



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PARIS
GUIDE

2

FR
7473
67
5
A



R
27
7
A



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY







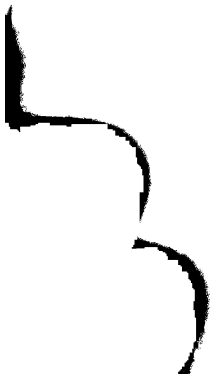
5A
'47
67
5A



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY









*From p. 1010 to the end of the book
the paging is wrong.*

PARIS GUIDE

PAR

LES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

ET ARTISTES

DE LA FRANCE

—
DEUXIÈME PARTIE

2

LA VIE



3. PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^{ie}, ÉDITEURS

A Bruxelles, à Leipzig et à Liège

—
1867



~~6528.8.5~~

Ex 1478.67.5

A

HARVARD COLLEGE LIBRARY

1874, April 28.

Bequest of
Hon. Chas. Sumner,
of Boston.
(H. U. 1830.)



AVIS DES ÉDITEURS

En publiant aujourd'hui la seconde partie de l'œuvre considérable qu'ils ont entreprise, les éditeurs du *Paris-Guide* n'ont rien à ajouter aux explications qu'ils ont données dans la première partie. On remarquera seulement qu'ils ont complété la description, l'histoire, l'analyse de Paris par un compte rendu de l'*Exposition universelle*.

Pour la première fois aussi, le plan de la canalisation souterraine de Paris est publié dans un livre mis à la portée de tout le monde. Les éditeurs n'ont rien négligé de ce qui pouvait accentuer jusque dans les moindres détails la physionomie de cette capitale du monde; le résultat a de quoi satisfaire l'amour-propre de l'éditeur le plus exigeant.

Tous les renseignements utiles au voyageur, toutes les indications pratiques pour les étrangers sont fournis par ce *Guide*, d'une manière très-complète et avec un classement si méthodique, que ce volume devient indispensable à quiconque veut connaître Paris, tant dans sa physionomie intime que dans sa physionomie extérieure. En un mot, c'est à la fois, par ses illustrations, un véritable Album; par l'ensemble des études qu'il comporte, une Encyclopédie de Paris; par ses renseignements, un Guide pratique et élémentaire.

Voulant faire participer tous nos collaborateurs à la reconnaissance du public, nous avons cru qu'il valait mieux, dans cette seconde partie, mettre des signatures au bas de certaines notes importantes, de certains renseignements spéciaux donnés avec talent, avec goût, avec mesure, que de réserver pour un salut collectif les remerciements dus à chacun de ces écrivains modestes.



— VI —

Quelques erreurs que le lecteur corrigera lui-même se sont glissées dans l'impression de cette seconde partie. (Voir l'Errata à la fin du volume). Nous accepterons avec reconnaissance pour des tirages ultérieurs tous les avis, toutes les réclamations qui pourraient nous arriver à cet égard. Ce livre, écrit par tant d'écrivains, est une œuvre de communion universelle ; le lecteur doit y collaborer par son conseil et par sa sympathie.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE

LA VIE

PHYSIOLOGIE DE PARIS

PAUL FÉVAL. — La Vie de Paris.....	905
EDMOND ABOUT. — Dans les ruines.....	915
KIMELINE RAYMOND (M ^{me}). — La Mode et la Parisienne.....	923
CH. YRIARTE. — Les Types parisiens, les Clubs.....	929
JULES JANIN. — Le Bibliophile.....	937
P. BURTY. — L'Hôtel des ventes et le commerce des tableaux.....	949
EDMOND TEXIER. — Les Petites Industries.....	963
CHARLES VINCENT. — Les Dernières Échoppes.....	972
ERNEST LEGOUVE. — Les Salles d'armes.....	981
CHAMPFLEURY. — Bals et Concerts.....	991
HENRY DE PÈNE. — Le Sommeil de Paris.....	1000
A. LACROIX. — La Compagnie des Indes, rue Richelieu.....	1009

LES ÉTRANGERS A PARIS

JULIETTE LANDEK (M ^{me}). — Les Paysans à Paris.....	1009
GUSTAVE FRÉDÉRIX. — Le Parisien pour l'étranger.....	1013
LOUIS RAMBERGER. — La Colonie allemande.....	1017
ED. BONBERG. — La Colonie belge.....	1042
WILLIAM REYMOND. — La Colonie suisse.....	1047
JOHN LEMOINNE. — La colonie anglaise.....	1052
PETRUCCELLI DELLA GATTINA. — La Colonie italienne.....	1058
ANDRÉ LÉO. — La Colonie américaine.....	1065
S. DE HEREDIA. — Les Hispano-Américains.....	1066



VIII **TABLE DU DEUXIÈME VOLUME**

CHARLES EDMOND. — La Colonie polonaise..... 1098
ISKANDER (A. HERSEN). — La Colonie russe..... 1098
DORA DISTRIA (M^{me}). — Les Orientaux à Paris..... 1102
PAUL BATAILLARD. — Les Bohémiens ou Tsiganes à Paris.... 1107

LA PRESSE ET LA POLITIQUE A PARIS

ED. LABOULAYE. — L'Histoire de la presse parisienne..... 1125
É. DE GIRARDIN. — Les Journaux politiques quotidiens de Paris. 1138
L. BERARDI. — Les Journaux étrangers à Paris..... 1146
LOUIS ULBACH. — La Politique au Palais-Bourbon..... 1164
ALTON-SHÉE (Le comte D'). — La Politique au Luxembourg..... 1179

LES PROMENADES DANS PARIS

✓ **GEORGE SAND.** — La Réverie à Paris..... 1196
ÉDOUARD ANDRÉ. — Les Jardins à Paris..... 1204
ALPHONSE KARR. — Les Fleurs à Paris..... 1216
AMÉDÉE ACHARD. — Le Bois de Boulogne, les Champs-Élysées,
le Bois et le Château de Vincennes..... 1228
MAXIME DU CAMP. — Le Jardin d'acclimatation..... 1266
PAUL DE ROCK. — Les Boulevards, de la Porte Saint-Martin à la
Bastille..... 1282
É. DE LA BÉDOLLIÈRE. — Les Boulevards, de la Porte Saint-
Martin à la Madeleine..... 1293
A. VILLEMOT. — Les Jardins et les Galeries du Palais-Royal..... 1304
DANIEL STERN. — Le Faubourg Saint-Germain..... 1314
FRANÇOIS-VICTOR HUGO. — Le Marais et la Place Royale..... 1321
XAVIER AUBRYET. — La Chaussée d'Antin..... 1338
THÉODORE DE BANVILLE. — Le Quartier Latin et la Bibliothèque
Sainte-Geneviève..... 1349
FÉLICIE MALEVILLE. — Le Champ de Mars..... 1363
JULES CLARETIE. — Les Places publiques, les Quais et les Squares
de Paris..... 1381
FRÉDÉRIC LOCKE. — Les Ponts, les Ports et les Rues 1412

PARIS EN PROMENADE

VICTORIEN SARDOU. — Louveciennes, Marly..... 1454
ÉMILE DESCHAMPS. — Versailles..... 1471
LOUIS LÉROY. — Saint-Germain-en-Laye..... 1476
PAUL FOUCHER. — Fontainebleau..... 1496
LES BATHES. — Enghien, Montmorency..... 1496

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME**IX****L'ALIMENTATION A PARIS**

VICTOR BORTÉ. — Les Halle et les Marchés.....	1619
AUGUSTE LUCHET. — Les Grandes Cuisines et les Grandes Caves.....	1638
CHARLES JOLIET. — Les Petites Caves et les Petites Cuisines...	1658

PARIS SOUTERRAIN

NADAR. — Le Dessus et le Dessous de Paris.....	1669
L. SIMONIN. — Les Carriers et les Carrières.....	1691
ALFRED MEYER. — La Canalisation souterraine de Paris	1608
LOUIS FIGUIER. — L'Eau à Paris.....	1614
E. SERVIER. — Le Gaz à Paris.....	1638

CORRESPONDANCES ET TRANSPORTS

VICTOR BOES. — Les Télégraphes	1630
LÉON SAY. — Les Chemins de fer.....	1657
DUCCOIX. — Les Voitures publiques de Paris.....	1671

PARIS ADMINISTRATIF

PIERRE VÉRON. — Les Mairies.....	1696
DUCCOIX. — Les Préfets de Police.....	1699
TURGAN. — La Monnaie.....	1710
TURGAN. — La Manufacture des Tabacs.....	1718

PARIS FINANCIER ET COMMERCIAL

LÉON WALRAS. — La Bourse et le Crédit.....	1731
ADRIEN ÉBRARD. — Les Financiers.....	1752
ANDRÉ COCHUT. — Paris industriel.....	1755

PARIS MILITAIRE

CH.-L. CHASSIN. — Paris place de guerre.....	1776
HENRY MONNIER. — L'Hôtel des Invalides.....	1801

PARIS JUDICIAIRE

FRÉDÉRIC THOMAS. — Le Palais de Justice.....	1826
BERRYER ET JULES FAYRE. — Le Barreau.....	1844
JULES SIMON. — Les Prisons de Paris.....	1856

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

ALFRED DELVAU. — Le Mont-de-Piété, la Prostitution, la Misère.	1898
D ^r LÉON LE FORT. — Les Hôpitaux.....	1903
D ^r LINAS. — Les établissements publics d'aliénés.....	1930
FERDINAND BERTHIER. — Les Sourds-Muets.....	1968
F. MARBEAU. — Les Orphes de Paris.....	1943

PARIS MORT

JULES NORIAC. — Les Cimetières de Paris.....	1987
D ^r AMBROISE TARDIEU. — La Morgue.....	1996

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

KÄMPFEN. — Promenade à l'Exposition.....	2008
HENRY DE LA MADELÈNE. — Les Beaux-Arts à l'Exposition....	2030
LÉON DROUX ET LÉON RUEFF. — Les Machines à l'Exposition...	2044
LUCIEN FUTEAUX. — L'île de Billancourt.....	2044
Renseignements divers.....	2096
Errata.....	2129
Table des matières de la seconde partie	VII
— des notes et renseignements.....	XI
Index alphabétique	2129

TABLE

DES NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le Sport — La Natation, le Patinage, la Chasse, les Courses, les Mardes, les Tirs, les Gymnases.....	987
Bals et Cafés-Concerts.....	997
Concerts du Conservatoire.....	998
Concerts Padeloup.....	999
Ambassades et Consulat des nations étrangères.....	1123
Le Sénat.....	1196
Les Boulevards.....	1292, 1300
Le Pourtour de Paris.....	1445
Mendon, Bellevue, par Léon Journault.....	1499
Saint-Cloud, Chantilly, Rambouillet, etc.....	1508
Compiègne, par Emile de la Bédollière.....	1511
La Vallée de l'Yvette et la Vallée de la Bièvre, par Émile Colombey.	1514
Les Halles et Marchés.....	1531
Les Abattoirs.....	1537
Hygiène, par le docteur Favrot.....	1566
Les Fontaines à Paris.....	1625
La Poste à Paris, par E. Joseph Lardin.....	1644
La Préfecture de Police.....	1708
La Monnaie.....	1716
Administration générale.....	1727
Administration municipale.....	1729
Armoiries de la Ville de Paris.....	1730
Le Palais de la Bourse.....	1751
Chambre de Commerce; — Chambres syndicales.....	1774
Condition des laines et tissage des soies.....	1775
Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.....	1775
Tribunal de Commerce.....	1843
Prisons. — Conciergerie, Saint-Lazare, 1865; — Sainte-Pélagie, Dépôt des condamnés, 1866; — La Santé, Prison militaire, Prison de la garde nationale, Dames Saint-Michel, 1867.	

XII TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Hôpitaux. — Hôtel-Dieu, 1914; — Charité, 1915; — Saint-Louis, Pitié, 1816; — Sainte-Eugénie, Enfants-Malades, Necker, Cochin, 1917; — Beaujon, Midi, Saint-Antoine, Accouchement, 1918; — Cliniques, 1919; — Lourcine, La Ribaisière, Maison de Santé, 1920; — Ménages, Incurables (femmes), 1921; — Vieillesse (femmes), Vieillesse (hommes), 1922; — Enfants-Assistés, 1923; — La Rochefoucauld, Incurables (hommes), Sainte-Périne, 1924; — Saint-Michel, Brezin, Devillas, Chardon, 1925; — Filature des Hôpitaux, 1925; — Boulangerie, Pharmacie, Boucherie, 1926; — Direction des Nourrices, 1926; — Bureaux de Bienfaisance, 1927; — Quinze-Vingts, 1927; — Charenton, Jeunes-Aveugles, Sourds-Muets, Asile de la Providence, 1928; — Marie-Thérèse, Maison Eugène-Napoléon, Hôpital Israélite, Orphelinat Sainte-Marie, 1929.
Institution des Jeunes Aveugles 1977

RENSEIGNEMENTS DIVERS. — Exposition universelle : Entrées, 2096; Rétributions spéciales, Service de la poste, Télégraphie, Moyens de transport, 2097. — Visites aux monuments, 2099. — Distances, 2100. — Commissaires de police dans Paris, 2101. — Poste aux lettres, 2102. — Télégraphie, 2108. — Sapeurs pompiers, 2111. — Lignes d'omnibus, 2118; Itinéraires des omnibus, 2119. — Voitures de place et de remise, 2126. — Environs de Paris : Chemins de fer, 2126; Voitures, 2126. — Cabinets inodores, 2127.

TABLE DES GRAVURES

DE LA SECONDE PARTIE

LAMY. — Paris moderne.....	905
MORIN. — Type parisien.....	925
YRIARTE. — Un Persan à Paris.....	932
MORIN. — La galerie Goupil.....	949
GÉROME. — Sentinelle cirassienne.....	961
MORIN. — Marche de cavalier.....	982
FLANENG. — Chanteur populaire.....	986
BROWN. — Le club des Patineurs.....	987
MORIN. — Le bal Mabille.....	991
MORIN. — Un café-concert aux Champs-Élysées.....	997
MORIN. — La sortie du bal de l'Opéra.....	1004
MORIN. — Etablissement de la compagnie des Indes, rue Richelieu.	1009
MORIN. — Pavillon de la Compagnie des Indes à l'Exposition universelle.....	1009
CHAM. — Un Américain du Nord, etc., etc.....	1064
CHAM. — Me voilà propre! etc., etc.....	1106
LALANNE. — Le lac des buttes Chaumont.....	1196
LALANNE. — Le parc Monceaux.....	1210
LALANNE. — Le jardin des buttes Chaumont.....	1212
MORIN. — Le marché aux fleurs de la Madeleine.....	1216
LALANNE. — Le grand lac (Bois de Boulogne).....	1238
MORIN. — Les courses du Bois de Boulogne.....	1264
DAUBIGNY. — La cascade du Bois de Boulogne.....	1242
BROWN. — L'avenue de l'Impératrice.....	1244
ROPS. — Type parisien (bal Mabille).....	1248
DAUBIGNY FILS. — Le Bois de Vincennes.....	1256
BROWN. — Le Donjon de Vincennes.....	1262
BRACQUEMONT. — La Société d'acclimatation.....	1266
MORIN. — Les Magasins Réunis.....	1284
MORIN. — Le boulevard Montmartre.....	1294
ROPS. — Types du boulevard.....	1296
MORIN. — Le boulevard des Italiens.....	1309



AUTOGRAPHES

F. Féry - Lm. about
 J. M... Ch. ...
 Ph. B...
 Edm. ...
 Juliette ...
 H. de Féry
 Charles ...



Ed: Koubert
Gust. Fiedler

John ...
Staubert

Joseph ...

William Raymond

Andre' Leu
... *...*

...



Louis Ulbach

Alexander Herz

P. Natthaus

J. Sauer

L. Berard

Don J. Johnson
Ed Allen. Shick

Charles Leonard



M. J. Du Camp
 Le Arde
 Louis Arde

Amide Dubard
 Et Villemeur
 Emile Dubard

Etienne de Beauville
 Et de



Daniel Stern
Francis Peter Hugo

Jules Clark's

A. Mallefillle

Fred Lock

V. S. ...

[Handwritten signature]



W. J. Meyer

Louis DeChamps
by Luckey

Madame
J. J. J. J.

Paul Fousky

Arvis J. J. J.
Charles J. J.

Louis Deroy

Arvis J. J.



L. J. [unclear] ~~Herwin~~

Pictou Boie ~~deu Walrus~~

Pierre Veroy

Pierre [unclear]

deu [unclear] A. Schult

A. Hebrard

L. S. Chassin



Adinaus Bostwick
 Henry. Manning
 Jules Savary
 Perry
 Jules Simon
 Lewis King
 J. Langan
 Dr. A. Lina
 Alvaro Delva
 J. Marbury



LA VIE









LA VIE

I

PHYSIOLOGIE DE PARIS

LA VIE DE PARIS

PAR

Paul FÉVAL

I

Le pouls de Paris bat cent vingt à la minute, montre en main ; ailleurs ce serait une fièvre de cheval. Paris, néanmoins, se porte à merveille.

Il vit, ou si mieux vous aimez, on y vit avec une hâte miraculeuse, ce qui n'empêche pas qu'on y vive longtemps. Je ne prétends point qu'il n'y ait, dans cette immensité, des miasmes délétères : au pied de toute moisson vous trouverez le fumier ; mais tel pieux spéculateur en scandales, sachant bien que Paris achète follement toutes les injures crachées à sa propre face, a calomnié par trop grossièrement l'haleine de Paris. Cet homme voit laid dans son miroir, c'est tout simple ; qu'il en gratte le tain, il apercevra autre chose que lui-même et cessera d'avoir honte.

Admettons que l'atmosphère de Paris ait ainsi à subir l'outrage de quelques milliers de souffles méchants et résolûment pernicieux, puisque Dieu a voulu que, dans toute agglomération humaine, certains gagnassent leur pain à mal faire : il y a, pour

•

combattre cette influence, un million de citadins et un million de passants qui respirent aussi, songeant à eux-mêmes d'abord, au prochain, s'il leur reste du loisir. Ce sont des gaz neutres dont s'empare le grand vent de l'activité parisienne, et le tout forme un courant d'air si puissant, qu'à dix pas de Tartufe égoutier j'ai vu des citoyens paisibles marcher sans donner aucun signe de nausée.

Paris est énorme; les infamies s'y perdent alors même que les boutiques de bruit battent la caisse autour d'elles : si ces infamies ont ajouté une pulsation au pouls de Paris pendant un jour, c'est qu'elles sont de grand style; Paris leur jette, en ce cas, une poignée de billets de banque, comme il fait à Thérèse qui l'amuse ou aux frères Davenport qui l'ennuient; puis il passe, riant ou bâillant.

II

Paris est un bon garçon, un peu bourgeois, avec des prétentions à l'allure artistique. Il ne lui faut pas toujours des marchandises de premier choix. Le suffrage universel consulté préférerait, je vous l'affirme, le vin de Pontoise au château-margaux, pourvu que beaucoup d'annonces et beaucoup d'affiches prissent le soin de crier : Qu'on se le dise! Plus d'oignons brûlés! Grande révolution dans la nature et dans l'art! C'est demain qu'on met en vente le vin de Pontoise du seul Isambart, à 10 sous le litre! bien supérieur à l'ancien château-lafitte, qui coûte 10 francs et qui ne vient pas de chez le seul Isambart!

Paris achète le pontoise et rit de tout son cœur. Le pontoise est abominable, Paris en convient et rit plus fort.

Il n'y a qu'Isambart pour rire encore de meilleur cœur que Paris.

Ils sont tous deux très-spirituels, Isambart et Paris. Ils se moquent l'un de l'autre à faire plaisir. Paris appelle Isambart saltimbanque et lui achète chaque matin trois cent mille numéros de sa piquette populaire.

Isambart aime Paris, Paris aime Isambart. Ils se tapent mutuellement sur le ventre; mais Isambart, en somme, est bien autrement intelligent que Paris.

III

Ils sont deux millions de Parisiens contre le seul Isambart. Ils le méprisent de pied en cap et ils se courent pour lui assurer le traitement de trois ministres.

Ils sont deux millions aujourd'hui. Ils seront quatre millions dans dix ans ! Les appointements d'Isambert seront alors quadruplés, car il remplacera le pontaise par l'encre de la Petite-Vertu, étendue d'eau de Seine, et il aura raison, et sa statue colossale ornera le sommet du Panthéon. Tel se présente l'avenir.

C'est un devoir pour la patrie d'être reconnaissante envers les grands hommes.

IV

Là-bas, justement, du côté du Panthéon, en quelque endroit où nul boulevard ne rase encore, voici une maison de cinq étages, noire et pauvre, relique de cette vieille ville bâtie en boue et en crachat il y a vingt ans.

Il est minuit. Deux lumières brillent à deux petites fenêtres mansardées. Paul, penché sur son méchant papier, dépense sa fièvre à écrire des vers qui ne seront pas lus.

Peut-être n'en valent-ils pas mieux pour cela.

Virginie, dans l'autre mansarde, pique des bretelles.

Ils sont jeunes tous deux. Les bretelles de Virginie lui donnent du pain sec à manger; les vers de Paul lui permettent de mourir de faim.

Il faut que vous le sachiez, je n'ai aucune vergogne. Je veux marcher sur la trace des dieux, Victor Hugo, le Maître, a fait *Paris à vol d'oiseau*, je vais faire *Paris à vue de nez*

V

D'où viennent-ils? car bien rarement ils sont de Paris. Le Parisien naît à Quimper ou à Carcassonne les trois quarts du temps. Mettons que Paul soit Marseillais et Virginie Normande. Ils s'aiment peut-être quand ils ont un moment.

Du haut de cette grande mesure, située sur une montagne, ils voient le plan de Paris aussi nettement que M. le baron Haussmann lui-même. Le boulevard Saint-Michel descend carrément à la Seine; le boulevard de Sébastopol remonte vers la gare de Strasbourg, les quais coupent cette longue voie à angles droits, marquant la ligne d'intersection par un des plus charmants paysages urbains qui soient en Europe. Vers l'ouest le faubourg Saint-Germain s'étend derrière le Luxembourg, centrée immobile; vers l'est la Seine et les hôpitaux rejoignent discrètement le Jardin des Plantes. Au nord-est l'industrie fume par la bouche de ses

obélisques creux ; au nord-ouest Paris, le vrai Paris, vu par-dessus la Sainte-Chapelle, l'Institut, le Louvre et les Tuileries, pense, s'efforce et s'agite depuis la Bourse jusqu'au Bois, en passant par l'Alcazar, l'Opéra et la Madeleine.

Ils ont regardé cela bien souvent, Paul et Virginie. Le poète contemplait la Bourse, l'ouvrière lorgnait l'Opéra.

Or la route est belle et libre maintenant des hauteurs de Sainte-Geneviève aux champs d'or qui commencent au Palais-Royal. Pourquoi végéter toujours ! Une, deux ! Partez, muscades !

Les deux mansardes sont vides, puis louées de nouveau ; et ceux qui ont remplacé Paul et Virginie pourraient déjà les voir descendre le grand boulevard qui mène à la vie de Paris.

VI

Un matin Paul a rencontré Isambart qui sortait de chez Virginie. Le vin de Pontoise se fait avec Paul et avec Virginie piétinés dans le même cuvier.

Isambart est directeur de tous les Alhambras, rédacteur en chef de tous les *Triboulets*, entrepreneur de toutes les Californies. Il a fondé, dit-on, des maisons énormes où il n'y a que des mansardes propres à la culture de Paul et de Virginie.

Paul, l'ayant reconnu pour un méridional de première classe, s'est prosterné et a dit :

— Majesté, fais-moi gagner de quoi diner tous les deux jours.

— A l'administration ! a répondu le géant. Je t'alloue quinze sous pour porter mon petit vin ; Virginie en aura autant pour plier mes prospectus.

Et il s'en va, répandant de semblables bienfaits tout le long de sa route. Le soleil n'a pas d'autre métier dans les cieux.

VII

Que tout sourire sceptique soit ici prohibé. Paul ne dînait pas ; Isambart le fait mal diner : il y a progrès évident. Quant à Virginie, elle a un rond de cervelas à mettre sur son pain sec.

La baguette d'Isambart les a touchés. C'est le premier pas.

Le second se fait tout seul. Virginie a soupé chez Philippe avec un choriste du théâtre des Amabilités. Elle peut, au gré du sort, mourir à l'hôpital ou grimper au mont Cythère. Donnez-lui six mois pour cela.

C'est trop : le trentième jour du quatrième mois elle est - odeur

de Paris ». Paul la rencontre en panier-chaise, et elle lui offre des billets pour venir l'entendre à son alcazar.

Elle n'est pas jolie et ignore la musique, mais elle a une voix de crécelle ou de marteau de forge; elle hurle comme on danse les pas prohibés. Les mères de famille honnêtes viennent la voir chanter. Elle gagne de cinq à dix mille francs par mois et se plaint de la lézinerie des directeurs.

Elle est la fille d'Isambart. Isambart a douze cents filles. Mesurez l'infirmité de Priam!

VIII

Virginie a refusé un duc en mariage. Isambart lui offre tout l'or du monde si elle veut s'habituer à avaler quelques sabres de cavalerie sans cesser de chanter comme un canon enroué.

Mais elle fuit avec un jeune ramoneur qui la ruine, et qui est maintenant gérant d'une forte responsabilité limitée.

Paul a végété dix mois, puis il a compris l'Annonce. Ayant annoncé n'importe quoi, un roman, une agrafe, une julienne, il fait faillite un nombre de fois indéterminé, et l'estime publique se drape sur ses épaules comme un manteau. Un jour il se regarde dans sa glace et reconnaît Isambart. Il est Isambart. Paris lui appartient. Il vend Paris, il le rachète, il le revend. La colonne Vendôme lui vient à la cheville.

C'est à lui, ce château, et ce cuisinier, et cette comédienne. Il a ces journaux et cette écurie. Tel de ses chevaux est célèbre plus que M. de Bismark.

Les rois lui parlent; les tambours ont envie de battre aux champs quand il passe. On dit que le bon Dieu le salue le premier.

IX

La lune filtre dans la charpente à jours d'une maison démolie. Les rats, qui se préparent à émigrer, regrettent ce logis habité par leurs ancêtres, et parlent de M. le préfet de la Seine avec amertume.

Deux lanternes se promènent dans les décombres, portées par une femme en loques, par un homme en haillons: un chiffonnier et une chiffonnière. Les deux lanternes se rencontrent.

— Paul!

— Virginie!

Si on a deux sous, on s'entre-offre la goutte de philosophie.

Mais tout n'est pas toujours si triste. On a vu Paul prendre Virginie pour laveuse de vaisselle, et Virginie établir Paul son portier.

Isambart continue d'étonner le monde par l'annonce, l'affiche et le cœur.

X

Il est midi, Stella s'éveille au fond de cette conque d'amour que le fils de Vénus fabriqua pour elle avec du bois de rose, de l'émail et de l'or. Elle bâille, puis elle appelle. Ses esclaves, attentifs à sa voix, lui apportent tour à tour la richesse de sa gorge, les perles de son sourire, le corail de ses lèvres, les lis et les roses de son teint.

Stella ne couche jamais ni avec ses cheveux si doux, ni avec ses yeux pleins d'éclairs. C'est la plus belle femme de l'Europe, après le rentoilage quotidien.

Du haut de son char, en remontant les Champs-Élysées, elle va éparpiller ses orillades dans la foule. Au bout de chaque orillade il y a un bameçon microscopique, mais capable de pêcher les plus fiers saumons de la politique et de la finance. On ne connaît pas au juste l'âge qui lui donne l'expérience de Nestor. Elle a ruiné plusieurs tribus d'Israël, une princesse et deux gouvernements.

Rien n'est au-dessus d'elle, sinon le cent-garde qui lui lance des coups de botte aux heures de la discrète intimité.

XI

Hélas! qui est ce héros dont la vieillesse fait froid comme le marbre! Il raconte à des levriers mélancoliques la légende de ces jours où il sauva la civilisation menacée. Est-ce Stella?

Il est pauvre. Il entend, à travers ses fenêtres fermées, l'ampleable national des jeunes et des heureux. Dans un coin tout sa lyre aux cordes détendues.

Peut-être envie-t-il le sort de l'autre poète qui, des sommets de son exil, regarde fièrement la patrie, pendant que la maison des innocents ouvre ses portes à tous ceux qui arrivent sur leur drap au. Nous ne sommes pas les poètes!

XII

La poésie n'est pas morte pourtant, car voici trois directeurs de théâtres qui se regardent sans rire en chantant l'hymne de la résurrection littéraire :

« A bas la comédie !
 « A bas le drame !
 « A bas l'esprit, le cœur, le style et autres antiquités !
 « Vive l'écuycère mus qui gagne sa vie à promettre sa mort !
 Vivent les lions de Batty ! On va introduire le musée Hartkopf dans un ballet... »

— Messieurs, si vous achetez la Morgue !

Salle comble tous les soirs !

Leurs regards pleins d'une intelligente pitié se sont fixés sur moi, et le plus aimable d'entre eux m'a répondu :

— Il y a longtemps que j'ai creusé la combinaison, mais les noyés sont trop verts !

Le moindre noyé, paraît-il, demandait huit cents francs par soirée pour chanter faux : *Rien n'est sacré pour un Sapeur.*

XIII

Saltar entre à la Bourse escorté de ses prétoriens. Il a fait la baisse hier pour gagner un million ; pour gagner un million il va faire la hausse aujourd'hui. Chaque fois que Saltar gagne son million, il affame cent créatures humaines.

Mais il lui faut son million. Le dieu de Midas l'a touché.

Que fait-il, cependant, de son million ? Ce qu'il fait de ses autres millions. Il s'en sert pour gagner de l'argent.

On dit qu'il est incapable de dépenser dix sous utilement, pour ses plaisirs ou ses besoins. Il ne peut ni manger, ni boire, ni dormir, ni aimer. Il ne peut que gagner son million.

Et il accuse amèrement les gens qu'il tue d'avoir faim, soif et le reste.

On dit cela. Infortuné Saltar ! Gens assassinés, une larme, s'il vous plaît ! Jamais vous ne pourrez placer mieux vos charités.

XIV

Quittons la Bourse en détournant les yeux pour ne pas voir ces dames ; abordons le boulevard où l'Europe fait les cent pas. Qui



PARIS. — LA VIE

**lassés du plaisir et les martyrs de la misère.
ont à vivre ou à mourir.
railler tout, mais il ne s'est jamais moqué de**

XIX

**é les sergents de ville, les flous, Saltar et
brette où l'huile solitaire s'obstine à brûler.
! Il est trois heures du matin, et Babylone se
silence.
it tribun! Un fils de la science! Un poète!
ne soit pas poète ou qu'il chante assez haut
écle de fer à ses pieds!
ête, savant ou tribun, la veille est toujours
ut-être, la fenêtre s'ouvrira comme la coquille
passage au jeune oi-seau, et quelque chose
int et planant au-dessus de Paris, c'est-à-dire
e, quelque chose qui a des ailes puissantes et
e qui s'appelle la Victoire ou la Mort.**

XX

**autre Paris s'éveille, le Paris du travail.
es deux Paris se connaissent : celui qui se
ui se couche à huit heures. Ils se regardent
mais trop souvent, — aux jours funestes des
l'un de l'autre; ils parlent une langue diffé-
nt pas : ce sont deux peuples.**

XXI

**en détail la vie de ces deux peuples, nous pré-
enté l'esquisse impossible. Celui qui travaille
ussant; celui qui spéculé ou se borne à jour
uxe, fortune de nos sociétés.
noirce : il y a lieu, malheureusement; la satire
ouet, c'est son droit et peut-être son devoir,
dont l'évidence frappe les regards de l'univers
ement.**

La réunion de ces deux peuples est Paris, et Paris est le pôle prestigieux où viennent aboutir toutes les grandes choses : la science, l'art, la beauté, la vaillance, la poésie, l'éloquence ; en un mot, et de quelque nature qu'elles soient, toutes les semences qui produisent cet arbre divin : LA GLOIRE !

DANS LES RUINES

PAR

Edmond ABOUT

J'avais entrepris un voyage moins long mais plus périlleux que le tour du monde : j'allais du passage Choiseul au Théâtre-Français par la butte des Moulins. A la moitié du chemin, je compris que je m'étais fourvoyé dans une démolition générale, mais il y avait presque autant d'imprudence à reculer qu'à poursuivre ou à rester. Devant, derrière, à droite, à gauche, partout, les pans de mur s'éroulaient avec un bruit de tonnerre, des nuages de poussière obscurcissaient le ciel, les ouvriers criaient gare en brandissant de longues lattes, les chariots chargés de décombres creusaient des vallées de boue entre des montagnes de plâtras ; la terre tremblait, il pleuvait des moellons et des briques.

Un limousin prit pitié de ma peine ; il me tira de la bazarre et me mit en sûreté sous un arceau de porte cochère, dans un endroit où le travail chômait pour le moment. Mon refuge se trouvait sur la limite de l'îlot condamné ; derrière moi, la route était libre ; rien ne m'empêchait plus d'aller à mes affaires : je demeurai pourtant, retenu par une attraction secrète. Les badauds ne sont pas nécessairement des sots ; les plus fins Parisiens prennent plaisir aux petits spectacles de la rue, et j'en avais un grand sous les yeux. Aucun effort de l'activité humaine ne saurait être indifférent à l'homme ; le travail des démolisseurs est un des plus saisissants, parce qu'il est suivi d'effets instantanés : on détruit plus vite qu'on n'édifie. Les maçons spécialistes qui font des ruines semblent plus entraînés et plus fougueux que les autres : observez-les. Vous lirez sur leurs visages poudreux une expression de fierté sauvage et de joie satanique. Ils crient de joie et d'orgueil lorsqu'ils abattent en un quart de minute tout un pan de muraille qu'on a mis deux

mois à bâtir. Je ne sais quelle voix intérieure leur dit qu'ils sont les émules des grands fléaux, les rivaux de la foudre, de l'incendie et de la guerre.

Je ne professe pas le culte des fléaux ; la destruction inutile me fait horreur, et si je m'arrêtais à l'admirer, je croirais que mes yeux deviennent ses complices. Mais ceux qui rasant un vieux quartier sale et malsain ne font pas le mal pour le mal. Ils déblaient le sol, ils font place à des constructions meilleures et plus belles. Comme les grands démolisseurs du dix-huitième siècle qui ont fait table rase dans l'esprit humain ; je les admire et j'applaudis à cette destruction créatrice.

A première vue, j'en conviens, le spectacle est cruel. Voilà tout un quartier qui n'était pas brillant, qui n'était pas commode, mais il était habitable après tout. Ces maisons qui s'écroulent par centaines abritaient bien ou mal quelques milliers d'individus ; on a sué, peiné pour les construire ; elles pourraient durer encore un siècle ou deux. Avant un mois, tout le labeur qu'elles représentaient, tous les services qu'elles pouvaient rendre seront mis à néant ; il n'en restera rien que le sol nu.

Mais si le sol nu, déblayé, nivelé, avait plus de valeur par lui seul qu'avec toutes les maisons qui l'encombrent, il s'ensuivrait que les démolisseurs lui ajoutent plus qu'ils ne lui ôtent et qu'en le dépouillant, ils l'enrichissent. Est-ce possible ? C'est certain. Lorsqu'on aura balayé ces débris, rasé ce monticule, pris un quart du terrain pour des rues larges et droites, le reste se vendra plus cher qu'on n'a payé le tout ; les trois quarts du sol ras vont avoir plus de prix que la totalité bâtie. Pourquoi ? Parce que les grandes villes, dans l'état actuel de la civilisation, ne sont que des agglomérations d'hommes pressés : qu'on y vienne pour produire, pour échanger, pour jouir, pour paraître, on est talonné par le temps, on ne supporte ni délai ni obstacle ; l'impatience universelle y cote au plus haut prix les gîtes les plus facilement accessibles, ceux qui sont, comme on dit, près de tout. Or les obstacles, les embarras, les montées, les carrefours étroits quadruplent les distances et gaspillent le temps de tout le monde sans profiter à personne : une rue droite, large et bien roulante rapproche et met pour ainsi dire en contact deux points qui nous semblaient distants d'une lieue. C'est à qui se logera sur le bord des grandes routes parisiennes — les producteurs et les marchands trouvent leur compte à s'établir dans le courant de la circulation ; les oisifs de notre époque ont l'habitude et le besoin d'aller sans peine et sans retard où le plaisir les appelle. Ceux qui mangent les millions ne peuvent se contenter que sur une avenue largement carrossable ; ceux qui ne mangent pas les millions ne peuvent ouvrir boutique que sur le

chemin des voitures. Ainsi s'explique la plus-value qu'une destruction brutale en apparence ajoute aux quartiers démolis.

A l'appui de mon raisonnement, j'évoquais le souvenir de ces rues étroites, malpropres, infectes, sans air et sans lumière, où une population misérable a végété longtemps ; je me tournais ensuite vers l'avenir et je me représentais cette rue ou cette avenue qui joindra le Théâtre-Français remis à neuf au magnifique édifice du nouvel Opéra. Deux rangées de fortes maisons, hautes et massives étalent leurs façades de pierre un peu trop richement sculptées ; les trottoirs longent des boutiques éblouissantes et la plus humble représente un loyer de cinquante mille francs, et les calèches à huit ressorts se croisent sur la chaussée. Beau spectacle !

Une réflexion cornue vint se jeter mal à propos au travers de mon enthousiasme. - Ces bâtisses somptueuses que j'admire déjà comme si je les avais vues, ne faudra-t-il pas bientôt les démolir à leur tour ! Car enfin nous abattons les vieilles rues parce qu'elles ne suffisaient pas à la circulation des voitures. Plus nous démolissons, plus il faut que Paris s'étende en long et en large. Plus il s'étend, plus les courses sont longues, plus il est impossible de parcourir la ville à pied, plus le nombre des voitures indispensables va croissant. Le boulevard Montmartre était ridiculement large, il y a une vingtaine d'années ; le voilà trop étroit : il sera démolit. A plus forte raison, la rue Vivienne, la rue Richelieu, la rue Saint-Denis, la rue Saint-Martin, toutes celles dont la largeur faisait pousser des cris d'admiration à nos pères. Et quand la pioche des démolisseurs les aura accommodées aux besoins de la circulation moderne, quand Paris, de jour en jour plus large, remplira hermétiquement l'enceinte des fortifications, quand le total des voitures parisiennes aura doublé par une logique inévitable, ne sera-t-on pas forcé d'élargir les avenues de M. Haussmann ! Les gros palais à façades sculptées n'auront-ils pas le même sort que les masures de la rue Clos-Georgeau ? -

Je ne sais trop à quelle conclusion ce raisonnement m'aurait conduit, mais un incident fortuit m'empêcha de le suivre jusqu'au bout.

Le soleil, qui bataillait depuis le matin contre une armée de nuages, fit une trouée dans la masse ; il vint illuminer un mur que je regardais vaguement sans le voir. C'était le fond d'une maison démolie ; la toiture, la façade, les planchers des trois étages avaient croulé. Mais il n'était pas malaisé de rebâtir en esprit l'étroit édifice, et je m'amusai un moment à ce jeu. Tout l'immeuble occupait environ quarante mètres de surface : six sur sept au maximum. Au rez-de-chaussée, une boutique ou un cabaret ; le mur

entièrement dépouillé laissait la question dans le vague; on voyait seulement à gauche, au fond d'une allée absente, les premières marches d'un escalier tournant. Les deux étages supérieurs s'expliquaient mieux; on distinguait, outre le conduit noir d'une cheminée, deux évier suspendus l'un sur l'autre, puis deux débris de cloisons superposées, puis deux vastes lambeaux de papier peint qui s'étendaient, sauf quelques déchirures, jusqu'à la cage du colimaçon. Je rétablis les deux logements en un clin d'œil, ou plutôt ils se reconstruisirent d'eux-mêmes dans ma mémoire. L'escalier aboutissait à un petit carré fort étroit; la porte ouvrait en plein sur une chambre étroite et longue, qui prenait jour sur la rue. C'était la pièce principale; elle occupait toute la profondeur de la maison et les deux tiers de la largeur. Sur la droite, à ce point où le papier s'arrête, il y avait une cuisine limitée par la cloison que voici et éclairée par un jour de souffrance: la lucarne y est encore. Donc, le jour ne venait pas de la rue; la cuisine n'occupait qu'un étroit carré dans l'angle le plus reculé de la maison; sur le devant, l'architecte avait ménagé un cabinet clair, un peu plus grand que la cuisine, infiniment moins vaste que la chambre principale.

A mesure que je rebâtissais les cloisons du second étage, que je plaçais les deux fenêtres et que je rassemblais les matériaux du plancher, il se produisait un phénomène assez étrange: le logement se remeublait petit à petit. Trois casseroles de cuivre étagées par rang de taille étincelaient le long du mur de la cuisine, avec une bassinoire d'un travail ancien et curieux. Dans la petite chambre sans feu, il y avait un lit de bois peint, deux chaises, une planche chargée de vieux livres et de romans coupés par tranche au bas des journaux. La pièce principale était presque confortable. Trois matelas et un édredon s'empilaient sur un bon lit de noyer. La table du milieu était couverte d'un vieux chape repris en vingt endroits, mais propre. Le poêle de faïence rouillait joyeusement, cinq ou six images gravées sournaient dans leurs vieux cadres, une étagère à bon marché s'encombrait de petites faïences et de bimbeloterie archaïques, au milieu de cette collection, j'admiraï une buste de jeune femme, pas si gros que le pouce, mais exécuté avec beaucoup de conscience et de tendresse. Et voilà que dans un coin, vers la fenêtre, je remarque un grand fauteuil en velours d'un trecht rouge, et une grosse mère de soixante-dix ans, l'original du best, qui tricoté un petit bas de laine. La mais n'de moihe ne s'est pas seulement remeublée, mais repeuplée! C'est en vain que je me frotte les yeux — je ne suis ni endormi ni halluciné, et pourtant il m'est impossible de ne pas voir ce que je vois.

Alors je prends sur moi, je me raisonne, je me dis qu'il n'y a

pas d'effets sans causes, et je cherche par quel enchaînement de circonstances ce tableau est venu se présenter à mes yeux. Il ne me semble pas entièrement nouveau; je suis presque certain de l'avoir déjà vu; mais où? quand? Dans le rêve d'une nuit, ou dans ce rêve de plusieurs années qui s'appelle l'enfance?

M'y voici! j'ai trouvé. C'est ce papier du second étage. Il est unique au monde, probablement: des roses vertes sur fond jaune. Quelque ouvrier en papier peint l'a fabriqué ainsi pour faire pièce à son patron; le patron l'a vendu au rabais; la bonne femme l'a eu pour presque rien lorsqu'elle emménageait ici, vers 1802; c'est elle-même qui m'a conté cette histoire, car je ne me trompe pas, j'ai connu les habitants de cette maison démolie, je me suis assis à leur table, en 1840, à ma première année de collège! C'est le quartier, c'est la rue, et d'ailleurs, les roses vertes sur fond jaune! Il n'y a jamais eu que celles-là!

Mille et un souvenirs ensevelis depuis un quart de siècle se réveillent à la fois; ils m'assiègent, ils m'assaillent. La première fois que je suis entré dans cette maison, les locataires du second célébraient une fête de famille. Les trois fils de madame Alain, ses deux filles, ses gendres, les petits-enfants, toute la tribu tenait dans cette chambre, sans compter trois ou quatre invitées, dont j'étais. Je vois la longue table, et la bonne femme au milieu, toute fière et radieuse. Comment les avons-nous connus? Je n'en sais rien; je me rappelle seulement que nous étions plus pauvres qu'eux et que le festin était splendide, avec l'oie aux marrons, les crêpes et le pain de beurre salé. Leur cidre me parut bien préférable au vin de Champagne, que je connaissais de réputation; il venait de Quimperlé en droite ligne, c'est-à-dire de leur pays. J'avais pour voisin de droite un de leurs compatriotes, sous-officier d'infanterie, aujourd'hui capitaine ou chef de bataillon: je l'ai revu.

Madame Alain était la veuve d'un ouvrier, d'un très-simple ouvrier qui travailla de ses mains tant qu'il eut assez de force: bonnête homme, rangé, économe, bien vu de tous ses voisins, sauf peut-être du cabaretier d'en bas. Il était occupé à cent pas de chez lui, chez un serrurier en boutique; jamais, en quarante ans de ménage, il ne prit un repas ou un verre de vin sans sa femme. On se quittait le matin, on se revoyait à dîner, on se retrouvait tous les soirs à l'heure du souper; et si dans l'entre-temps madame Alain s'ennuyait du cher homme, elle passait devant la boutique et lui disait bonjour du bout des doigts.

Le mari, si j'ai bonne mémoire, gagnait de trois à quatre francs par jour; la femme, rien; les enfants vinrent tôt, et la besogne ne manquait pas dans le ménage. Le peu qu'on épargna fut dévoré

à belles dents par la marmaille. Quand le père mourut, les cinq enfants étaient non-seulement élevés, mais casés. Garçons et filles passèrent par l'école gratuite et par l'apprentissage pour arriver à un honnête établissement. Christine Alain était couturière, elle épousa un Alsacien ; ils ont fait une bonne maison. Corentine piquait des gants, elle fit la conquête d'un coupeur habile ; ils fondèrent une fabrique rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur. Jules, le cadet, se faufila dans la librairie, et de commis devint patron. Le plus jeune, Léon, était marbrier ; il suivit l'école de dessin, se fit admettre aux Beaux-Arts, devint par son travail un bon sculpteur de deuxième ordre, plut à la fille de son propriétaire et l'épousa. L'aîné, qu'on désignait par le nom de famille, continua le métier de son père et resta garçon pour tenir compagnie à madame Alain. Cette petite chambre entre la rue et la cuisine était la sienne. De tous les fils Alain, c'est lui qui est resté le plus vivant dans ma mémoire. Je vois d'ici sa brave figure et sa main... quelle main ! Un étau ! Il était entiché de son droit d'aînesse et se faisait un point d'honneur de nourrir la mère à lui seul. La bonne femme avait une certaine déférence pour lui : n'était-il pas le chef de la famille ! Elle acceptait les petits présents de ses fils et de ses gendres, mais elle ne mangeait que le pain du bon Alain.

Dans les premiers jours de son veuvage, Léon, l'heureux sculpteur, la supplia d'accepter un logement chez lui. « Je vous remercie, mon fils, lui dit-elle, mais le bon Dieu m'a commise à la garde de tous les souvenirs qui sont ici. Je ne délogerai que pour aller rejoindre votre cher père. »

S'il faut tout dire, elle avait une sorte de vénération religieuse pour cet humble logis. Elle lui savait gré de tout le bonheur qu'elle avait eu ; elle en parlait comme un obligé de son bienfaiteur. « On ne saura jamais, disait-elle, quels services ce pauvre nid nous a rendus. Que les pauvres gens sont heureux lorsqu'ils trouvent un logement à bon marché au cœur d'une grande ville ! Notre loyer était de 120 francs au début ; il s'est élevé graduellement jusqu'à 250 ; mais il nous a épargné pour cent mille francs de peines et de soucis. Que serait-il arrivé de nous, s'il avait fallu nous installer hors barrière comme tant d'autres ! Le père m'aurait quittée tous les matins pour ne rentrer que le soir ; il aurait déjeuné au cabaret, Dieu sait avec qui ! et moi à la maison, toute seule. A quelle école aurais-je envoyé les enfants ! Comment aurais-je pu surveiller leur apprentissage ! Ils l'ont fait à deux pas d'ici, chez des patrons du quartier, et je me flatte de ne les avoir jamais perdus de vue. Aussi garçons et filles ont bien tourné, sans exception. Que le ciel ait pitié des pauvres apprenties qui vont travailler un jour à une lieue de la maman ! Et mes fils, pensez-vous

qu'ils auraient fait un aussi beau chemin si le chef-lieu de la famille avait été à Montrouge ou à Grenelle ! Ils ne se seraient pas détachés de nous, je le crois, car ils sont les meilleurs garçons du monde ; mais alors ils n'auraient pas vécu au sein des belles choses parisiennes ; ils n'auraient pas vu les musées, les spectacles, les beaux magasins, les toilettes élégantes, tout ce qui forme le goût, éveille l'imagination, en un mot, ce qui change quelquefois l'ouvrier en artiste. Voyez notre Léon ! de simple marbrier, il est devenu statuaire. A qui doit-il cette fortune ? Ni au père ni à moi, mais à la Providence qui nous permet de fonder notre famille dans ce milieu vivant et intelligent de Paris ! J'en ai connu beaucoup, des artistes, et des inventeurs, et des artisans du premier mérite, de ceux qui font la gloire et la richesse de l'industrie parisienne : c'étaient tous pauvres gens qui avaient eu le bonheur de se nicher à la source du vrai talent, comme nous. »

Assurément la bonne femme exagérait un peu les mérites de son logis. Elle oubliait, dans son enthousiasme, les dangers qu'elle avait courus, en élevant dans un espace si étroit cinq enfants, dont deux filles. Lorsqu'on touchait ce point délicat, elle répondait avec un loyal éclat de rire : « Bah ! le problème n'est pas plus difficile que celui du loup, de la chèvre et du chou ! »

Madame Alain n'avait pas seulement sa bonne part d'esprit naturel : elle s'exprimait encore en termes choisis : personne n'eût deviné en l'écoutant qu'elle ne savait ni lire ni écrire. Son mari, paraît-il, la surpassait en ignorance, car il parlait à peine le français. Ainsi, deux Bretons illettrés ont donné à leurs cinq enfants une instruction très-suffisante ; deux prolétaires, sans autre capital que leurs bras, ont fait souche de bourgeois et même d'artistes. Et ce phénomène, j'allais dire ce miracle de progrès social, s'est accompli dans cette mesure parisienne. Et les bénéficiaires de cet heureux changement se plaisent à déclarer que la mesure y est pour quelque chose ; ils bénissent le taudis à 250 francs par an qui leur a permis de s'élever, de se développer, de s'enrichir au centre de Paris.

Quand je repense à ces braves gens devant les ruines de leur vieux nid, je me demande si les rues insalubres, si les taudis étroits, si les allées obscures et les escaliers en colimaçon n'ont pas leur destinée et leur utilité dans le monde. Cette fange des pauvres quartiers, que l'on balaye dédaigneusement hors barrière, n'était-elle pas autrefois un engrais de civilisation ? Les plus beaux fruits de l'industrie parisienne ne sont-ils pas sortis de ce fumier ? Peut-être.

Je comprends le noble mépris d'une administration toute-puissante : il est clair que les logis à 250 francs font tache au milieu

d'une ville aussi majestueuse que Paris. Mais nous avons des travailleurs qui gagnent peu, et je me demande sous quel toit ils abriteront leurs têtes quand le Paris des rêves municipaux sera fini. On les chasse du centre à la circonférence; mais la circonférence a sa coquetterie; elle aussi se couvre de palais. Il faudra donc que l'ouvrier s'établisse en rase campagne, loin, très-loin de son travail, et qu'il fasse un voyage tous les matins pour se rendre à l'atelier, un voyage tous les soirs pour revenir à la maison. Y reviendra-t-il tous les soirs? Sera-t-il puissamment attiré vers cette demeure lointaine, presque inconnue, où l'on n'entre que pour fermer les yeux, d'où l'on sort les yeux à peine ouverts? Certes, il y viendra, s'il y est attendu par sa famille. Reste à savoir si les ouvriers de l'avenir se marieront comme ceux d'autrefois. Est-ce la peine? On a si peu de temps pour jouir les uns des autres! Et puis, les distractions ne manquent pas au cœur de Paris. Sur les ruines de ces humbles maisons, il s'élève des paradis artificiels, à l'usage du travailleur en blouse. Cent billards, dix mille becs de gaz, des dorures, des glaces, des chansonnettes, que sais-je? Et plus le logement, cette arche sainte de la famille, devient inabordable au pauvre monde, plus les plaisirs malins se vendent bon marché.

Pauvre maison de madame Alain! Humble ébelle de Jacob où tant de prolétaires ont monté pour s'élever à la bourgeoisie, je veux te regarder une dernière fois et graver tes raines respectables dans un petit coin de ma mémoire!

Putata!

— Allez-vous-en! Vous voulez donc vous faire écraser, imbécile!

L'imbécile, c'était moi; le plâtre et les moellons avaient roulé jusqu'à mes pieds, et le vieux mur taché de roses vertes n'existait plus.

LA MODE ET LA PARISIENNE

PAR

Madame Emmeline RAYMOND

Il serait difficile de séparer ces deux mots : la Mode et la Parisienne; ils se complètent l'un par l'autre et n'auraient plus qu'un sens tronqué si l'on s'avisaient de les isoler. On ne saurait étudier Paris sans reconnaître que les goûts et les caprices féminins ont contribué pour une large part à la suprématie qu'exerce cette ville sur le monde entier; dans Paris, la moitié de la population féminine vit par la mode, l'autre moitié pour la mode; la première impose à toutes les femmes de la terre les créations de son industrie, la deuxième vient en aide à ce despotisme, le fortifie et le consacre, uniquement en prononçant ces mots qui n'offrent pourtant aucun sens appréciable : C'est la mode!

Ainsi appuyées les unes par les autres, les femmes de Paris ont réalisé le rêve inutilement poursuivi par tous les conquérants; elles ont soumis l'univers et le gouvernement au gré des caprices les plus bizarres; elles tiennent en leurs mains plus que la vie, c'est-à-dire la beauté de toutes les femmes du globe; on attend leurs décrets pour oser être belle, et l'on s'y soumet, même quand ils commandent d'être laide; les préférences et les répugnances, l'initiative, l'appréciation personnelle, tout est abdiqué, tout s'efface, tout disparaît devant cette souveraine absolue qui s'appelle la Mode; elle a réussi non-seulement à soumettre les volontés en les réduisant à la passivité, mais, ce qui est plus rare et plus difficile, à dompter les esprits; ceux-ci ne perçoivent plus le sens réel des choses, ni leur rapport avec les mots, et se prêtent complaisamment à en intervertir les acceptions. Le beau et le laid n'existent pas ou, pour parler plus exactement, existent seulement de par la volonté de la Mode; ce qu'elle impose est toujours beau, ce qu'elle repousse est toujours laid, et nul ne s'avise de reviser, ni même de discuter ses arrêts; la Mode exerce à Paris, depuis plusieurs siècles, un pouvoir absolu qui rayonne sur le monde entier; ce fait est indiscutable, cet empire ne peut être nié, mais la cause de ce servage volontaire demeure à peu près inconnu; le pouvoir de la Mode est accepté, non parce qu'il

ne permet pas la discussion, mais parce qu'il ne la comporte pas.

Interroger sur son origine les esprits les plus divers; peu d'entre eux consentiraient à s'occuper de ce problème singulier, mais l'élite à leurs yeux. Pressé de répondre, pris au dépourvu, chacun donnerait une explication qui révélerait probablement quelques traits de son caractère, mais ne serait guère applicable au sujet mis en discussion.

L'héctier du Chauvin, qui fredonne encore à ses moments perdus quelques-uns des couplets dont les rimes sonores fondèrent la gloire d'Eugène Scribe, résoudre le problème à sa façon; il affirmerait que les Français ont été destinés de toute éternité à subjuguier les nations étrangères, et que la Française, en imposant la mode qui lui convient, remplit le rôle qui lui a été dévolu par la Providence.

L'industriel répondrait, avec une lourde fatuité, que la mode française s'impose de par la supériorité de l'industrie française.

Le philosophe (s'il consentait à parler) dirait que l'empire de la Mode est accepté parce qu'il s'appuie sur un défaut et une aspiration que contiennent tous les coeurs humains, c'est-à-dire sur la vanité et sur un insatiable besoin de changement. S'il tenait ce langage, il pourrait bien approcher de la vérité: Ce n'est pas parce que la mode nouvelle leur sied mieux, que les femmes se hâtent d'abandonner la mode ancienne; si elles rejettent celle-ci, si elles adoptent celle-là, c'est surtout parce que le changement implique la dépense, parce que la dépense implique (souvent bien à tort) la richesse; la mode nouvelle représente le renouvellement de vêtements coûteux; il ne faut pas chercher ailleurs le motif de l'empressement que manifestent toutes les femmes, dès qu'il s'agit d'adhérer à l'une des révolutions de la Mode.

Le besoin de changement n'est pas moins incontestable. Quand une femme est jeune, elle espère s'embellir en variant ses atours; quand elle n'est plus jeune, c'est bien pis, car elle poursuit un résultat qui la fuit, sans décourager sa poursuite; de même que les malades dont l'incurabilité est manifeste espèrent et cherchent l'amélioration dans le changement, se vouent à toutes les médecines, se confient à tous les médecins, essayent de tous les climats pour enrayer les progrès de l'inévitable mort, les femmes qui ne sont plus jeunes adoptent avec frénésie tous les changements d'ajustements, pour conjurer ce spectre hideux à leurs yeux, qui s'appelle la vieillesse, et qui dresse derrière elles, et projeté sur leur miroir une ombre blême et épouvantable; elles ne s'arrêtent pas même à cette pensée que le changement pourrait bien n'être que l'une des formes de l'aggravation.

... Le changement perpétuel, c'est l'espérance toujours remis-



TYPE PARISIEN
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. BOETZEL.



sante... Qui sait! La mode nouvelle va peut-être modifier l'aspect de ce visage fatigué; cette coiffure cache par sa disposition une place dénudée dans la chevelure... Oui, mais elle découvre les tempes flétries, mais elle laisse sans protection, elle livre à tous les regards l'ovale d'un visage dont les années ont, hélas! altéré la pureté de lignes.. Qu'importe! On s'en apercevra demain, quand la Mode aura autorisé un nouveau changement, aujourd'hui on a l'espérance de se faire voir sous un aspect plus favorable; cette espérance, toujours déçue, il est vrai, mais toujours renaissante, nous explique pourquoi les femmes qui ne sont plus jeunes recommencent sans cesse des tentatives qui, par leur résultat négatif, laissent bien loin derrière elles les travaux de Sisyphe de mythologique mémoire, et pourquoi elles composent le plus docile, le plus zélé de tous les troupeaux régis par la baguette de la Mode.

Le philosophe qui a consenti à donner l'explication que l'on sollicitait de lui a jeté, il faut en convenir, quelques lumières sur l'origine du despotisme exercé par la Mode; mais il ne vous a pas dit pourquoi celle-ci est française plutôt que russe, allemande ou anglaise. Nous allons essayer de combler cette lacune. La mode est française simplement parce qu'elle ne saurait se passer du concours de la *Parisienne*, produit étrange, dû à la combinaison de des éléments les plus disparates, échappant à l'analyse la plus patiente par la multiplicité, par le fréquent antagonisme des causes considérables et futiles qui ont concouru à sa formation. De même que les plus belles fleurs ne sauraient croître sur une terre pure et saine, et s'assimilent, dans un engrais infâme, les sucres destinés à augmenter leur éclat, la Parisienne procède du mal et du bien, de l'égoïsme et du dévouement, de l'esprit et de la sottise, de la crédulité niaise et du scepticisme absolu, de l'ignorance la plus ridicule et de l'intuition de toutes les sciences, dont les couches superposées depuis une longue succession d'années composent le terrain parisien. Sol unique en ce monde, et qui ne pouvait manquer de donner un produit unique d'autant plus étrange, que la différence des types est due, non à la variété des traits, mais seulement à la diversité des doses. Chaque Parisienne est un composé des mêmes éléments, sur quelque degré que l'on choisisse un sujet d'observation; seulement la niaiserie domine ici, sans exclure complètement, chose rare, une certaine variété d'intelligence qui domine là-bas. A certaines heures, en certaines circonstances, il n'est point de Parisienne qui ne donne un démenti au jugement que l'on aura porté sur elle, quelle que soit d'ailleurs la teneur de ce jugement; la plus fantasque découvrira soudainement en elle des trésors de logique, la plus méchante

PARIS. — LA VIE

...-selle à manger bien décorée, mais maintenue glaciale
... l'économie, la maîtresse de la maison mesure l'insuffi-
... aux domestiques, et rêve de faire ajouter un
... à la dentelle à la robe de velours qu'on lui prépare.

... et la parcimonie, qui semblent devoir se livrer un
... combat, sont, au contraire, dans l'existence d'une Pari-
... deux forces équilibrées, soumises et marchant d'un pas
... avec le but qui leur est assigné... Il faut *paraître*, dit
... à peu de frais, ajoute l'autre... Et il n'est point de *cap-
... que l'on ne se fasse mutuellement pour obtenir ce résul-
... Grâce à ce système de pondération, le cercle d'une
... par sang manque souvent d'homogénéité, car il se
... seulement de personnages agréables, mais encore
... utiles. On y rencontre parfois des individus inconnus
... timidement à la place qu'on leur désigne. « Qui
... » On prononce un nom à mi-voix, et l'on change subite-
... conversation; s'il était donné de creuser un peu la situa-
... apprendrait que l'inconnu admis au dîner que l'on offre
... ou seize convives est le fils ou le frère d'une habilleuse
... dont la protection a valu, vaut ou vaudra quelques
... gestalts pour le théâtre. C'est la parcimonie qui a imposé
... à la vanité en lui démontrant que les loges et les
... coûtent fort cher, et que l'on enchaînait cet individu par
... de la reconnaissance en l'admettant à figurer dans une
... plus élevée que la sienne sur l'échelle sociale. Que sa
... vienne à perdre les fonctions qu'elle remplit... Il dispa-
... rait, rejeté par-dessus bord dans les flots de l'océan
... car rien n'est comparable à la dextérité avec laquelle une
... sienne sait rompre les rapports qui lui sont devenus inutiles
... sur les relations qu'elle convoite; dans l'une et l'autre de ces
... tions elle n'est retenue par aucun scrupule de générosité ou
... rié, la générosité étant d'avance vaincue par la parcimonie,
... fierté étant incompatible avec la vanité.*

Parisienne possède l'organisation exceptionnelle qui était
pensable au missionnaire de la mode; elle sait observer et

La ressemblance est plus aisée à obtenir par l'exagération que par l'exactitude, et quand on ne peut indiquer tous les traits d'un modèle, on copie ceux qui composent le caractère général de la physionomie ; il serait injuste de ne point atténuer par la réflexion quelques-unes des lignes de cette brève esquisse et de ne point ajouter que la Parisienne a autant de mobilité dans le caractère que dans la physionomie ; elle peut être, et simultanément, plus égoïste et plus généreuse qu'aucune autre femme... Et pour terminer, disons que c'est justement cette variété d'aptitudes qui constitue sa supériorité ; en elle, le clavier des sentiments est complet ; quelques touches, il est vrai, sont rarement effleurées, mais elles existent et peuvent rendre, à l'occasion, le son qu'on leur demande.

LES TYPES PARISIENS. — LES CLUBS

PAR

Ch. YRIARTE

I

La ligne droite a tué le pittoresque et l'imprévu. La rue de Rivoli est un symbole, une rue neuve, longue, large, froide, que parcourent des gens bien mis, gourmés et froids comme elle. Le Paris d'hier avait encore sa Cour des Miracles, dont nous avons connu les habitants bariolés ; on vient de l'exproprier pour cause d'utilité publique.

Plus de loques colorées, plus de chansons extravagantes et de discours extraordinaires. Les dentistes en plein air, les musiciens ambulants, les chiffonniers philosophes, les bâtonnistes, les hercules du Nord, les vieilles, les débitantes de serpents mal portants et les montreurs de phoques qui disaient « papa » ont émigré. La rue n'existait qu'à Paris, et la rue agonise, c'est le règne des boulevards et l'avènement des grandes artères ; ils ont pros crit le carrefour et la paisible impasse où se réfugiaient les bohémiens du faubourg Antoine, qui disaient la bonne aventure aux sâneurs naïfs, les marchands de vulnéraire suisse, et ces Turcs

Au milieu de tout ce bruit, de ce va-et-vient, de ce tourbillon, circulent quelques types, points colorés et chatoyants dans cette mer d'habits noirs aux flots pressés. Ils représentent le peu de fantaisie et d'imprévu qui nous reste. C'est un chiffon, sans doute, un oripeau, une loque, mais au moins c'est une loque colorée, un point pourpre, violet, vert, bleu, jaune, qui éclate au milieu de nos tristes livrées et fait des plans au tableau.

Nos pères avaient Chodruc-Duclos et les Galènes de Bois, nous, nous avons eu le Carré Marigny et Pradier le bâtonniste. Sur la place de la Bourse, trônait Mangin, au carrefour de l'Observatoire « *L'homme au parapluie* », un colosse aviné, à la voix retentissante, qui enlevait des pavés avec ses dents, et, pendant les entr'actes, troublait de ses chants les méditations d'Arago et faisait le désespoir des calculateurs du Bureau des longitudes.

« *L'homme au lièvre* », un mongiek mélancolique et résigné, apprenait à son timide quadrupède à sauter pour la France et à faire le coup de feu, et « *L'homme orchestre* », hérissé de sonnettes, de cymbales, de triangles, coiffé d'un chapeau chinois, habillé d'une grosse caisse, jouait du violon dans la grande avenue des Champs-Élysées.

Kasargian l'Arménien est mort aussi, mais hier encore, le doux Kasargian, vêtu de la longue gandourah et du pantalon turc, venait traîner ses sandales dans la grande salle de la Bibliothèque royale. Pendant vingt-deux ans, tous les jours il vint sommeiller sur son dictionnaire, assis à côté du conservateur.

Un palais de fer et de cristal remplace le piler des halles, et Paul Niquet n'est plus ; Liard est allé où va toute chose, et nous n'avons plus de *chiffonnier philosophe*. Aux premières lueurs du matin, celui-là venait contempler l'arrivée des choux et l'entrée du cresson de fontaine sous les auvents des halles pour réciter aux marchands intrigués les plus beaux vers de Virgile ou d'Horace : il parlait de la traîche vallée de Tempé aux cultivateurs de Cléchy et aux marchands de navets de la plaine des Cabillons, qui ouvraient de grands yeux à son « *Felix qui potuit* », et au « *Rus, quando te aspiciam* ». Où trouver aujourd'hui un sergent de ville inoffensif et serein qui sourrait à ces classiques divagations tant admirées de notre jeune âge ?

Tout cela était hier et tout cela n'est plus ; il nous reste le *Mario*, qui a fait de la Cour des Fontaines son quartier général, et planté entre deux pavés son étendard représentant deux têtes : « Avant — Après ». Avant, le crâne est nu comme la main ; après l'usage du fameux spécifique, qui ne coûte que deux sous, une longue chevelure, qui a pousse comme en un rêve, orne ce chef saguère avec de tous tufes capillaires, et pour entraîner les



A. J. Sotain

UN PERSAN A PARIS
Dessin de M. YRIARTE, gravé par M. SOTAIX.



.

.

.

.

.

masses, le Marin déroule avec orgueil ses longs cheveux à lui qui retombent jusqu'à sa ceinture.

Chicard, le dernier des jeunes, tourne encore la corde pour faire sauter les petites filles dans la grande allée des Tuileries, uniquement dans le naïf dessin d'avoir un sourire de leurs mères, qui ne se doutent pas que cet ami des enfants est l'ancien cavalier des Frisette et de la Rose Pompon d'autrefois; et le soir, aux mille feux du gaz, dans le jardin Mabille, orné de son pantalon de nankin, de son habit bleu à boutons d'or, chaussé de ses escarpins vernis, Chicard, éternellement jeune, fait vis-à-vis à des personnes vives et légères qui n'ont rien de l'ingénuité de l'enfance.

Nous avons de tout ici, et le vrai Parisien connaît ses types et les sime; il y a des princes comme *le Persan*, des musiciens ambulants comme *l'homme à la vielle*, des flâneurs comme *l'homme sans chapeau*, des bouquetières comme *Isabelle*, membre de l'Escalier du Jockey-Club. Qu'un cavalier passe toujours à la même heure, par le même chemin, monté sur le même cheval, huit jours après le cavalier est classé, étiqueté, il a un nom inventé par ce tout le monde qui a plus d'esprit que Voltaire, et devient un type qui nous appartient.

Le Persan est, dit-on, un prince; Méry l'appelait Abbas Mirza sur la foi de je ne sais quel renseignement vague. Ce mystérieux Oriental a le don d'ubiquité; on le voit à la fois à l'Opéra, où il sommeille dans sa stalle, au balcon des Italiens au troisième fauteuil de gauche; il est depuis vingt ans le génie familier des théâtres lyriques, il leur consacre chaque soir quelques heures de son sommeil. Il est doux, élégant, soigné, sa mélancolie prend des airs de résignation. Son pied est un miracle de petitesse, sa main est un chef-d'œuvre, sa grande gandourah noire est du drap le plus raffiné, son pantalon est bleu clair et retombe sur le pied imperceptible qu'il recouvre presque en entier; la barbe est blanche comme la neige, d'une finesse et d'un soyeux qui rappelle la soie floche. A-t-il des cheveux! qui le dira! son crâne est-il poli comme l'ivoire ou de longues boucles abritent-elles ce front sénile! Les Persans n'ôtent point leur bonnet, et l'astrakan d'Abbas-Mirza, qui monte jusqu'à la nuque et recouvre jusqu'aux blancs sourcils, semble scellé sur sa tête.

Quel âge a ce mystérieux personnage! Il nous a paru avoir soixante-dix ans quand, tout enfant, nous le vîmes pour la première fois dans sa stalle à l'Opéra; aujourd'hui il n'a plus d'âge et n'est pas plus vieux qu'alors. Depuis vingt ans, avec une régularité que rien n'a pu troubler, il arrive lentement dans les coulisses, tend la main à l'ouvreuse qui lui offre la lorgnette, il s'assied,

écoute, sommeille, ne lorgne point la salle, ne s'inquiète ni des voisins ni des jolies voisines, et quand le rideau baisse, il descend en frôlant les murs; un coupé d'une tenue sévère et un valet de pied qui parle anglais l'attendent à la porte du théâtre.

Parfois le Persan a soif; il fait un signe et manifeste soudain son désir, l'ouvreuse comprend, on apporte une glace. Abbas fouille dans sa gandourah, en sort un petit étui de velours vert, y prend une cuiller d'or, déguste sa pistache ou son sorbet, essue délicatement le petit bijou et revient à ses rêveries.

Voilà tout ce qu'on sait du mystérieux personnage : son valet de pied est Anglais, son secrétaire est Anglais, son concierge est Anglais. Il circule dans la foule comme un spectre. Il a un coupé pour l'hiver, une victoria pour l'été; il est précieux, élégant, d'une douceur parfaite. Le reste est mystère et on a épuisé toutes les conjectures.

L'homme sans chapeau marche à pas pressés et traverse les foules; il voit tout et s'enquiert de tout; il est grand amateur des fêtes publiques et on le voit aux quatre points de l'horizon; au Champ de Mars, à la barrière du Trône, aux Tuileries. Son crâne poli fait un point lumineux dans cette mer de chapeaux noirs. Il est blond ardent, son teint est clair et limpide, sa barbe en éventail est soigneusement peignée. C'est un homme de tenue, tout de noir vêtu; il porte presque toujours l'habit. Il ressemble à tout le monde, rien ne le distinguerait du commun des martyrs s'il circulait la tête couverte, mais il a horreur du chapeau. Que ce soit casquette, sombrero, casque, gibus, melon ou tudor, aucune coiffure ne trouve grâce devant ses yeux, et c'est par là qu'il est un type.

Tout-à-la-boutonnière est l'œuvre des Parisiens, des élégants, des sportmen, des jeunes-frances, des lions, des dandys, et chacun de ces messieurs la considère un peu comme son élève. Madrid, Vienne, Florence, Londres, Pétersbourg, Stamboul et Berlin connaissent Isabelle; on n'est rien si on ne la salue pas un ou deux boutons de rose dès qu'elle vous voit, elle ne vient pas passer un bouton de rose à votre boutonnière. Quelques célébrités du Jockey la tutoient, voilà le grand genre, ce qui est du dernier bien. On a conspiré contre Isabelle, et Isabelle a gardé son tonneau de velours sur le perron du Jockey; il est venu de la forêt Noire des Isabelle de Carthage, il en est venu de la Closerie des Lilas et des Balthazars, ce n'était plus Isabelle. On ne se fait point en un jour aux exigences du monde parisien. La boutonnière du Jockey sait ce que veut le comte et ceux de nos gentlemen; elle sait que le comte aime le canot, le baron que le baton veut une rosette, que le marquis n'ose pas se louer, qu'il faut porter rue de l'Arcade, qu'il

n'aime point à cacher sa resotte d'officier avec un bouton de rose et que la fleur des champs ne brille point à sa boutonnière.

Isabelle flatte nos penchants, nos manies, parle à celui-ci de son écurie, à celui-là de sa danseuse, s'enquiert des tableaux que le prince vient d'acheter, des armes rares qu'a découvertes le duc, caresse les tics et les faiblesses et ne commet jamais une erreur. Elle a des petits raffinements, des intentions tout à fait délicates : elle souhaite la fête à celui-ci, fleurit la favorite de celui-là, s'enquiert à domicile de la santé d'un troisième. Isabelle sait bien des petits secrets, et si elle écrivait ses mémoires, Dieu sait ce qu'elle pourrait dire ! On ne se gêne point avec elle ; la bouquetière entre dans le grand Seize de la Maison-d'Or ou dans les cabinets du café Anglais et vous offre ses roses au dessert ; elle plante un camélia dans les cheveux d'une brune, un bluets derrière l'oreille d'une blonde et se sauve sans attendre sa récompense. C'est une fine personne, mademoiselle Isabelle : on lui rend au centuple ses galanteries fleuries ; on lui demande de mettre un louis dans votre jeu, et elle partage la bonne fortune des joueurs sans courir la chance de la mauvaise.

A Chantilly, à Vincennes, à la Marche, au bois de Boulogne, elle entre au pesage, gravit l'escalier qui mène à la tribune du Jockey, complimente le vainqueur dont elle portera demain les couleurs. Le Jockey-Club, Crockford-Club et Reform-Club la connaissent ; elle est du Derby, on la voit à Epsom, à Bade, au champ de course d'Ellisheim, à Trouville, à Deauville, partout. Je l'ai vue mettre un œillet blanc à la boutonnière du roi de Prusse, une rose à celle de M. de Bismark, et une pensée à celle de M. de Roon.

A Paris, elle se tient, les jours d'opéra, dans la grande salle d'attente, coquettement encapuchonnée, et chacun de ces messieurs lui adresse un sourire et un mot d'amitié. On la dit riche, c'est possible, je ne dis pas non, et il n'est pas invraisemblable qu'elle soit portée sur le testament de quelque grand seigneur ; mais, en attendant, elle se tient encore sur le palier du Jockey-Club, dans son petit fourreau de velours Pompadour, jusqu'au jour où elle aura un huit-ressorts.

II

Vous êtes étranger et vous voulez qu'on vous donne une formule facile pour reconnaître à quelle couche sociale appartientent les Parisiens du grand monde ? Isabelle est aussi ferrée que nous sur les nuances, Elle vous dira que la grande aristocratie historique fait partie du « Cercle de l'Union » et du « Cercle Agricole, »

que la noblesse de l'Empire est du « Jockey » et du « Cercle Impérial », les hauts industriels sont aux « Chemins de Fer » avec les agents de change, les grands ingénieurs et les membres de conseils d'administration; les très-jeunes gens riches et aimant le plaisir sont du « Baby », petit cercle de la rue Royale; les très-jeunes sportmen sont du « Sporting », ceux qui se piquent de dilettantisme vont à « l'Union artistique », les vieux généraux en retraite et les anciens banquiers font le whist au boulevard Montmartre « aux Ganaches »; les joueurs vont « aux Américains », les chasseurs « A Saint-Hubert », les notaires, les boursiers et les bons bourgeois au « Cercle des Arts » de la rue de Choiseul.

Voilà comment Paris se divise, et tous les types ne sont pas dans la rue. Que de manies singulières, que de curieux caractères, que d'histoires et d'anecdotes extravagantes! Il y a des paris impossibles, des romans aussi vrais qu'imraisemblables, des fantaisies étranges. Les salons de nos cercles sont le rendez-vous des excentriques de tous les pays, des diplomates de toutes les puissances, des élégances et des richesses du monde entier, et, s'il vous était donné de pénétrer dans la salle à manger de *l'Union*, à l'heure de la table, vous verriez réunies les aristocraties de toutes les nations parlant tous les idiomes de l'univers.

Les types du grand monde disparaissent aussi : nous n'avons plus lord Seymour l'idole des toulous, et l'élégant Dorsay, Romieu, le préfet de la Dordogne qui faisait de si bons tours, le petit Manteau-bleu qui distribuait des soupes aux indigents, le célèbre M. Hope qui aimait tant les violettes, M. Delessert avec son habit bleu et son cheval pie, le major Fraser avec son petit cheval noir, et le duc de Morny qui cachait un homme d'État sous le costume de flâneur parisien; mais il nous reste le docteur Véron, le bourgeois de Paris, dont on vante la cuisine et dont on imprime les menus — M. Auber, l'auteur du *Du domino noir*, ce spirituel vieillard que tous les Parisiens connaissent et qui, à quatre-vingt-cinq ans, est de toutes les fêtes et de tous les galas — madame la princesse de Metternich, qui peu à peu se fait type et dont on se montre, les jours de course, le hat à ressorts à crosse jaune portant la couronne fermée.

Le sceptre de la mode est tombé en qu'on n'ouille pas un Brunnel, pas un Dorsay pour donner le ton aux tailleurs, aux carrossiers, aux tapissiers. C'est un Russe qui fête le corps de ballet — un autre Russe réalise l'hôtel des Mille-et-une-Nuits, Bagateli — est à lord Hertford, un Anglais habite le plus bel hôtel du boulevard des Capucins, un Turc et un Polonais tiennent le haut bout à la table du whist, une Autrichienne dicte la forme des chapeaux, la longueur des jupes et leur ampleur, une Suisseuse tient le

sceptre de beauté, un Anglais donne le départ sur notre turf, un Russe fait nos ballets, Offenbach fait nos quadrilles, et Strauss, un Viennois, conduit notre orchestre. M. de Rothschild nous prête de l'argent, M. Hottinguer escompte nos billets, et les Parisiens de Paris, noyés dans l'immense océan, apparaissent si rares, que M. le baron Haussman les cherche encore.

LE BIBLIOPHILE

PAR

Jules JANIN

Je vois d'ici, les grands jours de 1867, à peine ouverts, arriver, du fond de la Hollande ou d'un cottage anglais, voire d'un château allemand, l'ami des livres; et déjà, dans son chemin : « Plaise aux dieux, se dit-il, que, parmi ces merveilles de la force, on ait réservé une place à part aux miracles de l'intelligence ! A coup sûr, la vapeur sera reine et maîtresse en ce palais de féeries, mais on n'aura pas oublié, je l'espère, ces belles œuvres de l'esprit humain, qui remontent aux Incunables de la typographie, et qui portent encore la trace éloquente et studieuse des critiques de la Renaissance. Erasme et Lascaris, Turnébe et Badius, Henri Estienne et Casaubon, ces maîtres, qui s'étaient mis au service des grands imprimeurs, ont bien mérité d'être représentés dans ce rendez-vous du monde, à côté des diamants de la Couronne. Eh bien, nous verrons si nous possédons, dans notre humble bibliothèque, une œuvre qui soit digne de voir le jour de ces vœux sublimes ! » Ainsi parlant, le bibliophile étranger se rappelle, avec un sourire, les belles choses dont il est si fier, et qu'il ne donnerait pas pour un empire. Sur le rayon de ses romans de chevalerie, il revoit, ô gloire et bonheur ! la plupart des livres que possédait le chevalier de la *Triste Figure* : le *Saint-Gréal*, le *Merlin*, le *Roman de la Table ronde*, *Lancelot du Lac*, *Gérion le Courtois*, *Meliadus*, le *Tristan*, le *Turpin*, le *Fier à bras*, *Regnaud de Montauban*. — « Ces gens-là, se dit-il, désignant nos plus savants amateurs, ont négligé les romans de chevalerie; ils oublient les origines. Ils n'ont qu'à se bien tenir sur le terrain des *Amadis*. On

« Ce livre ! en pitié quand on songe qu'ils ont possédé le *Perceforest* de six tomes in-4° sur vélin, et qu'ils ont souffert que le *Perceforest* passât la mer ! »

Renté est revenu à des pensées plus modestes (la modestie étant une des vertus du bibliophile), notre homme, à son tour, va consacrer à quel est bien pauvre en éditions originales françaises. — « Mais ce n'a-je vécu, se dit-il, en l'an de grâce 1738, pendant les cinquante-neuf vacations de la vente du fameux comte d'Hoym, dont le nom sera célèbre éternellement ! Je vois d'ici l'hôtel de Longueville, dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, où cette illustre bibliothèque était exposée. O malheureux que je suis ! Pas un autre que moi n'eût possédé la collection du Dauphin, reliée en maroquin rouge par Boyet. J'aurais lutté de toutes mes forces pour obtenir un des livres que ce fameux amateur s'était procurés parmi les livres de Colbert, de Baluze et de Brochant. Que je serais donc riche aujourd'hui ! » Ce brave homme affolé du livre oubliait qu'aujourd'hui il serait mort.

Le bibliophile obéit uniquement à sa douce et chère passion. Il veut en rêve l'*Euripide* en lettres majuscules; le *Tite-Live* de Spire sur vélin; le *Virgile* et le *Martial* (1501); le *Dante* sur vélin; les rhéteurs grecs; l'*Hérodote* de la première édition, sur grand papier. C'est surtout le quinzième siècle qui l'attire au beau milieu du Paris de 1667. Un pareil homme est assez semblable à ce fils de roi qui voulait être consul. Il vit venir à lui un jeune homme qui lui offrit une boule d'or de la part de son père, en disant : « Mon père m'a chargé de donner cette boule au premier fou que je rencontrerais. Bien fou est celui qui peut être roi toute sa vie et qui se fait consul pour six mois. » Un exemple achevé du bibliophile est l'exemple de lord Spencer : il resta toute une année à Rome; il ne visita ni Saint-Pierre, ni le Colisée, ni le Vatican. Il ne s'occupa que des bonapartistes — et quand il eut trouvé le *Martial* de Sweynheym et Pannartz, de 1473, il s'en revint tout d'une traite à Londres, sans avoir rien vu de la Ville éternelle. Son cabinet, par longueur de temps, est devenu le plus rare cabinet de Londres. Ne niez pas. C'est une belle folie : elle est respectable, elle est innocente, elle indique une âme honnête, un esprit content. Aimer les livres, c'est renoncer au jeu, à la bonne chère, au luxe inutile, aux chevaux de courses, à l'ambition des sonnettes, aux tristes amours. Le bibliothécaire est à l'abri des tempêtes de la politique. Ses livres lui sont un rempart contre les boules qui frappent d'autre chambre. Il est maître, il est roi. Ne le troublez pas dans sa fête, et respectez sa joie intime. Apportez que, pour lui, sa folie n'est que sa folie. En vain M. Guibert de Vaux raconte à ce pauvre, parlant à ce pauvre, tout un peuple attentif

à ses fictions charmantes ou terribles, bien peu de gens sauraient aujourd'hui le nom de l'auteur des *Ruines de Babylone*, s'il n'avait pas laissé de très-beaux livres, entre autres : *l'Imitation de Jésus-Christ*, exemplaire offert au frère chartreux Laurence, « par son très-humble serviteur Pierre Corneille. » Laisser après soi un pareil livre orné d'un nom si rare et si glorieux, c'est toucher à l'immortalité. Les hommes de cette génération se rappellent encore les émotions de la vente Pixéricourt : tant de merveilles des Aldé, des Elzevir ou des Baskerville, pour lesquelles les peuples et les artistes les plus intelligents avaient dépensé tant de génie et de labeur. La Hollande et la Chine avaient fourni leur papier le plus rare; l'Angleterre et la France leurs meilleurs graveurs; la Russie et le Maroc leur cuir incomparable. Les plus habiles et les plus savants relieurs : Pasdeloup, Anguerrand, Thouvenin, qui régnait alors, Beauzonnet le nouveau venu; Capé et Duru, qui commençaient, avaient prodigué toutes les magnificences de leur art à ces beaux exemplaires, qui pouvaient lutter avec les livres de Samuel Bernard et de son fils. M. de Rieux, Zamet, d'Allancourt et le financier Mantaaron, le même à qui fut dédié *Cinna*, sur le refus de Louis XIII (ô triste avare, ignorant de l'honneur réservé aux poètes, qui redoutait les frais d'une dédicace!), avaient des livres en moins grand nombre et moins beaux que ce terrible M. de Pixéricourt. Nodier, qui l'honorait de ses conseils, avait fait pour Pixéricourt une devise égoïste et peu semblable à celle de Grolier, qui disait : *Pour moi et mes amis*.

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Le président Expilly, un grand amateur, avait écrit en latin que nous traduisons :

Mon héritier ne vendra pas
Ce livre, pour moi plein d'appas,
Dont ma maison est honorée,
Et vaut beaucoup par sa durée.

Chemin faisant, au plus beau moment de ses rêves, le bibliophile voit entrer dans le wagon qui l'emporte un petit homme, au regard très-éveillé, mais le front sérieux. Certes, un profond chagrin pèse en ce moment sur le front du nouveau venu; on reconnaît sa peine à son silence, et bientôt à son discours. Il s'était retiré de bonne heure, après avoir accompli sa tâche ici-bas. Ses amis, ses compagnons, ses livres, en un mot, l'avaient

étalagiste a vendu, pour un sou, la première lettre d'Améric Vespuce à Laurent de Médicis, ornée de la planche sur bois, représentant, au sommet, des sauvages nus, et, tout au bas, l'arrivée de la flotte en Amérique. On dirait que de cette gravure innocente est tirée *l'Africain* de Meyerbeer.

On ferait un gros tome des belles choses sauvegardées par les bouquinistes, propriétaires légitimes des parapets de la Seine, jusqu'au Pont Royal en passant par la Grève, où ces papiers imprimés se rappellent les poètes, les libraires et les livres, sans oublier les colporteurs, jetés aux flammes en ce lieu de perdition. Grâce aux chers bouquins (le mot soit pris en bonne part), qui vont disparaissant chaque jour de ces quais privés de leur gloire, le bibliophile était sûr de passer, pour peu que le ciel fût limpide et le soleil bienveillant, une heureuse, une charmante journée. Il se levait de bonne heure ; il prenait, à la hâte, son pain et son fruit de la matinée, et tout en bouquinant, il déjeunait :

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère !

O réunion sans égale de tous les produits de l'esprit humain, depuis les jours de Coster et de Gutenberg, inventeurs de l'imprimerie, au moment divin où le roi Louis XI, intelligent et terrible, achetait la première Bible de Faust, en le remerciant de cette immense découverte, exposée aux plus cruelles tyrannies de l'avenir ! Dans ces huit kilomètres de vieux livres, qui subissaient tous les dédains, tous les outrages, les chercheurs de trésors arrivaient parfois aux plus merveilleuses découvertes. En vain, la pluie et l'orage et l'émeute elle-même conspiraient contre cette innocente folie, il restait calme à son poste, et rien ne l'en pouvait distraire. Ainsi se passait la journée, et lorsqu'enfin l'heure de la retraite avait sonné, quand le bouquiniste remportait son étalage, et qu'absolument il fallait rentrer chez soi, le fureteur de livres s'en revenait, à pas comptés mais triomphants, dans son domicile ; et sa femme heureuse, et ses enfants contents battaient des mains à le revoir.

Son premier soin était de retirer précieusement de leur cachette, en secouant la poussière, les débris qu'il avait ramassés ; puis il dinait de peu, mais de bonne humeur, racontant à qui l'écoute ses bienheureuses découvertes. Le repas achevé, il rentrait dans la pièce que La Bruyère appelait une *lanncrie*, et là, seul avec sa passion, il collationnait ces feuilletés sauvés par son génie. Il effaçait de son mieux les mauvais plus et les tares, il essuyait ce naufragé plein de misère ; il devenait pour lui le plus simple et le meilleur

de tous les hôtes. « Reste ici, mon vieux poète; on va te placer sur ce rayon, mon grand historien. Salut à toi, ma comédie; à toi, salut, roman de nos beaux jours! »

Sur les quais ont été rencontrés, sans tunique et sans manteau, la *Danse aux Aveugles*, la *Chasse royale*, le *Discours merveilleux de la vie, Actions et déportements de Catherine de Médicis* (1650). Pour six sous qui lui restaient, Charles Nodier achetait le *Songes de Poliphile*, imprimé à Venise, chez les Alde, et le revendait cent trente-cinq francs. Les quais de Paris ont été longtemps le théâtre enchanté de ces drames et d'un intérêt incomparable. A chacune de ces découvertes, on eût dit que la Seine elle-même accueillait cette bonne fortune de son plus doux murmure. Mais aussi que de science à côté de tant de bonheur! Qui veut être un vrai chercheur de chefs-d'œuvre aura soin de se reconnaître en toutes ces marques si diverses : la *Fleur de lys*, de Nicolas Flamel; le *Chêne druidique*, de Robert Estienne, et la *Sphère*, d'Elzévir. De son côté, le marchand, averti par ses fautes mêmes, avait grand soin de se bien défendre. Il étudiait, tout à la fois, ses livres et les acheteurs. Il se tenait dans sa boutique abominable, où vous entriez à tâtons, cherchant une voie à travers ces murailles de choses brochées ou reliées. Toute la maison en était pleine, et, sitôt que vous portiez la main sur quelqu'un de ces échantillons qui formaient l'Ossa ou le Pelion de ce Capharnaüm, soudain ce vieux marchand de vieilles choses, cet Harpagon et ce Gobsec, semblable au *formica-leo* dans son entonnoir : « Non, non, s'écriait-il de sa voix aigre, je ne veux pas vendre aujourd'hui ce morceau qui vous plaît si fort. J'en ai besoin pour mes propres études. Revenez dans huit jours. » En même temps, le voilà qui pleure et se lamente : on le vole, on le trompe, on le dépouille. Hier encore, il a vendu pour rien les *Œuvres poétiques d'Amadis Jampy*, il a cédé pour un quart d'écu un volume dépareillé du *Cicéron*, de 1642, un volume, entendez-vous! Mais il est sûr que le gredin qui lui a acheté ce tome premier possédait déjà tous les autres. « J'en mourrai! disait-il, j'en mourrai! » Bref, il faut qu'il ait bien faim, ou qu'il ait grand'peur du propriétaire de sa maison pour céder le volume qui vous fait envie : un tome égaré de *Jansénius*, ce *Mars Gallicus*, pour lequel Richelieu fit mettre à la Bastille cet ami de Philippe IV, et Richelieu avait raison.

Hélas! le dernier bouquiniste a disparu de ce bas monde. Il mourut de chagrin et de regret d'avoir vendu sa boutique en bloc à M. Boulard. M. Boulard mourut à son tour, après avoir rempli de bouquins son hôtel du quai Voltaire et ses deux maisons de la rue de Tournon. Rappelons-nous aussi que l'épicier de Paris fut longtemps l'unique héritier des grandes bibliothèques du moyen

âge. À l'épicier revenaient de droit la théologie et l'histoire in-folio. Chez l'épicier, ou disparu sans espoir de retour, les chapitres qui manquent au Tite-Live, au Tacite, au Cicéron, et toutes les tragédies d'Ovide, l'auteur des *Tristes*. L'épicier faisait ses cornets avec nos incunables; il enveloppait son poivre et sa cannelle de ces livres imprimés sur bois, devenus si rares. Les guerres de religion, les guerres civiles, et surtout l'ignorance, autant de corniches pour l'épicier. La Révolution française abandonne au *Mortier d'Or*, à la *Gloche d'argent* les précieuses collections parées des couronnes et des chiffres de la noblesse égorgée, exilée et dépouillée. Hélas! ce fut seulement dans les années abominables de l'invasion que ces tomes splendides, dans le format superbe de l'in-folio et de l'in-quarto, ces Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Lobineau, Clément, dom Calmet, toute la congrégation de Saint-Maur attendant leur tour d'être nus en cornet, devinrent, pour les Anglais et les Allemands, nos vainqueurs, l'objet de leur culte. Ils entraient chez ces tristes marchands si dédaigneux de leur marchandise, et ils achetaient à tout prix leur dernière réserve. Ainsi furent sauvés, par nos amis les ennemis, tant d'autographes, de chartes, de parchemins précieux, tant de monuments de la science et du goût de nos anciens maîtres, tant de traités, de mémoires, de catalogues, de *bibliothèques*. Chargés de nos dépouilles opimes, ces savants porteurs d'épée étaient les bienvenus dans leur patrie et montraient avec orgueil tous les beaux livres qu'ils avaient ramassés chez nous. Les savants anglais, écossais, irlandais, saxons, autrichiens, les Russes eux-mêmes étaient tout charmés de ces belles et grandes choses ramassées sur les quais, dans les boutiques, le long des murs. Ils en tiraient cette conséquence honteuse pour nous, les vaincus de Waterloo, que nous avions renoncé, le même jour, à la victoire, à la poésie, à l'éloquence, à la jurisprudence, à la théologie, à l'histoire, à la liberté. Quelle plus triste oraison funèbre et quels gémissements parmi les nobles Parisiens qui, même au milieu de l'Empire et de ses tumultes, étaient restés fidèles au calme loisir de l'étude, à la science, à la contemplation.

Maia, Dieu soit loué! il n'est pas, chez nous, de défaite éternelle. En toute occasion, la France a repris sa revanche. A peine remplies de ses misères, et sitôt que le dernier ennemi eut franchi ce sol sacré pour la dernière fois, la France éprouva une immense honte, en songeant à toutes les fortunes qu'elle avait indignement gaspillées. Elle pleurait sur son musée, un brillant témoignage de ses victoires, dont les plus belles œuvres avaient été reprises, comme on reprend un jouet aux mains de l'enfant qui le veut briser. Elle regrettait ces beaux tomes de la bibliothèque nationale, ces livres sans prix qu'elle n'avait pas eu le

vous à la voir. A la même heure aussi apparaissaient, poussés par les vœux d'un conservateur, les grands bibliophiles de cette nation : attirés par la science et par l'argent, par tous les moyens des sciences exactes, patients, savants, ils recomposaient toutes ces bibliothèques dispersées. Certes, la tâche était impossible aux forces d'un seul homme ; elle devenait facile en la divisant. Aussi bien, chacun en prit sa part. Celui-ci n'en voulait qu'aux romans de chevalerie, et celui-là était attiré par le théâtre, uniquement. Les faits les charmèrent ce bel esprit ; les Latins ravissaient ce vieillard ; les Grecs plaisaient à ce vieux maître. Ils étaient servis, les uns et les autres, par des libraires savants et patients comme eux. Ils avaient pour les guider dans ce labyrinthe immense, un livre excellent, le manuel de M. Brunet. L'une de ces œuvres voisines des tables, qui ne se produisent pas deux fois dans un siècle. Ainsi se sont formés chez nous ces rares cabinets des plus beaux livres dont la renommée est si grande en toute l'Europe lettrée. On ne saurait trop vous louer, savants amis des livres, qui en avez tant arraché à une ruine inévitable. Votre nom restera, éternellement honoré, à côté des noms de Plutarque et de Cicéron, de Sénèque et de Montaigne, de Vossius et de Voltaire, d'Érasme et de Rabelais. Certes, vous partagerez la gloire et l'honneur de vos dignes prédécesseurs : de Thom. Colbert, comte d'Hoym, Gaignaut, La Valhière, Mac-Carthy.

Pour l'homme intelligent qui recherche avant tout l'honneur et la leçon des belles choses — qu'on de plus curieux que certains livres sauvés des révolutions par un grand miracle ? Où trouverez-vous une œuvre plus touchante que ces Évangiles envoyés par le roi enfermé dans la tour du Temple à madame de Tourzel ? Le roi dictait, le jeune dauphiné vivait, la reine signait ces pages funèbres, le dernier présent de la monarchie royale à la fidélité ! Voici, sur une étagère à part de la bibliothèque de Twickenham, nos regrets et nos amours, les *Hours* de Marie Stuart. Le pape Pie V, l'oncle de la reine, avait envoyé à cette infortunée ce livre aux armes pontificales brodées en or. Sur le velours cramoisi, la victime d'Elisabeth à l'usage l'en prit avec tristesse de ses bijoux charmants. Ces Heures sont imprimées sur le velin et contiennent quarante gravures peintes en or et en couleur. Le livre était ouvert à la passion de Notre-Seigneur, peu d'instants avant que les satellites d'Elisabeth, au château de Fotheringhay, vussent prévenir la reine en deuil que le bourreau l'attendait sous ces voûtes. Elle pleurant à l'endroit même où le velin s'est replié, égrené de ses larmes brillantes. Soudain elle s'est relevée, elle a refermé le beau livre, elle en a fait présent à sa dame d'honneur. Qui de nous ne donnerait pas une part de son héritage futur, pour posséder ce cher bonnet témoin ?

Ces Heures, à l'usage de reine, furent achevées à Paris, le XVI septembre mil CCCCLXXX. et XVII, par Simon Vostre.

La guirlande de Julie, en souvenir et pour le respect que nous portons à mademoiselle de Rambouillet, représente aussi un de ces livres qui valent leur pesant d'or. Jarry l'écrivit d'un bout à l'autre, sous la dictée des plus beaux esprits qui donnaient la grâce et le mouvement aux premiers jours du siècle de Louis XIV. Chaque madrigal était accompagné d'une charmante peinture. Ce chef-d'œuvre avait été imaginé par le savant Huet, évêque d'Avranches. Il fut exécuté aux frais de M. le duc de Montansier, le jour de la fête de Julie d'Angennes de Rambouillet. Et comme il y avait peu de roses et de jasmins au mois de décembre 1641, dans les jardins de la place royale, les poètes couvrirent de leurs plus belles fleurs ces quatre-vingt-dix feuillets de la plus belle galanterie. Après la mort de la duchesse de Montansier, *la Guirlande de Julie* appartient à sa fille, la duchesse d'Uzès. A la mort de la duchesse d'Uzès, ô misère ! ce beau livre fut vendu en vente publique et adjugé pour quinze louis d'or, au premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bourgogne, qui en fit hommage à Son Altesse Royale. Il appartient successivement à M. de Gaignières, à M. Crozat, au marquis de Courtauveau, au duc de La Vallière, à M. de Bure enfin. Puis, le respect des âges reprenant le dessus sur cet injuste oubli, *la Guirlande de Julie* est retournée, grâce à Dieu ! chez un duc d'Uzès. Colletet, Conrard, Chapelain, Desmarests, Godeau, Gombeau, Malleville, Racan sont les principaux auteurs de ce livre ingénieux et charmant.

En fait de curiosité, on peut signaler aussi l'unique exemplaire des *Sentiments de l'Académie à propos du Cid*, aux armes du cardinal de Richelieu. Vous le trouverez enfoui dans le trésor du comte de Lignerolles. *Trésor* est le mot. Ces grands possesseurs les cachent de leur mieux. On dirait qu'ils ont pris pour leur devise : *Odi profanum vulgus*. D'ailleurs, ces bibliothèques sont dispersées : les livres de M. Dutuit dans son château aux environs de Rome ; M. Yemenis à Lyon même ; au fond du Marais, ceux du baron Pichon. Peu de gens savent l'adresse de M. de Lignerolles. M. Cousin, mort naguère sans qu'on l'eût trop pleuré, n'ouvrait pas volontiers son cabinet tout rempli de merveilles. En revanche il les a laissées à cette heureuse bibliothèque de la Sorbonne, qui fut le dernier asile de M. de Lacombe. Ce riche et savant M. Brunet n'est pas tous les jours de bonne humeur ; M. Didot serait plus accessible, et encore ! on dirait volontiers que les uns et les autres se sont retranchés dans la tour de la librairie, où l'auteur des *Essais* cachait et retenait tous ses livres : « Le commerce des livres, disait Montaigne, me console en la vieillesse et

écoute, sommeille, ne lorgne point la salle, ne s'inquiète ni des voisins ni des jolis voisins, et quand le rideau baisse, il descend en frôlant les murs; un coupé d'une tenue sévère et un valet de pied qui parle anglais l'attendent à la porte du théâtre.

Parfois le Persan a soif; il fait un signe et manifeste soudain son désir, l'ouvreuse comprend, on apporte une glace. Abbas fouille dans sa gandourah, en sort un petit étui de velours vert, y prend une cuiller d'or, déguste sa pistache ou son sorbet, essuie délicatement le petit bijou et revient à ses rêveries.

Voilà tout ce qu'on sait du mystérieux personnage : son valet de pied est Anglais, son secrétaire est Anglais, son concierge est Anglais. Il circule dans la foule comme un spectre. Il a un coupé pour l'hiver, une victoria pour l'été; il est précieux, élégant, d'une douceur parfaite. Le reste est mystère et on a épuisé toutes les conjectures.

L'homme sans chapeau marche à pas pressés et traverse les foules; il voit tout et s'enquiert de tout; il est grand amateur des fêtes publiques et on le voit aux quatre points de l'horizon; au Champ de Mars, à la barrière du Trône, aux Tuileries. Son crâne poli fait un point lumineux dans cette mer de chapeaux noirs. Il est blond ardent, son teint est clair et limpide, sa barbe en éventail est soigneusement peignée. C'est un homme de tenue, tout de noir vêtu; il porte presque toujours l'habit. Il ressemble à tout le monde, rien ne le distinguerait du commun des martyrs s'il circulait la tête couverte, mais il a horreur du chapeau. Que ce soit casquette, sombrero, rasque, gibus, melon ou tudor, aucune coiffure ne trouve grâce devant ses yeux, et c'est par là qu'il est un type.

Isabelle la bouquetière est l'œuvre des Parisiens, des élégants, des sportmen, des jeunes-frances, des lions, des dandys, et chacun de ces messieurs la considère un peu comme son élève. Madrid, Vienne, Florence, Londres, Pétersbourg, Stamboul et Berlin connaissent Isabelle; on n'est rien si on ne la salue pas ou sa, dès qu'elle vous voit, elle ne vient pas passer un bouton de rose à votre boutonnière. Quelques célébrités du Jockey la tutoient, voilà le grand genre, ce qui est du dernier bien. On a conspiré contre Isabelle, et Isabelle a garbé son tonneau de velours sur le palier du Jockey; il est venu de la forêt Noire des Isabelle de centi-bande, il en est venu de la Closerie des Lilas et des Batignolles, ce n'était plus Isabelle. On ne se fait point en un jour aux exigences du monde parisien. La bouquetière du Jockey sait les tues et ceux de nos gentlemen; elle sait que le comte aime le canella blanc, que le baron veut une rose-thé, que le marquis consomme... et l'ouvriers qu'il lui porter rue de l'Arcade, qu'il

n'aime point à cacher sa rosette d'officier avec un bouton de rose et que la fleur des champs ne brille point à sa boutonnière.

Isabelle flatte nos penchants, nos manies, parle à celui-ci de son écurie, à celui-là de sa danseuse, s'enquiert des tableaux que le prince vient d'acheter, des armes rares qu'a découvertes le duc, caresse les tics et les faiblesses et ne commet jamais une erreur. Elle a des petits raffinements, des intentions tout à fait délicates : elle souhaite la fête à celui-ci, fleurit la favorite de celui-là, s'enquiert à domicile de la santé d'un troisième. Isabelle sait bien des petits secrets, et si elle écrivait ses mémoires, Dieu sait ce qu'elle pourrait dire ! On ne se gêne point avec elle ; la bouquetière entre dans le grand Seize de la Maison-d'Or ou dans les cabinets du café Anglais et vous offre ses roses au dessert ; elle plante un camélia dans les cheveux d'une brune, un bluets derrière l'oreille d'une blonde et se sauve sans attendre sa récompense. C'est une fine personne, mademoiselle Isabelle : on lui rend au centuple ses galanteries fleuries ; on lui demande de mettre un louis dans votre jeu, et elle partage la bonne fortune des joueurs sans courir la chance de la mauvaise.

A Chantilly, à Vincennes, à la Marche, au bois de Boulogne, elle entre au pesage, gravit l'escalier qui mène à la tribune du Jockey, complimente le vainqueur dont elle portera demain les couleurs. Le Jockey-Club, Crockford-Club et Reform-Club la connaissent ; elle est du Derby, on la voit à Epsom, à Bade, au champ de course d'Ellzheim, à Trouville, à Deauville, partout. Je l'ai vue mettre un gallet blanc à la boutonnière du roi de Prusse, une rose à celle de M. de Bismarck, et une pensée à celle de M. de Roon.

A Paris, elle se tient, les jours d'opéra, dans la grande salle d'attente, coquettement encapuchonné, et chacun de ces messieurs lui adresse un sourire et un mot d'amitié. On la dit riche, c'est possible, je ne dis pas non, et il n'est pas invraisemblable qu'elle soit portée sur le testament de quelque grand seigneur ; mais, en attendant, elle se tient encore sur le palier du Jockey-Club, dans son petit fourreau de velours Pompadour, jusqu'au jour où elle aura un huit-ressorts.

II

Vous êtes étranger et vous voulez qu'on vous donne une formule facile pour reconnaître à quelle couche sociale appartient le Parisien du grand monde ? Isabelle est aussi ferrée que nous sur les nuances, elle vous dira que la grande aristocratie historique fait partie du « Cercle de l'Union » et du « Cercle Agricole, »

que la noblesse de l'Empire est du « Jockey » et du « Cercle Impérial », les hauts industriels sont aux « Chemins de Fer » avec les agents de change, les grands ingénieurs et les membres de conseils d'administration; les très-jeunes gens riches et aimant le plaisir sont du « Baby », petit cercle de la rue Royale; les très-jeunes sportmen sont du « Sporting », ceux qui se piquent de dilettantisme vont à « l'Union artistique », les vieux généraux en retraite et les anciens banquiers font le whist au boulevard Montmartre « aux Ganaches »; les joueurs vont « aux Américains », les chasseurs « A Saint-Hubert », les notaires, les boursiers et les bons bourgeois au « Cercle des Arts » de la rue de Choiseul.

Voilà comment Paris se divise, et tous les types ne sont pas dans la rue. Que de manies singulières, que de curieux caractères, que d'histoires et d'anecdotes extravagantes! Il y a des paris impossibles, des romans aussi vrais qu'invraisemblables, des fantaisies étranges. Les salons de nos cercles sont le rendez-vous des excentriques de tous les pays, des diplomates de toutes les puissances, des élégances et des richesses du monde entier, et, s'il vous était donné de pénétrer dans la salle à manger de *l'Union*, à l'heure de la table, vous verriez réunies les aristocraties de toutes les nations parlant tous les idiomes de l'univers.

Les types du grand monde disparaissent aussi : nous n'avons plus lord Seymour l'idole des toulous, et l'élégant Dorsay, Romieu, le préfet de la Dordogne qui faisait de si bons tours, le petit Manteau-bleu qui distribuait des soupes aux indigents, le célèbre M. Hope qui aimait tant les violettes, M. Delessert avec son habit bleu et son cheval pie, le major Fraser avec son petit cheval noir, et le duc de Morny qui cachait un homme d'État sous le costume de flâneur parisien; mais il nous reste le docteur Véron, le bourgeois de Paris, dont on vante la cuisine et dont on imprime les menus, M. Auber, l'auteur du *Domino noir*, ce spirituel vieillard que tous les Parisiens connaissent et qui, à quatre-vingt-cinq ans, est de toutes les fêtes et de tous les galas, madame la princesse de Metternich, qui peu à peu se fait type et dont on se montre, les jours de course, le haut-dessort à caisse jaune portant la couronne fermée.

Le sceptre de la mode est tombé en quenouille, pas un Brummel, pas un Dorsay pour donner le ton aux tailleurs, aux carrossiers, aux tapissiers. C'est un Russe qui fête le corps de ballet, un autre Russe réalise l'hôtel des Mille-et-une-Nuits, Bagatell est à lord Hertford, un Anglais habite le plus bel hôtel du boulevard des Batignols, un Turc et un Polonais tiennent le haut bout à la table du whist, une Autrichienne dicte la forme des chapeaux, la longueur des jupes et leur ampleur, une Suisseuse tient le

ceptre de beauté, un Anglais donne le départ sur notre turf, un Russe fait nos ballets, Offenbach fait nos quadrilles, et Strauss, un Viennois, conduit notre orchestre. M. de Rothschild nous prête de l'argent, M. Hottinguer escompte nos billets, et les Parisiens de Paris, noyés dans l'immense océan, apparaissent si rares, que M. le baron Haussman les cherche encore.

LE BIBLIOPHILE

PAR

Jules JANIN

Je vois d'ici, les grands jours de 1867, à peine ouverts, arriver, du fond de la Hollande ou d'un cottage anglais, voire d'un château allemand, l'ami des livres; et déjà, dans son chemin : « Plaise aux dieux, se dit-il, que, parmi ces merveilles de la force, on ait réservé une place à part aux miracles de l'intelligence ! A coup sûr, la vapeur sera reine et maîtresse en ce palais de féeries, mais on n'aura pas oublié, je l'espère, ces belles œuvres de l'esprit humain, qui remontent aux Incunables de la typographie, et qui portent encore la trace éloquente et studieuse des critiques de la Renaissance. Erasme et Lascaris, Turnèbe et Badius, Henri Estienne et Casaubon, ces maîtres, qui s'étaient mis au service des grands imprimeurs, ont bien mérité d'être représentés dans ce rendez-vous du monde, à côté des diamants de la Couronne. Eh bien, nous verrons si nous possédons, dans notre humble bibliothèque, une œuvre qui soit digne de voir le jour de ces voûtes sublimes ! » Ainsi parlant, le bibliophile étranger se rappelle, avec un sourire, les belles choses dont il est si fier, et qu'il ne donnerait pas pour un empire. Sur le rayon de ses romans de chevalerie, il revoit, ô gloire et bonheur ! la plupart des livres que possédait le chevalier de la *Triste Figure* : le *Saint-Gréal*, le *Merlin*, le *Roman de la Table ronde*, *Lancelot du Lac*, *Gérion le Courtois*, *Méliadus*, le *Tristan*, le *Turpin*, le *Fier à bras*, *Regnaud de Montauban*. — « Ces gens-là, se dit-il, désignant nos plus savants amateurs, ont négligé les romans de chevalerie; ils oublient les origines. Ils n'ont qu'à se bien tenir sur le terrain des *Amadis*. On

les prend en pitié quand on songe qu'ils ont possédé le *Perceforest* en six tomes in-4° sur vélin, et qu'ils ont souffert que le *Perceforest* passât la mer!

Bientôt revenu à des pensées plus modestes (la modestie étant l'une des vertus du bibliophile), notre homme, à son tour, va convenir qu'il est bien pauvre en éditions originales françaises. — « Que n'ai-je vécu, se dit-il, en l'an de grâce 1738, pendant les cinquante-neuf vacations de la vente du fameux comte d'Hoym, dont le nom sera célèbre éternellement! Je vois d'ici l'hôtel de Longueville, dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, où cette illustre bibliothèque était exposée. O malheureux que je suis! Pas un autre que moi n'eût possédé la collection du Dauphin, reliée en maroquin rouge par Boyet. J'aurais lutté de toutes mes forces pour obtenir un des livres que ce fameux amateur s'était procurés parmi les livres de Colbert, de Baluze et de Brochant. Que je serais donc riche aujourd'hui! » Ce brave homme affolé du livre oublie qu'aujourd'hui il serait mort.

Le bibliophile obéit uniquement à sa douce et chère passion. Il voit en rêve l'*Énéide* en lettres majuscules; le *Tite-Live* de Spire sur velin; le *Virgile* et le *Martial* (1501); le *Dante* sur vélin; les rhéteurs grecs; l'*Hérodote* de la première édition, sur grand papier. C'est surtout le quinzième siècle qui l'attire au beau milieu du Paris de 1567. Un pareil homme est assez semblable à ce fils de roi qui voulait être consul. Il vit venir à lui un jeune homme qui lui offrit une boule d'or de la part de son père, en disant : « Mon père m'a chargé de donner cette boule au premier fou que je rencontrais. Bien fou est celui qui peut être roi toute sa vie et qui se fait consul pour six mois. » Un exemple achevé du bibliophile est l'exemple de lord Spencer : il resta toute une année à Rome; il ne visita ni Saint-Pierre, ni le Colisée, ni le Vatican. Il ne s'occupa que des bouquins; et quand il eut trouvé le *Martial* de Sweynheym et Pannartz, de 1473, il s'en revint tout d'une traite à Londres, sans avoir rien vu de la Ville éternelle. Son cabinet, par bon-heur de temps, est devenu le plus rare cabinet de Londres. Ne niez pas. C'est une belle folie : elle est respectable, elle est innocente, elle indique une âme honnête, un esprit content. Aimer les livres, c'est renoncer au jeu, à la bonne chère, au luxe inutile, aux chevaux de courses, à l'ambition des succès, aux tristes amours. Le bibliomane est à l'abri des tempêtes de la politique. Ses livres lui sont un rempart contre les fautes commises par d'autres. Il est maître, il est roi. Ne le troublez pas dans sa bibliothèque, respectez sa poche intime. Apportez que vous voudrez, mais ne le dérangez pas. En vain M. Guizot de France, ou le roi de France, juraient de le contenter, tout un peuple attentif

à ses fictions charmantes ou terribles, bien peu de gens sauraient aujourd'hui le nom de l'auteur des *Ruines de Babylone*, s'il n'avait pas laissé de très-beaux livres, entre autres : *l'Imitation de Jésus-Christ*, exemplaire offert au frère chartreux Laurence, « par son très-humble serviteur Pierre Corneille. » Laisser après soi un pareil livre orné d'un nom si rare et si glorieux, c'est toucher à l'immortalité. Les hommes de cette génération se rappellent encore les émotions de la vente Pixéricourt : tant de merveilles des Alde, des Elzevir ou des Baskerville, pour lesquelles les peuples et les artistes les plus intelligents avaient dépensé tant de génie et de labeur. La Hollande et la Chine avaient fourni leur papier le plus rare; l'Angleterre et la France leurs meilleurs graveurs; la Russie et le Maroc leur cuir incomparable. Les plus habiles et les plus savants relieurs : Pasdeloup, Anguerrand, Thouvenin, qui régnait alors, Beauzonnet le nouveau venu; Capé et Duru, qui commençaient, avaient prodigué toutes les magnificences de leur art à ces beaux exemplaires, qui pouvaient lutter avec les livres de Samuel Bernard et de son fils. M. de Rieux, Zamet, d'Allancourt et le financier Mantaaron, le même à qui fut dédié *Cinna*, sur le refus de Louis XIII (ô triste avare, ignorant de l'honneur réservé aux poètes, qui redoutait les frais d'une dédicace!), avaient des livres en moins grand nombre et moins beaux que ce terrible M. de Pixéricourt. Nodier, qui l'honorait de ses conseils, avait fait pour Pixéricourt une devise égoïste et peu semblable à celle de Grolier, qui disait : *Pour moi et mes amis*.

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Le président Expilly, un grand amateur, avait écrit en latin que nous traduisons :

Mon héritier ne verra pas
Ce livre, pour moi plein d'appas,
Dont ma maison est honorée,
Et vaut beaucoup par sa durée.

Chemin faisant, au plus beau moment de ses rêves, le bibliophile voit entrer dans le wagon qui l'emporte un petit homme, au regard très-éveillé, mais le front sérieux. Certes, un profond chagrin pèse en ce moment sur le front du nouveau venu : on reconnaît sa peine à son silence, et bientôt à son discours. Il s'était retiré de bonne heure, après avoir accompli sa tâche ici-bas. Ses amis, ses compagnons, ses livres, en un mot, l'avaient

suivi dans sa retraite. Il espérait vivre et mourir en paix avec ces associés de ses derniers jours. Un fils qu'il avait, un mauvais garnement d'enfant, l'avait forcé de se défaire, hélas! de sa bibliothèque entière. Il avait tout vendu : les poètes, les historiens, les dramatiques, les moralistes, même les épistolaires, en dépit de cette belle parole de Paul Manuce à son ami Codrus : « Qu'il est doux, disait-il, d'écrire à cœur ouvert, et de faire honnêtement, librement, son petit solécisme ! *O quam dulce est ad amicum quinon quærat nodum in scirpo, et apud quem possis interdum solvizare!* » On a beau dire que les grandes douleurs sont muettes, ce malheureux, dépouillé de son bien le plus cher, revenait toujours à sa plainte, à sa peine : « Hélas! disait-il, quand on songe que je possédais les Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne et de Bretagne, par Jean Froissard, imprimées, à Paris, chez Antoine Verard, en quatre tomes in-folio! Quand je revois, dans mes songes, ces exemplaires aux armes de Henri II, Henri III, Diane de Poitiers, du président de Thou et des seigneurs de la maison de d'Urfé, et que maintenant me voilà réduit à chercher dans la poudre des quais, sous la filtration des auvents, mal vêtus d'un parchemin gonflé par la pluie, un tas de livres plus semblables à des éponges qu'à des publications faites par des chrétiens qui se connaissaient, pourtant, dans l'art des filets, des rosaces, des coins, des bordures, des dentelles, des compartiments, des fermoirs! »

Telle était la plainte ingénue de cet infortuné; il ne pouvait pas se consoler de la perte de ses livres. Et maintenant, poussé par sa manie, il s'en allait retrouver les rivages de la Seine, et ces quais superbes, où tant de livres ont passé, ne laissant, après eux, que les regrets et les souvenirs. Tant pis pour qui se moque! On ne saurait trop déplorer la disparition, presque complète, de ces libraires à bon marché, vendeurs de fumée et d'espérance, amis des ruines, serviteurs des plus tristes débris, qui s'intitulaient, jadis, non pas sans orgueil, *étalagistes* et *bouquinistes*. L'étalagiste était le commencement du bouquiniste; il faisait ses premières armes sur le *terre-plein* du Pont-Neuf, aux pieds de la statue de Henri le Grand, qui semblait sourire à ces feuilles volantes, en souvenir des pamphlets et des chansons d'autrefois. L'étalagiste avait sa boutique au milieu de la rue, au seuil des maisons désertes, contre les murailles sans fenêtres et mal hantées. Qui voulait profiter de cette exposition primitive se tenait courbé comme un heur de palimpsestes, il avait de bons yeux, des mains crochues, une patience infatigable, et plus d'une fois, pour sa récompense, il rencontrait quelques-uns de ces feuillets introuvables qui tiennent leur place dans notre histoire littéraire. Un

étalagiste a vendu, pour un sou, la première lettre d'Améric Vesputce à Laurent de Médicis, ornée de la planche sur bois, représentant, au sommet, des sauvages nus, et, tout au bas, l'arrivée de la flotte en Amérique. On dirait que de cette gravure innocente est tirée *l'Africaine* de Meyerbeer.

On ferait un gros tome des belles choses sauvegardées par les bouquinistes, propriétaires légitimes des parapets de la Seine, jusqu'au Pont Royal en passant par la Grève, où ces papiers imprimés se rappellent les poètes, les libraires et les livres, sans oublier les colporteurs, jetés aux flammes en ce lieu de perdition. Grâce aux chers bouquins (le mot soit pris en bonne part), qui vont disparaissant chaque jour de ces quais privés de leur gloire, le bibliophile était sûr de passer, pour peu que le ciel fût limpide et le soleil bienveillant, une heureuse, une charmante journée. Il se levait de bonne heure; il prenait, à la hâte, son pain et son fruit de la matinée, et tout en bouquinant, il déjeunait :

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère!

O réunion sans égale de tous les produits de l'esprit humain, depuis les jours de Coster et de Gutenberg, inventeurs de l'imprimerie, au moment divin où le roi Louis XI, intelligent et terrible, achetait la première Bible de Faust, en le remerciant de cette immense découverte, exposée aux plus cruelles tyrannies de l'avenir! Dans ces huit kilomètres de vieux livres, qui subissaient tous les dédains, tous les outrages, les chercheurs de trésors arrivaient parfois aux plus merveilleuses découvertes. En vain, la pluie et l'orage et l'émeute elle-même conspiraient contre cette innocente folie, il restait calme à son poste, et rien ne l'en pouvait distraire. Ainsi se passait la journée, et lorsqu'enfin l'heure de la retraite avait sonné, quand le bouquiniste remportait son étalage, et qu'absolument il fallait rentrer chez soi, le fureteur de livres s'en revenait, à pas comptés mais triomphants, dans son domicile; et sa femme heureuse, et ses enfants contents battaient des mains à le revoir.

Son premier soin était de retirer précieusement de leur cachette, en secouant la poussière, les débris qu'il avait ramassés; puis il dînait de peu, mais de bonne humeur, racontant à qui l'écoute ses bienheureuses découvertes. Le repas achevé, il rentrait dans la pièce que La Bruyère appelait une *lannerie*, et là, seul avec sa passion, il collationnait ces feuillets sauvés par son génie. Il effaçait de son mieux les mauvais plis et les tares, il essuyait ce naufrage plein de misère; il devenait pour lui le plus simple et le meilleur

de tous les hôtes. « Reste ici, mon vieux poète; on va te placer sur ce rayon, mon grand historien. Salut à toi, ma comédie; à toi, salut, roman de nos beaux jours! »

Sur les quais ont été rencontrés, sans tunique et sans manteau, la *Danse aux Aveugles*, la *Chasse royale*, le *Discours merveilleux de la vie, Actions et départements de Catherine de Médicis* (1650). Pour six sous qui lui restaient, Charles Nodier achetait le *Songe de Poliphile*, imprimé à Venise, chez les Alde, et le revendait cent trente-cinq francs. Les quais de Paris ont été longtemps le théâtre enchante de ces drames et d'un intérêt incomparable. A chacune de ces découvertes, on eût dit que la Seine elle-même accueillait cette bonne fortune de son plus doux murmure. Mais aussi que de science à côté de tant de bonheur! Qui veut être un vrai chercheur de chefs-d'œuvre aura soin de se reconnaître en toutes ces marques si diverses : la *Fleur de lys*, de Nicolas Flamel; le *Chêne druidique*, de Robert Estienne, et la *Sphère*, d'Elzévir. De son côté, le marchand, averti par ses fautes mêmes, avait grand soin de se bien défendre. Il étudiait, tout à la fois, ses livres et les acheteurs. Il se tenait dans sa boutique alomnabile, où vous entriez à tâtons, cherchant une voie à travers ces murailles de choses brochées ou reliées. Toute la maison en était pleine, et, sitôt que vous portiez la main sur quelqu'un de ces échantillons qui formaient l'Ossa ou le Pelion de ce Capharnaüm, soudain ce vieux marchand de vieilles choses, cet Harpagon et ce Gobsec, semblable au *formica-leo* dans son entourage : « Non, non, s'écriait-il de sa voix aigre, je ne veux pas vendre aujourd'hui ce morceau qui vous plaît si fort. J'en ai besoin pour mes propres études. Revenez dans huit jours. » En même temps, le voilà qui pleure et se lamente : on le vole, on le trompe, on le dépouille. Hier encore, il a vendu pour rien les *Œuvres poétiques d'Amadis Jampy*, il a cédé pour un quart d'écu un volume dépareillé du *Cicéron*, de 1642, un volume, entendez-vous! Mais il est sûr que le greudin qui lui a acheté ce tome premier possédait déjà tous les autres. « J'en mourrai! disait-il, j'en mourrai! » Bref, il faut qu'il ait bien fait, ou qu'il ait grand peur du propriétaire de sa maison pour céder le volume qui vous fait envie : un tome égaré de *Jansénius*, ce *Mars Gallicus*, pour lequel Richelieu fit mettre à la Bastille cet ami de Philippe IV, et Richelieu avait raison.

He las! le dernier bouquiniste a disparu de ce bas monde. Il mourut de chagrin et de regret d'avoir vendu sa boutique en bloc à M. Boulard. M. Boulard mourut à son tour, après avoir rempli de bouquins son hôtel du quai Voltaire et ses deux maisons de la rue de Tournon. Rappelons-nous aussi que l'épiciier de Paris fut longtemps l'unique héritier des grandes bibliothèques du moyen

âge. A l'épicier revenaient de droit la théologie et l'histoire in-folio. Chez l'épicier, ou disparu sans espoir de retour, les chapitres qui manquent au Tite-Live, au Tacite, au Cicéron, et toutes les tragédies d'Ovide, l'auteur des *Tristes*. L'épicier faisait ses cornets avec nos incunables; il enveloppait son poivre et sa cannelle de ces livres imprimés sur bois, devenus si rares. Les guerres de religion, les guerres civiles, et surtout l'ignorance, autant de complices pour l'épicier. La Révolution française abandonne au *Mortier d'Or*, à la *Gloche d'argent* les précieuses collections parées des couronnes et des chiffres de la noblesse égorgée, exilée et dépouillée. Hélas! ce fut seulement dans les années abominables de l'invasion que ces tomes splendides, dans le format superbe de l'in-folio et de l'in-quarto, ces Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Lobineau, Clément, dom Calmet, toute la congrégation de Saint-Maur attendant leur tour d'être mis en cornet, devinrent, pour les Anglais et les Allemands, nos vainqueurs, l'objet de leur culte. Ils entraient chez ces tristes marchands si dédaigneux de leur marchandise, et ils achetaient à tout prix leur dernière réserve. Ainsi furent sauvés, par nos amis les ennemis, tant d'autographes, de chartes, de parchemins précieux, tant de monuments de la science et du goût de nos anciens maîtres, tant de traités, de mémoires, de catalogues, de *bibliothèques*. Chargés de nos dépouilles opimes, ces savants porteurs d'épée étaient les bienvenus dans leur patrie et montraient avec orgueil tous les beaux livres qu'ils avaient ramassés chez nous. Les savants anglais, écossais, irlandais, saxons, autrichiens, les Russes eux-mêmes étaient tout charmés de ces belles et grandes choses ramassées sur les quais, dans les boutiques, le long des murs. Ils en tiraient cette conséquence honteuse pour nous, les vaincus de Waterloo, que nous avions renoncé, le même jour, à la victoire, à la poésie, à l'éloquence, à la jurisprudence, à la théologie, à l'histoire, à la liberté. Quelle plus triste oraison funèbre et quels gémissements parmi les nobles Parisiens qui, même au milieu de l'Empire et de ses tumultes, étaient restés fidèles au calme loisir de l'étude, à la science, à la contemplation.

Mais, Dieu soit loué! il n'est pas, chez nous, de défaite éternelle. En toute occasion, la France a repris sa revanche. A peine remise de ses misères, et sitôt que le dernier ennemi eut franchi ce sol sacré pour la dernière fois, la France éprouva une immense honte, en songeant à toutes les fortunes qu'elle avait indignement gaspillées. Elle pleura sur son musée, un brillant témoignage de ses victoires, dont les plus belles œuvres avaient été reprises, comme on reprend un jouet aux mains de l'enfant qui le veut briser. Elle regrettait ces beaux tomes de la bibliothèque nationale, ces livres sans prix qu'elle n'avait pas eu le

temps d'ouvrir. A la même heure aussi apparaissaient, poussés par leur instinct conservateur, les grands bibliophiles de cette nation, et, par la science et par l'argent, par tous les moyens des gens riches, patients, savants, ils recomposaient toutes ces bibliothèques éparses. Certes, la tâche était impossible aux forces d'un seul homme... elle devenait facile en la divisant. Aussi bien, chacun en prit sa part. Celui-ci n'en voulait qu'aux romans de chevalerie, et celui-là était attiré par le théâtre, uniquement. Les facéties charmaient ce bel esprit; les Latins ravissaient ce vieillard; les Grecs plaisaient à ce vieux maître. Ils étaient servis, les uns et les autres, par des libraires savants et patients comme eux. Ils avaient, pour les guider dans ce labyrinthe immense, un livre excellent, le manuel de M. Brunet. L'une de ces œuvres voisines des fables, qui ne se produisent pas deux fois dans un siècle. Ainsi se sont formés chez nous ces rares cabinets des plus beaux livres dont la renommée est si grande en toute l'Europe lettrée. On ne saurait trop vous louer, savants amis des livres, qui en avez tant arraché à une ruine inévitable. Votre nom restera, éternellement honoré, à côté des noms de Plutarque et de Cicéron, de Sénèque et de Montaigne, de Vossius et de Voltaire, d'Érasme et de Rabelais. Certes, vous partagerez la gloire et l'honneur de vos dignes prédécesseurs : de Thou, Colbert, comte d'Hoym, Gaignaut, La Valhière, Mac-Carthy.

Pour l'homme intelligent qui recherche avant tout l'honneur et la leçon des belles choses — quoi de plus curieux que certains livres sauvés des révolutions par un grand miracle? Où trouverez-vous une œuvre plus touchante que ces Évangiles envoyés par le roi enfermé dans la tour du Temple à madame de Tourzel? Le roi dictait, le jeune dauphin écrivait, la reine signait ces pages funèbres, le dernier présent de la majesté royale à la fidélité? Voici, sur une étagère à part de la bibliothèque de Twickenham, nos regrets et nos amours, les *Heures* de Marie Stuart. Le pape Pie V, l'oncle de la reine, avait envoyé à cette infortunée ce livre aux armes pontificales brodées en or. Sur le velours cramoisi, la victime d'Elisabeth a laissé l'encre empreinte attestante de ses longs charments. Ces Heures sont imprimées sur le velin, et contiennent quarante gravures peintes en or et en couleur. Le livre était ouvert à la passion de Notre-Seigneur, peu d'instants avant que les satellites d'Elisabeth, au château de Fotheringhay, vussent prévenir la reine en deuil que le bourreau l'attendait sous ces voûtes. Elle pleurant, à l'endroit même où le velin s'est repli baigné de ses larmes brûlantes. Soudain elle s'est relevée, elle a refermé le beau livre, elle en a fait présent à sa dame d'honneur. Qui de nous ne donnerait pas une part de son heur, de sa fortune, pour posséder ce douloureux témoignage?

Ces Heures, à l'usage de reine, furent achevées à Paris, le XVI septembre mil CCCCLXXX. et XVII, par Simon Vostre.

La guirlande de Julie, en souvenir et pour le respect que nous portons à mademoiselle de Rambouillet, représente aussi un de ces livres qui valent leur pesant d'or. Jarry l'écrivit d'un bout à l'autre, sous la dictée des plus beaux esprits qui donnaient la grâce et le mouvement aux premiers jours du siècle de Louis XIV. Chaque madrigal était accompagné d'une charmante peinture. Ce chef-d'œuvre avait été imaginé par le savant Huet, évêque d'Avranches. Il fut exécuté aux frais de M. le duc de Montansier, le jour de la fête de Julie d'Angennes de Rambouillet. Et comme il y avait peu de roses et de jasmins au mois de décembre 1641, dans les jardins de la place royale, les poètes couvrirent de leurs plus belles fleurs ces quatre-vingt-dix feuillets de la plus belle galanterie. Après la mort de la duchesse de Montansier, *la Guirlande de Julie* appartient à sa fille, la duchesse d'Uzez. A la mort de la duchesse d'Uzez, ô misère! ce beau livre fut vendu en vente publique et adjugé pour quinze louis d'or, au premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bourgogne, qui en fit hommage à Son Altesse Royale. Il appartient successivement à M. de Gaignières, à M. Crozat, au marquis de Courtauveau, au duc de La Vallière, à M. de Bure enfin. Puis, le respect des âges reprenant le dessus sur cet injuste oubli, *la Guirlande de Julie* est retournée, grâce à Dieu! chez un duc d'Uzez. Colletot, Conrard, Chapelain, Desmarests, Godeau, Gombeau, Malleville, Racan sont les principaux auteurs de ce livre ingénieux et charmant.

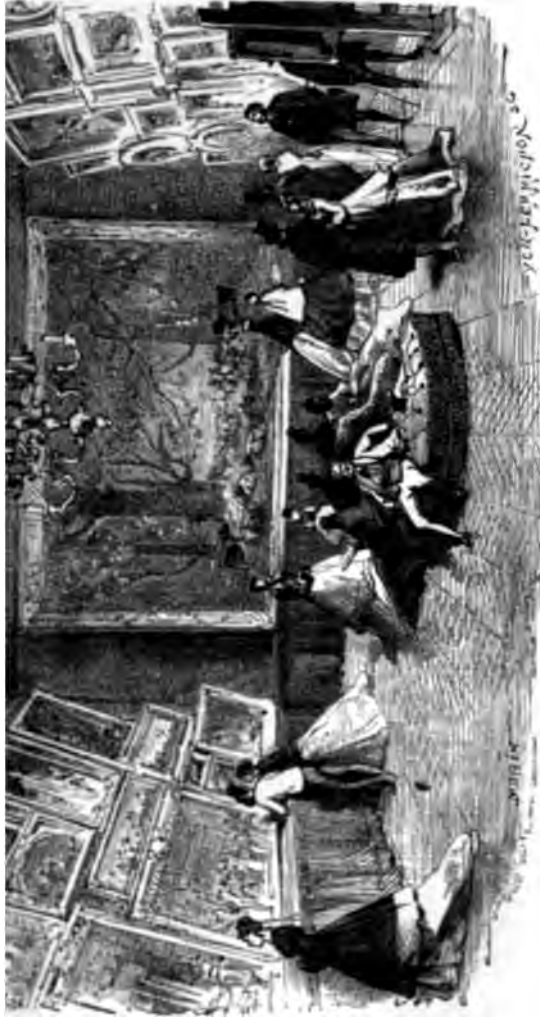
En fait de curiosité, on peut signaler aussi l'unique exemplaire des *Sentiments de l'Académie à propos du Cid*, aux armes du cardinal de Richelieu. Vous le trouverez enfoui dans le trésor du comte de Lignerolles. *Trésor* est le mot. Ces grands possesseurs les cachent de leur mieux. On dirait qu'ils ont pris pour leur devise : *Odi profanum vulgus*. D'ailleurs, ces bibliothèques sont dispersées : les livres de M. Dutut dans son château aux environs de Rome; M. Yemenis à Lyon même; au fond du Marais, ceux du baron Pichon. Peu de gens savent l'adresse de M. de Lignerolles. M. Cousin, mort naguère sans qu'on l'eût trop pleuré, n'ouvrait pas volontiers son cabinet tout rempli de merveilles. En revanche il les a laissées à cette heureuse bibliothèque de la Sorbonne, qui fut le dernier asile de M. de Laromiguières. Ce riche et savant M. Brunet n'est pas tous les jours de bonne humeur; M. Didot serait plus accessible, et encore! on dirait volontiers que les uns et les autres se sont retranchés dans la tour de la librairie, où l'auteur des *Essais* cachait et retenait tous ses livres : « Le commerce des livres, disait Montaigne, me console en la vieillesse et

tiers du Champ de Mars. L'un des rédacteurs du Code civil, feu M. de Portalis, possédait vingt mille volumes de théologie et de jurisprudence; un de ses voisins, le savant M. de Boissonnade, traducteur et commentateur de *Lyophron*, n'a pas laissé moins de quinze mille volumes; vingt pas plus loin, dans le chalet, on trouverait douze mille volumes bien comptés de la plus belle conservation. Les deux bibliothèques de la Muette en ouvrages d'économie politique, en spécimens de beaux livres à images, compteraient facilement pour cinq mille numéros. Le très-difficile et savant connaisseur, M. Scheller, interprète des langues orientales, possède un précieux cabinet de livres rares. M. Benjamin Delessert a réuni, par une suite de bonheurs, les éditions originales de tous nos vieux poètes, et sa collection des *Molière* est incomparable.

Enfin, sous le même toit, pour ainsi dire, on trait voit par curiosité les tomes en vieux maroquin de madame Gabriel Delessert, l'un des membres les plus lettrés de la société des bibliophiles français. Il faudrait citer aussi, dans le même espace, les livres nombreux et bien choisis de M. Cayille-Fleury, de M. Barbé, le traducteur d'*Her et Leandis*, de M. (le bon m'échappe), l'ami du célèbre relieur Bazoumeat.

A l'heure même où nous écrivions ces lignes, l'un des amateurs les plus diligeables, celui de nous tous qui s'y connaissait le mieux, le célèbre et charmant artiste appelé M. Capé, rendait le dernier soupir dans sa maison de Passy. A peine il venait d'y trouver les premières heures d'un repos qu'il avait si bien gagné. Là il avait installé, en façon d'oraison funèbre, une aimable et petite collection de merveilles sorties de ses mains vigilantes. Hélas! il ne verra pas sepanant les premières roses de son jardin. M. Capé était l'un des trois maîtres-relieurs dont la France a le droit se glorifier.

On ne les a jamais vus, ces trois là, représentés dans ces lamentables expositions où tout s'entasse. Art sans dignité, et vaines à la portée de peu de gens, mais de toutes les œuvres méconnues, ils dédaignent la reconnaissance. Ils ne se soucient pas d'être récompensés, et pour leur gloire, qu'ils ont la bonne opinion d'une vanité d'amateurs dont ils avaient comploté le succès. Et voilà comme on ne verra jamais, que ne voit pas seulement des relieurs français, dont la place était au premier rang, et des plus charmants artistes de valeur de la Librairie française.



LA GALERIE OCUPIL
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. YON-PERRAUDIN.

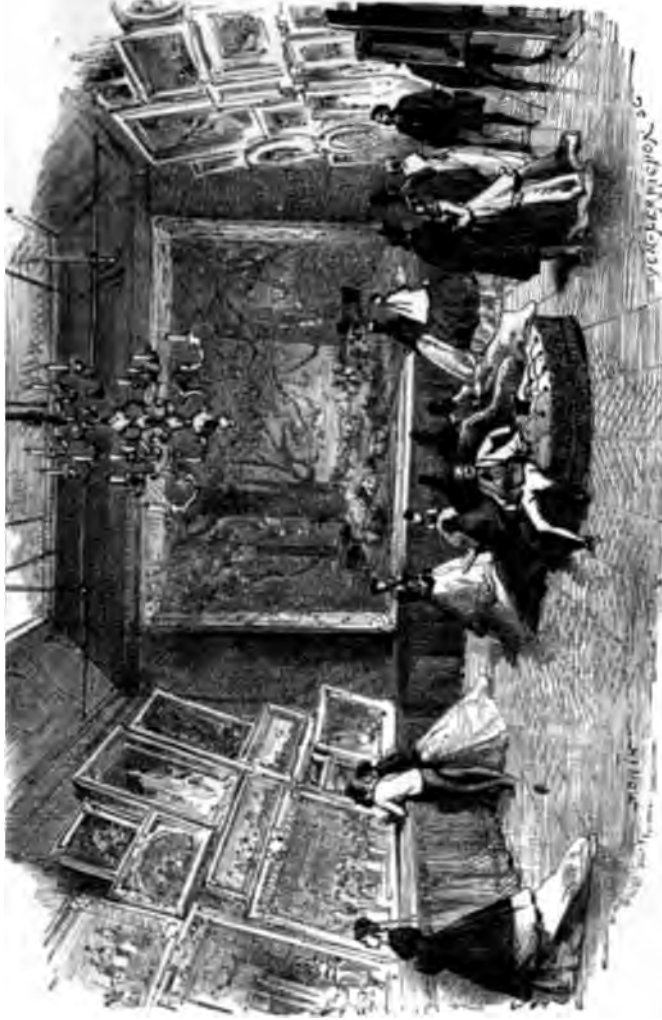


tiers du Champ de Mars. L'un des rédacteurs du Code civil, feu M. de Portalis, possédait vingt mille volumes de théologie et de jurisprudence; un de ses voisins, le savant M. de Boissonnade, traducteur et commentateur de *Lycophron*, n'a pas laissé moins de quinze mille volumes; vingt pas plus loin, dans le chalet, on trouverait douze mille volumes bien comptés de la plus belle conservation. Les deux bibliothèques de la Muette en ouvrages d'économie politique, en spécimens de beaux livres à images, compteraient facilement pour cinq mille numéros. Le très-difficile et savant connaisseur, M. Scheffer, interprète des langues orientales, possède un précieux cabinet de livres rares. M. Benjamin Delessert a réuni, par une suite de bonheurs, les éditions originales de tous nos vieux poètes, et sa collection des *Molière* est incomparable.

Enfin, sous le même toit, pour ainsi dire, on irait voir par curiosité les tomes en vieux maroquin de madame Gabriel Delessert, l'un des membres les plus lettrés de la société des bibliophiles français. Il faudrait citer aussi, dans le même espace, les livres nombreux et bien choisis de M. Cuvillier-Fleury, de M. Barbé, le traducteur d'*Héro et Léandre*, de M. (le nom m'échappe), l'ami du célèbre relieur Bazouquet.

A l'heure même où nous écrivions ces lignes, l'un des amateurs les plus difficiles, celui de nous tous qui s'y connaissait le mieux, le célèbre et charmant artiste appelé M. Capé, rendait le dernier soupir dans sa maison de Passy. A peine il venait d'y trouver les premières heures d'un repos qu'il avait si bien gagné. Là il avait installé, en façon d'oraison funèbre, une aimable et petite collection de merveilles sorties de ses mains vigilantes. Hélas! il ne verra pas s'épanouir les premières roses de son jardin! M. Capé était l'un des trois maîtres relieurs dont la France à bon droit se glorifie.

On ne les a jamais vus, ces trois-là, représentés dans ces fameuses expositions où tout s'entasse. Artisans d'un art exquis, à la portée de peu de gens, amis de toutes les œuvres méconnues, ils dédaignaient la récompense hante. Ils reusaient ces fameux juges de toutes choses, ils n'avaient lu, pour leur récompense et pour leur gloire, que dans la bonne opinion d'une vingtaine d'amateurs dont ils avaient conquis le suffrage. Et voilà comme on n'a jamais vu, que je sache, un seul des relieurs français, dont la place était au premier rang de nos plus charmants artistes, chevalier de la Légion d'honneur.

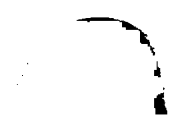


LA GALERIE GOUPI
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. YON-PERRUCCON.





1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



L'HOTEL DES VENTES

ET LE COMMERCE DES TABLEAUX

PAR

Philippe BURTY

I

Les catalogues des ventes du siècle dernier, donnés par des experts fameux, tels que Mariette, Gersaint, Pierre Rémy, Julliot, Joullain, Paillet, etc., nous ont fourni, bien plus vivante qu'on ne la voit même dans les *Caractères* de La Bruyère, la silhouette de ce passionné d'art que nous appelons « un amateur, » et que l'on nommait autrefois « un curieux. » Ces catalogues nous indiquent la source à laquelle allaient, par intermittence et en dehors de la boutique du marchand, s'approvisionner les curieux pour former ou compléter « leur cabinet ». Le cabinet était ce que, moins encyclopédiques que nos pères, nous traitons du nom étroit et réfrigérant de « collection ».

Les innombrables *Guides* dans Paris, qui se sont succédé depuis celui de Germain Brice, nous ont à l'envi donné l'adresse de ces curieux parisiens notés dans toute l'Europe intelligente pour leur hospitalité. Une jolie eau-forte de Cochin fils nous montre un coin de ce cabinet du dix-huitième siècle, et nous y conduirons le lecteur. Cette eau-forte est placée en tête de « la notice de vente des objets curieux et rares » ayant appartenu à ce spirituel chevalier de Roque, qui fut longtemps directeur du *Mercur de France* et qui avait perdu une jambe à la canonnade de Malplaquet. Cinq ou six curieux sont groupés, dans une vaste salle, autour d'une table et dissertent chaudement sur le mérite d'une suite d'estampes que l'un d'eux puise dans un portefeuille. D'autres, — j'y reconnais un abbé, — regardent au mur les tableaux à fines bordures largement baignés par le jour qui entre par une haute fenêtre : des paysages flamands, une académie, une scène mythologique de Boucher; à terre, un globe terrestre, des cartons pleins de gravures, des livres, des cartes de géographie. Encore n'en voyons-nous qu'un

Malheureusement, le 29 germinal, parut un arrêté qui constituait « une bourse commune dans laquelle entrèrent les deux cinquièmes des droits alloués aux commissaires et produits par chaque vente. » C'était pour parer aux inconvénients de l'âpre concurrence que se faisaient les procureurs, notaires, greffiers, huissiers auxquels succédaient ces officiers ministériels; ils devaient avoir « dans l'exercice de leurs fonctions, l'habit complet noir, le chapeau à la française, et une ceinture de soie noire. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur les graves inconvénients de cette bourse commune. Arrivons au plus vite à l'hôtel Drouot, qui peut seul actuellement intéresser nos lecteurs.

Un premier essai de salles permanentes et définitives pour les ventes à la criée eut lieu, en 1815, dans de vastes salles d'une maison de la rue du Bouloi. Pendant le dix-huitième siècle, on sait cependant que toutes les ventes ne se faisaient point à domicile, et qu'entre autres experts, Pierre Remy, Paillet et Lebrun avaient des salles à eux. En 1817 fut ouvert rue Jean-Jacques-Rousseau l'hôtel Bullion. Un artiste fort prisé aujourd'hui et qui mérite ce retour, Bolly, a peint une de ces salles un soir de vente : le commissaire-priseur est dans sa chaire; les amateurs se passent de main en main le tableau; l'expert chauffe l'enthousiasme, le crieur guette et répète l'enchère. C'est là qu'en 1824 M. Dreux d'Orcy, l'ami et l'élève dévoué de Gérard, le *Rideau de la Méduse*; il le céda le lendemain à l'administration des Musées alors que les spéculateurs anglais en offraient 20,000 francs pour le couper en plusieurs morceaux. On dit tout bas que le commissaire-priseur s'était associé à cette ruse amicale et patriotique, et c'est un trait trop rare pour que nous ne l'ébruitions pas.

En 1833, la compagnie des commissaires-priseurs fit édifier, à l'angle de la place de la Bourse et de la rue Notre-Dame-des-Victoires, un hôtel qui existe encore et s'annexa plus tard d'autres salles situées dans la rue des Jeûneurs. C'est dans ces salles qu'eut lieu, en 1852, la vente de la galerie de la duchesse d'Orléans, qui ouvrit une phase nouvelle dans l'appréciation marchande des œuvres des peintres contemporains : les tableaux d'Eugène Delacroix, Delcamp, Ary Scheffer, Ingres, Paul Delaroche y atteignirent des prix que les amateurs timorés avaient réservés jusqu'alors aux maîtres étrangers consacrés par les catalogues.

Mais ce mouvement en faveur de l'école moderne et pour l'ensemble de la curiosité ne s'affirma nettement que lorsque les commissaires-priseurs, en 1862, furent installés dans leur hôtel actuel de la rue Drouot, si lourd d'aspect et si mal commode à l'intérieur.

L'HOTEL DES VENTES ET LE COMMERCE DES TABLEAUX 153

Cet hôtel a été construit sur les terrains vagues qui, en 1848 encore, entouraient, derrière l'Opéra, la mairie du II^e arrondissement. Son succès correspondit à ce mouvement financier qui fit de la Bourse, pendant dix ans, un Eldorado de spéculateur. Les fortunes qui s'improvisaient là venaient ici acheter, les yeux fermés, le luxe qui semble la consécration des opérations heureuses. En peu de temps la valeur des objets d'art décupla. Pour être juste, il faut avouer aujourd'hui que les amateurs de rencontre ont à peu près disparu, et que la valeur des pièces de choix établie sur de solides points de comparaison suit un mouvement ascensionnel qui n'a rien de fictif.

La rue Drouot forme le prolongement de la rue Richelieu traversée par le boulevard Montmartre. L'hôtel est situé juste derrière l'Opéra. Les affiches de toutes couleurs collées à la porte sur de grands tableaux le désignent suffisamment. Après avoir franchi quelques marches de l'escalier, l'étranger se trouvera en face d'une longue et obscure galerie dans laquelle il fera bien de ne point s'aventurer. Une odeur indescriptible, mélange de caserne, d'hôpital et de bureau d'omnibus y règne en permanence. Des marchandes à la toilette, en robe graisseuse et en chapeau fané, des revendeurs à la figure sournoise ou dure y dorment en permanence sur des bancs, s'y croisent, échangent des signes mystérieux, entrent dans ces salles où l'on adjuge les vieux ménages, les fonds de magasins en liquidation, les arrivages avariés, les détroques de théâtres ou la toilette des lorettes jetées à la côte, les mobiliers saisis ou les machines des inventeurs incompris, tout ce que Paris renferme de plus fripé et de plus sinistre; les épaves du malheur, de la vieillesse, de l'inconduite, de la satiété, de la mort subite des gens sans famille et du suicide des désillusionnés. Les ventes du Mont-de-Piété sont moins navrantes que celles-ci. Par contre, on y a vendu des fleurs et des arbustes rares, des gazelles, des lapins à oreilles cassées, et les collections de coqs brahma-puma et de poules de Cochinchine élevés à Barbizon par le peintre-fermier, Charles Jacque.

Les brocanteurs ont eux-mêmes baptisé cette galerie d'un nom effrayant : ils l'appellent Mazas.

Donc, n'entrez point dans ce pandémonium. Montez l'escalier sans vous arrêter non plus dans une sorte de boîte, grande et aérée comme un plomb de Venise, qui s'ouvre à mi-chemin et où s'adjugeaient autrefois des Rembrandt à quinze francs, la bordure comprise. Ne vous arrêtez qu'au grand palier et parcourez au gré de votre caprice les salles qui s'ouvrent à droite et à gauche. Là le public et le spectacle sont bien différents. Il pourra vous arriver, si c'est le jour de vente et surtout d'exposition réservée d'une

galerie ou d'un cabinet célèbre, de couloyer, comme à une première représentation, l'élite de la société intelligente de Paris : des ministres du dernier règne, des critiques d'art et de théâtre, des financiers billionnaires, des chanteurs célèbres en disponibilité, des dames du meilleur monde et de l'autre aussi, des marchands arrivés tout exprès de Londres, d'Amsterdam, de Vienne, des amateurs à qui vous offririez une de vos vieilles redingotes et qui possèdent pour un million de tableaux, des lords du Parlement et des princes allemands médusés tout de frais, des membres de l'Institut et des peintres de toutes écoles.

C'est que ce que l'on voit à l'Hôtel des Ventes de la rue Drouot ne se voit que là au monde. C'est là qu'a passé une partie des splendeurs échappées aux flammes du Palais d'Été : la bibliothèque de l'empereur de Chine et ses plus rares fourrures de renard bleu, ses sceptres en jade et ses manteaux de cérémonie où miaulent et se crispent les dragons jaunes à cinq griffes. A quelque jour que ce soit, pendant la saison, vous pourrez, plus à l'aise que dans un musée, plus librement que chez le plus affable amateur, y feuilleter des collections d'eaux-fortes, de lithographies, de burins, d'albums japonais, d'incunables, d'élzéviens, d'autographes, d'aquarelles, de manuscrits, de dessins de toutes les écoles; y manier des armes indiennes, italiennes, espagnoles, africaines, persanes; y parcourir des médaillers; y regarder, y étudier, y critiquer sans gêne des maîtres romains et des statuettes de la Cyrénaïque, des verreries de Murano ou de la Bohême, des vases étrusques, des huiles d'Urbino, des plats hispano-moresques, des salières de Nevers avec l'arbre d'amour, des assiettes de Rouen et des bourdaloues de Delft; des services de Sevres, des statuettes de la Saxe, des grès des Flandres; des reliures de Henri II et des miniatures; puis des cuirs de Corlone, des baluts tourangeaux, des soieries de Venise, des tapis de Smyrne, des cabinets en laque; puis enfin tout ce que les maîtres de l'Italie ou des Flandres, de la France ou de l'Espagne ont peint, pendant des siècles, pour les princes et les convents, les seigneurs et les corporations.

C'est un musée, c'est une bibliothèque, c'est un cabinet dont les vitrines s'emplissent et se vident incessamment. Ces commissaires aux mains rigueuses ont manié plus de trésors d'art, de science, de rareté, de bizarrerie que l'imagination n'en peut rêver. C'est là que s'adjugent, au plus offrant et dernier enchérisseur, les fragments les plus précieux de l'histoire du génie humain. La Compagnie des commissaires-pseurs laissa, en 1853, pour onze millions d'adjudications, en 1861, pour vingt-trois millions; elle en fera peut-être, en 1867, pour plus de vingt-cinq millions. Et jamais les ventes n'ont été plus sérieuses, n'ont offert un intérêt

L'HOTEL DES VENTES ET LE COMMERCE DES TABLEAUX 958

plus réel, parce que le public et les experts, instruits par une comparaison perpétuelle et variée à l'infini, par des publications créées spécialement pour répondre à ce mouvement, ont acquis un coup d'œil de plus en plus sûr, un goût de plus en plus fin et une connaissance de plus en plus approfondie du beau ou du médiocre, du vrai ou du faux.

Les ventes commencent généralement de une heure et demie au plus tôt à deux heures et demie au plus tard. Le grand coup de feu est vers quatre heures. Les experts ne suivent pas — sauf pour les ventes d'estampes, de livres et de médailles — l'ordre du catalogue; ils réservent les objets ou les tableaux de choix pour le moment où le beau monde est arrivé et où les enchères s'échauffent. La salle offre alors un coup d'œil curieux, quoique les très-grands amateurs ne paraissent que dans les ventes capitales et donnent commission aux experts qui ont leur confiance. L'objet mis sur table à un prix donné par l'expert tombe, puis, s'il en vaut la peine, se relève rapidement. Le commissaire-priseur aljuge en frappant d'un marteau d'ivoire, et si vous êtes connu de lui, fait simplement inscrire votre nom, sinon il faut payer comptant ou donner un à-compte. Les étrangers seront sans doute fort surpris d'avoir à payer cinq pour cent en sus de leur enchère. C'est un droit exorbitant et qui ne profite pas au vendeur, comme en d'autres pays, en déduction des frais. Ainsi, pour prendre un exemple extrême, à la vente de la galerie du maréchal Soult de Dalmatie, le gouvernement eut à payer, pour la *Conception* de Murillo, près de 30,000 francs en sus des 686,000 francs du prix d'adjudication.

Les frais de vente sont très-élevés; ils varient, bien entendu, selon l'importance de la vente, de 10 p. 100 pour une vente de tableaux, à 15 p. 100 pour les curiosités, 18 p. 100 pour les estampes, 25 p. 100 pour les médailles, et jusqu'à 30 p. 100 et au delà pour les livres et les autographes. Dans ce chiffre formidable passent les frais de location de la salle pour les jours d'exposition et de vente, de catalogues, d'affiches et de publicité dans les journaux, certains frais aussi divers que mystérieux, les 5 p. 100 de l'expert qui sont de toute justice, les 8 p. 100 du commissaire-priseur auxquels il n'y a rien non plus à reprendre, et les 8 p. 100 de la bourse commune. En Angleterre, les frais pour le vendeur sont à peu près nuls, absolument nuls, même lorsque la marchandise n'a point trouvé acquéreur ou qu'elle a été retirée; c'est l'acheteur qui paye 10 p. 100. Ici l'on n'évite, lorsque l'on retire, que les 5 p. 100 de l'acquéreur.

Nous voudrions donner à l'étranger, qui veut acheter ou qui veut vendre, quelques renseignements pratiques, mais on conçoit

combien cette matière est délicate. Pour les ventes à suivre, il en sera averti soit par les affiches apposées sur les murs même de l'Hôtel, soit en s'abonnant à un journal spécial, comme le *Moniteur des Ventes* ou la *Chronique des Arts*, soit en donnant son adresse, avec un léger appoint, à un employé qui se promène de long en large dans la galerie du premier étage. S'il y a quelque vente de première importance qui se fasse au domicile même du vendeur, comme celles des collections Louis Fould ou Pourtalès, il l'apprendra vraisemblablement par le premier journal venu, quoique ce soit précisément à propos de ces ventes, qui se recommandent par elles-mêmes, que les commissaires-priseurs aient en général le moins recours à la publicité.

Si l'on a besoin de vendre, notre embarras redouble. Les amateurs sont terriblement chatouilleux, et nous renonçons complètement à signaler tel ou tel de ces messieurs. Tous, nous n'en doutons pas, savent à merveille préparer et diriger une vente, et pour le mieux des intérêts du client. Cependant ce client fera bien, en homme prudent, d'aller frapper, selon la nature des objets dont il veut disposer, tableaux, curiosités, estampes, ou livres, à certaines études dont l'adresse reparait le plus souvent en tête des affiches. Ce n'est pas sans raison que la presque totalité des affaires sérieuses — je parle des ventes de curiosités et de tableaux ou d'estampes — sont monopolisées par quatre ou cinq de ces officiers ministériels. Il est incontestable qu'ils jouissent d'une plus vaste notoriété, que leur étude est plus riche, que le public leur reconnaît plus d'activité, plus de discrétion, plus de tact, plus de chance peut-être qu'à leurs confrères.

Il en est de même de point en point pour les experts dont l'influence sur la réussite est capitale, mais dont le nombre est trop grand ou trop restreint, selon qu'on voudra l'entendre.

En somme, l'étranger, le provincial de passage à Paris feront bien, ne fût-ce qu'à titre d'étude, de pratiquer l'hôtel Drouot. Ils y verront vraisemblablement débiter mille choses qu'ils ne connaissent pas. Ils se formeront une idée de la cote de cette Bourse où se traitent toutes les affaires, et ils payeront les objets d'importance secondaire infiniment moins cher que dans n'importe quel endroit du monde — sauf les coups inespérés et de plus en plus rares; — ils assisteront à cette loterie permanente et autorisée où plus d'une fortune a été faite ou compromise : loterie pour le vendeur, qui a pour certitude que sa marchandise ne peut guère descendre au-dessous des prix courants d'achat du petit commerce et qui a pour inconnu toute cette marge des compétitions subites de besoins réels ou d'amours-propres en présence, loterie pour l'acheteur, qui peut bénéficier de l'abondance de telle

L'HOTEL DES VENTES ET LE COMMERCE DES TABLEAUX 957

série d'objets, de l'indifférence ou de l'injustice du public pour tel maître, telle école, de l'inhabileté de l'expert qui met sur table à un moment inopportun ou ne vérifie pas ses lots, de la mollesse du commissaire-priseur, de la fatigue de l'assemblée, enfin des bruits mêmes du dehors. Le jour de la déclaration de la guerre d'Italie, nous assistions à une vente d'estampes où les Rembrandt, les Albert Durer, les Claude Lorrain perdirent plus de 80 p. 100.

L'hôtel Drouot voit assez rarement des ventes de livres. Celles-ci se font presque sans exception à la maison Silvestre. Elle est située rue des Bons-Enfants, numéro 28. Elle est d'assez triste apparence : il y a de grandes salles au rez-de-chaussée, dans la cour, et d'autres au haut de l'escalier que l'on rencontre immédiatement à droite sous la porte cochère. Les vacations s'ouvrent le soir, vers sept heures. Les expositions ont lieu dans la salle même, le jour de la vente, d'une heure à cinq.

La maison Silvestre a été livrée aux amateurs de livres et de bouquins dans les dernières années de la Révolution. Mais les célèbres libraires-experts de Bure la quittèrent sous la Restauration et firent à l'hôtel Bullion, dont nous avons parlé, la vente des plus célèbres bibliothèques. L'hôtel Drouot ne fait guère que les ventes de ces bibliothèques dont les reliures seules valent une ferme dans la Beauce.

Le public qui fréquente la maison Silvestre diffère du tout au tout de celui de l'hôtel Drouot. Là, c'est le boursier fraîchement enrichi, le banquier dont les acquisitions seront marquées le lendemain dans les journaux, l'amateur naïf, le marchand qui guette des coups. Ici c'est le libraire sérieux, qui connaît sur le pouce le manuel de Brunet, ou l'étalagiste des quais qui affecte de ne s'y pas connaître et d'achever le papier à la livre, le membre de la *Société des Bibliophiles français*, l'érudit discret et patient qui vient chercher les matériaux de ses travaux, matériaux introuvables dans les bibliothèques publiques, l'amateur d'autographes, le collectionneur de mazarinades, de canards, d'affiches de spectacles, de proclamations, de journaux révolutionnaires, etc., etc. Parmi vingt-cinq personnes assises autour d'une table, et qui se passent avec des soins particuliers un incunable, ou un elzévir, ou une lettre de madame de Sévigné, ou un livre d'heures enluminé par Jehan Fouquet, ou un exemplaire sur papier de Chine de quelque rareté réimprimée à l'étranger, vous compterez quinze crânes chauves et dix loutonnières ornées de rubans ou de rosettes. Et chaque soir vous les retrouverez. Pendant les journées de Juin, deux bibliophiles se rencontrèrent au sommet d'une barricade : l'un allait voir si la maison Silvestre

était ouverte, l'autre en revenait et lui annonçait hautement son intention d'attaquer le commissaire-priseur qui manquait à son poste. Allez-y dans dix ans, vous retrouverez encore tous ceux que la mort n'aura point fauchés, car les bibliophiles sont infatigables, et le sépulchre dont parle le proverbe serait plus vite rempli que leur bibliothèque. C'est là que fut prononcé ce mot terrible qui peint bien plutôt toute une classe qu'un amateur. Un bibliophile de fortune modeste se voit enlever par un riche amateur, à un prix exorbitant, un Montagne édition princeps avec une marge de 4 centimètres, dans la reliure originale aux armes de Thou, un de ces rêves enfin dont l'écrasement vaut pour un général la perte définitive d'une suprême bataille. Il s'approche une dernière fois de son rival et lui demande, la voix altérée, s'il ne veut point lui céder cet objet de ses vœux les plus chers. « C'est impossible, monsieur, lui répond-on. — Soit, monsieur, alors j'attendrai » Ce qu'il y a de plus funèbrement comique et de plus providentiellement juste, c'est qu'il « n'attendit » pas deux ans!

Mais l'hôtel Drouot et la maison Silvestre ne sont pas les seules remises où le curieux puisse aller battre le buisson et faire lever le gibier. M. Jules Janin a molqué les marchands libraires. Les marchands de curiosités sont plus difficiles à désigner, car ils sont aussi nombreux aujourd'hui, en certains quartiers, que les bottiers ou les tailleurs. Jadis ils étaient groupés sur le quai de la Ferraille, — lequel n'existe plus. Puis ils campèrent sur le boulevard Beaumarchais, où l'on en compte encore quelques-uns. Sauvageot, dont Balzac a pris les principaux traits pour composer, dans les *Parents pauvres*, le type du cousin Pons, Sauvageot s'aventurait volontiers dans la rue de Lappe, faubourg Saint-Antoine. C'est là que, dans un lot de ferraille, il trouva la monture de cette escarcelle du seizième siècle qui est un des joyaux de la collection qu'il a léguée généreusement au Louvre. C'est là qu'après la vente du mobilier du Petit-Trianon faite par le Domaine, après 1830, furent dévorés — tortus, brisés, jetés au creuset les cuivres les plus adorablement ciselés des meubles de Gouthieres, les torchères de cinq pieds de haut, les Festres, les appliques, les armoires de cabinets, etc. Klagmann nous racontait que chaque dimanche un brocanteur de ce quartier emplit en monceaux, au milieu de sa cour, tous ces bois de latéails, de chaises, de canapés, de commodes, d'écrans sur lesquels les habiles sculpteurs du dix-huitième siècle avaient produit les colonnes, les ombrelles, les guirlandes de ferre, les couronnes de myrthe. Les torches enflammées, les courtes pièces de filoches, les regards d'amour. Puis il mettait tranquillement le feu à ce bûcher tanté dans les foyers de Cythère pour en faire de la cendre et des grâces d'or. Hier, deux

de ces tables, ciselées par Gouthières, les jumelles de celles que MM. Percier et Fontaine faisaient jeter au grenier ou vendre à la criée, revenaient de Russie et ne faisaient que traverser Paris pour être revendues à Londres 90.000 francs!

Nous n'avons pas besoin de rappeler que toute une nouvelle génération de marchands a remplacé celle-là. Le quai Voltaire, depuis le pont Royal jusqu'à la rue des Saints-Pères, a été longtemps le domaine des antiquaires. On y trouvera encore des hommes très-érudits et des antiquités sérieuses. Et puis, et puis, c'est partout qu'il faut aller : dans la rue Bonaparte, dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette, auprès de la Madeleine et « le long des nouveaux boulevards ». Les quelques grands marchands dont les magasins sont en chambre seront bien vite connus des clients importants. La plupart font surtout des affaires internationales.

II

Il nous reste à parler du Commerce des tableaux. Il y a celui des tableaux anciens et celui des tableaux modernes qui forment deux catégories absolument tranchées.

Le commerce des tableaux anciens subit en ce moment les dernières phases de la sénilité. Autant il a été brillant au siècle passé, dans celui-ci même jusqu'à ces dernières années, autant aujourd'hui il est vieux, cassé, épuisé, agonisant. Jadis, on n'aurait jamais osé accrocher dans sa galerie un Poussin, un Claude Gellée, un Guide, un Teniers, qui n'aurait point passé par la boutique de Lebrun, par les mains d'experts tels que Paillet, Delaroché ou Henry. Ce sont les experts qui faisaient la pluie et le beau temps dans les rochers de Salvator ou les marines de Joseph Vernet. Ils savaient sur le bout du doigt la généalogie d'un Albane ou l'un van der Werff, comme un gentleman-rider possède dans sa tête celle de Monarque ou de Gladiateur. Leurs arrêts étaient sans appel et leur tâche, à vrai dire, n'était pas compliquée : le dictionnaire biographique des peintres de l'Italie, de la Hollande, de l'Espagne, de la France même n'était pas surchargé de noms obscurs comme aujourd'hui; une critique inquiète, méticuleuse comme un manuel d'instruction, n'était point encore venue demander à des livres consacrés leur certificat d'origine et déchiffrer des monogrammes inconnus ou des dates prodomantes sous des signatures postiches surajoutées par des faussaires. J'imagine que leur science paraîtrait bien mesquinte aujourd'hui : des écrivains tels que notre

ami W. Bürger ou que M. Otto Mündler se sont mis de la partie, on parcourt, revu, étudié sur toutes leurs faces, — le verso d'un tableau fait souvent des révélations foudroyantes, — mesuré, décrit, catalogué à peu près toutes les galeries publiques ou privées de l'Europe, et ont, au besoin, loyalement posé les problèmes que leur expérience et leur goût ne leur permettaient pas de résoudre.

Aujourd'hui, en dehors de l'hôtel Drouot, à peu près toutes les affaires sérieuses en tableaux anciens se traitent par quelques grands intermédiaires qui voyagent de la France à l'Angleterre, de l'Espagne à la Russie, et sont ainsi au courant des demandes des riches amateurs ou des lacunes des musées. On a si grande confiance dans leur honorabilité et dans leurs lumières que la plupart du temps on achète presque sans avoir vu — Je parle des amateurs pour qui un tableau de 100,000 francs représente autant un placement qu'une jouissance.

Quant aux ventes, la mort récente d'un expert fort honorable homme, mais d'une ignorance notoire, a laissé vide une place qu'on ne se hâte pas d'occuper. Le titre d'expert, chacun est libre de le prendre, et il n'entraîne aux yeux de la loi aucune responsabilité, mais il comporte vis-à-vis du public, si ombrageux et si mobile, toute une somme d'autorité, de loyauté, de bonnes manières, d'instruction, de connaissance des hommes, des choses et des galeries, d'activité, d'abnégation même, qui fait qu'un expert sérieux en tableaux anciens sera longtemps encore le *rara avis* de l'hôtel Drouot.

Ce qui se fabrique aujourd'hui dans toute l'Europe de faux tableaux de toutes les écoles est inimaginable. Les catalogues ont le tort d'enregistrer quotidiennement des Rembrandt ou des Vélasquez qui sont mis sur table à 200 francs et ne trouvent pas marchand à 10 francs sans compérage. Il y a là une grande réforme à opérer. Elle n'est possible qu'au cas où la vieille corporation des commissaires-priseurs rentrerait à son tour dans la loi commune. Le jour où, sous les réserves naturelles, le droit d'adjudication deviendra libre, les quelques commissaires-priseurs qui font des affaires sérieuses ouvriront, comme en Angleterre, des salles qui leur appartiendront. Ils les feront gérer à leur gré. Ils endosseront plus nettement la responsabilité des catalogues ou des mises sur table de leurs experts. Enfin la morale seule n'y gagnera pas, mais aussi leurs clients, car la bourse commune étant supprimée et le local étant géré par eux, il n'est pas douteux que la moyenne des frais de vente ne descende à 8 ou 10 p. 100 tout au plus. Il est bien désirable que ce remaniement réclamé par tout le monde, soit mis à l'étude par le Gouvernement.



SENTINELLE CIRCASSIENNE
Dessin de M. GÉRÔME, gravé par M. COSTE.

Le commerce des tableaux modernes est de date relativement récente. Il a pris naissance à peu près avec l'école romantique. En 1825, il a grandi avec ses triomphes. Sous l'Empire, on suivait encore les errements du dix-huitième siècle; les amateurs achetaient directement chez les artistes, qui étaient infiniment moins nombreux qu'aujourd'hui, ou faisaient leur choix pendant la durée des expositions. Après que Géricault, Bonington, Delacroix, Scheffer, etc., eurent ouvert une voie nouvelle et repris la tradition du «peindre», les papetiers et marchands de couleurs tels que Lefebvre, puis Susse, puis Binant, puis Berville, etc., achetèrent chez les artistes des aquarelles, des dessins, des études, des tableaux, qu'ils revendirent à prix modérés ou les mirent en location pour être peints de la province. Les magasins spéciaux de tableaux modernes ne se fondèrent qu'après 1848, sauf la maison Goupil, dont nous allons dire quelques mots.

La maison fut fondée en 1827 par Adolphe Goupil, de concert avec son frère, l'éditeur Rittner. Elle n'occupait alors qu'un modeste emplacement sur le boulevard Montmartre; aujourd'hui elle a deux établissements à Paris, l'un sur le même boulevard, l'autre rue de Valenciennes, un à Londres, un à Bruxelles, un à La Haye, un à Berlin, un à New-York. Au principe, elle s'occupait particulièrement d'édition de gravures, des eaux-fortes et des lithographies. Elle publia dans les catalogues de ses cinq mille planches les noms des meilleurs graveurs et lithographes de notre temps, Henriquel Delaroche, Calamatta, Mercuri, Forster, Zachée Prévost, François, etc.; les œuvres de Léon, Célestin Nanteuil, Eugène Le Roux, etc.; les œuvres des maîtres anciens les plus consacrés et de maîtres modernes les plus suivis de la foule, Léopold Robert, Ary Scheffer, Paul Delaroche, Ingres, Horace Vernet, et parmi les plus récents, Gerôme, Meissonier, etc.

Le succès de ses spirituelles aquatintes d'après les œuvres de Horace Vernet, inspira à la maison Goupil l'idée de vendre les œuvres mêmes qu'elle faisait reproduire. Telle est l'origine de cette galerie de la rue Chaptal, dont nous avons fait mention dans un croquis. C'est là qu'ont été vues presque tout l'œuvre de Delaroche et les meilleures toiles que M. Gerôme, particulièrement, ait peintes dans ces dernières années. C'est un musée moderne ouvert, plein d'intérêt et souvent renouvelé.

L'influence de la maison Goupil a été considérable à l'étranger. Elle fut la première en France, eut l'idée d'exporter ce qui est le honneur de l'école moderne et de lutter contre les déplorables errements des éditeurs de la rue Saint-Jacques. En 1849, MM. Goupil et Rittner, fondèrent à leurs risques et périls, à New-York, sous le nom de l'*International Art-Union*, une Société d'amis des arts, dont

le but était de répandre en Amérique la connaissance et le goût des œuvres d'art supérieures. Elle a publié des suites très-importantes de photographies.

Donc, après avoir visité le Musée du Luxembourg, parcouru les galeries particulières qui ne s'ouvrent pas toujours facilement et suivi l'hôtel Drouot, l'étranger qui voudra parfaire son éducation et connaître plus au long l'école moderne, devra aller frapper chez les grands marchands de tableaux. Il trouvera toujours chez M. Francis Petit, — qui a composé plus d'un grand cabinet de la Russie et de la Hollande, — quelque un de ces morceaux de choix enlevés aux expositions.

Pour expliquer ce passage dans les salons de M. Francis Petit, d'œuvres qui semblent devoir s'immobiliser dans les galeries, qui les ont accueillies souvent au sortir même de l'atelier du maître, il est indispensable de signaler une maladie à laquelle sont sujets les amateurs les plus distingués. Cette maladie n'a pas, que nous sachions, de nom déterminé. Elle rappelle cette langueur que les anciens appelaient, dans un autre ordre d'idées, *ladium vitæ* et que les peuples chrétiens du moyen âge baptisèrent *ou lancholiti*. A un jour donné, sans cause précise, mais probablement sous l'influence énerveuse de la plénitude et de la permanence de la jouissance, l'amateur se sent pris d'une suprême indifférence pour la galerie qu'il a lentement formée, pour les toiles qu'il a le plus ardemment poursuivies. Puis une sorte de repulsion s'y mêle et l'esprit malade ne voit plus que défauts ou que défaillances là où il n'avait vu que réussites et enchantements : Ingres lui paraît un dessinateur tendu, Delacroix un coloriste exagéré, Decamps un chercheur d'effets, Corot un musicien qui s'attarde aux prétextes, les nymphes de Dix font la grimace, les *Liseurs* de Meissonier s'endorment dans leur faste, et les *Tigres* de Barye font mine de sauter au milieu du salon ! Que faire alors ? Livrer aux hasards d'une vente ces tableaux, ces appareils qui représentent des liasses de billets de banque ? Passer aux yeux du public pour un spéculateur, aux yeux de ses amis pour un capricieux ? Il faut alors consulter un expert — nous allons croire un médecin — honorable et discret, lui conter son cas et attendre. M. Francis Petit excelle dans ces traitements : il sait au juste l'état moral de sa clientèle. A celui qui se dégoûte de ces travaux, il proposera un Jules Dupré, à qui ne veut plus entendre parler d'Isabey, un Jongkind, il saura échanger un Théodore Rousseau pour un Millet, s'il y a lieu, il dirigera la vente définitive de la galerie. Le rôle que joue l'expert dans les ventes de tableaux n'a certes est bien plus délicat que celui de l'expert en tableaux anciens : il a à renseigner son client sur l'état de santé de la



MARCHE DE CAVALIERS
(Appartenant à M. Francis Petit.)
Dessin d'après un tableau de M. Merisotier, gravé par M. MARAIS.



•

toile, car les tableaux ont leurs maladies comme des êtres animés, et demandent des soins minutieux; à rappeler la généalogie du tableau et à en garantir l'authenticité; il a aussi à ménager et à maintenir contre les surprises des enchères insuffisantes et contre les réactions exagérées certains maîtres dont les qualités sérieuses reviendront quelque jour à la vraie lumière; enfin il a à retenir les prétentions presque toujours maladroites du vendeur. Nous aurons dit comment M. Petit s'acquitta de ces conditions lorsque nous aurons rappelé que c'est lui qui, depuis la vente de la galerie d'Orléans, a dirigé la dispersion des plus riches cabinets, et organisé les ventes après décès des maîtres les plus renommés, Ingres, Troyon, etc. Eugène Delacroix l'avait spécialement désigné à cet effet dans son testament et lui a légué une de ses plus fières esquisses, l'*Éducation d'Achille*.

Au sortir de cette maison dans laquelle ont passé les plus rares morceaux de l'école contemporaine, notamment les œuvres presque tout entières de Decamps, de Delacroix, de Troyon, de Ziem, de Meissonier, nous laisserons l'étranger livré à lui-même, de crainte qu'il ne se fatigue de notre compagnie. Il est justement à deux pas de la rue Laffitte, de la rue Saint-Georges, de la rue Taitbout, de la rue Richelieu. C'est là qu'en suivant sa flânerie, comme dans les champs le rêveur suit ses doux rêves, il pourra s'arrêter à dix vitrines de marchands de tableaux modernes et faire ample connaissance avec des maîtres dont la supériorité est en ce moment incontestée dans le monde entier, et qui ne subissent de dures critiques que dans cette France toujours si rebelle à acclamer ses gloires nationales.

LES PETITES INDUSTRIES

PAR

Edmond TEXIER

Paris est la ville des contrastes, — ciel et enfer, hôtels et sous-sol, — la ville des grandes existences et des petits métiers. S'il est en Europe un personnage hors ligne par sa fortune, c'est à Paris qu'il se hâte de venir dépenser ce qu'il a amassé ailleurs.

L'Autriche, la Russie, l'Italie, l'Amérique même nous expédient, chaque année, leurs princes ou leurs financiers. Vu de l'étranger, Paris exerce une telle fascination sur les esprits, qu'il semble que ce soit là seulement qu'on puisse vivre. Un grand seigneur allemand me disait : « Une principauté ou un appartement sur le boulevard ; il n'y a pas de milieu. »

Si Paris est le rendez-vous des sommités financières et aristocratiques, il est également le centre des déclassés, des industriels sans industrie. Le gamin qui pose un morceau de drap sur le tranchant de la roue et qui dit : « Mon général, » n'existe qu'à Paris ; ce n'est qu'à Paris qu'on rencontre le chiffonnier immortalisé par le crayon de Charlet. Le marchand d'habits, le marchand de robinets, le seul Français à qui il soit permis de jouer du cornet à piston dans les rues, sont des produits autochtones de la civilisation parisienne. Transplantez partout ailleurs ces fleurs délicates, elles s'étouleront. Paris est leur serre chaude.

Le vaste mouvement de moellons qui s'est fait depuis une quinzaine d'années a tué un assez grand nombre d'industries et d'industriels. Qu'est devenu le marchand de chaînes de sûreté ? C'était sur les larges trottoirs des boulevards qu'il établissait son échanture, toujours prêt à le transporter un peu plus loin, pour peu qu'il aperçût le tricorne d'un sergent de ville. Ce bohème beau parleur avait un ou deux compères chargés d'allumer les simples. Ces allumeurs examinaient la marchandise, hasardaient quelques observations timides sur la qualité de la chaîne en or plaqué ou tout simplement en caoutchouc ; ils la regardaient, la replaquaient avec les autres, la reprenaient encore, hésitaient, et finissaient par se décider à l'empiette. Leur exemple entraînait la galerie. La police, qui se mêle de tout, a radicalement supprimé cet honnête commerce.

L'homme au casque et aux crayons, Mengin, n'a pas été non plus remplacé ; ni Pradier, cet illustre bâtonniste, qui lançait par-dessus un cinquième étage une pièce de dix centimes et la recevait dans le gousset de son gilet. Ces deux grands artistes de la rue furent les derniers Romains. Le spectacle forain, accusé de porter atteinte à la libre circulation, a été balayé. Bilboquet n'est plus qu'une légende.

Cependant un seul industriel de ce genre est encore toléré, le Gaucher de la place Vendôme. À l'heure où le gaz s'allume, revêtu d'une polonaise et coiffé d'un bonnet grec, il dresse son télescope, après avoir dessiné à la craie sur l'asphalte la configuration de la lune, de ses lacs, de ses montagnes, et, moyennant une rétribution qui varie de vingt-cinq à cinquante centimes, il fait voir tous les phénomènes astronomiques, sans compter ceux qui

n'ont point été prévus par l'Observatoire. La science ne survivra que peu de jours à l'art de la place publique. L'homme au télescope n'aura vraisemblablement pas de successeur.

Presque toutes les petites industries non classées dans le Dictionnaire du commerce sont une conquête de l'imagination surexcitée par les tiraillements de l'estomac. Le premier qui ramassa sur la voie publique un bout de cigare, puis deux, puis trois, et, après avoir haché le tout, vendit cette chose composée pour du tabac à fumer, n'adopta pas, de propos délibéré, cette profession inédite comme on se fait administrateur ou concierge. C'est l'occasion, l'herbe tendre, le besoin de manger qui le jetèrent dans la carrière.

Il fit ensuite ce raisonnement fondé sur la statistique : il se fume par jour, à Paris, au moins trois cent mille cigares ; il doit donc y avoir quelque part, surtout sous les tables extérieures des cafés du boulevard, trois cent mille résidus. Alors, l'horizon s'ouvrit ; il entrevit une exploitation en grand, prit des associés, et voilà un fabricant de plus, un fabricant de nicotine prohibée.

Il paraît que cela se vend bien et que, dans le fourneau d'une pipe, cette composition éclectique est tout au-si agréable au goût que le produit privilégié des manufactures impériales. On assure aussi que cette industrie de contrebande nourrit, tant bien que mal, bon nombre de contrebandiers et fait la fortune de quelques-uns. On me montrait un soir un homme cossu, qui passait pour avoir monopolisé cette ferme des tabacs de seconde main, et s'était retiré des affaires en possession d'une honnête aisance.

C'est le hasard qui a créé le banquier à la journée. Il y a une trentaine d'années, un certain Poideleoup, logé dans le quartier des halles, prêta cinq francs à une revendeuse, à la condition qu'elle lui rendrait le soir même cinq francs dix centimes. Celle-ci s'acquitta et revint à la charge ; puis d'autres commères aussi dépourvues s'adressèrent à Poideleoup, qui vit tout de suite le profit qu'il pouvait tirer de ce prêt journalier organisé sur une grande échelle. Ces deux sous qu'on lui rapportait chaque soir en sus des cinq francs prêtés le matin, c'était moins que rien à première vue ; mais en cinquante jours le banquier doublait son capital. Il ne fallut à l'ingénieux Poideleoup que quelques années pour devenir riche.

Plus tard, des banques rivales s'établirent qui réduisirent de moitié l'escompte en n'exigeant plus que cinq centimes par jour pour cent sous prêtés le matin et rendus le soir. Ces banques à la journée, qui se contentent de la moitié du bénéfice que s'adjugeait l'inventeur de cette industrie, font encore de jolies affaires.

Puisque nous sommes aux halles, n'oublions pas le *merchand de feu* et l'*ange gardien*. Le marchand de feu a un fourgon doublé de tôle intérieurement et extérieurement. Dans ce fourgon, un brasier. Aussitôt que les premiers froids se font sentir, il débouche avec son fourgon sur le marché dès quatre heures du matin, et approvisionne de calorique les marchandes. Il fait leurs *chaufferettes*. Pour chaque *chaufferette* un sou.

L'*ange gardien* est un gaillard qui reconduit les ivrognes à leur domicile. — Les grands cabarets ont un *ango gardien* chargé de surveiller la pratique qui s'est laissé choir dans la vigne du *Saigneur*. Il ne doit quitter l'individu confié à ses soins que lorsque celui-ci est à l'abri des voleurs et en sûreté. La sobriété est la qualité première de cet ange. Le jour où il s'oublierait dans les libations il serait déchu.

Connaissez-vous le père Tripoli, fils de la gloire et polisseur de cuivre? Le père Tripoli est le plus terrible astiqueur de buffleteries militaires et citoyennes. Il porte avec lui ses ustensiles et sa marchandise. Son costume, bonnet de police et habit constellé de boutons qui brillent comme des décorations, indique suffisamment sa profession et ses sentiments. Il est Français et a servi *sous l'autre*. Ses ennemis politiques insinuent que ses états de service ne seraient pas tout à fait aussi brillants qu'il le prétend. Il aurait même tout simplement ramassé, en 1815, aux buttes Chaumont, les boulets lancés par l'ennemi, boulets pour chacun desquels il recevait des officiers d'artillerie une légère rémunération; mais le père Tripoli a trop de fierté pour ne pas mépriser ces calomnies. S'il n'est pas décoré de l'étoile des braves, cela tient à la *sieste* qui a toujours été mauvaise. Tripoli aurait eu, d'ailleurs, une altercation avec son caporal, et ce supérieur rancunier aurait brisé son avancement.

Donc Tripoli a le costume militaire. Son habit est enaillé de boutons de médailles, de cors de chasse, d'angles qui relucent comme autant de soleils. On le rencontre plus particulièrement dans les quartiers fréquentés par les enfants de Mars, dans le voisinage des casernes et aux gardes montantes et descendantes de la milice citoyenne. Honore de la confiance de MM. les gardes nationaux, le père Tripoli blanchit leurs buffleteries, astique leurs boutons et fait, sous ce rapport, une forte concurrence aux tambours des compagnies. Mais, bon enfant et Français avant tout, il paye à bon compte aux *Tripolis* qui, moyennant cette légère redevance, lui permettent de raconter ses batailles et de cultiver son industrie.

Voilà encore un personnage original, c'est l'abbé dit *tricot-de-F*. On ne sait pourquoi. Son chapeau à plumes a été certain



CHANTEUR POPULAIRE

Dessin de M. L. FLAMENGO, gravé par M. EYTLING

Puisque nous sommes aux halles, n'oublions pas le *marchand de feu et l'ange gardien*. Le marchand de feu a un fourgon doublé de tôle intérieurement et extérieurement. Dans ce fourgon, un brasier. Aussitôt que les premiers froids se font sentir, il débouche avec son fourgon sur le marché dès quatre heures du matin, et approvisionne de calorique les marchandes. *Il fait leurs chauffe-rettes*. Pour chaque chaufferette un sou.

L'*ange gardien* est un gaillard qui reconduit les ivrognes à leur domicile. — Les grands cabarets ont un ange gardien chargé de surveiller la pratique qui s'est laissé choir dans la vigne du Seigneur. Il ne doit quitter l'individu confié à ses soins que lorsque celui-ci est à l'abri des voleurs et en sûreté. La sobriété est la qualité première de cet ange. Le jour où il s'oublierait dans les libations il serait déchu.

Connaissez-vous le père Tripoli, fils de la gloire et polisseur de cuivre? Le père Tripoli est le plus terrible astiqueur de buffleteries militaires et citoyennes. Il porte avec lui ses ustensiles et sa marchandise. Son costume, bonnet de police et habit constellé de boutons qui brillent comme des décorations, indique suffisamment sa profession et ses sentiments. Il est Français et a servi *sous l'autre*. Ses ennemis politiques insinuent que ses états de service ne seraient pas tout à fait aussi brillants qu'il le prétend. Il aurait même tout simplement ramassé, en 1815, aux buttes Chaumont, les boulets lancés par l'ennemi, boulets pour chacun desquels il recevait des officiers d'artillerie une légère rémunération; mais le père Tripoli a trop de fierté pour ne pas mépriser ces calomnies. S'il n'est pas décoré de l'étoile des braves, cela tient à la *sieste* qui a toujours été mauvaise. Tripoli aurait eu, d'ailleurs, une altercation avec son caporal, et ce supérieur rancunier aurait brisé son avancement.

Donc Tripoli a le costume militaire. Son habit est émaillé de boutons, de médailles, de cors de chasse, d'aigles qui reluisent comme autant de soleils. On le rencontre plus particulièrement dans les quartiers fréquentés par les enfants de Mars, dans le voisinage des casernes et aux gardes montantes et descendantes de la milice citoyenne. Honore de la confiance de MM. les gardes nationaux, le père Tripoli blanchit leurs buffleteries, astique leurs boutons et fait, sous ce rapport, une forte concurrence aux tambours des compagnies — mais, bon enfant et Français avant tout, il paye à l'ordre aux *Tyrcopis*, moyennant cette légère redevance, lui permettent de raconter ses batailles et de cultiver son industrie.

Voilà encore un personnage original, c'est Labbe dit *tiot-de-F...* on ne sait pourquoi. Son chapeau à plumes a une certaine



CHANTEUR POPULAIRE

Dessin de M. L. FLAMING, gravé par M. ETTLINO



analogie avec le feutre classique de Robert, chef de brigands. Labbé dit *Pied-de-Fer* est un simple marchand de coco. Cette profession est trop bien établie pour que nous ayons la prétention de la révéler. Aussi est-ce moins d'une industrie que d'une physiologie qu'il s'agit pour l'instant. Tout le monde peut être marchand de coco, mais Labbé dit *Pied-de-Fer* jouit du privilège de désaltérer les gosiers dramatiques de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu. Il salue les artistes, tutoie le machiniste et donne des poignées de main aux marchands de contre-marques. En un mot, un homme posé.

Labbé dit *Pied-de-Fer*, retenu sur l'asphalte par les devoirs de la profession, ne peut malheureusement assister aux représentations, mais il saisit, dans la conversation des consommateurs, des bribes de dialogues qui le mettent vite au courant. Depuis plus de trente ans qu'il est le Ganymède ordinaire des *titis*, Labbé est devenu de première force sur le répertoire.

On comprendra facilement l'enthousiasme de ce marchand de coco pour l'art dramatique. Sa vocation l'appelait sur les planches, mais son éducation négligée ne lui ayant pas permis d'aspirer à cette haute position, il a vécu tant qu'il a pu à côté du théâtre. Voici son signalment : chapeau de traître de mélodrame et chevissous de listière, il est artiste par la tête et marchand de coco par les pieds. *Homo duplex*.

Un autre industriel, qui ne ressemble pas à tout le monde, c'est ce jeune homme qu'on prendrait au premier abord pour le Pulcinella de Naples. Comme le père Tripoli, il porte les insignes de sa profession. Sur la tête un chapeau en forme de pot à couleurs, sur son pantalon blanc et sa blouse blanche des plaques rouges qui figurent des carreaux octogones. La petite propriété parisienne a-t-elle besoin de donner un nouveau vernis à son carrelage détérioré par un frottement trop prolongé, en quelques secondes, l'homme aux carreaux opère la métamorphose à l'aide du siccatif brillant. Ce fut en 1849 qu'il se révéla. On allait procéder à la nomination des représentants. Le metteur en couleur des appartements colla sur les murs une affiche ainsi conçue : Nommons Chromo — Duro — Plane. — Ces noms athéniens semblaient promettre trois archontes à l'Assemblée nationale, en réalité ils firent connaître le siccatif chromo-luro-plane et l'artiste-fondateur de cette petite industrie.

Nous avons encore le marquis de la Vessie, un gaillard ! Il popularise la muse de la chanson française : l'instrument sur lequel il s'accompagne est d'une simplicité qui remonte aux premiers âges de la musique : un bâton et deux cordes tendues sur une vessie. Il racle de cette chose harmonieuse dans les carrefours populaires et plus particulièrement sur la place de la Bastille, où il est :

toujours entouré d'une foule compacte d'auditeurs. Il a l'entrain et la verve — le sarcasme et la belle humeur, et personne ne chante avec plus d'accent (il est Gascon) la touchante complainte du *Jeune homme empoisonné*. Son répertoire est immense. Il célèbre tour à tour la gloire, le sentiment et la gaudriole. C'est lui qui a prononcé cette parole mémorable : « Comme chansonnier, Béranger est fadasse. Je lui préfère Alexandre Flan. » Ce marquis a des opinions littéraires.

Je parlais tout à l'heure de l'homme qui ramasse les bouts de cigares; voici un autre fureteur, un autre chercheur, le ramasseur de croûtes de pain. La croûte de pain, cela se trouve partout, dans la rue, au coin des bornes, dans les tas d'ordures. Ne croyez pas que cet homme à la chasse des morceaux de pain durcis, sales, dégoûtants, en soit réduit, pour vivre, à manger sa trouvaille. Il est de ceux qui croient fermement que rien ne se perd et qu'un morceau de pain dur ajouté à un autre peut être le commencement d'un sac de morceaux de pain qu'il vendra encore une vingtaine de sous aux éleveurs de lapins. Le lapin, cet animal aimé des cabarets des barrières, ne se nourrit pas seulement de choux, il consomme du pain et beaucoup. C'est en vue de lui procurer cette alimentation à bon marché que l'industrie du ramasseur de croûtes de pain a été créée. Les gens compétents assurent qu'en *travaillant* bien, un ramasseur peut se faire un boisseau de croûtes dans les vingt-quatre heures.

Quoique le chiffonnier ait été tant de fois décrit, il m'est impossible de le passer tout à fait sous silence. Paris est la ville par excellence du chiffon, c'est-à-dire de tout et de rien. Que de choses perdues dans la journée, et qui se retrouvent la nuit au bout du crochet! Le chiffonnier est essentiellement éclectique; il ramasse tout ce qui s'offre : chiffons, papier, savates, vieux gants, verre de vitre, jouets brisés, tessons de bouteille, — les choux et les raves de la grande ville. Ce qu'il a dans sa voiture (sa lotte) il ne s'en inquiète pas. C'est le *travail*, encore un petit industriel que cela regarde. Le *travail*, ainsi que son nom l'indique, est chargé du classement de tous ces débris. Il met de l'ordre dans ce chaos d'ordures. Il sépare le bon grain de l'ivraie : le bon grain.

A ce métier de trieur on ne fait pas feu qui dure. Les miasmes qui s'exhalent de toutes ces horreurs sont autant de poisons violents. Les lampes elles-mêmes s'éteignent dans ce cloaque. En revanche, la chiffonnerie en grand n'est plus une petite industrie, mais un commerce lucratif. Le chiffonnier qui porte la hotte est toujours misérable, le chiffonnier patron, le *siège*, est souvent millionnaire.

L'homme à la botte, ce coureur de nuit, ce détrousseur d'immondices, n'habite pas les bouges de la grande ville, il a sa cité à part, son camp des Tartares où il vit avec sa famille. On appelle cette chose, dont la vue ferait frissonner un civilisé, et qui s'étale à deux pas de la gare du chemin de fer d'Orléans, *la villa des chiffonniers*. Villa! C'est une ville à côté d'une autre ville, l'antithèse de Paris. La capitale de la misère en face de la capitale du luxe. Un *ghetto* moins infect que ceux de Rome et de Venise, mais plus triste, plus pauvre et plus honnête; la réputation de probité de ces *philosophes* est depuis longtemps établie sur une base solide.

Une autre petite industrie non moins populaire, mais aussi moins probe, c'est celle du marchand d'habits que l'on voit partout dans la matinée, lançant son cri perçant et bien connu. On le rencontre surtout dans les quartiers où grouille la jeunesse, c'est-à-dire aux environs de l'École de droit et de l'École de médecine. Le marchand d'habits est, de tous les négociants de la rue, le plus rusé et le plus impitoyable. Il rôde autour de la demeure des étudiants, flairant l'heure où ils éprouveront le besoin de se débarrasser d'une partie de leur garde-robe. C'est surtout à l'époque du carnaval que l'industrie est bonne. La pension paternelle ne suffisant pas à payer le bal masqué et ses suites, c'est tantôt un paletot, tantôt un habit habillé, vendus à propos par l'étudiant, qui forment le chapitre de son budget supplémentaire. On appelle le négociant, il accourt, jette autour de lui un regard observateur, et pour peu que la chambre ait l'aspect quelque peu délabré, notre homme offre d'un vêtement tout neuf un prix dérisoire qui, longtemps débattu, finit toujours par être accepté par la victime. Le tour est fait. Règle générale : plus le besoin est impérieux, plus le marchand se montre inexorable :

De cet industriel, tel est le caractère.

Ce serait le moment de parler du Temple, ce débarcadère de toutes les gloires, cette Amphitrite de tous les soleils; — mais le Temple a suivi le mouvement : il a été revu et corrigé par l'architecte, on l'a rebâti à neuf, hélas! Carrés du *Palais-Royal* et du *Parillon de Flore*, de la *Forêt-Noire* et du *Pou-Volant*, qu'êtes-vous devenus! Vous vivez encore, mais de nom seulement. A la place de ces vieilles échoppes borgnes, boiteuses, cacochymes, infectes, on a improvisé des magasins bourgeois qui ne diffèrent pas essentiellement d'une boutique de la rue Saint-Denis. Dieu me pardonne! il y a des glaces dans ces magasins! Et vous appelez cela le Temple!

Les quatre carrés qui firent la gloire de la vieille rotonde subsistent donc encore nominale-ment. Dans le *Palais-Royal*, le haut commerce du bazar : les marchands de soie, de valenciennes, de tapis, de gants, de corsets : côté des frivolités. Le *Parillon de Flore* n'abrite que la literie, la matelasserie, rideaux, layettes, l'article de *blanc* : c'est le carré bourgeois, comme le *Palais-Royal* est le carré fashionable. Dans le *Pou-Volant*, ce qui domine, c'est le chiffon, la vieille ferraille, la friperie surtout : des loques, des loques, des loques. Dans la *Forêt-Noire*, c'est le vieux cuir, — bouchez-vous le nez, — c'est là qu'on trouve le *mastiqueur*, un industriel plus ou moins savetier, qui *mastique* la marchandise, c'est-à-dire dissimule les avaries au moyen d'un enduit quelconque. C'est au Temple que les *roulants*, ou *chineurs*, ou marchands d'habits ambulants, viennent dégorger leur marchandise, ainsi que les *nielleurs* ou marchands de vieux chapeaux.

Ne pas confondre la *nielle* avec le *dérrochez-moi ça*. La *nielle* est le chapeau masculin ; — le *dérrochez-moi ça* est le chapeau des dames. La *riéuse* est un produit indigène. C'est elle qui est chargée de rabattre le gibier : — elle s'empare de la pratique, plus vulgairement appelée le *gonce*, la tire par l'habit, par les bras, la pousse dru et la jette dans la boutique. — Un homme à la mer !

Un détail : au Temple, l'agiotage est aussi féroce qu'à la Bourse. C'est là que s'établit le cours des effets... fripés. Il s'y fait des marchés à terme et à livrer sur les vieux pantalons et les habits mûrs, comme sur la rente et les Nord. On provoque la hausse ou la baisse en riant ou en jetant sur le marché des fonds de boutique qui sont, le plus souvent, des fonds de culottes.

Le *Marché des Patriarches*, situé derrière Sainte-Pélagie, n'a point encore abîmé sa vieille physionomie. Tel il était, tel il est. C'est un Temple en raccourci : — toutes les vieilleries, toutes les friperies, toutes les choses innommées. — Il y a là des gens qui s'entulent sur le bords de brie-à-brac, et dont le brie-à-brac se compose exclusivement de vieux chaudrons. On y trouve des souliers à vingt sous et des bottes à trois francs.

Paris a beaucoup d'autres petites industries, mais le cadre étroit où je suis enfermé ne me permet que de les nommer en courant : que ne puis-je crayonner la silhouette du *professeur d'omelette*, du *gateur de pigeons*. — l'homme qui fait passer de sa bouche dans l'écophage de ces volatiles le blé de maïs ! — du *fabricant d'os de jambonneaux*, du *fabricant de crêpes de coq*, de la *loueuse de saupques*, du *fabriquant en vieng* et de beaucoup d'autres qui rentrent plus spécialement, il est vrai, dans le chapitre des petits mystères parisiens. Je me suis attaché surtout à mettre en

relief les petits industriels qui se voient, que l'on coudoie pour ainsi dire. Le *tondeur de chiens* est de ceux-là. Ce brave homme cumule : il ne fait pas seulement la toilette des quadrupèdes, il est aussi commissionnaire, marchand de peaux et fournisseur de chats aux restaurants douteux qui servent de la gibelotte à leurs consommateurs. La chair du chat est aussi succulente que celle du lapin, les habitués du cabaret le savent bien ; aussi exigent-ils qu'on leur montre la peau de l'animal écorché. Ces gourmets craignent qu'à la place du lapin, qui est un chat, le cuisinier déloyal ne leur serve un rat, et ils n'aiment pas le rat.

Il est des petits métiers qui ne sont qu'une des variétés de la mendicité recouverte du masque industriel. La marchande de bouquets de violettes à un sou, qui a deux enfants sur les bras et qui poursuit le passant de son cri étranglé : « Pas de pain à la maison. » la petite marchande d'allumettes chimiques, accroupie sur le seuil d'une porte ; elle a une boîte d'allumettes qu'elle offre pour un sou. On lui donne le sou et on lui laisse la boîte. Cette boîte constitue tout son fonds de commerce.

Je me demande si l'homme qui apporte aux journaux les *faits Paris* neufs n'exerce pas un petit métier, et je réponds affirmativement. Il bat le pavé du matin au soir pour surprendre le fait, qui, plus ou moins rédigé, lui rapportera de deux francs à deux francs cinquante centimes. On le rétribue à raison de deux sous la ligne, mais au delà d'un certain nombre de lignes, il *crève*, je veux dire que les lignes excédant la limite déterminée ne lui sont pas payées. Il faut donc qu'il condense son petit drame. Il est vrai qu'on tient moins à l'authenticité du fait qu'à la façon dont il est présenté : là, comme presque partout, c'est plutôt une question de sauce que de poisson, et un fournisseur de *faits Paris* ordinaire a toujours un accident en réserve au bout de sa plume. Depuis une quinzaine d'années, le maçon qui tombe d'un échafaudage est la providence des fournisseurs. L'un d'eux disait devant moi : « C'est les maçons qui me font vivre. »

Ne méprisons pas les petits métiers, cette dernière planche de salut, et ne confondons pas le petit industriel avec le bohème. Le petit métier a sa plaque, son autorisation, sa patente. Il est le travail, en un mot, et ce travail difficile, ingrat, exige plus de peine, de fatigue, et souvent plus d'intelligence que les métiers vus et approuvés par le dictionnaire Bottin.

Tous ces paladins du petit métier vivent et font vivre leurs femmes et leurs enfants avec des morceaux d'industrie qu'on ne soupçonnerait pas. Rappelons-nous la parole profonde de ce philosophe crayonné par Gavarni : « Quand on sonne que tout ça mange, ça donne une crâne idée de l'espèce humaine. »

LES DERNIÈRES ÉCHOPPES

PAR

CHARLES VINCENT

A peine si l'on trouverait aujourd'hui cinq cents échoppes dans cet immense Paris qui, voilà quinze ans, les comptait par milliers. Nous parlons de ces petites boutiques en bois peint, hautes de cinq à six pieds et larges de trois à quatre, adossées pittoresquement au coin des places ou des monuments publics, le long des églises ou des maisons bourgeoises, ayant pour toit des planches d'où s'échappe le bout d'un tuyau de poêle, et pour plancher le pavé de la rue.

C'est que les larges voies font les chers loyers, et que les chers loyers appellent des magasins luxueux qui repoussent les voisinages misérables. Quant aux églises regrattées à neuf, les échoppes y font l'effet de verrues; aussi la chirurgie municipale les extirpe-t-elle avec le plus grand soin. Restent les places publiques; mais là encore les squares élégants ont chassé ces abris populaires. Il faut bien le reconnaître, ces débris du passé font tache à côté des splendeurs du présent.

Dans ce Paris nouveau que l'on veut propre et luisant, tout conspire donc contre l'échoppe; aussi les échoppiers disparaissent-ils peu à peu de la voie publique dont ils étaient la vivante gaieté. Ils se réfugient pour la plupart dans les maisons populeuses qu'a respectées le marteau des démolisseurs, mais ce n'est qu'une halte avant le départ définitif. Les écrivains publics ont, des premiers, subi une complète transformation. Les uns sont aujourd'hui des baristes en appartement, et sur leurs livres viennent s'inscrire les domestiques sans place; les autres occupent le rez-de-chaussée d'une tour, et, à leurs carreaux, au lieu de ces maifs écriteaux de l'échoppe — *Au Tableau des secrets! — Pétitions, Plaintes — Ici l'on écrit ce-même* — s'étaient ces mots ambitieux: *Traductions et consultations juridiques — Rédactions*.

Il faut le dire, cette enseigne orgueilleuse est souvent justifiée; car, las de voir la science lui refuser le nécessaire, plus d'un savant véritable s'est tout platement retiré dans l'échoppe de l'écrivain public, pour y devenir le correspondant discret de la cuisinière et du trouper: leurs gros sous du moins lui assuraient le

pain quotidien. Des maîtres d'école sans élèves, des étudiants fruits-secs et des savants sans chaire formaient en grande partie le contingent de cette plumitive corporation.

Avant eux déjà, ont disparu, ou à peu près, les échoppes des marchandes de galettes et des friturières. Près de ces dernières, les gamins accouraient à la renommée des *beignets et des pets de nonnes* — pour chercher le traditionnel sou de pommes de terre frites. Hélas! des hommes déjeunaient alors pour un sou, qui ne le peuvent plus aujourd'hui.

Combien regrettent, plus amèrement encore, l'échoppe dite des *Pieds humides*, ainsi nommée parce que le lavage incessant du pavé y entretenait une constante humidité! Elle était établie près de la fontaine des Innocents. Là, nous nous souvenons, pour un moeste sou, dans un jour de famine, d'avoir, en nombreuse compagnie, consommé une soupe grasse qui nous parut excellente. On nous a dit depuis que c'était à peu près le même bouillon que distribuait gratuitement chaque matin l'homme au *petit manteau bleu*. Quoi qu'il en fût, à ce restaurant des Pieds humides, pour un sou l'estomac restait digne.

Rue de la Vieille-Estrapade, florissait aussi l'échoppe bien connue : *Au hasard de la fourchette*. Que l'on se figure une énorme marmite en fer étamé, où bouillonnait constamment un potage à couleur sombre, mais peut-être un peu trop odoriférant. On voyait flotter dans cette marmite gigantesque, sous l'action du liquide en ébullition, des morceaux de mou, des tripes, des débris de charcuterie et autres viandes, qu'il fallait atteindre adroitement à l'aide d'une grande fourchette aux dents acérées. Hâtons-nous de le dire, si tout cela n'était guère appétissant, la propreté, du moins, n'y faisait pas défaut. Pour un sou, le consommateur avait droit à son coup de fourchette! La clientèle de cette échoppe était nombreuse et mêlée : des porteurs d'eau, des ouvriers, des étudiants, des étameurs, des artistes. Le poète Berthauld, l'auteur de la *Fillle du peuple*, y fut vanté pour son adresse; on y vit Charlet, un grand peintre; un grand philosophe, Fourier; et d'autres dont les noms, ignorés alors, sont célèbres aujourd'hui. Mais à quelque condition qu'appartussent les consommateurs, il était curieux de les voir la fourchette en main, l'œil en arrêt, attendre le passage d'un morceau volumineux, puis fondre impétueusement sur lui, l'arme en avant! La viande, dans son tournoiement incessant, se débattait souvent aux pointes aiguës de la fourchette; alors des cris ironiques s'échappaient de la foule attentive; mais quand, dès le premier coup, c'est-à-dire pour un sou, — l'un des combattants rapportait un morceau copieux, le vainqueur traversait l'entourage qui s'ouvrait devant lui en l'applaudissant. Et, pourtant plus

d'un vaincu ne devait souper ce jour-là que de pain sec et d'eau claire.

On comprend que l'échappe de la fruitière n'ait plus de raison d'être : les pommes de reinette et les poires d'Angleterre ne peuvent plus se vendre au tas ; comme celui des pêches, leur prix a quintuplé. Or, qui peut mettre cinquante centimes à un fruit n'irait pas le cueillir volontiers sur les planches disjointes d'une échoppe ou d'un éventaire.

L'échoppe du rémouleur s'en va aussi. Ce *gagne-petit* ne pouvant jamais espérer de payer un loyer sérieux, reprend peu à peu ses promenades quotidiennes à travers rues et faubourgs. Ainsi ont déjà fait le rempailleur et la raccommodeuse de paniers, qui travaillent le plus souvent à domicile, c'est-à-dire dans la cour ou sur le palier de celui qui réclame leurs services.

On se rendra compte de ce qu'étaient les anciennes échoppes, si l'on veut aller à la pointe de l'île Saint-Louis qui regarde Notre-Dame. On y verra entre autres spécimens, celui du marchand d'oiseaux, où la gent volatile est confiée à la garde vigilante de deux énormes chats blancs.

Les échoppes des marchands d'oiseaux étaient nombreuses, il y a quelque vingt ans. Elles remplissaient, avec celles des bouquinistes, la place occupée aujourd'hui par le square du Louvre. Maintenant les bouquinistes ont pris rang parmi les étalagistes des quais et des rues de la rive gauche, et les marchands d'oiseaux ont, à date fixe, leur marché spécial.

Tous les échoppiers disparaissent donc : seul, le savetier tient bon ! Un peu partout encore, et notamment rue Soufflot, rue du Val-de-Grâce, place des Capucins, rue de Babylone, rue des Deux-Écus, rue de Charenton, aux environs du Temple, l'échoppe est là resplendissante comme dans ses anciens beaux jours, et cet artisan y vit joyeux et chantant, ainsi que les ours aux qu'il apprivoise.

Ce n'est point une pauvre chose à dédaigner que celle du savetier : elle donne l'indépendance, et évite largement aux besoins de la vie de cela qui la prêche. Bien sûr, malade, un savetier babylonnien gagne plus que cent francs par an ; il vit dans de grandes administrations. Pas de comptes à rendre, peu ou pas de loyer à payer, pas de reproches à craindre, pas de maître dont il faut supporter les caprices, le travail de tous les matins amenant son paiement immédiat, jouant à côté la plus grande liberté que puisse désirer un travailleur, et vous comptez encore la bonne humeur traditionnelle de ce bon métier, en outre, comme on surnomme ironiquement celui dont les salaires ne passent le plus souvent

L'ameur d'Émilie peut se faire de la main à cette profession,

l'ami de Socrate, Simon d'Athènes, l'auteur des trente-trois dialogues dans lesquels la doctrine du philosophe est exposée avec une grande lucidité, reçut de Périclès l'offre de quitter son échoppe et de venir vivre auprès de lui. « Je ne vendrais pas ma liberté pour tous les trésors de la Grèce, » répondit Simon.

Si nous suivions le savetier depuis cette fière réponse, nous le trouverions tour à tour philosophe, frondeur, chansonnier, mais toujours dévoué et patriote dans la plus large acception du mot. Dévoués les proscrits de toutes les époques en ont eu la preuve; dans nos discordes religieuses ou politiques, le savetier n'a jamais hésité à risquer sa vie pour défendre celle d'hommes qui, la veille peut-être, n'avaient pour lui que du dédain. Lors des massacres de la Saint-Barthélemy, les savetiers, et notamment ceux dont les échoppes avoisinaient Saint-Germain-l'Auxerrois, sauvèrent un assez grand nombre de protestants. Voici comment. Ces échoppes fixes, — il y en avait de roulantes, — étaient divisées en deux compartiments; celui du haut, auquel on arrivait à l'aide d'une petite échelle, était plein de débris de cuirs et de vieilles chaussures. C'est là que fut caché plus d'un des compagnons de l'amiral Coligny.

Quelque temps après, bravant les édits terribles de Richelieu, notre échoppeur fut parvenu aux prisonniers de la Bastille des correspondances précieuses qu'il introduit habilement dans l'échelle des semelles. Plus tard, l'échoppe devient une sorte de rendez-vous littéraire; on y cause bien un peu de politique, mais les discussions sur les vers entubés des petits adlets et la prose fleurie des beaux esprits y prennent le dessus. Le savetier portait alors à ses fonctions de raccommodeur celle de rivant public, ce qui valut à son échoppe le surnom de *l'atelier*.

Les écrivains et les poètes ont toujours affectionné le savetier, car le bien et le bien. François Villon a composé sa meilleure ballade à l'adresse de l'homme des *petites chaussures*. Les bourgeois ont tant aimé le métier que l'on portait au quinzième siècle. On sait que le grand Conseil ne dédaignait pas de faire la conversation avec son voisin le savetier de la rue d'Argentueil. L'aventure des soubres de Cornille, souvent mise au théâtre, a eu son pendant en Espagne, où Calderón pauvre trouva secours et amitié chez un savetier de Madrid.

Il semble que la vie libre de l'échoppe communiquée à l'artisan du cuir la passion des rimes joyeuses, l'amour des œuvres littéraires et une sorte de verve satirique qui attire vers lui les lettrés. A Rome, vers la fin du moyen âge, le savetier Pasquin obtint la permission d'établir son échoppe près du palais des Orsini. C'est à son bon mot qu'échut le nom de *l'atelier*. L'échoppe de Pasquin de vint

lurentôt le rendez-vous des poètes et des peintres célèbres. Pasquin était un patriote convaincu; aussi, malheur aux grands et aux esclaves qui passaient devant son échoppe, affublés de ce qu'il appelait leurs grandes et leurs petites livrées. Sa popularité lui valut l'impunité et sa verve caustique donna naissance aux *pasquinades* et à ce proverbe : « *Ce que dit Pasquin des cardinaux*, » que Bescherelle explique ainsi : « Allusion aux traits satiriques de Pasquin contre le pape et les cardinaux. » Enfin les poètes dramatiques prirent le type du savetier romain pour en faire un des valets les plus originaux de la comédie italienne.

Mais revenons à l'échoppe française. Le plus célèbre savetier du dix-huitième siècle fut Henry Sellier, dont le bureau s'établait rue Quauereau, aujourd'hui rue Coq-Héron. « Ce bureau, disent MM. P. Lacroix et Alphonse Duchesne, était tout simplement une misérable échoppe faite de planches pourries et dont le pavillon de toile cirée, soutenu par deux manches à balai, était percé comme un crible. » Sellier chansonnait avec esprit, et le succès de ses poésies grandit assez pour que Louis XIV reçût l'œuvre et l'ouvrier dans son château de Fontainebleau. Ce premier recueil de notre savetier était intitulé : *Les lundis du réparateur des brodequons d'Apollon*, etc. On y trouve une chanson dédiée à la belle duchesse de Bourbon. En voici deux couplets :

Tu considères le sçavant, (a)
 Pouvant qu'il ne soit pas sçant,
 Lander, rette,
 Tu prends plaisir à ce qu'il dit,
 Lander, ry.

Tu bairrys loin de ta maison, (b)
 Le fat qui manque de raison,
 Lander, rette,
 Sôt d'ur ce, duc ou marquis,
 Lander, ry.

Cela n'est-il y a bon des lundis de notre savetier à ceux de M. Santeuil; mais on voit que le poète, tout courtisan qu'il se montre, s'applique cependant les fusts et les pédants titres.

Fontenelle donna son approbation aux ouvrages du savetier, ce qui leur valut une grande vogue et alluma la verve jalouse de quelques poètes contemporains. L'un des critiques alla même jusqu'à dire : Dans un poème satirique, que l'artisan-poète avait des collaborateurs anonymes :

Quand on vit dans l'œuvre tout d'esprit et de feu,
 Avec nous la lettre et poëte vous a le un peu

Mais, poète ou non, le savetier a toujours eu la répartie prompte ; aussi Sellier répliqua-t-il lestement par ce simple distique :

Si vos vers sont privés de grâces et d'appas,
On voit facilement qu'on ne vous aide pas.

Cette réponse ne pique-t-elle pas comme une alêne ?

Sous Louis XV et Louis XVI, l'échoppe fut purement une boîte à petits cancons. Les seigneurs et les grandes dames causaient volontiers avec le perruquier qui ajustait et poudrait leurs coiffures, pendant que les soubrettes et les valets racontaient les propos du jour chez le savetier.

A cette époque florissaient la ravaudeuse et la lingère en échoppe. Leur échoppe était simplement un tonneau ouvert sur le devant. — Notre inimitable Déjazet a donné la physionomie exacte de ces travailleuses en plein vent, dans un piquant vaudeville ayant pour titre : *la Comtesse du Tonneau*.

Cette échoppe-tonneau existe encore, et, l'hiver, sur le Pont au Change, on peut en voir des échantillons ; seulement l'aimable ravaudeuse aux mains blanches et fines, dont le visage s'encadrait si coquettement dans un petit bonnet de linge tuyauté, est aujourd'hui remplacée par une bonne grosse commère, vêtue d'un tricot de laine et coiffée d'une marmotte en coton. Il est vrai que la première maniait la dentelle et la soie, tandis que l'autre offre aux passants des pommes de terres cuites à l'eau.

En 1789, l'échoppe du savetier arbora promptement et fièrement la cocarde tricolore ; elle devint le rendez-vous des patriotes, et autour d'elle plus d'une grande résolution populaire fut décidée. Lorsque l'Assemblée législative eut déclaré la *patrie en danger*, tous les jeunes savetiers s'enrôlèrent ; les vieux offrirent leurs enfants à la France. Dans ces bataillons de volontaires que certains appelèrent dédaigneusement une armée de *vagabonds, de tailleurs et de savetiers*, ces derniers furent nombreux, il est vrai, mais ils combattirent héroïquement : Valmy et Jemmapes sont là pour l'attester. Et c'était bien la Nation que ces savetiers allaient défendre, eux qui n'avaient que les planches vermoulues d'une échoppe pour tout patrimoine !

Dans la fumée du canon et au bruit des fanfares, l'échoppe, sous l'Empire, se réveilla un jour de victoire en chantant des airs belliqueux. Le savetier en voulait bien un peu à Bonaparte d'être devenu Napoléon, mais le patriote fut bientôt un chauvin. On trouvait alors, collés sur les parois de son logis, les bulletins de la grande armée à côté des portraits de Joséphine, de Napoléon,

de La Fayette et de Carnot. Le savetier cependant fredonna un des premiers le *Roi d'Yvetot* de Béranger.

Sous la Restauration, l'échoppe fut le rendez-vous politique et secret des bonapartistes et des républicains. On y chantait haut, on y parlait bas et l'on y écrivait beaucoup. Que de chansons libérales sortirent manuscrites des mains du savetier pour courir mystérieusement d'ateliers en ateliers ! Les portraits de Lamarque, de Foy, de Béranger se montraient bravement auprès de la légende imagée de Saint-Roch, qui, dit-on, fut un savetier ; mais, à l'intérieur de l'échoppe de notre artisan, en cherchant bien, on aurait trouvé, derrière quelque vieille botte, une petite statuette en plâtre, représentant tant bien que mal, vêtu de sa redingote grise, le *Petit Caporal*, une main dans son gilet et tenant de l'autre la lorgnette dont Napoléon se servait les jours de combat.

Après 1830, le savetier, qui, un instant, avait cru à la République, fronda ouvertement la royauté bourgeoise. L'intérieur de son échoppe était littéralement tapissé de caricatures politiques. A une enseigne manuscrite que la police faisait enlever, une autre succédait le lendemain. C'est ainsi qu'apparurent aux carreaux des échoppes ces diverses inscriptions : *Au tirant couronné*, — *Au tirant moderne*, — *Au nou-au tirant*, — et le fameux *Guerre aux tirants!* qui a peut-être inspiré le chant des Delavigne. La police elle-même riait de l'ingéniosité du savetier, mais elle le vainquit, et c'est dans les termes suivants que l'un des échoppiers du Temple constata sa défaite : *Plus de tirants, je crains les revers; la police ne me ferait pas de quartier!*

Pour se consoler, le savetier se mit à fréquenter les *goguettes*, dont il devint bientôt l'un des membres influents et assidus. Il allait là, non pour y boire, mais pour y fraterniser en chantant. Le lecteur nous saura gré de citer ici un couplet d'une des chansons faites par l'un de ces artisans, et dans laquelle il donne d'excellents conseils à ses confrères en rimes et en chaussures :

Si près des grands, la plainte est de venue
A l'auteur, au ne desle savant,
Ne suis-tu pas qu'à la brode le venue
Dans sa bonté Dieu mesura le vent ?
Prends ton rabot, ta manivelle ou ta lime ;
C'est le travail qui rend l'homme meilleur,
A tes louirs, quand le meuble le mine,
Lis des chansons, mais reste travailleur.

Croit-on que l'auteur de ce couplet, dont le nom est Bourcier, ne mane pas le vers aussi bien que le fil parisi ?

Le savetier n'est pas un tyranne, ainsi qu'on pu le faire supposer

MM. les vaudevillistes. Le savetier aime à trinquer; c'est pour lui un signe de joie et de fraternité.

Une anecdote confirmera notre dire.

Le célèbre avocat D... demeurait depuis seize ans dans la rue Coq-Héron, et, tout près de son hôtel, un savetier battait la semelle depuis plus longtemps encore.

Un provincial interroge un jour ce savetier pour lui demander s'il connaissait l'avocat en question.

— Non, monsieur, répond imperturbablement notre échoppier.

L'avocat apprend la chose; elle lui semble tellement incroyable, qu'il descend près de l'échoppe pour faire reproche à son voisin.

— Vous dites ne pas me connaître, et voilà seize ans que nous vivons l'un à côté de l'autre!

— Justement, reprend le savetier sans le moindre embarras, il y a seize ans que vous demeurez près de moi et nous n'avons pas seulement trinqué une fois ensemble!

Aujourd'hui que le terrain à Paris peut se mesurer avec des billets de banque, on ne le laisse guère vacant; d'ailleurs les exigences de la voirie repoussant très-souvent l'échoppe libre, le savetier a dû, bon gré mal gré, la transformer. Il cherche et découvre parfois, dans les rues avoisinant les grands quartiers, une sorte d'enfoncement dans la boutique d'un marchand de vins; mais, là encore, le marchand de marrons lui dispute chèrement l'emplacement. Aussi, c'est généralement le porteur d'eau, devenu débitant de bois et de charbon, qui lui organise, à l'un des flancs de sa boutique, une sorte d'échoppe interne, dans quatre ou cinq pieds carrés de terrain; juste ce qu'il faut pour loger la chaise sur laquelle travaille le savetier et le baquet de science où nage la poux. Ces échoppes nouvelles pullulent dans Paris; mais là il n'y a même plus de place pour la pie bavarde ou le merle jaseur, ni pour le pot de basilic qui jusqu'ici semblaient les compagnons tellement inséparables de notre artisan, que, dans son pittoresque langage, le gavroche parisien les avait surnommés le *perroquet* et l'*oranger* du savetier.

Sans fleurs et sans oiseaux, le tributaire de l'Auvergnat perd tous les jours de sa gaieté. Le *fouchtra* du porteur d'eau semble avoir tari la source joyeuse qui se répandait naguère dans tout le voisinage du savetier. Celui-ci, d'ailleurs, sent bien qu'il n'est plus son maître aujourd'hui. Au moindre mot dit de travers, le propriétaire menace de changer de locataire, car le prudent marchand de charbon loue souvent au mois, rarement à l'année; il a le local, donc il dispose de la clientèle! C'est pourquoi le savetier, devenu taciturne, n'aspire plus qu'à amasser de quoi prendre une

petite boutique pour reconquérir sa liberté. Mais une boutique veut dire un esadonnier, et le cordonnier, c'est un bourgeois. Le savetier, c'était la moitié d'un bohème et la moitié d'un artiste. Donc notre échoppe ne chante plus. Ainsi enserré sous l'étreinte morale et matérielle de son impitoyable propriétaire, il obéit tristement, se tait et attend!

L'un d'eux nous disait un jour, enveloppant son bon mot dans un sourire mélancolique : — Le pavé de la rue nous est indispensable à nous autres; un savetier en mansarde, ça ferait l'effet d'un marchand de chevaux en chambre...

C'est ainsi que tout se transforme! Voilà pourquoi aussi plus d'un savetier qui n'a pu se contraindre à cette existence subordonnée a joyeusement repris le pantalon de treillis, le tablier de cuir et la hotte d'osier d'autrefois. Puis, un bâton de voyage à la main comme le Juif errant, son ancien et célèbre confrère, il traverse villes et bourgs, villages et hameaux. Debout avant le soleil levé et ne se couchant qu'après lui, il trotte tout le jour, par le chaud, le froid, l'averse, en jetant aux échos ce cri bien connu : *Carr leur soulier!*

Et quand il trouve un perdé avrage,
 Notre homme, en plein air s'établit...
 L'hiver, il a sur son passage
 La grange qui lui sert de lit.
 Mais l'été, dans les ruis et les parcs,
 Près d'un banc pour se reposer,
 Il s'étend dans ces vastes herbets;
 Sa hotte lui sert d'oreiller.
Carr leur soulier!

Hélas! il disparaîtra bientôt, le type curieux du savetier parisien. Avant dix ans, peut-être, on cherchera vainement ce personnage original, dont la gaieté constante inspira l'une de ses meilleures tables à notre bon La Fontaine.

LES SALLES D'ARMES

PAR

Ernest LEGOUVÉ

Un des Quarants.

L'escrime est un art essentiellement français, un art national, comme la conversation! Qu'est-ce que faire des armes! C'est causer! car qu'est-ce que causer, n'est-ce pas parer, riposter, attaquer... toucher surtout... si l'on peut! Et Dieu sait qu'à ce jeu-là la langue vaut bien le fleuret!

Je parle du fleuret; mais que dire de l'épée! Les Allemands ont le sabre, les Espagnols le couteau, les Anglais le pistolet, les Américains le revolver, mais l'épée est l'arme française. *Porter l'épée, tirer l'épée* sont deux mots que vous ne trouverez, dans leur signification *un peu crâne*, que dans notre langue; deux mots dont l'un exprime un droit de gentilhomme, l'autre un fait de galant homme, tous deux je ne sais quoi d'élégant, de chevaleresque, d'un peu vaniteux, qui peint un trait de notre caractère et se lie à nos traditions sociales! Je voudrais que notre démocratie restât aristocratique de manières, de sentiments, et rien n'y peut mieux aider que le maniement de l'épée. L'épée n'a-t-elle pas le plus beau des privilèges! C'est la seule arme qui puisse vous venger sans effusion de sang! Je ne sais pas de plus beau jour, pour un galant homme et un habile homme, que celui où, trouvant devant lui un adversaire qui l'a offensé et qu'il pourrait tuer, il le punit en lui laissant la vie, en le désarmant.

J'aime encore les armes comme auteur dramatique.

Que deviendrions-nous, je vous le demande, nous pauvres auteurs de comédies, sans le duel à l'épée! Le pistolet est un brutal qui ne convient qu'aux drames bien noirs et aux dénouements! Mais l'épée!... elle est de fête partout; elle sert aux expositions, aux déclarations, aux réapparitions! Que voulez-vous qu'on fasse, dans une comédie, d'un homme blessé au pistolet! Il n'est plus bon à rien. Mais à l'épée, il revient deux minutes après, la main dans le gilet et essayant de sourire. La jeune fille ou la jeune femme lui dit: « Comme vous êtes pâle, Monsieur! — Moi, Made-moiselle... » Alors paraît par hasard un petit bout de taffetas d'Angleterre... « Ciel! Henri, vous vous êtes battu! » Ah! l'admirable

verbe que le verbe *se battre*! Tous les temps en sont bons. *Vous vous battez? Battez-vous!... Ne vous battez pas!*... Et comme il va bien avec les exclamations : « *Mon ami! par grâce!* — *Monsieur, vous êtes un biche!*... — *Arthur! Arthur!*... *Je me jette à tes pieds!* » Ne me parlez pas de théâtre sans ces deux collaborateurs indispensables... l'épée et l'amour!

J'aime encore l'escrime comme observateur. Une salle d'armes est une salle de spectacle où abondent des originaux aussi amusants qu'au théâtre. Il y a d'abord la classe nombreuse des tireurs qui ne tirent pas et qui ne tireront jamais. Puis les tireurs pour cause de ventre, ceux à qui leur médecin ou leur femme ordonne de maigrir, et qui, après avoir pendant deux heures sué comme des bœufs, soufflé comme des phoques, fumé comme des puddings bouillis, vous disent de bonne foi : *Je viens de faire des armes!* Il y a aussi les maîtres d'armes, je me trompe, les professeurs d'escrime! Ils sont généralement gaîs, honnêtes gens, braves gens, dévoués corps et âme à leurs élèves, surtout à ceux de leurs élèves qui leur font l'honneur de tuer quelqu'un. Mais leur côté faible... c'est la véracité... le fleuret à la main, bien entendu! *Je trouve qu'on a été bien injuste envers les dentistes en disant : Véridique comme un arracheur de dents!*... A la place des professeurs d'escrime... je réclamerai!... Il est vrai que les amateurs pourraient bien réclamer aussi!... Je n'ai guère rencontré, sauf les personnes qui me hont, de tireur qui ne fait au moins un coup par an! Que voulez-vous? un coup même ne compte pas! Et il est si facile de dire *Je n'ai pas senti!* Ah! si quand nous tombons, nous autres, auteurs dramatiques, nous pouvions annuler les sifflets en disant : *Je n'ai pas entendu!* Enfin quand cela arrive, on se console en venant faire des armes et en écoutant les histoires du maître.

Je m'en rappelle une assez plaisante. J'ai eu pour premier professeur un vieux maître qui s'appelait le père Dulauriez. Il avait une fille qui faisait sa gloire. « Ah! ma fille!... Messieurs, nous disait-il, elle est faite!... elle est faite... comme un saumon. » Elle était donc faite comme un saumon, et de plus elle était demoiselle dans un magasin de modes, ce qui inquiétait un peu son père sur sa vertu; il avait tort, mais enfin cela l'inquiétait. Ne pouvant plus apporter cette inquiétude, il va se poster un soir d'été au coin de la rue Traversière, elle travaillait rue Saint-Honoré, et là il l'attend enveloppé dans son manteau. « Vous pouvez juger, nous disait-il, si le cœur me battit quand je la vis paraître; je m'approche d'elle, et cachant ma figure pour qu'elle ne me reconnût pas, je lui glisse à l'oreille une petite drôlerie vraiment bien gentille... O bonheur! elle se retourne et me lance à toute

volée un soufflet. Je *pare tierce* et je lui dis : Ma fille, tu es vertueuse ! »

L'escrime a encore... Oh ! je n'ai pas fini ! L'escrime a encore sa valeur utilitaire... Elle vous apprend à juger les hommes. Il n'y a pas de dissimulation possible le fleuret à la main. Après cinq minutes d'assaut, le faux vernis de l'hypocrisie mondaine tombe et coule avec la sueur comme le fard, et au lieu de l'homme du monde, poli, en gants jaunes, au parler de convention, vous avez devant vous l'homme véritable, réfléchi ou étourdi, faible ou ferme, rusé ou naïf, sincère ou de mauvaise foi... L'âme ne se voit jamais mieux qu'à travers les mailles serrées de ce masque de fer.

J'en ai tiré un jour un singulier profit. Je faisais des armes avec un fort courtier en eaux-de-vie, rhums et vins de Champagne. Avant l'assaut il m'avait offert ses services pour quelques fournitures, et je les avais à peu près acceptés... L'assaut fini, je vais au maître de la maison et lui dis : Je n'achèterai pas de vins de Champagne à ce monsieur-là... — Pourquoi ! — Son vin doit être frelaté... il nie tous les coups ! »

Appliquez mon principe et vous vous en trouverez bien... Quelques-uns de vous sont déjà mariés... Vous aurez quelque jour des filles à marier... Eh bien ! qu'il se présente un prétendu, ne perdez pas votre temps à prendre des informations trop souvent menteuses... et dites simplement à votre gendre futur : Voulez-vous faire une botte !... Au bout d'un quart d'heure vous en saurez plus sur son caractère qu'après six semaines d'investigations !

Enfin j'aime l'escrime parce qu'elle ne s'apprend pas : le travail, un grand travail y est nécessaire, mais il n'y suffit pas, il y faut la vocation ; on naît tireur comme on naît artiste ! Aussi le noviciat une fois achevé, que de plaisir ! Je doute qu'il y ait un seul acte de la vie extérieure où l'homme se sente vivre plus pleinement que dans un assaut vigoureux.

Voyez le tireur en action : chaque membre, chaque muscle est tendu, et chacun dans une attitude et pour une fonction différentes ! Pendant que la main voltige rapide et légère, et allant toujours de l'avant, le corps se retient en arrière, les jambes, vigoureusement contractées comme un ressort, attendent, pour partir, que le bras, en s'élançant, leur ait donné le signal. Tous les membres sont là comme autant de soldats obéissants à qui le général dit : Marchez !... Arrêtez-vous !... Courez !... Le général, c'est la tête ! la tête qui, à la fois inspirée et calculatrice comme sur un vrai champ de bataille, saisit d'un coup d'œil les fautes de l'ennemi, lui tend des pièges et le force à y tomber, simule une retraite pour lui donner confiance et revenir tout à coup sur

M. Staat, M. Désiré Robert, qui est en train d'arriver à un rang fort honorable, M. Mannes, qui a fort bien combattu M. Mimiague, et enfin M. Desglas. M. Desglas est un tireur très-particulier ; il embarrasse ses adversaires fort redoutables ; il se défend contre des hommes beaucoup plus forts que lui, et cela grâce à une qualité, qui n'en semble pas une, la lenteur : ajoutons la lenteur mêlée à la justesse et à l'à-propos. Il arrive à force de ne pas se presser ; il endort son adversaire, il le fascine, il l'éthérise ; c'est la torpille de l'escrime. Presque toujours revêtu d'un costume nankin, tout est jaune en lui ; il a le teint jaune, il a l'habit jaune, il a le jeu jaune. Qu'on ne croie pas que je veuille déprécier un professeur dont je fais très-grand cas, ne fût-ce que parce qu'il est tout seul dans son genre ; mais il y a des gens qui tirent rouge, d'autres qui tirent noir, eh bien ! M. Desglas tire... je ne veux pas redire ce mot.

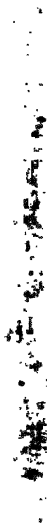
Quant aux salles d'escrime, je recommande d'abord aux étrangers de visiter celles des professeurs émérites : la salle de M. Bonnet, le plus habile des trompeurs d'épée ; le club de M. Pons aîné, une des gloires de l'escrime, où l'on n'est admis comme tireur que si l'on est agréé par le comité ; le cercle artistique de la rue de Choiseul, fondé par des amateurs distingués et dirigé par M. Hamel, un jeune et brillant professeur. Mais on me pardonnera de donner encore la préférence à la salle de Robert aîné, rue Saint-Marc, n° 14. C'est la seule qui compte près de cent élèves et où l'on puisse faire sept assauts à la fois : De plus, sans méconnaître les qualités de tireurs distingués ou difficiles comme MM. Paskewitch, Borda et Vieyra, on peut dire que la salle de Robert renferme les plus forts amateurs de Paris ; MM. Ferry, Espeleta, Sacché, Borrel, Fain, sont élèves de Robert.

Toutes ces visites faites, j'en conseillerai une dernière au véritable amateur d'escrime : qu'il aille dans un faubourg de Paris, route d'Orléans, n° 30, au Petit-Montrouze, et qu'il tâche d'obtenir une leçon de Bertrand. Quoique Bertrand ne soit plus jeune, il est encore plein de verdeur et de feu. Il ne tire plus en public, mais il est comme le président d'honneur de tous les assauts ; il n'a plus de salle, mais il est encore professeur à l'École polytechnique, au collège Rollin, et il a conservé en ville quelques élèves parmi lesquels je m'honore de compter ; eh bien, que cet amateur tâche de faire connaissance avec le pàstrou de Bertrand, et il verra ce que c'est qu'un maître vraiment supérieur. Recevoir une leçon d'escrime de Bertrand, c'est entendre parler poème à Victor Hugo et art dramatique à Alexandre Dumas... Auquel au père ou au fils ! A tous les deux.



LE CLUB DES PATINEURS
(Bois de Boulogne)

Dessin de M. BROWN, gravé par M^{lle} H. BOETZEL.



NOTES ET RENSEIGNEMENTS

LE SPORT

LA NATATION. — LE PATINAGE. — LA CHASSE. — LES COURSES. —
LES MANÈGES. — LES TIRS. — LES GYMNASSES.

SPORT est un mot anglais qui signifie littéralement *délassement, distraction*, et que les Anglais emploient, par extension, pour désigner tous les plaisirs auxquels peuvent s'adonner des hommes appartenant ou à une puissante aristocratie, ou à une opulente bourgeoisie, pour se délasser des travaux sérieux de la vie politique ou des occupations absorbantes de la vie commerciale. Dans le *sport*, ils comprennent les grandes chasses à courre et à tir, telles qu'on peut les pratiquer sur de vastes domaines, les courses de chevaux où les enjeux et les paris se comptent par milliers de livres sterling, les régates, l'équitation, la passion des chevaux et des voitures, l'escrime, la boxe, la gymnastique, la natation, le patinage, tout ce qui met en œuvre les forces et les énergies du corps que laisse trop souvent oisives l'exercice de l'activité d'esprit.

Nous avons pris le mot et tâché d'imiter la chose. Mais, indépendamment de ce que notre société française manque de quelques-unes des conditions fondamentales que possède en cette matière la société anglaise, nous avons fait ce que font généralement les imitateurs : nous avons amoindri, parfois même travesti le modèle. Les grandes classes aristocratiques sont devenues impossibles sur notre sol démocratiquement morcelé. Les beaux chevaux coûtent cher, et l'instabilité des fortunes est un obstacle aux belles écuries; les plus prodigues de nos millionnaires ne hasardent guère que quelques milliers de francs dans les paris, et ce n'est plus un mystère que quand on entend parler de *louis* sur le turf, il faut traduire ce mot ambitieux par l'expression plus modeste de *vingt sous*. Malgré quelques succès au Havre ou à Dieppe, la flote d'Asnières n'a guère conquis encore qu'une renommée pour rire. L'escrime, un maître compétent le disait tout à l'heure, est peu cultivée en France et à peu près abandonnée au théâtre et au roman. Un duel un peu sérieux est obligé d'aller chercher au dehors de la frontière un terrain qui mette combattants et témoins à l'abri des poursuites de la justice française. La police correctionnelle du dix-neuvième siècle, avec son accompagnement de dommages-intérêts, est peut-être plus redoutée que ne l'était l'échafaud de Richelieu. On fréquente peu la boxe, mais on descend quelquefois jusqu'à la *szraté*, par simple curiosité malsaine, d'ailleurs, et sans que cette arme ait encore pris place dans l'usage habituel.

L'été de Paris mesure bien peu de journées assez chaudes pour que les amateurs de natation puissent en profiter. La chaleur persiste-t-elle pendant quelques semaines, les écoles de natation sont encombrées à n'y pouvoir faire une *brassée*. La *pleine eau* n'a pas beaucoup de charmes dans la Seine, dont les rives n'offrent pas un abri contre les rayons torrides du soleil.

L'hiver n'est pas beaucoup plus favorable aux patineurs. Quinze jours de gelée n'arrivent pas souvent à Paris, et si les patineurs projettent une fête de jour ou de nuit sur les lacs du bois de Boulogne, on peut être à peu près certain que le dégel sera de la partie avec le brouillard ou la pluie. Il y a des hivers où l'on ne trouve pas à chausser le patin.

Tout cela n'empêche pas le sport d'avoir à Paris ses adeptes et ses institutions.

Pour la *chasse*, Paris ne compte que comme point de départ et par le commerce des armes. Le dernier chasseur qui ait tué, dans Paris, d'autre gibier que des moineaux, est ce lord impotent qui se faisait promener dans son jardin du faubourg Saint-Honoré, en voiture poussée par un domestique, et tirait de malheureux lapins qu'il n'y avait lâchés.

Les courses sont l'objet d'une vogue un peu factice et attirent une foule très-mêlée dans laquelle les vrais amateurs de chevaux ne comptent que pour une minorité très-faible. Le reste ne vient là, les unes que pour être vues, les autres que pour les voir, et le prix de la course n'est pas le seul qui s'y débatte.

Dès le temps de la Restauration, il s'était formé à Paris une société d'encouragement pour perfectionner la race chevaline. Cette société institua des prix et fonda des courses qui eurent lieu longtemps au Champs de Mars. En 1833, la société s'organisa sous le nom de *Jockey-Club* et s'installa d'abord dans un hôtel situé à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue Grange-Batelière, puis rue Grammont, 30, enfin rue Scribe, n° 1 bis, dans un hôtel qu'il a fait construire pour son usage.

Le Jockey-Club se compose de membres permanents, de membres honoraires et de membres temporaires, tous en nombre illimité. Mais, dans l'une ou l'autre catégorie, nul ne peut être admis que sur la présentation de deux membres permanents et à la suite d'un scrutin. Sont seuls exceptés de cette dernière formalité, les ambassadeurs et ministres étrangers accrédités près le Gouvernement français.

Tout membre permanent doit payer : 1° une somme de 550 francs pour entrer ; 2° une somme de 100 francs pour souscription annuelle à la société ; 3° une autre somme de 350 francs pour souscription annuelle au cercle ; ces deux dernières sommes sont payées chaque année.

Le cercle est administré par un comité de trente-cinq membres, élus tout expressément pour cet objet.

Le Jockey-Club a exercé une influence décisive sur le développement et l'organisation des courses en France. Les règlements qu'il a adoptés, en s'inspirant des meilleures règles anglaises, ont été suivis par les autres sociétés françaises, et le gouvernement en a fait la base de l'arrêté du 31 janvier 1951, qui régit toutes les courses en France.

Un comité de trente membres est chargé d'organiser les courses du Jockey-Club et de faire emploi des fonds qui y sont destinés. Chaque année, ce comité désigne trois de ses membres comme arbitres des courses et en nomme quatre autres arbitres adjoints qui s'y rattachent.

Les courses ont lieu aux mois de la saison de printemps en avril, la saison d'été en septembre et octobre. Le Jockey-Club, qui les organise, fait les principaux prix principaux, c'est lui aussi qui distribue les billets et ce pendant le moment.

Aux prix fondés par le Jockey-Club s'ajoutent d'autres prix offerts par le Gouvernement.

Outre les courses des deux saisons, une course extraordinaire, instituée en 1903, a lieu chaque année, au mois de juin, pour un prix de 100,000 francs que sont admis à disputer tous les chevaux de trois ans, français ou étrangers.

Pour ce prix, la distance à parcourir est de 3,000 mètres, tandis que celle du grand prix du Jockey-Club n'est que de 2,400 mètres.

Le prix de juin est appelé *grand prix de Paris* : 50,000 francs sont donnés par la Ville de Paris, 50,000 francs par les cinq principales compagnies de chemins de fer; le Gouvernement offre, en surplus, un riche objet d'art.

Les courses se font à l'hippodrome du bois de Boulogne, à la Marche, à Vincennes, à Versailles, à Chantilly, à Fontainebleau, à Porchefontaine.

L'hippodrome du *bois de Boulogne* a été formé d'une partie de l'ancienne plaine de Longchamp, réunie au bois en 1854, puis nivelée. Un petit bras de la Seine qui y coulait a été comblé, sauf en deux endroits réservés comme pièces d'eau reliées entre elles par un faible ruisseau qui va ensuite se déverser dans le fleuve. Cet hippodrome contient deux pistes, l'une plate, ayant 2,000 mètres de longueur; l'autre, en pente douce, longue de 4,000 mètres. De vastes tribunes peuvent recevoir cinq mille spectateurs. Autour des pistes et sur les rives de la Seine se développent douze kilomètres de routes ayant chacune 20 mètres de largeur.

C'est à l'hippodrome du bois de Boulogne (on l'appelle aussi de Longchamp) qu'ont lieu les courses qui attirent la plus grande affluence de spectateurs. Il faut payer au moins un franc pour être admis à stationner ou à circuler autour des cordes qui enceignent les pistes. Le prix d'entrée est plus élevé dans les diverses places réservées : pavillons, 5 francs; enceinte du pesage, 20 francs; voitures à un seul cheval, 15 francs; voitures à plusieurs chevaux, 20 francs; cavaliers pour pénétrer dans l'intérieur de l'hippodrome, 5 francs. Les personnes admises dans l'enceinte du pesage ont droit de circuler partout; mais, afin de ne pas être gênées et retardées, elles doivent porter ostensiblement leurs billets.

Les courses de la *Marche* sont appelées des *steeple-chase*. Le château de la Marche, dans le parc duquel elles ont lieu, est situé à une petite distance de Ville-d'Avray et de Saint-Cloud.

Le terrain destiné aux courses est fort étendu, et le parcours présente une série assez nombreuse de difficultés, naturelles ou artificielles, que les cavaliers doivent franchir. Les accidents, pour être moins fréquents qu'aux anciens *steeple-chase* de la Croix-de-Berny, ne sont cependant pas absolument rares.

Les courses du *bois de Vincennes* sont un peu moins suivies que celles de Longchamp et de la Marche, peut-être parce qu'il faut, pour s'y rendre et en revenir, passer sous les yeux d'une population qui ne fait pas bon accueil aux voitures des *dames du lac* et aux gandins en veston court. On sait trop que le retour des courses est devenu, depuis quelques années, une sorte de descente de la Courtille, plus richement parée que celle d'autrefois, mais dont le spectacle n'est pas moins scandaleux.

Les courses de *Chantilly*, fondées en 1834 sous le patronage des ducs d'Orléans et de Nemours, ont lieu deux fois par an sur la vaste pelouse qui s'étend en face, à droite et à gauche des magnifiques écuries du château des Condé. Les premières courses, dites de printemps, se font dans la deuxième quinzaine de mai; la seconde série, courses d'automne, a lieu en septembre et octobre,

avant et après celles de Paris. La dernière course est réservée au grand prix du Jockey-Club.

L'hippodrome de Chantilly décrit une ellipse de 2,000 mètres de circuit. D'élégantes tribunes font face aux grandes écuries. On paye le même prix qu'à Paris pour l'enceinte du pesage (20 fr.); les voitures entrent pour 10 francs dans l'hippodrome et les cavaliers pour 5 francs; ce dernier prix est aussi celui des tribunes et pavillons; les piétons sont admis sur la pelouse moyennant un franc.

À Chantilly se trouvent les principaux établissements pour l'entraînement des chevaux.

Versailles a pour hippodrome le plateau de Satory, situé à peu de distance de l'entrée de la ville, à l'extrémité d'une route qui fait suite à la rue Satory. Les prix d'entrée sont les mêmes qu'à Chantilly. Les courses y ont lieu en mai et juin.

À *Fontainebleau*, les courses se tiennent dans une immense éclaircie de cette partie de la forêt qu'on appelle la *Valée de la Salle*. Des hauteurs très-élevées qui dominent ce point, on peut, à l'abri du soleil, suivre les péripéties des courses.

Porchefontaine est un petit village du département de Seine-et-Oise, à peu de distance de Ville-d'Avray. Les courses y ont lieu en mars et avril.

Les *manèges* pour l'équitation sont remarquables des courses. Aussi y a-t-il à Paris un assez grand nombre de manèges, généralement bien tenus, dont les principaux sont :

Le *manège Lutry*, avenue des Champs-Élysées, 52, recherché par les femmes du monde et les Anglaises;

Le *manège Duphot*, rue Duphot, 12;

Le *manège Pellier père*, rue d'Enghien, 42;

Le *manège Pellier fils*, rue de Surcouf, 25;

Le *manège du Luxembourg*, tenu par M. Parrales et Polys, rue de Fleuras;

Le *manège Marquis*, rue de Valenciennes, 90 bis.

La chasse n'existe point à Paris; mais on s'y prépare en s'exerçant dans des tir.

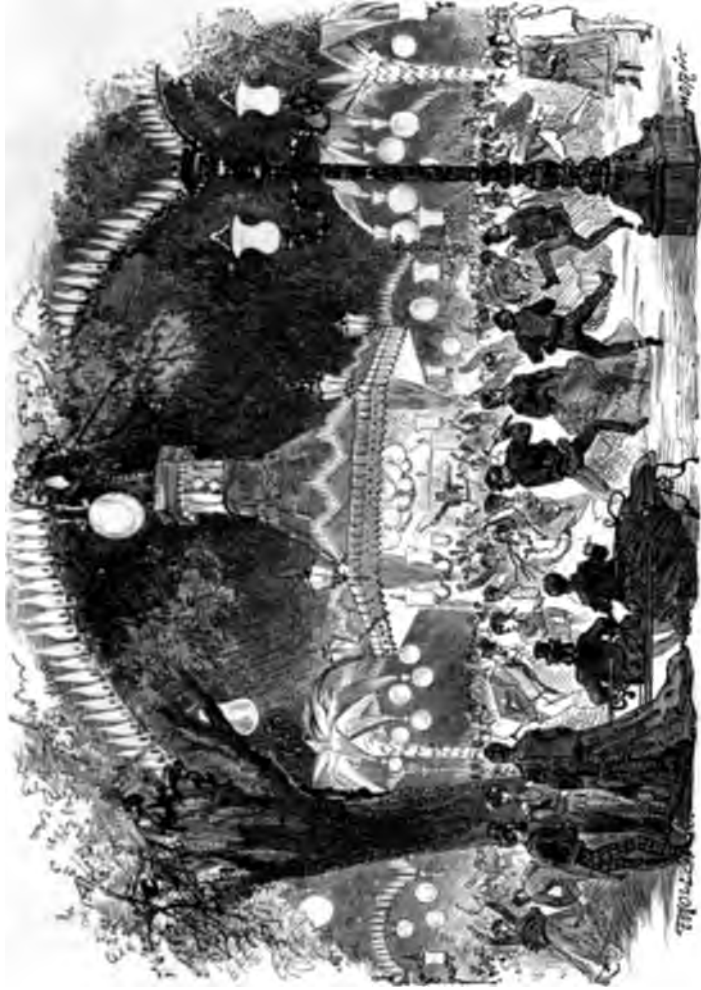
Les établissements de ce genre les plus renommés sont : le tir *Gastine-Bonnet*, allée d'Antin, 59, aux Champs-Élysées, et le tir *Dervaux*, transféré à Argenteuil, près de la gare du chemin de fer.

En cette même petite ville d'Argenteuil existe une *Société de Carabiniers parisiens* dans laquelle on est admis, après serment, sur demande écrite et appuyée par deux membres, et moyennant un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation annuelle de 50 francs. Cette société a pour organe le *Journal des Chasseurs*.

Il y a aussi au Jardin Mabille un tir, très-peu surtout par les danseuses de l'établissement.

On peut évaluer à plusieurs milliers le nombre de Parisiens qui s'occupent de *chasse*; plus ou moins sérieusement, plus ou moins qu'à plaisir. Le nombre des *chasseurs* est sans doute considérable, mais il est plus difficile à déterminer même approximativement, car il est très-peu connu officiellement et d'autant moins *placé*.

Les deux parts principales de la chasse parisiennne sont Charenton, en amont de la Seine, et Asnières, en aval; ce dernier est le plus fréquenté et le plus renommé. On se rend à Charenton par le chemin de fer de Saint-Germain et de Versailles à Charenton-le-Pont, et par le chemin de fer de Lyon.



LE BAL MABILLE
Dessin de M. Monin, gravé par M. Monin.



.

Depuis une trentaine d'années, la gymnastique, autrefois abandonnée aux acrobates, a pris rang dans l'éducation de la jeunesse et est suivie même après la sortie des classes et la fin des études. Elle est devenue tout à la fois une récréation et un moyen hygiénique.

Les lycées, les collèges, les principaux établissements scolaires pour les deux sexes sont pourvus d'appareils de gymnastique. Il s'est ouvert, en outre, sur plusieurs points de Paris, des *gymnases* destinés soit aux jeunes gens faisant leur éducation dans la maison paternelle, soit aux adultes. Le plus vaste, le plus complet et le plus fréquenté est le *Gymnase Trist*, avenue Montaigne, aux Champs-Élysées. On peut citer encore le *Gymnase de l'Olympe*, rue de Lille, 105; — *Saint-Honoré*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 14; — *Normal*, rue Bayard, 31; — *du Luxembourg*, rue de Vaugirard, 71; — *le Grand-Gymnase*, rue des Martyrs, 40.

Un exercice salutaire, jadis très-suivi en France et dont le nom est attaché à une des premières et plus grandes scènes de la Révolution, mais qui depuis avait été fort délaissé et qu'on a remis en faveur, c'est le *jeu de paume*. Paris ne possède plus qu'un jeu de paume couvert, c'est celui qui a été si malencontreusement bâti sur la terrasse septentrionale des Tuileries. Un jeu de paume à ciel découvert existe dans un des quinconces du jardin du Luxembourg.

Après ce jeu, qui a de la noblesse et de l'élégance, il est triste d'avoir à noter comme des exercices recherchés par la jeunesse bien élevée de Paris, le *boxe*, le *canoe*, le *bâton* et l'ignoble *savate*, qui semblait devoir rester à tout jamais le partage des plus sales voyous. Il y a pourtant des maîtres pour enseigner de telles choses et de nombreux élèves pour se presser dans les salles où on les démontre.

BALS ET CONCERTS

PAR

CHAMPFLEURY

Miss Beecher-Stowe rendant compte, dans son *Voyage à Paris*, d'une excursion faite au jardin Mabille, s'extasiait sur la délicatesse des danseuses, l'élégance de leurs cavaliers et la parfaite distinction avec laquelle ils se livraient au quadrille. Observation curieuse à noter d'une Américaine, de l'auteur de *l'Oncle Tom*.

Ceci ne devrait-il pas faire réfléchir les esprits chagrins qui, dans tout spectacle ou tout plaisir, voient trop souvent des symptômes de décadence de la nation?

Sortant rarement de France, nous ne sommes pas à même de comparer les mœurs de nos voisins avec les nôtres; et malgré

l'amour-propre national, nous sommes tentés de médire des plaisirs que les étrangers envisagent d'un regard moins prévenu, la danse les initiant par certains côtés au caractère parisien qu'ils n'ont pas le loisir d'étudier à fond.

On comprend ainsi la romancière puritaine qui, ayant recueilli des observations sur les institutions d'un pays, le caractère de ses habitants, veut surprendre la jeunesse parisienne dans ses plaisirs. Ce jour-là le jardin Mabille devient un enseignement.

Tant d'esprits graves s'y promènent, tant de gens légers s'y plaisent ! Là se remarquent ceux qui ne veulent pas vieillir et qui se réchauffent à la flamme de la danse.

Ces jardins sont les coulisses d'opéra du printemps ; les arbres tiennent lieu de décors, l'air vaut bien la malsaine odeur du gaz, et le corps de ballet de Mabille, dans sa liberté et son imprévu, n'a rien à envier à l'organisation chorégraphique de l'Académie de musique.

Un moraliste peut plaindre les danseuses, gémir sur le métier qu'elles exercent. Monerif, qui voulut mourir entouré de demoiselles du ballet de l'Opéra, répondait que le plaisir est une des lois de la civilisation, et que vice pour vice, s'il y a vice, la galanterie parisienne est discrète et voilée, en regard des jouissances un peu grossières des peuples nos voisins.

On ne prétend pas ici absolutonner mademoiselle Mogador et lui donner le prix de vertu. La pauvre femme a confessé ses fautes ; l'avoir fa attendue, poignant, plus douloureux peut-être que pour sa rivale, la P-maré, morte potrinare, dont l'épithaphe est inscrite sur un livre, non sur une tombe :

Voyage autour de Pomaré, reine de Tahiti, princesse du Rutelagh, grande-duchesse de la Chéoum-re, par la grace de la polka, du cimecan et autres cochichas

Ces femmes, combien leur a pesé souvent le poids de leur réputation ! La saisie ne s'est-elle pas acharnée plus d'une fois après leurs riches mobiliers ? Le Mont-de-Piété ne s'est-il pas montré implacable envers leurs diamants ? Et quand la pauvreté est apparue après la richesse, la fatigue prématurée après une jeunesse hâtive, l'abandon après le succès, l'amertume après le plaisir, ces femmes sont-elles à plaindre ?

La décadence que quelques-uns constatent, c'est leur décadence. Je cite deux créatures dont le renom date déjà d'une vingtaine d'années. C'était l'époque des grandes réputations chorégraphiques, mais aujourd'hui passées. On n'élevait plus d'autels aux danseuses malgré leurs délicatesses malgré leurs mérites stables.

Tout se transforme, même la *Révolutions* et le *chahut*, que leurs absences feraient exclure des bouges de barrières. Une certaine

influence espagnole, jointe à une gymnastique que favorise l'usage de la crinoline, est la base de la danse actuelle. Danser un pied dans la main est pour une femme le premier pas dans le monde des bals publics. Tout dans la chorégraphie est réservé à la jambe, et Restif de la Bretonne, cet amoureux des petits pieds, qui surveillait lui-même la pointe du dessinateur Binet pour l'illustration de ses romans, Restif n'aurait pas assez d'enthousiasme pour chanter les bottes de Cendrillon des danseuses.

Lever la jambe est devenu un sacerdoce auquel on n'arrive qu'après de longues études. Combien d'honnêtes familles anglaises, père, mère et filles, assistent à ces tournois de Mabilles, émerveillées de ce que l'art peut prêter d'appui à la pudeur dans ces poses audacieuses!

En 1865, le directeur du CHATEAU-ROUGE s'imagina de distribuer des prix à ses habitués : montres pour les danseurs, robes de soie pour les danseuses. L'affaire tourna mal, la jalousie amena des luttes. C'était pourtant une idée. On y reviendra le jour où un industriel comprendra que les bals ne peuvent offrir trop d'éléments variés et imprévus. Ne serait-il pas bon de convier dans ces endroits les diverses beautés de toute l'Europe, et d'opposer les femmes d'Orient aux femmes d'Occident?

Les courtisanes, dans l'antiquité, ne furent pas repoussées par les philosophes. Qu'elles comprissent les doctrines de Socrate et de Platon, le fait n'est pas absolument certain; elles essayaient de les comprendre, c'était déjà un résultat. L'éducation des danseuses françaises se fait par un enseignement qui correspond plus directement à leurs sensations, la musique.

Elles entendent quotidiennement des fragments de Beethoven, de Weber, de Mendelssohn et de Wagner dans les Casinos d'hiver. Quoique marchandes d'amour, soyez certains que de belles harmonies ont autant de prise sur leurs oreilles que les boucles de corail qui y sont attachées; car il ne faut pas médire de la musique qu'on entend dans ces endroits. Musard père a laissé vivante la tradition de coudre aux contredanses des adaptations d'opéras en vogue et les compositeurs français et italiens y apportent des mélodies si faciles, qu'à l'avance elles semblent taillées pour le quadrille.

Des galops et des polkas viennoises, quel esprit chagrin en ferait fi! Les natures poétiques se rappellent, à la tête de l'orchestre du jardin Mabilles, le compositeur Olivier Métra, qui a introduit dans la valse de capricieuses mélancolies, sœurs des harmonies de Lanner, de Strauss et de Gungl.

La musique exerce une vive action sur la Parisienne, qui est aux femmes des autres nations ce qu'est dans le commerce l'*Article Paris* aux produits étrangers. Du mouvement de la capitale, où les

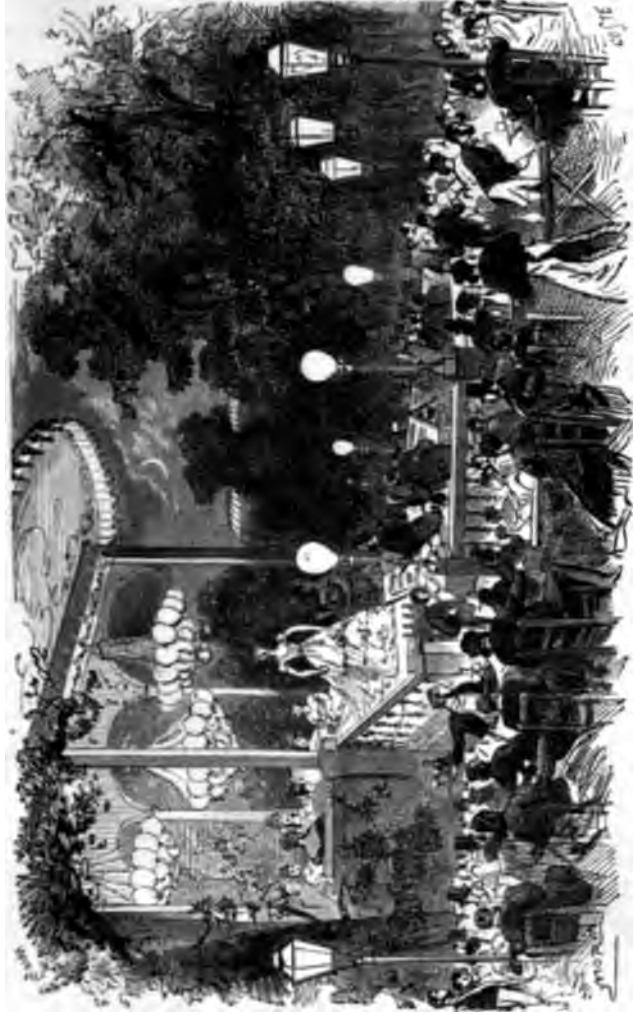
barbare, ou bien elle vise avec plus ou moins de bonheur à la simplicité usitée dans un meilleur monde. Elle s'avance, glisse, danse, roule avec son poids de jupons brodés qui lui sert à la fois de piédestal et de balancier; elle dardé son regard sous son chapeau comme un portrait dans son cadre. Elle représente bien la sauvagerie dans la civilisation; elle a sa beauté qui lui vient du mal, toujours dénuée de spiritualité, mais quelquefois teintée d'une fatigue qui joue la mélancolie; elle porte le regard à l'horizon comme la bête de proie; même égarement, même distraction indolente, et aussi parfois même fixité d'attention. Type de bohème errant sur les confins d'une société régulière, la trivialité de sa vie, qui est une vie de ruse et de combat, se fait fatalement jour à travers son enveloppe d'apparat. »

Certes voilà qui est bien dit, et le croquis, par endroit, ne manque pas de réalité; mais c'est la sombre réalité particulière au poète des *Flurs du mal*.

Ces créatures capricieuses et coquettes ne sont-elles pas femmes! qui aiment la danse pour la danse, s'amuse de leurs propres mouvements, forcent la mode à suivre leurs inventions, servent d'interprète à l'étranger, répandent au dehors le secret des nouveautés chorégraphiques, et dont bien peu échappent à la Mort, qui, comme aux Vestales, leur demande raison d'avoir laissé otombrer trop jeunes le feu de leur virginité, le poète ne les voit pas, et s'il rencontrait une Mimi Pinson, dont le type existe toujours mais il faut savoir le découvrir, il la trouverait trop simple et trop saine. Ce sont les gros vices noirs et bestiaux qu'il recherche.

Parmi ces femmes, les unes, exemptes d'une fatuité innocente et monstrueuse, portent dans leurs têtes et dans leurs regards audacieusement levés le bonheur évident d'exister (en vente, pourquoi?). Partout elles trouvent, sans les chercher, des poses d'une audace et d'une noblesse qui enchanteraient le statuaire le plus délicat, si le statuaire moderne avait le courage et le goût de ramasser la noblesse partout, même dans la fange, d'autres fois elles se montrent prostres, dans des attitudes désespérées d'enfer, dans des inclinaisons d'estamnet, d'un cynisme mesélin, fumant des cigarettes pour tuer le temps avec la résignation du fatalisme oriental, et d'autres, vautres sur des canapés ou papillonnés par derrière et par devant en un double éventail, ou accablées en capitaine sur des tabourets et des chaises rondes, moines, stupides, extravagantes, avec des yeux vides par l'usage, vieilles et des fronts boudés par l'entêtement. »

« N'est-ce pas pour ce motif que la peinture des danseuses que le poète entrevoyait plus particulièrement dans les désolées compositions du vieux Goya? »



UN CAFE-CONCERT AUX CHAMPS-ELYSEES
Dessin de M. MOHIN, gravé par M. COSTE.





Il est certain qu'à mesure que la danseuse atteint le luxe, elle perd ce qui fut son meilleur lot, la gaieté. Aussi l'échelle des bals est-elle curieuse à redescendre. Qui va du BAL DOURLANS à la REINE-BLANCHE, de L'ÉLYSÉE-MONTMARTRE AUX BALS DE BELLEVILLE, rencontrera successivement des couches de femmes de chambre et de laquais, de commis et d'ouvrières, de rapins et de modèles, d'êtres déclassés et inclassables, qu'on fera bien de laisser entre eux pour visiter le bal le plus élevé de tous (par sa position), le bal du lac Saint-Fargeau, sur le plateau des buttes Chaumont.

Là Paul de Kock, revenant de sa petite maison de Romainville le dimanche soir, retrouverait ses héroïnes favorites, la grisette dans sa pure essence. Des bras de son danseur la grisette saute dans une barque, car on canote à l'intérieur du bal en manière de rafraichissement. Des treilles forment ombre à des avenues formées par des portiques en coquillages. L'une de ces avenues porte à son fronton le nom de Béranger, l'autre celui de l'auteur de *mon Voisin Raymond*. Là on croit encore à la bière de Mars, aux amourettes, aux croquets, et la *bavaroise* apparaît comme le symptôme d'un luxe étourdissant : là chante et sautille une jeunesse qui courageusement reprend son travail le lendemain, — à moins que le lundi soir ne soit consacré au café-concert.

Proches parents que bals et cafés-concerts. Ces derniers servent de divertissement au peuple, qui y apprend quelque chanson pour égayer les heures de travail.

Sans doute, dans les cafés, de choquantes individualités jouent un rôle un peu trop considérable. Qui les met à la mode, qui les acclame, qui reçoit dans l'intimité ces chanteuses qu'un Ribeira seul pourrait idéaliser, lui le grand idéalisateur des idiots et des pouilleux ! Ne sont-ce pas les femmes du plus grand monde, qui capricieuses, ennuyées, disent à une vachère : — Toi, tu seras la reine des cafés-concerts, et tu ne m'humilieras pas par ta beauté !

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Aux établissements indiqués dans l'article qui précède, il faut en ajouter un assez grand nombre d'autres disséminés sur tous les points de la ville. Il serait trop long et peut-être inutile de les énumérer tous, car tel qui existe aujourd'hui sera peut-être fermé demain. La récente liberté donnée aux cafés chantants va sans doute augmenter le nombre de ceux qui sollicitent déjà le public. Peut-être aussi quelques-uns vont-ils se transformer en théâtres d'un ordre tout à fait inférieur, du moins quant aux dimensions des salles et des pièces.

Voici donc les principaux bals et cafés-concerts non compris dans l'article ci-dessus :

- Le Casino*, rue Cadet, bals et concerts.
L'Alcazar, rue du Faubourg-Poissonnière; concerts. Là a brillé *Thérèse*.
 Aujourd'hui mademoiselle Cornelle enthousiasme, avec des vers de *Cornelle*
 et de Racine, les anciens fatigues de *la Femme à barbe*.
L'Eldorado, boulevard de Strasbourg, où Suzanne Lagier a fait concurrence
 à *Thérèse*.
Le Jardin des fleurs, aux Champs-Élysées, bals et concerts.
Salle Hers, rue de la Victoire, concerts.
L'Athénée, rue Serpente, 15, concerts trois fois par semaine.
Salle Pleyel, rue Rochecouart, concerts.
Salle Érard, rue du Mail, concerts.
Le Casino du Palais-Royal, concerts et chants.
Audouin, grande rue de la Chapelle, concert.
Fraumont, rue des Trois-Couronnes, café-concert.
Mayer, faubourg Saint-Denis, café-concert.
Rolain (Veux), boulevard de Strasbourg, café-concert.
Richesieu, boulevard Mont aux, café-concert.
Dourlans, avenue Wagram, café, bal.
Brins-Blanche, boulevard de Clichy, bal, jeux.
Élysée des Arts, boulevard Bourdon, bal, jeux.
Élysée Montmartre, à Belleville, bal, jeux.
Le Chalet, à Batignolles, café, jeux, musique.
Breton, boulevard de l'Hôpital, jeux, café, bal.
Est de Commerce, à la Villette, danses.
Salle Pichot, bals et concerts.
Café Furrer, à Belleville, bals et concerts.
Parc Saint-Foy, rue de Belleville, bals, concerts.
Bal des Délices, à Montmartre, danses.
Élysée Montmartre, boulevard Rochechouart, danse- café.
Le Salon de Mars, à Grenelle, bal, café.
Debray, à Montmartre, bal, café.
Bal de l'Empire, cour de Valenciennes, bal, café.
Champ aux, cloîtrée Ménilmontant, bal, café.
Le Parc aux-Clercs, rue du Boulevard, café.
Tirati l'Illyrie, rue de Grenelle-Saint-Hippolyte, bal, café.
Valentin, rue Saint-Hippolyte, café, bal.
Le Parc, à Belleville, bal, jeux.
Le Parc, à la Chapelle, café, concert, bal.
Le Parc, à Belleville, bal, jeux.
Froy, à Belleville, café, concert, bal.
Rock-Itzer, boulevard de Charonne, café, concert, bal.
Bal à l'Éclair, café, danses.
Jardin de Paris, à Montmartre, café, musique.
Bal du Vieux-Chêne, rue Montmartre.

LES CONCERTS DE LA VILLE.

Les concerts les plus remarquables sont ceux qui se donnent les plus beaux de
 Paris, et peut-être les mieux organisés, sont ceux qui ont pour titre *la Société de*

Concerts, dans la salle construite, vers la fin du siècle dernier, pour le *Théâtre des Menus-Plaisirs* et appartenant aujourd'hui au Conservatoire du Musique et de déclamation.

La Société des Concerts a été fondée, en 1828, par Cherubini et Habeneck. Le gouvernement lui accorda une faible subvention de 2,000 francs et l'autorisa à se servir de la salle du Conservatoire, dans laquelle Cherubini fit opérer les modifications nécessaires. Le premier concert eut lieu le 9 mars 1828. C'est Habeneck qui dirigeait l'orchestre; on n'exécuta que des morceaux de Beethoven.

L'excellent choix de la musique, la perfection à laquelle arrivèrent les exécutants, sous l'habile conduite d'Habeneck, donnèrent bientôt à ces concerts une vogue et une réputation qui n'ont cessé de s'accroître. M. Girard, successeur d'Habeneck, n'a pas laissé déchoir l'institution.

Ce n'est pas chose aisée que de se procurer des places pour les concerts du Conservatoire, qui ne sont qu'au nombre de sept, ayant lieu de quinzaine en quinzaine, le dimanche, de janvier en avril. Les loges et les stalles numérotées sont prises par abonnement et se transmettent quelquefois héréditairement. Les places non numérotées se louent à partir du 20 octobre. Les prix sont ainsi fixés : balcon et premières loges, 9 francs par place; — stalles d'orchestre, loge de rez-de-chaussée, couloirs d'orchestre et de balcon, secondes loges, 6 francs; — troisièmes loges, stalles d'amphithéâtre, 3 fr. 50 cent.; — parterre et amphithéâtre, 3 francs; — loges sur le théâtre, 2 francs.

Cette année, la Société a donné une autre série de concerts, en dehors de la série des concerts d'abonnements et pour lesquels on a pu prendre des places aux prix ci-dessus indiqués.

CONCERTS PASDELOUP.

Ce que Cherubini avait fait pour un public d'élite, par la Société des Concerts, un artiste hardi et intelligent, chef de la *Société des jeunes Artistes*, M. Pasdeloup, entreprit de le faire pour cette masse de public qui n'est pas en état de mettre un haut prix aux plaisirs les plus délicats. En 1861, M. Pasdeloup, ayant pris des arrangements avec le propriétaire du Cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire, annonça une série de huit concerts populaires de musique classique. Le prix des places était fixé à 3 francs, 2 fr. 50 cent., 1 fr. 25 cent., 75 cent. Le premier concert eut lieu le 27 octobre. Le succès dépassa toute attente. Les huit concerts annoncés durent être suivis d'une autre série d'égal nombre. Le dernier eut lieu le 18 avril 1863.

Depuis lors, chaque année, pendant le semestre d'hiver, M. Pasdeloup reprend ses concerts, qui ont lieu, chaque dimanche, au même Cirque et aux mêmes prix. Il n'y est exécuté que de la musique des maîtres : Beethoven, Mozart, Haydn, Weber, Meyerbeer, Mendelssohn, etc. L'affluence y est toujours immense et le succès va grandissant. Les Concerts populaires sont entrés dans les habitudes parisiennes.

LE SOMMEIL DE PARIS

I A R

Henry DE PÈNE

Le sommeil de Paris est une antiphrase, absolument comme la bienveillance des Furies poliment appelées Euménides par les Grecs.

Les vrais Parisiens ne dorment pas, ou si peu! C'est même un des signes auxquels vous êtes prié de les reconnaître. Partout ailleurs il y a des débauchés, des viveurs, des joueurs, des travailleurs insurgés contre le repos classique de la nuit; il y a, dans les autres villes, des voleurs et des demoiselles qui, selon la virulente expression de Balzac, *ont en journée la nuit*. Ce monde-là existe à Paris comme ailleurs; mais ce que vous ne trouverez qu'à Paris, ce sont de braves gens mariés, paisibles et vertueux, dont la principale vie s'allume le soir vers dix heures pour s'éteindre vers trois heures du matin, souvent plus tard.

L'autre jour on nous donnait *Freyschutz* au Théâtre-Lyrique; j'avais un Allemand dans ma loge. « Chez nous, me dit-il en voyant se lever le rideau pour la première fois vers huit heures et demie, l'opéra finit à présent: il est l'heure de souper et d'aller se coucher. » La soirée commençait à peine pour les Parisiens.

On fut tout plus vite qu'ailleurs, ce qui n'empêche pas d'arriver tard partout, parce que chacun a trop de choses à faire. Nos oncles surtout sont accablés! Les oncles et les jolies femmes ne sont jamais prêts; c'est pour cette aimable catégorie, de laquelle le monde reçoit toujours les lois, qu'on a institué les dîners à sept heures et demie, les spectacles à huit, le commencement des bals à minuit, le souper à trois ou quatre heures du matin, et le sommeil après, si l'on peut et si il y a du temps pour lui. Car, notes ceci: on ne se lève pas tard à Paris.

Quand nous voyons, dans Shakespeare, Macbeth qui vient de tuer Duncan, s'écrier en faisant de grands bras: « Il m'a semblé entendre une voix crier: Ne dors plus!... Macbeth a tué le sommeil, le sommeil innocent, le sommeil qui trame l'écheveau débrouillé du souci, le sommeil, mort de la vie de chaque jour, bain du travail douloureux, baume des âmes blessées, second service

fourni par la grande nature, aliment suprême du banquet de la vie », on admire le grand poète anglais et son éminent traducteur, M. François-Victor Hugo, mais l'on s'étonne, si l'on est vraiment Parisien dans la moelle, que ce Macbeth fasse tant de bruit de son sommeil perdu. Qui est-ce qui dort ? Est-ce que vous dormez ? Est-ce que je dors ? Et cependant, que je sache, nous n'avons jamais tué Duncan.

A force de jouer le maximum en permanence à ce jeu des veilles, on voit de temps en temps des Parisiens s'avouer vaincus et demander une heure de trêve. Les Parisiennes, jamais !

Le métier de jolie femme constitue ici une assez bizarre tyrannie à deux fins : on est chargé soi-même d'autant de chaînes qu'on en impose aux autres. Tout le monde vous obéit, mais il faut toujours être aux ordres de son peuple. Les jolies femmes ainsi classées, étiquetées, gradées, n'ont pas le droit de faire relâche. Aussi pour faire face aux exigences de cette fonction enviée et terrible, il est nécessaire de consulter au moins autant les forces de son âme que les lignes de son visage. Une jolie femme, telle que je l'entends, de celles que dans l'argot d'hier, déjà passé de mode aujourd'hui, on appelait tantôt *cocodèles* et tantôt *cocolles*, selon leur monde, pourrait plutôt être quasi laide au gré des lois du Beau absolu, que de n'avoir pas un corps d'acier trempé pour tous les exercices du sport et à l'épreuve de toutes les veilles. On peut avoir le nez trop long ou une bouche irrégulière et tenir très-bien sa place dans l'état-major des beautés parisiennes ; mais renoncer à paraître : aux Courses par certains beaux jours de printemps ; sur le lac du bois de Boulogne quand la gelée permet et ordonne de chausser le patin ; à tel bal, à tel spectacle, à tel souper, à telle partie de campagne ou de jeu, cela équivaut à donner sa démission, et comme qui dirait : à rendre ses galons. Il y a du clown pour la force et pour la souplesse aussi dans toutes ces créatures extérieurement fragiles que Paris met en vedette sur l'affiche de sa civilisation.

A cette vie-là vous croyez peut-être que l'on vieillit plus vite qu'ailleurs. Détrompez-vous. Le Parisien se conserve dans sa fournaise de soucis brûlants et de plaisirs chauffés à une température chaque jour plus extrême, bien mieux que le provincial à l'ombre de sa maisonnette tranquille. Permettez-moi une comparaison triviale : l'homme qui marche et s'agit tout le jour usera moins vite son habit et le vêtement qui n'a pas de nom dans la langue anglaise, que le travailleur immobile qui reste tout le jour devant son écritoire, ou le paresseux inféodé à son fauteuil comme le colimaçon à sa coquille. Le bureau et le coin du feu fatiguent l'étoffe dont nous sommes vêtus bien plus que le grand air, les

disse et ventres, les excès des mêmes violents. Ceux-ci peuvent cause des accidents on les raccommode. De même, s'il n'agit non les passagers qui nous couvrent mais de la matière même dont les passagers est fait, la monotonie et l'alanguissement en sont les plus prompts destructeurs, à petit bruit, comme les termites que le voyage. L'extérieur du bâtiment, aucune cause apparente que venant le branler, il était à l'abri des grands orages; il a ses fondements dans un sol tranquille et nullement mouvant; mais la maison était minée sourdement et les charpentes viennent à se rompre, un beau jour, comme rongées par une moisissure intérieure.

C'est ce qui arrive souvent aux provinciaux calmes comparés aux Parisiens sans repos. Quand je rencontre mes contemporains, jeunes encore et si vieux une fois qu'ils ont été chercher un port loin des tempêtes parisiennes, nous nous étonnons réciproquement. Ils sont portés à croire que nous nous conservons au moyen de je ne sais quel maquillage perfectionné dont le secret, malgré le télégraphe et les chemins de fer, n'a pu encore venir jusqu'à eux. Notre secret est bien simple: nous ne vieillissons pas parce que nous n'en avons pas le temps. Un pas de plus dans cette voie, et, en vérité, je crois que l'on ne trouverait plus le loisir de mourir. S'il est vrai que dans les deux ou trois premières journées qui suivirent la stupéur de la révolution de Février, aucun décès, pour la première fois depuis que Paris existe, ne fut constaté dans l'immense cité, c'est un argument qui prouve bien l'empire exercé par l'intérêt des circonstances qui nous entourent.

L'ennui, voilà l'ennemi, et j'avoue que je ne comprends pas qu'on s'ennuie à Paris. Il semble qu'il faut y mettre bien de la bonne volonté et en faire fabriquer tout exprès pour soi, car il n'y en a pas sur le marché parmi les denrées courantes. Je ne suis pas un fanatique du temps où je vis, et je sais tout ce qu'il peut envier à d'autres; mais du matin au soir et du soir au matin, si ce n'est de la vie, c'est au moins de l'étonnement à dose enviante. On n'a pas besoin de spiritueux ni. L'air seul que l'on respire est un excitant. Dans le jour, dix endroits nous réclament à la fois. Il n'y a plus d'existences exclusivement parcourues, comme jadis, les unes dans le travail, les autres dans l'oisiveté. Le plaisir tente tout le monde, et le travail attire tout le monde. On dépêche le plus rapidement possible pour aller au travail, on fait galoper le travail pour arriver plus vite au plaisir.

Le Parisien ne se repose que très peu qu'une fois la nuit venue: heureux qu'il trouve une demi-heure entre les deux moitiés de sa journée, à vingt-quatre heures pour se rafraîchir en changeant de habits. Les uns se font un cercle, ils n'ont pas le temps

de rentrer chez eux; les autres rentrent, et tout en s'habillant dictent des lettres, donnent des audiences ou lisent les livres que, par hasard et par exception, il faut absolument lire. Un de nos amis nous disait l'autre jour que, depuis dix ans, il n'avait plus trouvé d'autre instant pour la lecture que celui de sa toilette.

On dîne — fort tard — et sobrement pour des gens qui ne s'attellent guère pour de vrai qu'une fois par jour à la fourchette. Que le Parisien dîne au restaurant, en famille ou en ville, à quelques nuances près le même principe gouverne sa table et son appétit. Une habitude des temps nouveaux c'est l'habit noir, tous les soirs, même quand la circonstance ne paraît pas l'exiger impérieusement. Au camp, le militaire est toujours en uniforme. Depuis que la vie est devenue un combat sans trêve, les civils ne désarment plus; tous les soirs l'habit, c'est la consigne. De combien de médailles ces habits-là ne seraient-ils pas couverts si la valeur des simples *pekins* était mise à l'ordre du jour et si les campagnes de la vie mondaine nous étaient comptées!

Il y a quelques douze ou quinze ans, quand celui qui dépêche ces lignes sur le train du moderne Paris s'élançait des bancs du collége sur les stalles des premières représentations, c'était, le carnaval venu, un grand effroi que ces samedis du bal de l'Opéra commençant à une heure indue, à minuit, comme pour indiquer, par le choix même de cette heure infernale, les malélices qui s'y accomplissaient au commandement de l'archet de Strauss. — Strauss régnait déjà en ce temps-là. — A présent, minuit, mais c'est l'heure commune et toute naturelle pour entrer au bal. On a eu le temps jusque-là de faire une ou deux visites, de lire ses journaux, de fumer son cigare, d'entrer dans un théâtre. Il n'y a pas de bal bienséant qui commence avant minuit. Votre mère et votre sœur ne peuvent plus s'effrayer de vous voir lancé dans ce tourbillon des folies nocturnes quand elles-mêmes ne vont pas plus tôt en soirée au Ministère ou chez leurs amis.

Le bal de l'Opéra est demeuré une des expressions les plus vives de la fièvre parisienne. Tous les ans il est beaucoup question de sa décadence. C'est une lamentation convenue à laquelle il ne faut pas s'arrêter outre mesure. Le mot décadence s'applique mal à une chose dont la nature même est d'être basse. Les hommes gantés et le petit nombre de femmes délicates qui vont là, sous le masque, justement pour respirer un élément ignoble étranger à leurs habitudes, ne trouveraient plus ce qu'ils cherchent si la trivialité était absente. Entre toutes les odeurs du Paris nocturne et toutes les formes de son soi-disant sommeil, celle-ci est toujours une des plus violentes et des plus en relief. C'est un salmigondis de tous les âges, de toutes les classes, de toutes les conditions, de

toutes les fortunes, de toutes les misères. Les gentilshommes y sont en compagnie de leur tailleur, de leur bottier, de leur coiffeur, et l'on y a souvent sa blanchisseuse sous la main. Je ne dis pas non, et ce péle-mêle a bien son charme, à ce qu'il paraît. Croyez-vous, d'ailleurs, que, dans les salons réputés les plus purs, on n'admette pas des disparates aussi criantes, et lorsqu'un lis de pureté s'y vient asseoir à côté d'une duchesse de Maufrigneuse dont les scandales sont affichés aux quatre coins des clubs de Paris, est-ce moins révoltant ? Et cependant cela se tolère.

Sans tolérance, que deviendrait le monde ?

Les bals de l'Opéra survivront-ils à l'Opéra actuel, suivront-ils Meyerbeer, Rossini, Auber dans le nouveau et immense Palais que leur élève, en ce moment, l'architecte Garnier ! *On se le demande*, pour employer la locution populaire, qui, grâce aux *Bons Villageois* de M. Sardou, remplaça un moment le *that is the question* stéréotypé de Hamlet, prince de Danemark.

Toujours est-il que M. Strauss, le chef d'orchestre des bals de la Cour et des bals de l'Opéra en même temps et le fermier de ces derniers, n'a renouvelé, au mois de septembre 1866, son contrat avec l'administration de l'Académie impériale de musique que jusqu'à 1870, époque présumée de l'ouverture de l'Opéra nouveau, et si celui-ci venait à être prêt avant l'heure fixée, M. Strauss, sans indemnité, verrait tomber son privilège. On n'a pas voulu vouer d'avance aux saturnales des samedis de carnaval les magnificences vierges qui s'édifient à côté du Grand-Hôtel. Pourtant, je ne saurais croire à la mort d'une pareille institution. Déjà, vers 1831, après le coup d'État, il fut question de l'abolir; une intervention, dont la puissance était sans réplique, sauva les bals de l'Opéra. Les ministres d'alors désiraient unanimement signer leur arrêt de mort, et à l'appui de cette condamnation invoquaient des considérations analogues à celles qui firent fermer les jeux de Paris, sous le gouvernement de Juillet.

De gros chiffres argumentent en faveur du maintien des bals de l'Opéra.

Depuis le mois de décembre 1851, jusqu'à la dernière saison, en douze carnivals, sous la direction de ce Strauss, dont le nom veut dire valse, l'administration des bals a versé à la caisse de l'Opéra une somme de 637,345 francs et 45 centimes et à celle des hospices 283,629 francs, 10 centimes. Notre exactitude ne vous fait pas grâce même des centimes. Pendant ces douze années, cent quarante-deux bals ont vécu, et chacun a rapporté, en moyenne, 15,092 francs. Pendant que nous sommes dans les chiffres, voulez-vous celui du personnel mis en réquisition pour le service des bals ? Il n'est pas au-dessous de 5,500.



LA SORTIE DU BAL DE L'OPÉRA
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. MOLLEZ



Je ne parle que pour mémoire du surcroît de recettes qu'ils font tomber dans la poche du restaurateur, du costumier, de la gantière et aussi du décrotteur du coin. Les Monts-de-Piété doivent également un cerge à cette débauche hebdomadaire qui ne manque point de leur apporter un surcroît d'opérations.

Les conditions de M. Strauss sont celle-ci : 52,000 francs de fermage net, dûs par lui annuellement quand même les recettes ne couvriraient pas ses dépenses, plus, au profit de l'Opéra, une participation d'un quart dans les bénéfices de l'affaire, lorsque ceux-ci dépassent une certaine somme. En 1854-55, ce droit de participation produisit *zéro* ; en 1864-65, il a atteint le chiffre le plus considérable auquel il ait encore pu monter : 13,360 francs, indice irrécusable d'une prospérité toujours croissante. La foule a pourtant diminué aux bals de l'Opéra, mais l'augmentation des prix des entrées et le progrès des exigences fashionables, grâce auquel il n'est plus permis à un gentleman qui se respecte de se passer d'une loge, ou tout au moins d'une fraction de loge, ont comblé, et au delà, le déficit. Tel qui entraît autrefois avec un billet de six francs ne peut faire moins maintenant que de payer un louis son fauteuil dans une première loge : sans cela, il se voit déchu, déclassé, *disqualifié*, comme on dit en langage de sport.

La période contemporaine, que l'on pourrait appeler la période-Strauss, en opposition à la période-Musard, se distingue surtout par l'envahissement de l'habit noir et du domino. Encore un pas dans cette voie et le costume n'y vivra plus qu'à l'état de tradition, comme la tragédie à l'Odéon. J'ai vu le temps, moi qui vous parle, et dont les souvenirs ne remontent pas bien haut dans la nuit des temps où, tous les samedis que faisait le carnaval, un artiste comme Desbarrolles, le chiromancien d'aujourd'hui, alors seulement peintre, écrivain, ami et compagnon de voyage de Dumas, était visible à l'Opéra, en Espagnol. Cela ne surprenait personne. A présent, on parlerait d'enfermer comme aliéné l'homme d'un certain sérieux par ailleurs qui ne reculerait pas devant des excentricités de cette force.

Cependant ils étaient déjà bien passés les grands jours, que je n'ai pas vus, de Musard porté en triomphe par les titis frénétiques, du galop infernal, du quadrille de *la Chaise cassée*, que remplaça plus tard un coup de pistolet, qui lui-même eut pour successeur la décharge d'un petit mortier ! Ce n'était plus seulement de l'excitation à grand orchestre ; l'artillerie s'en mêlait et devenait un instrument aux ordres de ces mêlées dansantes ; l'ivresse de la poudre se combinait avec les autres ivresses. Ceux qui n'ont pas vu ces choses n'ont rien vu, paraît-il.

Les derniers beaux temps du quadrille échevelé correspondent

aux noms de Rigolboche, de Finette, d'Alice la Provençale. A cette trinité d'étoiles se rattacha pendant deux hivers toute une espèce de littérature. Le cancan, pour appeler cette chorégraphie par son nom, eut ses historiographes, les uns railleurs, les autres convaincus. *Mes culpa !* Nous faisons alors, sous un pseudonyme, notre partie dans le feuilleton parisien de *l'Indépendance belge*, et je ne sais quelle idée nous prit un jour d'entreprendre l'apothéose ironique de cette Rigolboche. On ne l'appelait encore, à son aurore, que Marguerite la Huguenote. Nous ne l'avions jamais vue, ni à l'Opéra, ni ailleurs. Quelqu'un nous en parla comme d'une fille adroite, délicate, s'entendant mieux qu'aucune autre à lever la jambe et à lancer les traits du langage poissard. Nous nous amusâmes à lui faire un piédestal de publicité, non pour elle-même, mais comme pour éprouver *in anima vili* la puissance du journal dans lequel nous écrivions. Le retentissement de cette plaisanterie dépassa de beaucoup notre attente et nos désirs. Encouragé par le succès et surtout, comme il arrive toujours au journalisme, excité par la contradiction à soutenir notre paradoxe, au lieu d'un article, nous fîmes une campagne. Rigolboche fut illustre dans le monde entier, absolument comme Thérèse devait l'être un peu plus tard. Nous sentions bien quelques remords d'avoir tant contribué à élever cette gloire sur le pavais. Quand parurent les mémoires de cette divinité ornés d'une photographie, à leur première page, qui la représentait à cheval sur un socle, et faisant à ses contemporains ce geste insolent du gamain qui s'appelle : un pied-de-nez, il nous sembla un peu, à part nous, que nous étions vis-à-vis de cette bizarre idole fabriquée par notre plume et qui se moquait d'elle et de tout le monde, dans la situation du docteur Faust en face de l'homunculus qu'il a créé et qui le raille, ou bien encore comme l'apprenti sorcier de Goethe, qui veut se faire servir, lui aussi, par le balai magique qui obéit à son maître. Il le met bien en mouvement, mais il ne peut plus l'arrêter. Il lui a commandé d'aller chercher de l'eau ; le balai obéit, il obéit trop, un fleuve coule dans la maison. Telle, Rigolboche menaçait de submerger le chroniqueur qui l'inventa.

Ce n'est pas seulement le bal de l'Opéra qui fut témoin de ses triomphes ; elle monta sur la scène des Délassements-Comiques, à Paris ; elle voyagea et triompha, à l'étranger. A présent, on raconte que, complètement disparue de sa sphère bruyante d'autrefois et pourvue d'un triple menton elle mène une vie florissante et tranquille, dans je ne sais quel canonicat. Ses émules, Alice la Provençale et Finette, ont aussi fait une fin dorée. Nulle ne les a remplacées jusqu'ici, et le trône est vacant, le sceptre en lésèrence. Quatre gaillards, sculpteurs ornementistes de leur

profession et bons ouvriers, à ce qu'on assure, excellents danseurs bouffes incontratablement, grimes et costumés avec un art grotesque, ont bien naturalisé un quadrille d'où les femmes sont exclues, comme la poésie de la république de Platon. On appelle ces farceurs, dans le vocabulaire des bals de l'Opéra, Clodocho, la Normande, la Comète et Flageolet. Leurs noms ont brillé sur l'affiche de plus d'un théâtre et ils ont fait recette, toujours en exhibant leur fameux quadrille, déhanché, furieux, hideux. L'étranger même a subi et fêté leurs voyages. C'est nous qui sommes à blâmer plus qu'eux de cette décadence chorégraphique; les peuples ont toujours les quadrilles qu'ils méritent.

Défendons, en passant, les bals de l'Opéra contre un bruit calomnieux. On dit toujours et l'on imprime trop souvent que les danses y sont salariées et que l'administration sait le prix auquel lui revient l'entrain de ses fêtes. Erreur! Clodoche et compagnie ont leurs entrées, rien de plus, et ils n'ont même pas voulu les accepter gratuitement. A eux quatre, en collaboration, ils ont travaillé, composé, ciselé, fouillé un très-original coffret où ils se sont représentés eux-mêmes, en bas-relief, dans leurs costumes et leurs ébats. Strauss, qui est un grand collectionneur devant l'Éternel, vous montrera cela, quand vous voudrez, parmi ses bibelots précieux. Quant à la Rigolboche, elle était si loin d'émarger pour lever la jambe qu'elle payait la location de sa loge, pour la saison, quelque chose comme un billet de mille francs, ni plus ni moins que vous et moi.

Sans raconter ici l'histoire trop longue des bals de l'Opéra, on peut noter d'une plume rapide quelques particularités curieuses de leurs annales. C'est le Régent qui les établit par ordonnance du 31 décembre 1715, et le premier fut donné le 2 janvier 1716. Les gens les plus qualifiés y dansèrent avec fureur. Un chevalier de Bouillon fut récompensé par une pension de six mille livres pour avoir suggéré l'idée de ce beau divertissement.

On avait imaginé de fabriquer des figures de cire qui ressemblaient parfaitement à des personnes de la cour. Sur ce premier masque nous lisons, dans les mémoires du temps, qu'on en plaçait un autre de pure fantaisie. Ces deux visages superposés, tous deux trompeurs, alternant l'un avec l'autre, eurent des succès que l'on s'explique aisément, dans le premier ferveur de l'intrigue. Mais, bon Dieu! devait-on assez étouffer sous cette double enveloppe!

Au bal de l'Opéra du 17 février 1767, la diplomatie se montra en corps, avec l'épée. Les ambassadeurs avaient demandé et obtenu du roi Louis XV la licence de se promener au bal de l'Opéra, l'épée au côté, comme les princes du sang. Où la dignité va-t-elle se nicher!

C'est au bal de l'Opéra que fut mis en vente, le dimanche gras de 1774, le quatrième mémoire sur le procès de Beaumarchais contre Gozman. Quatre mille exemplaires en furent vendus séance tenante.

Dans des temps plus modernes, sous la direction illustre de M. Véron, le bal de l'Opéra, affermé alors à M. Mira, subit une phase de demi-sommeil. Les bals *masqués* et *costumés* de l'Opéra n'étaient alors masqués que pour les femmes et costumés pour personne. Le bal des Variétés avait le monopole du quadrille échevelé, par lequel l'Opéra ne se laissa pas envahir sans protestation. Mais les bals d'une vertu relative, dont M. Mira était fermier, ne rapportaient guère, bon an, mal an, que douze mille-francs à l'administration, et c'est en vain que l'entrepreneur s'évertuait en combinaisons pour augmenter son public : tantôt des divertissements par les plus jolis *rats* de la maison : tantôt des tombolas avec lots de cachemires, d'argenterie, de tableaux de maître. Une fois, ce fut des grotesques à petit corps et à grosse tête, représentant, comme une sorte de Panthéon-Nadard animé, des personnages célèbres, Paganni, Vestris et même Becquet, le spirituel Becquet des *Débats*, Étienne Becquet, l'auteur du *Mouchoir bleu*. « Rien n'attirait la foule, a dit un spirituel historien de l'Opéra, pas même les danseurs espagnols, la Dolores et Camprubi, qui se produisirent pour la première fois à Paris, aux bals de l'Opéra. »

La foule s'y rua, au contraire, lorsque définitivement la furie des saturnales fut autorisée.

Quand MM. Roqueplan et Duponchel prirent la direction de l'Opéra obéré par les mauvaises affaires du consulat précédent, celui de M. Léon Pillet, ils trouvèrent un fermier, M. Grimaldi, qui leur offrait 250,000 francs de leurs bals pendant dix ans. Cela se passa en 1847.

Depuis lors, vingt ans se sont écoulés, pendant lesquels Paris a souvent changé de fièvres; tantôt c'est l'idéal et tantôt la matière qui a allumé ses nuits, mais il a toujours continué à ne pas dormir.



.



LE DÉMONTRE À MOINE DES SUES
1848

LA COMPAGNIE DES INDES

A PARIS

80, RUE RICHELIEU

Il est bien difficile de fixer la limite où finit l'industrie, où l'art commence : nombre d'œuvres reconnues libérales, peinture, dessin, sculpture, que sais-je ! sont simplement œuvres de métier, c'est-à-dire produit banal de la tradition, — et à côté de ces infimes résultats d'un travail sans invention, sans originalité, on voit surgir dans l'industrie des objets merveilleux dont le seul tort est de ne point dater de quelques siècles.

Nous avons consacré de longues pages aux beaux-arts, aux monuments, aux curiosités, devons-nous oublier ces admirables tissus de l'Inde où tout, — contexture, dessin, couleur, — tout jusqu'aux moindres détails, est inventé et inimitable, ces éblouissants cachemires dont la mode a définitivement imposé le monopole à la France ! devons-nous oublier ces dentelles de toutes sortes dont souvent, en dehors même de la difficulté d'exécution à l'aiguille ou aux fuseaux, l'esquisse seule est un chef-d'œuvre ! *Paris-Guide* doit donc citer la COMPAGNIE DES INDES.

Depuis sa fondation, cette maison renouvelle par périodes de cinq années, et tient permanents à Kachmyr et à Umretsour deux agents français : de cette façon, elle importe directement, vend à Londres au commerce et saisit pour Paris, en sa propriété exclusive, toute primeur, toute pièce exceptionnelle.

Elle a pu même obtenir pour l'Exposition quelques-uns de ces châles qui jusqu'ici n'avaient jamais été livrés à l'exportation, qui n'étaient jamais sortis des mains du ministre du Maharajah qu'à titre de cadeaux à de grands personnages, à peu près comme les produits de nos manufactures de Sèvres et des Gobelins. On peut

LA COMPAGNIE DES INDES

Les expositions dans l'élégant pavillon indien que la Compagnie des Indes a fait construire par M. G. Dieterle dans le Parc, entre le jardin et la cascade. (Fig. ci-contre.)

D'autre part, ce grand établissement, auquel n'ont manqué ni les encouragements du public ni ceux des jurys, a non-seulement obtenu une extension considérable à la production de toutes les dentelles, mais surtout a marqué cette fabrication d'un caractère très-nouveau et de l'ordre le plus élevé.

On sait l'importance en quelque sorte sociale de cette industrie au point de vue du bien-être et particulièrement de la moralisation des classes laborieuses : loin de présenter les désastreuses conséquences de la concentration dans les usines, elle assure à l'ouvrière la vie du foyer, la vraie vie de famille. Point de grandes manufactures : le travail gai, sain, qui n'interrompt ni les devoirs ni les joies du ménage; des jeunes filles, des mères que le voyageur aperçoit, pendant la belle saison, penchées sur l'aiguille, le long des villages flamands, ou disséminées de la façon la plus pittoresque dans les paysages de Normandie. La Compagnie des Indes, par sa production considérable, a donné la plus large impulsion à cette industrie en France et en Belgique : elle a fondé quatre établissements principaux, créé de nouveaux centres ; — de concert avec le maire, M. Bertrand, député du Calvados, et sous son patronage, elle a même doté la ville de Caen d'une *École municipale* de dentelles.


Donc, — comptoirs dans l'Inde, maison à Bruxelles, nombreux établissements en Normandie, — on peut facilement imaginer quelle quantité énorme de marchandises, de merveilles variées viennent chercher leur débouché aux magasins de la rue Richelieu, et combien il est intéressant de visiter ces collections, que les directeurs, MM. Verdé-Buisé frères, sont aussi heureux et empressés de montrer en détails aux simples curieux qu'aux acheteurs.

A. LACROIX.



**PAVILLON DE LA COMPAGNIE DES INDES
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE**





... the
book the paging is wrong.
sh^d be 1011

II

LES ÉTRANGERS A PARIS

—

LES PAYSANS A PARIS

PAR

Madame Juliette LAMBER

Autrefois, lorsqu'un paysan retournait dans son village après avoir visité Paris, ses concitoyens l'admiraient comme un homme qui vient d'accomplir un acte extraordinaire. Cet exploit lui faisait perdre son nom. Ce n'était plus Jacques, fils de Jean, mais un homme revêtu d'une dignité nouvelle; et de même que le maître d'école s'appelle en sa commune « le maître d'école », tout paysan qui avait vu la capitale s'appelait « le Parisien ».

Aussi intéressant pour ses proches que s'il eût parcouru l'Inde et la Chine, pays auxquels les villageois ne croyaient pas il y a un quart de siècle, notre voyageur était jusqu'à sa mort le héros de sa bourgade. Chacun subissait, même à la ronde, l'attrait des récits du *Parisien*. On en a vu qui sans terres, sans bêtes, sans argent, trois conditions mauvaises pour arriver aux honneurs, devenaient conseillers municipaux par la seule vertu d'un voyage de huit jours à Paris.

Le dimanche, sur la place de l'Église, tandis que les jeunes gens jouaient aux boules, aux veillées durant le long hiver, dans les repas de noce, les discours d'un *Parisien* commençaient au milieu du silence pour finir au bruit des applaudissements. La gloire du voyageur était toujours la même, toujours certaine, lorsqu'il n'essayait pas d'y ajouter par des considérations prétentieuses ou savantes. Avec les vieux paysans de France, naïfs et simples, il fallait, pour être écouté, employer la facile comparaison. Voici comme invariablement un *Parisien* de village racontait Paris avant

la création des chemins de fer : « C'est une ville cinq cents fois plus large et plus longue que notre chef-lieu de canton; les plus laids magasins y sont du tout au tout plus beaux que la boutique de l'horloger D... n'est belle; il y a des églises six fois plus grandes que la notre et dorées de haut en bas comme les têtes d'ange de nos chapelles; on rencontre de par les rues, qu'il pleuve ou qu'il neige, autant de monde qu'à la foire du bourg lorsque le soleil brille aux quatre coins du ciel. »

Aller à Paris, maintenant, est chose facile; les trains parfois s'arrêtent au seuil de la porte du paysan. L'homme rare qui s'appelait le *Parisien* a disparu. J'ai connu l'un des derniers; j'ai assisté à ses luttes. Une voie ferrée coupa son village en deux. Il essaya de persuader à ses admirateurs de la veille que les chemins de fer étaient une invention de Satan; mais ceux-ci, qui entrevoyaient déjà pour eux-mêmes le bonheur d'un voyage semblable à celui qui l'avait rendu célèbre, étaient calmés, refroidis. Ils le plaisanterent. Pauvre homme! La vue d'un train de plaisir dans lequel montèrent cinquante de ses anciens auditeurs faillit lui faire perdre la raison.

On pourrait aujourd'hui dépeindre avec trois figures les paysans qui font le voyage de Paris : il y aurait l'important, le naïf ou désappointé, et bonhomme, l'antique bonhomme, autrefois si gaulois, si gouailleur, resté malin, mais soupçonneux, craignant sans cesse d'être berné, et devenu insupportable depuis qu'il lit les *faits divers* dans les petits journaux. Ce bonhomme-là débarque à Paris sans bagages. Sitôt qu'il est monté en omnibus, il observe ses voisins avec attention. Ne craignez pas qu'il descende dans un quartier qu'on lui recommande en route! S'imaginant être signalé à quelque bande de voleurs depuis sa sortie du village, il fait de grands efforts pour échapper à leur poursuite. Résolu de ne point dormir dans son auberge de banlieue, il prend la fièvre le lendemain de son arrivée. Malgré ses doubles poches sur lesquelles il a toujours les mains, il n'ose ni s'arrêter devant les boutiques, ni se perdre dans la foule. Son inquiétude, l'agitation extérieure l'étourdissent, l'empêchent de rien comprendre aux choses qu'il voit confusément. C'est un pecheur des côtes emporté au large et perdu dans la tempête.

« Il me semble, me disait un de ces paysans, qu'à Paris je marche avec mes bras autant qu'avec mes jambes; que la foule est une grande vague prête à m'engloutir; je la repousse, je nage, mes forces s'épuisent, mes esprits se dérangent, j'ai peur et je m'enfuis. »

Le naïf ou désappointé arrive dans la capitale plein de feu et d'enthousiasme, les yeux écarquillés ouverts pour admirer. Il a cru

tout ce que les plaisants lui ont conté sur Paris; il rêve des magnificences surnaturelles, les splendeurs fantastiques des contes de fée. Le voilà surpris d'abord de voir les rues pavées de la même façon ou couvertes de la même poussière que les grandes routes de son département. Le palais des rois, bâti en pierres, lui fait hausser les épaules: il eût voulu les Tuileries en or massif ou pour le moins en cuivre doré. Son étonnement devient douloureux au spectacle des colonnes qui ornent les places publiques et qu'il se représentait crevant le ciel. A chaque curiosité que les Parisiens lui montrent, son désappointement s'accroît; il s'en va de rue en rue, l'œil triste, les jambes découragées, les bras sans vigueur, et murmurant: « Quoi! Paris ce n'est que ça! »

Trois mois à l'avance l'important annonce le jour et l'heure de son départ; il se charge de cent commissions, se fait accompagner au chemin de fer. Si quelqu'un des siens s'avise de lui dire, au moment des adieux: « Prends garde de te perdre dans ce Paris si grand; » il répond avec calme: « On ne se promène que dans une rue à la fois. »

La canne de l'important est une aune; il connaît la mesure de ses pas. Son ambition est de savoir exactement, lorsqu'il rentrera au pays, combien les tours de Notre-Dame ont de marches, combien le Palais-Royal a de magasins d'horlogerie; il retiendra la longueur des boulevards, la distance des Invalides au Parc-La-chaise. Huit jours suffisent à l'important pour connaître le Paris qu'il est venu apprendre; il quitte la capitale avec fierté, certain qu'il pourrait embarrasser par ses questions un Parisien lui-même.

Nos paysans reviennent en hâte au village; l'ennui, la lassitude les prennent vite, ces adorateurs du clocher. Chacun d'eux trouve dans sa méfiance, dans ses désillusions ou dans son amour-propre des raisonnements pour fuir la capitale.

Quelques jeunes gens intelligents, d'une énergie passionnée, viennent à Paris pour essayer de Paris et y restent. Seuls, sans argent, sans soutiens, sans peur des gouffres ouverts, ils se lancent à la poursuite de la fortune plus fuyante, plus aveugle encore dans l'immense ville. On en pourrait citer, à Paris, beaucoup de ces petits paysans devenus chefs de grandes maisons de commerce, directeurs de grandes industries, inventeurs pratiques, n'ayant perdu ni le bon sens, ni l'honnêteté, ni la courageuse patience, ni l'amour du labeur qu'ils ont apportés du village. Ce sont les paysans sont le lien qui unit secrètement, en France, les campagnes et leur capitale; ils renouvellent le vieux sang parisien, ils ont ses fièvres, retranspirent ses vigueurs avec leur force saine.

Ceux-là ne sont point perdus non plus pour le village; ils y

reviendront un jour, enrichis. On affirme que nul n'est prophète en sa bourgade. Cependant laissez rentrer chez lui, avec un nom célèbre ou une fortune, le petit paysan parti sans instruction et sans ressources, et vous verrez l'accueil qu'il recevra ! Il ne faut point, je l'avoue, que ce Parisien d'hier arrive la tête farcie d'améliorations agricoles et horticoles, qu'il veuille du jour au lendemain, pour le bonheur de ses compatriotes, créer des industries perfectionnées qui ruinent des industries sœurs. Non, non ! Le paysan résiste de tout son pouvoir au progrès immédiat ; il aime la belle lenteur qui prépare et fixe les choses. Mais cette jalousie qu'on lui reproche pour les fortunes de la veille, pour celles de ses propres enfants il ne l'a pas, il ne l'a jamais eue.

Si quelque Parisien de naissance s'établit aussi dans un village, demande sa place au soleil, un peu de la senteur des bois, de la vue des champs, comme les villageois lui offrent, lui donnent tout cela de bon cœur ! Le paysan se pleit à constater dans la venue d'étrangers, dans le retour des siens, l'approbation d'un goût dont il n'était pas très-sûr et qu'il croyait avoir par habitude. Il s'enorgueillit de l'admiration de ses hôtes pour la campagne. Je ne parle point de ces marchands dont l'unique souci est de couvrir les environs de Paris de légumes, d'en exclure les jards et les jardins : caste avide et désagréable qui torture la terre, l'enlaidit, fait argent et fumier de tout, je parle du paysan qui jar tendresse, hier encore, laissait les champs se reposer une année entière des fatigues d'une moisson ; je parle du journalier picard du laboureur normand, qui travaillent pour fournir à notre France le pain quotidien ; du vrai paysan, très-ridicule à Paris peut-être, naïf, bonhomme, important, mais qui a son air de grandeur, d'noblesse, lorsqu'on l'a replacé dans son cadre.

C'est sans doute pour cela qu'il y rentre avec tant de plaisir. Ce naïf, cet attrapé qui, s'il n'avait pas vu Paris, en exprimerait le regret à son lit de mort, comme il s'applaudit de son retour au village ! Toute sa vie désormais, il se dira que les chênes de ses forêts sont aussi élevés que les colonnes des places de la capitale, et que les peupliers de sa prairie laisseraient ces colonnes bien au-dessous d'eux. L'or du soleil couchant dore autrement les montagnes que les Parisiens ne dorent les palais qu'ils habitent. Toutes comparaisons faites, mieux vaut vivre au grand air, dans le grand silence, en face du grand horizon ; mieux vaut rêver que voir !

Ainsi le bonhomme a gagné quelque chose à ce voyage qui l'a d'abord séduit. Il comprend bien mieux à présent les joies du village. Lorsque ses amis lui parlent de la tumultueuse cité il répond : « Ma tête est trop pleine, tout s'y cogne à plaisir, je ne

me souviens de rien ! Cependant je vous avertis que le fortifiant travail de nos terres lasse moins que des marches et contre-marches dans les rues de Paris ; qu'on dort mieux sous son toit de chaume que dans ces maisons où l'on trotte toute la nuit comme à plaisir pour réveiller les gens qui reposent. Amis, les fatigues de la moisson ne sont point comparables à celles d'un voyage à Paris, et les gerbes lourdes que l'on entasse dans son grenier donnent une autre récolte que les tas de curiosités que l'on amasse dans son esprit ! »

Il ne découragera cependant personne du fameux voyage. C'est en troupe maintenant que les paysans vont à Paris. La veille d'une grande fête, ou durant les expositions, leur départ pour la capitale est curieux à voir. Ils montent ensemble dans des trains de plaisir ; cette fois ils ne seront point seuls, isolés, dans les rues, sur les boulevards ; ils causent de leur village, ils l'ont emporté avec eux. Ils y retourneront bientôt, après un petit séjour, par le même train de plaisir qui les a conduits, rapportant dans leur tête fatiguée le merveilleux confus de l'immense ville, et ne laissant en échange aux Parisiens qu'un peu d'argent, le moins possible !

LE PARISIEN POUR L'ÉTRANGER

PAR

Gustave FRÉDÉRIX

Un étranger, Henri Heine, a parlé maintes fois de l'effet de surprise et d'enchantement que Paris produit sur tous les étrangers. Personne n'y échappe, et les Welches endurcis et les Welches libérés sont égaux dans leur admiration pour la grande ville. Chez les uns l'admiration est mêlée de révolte, chez les autres elle est mêlée de reconnaissance. Mais l'éblouissement n'est pas moindre en ceux qui traversent Paris comme une terre invraisemblable et en ceux qui la regardent comme la patrie naturelle de leur esprit et de leurs goûts.

Faut-il croire, comme quelques chauvins, que les Français sont des Européens de première classe, et les Parisiens des Français d'élite ! Ce sont là des classifications délicates à établir, et il faut prendre garde, en accordant trop aux administrés de

M. Haussmann, d'accorder trop peu à d'autres administrés. Les avantages seraient trop nombreux, si à l'avantage d'habiter une ville immense, brillante, joyeuse, s'ajoutait l'avantage d'y former l'état-major des civilisés et des intelligents du monde.

Mais il n'en est pas moins vrai que les Parisiens ont eu la fortune d'être adulés en tout temps par tous les étrangers avides de bruit et de célébrité. « N'est-ce pas que je n'aurais pas assez d'esprit pour Paris! » écrivait l'impératrice Catherine II au prince de Ligne. Je suis persuadée que si j'avais été comme les femmes de mon pays qui y vont en voyageant, on ne m'y aurait jamais donné à souper. »

Dans ces hommages, comme dans tous ceux que nous rendons, il entre du calcul. Il est bien juste, quand nous louons d'autres hommes, que nous en soyons récompensés. On a dit que l'amitié de deux femmes était toujours un complot contre une troisième. On peut dire avec non moins de raison que si l'amitié est souvent une arme, l'admiration est souvent aussi une spéculation. Admirer Paris, le point le plus sonore de l'univers, c'est se rendre peut-être toutes ces sonorités favorables; et Paris qui vaut bien une messe, au dire de Henri IV, à coup sûr, vaut bien un compliment.

L'événement a prouvé que les étrangers n'avaient pas tort de compter sur la reconnaissance des Parisiens. Tous ceux que nous avons vus si prodigues de compliments, et d'enthousiasmes et d'honneurs des naturels du boulevard des Italiens ont été reconnus par les faits naturels comme leurs confrères et leurs semblables. C'est un mélange de bons procédés qui comble les uns et les autres. — Messieurs, disent les étrangers ingénieux, nous avons remarqué que les Parisiens étaient précisément spirituels et tout à fait raffinés. — Messieurs, répondent les Parisiens, nous reconnaissons, à la finesse de votre jugement et à la grâce de votre langage, que vous êtes Parisiens et très-Parisiens. Et ils ont tous raison, ils sont tous spirituels, et ils sont tous extrêmement raffinés.

Il y a donc un certain genre d'esprit qui supprime les frontières et les espaces, et qui fait que tous ceux qui le possèdent sont citoyens de la même ville. Cette ville, on nous avertit qu'elle est la capitale du monde, et ce n'est pas dans un livre destiné à mettre en lumière toutes ses grandeurs et ses curiosités, que je m'aviserai d'en parler. Acceptons la capitale du monde, et acceptons son esprit.

Cet esprit-là est en effet particulier, mais il ne s'agit que de ne pas le craindre pour le goûter vivement. On cite d'honnêtes gens, très-claires, pleins d'originalité et même de pénétration, et que

cet esprit parisien inquiète et déconcerte. Cette obstination dans la raillerie, cette rapidité dans l'allusion et dans le sous-entendu, cette familiarité dans l'expression, cette facilité dans la bonne grâce, cela ne plaît pas à toutes les intelligences. L'esprit parisien, dans son ironie et même dans son amabilité, semble n'avoir qu'un mot d'ordre : n'être jamais dupe. Il accueille tous les hommes et toutes les idées avec un certain sourire défensif.

Nombre de gens qui ne se sont pas accoutumés à fuir de la conversation une escrime sont embarrassés par cet esprit qui vous oblige à être toujours sur vos gardes, à ne vous livrer jamais, à avoir un répertoire suffisant de parades, de dégagements et de ripostes. Ce sourire constant, qui a l'air de prendre ses précautions, trouble ceux qui donnent toute leur pensée, et qui veulent qu'on leur accorde toute sa confiance. De là quelques plaintes contre la moquerie et la suffisance du Parisien. Sa préoccupation, disent ses adversaires, est de n'être jamais étonné et de savoir tout, comme Mascarille, sans avoir rien appris. Paris est le grand révélateur, et d'être Parisien, cela procure le droit de recevoir avec une supériorité complaisante tous ceux qui viennent de loin.

Si il y a du vrai dans ces plaintes, je ne me charge pas de le recueillir. En tout cas, la faute en est à ce Paris sans murailles qui accepte comme siens tous ceux qui parlent son langage. Il n'est pas nécessaire d'avoir été inscrit à l'état civil des douze arrondissements d'autrefois et des vingt arrondissements d'aujourd'hui pour être un Parisien authentique. Les provinciaux et les étrangers ne manquent pas parmi ceux qui sont nés dans *la capitale du monde* et ne l'ont jamais quittée. Et de même, il y a des Parisiens incontestables dans les voyageurs qui viennent de toucher la gare du Nord ou celle de l'Ouest.

Cette franc-maçonnerie qui fait citoyens de la même cité les habitants de tant de pays divers, donne presque un même caractère à tous ces hommes venus de tous les points du globe. Il y a des Parisiens de Paris et des Parisiens du Brésil; et il devient malaisé d'observer les variétés d'origine. C'est à peine si les différents accents de terroirs différents se trahissent dans les phrases qui sont communes à tous les prédestinés de Paris. Et qu'importe le plus ou moins de lenteur ou de rapidité qu'on fait subir aux voyelles et aux consonnes, quand les idées et leur forme ne changent pas?

Je ne prétends pas que tous ceux que leur instinct, leur destinée ou leurs aptitudes ont élevés à la dignité de Parisiens n'aient qu'un répertoire uniforme de remarques et de répliques. Je veux dire seulement que cette langue parisienne est presque pareille

dans la bouche de tous ceux qui la parlent, parce qu'ils ont presque tous mêmes habitudes, mêmes désirs et même existence.

Le vrai Parisien est comme le délicat La Fontaine, qui, loir d'épuiser une matière, n'en voulait prendre que la fleur; il se garde des méditations longues et des raisonnements laborieux, il glisse et court sur tous sujets, il est vif et il est curieux, il n'aime pas le huis clos de la vie privée ni la solennité de la vie publique, il ne croit à rien et il accepte tout, il est plein d'activités inutiles et d'inquiétudes indifférentes; s'il est tenu chaque jour au courant des faits et gestes des Parisiens ses confrères, sa vie est remplie; il paraît toujours pressé et il s'arrête à chaque pas, il a sur toutes les questions graves et sur les événements périlleux un mot léger; il s'attache à n'ennuyer personne pour ne s'ennuyer point lui-même; il est aimable parce que la maussaderie lui pèse; il est railleur parce que le sérieux effraye; il sait tout parce qu'il a causé sur tout, il aime tout le monde parce qu'il ne craint personne, il est heureux parce qu'il se sait Parisien.

Et voilà l'effet le plus incontestable produit par le Parisien sur l'étranger. Le Parisien est heureux d'être Parisien. Il se sent chez lui, et fait pour être chez lui. Il a l'aplomb, la sécurité, le sourire du propriétaire. Vous rencontrez à Bruxelles des Bruxellois, à Berlin des Berlinoïses qui sont en ces villes comme ils seraient à Malines ou à Dusseldorf. Ils vivent là, parce que le sort l'a ainsi voulu. Paris n'est pas pour le Parisien une patrie de hasard. Le Parisien involontaire n'est qu'une exception. Le Parisien véritable croit que Paris lui était dû.

De là cette bonne humeur, cette animation, ce quelque chose de confiant et d'aisé que le Parisien garde dans les embarras et dans les défilés de la vie quotidienne. De là l'espèce de séduction qu'exercent sur les étrangers naïfs ces gens qui vont en riant à leurs affaires, et qui sont pour les autres un perpétuel spectacle, parce qu'ils sont pour eux-mêmes un perpétuel amusement. De là l'espèce d'irritation qu'ils excitent chez les provinciaux susceptibles, toujours prêts à découvrir des mystifications dans tous leurs sourires, et des vanités dans toutes leurs satisfactions.

Ne soyez pas séduits, j'y consens, mais ne soyez pas irrités non plus. Le contentement du Parisien n'a rien de la prétention qui s'impose, ni de la supériorité qui écrase. C'est le seul côté innocent de ce civilisé que les mille échos des boulevards ont initié à toutes les formes de l'ironie. Sa joie d'être Parisien lui est si naturelle qu'elle l'accompagne à l'étranger. Nous connaissons des patriotes pointilleux et rébarbatifs qui s'emportent à la moindre objection contre la promenade principale, le mets favori ou les institutions politiques de leur pays. Il faut constater que le Parisien

écoute sans colère toutes les critiques dirigées contre son cher Paris. Et de même il signale sans outrecuidance toutes les perfections de ce Paris qu'on imite et qu'on n'égale pas.

Cette tolérance vient peut-être de la tranquillité de sa foi. Ceux qui croient leur culte menacé, les entrepreneurs de religion qui tremblent pour leur commerce, sont abondants en injures et en anathèmes contre les impies qui mettent en péril le culte et la religion. Mais le dogme parisien est hors de toute atteinte. Le Parisien ne doute pas de la grandeur de Paris; c'est un croyant qui a de la bienveillance pour les dissidents, et qui sourit de leur résignation.

Le sourire, nous l'avons dit, c'est l'arme et c'est l'originalité du Parisien. Le Parisien pour l'étranger, c'est un passant joyeux.

LA COLONIE ALLEMANDE

PAR

LOUIS BAMBERGER

I

Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas écrit à propos de l'influence de Paris sur le monde entier! S'est-on jamais inquiété de l'influence du monde sur Paris! Voilà un immense *creuset* dans lequel pendant un siècle on a fait la cuisine pour l'univers. Tout le monde sait ce qui en est sorti. Personne ne sait ce qui y est entré. Tour à tour, le genre humain y a puisé ses grandeurs et ses faiblesses, les tempêtes de la révolution et les fadaises de la mode, la guerre et la paix, la lumière et les ténèbres, l'élan et la défaillance, la mesure des fortunes et la mesure des habits. Et quand ce Paris, si fier et si coquet, dit : « Moi », sait-il au moins ce qu'il dit! Êtes-vous bien sûr que ce soit vous qui dictiez la raison et la déraison à Saint-Pétersbourg, à Rome et à Berlin! Et si tout d'un coup, soulevant le couvercle, on vous montrait que ce sont des Russes, des Italiens, des Polonais, des Allemands qui se glissent dans cette fourmilière, et, empruntant votre langage et vos formes, font leurs affaires et les vôtres, vous couvrant de gloire ou

presque jamais ses mœurs, ses idées, ses goûts, ses manières, elle ne quitte, en un mot, ni son fond ni sa forme. A travers vingt ans d'expatriation, l'Anglais conserve la coupe de ses habits et le menu de son déjeuner. L'Allemand présente le type tout à fait opposé.

On dirait que la nature a fait de ce peuple un métal destiné à se fondre avec toutes les autres matières humaines. Il y entre mou et malléable, il en ressort fortifié et durci. C'est ainsi qu'à la chute du monde antique, les tribus germaniques sont venues à différentes reprises se transfuser dans les veines des Latins, opérant avec ceux-ci un échange de vices et de vertus. La rapidité avec laquelle l'Allemand se fait aux habitudes et même aux préjugés d'un pays étranger est quelque chose de prodigieux. Pour étudier les défauts d'un peuple, il suffirait de prendre certain Allemand, trempé depuis une dizaine d'années dans cette substance hétérogène dont il se sera approprié surtout les effets extrêmes. En Angleterre, il sera devenu raide et froid; en Hollande, lent et méthodique; en Amérique, affairé et dédaigneux; en France, fat et gouailleux. Acclimaté à Londres, il vous jurera que l'homme ne doit se nourrir que de céleri tout cru et de bœuf qui l'est à moitié, demeurant à Paris, le même homme mangerait son père à toutes les sauces de Bullat-Savarin. Ajoutez à cette singularité l'instinct de migration relevant, du reste, de la même cause que cette souplesse morale, et vous avez une idée de la façon dont deux pays juxtaposés, tels que la France et l'Allemagne, doivent s'influencer réciproquement. Le Français, tout plein de sa personnalité; l'Allemand, tout prêt à abandonner la sienne; l'un ne connaissant que lui-même, mais sachant merveilleusement s'expliquer et se faire comprendre; l'autre, curieux d'autrui, aimant à se perdre dans l'étude de l'étranger; l'un, heureux de parler, et l'autre de questionner; l'un, amablement hospitalier, l'autre, nonchalant et retentissant; l'un, enfin, n'apprenant que sa langue natale, et l'autre, prêt à en adopter une demi-douzaine.

Pour savoir quelle part les inventions modernes ont eue dans l'envahissement de Paris, il n'y a qu'à se rendre à l'endroit où les éléments de l'Est et du Nord sont venus s'assour avec leurs vastes zones et tout ce qui en dépend. Là où la vague arrive la première, vous verrez à l'air nu le dépôt massif qu'elle y a formé en peu de temps, vrai terrain d'alluvion allemand superposé au sol français. La rue même qui se prolonge dans l'axe de la rue Lafayette s'annonce sous le nom de route d'Allemagne, et dans le quartier, tout autour, vous voyez les maisons couvertes de noms allemands; des garnis, des hôtels, des estamnets, des boutiques, des ateliers occupés par les individus de cette nation. Ce quartier

est notamment le siège d'un vrai prolétariat allemand, dont peu de Parisiens et même peu d'Allemands demeurant à Paris ont une notion quelconque. S'il s'agissait de musique, par exemple, personne ne s'étonnerait de l'immixtion de ces voisins. Il n'est pas permis d'ignorer que, sans Meyerbeer, l'ancienne salle de l'Opéra serait morte d'inanition, et, par conséquent, la nouvelle n'aurait osé naître. La France a tellement compris le joug imposé au goût parisien par ce Prussien qui s'appelait maestro Giacomo, qu'à sa mort elle l'a presque réclamé, ainsi qu'elle l'a fait pour Charlemagne et Napoléon I^{er}, et en quelque sorte aussi pour le maréchal de Saxe, afin de ne pas devoir avouer la domination d'un héros étranger. Accorderait-on un jour à Offenbach aussi des funérailles aux frais publics et l'honneur de la garde nationale? La justice l'exigerait. Il a fait rire et danser Paris avec autant de bonheur que l'autre maestro l'a fait trembler et pleurer; il a fait faire comme l'autre le tour du monde aux productions de sa muse allemande, sous les auspices et sous le prestige de l'habileté française.

Mais les compatriotes de ces illustres artistes font bien d'autres besognes à Paris. A l'heure où, sortant d'une représentation de *l'Africaine* ou de *la Belle Héloïse*, vous vous attablez dans un cabinet particulier du café Anglais, des milliers d'Allemands se lèvent aux extrémités de la ville pour venir faire la toilette du Paris du lendemain. Peut-être vous est-il arrivé une fois dans votre vie de voir se prolonger le susdit souper, et vous avez été frappé en rentrant chez vous après le lever du soleil, par l'aspect de brigades de balayeurs d'une tournure étrange. Les hommes, en hiver, portent une pelisse en fourrure de chien, les femmes et les enfants, car il y a des uns et des autres dans la brigade, portent des guenilles de vieux calicot avec des fichus de laine rouge ou verte noués autour des oreilles. Sans même entendre leur langage, par leur physionomie seule, vous verrez que ce ne sont pas des compatriotes, et si vous avez le sentiment plus national que cosmopolite, cette scène vous sera consolante, car ces pauvres gens ont une âme bien pitoyable, bien malheureuse. Voulez-vous savoir ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont?

II

En fait de géographie, il n'y a rien d'instructif comme la guerre. Il est étonnant que, plus près ou plus éloigné de son pays, au gouvernement l'ennemi du soldat militaire et l'exaltation de celui de l'instruction publique, il n'ait pas songé à se servir de cet argument.

Il pourrait parfaitement avancer qu'il y a là aussi une espèce de virement de fonds et qu'on devrait porter au crédit du compte de l'armée de terre et de mer l'enseignement géographique donné à la France par les expéditions belliqueuses. A ce point de vue, même les expéditions lointaines, si mal vues quelque part, mériteraient évidemment la préférence sur les petites excursions dans les pays voisins. Peut-être ne faut-il attribuer l'ignorance géographique de la génération adulte qu'à l'humeur ultra-pacifique du roi Louis-Philippe. En dehors d'un peu d'Algérie, qu'a-t-on pu apprendre sous ce régime ?

Grâce donc à la dernière guerre d'Allemagne, vous aurez appris que, dans la paix conclue entre les petits princes de la ci-devant confédération, on imposa à un certain duc de Hesse d'entrer, avec un coin de son patrimoine dans l'Union du Nord. M. de Bismark aurait bien préféré l'annexer pour tout de bon, mais le grand-duc, étant le propre beau-frère du czar, a jeté les hauts cris et a fait accourir son grand frère de Russie pour défendre ce bout menacé de sa glorieuse souveraineté. Alors, sur les instances de son maître, le comte de Bismark a mis de l'eau dans son vin. Le bon grand-duc a sauvé sa province de la Hesse supérieure, ce qui, traduit dans la langue de certains politiques allemands et français, se nomme le maintien de l'autonomie du peuple allemand contre les conquêtes de l'étranger.

Les gens qui, le matin, entre trois et huit heures balayent les rues sont presque tous exclusivement originaires de cette même province. Toujours, depuis la dernière guerre, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a en Allemagne deux pays de Hesse. Un électorat et un grand-duché. L'électorat, à cette heure, appartient à l'histoire : il est rayé de l'almanach de Gotha ; le grand-duché y est encore, mais il est déjà gravement entamé. Ces deux pays ne sont pas précisément les plus heureux de l'Allemagne. Un sol ingrat par-ci par-là, des princes plus ingrats encore. L'électeur de Hesse fut ce fameux marchand de chair humaine du temps de la guerre d'Indépendance américaine. Ses sujets, pour bien des raisons salutaires, ont depuis ce temps pris l'habitude d'émigrer au delà des mers. Les sujets de son cousin le grand-duc, au contraire, s'en vont de certains districts pour se diriger vers la capitale de la France. Le phénomène remonte d'environ vingt ans en arrière. C'est la misère, et une misère bien profonde, qui pousse ces malheureux à s'aventurer ainsi en un pays où tout leur est absolument inconnu. Heureux encore si, dans leur pays, la niaiserie officielle ne se mêlait pas de leurs affaires pour aggraver le mal ! La sagesse et la morale de l'administration supérieure ne permettent pas le mariage aux déshérités

de la fortune. Et comme la nature n'est pas aussi prévoyante et vertueuse que les autorités de l'endroit, elle intervient très-souvent d'une façon assez perverse pour faire naître des enfants sans la permission de M. le maire. Alors, les pauvres parents, tant pour se soustraire à la disgrâce de leur union irrégulière que pour nourrir la famille, et même assez souvent pour régulariser à l'étranger ce que la patrie refuse de sanctionner, arrivent ici avec une petite smala sauvage, comptant parfois jusqu'à cinq et six enfants. Notez qu'ils ne quittent pas le pays sans esprit de retour. Leur unique intention est d'amasser un petit pécule et de s'en retourner chez eux, munis du nécessaire pour acheter une maisonnette et un lopin de terre, dans un de ces villages qui ont nom Beuren ou Denhardstem ou Elpenrode ou Butziach, etc. Quelquefois il arrive aussi que ce n'est pas précisément la misère, mais plutôt le désir d'arrondir un commencement de fortune modique, qui engage ces braves gens à prendre le balai. Ils possèdent bien une petite maisonnette, mais à revêtu d'une hypothèque, et alors ils s'en vont *vivier le chocolat* de macadam par-ci, jusqu'à ce qu'ils aient ramassé assez de gros sous pour recouvrer la liberté de leur vieux toit. Très-rarement ils prennent racine à Paris. Ceux qui n'y meurent pas au bout de quelques mois, et la mortalité est grande dans leurs rangs, s'en retournent chez eux avec leur petit pécule. Peu à peu ce va-et-venir ne peut manquer de changer aussi la physionomie du pays d'origine, et ce devrait être, et c'est en effet, ce qu'il faut aller exploiter sur place. Les villages sont plus par les bayoues emmentées de la plus intelligente bourgeoisie.

Du temps de jeunot, sous les études à l'Université de Giessen (c'est ainsi qu'on appelle le chef-lieu de cette même province de la Hesse), une des années de stérilité depuis qu'on lit prétendait qu'il n'y avait eu dans un domaine ayant construit une baraque dans laquelle il mourrait moyennant cinquante pièces d'argent, quelque chose comme un cent de six livres. Arrivant d'un tel Eldorado, ces braves gens, en l'empire, ne sont pas gâtés; aussi le spectacle d'un métier consistant à travailler plus sans fait de ne pas travailler dans l'autre, dans l'autre, est digne d'admiration. Très-probablement il n'y a pas de travailleurs à Paris qui poussent à cette extrême limite les ressources de l'empire. Car, l'essaimier, dans un métier ou l'autre, val le gain, un maximum de deux heures, et de ce point, n'est pas précisément de se faire; les hommes, et les femmes, gagnent une vingt-cinq à trente sous. De tout le matin à trois heures, et, toutes les saisons, les pays dans l'ouest, ils travaillent jusqu'à sept heures, s'en vont dormir ensuite, et se livrent rarement à quelque occupation le reste du

jour, pendant les heures perdues. Sur cette recette, ils trouvent moyen de mettre de côté, en deux ou trois ans, de quoi arriver à leur petite économie. S'ils ont une nombreuse famille, le gain monte à cinq ou six francs par jour, et alors c'est un enrichissement à la vapeur. Seuls de leurs compatriotes, ces balayeurs n'apprennent absolument rien de la langue française, à l'exception cependant des enfants, qui progressent même assez rapidement. Les Hessois vivent tout à fait entre eux. Les premiers arrivés, venus avant la création du chemin de fer de l'Est, s'étaient établis dans le quartier Saint-Marcel, principalement entre le Panthéon et le Val-de-Grâce. Dans la suite, et surtout lorsque le bétier de la préfecture vint faire des trouées dans ces vieux réduits, ils émigrèrent vers le nord, dans la direction du chemin de fer qui les ramène au pays. Ici se place un incident qui nous ouvre en même temps une autre page de la vie allemande à Paris.

L'Allemagne, en somme, est un pays religieux, mais peu croyant. Il y a moins de foi, mais plus de conviction religieuse qu'ailleurs. On n'y rencontre pas des pères voltairiens qui mettent l'éducation de leurs enfants entre les mains des moines, comme cela se pratique en France. Parmi les gens qui ont fait leurs études, il n'y compte plus d'athées que dans le reste du monde entier. A vrai dire, l'orthodoxie et le mysticisme protestant ne manquent pas d'influence, surtout dans les hautes régions officielles, mais se trouvent plus ou moins gênés par le voisinage immédiat d'une critique qui ne donne et ne demande pas de quartier. Eux aussi ont beaucoup émigré pour s'emparer, sur le sol étranger, des compatriotes moins entourés de l'atmosphère dissolvante du pays. Les missionnaires de ce qu'on appelle en Allemagne l'Église protestante évangélique ont fait de notre colonie de balayeurs hessois une espèce de Paraguay protestant, dont certain pasteur *Bodelschwing*, frère de l'ancien ministre de Prusse était le docteur français.

Hâtons-nous d'ajouter que, telle quelle, l'œuvre de cette propagande a droit au respect. Elle est poursuivie avec un dévouement honorable et rachetée par de véritables bienfaits de surveillance et d'éducation le préjudice moral et intellectuel qu'une doctrine surchargée d'un mysticisme triste et doucereux à la fois ne peut manquer de porter à des intelligences incultes. Cette nourriture n'est pas saine, tant s'en faut, mais elle est préférable à l'abandon complet. Le droit des prêtres trouvera toujours sa raison d'être dans l'insouciance d'une société qui ne se décide pas à veiller en tout temps et tout lieu à l'éducation morale, c'est-à-dire à l'instruction des classes populaires.

Il y a cinq ou six ans, le pasteur *Bodelschwing* vint se vouer à

l'organisation religieuse du prolétariat allemand à Paris, et surtout des pauvres Hessois. De Saint-Marcel, il conduisit une seconde colonie vers le quartier de la Villette. Là, il fit l'acquisition d'un terrain situé à droite, sur la route d'Allemagne, entre la Villette et Belleville, et comme le sol y formait une petite hauteur, il donna à l'établissement nouveau le nom biblique de « la Colline ». La Colline est devenue l'établissement central des balayeurs. Les quatre écoles de garçons et de filles et les quatre crèches qui y existent actuellement, reçurent, en 1865, trois cent cinquante enfants. Parmi les adultes, bon nombre commencent à quitter le métier de balayeur et prennent du travail dans les fabriques de sucre du voisinage. Peu d'années après la fondation de la « Colline », une troisième colonie fut établie aux Batignolles, aux alentours de l'ancienne rue d'Orléans. Elle possède déjà, à l'heure qu'il est, une jolie petite église, réunie à une double école pour les enfants des deux sexes, auxquels l'instruction est donnée par un couple alsacien. Des cent vingt élèves, presque tous sont originaires de la Hesse supérieure. Notez que les prêtres n'admettent les enfants que contre un droit de douze sous par mois, et que, selon toute apparence, ils agissent sagement. Ce petit tribut n'est pas un empêchement même pour le plus pauvre; mais il est calculé sur ce que le paysan respectera bien plus l'instruction qu'on lui vend que celle dont on lui fait cadeau. A soixante centimes par mois, il la trouve bon marché, gratis, il la priserait moins. Mais n'oubliez pas que ces hommes viennent d'un pays où l'instruction primaire est obligatoire depuis quarante ans; que les parents, par conséquent, savent tous lire et écrire et apprécier le bienfait. On discute la question de l'instruction obligatoire. Imposez-la à une seule génération, et vous n'en aurez plus besoin. N'est-ce pas le meilleur des arguments en faveur d'une institution que de démontrer combien en peu de temps elle réalise le résultat de sa vie ?

En dehors des trois colonies et des six mentionedes, il y en a bon nombre, plus ou moins partagées, entre les balayeurs hessois et d'autres ouvriers allemands mêlés par-ci par-là aux Alsaciens protestants. La plus ancienne de ces colonies dont les origines remontent même au delà de celle de Saint-Marcel, est située à la barrière de Fontainebleau, à l'endroit même où le général Bréa a été tué. La population de ce centre est presque exclusivement composée d'immigrants originaires de la Bavière rhénane, qui travaillent dans les carrières avoisnantes. Ils ne sont guère moins susceptibles que les balayeurs. Le quartier Saint-Antoine, enfin, présente une population allemande plus nombreuse que tout le reste, mais en grande partie beaucoup plus usée — ce sont les ouvriers

de tous les différents métiers. Là aussi, les missionnaires protestants ont créé des églises et des écoles en quantité, notamment au boulevard Richard-Lenoir et sur l'emplacement même où s'élevait autrefois l'atelier de cet industriel. Les sommes considérables nécessitées par la construction et l'entretien de ces établissements, proviennent de quêtes régulièrement effectuées dans les pays luthériens de la mère-patrie¹. Mais, malgré tous les efforts, quelques-unes de ces communes sont encore fort endettées. On fait généralement l'éloge des prêtres qui sont à la tête de ces colonies. Le service du curé y est terriblement rude. Il y a force baptêmes, et, pour les raisons développées plus haut, il y a encore plus de mariages. L'année dernière, le curé de la petite commune de Batignolles a béni, à lui seul, quatre-vingts couples, tous arrivés en état de concubinage. Mais ce qui est plus éprouvant, c'est le service des malades, des mourants et des morts. Les ravages que la misère fait, dans les rangs des balayeurs surtout, sont effroyables : le dénuement, les privations, le travail malsain, la nosalgie, tout cela réuni, les décime, et toutes les épidémies se jettent sur eux. Certaines maladies particulières, imputables à leurs occupations, viennent les affliger par surcroît. Telles sont les hernies, beaucoup plus rares chez les balayeurs de nationalité française, qui, au dire des médecins, entendent bien mieux le maniement de leur instrument de travail. Pour le mettre en mouvement, ils n'agitent que les bras, là où l'Allemand plie tout son corps en deux. Le nombre total des Hessois est estimé à un minimum de trois mille. Ils se tiennent entre eux au point de ne frayer guère, même avec leurs compatriotes, vivant entassés beaucoup de familles ensemble dans de grandes maisons qu'ils appellent cours allemandes *deutsche hofe*, tout comme les colonies allemandes du temps de la hanse s'appelaient à Anvers et à Londres. Inutile de dire qu'ils sont sobres et rangés. Avec deux francs par jour et du désordre, il serait difficile de se faire des rentes. Leurs pasteurs mêmes les disent avarés et rapaces au dernier point, adorant l'argent, têtes âpres, âmes dures, tissus coriaces que les petites méveries du piétisme luthérien doivent avoir bien de la peine à pénétrer. Aussi nos bons Hessois ne lâchent-ils jamais leur catéchisme héréditaire, apporté du pays, vieux bouquin fabriqué par un prédicateur de la cour du prince de Darmstadt, nommé *Stark*,

¹ Malgré la réunion officielle des deux Églises protestantes, les anciennes divisées en sectes luthérienne et réformée ont conservé une grande importance pratique dans la vie religieuse. Ce sont surtout des controverses de catéchisme auxquelles on tient de part et d'autre avec la ténacité traditionnelle en pareille matière.

nom qui, en allemand, veut dire *fort*, et que, par un jeu de mots involontaire et bien significatif, ils ne connaissent entre eux que sous le nom du « livre fort » *das starke hässli ch*.

III

Pour écrire l'histoire et la vie de toutes les catégories d'Allemands peuplant Paris, avec autant d'exactitude que celle des balayeurs, il faudrait non-seulement avoir à sa disposition l'espace d'un volume, mais encore cet art, si perfectionné de nos jours, de raconter ce que l'on ne sait pas. Tant qu'il s'agissait de parcourir des colonies groupées en agglomérations compactes et dirigées par un chef, qui se fait gracieusement le cicérone de sa commune, il était relativement facile de se tirer d'affaire, mais, en quittant ce terrain, nous cessons de marcher avec la même assurance. Nous ne serons plus de sommaires occupés à explorer ces espèces d'îlots accidentés au milieu de l'océan français. Hors cette petite population, tout le reste des immigrants allemands se perd plus ou moins dans la multitude, et il est d'autant plus difficile à suivre que ces étrangers ont plus de facilité, de tentation, parfois même la manie de se cacher sous l'enveloppe d'une autre nationalité. Il n'est pas rare de rencontrer des Allemands qui trouvent un pays si accueillant à passer pour gens d'autre provenance. Plus d'une fois, à Paris, il est arrivé à l'auteur de cette petite étude d'avoir cauté avec des ouvriers qu'au premier B ou P il reconnaît immédiatement pour chair de sa chair et os de ses os. Mais croyez-vous qu'en les abordant ou au moins ils veulent comprendre ? Pas du tout. Ils se sentent offensés et se renferment dans une surdité silencieuse et étouffée. Cette classe, intimement liée aux détails et aux quintes du caractère allemand, n'est pas sans rapport avec l'histoire géologique de ce pays, avec le rôle abject que de petits princes durent lui faire jouer devant les autres nations de l'Europe. Et, pourvu que l'œuvre de l'unification allemande à Neustadt ne reste pas en route à mi-chemin, tout à fait à part et dans un temps donné, on ne rencontrera plus d'Allemands dans les rues de ce grand leur onnaire.

Les comités d'assises étant les seuls qui viennent avec l'esprit de nation, les seuls qui restent assises, les seuls qui ne s'amalgament pas avec le reste, les seuls qui ont un rapport réel avec la langue. Tout le reste se débarrasse, le hasard seul décide qui ira ou qui restera plus ou moins longtemps. Tous apprendront vite le français, de la langue et leurs enfants, pour la plupart, ne connaîtront plus celle de leur père.

Combien y a-t-il d'Allemands à Paris, non pas des touristes, des étrangers descendant dans les hôtels, mais des résidents qui viennent y établir leur vie pour toujours, ou tout au moins pour une certaine durée? Si vous consultez votre impression, le nombre de fois que vous les rencontrez dans les réunions publiques, sur les boulevards, et surtout dans les concerts et les brasseries, vous répondrez : Une infinité! Si vous consultez un connaisseur de la vie publique, un de ces hommes qui, par état, sont obligés de tout savoir, il vous dira un chiffre correspondant à votre vague impression. Les indications varieront entre 80,000 et 150,000. Nous avons même entendu affirmer 220,000, ce qui serait presque le huitième de tout Paris. Mais si, pour vérifier ces assertions, vous approchez des chiffres officiels, la chose change bien d'aspect. Le bureau statistique de l'Hôtel de Ville, avec une obligeance que l'auteur est heureux de reconnaître, a mis à la disposition de cette recherche tous les chiffres acquis à l'occasion du recensement à peine terminé de la population parisienne. Quel est le nombre d'Allemands constaté par ce dénombrement? Dans toute la ville de Paris, y compris les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, les émissaires du recensement n'ont constaté que le chiffre de 34,273 provenant de l'ensemble des pays de l'ancienne Confédération, y compris les provinces allemandes de l'empire d'Autriche, c'est-à-dire pas tout à fait deux pour cent de la population entière de la capitale. Il y a tout lieu de croire ce chiffre officiel bien au-dessous de la réalité. L'auteur lui-même a eu fortas on de constater que les employés ambulants du recensement n'observent pas la règle qui leur prescrit de poser toujours la question de la nationalité. L'Hôtel de Ville est réduit pour ce service à une catégorie de personnes recrutées dans la population flottante des individus sans occupation et ne peut donc pas, malgré un contrôle assidu, compter sur un fonctionnement très-parfait. Et, malgré toutes les inexactitudes auxquelles est exposée cette enquête statistique, malgré l'incertitude de données qui ne sont obtenues que par la bonne volonté de la matière interrogée, le chiffre officiel peut être estimé plus près de la vérité réelle que toutes les estimations à vue d'oiseau. On sait combien l'imagination est disposée à surfaire le nombre des individus qui lui passent sous les yeux. Quand nous voyons défilér dix mille hommes de troupe, nous croyons être en face d'une armée formidable (2).

(1) A Berlin, on a obtenu des résultats merveilleux d'exactitude avec un appel au service volontaire des habitants pour le recensement.

(2) Voici, par quartiers, la distribution des nationaux allemands. Pour celui

Autrefois peut-être, les registres de la police auraient pu fournir quelques données; mais, depuis l'heureuse suppression des passeports, ces ressources n'existent plus, et l'ignorance, qui partout ailleurs est un vice principal, étant une sainte vertu en matière de police, nous sommes bien loin de nous plaindre. Par contre, nous oserions vivement recommander à la Chambre de commerce de Paris de vouloir bien, dans ses recherches quinquennales, comprendre la question des nationalités. Ces études faites avec tant de soin et de frais, une fois qu'on y met la peine et l'argent, ne sauraient porter sur trop de détails à la fois. Nous avons parcouru en vain les énormes in-4° des deux dernières enquêtes de 1860 et de 1865, sans trouver trace seulement de cette préoccupation. Quoi qu'il en soit, une chose est hors de doute : excepté l'Amérique du Nord, aucun point du globe n'exerce au même degré que Paris sa force attractive sur l'élément migratoire de l'Allemagne (1). Après New-York, Philadelphie, Saint-Louis et quelques

qui connaît Paris, cette indication donne en même temps la nature des occupations principales : le plus grand nombre se trouve dans le XIX^e (Vilette, Belleville, etc.), 3,019. Viennent ensuite les quartiers de la Chaussée-d'Antin, 2,700; de la Roquette, 2,724 (IX^e et XI^e). Ensuite le quartier de Clignancourt (XVIII^e), de Saint-Denis et de Saint-Martin (X^e), chacun avec 2,200 environ. La moyenne des autres est de 1,300 à 1,700. Les moins nombreux sont les XV^e et XVI^e (Grenelle, Auteuil et Passy), avec 800 à 600.

(1) Les Allemands forment aussi la population la plus nombreuse parmi tous les habitants étrangers de Paris. Voici le tableau comparatif du dernier recensement de 1866 :

Allemands	31,273
Belges	33,088
Suisses	10,687
Anglais	9,106
Italiens	7,903
Hollandais	6,251
Américains	4,400
Polonais	4,294
Espagnols	2,536
Russes	1,856
Scandinaves	531
Moldo-Valaques	329
Turcs	313
Grecs	290
Divers	3,766
Ensemble et reporter	119,126

villes naissantes du far-west américain, il n'y a pas de cité étrangère recueillant plus d'Allemands que Paris.

IV

Il fut un temps où l'attrait de la liberté était pour quelque chose dans ce courant et où, à ce point de vue aussi, Paris disputait à l'Amérique la préférence de l'émigrant fuyant l'oppression du pays natal. Vers la fin du dix-huitième siècle, lorsque la France envoyait des professeurs d'humanités à toutes les cours d'Europe, Paris était la source de l'esprit libre, où les étrangers distingués venaient puiser la vie nouvelle. Parmi les Allemands qui alors avaient pris racine dans ce milieu, plusieurs ont acquis le droit de citoyen dans l'histoire de l'esprit français. Tel fut ce baron Grimm, l'ami et la bête noire de Rousseau; tel fut Holbach, l'auteur supposé du *Système de la nature* et le fondateur du club portant son nom; tel fut Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain; Adam Lux, l'apologiste de Charlotte Corday et de la Gironde; tel fut enfin, puisqu'il en est aussi à sa façon, cet Euloge Schneider, ancien chanoine du diocèse de Cologne, le guillotineur ambulante de l'Alsace, espèce de bouffon savant qui, en souvenir de son ancien métier, parcourut le pays avec une suite de douze sacripans portant le nom de ses apôtres. Clootz, Lux et Schneider ont payé comptant sur l'échafaud leur droit de naturalisation; Euloge seul avait à payer la dette de ses forfaits. Plus tard, après 1830, Paris redevint pour quelque temps l'école où les hommes politiques du continent venaient étudier le constitutionalisme du présent et le révolutionnarisme de l'avenir. Les esprits remuants d'Allemagne y accouraient d'autant plus nombreux qu'ils manquaient rarement de se faire exiler de chez eux. Depuis cette

Pop. 1871 119,126

On compte :

Français nés dans le département de la Seine.	733,479
— dans un autre département. . .	1,295,258
Naturalisés	3,054
Total.	2,150,916

D'après ces chiffres, l'élément étranger n'entrerait dans la population parisienne que pour 5 1/2 p. 100. Il y a lieu de faire ici les mêmes réserves que pour la population allemande en particulier. Évidemment, ici encore, les chiffres officiels restent au-dessous de la réalité.

époque jusqu'au commencement du second Empire, une suite de littérateurs et de savants allemands se formaient à Paris; beaucoup d'entre eux s'y établirent pour la vie. Nous n'avons à nommer que Henri Heine et Louis Boerne pour rappeler quel fut le rôle actif et brillant de cette émigration spirituelle. Eux et leurs successeurs de moindre importance ont rendu d'éminents services aux deux peuples en les initiant à la vie l'un de l'autre. Si, grâce à Heine surtout, les Français ont été quelque peu familiarisés avec les choses allemandes, de l'autre côté du Rhin, le contre-coup était beaucoup plus puissant et plus universel. L'un et l'autre de ces écrivains appartenaient, par la nécessité de leur talent et par la préoccupation de leur esprit, à la patrie allemande; en même temps, ils aimaient avec une vraie tendresse les qualités du peuple français et les grâces de Paris. Cormenin, en parlant de Boerne, l'a très-bien exprimé : « Il aimait la France, dit-il, comme sa seconde patrie, il l'aimait dans l'intérêt de l'Allemagne. » Propagés par des hommes de cette valeur, dont rien que le style original et charmant suffisait pour attirer le public, la vie politique, sociale et littéraire de la France eut un écho immense en Allemagne. Ces correspondances et ces livres qui, jour par jour, racontaient les faits, les hommes, les salons, les rues, les luttes de la vie parisienne avec une observation pour ainsi dire plus scientifique que celle d'un Français même, répandaient parmi les Allemands toutes les notions passées et présentes de l'existence de ce pays, popularisaient jusqu'aux petites anecdotes de ville et de cour, et ont eu pour effet qu'encore à l'heure qu'il est l'Allemand bien élevé arrive à Paris comme dans sa propriété, familiarisé d'avance avec toute la tradition et toute la topographie de l'endroit. Après Boerne et Heine, il devint habitude, pendant un certain temps, que tout compatriote lettré arrivant à Paris fit imprimer son volume de correspondance. Il en naquit une vraie collection : Karl Gutzkow, le chef de ce qu'on appelait dans le temps la jeune Allemagne (et qui a quelque analogie, à distance, avec l'école romantique de France), a donné son volume de lettres parisiennes comme les autres. A plusieurs reprises ces centres littéraires et politiques ont essayé de fonder une publication en langue allemande. Jamais la chose n'a réussi. Pour connaître les affaires de la France, l'Allemand, en deçà ou au delà des frontières, préfère puiser directement à la source, qui lui est accessible pour peu qu'il ait reçu quelque instruction. Pour connaître les affaires de chez lui, à plus forte raison recourt-il aux publications allemandes. Voilà pourquoi les lecteurs ont constamment devant à ces entreprises. Le *G. Journal* trouvera toujours des lecteurs en France, qui ne peuvent et ne veulent prendre leur

thé et leur pain grillé qu'en face d'un format et d'un texte anglais. L'Allemand, friand de couleur locale, ira lire *le Tintamarre* en manquant de la ratatouille. On a connu des réfugiés de l'émeute de Francfort de 1831 qui, revenus au pays, se faisaient toujours venir à grands frais le tabac caporal, prétendant qu'il n'y avait pas de Havane comparable à ce produit de la divine régie. Ludwig Boerne, — nous nous arrêtons plus particulièrement à lui, parce qu'arrivé le premier, il offre en même temps le plus noble type de ces intermédiaires, — était plusieurs fois venu en France à partir de 1819. En 1822, il publia ses « Tableaux de Paris, » résultat d'un séjour de deux ans, pendant lequel il avait fait une guerre très-violente au gouvernement de la Restauration. Rentré en Allemagne, il n'y tenait plus, lorsque vint à éclater la Révolution de Juillet, qu'il avait appelée de ses vœux les plus ardents. Il accourut et, à partir de là, il écrit ces *Lettres parisiennes*, adressées à une dame allemande, à laquelle il fut lié jusqu'à la fin de sa vie par une amitié des plus pures et des plus tendres. Elle l'avait suivi à Paris, où elle est morte il y a quelques années seulement. C'est de ces lettres qu'a jailli la grande popularité de Boerne; ce fut comme un pont jeté entre la France et l'Allemagne. L'auteur s'était lié intimement avec les esprits les plus distingués de la France, entre autres avec Lamennais, dont il avait traduit en allemand les *Paroles d'un croyant*. La mort le surprit dans l'exécution de son projet favori, la composition d'un ouvrage historique sur la Révolution française. Après une longue maladie de poitrine, il succomba à Paris en 1837. Raspail lui fit les adieux suprêmes, David orna son monument et Cormenin écrivit l'avant-propos de quelques-uns de ses ouvrages traduits en français. L'homme dont l'idéal avait été l'union la plus cordiale entre les deux nations méritait cette hospitalité. Qu'il est loin, ce temps-là, de notre génération, occupée avant tout à compter et à surpasser le nombre des fusils de ses voisins! En 1836, Boerne, pour donner corps à son idée, avait conçu le projet de fonder à Paris une revue rédigée dans les deux langues. Il l'appela *la Balance*, en souvenir d'une publication qu'il avait faite autrefois en Allemagne et dont le nom correspondait singulièrement à son idée. Mais *la Balance* n'eut que quelques numéros, et tomba, faute d'appuis de toute nature. Deux essais successifs eurent le même sort. En 1843, les *Annales de Halle*, le fameux organe de l'école néohégélienne, dans laquelle avaient débuté les Strauss, les Feuerbach et autres, avaient été supprimées en Saxe. Le principal rédacteur, Arnold Ruge, décida de les transporter à Paris. Le poète Herwegh, le socialiste Marx et quelques autres se joignirent à lui, et on fit paraître une livraison de la nouvelle

Revue sous le nom de *Revue française et allemande*. Encore une fois, ce premier numéro fut aussi le dernier. C'était le temps où le mouvement socialiste avait gagné une partie considérable de la jeunesse de Paris, et, parmi les Allemands groupés autour de la rédaction, beaucoup s'étaient jetés dans ce mouvement. Cabet même leur dut quelques énergumènes. La diversité des écoles amena naturellement des scissions. On transforma la Revue en une petite feuille, le *Vorwaerts* (En avant!) qui eut entre autres pour collaborateur le célèbre Russe Bakounin, citoyen honoraire de toutes les révolutions. M. Guizot fit expulser les rédacteurs : la rédaction aurait bien fini sans lui. Depuis ce temps, il n'y eut plus de tentatives sérieuses pour fonder à Paris une publication allemande. De temps en temps on y créa quelque petite gazette, mais jamais la chose ne prit, et tous les jours elle perd des chances de prendre. Les amnisties, la résurrection de la vie politique en Allemagne ont successivement rappelé presque tous ceux qui n'étaient pas irrévocablement fixés en France, ou indifférents à leur pays. Paris même, on le comprend, ne leur offrait plus ni l'hospitalité, ni le charme, ni l'apprentissage d'une autre époque.

Les Allemands résidant aujourd'hui à Paris n'ont pas de centre intellectuel. On a bien essayé de donner un peu de ton à *l'Union des gymnasiarques* le *Turnverein*; mais celle-ci n'a pas réussi jusqu'ici, et elle ne réussira guère dans l'avenir à réunir en une mesure suffisante les éléments nécessaires pour suffire à une si haute mission. Beaucoup plus faible encore, le petit théâtre installé à la salle Beethoven n'a jamais pu s'élever au-dessus d'un état pitoyable. Peut-être qu'une institution uniquement calculée sur les distractions de la vie sociale aurait eu plus de chance de réussir, parce qu'elle aurait probablement attiré dans son giron l'élément commercial, très-largement représenté parmi les Allemands de Paris. Mais lorsque, il y a quatre ou cinq ans, un grand nombre des personnages marquants de la colonie conçurent l'idée d'un *Club*, le projet vint échouer contre un refus d'autorisation de la préfecture de police. Comme on ne savait trop à quoi attribuer ce vote de méfiance, il fut dit alors, non sans un certain degré de vraisemblance, que la diplomatie allemande avait fonctionné derrière le paravent de la Préfecture, peut-être à la vue de quelques noms de mortels en tête de la liste, contre lesquels elle se serait fait un devoir de protéger ses nationaux.

V

Le seul lien de nature universelle qui réunisse ici les Allemands consiste en une société de bienfaisance qui rend des services importants, car elle donne des secours de toute espèce à 14.000 pauvres par an. Elle possède les commencements d'un fonds pour la construction d'un hôpital, dont la nécessité est surtout expliquée par le besoin d'offrir un asile aux vieillards indigents. Car, pour les maladies ordinaires, l'hospitalité parisienne ouvre ses institutions charitables sans distinction de nationalité. Il n'y a que les maisons de refuge pour la maladie de la vieillesse compliquée avec celle de la pauvreté qui, par exception, soient accessibles aux seuls Français. Les bals de bienfaisance organisés une fois par an par ladite Société, offrent aussi la seule occasion de rencontrer sur un point toute la société élégante de ses nationaux.

Il va sans dire que 40 ou 80.000 Allemands ne sauraient se contenter des divertissements musicaux qui suffisent pour deux millions de mortels ordinaires. Les Français s'imaginent avoir acclimaté la musique parce qu'ils ont fini par se monter la tête pour les concerts classiques. Un Allemand ne s'en tient pas quitte pour des applaudissements frénétiques, pour des *bravo*, *brava* et *bravi* convulsifs; le moins, c'est d'avoir quelques campagnes de service actif dans une société vocale ou instrumentale. Vous dire au juste combien il existe de ces sociétés philharmoniques allemandes à Paris serait chose presque aussi difficile que de vous dire le nombre des Allemands mêmes. Toutes les autorités spéciales consultées sur cette question ont donné la même réponse: « Cinq, six, sept... mais il doit y en avoir davantage, que je ne connais pas. » — C'est ici l'endroit où nous devrions parler de la bière. On ne pense pas au vrai *lieu* sans penser un peu à la choppe. Mais la choppe n'est plus une spécialité allemande. Avant la landwehr et la charge par la culasse, et sans aucune intervention de commission *ad hoc*, la France a emprunté à ses voisins le culte de la bière.

Les brasseries de la Bavière fournissent, bon an mal an, à la consommation de Paris, une quantité augmentant dans des proportions colossales (1) (sans parler de la production à l'intérieur), et

(1) L'importation de bière bavaroise a souffert en 1866 par suite du long règne du choléra. On évalue qu'il est entré, cette année, 26,000 tonneaux à 67 litres, provenance de Bavière exclusivement. Le reste de l'Allemagne en fournit aussi, et l'intérieur fabrique la plus grande partie.

les agents que ces brasseries entretiennent à Paris ont décuplé dans les dernières années. La vulgarisation de ce breuvage n'a pas empêché de subsister quelques lieux sacrés, hantés par les vrais adorateurs d'un lock orthodoxe. Si, à minuit, vous montez au café du Grand-Balcon, vous constaterez une prédominance marquée de chevelures blondes et, par-ci par-là, la pipe classique au long tuyau poussant devant elle des nuages formidables, ou solennellement accrochée à un piton vissé sur une tablette pleine d'autorité. Des temples de Gambrinus, roi de la bière, le Grand-Balcon est le plus aristocratique. Depuis quelque temps la bière de Vienne, pour faire concurrence à la bière de Munich du boulevard des Italiens, est venue assour ses tentes sur la place du nouvel Opéra. C'est à voir qui l'emportera dans ce voisinage, le génie du pays de Mozart ou celui de Richard Wagner! Poussant au nord-est, vers le haut du faubourg Poissonnière, vous êtes à même de poursuivre ces études-là à travers les différentes nuances de l'échelle sociale. Quelques-uns de ces établissements sont combinés avec des succursales où se débitent la choucroute et le saucisson, si chers à tous les cœurs bien nés. La spécialité du liquide est entre les mains des Bavarois et des Francfortois; celle des solides revient aux Viennois. Le rapin allemand, assez fréquent à Paris est le génie de ces endroits; le roumis en fournit la matière brute. Il était d'un usage assez répandu autrefois, parmi les étudiants en médecine d'Allemagne auxquels leurs moyens le permettaient, de venir terminer leurs études à Paris pendant un semestre ou deux. On dit que cette habitude se perd. Faut-il l'attribuer au développement des facultés de médecine d'au delà, à la décadence de celles d'en deçà de la frontière? Réponse difficile et nullement de notre compétence. L'usage de venir à Paris pour un temps plus court, à peu près ce qu'il faut pour la visite des hôpitaux et des cliniques, s'est conservé parmi les jeunes médecins, et cette circonstance, combinée avec le séjour permanent d'une vingtaine de médecins allemands domiciliés à Paris et desservant principalement une clientèle de compatriotes, a donné lieu à la création d'une société médicale allemande, qui tient des séances régulières et veille à ce que chacun des deux pays soit tenu au courant de ses progrès scientifiques de l'autre. On y fait des rapports intéressants toutes les semaines, et un repas qui ne l'est pas moins tous les ans. Les rapports et les discussions se font en allemand, la cuisine se fait en français. Il faut pour certain que jamais on n'y a parlé de l'ophtalmologie. L'ophtalmologie est depuis longtemps une province française. Il y a plus de trente ans, après que l'école allemande eut été créée à Vienne, le docteur Seidel en introduisit l'enseignement à Paris. Récemment, lorsqu'une nouvelle école

allemande vint remanier les anciennes traditions en transformant un art essentiellement empirique en une science exacte fondée sur les progrès de la physique moderne, cette nouvelle école ne taria pas d'être représentée à Paris avec un rare éclat. Associé depuis des années aux travaux des maîtres qui avaient fondé l'ophthalmologie nouvelle, le docteur B. Liebreich est devenu, avec une rapidité prodigieuse, une des sommités médicales de Paris. Sa clinique (rue Git-le-Cœur), créée et soutenue exclusivement par lui, est arrivée à l'importance d'une institution de bienfaisance et d'instruction publique.

D'autres Allemands de grand mérite, sortis de la même école, entre autres les docteurs Meyer et Weckher, ont conquis en peu de temps une position élevée dans cette spécialité et fondé des cliniques considérables. Constatons aussi en passant que l'homœopathie, tout entière d'invention allemande, a trouvé à Paris une seconde patrie avec des croyants plus nombreux et plus fervents que dans son pays d'origine.

Parlant médecine, il serait de rigueur de parler un peu théologie; mais, quand on n'a qu'une feuille pour tout dire, la religion, toujours prête au sacrifice, vient s'offrir au silence avec un charme irrésistible. Nous avons, du reste, salué le Protestantisme en passant devant les balayeurs; payons notre tribut à Rome en parlant des domestiques. Les prêtres catholiques allemands de Paris se sont réservé la spécialité du protectorat des cuisinières et des femmes de chambre. Il y a toujours dans le même quartier, aux environs de la rue Lafayette, un couvent Saint-Joseph qui sert de dépôt aux bonnes allemandes venant du pays ou se trouvant sans place, et que l'on peut en conscience recommander aux mères de famille. Les provinces méridionales de l'Allemagne qui, en somme, fournissent l'immense majorité des immigrants de ce pays, sont, à l'exception du Wurtemberg et d'une partie du duché de Bade, principalement catholiques. De ces pays, et surtout aussi du pays de la Moselle, de Luxembourg, Trèves, ainsi que de l'Oberland badois, toutes provinces limitrophes, arrivent en masse les bonnes allemandes, que les sœurs de la rue Lafayette envoient sous leur drapeau. La chose, comme tout ce qui tient à l'organisation catholique, a une teinte beaucoup plus réaliste que la mission des pasteurs protestants de la Villette. Là où ces derniers ont cru devoir créer, dans un esprit sectaire, une œuvre d'éducation et de moralisation, les autres ont posé les bases d'une affiliation dans la forme d'un bureau de placement. Il est vrai qu'il est plus facile de surveiller une armée de balayeurs qu'une légion de demoiselles. Rarement on trouvera un ménage allemand à Paris qui ne renferme, au minimum, une servante du pays. L'étranger se fait

difficilement au tempérament frondeur et dédaigneux des domestiques parisiens. Le type familial et impertinent immortalisé par Molière n'est pas, du reste, cela se comprend, une pure inspiration du poète, qui l'a parfaitement puisé dans le caractère, dans les mœurs de son peuple et surtout dans sa chère ville natale. Aucune autre comédie n'en a donné le pareil, à l'exception peut-être de ce que l'ancienne comédie romaine offre dans le personnage de l'esclave confident. Afin de se soustraire à la tyrannie des serviteurs français, les familles allemandes font continuellement provision de domesticité compatriote, et surtout en ce qui concerne la matière féminine. Cette circonstance, entre autres, explique pourquoi, dans le nombre officiel des Allemands à Paris, les femmes sont représentées presque aussi largement que les hommes. Le chiffre du dernier recensement donne 18.591 hommes, et 15.628 femmes. Dans une population d'étrangers où l'élément masculin, beaucoup plus mobile, devrait prédominer considérablement, cette égalité s'explique par l'observation qui précède.

Cet état de choses a d'autant plus d'influence sur le phénomène qui nous occupe que les lois morales venant à application sur ce terrain nécessitent un renouvellement constant de la matière première. On peut évaluer à trois ans la moyenne du temps nécessaire pour démoraliser une bonne fille allemande arrivée du fond de son pays. A son début, elle ne sait ni un mot de français, ni le moindre petit tour pour tromper ses maîtres; elle sait très-peu conduire une intrigue amoureuse. Après six mois, elle se tire d'affaire moyennant un baragouinage parfaitement intelligible et souvent épicé de tous les piments de l'argot du cinquième étage. Après dix-huit mois, elle possède à fond l'art de la danse du panier. Encore un an, et elle entretient à la perfection son municipal ou son garçon boucher, sinon les deux à la fois. Si les maîtres, pour accélérer les progrès de leur supe, lui ont fait donner une éducation culinaire auprès de quelque grand chef de cercle ou de restaurant, l'évolution morale se consomme avec une double vitesse. Arrivée à ce point, notre blonde aux yeux bleus plante là ses maîtres pour entrer dans le grand égout collecteur de la valetaille parisienne, dont le principe vital et morbide à la fois est le congé obligatoire est de trois mois ou de six semaines, comme en Allemagne, l'immunité fatale entre le maître et le serviteur ne saurait avoir le degré d'intensité et d'aigreur comme dans les pays de congé à bref délai. Le lien une fois brisé ne se supporterait pas longtemps avec des gens de si mauvaise composition. Toute famille allemande occupant au moins une bonne et la renouvelant à moyenne tous les trois ans par une recrue, qu'on fasse le calcul

du nombre d'individus que cet usage vient tirer continuellement du sol natal pour en faire des candidats d'enfer. En dehors des domestiques proprement dits, il y a le garçon d'hôtel allemand, le classique *kellner*. A celui-ci aussi son nom est légion. Il fait le service de tous les hôtels de premier et de second ordre, mais il manque complètement dans le café et le restaurant. Là il faut des Français. Le factotum bruyant, goguenard, plaisant, fat, étonnant de verve et d'ubiquité, qui paraît être sorti du théâtre du Palais-Royal pour, de là, aller peupler d'abord les aboutissants des arcades et ensuite tout Paris, est une création spéciale du répertoire gaulois. Au contraire, le garçon d'hôtel obséquieux, soumis, discret, ne disant rien mais parlant les langues et connaissant les habitudes de trois ou quatre nations, est, presque sans exception, d'origine allemande. Le Français est un serviteur habile et ingénieux; dans un moment difficile, il saura improviser le moyen de vous tirer d'embarras comme aucun autre. L'Allemand est circonspect, prévoyant, soigneux. D'avance il se voue à la mission de créer votre bien-être. Cette différence physiologique explique la grande supériorité des villes d'eaux allemandes. Partout on dévalise l'étranger; il n'y a qu'en Allemagne qu'on l'exploite en le vénérant. Lorsque la race germanique aura trouvé la vraie mesure d'un lit et d'une dose de café, elle sera à la tête de l'hospitalité européenne. L'état de *kellner*, du reste, est rangé si haut dans la hiérarchie sociale, que les fils de famille ne rougissent pas d'endosser la jaquette élégante, sauf à s'élever jusqu'à l'habit du respectable et distingué *oberkellner* (garçon-chef), auquel les convives donnent du monsieur gros comme le bras. Très-fréquemment, un millionnaire, propriétaire d'un des grands hôtels des bords du Rhin, envoie ses fils faire leur apprentissage en se vouant, pendant quelques années, aux modestes fonctions de *kellner*. Les garçons allemands à Paris font partie, du reste, de la grande association de tous les garçons de la capitale, association toute particulière, sagement organisée et bien utile à ses membres. C'est elle, entre autres, qui fonctionne comme bureau de placement, en facilitant le mouvement de ces brigades volantes, réclamées tantôt par un établissement, tantôt par l'autre; c'est elle également qui habille le personnel des restaurants, cafés et estaminets de tout Paris, de la tête aux pieds.

VI

Les rangs de bien d'autres professions sont largement remplis par des ouvriers allemands, population à moitié flottante, à moitié

suivant le hasard qui les renvoie vers le pays ou les ramène toujours à Paris. La spécialité du tailleur allemand est le pantalon. Les Allemands ont donné les plus grands noms aussi dans le domaine du pantalon que dans celui de la finance de Paris. Par un hasard qui n'en est pas, ils sont même venus principalement s'établir dans le même quartier Feydeau. En quittant les rues Laflitte et de la Chaussée-d'Antin, vous partez du siège de la haute finance allemande pour arriver à la Bourse en traversant une file de tailleurs du même cru. Le bottier en chambre, l'ebeniste, le charron, le carrossier et maints autres ouvriers de cette nationalité habitent de préférence le faubourg Saint-Antoine. Le patron français aime l'ouvrier allemand, qui est travailleur, obéissant et surtout régulier dans son activité, sacrifiant peu au lundi. Mais, en fait d'habileté, il n'égale pas l'artisan français. Lorsqu'il s'agit de donner le dernier fini, cette grâce qui fait le charme de l'article Paris, le patron préfère la main du Français, même dans l'ébénisterie, une des spécialités allemandes.

Nous avons nommé la finance. Cette branche étant aujourd'hui sur le premier plan de la publicité, il reste peu de chose à appeler au profane. Le nom de celui qu'on a si bien appelé le roi des banquiers, et le Jacques des rois, suffirait pour donner la mesure de l'influence commerciale exercée sur Paris par l'élément allemand. Cette influence n'est pas, du reste, une chose particulière à ce pays-ci. En Angleterre, en Hollande, en Amérique, sur un terrain beaucoup plus étendu que celui de la France, le genre commercial des Allemands a toujours une place éminente. Autrefois les peuples nomades exerçaient la profession de bergers; maintenant ils se font banquiers, importateurs, commissionnaires. La City de Londres, les quais de Rotterdam et d'Amster-

dam, les ports de New York, de Peking, de Shanghai et de Yokohama, les marchés de marchandises, les Ateliers Internationaux, les ports de la Vierge, etc., etc., dans certains pays; l'Alma, d'ailleurs, Paris sans port de mer lui ayant paru insuffisant, il est allé fonder une seconde colonie nombreuse au Haye. Quant à la haute finance de Paris, une observation bien singulière s'impose à l'observateur en parcourant la nomenclature. Cette branche se trouve presque exclusivement entre les mains de deux nationalités, les Suisses, notamment les Genevois, et les Allemands. Les Suisses ne sont pas nés dans ce pays, toutes les fois qu'on se rappelle, si ce n'est à Laflitte, les Gouins, les Goussion, les Laroche, Gindler, et tant d'autres. En laissant de côté les Suisses, les premières nationalités auxquelles on trouvera une place importante dans la finance de Paris sont d'origine allemande. C'est presque toujours un allemand qui a fondé cette particularité

n'est pas sans rapport intime avec le caractère national. La même raison qui empêche le Français d'apprendre les langues étrangères ou de sortir de façon quelconque de sa personnalité le rend moins apte à certaines opérations dont la fonction principale, très-bien nommée « l'arbitrage », consiste en une équilibration perpétuelle de toutes les variations produites dans le monde entier sur la valeur circulante. L'ubiquité et le cosmopolitisme nécessaires à cette surveillance ne conviennent pas à un tour d'esprit compact et saturé de lui-même. La nature française, qui possède avant tout la clarté, l'exactitude, en un mot le don de l'analyse, ne se prête pas au même degré à des combinaisons étendues sur un champ infini. Le Français est joueur, c'est-à-dire il fait ses combinaisons sur place; il n'est pas spéculateur au large. Le même phénomène se reproduit dans le commerce des marchandises. Là où il s'agit de combiner une opération avec l'étranger, il exigera, la plupart du temps, que la partie contractante vienne le trouver, lui parler dans sa langue, dans sa mesure, dans sa monnaie. Le fabricant ou l'importeur parisien en contact avec d'autres pays fera non-seulement la correspondance en français, mais il exigera que son compte soit dressé en francs, en mètres et en kilogrammes. C'est à l'autre de s'accommoder et de se traduire. Celui-ci ne se fait pas prier, car cet acte de soumission même est une marchandise de plus à vendre le plus cherement possible. Pour un Allemand, heureux de toute nouvelle incarnation, un pareil trafic est une trouvaille, et des milliers d'intermédiaires établis à Paris en font une source de bénéfices en abouchant le commerce de ceans avec toutes les extrémités du monde entier. Depuis que la littérature satirique s'est vue réduite à chercher sa pâture dans les accessoires seulement de la vie publique, depuis que, par une coïncidence certainement non fortuite, le monde de l'agiotage est devenu le point de mire des préoccupations sociales; depuis ce temps, le boursier allemand, lui aussi, est arrivé aux honneurs de ce que les Anglais appellent un caractère public. Il passe, en somme, pour supérieurement habile et foncièrement baussier. Il y a de vrai dans l'un et dans l'autre, et la physiologie de l'agioteur de ces différents pays serait une étude digne d'un guide européen quand il s'agira de le faire comme suite au Guide de Paris.

Si, sur ce terrain, lieu de tant de répulsion et de tant de convulsions, les Allemands ont fourni leur part de matière aux chroniqueurs et aux moralistes, il y a tel autre domaine de la vie nationale dans lequel ils se sont assurés une part plus grande encore au vrai mérite et à la plus belle gloire. Dans l'étude de la langue et de la littérature de la France ancienne, ils ont en quelque sorte précédé les Français mêmes. Ceci s'explique par l'aptitude toute

spéciale du cerveau allemand pour tout ce qui est travail philologique. Un jour, se promenant avec moi à Genève, l'illustre Russe qui a donné quelques pages à ce livre m'arrêta devant une vieille maison, dont la porte était surmontée d'une inscription illisible. — Déchiffrez-moi donc cela, dit-il. — Pourquoi le saurai-je mieux que vous! lui répondais-je. — Allons donc, s'écria-t-il dans sa manière facétieuse : tous les Allemands sont philologues comme tous les Russes sont ivrognes. — Au moins disait-il vrai en ce sens que la plus jeune des sciences, celle des langues, est une création allemande. Or, cette science, après avoir découvert que toutes les langues sont sœurs, n'a pas tardé à faire l'application pratique de sa découverte, avançant bien en ceci cette autre théorie, reconnue depuis si longtemps et pratiquée moins que jamais, que tous les hommes sont frères. L'érudition allemande a étudié l'idiome français avec le même amour qu'elle consacre au culte de sa langue nationale; elle a scruté et commenté toute la littérature française des siècles passés. De même que Schiller et Goethe n'ont pas dédaigné de traduire Racine, Voltaire, de même Schlegel et Uhland sont descendus dans les profondeurs des origines de la littérature française. Les fabliaux et les romans ont été l'objet des recherches les plus minutieuses. Un Allemand, M. Dietz, est aujourd'hui encore la première autorité reconnue partout en matière de poésie et de langue provençale, et de tout ce qui caractérise la période des troubadours. Un autre savant, M. Brinckmeyer, a continué ces études dans un ouvrage touchant : « *Les Troubadours provençaux, leur langue, leur position sociale, leur vie et leur influence.* » Un recueil périodique, qui se publie à Leipzig sous la direction de M. Lemeke, s'occupe exclusivement des langues romane et anglaise. Des hommes haut placés parmi les poètes et les littérateurs de l'Allemagne ont traduit les poésies provençales et les poésies bretonnes. Nous ne nommerons que MM. Schack, Paul Heyse, Huttmann et Paul. — Enfin il est impossible de passer sous silence la large part dans laquelle les Allemands ont toujours contribué aux études de philologie orientale en France. Quel contingent illustre que celui qui est représenté à Paris par les noms de MM. Mohl, Oppert, Bréal, Munk, Derenbourg!

En descendant de ces hauteurs de la science vers le domaine de la littérature périodique, le nombre des collaborateurs allemands aux publications françaises reste encore considérable, mais naturellement bien moins important. Cependant, au moyen de cette collaboration comme par la voie du professorat, dans lequel ils sont le plus représentés, ils exercent bien leur part d'influence sur la formation de l'esprit public. Mais celui-ci, par un trait qui

l'honneur, ne se soucie guère de ces différences de race, pourvu qu'elles sachent se plier à sa façon.

Combien de personnes savent que, dans les dernières années, les deux plus grands prix français ont été remportés par des Allemands! Le prix accordé à l'œuvre scientifique la plus honorable pour la France, échu en premier lieu à M. Thiers, fut, l'année suivante, accordé à M. Oppert, l'interprète des caractères cunéiformes, un Allemand pur sang. Même chose pour le prix donné à M. Rubmkorf, pour l'application la plus ingénieuse et la plus utile de l'électricité! Personne n'a fait attention à cette singularité, personne encore ne se doute du nombre des plumes allemandes qui concourent à la littérature quotidienne et périodique. Tout au plus remarquera-t-on le spadassin de la causerie militante, qui manie son arme avec une verve et une raillerie à faire douter de ce qu'on est convenu de nommer l'originalité gauloise.

Ne nous plaignons, ni les uns ni les autres, des distinctions nationales qui passent inaperçues de cette façon. C'est ce qui peut arriver de plus honorable pour les deux parties; c'est surtout ce qui constitue une des plus belles vertus du peuple français. Il n'y en a pas au monde qui pratique envers l'étranger, au même degré que lui, cette hospitalité du cœur, cette bonté naïve dont le premier mérite est de s'ignorer elle-même.

Il y a telle principauté en Allemagne où un bottier venant du duché à côté rencontre plus d'obstacles à son établissement, qu'un savant allemand n'en trouve pour arriver à professer dans l'Université de France. La nature a implanté chez l'homme toute espèce d'amour-propre; mais celui dont est historiquement doué le caractère français est au moins de la bonne sorte qui engendre plus de vertus que de défauts. A travers des générations entières, ce peuple a vécu dans la conviction absolue de sa supériorité universelle, à tel point que l'idée de jalouser l'étranger comme un intrus ne lui a jamais traversé l'esprit; qu'au contraire il a toujours trouvé naturel qu'on vint s'instruire, s'enrichir, se divertir auprès de lui. Il a regardé tous les étrangers comme des Français en herbe, appelés à prendre leur part du bonheur de la nation lorsque leur heure serait venue. C'était, au fond, une des idées de la Révolution; c'est le sens de ce droit de citoyen qu'elle avait décerné à Klopstock et à Schiller. Ces vues-là se perdent de nos jours. Bien des malheurs publics ont exhorté à la modestie, et on n'est plus assez sûr de soi-même pour offrir des couronnes civiques aux étrangers. Raison de plus pour ceux-ci de rendre justice aux qualités du peuple français. Une des plus charmantes est précisément cette prévenance cordiale, enjouée même, envers tous ceux qui viennent fouler sa terre hospitalière. Ce qui leur prépare cet

accueil, ce n'est pas, comme chez d'autres, une *équité réfléchie*, mais la nature même de l'esprit, bon et gracieux à la fois, du peuple plus amiable du monde.

LA COLONIE BELGE

PAR

Ed. ROMBERG

Le Belge est très-attaché au sol natal. De tous les peuples il n'en est peut-être pas un seul pour lequel le *homo, suus homo* ait plus d'attraits. Et il ne faut pas en être surpris. Le Belge est oien chez lui, et il y joint d'institutions adaptées à son caractère et à ses goûts. Mais Paris n'est pas la terre étrangère, c'est la ville universelle, où l'air ambiant est composé de manière à convenir à toutes les patries, où toute intelligence trouve sa place et tout bras son emploi; où l'esprit et la matière viennent chercher, de tous les coins du globe, une façon, un tour, un poli, qu'ils essaieraient en vain d'acquiescer ailleurs, et qui ne s'efface plus. Les Belges ne sauraient résister au courant général, et tout, au contraire, les amène à le suivre; la distance qui existe à peine, la communauté de langage, la conformité de mœurs et d'habitudes, l'accueil hospitalier. Ils sont au nombre de quarante à quarante-cinq mille à Paris; je parle seulement de ceux qui y ont leur résidence fixe. Toutes les classes sociales, toutes les professions ont leurs représentants parmi eux, et ils pourraient former une ville dans la grande ville.

La population belge à Paris, se distingue par deux traits qui paraissent s'exclure, mais qui sont cependant bien réels l'un et l'autre. Il existe à Paris des colonies anglaise, allemande, italienne, russe, américaine, etc.; mais il n'y a pas de colonie belge. Gens du monde, artistes, intellectuels, ouvriers vivent disséminés, presque isolés, et sans autre collectivité nationale. Les Belges, si connus chez eux à se grouper, à s'associer, selon leur milieu social, leurs facultés et leurs goûts, semblent avoir renoncé à ce penchant en touchant le sol parisien; une seule association belge y a pris forme: la *Société charité des Enfants de la Belgique*. On remarque

LEUX BELGES TRAVAILLENT DANS LES CATA COMBES. Tandis que la

plupart des étrangers, après quelques années d'habitation, n'absorbent peu à peu dans le tuf parisien, adoptent Paris comme une sorte de patrie commune, et ne gardent que les nuances les plus accusées de leur physionomie originale, les Belges conservent toute leur individualité. Malgré tant de points d'analogie et de rapprochement avec ce qui les entoure, ils ne se laissent ni absorber ni assimiler, et ils se retrouvent Belges au bout de vingt ans, comme le premier jour, avec leur caractère et leurs instincts nationaux.

Les ouvriers forment le gros de la population belge à Paris. On en peut évaluer le nombre de trente à trente-cinq mille. Ces ouvriers appartiennent à tous les états, depuis les professions les plus humbles jusqu'à celles où l'art et l'industrie ont une part égale : terrassiers, jardiniers, maçons, tailleurs, cordonniers, tapissiers, menuisiers, mécaniciens, monteurs en bronze, sculpteurs en ébénisterie, peintres décorateurs, ciseleurs, typographes, etc., etc. Ils sont disséminés dans tous les quartiers de Paris. Un assez grand nombre, surtout ceux qui confectionnent les objets d'ameublement, habitent le faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers de cette catégorie sont très-recherchés, particulièrement pour la spécialité des fauteuils et des chaises, à cause de la solidité de leur travail : leur salaire varie, en moyenne, de quatre à six francs. En général, les ouvriers belges sont bien notés chez leurs patrons, parce qu'ils s'appliquent à leur tâche avec assiduité, et qu'ils se laissent moins entraîner au chômage que les ouvriers parisiens. Beaucoup de contre-maitres, dans les ateliers des fabricants mécaniciens sont belges. Le groupe des ouvriers tailleurs est nombreux; quelques-uns parviennent à s'établir comme chefs d'industrie, et leur origine flamande se trahit par les noms que le passant lit sur les enseignes. A la suite de la convention diplomatique qui a interdit en Belgique la réimpression des ouvrages littéraires français, une centaine de compositeurs d'imprimerie et de pressiers émigrèrent de Bruxelles à Paris. Les compositeurs surtout y trouvèrent facilement de l'occupation, à cause de leur aptitude spéciale pour certains travaux en dehors de la composition ordinaire, tels que les tableaux, les ouvrages dits de ville, etc. Lorsque l'industrie typographique se remit en Belgique de la secousse passagère qu'elle avait éprouvée de l'abolition de la contrefaçon, ces ouvriers reprurent en partie le chemin de leurs anciens ateliers; cependant, un certain nombre restèrent à Paris; il y a des compositeurs belges dans les imprimeries Lahure, Chaix, Paul Dupont, Menet, à l'imprimerie de *l'Opinion nationale*, etc., etc.; leur salaire est plus élevé, en général, que celui qu'ils obtiennent en Belgique; il monte jusqu'à sept francs par jour. Les industries de luxe telles que

l'ornementation, la fabrication des bronzes, l'orfèvrerie, etc., emploient aussi des ouvriers belges; plusieurs de ceux-ci, après s'être perfectionnés dans les meilleurs ateliers de Paris, sont venus enseigner leur art dans les écoles de dessin en Belgique; je citerai, entre autres, Honoré et Julin, professeurs de ciselure à l'Académie des beaux-arts de Liège; Lefebvre, professeur de sculpture d'ornement à l'Académie de Bruxelles, etc.

Comme traits de mœurs, c'est aux ouvriers surtout qu'il faut appliquer ce que j'ai dit, d'une manière générale, des Belges qui habitent Paris. Ils conservent leur cachet individuel, et tout en vivant comme leurs compagnons de d'atelier ou d'atelier, ils restent Belges, et la patrie est toujours pour eux la patrie. On m'a raconté ce fait assez curieux qu'un certain nombre d'ouvriers belges se réunissent, chaque dimanche, pour jouer à divers jeux, au Café du Bazar, sur le boulevard de Sébastopol, et que le produit du jeu est employé à faire tous les ans un voyage de plaisir à Bruxelles. La majorité des ouvriers belges fixés à Paris appartient aux provinces flamandes; il en est parmi eux qui, après cinq ou six années de séjour, ne connaissent encore que les termes les plus nécessaires de la langue française. On a songé à ériger pour eux une chapelle flamande dans le faubourg Saint-Antoine; plusieurs familles pieuses de Belgique s'étaient intéressées à ce projet, dont l'exécution n'est peut-être qu'ajournée. En attendant, il est pourvu à leurs besoins religieux par deux prêtres, l'abbé Beyaert et l'abbé van Haelst, ce dernier est attaché aujourd'hui à l'église Sainte-Clothilde.

La Belgique compte des noms distingués parmi les notabilités de l'industrie parisienne: je citerai MM. Raingo frères, fabricants de bronzes; M. Mathieu, qui s'est fait une réputation européenne dans la fabrication des instruments de chirurgie; MM. Braquemont frères, qui sont à la tête de fabriques renommées de tapis; MM. Ambusson; MM. Adolphe et Alphonse Six, etc.

La chronique musicale de la *Revue des Deux Mondes* se plaignait un jour de l'invasion à Paris des musiciens belges. En effet, ils y débordent de toutes parts, compositeurs, instrumentistes, chanteurs. Il n'est si mince dilettante qui ne connaisse Gevaert, Albert Girard, et Limnander. Gevaert, l'auteur du *Diable au Moulin*, de *Quinto Durand*, des *Levandeux de Santarem*, du *Capitaine Horn*, musicien non moins érudit que compositeur ingénieux; Albert Girard qui a retrouvé dans *L'eau merveilleuse*, dans *les Portes de l'Enfer*, dans *Chien du Jardinier*, les plus fines traditions de l'opéra-comique; Limnander, qui a écrit les *Monténégrins*. Il y a tant de noms belges à recueillir sur l'océan des romances, des opéras, des nocturnes, mais c'est là une pêche ingrate que

je laisse à de plus entreprenants. Quant aux exécutants, ils sont partout, du sommet aux régions les plus modestes de l'art. Avec l'élite de ces musiciens, on ferait un orchestre sans rival en Europe : MM. de Bériot, Vieuxtemps, Léonard, Bessems, Seghers, Joseph Batta seraient aux pupitres de violon; il y aurait comme violoncellistes A. Batta, Vanderheyden, Alex. Alard; M. Godfroid ferait la partie de harpe; cet orchestre serait dirigé par Gevaert ou par M. Tilmant, le très-habile chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, et qui est Belge aussi. Il ne faut pas oublier les pianistes : MM. Maton, le premier accompagnateur de Paris; Vandenneuvel, Bonten, de Bériot fils. Le Belge qui choisit bien son jour et qui aime à retrouver partout la patrie, peut entendre, à l'Opéra, dans le même spectacle, madame Sass, madame Gueymard-Lauters, mademoiselle Hamackers et M. Warot; l'Opéra-Comique lui offre madame Marie Cabel; il cherche à se consoler de ne plus entendre Everard ou Everardi, au Théâtre-Italien, en écoutant Agniesz ou Agnesi, à côté de mademoiselle Zeiss. Si le Belge ne créa point le vaudeville, il lui donna du moins quelques-uns de ses acteurs les plus gais : Dupuis, le Pâris de la *Belle Hélène*, est Liégeois, et Désiré, le Jupiter d'*Orphée aux Enfers*, est originaire de Bruxelles en Brabant, comme dit la complainte.

La seule association belge qui existe à Paris est, ainsi que je l'ai dit, la *Société chorale des Enfants de la Belgique*; elle a pour président d'honneur M. Eugène Bastin, consul honoraire de Belgique. L'objet de la société est, comme son titre l'indique, la culture du chant d'ensemble; l'association se compose de trois cents membres, qui se réunissent trois fois par semaine dans un local particulier, 8, rue Saint-Denis; la plupart de ces membres sont des employés de commerce, des tailleurs, des cordonniers; l'élément gantois y domine. Cette société a pris part avec succès à de nombreux concours de chant d'ensemble.

J'ai dit qu'il n'y avait pas de colonie belge à Paris; cependant l'art flamand y a sa petite église, très-ornée et très-honorée, qui en conserve les traditions, avec les concessions nécessaires à l'esprit du temps. Voici vingt ou vingt-cinq ans que MM. Willems, Stevens, Wappers, Hamman, Verlat, etc., sont fixés à Paris, où ils se sont fait une belle place dans l'estime des connaisseurs. Leur talent, sans rien perdre de son cachet individuel, a gagné en finesse par le contact avec les maîtres de l'école française, et avec cette atmosphère parisienne tout imprégnée d'esprit et de grâce. Je n'ai pas à détailler ici les mérites de chacun de ces artistes. M. le baron Wappers, après avoir dirigé avec honneur l'Académie d'Anvers, au temps de sa renaissance, se repose des grandes toiles historiques qu'il a peintes autrefois, en faisant les

LA COLONIE SUISSE

PAR

William REYMOND

Après la colonie allemande, la colonie suisse est certainement la plus nombreuse des colonies étrangères de Paris. Elle se monte actuellement à 25 ou 30,000 âmes, sans compter la population flottante.

Sans parler des soldats mercenaires, de l'ancienne garde suisse, des Cent-Suisses ou des régiments ayant capitulé qui, depuis Louis XI jusqu'à la Restauration, ont résidé à Paris dans l'entourage des rois de France et ont fait honneur à leur pays par une vertu secondaire, la fidélité à leur serment et à leur drapeau, de tout temps il a existé un certain noyau de Suisses dans la capitale de la France. Cette même vertu qui en faisait de si bons soldats, leur valut de tout temps la confiance des propriétaires et le privilège de garder la porte des maisons opulentes. De là le nom de *suisse* donné aux concierges des grands hôtels ou aux gardiens des églises.

Mais il y a loin de cette humble genèse de la colonie suisse à Paris au brillant renom qu'elle ne tarda pas à y acquérir, grâce aux hommes distingués qui l'illustrèrent depuis plus d'un siècle.

Les Suisses, généralement instruits par suite de leurs institutions libérales, souvent ambitieux et remuants, sans pouvoir trouver dans leurs petites républiques l'air et l'espace dont ils ont besoin, émigrent volontiers à l'étranger, mais généralement avec l'espoir de retourner dans leurs délicieuses vallées jouir des fruits de leurs travaux et de leur économie. Dans les grandes villes, ils trouvent plus facilement l'occasion de déployer leur activité ou d'exercer leur talent. Aussi les retrouve-t-on dans toutes les capitales plutôt campés que fixés, se voyant entre eux, se soutenant les uns les autres et conservant leur langue nationale dans toute sa naïveté et sa rudesse primitives.

Il y a à Paris, bien entendu dans une classe peu instruite, une foule de gens qui croient à l'existence d'une langue *suisse*. On m'a fait à moi-même, Suisse du canton de Vaud, plus d'une fois le compliment de parler assez joliment le français pour un Suisse. Il ne sera donc pas tout à fait inutile de rappeler aux Parisiens que

nous ne parlons en Suisse pas moins de quatre langues qui se distribuent ainsi :

1,660,696 habitants parlent un dialecte allemand fort éloigné de l'allemand classique;

540,072 parlent un français plus grammaticalement correct qu'agréablement prononcé;

129,333 parlent l'italien, — et

42,439 parlent la langue *romanche* ou rhétienne.

Cette dernière langue, qui n'est en usage que dans la partie orientale des Grisons appelée la Haute et la Basse Engadine, est remarquable par sa haute antiquité. Elle a de nombreux rapports avec le latin parlé jadis à Rome et en Étrurie. Aussi l'appelle-t-on quelquefois, par corruption, *le latin*.

Quant à l'allemand suisse, je ne saurais mieux le caractériser qu'en racontant mes propres désillusions à son égard. Persuadé que l'allemand était parlé par la grande majorité de mes compatriotes, je résolus, à l'âge où l'on est étudiant, d'aller apprendre la langue allemande dans le pays où on la parle le mieux, et le hasard me conduisit au nord de la Prusse. Au bout de quatre ans, je rentrais dans ma patrie fort satisfait de mes études germaniques, car je comprenais à merveille l'allemand prussien, lorsque, arrivé à Francfort, je commençai à tendre l'oreille. L'accent rhénan dénaturait déjà cette langue que j'avais si laborieusement apprise. Dans le grand-duché de Bade, je commençai à croire que j'allais devenir sourd. Enfin, arrivé à Bâle, je n'entendais plus un traître mot. Voilà comment je complétais mon instruction fédérale.

Le dialecte suis-e-allemand ne se contente pas de surcharger le haut allemand d'aspirations rauques, de sons durs et gutturaux, mais il en retranche une quantité de lettres, en change les terminaisons et en dénature tellement les racines qu'un véritable Allemand ne le comprend guère plus que je ne le comprenais à Bâle. Cette langue rocailleuse ou plutôt ce patois est parlé à Berne où à Zurich dans la meilleure compagnie. Cependant hâtons-nous de reconnaître que le haut allemand est enseigné dans toutes les écoles et que, à part l'accent qui restera, les Suisses de la nouvelle génération arriveront à se servir de la langue classique beaucoup plus généralement.

Il n'y a pas moins de huit dialectes italiens différents en usage dans le Tessin et dans les vallées méridionales des Grisons.

Reste le français, qui est parlé dans les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et dans une partie du Valais, du canton de Fribourg et du Jura bernois. Les paysans de la Suisse française ont le patois *romand*, né de la décomposition du latin sous l'influence de la race germanique des Burgondes, et qui conserve

une certaine parenté avec le *romanche* des Grisons, le catalan et le valaque.

Qu'on me pardonne cette petite dissertation sur les langues parlées par les Suisses. Aussi bien font-elles partie, de même que le provençal, le gascon et l'argot, des langues parlées à Paris. Vous entendez souvent avec stupéfaction de jeunes négociants fort bien mis converser dans les cafés ou les brasseries en allemand-suisse. Votre garçon d'hôtel ou votre concierge s'est peut-être entretenu en votre présence, avec un *pays*, en patois vaudois, genevois ou neuchâtelois, et si vous avez consommé quelque friandise chez un confiseur grison (et Paris en compte un grand nombre), vous aurez pu l'entendre quereller sa moitié *en latin*, comme un Étrusque qui serait affligé d'un rhume de cerveau chronique.

Nous avons vu que les Suisses s'expatriaient volontiers. Ce qui le prouve plus que tous les raisonnements, c'est l'impitoyable statistique qui n'accuse pas moins de 72,506 citoyens suisses résidant à l'étranger, soit le 3 p. 100 de la population entière. Sur ce nombre, 38,255 vivent dans l'espérance de retourner dans leur pays, 33,831 paraissent y avoir renoncé, et 720 ont caché, à cet égard, leurs secrets sentiments à l'auteur trop consciencieux de ces calculs statistiques. Le Tessin et les Grisons sont les cantons qui comptent le plus grand nombre d'absents; ils fournissent entre eux près d'un tiers du chiffre total.

Il y a dix ans, notre statisticien ne comptait en France que 16,166 Suisses, mais, quoiqu'on n'ait jamais pu recueillir exactement le nombre des personnes faisant partie de la colonie suisse de Paris, il paraît que ce chiffre aurait pour le moins doublé depuis cette époque, puisque les personnes les mieux informées, entre autres M. le ministre de la Confédération qui a bien voulu nous aider dans notre tâche, le portent, comme nous l'avons vu, de 25 à 30,000 âmes.

La colonie suisse de Paris n'est point organisée comme telle. Cette appellation tout idéale comprend tous les Suisses établis à Paris, à quelque langue, à quelque religion et à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Ainsi nous sommes fiers de citer, parmi les hommes célèbres qui ont illustré la Suisse à Paris, le Genevois *Jean-Jacques Rousseau*, qui n'a jamais renié son origine; *Madame de Staël*, dont le père, le ministre des finances Necker, était Genevois, et la mère, née Suzanne Curchod, de Lausanne; *Benjamin Constant de Rebecke*, né à Lausanne, mais qui se fit plus tard citoyen français; *Madame de Charrière*, Hollandaise de naissance, mais femme d'un gentilhomme vaudois et qui séjourna à Paris dans le cercle de la colonie suisse; les financiers *Pourtalès* et *de Rougemont*; des artistes illustres tels que *Petitot*, le roi de la

peinture en émail, et *Thouron*, son émule; le spirituel portraitiste *Loutard*; *Arlaud*, le peintre du régent; les statuaires *Jean Chaponnière*, auteur d'un des bas-reliefs de l'arc de l'Étoile, *Pradier*, le moderne Athénien, et enfin *Léopold Robert*, le Raphaël du dix-neuvième siècle.

Voilà pour les morts. Quant aux illustrations que nous fournis aujourd'hui la colonie, il nous serait difficile de les nommer toutes. *Nomina sunt odiosa*. Rappelons cependant que la dynastie artistique des *Girardet* qui, depuis la mort du vénérable Abraham Girardet, le maître de Léopold Robert, se compose des trois frères Karle, Édouard et Paul, est originaire de Neuchâtel, que *M. Gleyre*, le peintre-poète des *Illusions perdues*, est du canton de Vaud; *M. Bory*, le célèbre graveur en médailles, de Genève; *M. Bodmer*, d'origine zurichoise; *M. Baud*, le peintre en émail, de Genève, et que *MM. Berthoud, Gsell, Lunderer* et *Marcini* sont aussi des peintres suisses honorablement connus à Paris.

Dans les lettres, nommons le fameux écrivain militaire et général *Jomini*, qui est Vaudois, ainsi que le poète *Juste Olivier*, auteur de la *Marseillaise* suisse; *M. Jean-Jacques Dubochet*, fondateur de *l'Illustration*; *madame de Giscrin*, *M. Bordier*, auteur d'une *Histoire de France* très-connue, et *M. Scherer*, du *Temps*, sont Genevois.

Mais c'est surtout dans la finance et dans l'industrie que les Suisses de Paris se distinguent. Le banquier Nocker a laissé toute une école. Il suffit de nommer, parmi les grandes maisons de banque, les *Hottelinger*, les *Mallet*, les *Mercuard*, les *Hentrich*, les *Venez*, les *Mussard*, les *Zellweger*, etc.; parmi les industriels, la maison *Sieber*, dont le chef est actuellement régent de la Banque de France; *M. Vincent Dubochet*, directeur et fondateur de la Société du Gaz de Paris, et un grand nombre d'autres industriels très-distingués dont je respecterai le caractère privé en m'abstenant de leur faire une réclame dont ils n'ont peut-être besoin. Il me suffira de nommer encore, parmi les noms les plus populaires de Paris, celui de l'excellent directeur de l'École centrale, *M. Perlinnet*, de Lausanne, le fondateur des cours populaires, le père intellectuel de la population ouvrière de Paris.

La colonie suisse est protégée politiquement par *M. le docteur Kern*, ministre plénipotentiaire de la Confédération auprès du gouvernement français. Le docteur Kern, après avoir eu le rare bonheur de mettre fin, grâce à l'intervention bienveillante de l'empereur Napoléon, qui s'est souvenu d'avoir été capitaine d'artillerie en Suisse, à la fâcheuse situation dans laquelle se trouvait le canton de Neuchâtel vis-à-vis de la Prusse et la vallée des Dappes vis-à-vis de la France, a conclu en 1864, avec le gouvernement français, une série de traités : traité de commerce, traité d'établis-

ement, convention pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle, convention sur les rapports de voisinage, qui ont rendu aussi étroits que possible les rapports de la colonie suisse avec la France, en assurant aux deux nationalités des droits réciproques très-étendus.

Malgré tous ces avantages, la colonie suisse a ses pauvres, malheureusement très-nombreux. Deux sociétés ont été fondées pour leur venir en aide. La plus ancienne est la *Société helvétique de bienfaisance*, fondée en 1820, et qui distribue près de 20,000 francs par an en secours de toute espèce. A côté d'elle existe une association d'ouvriers et de commis, sous le titre de *Société suisse de secours mutuels*, qui distribue environ 5,000 francs par an à ses membres malades ou privés de travail.

L'an passé, ces deux sociétés se sont réunies pour fonder à Saint-Mandé un *Asile de vieillards*.

Une collecte faite dans ce but dans le monde suisse n'a pas produit moins de 166,000 francs, auxquels sont venus se joindre 63,000 francs, produit d'une vente qui a eu lieu rue de Grenelle-Saint-Germain.

Les jeunes Suisses de Paris ont fondé, il y a un an, une société de gymnastique. Enfin une société de chant, *l'Harmonie suisse*, dirigée avec une grande supériorité de talent par M. Riedel, de Saint-Gall, chef de la musique des gendarmes de la garde, la meilleure de Paris, fait le charme des réunions suisses et entretient à l'étranger la fibre intime et vivace du patriotisme helvétique.

Hier encore, au moment où nous allions terminer cette notice, des chœurs suisses, chantant la patrie et la liberté, retentissaient dans la grande salle de l'hôtel du Louvre, où trois cent cinquante Suisses de Paris fêtaient le banquet annuel de la Société helvétique de bienfaisance. Les drapeaux des vingt-deux cantons suspendus aux murailles, emblèmes de la souveraineté cantonale, et au-dessus d'eux le drapeau fédéral rouge à la croix blanche, signe de ralliement et d'unité, cachaient, sous leurs plis démocratiques, les lambris dorés de la salle.

On verra bientôt ces mêmes bannières flotter, à l'Exposition universelle, sur des produits qui n'ont eu besoin pour naître ni de la protection des gouvernements ni de la faveur des princes, mais qui se sont développés d'eux-mêmes par une force autrement supérieure, par le principe qui fait de la petite Suisse une nation respectée, par la liberté !

LA COLONIE ANGLAISE

PAR

John LEMOINNE

Il y a à Paris des Anglais et des Anglaises, mais on ne peut pas dire qu'on y trouve une société anglaise; les Anglais ne se recherchent guère entre eux, et ils ne viennent pas chez les autres pour se retrouver eux-mêmes. S'ils font très-facilement connaissance avec les étrangers, ils sont plus délicats sur le triage de leurs compatriotes; d'Anglais à Français on pourra se passer de la cérémonie de la présentation, je veux dire de l'introduction; mais jamais d'Anglais à Anglais. Entre eux ils y regardent à deux fois avant de se reconnaître, tandis que les liaisons avec les barbares n'engagent à rien.

D'ailleurs, quand ils sortent de leur pays, ce n'est pas pour voir des compatriotes; c'est pour voir des hommes nouveaux et des choses nouvelles. Même quand vous comprenez leur langue, ils aiment mieux parler avec vous leur mauvais français; c'est tout simple, ils veulent apprendre, ils tiennent plus à faire leur éducation que la votre; vous êtes pour eux un livre et une grammaire; il faut que l'étranger soit utilisé, il est fait pour cela.

Certes si jamais il y eut un peuple ayant le sentiment de la nationalité, c'est le peuple anglais. Il en est imprégné, pétri; il en est fatigant, offensant. Mais pour affirmer et pour manifester ce sentiment, l'Anglais n'a pas besoin de se grouper, de former une société. Un Anglais est à lui tout seul l'Angleterre, il porte sa nation en lui, avec lui, sur lui; il n'a pas besoin d'être plusieurs. Il est chez lui partout; l'atmosphère est son royaume et l'air ambiant sa propriété. La religion entre pour beaucoup dans ce tempérament. L'Anglais porte non-seulement sa nation, mais aussi son église avec lui, il parcourt le monde entier avec sa Bible pour compagne. Le Français, habituellement catholique, est un mauvais emigrant, parce qu'il a besoin du clocher et du prêtre; il ne sait pas aller trouver Dieu directement.

En fait de société, du reste, les Anglais trouvent la France plus libre, plus libérale, plus ouverte que leur propre pays. La société anglaise, chez elle, est réglée comme du papier à musique, elle a une hiérarchie sévère dans laquelle le plus idiot petit lord passe

avant un homme de génie sans titre. Géographiquement, il est bien étroit l'espace qui sépare la France et l'Angleterre, mais cet espace est un gouffre, c'est la mer. Moralement il en est de même. Les deux pays sont dans des rapports continuels, mais ils n'arrivent pas à se ressembler. Nous n'avons point la liberté politique des Anglais, et les Anglais n'ont point notre égalité sociale. Un Anglais ne pourrait pas vivre avec des lois comme celles qui régissent, en France, le droit de parler, le droit d'écrire, le droit de prier, le droit de se réunir, le droit d'aller et de venir; mais un Français étoufferait dans ces mille liens de convention qui forment la société anglaise. L'influence de la convention, en Angleterre, est telle qu'elle arrive à égaler, quelquefois à surpasser la tyrannie des lois politiques et administratives du continent.

C'est pourquoi un Anglais, au bout de quelque temps de séjour, et quand sa propre glace est un peu fondue, se meut chez les autres aussi librement que chez lui. Il n'y a pas de comparaison possible à faire entre le Français à Londres et l'Anglais à Paris, ou du moins la comparaison ne peut être qu'une antithèse. Le Français qui va faire un tour, une visite en Angleterre, une fois présenté sera accueilli avec une hospitalité sans bornes s'il ne fait que passer; mais s'il a l'air de vouloir prendre racine, le sol s'y refuse; la société se referme et se retranche comme si on faisait une descente sur le territoire. Il faut avouer aussi que la France n'est généralement pas représentée, en Angleterre, par la crème ou la fleur des pois de sa population, et pour une raison simple, c'est qu'un Français ne va pas en Angleterre pour son plaisir, qu'il n'y réside pas par choix, et qu'il ne songe qu'à en revenir le plus tôt possible. Mais en dehors même de ces circonstances particulières, la seule pression de l'atmosphère sociale anglaise suffit pour asphyxier un Français. C'est un monde, un ordre d'idées, un composé de lois et d'usages entièrement différents de tous les autres; un Parisien peut se promener pendant des années autour de la société anglaise comme autour de la muraille de la Chine sans que son intelligence y trouve ni une porte ni une fenêtre. I n'y comprend absolument rien.

Les Anglais, au contraire, trouvent en France une bien plus grande liberté sociale. La société française est une société ouverte; les mœurs françaises sont des mœurs cosmopolites. Les peuples les plus divers peuvent trouver ici leur place sans perdre leur caractère. Chez nous chacun est chez lui, et l'Anglais s'y trouve très-bien.

Il faut savoir distinguer dans l'Anglais le citoyen et l'individu; car cela fait deux. Quand les intérêts ou les passions de son pays sont en jeu, il ne se fait aucun scrupule d'intriguer et de conspirer;

quand il est désintéressé dans la politique du pays où il se trouve, il garde la plus grande réserve et ne se mêle de rien. Il croit rendre encore hommage à la liberté en ne s'occupant pas de celle des autres. Voyez les Anglais à Paris; ils assistent à toutes nos révolutions comme de simples spectateurs; leur seul souci est d'être aux premières loges. Toujours ils vont chez leur ambassadeur pour demander une présentation aux Tuileries et des billets pour les bals de la cour. Ils allaient chez le roi, ils vont chez l'empereur; ils vont simplement chez l'institution, chez l'ordre établi; la couleur ne les regarde pas. Ils portent chez toutes les cours le même uniforme de Windsor. Le roi, la reine, l'empereur, l'impératrice, le prince impérial, toutes les augustes familles, n'importe lesquelles, tout cela leur fait le même effet; ils respectent tous les états de choses. Dans ce parfait athéisme politique il y a deux sentiments distincts. Il y a le respect de la liberté d'autrui qui fait dire aux Anglais: « Cela vous convient ainsi, nous n'avons rien à dire. Il vous plaît d'être esclaves, vous êtes libres. Chacun chez soi, chacun pour soi, et Dieu pour nous. » Il y a aussi le dédain sur lequel les Anglais considèrent, du haut de leurs institutions, celles des autres peuples, et l'espoir de communication sur lequel ils se disent: « C'est bon pour eux, tout le monde ne peut pas être comme nous. » Non-seulement dans des banquets privés et publics, mais encore dans des réunions privées, nous les voyons, après avoir porté à santé de leur reine, porter tout naturellement la santé du souverain et de la France, quel que soit son nom, et il ne leur vient pas à l'idée que nous qui avons passé par une douzaine de révolutions et de changements de dynasties, nous puissions quelquefois avaler de travers en répondant à certains toasts.

Le caractère des toasts s'est généralement conservé chez les Anglais de France, mais ce n'est pas l'usage de l'écrire dans limites comme autrefois. Le temps n'est plus où les vias Anglais restaient à table pendant plusieurs heures après dîner, et finissent par rester debout. C'est fait, *plus tôt*. Maintenant, quand les dames ont fini de dîner, à l'anglais, quand, du reste, arrange les femmes, tant que les hommes, on se contente de faire circuler le vin de Bordeaux pendant vingt minutes. On commence à revenir, en France, sur certains préjugés sur les Anglais. On a cru longtemps que le caractère anglais était synonyme de diplomatie, c'est un vieil erreur. Les Anglais ne sont pas diplomates. Ils s'amusaient tristement, si on leur disait de leur pays, et d'entendre est à un Anglais qui on a pu dire ce mot: « Qu'est-ce que cela vous fait que je m'en aille? » Il y a quelque chose de plus. La vérité est que les Anglais sont très-à leur manière, qu'ils ont même la gaieté expansive et

bruyante; mais ils ne sont pas gais avec tout le monde ni du premier coup; il faut qu'ils dégèlent, ils sont comme du vin de Bordeaux qui a besoin d'être chauffé, et qui n'en vaut que mieux. Ils adorent aussi tous les exercices du corps, et ils n'ont pas peu contribué à en répandre le goût en France. Un Anglais de beaucoup d'esprit (cela s'est vu) disait qu'il y avait trois choses que ses compatriotes portaient avec eux dans le monde entier: l'institution du jury, les courses de chevaux et la peinture de portrait. Dans tous les cas, ce peuple centaure, ce peuple poisson a été le principal introducteur, en France, non-seulement des courses de chevaux, mais du canotage, des régates, du cricket, du croquet et autres variétés du sport.

Il est certain que cette race est plus forte que les autres, les femmes comme les hommes. Elle dépense plus, et elle consomme plus et absorbe plus. Voyez comme ces jolies Anglaises blanches et roses supportent bien le vin de Sherry et le vin de Champagne! Voyez-les au beau milieu de la journée aller faire leur goûter chez les pâtisseries, avec du café, du chocolat, des glaces, toutes sortes de gâteaux ou de sandwiches; l'on s'étonne de la quantité de petites pâtes qu'elles peuvent contenir! Voyez-les aux buffets de toutes ces fêtes officielles dont elles font le plus bel ornement! Cela fait plaisir à voir, surtout quand on sait que cet appétit n'empêche pas les sentiments. Nous osons prétendre que la société anglaise, à Paris, a exercé une salutaire influence sur la société française, et qu'elle y a introduit un caractère d'honnêteté dans la familiarité. Le *shake hands*, par exemple, la poignée de main à l'anglaise qui est aujourd'hui entrée dans les habitudes des femmes, a longtemps scandalisé et scandalise encore des puristes. Le tort de ceux-là est de croire qu'une femme anglaise est une femme facile, et qu'une certaine liberté de manières implique une totale liberté de conduite.

Avec ce genre d'êtres on aime des filles qui ont donné le bout du doigt, s'imaginent qu'elles ont tout donné et qu'elles n'ont plus rien à garder, tandis qu'une jolie petite Anglaise qui donne la main ne donne que cela et sait bien défendre le reste.

Un autre trait de leur caractère, c'est la curiosité pour les questions religieuses; elles sont toutes plus ou moins théologiennes, de vrais docteurs en jupon. Les jeunes Anglaises vous en remontront sur la grâce et le libre arbitre; vous les rencontrerez dans les églises, aux sermons et aux cérémonies; elles prennent des notes, quelquefois, hélas! font leur petit livre. Qu'importe, puisque cela ne les empêche pas de très-bien servir le thé et de soigner plus tard leurs enfants, et d'être des modèles de femmes de ménage comme de mères de famille. Si nos Françaises font fi du bas-bleu,

c'est peut-être parce qu'il est trop vert; un peu de théologie ne leur paraît pas.

C'est à l'église que l'on peut retrouver le plus collectivement la société anglaise de Paris. Le dimanche, on n'a qu'à remonter le boulevard Saint-Honoré vers deux heures; on croise toute une procession d'Anglais et d'Anglaises sortant de la rue d'Aguesseau, avec leur livre à la main et avec leur air du dimanche. Nous disons l'église, nous devrions dire les églises, car les Anglais ont fini par avoir à Paris, presque autant de chapelles qu'ils ont de religions. Il y a la chapelle de l'ambassade pour les anglicans de la religion établie; une chapelle épiscopale anglaise, rue Bayard; une autre chapelle anglaise, rue Royale; une chapelle écossaise presbytérienne; deux églises méthodistes, rue Roquépine, sans compter les chapelles américaines. Ce n'est pas à dire que les Anglais observent le dimanche, à Paris, aussi strictement qu'ils sont obligés de le faire dans leur pays. Le respect du sabbat est un costume qu'ils savent très-bien ôter quand ils sont chez les autres. On voit bien de temps en temps, le dimanche, quelque particulier en habit noir et invariablement orné d'un parapluie, avoir l'air d'oublier, sur un banc d'un jardin public, un petit écrit imprimé qui est fait pour être ramassé par le premier passant, et qui se trouve être une dissertation sur l'observation du dimanche. Il y a peut-être encore quelques hôtels splendidement destinés aux Anglais et où la Société tabac se fait mettre, dans chaque chambre à coucher, un exemplaire des Saintes Lectures avec son estampe. C'est un bon de papier blanc, comme on le voit tous les jours, et en général les Anglais ne sont pas les derniers à user de la liberté du dimanche à Paris. Quoique à voir ce jour-là à Londres on se sente la différence. Tout Français qui a fait mourir non seulement d'extrêmes de fatigue et de sommeil pendant l'heure des offices en Angleterre, en entendant retentir le tintement de son pas solitaire sur le trottoir le dimanche, comprendra sans doute ce sentiment qu'éprouve un Anglais en voyant que tout lui est ouvert à toute heure, à Paris, à Versailles, à Saint-Germain, partout. Il y a bien quelques familles aristocratiques qui ne reçoivent pas le samedi soir, parce que le dimanche est un jour de repos et de prière; mais il n'y a pas de familles qui ne reçoivent pas le dimanche, car les Anglais ne se font aucun scrupule de passer leur dimanche à Paris.

Il y a tout au moins que les Anglais ne ferment pas chez eux, et que les Français ne ferment jamais chez les autres! Une fois dehors, ils se débarrassent de la réserve nationale; c'est sur le étranger qu'ils exercent les outrages de leur étiquette et de leur caractère. Quand ils ont passé le détroit, ils pètent et fient

sux orties et leur bonnet par-dessus les moulins. A Londres, ils n'iront à l'Opéra que tout de noir habillés; ici ils y vont en vareuse et en chapeau mou; ils se reposent en se déshabillant de s'être tant habillés. Voyez-les sur les boulevards avec leurs airs dégingandés, avec leurs paletots de confection, ces produits de la Belle-Jardinière, d'une Belle-Jardinière anglaise! Quelles jaquettes! quelle tenue! quelle allure! quelles jambes! quelle barbe! quelles moustaches! Car une des particularités de l'Anglais de nos jours, c'est la ressemblance qu'il cherche à se donner avec un singe de grande espèce. Il n'est plus, il est mort l'Anglais d'autrefois si soigneusement rasé, si correctement mis, qui avait une salubre antipathie pour l'air soldat, et qui aurait cru ne s'être pas lavé s'il avait gardé un jour de barbe. Nous avons vu le temps où un Français qui passait le détroit et voulait avoir l'air comme il faut était obligé de faire le sacrifice de sa moustache, et où les caricatures anglaises ne représentaient jamais les Français qu'avec de longues barbes mal peignées. Aujourd'hui c'est le contraire. Ce sont les Anglais qui arborent les moustaches et les oreilles de chien, et qui copient les portraits du Juif errant. Cette mode date de la campagne de Crimée et a atteint son apogée depuis l'institution des volontaires. Maintenant, avec cet air inculte, cet aspect de forêt vierge, ces jambes démesurées encore allongées par les jaquettes de collégien, avec ces grands bras qui traversent toutes les soules, ces larges estomacs qui engloutissent tous les vivres, les Anglais lâchés sur Paris ont l'air de faire une descente de barbares dans un pays conquis. Il est impossible d'avoir un plus parfait mépris pour les naturels du pays dans lequel ils se trouvent. On ne peut pas dire, quand ils se mettent à leur aise, qu'ils font comme chez eux; au contraire, jamais ils ne feraient tout cela chez eux. De même que parmi nous un homme grave peut accidentellement se costumer pour aller au bal, se mettre au besoin en pierrot, figurer dans un quadrille, et le lendemain reprendre ses fonctions de conseiller d'État ou de référendaire; ainsi l'Anglais se précipite dans le monde étranger comme dans un grand bal masqué, y met un faux nez, y danse des pas extravagants qu'il appelle des danses françaises, fait la cabriole, soupe, se grise; et quand il a fini son tour de France, il reprend tranquillement ses fonctions, je ne dirai pas de membre du Parlement, mais simplement ses fonctions d'Anglais. Car c'est une fonction dans le monde que d'être Anglais, et qui n'a pas même besoin d'habit; l'air anglais suffit.

Les femmes aussi, quand Paris n'a pas encore fait sur elles l'effet du Jardin d'acclimatation, les femmes ont l'air d'appartenir à une autre espèce. On les reconnaît à des travestissements

incroyables; des chapeaux de bergères ornés de jardins potagers, des casaques à couleurs éclatantes, des crinolines impossibles, des cachemires français, ainsi appelés parce qu'on n'en voit que sur des Anglaises. Il n'y a qu'elles pour porter des chapeaux de paille au mois de janvier et des fourrures au mois de juillet. Regardez-les arpenter les boulevards et emboîter le pas comme des cent-gardes! Et quels pas!

Mais ne vous y trompez pas, dans ce bloc encore inculte il y a tous les éléments d'une superbe œuvre d'art. Quelle belle construction! quelles fermes assises! quelle grande architecture! Attendez que l'art y ait mis la main; attendez que l'Anglaise ait appris à marcher, à se tenir, à s'habiller, et qu'à sa beauté native elle ait ajouté la grâce acquise, vous aurez le plus beau type de la création et de la civilisation. La femme née Anglaise et naturalisée Parisienne est la perfection.

Aujourd'hui les Anglais vivent à Paris comme tout le monde. L'ancien Anglais de la comédie a disparu: le traditionnel mylord qui se manifestait, comme Jupiter, par une pluie de guinées. On l'a tellement exploité dans les hôtels; on s'est tellement moqué de lui dans les vaudevilles, qu'il est devenu méfiant et a appris à compter dans la monnaie du pays. Il a cédé la place à de nouveaux venus, et sur ce terrain encore l'Américain vient le supplanter. La palme est désormais aux transatlantiques.

LA COLONIE ITALIENNE

PETRUCCELLI DELLA GATTINA

I

Il y a à Paris une moyenne annuelle de 700 Italiens, — 70,000 dans toute la France, dont 27,000 femmes, — appartenant à l'Italie telle qu'elle est diplomatiquement constituée. Je ne compte donc ni les Français de la Corse, ni les Anglais de Malte, ni les Autrichiens du Tyrol, de la Dalmatie et de l'Istrie, ni les Suisses du Tessin, géographiquement et ethnologiquement Italiens.

Toutes les provinces italiennes fournissent leur contingent à

cette colonie de la ville cosmopolite, en des proportions différentes et pour des fonctions diverses. Les provinces méridionales lâchent les mendiants à la harpe et au chalumeau et les précieux martyrs de la légitimité. La Toscane envoie les ouvriers en mosaïque et les fabricants de statuettes en plâtre. L'Italie centrale produit des charcutiers et des ouvriers en marbre. L'Italie du Nord exporte des rôtisseurs de marrons, des potiers, des négociants de riz et de soie, des garçons d'hôtel, des confiseurs et même quelques banquiers. Les États du pape enfin sont représentés par quelques émigrés politiques, par quelques moines défroqués, par des négociants de reliques, et par des jésuites, en robe longue et en robe courte, qui importent des bénédictions, exportent le donier de saint Pierre, propagent des maximes politiques adaptées à la constitution morale de l'individu qui s'en inspire.

Les boursiers, les artistes, n'ont pas de provenance fixe : toutes les provinces de l'Italie étalent leurs échantillons. Il en est de même pour les intrigants, les chevaliers d'industrie, les expatriés pour cause de dettes qui posent en exilés politiques.

Les savants, les hommes de lettres, les médecins, les professeurs représentent également toutes les latitudes de la Péninsule.

Un tiers de cette population habite Paris d'une façon plus ou moins définitive. Les deux autres tiers sont essentiellement mobiles.

Le métier décide de la résidence.

L'ouvrier, le mendiant, le marchand de bémols, l'aventurier, l'émigré plus ou moins sérieux, le domestique expédie sa besogne, fait son coup, et transporte sa tente ailleurs. Ces métiers, bons ou mauvais, ne peuvent pas s'enraciner : l'ouvrier, parce que les exigences du travail l'emportent; le chanteur, parce que la spéculation le déplace et en traite comme elle le croit convenable; l'exilé, parce que la politique des États change et le thermomètre de la fidélité aux principes est toujours au variable; le mendiant et l'aventurier, parce que la police, bien que myope, finit toujours par les dénicher.

Il n'en est pas ainsi des autres professions. Le négociant, ceux qui ont des établissements industriels, l'artiste, le professeur, le savant, le lettré établissent un domicile plus long, sinon pour toujours, sur cette terre de France, qui, de toutes les contrées d'Europe, est la moins jalouse de l'étranger, dans ce Paris, qui naturalise tous les talents, les honore, s'en pare, les exalte et les généralise, n'importe dans quel coin du monde ils aient reçu le jour.

Par ce qui précède, on voit quels sont les métiers qu'exercent les Italiens à Paris.

Ils ont toutes les aptitudes. Ils sont habiles et travailleurs ; car la proverbiale fainéantise italienne est une des fadaïses de touriste, qui donne la dernière touche au tableau du ciel bleu, de l'air parfumé, de la femme facile, du brigand et du reste.

Le métier est un moule : il découpe l'homme en l'absorbant, quel que soit le point du globe d'où cet homme s'est détaché.

L'Italien résidant à Paris n'a pas d'habitudes spéciales et caractéristiques. Il ne porte rien de son pays qui ait ce caractère absolu et qui imprime ce cachet indélébile.

La fortune et le malheur, la domination de Rome et l'oppression de l'étranger ont donné à la fibre italienne une malléabilité cosmopolite. En marchant dans la rue, vous distinguez aisément l'Allemand, l'Anglais, le Russe, le Polonais, le Levantin. Vous ne pouvez dire : Voilà un Italien ! avant d'avoir entendu son accent. Je ne parle pas du petit mendiant qui joue de la harpe ni du *pifferaro*, ni du petit ramoneur, qui exploitent un métier à part. Le caractère italien est intérieur ou psychologique, plutôt qu'extérieur, comme nous verrons.

Les Italiens sont disséminés dans la ville, si le cantonnement du travail qu'ils exercent ne les localise pas. C'est à cause de cela qu'on rencontre les plâtriers, les marbriers (*i carrarini*, du côté de Montparnasse plutôt qu'ailleurs. Les poëliers (*fumisti o leghisti* chérissant jadis les Batignolles, quand le mur d'enceinte — cette bastille du bon marché — les protégeait encore. Les émigrés bourboniens *i fed-hui* croiraient déroger en habitant ailleurs que dans le faubourg Saint-Germain.

Les artistes, les boursiers, les aventuriers, les nouveaux arrivés, les chanteurs, les hommes politiques à la semaine affectionnent plus ou moins les cafés *luce* et *du Cardinal*, sur les boulevards. Ces endroits de réunion, toutefois, n'ont plus cette physionomie accentuée qu'ils avaient avant la guerre d'Italie de 1859, qui restitua le foyer à tant d'exilés sérieux ; avant la révolution de 1860, qui en rappela tant d'autres, et avant la dernière guerre, qui a permis aux Vénitiens de revoir leur glorieuse patrie.

L'émigration bourbonienne hante le *Café du Congrès*, sur le boulevard des Capucines, et le *Café Napoléon*, sur le boulevard des Bains. Mais les hommes qui composent cette émigration sont peu nombreux, en grande partie âgés, un bon nombre riches et de bonne naissance ; ils éveillent aucune sympathie, quoique plusieurs d'entre eux soient dignes de respect, et, partant, ces réunions, bien restreintes, ont l'air morne et presque de conspirateurs.

Les autres catégories de la population italienne à Paris n'ont pas de centre.

II

Les Italiens qui habitent Paris appartiennent à toutes les classes de la société, depuis le petit poulleux jusqu'au comte d'Aquila, oncle de l'ex-roi de Naples. Il y a parmi eux des hommes éminents, très-connus dans les sciences : le docteur Cerise, membre de l'Académie de médecine, le docteur Fossati, élève de Gall, l'abbé Castelli et M. Bonelli, qui ont fait de si utiles applications de l'électricité comme moyen de télégraphie, Rossini, Ruggieri l'artificier... Ce sont des ganglions autour desquels la société italienne devrait se grouper. Néanmoins, il n'en est pas ainsi.

Les Italiens contractent des relations ailleurs plutôt qu'entre eux, et encore, ils sont peu empressés. Ces phénomènes s'expliquent par deux raisons : d'abord, il n'y a pas un salon italien, car il n'y a pas une femme italienne pour le tenir — n'importe à quel degré de la société elle est placée ; — ensuite, parce que l'Italien, par caractère ou par éducation, est plus entraîné vers les réunions des places publiques ou des endroits publics — comme le café, le théâtre, la promenade circonscrite dans une petite enceinte — que vers le salon où ses habitudes physiques et morales ont besoin de contrainte.

La femme italienne est un meuble essentiellement privé, d'usage domestique, et non pas un objet de luxe et d'orgueil dont on se pare, qu'on expose, qu'on exploite quelquefois, qu'on aime voir briller et dont on est fier. La transplantation à Paris modifie peu la destinée de la femme italienne. Et la femme étrangère à laquelle l'Italien s'associe ou subit cette loi, ou elle est brisée.

Les mariages des Italiens avec des Françaises tournent souvent mal à cause de cela.

L'attraction et le lien de la femme supprimés, les relations sociales des Italiens sont restreintes. L'Italien ne se mêle à la société française que tout juste ce qu'il faut pour l'entretien de ses affaires ou de ses plaisirs. Entre le Français et l'Italien, il n'y a aucune harmonie de conscience ; ou bien l'Italien a cessé d'être en harmonie avec la conscience de son pays ; et on le flétrit alors dans la Péninsule presque comme un renégat.

Je laisse les autres raisons, très-essentiels, mais qui seraient un hors-d'œuvre dans ce livre.

Parmi les Italiens qui habitent Paris il n'y a ni orléanistes ni

PARIS. — LA VIE

On ne peut compter sur les doigts les républicains. Les royalistes, les légitimistes et les bourbonniens boudent plutôt qu'ils ne

III

Les Italiens n'ont à Paris ni école ni église nationales. Les enfants fréquentent les écoles françaises. Les adultes ressentent peu le besoin de l'église en général, et nullement celui d'une église italienne.

La foi n'est pas un élément de l'âme italienne. Pour elle, la religion est un rêve, une parade ou un spectacle : superstition pour le peuple. Le prêtre italien, d'ailleurs, est rarement respectable.

Les protestants italiens à Paris sont fort peu nombreux, si toutefois il y en a.

Cette absence de sentiment religieux n'exclut pas le sentiment de la charité. Depuis 1865, s'est formée à Paris une société de bienfaisance italienne, à l'instar des sociétés anglaise et allemande dont le docteur Cerise est le président ; et il y porte tout le zèle d'un noble cœur qui est au niveau de son éminent esprit. Cette société, constituée par des fondateurs-donateurs qui ont versé 500 francs, et par des fondateurs qui en ont versé 250, est alimentée par une souscription annuelle de 20 francs, par des contribuables, dont plusieurs sont français et quelques-uns étrangers. L'empereur, le roi d'Italie, la princesse Mathilde figurent dans les trois catégories. La société a une rente sur les fonds italiens d'environ 2,500 francs. Et du compte rendu présenté à l'assemblée générale du 22 mai 1866 il résulte qu'il y avait en caisse, à cette époque, un fond disponible de 11,705 francs. Le beau discours prononcé par le président, de cette circonstance, nous apprend que du 1^{er} janvier 1866 jusqu'au mois de mai, la société avait concouru à faire retourner dans leur pays cent cinquante-cinq indigènes, en payant la moitié de la place, tandis que les Compagnies de chemins de fer renonçaient généreusement à l'autre moitié qu'elle avait secouru cent douze pauvres et contribué à d'autres œuvres de charité.

Il y a, outre cela, un service médical, où plusieurs médecins français se sont enrôlés, établi dans les différents quartiers, qui soigne gratuitement les malades.

Les Corses ont montré une grande ardeur et déployé un grand zèle à la fondation de cette œuvre.

Le nonce y a concouru, en envoyant à la charge de la société les pauvres des Etats du pape. Le sentiment de nationalité

fraternelle, a dit le docteur Cerise, est si vrai et si sérieux, que la Légation pontificale de Paris nous ayant envoyé des pauvres romains à secourir, nous avons répondu à cette marque de confiance en exprimant l'espoir de compter parmi nos donateurs le gouvernement de Sa Sainteté. »

On espère encore.

J'ai dit plus haut que l'italien conservait son caractère psychologique à l'étranger, tout en revêtant souvent la forme extérieure du peuple au milieu duquel il habite et que presque toujours il traverse. L'italien renonce fort rarement à son pays : dès qu'il a fait sa fortune, il y rentre. Son âme est imprégnée de la substance éthérée du ciel natal qui l'enveloppe comme une couche d'émail.

Le caractère italien a un fond général et des rayonnements particuliers, qui tiennent à la province où il est né.

Le fond est la sobriété physique et morale.

Rien d'éclatant, d'exquis, de délicat; c'est une lumière tempérée et protégée par un verre dépoli. Peu hasardeux, sans faste improductif, sans précipitation, lent dans ses décisions, confiant sans restriction en lui-même, ayant horreur des chances de l'avenir, courant après le positif légèrement idéalisé par le désir, médiocrement séduit par les plaisirs de l'esprit, n'ayant des sens que pour le plaisir de l'amour, l'imagination bornée à la sphère du visible, la convoitise arrêtée aux bornes de la sécurité du lendemain, se méfiant de tous et de tout, serré du criterium du bien et du mal, ayant des notions confuses du droit et des devoirs, l'italien adopte dans toutes les opérations de la vie le faux-nez de Machiavel. A l'étranger il couvre, en outre, ce faux-nez d'un autre : celui des convenances de l'ambiant où il vit.

Qu'il s'estime ou non lui-même, rarement l'italien estime les autres, bien qu'il en ait presque toujours le semblant. Peut-être parce qu'il saisit facilement le ridicule dont nous avons tous des échaboussures plus ou moins visibles.

L'italien a perdu le sentiment de la généralité et du grandiose, dont les Romains étaient si puissamment doués; et c'est pour cela qu'il monte éternellement sur les échasses de ses pères, et qu'il se vante de son passé. Par l'esprit, l'italien n'est pas de son temps : il se souvient plutôt qu'il ne conçoit. Il a plus de mémoire que d'imagination, et s'enveloppe dans le sable d'or des siècles éteints, afin d'éviter l'effort d'enjamber l'avenir.

La grandeur des ancêtres est la tombe de l'italien moderne.

On accuse l'italien d'avarice : en réalité, il est économe, prévoyant, par la raison que l'avenir est son épouvantail en toute chose.

1064

Plus vite aussi, il voit dans l'épargne son indépendance et la la distance de sa fierté, deux sentiments très-profonds dans l'âme italienne, quelles que soient la forme et l'attitude que les circonstances lui imposent.

L'individualité est son type. Voilà pourquoi les liens de la famille sur-entendus sont peu resserrés et n'exercent aucun entraînement sur lui. L'amitié est pour l'Italien, à cause de cela, une fonction économique, un échange de services, plutôt qu'une fonction de cœur.

La longue domination de l'Église et de l'étranger, coalisés, a façonné le caractère italien, lui donnant le double jeu, si antithétique, de développement extérieur et du sentiment intime. L'Italien a presque toujours un masque. Son masque n'est presque jamais beau, mais le visage qu'il couvre est peut-être un des plus dignes des races européennes. Son monde moral ne ressemble pas exactement à celui que la conscience des autres peuples a conçu. Je ne veux pas me prononcer sur la valeur intrinsèque des deux; je constate seulement, que l'éthique italienne est la moins catholique de l'Europe.

Machiavel l'a dit : la faute en est à l'Église temporelle.

La forme politique et religieuse du pays où l'Italien demeure peut occasionner quelque modification extérieure à son caractère, mais le fond reste le même, ou il n'est plus italien que par le registre de l'état civil.

La colonie italienne à Paris tend à s'augmenter.

Ce fait est tout naturel.

Paris devient de jour en jour une ville cosmopolite et la capitale morale de l'Europe. Londres, Vienne, Berlin, Florence, Pétersbourg, peuvent regimber; Paris s'impose comme, dans n'importe quel cercle où elle se trouve, s'impose une femme qui est belle, jeune, spirituelle, coquette et pleine d'imprévu. Les relations commerciales entre la France et l'Italie s'enchevêtrent tous les ans davantage. Il circule, en France, un milliard de valeurs italiennes : il se fait tous les ans pour environ un milliard d'échange, importation et exportation. Ces liens sont inbrissables. Ils établissent, au contraire, une espèce de compénétration des deux pays.

L'avenir de l'Italie, d'autre part, est tracé comme une raie dans le bronze. Quelles que soient les évolutions passagères que le système d'alliance de l'Italie traversera, ce système n'a que deux points définitifs :

L'alliance économique avec la France, que la communauté des intérêts des deux pays impose;

L'alliance politique avec la Prusse, que l'attitude de l'Italie



Un Américain du Nord se rencontre sur le haut d'un omnibus avec un Américain du Sud, à la grande satisfaction des autres voyageurs.



Le Tatar Mantchou obligé de se rendre au Collège de France pour qu'on explique au garçon ce qu'il desire pour dîner.

Dezains de M. CHAM, gravés par M. CARTER.



.

en face de la papauté et en face de l'Autriche rend indispensable.

Hors de cela, pas d'Italie.

Le sort de la colonie italienne à Paris suivra les phases du système économique plutôt que celles du système politique adopté par le gouvernement de la Péninsule.

LA COLONIE AMÉRICAINE

PAR

ANDRÉ LÉO

Quand vous parcourez les Champs-Élysées, de la place de la Concorde à l'arc de l'Étoile, ou les avenues qui y convergent, du côté de la Madeleine, dans tout le quartier Saint-Honoré, vers le parc Monceaux, vous rencontrez fréquemment des femmes richement parées, des hommes à barbe blonde, à l'air calme et doux, des jeunes filles à la démarche vive et décidée, de beaux enfants aux cheveux bouclés, dont la physionomie est à la fois pleine de candeur et d'assurance. Tous ces individus, isolés ou groupés, vous offrent à peu près le même type : visage fort, par rapport à la boîte crânienne, yeux gris perçants, traits mobiles, souvent agréables, quelquefois beaux. Rien de la raideur britannique, et même, avec le type anglais, quand il se présente, une physionomie tout autre plus franche et plus simple. Ce sont des Américains, vivant à Paris, soit dans leur propre *home*, en famille, soit dans les pensions du quartier.

Toutes les nationalités, d'ailleurs, se rencontrent et se heurtent dans ce quartier neuf aux belles avenues et voisin du bois. Mais il y a prédominance évidente de la langue et des coutumes américaines et anglaises, ainsi que le démontrent les enseignes des pharmacies, des magasins, des restaurants, des pensions, et les pâtisseries spéciales qui étalent, derrière leurs vitres, *cakes*, *pies*, *puddings*. Cependant, si, dans tous ces lieux, l'unité de langue et la conformité d'habitudes réunissent Anglais et Américains, les deux sociétés se fréquentent peu. L'anglophobie, comme

sentiment national et populaire, est peut-être encore plus ardente aux États-Unis que parmi nous.

C'est par dizaines de mille que l'on compte à Paris, cette année, les Américains, en dehors même des commerçants venus pour concourir à l'Exposition. En tout temps, ils forment ici une colonne assez nombreuse, composée de deux éléments : l'un de passage, l'autre stationnaire; celui-là simple visiteur, celui-ci venu avec l'intention de séjourner deux ou trois années. On pourrait même compter en troisième lieu un certain nombre d'Américains, acclimatés à Paris comme dans une nouvelle patrie, et alliés, pour la plupart, à des familles françaises.

La population résidente se compose généralement du corps diplomatique, des banquiers, de familles venues pour l'éducation de leurs enfants, et d'artistes avides d'étudier les chefs-d'œuvre de nos musées. On accuse le peuple américain d'être dépourvu de sentiment artistique; ce jugement porté sur un peuple nouveau, qui devait, avant tout, se préoccuper de travail et d'industrie, est trop hâtif. Les artistes américains en appellent, et déjà leurs efforts et leurs ambitions font présager le développement de cette noble et précieuse faculté humaine qui existe en germe chez tout peuple commerçant et tout homme, mais qui exige certains loisirs et certaine éducation de l'esprit. Ce qu'on peut espérer de l'art américain, on le saura cette année, puisque beaucoup d'artistes ont envoyé leurs œuvres à l'Exposition. On cite déjà, parmi eux, MM. Woodberry Langdon, peintre d'origine française. May, auteur d'un *Kimz Lear* qu'on dit fort beau. Rogers, dont les sculptures patriotiques reproduisent les héros et les faits de la dernière guerre. Hill, dont le panneau nous apporte les grands paysages californiens.

Dans l'école française, les Américains, ravis par nos rajans au nombre des épiciers de l'époque, touchent surtout les tableaux de genre. Le peintre Couture a particulièrement leur faveur, et l'on cite un de ses tableaux qui vient d'acquiescer un Yankee, moine épicier peut-être que n'est le peintre. D'après ce tableau, c'est une courtisane conduisant son char, au palais, et attelés banquiers, diplomates et autres hommes importants formant l'élite de l'ordre social. Emporter hélas cette cruelle satire de la vieille Europe, voilà qui est peu généreux, ô Américains. Faudra-t-il envoyer de nos peintres à Washington?

Le quartier général des Américains de passage est le Grand-Hôtel, sur le boulevard des Italiens. Cet établissement, par sa position centrale, ses aménagements intérieurs, son luxe et son confort, a mérité une réputation colossale de l'autre côté de l'Océan. On part de New-York pour le Grand-Hôtel; c'est là

qu'on prend terre, qu'on s'oriente, qu'on s'informe, et que, suivant ses moyens ou ses projets, on s'y installe pour quelques mois, on passe à quelque autre hôtel, ou pension, ou bien on loue un appartement pour vivre chez soi. Pénétrez dans la cour, montez les escaliers du portique et prenez place dans la vaste et belle salle de lecture, en face du portail. De minute en minute, les voitures qui, sans cesse, arrivent et s'en vont, amèneront sous vos yeux dix Américains pour un insulaire. Du Grand-Hôtel, le touriste se porte facilement sur tous les points où l'appellent ses besoins et sa curiosité. La première visite est pour son banquier, soit rue de la Paix, chez Bowles et Drevett, soit rue Scribe, Tucker ou Monroe, soit chez Norton, rue Auber. Depuis la guerre, la maison Rothschild se demande naïvement ce qu'est devenue son excellente clientèle américaine. Elle est ailleurs, monsieur de Rothschild ! Les sympathies naturelles entre banquiers et planteurs s'étaient chez vous trop accusées pour que le Nord ne vous gardât pas rancune. Et quant à vos clients du Sud, ainsi que leurs fortunes, ils se sont évanouis. C'est le Nord, en tout temps d'ailleurs plus actif et plus voyageur, qui afflue surtout à Paris. Il ne fait pas toujours bon écouter les inspirations de son cœur, monsieur de Rothschild, et les banquiers, en ce siècle, doivent se mêler de leurs sentiments.

Le cabinet du banquier américain est, à beaucoup d'égards, un bureau de renseignements où chacun va s'informer et porter son mot. On y trouve, d'ailleurs, les journaux de la patrie, et enfin ce renseignement, le premier, le plus universellement réclamé, surtout autrefois, le taux de l'or ! Aujourd'hui, on vous donne 100 pour 135 ; la perte est peu forte ; mais, au temps de la guerre, qui voulait dépenser mille francs à Paris devait recevoir de New-York, en papier, tout près de trois mille francs. Forcément, on se restreignait. Maintenant souffle une brise plus heureuse, sous laquelle s'enflent les lés de satin et les cachemires et refleurissent les gracieuses créations des Laure, des Ode et des Leroy. Les joailliers de la rue de la Paix reçoivent de nouvelles visites ; on rêve et l'on peut exécuter des toilettes splendides ; les soirées se multiplient, et la vie mondaine reprend toute son ardeur.

Aussitôt son arrivée à Paris, la partie féminine, qui domine par le nombre aussi bien que par l'influence dans les conseils américains, se répand chez les fournisseurs en renom. On a hâte de se procurer, à prix relativement réduit, ces modes parisiennes que le *custom-house* (la douane), là-bas, élève à des prix exorbitants. On court chez Lucy Hoquet, chez Alexandrine ; on va commander ses robes chez Vignon, chez Wolf, chez madame Roger ; on visite les magasins de nouveautés. Vêtues enfin des modes les plus

riches et les plus nouvelles, on remplit une calèche pour aller au bois; on court à l'Opéra, aux Italiens, aux divers spectacles, à l'Ambassade. On s'inscrit pour se faire présenter aux Tuileries et l'on commande une toilette de cour.

Ces républicains!... D'abord, je vous le dis en confidence, et vous le reconnaîtrez avec moi tout le long de ce récit, ces républicains sont fort amoureux de pompes mondaines; ensuite, ils n'ont pas contre les monarques les... préjugés que vous et moi nous pourrions avoir. Cela vous étonne? Mais songez donc : leur sentiment à cet égard est si désintéressé! Les monarques d'autrui ne les choquent ni ne les effrayent. Ce sont d'ailleurs des touristes, qui veulent tout voir et surtout avoir tout vu. De retour dans ses foyers, la famille américaine devra pouvoir dire qu'elle a été présentée, qu'elle est allée à la cour. Il serait humiliant de n'avoir pas eu ce privilège. Puis, venus pour connaître les curiosités européennes, peuvent-ils négliger celles qui sont le plus étrangères au nouveau monde? L'ardeur même qu'ils y mettent s'explique par les changements de décors si fréquents en notre siècle. Est-on jamais sûr de retrouver les mêmes spectacles quand on reviendra?

Chaque mois, donc, le ministre des États-Unis est tenu de présenter, sur simple demande, une tournée de quelque cent de ses compatriotes. Pourquoi pas? Ni vilains, ni seigneurs, tous Américains. Les préférences ne sont pas permises, sans quoi le ministre n'aurait qu'à se bien tenir. Ces démocrates à l'étranger n'ont point renoncé à leur souveraineté et ne sont pas sans influence quant au choix de leurs agents. Et voilà comment cette envahissante démocratie s'impose et pénètre dans les sanctuaires.

Il faut avouer cependant qu'un certain nombre d'Américains s'acclimatent aux splendeurs des cours, et qu'à Paris en particulier plusieurs sont devenus les hôtes habituels des résidences impériales. On cite de jeunes personnes dont les hardiesces et les excentricités feraient pâlir celles mêmes qui ont pris leur source aux bords du Danube, et dont les intrépides complaisances accepteraient, dit-on, dans les divertissements et spectacles, les rôles les moins voilés. Mais nous ne pouvons écouter les chuchotements de cette chronique maligne qui, américaine ou non, a pour vraie patrie la terre entière, sans quoi nous serions obligés de parler aussi du peu de hauteur des corsages américains. D'abord cet usage évidemment, ainsi que la Bible et d'autres coutumes, est de pure tradition anglaise, et puis une circonstance atténuante à faire valoir, c'est que les flots de l'Océan nous apportent des épaules tout autrement belles que ne font ceux de la Manche. Un tel détail, d'ailleurs, il faut en convenir, n'a rien de bien caractéristique,

et peut-être n'est-ce point aux compatriotes de nos Parisiennes à le relever!

Les salons du ministre des États-Unis sont naturellement le point central de réunion de la société américaine à Paris. M^r et M^{rs} Bigelow, autrefois, recevaient tous les mercredis dans la journée, mais ne donnaient de soirées qu'irrégulièrement et sur invitation, ce qui était jugé par la colonie peu suffisant. A présent, le général Dix, outre ses réceptions du jour, chaque mercredi, reçoit tous les samedis dans la soirée. L'aspect et le ton de ces réunions est à la fois moins solennel et plus froid que nos réunions françaises. L'obligation d'être présenté pour pouvoir s'adresser la parole existe dans cette société démocratique aussi bien qu'en Angleterre, et, d'un autre côté, le langage et les allures américaines ont l'empreinte naturelle du laisser-aller et de la franchise, sans exclusion peut-être d'un peu de rudesse.

Mais, sous ce rapport, les Américains, — certains, veux-je dire, — protestent et demandent à ne point être jugés en masse à Paris. Au coin de leurs lèvres glisse, en même temps, un de ces sourires qu'on appellerait ici *faubourg Saint-Germain*, et avec une intonation de même provenance, ils laissent tomber le mot : *Shoddy*, presque intraduisible comme sens exact, et qui signifie à peu près ceci : « L'argent étant le nerf des voyages, ceux des citoyens de l'Union qui viennent à Paris doivent être et sont, en général, des riches, mais non pas des riches à la mode européenne, — qui s'en va d'ailleurs, — c'est-à-dire des aristocrates de manières et d'éducation. Là-bas, l'élaboration incessante de cette triple fournaise du commerce, de l'industrie et de la spéculation, si elle produit énormément, conserve peu; aussi les riches, en Amérique, sont-ils surtout des enrichis, race connue dans le monde et à peu près la même sous tous les climats. Toute élaboration, en outre, a ses scories. » Tel est le fait économique et social auquel font allusion le mot dédaigneux et le dédaigneux sourire. Où l'aristocratie n'existe-t-elle point?

Assurément, ce n'est ni en Amérique, ni parmi les Américains de Paris qu'elle est inconnue. Si vous désirez être présenté chez leur ministre ou dans quelqu'un de leurs salons, le luxe en vint-il du pétrole ou fût-il fait de *shoddy*, n'oubliez pas vos aïeux. Certain littérateur de mes amis, honorablement connu, fut assez surpris, en lisant sa lettre d'introduction, de s'y voir recommandé bien moins pour lui-même que pour son grand-père, illustration départementale, qui importait aussi peu que possible aux États-Unis. Ce fait n'est point isolé; il vient d'une loi bien plutôt humaine que nationale, qui consiste à priser surtout ce qu'on n'a pas. L'Américain, peuple sans ancêtres, et, en tant qu'individu

parvenu le plus souvent, tient naturellement en haute estime l'illustration de la race. C'est à qui se vantera d'appartenir aux premiers fondateurs des colonies, et là-bas même on en est arrivé à rire de ces prétentions. La Virginie, colonisée par les gentils-hommes cavaliers, partisans des Stuarts, est un des États où l'on ait le plus de prétentions à la noblesse; aussi la phrase sacramentelle pour la présentation de tout Virginien est-elle : appartenant aux premières familles de l'État. — On n'a jamais vu les secondes, ajoute le dicton malin.

Quant aux titres nobiliaires, si vous en possédez, oubliez-les moins encore, et soyez sûr qu'une fois déclarés, on n'oubliera jamais de vous les donner. Ces titres vous attireront de doux regards et jetteront leur poids dans la balance où l'on pèsera vos mérites, si vos vœux se portent jusqu'au mariage près de ces blondes beautés, dont la plupart ont des dots californiennes; car ces jeunes républicaines estiment qu'une couronne ducal sied à merveille sur des cheveux blonds et que le titre de comtesse est paré à compléter la toilette d'une élégante. Aussi se conclut-il à Paris nombre d'alliances entre la France d'autrefois et l'Amérique d'aujourd'hui. On parle même en ce moment d'une brillante union de ce genre qui, au grand scandale de la colonie, aurait été ménagée à la mode française par intermédiaire. Vous le voyez, si aristocrates qu'ils veulent paraître, ces braves Américains gardent encore de beaux préjugés. Ils ne comprennent pas qu'on se marie autrement que par soi-même, et à la suite d'une connaissance mutuelle.

Donc, nous disions, chroniqueur indiscret, que parmi ces belles robes traînantes de taffetas, de satin, de velours, qui remplissent au bois les calèches, émaillent nos boulevards et se déploient majestueusement dans les salons de la rue de Provençaux ou dans ceux des Tuileries, il en est un certain nombre, si frais les soient-elles, qui viennent des sources jaillissantes du pays de l'huile. Peu importe, et si, comme il est le et naturel, la chose doit être assez mal vue en pays démocratique, à nos yeux, cela ne tache point. Nous voulons dire seulement que, dans le tourbillon commercial des banques de New-York, des districts houillers, des mines de l'Ouest ou des sources de Tausville, si l'on a fait quelque opération heureuse, quelque grand coup de filet, aussitôt le désir des *good times* s'enflamme; il faut voir l'Europe et l'on part. C'est une, pour tout bon Américain, voir l'Europe est un désir plus ou moins avoué selon les circonstances, mais toujours latent. On ne se refuse point de la mépriser, cette vieille Europe, mais elle n'est pas moins le pays des aïeux, le chaînon qui relie ce nouveau peuple à la tradition humaine et, si riche soit-il d'avenir, il a comme tout humain, besoin du passé. Hors sa liberté, en effet,

hois sa richesse, tout lui vient de l'Europe : religion, langue, littérature, science, arts, souvenirs et le sang même qui rougit ses veines. On publie en Amérique énormément de livres et de journaux; mais les classiques anglais et français, sans exclusion des auteurs modernes, composent le fond de toute bibliothèque sérieuse, et tous ceux qui, dans cette civilisation adolescente, constituent le monde lettré, ont les yeux tournés vers l'Orient. Londres et Paris enfin sont pour le Nouveau Monde ce que furent pour nous, à l'époque de la Renaissance, Rome et Athènes. Soit dit sans comparaison fataliste : si éclatants que soient les progrès de la jeune Amérique, si affligeants que soient nos reculs, nous croyons à des vitalités immortelles chez tous les peuples, et nous ne croyons pas au plan préconçu de l'histoire, ni à son plagiat éternel. Le droit individuel a, comme une hache, tranché le cercle théocratique, aristocratique et monarchique où la vieille Clo roulaît son char, et les deux bouts écartés, retrouvant leur séve, vont désormais s'allongeant dans l'infini.

Quant aux familles établies à Paris pour l'éducation de leurs enfants, c'est la musique et la langue française qu'elles ont surtout en vue. Cependant, l'instruction des jeunes filles américaines est ou paraît fort complexe; celle des garçons, beaucoup moins, car en général chacun d'eux, ayant sa fortune à faire lui-même, se jette de bonne heure dans le mouvement commercial. Mais la jeune fille, soit qu'elle se destine à l'enseignement, soit qu'elle travaille sans autre but que le développement et l'ornement de sa personne, se livre à des études que l'on traiterait chez nous de pédantesques. Ce sont elles, au rebours, qui apprennent le latin, l'algèbre, la géométrie. Elles aborderaient même, sans aucune frayeur, des sciences plus spéciales; mais regardez-les et rassurez-vous : le soin de leur toilette n'en a pas souffert, et ces méchantes accusations de disgrâce, lancées contre les femmes érudites, tombent devant l'étalage de leur luxueuse frivolité. Voyez si les flots de soie, de gaze, de dentelle qui les entourent en sont moins abondants; si les détails de leur mise témoignent d'une moindre science féminine, si l'ensemble a moins de fraîcheur! Il serait plus difficile de reconnaître si l'érudition intérieure est de même force et quelle somme de capacité recouvrent les étiquettes du programme scolaire; mais un fait incontestable et incontesté, effet en sens inverse de la même cause qui agit chez nous, c'est la supériorité de la femme sur l'homme dans le Nouveau Monde. Tandis qu'en général, dès l'âge de quatorze ans, le jeune Américain cesse toute étude pour entrer dans les bureaux de son père ou de quelque autre négociant et consacrer toute son intelligence aux spéculations commerciales, la jeune fille poursuit ses études,

les fortifie souvent par l'enseignement, et, célibataire ou mariée, a toujours de longues heures à donner aux exercices de l'esprit. Tous ceux qui connaissent l'intérieur des Américaines parlent de la lecture comme d'une de leurs principales occupations. On les voit, en outre, se presser aux cours littéraires et scientifiques; mais ce qu'on pourrait leur reprocher, c'est, jusqu'ici, de ne pas se servir de cette supériorité dans le sens de leur dignité et de leur indépendance.

La théorie qui fait de la femme une reine dans les fers, gouvernant par la grâce du charme et de la beauté, est en pleine floraison de l'autre côté de l'Océan. Le premier devoir et le premier orgueil d'un mari américain sont d'assurer l'oisiveté de sa femme et de suffire aux dépenses de sa toilette. Il y a aux États-Unis beaucoup de femmes fonctionnaires, soit dans l'enseignement, soit dans les services publics, tels que les postes, les télégraphes et même les bureaux des ministères. Ce sont presque toutes des célibataires, état fréquent dans la nouvelle Angleterre, qui lutte avec l'ancienne pour l'excédant de population féminine; elles donnent leur démission quand elles se marient. « Je ne souffrirai pas que ma femme travaille », tel est le mot d'orgueil masculin qui, par contre, est le mot d'une dépendance. Mais, sauf un parti d'émancipation qui s'est formé sous l'inspiration de miss Staunton, les Américaines s'arrangent à merveille de leur rôle d'enfants gâtés, et, tout aussi mondaines que nos femmes d'Europe, elles ne s'attachent à les dépasser que par le luxe, dont elles raffolent. En sorte que, malgré cette belle liberté qu'ont les jeunes gens et les jeunes filles de se voir et de se connaître, nous avons bien peur que l'amour pur, détaché de tous trais d'établissement et de tout étalage de corbeille, n'ait encore obtenu dans aucun pays du monde ses lettres de haute naturalisation.

Les mœurs américaines, on le sait, accordent aux jeunes filles la liberté la plus entière. Chargées elles-mêmes de leur propre vertu, de leurs propres intérêts, elles n'en sont que mieux préservées. Instruites des dangers de la vie, elles sont capables de les braver; mais il faut dire que cette tâche leur est facile, grâce au respect dont les hommes les entourent. Une jeune personne peut traverser d'un bout à l'autre tout le territoire de l'Union sans avoir à craindre ni honteuses poursuites, ni même le moindre propos inconvenant. Aussi la jeune fille américaine se distingue-t-elle vivement des nôtres par son seul aspect. Son costume lui-même a quelque chose de plus déagé. Ce sont elles qui, les premières, ont adopté les petits chapeaux masculins, posés sur le front et laissant par derrière à découvert ces bottes de cheveux

et, par exemple, nous ne saurions, pas plus que nul autre, à

notre époque, certifier la race et la nationalité. Elles portent volontiers les jupes courtes et découpées, chargées d'ornements de jais, les hauts brodequins; les *suives-moi* de toutes couleurs s'étalent à flots sur leur nuque. Si elles sont dépourvues de ces grâces timides, uniforme obligé de nos jeunes filles, elles ont en revanche les grâces de la liberté. Elles ne doutent de rien, ni surtout d'elles-mêmes. Elles marchent en filles d'une race conquérante et qui se fait elle-même sa place au soleil. Et si parfois cette disposition s'étend, disent les médisants, jusqu'à l'arrogance, on sait qu'outrer ses qualités est un défaut de tous les pays.

Leur assurance, en outre, nous l'avons dit, tient à l'admirable conduite des hommes de leur nation. Pourquoi n'iraient-elles pas ainsi tout droit devant elles, confiantes, quand elles savent trouver, partout où daignera se poser leur petit pied, une place nette et sans souillure! Cependant, les choses ont si peu d'équilibre en nos mondes, fussent-ils nouveaux, qu'en vertu de ce système, c'est l'homme dont la réputation et la sécurité se trouveraient en péril, par les attaques impunies d'une faiblesse trop protégée. Que de doux regards l'attirent, qu'il se laisse charmer par de délicieux sourires, qu'il s'oublie trop longtemps dans une attachante conversation, le malheureux est perdu. Les apparences l'accusent, et il se verra condamné à l'amende, ou au mariage, par tous les tribunaux de l'Union.

Mais, en vérité, aux yeux de ces gens-là, Paris doit sembler le monde renversé! Tout à fait. Les mères américaines se plaignent vivement du peu de sécurité et de vrai respect accordés aux femmes parmi nous, de la galanterie des Français et des indulgences de l'opinion pour ce cas pendable. Elles ont raison. La marque la plus sûre de la dignité d'un peuple est le respect qu'il porte à sa propre nature, aux conditions de sa vie. L'amour est la licence partout où manque la liberté, c'est-à-dire le respect de soi; et malgré les terreurs de ceux qui réduisent la vertu à ce hasard, ou plutôt à cette négation: l'impossibilité de mal faire, la chasteté vraie a pour sœur la liberté.

Elles se scandalisent encore à Paris de bien autre chose, ces mères de famille américaines, car elles paraissent avoir la ferme conviction que, dans l'union conjugale, aucun autre tiers que l'enfant ne doit être admis. Les jeunes filles, de leur côté, s'étonnent et s'indignent de l'étroite surveillance à laquelle sont soumises les jeunes Françaises. Bon gré mal gré toutefois, elles ont jugé convenable de faire quelques concessions sur ce point, et se font escorter d'une bonne lorsqu'elles sortent sans leurs parents. Étrange garantie, assurément, et faite pour inspirer une triste idée de notre bon sens en même temps que de la dignité de nos

PARIS. — LA VIE

... *vous nées sur une terre où les*
... *n'ont jamais fleuri, pourquoi vous sou-*
... *pratiques de géole et d'espionnage? Ne*
... *meux nous donner l'exemple de votre dédain pour*
... *à nos femmes les mœurs de la liberté? Après*
... *est pas une forêt, et il suffit d'un coup d'oeil de*
... *un haussement d'épaules, du silence même, pour*
... *la honte de sa tentative un flâneur trop artiste ou un*
... *gaudin. Est-il donc vrai qu'à défaut d'autre tyrannie,*
... *de l'opinion, quelle qu'elle soit, en Amérique, est un*

On assure qu'en revanche de cette soumission momentanée, les jeunes Américaines, une fois de retour dans leur patrie et rendues à leur complète liberté, ne sont plus tentées de revenir à Paris. Là-bas, elles vont, viennent à leur caprice, abordent fraternellement les jeunes gens, se promènent avec eux, *firlent* (1) avec eux, sans jamais avoir à rendre compte de leurs actes ni de leur temps; maîtresses absolues d'oi leurs dans la maison de leurs mères. A Paris même, sur ce dernier point, on ne sauve guère que les apparences. Plus l'enfant grandit, plus sa liberté s'affirme, s'étend et débrite. La sœur aime grand sur les plus jeunes les droits d'une mère, et à mesure que le jeune astre monte sur l'horizon, la mère, humblement, s'éloigne. Autre excès, peut-être. Sans doute. Mais ce peuple, tige nouvelle plantée dans un sol nouveau, croit aux forces de la jeunesse et de l'avenir. C'est en cela que réside son originalité; c'est en cela que réside sa force.

Tandis que les jeunes Américaines aiment peu follement le séjour de Paris, il n'en est pas ainsi des jeunes hommes. — Pourquoi cette différence? Elle est tout entière dans les choses, tant à propos des nationalités particulières qu'à propos de la nature humaine en général. Souvenez-vous qu'aux États-Unis, si l'on conçoit de la même manière que la nature de l'homme et celle de la femme, les conséquences tirées de cette conception sont absolument opposées. Ici, la faiblesse cède à la force, la laisse le contraire ou à peu près. En Amérique, la séduction l'emporte et punie; en France, vice amalgame et glorieux. Or, quel que soit le rapport des peuples avec leurs institutions, on ne peut nier la force de l'exemple, de l'occasion, mais surtout de ce qui se trouve à l'état dans l'humanité à l'état d'instinct, toujours prêts à fourrir, sous des conditions favorables, dans plusieurs générations. Enfin, l'art, l'opéra, la danse... Paris est le fait de l'art et fait de l'opéra et de la danse!

(1) Le mot *firler* est un terme de la escrimerie.

A propos de danse, l'école de M. Perrin, place Gaillon, est très-fréquentée par les jeunes Américains. Mais les figurantes sont Françaises.

Si vous désirez dîner de compagnie avec les dollars de l'Union, rendez-vous chez Peters, boulevard des Italiens. Mais ce plaisir vous coûtera cher, et vous pourriez l'obtenir plus facilement chez Philippe, rue Montorgueil, où beaucoup de Yankees, plus économes et connaissant leur Paris, vont déguster les primeurs des Halles centrales. Vous en rencontrerez encore en grand nombre à la brasserie du Faubourg-Montmartre; mais s'il vous plaisait de goûter un de leurs mets nationaux, allez rue Godot-de-Mauroy, vous faire servir chez Charley des *buckwheat cakes*. Bien qu'ils apprécient la cuisine française, certaines habitudes de la patrie restent chères aux Américains; les pommes de terre et le riz bouilli continuent à remplacer le pain sur leurs tables; et de temps à autre, si l'on reçoit, des membres de la famille restée aux États-Unis, quelque envoi des excellentes farines de l'Ouest, maïs et froment, les ménagères se mettent à l'œuvre et bientôt l'on savoure, avec tout l'attendrissement que les sensations de l'estomac peuvent ajouter aux émotions du cœur, des gâteaux ou puddings, dont l'excellente saveur rappelle plus vivement les souvenirs du *home*.

Puisque nous en sommes à parler ménage, — chose regardée, depuis le siècle de Louis XIV, comme peu poétique en France, mais tenue pour essentielle en Amérique, — nous signalerons les réclamations qui s'élèvent cette année dans la colonie contre la cherté du vivre à Paris et surtout contre la domesticité parisienne. Les deux questions même se confondent, à ce qu'on assure, et c'est de quoi surtout l'on se plaint. Toutefois, nous aurions peu prévu ce scandale, nous étant laissé dire que, chassée de ses foyers par les exigences et la mauvaise volonté du serviteur, devenu de plus en plus rare, la famille américaine avait déserté le *home* pour le *board*, la pension autrement dit. Même, nous comptions paresseusement sur nos voisins de l'autre côté de l'Océan pour résoudre les premiers ce désespérant problème, qui marche de plus en plus vers une solution forcée, et voilà que nous serions, au contraire, les plus mal servis, et que l'immoralité de nos cuisinières, s'ajoutant à celle de nos gandins, appellerait sur notre Babylone l'anathème des cieux bibliques!

Peut-être le mal vient-il pour une part de l'opinion généralement répandue à Paris que les Américains n'estiment les choses qu'en raison de ce qu'elles coûtent. Si quelqu'un d'eux, en effet, vous demande le meilleur fournisseur en tel genre, lisez le plus cher, et répondez en conséquence. Et si vous leur recommandez quelque professeur de mérite obscur, ayez soin de prévenir celui-ci

qu'il se garde bien de ne pas demander un prix déraisonnable, sous peine d'être congédié. Bons Américains, n'ayez peur : le Parisien connaît votre humeur et vous servira à souhait. Dans le petit marchand même, qui roule par les rues sa charrette, il y a l'étoffe d'un philosophe et d'un diplomate. Son regard, au moment où vous l'abordez, a déjà pris votre mesure de pied en cap; ses prix sont des jugements où votre fortune, votre nationalité, vos prétentions, vos habitudes, votre caractère, se trouvent compris. Il vous enlaccera soit par la vanité, filet cosmopolite, soit par la pitié, la persuasion, l'éloquence, l'effronterie, la peur de ses quolibets, le besoin de son estime. Il fera pour un sou, libéralement, ce que font pour des francs, mais avec plus de banalité, les fournisseurs en habit noir, auxquels vous avez surtout affaire.

Quoi qu'il en soit des inconvénients de la capitale française, voici le proverbe qui a cours aux États-Unis : « Quand les bons Américains meurent, ils viennent revivre à Paris. »

Est-il rien de plus touchant, de plus énergique et de plus flatteur? Mais, sentiment à part, ce mot nous semble, de la part d'un peuple biblique, hérétique terriblement. Quoi? Paris substitué comme paradis au séjour des justes? son tourbillon aux assoupissantes beatitudes? ses spectacles à la contemplation du Saint des saints? et les chants des divinités de l'Opéra aux éternels cantiques des bienheureux? Qu'avez-vous fait, ce l'esprit chrétien, ô Américains de Paris!

N'allons pas trop loin, toutefois, sur l'autorité de ce proverbe, car si vous avez le malheur de n'appartenir à aucune des communautés religieuses dûment constituées, en ce siècle plein de foi, il faudrait vous garder très soigneusement de révéler le fait dans aucun des salons de la société américaine. Soyez juif, surtout si vous êtes baron, soyez mahométan — pour peu que vous fassiez partie du corps diplomatique, vous serez bien accueilli; choisissez entre les mêmes sectes qui punissent en dedans ou en dehors du protestantisme, il y en a de mieux portées les unes que les autres — mais on ne fera pas objection à votre choix. Seulement, ayez un tel air de conviction, vous passerez pour un personnage. « Non pas à l'étranger précisément — on ne peut de rien en Amérique, — mais au moins à l'étranger et à l'étranger, inconvenant, ce qui est bien. » Cette existence d'étrangers, si elle est très-américaine, rentre dans les traits généraux qui établissent l'espèce, du detroit de Mackinac, au fort de Lancaster, et du cap le Bonne-Espérance jusqu'à S. Verre. Elle tient à l'état de l'humanité de contondre le mot avec éclat, et de tenir pour dépourvus d'idéal ces vras croyants qui, achetés d'eux-mêmes et contraints en l'inconnu, adorent pas sans retour ce qu'ils adorent.

Il y a sept ou huit ans que la colonie américaine a fondé à Paris son culte par l'érection d'une chapelle, rue de Berri. Auparavant, on se réunissait rue de la Paix, dans l'ancien local des conférences. Les fonds nécessaires à la construction de cette chapelle ont été fournis par des dons et souscriptions, car les Américains, on le sait, sont assez fervents pour payer leur culte et ne demandent rien à l'État. On assure même, à ce propos, que les craintes des catholiques français relativement à une séparation de l'Église et de l'État les étonnent d'une manière pénible. — « Hé quoi! disent-ils, ces gens-là, qui nous accusent volontiers de trop poursuivre les biens matériels, seraient capables de laisser jeûner leurs prêtres et périr leur foi, plutôt que de mettre la main à leur poche! » Et là-dessus ils secouent la tête, d'un air scandalisé, en émettant de grands doutes sur l'avenir de la catholicité, ce qui se conçoit de la part de protestants, et surtout de protestants assez convaincus pour porter à des milliers de francs leurs cotisations.

La chapelle américaine présente une nef assez large, soutenue par des colonnes de marbre rouge et au fond de laquelle est la chaire. Toute cette nef et les bas-côtés sont garnis de bancs, dont la location est la principale source du revenu qui solde le traitement du ministre et les frais du culte. On lit sur les bancs, en anglais, ce petit avis : Cette église est soutenue par la location des bancs, les quêtes, et les dons des résidents et des étrangers. » Un orgue et les chants de voix jeunes et pures alternent avec les prières dites par le ministre.

Celui-ci, homme distingué d'esprit et de caractère, le *doctor* Eldridge, appartient à l'Église presbytérienne, et cependant la liturgie à laquelle il se soumet est celle du culte anglican. Voici la raison de ce fait singulier, si peu conforme aux mœurs théologiques généralement pratiqués :

Il va sans dire que, citoyens d'un pays où les sectes florissent et se multiplient, drues comme les herbes des champs, les Américains résidant à Paris appartenaient à des communions différentes. On ne pouvait cependant songer à construire, dans la capitale française, les quelque mille églises ou chapelles de New-York.

Un seul moyen existait, s'unir. Mais l'union entre dissidents exige des concessions mutuelles. Or, devant cette entreprise de réunir dans une même chapelle des cultes divers et de soumettre à la nécessité le génie de la controverse, quel audacieux de notre ancien monde n'eût reculé! Ces Américains ne doutent de rien. Ils essayèrent, et, de plus, ils réussirent.

Il est vrai qu'en Amérique les sectes, à force de se coudoyer, vivent en assez bonne harmonie. Elles se partagent les familles et se prêtent réciproquement leurs chaires. Les méthodistes

varient ainsi l'ordinaire des presbytériens, les presbytériens celui des Baptistes, les Baptistes celui des Wesleyens et *tutti quanti* réciproquement. Deux sectes seulement vivent en dehors de cette fraternelle promiscuité, ce sont le chaînon du commencement et celui de la fin, les deux extrêmes : épiscopaux et unitariens; c'est-à-dire le dogme absolu et le dogme indéfini; l'un, bâti de ce granit dont on fait les tombes solides; l'autre formé de ces vapeurs qui se dissipent au soleil. Les épiscopaux sont l'Église anglicane, autrefois établie d'autorité dans les colonies d'Amérique, l'ancien catholicisme romain, fait schisme par Henri VIII. L'unitarianisme est le frère jumeau du protestantisme libéral français.

Des unitariens il ne fut nullement question à propos de la chapelle américaine. Fortement soupçonnés de ne pas même croire à la divinité de Jésus, ces gens-là sont rejetés, par toutes les nuances de l'orthodoxie, en dehors de tout paradis. Mais on tenait à s'adjoindre les épiscopaux, riches, nombreux et influents. Par malheur, fidèles, en fait de concessions, à leur origine, les épiscopaux n'en font pas plus que l'Église romaine. Ce furent donc les presbytériens qui durent accepter le *book-common-prayer* (livre des prières communes), charte des non-libertés de l'Église anglicane, éditée avec soin par Jacques I^{er}, roi, comme on sait, très-capable de régler au plus juste les rapports de la terre avec le ciel. Ce livre contient, réunies aux psaumes, les principales prières catholiques, entre autres le *Gloria in excelsis* et le *Credo*, où se trouve retranché, après *Et, etc.*, le seul mot *romain*. Enfin, le ministre presbytérien dut revêtir un costume assez semblable à celui des diacres, mais noir.

Il ne faudrait pas s'imaginer que toutes ces concessions ne fussent pas très-graves. De longues guerres ont eu lieu, et des nations se sont entre-dévorées à moins. C'était précisément par horreur pour ce costume et ce *book-common-prayer* que les fondateurs spirituels des États-Unis, les *Pres Plerins*, avaient abandonné leur patrie, souffert mille persécutions et mille traverses et s'étaient voués aux rigueurs de l'exil sur le sol aride et glacé du Massachusetts. Une telle défection de la part de leurs descendants peut donc nous faire mesurer jusqu'à quel point l'esprit de tolérance a, de nos jours, envahi la foi, et cela nous paraît un des signes des temps les plus graves.

En revanche, les épiscopaux montrèrent combien ils étaient au-dessus de pareilles faiblesses. Chez eux, ni les flots de la Manche, ni ceux de l'Océan ne sont parvenus à effacer le baptême primitif des eaux du Tibre, et, seuls dans tout le protestantisme, ils refusent de prêter leurs chaires aux prêtres des autres communions. On leur avait tout accordé, mais, bientôt, ils rougirent de
r condescendance et s'indignèrent de partager le lieu de leur

culte avec des sectaires égarés. Aussi viennent-ils de faire bâtir, dans la rue Bayard, sous le titre d'*Église protestante épiscopale*, une *chapelle* — non pas, ils rejettent le mot, — nous devons dire une *église*, bien qu'elle n'en soit pas plus grande pour cela. Malgré cette scission, le pacte conclu au sujet de la chapelle américaine continue d'y être observé. Nombre d'épiscopaux d'ailleurs y restent, par convenance de quartier. Les motifs d'ordre purement divin sont rares sur cette pauvre terre!

Nous aurons dit à peu près tout ce qui concerne les habitudes des Américains à Paris quand nous aurons parlé de leurs lectures. A cet égard, ils suivent naturellement, et sans choix approfondi, la mode littéraire, l'engouement du jour. Les hommes lisent, avant tout et surtout, les journaux, soit chez leurs banquiers, soit dans les salles de lecture du Grand-Hôtel, ou de l'hôtel du Louvre, qui offrent à tout venant, sans rétribution, la plupart des journaux anglais et américains, soit chez Galignani. Ils y joignent la lecture habituelle d'un journal français démocratique, et c'est l'*Opinion nationale* qui, généralement, a leurs préférences. Enfin il est fortement question, dans la colonie, de fonder à Paris un journal américain.

— Et maintenant, ô citoyens de l'Union, veuillez pardonner à un chroniqueur ami si, effleurant à peine, dans ces quelques pages, le vaste sujet de vos mœurs et de votre esprit national, il n'a pas appuyé uniquement sur l'éloge. Il n'ignore pas quelle sourde impatience vous causent de curieuses investigations et quelles épithètes vous décernez à d'impertinents voyageurs, coupables de n'avoir pas trouvé tout au mieux dans le meilleur des nouveaux mondes possible. Il sait avec quelle noble modestie vous acceptez les dithyrambes de vos enthousiastes et avouez votre supériorité en tous genres sur cette pauvre Europe; mais songez que, dans le cadre étroit qui lui était imposé ici, il ne lui était permis de vous peindre qu'en petit, et, par ce côté, où, trop humblement, vous vous efforcez de ressembler à tout le monde.

Votre hospitalité, votre générosité, votre audace, vos créations, vos travaux immenses, vos institutions, votre liberté sont restés là-bas, dans votre patrie, et malheureusement il n'est pas en son pouvoir de leur faire franchir l'Océan. Ce que vous apportez surtout à Paris, ce sont les prétentions de votre enfantine aristocratie, et bien qu'il ait rencontré parmi vous de ces cœurs chauds et de ces esprits élevés qui font estimer toutes les patries, il ne pouvait retrouver chez vos amis la séve puissante qui bout dans les veines de votre peuple. Il ne pouvait montrer les fruits admirables de cette liberté, ici paralysée par tant de défiances, qui là-bas, dans sa libre allure, sème tant de prospérités et de bienfaits.

L'occasion manquait à son désir de vous saluer comme les réalisateurs de nos dogmes, encore discutés parmi nous, et comme les hardis et sublimes inventeurs du *Go a head* (1).

LES HISPANO-AMÉRICAINS

PAR

S. DE HEBEDIA

Il en est un peu des Parisiens comme des coquettes qui changent de favoris tous les quinze jours. Il y a une vingtaine d'années, l'Anglais était le hon des boulevards. Les boutiquiers l'avaient en vénération, et les hôteliers enthousiastes l'appelaient *Mylord*, sans lui demander ses titres. On riait de ses cheveux roux, de son accent, de ses costumes : on lui donnait dans les vaudevilles des rôles extravagants, et dans les romans à la mode, des allures ridicules. Mais on s'inclinait devant ses bank-notes, et les bourgeois contaient sur lui des légendes dorées qui faisaient rêver les jeunes filles à marier.

Cette faveur dura longtemps. Mais des milliers de pick-pockets intelligents en abusèrent tellement que Paris finit par se fâcher, et un jour, dans un de ses accès d'esprit et de colère, il lança à John Bull ce mot de la langue verte qui est resté : « Anglais de carton ». A partir de ce jour, John Bull fut tué dans l'opinion publique. Aussi bien, les chemins de fer avaient trop rapproché les distances. Il faut, aux choses et aux hommes qui veulent garder leur prestige, un peu de mystère et des horizons lointains.

Les yeux éblouis se tournèrent alors vers ces Russes aux grosses moustaches, aux grands airs de seigneurs féodaux, qu'on voyait de temps à autre descendre, enveloppés de fourrures fastueuses, dans les hôtels les plus somptueux. C'est de la guerre de Crimée que date vraiment l'invasion russe à Paris. Aujourd'hui les boyards pullulent au Bois et sur les boulevards. Ils jettent les tables par les fenêtres, se font bâtir des palais, y donnent des

(1). En avant!

êtes splendides et renouvellent les mobiliers de nos plus jolies pécheresses.

On ne peut imaginer combien de millions la prise de Sébastopol a fait gagner aux tapissiers parisiens. Mais à force de se prodiguer, tous ces Moscovites ne nous ont plus rien laissé à deviner. Nous connaissons trop bien, à un sou près, le chiffre de leurs revenus, le nombre de leurs palais à Florence, au lac de Côme, à Varsovie, à Nice, leurs alliances, leurs aventures, et nous commençons à les négliger.

Il est une société nouvelle et moins connue, qui est en train de remplacer dans la faveur parisienne tous ces Russes et tous ces Anglais si mêlés à notre vie. C'est la société hispano-américaine. Sa popularité grandit tous les jours dans les salons. Elle a déjà eu l'honneur de fournir un type bien amusant — celui du Brésilien — à nos vaudevillistes du Palais-Royal.

Le malheur est que ce Brésilien de fantaisie, sorte de fantoche grotesque, brutal, sensuel, vêtu de breloques et de pantalons clairs, réalise aux yeux de nos badauds le type le plus complet de l'Américain du Sud. Le peuple français ne sait de lui que ce que MM. Lambert Thiboust et Meilhac ont bien voulu lui en apprendre. Il ne semble même pas se douter qu'en Amérique il y a autre chose que des Brésiliens. Qu'ils viennent de Valparaiso, de Lima, de la Havane, les Américains sont tous Brésiliens. On ne connaît, on ne demande que du Brésilien. Le Brésilien fait prime !

Les Péruviens, Mexicains, Chiliens, etc., qui sont parmi nous, n'ont guère lieu d'être satisfaits. Il y a injustice à les sacrifier de la sorte. Quant aux Brésiliens, j'ai entendu dire qu'ils étaient très-assidus aux représentations de la *Vie parisienne*. Cela prouve qu'ils sont gens d'esprit. Dans ce petit tableau d'un coin de Paris assez ignoré, je voudrais restituer aux hommes leur physionomie véritable, et ôter toute autorité à des caricatures par trop enlumonnées.

Dans notre gigantesque serre parisienne, où vivent groupés les nomades des pays les plus divers, les Américains des républiques du Sud, établis au milieu de nous, représentent assez bien ces fleurs des tropiques transplantées, aux formes bizarres et aux couleurs éclatantes qui s'épanouissent discrètement à notre soleil trop pâle. Leur existence est peu bruyante. Ils craindraient de se blesser en cassant les vitres. Aussi ne donnent-ils guère de besogne aux chroniqueurs. Ils détestent la foule, se livrent difficilement, se mêlent sans coups d'éclat au tourbillon parisien. Ils aiment le luxe, les splendeurs, mais ne sacrifient pas aux badauds qui distribuent à son de trompe la gloire et le renom. Ils préfèrent

L'occasion manquait à son désir de vous saluer comme les réalisateurs de nos dogmes, encore discutés parmi nous, et comme les hardis et sublimes inventeurs du *Go a head* (1).

LES HISPANO-AMÉRICAINS

PAR

S. DE HEBEDIA

Il en est un peu des Parisiens comme des coquettes qui changent de favoris tous les quinze jours. Il y a une vingtaine d'années, l'Anglais était le lion des boulevards. Les boutiquiers l'avaient en vénération, et les hôteliers enthousiastes l'appelaient *Mylord*, sans lui demander ses titres. On riait de ses cheveux roux, de son accent, de ses costumes ; on lui donnait dans les vaudevilles des rôles extravagants, et dans les romans à la mode, des allures ridicules. Mais on s'inclinait devant ses bank-notes, et les bourgeois contaient sur lui des légendes dorées qui faisaient rêver les jeunes filles à marier.

Cette faveur dura longtemps. Mais des milliers de pick-pockets intelligents en abusèrent tellement que Paris finit par se fâcher, et un jour, dans un de ses accès d'esprit et de colère, il lança à John Bull ce mot de la langue verte qui est resté : « Anglais de carton ! » A partir de ce jour, John Bull fut tué dans l'opinion publique. Aussi bien, les chemins de fer avaient trop rapproché les distances. Il faut, aux choses et aux hommes qui veulent garder leur prestige, un peu de mystère et des horizons lointains.

Les yeux éblouis se tournèrent alors vers ces Russes aux grosses moustaches, aux grands airs de seigneurs féodaux, qu'on voyait de temps à autre descendre, enveloppés de fourrures fastueuses, dans les hôtels les plus somptueux. C'est de la guerre de Crimée que date vraiment l'invasion russe à Paris. Aujourd'hui les boyards pullulent au Bois et sur les boulevards. Ils jettent les roubles par les fenêtres, se font bâtir des palais, y donnent des

(1). En avant !

êtes splendides et renouvellent les mobiliers de nos plus jolies pécheresses.

On ne peut imaginer combien de millions la prise de Sébastopol a fait gagner aux tapissiers parisiens. Mais à force de se prodiguer, tous ces Moscovites ne nous ont plus rien laissé à deviner. Nous connaissons trop bien, à un sou près, le chiffre de leurs revenus, le nombre de leurs palais à Florence, au lac de Côme, à Varsovie, à Nice, leurs alliances, leurs aventures, et nous commençons à les négliger.

Il est une société nouvelle et moins connue, qui est en train de remplacer dans la faveur parisienne tous ces Russes et tous ces Anglais si mêlés à notre vie. C'est la société hispano-américaine. Sa popularité grandit tous les jours dans les salons. Elle a déjà eu l'honneur de fournir un type bien amusant — celui du Brésilien — à nos vaudevillistes du Palais-Royal.

Le malheur est que ce Brésilien de fantaisie, sorte de fantoche grotesque, brutal, sensuel, vêtu de breloques et de pantalons clairs, réalise aux yeux de nos badauds le type le plus complet de l'Américain du Sud. Le peuple français ne sait de lui que ce que MM. Lambert Thiboust et Meilhac ont bien voulu lui en apprendre. Il ne semble même pas se douter qu'en Amérique il y a autre chose que des Brésiliens. Qu'ils viennent de Valparaiso, de Lima, de la Havane, les Américains sont tous Brésiliens. On ne connaît, on ne demande que du Brésilien. Le Brésilien fait prime !

Les Péruviens, Mexicains, Chiliens, etc., qui sont parmi nous, n'ont guère lieu d'être satisfaits. Il y a injustice à les sacrifier de la sorte. Quant aux Brésiliens, j'ai entendu dire qu'ils étaient très-assidus aux représentations de la *Vie parisienne*. Cela prouve qu'ils sont gens d'esprit. Dans ce petit tableau d'un coin de Paris assez ignoré, je voudrais restituer aux hommes leur physionomie véritable, et ôter toute autorité à des caricatures par trop enluménées.

Dans notre gigantesque serre parisienne, où vivent groupés les nomades des pays les plus divers, les Américains des républiques du Sud, établis au milieu de nous, représentent assez bien ces fleurs des tropiques transplantées, aux formes bizarres et aux couleurs éclatantes qui s'épanouissent discrètement à notre soleil trop pâle. Leur existence est peu bruyante. Ils craindraient de se blesser en cassant les vitres. Aussi ne donnent-ils guère de besogne aux chroniqueurs. Ils détestent la foule, se livrent difficilement, se mêlent sans coups d'éclat au tourbillon parisien. Ils aiment le luxe, les splendeurs, mais ne sacrifient pas aux badauds qui distribuent à son de trompe la gloire et le renom. Ils préfèrent

vivre dans le demi-jour et pour eux-mêmes. En tout, d'ailleurs, la fièvre et l'excès leur répugnent. Intelligents et nonchalants, ils ont la volonté molle et l'intelligence contemplative. Mais n'allez pas les croire indifférents et sans tempérament. Leurs amours sont ardentes, leurs amitiés fidèles, et ils se laissent aisément séduire par les idées héroïques qui exigent force et enthousiasme. On devine que sous leurs dehors paisibles grondent des passions viriles qui peuvent éclater au moindre choc, comme ces ouragans des Indes qui éclatent en plein calme et en pleine lumière.

La colonie entière peut être divisée en quatre catégories, non pas très-tranchées, mais assez distinctes pour que chacune mérite une place à part.

La première est celle des riches familles qui se sont créées depuis longtemps des existences fastueuses et qui partagent avec l'aristocratie française et étrangère la royauté du luxe. Il y a quelques années, leurs fêtes étaient célèbres. Aujourd'hui elles restent un peu plus dans l'ombre. J'attribue cette légère éclipse aux agitations de leurs républiques qui ont dû influer sur leurs fortunes.

La guerre du Mexique, celle du Paraguay et du Brésil, celle enfin de l'Espagne contre le Chili et le Pérou ont dû immobiliser et détruire des capitaux considérables. De là des gênes secrètes et des économies forcées. Il subsiste pourtant encore de grandes situations maintenues avec honneur.

Les Erazu, du Mexique, dont le dernier bal fut tristement célèbre par un incendie où périt une charmante et belle jeune fille, sont connus de tout Paris. Il a couru jadis sur leur fortune une véritable légende des Mille et une nuits. On contait qu'ils possédaient des mines d'or dans la Sonora, et que tous les ans des gachons leur apportaient leurs revenus en carraisons de lingots. La vérité est que la famille Erazu ne possède pas une seule mine d'or. En revanche, elle a presque tous les éléments de sel du Mexique.

Les Arcos, de Santiago de Cuba, et Don José Alfonso, de la Havane, étalent aussi à Paris un luxe vraiment princier. Don José Alfonso, créé récemment marquis par la reine d'Espagne, donne, avant le mariage de ses filles, deux ou trois grandes fêtes chaque hiver, et chacune de ces réceptions lui coûtait plus de cent mille francs.

Et si ce n'est de ces Américains sont allés à de grandes familles françaises. La grâce et la beauté des jeunes créoles a tout pour elle l'attirer les coeurs les plus nobles. Aux Tuileries, aux ministères, elles sont toujours admirablement accueillies. On dirait qu'il ne peut y avoir de tels complais sans elles. Leurs yeux et leurs diamants illuminent tous les salons officiels. Au premier bal

donné cette année par M. Haussmann, c'est une jeune Havanaise, madame la comtesse Gibacoa, qui a été la reine admirée de l'Hôtel de Ville. Le collier en diamants de cinq cent mille francs qu'elle portait ce soir-là est déjà célèbre.

Tout ce luxe donne une idée des revenus immenses que produisent les propriétés à esclaves, et les grandes exploitations minières et agricoles. Il y a à l'île de Cuba des sucreries où travaillent deux à trois mille nègres : et au Brésil, dans la confédération Argentine, au Chili, il n'est pas rare de voir des *estancias* avec vingt à trente mille bêtes à cornes et six à huit mille chevaux. On admire parfois la grâce parfaite avec laquelle les Américains jettent l'argent par les fenêtres. Il n'y a pas à s'en étonner devant de pareils chiffres. De plus, ils sont habitués de longue date à nos modes. Les tableaux du commerce extérieur publiés par le *Moniteur* nous montrent quelle immense quantité d'articles de luxe la France importe tous les ans dans leurs États. Leurs meubles, leurs étoffes, leurs bijoux viennent de Paris. Ils ne font donc que retrouver ici le luxe qu'ils ont chez eux : et comme ils le payent moins cher, ils ne marchandent jamais.

À côté de ces familles opulentes, qui n'ont d'autre souci que de se laisser vivre, il en est d'autres jetées ici par les révolutions.

Quelques-uns de ces émigrés inquiets, aigris, sombres, courent de Londres à Paris, de Paris à Madrid, remuent le ciel et ses anzes pour leurs intérêts froissés, assiègent les consulats, les ministères, les bureaux de journaux, sont tout prêts à incendier l'Europe et l'Amérique, et semblent convaincus que leur cause est celle du genre humain. Ça été là le rôle des émigrés mexicains de 1860 à 1862. Tout le monde se rappelle leurs démarches, leurs intrigues, leurs promesses solennelles à l'archiduc Maximilien et au gouvernement français, leur triomphe, leur départ enfin à la suite des armées alliées et du jeune Autrichien fait empereur. La France sait aujourd'hui ce que lui ont coûté toutes leurs chimères.

Quelques autres n'en appellent qu'à eux-mêmes, et il faut avouer qu'ils ne se ménagent pas. L'odyssée du général Cortina est restée dans le souvenir des Péruviens. Chassé par le président Pezet à la suite d'une conspiration politique, il vint en France l'an dernier. À peine était-il à Paris, qu'il apprend la chute du président, le prononciamiento du colonel Prado, et l'établissement d'un gouvernement provisoire. Il boucle aussitôt sa valise, roule une cigarette, se jette dans le premier navire venu, et part pour Lima. Mais le colonel se délie; des dissentiments éclatent, M. Cortina veut tenter un prononciamiento, échoue et se sauve. Il revient à Paris, le quitte encore, et Dieu seul sait où il est maintenant.

Notez que tout cela se passa en quelques mois, et que Lima est bien à trois mille lieues d'ici.

Ce sont là aventures ordinaires pour ces vaillants héros des pampas rompus à toutes les fatigues, habitués à toutes les fortunes. Ils ont d'ailleurs un goût prononcé pour Tortoni et la Maison-d'Or. Ils se consolent en buvant du champagne et en fumant des *puros*. Le boulevard les amuse : mais leur pensée est là-bas dans leurs montagnes et leurs grandes forêts vierges.

Beaucoup des Américains du Sud qui nous visitent sont d'éminents écrivains, riches pour la plupart et ayant des fonctions élevées. Ils viennent à Paris pour observer et s'instruire. Il n'est pas rare de les voir mieux renseignés sur nos travaux scientifiques, littéraires et philosophiques que nous-mêmes, et ils sont surtout très-curieux des questions économiques et sociales. Il y en a même qui se font éditer en France. M. Manuel Fuentes, avocat des tribunaux du Pérou, a publié récemment un ouvrage très-complet sur Lima, et M. Calvo, ancien ministre du Paraguay, nous a donné un livre très-curieux sur les poètes et les littérateurs de l'Amérique du Sud. Il achève en ce moment même un recueil de tous les documents diplomatiques, traités, conventions, capitulations, armistices, etc., de tous les États compris entre le golfe du Mexique et le cap Horn depuis 1493 jusqu'à nos jours.

La musique et la peinture amènent aussi parmi nous quelques jeunes artistes qui savent lutter et percer dans la mêlée parisienne. White, le jeune violoniste aujourd'hui célèbre dans les salons parisiens, est de l'île de Cuba. M. Mérimo, qui a obtenu une médaille à une des dernières expositions de tableaux, est de Lima. J'en pourrais citer quelques autres encore.

Aussi bien les jeunes générations américaines ont soif de connaître et de grandir. Elles sentent que leur continent est appelé à de belles destinées, et elles veulent les préparer. Paris est un foyer, elles y viennent chercher la lumière.

Elles sont représentées par plusieurs centaines de jeunes gens qui fréquentent assidument nos écoles. Notre École de médecine surtout attire beaucoup d'élevés. La profession de médecin a toujours été très en honneur dans l'Amérique espagnole. Il n'en est guère qui lui soit préférée, c'est celle d'avocat. Plusieurs docteurs ont même joué de très grands rôles dans les révolutions américaines.

Les Célestins abritent sur les bancs de la Faculté. Quelques jeunes gens de Cuba, de Rio de Janeiro y viennent s'assoir à côté. Ils travaillent très assiduellement. Mais surtout ils ont d'utiles amis qui leur apportent de France leurs diplômes et leur font passer les examens. Il est vrai que quelques-uns vont les

prendre à Montpellier, où les examens sont plus faciles, et font écrire leurs thèses par des Français complaisants ou besoigneux.

Ils fréquentent beaucoup Mabile, et composent l'aristocratie financière du quartier latin, où les fournisseurs et les dames leur témoignent les plus grands égards. Ils ont leurs hôtels, leurs tables d'hôte, rue de Seine, rue Soufflot, rue des Quatre-Vents. Dans quelques-unes de ces maisons meublées, ils organisent, l'hiver, des bals présidés par le maître et la maîtresse de l'hôtel, et où l'on s'amuse véritablement en famille. Dans la rue Saint-André-des-Arts, il a existé longtemps une maison de ce genre entièrement habitée par des jeunes gens de la Havane, et célèbre par ses petites fêtes toutes bourgeoises.

Les jeunes gens de la Nouvelle-Grenade, de San-Salvador, de Caracas hantent plutôt l'École centrale, d'où ils sortent souvent avec les mentions les plus brillantes. Ils font d'excellents ingénieurs, et, grâce à eux, ces pays si riches, qui manquent de chemins de fer, de canaux, de routes même, seront un jour en pleine exploitation.

L'École supérieure de commerce, fondée par M. Blanqui, attire aussi beaucoup d'Américains. Les villes commerciales de Buenos-Ayres, de Valparaiso, de Montevideo y envoient quelques enfants qui s'y distinguent.

Tels sont les différents éléments de la colonie sud-américaine établie à Paris. Il n'y faut pas chercher d'institutions de bienfaisance, d'associations utiles, comme parmi les Allemands, les Italiens, etc. Elles seraient sans objet. Presque tous les Américains d'ici ont la fortune, ou tout au moins l'aisance. Il n'y a parmi eux ni commerçants, ni ouvriers. On pourrait en citer tout au plus une demi-douzaine qui s'occupent d'affaires. Ce sont des commissionnaires en marchandises. Cette société, divisée déjà par des nationalités très-variées, manque donc de liens qui l'unissent.

Outre ces hôtes sédentaires, Paris en reçoit tous les ans un millier environ qui ne font que traverser nos musées et les Frères-Provençaux, et qui passent comme des météores après nous avoir éblouis. Ce sont des touristes qui font leur tour d'Europe, héros bronzés d'opéra-comique qui aiment « le jeu, le vin et les belles, » et qui jettent royalement les piastres en l'air. Les badauds et les gazettes s'entretiennent beaucoup d'eux, parce qu'ils font beaucoup de bruit. Ils attirent les regards par leur teint, leur accent, leurs allures exotiques. C'est pour eux qu'a été créée la colossale bouffonnerie du Brésilien. Et vraiment ils ont parfois des habitudes faites pour nous étonner. En 1865, la famille A... vint à Paris avec cinquante-deux malles et dix-huit domestiques nègres.

Comment voulez-vous que nos petits bourgeois habitués à la vie étroite de nos villes d'Europe ne prennent pas ces gens-là pour des princes ou des ogres !

En somme, de tous les étrangers, les Américains du Sud sont peut-être ceux qui s'assimilent nos mœurs le plus aisément et le plus vite. Il y a chez les Français et chez eux un fonds commun de croyances et d'aspirations. Aussi, malgré les lazzi du théâtre et les charges des petits journaux, sont-ils très-sympathiques à la société parisienne. Ils s'y sont créé des amitiés solides, leur intelligence très-vive et très-pénétrante est appréciée, et la France aime à s'instituer la mère adoptive de ces enfants des tropiques qui grandissent pour l'avenir.

LA COLONIE POLONAISE

PAR

Charles EDMOND

La proscription est de tous les temps. Tous les peuples ont de la proscription dans leur histoire. Il n'en est pas à qui on n'ait tendu cette coupe amère et qui n'en ait goûté à son heure. Mais, hélas ! la Pologne, à plusieurs reprises, l'a vidée tout entière. Jamais émigration n'a laissé derrière elle un aussi grand vide que l'émigration polonoise, ni emporté avec elle une aussi grande part de la patrie. La révocation de l'édit de Nantes jeta hors de France des milliers de Français ; mais, par un rare privilège, chez le Polonais de nos jours, tout est du plus pur patriotisme dans les espérances et dans les larmes qu'il nourrit sur la terre étrangère ; à son sentiment national au une passion douteuse ne se mêle pour le troubler ou le fausser, plus heureux en cela que le groupe des victimes tuées par l'intolérance religieuse de Louis XIV, rien ne lui fera jamais, dans une sorte de jalouse rage, par amour même pour son pays, tourner contre lui ses armes, et parmi ses héros rencontrer quelque Ruygny, de malheureuse mémoire.

On sent au même coup combien peu aussi ressemble à l'émigration polonoise le sauve-qui-peut de la noblesse française en 1791, pauvre et vain, toute honteuse d'une classe intraitable

sur ses prérogatives, conspiration coupable de gens qui en étaient venus, par dépit et par royalisme, à haïr et à trahir la France.

C'est encore en France que le Polonais contraint à s'expatrier cherche de préférence un refuge. Le progrès des temps a fait qu'il le trouverait même ailleurs, et aussi bien ses oppresseurs sont-ils partout redoutés et détestés. Mais il est attaché à la France par une secrète sympathie, par une longue et glorieuse confraternité d'armes, par des souvenirs historiques tirés d'un temps plus reculé encore, par une invariable confiance, et jusque par tant d'illusions déçues. A Londres, à Florence, à Constantinople il ne se sent pas à son aise autant qu'à Paris, au cœur de la France. Et c'est ainsi que, peu à peu, il s'est créé dans l'immense monde parisien, un petit monde qui est tout à lui, qui est comme une Pologne en miniature, un pis-aller de patrie, et qui porte un nom bien banal : *Société polonaise de Paris*, un euphémisme inventé pour ne compromettre personne et ne pas appeler les proscrits des proscrits.

Il y a à Paris une société anglaise, une société allemande, une société russe. Que sais-je? Paris n'est-il pas le caravansérai du monde? Mais on voit tout de suite la différence. L'Anglais et le Russe, avec leur clientèle, séjournent dans la grande ville pour jour plus entièrement, plus fastueusement de leurs grosses fortunes. L'Allemand y vient surtout poussé par la curiosité de voir et de savoir, par l'ambition d'amasser un pécule à force de patiente économie ou de faire fructifier des économies déjà faites. Tous sont groupés autour d'une ambassade, symbole respecté de la patrie absente, recours assuré dans le cas où ils ont besoin de protection, consolation aussi contre la nostalgie. Ils ne sont que de passage : venus de leur propre gré, ils s'en vont quand il leur plait ; et c'est par accident qu'ils ont leur place marquée dans nos cimetières. Mais le Polonais sait-il jamais où il laissera ses os? Une fois hors de Pologne, sait-il jamais quand il y remettra le pied? Le droit des gens pour lui n'est qu'un vain mot, puisque son ambassade, ô ironie! c'est l'ambassade russe. Il est pauvre, mais a-t-il le cœur à devenir riche? Il est riche, mais a-t-il le cœur à courir de fête en fête!

Non, la société polonaise n'est pas comme toutes les autres colonies étrangères, et on ne peut rien lui comparer. On serait même cruel d'insister trop en l'appelant étrangère. Paris et la France l'ont adoptée, et une fille adoptive n'est pas une étrangère dans la famille qui l'a recueillie. En revanche, si trente-six années de séjour lui sont maintenant acquises, si on peut presque la dire domiciliée, son unique rêve est de quitter sa terre de refuge, de s'en retourner, de devenir pour la France une étrangère. Elle ignore quand l'heure sonnera, mais toujours elle est à la veille

d'un départ. Elle est comme un rameau arraché du tronc, reconnaissant pour le coin de terre généreuse que la France lui prête, mais bien décidé à ne pas prendre racine loin du sol natal.

Tout en interrogeant ainsi l'avenir, avec des alternatives d'espoir et d'anxiété, le deuil de la patrie au cœur, il faut se remuer pour le pain quotidien, malaisé à gagner en terre d'exil. On accommode peu à peu sa main et sa tête au milieu nouveau où l'on est forcé de vivre, et chacun à la longue trouve à utiliser ses bras ou ses talents. Ils sont enfin tous casés. On travaille; on arrive à conquérir sa place au soleil, une position, un morceau de pain pour la famille. Après toutes les vicissitudes passées c'est presque le bonheur. Les regrets pour ce qu'on a quitté deviennent peu à peu moins amers, les impatiences patriotiques moins douloureuses; et comme on a dans l'avenir une inébranlable foi, on recommence à être tranquille.

Paix trompeuse! Voyez, déjà elle s'en est allée. Un véritable branle-bas lui succède. Des nouvelles graves passent de bouche en bouche. Il n'y a pas à discuter: on est tout résolu. Qu'importe le bien-être, qu'importe la vie! On tourne à la hâte le dos aux intérêts qu'on a pris tant de peine à se créer, et: en route! C'est à qui partira le premier. On ne fait pas ses malles. On part, un sac de voyage à la main, par le chemin de fer du Nord, par celui de l'Est. Des vieillards partent, des jeunes gens, des femmes.

Pourquoi tout ce mouvement! Eh! le sang coule en Pologne. La Pologne essaye de seouer, dans une de ces convulsions périodiques et que l'on dirait, à chaque accès suprême, l'agonie de ses oppresseurs la maintenant. Cette fois, sans doute, elle réussira!

Plusieurs mois se passent, une année se passe. Hélas! tout est fini: il faut revenir. Mais tous ne reviennent pas. Beaucoup sont morts; d'autres, en prison, attendent que leur tour vienne de s'abandonner au bourreau; d'autres sont en route pour la Sibérie. Les mains au dos, attaches à la lâcheuse barre de bois. Ceux à qui Dieu a fait la grâce presque cruelle de regagner leur foyer d'adoption y trouvent la pauvreté reconstituée et bien décidée cette fois, peut-être, à ne pas céder la place. Dommés de tout, le cœur brisé, ils se remettent alors tristement en quête, et avec les débris du mal abandonné à l'appel de la patrie, ils essaient d'en reconstruire un autre.

Quoique dommés, en se comptant ils se trouvent être, au retour, plus nombreux qu'au départ. C'est qu'ils ramènent des frères, de nouvelles victimes à qui la victoire des Russes a fait tomber les armes des mains et fait prendre à leur tour le bâton du pèlerin, le mal de l'exil. C'est qu'une nouvelle génération paye son tribut.

Puis, certain jour, tous ceux-ci, sur un nouveau signe de la patrie soulevée, rentreront en campagne, et, repoussés peut-être, en ramèneront d'autres. L'émigration se recrute ainsi de toute insurrection avortée, et à chaque fois se renouvelle, augmente, se perpétue. A chaque fois, le despotisme moscovite, le terrible bûcheron donne de la cognée contre la patrie et disperse au loin les branches qui gênent sa trouée. Et, de crise en crise, l'infortuné peuple est destiné à être mis de la sorte en coupe réglée tant qu'il ne laissera pas se figer sa sève nationale jusqu'au jour de la délivrance.

Alors seulement la société polonaise de Paris rentrera dans les conditions de toutes les sociétés étrangères, et d'ailleurs plus d'un signe du temps porte à croire que ce jour approche.

Faut-il maintenant la montrer de plus près, dans toute la variété des âges, des types, des conditions sociales? Elle se montre elle-même à nous, tout entière réunie, à certaines époques de l'année.

Nous sommes aux premiers jours du mois d'août, à Batignolles. Sur le boulevard, cette vaste maison, c'est l'école polonaise fondée par les cotisations des patriotes, pourvue des subsides du gouvernement français qui ne lui ont jamais fait défaut, classée même parmi les établissements d'utilité publique. Entrons. La cour est transformée en une vaste tente. Partout brillent les couleurs proscrites, les couleurs nationales, et les armes de Pologne et de Lithuanie. Au fond, sur des gradins rangés en amphithéâtre, se tiennent les héros de la fête, les élèves de l'École, jeunes garçons de tout âge. Nous sommes en pleine distribution des prix. En une sorte de parterre, au milieu de la salle et sur une estrade se pressent le public, les autorités, les parents, les compatriotes qui se font tous un devoir d'assister à la cérémonie d'année en année. Les mères, les sœurs, les tout petits enfants, les vieillards, toute la société polonaise est là. Chez les parents, chez les anciens le type slave est vivement accentué : des cheveux blonds, des yeux bleus, et on sent bien que toutes ces têtes grises étaient elles-mêmes blondes autrefois ; dans les traits, dans le regard éclate une certaine énergie adoucie par un mélange de tristesse habituelle. Mais en ce moment tout est à la joie, une joie contenue par le frein invisible des soucis de l'exil. Les vétérans du passé en face du vivant avenir qu'ils ont sous les yeux, se disent : « Qu'est-ce que Dieu en fera ! Tous ces petits seront-ils plus heureux que nous ! » Il n'y a pas à en douter : oui, la justice finira bien par triompher. Déjà cependant on ne retrouve plus, chez les enfants, la même pureté de type. Ils n'ont pas que du sang slave : les mères très-souvent sont Françaises. Il est vrai qu'on n'épouse pas

un proscrit sans épouser sa cause, et dans ces familles mixtes la mère fait aux enfants un devoir sévère d'avoir à parler le polonais. Ils le parlent donc, pas trop bien, avec accent. Le père et les amis du père, en dehors de l'école, sont seuls entre eux à se servir de la langue nationale. Dans un milieu étranger, comment feraient-ils pour la posséder dans toute sa pureté! Mais qu'importe! Un jour ils retourneront sur les bords de la Vistule, et quelques années d'air natal suffiront à leur faire l'oreille.

La cérémonie commence. Écoutez ce que chantent toutes ces voix jeunes et claires. C'est un hymne patriotique au milieu de l'émotion générale. Les hommes l'ont entendu autrefois sur les champs de bataille, et les femmes l'entendent maintenant, dans un recueillement profond, comme une prière. « Ah! se disent-elles, la prière des enfants obtiendra peut-être de Dieu ce que les armes des pères ont été impuissantes à conquérir! » Et tous les yeux s'emplissent de larmes. Mais voici qu'on apporte les couronnes. Du haut de l'estraade tombent les uns après les autres les noms vainqueurs de l'année scolaire. Plus d'un d'entre eux est destiné à devenir illustre dans des luttes sanglantes. Beaucoup le sont déjà. Il y en a d'historiques, il y en a que l'aureole du martyr entoure. Tous ont bien mérité de la patrie. Plusieurs enfin reviennent souvent et comme on espère d'eux davantage, on les applaudit plus vivement. A mesure qu'un enfant descend de l'estraade où les anciens distribuent les couronnes, il passe de main en main, chacun l'embrasse à tour de rôle. C'est qu'on est ici en famille, au grand foyer de l'exil.

Tout à l'heure les acclamations vont encore devenir plus chaleureuses. Les plus âgés parmi les élèves de l'école polonaise fréquentent le lycée Bonaparte. Là ils sont en concurrence avec les Français, et quand ils arrivent à remporter un prix, il y a lieu d'en être pour eux doublement fier. On rappelle donc à la mémoire de tous les victoires de la jeunesse polonaise sur la jeunesse indigène et s'il y a eu peut-être dans l'année un ou plusieurs enfants de l'émigration couronnés au grand concours de la Sorbonne, alors la joie est à son comble.

Viennent les discours d'usage. La parole est d'abord à un ancien, à un vétéran de la proscription. Que leur dit-il? Eh! que peut-on leur dire? Travaillez et espérez, voilà sa thèse. Espérez en l'avenir du pays, vous qui êtes et êtes devenu incarnés. Travaillez les fruits de votre travail profitent un peu à la mère des sept dieux, à la patrie. Plus d'attente, vous dit-il, les martyrs. Enfin, travaillez et espérez. Vous savez que la Pologne reviendra aux Polonais, à la liberté, à la gloire, à la gloire. Au moment où ainsi devant tous les yeux le fantôme évoque d'une Pologne

libre et glorieuse, il doit se faire comme un éblouissement dans le patriotisme de cet auditoire. Le calme revenu, un membre de l'Université française prend à son tour la parole, et par sa bouche c'est la France qui parle. La France n'abandonnera pas sa sœur la Pologne. Elle aussi encourage ces enfants au travail et à l'espérance, non plus seulement par les impatientes illusions d'un cœur patriotique, mais dans la conviction d'une raison calme. Avec quel empressement les proscrits recueillent les assurances données, les promesses faites! « C'est donc vrai! nous reverrons notre pays, nous irons un jour y vivre libres! Oui, nos vœux seront comblés, puisque la France le désire et que des Français, nos hôtes à leur tour, viennent ici, chez nous, à l'école de Bati-gnolles, où nous sommes comme en Pologne, nous dire: Courage!»

On se sépare, heureux, consolés: la rue se peuple d'enfants coiffés de leurs bonnets cramois; on se donne rendez-vous pour l'année prochaine, au même endroit, ou bien, qui sait, en Pologne, peut-être! Pourquoi pas! les temps sont changés. Anciennement les morts allaient vite, c'est maintenant le tour des vivants. Et la Pologne est pleine de vie: elle pourrait en attester au besoin le sang de ses martyrs.

Au commencement du mois de mai, si vous voulez surprendre une réunion de la société polonaise de Paris, rendez vous à Montmorency. Le printemps éclate dans toute sa splendeur. Les arbres fruitiers secouent la neige de leurs fleurs, la nature s'épanouit dans tout l'éclat de sa virginité.

Je ne vous conduis pas dans les jardins ni dans les bois. Laissons les Parisiens s'y ébattre à leur aise. Suivez-moi au cimetière. Vous y trouverez un groupe compact. Ici les vieillards dominent. La jeunesse ne fait que l'appoint. Les vêtements de deuil des femmes contrastent avec les atours printaniers de la nature.

On s'arrête devant trois tombes fraternellement creusées l'une à côté de l'autre et surmontées de beaux sarcophages dus au ciseau d'un maître polonais. Ici sont ensevelis trois glorieux compagnons de bien des aventures, les trois hommes les plus illustres qui aient marqué dans l'histoire de Pologne depuis une centaine d'années. Un but commun réunissait leurs efforts pendant leur vie, la pitié des compatriotes les a réunis dans le repos éternel après leur mort.

Les assistants se rangent en cercle autour de ce coin du Campo-Santo de leur exil, où en un si petit espace repose tant de gloire, dorment tant de souvenirs.

Un prêtre à cheveux blancs prend la parole. Soyez sans crainte, il ne songe pas à vous parler du pouvoir temporel; il ne se

répandra pas en malédictions contre ceux qui ont contribué à l'affranchissement de l'Italie. Fils d'un pays opprimé lui-même, il professe le culte du Dieu des persécutés, il est voué à la religion de l'abnégation, du sacrifice: il prêche un Christ qui renonce à la puissance terrestre et aux baionnettes étrangères. En termes simples il raconte la légende connue, mais toujours écoutée avec émotion, la légende des trois tombeaux en les désignant du doigt l'un après l'autre.

Le premier est celui du général Kniaziewicz.

La vie du célèbre capitaine se rattache intimement non-seulement aux destinées de sa patrie, mais aussi à celles de l'Europe. Aux côtés de Kosciuszko il combat les Russes et mène son nom à plusieurs grandes batailles. Sous les ordres du prince Poniatowski il contribue à des victoires remportées sur les Prussiens. Mais bientôt le sol manque au patriote dans son propre pays. La Pologne s'éprend de l'idée qu'elle ne peut conquérir son indépendance qu'en mêlant son sang, sur les champs de bataille, avec celui des Français. Elle le versera désormais à chaque pas sous les drapeaux de la République et de l'Empire. Kniaziewicz accourt en Italie, où se forment, sous ses ordres et sous ceux de Dombrowski, les célèbres légions polonaises. Après une brillante série de faits d'armes qui le couvrent de gloire, une victoire sur les Napolitains, l'entrée triomphale à Rome, la prise de Gaète, Championnet le charge de remettre au Directoire les drapeaux conquis sur l'ennemi, et lui rend en deux mots ce beau témoignage: « Au plus digne la récompense. » Bientôt la légion, sur l'ordre du premier Consul, se transporte en Autriche, et depuis il n'est presque pas de bataille où les Polonais ne s'illustrent à côté des aigles françaises. Que de sang versé pour rien! que d'illusions vaillamment nourries! La patrie n'a rien gagné à tous ces ossements qui blanchissent depuis Saint-Domingue jusqu'à la Bérésina, jusqu'à Waterloo. Après le rêve vient la réalité, l'esclavage de plus en plus dur, après les sacrifices, pour toute récompense beaucoup de gloire et l'exil, avec ses amertumes et sa pauvreté, et enfin la mort et le repos dans ce coin du cimetière de Montmorency. La foi seule dans les destinées futures de la patrie ne faiblit pas, les dernières paroles du mourant en sont empreintes, il rend l'âme en tendant les bras vers la Pologne.

Peu avant sa mort, il avait fait élever au cimetière de Montmorency un tombeau pour un de ses compagnons de labeur et d'exil, et formula le vœu de reposer plus tard à ses côtés. Son vœu s'accomplit bientôt et le voilà dormant presque la main dans la main avec Julian Niemcewicz, poète, historien, homme d'État, dont la vie retrouve le nom associé à toutes ses glories et à tous ses

malheurs. Celui-là aussi a porté les armes et servi son pays non-seulement de son génie, mais encore de son sang. Fait prisonnier dans la dernière bataille que livra aux Russes Kosciuszko, il partagea avec lui la captivité, et enfin rendu à sa patrie, il ne cessa de combattre pour elle en lui vouant sa parole et sa plume, *usque ad finem*, selon le mot d'ordre qui semble être la devise de chaque Polonais.

La troisième tombe porte le nom européen d'Adam Mickiewicz.

Victor Hugo, Goethe, Byron règnent dans un monde à part. C'est le monde de l'art sublime, inaccessible pour ainsi dire aux incidents de la vie contemporaine, dégagé des préoccupations de la politique du jour, ayant l'éternité pour horizon et la révélation du beau pour seul et unique but. Toutes les fois qu'ils prennent part aux luttes passionnées et éphémères de leur époque, ils s'amoindrirent. Exiger d'eux qu'ils interviennent dans le tourbillon des intérêts terrestres, c'est méconnaître la mission qu'ils ont reçue, comme on méconnaît Dieu en voulant lui faire mettre la main dans les menues pratiques de la vie humaine. Ils ont le droit de n'être pas de leur temps, étant de tous les temps, et ils appartiennent moins à une race qu'à l'humanité entière.

Adam Mickiewicz, par l'élevation de son génie, fait partie de la grande pléiade des maîtres, mais né dans ce milieu si exceptionnel de la Pologne, il a pris parmi eux une place exceptionnelle.

On croit souvent l'honorer en lui donnant le titre de poète national. Il l'est, en effet, mais il est davantage : il est le poète même de sa nationalité. Il est comme un vase où seraient venus se résumer tous les sentiments, toutes les idées de sa patrie, pour qu'il les épurât, leur communiquât le parfum de son élévation, et les répandit ensuite par le monde. Il a été comme une lyre tendue à tous les souffles qui ont fait de son vivant la vie de la Pologne. Plus encore que toutes les batailles livrées pour l'indépendance, l'ensemble de son œuvre atteste que la Pologne n'est pas morte. A vrai dire même, puisqu'elle est sans existence politique ni légale, puisqu'on ne lui a laissé, pour se mouvoir, que la sphère intellectuelle, où vit-elle maintenant mieux que dans le livre même qui est le poème intense de son cœur et de sa tête ! Admirer Mickiewicz et croire à l'impérissable vitalité de son pays, c'est tout un, et le poète n'a fait que remplir sa destinée en portant ce témoignage à la face du monde.

Mais si ses compatriotes ont inspiré et nourri son génie, il le leur rend avec usure, et son influence sur eux a été et est encore immense. Comme l'eau prise à la terre retombe du ciel en rosée fécondante, ses chants, faits de leurs aspirations et de leurs haines, agissent sur eux. L'oppression étrangère, tenace et inépuisable

dans ses ressources, s'efforcera de leur faire oublier leur passé, leurs traditions, leur histoire, jusqu'à leur langue; elle essaiera d'étouffer la moindre manifestation de la vie nationale dans le présent; elle travaillera à leur ravir tout, jusqu'à l'espérance dans l'avenir. Vains efforts. Un homme est là, un seul, qui suffit à déjouer ce plan d'extermination à outrance. Par la magie de son langage, il fera revivre traditions et histoire, il découvrira dans la langue des trésors nouveaux et marquant l'or trouvé, il le mettra en circulation dans la masse de ses concitoyens; il rallumera dans les cœurs le noble enthousiasme désintéressé, sans calcul et sans peur, sans autre but et sans autre récompense que la satisfaction elle-même du sacrifice accompli pour le salut de la patrie; et il endurcira les âmes dans la foi de l'avenir, dans la foi qui soulève les montagnes, dans la foi contre laquelle s'émoussera la hache de l'ennemi. Gloire au poète pour avoir ainsi fortifié la conscience nationale de son pays! Son corps repose en sous quelques pelletées de terre, mais son esprit embrasse au loin de vastes contrées. Il erre dans l'ombre, insaisissable aux cosaques et aux sbires du tsar, de hameau en hameau, de maison en maison, comme un souffle, de bouche en bouche, et il console, et il encourage, et il amasse de saintes colères contre l'oppresseur. Oui, pour qui sait voir, Mickiewicz mort est, avec tant de martyrs, de toutes les forces vives de sa patrie, la plus vivante encore.

Tel est, dans son impression générale, l'anniversaire des trois tombeaux de Montmorency. Le jour de la cérémonie est bien connu de la Pologne entière, et tandis qu'en France elle est célébrée à ciel ouvert, on s'y convie en cachette dans le pays; la mère en murmure le récit à l'oreille de ses enfants, en leur recommandant le secret devant les étrangers. L'indiscrétion d'un enfant pourrait se traduire pour les parents en persécution, en emprisonnement, en exil dans les contrées sibériennes. Oui, même pour la Sibérie, il n'en faut pas davantage: plus d'un infortuné en a fait l'expérience.

La dernière fois que je suis allé au cimetière de Montmorency, je suis resté un des derniers devant les trois tombes. La foule s'écoulait silencieusement. Je suivais une femme contemporaine peut-être des trois illustres défunts. Elle cheminait en s'appuyant sur sa canne. A la sortie du cimetière, un promeneur à figure joyeuse, rappelant par son type le type saint-fut des négociants en farine de la rue Saint-Denis, s'approcha de la vieille dame et d'une voix canine, accompagné d'un large sourire: — Excusez-moi, madame, dit-il, de vous demander qui on enterre aujourd'hui? La femme s'arrêta. Elle avait l'air de se recueillir en sur-entendant d'une profonde méditation. Elle fixa dans le blanc des yeux

son interlocuteur, puis, après un instant de silence : « Qui l'on enterre! fit-elle; personne, monsieur. On fait un pèlerinage à la tombe de Lazare, et l'on vient voir si l'heure de sa résurrection n'a pas encore sonné. » Là-dessus elle s'inclina et reprit son chemin, voûtée, tremblante, comme si elle avait craint, à chaque pas, de sentir enfin cette terre lui manquer sous le pied. Le badaud n'a pas dû comprendre grand'chose à la riposte. De quelques paroles qu'il s'adressa à lui-même, je jugeai qu'il la prenait pour une folle. Le brave homme ne se trompait pas; elle souffrait en effet de ce mal qui ravage la Pologne entière : la folie du patriotisme.

L'hiver aussi a son jour sacré pour l'émigration polonaise : un jour d'agapes fraternelles, un jour de banquet. N'êtes-vous pas curieux d'assister à un banquet de proscrits? C'est une sombre fête, aux violents contrastes, où de rares éclairs de joie détonent étrangement sur le fond de la tristesse universelle. Entrons dans la vaste salle où rendez-vous a été pris. C'est un de ces locaux bons à tout faire et que des industriels louent à la soirée pour y tenir des assemblées nombreuses, une halle, du reste, plutôt qu'une salle. La plus chétive de nos compagnies financières n'en voudrait pas pour ses actionnaires. Un plafond bas, de longs bancs de bois, les murs crépis à la chaux. Déjà on est attablé en longues files. Le repas est presque digne des anciens Spartiates : un menu de gala en proportion avec une bourse d'exilé. Les têtes sont pour la plupart chenues, grises; la jeunesse se range sur le second plan. Les femmes sont en minorité. On célèbre ensemble une date douloieusement chère. Nous sommes au 29 novembre, à l'anniversaire de l'insurrection qui a fait dire, après dix mois de lutte héroïque et des torrents de sang versé, le mot fameux : « L'ordre règne à Varsovie. » En reste-t-il beaucoup, des combattants de 1830? Hélas! il y a trente-cinq ans que la cérémonie a été instituée et se répète, et ce n'est jamais sans un serrement de cœur que les survivants, chaque hiver, se retrouvent et se comptent. Toutes les fois, le cercle des assistants se resserre. Les absents pèsent, on le voit bien, d'un poids doucement triste sur l'âme de tout le monde. Un mot les évoque tout à coup, un regard, un rien et il se fait un silence. Alors un des anciens : Oui, dit-il très-ému lui-même, mais pour faire se résigner les autres et en rappelant l'expression d'un des poètes du pays, oui, oui; nous étions nombreux, mais l'âpre bise effouille tous les jours cet arbre à rameaux jadis si touffus. Puis, peu à peu, la conversation interrompue se renoue. A cause des distances, à cause des occupations, souvent on ne s'est pas vu depuis l'année passée. On se remet la main dans la main avec joie. On se retrouve bien un peu vieilli, mais qu'importe. puisqu'on

a, pour oublier son âge, les souvenirs de toute une jeunesse passée ensemble! On s'interroge : « Un tel, je ne le vois pas, où est-il! — Il va venir, sans doute, sa place est encore vide. » Il y a en effet des places encore vides pour les retardataires, mais un vieux compagnon de chambrée arrive : « Un tel! dit-il, il ne viendra pas. Il est mort. — Paix soit avec lui et serrons les rangs. » A la fin du repas, on lit les adresses envoyées par des groupes disséminés en province et à l'étranger. On se tend la main à travers la frontière, parfois à travers l'Océan. Puis viennent les toasts et les discours. Un souvenir d'abord en l'honneur des morts. La liste, la longue liste en est dressée d'avance; on la lit, et on la commente. Après la série des morts en vient une autre plus longue encore, mieux remplie, la série de ceux qui voudraient être morts, mais qui, avant d'arriver à ce bonheur, auront vu s'épuiser sur eux tous les raffinements de la police russe, toutes les tortures des enquêtes, des casernes, à Varsovie, à Vilna; ou qui, à travers des tourmentes de neige, sous l'escorte du cosaque, traînent leurs jambes enchaînées, en route vers Tobolsk, ou bien sous le knout du chouarme, travaillent dans les mines de Sibérie. O mort! sois leur protecteur, ne les fais pas attendre, tu es pour eux la délivrance et le repos! — A chacun son tour. Il est encore un autre supplicé, celui-là immortel, auquel, dans les sollicitudes du jour, appartient de droit une des premières places. Un toast au peuple polonais! Au peuple polonais vivant en terre polonaise! A ce peuple vivant en exilé sur son sol natal même! Là-bas, comme partout, c'est lui qui a supporté et supporte encore la plus lourde charge de l'infortune nationale. Toujours prêt à l'appel de la patrie, au combat, il a lutté jusqu'ici avec le désintéressement aveugle qui ne marchandait aucun sacrifice, et toutes les fois que le tocsin de l'indépendance a sonné, il s'est levé, et le saint bandeau de sa foi patriotique sur les yeux, il a fait son devoir dans une abnégation sans bornes. — Un dernier toast fait lever bruyamment tout le monde. L'enthousiasme déborde. « A la femme polonaise! » La galanterie chevaleresque n'a que faire ici. Il s'agit de la mère de famille qui dans le secret du foyer domestique inculque à ses enfants les sentiments prohibés par le gouvernement, il s'agit de la gardienne de ce feu sacré du patriotisme dont elle conserve pour elle et pour les siens pieusement la flamme, il s'agit de la noble compagne du combattant qui lui porte ses manières dans la foule, qui panse ses blessures après la bataille, qui l'accompagne dans l'exil ou dans les solitudes de la Sibérie, il s'agit en un mot de cette femme qui n'aime qu'à la condition que ce qu'elle a choisi abandonnera elle ses enfants, sa maison, le pain ou le nouveau pain de maïs de son sang à ses fils. A une des dernières réunions, un des

assistants formula ce toast en récitant l'hymne suivant, adressé par Adam Mickiewicz à la mère polonaise et dont nous donnons ici la traduction due à la plume d'un des éminents écrivains de l'émigration :

« O mère polonaise ! lorsque l'éclair du génie brille dans le regard de ton fils, que l'antique valeur et l'antique fierté ceignent d'une auréole son jeune front ; lorsque fuyant les jeux de ses camarades, il s'en va chez le vieillard qui lui chante les airs patriotiques, ou bien, les yeux baissés, il écoute, pensif, les légendes de ses aïeux : ô mère polonaise ! préserve ton enfant de ces jeux terribles ! Cours plutôt te prosterner devant l'image de la Vierge douloureuse, et regarde le glaive qui déchire son sein ; car le sort va te frapper d'une atteinte aussi cruelle ! Oui, tandis que la paix fait reflourir le monde entier, dans une alliance de peuples, de dogmes, d'opinions, ton fils est appelé à des combats sans gloire, au trépas du martyr, sans espoir de résurrection. Ordonne-lui plutôt d'aller méditer dans la caverne solitaire ; étendu sur la paille, d'aller respirer une vapeur molle et glacée, de partager sa couche avec le reptile immonde. Là, qu'il apprenne à déguiser ses joies et ses colères, à creuser sa pensée comme un abîme, à rendre ses discours mystérieux et funestes comme la contagion, à se composer, comme le serpent, un maintien de froideur et d'humilité.

« Le Sauveur, parmi les enfants de Nazareth, portait déjà la croix sur laquelle il a sauvé le monde, ô mère polonaise ! j'aimerais mieux voir ton enfant jouer avec les instruments de ses jeux à venir !

« Que sa main s'accoutume à la charrue ; qu'elle apprenne à traîner l'infâme tombereau ; que son front ne pâlisse pas devant la hache de l'exécuteur et ne rougisse point à l'aspect de la corde. Car il n'ira pas, comme les guerriers d'autrefois, arborer la victoire sur les murs de Solyme, ni, comme les soldats du drapeau tricolore, creuser le sillon de la liberté, l'arroser de sang. Un espion ténébreux lui jettera le défi ; il lui faudra combattre un tribunal parjure ; la lice du tournoi sera le cachot souterrain ; un ennemi tout-puissant sera son arbitre et son juge.

« Vaincu, l'arbre desséché de la potence sera son monument funèbre ; sa gloire et son immortalité, les larmes silencieuses d'une femme, et les longs entretiens nocturnes de ses concitoyens. »

La réunion du 29 novembre expire dans un long entretien nocturne des concitoyens. Les assistants, la tête baissée, pensifs,

regagnent un à un leurs demeures. Minuit a sonné depuis longtemps : tout le monde est parti, excepté un petit groupe des plus âgés, qui remémorent à voix basse les hauts faits de la guerre de 1830. Ils ont de la peine à se séparer. Se retrouveront-ils tous à l'assemblée de l'année prochaine? Tel qui a déjà un pied dans la tombe s'oublie lui-même et ne craint que pour son voisin.

LA COLONIE RUSSE

PAR

ISKANDER (A. Herzen)

Cher ami, vous me prenez au collet très-cavalièrement comme un gendarme... moi je végete alpestrément en Suisse, je ne pense à rien de mauvais, et tout à coup vous m'arrêtez : « Vos papiers, s'il vous plaît! — Qu'ls papiers? Des esquisses, des croquis au crayon, au charbon, à la plume? Des croquis de quoi? — Mais des Russes à Paris... »

Mais, cher ami, vous avez tout oublié à l'exception de ma personne. A quoi pensez-vous donc? Je ne connais ni les Russes contemporains, ni Paris rebâti. Je n'ai que des souvenirs, des fleurs fanées, des cartons à demi effacés, à demi dénués d'intérêt.

Savez-vous qu'il y a bien vingt ans que moi, pieux pèlerin du Nord, j'entrai pour la première fois à Paris, et qu'il y a déjà quinze ans que son climat m'est devenu malsain.

Où, c'était au mois de mars 1847 (1), j'ouvris une vieille et lourde croisée de l'hôtel du Rhin et je tressaillis, l'homme sombre en bronze, les bras croisés, le chapeau entonné (2) était devant moi sur une colonne. Or, c'est vrai, c'est une réalité — je suis à Paris — à Paris! et tout le sang me montait à la tête!

Un sentiment existe pourtant, que les aborigènes de Paris ne connaissent pas, eux qui ont tout éprouvé jusqu'à la fatigue,

(1) L'ouvrage le plus récent dans ce volume non imprimé — de mes « souvenirs ».

(2) Un vert de Pouchkine.

c'est le sentiment que nous éprouvions en entrant pour la première fois à Paris. Depuis notre enfance, Paris était pour nous notre Jérusalem, la grande cité de la Révolution, le Paris du Jeu de Paume, de 89, de 93.

Berlin, Cologne, Bruxelles, c'est bon de les voir, mais on peut s'en passer. Une fois à Paris, on sentait que l'on était arrivé et on défaisait tranquillement les malles. — Il n'y avait rien au delà. On ne connaissait pas même Londres dans ces temps bien heureux. Londres n'a été découvert que du temps de l'Exposition de 1852.

Depuis que Paris est devenu ville universelle, il y a moins de France en lui, *moins de Paris*. Les rapports se sont modifiés. Grand hôtel œcuménique, caravansérai de toute l'Europe et de deux, trois Amériques; sa propre individualité s'est fondue, perdue dans cette foule étrangère à laquelle, par politesse, il cède le pas; et elle l'accepte.

Les alliés bivouquant en 1814, sur la place de la Révolution, savaient parfaitement qu'ils étaient dans une ville étrangère. La grande armée touriste, les conquérants de chemins de fer, au contraire, sont convaincus que Paris leur appartient comme le waggon, comme la cabine; ils prétendent qu'ils lui sont nécessaires, que c'est pour eux qu'il se met en briques neuves, abat ses murs historiques et efface son histoire.

En traversant maintenant Paris, je ne reconnais plus mes Russes: ils se promènent le verbe haut, la tête levée comme s'ils étaient à Kasan ou à Riasan, ils répandent une atmosphère de cure russe et de tabac turc, de Sibérie et de Tartarie, à peine neutralisée par le brouillard lourd et narcotique de l'élément allemand, qui, à son tour, a envahi Paris. Et au bout du compte, il faut les excuser, ces braves *thousmans*, tout leur rappelle leur belle patrie, les « samovars », les caviars, les enseignes en lettres ébrilennes pour annoncer aux Français la qualité du thé chinois. Rien de pareil de mon temps, en 1847. Paris était exclusif, monopolé, un peu fier, d'autant plus que vers la fin de l'année il avait déjà un peu de fièvre. Aussi il fallait voir le respect, la vénération, l'ablation, l'admiration des jeunes Russes qui arrivaient à Paris. Les seigneurs, qui ne se gênaient jamais en Allemagne, — dans cette antichambre de Paris, — commençaient, dès qu'ils passaient la ligne de l'octroi, à dire *vous* à leurs domestiques, qu'ils rossaient à Moscou. Dès le lendemain, les inabordables boyards, les insolents, les durs, faisaient leur adoration des mages, faisant la cour à toutes les célébrités, n'importe dans quel genre et de quel sexe, depuis Désirabode le dentiste jusqu'à Ma-pa le prophète.

Les plus petits lazaroni de la Chiaja littéraire, chaque chiffonnier

de feuilleton, chaque manœuvre du journalisme leur imposait et ils s'empressaient de lui offrir, même à dix heures du matin, du Rœderer ou de la veuve Cliquot, heureux s'il l'acceptait.

Pauvres gens, ils étaient à plaindre dans leur manie de vénération. A la maison, ils n'avaient rien à estimer que la force brutale et ses signes extérieurs, les rangs et les décorations. Aussi, une fois la frontière passée, le jeune Russe était saisi d'une idolâtrie aiguë; il tombait en extase devant tous les hommes et toutes les choses, devant les concierges et la philosophie de Hegel et les tableaux du musée de Berlin, devant Strauss le théologue et Strauss le musicien. La bosse de la vénération allait en s'agrandissant jusqu'à Paris. La recherche des célébrités était le tourment de nos Anacharsis, un homme qui a parlé à Pierre Leroux ou à Balzac, à Victor Hugo ou à Eugène Sue sentait qu'il n'était plus l'égal de ses égaux. J'ai connu un brave professeur qui a passé une soirée chez George Sand, et cette soirée a divisé son existence comme un cataclysme de géologie en deux parties, c'était le point culminant de sa vie, son souvenir consolidé, auquel aboutissait tout son passé dont jaillissait le présent.

Heureux temps de cette religion naïve, des « Heroworship » et de la grande cité.

Le Russe de ces temps faisait plus que vivre à Paris : à côté de la jouissance positive, il avait le sentiment réfléchi, la conscience intime de se trouver à Paris, le sentiment d'un bien-être de dignité qui le faisait chaque matin bénir le bon Dieu et les bons paysans qui payaient exactement leurs redevances.

Tout a changé depuis lors... même les dépenses; le Russe est devenu ladre, avare; après l'émancipation est venue l'arithmétique.

Et je pense qu'il y avait un temps encore plus reculé, qui était encore plus beau que le nôtre de 1847. Je vois avec tristesse que le monde slave dégénère, s'amoindrit et devient, suivant l'expression de madame Figaro, comme tout le monde.

En voici une preuve. Je prends mon exemple à la Pologne. Ah! si les Russes, en général, ne prenaient à la Pologne que des exemples!

Connaissez-vous l'histoire du passage Radziwił! Probablement non. Or, voici ce qui est arrivé du temps de la Régence. Le prince Radziwił, le type le plus colossal, le plus sauvage, le plus grandiose, le plus magnifique des magnats polonais, après s'être chamaillé avec le roi de Pologne, qui était deux fois plus pauvre que lui, se fut décidé à s'éloigner pour quelques années de la Pologne. Il choisit, comme de raison, Paris pour lieu de son exil, et prit, pour y arriver plus vite, un moyen assez étrange :

il ordonna d'acheter autant de maisons qu'il y avait de relais (le prince voyageait avec ses propres chevaux, — une centaine, peut-être deux). Il se décida à prendre cette mesure économique parce qu'il n'était pas accoutumé à dormir sous le toit d'un autre. Enfin, les maisons étant achetées, les relais faits, Radziwil arrive à Paris. Là, grande amitié avec le régent. Le duc d'Orléans ne pouvait se rassasier de voir Radziwil prendre des quantités exorbitantes de vin de Hongrie en le changeant, pour se reposer et se calmer, contre des rasades d'eau-de-vie. Le régent aimait passionnément à le voir jouer aux cartes; Radziwil perdait des sommes énormes sans s'en apercevoir, et ordonnait avec un sang-froid parfait à deux géants d' « hayducks » d'apporter des sacs remplis d'or.

Enfin, le régent usé et le prince non entamé ne pouvaient se passer l'un de l'autre. Lorsque Radziwil tardait à venir, le régent lui envoyait message sur message. Or, un jour, c'est le prince Radziwil qui avait grand besoin d'écrire à son ami. Il écrivit, plia la lettre et appela un des Cosaques de sa suite.

— Sais-tu, lui dit-il, où demeure le régent?

— Non, prince.

— Connais-tu le Palais-Royal?

— Non, prince.

— C'est égal, tu demanderas, chacun te montrera; en outre, c'est à deux pas, là.

Le Cosaque revient triste: il n'a pu trouver le Palais-Royal.

Le prince le fait monter:

— Regarde, animal, par cette fenêtre; vois-tu cette grande maison?

— Oui, prince.

— C'est là que demeure le Régent; il est ici comme notre roi, comprends-tu, et c'est son palais. Fais vite.

Le Cosaque, dès qu'il sortait de la maison, perdait le Palais-Royal. Il revint, sans avoir trouvé le régent, dans un tel état de désespoir qu'il fit quelques préparatifs pour se pendre. Le prince était de bonne humeur. Il fit venir son intendant. L'intendant venu, il lui ordonna d'acheter *quelques maisons* et de pratiquer un passage entre sa maison et le Palais-Royal. Lorsque le passage fut terminé, le prince, très-satisfait, s'écria: « Maintenant cet animal de Cosaque saura trouver son chemin jusqu'au Palais-Royal. »

Tempi passata! — Et, ce qui est très-étrange, les paysans ne les regrettent nullement. — Oh! les paysans slaves sont si matérialistes!

LES ORIENTAUX A PARIS

PAR

Madame DORA D'ISTRIA

Personne n'est disposé à contester l'importance du rôle que Paris a joué dans le monde occidental. On sait que l'Université de Paris, qui a compté parmi ses élèves tant d'étrangers illustres, a été le premier foyer de la Renaissance. L'influence de la littérature parisienne sous Louis XIV, l'action européenne de Voltaire et des encyclopédistes au dix-huitième siècle, l'immense retentissement des révolutions dont Paris a été le théâtre, attestent assez que l'antique Lutèce a été plus d'une fois le cœur et la tête du monde occidental.

Mais l'action exercée par Paris sur l'Orient ne semble pas aussi évidente aux esprits inattentifs. Cependant cette action a été considérable et persévérante. Sans parler des temps qui ont précédé notre siècle, temps qui fourniraient pourtant un grand nombre de faits intéressants, je m'attacherai à l'époque postérieure à la Révolution française.

Cette Révolution avait fait tant d'emprunts aux idées de la Grèce antique, que la résurrection éclatante des idées de leurs pères devait frapper les Hellènes intelligents. Aussi Paris commença-t-il dès cette époque à attirer les regards de tous ceux qui, dans les pays grecs, cultivaient les lettres ou s'intéressaient à la politique. Il suffit d'avoir la moindre notion des travaux et de la vie du Thessalon Rhigas le Libérateur, ce précurseur-martyr de l'insurrection nationale des Hellènes, pour savoir que les chants qui portent son nom sont comme un écho de la *Marseillaise*, et que Paris luttant contre l'Europe coalisée fit naître dans son esprit l'espérance de voir un jour Athènes devenir pour l'Orient chrétien un foyer de lumières et d'énergie patriotique.

Korais, élève de Montpellier, qui s'établit à Paris à la veille de la Révolution (1788), continue l'œuvre de Rhigas. Korais, attaché surtout à la renaissance de la langue et de la littérature nationales, vit et constamment de la vie parisienne, sans cesser d'intéresser la France à son œuvre philhellénique, sans oublier un moment de faire partier par ses lettres les idées qu'il recueillait lui-même à Paris.

Les traditions de l'école de Korais n'ont pas péri avec lui. Paris a si peu cessé d'être présent à la pensée d'Athènes, qu'un homme d'État grec, M. Alexandre Rizos Rhangavis, a écrit en français son grand ouvrage sur les *Antiquités helléniques*. M. Rhangavis a mérité par ses travaux le titre de membre correspondant de l'Institut, honneur qui a été aussi décerné à un savant ionien, feu Moustoxidis. Dans la sphère politique, lorsque les Hellènes veulent défendre leur cause au tribunal de l'opinion, ne se servent-ils pas de la langue qui est devenue, après le grec et le latin, la langue universelle. Dans l'*Indépendance hellénique*, M. A. Zannetaki Stéphanopoli ne montre-t-il pas chaque jour que le libéralisme parisien est fort bien compris sur les bords de l'Illissus? Même quand il s'est agi de publications en grec, Paris a donné un bon exemple à l'Orient hellénique. Est-il une seule ville grecque qui ait fait paraître pendant plusieurs années une aussi belle publication que le *Calendrier national* de M. Marino P. Vrété, arrivé au septième volume in-8°, et dont le succès a été attesté par toute la presse, par les Théodore Kind comme par les Saint-Marc-Girardin!

Les Albanais, qui forment avec les Roumains le groupe des nations pélasgiques de la péninsule orientale, ont eu autrefois avec Paris les rapports les plus intimes et les plus utiles à leur pays, ainsi que l'a prouvé M. Lavallée dans son *Histoire de la Turquie*. Ces rapports se sont renoués après la Révolution française et la conquête des îles Ioniennes par les soldats de la République. Les curieux *Mémoires sur la Grèce et sur l'Albanie* de l'Alsacien Cerfbeer attestent le désir ardent qu'avait Ali-Pacha de se servir des Français pour travailler à reconstituer au midi de la péninsule un puissant État pélasgique, composé des Albanais, des Hellènes et des Roumains transdanubiens. Un autre Albanais célèbre, Méhémet-Ali, qui avait eu dans sa jeunesse de continuelles relations avec un négociant français, M. Lion, se prit d'une telle passion pour la France, qu'on peut dire que la résurrection de l'empire des Pharaons est le résultat d'une sorte d'alliance franco-albanaise. Si l'on voulait énumérer tous les services rendus à l'Égypte sous la dynastie albanaise par l'énergie et l'intelligence des Français, il faudrait écrire un volume. Qui ne connaît les travaux de M. Mariette, le docte auteur du *Serapeum de Memphis*, sur les antiquités égyptiennes!

L'établissement des consulats de Janina et de Scodra (Scutari) a fortifié dans toute l'Albanie l'influence des idées françaises. L'ouvrage de M. Hecquard, consul de Scodra, sur la Guégurie : ses rapports avec le chef des Mirdites, l'affection sincère qu'il avait conçue pour les compatriotes de Scanderbeg ont fait une vive impression sur les Guègues. M. Joubanij, ancien drogman du

consulat, qui a aidé M. Hecquard dans ses recherches, et qui se sert sans peine de la langue française, ne laissera pas, il faut l'espérer, ces travaux inachevés.

Les Roumains transdanubiens sont une population qui forme la transition entre les deux groupes pélasgiques du sud de la péninsule, puisqu'on les trouve à la fois sur le sol hellénique et sur le sol albanais. Parmi les Roumains d'Albanie, est né le célèbre Colletti, un des héros de la guerre de l'indépendance grecque, qui a été si longtemps à Athènes le chef éminent du parti français. Paris, qui l'a vu dans ses murs, a loué sa tournure martiale, son air ouvert, son caractère décidé. Ses adversaires lui ont trop reproché « d'être sous l'influence exclusive des idées parisiennes », pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

Le même reproche n'a pas été éparagné aux Roumains des Principautés-Unies. Il est certain que s'ils ne nomment pas, comme les Albanais, les Français « des frères de berceau », ils n'en regardent pas moins Paris comme une seconde patrie, sentiment qui a été exprimé vivement par un de leurs poètes, M. Cretziano :

..... O ville dorée
Où j'ai passé les belles années de ma jeunesse,
Toi que les arts, les sciences et le génie illustrent
Dans le sein libre de laquelle j'aurais voulu être né !

La langue française est devenue tellement familière aux Latins orientaux que, pour mon compte, et je ne suis pas la seule, j'ai dû « étudier » le roumain.

Le poète célèbre auquel la Roumanie doit la renaissance de sa littérature et la substitution des caractères latins aux caractères cyrilliques, a, comme l'illustre Mann, poursuivi par la réaction absolutiste qui a suivi 1848, trouvé un refuge à Paris (1849), où il a publié en français plusieurs ouvrages importants. C'est aussi dans cette cité que les autres chefs du mouvement national de cette époque, par exemple M. Nicolas Gulesco, ont vécu pendant leur long exil, qui ne s'est terminé qu'après la guerre d'Orient. Leurs rapports avec Paris, où une église roumaine a été fondée, et avec la presse parisienne n'ont pas cessé depuis cette époque. Souvent ils se servent, à l'exemple de M. Hebrle, de la langue française pour leur communiquer leurs vœux sur l'avenir de leur pays. C'est ce qui fut, par exemple, un économiste distingué, l'ancien prince de Serbie, Jean Gluka, dernièrement président du conseil des ministres de Roumanie. Je n'en finis pas, si je voulais citer tous les écrivains de ce pays qui, comme MM. Bollac, Boeresco, Jetcu ont écrit en français.

Les Slaves de la péninsule orientale, dont la civilisation est bien moins avancée, n'ont pas eu avec Paris des rapports aussi intimes. Cependant nous sommes bien loin du temps où les chefs des Slaves du sud n'allaient jamais en France. Les souverains serbes que j'ai connus dans ma jeunesse n'avaient point visité Paris. C'est à Venise que j'ai vu Pierre II Petrovitch, le dernier *vladika* (prince-évêque) de la Tsernagora. Je n'ai pas entendu le prince Miloch I^{er} Obrénovitch prononcer un mot de la langue française. Il n'en est pas de même de son héritier, le prince Michel Obrénovitch, qui a vécu dans les principales cités occidentales, qui se sert de la langue française quand il ne s'adresse pas à ses sujets, et qui a des ministres, comme M. Garachanine, dont les sympathies pour les idées françaises sont bien connues. Aussi, lorsque deux écrivains serbes, MM. Gromitch et Jankovitch, ont voulu défendre les intérêts de leur nationalité, ont-ils employé le français.

L'influence de Paris a pénétré jusque dans les rudes vallées de la Montagne-Noire (Tsernagora, en italien Montenegro), asile inviolable des patriotes serbes. Lorsque l'énergique Danilo I^{er} Petrovitch, successeur de Pierre II, après avoir aboli le régime théocratique, rétablit l'ancien gouvernement national, il alla chercher à Paris (1857) les inspirations qui ont eu une grande influence sur le reste de sa vie. Le code qu'il a publié, ses réformes, toute sa politique prouvent qu'il voulait faire aimer à un peuple intrépide la civilisation dont il avait apprécié les avantages. Il voulut que son neveu, qui lui a succédé sous le nom de Nikitza I^{er} Petrovitch, lorsqu'il est tombé sous les coups d'un assassin, fût élevé au lycée Louis-le-Grand. Sa courageuse et intelligente compagne, la princesse Darinka, qui parle la langue française avec beaucoup de facilité et qui avait fait avec lui le voyage de Paris, a montré le même zèle que le prince, toutes les fois qu'il s'est agi d'initier la Tsernagora aux bienfaits de la civilisation.

Le genre d'existence des Orientaux qui vivent à Paris diffère selon leur condition sociale et leur nationalité. Dans des contrées où subsistent encore les mœurs turbulentes du moyen âge, les révolutions sont si fréquentes, que plus d'un souverain oriental achève à Paris sa carrière agitée. Le dernier prince de Moldavie, Grégoire Ghika, mort à la campagne près de Melun, s'était retiré à Paris, et généralement les princes roumains prennent le même parti, tandis que les souverains serbes ont préféré, comme Milosch et Alexandre Karageorgevitch, le séjour de Vienne. Le luxe que quelques-uns des princes roumains ont déployé après leur chute, les prodigalités de quelques opulents propriétaires ont, parmi les Parisiens, fait au « bojar » la réputation que possède à Londres le « nabab » revenu enrichi de l'Inde. Les Latins orientaux sont,

comme les Polonais et les Russes, beaucoup trop étrangers à l'esprit de calcul, et leur générosité naturelle passait aisément toute limite dans un temps où les richesses n'étaient point rares dans leur pays. Mais le rapide mouvement qui, partout, **sauf en Angleterre**, tend à faire disparaître les grandes fortunes **se fait sentir aussi bien sur les bords du Danube que sur les rives de la Seine**, et le jour n'est pas loin où l'heureux fonctionnaire, **puissant dans le budget, étant seul vraiment riche, le « boiar » devra laisser aux princes et aux pachas égyptiens le monopole du luxe et tâcher de vivre à la manière grecque.**

La Grèce, qui n'est pas, comme la Roumanie, un pays fécond en ressources de toute espèce, est en effet une excellente école d'économie. En outre, les habitudes commerciales fortifient **chez les Hellènes l'esprit de calcul et de prévoyance. Il en résulte que dans toutes les villes de l'Occident, à Livourne comme à Marseille, à Manchester comme à Paris, ils savent généralement, même jeunes, résister aux tentations des grandes cités. Comme chez eux le goût de l'étude est plus développé que chez les autres Orientaux, ils peuvent plus facilement, quand ils deviennent Français, cas du reste fort rare, subir les examens qui arrêtent tant à jeunes gens à l'entrée des diverses carrières. Un Hellène, le général Bourlaky, est aujourd'hui général de division. En résumé, les fils de la Grèce qui vivent à Paris comme étudiants, **fidèles à l'esprit emmentement pratique de leur nation, pensent moins à se mettre au courant des choses qui flattent la nation, qu'à acquiescer les connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession lucrative. Le Roumain, songeant moins à la fortune et à son avenir, se préoccupe, au contraire, de toutes les manifestations de l'esprit public. Dans un pays appartenant comme le sien à la civilisation latine, il croit que tout ce qui intéresse les Français des bords de la Seine doit intéresser la France entière.****



*Me voilà parti! tout mon peuple qui vient de partir pour Paris voir l'exposition!
Puis m'a une femme de ménage pour me faire mes bottes le matin!*



— Tu es fou! Demander un renseignement à cet étranger! toi, un Parisien!
— Il en sait plus long que moi sur Paris: il a le PARIS-GEIDE.

Dessins de M. CHAM, gravés par M. BORTZEL.



LES BOHÉMIENS OU TSIKANES A PARIS

PAR

Paul BATAILLARD

Dès qu'une place est consacrée dans ce recueil, comme ce devait être, à quelques-unes des colonies étrangères qui se sont établies dans la capitale de la France, et qui y forment des sociétés plus ou moins distinctes, comment ne pas dire ici quelques mots des Bohémiens? La colonie bohémienne de Paris est, à la vérité, bien peu nombreuse, plus mobile qu'aucune autre, presque insaisissable; mais qu'une telle colonie existe, qu'elle soit possible de nos jours dans cette grande cité, n'est-ce pas déjà bien curieux? J'ajouterai que, toute disséminée qu'elle paraisse, et quoique les gens qui la composent se glissent actuellement parmi nous sans attirer l'attention, quoique d'ailleurs la plupart d'entre eux puissent à bon droit réclamer la qualité de Français, elle est certainement, de toutes les sociétés étrangères de Paris, la plus originale et la plus distincte. C'est à ce titre qu'elle méritait ici une mention particulière.

Le nom de Bohème ou Bohémien a pris dans notre langue une extension qui ne doit pas donner le change au lecteur. On l'a appliqué, par suite d'analogies bien ou mal comprises, d'une part, à la classe entière des bateleurs et des banquistes de toute espèce, parmi lesquels les Tsiganes ont, il est vrai, des représentants distingués; de l'autre, aux fainéants de bas étage, aux filous et aux mendiants plus ou moins vagabonds, qui sont comme un reste de ces anciens truands, avec lesquels les ancêtres de nos Bohémiens ont frayé autrefois dans les *Cours des Miracles*.

Le nom de Bohémiens a été donné encore quelquefois, mais alors très-mal à propos, soit à ces pauvres émigrants d'Alsace ou d'ailleurs, qu'on a pu voir cheminer tristement, avec leur famille et leur bagage, dans une charrette qui les menait à un port d'embarquement; soit à quelques membres détachés de familles de même origine ou de même apparence, qui autrefois (car depuis quelques années, on n'en rencontre plus guère), s'en allaient de porte en porte, dans les villes ou les villages, offrant à vendre de petits balais de bois, de petits ouvrages de vannerie ou d'autres

menus objets, et recevant volontiers l'aumône d'un sou ou d'un morceau de pain.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que le nom de Bohémien s'emploie aussi, dans un sens figuré, des lors très-élastique et très-divers, pour désigner tout ce qui est déguenillé, tout ce qui aspire à une indépendance plus ou moins déréglée, quelquefois même pour représenter un idéal plus ou moins incorrect, mais toujours séduisant, de vie libre, insouciant et joyeuse. Nature, voyages, nuits passées sous le ciel étoilé, que de rêves n'a pas évoqués, chez les moins châtés d'entre nous, ce nom mystérieux de Bohême ! La liste serait d'ailleurs trop longue des poètes, des romanciers et des artistes ¹, qui ont célébré les Bohémiens vrais ou faux, et dont plusieurs ont eux-mêmes illustré la vie de Bohême.

Tout cela n'est point de mon ressort, et je n'ai parlé des faux Bohémiens que pour bien les distinguer des vrais, qui doivent nous occuper ici. Ceux-ci forment une race à part, fortement caractérisée par son type oriental et son teint cuivré, qui ne s'est répandue dans nos pays d'Occident qu'au quinzième siècle, qu'elle trouve encore le moyen, à l'heure qu'il est, d'y mener une vie à demi nomade, et qui a conservé jusqu'à aujourd'hui un idiome propre, non pas un argot comme celui des voleurs, mais une vraie langue, dont de savantes recherches ont prouvé l'affinité particulière avec le sanscrit ². Belle race, forte et fine, très-résistante aux intempéries, s'accommodant de tous les climats, très-déliée d'esprit, très-artiste, pourvue d'un sens musical extraordinaire ³, moins bien douée, j'en conviens, sous le rapport moral

¹ Comment ne pas rappeler au moins les noms de M. Maréchal père, de Raulet, de M. Valerio, et aussi de M. Colin, de Nîmes ? Ce sont de vrais Bohémiens que ces artistes, et beaucoup d'autres, depuis une trentaine d'années, ont représentés dans une foule d'œuvres charmantes, ou d'études non moins précieuses.

² Sur la langue des Bohémiens et les doutes qu'elle fournit sur leur origine, voyez surtout les deux volumes de M. Pott, *Die Zigeuner in Europa et in Asia*, en allemand, Halle, 1841-45. Parmi les travaux postérieurs, je n'en connais pas de plus sûrs et de plus intéressants, que le volume publié à Copenhague, en 1850, par le Norvégien M. Sundt. — Quant aux origines des Bohémiens, j'en ai recherché les sources, j'en ai fait une étude toute spéciale, dont j'espère publier bientôt et en français les résultats. Voyez, en attendant, mes *Recherches sur l'apparition des Bohémiens en Europe*, dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, t. V de la première série (1844), p. 434-475 et 521-529, et t. I de la seconde série (1849), p. 14-50.

³ Voir le volume de M. Pott : *Die Zigeuner et de leur musique en Hongrie*, Paris, Librairie Nouvelle, 1842.

et religieux, très-capable pourtant de sentiments affectueux et reconnaissants, et d'élan généreux; ayant en somme des vertus sauvages et un génie particulier qui expliquent seuls sa persistance inouïe.

Je m'empresse d'ajouter que ce n'est pas une race numériquement insignifiante : un auteur sérieux et tout récent (Simson) prétend qu'on ne peut évaluer à moins de quatre millions le nombre de ceux qui existent aujourd'hui en Europe et en Amérique seulement. L'Asie et l'Afrique en comprenant au moins autant que ces deux parties du monde, on arriverait ainsi à un chiffre énorme. Il est vrai que l'auteur anglais comprend dans cette évaluation tous les métiers et la foule, selon lui très-nombreuse, de tous ceux qui, dans les positions sociales les plus diverses, cachent leur origine. Même ainsi commentés, je suis loin de garantir de pareils chiffres, si supérieurs à tous ceux qu'on avait donnés jusqu'ici; mais fussent-ils très-exagérés, ils répondent suffisamment à ceux qui imaginent que les Bohémiens n'existent plus guère que dans les romans.

On se tromperait également si l'on croyait qu'en France les Bohémiens ont perdu leur caractère. Il est certain que la civilisation les entame peu à peu, que leurs traditions, parmi lesquelles il y en aurait, ici comme ailleurs, de très-précieuses à recueillir, se perdent, qu'ils n'ont plus guère d'organisation régulière ni de chefs ayant un pouvoir étendu et bien effectif, que leurs costumes et leurs allures apparentes se sont modifiés, au point qu'à moins d'être un fin connaisseur, on peut croiser dans la rue un Bohémien isolé, même un Bohémien de sang assez pur, sans s'en douter; mais ce ne sont guère là que des modifications extérieures, des concessions habilement faites, pour déguiser précisément un caractère qui reste le même. Je ne veux pas dire par là que les Bohémiens soient incivilisables, comme on l'a d'autre part prétendu très-inhumainement; sans sortir de mon pays, je pourrais donner des preuves remarquables du contraire. Mais si des individus et même un certain groupe (à Saint-Jean-de-Luz et à Ciboure, dans l'arrondissement de Bayonne, ont été conquis à la vie sédentaire et laborieuse, ce ne sont là encore que des exceptions. Pour les civiliser en masse, — transformation qui est en voie de s'accomplir à l'autre bout de l'Europe, parmi les 300,000 Tsiganes de la Moldo-Valachie, — il faut un ensemble de circonstances favorables et de mesures bien entendues, surtout un contingent d'indulgence sympathique et d'efforts généreux, qui a manqué chez nous plus que partout ailleurs. En France, on n'a guère su, autrefois, que les proscrire, et, en dernier lieu, que sévir, par instants, avec emportement, sans suite et sans mesure, contre un certain nombre

de la race, on peut dire que, partout où ils ont été, ils sont devenus purs, et c'est ce qui est arrivé dans le pays basque, j'ai dit plus haut que l'arabe n'y a jamais existé (ce qui fait une heureuse exception), mais tout est resté dans l'arrondissement de Mauléon (Basses-Pyrénées).

En résumé, nous sont donc restés en France beaucoup plus identiques à eux-mêmes qu'on ne le croit généralement. Même sous le point de vue physiologique, la race n'a été que faiblement altérée par les croisements qui sont pourtant assez fréquents; car la force d'assimilation est telle, que les Bohémiens demi-sang sont presque toujours de vrais Tsiganes par le type et par l'esprit, et qu'on peut tout à fait même en dire autant de ceux qui ont une origine encore plus lointaine.

En somme, quoiqu'ils soient aujourd'hui peu nombreux et réduits à 2,000 à 6,000 peut-être, je ne crois pas qu'il existe un autre pays d'Occident où l'on puisse les étudier sous des aspects aussi variés. Oubliés par les anciennes persécutions de se retirer sur certains points de nos frontières, où il leur était facile d'échapper dans le pays voisin pour espérer les poursuites, ils se sont fractionnés en tribus distinctes, qui, entretenant des rapports constants avec les tribus de l'étranger, sont restées en parfaite communauté d'esprit avec elles. Or, depuis quatre siècles et demi que les Bohémiens sont en Occident, les groupes qu'ils y ont formés et qui pouvaient avoir déjà, dans un passé très-ancien, des origines plus diverses qu'on ne l'a dit, qui devaient avoir subi au moins des influences très-variées, notamment en Perse, dans l'Asie Mineure, en Égypte et enfin dans l'Europe orientale, — ces groupes, dis-je, en sont arrivés à présenter des différences notables sous le rapport des caractères, des traditions, des usages, etc. C'est partout le même fond, mais qui revêt souvent des formes très-diverses. Eh bien! nous avons en France les représentants de au moins quatre ou cinq tribus différentes. Nos Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, très-différents depuis quelque temps, font partie du grand groupe des Tsiganes allemands, et se rattachent particulièrement aux tribus des contrées rhénanes. Ceux du pays basque français, qui la police vient de disperser en grande partie, font tout un avec les Bohémiens, Égyptiens et Gascons du pays

(1) Les signes sont ceux de la tribu des Bohémiens du pays basque, en France, et de la tribu des Bohémiens allemands, aux mesures de rigueur qui ont été prises à l'égard de ces derniers, mais qui ne s'appliquent pas à ceux-ci. Je rappelle à ce sujet que, quoiqu'ils soient très-peu nombreux et très-réunis en leur lieu, ils ont été

basque espagnol, beaucoup plus étendu que le nôtre. Ceux qui ont leur centre en Roussillon, et qui de là se répandent dans une assez large zone de notre Midi, surtout par la route de Béziers et de Nîmes, se confondent avec les Gitanos catalans, qui font eux-mêmes partie de la nombreuse tribu espagnole. On rencontre enfin dans le département du Var et sur notre frontière italienne, sans parler des départements nouvellement annexés, des Zingari piémontais et savoisiens, et sans doute aussi, un peu plus haut, quelques Bohémiens suisses.

Je ne veux pas pousser plus loin le détail (1), et m'arrêter à parler des familles bohémiennes de telle ou telle des origines déjà indiquées, qui se sont disséminées dans l'intérieur de la France, et qui se fixent, au moins passagèrement, dans des localités diverses, où presque tous les Bohémiens de passage les connaissent et viennent fraterniser avec elles. Mais je dois dire qu'il existe, en outre, une petite tribu d'origine assez récente, qui a pris ses habitudes les plus ordinaires dans l'ouest de la France, et qui, en conséquence, se donne elle-même aujourd'hui pour la tribu spéciale des *Bomanitchel* ou *Bomanitchel* français. Elle dérive tout entière d'une famille de Bohémiens savoisiens et suisses, c'est-à-dire déjà à demi français, qui vint se fixer en Saintonge vers la fin du siècle dernier. Le chef actuel de cette famille a eu une très-nombreuse postérité; la plupart de ses membres se sont alliés à des Bohémiens ou Bohémiennes du midi et du nord de la France; cette bande a pu faire encore quelques autres recrues; en sorte que je ne serais pas surpris qu'elle comptât maintenant jusqu'à deux cents têtes. Le fait de la formation toute récente d'une tribu ayant acquis déjà cette importance, méritait, ce me semble, d'être signalé.

Les Bohémiens, ayant une langue propre, ont aussi naturellement des noms pour désigner leur race. Ils n'acceptent en effet aucun des noms qui leur sont donnés communément, pas même celui de Tsiganes (2), qui paraît être cependant de très-antique origine bohémienne, ni celui d'Égyptiens (3) qu'ils ont eux-mêmes accrédié à leur arrivée en Occident, encore moins celui

(1) Il vient certainement aussi, de temps en temps, en France, des Bohémiens d'Angleterre, de Belgique, de Hollande. Mais je suis moins renseigné à cet égard. La Hollande, qui a été un de leurs lieux de prédilection au quatorzième et au seizième siècle, en possède, du reste, très-peu aujourd'hui.

(2) Ce nom, récemment introduit dans la langue française, est le plus répandu de tous, en Europe et même au delà, sous des formes un peu diverses, dont la plus élégante du type prédominant est *Zingari* en Italie.

(3) *Gitanos* en Espagne, *Gypsies* en Angleterre, etc.

qui est également en usage dans la tribu française
des Bohémiens de France, qui, comme je l'ai dit,
à l'étude par leur variété, se distinguent même
manière par leurs noms secrets. Ajoutez que ces
sont intéressants à divers titres, sont les principaux
seuls qui aient cours parmi les Tsiganes d'Europe.
Je n'ai en passant que, de tous ceux qui viennent d'être
ce sont les Bohémiens d'Espagne et ceux du pays
qui ont le langage le plus altéré, le plus corrompu. Chez
toutes les formes grammaticales sont espagnoles ou
ils n'ont guère conservé que des substantifs, des adjectifs
et des verbes, qui ont perdu leurs flexions originales. Les
au contraire, parlent encore des dialectes assez purs, qui
peuvent fournir des matériaux précieux, non-seulement au voca-
bulaire, mais à la grammaire bohémienne.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que la France, comme tous les
pays d'Europe, est assez fréquemment visitée par des Bohémiens
venant de pays très-éloignés, et qui le plus souvent, étant isolés
ou peu nombreux, n'attirent pas l'attention. Quelques Bohémiens
hongrois sont même venus s'y établir jusque dans ces derniers
temps. A Paris même, des Bohémiens de ma connaissance ont
rencontré des Tsiganes russes. En revanche, des Bohémiens de
notre pays sont allés jusqu'en Amérique, sans parler de ceux qui
y ont été transportés par mesure de haute police.

Tout le monde, du reste, a pu voir dans les journaux quelques
détails sur la grande bande. — si curieuse, si analogue à celles qui

les habitudes de ces hordes voyageuses de se fractionner souvent, d'avoir au moins presque toujours des détachements d'éclaireurs en campagne. Un Roumain de mes amis a pu causer avec ces Bohémiens à Fribourg (le 27 août), et s'assurer qu'ils venaient de la Transylvanie; ils disaient avoir quitté ce pays depuis cinq ans, et avoir, dans cet intervalle, parcouru l'Allemagne, surtout la Prusse (1). Un autre de mes amis, M. Jean Bratiano, s'était en effet trouvé en même temps qu'eux à Dusseldorf, au mois de mars précédent. Mais ces étrangers, tous forgerons, chaudronniers et étameurs, très-habiles dans leur art, ont aussi visité la France. Des Bohémiens qui sont pour moi de vieilles connaissances, et que je viens de revoir après une lacune de dix-neuf ans environ dans nos relations (2), se trouvent précisément avoir rencontré, au mois de mai 1866, dans le département des Ardennes, une grande troupe de Bohémiens étrangers, avec laquelle ils fraternisèrent et voyagèrent pendant une journée. Elle campa notamment dans un grand terrain vague, à Bazeilles, lieu distant d'une heure environ de Sedan, où la population de la ville allait visiter ces voyageurs étrangers. Cette troupe se composait de soixante-trois personnes, et trainait après elle treize voitures bizarres, assez légères, attelées chacune de trois chevaux petits et efflanqués, mais très-rapides. Ces *Romen*, comme ils s'appelaient, venaient certainement des contrées hongro-roumaines; et un détail important à noter; c'est que leur idiome bohémien diffère assez de celui des nôtres, pour qu'on dût renoncer à communiquer dans cette langue. En un point intéressant, les informations que je relate ici diffèrent de celles recueillies à Fribourg: ici, ce n'est plus depuis cinq ans, mais depuis très-peu de temps, que ces Bohémiens hongrois étaient

(1) Beaucoup de journaux locaux en Suisse, en Allemagne, et même en France, ont dû publier des détails sur ces bandes de Bohémiens à leur passage. La collection de ces articles serait précieuse. Avis aux amateurs, appel aux obligeants — Les noms des chefs eussent été intéressants à recueillir et à rapprocher.

(2) Les renseignements que je consigne ici, et qui m'ont obligé à remanier deux fois ce passage, depuis que mon article est achevé, me viennent de trois sources qui se confondent et se complètent, à savoir: d'Albert Landauer, fils de Jean Landauer, que j'ai rencontré près de la barrière Saint-Ouen, le 13 février 1867, dans une de mes explorations bohémiennes; de Guillaume Landauer, oncle du précédent, qui m'a causé l'agréable surprise de venir me voir le 16 mars; et de Jean Landauer lui-même, dont je viens également de recevoir la visite le 31 mars. Ces trois Tsiganes, avec lesquels le lecteur fera plus loin connaissance, voyageaient ensemble avec leurs familles au moment de la rencontre dans les Ardennes.

dans cette ville que des Bohémiens venus des extrémités de notre pays, je devais faire connaître sommairement les diverses tribus qui peuvent s'y trouver représentées par quelques-uns de leurs membres.

J'avais souvent cherché des Bohémiens à Paris, sans pouvoir en découvrir, lorsque, dans le cours de l'été de 1847, j'appris, par deux artistes de mes amis, que plusieurs individus, dont l'origine ne pouvait faire de doute, avaient déjà posé dans divers ateliers de peintres. Un soir le 2 septembre, c'est-à-dire à l'heure où je devais m'attendre à les trouver réunis, j'allai les surprendre chez eux, dans un taudis de la barrière de Fontainebleau (passage Moulinet). La maison que je cherchais, et que j'eus quelque peine à trouver, était la dernière de la rue très-peu fréquentée où je m'étais engagé, la dernière de Paris, de ce côté, et l'on n'apercevait au delà, dans l'obscurité, qu'un champ pierreux et désert. C'était une maison à un seul étage, assez semblable à une maison de ferme, et dont la porte cochère était ouverte. J'entrai sous ce portail, je trouvai à gauche un petit escalier qui devait conduire à une chambre dont j'avais vu du dehors la fenêtre éclairée, je montai à tâtons cet escalier, vers le milieu duquel mon chapeau, légèrement défoncé, m'avertit de me baisser, et j'arrivai ainsi à une porte mal close, d'où s'échappaient quelques rayons de lumière et un léger bruit de voix. J'ouvris, et mon cœur battit de joie : j'étais en pleine Bohême.

Mais il faut que j'abrège les détails. La famille que je trouvai là réunie, dans une chambre de moyenne dimension, principalement meublée de deux ou trois matelas étendus par terre, était celle des Landauer, que presque tous les artistes de Paris, peintres ou sculpteurs, ont connue. Lequel d'entre eux n'a gardé le souvenir du beau Jean Landauer, l'un des plus parfaits modèles de sa race admirable ! Il avait alors vingt-cinq ans, et se trouvait dans la plénitude de ses formes à la fois élégantes et puissantes : il lui manquait seulement d'être un peu plus grand, un peu plus élancé. Son frère Guillaume, alors âgé de treize ans, quoique de nature plus svelte, avait encore des traits un peu bridés, un peu bouffis : son nez assez grand, légèrement aquilin, et tous ses traits se sont développés depuis ; et il est devenu un grand jeune homme souple et fort, encore plus beau que son frère Jean. Ses yeux noirs, tout pleins d'une langueur orientale, et même un peu éteints, sont peut-être les plus grands que j'aie vus de ma vie. Je ne parle pas de leur sœur Caroline dix-sept ans alors, qui a posé, elle aussi, pendant plusieurs années dans les ateliers ; ni des autres femmes, parmi lesquelles il y en avait pourtant d'intéressantes ; ni des enfants, que j'ai un peu oubliés : chacun sait le charme étrange de

menus objets, et recevant volontiers l'aumône d'un sou ou d'un morceau de pain.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que le nom de Bohémien s'emploie aussi, dans un sens figuré, dès lors très-élastique et très-divers, pour désigner tout ce qui est déguenillé, tout ce qui aspire à une indépendance plus ou moins déréglée, quelquefois même pour représenter un idéal plus ou moins incorrect, mais toujours séduisant, de vie libre, insouciant et joyeuse. Nature, voyages, nuits passées sous le ciel étoilé, que de rêves n'a pas évoqués, chez les moins châtés d'entre nous, ce nom mystérieux de Bohême! La liste serait d'ailleurs trop longue des poètes, des romanciers et des artistes 1, qui ont célébré les Bohémiens vrais ou faux, et dont plusieurs ont eux-mêmes illustré la vie de Bohême.

Tout cela n'est point de mon ressort, et je n'ai parlé des faux Bohémiens que pour bien les distinguer des vrais, qui doivent nous occuper ici. Ceux-ci forment une race à part, fortement caractérisée par son type oriental et son teint cuivré, qui ne s'est répandue dans nos pays d'Occident qu'au quinzième siècle, qu'elle trouve encore le moyen, à l'heure qu'il est, d'y mener une vie à demi nomade, et qui a conservé jusqu'aujourd'hui un idiome propre, non pas un argot comme celui des voleurs, mais une vraie langue, dont de savantes recherches ont prouvé l'affinité particulière avec le sanscrit 2. Belle race, forte et fine, très-résistante aux intempéries, s'accommodant de tous les climats, très-déliée d'esprit, tres-artiste, pourvue d'un sens musical extraordinaire 3, moins bien douée, j'en conviens, sous le rapport moral

1. Comment ne pas rappeler au moins les noms de M. Maréchal père, de Ballet, de M. Valerio, et aussi de M. Colm, de Nîmes? Ce sont de vrais Bohémiens que ces artistes, et beaucoup d'autres, depuis une trentaine d'années, ont représentés dans une foule d'œuvres charmantes, ou d'études non moins précieuses.

2. Sur la langue des Bohémiens et les données qu'elle fournit sur leur origine. Voyez surtout les deux tomes de M. Pott, *Die Zigeuner in Europa et in Asia*, en allemand, Halle, 1844-45. Parmi les travaux postérieurs, je n'en connais pas de plus sérieux et de plus intéressants, que le volume publié à Constantinople, en 1850, par le Norvégien M. Sornli. — Quant aux origines des Bohémiens, recherches historiquement peu ou point faites, j'en ai fait une étude toute spéciale, dont j'espère publier bientôt entre les résultats. Voyez, en attendant, mes *Recherches sur l'apparition des Bohémiens en Europe*, dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, t. V de la première série, 1911, p. 433-475 et 521-529, et t. I de la seconde série, 1912, p. 14-15.

3. Voyez le volume de M. L. F. *Les Bohémiens et leur musique en Hongrie* (Paris, Librairie Nouvelle, 1872).

et religieux, très-capable pourtant de sentiments affectueux et reconnaissants, et d'élan généreux; ayant en somme des vertus sauvages et un génie particulier qui expliquent seuls sa persistance inouïe.

Je m'empresse d'ajouter que ce n'est pas une race numériquement insignifiante : un auteur sérieux et tout récent (Simson) prétend qu'on ne peut évaluer à moins de quatre millions le nombre de ceux qui existent aujourd'hui en Europe et en Amérique seulement. L'Asie et l'Afrique en comprenant au moins autant que ces deux parties du monde, on arriverait ainsi à un chiffre énorme. Il est vrai que l'auteur anglais comprend dans cette évaluation tous les métis et la foule, selon lui très-nombreuse, de tous ceux qui, dans les positions sociales les plus diverses, cachent leur origine. Même ainsi commentés, je suis loin de garantir de pareils chiffres, si supérieurs à tous ceux qu'on avait donnés jusqu'ici; mais fussent-ils très-exagérés, ils répondent suffisamment à ceux qui imaginent que les Bohémiens n'existent plus guère que dans les romans.

On se tromperait également si l'on croyait qu'en France les Bohémiens ont perdu leur caractère. Il est certain que la civilisation les entame peu à peu, que leurs traditions, parmi lesquelles il y en aurait, ici comme ailleurs, de très-précieuses à recueillir, se perdent, qu'ils n'ont plus guère d'organisation régulière ni de chefs ayant un pouvoir étendu et bien effectif, que leurs costumes et leurs allures apparentes se sont modifiés, au point qu'à moins d'être un fin connaisseur, on peut croiser dans la rue un Bohémien *isolé*, même un Bohémien de sang assez pur, sans s'en douter; mais ce ne sont guère là que des modifications extérieures, des concessions habilement faites, pour déguiser précisément un caractère qui reste le même. Je ne veux pas dire par là que les Bohémiens soient incivilisables, comme on l'a d'autre part prétendu très-inhumainement; sans sortir de mon pays, je pourrais donner des preuves remarquables du contraire. Mais si des individus et même un certain groupe à Saint-Jean-de-Luz et à Ciboure, dans l'arrondissement de Bayonne, ont été conquis à la vie sédentaire et laborieuse, ce ne sont là encore que des exceptions. Pour les civiliser en masse, — transformation qui est en voie de s'accomplir à l'autre bout de l'Europe, parmi les 300.000 Tsiganes de la Moldo-Valachie, — il faut un ensemble de circonstances favorables et de mesures bien entendues, surtout un contingent d'indulgence sympathique et d'efforts généreux, qui a manqué chez nous plus que partout ailleurs. En France, on n'a guère su, autrefois, que les proscrire, et, en dernier lieu, que sévir, par instants, avec emportement, sans suite et sans mesure, contre un certain nombre

g'entre eux. En général, on peut dire que, partout où ils ont été ainsi maltraités, ils sont devenus pires, et c'est ce qui est arrivé, non pas dans tout le pays (quoique j'ai dit plus haut que l'arrondissement de Bayonne fut une heureuse exception), mais tout particulièrement dans l'arrondissement de Mauléon (Basses-Pyrénées).

Les Bohémiens sont donc restés en France beaucoup plus identiques à eux-mêmes qu'on ne le croit généralement. Même sous le rapport physiologique, la race n'a été que faiblement altérée par des mélanges qui sont pourtant assez fréquents; car la force du sang bohémien est telle, que les Bohémiens demi-sang sont presque toujours de vrais Tsiganes par le type et par l'esprit, et qu'on peut souvent même en dire autant de ceux qui ont une origine encore plus mêlée.

En somme, quoiqu'ils soient aujourd'hui peu nombreux en France (de 2,000 à 6,000 peut-être), je ne crois pas qu'il existe en autre pays d'Occident où l'on puisse les étudier sous des aspects aussi variés. Obligés par les anciennes persécutions de se retirer sur certains points de nos frontières, où il leur était facile de passer dans le pays voisin pour esquiver les poursuites, ils se sont fractionnés en tribus distinctes, qui, en maintenant des rapports constants avec les tribus de l'étranger, sont restées en parfaite communauté d'esprit avec elles. Or, depuis quatre siècles et demi que les Bohémiens sont en Occident, les groupes qu'ils y ont formés, et qui pouvaient avoir déjà, dans un passé très-ancien, des origines plus diverses qu'on ne l'imagine, qui devaient avoir subi au moins des influences très-vastes, notamment en Perse, dans l'Asie-Mineure, en Égypte et en Italie, et dans l'Europe orientale, — ces groupes, dis-je, en sont arrivés à présenter des différences notables sous le rapport des dialectes, des traditions, des usages, etc. C'est surtout le même fait qui se voit souvent des formes très-diverses. Eh bien! nous avons en France les représentants de au moins quatre ou cinq tribus différentes. Nos Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, très-dissimulés depuis quelque temps, font partie du grand groupe des Tsiganes allemands, et se rattachent particulièrement aux tribus des contrées rhénanes. Ceux du pays Basque français, que la police vient de disperser en grande partie, ne font qu'un avec les Bohémiens, Égyptiens et Cascarots du pays

(1) Je n'ai pu s'en tenir au récit des Bohémiens du pays basque, en France, et de leur itinéraire, et j'ai dû recourir aux mesures de rigueur que j'ai prises dans l'histoire de ce pays, en ce qui concerne l'immense nombre de Bohémiens qui y ont séjourné pendant les siècles passés, et qui ont été dispersés dans toute la France.

laque espagnol, beaucoup plus étendu que le nôtre. Ceux qui ont leur centre en Roussillon, et qui de là se répandent dans une assez large zone de notre Midi, surtout par la route de Béziers et de Nîmes, se confondent avec les Gitanos catalans, qui font eux-mêmes partie de la nombreuse tribu espagnole. On rencontre enfin dans le département du Var et sur notre frontière italienne, sans parler des départements nouvellement annexés, des Zingari piémontais et savoisiens, et sans doute aussi, un peu plus haut, quelques Bohémiens suisses.

Je ne veux pas pousser plus loin le détail (1), et m'arrêter à parler des familles bohémiennes de telle ou telle des origines déjà indiquées, qui se sont disséminées dans l'intérieur de la France, et qui se fixent, au moins passagèrement, dans des localités diverses, où presque tous les Bohémiens de passage les connaissent et viennent fraterniser avec elles. Mais je dois dire qu'il existe, en outre, une petite tribu d'origine assez récente, qui a pris ses habitudes les plus ordinaires dans l'ouest de la France, et qui, en conséquence, se donne elle-même aujourd'hui pour la tribu spéciale des *Bouitchel* ou *Baamitchel* français. Elle dérive tout entier d'une famille de Bohémiens savoisiens et suisses, c'est-à-dire c'est-à-demi-français, qui vint se fixer en Saintonge vers la fin du siècle dernier. Le chef actuel de cette famille a eu une très-nombreuse postérité; la plupart de ses membres se sont alliés à des Bohémiens ou Bohémiennes du midi et du nord de la France; cette tribu a pu faire encore quelques autres recrues; en sorte que je ne serais pas surpris qu'elle comptât maintenant jusqu'à deux cents têtes. Le fait de la formation toute récente d'une tribu ayant acquis déjà cette importance, méritait, ce me semble, d'être signalé.

Les Bohémiens, ayant une langue propre, ont aussi naturellement des noms pour désigner leur race. Ils n'acceptent en effet aucun des noms qui leur sont donnés communément, pas même celui de Tsiganes (2), qui paraît être cependant de très-antique origine lorraine, ni celui d'Égyptiens (3) qu'ils ont eux-mêmes accordé à leur arrivée en Occident, encore moins celui

(1) Il vient certainement aussi, de temps en temps, en France, des Bohémiens d'Angleterre, de Belgique, de Hollande. Mais je suis moins renseigné à cet égard. La Hollande, qui a été un de leurs lieux de prédilection au quatorzième et au seizième siècle, en possède, du reste, très-peu aujourd'hui.

(2) Ce nom, récemment introduit dans la langue française, est le plus répandu de tous, en Europe et même au delà, sous des formes un peu diverses, soit à l'ouest comme du type prédominant est *Zingari* en Italie.

(3) *Tutani* en Espagne, *Gypsi* en Angleterre, etc.

de Bohémiens, qui est tout accidentel et tout particulier à la France. Les principaux noms qu'ils se donnent en Europe sont connus de tous les Bohémiens de cette partie du monde; mais tel d'entre eux est plus particulièrement adopté dans certains groupes: ainsi nos Bohémiens allemands s'appellent de préférence *Mánnousch*; ceux qui viennent du Piémont, *Sinti*; ceux qui ont leur centre en Catalogne et en Roussillon, comme généralement les Gitanos d'Espagne, s'appellent le plus souvent *Ahalé*; tandis que les Bohémiens du pays basque se donnent le nom de *Roumanchel*, *Romnitche* ou *Romanitche*, qui est également en usage dans la tribu française de l'ouest. Ainsi les Bohémiens de France, qui, comme je l'ai dit, se recommandent à l'étude par leur variété, se distinguent même en quelque manière par leurs noms secrets. Ajoutez que ces quatre noms, tous intéressants à divers titres, sont les principaux et presque les seuls qui aient cours parmi les Tsiganes d'Europe.

Je remarquerai en passant que, de tous ceux qui viennent d'être distingués, ce sont les Bohémiens d'Espagne et ceux du pays basque, qui ont le langage le plus altéré, le plus corrompu. Chez eux, presque toutes les formes grammaticales sont espagnoles ou basques: ils n'ont guère conservé que des substantifs, des adjectifs et des verbes, qui ont perdu leurs flexions originales. Les autres, au contraire, parlent encore des dialectes assez purs, qui peuvent fournir des matériaux précieux, non-seulement au vocabulaire, mais à la grammaire bohémienne.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que la France, comme tous les pays d'Europe, est assez fréquemment visitée par des Bohémiens venant de pays très-éloignés, et qui le plus souvent, étant isolés ou peu nombreux, n'attirent pas l'attention. Quelques Bohémiens hongrois sont même venus s'y établir jusque dans ces derniers temps. A Paris même, des Bohémiens de ma connaissance ont rencontré des Tsiganes russes. En revanche, des Bohémiens de notre pays sont allés jusqu'en Amérique, sans parler de ceux qui ont été transportés par mesure de haute police.

Tout le monde, du reste, a pu voir dans les journaux quelques détails sur la grande bande, — si curieuse — si analogue à celles qui parcoururent pour la première fois l'Occident au commencement du quinzième siècle, — dont la Suisse reçut la visite vers le mois d'août dernier — et qui se trouvait certainement encore dans ce pays à la fin d'octobre. Dans un endroit, près de Rorschach, canton de Saint-Gall, la bande comptait cent dix individus et trente chevaux (1), et elle n'était peut-être pas au complet, car il est dans

(1) Voyez l'épave de notre article du 25 août 1866.

les habitudes de ces hordes voyageuses de se fractionner souvent, d'avoir au moins presque toujours des détachements d'éclaireurs en campagne. Un Roumain de mes amis a pu causer avec ces Bohémiens à Fribourg (le 27 août), et s'assurer qu'ils venaient de la Transylvanie; ils disaient avoir quitté ce pays depuis cinq ans, et avoir, dans cet intervalle, parcouru l'Allemagne, surtout la Prusse ¹. Un autre de mes amis, M. Jean Bratiano, s'était en effet trouvé en même temps qu'eux à Dusseldorf, au mois de mars précédent. Mais ces étrangers, tous forgerons, chaudronniers et étameurs, très-habiles dans leur art, ont aussi visité la France. Des Bohémiens qui sont pour moi de vieilles connaissances, et que je viens de revoir après une lacune de dix-neuf ans environ dans nos relations ², se trouvent précisément avoir rencontré, au mois de mai 1866, dans le département des Ardennes, une grande troupe de Bohémiens étrangers, avec laquelle ils fraternisèrent et voyagèrent pendant une journée. Elle campa notamment dans un grand terrain vague, à Bazeilles, lieu distant d'une heure environ de Sedan, où la population de la ville allait visiter ces voyageurs étrangers. Cette troupe se composait de soixante-trois personnes, et traînait après elle treize voitures bizarres, assez légères, attelées chacune de trois chevaux petits et efflanqués, mais très-rapides. Ces *Romen*³, comme ils s'appelaient, venaient certainement des contrées hongro-roumaines; et un détail important à noter, c'est que leur idiome bohémien différait assez de celui des nôtres, pour qu'on dût renoncer à communiquer dans cette langue. En un point intéressant, les informations que je relate ici diffèrent de celles recueillies à Fribourg: ici, ce n'est plus depuis cinq ans, mais depuis très-peu de temps, que ces Bohémiens hongrois étaient

¹ Beaucoup de journaux locaux en Suisse, en Allemagne, et même en France, ont dû publier des détails sur ces bandes de Bohémiens à leur passage. La collection de ces articles serait précieuse. Avis aux amateurs, appel aux obligés — Les noms des chefs eussent été intéressants à recueillir et à rapprocher.

² Les renseignements que je consigne ici, et qui m'ont obligé à remanier deux fois ce passage, depuis que mon article est achevé, me viennent de trois sources qui se confondent et se complètent, à savoir: d'Albert Landauer, fils de Jean Landauer, que j'ai rencontré près de la barrière Saint-Ouen, le 13 février 1867, dans une de mes explorations bohémiennes; de Guillaume Landauer, oncle du précédent, qui m'a causé l'agréable surprise de venir me voir le 16 mars; et de Jean Landauer lui-même, dont je viens également de recevoir la visite le 31 mars. Ces trois Tsiganes, avec lesquels le lecteur fera plus bon connaissance, voyageaient ensemble avec leurs familles au moment de la rencontre dans les Ardennes.

partis de leur pays : ils l'avaient quitté *à cause de la guerre*, et ils en arrivaient assez directement. Or, je dois tenir ce dernier renseignement pour plus certain, non-seulement parce qu'il m'a été répété successivement par trois bouches différentes, mais surtout parce que des explications données par des Bohémiens à des Bohémiens offrent plus de garanties de sincérité. D'ailleurs cette circonstance positive, que le chef et surtout son fils savaient seuls un peu d'allemand, prouve clairement que ces voyageurs n'erraient pas depuis cinq ans en Allemagne. Quoi qu'il en soit, ces Tsiganes hongrois venaient de traverser la Belgique, où l'on n'avait pas voulu les souffrir, et leur projet était d'aller à Metz, puis vers Chaumont, Dijon et peut-être en Suisse. Or ces dernières indications se trouvent admirablement confirmées par ce qui suit. En effet, au printemps de la même année, c'est-à-dire très-peu de temps sans doute après leur passage par les Ardennes, un Roumain, c'est le troisième que je cite, dont le témoignage m'est rapporté par un de ses compatriotes, vint en tra à Metz des Bohémiens transylvains qui étaient évidemment de la même bande. Enfin, un journal de Paris, *L'Estimoteur*, au mois de septembre, le passage, à Bourz-en-Bresse, d'un d'une trentaine de Bohémiens étrangers, dont la présence gênait beaucoup les habitants. Quoique le journaliste fasse venir directement du nord de la Bohême, cette petite bande, on ne peut guère douter qu'elle ne fût un détachement de celle qui paraissait alors la Suisse. Au dernier moment, le 2 avril 1847, j'apprends que la grande troupe de Bohémiens hongrois vient de réparaître, cette fois à Chalon-sur-Saône, et d'y baptiser un enfant, suivant les rites de cette tribu exotique, c'est-à-dire par immersion dans un baquet d'eau froide.

Pour moi, je n'ai jamais rencontré en France de Bohémiens venant des pays lointains, si ce n'est un seul que j'ai vu à Paris même, mais on se trouvait dans des conditions très-particulières : je veux parler du jeune Joseph Tszay, que le comte Sardo Teleki avait rapporté, comme survivant du pays, à son ami Laszi, en 1844², et avec lequel le noble hongrois me fit alors passer une matinée intéressante.

On voit par ce qui précède que, à l'endroit des Bohémiens comme en tout, la France a une importance centrale. Faut-il ajouter qu'en cela comme en tout, Paris resume la France? Pas tout à fait, mais puisqu'on ne doit guère s'attendre à rencontrer

¹ *L'Estimoteur*, numéro du 27 septembre 1846.

² *Journal de l'Association des Sciences*, t. I, p. 290-291, Histoire de ce qui s'est passé à Paris le 27 septembre 1844.

dans cette ville que des Bohémiens venus des extrémités de notre pays. Je devais faire connaître sommairement les diverses tribus qui peuvent s'y trouver représentées par quelques-uns de leurs membres.

J'avais souvent cherché des Bohémiens à Paris, sans pouvoir en découvrir, lorsque, dans le cours de l'été de 1847, j'appris, par deux artistes de mes amis, que plusieurs individus, dont l'origine ne pouvait faire de doute, avaient déjà posé dans divers ateliers de peintres. Un soir le 2 septembre, c'est-à-dire à l'heure où je devais m'attendre à les trouver réunis, j'allai les surprendre chez eux, dans un taudis de la barrière de Fontainebleau (passage Moulinet). La maison que je cherchais, et que j'eus quelque peine à trouver, était la dernière de la rue très-peu fréquentée où je m'étais engagé, la dernière de Paris, de ce côté, et l'on n'apercevait au delà, dans l'obscurité, qu'un champ pierreux et désert. C'était une maison à un seul étage, assez semblable à une maison de ferme, et dont la porte cochère était ouverte. J'entrai sous ce portail, je trouvais à gauche un petit escalier qui devait conduire à une chambre dont j'avais vu du dehors la fenêtre éclairée. Je montai à tâtons cet escalier, vers le milieu duquel mon chapeau, légèrement défoncé, m'avertit de me baisser, et j'arrivai ainsi à une porte mal close, d'où s'échappaient quelques rayons de lumière et un léger bruit de voix. J'ouvris, et mon cœur battit de joie : j'étais en pleine Bohême.

Mais il faut que j'abrège les détails. La famille que je trouvais là réunie, dans une chambre de moyenne dimension, principalement meublée de deux ou trois matelas étendus par terre, était celle des Landauer, que presque tous les artistes de Paris, peintres ou sculpteurs, ont connue. Lequel d'entre eux n'a gardé le souvenir du beau Jean Landauer, l'un des plus parfaits modèles de sa race admirable ? Il avait alors vingt-cinq ans, et se trouvait dans la plénitude de ses formes à la fois élégantes et puissantes : il lui manquait seulement d'être un peu plus grand, un peu plus élancé. Son frère Guillaume, alors âgé de treize ans, quoique de nature plus sèche, avait encore des traits un peu bridés, un peu bouffis ; son nez assez grand, légèrement aquilin, et tous ses traits se sont développés depuis ; et il est devenu un grand jeune homme souple et fort, encore plus beau que son frère Jean. Ses yeux noirs, tout pleins d'une langueur orientale, et même un peu éteints, sont peut-être les plus grands que j'aie vus de ma vie. Je ne parle pas de leur sœur Caroline, dix-sept ans alors, qui a posé, elle aussi, pendant plusieurs années dans les ateliers ; ni des autres femmes ; parmi lesquelles il y en avait pourtant d'intéressantes ; ni des enfants, que j'ai un peu oubliés ; chacun sait le charme étrange de

de fer de Ceinture. Quelques-uns des enfants de la femme de Bénédict, parfaitement adoptés d'ailleurs par toute la famille, demeuraient avec eux ou dans leur voisinage, notamment Madeleine Landauer, un des modèles de Paris les plus connus, et qui fut très-longtemps employée par la princesse Mathilde. Ce vieux Bohémien, qui vivait honnêtement et paisiblement, s'occupant surtout de petits travaux de vannerie, et recevant en outre des subaides de plusieurs membres de sa nombreuse postérité réelle ou adoptive, est mort il y a un an environ. C'était un grand vieillard dont on n'aurait pas soupçonné l'âge. Il était encore droit et fort; et ses cheveux noirs, épais et bouclés, n'avaient pas même commencé à blanchir. Il fut enterré très-convenablement suivant le rit catholique. J'ai regretté de n'avoir pas su sa mort à temps pour assister à cet enterrement.

J'étais depuis plusieurs années sans relations bohémiennes à Paris, où je ne faisais alors que des séjours interrompus, lorsqu'au mois de mars 1860, un artiste de mes amis me donna l'adresse du père Lagrène, autre Bohémien allemand (originaire de Riperswiller, Bas-Rhin), dont les Landauer m'avaient parlé autrefois, et qui était venu, depuis quelque temps déjà, s'établir à Paris avec ses enfants. Tous les artistes connaissent ce petit homme et sa superbe tête. La biographie de ce vieux brave, dont le père servait dans la petite armée bohémienne du comte de Pirmasens, qui lui-même a été douze ans hussard au service de la France, et qui est devenu un invalide du travail, — car il a été blessé dans les démolitions de Paris, — ne serait pas sans intérêt; mais ce n'est pas ici le lieu de la tenter. Je me contenterai de dire qu'il est un des plus honnêtes Bohémiens que j'aie connus, mais aussi un des moins fortunés; et qu'il n'a guère cessé d'habiter Paris depuis une huitaine d'années au moins — tantôt *posant*, tantôt jouant de l'orgue dans la ville ou dans la banlieue pendant la morte-saison des ateliers, — tantôt occupant une pauvre chambre, tantôt demeurant, pour plus d'économie, dans une méchante voiture, bien différente des confortables maisons roulantes qui abritent beaucoup d'autres Bohémiens. Je ne l'ai jamais perdu de vue que pendant d'assez courts intervalles; et le jour où il s'en ira, soit pour chercher ailleurs une existence un peu moins difficile, comme il menace souvent de le faire, soit pour aller rejoindre le vieux Bénédict dans l'autre monde, quelque chose me manquera certainement.

Au mois de décembre 1864, comme j'éprouvais le besoin, pour mes études, de renouer avec la Bohême, que j'avais un peu négligée, je m'étais mis à parcourir certaines régions impossibles des bas quartiers de Batignolles et de Clichy, à la recherche du père Lagrène, qui n'a guère jamais quitté ces parages, et d'un Landauer

dont j'ai oublié le prénom. Les deux adresses que j'avais étiquetées étaient inexactes : elles le sont souvent ou le deviennent vite, avec des gens dont la demeure est si mobile, quelquefois si étrange. J'eus erré surtout du côté du Chemin des Bœufs — un nom qui a déjà un cachet, — lorsque, sur quelques indications recueillies de droite et de gauche, je m'engageai dans le passage Compoin, qui consistait alors (car, depuis peu, tout cela, je crois, est bien changé), en une seule rangée de petites maisons basses, composées la plupart d'une seule chambre, et donnant toutes sur un grand terrain vague, que l'on commençait tout-à-fois à enceindre d'une barrière de bois, de manière à ne plus laisser devant cette rangée de bicoques qu'un grand couloir. C'est dans une de ces maisons que je croyais trouver le Landauer que je cherchais : j'y rencontrai bien mieux : le moyen d'une nouvelle bande de Bohémiens allemands qui était arrivée assez récemment à Paris, dans d'assez nombreuses voitures, deux quatre pour cette seule maisonnée. Je reçus, comme presque toujours, bon accueil, grâce à ma connaissance des choses bohémiennes ; et dès ma seconde visite — car je cultivai beaucoup ces nouveaux amis, — ils se prêtèrent de la meilleure grâce à l'organisation d'une grande réunion de Tsiganes, dont nous voulions, le docteur Broca et moi, offrir l'intéressant spectacle à quelques-uns de nos savants confrères de la Société d'anthropologie. Cette réunion eut lieu le lundi 2 janvier 1865, chez Joseph Reinhard, dans la petite maison que j'ai indiquée (1). Nous y comptâmes une trentaine de têtes bohémiennes, enfants compris bien entendu. Si tous les Bohémiens de ma connaissance ou de celle de nos hôtes, qui étaient présents à Paris, s'étaient trouvés au rendez-vous, ce nombre eût été aisément doublé. Les plus intéressants s'y trouvaient du moins presque tous. On voyait là les deux frères Reinhard et leurs nombreuses familles, sans oublier leur père, le vieux couple Bénédicte Landauer, le père Lagrène, un nommé Jacob Hauffmann et sa femme, que je ne connaissais encore ni l'un ni l'autre, car ils étaient arrivés de la veille. C'est Jacob Hauffmann qui attira le plus l'attention tout d'abord : ce beau jeune homme si noir semblait un Hindou récemment débarqué ; on admira chez lui ces extrémités si fines, qui sont du reste un caractère général de la race, en même temps que le signe d'une existence étrangée aux rudes travaux. On remarqua chez sa femme et son petit enfant les apparences très-vraisemblables d'une origine touranaise. Le père Lagrène, qui représente mieux qu'aucun autre le principe

(1) M. Nam-M. Elie Eliaeh, qui s'est joint à nous, a raconté cette réunion dans son feuilleton de l'Indépendance belge, du 21 janvier 1865.

type bohémien. eut son tour aussi ; et deux enfants de Joseph Reinhard, le jeune Manzili et la petite Motza (1), enlevèrent tous les suffrages (2).

Hélas ! c'était le bon temps alors pour cette bande nouvellement débarquée. Antoine Reinhard (un frère de Joseph), qui avait pris logis à la Villette, où il demeure encore dans sa voiture, s'y était mis à travailler avec ses enfants dans une fabrique. Mais les autres n'avaient que des occupations variées et variables, plus en rapport avec les habitudes bohémiennes. Un peu de pose dans les ateliers de peintres, quelques charrois pour se défrayer de l'entretien des chevaux, voilà à peu près à quoi se bornaient les ressources ostensibles dont on comptait vivre pendant la morte saison d'hiver, après quoi l'on devait se remettre en campagne pour exploiter les multiples talents de banquistes que possédait particulièrement la nombreuse famille de Joseph Reinhard. Léon, un *gadjé*, c'est-à-dire un non-bohémien, qui était entré dans cette famille et qui y avait apporté sa spécialité de dentiste, me décrivait alors avec enthousiasme la vie artiste des Männousch, leurs voyages, leurs campements en plein air, la poésie de la marmite dressée au coin d'un bois, les soirées de danse et de musique, et aussi les belles représentations de tableaux vivants *en couleur*, c'est-à-dire costumés apparemment, qu'ils allaient donner dans la banlieue aussitôt que viendraient les tièdes haleines du printemps (3) ; et moi je me faisais une fête d'y assister. Un mauvais vent a soufflé sur tout cela. La zizanie est entrée dans la famille ; les *affaires d'Égypte*, comme dirait Borrow, ont peut-être aussi un peu trop occupé quelques femmes de la bande ; la justice, la prosaïque justice, s'en est mêlée ; et maintenant la division, les chagrins, la misère se sont abattus sur la troupe joyeuse. Déjà, au mois d'avril 1865, j'avais trouvé Joseph Reinhard tout soucieux. Cet homme, à la haute taille, qu'on aurait pu prendre à son air et à ses moustaches pour un ancien carabinier, et qui avait aspiré, dit-on, à porter, comme quelques-uns de ses ancêtres, le titre de capitaine des bohémiens, traînait alors une jambe malade et me

(1) Les Bohémiens reçoivent généralement, outre leur prénom chrétien, un prénom bohémien, sous lequel on les désigne surtout pendant leur enfance. Manzili et Motza sont des prénoms de ce genre.

(2) Voir les photographies de face et de profil des plus intéressants de ces Bohémiens, dans la *Collection anthropologique du Muséum*, numéros 243-250. — On peut se procurer des planches au choix de cette précieuse collection, chez M. Potteau, préparateur du Muséum et photographe, rue Daubenton, 14.

(3) La passion de N.-S. Jésus-Christ était en tête du répertoire : vieux souvenir évidemment des Mystères du moyen âge.

disait : « Mon ami, tout va mal. » En cherchant à le remonter, je lui parlai de sa vie de banquier ambulante qu'il allait sans doute reprendre : pour toute réponse, il me montra dans la cour quelques planches, les seules qui restassent de la grande baraque portative destinée aux représentations foraines : de presque toutes ces précieuses planches il avait fait du feu. Et comme je le zourmandais à cette occasion, il se prenait à rire et me disait : « Ou, j'en conviens, c'est là un drôle de commerce et qui n'est pas fait pour enrichir. Mais voilà comme sont les Mänousch ! Une fois que nous ne trouvons rien dans les champs pour faire du feu, nous avons pris les brancards de notre voiture. Nous ne savions après cela comment atteler. Voilà comme sont les Mänousch ! »

Aujourd'hui donc, la petite colonie bohémienne de Paris est en désarroi. Jacob Hauffmann est parti depuis longtemps ; Pierre Herbert, un Romanitcheh français qui, depuis plus de deux ans, était mêlé à nos Tsiganes allemands, et que je tenais particulièrement à voir, mais que je n'ai jamais pu joindre, a disparu aussi tout récemment. Les Reinhard sont encore ici ; mais Joseph vit à l'écart avec sa fille aînée et trois garçons, Manzih entre autres qui passe dans quelques ateliers ; sa femme est d'un autre côté avec la jolie petite Molsa. Antoine Reinhard travaille toujours à la Villette, et il demeure maintenant dans sa voiture ; une de ses filles est morte, et deux autres l'ont quitté. Tout ce monde ne s'entend plus guère, ce qui est un triste signe de décadence dans la Bohème. Quelques membres de la famille Landauer, Madeleine entre autres, posent encore dans les ateliers de peintres ; mais Madeleine dont la clientèle diminue à Paris, a passé l'été dernier à Wiesbaden, et elle pourrait bien, une autre année, émigrer tout à fait en Allemagne avec quelques-uns des siens. Sa mère, la veuve du vieux Bénédict, dans le voisinage de laquelle Madeleine demeure entre les Batignolles et Montmartre, au delà du chemin de fer continue d'être le principal centre autour duquel gravitent, pendant la saison d'hiver, les membres de la nombreuse famille Landauer, qui, le reste de l'année, parcourent la France de divers côtés. Mais ce centre peut disparaître ou se déplacer d'un jour à l'autre. Le père Lagrene lui-même répète de plus en plus que Paris est devenu inhabitable pour les Mänousch. L'habileté parisienne les traque dans leurs derniers refuges. Lagrene a bien une voiture qu'il a achetée il y a six mois pour ne pas se trouver sur le pavé, une petite voiture à quatre roues, couverte d'une simple toile, mais pourvue d'un petit poêle, et où il affirme qu'on est très bien. Il n'est sûr, bien entendu, que d'un abri portatif sans le moindre attelage ; mais encore fatal que cette sorte de tente roulante je n'ai quelque part, et les terrains vagues ou les cours banales

deviennent de plus en plus rares. Pour les quatre mètres d'emplacement dont il a besoin, il payait précédemment 3 francs par mois sur un terrain appartenant au chemin de fer de Ceinture; maintenant, même en dehors de l'enceinte de Paris, on lui demande 4 ou 5 francs pour le même espace. On voit que la situation devient difficile pour mes amis. Avec cela le père Lagrène se plaint que tous les artistes ont maintenant des études de lui, avec lesquelles ils font leurs tableaux. Quant au métier de joueur d'orgue, il n'en faut plus parler : toutes les bonnes places, précédemment autorisées dans Paris par la police, sont aujourd'hui interdites; c'est dans la banlieue seulement qu'on peut encore recueillir de quoi acheter du pain; mais la banlieue n'est praticable que dans la belle saison, surtout pour le bonhomme qui se fait vieux, et que le poids de l'instrument fatigue.

Ce qui est plus grave, c'est que les vieilles coutumes bohémiennes se perdent : partout en France, j'ai entendu les plus fidèles me dire avec chagrin que la fraternité s'en va. Les riches ne s'inquiètent plus des pauvres. C'est parmi nos Gitanos du Midi que cette dégénérescence est le plus marquée; on m'assure qu'il y en a parmi eux (des maquignons enrichis pour la plupart), qui ont des châteaux, même en France. Mais partout où les Bohémiens se sont laissés convertir, même à demi, à des occupations régulières, le même effet commence à se produire. La fraternité est une plante admirable et singulière, qui ne croît guère que dans un terrain plus ou moins inculte, plus ou moins barbare, ou peut-être — espérons-le — sur les hauts sommets encore mal connus de la vraie démocratie. Entre ces deux extrêmes, elle étouffe. Tant que les Bohémiens ont vécu d'aventures et de ressources occultes, souvent très-productives, le gain si aisément obtenu par des moyens qui exigeaient d'ailleurs une entente secrète, se distribuait libéralement. Les brigands sont souvent de très-généreux communistes, et plus d'un eût pu passer au moyen âge pour un parfait chevalier. Dès que le travail intervient, si peu que ce soit, l'esprit change; car le travail c'est le commencement de l'individualisme, et l'individualisme, il faut en prendre son parti, est le ressort le plus essentiel du monde moderne; — je ne dis pas l'unique ressort, Dieu nous en préserve! — Nulle part l'antagonisme des deux esprits n'est plus marqué que dans la petite société que j'étudie: mais il a ici un caractère particulier; car on ne peut s'attendre que les Bohémiens passent sans transition, du culte des anciennes vertus barbares et de la fraternité de la vie d'aventures, à la pratique régulière de notre sociabilité étroite et de notre moralité méticuleuse. S'il en est quelques-uns qui s'y résignent, admi-rons-les; car il faut convenir que, à l'heure qu'il est, un Bohémien

parfaitement honnête est un héros, d'autant plus merveilleux dans son isolement et son obscurité. Mais le penchant presque inévitable chez la plupart est de regretter le temps qui n'est plus, et de ruser avec la société moderne pour tâcher, même sous l'empire de l'individualisme qui les gagne, de satisfaire des instincts de nature que toutes les circonstances nouvelles contribuent à rabaisser. Ils représentaient jusqu'ici ce type étrange, mais curieux et plein de mystères, de la barbarie persistante et raffinée, si l'on peut dire, au contact de la civilisation; ils avaient encore, même dans leur vie de subtilités et de rapines, le prestige d'une race primitive soutenue par un double culte, celui de la nature et celui de la fraternité. Ils sont aujourd'hui placés dans l'alternative, ou de devenir des filous vulgaires, ou d'embrasser une civilisation qui n'est guère appropriée à leur génie, et qui de plus les repousse. Situation vraiment critique, et bien faite pour appeler les sympathies. On peut craindre aussi que, chez eux, dans des conditions si fâcheuses, les mœurs proprement dites ne se dépravent (1) que la famille elle-même, la famille qui, dans la vie nomade, est, plus que partout ailleurs, le lien par excellence, ne tombe en dissolution. La société, la civilisation, la religion n'ont-elles pas ici des devoirs particuliers à remplir? — J'entends une religion en rapport avec l'esprit moderne, une religion à la fois idéale et sensée la seule aussi qui puisse toucher des esprits trop impatientes de toute autorité arbitraire, pour se plier aisément au joug des cultes officiels. — Quelques âmes vraiment chrétiennes ne seront-elles pas séduites par une tâche qui n'est peut-être pas aussi maladroite qu'on se plaît à le dire? Ce sont là des questions que je ne puis traiter ici, mais qu'il m'était impossible de ne pas poser, en parlant de l'état actuel de mes vieux amis les Tsiganes.

(1) C'est à tort que les Bohémiens passent généralement pour très-dépravés. Si le reproche est fondé en plusieurs endroits, il est toutefois injuste de le généraliser. Dans les Prinepoutes, par exemple, ce genre de dépravation a évolué par l'esclavage. — La famille bohémienne, quoique se rapprochant beaucoup de la famille naturelle, n'est pas une vraie famille, très-comparable à celle des anciens patriarches, dont les mœurs nous choquent pourtant si souvent à bon droit. Le mariage, tel que les Bohémiens le pratiquaient à leur manière, n'étant point indissoluble; mais les divorces fréquents ne l'empêchent pas d'être un lien sérieux. Dans beaucoup de tribus les peines les plus sévères préservent au maintien des mœurs. Je ne puis entrer ici dans des détails qui sont très-complexes. Je rappellerai seulement un double fait bien connu de nos artistes, et qui montre le prix qu'on attache dans cette race à la pudeur: c'est qu'il est très-difficile de trouver des Bohémiennes qui consentent à poser *à nu*, c'est-à-dire sans vêtement, et que les hommes, de leur côté, refusent de se découvrir devant les enfants de leur caste.

Je n'ajouterai plus qu'un mot. Les Bohémiens sont des organisations d'artistes. L'art et les professions qui s'y rattachent, voilà leur avenir et leur salut. C'est principalement à les diriger et à les soutenir dans cette voie que doivent tendre tous ceux qui voudront leur être secourables.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS**AMBASSADES ET CONSULATS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.**

- AUTRICHE.** — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.
BADE. — Rue Blanche, 62.
BAVIÈRE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.
BELGIQUE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153.
BOLIVIE. — Rue de la Baume, 9.
BÉSIL. — Boulevard de Monceaux, 9.
CHILI. — Avenue du Roi de Rome.
CONFÉDÉRATION GREMADINE. — Rue Fortin, 3.
COSTA RICA. — Place de la Bourse, 4.
DANEMARK. — Rue de l'Université, 37.
ÉQUATEUR. — Boulevard de Strasbourg, 19.
ESPAGNE. — Quai d'Orsay, 25.
ÉTATS ROMAINS. — Rue de l'Université, 69.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Rue du Centre, 15.
GRANDE-BRETAGNE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39.
GRÈCE. — Avenue des Champs-Élysées, 3 et 5.
GUATEMALA. — Rue Fortin, 3.
HAÏTI. — Rue des Champs-Élysées, 12.
HESSE ÉLECTORALE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 112.
HESSE GRAND-DUCALE. — Rue de Luxembourg, 39.
HONDURAS. — Rue de la Pelouse, 2.

- ITALIE.** — Rond-Point des Champs-Élysées, 2.
MECKLEMBOURG. — Rue du Marché-d'Aguesseau, 8.
MEXIQUE. — Rue d'Albe, 3.
MONACO. — Cours la Reine, 20.
NICARAGUA. — Rue du Colisée, 26.
PARAGUAY. — Avenue des Champs-Élysées, 27.
PAYS-BAS. — Rue de Presbourg, 16.
PÉROU. — Rue de Perry, 17.
PERSE. — Avenue d'Antin, 3.
PORTUGAL. — Rue d'Astorg, 12.
PRUSSE. — Rue de Lille, 78.
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Rue de Berlin, 5.
RUSSIE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 79.
SAINT-MARIN. — Cours la Reine, 20.
SAN SALVADOR. — Avenue de l'Empereur, 88.
SAXE. — Rue de Charolais, 29.
SUÈDE. — Rue de Marignan, 9.
SUISSE. — Rue Blanche, 3.
TANQUIE. — Rue de la Victoire, 14.
FREUGAY. — Rue Castellane, 10.
VENEZUELA. — Rue Fontaine, 26.
WURTEMBERG. — Rue de Presbourg, 6.



III

LA PRESSE ET LA POLITIQUE A PARIS

—

L'HISTOIRE DE LA PRESSE PARISIENNE

PAR

Ed. LABOULAYE

De l'Institut.

L'antiquité, je crois, nous a laissé l'histoire d'un tailleur ambitieux qui voulait faire un habit à la lune. Durant quinze jours le pauvre homme fut obligé, chaque soir, d'élargir la robe qui se trouvait toujours trop étroite, et durant quinze autres jours il lui fallut rétrécir le vêtement qui, chaque soir, se trouvait trop large. De désespoir, il laissa la lune telle que Dieu l'avait faite, avec ses défauts et sa beauté. Je ne sais pourquoi cette histoire impertinente me fait songer aux législateurs qui, depuis un siècle, ont voulu étreindre la Presse dans un habit fait à leur guise. Censure, amende, prison, rien ne leur a réussi; et, de guerre lasse, il en est plus d'un qui s'est résigné à laisser à la Presse la liberté qu'en naissant elle a reçu de la Pensée, sa mère. Voilà où en sont arrivés les Anglais, les Américains, les Hollandais, les Suisses, les Belges, gens épais et de race germanique; il leur a toujours manqué d'être élevés dans cette adoration de la loi et de l'administration romaine, qui fait la grandeur politique et la supériorité des peuples latins.

La France n'a pas jeté aussi le manche après la cognée. Nous ne serions pas le peuple le plus spirituel de la terre et le modèle de toutes les nations (à ce que nous disons modestement), si nous nous contentions de suivre le gros bon sens de nos voisins. Depuis 1789 nous essayons toujours de faire un habit à la lune; et si nous n'avons pas réussi, ce n'est pas assurément faute de tailleurs. Nous avons essayé de tout, nous avons changé de lois de

la Presse aussi souvent que nous avons changé de modes ; on peut même dire que nous avons épuisé l'invention et que nous commençons à nous reposer. La seule chose dont nous ne voulions pas, c'est cette indécente nudité de la parole qu'on appelle la liberté.

Sous notre ancienne monarchie, dans cet heureux temps où le prince administrait et réglait la foi, la pensée, le travail de son troupeau, il n'y avait guère besoin d'une loi sur la presse ; on n'imprimait que de gros livres après censure et avec autorisation et privilège du roi. Quant aux téméraires qui, par des écrits clandestins, se permettaient de troubler le silence et la paix publique, une ordonnance de 1728 'pour ne pas remonter plus haut' punissait de la marque, du carcan et des galères ceux qui imprimentaient, composeraient ou distribueraient des ouvrages jugés criminels. C'était beaucoup d'indulgence pour des folliculaires, gens indignes de toute pitié. Aussi, dans un accès de zèle monarchique, le Parlement de Paris, qui, à cette époque, était fort attaqué, fit-il adopter la *déclaration* de 1751, loi simple, nette et claire qui condamnait à être pendu haut et court tout *quidam* qui aurait composé ou imprimé des écrits tendant à attaquer la religion, à émouvoir les esprits, à porter atteinte à l'autorité du roi et à troubler l'ordre et la tranquillité de ses États. On ne fit pas grand usage de cette loi ; la loi ne suffisait pour faire taire ceux qui parlaient trop haut ; mais c'était toujours chose agréable de savoir qu'au besoin on pouvait imposer silence aux bavards de façon à leur ôter à tout jamais l'envie de recommencer.

La Révolution renversa ce majestueux édifice où la France, immobile, avait longtemps dormi en paix. Le premier soin des constituants fut de proclamer ces principes de 1789, germe fatal que rien n'étouffe et qui ressort toujours de terre, malgré les soins vains d'une administration paternelle. La constitution de 1791 déclara que *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme* ; elle garantit à tout citoyen *le droit de parler, d'écrire, d'imprimer, sans que ses écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant la publication*.

De hauts et sages législateurs n'usa pas longtemps de cette liberté sauvage. Dans la fameuse constitution de 1793, qui ne fut jamais mise en pratique, la Convention garantit à tous les Français la liberté de la presse ; cette maxime est une décoration qui fait toujours bon effet au frontispice du temple constitutionnel, mais le sage décret du 29 mars 1793 modifia cette excessive liberté par un petit article qui dut réjouir dans leurs tombes les auteurs de la déclaration de 1757. Cet article est ainsi conçu :

« Quiconque sera composé ou imprimé des écrits qui provoquent à la dissolution de la représentation nationale, au rétablissement de la royauté ou de tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, sera traduit au tribunal extraordinaire et puni de mort. » On sait si cet article fut exécuté; la Convention était un pouvoir solide qui avait peu de goût pour le bavardage du dehors; elle ne releva pas la Bastille, mais elle envoya les journalistes à la guillotine; ce fut une bonne leçon: par malheur, elle profita peu chez un peuple qui, plutôt que de se couper la langue, risque de se faire couper la tête et meurt en raillant les bourreaux.

Le Directoire suivit le glorieux exemple de la Convention. La constitution de l'an III, article 363, déclare que *nul ne peut être empêché de dire, écrire, imprimer et publier sa pensée*; mais la loi du 27 germinal, an IV, ajouta à cette maxime le petit commentaire qui suit: « Seront punis de la peine de mort tous ceux qui par leurs discours, par leurs écrits imprimés, soit distribués, soit affichés, provoquent la dissolution de l'Assemblée nationale ou celle du Directoire exécutif... ou le rétablissement de la royauté, ou celui de la constitution de 1793, celui de la constitution de 1791, ou de tout autre gouvernement autre que celui établi par la constitution de l'an III acceptée par le peuple français, etc. » Du reste la loi est clémente, et si par hasard le folliculaire a quelque excuse, ou s'il a des amis, on se contente de le déporter.

Ce fut cette douceur dont usa le Directoire après le 18 fructidor; au lieu de faire fusiller les journalistes, il se contenta d'en envoyer quarante-cinq coloniser Sinnamary, et du même coup, pour épargner des tentations trop vives à un peuple impressionnable, il mit les journaux entre les mains de la police chargée de les inspecter et au besoin de les supprimer. Ce n'est pas tout: le Directoire, pénétré des principes de l'égalité devant la loi, imposa le timbre aux journaux afin que la pensée, comme toute autre marchandise, payât sa part de dépenses à l'État qui la protégeait.

Avec le premier consul on rentre franchement dans le glorieux sillon de la monarchie de Louis XIV. L'arrêté des consuls du 27 nivôse an VIII (17 janvier 1800), pacifie la presse en un moment et pour longtemps. L'article 1^{er} de cet arrêté porte que le ministre de la Justice ne laissera, pendant toute la durée de la guerre, imprimer et publier à Paris (il n'y en avait guère ailleurs), que *treize journaux politiques* soigneusement choisis et désignés. Du reste, à ces heureux êtres on trace une voie sûre où ils ne risquent pas de s'égarer. L'article 5 de ce même arrêté est ainsi conçu: « Seront supprimés *sur-le-champ* tous les journaux qui inséreront des articles contraires au respect dû au pacte social et à la souveraineté du peuple, ou à la gloire des armées, ou qui

publieront des invectives contre les gouvernements et les nations amis ou alliés de la République, *lors même que ces articles seraient extraits des feuilles périodiques étrangères.* »

Grâce au garde-fou mis par une main énergique, les journalistes français (je ne parle pas des étrangers) ne furent ni déportés ni fusillés, et le Sénat conservateur, chargé expressément *de veiller à la liberté de la presse*, put se faire de doux loisirs et ne pas parler plus que les journaux.

La vigilance du héros ne s'arrêta pas là. Napoléon méprisait les journaux, mais il avait peur des livres. Aussi la censure fut-elle rétablie, tandis que l'imprimerie et la librairie devinrent des monopoles surveillés comme aux plus beaux jours de la monarchie. Le maître se chargeait de penser, de vouloir et d'agir pour tous. Il entendait que la France et l'Europe s'occupassent de lui seul; il voulait être seul à parler, moyen sûr d'avoir toujours raison. La police eut soin qu'on fit le silence autour du grand homme, et la pensée humaine fut représentée par la voix du canon.

Quand l'empereur tomba, le Sénat, réveillé en sursaut, se mit à proclamer les principes de 1789 et accusa Napoléon d'avoir étouffé la liberté de la presse. Ces excellents sénateurs oublièrent leur sommeil de quatorze ans; et la nation, toujours affolée par ces mots magiques : principes de 1789, reprit foi dans la liberté.

La charte porte l'empreinte de cette folie universelle; l'article 9 déclare que « les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer l'abus de cette liberté. » Mais nous savons ce que valent ces déclarations. La première loi que présente la Restauration, la loi du 21 octobre 1814, soumet les brochures à la censure, les journaux à l'autorisation royale et les imprimeurs au brevet.

En 1815, l'empereur donne franchement la liberté de la presse; il commence à croire à la liberté au moment où la France ne croyait plus en lui. La seconde Restauration le suivit d'un pas incertain dans cette voie périlleuse. Les lois de 1819, faites par des hommes incorrigibles que la Révolution n'avait pas guéris de leur foi amour pour les chambres de 1789, les lois de 1819, dis-je, abolirent toute mesure préventive sauf le cautionnement, renvoyèrent au jury le jugement des crimes et délits de la presse, et enfin accordèrent au prévenu, en toutes circonstances, la liberté sans caution.

Une pareille loi ne pouvait durer longtemps. Le duc de Berry fut assassiné, et une voix éloquente comme il y en a toujours en pareil cas s'éleva aussitôt : *Le poignard qui a tué le duc de Berry, c'est une loi de 1819.* Il n'y avait rien à répondre à cela, n'est-ce pas de nous à son que Ravaillac et Damens avaient été poussés au crime? Aussi, de 1820 à 1822, des lois prudentes et

sages rétablirent-elles l'autorisation préalable et la censure par ordonnance, en même temps qu'elles supprimaient le jury et permettaient aux tribunaux correctionnels de condamner, de suspendre et de supprimer les journaux pour cause de *tendanc*e. On ne s'inquiète plus des faits, mais des intentions. Protéger les amis, frapper les ennemis, telle fut la pensée d'un ministère composé de profonds politiques et de vrais hommes d'État.

En 1828, M. de Martignac et ses amis voulurent pactiser avec la révolution, mais le parti royaliste veillait : les ordonnances de 1830 supprimèrent la liberté de la presse. Par malheur, le pays était dans un de ses jours d'égarement ; la royauté tomba pour avoir poussé trop loin ses précautions. Elle avait violé la charte pour faire triompher les vrais principes et donner au pays une loi de justice et d'amour. On lui répondit par une révolution.

La Charte de 1830 déclare que la censure ne pourrait jamais être rétablie ; la loi du 8 octobre 1830 ressuscita les lois de 1819 et reuvoja la presse devant le jury. Mais on ne supprima ni le cautionnement ni le timbre. On força ainsi les nuances les plus diverses et les sectes les moins unies à s'enrégimenter sous un petit nombre de drapeaux facilement reconnaissables. Au lieu d'une foule confuse et animée des passions et des idées les plus diverses, on eut devant soi une armée disciplinée et toujours prête à monter à l'assaut. Quelques fanatiques des idées anglaises proposèrent d'abandonner à l'indifférence publique et au mépris des honnêtes gens, les criaileries, les injures et les diffamations des journaux. Ils osaient dire que le pays où la presse crie le plus est celui où on l'écoute le moins. Mais mieux inspiré et plus fidèle au point d'honneur français, le gouvernement accepta la lutte devant le jury. Les avocats généraux firent des prodiges d'éloquence, les avocats des prévenus ne furent jamais mieux inspirés. La royauté, les chambres, le gouvernement furent régulièrement accusés et défendus, mis en question, injuriés, glorifiés. Tous les quinze jours on multiplia les amendes et la prison, on fit les lois de septembre pour changer la qualification des délits et aggraver les peines ; puis un beau jour, le gouvernement disparaît emporté par une émeute, et il fut bien clair que la faute en était aux journaux. N'est-il pas évident que dans un pays où personne ne dit rien, c'est que tout le monde est content ? Voyez l'Espagne, et dites si un pareil gouvernement n'est pas à l'abri des révolutions.

La révolution de 1848 donne pleine carrière aux journaux. Le pays avait la fièvre, la société était travaillée par les théories les plus étranges, on use de la presse et on en abuse. Un vieil ami, que j'ai la faiblesse d'écouter, prétend qu'à ce moment terrible

la presse permit à tous les citoyens de se reconnaître et de s'entendre, et qu'on lui doit d'avoir évité les cruelles folies de 1793; il a fait relier les journaux de cette époque déplorable avec l'épigraphe suivante empruntée de Corneille :

A LA PRESSE DE 1848.

Elle a fait trop de bien pour en dire du mal,
Elle a fait trop de mal pour en dire du bien.

Il osa ajouter que le pays commençait à s'y faire, et que la France allait s'habituer aux journaux libres comme *Mithradate* aux poisons. J'en doute fort; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le coup d'État empêcha la France de prendre de mauvaises habitudes et la ramena doucement aux saines traditions du Consulat.

C'est alors qu'on a tenté une expérience qui dure encore, et qui est certainement ce qu'on a fait de plus curieux depuis un siècle. Le procédé est si ingénieux, qu'il a été de suite adopté par les quatre grands États qui marchent à la tête de la civilisation moderne : l'Espagne, la Turquie, l'Autriche et la Russie.

Faire un habit à la lune était une folie; mais quoi de plus simple, de plus fin et de plus sage que de mettre un verre sur l'œil de chaque curieux, et d'en graduer le diamètre, la couleur et la portée selon l'heure et le jour! C'est là ce qu'a fait le décret de 1852 qui régla la presse depuis quinze ans. On peut dire, sans flatterie, que c'est un chef-d'œuvre de législation politique, ou de politique législative. Tout a été prévu, calculé, combiné avec une prudence incomparable. La presse a été pacifiée, ce n'est pas assez dire, elle a été transformée du même coup. Jusque-là, c'était le cri discordant de toutes les opinions et de tous les intérêts. Aujourd'hui, c'est un clavier d'une régularité parfaite; il suffit d'appuyer sur la pédale pour que le son baisse à volonté. La plupart du temps, c'est le gouvernement qui donne le motif et qui arrête les variations des qu'elles lui déplaisent. Comme l'a justement remarqué M. de Persigny, dans sa circulaire du 25 avril 1853, cette loi est un des plus grands services que le pouvoir ait rendus à la France. On n'a plus à craindre, ce gouvernement *l'arrogance et le culte* qui, par d'hipocrites conseils, égarent les citoyens paisibles. La presse est devenue *je et modeste*; elle ne se propose plus *de raconter au pays ce qu'il a de voir les*, et cependant *de se mêler à la parole des ambassadeurs*. Chacun a droit de blâmer le libéralisme des ministres, et d'applaudir à l'incapacité de l'administration.

En disant que chacun a le droit d'applaudir, je vais un peu loin.

Pour publier un journal, traitant de matières politiques ou économiques, il faut une autorisation préalable du gouvernement. En fait de journal, liberté veut dire privilège. Il est naturel que l'administration garde les privilèges pour des amis et les refuse à ceux qui ne pensent pas comme elle. Le premier principe de toute bonne politique, c'est de gouverner pour soi et non pas pour les autres. Si on laissait la parole *aux anciens partis*, à quel désordre n'en arriverait-on pas ! N'a-t-on pas vu des prétendus libéraux réclamer dans des brochures la liberté des communes et la décentralisation administrative ! C'étaient évidemment des légitimistes. N'y a-t-il pas des gens qui osent regretter, dans des livres, le régime parlementaire et la responsabilité des ministres, détestables institutions qui, pendant dix-huit ans, ont réduit la France à l'humiliation de faire elle-même ses propres affaires ! Ce sont des orléanistes. N'y a-t-il pas des catholiques qui, au nom de leur Église, réclament la liberté d'enseignement, le droit d'association et de réunion ! Ce sont des jésuites. Accordez des journaux à tous ces ambitieux mécontents, quel bruit, quelle agitation, quel scandale ! Tout au contraire, en imposant silence aux anciens partis, en ne laissant toucher ni au passé, ni au présent, ni à l'avenir, sans l'aveu du gouvernement, on maintient cette harmonie générale qu'aucune fausse note ne vient troubler.

Il est des gens chagrins et difficiles qui osent dire qu'avec un pareil système la liberté de la presse n'est qu'un mot. Ils citent les principes de 1789, principes reconnus, avoués, proclamés par la Constitution de 1852, et demandent comment on peut accorder le monopole des journaux avec l'article de la *déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, que nous avons cité plus haut.

Parmi ces prétendus politiques, dont la simplicité égale l'aveuglement, et qui seraient les premières victimes de leur témérité, si le gouvernement ne veillait sur eux, il en est même quelques-uns, infatués à ce point des chimères anglaises et américaines, qu'ils osent dire avec Stuart Mill, un rêveur et un démagogue de la pire espèce, que la liberté de la presse est un droit absolu, que l'intérêt social est engagé dans cette question, et qu'un gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple est tenu de respecter cette liberté, condition, fondement et garantie de toutes les autres. De pareilles idées sont le reste de ce faux libéralisme dont Lafayette, Benjamin Constant et madame de Staël ont infecté la France, il y a cinquante ans. La réponse est trop aisée ; M. Royer-Collard et ses amis l'ont faite il y a un demi-siècle. Ce sont eux qui ont proclamé et fait entrer dans nos lois le principe nouveau, qu'il n'y a rien de commun entre la liberté d'opinion et les journaux. C'est dans l'héritage de ces amis éclairés de

la liberté que le gouvernement a trouvé les solides entraves qui ne permettent pas à la presse de s'égarer. Ces fortes maximes sont très-catégoriquement exprimées dans une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 17 septembre 1859.

« Le droit d'exposer et de publier ses opinions, qui appartient à tous les Français, est une conquête de 1789 qui ne saurait être ravie à un peuple aussi éclairé que le Français; mais ce droit ne doit pas être confondu avec l'exercice de la liberté de la presse, par la voie des journaux périodiques.

« Les journaux sont *des forces collectives organisées dans l'État*. Sous tous les régimes, ils ont été soumis à des lois particulières. L'État a donc des droits et des devoirs de précaution et de surveillance exceptionnelles sur les journaux; et quand il se réserve de réprimer directement leurs excès par voie administrative, il n'entrave pas la liberté de la presse, il exerce seulement un mode de protection de l'intérêt social. »

Que répondre à cela ! Il est bien évident que puisque les journaux sont une *force collective*, un individu ne peut avoir le droit de dire tous les matins son opinion au public, et que si quatre individus se réunissent, le gouvernement a le droit de les mettre en surveillance : *force collective* répond à tout.

L'autorisation est donc une mesure excellente; elle empêche les ennemis d'entrer dans la place; mais si par hasard il s'en glissait ! En pareil cas, l'autorité, qui a des droits et des devoirs de précaution exceptionnelle, n'est point désarmée. Un décret spécial peut supprimer le journal autorisé. Il n'est pas même besoin pour cela de condamnations préalables, c'est une mesure de guerre qui porte en elle-même sa justification. On dira que les journaux sont quelquefois une propriété considérable, et dont le chiffre peut s'évaluer en millions, et que les supprimer, c'est une confiscation, mais c'est là un abus de langage. De même que, pour les journaux, liberté veut dire privilège, propriété veut dire concession gratuite et possession précaire. Les soi-disant propriétaires seront ruinés, cela est vrai, mais c'est leur faute; ils n'ont qu'à ne pas déplaire au gouvernement.

Du reste, entre l'autorisation qui donne naissance au journal et la suppression qui l'enterre, il y a toute une suite de mesures protectrices et tutélaires qui peuvent aider le journal à vivre doucement, pourvu qu'il ne s'expose pas trop au grand air. L'administration n'est pas despotique, elle ne craint pas la discussion, elle veut la régler, voilà tout.

« Le gouvernement, dit la circulaire du 18 septembre 1859, loin d'imposer l'appellation servile de ses actes, tolérera toujours les contradictions *véritables*; il ne confondra pas le droit de contrôle

avec l'opposition systématique et la malveillance calculée. Le gouvernement ne demande pas mieux que de voir son autorité éclairée par la discussion, mais il ne permettra jamais que la société soit troublée par des passions coupables ou par des excitations hostiles. »

Il est impossible de parler avec plus de sagesse et de modération.

Je sais bien qu'on dira que ce n'est pas la justice mais l'administration qui décide si l'opposition est systématique et la malveillance calculée. On ajoutera même (de quoi la malice humaine n'est-elle pas capable!) que l'administration, juge et partie dans sa propre cause, trouvera que la passion est d'autant plus hostile, qu'elle reproche à un ministre des fautes plus évidentes. Mais c'est là une pauvre réponse. C'est une vieille maxime de la loi anglaise que *plus le fait est vrai, plus le libelle est coupable*. Cette maxime, que les Anglais ont eu le tort de chasser de leur jurisprudence, nous l'avons recueillie dans notre code administratif, et nous avons raison, car il n'y a rien de plus commode pour faire taire ces critiques indiscrets, qui n'ont reçu mission de personne, et qui se mêlent des affaires publiques, comme s'il n'était pas évident que les affaires du pays ne regardent que l'administration.

Entrons maintenant dans un journal, et voyons fonctionner cet admirable système de *surveillance exceptionnelle*. Nous trouverons à tous les degrés une responsabilité d'autant plus efficace qu'elle est inconnue et illimitée. Avant d'écrire un mot, il faut qu'échacun se tâte et se demande s'il ne commet pas un délit contre une loi qui n'existe pas.

Quand le rédacteur d'un article s'est censuré lui-même afin d'éviter quelque écueil invisible, le rédacteur en chef porte un œil de lynx sur ces lignes perfides qui, sans le vouloir, peuvent blesser quelqu'un ou quelque chose. Souvent même un troisième censeur, le propriétaire du journal, reçoit cette prose déjà deux fois pesée, comptée et mesurée, puis, enfin, le journal paraît; feuille fragile et qui ne peut jamais compter sur le lendemain.

Vient alors le tour de l'administration, et j'entends par l'administration toutes les autorités, ministres, préfets et le reste. Si le critique a effleuré par hasard un des mille représentants du Dieu-État, un *communiqué* vient redresser les fautes légères ou les erreurs involontaires du journal. Dans le *communiqué*, l'administration est une bonne personne qui se fait toute à tous. Elle discute volontiers, cause longuement et enrichit de sa prose l'en-tête du journal. Quelquefois même, elle supporte la contradiction et se contente de répondre avec la supériorité d'un pouvoir qui n'a jamais tort. Jusque-là nul danger, mais quand on a navigué

longtemps, on craint toujours que le vent ne se lève. Qui sait s'il ne sautera pas brusquement, et si l'orage n'est pas voisin ?

Quelquefois l'administration, plus paternelle encore, prévoit la discussion avant même qu'elle ait commencé. Ces jours-là, elle envoie un monsieur vêtu de noir qui vient, comme un pilote habile, prévenir qu'il y a des écueils contre lesquels les petites barques se briseraient aisément. On se le tient pour dit, on cargue les voiles, et on reste en panne en attendant de meilleurs jours.

Souvent aussi, à l'improviste tombe l'avertissement. Qu'est-ce que l'avertissement ! Ce n'est pas une peine. C'est, le mot le dit, un conseil de prudence et de sagesse. On remue légèrement sur la tête du journaliste cette épée de Damoclès qui ne tient qu'à un fil. C'est le *memento quia pulvis es*, que tout bon chrétien doit se répéter soir et matin. Après le premier avertissement, un journaliste fait son examen de conscience, et met ses affaires en ordre ; au second, il est mort, s'il ne plait à l'autorité, dans sa générosité, de prolonger la vie du coupable, en lui faisant sentir doucement qu'on compte sur son repentir.

Enfin, si le pécheur est endurci, et si cependant une administration paternelle ne désespère pas de sa conversion, reste la suspension qui, en arrachant le journaliste aux réductions qui l'enivrent, lui fait des vacances de quelques mois, et lui permet d'aller aux champs pour y réfléchir sur la vanité des choses humaines.

Tel est l'ensemble de dispositions graduées qui protège le journal contre les entraînements de la passion et défend le journaliste contre ses propres égarements.

Et la justice ? dira-t-on. La justice faite pour tous les citoyens, la justice gardienne de notre personne, de notre propriété, de notre travail, de nos droits, de notre honneur, n'est-elle donc plus faite pour les Français, des qu'ils sont journalistes ?

Cette objection, qu'on rencontre quelquefois, vient d'un très-mauvais esprit. Il y a une justice et même une justice sévère pour les journalistes et pour les journaux. Sans parler du secret des procédures (car une procédure dont les journaux ne peuvent point parler n'est publique qu'en théorie) les tribunaux correctionnels, remplaçant le jury, ont aussi droit de suspendre et de supprimer les journaux, pour délits et contraventions. Mais cela n'empêche pas le règne de l'administration. *Quod abundat non deficit*. Justice et administration sont deux puissances concurrentes, qui toutes deux ont droit de vie et de mort sur la presse périodique. Ce qui échappe à l'une n'échappe point à l'autre. Les mailles de ce double filet sont assez étroites pour que nul coupable, si mince qu'il soit, puisse éviter la sévérité des lois ou celle des hommes : c'est

ainsi qu'en se mettant au-dessus des traditions et des préjugés d'un faux libéralisme, on a fait une législation à la fois préventive et répressive, et ce qui est plus nouveau, tout à la fois administrative et judiciaire, grande découverte qui avait échappé à l'esprit borné de ceux qui rédigèrent les principes de 1789.

Je n'ai parlé ni du cautionnement ni du timbre. Quel besoin est-il de faire apprécier l'utilité de ces institutions consacrées par le temps? Parler à ses concitoyens, défendre leur droit sans leur en demander l'avou, s'inquiéter de la politique française au dedans et au dehors, s'opposer à une expédition ruineuse, combattre un impôt destructeur, réclamer la liberté du travail, dévoiler les monopoles, c'est là évidemment une industrie suspecte, qu'il faut décourager par tous les moyens légaux. En pareil cas, quoi de mieux calculé qu'un impôt qui force un journal à mettre dehors un capital énorme avant d'en arriver à faire ses frais?

La sagesse de ces dispositions est si évidente qu'on les a appliquées aux individus qui, sous prétexte qu'ils ne sont pas des *forces collectives*, se permettent d'invoquer les principes de 1789, quand ils veulent parler à leurs concitoyens ou de politique ou d'économie politique. Le même décret organique de 1852 soumet au timbre les brochures politiques ou économiques de moins de dix feuilles d'impression. C'est un souvenir de la Restauration que l'on a ranimé, pour prouver une fois de plus que les bonnes traditions ne se perdent jamais en France, et que, si l'administration a beaucoup appris, elle n'a rien oublié.

Ainsi donc, si, poussé par une démangeaison vaniteuse, vous voulez faire appel à vos concitoyens, si vous voulez leur dénoncer un abus, quand il serait si facile et si sage d'en profiter, commencez par payer au fisc une somme assez ronde, et ensuite, avec ce plomb attaché à vos ailes, volez si vous pouvez. Si vous n'êtes pas assez riche pour avancer un petit capital, trop lourd pour vos finances, faites un gros livre qui ne vous coûtera pas moins cher et que personne ne lira. En ce point, vous avez parfaite liberté, à la seule condition de trouver un imprimeur qui ne s'effraye pas de vos hardiesses et qui consente à risquer son brevet, c'est-à-dire sa fortune et son pain, pour mettre au jour les chimères d'un vivant inconnu.

Tel est en raccourci le tableau de la presse politique en France. Dira-t-on que ce n'est pas la liberté? A cela je répondrai par les paroles d'un savant légiste, digne héritier de ces conseillers habiles et de ces praticiens zélés qui, de Philippe le Bel à Louis XVI, ont toujours défendu le principe d'autorité, véritables orateurs de la France administrative et centralisée : « N'est-ce pas un pays déjà libre que celui où l'on peut faire des livres sur tous les

sujets de religion et de philosophie, de politique et de morale *sans compter avec une censure*? N'est-ce pas un pays libre que celui où les journaux ont le droit de parler quand ils devraient se taire, et de se taire quand ils devraient parler? Il y a là en effet une liberté qui touche à la licence et qu'on pourrait peut-être refréner.

Si j'ai bien exposé la carte du labyrinthe où la presse est enfermée, avec chance d'y rencontrer à chaque pas le minotaure, je crois que le lecteur n'admira pas moins la souplesse du journaliste que l'habileté de l'administration. Le gibier est digne du chasseur, le chasseur est digne du gibier. Lancer chaque matin son numéro sans heurter l'administration ou la loi, et sans verser du même coup, c'est un tour de force plus hardi et plus difficile que de danser les yeux bandés, au milieu d'une douzaine d'œufs, sans les casser. Pour venir galamment à bout d'une pareille besogne, il faut les ressources inépuisables, la gaieté à outrance et la vivacité de l'esprit français.

Tel est le système admirable du décret de 1852, et cependant, qui le croirait, on songe à y renoncer. Cette prodigieuse machine va, dit-on, aller rejoindre au grenier constitutionnel les vieux engins de l'Empire et de la Restauration. On va revenir à la loi de 1822, quelques-uns disent même à la loi de 1819; on supprimera l'autorisation, on diminuera le timbre. On invite le pays à parler, et pourquoi? Y a-t-il donc des gens qui ne s'accrochent pas de la quiétude où nous vivons? J'ai consulté mon vieil ami, l'éternel mécontent, et voici sa réponse. Je n'ai pas besoin de dire que je n'en prends pas la responsabilité.

« Le décret de 1852, m'écrivit-il, a échoué; il est grand temps de s'en apercevoir. On a énervé l'opinion sans profit pour personne. Je vois bien que lorsque le Gouvernement a pris son parti sur une question grave, le silence se fait dans la presse comme par enchantement. Mais je ne vois pas que l'opinion soit aussi docile que la presse; et pour n'être pas public, le mécontentement pourrait bien n'en être que plus dangereux. Il est toujours hasardeux pour un gouvernement de marcher à l'aventure, sans savoir sur quoi il s'appuie. Je vois aussi que beaucoup de gens, dégoûtés par la fadeur des journaux, n'ont que du dédain pour la politique; mais qui profite de ce mépris? Est-ce le pays? Est-il vrai que le patriotisme n'ait jamais été plus chatouilleux et plus ardent? Est-ce le moral qui bénéficie de cette indifférence? Est-ce l'industrie? Est-ce la littérature? Est-il vrai que la jeune France ne se soit jamais moins occupée de chevaux, de jeux ou de filles? Est-il vrai que jamais les affaires n'aient été plus sûres et la spéculation plus honnête? Est-il vrai que jamais on n'ait cultivé les arts et les sciences avec plus de noblesse et de grandeur? J'ai des doutes sur

ce point, car j'ai peine à comprendre que ce qui fait la faiblesse d'une nation fasse la force d'un gouvernement.

« Il fut un temps où la croyance de tout bon Français se résumait en six mots : *une foi, une loi, un roi*. Dans ce bon temps, qui n'a guère duré moins de trois siècles, les grands politiques égorgeaient, chassaient, dépouillaient, bâillonnaient quiconque ne pensait pas comme eux en religion. Les catholiques tuaient et proscrivaient les protestants en France, mais les Anglais ne restaient pas en arrière, et expédiaient admirablement les catholiques d'Irlande et d'Angleterre. C'était une boucherie qui faisait la joie des hommes d'État. On ne pouvait payer trop cher l'unité d'opinions.

« Des rêveurs qu'on pendit, des fous qu'on chassa, des quakers à qui on coupa les oreilles, osèrent prétendre que si on laissait toutes les opinions libres on établirait la paix universelle. Les Hollandais les premiers, les Américains après eux, enfin les Anglais et même les Français adoptèrent, de guerre lasse, les idées de ces insensés. Aujourd'hui que chacun peut attaquer Dieu et renier Jésus-Christ sans avoir rien à craindre de l'administration ni de la justice, il y a plus de religion, plus d'esprit chrétien, plus de fraternité que dans les grands siècles passés. La paix nous est venue avec la liberté; le jour où tout le monde a pu être hérétique impunément, l'hérésie n'a plus troublé le repos de personne. C'est un démenti donné à la sagesse de nos pères, et rien n'est brutal comme un fait.

« Aujourd'hui, des gens qui ont le courage de regarder les choses en face, et d'avoir raison jusqu'au bout, en sont venus à comprendre et à dire qu'il n'y a pas plus d'hérésie en politique qu'en religion; que la liberté d'opinion est un droit pour le citoyen et n'est un danger pour personne; qu'on peut punir l'injure, mais que le plus sage est de la mépriser, et qu'en somme la complète liberté de la presse ôte aux journaux leur aiguillon et en fait non plus les maîtres, mais les serviteurs de l'opinion.

« Supprimez l'autorisation, le cautionnement et le timbre, laissez parler non-seulement chaque parti et chaque Église, mais chaque petite secte et chaque individu; laissez l'ouvrier, le laboureur, l'industriel défendre ses idées, la voix de la presse sera alors non plus la voix des partis conjurés, mais la voix même du pays. Elle ne sera plus un danger, elle sera le conseil le plus sûr et le phare le plus lumineux. »

« À toutes ces belles raisons j'aurais cent réponses à faire, plus précieuses que les unes que les autres, mais à quoi bon les dire. Nous aurons bientôt des orateurs qui les feront valoir mieux que moi, et nous recommencerons à faire un habit à la lune. Après tant d'essais déjà si heureux, qui peut douter du succès ? »

LES JOURNAUX POLITIQUES QUOTIDIENS DE PARIS

PAR

Émile de GIRARDIN

Les journaux politiques quotidiens de Paris sont au nombre
dix-sept, savoir :

Six journaux paraissant le matin,

Onze journaux paraissant le soir.

Chronologiquement, ils se classent ainsi :

	Année de leur fondation
S. <i>Gazette de France</i>	1631
M. <i>Journal des Débats</i>	1789
M. <i>Moniteur universel</i>	1789
M. <i>Constitutionnel</i>	1815
S. <i>Presse</i>	1836
M. <i>Siècle</i>	1836
S. <i>Libre</i>	1841
M. <i>Union</i>	1847
S. <i>Pays</i>	1848
S. <i>Opinion nationale</i>	1850
M. <i>Monde</i>	1860
S. <i>Temps</i>	1861
S. <i>France</i>	1861
S. <i>Avenir national</i>	1863
S. <i>Époque</i>	1864
S. <i>Liberté</i>	1865
S. <i>Étandard</i>	1866

Sur les dix-sept journaux dont la nomenclature précède, 1
neuf premiers existent en vertu du régime antérieur au décret
organique du 17 février 1852, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas eu besoin
pour paraître, d'obtenir une autorisation préalable. Les huit autres
ont été autorisés, en y comprenant le *Monde*, titre sous lequel
l'Union, supprimé le 29 janvier 1860, a été autorisé à ressusciter
le troisième jour.

Un projet de loi présenté au Corps législatif le 13 mars 1866
propose de retourner au régime des autorisations préalables et

revenir au régime des simples déclarations. Si ce projet de loi est voté dans la session actuelle par le Corps législatif et par le Sénat, le système des autorisations aura vécu ce que vivent les générations : quinze années.

Quels fruits ce système aura-t-il portés ? Quels résultats aura-t-il eus ? Est-il vrai, ainsi qu'on l'a prétendu et que je l'entends souvent répéter, est-il vrai qu'il ait eu pour effet d'abaisser le niveau du talent dans le journalisme quotidien de Paris ?

M'élevant au-dessus de l'esprit de parti et de l'esprit de rivalité, m'élevant à la hauteur de l'impartialité, je réponds négativement.

I

Est-ce que la *Gazette de France*, fondée par le médecin du roi Louis XIII, Théophraste Renaudot, ayant pour rédacteur en chef M. Gustave Janicot, a moins d'indépendance et d'esprit qu'au temps où elle était dirigée par M. de Lourdoueix, lequel avait succédé à M. de Genoude ?

II

Est-ce que la rédaction politique et littéraire du *Journal des Débats*, fondé par MM. Bertin frères, ne continue pas de se distinguer par toutes les qualités de style qui ont placé et soutenu cette feuille au premier rang, non-seulement des journaux parisiens, mais même des journaux européens ? Si l'on en excepte M. de Chateaubriand, ses anciens rédacteurs avaient-ils plus de talent, plus de savoir, plus de verve, que ses rédacteurs actuels : MM. Alloury, Baudrillart, Bersot, Chasles, Caraguel, Michel Chevalier, Cuvillier-Fleury, Deschanel, Franck, Saint-Marc Girardin, Jules Janin, Laboulaye, John Lemoine, Prévost-Paradol, L. Ratisbonne, Renan et Taine ?

III

Que dirai-je du *Moniteur universel*, fondé par M. Panckouke ? La seule chose que j'en dirai, c'est qu'en changeant de format depuis 1852, il a perdu sa valeur de répertoire historique, sans acquérir l'importance d'un journal vivant de sa vie propre, ayant son individualité. Il s'est banni des bibliothèques, où il occupait la première place parmi les in-folio. Le *Moniteur universel* est une propriété particulière, quoiqu'il soit un journal d'État. C'est une situation précaire.

IV

Fondé par M. Jay, le *Constitutionnel* avait, en 1851, pour directeur M. le docteur Véron; il a aujourd'hui pour rédacteur en chef M. Paulin Limayrac. Si ce journal n'est pas supérieur en 1867 à ce qu'il était en 1851, on ne saurait dire justement qu'il y soit inférieur. Il a fait, cette année, littérairement, une perte irréparable, celle de M. Sainte-Beuve, dont les articles du lundi seront un monument de cette époque; heureusement, le *Constitutionnel* a conservé M. Nestor Roqueplan; ses feuilletons dramatiques, étincelants d'esprit et de verve, sont, pour la plupart, des modèles de comptes rendus des représentations théâtrales.

V

Fondée par moi en 1836, et dirigée par moi jusqu'en 1856, la *Presse* a eu successivement pour rédacteurs en chef M. Neffler, qui depuis a fondé le *Temps*; M. Guérault, qui depuis a fondé l'*Opinion nationale*, et M. Peyrat, qui depuis a fondé l'*Avenir national*. Elle a maintenant pour rédacteur en chef M. Cuheval-Clarigny, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, assisté de M. de la Ponterie, ancien rédacteur de la *France*, journal dont la *Presse*, sous le double rapport politique et religieux, s'est si étroitement rapprochée, qu'il serait difficile de signaler une nuance par laquelle diffèrent ces deux feuilles. Le feuilleton dramatique et artistique de la *Presse* est resté, heureusement pour elle, aux mains de M. Paul de Saint-Victor, qu'aucun écrivain, pour la critique de théâtre et d'art, ne surpasse en éclat, pas même M. Théophile Gautier, son devancier, enlevé en 1852 à la *Presse* par le *Mondeur*, qui l'a prèempté.

VI

Le jour même où paraissait la *Presse*, naissait le *Siècle*, fondé par M. Dutacq et ayant successivement pour rédacteurs en chef ou pour directeurs MM. Guillemot, Chambolle, Perrée et Havin. Qui comparerait le *Siècle* à ce qu'il était en juillet 1836 et en décembre 1851 n'y trouverait pas la plus légère différence. Sa rédaction n'a jamais varié, le niveau en a été constamment le même. Il est très-judicieusement fait pour ses abonnés, lesquels lui en tiennent compte, car c'est le journal politique quotidien

LES JOURNAUX POLITIQUES QUOTIDIENS DE PARIS 1141

de Paris qui en a le plus grand nombre ; il en a quarante-cinq mille. Les opinions qu'il soutient sont celles que le *Constitutionnel* représentait sous la Restauration de 1815 et sous la Monarchie de 1830.

VII

Des mains de M. Delamarre, successeur de M. Pagès (de l'Ariège), la *Patrie* vient de passer dans celles de M. Lebey ; mais en changeant de direction, le journal n'a pas changé d'opinion ; il est resté l'un des journaux confidentiels de la pensée gouvernementale. C'est une confiance qu'il partage avec le *Constitutionnel*, le *Pays* et l'*Étandard*, sans qu'il soit possible de se rendre exactement compte pourquoi le gouvernement ne se borne pas à charger de ses indiscretions calculées deux journaux : l'un paraissant le matin, l'autre paraissant le soir. Aussi qu'arrive-t-il ! C'est que le plus souvent ses communications manquent leur effet en se contredisant.

VIII

Ayant pour rédacteurs principaux MM. Laurentie et de Riancey, l'*Union*, qui n'a pas besoin de déployer son drapeau pour qu'on en sache la couleur, est la fusion en un seul journal de trois journaux, qui se nommaient, en 1847, la *Quotidienne*, la *France* et l'*Écho français*. Ce qu'elle veut mentalement, tous ses lecteurs le savent exactement ; aussi serait-il superflu qu'elle se jetât dans aucune témérité et s'exposât à aucun péril. L'*Union* est le journal du matin de l'opinion dont la *Gazette de France* est le journal du soir.

IX

Après avoir eu successivement pour rédacteurs en chef M. de Lamartine et M. le vicomte de la Guéronnière, le *Pays* a maintenant pour rédacteur en chef M. Granier de Cassagnac, dont tous les efforts, si violents qu'ils aient été, sont demeurés impuissants à vaincre la résistance opiniâtre que le public persiste à lui opposer. Cependant, ce n'est pas le talent qui manque aux rédacteurs de ce journal ; que leur manque-t-il donc !

X

Fondée en 1859, à l'époque de la guerre d'Italie, par M. Guérault, ayant cessé d'être le rédacteur en chef de la *Presse*, laquelle venait de changer de propriétaire, l'*Opinion nationale* est le journal politique quotidien qui s'est voué, en France, avec le plus d'ardeur, au triomphe de l'unité italienne et à la résurrection de la nationalité polonaise. C'est à cette ardeur qu'il a dû son succès. Ce qui prouve que le mot « nationalités » avait en France un sympathique retentissement; il commence à s'affaiblir, mais il vibre encore dans beaucoup de cœurs. M. Fr. Sarcey, qui est chargé, à l'*Opinion nationale*, du feuilleton dramatique, n'a ni le charme é bonhomie de M. Jules Janin, ni l'éclat de style de MM. Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor, ni l'esprit d'observation de M. Nestor Roqueplan, mais il a ce que n'a peut-être, à ce degré, aucun autre critique, il a le goût, l'amour, la passion du théâtre.

XI

Avant tout, le *Monde* est ce qu'il doit être, il est un journal sérieux; il est un journal catholique devant lequel la foi passe avant la loi, et la papauté avant la patrie. De 1843 à 1860, le *Monde*, s'appelant alors l'*Univers*, avait eu pour rédacteur en chef M. Louis Veuillot, assisté par M. Eugène Veuillot, son frère; mais depuis 1870, il a pour principal rédacteur M. Coquille, un écrivain exempt de passion, mais d'un très-solide talent. Le *Monde* est un journal qu'il faut lire si l'on est en communion d'idées religieuses avec lui, et qu'il faut lire également si les opinions qu'on a sont différentes, parce qu'il provoque à l'étude et porte à la méditation.

XII

Le *Temps*, qui avait cessé de vivre depuis plusieurs années, date sa résurrection du mois d'avril 1861; il la doit à M. Neffher, ancien rédacteur en chef de la *Presse*. La rédaction en est complète et variée, elle peut marcher de pair avec celle du *Journal du Commerce*. Le plus important de ses nombreux rédacteurs n'est pas son correspondant de Londres, M. Louis Blanc, dont les articles se font remarquer de plus en plus chaque année par la

justesse de ses appréciations, toujours modérées dans les termes et souvent très-profondes. M. Neftzer, qui possède à fond l'art du journaliste, lequel consiste, dans les pays et dans les temps où la liberté de la presse n'existe pas en droit, à savoir insinuer ce qu'il est interdit et ce qu'il serait dangereux d'articuler, M. Neftzer a pour auxiliaire M. Scherer, qui est le Laboulaye du *Temps*, comme M. Laboulaye est le Scherer du *Journal des Débats*. Le rédacteur du feuilleton dramatique est M. Louis Ulbach, dont les comptes rendus méritent généralement l'autorité qu'ils ont acquise.

XIII

Le journal *la France* est né au monde politique dans la même année que le *Temps*, c'est-à-dire en 1861, ayant pour fondateur principal et pour directeur anonyme, mais transparent, un écrivain auquel aucun autre dans le journalisme parisien ne saurait être comparé pour la souplesse unie à l'élévation du talent. M. le vicomte de La Guéronnière est à M. de Lamartine ce qu'était M. de Salvandy à M. de Chateaubriand, qu'il égalait souvent. Étant admis qu'un gouvernement ait deux journaux, un journal officiel du matin et un journal officiel du soir, M. de La Guéronnière, toujours digne, jamais blessant, alliant, dans une juste proportion, le langage de la fermeté à l'esprit de conciliation, serait le type du rédacteur en chef auquel devrait être confiée la direction et la rédaction de ces deux feuilles, avec droit d'assister et avec voix consultative aux délibérations du Conseil des ministres, double faveur que Casimir Perrier, président du Conseil, n'avait pas à accorder à M. Lingay rédacteur des déclarations du *Moniteur*. La partie littéraire de la *France* est à la hauteur de la partie politique; entre l'une et l'autre, entre M. Caro et M. de La Guéronnière, il y a parfaite homogénéité. M. Caro, qui signe ses articles, complète M. de La Guéronnière, qui ne signe jamais les siens; mais on les reconnaît toujours, quoiqu'il ait pour auxiliaires deux écrivains de talent : MM. Cohen et Garcin. Le feuilleton dramatique de la *France* a pour rédacteur très-impartial et très-compétent M. Paul Foucher, dont la correspondance journalière est appréciée par tous les lecteurs de l'*Indépendance belge*; ils savent par quelles difficiles épreuves elle a dû passer depuis quinze ans, épreuves dont elle est toujours honorablement sortie sans y rien laisser ni de sa modération ni de sa dignité.

XIV

C'est de 1863 que date l'autorisation accordée à M. Peyrat de fonder l'*Avenir national*. Ce journal est à la République de 1792 et de 1848 ce que la *Gazette de France* et l'*Union* sont à la Monarchie de 1788 et de 1829. Malgré le titre qu'il porte, ce que ce journal sait le moins c'est l'avenir, ce qu'il sait le mieux c'est le passé. De tous les journalistes français, M. Peyrat est incontestablement celui qui a le plus profondément étudié l'histoire de la Révolution française et de tout le dix-huitième siècle. C'est un historien égaré dans le journalisme. Ce qui caractérise le style de M. Peyrat, c'est l'absence absolue de tout mot parasite. Sous ce rapport, sa sobriété n'a en politique d'égale que celle de M. Mérimée en littérature. Sans abdiquer son titre de rédacteur en chef, il semble, depuis l'an dernier, que M. Peyrat tende à s'effacer de plus en plus derrière M. Taxile Delord. L'un est à l'autre ce que l'abondance est à la disette. Il se peut que de la disette les lecteurs de l'*Avenir national* se plaignent, mais ils ne doivent pas se plaindre de l'abondance. M. Taxile Delord ne se laisse prendre au dépourvu par aucune question, et ne tombe dans aucune prolixité. C'est M. Étienne Arago qui rend compte des œuvres dramatiques. Il suffit de le nommer.

XV

Fondée en 1864 par M. Ernest Feydeau, l'*Époque*, n'ayant pas eu de raison de naître, lutte péniblement contre la difficulté d'exister. Ne représentant ni une opinion, ni un homme, ni une idée, cette difficulté de vivre, l'*Époque* parviendra-t-elle à la vaincre!

XVI

La *Liberté*, comptant neuf mois d'existence, allait expirer, lorsque, des mains de son fondateur, M. Charles Müller, elle a passé dans les miennes. A la différence du *Temps*, qui a plus de mérite que de succès, la *Liberté* a plus de succès que de mérite: le chiffre de son tirage dépasse 30,000 exemplaires; mais elle ne s'abuse pas sur ce qui lui manque; elle saura l'acquérir rapidement, je l'espère, avec l'ardent et dévoué concours que me prête M. Clément Duvernois, dont le talent et le renom grandissent à chaque épreuve nouvelle.

XVII

L'Étandard, fondé par M. Vitu, est le dernier journal qui ait paru sous le régime de l'autorisation. Ce que j'ai dit de *l'Époque* s'applique également à *L'Étandard*, avec cette différence, toutefois, qu'il y a dans M. Vitu un journaliste qui a le don d'exposer avec clarté les questions qu'il traite, particulièrement celles qui se rattachent aux travaux publics et aux finances.

Tel est l'état sommaire de la presse politique quotidienne à Paris au moment où vient de s'ouvrir l'Exposition universelle des produits du genre humain : arts, sciences et industrie.

Quoique la liberté vivifiante manque au journalisme français, comparé au journalisme américain et au journalisme britannique, ce serait une injustice de prétendre qu'il est au-dessous d'eux. Sous le rapport de la multiplicité des informations et de la variété des renseignements, le journalisme français, il faut le reconnaître, est inférieur au journalisme anglais et au journalisme américain, mais il leur est incontestablement supérieur sous le rapport de l'élaboration des idées et de l'étude des questions. Le niveau de la discussion est plus élevé dans les journaux français qu'il ne l'est dans les journaux étrangers en quelque lieu qu'ils se publient.

A quelle hauteur il ne tarderait pas à prendre son essor s'il était libre !

Ce qui arrête son essor, c'est moins encore la rigueur extrême des lois répressives que la pesanteur écrasante des lois restrictives. Les lois pénales ne sont qu'un péril à affronter, péril qui souvent enhardit l'esprit ; mais que faire contre des lois fiscales qui vous contraignent de tourner à perpétuité dans le même cercle étroit de lecteurs exclusifs, et vous empêchent de pénétrer les immenses couches de lecteurs nouveaux, avides de savoir, qui ne peuvent pas prélever sur leur budget cinquante-quatre francs par an pour s'abonner à un journal ! Alors qu'arrive-t-il ! On va lire le journal au café, on va le lire au cabaret, au lieu de rester à le lire dans sa famille, entouré de sa femme et de ses enfants.

C'est ainsi qu'une législation fiscale, opérant à contre-sens, fait d'un élément moralisateur de la société en Angleterre et aux États-Unis un élément désorganisateur de la société en France. Quand donc les Français comprendront-ils qu'en matière de presse la seule loi qu'il y aurait à faire serait la loi qui abrogerait toutes les mesures répressives et préventives, mais en commençant par les mesures restrictives ! ce sont les plus funestes. Le jour où la presse politique française n'aura plus à traîner les deux boulets du

timbre et du cautionnement; le jour où elle n'aura plus à payer que le droit de poste auquel les journaux sont soumis en Belgique et en Suisse, ce jour-là elle régnera en Europe par les idées qu'elle y sèmera. Comment la France ayant entre les mains ce moyen d'influence, cet instrument de conquête, ne s'en sert-elle pas! C'est ce que ne manqueront certainement pas de se demander tous les Américains et tous les Anglais attirés à Paris par l'Exposition universelle des produits de l'industrie et des beaux-arts.

LES JOURNAUX ÉTRANGERS A PARIS

PAR

L. BERARDI

Voici un chapitre qui, à coup sûr, n'eût pas trouvé place, il y a vingt-cinq ans, dans un livre tel que celui auquel nous avons l'honneur de collaborer en ce moment. Qui eût songé à introduire dans un tableau de Paris, si complet qu'on eût voulu le faire, quelques pages consacrées aux journaux étrangers! — Les journaux étrangers! qui les connaissait! quelle importance avaient-ils dans la société parisienne! Si l'on en excepte quelques-uns — *rari nantes* — tels que le *Times* ou le *Morning Advertiser* pour l'Angleterre, la classique *Gazette d'Augsbourg* pour l'Allemagne, combien y en avait-il dont le public français connaît seulement le titre! Il s'est donc opéré, sous ce rapport, une transformation dans l'esprit public en France et principalement à Paris. Mais cette transformation ne résulte pas de la cause à laquelle on l'attribue généralement.

On est fort disposé à croire — et les journaux français ont prouvé eux-mêmes cette opinion — que le régime auquel la presse est soumise en France, depuis 1832, a puissamment contribué au développement des journaux étrangers dans ce pays. Erreur complète. Nous étonnerions bien nos lecteurs si nous leur disions combien est restreint, en France, au moment actuel, le nombre de salonnés à ces feuilles périodiques. Il en est, et des plus connues, et de celles qui font le plus de bruit, qui n'en comptent pas deux cents. Quelques-unes, il est vrai, telles que *l'Indépendance belge*, d'abord — on nous pardonnera de donner ainsi le pas au

fait, et nous ne pouvons que le constater — puis, assez loin pourtant de celle-ci, le *Times*, ont une circulation considérable ; mais ce développement exceptionnel remonte à une époque antérieure à la législation française de 1852. Ce fut en 1847 que *l'Indépendance* commença à se répandre dans le public français. Ce mouvement se développa pendant les années 1848 et 1849, alors que la presse jouissait en France d'une liberté complète, et dès 1850 la feuille belge avait conquis, au double point de vue de son importance et du nombre de ses lecteurs, le rang qu'elle a conservé depuis, au milieu de bien des péripéties et des difficultés. Le régime qui pèse sur la presse française ne fut donc pour rien dans son succès. Ce qui est vrai pour *l'Indépendance* ne l'est pas moins pour les autres journaux étrangers. Il en est, la *Gazette de Cologne*, par exemple, et le *Times* lui-même qui, sous ce régime, ont vu décroître d'une manière sensible le nombre de leurs abonnés.

Et comment, en effet, eût-il pu aider à leur développement ? Est-il donc plus doux pour eux que pour les journaux français ? Ces derniers ont parfois crié au privilège ; il en est qui ont protesté contre ce qu'ils appelaient la liberté laissée à la presse étrangère. Triste privilège ! triste liberté ! Ceux qui réclament contre ces « franchises » ne se rendent pas bien compte sans doute de la situation faite en France aux journaux étrangers. Exposons-la en peu de mots.

C'est, d'abord, la censure préventive, mais la censure dans ce qu'elle a de plus arbitraire, la censure sans contrôle, sans responsabilité, sans explication. A son arrivée à Paris, chaque journal est soumis à un examen scrupuleux, qui commence par l'employé du ministère de l'intérieur chargé de cette besogne et finit par le ministre lui-même, en passant par le chef du bureau de la presse et par le directeur général, quand il y avait une direction générale de la presse, par le secrétaire général du ministère depuis que cette direction a été supprimée. Cet examen porte sur chaque article, chaque correspondance, chaque phrase, chaque mot, si bien qu'il suffit qu'une expression paraisse malsonnante à l'un des quatre degrés de censure par lesquels passe le numéro, pour que la distribution en soit interdite... Que disons-nous ? il n'est pas besoin même d'une interdiction : il suffit d'une abstention. Tous les journaux étrangers, sont, en effet, retenus chaque jour à l'administration des postes, jusqu'à ce que l'autorisation vienne du ministère, pour chacun d'eux, d'être délivré à ses abonnés. Cette autorisation arrive à telle heure pour celui-ci, à telle heure pour celui-là. Quand elle ne vient pas, l'administration des postes s'abstient de faire distribuer, et tout est dit. On comprend toute la différence qu'il y a entre cette absence d'autorisation et l'avertissement,

donné aux journaux français. Ce dernier est motivé, il indique l'article qui le provoque, il spécifie le délit découvert par le ministre dans cet article, et le public, qui a lu le numéro incriminé, peut apprécier le plus ou moins de justice de l'avertissement. Il y a là une garantie, car il y a une responsabilité morale. L'opinion publique réagirait contre le ministre qui, abusant de ce mode de répression, distribuerait des avertissements sans cause, sans raison, sans prétexte. Pour le journal étranger, au contraire, pas la moindre garantie. Le refus de distribution, c'est la mort sans phrases, ce sont les oubliettes. Il ignore lui-même le motif de l'interdiction; comment le public le soupçonnerait-il! Il peut croire, il croit souvent, ce pauvre public, à quelque article violent, à quelque attaque contre les institutions de la France. Qu'il serait stupéfait s'il savait à quelle cause il doit, le plus souvent, de ne pas recevoir son journal étranger! Parfois un mot qui pourrait déplaire à tel ou tel haut personnage, sénateur, député ou autre, et provoquer de sa part quelque réclamation; — la distribution du journal dépendant chaque jour du bon plaisir du ministre, il est naturel que tout gros bonnet politique qui y trouve quelque chose touchant à son intérêt, son ambition ou son amour-propre, vienne se plaindre au ministre de la distribution; il est plus naturel encore que le ministre, désireux de ne pas s'exposer à ces récriminations et à ces plaintes, et n'ayant qu'un mot à dire ou plutôt à ne pas dire pour se les épargner, s'abstienne d'envoyer l'ordre de distribution, si on lui signale la moindre phrase de nature à porter ombrage à quelque grande influence. — Un autre jour, c'est une nouvelle qu'on tient à ne laisser connaître que vingt-quatre heures plus tard; inoffensive demain, elle serait coupable aujourd'hui; le journal qui l'apporte ne doit donc point circuler. Tout cela ne pourrait motiver aucune répression, aucun avertissement, aucune rigueur contre un journal français, mais cela suffit pour faire frapper d'interdiction, ce jour-là, une feuille étrangère. Oh! oui, ce serait une bien curieuse histoire à écrire que celle des saisies des journaux étrangers à Paris. On verrait combien peu de place y tiennent les attaques violentes. Et la raison en est bien simple: les journaux qui se livrent à ces attaques, ceux qui sont notoirement hostiles aux institutions de la France, sont frappés d'une interdiction absolue; on ne les distribue jamais. Les feuilles qui tiennent à ce que l'entrée du territoire ne leur soit pas fermée s'abstiennent donc généralement de critiques sévères, et les jours sont rares, cependant, où il n'y en a pas quelque une livrée au pilon.

Ces saisies, toutefois, il faut le reconnaître, pour les journaux autorisés d'ordinaire à circuler dans l'empire, sont l'exception et

même — sauf pendant certaines périodes — l'exception assez rare. Mais cette sujétion à la censure préventive a un inconvénient grave, quotidien et qui frappe les numéros innocents aussi bien que ceux qui sont réputés coupables : c'est leur distribution tardive. Ainsi telle feuille étrangère des plus répandues, apportée à Paris par les trains arrivant à cinq heures du matin, n'est jamais distribuée avant deux heures de l'après-midi; il est vrai qu'elle l'est souvent plus tard. Il faut donc au moins neuf heures à la censure pour s'exercer, ou, mieux, pour reconnaître l'innocence, l'innocuité du numéro qui lui est soumis! Dans le même but, elle retient à Paris pendant douze et quinze heures, avant de les réexpédier, les journaux destinés aux départements. Il fut même un temps, — et ce temps a duré de longues années — où ce fait bizarre se passait : les numéros adressés aux habitants des départements limitrophes étaient transportés d'abord à Paris, pour y attendre la décision de la censure; puis, reportés au lieu de leur destination, qu'ils avaient traversé une première fois; ainsi un journal de Bruxelles adressé à un abonné de Valenciennes devait faire le voyage de Paris avant d'arriver au destinataire, qui le recevait douze heures après la distribution aux Parisiens. Nous laissons à penser quelles entraves un pareil système apporte à la diffusion d'une publication périodique, dans ce siècle où la vapeur et l'électricité semblent avoir supprimé le temps et la distance, où tout succès dépend de cette condition : savoir vite, faire vite.

Mais, enfin, le journal étranger a subi victorieusement ce quadruple examen auquel il est soumis au ministère de l'intérieur, à Paris.

Employé, chef de bureau, directeur général, ministre l'ont reconnu incapable de porter la moindre atteinte à l'ordre public. L'épreuve est-elle terminée et va-t-il pouvoir circuler librement! A Paris, oui; mais non dans le reste du territoire de l'Empire. Après la censure du ministre, vient celle des préfets. Chacun de ces fonctionnaires a le droit d'interdire la circulation d'un journal étranger dans le département soumis à sa juridiction, alors même que la distribution en a été autorisée à Paris. Et, l'on peut nous en croire, ce n'est pas là un droit purement nominal; ces messieurs en usent; nous pourrions citer tel préfet du département du Nord qui ne se faisait même pas faute d'en abuser. — Et après les préfets! — Après les préfets, viennent les sous-préfets, dont quelques-uns, à leur tour, ne sont pas fâchés de faire montre d'omnipotence dans leur arrondissement, quand il s'agit d'apporter des restrictions à la liberté; si bien qu'on a vu ceci, par exemple : un numéro d'un journal étranger circulant librement dans toute la France avec les visas nécessaires, sauf dans un recoin du département

du Pas-de-Calais, où la lecture aurait pu produire, paraît-il, les ravages les plus sérieux parmi la population !

Un seul journal étranger n'est point soumis, en France, à la censure préventive et se distribue librement aussitôt arrivé. Il a fallu pour cela la volonté expresse de l'empereur. Ce journal est le *Times*. Sa Majesté, pendant le long séjour qu'elle fit en Angleterre, avait pu se convaincre de l'importance qu'a, pour les Anglais, la lecture du grand organe de la Cité. Ce besoin est plus impérieux encore pour l'Anglais qui voyage hors de son pays. Pour lui le *Times* est, sur le continent, la représentation de la patrie absente. Exposer les insulaires qui, en si grand nombre, habitent ou visitent Paris, à être privés, par une interdiction inopportune, de leur lecture favorite, c'eût été provoquer parmi eux un grand mécontentement. Pourtant, pendant la période qui suivit immédiatement le coup d'État, ce journal fut soumis à la loi commune. Peu après, l'empereur lui fit restituer la liberté dont tous les journaux étrangers jouissaient autrefois, et que le *Times* possède seul aujourd'hui. Bien qu'il publie parfois des articles qui expo- raient toute autre feuille, non pas seulement à la prohibition d'un numéro, mais à une suspension plus ou moins longue, sinon même à une interdiction définitive. Il fut un temps où l'empereur lisait régulièrement le *Times*, mais cette habitude n'existe plus.

Nous venons d'exposer le régime auquel est soumise, en France, la presse étrangère. On conviendra qu'il n'est pas de nature à en favoriser le développement, et que les journaux français qui jaloussent la liberté dont elle jouit, selon eux, dans leur propre pays, alors qu'ils en sont privés, qui lui reprochent ce qu'ils appellent « ses privilèges », réfléchiraient sans doute avant de se prononcer, si on leur proposait d'échanger leur situation, si dure qu'elle soit, contre la sienne. Il est vrai qu'il s'agit de la presse « étrangère », et que beaucoup d'esprits, se disant cependant libéraux, en sont eux-mêmes encore là, en 1867, non pas seulement en France, mais dans bien d'autres pays, de penser que le droit d'apprécier les institutions d'un peuple, de discuter les actes de son gouvernement, de critiquer sa politique, appartient exclusivement aux nationaux. Pourquoi vous mêlez-vous de nos affaires ! sont-ils toujours tentés de demander à tout écrivain étranger qui se permet de blâmer ou d'approuver ce qui se fait chez eux ; comme s'il n'y avait pas aujourd'hui, entre les diverses nations, non pas seulement de l'Europe, mais les deux mondes, une solidarité, une liaison d'intérêts, un rapprochement matériel, moral et intellectuel qui fait qu'aucune d'elles ne peut être indifférente à ce qui se passe chez les autres, car elle doit inévitablement, dans une proportion

quelconque, en recevoir le contre-coup. On veut bien abaisser les barrières, on réclame la suppression des douanes pour les produits matériels; mais pour les idées, c'est bien différent! Les douanes intellectuelles doivent exister toujours. Quand il s'agit de journaux, pour ces hommes-là, nous en sommes encore au temps des Romains: l'étranger, c'est le barbare, c'est l'ennemi. Traitons-le donc comme tel!

Mais la marche de l'humanité est plus forte que la volonté de quelques hommes. On peut bien retarder l'invasion des idées, on ne l'empêche pas. Autant l'abus de la force, pour imposer à une nation des institutions, un gouvernement, une politique dont elle ne veut pas, est odieux, autant l'influence résultant de l'exemple, de la comparaison, de la discussion, est chose juste; et cette influence ne peut s'exercer que par la presse. C'est la seule intervention légitime d'un peuple dans les affaires d'un autre peuple.

C'est là ce qui explique l'importance que la presse étrangère a prise à Paris, depuis une vingtaine d'années, importance que nous constatons au début de cet article, tout en niant la cause à laquelle on l'attribue généralement. Ce n'est point grâce à la législation de 1852, mais en dépit de cette législation, que la lecture des journaux étrangers est entrée dans les habitudes de la population parisienne beaucoup plus qu'elle n'y était autrefois. Ce qui a favorisé ce développement, ce sont les chemins de fer, c'est le télégraphe électrique, c'est la rapidité, la facilité, la fréquence des relations internationales, c'est l'accroissement du commerce par la liberté, le mélange des intérêts, la dispersion des capitaux, la diffusion des langues. Et ce qui le prouve, c'est que cette augmentation d'importance de la presse étrangère, depuis vingt ans, n'est pas un fait particulier à la France: il s'est produit également dans les autres pays, chez les peuples où la presse nationale est libre aussi bien que chez ceux où elle subit des entraves. Si les journaux belges, anglais, allemands, italiens, suisses, sont lus aujourd'hui à Paris avec plus d'intérêt qu'autrefois, il en est de même à Londres, à Berlin, à Vienne, à Saint-Petersbourg, à Bruxelles, à Florence, à Berne, à Madrid. Il est même certain que ce mouvement eût été plus prononcé en France, si la législation antérieure à 1852 avait continué d'être en vigueur. Qu'on nous en croie, l'arbitraire n'est bon pour personne; la liberté seule est favorable à tous. Chose digne de remarque, d'ailleurs: cette presse étrangère que quelques journaux français représentent comme si favorisée par le régime actuel, cette presse, disons-nous, ne cesse d'exhorter le gouvernement impérial à entrer dans une voie plus libérale, et applaudit à toute velléité qui se produit dans ce sens. S'il est vrai qu'elle ait

tant à y perdre, on reconnaîtra, du moins, qu'elle fait preuve d'un grand désintéressement.

Il faut tout dire, cependant ; le système appliqué par le gouvernement français à la presse nationale a exercé une certaine influence sur la presse étrangère, mais — ce qui va peut-être paraître singulier — hors de France plutôt qu'en France même. Pendant longtemps, le but de ce gouvernement a été de réduire sans cesse l'importance des journaux français, de les rendre aussi insignifiants que possible, pour qu'ils fussent impuissants. Mais si l'application de ce système lui épargnait, momentanément, des embarras à l'intérieur, il avait bien ses inconvénients à l'étranger. Le mutisme des journaux français sur les affaires de leur pays diminuait au dehors l'importance de la France elle-même. C'est surtout par sa presse que cette grande nation a rayonné, pendant une partie de ce siècle, sur l'Europe entière. Le silence de la presse, c'est le silence de la France. Le gouvernement de l'empereur le savait bien ; mais, plutôt que de rendre aux journaux français une partie de leur puissance, en leur accordant une plus grande latitude, qui leur eût permis de présenter plus d'intérêt, il préféra se servir de la presse étrangère pour préparer l'opinion publique à l'écllosion de ses projets, tant en Europe qu'en France même. De là, des communications calculées, qui permirent à certaines feuilles étrangères des révélations interdites aux journaux de Paris ; de là, parfois, des communications importantes, ayant pour but de capter les bonnes grâces de certains correspondants et de se procurer ainsi, au dehors, dans la presse des différents pays, une tribune que l'on ne trouvait plus dans la presse nationale, les journaux officieux n'ayant ni autorité ni crédit.

Au reste, ce n'est pas seulement sous le gouvernement actuel que la politique française a cherché des défenseurs dans les journaux étrangers. Les gouvernements libres témoignaient du même désir. Seulement ils s'efforçaient de gagner leurs adhérents parmi les hommes de talent du journalisme européen. Le gouvernement impérial ne passe pas pour avoir eu la main très-heureuse sous ce rapport.

La conséquence de l'état de choses que nous venons d'indiquer a été de réduire beaucoup l'importance des feuilles françaises au dehors, et d'accroître celle des journaux étrangers ayant de bonnes correspondances de Paris. Ce n'est plus dans les premières que l'on va chercher les nouvelles de France ; c'est dans celles-ci. Les chancelleries elles-mêmes puisent leurs informations sur la politique française dans les journaux qui se publient hors de France.

De là suit aussi dans que la proportion s'est accrue le nombre des représentants de journaux étrangers à Paris. On citait, il y a

vingt-cinq ans, les quatre ou cinq journaux qui entretenaient dans la capitale de la France un collaborateur spécial. Aujourd'hui, il n'est pas si petite feuille se publiant dans si petit pays qui n'ait sa « correspondance particulière » datée des bords de la Seine. Quant aux journaux importants, quelques-uns en sont venus à avoir autant de collaborateurs parisiens qu'il y a de branches d'activité sociale. *L'Indépendance belge* en a pour sa part vingt-deux, pas un de plus, pas un de moins. Correspondance politique, financière, artistique, théâtrale, littéraire, judiciaire, scientifique, agricole, religieuse, parlementaire, fantaisiste, — et les chroniques — et les modes, — et le reste... C'est la division du travail poussée à sa plus extrême limite.

Les correspondants parisiens les plus importants des principaux journaux européens sont connus du public politique ou littéraire et se connaissent entre eux. Ils se rencontrent dans les bureaux de rédaction des journaux de Paris, dans certains salons, dans des cabinets de lecture et dans quelques cafés transformés eux-mêmes, à certaines heures de la journée, avant le départ des courriers, en véritables bureaux de rédaction. Il résulte de ces relations des correspondants entre eux, de l'échange qu'ils font de leurs nouvelles, une sorte de centralisation dans le service, qui offre plus d'inconvénients que d'avantages. Il part ainsi de Paris, tous les jours, à la même heure, pour se répandre dans toute l'Europe, à peu près les mêmes nouvelles expédiées par une centaine de plumes. On peut soutenir, sans trop d'in vraisemblance, qu'il suffirait de l'entente de cinq ou six correspondants parisiens connus pour posséder d'ordinaire des informations sérieuses, pour accréditer et faire accepter sur-le-champ, par la presque unanimité des journaux européens, les bruits les plus absurdes, les rumeurs les plus impossibles.

Le gouvernement sait merveilleusement profiter de cette espèce de promiscuité, à certains égards fort regrettable, des correspondants de journaux. Il a naturellement parmi eux des affidés, à l'aide desquels il lance les nouvelles qu'il désire propager sans en supporter la responsabilité, et qui se répandent ainsi avec rapidité dans le monde entier. Aussi le flair est-il une des qualités les plus indispensables à un correspondant; par malheur, c'est aussi une de celles qui se rencontrent le plus rarement. Deviner la source d'une nouvelle, d'un bruit, d'une rumeur; en peser la valeur, l'authenticité; apprécier le degré de confiance qu'elle doit inspirer; ne pas être dupe et ne pas être incrédule; tâche difficile que bien peu de personnes savent remplir. Le nombre des correspondants de journaux est aujourd'hui considérable, disions-nous plus haut; c'est devenu, à Paris, une véritable profession; mais, en cela

comme en toutes choses, il faut distinguer entre les appelés et les élus. Les mauvais pullulent, les médiocres sont rares, les bons...

En est-il ju-qu'à dix que l'on pourrait citer?

Bien entendu, nous ne parlons ici que des correspondants politiques. La plupart des journaux n'en ont, d'ailleurs, pas d'autres. Les feuilles qui possèdent, en outre, à Paris, des collaborateurs spéciaux pour les arts, les sciences, le théâtre, la chronique, etc., forment de rares exceptions. Nous avons dit que *l'Indépendance belge* ne compte pas moins de vingt-deux correspondants parisiens; aucun autre journal n'en a un pareil nombre; nous avons dit aussi qu'elle est, de beaucoup, la plus répandue, en France, et la plus lue des feuilles étrangères. Nous bornerons à la constatation de ces deux faits, de notoriété publique, les renseignements que nous pourrions donner sur ce journal. Notre réserve n'a pas besoin d'explication.

Bien que le *Times* soit le journal étranger qui possède le plus d'abonnés en France, après *l'Indépendance belge*, il est incontestable, eu il a perdu de son importance sur le continent comme en Angleterre même. Non pas, certes, qu'il ne publie encore, et souvent, de très-remarquables articles; mais, sous le rapport des renseignements, il s'est laissé dépasser — depuis quelques années, par des feuilles d'une bien moindre notoriété.

Comme tous les journaux anglais, le *Times* n'a à Paris qu'un seul correspondant, qui remplit ces fonctions depuis près de trente années. Il a aussi un représentant à Berlin, à Vienne et dans quelques autres grandes villes du continent, non pas, cependant, dans toutes les capitales. Lorsque des événements importants surgissent dans les pays où il n'a pas de correspondant à demeure, il y envoie des écrivains attachés à sa rédaction pour ces cas spéciaux, et qui, le plus souvent, lui adressent des communications fort intéressantes. A Londres même, il a un rédacteur qui dirige la partie du journal consacrée aux affaires extérieures, et qui a pour principale mission de glaner dans les journaux ce qui a pu échapper à l'attention de ses divers correspondants.

Après le *Times*, le journal politique anglais le plus répandu en France est le *Daily Telegraph*. Nous osons le journal « politique », ou *Illustrated London News* et *Punch* — qui, bien que politique, doit surtout être considéré comme un journal satirique — ont un plus grand nombre d'abonnés que lui. Le *Daily Telegraph* fut autrefois fort hostile au gouvernement français. Depuis, il s'est doué au point d'être devenu aussi favorable que le *Morning Post*, les relations avec la légation de France à Londres n'ont été

un mystère pour personne. Le correspondant du *Daily Telegraph*, à Paris, est, dit-on, de tous les journalistes anglais, celui qui fréquente le plus les réceptions officielles. Est-ce pour cela que l'on trouve surtout, dans les colonnes de cette feuille, les renseignements que dans ces régions-là on tient à mettre en circulation ! En même temps que ces communications, ce correspondant affectionne les anecdotes qui font la joie et sont la ressource des petits journaux, dans lesquels il va les puiser sans façon. En somme, journal bien fait, bien renseigné, ce *Daily Telegraph* et en train de se faire une situation qui doit donner à réfléchir au *Times*.

Le *Morning Post* qui, comme on sait, fut le journal de lord Palmerston, s'est trouvé, pendant quelque temps, le seul organe de la presse anglaise qui prit parti pour le gouvernement impérial de France. Son correspondant parisien puisait principalement ses renseignements au ministère des finances. — Le correspondant du *Morning advertiser* est, avant tout, un homme d'esprit, original, plein d'humour, saupoudrant ses lettres de citations classiques et modernes, ne résistant pas au désir de placer un bon mot, et inventant, au besoin, pour l'amener, une anecdote, un entretien, une nouvelle invraisemblable jusqu'à l'absurde. — Le *Globe* avait autrefois un correspondant parisien de grand mérite, un vrai savant, dont les communications étaient très-remarquables et très-remarqués. Il n'a pas été remplacé bien qu'il ait un successeur. — Le correspondant du *Daily News* est aussi un homme très-instruit. On peut le voir, presque tous les jours, faisant son article sur le coin d'une table dans un café de la place de la Bourse, ce qui est, du reste, une habitude assez générale chez les correspondants anglais. Malheureusement, comme le *Times*, bien qu'il date de beaucoup moins loin, le *Daily News* vit un peu sur son ancienne réputation. — *The Press* et l'*Economist* ont à Paris le même correspondant, versé surtout dans les matières financières et mieux renseigné qu'aucun de ses collègues pour tout ce qui touche à ces questions; ce qui ne l'empêche pas de mettre en œuvre avec habileté les nouvelles courantes. — Les lettres parisiennes du *Morning Star* sont dues à une plume féminine. — Quelques journaux anglais de province reçoivent aussi des communications d'une femme de lettres, la femme du correspondant du *Daily News*. Mais toutes ces feuilles n'ont, en France, qu'une circulation fort restreinte. Après le *Times*, l'*Illustrated London News*, *Punch*, que ses dessins satiriques font saisir bien souvent, et le *Daily Telegraph*, c'est un journal dont le titre même est peu connu en dehors de la Grande-Bretagne, le *News of the World*, qui compte le plus grand nombre d'abonnés à Paris.

Les *Revue*s anglaises, si répandues dans le Royaume-Uni, n'ont

point de collaborateurs spéciaux à Paris. Leurs articles sur la France sont rédigés par des écrivains résidant en Angleterre.

Nous avons dit, au début de cet article, que la *Gazette d'Augsbourg* avait été, pendant longtemps, à peu près le seul journal allemand qui fût connu en France. A cette époque-là, il est vrai, c'était aussi la feuille la plus répandue en Allemagne même. Depuis, les choses se sont bien modifiées; elle a été supplantée par plusieurs organes de la presse prussienne notamment, et c'est aujourd'hui un de ces organes, la *Gazette de Cologne*, qui tient la corde. La *Gazette d'Augsbourg* est restée, cependant, la feuille la mieux écrite de l'ancienne Confédération. Elle n'a pas moins de sept ou huit correspondants à Paris, et sous le règne du roi Louis-Philippe, ces fonctions étaient souvent remplies par des hommes très-éminents. Bien qu'aujourd'hui elle se contente de moins, sous ce rapport, au point de vue de la forme et du langage, elle est toujours à la tête des journaux allemands. Elle publie en supplément des travaux littéraires qui ont généralement une très-sérieuse valeur, et il n'est pas une manifestation de l'esprit humain, digne d'attirer l'attention, qui ne soit très-convenablement appréciée dans ses colonnes. Et pourtant elle est déchuë du rang qu'elle occupait jadis. Sa décadence date de 1848. Cette époque vit naître, en Allemagne, une foule de journaux qui entrèrent dans le courant des idées dominantes, et la *Gazette d'Augsbourg*, s'obstinant à représenter les idées réactionnaires, sous l'influence exclusive de la Chancellerie autrichienne, fut naturellement débordée. Dans ces derniers temps seulement, elle a pris des allures plus libérales. Elle a, du reste, des correspondants dans tous les camps, et possède encore en France le plus grand nombre d'abonnés, après la *Gazette de Cologne*, ce qui ne veut pas beaucoup dire, il est vrai, les journaux allemands étant fort peu répandus dans l'empire français. Ce fait a son explication naturelle dans le peu de diffusion de la langue allemande en ce pays.

Moins littéraire, intérieure au point de vue de la forme, la *Gazette de Cologne* ne l'emporte pas seulement par le nombre de ses abonnés sur la *Gazette d'Augsbourg*; elle lui est, en outre, supérieure aujourd'hui par l'étendue et la valeur de ses renseignements. Aussi est-elle devenue le journal le plus important de l'Allemagne. Cette importance ne s'arrête pas à la Prusse ni même aux États qui composaient naguère encore la Confédération germanique; elle s'étend au dehors. La *Gazette de Cologne* a trois correspondants réguliers à Paris. Elle a, en outre, à Cologne même, un rédacteur spécial chargé de ce que nous appellerons « l'arr- français » et qui fait subir généralement aux envois de ses

collaborateurs de Paris des modifications parfois considérables. En outre, il fait habituellement précéder les lettres parisiennes d'une correspondance qu'il rédige lui-même, et dans laquelle il résume ce qu'il trouve dans les journaux et dans les *Correspondances générales* autographiées qui sont expédiées de Paris aux diverses gazettes allemandes. Les lettres des collaborateurs parisiens sont, pour la plupart, assez courtes. Chacune d'elles porte un signe spécial, mais le même correspondant a souvent plusieurs signes, ce qui a le double avantage de lui permettre une plus grande liberté d'allures et de faire croire à un nombre plus considérable de correspondants. Bien que la *Gazette de Cologne* reçoive des communications particulières de toutes les villes importantes de l'Allemagne et de l'étranger, les nouvelles de France ont une importance prépondérante dans ses colonnes. La politique de la rédaction locale n'a jamais été hostile à l'empire, et, à la suite du coup d'État, ce fut, pour ainsi dire, le seul journal allemand qui prit la défense du prince Louis-Napoléon. Quant à ses correspondances parisiennes, elles reflètent diverses nuances de l'opinion, mais, dans leur ensemble, elles sont moins optimistes que la rédaction de Cologne à l'endroit des institutions actuelles de la France. En Allemagne, la *Gazette de Cologne* est un organe de l'opinion libérale modérée. Très-hostile autrefois à M. de Bismark, elle défend énergiquement la politique de ce ministre, depuis les succès de la Prusse dans la dernière guerre contre l'Autriche.

C'est presque le contraire qu'il faut dire de la *Gazette de la Croix*, organe du parti féodal, à Berlin. A l'époque du conflit entre le gouvernement et la chambre des représentants, ce journal était le seul appui important du premier ministre dans la presse prussienne; mais M. de Bismark ayant cru devoir faire quelques concessions à la chambre, après la guerre, la *Gazette de la Croix* lui a retiré une partie de sa confiance. Cette feuille est, à coup sûr, un des journaux d'Europe dont l'ensemble offre le plus d'unité. Tout dans ses colonnes, — parfois même jusqu'aux annonces, — converge vers l'idée absolutiste. Cependant, dans ces derniers temps, un certain désarroi semble s'être mis dans sa rédaction. Tant que le roi de Prusse proclamait bien haut les principes de légitimité et de droit divin, la *Gazette de la Croix*, en défendant les droits absolus du souverain de la Prusse, défendait ses propres idées. Mais quand, dans l'application, en détrônant sans façon ses frères couronnés de Hanovre, de Nassau et autres pays, et en s'annexant leurs États, Frédéric-Guillaume a fait si bon marché du droit divin et de la légitimité, la *Gazette de la Croix*, ou tout au moins une partie de sa rédaction, s'est trouvée ébranlée dans son dévouement et son admiration ardente

pour le prince et le ministre qui faisaient de pareilles choses. De là des dissensions au sein de la rédaction du journal, et une certaine indécision dans son attitude actuelle. A Paris, son correspondant est parfois bien renseigné. Il ne puise cependant pas ses informations à la légation prussienne, qui favorise la *Gazette de Cologne* et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Le ton des correspondances vis-à-vis du gouvernement français était autrefois très-hostile, très-mordant. Une transformation s'est opérée; il est fort anodin et même sympathique aujourd'hui.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que nous venons de citer, est l'organe principal de M. de Bismark. Elle a suivi la fortune de ce haut personnage. Peu appréciée, peu répandue avant la guerre, elle a beaucoup gagné en importance depuis que les faits ont donné si fort raison à son illustre patron. Comme nous venons de le dire, son correspondant parisien puise surtout ses inspirations à la légation prussienne, où on lui communique parfois des fragments de rapports confidentiels adressés au cabinet de Berlin. — La *Gazette nationale*, qui se publie aussi dans cette dernière ville, s'occupe beaucoup des affaires de France, mais elle a rarement de bonnes correspondances originales. Ainsi que la *Gazette du Peuple*, l'organe le plus répandu de la presse prussienne, elle se sert des renseignements de la *Gazette de Cologne* et de l'*Indépendance belge*. Il en est de même des journaux de Breslau et, à de rares exceptions près, de tous ceux qui se publient dans le nord de l'Allemagne. — La *Gazette rhénane*, de Dusseldorf, qui a, elle, des correspondances particulières, est, en ce moment, le journal le plus avancé et le plus indépendant de la Prusse. — Nommons encore, comme étant cités souvent dans la presse de Paris, deux journaux du Nord, les *Nouvelles de Hambourg*, bien renseignées spécialement sur ce qui se passe dans les pays scandinaves, et la *Berlinerhalle*, qui se publie également à Hambourg.

Ne nous occupant ici des journaux étrangers qu'au point de vue de la France, nous avons bien peu de chose à dire des journaux autrichiens, car ils sont à peine connus à Paris, et le nombre d'exemplaires reçus dans toute l'étendue du territoire français est complètement insignifiant. Cela ne veut pas dire, à coup sûr, qu'il n'y en ait pas parmi eux de parfaitement rédigés, ayant une véritable valeur et une importance relative considérable, mais cette importance ne dépasse guère les limites de l'empire d'Autriche. En Allemagne même, elle est infiniment moindre que celle des journaux prussiens. Ils ne rentrent donc pas dans le cadre de ce travail. Citons, cependant, la *Presse*, la *Nouvelle voie libre*, le *Wanderer* et l'*Ost-Deutsch Post*. La seconde de ces

feuilles est peut-être le journal de l'Europe le plus hostile, non pas à la nation française, mais à l'empire français et à son chef. C'est, en même temps, le premier journal de l'Autriche. Ses deux principaux rédacteurs, MM. Étienne et Friedlaender, ont été longtemps les collaborateurs de M. Zang, le propriétaire de *la Presse*. Lorsqu'ils se séparèrent de lui, ils fondèrent la *Nouvelle Presse libre* qui a complètement supplanté son aînée. Les deux feuilles ont cela de commun qu'elles affectionnent l'une et l'autre les nouvelles à sensation. Le nombre d'exemplaires qu'elles envoient à Paris est à peu près le même, mais on conçoit que l'attitude de la *Nouvelle Presse libre* vis-à-vis du gouvernement français en rende la distribution fort rare, si ce n'est aux membres du corps diplomatique qui, lorsqu'ils en font la demande, jouissent du privilège de recevoir leurs journaux, alors même que la circulation en est interdite. — Si *la Presse*, de Vienne, est peu répandue à Paris, par contre le nom de son propriétaire, M. Zang, y est fort connu. Ce fut lui qui, sous le règne de Louis-Philippe, vint y fonder, dans la rue de Richelieu, si notre mémoire est fidèle, un établissement de boulangerie connu sous le nom de *Boulangerie viennoise*, et y fabriqua le premier ces petits pains qui ont conservé le nom de *pains viennois*. A la suite de la révolution de Février, M. Zang quitta Paris et retourna à Vienne pour y fonder, non plus une boulangerie, mais un journal, *la Presse*. Après le pain du corps, le pain de l'esprit. Pourtant, il faut le dire, en se faisant journaliste, M. Zang est resté industriel et paraît se préoccuper avant tout du succès matériel de son journal. — *L'Ost-Deutsche Post* a pour rédacteur en chef un homme des plus distingués, M. Kuranda, membre du reichsrath autrichien.

Le petit nombre de journaux allemands reçus en France s'explique par l'ignorance à peu près générale, en ce pays, de la langue dans laquelle ils sont écrits. On comprend moins, surtout après la guerre d'Italie et une occupation de Rome par les Français qui n'a pas duré moins de seize années, que les journaux de la Péninsule aient en France une clientèle presque aussi restreinte que celle des journaux allemands. Cela est cependant. En dehors de *l'Opinione*, de *la Nazione*, de *l'Italia*, qui se publient à Florence, et de *la Persceveranza*, de Milan, il serait assez difficile de trouver, même dans les établissements publics les mieux achalandés sous ce rapport, un journal italien à Paris. *L'Opinione* a défendu à peu près tous les ministères qui se sont succédé à Turin ou à Florence depuis 1850. C'est un journal d'un libéralisme modéré, à la fois très-italien et très-français. Ses correspondances parisiennes sont fort souvent remarquées, et l'on dit qu'elles sortent quelquefois du ministère des affaires étrangères.

— La *Perserveranza* avait aussi, autrefois, des correspondances de Paris, de Berlin et de Londres très-bien faites. Elles sont devenues beaucoup plus rares aujourd'hui. En revanche, on peut affirmer que la *Perserveranza* est le journal qui publie les articles de fond les plus longs. — *L'Italia* a, au point de vue de la France, cet avantage sur les autres journaux de la Péninsule, qu'elle se publie en langue française. Aussi les feuilles de Paris lui font-elles de larges emprunts pour les nouvelles de son pays. C'est par elle, notamment, qu'elles ont le plus promptement connaissance des débats du parlement italien. Comme renseignements venant de l'étranger, même de Paris, il y a peu de chose à trouver dans *L'Italia*. Ses correspondances particulières sont rares. Elle recourt le plus souvent à une *Correspondance générale* autographiée.

Les journaux suisses ou du moins une partie des journaux suisses sont aussi écrits en langue française, mais l'indépendance de leurs allures est telle qu'ils ne sont presque jamais autorisés à circuler. Dans ces conditions il leur est impossible de se créer une clientèle en France. Aussi voy-on ce phénomène bizarre : le *Bund*, journal rédigé en allemand, a un plus grand nombre d'abonnés à Paris que le *Journal de Genève* ou la *Gazette de Louzanne*, les deux principaux journaux suisses rédigés en français. Le *Bund* a, cependant, été très-vif quelquefois contre le gouvernement impérial; mais cette circonstance même, qu'il est écrit en langue allemande, rend l'administration plus tolérante à son égard, et les Suisses établis à Paris le prennent de préférence, parce qu'ils sont sûrs d'en être privés moins souvent. Nous devons ajouter que la presse helvétique, dont les ressources sont naturellement restreintes, puisqu'elle s'adresse, dans son pays, à une population peu nombreuse, n'a pu suivre le développement que les publications quotidiennes ont pris dans les autres pays. Un journal suisse, dans son format exigu, constitue une pitance intellectuelle assez maigre pour les lecteurs habitués à la copieuse et substantielle nourriture des journaux anglais, français, belges ou allemands.

Il nous faut encore citer, parmi les journaux étrangers écrits en langue française, qui ont à Paris une notoriété plus ou moins grande, le *Nord*, l'*Europe*, l'*International*, le *Journal de Saint-Petersbourg*, le *Courrier des Etats-Unis*, le *Courrier de San Francisco* et le *Journal de Constantinople*.

Le *Nord* est-il bien, en France, un journal étranger? Fondé à Bruxelles à la fin de l'année 1851, il émigra quelque temps à Paris, est revenu se faire imprimer à Bruxelles, mais sa rédaction reste dans la capitale de l'empire français. En outre, il

ne s'occupe jamais des affaires intérieures de la Belgique, ce qui ne permet pas de le considérer comme un journal belge. Il est de création russe. Ce fut M. de Budberg, alors ministre de Russie à Berlin, actuellement ambassadeur à Paris, qui fut son principal promoteur. Ce diplomate persuada à son gouvernement qu'il aurait un grand intérêt à posséder un organe spécial dans les pays occidentaux, où les journaux russes pénètrent peu. Grâce à ce haut patronage, aux communications diplomatiques qui lui étaient faites par le cabinet de Saint-Petersbourg, *le Nord* eut pendant quelque temps, à la suite de la guerre de Crimée, une période assez brillante, moins au point de vue du nombre de ses abonnés qui, croyons-nous, n'a jamais été bien considérable, que parmi le monde des chancelleries. Le patronage du gouvernement russe a eu pour lui des alternatives fort diverses. Aujourd'hui, nous ne croyons rien dire de blessant pour ce journal ni sortir des limites de la plus scrupuleuse exactitude, en constatant que cette période brillante ne s'est pas soutenue et que, depuis plusieurs années déjà, l'importance du *Nord* a été s'amoindrissant. Ce journal est cependant une des entreprises de ce genre qui ont absorbé le plus d'argent. Depuis sa fondation, des capitaux considérables ont été consacrés à tâcher de lui créer une situation prédominante dans la presse européenne. Pourquoi, alors que les débuts avaient été assez heureux, les résultats définitifs n'ont-ils pas répondu à l'attente des fondateurs ? Ce n'est pas nous qui pouvons le dire. *Hibent sua fata libelli*. C'est bien plus vrai encore pour les journaux !

L'Europe se publie à Francfort. C'est l'ancien *Journal de Francfort* (français) transformé. Nous disons « français » parce qu'il y a encore une feuille se publiant dans la même ville en langue allemande, sous le même titre. Peut-être est-ce là ce qui déterminina les nouveaux propriétaires du journal français à en changer la dénomination, lorsqu'ils en firent l'acquisition, il y a quatre ou cinq ans. Ici encore de grandes espérances furent fondées qui ne se sont qu'imparfaitement réalisées, croyons-nous.

L'International se publie à Londres. On le dit très-favorisé — et pour cause — par le gouvernement français. Nous ne savons ce qu'il y a d'exact dans ce bruit, que l'attitude du journal ne dément pas, il est vrai. Dans tous les cas, ce patronage, — s'il existe, — ne paraît pas lui avoir porté bonheur. Son autorité est nulle, sa circulation insignifiante.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, bien que constituant une propriété particulière, est l'organe officiel français du gouvernement russe. Il se publie dans la ville dont il porte le nom et a, depuis quelques années, pour propriétaire et rédacteur en chef, un Belge,

M. Victor Cappelmans, homme d'esprit, de cœur et de talent, caractère sympathique, qui s'est fait et a fait à son journal une excellente situation à Saint-Petersbourg. Le siège de cette feuille est trop éloigné du centre politique de l'Europe pour qu'elle puisse aspirer à une circulation importante en France, mais elle y est bien vue, et les journaux français y puisent souvent des informations sur la Russie.

Les titres seuls du *Courrier des États-Unis* et du *Courrier de San Francisco* disent le lieu de publication de chacune de ces deux feuilles; la première paraît à New-York, la seconde dans la capitale de la Californie. Elles ont l'une et l'autre un nombre d'abonnés relativement important en France. Le *Courrier de San Francisco* est spécialement très-répandu, en Amérique, dans la Californie et tous les États où la découverte et le travail des mines ont attiré une nombreuse population française. Il a à sa tête un ancien prote du *Journal des Débats*. — Le *Courrier des États-Unis* a toujours pour propriétaire M. Frédéric Gaillardet, écrivain de mérite sans doute, mais dont les démêlés avec M. Alexandre Dumas, au sujet de la paternité de *la Tour de Nesle*, firent trop de bruit jadis, pour qu'il ne leur doive pas la célébrité de son nom plus encore qu'à ses travaux, quelle qu'en soit la valeur. M. Frédéric Gaillardet habite Paris aujourd'hui, mais il n'en reste pas moins l'inspirateur du *Courrier des États-Unis*. — Parmi les journaux de l'Amérique du Nord, écrits en langue anglaise, le plus répandu à Paris est le *New-York Herald*. Puis viennent le *New-York Times* et le *New-York Tribune*.

Nous arrêterons ici ces indications rapides sur les journaux étrangers, non pas, certes, que la matière soit épuisée, non pas que nous n'ayons passé sous silence bien des feuilles dignes de mention et ayant une grande importance dans leur pays. Nous n'y avons rien dit notamment des journaux espagnols, portugais, russes, danois, suédois. Mais nous n'avons pas à faire ici une revue de la presse européenne, notre tâche, — le titre de cet article suffit à l'indiquer — ne s'étend qu'à ceux des organes de cette presse qui occupent à Paris une place grande ou petite. Or, les feuilles qui se publient en Portugal, en Russie (sauf le *Journal de Saint-Petersbourg* dont nous avons parlé) et dans les pays scandinaves ne peuvent prétendre à aucune notoriété en France. On a connu de nom, sans doute, la *Gazette de Moscou*, et on a vu, en ces quelques numéros de ces journaux qui arrivent à Paris, ne sentent pas des mains des Russes qui les reçoivent, ou se trouvent à peine dans deux ou trois catalogues de lecture ou établissements publics spécialement fréquentés les voyageurs de cette nation. Quant aux journaux espagnols,

au milieu de l'orgie réactionnaire à laquelle se livrent, depuis plusieurs mois, le maréchal Narvaez et ses collègues, on ne sait même plus en Espagne quels sont ceux qui existent, à l'heure présente. L'amende, la prison, la suppression, la déportation, voire même le *garole vil*, avec ou sans jugement des conseils de guerre en permanence, font et continueront à faire justice des journaux et des journalistes, jusqu'au jour — prochain, espérons-le, — où la nation espagnole, lasse à la fin de tant de hontes, fera justice à son tour de ses indignes gouvernants.

POST-SCRIPTUM. — Depuis que cet article a été écrit, des modifications importantes ont été proposées à la législation et au régime de la presse, en France. Peut-être même seront-elles déjà converties en loi quand ces lignes passeront sous les yeux du lecteur. Nous y applaudissons de tout cœur, puisqu'elles ont un caractère libéral; mais nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons écrit, car ces modifications ne changent rien à la situation des journaux étrangers. Ces journaux restent complètement soumis à l'arbitraire administratif. Deviendra-t-il plus tolérant? C'est ce que nous voulons espérer, bien que le passé ne soit pas de nature à nous inspirer grande confiance. Chose singulière, en effet: pendant ces dernières années, à mesure que l'administration se relâchait de sa rigueur envers les journaux français, elle se montrait plus chatouilleuse et plus sévère pour la presse étrangère. Les premiers jouissent incontestablement, depuis 1860, d'une latitude plus grande que pendant les années qui suivirent le coup d'État; ç'a été le contraire pour les journaux étrangers: et s'il est vrai qu'ils aient eu, pendant un certain temps, le privilège d'apporter en France des révélations qu'on n'eût pas tolérées dans la presse française, on a, depuis, bien souvent interdit la circulation de numéros pour des observations qui trouvaient place impunément dans les colonnes de cette dernière. — Souhaitons que, désormais, la libre discussion soit permise à tous.

LA POLITIQUE AU PALAIS BOURBON

PAR

Louis ULBACH

I

Le Corps législatif.

Le Corps législatif est une assemblée où la majorité fait la loi. Autrefois, dans des époques anarchiques que les hommes d'ordre, par ironie, appellent les époques parlementaires, la majorité, si compacte qu'elle fût, avait des oscillations, et la loi, subissant le choc de courants contraires, sortait de ces chaudes étreintes oratoires — ou meurtrie ou bronzée, à moins qu'elle n'en sortit pas. Il est juste de faire remarquer que, dans ce temps-là, les fonctions de député étaient gratuites.

Aujourd'hui, les choses se passent avec une régularité et une célérité parfaites. Il est bien rare qu'une loi proposée par le Conseil d'Etat ne soit pas votée intégralement. La minorité, fidèle à de vieilles traditions que le progrès a détruites sans les faire oublier, soulève, il est vrai, quelques objections; la majorité les écoute avec une déférence qui donne des illusions positives, mais l'heure du vote est une heure pratique: les paroles se sont envolées, et le pays n'a plus la contrainte, qu'il ressentait, paraît-il, si vivement autrefois, d'apprendre qu'une affaire a été entravée par un sentiment.

Dans ce temps-là, le Corps législatif, qu'on appelait la Chambre des députés ou des Représentants du peuple, pour que le souvenir de ceux qui donnaient le mandat ne fut jamais séparé des fonctions du mandataire, dans ce temps-là, le Corps législatif avait la préoccupation de contrôler le Gouvernement et au bien du pays, autrefois et ce par ses votes. Il croyait, par exemple, que les beaux discours pouvaient servir à provoquer de belles actions, que l'éloquence parlementaire était une qualité, que la philosophie en même temps qu'un excellent moyen politique et littéraire, et il eût regardé le moment de la retraite comme l'éclipse d'une des gloires les plus utiles, si ce n'était d'un des moyens les plus

naturels et les plus nobles de moraliser la France et de l'intéresser aux choses idéales.

Il faut bien croire à quelque exagération de la part des partisans de l'éloquence parlementaire, puisque, malgré le souvenir d'orateurs qui s'appellent le général Foy, Manuel, Benjamin Constant, Garnier-Pagès, Casimir Périer, Mauguin, Odilon Barrot, Berryer, Arago, Lamartine, Guizot, Thiers, Ledru-Rollin, Michel (de Bourges), Victor Hugo, etc., on a pu assourdir les échos de la salle des séances, enlever la tribune, sans que le pays se sentit privé d'un plaisir nécessaire et d'un droit. D'un autre côté, il est juste de supposer qu'il y avait aussi trop de zèle dans le sacrifice fait au silence, puisqu'après quelques années de démolition, la tribune proscrite a été réédifiée. Il est vrai qu'elle n'est plus en marbre; l'acajou est un correctif, une transaction et un avertissement : mais nos hommes d'État ont aussi le poing moins lourd, leurs gestes n'ébranleront pas l'édifice, et si l'édifice redevenait gênant, il en coûterait moins de le démolir une seconde fois.

Le droit à l'éloquence, qui était sans limite autrefois, est réglé maintenant : le budget et les interpellations, quand elles sont autorisées, sont les deux seules échappatoires laissées à la fièvre du génie parlementaire. Cette délimitation, parmi tous ses avantages, a celui de ménager les ressources et les forces de l'orateur du gouvernement. On comprend que M. Rouher ne pourrait suffire à des assauts quotidiens de tribune.

En rendant un peu de bruit au Corps législatif, on lui a rendu aussi un peu d'auditoire ; on a ajouté quatorze tribunes à celles qui existaient. Il n'y a, toutefois, qu'une tribune où l'on puisse pénétrer sans billets : elle contient dix-huit places. La curiosité pour les séances, amortie pendant quelques années, s'est réveillée dans ces derniers temps. Le jour où M. Thiers a fait ses interpellations sur l'Allemagne, un billet de tribune est monté jusqu'à cent trente francs ; c'est presque aussi cher que pour la première représentation d'une opérette d'Offenbach. Quand le spectacle, sans devoir être d'un si haut goût, a pourtant encore des promesses d'intérêt, on voit des gens faire queue dès la veille au soir afin de garder des places qui se payent depuis dix jusqu'à soixante francs.

Ce trafic, bien entendu, reste étranger aux employés du Corps législatif. Les députés sont au nombre de deux cent quatre-vingts ; ils sont nommés par le suffrage universel, direct, qui est la voix de Dieu, comme chacun sait. Aussi, excepté à Paris, où le scepticisme enroue un peu la voix du Ciel, l'élection est-elle, en général providentiellement favorable au pouvoir. Le gouvernement n'intervient jamais dans le choix des électeurs que pour le diriger. A cet effet, il patronne ouvertement des candidatures.

Une statistique qui importe à notre orgueil national constate sur deux cent quatre-vingts députés, deux cent quarante membres de la Légion d'honneur, sans compter les huissiers, d'où l'on peut conclure que c'est bien là l'élite de la nation. Je dis : sans compter les huissiers, car il paraît qu'en effet quelques-uns de ces utiles fonctionnaires sont décorés; mais, par égard pour M. M. les députés, ils sont invités administrativement à ne porter aucun signe, aucune décoration pendant leur service, afin de maintenir la distance hiérarchique et d'éviter toute confusion.

La Chambre compte cent vingt-deux chevaliers, quatre-vingt-huit officiers, vingt-deux commandeurs, huit grands officiers. Elle a perdu un grand-croix en perdant M. le comte Walewski; elle a perdu aussi un président courtois, aimable, impartial, qui répugnait aux violences et aux rappels à l'ordre. C'était le troisième président depuis la Constitution de 1852.

Le premier avait été M. Billault, un orateur blasé sur les avantages de la parole, et qui, se repentant lui-même des beaux discours de son passé parlementaire, savait mieux que personne garder et maintenir le silence. Il ne rouvrit les sources de son éloquence qu'en devenant ministre. On lui doit la suppression de quelques journaux; il paraît qu'on lui devait aussi une statue.

M. de Morny succéda à M. Billault. Esprit subtil, très-verve dans les affaires, n'ayant pas le défaut de l'éloquence et bornant sa gloire littéraire à la ville de M. Chateaubriand, il méditait, corrigeait et apprenait ses moindres harangues.

M. Walewski, le troisième de la dynastie présidentielle, n'avait pas non plus l'inconvénient de l'improvisation. Exact, correct, poli, il rapela par ses façons sa comédie de *Le fils du grand monde*, que le Théâtre-Français a oubliée. Il a donné sa démission et a été remplacé par M. Schneider, directeur du grand établissement métallurgique du Creuzot, longtemps vice-président, qui a conduit les débats de l'Assemblée pendant la dernière ambassade et pendant la dernière maladie de M. de Morny.

Ce n'est plus, comme plus la Chambre qui nomme elle-même ses présidents. La Constitution a rebelle, apparemment, que la majorité ne fût tentée de les choisir dans la minorité.

II

Le Palais.

Il n'est sur lequel la loi a été faite le palais du Corps législatif sorti par l'histoire aux disputes humaines. Il dépendait de

Pré-aux-Clercs, et appartenait à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Les nombreux duels dont il était le théâtre engagèrent les moines, au dix-septième siècle, à en défendre l'accès par une clôture. Cet enclos fut arbeté par la duchesse douairière de Bourbon, à qui déplaisait l'hôtel de Condé, sur les ruines duquel fut élevé le théâtre de l'Odéon. En 1722, elle y fit bâtir une habitation à proximité de la Seine. Vers la même époque, fut construit, à côté, l'hôtel de Lassay, qui devint plus tard l'hôtel de Brancas, et qui passa, ainsi que tout l'espace compris entre le quai et la rue de Bourgogne, dans les mains de l'héritier de la douairière, le prince de Condé, mort comme on sait, ou plutôt comme on ne sait pas.

La réunion de l'hôtel de Lassay à l'hôtel Bourbon et la transformation que subirent ces deux résidences agglomérées coûtèrent 10,361,246 livres. C'était énorme pour l'époque; on rit aujourd'hui de cette dépense. En 1790, le Palais-Bourbon, par suite du décret qui prononça la confiscation des biens des émigrés, devint propriété de l'État, et un décret de l'an III arrêta que le Conseil des Cinq-Cents y tiendrait ses séances.

Les architectes Gisors et Lecomte furent chargés de l'appropriation. Le Conseil des Cinq-Cents n'occupait qu'une partie du palais: on affecta le reste à l'École centrale des Travaux publics, qui, le 15 fructidor an III, reçut le titre d'École polytechnique et alla, sous l'Empire, s'établir dans l'ancien collège de Navarre (1). L'empereur choisit le Palais-Bourbon pour le lieu des séances du Corps législatif. En 1807, on éleva la façade qui regarde le quai, avec ses douze colonnes.

La loi du 5 décembre 1814 avait restitué le Palais-Bourbon au prince de Condé. Celui-ci logeait l'éloquence parlementaire en garni, moyennant 124,000 francs par an, ce qui était un prix raisonnable, même pour un temple, mais ce qui ne satisfaisait pas le patriotisme libéral du propriétaire. Le 23 juillet 1827, le Gouvernement de la Restauration acquit pour la somme de 5,500,000 francs l'asile futur de l'opposition qui devait le renverser. C'était de la prévoyance. Le prince de Condé gardait un logement dans une partie du palais: mais, après 1830, on acheta cette dernière portion au duc d'Anjou, héritier du prince, au prix de 5,047,475 francs: j'omets les centimes.

L'ancienne salle des Cinq-Cents tombant en ruines, on avait commencé en 1828, sur les plans de M. de Joly, à en construire une nouvelle qui fut achevée le 21 novembre 1832. C'est la salle où le Corps législatif actuel tient ses séances.

(1) Voir l'article sur l'École polytechnique, page 181.

Quand on arrive au Palais-Bourbon par le chemin des cortèges : c'est-à-dire en passant sur ce fameux pont de la Concorde pavé d'intentions sans taches et dont chaque pierre est un débris de la Bastille, on a devant soi la façade nord qui fait pendant à l'église de la Madeleine et qui représente, sans autre prétention, un portique imité du fronton de Néron. Elle est séparée du quai par une grille en fer que bordent quatre piédestaux surmontés des statues de Sully, de Colbert, de L'Hôpital et de d'Aguesseau. Ces personnages, regardant impassibles, couler l'eau, l'espace et la foule, tournant le dos sans coïncider au Corps législatif. Malgré leurs dimensions colossales, ils ne font peur à personne, et pourtant, il est arrivé plusieurs fois que des orateurs Prométhées les ont touchés d'une étincelle et les ont animés. Un jour, le général Foy, s'adressant à M. de Serres, ministre de la justice, l'apostropha en ces termes : « Pour toute vengeance, pour toute punition, je vous condamne, monsieur à tourner les yeux, lorsque vous sortirez de cette enceinte, sur les statues de L'Hôpital et de d'Aguesseau. »

On attend le portique en gravissant le grand escalier au bas duquel s'élèvent les statues de Minerve et de Thémis. Sous Louis-Philippe, aux temps de désordre et de licence dont je parlais au journal *Le Charbonnier*, se permit de dire que les députés laissent la Saucisse et le Jastoc à la porte. Depuis lors, les statues n'ont pas bougé, mais personne n'a renouvelé la plaisanterie. Cet escalier n'est ni franchi, qu'une fois sous le premier empire, lorsque l'empereur venait ouvrir les sessions du Corps législatif.

C'est au-dessus de là que, pour la même solennité, entra Louis XVIII au commencement de son règne. Mais, en 1820, devenu impotent, il convoqua les députés au Louvre. Ce dera l'exemple fut suivi par Charles X. Après lui, Louis-Philippe reprit le chemin du Palais-Bourbon, mais il évita son entrée par la place de Bourgogne.

C'est au haut de cet escalier que le 14 juillet 1818, l'Assemblée constituante, dans un moment d'incertitude et de désespérance, de la défectionisme, proclama la République. Le peuple, entassé sur le pont, sur les quais, répéta à grands cris le formidable à cette voix vibrante de ses chefs. Les soldats et de la garde, et en ce moment, les officiers, les uns sur ceux qui pouvaient lever les drapeaux, les autres sur ceux qui s'enfuyaient dans le camp des républicains, les uns tantôt le drapeau, tantôt le sabre.

Plus haut, sur la rampe de la place de Bourgogne, on longe un mur qui s'appuie sur un mur en forme de terrasse. On y a gravé, en lettres d'acier, le nom de l'architecte et le nom de l'architecte, les noms des députés qui ont été élus et ceux qui ont été élus, et une porte basse

donnant sur une voûte sombre au-dessus de laquelle se trouvent les annexes de la bibliothèque. Enfin, en tournant à droite, on se trouve devant la façade de la place de Bourgogne, formée d'un arc de triomphe ou portique d'ordre corinthien que flanque un double entre-colonnement du même ordre, et qui conduit à une vaste cour confinant à la cour d'honneur. Celle-ci, située sur un sol exhaussé et dans laquelle on arrive par deux voies demi-circulaires et d'une pente douce, aboutit à une grande porte, par où Louis-Philippe pénétrait dans le palais. C'est au milieu de cette cour que reposait la tribune de la *Salle de carton*. On appelait ainsi l'immense salle en planches qui abrita les Assemblées constituante et législative. Elle fut élevée en toute hâte, et comme il ne restait plus que le toit à placer, les couvreurs se mirent en grève. M. Marie, qui était alors ministre des travaux publics, voyait avec désespoir s'approcher la date fixée pour l'ouverture de la Constituante.

M. Louis Blanc sauva la situation. Il adjura les ouvriers couvreurs de ne pas exposer la République aux risées de ses ennemis, en mettant les représentants du peuple dans la nécessité de discuter à la belle étoile. Les couvreurs cédèrent par patriotisme ; la République eut un abri.

Sur l'emplacement de cette salle détruite, on n'a pas semé de sel, mais on a posé deux statues qui ont la mission de représenter le Suffrage universel et la Force.

A droite, se trouvent les archives et la caisse. Vis-à-vis, trois portes voûtées mènent à de petites cours intérieures sur lesquelles donnent de nombreux logements de fonctionnaires. La chapelle prend jour sur l'une de ces cours ; elle est affectée aux cérémonies nuptiales de MM. les députés et de leurs enfants. M. Ledru-Rollin s'y maria le premier, sous le gouvernement de Juillet. On eut un moment le projet d'attacher, comme sous la Restauration, un prêtre à la chapelle ; mais le salut éternel fut sacrifié au salut terrestre, et on trouva que deux médecins pour les apoplexies étaient d'une utilité plus immédiate.

L'hôtel de la Présidence, édifice moderne ou tout au moins restauré, ayant son entrée principale rue de l'Université, communiquant avec la Chambre par une galerie superbe que M. de Morny inaugura et qui vit les fêtes de *Monsieur Chouffeur* et de la *Succession Bonnet*.

Revenons au palais par l'entrée du quai. Un temple entouré de statues si pacifiques, de défenseurs si illustres, et qui pourtant, malgré cette garnison de dieux et de héros a été tant de fois violé, tient trop à l'histoire moderne la plus palpitante, pour qu'il soit indifférent de le décrire dans toutes ses parties. Qui sait si cette

banquette oubliée n'a pas été le trône d'une heure pour un gouvernement provisoire quelconque!

Quand le visiteur, le provincial, le mandant curieux de parler à son mandataire, lui a fait parvenir son nom ou sa carte, à l'aide de deux ou trois garçons ou huissiers qui font la chaîne pour les messages, il est introduit, sans aucun des égards qu'on devrait à une fraction de la souveraineté populaire, mais avec la politesse suffisante qui est l'apanage des fonctionnaires français, dans la salle dite des *Pas-Perdus* ou de la *Paix*. Est-ce parce qu'elle est particulièrement bruyante que cette salle a cette seconde dénomination? J'aime mieux la première, qui signale les efforts vains des ambitieux de clocher, les déceptions quotidiennes des solliciteurs éconduits ou les rêves creux des orateurs qui machonnent sans cesse leurs discours de ralliement.

Des peintures d'Horace Vernet, le groupe en bronze de Lascaron, modèle et symbole d'une position inextricable offrent aux méditations des députés optimistes, sont les principaux décors de cette salle, quand un homme illustre n'y promène pas ses rayons. De la salle des Pas-Perdus, on passe dans la salle des *Quatre-Colonnes*, ornée des statues de Brutus, de Solon, de Lycurgue. On sent que l'atelier où se forgent les lois est tout proche, et voici, pour avertir les bons ouvriers, les forgerons immortels debout, sévères, impassibles. Ils sont sourds et aveugles, paraît-il, car ils seraient choqués d'avoir pour gardien invariable un brave homme, vieillard à cheveux blancs, assis sur une banquette et perpétuellement occupé à tailler des plumes. On l'appelle le *Père Coupe-Tuyaux*. Une porte latérale mène à une pièce fort modeste, lieu de réunion du parti Nicot : *ici l'on fume* avant, pendant et après les discours.

En suivant un grand couloir au bout duquel est le vestibule du Roi, on aperçoit parmi plusieurs statues en marbre celles de Bailly, de Mirabeau, du général Foy et de Casimir Périer. Ah! si une nuit ou un jour, toutes ces statues éparses dans le palais ou au dehors s'animaient, s'élevaient et venaient réclamer leur siège dans la salle des séances! Quelle fuite effarée! Quelles acclamations et quels discours! Il faudrait demander le scrutin et le brûler sur le marbre. A gauche, se trouve la salle du *Trône*, au fond de laquelle se dresse une estrade que surmonte un trône en bois doré recouvert de velours cramoisi. C'est là que se reposait Louis-Philippe lorsqu'il venait ouvrir la session, c'est moins la salle du trône d'un roi que la salle du trône du régime parlementaire. Le génie l'a décoré. Eugène Delacroix l'a couverte de splendides figures au milieu desquelles se détachent quatre sujets : *l'Art, l'Agriculture, la Guerre et la Paix*. Sur les murs, des

grisailles représentent les mers et les fleuves qui baignent le sol de la France.

En face de la salle du Trône est la salle de *distribution*, dallée en marbre des Pyrénées et peinturlurée par Abel de Pujol. Le bureau de distribution est une petite loge en grillage avec un guichet : cela ressemble au bureau des changeurs. On rend là, à MM. les députés, la monnaie de leurs pièces, en leur distribuant les imprimés du jour, le feuilleton, c'est-à-dire le programme, puis les projets de lois, rapports, amendements, etc.

Tournons à gauche. Cette porte en acajou massif est une des portes de la *salle des Séances*.

Tournons à droite : voici la porte de la *salle des Conférences*. A côté, sont suspendus au mur deux cadres renfermant des portraits de députés, les uns photographiés, les autres lithographiés. Ces derniers, d'une grande finesse de touche, sont de M. Étienne David. C'est à la salle des conférences que nos mandataires causent, lisent, font leur correspondance. Aux deux extrémités de cette immense pièce éclairée par en haut, sont assis, devant une petite table, l'huissier de service et le garçon chargé de délivrer des timbres-poste. La cheminée colossale en marbre vert-de-mer est très-remarquable. En regard, s'élève la statue en plâtre de Henri IV avec cette devise sur le socle :

« La violente amour que je porte à mes sujets me fait trouver
tout aisé et honorable. »

Derrière la statue sont suspendus les drapeaux pris à Marengo, à Austerlitz et à Iéna, et qui ont été donnés au Corps législatif par Napoléon, le 12 janvier 1810. Trois tableaux représentent : le président Motté au milieu des barricades, le dévouement des bourgeois de Calais, et Louis le Gros, présidant une assemblée d'évêques, de comtes et de barons.

Une sorte de serre, tout près de là, contient la *bucette*, laquelle n'est meublée que de petites tables et d'un grand comptoir ressemblant à un buffet de chemin de fer. L'ordinaire ne doit pas alarmer les contribuables : du chocolat, des potages, du bordeaux, du marasquin, des grogs ; voilà le menu.

En regard de la porte principale de la salle des conférences se trouve la porte des *glaces*, qui mène à un couloir éclairé par trois fenêtres donnant sur le petit jardin. Cette partie du palais, essentiellement privée, chauffée pendant l'hiver comme pendant l'été, est absolument interdite aux profanes. C'est là que se cache la seule femme qui ait des fonctions au Corps législatif. Cette muse,

PARIS. — LA VIE

de laquelle je ne m'étendrai pas, s'appelle la *Salles*. Elle a une niche dans son temple. Elle est une grande et belle pièce, très-élevée, en bois de chêne. Elle a coûté plus de sept cent mille francs et n'a que cinquante d'années de date. Toute la menuiserie, le parquet, le travail, est en chêne de Hollande. Le chiffre des volumes est de cent vingt mille. Parmi les manuscrits, du reste en grand nombre, se trouvent les procès de Jeanne Darc et de la *Marquise de Mantes*, toutes les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, les *Précis* et les *Devoirs* de Mably et les *Mémoires* de Bailly. Eugene Delacroix a été chargé de peindre le plafond tout entier et les deux hémicycles. Les pendentifs les plus remarquables sont : *l'Ascension d'Achille*, *la Captivité de Babilone*, *Hélène et sa mort*, *la Mort de Sénèque* et les *Bergers chaldéens, inventeurs de l'astrologie*. Les deux hémicycles sont d'une grande puissance : ils représentent, l'un *Orphée civilisant les Grecs*, l'autre, *Attila foulant aux pieds l'Italie et les arts*.

La principale entrée de la bibliothèque est précédée d'un vestibule orné de deux grands tableaux : une jolie *Vue de la place Saint-Marc*, par Jules Joyau, et le *Mozzetta*, d'Horace Vernet.

Je ne parle pas du couloir qui sert de vestiaire à nos honorables, de la pièce réservée aux journalistes attendant le compte rendu, ni des bureaux où s'élaborent les procès-verbaux.

III

Les Séances.

Les séances du Corps législatif s'ouvrent d'ordinaire à deux heures. Le cortège présidentiel traverse une double haie de soldats qui s'étend de l'extrémité de la galerie de la Présidence à la porte de la salle. En tête, marchent deux huissiers, tout de noir habillés, chapeau à claque sous le bras, chaîne d'acier au cou, épée à pommeau d'acier au côté. Puis vient le président, escorté d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant, et suivi des secrétaires du bureau et du secrétaire général. Au moment d'entrer, le président salue les deux officiers, qui répondent par le salut militaire, et il monte au fauteuil après avoir traversé une double haie d'huissiers. Ceux-ci se replient ensuite dans toutes les parties du palais en criant : « En séance. Messieurs ! » M. le président est au fauteuil.

L'assesseur : le président dépose son chapeau sous le bureau, sa voix ne peut maîtriser les orages, il n'a qu'à le remettre

sur sa tête pour clore la séance. Mais ce *quos ego*, dont le chapelier fournit les accessoires, n'a que bien rarement, pour ne pas dire jamais, l'occasion de servir en ce temps-ci.

Les députés entrent dans la salle des séances par deux énormes portes en acajou massif constellées d'étoiles d'or. Pourquoi ces étoiles d'or? Sont-elles les *ex-voto* offerts par les orateurs reconnaissants au dieu de l'éloquence qui les avait inspirés ce jour-là? est-ce la carte des astres de la tribune? .

La salle forme un hémicycle et est décorée de vingt colonnes de marbre blanc de Carrare, d'ordre ionique, avec chapiteaux en bronze doré. Elle est éclairée par un plafond vitré. Les murs sont en marbre rougeâtre des Pyrénées; le parquet est dallé en marbre à veines bleues.

Le pourtour se divise en travées disposées en éventail et composées chacune d'une banquette qui contient quatre places et qui est revêtue de drap amarante. On compte dix rangs de banquettes et dix-sept escaliers qui les desservent.

Chaque député a son pupitre, ses petites fournitures de bureau, un exemplaire de la Constitution et du règlement de la Chambre. Le premier rang des travées est destiné aux commissaires du Gouvernement et aux membres des commissions. C'était autrefois le banc des ministres.

A l'arrivée du président, les spectateurs doivent se découvrir. En cas d'oubli, un huissier crie : « Chapeau bas! » De chaque côté du fauteuil présidentiel sont placés trois sièges; sur ceux de droite, se tiennent deux secrétaires de la Chambre et le chef des réviseurs de la sténographie; sur ceux de gauche, deux autres secrétaires et le chef des secrétaires-rédacteurs. Derrière est le bureau du secrétaire général de la présidence. Le tout s'élève sur une estrade qui domine l'Assemblée. Au-dessus de ce Sinaï du règlement, plane un grand cadre orné d'une toile verte. C'était autrefois l'image de Louis-Philippe prêtant serment à la Charte; mais la Charte a emporté le tableau dans son naufrage. Quant aux serments, on ne les affiche plus sur les murs, il faudrait repeindre ceux-ci trop souvent. On a mis de chaque côté de la toile verte deux statues : la *Liberté* et l'*Ordre public*. Un journaliste avait proposé un échange : il voulait que la *Liberté* et l'*Ordre public* prissent au dehors la place de la *Sagesse* et de la *Justice*, et qu'on relevât enfin celles-ci de la faction qu'elles font sur le seuil, pour les faire entrer dans la salle des séances. Mais, à quoi bon ces substitutions mythologiques? Toutes les statues de pierre se valent.

La tribune actuelle en acajou a été faite avec le bureau des commissaires du Gouvernement. Elle ressemble à un comptoir. Ce débit d'éloquence est loin de la fière tribune en marbre qui portait,

en bas-relief, Clio attentive à écrire sous la dictée des orateurs, la Renommée qui propageait leur gloire et le coq gaulois qui chantait l'incessant réveil. Est-ce Chiot est-ce la Renommée? est-ce le gallinacé qui a déplu au nouvel architecte? je l'ignore. Au surplus, qu'importe! je m'imagine que la tribune de la première Constituante n'était point d'airain, et pourtant, Mirabeau la faisait vibrer. Ce modèle de l'orateur politique n'abordait jamais ce trépas sans de saints frémissements, et quand il parlait de la députation, il disait : « Toute députation étonne mon courage. » Depuis, nous sommes devenus plus braves : on étonnerait bien nos députés en leur demandant s'ils sont étonnés.

La tribune est gardée par deux sténographes : sur le côté droit se tient un réviseur qui reste là un quart d'heure; sur le côté gauche, prend place un *rouleur* qui ne reste que deux minutes. Le rouleur, ces deux minutes écoulées, va dans un des cabinets traduire les signes : ce court espace de temps donne, en moyenne, trente-cinq lignes du *Moniteur*. Le réviseur se sert de sa sténographie pour contrôler la copie du rouleur, qu'il révise. Les sténographes sont au nombre de douze environ. Ce sont les photographes instantanés du mot. Sans eux, point d'exactitude, point de comptes-rendus, et avec eux encore combien d'embellissements et d'adoucissements! Ils doivent ne pas entendre certains interruptions; ils savent comprendre certains embarras; ils ont remplacé dans la prose du *Moniteur* ces brouillards discrets qui interceptaient autrefois les dépêches télégraphiques; ils ont, au besoin, la grâce servable et la pudeur des nuages, voilant les particularités des dieux de l'Olympe.

Ils opèrent eux-mêmes, comme les photographes éminent, mais non sans retouches. A part M. Berryer, qui ne revêt jamais ses épreuves, par dédain de la forme, et M. Jules Favre, qui a la conscience de son infailibilité grammaticale et rhétorique, tous les députés qui improvisent donnent un regard, ne fût-il qu'un catin, à leur parole sténographiée. M. Thiers a veillé souvent une partie de la nuit pour ce travail de tendresse et d'orthographe.

IV

Les Députés.

MM. les trois jers ne vendent pas encore les photographies des députés célèbres, mais ils vendent un plan de la salle des séances, où à quel on peut aisément trouver à son banc, quand il se fait pas l'école buissonnière, l'orateur dont la physiologie importe

à la curiosité des tribunes. Je ne ferai pas concurrence à ce tableau : je m'en servirai seulement pour quelques indications, en prenant au hasard sur la liste, mais dans l'ordre alphabétique pourtant.

M. le marquis D'ANDELARRE, par exemple, siège sur la troisième rangée, à partir du banc des commissaires; il est le onzième en comptant par la droite. De la taille de M. Darimon, coiffé à la mode de 1820, M. d'Andelarre va, vient, parle, écrit des brochures sur les questions financières, continue à traiter de l'exonération, et bourdonne au-dessus et autour de la majorité, comme la mouche de certain coche.

Au sixième rang après la seconde travée, M. ARMAN, le député de Bordeaux, et le grand constructeur de navires, épanouit sa figure et fait sourire jusqu'à la goutte qui le tourmente. C'est un homme heureux!

M. le baron DE BEATVERGER, qui siège au septième rang au-dessous de la tribune du corps diplomatique, est l'auteur d'ouvrages assez robustes sur *les Constitutions de la France* et sur le *Système politique de l'empereur Napoléon*. M. Thiers l'a appelé un jour : « Mon jeune collègue » : cette dénomination lui est restée. Il parle souvent facilement, abondamment; il aspire à la classe des sciences morales et politiques. Pourquoi n'y atteindrait-il pas?

M. BELMONTET est le premier député du premier banc de la gauche. Cela ne tire pas à conséquence, d'ailleurs, pour ses opinions. M. Ollivier fleurit au-dessus de lui, comme le gui sacré sur un chêne. L'auteur de *Après Pâques l'Ascension* est le plus grand poète... de la Chambre.

M. BEKRYER est le voisin de droite de M. le marquis d'Andelarre. Saluons ce vétéran de l'éloquence, ce dernier preux d'une cause vaincue. Le vieux lion a encore des éclairs, des spasmes terribles; mais, admirable timidité! toutes les fois qu'il aborde la tribune, ce maître dans l'art de bien dire se sent troublé, inquiet; il a le tremblement que Mirabeau confessait, et dont Henri IV ne se défendait pas au début de la bataille. Les premiers mots jetés, la première poudre brûlée, la pudeur de l'héroïsme s'évanouit; le soldat des grandes mêlées parlementaires se redresse, domine son auditoire et combat. Il n'a jamais de papiers, de documents, de notes. Sa mémoire est l'arsenal; les arguments partent comme des boulets dont les chiffres sont la mitraille. C'est le dernier orateur classique. Il n'a jamais, ainsi que je l'ai dit, de conférence avec les sténographes.

M. BERTRAND, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Caen, est l'auteur d'une bien jolie phrase. Quand il s'agit de valider son élection, on prétendait qu'il avait été fait quelque

en bas-relief, Clio attentive à écrire sous la dictée des orateurs, la Renommée qui propageait leur gloire et le coq gaulois qui chantait l'incessant réveil. Est-ce Chof est-ce la Renommée? est-ce le gallinacé qui a déplu au nouvel architecte? je l'ignore. Au surplus, qu'importe! je m'imagine que la tribune de la première Constituante n'était point d'airain, et pourtant, Mirabeau la faisait vibrer. Ce modèle de l'orateur politique n'abordait jamais ce trépas sans de saints frémissements, et quand il parlait de la députation, il disait : « Toute députation étonne mon courage. » Depuis, nos sommes devenus plus braves : on étonnerait bien nos députés si leur demandant s'ils sont étonnés.

La tribune est gardée par deux sténographes : sur le côté droit se tient un réviseur qui reste là un quart d'heure ; sur le côté gauche, prend place un rouleur qui ne reste que deux minutes. Le rouleur, ces deux minutes écoulées, va dans un des couloirs traduire les signes : ce court espace de temps donne, en moyenne, trente-cinq lignes du *Moniteur*. Le réviseur se sert de sa sténographie pour contrôler la copie du rouleur, qu'il révise. Les sténographes sont au nombre de douze environ. Ce sont les photographes instantanés du mot. Sans eux, point d'exactitude, point de comptes-rendus, et avec eux encore combien d'embellissements et d'adoucissements! Ils doivent ne pas entendre certains interruptions; ils savent comprendre certains embarras; ils ont remplacé dans la prose du *Moniteur* ces brouillards discrets qui interceptaient autrefois les dépêches télégraphiques; ils ont, au besoin, la grâce servable et la pudeur des nuages, voilant les pécadules des dieux de l'Olympe.

Ils opèrent eux-mêmes, comme les photographes d'instants, mais non sans retouches. A part M. Berryer, qui ne reçoit jamais ses épreuves, par dédain de la forme, et M. Jules Favre, qui a la conscience de son infailibilité grammaticale et rhétorique, tous les députés qui improvisent donnent un regard, ne fût-il qu'un caressé, à leur parole sténographiée. M. Thiers a veillé souvent une partie de la nuit pour ce travail de tendresse et d'orthographe.

IV

Les Députés.

MM. les huis-ciers ne vendent pas encore les photographies des députés célèbres, mais ils vendent un plan de la salle des séances, sur lequel on peut aisément trouver à son banc, quand il se fait pas l'école buissonnière, l'orateur dont la physionomie importe

à la curiosité des tribunes. Je ne ferai pas concurrence à ce tableau : je m'en servirai seulement pour quelques indications, en prenant au hasard sur la liste, mais dans l'ordre alphabétique pourtant.

M. le marquis D'ANDELARRE, par exemple, siège sur la troisième rangée, à partir du banc des commissaires; il est le onzième en comptant par la droite. De la taille de M. Darimon, coiffé à la mode de 1820, M. d'Andelarre va, vient, parle, écrit des brochures sur les questions financières, continue à traiter de l'exonération, et bourdonne au-dessus et autour de la majorité, comme la mouche de certain coche.

Au sixième rang après la seconde travée, M. ARMAS, le député de Bordeaux, et le grand constructeur de navires, épanouit sa figure et fait sourire jusqu'à la goutte qui le tourmente. C'est un homme heureux!

M. le baron DE BEAUVENOIR, qui siège au septième rang au-dessous de la tribune du corps diplomatique, est l'auteur d'ouvrages assez robustes sur les *Constitutions de la France* et sur le *Système politique de l'empereur Napoléon*. M. Thiers l'a appelé un jour : « Mon jeune collègue »; cette dénomination lui est restée. Il parle souvent facilement, abondamment; il aspire à la classe des sciences morales et politiques. Pourquoi n'y atteindrait-il pas?

M. BELMONTET est le premier député du premier banc de la gauche. Cela ne tire pas à conséquence, d'ailleurs, pour ses opinions. M. Ollivier fleurit au-dessus de lui, comme le gui sacré sur un chêne. L'auteur de *Après Piques l'Ascension* est le plus grand poète... de la Chambre.

M. BERRYER est le voisin de droite de M. le marquis d'Andelarre. Saluons ce vétéran de l'éloquence, ce dernier preux d'une cause vaincue. Le vieux lion a encore des éclairs, des spasmes terribles; mais, admirable timidité! toutes les fois qu'il aborde la tribune, ce maître dans l'art de bien dire se sent troublé, inquiet; il a le tremblement que Mirabeau confessait, et dont Henri IV ne se défendait pas au début de la bataille. Les premiers mots jetés, la première poudre brûlée, la pudeur de l'héroïsme s'évanouit; le soldat des grandes mêlées parlementaires se redresse, domine son auditoire et combat. Il n'a jamais de papiers, de documents, de notes. Sa mémoire est l'arsenal; les arguments partent comme des boulets dont les chiffres sont la mitraille. C'est le dernier orateur classique. Il n'a jamais, ainsi que je l'ai dit, de conférence avec les sténographes.

M. BERRAND, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Caen, est l'auteur d'une bien jolie phrase. Quand il s'agit de valider son élection, on prétendait qu'il avait été fait quelque

1174

abus des urnes électorales. M. Bertrand pulvérisa la calomnie sous un trait de feu; il déclara que les urnes qui avaient contenu les votes en sa faveur étaient de vrais chefs-d'œuvre de l'airain. La Chambre se rendit à cette belle image. M. Bertrand siège au sixième rang à gauche, après la cinquième travée.

M. BERTRAND, le plus jeune des députés, si je ne me trompe, dur et ferme, esprit vaillant, caractère solide, travailleur infatigable, se souvient de l'héritage d'honneur et de talent qu'il a reçus, siège sur le sixième rang de la gauche après la seconde travée.

M. STARRÉ, bouillant comme Achille, est l'ennemi personnel le plus acharné de la droite du Nord. Il s'agit au septième rang à gauche, après la quatrième travée.

M. BIFFET, ancien ministre de l'Agriculture et du Commerce, se souvient d'être un homme d'État, mais glacial, siège au deuxième rang à droite.

M. CAYOT, un de ces ambitieux modestes du gouvernement provisoire de 1848, une de ces bonnes volontés souvent déçues, mais jamais lassées, qui veulent la liberté par l'instruction et l'instruction par la gratuité, homme de conscience paisible, de talent simple, d'énergie voilée, puritain sans le vouloir, stoïcien sans le savoir. M. Cayot est à l'avant-dernier rang de l'extrême gauche, à l'extrême sur le banc.

En regard en passant à M. CHEVANDIER DE VALDRÔME, qui porte le prénom de Napoléon, parce qu'il est né le 17 août 1810. C'est un des chefs de ce tiers parti qui n'a pas de soldats. Si Beard et Simonsen avaient fait des élèves en éloquence, comme ils en ont fait en écriture, au dire de M. Prudhomme, M. Chevandier de Valdrôme serait un de leurs premiers sujets. On l'a surnommé l'homme des bois, parce qu'il parle toujours en faveur des forêts. Il est au quatrième rang, au-dessous de la tribune des conseillers d'État.

M. CORNÉILLE descend, dit-il, d'un certain Pierre Cornéille, natif de Normandie; mais il est né à Carpentras. Est-ce un descendant de génie? Ce député de la Seine-Inférieure est très-fort sur la guerre du Péloponèse, mais il n'en parle qu'en prose; on ne croit pas qu'il mérite de tragédie. Au cinquième rang à droite, quatrième travée.

M. ALFRED DAHIMON, secrétaire de la Chambre, ancien secrétaire de Proudhon, restera célèbre par sa taille, son amour du costume officiel et son amitié pour M. E. Ollivier. Il siège au bureau; il est bien reconnaissable, on ne le voit pas.

M. JULES FAVRE, l'éloquence prestigieuse, la parole académique, la voix insinuante, l'artiste inconscient qui fait de la période comme M. Jourdain faisait de la prose, la gloire de la tribune moderne, la gloire du barreau, un des hommes dont le parti démocratique tire le plus vanité; M. Jules Favre, que Proudhon, grand,

écoutait un jour en murmurant malgré lui : « C'est miraculeux!.. » M. Jules Favre est assis à côté de M. Garnier-Pagès, sur le quatrième rang à gauche, au bord de la seconde travée.

M. GARNIER-PAGÈS! l'intrépidité dans l'honneur, la foi, l'enthousiasme, la jeunesse éternelle dans un corps débile; toujours prêt à monter, du même pas, à la brèche, à la tribune, à l'échafaud, s'il le fallait.

M. GLAIS-BIZOIN, un homme d'esprit, que l'on calomnie, en le comparant à ce sénateur plaisant mort depuis peu, M. de Boissy, est un routier des assemblées parlementaires. Ses jolis petits discours sont lus parce qu'ils ne sont pas entendus, c'est-à-dire, interrompus. Il siège sur le cinquième rang, à côté de M. Picard.

M. HAVIN, le directeur du *Siècle*, et M. GUÉROULT, le rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*, siègent immédiatement au-dessus.

M. HÉNON, médecin adoré à Lyon, figure d'honnête homme, cœur droit, parlant peu, mais parlant avec bon sens, est le voisin de droite de M. Carnot.

M. le baron DE JANZÉ, grand, brun, qui paraît mélancolique, parce qu'il a la spécialité de défendre Lesurques, dont il réclame sans fruit la réhabilitation, est l'adversaire acharné des administrations de chemins de fer. Dans sa dernière campagne, il avait pour collaborateur un ancien chauffeur (un chauffeur de locomotive, bien entendu).

Il siège au centre, au second rang, après la quatrième travée, en partant de la gauche.

M. JAVAL est le fondateur de la *Ménagère*. Propriétaire du bazar Bonne-Nouvelle, de la maison du Pont-de-Fer, ancien officier de cavalerie, il traite rondement les questions de finances, et ne persuade jamais que lui-même. Au troisième rang, à gauche, après la sixième travée.

M. ACHILLE JUBINAL est tout gros, tout rond, tout bon. Il aime la gaieté, la fraternité, les vieilles tapisseries, les gens de lettres qu'il porte dans son cœur et qu'il a l'air de porter dans son ventre : il fait des vers, mais il les cache, par égard pour M. Belmontet. Il siège au second rang du centre, à la huitième travée, à partir de la gauche.

M. KOLB-BERNARD a des succès de lecture. Ses discours en faveur de la cour de Rome lui sont apportés tout faits du ciel par une colombe. Le second du second rang après la troisième travée de droite.

M. LATOUR-DU-MOULIN ne parle jamais que dans le bruit; il ne moud que par les grands vents. C'est un des concurrents au titre de chef du tiers parti. Il est au premier rang du centre, après la quatrième travée, en comptant de la droite.

M. MAGNIN, le député de Dijon, est seul sur son banc, tout en haut de la gauche. C'est une bonne place qu'il honore et qu'il défendra.

M. MARIE, le membre du gouvernement provisoire, l'ancien orateur courtois, disert, élevé, des anciennes assemblées parlementaires, a eu de la peine à s'acclimater dans le milieu plus bruyant et moins facile de la nouvelle assemblée. Il a eu pourtant de grands succès, et il a noblement défendu la propriété littéraire. Il siège sur le troisième rang, le second après la première travée.

M. MARTEL, membre du tiers parti, signe toujours le premier les propositions collectives, afin de permettre à ses collègues de faire cet innocent calembour : « Nous avons *martel en tête*. » Il ne s'appelle pas Charles. Au quatrième rang, quatrième travée.

M. MATHIEU, avocat intarissable, ami d'une forte censure appliquée aux journaux, peut-être parce que les journaux ne reproduisent pas ses plaidoiries, siège au cinquième rang, à la septième travée.

M. ÉMILE OLLIVIER, ministre *in partibus*, qui n'aura jamais de ministère, esprit fier et supérieurement maladroit; ayant le talent de froisser toujours ceux qu'il veut convaincre, habile à perdre ses amis, impuissant à se faire des ennemis utiles; il siège encore à gauche, mais au second rang, tout près de M. Belmontet, pour unir la branche d'olivier à la branche de laurier.

M. EUGÈNE PELLETAN, figure rébarbative, esprit souriant, éloquence imagée, voix vibrante, âme passionnée, orateur de révolution, député de Paris, écrivain de grand talent, siège à gauche, le second du troisième rang.

M. ERNEST PICARD, le causeur étincelant, l'orateur des ripostes, le cauchemar de M. Haussmann, qui a pris un avoué du même nom, pour conjurer la chance maligne. M. Picard siège au-dessous de M. Havin, à côté de M. Glais-Bizoin : c'est le banc des guépes.

M. SEGRIS joue le rôle de modérateur. Quand il parle, certains collègues renouvellent cette plaisanterie amusable : « Quo dit-il est-ce blanc ! est-ce noir ! non, c'est gris ! »

M. JULES SIMON, l'orateur parfait, le défenseur zélé de l'instruction primaire, l'homme du devoir et de la liberté, siège au-dessous de son ami Garnier-Pagès.

M. THIERS est au second rang, après la seconde travée.

Je pourrais multiplier les indications; je renvoie encore sur tout cet tableau dressé par MM. les haussiers. Quant aux orateurs du Gouvernement, M. Rouher les donne et les résume tous. L'entendre, c'est entendre la voix même du pouvoir; voix douce pour ceux qu'elle persuade, mais dont le débit rude, qui est doux qu'en Auvergne, irrite parfois les oreilles.

Un membre de la majorité disait un jour de M. Rouher :

— C'est Démosthène!

— Oui, répondit quelqu'un, mais Démosthène avait les cailloux.

On voudra peut-être savoir quel est l'ordinaire des orateurs à la tribune. Le verre d'eau est le breuvage traditionnel : M. Thiers se fait servir un verre d'eau et un verre de vin de bordeaux, et va de l'un à l'autre. M. Ollivier a voulu renoncer à l'eau claire, il imite maintenant M. Thiers ; mais il a beau mettre du vin dans son eau ou de l'eau dans son vin, son diapason n'en est pas modifié et ses succès restent les mêmes.

LA POLITIQUE AU LUXEMBOURG

SÉNAT. — CHAMBRE DES PAIRS

PAR

Le comte D'ALTON SHÉE

De 1804 à 1814 le palais du Luxembourg fut occupé par un premier sénat-conservateur, retraite douce et dorée, asile discret offert par le jeune empereur à la nouvelle aristocratie militaire, aux fonctionnaires dévoués et laborieux, conseillers d'État, préfets, ambassadeurs, ministres, et où se laissèrent également enfermer des révolutionnaires découragés et quelques grands esprits, comme Cabanis, Volney, Laplace, etc.

En 1814, la pairie, créée par la charte un des trois pouvoirs de la monarchie constitutionnelle, chambre et cour de justice rendue indépendante par l'hérédité, y tint ses séances. Sans vouloir examiner ici la longue suite de ses travaux judiciaires, il nous est impossible de passer sous silence le premier de ses arrêts, la fatale condamnation du maréchal Ney. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, les passions du moment sont éteintes, tous ceux qui ont prononcé la peine capitale sont morts : il est temps d'apprécier librement l'arrêt. Sans soulever la question tant controversée de l'article protecteur de la capitulation de Paris, je reconnais le maréchal Ney coupable. Était-il un coupable ordinaire? Ses juges étaient-ils des juges ordinaires? Celui qui avait trahi son serment

de fidélité au roi n'était-il pas le même qui, pendant vingt-trois ans, sur tous les champs de bataille, avait marché au devant de la mort pour la défense ou la gloire de la patrie? Des juges politiques devaient-ils oublier des antécédents, des droits à l'indulgence qu'un jury quelconque, pris dans les entrailles de la nation, aurait respectés? Militaire de génie, homme médiocre, sa mobilité, ses faiblesses, ses fautes, son crime avaient été ceux de l'immense majorité des Français: en 1814, il s'était rallié de cœur à cette royauté qui promettait les deux biens que tout le monde voulait et qu'on ne connaissait plus que de nom: la paix et la liberté. En partant pour aller combattre Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, ses protestations à Louis XVIII étaient sincères; mais, arrivé en face de l'ennemi, il avait subi, comme son armée, l'ascendant du grand capitaine: il avait porté la peine d'une longue servitude, il avait retrouvé son maître.

Par la défection de l'armée royale la guerre civile avait cessé: la cause des Bourbons n'avait plus de défenseurs que les soldats étrangers. Cédant à la nécessité de se concilier temporairement toutes les classes, Napoléon signait l'acte additionnel; il demandait au pays un dernier et suprême effort, une bataille décisive qui assurerait la paix — ainsi le génie du despotisme et de la contre-révolution, de la guerre et de la conquête se transformait, par un incroyable travestissement, en représentant de la nationalité, de la révolution, de la liberté et même de la paix. De là une situation inextricable. Tandis que quelques rares esprits, condamnés au supplice de la raison impuissante, gémissaient à l'écart et désespérés, le maréchal Ney et avec lui la nation s'égarèrent à la suite du tyran converti. L'erreur transmise des pères aux fils a poussé des racines si profondes, qu'aujourd'hui encore, après tant d'années, on a l'air de soutenir une nouveauté choquante quand on ne fait que rétablir la simple vérité.

Revenons au maréchal.

Je n'ai point à m'occuper ici de la faute plus grave encore de: souverain refusant sa clémence — ce que je veux constater, c'est que la condamnation du maréchal et son exécution inspirèrent au pays une répulsion immense, profonde, durable, une répulsion telle que tous les services rendus — de 1815 à 1830, par la Chambre des pairs — n'ont pu calmer le ressentiment populaire causé par la sentence de la cour.

Et pourtant, en 1815, elle sut résister, d'accord avec la royauté, à l'esprit réactionnaire de la Chambre élective.

En 1818, elle prêtait son appui au ministère Decazes, de Serres, Pasquier, Gouvion-Saint-Cyr, etc., le plus éloquent, le plus hardiment libéral de la Restauration.

En 1820, elle s'opposa aux envahissements de la royauté, reconnut aux journaux le droit de paraître sans autorisation, et refusa la censure pour cinq ans.

En 1824, elle repoussait le projet de loi tendant à autoriser les communautés religieuses de femmes à acquérir et à posséder; elle modifiait le projet de loi sur le sacrilège par une définition qui rendait l'application de la loi presque impossible.

En 1826, elle rejeta la loi du droit d'aînesse et la loi hostile au jury.

En 1827, elle accueillit la pétition du comte de Montlosier contre les jésuites; elle introduisit dans notre système électoral la permanence des listes et les améliorations auxquelles on a dû les élections de 1828. Dans la même année, elle força M. de Villèle à retirer son projet de loi sur la police de la presse, et contribua puissamment à la chute de ce ministère hostile à nos libertés.

Telle était l'indépendance née de l'hérédité qu'une nomination de soixante-treize pairs ne parvint pas à changer la majorité.

De l'ensemble de ces faits, il serait permis de conclure que, si l'hérédité n'eût pas existé en 1830, elle aurait dû être réclamée à cette époque, pour la pairie, comme la garantie essentielle de son pouvoir modérateur. Ce fut le contraire qui arriva : son déplorable effacement pendant les journées de Juillet, son mutisme et son inertie devant l'audacieuse violation de la Charte par les Ordonnances, avaient permis de révoquer en doute l'utilité de son rôle politique; comme cour de justice elle avait condamné le maréchal Ney; la France en avait gardé la mémoire. Un autre procès, celui des ministres de Charles X, augmenta, dans la capitale au moins, son impopularité; plusieurs milliers de citoyens avaient été tués, victimes de la guerre civile provoquée par l'attentat du pouvoir; cette fois la cour des pairs mécontenta Paris par l'atténuation de la peine. Sous cette double impression de rigueur et de clémence, aux élections de 1831, beaucoup de mandats impératifs contre l'hérédité furent imposés aux nouveaux députés.

A ces dispositions généralement mauvaises à l'égard de la pairie il faut joindre l'accord exceptionnel de deux ambitions rivales ne s'entendant que sur un seul point : la suppression de son indépendance. De la part des républicains, le désir d'annuler la puissance politique de la Chambre des pairs, afin de n'avoir plus à combattre que la royauté directement aux prises avec les représentants de la nation, était fort naturel. De la part d'une royauté sincèrement constitutionnelle, ce même désir était insensé.

Tout singulier que cela puisse paraître, il n'en est pas moins certain que Louis-Philippe, à peine assis sur le trône, fut l'adversaire de l'hérédité. A une pareille accusation il faut des preuves :

plusieurs se sont déjà fait jour; avec le temps les autres ne manqueront pas de se produire. Qu'on relise tous les journaux ministériels de l'époque, dans la presse officielle et semi-officielle on ne trouvera pas trace d'une pensée favorable à l'hérédité. Si, à la Chambre des députés, M. Guizot et M. Thiers en prirent éloquentement et courageusement la défense, c'est, il faut le dire à leur honneur, que tous deux étaient constitutionnels aussi bien que royalistes, comme Royer-Collard et Berryer, ils se rendaient compte des nécessités du gouvernement représentatif; et tous deux, en 1838, on les retrouve encore luttant, à la tête de la coalition, pour le maintien du gouvernement parlementaire. Mais les hommes confidents et instruments de la volonté royale ont tous parlé et voté pour la suppression de l'article 23 de la Charte.

On sait comment l'opposition, guidée par M. Barrot, après avoir voté cette suppression en haine du privilège, fut battue à son tour par une majorité de 25 voix quand elle voulut faire passer un système d'élection combiné qui cherchait à assurer d'une autre manière l'indépendance politique de la pairie; de sorte que le pouvoir royal seul eigna, par ce vote, une dangereuse extension.

À la Chambre des pairs, qui devait consommer son suicide, les indications sont plus nettes. C'est d'abord le duc Decazes, rapporteur, insérant au nom de la commission, cette phrase significative: « La royauté seule pourrait croire gagner en pouvoir ce qu'elle perd en stabilité. »

Puis le comte Sureau, avec la lucidité de sa longue expérience, résumant le débat par ces paroles remarquables: « De la question d'hérédité dépend la réalité des trois pouvoirs, ou leur réduction à deux avec l'oubli et l'insignifiance d'un troisième. »

Enfin le duc de Coigny reprochant aux ministres leur indifférence et leur abandon, le mépris de leurs journaux, les accusant d'avoir laissé enlever cette immense question avant toute discussion, dans les collèges électoraux, au moyen des mandats impératifs.

La réponse du ministre, M. de Montalivet, est curieuse à conserver. « Nous n'avons, disait-il, que deux partis à prendre, ou faire de l'hérédité une question de cabinet, ou la livrer à l'opinion pure de toute intervention ministérielle. Dans le premier cas c'était à l'avance la rendre impopulaire. »

Ainsi, un ministère sorti de la majorité parlementaire justifiait son abandon en disant que s'il n'avait pas défendu l'article 23 de la charte, s'il n'avait pas fait de son maintien une question de cabinet, c'était par crainte de compromettre la question en la faisant partir par sa popularité. Le contraire eût été plus exact. Mais la vérité déçue des menagements du langage

parlementaire, c'est que le roi était non pas indifférent, mais opposé à l'indépendance de la pairie.

Deux faits qui me sont personnels viennent à l'appui de cette opinion. En 1837, à l'époque de mon entrée à la Chambre, je m'étais livré à une étude consciencieuse des conditions essentielles du gouvernement représentatif et de la situation du pouvoir dont j'étais appelé à faire partie. Jeune et inconnu, je publiai une brochure : *De la Chambre des pairs dans le gouvernement représentatif*. En démontrant qu'une Chambre viagère, nommée par le roi, n'était plus qu'une annexe du pouvoir royal, je m'efforçais d'éveiller les sympathies du monde politique en faveur de l'hérédité, ou, comme pis-aller, de l'élection combinée. A mon agréable surprise, le *Journal des Débats* consacra un article important à l'éloge de ma publication. J'allai remercier son directeur; il me témoigna une vive sympathie et des relations amicales s'ensuivirent. Peu de temps après, Armand Bertin me disait en riant : « Mylord, vous ne vous doutez guère que vous avez valu au journal une grosse sermone de Sa Majesté : on ne veut plus, en aucune façon, entendre parler de l'hérédité. »

Le second fait est autrement grave et concluant. En 1838, je combattais, dans les rangs de la coalition, les empiétements de la prérogative royale sur le dernier pouvoir resté debout, la Chambre des députés.

Je voyais souvent M. Thiers, le futur chef du cabinet du 1^{er} mars; un jour que je cherchais à lui démontrer l'utilité constitutionnelle de rendre la vie à la Chambre des pairs, et le beau rôle du ministre qui se présenterait demandant d'une main la réforme électorale, et de l'autre l'hérédité de la pairie : « Ah! me dit-il, je le crois bien! contre l'hérédité je donnerais le suffrage universel. Mais mon programme est déjà trop chargé pour que j'y inscrive encore une question aussi épineuse. » Et sur mon insistance :

« Eh bien, voyez M. Pasquier, dites-lui que je vous ai engagé à en causer avec lui. » Le lendemain matin j'étais chez notre président. Avec la chaleur de ma conviction, je lui exposai mon plan, m'autorisant du nom de M. Thiers. « Je suis trop vieux, me répondit-il, il n'y a rien à faire. M. de Montalembert et vous vous êtes jeunes, voyez, essayez, j'applaudirai à vos efforts. » Puis enfin, impatienté : « Vous voyez ces deux cartons, ils contiennent ma correspondance avec Casimir Périer en 1831 au sujet de l'hérédité : eh bien, il n'en voulait pas, ou du moins *au-dessus de lui on n'en voulait pas.* »

D'après cela, je ne mets pas en doute que les Mémoires du duc Pasquier, lors de leur publication, ne confirment ma manière

de voir sur la part que Louis-Philippe a prise, en 1831, à l'abolition de l'hérédité.

Dans le mécanisme représentatif, si ingénieux, mais si compliqué, les trois pouvoirs sont indispensables. Malgré l'annulation du pouvoir modérateur, la machine ne cessa pas de fonctionner, mais à dater de cette époque, sa marche fut défectueuse; rien n'amortissant plus le choc des deux forces opposées, tous les coups portèrent. Dans cette lutte sans trêve, de 1838 à 1840, la Chambre élective eut une première fois le dessus, mais la rivalité des chefs de la coalition, leur défiance, leur faiblesse amoindrit le succès; l'habileté du roi stérilisa la victoire. Toutefois, ce ne fut qu'un répit; le combat acharné des deux pouvoirs continua jusqu'au jour où, à la stupeur générale, la machine se brisa.

La révolution de Juillet avait conféré à la Chambre des pairs la publicité des débats; aussi, quoique privée de sa virilité politique, elle n'en fut pas moins une tribune du haut de laquelle d'éloquents orateurs faisaient entendre librement au pays d'utiles vérités. Elle abondait en personnages considérables; la discussion des lois spéciales, dégagée des intérêts locaux et de la pression électorale, eut souvent les plus heureux résultats. Dans les questions de politique étrangère, où trouver des hommes plus compétents que le duc de Broglie et le comte Mole; dans les questions judiciaires, que les comtes Siméon et Portalis, MM Troplong et Béranger dans les questions militaires, que le maréchal Soult, les généraux d'Ambrugeac et Dode de la Brunerie, administratives, que le baron Monnier et M. Rossi, d'enseignement, que MM Villeman Cousin et le comte de Montaigut? Cour de justice, elle a rendu pendant dix-huit ans, de fréquents et pénibles services. J'aurais sur ce sujet d'intéressants détails à raconter, mais, malgré la liberté dont on prétend que nous jouissons, il y a tel de ces procès, celui de 1840, par exemple, dont il me semble plus prudent d'aujourd'hui ne pas parler.

Le chancelier Pasquier présidait la Chambre avec aisance et dignité; c'était un beau vieillard qui trouvait peut-être trop de plaisir à porter la simarre, qui ne reprimait pas toujours un mouvement d'irritation, mais sa parole élégante et facile éclairait, dirigeait, resumait les débats, son autorité était si fermement établie, il avait si naturellement les qualités de ses fonctions, qu'on ne sentait toute sa valeur que les jours où il était remplacé.

De 1830 à 1848, la Chambre a eu successivement le marquis de Senoyn et le duc Decazes pour grands referendaires.

Le premier continua jusqu'à sa mort les fonctions qu'il avait remplies sous la Restauration. Après avoir échoué dans les démarches tentées avec MM de Vitrolles et d'Argout, pendant les

journées de Juillet, pour sauver la branche aînée des Bourbons, il ne fut pas plus heureux quand, pour concilier à la pairie les sympathies populaires, il retrouva, dans les caves du Luxembourg, une collection de drapeaux autrichiens. L'unique résultat obtenu a été d'orner la salle des séances d'un appareil guerrier contrastant avec les fonctions législatives de l'assemblée et l'esprit du nouveau règne. L'homme privé conservait, à plus de quatre-vingts ans, sa verve et sa gaieté; il était aimable, spirituel, fin jusqu'à la rouerie, sceptique et railleur; il contait à merveille, et, en fait d'anecdotes, il préférait les crudités.

Pour apprécier justement M. Decazes, il faudrait l'avoir connu sous la Restauration, pendant la période brillante de sa faveur et de son ministère. Quand il devint grand référendaire, il ne restait plus de lui qu'un favori disgracié, un ministre déchu, un grand industriel gêné dans ses entreprises; il était affable, souple, fin, besoigneux, fertile en petits expédients. Dans le cercle étroit de ses fonctions, il avait gardé de son passé ministériel des habitudes de surveillance policière, et, chose presque incroyable, plusieurs de nos collègues s'en montraient préoccupés.

En 1838, une fraction de la Chambre résolut, pour rendre un peu de vie à la discussion préparatoire, de confier aux bureaux la nomination des membres des commissions; c'était la révision d'un article de notre règlement qui en avait laissé jusque-là la composition au président. Un homme également respectable par son âge et sa longue carrière administrative, le duc de Bassano, était entré dans cette innocente conspiration. Nous conférions sur ce sujet avec lui, le comte de Montalembert et moi; quelle ne fut pas notre surprise en le voyant s'alarmer, s'arrêter court à l'aspect d'un huissier, et, comme je continuais à parler haut, me prier d'attendre que le danger fût passé!

Au côté gauche, qu'on pourrait appeler le côté vivant de l'assemblée, siégeaient MM. de Broglie, Villemain, Cousin, Molé, Montalivet, Pelet de la Lozère, de Montalembert, Bignon, de Pontécoulant, d'Harcourt et ce même duc de Bassano, auxquels se joignirent, à leur entrée, le prince de la Moskowa, le marquis de Boissy et M. Victor Hugo. Souvent quelques-uns des membres de cette imperceptible opposition faisaient partie du ministère: ainsi, comme autrefois Castor et Pollux se partageant l'immortalité, M. Cousin remplaçait régulièrement M. Villemain, et M. Villemain M. Cousin au ministère de l'Instruction publique. Pourtant quand, la nouvelle salle achevée, la Chambre y transporta ses séances, le grand référendaire eut la singulière idée de diviser le petit groupe des opposants: mon voisin, le comte de Montalembert, fut entouré de conservateurs; on me plaça entre deux

généraux, et M. Villemain, le plus dangereux par ses saillies, relégué au premier rang, eut les honneurs de l'isolement.

Je tirais volontiers ces misères s'il n'en ressortait l'utile démonstration qu'une assemblée viagère, recrutée par le suffrage, en majorité parmi les anciens fonctionnaires, est incapable d'indépendance. La plupart d'entre eux étaient parvenus au sommet de la hiérarchie sociale, riches, considérés; mais ils avaient pu, dans le fonctionnarisme l'esprit de soumission et de discipline: un discours, un vote contre la mesure politique proposée par le gouvernement leur semblait un acte d'insubordination, de révolte, d'ingratitude. Souvent même les marques publiques d'approbation ou de blâme étaient au-dessus de leur courage, et maintes fois il nous est arrivé de recevoir, entre deux portes, à l'écart, dans la confiance du tête-à-tête, les serremments de main, les encouragements de ceux qui avaient murmuré de la hardiesse de nos paroles; c'était ce que Montalembert appelait *les approbations de couloir*. Ainsi, en 1844, j'eus le bonheur, presque unique dans ma carrière, d'être l'interprète de l'opinion de l'immense majorité en attaquant la loi des fortifications; le lendemain, avant l'ouverture de la discussion, je recevais, dans une salle voisine de nos séances, les félicitations de trois de nos collègues, quand le duc d'Orléans, qui poursuivait ardemment comme son père le vote de la loi, parut dans le groupe sans que personne l'eût vu arriver. Le délit d'indépendance était flagrant: le prince sourit de l'embarras des coupables, et avec la bonne grâce qui lui était naturelle, toutes réserves faites, joignit ses éloges aux leurs.

Sans nous arrêter aux figures effacées des serviteurs de tant de gouvernements divers, passons rapidement en revue celles qui ont conservé leur empreinte.

Le duc de Broglie, absorbé en lui-même, cassant et dédaigneux, ne se mêlait guère aux causeries de notre opposition en miniature, mais les jours où il prenait la parole, l'orateur humanement le personnage, et, en se rasseyant, il était rare qu'il ne s'enquît pas de l'impression qu'il avait produite.

Sa naissance l'avait fait grand seigneur, sa fortune lui donnait l'indépendance, son éducation l'avait préparé à la carrière politique, chose aussi rare en France qu'elle est fréquente en Angleterre parmi les lords appelés par leur naissance à siéger dans la Chambre Haute. Chez nous, l'absence d'une aristocratie a privé M. de Broglie de ces relations sur le pied d'égalité, de cette camaraderie, de ces amitiés si avantageuses aux hommes d'État. Parmi ceux de la bourgeoisie qu'il devait accepter pour amis, les uns, tels que MM. Guizot et Rossi, lui étaient supérieurs par l'intelligence, les autres étaient plutôt des admirateurs familiaux.

Ses mœurs irréprochables, le choix d'une compagne digne de lui, l'affection et l'estime réciproques, et, tant que sa femme a vécu, le bonheur intérieur l'éloignaient du commerce banal, de l'entre-gent, des communications, du frottement humain indispensable à un chef de parti. Depuis la mort de celle dont je n'ai entendu que des louanges, son besoin de retraite a encore augmenté. Force lui a été pourtant de vivre au sein de la bourgeoisie; quant à la démocratie, au peuple, au nombre, il en a l'antipathie instinctive : il l'ignore.

Dans le duc DE BROGLIE, l'homme public n'est que l'extension de l'homme privé. Son esprit est loin d'être universel; il a vécu et il est resté dans la classe des hommes purement politiques; il a partagé l'indifférence de ses contemporains pour les questions économiques, dont la solution est le grand intérêt du présent et la nécessité de l'avenir. Aussi, fidèle à ses amitiés, mais non convaincu, il a soutenu, en 1842, la loi générale sur les chemins de fer, qui était l'œuvre du ministère Guizot, et dont M. Rossi fut le rapporteur; mais dans son for intérieur il en niait les immenses résultats; il souriait avec incrédulité à ceux qui annonçaient l'application des voies ferrées au transport en masse des chevaux et des bestiaux, à ceux surtout qui voyaient dans ce nouveau moyen de rapide concentration des troupes une transformation de l'art de la guerre.

Orateur, sa parole a toujours été noble et distinguée, mais sèche et peu sympathique, son opinion ferme et nette, mais son argumentation ingénieuse était souvent subtile; ses aperçus et ses déductions manquaient parfois de justesse; à moins qu'il n'exprimât avec grandeur l'indignation générale au sujet d'un attentat, ou la douleur des bons citoyens sous le coup d'un malheur public, son éloquence ne pénétrait pas. Imitateur des formes anglaises, il parlait de sa place et ne s'adressait qu'au président.

Ministre, il n'a pas eu la connaissance des hommes, et, à vrai dire, il ne désirait pas les connaître. Mais il avait étudié à fond le gouvernement représentatif sur le modèle de l'Angleterre, il en comprenait admirablement le mécanisme, et sa ferme volonté le rendait propre à en exiger la pratique. Il est surtout supérieur par le caractère, et de tous les ministres de Louis-Philippe, y compris Casimir Périer, il est celui qui a le mieux résisté aux envahissements de l'influence personnelle : le roi le redoutait, n'ayant jamais pu l'équivaloir complètement; aussi, depuis 1835, et même après la victoire de la coalition, il ne rentra pas au pouvoir. Sa dignité personnelle, l'élevation de ses sentiments, une vaste connaissance de l'histoire et des traités le rendaient apte à diriger les questions de politique étrangère.

Entin, il a été à la fois sincèrement libéral et conservateur. Libéral, mais voulant la liberté seulement pour ceux qu'il en jugeait dignes : les lettrés et les sages. Conservateur, mais à la manière de Wellington et de sir Robert Peel, qui refusaient d'entrer au ministère si la reine ne renvoyait pas son entourage de dames d'honneur hostiles au cabinet.

Le comte MOLÉ a été, presque en tout, l'opposé du duc de Broglie. Ce contraste vient non-seulement de la différence des caractères, mais aussi de la différence des époques qu'ils représentent. La vie politique de l'un a commencé et fini avec le régime constitutionnel, l'autre, haut fonctionnaire du premier empire, en avait les traditions politiques et administratives, la discipline hiérarchique. Il avait passé quarante ans quand le gouvernement constitutionnel s'établit en France : le pli était pris. Il n'eut pas la dans le droit nouveau, et n'exerça jamais l'action indépendante d'un ministre responsable; M. de Broglie est tout d'une pièce. Lui, il avait des dehors et un dedans : au physique de la raideur, au moral la soumission aux désirs du maître, avec le poli, le brillant, la résistance de la glace, comme elle il fondait au soleil. Longtemps homme à bonnes fortunes, il est resté galant jusqu'à ses derniers jours; il voulait et savait plaire. Pour les hommes, il avait la coquetteur de l'esprit, la mémoire ornée, la causerie la plus séduisante.

Orateur, plein de goût, de trait et d'à-propos, élégant et noble, digne et familier, il ne fatiguait jamais par de longs discours; il flattait, persuadait, charmaient les majorités.

Ministre, il administrait habilement, se plaisait au maniement des hommes et des consciences.

Malgré le talent supérieur, inattendu de ses adversaires, peut-être inespéré de lui-même, qu'il déploya dans la lutte contre la coalition, il me semble que le comte Molé ne restera dans l'histoire que comme le plus illustre des courtisans, serviteur dévoué non à la personne mais au souverain.

En 1830, le comte DE MONTALIVET avait à peine l'âge de voter à la chambre, lorsque le nouveau roi l'appela dans ses conseils, l'éleva le pètrit, le forma, lui communiquant ses idées et jusqu'à son expérience, il en fit son confident et son ami. Ce peu de mots suffisent à expliquer toute la carrière politique du comte de Montalivet. Pendant les dix-huit ans de règne, il a été non le courtisan mais l'ami dévoué, déferent de Louis-Philippe. On ne peut pas dire avec Montaigne « qu'il fit justice privée aux dépens de la publique », car ses convictions, son admiration, sa reconnaissance. Il y portaient également. Depuis la chute du souverain qu'il aimait, il a justement placé sa dignité dans la retraite.

Orateur plus facile que brillant, spirituel, rarement élevé, son influence comme ministre était plutôt dans les couloirs qu'à la tribune. Sa bonhomie, pleine de finesse, son absence de toute morgue, sa camaraderie, son obligeance lui conciliaient les sympathies individuelles dans les deux chambres, et surtout dans celle des députés.

Le duc d'HARCOURT, un petit grand d'Espagne, était de race, aussi résolu, aussi piquant, aussi raide, aussi vaillant que le comte Molé cherchait à le paraître. Il ne manquait pas d'ambition; cependant, malgré son esprit et son mérite, sous la monarchie craintive et personnelle de Louis-Philippe, sa susceptibilité, sa fierté, sa franchise en faisaient un diplomate compromettant et un ministre impraticable.

Quand, au mois de février 1848, je lui proposai, pour affirmer le droit de réunion, d'assister comme pair au banquet du douzième arrondissement : « Je veux bien, me répondit-il, mais à une condition : c'est qu'une fois engagés, nous ne reculerons pas. » Le duc d'Harcourt tint parole.

M. BIGNON avait eu la gloire d'être, avec La Fayette, Manuel, Benjamin Constant, le général Foy, etc., un des députés de la gauche sous la Restauration. Après 1830, il prit sa retraite à la chambre des pairs, où il siégeait, par une vieille habitude, à l'opposition. Honnête jusqu'au scrupule, diplomate laborieux, il n'avait jamais pu vaincre sa timidité comme orateur, et lisait, tremblant d'émotion, des discours sages et modérés.

Modeste et consciencieux comme M. Bignon, M. PELET DE LA LOZÈRE, ancien député, ministre, était doué d'une extrême facilité de parole, telle qu'un jour où notre petite opposition voulait que la discussion fût continuée au lendemain, il se dévoua et, quoiqu'il n'eût rien à dire, occupa sans peine la tribune jusqu'à la fin de la séance.

MM. VILLEMMAIN et COUSIN sont deux hommes de la Restauration, deux universitaires, deux professeurs, deux académiciens. La période la plus remarquable, la plus utile de leur carrière sera toujours celle où, à la Sorbonne, ils instruisaient, élevaient, enthousiasmaient la jeunesse pour les œuvres de l'intelligence : plus tard, ils en ont recueilli les fruits. Nous leur devons d'avoir mis à notre portée, en littérature, en philosophie, les trésors de l'antiquité grecque.

Nous devons à M. Villemain une connaissance générale des écrivains anglais; à M. Cousin la naturalisation de quelques-uns des systèmes des philosophes allemands; par là, ils ont hâté notre rapprochement avec les races étrangères; ils ont puissamment contribué à cette assimilation intellectuelle qui travaille l'Europe, prépare son unité, et sera l'honneur de notre siècle.

Enfin, il a été à la fois sincèrement libéral et conservateur. Libéral, mais voulant la liberté seulement pour ceux qu'il en jugeait dignes : les lettrés et les sages. Conservateur, mais à la manière de Wellington et de sir Robert Peel, qui refusaient d'entrer au ministère si la reine ne renvoyait pas son entourage de dames d'honneur hostiles au cabinet.

Le comte MOLÉ a été, presque en tout, l'opposé du duc de Broglie. Ce contraste vient non-seulement de la différence des caractères, mais aussi de la différence des époques qu'ils représentent : la vie politique de l'un a commencé et fini avec le régime constitutionnel ; l'autre, haut fonctionnaire du premier empire, en avait les traditions politiques et administratives, la discipline hiérarchique. Il avait passé quarante ans quand le gouvernement constitutionnel s'établit en France : le pli était pris. Il n'eut pas foi dans le droit nouveau, et n'exerça jamais l'action indépendante d'un ministre responsable ; M. de Broglie est tout d'une pièce. Lui, il avait des dehors et un dedans : au physique de la raideur, au moral la soumission aux désirs du maître ; avec le poli, le brillant, la résistance de la glace, comme elle il fondait au soleil. Longtemps homme à bonnes fortunes, il est resté galant jusqu'à ses derniers jours ; il voulait et savait plaire. Pour les hommes, il avait la coquetterie de l'esprit, la mémoire ornée, la causerie la plus séduisante.

Orateur, plein de goût, de trait et d'à-propos, élégant et noble, digne et familier, il ne fatiguait jamais par de longs discours ; il flattait, persuadait, charmaient les majorités.

Ministre, il administrait habilement, se plaisait au maniement des hommes et des consciences.

Malgré le talent supérieur, inattendu de ses adversaires, peut-être inespéré de lui-même, qu'il déploya dans la lutte contre la coalition, il me semble que le comte Molé ne restera dans l'histoire que comme le plus illustre des courtisans, serviteur dévoué non à la personne mais au souverain.

En 1830, le comte DE MONTALIVET avait à peine l'âge de voter à la chambre, lorsque le nouveau roi l'appela dans ses conseils, l'éleva, le pétrit, le forma, lui communiquant ses idées et jusqu'à son expérience, il en fit son confident et son ami. Ce peu de mots suffisent à expliquer toute la carrière politique du comte de Montalivet. Pendant les dix-huit ans de règne, il a été non le courtisan mais l'ami dévoué, déférent de Louis-Philippe. On ne peut pas dire avec Montaigne « qu'il fit justice privée aux dépens de la publique, » car ses convictions, son admiration, sa reconnaissance l'y portaient également. Depuis la chute du souverain qu'il aimait, il a justement placé sa dignité dans la retraite.

Orateur plus facile que brillant, spirituel, rarement élevé, son influence comme ministre était plutôt dans les couloirs qu'à la tribune. Sa bonhomie, pleine de finesse, son absence de toute morgue, sa camaraderie, son obligeance lui conciliaient les sympathies individuelles dans les deux chambres, et surtout dans celle des députés.

Le duc D'HARCOURT, un petit grand d'Espagne, était de race, aussi résolu, aussi piquant, aussi raide, aussi vaillant que le comte Molé cherchait à le paraître. Il ne manquait pas d'ambition; cependant, malgré son esprit et son mérite, sous la monarchie craintive et personnelle de Louis-Philippe, sa susceptibilité, sa fierté, sa franchise en faisaient un diplomate compromettant et un ministre impraticable.

Quand, au mois de février 1848, je lui proposai, pour affirmer le droit de réunion, d'assister comme pair au banquet du douzième arrondissement : « Je veux bien, me répondit-il, mais à une condition : c'est qu'une fois engagés, nous ne reculerons pas. » Le duc d'Harcourt tint parole.

M. BIGNON avait eu la gloire d'être, avec La Fayette, Manuel, Benjamin Constant, le général Foy, etc., un des députés de la gauche sous la Restauration. Après 1830, il prit sa retraite à la chambre des pairs, où il siégeait, par une vieille habitude, à l'opposition. Honnête jusqu'au scrupule, diplomate laborieux, il n'avait jamais pu vaincre sa timidité comme orateur, et lisait, tremblant d'émotion, des discours sages et modérés.

Modeste et consciencieux comme M. Bignon, M. PELET DE LA LOZÈRE, ancien député, ministre, était doué d'une extrême facilité de parole, telle qu'un jour où notre petite opposition voulait que la discussion fût continuée au lendemain, il se dévoua et, quoiqu'il n'eût rien à dire, occupa sans peine la tribune jusqu'à la fin de la séance.

MM. VILLEMMAIN et COUSIN sont deux hommes de la Restauration, deux universitaires, deux professeurs, deux académiciens. La période la plus remarquable, la plus utile de leur carrière sera toujours celle où, à la Sorbonne, ils instruisaient, élevaient, enthousiasmaient la jeunesse pour les œuvres de l'intelligence : plus tard, ils en ont recueilli les fruits. Nous leur devons d'avoir mis à notre portée, en littérature, en philosophie, les trésors de l'antiquité grecque.

Nous devons à M. Villemain une connaissance générale des écrivains anglais; à M. Cousin la naturalisation de quelques-uns des systèmes des philosophes allemands; par là, ils ont hâté notre rapprochement avec les races étrangères; ils ont puissamment contribué à cette assimilation intellectuelle qui travaille l'Europe, prépare son unité, et sera l'honneur de notre siècle.

En 1830, nommés députés de la chambre élective, ils ont passé ensemble au Luxembourg, et tandis qu'à la Sorbonne il y avait entre eux émulation, dans la chambre des pairs il y eut rivalité.

M. Cousin était le ministre de l'instruction publique de M. Thiers, M. Guizot amenait habituellement avec lui M. Villemain, qui pourtant, en 1839, dans le ministère dont MM. Thiers et Guizot étaient exclus, fut l'Égérie du maréchal Soult, président du conseil.

Tous deux avaient infiniment d'esprit, mais l'intelligence de M. Villemain semble plus étendue, plus souple, plus apte à la politique; il est plus orateur; enfin, malgré le déclin des ans, il est resté plus libéral et n'a jamais renié Voltaire. M. Cousin s'est rendu justice en se bornant à traiter d'ordinaire les questions d'enseignement. Mais il n'a jamais dépourvu le pédant; ces formules : « Mon excellent ami », appliquées à M. Villemain lorsqu'il s'appretait à le déchirer, ou bien encore : « Dans mon humble pensée », lorsqu'il se croyait sûr d'avoir raison, sentent l'école. On n'aime ni cette fausse amitié ni cette fausse modestie.

Même à la chambre des pairs, les deux professeurs ont formé des élèves; mais quelle comparaison établir entre le duc de Montebello, préparé par M. Cousin, et l'illustre disciple de M. Villemain, le maréchal Soult.

Le maréchal SOULT, Ministre de la guerre, il organisait l'armée, président du conseil, il représentait la gloire; son nom était un talisman merveilleux pour couvrir une reculade. Homme politique, il comprenait le gouvernement représentatif autant que cela était donné au lieutenant du grand capitaine.

Mais c'est surtout l'orateur que je veux essayer d'indiquer ici; M. Villemain, collègue nécessaire au maréchal, avait l'art, tout en ménageant ses susceptibilités, de lui insinuer sur les sujets politiques des opinions, de lui suggérer des arguments et même des citations que l'illustre guerrier portait ensuite à la tribune. Je me souviens de l'avoir vu attendre, avec une joie d'enfant, l'effet d'un vers de Voltaire qu'il avait cousu, tant bien que mal, à sa harangue. On se rappelle la surprise des auditeurs le jour où il débûta en disant :

« Je demande pardon à la chambre de la figure que je vais lui montrer. »

Enfin lorsque M. de la Moskowa demandait une enquête sur l'acte du colonel Pelissier, depuis duc de Malakoff qui avait enfoncé dans une grotte 900 Arabes avec leurs femmes et leurs enfants, je troublai en vain les efforts inutiles de ce visage de bronze pour exprimer la compassion, disant : « Si le fait est jugé grave, et, s'il faut, je le déplore. » S'agenouilla-t-il

d'une bataille, d'un siège où il avait assisté, son ceil s'animait, son incorrection, ses locutions de troupier, son aplomb, son obstination à attendre le mot, qui ne venait pas toujours, son geste d'impatience en frappant sur sa jambe courbée par un biscaien, prenaient une vraie grandeur; un frisson martial parcourait l'assemblée, l'autorité du vieux soldat était immense.

Le prince DE LA MOSKOWA. — Nommé en 1830 à la chambre qui, comme cour de justice, avait condamné son père, il eut le tort d'y entrer en 1840, quand son élection, certaine à la chambre des députés, aurait offert un champ plus convenable et plus libre à son ambition. Militaire, musicien, orateur, industriel, homme de plaisir, il a touché à beaucoup de choses et n'a excellé dans aucune; il avait de la facilité, de la superficie; il péchait seulement par la rectitude du jugement. Ce goût de s'essayer à tout, cette incertitude des vocations est un trait général des hommes de notre temps, et particulier aux époques de transition.

Pour se montrer le digne héritier du nom qu'il portait, il fit avec honneur la campagne de Constantine; mais il revint plein de pitié pour les Arabes; il se demandait où était le droit de la conquête! L'indépendance et la philanthropie l'empêchaient d'être le véritable homme de guerre.

Avec une volonté multiple, des besoins impérieux et des aspirations généreuses, il fut un assemblage d'anomalies et de contradictions; il me serait impossible de préciser à quelle opinion il appartenait; cependant il était, à coup sûr, de l'opposition.

VICTOR HUGO. — Nommé dans la dernière partie du règne de Louis-Philippe, le grand poète, qui devait être, plus tard, le grand orateur, s'est rarement mêlé à nos débats politiques; il se recueillait. Une fois pourtant il prit la parole, c'était pour protester contre l'exil des Bonaparte.

Comte DE PONTÉCOULANT. — Le plus aimable des vieillards, dernier survivant de la Constituante, il avait conservé de cette époque d'espérance la jeunesse de cœur et d'esprit, le culte de la liberté; orateur toujours prêt quand il y avait une cause généreuse à défendre, il s'exprimait avec aisance, à-propos et chaleur.

Le marquis DE BOISSY, neveu du marquis d'Aligre, ancien garde du corps, grand propriétaire. — M. Duchatel l'avait recommandé au choix du roi, le maréchal Soult s'accusait tout haut d'avoir contribué à sa nomination, elle était son remords. M. de Boissy avait l'antipathie des protecteurs, et s'il n'eût pas été une singulière exception, la chambre des pairs, composée d'hommes à son image, aurait été d'autant plus indépendante qu'elle aurait dû sa nomination au roi. On sait qu'il fut le fléau du duc Pasquier, qu'il empêcha de devenir centenaire.

Il possédait la bravoure, le sang-froid, la résolution. Son aplomb à la tribune n'était égalé que par le décousu de ses idées. Il improvisait, et je l'ai vu, afin de distraire des dames venues pour l'entendre, pousser l'improvisation jusqu'à se lancer à travers une discussion sans se douter de ce qu'il allait dire. Heureux dans ses reparties, c'était dans les interruptions, dans les murmures, dans les rappels à l'ordre qu'il trouvait le vrai fonds de ses discours ; une harangue méditée, préparée gênait ses allures. Une seule fois, je crois, sur une question de politique étrangère, il nous fit, au comte de Montalembert et à moi, l'honneur de nous consulter ; il nous dit que la chose était grave et qu'il avait cru devoir écrire son opinion : rien n'était moins sensé que ce qu'il nous lut ; aucune correction, aucun conseil n'aurait pu débrouiller ce chaos. Encouragé par notre silence, il porta son œuvre à la tribune ; au lieu de son accent ordinaire, vif, animé, longtemps la monotonie de son débit lui assura l'impunité ; enfin le chancelier, éveillé en sursaut par quelque énormité : « Mais, monsieur de Boissy, vous nous dites là, depuis une demi-heure, des choses impossibles. » La Chambre consultée lui retira la parole.

Au privé, son langage était énergique. Veuf, il épousa la belle comtesse Guiccioli, et je n'aurai pas le mauvais goût de rapporter en quels termes il annonça son mariage à plusieurs de ses collègues.

Apre et serré en affaires, il en fit néanmoins d'assez mauvaises. Parcimonieux, désordonné, il poursuivait le chimérique et n'avait foi qu'au merveilleux : pendant long-temps il fut guidé dans ses entreprises et dans le soin de sa santé par une somnambule ; dans ses dernières années, il consultait un sorcier.

Il comprenait sans peine les natures perverses, soupçonnait les honteux motifs, professait le mépris des hommes, qu'il combait, je ne fais comment, avec l'estime de soi-même.

Ses bristades spirituelles, ses continuels corps à corps avec le président de la Chambre, suscitaient l'attention publique ; il troublait souvent, mais annuit, vivifiait l'assemblée : là était le terrain commun de nos efforts. Sa ténacité, sa hardiesse à tout oser en faisaient un membre utile de notre opposition.

En février 1848, il accepta avec empressement de faire partie du banquet du XII^e arrondissement, et ne se montra pas moins persistant que le duc d'Harcourt. Le 21, M. Duchatel, ayant déclaré à la Chambre des députés que le gouvernement s'opposerait par la force à la réunion du banquet, les députés et les pairs qui avaient pris l'engagement d'y assister se rendirent chez Odilon Barrot, celui-ci fit la motion que « pour ménager le sang du peuple, » la manifestation du lendemain. M. de Boissy

fut un de ceux qui le combattirent énergiquement ; il soutint que ce n'était pas là une question de vote, et que la majorité ne pouvait nous délier d'un engagement d'honneur. A dix heures, le soir, il était chez M. de Lamartine, où s'arrêtaient les dernières résolutions, quand MM. Vavin et Ferdinand de Lasteyrie vinrent nous prévenir que notre bonne volonté était désormais sans but, les délégués du banquet renonçant eux-mêmes à la manifestation : il fallut se séparer. Le lendemain matin, vers huit heures, à ma grande surprise, le marquis était chez moi.

— Je sais, me dit-il, que vous êtes décidé à l'action. Si vous et vos amis vous voulez de moi, soit comme soldat, soit comme officier, je suis prêt.

— Mon cher collègue, j'accepte votre concours dans la rue comme à la Chambre ; mais nous croyons qu'aujourd'hui il n'y aura rien de sérieux.

— Alors rappelez-vous, quand il en sera temps, que je suis à votre disposition.

— Mon cher marquis, voulez-vous me permettre une question ? Quel est votre but ? moi je suis républicain.

— J'ai les d'Orléans en exécration.

— Soit ! mais après ?

Il réfléchit un instant :

— Au fond, je suis plutôt légitimiste.

Ce jour-là et le suivant, à la Chambre des pairs, il fit tête à l'orage ; il protesta à la tribune, et affronta, partout où elles se montraient, les colères et les menaces de la réaction.

Le 24 février, il assistait à la dernière séance de la pairie, qui, à défaut de l'indépendance que la Charte lui avait enlevée, sut du moins mourir avec calme et dignité.

Le comte DE MONTALEMBERT. Dans cette revue rapide du Luxembourg sous la monarchie de Juillet, naturellement et presque malgré moi, les citations, les anecdotes, les souvenirs associent à mon nom celui du comte de Montalembert. Je relis, non sans tristesse, notre correspondance de 1838 à 1847 ; elle porte le cachet de l'amitié.

Je n'avais ni sa foi, ni ses principes, ni son talent ; mais nous avons en commun la jeunesse, l'ardeur et, quoiqu'à des degrés très-divers, l'amour de la liberté, chez moi souverain, chez lui asservi au catholicisme. Mais cet amour n'en était pas moins sincère, inhérent à sa nature, et la contrition, la pénitence, la discipline mortifiante de la compagnie de Jésus n'ont jamais pu l'extirper complètement. L'amour de la liberté, voilà le péché originel, la tache ineffaçable du dix-neuvième siècle, qui a résisté aux impressions d'une enfance pieuse, d'une éducation mystique,

à l'abus des sacrements, à une imagination exaltée par les visions paradisiaques et les terreurs d'enfer. On l'a souvent accusé d'hypocrisie, c'est une erreur ou une calomnie; quand il nous trompait, il se trompait : nous n'avons pas été plus dupes que lui.

Comme beaucoup de grands esprits, il a cherché la *quadrature* du catholicisme avec la liberté; il a été le champ de bataille où sans trêve ni merci la foi et l'intelligence se disputaient l'empire. En 1833, pour suivre Lamennais dans sa logique absolue, le cœur lui manqua : il y eut un premier déchirement ; puis, le sacrifice consommé, à l'aide de la casuistique et des sophistications de la pensée, les illusions complaisantes reparurent.

Dans les rares occasions où le catholicisme semblait marcher d'accord avec la liberté, comme en Pologne et en Irlande, avec quelle joie, quelle supériorité, quelle éloquence passionnée il défendait la cause des opprimés ! Pendant plus de dix ans, rien dans la politique intérieure ou extérieure n'a menacé l'existence de ses fragiles chimères; les événements étaient propices à leur conservation. Le catholique aristocrate et libéral pouvait réclamer l'indépendance de la patrie; le catholique aristocrate et libéral pouvait, dans la coalition, soutenir contre la prérogative royale le gouvernement parlementaire; le catholique libéral pouvait, avec le prestige des mots, combattre le monopole universitaire, demander la tolérance en faveur des jésuites, et faire campagne, au nom de la liberté d'enseignement, dans le but d'arriver plus tard au monopole de l'éducation cléricale; enfin, le catholique libéral pouvait soutenir le Pape-Roi; car, par une singulière anomalie, en 1846, Pie IX paraissait destiné à réaliser la conciliation, tant désirée, du catholicisme et de la liberté; trompé par le spectacle de la religion triomphante dans les républiques de l'Amérique espagnole, où il avait vécu, son ignorance, ses bonnes intentions, les jouissances de la popularité aidant encore à l'illusion, le Pape, guidé par M. Rossi, était passé des réformes administratives aux réformes politiques. L'Italie plaça en lui son espérance; M. Thiers lui cria : « Courage, Saint-Père ! » Comment le comte de Montalibert n'aurait-il pas surpassé M. Thiers en optimisme ?

La tolérance, l'union des extrêmes, sous le drapeau de la liberté, étaient à l'ordre du jour. Au milieu de cette confusion, de ces baisers Lamourette, les jésuites furent les premiers à retrouver leur sang-froid; en Suisse, ils lamentaient le Sonderbund, vaincus, ils effrayaient le pape et le transformaient. Partout en Europe la révolution menaçait; il fallut se hâter d'écraser l'hydre; Montalibert fit comme le pape; il rema la liberté.

Personne, je crois, n'a possédé au même degré l'éloquence de

la peur. Dans un discours ardent, envenimé, prêchant la croisade contre les radicaux, il communiqua à ses collègues refroidis par l'âge, avec ses terreurs passionnées l'enthousiasme de la haine.

Un mois plus tard, la révolution, victorieuse, pardonnait.

Après le 24 février, sous l'inspiration de Louis Blanc, les délégués ouvriers ont tenu leurs assises au Luxembourg; ils y ont posé les grands problèmes de l'économie sociale : questions insolubles séparément en France, en Angleterre, en Allemagne, et dont la réponse ne peut sortir que de l'entente et des efforts unis de la démocratie européenne.

Aujourd'hui siège dans ce palais le Sénat du second empire.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le Sénat se compose de cent cinquante membres au plus, qui reçoivent une dotation annuelle de 30,000 francs chacun. Les princes de la famille impériale, les amiraux, maréchaux et cardinaux en font partie de droit.

Le Sénat a un président, cinq vice-présidents, un grand référendaire et un secrétaire.

Le président, deux vice-présidents et le secrétaire habitent le palais du Luxembourg. Le grand référendaire est logé au petit Luxembourg.

La salle des séances, où la tribune vient d'être rétablie, après un exil de quinze ans, est décorée de peintures de MM. Blondel, Vauchelet et Brune; de statues de MM. Etex, Dumont, etc.; de sculptures en bois par MM. Klagmann, Triqueti et Elschœt. Le public n'est pas admis aux séances.

La *Salle du Trône* est ornée de peintures par MM. Balze, Brune et H. Lehmann. Dans le salon de *Napoléon* se trouvent des tableaux de MM. Vinchon, Champmartin, Caminade, Decaisne. Le *Salon de l'Empereur* est peint par MM. Vinchon, Robert Fleury, Brisson, Condorc.

La *Bibliothèque*, riche et belle collection, rendue publique de 1848 à 1852, a de belles peintures d'Eng. Delacroix, Camille Roqueplan, Riéssner, des statues par Foyatier, Nanteuil, Simart. D'autres peintures et tableaux ornent diverses salles.

Le Luxembourg possède une chapelle catholique, où se célèbrant les mariages des sénateurs ou des personnes de leur famille. Elle est ornée de tableaux et de statues.



LE LAC DES BUTTES ST-CHAUMONT
Dessin de M. LALANNE. gravé par M. TATIGNY,



les mains dans nos poches, sans nous égarer et sans être forcés de consulter à chaque instant le commissionnaire du coin ou l'affable épicier de la rue, c'est une bénédiction que de cheminer le long d'un large trottoir, sans rien écouter et sans rien regarder, état fort agréable de la rêverie qui n'empêche pas de voir et d'entendre.

C'est encore un danger, j'en conviens, que d'être distrait au milieu d'une grande ville qui n'est pas obligée de s'occuper de vous quand vous ne daignez pas prendre garde à vous-même. Paris est encore loin d'avoir trouvé un système de véritable sécurité qui séparerait la locomotion des chevaux de celle des humains, et qui réussirait à supprimer, sans préjudice pour les besoins de l'échange, ces voitures à bras dont je veux me plaindre un peu en passant.

Remarquez que, sur cent embarras de voitures, quatre-vingt-dix sont causés par un seul homme attelé à une mince charrette, qui n'a pu se mettre à l'allure des chevaux et qui ne peut ni se hâter, ni se réfugier sur le trottoir. C'est un spectacle effrayant que de voir ce pauvre homme pris dans le fragile brancart qui ne le protégerait pas un instant si les cinquante ou cent voitures qui le pressent devant et derrière, souvent à droite et à gauche, se trouvaient poussées par le mouvement d'avance ou de recul d'un équipage récalcitrant. Il serait broyé comme un fagot. Mais s'il court un danger extrême, des centaines de picçons plus ou moins engagés dans cette bagarre ne sont guère moins exposés. Et la perte de temps, dans un temps où l'on dit, à Paris comme en Amérique : « *Time is money!* » Quelques vieux troubadours disent encore : « Le temps, c'est l'amitié, c'est l'amour, c'est le dévouement, c'est le devoir, c'est le bonheur. » On ne s'occupera guère de ces esprits démodés : mais que ceux qui ne songent qu'à la richesse et qui prédominent dans la société nouvelle, cherchent donc ou encouragent le moyen de ne pas perdre un quart d'heure, soit à pied, soit en voiture, à tous les carrefours de notre aimable cité. On a bien trouvé le moyen de supprimer les attelages de chiens, ne trouvera-t-on pas celui de supprimer les attelages humains!

Espérons. Rien ne marche jamais assez vite en fait de progrès; mais tout marche quand même, et profitons, en attendant mieux, des véritables améliorations dont nous pouvons déjà nous féliciter.

J'oserai soutenir que les gens distraits, pour cent périls qu'ils courent encore dans Paris, y bénéficient déjà de la compensation de cent mille joies intimes et réelles. Quiconque possède cette précieuse infirmité de la préoccupation dira avec moi que je ne soutiens pas un paradoxe. Il y a dans l'air, dans l'aspect, dans le



les mains dans nos poches, sans nous égarer et sans être forcés de consulter à chaque instant le commissionnaire du coin ou l'affable épicier de la rue, c'est une bénédiction que de cheminer le long d'un large trottoir, sans rien écouter et sans rien regarder, état fort agréable de la rêverie qui n'empêche pas de voir et d'entendre.

C'est encore un danger, j'en conviens, que d'être distrait au milieu d'une grande ville qui n'est pas obligée de s'occuper de vous quand vous ne daignez pas prendre garde à vous-même. Paris est encore loin d'avoir trouvé un système de véritable sécurité qui séparerait la locomotion des chevaux de celle des humains, et qui réussirait à supprimer, sans préjudice pour les besoins de l'échange, ces voitures à bras dont je veux me plaindre un peu en passant.

Remarquez que, sur cent embarras de voitures, quatre-vingt-dix sont causés par un seul homme attelé à une mince charrette, qui n'a pu se mettre à l'allure des chevaux et qui ne peut ni se hâter, ni se réfugier sur le trottoir. C'est un spectacle effrayant que de voir ce pauvre homme pris dans le fragile brancart qui ne le protégerait pas un instant si les cinquante ou cent voitures qui le pressent devant et derrière, souvent à droite et à gauche, se trouvaient poussées par le mouvement d'avance ou de recul d'un équipage récalcitrant. Il serait broyé comme un fagot. Mais s'il court un danger extrême, des centaines de pictons plus ou moins engagés dans cette bagarre ne sont guère moins exposés. Et la perte de temps, dans un temps où l'on dit, à Paris comme en Amérique : « *Time is money!* » Quelques vieux troubadours disent encore : « Le temps, c'est l'amitié, c'est l'amour, c'est le dévouement, c'est le devoir, c'est le bonheur. » On ne s'occupera guère de ces esprits démodés : mais que ceux qui ne songent qu'à la richesse et qui prédominent dans la société nouvelle, cherchent donc ou encouragent le moyen de ne pas perdre un quart d'heure, soit à pied, soit en voiture, à tous les carrefours de notre aimable cité. On a bien trouvé le moyen de supprimer les attelages de chiens, ne trouvera-t-on pas celui de supprimer les attelages humains!

Espérons. Rien ne marche jamais assez vite en fait de progrès; mais tout marche quand même, et profitons, en attendant mieux, des véritables améliorations dont nous pouvons déjà nous féliciter.

J'oserai soutenir que les gens distraits, pour cent périls qu'ils courent encore dans Paris, y bénéficient déjà de la compensation de cent mille joies intimes et réelles. Quiconque possède cette précieuse infirmité de la préoccupation dira avec moi que je ne soutiens pas un paradoxe. Il y a dans l'air, dans l'aspect, dans le

son de Paris, je ne sais quelle influence particulière qui ne se rencontre point ailleurs. C'est un milieu gai, il n'y a pas à en disconvenir. Nulle part le charme propre aux climats tempérés ne se manifeste mieux (quand il se manifeste) avec son air moite, ses ciels roses moirés ou nacrés des tons les plus vifs et les plus fins, les vitres brillantes de ses boutiques follement bigarrées, l'aménité de son fleuve ni trop étroit ni trop large, la clarté douce de ses reflets, l'allure aisée de sa population, à la fois active et flâneuse, sa sonorité confuse où tout s'harmonise, chaque bruit, celui de la population maritime comme celui de la population urbaine ayant sa proportion et sa distribution merveilleusement fortuite. A Bordeaux ou à Rouen, les voix et le mouvement du fleuve dominant tout, et on peut dire que la vie est sur l'eau : à Paris la vie est partout : aussi tout y paraît plus vivant qu'ailleurs.

Il est donc très-doux, pour quiconque peut jouir du moment présent, de se laisser bercer par le mouvement et le murmure particuliers à cette ville folle et sage, où l'imprévu a toujours établi son règne, grâce aux habitudes de bien-être que chacun y rêve et à la grande socialité qui le préserve des luttes prolongées. Paris veut vivre, il le veut impérieusement. Au lendemain des combats il lui faut des fêtes : on s'y orage et on s'y embrasse avec la même facilité et la même bonne foi. On y est profondément égoïste chez soi, car, dans chaque maison, un petit monde, assez malheureux et souvent mauvais, s'agite et conspire contre tout le monde. Mais descendez dans la rue, suivez les quais ou les boulevards, traversez les jardins publics : tous ces êtres vulgaires ou pernicieux forment une foule bienveillante, soumise aux influences générales, une population douce, confiante, joye, on dirait presque fraternelle, si l'on jugeait des cœurs par les visages, ou des intentions par la démarche. Quel est donc ce ne rien souviens plus illustre étranger qui disait avoir du plaisir à se jeter dans les toiles de Paris pour s'entendre dire à chaque instant par ceux qui le conduyaient ou le poussaient involontairement : « *Pardon, Monsieur!* »

Mais nous voici, nous autres gens distraits, dans les nouveaux jardins publics, et tout à coup nous devenons attentifs, pour peu que nous ayons pensé à quelque chose en ayant l'air de ne penser à rien. Impossible de marcher, même dans une ville amusante et charmante, sans rêver un espace illimité, les champs, les vallées, le vaste ciel étendu sur l'horizon des prairies. Voici de la verdure : on y court, on ouvre les yeux.

Le nouveau jardin valonné et semé de corbeilles de fleurs exotiques, c'est toujours, en somme, le petit Truanon de la décoration classique et le jardin anglais du commencement de ce siècle,

perfectionnés en ce sens qu'on en a multiplié les mouvements et les accidents afin de réussir à réaliser l'aspect du paysage naturel dans un espace limité. Rien de moins justifié, selon nous que ce titre de *jardin paysager* dont s'empare aujourd'hui tout bourgeois dans sa villa de province. Même, dans les espaces plus vastes que Paris consacré à cette fiction, n'espérez pas trouver le charme de la nature. Le plus petit recoin des roches de Fontainebleau ou des collines boisées de l'Auvergne, la plus mince cascabelle de la Gargilèsse, le plus ignoré des méandres de l'Indre ont une autre tournure, une autre saveur, une autre puissance de pénétration que les plus somptueuses compositions de nos *paysagistes* de Paris ! Si vous voulez voir le jardin de la création, n'allez pas au bout du monde. Il y en a dix mille en France dans des endroits où personne n'a affaire ou dont personne ne s'avise. Cherchez, vous trouverez !

Mais si vous voulez voir le jardin *décoratif* par excellence, vous l'aurez à Paris, et disons bien vite que l'invention en est ravissante. C'est du décor, pas autre chose, prenez-en votre parti, mais du décor adorable et merveilleux. La science et le goût s'y sont donné la main ; inclinez-vous, c'est un jeune ménage.

Le monde végétal exotique qui, peu à peu, nous a révélé ses trésors, commence à nous inonder de ses richesses. Chaque année nous apporte une série de plantes inconnues dont plusieurs enrichissaient sans doute déjà les herbiers et troublaient les notions des classificateurs éperdus, mais dont nous ignorions le port, la couleur, l'aspect, la vie, enfin. Les nombreuses serres de la ville de Paris possèdent un monde de merveilles qui s'accroît sans cesse, et où d'habiles et savants horticulteurs naturalistes peuvent s'initier aux secrets de la conservation et de la reproduction propres à chaque espèce. Je n'oublierai jamais ce que j'ai vu là comme dans un rêve des Mille et une Nuits. Mais ce sanctuaire est fermé au public, qui en est dédommagé par l'arrangement exquis que, dans des espaces libres de gradins et de vitraux, ces maîtres jardiniers-botanistes savent donner aux élèves sortis de leurs mains. Ces élèves sont devenus robustes et luxuriants quand ils les livrent à la décoration des palais, des squares et des jardins publics. Déjà ils ont mis en plein air, durant l'été, d'admirables végétaux qui n'avaient orné encore que les grandes serres vitrées dites *jardins d'hiver*. Ils ont étudié le tempérament de ces pauvres exotiques qui végétaient perpétuellement dans une chaleur factice ; ils ont découvert que les uns, réputés délicats, avaient une vigueur toute rustique, tandis que d'autres, plus mystérieux, ne supportaient pas sous notre ciel des froids aussi intenses que ceux qu'ils endurent patiemment sur leur terre natale. Mais, comme

les animaux, les végétaux sont susceptibles d'éducabilité, et un moment viendra, je n'en doute pas, où plus d'un qui se fait prier pour vivre chez nous produira des fruits ou des rejets de bonne volonté ¹.

Nous aurons donc gratis sous les yeux, à toute heure de la belle saison, des formes tropicales, peut-être des fougères arborescentes, déjà faciles à transporter en serre malgré leur âge respectable de plusieurs centaines de siècles, des orchidées splendides, des lataniers colosses, des fûts de colonnes végétales dont la vieillesse semble remonter à l'âge de la flore des houillères, des feuilles sagittées de dix mètres de longueur qui ont l'air de descendre d'une autre planète, des feuillages colorés dont l'éclat effacera celui des fleurs, des graminées plus semblables à des nuages qu'à des herbes, des mousses plus belles que le velours de nos fabriques, des parfums inconnus aux combinaisons de la chimie industrielle, enfin de gigantesques herbiers vivants mis à la portée de tout le monde.

Arrêtons-nous ici; rêvons un peu, puisque, le premier étonnement passé et la première admiration exprimée, nous voilà emportés par l'imagination dans les mondes lointains, dans les îles encore désertes, dans les solitudes ignorées d'où le naturaliste courageux et passionné nous a rapporté ces trésors au péril de sa vie. En fait de périls, il ne faut pas parler seulement des caprices de la mer, du venin des crotales, du mensurable appétit des animaux sauvages et des cannibales indigènes, dont certains sont friands de chair blanche à la sauce tomate; les plantes elles-mêmes ont parfois des moyens de défense plus prompts et plus directs, à preuve la belle ortie, que nous avons vue toute couverte naturellement d'une lueur argentée visqueuse, qu'on peut toucher, mais toute fournie en dessous de peuls coeurs de pourpre, dont le moindre contact avec la peau donne la mort.

Rassurez-vous, celle-là ne sortira pas de sa prison de verre.

Nous errons donc à quelques milliers de lieues du pôle de Montcaux ou des nouveaux jardins d'orangers qui l'entourent, dit-on, le surpasseront. La riche décoration qui nous environne ne peut nous faire illusion longtemps. Trop de contrées diverses, trop de pays très-différents et très-éloignés les uns des autres ont contribué à cette ornementation fidèle qui se présente là comme un résumé artistique de la création. Nous courons nécessairement de

¹ La culture des animaux en serre et en verre les terrains avec des briques et autres matériaux, a été inventée par le docteur de la Faculté de Médecine de Paris, M. A. Morel, auteur d'écrites travaux sur l'éducation et l'élevage.

l'un à l'autre sur les ailes de l'intuition et, frappés, honteux de la quantité de choses que nous ignorons encore, nous sommes pris du désir de voyager pour apprendre ou d'apprendre pour voyager avec plaisir et avec fruit.

Croit-on que cet instinct de curiosité, éveillé dans des tempéraments aussi légers et aussi paresseux que ceux de la population parisienne, ne soit pas une véritable découverte faite par le progrès à son propre bénéfice ! Le progrès n'y a pas songé ; il est de sa nature de marcher un peu comme le distrait dont j'ai fait l'apologie, sans savoir où il va. Ou bien il cherche une chose et il en trouve une autre, et longtemps il la tient dans ses mains par caprice, par mode ou par désœuvrement, sans savoir à quoi elle est bonne. Un matin, le goût des fleurs s'empare de lui et entre comme un élément essentiel dans la civilisation. On veut des tulipes d'un prix exorbitant ; un autre jour, on s'avise de la beauté des feuillages, et on demande des feuillages aux quatre coins du monde. Pendant une saison, on veut des aroïdées et pas autre chose ; un peu plus tard, il ne faut parler que de fougères ou de bégonias tachetés. Enfin, au bout d'un certain temps, il se trouve que la mode a formé et réjandu partout un musée d'histoire naturelle très-beau, très-précieux, à la portée de presque toutes les bourses, à la merci de tous les regards. Le progrès du luxe a travaillé pour celui de la science. L'art s'en est mêlé puissamment. Il a éduqué l'œil du public en lui montrant des groupes où la grâce a présidé au choix des formes et à l'arrangement des masses. Le populaire qui passe apprend les secrets de la lumière et ce que signifie en réalité le mot *couleur* et celui d'*effet*. Des masses de papyrus percent le gazon et cachent sous leurs tiges pressées le baquet où plongent leurs racines. (Je me rappelle le temps où l'on me disait que ces plantes ne pouvaient plus vivre que dans les eaux limpides et courantes de la fontaine Aréthuse !) Le passant apprend l'emploi ancien du papyrus, et de là lui viennent mille notions sur le passé, depuis ces premiers essais jusqu'à ceux de toutes les matières végétales qui peuvent remplacer le chiffon, déjà si cher et si rare, bientôt introuvable. Mille autres plantes éveillent les notions géographiques, d'où découlent toutes les autres notions scientifiques, sociales, économiques, historiques, religieuses, politiques, industrielles. Voilà l'enfant du peuple initié au besoin de connaître, de trouver et d'agir, par le frère oublieux de la misère, par le luxe ! La France n'est pas encore assez riche pour donner l'instruction gratuite ; des millions sont dépensés en détail pour la donner indirectement : n'y a-t-il pas là de quoi rêver !

Voilà pourquoi, chers provinciaux, le peuple de Paris est ou

devient si vite plus vivant que vous-mêmes. Il n'a pas votre santé, ni même votre activité soutenue; il est *badaud*; il perd beaucoup de temps; il se distrait pour une mouche. Les fortunes qui se font chez vous viennent pourtant s'engloutir dans cette vie intense du doux Paris au teint pâle qui vous absorbe et vit plus longtemps que vous.

A qui la faute? A vous qui, dans vos petites villes, ne savez pas ou ne voulez pas organiser le *luxe pour tous*. Déjà les grands centres suivent le bon exemple : suivez-le dans les petites localités, et puisque vous ne faites pas des écoles gratuites, faites des jardins, faites des théâtres, donnez des concerts, des fêtes, ayez des musées. Il n'est si petit coin qui ne puisse fournir des matériaux intéressants et relativement complets pour toutes ces choses. Portez chez vous le sentiment de ce que vous aurez vu de beau et de bon à Paris.

Quitterons-nous les jardins décoratifs sans rêver auprès des délicieux bibelots hydrauliques qui jouent maintenant un si grand rôle dans nos *embellissements*? L'eau, clarifiée par le mouvement précipité, est toujours une musique et une lumière dont l'art ne peut rompre le charme. L'insonnise par excellence peut modifier son allure, mais elle garde son éclat et sa voix.

J'ai vu des artistes naturalistes véritablement furieux contre ces joyeux rumeux qui prétendaient leur rappeler la nature, et qu'ils traitaient de puériles et monstrueuses contre-çâtons. « Qu'on nous apporte, disaient-ils, les puits de roches et de verdure de Tivoli avec leurs tourbillons d'eau impétueuse, ou que l'on nous rende les tritons souffleurs de Versailles, les concerts hydrauliques des jardins de Frascati, toutes les folies du rococo, plutôt que ces grottes postiches et ces cascades menteuses. C'est fausser toutes les notions du vrai, toutes les lois du goût, tout le sentiment d'une génération que l'on prétend rendre artiste et savante! » Ils étaient indignés et nous n'avons pu les calmer.

Partagerons-nous leur colère? Non. Il y a entre le réel et le convenu, entre l'art et la nature, un milieu nécessaire à la jouissance sédentaire du grand nombre. Combien de pauvres citadains ne verraient jamais et ne verront jamais les sites pittoresque de l'Espagne, de la Suisse et de l'Italie, et les enchantements de la perspective particulière aux grands accidents de la montagne et de la forêt, du lac et du torrent, qu'à travers les ficions de nos théâtres et de nos jardins? Il est impossible de leur en présenter des spécimens réels; il faut se borner à copier un détail, un rocoin, un épisode. Je ne puis vous apporter l'Océan, contentez-vous d'un réel et d'une vague. Ce détail ne gagnait rien à centupler à prix d'or ses proportions déjà notables; il ne serait pas plus vrai. Tout

ce que l'on peut nous demander, c'est de le faire joli; et, sous ce rapport, nos jouets hydrauliques sont sans reproche. Jadis, ils étaient bien plus coûteux et ils nous transportaient dans un monde mythologique de marbre ou de bronze, qui ne réalisait pas davantage le style antique et la poésie des jardins et des temples grecs. Ils ont formé longtemps un style à part, tout de fantaisie, qui a bien son charme, mais qu'il faut laisser où il est. Apollon et ses nymphes, Neptune et Amphitrite n'ont plus rien à nous dire, à moins qu'ils ne nous parlent de Louis XIV et de sa cour, que nous ne comptons pas recommencer. La pensée de notre époque vise à nous faire aimer la nature. Le romantisme nous a débarrassés des fétiches qui ne nous permettaient pas de la voir, de la comprendre et de l'aimer pour elle-même. Ce que nous voulons apprendre aujourd'hui à nos enfants, c'est que la grâce est dans l'arbre et non dans l'Hamadryade qui l'habitait jadis; c'est que l'eau est aussi belle sur le roc que dans le marbre; c'est que l'affreux rocher lui-même a sa physionomie, sa couleur, sa plante chérie dont les enroulements lui font une tenture merveilleuse; c'est que les rocailles n'ont pas besoin de symétrie et de revêtement de coquilles: il ne s'agit que d'imiter, avec une habileté amoureuse du vrai, leurs disposition naturelle et leurs poses monumentales, aisées ou fantasques. Plus tard, si nos enfants voient comment la vraie nature procède, ils ne la goûteront que mieux, et ils se rappelleront les rocailles de Longchamp, de Monceaux et des buttes Chaumont, comme on se rappelle avec plaisir et tendresse la petite plante grêle que l'on a cultivée sur sa fenêtre; et que l'on voit, puissante et grandiose, s'épanouir dans sa patrie.

Quittons les jardins décoratifs (1). Ce soir, tout en rêvant, nous irons peut-être à l'Opéra ou à quelque ballet des théâtres de féeries; nous y verrons les fantastiques effets de la lumière électrique créer, sous nos yeux, une nature de convention bien autrement infidèle que celle des jardins éclairés, du moins, d'un vrai soleil ou d'une vraie lune. Est-ce à dire qu'il faille proscrire ces splendides illuminations de la peinture! je protesterais, je l'avoue. Cette lumière colorée si intense m'emporte plus loin encore que la vue des plantes exotiques. Elle me fait monter jusqu'à ces autres mondes où des astres, éblouissants et en plus grand nombre que dans le nôtre, embrasent de leurs rayonnements des paysages indescriptibles.

(1) Ne quittez pas le parc Monceaux sans l'avoir parcouru avec l'excellent petit livre de M. André: *Le Mouvement horticole, 1864-1965*.

LES JARDINS DE PARIS

PAR

Erlouard ANDRÉ

Jardiner principal de la ville de Paris.

Parmi les nouvelles créations dont la ville de Paris s'est enrichie, le succès et la popularité appartiennent surtout aux jardins plantés dans tous ses quartiers depuis dix ans.

En 1855, après l'exposition universelle, la municipalité de Paris conçut le projet de doter de jardins les points où une population chaque jour croissante réclamait l'air et l'espace.

De l'idée à l'exécution, il n'y eut qu'un pas, et chaque année, ils furent ouverts en grand nombre au public et adoptés par lui avec empressement. Même en quelques-uns de ces jardins, les plus retirés, le Ranelagh, à Passy, par exemple, les babies roses ont la liberté de courir, de se rouler sur les gazons, dont ils s'emparent en vainqueurs.

Sans parler des considérations d'hygiène, de morale et de plaisir qui s'attachent à ces jardins, où trouver une réunion plus complète et plus variée de circonstances favorables à l'étude, à la propagation des plantes nouvellement introduites qu'il est si facile de cultiver quand on s'appelle la ville de Paris? A chaque sol sa culture. Ici, le terrain est riche et profond; on y placera avec succès les arbres de la Virginie, les chênes de toute l'Amérique septentrionale, les conifères géantes de la Californie. Là, nous transporterons les arbres à feuilles persistantes des mêmes régions; nous avons reconnu pour eux des indices de prospérité, grâce à l'ombre et à l'abri naturel contre l'inclémence des saisons. Plus loin, dans une terre sablonneuse, poreuse, amie des jeunes racines, prendront place les grands résineux des parties tempérées du globe. La Chine, le Japon, la Nouvelle-Hollande nous fourniront de nombreux contingents de telles plantes rustiques.

Nous ferons mieux. La flore de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique tempérée ne nous suffit déjà plus. Ambitieux que nous sommes, nous n'acceptons point d'excuses, et nous réclamons les fèves de maïs de la zone torride, en un mot, la famille complète des végétaux de toutes les régions dont nous fournissons la plupart de ses représentants — au moins pour notre saison d'été. Mais pour arriver à ce but, que de soins, que de peines! Il faudra que les

plantes soient amenées à oublier leur bien-être natal, et que nous reproduisions artificiellement, par une sorte de divination, si nous ne les avons point vus, le site et le sol où elles sont nées. Beaucoup pousseront et fleuriront à contre-saison, loin du soleil et du tiède ombrage des forêts tropicales; il faudra suppléer à cela par des moyens artificiels, intelligemment appropriés à leur nature. La culture fait souvent de ces miracles.

L'introduction et la propagation de ces petites merveilles, on les doit au zèle, au dévouement, au patient labeur de quelques braves gens, grands artistes et grands travailleurs, amis des plantes, plus jaloux de rencontrer dans le fond d'une forêt un brin d'herbe inconnu, que tant d'autres, moins bien conseillés, de trouver une fortune au milieu des tumultes de la place publique. Pour de pareils hommes, la récompense est facile : un peu de sympathie, un peu de reconnaissance et beaucoup d'estime; ils sont déjà dédommagés par la satisfaction personnelle qu'ils ont rencontrée dans l'accomplissement de leur travail.

L'étude et la contemplation des beautés naturelles sont un bienfait pour l'âme, qu'elles agrandissent, pour l'esprit, qu'elles apaisent.

A peine étaient accomplis les derniers travaux du Bois de Boulogne, les hommes qui avaient présidé à cette œuvre importante, à leur tête M. Alphand, ingénieur en chef des promenades et plantations de Paris, furent chargés de la continuer par l'établissement des jardins intérieurs.

L'idée première de ces jardins avait été prise en Angleterre, et à ces causes, on les nomma improprement des *squares*. Le square anglais est tout autre chose. Son nom n'est que l'altération du vieux mot français *quarré* (il y a encore à Paris le carré Sainte-Genève, le carré Saint-Martin), qui désignait une place ordinairement rectangulaire, c'est-à-dire carrée. Les squares anglais ne sont pas à l'usage de tous; on les ferme au public et même aux enfants du quartier, et les seuls propriétaires des maisons voisines ont le droit de s'asseoir sous leurs arbres rabougris. Les squares anglais et les nôtres sont deux choses des plus distinctes.

Les deux premiers jardins ouverts dans l'intérieur de Paris, après l'achèvement des îles du Bois de Boulogne, en 1856, furent ceux de la tour Saint-Jacques et du Temple.

Jardin de la tour Saint-Jacques.

A l'extrémité du boulevard de Sébastopol, on découvrait, au-dessus des toits noircis, la fameuse tour Saint-Jacques-la-Boucherie. Le

vieux monument gothique « avec ses quatre angles tout émoussés de sculptures », comme disait Victor Hugo, malgré les souvenirs vivants encore des expériences de Pascal et des évocations de Nicolas Flamel, disparaissait dans un amas de maisons informes. Quelques escouades de pionniers eurent bientôt dégagé la tour, qui apparut enfin dans toute sa légèreté aérienne. Elle eut pour ornement la statue de Blaise Pascal, pour ceinture un frais gazon et de beaux ombrages. Pour la première fois, Paris étonné fut traversé par des arbres centenaires, portés sur des chariots, et, du jour au lendemain, couvrant de leur ombre seigneuriale ces nouveaux jardins. Les massifs d'arbustes et de plantes rares y prospèrent à l'envi, et la flore la plus variée se complait à les orner huit mois de l'année. A la tour Saint-Jacques apparurent les premières Wigandias en pleine terre, surprenant tout le monde par la beauté inusitée de leur feuillage. Là furent essayés, peu à peu, les Balisiers, les Colocas du Brésil et de l'Inde, les Bananiers, les Palmiers de l'Algérie et de Bourbon, les Figueurs de l'Amazonie.

Jardin du Temple.

Le jardin du Temple fut bientôt le digne émule de la tour Saint-Jacques. En vain les mémoires les plus obstinées chercheraient à se reconnaître en ce lieu si plein de souvenirs ; tout a disparu de l'ancien Temple.

Le jardin qui le remplace est tenu avec le même soin qui précède à la décoration de tous ces Édens bourgeois, et dont chacun cependant a ses habitués. Ainsi le Temple et les Tuileries sont hantés par des amateurs très-différents : l'oisiveté et le travail, la blouse et la robe aux longs plis ont chacun leur jardin. Le Luxembourg est le pays de l'étudiant, content du présent, sans souci de l'avenir ; le Jardin des Plantes est la retraite des rêveurs et des savants... ce qui est souvent la même chose. Si vous traversez le jardin des Innocents, vous n'y trouverez guère le marchand, l'homme affairé qui dit que « le temps est de l'argent » ; en revanche ses enfants s'y reconnaissent de prime-abord. Le noble faubourg est retréci dans chaque promeneur du jardin de Sainte-Clotilde, et le paisible tenter de la place Royale, oublieux des antiques splendeurs, ne fusse pas envaloir en l'un par le promeneur étranger.

Les visiteurs différents, le zèle et le soin qui président aux jardins restent les mêmes partout. Celui du pauvre et celui du riche sont identiques. Dans la répartition de ce luxe aimable, la ville ne fait point de distinction. Les jardins publics suburbains sont aussi

verdoyants et fleuris que ceux du centre, mieux même, si l'on compte avec l'air et la lumière qui leur viennent avec plus d'abondance.

Nous disons qu'un des plus complets, parmi ces jardins, est celui du Temple. Rien ne lui manque, en effet, ni les eaux, ni les fleurs — et des plus rares, — ni les rochers, ni les beaux arbres. Les gazons sont superbes ; des massifs d'arbustes à feuilles persistantes : Lauriers-amande, Fusains, Troènes du Japon, Filarias, Alaternes, enchantent les hivers mêmes de leur feuillage, et rappellent le printemps éternel (*ver assiduum*) de Virgile.

Pendant toute la belle saison, se succèdent au jardin du Temple une suite de belles plantes qui, chaque année, change et renouvelle le plaisir des promeneurs. Aux vulgaires Pelargoniums, Verveines et Fuchsias, s'ajoutent des corbeilles de l'arbre au papier de riz (*Aralia papyrifera*) aux larges feuilles laineuses et blanches en dessous, ombrageant une plante non moins chinoise, le Périlla de Nankin, reconnaissable à ses feuilles dentées, d'un rouge noir. Les Lantanas, les Œillets Flon, à la senteur de girofle, avoisinent l'Achiranthe de Verschaffelt, nouveauté à feuilles rouge vif, déjà fort répandue. La Chine à ses Glycines et à ses Pivoines ajoute un arbuste charmant : la rose de Chine (*Hibiscus rosa Sinensis*), aux larges corolles, coupes écarlates traversées par une colonnette couronnée d'un faisceau d'étamines d'or et de stigmates de velours. Non loin de ces beaux arbres au vaste ombrage, le Tilleul argenté et le Saule pleureur, des roches enguirlandées de lierre précèdent un bassin, rempli de plantes aquatiques, Dahlias, Pontédérias, Nénuphars, Alismas.

Nous ne saurions compter, dans une froide et sèche énumération, les nombreuses espèces que la ville répand à profusion dans ces retraites de prédilection.

Jardin de la place Richelieu.

Plusieurs jardins, de moindre importance, suivirent la tour Saint-Jacques et le Temple. Dans un coin sombre de la rue Richelieu, autour de la fontaine due à l'heureuse collaboration de l'architecte Visconti et du sculpteur Klagmann, des pelouses, contenues dans un tracé régulier, symétrique, et des massifs de lierre en arbre, furent disposées avec goût. Des lierres rustiques, vinrent remplacer les Rhododendrons précédemment plantés et détruits par les émanations du gaz et le manque d'air.

Jardin des Arts-et-Métiers.

Le Conservatoire des Arts-et-Métiers fut précédé d'une place plantée de beaux Marronniers, ornée de plates-bandes d'arbustes verts et de bassins à la française. Un large espace sablé fut abandonné aux jeux enfantins; des kiosques élégants, pour la vente des jouets du jeune âge, et une colonne de marbre surmontée de la Victoire, sculptée par Crauck, complétèrent l'ornement de cet espace, aimé chaque jour, de plus en plus, par les habitants d'alentour.

Jardins divers.

Le faubourg Saint-Germain eut son jardin choisi, devant l'église Sainte-Clotilde; la place Royale fut décorée de plates-bandes et de cercles de fleurs en rapport avec le dessin monumental qui leur sert de cadre. L'antique réputation du quartier est effacée, et mademoiselle de Scudéri ne le quitterait plus aujourd'hui faute d'y trouver des gens d'esprit.

De 1858 à 1860, de nombreux espaces, grands ou petits, reçurent encore le bienfait des jardins publics. Sur l'emplacement du canal Saint-Martin, dont les eaux croupissantes étaient trop souvent la sépulture imprévue des passants attardés dans ces parages mal famés, furent construits, comme disait Cicéron (1) des jardins suspendus, plus utiles et plus authentiques que ceux de Babylone. Ils présentent aujourd'hui une série de rectangles plantés d'arbustes et de fleurs, coupés aux intersections des rues, et reliés ensemble par de belles avenues de Platanes.

Sur la place Vintimille existe un jardin, entouré d'une grille, appelé *Jardin de Sainte-Hélène*, appartenant à un particulier qui y a planté un saule provenant de l'un des saules du tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène. Pendant quelques années, on a vu, au milieu de ce jardin, une statue en marbre, de Napoléon, vêtu uniquement d'une couronne de Lauriers.

Au pied des Halles centrales, reconstruites avec un luxe inconnu jusque-là, la fontaine des Innocents, qui porte empreints à chacun de ses angles le génie et l'invention de Jean Goujon, fut dégagée, et rendue aux admirateurs de la Renaissance française. Les pures silhouettes de six naïves, dignes de Fontainebleau ou de Chambord, se profilent nettement aujourd'hui avec leur inscription : « *fontium Nympharum* », et les nymphes des fontaines ont un entourage vraiment digne d'elles.

(1) Hortos et loca pulcherrimos. (C.)

Champs-Élysées.

Les Champs-Élysées furent, à leur tour dotés de jardins. Le repaire est devenu bosquet; le désert est plein de foule, et les souvenirs des *Mystères de Paris* se sont enfuis comme ceux du Temple. Autour du Palais de l'Industrie, des cafés-concerts, des théâtres enfantins, du Panorama et du cirque de l'Impératrice, les végétaux les plus beaux et les plus rares forment de charmants cadres à ces lieux de plaisir. Pour les orner, on appela, des plus riches jardins de la Hollande et de la Belgique, des collections célèbres de Rhododendrons, d'Azalées, de Houx, arrachées à prix d'or à ce sol privilégié de la culture des fleurs. Vous pouvez admirer, çà et là, par exemple autour des pavillons de l'Horloge et des Ambassadeurs, ces arbrisseaux magnifiques que chaque printemps voit développer leurs milliers de panicules empourprées. Des massifs de Houx, de Troènes, de Magnolias, y sont en compagnie des Conifères les plus belles : *Abies morinda* et *pinsapo*, Araucarias, Cyprès et pins de l'Himalaya. Puis, les *Gynerium* aux longues aigrettes argentées, le Sophora aux rameaux *pleurant* jusqu'à terre, et tant d'autres plus remarquables encore. Autour du pavillon élégant du concert populaire, le jardin réservé est orné avec une profusion plus grande encore. On y voyait l'année dernière des massifs entiers d'*Eucalyptus*, livrés jusque-là dans les jardins par exemplaires isolés.

Parc Monceaux.

Tout en haut du faubourg du Roule, sur la limite du boulevard extérieur, on voyait un espace inculte planté de grands arbres. Les promeneurs étaient absents; les allées désertes; une désolation profonde. C'était le vieux parc Monceaux.

Philippe d'Orléans, en 1778, l'avait dessiné et planté, d'après les indications de Carmontelle, écrivain souvent agréable, architecte paysagiste à ses heures. On dit qu'en ce temps-là ce jardin était fort joli, et la petite chronique de l'endroit raconte une suite d'histoires « qui apprennent à pêcher ». Madame de Genlis s'y promenait souvent avec ses élèves, croyant herboriser. On raconte qu'un jour, où elle expliquait un chapitre de Linnée à ses élèves, ils virent se glisser dans un coin du jardin une sorte de botaniste que la jeune troupe avait surpris et qui s'enfuit tout effarouché avec les herbes qu'il avait cueillies.

Si prompt qu'eût été sa fuite, on l'avait reconnu.

Le lendemain matin, à la place de la brèche du vieux parc où s'était enfui l'indiscret, une petite porte était placée et la clef envoyée au visiteur avec permission de se promener sans craindre les surprises. Or, savez-vous le nom du privilégié? C'était un philosophe doux et persécuté, botaniste à ses moments perdus, toujours grand écrivain, un ami de la nature, qui pleurait de joie à la vue d'une pervenche: c'était Jean-Jacques lui-même.

Monceaux changea plusieurs fois de maître, et revint enfin à ses propriétaires légitimes, à la famille d'Orléans. Un instant, l'antique parc vit renaître les splendeurs de ses beaux jours. Le roi Louis-Philippe en avait fait son jardin favori. Il avait placé là un de ces jardiniers comme on n'en voit plus, un de ces vieux grognards de l'horticulture pour qui tout disparaît en dehors de leurs plantes. Le père Schoene c'était son nom, avait auprès du roi son franc-parler, comme autrefois les esclaves romains aux ides de mars. et souvent il fallait que Sa Majesté cédât à la vieille moustache grise du jardinier... Schoene avait concentré toute son affection sur trois points: le roi, son *brûle-queue* et ses plantes. — « Devant moi, passe encore », disait Louis-Philippe, « mais fumer ainsi devant la reine et les princesses!... » — « Sire », — répondait Schoene, — « c'est plus fort que moi. Si Votre Majesté est mécontente de mon service, qu'elle me fasse donner mon compte. J'en mourrai peut-être de chagrin; mais ce sera ma pipe entre les dents ».

Le roi souriait... et pardonnait.

En vertu du décret du 22 janvier 1852, la propriété passa par moitié entre les mains de la ville et de M. Percire, et en 1862, une partie fut transformée en un parc public.

Tout ce qui pouvait rester des vestiges de l'ancien parc a été conservé: la naumachie, la pyramide, plusieurs fûts de colonnes empanachées de herres, etc.

Parmi les points à examiner dans le parc, sans parler de la rotonde de ses gardes ni des quatre grilles d'entrée, dues aux devoirs de M. Davioud, nous citerons: la cascade et le rocher bâti par M. Comlaz, ainsi que la grotte, où furent essayées les premières stalactites artificielles; le ruisseau qui du rocher descend en cascade à la naumachie, le pont, de style lourd par rapport à sa situation, et qui rappelle la forme du Rialto de Venise; la naumachie, colonnade de style corinthien, imitant une ruine dont la moitié reste debout. Cette colonnade provient, selon les uns du château du Raney, selon d'autres, de l'abbaye de Saint-Denis.

Le choix et le nombre des végétaux employés à Monceaux sont digne d'attention. On y peut admirer le plus bel Araucaria de France, celui qui est à l'extrémité du fond de la Bretagne. Des massifs de *Conium maculatum*, aux fleurs blanches et rosées, font de



LE PARC MONCEAUX
Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.





curieux contrastes avec les feuillages pourpres qui les accompagnent. Ces oppositions de feuillages colorés sont d'ailleurs très-fréquemment usitées dans les jardins de Paris. Des groupes de Cèdres d'Édouard et de Pins noirs d'Autriche, des corbeilles de *Forsythia suspensa* aux clochettes jaunes, et de Ceanothes couverts de houppes bleues, des Pivoines en arbre, Hydrangées panachées, cotoneasters en tapis sur les bords du ruisseau, représentent quelques traits de la végétation permanente.

L'été, toute la flore exotique y vient prendre place. Il ne faut pas songer même à l'énumérer. Le Bananier d'Abyssinie, aux feuilles larges d'un mètre et longues de 4, y a fructifié l'année dernière, et le *Philodendron pertusum*, Aroïdée de l'Inde, a présenté, l'année d'avant, le même fait. Des légions de *Solanum*, Balisiers, Bananiers, *Montagnea*, *Wnigandia*, *Cosmophyllum*, d'Eucalyptea, ces colosses du règne végétal; de Palmiers, de Cycadées du Cap et d'Agaves du Mexique, s'y présentent chaque année plus nouvelles et plus brillantes. Nous ne parlons pas des fleurs qui ornent les bordures et les corbeilles spéciales.

Sous l'ombre épaisse des grands arbres qui protègent la nautachie, nous pouvons observer de nombreuses espèces des hautes forêts tropicales, fongères en arbres, Begonias, Aroïdées, qui prospèrent à merveille dans cette situation. L'une d'elles, dont le feuillage violacé miroite comme une moire antique, nous remet en mémoire une jalousie innocente de nos amis les Anglais. La plante fut trouvée en 1860, à Paris, dans un semis fait par MM. Thibaut et Keseleer, qui la nommèrent *Begonia imperator*. Un peu plus tard M. Rollisson, de Londres, obtint la même plante par le même hasard, et, ne voulant pas accepter le nom donné avant lui par un Français, il la nomma *Begonia grandis*. Où l'amour-propre va-t-il se nicher!

Une autre anecdote assez curieuse en matière de nomenclature se rapporte à un végétal plus précieux, au Sapin géant de la Californie. Quand parut, en Angleterre et en France, l'annonce de la découverte de ce Titan des arbres, personne n'y voulait croire. On cria au conte absurde, habituel aux voyageurs. Mais on vit bientôt, dans le palais de Sydenham, un de ces *Mammouth trees* (arbre mammouth) représenté par une portion de tronc de 30 mètres de circonférence. Lorsqu'on abattit, à Calaveras, un de ces colosses, il mesurait 107 mètres de longueur. Il fallut bien se rendre, bon gré mal gré, à l'évidence.

Restait à dénommer la plante.

Un Anglais l'avait découverte; il était juste de la dédier à l'un des grands noms de l'Angleterre, et la nouvelle conquête s'appela *Wellingtonia*.

Mais, autre aventure. « Vous l'avez découverte, il est vrai, disent à leur tour les Yankees, mais c'est sur le sol américain. L'arbre s'appellera *Washingtonia*. » La querelle s'envenimait. Un horticulteur de Londres demandait-il des *Wellingtonia* à son confrère de New-York, celui-ci lui répondait qu'il ne connaissait pas cela, mais qu'il avait des *Washingtonia* à sa disposition.

Aucun n'en voulait démordre. Tout à coup, il se trouve que l'arbre n'est pas nouveau. Un botaniste français découvre qu'il appartient au genre *Sequoia*, et le voilà nommé définitivement *Sequoia gigantea*. La faculté, par la voix du savant académicien,

Sur tous deux étendant la patte en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre!

Ces petites scènes ridicules n'empêcheront heureusement point le *Sequoia Wellingtonia* ou *Washingtonia* de rester l'une des plus belles importations végétales de notre siècle.

Quand Monceaux fut parfait, il fallut recommencer un peu plus loin. A son tour, le bois de Vincennes avait été entrepris et transformé non pas seulement dans ses parties boisées, mais dans les plaines naguère désertes de Charenton et de Gravelle, aujourd'hui dessinées et ornées à plaisir.

Jardins de la Trinité, Montholon, etc.

Devant l'église de la Trinité, sur la nouvelle place Montholon, autour du monument commémoratif de la mort de Louis XVI, au Luxembourg, de nouveaux jardins sortirent du sol avec la même rapidité.

En 1860, les banlieues de Paris avaient été annexées à la métropole. Elles eurent leur part dans la répartition des jardins. Batignolles eut le sien sur la place de l'Église; la plaine Malesherbes, Courcelles, La Chapelle, Belleville, Charonne, Montrouge, Grenelle, prouvèrent à leurs habitants que l'édilité les tenait en même estime que les quartiers du centre. Cependant la ville avait toujours placé au-dessus des petits jardins de l'intérieur l'établissement de grands parcs où le peuple, en ses jours de loisir, a besoin de trouver de vastes espaces. Deux autres points de Paris, à l'est et à l'ouest, manquaient de cet attrait important.

Mais, autre aventure. « Vous l'avez découverte, il est vrai, disent à leur tour les Yankées, mais c'est sur le sol américain. L'arbre s'appellera *Washingtonia*. » La querelle s'envenimait. Un horticulteur de Londres demandait-il des *Wellingtonia* à son confrère de New-York, celui-ci lui répondait qu'il ne connaissait pas cela, mais qu'il avait des *Washingtonia* à sa disposition.

Aucun n'en voulait démordre. Tout à coup, il se trouve que l'arbre n'est pas nouveau. Un botaniste français découvre qu'il appartient au genre *Sequoia*, et le voilà nommé définitivement *Sequoia gigantea*. La faculté, par la voix du savant académicien,

Sur tous deux étendant la patte en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre!

Ces petites scènes ridicules n'empêcheront heureusement point le *Sequoia Wellingtonia* ou *Washingtonia* de rester l'une des plus belles importations végétales de notre siècle.

Quand Monceaux fut parfait, il fallut recommencer un peu plus loin. A son tour, le bois de Vincennes avait été entrepris et transformé non pas seulement dans ses parties boisées, mais dans les plaines naguère désertes de Charenton et de Gravelle, aujourd'hui dessinées et ornées à plaisir.

Jardins de la Trinité, Montholon, etc.

Devant l'église de la Trinité, sur la nouvelle place Montholon, autour du monument commémoratif de la mort de Louis XVI, au Luxembourg, de nouveaux jardins sortirent du sol avec la même rapidité.

En 1860, les banlieues de Paris avaient été annexées à la métropole. Elles eurent leur part dans la répartition des jardins. Batignolles eut le sien sur la place de l'Église; la plaine Malesherbes, Courcelles, La Chapelle, Belleville, Charonne, Montrouge, Grenelle, prouverent à leurs habitants que l'édilité les tenait en même estime que les quartiers du centre. Cependant la ville avait toujours placé au-dessus des petits jardins de l'intérieur l'établissement de grands parcs où le peuple, en ses jours de loisir, a besoin de trouver de vastes espaces. Deux autres points de Paris, à l'est et à l'ouest, manquaient de cet attrait important.



LE JARDIN DES BUTTES-CHAUMONT
Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHOX.



.

.

X Parc des Buttes Chaumont.

Du côté oriental surtout, une situation spéciale commandait un grand parc. L'espace nommé les Buttes Chaumont était un lieu mal famé, réceptacle de voleurs, bohémiens, gens sans aveu.

La ville de Paris savait que les améliorations matérielles influent beaucoup sur les mœurs, et qu'en nettoyant ces parages elle en transformerait la population ou la contraindrait de quitter la place.

D'autres mobiles venaient s'ajouter à cette juste raison. Le sol accidenté des Buttes rendait le quartier impropre à toute sorte d'industrie. Il était partout miné en dessous; il ne fallait pas songer à construire, même en le nivelant. D'ailleurs c'était un obstacle pour les communications entre Belleville et la Villette. Les terrains devaient à ce fatal voisinage une énorme dépréciation, improductive pour l'industrie comme pour la culture. Il fallait donc créer là un attrait nouveau, et la situation pittoresque du lieu indiquait naturellement l'établissement d'un parc.

Une surface de 27 hectares fut donc consacrée à ce travail. En moins d'un an, les terrassements furent dégrossis. Des trains de wagons sillonnèrent le terrain en tous sens, rectifiant les mauvaises pentes, creusant des vallées, enlevant les terres infertiles. Un millier d'ouvriers y furent presque constamment employés. Cent chevaux transportèrent près de deux cent mille mètres cubes de terre végétale qu'il fallait aller chercher à Belleville, à Ménilmontant, à La Villette, à Pantin. Ce matériel et ce personnel eurent exécuté plus de huit cent mille mètres cubes de terrassements.

La couche de gypse parisien forme le sous-sol des Buttes, dont le dessus est formé de couches variables de marne blanche et irisée, de glaises vertes, grises et bleues, d'argile à potier, d'argile à brique, de marne à ciment, etc. La poudre a été nécessaire pour faire sauter d'énormes blocs de roches, pour ouvrir des arches, creuser le lac, enlever les pierres menaçantes. Ces roches ont été souvent reprises et raccordées avec les parties neuves, et les raccords artificiels ont été faits avec tant d'art qu'on ne distingue point la main de l'ouvrier d'avec celle de la nature.

La forme du parc est celle d'un triangle curviligne par les deux grands côtés, compris entre la rue de Crimée et le nouveau boulevard de Puebla, qui monte de la rue Lafayette à Belleville.

Six entrées principales, les portes Puebla, Fessart, d'Allemagne, de Crimée, de La Villette, de Belleville, donnent accès au parc entouré de grilles sur tout son périmètre. Des pavillons en bois, pierre, brique et faïence, destinés aux logements des gardes, sont

placés à chacune de ces entrées. Trois salles vertes, avec points de vue sur Paris et ses environs, sont réservées au sommet des toitures principales.

Toutes les routes, macadamisées avec soin et livrées en entier au public le 1^{er} avril, jour de l'ouverture qui a coïncidé avec l'inauguration du palais de l'Exposition universelle, forment une longueur d'environ 4.700 mètres. Elles auront employé 5,940 mètres de cailloux et 10 000 mètres de sable. Plus de 1,200 mètres de voies ferrées et 400 wagons ont été nécessaires à ces grands terrassements et aux apports de matériaux.

Un lac de deux hectares, considérable par rapport à la superficie du parc et aux difficultés qu'en a présentées le bétonnage, enserrme le haut massif des falaises de l'île. Il sera alimenté par des réservoirs placés au-dessus de la grande terrasse du boulevard supérieur, et les eaux seront prises dans la Marne, à Gravelle. Ces eaux, sortant du flanc de la terrasse, se déversent dans un ravin abrupt, bondissent sous un pont de roches jeté sur l'abîme de la chute, et se précipitent enfin à l'intérieur de la grotte à travers les touzères et les pointes sarmentenses. Rien n'est curieux comme les grottes d'en bas. Encadrées dans l'encaissement naturel du fond d'une vallée qui conduisait aux anciennes carrières, ces grottes se composent de deux salles de 20 mètres de hauteur; de leur sommet pendent d'énormes stalactites hardies et menaçantes. Peu de situations peuvent être comparées à celle-ci, lorsque les eaux descendent avec fracas dans cette salle immense, pour se déverser ensuite et s'éparpiller dans un lac paisible.

Les motifs de décoration ne manquent pas aux Hutes Chaudes. Trois restaurants d'un aspect riant, avec leur revêtement de tuiles rouges; quatre ponts, dont un suspendu, long de 63 mètres; la maison du garde-général des falaises de 50 mètres de hauteur qui surplombent le lac et qui se terminent par un petit temple, reproduction du temple de la Sibylle, à Tivoli, près de Rome; de nombreuses roches, çà et là semées, des ruisseaux d'eau courante; tous de plus les Alpes, une montagne plantée entièrement en saules de l'Himalaya, ont une décoration florale aussi riche et aussi variée que celle des autres parcs de Paris, tels sont les éléments importants de cette création importante parmi toutes celles que l'Exposition nous a données à voir.

Parc de Montsouris.

Le quatrième grand parc de Paris sera situé à Montsouris, dans le 14^e arrondissement. Les travaux, déjà commencés, se poursuivent sans interruption.

X
Pépinières de la ville.

Nous terminerons cette étude rapide par quelques notes sur les moyens dont la ville dispose pour la création et l'entretien de tous ces jardins. On s'exagère aisément, à voir le luxe déployé dans cette décoration végétale, la dépense qu'elle entraîne. Les fleurs, relativement, ne coûtent pas très-cher, si l'on tient compte de l'immense quantité employée. Comparés aux autres services municipaux, à l'entretien des grandes voies de communication, au service des eaux, aux égouts, à l'éclairage, les fonds nécessaires à l'horticulture sont fort modestes. Quelques centaines de mille francs suffisent à l'entretien de tous les jardins de Paris. Nous ne parlons pas des travaux neufs où la question des terrassements domine encore de beaucoup celle des plantations. Un exemple : Dans les grands travaux d'établissement du parc des Buttes Chaumont, sur 4,500,000 francs qui forment le total des travaux, les plantations sont comptées pour 60,000 francs environ, dont 40,000 francs attribués aux gros arbres, 10,000 francs achetés au dehors, et 10,000 francs fournis par les pépinières de la ville.

Ces pépinières sont situées sur plusieurs points; au bois de Boulogne, près de l'hippodrome de Longchamp, sont les pépinières d'arbres à feuilles caduques; à Auteuil, sur le bord de la route de Boulogne, dans un sol sablonneux, excellent pour cette culture, on a placé les collections d'arbres résineux, les plantes à feuilles persistantes et les plantes de terre de bruyère. Sur les bords de la Marne, à Petit-Bry, une culture en grand des arbres d'alignement alimente les plantations des boulevards nouveaux de Paris. Enfin à Vincennes, près la barrière de Reuilly, en dehors des fortifications, un vaste terrain est consacré aux plantes vivaces d'ornement; et à Passy, près du parc de la Muette, aux portes du bois de Boulogne, est l'établissement central dit *Fleuriste de la Muette*, où prennent place toutes les cultures de luxe.

Ce grand laboratoire horticole, assurément un des plus considérables du monde entier et le premier en France, compte déjà plus de trente serres dont plusieurs sont colossales. On y cultive les espèces communes, Fuchsias, Chrysanthèmes, Cannas, Pelargonium, Verveines, Calcéolaires, Ageratum, toute la tribu fleurissante de l'été, par milliers et même par centaines de mille. Trois mille châssis les abritent, et des caves immenses éclairées au gaz reçoivent les plantes tuberculeuses pendant l'hiver. Des serres spéciales aux grandes familles ou aux grands genres de plantes permettent d'y concentrer des cultures particulières très-favorables à la végétation simultanée. C'est ainsi qu'une grande serre

est consacrée aux palmiers, d'autres aux *Ficus*, *Camellias*, *Solanum*, *Catalpa*, *Pelargonium*, *Begonia*, Bananiers, *Hibiscus*, Fougères, plantes à grand feuillage, *Dracana*, Aroïdées. Chacune de ces divisions est une spécialité. Cent ouvriers sont attachés à la multiplication de toutes ces plantes, dont le total annuel approche de trois millions.

Le service d'entretien demande beaucoup moins de monde. Le parc de Monceaux seul a besoin d'une vingtaine de jardiniers, les Buttes Chaumont en ont le double, mais un homme ou deux suffisent à la plupart des autres jardins.

On le voit, ce service d'entretien est relativement économique, et ce luxe des jardins et des fleurs, que les perfectionnements nouveaux ont porté si loin vers la perfection, justifie pleinement l'adoption universelle dont il est l'objet, non-seulement dans les grandes villes comme Paris, mais chez tous les particuliers, dans les plus humbles et les plus grandes fortunes.

LES FLEURS A PARIS

PAR

Alphonse KARR

Dès son origine Paris semble avoir été prédestiné à être la capitale du monde civilisé.

Ce n'était certes pas la beauté de la ville qui faisait dire à l'empereur Julien, ce grand homme si calomnié : « Je passerai l'hiver dans ma chère Lutèce ».

Cette Lutèce, d'après le témoignage du même empereur alors proconsul dans les Gaules, était « dans une petite île située au milieu de la Seine ».

Et ce n'était pas, tant s'en faut l'île d'aujourd'hui; c'était la plus grande d'un groupe de quatre îles : *Lutèce aux Frelons* et l'île

1. Lutetia, in Paris, roman que l'auteur est non ingrat in flavio. Lutetia, in Paris, roman que l'auteur est non ingrat in flavio. Lutetia, in Paris, roman que l'auteur est non ingrat in flavio.



LE MARCHÉ AUX FLEURS DE LA MADELEINE
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. ANSSEAU.

de Bussy ne furent réunies que sous Henri III. *L'île aux vaches* le fut seulement sous Louis XIII; mais Julien ajoute que Paris était environné d'agréables jardins pleins de fruits et de fleurs.

On a des lettres patentes de Clovis datées du mois d'octobre de l'an 500 de l'ère chrétienne, dans lesquelles il dit :

« Paris est une reine brillante par-dessus les villes; ville royale, siège et tête de l'empire des Gaules. Paris sauf, le royaume n'a rien à craindre (1). »

Et qu'était Paris dont on parlait en termes si magnifiques! Toujours la chère Lutèce de Julien, c'est-à-dire la petite île à laquelle il faut ajouter, sur la rive droite de la Seine, un espace de 800 pas sur 500.

Qu'était alors Paris! Une ville dont une partie seulement devait être pavée sous Philippe Auguste, près de 600 ans plus tard.

Mais Paris était entouré de bois, de jardins dont plusieurs noms de rues et de faubourgs, encore aujourd'hui, gardent le souvenir, la *Courtille*, la *Culture-Sainte-Catherine*, etc., etc.

L'église que fit bâtir Clovis, près de Sainte-Geneviève (église dédiée d'abord par lui à saint Pierre et saint Paul), était entourée d'un vaste jardin.

Childebert, son fils, forma autour du palais des Thermes un magnifique jardin tout planté, dit un contemporain, de roses et de toutes sortes d'autres fleurs et d'arbres fruitiers que ce prince greffait lui-même. La reine Ulstrogothe aimait passionnément les fleurs.

Charlemagne prenait tant plaisir aux jardins qu'il en avait un auprès de chacune de ses maisons situées en diverses provinces.

Il s'occupe souvent de ses jardins, dans ses *Capitulaires*, avec une grande sollicitude. « Je veux, dit-il, qu'il y ait toujours en abondance, dans mes jardins, des lis, des roses, de la sauge, du romarin, des pavots, etc. »

Hugues Capet avait deux jardins dans l'une des îles appelée *l'île aux Treilles*. Louis le Jeune, en 1160, donna au chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas « six muids de vin à prendre sur ces treilles. »

Ce jardin occupait l'emplacement où l'on construisit, en 1606, la rue Harlay, la place Dauphine et les quais, et, en 1671, la cour du Palais et la rue Lamoignon.

Philippe Auguste avait trois jardins dont deux appelés, l'un le jardin du Roi, l'autre le jardin de la Reine.

(1) *Regina micans omnes super urbes — regia sedes, civitas regia, caput totius Gallici imperii, — ejus salvo et incolumi stata regni salus continetur.*

Charles V, qui fit bâtir l'hôtel Saint-Paul, y fit des jardins immenses célèbres par la beauté des treilles et les cerisiers, d'où les noms des rues qui les remplaçaient : *Beurreillis* et de *la Crisaye*.

Sous François I^{er} parurent les parterres découpés, les boulingrins et la recherche des fleurs rares.

Les Parisiens ont, de tout temps, aimé les fleurs et les jardins. Un *Traité de la police*, publié en 1700, se plaint de leur obstination à entretenir des jardins suspendus sur leurs fenêtres. « Ceux mêmes du bas peuple, dit l'auteur, qui n'ont point d'héritage pour planter, se font des jardins dans des pots et dans des caisses, ne pouvant pas, sans beaucoup de peine et d'inquiétude, s'en passer absolument. » Les magistrats s'opposent en vain, ajoute-t-il, à ces jardinaiges sur les fenêtres. Après plusieurs ordonnances qui les défendent et plusieurs condamnations contre les prévaricateurs, on ne réussit pas à les empêcher. Tant est vive cette inclination pour les jardins, qui l'emporte dans l'esprit même des plus indigents sur la maison et leurs propres intérêts. »

Sous Louis XIV, Le Notre et La Quintinie furent nommés conseillers-directeurs des jardins, et Le Notre eut le collier de l'Ordre de Saint-Michel.

On retrouve une multitude d'ordonnances des rois de France relatives aux jardins et aux jardiniers de la ville de Paris.

Il y a, entre autres, un privilège singulier pour l'osier récolté dans les jardins de Saint-Marcel. L'ordonnance est de 1473 et débute ainsi : « On commande et commande que nul ne soit si hardy de vendre osiers qui soient d'autres lieux que celui de Saint-Marcel, etc. »

Cette formule de commandement existe encore en Russie. J'ai eu sous les yeux un ordre dressé à un ananar russe commandant une flottille de trois vaisseaux à Villefranche, près de Nice. Cet ordre, en fixant le moment de son départ, et commençant ainsi : « N'osez pas lever l'ancre avant telle époque. »

Une ordonnance de Henri III, de décembre 1576, appelle les jardiniers s'achetant à nos maîtres jardiniers de la bonne ville de Paris. »

Les jardiniers formaient alors une corporation ayant des lois propres. Les candidats subissaient des examens pour un « baccalariat ».

« Art. XVII — L'on défend que nul jardinier ne soit si hardy, ne peut être arrêté sous d'aucun prétexte, et de tenir prison, d'entreprendre, de faire, de desservir cinq sous parisis, s'il n'est maître ouvrier. »

« Art. XVIII — Quel n'est si esmé ni hardy d'entreprendre

besogne au-dessus de cinq sols s'il fait pas chef-d'œuvre et bon ouvrage, et suffisant au dû des maîtres jurés jardiniers.

« Art. XIX. — Et pour ce qu'il est venu à connaissance de justice que plusieurs se disaient jardiniers maîtres et bacheliers, etc. »

Les maîtres jardiniers payaient à l'État de fortes redevances. L'auteur du *Traité de la police* dit : « Les guerres que le feu roi Louis XIV eut à soutenir contre un grand nombre d'ennemis l'obligèrent à recourir à plusieurs moyens extraordinaires pour en soutenir la dépense, etc. »

En effet, si le peuple n'avait pas donné de l'argent pour les frais de la guerre, comment aurait-on pu y mener tuer ses enfants!

Ah! qui délivrera les peuples soi-disant civilisés de ces moissonneurs de lauriers, cueilleurs de palmes et héros dressés à l'homicide dès leur plus bas âge! Un grand nombre d'ennemis! Et le peuple le plus traité en ennemi n'est-ce pas celui qu'on ruine, qu'on décime au profit d'une sotte et féroce vanité. Mais non : les peuples aiment ça.

Sur votre piédestal tout formé de ses os
Le peuple applaudira, — pour quelques tabatières
Les rimeurs vous mettront au nombre des héros.

Sous Louis XIV les jardins aussi avaient leurs perruques. Rien de laid, de ridicule comme ces parterres découpés avec des sables de diverses couleurs, et ces arbres assujettis aux formes les plus contraires à leur nature.

J'ai en ce moment, sur la table où j'écris, un livre imprimé à la fin du règne de Louis XIV.

LE JARDINIER FLEURISTE.

Culture universelle des fleurs, arbres, etc. Ensemble la manière de dresser toutes sortes de parterres, portiques, colonnes et autres pièces, etc.

Où l'auteur s'écrie hardiment : « On peut dire que l'industrie de nos jardiniers n'est jamais montée à un si haut point qu'aujourd'hui, » il ne faut pour en juger que regarder les différentes figures qu'ils se sont imaginé pouvoir donner à l'orme.

« L'art surpasse la nature, ajoute-t-il, dans ces édifices et portiques de verdure, etc. » Et il donne des figures d'ormes formant au bas de leur tige par la taille « une espèce de grand pot sans anse, d'où l'orme élève une tige terminée par une tête exactement ronde; » puis il offre une image de *portique*, puis des ifs taillés

en vases et en figures d'animaux, et il s'écrie encore : « Est-il rien de plus beau, ni qui révèle plus la grandeur ! »

Les jardins alors étaient peu fleuris, l'auteur se récrie sur huit sortes de rosiers qu'il possède ; on peut juger de la **pauvreté des jardins** par la place importante qu'y occupait le *basilic*, plus connu aujourd'hui dans le peuple sous le nom d'*oranger de savetier*.

« Basilic, dit notre auteur, vient de *basileus*, *rex*, *roi*, à cause que le basilic est une plante qu'on peut nommer à bon droit plante royale. »

« Les pots où l'on met le basilic sont de faïence bien propre, car on s'en sert pour garnir les parterres d'espace en espace en les plaçant sur de petits piédestaux de pierre taillés exprès. »

« La beauté d'un basilic, ajoute-t-il, est d'avoir la tête bien ronde. Si un petit rameau excède les autres, ayez soin de le couper. »

Les princes du sang et les pairs de France faisaient des présents de fleurs au parlement de Paris; c'était une redevance, un hommage qu'ils rendaient à la justice du pays à laquelle ils se déclaraient soumis. Cela s'appelait *la baillie des roses*.

Malheureusement cette cérémonie ne tarda pas à se faire avec des fleurs artificielles, et il y avait un « fabricant de roses » pour le parlement.

« Le 17 juillet 1541, il fut jugé que le duc de Montpensier, prince du sang et pair, pourrait bailler ses roses audit parlement premier que le duc de Nevers pair plus ancien. »

Sous Louis XV, on préféra à l'odeur des fleurs les parfums composés qui avaient déjà été à la mode du temps de la reine Catherine de Médicis et de ses trois fils, la civette, le castoreum, le musc, l'ambre gris. Cela venait d'Italie, où les fleurs sont si libéralement semées, si colorées, si colorantes. On se plut à s'ouïr des divers excréments, et de la fiente d'une sorte de rat, du castor, d'un boeuf et du cachalot, car la civette, le castoreum, le musc et l'ambre gris ne sont pas autre chose.

De tout temps on a mêlé les fleurs à la politique, et elles ne s'en sont pas bien trouvées. Au nom du ciel, contentez-vous pour les écussons et armoiries des tiges, des léopards, des éperviers, des anges à autant de têtes que vous voudrez, et autres bêtes malfaisantes, mais laissez les fleurs tranquilles.

Ne venant à m'occuper que de Paris, je ne rappellerai pas la guerre des roses rouges et des roses blanches, dont le peuple anglais, dit Voltaire, a ressenti si douloureusement les épinés; je parlerai seulement du *lys*, de *la couronne impériale* et de *la violette* pour à tout en montrant les jardins royaux, ou détruits, à la mode ou existants.

Sous la Restauration des Bourbons, une actrice célèbre, mademoiselle Mars, fut sifflée et insultée parce qu'elle avait paru en scène avec un bouquet de violettes. Cela amena des duels et des rumeurs publiques. On aurait pu alors appliquer à une partie des Parisiens, en ce moment, ce qu'Aristophane disait des Athéniens : Appelez-les Ἀθῆναιοι κοστίεργοι (couronnés de violettes), et il ne se possèdent plus de joie.

Deux vaudevillistes se réunirent pour amener une conciliation entre le lis et la violette. Ils firent ce qu'on appelle aujourd'hui une pièce à femmes, une exhibition de jambes, de poitrines ; en un mot, de femmes vêtues juste à ce point précis qui est plus indécent que la nudité.

La scène représentait un *parterre* ; sur un trône rustique présidait Flore. Il s'agissait de passer en revue les mœurs et la conduite politique des fleurs : le *laurier* était condamné à retourner au jambon et à la casserole, le *grenadier* exilé au delà de la Loire, le *lis* était restauré comme roi des fleurs et solennellement uni à la *rose* ; puis, tout à coup, la déesse aperçoit, cachée dans un coin du théâtre, une de ses sujettes enveloppée dans un manteau de pourpre sombre ; les ministres de la déesse l'amènent malgré sa résistance au pied du trône, elle est obligée de dire son nom, *la violette*. Ah ! ce n'est plus par une honnête pudeur qu'elle se cache, c'est à cause de ses crimes : la violette a refusé de reconnaître la royauté du *lis*, elle s'est rangée sous les lois de l'usurpation, elle s'est compromise pendant les « Cent-Jours ».

On l'interroge, on la juge, on la condamne, mais la *clémence inépuisable* l'amnistie à condition qu'elle rentrera dans la modestie qui faisait autrefois sa gloire. La violette repentante chante un couplet en l'honneur de Louis XVIII et toutes les fleurs entonnent le cri de vive le roi.

On n'a pas conservé les noms des deux auteurs de ce chef-d'œuvre, on les retrouverait sans doute au frontispice des diverses pièces de circonstances à la louange des gouvernements variés que nous avons eus depuis cette époque.

Ginguené, républicain convaincu, s'était tenu à l'écart du pouvoir impérial ; lors de la seconde restauration après les Cent-Jours, il se tint également éloigné de la nouvelle cour. On lui fit proposer de célébrer en vers la chute de Napoléon. « Je laisse ce soin, dit-il, à ceux qui l'ont loué. » Et l'événement prouva qu'il avait raison.

Anne d'Autriche ne pouvait supporter ni la vue ni l'odeur de la rose : on n'a pas besoin de dire qu'elle fut proscrite de la cour, *talis rex, talis grex*. Grétry, l'auteur du *Tableau parlant*, de *la Caravane*, etc., avait la même répugnance.

Les fleurs violettes, les fleurs violemment parfumées, il voulait avoir dans chaque chambre de son palais. Madame de Sévigné, dans sa lettre connue pour le « Grand Roi » où il y avait je ne sais quels de jongleurs s'écrit Mademoiselle de La Vallière, des choses qui, à sa première grossesse, s'entourait de *tubéreuses* et de sa chère pour morte. Les aux âmes dans cette situation, et ce n'est leur plaisir en le.

Un voleur qui ne plaisait pas au roi, mais qui n'en fit pas moins son chemin, c'est l'ouï du tabac, que Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, en 1560, envoya à la reine Catherine de Médicis. Les noms d'*herbe de la Reine* et d'*herbe Médicée*, sous lesquels elle fut d'abord désignée, rappellent cette origine. On se contenta d'abord de la fumer à l'exemple des sauvages, mais on finit par s'aviser de se la tenir en dans le nez. Les gens délicats y ne font un peu de la tête des animaux que j'ai nommés tout à l'heure.

Il faut parler des baisers au tabac.

Quelques peines sévères de la cour du Grand Roi affectaient de passer plus que les autres pour montrer de l'indignation.

Il y a deux de compagnie, ce sont de deux sœurs du règne de Louis le Tabac et la pomme de terre, toutes deux de la même famille et du genre *semaine*. L'une pousse violent, infecte, s'est répandue dans le monde entier malgré les rois et les ordonnances les plus sévères. En Angleterre, on ne signait les tabaciers et ne on Jacques I^{er} fit sa loi punir contre le tabac. Urbain VIII excommuniât les procureurs pour avoir quel empereur de Russie leur faisait couper le nez. Mais le gouvernement français n'était avec d'abord qu'un impôt sur le tabac, puis d'en prendre le monopole et de s'en faire un gros revenu. Les autres États s'adonnaient à vendre le tabac et protégeaient ce poison.

La pomme de terre, au contraire, n'a été cultivée *les plus d'abord* qu'en Provençe, puis elle produit des petits pains tout faits, trouva les moyens des obstacles insurmontables pour se faire accepter. En 1765, Louis XVI en fit servir sur sa table et portait le petit pain de la violette en public. Parmentier ne réussit à faire entrer dans l'alimentation ordinaire que par deux fois.

Les sœurs et on dit qu'on n'en voulait pas. Il fit garder un certain nombre de sœurs et on les en arracher, ce fut le commencement de la pomme de terre en France.

Il y a un autre détail de ce genre, jamais on n'a fait tant de dépenses pour un produit qui n'a servi qu'à faire du mal. Il y aura pour mille francs de dépenses pour un produit qui n'a servi qu'à faire du mal.

Mais les famines, en partie réelles, en partie factices, qui désolèrent peu après la France firent une nécessité d'avoir recours aux pommes de terre.

Tant que la pomme de terre fut suspecte, on l'appela *Parmen-tière*, mais quand elle fut acceptée, on fit comme pour la découverte de Christophe Colomb qui s'appela Amérique, et celle de Niepce qui s'appela daguerréotype.

Encore un mot sur le tabac : tant qu'on n'a fait que priser, il n'y eut que demi-mal, car après tout, on n'est pas forcé d'embrasser les gens surtout si, comme dit Boileau, on est faible d'estomac. Mais le tabac fumé se répand au loin et empesté les promenades, les lieux public et les voitures.

La liberté de chacun a une limite, c'est la liberté des autres. Ceux qui aiment l'odeur du tabac ne pourraient-ils renfermer ce parfum dans des flacons bouchés à l'émeri, qu'il leur serait loisible d'aspirer à leur gré sans l'imposer aux autres.

La reine Marie-Antoinette aimait beaucoup les fleurs : c'est aux fleurs qu'elle a dû probablement la dernière sensation agréable de sa vie.

Enfermée dans une chambre humide et infecte à la Conciergerie, elle n'avait pour vêtement qu'une vieille robe noire et des bas qu'elle ôtait, restant les jambes nues pour les raccommo-der elle-même. Je ne sais si j'aurais aimé Marie-Antoinette, mais comment ne pas adorer tant de misère!

Une brave femme, madame Richard, concierge de la prison, trouva un bonheur et un luxe à donner à celle qu'il n'était pas permis d'appeler autrement que veuve Capet. Elle lui apportait chaque jour, et non sans danger, un bouquet des fleurs qu'elle aimait : des *œillets*, des *tubéreuses* et surtout des *julienne*s, sa fleur favorite. Madame Richard fut dénoncée et mise en prison.

On voit dans une lettre retrouvée récemment de Marie-Antoinette, qu'une des circonstances qui l'offensèrent le plus cruellement dans cette malheureuse « affaire du collier », c'est l'audace qu'avait eue le cardinal de Rohan de dire ou de croire qu'il avait « offert une rose » à la reine et qu'elle l'avait acceptée. « Quoi ! un homme qui a supposé qu'il avait eu un rendez-vous de la Reine de France, de la femme de son Roi ! que la Reine avait reçu de lui une rose !... Je ne méritais pourtant pas cette injure. » (Lettre de Marie-Antoinette à l'archiduchesse Marie-Christine.)

Plus tard, une autre femme qui, elle aussi, avait été sur le trône, Joséphine, retirée à la Malmaison, demanda des consolations aux fleurs. Avec le secours d'un jardinier intelligent, appelé Dupont, elle rassembla toutes les espèces et variétés de roses que possédaient la France, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande.

Dupont fit quelques semis et augmenta le catalogue des rosiers. Nous devons une partie des roses que nous possédons à l'impératrice Joséphine. C'est une couronne que je préfère à la couronne de lauriers de son époux.

J'ai beaucoup connu un élève de Dupont, Hardy, qui au Luxembourg avait créé un *rosarium* célèbre dans toute l'Europe. Hardy fut mon maître, et c'est lui qui me reçut, bien jeune encore, bachelier des roses.

J'ai vu, longtemps après, son chagrin, à une époque où les arbres et les fleurs encombraient le jardin, et qu'il fallait les remplacer par des balustrades en pierres.

Il reçut l'ordre d'abattre des aubépines roses et blanches, des tux ébéniers aux grappes d'or et des sorbiers aux fruits de corail, au moins centenaires, qui étaient plantés en grand nombre sur une des terrasses.

C'est encore un des souvenirs détruits de mon enfance, c'est encore un de mes premiers pas effacés dans ce Paris si embelli, dit-on, mais où, si j'y retournais, je me sentrais aussi perdu que le Petit-Poucet dans la forêt, quand les oiseaux ont mangé les miettes de pain qu'il avait semées sur la route.

Dans les fleurs des lilas et des ébéniers jaunes,
De nos doux souvenirs cachés comme des faunes,
La troupe joue et rit...

Hardy refusa d'ordonner le massacre de ses arbres, et s'absenta quelques jours pour ne pas même y assister.

C'est une fleur qui joue encore un rôle dans l'histoire de Paris que l'aubépine, cette pure et suave parure des haies.

Le « vingt-quatrième d'aoust 1572, le roi Charles IX permit que les huguenots qui estoient à Paris fussent tués par les Parisiens, et les autres villes qui se formerent sur l'exemple de Paris mirent à mort les religionnaires qui estoient parmi eux. Cette sangnée, quoiqu'elle ressentit quelque chose de cruel, empêcha une grande fluxion. » C'est ainsi que parle de la Saint-Barthélemy un livre imprimé à Paris, en MDCXLVI, avec privilège du roi Louis XIV, âgé alors de huit ans, et déjà, dans le livre dont je parle, représenté avec une couronne de lauriers, parce que le duc d'Étampes avait pris Thionville, parce que le maréchal de Gassion avait pris Gravelines : ce qu'on appelait le triomphe des armes du roi.

Or, donc, le jour de la Saint-Barthélemy, on répandait le bruit qu'on mesurait *à l'arbelle paris*, ce que l'on avait cru mort s'était subitement converti en bouffes et de fleurs.

Ce fut un texte pour les prédicateurs d'alors pour dire de très-jolies choses et prouver combien ce massacre, cette hécatombe d'hommes avait été agréable à Dieu.

Le fait est rapporté par de Thou, qui se moque des prédicateurs.

Une mode parisienne a été quelque temps de porter un *ailette* rouge à la boutonnière de l'habit; à dix pas on faisait croire qu'on était décoré de la légion d'honneur, à trois pas on faisait voir qu'on était un sot.

Dans les embellissements successifs de Paris, on a fait entrer la prohibition définitive des jardins sur les fenêtres. Ces jardins étaient le sujet d'une lutte, qui datait de loin, entre les citoyens et la police. Il existe, à ce sujet, des ordonnances contre ces pauvres jardins, datées du règne de Louis XIII. Il en existe même de magistrats romains, et Martial parle d'un jardin, bien plus d'une campagne, d'une terre qu'il avait lui-même sur sa fenêtre.

Rus est mihi in fenestrâ.

En enlevant ce plaisir aux Parisiens, et en agrandissant tellement la ville que toutes les campagnes qui l'avoisinaient se sont trouvées englobées et supprimées, on leur devait les *squares*, auxquels on aurait pu seulement ne pas donner un nom anglais. C'est à peu près la seule objection que j'aie à faire sur cette idée qui est excellente.

Les Égyptiens tenaient singulièrement à ce que l'air qu'on respirait dans les villes fût corrigé par les parfums, et en faisaient brûler sur les places publiques; il y avait des parfums de jour et des parfums de nuit.

Aristote dit que l'odeur agréable qui s'exhale des parfums des fleurs et des prairies ne contribue pas moins à la santé qu'au plaisir.

Ça été pour moi en particulier une des causes de mon éloignement des grandes villes, et j'ai ce bonheur que mes quelques souvenirs heureux sont imprégnés des odeurs suaves de la campagne et des jardins, si bien que le parfum de certaines fleurs me les raconte encore aujourd'hui. L'odeur des ajoncs en fleurs sur les falaises normandes, l'odeur du foin coupé et commençant à sécher, l'odeur de la pluie d'orage en ont long à me dire.

En sens tristement contraire, je me rappelle qu'un soir, au sortir de je ne sais quelle fête parisienne, je reconduisais chez elle, hélas! jusqu'à sa porte, une très-charmante femme; c'était la première fois que je me trouvais seul avec elle. Arrivés devant sa maison, nous nous arrêtâmes avant de sonner; elle avait

commencé une phrase qu'il fallait bien laisser finir, puis j'en commençai si vite une autre! Il faisait un si beau clair de lune, que nous nous mîmes à nous promener dans un espace de vingt pas devant cette porte, elle, de temps en temps me disant : « Bonsoir, il faut que je rentre », et moi : « Encore un instant, il n'est pas tard. »

Il était fort tard et nous le savions tous deux, si tard qu'à ce moment commençaient à s'exhaler des odeurs infectes produites par certains travaux nocturnes.

Ce fut si odieux, qu'elle me dit : « Allons, il faut que je rentre, » et que je ne lui fis plus d'objection.

Seulement, je ne pus jamais séparer cette charmante femme de cette horrible odeur, et je ne pouvais penser à elle sans qu'il me semblât la sentir encore. De sorte qu'un voyage m'ayant fait, quelque temps après, quitter Paris pour un mois, je ne la revis jamais.

Tandis qu'il est tel de mes autres souvenirs qui, lorsque je l'évoque, exhale un parfum d'aubépine, tel autre de lilas, tel autre de violette, de muguet ou de chèvrefeuille.

J'avais souvent pensé à la destinée de ces pauvres filles du peuple, passant leur vie entière dans le centre de la ville, dans ces quartiers infects et obscurs, n'entendant jamais les premières paroles d'amour à leurs oreilles et dans leur cœur que dans des escaliers sentant le chou pourri, ou sous des portes cochères exhalant une odeur mêlée de la boue et du vin frolaté.

Grâce à ces places plantées d'arbres, à ces jardins publics établis dans chaque quartier, il n'en est plus ainsi.

Ces squares, puisque le nom est adopté, ont d'autres avantages : les jeux des enfants d'ouvriers n'auront plus exclusivement le ruisseau pour arène, et, ce qui est encore plus grave, le square peut reconstituer le quartier, que les omnibus et l'étendue toujours croissante de la ville ont supprimé.

Or, voici l'important que j'attache au quartier.

Voici d'abord comment les squares peuvent le reconstituer. Au lieu d'aller prendre l'air en se promenant loin de son domicile, chacun se promènera et viendra s'asseoir, dans les soirées d'été, dans le jardin de son quartier; on y fera connaissance, et qui plus est, on s'y connaîtra, on saura tout de suite que cette jolie blonde est l'employée d'un ministre, que cette brune est la fille d'un marchand du voisinage, que sa compagne est repasseuse ou lingère, que cette femme qui vient avec un enfant est la femme d'un professeur du lycée, etc., etc.

Si, sachant ce qu'ils sont, les bourgeois ont plus de raison d'adopter, en regardant de près de la tanière et du ménage, ces déguise-

ments qui ne tromperaient plus qu'elles-mêmes; elles s'habilleraient conformément à leur état, à leur revenu, à leurs occupations.

En même temps qu'on trouvera une fille jolie, on pourra savoir si elle est honnête et laborieuse; on se connaîtra; les mariages ne se feront plus sur le hasard d'une rencontre, ou d'après un mensonge mutuel, car un des inconvénients des grandes villes, c'est que en changeant de quartier on peut changer de personnage.

On se débarrasse en deux heures d'une mauvaise réputation, en quittant une rue où l'on est. Un paresseux, un ivrogne, un coquin peut aller dans une autre rue s'établir à nouveau pour quelque temps, homme honnête et considéré. C'est quelque chose aussi de penser qu'on verra une belle jeune fille regarder et admirer des fleurs, au lieu de s'arrêter devant l'étalage et les vitrines des marchands de nouveautés et des bijoutiers, ces vrais miroirs à alouettes où on les prend presque rôties au feu de l'envie et des désirs ambitieux.

Il est singulier que Paris ne possède pas un marché aux fleurs convenable ou simplement couvert comme les halles. Pourquoi n'y a-t-il pas une halle aux fleurs bien installée, comme la halle aux légumes et la halle aux poissons?

Il est une autre idée que je sou mets à l'édilité parisienne : puis je me tairai.

Les divers châteaux royaux, impériaux, etc., possèdent un grand nombre d'orangers en caisses.

Un rond sur un carré, cela pouvait paraître beau quand les Parisiens n'avaient jamais vu d'orangers vivants; mais aujourd'hui que, grâce aux chemins de fer, Nice est si près d'eux et qu'ils y viendront tous, je déclare qu'ils rentreront à Paris fort dégoûtés de cette magnificence si laide. Tous les ans on apporte ces orangers aux Tuileries et au Luxembourg, dans leurs caisses vertes (chose horrible déjà que de peindre en vert les caisses, les bancs et tous les meubles de jardin, ce vert minéral jurant grossièrement avec les teintes végétales), puis on les reporte dans des serres.

Qui empêcherait de renverser cette opération? Par exemple de planter les orangers en pleine terre dans chacun de ces jardins, d'en faire un petit bois ou un bosquet, et, au mois d'octobre, de les entourer et de les couvrir d'une serre mobile que l'on enlèverait au mois de mai!

Nice, décembre 1866.

LE BOIS DE BOULOGNE, LES CHAMPS-ÉLYSÉES
LE BOIS ET LE CHATEAU DE VINCENNES

PAR

Amédée ACHARD

I

Le bois de Boulogne et les Champs-Élysées.

Le bois de Boulogne ! La phrase est courte, quatre mots en tout. Mais quel monde de souvenirs et quelle longue suite de tableaux ne réveillent-ils pas dans leur éloquent laconisme ! On sait des voyageurs qui se sont écrié à l'ombre du Vésuve : Voir Naples et mourir ! Combien de femmes, de Lisbonne à Moscou, n'ont-elles pas dit en soupirant : Voir le bois de Boulogne et s'y promener !

Ces quatre mots magiques représentent quelque chose comme des jardins d'Armide où tous les luxes, tous les doux plaisirs, toutes les coquetteries, toutes les élégances, toutes les aristocratiques oisivetés, toutes les fantaisies et tous les caprices se mêlent dans un perpétuel tourbillon : Londres a Hyde-Park, et Vienne le Prater; Madrid montre avec orgueil le Prado, et Florence les Cascine; mais aucune de ces promenades n'égale le bois de Boulogne; elles sont anglaise ou espagnole, italienne ou viennoise. Le bois de Boulogne est la promenade de l'Europe, et Paris lui communique une part de son mouvement et de sa vie.

L'origine du bois de Boulogne se perd dans la nuit de la monarchie. Au commencement, c'était une forêt. De la tour du vieux Louvre, où les successeurs de Charlemagne attendaient l'hommage de leur vassaux, jusqu'aux prochaines collines de Meudon et de Saint-Cloud s'étendaient de sombres futaies dont les chênes et les hêtres gagnaient la plaine Saint-Denis et bordaient les rives tortueuses de la Seine. Quelques sentiers rampaient dans la forêt, par tout des tillis, des marécages, d'impenétrables retraites où les bêtes fauves trouvaient leur gîte. Des hauteurs du mont Valérien le regard n'embrassait qu'un océan de feuillage que bornaient à



LE GRAND LAC
(Bals de Boulogne)

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. MAURAND.

LE BOIS DE BOULOGNE, LES CHAMPS-ÉLYSÉES
LE BOIS ET LE CHATEAU DE VINCENNES

PAR

Amédée ACHARD

I

Le bois de Boulogne et les Champs-Élysées.

Le bois de Boulogne ! La phrase est courte, quatre mots en tout. Mais quel monde de souvenirs et quelle longue suite de tableaux ne réveillent-ils pas dans leur éloquent laconisme ! On sait des voyageurs qui se sont écrié à l'ombre du Vésuve : Voir Naples et mourir ! Combien de femmes, de Lisbonne à Moscou, n'ont-elles pas dit en soupirant : Voir le bois de Boulogne et s'y promener !

Ces quatre mots magiques représentent quelque chose comme des jardins d'Armide où tous les luxes, tous les doux plaisirs, toutes les coquetteries, toutes les élégances, toutes les aristocratiques oisivetés, toutes les fantaisies et tous les caprices se mêlent dans un perpétuel tourbillon : Londres a Hyde-Park, et Vienne le Prater; Madrid montre avec orgueil le Prado, et Florence les Cascine; mais aucune de ces promenades n'égale le bois de Boulogne; elles sont anglaise ou espagnole, italienne ou viennoise. Le bois de Boulogne est la promenade de l'Europe, et Paris lui communique une part de son mouvement et de sa vie.

L'horizon du bois de Boulogne se perd dans la nuit de la monarchie. Au commencement, c'était une forêt. De la tour du vieux Louvre, où les successeurs de Charlemagne attendaient l'hommage de leur vassaux, jusqu'aux prochaines collines de Meudon et de Saint-Cloud s'étendaient de sombres futaies dont les chênes et les hêtres gagnaient la plaine Saint-Denis et bordaient les rives tortueuses de la Seine. Quelques sentiers rampaient dans la forêt, par tout des taillis, des marécages, d'impenétrables retraites où les bêtes fauves trouvaient leur gîte. Des hauteurs du mont Valérien le regard n'embrassait qu'un océan de feuillage que bornaient à



LE GRAND LAC
(Bols de Bostegoe)

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. MAIRAND.



.

l'horizon les tourelles du Paris naissant. Point de villages, mais sur la lisière de la forêt quelques hameaux épars, humbles berceaux, d'où sortirent un jour Passy, Auteuil, Boulogne.

De rares voyageurs s'aventurent dans la forêt; ce sont des porte-balles, des gagne-petit, des étudiants peut-être qui, des extrémités de la France et de la lointaine Allemagne, cherchent l'université de Paris. Des cris s'élèvent du milieu des arbres, des bandits se sont élancés, ils se partagent de misérables dépouilles, et un cadavre de plus disparaîtra dans les ombres de l'antique forêt de Rouveray (du vieux français *Rouvre*, Chêne).

Des mécréants, des coureurs d'aventures, de pauvres hères qui cherchent, dans un travail incertain, le pain de chaque jour, des bûcherons forment la population riveraine de la forêt. On n'est pas loin de l'époque où le roi Dagobert quittait, avec sa meute de farouches limiers, la ferme qu'il possédait à Clichy-la-Garenne pour attaquer le cerf et le sanglier à travers bois. Comme lui, Philippe Auguste, et plus tard Louis XI, passèrent de longues heures à chasser les grandes bêtes dans ces mêmes lieux qui étaient l'épouvante des bourgeois de Paris. Ce n'était sous leurs ombrages que rapt, crimes et violencés. Un jour on y tuait un marchand qui avait eu l'imprudence d'y pénétrer, une autre fois, et malgré le sauf-conduit dont il était pourvu, on y assassinait le poète Arnaud Catelan qui, de la cour de Béatrix de Savoie, comtesse de Provence, gagnait la capitale du royaume de France.

La forêt de Rouveray relevait du domaine royal. Elle avait des lieutenants auxquels ceux qui régnaient au Louvre cédaient une part de leurs droits. Mais, au milieu des terribles guerres qui promenaient leurs fureurs à travers toutes les provinces, la forêt de Rouveray eut sa part des mauvais jours. Elle vit tour à tour les bandes anglaises de Talbot qu'avaient précédées les Normands et les Bourguignons, puis les Espagnols du duc de Parme et les routiers des compagnies franches. Après les lansquenets d'Allemagne, recrutés par les guerres de religion, elle reçut, triste souvenir, la visite des dragons russes d'Osten-Sacken. La Révolution ne l'a pas plus épargnée que la guerre. Le pillage a fait son œuvre comme l'incendie, et l'on s'étonne que le bois de Boulogne ait pu survivre à la forêt de Rouveray si souvent atteinte et dévastée.

Mais la Providence savait peut-être que M. le baron Haussmann serait un jour le grand édile de Paris, et que, grâce à son intelligente initiative, le bois de Boulogne deviendrait une des merveilles de la France et des jalousies de l'Europe.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le bois de Boulogne a sur sa ceinture de collines et de rivages trois résidences coquettes

qui sont comme des nids dans le feuillage et la lumière. Les temps sont loins où Passy, que les chroniqueurs appellent *Passiacum*, était tiré de l'ombre et de la misère par un édit du roi Charles V. Les dernières huttes où s'abritaient les bûcherons et les manants avaient disparu déjà, lorsqu'en 1658 un hasard fit que tout à coup Passy devint un lieu de plaisance et de réunion. On venait d'y découvrir une source d'eau thermale, et il n'en fallait pas tant pour mettre le village à la mode. Belles dames et philosophes, courtisanes et grands seigneurs en prirent le chemin, et la grandeur de Passy fut fondée.

Je sais bien que la source coule toujours, mais elle a le défaut d'être bien trop voisine de Paris pour en guérir comme autrefois les habitants. Aux maladies modernes il faut des sources qui s'épanchent en de lointains pays, elles ne sauraient éprouver de soulagement qu'à la condition de voyager un peu et beaucoup. Lorsqu'on est accoutumé, grâce aux chemins de fer, à chercher quelques jours de repos dans les vallons des Pyrénées, ou sous les ombrages de la Forêt Noire, une maladie un peu distinguée peut-elle se contenter d'une natade qui murmure dans l'enceinte des fortifications ?

Mais si la source thermale n'a plus beaucoup de fidèles, Passy a un grand nombre d'amis. La ville est aimable, le pays est charmant. De ses hauteurs, voisines de la Seine, la vue embrasse un immense horizon, qui va des tours de Notre-Dame et du Val-de-Grâce aux coteaux de Meudon. Les rues de Passy rencontrent à leur extrémité les verdure du bois et s'y perdent. Les jardins s'y mêlent aux maisons, le feuillage qui rit aux vieilles murailles tapissées de lierre, et bien des hommes que fatigue le tumulte de Paris y viennent chercher l'air et le repos.

L'Académie française y est représentée par M. Cu villier-Fleury, le journalisme par son illustre porte-drapeau M. Jules Janin. On y rencontre M. Got qui s'y promène à cheval et M. Bressant qui flâne, suivi de quelque chien sans feu ni lieu qu'il a rencontré et qu'il adopte. M. Delaunay qui, lui aussi, appartient au théâtre de la rue Richelieu, a de même planté sa tente à Passy; et M. Montigny, l'heureux et habile directeur du théâtre du Gymnase, s'y est fait bâtir un hôtel qu'un ambassadeur habitait volontiers. Si l'on avait envie de parler politique, on pourrait le faire aisément dans un pavillon coquet où rentre chaque soir le rédacteur en chef du *Constitutionnel*, M. Paulin Lamyrac.

Non loin de là est une maison fameuse, où la plus aimable hospitalité a fait accueil à tous les hommes qui ont un nom dans la poésie et les lettres, M. Cousin, M. de Rémusat, M. Mérimée, M. Thiers, M. le prince de Broglie, M. Sainte-Beuve et

savent le chemin. C'est une des gloires et des élégances de Passy que d'avoir conservé le salon, ouvert autrefois par M. Gabriel Delessert, qui fut le plus honnête homme de son temps.

On sait beaucoup de départements qui ne seraient point fâchés d'avoir pour chef-lieu une ville qui ressemblât à Passy. N'y voit-on pas, en effet, des hôtels et des villas, des cottages et des chalets, des chalets et des petites maisons, dont les charmilles discrètes semblent attendre encore les jupes de soie et les souliers à talons rouges qui s'abritaient dans leur ombre! Passy a des omnibus, — n'est-ce pas un des signes du dix-neuvième siècle! — Passy a des restaurants, Passy a une station de chemin de fer, Passy a des magasins de modes, Passy a des pelouses et des jardins, et l'on est en train d'achever deux ou trois boulevards qui se dirigent vers Passy à pas de géant.

Sa voisine, la petite ville d'Auteuil — et quelques pans de gazon l'en séparent à peine — a quelque chose de plus rustique et de plus coquet. Ici je prends *rustique* dans le sens que lui donne l'Opéra-Comique. Je ne sais rien de plus raffiné que ce rustique-là. Ce ne sont que fraîches maisons à persiennes vertes, comme les aimait Jean-Jacques Rousseau, que villas charmantes qui se cachent derrière un rideau d'arbres, que pavillons enfouis sous des berceaux de feuillage, et qu'on dirait bâtis tout exprès pour abriter les douceurs des lunes de miel, que chèvrefeuilles et climaites grimant le long des murailles, que bosquets de lilas et boulingrins, que pelouses et quinconces, que catalpas et marronniers, que corbeilles de fleurs s'épanouissant dans des gazons verts, pareils à du velours.

Cela rappelle ces aimables habitations où nos voisins d'outre-mer ont coutume de grouper leurs familles, à quelques heures de Londres. C'est le même aspect champêtre et le même confortable. On pourrait croire qu'une ville si bocagère est faite pour des ténors, et l'on s'étonne, en voyant passer les habitants d'Auteuil, qu'ils ne portent pas la toilette des bergers mis en musique par Grétry ou Monsigny.

Il y a dans cette même ville, qui fut si longtemps un hameau, des pensionnats qui ont des parcs pour jardins et des châteaux pour salles d'études. Les rues portent des noms qui rappellent les gloires les plus pures de nos lettres classiques, ainsi, par exemple, la rue Boileau, où la maison du satirique est conservée. Auteuil garde le souvenir de cette nuit joyeuse où les hôtes de Molière, pris tout à coup d'un grand mépris de la vie, parlaient de noyer philosophiquement leurs chagrins dans les eaux voisines de la Seine. Le grand comique vint en aide à ce désespoir qui s'éveillait au dessert, et grâce au conseil qu'il donna de remettre la

promenade au lendemain, la France lui dut de conserver au nombre des vivants La Bruyère et Boileau, La Chapelle et La Fontaine.

Autrefois, — je parle des temps voisins de Philippe Auguste, — le hameau d'où Auteuil est sorti s'appelait *Atolium*. Il appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève, et dans ces mêmes prairies, le long desquelles se pressent tant de maisons, on voyait alors des vignobles qui jouissaient d'une grande réputation ; si grande, qu'elle égalait celle des coteaux de Suresnes.

De la porte d'Auteuil, une route conduit à travers bois à la porte des Princes, voisine de Boulogne. A l'époque où Auteuil s'appelait *Atolium*, Boulogne s'appelait Menu-lès-Saint-Cloud. Le hameau ne comptait alors que quelques pauvres cabanes groupées au bord du fleuve ou cachées dans l'épaisseur de la forêt. On peut voir aujourd'hui quelles maisons de campagne ont remplacé ces pauvres chaumières. Ce sont les mêmes paysages, les mêmes recherches, les mêmes élégances et les mêmes habitants qu'à Auteuil. Les pianos y chantent et les petits paniers s'y promènent à la chute du jour.

Il arriva, en 1319, que certains bourgeois de Paris et des pays voisins, ayant fait un pèlerinage à Boulogne-sur-Mer, sollicitèrent du roi Philippe le Long l'autorisation d'élever une église dans le village des Menus et d'annexer une confrérie à cette église. Le roi Philippe pensa que cette confrérie ne pourrait jamais faire courir de grands périls à la monarchie et accorda volontiers la permission qu'on lui demandait. En souvenir de leur pèlerinage, les bons bourgeois de Paris firent construire leur église sur le modèle de celle de Boulogne-sur-Mer. Elle prit le nom de Notre-Dame-de-Boulogne-sur-Seine ou de Boulogne-la-Petite. Bientôt ce oublia celui de Menu-lès-Saint-Cloud, le hameau prit celui de Boulogne, et du village, de proche en proche, le nom gagna la forêt, comme de l'église il avait gagné le village.

Et voilà comment la forêt de Rouveray devint le bois de Boulogne, par la grâce d'un pèlerinage et d'une église.

Si l'on continue à suivre la lisière du bois, on arrivera de Boulogne à Saint-James, et de Saint-James à Neuilly. Une ceinture de villas, de jardins, de maisons de plaisance, de chalets les relie entre eux. La Seine les cotoie, et l'on a pour fond du tableau les hauteurs de Saint-Cloud et de Bellevue. On ne peut rien souhaiter de plus charmant pour le plaisir des yeux.

Au demeurant, quand on fait le tour du bois de Boulogne des hauteurs de Passy, où l'on arrivait autrefois par la barrière des Bouclonniers, aux grands massifs de la porte Maillot, où l'on arrive en remontant l'avenue de la Grande-Armée, un philosophe,

ami des doux loisirs, qui voudrait se choisir une retraite aimable à deux pas de la ville et dans le voisinage des champs, aurait quelque peine à se décider entre toutes les habitations que le caprice et la richesse ont élevées sur la lisière du bois.

On pourrait dire du bois Boulogne que c'est un immense parc qui commence par une avenue et finit par un champ de courses. Dans l'intervalle, on rencontre des lacs, des kiosques, des îles, des chalets, toutes choses qu'apprécient les rêveurs, et des restaurants que ne dédaignent pas les ouvriers de la dernière heure.

Veut-on bien nous permettre à présent de faire au hasard quelques promenades dans ce bois si cher aux Parisiens ? Il m'a toujours semblé que les voyageurs qui se lancent à l'aventure dans des villes inconnues et prennent la fantaisie pour guide sont les mieux inspirés.

Le bois de Boulogne a ses légendes et ses traditions. Dans cette partie voisine de Saint-James, où de grands chênes, trop rares hélas ! couvrent de leur ombrage séculaire des pans de gazon vert, un restaurant, que connaissent tous les habitués du boulevard des Italiens, conserve le souvenir d'un château qui fut bâti par le vainqueur de Marignan et le vaincu de Pavie. A son retour de Madrid, François I^{er} voulut que quelque chose lui rappelât sa dure captivité, et à une petite distance de Paris, dans la forêt de Rouveray déjà amoindrie, il fit bâtir par les savants artistes attachés à sa personne une maison de plaisance qui fut une des merveilles du temps. Son caprice royal se plut à la revêtir d'une cuirasse de faïences éclatantes, sur lesquelles le soleil couchant allumait des incendies. Les vastes proportions de ce château n'en diminuaient pas l'élégance. Il y avait des écuries pour les chevaux et des chenils pour les chiens, des salles basses pour les hommes d'armes, des galeries pour les fêtes et les danses, des appartements magnifiques pour les dames de la cour. Ce fut avec Chambord la retraite favorite du roi chevalier. Ses successeurs, Henri II et Charles IX, vinrent à leur tour s'y délasser, et y prenaient le plaisir de la chasse dans les intervalles des guerres civiles.

Du château de Madrid, dont quelques gravures du temps nous font voir les élégantes architectures, il ne reste plus que quelques pans de murailles dissimulés dans des constructions modernes. C'est Louis XIV qui a jeté le château par terre. Sur son emplacement un groupe de maisons s'est élevé, et à l'endroit même où s'ouvrait la porte du château, l'enseigne d'un restaurant invite à la réfection ceux pour qui la vie n'aurait aucun attrait si elle ne leur offrait chaque jour l'occasion de s'asseoir devant une table bien servie.

Qui pourra calculer ce que la maison de Bornes a vu de petits pieds finement chaussés traverser gaiement son enceinte ! On remplirait un fleuve avec le vin de Champagne qu'elle a consommé, et l'on peuplerait les campagnes de la Provence et du Languedoc avec les perdreaux servis sur ses tables galantes !

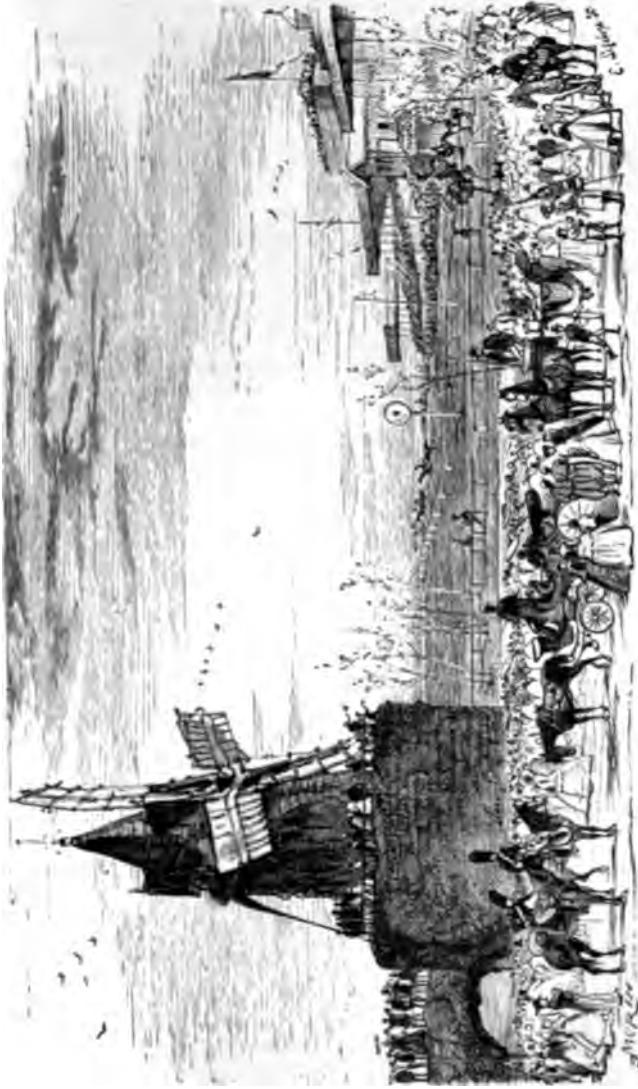
Si nous suivons l'une des grandes avenues dont les perspectives s'enfuient autour de Madrid, elle nous mènera tout au bord de la Seine, dans une vaste prairie dont l'art hippique a fait un champ de courses. Je n'en suis pas de plus charmant et de mieux situé, si ce n'est peut-être celui d'Illeheim, dans le pays de Bade. Tout y a été ménagé pour que le regard s'y reposât sur les paysages les plus aimables et les aspects les plus variés : des collines, des bois, un fleuve. Entre les échappées de feuillage, les profils coquets de quelques villas éparses dans un horizon baigné de lumière, en face des tribunes, une immense pelouse du plus fin gazon ; et comme dernier coup de pinceau à la grâce pittoresque de ce paysage, un naïf rustique, dont les vieilles murailles disparaissent sous un manteau de terre, s'élève au bord du champ.

Ce naïf est tout ce qui reste de la fameuse abbaye de Longchamp, que, par l'acte par la princesse Isabelle de France, à l'époque de son mariage, le roi Louis IX, avait fait don de quarante arpents pour sa forêt de Rouvray.

Paris, sous le vocable de Notre-Dame de l'Humilité, — car ce fut d'abord sous ce nom que l'abbaye fut construite, — deux sentiers, séparés par la Seine, conduisaient jusqu'au Calvaire qui couronnait le mont Aconin. La princesse y retira avec de pieuses filles qui se voulaient en et pelat vers Dieu, des conversations de nonnes y venait à l'ordinaire dans la prière; un temps vint où l'excellence des chants qu'on entendait pendant les jours de la Semaine sainte y attira un grand nombre de Parisiens, toujours et à toute époque, amoureux de la distraction. Un jour les hymnes sacrés, un jour le bal masque : on s'y rendait en pèlerinage des quatre coins de la ville. Ce fut l'origine de cette fameuse promenade de Longchamp, qui survécut à l'abbaye. Elle était ample et commode, avec des preaux, une église, des tonnelles, des maisons de retraite, des étables, des fermes, un jour la Revolution passa sur l'abbaye, et il n'en resta pas pierre sur pierre.

Par exemple, la mode n'a pas voulu que la promenade subît le sort de l'abbaye.

Mais, hélas ! les promenades, comme les empires, ont leur grandeur et leur décadence. C'était autrefois la réunion de toutes les aristocraties. On y faisait assaut de fraîches toilettes et de modes nouvelles. C'était comme un tournoi de toutes les beautés. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une interminable procession



LES COURSES DU BOIS DE BOULOGNE
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. E. LARSEN.





de sacres marchant à la suite les uns des autres et dans lesquels s'entassent, les yeux tout grands ouverts, des familles pleines de naïveté qui cherchent les belles calèches des marquises et les grands coupés des duchesses, promis à leur curiosité, et ne découvrent, çà et là, que des voitures de cirage et de comestibles toutes bariolées d'annonces et chamarrées d'affiches. Mais il y a de ces familles où la candeur se perpétue d'âge en âge. Elles ne sont pas toutes de la province, comme on pourrait le croire, un grand nombre habitent Paris.

C'est sur les dépendances de l'abbaye de Longchamp, dans cette même prairie où jadis paissaient les troupeaux des religieuses, que l'édilité parisienne a eu l'heureuse idée d'établir à tout jamais le champ de courses qui, il y a peu d'années encore, empruntait sa piste au Champ de Mars. Aujourd'hui, la Société d'encouragement de Paris n'a plus rien à envier au Jockey-Club de Londres. L'hippodrome de Longchamp vaut le champ de courses d'Epsom.

Les tribunes s'ouvrent deux fois l'an pour les courses de Paris, au printemps et en automne.

A moins de les avoir vues, on ne saurait se faire une idée exacte de ce que peuvent être les courses qu'ombrage le jeune feuillage des mois d'avril et de mai. C'est plus qu'une fantaisie, c'est une passion. Je ne sais pas, à vrai dire, si l'amour des chevaux y entre pour quelque chose, mais, à coup sûr, l'amour des toilettes neuves y trouve une complète satisfaction.

Quand vient le jour fameux du grand prix, tout ce qu'il y a de voitures dans Paris et dans la banlieue, américaines, landaux, briskas, coupés, dog-carts, victorias, breaks, sont en réquisition. Les courses commencent à deux heures, le cortège des roues et des brancards s'ébranle dès midi. De la place de la Concorde à la prairie de Longchamp, ce n'est plus qu'un tourbillon dans lequel des milliers de chevaux marchent au pas. La plupart d'entre eux ont des roses à leurs oreilles, comme leurs maîtresses des fleurs dans les cheveux. A l'entrée des courses, le torrent se divise en deux larges bras : l'un s'épanche sur la pelouse, l'autre s'arrête à la porte qui mène à l'enceinte du pesage.

C'est ici le territoire privilégié, le parvis sacré ! La garde qui veille à cette porte sainte ne laisse passer que la légion des fières élues. Les autres, celles que, dans la langue verte, on nomme les impures, — quelques-uns écrivent ou prononcent biches et cocottes, — n'en peuvent franchir le seuil redoutable. C'est à coup sûr le seul endroit de Paris où la pudeur effarouchée du grand monde ait gardé cette rigueur.

Voilà donc l'aristocratie parisienne chez elle et défendue par

des frontières qu'aucune ruse et qu'aucune audace ne peuvent franchir. C'est la grande bataille des robes qui commence. Il y en a cent, il y en a mille, il y en a dix mille. Les plus extravagantes sont les mieux portées. Ces robes sont trop longues ou trop courtes; celles-ci cachent tout, celles-là laissent tout deviner. Le velours frole le satin, la guipure égratigne la dentelle, les plus riches étoffes balayent la poussière, les chapeaux ne sont remarqués que s'ils sont invisibles; si on les découvre, on ne les regarde pas. Malheur à la jupe qui s'est déjà montrée! Le dédain la punit de sa maladresse. Toutes les chaises sont occupées, il n'y a pas une place vide dans les tribunes; l'élégante multitude va, vient, monte et descend, tourne et retourne; c'est un tourbillon des plus vives couleurs, un chaos des nuances les plus éclatantes, le cerise et le pourpre, le vert d'eau et le vert émeraude, le bleu d'azur et le bleu de Sévres. Les rubans voltigent, le jais ruisselle, le taffetas frissonne. C'est comme une prairie vivante sur laquelle on dirait que Diaz a versé sa palette.

Cependant celles-là à qui leur fortune modeste n'a pas permis l'entrée de l'enceinte réservée, les simples bourgeoises, se rancent le long des barrières qui en protègent les limites, et d'un air avide contemplant cette foule et ce mouvement. Du haut de leurs calectes et de leurs breaks, les exilés du monde en font autant, mais d'un air d'insolence qui oblige à les remarquer. Quels regards et quels sourires. Si les yeux avaient la puissance des revolvers, la mort ferait son œuvre dans les rangs des belles promeneuses.

Un jour, — il y a deux ans de cela, — un cheval parut dans cette enceinte où Isabelle la bouquetière promène ses roses et ses violettes de Parme. Tout à coup, un long frémissement parcourut l'assemblée; *Gilblatour* venait d'entrer. Ce fut une folie; quelque chose comme un accès d'abéliation mentale spontané frappant une multitude. Tout le monde se leva, toutes les mains battirent, toutes les voix crièrent. Et il se trouva des gens pour dire que la France avait en sa revanche de Waterloo! Quelques hommes, tout noirs et rayonnants, comme autrefois des chevaliers revenant de la Palestine, racontaient qu'ils avaient vu *Gilblatour*. Les plus enthousiastes avaient touché. L'un d'eux montrait un poil de sa crinière; une grande dame le demanda pour le suspendre à son cou, dans un médaillon. Et tous les jeunes gens, à l'envi, se précipitèrent autour du héros de la journée et suivirent sa trace, plus enthousiastes qu'ils eussent marché derrière un drapeau!

Leurs pères cependant, avaient fait la Révolution de 89 et gagné les grandes batailles de la République.

Le bonnet est vert qu'on n'attend pas la dernière course pour l'attraper en retraite. Le défilé commence, les longues files de

LE BOIS DE BOULOGNE ET LES CHAMPS-ÉLYSÉES 1371

voitures rangées dans les allées voisines s'ébranlent. On voit passer les mail-coachs emportés par quatre vigoureux percherons que montent des postillons vêtus à la vieille mode française; les calèches menées à la Daumont par des jockeys en veste de velours, coiffés de toques et poudrés; les breaks habités par une population de jeunes sportmen, et ces petits coupés où se cachent des têtes blondes et frisées, qu'on a si bien appelés des boudoirs à quatre roues. C'est une marée de voitures. Elle s'accroît, monte et s'étend. Cependant les promeneurs vulgaires qui viennent en famille assister aux splendeurs des courses parisiennes se sont assis sur le talus gazonné au-dessus desquels s'éroule la cascade du grand lac. Ils y sont par milliers, avec leurs femmes et leurs enfants; artisans et rentiers, petites bourgeoises et grisettes, — en supposant qu'il y ait encore des grisettes, — tout s'y trouve dans un pêle-mêle à la fois champêtre et démocratique. Les gendarmes du département de la Seine, montés sur leurs robustes chevaux et coiffés du gigantesque bonnet à poils, maintiennent l'ordre d'un air paterne. Les gardes du bois évitent, pour la première fois, de regarder si la multitude foule un pan de gazon. Ce n'est plus la descente de la Courtille, c'est la descente du grand monde. Il n'y a plus de masques, comme autrefois le jour de la grande débâcle du mardi gras; mais, grâce aux modes nouvelles, il n'y a pas moins de costumes. Voilà une vicomtesse qu'on pourrait prendre pour une bergère d'opéra-comique, et une marquise qui semble échappée toute vivante des romans de Walter Scott; c'est une Écossaise de la Chaussée-d'Antin. Tous les siècles et toutes les contrées ont été mis à contribution par la fantaisie. Ce sont les saturnales du printemps. Le dernier jour fini, la grande saison des plaisirs est close, et Paris part pour la campagne.

Donnons, s'il vous plaît, en passant, un coup d'œil au Pré Catelan. Je ne dirai pas, comme certains industriels qui vendent des jouets sur le boulevard : « C'est la joie des enfants et le repos des familles! » Mais les personnes qui rendent visite à la capitale — et l'on me permettra, pour cette fois seulement, de me servir de cette expression d'outre-Loire, — ne manquent point de s'y promener tout au moins une fois. Une visite au Pré Catelan rentre dans le programme de leurs distractions. Ce pré — et il ne faudrait pas prendre ce mot au pied de la lettre, — est un vaste jardin emprunté à la partie la plus sablonneuse du bois de Boulogne et concédé à un entrepreneur par un arrêté municipal. Il est situé non loin de la pyramide de pierre qui rappelle, au milieu d'un carrefour, le meurtre du poète Arnaud Catelan.

On y voit un peu de tout : des sorciers qui disent la bonne

aventure et un petit théâtre où l'on joue la pantomime; des chalets, où des bergères habillées à la mode de l'Oberland vous offrent des tasses de lait; et des boutiques bourrées de friandises, où les Parisiennes, dont l'appétit est toujours ouvert aux heures où il est inutile de le satisfaire, viennent croquer des brioches et de petits gâteaux; des établissements photographiques, où il est permis de poser à pied ou à cheval, en voiture aussi; des toupies hollandaises et d'autres menus jeux dont la clientèle n'apparaît guère que le dimanche.

On a célébré au Pré Catelan des fêtes vénitiennes qui n'ont eu qu'un succès de réclame, et, pendant la belle saison, on y donne des concerts monstres qui réunissent, de temps à autre, la musique de tous les régiments de Paris.

Chemin faisant, et toujours conduit par le hasard, nous rencontrons la Muette, qui doit son origine à Charles IX. Ce n'était alors qu'un pavillon où ce prince venait prendre les plaisirs de la chasse. Chiens et piqueurs fourmillaient dans les salles basses du pavillon comme le gros et menu gibier dans l'enceinte de la forêt. Plus tard, le roi Louis XIII, lui aussi maître excellent dans l'art de la vénerie, agrandit le pavillon; plus tard encore, le roi Louis XV en fit un château. Un caprice du roi, à qui Marguerite de Valois avait fait don du pavillon de Charles IX, fit sortir la Muette du domaine royal, et si nous continuons à faire des excursions sur le domaine de l'histoire, nous apprendrons qu'il y rentra, grâce à la duchesse de Berry, fille du régent, qui l'acheta d'un sieur Fleury d'Armenonville. Ce fut l'époque la plus brillante du château de la Muette; fêtes et plaisirs n'y manquaient point. La malade princesse aimait les jours rapides et les nuits longues, si bien que son printemps n'eut point d'été, et le château, à son tour, vint de suite en décadence, ne se releva que le jour où le dauphin, qui fut Louis XVI, y reçut Marie-Antoinette, qui arrivait de Vienne, hélas! pour être dauphine d'abord, puis reine de France.

Aux noces royales succédèrent les agapes fraternelles de la célébration. Ce fut le 14 juillet 1790 et ce jour-là, les jardins de la Muette se virent envahis par une armée de vingt-cinq mille soldats citoyens qui venaient prendre part au banquet que leur offrait la ville de Paris.

Malheureusement, ce beau jour eut un lendemain, et le château de la Muette, attaqué par une bande furieuse échappée des faubourgs de Paris, perdit une grande partie de ses royales constructions. Ce qui en reste appartient aujourd'hui à la veuve de M. Erard. Les pianos ont hérité de la couronne.

On s'était tant amusé à la Muette, qu'il ne faut pas s'étonner

LE BOIS DE BOULOGNE ET LES CHAMPS-ÉLYSÉES 1220

si l'on dansait beaucoup aux environs. De cet amour de la danse naquit un établissement chorégraphique qui triompha de la Terreur, survécut à l'invasion, traversa cinq ou six gouvernements, et vivrait encore si M. le baron Haussmann n'avait embelli le bois de Boulogne. J'ai nommé le Ranelagh. Que ce nom a fait battre de cœurs ! Quels souvenirs n'a-t-il pas laissés dans la jeunesse dorée de la Restauration et de la royauté de Juillet ! La valse y était en permanence, et parmi les plus illustres lionnes de Paris, car à cette époque il y avait des lionnes, grand-mères des biches d'aujourd'hui, la plupart avaient pris leur grade dans les salons du Ranelagh. Et il fallait voir comme les princes russes et les fashionnables d'alors, pères des petits crevés d'à-présent, rôdaient autour d'elles !

C'était quelque chose comme le jardin Mabille du bois de Boulogne ; mais un jardin Mabille plus aristocratique ; on n'y arrivait qu'en voiture, et jamais la galanterie ne s'y présentait en omnibus.

Un garde du bois, nommé Morian, avait eu jadis l'idée de cet établissement où, dans sa pensée, la danse devait se mêler à la réfection. Il en obtint le privilège du maréchal de Soubise, alors gouverneur de la Muette. Dans ses titres de noblesse, le Ranelagh garde le souvenir de la reine Marie-Antoinette qui ne dédaigna pas de lui rendre visite. La cour l'y suivit, et, après la cour, la ville.

Aujourd'hui, le Ranelagh n'est plus ; les pierres en ont été dispersées. Que sont devenues les Palmyre et les Pamela, les Mathilde et les Olympe qui si longtemps y promènèrent leur robes blanches et leurs sourires !

Où sont les feuilles d'antan ! dit un poète.

Olympe est morte, Céleste et Bamboche ont remplacé Palmyre et Pamela ; rien ne se perd.

Charles IX avait eu son rendez-vous de chasse avec la Muette, et François I^{er} son château avec Madrid. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI, voulut avoir à son tour sa petite maison du bois. Il l'eut avec Bagatelle, qui fut construite en soixante-quatre jours par l'architecte Bellanger, pour une somme de six cent mille livres. Au commencement, Bagatelle s'appela *la Folie d'Artois*. Dans cette résidence, qui fut propice aux aventures galantes, ont passé tour à tour bien des personnages dont l'histoire et la chronique ont raconté les aventures. On y a vu mademoiselle de Charolais, madame de Beauharnais, madame Tallien, la duchesse de Berry. A tous ces noms fameux, on en pourrait ajouter quelques autres que portaient les plus aimables grandes dames de la cour du roi Louis XVI. Comme on trahissait quelquefois les Tuileries pour le Ranelagh, quelquefois aussi on abandonnait Versailles pour Bagatelle.

Aujourd'hui le château et ses dépendances appartiennent à M. le marquis d'Herford. Labyrinthes, pièces d'eau, pelouses, magnifiques ombrages, rien n'y manque de ce qui peut rendre un parc agréable aux promeneurs. Entre autres détails qui rappellent le souvenir des choses passées, on y remarque une tour gothique qui fut construite par le duc de Berry.

Bagatelle est un des endroits où M. le marquis d'Herford se plaît à entasser les objets d'art qu'il ne cesse d'acheter en toute occasion et en tous lieux. Tableaux, statues, bas-reliefs, émaux, tapisseries, ivoires, porcelaines, faïences, objets d'or et d'argent damasquinés ou ciselés, verreries, canées et pierres dures, bois sculptés, tout ce que l'art a touché de son doigt glorieux, il l'achète et le garde. Le noble pair des trois royaumes a une galerie de merveilles. C'est moins une galerie qu'un musée. Les chefs-d'œuvre de toutes les époques et de tous les styles y sont entassés : beaucoup de capitales n'en ont pas de semblables.

C'est un goût de grand seigneur. Malheureusement, aussitôt qu'il les a, personne ne les voit plus.

La Folie d'Artois bâtie, une autre Folie s'éleva bientôt dans le voisinage. Les extravagances ont leur contagion. Il y avait dans une partie du bois voisin de la Seine un petit château dans lequel le cardinal de Retz, au temps de la Fronde, allant chercher cette chose qu'il eût été si désespéré de trouver, le repos. En 1780, cette résidence s'appelait encore le château de la Chambre. Il se trouva qu'un trésorier général de la marine nommé Beaudard, et surnommé de Saint-James, eut fantaisie du château que déjà avait agrandi un fermier général, oncle de la marquise de Pompadour, M. Lenoirmand. La chose faite, il se mit à l'œuvre avec l'aide de ce rapide et ruineux architecte qui avait déjà construit Bagatelle. On aurait pu croire que des farfadets et des gnomes maniaient la truelle, tant les constructions marchaient rapidement. Mais les millions de Beaudard ne marchaient pas moins vite. Un détail donnera une idée des sommes insensées qui furent englouties dans ce palais champêtre. Un rocher qu'on édifia dans le jardin ne coûta pas moins de 1,500,000 francs à son heureux propriétaire.

Le rocher existe encore. C'est bien le moins !

Quant à Beaudard, il fit une faillite de 20 millions et mourut dans la misère après avoir passé par la Bastille.

La princesse Borghese posséda la Folie Saint-James. En 1815, le duc de Wellington y resta. Des chasseurs hanovriens avaient un peu saisi le château qui devint plus tard la propriété de M. Benazet. Mais déjà une grande partie du parc avait été livrée à la spéculation, qui s'empressa d'y tailler des jardins et d'y bâtir des maisons. Un village était né des ruines d'un parc.

Je ne veux pas quitter la Folie Saint-James, qui est aujourd'hui la propriété de M. le baron de Rothschild, sans rappeler qu'elle a été habitée sous l'empire par M. Hainguerlot, qui joignait à l'art de s'enrichir l'art plus ingénieux de dépenser beaucoup d'argent sans se ruiner jamais. Le grand financier y donnait des fêtes qui ne coûtaient pas moins de 30,000 francs.

Dois-je ajouter à présent que M. Hainguerlot était fournisseur des armées impériales ?

Depuis lors, et tour à tour, la Folie Saint-James a vu le duc d'Abrantès, madame Récamier et M. de Chateaubriand, M. Thiers et lord Cowley.

Toutes les aristocraties, à toute époque, ont pris le bois de Boulogne sous leur patronage.

En voulez-vous une preuve ? M. de Lamartine n'a-t-il pas, sur la lisière du bois de Boulogne, dans le voisinage de la Muette, un chalet dont la ville de Paris lui a fait hommage ? — et c'est là une des choses, pour le dire en passant, qui honorent le plus la ville de Paris.

Et après l'homme qui a fait les *Harmonies* et les *Méditations*, et dont l'éloquence a repoussé le bonnet rouge en 1848, le maestro à qui l'on doit tant de chefs-d'œuvre, Rossini, n'a-t-il pas une maison des champs voisine du Ranelagh ? C'est encore la ville de Paris qui, sur son refus d'accepter à viager de magnifiques terrains boisés dont la jouissance lui était offerte, céda pour une modique somme, à l'auteur de *Guillaume Tell* et du *Barbier*, tout ce qui était à sa convenance, larges pelouses et vieux chênes.

Le bois de Boulogne a subi bien des révolutions depuis qu'il est entré dans le domaine de l'État. Si des bûcherons de tous les villages voisins et les aventuriers de passage avaient failli le détruire au temps des guerres civiles, il courut le risque de disparaître quand les régiments de l'invasion y plantèrent leurs tentes, en 1814. Napoléon I^{er} l'avait entouré de sa protection, Louis XVIII le prit sous sa sauvegarde. Il fut en partie reboisé et semé de nouvelles essences entre lesquelles les arbres verts obtinrent une large place. Mais tel qu'il est aujourd'hui il ne ressemble plus à ce qu'on le voyait autrefois. L'administration municipale de Paris a remplacé l'administration royale ; elle a fait des prodiges. Elle a creusé des lacs, ouvert des avenues, dispersé des massifs d'arbres dans de vastes pelouses. Des troupeaux de daims errent dans des enclos, des bandes nombreuses d'oiseaux aquatiques nagent sur les pièces d'eau. Tous ces embellissements, M. Alphand, ingénieur en chef de la ville, les a exécutés avec un art infini. Quand on se promène, aux approches du soir, à cette extrémité du grand lac qui touche à la cascade, il y a dans les perspectives du paysage

une telle harmonie et tant de profondeur, qu'on peut croire à des espaces sans limites. On n'est plus aux portes d'une grande ville, on est dans la solitude des campagnes.

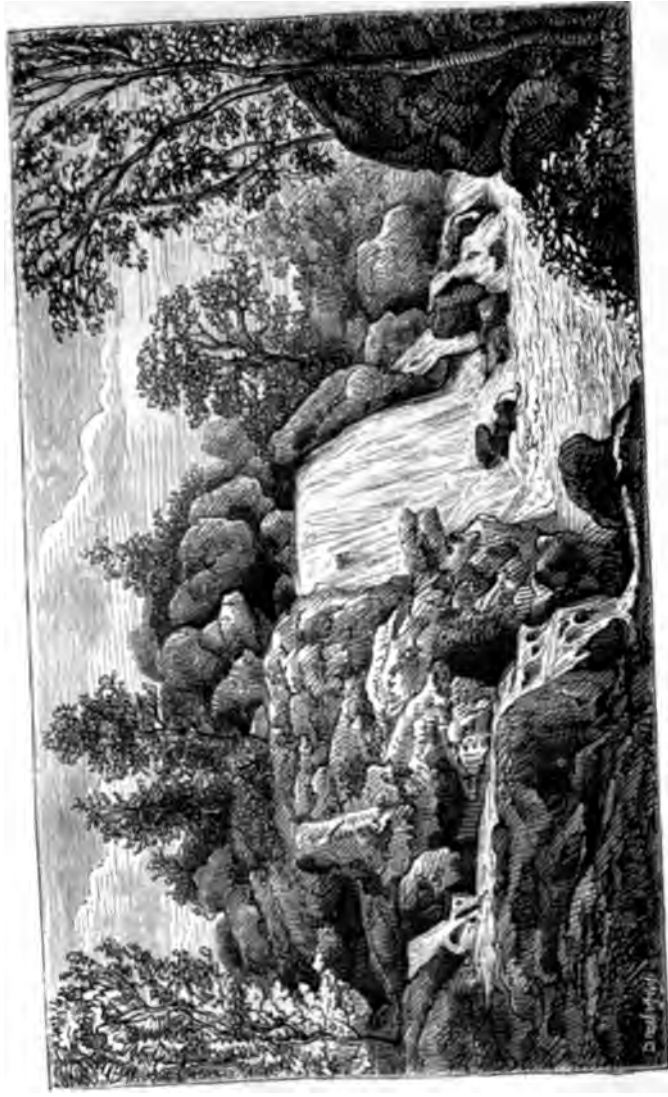
On sait des Parisiennes qui mourraient certainement tous les soirs si elles ne faisaient pas chaque jour une promenade autour du lac. Ce n'est plus pour elles une habitude, c'est un besoin. De deux à quatre heures en hiver, et de cinq à sept heures en été, la longue file des voitures remonte l'avenue des Champs-Élysées pour gagner le bois de Boulogne. Bientôt la route qui tourne autour du lac en est encombrée. C'est un entassement de roues et de chevaux qui vont au pas. Un pick-pocket aurait grand-peine à traverser cet inextricable réseau de biancards. Les belles promeneuses tournent ainsi l'espace d'une heure ou deux autour d'une pièce d'eau comme des écureuils dans leur cage, mais plus lentement; elles se regardent, se saluent et se déchirent. On constate que madame X... a la même robe verte depuis un mois, et que par contre madame Z... a changé de chapeau sept fois en une semaine. On remarque encore que le petit baron de S..., qui est attaché à l'une des cours d'Allemagne, arrive, depuis la saison nouvelle, à la même heure que la vicomtesse de G..., et que le prince B..., qu'on voyait jadis très-assidu auprès de la marquise d'H..., trotte fort galamment, depuis la fin de l'hiver, à la portière de la belle duchesse de R...

Ces menus propos sont colportés le soir dans les meilleurs salons des deux faubourgs, et comme autrefois Titus, les Parisiennes peuvent dire qu'elles n'ont pas perdu leur journée.

L'aspect du bois de Boulogne varie, d'ailleurs, non-seulement avec les heures du jour, mais encore avec les saisons. Le matin il appartient aux jockeys et aux sportmen qui essayent leurs chevaux. Ce sont des études équestres en plein vent. Cependant au fond des allées désertes se promènent des ombres silencieuses qui marchent deux à deux. Quelque coupé mystérieux attend au coin d'un carrefour. L'heure est propice aux épanchements, l'heure des bucoliques, et les Parisiens étonnés se transforment en Tircis. Le soir ils redeviendront dandys; toutes les fantaisies sont dans leurs habitudes.

L'après-midi est aux promenades longues et publiques, à la foule, à la mode qui a ses tyrannies. La migraine se tait, la névralgie succombe, il faut se faire voir ou mourir.

Le soir serait peut-être l'heure la plus aimable du Bois. Au printemps et en été surtout lorsque la température est tiède et la nuit serène, les environs du lac ont des aspects charmants qui invitent aux longues rêveries. La grande nappe d'eau prend, aux clartés de la lune, des proportions infinies dans lesquelles le



LA CASCADE DU BOIS DE BOULOGNE
Dessin de M. CH. DAUBIGNY, gravé par M. GÉRARD.





LE BOIS DE BOULOGNE ET LES CHAMPS-ÉLYSÉES 1849

regard aime à se perdre; des senteurs balsamiques se dégagent des bois de chênes trempés de rosée. La brise chante dans les sapins, le grand murmure de la cascade retentit dans l'ombre; il semble qu'un enchanteur ami des solitudes ait fait disparaître Paris. Mais la mode n'est pas à ces promenades romantiques; personne ou du moins presque personne ne s'aventure dans le bois après le coucher du soleil. Déserts sont les sentiers ombreux, déserts sont les grandes avenues. Quelquefois, mais rarement, on voit passer sous l'ombre des frères bouleaux quelques doux fantômes qui se perdent lentement dans les profondeurs du bois,

... Se parlant bas, quoique tout seuls!

On trouve de tout à Paris, même Juliette et Roméo.

Il est impossible de faire le tour du lac pendant les longs jours des mois d'été sans rencontrer, marchant au bras d'un homme tout de noir habillé, quelque jeune mariée fraîchement éclose à la vie conjugale. Elle a la couronne virginale au front, le bouquet de fleurs d'oranger à la ceinture, le voile blanc flottant sur les épaules. Les femmes ont de ces hardiesses. Les invités de la noce suivent deux à deux: cependant l'héroïne de la fête côtoie la foule et brave tous les regards. Elle ne rougit pas, elle ne pâlit pas; elle est tout entière à sa nouvelle parure; elle rit, elle cause, et tout autour d'elle vont et viennent dix mille curieux qui chuchotent en passant.

C'est le triomphe de l'innocence, disent les bonnes âmes; c'est la victoire de l'audace, disent quelques autres.

Mais on sait des hommes qui, dans de telles circonstances et avec de tels costumes, aimeraient mieux monter à l'assaut de Sébastopol.

A peu de frais, en hiver, et grâce au bois de Boulogne, on a des paysages de la Sibérie; le givre change en arabesques d'argent le branchage délicat des bouleaux, et la neige couvre d'un voile blanc le sombre feuillage des sapins. C'est le moment qu'attendent avec impatience les membres du club des patineurs; qu'ils se hâtent d'en profiter; l'empire du froid n'a jamais que quelques jours. Mais pendant les heures éclatantes où la surface durcie des lacs a la consistance de la pierre et le poli d'un miroir, la foule des patineurs accourt des quatre coins de la ville. Le Bois appartient alors à tous les fils de la grande famille slave. Ce ne sont partout que Russes et Polonais bardés de fourrures auxquels se mêlent quelques Hongrois vêtus de l'attila national. On entend sur la glace le frémissement rapide et vif du patin d'acier. Les

curieux se hasardent sur ce plancher mobile qui craque et plie sous leur poids. Les habiles qui ont vu les bords de la Newa et de la Vistule se lancent avec la vitesse de l'oiseau. Ils traçent des paraboles, et de la pointe du fer égratignant la surface qui les porte, ils écrivent des initiales sur la glace. On applaudit à leurs prouesses. Les talus gazonnés semés d'ifs et de sapins sont tous blancs; toutes blanches sont les avenues, toutes blanches les perspectives du Bois. Rien de plus charmant que ce spectacle, c'est un décor d'opéra peint par l'hiver.

Lorsque, aux clartés pâles de la lune, la nappe blanche du lac s'enfoncé dans la transparente obscurité de la nuit, les paysages du bois de Boulogne se revêtent d'une grâce magique qui fait que malgré soi on rêve aux Willis. Quelquefois un élat de rire fait fuir à tire-d'aile votre rêverie : ce sont deux Parisiennes qui passent escortées de deux petits-fils de Lovelace; elles se donnent le plaisir irritant du frisson et de la peur.

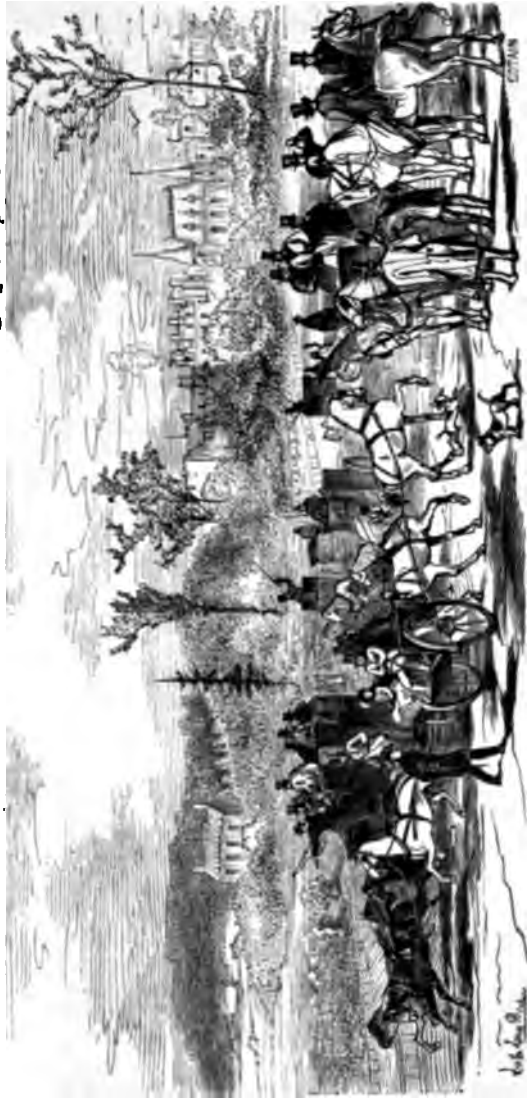
Avec de telles habitudes on conçoit que le bois de Boulogne soit peuplé de restaurants; il a beaucoup de fantaisies et d'appétits à satisfaire : fantaisies du matin, appétits du soir. Le *petit Moulin-Vert* guette les promeneurs à l'extrémité de l'avenue de l'Impératrice. Gillet, le fameux Gillet, l'attend à la porte Maillot, avec ses salons de cent couverts et ses cabinets particuliers. Si l'on fait quelques pas encore avant d'arriver au Jardin d'acclimatation, au bord d'une belle avenue de marronniers, sur la droite, voici le pavillon d'Armenonville cher à tous les gourmets. Les déjeuners et les soupers y sont en permanence, et je ne crois pas que dans Paris, du boulevard de la Madeleine à la Sorbonne, un seul homme un peu bien connu, une seule femme un peu bien jolie, n'y aient perdu quelques heures les plus gais de leur vie. J'écris *perdu*, mais je prononce *gagné*.

J'en passe, et des meilleurs! Qu'il vous suffise de savoir que le bois de Boulogne est le plus hospitalier de tous les bois.

Mais s'il a des tables pour tous les convives et des primeurs pour tous les caprices, il a des ombrages et des clarières pour toutes les rencontres. C'est la terre classique des duels parisiens. Sous ces arbres d'un aspect si gai, que de sang n'a pas coulé! que de fois une détonation subite n'a-t-elle pas trouble les promeneurs errant au fond des avenues! La mare d'Auteuil en sait quelque chose, et ses sœurs jumelles, les mares plus jeunes de Boulogne et de Madrid, ne l'ignorent déjà plus!

Ainsi dans ce parc magnifique de la civilisation la plus raffinée la mort otone le plaisir, et les uns échangent des coups d'épée, tandis que d'autres vidant des coupes de vin de Champagne.

Qui le croirait! on chasse encore dans le bois de Boulogne, mais



L'AVENUE DE L'IMPÉRATRICE
Dessiné de M. HIGNON, gravé par M. NOTAIN.



on y chasse par ordre de l'administration municipale. Deux fois par an, en automne et au mois de mars, on déclare la guerre aux lapins, grands destructeurs des jeunes plants.

On les abandonne aux tireurs heureux au prix de vingt sols par tête, versés dans la caisse des hôpitaux.

Une grande avenue, à triples voies, l'une pour les voitures, l'autre pour les cavaliers, la troisième pour les piétons, l'avenue de l'Impératrice s'allonge comme un trait d'union entre Paris et le bois de Boulogne. Elle est bordée çà et là par des hôtels qu'en Italie on appellerait des palais. On pourrait dire des Champs-Élysées, auxquels s'embranchent par une de ses extrémités l'avenue de l'Impératrice, qu'ils commencent le bois de Boulogne.

Les Champs-Élysées ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois, ils ont subi déjà un assez grand nombre de transformations; quelques esprits inquiets se demandent même s'ils n'en subiront pas de nouvelles. N'a-t-il pas été question vaguement de les faire disparaître pour les remplacer par de belles rues où de belles maisons bien alignées rapporteraient de gros revenus?

Mais ne prenons pas garde à de telles rumeurs, c'est déjà trop de les avoir entendues.

Il fut un temps où les Champs-Élysées étaient la grande promenade, j'allais presque dire l'unique promenade des Parisiens. Aujourd'hui, ce n'est qu'un passage grandiose et charmant qui conduit au bois de Boulogne. Qu'on est loin de l'époque où Marie de Médicis, en 1616, fit planter le long du quai de Billy, entre le jardin des Tuileries et l'allée des Veuves, une promenade à laquelle on donna le nom de Cours-la-Reine. Ce fut, un temps, le lieu de rendez-vous de tous les jeunes seigneurs et de toutes les grandes dames de la cour. Plus tard, Louis XIV, en 1670, fit planter et dessiner par Le Nôtre ce grand espace nu qui, du faubourg Saint-Honoré, rejoignait les bords de la Seine, et qu'on appela dès lors les Champs-Élysées. Le Cours-la-Reine n'en fut plus qu'une annexe. A partir de ce moment-là, les Champs-Élysées devinrent l'asile de tous les plaisirs, le centre de toutes les fêtes. Revues, illuminations, réjouissances publiques, marches triomphales, s'y succédèrent à l'envi; ils ont vu passer des gouvernements dans toute leur pompe et des révolutions dans tout leur tumulte. Une partie des troupes de l'invasion, le fusil à l'épaule et traînant leurs canons, entra dans Paris par la grande avenue des Champs-Élysées. Plus tard, au milieu d'un concours effrayant de population et sous les rigueurs d'un hiver implacable, elle assista au défilé du cortège qui, sous la conduite du prince de Joinville, ramenait le corps de l'empereur, mort à Sainte-Hélène. Plus tard encore, elle vit, pendant toute une journée,

marcher les bataillons de la garde nationale qui allaient prêter serment à la République, dont les représentants siégeaient à l'ombre de l'Arc de Triomphe. Plus tard encore, et bien peu de mois après, elle fut ébranlée par la marche des cuirassiers qui servaient d'escorte au prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui allait prendre possession des Tuileries.

La solennelle promenade de Louis XIV est devenue, grâce aux caprices des temps, un jardin anglais. Des massifs de fleurs, épars dans les pelouses, parfument le pied des vieux ormeaux. L'uniformité des longues avenues est brisée, la fantaisie a succédé à la règle. Le plaisir de la promenade n'y a rien perdu, le plaisir des yeux y a gagné. Les rhododendrons et les azalées, les balsamines et les géraniums ont conquis un large pan de l'espace qui appartenait autrefois à la poussière. C'est pour tous de la verdure, de la fraîcheur et des parfums.

On sait que les Champs-Élysées commencent par deux chevaux de marbre qui se cabrent, maintenant par deux esclaves. Ce sont les chevaux de Marly, derniers restes de ce fastueux château que la grandeur expirante de Louis XIV avait fait élever sur les coteaux de la Seine. Ils finissent par l'Arc de Triomphe, autour duquel la magnificence de la municipalité parisienne fait rayonner douze avenues. Entre ces souvenirs imperissables de la monarchie et de l'Empire, que de choses, que d'édifices, que d'établissements ! Comme au bois de Boulogne, les restaurants n'y font pas défaut, mais de plus qu'au bois de Boulogne, on y trouve des théâtres et des concerts, sans parler du Cirque, de la Rotonde du Panorama et des cafés d'où s'envolent la chansonnette et la romance. C'est le paradis des tentations. Il faut dire que les Parisiens y succombent avec un empressement particulier.

Un jour, le gouvernement eut cette idée de bâtir un palais pour l'Exposition universelle, qu'à temps on avait logée au hasard dans des baraques de planches et sous un bâtiment de carton. Il y avait justement, entre le Cours-la-Reine et l'avenue des Champs-Élysées, un grand espace vide où de paisibles rentiers jouaient aux boules et que les saute-manteaux encombraient les jours de fête. On l'appela le Carré-Marrigny. On eut bientôt fait d'y conduire dix ou trois mille ouvriers, et le Palais de l'Exposition fut construit. Les portes ouvertes, et malgré l'étendue de ses proportions, on s'aperçut qu'il était trop petit, et le monument qu'on avait abrité des générations d'industriels accourus de toutes les parties du monde a fait faillite avec l'Exposition universelle.

Il n'est pas tout à fait inutile cependant. Au printemps, on y accroche les deux ou trois mille tableaux que les artistes vivants achevent chaque année pour le plaisir de leurs contemporains,



LE BOIS DE BOULOGNE ET LES CHAMPS-ÉLYSÉES 1847

et de temps à autre, en été comme en automne, en hiver quelque fois, on y expose tour à tour les plus beaux produits des espèces bovines, ovines et porcines, les meilleurs élèves de tous les chenils français, les volailles les plus grasses de toutes les basses-cours nationales, et les fromages les plus savoureux de tous nos départements.

Nos compatriotes, qui ne reculent devant aucun danger, visitent bravement ces diverses expositions, même la dernière !

Puisque nous sommes à côté de ce monument, qui pourrait bien être démoli quelque jour, vous plaît-il que nous fassions un tour dans le jardin du concert Musart ! Aussi bien, n'en sommes-nous qu'à quelques pas. Si la dynastie des Musard date des temps monarchiques, le concert, dont l'orchestre nous appelle, est vieux à peine d'un petit nombre d'années. C'est presque le plus jeune concert de Paris, qui est peut-être la ville du monde où l'on fait le plus de musique, je ne dis pas de bruit.

L'ennemi intime de ce concert est la pluie, et malheureusement elle tombe souvent à Paris. Aussitôt que les nuages pleurent, il n'y a plus personne dans le concert Musard ; mais, aussitôt que quelques étoiles montrent le bout de leurs cils lumineux dans le ciel, la soif de distraction et l'amour des valses font que belles dames et beaux messieurs s'y précipitent à l'envi. C'est encore un de ces endroits où la mode tient cour plénière ; on y édite les robes nouvelles et les chapeaux inconnus. On s'y rend visite, on s'y promène, on s'y rencontre, on y cause, on y médite les uns des autres, et la chose qu'on y fait le moins, c'est d'écouter la musique.

— Eh ! bon Dieu ! disait une Parisienne, s'il me fallait écouter quelque chose, je n'irais jamais nulle part.

Le jour à la mode, le grand jour du concert Musard est le vendredi. Y manquer, pour une vraie Parisienne du vrai Paris, c'est abdiquer.

Si maintenant, du côté gauche de la chaussée nous passons au côté droit, nous allons nous heurter contre l'enceinte hippique du cirque de l'Impératrice. C'est là que pendant tant d'années Auriol poussa ce petit cri d'oiseau qui mettait en joie tous les spectateurs. Combien de dynasties de chevaux et d'écuyères ont illustré ce cirque ! Combien de clowns célèbres ! Combien de gymnastes fameux ! C'est là que Léotard a débuté et que tant de coeurs étaient suspendus à son trapèze ! Le cirque a ses habitués et les Parisiens ne se lassent pas de ce spectacle qui ne varie jamais. Les sportmen et les jeunes dandies — ceux-là mêmes qu'en un style plus énergique on appelle des cocodés — se tiennent debout à l'entrée des portes qui mettent en communication l'arène et les écuries. Ils applaudissent du bout de leurs mains

gantées, et lorsque passe l'écuyère essouffée et triomphante, ils crient *brava* d'une voix qui n'appartient qu'à cette jeunesse !

Cependant la salle présente un spectacle ravissant ; toutes les femmes ont ces fraîches toilettes de l'été qui égayent les grâces de leur visage. Elles sourient complaisamment à leur beauté et regardent un peu partout d'un air qui semble dire : Regardez-moi. Ce qui ajoute à l'attrait de ce spectacle, c'est que dans cette enceinte circulaire le bon grain se mêle à l'ivraie ; tous les mondes y sont confondus, et pour rester fidèle à l'histoire, je dois dire que le bon monde, qui est le beau monde, se mêle volontiers à l'autre monde, qui est le joli monde.

De ce même côté, mais plus près de la place de la Concorde, s'abrite sous des ormeaux, parmi les fleurs, le café-concert qui donna à la France enthousiasmée cette gloire, cette étoile, cette renommée qu'on appelle mailemoiselle Thérèse.

Quelque temps ce ne fut qu'une chanteuse de café-concert. Elle jetait ses refrains au vent, entre une chope et un verre d'eau-de-vie. Mais un jour sa gloire franchit toutes les barrières, elle devint l'idole de l'Alcazar et la fantaisie des salons.

Hélas ! combien, depuis lors, de jeunes filles qui s'efforcent de l'imiter à la clarté des étoiles ! Mais combien qui hurlent pour une qui chante !

N'oublions pas que le théâtre des Folies-Marigny n'est pas bien loin. C'est là que cette bouffonnerie légendaire des *Deux Arrogles* a commencé la réputation du chanteur de la *Belle Hélène* et de *Barbe-Bleue*.

La grande promenade des Champs-Élysées, émaillée de boutiques où l'on vend des jouets et de jeux populaires, où l'on échange des gros sous contre des macarons, est bordée sur la droite, et parallèlement au Cours-la-Reine, par une avenue aristocratique, l'avenue Gabriel, dont les hôtels fermés de grilles et entourés de jardins semblent être sortis tout bâtis et tout meublés des pages d'un roman. C'est là que demeurent les princes de la diplomatie et de la finance. Quelle jeune fille, dénouant sa chevelure blonde devant son miroir, à l'heure qui précède le sommeil, n'a pas rêvé d'y avoir un jour son boudoir !

La promenade proprement dite des Champs-Élysées s'arrête au Rond-Point ; plus loin, ce n'est plus qu'une large avenue bordée des deux côtés de belles maisons d'un grand aspect et qui monte lentement par une pente douce vers l'arc de l'Étoile. Le matin, on ne voit personne aux Champs-Élysées. L'après-midi, on y voit tout le monde, mais il est un jour particulier où cette grande avenue présente un aspect qui a son caractère et son originalité. C'est le dimanche.



TYPE PARISIEN

Bal Mabille

Dessin de M. F. ROPS, gravé par M. BOETZEL.



.

.

.

.

.

.

LE BOIS DE BOULOGNE ET LES CHAMPS-ÉLYSÉES 1249

Ce jour-là, à partir de deux heures, l'espace qui va des chevaux de Marly à l'Arc de Triomphe disparaît sous une masse mouvante de voitures de toutes sortes. Les calèches menées à la Daumont y sont mêlées aux fiacres. Les landaus aux panneaux armoriés s'y promènent côte à côte avec des tapissières. Coupés et mylords, carrioles et paniers, tous s'y rencontrent. Et dans ce péle-mêle de véhicules de toutes tailles et de toutes formes, les omnibus, pareils à des vaisseaux de haut bord, circulent lentement.

Dans ce va-et-vient, dont le mouvement et la durée fatiguent le regard, toutes les classes de la société sont représentées, le millionnaire comme l'ouvrier. L'homme qui a conquis son rang et sa fortune au prix des plus laborieux efforts y coudoie l'héritier d'un grand nom.

L'avenue des Champs-Élysées n'est plus alors une promenade. C'est un symbole. La démocratie coule à pleins bords, et toute cette foule qui marche d'un pas égal semble s'avancer vers un avenir inconnu.

Cependant, aux deux côtés de la chaussée, sous l'ombre des vieux ormes, une multitude faite de multitudes se promène ou s'assoit, se presse, s'entasse et regarde. C'est une fourmilière d'hommes.

On se demande comment une seule ville renferme de telles masses d'êtres humains, et leur marée ne cesse pas d'accourir du fond de la rue Royale et de la rue de Rivoli.

Nous faut-il faire à présent une petite pointe du côté gauche ? Dans cette large voie, qui s'appelait autrefois l'Allée-des-Veuves et qui porte à présent le nom d'avenue Montaigne, ces airs de danse, dont les murmures passent à travers les arbres et caressent l'oreille des promeneurs, ne vous disent-ils pas qu'il y a sous les ombrages voisins un endroit champêtre, ami des valseuses et des polkas, de la galanterie et du marivaudage ?

Jusqu'à quelle latitude n'a pas pénétré la réputation du jardin Mabille ? Quel sauvage, fût-il originaire de la terre des Papous, ou fils de la tribu des O-ji-Bé-Was, n'a pas entendu parler des filles d'Ève qu'on y rencontre ? C'est l'asile un peu bruyant de la jeunesse à son aurore, la curiosité des provinciaux, le rêve des couturières, la folie des étudiants, quelquefois aussi, mais en cachette, le caprice des femmes du monde. Il a vu passer au clair du gaz tous les hommes les plus en renom des temps modernes ; quelques-uns y ont dansé peut-être. Les reines de la mode éphémère y ont eu leurs grands jours et leurs beaux soirs. On y a improvisé des pas qui n'appartiennent à aucune des branches connues de l'art chorégraphique. Et quelques femmes qui descendaient d'une mansarde pour s'y rendre à pied ont trouvé là, du

bout de leurs bottines, le sentier mystérieux qui mène aux hôtels de la Chaussée-d'Antin.

La fortune vient quelquefois en dansant.

Dans toutes les parties de sa vaste étendue, Paris travaille. A la Sorbonne, il enseigne; à l'Institut, il pense; au jardin des Plantes, il étudie; dans les lycées et les écoles, il prépare les générations de l'avenir; dans les faubourgs, il forge le fer, il tisse la laine, il taille le bois. Le long des boulevards, il étale les merveilleux produits de son élégante industrie. Partout, au centre comme aux extrémités, il fait siffler les locomotives sur les rails, gronder la vapeur dans les chaudières, crier la plume sur le papier. Ainsi toutes ses heures et toutes ses rues appartiennent au labeur.

Dans un seul endroit, aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne, la grande ville connaît le repos.

A ce point de vue, le bois de Boulogne et les Champs-Élysées ont leur caractère et leur signification.

C'est le couronnement de l'édifice.

II

Le bois et le château de Vincennes.

Lorsque, des hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, on des sommets de ces buttes escarpées de Chaumont transformées tout à neuf en une promenade magnifique, on porte ses regards au delà de l'enceinte des fortifications, par-dessus cet océan de toits et de cheminées qu'on appelle le faubourg Saint-Antoine, tout au loin, dans une plaine immense, coupée de bois et de cultures, toute semée de maisons sans nombre, et que traverse le ruban jaune d'une route dont l'extrémité se perd dans la brume de l'horizon; tout là-bas, debout comme un géant de pierre, on aperçoit une tour colossale autour de laquelle les siècles et les révolutions ont passé.

C'est le donjon de Vincennes.

Au pied de cette tour énorme, s'étend une plaine nue, conquise sur la forêt; plus loin, commence le rideau des arbres. La plaine appartient à l'artillerie. C'est un champ de manœuvre et un polygone. Du bois on a fait une promenade, où toutes les surprises ont été produites; ainsi la forteresse et le faubourg ont chacun sa part. Le canon, l'obusier, la carabine ont leur libre domaine dans ce polygone où à toute heure ils ont le droit de faire parler poudre, et à leur tour, après avoir travaillé vigoureusement

pendant toute la semaine, le faubourg et les vigoureux ouvriers qui l'habitent peuvent à leur aise prendre un bain d'air et de lumière dans la vaste promenade ouverte devant eux.

Je ne sais pas de ville et de château qui, plus que Vincennes, aient eu le privilège d'exercer la science, d'autres disent la fantaisie des étymologistes. Après cent ans et plus de recherches, on n'est pas d'accord sur l'origine de ce nom. Les uns le font dériver de *Vita sana* — Vie saine, — d'autres assurent que ce nom lui vient de ce que l'endroit était séparé de Lutèce par une distance de vingt stades; il en est encore qui pensent que ce vocable provient de ce qu'autrefois le domaine royal de Vincennes contenait deux mille ou vingt cents arpents de forêt.

La querelle continuera probablement ainsi pendant de longues années sans être résolue. Quant à ceux qui acceptent les choses comme elles sont, sans leur chercher des origines plus ou moins fantastiques, il leur suffit de se rappeler que le bois de Vincennes, au temps jadis, et je parle des premiers siècles de la monarchie, se nommait *Villicenna*. C'est ainsi, du moins, qu'on le trouve écrit dans un acte du cartulaire de Saint-Maur, à la date de 847, plus tard, dans une bulle de Benoît VII en 980, plus tard encore dans une charte de Henri I^{er}, en l'an 1037.

Arrêtons-nous là. Si nous poussions plus avant nos recherches, nous courrions le risque de ne plus sortir d'un dédale de bulles et de chartes renfermées dans la poudre des bibliothèques; or, dans une course à travers bois, ce serait peut-être un trop grand luxe de science.

A l'endroit même où la Seine s'échappe de Paris, on rencontre le bois de Boulogne, à l'ouest. A l'endroit même où la Marne se jette dans la Seine, avant que le fleuve n'ait gagné l'enceinte de Paris, elle rencontre le bois de Vincennes, à l'est. Ainsi le premier rayon du soleil levant éclaire le donjon de Vincennes, et les dernières lueurs de l'astre à son déclin l'arc de l'Étoile. Paris est une capitale prise entre deux forêts. *

Mais, si l'on arrive à l'une par une avenue grandiose, toute semée de palais et de monuments et qui commence au seuil même d'une maison royale, on arrive à l'autre par les sinuosités d'un faubourg dont toutes les maisons appartiennent au travail. Ici, point d'hôtels somptueux, point de calèches armoriées, point d'oisifs; mais des usines, des hangars, de longs tuyaux de briques qui vomissent des tourbillons de fumée, des échoppes, de lourdes charrettes, des camions chargés de produits manufacturés, et des prolétaires qui portent la blouse. Tout au commencement de ce faubourg est un bâtiment sinistre fermé de hautes murailles grises; sur sa porte toujours gardée, on pourrait écrire le vers fameux du

Dante. C'est la prison de Mazas. Plus haut, sur cette colline où tant de monuments funèbres se dispersent sous les cyprès, s'étend l'immense cimetière du Père-Lachaise.

Ajoutons cependant qu'une percée nouvelle, le boulevard du Prince-Eugène, qui part du point où le boulevard du Temple rencontre le Château-d'Eau, met en communication directe le centre de Paris et la Barrière du Trône. De ce côté la grande ville a aussi son entrée monumentale.

Poussons plus loin, et, laissant derrière nous les deux grandes colonnes qui portent les statues de saint Louis et de Philippe Auguste, sentinelles royales placées à l'entrée même du faubourg Saint-Antoine, suivons cette large chaussée qui relie Paris à l'antique bois où, dans les temps reculés de la Gaule païenne, les Romains avaient élevé un collège de Dendrophores, consacré au culte de Sylvain. Au-dessus des vieux ormes qui bordent la chaussée, on aperçoit le falte du donjon, épave laissée à la France moderne par la monarchie féodale et militaire.

Autrefois il y avait là un pauvre petit hameau qu'on appelait la Pissotte, et qui ne comptait qu'un petit nombre de chaumières dispersées sous le couvert des arbres. Les savants assurent que ce nom provient de *Podium saltus* — la colline du bois. Ne discutons pas et croyons-les. Si la colline a presque entièrement disparu, le bois existe encore.

Aujourd'hui, Vincennes est un chef-lieu de canton, avec une population agglomérée d'à peu près neuf mille âmes.

La forteresse a fait la ville.

Le donjon, qui reste seul debout de la citadelle commencée par Philippe de Valois et terminée par Charles le Sage sur les ruines du château royal où Philippe Auguste allait prendre le divertissement de la chasse, était autrefois accompagné de huit tours jumelles groupées autour de ses murailles comme des vassaux autour de leur seigneur. Le temps et les révolutions les ont emportées dans leur cours.

Aujourd'hui, la redoutable citadelle, où tant de rois ont séjourné, est une résidence militaire dont je n'ai pas à apprécier la force de résistance en cas de siège, mais qui renferme dans son enceinte un arsenal d'artillerie, des casernes, des hôpitaux, une fonderie de canons, une manufacture d'armes, une manutention, un château, une église et un grand nombre de magasins.

Cette enceinte est immense. D'autres fortifications se cachent dans les environs et en protègent les abords. Des artilleurs vont et viennent sans relâche de la forteresse au village et du village au champ de manœuvre. Il y a presque autant de soldats que d'habitants.

Pénétrons cependant sous la sombre voûte qui de la porte d'entrée mène à la cour intérieure. On a devant soi l'ancienne résidence royale, dont la façade garde quelque chose de la majesté des anciens jours ; à gauche, s'élèvent la chapelle que Charles V fit bâtir à l'imitation de la Sainte-Chapelle de Paris, et qu'il dédia à la Trinité et à la Vierge, la salle d'armes et la tour du réservoir ; à droite, monte vers le ciel le formidable donjon, dont les vieilles murailles, menacées par tant de guerres, n'ont pas moins de 52 mètres de hauteur et 3 mètres d'épaisseur.

Dans l'espace qu'enserrent ces diverses constructions s'entassent, dans un ordre régulier, des parallélogrammes de canons et des pyramides de boulets. De longues files d'obusiers, la gueule tournée vers le ciel, sont rangées à côté d'amas formidables de bombes énormes. Si l'on pénètre dans les vastes bâtiments voisins, on trouvera dans les salles, où règne un ordre parfait, suspendus aux murailles, accrochés autour des piliers et symétriquement disposés dans tous les coins, des amas prodigieux de fusils et de mousquetons, de sabres et de baïonnettes. Tout reluit, tout étincelle, pas un grain de poussière nulle part. Une armée peut trouver là de quoi entrer en campagne. L'église est tout auprès ; elle rappelle un Dieu de paix et de miséricorde dans ce lieu consacré à la guerre. La prière s'élève à cette même place où l'on cherche sans relâche le moyen de tuer le plus grand nombre d'hommes possible dans le moindre espace de temps.

L'église gothique, avec ses fines dentelures, ses rosaces et ses baies ogivales trilobées, est d'un beau style. A l'intérieur, elle est dépourvue de tout ornement. Quelque chose vous dit qu'elle a été saccagée en d'autres temps. Dans une chapelle latérale, un monument est élevé à la mémoire du duc d'Enghien ; mais ce que les Parisiens viennent voir par dessus tout, ce qu'ils aiment, ce qu'ils cherchent, ce qu'ils visitent avec le plus d'empressement, c'est le donjon.

Ce vieux monument de pierre est un de leur culte, j'allais presque dire une de leurs superstitions. Ils l'entourent d'une curiosité amicale, et malgré l'horreur que leur inspire le souvenir des scènes terribles dont il a été le témoin pendant un si grand nombre de siècles, ils ne le verraient pas disparaître sans regret. Pour leur imagination amie du merveilleux, c'est un monument légendaire, et je crois bien à ce propos que si la Bastille n'avait pas été arrachée du sol par la tourmente révolutionnaire, elle serait aujourd'hui classée parmi les monuments historiques et conservée pour le plus grand plaisir de la curiosité publique.

Il n'est personne qui, amené à Vincennes par le hasard d'une promenade, ne soit monté au faite du donjon. On souffle peut-être

un peu en arrivant sur la plate-forme qui le couronne, mais on est récompensé de sa fatigue par l'immense panorama qu'on découvre autour de soi. Là-bas, dans cette vapeur transparente que ne percent jamais qu'à demi les rayons du soleil, cet amoncellement de toits sans nombre, ces dômes monstrueux, ces tours, ces clochers, toute cette dentelure d'édifices qui prolient leurs arêtes sur l'horizon, ces myriades de cheminées d'où s'échappent des nuages de fumée, ce bourdonnement sourd, ce bruit lointain qui gronde et roule comme le flot sur la grève, c'est Paris. A ses pieds on a la forêt, dans laquelle le polygone a ouvert sa large échancrure; au delà, et derrière le rideau mouvant des arbres, une campagne sans limite dont les cultures variées se prolongent jusqu'aux brumes profondes de l'horizon. Partout des vergers, des hameaux, des villages. La Seine n'est pas loin, et tout auprès, par elle à une ceinture d'argent, la Marne trace des méandres capricieux dans une plaine immense semée de bouquets d'arbres. D'un côté ce grand damier de murailles blanches dont les lignes régulières embrassent une grande surface de terrain, c'est Montreuil célèbre par ses pêches. Montreuil, dont les Anglais, avides de nos fruits, ont fait la conquête à coups de guinées. De l'autre, assis au bord de la rivière, où se mirent des cottages et des villas dans un désordre pittoresque, c'est Port-Créteil, où quelque temps Frédéric Soulié alla chercher un repos visité par le travail. Saint-Maur n'est pas loin, tout peuplé de maisons où les rentiers de Paris, amants de la villegature, vont passer le dimanche en famille. Quelques-uns à présent y séjournent. Et chaque jour, dans ces lieux champêtres, des constructions nouvelles prennent la place des jardins. Ce joli village tout auprès, c'est Saint-Mandé, où mourut Armand Carrel. Sa tombe est dans le cimetière où la statue du grand journaliste reste debout comme un exemple. Mais nous vivons dans un temps où les pierres pas plus que les hommes n'ont de voix!

Si le regard tourne brusquement du côté de Paris, au delà d'Alfort et de son école, il rencontrera Charenton, rendu célèbre par cette maison fameuse dont Sébastien Leblanc eut la première pensée en 1741, et, dans ce coin de terre où la Marne rencontre la Seine, le château de Conflans où si longtemps les archevêques de Paris ont eu leur résidence.

Dans cet espace immense, pas une pierre, pas un arbre qui ne rappelle un souvenir.

Toutes ces routes, tous ces sentiers ont été parcourus par des hommes qui ont laissé leurs traces profondes dans l'histoire de France. Pas un coin de ces campagnes florissantes qui n'ait vu les combats des guerres civiles et des guerres de religion. Elles ont été foulées par les Normands, par les Anglais, par les Corses.

Pas une motte de gazon qui n'ait été rougie par le sang. Dans ces villages ont passé des connétables et des maréchaux, des princes et des rois. On y a vu des cortèges funèbres menant, à la clarté des torches, des prisonniers attendus par le donjon ; et des marches triomphales qui, au son des trompettes, conduisaient des souverains dans leur capitale. Sur cette colline, Charles VII fit élever un château, le château de Beauté, qui garde le souvenir d'Agnès Sorel. Dans une autre partie du bois, près de Créteil, une petite maison fut la résidence d'Odette qui consolait Charles VI. Saint-Mandé avait un petit parc où Louis XIV, avant qu'il fût le Louis XIV de Versailles et de madame de Maintenon, sentit battre son cœur. Il y rencontra mademoiselle de La Vallière, celle qui fut plus tard sœur Louise de la Miséricorde. Sous l'ombre de ces grandes futaies de chêne, d'autres doux fantômes se sont promenés : Gabrielle d'Estrées, Marguerite de Valois, la grande Mademoiselle, madame de Longueville, madame de Pompadour... et combien encore que j'oublie !

Il n'y a plus beaucoup de grandes dames dans le bois de Vincennes, et je ne crois pas qu'on y rencontre un grand nombre de gentilshommes comme au temps où les troubles de la Fronde faisaient caracoler tant de cavaliers autour de la forteresse royale, mais par contre la foule n'y manque pas. Le bois n'est plus ce qu'il était à l'époque où le roi Philippe Auguste, fort amoureux de chasse, le faisait enclore de fortes et solides murailles pour y conserver les daims et les chevreuils qu'il avait fait venir d'Angleterre, ce qui est cause, pour le dire en passant, que le bois de Vincennes est l'aïeul de tous les parcs de France. Il ne rappelle pas non plus la sombre forêt où Tanneguy-Duchâtel, sur l'ordre de Charles VI, arrêta Bois-Bourdon, alors favori d'Isabeau de Bavière. S'il a perdu quelques-unes de ces hautes futaies sous lesquelles campaient les bandes menées par Henri IV au siège du donjon, il a gagné des lacs et des pelouses, des avenues et des clairières parmi lesquelles aime à se promener la population laborieuse de Paris.

On avait donné à la Chaussée-d'Antin et au faubourg Saint-Honoré le bois de Boulogne ; on a voulu que le bois de Vincennes eût sa part des embellissements prodigués à Paris. Les ombrages que côtoie la Marne n'ont plus rien à envier aux ombrages que reflète la Seine.

Si le bois de Boulogne a la porte Maillot, le bois de Vincennes a la porte Jaune ; les restaurants se valent ; si l'un montre avec orgueil son grand lac et l'étang des Biches, l'autre a pour les curieux le lac des Minimes, le lac de Saint-Mandé et le lac de Charrenton. Il a de même des cascades, des îles et des kiosques, et s'il n'a pas le feuillage d'Armenonville, il a les grottes et le temple de

Diane. Deux rivières l'arrosent en traçant mille détours, la rivière Aimable et la rivière Pompadour. Et lui aussi possède un hippodrome sur lequel, dans la belle saison, viennent s'exercer les plus illustres chevaux de France.

Quant aux environs, ils ne laissent rien à désirer pour le nombre, la grâce et la variété des paysages. J'ai nommé Saint-Maur, Saint-Mandé, Charenton, Alfort, Port-Créteil; on a de plus et presque se touchant, Nogent-sur-Marne et Joinville-le-Pont, où la rivière a des rives charmantes, et Fontenay-sous-Bois, où l'on peut oublier Meudon et Bellevue.

Quand on est au bois de Vincennes on n'est pas loin de la Marne, une des plus jolies et des plus capricieuses rivières de France. Quel Parisien ami des promenades n'a pas fait ce fameux tour de Marne, qui ramène le bateau voyageur au point même d'où il est parti! Les artistes et les rêveurs qui cherchent les beaux ombrages, les bouquets d'arbres pittoresquement jetés sur la rive, les moulins qui battent l'eau blanche de leurs roues noires, les berges velées de saules, les chaumières à l'ombre des pommiers, le connaissent bien. Dans les beaux jours des grands mois d'été, sur cet ovale où se courbe élégamment la ligne des eaux, combien d'éclats de rire ne s'envolent pas derrière les buissons! Des touristes sont partis à la recherche d'un déjeuner; l'appétit ne leur manque pas, ils ont pour compagnons la jeunesse et la gaieté, ces deux ailes; des robes qu'on n'a pas peur de chiffonner se mêlent aux vareuses de laine, on rame et on chante, on cherche une maison hospitalière où l'on puisse trouver, sous une tonnelle, quelque macabre et du vin blanc. Dans les paysages voisins de Paris, ces sortes de maisons se rencontrent toujours. De lestes filles ont bientôt fait de casser des œufs. Une omelette fume presque aussitôt sur la nappe blanche en compagnie d'une gibelotte cuite à point; des bancs rustiques s'allongent autour des tables, toute la bande met pied à terre; les Argonautes ont trouvé leur Toison d'Or; ils ne pensent pas encore au retour, et leur printemps a trouvé une heure joyeuse que plus tard ils se rappelleront!

Si le dîner sur l'herbe était exilé du reste de la terre, on le retrouverait au bois de Vincennes. Ce pauvre vieux bon dîner, si gai, si modeste et si bon compagnon, commence à disparaître des campagnes civilisées de Paris. Il lutte encore dans le bois de Vincennes; si il s'y maintient, il y subsiste, et par là encore la physionomie de ce bois a son caractère particulier.

Quand vient le dimanche, par les tièdes soirées d'été, à l'heure où il n'y a pas une menace de pluie dans le ciel, ce brave dîner se donne carrière dans tous les masafs. Ce n'est pas que les restaurants voisins lui refusent l'hospitalité, mais il préfère répandre ses



LE BOIS DE VINCENNES

Dessin de M. DAUBIGNY fils, gravé par M. BLAMPAIN.



melons et ses pâtés sur le gazon ; toutes les corbeilles se vident. On entasse pêle-mêle cerises et jambons sur un pan de mousse. Les homards allongent leur carapace de pourpre sur une feuille de journal. On dresse au pied des arbres quelques bonnes bouteilles de vin vieux entre lesquelles s'allonge le goulot argenté d'un flacon de vin de Champagne. Les convives s'étendent çà et là par terre, à la bonne franquette. Ils sont peut-être en bras de chemise. Le bois de Boulogne trouverait certainement que cela manque de distinction, mais le bois de Vincennes a l'humeur plus facile, il n'y regarde pas de si près. On trinque, et la vieille chanson prend son vol.

J'imagine que les familles qui se divertissent ainsi n'ont pas de loge aux Italiens ; mais j'imagine aussi que pour être moins coûteuse leur petite musique les amuse tout autant.

Le bois de Vincennes a donc des habitudes et des aspects populaires. On n'y voit pas, le dimanche, de ces toilettes nouvelles qui font pousser des cris d'étonnement ; les robes inédites n'osent point s'y montrer, les modes excentriques n'y ont point leurs franchises coudées. On s'y promène sans prétention, le plus souvent à pied, en famille, et on y arrive en omnibus ou en chemin de fer. Quelquefois cependant, à l'époque des courses, on y voit apparaître ces mall-coachs et ces calèches que quatre chevaux percheros emportent au galop. Belles dames et beaux messieurs accourent pour prendre leur part des plaisirs hippiques offerts aux Parisiens par la Société d'encouragement. C'est l'heure des dentelles et de la soie, des robes tapageuses et des burnous éclatants.

Pour arriver sur le champ de courses, toutes ces merveilleuses de tous les mondes, qui portent tant et de si longues ceintures, sans savoir ce qu'elles coûtent, ont suivi l'interminable rue du Faubourg-Saint-Antoine, ou l'artère nouvelle du boulevard du Prince-Eugène. Leurs voitures ont traversé la patrie du travail héréditaire. Ont-elles bien songé, dans la pompe insolente de leurs atours, au tourbillon de pensées noires que leur passage va soulever ! Entre toutes celles qui les regardent, les meilleures et les plus modestes ont-elles pu s'empêcher de faire des comparaisons ? Quelques-unes ne se sont-elles pas demandé combien de jours de travail représente le moindre de ces chiffons exposés sans vergogne à toutes les insultes de la poussière ou de la pluie ! Il me semble qu'à défaut de modestie un simple sentiment de convenance devrait indiquer aux belles curieuses qu'elles pourraient se rendre aux courses du bois de Vincennes dans un appareil plus simple.

Ces voitures, il est vrai, sont en petit nombre ; le beau monde n'aime pas à chercher si loin les plaisirs et les émotions qu'il trouve dans son voisinage, à l'hippodrome de Longchamp. L'arrivée

et le départ n'ont donc pas, aux courses du bois de Vincennes, le caractère qu'ils ont au bois de Boulogne. Cependant la foule est considérable encore, foule un peu bien bruyante, vêtue de blouses et de bourgerons, coiffée de casquettes et qui met les périls de la banquette irlandaise bien au-dessus des savantes expériences des courses plates.

C'est, en effet, par les steeple-chases semés d'obstacles, comme sur le terrain de la Marche, que les courses de Vincennes se distinguent des courses du bois de Boulogne. Le public, qui n'est point au fait des théories et qui s'en soucie médiocrement, comprend mieux le courage et l'habileté que doivent déployer les jockeys quand ils se trouvent en présence d'une rivière ou d'un saut-de-loup. Il y a une part pour la curiosité, une part pour l'émotion. On s'approche le plus qu'on peut de l'obstacle, on en mesure de l'œil l'élévation ou la largeur. On en discute le nombre et l'importance. Les uns s'arrêtent à la barrière fixe, les autres prennent place auprès d'une haie que précède un fossé. Les chevaux partis, tous les regards les suivent. Passeront-ils ou ne passeront-ils pas? Toutes les respirations sont suspendues, les cœurs battent, les poitrines sont oppressées. Les jockeys sont vêtus de pourpre et d'azur, d'or et d'argent; ils arrivent, pareils à des étincelles qui volent. Leurs chevaux abordent l'obstacle. Hurray! ils l'ont franchi; mais, si, d'aventure, quelque culbute fait rouler sur le gazon le cheval et le jockey, il faut bien le dire, le plaisir des curieux n'est pas moindre.

On voit des promeneurs candides qui cherchent un peu partout, dans le bois de Vincennes, ce fameux chêne sous lequel saint Louis rendait autrefois la justice. Ils en demandent des nouvelles aux jardiniers et aux artilleurs, ils en promettent l'ombrage à leurs femmes et à leurs enfants et s'étonnent qu'un guide ne soit pas là pour les y conduire de prime-saut.

Helas! et au risque de détruire une illusion chère aux Parisiens, la vérité m'oblige à dire que le chêne du roi Louis IX appartient au domaine de la fable. Je crois certainement que ce bon roi, qui trouva la mort en Afrique, rendait volontiers la justice à ses sujets dans le bois de Vincennes; le sire de Joinville le dit et l'on n'a aucune raison pour supposer que le naïf historien ait voulu tromper la postérité; mais, d'après le texte même de ses chroniques, le roi se promenait de ci de là et s'asseyait sans doute, tantôt sous un arbre, tantôt sous un autre.

Et d'ailleurs, depuis cette époque lointaine, la hache a fait son œuvre!

Mais, hélas! pourquoi n'a-t-on pas semé partout des glands de cet arbre sous lequel on rendait de si bon arrêts!

Une autre légende, légende moderne, cette fois, est attachée au château de Vincennes. Elle raconte que le général Daumesnil, gouverneur du château en 1814, répondit aux généraux ennemis qui le sommaient de rendre la place, qu'il leur remettrait la citadelle lorsqu'ils lui rapporteraient la jambe qu'il avait perdue en Allemagne, à la bataille de Wagram.

Cette réponse a fait le tour du monde; elle est fort belle, assurément, et je crois même que les mélodrames du Cirque olympique s'en sont emparés. Son seul malheur est de n'être point d'une exactitude rigoureuse.

Les armées qui menaçaient Paris n'avaient pas besoin de Vincennes pour s'emparer de la grande ville, et la capitale occupée, le général Daumesnil n'avait plus besoin de défendre Vincennes.

Ainsi qu'on a pu le voir par les lignes qui précèdent, et comme il sera facile de s'en convaincre par une rapide promenade au travers du bois de Vincennes, du lac de Charenton au lac des Minimes, la vieille forêt, d'où Clovis chassa les derniers prêtres païens, n'aurait aucun point de parenté avec le bois de Boulogne si elle ne possédait aussi un hippodrome. Mais, s'il n'a pas les résidences principales de la Muette et de Bagatelle, le bois de Vincennes a de plus un aïe et une ferme modèle. Ici l'utile l'emporte sur l'agréable.

N'oublions pas que le bois de Vincennes est voisin de la région de Paris où l'on travaille le plus.

Si, en partant du tir national, situé tout à côté de l'esplanade du château, on traverse en ligne droite le champ de manœuvre et le champ de course, en suivant la route de la Pyramide, on arrivera bientôt à la ferme Napoléon. Il y avait autrefois, sur ce même emplacement, une faisanderie. Mais le dernier lapin et le dernier chevreuil ayant disparu du bois depuis un certain nombre d'années, et toute espèce de gibier n'y étant plus considérée que comme un objet de curiosité, les bâtiments destinés à l'élevage des jeunes faisans devenaient pareils à une sinécure de pierres. Une ferme y fut établie. Elle est aujourd'hui en pleine prospérité.

Grâce à des travaux habilement dirigés par M. Tisserand, administrateur des domaines impériaux, les champs voisins ont entièrement changé d'aspect. On pourrait se croire dans quelque une de ces plantureuses métairies de la vallée d'Auge et du pays de Caux où de nombreux bestiaux à la robe lustrée paissent dans l'herbe drue. C'est une ferme pastorale. La luzerne et le trèfle y sont cultivés plus que l'orge et le froment. Partout des étables et des paddocks. Là florissent, dans un état de santé qui fait plaisir à l'œil, les belles vaches des cantons de Schwitz, de Zug et de Glaris, et ces petites vaches bretonnes qui semblent, avec leurs cousines de

la race d'Air, faites tout exprès pour l'agrément des cottages. Les moutons qui bêlent et broutent un peu de tous côtés appartiennent à la race south-down et ont été importés directement d'Angleterre.

Saluez, je vous prie. Ces béliers à la toison frisée ont leurs lettres de noblesse aussi bien que les chevaux qui courent dans l'hippodrome voisin. Ils sont nobles de père en fils; le moindre d'entre eux vaut trois cents francs, et l'on en sait beaucoup qui en valent mille.

Les propriétaires de bestiaux qui les connaissent bien en viennent acheter des quatre coins de la France.

Quiconque aime le lait peut en boire à bouche que veux-tu dans la ferme de Vincennes. Un pavillon rustique a été élevé tout exprès pour la commodité des consommateurs devant la porte principale de l'établissement. Dans la belle saison, un fleuve de lait pur y coule sans cesse. On est aux portes de Paris et il y a du lait, du vrai lait! Ce n'est pas un des moindres miracles de cette grande ville où les phénomènes sont de tous les jours.

Si maintenant nous tournons le dos à la ferme en regardant de côté du donjon, et rien n'arrêtera notre vue dans cette vaste plaine où sifflent tout de balles et de boulets, nous aurons à notre gauche l'Asile impérial, et à notre droite ce qui reste du couvent des Minimes.

Un décret du 5 mars 1855 donna naissance à l'Asile impérial, destiné à recevoir les convalescents qui sortent des hospices. Ainsi la charité doit achever l'œuvre commencée par la charité.

Rien n'a été négligé pour réunir dans cet établissement les meilleures conditions hygiéniques. De magnifiques promenades l'entourent. Il est situé à une élévation qui le met à l'abri des émanations de la Marne et de la Seine; le terrain est sablonneux, et l'air qu'on y respire a une réputation de salubrité confirmée par l'expérience. Les bâtiments sont vastes, commodes et admirablement appropriés aux divers usages auxquels ils sont destinés. Des portiques les relient entre eux, et les convalescents n'ont qu'à descendre un perron pour se trouver au milieu de pelouses et de jardins charmants.

Si vous parcourez l'établissement que M. Reboul Dénérol, son aimable et savant directeur, vous fera volontiers visiter dans tous ses détails, vous trouverez à côté des dortoirs et des réfectoires, de l'infirmerie et de la pharmacie, une bibliothèque, des salles de jeu et même une élégante salle de spectacle. Tout a été prévu pour la santé du corps et de l'esprit. Il fallait en effet que des convalescents, habitués à vivre dans le travail, ne connussent pas les fatigues et les ennuis de l'oisiveté.

Les résultats de ce système en ont prouvé l'excellence. Il a été

reconnu en effet que, sur 1,000 convalescents admis dans l'Asile impérial du bois de Vincennes, 990 en moyenne recouvraient complètement la santé.

Voilà donc, à une faible distance l'un de l'autre, deux établissements qui répondent admirablement aux besoins de la science et de la philanthropie moderne, une ferme et un asile.

Un peu plus loin, et sur la droite, quelques bâtiments gardent un souvenir des temps passés. Autre époque, autre édifice. Là, sur ce même emplacement où l'on voit aujourd'hui s'étendre la nappe tranquille d'un beau lac, s'élevait jadis un couvent dont les derniers possesseurs furent supprimés, le 17 mars 1784, par arrêt du Conseil d'État. Ce couvent, comme tant d'autres, a eu de nombreuses vicissitudes. Son origine remonte aux temps lointains de la monarchie. Des religieux de l'ordre de Grandmont, que le petit peuple appelait communément Ermites ou Bonshommes, y avaient fait bâtir un monastère sur une partie du bois de Vincennes que le roi Louis VII leur avait cédée en l'an de grâce 1164. Plus tard, un de leurs abbés, François de Neuville, eut fantaisie d'échanger le couvent contre une maison sise à Paris, rue Saint-André-des-Arcs, dans laquelle les religieux établirent le collège Mignon.

Il courut de mauvais bruits sur les motifs qui avaient fait désirer à Henri III la possession du couvent des Bonshommes. Les pamphlets du temps de la Ligue ne se font pas faute de médisances à cet égard. Mais, vraies ou fausses, elles n'empêchèrent pas les hiéronymites, appelés de Pologne par ce même Henri III, de s'y installer peu de temps après. Aux hiéronymites succédèrent les cordeliers qui, le 17 octobre 1585, cédèrent la place aux minimes qui venaient du couvent de Nigeon.

C'était alors un bâtiment pauvre qui répondait exactement à la règle de saint François de Paule, leur fondateur. Des parties qui furent renversées après l'arrêt de 1784, on ne tira qu'un seul objet d'art qui eût véritablement quelque valeur; c'est un tableau de Jean Cousin, *le Jugement dernier*, qui fut transporté dans les galeries du Louvre où l'on peut encore le voir aujourd'hui.

Une dernière fois l'enclos des Minimes vit l'éclat et la pompe d'une fête royale. C'était le 17 juillet 1847. Ce jour-là, le duc de Montpensier réunissait autour de lui tout ce que Paris renfermait d'hommes distingués dans les lettres, les arts, la science, la politique, la diplomatie, l'armée, l'administration, la magistrature, l'industrie, pour célébrer le mariage qui, à deux siècles de distance, venait de continuer l'œuvre de Louis XIV. Il présentait en quelque sorte une infante d'Espagne, sa femme, à la France. Ce fut une nuit splendide. Des hommes d'armes à cheval, couverts de leurs armures et la lance au poing, comme on en voit dans les

salles du Musée d'artillerie, gardaient l'entrée des avenues. Des girandoles de feu couraient au milieu du feuillage et dessinaient sur le ciel noir le profil du vieux bâtiment. Des orchestres jouaient des fanfares dans l'éclat de cette nuit flamboyante. Une foule parée se promenait sous des voûtes de feu. Peintres et poètes, orateurs, généraux, hommes d'État, savants illustres, se rencontraient sur les mêmes pelouses. On pouvait croire que la royauté qui réunissait autour d'elle tant d'éléments de grandeur et de gloire était immortelle. Et cependant les symptômes des jours difficiles, des jours mauvais avaient prélevé les magnificences de cette nuit. A leur passage dans le faubourg Saint-Antoine, les voitures qui portaient à l'enclos des Minimes les invités de S. A. R. le duc de Montpensier avaient été accueillies par les murmures d'une foule malveillante. N'y avait-il pas dans ces murmures comme une sourde rumeur des prochaines menaces de la Révolution ?

Le lac des Minimes a pris six hectares de cet enclos où pendant quelques heures ont brillé tant d'illuminations. Trois îles ont été ménagées dans leur étendue : l'île du Chalet, l'île Verte et l'île Noire. Des lords charmants de ce lac, une courte promenade menera le touriste dans l'une des parties les plus pittoresques et les mieux conservées du bois de Vincennes, le *Fonds de Beauté*.

Ce nom ne vous rappelle-t-il pas un des souvenirs les plus poétiques de notre vieille histoire ? Il y avait là, au temps jadis, un pan de forêt d'une contenance de quatorze arpents, le *Buisson de Beauté*. Charles V, dit le Sage, y fit élever un manoir où plus tard Charles VII et Agnès Sorel abritèrent leurs amours. Toute cette histoire, j'allais presque dire cette légende, est résumée dans une inscription encastree dans les murs d'une villa voisine. La voici dans tout le laconisme de son style lapidaire :

CHARLES V LE SAGE,
ROI DE FRANCE ET PREMIER DUCHES DE VIENNOIS,
ÉLEVA EN CE LIEU VERS 1378,
LE CHATEAU ROYAL DE BEAUTÉ.
IL Y MOURUT LE XVII^{JOUR} DE SEPTEMBRE 1380.
CHARLES VII DONNA EN 1441 CE DOMAINE A AGNÈS SOREL,
QUI EN PRIT LE TITRE DE DAME DE BEAUTÉ.
LA TOUR ET LES BASTIONS EN FURENT BASÉS PAR ORDRE DE LOUIS XIII
EN 1624. — VERS 1626.

Quel qu'on visite le Fonds de Beauté, qui ne garde plus que la pierre du manoir où mourut Charles V, on gagne les bords



LE DONJON DE VINCENNES
Dessin de M. BROWN, gravé par M. SOTAIN.



d'un clair ruisseau par une avenue de chênes séculaires qui ont assisté peut-être aux combats de Turenne et du prince de Condé.

Mais quittons les arbres pour les pierres et suivons lentement ce sentier qui, des ombrages voisins de Nogent-sur-Marne et de Joinville-le-Pont, nous ramène au donjon de Vincennes.

Entreprendre l'histoire de la citadelle de Vincennes, ce serait presque vouloir écrire l'histoire de France. A combien d'événements n'est-elle pas mêlée ! Combien d'hommes considérables ne l'ont-ils pas traversée ! Combien de prisonniers qui ont vu des jours et des années s'éteindre lentement sous ses voûtes épaisses ! Combien de drames entre ses murailles, combien d'assauts soutenus ! Elle a vu des monarques, des capitaines, des prélats, des philosophes, des poètes, de grandes dames. Elle a été la contemporaine de toutes les gloires et de tous les désastres.

Depuis saint Louis, qui aimait à rendre la justice en se promenant dans les bois d'alentour, les rois de France semblent avoir eu pour leur résidence de Vincennes une affection toute particulière. Le manoir où Philippe Auguste aimait à chasser les bêtes fauves était devenu un château entouré de fossés profonds, protégé par d'épaisses murailles et flanqué de formidables tours dont huit servaient de logement aux grands officiers de la couronne. La dernière, la plus haute, appartenait au roi. C'est là que Philippe le Hardi épousa Marie de Brabant, en 1274, et que moururent, le 2 avril 1305, Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne, femme de Philippe le Bel, et le 4 juin 1316, Louis X, dit le Hutin. C'est encore à Vincennes, où déjà Enguerrand de Marigny avait été condamné à la peine capitale, que mourut Charles le Bel. D'autres ombres royales suivent ces grandes ombres. Voici d'abord Henri V, roi d'Angleterre et de France, qui meurt à Vincennes le 31 août 1422, et Charles IX, qui expire dans ce même château le 30 mai 1574, à l'âge de vingt-cinq ans.

Cependant les guerres civiles et les guerres d'invasion n'avaient pas cessé de tourbillonner autour des vieilles murailles du château. Coups de canon et coups d'arquebuse s'y succédaient sans relâche. Henri IV, qui s'en était emparé le 25 mars 1591, y mit la première main à des embellissements que ses successeurs Louis XIII et Louis XIV achevèrent magnifiquement. C'était alors une des résidences royales les plus renommées de l'Europe entière. N'oublions pas de rappeler en passant que le traité des Pyrénées y fut ratifié en 1659 et que le cardinal Mazarin y mourut le 9 mai 1661.

Mais Vincennes n'était pas seulement une résidence royale et un château fort, ce fut encore une prison d'État. A ce titre encore le donjon de Vincennes entre violemment dans l'histoire de France.

Un volume ne suffirait pas pour dire quelles causes et à la suite de quels événements tant d'hommes considérables, en tant d'époques diverses, ont séjourné sous les voûtes du sombre donjon. Il avait comme aujourd'hui cinq étages qui renfermaient cinq salles énormes, autour desquelles s'ouvraient des cellules. L'ombrageuse politique de ces temps de troubles et de guerres n'en laissait pas longtemps les portes oisives. Ce ne sont que grands seigneurs, et princes du sang, écrivains illustres et ministres d'État. Depuis Philippe de Chabot, amiral de Brion, jusqu'au prince de Polignac, le château de Vincennes n'a peut-être pas chômé une heure dans ses redoutables fonctions. C'est comme une procession d'hommes illustres qui tous, par leur rang, leur fortune, leurs alliances, les charges et les commandements dont ils étaient revêtus, leur influence et leur renommée, tenaient une place considérable dans l'État. Faut-il, au courant de la plume, en nommer quelques-uns ? Voici le duc de Vendôme et le comte d'Ornano, La Môle, le duc de Beaufort, le duc d'Alençon, Gaston d'Orléans, Louise-Marie de Gonzague, la duchesse d'Arquillon, Jean de Worth, l'abbé de Saint-Cyran, le prince Casimir, le duc de Rantzau. Un jour, on y vit entrer tout ensemble le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville, trois héros de la Fronde. Ce fut l'époque où les femmes les plus brillantes de la cour allaient en pèlerinage au château de Vincennes ; mais les murailles inflexibles de la forteresse cachaient les captifs à tous les yeux.

Étes-vous assez de tous ces noms illustres ? Non. Voici encore le surintendant Fouquet, qui avait eu le tort de regarder mademoiselle de La Vallière, le comte de Thunn, le comte de Kœnigseberg, madame Guyon. La Régence y envoie le duc de Polignac et le comte de Clermont, l'abbé Marçon et l'abbé Lenziel ; bientôt les jansénistes peuplent les cachots de Vincennes. Crébillon fils y précède Mizers de Latude, dont les aventures ont défrayé tant de mélodrames. Diderot le suit, viennent encore l'abbé Morellet et Leprieux de Beaumont. Après eux, les portes du donjon s'ouvrent de nouveau pour recevoir le comte de Mirabeau, l'ami des hommes, et, plus tard, son fils, le comte de Mirabeau, tribun du peuple.

En 1781, la Bastille hérite des derniers prisonniers de Vincennes. La citadelle cessant d'être prison d'État. Deux faits cependant, caparottes aux annales contemporaines, réveillent le souvenir de ce donjon de Vincennes.

Dans la nuit du 20 mars 1801, un prince, arraché violemment à sa famille, se réveille et est amené, interrogé, jugé et condamné. C'est le duc d'Enghien, le dernier de cette race illustre des

princes de Condé. On le fusilla dans les fossés du château. Cette nuit-là fut commis un des plus grands crimes dont l'histoire moderne ait à rougir.

En 1830, la forteresse s'ouvrit encore pour recevoir les ministres de Charles X que le roi Louis-Philippe faisait enlever du Luxembourg pour les soustraire aux menaces d'une émeute qui remplissait Paris de trouble et d'agitation.

Dix-huit ans se passent; le château de Vincennes n'était plus qu'une caserne d'artillerie que commandait l'un des fils du roi, le duc de Montpensier. Il avait l'habitude de réunir à jour fixe, dans des appartements élégamment ornés de faisceaux d'armes et de panoplies, une société choisie d'hommes pris dans les rangs de la politique, de l'armée, des lettres et des arts. Une grande aisance régnait dans ces réunions où l'on abordait librement toutes les questions à l'ordre du jour. Le prince, élevé dans l'amour des institutions libérales de son pays, aimait ces discussions et les provoquait.

Je me rappelle qu'un soir, pendant les derniers jours du mois de février 1848, on avait attendu quelque temps un convive retenu à la Chambre par l'ardeur et l'emportement des discussions; cependant on venait de se mettre à table. On sentait au mouvement de la conversation qu'une inquiétude sourde tourmentait tous les esprits. Tout à coup la porte s'ouvre, un député entre : c'était M. Achille Fould.

— Eh bien ! quelles nouvelles ! s'écrie le duc de Montpensier.

— Monseigneur, tout est arrangé. Il a été convenu entre le ministre de l'intérieur et les chefs de l'opposition qu'un commissaire de police arrêterait le cortège de la réforme à la porte du banquet. Un procès-verbal sera dressé, et les tribunaux seront appelés à juger la question.

Un soupir de soulagement souleva toutes les poitrines. On crut que le péril de l'émeute était conjuré, et les officiers d'artillerie, qui se préparaient à faire bravement leur devoir, ne furent pas les moins prompts à laisser voir leur contentement. On était en face d'une solution qui semblait écarter toute idée de lutte violente. On allait faire appel à la justice et non point aux barricades.

Cependant, ce fut ce jour-là la dernière soirée du château de Vincennes.

La semaine n'était pas finie que déjà la Révolution grondait dans Paris, et la dynastie d'Orléans disparaissait dans la tempête.

LE JARDIN D'ACCLIMATATION

PAR

Maxime DUCAMP

Le Jardin d'acclimatation s'ouvre, dans le bois de Boulogne, à la porte des Sablons. Son entrée est située à deux cents mètres du débarcadère de la porte Maillot. Il est hors de Paris, mais il y touche, et il offre aux curieux un but de promenade des plus intéressants. La création en est récente et due tout entière à l'initiative individuelle, ce qui est un fait rare en France, où la mesure générale est de faire intervenir le gouvernement dans les entreprises d'une certaine importance.

Une Société impériale d'acclimatation se fonda à Paris le 10 mai 1851 et se résolut à former un établissement spécial où elle pourrait introduire et élever les animaux qui sont de quelque utilité à l'homme. Quatre mille actions, représentant un capital d'un million, furent émises et promptement souscrites. La ville de Paris intervint comme propriétaire du bois de Boulogne, et céda à la Société un espace de vingt hectares, moyennant un bail minimum de mille francs, mais à la condition que dans quarante ans les terrains lui feraient retour avec les bâtiments qui y auraient été construits. On se mit à l'œuvre. Sous l'habile et pratique impulsion de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, les travaux avancèrent promptement, et le 9 octobre 1859 le jardin put être ouvert au public. Il obtint, dès le premier jour, un succès que rien encore n'a démenti et qui ne fait que s'accroître.

Dessiné dans un vallon à pentes insensibles, traversé par une rivière factice qui parfois s'agrandit en étang, pourvu d'une magnifique, d'une écurie spacieuse, d'une large volière, d'une pouleterie importante, de parcs, de parquets, d'un très-curieux aquarium et de séries magnifiques, orienté par ses deux faces principales vers le nord et vers le sud, le Jardin d'acclimatation offre aux différents animaux qui l'habitent des conditions de température et d'hygiène appropriées à leur origine. Ses deux directeurs successifs, M. Reibet de Launay et M. Alfred Geoffroy-Saint-Hilaire, ont su lui créer une belle réputation. Ils pourraient faire du jardin un lieu d'exercices et de promenades, exclusivement scientifiques et purement éducatif en dehors de la partie commune du public ; ou



LA SOCIÉTÉ D'ACCLIMATION
Desin de M. BRACQUEMONT gravé par M. MARAIS.



bien, ils pouvaient en faire une sorte de joujou animé, propre à amuser les bambins qui seraient venus avec leur bonne voir manger les belles cocottes et jouer les petits minets. Ces deux éléments ont été réunis et combinés dans d'excellentes proportions; l'agrément y côtoie l'étude, et tous deux se complètent en se faisant valoir. Le but primitif du jardin était « d'acclimater, multiplier et répandre toutes les espèces animales ou végétales qui sont ou seraient nouvellement introduites en France et paraîtraient dignes d'intérêt par leur utilité ou par leur agrément. » Ce programme est certainement fort libéral, mais il ne l'était pas assez, et les directeurs n'ont pas tardé à le comprendre. Ils ont élargi leurs statuts trop étroits et sont arrivés, à force de soins et de persévérance, à déterminer très-nettement le but que doit se proposer un établissement pareil; or, ce but est de mettre sous les yeux du public un ou plusieurs spécimens de tous les animaux qui, sous quelque latitude et de quelque façon que ce soit, rendent un service quelconque à l'homme. C'est ainsi que le Jardin possède un *guépar* dont les Persans ont fait un chasseur, des *phoques* qui donnent une huile fort recherchée, la *loutre* dont la fourrure est utilisée, le *marabout du Sénégal* qui fournit des plumes charmantes; je pourrais pousser cette nomenclature fort loin, mais ce que j'ai dit suffit pour montrer dans quelle voie excellente les directeurs conduisent leur administration. Tout animal qui donne à l'homme un agrément, une aide dynamique, est comestible, est destiné à trouver sa place au Jardin d'acclimatation. Le temps n'est pas éloigné où l'on y verra les éléphants aussi bien que les civettes, comme on y voit déjà les autruches et les bengalis.

Jé vais plus loin, tout animal curieux et inoffensif lui revient de droit. Au Jardin des plantes appartiennent les animaux féroces, mais au Jardin d'acclimatation il faut envoyer les espèces encore mal étudiées, souvent non définies, dont les mœurs ont besoin d'être vérifiées et prises sur le fait. Dans le monde des oiseaux et des mammifères, il y a d'inconcevables richesses que l'homme doit s'approprier. Les découvertes géographiques ne nous ont presque rien donné que les anciens ne connussent déjà. Nous n'avons pas su ou pu utiliser un seul des animaux de l'Australie; à l'Amérique, à l'immense Amérique, que devons-nous! Le cochon d'Inde, le dindon, le canard de Barbarie: c'est puéril; quant aux lamas et aux alpacas, domestiqués déjà depuis longtemps, à l'époque de la conquête, nous n'avons pas encore réussi à les acclimater sérieusement dans nos pays. En cette matière, le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne peut rendre d'immenses services, et on ne saurait trop l'encourager par tous les moyens possibles.

Il ne fait que de naître; il a sept ans d'existence à peine, et déjà

il a obtenu d'assez beaux résultats pour faire deviner ceux qu'il donnerait s'il était doté et augmenté selon ses besoins. On devrait y trouver un cheptel complet et le type parfait de toutes les races ovine, bovine, chevaline, canine, porcine et féline (je parle comme un comice agricole), qui ont besoin d'être complètement renouvelées, surveillées, épurées, pour se maintenir à la hauteur des besoins de la production et de la consommation. L'agriculture devrait trouver là de quoi ranimer et fortifier les races trop souvent épuisées qu'elle emploie; des croisements utiles seraient tentés, de nouvelles espèces seraient introduites, le sang des anciennes serait amélioré, et l'on arriverait ainsi, j'en suis certain, à donner aux animaux de trait ou de consommation une valeur et une abondance qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Ce cheptel sera créé, mais il faut du temps et il faut de l'argent. Réduit à ses seules ressources, qui sont les *entrées*, la vente des animaux et la vente des œufs, le Jardin d'acclimatation s'entretient, peut faire quelques achats et subvient à ses besoins. Les économies, qu'il n'a pas encore pu faire, lui fourniront dans l'avenir ce qui lui sera nécessaire pour acquérir tout le développement qu'il rêve, qui le complètera et en fera un établissement unique en Europe.

Les comptes rendus annuels de l'administration sont curieux à étudier à un double point de vue, car si les recettes ont subi une progression croissante, le prix de vente des animaux a constamment baissé. Ainsi, en même temps que le Jardin voit augmenter ses ressources, le public trouve plus de facilité pour acheter les animaux dont il a besoin. Le chiffre des ventes annuelles, qui n'était que de 37,945 fr. 50 c. en 1861, était de 105,097 fr. 30 c. dès 1863. Le fonds d'animaux existant dans le Jardin le 31 décembre 1861 représentait une valeur de 60,251 fr. 60 c.; cette valeur est plus que doublée aujourd'hui, les entrées augmentent dans une proportion analogue, et chaque jour voit croître le nombre des promeneurs qui sont attirés par la beauté du Jardin et par les aliments innombrables qu'il offre à la curiosité intelligente. Enfin le tableau comparatif ci-joint fera comprendre la différence que de nombreuses reproductions et des importations nouvelles ont amenée dans les prix de vente de certains animaux :

	1862	1867
	—	—
Cerf Wapiti (Canada).....	6,000 fr.	2,500 fr.
Cerf Axis.....	7 à 800	4 à 600
Cerf Canton.....	500	3 à 400
Antelope Nélgaut.....	2,500	1,700
Caracal.....	1,000	800
Faisans noirs de l'Himalaya.....	300	60



LE JARDIN D'ACCLIMATATION

1969

	1862	1867
Lophophores	2,500	1,500
Ceréopse condrés	600	150
Canards mandarins	250	125
Canards carolins	125	50

Donc, en chiffres ronds, le Jardin d'acclimatation peut livrer aujourd'hui pour la somme de 7,800 francs, aux acheteurs, ce qui, en 1862, coûtait 14,700 francs. D'ici à peu d'années cette valeur aura encore diminué, et l'on pourra facilement peupler les parcs, les basses-cours, les volières et les forêts de ces espèces succulentes et magnifiques qui semblaient être autrefois réservées aux seules collections de l'État. Ce sera là un grand bienfait, très-réel, très-apprécié, fécond en conséquences heureuses et dont tout l'honneur devra être attribué au Jardin d'acclimatation.

Le Jardin

Il a la forme d'une ellipse allongée; on peut en faire presque le tour par une large allée qui a précisément la figure d'une raquette. Le milieu est baigné par une rivière où s'ébattent en liberté les palmipèdes et les échassiers qui rendent service à l'homme. Après avoir franchi l'entrée principale, si l'on parcourt l'allée circulaire dans toute son étendue, on trouve à sa droite et dans l'ordre suivant : 1° de petites volières; 2° la magnanerie; 3° les grandes volières; 4° la poulerie, qui est un vaste monolythe formé de ciment Coignet, imperméable à l'humidité; 5° le chalet des marsupiaux (kangaroos); 6° les grandes écuries, à l'angle desquelles se trouvent les rongeurs dans leurs parquets particuliers; 7° les rennes abrités sous des sapins; 8° les ruches; 9° l'aquarium; 10° le jardin d'essai; 11° le chenil; 12° les perroquets; 13° les serres. L'espace compris entre les deux branches de l'allée principale est divisé en larges parcs côtoyés par des sentiers qui permettent d'en faire le tour; les animaux qu'il contient sont ainsi, et sans danger, en communication facile avec le public. En refaisant le chemin que nous venons de parcourir, nous trouverons : 1° les échassiers; 2° les autruches; 3° la bergerie; 4° la race bovine; 5° les lamas; 6° le rocher où grimpent les moutons; 7° les phoques; 8° les antilopes; 9° les cerfs; 10° les tatous.

Ainsi qu'on peut le voir, le champ d'observation est resserré, mais fécond, et lorsque la promenade a fatigué les visiteurs, ils peuvent aller s'asseoir et se reposer dans des serres charmantes pleines d'ombre, de mystère et de fraîcheur. Un sable fin s'étend

sous les pieds, l'eau murmure, les oiseaux des tropiques font entendre leurs chants plaintifs, des arbres étranges étalent leurs larges feuillages qui re-tiennent le soleil de l'Amérique méridionale; avec un peu de bon vouloir et en fermant à demi les yeux, on peut se croire transporté tout à coup sous les latitudes lointaines, dans les pays rêvés que visitent les fées et que parcourent les enchanteurs.

Dans ce Jardin, il y a bien des animaux curieux à visiter; je les indiquerai selon la classe à laquelle ils appartiennent.

Mammifères.

L'ordre des carnassiers, malgré les immenses services que le chien rend à l'homme, n'est pas encore suffisamment représenté au Jardin d'acclimatation; le chenil est étroit, et les sujets qui l'habitent sont peu nombreux. C'est une lacune que l'administration actuelle a reconnue; d'ici à peu de temps elle sera comblée, et nous pourrons voir les principaux spécimens de la race canine, spécimens si variés, doués d'aptitudes si différentes, mais qui se relient tous dans le sentiment commun de leur dévouement pour nous. L'homme, qui est un animal domestique, mais féroce, a su utiliser, pour ses œuvres les plus coupables, le merveilleux instinct du chien. Il est juste qu'il en ait fait le dépisteur du gibier qu'il chasse, le gardien de ses troupeaux, le gendarme de sa maison; mais, hélas! il l'a réduit au rôle d'ala-nazil, et, dans les colonies, il l'a dressé à la poursuite des nègres marrons. Le *dogue espagnol*, grand chien bien découplé, à charpente solide, haut sur pattes, de robe fauve, à masque noir, était spécialement chargé de la recherche des esclaves fugitifs et ne s'acquittait que trop bien de sa tâche. Il ne sera pas superflu d'aller regarder l'animal naturellement doux, courageux et pacifique que notre âpre égoïsme a souvent condamné à jouer un rôle terrible dans ces drames inhumains que l'auteur de *la Vie de l'oncle Tom* a racontés avec tant d'éloquence.

Il serait instructif et très-facile de faire venir de Constantinople ou du Caire un couple de ces chiens retournés presque à l'état sauvage et qui sentent, dans les villes insoucieuses de l'Orient, être chatouillés, avec les mains et les pernoptères, de veiller à la voie publique; ils ont des mœurs assez particulières pour mériter d'être étudiés; mais par bandes dans les rues, ils sentent se partager les quartiers en zones spéciales qu'un accord tacite on ne peut jamais franchir, ils respectent mutuellement leurs limites et se livrent des combats à outrance,

lorsqu'elles ont été dépassées par un des leurs, trop curieux ou encore inexpérimenté. Dans les villes, ils dorment couchés contre la muraille des maisons, changeant de côté selon la direction du vent; ils profitent de tout pour s'abriter : d'un escalier extérieur, d'une borne, d'un angle saillant. Mais dans la campagne, dans les cimetières, il deviennent ou redeviennent troglodytes. Les chiens libres, sinon sauvages, qui habitent en très-grand nombre hors du Caire, à côté de l'aqueduc de Sala'heddin, près de la tuerie, se creusent de véritables tanières sur les terrains plats. Elles ont la forme d'une équerre; au bout d'un petit couloir perpendiculaire, l'animal trouve la niche horizontale qu'il y a préparée. Bien souvent, j'ai vu une chienne et ses petits disparaître subitement, comme si elle se fût, avec sa portée, abîmée sous terre. C'est là, je crois, le chien retourné à ses habitudes primitives, et il serait intéressant de pouvoir l'examiner de près.

Est-ce un chien, un renard, un chacal, cet étrange petit carnassier que Buffon appelait l'*animal anonyme*, et qu'on nomme le *Zerrdo* ou le *Fennec*? Le Jardin en possède un charmant : gros comme un très-petit lapin, debout sur ses jambes grêles, tendant son museau singulièrement effilé, il semble tout disproportionné, avec ses énormes oreilles droites, larges, bordées à l'intérieur de longs poils blancs; il est vif, rapide, inquiet, et montre un joli pelage isabelle marqué de fauve sous chaque œil et taché de noir au bout de la queue. Il est rare et ne se rencontre guère que dans le grand triangle formé par le Nil bleu et le Nil blanc. Par cela même qu'il était peu connu, on lui a donné des mœurs absolument opposées à sa nature; on a prétendu qu'il grimpeait aux arbres comme les félins, et qu'il se nourrissait de racines comme les rongeurs. Une étude plus approfondie a fait revenir de ces erreurs; c'est un simple carnivore, comme le renard, à l'espèce duquel il semble définitivement appartenir. Acclimaté, apprivoisé, il pourra prendre sa place dans la famille des animaux d'agrément, entre le chat et le carlin bichon, mais jamais il ne pourra être utilisé par l'homme, comme le *guépard* l'a été.

Celui-là aussi est un animal étrange : il pourrait servir d'intermédiaire entre le chat et le chien, car il semble participer de ces deux espèces par sa conformation, ses allures et ses instincts. Dans la haute Asie, il est plus que domestique, il est dressé. Il est aux gazelles ce que le tiercelet est aux hérons : son gardien l'encapuchonne, le couche sur l'arçon de sa selle et s'en va en quête, suivant les pistes qu'il a reconnues le matin. Dès qu'un animal est en vue, axis ou gazelle, on découvre les yeux du *guépard*; il se laisse glisser du haut du cheval, et, selon la distance, il atteint l'animal en un ou plusieurs bonds, toujours sur le dos,

le saisit à la nuque et le terrasse. Le chasseur arrive alors, caresse le guépard qui déjà commence la curée chaude, lui jette un morceau de viande pour détourner son attention, le coiffe de nouveau et le replace aux arçons. Il arrive parfois, malgré l'extrême précision de ses mouvements, que le guépard manque sa proie au dernier saut. Jamais alors il ne recommence; il se couche, se cache, paraît sentir sa honte et a besoin d'être réconforté par beaucoup de caresses pour recommencer sa chasse. En Mongolie et en Perse, un bon guépard, bien dressé et sûr de son coup, vaut dix ou douze mille francs. Celui du Jardin d'acclimatation n'est pas d'un si haut prix, car il est très-jeune encore et n'a jamais chassé. Il est fort doux, lèche volontiers la main de son gardien et fait le plus joli *ron-ron* du monde lorsqu'on lui frotte la tête. Cependant, pour se livrer à de telles familiarités, il faut être assez lié avec lui, et je n'engagerai personne à le caresser de trop près à travers les barreaux de sa cage.

Son boxe d'hiver est situé dans le bâtiment des grandes écuries où sont renfermés, pendant les froids, les yacks, les chèvres, les gazelles, et cette magnifique collection de solipèdes qui, seule, suffirait à faire la gloire du Jardin d'acclimatation. Les races naines des chevaux de Siam, de Java, d'Island, de Shetland y sont dignement représentées et vivent côte à côte, sans trop de rudes, avec un zèbre, un dauw, un hémippe, un âne sauvage et un hémiome. On a essayé, entre ces diverses races, des croisements qui ont réussi et qui pourront, s'ils sont continués avec persévérance, nous doter ainsi de nouveaux animaux de selle et de trait; déjà un métis d'hémippe et d'ânesse a servi comme cheval de cabriolet, et le dauw, attelé, a pu être conduit sans danger dans les rues de Paris. Un attelage de zèbres! Il y a là de quoi tenter plus d'un sportman! Il suffit d'en avoir en assez grand nombre pour les mettre à la mode. L'hémippe, il faut l'avouer, jouit d'une déplorable réputation; on le dit fort méchant et d'une mobilité d'impressions peu croyable; on en a cependant réduit quelques-uns au travail. Et puis j'ai l'opinion d'animaux qui vivent en troupes, qui se réunissent et indiquent ainsi des besoins sérieux de sociabilité. Arminius Vambéry, dans son magnifique *Voyage dans l'Asie centrale*, raconte que la caravane dont il faisait partie fut, pour ainsi dire, chargée par une bande de mille à douze cents hommes dans les *Kara-Kum* sables noirs qui vont de la mer Caspienne à Khiva. Cela prouve une entente, une communication établies, un développement d'instinct dont l'homme finira par tirer parti, en se sentant enfin décidé à utiliser les admirables ressources qui se trouvent sous la main et que son insouciance, sa paresse, son ignorance laissent encore improductives.

L'Australie a fourni au Jardin d'acclimatation un contingent d'espèces curieuses qui sont plutôt des ébauches d'animaux que des animaux arrivés à l'état parfait. Rien n'est plus étrange que cette Faune australienne, qui a poussé le paradoxe jusqu'à produire l'*Ornithorhynchus*, mammifère à bec de canard, qui a deux clavicules, se creuse des terriers de trente pieds de profondeur, vit sur l'eau comme un palmipède, est vivipare selon les uns, ovipare selon les autres, et porte aux pattes un ergot creux correspondant à une glande sécrétant un liquide venimeux, ergot dangereux et qu'on peut comparer au crochet des vipères; malheureusement, le Jardin ne possède aucun individu de cette espèce, mais en revanche il offre au public une collection importante de *kangourous*. Ceux-là aussi, par leur attitude, leur démarche, leur conformation, ressemblent à ces animaux fantastiques que Callot, Teniers et Breughel inventaient pour leur *Tentation de saint Antoine*. Extérieurement, ils ont toutes les apparences des rongeurs : pattes antérieures saisissant la nourriture, tête allongée, mouvements rapides des narines et des lèvres, absence de canines, développement considérable des incisives; mais une disposition spéciale les en sépare profondément et en fait des êtres absolument particuliers; ce sont des *marsupiaux*, car toute femelle de cette espèce porte au ventre une bourse (*marsupium*) où les petits subissent, pour ainsi dire, une seconde gestation, où ils têtent leur mère et où ils se réfugient à la moindre apparence de danger. Il n'est pas rare de voir un petit kangourou sortir sa tête hors de son refuge naturel et brouter l'herbe en même temps que sa mère. Ces animaux ont dans la parturition des habitudes exceptionnelles qu'il serait trop long de raconter, mais dont on trouvera facilement le détail minutieux dans les *rapports rendus de l'Académie des sciences* (15 janvier et 12 mars 1846; note de M. Edmond Alix; lettre de M. Richard Owen). Les pattes antérieures du kangourou sont si courtes, qu'elles lui sont inutiles dans ses grandes allures; il saute alors sur ses pattes postérieures en s'aidant de sa queue, forte, épaisse à la base et qui lui sert véritablement de pilier pour s'appuyer et rester en équilibre quand il est au repos. Sa démarche est grotesque, mais malgré sa dresse apparente, elle peut acquérir facilement une rapidité extraordinaire. Le kangourou est très-acclimatable; il est rustique, facile à nourrir; sa chair est excellente et il n'est pas plus difficile qu'un rongeur ordinaire; ce serait une bonne acquisition pour nos forêts, où il deviendrait promptement un gibier abondant et très-amusant à chasser.


Je n'en dirai pas autant du *gnou*, que l'Afrique centrale nous a fournis. Celui-là est un ruminant qu'on range parmi les antilopes,

quoique sa vue ne rappelle guère les idées de douceur et de grâce que ce mot éveille généralement. C'est une sorte d'animal apocalyptique, farouche et terrible. Admirablement dessiné, modelé avec une précision étrange, il remet en mémoire ces bas-reliefs de Korsabad, où les isheds sacrés semblent être en conversation mystérieuse avec les Martichoras. Il n'est pas plus haut de taille qu'un taureau de six mois, mais sa structure générale paraît combinée pour l'activité, l'imprévu et la violence des mouvements. Ses jambes grêles et nerveuses, terminées par un sabot fendu, étroit, haut et sûr, s'emmanchent à des cuisses nerveuses que n'empêche aucune chair inutile. Son poil ras, de couleur brune, ressemble à du velours de laine. Au bout de sa queue pend un bouquet de soies blanchâtres; une crinière droite et rude se dresse sur son cou; son chanfrein est couvert de poils noirs, très-durs, et assez espacés; l'œil, très-saillant, roule avec inquiétude; le mufle large, épaté, luisant, s'entr'ouvre pour des souffles impétueux; tout l'animal est d'aspect féroce, mais ce qui lui donne son caractère particulier et redoutable, ce sont les deux énormes cornes qui, partant du milieu du front, descendent derrière les oreilles et reviennent brusquement en avant; là est le danger, car le gnou, frappant les yeux ouverts, est toujours certain d'atteindre son adversaire. Les anciens l'ont connu et n'en avaient point bonne opinion :

« Dans la partie occidentale de l'Éthiopie est la fontaine Nurris, regardée par beaucoup d'écrivains comme la source du Nil, dit Pline. Vers cette source se trouve un animal sauvage, nommé catoblépas, assez petit, ayant les membres comme frappés d'inertie, portant avec peine sa tête pesante. Il la tient toujours penchée vers la terre, sans cela il détruirait l'espèce humaine, car l'on ne peut voir ses yeux sans exprimer sur-le-champ » *Hist. nat.*, I. VIII, § 32)

Celui dont nous parlons est le premier qu'on ait vu vivant en France; c'est un des animaux les plus curieux que possède le Jardin d'acclimatation, et je suis surpris que ses formes, à la fois amples et précises, n'aient point tenté de sculpteurs, tels que Baye, Cun ou Frémiet. En attendant qu'on soit parvenu à l'utiliser, si toutefois cela est possible, les artistes devraient tirer parti de son aspect décoratif. Dans la décoration d'un monument, les massives de gnou seraient bien plus beaux que les massives de chèvres ou de taureaux.

La collection des *loups*, des *chacals*, des *cerfs-cochons*, des *aris*, des *ma-chous*, des *renards* est des plus intéressantes; j'engage seulement les personnes qui visiteront le *guanaco*, à ne pas s'approcher de trop près, car il a une manière à lui de cracher au nez



des gens, qui n'est pas des plus agréables. Le cœur des chasseurs à courre battra d'émotion, j'en suis certain, à l'aspect du *cerf wapiti* que le Canada nous a envoyé. Jamais plus noble animal n'a porté pareille ramure. Ses bois pèsent au moins trente kilogrammes, et il les soutient avec une aisance merveilleuse; il y ajoute même incidemment des fardeaux étrangers. Un jour, il a décroché la porte en fer de son parc; une autre fois, une balustrade aux fortes branches, et il s'en va, portant cela, sans même paraître s'en apercevoir. Comme les autres cerfs, il se refait en six semaines, et cela semble extraordinaire lorsque l'on considère l'ampleur, la dimension et la hauteur de ses bois. Il est aujourd'hui complètement acclimaté et reproduit; un jeune cerf, issu de lui, a été donné par le Jardin d'acclimatation au Muséum d'histoire naturelle; ce serait une conquête admirable pour nos forêts; quel hallali pour un tel animal et quelles fanfares pour saluer sa mort!

En 1865, l'administration du Jardin d'acclimatation s'est vue réduite à la douloureuse nécessité de faire abattre trente-cinq de ses plus beaux ruminants. Le typhus, importé d'Angleterre, avait attaqué plusieurs animaux; il a fallu faire la part du feu, elle a été large. Des yacks, des taureaux durham, deux aurochs et d'autres individus ont été condamnés et mis à mort. Il faudra bien du temps avant de combler de tels vides, et Dieu sait si nous reverrons jamais ces aurochs qu'on admirait jadis! La Lithuanie n'en manque pas cependant; mais la route est longue de Wilna à Paris; nous l'avons prouvé autrefois.

J'en aurais fini avec les mammifères, si je n'avais à indiquer deux jeunes phoques auxquels on a creusé un bassin et construit une grotte artificielle. Je ne sais s'ils disent: « Papa », comme ceux que l'on montrait à la foire pour deux sous, mais ils sont très-familiers, très-doux, d'une agilité surprenante dans l'eau, et d'une maladresse extrême sur la terre, où ils ne se meuvent que par petits bonds successifs; leurs pattes de devant leur servent à peine pour se diriger; quant à celles de derrière, elles ne sont que de simples nageoires côtoyant la queue et en complétant les mouvements.

Oiseaux.

C'est là, je l'avoue, que je m'arrête le plus longtemps et avec le plus de plaisir quand je vais au Jardin d'acclimatation. Involontairement, je reste de longues heures à regarder les oies Bernache, les canards Bahama, les grues couronnées, les demoiselles

de Numidie, les pélicans, les cigognes qui s'épluchent, s'ébattent, dansent en rond, plongent, se secouent et agitent vainement des ailes dont le fouet a été brisé. Il faut les voir surtout par les jours de tempête, réunis en groupe, mornes, et offrant tous la poitrine au vent pour éviter l'ébouriffement de leurs plumes. Comme un badaud, je contemple les cygnes qui s'arrondissent, glissent sur l'eau et viennent jusque contre le bord chercher le pain qu'on leur présente. On est bien revenu sur le compte de leur voix et l'on ne croit plus guère à la suavité de leur chant suprême. Cependant, l'auteur de la *Description des Eaux de Chantilly* affirme qu'en mourant le mâle chante les notes *mi, fa*, et la femelle les notes *mi, ré*. Il n'y a que la foi qui sauve, et nous pouvons le croire sur parole.

Dans leur parc spacieux, les autruches se promènent gravement, secouent leurs plumes légères et balancent leur petite tête. Une de celles que possède le Jardin d'acclimatation est née à Grenoble; elle est adulte, fort belle, et prouve, par sa présence même, que cette espèce pourrait facilement être acclimatée en France. Il serait curieux d'en faire un essai et d'en lâcher deux ou trois couples dans les plaines de la Crau; puisqu'elles mangent des cailloux, elles trouveraient là une nourriture abondante. On sait que la voracité de l'autruche et ses facultés digestives sont extraordinaires. Un brave soldat, qui portait fièrement sur sa poitrine la médaille d'Italie et la croix d'honneur, s'étant un jour arrêté devant les autruches; il racontait à un jeune conscrit « qu'en Afrique il avait vu, tué et mangé beaucoup d'oiseaux pareils, dont les femmes se font des chapeaux quand elles sont très-riche, parce que ça coûte fort cher et qu'il n'y a guère que les dames des généraux qui puissent en avoir. » Le conscrit écoutait religieusement son ancien. L'autruche avança la tête, happa la croix du vieux brave, l'avala et continua paisiblement sa promenade. Le soldat n'en croyait pas ses yeux, il se rendit à l'administration et demanda au « supérieur de l'autruche » qu'on la forçât de lui rendre la croix qu'elle lui avait volée. On ne put faire droit à la réclamation. Au Jardin des Plantes, il y a peu de temps, deux livres de gros clois, dits caboches, disparurent. Le menuisier jeta des cris et accusa tout le monde. Imprudent, il avait laissé ses clois à la portée d'une autruche qui en avait déjeuné.

Pres de là, on voit la *seroture*, un de ces charmants problèmes que la nature offre à la sagacité de l'homme. Est-ce un oiseau de proie allongé, un échassier? Est-ce un échassier surmonté d'un oiseau de proie? On peut en douter. Avec ses pattes jaunes, son bec recourbé, sa tête aplatie, son corps gris, il ressemble à un aigle élégant, mais ses longues cuisses qu'on dirait vêtues d'une culotte

en pagne noire, ses hautes jambes grêles lui donnent, dans sa partie inférieure, l'aspect d'un héron. Il est grand destructeur de couleuvres et de vipères; c'est là sa fonction spéciale et, dans le pays qu'il habite, il s'en acquitte avec intelligence et ponctualité. Il les tue d'un coup de patte, coup sec, nerveux, certain comme une détente d'arme de précision. Le Jardin des Plantes en a possédé pendant longtemps un qui avait une patte coupée; on lui avait mis une jambe de bois, et il faisait sa promenade ordinaire, boitant un peu, grave et réservé comme un invalide qui, tout en marchant, se raconterait les batailles de sa jeunesse.

Les *pélicans* sont groupés autour d'un bassin, mornes, le cou dans les épaules, inclinant tristement leur large bec le long de leur poitrine, pleins de pensées moroses et regrettant les fleuves d'Afrique où ils trouvent une pêche abondante qui leur fait défaut ici. Parfois, ils étirent leurs ailes, lèvent la tête et découvrent la poche immense qui est fixée aux mandibules inférieures de leur bec; ils ébouriffent leurs plumes avec une sensation de froid et reprennent leur pose immobile et désespérée. Ce gros animal, lourd et maladroit, est un voilier de premier ordre; il en est de lui ainsi que de la perdrix, il faut le viser au bec lorsqu'on le tire, si l'on veut le tuer, car il est rapide comme une flèche. Il vit en troupes nombreuses et paraît avoir une vie fort réglée, où la contemplation tient la plus grande place. J'ai pu l'étudier tout à mon aise, lorsque je voyageais sur le Nil. Il fait la pêche généralement deux fois par jour: au lever et au coucher du soleil. La bande entière se met au fleuve, forme un cercle assez étendu, le rétrécit en nageant et en ayant soin de battre l'eau avec ses ailes; le poisson se trouve bientôt réuni au milieu, chaque pélican plonge alors, emplit sa poche et s'en va paisiblement vers la grève attendre que l'heure soit venue de visiter son garde-manger. Au repos, ils se rangent en file, si exactement sur la même ligne, qu'il n'est arrivé plusieurs fois d'en traverser trois ou quatre de la même balle. Des hérons intrigants suivent presque toujours les pélicans et se jettent avec rapidité sur les poissons qui s'échappent de leurs poches quand ils reprennent pied après la pêche.

Dans la petite rivière qui traverse le Jardin s'ébattent une quantité de canards charmants, au milieu desquels, tout glorieux de son éclatant plumage, brille le *canard mandarin*; il fait volontiers l'important, se rengorge, connaît sa beauté et paraît aimer à être admiré. C'est presque un nouveau venu en Europe, où son introduction date de 1850; il promet de devenir très-commun, car sa fidélité conjugale est proverbiale en Chine; il aime sa cane et ses enfants, c'est le modèle des pères de famille; il ne découche jamais, sous aucun prétexte, et ses mœurs sont exemplaires. Dans

le pays des bambous et du kaolin on l'offre en présent à la mariée, le soir de ses noces; et les amateurs de porcelaine savent bien que tous les plats chinois qui représentent le canard mandarin sont appelés plats de mariage. Il est fort beau, assurément, avec son panache vert et pourpre, avec ses larges plumes oranges, qui semblent un papillon posé derrière ses ailes, mais il est si net et si tranché en couleur, qu'il a l'air d'avoir été peint à la main, il est raide et paraît en zinc, aussi je lui préfère le canard Bahama, qui est loin d'avoir une robe aussi riche, mais qui est assurément bien plus spirituel, moins fier et tout à fait bon enfant. Il est vif, alerte, gai, gros comme une petite sarcelle et très-familier. Est-il brun? est-il rose? Cela dépend de l'angle lumineux sous lequel vous le regardez; en tous cas, les ailes ont de magnifiques reflets vert métallique bien harmonisés avec les tons rouge vif qui entourent la base de son bec et les taches noires qui parsèment son plumage.

Si nous admirons l'étang, que dire de la volière? Je n'en connais point de pareille au monde; elle contient de quoi rendre fous tous les chasseurs. Elle est parfaitement disposée, de manière à laisser voir l'oiseau dans ses habitudes et sa vie ordinaire. Mais, hélas! en la construisant on a été un peu trop à l'économie, et l'on est arrivé à un résultat qu'on n'avait certainement pas prévu. Cette volière est, pour ainsi dire, une série d'énormes cages juxtaposées; plus un treillage à la maille serrée, plus il exige de fils de fer et plus il coûte; il fallait ménager l'argent des actionnaires, on a donc fait des mailles larges afin d'avoir moins à payer. Cela est fort simple et n'est point à blâmer. Mais les pierrots, ces impudents et pillards pierrots, n'ont point tardé à s'apercevoir qu'ils pouvaient pénétrer dans les cages; ils en ont tiré cette conclusion pratique que, si les mailles étaient assez larges pour les laisser entrer, elles ne seraient pas assez étroites pour les empêcher de sortir. On voit d'ici ce qui se passe: dès qu'on jette la nourriture à un oiseau, les pierrots se précipitent, lui enlèvent les grains sous le nez et se sauvent sur les arbres voisins en riant dans leur jabot, comme des drôles qu'ils sont. L'économie avait été mal entendue, car elle cause aujourd'hui une dépense considérable. Si les grains donnés aux oiseaux de l'étang, de la poulerie et de la volière coûtent actuellement une quarantaine de mille francs, on peut affirmer que les pierrots en mangent pour environ dix mille. Aussi ils aiment fort le Jardin d'acclimatation et y habitent en grand nombre: ils s'y plaisent: ils regardent les évolutions des animaux et ont sans fatigue une nourriture abondante: *Panem et circens!* Il y a des peuples qui se sont contentés à moins.

Dans la volière, près d'un bon tiède en hiver, au soleil en été,

on peut voir une famille de *phénicoptères*; si le *secrétaire* est un oiseau de proie allongé en échassier, le phénicoptère, ou pour lui donner son nom commun, le *flamant*, est un échassier chaussé en canard; il a les pieds palmés et il vole avec les pattes et le cou tendu, ce qui lui donne exactement l'apparence d'une croix lorsqu'il est en l'air. Rien n'est plus doux, plus charmant que la couleur rose de ses ailes; tout l'animal tend vers cette nuance, depuis ses pattes, qui semblent carminées, jusqu'à ses plumes les plus blanches, qui ont une imperceptible nuance tirant sur le rose très-tendre. Son nom vient de deux mots grecs qui signifient ailes de pourpre. Un auteur contemporain, traduisant un livre latin et trouvant le mot phénicoptère sous sa plume, s'arrêta tout net et réfléchit longtemps sur la signification qu'il pouvait avoir, puis il rédigea une note dans laquelle il expliquait minutieusement au lecteur que le phénicoptère était un poisson dont les Romains étaient très-friands; qu'il était engraisé jadis dans des viviers *ad hoc*, et que son nom lui avait été donné parce qu'il avait des nageoires rouges. La note eut quelque succès, je n'en disconviens pas, et il en fut parlé dans Landernau. Qui donc l'avait commise? Sans doute quelque journaliste haletant qui n'avait pas le temps de relire sa copie, ou bien un de ces chroniqueurs calomniés, à bout de ressources pour remplir sa page? Nullement: c'était un lauréat de l'Académie, professeur de son métier et maître de conférences à l'École normale. Je ne le nomme pas, car une longue pénitence a expié sa faute qui, je le crois bien, était involontaire. Du reste il ne faut pas être trop difficile en telle matière: les plus malins peuvent s'y tromper. N'est-ce pas Dieu lui-même qui a daigné dire à Moïse: « Vous ne devez point manger des animaux qui ruminent et dont la corne n'est point fendue, comme le lièvre. » (*Deut.*, ch. XIV, § 7.)

Parmi les échassiers il en est encore un qu'il est bon de signaler; en hiver on le rentre précieusement dans les serres, car c'est un oiseau délicat et frileux; je veux parler de *l'agami*, c'est du moins le nom qu'on lui donne à Cayenne, son pays natal. Comme il produit, sans ouvrir le bec, un bruit sourd et répété, on l'a fort calomnié jadis et on lui avait même donné un assez vilain surnom, car on croyait que ce son grave était un hommage rendu au dieu *Crepitus*. On est revenu d'une telle erreur, et l'on a pu constater que ce cri singulier et spécial était dû à la vibration des membranes élastiques qui protègent la naissance des bronches. C'est un joli animal qu'on pourrait appeler le sergent de ville des poulaillers. Il est sociable jusqu'à suivre à la voix l'homme qui le soigne; il est courageux jusqu'à se battre contre les oiseaux de proie et les chiens; il est ami de l'ordre jusqu'à mener une basse-cour

comme un régiment. Il intervient dans les querelles des coqs et les fait cesser; il protège le faible contre le fort et veille à ce que nul n'empiète sur la nourriture d'autrui; il sait le compte de son troupeau emplumé, le fait défiler devant lui, active les retardataires et contient les impatients. Il est aux poules ce que le chien de berger est aux moutons. Lorsque la nuit vient, il fait rentrer toutes les volailles, il les fait sortir dès la pointe du jour. C'est un gardien sans pareil, et son instinct utilisé par les hommes peut leur rendre les plus grands services. Nul oiseau n'est plus propre à la domestication, et il est à désirer que l'espèce en puisse être acclimatée, reproduite et très-répan due en Europe.

Les gallinacés sont nombreux dans la volière et montrent de merveilleux échantillons de cet ordre admirable. Parmi les pigeons j'indiquerai la *colombe voyageuse*, qui n'est autre que ce pigeon émigrant qui passe par milliers, tous les ans, en Amérique. Qui ne se souvient de la description que Fenimore Cooper a faite d'un de ces passages dans *les Pompiers*: « Tirez aux jambes, » dit Ben-la-Pompe en tirant son canon! Sa robe est grise et bleuâtre, sa longue queue étagée, composée de fortes plumes, ses ailes puissamment attachées indiquent un volier de premier ordre.

Il faudrait citer chaque *fusain* en particulier. Tout homme qui a tenu un fusil et a marché derrière un chien en qu'il se sent battre le cœur en les regardant. Beaucoup de ces espèces, aujourd'hui rares, presque introuvables, seront dans quelques années acclimatées et reproduites en assez grand nombre pour prendre place dans les parcs de chasse à côté de nos fusains communs. Le plus beau de tous, le plus grand, le plus fort de cette incomparable famille est le *fusain venant*: jamais plus magnifique oiseau ne s'est branché au coucher du soleil, jamais plumage aussi éclatant n'a brillé devant nos yeux; c'est un assemblage de pierres précieuses disposées avec une régularité parfaite. Le *tragopin* est presque aussi éclatant, quoique les tons de sa robe soient moins rares. Les Chinois l'ont surnommé l'oiseau qui vomit la soie. Au temps des amours, quand tout son être est en proie à cet érotisme étrange que connaissent bien les chasseurs de coq de bruyères, il se rengorge, il chante, et, ouvrant son bec, laisse voir les chairs bleues de sa gorge qui se gonflent et apparaissent entre les mandibules comme des pelotes de soie plate et brillante qui s'échappent du cou même de l'animal. Il est merveilleux de grâce et d'éclat. Celui du Jardin d'acclimatation est déjà très-familier et prend fort lestement le pain qu'on lui offre. Le *tophophore resplendissant* semble être revêtu de la dépouille d'un colibri gigantesque, les émeraudes, les rubis, les topazes lui ôtes, les améthystes lui ont donné leurs plus belles teintes et l'ont mouché de reflets

changeants qui varient selon les angles de lumière. Ce n'est pas un oiseau, c'est un éblouissement.

Je ne parle pas de la *poulerie*; il faut la voir tout entière, et l'on conviendra que jamais pareille basse-cour n'a été offerte à notre admiration.

Aquarium. C'est un couloir semi-obscure qui contient quatorze bacs de cristal parfaitement éclairés par en haut et où l'on peut étudier à l'aise les mœurs étranges des poissons, des mollusques et des zoophytes. Par un mécanisme à la fois très-simple et très-ingénieux, l'eau douce et l'eau de mer sont renouvelées dans des proportions convenables à la vie et aux habitudes des animaux. Des poissons il y a peu de chose à dire, mais il faut s'arrêter longtemps devant les bassins où végètent les *actinées*, animaux affligés d'immobilité, plantes douées de mouvement, êtres hybrides et mystérieux qu'on a surnommés *anémones* et *aillets de mer*. Figurez-vous une petite colonne surmontée d'un disque bordé de tentacules rayonnants. La base adhère au rocher. Quand un fragment de nourriture quelconque entraîné par l'eau vient toucher les tentacules, ils se replient, saisissent l'aliment et l'enfoncent, pour ainsi dire, dans la colonne qui renferme un tube digestif. Rien n'est plus intéressant que de voir *manger* ces plantes animales, et c'est un spectacle que j'engage les curieux à se donner. Parfois il y a de grands combats entre les crevettes et les anémones; les premières n'ont pas toujours la victoire et disparaissent souvent dans ce canal vorace qui s'approprie tout ce qui passe à sa portée. Parmi les animaux de l'aquarium, je recommande *Bernard l'ermite*. Celui-là est plus que sans gêne et représente admirablement le type du parasite. C'est un conquérant, un Attila crustacé, le fléau de Dieu pour les mollusques. Il n'est pas, comme ses semblables, revêtu d'une enveloppe calcaire; seule, la partie supérieure de son corps porte une armure; la partie inférieure est molle, sans défense, et offre une proie facile aux poissons, qui en sont très-friands. Bernard, qui n'est pas bête, quoiqu'il ne soit qu'un animal, a dû songer tout d'abord à assurer ses derrières, ainsi que l'on dit en langage militaire. Il se met prudemment à la recherche de quelque testacé solide, buccin ou cérite; à l'aide de ses longues pinces, il tire l'animal hors de sa demeure, le mange pour faire la place nette, puis s'introduit à reculons dans sa coquille. Ainsi confortablement installé, il va, il vient, il se promène

Plus fier qu'un capitain sur la barque amirale,

ne redoute plus rien, se rit des duretés du sort et reste enfoncé jusqu'au ventre dans la forteresse qu'il s'est conquise. Lorsqu'il

grossit et se sent trop à l'étroit, il attaque, mange et vide un testacé plus grand, et déménage lestement sans avoir de terme à payer. Ce drôle sans vergogne a su cependant se créer des relations agréables, et il vit en intelligence parfaite avec l'*anémone parasite*, qui s'attache à sa coquille et jouit ainsi, par lui, d'un mouvement qu'elle ne pourrait se donner toute seule. Il y a en ce moment, à l'aquarium, un *bernard* et une *anémone* qui font très-bon ménage ensemble.

Aux deux bouts de l'aquarium se trouvent deux petites salles qui contiennent des bacs transparents où l'on fait des essais de pisciculture. Je recommande aux Français, mes compatriotes, de s'arrêter et de méditer dans une de ces salles. Dans une large cage de verre carrée ils verront un animal singulier, complètement immergé dans l'eau, se traînant avec peine parmi quelques herbes aquatiques. C'est une salamandre, curieuse parce que ses branchies sont persistantes : elle est lente, lourde, et paraît vêtue de velours brun. Dans son pays natal on la mange, et c'est un mets fort apprécié. On la nomme *axolote*. Elle nous arrive directement du Mexique, et c'est, jusqu'à présent, tout ce que nous a valu notre expédition.

LES BOULEVARDS

DE LA PORTE SAINT-MARTIN A LA BASTILLE

PAR

Paul de KOCK

Paris est tellement changé depuis une quinzaine d'années, que celui qui aurait été tout ce temps absent de la grande capitale risquerait fort, en y arrivant, de ne plus retrouver son chemin, sa demeure et... j'allais dire sa femme, mais les femmes se retrouvent toujours, lorsqu'elles ont quinze ans de plus.

Voici, par exemple, les boulevards, cette immense et ancienne promenade qui était autrefois citée et n'avait pas sa pareille dans les plus belles villes de l'Europe. Aujourd'hui, cette superbe promenade a dans Paris même, tant de rivales, que l'on ne sait pas à laquelle donner la préférence. D'autres vous parleront du



BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA BASTILLE 1868

boulevard de Sébastopol, du boulevard de Strasbourg, du boulevard Saint-Germain, etc., etc. Moi, je me bornerai à vous faire connaître l'ancien boulevard, depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la place de la Bastille, où, Dieu merci, il n'y a plus de Bastille, mais bien une colonne, surmontée du Génie de la Liberté, qui a toujours l'air de vouloir s'envoler.

Nous sommes donc sur le boulevard Saint-Martin : *Quantum mutatus ab illo!* La chaussée en a été baissée, et tellement baissée, que, depuis la porte Saint-Martin jusqu'au théâtre de l'Ambigu-Comique, on a dû, de chaque côté, établir une rampe, avec des escaliers de distance en distance. A cet endroit, la chaussée se trouve donc encaissée comme un chemin de fer. Au premier abord cela choque un peu, mais on s'y fait, et, je dirai plus, cet endroit du boulevard est devenu un lieu de rendez-vous pour les personnes qui désirent voir passer un cortège ou une cavalcade que l'on sait devoir prendre ce chemin. Car, ceux qui sont les premiers appuyés contre la rampe se trouvent être parfaitement placés pour tout voir, comme s'ils étaient au spectacle à une première galerie de face.

Ces places sont très-recherchées : aussi, lorsqu'on a annoncé la rentrée des troupes ramenées par le maréchal Canrobert, après la guerre d'Italie, en 1859, dès la veille au soir, cette partie du boulevard Saint-Martin était envahie, les places contre la rampe étaient prises, on s'y installait, et l'on y a passé toute la nuit, afin que d'autres ne vissent pas s'en emparer.

Nous avons vu... ce qui s'appelle de nos yeux, vu! des individus assis par terre contre la rampe; ceux-ci avaient emporté des provisions et mangeaient; ceux-là, pour trouver le temps moins long, jouaient aux cartes, et pour y voir, avaient placé à côté d'eux une chope, dans laquelle était de l'huile et une veilleuse allumée; grâce à cette lanterne d'une nouvelle espèce, ils pouvaient voir leur jeu et braver le vent.

Inutile de vous dire qu'à l'époque du carnaval et de la promenade du bœuf gras, les places contre la rampe du boulevard Saint-Martin sont toujours aussi recherchées. Je m'attends à voir un jour les marchands de contre-marques y faire leur commerce.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui est presque à l'entrée du boulevard, possède une des plus belles salles de Paris, et celle où l'on voit le mieux à toutes les places, sans être gêné par des colonnes ou des pilastres. Je me demande pourquoi messieurs les architectes qui bâtissent de nouveaux théâtres ne prennent pas cette belle salle pour modèle! Elle fut, dit-on, bâtie en quarante jours, et n'était que provisoire!... Voilà un provisoire qui a vu bien des gouvernements, qui avaient la prétention de ne point l'être

et qui cependant..., mais chut! ceci n'est pas dans notre programme. Un peu plus loin vous trouvez la salle de l'Ambigu, spécialement consacrée au drame; la féerie n'y apparaît que rarement, et le vaudeville ne s'y montre que comme lever de rideau, quand toutefois on veut bien donner un lever de rideau; mais ordinairement le drame en plusieurs tableaux suffit à lui seul pour remplir la soirée et ne finit guère avant minuit.

C'est donc à l'Ambigu qu'il vous faut aller, ô vous, amateurs de ces grandes pièces, bien sombres, bien mystérieuses, bien nourries de crimes, mais où l'innocence parvient toujours à triompher, entre onze heures et minuit. En général, les pièces y sont bien jouées et montées avec beaucoup de soin.

Avec le théâtre de l'Ambigu finit le boulevard Saint-Martin du côté du nord; car, tandis qu'il se continue, au midi, jusqu'à la rue du Temple, en face c'est la rue de Bondy qui se prolonge et se trouve alors donner sur le boulevard.

Dans la rue de Bondy, vous trouvez le théâtre des Folies-Dramatiques, qui est bâti derrière une maison et n'offre pour façade qu'une grande porte cochère. Au bout d'un long couloir, vous arrivez à la salle, qui est grande et jolie; nous lui trouvons seulement un étage de trop. Là, on joue habituellement le vaudeville, le drame mêlé de chant et enfin la *Fantaisie*, nouveau titre que l'on vient d'adopter dans les théâtres de genre et sous lequel on désigne une pièce qui les réunit tous; car la fantaisie tient à la fois de la féerie, de la revue, du vaudeville, de l'opérette, du ballet et de la pantomime. Mais c'est surtout une pièce à femmes; dans une fantaisie, il n'est besoin ni d'intrigue, ni de bon sens, ni d'intérêt; ayez beaucoup d'actrices gentilles, bien faites, qu'elles portent des costumes piquants qui fassent valoir leurs avantages, et votre pièce se jouera cent, deux cents, peut-être trois cents fois de suite. Vive la fantaisie!... elle plaira toujours aux Français.

Nous voici arrivés au Château-d'Eau. Diable! mais le Château-d'Eau ne doit pas rester où il est maintenant; il doit, dit-on, être transporté un peu plus loin et figurer au milieu de l'immense place qui se trouve entre le boulevard Saint-Martin et le boulevard du Temple, et sur laquelle viendront aboutir le boulevard du Prince-Eugène, le boulevard des Amandiers et la rue Turbigo. Ne nous arrêtons donc pas au Château-d'Eau. Nous voilà devant la caserne du Prince-Eugène, qui termine le boulevard Saint-Martin et fut le commandement du Temple. Cette caserne, une des plus belles de Paris, doit être bien aimée des soldats, car le bon vaillant qui est le rendez-vous des femmes d'enfants, et même des femmes sans enfants. Ils y tiennent, en outre, un marché aux fleurs le mardi et le jeudi. Des bonnines et des fleurs!... Ah!



LES MAGASINS RÉUNIS
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. E. MOIRIN.



BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA BASTILLE 1205

décidément la caserne du Prince-Eugène doit être bien appréciée par les militaires !

Mais quel est cet immense bâtiment qui se trouve à l'autre coin du faubourg du Temple et s'étend majestueusement le long de la nouvelle place et jusqu'à l'entrée du boulevard des Amandiers ?

Ceci est une nouvelle opération commerciale, ce sont les *Magasins-Réunis, pour la vente avec obligations-warrant. Société à responsabilité limitée, 12 millions de capital. Nouveau système commercial. Vente au détail et au comptant, reconstitution au profit de l'acheteur, remboursement garanti de toutes les sommes dépensées.*

Un monsieur qui lisait tout cela, après avoir réfléchi assez longtemps, me dit :

— Je vous avouerai que je ne comprends pas... Auriez-vous la bonté de m'expliquer ce que l'on compte faire dans ce formidable bâtiment ? D'abord qu'y vendra-t-on ?

— De tout, monsieur, de tout absolument, puisque ce sont des magasins réunis.

— Mais, monsieur, je n'oserai jamais entrer dans une si grande maison pour acheter une livre de pruneaux ou une once de tabac.

— Vous auriez tort, puisqu'il y aura aussi des épiciers. Au reste, pour acheter là, vous pouvez attendre que vous ayez de nombreuses emplettes à faire ; et ce sera votre intérêt, puisque, dès que vous aurez acheté pour cent francs de marchandises, on vous donnera un billet, ou warrant, avec lequel, au bout de quelques années, on vous remboursera ce que vous aurez dépensé en achats. Comprenez-vous ?

Mon homme se gratta le front quelque temps, puis me dit :

— Monsieur, je comprendrai, bien mieux si l'on simplifiait la chose...

— Comment cela... expliquez-vous ?

— Monsieur, j'irai acheter pour cent francs de marchandises, et je ne payerai pas ; par conséquent on n'aurait pas besoin de me rembourser.

Ce monsieur ne voulut jamais comprendre autrement.

Le boulevard Saint-Martin est passé. Nous voici sur le boulevard du Temple, jadis célèbre par la réunion de six théâtres sur le même point, et que, par allusion aux mélodrames qui avaient pris naissance chez *Nicolet* et chez *Audinot*, on appelait le boulevard du Crime. Mais à quoi bon parler de ce qui n'existe plus ? C'est le Paris d'à présent que nous devons vous faire connaître et non pas le Paris d'autrefois.

C'est au boulevard du Temple que commence le quartier que l'on appelait jadis le Marais. Paris avait alors trois quartiers

bien distincts, bien tranchés : le faubourg Saint-Germain, la Chaussée d'Antin et le Marais. Le premier avait la prétention d'être habité par la noblesse, le second par la finance, le troisième par la bourgeoisie. Maintenant, toutes ces distinctions n'existent plus. Grâce aux démolitions de ces vieilles ruelles que l'on appelait des rues, grâce aux constructions modernes, aux voies nouvelles, aux boulevards qui traversent et relient ensemble les quartiers les plus opposés, il n'y a plus qu'un Paris, et l'on trouve des maisons aussi élégantes sur le boulevard Beaumarchais que sur le boulevard Malesherbes et dans la rue de Rivoli que dans la rue de Lyon. Par exemple, je ne vous affirmerai pas que les habitants de ces différents quartiers aient tous la même tournure, la même manière de porter leur toilette ! Non, il y a certaines nuances faciles à remarquer ; ainsi sur le boulevard des Italiens vous rencontrerez plus de *fashionables*, d'élégants, d'hommes à la mode que sur le boulevard du Temple, ou sur celui des Filles-du-Calvaire qui y fait suite. Pourquoi ? C'est que sur le premier on se promène en fumant son cigare, en loignant les jolies femmes, c'est le quartier de l'Opéra, des cercles, des meilleurs restaurants ; on y veille fort tard, on y fait souvent de la nuit le jour. Il n'en est pas de même sur les boulevards qui avoient la Bastille ; là, on sort pour vaquer à ses affaires, on marche plus vite, on ne flâne pas. Il y a bien encore quelques promeneurs, mais ils n'ont pas l'élégance, ils ne suivent pas les modes comme du côté de la Madeleine ; vous y rencontrerez aussi beaucoup moins de ces petites dames séduisantes, frétilantes, mises avec infiniment de coquetterie, et qui ont une manière de vous regarder qui vous donne le désir d'entamer une conversation. Sur les boulevards du Marais vous verrez de bonnes bourgeoises qui promènent leurs enfants, ou les font tenir par une bonne qui marche à côté d'elles et porte encore ces petits bonnets campagnards, que ne veulent plus porter les femmes des grands quartiers, lesquelles sont passées à l'état de femmes de chambre. Car à Paris maintenant, notez bien ceci, il y a des cuisinières et des femmes de chambre, mais la véritable bonne est devenue une espèce fort rare. Pour tâcher d'en trouver encore, on en fait venir de la campagne et même de la province. Mais à peine ont-elles juté quelques mots à Paris, qu'elles changent d'illures, de manières de toilette et, ainsi que le vous le dire, se font femmes de chambre, à moins qu'elles ne se fassent entretenir.

Nous sommes donc sur le boulevard du Temple. Prenez garde, ne danses et ne sautes, ne va pas à passer devant un sorcier devant *Bobin*, qui chaque soir crie sa charmante petite voix évoque le fantôme et vous fait causer avec des spectres ou rev

BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA BASTILLE 1897

nants... Mais, non, ne tremblez pas, *Robin* n'est point un de ces magiciens qui cherchent à vous effrayer, qui veulent vous faire croire qu'ils sont très-intimes avec le diable, *Robin* vous amuse et vous instruit en même temps; ses expériences de physique, où l'électricité joue un grand rôle, sont fort intéressantes; c'est un sorcier aimable et de bonne compagnie. On doit, dit-on, le démolir; mais je suis tranquille sur son compte: si *Robin* quitte le boulevard du Temple, n'importe où il ira établir son théâtre le public et le succès le suivront (1).

Passons vivement devant ces femmes géantes, ces femmes à barbe, ces femmes qui pèsent deux cent cinquante kilogrammes, et dont on vous offre de tâter les mollets et... encore autre chose, pour que vous soyez bien sûr que ce n'est pas du faux. Suivant moi, tous ces phénomènes ne sont que des monstruosités, et ce n'est pas pour voir des monstres que l'on vient à Paris. D'ailleurs, avant l'ouverture de l'Exposition, cette partie du boulevard, déjà vouée à la démolition, aura probablement disparu.

Voilà le théâtre *Déjazet*. Ce nom seul vous fait sourire, car il vous rappelle une actrice charmante, que vous devez avoir applaudie cent fois, et que vous pouvez applaudir encore; son talent, sa voix, sa gentillesse, chez elle rien n'a vieilli. *Déjazet* est une huitième merveille du monde, et, pour ma part, je la préfère de beaucoup au colosse de Rhodes.

Un peu après le théâtre *Déjazet* était autrefois ce fameux jardin Turc, où je n'ai jamais vu de Turc, mais seulement un croissant qui figurait au-dessus de l'entrée, ce qui probablement avait mis ce jardin à la mode: les croissants ont toujours porté bonheur.

Aujourd'hui le ci-devant jardin Turc est occupé par *Bonvalet*, un des meilleurs traiteurs du quartier, et qui jouit d'une vogue méritée. Il y a des salons splendides qui ont vue sur le boulevard; il y a des tables dans les bosquets du jardin; et malgré cela, le dimanche, il n'y a pas encore assez de place pour les dîneurs. Car, à Paris, le dimanche, si vous voulez avoir un cabinet pour dîner chez un bon traiteur, il faut faire comme pour une loge au spectacle, le retenir d'avance.

Le boulevard du Temple passe devant les rues Charlot et de Saintonge, il finit et change de nom à la rue des Filles-du-Calvaire. Mais là, du côté du nord, vous trouvez le beau Cirque qui appartient à M. Dejean. C'est là que l'on voit les exercices

(1) Depuis que ceci est écrit, la salle *Robin* a été, en effet, démolie; mais le sorcier n'a pas encore trouvé un autre asile.

équestres : les écuyers font sur leurs chevaux des tours de force surprenants ; les écuyeres ne sont pas moins audacieuses, et de plus elles sont presque toutes jolies et bien faites, ce qui ne nuit jamais dans ce genre de spectacle. C'est au Cirque que le fameux *Léopard* s'est fait connaître aux Parisiens ; c'est également à ce Cirque que *Batty*, le dompteur de bêtes, entre tranquillement dans la cage, où des lions, qui n'ont pas la physionomie très-douce, semblent toujours prêts à vouloir le dévorer ; on assure qu'il y a des personnes qui ne manquent pas une représentation de *Batty*, dans l'espoir de le voir un soir mangé par ses élèves.

Vous voyez ensuite des clowns, qui exécutent des scènes fort comiques, cela vous rafraîchit un peu les sens, après les émotions terribles que vous a fait éprouver *Batty*.

La salle du Cirque, qui voit, le soir, tant de monde assister à ses exercices, a maintenant son emploi dans le jour. C'est là que *M. Puzdeloup* a eu l'heureuse idée de donner tous les dimanches, de deux heures à cinq heures, des concerts populaires. Ces journées musicales ont obtenu le plus grand succès. On exécute là des œuvres de *Haydn*, *Beethoven*, *Mozart*, *Wibor*, etc. Vous voyez qu'il ne s'agit plus ici de contredanses ni de polka, c'est de la musique sévère, sérieuse, de la grande musique enfin, et l'on aurait pu craindre qu'elle ne fût pas bien sentie, bien comprise par le populaire auquel on faisait appel. On se serait trompé, le goût de la musique est devenu en France presque un besoin, tout le monde est orphéoniste, et si les ouvriers ne chantent pas encore dans les guinguettes, dans leurs réunions, avec cette pureté, cette méthode des Allemands et des Italiens, du moins ont-ils pour eux le goût et souvent des voix fort remarquables.

Il faut dire que les concerts populaires reçoivent aussi la meilleure société de Paris. La musique rapproche les hommes
Eunclit mores, nec sunt esse proos

Dans ces braves boutiques qui veulent se régaler des concerts du Cirque, je ne vous affirmerai pas que tous apprécient bien la musique qu'on leur fait entendre, mais je puis certifier qu'ils l'écoutent avec le plus grand silence, et que personne, là, ne se permet de ces interruptions, de ces plaisanteries qui partent souvent du paradis de nos théâtres de drames. Si parmi ces honnêtes bourgeois il en est qui ne s'amuse pas, du moins ont-ils le bon esprit de ne point le laisser voir.

Vous m'avez dit que j'entendis un jour à l'un de ces concerts, un couplet qui se chantait entre deux opéras, parfaitement couverts, mais qui n'était pas si bien distingué. La dame avait sur la tête de petits bouquets de fleurs, des plumes et des flots de rubans, le monsieur avait une superbe perruque, bouclée jusque par-dessous les

BOULEVARDES DE LA PORTE S.-MARTIN A LA BASTILLE 1289

oreilles. Ils étaient l'un et l'autre rouges comme des cerises. Le monsieur mâchait continuellement quelque chose; j'aime à croire que ce n'était pas du tabac. La femme sortait incessamment de sa poche un petit sac, dans lequel il y avait du sucre d'orge, et elle suçait pendant que son mari mâchait, heureusement celui-ci ne crachait pas. Mais j'avoue que je n'étais pas tranquille, car je me trouvais tout à côté de ce monsieur. Enfin je fus moins inquiet en entendant ce dialogue :

- Monsieur Bertrand, veux-tu du sucre d'orge?
- Merci, ma bonne amie, tu vois bien que j'ai de la racine de rhubarbe dans la bouche, le sucre d'orge ne se marierait pas bien avec.
- Que tu es étonnant, avec cette manie de mâcher sans cesse de la rhubarbe!
- Je t'ai déjà dit, Phrasie, que cela me faisait le plus grand bien... cela purgeotte sans qu'on s'en occupe.
- Ne va pas cracher sur ma robe de pou de soie, au moins.
- N'aie donc pas peur. Avec la rhubarbe, on ne doit jamais cracher.
- Qu'est-ce que nous allons voir, maintenant?
- On va jouer une ouverture.
- Et la pièce... où donc se mettent les acteurs?
- On ne joue pas de pièce.
- Alors pourquoi joue-t-on l'ouverture?
- Parce que!... Ensuite nous aurons une symphonie d'*Haydn*.
- D'aye... d'aye... quoi?
- Je t'ai dit *Haydn*.
- Qu'est-ce que c'est que ça, aye... donc?
- C'est un fameux compositeur...
- Aussi fort que *Rossini*?
- C'est un autre genre.
- De quel instrument joue-t-il, ce monsieur Aye... je ne pourrai jamais prononcer ce nom-là!
- Ma bonne amie, je ne sais pas au juste... cependant je crois que c'est du piston.
- Ah! tant mieux, j'aime beaucoup le piston. Tu devrais apprendre à en jouer, monsieur Bertrand.
- Ma chère amie, dans mon commerce d'épicerie, je ne vois pas trop à quel moment je pourrais m'y livrer.
- Enfin, lorsqu'on aura joué l'ouverture et la symphonie, on dansera, n'est-ce pas, mon chéri?
- Non, Phrasie, nous ne sommes pas dans un bal... on ne danse pas ici.
- Ah! on n'a donc que du son?

— Il me semble que c'est bien suffisant.

Cette conversation me prouva qu'aux concerts populaires du Cirque, ainsi qu'au théâtre des Italiens, il y a des gens qui s'y rendent seulement parce qu'ils savent que c'est bon genre, et qu'ils sont ensuite tout fiers de pouvoir dire : J'étais hier soir à l'opéra-buffa. *Vanitas vanitatum et omnia vanitas!*

Le boulevard des Filles-du-Calvaire n'est pas long : arrivé à la rue du *Pont-aux-Choux*, il perd son nom et devient le boulevard Beaumarchais. Rue du Pont-aux-Choux !... Est-ce que ce nom ne vous rappelle pas tout de suite le vieux Paris, avec ses fossés jaunes qui s'étendaient depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à la porte Saint-Honoré, et ses marais fangeux dans lesquels les grands seigneurs avaient leurs petites maisons, où il n'était pas prudent de se rendre sans être bien armé et accompagné de nombreux laquais ! Les seules locomotives alors étaient des chaises à porteur. Comme on était loin des chemins de fer ! La rue du Pont-aux-Choux tire son nom du pont sur lequel on traversait un égoût couvert aujourd'hui par la rue Saint-Louis, et où passaient habituellement les marchands de choux et autres légumes.

Nous voilà sur le boulevard Beaumarchais, qui s'étend jusqu'à la place de la Bastille. Ce boulevard est bâti nouvellement du côté du nord où de jolies maisons, coquettes, élégantes, commodes remplacent les anciens fossés jaunes et les vieux arbres qui se trouvaient encore il y a une vingtaine d'années sur cette partie du boulevard, et donnaient à cette promenade de l'ombre et du mystère ; aussi était-elle fort recherchée par les couples amoureux. Mais ces pauvres amoureux ne sauront bientôt plus où se donner des rendez-vous : dans Paris, la lumière se fait partout et vous savez que les amoureux sont comme les voleurs, ils cherchent l'ombre et la solitude.

Le boulevard Beaumarchais se nommait autrefois boulevard Saint-Antoine ; mais le célèbre auteur de *Figaro* possédait à l'angle de ce boulevard, du côté du faubourg Saint-Antoine, une belle propriété dont les jardins s'étendaient fort loin sur la promenade. Cette propriété a longtemps résisté aux offres de la bande noire, mais elle a dû céder aux lois de l'équité. On a démolie la maison du célèbre auteur, mais on a donné son nom au boulevard qu'il habitait : c'est une compensation à laquelle n'ont pas droit tous ceux que l'on démolit et c'est bien heureux, car ce serait très-embarrassant.

Le boulevard Beaumarchais est riche de souvenirs : vous passez devant la rue Saint-Claude, la maison qui fut l'angle du boulevard était, en 1785, l'hôtel du fameux *Cagliostro*. Cette maison a vu bien des choses, bien du monde, car on allait consulter

BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA BASTILLE 1901

Cagliostro, que l'on considérait un peu comme sorcier, et qui, disait-on, avait trouvé la fameuse pierre philosophale. Ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, d'être renfermé au château Saint-Ange, où il mourut.

Un peu plus loin, vous passez devant la rue des *Tournelles*. Elle a porté le nom de rue *Jean-Beausire*, et prit celui des *Tournelles*, parce qu'elle longeait le palais des *Tournelles*. C'est à l'entrée de cette rue, vis-à-vis de la Bastille, que *Maugiron, Quélus et Livarot* se battirent en duel, à cinq heures du matin, le 27 avril 1578, contre *Riberac, d'Entraques et Schomberg*.

La fameuse *Ninon de Lençlos* a logé dans cette rue; elle y est morte le 16 octobre 1706, âgée de quatre-vingt-onze ans.

Mais laissons là les souvenirs. Nous voici au théâtre *Beaumarchais*. Ce petit théâtre a déjà subi bien des vicissitudes et a dû changer bien souvent de directeurs; mais il faut dire qu'à son origine sa salle était laide, petite, incommode. La scène était si restreinte et si exigüe que, dans les coulisses, deux personnes pouvaient à peine se placer, ce qui gênait beaucoup pour les entrées et les sorties. Je me rappelle que, dans une pièce militaire qu'on y a jouée, un régiment devait entrer en scène: il se composait de huit hommes, c'était déjà beaucoup pour la localité, mais ces soldats ne purent arriver sur la scène que un à un, et, malheureusement, celui qui les dirigeait se trouvant être à la queue, il dut commander la manœuvre de derrière la coulisse. Aujourd'hui l'ancienne salle n'existe plus: elle a été entièrement jetée à bas. A sa place, on a élevé un fort gentil théâtre, avec une salle charmante, parfaitement décorée, ni trop grande, ni trop petite, et dans laquelle le public peut voir et entendre à chaque place, ce qui devient rare dans les salles nouvelles.

C'est un *M. Dufour* qui a acheté ce terrain et fait bâtir cette nouvelle salle. Le quartier lui doit des remerciements. Et cependant il ne s'est pas montré bien empressé de s'y rendre, lors de la réouverture. Mais *sic vos non vobis!* nous sommes persuadés qu'avec une bonne direction, et surtout de bonnes pièces, le théâtre *Beaumarchais* doit prospérer.

Nous voici où s'élevait la Bastille. A la place de la trop fameuse citadelle, vous trouvez maintenant des bateleurs, des saltimbanques, des paillasses et des chanteurs, avec accompagnement d'orgue de barbarie; c'est moins romantique, mais c'est plus gai, et en France on préfère généralement les chansons aux fortresses.

Celui du boulevard Poissonnière est seul authentique, *genoué*, comme disent les Anglais.

Il se compose de négociants, réunis sous la présidence d'un fabricant de châles, tandis que le cercle du Commerce (boulevard Montmartre) est hybride, et que le cercle général du Commerce, situé à l'angle de la rue Lepeletier, est présidé par un *notaire*.

Entrez au restaurant Bauran, vous y trouverez indubitablement plusieurs représentants du commerce venus de diverses parties de la France pour acheter ou pour vendre du velours, des linons, des toiles écruës ou peintes, des cotons filés ou retors.

Entrez au théâtre du Gymnase, vous reconnaîtrez dans l'auditoire des doyens de la nouveauté ou du calicot, qui applaudissent Sardou et Alexandre Dumas fils, comme ils ont applaudi Scribe et Mélesville.

Parcourez les cafés, vous y remarquerez un noyau d'habités, tous négociants, qui jouent ensemble chaque soir et ne regardent pas sans quelque défiance le consommateur de passage.

Faites un tour sur la petite promenade en biseau, ombragée de maigres sycamores et située à l'angle de la rue d'Hauteville. Les garçons et filles qui, sous l'œil vigilant des bonnes et des mères, y prennent leurs ébats et mangent de la galette, sont nés au milieu des tulle, des baréges, des blondes, des laines et soies. Ils ont su, dès leur plus tendre enfance, ce que c'était que l'article Tarare, l'article Saint-Quentin, et la marchandise A. G.

Les bronzes de Barbelienne nous font pressentir un autre monde. Quelques pas encore et nous y arrivons; mais le moyen d'avancer! Quel encombrement, quelle cohue! elle est comparable à celle du Strand et de London Bridge! Comment s'aventurer sans péril au milieu de ce labyrinthe roulant de voitures qui semblent prêtes à s'emboîter les unes dans les autres, afin de mieux nous étreindre dans un cercle mobile!

Nous franchissons pourtant le terrible carrefour formé par l'intersection de la rue Montmartre, du faubourg et des boulevards. Le torrent impétueux que nous venons de traverser est une sorte de Bolassoa qui sépare deux contrées, et nous tombons en pleine littérature. Voici des journalistes, des romanciers, des chroniqueurs, des vaudevillistes, des artistes dramatiques, voire même des conférenciers. Il y a là des vétérans dont la réputation est faite et surtute, à côté de débutants qui ne parviennent pas encore à triompher de l'indifférence du public; des auteurs tout gonflés de succès de la veille, après d'infortunés, estropiés par une chute récente; il y a là, pecc-mêle, l'intelligence qui rayonne, l'amour-propre qui s'aventure, l'esprit qui pette, l'outrecuidance qui tranche, le bon sens qui pize, l'envie qui mord.



LE BOULEVARD MONTMARTRE

Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. TAICHON.



.

.

BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA MADELEINE 1906

Et tous, comme des abeilles, bourdonnent autour du théâtre des Variétés, à la porte des cafés, autant de cafés Procope, à l'heure de l'absinthe surtout. Quelques-uns, noctambules déterminés, y reviennent, après minuit, pour manger une soupe à l'oignon, chercher des nouvelles, donner ou recevoir des renseignements sur une *première*. Les pontifes du temple du goût ont établi leur officialité au café de Madrid, au café de Suède, au café des Variétés. Articles de journaux, livres, brochures, tableaux, statues, y sont pesés dans des balances qui ne sont pas d'une invariable justesse. Heureux l'homme dont les travaux arrachent à ces juges cette exclamation, parcimonieusement accordée : « *C'est splendide!* » Plus habituellement, l'œuvre nouvelle est éreintée, et quelque Alceste contemporain la condamne sans rémission, en disant, avec un haussement d'épaules significatif : « *Hein ? est-ce assez infect ?* »

Dans ce milieu tout parisien se jette à la traverse l'étranger. Ce n'est pas sans raisons que de vastes salons littéraires, une librairie internationale, se sont installés sur le boulevard Montmartre. On y parle toutes les langues; on y remarque des figures nuancées de toutes les teintes que distingue l'anthropologie. Dans les passages Jouffroy, Verdeau, des Panoramas, se reconnaissent, au milieu de la foule, le plaideur des Écossais, on lit sur les vitres : *English spoken*, ou *Se habla español*; les fourrures des gens du Nord, les sombreros de Madrid ou de la Havane, les fez de Constantinople ou du Caire.

Les passages sont ce qu'étaient jadis le Palais-Royal. Dans la matinée, le silence y règne, troublé seulement par les pas d'apprenties, de commis, de demoiselles de comptoir qui se rendent à leur poste. Les voies s'encombrent de fauteuils, malles, pots de fleurs, jardinières, aquariums de chambre où bâillent les cyprins dorés, jouets d'enfants, chevaux mécaniques, momentanément expulsés des magasins qui font leur toilette. Vers onze heures, apparaissent les habitués du Dîner de Paris, du Dîner du Rocher, du Dîner du passage Jouffroy; puis les gens qui se sont donné rendez-vous pour aller déjeuner ensemble dans les établissements susnommés ou dans un restaurant quelconque du boulevard. On les reconnaît à l'impatience avec laquelle ils arpentent le terrain, tirent leur montre, lèvent les yeux vers l'horloge, jusqu'à ce qu'ils articulent, avec un soupir de soulagement : — Ah! enfin!

À partir de midi, l'affluence augmente.

Les étrangers, les provinciaux se montrent.

À la population flottante se joignent des stationnaires qui se tiennent en permanence dans les passages, soit par désœuvrement, soit par intérêt. C'est le chemin que prennent forcément, plusieurs fois par jour, nombre de personnes appartenant au journalisme, au théâtre, aux lettres, à la science, à l'industrie; il leur est

difficile, dans cet étroit défilé, de se soustraire aux regards d'un observateur, et ceux qui peuvent avoir à leur parler y viennent se mettre en embuscade. Le débiteur y est guetté par son créancier: le fonctionnaire par le solliciteur à la recherche d'un emploi; le directeur, par le jeune homme qui a déposé un manuscrit chez le concierge des Variétés; le capitaliste, par le songe-creux qui a une magnifique affaire en vue; l'homme ordinairement bien informé, par le boursier dont l'esprit flotte entre la hausse et la baisse, et, perfide insigne! chacun de ces guetteurs, lorsqu'après une surveillance plus ou moins prolongée il vient à rencontrer l'individu qu'il cherche, ne manque pas de s'écrier, avec une feinte naveté: « Quel heureux hasard! »

Dans les passages rôdent encore, *quarents quom ou quid devraient*, les déclassés, les décaisés, les parias, les invalides de la mauvaise chance, de la tancantise ou de la débauche. Ils connaissent, au moins de vue, quelques promeneurs qu'ils abordent d'un air sombre, et auxquels ils récitent l'odyssée lamentable de leur existence. Qui refuserait une obole à la misère en habit noir? C'est ainsi que ces pauvres heres trouvent moyen de vivre actuellement de leur détresse passée, et de mettre en valeur une fortune qu'ils ont gaspillée, s'ils l'ont jamais eue.

Cinq heures sonnent, les journaux du soir se distribuent dans les kiosques des boulevards; et les affaires, en courant à la poste, sont exposés sans cesse à se heurter contre de profonds politiques qui marchent avec lenteur, absorbés dans leurs méditations, les yeux baissés sur *L'Opinion nationale*, le *Peuple*, la *Liberté* ou le *Temps*.

À six heures, grand remue-ménage! le faubourg descend! Les habitantes des quartiers Bréda et Notre-Dame-de-Lorette s'avancent à la conquête des Boulevards. C'est une région que s'étendent de loin le cliquetis du pas, le leur du musc, le frissonnement de la soie. Quelques-unes de ces amazones, armées en guerre, portent pour épaulettes des plaques de passementerie avec des torsades de franges pebles, elles ont pour bonnets d'une forme des toques surmontées de panaches, de celles qu'au moyen âge on nommait des *chapelets de pain*. D'autres ont épuisé toutes les inventions du *Monteur de La Coiffure*, et sous leurs *chapeaux-croquet* ou sous leurs *chapeaux-à-musque*, s'arrondissent d'énormes chignons, ornés plus par la coiffe atoué des chevillures armoricaines.

Cette troupe à main ne s'organise comme disaient les chouans, et prend des positions stratégiques, depuis le passage Jouffroy jusqu'à la rue de Chateaubriand. Mais dans un côté, ni de l'autre, comme aux plus lointains, dans cet espace, se trouvent leurs ancreaux abéta, les ancreaux des roches de la Régence, des



447224

TYPES DU BOULEVARD

Dessin de M. FÉLICIEN ROS, gravé par M. BOETZEL.



BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA MADELEINE 1297

incoiables du Directoire, des *dandies* de la Restauration : les *gandins*!

Car la jeunesse dorée de nos jours a reçu le baptême sur ce boulevard des Italiens, auquel les souvenirs de 1815 ont laissé le nom traditionnel et populaire de boulevard de Gand. Ce nom, dès qu'il est prononcé, évoque des idées de soupers fins, d'orgies prolongées, de carnaval perpétuel; la masse du public s' imagine aussitôt une sorte de ronde infernale, où des fils de famille tournent frénétiquement avec des courtisanes. Elle croit qu'on va déguster les vins du Café Anglais, avec l'intention bien arrêtée de rouler sous la table; que le cercle des Arts, le cercle des Chemins de fer sont des succursales de Bade et de Hombourg, et qu'il y a des soirs où, par les fenêtres de la Maison-Dorée, les convives avinés jettent des poignées d'or aux passants.

Eh bien! l'idée qu'on se fait généralement du boulevard des Italiens ne repose que sur des exceptions. Sans doute, on y rencontre des *fashionables* ridicules, des *boulevardiers*, dont l'oisiveté tourne là comme dans un manège; de *petits croisés*, des *cocodès*; de faux arbitres de la mode et du bon goût, des dissipateurs étiolés, qui usent dans la débauche les dernières lueurs de leur intelligence, le dernier souffle de leurs poumons anémiques. Mais la masse des promeneurs, les *gentlemen* dont le cab s'arrête devant Tortoni, les habitués des restaurants et des cafés, les abonnés des cercles, sont des hommes très-sérieux : grands propriétaires, capitalistes engagés dans de vastes spéculations, gentilshommes de vieille race, directeurs de Compagnies, administrateurs de chemins de fer, ingénieurs des ponts et chaussées. Dans quelques cabinets de restaurants, des Alcibiades de contrebande soupent plus ou moins gaiement avec des Phryniées échevelées; mais quels sont les hôtes des cabinets voisins? ce sont, sans contredit, des gentilshommes aimant les bons morceaux, les bonnes caves, voire la gaudriole; mais ils devisent des entrées ou des sorties de portefeuille, de la Compagnie transatlantique, ou du Crédit mobilier.

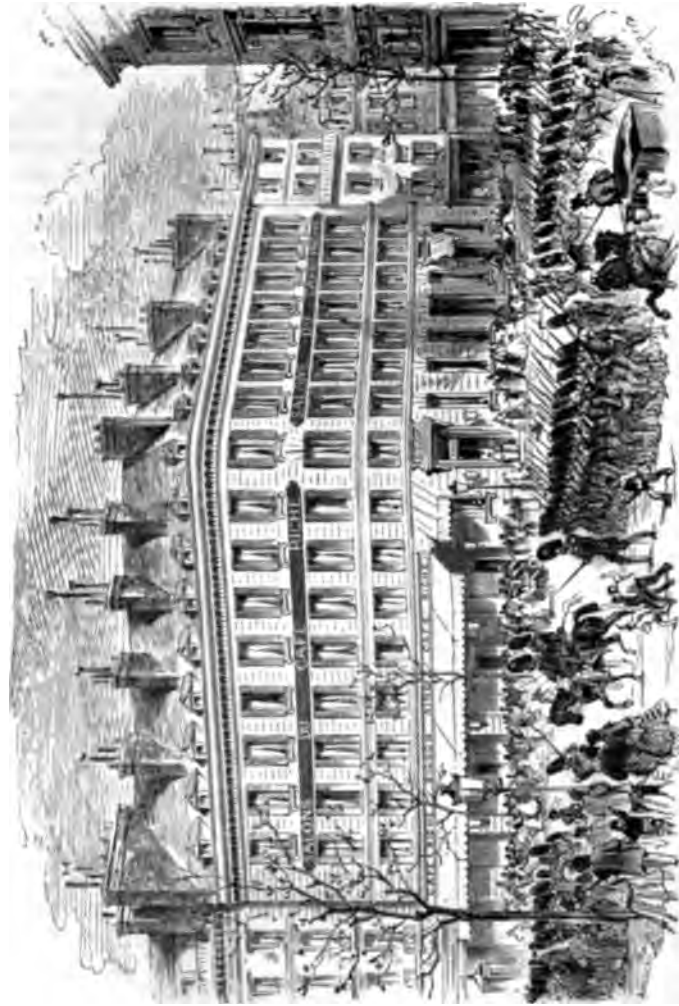
Qu'est-ce que le Jockey-Club, qui, dans les départements lointains, passe pour un lieu de perdition? C'est une Société d'encouragement pour l'amélioration de la race chevaline en France. Il délibère aussi gravement sur les conditions d'un *handicap*, que le Corps législatif sur un projet de loi. Si ses membres se passionnent, c'est pour *Astrolabe*, *Last-Born*, *Gladintrur*. Certes, ils ne thésaurisent pas; ils entendent largement la vie; mais ces prétendus *gandins* risquent vaillamment de se casser le cou dans un *steeple-chase*.

Sont-ce encore des *gandins*, ces hommes d'une tenue sévère,

attablés au café du Helder. Ne remarquez-vous pas sur le front de la plupart les traits du soldat de l'Algérie, de la Cochinchine ou du Mexique? Ce sont des officiers des armes spéciales ou de la marine. Pourquoi ont-ils adopté, de préférence à tout autre, un café qui n'est à proximité d'aucun établissement militaire? C'est par un caprice du sort : deux officiers d'artillerie s'y sont un jour donné rendez-vous; ils y sont revenus; ils y ont amené un troisième, puis un quatrième. Les lieutenants de vaisseau se sont mis de la partie, et une clientèle spéciale s'est constituée. Un officier qui traverse Paris ne manque jamais d'aller au Helder, il est sûr d'y trouver au moins un camarade qu'il est heureux de revoir; il apprend les nouvelles, les promotions, les permutations, les décorations, les morts. Un cercle de frères d'armes, doublé d'un bureau de renseignements : voilà le Helder.

Le boulevard des Italiens n'est ni nous-mêmes mauvais sujet, ni aussi tapageur qu'un vain peuple le pense; il n'est ce qu'il a toujours été, le rendez-vous de l'opulence et de l'aristocratie. Sous Louis XVI, y furent élevés, au milieu de riants jardins, les hôtels de Choiseul, de Grammont et de Richelieu. La Comédie-Italienne y vint, en 1782, occuper la salle construite par l'architecte Hecurtier, dont le confrère, Le Camus, traça le plan du Fâta des Italiens. L'espace un fois donné ne fut point ralenti par les vicissitudes politiques. La translation de l'Opéra, de la place Louvois à la rue Lepeletier, en 1821, accrut la vogue et l'affluence, et M. de Roquefort put écrire, en 1826, dans son *De la hauteur des Monuments de Paris* : « Le Café de Paris et celui de Tortoni s'élevaient dans la contre-allée que la mode a choisie, depuis quelques années, pour le rendez-vous des femmes les plus brillantes et des merveilleux de toute l'Europe. »

Le boulevard des Italiens, à cette époque, était, de ceux dont nous nous occupons, le seul qui fut régulièrement bordé de maisons. Le boulevard Bonne-Nouvelle avait des constructions qui du côté de la rue de la Harpe, de l'autre, un talus, hérissé d'arbustes toiles, le séparait d'une rue basse, profondément encaissée, et, tout auprès, au-dessous des derniers gazons du cimetière de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qu'a remplacé le Gymnase. À l'angle sud-est du carrefour Poissonnière, sur la devanture d'un magasin de nouveautés, une plaque commémorative indiquait que là avait été les anciens limites de Paris. Presque en face Sabranne et les avenues montées et les parties symétriques de l'hôtel Rogeon. Après avoir traversé une côte escarpée, on descendait au boulevard Montmartre par une pente rapide, où s'élevaient des bureaux sociaux qui s'allongeaient en encorbellement sur la chaussée, et qui ont abattu en 1860 non des faiseurs de carrières, mais des écrivains trop avides d'air et de lumière.



LE BOULEVARD DES ITALIENS
Dessin de M. MORIN, gravé par M. ANSSEAU.





•

BOULEVARDS DE LA PORTE S.-MARTIN A LA MADELEINE 1399

Du point culminant de la butte, on voyait, sur le versant opposé, moutonner les flots agités d'une multitude.

Au boulevard Montmartre commençait la vie; seulement le théâtre des Variétés était écrasé par les énormes rotondes que tapissaient intérieurement les panoramas de Rome et de Jérusalem. Les jardins de l'hôtel qu'avait fait construire, en 1704, le duc de Montmorency, n'avaient pas encore été éventrés pour le passage de la rue Vivienne prolongée; ceux de la maison Frascati avaient pour clôture une terrasse en bois, qui avait l'air d'une longue gloriette.

Le côté nord du boulevard, si vivant depuis la rue de la Grange-Batelière jusqu'à celle du Mont-Blanc, redevenait triste au delà. Le silence enveloppait les belles habitations de la rue Basse, l'hôtel d'Osmond, la maison du conventionnel Hérault de Séchelles, les petits hôtels de mademoiselle Raucourt et de la Duthé. Sur l'autre rive, après la grande rue de la Paix, venaient les bâtiments et dépendances de l'ancien couvent des Capucines, usurpés pour des spectacles forains, un panorama, des salles de danse et le cirque de Franconi. L'ancienne chapelle, où reposaient Louise de Lorraine et madame de Pompadour, le ministre Louvois et le maréchal de Créqui, était transformée en théâtre de physique amusante et de fantasmagorie.

Un peu plus loin était le ministère des affaires étrangères, qui réunissait l'hôtel de Bertin de Sauvigny; et l'hôtel contigu, qu'avaient occupé successivement les lieutenants généraux de police et les maires de Paris. La Madeleine inachevée, *pendens interrupta*, formait le fond du tableau.

De nos jours, la partie la plus monumentale des boulevards est celle qui va de la rue de la Chaussée-d'Antin à la Madeleine. Le nouvel Opéra est entouré de palais. La richesse et le confort des aménagements intérieurs du Grand-Hôtel, de l'hôtel où s'est transféré le Jockey-Club, répondent à la magnificence du dehors. Il ne reste plus de vestiges de l'humide rue Basse qu'encombra de morts et de blessés la décharge du 23 février. Les édifices, les magasins rivalisent de somptuosité; et pourtant, sur les boulevards des Capucines et de la Madeleine, il semble que le froid du pôle se fasse sentir. On y passe sans s'y promener: on y demeure, mais on n'y stationne pas. Les files de voitures qui reviennent de Vincennes, dans l'après-midi des jours de courses, tournent court et quittent les boulevards à la hauteur de rue de la Paix. Enfin, pour nous servir d'une locution toute parisienne, *ça n'est plus ça!*

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le boulevard *Bonne-Nouvelle* a été établi en 1676. Sur le côté nord, existait autrefois une rue située au-dessous du niveau du boulevard et appelée *rue Basse-Porte-Saint-Denis*, qui a été réunie au boulevard en 1832. *Gravée* mourut, pauvre et dédaigné, dans cette petite rue, en 1805.

Au n° 29 est le bazar Bonne-Nouvelle ou l'appelle quelquefois Palais, bâti, en 1837, par M. Grisart, architecte. Cet édifice fut, le 14 juillet 1849, menacé de destruction par un incendie qui éclata dans l'étage supérieur et anéantit le *Dorant* de M. Bouton, ancien collaborateur de l'*Aguerre*.

Le boulevard *Poissonnière* date de 1676, comme le boulevard *Montmartre*, qui ne fut achevé qu'en 1705. Beaudouin habitait, sur ce dernier, en 1821, dans une maison qui a été démolie pour l'ouverture du passage Jouffroy A l'angle de la rue Richelieu, était la célèbre maison de *Fracassi*.

Le boulevard *des Battois* est de même âge que le précédent. En 1815, on l'appela, par ironie, le boulevard *de Trêve*, parce que c'était le lieu de rendez-vous des partisans de Louis XVIII, réfugiés à Paris pendant les Cent Jours.

La maison du cardinal-évêque de Reims, remplacée par l'édifice de Regnard, comme celle du cardinal Foy, remplace le dépôt des Gardes-Françaises, qui fit quelque temps servir au boulevard le nom de *boulevard du Dépôt*.

Le boulevard *des Capucines*, ainsi nommé parce qu'il longeait le couvent des Capucines détruit pour l'ouverture de la rue de la Paix, a été planté de Joux en 1705. Il est garni de splendides magasins, entre lesquels on remarque celui de Lalau, dont les premières ventes furent célèbres en Europe.

Le boulevard *de la Madeleine*, formé en 1676, est resté longtemps peu habité du côté du nord, où la contrée était encore un peu plus élevée que la *chaussée*. On le planta d'arbres et d'arbustes en 1699. Au nord, les maisons appartenant et appartenant encore en partie à la rue *Travers-Nemours*, qui se prolongeait jusqu'à la rue de la Harpe, vers l'Anfion. La portion de cette rue qui bordait le boulevard des Capucines est maintenant ou supprimée ou réduite à l'état d'impasse.

Le boulevard des Capucines, depuis l'avenue de la Bastille à la Madeleine comprise, est un boulevard par excellence. Ce nom est donné à un boulevard qui n'est qu'une simple rue, parce que les boulevards suivent le tracé des anciens boulevards de Paris, et que les rues ont été créées entre eux. Paris de ce point de vue est une ville à part, et c'est ce qui explique, en partie, le caractère de son urbanisme. Les boulevards de Paris sont des boulevards par excellence, et c'est ce qui explique, en partie, le caractère de son urbanisme. Les boulevards de Paris sont des boulevards par excellence, et c'est ce qui explique, en partie, le caractère de son urbanisme. Les boulevards de Paris sont des boulevards par excellence, et c'est ce qui explique, en partie, le caractère de son urbanisme.

vard des Capucines, désigné sur plusieurs plans du siècle dernier sous le nom de *Nouveau Cours*?

Il y a peu d'années, un travail officiel sur les voies publiques avait paru annoncer que l'autorité municipale réserverait le nom de *boulevards* à la seule ligne de la Bastille à la Madeleine, et que tous les autres boulevards, créés ou à créer, s'appelleraient des *avenues*. L'idée était bonne; aussi l'a-t-on abandonnée, et nous avons aujourd'hui des voies que l'on nomme *boulevards*, d'autres qu'on appelle *avenues*, sans qu'il soit possible de trouver une raison quelconque à cette différence de dénomination. C'est affaire de pur caprice bureaucratique.

Les communes annexées à Paris, en 1860, étaient, antérieurement, séparées de la ville d'abord par un mur d'octroi que bordait, à l'intérieur, une longue série de *chemins de ronde*, puis par de larges voies extérieures, plantées, de chaque côté de la chaussée, d'une double rangée d'ormes : on les appelait *les boulevards extérieurs*. Après l'annexion, le mur d'octroi ayant été démoli, le chemin de ronde se trouva partout réuni au boulevard ci-devant extérieur. L'administration municipale jugea à propos de remanier complètement le plan des boulevards. A l'unique chaussée médiane, flanquée d'une double allée latérale, on a substitué, au milieu de la voie, un promenoir planté de quatre rangs d'arbres, ayant à droite et à gauche une voie macadamisée pour les voitures, que borde un trottoir large de trois mètres, le long de chaque rangée riveraine de maisons. A toutes les intersections de rues perpendiculaires, le promenoir central est coupé par un passage pavé.

Sur une partie de la rive gauche, cette disposition a dû être modifiée en raison de l'état antérieur. En effet, depuis la barrière de la Gare, jusqu'au boulevard du Mont-Parnasse, le chemin de ronde intérieur était remplacé par un boulevard semblable à ceux de l'extérieur. Entre les deux courait le mur; celui-ci abattu, les deux boulevards se trouvèrent n'en former plus qu'un. On les a conservés avec cette double largeur, en y appliquant le plan adopté partout ailleurs.

Voici les noms de ces boulevards, à partir de la Seine, en amont :

RIVE DROITE : boulevards de Bercy, — Reuilly, — Picpus, — Saint-Mandé, — Charonne, — Ménilmontant, — Belleville, — La Villette, — La Chapelle, — Rochechouart, — Clichy, — Batignolles, — Courcelles, — de l'Etoile, — du roi de Rome, — Franklin.

RIVE GAUCHE : boulevards de la Gare, — Italie, — Arcueil, — Enfer, — Montrouge, — Vaugirard, — Grenelle.

Ces noms rappellent, à peu près tous, les noms des anciennes communes de la banlieue.

Tout autour de l'enceinte des fortifications, à l'intérieur, circule une voie, large et plantée, qu'on a d'abord appelée *route stratégique* ou *rue militaire*, et que, depuis l'annexion, on a divisée en une série de *boulevards* auxquels on a donné des noms de *maréchaux* du premier empire. En voici la nomenclature :

RIVE DROITE : boulevards Poniatowski, — Soult, — Davoust, — Mortier, — Sérurier, — Macdonald, — Ney, — Bertier, — Gouvion Saint-Cyr, — Lannes, — Suchet, — Murat.

RIVE GAUCHE : boulevards Masséna, — Kellermann, — Jourdan, — Brune, — Lefebvre, — Victor.

L'intérieur même de Paris est sillonné de voies longues et larges, ouvertes

surtout dans ces dernières années, les unes sous le nom de *boulevards*, les autres sous celui d'*avenues*. En voici la liste :

RIVE DROITE : *avenue des Champs-Élysées*, de la place de la Concorde à la place de l'Étoile; — *avenue Friedland*, du Faubourg-Saint-Honoré à la place de l'Étoile; — *avenue de la Reine-Hortense*, du parc Monceau à la place de l'Étoile; — *avenue de Wagram*, de la place de Wagram à la place de l'Étoile; — *avenue du Prince-Royal*, de la place de la Concorde à la place de l'Étoile; — *avenue de la Grande-Armée*, de la porte de Neuilly à la place de l'Étoile; — *avenue de l'Impératrice*, de la porte Dauphine à la place de l'Étoile; — *avenue d'Églou*, de la porte de la Muette à la place de l'Étoile; — *avenue du Saule-Rouge*, du Trocadéro à la place de l'Étoile; — *avenue d'Éna*, de l'avenue de l'Empereur à la place de l'Étoile; — *avenue des Plaines*, de la place de l'Alma à la place de l'Étoile; — *avenue Franklin*, de la grande rue de l'Assy au Trocadéro; — *avenue de la Muette*, de l'avenue du Bandiagh au Trocadéro; — *avenue de l'Empereur*, de la porte de la Muette à la porte de l'Alma; — *avenue du Prince-Évêque*, de la porte Dauphine au Trocadéro; — *avenue Malakoff*, de la porte de Neuilly au Trocadéro; — *avenue de l'Alma*, du pont de l'Alma à l'avenue des Champs-Élysées.

De toutes ces avenues, deux seulement, celles des Champs-Élysées et de la Grande-Armée, sont complètement garnies d'habitation. Les autres, récemment ouvertes ou à peu près achevés, n'ont qu'un petit nombre de maisons ou même sont encore tout à fait inhabitées.

L'*avenue des Termes*, autrefois grande route de Neuilly, était la principale rue du village des Termes.

L'*avenue Montagne* a été longtemps nommée *Avenue des Faucés*. Comme les avenues d'*Antin*, *Marigny*, *de la Concorde* et de *la Reine*, elle fait partie des Champs-Élysées.

Le boulevard *Hausmann*, du Faubourg-Saint-Honoré à la rue de la Chapelle, a été construit par le préfet Haussmann. La dernière section a pu être terminée en avril 1874.

L'*avenue de Messine* vient d'être terminée; le boulevard *Hausmann* et la rue de Valenciennes.

Le boulevard de Neuilly, qui commence au boulevard Meisnerherbes et se prolonge jusqu'au fort de Vincennes, n'est que de rares habitations.

Le boulevard *Maistre*, de la Muette au quartier Anvers, n'est habitée que par le parc Monceau. Les maisons, assez peu remarquables d'architecture, y sont en grande partie neuves avec plus de richesse que de goût. Elles sont surtout remarquables par les escaliers et par les filles pleines de la main de la main.

Les maisons qui montent de la Seine au boulevard Saint-Denis, sous le nom de *avenue de Sébastopol* et se prolongent jusqu'à la gare de l'Est, sous le nom de *boulevard de Strasbourg*, ont été terminées en 1874, et aujourd'hui, comme les autres, elles sont garnies de maisons de style, sont généralement terminées et habitées.

L'*avenue de la Muette*, du fort de Vincennes à la porte de Clignancourt, a été terminée en 1874. Elle est garnie de maisons de style, et est en grande partie habitée. Elle est bordée de maisons de style, et est en grande partie habitée. Elle est bordée de maisons de style, et est en grande partie habitée.

Le boulevard *du Prince-Eugène*, allant du Château-d'Eau à la place du Trône, est à peu près complètement garni de maisons, dont un petit nombre seulement sont habitées.

Le boulevard *des Amandiers*, du Château-d'Eau au boulevard de Ménilmontant; l'avenue *Parmentier*, entre la place du Prince-Eugène et la rue Alibert; le boulevard *d'Austerlitz*, de la place du Prince-Eugène au boulevard de Ménilmontant, sont ou à peine achevés ou en formation.

Le boulevard *Richard-Lenoir*, formé de la voûte établie sur une partie du canal Saint-Martin, et d'une portion des quais de Jemmapes et de Valmy n'a guère que les maisons, assez peu élégantes, qui bordaient ces deux quais.

Le boulevard *Mazas*, décrété en 1814, commencé comme rue en 1815, n'a été exécuté que de 1850 à 1854, pour relier le pont d'Austerlitz à la place du Trône.

Le principal édifice qu'on y remarque est la prison dite de Mazas.

L'avenue *Philippe-Auguste*, entre la place du Trône et la rue de Montreuil, n'est pas achevée. L'avenue *du Bel-Air*, entre la même place et l'avenue de Saint-Mandé, n'est, ainsi que cette dernière, qu'incomplètement habitée.

L'avenue *Daumesnil*, de la rue de Lyon au boulevard Paniatowski, n'a de maisons que sur la moindre partie de son parcours.

L'avenue *Lacuze* était une rue qu'on a récemment élargie, entre la place Maras et l'avenue Daumesnil.

De la Bastille à la Seine, deux boulevards longent la gare de l'Arsenal. C'est, à l'ouest, le boulevard *Bourdon*, à l'est, le boulevard *de la Contrecarpe*. Un troisième doit partir de la Bastille pour aller, par un double pont appuyé sur la pointe orientale de l'Île Saint-Louis, rejoindre le boulevard Saint-Germain de la rive gauche.

La RIVE GAUCHE, moins généreusement dotée que sa sœur droite, ne compte pas les boulevards par douzaines.

Un seul y est entièrement achevé jusqu'ici, c'est le boulevard *Saint-Michel*, appelé d'abord boulevard de Sébastopol (rive gauche), qui prolonge celui de la rive droite en prenant, dans la Cité, le nom de boulevard *du Palais*.

Les boulevards *de Port-Royal*, *Arago*, *Saint-Marcel* ne sont encore qu'en projet. A peine, çà et là, sur quelques points du tracé adopté, la ville a fait jeter bas des maisons qu'elle a achetées amiablement. Ce ne sont guère que des jalons signalant les voies futures.

Le boulevard *Saint-Germain*, exécuté, et en partie construit, du quai Saint-Bernard au boulevard Saint-Michel, se termine presque en impasse à la rue Hautefeuille. A son autre extrémité, une amorce en est commencée entre le quai d'Orsay et la rue de Lille.

Du pont de l'Alma, partent deux voies qui vont, l'une, sous le nom d'avenue *Rapp*, aboutir au Champ de Mars, l'autre, sous celui d'avenue *Boquet*, rejoindre l'avenue de Tourville.

Les deux avenues *La Bourdonnaye* et *Suffren*, formées au siècle dernier, encadrent le Champ de Mars, au nord et au sud. Les avenues *Louvois*, *Lamoignon-Piquet*, *Tourville* font communiquer le Champ de Mars et l'École militaire avec les Invalides. Les avenues de *Segur*, de *Bretueil*, de *Villars* rayonnent en face du dôme des Invalides, autour de la place de Fontenoy.

Toutes ces avenues datent des dix-septième et dix-huitième siècles, ainsi

que l'avenue de *La Tour-Maubourg*, longeant les Invalides à l'ouest et récemment prolongée jusqu'au quai d'Orsay.

Enfin, l'avenue de *l'Observatoire* vient d'être augmentée, dans sa partie méridionale, aux dépens du jardin du Luxembourg, dont on a retranché la grande et belle allée dite aussi de *l'Observatoire*.

LE JARDIN ET LES GALERIES DU PALAIS-ROYAL⁽¹⁾

PAR

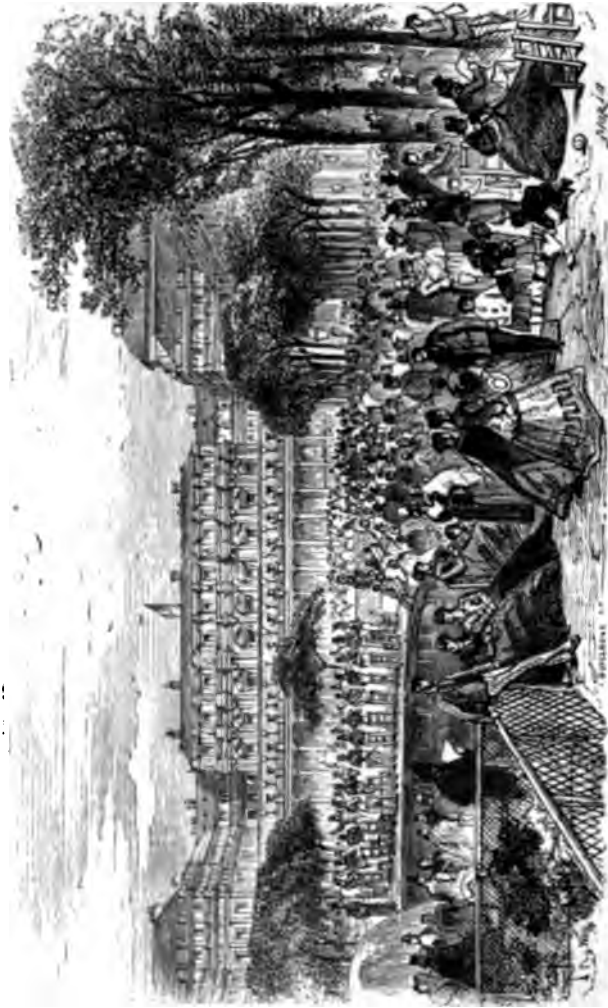
Auguste VILLEMOT

Voyageur, arrêtez-vous devant ce grand débris; philosophes méditez sur les ruines de Ninive. Ce palais abandonné, ces galeries parcourues par des passants indifférents, ce jardin où les enfants de la petite bourgeoisie s'exercent aux jeux de leur âge, furent, pendant un siècle, le théâtre des fêtes somptueuses, des passions, des galanteries et des vices d'une civilisation raffinée jusqu'à la dépravation. On pourrait écrire au frontispice de ce palais : « Ici fut Paris! » Aujourd'hui ce n'est plus qu'une province.

C'est en 1629 que le cardinal de Richelieu, après avoir acheté et démolit les hôtels d'Armagnac et de Rambouillet, construisit au pied du mur d'enceinte de Charles V, un hôtel qui prit le nom de *Palais-Cardinal*. — On croit que la magnificence de ce monument, la somptuosité des peintures où le cardinal avait fait représenter les principales actions de sa vie, la grandeur princière de cette installation éveillèrent chez Louis XIII une certaine jalousie; on suppose que la donation que le cardinal en fit au roi ne fut pas parfaitement spontanée. Un peu plus tard, en effet, l'exemple de Fouquet prouva qu'il y a péril à vouloir s'élever au rang des dieux.

Après la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche abandonna le Louvre, vint habiter avec ses enfants le *Palais-Cardinal*, qui prit alors le nom de *Palais-Royal*. L'édifice fut encore agrandi pour divers services, et on acheta, à cette époque, la place qui s'étend devant le palais et dont le plan avait été dessiné sous Richelieu.

(1) Voir aussi *Art. le Château de Paris*, page 1293.



LE PALAIS-ROYAL

Demain de M. E. MOUÏN, gravé par M. GUILLAUME.



Nous insistons peu sur ce premier âge du Palais-Royal. — Les scènes de la Fronde, l'arrestation des princes de Condé, de Conti et de Longueville appartiennent bien plus à l'histoire qu'à une monographie.

En 1692, le duc de Chartres, depuis régent de France, ayant épousé mademoiselle de Blois, fille naturelle du roi, celui-ci donna le Palais-Royal en apanage à la branche cadette des Bourbons. Cette transition marque une époque significative dans l'histoire du Palais-Royal, où les princes d'Orléans, depuis le régent jusqu'à Philippe-Égalité, laissèrent la trace des grandeurs et des vices qui constituèrent sa physionomie définitive.

Sous la Régence, le Palais-Royal fut le siège du gouvernement. C'est là que le conseil s'assemblait; c'est là aussi que, le soir, Philippe d'Orléans donnait à ses intimes, à ses « roués, » à ses filles et à ses maîtresses, ces fameux soupers où l'emportement des plaisirs prit souvent les proportions des débauches césariennes.

Dans le cours du dix-huitième siècle, l'aspect du Palais-Royal changea beaucoup, et la topographie même en fut souvent modifiée. Ainsi, après l'incendie du 6 avril 1753, qui dévora la salle de spectacle et une grande partie d'une aile du palais, cette salle fut reconstruite, en dehors de l'édifice, sur un terrain qu'occupent maintenant, dans la rue de Valois, le restaurant du *Bœuf à la mode* et les maisons qui forment l'angle de la cour des Fontaines. Le jardin était alors beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui; des allées de marronniers plantés par Richelieu ombrageaient les terrains qu'occupent présentement les rues de Valois et de Montpensier.

La physionomie actuelle du Palais-Royal date de la fin du règne de Louis XVI. Le 8 juin 1781, un nouvel incendie avait détruit la salle de spectacle; c'est alors que le duc de Chartres, Égalité, conçut un plan qui, calqué à peu près sur celui des Procuraties de Venise, devait transformer une partie du jardin en galeries qui devinrent le plus célèbre bazar de l'Europe. La population parisienne accueillit très-mal ce projet. Les mémoires du temps sont pleins des récriminations, des pamphlets, des chansons et des épi-grammes qu'il inspira. On se familiarisait difficilement avec l'idée d'un prince du sang louant des boutiques comme un particulier; puis on avait dû abattre les beaux arbres, et même le plus célèbre de tous, *l'arbre de Cracovie*, autour duquel se réunissaient tous les novellistes.

En attendant la Révolution, qui est proche, empruntons à la correspondance de Grimm un tableau du Palais-Royal en 1784. La couleur en est vive, et par cela même elle est un signe du temps.

« On essaierait difficilement de peindre le spectacle que présente

cette promenade, lorsque le soleil, baissant sur l'horizon, permet aux femmes d'y venir respirer le frais et jour dans ce jardin du plaisir de voir, et surtout du plaisir d'être vues. Des doubles et triples rangs de chaises placés le long d'allées spacieuses suffisent à peine pour recevoir cette foule de femmes, presque toutes jolies. Les plus belles, les plus élégantes se promènent au milieu des allées, avec cette grâce facile que fait valoir encore la forme aussi simple que gracieuse des vêtements que la mode a fait adopter : des jupons de tulle dont la couleur, perçant à travers leurs longues robes de gaze ou de lin, semble presque indiquer le nu; ces ceintures légères qui terminent la taille en marquant le svelte de ses contours, par le tranchant de leurs couleurs; enfin ces chapeaux couronnés de fleurs, posés sur leurs têtes avec une négligence aimable, et dont l'ampleur semble ne dérober une partie du visage que pour y ajouter le piquant du mystère, tout concourt à donner aux femmes de nos jours une grâce plus attrayante que la beauté même. On croit être transporté à Athènes, à ces jours de fête où la beauté, parée plutôt que couverte par les plis ondulants de ses vêtements, n'empruntait son éclat qu'aux fleurs qui couronnaient sa tête.

Les feux de cent quatre-vingts réverbères suspendus aux cent quatre-vingts arcades, ceux des nouvelles lampes à *la Quinquet* qui éclairent les cafés, les restaurants et les boutiques, répandent sur cette promenade une lumière douce. Ce demi-jour sert la décence et la pudeur, en même temps que la magie de ses effets semble réparer la volupté perdue dans l'air que l'on respire. C'est le moment où la foule de nos belles *Aspasies* se rend dans le jardin : l'éclat de leur parure, l'assurance de leur démarche attirent sur leurs pas la foule tumultueuse de nos jeunes gens. Il en résulte un flux et un reflux dont ces jeunes beautés dirigent les ondulations.

Ce plaisir voluptueux, je n'ai pas besoin de le faire remarquer, est contemporain de *l'Amour* et des *Larmes dangereuses*. Mais voici la Révolution et « les *Aspasies* », sans céder le terrain, vont se confondre avec la multitude passagère des novellistes. La tête de la France est encore à Versailles — mais le cœur est là, au Palais-Royal. C'est un arbre du Palais-Royal qui, le 12 juillet 1789, tomba à Grenelle-Dumours le signe de ralliement de la République, et dix ans plus tard, fut abattu par la monarchie dans sa chute à la Bastille.

Aujourd'hui, cependant, le Palais-Royal est un club en permanence. On y voit les nouvelles vagues et fausses, qui exaltent les passions. On y voit des nations partitocriées, les partis avec leur langage de ralliement instructif viennent s'y délier. — Madame

Roland, au bras de Barnave, parée des trois couleurs, ivre d'enthousiasme et d'illusions, demeure une expression de la physionomie du Palais-Royal dans cette période (1789-1790).

L'horizon s'assombrit, mais le Palais-Royal continue à être le forum de la Révolution. Les salons se fermaient, les réunions particulières devenaient suspectes; les plus indifférents et les plus hostiles aux idées nouvelles se mêlaient aux multitudes; les cœurs qui ne battaient pas d'émotion, au récit de nos premières victoires sur l'étranger, étaient encore attirés par l'avidité curieuse qu'excitait le spectacle orageux de ce drame gigantesque, qui n'eut jamais son pareil dans l'histoire.

Dans cette phase de la fermentation révolutionnaire, le Palais-Royal fut le théâtre des passions les plus exaltées, et quelquefois de sanglantes tragédies. C'est dans la salle du restaurant Février, situé à peu près dans la maison occupée aujourd'hui par le *Petit Vefour*, que, le 20 janvier 1793, le jour même de la condamnation de Louis XVI, le garde du corps Paris tua d'un coup de sabre le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau. Poursuivi par la foule, le meurtrier se fit sauter la cervelle dans le jardin. En 1791, on y avait brûlé l'effigie du pape, et, en 1792, celle de La Fayette. D'Éprenesnil y fut déshabillé et sabré. Après la réaction thermidorienne on y brûla un mannequin revêtu de tous les emblèmes du jacobinisme. Le Palais lui-même subit bien des transformations. Après la mort d'Égalité, on y installa des salles de vente, des tabagies et des salles de jeux. On y donna aussi des bals. Toutefois la physionomie extérieure ne différait guère de celle de nos jours, si on se représente, à la place qu'occupe le bassin, un cirque, qui fut incendié en 1798.

C'est sous le Consulat, et mieux encore sous l'Empire, que le Palais-Royal prit plus particulièrement la signification qui le signale dans l'histoire de Paris. Le tribunal avait été installé dans une des ailes de l'édifice, qui prit en ce temps-là le nom de *Palais-du-Tribunal*.

Qu'on se représente donc le Palais-Royal vers 1805 : on y trouvait quinze restaurateurs, vingt cafés, dix-huit tables de jeux, onze monts-de-piété. Le sous-sol était encore peuplé de cafés et de spectacles de curiosité. Dans les corps de bâtiments, au-dessus des galeries, et jusque dans les greniers, logeaient les *Aspasies* dégénérées qui avaient charmé l'œil du baron Grimm. C'étaient des créatures entretenues par des entrepreneurs de plaisirs publics qui leur fournissaient des costumes de princesses de féerie. Ces femmes, que l'on appelait alors « les nymphes du Palais-Royal, » se promenaient le soir dans les galeries en robes de bal décolletées, lamées de galons d'or et d'argent, la tête

empanachée et le cou chargé de verroteries qui figuraient des rivières de diamants. Beaucoup d'hommes de la génération actuelle ont vu ce spectacle qui paraîtrait aujourd'hui indécent. La prostitution, de nos jours, porte chapeaux et marche les yeux baissés sur le boulevard. Les maisons de jeux attiraient des hommes de toutes les classes de la société. Le 113, situé dans la maison qui porte encore ce numéro, était fréquenté par toute espèce de chevaliers d'industrie, de filous et d'aventuriers. La pièce de quarante sous étant admise sur le tapis, de pauvres ouvriers venaient y perdre leur salaire de la semaine. Souvent les garçons de recette des banques et maisons de commerce y vidaient leur portefeuille et leur sacoche. De temps en temps, vers minuit, on entendait un coup de pistolet. C'était « un dé-cavé » qui se brûlait la cervelle.

Il faudrait un volume pour décrire la physionomie spéciale de chaque établissement et les divers spectacles de curiosité du Palais-Royal à cette époque. Le café de Foy seul datait de l'ancien régime. Les rafraîchissements glacés et les concerts qu'on donnait au premier étage y attiraient la noblesse des deux sexes. Après la Révolution, il conserva toujours un certain parfum d'aristocratie au milieu des repaires voisins.

Vers l'extrémité de la galerie Montpensier on trouvait le *café des Mille Colonnes*. Les colonnes de cristal, reproduites en perspective infinie par des glaces, étaient une des curiosités signalées au provincial et à l'étranger comme une des sept merveilles du monde.

Un café dit du *Mont-Saint-Bernard* était formé de grottes de minéraux et autres accessoires qui représentaient des costumes de tous les pays. Ce café était situé sous le magasin du confiseur Berthelemot, assez voisin lui-même du café de Foy. Ce Berthelemot ne s'abaissait pas, comme les confiseurs de nos jours, à piller Victor Hugo et Lamartine. Il entretenait une armée de poètes qui composaient ses devises.

Le *café Borel* était tenu par un ventriloque qui donnait des sonées de mystification. Un paysan, qui était le plus souvent un compère, s'entendait appeler par une voix qui semblait venir du jardin. Il quittait alors la table, au milieu des rires et des huées de l'assistance. Le succès de cette exploitation s'est soutenu jusqu'à la fin de la Restauration.

Au *café du Carrou*, un homme habillé en sauvage faisait chaque soir un bruit infernal par ses roulements de tambour. Ce spectacle subsiste encore en face de la maison Corcellet. C'était alors un rendez-vous de basse galanterie et de filouteries de toute espèce surveillés par la police.

Une foule d'autres établissements souterrains étaient de véritables tapis-francs. Dans l'un d'eux on jouait la comédie et même des tragédies de Voltaire. Les premiers artistes avaient trente sous et une bouteille de bière. Les artistes secondaires se passaient des trente sous, mais avaient droit au rafraîchissement.

Ces établissements étaient encombrés tous les soirs de colporteurs, marchands de foulards, de parfums, de portefeuilles, de canifs, etc. Des bouquetières y faisaient un commerce interlope. Une femme qui vit encore et qui, par son mariage, a fait une grande fortune, a débuté modestement dans le monde en colportant des mouchoirs dans ces repaires.

Ce qui signale cette époque, c'est une sorte de franchise dans l'impudicité. Tout ce qui se cache aujourd'hui derrière des persiennes s'étalait alors à la lueur de ces lampes inventées par M. Quinquet et qui avaient tant ébloui le baron de Grimm. Ainsi le théâtre de la Montansier (aujourd'hui salle du Palais-Royal) entretenait cinquante courtisanes, des mieux choisies, qui avaient leur entrée gratuite. La police, toujours naïve quand elle se mêle de faire de la morale, leur avait interdit l'accès du foyer; mais elles circulaient dans les couloirs et surtout au balcon qui surplombe encore aujourd'hui le foyer. Brunet était alors le grand attrait de ce théâtre, où Tiercelin commençait aussi à se produire.

Un chroniqueur du temps, un peu candide (précisément il s'appelait Prud'homme), va nous initier au mouvement du Palais-Royal à cette époque :

« Le jardin, dit-il, compte 486 arbres, dont un mort. Dans la belle saison, il est embelli par beaucoup d'orangers.

« Vers neuf heures les employés de la Trésorerie le traversent sans s'arrêter, excepté les chefs de division et de bureau, qui, moins pressés, prennent la bavaroise au café de Foy.

« De neuf à onze heures, les désœuvrés s'y promènent; ensuite, les joueurs, au linge sale, l'œil hagard, le teint livide, rêvant à pas lents, les mains derrière le dos, aux moyens de se procurer de l'argent.

« A la même heure les femmes galantes qui ont passé la nuit en ville prennent, avant de rentrer chez elles, la carafe de groseille au *Pavillon de la Pair*. On reconnaît ces femmes au désordre de leur toilette et à leur air fatigué. On remarque qu'elles changent toujours dix francs; elles vont ensuite acheter un chapeau de vingt-quatre francs, qui en vaut douze, en donnent les deux tiers comptant, et payent le reste par tempérament.

« Vers midi, paraissent sur la terrasse du Caveau des négociants, des gens d'affaires, qui proposent des marchandises, des effets à négocier, des prêts à hypothèques et des emprunts à usure. A

l'heure de la Bourse, ils envoient des émissaires relever les cours, afin de régler leurs affaires en conséquence.

« Pendant ce temps, de très-honnêtes gens font leurs achats sous les galeries de pierre. On résiste très-difficilement aux mianderies et aux paroles mielleuses des nymphes de la boutique.

« De trois à quatre heures et demie, vous rencontrez beaucoup de jeunes gens qui ont donné rendez-vous à leurs belles, mises en bourgeoises, pour, de là, aller dîner aux Champs-Élysées, chez *Doyen* ou chez *Amant*, au *Moulin-Rouge*, allée des Veuves.

« On voit ensuite des parasites qui attendent l'heure de dîner chez des fonctionnaires, et qui se promènent pour gagner de l'appétit.

« C'est de cinq à huit heures que tous ceux qui ont dîné au Palais ci-devant royal, prennent la demi-tasse et le petit verre. A cette heure les nuances disparaissent; tout est confondu. Vous ne voyez plus qu'hommes, femmes de tous états, bonnes, enfants, militaires, solliciteurs, négociants. C'est une « macédoine » universelle.

« Enfin huit heures sonnent. Alors toutes les nymphes descendent de leur demeure et se précipitent dans le jardin au nombre de plusieurs centaines, divisées en trois classes : celles qui se promènent sous les galeries de bois et dans les petites allées s'appellent des *demi-castors*; celles des galeries sont des *castors*; et celles de la terrasse du Cayen des *castors fins*.

« Dans cet instant, l'affluence du monde est immense. Ce sont 1^o les étrangers; 2^o autres, amenés par la curiosité; 3^o les gardes du corps de nos nymphes, que l'on appelle MM. les joueurs; 4^o les employés des jeux; 5^o les jeunes gens; 6^o les vieux libertins; 7^o les militaires; 8^o les calculateurs de martingales; 9^o les marchands de mouchoirs; 10^o les marchands de montres d'occasion; 11^o et enfin les filous.»

J'ai laissé à cette peinture toute sa naïveté. Il me semble, du reste, qu'elle ne manque pas d'un certain pafforesque.

Les galeries de bois, dont il est question dans ce tableau, étaient situées sur l'édifice qui est aujourd'hui la galerie d'Orléans. C'était une espèce de champ de foire. Les boutiques n'étaient qu'un assemblage de planches. On pénétrait sur un sable qui, souvent détrempé par la pluie, se transformait en marais fangeux. Ces galeries de bois, on en appelait le *Camp des Tartares*, étaient particulièrement occupées par des marchandes de modes et des libraires. La vente, toujours capricieuse, y poussait la foule. On s'arrêtait devant les vitrines des marchandes de mode et des lingères, on stationnait devant le étalage des libraires, et on y lisait gratis, sans être jamais exposé à une observation, les brochures et les pamphlets du jour.

LE JARDIN ET LES GALERIES DU PALAIS-ROYAL 1811

En ce temps-là, non-seulement le centre de Paris était au Palais-Royal, mais on peut dire que, à cent mètres du Palais-Royal, on n'était plus dans Paris. La renommée de ce bazar avait pénétré dans le monde entier, et l'étranger se le représentait comme un des palais enchantés des contes orientaux.

Voir le Palais-Royal et mourir!!! C'était le vœu de l'Europe. Quelques célibataires, logés au Palais-Royal, y passaient leur vie. Il était reconnu, en effet, qu'il n'est pas un besoin, un luxe, une fantaisie, un caprice, une passion, qu'on ne pût satisfaire dans l'enceinte de ce palais, qui était une ville dans la ville.

Outre le célèbre 113, il y avait encore au Palais-Royal plusieurs maisons de jeux.

Ceux qui fréquentent aujourd'hui les petites Capoues des bords du Rhin se feraient difficilement une idée de ces repaires. On eût retrouvé en ce temps, jusqu'à un certain point, à *Frascatt* et au *Cercle des étrangers*, les élégances de Bade et de Hombourg; mais au Palais-Royal le cadre était sordide. Des tapis usés et maculés d'huile, des tentures en lambeaux, des croupiers hideux, toujours en défiance contre les nombreuses formes d'escroquerie que l'on pouvait tenter contre la banque; tel était le premier aspect, qui laissait dans l'âme une sorte d'impression d'effroi. Celui qui mettait le pied pour la première fois dans ces antres croyait aborder au seuil de l'enfer.

Les consignes avaient quelque chose de brutal. Le dépôt du chapeau était obligatoire. La langue des civilisés a des ironies singulières. Un bourreau s'appelle « Monsieur de Douai » ou « Monsieur d'Arras ». Le goujat qui recevait votre chapeau dans l'antichambre d'une maison de jeu s'appelait « Monsieur de la chambre ».

Tous ces chapeaux, appendus à une muraille d'une surface immense, étaient, sur la remise d'un numéro de reconnaissance, décrochés par une perche semblable à un croc de batelier. Dans cette antichambre se tenaient aussi trois hommes à l'air farouche. On les appelait « les bouledogues ». Ils étaient chargés d'interdire l'entrée des salles aux joueurs que leur malice avait signalés aux proscriptions de la Banque.

Le jeu était effréné. En ce temps-là, la mise n'était pas limitée par un maximum. Au 150, où se faisaient les grosses parties, on jouait des coups de cinquante mille francs. Sous la même arcade, il y avait une maison de prêt spéciale pour les joueurs, et vous pensez que la clientèle était nombreuse.

Au 164, on jouait particulièrement un jeu tombé en désuétude, le *Biribi*.

De vieilles comtesses de la cour de Louis XVI, ruinées par

les principes de 89, et des hommes déclassés par la Révolution des filles en formaient le personnel.

Dans chaque maison de jeu, il y avait un cabinet que l'on appelait « la chambre des blessés ». Là, sur un canapé, dormait, étendu, un joueur ruiné, rêvant une meilleure fortune pour le lendemain.

Les filous, « les professeurs de jeu » circulaient dans les salles avec la familiarité que donne l'habitude, bien vus des croupiers, parce qu'ils ne s'attaquaient pas à la banque, et s'ingéniaient particulièrement à exploiter les joueurs candides.

Par exemple, un professeur avisait à son entrée un jeune homme naïf :

« Monsieur, lui disait-il, j'ai pitié de votre jeunesse et de votre inexpérience. Que venez-vous chercher ici ? de l'or ? Vous allez le demander au hasard, qui vous trahira. Faites mieux : associez-vous avec moi, et je vous garantis un bénéfice certain. Vous me direz, peut-être : Si vous avez le secret de maîtriser la fortune, pourquoi ne l'exploitez-vous pas vous-même ? Je ne le puis pas, et vous allez le comprendre : écoutez-moi, ceci est très-confidentiel : je suis moi-même associé avec un croupier : au moyen de certains signes convenus, il me désigne la couleur gagnante. Je joue donc à coup sûr ; mais vous comprenez que, si je ne me dérobaux pas derrière un autre intéressé, la Banque aurait bien vite dépisté notre manœuvre. Du reste, vous ne risquez rien dans cette association ; en cas de réussite seulement, vous me donnerez la moitié du bénéfice. »

Cette proposition avait quelque chose de loyal et de chevaleresque qui exerçait une séduction infailible. Or, vous voyez la manœuvre : au jeu, il n'y a que deux résultats possibles : on perd ou on gagne. Si on gagnait, le professeur empêchait la moitié du produit des mises ; si on perdait, il en était quitte pour dire à la victime : qu'il y avait eu malentendu, qu'il avait mal compris les signes du croupier », et le lendemain il trouvait une autre dupe.

Cette période fut l'âge d'or du Palais-Royal, dont la fortune se soulevait encore sous la Restauration.

A cette époque, les deux invasions et les passions politiques donnèrent au Palais-Royal une physionomie très-belliqueuse. Les officiers étrangers affluaient dans tous les établissements du Palais. Les économistes ont affirmé qu'ils avaient laissé dans les restaurants, les cafés, les maisons de jeu et les industries annexées, une bonne partie des millions que la coalition avait imposés à la France à titre de contribution de guerre.

Pendant l'occupation, le Palais-Royal fut une sorte de champ de bataille. Les officiers en demi-soie, les vaincus de Waterloo,

venaient y demander une revanche aux Anglais et aux Prussiens. Les provocations étaient suivies de duels qui, tolérés et encouragés par les mœurs, échappaient à toutes les répressions des autorités militaires.

Les étrangers partis, la guerre continua entre les bonapartistes, confondus avec les libéraux, et les royalistes. Les gardes du corps se réunissaient au *café Valois*, dans la galerie qui porte ce nom ; les bonapartistes avaient pour quartier général le *café Lemblin*. On s'envoyait réciproquement des défis, toujours acceptés. On ne remettait pas au lendemain : les passions étaient trop surexcitées pour s'accommoder de longues négociations. On mettait aussitôt l'épée à la main, et on se battait sous un reverbère des rues de Valois et Montpensier. Un honnête marchand, dont les fenêtres ouvraient sur cette dernière rue, nous a affirmé que vingt fois, de 1815 à 1820, il avait été réveillé par le cliquetis des épées et le râle d'un mourant. Selon une tradition très-accréditée, des épées de combat étaient disposées sous le comptoir des deux cafés belligérants. On les demandait comme on demande le journal, et le garçon répondait parfois : « Monsieur, elles sont en main. »

Pacifié dans les dernières années de la Restauration, le Palais-Royal touchait à sa décadence. Deux événements la précipitèrent. D'abord, en 1828, les galeries de bois furent incendiées. On construisit sur leur emplacement la *galerie d'Orléans* ; mais, par un des caprices qui lui sont propres, la multitude des oisifs qui, depuis un demi-siècle, piétinait dans la vase du *camp des Tartares*, déserta les dalles de la somptueuse galerie d'Orléans. Parallèlement, les boutiquiers du Palais-Royal se laissèrent persuader que la promenade des filles publiques souillait les galeries et en éloignait les honnêtes gens. Ils pétitionnèrent et, pour leur malheur, leur vœu fut exaucé. Les filles furent expulsées ; mais, au grand dépit de la morale, il faut bien dire que cette mesure fut le signal de la ruine du Palais-Royal. Le 31 décembre 1836, à minuit, on ferma les jeux, et, avec le dernier tour de la roulette, expira la fortune du Palais-Royal.

La foule émigra dans les nouveaux passages ouverts sur les boulevards et sur les boulevards eux-mêmes.

Dépouillé des vices qui avaient fait sa gloire, le Palais-Royal dort aujourd'hui du sommeil de la vertu.

En ces derniers temps, beaucoup de plans ont été proposés pour rappeler à la vie cette Pompéïa ensevelie dans l'oubli. On a parlé de transformer le jardin en un palais d'hiver où on eût donné des spectacles, des fêtes, des bals, des concerts. Vaines tentatives, croyons-nous : semblables aux fleuves, les foules ne remontent jamais à leur source.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

De tous les anciens attails du Palais-Royal, un seul lui est resté qui attire encore, non pas la foule, mais des enfants curieux du bruit et des vieillards désireux de savoir si le temps ne marche pas trop vite. Nous voulons parler du canon auquel le soleil, quand il lui plaît de luire, met le feu à l'heure précise de midi. Un peu de bruit et de fumée, voilà ce qui subsiste de tant de splendeurs évanouies.

LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN

PAR

Daniel STERN

Hôtels seigneuriaux, cours et avant-cours, perrons, portiques, terrasses, vastes jardins, ombrages séculaires, ecussons armoriés, carrosses, grands et petits laquais, douairières, marquis, abbés, vieilles murures, fiertés féodales, c'est l'usage qu'éveille en nous le nom de ce quartier superbe qu'habite depuis deux siècles la première noblesse de France.

Le faubourg Saint-Germain est assis sur la rive gauche du fleuve. Il prend fin d'un côté à l'épave des Invalides; on peut considérer de l'autre part, comme sa limite extrême, le palais Mazarin et le jardin du Luxembourg. Quant à son nom, il le tire du plus ancien et plus religieux de Paris : de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près fondée au sixième siècle par le roi Childébert, sur les débris d'un temple d'Isis, où la divinité paenne garda, longtemps, ce que presque avoir été détrônée, sa part d'idolâtrie dans les superstitions païennes.¹

Il fut un temps où le quartier Saint-Germain, domaine clérical, ne présentait à Paris, entourant la riche abbaye, que prairies et

¹ L'abbaye de Saint-Germain-des-Près, avec le faubourg Saint-Germain le langage de la bourgeoisie. Les grandes manifestations du VII^e arrondissement sont devenues populaires.

² L'abbaye de Saint-Germain-des-Près fut le berceau de l'École de Saint-Germain, qui fut le berceau de la bourgeoisie parisienne. Elle eut encore une belle fortune, celle de la bourgeoisie parisienne, qui fut le berceau de la bourgeoisie.

pâturages, champs et bois, semés de prieurés, d'hospices, de séminaires. Quelques-unes d'entre ses rues actuelles les plus bruyantes, la rue Saint-Dominique, la rue de Grenelle, la rue Taranne, etc., s'appelaient d'un nom rustique et imagé : *le chemin aux Vaches*. Tout le long du fleuve, là où s'élèvent à cette heure les palais des quais Voltaire, Malaquais, d'Orsay, etc., coassait *la Grenouillère*, marécage infect, entremêlé de chantiers et de réduits misérables.

Lorsqu'un pont en bois nommé tantôt, de sa couleur, le *pont Rouge*, tantôt, du nom de son édificateur, le *pont Barbier* remplaça le bac qui menait d'une rive à l'autre de la Seine et relia aux Tuileries *la Grenouillère*, ce fut pour le quartier Saint-Germain le passage de la vie du moyen âge à la vie moderne. Le pont en bois emporté par un dégel, un pont en pierres fut construit sur l'ordre de Louis XIV et sous la direction de Mansard, par un religieux dominicain, frère Romain, qui triompha, disent les récits du temps, dans la conduite des travaux, de difficultés réputées insurmontables.

A dater de ce moment (1688), le mouvement de *la cour et de la ville* fit irruption dans le quartier monastique. Les puissances du siècle en prirent possession. A l'envi, les plus grands seigneurs s'y bâtirent des demeures splendides. Les Montmorency, les Broglie, les Maignon, les Brancas, les Byron, les Mailly, etc., y portèrent le grand train et le grand orgueil de leurs maisons illustres.

Mais ce fut beaucoup plus tard, vers le commencement de ce siècle, sous l'Empire, que, pour se distinguer des sociétés nouvelles établies dans le quartier Saint-Honoré et le quartier de la Chaussée-d'Antin, la vieille société aristocratique retint le nom du quartier qu'elle s'était choisi, s'appelant la Société du faubourg, ou plus brièvement encore, le *faubourg Saint-Germain*.

Tant que dura le règne de Napoléon, le *faubourg Saint-Germain*, qui rentrait d'émigration, chargé de dettes, sans crédit, sans honneurs, à tout coup menacé d'exil, vécut dans une pauvreté relative qu'il supporta gaïement, à la française, sans toutefois négliger les moyens d'en sortir : opulentes mésalliances avec les parvenus, ralliements partiels à l'*usurpateur*, acceptation des grandes charges lucratives dans les familles nombreuses où les membres restés purs couvraient de leur manteau sans tache les faiblesses des autres. De là nécessairement les haines moindres, les principes atténués, l'orgueil de race amorti ; de là un vain esprit de fronde qui se contentait d'épigrammes, un ton hautain mais frivole de dénigrement, un bruit d'opposition sans effet sérieux qui fut dès lors et resta, sous tous les régimes, le caractère politique du faubourg Saint-Germain.

Quant à son caractère de pure mondanité, il était aimable et charmant. Je dirai ce que j'en ai vu vers la fin du règne de Charles X.

A cette époque rien n'était plus exempt de fantaisie, plus régulier que la manière de vivre du faubourg Saint-Germain. Quatre mois dans ses terres, huit mois à Paris: le bal en carnaval, le concert et le sermon en carême, les mariages après Pâques: le théâtre fort peu, les voyages jamais. Les cartes à jouer en tout temps, tel était l'ordre invariable des occupations et des plaisirs. Il n'y avait ni à réfléchir ni à délibérer sur tout cela: tout le monde faisait comme tout le monde.

Mais tout le monde s'accordait, il en faut convenir, dans une manière d'être aussi simple qu'elle était noble. Dans cette société la plus ancienne du monde, comme on se connaissait avant même de s'être vu, dès le berceau, on pourrait dire dès avant la naissance, par alliance, par récits nourriciers, par tout un cousinage historique qu'il n'était pas permis d'ignorer ou de négliger; comme on recevait même nourriture d'esprit aux pages, aux écoles militaires, au régiment, dans les ambassades et dans l'Église: égalité entre soi, fière obéissance aux princes, largesses aux pauvres, confiance en Dieu et en la fortune de la France, on apportait dans le commerce du monde une aisance parfaite, une sécurité, une ouverture, une cordialité d'accueil et d'accent, que je n'ai plus jamais retrouvés ailleurs. Il régnait dans les demeures de ces grands seigneurs d'autrefois une certaine magnificence, mais tempérée par un air de vétusté et d'habitude qui lui ôtait toute apparence de faste. Les repas étaient longs, substantiels, mais sans grands apprêts. Le maître de la maison servait lui-même, il tranchait, il découpait avec coquetterie et bonhomie. On offrait à ses convives le poisson de ses étangs, le gibier de ses forêts: on leur versait à plein verre le vin vieux de ses caves. Rien jamais de gourmé, de creté, d'infatué, ni gêne, ni piffle dans ces réunions de gentilshommes où personne n'avait ni vouloir ni pouvoir de se donner, comme il arrive en nos assemblées de parvenus, pour autre qu'il n'était, de paraître ce que ne l'avait pas fait sa naissance. Là aussi, contrairement à la vanité bourgeoise, les titres, les charges, les emplois, tous les accidents de la fortune ne comptaient guère, et l'on ne s'y réglait aucunement pour accroître ou diminuer l'honneur de l'accueil.

Les femmes, on ne l'ignore pas, recevaient, dans cette société

Il n'y avait en ce qui peut être vu de manière de Sévigné qui dort à sa table. Une femme ne doit point remuer ses yeux, à moins que d'être ambassadrice.

d'origine chevaleresque, des respects fervents et constants. Jeunes, elles y régnaient par la beauté; vieilles, elles commandaient au nom de l'expérience; elles gardaient la préséance au foyer, le privilège de tout dire, le *droit d'asile* et de *grâce*; elles décidaient souverainement de l'opinion dans les délicatesses de la bienséance et dans les délicatesses de l'honneur. De leur accueil dépendait le plus souvent la faveur dans le monde, l'avancement à la cour des jeunes gentilshommes. La coquetterie et la galanterie ne cessaient à aucun âge dans les relations des deux sexes. En amour comme en amitié les liens étaient souples, légers; ils rompaient rarement. La vieillesse venue, on les trouvait d'ordinaire resserrés plutôt que relâchés par l'action du temps et de l'habitude.

Le temps et l'habitude donnaient à la bonne compagnie du faubourg Saint-Germain une perfection d'intimité et aussi une puissance d'opinion que les sociétés nouvelles et mobiles ne sauraient atteindre. Il s'y produisait, dans une fréquentation à la fois libre et discrète, des nuances d'expressions d'une délicatesse infinie. Il y régnait, entre personnes de condition et d'éducation entièrement semblables, un sous-entendu gracieux, une convention tacite observée de tous sans effort, une courtoisie aisée, naturelle, qui prévenait la dispute, écartait l'importunité, détournait ou palliait les fâcheux discours; il s'en dégageait un charme enfin véritablement incomparable et inimitable.

La révolution de 1830 jeta une soudaine perturbation dans cette société d'autrefois. Imprévoyante autant que charmante, manquant absolument de sens politique, elle s'était laissé surprendre par l'événement. Cette révolution indéterminée, cette *quasi-légitimité* de la maison d'Orléans, étonnait de son équivoque les consciences et les instincts. La discorde se mit dans les familles et dans les amitiés.

Entre ceux qui restaient fidèles à la branche aînée des Bourbons et ceux qui suivirent la fortune de la branche cadette, il n'y eut plus d'agrément à se rencontrer. Le plus grand nombre protestant contre le règne nouveau, beaucoup de salons se fermèrent. On *bouda*, ce fut l'expression caractéristique d'une opposition peu sérieuse au fond. On perdait quelques places et quelques honneurs, on afficha de paraître ruiné. On serra ses diamants, on vendit ses chevaux de luxe, on alla au bal en *blouse* (1).

A l'endroit de la nouvelle cour, ou plutôt de l'absence de cour, on prit le ton goguenard. On donna des sobriquets aux princes;

(1) La *blouse*, comme le nom l'indique, était un vêtement ample et sans taille dont les plis se formaient d'eux-mêmes sous un ruban agrafé en manière de ceinturon.

on se divertit aux dépens du roi des bourgeois, qui s'en allait bourgeoisement, à pied par les rues, sa robe sous le bras, son parapluie à la main. — Le procès des ministres, la terreur du choléra, qui fit sa première incursion en 1832, la tentative armée de la duchesse de Berry, avec sa fin étrange, acheverent de tout brouiller. La vie du grand monde et le faubourg Saint-Germain en reçurent une grave atteinte.

Peu à peu, cependant, quand on se sentit bien décidément vaincu, quand on vit que le nouveau régime durait et qu'on n'en avait pas raison par la *bouderie*, on se lassa de bouder. Un à un les salons se rouvrirent, mais ils se trouverent fort amoindris. La mort avait fermé quelques-uns des plus considérables. La princesse de la Trémoille, la marquise de Montcalm, la duchesse de Duras, ces souveraines des salons de la Restauration, n'existaient plus. Le salon de madame Récamier, si brillant sous le Consulat, se ressentait de la vieillesse morose de Châteaubriand. Il n'avait jamais représenté d'ailleurs, même au temps où Mathieu de Montmorency en était le personnage principal, le vieil et pur esprit du faubourg Saint-Germain. Cet esprit exclusif, entier, absolu, insensiblement se modifiant, s'alterait dans les salons de la duchesse de Maillé, de la duchesse de Rauzan, de la marquise de la Bourdonnaye qui, à leur tour, donnaient le ton et la mode. D'*autres royalistes* qui de vait été sous Louis XVIII, la noblesse devenant simplement *legitimate* c'est le nom que se donnèrent, après 1830, les personnes non ralliées à la maison d'Orléans. N'étant plus sous les yeux de la Dauphine et sous la surveillance des douaniers, les jeunes femmes secouèrent les antiques bienséances. Cherchant le mouvement, l'amusement, on osa s'en aller de l'autre côté de l'eau. On ouvrit ses salons à des personnes nouvelles à des hommes de condition moyenne bourgeois, anoblis, certains artistes, dont le renom et les excentricités *romantiques* piquaient la curiosité.

Par réaction contre le *coût* il peut trop uniforme de l'ancien faubourg Saint-Germain, de ses coutumes, de ses disciplines de ce que l'on aurait pu appeler ses *mœurs*, sous l'influence peut-être des romans de George Sand, de Balzac, d'Émile Sue, etc., il se manifesta dans la génération nouvelle un besoin de *fantaisie tapageuse*, se fit contact avec les importations anglaises du *club* et du *sport*, donna naissance à un type bizarre de femme à la mode, la *lady*. La *lady* n'est autre que l'usage de dénigrer les grâces naturelles. Elle ne voulait ni soufre par une coquette, ni

1. Le faubourg Saint-Germain se terminait rue des Capucines, la marquise de Duras habitait le palais de la duchesse de Duras.

raffinée, ni à parler par ses belles et grandes manières; elle prétendit étonner par ses audaces masculines.

Cavalière et chasseresse, libre à la bouche, cravache en main, botte éperonnée, portant haut le verre et l'impertinence, la lionne fut bientôt incompatible avec l'élégance tranquille des salons. Elle les quitta. Le vide qui se fit à la place qu'elle y avait dû tenir, personne ne se présenta pour l'occuper, et, toujours déclinant, les salons du faubourg Saint-Germain parurent, dès ce temps, n'avoir plus la force de se reproduire. Quand la révolution de 1848 éclata, les salons de Paris dont on parlait le plus étaient, avec le salon vieilli de l'Abbaye au Bois, quatre salons présidés par des dames étrangères : la princesse de Lieven, madame Swetchine, madame de Circourt, la princesse Belgiojoso : trois Russes et une Italienne. Ce n'était pas bien bon signe pour le grand art français de la conversation et pour ce bel esprit de sociabilité qui naguère faisait la gloire du faubourg Saint-Germain.

La proclamation de la République démocratique leur fut une disgrâce complète. Le suffrage universel consternait les châteaux, la vue du peuple armé dans Paris paralysait les salons. Les grandes dames ne se rassemblaient plus que tremblantes pour déplorer le malheur du temps. Quelques années s'écoulèrent ainsi, dans une perpétuelle inquiétude. Après quoi, l'empire voulut tenter de ramener, avec la sécurité, le luxe et les plaisirs. C'est alors que l'on vit clairement l'irréparable décadence de la sociabilité et le changement profond des mœurs.

Sans parler des circonstances particulières à l'empire, qui s'opposaient à la renaissance du grand monde d'autrefois, l'ensemble de la société française, le milieu, comme il est convenu de dire aujourd'hui, ne comportait plus le salon.

Il ne donnait plus cette fleur délicate des loisirs aristocratiques sans laquelle point de compagnies exquises : la grande dame. Ni la bourgeoisie privilégiée du règne de Louis-Philippe, ni la démocratie égalitaire qui, à partir de la république, envahit et absorbe chez nous toutes choses, n'avaient le secret, le don inné qui avaient fait de la grande dame du faubourg Saint-Germain la reine des élégances européennes.

Sous le régime de la quasi-légitimité, la bourgeoise triomphante s'était bien essayée à cette royauté des salons, mais sans succès. Jamais elle ne put s'approprier ce naturel plein de noblesse que donnait à la femme aristocratique le sentiment héréditaire d'une supériorité et d'une liberté incontestées. Les habitudes étrangères ou démocratiques, adoptées par la société parisienne, le cercle, le turf, le fumoir, le bureau de journal, où les hommes, réunis entre eux, supprimaient la grâce des rapports, amenaient d'ailleurs

rapidement, par l'attrait grossier du *sans-gêne*, la désertion des salons, et formaient des centres nouveaux d'affaires, de nouvelles, de relations. On y oublia vite les traditions de l'ancienne courtoise. Les deux sexes, par suite, se séparèrent; la belle galanterie fut mise en oubli. Le grand monde prit fin sans s'en apercevoir, faute de grands seigneurs et de grandes dames.

C'est alors que le *deuxième monde* entra en scène, bruyamment, insolentement, et que la ruine de la bonne compagnie française fut manifeste.

Le *deuxième monde*, à cette heure, occupe seul l'attention; c'est lui qui imprime à la société parisienne le mouvement et qui lui donne sa physionomie. A la place des galanteries fines et discrètes, il a mis les familiarités criardes; à la place du beau langage, l'argot; à la place des préciosités de l'esprit, les effronteries de la chair; à la place des élégances, les ostentations de la richesse. De son éclat cynique, il rejette dans l'ombre tout ce qui n'est pas lui.

Le faubourg Saint-Germain n'est plus à cette heure qu'un nom, le nom d'une ruine, le nom d'une chose morte. Il n'a plus ni caractère ni accent qui lui soient propres. Il ne garde plus d'autres supériorités que celles qu'il partage avec la bourgeoisie. Hormis dans quelques rares familles obstinément fermées aux influences modernes, ses habitudes ont changé du tout au tout. La jeunesse y a pris le train du jour. Avec les causes morales et politiques, le goût des voyages, le séjour aux eaux, les stations d'hiver dans le Midi, l'émigration dans les quartiers réputés plus salubres, toutes ces prescriptions de l'hygiène dont nos mères n'avaient nul souci contribuent pour leur part à la dispersion des foyers de conversation où s'entretenaient encore quelques lucres de la vieille amabilité française.

Et voici, comme pour rendre la fin plus sensible, l'équerre, le cordeau, la pioche et la sape, l'opération pour cause d'utilité publique qui va porter sa main niveleuse sur les demeures héréditaires des Broghe, des Lillers, des La Rochefoucauld, des Chabrilan, etc.

Hôtels seigneuriaux, ombrages séculaires qui déjà n'abritent plus que le souvenir des vieilles murailles, demain vous vous abattrez sur le sol, et avec vous tombera jusqu'à l'image de ce grand monde d'autrefois, de ce monde sans rival en ses nobles élégances, qui depuis un demi-siècle s'appelait dans toute l'Europe, où il était parvenu, le bon goût et les belles manières, la société du faubourg ou le faubourg Saint-Germain.



LA PLACE ROYALE
M. Dessin de DELAUNAY. gravé par M. SOTAIN





LE MARAIS ET LA PLACE ROYALE

PAR

François-Victor HUGO

Vers la fin du mois de juin 1559, de grandes fêtes furent données à Paris, à l'occasion du mariage d'Isabelle de France avec Philippe II d'Espagne. Cette union éphémère, qui alliait la maison de Valois à sa vieille ennemie, la maison d'Autriche, fut célébrée joyeusement par des joutes chevaleresques. Les lices, établies par ordre de Henri II au bout de la rue Saint-Antoine, devant le palais des Tournelles, restèrent ouvertes pendant quatre jours. Le quatrième jour (c'était le 30 juin), le roi eut la fantaisie de jouter en personne contre le comte de Montgomery, capitaine de la garde écossaise. En vain le comte essayait-il de décliner cet honneur insigné. En vain la reine Catherine, prévenue mystérieusement d'un malheur imminent, fit-elle prier le roi de renoncer à cette résolution. Henri II, qui avait revêtu les couleurs de madame Diane de Poitiers, sa maîtresse, se croyait invulnérable sous cette cuirasse galante. Il s'obstina, et le combat eut lieu. Les deux cavaliers s'élançèrent au galop l'un contre l'autre, et, dès la première passe, le roi fut mortellement blessé d'un coup de lance qui, par la fente de sa visière, l'atteignit à l'œil droit.

C'est ce coup de lance régicide qui a fait la Place royale.

L'agonie de Henri II dura dix jours. Il expira, le 10 juillet, à l'hôtel des Tournelles. Sa veuve, Catherine de Médicis, quitta immédiatement ce palais et en ordonna la démolition.

L'hôtel des Tournelles était la merveille du vieux Paris. Depuis le commencement du quinzième siècle, les Valois en avaient fait leur demeure favorite. Bâti vers 1380 par le chancelier de France Pierre d'Orgemont, acquis en 1404 par Jean, duc de Berry, cédé en 1422 au duc d'Orléans, puis occupé par Henri VI, roi d'Angleterre et de France, agrandi et fortifié par le régent Bedford, repris par Charles VII après les triomphes de Jeanne Darc, aménagé par Louis XI, décoré par Charles VIII, restauré par Louis XII, meublé par François I^{er} et par Henri II, l'hôtel des Tournelles était un édifice unique dû à la collaboration harmonieuse de deux génies hostiles, le génie du moyen âge et le génie de la Renaissance. Dans les lignes capricieuses de son architecture, il avait pétrifié

les goûts des régimes les plus divers. L'art gothique français, l'art gothique anglais, l'art classique italien avaient enchevêtré leurs combinaisons les plus hardies pour cette construction vertigineuse. A vrai dire, ce n'était pas un palais, mais une succession de palais reliés les uns aux autres par mille œuvres variées. Il y avait là l'hôtel du roi, l'hôtel de la reine, l'hôtel de chacun des princes du sang. Les pas s'égarèrent dans ce dédale de préaux, de galeries, de cours, de perrons, de terrasses et d'escaliers; les regards se perdaient dans cette forêt de tourelles, de flèches, de clochers, de lanternes et de spirales. Les Tournelles enfermaient dans leur enceinte quatre chapelles, sept jardins, un labyrinthe où Louis XI avait logé son médecin Coictier, et deux parcs dont l'un, acheté par le duc de Bedford aux religieux de la Culture-Sainte-Catherine, n'avait pas moins de neuf arpents. Bornées au midi par la rue Saint-Antoine, au levant par la grande muraille de Charles V, au couchant par un long fossé qui devait être comblé au dix-septième siècle pour devenir la rue Saint-Louis, elles s'étendaient vers le Nord jusqu'à la porte du Temple. Avec leurs dépendances, les Tournelles occupaient un terrain où circulent à l'aise, aujourd'hui, seize rues et deux boulevards.

Tel était l'extraordinaire édifice que la fantaisie funèbre d'une reine vouait au néant. Sur un signe de Catherine de Médicis, la France allait perdre son Alhambra.

Les Tournelles, condamnées par deux arrêts du Parlement, en 1564 et en 1569, résistèrent vigoureusement aux exécuteurs. Leur agonie dura jusqu'en 1604. Il ne fallut pas moins de quarante ans pour anéantir cette enceinte fortifiée contre les siècles. Ces salles célèbres dans l'Europe entière, la chambre où était mort Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie, la chambre où était morte la duchesse de Bedford, la chambre où était mort Louis XII, le retrait où avait été emprisonnée la folie de Charles VI, la salle de brique, la salle des Écossais, la somptueuse galerie des Courtes, tant de fois illuminée pour les galas royaux, disparurent peu à peu sous l'action de la sape. L'exquise mosaïque de la salle Pavée fut détruite à coups de pic. On arracha du portail le colossal écusson de France sculpté par Jean de Bologne. Puis on fit sauter la façade, et, par la brèche aplanie, on fit déboucher la rue des Tournelles. Après avoir éventré le palais, on entama le parc, et finalement on installa un marché aux chevaux sur les arabesques fleuries du jardin Dedans.

A mesure que la ruine dégradait les Tournelles, la solitude s'emparait d'elles. Vers la fin du seizième siècle, ce domaine, si magnifique naguère, n'était plus qu'une mesure sinistre et désolée derrière laquelle s'embusquaient le vice et le crime. A l'emplacement

même où sont aujourd'hui les rues des Tournelles et Jean-Beausire, une Cour des miracles s'établit. Le palais des rois démantelé devint la caverne des bandits. Les truands se substituèrent aux seigneurs. Le duc d'Égypte et l'empereur de Galilée réclamèrent pour eux l'apanage délaissé par les Valois. Là où se dressait naguère le trône éblouissant des fils de saint Louis, le successeur du Grand Coëtre installa sans façon son escabeau impérial.

Au fait, pourquoi pas ! Si infâmes qu'ils fussent, les larrons n'étaient pas les indignes héritiers des princes. Il y avait alors plus d'une affinité entre le brigand et le grand seigneur. La royauté d'argot était, par le sang versé, proche parente de la royauté très-chrétienne, et, toute hideuse qu'elle était, la Cour des miracles pouvait, sans qu'il y eût déchéance, remplacer cette cour de France qui avait fait la Saint-Barthélemy. Ce massacre, si royalement réussi, avait ennobli tous les crimes.

Depuis le triomphe de 1572, la violence sanctifiée se donnait partout carrière. Les grandes maisons vassales rivalisaient d'atrocité avec la dynastie suzeraine. A cette époque, il y a bien peu de blasons qui n'aient une tache de sang. Les fils des plus fières familles, émules des galériens, se font un jeu de tuer. C'est le siècle des coups de Jarnac. Le duel même, dépourvu de toutes ses garanties chevaleresques, n'est plus qu'une variante de l'assassinat. Le 27 avril 1578, à cinq heures du matin, derrière la ruine des Tournelles, dans le marché aux chevaux, trois mignons du roi Henri III, Caylus, Livarot et le beau Maugiron, se rencontrent avec trois partisans de la maison de Guise, Balzac d'Entragues, Riberac et Schomberg. Caylus n'a qu'une épée, tandis que d'Entragues, son adversaire, a une épée et une dague ; la lutte est inégale. Caylus le fait remarquer à d'Entragues : « *Tu as une épée, s'écrie-t-il, et moi, je n'en ai point ! — En ce cas, réplique l'autre, tu as fait une grande faute de l'avoir oubliée au logis. Ici, nous sommes pour nous battre, et non pour pointiller des armes.* » Et d'Entragues, impitoyable, achève à coups de poignard son antagoniste désarmé. On emporta Caylus, qui expira, après vingt jours d'angoisses, sous les baisers de Henri III. Tel est le duel que Brantôme compare au combat des Horaces et des Curiaces !

Le crime commis par d'Entragues resta impuni, comme tant de crimes princiers dont le Marais avait jadis été témoin ; comme le crime de Pierre de Craon, qui, en 1392, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, avait tenté d'assassiner le connétable Clisson ; comme le crime du duc Jean de Bourgogne, qui, en 1407, dans la vieille rue du Temple, avait occis traîtreusement son gai cousin, le duc Louis d'Orléans. Pourquoi donc eût-on châtié d'Entragues ?

Il était absous d'avance par les plus illustres impunités. Le guet-apens était dans les traditions et dans les mœurs de ce siècle machiavélique. Un ennemi alors était un obstacle qu'on supprimait brusquement par un moyen quelconque. Les coups de couteau étaient des coups d'État. A défaut du poignard, on employait le poison. De là des disparitions mystérieuses qui simplifiaient la politique.

Le 8 avril 1599, la charmante Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, qui logeait à l'hôtel Barbette, s'en alla entendre Ténébres au petit Saint-Antoine, rue Saint-Antoine. Au retour, elle mordit à un citron chez son voisin Zamet, et aussitôt elle fut foudroyée par une attaque d'apoplexie qui l'empêcha de devenir reine de France. Ce Zamet, très-bon catholique, devait être plus tard le conseiller intime de Marie de Médicis.

Henri IV fut cruellement surpris par la mort subite de Gabrielle d'Estrées. Ce roi bien rare, qui avait du cœur, manifesta à cette occasion une douleur touchante dont les froids raisonnements de Sully ne le consolèrent pas. Il ne pouvait désormais traverser sans tristesse ce Marais qu'avait habité sa maîtresse et où il avait été trop heureux. Le vieux père des Tournelles, dans les allées duquel il s'était parfois égaré en si douce compagnie, ne lui rappelait plus maintenant que de mélancoliques souvenirs. C'est alors que Sully lui suggéra l'idée de détruire tout ce parc, déjà dégradé par la création d'un marché aux chevaux, et d'y établir une vaste place à laquelle aboutiraient huit grandes rues, portant chacune le nom d'une province, et qui s'appelleraient la place de France (1). Le roi combattit d'abord cette idée, préférant affecter l'enceinte des Tournelles à l'établissement d'une manufacture de soieries, mais bientôt il se ravisa et se rallia docilement au conseil de son ministre. Le projet de Sully, quelque peu amoindri dans l'exécution, fut consacré par l'édit de juillet 1605, qui décréta la création de la place Royale.

Le plan de la future place ne manquait ni d'originalité ni de grandeur. Autour d'un préau carré, mesurant 5184 toises de superficie, devaient s'élever quatre rangées de pavillons construits sur un modèle uniforme. Ces pavillons, élevés de trois étages, couverts d'un comble à double croupe, flanqués de deux hautes cheminées couronnées d'un faite élégant servant de support à de beaux vases sculptés, devaient s'appuyer au rez-de-chaussée sur deux ordres de colonnes. Les colonnes de haut pieds et demi, hautes de douze toises, devaient être surmontées d'un entablement surbaissé. Par une innovation

(1) M. de Sully, tome V, p. 11, et 1752.

particulière à la maçonnerie de cette époque, les matériaux employés à la construction étaient la brique, la pierre de taille, l'ardoise et le plomb. La brique devait fournir les murailles et les cheminées; la pierre, ingénieusement refendue, vermiculée et cannelée, devait se prêter aux fantaisies de la décoration et composer les pilastres doriques de la colonnade, les claveaux, les pieds droits et les appuis des croisées, les entablements des combles, les frontons des lucarnes, chargés des armes et des initiales de Henri le Grand, enfin les chaînes destinées à relier entre eux les divers étages; l'ardoise devait revêtir les combles; le plomb devait couvrir le faite et les vases de l'amortissement. Ces éléments associés formaient une masse tricolore où le gris métallique du plomb et de l'ardoise se mariait agréablement au rouge de la brique et au blanc de la pierre. Pour rompre l'uniformité de ce carré monumental, deux pavillons, plus hauts que les autres et plus richement ornés, devaient se dresser, en se faisant vis-à-vis, au centre des deux principales faces. L'un, nommé le Pavillon du roi, devait, par trois arches à claire-voie, donner accès à une large rue, — trait d'union entre la rue Saint-Antoine et la place, — qui s'appellerait la rue Royale. L'autre, le Pavillon de la reine, devait ouvrir une triple issue à la chaussée dite des Minimes. A l'extrémité de la face orientale du quadrilatère, devait aboutir la rue du Pas-de-la-Mule; à l'extrémité opposée de la face occidentale, la rue de l'Écharpe.

Ce projet, agréé par Henri IV, fut immédiatement mis à exécution. Le roi se chargea de bâtir à ses dépens la série de pavillons qui devaient border le côté méridional de la place, et vendit à des particuliers les terrains où devaient être élevés simultanément les pavillons des trois autres côtés. Ces acquéreurs rivalisèrent de zèle avec le roi pour l'achèvement de l'édifice, et ils eurent fort à faire, car le roi mettait toute son activité à poursuivre sa tâche. De Fontainebleau même, il ne perdait pas de vue cette œuvre chère. « *Je vous recommande la place Royale,* » écrivait-il sans cesse à Sully. Quand il était à Paris, il venait chaque jour en personne surveiller les ouvriers. Racan, le marquis-poète, alors page de la chambre, fut témoin, en 1608, d'un incident caractéristique. Henri IV, dans une de ses inspections, s'aperçut qu'un bourgeois, qui faisait bâtir à côté de lui, voultait ses portiques en pierre de taille, tandis que lui, le roi, couvrait les siens d'un simple plâcher. Cette infériorité fit honte à l'auguste entrepreneur. Il manda son maçon et lui confessa bonnement son humiliation. Le maçon répondit « qu'il remédieroit au mal en faisant de plâtre ce que l'autre avoit fait de pierre, et qu'il n'y auroit d'autre différence, sinon que cela dureroit moins. » Le roi dut se contenter de ce

palliatif à bon marché. Au fond, d'ailleurs, il n'était point fâché de l'économie, ayant l'intention de revendre, avec de gros bénéfices, les pavillons construits à ses frais.

Le coup de couteau de Ravallac empêcha Henri IV de terminer son œuvre. La place Royale, achevée sous la minorité de Louis XIII, fut inaugurée gaiement, le 16 mars 1612, par un carrousel auquel assista la régente, Marie de Médicis. Pour cette solennité, une immense estrade, montant du rez-de-chaussée au premier étage des pavillons et pouvant porter dix mille spectateurs, avait été élevée aux quatre faces du quadrilatère. Ces dix mille spectateurs, qui composaient le *tout Paris* d'alors, avaient été personnellement invités par le grand maréchal des logis. Au milieu de la place était établie la lice que gardaient, sous les ordres du duc d'Épernon, mille mousquetaires et cinq cents Suisses. Dès que la régente se fut assise à la fenêtre du pavillon central, la fête commença. Le connétable et quatre maréchaux de France, comme juges du camp, entrèrent avec leur escorte par l'issue de la rue Royale, tandis que, par l'issue opposée, apparaissaient, comme tenants, les ducs de Guise, de Nevers, de Bassompierre et de Chevreuse et le marquis de La Chabugnonne, précédés de leurs chariots d'armes et de leurs musniers, et suivis de cinq cents gentilshommes en hautes broches et de deux cents chevaux caparaçonnés de velours rouge et de drap d'argent. Cent pièces de canon, brisées sur les remparts de la ville, se salèrent de leur décharge étourdissante. L'entrée de ces champions qui, transformés en Amadis et en Galaor, s'esquavaient innocemment contre tous les pelotons de la cour. Ce combat de roses, sans autre anodin du sanglant tournoi de 1569, dura pendant deux heures, au continuel éblouissement des innombrables longues perches jusque sur les cheminées des pavillons. Après maintes pressées innocentes, les tenants évacuèrent le champ de bataille, toujours salués par l'artillerie de la Bastille. Les troupes du prince de Conti défilèrent à leur suite, et, la parade étant terminée, la foule se dispersa. Le lendemain de cette bruyante mascarade, la place Royale reprit sa monumentale sérénité.

La place Royale eut pour les monuments les plus fastueux châtellains. Le chef de la maison de Rohan Guéménéac acquit l'hôtel qui désigne aujourd'hui le nom de ce, et y adjoignit un jardin, planté à l'italienne, où, au soleil d'acier, les statues et les vases sculptés se reflétaient dans un miroir d'eau vive encadré de marbre. La fontaine d'Arles servait cet exemple princier. Le Marais, de la rive des Ternes, les avait fait une nécropole, ressuscitée, ayant une autre royauté. Il élevait la tête des grands seigneurs.

Ces vieux domaines historiques qui dataient du moyen âge et

de la Renaissance, l'hôtel de Saint-Paul, résidence gothique des rois de Sicile, l'hôtel Barbette, habité par Isabeau de Bavière, par Diane de Poitiers et par Gabrielle d'Estrées, l'hôtel de Savoia, si longtemps muré en expiation d'une insulte faite à l'Université de Paris, l'hôtel d'Angoulême, bâti par Diane légitimée de France, l'hôtel Carnavalet, ciselé par Jean Goujon, durent voisiner désormais avec ces altières demeures, l'hôtel Sully, l'hôtel d'Effiat, l'hôtel de Livry, l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Beauvais, l'hôtel de Mayenne, l'hôtel de Trémes, l'hôtel de Vitry, l'hôtel de Venise.

A côté des palais laïques, les palais ecclésiastiques. Le clergé s'abattit, comme sur une proie, sur ce somptueux quartier. Il ne lui suffit plus d'avoir, rue Saint-Antoine, l'antique cloître des Augustins, doté par Charles V; il ne lui suffit plus d'avoir, rue Culture-Sainte-Catherine, le vieux prieuré du Val-des-Écoliers, fondé par saint Louis; il acheta, dans la même rue, la maison du marquis de Saveuse et y établit le couvent des Filles-Bleues; il acquit, sur la chaussée des Minimes, la maison du comte de Saint-Géran et y logea les Hospitalières de Jérusalem; il se fit donner par Marie de Médicis un lambeau du parc des Tournelles, et y bâtit ce couvent des Minimes où devaient être inhumés Diane de France, Charles de Valois, Marie Touchet, Colbert; enfin, il se fit céder l'hôtel de la Rochepot, bâti par un Montmorency dans la rue Saint-Antoine, et, sur le terrain de cet hôtel, agrandi par de larges donations, il érigea cette maison professe des jésuites (1), qui allait servir de retraite au père Mathieu, au père Bourdaloue, au père La Chaise, au père Letellier, et qui devait, pendant un siècle et demi, recueillir les confessions des rois de France. Louis XIII dota magnifiquement ces religieux, qui avaient tenté d'assassiner son père. Il leur ouvrit sa bourse comme son âme. Il fit construire, exprès pour eux, sur les dessins de Vignole, cette église Saint-Paul dont la massive richesse allait étonner le monde chrétien. Le prodigieux ascendant des Jésuites se manifesta là par un luxe incomparable. Tandis que, sur les autels de leur église, s'amoncelaient, constellées de pierres précieuses, les merveilles de l'orfèvrerie sacrée, leur cloître entassait avidement les prodiges de la peinture religieuse, dus aux pinceaux de Quentin Metsys, d'Albert Durer, de Carrache, de l'Albane, de Raphaël et du Titien. Tous ces chefs-d'œuvre étaient les ex-voto des plus hautaines pénitences. Ils étaient la rançon d'augustes remords. Ils étaient le trophée éclatant de cette puissance occulte qui devait un jour faire décréter le massacre des Cévennes par le roi-soleil agenouillé.

(1) Là est aujourd'hui le lycée Charlemagne.

Tout près de ce confessionnal où se chuchotaient les destinées du monde, la place Royale s'égayait. Elle attirait à elle la jeunesse dorée de Paris. Dans les temps de pluie, elle offrait aux promeneurs le gracieux abri de ses arcades; dans les beaux jours, sa fraîche pelouse, entourée alors d'une simple balustrade de bois. Les damerets essayaient là leurs fraises les plus excentriques; les dames étrennaient là leurs plus extravagants vertugadins. C'était là que les gens de qualité se retrouvaient, en revenant des petits levers du Louvre. C'était là que se pavanaient dans leur tenue la plus fanfaronne les raffinés d'honneur. Ces rodomonts se faisaient remarquer par l'ampleur de leur panache, par la hauteur de leurs talons rouges, par la longueur de leurs éperons, par l'exubérance de leurs fines moustaches, et surtout par la proximité de leur rapier. Gare à qui les approchait! Un regard de travers, un salut par trop indifférent ou par trop familier, un frôlement de manteau était pour eux une de ces offenses qui ne se lavaient qu'avec du sang. Pour une vétille, on se provoquait et on s'exterminait.

La place Royale fut, sous le règne de Louis XIII, le théâtre d'une rencontre qui fit événement. En 1624, le comte de Bouteville avait, sous un prétexte quelconque, délié et tué le comte de Thorigny, à la porte Saint-Antoine. Condamné pour cette fredaine à être pendu comme un vilain, il s'était réfugié à Bruxelles. Un jour, il reçut là un cartel du marquis de Beuvron, qui a résolu de venger Thorigny. Malgré la sentence terrible qui le proscrit, il accepte le cartel, revient à Paris, et là, en plein midi, devant mille élégants témoins entassés à la place Royale, il se bat avec Beuvron. C'était le 12 mai 1627. Après quelques passes, les deux adversaires, s'étant réciproquement désarmés, s'embrassent. Par malheur, pendant qu'ils se réconcilient, le comte des Chapelles, second de Bouteville, tue le comte de Bussy, second de Beuvron. Le guet accourt. Bouteville et des Chapelles n'ont que le temps de fuir. Ils entrent précipitamment dans un pavillon de la place habité par le baron de Chantal, qui leur offre deux chevaux, et galopent à bride abattue dans la direction de Vitry-le-Brûlé. Là, la police les rattrape, les ramène à Paris et les livre au bourreau. Bouteville et Des Chapelles furent décapités en place de Grève le 21 juin 1627.

Le baron de Chantal, qui avait fait évader les deux condamnés, dut s'esquiver à son tour pour ne pas être arrêté. Il chercha un asile dans l'île de Ré, dont le gouverneur lui était dévoué, et y fut tué par un boulet anglais. Avant de quitter sa maison du Marais, ce d'ailleurs ne devait plus rentrer. Chantal avait embrassé avec effusion sa chère petite fille, un adorable bébé aux joues roses et aux cheveux d'or. Cette enfant, qui était née à la place Royale, le

5 février 1626, et qui avait été baptisée à l'église Saint-Paul sous le nom de Marie, devait s'appeler un jour madame de Sévigné.

En faisant dresser l'échafaud de la place de Grève, Richelieu avait imposé sa volonté au roi. Louis XIII, supplié par son frère Gaston, par les Montmorency et par les Condés, eût volontiers fait grâce; mais l'homme rouge fut inexorable, et les deux nobles têtes tombèrent. La singulière domination exercée par le cardinal sur le roi se manifestait dans les hommages mêmes que le roi recevait du cardinal. Le 27 septembre 1639, fut inaugurée solennellement la statue équestre de Louis XIII, élevée par Richelieu au milieu de la place Royale. Sur un piédestal de marbre blanc piaffait un cheval de bronze qu'enfourchait lourdement un colossal cavalier d'airain, allongeant, dit Saurval, un bâton de commandement au bout d'un vilain bras, coiffé d'un panache grotesque, et ressemblant moins au roi qu'à un Turc. Le cheval, œuvre de Daniel Ricciarelli, élève de Michel-Ange, était magnifique. Le cavalier, sculpté par Biard le fils, était burlesque. Richelieu avait signé avec une humilité affectée cette énorme caricature. Une inscription, gravée sur une des faces du piédestal, attestait que le monument avait été érigé « à la glorieuse mémoire de l'invincible Louis le Juste », par Armand, cardinal de Richelieu, « son principal ministre dans tous ses illustres desseins ». Mais, pour que la postérité ne s'y méprit pas, un sonnet, composé par le rimeur Desmarets et gravé sur une autre face du piédestal, soulignait la secrète pensée du cardinal, en appelant *le grand Armand l'âme des exploits de Louis le Juste*. Quelque temps après cette inauguration, le bâton de commandement, que brandissait l'effigie royale, tomba on ne sait comment. Cette soustraction était-elle une épigramme contre un prince qui commandait si peu? Le public comprit la chose ainsi, et un ordre supérieur fit réparer bien vite le malicieux dégât.

Cette statue triomphale du fils de Henri IV, installée par Richelieu au centre de la principale place de Paris, était le fantôme de la monarchie absolue évoqué au milieu de l'aristocratie française. Les grands seigneurs, groupés autour de la place Royale, ne pouvaient plus se mettre à leurs fenêtres sans apercevoir cette image inaltérable du suzerain devenu souverain. L'unité monarchique, ébauchée à leurs dépens par Louis XI, consommée par Richelieu, avait là son symbole. La féodalité, qui hivernait au Marais, avait désormais un maître dont le spectre était de bronze.

Malgré l'ombre projetée sur elle par cet hôte formidable, la place Royale conservait toujours sa radieuse gaieté. Chaque jour, elle appelait sur sa pelouse inondée de lumière ce que la capitale avait de plus vivant et de plus folâtre. Les talons rouges et les robes à queue foulaient incessamment son tapis vert. La noblesse l'avait

adoptée, la poésie allait la sacrer. En 1635, Corneille donnait à l'une de ses premières comédies ce titre, *la Place Royale*.

Durant toute la minorité de Louis XIV, la place Royale fut vraiment le chef-lieu de Paris. Elle eut l'insigne honneur de donner à l'immense ville ce qui jusqu'ici lui avait manqué, — un centre. Elle fut la serre-chaude de la civilisation moderne, toute fraîche éclosée. Elle fut le laboratoire des esprits, le foyer des idées, la place forte de toutes les révoltes intellectuelles et sociales qui fermentaient dans la France nouvelle. Elle fut l'arsenal de la Fronde. En politique, elle était contre Mazarin; en littérature, contre Scudéry. Elle frémissait d'aise, le 1^{er} juillet 1652, quand la grande Malesherbaise tournait contre les troupes royales le canon étonné de la Bastille. Elle acclamait le grand Condé débouchant victorieusement du faubourg Saint-Antoine, comme elle applaudissait le grand Corneille faisant jouer *le Cid* et *Cinna* par la troupe de Mondori, au théâtre de la vie, le rue du Temple.

C'est entre les années 1650 et 1660 que la place Royale compte ses jours les plus éclatants. Il faut s'arrêter sur ce moment particulier qui fait époque dans notre histoire.

Le Marius est alors le microcosme où se confondent les éléments essentiels de l'univers parisien. Il nous offre les spécimens les plus rares de la vertu, de la grâce, de l'esprit, de la séduction et du vice. Voulez-vous un échantillon des mœurs primitives? Au numéro 24 de la rue Pavée, dans ce manoir du temps de Henri II qui deviendra plus tard l'Hotel Lamignon, est embusqué un laird de Charles IX, un seigneur dont l'allemand des Réaux a dit : « Si M. le duc d'Angoulême n'ait pu se débarrasser de l'humour d'écroque que Dieu lui avait donné, c'eût été un des plus grands hommes de son siècle. » C'est ce même duc d'Angoulême qui, quand ses gens l'interrogent sur les gens, leur repoque : *C'est à tous de vous pourvoir; qu'ils s'en achètent; à celui; vous êtes en beau lieu, je priez-ou!* Cet écroque est le dernier représentant de la race royale des Valois.

Êtes-vous curieux de l'entendre, dans le siècle où Malherbe viat, la langue patoisée et manquée du sieur de Ronsard? Frappez, rue de la Beauvoisine, à l'enseigne de cette boutique de bourgeois apparence. Vous avez, sans vous en douter, pénétré dans le pays de Tendre.

C'est malesherbaise de Scudéry qui vous reçoit, et Saumane, avec son dévouement, vous montrera toutes les précieuses qui ont été en la paraisance.

Mentant entre les dents, sur vos plats, la porte de ce logis modestes de la rue de la Beauvoisine. Qui est ce paralytique, accroupi dans un fauteuil, qui traîne machinalement que celui des doigts

dont il tient un bâton pour se gratter (1) ! » C'est le supplicié de belle humeur, le souffre-douleur qui est le boute-en-train de son temps, le prince de la poésie burlesque, le bouffon-martyr Scarron. A côté de lui, cette belle personne de quinze à seize ans, qui fait avec tant de réserve les honneurs de la maison, c'est la pauvre mademoiselle d'Aubigné qui s'appelle madame Scarron pour la forme, mais qui, un jour devenue madame de Maintenon, gouvernera tout de bon la France. O surprise de l'imprévu ! Ce sombre logis, où la malheureuse enfant berce ce vieux cul-de-jatte, est pour elle l'antichambre de l'éblouissant Versailles.

Sur ce, dirigeons-nous vers la place Royale et arrêtons-nous là au numéro 9. Quels sont ces beaux messieurs qui descendent si allégrement ce large escalier à rampe de fer doré ! Ce sont les élégants du jour, Desbarreaux, Rouville, Miossens, Châtillon, Blossac. L'escalier qu'ils descendent a été bien souvent gravi par ce pauvre Cinq-Mars ! Mais quel est donc ce gros homme, au malin sourire, qui a l'air d'être ici chez lui ! C'est le plus habile financier de l'époque, le percepteur des impôts les plus fantastiques, l'*alter ego* de Son Éminence le cardinal Mazarin, le surintendant d'Émery. Nous serions-nous par hasard encanaillés chez un maltôtier ! Nous sommes tout bonnement chez une vierge folle, mademoiselle Marion de Lorme. Jetez un coup d'œil sur l'appartement ; il est d'une rare magnificence. Rien que dans la garde-robe, il y a pour plus de trente mille écus de hardes. Marion est la plus coûteuse beauté de Paris. Un soir, feu le cardinal de Richelieu a eu l'audace de lui offrir, pour deux minutes d'entretien, mille misérables pistoles ; elle les lui a rejetées dédaigneusement à la tête ! Ne croyez pas d'ailleurs que cette créature vénale soit toujours à vendre. Une fois, elle s'est offerte à M. de Chavagnac, à condition que ce gentilhomme, qui était huguenot, se convertirait, et M. de Chavagnac est aujourd'hui catholique. Mademoiselle de Lorme fait du prosélytisme à coups de baisers. Sauvons-nous vite d'ici, car, avec un sourire, elle serait capable de nous faire renier notre foi.

Nous voici sous les arcades. Où irons-nous de ce pas ! Voulez-vous aller à l'hôtel Pellevé, rue du Roi-de-Sicile, chez M. Desmarts ! Vous vous rencontrerez là avec les quarante immortels de la primitive Académie française, avec ces hommes illustres qui s'appellent Godeau, Gombaud, Montmor, Chapelain, Habert, Cerisy, Conrart, Serisay, Malleville, Faret, Boisrobert, Chastelet, Serrant, Silchon, Sirmond, Bourzeis, Méziriac, Maynard, Colletet, Gomberville, Saint-Amand, Colomby, Baudoin, L'Estoile, d'Arbaud,

(1) Tallemant des Réaux.

faut louer chez madame de Sévigné cette intrépidité du cœur qui lui fait prendre ainsi la défense de Corneille délaissé et de Fouquet disgracié. La marquise conservera jusqu'au bout le culte de ses prédilections. L'affection pour elle est religion. La belle et riche veuve a trop aimé le défunt marquis pour se laisser consoler par d'autres. N'en croyez pas sur ce point les malicieuses insinuations de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. La marquise peut bien admettre à son petit lever M. le cardinal de Retz, ou M. le duc de La Rochefoucauld, le philosophe des *Maximes*, ou son médisant cousin, le comte de Bussy-Rabutin, ou le beau du Lude, ou « Son Impertinence » le comte de Vassé; mais soyez tranquille, elle ne franchira point l'orageux Rubicon qui sépare la coquetterie de la galanterie. Comme l'a dit une de ses plus spirituelles contemporaines, madame de Sévigné est une janséniste de l'amour.

Cependant il est temps de finir notre tournée. Encore une visite! ce sera la dernière. Revenons vers la Bastille par la rue Saint-Antoine; saluons vite en passant l'hôtel de Beauvais, l'hôtel de Sully, l'hôtel de Mayenne, et entrons à main gauche dans la rue des Tournelles. Ici, au numéro 26, dans cette maison dont les plafonds sont décorés d'amours, trône cette merveilleuse pécheresse qui s'appelle Anne de Lenclos, mais que la postérité séduite appellera Ninon. Fille d'un gentilhomme de Touraine, Ninon a volontairement déserté le beau monde où elle est née, pour le monde galant où elle règne. C'est une épicurienne pour qui la jouissance est la seule loi. Elle a renié tous les préjugés pour vivre selon ses caprices, et elle garde dans son laisser-aller un tel prestige qu'elle réduit à l'admiration la société même qu'elle brave. Elle n'a jamais aimé plus de trois mois, et, depuis trente ans, elle aime toujours. Mais elle a gardé, comme amis, tous les amants qu'elle a congédiés. C'est que, comme le dit un sévère écrivain (1), « à la faiblesse près, Ninon est vertueuse et pleine de probité. » Il y a une femme honnête dans cette fille. Elle a tant d'intelligence d'ailleurs, et tant de tact, et de si belles manières, qu'elle ennoblit jusqu'à ses souillures. Les plus grandes dames sont presque fières d'avoir été ses rivales et même ses victimes. Tenez, elle a enlevé successivement le mari et le fils de madame de Sévigné. Eh bien, madame de Sévigné l'appelle en souriant *sa bru*. Le croiriez-vous? elle est estimée et recherchée par les femmes les mieux nées. Dans cette même ruelle où elle a signé pour Lachâtre ce billet tant de fois protesté, elle reçoit madame de la Suze, madame de Castelnau, madame de la Ferté, madame de Fiesque. Elle fait des parties fines avec la rigide madame Scarron! Il n'y a pas longtemps qu'elle

(1) Saint-Simon.

arrachée à sa léthargie presque centenaire par l'éroulement prodigieux de sa formidable voisine. En entendant résonner ces pioches et ces marteaux, qui démolissaient pierre à pierre l'atroce prison d'État où avaient été enfermés le prince de Condé, le duc de Beaufort, le maréchal de Luxembourg et l'infortuné chevalier de Rohan, la place Royale sentit tressaillir en elle l'âme assoupie de la Fronde.

Mais où s'arrêteront les événements ? Après le 14 juillet, le 10 août. Quelle est cette foule en guenilles, armée de piques et de bâtons, coiffée du bonnet rouge, qui débouche par la rue Antoine en entonnant un sublime chant de victoire ! Ce sont les conquérants des Tuileries qui accourent vers la place Royale pour faire à cette douairière de l'ancien régime sa toilette de révolution. Les sans-culottes escaladent la grille de fer qui, depuis 1692, entoure la pelouse centrale et qui a coûté trente-cinq mille livres aux trente-cinq nobles propriétaires des pavillons riverains. Ils arrachent de cette riche clôture les médaillons dorés qui portent l'écusson de Bourbon et l'effigie exécrée de Louis XIV. Puis, tous se précipitent vers la statue équestre qui domine le square. L'airain et le marbre cèdent à la secousse populaire. A bas ce cavalier de bronze qui, depuis cent cinquante ans, donne au pouvoir absolu le masque inexorable de Louis XIII ! A bas ce cheval, sculpté par un artiste de la Renaissance pour l'exaltation de Henri II ! A bas ce piédestal où est inscrit en lettres d'or le vénal éloge de l'Éminence rouge ! Déponillée de ce monarchique monument, la place Royale se regarde et ne se reconnaît plus. Un décret de la Convention l'avait appelée place de l'Indivisibilité ; depuis le Consulat, elle s'appelle place des Vosges.

Ce nom nouveau, la place le garda pendant le premier empire. Elle ne redevint la place Royale qu'au lendemain de Waterloo. Les Bourbons restaurés ne se contentèrent pas de lui rendre le nom qu'elle avait reçue de Henri IV. Ils tinrent à lui restituer l'hôte que lui avait imposé Richelieu, et, en 1828, elle vit reparaître, sur un piédestal neuf, la statue équestre de Louis XIII. Cette statue de marbre, œuvre chétive de deux artistes oubliés, est aujourd'hui entourée de grands marronniers qui ne l'ombragent pas assez.

Nous voici parvenus à l'époque contemporaine. Il est temps de nous arrêter. Nous craindrions, en poursuivant ce récit, de nous laisser aller à la dérive de notre mémoire et de faire échouer l'histoire dans une autobiographie. Pour celui qui trace ces lignes, la place Royale est pleine de souvenirs personnels. C'est sous les arcades de cette place, à une humble école, qu'il a appris à lire et à écrire. C'est de là que datent ses premières impressions. C'est là

qu'il a éprouvé ses premières joies et porté son premier deuil. C'est là qu'il a été initié à la vie. Que de fois, sortant le matin de l'ancien hôtel Guéméné, — un Virgile ou un Homère sous le bras, — il a traversé obliquement la place Royale pour aller rue Culture-Sainte-Catherine à la pension Jauffret, de là, rue Saint-Antoine, au collège Charlemagne, et pour revenir le soir sous le toit béni de la famille ! Il a usé tous les gros souliers de l'adolescence aux trois côtés de ce triangle dont le sommet lumineux était, pour lui, le foyer paternel. Ce qu'a été ce foyer, il laisse à des témoins plus impartiaux le soin de le dire. Pour lui, il l'avoue, il a peine à maîtriser son émotion quand, de si loin, il contemple par la pensée cette chère demeure où, tout petit, il a vécu parmi de si grands esprits, où, tout enfant, il a été tuteur par tant de gloires !

Encore un mot pour une rectification qui, ici, ne paraîtra pas déplacée.

Il y a quelques années, dans d'intéressants mémoires sur la Révolution de Février, un pair d'Angleterre, diplomate, a raconté que la maison du numéro 6 de la place Royale avait été pillée en juin 1848. Le gracieux écrivain a été induit en erreur. Le lendemain de la terrible insurrection si terriblement comprimée, il eût pu revoir cette maison telle absolument qu'il l'avait vue peut-être lui-même quelques mois auparavant. Les insurgés, devenus maîtres de la place Royale, le 23 juin, par la reddition d'un bataillon qui mit bas les armes, s'emparèrent en effet de cet hôtel qui, communiquant par le cul-de-sac Guéméné avec la rue Saint-Antoine, était la clef de la place. Ces hommes, noirs de poudre, encore tout frémissants de leur douloureuse victoire, qui venaient de faire prisonniers mille braves de l'armée d'Afrique, entrèrent chez le législateur qui, obéissant à un rigoureux devoir, les combattait alors, et, à ce moment-là même, fusaient canonner le drapeau blanc arboré sur une barricade de la rue Boucherat.

Chez cet adversaire d'un jour que, dans le délire de la lutte, ils pouvaient croire leur ennemi, ils entrèrent sur la pointe du pied, la casquette à la main, parlant à voix basse, comme s'ils craignaient de troubler le calme de cette demeure vouée depuis quinze ans au recueillement et à la méditation. Ils traversèrent avec les mêmes précautions décentes l'antichambre, la salle à manger, le salon, les chambres à coucher, regardant, sans y toucher, les objets d'art et de luxe qu'ils rencontraient çà et là et que leur appartenance pendant de par les lois de la guerre. Ils pratiquèrent ainsi jusqu'à un cabinet éclairé par des vitraux gothiques, où mille papiers et ces livres à leur merci, pouvaient tenter leur curiosité. Leur scrupuleuse discrétion respecta tous ces fragiles mystères. Seul, un gamin, plus hardi que les autres, s'assit un

moment dans le fauteuil vide placé devant la table de travail et put lire là ce nom, *Gasroche*, écrit par l'hôte absent sur la page d'un manuscrit inachevé. Cette visite faite, tous se retirèrent, et jamais la maison de la place Royale ne fut mieux gardée que par ces misérables triomphants.

L'historien anglais s'est donc trompé, mais il ne s'est guère trompé que de date. Le mobilier dont il parle a été enlevé, en effet, à son possesseur; seulement, ce n'est pas en 1848. L'*espropriation*, qu'il attribue aux journées de juin, a eu lieu quatre ans plus tard. Tous ces meubles, qu'avaient si religieusement respectés les partageux vainqueurs, ont été vendus à l'encan, en 1862, par suite d'un brusque changement de domicile.

Parmi les rares choses qui n'ont pas été adjugées à cette enchère publique, se trouvait un objet particulièrement intéressant. C'est une fontaine en terre cuite, du siècle dernier, fermée par un couvercle pointu et cannelé, portant sur sa panse des bouquets de roseaux et de plantes aquatiques, et ayant pour anses deux dauphins curieusement contournés. Cette fontaine a eu une étrange destinée. Jadis elle se mirait dans un bassin d'eau vive où des tritons et des néréides baignaient leur croupe de marbre, au milieu d'un beau jardin de la place Royale, savamment dessiné par un élève de Le Nôtre pour les princes de Guéméné. Aujourd'hui, elle est fixée en pleine terre étrangère, sur un soubassement de granit fruste, d'où elle domine la mer. Un lierre rugueux, accroché au piédestal, la recouvre insensiblement de ses rameaux parasites que tordent autour d'elle les vents d'équinoxe. Cette fontaine rocaille, faite pour abreuver, dans un riant Trianon, des bergers de Watteau, est là, depuis quinze ans, dépaysée au milieu de la plus âpre nature. Monument du passé pleurant sans cesse sur le présent, elle a pour puits perdu l'Océan et pour réservoir la tempête. Toute l'eau qu'elle verse, elle la reçoit des nuées qui passent, et elle la retient un moment dans une cuvette Pompadour, où viennent boire les mouettes et les goélands.

LA CHAUSSÉE D'ANTIN

PAR

Xavier AUBRYET

I

Quelque transformation qu'ait subie le Paris moderne, et quelque bien des dénominations ne correspondent plus à la physionomie d'un quartier, le *Marais* par exemple, cette coquette indication — *la Chaussée d'Antin*, ne réveille-t-elle pas à l'esprit l'idée d'un centre d'élégance, de loisir, de sybaritisme? *Chaussée d'Antin!* Ces quatre syllabes, dont le purisme télégraphique ferait trois mots, ne comprendront-elles pas toujours cette signification collective un nid de financiers, une cité de luxe, hospitalière aux pécheresses fashionables, une sorte de faubourg Saint-Germain de la bourgeoisie! C'est dans ces rues neuves qu'il y a trente-cinq ans les élus de la fortune allaient se consoler de n'être que les appelés de la naissance; sous ces plafonds un peu bas, peut-être, dans ces boudoirs capitonnés, au sein de cette existence dorée sur tranche, les petits-fils de M. Jourdain tout court pouvaient plaisanter agréablement les grands hôtels détraqués de la rive gauche, aux habitudes puritaines, et oublier dans les douceurs du *cocoo* la rigueur de la particule. Ah! nous ne sommes plus du bois dont on faisait les ducs et les marquis! semblaient dire ces millions usagés. Eh bien! à côté de cette petite église hors de laquelle il n'y a pas de salut, nous bâtons un temple bien chauffé et on l'appelle mieux assis, et en effet, leur cathédrale, ce fut Notre-Dame-de-Lorette; nous écrasions, à force de roulements de tonneaux, ces grands seigneurs dont le coffre-fort est plus vide encore que la tête; à eux le salon d'achat ou l'on ne fait de feu qu'aux grands foyers, à nous les calorifères qui donnent jusqu'à l'autre bout de la température de Nice ou de Monaco; à eux les privautés, à nous les noussances; remplaçons le blason par les tringales. Et nous, pendant qu'ils se défont, produisons quand nous sommes pleins d'argent par les fenêtres quand ils ferment les portes de peur de le voir sortir, déclarons enfin la guerre de

Quand la terrible pioche du Limousin abat aujourd'hui ces maisons encore blanches qui ont l'air d'avoir pris pour devise : *Courtois et bonne*, on dirait que le parfum des bonnes années passées s'exhale avec chaque cloison qui tombe ; autour de ces démolitions des demeures épicuriennes, on respire comme une vague odeur de truffes et de patchouli.

Aujourd'hui ces rivalités de castes n'auraient plus de raison d'être ; l'égalité du bien-être a trop bien mêlé les rangs, et l'objectif de la bataille a trop perdu de sa valeur pour que les camps ennemis n'aient pas depuis longtemps déposé les armes. Les Colombett et les d'Aigueperse ont fait la paix sur le dos l'un de l'autre, comme dans le *Mari à la campagne*. Sans rien abdiquer au fond du cœur de leurs prétentions respectives, car l'amour-propre ne tombe jamais en désuétude, la rue Laffitte ne songe plus à éclipser la rue Saint-Dominique, et la place Saint-Georges vit en bonne intelligence avec la place Saint-Thomas-d'Aquin ; mais il reste à la Chaussée d'Antin quelque chose de son rôle militant au point de vue du *confort*.

C'est bien d'elle que part cette Lutèce nouvelle qui fait rêver les générations présentes comme le vieux Paris faisait rêver nos pères ; c'est elle qui s'ouvre le plus complaisamment, sans regrets comme sans murmures, pour laisser passer ces longues rues d'apparat dans lesquelles elle se sent revivre, comme une mère qui a été une lionne de son temps se complait à voir ressusciter son prestige dans des filles à son image. Le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, ce sont ses enfants ; l'état civil peut les séparer d'elle, mais la Chaussée d'Antin est fière de les avoir produits, et ils seraient bien ingrats s'ils ne saluaient pas en elle la génitrice de leur splendeur.

Partout ailleurs, ces constructions imprévues qui semblent avoir appris tous les styles en huit jours, ces parvenues lapidaires dont la fortune se fait par enchantement, déconcertent le regard, rompent les habitudes, déplacent les milieux ; les unes affichent presque trop de faste pour les quartiers qu'elles étonnent encore ; le palais venant s'installer brusquement à côté de la mesure choque par le contraste ; on se figure malaisément M. de Nucingen établi rue Tirechappe, et un *premier* de 10,000 francs dans un chemin de ronde produit l'effet d'un quine à la loterie ; les autres ont beau, en se groupant, improviser un boulevard qui reçoit un titre sonore, elles ressemblent à ces gens qui se reçoivent sans arriver à former un *salon* : l'âme est encore absente de ces corps d'attente ; en fait d'humains, ces imposantes bâtisses n'ont encore vu passer que les entrepreneurs ; leur somptuosité ne se dédie à personne ; ce sont des paons qui font la roue dans le désert.

Mais les architectures les plus surchargées, les cariatide tenant chaque étage, les œils-de-bœuf enguirlandés, les cochlées d'une noblesse méprisante, les immeubles prenant airs de hauteur, les domiciles tranchant du monumental, les voies si longues qu'à l'horizon elles se cabrent comme les grandes routes et si larges que les voyageurs — j'allais dire les passants — ne peuvent plus se reconnaître d'un trottoir à l'autre, les perspectives princières si chaudement éclairées avec leurs plafonds labrés dorés aux verres dépolis, qu'il semble que l'espace soit aussi des soirées, toute cette apparente *génération spontanée* de lumière, de maçonnerie et de voies rectilignes est à sa place sur la Chaussée d'Antin, à qui je voudrais presque faire perdre son nom trop modeste pour la baptiser dorénavant : *Antinopolis* son esprit et ses goûts qui se développent dans cette forme d'annexion; ce mouvement de bien-être colossal procède d'elle, elle se reconnaît et s'applaudit jusque dans ces blanches d'élévées précipitamment à la gloire de Dieu, et où les femmes courent pieusement essuyer les plâtres; parfois elle se penche pour sa progéniture, comme une mère encore jeune se penche à se mettre en robe montante pour ne pas diminuer l'effet au début de sa fille au bal; c'est ainsi qu'elle laisse abattre les immeubles à peine séchés pour faire une place d'honneur à des édifices qui n'ont eu que la peine de naître; d'autres gémissent de disparaître dans la fleur de l'âge; elle est fière de voir sa fiction illustrée d'elle-même supplanter le texte ordinaire; elle veut plus d'ailleurs de ces ruelles où trois voitures tenaient peine de front; il lui faut un Longchamp sous ses fenêtres; l'écrit l'écrit lui a fait des lettres de noblesse; ses rues appartenant à la *petite voirie*, elles dérogeraient presque maintenant en disant pas *grande voirie*.

Le centre religieux d'*Antinopolis*, ce n'est plus cette *Notre-Dame-de-Lorette* qui, si à l'intérieur elle sacrifiait au fichet, s'entourait de rues sévères portant des noms généraux Bourdaine d'un côté, Flécher de l'autre, demandaient pour le goût douteux du monument dont ils étaient les sentinelles. Ils en corrigeaient la fadeur par leur austérité métropole à la mode; de la Chaussée d'Antin, c'est cette *coquise de la Trinité*, à la fois byzantine, gothique et païenne, clochetons musulmans, avec des cascades jaillissantes au-dessus de son portail, si bien qu'un mauvais plaisant les a appelées *eaux-bonnes de Saint-Cloud*, et ce jardin de plaisance qui enveloppe voluptueusement sa façade; des arbres rapportés — maintenant les bois voient partir leurs plus belles eaux pour la ville — comme les champs leurs plus belles filles —

marronniers venus de vingt lieues peut-être fournissent de l'ombrage aux dévots mondains qui se plaisent à écouter le soprano du rossignol après avoir entendu la basse profonde de l'orgue. Ces massifs de toutes fleurs, ces pelouses ondulées, ces bancs renversés comme des causeuses, ce raffinement profane à la porte d'un temple chrétien, n'est-ce pas l'un des plus frappants indices des temps nouveaux ? — Autrefois les églises avaient leurs cimetières à côté d'elles, aujourd'hui elles se font précéder par des expositions d'horticulture, et là où vous eussiez vu des variétés de tombes et d'inscriptions, vous n'apercevez plus que des variétés d'asales ! On dirait que la religion veut se faire pardonner, elle qui est la dépositaire du pardon.

Quel joli fond de décor elle compose, vue à distance, cette fashionable église de la Trinité ! comme elle s'élanche presque artificiellement hors du sol ! On dirait que cette petite maîtresse des paroisses a trouvé le moyen de porter aussi de hauts talons. Comme elle entend bien lever la tête aussi haut que ses vieilles compagnes du moyen âge ! *Quò non ascendam ?* semble-t-elle leur dire avec la confiance de la jeunesse : celles-ci représentaient la ferveur, tandis que celle-là ne représente que le *brio* de la foi.

Où le nouvel Opéra avait-il sa raison d'être, si ce n'est dans cette Chaussée d'Antin, aussi accoutumée au bruit des millions qu'au bruit des voitures ! Ce Mondor des monuments de Paris, cet immense fermier général brodé d'or sur toutes les jointures se serait fait un scrupule d'élever son domicile dans un autre quartier. Là, au milieu de ses pairs qu'il éclipse, il est sûr qu'on ne discutera ni son faste, ni sa massivité ; s'il lui faut des assises de porphyre et des chapiteaux d'agate, Antinopolis, qui ne regarde pas à la dépense, surtout quand sa vanité est intéressée, ne lui marchandera pas l'ostentation.

Si plus d'espace est nécessaire à cet énorme système de bâtiments pour être aperçu de plus loin et tenir les petites habitations à distance, soyez convaincu qu'en maîtresse-ville, la Chaussée d'Antin saura faire le sacrifice de trois ou quatre rues même vierges de locataires, et dira, au rebours de tous les égoïsmes, en parlant d'un : Benjamin qui a tant de surface : — *Otons-nous de là que je l'y mette !*

Je ne regarde jamais le nouvel Opéra, qui fait si majestueusement les choses pour un mince résultat peut-être, sans penser au fameux Bouret, qui payait cinq millions l'honneur d'offrir une poire au roi Louis XV : les critiques ne lui manqueront pas à cet amphitryon prodigue, mais on finira par reconnaître sa bonne mine et l'excellence de son installation.

Notre-Dame-de-Lorette et la salle de la rue Lepeletier, voilà

au point de vue sacré et profane les deux monuments de la Chaussée d'Antin primitive; l'église de la Trinité et l'Opéra de 1669, voilà les deux expressions typiques de la Chaussée d'Antin renouvelée.

II

Il y a des quartiers de Paris qui ont leur généalogie bien en règle, et qui n'attendent plus leur d'Hozier; tous les changements à vue qui s'accomplissent autour d'eux, ils semblent les contempler de l'œil dont un seigneur regardait un croquant; leurs quatre ou cinq siècles d'existence les vengent des dédains de la postérité. On les abandonne ces immeubles qui remontent presque aux croisades; l'herbe croît dans les cours, et la spéculation ne trouve même plus à leur faire faire un mariage d'argent. Que leur importe! Ils se complaisent dans leur isolement, ils vivent des souvenirs du passé; ils sont prêts à dire à ces rivaux qui les supplantent : « Vous pouvez avoir une Géographie, mais vous n'aurez jamais d'Histoire ! »

La Chaussée d'Antin ne se connaît pas d'aïeux; ç'eût été presque pour elle manquer à sa destination que de ne pas être fille de ses œuvres. Qui ne se souvenait, en 1830, d'avoir vu, à la place qu'elle occupe aujourd'hui, des cultures maraîchères, des cabarets et des chemins de traverse, sans parler de ce fétide égout de Montmartre, qui contribuait encore à déclasser des terrains sans valeur!

Aujourd'hui, rayonnante, prospère, saluée bas, prisee haut, voyant autant rechercher son alliance que jadis on l'eût méprisée, la Chaussée d'Antin ressemble à ces florissants personnages dont on aime encore à dire, quand ils jettent un peu trop de poudre aux yeux : « Vous savez que son père était jarlinier. » Rendons cette justice à la très-puissante dame qui nous occupe; elle n'entend pas se poser en succursale du faubourg Saint-Germain; elle ne tient pas son origine; « Nous étions des Porcherons », avoue franchement tel pâte de maisons qui a des domestiques poudrés. « On s'élevait nos étages, contéssé tel autre, rampaient des laitures. »

Si l'on veut à toute force assigner une date au commencement de la Chaussée d'Antin, il faut se reporter à 1720. Le séjour que la cour fit à Paris, dans les premiers temps du règne de Louis XV, avait déterminé une disette de logements; un édit permit d'ouvrir au delà du boulevard, une grande voie qui s'étendrait jusqu'à la rue Saint-Lazare, mais cette création d'un quartier important en germe, dans un expédient d'édilité, ne se développe guère

que vers la fin du dix-huitième siècle, et ne reçoit son épanouissement que dans les années qui avoient 1630; de petits détails appartenant à l'époque de Louis XVI relèvent encore çà et là cette cite banale; ainsi je signalerai l'élégant pavillon qui forme l'angle arrondi du boulevard et de la rue Caumartin, avec des attributs sculptés entre les fenêtres; mais ce qui domine surtout dans la Chaussée d'Antin, ce qui la définit, ce qui la caractérise, c'est ce style odieux et doucereux, propre comme la calligraphie, rangé comme le lieu commun, varieteux comme la pacotille, qui se met à sévir vers 1825, arrive à son maximum d'intensité sous la monarchie de Juillet, et qu'on pourrait appeler du nom du prince sous lequel il aura le plus duré: le *style Louis-Philippe*.

Le *style Louis-Philippe* en architecture! Quelque chose qui correspond en ébénisterie au mobilier de palissandre, cet ancien rêve d'une bourgeoisie qui n'est plus; une entreprise de constructions si servilement réglées sur le même modèle qu'on dirait des maisons bâties à la mécanique; façades qui ont l'air d'avoir trouvé le *plaque* pour la pierre de taille; enjolivements en pâte qui sont à la décoration du premier empire ce que 1610 était déjà à l'an I^{er} de Jésus-Christ, fenêtres ayant toutes épousé les mêmes persiennes avec des balustrades en fonte qui sortent toutes du même atelier; petits motifs gothiques dans la boiserie des grandes portes; des bâtardes de la rue de Rivoli détachées de la mère commune et faisant du prosélytisme pour cette ingénieuse uniformité. Si bien que, si l'on vous menait les yeux bandés rue de la Ferme-des-Mathurins ou rue de La Bruyère, et qu'on vous rendit là le libre exercice de vos yeux dans les cours de n'importe quelle maison, vous croiriez n'avoir point quitté la rue Chauchat!

La Chaussée d'Antin s'émancipe visiblement de ce régime pré-tentieux et mesquin qui sentait à la fois le bourgeois retiré des affaires et la grisette en pleine activité; on n'aura pas grande étude à faire pour chasser définitivement le *style Louis-Philippe*: ce qu'il avait créé eut tant de peine à lui survivre! ce monde de plâtre et de carton-pierre est si fragile! Si à Paris, comme le dit spirituellement un de mes voisins, un vieux Gaulois, qui est ingouvernable quand il s'agit de mauvais goût, si les maisons ne se tenaient pas par habitude, il y a longtemps que ces pauvres immeubles, qui ne comptent pas en moyenne quarante ans d'existence, auraient cédé aux injures du temps; leurs pierres disjointes, les lézardes qui les sillonnent dans toute leur hauteur, leur tassement indéfini qui gêne perpétuellement le jeu des fenêtres et des portes, tout indique l'incurable débilité de leur constitution.

Il va sans dire que ces représentants du luxe à bon marché n'étaient pas les maîtres du quartier: à côté d'eux de charmants

caprices, de hautes fantaisies, rompaient un peu la monotonie : la place Saint-Georges avec ses *villas* et ses ombrages était déjà un agréable correctif ; et çà et là tel noble hôtel ou telle belle installation particulière rachetait le coup d'œil général. Mais mêlez trop de gens endimanchés à de vrais élégants, et vous verrez que Brummel lui-même finira par souffrir du voisinage. Je crois d'ailleurs que les maisons ont leur garde nationale comme elles ont leur armée. La rue Louis-le-Grand, par exemple, — j'entends ce fragment superbe qui va de la rue Neuve-Saint-Augustin à la rue Neuve-des-Petits-Champs, — c'est un ensemble architectural qui est naturellement sous les armes ; la rue d'Amsterdam a l'air gêné dans son uniforme de pierre.

III

Nous n'avons pas ici à exécuter une opération de bornage ; telle statistique qu'on suivrait à la lettre ferait presque de l'exactitude une erreur : ainsi il se pourrait, d'après un des derniers ouvrages sur la matière, que la rue Joubert, par exemple, appartint au quartier de la Madeleine ; il serait même possible par exemple, que les numéros pairs de la rue de Clichy appartenissent à la Chaussée d'Antin ; ces assimilations factices sont une façon d'enlever à un quartier ses frontières naturelles ; nous préférons nous attacher à l'esprit des choses, au risque de contrevenir aux Manuels.

Nous comprendrions, par conséquent, sous la dénomination de Chaussée d'Antin ce vaste espace contenu entre la Madeleine et le faubourg Montmartre d'une part, les Batignolles, Montmartre et le boulevard de l'autre, encore la rue de Greffulhe est-elle prête à nous accuser d'ingratitude ; elle est si bien de la famille, par alliance !

Cependant, au delà de ce temple néo-grec, baptisé du nom de la plus repentante des pécheresses, on sent qu'on est dans une autre province du royaume de Paris ; au faubourg Saint-Honoré, le loisir prend un air plus sévère, le travail, une attitude plus modeste, les passants deviennent graves. La flânerie rue d'Agouasse serait presque un crime de lèse-majesté, de même qu'une *mercourse* rue de la Ville-l'Évêque semble demander pardon de se trouver là. La Chaussée d'Antin a de ces rigueurs, tel tronçon, comme le milieu de la rue Blanche par exemple, ne souffre pas de boutique, de même qu'un domaine, comme l'hôtel Pillet-Wyld, répudie tout bruit autour de lui ; mais l'étiquette est bien vite rompue dans la Chaussée d'Antin, ces immeubles-là ne se tiennent pas entre eux comme les maisons aristocratiques du faubourg Saint-Honoré.

Il y a cependant une analogie entre cette noblesse et ce tiers état des quartiers; toute la vie commerciale du faubourg Saint-Honoré, se concentre dans la rue qui en assume le nom, comme tout le mouvement de la Chaussée d'Antin se résume dans cette grande artère qui porte le titre général du quartier. En dehors de ces deux lignes principales ne cherchez pas l'expansion du centre de Paris; la rue Lafitte elle-même, cette fameuse rue de banquiers et de modistes, est bien le symbole de l'alliage profane qui poursuit la Chaussée d'Antin; à côté d'un hôtel puritain s'épanouissent des *chapeaus* dits *petites passes* d'un provoquant qui attire le regard. La galanterie à chaque pas enguirlande le haut négoce; la rue Blanche est une personne fort rangée et très-circonspecte, mais quelles relations lui ménage parfois la rue Pigalle! Vous vous souvenez des deux légendes de Gavarni : *Rue de La Bruyère, quels caractères!* *Rue de La Rochefoucauld, quelles maximes!* En vain la rue des Martyrs reçoit-elle une appellation désolée, le contraste du *shocking* et du *cané* n'est nulle part plus piquant que dans la Chaussée d'Antin.

La rue Chaptal et l'avenue Frochot ne compromettent pas leurs parrains, mais le moyen de prendre au sérieux le quartier Breda! Quelle légende comique que celle de ce nom d'un respectable entrepreneur devenu, par la force des choses, une folâtre indication! Le créateur a été, je ne dirai pas déshonoré, mais défiguré par sa création. En 1825, Breda n'évoquait à l'esprit que l'idée d'un spéculateur de terrains; vingt ans après et encore aujourd'hui, Breda fait sourire les gens mariés et froncer le sourcil aux belles-mères. Ce nom vertueux et légitime sent le péché mignon et le fruit défendu, il était incorruptible et il est corrupteur! Si on annonçait, comme cela aurait pu se faire, M. Breda dans un salon à principes, on croirait voir entrer le demi-monde; mais le quartier Breda se range de jour en jour, et vous trouveriez de bons bourgeois à bien des places où vous chercheriez l'irrégularité friande.

Seulement, le préjugé tient bon, et il faudra peut-être des siècles de chasteté pour effacer l'effet de quelques années trop légères.

Peut-être est-ce une bienveillante ironie du destin d'avoir assigné pour résidence à l'Amour facile les régions de la Fortune facile : la Chaussée d'Antin est à la fois femme gâtée et bonne fille; compagne légitime ou illicite, elle fait, plus que tout autre, l'effet d'être entretenue.

Si les mœurs friponnes peuvent trouver un lieu d'asile, n'est-ce pas dans ce voluptueux quartier où Paris est sûr de trouver une morale plus douce! Le Palais-Royal, c'est sa ménagère; le faubourg

Saint-Germain, c'est sa noble et haute dame; la Chaussée d'Antin, c'est sa maîtresse.

Il sourit malgré lui quand ces petites têtes féminines, si bien parodiées par le crayon de Grévin, apparaissent aux fenêtres : il ne lui déplaît pas de rencontrer des demoiselles du lac, se rendant aux bains les plus proches en costume du matin; cette Cytbère en déshabillé lui ferait peut-être horreur autre part; mais ici il éprouverait presque du remords à se scandaliser; le poteau indicateur lui dit si naïvement : *C'èst du vice; — C'èst de la vertu.* — Veut-il fuir les apparitions dangereuses de la rue La Rochefoucauld, il n'a qu'à s'enfermer dans cette rangée de mausolées à cinq étages qu'on appelle la rue d'Aumale; *ci-gît* une population qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, et qui a bien évidemment entendu s'enterrer toute vivante; quelques clartés brillent parfois aux croisées, mais ce sont sans doute des lampes funéraires; on s'attend toujours à lire au-dessus d'une porte, fermée comme une entrée de caveau : *Ici reposent des millions... priez pour eux!* Sans se sentir glacé d'effroi, qu'il parcoure ces concessions, si avantageusement bâties : il lui faudra plus d'une demi-heure de séjour rue Neuve-Bossuet ou cité Fénelon pour oublier des devoirs qui lui ont été si sévèrement rappelés!

O grands noms de l'Église, où vous retrouvé-je! Si jamais le sacre servit d'étiquette au profane, c'est bien dans ce coin de Paris si étrangement baptisé, rue Neuve-Bossuet; ce sobriquet ecclésiastique ne déroute-t-il pas l'imagination? En comparant les habitants et ses enseignes, ne croirait-on pas voir une voie de pèlerins s'enfermant dans la cage d'un aigle? — l'aigle de Meaux!

Les autres quartiers ont une homogénéité relative; la Chaussée d'Antin offre des disparités jusque dans le même escalier; telle rue qui débute en châteauesque finit en temple de bal public; gravissez plutôt cette rue La Rochefoucauld qui naît adique qu'à moitié son blason; on dirait l'entée d'un beau village; des vieux arbres balancent leurs branches au-dessus des murs de clôture, des jardins spacieux comme des prés verdissent au-devant d'habitations qui vous rappellent Belle-Vue et Val-de-Ayay, poursuivez, vous verrez un village d'êtres humains qui se sont changés brusquement; la maison garnie étale ses ornements jaunes, des toilettes tapageuses s'agitent sous les porches, tout le concubinage est las de tirer le carrousel des robes à traîne entrant dans des crémeries; des illustrations enroulées vous voient, saisissez leur couleur; faites un détour, vous ne serez pas surpris de vous trouver en possession d'un appartement d'opéra, d'une concession d'hôtels et de mausolées par un même propriétaire; l'opulence et la vie correcte, à neuf heures du soir, n'est pas une rareté; on croirait qu'on

a sonné le couvre-feu dans cette retraite privilégiée; faites cinquante pas de plus, et voilà cette rue collet-monté qui perd ses airs rigides; Boston se termine en Capoue, et le palais Pillet-Wyld, ce bel édifice Louis XIII, en brique et pierre, fait pour avoir la pleine campagne autour de lui, le palais Pillet-Wyld, au lieu de voir devant lui verdir les monts et la plaine, voit peut-être blondir des cocottes, et des échos de Mabillo risquent de troubler la sérénité de ses grandes lignes!

IV

Personne n'est pressé comme l'homme du dix-neuvième siècle; voulez-vous que nous nous supposions entre deux trains de chemin de fer et que nous parcourions sommairement la Chaussée d'Antin! L'itinéraire est tout indiqué; nous quittons ce modeste logis qu'on appelle encore par antinomie : *la Maison Dorée*, et nous suivons la rue Laffitte; un financier chasse l'autre; le prestige du baron de Rothschild vous poursuit tant que vous restez dans cette zone féerique; les portes s'ouvrent avec des bruits de caisse; les lettres qu'on chiffonne rappellent le froissement des billets de banque; les cailloux prennent des formes de lingots; des bordereaux ailés voltigent dans l'air; les oiseaux chantent : *cinq pour cent, tiers consolidé*, les arbres murmurent : *Souscrivez donc, papier sur Londres*; les flâneurs se croisent affairés pour la première fois de leur vie; des voitures arrivant de la Bourse apportent de seconde en seconde des cours frais et remportent des ordres; on se demande pourquoi cette voie sacrée ne se désigne pas ainsi : *rue du Veau d'Or*; à droite, vous apercevez cinq ou six maisons auxquelles Rossini a daigné laisser son nom; le cygne de Pesaro est assez mal représenté; ce cygne a droit à un lac et vous lui concédez à peine une mare! A gauche, vous avez la rue Saint-Georges, une coquette sur le retour qui vit à l'ombre et dans l'impénitence finale; là c'est Auber qui la domine comme *le baron* personnifie la rue Laffitte; regardez cette maison discrètement close et qui semble ne plus vouloir faire de frais pour plaire, c'est là que repose à peine le plus fringant des octogénaires, un jeune homme en cheveux blancs qui abuse de la permission de minuit.

La rue de la Victoire est triste comme une défaite; ne parlons pas d'elle. La rue de Provence est une femme un peu mûre, mais qui aime encore le plaisir; vous pouvez encore trouver quelque charme à la regarder. Fermez les yeux, vous voici devant Notre-Dame-de-Lorette; rouvrez-les, vous êtes dans la rue qui monte

derrière cette vilaine mosquée; la sensualité bourgeoise fleurit place Saint-Georges; nous avons déjà défini ses voisines. Redescendez par la rue Blanche, oubliez la rue Saint-Lazare, plus grand'route que rue, tant elle a de mal à laisser passer grandes et petites voitures, et prenez cette rue de la Chaussée-d'Antin, qui résume toutes les aspirations de cette ruche féconde où les abeilles et les guêpes vivent en bonne intelligence; jetez un coup d'œil sur les deux boulevards Haussmann et Malesherbes, qui ne diffèrent que par le nom, et après quelques instants de recueillement politique rue Taitbout, une unitariste qui s'est annexé la rue des Trois-Frères, et la rue Houssaye, allez, pour dernier coup d'œil, tâcher de saisir dans tout son parcours fantastique la rue Lafayette, une rue infiniment trop prolongée.

La Chaussée d'Antin vous en voudrait si vous faisiez d'elle une étude plus sérieuse qu'elle-même : elle représente le tiers état élégant qui traite les affaires en se jouant, et ferait retrouver l'épécisme s'il était banni du reste du monde; parisienne par excellence, elle n'entend ni creuser ses sensations, ni approfondir même le plaisir; nous risquerions, en voulant l'examiner de plus près, de chiffonner sa robe ou de déranger sa coiffure; nous pourrions peut-être aussi surprendre chez elle quelque artifice de toilette; gardons mutuellement nos illusions.

D'ailleurs, elle est trop de son temps pour ne pas changer sans cesse; elle ne demande qu'à abattre ses défauts pour édifier des qualités nouvelles; quoiqu'elle ne sache pas attendre, tout lui arrive à point. Voici le Français né malin : il ne meurt pas toujours comme il est né; qui transporte sur ses frontières le vieux théâtre du Vaudeville, jaloux de rajeunir ses pénates, comme il a déjà rajeuni son genre. La Chaussée d'Antin, cette légion de maisons dorées, est assez riche pour mettre enfin toutes les Muses dans leurs meubles.

**LE QUARTIER LATIN ET LA BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-GENEVIÈVE**

PAR

Théodore DE BANVILLE**Le Quartier Latin.**

Le quartier Latin, désignation que tout le monde entend, bien qu'elle soit purement idéale et qu'elle ne se rapporte à aucune des divisions municipales de Paris, comprend la presque totalité du cinquième et du sixième arrondissement; c'est le vaste espace qui a pour limites : au nord, la Seine, le quai des Augustins, le quai Saint-Michel, le quai Saint-Bernard; au midi, le boulevard du Montparnasse; à l'ouest, la rue Bonaparte; à l'est, la Halle aux vins, et qui renferme l'École des beaux-arts, l'Institut, la Monnaie, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, la Charité, le Luxembourg, le palais du Sénat, l'hôtel de Cluny, Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Étienne-du-Mont, l'École de médecine, les lycées Saint-Louis, Napoléon et Louis-le-Grand, la Sorbonne, le Collège de France, l'institution Sainte-Barbe, les bibliothèques Sainte-Genève et Mazarine, l'École de droit, le Panthéon, la Pitié, le Jardin des Plantes, l'École normale et l'École polytechnique.

Nul quartier plus que celui-là n'a été profondément modifié par les récents travaux qui ont transformé Paris; nul pourtant n'a mieux gardé sa physionomie propre; car il y a en lui une vitalité morale, une pensée, quelque chose comme une âme, contre laquelle les marteaux et les pioches ne peuvent rien. Ainsi, de grands boulevards, tout à fait pareils à ceux du centre de Paris, des boulevards avec leurs larges chaussées, leurs jeunes arbres, leurs maisons de pierre sculptée, leurs grands comptoirs de commerce, leurs magasins au luxe voyant ont été créés et, pour ainsi dire, apportés là comme par magie; le bruit, la foule, le tumulte d'une vie affairée y feraient croire qu'on est au cœur de la ville; mais à deux pas c'est l'étude, le calme, le silence; ce Paris nouveau, qui a coulé là comme un fleuve, n'a pu changer en rien le Paris ancien qui touche ses rives; à côté du boulevard

Saint-Michel, si agité et si vivant, la cour de la Sorbonne a toujours entre ses pavés, comme au dix-septième siècle, les minces brins d'herbe d'un vert vif qui lui donnent un aspect si doux et si poétique. En face de l'hôtel Cluny, si pompeusement restauré, des mesures où l'on vend des loques, des faïences, des estampes de vieux meubles, nous donnent l'idée d'une ville de province cadornie, où le terrain et l'espace sont comptés pour rien. Aussi, et c'est là surtout la singulière anomalie qu'il faut noter, on retrouverait presque plus de traces du quartier Latin de Balzac et de Gavarni; mais celui de Félibien, de Dubellay, de Sauval existe encore. On chercherait en vain dans la rue qui fut la rue Copex un jeune Rastignac menaçant Paris et l'appelant en duel, mais la race des écoliers des Lemaître, des Lenormant et des Étienne-Bonet survit malgré tout. Il faut rebâtir avec les fantômes évanouis le charmant et bizarre jeune homme des *Études de Mair*: qui disait : *Je te laisse ma pipe et ma femme : ais bien soin de ma pipe!* mais l'écho du pays latin n'a pas oublié tout à fait l'écolier du quatorzième siècle qui si joyeusement chantait le *Département des livres!*

Chacun enquiert et veut savoir
Que je ni fet de mon avoir,
Et comment le suis si despris
Que n'ai chape ni mant au gris,
Cote, ne bercof, ne tabart,
Tout est alé à male part.

A Gaudin lez La Ferté
Là les s'age mon A. B. C.,
Et ma pipe à l'abbé Sisson,
Et mon *Crès* à Morlan,
Et mes *Estampes* à Tillet,
Mes quinze *manes* à Gaudin,
Et un *nocturne* à Bismont,
Et mon *livre* à Dugat.

Il est vrai qu'on peut désormais parcourir toute la vieille ville située sur la rive gauche de la Seine sans y rencontrer plus rien des habitudes et des coutumes excentriques dont la variété lui donnait un caractère si essentiellement pittoresque; mais ce déplacement n'est nul pas possible. C'est le genre particulier de notre époque de tendre à une inévitable uniformité; aujourd'hui un jeune homme en costume de bal n'est ni le beaucoq à un aviator en costume de bal, et le temps n'est pas éloigné peut-être où nous verrons un comme à Londres des voitures conduire leur charrette en habit noir, en cravate blanche et en chapeau tuya de

poète. Les élèves de nos écoles ne pouvaient échapper à cette loi générale qui nous gouverne tous ; aussi, un étudiant de 1830 aurait-il grand-peine à reconnaître un étudiant d'aujourd'hui, arrivant au cours du matin avec un col carcan, une jaquette à la mode, des manchettes empesées, des gants rouges, et une canne qui serait admirée sur le boulevard Italien. Et comment les jeunes gens d'aujourd'hui se seraient-ils refusés à subir cette métamorphose, quand leur coquille, quand le pays dans lequel ils étaient pour ainsi dire gardés et fortifiés contre la civilisation mercantile s'était métamorphosé autour d'eux et avant eux, de façon que, sous le grand soleil auquel on venait d'ouvrir de larges rues, leurs mœurs eussent forcément l'air d'un anachronisme et leur costume d'une mascarade ? Comment l'étudiant actuel aurait-il pu s'obstiner à être ce que fut l'étudiant d'autrefois, quand l'inévitable établissement de bouillon Duval avec ses moulures, ses dorures et ses plafonds de bois exotiques s'est installé dans un palais, à la place même où s'ouvraient naguère les modestes gargotes, et quand on peut voir en pleine rue des Grés, là où le moyen âge avait si fortement laissé son empreinte, une taverne anglaise débitant son rosbif, son jambon d'York, ses pickles, ses sauces de *hanneton pilé* (voir Balzac), son pale ale et son irish whisky, comme dans la rue Royale et dans la rue de la Madeleine ? La nuit tous les chats sont gris : mais à la lueur du gaz, tout le monde doit être habillé comme Brummel, par Dusautoy ou par Bonne, et dans chacun des cafés-brasseries du nouveau boulevard, le gaz verse des torrents de lumière sur les jeunes consommateurs, sans s'inquiéter du chiffre de la pension que leur servent leurs parents. C'est pourquoi un jeune homme qui touche trois mille francs de pension doit aujourd'hui en dépenser quatre mille chez son tailleur, ce qui, du reste, est parfaitement conforme à la loi économique dont l'esprit nous régit, tous tant que nous sommes. Au problème : se contenter de l'argent qu'on a, a succédé celui-ci : obtenir l'argent dont on a besoin, problème dont la solution est infiniment difficile à trouver pour des jeunes gens dont les études coûtent gros et ne rapportent rien, sinon dans l'avenir !

Mais ici se posent toutes sortes de questions très-complexes, de nuances infiniment délicates, et qui tiennent toutes à l'état présent de notre société, car, si légèrement que ce soit, il est impossible d'en effleurer une sans agiter et soulever toutes les autres. Et tout d'abord, celle-ci vient s'offrir naturellement à l'esprit : est-ce seulement et absolument parce que l'aspect de la ville s'est transformé que les étudiants ont changé du tout au tout leur manière de vivre ? Non ; c'est à cause de cela, mais ce n'est pas à cause de cela seulement. Une autre raison, mille fois

plus importante, mille fois plus décisive, a engendré le nouvel état des choses, et cette raison la voici. Autrefois, invariablement, les jeunes gens n'étudiaient le droit et la médecine que pour vivre plus tard en exerçant l'art de la médecine ou une des professions libérales auxquelles l'étude du droit sert de base. Aujourd'hui cette unité du but a été considérablement modifiée, et les étudiants se divisent naturellement en deux classes. Les premiers (et ceux-là ne forment pas le plus grand nombre) continuent cette saine et antique tradition; mais les autres, bien au contraire, ne viennent demander à l'étude du Droit ou de la Médecine que le moyen d'entrer promptement dans une profession lucrative ou offrant la douce sécurité des appointements fixes. L'encombrement toujours croissant de notre bureaucratie gouvernementale et industrielle a rendu de jour en jour plus difficiles les conditions auxquelles on peut être admis dans ces armées innombrables; aussi a-t-on imaginé d'imposer aux aspirants bureaucrates la nécessité de se faire recevoir avocats, comme dans les contes de fées on envoyait les aspirants à la main de la princesse couper la tête d'un géant ou puiser de l'eau de beauté dans une grotte gardée par des monstres! Quant aux étudiants en médecine, ceux qui sont de leur temps, et qui par conséquent veulent être riches, savent ce qu'il faut de génie, de patience, de volonté et de travail acharné sous la lampe pour faire un Velppeu, un Trousseau ou un Piorry, et ne se sentant pas non plus la vocation de devenir cette providence pauvre et bénie qui se nomme un médecin de campagne, ils étudient la médecine en songeant au journalisme, à la direction d'établissements spéciaux et d'eaux thermales, à la découverte de sources merveilleuses et de panacées universelles, en un mot, pour ne pas être médecin. Donc, étudiants en droit et étudiants en médecine, bien entendu je ne parle pas des purs, de ceux qui en sont restés aux idées du passé, il n'est pas étonnant que ceux dont le rêve est de devenir rapidement riches adoptent dès le début la livrée et les habitudes qui caractérisent les amants de la Fortune Rapide.

Autrefois, parmi les étudiants, les purs c'était tout le monde! Cet argent de leurs parents péniblement et honorablement gagné en province dans les nobles travaux de l'agriculture ou des professions libérales, ils entendaient le donner tout entier à la Science, à l'Étude, aux curieuses recherches de l'esprit, et aussi, il faut bien l'avouer, aux plaisirs, à l'amour (dont le règne en ce temps-là existait encore), mais n'en rien laisser prendre par l'industrie et par les convenances sociales. Pour eux, le nécessaire c'était une solide et sérieuse instruction obtenue par l'assiduité aux cours, par la lecture chez eux et dans les bibliothèques, par

la fréquentation des journaux, des musées, du théâtre où florissait encore la Littérature; le superflu, c'étaient ces amours de la mansarde joyeuse et fleurie que tant de poésie exécrationnelle, tant de lithographies ineptes et tous les *poncifs* du monde n'ont pu déshonorer dans nos mémoires, parce qu'elles avaient le charme délicieux de la pauvreté, de l'imprévu, du désintéressement de la jeunesse! Héros de bals échevelés, coureurs d'école buissonnière au temps des lilas, siffleurs de tragédies néo-classiques à l'Odéon, ils savaient aussi écouter respectueusement les cours des professeurs illustres, pâlir sous la lampe, *bucher* sur les livres, et enfin se préparer par des études fortes et acharnées à devenir des hommes utiles, et purs en même temps de toute cuisine et de toute fraude commerciale. Ces insoucians, ces fous dépensaient en somme le meilleur de leur jeunesse à étudier la vie physique et la vie morale de l'homme, et à en peser silencieusement les problèmes les plus redoutables. Sous la main de fer de la Science, ils gardaient et sentaient brûler en eux un vif amour de l'Art et de la Liberté. Que le poète parlât, ils répondaient à sa voix avec tout l'enthousiasme des âmes brûlantes; que l'heure sonnât de secouer une tyrannie, ils s'élançaient parmi les balles, sanglants, joyeux, les mains noires de poudre, et leurs voix, habituées à fredonner les chansons d'amour et les refrains à boire, entonnaient avec un sublime appétit de la mort et du sacrifice les strophes d'airain de *la Marseillaise!* Telle était alors cette jeunesse, ardente, farouche, singulière, si sérieuse au fond, dont le quartier Latin était la patrie et la propriété, et qui affectait d'y montrer des mœurs assez singulières pour que les paisibles bourgeois ses voisins s'estimassent heureux de la laisser vivre tranquillement à sa guise. Mais c'est ici qu'il faut esquisser, en nous reportant à une époque déjà lointaine, la physionomie matérielle du quartier Latin, car cette indication peut seule faire comprendre au lecteur comment les étudiants pouvaient vivre dans Paris comme s'ils en avaient été éloignés de mille lieues, et y conserver leurs traditions, leurs usages, leurs lois, comme une nation indépendante.

Deux longues rues, noires, étroites, tortueuses, interminables, la rue de la Harpe et la rue Saint-Jacques, à l'est, mettaient en communication l'île de la Cité, qui fut le berceau de Paris, avec la montagne Sainte-Geneviève, qui fut le berceau de l'Université; à l'ouest, l'île de la Cité se reliait et se relie encore au quartier du Luxembourg par la rue Dauphine. Le large et magnifique boulevard qui fait suite aux boulevards de Strasbourg et de Sébastopol, et qui, sur son parcours, prend tour à tour les noms de boulevard du Palais et de boulevard Saint-Michel, a presque supprimé la rue de la Harpe et a complètement altéré le tronçon qui en

subsiste. Quant à la rue Saint-Jacques, les récents travaux qui l'ont élargie, la plantation du jardin qui entoure l'hôtel de Clugny, l'érection du théâtre des Folies-Saint-Germain, l'ouverture du boulevard Saint-Germain et de la rue des Écoles en ont tout à fait modifié l'aspect. Je ne veux restituer à la rue de la Harpe (*Vicus Gilhare, Vicus Judeorum, Vicus Reginaldi Cilharista, Vicus Reginaldi le Harpeur*) ni l'hôtel du comte de Forez, ni le cimetière des Juifs vendu en 1311 aux religieuses de Poissy, ni les collèges de Séz, de Narbonne et de Bayeux, ni la porte Gibard (*porta Inferni*) ouverte dans l'enceinte de Philippe Auguste, ni le collège de Justice; je ne reconstruirai dans la rue Saint-Jacques (*Vicus parvi pontis*) ni la chapelle Saint-Yves, particulièrement affectée aux avocats et aux procureurs, ni l'église collégiale et paroissiale de Saint-Benoît, ni celles de Saint-Julien-Martyr et de Saint-Bacque, ni le collège de Marmoutier, ni les Mathurins, ni les Jacobins, car l'histoire abrégée d'une des rues du vieux Paris fournirait la matière d'un volume; mais je voudrais montrer en quelques lignes la physionomie des deux grandes rues du quartier Latin, telles que nous avons pu les voir avant la récente transformation de Paris.

A peine entré dans la rue de la Vieille-Bouclerie, qui était alors le commencement de la rue de la Harpe, le promeneur bourgeois sentait qu'il n'était plus chez lui et qu'il venait de pénétrer dans un domaine particulièrement affecté à un peuple spécial, au milieu duquel on ne pouvait pénétrer que comme un étranger ou comme un hôte. Boutiques à auvent, construites sur un modèle gothique, maisons noires et entumées, rien ne sentait la civilisation moderne, et il était facile de comprendre que l'active circulation de l'argent n'avait pas pénétré si loin. Rue de la Harpe, c'était bien autre chose encore, les vieux hôtels, les sombres maisons aux balcons de fer forgé laissaient le temps nouer tranquillement leurs nobles façades; quant aux maisons relativement modernes, ventruës, effondrées, appuyées les unes sur les autres comme des infirmes, percées de fenêtres irrégulières et parfois sans carreaux, égayées seulement par les enseignes de quelques boutiques bizarres, qui s'étaient logées à la diable dans l'espace tel quel dont la mesure avait pu se dessaisir, et par les plantes grimpantes, par les pots de fleurs, par les jardins parisiens suspendus aux vieilles croisées ou sur les gouttières, à partir de la rue de la Parcheminerie, qui n'a pas changé depuis le moyen âge, jusqu'à l'ancienne place Saint-Michel, elles racontaient naïvement et sincèrement la vie de tous les jours. D'ailleurs, il était bien inutile de consulter les pierres, et les personnages s'expliquaient d'eux-mêmes. Jeunes, gais, débrouillés sans rien perdre de la distinction native, coquet-

tement vêtus de velours et de toutes sortes de costumes de fantaisie, coiffés de bérets basques ou de chapeaux à la Rubens, ils s'en allaient par les rues, chantant, flânant, bayant aux corneilles, seuls ou par couples, ou par troupes, ou trois par trois, volontiers vendant leurs livres chez le bouquiniste pour entrer au cabaret, coutume qui, comme on le sait, date du quinzième siècle ! En ce temps-là même l'échange se faisait d'une manière encore plus franche, car, pour l'ordinaire, le marchand de livres était en même temps tavernier ; de sorte que si l'écolier qui venait d'acheter un livre se sentait par hasard sollicité par la soif, il revendait au libraire, pour avoir un broc de vin, le livre qu'il venait d'acheter tout à l'heure, et que, si l'envie de travailler le prenait, il se voyait forcé de racheter à nouveau du tavernier le livre que celui-ci lui avait repris pour lui donner à boire. Grâce à cette combinaison essentiellement archaïque et naïve, le tavernier-libraire pouvait réaliser de beaux bénéfices en vendant et revendant toujours le même volume, spéculation à laquelle n'ont assurément pas songé M. Hachette ou M. Michel Lévy. En voyant le laisser-aller que les étudiants se permettaient vers 1840, des esprits chagrins auraient pu être tentés de nier le progrès ; ils se seraient trompés, cependant, et je n'en veux pour preuve que ces lignes du savant Quicherat : « Sauf la chaire du professeur (en 1500), les classes n'avaient ni bancs, ni sièges d'aucune sorte : elles étaient jonchées de paille pendant l'hiver et d'herbe fraîche pendant l'été. Les élèves devaient se vautrer dans cette litière soi-disant pour faire acte d'humilité. Leur uniforme, consistant en une longue robe serrée à la taille par une courroie, était fait pour ramasser l'ordure et aussi pour la couvrir. Au réfectoire, pendant toute la durée du repas, il était défendu (qu'on nous pardonne la crudité de ce détail historique), il était défendu de porter la main à son bonnet, tant l'état des têtes inspirait de crainte. »

On voit qu'après de ce passé, curieux à plus d'un titre, l'excentricité des jeunes gens de 1840 était bien peu de chose ! D'ailleurs, elle avait son motif et son mobile plus noble qu'on ne le pense. Décidés à subir courageusement leur destinée un peu âpre et rude, et à étudier en vivant presque de rien, comme des pauvres, pour ne pas obérer leurs familles, les étudiants acceptaient leur honnête misère avec un parti pris de gaieté et d'ardente folie, aimant mieux effaroucher les béotiens que de les attendrir ou de leur faire pitié, et jetant sur leur pauvreté le seul manteau qui jamais cacha bien le manque d'argent : la fantaisie insouciance de l'artiste ! Bien plus sages au fond qu'ils n'en avaient l'air, ils portaient des bérets basques pour économiser les seize francs d'un chapeau de soie ; et, ne pouvant pas non plus acheter à leurs

compagnes des chapeaux de la bonne faiseuse, ils les promenaient ostensiblement en petits bonnets sous et en robes légères peintes de fleurettes ! Ne possédant aucun moyen de leur donner le ton et d'en faire de tristes et fausses grandes dames, du moins ils ne leur refusaient pas leurs bras ; ils les avouaient avec une sincère affection et les montraient avec orgueil en plein midi ! Mince courage, d'ailleurs, car n'étant pas forcées de se montrer riches, ces fillettes se donnaient la peine d'être jeunes, parées encore de la grâce enfantine et fraîches comme des roses, à une époque où on n'abusait pas encore de cette farine improprement appelée : poudre de riz ! Elles ont été mille et mille fois célébrées, ces amoureuses du premier printemps et de la vingtième année, qui aimaient les chansons, et dont la toilette entière ne valait pas deux louis ! Elles ne l'ont pas été assez encore ; car, sorties du peuple, elles travaillaient sans craindre les piqûres de l'aiguille ; elles habitaient des mansardes meublées surtout de quelque vivante guirlande fleurie à la vieille fenêtre ; elles aimaient leurs amants sans songer à se faire enrichir ni épouser, sans autre prétention que celle de passer avec eux ces années de jeunesse envolées si vite ; et, le rêve fini, elles continuaient bravement leur travail quotidien, elles cousaient ! Et, rentrées dans leur humble sphère, elles se faisaient de leurs fuyantes amours des souvenirs à charmer toute une vie âpre et laborieuse. Les étudiants, eux, avaient le courage de les aimer sans ruiner pour elles leur famille. Aujourd'hui ils auraient peut-être le droit d'être moins scrupuleux ; car, dans une famille où le fils joue à la Bourse, comme son père, il peut toujours se dire que son père a la chance de s'éveiller millionnaire demain, et que si ce n'est pas son père, ce sera peut-être lui-même. Mais alors nous étions loin des beaux jours de la Bourse et de ses affolantes féeries !

Et rien qu'à monter la rue de la Harpe on eût pu deviner ce qu'il en était. Pauvre, diable, à la fois tranquille et bruyante, pareille à un vieux décor arrangé à souhait pour le plaisir des yeux, ses anciennes plaques de marbre portant encore les inscriptions *Collegium Narbonne* et *Collegium Bujcense*, son passage Saint-Benoît ayant encore pour ouvertures des ogives de granit ; le palais des Thermes encastré dans des masures servant d'hôteliers ; son collège Saint-Louis vieux et noirci montrant l'inscription *Anton Collegii d'Harcourt*, témoignaient assez qu'on ne voulait pas, et pour cause, bouger une seule pierre dans un quartier où l'on n'eût payé les frais d'une telle débauche architecturale. Au haut de la rue on voyait un défilé de tabac des temps héroïques, où le sol était de terre battue et où les tabacs étaient contenus dans de grands tonneaux posés sur champ, mais où on ignorait à

luxe de la tabletterie et toutes les fraudes modernes. Et dans ce quartier primitif tout était arrangé pour se conformer à la bourse des étudiants, tandis qu'aujourd'hui il faut que leur bourse (par quel prodige!) se conforme à l'élégance des boutiques. De là ces restaurateurs fameux, les Viot, les Flicoteaux, qui vendaient une nourriture chimérique, mais qui la vendaient pour rien et donnaient à discrétion le pain et l'eau! Si la rue de la Harpe était rude, la rue Saint-Jacques était une échelle. Il semblait qu'on dût monter à l'assaut avant d'arriver à la hauteur du collège Louis-le-Grand, car, à l'époque où la rue Saint-Jacques avait été ouverte, les rucs ne violentaient pas les montagnes, et, tant bien que mal, grimpaient le long du sol avec des escaliers, des masures, des maisons irrégulières qui ressemblaient à des voyageurs fatigués. Bordée de pauvres hôtelleries, de boutiques d'imagerie coloriée, de gargotes inouïes parmi lesquelles florissait le fameux *Baruf enragé*, elle arrivait essoufflée jusqu'au théâtre du Panthéon, bâti dans une église, et autour duquel commençait l'immense bouquinerie qui tenait toute la rue des Grès. En face du collège Louis-le-Grand était la célèbre et indescriptible boutique de *la mère Mansut*. Figurez-vous dans une immense pièce nullement rangée ni ordonnée, sans devantures, sans fenêtres, sans armoires ni rayons, des milliers et des milliers de volumes engouffrés, entassés, jetés les uns sur les autres dans la nuit et dans la poussière. La mère Mansut achetait en connaisseur, sans se tromper d'un sou; les livres qu'on venait lui offrir, et elle les jetait sur le tas. Puis, lorsqu'un chaland venait demander à acheter telle ou telle édition de quelque auteur grec ou latin, la mère Mansut s'élançait comme un singe sur la montagne de livres, et là, farfouillant de ses pieds, de son front, de ses mains armées de griffes, cette bizarre femme, qui ne savait ni lire ni écrire, mais dont la mémoire eût défié celle de Pic de la Mirandole, trouvait du premier coup, et sans se tromper jamais, l'édition demandée. Pour sa toilette et pour sa cuisine, noire, ses cheveux blonds ébouriffés, elle les faisait dans la rue, en plein air, sur un trépied, comme la sibylle antique!

La bibliothèque Sainte-Geneviève.

Qui eût regardé, au cœur du quartier Latin qu'ils habitaient surtout, les étudiants errer, flâner, partir pour le bal ou en revenir, aurait cru à une vie facile et inoccupée : erreur profonde. Ces mêmes jeunes gens, si ardents au plaisir, donnaient les trois quarts de leur vie aux pénibles, aux fortes études. Dans cette vieille rue Saint-Jacques, vous les eussiez vus attendre impatientement

les heures des cours du Collège de France, en sortir pleins d'enthousiasme pour les grands penseurs de ce temps, et de là se diriger les uns vers l'ancienne bibliothèque Sainte-Geneviève, où les livres rangés sur des rayons aux délicates sculptures, et où la belle coupole peinte par Restout invitaient si bien au travail, les autres vers les hôpitaux, ceux-là vers le Luxembourg, où le Jardin botanique et la Pépinière, hélas! offraient à leurs études de si admirables collections. Si les chemins qui conduisent de la Cité à la place Saint-Michel et du Pont-Neuf à l'Odéon ont été envahis, au temps dont je parle, par la flânerie et par la gaieté bruyante, en revanche la place du Panthéon, où l'École de droit et la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève, portant écrits sur ses murs les noms des savants de tous les âges, se recueillent à l'ombre du gigantesque monument qui montre à son front l'image de la Patrie, la place du Panthéon, où le collège Sainte-Barbe existait déjà sous Louis XI, sur le lieu même qu'il occupe encore aujourd'hui, a gardé, ainsi qu'au temps du collège de Rennes et du collège de Montaigu, son aspect grave et digne, comme un lieu voué, depuis le quinzième siècle, aux âpres efforts et aux joies tranquilles de l'étude.

La première bibliothèque Sainte-Geneviève, fondée par les Genevois en 1624, et qui devint propriété nationale en 1790, occupait, on le sait, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de même nom, un emplacement qu'elle dut abandonner il y a maintenant un peu plus de quinze ans, parce que, disait-on, l'édifice de toutes parts craquait et menaçait ruine. Les livres enlevés, on reconnut que murailles et planchers étaient parfaitement solides. La nouvelle bibliothèque, terminée en 1850, fut inaugurée la même année. L'architecte, M. Labrouste, a été souvent surnommé l'épithète de fantasiste, qui heureusement pour lui et pour tous les artistes à qui elle a pu être appliquée, ne signifie rien. La vérité est que M. Labrouste n'a pas voulu, pour bâtir un monument dont l'usage est défini et spécial, s'inspirer des monuments d'un autre âge; ceux qui pensent que le dix-neuvième siècle a le droit d'exister comme ses devanciers, n'auront pas le courage de lui en faire un crime. L'aspect extérieur de la Bibliothèque est un peu lourd et à la fois un peu trop simple; l'idée de graver dans la pierre les noms des poètes et des savants illustres de tous les âges est bonne et pouvait fournir un heureux motif de décoration, mais elle a été exécutée par trop naïvement, comme une page d'écriture, et la multitude classique relevée par des médaillons portant le monogramme S. G., qui a été accrochés sous ces feuillures de pierre, nous reporte à la période dont les artistes du premier empire composaient l'architecture. A l'intérieur, et par cela même

que M. Labrousse a tout sacrifié à l'appropriation spéciale et a fait une bibliothèque qui ne craint pas de ressembler à une bibliothèque, l'effet du monument est harmonieux et tranquille; la fonte ouvragée, employée et comme charpente et comme support des tablettes chargées de livres, charme l'œil par sa légèreté en même temps qu'elle le rassure au point de vue de la solidité indispensable. Ici les ornements très-bien peints, avec une simplicité vraiment décorative, sont étrusques, et çà et là presque égyptiens. On pourrait se demander ce que l'égyptien et l'étrusque viennent faire dans une construction qui est aussi franchement moderne qu'une gare de chemin de fer; mais c'est une objection à laquelle il n'est pas impossible de répondre. Un monument approprié à un besoin nouveau a par cela même quelque chose de primitif et forcément fait abstraction des styles connus; aussi s'arrange-t-il à merveille des décorations inventées par les civilisations primitives. Dans la grande salle du premier étage, un médaillon de forme ronde renfermant une figure allégorique de l'Étude, exécutée en tapisserie des Gobelins; au-dessus de l'escalier, en face de la porte de cette salle, une copie de *l'École d'Athènes*, de Raphaël, peinte à Rome en 1847 par M. Paul Balze; quatre médaillons copiés d'après Raphaël par les frères Balze et représentant l'Inspiration, la Théologie, la Philosophie et la Justice; enfin, dans le vestibule, des peintures murales de M. Desgoffes complètent la décoration de l'édifice. Dans ce vestibule qui est censé ouvert en plein ciel, car le plafond a reçu un ton d'un bleu pâle, le mur, jusqu'à la moitié de sa hauteur, a gardé la couleur réelle de la pierre; et au-dessus du cordon qui sépare les deux parties de ce mur, on voit, sur un ciel également pâle et de pure convention, les cimes d'arbres méridionaux, orangers, citronniers, palmiers, caroubiers, lauriers-roses, qui sont censés plantés autour du monument comme un jardin d'étude, mais qui peints d'une manière tout idéale et pour ainsi dire abstraite, veulent rappeler non pas la Grèce réelle, mais la Grèce poétique des Homère, des Platon et des Phidias, patrie à jamais actuelle et immortelle de tous les amants de la Pensée et du Rhythme.

La bibliothèque possédait encore il y a quelques années de très-curieux dessins à plusieurs crayons, des portraits de personnages du seizième siècle et du commencement du dix-septième. C'était une admirable collection, qu'un décret impérial a donnée à la Bibliothèque de la rue Richelieu. Il ne faut parler que pour mémoire des portraits au pastel des rois de France qui décorent la salle du rez-de-chaussée où sont placés les manuscrits, les livres rares et les estampes. Bien inférieures aux cadres délicatement sculptés qui les renferment, ces images, maladroitement peintes,

n'ont d'autre mérite que celui d'avoir été copiées sur les portraits authentiques de la Sainte-Chapelle. Le vrai trésor sans prix, c'est une magnifique collection d'Aldes et d'Elzeviers, à laquelle s'adjoignent encore de nombreux ouvrages imprimés du seizième siècle. Dans la salle d'étude spéciale du rez-de-chaussée l'architecte a placé cinq vitrines et des cadres de gravures. Les vitrines contiennent des reliures très-rares, particulièrement des livres de Grolier (*Grolierii et Amicorum*), des monuments de l'imprimerie à ses débuts et des recueils de gravures d'Albert Durer. Il y a peu de manuscrits très-importants; on remarque pourtant une version manuscrite des hymnes du Propre de l'abbaye Sainte-Genève, écrite de la main même de son auteur... Pierre Corneille! Ces vers ont été publiés pour la première fois par M. Prosper Faugère, qui a eu le grand tort de leur imposer l'orthographe moderne. Mais il faudrait un livre entier pour parler dignement du joyau vraiment précieux de ce cabinet, je veux dire du célèbre manuscrit de Raoul de Presles. C'est une traduction de *la Cité de Dieu*, de saint Augustin, faite et écrite en trois années, de 1373 à la fin de 1375. Les caractères sont merveilleux, d'une pureté et d'une netteté irréprochables; l'encre noire et le vermillon brillent d'un tel éclat qu'ils semblent avoir été employés hier; quant aux nombreuses et délicieuses miniatures qui ornent ce livre sans pareil, ce sont de véritables tableaux, d'un grand intérêt historique, parfois gracieux ou terribles, et toujours d'une étrangeté saisissante, où la naïveté de la composition n'a pas empêché la perfection du dessin et l'expression des têtes, finies avec un soin minutieux. Les metteurs en scène de *la Juive*, ont emprunté presque tout le spectacle de cet opéra au manuscrit de Raoul de Presles; mais il contient encore d'inépuisables trésors inconnus pour la Peinture et pour le Théâtre. La Bibliothèque doit son origine au cardinal de La Rochefoucauld, qui, en 1621, ne trouva que quelques manuscrits dans l'abbaye, et donna sa « librairie » aux Génovéfains en 1630. Elle s'est accrue successivement grâce aux libéralités de plusieurs donateurs, notamment de Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, dont la riche bibliothèque est venue compléter le fonds primitif et surtout augmenter le nombre des ouvrages de prix soit par la valeur des éditions, soit par la richesse des reliures.

On remarque encore, à la bibliothèque Sainte-Genève, un vaste plan de la lune, fut par Sachere en 1086, et un plan en relief de Rome, que le Lomoyen Moncezz rapporta de cette ville en 1767.

C'est un asile de l'étude assidue et patiente, la bibliothèque Sainte-Genève, complète bien cette admirable place du Panthéon, ou le pensent même à s'y arrêter, car elle est comme le lieu consacré ou coté-tout le côté sérieux et recueilli du quartier Latin. En effet,

tous les chemins où elle mène, semblables aux doigts d'une main, étagés du nord au midi, soit qu'en passant devant la belle église Saint-Étienne-du-Mont et le lycée Napoléon, on arrive à l'École polytechnique et à la rue Saint-Victor, illustre par son abbaye historique ; soit que la rue de la Vieille-Estrapade vous conduise à la rue Lacépède, à la Pitié et au Jardin des Plantes ; soit que vous alliez par la rue Saint-Jacques ou la rue d'Ulm, à la rue des Feuillantines, puis à la rue de Lourcine et au Champ des Capucins ; puis, en traversant de nouveau la rue Saint-Jacques, au carrefour de l'Observatoire et au jardin du Luxembourg, tous ces chemins, dis-je, parlent de science, de dévouement, de poésie, d'une longue chaîne de services rendus à l'humanité, et gardent un inaltérable trésor de traditions glorieuses. Bâtie sur l'emplacement de cet illustre collège de Navarre, d'où sont sortis le cardinal d'Ailly, Gerson, Richelieu, Bossuet, l'École polytechnique, savante, guerrière, célèbre dans les annales de la Liberté, n'a pas démerité de sa noble origine. Le Jardin des Plantes s'enorgueillit des noms de Duvernay, de Tournefort, de Geoffroy, de Vaillant, de Jussieu, de Buffon, d'Antoine Petit, de Vicq d'Azir, de Porta, de Bernardin de Saint-Pierre, de Lacépède, de Geoffroy-Saint-Hilaire. Cette impasse des Feuillantines, qui vient de devenir une rue, est à jamais immortelle pour avoir vu l'enfance du plus grand poète des temps modernes ; ces hôpitaux, la Pitié, Lourcine (dont le triste nom vient des mots *locus cinerum*), les Capucins, la Bourbe sont les champs de bataille où nos médecins, grands dans le monde entier, luttent contre la mort et pour la vie, avec un amour de l'humanité plus admirable encore que leur science. C'est là qu'il faut suivre, juger à l'œuvre la puissante et forte race de nos internes, dont l'éducation est déjà aussi une lutte et une victoire contre l'implacable ennemi, car en étudiant pour guérir, pour sauver plus tard, ils sauvent, ils guérissent déjà, sous l'inspiration et sous les regards des maîtres, les pauvres êtres souffrants confiés à leurs soins. En voyant ces jeunes gens déjà graves, attentifs au lit des malades, ne cessant d'étudier que pour appliquer ardemment les préceptes de leur art, à la fois actifs et recueillis, tantôt dans la salle d'hôpital, tantôt dans la modeste cellule où ils trouvent encore le moyen d'inviter des camarades pauvres à leur table hospitalière, on n'est plus tenté de croire que la jeunesse du quartier Latin est insouciant et frivole. En effet, la gaieté provoquante d'autrefois a péri, non le travail acharné qui la rachetait et l'excusait. De même que ceux-ci, qui continueront notre grande école de chirurgie et de médecine, mènent dans l'intérêt de la Science une vie d'infirmiers et de cénobites, les autres, leurs frères de l'École de droit, les Z. Marcas qu'attendent le barreau et la politique, s'instruisent

dans la pauvreté et dans la solitude, car, à notre dure et difficile époque, il ne leur est resté que le côté sérieux de leur mission.

Par le haut de la rue Saint-Jacques, le champ des Capucins communique avec le carrefour de l'Observatoire. Ici le promeneur a derrière lui l'Observatoire des Cassini et des Arago; devant lui le Luxembourg où, hier encore, ce jardin botanique formé de plantes rares classées comme des bijoux dans un écrin, ces vastes serres réservées à la flore des Tropiques, cette collection de vignes complètes et sans pareille au monde, cette pépinière aux antiques lilas où l'on admirait des vergers immenses, réunissaient aux cours de botanique, de taille des arbres à fruits, comme aux cours d'apiculture faits autour des ruches réelles et vivantes, un peuple d'étudiants avides de savoir, et que ni le joyeux chant des oiseaux, maintenant enfluis! ni le fabuleux éclat de la forêt de roses, aujourd'hui morte à jamais! ne pouvaient distraire d'écouter la parole du maître.

Passé le Luxembourg, voici le Paris vivant et fashionable et quartier Latin, l'Odeon avec ses librairies de science et de littérature, la rue de l'Odeon, la rue de l'Ancienne-Comédie, où, malgré le triste aspect des maisons vieilles, le commerce a des façons de Chaussée-d'Antin; et enfin, remarquable par la petite maison à tourelle, voisine de celle qu'a pendant quelque temps habitée Marat, la rue qui porte le nom de notre Normande École de Médecine et qui y conduit. Le monument, d'un assez détestable style grec au siècle dernier, n'est guère l'eau, et la statue de Larrey manque un peu de grandeur; mais ici, ce n'est pas le monument qu'il faut admirer, ce sont les souterrains, qui remontent aux papes Gerbert, Pierre d'Espagne, Sylvestre II, Jean XXI, aux évêques Guillaume d'Aurillac et Nicolas Forzyham, c'est cette liste ecclésiastique d'hommes historiques dont les noms se nomment Bouillaud, Piory, Rostan, Troussseau, Langer, Veprau, Norton, Robert de Lamballe! La rue de l'École de Médecine, où se trouvent les ateliers ferriques du fabricant d'instruments de chirurgie Luer, mille fois plus terribles et plus fabuleux à se figurer que les forges de Vulcain, aboutit maintenant au boulevard Saint-Michel. En entrant sur le boulevard, on aperçoit devant soi, sur la montagne, la place Médicis avec son bassin bordé de fleurs et les grilles de Luxembourg derrière soi la Sainte-Chapelle, dont les clochetons et le toit finement dorés accrochent la lunette, et on a fait le tour du quartier Latin. Pour en faire vraiment le voyage, il faudrait dépenser beaucoup de temps et trouver un guide meilleur que celui que font ces livres; mais lorsqu'en y faisant quelques pas à l'aventure, malgré l'effort pénible, cette sensation de vie intense et mûre du calme que répand autour de lui comme une atmosphère vivifiante le patient et mystérieux travail de la Pensée et du

étudiants de l'ancien hôtel Corneille, de la Chaumière, du cabaret de madame Mansut, ont été emportés par le flot du temps, et remplacés par les écoliers-dandies du nouveau boulevard, qui rêvent, dans des brasseries dorées, aux grandes situations industrielles; mais les descendants des Rosai, des Duranton, des Jules Favre, sont restés ce qu'étaient leurs prédécesseurs. Ardents et résignés, ils se donnent patiemment, sans relâche, la forte éducation que réclameront d'eux le Barreau, la Presse et la Tribune; et à je ne sais quel murmure d'agitation et de combat qu'on entend frémir parmi le paisible recueillement de leur quartier désert, on sent que, destinés plus tard à chercher toutes les salutaires émotions de la bataille, ils s'exercent dès maintenant, dans la solitude, à forger cette chose mystérieuse que nous nommons : l'Avenir!

LE CHAMP DE MARS

PAR

FÉLICIEN MALLEFILLE

Il vient s'offrir à ma parole : je m'en empare, sauf partage équitable avec ceux qui m'ont précédé ou me suivront. A moi, comme à bien d'autres, il convient; c'est le domaine légitime et naturel de la Révolution.

Hier encore, il n'y avait là qu'une plaine sablonneuse, vide, nue, à peu près inutile, qu'envahissaient, de loin en loin, comme un débordement de la Seine, les amateurs de vains spectacles, feux d'artifice, courses de chevaux, revues, parades, petites guerres qui préparent médiocrement la grande. On n'apprend la bataille qu'à la bataille; c'est en forgeant qu'on devient forgeron. L'âme et l'habitude sont les vraies forces de l'homme. Éclat d'une minute, quelque bruit bientôt amorti dans le vaste espace, beaucoup de poussière et de fumée, qu'emporte la brise, silencieux écoulement de la foule, étonnée, presque honteuse, d'être venue à si grand-peine voir si peu de chose; et plus rien! Le désert avait déjà reconquis sa place muette et morne.

Mais ce terrain pauvre était consacré par un immortel souvenir, le plus grand des annales françaises, le plus beau de l'histoire humaine. C'est là que s'est accomplie la fédération de nos

provinces, préparant, un siècle d'avance, la réunion pacifique et bienveillante de tous les peuples.

Chacun d'eux a son type qui le distingue à jamais des autres.

Dans le partage des qualités essentielles qui marquent les nationalités, la France n'a pas à se plaindre de son lot. Elle est bienfaisante qui présidait à sa naissance et veille encore sur ses destins. Elle a été dotée d'un magnifique privilège, la sympathie. N'est-ce pas le pays du bon vin et des gais propos? La sympathie, tout à fait le caractère, la force virtuelle de la France, c'est son âme. On y trouve le sens du rôle qu'elle a rempli dans le monde et l'explication de son histoire.

Nos ancêtres gaulois qui ont couru tant de brillantes aventures, de Rome à Delphes, depuis les rives occidentales de l'Europe jusqu'au milieu de l'Asie, se frayant partout un passage, l'ont fait la main; dans leur pays, le nôtre, arrêtaient les voyageurs, les emmenaient, de gré ou de force, au repas de famille, ou échangeaient idées et paroles. De là sont nés chez nous l'habitude du besoin de causerie. La conversation a passé de la hutte au palais. Ce fut le perfectionnement des tendances originelles, une tradition raffinée par le temps. La curiosité bien entendue qu'une sympathie d'intelligence.

La France Très-Christienne, reconnue par l'Église comme la terre sainte, a fait les croisades pour délivrer le saint sépulchre où repose son Dieu de charité.

Toujours elle aime les faibles et les malheureux, en proportion de leur faiblesse, en raison directe du malheur. Nos anciens avaient une garde écossaise, composée de vaincus, plus vaillante que leurs vainqueurs.

Hélas! il faut, bien ou mal, céder au nombre. « Ils sont tués comme les épis d'un champ, » dit un poète. « Ils sont tués comme les épis d'un champ, » dit un poète. « Ils sont tués comme les épis d'un champ, » dit un poète. « Ils sont tués comme les épis d'un champ, » dit un poète.

La France a toujours secouru les victimes du hasard ou du tyranne, dans la mesure de sa bourse, à la longueur de son bras. Beaucoup l'ont appris à leur bénéfice. La Pologne s'en souvient dans son continuel désastre. Lorsqu'elle détourne ses regards d'un ciel implacable, c'est pour les diriger vers nous, qui gardons au moins les dernières consolations de la pitié. « Est-ce trop haut, dit-elle avec des larmes de sang, et nos frères trop loin? » Les échappés du massacre viennent se réfugier à son aide, où l'on trouve, à coup sûr, pour un exil méritoire, une table ouverte et main tendue.

Tu, regere imperii populos, Romane, memento,
 Patrem tuum, et debitorum superbis

La France avait pris la moitié de la devise romaine, celle qui s'accordait le mieux avec sa nature compatissante. Elle n'a combattu volontiers que les forts abusant de leur force. Le doux Virgile, précurseur du Christianisme, à la suite de Platon, guide mélancolique du Dante, depuis le dernier cercle de l'Enfer jusqu'aux portes du Paradis, où sa modestie l'empêchait seule d'entrer, Virgile n'était Romain que par violence. Il prédisait notre avenir et rappelait son origine en gravant, dans ces vers, plus durables que l'airain, une éternelle pensée. Nous avons doublement droit à le réclamer pour la collection de nos aïeux : Mantoue faisait partie de la Gaule cisalpine et transpadane; et le poète aux tendres sentiments, à la parole mélodieuse, n'a laissé que deux héritiers incontestables, Racine et Lamartine.

Sans doute, la France a connu aussi, elle n'a que trop pratiqué les guerres de conquête. Passons, ne regardons pas. Mieux vaut arrêter les yeux sur notre véritable héroïne, Jeanne Darc, la vaillante et bonne paysanne, qui revendiquait seulement la patrie, comme fait la Pologne, et, sur sa poitrine virginale, recevait les coups sans les rendre.

La Révolution n'a été qu'une suprême et sublime évolution. C'est l'accomplissement politique du Christianisme. Dans une crise terrible et merveilleuse, elle enfanta la vie moderne. Elle n'a fait que mettre au monde les germes lentement fécondés au sein généreux de la France. Durant sa longue et rude étape, hélas! plus d'une fois le pied lui a glissé dans la fange ou le sang. Mais l'histoire est pleine de ces malheurs inévitables. On marche à travers tout résolument, lorsqu'on veut arriver au foyer commun de la grande famille, qui attend la joie du soir et la paix du lendemain.

La tradition nationale ne pouvait aboutir qu'à l'Humanité. Elle n'a pas failli au grand moment, cette Révolution, si longtemps méconnue dans son esprit, si souvent calomniée dans ses actes. En même temps que les droits du citoyen, elle promulguait les droits de l'homme.

Au serment du Jeu de Paume, elle avait affirmé d'abord la Souveraineté du peuple. Sur les ruines de la Bastille elle avait fondé la Liberté. Dans la nuit du 4 août, plus belle que le plus beau jour, elle avait, par la main des privilégiés, aboli tous les privilèges, et, par leur voix, à jamais retentissante, proclamé l'Égalité. La grande Fédération inaugura la Fraternité. C'était le complément de la Trinité moderne.

Comme un bon ouvrier à la fin d'une rude journée, qu'il faudra bientôt recommencer, la France pouvait dormir tranquille, malgré les menaces lointaines et les conspirations de cour. Elle avait

largement payé sa dette à la Civilisation et complété sa besogne providentielle.

Le pacte d'alliance avait été juré de bouche en bouche, frappé de la main dans la main. — J'irai. Viendras-tu? — Présent à l'appel! Sois au poste! — Tope là.

Par la nuit, par l'orage, les animaux malfaisants sortent de leurs trous, de leurs tanières, de leurs antres, pour mettre à profit le désordre et les ténèbres. *Quærens quem devoret.* Les bons campagnards, heureux de leur affranchissement, jaloux de leur dignité reconquise, justement soucieux de l'ordre, nécessaire au travail, s'étaient d'abord ligués contre la vermine, les pillards de toute sorte, brigands et tyranneaux, qui voulaient continuer le vol ou maintenir l'oppression. Les braves gens de toute condition, de tout métier honnête, en tout endroit, villes ou campagnes, se liguèrent ensuite contre la Grande Bête de cette nouvelle Apocalypse, la Réaction, qui allait bientôt se manifester par la coalition des rois. Alors surgirent, à l'appel de la patrie, quatorze armées ensemble, qui venaient tenir la parole d'honneur échangée entre les patriotes. En se reconnaissant, en se retrouvant tous fidèles au serment, désormais sûrs les uns des autres, on recommença l'arme à gauche, les vaillantes et loyales poignées de main; et bientôt on se donnait mutuellement un fier coup d'épaulé, cette fois l'arme à droite. La France ne l'a pas oublié; le monde s'en souviendra toujours.

Comme tout ce qui est sain et fort, la Fédération avait procédé naturellement et peu à peu. Pour la défense nécessaire et commune, on s'associait d'abord entre voisins, de porte à porte, pas du hameau vers le village, ensuite jusqu'à la ville. Et cette contagion salutaire, après avoir gagné les provinces, envahit la France entière, qui accordait sa grande unité par l'entente des esprits et l'harmonie des âmes. De la conférence et des parties la vie reflua vers le centre, comme le sang retourne au cœur, d'où il vient. Les différentes fédérations, encore éparpillées dans leur isolement provincial, voulurent se concentrer et se confondre au sein de la capitale, pour n'en plus être qu'une de toutes.

On se comprend vite, même entre gens qui ne parlent pas la même langue, alors qu'on partage les mêmes idées et le même sentiment. En reconstruisant les destructeurs de la Bastille, ces nouveaux venus allaient reconstruire la tour de Babel.

Sur tous les points du territoire se leva une élite d'hommes de tous les pays, à l'ère de la grande parole, témoins incontournables de la bonne volonté populaire. De la Manche à la Méditerranée, de l'Atlantique aux Alpes, des Pyrénées au Rhin, tous les Gaëls et Kymris de cette Bretagne qui porte un cœur de chêne

sur des pieds de granit; Normands, ancêtres et conquérants de l'Angleterre; Basques et Gascons, d'étymologie analogue et de même caractère, hardis aventuriers de mer ou de montagne; Auvergne, résistante comme ses basaltes; Anjou, Touraine et Berry, fidèles gardiens de la nationalité, autre Moïse sauvé des eaux; Bourgogne, généreuse autant que ses vins; Champagne, léonine quand on la force de n'être plus moutonnière; Alsace et Franche-Comté, non moins françaises que la vieille France; Dauphiné, sentinelle toujours debout, l'arme au pied, toujours prête aux défenses de la frontière; même les Phocéens de Provence, qui ont importé chez nous l'esprit, la race et le soleil de la Grèce; même Avignon et le Comtat Venaissin, encore vassaux du pape; provinces de toute origine, hommes de tout verbe, tous voulurent accourir et concourir, au moins par délégation, à l'unité de la patrie, indivisible désormais.

La vaillante Lorraine manqua seule au rendez-vous, contenue et menacée par l'armée aristocratique de Bouillé.

L'aristocratie ne tient pas au pays par ses racines; elle appartient d'abord à la caste par ses attaches d'intérêt ou d'orgueil; tantôt féodale avec l'Angleterre et l'Allemagne contre la démocratie, tantôt ultramontaine avec la papauté d'Italie ou l'Inquisition d'Espagne contre notre habitude et notre droit de libre pensée.

Entre gentilshommes, on se croit partout compatriotes. La noblesse est une franc-maçonnerie internationale. Grands vassaux et grands seigneurs, même les princes du sang, quand ce n'étaient pas les rois, ont souvent trahi la nation, au gré de leurs caprices, au profit de leurs intérêts, pour un agrandissement d'apanage, pour une question de préséance ou d'amourette, par ambition, par vengeance.

Azincourt, Crécy, Poitiers même, où Charles Martel avait sauvé l'Europe chrétienne en arrêtant l'islamisme d'un coup de massue, ont vu se combattre les bannières héraldiques de France; et le traître y donna la victoire à l'ennemi. L'Anglais fut amené par Éléonore de Guyenne en Gascogne, en Saintonge, en Poitou, au centre de la France, où il avait déjà pied, comme grand feudataire de Normandie et d'Anjou; en Bretagne, par Jean de Montfort, disputant la couronne ducal à Charles de Blois; à Paris, la capitale! par Charles le Mauvais, de Navarre, et Jean sans Peur, de Bourgogne, révoltés contre le pouvoir légitime du roi, qui représentait la nationalité; à la Rochelle, à l'île de Ré, par le parti oligarchique des huguenots.

L'Espagne, à son heure de prépondérance, ne fut pas moins favorisée contre nous par les nôtres. Le connétable de Bourbon

envoyait à Charles Quint François I^{er}, son parent et avait pris en vainqueur au désastre de Pavie. La dévastée, Marseille assiégée, par ce fils de France. P voyait des subsides et des soldats aux chefs de la partager notre pays avec eux, le cas échéant. Le Montmorency et le marquis de Cinq-Mars, le bellâ héros de ruelle et de roman, traitaient avec Olivaré maître de Philippe IV. Ils avaient pour instigateur ce d'Orléans, frère de Louis XIII, traître à deux faces, ses complices pour obtenir l'indulgence du terrible nistre, qui frappait si juste et si dur. Condé lui-même Condé, le vainqueur de Lens et de Rocroy, command espagnoles, qu'il avait naguère défaites, à la bataill où le vainquit Turenne, aussi grand général, meil puisqu'on lui reproche seulement une misère, la entreprise pour les beaux yeux de madame la duch gueville.

Dubois, devenu cardinal-ministre, successeur vendait notre influence et nos colonies. Louis XV Bourbons, pour sauver leurs prérogatives de famille donnaient la France. Les émigrés touchaient l'arg se servaient sous Cobourg. Les états-majors nobles d mer, ennemis de l'officier bleu, livrèrent Toulon scaux, et descendirent en France d'un bord anglais.

Ce serait à n'en pas finir, si l'on voulait, non pas n mais rappeler seulement toutes les déaillances et t hisons de cette caste.

Le mauvais exemple d'alors, la mauvaise influer qu'on dépouille difficilement, atteignirent et gagnè pte, les généraux de cette grande République, c sités de la défense à main bien armée renouvela l'aristocratie militaire. Dumouriez, défenseur de l'A mopyles de la France, le héros de Valmy et de Jem à l'ennemi, et, plus tard dans Londres, il dressait Vacon contre Paris. Pichegru, le conquérant de la prit une flotte en tête de ses cavaliers lancés au galop acceptait les millions d'un autre Condé qui n'ava valait. L'homme de Hohenlinden, Moreau, s'éa Dresde par un de nos boulets dans les rangs autr beaux noms devenaient infames. On déserte la glé sans la patrie.

Le comte de Boumont, ancien chef de bandes légi général d'Empire, depuis, sous la Restauration, France, allant juste à la veille de Waterloo, dénonces

le plan de notre dernière campagne. Celui-là combinait les deux traditions.

Je parle de la noblesse nouvelle comme de l'ancienne. Bernadotte et Murat, couronnés par la France, ont retourné contre la France leur royauté de parvenus. Les princes de fraîche date ont négocié pour leur compte personnel contre le maître qui les avait créés, anoblis, enrichis, gorgés. Les maréchaux, avec leurs bâtons à peine étoilés, ont brisé l'épée, encore formidable, qui les avait menés aux grandes fortunes par le chemin de la victoire.

Le peuple seul tien: ferme jusqu'au bout. Ce n'est pas que je le prétende composé de meilleurs éléments. Il faut laisser cette théorie aux démagogues hypocrites ou bêtes. En toute classe, en tout pays, l'homme a les mêmes vices et les mêmes vertus de nature. Il ne diffère que par le tempérament et les circonstances. Mais le peuple a des conditions inévitables et générales de patriotisme. Dure ou tendre, la patrie lui est nécessaire. Sa vie adhère au sol, toujours labouré, de père en fils. C'est là que reposent, au cimetière, près de l'église, ses aïeux, obscurs et pauvres comme lui, à jamais oubliés, s'il ne reste pas à soigner leur humble tombe; là sont nés les enfants qui doivent conserver sa mémoire et perpétuer ses traditions.

Forcément il regarde sa terre d'origine et d'avenir. Il n'en détourne les yeux que vers le ciel. D'un côté ou de l'autre, sont déposés pour toujours ses souvenirs et ses espérances. « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. » Et trop heureux le paysan qui possède un chaume contre la pluie, une paire de sabots contre la boue! Indigent de science autant que d'écus, il ne peut rien offrir, pas même l'expression de sa misère, en échange d'une hospitalité douteuse. « Il est dur à monter l'escalier de l'étranger, » disait l'illustre proscrit de Florence. Au prolétaire exilé, on épargne cette peine. Sans argent, sans recommandation d'apparentage ou de qualité, l'étranger n'est qu'un vagabond. Le mieux est de s'en débarrasser au plus vite. S'il meurt de faim et de froid sur la route déserte ou à la porte d'une maison en fête, c'est son affaire, c'est sa faute. Que venait-il faire ici, chez nous! Et pourquoi n'est-il pas resté chez lui! D'instinct, avec le bon sens qu'impose la nécessité de chaque jour, le peuple reste en place tant qu'il peut et défend à outrance le coin de terre où se prépare, sous un rayon de soleil, le pain de la famille. Voilà comment et pourquoi, sans valoir mieux ni pis, il est patriote plus que ses chefs et ses maîtres. Depuis Jeanne Darc, brûlée par les Anglais, comme sorcière, sur le jugement de Cauchon, évêque de Beauvais, jusqu'à Mauriceau, qui mourut plus heureusement au champ d'Altentirchen, entouré des Autrichiens qui lui rendaient avec nous les honneurs

pas la veille. Au revoir, bons pèlerins de la Foi nouvelle! Et vive la Nation!

Paris avait invité la France, et la reçut dignement. Il fallait un grand théâtre à cette grande réunion. On fit du Champ de Mars un cirque de fête.

Les souvenirs de la Rome impériale se trouvèrent heureusement effacés dans une ressemblance plus belle. Il ne s'agissait plus de voir tomber avec grâce les gladiateurs qui venaient de saluer César ou les martyrs livrés aux élèves des belluaires. La main des vierges n'avait à se lever que pour la bienvenue des jeunes compatriotes qui se dévouaient à la patrie, prêts à combattre, comme ils combattirent bientôt, la tête haute.

Cette arène de cent arpents fut bouleversée aussi lestement qu'une plate-bande. Le temps faisait défaut; on voyait que vingt mille ouvriers ne suffisaient pas à la besogne. Paris s'y ajouta de bon cœur pour la compléter à temps. Il fallait ne pas manquer à ce rendez-vous d'honneur et de nationalité. Rien ne résiste à la volonté collective. Noblesse, clergé, plèbe et roture, gentilshommes, prêtres, bourgeois, artisans; peuple ancien, représenté par ses chefs, peuple nouveau, vivant dans ses membres innombrables, tout le monde y vint; tout y fut, même la concorde. Les villages voisins, attachés d'habitudes et d'intérêts à la capitale, de cœur à la France, arrivaient, curés en tête, prendre leur part du labour commun. Les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent. On en vit, et des plus qualifiées, manier pioche, pelle et brouette. Leur gaucherie élégante, ce zèle d'autant plus admirable dans sa maladresse, les doux sourires qui persistaient sous la fatigue, mirent le feu au ventre des travailleurs.

Après une rude journée due et payée aux besoins de famille, les manœuvres consacraient leur soirée libre, et parfois le repos de la nuit, à l'achèvement du grand œuvre. Ce fut, en quelques jours, fini. La plaine était rase et solide. Autour s'étagaient régulièrement des tertres en talus, gradins naturels d'un immense amphithéâtre.

Trois cent mille! hommes et femmes, vinrent s'y placer, les uns au-dessus des autres, les uns sur les autres. C'est à peine si les hauteurs de Chaillot suffirent à dégager l'encombrement de cette curiosité, plus que patriotique. A tout prix, à toute force, on voulait voir cette fédération de la France, qui préparait celle de l'Humanité. Sans parler des provinciaux qui venaient confirmer par leur présence la constitution de l'unité nationale, nos concitoyens de pensée arrivaient de toutes parts au rendez-vous de la justice universelle. Russes et Polonais, ensemble cette fois, Allemands, Suédois, Anglais, de même race; Flandre et Belgique, leurs

alliées et nos voisines, bonnes à tous, parce qu'elles sont pacifiques et laborieuses; Indiens, Périsans, même les Turcs, représentants de la violence en Europe, enverraient leurs députations, présidées en parole et en action par le baron Anacharsis Clootz, orateur du genre *Cabin*, qui moult vitime de sa foi, comme il arrive aux enthousiastes.

Ce ne fut pas le moindre crime de Robespierre d'envoyer à l'échafaud, parce qu'il avait encore cent mille livres de rente, debris d'une fortune déposée au service de la République universelle, ce naïf et doux rêveur, à qui l'on peut seulement reprocher une mauvaise parole, atténuée par les circonstances de rage populaire. Mais cet honnête Maximilien, homme sensible, n'était au fond qu'un doctrinaire double d'envie. Il avait une théorie d'exaltation devant la guillotine, qu'on appliqua plus tard contre lui. Toutes les têtes qui dépassaient le niveau commun devaient tomber, pour faire place à son niveau de chafouin. Par lui-même, ou de complaisance, ou de carême avec des gens qui ne le valaient pas, il traita Louis XVI pour la royauté, les Girondins pour leur éloquence, Danton pour son tempérament grandiose, Desmoulins pour l'esprit trompeur et charmant qui en faisait le Filz de la Révolution, André Chénier pour la beauté imprevue de ses poèmes. Il eût tué Mirabeau pour son génie, si l'équation ou le poison n'avaient pas avancé. Tout ce qu'il pouvait faire contre ce grand homme, qui l'avait couvert de son intelligence, il le fit, consentant à l'extraction des restes justement déposés dans les archives du Panthéon. Vous tentez sa justification par l'étalage de ses vertus privées? C'était un buveur d'eau, comme ces hommes pieux que traquent pas César. Mais je préfère le convive joyeux qui regardait et buvait le vin autour d'une table hospitalière, à ce tribun sec et maigre qui versait le sang sur la place de la Révolution, sans même le boire. Les pères sauvages ont du moins une raison pour le massacre de leurs ennemis: ils les mangent. On me dira qu'à ces moments, heureusement perdus, il jouait de la flûte devant la niche verte ou du moins en, son logeur, et qu'il portait un bouquet de roses à la tête de l'Être Suprême, qu'il avait bien voulu remonter dans la partie de ses honneurs. Sans doute. Mais Neron portait de la lyre sur le théâtre ou bien sur le choix de Pappus, entre ces deux monstruosités. L'égorgement et l'édification de sa mère. On aura beau dire, on aura beau faire, trois protestations toujours et partout contre les hommes qui ont des têtes en la Révolution. Et ne marchant droit à la justice: ils l'ont fait tout à fait, dans le sang. Charlotte Corday s'est trompée de cible. Ce n'était pas l'homme à voter dans des écuries royales qu'il fallait frapper dans sa poitrine douteuse. En visant un peu plus

haut, elle nous eût au moins légué le bénéfice de son forfait. Les hommes, comme les arbres, se condamnent et s'exécutent par la tête. Marat ne représentait que l'ivresse du terrorisme : Robespierre en était le système.

Mais nous en étions encore aux temps d'espoir et d'affection mutuelle où commencent heureusement les réunions de famille.

On avait choisi, pour cette grande fête, le 14 juillet, le jour où la volonté du peuple avait brisé le bon plaisir des rois. C'étaient à la fois le symbole et la consécration de l'affranchissement général : les sujets débarrassés de la tyrannie, les maîtres n'ayant plus à craindre pour leur conscience les caprices de la folie césarienne. La Fédération fut l'anniversaire de la Bastille prise et démolie. Ah ! s'il avait voulu, s'il avait su, s'il avait pu, Louis XVI ! Il est vrai que notre histoire y eût perdu les héroïsmes de l'épopée révolutionnaire ; mais nos véritables intérêts, la tranquillité d'esprit et le repos d'âme y eussent gagné tout le sang qu'on n'aurait pas versé. « Les doux sont les forts, » et je me permets d'ajouter : les heureux.

Tous les fédérés de province, accueillis par la municipalité parisienne, hébergés par les familles, qui se disputaient l'honneur de leur présence au foyer domestique, le jour venu, traversèrent la ville au milieu des acclamations et des applaudissements.

La pluie tombait du ciel, inclément d'abord ; mais les fleurs pleuvaient des fenêtres. Eh ! qu'importe la mauvaise humeur du temps à l'âme exaltée par les joies sublimes ! Pascal avait dit : « J'ai mon soleil intérieur. »

Ils vinrent se poster au Champ de Mars, précédés, accompagnés, suivis, attendus par l'élite de la France et le peuple de Paris : Assemblée constituante, représentants de la Commune, gardes nationaux, députations des armées de terre et de mer. Arcs de triomphe, pacifiques cette fois, trompettes et tambours, et bannières, même l'oriflamme, portée entre deux maréchaux, rien ne manqua pour le défilé solennel. Tout exprès, on avait construit un pont de bateaux sur la Seine, à l'endroit où se maintient aujourd'hui le pont d'Iéna, naguère dominé par le Trocadéro. En face contre l'École militaire, on avait échafaudé, mot sinistre ! une estrade pour le roi et son auguste famille, mot convenu. Au milieu de la plaine, sur une esplanade haute de vingt-cinq pieds, s'élevait l'autel de la patrie.

Deux cents prêtres, ceints d'écharpes tricolores, garnissaient hiérarchiquement les gradins de l'escalier quadrangulaire. Les meilleurs curés de Paris avaient sollicité pour le plus digne, à défaut du supérieur, le métropolitain, absent pour je ne sais quel motif, l'honneur de célébrer la messe du civisme. Ce ne fut

pas un danseur qui l'obtint, et pour cause. Il y fallait malheureusement, dans certaines pensées, un évêque douteux d'âme, aussi bien et plus mal, que de corps. On avait choisi, pour le saint sacrifice, monseigneur d'Autun, le type et l'idéal des habiles, ce Talleyrand trop célèbre; même en face des héritiers intellectuels, il ne faut pas consentir à la fautive illustration. Il n'est d'autre génie que la rêtence. On n'a pas besoin d'esprit pour sembler en avoir. La seule force de son tempérament impatient, ce fut la réserve. Il se réservait pour fortune changeante, sa dévotion. Renégat des causes vaincues, et des religions compromises, à commencer par le catholicisme, on le vit toujours aux côtés de la victoire, agenouillé devant le vainqueur ou debout sur la poitrine du vaincu. Il appuya tout à tout son pied boiteux sur la Révolution, sur l'Empire, sur la Restauration. Le temps sec, après quatre-vingt-deux ans de tergiversation, lui manqua pour trahir, comme ses élèves, quelques gouvernements de plus. Ne lui refusions pas, après sa mort, ce dernier hommage, qu'il a dû prévoir, sans grand succès peut-être, le fond de son mépris. Il aura enfin ce qu'il a toujours mérité. Mieux vaut, dix mille fois, le brigand de la Loire, fidèle au diable même, comme un chien, à son juste maître, que le courtisan sans cœur, passant à l'ennemi, comme le chacal, pour devorer ses compatriotes abattus.

Mauvais à grand excès, ont les Romains d'autrefois, et les Romains d'à présent ont-ils encore. Mauvais presage pour la révolution qui doit être perdue, comme le Christianisme et la République des catholiques.

Cependant, autour du préfet-diplômé, doublement cauteleux, circulaient, dans un enroulement, chantant en chœur, la franchise française et la gaucherie anglaise. Pour se défendre contre la température, aussi bête parfois que les hommes, pour lutter contre l'ennemi des averses continuelles, on avait renouvelé ces farandoles, que le joyeux M. de M. portait dans les brumes du Nord.

Vers le déclin de la rude et bête journée, à quatre heures du soir, le roi para fidèle à la Constitution et aux lois. On le prévoyaient de monter à l'autel de la patrie. Il ne voulait pas consacrer le peuple, qu'on lui fit expier bientôt cruellement.

La crainte est toujours de trop. En adjuvant un roi, vous ne touchez pas la royauté. C'est l'idée, non l'homme, qu'il faut abattre. Un homme ne tombe jamais, l'homme vaut si peu. Arriva-t-on dans leur marche les conquérants, violateurs de la conscience publique, les sans-tranquillité, et passer même les despotes, quand ils s'en vont? Louis XVI n'eut véritablement qu'un tort, celui des représentants historiques. Ses torts ont été la conséquence d'un héritage qui tombait mal. Cet honnête homme, bon ouvrage dans

ses loisirs, n'avait ni la grandeur tyrannique de Louis XIV ni les vices Tibériens de Louis XV. Les rois ne devraient accepter leurs successions royales que sous bénéfice d'inventaire : les peuples doivent se borner à l'ostracisme contre les dynasties qui leur déplaisent, comme nous l'avons fait en 1690, en 1848. Pourquoi donc arrêter à Varennes cette fuite, si bonne pour tout le monde!

On s'est égorgé dans les ténèbres de l'ignorance. La Révolution a subi la pression des siècles au fond d'un souterrain. C'est de là qu'ont surgi les violences, d'autant plus tristes qu'elles étaient inutiles.

Certainement l'exil volontaire suffisait aux revendications de la France. Le roi, chassé par ses craintes, compliquées de remords, en aurait pris son parti sans trop se plaindre. Il eût, en Autriche, arrangé paisiblement les serrures de sa famille. Et quels reproches, et combien de légendes, épargnés à notre juste cause! Mais, bon gré, mal gré, il faut admettre les fatalités de l'Histoire. Ce qui est fait est fait. Tout ce qu'on peut, c'est accommoder le présent et préparer l'avenir d'après le passé.

Placé à côté du roi, sans intermédiaire, suivant la condition acceptée du programme, le président temporaire de l'Assemblée Constituante prêta le serment civique, aussitôt redit par les députés, par les fédérés, par les gardes nationaux.

Mirabeau s'y trouvait, confondu parmi les autres, sans occasion pour sa voix tonnante de tribun. La France et le monde ont perdu ce jour-là une de ces paroles immortelles qui peignent les situations et fixent l'histoire.

Le grand orateur fut remplacé, banalement, par les batteries de tambour et les salves de canon. Nos musiques militaires partirent d'elles-mêmes, spontanément, sans ordre ni signal, comme elles ont fait depuis au sommet des Alpes, en face de l'Italie, qu'on allait conquérir pour la liberté, comme au passage de l'Atlas, conquis pour la civilisation. L'oriflamme blanche des troupes régulières et les drapeaux tricolores de l'armée qu'improvisait la nation, du même coup, du même élan, s'inclinèrent en dernier signe de courtoisie. C'était beaucoup et pas assez. Entre frères, le combat est monstrueux. Les deux bannières ne devaient plus se rencontrer qu'en bataille, aux bords du Rhin, sur les rives de la Loire, à Q. iberon, où « l'honneur de l'Angleterre coula par tous les pores » avec le sang de la France.

Le ciel même, jusque-là sévère et morne, sourit tout d'un coup à la fête populaire. Au milieu des nuages brutalement déchirés, un rayon de soleil vint emplir de lumière la vaste plaine, de joie le cœur des hommes; et l'âme de la France éclata dans une immense clameur d'enthousiasme et de foi.

« Vive le roi! vive la reine! vive le dauphin! vive la nation! » criaient toutes les voix unanimes.

Hélas! un seul de ces vivats fut exaucé, le plus important, il est vrai, celui qui contenait la vie générale. Encore ce fut à peine. De la mort qui menaçait partout, la nation ne put se tirer qu'à force d'énergie et de vaillant désespoir. « De l'audace! de l'audace! encore de l'audace! » Le grand mot, la grande excuse de Danton. Autrement pourrait-on, même à ce rude successeur de Mirabeau, le second Titan de la Révolution, pourrait-on lui pardonner les tueries de Septembre, qui rappellent en horreur les massacres de la Saint-Barthélemy? Les peuples ont de ces convulsions terribles et grandioses où l'on ne ménage rien pour sauver tout. Ils défendent par le poignard, par la hache, comme par l'épée, ce droit à l'existence qu'ils tiennent des ancêtres et doivent transmettre aux enfants, comme un dépôt sacré. « Périrait notre mémoire plutôt qu'un principe! Périrait notre mémoire plutôt que l'arche sainte! » La France, régénérée pour la régénération du monde, tandis qu'elle présentait sa poitrine et ses baionnettes à cette coalition européenne, amalgame d'immunités monarchiques et d'imbécillités nationales, se trouvait en même temps arrêtée aux deux pieds par les restes de l'aristocratie parisienne et saignée aux quatre membres, par la Vendée, pourtant démocratique au fond; par Bordeaux, trop anglais de souvenir; par Toulouse, qui l'était nouvellement, et pis, jusqu'à la trahison; par Lyon même, qui depuis arbora cette devise terrible et juste: « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant! » Que voulait donc et demandait la Révolution? La part du citoyen aux droits de l'homme.

En place du roi Très-Christien, qui désertait l'autel de la patrie, comme il trahit plus tard la patrie elle-même, un ex-marquis porta et tint parole pour la garde nationale. C'était Mottier, ex-devant et toujours La Fayette, digne de ce grand honneur, sa juste et seule récompense. Il pouvait hardiment et franchement, celui-là, jurer fidélité aux principes nouveaux, désormais éternels. Par un double privilège d'âme et de naissance, il avait pu combiner les ardeurs libérales de son temps avec les traditions chevaleresques de sa race. L'occasion ne manque pas à qui la guette d'un oril attentif et d'un cœur résolu. Elle emporta du premier entrain, du premier vol en Amérique, le gentilhomme de France, ardent, jeune et intéressé. Son nom y figure à côté de Washington. Fortune et gloire, il avait tout respé, tout dépensé au service des légitimes libertés, plus loyales, peut-être qu'il ne croyait. S'il eût deviné les suites du voyage, s'il avait prévu qu'il nous rapporterait la république dans son bagage militaire, peut-être n'aurait-il pas entrepris sa glorieuse aventure. Parmi le trouble de ses pensées,

une lutte pouvait s'engager entre les tendances démocratiques et les traditions de monarchie.

Comment il serait sorti de ce combat avec lui-même, plus difficile qu'avec les autres, n'importe. Qui donc est sûr de son fait ? Où va demeurer l'infailibilité depuis qu'elle tremble dans la Rome des Papes ? On n'est pas obligé, de conscience et de réputation, à prévoir les conséquences. Le pied du voyageur détache en passant une motte de neige : quelques minutes après, c'est une avalanche qui renverse tout. Aux actes suffisent les bonnes intentions. Si l'enfer en est pavé, nous y marcherons, sans crainte et sans peine, avec les gens qui se sont trompés de bonne foi. Erreur n'est pas crime, lorsqu'il y a droiture. Nul, dit-on, n'est censé ignorer la loi. Censé ! je le veux bien. Mais la loi n'est qu'une formule passagère, la conception changeante de l'éternelle justice. « Il n'y a pas de droit contre le droit, » Bossuet le dit. A plus forte raison peut-on dire : pas de loi contre le droit. Toute responsabilité se trouve couverte par le bon vouloir. A bien agi et bien parlé qui le fait d'après sa conscience. L'âme n'a pas à subir la solidarité compromettante des événements. Elle garde son action libre ; elle a son grand rôle, à côté, même au-dessus, de l'esprit. Tandis que l'autre cherche, à tâtons, parmi les difficultés qui font sa gloire en faisant son mérite, elle trouve le vrai chemin, d'une large et rapide intuition. La justice, pour elle, c'est l'équité. Les plus grandes intelligences ne sont pas de taille contre l'avenir. Voltaire eût reculé d'épouvante devant la Révolution. Les francs courages ne s'inquiètent pas de l'inconnu. On se lance à la mer sans bien savoir où l'on abordera, si même la mort ne vous attend pas dans un obscur naufrage. C'est ainsi que s'entreprennent et s'accomplissent les grandes choses ; c'est ainsi que Christophe Colomb a découvert l'Amérique, Vasco de Gama doublé le cap des Tourmentes, devenu le cap de Bonne-Espérance, Magalhães opéré le premier tour du monde. Jacob, *supplanteur* d'Ésaü, qui échangeait son droit d'aînesse contre un plat de lentilles, ne devint Israël, *prévalant par Dieu*, qu'après sa lutte avec l'ange. Terrassé dans le combat, il se releva dans une victoire dont les résultats lurent encore et s'épanouiront chaque jour davantage. L'homme avait triomphé des fantômes. Je parle ici d'après la Bible, sans être Juif de race ni Chrétien de dogme. La philosophie a son culte plus vaste, embrassant les idées sous les symboles. « Tout est dans tout. » Il faut seulement discerner et mettre en place chaque objet.

L'Histoire est une matière délicate et formidable, comme la poudre. Elle atteint, dans ses explosions, le résumé de l'homme, son nom. Il faut la préparer d'un œil attentif et l'enflammer d'une main ferme. Et qu'ensuite le coup parte droit et raide. Les

honnêtes gens peuvent dormir tranquilles dans l'honneur de leur mémoire. Rien n'y touchera, ni la mine qui bouleverse les souverains, ni le canon qui salue aux jours de fête. Quant aux mauvais, Tacite a donné l'exemple. Agricola et Germanicus à droite, Tibère et Néron à gauche : et c'est un Jugement dernier.

La Fayette se tient du bon côté, sur une ligne moyenne, auprès de Bailly, notre Franklin. Si l'admiration ne se doit qu'aux grands hommes, les héros de la probité politique ont droit au respect dans la hiérarchie des souvenirs.

Étranges retours du sort ! vicissitudes à jamais décevantes de la Fortune ! si la conscience n'était là, toujours présente, pour ranimer le voyageur qui succombe aux fatigues de la marche et dans l'âine des neiges imprévues. Ces deux hommes qui avèrent l'un au Jeu de Paume, l'autre à l'Hotel de la Fédération, prêtés les deux serments de la patrie, à pareil jour, l'année suivante, dans ce même Champ de Mars, ensemble arborèrent le drapeau rouge. Bailly, maire de Paris, proclama la loi martiale; La Fayette général en chef des gardes nationales, commandait le feu contre les insoumis. Ils ont bien fait. Ils ont tristement accompli d'austères devoirs, comme disait Cavaignac, durant de lui-même avec les trois journées de Juin. Les révolutions ont raison : les exécutés ont tort.

Leur immense et vaste popularité de leur tout à coup dans une exécution nécessaire au maintien des lois. L'anarchie est la garde de l'atmosphère, pour que rien ne soit à tort et à travers, sans savoir pourquoi. Herodote nous dit qu'il ne s'est fini avec le ban de Nemee qu'après Lydie de Lemnos. A propos de ce je ne sais quel décret proposé sur l'organisation du travail, on s'est toujours organisée, qui maintenant et de nous, on nous s'organise lui-même Lamartine, en 1848, répondait : « Je ne promets que ce que je puis tenir, et je ne signe que ce que je puis rendre ». Puis, écartant le petit papier, il s'en va et dit : « C'est une parole sublime, ce traité drapeau rouge, symbole et garantie de la santé ».

Le sang porte mille fois, même aux plus sages causes. Mortel à qui le perd, il est tureste à qui le reprend. L'inspiration frappe de l'épée ou de l'épée, dit l'Évangile. « Grâce à Dieu ! » — s'écriait joyeusement le général Changarnier, en 1849, — « il n'y a pas de salut pour le peuple et moi ». Sa belle parole et sa bonne parole, il est vrai, ne l'ont conduit qu'à l'exil. Mieux, dans sa pauvre robe, comme dans son palais de général en chef, il a pu dormir tranquille, malgré sa défaite d'occasion. La surprise n'est qu'une fausse victoire, et le vaincu se console en pensant à ce qu'il eût fait sur le champ de bataille, s'il eût eu un franc soleil. Nordoff proscrit n'avait à craindre ni l'apparition de Banquo à son modeste

repas, ni pour son lit de feuilles sèches le spectre de Duncan. Macbeth, en égorgeant son maître, devenu son hôte, en massacrant les amis trop généreux et trop confiants qui l'avaient soutenu dans ses luttes et porté jusqu'au trône, Macbeth avait tué « le doux sommeil ». Durant ses nuits, sans repos, condamné aux hallucinations des mauvais souvenirs, il entendait pleurer, dans les sapins, l'âme de ses victimes; il voyait marcher à lui cette forêt de Drum-sinane, pleine de justes menaces et de mystères furieux. A défaut d'autre vengeur, la conscience veille, implacable et silencieuse, dans les cauchemars de la pensée, à peine distraite par le tapage et les amusements du jour. Ni les faciles voluptés ni l'omnipotence apparente ne garantissent du remords. Quel était donc ce tyran de Grèce ou de Sicile qui, chaque soir, changeait de chambre, et, chaque matin, de résidence, pour chercher une sécurité introuvable? Je ne me rappelle plus son nom.

La Fayette et Bailly allaient bientôt expier leur dévouement à la chose publique, l'un dans les cachots d'O.mütz, l'autre sur l'échafaud, tremblant de froid, non de peur.

La France, qui prodigue les statues à ses aventuriers de politique ou de guerre, comme la Grèce aux vainqueurs de la course et du pugilat, néglige trop les citoyens simplement honorables. Il est juste pourtant d'accorder à leur souvenir la récompense et la revanche d'une vie compromise ou perdue pour une bonne cause. C'est quelque chose d'inscrire leur nom au coin des rues; ce n'est pas assez. Pourquoi ne pas offrir à l'attention des honnêtes gens leur image sculptée dans un marbre français! En les voyant, on pourrait se rappeler, au passage, les grands devoirs et songer aux grands sacrifices. L'esprit public ne s'en trouverait pas plus mal. Au milieu de ces vastes squares, où la foule circule aisément au grand air; dans le prolongement de ces boulevards interminables qui fatiguent la pensée, comme le regard, par leur uniformité, la place ne manque point aux belles images. Il serait bon d'y rencontrer Bailly, la main levée au ciel, qui inspire les volontés droites; La Fayette, les yeux tournés vers l'ouest, d'où nous revient aujourd'hui la lumière. Les enfants, dans leurs jeux, l'homme de peine à qui le temps manque pour l'étude, apprendraient là, sans travail, la solution de ce grand problème, le courage dans la modération. —

Pendant les années qui suivirent la grande fédération de 1790, plusieurs fêtes publiques eurent lieu au Champ de Mars. Celles où présida la Convention nationale gardèrent encore le souffle puissant de la Révolution. Mais sous le Directoire, sous le Consulat, ce ne furent plus que des pompes officielles et militaires. Le 10 novembre 1804, le général républicain qui avait violemment renversé la République y célébra son avènement à l'empire en y

recevant ces députations serviles dont l'enthousiasme tueuses protestations n'ont jamais manqué à la force. Quelques années après, le même homme, tombé et échappé de l'exil pour re-saisir le pouvoir, convoqua au Champ de Mars, le 1^{er} juin 1815, pour mettre sa cotte de la protection de cette Liberté à qui il devait sa première qu'il avait si cruellement payée d'ingratitude. Dans cette assemblée, ridiculement appelée *le Champ de Mai*, fut prise l'additionnel aux constitutions de l'Empire, véritable charte par le despotisme désespérant de lui-même. Ce fut un succès mais froide cérémonie : il y manquait cette irrésistible universelle qui suit les grands triomphes populaires témoignèrent quelque enthousiasme, les soldats qui, là, allaient partir pour Waterloo : *Cæsar, morituri le salut* touchait, une seconde fois, aux ides de Mars.

La Restauration eut aussi ses revues au Champ de Mars et y célébra, par une fête mesquine, la campagne de 1823. Le roi Charles X y passa sa première revue, son avènement, et sa dernière, celle du 29 avril 1827, où la nationale de Paris lui fit entendre un de ces avertissements diques que les princes ne veulent pas comprendre après, la révolution de Juillet rejetait de France la branche

Le chef de la branche cadette y entendit aussi les avertissements qu'il ne sut pas davantage réaliser ; à son avènement prophétique dans cette fête destinée au mariage de son fils aîné et qui se termina, comme du mariage de Marie-Antoinette, par des morts et (14 juin 1830).

Le 21 juin 1848, la Commission exécutive, qui avait gouverné le Gouvernement provisoire du 24 février, voulut aussi célébrer la fête populaire au Champ de Mars. On l'appela *l'Éclaircie* ; elle venait un mois après la triste journée de l'avant-veille des journées sanglantes de Juin !

Plus puissantes et plus loquaces que le bon grain bol-antique, les idées d'association et de paix ont fécondé le gazon au milieu du gazouillis et des fleurs, un contraste atteste aujourd'hui la féderation future des citoyens avec les bruits de guerre qui emplissent l'air de nos jours à l'heure présente (avril 1867).



LA PLACE DU CHATELET
Desain de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.





.

LES PLACES PUBLIQUES
LES QUAIS ET LES SQUARES DE PARIS

PAR

Jules CLARETIE

I

Les Quais.

Un jour de beau temps, de bon matin, voulez-vous faire la plus charmante promenade du monde? Suivez les quais, du Champ de Mars au Jardin des Plantes, et allez déjeuner à Bercy. Un pareil trajet vaut les excursions les plus célèbres. C'est, au surplus, tout un voyage, et bien des gens, des Parisiens, s'écrieraient que c'est une course aux Antipodes.

Les quais, — les *quais historiques*, — ne commencent guère qu'à la place de la Concorde. Ni la route de Versailles, ni le quai de Passy n'ont gardé la trace des pas de cette armée de femmes qui, le 5 octobre 1789, s'en alla à Versailles chercher le roi, et le lendemain, mêlée à la garde nationale parisienne, revint ramenant ceux que, dans un langage familier, mais non encore hostile, elle appelait *le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron*. Entre le *quai d'Orsay*, à gauche, et le *quai de Billy*, à droite, la Seine coule entre des constructions superbes, mais sans souvenirs, orgueilleuses et neuves, qui n'évoquent aucune image et ne parlent d'aucun passé. Quelques vieux hôtels, noircis par le temps, s'ennuient à se fendre. Tout à côté de la *Chaumière*, où Tallien cacha son amour, la Manutention se dresse, avec des apparences de caserne, sur le *quai de Billy*. Personne ne passe là sans se rappeler l'incendie terrible qui devora l'ancien bâtiment. Tout ce quartier, pendant une nuit, fut rouge de flammes. Le fleuve semblait rouler de la lave, et les sacs de blé, s'embrasant, éclataient, s'éparpillaient en l'air comme des pyrotechnies. Plusieurs mois après, on retrouvait encore, calcinés, réunis entre eux par la fusion, des grains de froment semblables à ceux qu'on a recueillis dans les boulangeries de Pompéi, la ville morte. Les démolitions ont emporté et la

voluptueuse demeure de Sophie Arnould, et la luxueuse chaumière de cette beauté sinistre qu'on appela *Notre-Dame de Thermidor*, et l'asile secret où Cadoual médita ses projets homicides.

Le quai de la Conférence se confond avec le Cours la Reine.

Le quai d'Orsay longtemps s'appela *la Grenouillère*. C'était un marais où coassaient les grenouilles avec les onomatopées d'Aristophane : *lox, brékler*. Au commencement du dix-huitième siècle, on le combla. Boucher d'Orsay, prévôt des marchands, lui servit de père et de parrain. C'est un quai d'aspect solennel, officiel, où logent les casernes et les ambassades, des hôtels, et les palais de la Légion d'honneur, de la Cour des Comptes, et du Conseil d'État, du Corps législatif, du ministère des Affaires étrangères, la Manufacture des tabacs, le Magasin des hôpitaux militaires, les Écuries des Tuileries. Les officiers de cavalerie des *quartiers vassus* y rencontrent, en passant, les députés qui se rendent à la Chambre. Le quai n'a encore que de rares bouquinistes.

Le bouquin étale plus largement ses angles écornés sur les parapets du *quai Voltaire*. Mais, à partir de là, il envahit tout ; r. means sur les quais de la rive gauche. Parapets et rez-de-chaussée, tout lui est bon, la boutique au pied-à-terre et l'étalage en plein air. Il règne ; il est d'ailleurs l'ornement et la vie de ces endroits un peu silencieux. Otez les estampes, les vieilles cartes, la librairie et l'imagerie, ce coin de Paris deviendrait morne et comme désert. Le quai Voltaire a pourtant des arbres, les uns très-jeunes plantés sur le quai, d'autres bientôt séculaires, des peupliers sur la berge, qui dressent leurs têtes au-dessus des parapets, et qui verdissent et qui frissonnent, et qui laissent tomber, en automne, leurs feuilles jaunes sur les livres abandonnés. — *Pauvres volumes enfants trouvés, enfants perdus de la librairie ! Porter un livre au revendeur du quai, me disait un bibliophile, c'est mettre un enfant au tour ! C'est une lâcheté, c'est plus qu'un crime !*

Voltaire est mort dans cette maison qui fut le coin de la rue de Beaune. C'était l'hôtel de son ami M. de Villette. Tout ce terrain fut le *pre aux Chères*, le champ clos où se jouaient les querelles. On a démolit le couvent des Theatins qui s'élevait à côté, et qui nous montre Vander Meulen dans ses gravures. Point de quai en pierre en ce temps-là, des bureaux amarrés à la rive, le terrain en pente descendant jusqu'à la Seine, le coche d'Anzerre longeait le quai du Louvre, et les promeneurs se recrutaient et disparaissaient sur la berge.

Voici le pont des Arts. La Tour de Nesle s'élevait là, la Tour de Nesle romantique. Le classique Institut la remplaça. Aupaes les choses. D'intrepides voyageurs, des touristes allemands, des Français de Henri Daveryrier, des emules de Goethe ou de Schopenhauer.

après avoir vu les cent mille parties du monde, ont avoué que nul spectacle ne les avait plus complètement charmés, attachés, qu'un coucher de soleil contemplé du pont des Arts. L'éblouissement est prodigieux; tout est doré, le fond du ciel, les flèches d'église. Tout flamboie, rayonne, poudroie. Le grand bâtiment du Louvre se fonde dans un nuage d'or. Au loin, du côté de la Cité, les aiguilles de la Sainte-Chapelle, les vitraux, les toits, reflètent le couchant, étincellent à leur tour et se constellent de paillettes lumineuses. L'eau coule, rougie, pleine de chauds reflets. Les beaux paysages dans ce Paris, qui prétend aimer seulement ou le marbre ou la pierre!

Le quai Malaquais, c'est toujours la librairie et les magasins de curiosités; sur l'autre rive, au quai des Tuileries, succède le quai du Louvre, c'est le Louvre et rien de plus; le quai Conti, c'est la Monnaie. La façade de l'Hôtel l'emplit à peu près tout entier. Point de physionomie particulière, un grand air majestueux et froid. Proche le Pont-Neuf, cependant, en cet endroit où jadis Brioché bâtit son théâtre, des maisons vieilles, noires, caractéristiques, au sommet d'une desquelles demeura, pauvre et ignoré, le petit officier qui devait devenir Napoléon, l'Empereur. Sur les parapets, en face de l'Hôtel des Monnaies, les bouquinistes se renforcent des marchands de médailles. On aperçoit, en se penchant vers la Seine, les saules du terre-plein du Pont-Neuf, les dentelures bourgeoises d'un café-concert, en été de petits parterres, des roses. C'est là que les curieux, l'an passé, regardant la crue de la Seine, riaient en voyant les arbustes noyés, les fleurs arrachées, les flots boueux du fleuve, soudain grossis et pleins de remous menaçants. Ici est le cap Finistère de l'île de la Cité. Les deux vieilles maisons qui forment l'entrée de la place Dauphine (madame Roland naquit et grandit dans la maison de gauche, la maison du quai de l'Horloge) vont disparaître. Elles ont sur leurs toits la pioche de Damoclès. On les remplacera par un square. La perspective, en cet endroit, sera bornée par les murs blancs de la nouvelle préfecture de police. Mais a-t-on bien songé que l'on défigurait Paris en touchant à cela! Cette pointe d'île est comme le nez de la capitale. L'angle écrasé, les maisons démolies, c'est Paris devenu camard.

Les quais se multiplient. Suivons toujours la rive droite. Le quai des Augustins, avec ses maisons aux balcons historiés, gravement appuyées sur leurs pierres massives, ses boutiques étroites, assez noires, mystérieuses à demi, garde sa physionomie d'autrefois. Point de bouquinistes sur les parapets, mais des librairies dans la plupart des rez-de-chaussée; librairies poudreuses et bizarres avec entassements de vieux livres et étalages éclectiques d'estampes. Les manuscrits et les missels y coudoient

les gravures de Callot et les lithographies de Carl Vernet. On y trouve à la fois et des éditions des Elzevirs et des planches de Jean Both ou d'Abraham Bosse. Quiconque passerait son temps à *feuilleter* les quais de Paris comme on feuilletait un livre aurait amassé, au bout de son année, plus de science certainement qu'en suivant les cours du Collège de France. La science est, dans ces coins, à la porte de ces maisons, tapie et comme aux aguets. Elle se jette au cou du passant et le harponne. Qu'il entr'ouvre un volume ou donne un coup d'œil à quelque image, voilà une notion nouvelle qui lui entre dans l'esprit. Les boulevards, c'est la vie même de Paris et comme son *petit journal*. Mais les quais, c'est son passé, c'est son histoire, c'est sa véritable *bibliothèque*.

Le marché à la volaille, *la Vallée*, ouvre ses portes et montre son horloge à notre droite. On l'a bâti sur l'emplacement du vieux Couvent des Augustins, qui donna son nom à ce quai. En passant, on aperçoit régulièrement empilés des paniers, prisons d'osier où les poulets jettent leurs cris comme s'ils devinaient qu'ils vont au-devant du couteau.

La quai des Orfèvres, en face, resplendit d'enseignes et d'étalages. Les boutiques qui l'occupent encore disent l'origine de son nom. Les ostensoirs éclatent, les calices rayonnent, les *accusateurs* de l'Église et la vaisselle plate, les surtouts de table, les *talatères* ciselées, jettent feux et flammes. On se croirait sur ce pont de Florence où toutes les maisons sont des joailleries et où la boutique de Benvenuto Cellini existe encore. Une seule boutique se met en montre que des objets roulés, rongés, informes, c'est celle de M. Forgeas, un pauvre chercheur, qui, fouillant partout le lit de la science, a trouvé une multitude de médailles, outils, objets de toute sorte, presque tous en plomb, débris de la vie nouvelle d'Agricolas, de Linné, de Galilée, recherches aujourd'hui par les musées, et sur lesquels M. Forgeas a déjà publié plusieurs volumes curieux. Avec ses lunettes rouges et sa fière allure d'exceptionnel siècle, une maison, entre toutes, sur ce quai, dresse son âne parmi ses voisines, à la manière d'un *raffiné*, au-dessus de la plume de son front et des crocs de ses moustaches, insolent et à nos habits bourgeois. Au fond, par-dessus la ligne brune des toits, se dressent les deux tours de Notre-Dame; et, se dressent au-dessus du ciel, élégante et fine, la flèche de la *Sainte-Chapelle*, dans un halo de rayons, éblouissante sous le soleil, se dressent au-dessus du ciel, élégante et fine, et comme le *chef-d'œuvre* de l'architecture française. Hélas ! je nomme Notre-Dame. Passons vite. Je voyais la croix haute, régulière, énorme bastille de pierre qui se dresse devant la vieille cathédrale et qui va

l'emprisonner, je regrette toujours qu'on ait perdu de gaieté de cœur l'occasion qui s'offrait de dégager un des plus beaux monuments de Paris dans la plus belle perspective du monde.

Le quai *Saint-Michel* ne nous arrêtera pas longtemps. La place Saint-Michel est une façon de triangle, assez nu, souvent boueux, fort peu éclairé la nuit. On y voit la fontaine Saint-Michel, un produit mal venu de notre architecture boiteuse. Un pas plus loin, c'est le quai *Montebello*, décrété en 1811, mais exécuté seulement en 1840. Aux maisons à six étages et sans caractère succèdent les hautes constructions de l'Hôtel-Dieu. La place du Petit-Pont, où, en creusant bien, l'on retrouverait encore les fondations du Petit-Châtelet, arbore cette enseigne : *Aux deux Pierrots*, où l'on peut voir la trace des balles de juin 1848. Ici, sur cette place, la bataille fut terrible. Les barricades se hérissaient menaçantes. Les pavés remués puis remis en place ont peut-être gardé des traces de sang. Je doute, au surplus, que vous découvriez un coin de Paris plus lugubre. La Seine est resserrée entre les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et, contrainte, coule attristée de baigner ces murailles, des murailles grises presque menaçantes, avec leurs grandes encêtres grillées qui laissent vaguement apercevoir les carreaux bleus d'un matelas ou les plis blancs d'un drap de malade. Froids et muets dans le corps de logis de droite, impénétrables, dirait-on, les murs de l'Hôtel-Dieu sont, à notre gauche, singulièrement éloquents et douloureux. Des têtes pâles se montrent à travers les barreaux, regardant d'un œil fixe le quai, où les passants sont rares. Des tuyaux sortent des fenêtres, salissant les bâtiments de leur fumée, laissant de noires traînées, qu'on prendrait pour des soupirs impurs de malades. Cette chose sombre vomit, dans ce bras de Seine, les détritrus de l'agonie. C'est là seulement qu'en passant, on comprend quelle signification terrible a pour le pauvre ce seul mot : *l'hôpital* ! Sans doute, il sera soigné là-dedans comme il ne le fut jamais, il sera guéri, il sera sauvé, mais ce salut lui fait peur et, contemplant ces sombres arcades qui se réfléchissent là, dans le fleuve, il n'y voit que l'horreur de l'Hôtel-Dieu, qu'il prend, — le malheureux, — pour la prison des agonisants.

On a remarqué qu'au temps où la Morgue se dressait ici tout près, les suicides étaient plus fréquents aux environs du Petit-Pont que partout ailleurs. Singulière préoccupation ! ces gens, qui voulaient en finir avec la vie, prenaient encore leurs précautions pour que leur misérable corps ne séjournât pas trop longtemps dans l'eau.

Avec le quai de la *Tournelle*, nous trouvons les marchands de vins, les boulangers, les boutiques utiles. Derrière ces vieilles et

mal les maisons, aux toits d'ardases, — plutôt des hôtels seigneuriaux que des maisons, — ferment le quartier populaire et populaire qu'il faut nommer. A deux pas est la place Maubert, la rue des Bernardins, le Marché aux Veaux avec ses arcades, ses piliers lourds et courts, son faux air de gibet de Montfaucon où, les jours ordinaires, je ne sais quels vieux linges semblent encore fixer les pendans. Ce quai, un moment, s'appela le quai des Miramions. Madame de Miramon, ce le que Bossy-Rabutin fit enlever et qui lui jura sur le Christ de ne l'épouser jamais, y avait fondé, pour les blessés et les jeunes filles pauvres, un couvent au dix-septième siècle, en 1646, je crois. La Révolution le supprima, et la maison des *Miramions* est au carillon la *Pharmacie centrale des Hôpitaux* civils.

L'île Saint-Louis fut *tacée* au quai de la Tournelle. Le quai *d'Orléans*, calme, superbe, à demi désert, avec ses grandes portes closes, ses maisons muettes, son allure recueillie, semble d'un autre temps ou d'un autre monde. Les toits des maisons sont bruns, les murs gris. On se demande si les boes de gaz ne seraient pas des reverbères. Mais non. Les reverbères ne persistent-ils point à demeurer là, à deux pas, sur la grève, résistants, inébranlablement suspendus à leurs cordes, et éclairant la nuit les Latonaux qui passent ou qui dorment amarrés? Ce quai d'Orléans (il date de 1614, on le voit, de reste), et s'appela, pendant la Révolution, *quai de l'Égalité*, et *le quai de Bèthune* ou des Balcons, qui le continue et le complète à la pris de Bèthune, on l'appela Bèthune *le quai du Duplex*, en 182, à l'égard le quai de la Liberté, ces deux quais jumeaux sentent la province. Ils ont je ne sais quel apaisement satisfait, leurs maisons rêvent ou somment. A neuf heures du soir, en ce quartier, tout le monde est couché. Versailles a de tels aspects. Une thalys de véritable pour un savant, pour un philosophe. Et plus on avance, plus le quai est silencieux, solitaire. Ce n'est plus alors la province, c'est — comment dirai-je? — la banlieue. J'entends quelque chose de plus animé en apparence et pourtant de moins peuplé, de plus étrange.

C'est la Rapée, ce sera tout à l'heure Bièvre. Des caves et des chantiers de bois d'épin et de chêne fonde terre. Les berges sont vastes, les maisons basses. Les chiens courent librement, on va faire avec les chevaux à la rivière. Il n'y a pas quarante ans, ces terrasses étaient presque vagues et comme abandonnées. Ils avaient eu pendant leur moment de gloire. La Rapée? Ce fut un lieu de plaisir. L'Asnières de la Restauration et de l'Empire. On y allait en canote fine, en canot *pebble* et bon du *petit Neu* en compagnie de quelque grisette. En ce temps-là, la grisette vivait encore. Cela s'appelait la Rapée depuis Louis XV. *M. de la Rapée*

y avait fait bâtir une façon de pavillon de Hanovre et avait donné son nom au village, — c'était un village. La Rapée, aujourd'hui, est morte, mais prononcez ce nom devant quelqu'un de vos grands-oncles, notaire ou juge de paix, quelque part, au fond de votre département, il vous répondra, hochant la tête, souriant et levant les yeux : « Ah ! la Rapée ! Les robes blanches et les goujons sautés dans la poêle ! Les filles légères et les crêpes lourdes ! Le code buissonnier et l'amour du dimanche !... » Mais le temps a marché, les neiges d'antan sont fondues, les crêpes se portent aux chapeaux, et les grisettes ont rédigé leurs lettres de faire part. *Hic finit !* »

Nous étions quai de la Tournelle. Au bout de quelques pas, l'ancien *Port aux vins*, le quai Saint-Bernard. C'est encore un endroit à part, un microcosme, le petit monde des courtiers en vins, la capitale de la France vinicole. C'est là encore que Paris centralise : Bourgogne et Médoc y ont envoyé leurs représentants. On aperçoit, le long du quai, à travers la grille, entre des acacias, leurs petites maisonnettes de bois, uniformes et jaunes. Un tuyau de poêle apparaît sur le toit ; les cartons verts à poignées de cuivre reluisent par la fenêtre entr'ouverte. Le nom de la maison de commerce est inscrit au fronton du *monument*. C'est là que se font des millions d'affaires. L'œil se repose sur des perspectives arrondies de tonneaux. Quai Saint-Bernard, Jean Baisin a ses docks. On aspire, en passant, une capiteuse odeur de curve et de spiritueux. L'ivresse arriverait vite à séjourner dans cette atmosphère. En cet endroit, la Seine est large, le paysage parisien s'aère, et, dans la perspective maintenant étendue, l'Arsenal se dégage. — l'Arsenal, un des bijoux de ce Paris, — et le génie de la Bastille, un pied en l'air, semble sauter à la corde sur le faite des maisons, tandis que, tout près, le boulevard Saint-Germain commence sa vaste courbe qui doit finir au pont de la Concorde.

Les rives, au surplus, deviennent désertes. Plus de bâtiments. Le quai longe le Jardin des Plantes. Point de murailles. Un grillage qui laisse apercevoir les allées du jardin, les promeneurs, les enfants qui courent, les vieux qui marchent lentement. Ça et là, à travers les arbres, les cornes et les longues soies d'un yak, la robe jaune d'une bémione, quelque cerf qui regarde et s'enfuit tout à coup brusquement ; dans des cages, des renards ou des loups. Par les soirs d'automne, ce paysage prend je ne sais quel charme attristé et mystérieux. Les pins, au vert déjà sali, se détachent sur la forêt de branches dont on voit tournoyer et tomber les feuilles jaunes. Le soleil rouge disparaît derrière les arbres noirs avec des flambements terribles, des couleurs bizarres, un choc de violet et de rose ; le couchant, avec le vent piquant qui siffle,


avec une couronne gelée. Déjà les allées, le fond du jardin, se voilent d'une brume d'un bleu gris. Sur le quai, les passants marchent sous l'éclat du soleil. On entend sur leur poitrine leur paletot, et l'on voit au seuil du Jardin les hurlements des chiens prisonniers dans les cages. A l'ouest, se dresse dans l'ombre Notre-Dame, comme le fanion d'un gigantesque Leviathan.

Les quais de Paris finissent, on peut le dire, au *quai de Brey* et au *quai d'Austerlitz*. Ce quai d'Austerlitz s'appela aussi quai de l'Hôpital. Sur la grève, en 1814, les Parisiens accoururent, un jour, portant de la charpie, du linge, des provisions. De grands bateaux, remorqués par des chevaux de fermiers, amenaient à Paris les blessés de la bataille de Montereau. On entendait sortir des cris de ces trains de mourants qui s'avançaient avec lenteur. On voyait les chirurgiens, debout, soigner les pauvres diables. Et sur la rive, les uns pleuraient, les autres criaient vengeance. Les bateaux arrêtés, le peuple fit la chaîne comme pour un incendie. Les blessés étaient portés à bras d'hommes le long du quai, couchés sur des matelas pânes. Ils regardaient avec des yeux égarés, mourant de soif. Beaucoup, les jambes coupées juraient suppliant : « Achevez-moi ! » Quand l'empereur de Russie entra à Paris, on lui fit observer que ce quai s'appelait le quai d'Austerlitz et le pont qui le reliait à l'autre rive pont d'Austerlitz. « De quoi ? le quai, non de plus facile. On proposa à Alexandre de faire sauter le pont. » Non, répondit-il, c'est inutile, il suffira que mon armée passe dessus pour tout effacer ! »

Une nuit de cette même et néfaste année 1814, un *fin* se encastra dans les terrains incultes qui bordaient la Bievre. Deux hommes en sortirent, tirèrent de la voiture un sac, l'ouvrirent et jetèrent dans un trou des ossements ; puis ils refermèrent le trou, foderent la terre pour ne point laisser de trace et s'éloignèrent. Ces ossements, c'étaient ceux de Voltaire et de J.-J. Rousseau, nullement volés aux tombeaux du Panthéon, qui sont vides aujourd'hui.

La prison de la garde nationale, *l'hôtel des Haricots*, qui donnait sur le quai d'Austerlitz, n'est plus qu'un souvenir. *L'hôtel* a eu son historien ; il avait trouvé déjà son poète et ses peintres. A quelques pas de là, la place Vallubert mène du pont d'Austerlitz au boulevard de l'Hôpital et à peine sans quel vestibule on pénètre dans la Salpêtrière.

C'est une bien belle place ! Il est de ces coins de Paris qui n'ont peut-être rien et qui ont une âme ; car ils vivent de leur vie propre, ils ne le font pas. Des arbres rances en file, l'air triste, de l'herbe verte au bord, un peu jaune, de petites murailles tout autour ; au total, la grande porte de la Salpêtrière et la perspective des cours



de l'Hôpital. Oui, c'est une place, mais quelque chose comme une place de province, abandonnée et ignorée, une place comme il y en a à Bruges, déserte et sombre. Bruges, c'est bien cela. Vous regardez la coupole ronde et noire, les cheminées rouges de l'hôpital, ces bâtiments qui se découpent sur le ciel de façon bizarre. Certes, ce n'est point Paris. C'est le quartier perdu d'une ville flamande; il semble que, tout à l'heure, quelque sautillant carillon va passer à travers ces pauvres arbres grêles, jouant rapidement un air de Meyerbeer transformé en *sautouse*. Autour de vous, de pauvres vieilles, assises sur les bancs ou marchant péniblement, complètent l'illusion. Leurs châles noirs, leurs robes à grands plis ont les allures rectilignes des manteaux du Nord, de la *faïlle* de Flandres. Elles sont vieilles et cassées, elles rôdent autour de l'hôpital, leur dernier asile, où leur lit de mort est marqué, comme les béguines de là-bas autour du béguinage. Elles sont chancelantes, ridées, s'appuient sur une canne ou sur un parapluie, se traînent deux à deux moins par amitié que par égoïsme, pour ne point trebucher, pour résister au vent qui souffle si fort et ferait tomber les vieilles gens comme il fait tomber les vieilles feuilles. On ne les entend point parler. Sans doute elles rêvent. Que de misères inoubliées, que de douleurs, quels romans qu'on ne saura jamais, dans ces pauvres femmes courbées par le temps et qui n'ont plus que la taille d'un enfant! Ce sont les hôtes de la place ignorée. On les voit, le soir venu, quand il faut rentrer, la traverser lentement, péniblement. A deux pas de là, faisant galoper son cheval, un maquignon passe en sillant revenant du marché, et les pauvres vieilles, hors d'atteinte, se garent pourtant comme si le danger venait droit à elles. Elles connaissent la Vie, elles savent qu'il y a des dangers partout.

Cette mélancolique physionomie commence pourtant à s'éclaircir. Sans parler des marchandes de friandises rangées devant la grille du jardin, d'un chalet-café et de boutiques foraines qui écartreignent là, tout le jour, une certaine animation, la gare du chemin de fer d'Orléans est devenue la cause et le but d'un mouvement de circulation qui va sans cesse grandissant.

Nous avons laissé de côté les quais de la rive droite et ceux qui longent les îles de la Cité et de Saint-Louis. En repartant du Pont-Neuf, en deux pas, nous aurons atteint le *quai de l'Horloge*. C'est un des quais de Paris les plus vieux, les plus lourdement chargés de souvenirs. La première horloge qu'on vit en France y fut construite, et c'est là que retentit le premier signal de la Saint-Barthélemy. Les opticiens, les lunettiers, les photographes ont pris d'assaut le quai de l'Horloge. Au loin, les tourelles rondes de la Conciergerie font, comme des écailles noires, briller leurs ardoises. Les

tourelles s'en vont et avec elles les silhouettes bizarres! Regardez la maison qui fait l'angle du côté du Pont-Neuf; là, sa deuxième étage est née, a vécu, jeune fille, celle qui fut plus tard madame Roland. C'est là qu'elle écrivait aux demoiselles Canet ses lettres si charmantes. Lorsque condamnée, tout près de là, au tribunal révolutionnaire, elle sortit de la Conciergerie pour aller à la mort, elle put, en passant sur l'autre quai, jeter un dernier regard à sa trait, puis le domicile où s'était écoulée sa jeunesse. Le quai de la *Moyennée*, le quai de *Grèves*, le quai *Peltier*, qui font face au quai de l'Horloge, d'Est en Ouest. Les vieilles maisons une fois démolies, voici les constructions régulières, massives, imposantes, dont quelques-unes ont pour caves les vieux cachots du fort l'Évêque, — riches humaines, riches de pierre, où les *shells* font leur miel en masses et ne se connaissent pas.

Le joli quai, le quai *aux Fleurs*, qui succède au quai de l'Horloge, joli quand le vent vient ses *hautes*, les roses, les marguerites, tout ce qui sourit et enlaine. Pauvre Paris, voilà ton porteur! Ici, les fuchsias poussent dans ces pots et montrent leurs rouges clochettes; là les roses, rangés en lignes inflexibles comme des bataillons de soldats prussiens, attendent l'acheteur, le premier man de l'ouvrière qui les emportera pour parfumer le logis! Nous n'avons pas le temps de les respirer; elles vont partir bien vite, se disperser et se faner. J'en sais beaucoup qui sauront par le raisseau, comme tant d'autres fleurs parisiennes.

Le quai de la *Grève* n'est plus, en quelque façon, que la place nommée de l'Hotel-de-Ville, le quai *des Ormes* et le quai *Saint-Paul*, avec leurs anciennes maisons, en partie lézardées, regardées, comme attendus, le quai *Bouillon* et le vieux quai d'Anjou, de l'autre côté de la Seine, qui d'autrefois Compères, avens-nous en de claires.

Il ne vient plus que les bons bourgeois qui se rendent, le soir, à la promenade, ou les ouvriers qui, le matin, vont à l'ouvrage.

Sur le quai d'Anjou, muet maintenant, l'Hotel Lambert, partie comme s'ouvre que pour la fête des opprimés, et l'Hotel Lambert ou l'Hotel de la République regrette les anciennes guirlandes, les nuits étincelantes, les parties brillantes, le temps qui n'est plus, — qui jamais ne sera plus, *never, and never, more!*

Vis-à-vis, le quai *des Croisettes* commence par l'ancien hôtel de la *Moyennée*, affecté à un établissement d'eau clarifiée, et se termine par l'ancien hôtel Fiebert, que le propriétaire actuel, M. de la *Vallée*, a fait restaurer et agrandir avec plus de profusion que d'usage.

Le quai *Blanchet*, solitaire et délaissé, comme l'ancienne de la *Moyennée*, tout il coupe le rivage, prolonge la ligne des quais

jusqu'à l'embouchure du canal Saint-Martin. Le pont d'Austerlitz la sépare du quai de la Rapée.

Ces quais! J'en sais un que j'ai oublié, le *quai Napoléon* (ancien *quai de la Cité*), d'où l'on apercevait, sombres et noires, tortueuses, sales, — les maisons fuligineuses, le ruisseau au milieu de la rue, — ces vieux carrefours du moyen âge, la rue des Ursins, et, à travers les étroites fissures des ruelles, au-dessus des maisons, la flèche de Notre-Dame; çà et là quelque coin de sculpture gothique, une arête, une gargoille. Cela sentait le clergé d'autrefois, et l'on aurait dit qu'un autre Claude Frolo avait fait d'une de ces demeures *es carrefours*. On voit sur ce quai une maison reconstruite depuis peu qui fut, dit-on, la maison d'Héloïse. Deux médaillons sans caractère se regardent sur la façade, comme sur les pendules de 1820 Malek-Abel regardait Mathilde. Je crois peu à certaines maisons historiques, dont je n'ai pas, au surplus, à m'occuper ici. Encore un pas, — à Abélard, quelle antithèse! — nous atteignons la Morgue, la nouvelle Mongue, aussi propre et engageante que l'autre, *la petite maison des osseux*, était sinistre et repoussante. On disait d'un magasin de nouveauté (nouveau modèle) ou d'une halle (style moderne), d'où sortent incessamment, où, du matin au soir, entrent les acheteurs. Un petit jardin mal soigné fait face, où fut jadis l'archevêché. Cela est calme, silencieux, religieux, endormi, comme une place de petite ville allemande. Les gens qui s'y reposent ont l'air d'y prier. Ils regardent le sable et paraissent murmurer leurs paterôtres. Cela est une place ou un square et me fait songer que j'ai promis aussi de parler des places publiques de Paris.

II

Les places publiques.

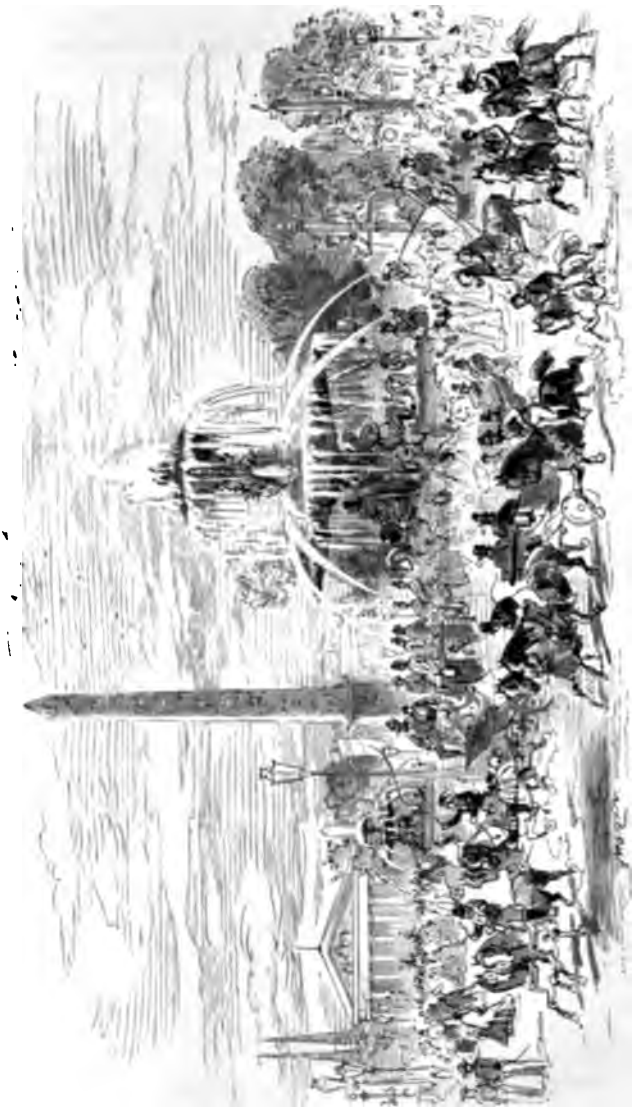
La *place publique*, à Paris, n'a jamais joué le rôle important du *forum* dans les villes de l'antiquité. Ou, s'il est un forum parisien, lieu de réunion populaire, tête et cœur de la cité, c'est assurément la place de l'Hôtel-de-Ville.

La place de l'Hôtel-de-Ville! La *place de Grève*! Un nom sinistre, évoquant soudain tout un sanglant et douloureux cortège de victimes et de bourreaux! Un nom redoutable, qui sent l'insurrection et la révolte, et qu'on jetait tout haut comme un mot de ralliement, comme une protestation et comme une menace. Le son en est resté dans la langue ouvrière: *Faire grève*. L'aspect du lieu était sombre; de tristes arcades, le terrain descendant, par une déclivité

rapide jusqu'à la Seine qui roulait ses eaux jaunies, des industries bizarres, des revendeurs de linge et de vêtements usés, quelque chose comme la place Maubert du moyen âge; au milieu une croix de pierre sans image et sans pitié. Il se faisait autour d'elle de houleuses assemblées. Toutes les fois que l'émeute gronde à travers l'histoire de ces siècles de sang, elle commence où elle finit trop souvent : — en place de Grève. Les Maillotins partent de là, Etienne Marcel y établit son quartier général; c'est de là qu'il parle et qu'il gronde. L'histoire de la place de Grève, c'est encore l'histoire de la Fronde, et ses pavés étaient de toutes les barricades si ses fenêtres étaient de tous les échafauds. Devenue place de l'Hôtel-de-Ville, elle garda son rôle; où l'émeute était née, vint défilier la Révolution naissante. On partit de là pour prendre la Bastille; la Bastille prise, on y revint. Que de drames se sont joués devant cette porte! et si ces pierres pouvaient parler! On la voit, cette place de l'Hôtel-de-Ville, dans toutes les gures du temps de la Révolution, fourmillante de têtes, grouillante d'hommes et de femmes, hurlante de cris, avec cette fameuse lanterne au-dessus de la houle humaine, la lanterne que Desmoulins faisait discourir.

Elle se balançait en face de ce monument de pierre où, sans se lasser jamais, travailla l'infatigable et terrible Commune de Paris. Qu'ils étaient farouches et sombres, ces hommes de fer! Pétron nous les a montrés, en ses *Mémoires*, dormant sur le plancher, leur œuvre finie, avec des sabots aux pieds. Ils étaient vêtus de bore et parlaient de façon singulière. Les murailles de l'Hôtel de Ville entendaient parfois des phrases bizarres. L'abbé Morellet, qui se moque si spirituellement de la comédie de la demande de *confession de curé*, et qui devait la conter si bien, le soir, chez madame de Beauvau, « en tiers avec elle et madame de Poix », rapporte en tant qu'un patriote, aux *opérations* de la foule, s'écriant avec honte : « *Citoyen, j'ai été un curé, j'ai eu une blessure que la suite* ». Et de rire. Parbleu, vous avez raison, l'abbé, et l'on se parle pas de la sorte en vos académies, mais ces ignorants-là et ces âges bêtes sauvaient la France! Un jour, les habitants du quartier virent, entre deux files de soldats, sortir lentement ceux qui avaient fait trembler Paris, — mais, avec Paris, le monde. Ils se demandèrent ce que cela voulait dire, et l'on put leur répondre : « C'est la clémence qui passe. La Commune marche à la tête et le suit par Notre-Dame-de-Thermidor! »

La place aujourd'hui n'a rien de funèbre; elle est vaste, jusqu'à en paraître déserte, pleine d'air, avec un horizon sur Notre-Dame. On n'y sent rien de ce que le ciel moule sous des maisons du quai, des cathédrales mystiques et denses. On s'assied au lieu de pavé. Elle s'est



LA PLACE DE LA CONCORDE
Dessin de M. MORIN. gravé par M. J. ANSÉAU.



.....

.....

fait coquette et minaude pour ressembler aux squares officiels. Mais la nuit, quand le ciel est noir, et que le vent souffle à son aise à travers la place élargie, il semble qu'il s'élève de là comme une immense voix dolente, et que la plainte des morts forme un triste murmure où se mêlent les cris du martyr brûlé vif et de l'assassin mis sur la roue, les hurlements de Cartouche et les râles lugubres du pauvre Damien. Que de supplices, que de morts, que de sang ! Nobles et vilains, manants et bourgeois, hommes et femmes, celui qui tue son ennemi et celui qui défend son droit, les révoltés et les empoisonneurs, Marguerite Parette l'hérésiarque et Leonora Galigaï la magicienne. Cherchez bien, il y a du sang de Lally-Tollendal et du sang de Favras autour de vous, du sang d'Aréna et de Topino-Lebrun, il y a du sang des quatre sergents de la Rochelle.

Le 8 septembre 1830, le peuple de Paris vint en Grève solennellement et y signa une pétition pour l'abolition de la peine de mort à l'endroit même où étaient tombées les têtes de Borics, de Raoulx, de Goubin et de Pommier. Chassée de la place de Grève, la guillotine se réfugia où elle put, place Saint-Jacques, place de la Roquette. Elle n'ose plus, du moins en plein jour, relever ses rouges et maigres bras.

Il est banal de déclarer que la place de la Concorde est la plus belle place du monde, — une des plus belles si l'on veut. Pour moi, la petite place de la Seigneurie, à Florence, avec son irrégularité harmonieuse, sa fontaine et sa loge des Lanzi, son Persée et ses antiques, son colossal et superbe palais, est plus admirable que cette place de la Concorde, quelque magistralement ordonnée et agencée qu'elle soit selon les règles du beau.

Elle dut s'appeler tout d'abord la *place du Roi* ; le roi, c'était alors le *Bien-Aimé*. Malade à Metz, on l'avait cru perdu. Il eût mieux fait cent fois d'y mourir, pour sa gloire et le bonheur des siens. Mais *Louis le Bien-Aimé* tenait à devenir *Louis XV*. A peine rétabli, — tandis qu'il masquait misérablement, en manière d'*ex-voto*, un des beaux monuments gothiques de notre France, la cathédrale de Metz, derrière un lourd portique pseudo-corinthien, — les échevins de Paris lui votèrent une statue équestre, et le roi voulut que l'on construisit une place tout exprès pour la statue. Que de statues de rois nous allons rencontrer dans cette monographie de nos places publiques ! L'architecte Gabriel avait été chargé de la conduite et de l'inspection des travaux de la place. Bouchardon dépensa douze ans à parfaire la statue et ne l'acheva pas. Pigalle y mit la dernière main. Le 20 juin 1763, fut inauguré le chef-d'œuvre. Louis XV, à cheval, vêtu — ou déshabillé — à la romaine, le front ceint de lauriers, caracolait comme tous les héros passés et futurs.

La Force, la Prudence, la Justice et la Paix entouraient le monarque. On connaît l'épigramme crayonnée sur le piédestal de marbre blanc :

Oh ! la belle statue ! oh ! le beau piédestal !
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval !

Et la place, commencée en 1715, n'était point encore terminée. Gabriel, l'architecte, cherchait, perfectionnait toujours. Il entassa la statue de fossés, au fond desquels les gardiens avaient le droit de jardiner tout à leur aise. Il construisit, pour remplir le vide de cette place immense, deux bâtiments à arcades sculptées, — deux palais en miniature où l'on se proposait de loger les ambassadeurs étrangers, les hauts dignitaires en voyage, — deux pavillons qui devaient à peu près jouer le rôle des deux pavillons de Marly.

Le 30 mai 1776, on célébrait, sur la *place Louis XV*, le mariage du dauphin et de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. Le feu est partout — il a été de tout temps — un signe d'allégresse. On tirait donc un feu d'artifice. Le bouquet parti, la foule veut se retirer. Mais du côté de la rue Royale que l'on construisait, des échafaudages barrent le chemin. De l'autre côté, un bac permettait seul de traverser la Seine. On se presse, on se heurte. Il y a çà et là quelques cris et quelques blessés. Soudain, une terreur panique, un effroi magnétique, un vent de peur, parcourt, rume, fait onduler et frémir cette foule. On s'écrie, on se repousse, on veut fuir, on s'écrase. Il faisait un temps sombre, et, dans cette obscurité, chacun se déchirant, tous luttant, les uns à coups de poing, les autres avec leurs épées, avec leurs couteaux, avec leurs ongles, cherchaient un chemin dans cette chair. Qui tombait ne se relevait plus. Les cadavres s'entassaient, s'aplatissaient dans les rigoles, dans les trous, contre les pierres de taille. C'était un amas de corps étouffés. On sait l'histoire de ce jeune homme qui arrache une femme, sa fiancée, de cette tuerie, s'enfuit en passant, l'emporte vers la berge, la dépose à terre, regarde et reconnaît qu'il a sauvé une étrangère.

« J'ai vu, dit Mercier, qui y était, plusieurs personnes heurtées pendant trente mois des suites de cette presse épouvantable, pour sur leurs corps l'impression des objets qui les avaient comprimés. D'autres ont achevé de mourir au bout de dix années. Cette presse coûta la vie à plus de douze cents infortunés. Une famille entière disparut — point de maison qui n'eût à pleurer un parent ou un ami. »

La place Louis XV a vu bien d'autres drames, et elle en a

bientôt s'appeler la place de la Révolution. On allait piller le garde-meuble, cette dévastation devait fournir à Prudhomme une page nerveuse et colérée.

En 92, la statue de Louis XV était renversée, et Louis XVI mourait sur l'échafaud élevé là, le 21 janvier 1793. Combien allaient y monter après lui! La reine et madame Roland, Olympe de Gouges et Charlotte Corday, le duc d'Orléans et les Girondins, Anacharsis Clootz rêvant la liberté du genre humain et Fabre d'Eglantine regrettant sa comédie inachevée! Que de noms, les plus glorieux et les plus grands! Danton qui dit : « Montre ma tête au peuple, » et Camille Desmoulins qui répète : « N'ai-je pas fait la Révolution! » Tous, les hébertistes et les royalistes, les enragés et les réactionnaires, les meilleurs, les plus purs. La Révolution se saigne à blanc chaque jour. Et parmi les spectateurs, dans cette foule mêlée, qui vocifère, parmi les tricoteuses et les abonnés, les ennemis de la liberté applaudissent tout bas, songeant que *c'en est un de moins*. Puis, un beau jour enfin la République se décapite elle-même. Rome n'est plus. La statue de la Liberté va être démolie. Dans le globe qu'elle tenait à la main, on découvre un nid de colombes. Il y avait longtemps qu'elles vivaient là paisibles.

La pioche les chassait. Elles s'enfuirent.

La place de la Révolution, devenue place de la Concorde (26 octobre 1795), attendait toujours une décoration lorsque, en 1829, le baron d'Haussez, ministre de la marine, adressa à Charles X un rapport où, mettant en avant la bonne volonté de Méhémet-Ali, il engageait Sa Majesté à aller chercher à Luxor une de ces fameuses *aiguilles de Cléopâtre*, « que le vice-roi se ferait un plaisir de laisser emporter par le roi des Français. » Charles X approuva, on construisit même tout exprès un navire pour le transport de l'obélisque, et le navire s'appela le *Luxor*. Mais l'obélisque ne devait arriver à Paris que sous le règne de Louis-Philippe, en décembre 1833, et l'érection du monolithe sur sa base eût lieu seulement deux ans après, 25 octobre 1835. L'opération est figurée sur le piédestal et l'on en peut trouver la description de la cérémonie dans l'ouvrage de M. Hippolyte Le Bas, l'ingénieur chargé de l'opération. Des livres spéciaux nous ont transmis les dessins des échafaudages qu'on éleva à Rome, lors de l'érection de l'obélisque sur la place Saint-Pierre. L'ouvrage de M. Le Bas ne sera, plus tard, ni moins remarqué ni moins étudié.

Pauvre obélisque! Je m'imagine tout ce qu'il doit souffrir à entendre plus que les petits cris des moineaux francs, lui, le solitaire où se perchaient, comme des stylites, les grêles ibis. Un poète a chanté les nostalgies des obélisques. Si les choses ont des

larmes, comme l'a affirmé — et deviné — Virgile, notre obé'isque doit souvent pleurer. Ce n'est plus le ciel bleu, la nuit serena, la calme étendue, le majestueux silence. C'est le bruit, la foule torrentueuse, les coupés et les calèches, les nuages de poudre de riz, les cris des cochers, la poussière qui aveugle, la boue qui salit, cette boue des villes corrosive, et, comme dit quelque part dans *Notre-Dame* le maigre Pierre Gringoire, *particulièrement puante*.

Encore si sa prison était l'honnête place Royale, reposée, retirée, assoupie !

Avec ses larges maisons aux pierres rouges, aux vastes toits d'ardoise, soutenues par d'élégantes arcades, la place Royale est de toutes les places de Paris celle dont la physionomie est à la fois la plus curieuse et la plus charmante. On aperçoit de loin — du boulevard Beaumarchais — la maison qui fait le coin de la rue des Vosges; quelques pas encore, et tout à coup, en avançant, on a reculé de deux siècles. Ce n'est plus le Paris d'aujourd'hui, c'est le Paris de Louis XIII; l'heure des raffinés va, dirait-on, sonner de nouveau, et de ces mai-sons clo'es va sortir assurément tout un cortège de seigneurs élégants et de grandes dames aux robes tré-nantes.

Les pourpoints de velours et les jupes de soie, les plumes et les dentelles, les feutres galamment retroussés, les épées fièrement redressées, M. d'Aumont et M. de Pisani, madame de Montansier et mademoiselle de Polalion, Cinq-Mars appuyé sur le bras de Thou, le Père Joseph en robe grise qui va rejoindre l'Éminence rouge, tout un siècle — et quel siècle ! Il est là, vivant encore; ou plutôt, fantôme, il revient hanter ces galeries où il aimait, où il riait, paraissait, menaçait, jetait ses baisers à la brise, et du même coup mettait flamberge au vent. Passions éteintes, défuntes élégances ! La mousse verdit les balcons où se penchait la dame, où le galant grimait; à cette fenêtre qui s'ouvre, ce n'est pas Marion qui va paraître, mais un bon bourgeois enveloppé de flanelle qui regarde en toussant les degrés de la température à son thermomètre accroché là. Ce n'est plus le maréchal de Biron ou le maréchal de Roquelaure, ou le maréchal de La Force, ou M. de Bellegarde, qui parlent combats et rencontres en traversant la place; c'est le fantassin en gros souliers, le cavalier qui vient détailler sa bête, l'humble soldat qui se promène, rôdant autour de la boue d'enfants en bonnet et tablier blancs. Qu'en dirait-on, Ninon ?

Mes belles amoureuses, mes guerroyeurs en manchettes, tout est fini maintenant. Votre jardin est un square. Où Desparis récitait ses vers, un petit libraire vend ses chansons. Malherbe

revient, les lèvres chargées d'odes. Hélas ! sous les arcades, un gamin passe en sifflant le refrain à la mode, et au poète qui s'écrie :

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.

l'écho répond :

La belle Vénus.
La Vénus aux carottes !

Vos arcades fameuses — où Pierre Corneille, qui n'avait pas encore écrit *Médée*, plaça la scène d'une de ses comédies (elle s'appelait parbleu bien *la Place Royale*, et souleva de belles clameurs, surtout parmi les femmes, qui s'y trouvaient un peu trop sévèrement raillées), — ces arcades où votre luxe ruisselait, où pétillait votre esprit, où grondaient vos colères, où chantaient vos amours, des fruitiers, des corsetières, des marchands de tabac, des ébénistes, des revendeurs, les ont prises d'assaut. Là, sur ces poteaux où mademoiselle Marcille écrivait peut-être, afin que l'ingrat M. de Guise, en se promenant, pût la lire, sa chanson de mort, — car alors on mourait d'amour ; — ils ont fait peindre en lettres noires, en lettres bleues, en lettres rouges : *Un tel horloger, un tel gantier, un tel tailleur*. Ah ! Monsieur d'Estrées, monsieur de Turin, monsieur de Joyeuse ! Ah ! monsieur de Luneterre, à *Anita la musica*. Les lauriers sont coupés et les beaux jours éteints ! — *Ah ! le bon billet qu'a la Châtre ?*

Du côté de la rue Royale pourtant, la place Royale semble avoir voulu résister à l'envahissement des petites boutiques. Elle est triste par là, sombre comme une prison, ses fenêtres ont des barreaux, ses portes paraissent sourdes, à jamais fermées ; des passants rares, quelque grande chose d'abandonné, de sacrifié. On se croirait vraiment en quelque cloître. Les pierres sont noires, la voûte se fendille, il y a partout de la rouille et de la poussière. La place modifiée semble en cette partie protester contre le présent. Elle est là telle qu'autrefois ; ses vastes cours n'ont point changé. Elle s'ennuie, mais elle ne se rend pas.

Les militaires et les petits bourgeois, les nourrices et les rentières ont, pour s'asseoir, pour prendre le soleil, les bancs du jardin. Ici, comme partout où il y a du ciel et de l'herbe, on rencontre des enfants et des vieillards. Ceux qui ne connaissent pas la vie et ceux qui la connaissent trop se réunissent dans un même sentiment : l'amour des fleurs et celui des bêtes. Mais tandis que l'enfant dévaste et frappe, les vieux — ils savent ce que valent une

caresse et un parfum — replantent la rose arrachée en passant le chien battu.

Au centre du jardin, un Louis XIII en marbre blanc passe sur un cheval, à quelques pas d'un bassin. La statue est de Dupaty et Cortot. C'est un excellent exemplaire de la plus déplorable statuariaire. Le roi, régulièrement peigné, semble sortir des mains de son perruquier, ses moustaches se redressent géométriquement sur sa lettre supérieure. Nulle expression. Point de caractère. Le ventre du cheval s'appuie piteusement sur un tronc d'arbre. Aucune inscription sur le socle. Les habitués en uniforme qui viennent place Royale, oublier les heures de la caserne prennent généralement ce Louis XIII pour un guerrier romain ou un maréchal de France. La statue, au surplus, est à peine visible, entourée, cachée par des arbres. Les familles, errant-on, voudraient débiter au public l'œuvre de Dupaty. Ces feuilles ont du goût.

La belle promenade, pourtant que cette place! et qu'il fait bon aller rêver sous ses arbres! On y marche, faisant enlever des souvenirs, comme on feuilletait un livre. A chaque pas, une chronique, une histoire, de ces belles histoires de cape et d'épée qui, pour nous, se sont éteintes à des légendes. Ces briques rouges, ces colonnes qui s'écroulent, ces pierres qui s'éffritent, s'écroulent, parlent. Au crépuscule, dans l'ombre indécise, on aperçoit parfois, comme au fond d'un couloir de couvent, se dessiner de vagues silhouettes, on hâte sa marche pour bien voir si ce n'est pas le chapeau du cardinal qu'on aperçoit dans l'ombre, ou si ce n'est gens attardés ne vont pas, le long du pont, voler quelque affaire d'homme à sa robe la tenture de leur dame.

Il faudrait un volume entier pour raconter l'aventureuse et effrayante place Royale. Mais, déjà, tout à l'heure, le tableau en a été rapidement tracé par un autre écrivain, avec l'émotion d'un lycéen qui a passé la nuit, les larmes de ses plus jeunes et peut-être de ses plus vieux jours.

En attendant l'hotel du roi, l'hotel des Tournelles, ce palais formidable et fermé même au dehors, magnifique au dedans. Le cardinal Pierre d'Orléans l'avait fait rebâter tout entier, depuis le porche jusqu'au dôme, par son fils, le cardinal évêque de Paris, le venant au front du roi Charles V. Les Tournelles allaient devenir l'habitation des rois de France, mais auparavant fallait-il que le duc de Berry y eût garnison pour le compte du roi d'Angleterre. Louis XIII n'aurait eu l'hotel des Tournelles. Ce fut là qu'eut lieu le combat qui mit fin à Henri II par le capitaine de la garde écossaise.

de la Vieillesse de la Place Royale et le quartier des Merveilles, par Fr. Viatre
Revue, 1914, p. 216.



LES PLACES PUBLIQUES

1800

berne de Médicis s'en prit au théâtre du meurtre, en attendant qu'elle se vengeât du meurtrier. Le palais fut abandonné, et démolit. Le terrain qu'il occupait devint un marché aux choux, et les raffinés d'honneur s'y donnaient rendez-vous pour vider, la langue et l'épée au poing, leurs terribles ou futiles querelles. On se battait pour un mot, pour un signe, pour la couleur d'un bouton, pour le nœud d'un ruban, pour rien, pour le plaisir de se tuer pour tuer le temps. C'était aussi le moment des haines nationales. Ce terrible seizième siècle se présente armé jusqu'aux dents devant l'histoire.

Un matin d'avril 1578, mignons et guisards se rencontrèrent aux barricades. Il y eut de furieux coups d'épée. Schomberg, Ribérac, Entraigues contre Livarot, Quélius et Maugiron. Quélius, la femelle, reçut dix-neuf blessures et ne mourut qu'un mois après. Maugiron emporta d'Entraigues et Livarot, qui devaient réchapper par miracle; Ribérac n'en avait pas pour douze heures, mais il avait le loisir de voir mourir Maugiron et Schomberg.

Que Dieu reçoive en son giron
Quélius, Schomberg et Maugiron!

La place Royale devait commencer comme elle finit, par la croisade. Ce furent des marchands de soie qui, sous le règne de Henri IV, et sur l'emplacement de ce champ clos, bâtirent, et y loger leurs magasins, une rangée de maisons mi-partie brique et pierres. On en trouva l'effet vraiment merveilleux. Le roi voulut que la rancée isolée devint une place, et la *place Royale* fut née. Elle allait être bientôt le cœur de Paris, son centre, tout au moins, le lieu de réunion du *tout Paris* éternel, ce centre vagabond de la ville qui se déplace selon le temps, suit le mode, et, quittant les boulevards, remonte en ce moment vers les Champs-Élysées et vers Beaujon. Interrogez ces galeries, ces longues maisons; leur histoire fut notre histoire. Ninon de Lenclos logeait ici, là-bas Marion Delorme. Madame de Sévigné y vint, Dangeau y écrivit. Chapelle et Bachaumont s'y donnaient rendez-vous. La place vit un jour une fête superbe. C'était en 1659. On venait de signer la paix avec le roi d'Espagne. Marie de Médicis voulut la célébrer dignement. Un palais s'éleva, le *palais de la Liberté*, et un défilé s'organisa. Les *défilés* du bal de marine ou autres ne se connaissaient point, je gage, d'aussi loin que les aïeux. Deux mille *figurants*, et parmi eux les plus élégants et les mieux titrés, prirent part à la mascarade héroïque. Il y eut des cavalcades et des passes d'armes. Les tenants s'appelaient André, Alphonse, Alcindor, et conduisaient

leurs hommes d'armes. Sur les échafaudages, la cour tout entière en riches costumes; toutes parées les dames se montraient M. le prince de Conti qui chevauchait derrière l'Olympe, le duc de Vendôme à la tête des *chevaliers du Lys*, M. le baron d'Uzelles, sous l'armure d'Amadis de Gaule, Henry de Montmorency dans le costume de Persée... Après les *chevaliers de la Fidélité*, conduits par M. de Retz, les *quatre vents* devaient venir. L'ordonnateur faisait l'appel. « — M. le chevalier de Balaquez, qui représente le quatrième vent, est-il donc absent? » — Eh! fit le duc de Longueville, savez-vous point que le chevalier a été tué en duel, voilà trois jours! » Et le cortège n'en continuait pas moins à défilier. Et pendant deux jours, deux jours entiers, la mythologie galante déploya ses fastes, ses dorures, ses plumets, ses soieries *sub ab crudo*, en plein soleil.

Mais, cette comédie jouée place Royale, le drame reprend ses droits. A vingt-sept ans, François de Montmorency, seigneur de Boutteville, était illustre, réputé pour sa bravoure; on l'avait vu combattre un peu partout, en Languedoc, en Saintonge, à la prise de Saint-Jean-d'Angély. On l'avait, au siège de Montauban, retiré vivant d'une mine. Il aimait le danger pour le danger, et quand la bataille chômait, il se donnait le passe-temps du duel. Il se battait malgré les arrêts, malgré le roi, malgré le cardinal, malgré Dieu, malgré le diable. Il s'était battu le jour de Pâques, en 1621, avec Pongibault; il venait de tuer le comte de Thorigny dernier l'enclos des Chartreux. La Frelle lui reproche de ne l'avoir point choisi pour second. Nécessairement il faut se battre avec La Frelle. On se bat. La Frelle est blessé. Boutteville se réfugie à Bruxelles et on lui refuse obstinément des lettres d'abolition pour le passé. « Eh bien, s'écria Boutteville, puisque le roi me refuse toute chose, j'irai me battre à Paris, dans la place Royale! » Il le fit comme il le dit, avec des Chapelles pour second, contre le marquis de Beuvron, parent de Thorigny, et Bussy d'Amboise. Beuvron et Boutteville se battaient à l'épée, ne pouvaient se toucher; alors ils jettent ces armes, prennent leur poignard, se culbrent et vont s'égorger sans plus de façons. « Bah! je vous rends la vie, dit Boutteville. — J'en fais autant, dit Beuvron. » En ce moment, des Chapelles remettait au fourreau l'épée qui venait de tuer Bussy d'Amboise. Il fallut fuir, ils essayèrent de gagner la Lorraine. La maréchaussée les arrêta. C'était la mort. Ils le subirent honnêtement. Madame de Boutteville enceinte, la duchesse de Pontaudour, la princesse de Condé avaient supplié le roi, pleuré à ses pieds. Louis XIII se contenta de répondre: « Leur perte m'est aussi sensible qu'à vous, mais ma conscience me défend de leur pardonner. » Derrière le pâle visage du monarque,



il y avait, roide et sévère, la figure de Richelieu inflexible et calme comme la Loi.

Le cardinal-ministre, comme une ironie peut-être, avait fait élever, en 1669, une statue à son triste aïe, au milieu même de la place Royale. La place Royale devenue la place des Fédérés en 92, la statue fut renversée. Elle devait, sous une forme nouvelle, être remontée sur son piédestal en 1815. 1848 donna à la place Royale le nom qu'elle avait porté sous le Consulat et l'Empire, *place des Vosges*.

Entre toutes ces maisons, une maison est célèbre. C'est le numéro 6, l'hôtel Guéméné, où demeura longtemps Victor Hugo. L'hôtel Carnavalet, à deux pas de là, avait vu naître ou renaitre notre langue française avec toutes ses préciosités et ses délicatesses. Le numéro 6 de la place Royale assistait à l'épanouissement de la poésie et du drame moderne avec toute leur audace et leur grandeur. Ceux qui furent de cette époque nous ont conté avec quels battements de cœur ils franchissaient les marches de cet escalier et avec quelle surprise ils sortaient, emportant un conseil et un exemple. Ah ! le beau temps que ce bon temps !

C'est place Royale aussi qu'un matin de 1858, j'ai vu passer le convoi de cette femme qui avait réussi à imposer à notre attention et Corneille et Racine, et ressuscité Melpomène comme on galvaniserait un marbre. Rachel habitait place Royale, n° 9. Ce jour-là c'était la tragédie même qui s'en allait dans ce cercueil.

Une petite place triangulaire, triste et sombre par les jours de pluie, bizarre d'ailleurs, parfois rajeunie, réchauffée de soleil, des maisons hautes, des portes basses, des grilles aux fenêtres : c'est la *place Dauphine*. Tous les omnibus qui passent par le Pont-Neuf sont forcés d'en faire le tour. La *correspondance* l'exige. En regardant ce triangle seulement, on a froid. La teinte est grise. A peine un bout de ciel égaré au-dessus. En tout temps, ses maçonneries de brique, salies par chaque journée depuis Henri IV, suintent l'ennui ; ses arcades à refonds ont de sinistres et mélancoliques aspects, ses pierres de taille se disjoignent comme si elles bâillaient. Les boutiques qui sont là blotties ne sont pas faites pour l'égayer.. Des magasins de librairie ou des repaires d'antiquités, des études d'huissiers, des bureaux de journaux judiciaires. Les petits corridors ouvrent sur la place leurs boyaux noirs, les escaliers sont glissants, les paliers étroits. Un quinquet phthisique agonise tout le jour durant sans éclairer personne. La rampe est huileuse, les murs gras.

Vient un rayon, et tout cela se dore, semble sourire. Je sais d'ailleurs que la place Dauphine a ses enthousiastes. On l'a appelée la plus jolie place de Paris. Ce qui peut-être la rend définitivement

maussade, c'est cette colonne dérisoire que l'on a élevée là au général Desaix. Le buste lugubre, l'air assombri, dégradé par le temps, verdi par la pluie, regardé, et non sans envie, là-bas dans la foule, parmi les arbres, la statue de bronze de Henri IV, qui développe, à cheval, sa lourde carure. Ce monument de Desaix avec sa statue à demi détruite, ses noms de victoires maintenant illisibles, ses tables de marbre plongeant piteusement dans un réservoir mesquin, est la chose la plus triste du monde. On dit mieux que cela au général républicain. Une inscription de cette colonne rappelle les paroles françaises : *Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour la France et la posterité*. Il est aujourd'hui prouvé que Desaix, lui sur le coup, n'a prononcé avant de mourir aucune parole. Mais on peut dire cependant que, s'il regrettait de n'avoir pas assez fait pour la France, la France peut regretter de n'avoir pas encore assez fait pour lui.

Place du Caire. Une place qui l'esto, pechie dans un fouillis de maisons laborieuses, assez terne, mais bizarre avec ses figures égyptiennes qui décorent l'entrée du passage. C'est là qu'on peut le retrouver, ce style fatx qui s'appelle le style égyptien et qui envahit Paris, nos salons, au lendemain des victoires de Bonaparte.

Les chaises se contournent en éventails de filles de Florence, les bras des fauteuils arborent des figures hiéroglyphiques, les pendules s'appuyent leurs colonnes ronds sur des corps de sphinx, et tout écart à l'égyptienne. L'industrie des chapeaux de paille règne en maître aussi dans ce coin de Paris. Des cardemes de modèles s'établissent aussi en plein jour, comme dans la cour d'une maison. C'est là, sur le trottoir qui va de la place à la rue de Capoulle, s'arrêtant, attendant qu'on les vienne demander, comme les servantes à la face, comme jadis les maçons en plein de Gênes.

La place de la Bastille. La colonne triomphale qui rappelle la victoire d'un peuple, telles que la colonne de la place Vendôme raconte les victoires d'un conquérant. Les noms glorieusement gravés sur les médaillons de Juillet étincellent parfois, au soleil, à l'ombre de cette colonne de bronze, semblables à un immense collier d'or.

Les morts de la place de la Bastille ont aussi leur anniversaire, et qui vit des communes en grand nombre suspendues à la grille de la Bastille. Pour se faire une idée de la Bastille, il faut aller visiter, au pied même de cette Bastille en miniature que Falgué fit élever dans les premiers années de la forteresse. Ces tours, ces cours, ces portes de prisonnement de façon gigantesque.



elle réponse à tant d'injustices, à tant de cruautés, à tant de spotisme, ce 14 juillet 1789!

Un beau soleil a fêté ce grand jour,

dit Béranger. Il se trompait, et le *Journal de Paris* nous apprend : ce jour-là justement le temps était couvert, presque menaçant. Mais qu'importe! Ce *beau soleil* était dans tous les cœurs. Cette cocarde verte, couleur d'espérance, arborée par Camille Desmoulins, était la cocarde de la France. Ironique et terrifiante réponse d'un peuple qui, d'un revers de main, jette à bas cachot et le remplace par une guinguette et qui, où l'on eût lire : *ici l'on s'ouffe, ici l'on pleure, ici l'on meurt*, écrit braiment : *ici l'on danse!*

Il ne regrette pas le gigantesque éléphant que Napoléon voulait se construire place de la Bastille. La bizarre idée! Le modèle en plâtre, qui a si longtemps subsisté là, ne servait guère que de caserne aux rats. Eux aussi, un beau jour, on les expropria, leur *ratopolis* haussmannisée avant l'heure, ils se sont logés un peu partout.

La place de la Bastille, qui en 1814 avait entendu les plaintes et les réclamations des faubouriers demandant des fusils, des balles, des cartouches pour aller défendre Paris, vit, en juin 1871, les plus terribles épisodes et les combats les plus meurtriers. Négrier tomba là, et Charbonnel, qui le suivait coïté de son rôle de représentant du peuple, et aussi l'archevêque de Paris.

La place n'en est ni moins gaie ni moins séduisante. Des passants, des flâneurs, des voitures, souvent chargées de colis (le train de fer de Lyon n'est pas loin), un brohaha, un mouvement, un ruissellement infinis. De tous les côtés des horizons; à l'extrémité du faubourg, avec ses maisons de travailleurs gorgées de locataires, sa foule, ses enseignes, la gare du chemin de fer de Vincennes, le canal, maintenant couvert avec ses trottoirs rectilignes, sa bordure d'arbres, de loin en loin ses corbeilles, vomitres de la fumée; du côté de l'Arsenal, de larges quais, de mes demeures et de grands arbres. Les belles promeneuses, les promeneurs d'été! Assis autour de la colonne, sur le rebord de pierre, les ouvriers prennent l'air, la journée finie, lisent, causent. Des dadas montrent leur culotte rouge, des voltigeurs leurs épaulettes jaunes, parmi ces blouses bleues. Il fait chaud, il fait bon. Un marchand de chansons, monte sur un tabouret, entouré de monde, chante ses cahiers en s'accompagnant de la guitare. On entend le cliquettement d'une soucoupe; puis : *A la fraîche, qui veut re?* Ça et là aussi un escamoteur, le dernier des escamoteurs!

Partez, muscade! Tout cela à la fois paisible et fourmillant de gens, de garçons, de filles en bonnet ou têtes nues. C'est la promenade des faubouriens de Saint-Antoine, qui vont et viennent librement où s'élevait la prison que leurs grands pères ont détruite, et qui s'y installent par droit de conquête.

Tandis que bondit de son mieux, place de la Bastille, le géant de la Liberté, le Louis XIV de Bosio caracole lourdement sur la *place des Victoires*. Le cheval, énorme, semble gémir du poids qu'on lui a infligé. Le grand roi — le gros roi — regarde la Banque. La place est jolie; les larges enseignes des magasins de nouveautés et des fabricants de châles en rompent la régularité. Massard s'en plaignait, et le duc de la Feuillade, qui fit bâtir la place à ses frais, jetterait les hauts cris. On retrouve çà et là quelques anciennes maisons contemporaines de la fin du dix-septième siècle et qui virent la statue de Louis XIV à pied, entre quatre nations vaincues, renversée par le peuple en septembre 92. Du bronze royal, les patriotes firent peut-être des canons; la *place des Victoires*, appelée *place des Victoires nationales*, eut bientôt pour décoration une Pyramide en bois où l'on inscrivit les noms des citoyens tués au 10 août. Cambon, qui demeurait au numéro 6 de la place des Victoires, ne sortait jamais de chez lui sans donner un salut à la Pyramide. Mais les monuments ont leurs destins. La Pyramide, qu'on devait reconstruire en pierre, fut un bon matin renversée, et le vainqueur de Marengo voulut d'abord la remplacer par un monument élevé à Desaix et à Kléber. Six ans après, le premier consul devenu empereur demandait : « A quel bon Kléber! Déjà, en 1815, Desaix seul figurera sur ce monument. » 1815 vint et avec 1815 l'invasion. Le monument n'était pas fait. Les Bourbons n'auraient eu garde de l'achever, et la Restauration restaura le grand roi sur la place de la Feuillade. Seulement, on laissa à l'hôtel des Invalides les *nations vaincues*.

Et, comme pour faire oublier à Louis XIV son long exil, on le dota d'un cheval. Les anatomistes les ont critiqués autant que les sculpteurs, tous ces chevaux qu'on met entre les jambes de nos rois, le cheval de Henri IV, aussi bien que celui de Louis XIV. Il paraît que l'art vétérinaire les condamne aussi radicalement que l'art pur. Ce n'est pas peindre.

Je n'ai pu en passer par la *place Vendôme* sans avoir le vague souvenir d'une tragédie classique. Cela est solennel et imposant, d'une admirable régularité et d'un style irréprochable. Mais à n'avoir pour horizon que ces lignes nobles et sereines, on sente un peu d'ennui. L'aspect de la place fait évidemment que les gens las de la vie choisissent de préférence, pour se promener, non la colonne de Juillet, mais la colonne Vendôme.



Les mascarons grotesques et les satires qui montrent la langue aux passants le long des maisons ne parviennent pas à égayer. Elles ne sont, dirait-on, pas habitables, ces demeures, ou du moins haut-il pour les remplir tout un état-major, toute une compagnie financière, tout un ministère. Les passants ne sont pas rares; vue de la rue de la Paix, la place même est gaie, avec cette parcelle d'horizon sur les Tuileries pleins d'arbres et de ciel. Des drapeaux semblent endormis au bout de leur hampe, au-dessus de portes aux battants lourds et graves. Des gardes nationaux placés en sentinelle regardent d'un air ennuyé des lanciers ou des dragons en faction. De temps à autre, au pied de la colonne, il se forme un groupe curieux. L'homme au télescope fait admirer les étoiles ou la lune aux passants qui clignent des yeux et n'aperçoivent guère que leurs cils sur la lentille. Parfois il dessine à la craie, sur le bitume, quelque fantastique cosmographie, et les badauds, étonnés, admirent. Il y a longtemps, il est vrai, que la colonne est veuve de son télescope. Le *negociant* astronomique s'est établi autre part.

La place Vendôme — salut à elle! — a pour parrain un bâtard de roi. Sur ce terrain César de Vendôme, fils de Henri IV et de sa belle Gabrielle, avait fait bâtir un hôtel. Louis XIV, qui l'avait acheté, ordonna qu'on le démolît. Le Mansard construisit une place, et, comme nulle place n'était possible sans une statue de souverain, il y fit élever en bronze sa propre image. La Révolution renversa la statue et la fondit avec toutes les autres. Après s'être nommée la *place des Conquêtes*, la place Vendôme s'appela la *place des Piques*. Cette section des Piques fut une des plus chaudes et les plus remuantes : Robespierre en était.

La colonne actuelle, faite de canons autrichiens, date de 1806-1810. Elle a inspiré des couplets chauviniquement populaires à Émile Debraux, — le roi des guinguettes. En 1815, les alliés attaquèrent leurs chevaux à des cordes passées autour du cou du Napoléon de bronze, et l'on planta là-haut le drapeau blanc. 1830 rendit à la colonne la redingote grise. On vient d'y remettre un Napoléon romain. C'est à cette grille que, tous les ans, les grognards viennent accrocher leurs couronnes d'immortelles. Mais sans doute hochent-ils la tête en regardant (s'ils peuvent la voir encore) cette figure de César qu'ils ne reconnaissent pas. Faire d'une tunique un peplum, diviniser un soldat!

La place de la Bourse, c'est la Bourse. La place n'est que l'accessoire. Le personnage, c'est ce *grenier à foin bâtard du Parthénon*, dont l'horloge a remplacé pour les Parisiens le canon — aujourd'hui dédaigné — du Palais-Royal. La place de la Bourse a tout sa physionomie, son public. Les cafés ne ressemblent pas aux cafés de la place des Victoires ou aux cafés des boulevards.

Ils sont un peu pour les agioteurs ce que les cabarets du boulevard de l'Hôpital sont pour les négociants du *Marché-au-Chevaux*. On y arrose les affaires. Dans la partie qui fait face au fronton du palais, la place de la Bourse n'est qu'un tronçon de la rue Vivienne. Les passants sont nombreux. On s'y convoie aux volontiers. De l'autre côté, un désert relatif. Des bourgeois, des courtiers. Quelles bizarres et curieuses physionomies. Je connais qu'un dessinateur ne s'éloigne pas volontiers de la place de la Bourse et de l'Hotel des Ventes. Callot y passerait ses jours. Les offices d'annonces, les bureaux de poste et de télégraphie, les compagnies d'assurances font volontiers élection de domicile sur la place de la Bourse. On le conçoit. A côté, antithèse flagrante expliquée par le voisinage des théâtres, des pâtisseries, des cabarets. C'est place de la Bourse qu'a pris naissance le *Souris* illustre mémoire. Il fut un temps où l'on ne pouvait déconner présenter un de ces gâteaux s'il ne venait de la place de la Bourse. Le *Saint-Honoré* et le *Sulfrino*, malgré leurs qualités dont la principale est l'*actualité*, n'ont d'ailleurs pas réussi complètement à le détrôner.

La place de la Bourse n'a pas d'histoire. Ses tablettes sont au bord de l'eau.

La place Maubert — j'aime ces rapprochements — n'est plus qu'un souvenir. La poche de ces dernières années a passé par là. Adieu les cabarets borgnes et les tapis-francs, les coins obscurs, et la pittoresque *terrace* que Montaigne eût étudiée! Tout est défilé. Paris nouveau a classé le vieux Paris. Un boulevard est venu que vous z-vous que tassent les vieilles mesures devant un boulevard! Qu'elles meurent! — Elles sont en poussière.

Ce nom de la place Maubert sent le moyen âge. On entend, à le prononcer, le chœur grouillant des mauvais garçons et des malditins. Elle resta toujours, au surplus et jusqu'en ses jours suprêmes, le quartier général de la trianderie parisienne. Le voyou y régna après le matifou. D'où lui vient ce nom, *Maubert*, qu'il faut prononcer avec l'accent trainard et gras du *frubourien*? La tradition veut qu'en un logis de cette place, Albert le philosophe, Albert le magicien, le *Grand Albert*, pour tout dire, ait, au treizième siècle, établi son laboratoire. Pourquoi non? Les anciens bossiers de la place Maubert n'abritèrent-elles point *Paracelse*, et avec Paracelse, d'autres savants? Cette place aimait les étudiants. Ce fut là pourtant que, sous le règne du restaurateur des lettres, on brava vit Etienne Dolet. Il gênait tant de gens, cet impudent maudit! — François I^{er} put, ce jour-là, se flatter de n'avoir point peur de sa couronne.

A l'actuellement, la place Maubert ressemble vaguement à une rue

étroite qui aboutirait à un square. Tout est démoli. La place est pour les moellons *pas place à prendre*. Comme ces *lémoins* qu'on met au bord des champs pour marquer des anciennes limites, çà et là quelques anciennes maisons, les aïeules, demeurent avec leurs boutiques de mercerie, leurs débits de vins, leurs rôtisseries, toujours bruyantes et pleines. Pour attirer le chaland, tout est bourré ju-qu'àu seuil, la devanture regorge. Chez le mercier, les blouses bleues, les pantalons de coutil, les casquettes, les gilets de flanelle, les bas de laine ou de coton s'étalent devant la porte, se balancent au vent ou pendent languissamment aux clous. Chez le rôtisseur, les oies grasses et rebondies, montrant leur chair rouge sous leur peau grenue, la tête repliée sous l'aile et déplumées, fraîches, appétissantes, tentent opiniâtrément la vue et font monter l'appétit aux dents; les canards s'empilent et les poulets; parfois des membres de dindes cuits et dorés dans une assiette, des oisillons embrochés et, montrant leur ventre blanc et renflé, partout des lapins qu'on écorchera tout à l'heure.

Le peuple a ses carnivals aussi et ses festins où il mange tout comme un autre son quartier de dinde ou sa moitié de canard. Le fond de la boutique fait rêver aux cuisines de Gamache. Le feu flambe, la broche tourne, une broche majestueuse, alourdie par un chapelet de volaille qui laisse tomber sa graisse dans la lèche-frite et se rôtit doucement à la flamme claire. Sur le trottoir, fascinés, extasiés, des gamins regardent. Bien heureux lorsque, pour apaiser la faim irritée par la mangeaille, ils trouvent en rentrant la soupe chaude du soir! Les marchands de vins aussi sont nombreux. Des barreaux de couleur, un comptoir derrière, une ou deux tables. Toujours du monde. On entend souvent des disputes. De la main qui a versé l'ivresse, le marchand met dehors le client ivre et le tient en respect. Quand le soir vient, tout s'allume. La ruelle qui a gardé ce nom de place Maubert — et qui n'est plus, je l'ai dit, qu'une place étranglée — s'emplit, ruisselle. Les boutiques ouvrent leurs yeux rouges. On voit, çà et là, quelques forges. Le charbon ne s'y éteint pas; toujours le soufflet, mis en mouvement par la chaîne de fer, se froisse et soupire; les marteaux se lèvent et s'abaissent, tapent bravement et font jaillir du fer incandescent mille étincelles. Ces hommes couleur de suie, aux muscles d'acier, chantent peu, ne parlent pas, travaillent beaucoup. Le feu égaye le fâneur qui le regarde et tisonne; au contraire il consume, dirait-on, le travailleur qui veut le braver et le contraindre à obéir.

Mais elle dure longtemps notre promenade à travers les *forums parisiens*, et l'esprit se lasse comme les yeux, comme les jambes. Nous aurions, si l'on voulait, encore bien du chemin à

faire, car les places sont nombreuses, et l'on en peut citer bien d'autres depuis la *place de l'Estrapade*, qui date de loin, jusqu'à la *place de l'Opéra* qui datera de demain. *Place de l'Estrapade!* Un nom qui sent la torture. Diderot y habita, il y mourut. Ses deux logements — l'autre était rue Taranne — existent encore. La *place de l' Arsenal*, la *place Boieldieu*, la *place Brateuil*, la *place Saint-Sulpice*, la *place Saint-Eustache*, la *place de la Sorbonne*, on en pourrait nommer encore. La *place Saint-Sulpice*, vaste et d'aspect singulier, ecclésiastique, avec sa fontaine aux lions superbes, et jadis son sanglier vivant à l'angle de la rue Bonaparte. La *place Saint-Eustache*, parfois encombrée de légumes, de choux entassés de rouges carottes, la *place du Panthéon*, où le vent souffle et pique, déserte, superbe, les soirs d'automne, au coucher du soleil : autant de petits tableaux à faire. Mais n'aimez-vous pas mieux les souvenirs! La *place du Palais-de-Justice* me fait songer que c'est là qu'on marquait les condamnés, là que leur char grésillait sous le fer chaud; la *place du Palais-Royal*, c'est là les barricades, les premiers coups de feu, le combat du 24 février 1848; le carrefour Buci, ce sont les volontaires de 92, c'est le peuple exalté, allolé, c'est le commencement des massacres de septembre. Ainsi reconstruirait-on tout notre passé. Mais, en retraçant, à ces places sinistres, la *place Saint-Jacques*, la *place de la Roquette*, ne peut-on dire aussi : heureuses celles qui n'ont pas d'histoire!

La *place Saint-Jacques*, aujourd'hui libérée de l'échafaud, a en garde pas moins je ne sais quelle physionomie sombre et farouche. La *place de la Roquette* sera ainsi, plus tard, lorsque ces quatre pierres qui sont là, devant la porte de la prison, ne se leveront plus pour laisser s'affermir les madriers de la guillotine. Toute la *place*, avec son horizon de prisons, de murailles rougrâtres et caillouteuses, ses pavés où l'on cherche des gouttes de sang, ses arbres qui ont peur d'avoir des feuilles. On sent, on devine que des choses lugubres se sont passées là. D'ailleurs c'est le domaine de la mort, ce bout de terre. Il y a des pierres tumulaires sur la route, et le cimetière n'est pas bon. La *place Saint-Jacques* avait vu tomber les têtes de Darnès, d'Albaud, de Fieschi. La *place de la Roquette* en a vu mourir bien d'autres. Je plains ces arbres, ces arbres faits pour l'air libre, pour le grand soleil, pour la pluie vivifiante et que l'on condamne à assister à ces roquets spectaculaires. Mais, éclaboussée ou non par le sang de l'homme qui meurt, la feuille de l'acacia, au moment où le couperet tombe, n'en tressaille pas moins sous le vent, comme si un bruit frissonne une fiancée.

Encore pourtant vu, elle aussi, des exécutions, ce n'est pas une autre place.



la place du Trône, où maintenant les saltimbanques, à peu près chassés de partout, peuvent se réfugier encore. Oui, la place du Trône, gaie, bruyante, qu'on se figure pleine toujours de mâts de cocagne et de théâtres diurnes, le soir, embrasée de feux d'artifices et peuplée de marchands de coco, elle fut un moment une succursale de la place de Révolution. Le 9 thermidor la déposséda de sa guillotine; André Chénier était mort place du Trône, Robespierre mourut place de la Concorde. Ce fut par cette route menant à Vincennes que Louis XIV entra à Paris, tenant par la main la princesse autrichienne qu'il venait d'épouser. On avait élevé pour eux un trône superbe, d'où le nom de *place du Trône* qui lui est resté, et aussi à la barrière de Vincennes, jusqu'à ce que la Révolution, renversant le trône, vint nommer la place et la barrière : *barrière et place Renversées*. C'est une des promenades du peuple de Paris. Le faubourien y va volontiers chevaucher sur des chevaux de bois, jouer aux bagues, tirer des lapins, abattre des poupées de plâtre. Les baraques en planches et en toiles y ont encore quelque crédit. Le phoque qui dit papa, le sauvage du Monténégro, la prise de Puebla succédant à la prise de Constantine, — et cela sans que l'uniforme du soldat français et de son ennemi soient sensiblement modifiés, — le serpent de mer, les singes savants, la magnétiseuse brevetée, tout s'y retrouve, et le royaume de la *banque* possède là un de ses derniers remparts. Hélas ! hélas ! les courses de Vincennes, les invasions de treurs nationaux, de coulasiens et de coulissières finiront bien par altérer la physionomie de ce quartier. C'est fini, les faubourgs ne descendent plus, mais la *fashion* monte !

La *fashion* ? Le mot est français.

III

Les Squares

Pour peu d'ailleurs que les choses continuent, il nous faudra tantôt un *dictionnaire anglais de la langue française*. Que de gens qui parlent de *squares*, prononcent *skouer* à l'anglaise ou *skuars* à la française et ne comprennent pas ce qu'ils disent. *Square*, en anglais, signifie proprement *carré*, par acception particulière *équarre, place. Square, place carrée* donc, ou *place en équerre*. Le mot vient au surplus du vieux mot français *quarré*, « quar é, square ». Mais, se moquant des définitions, les *squares* prennent les formes qui leur plaisent, et la géométrie tout entière, et non

pas telle figure géométrique, leur appartient, Chacun aussi a sa physionomie, tient à s'individualiser, attire et conserve un public distinct. Tel de ces squares recrute par exemple ses habitués parmi les enfants, tel autre parmi les vieillards. Lorsque le public d'un square est mixte, ce qui n'est point rare, des lignes de démarcation se tracent tout naturellement dans ce jardin minuscule : on les bonnes, là les mères, l'aristocratie d'un côté, la démocratie à l'autre. O temps promis à l'égalité ! Cette séparation, ce tracé ont lieu au surplus du consentement de tous les partis. A ta cote, à moi cet autre. C'est un peu Babeuf me pardonnez à moi *agitateur* en matière de distraction.

Le square est le jardin fractionné, la promenade mise à la portée de tout le monde, et quelque chose comme le bois de Boulogne offert à domicile. Ces demi-jardins ont bien souvent l'air souffreteux, bourgeoisement timidement et fleurissent avec modestie. Les petits arbres ressemblent à ces enfants malingres qui s'élèvent dans les villes et n'ont jamais couru dans la route. Quelques-uns de ces malheureux deviennent chauves de bonne heure, perdent leurs feuilles, d'autres sont poitrinaires, presque tous bien fâchés. Mais ils font ce qu'ils peuvent pour ceux qui leur demandent le fondement de leur bien-être et qui leur rendent simplement en échange du gaz et de la fumée de tabac.

Le square de la tour Saint-Jacques est un des mieux entretenus et l'une de nos squares, si je ne me trompe. C'est une sacrosainte de la petite Provence. Les enfants jouent dans ces allées sablées, le long des parterres où des primivères aux chrysanthèmes fleurissent toutes les fleurs de l'année. Les bonnasses s'assoient sur les bancs, les dames contre les autres, causent et rient, parlent fort et leurs yeux obliques par le pompon rouge d'un tricorne de mousquetaire de la garde. Sur son pedestal, dans la tour, Pissard, et les autres problèmes se penche la tête, regarde et ne voit rien. Ce square est d'ailleurs plein de *respectability*. J'y ai rencontré un des gardiens, ex-sous-officier décoré, médaillé et décoré, vaillamment sur la désiquette, aller un ouvrier assoupi sur un banc d'ivoire Tronchet et murmurer dans sa moustache : « On se dort pas ici ! » L'air est à vous, passant, mon ami, les fleurs, le soleil, mais non le sommeil.

Mieux de discipline au square des Arts-et-Métiers. Il est tout juste en face de l'École, mais vivant, brillant, plein de bruit, plein de monde. Une colonnette au milieu, une Victoire au-dessus, quatre kiosques en bois aux angles, remplis de jouets, de bonbons, de cerceaux, de gâteaux, de pantins, de balles élastiques, de belles en peau de couleur, de polichinelles, de parapluies d'images d'un sou, de sucre d'orge, un pandémonium de



LE SQUARE DU TEMPLE
Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHOM.

jouissances ! Et autour de ces tentations multicolores, autour des succons blonds ou verts, autour des bismarks au bout d'un fil, autour des poupées, autour des chaussons aux prunes, que d'yeux et de bouches avides, de dents qui dévoreraient, de lèvres qui baisseraient ! Pauvres enfants ! Ce square, du matin au soir, a l'air d'une cour de collège à l'heure de la récréation. On s'y bouscule gaiement, tout en respectant les plantes à larges feuilles et les bordures de buis. Le soir, les boules dépolies s'éclairent, ressemblent, dans la nuit, à de grosses perles, mais le bruit a cessé, l'orchestre s'est tu, le square est triste. Les enfants sont couchés !

Le square du Temple est le square du peuple. On n'y joue pas, on s'y repose. On y prend l'air, entre le déjeuner et le travail de l'après-midi, et parfois on en fait la salle du restaurant. Toute cette laborieuse population du quartier du Temple, de la rue des Gravilliers, de la rue Phélippeaux, de la rue des Fontaines, tabletiers, tourneurs, bijoutiers, ivoiriers, ouvriers en peignes ou en brosses, petits fabricants d'articles de Paris viennent là prendre l'air et se détendre les membres, comme d'autres se détendent l'esprit au Luxembourg. A l'heure du déjeuner, sur les bancs, ils mangent leur fromage sous le pouce, apportent leur dessert sous les arbres et le partagent avec les poissons rouges. D'autres lisent — en manière d'entracte — un journal à un sou ou quelque volume de la *Bibliothèque Utile*. D'autres plaisantent avec les ouvrières, nu-tête, en cheveux, un grand tablier à plastron passé sur leur robe. Des romans s'ébauchent, vertueux ou non, sous le tilleul de Louis XVI. On dit que le roi, sous cet arbre, enseignait l'histoire au petit dauphin. Lui disait-il que la prison royale deviendrait la promenade populaire ! Une légende courait, lorsque l'on démolit, il y a trois ou quatre ans, la rotonde du Temple. On affirmait que dans les décombres on allait retrouver le testament de Marie-Antoinette qu'on y avait enfoui. Des recherches furent faites. On n'a rien trouvé.

Les autres squares tiennent peu ou prou de ces deux ou trois physionomies : le square Montholon est à gauche un square d'ouvriers, à droite un jardin de petits bourgeois. Le square du Château-d'Eau n'est qu'un parterre, une languette de jardin ; le square Louvois, un jardin succursale de la bibliothèque Richelieu. Montmartre aura, dit-on, son square, Belleville a son square, touffu de plantes au feuillage coloré. Les buttes Chaumont, avec leur mamelon de verdure d'où l'on voit Paris tout entier, le grand Paris, ne sont plus qu'un square immense, et les alliés n'entendraient plus aujourd'hui que le bruit assoupissant des jets d'eau et des cascades en cet endroit où gronda le canon.

Vivent les squares ! A la condition pourtant qu'ils ne nous

enlèvent pas de chers souvenirs, des maisons curieuses. Vivent les squares, ces jardins pour tous! Mais vous savez ce qu'on a dit :

Les jardins à Paris sentent le renfermé.

C'est possible, et ces fleurs prises entre nos pâtés de maisons, encastrées dans des trottoirs de bitume ont l'air de pauvres prisonnières. Mais un lambeau de feuille verte, un brin de marguerite, un bout de lilas, une tête rose, c'est si bon tout cela que j demande — sans pitié — qu'on ne leur rende pas la liberté!

LES PONTS, LES PORTS ET LES RUES

PAR

Frédéric LOCK

Au premier coup d'œil jeté sur un plan de Paris, on ne distingue aucune disposition générale d'un caractère particulier : la ville n'est pas décomposée en damier comme Turin et ne se déploie pas en éventail comme Amsterdam. Tout est confus, mêlé en un inextricable dédale de voies longues ou courtes, larges ou étroites, tantôt se lançant en ligne droite plus ou moins prolongée, tantôt se projetant en diagonale, parfois décrivant des espèces de courbes ou des polygones irréguliers.

Une seule trouée se détache nettement tout d'abord : c'est la vaste et large courbe de la Seine, qui entre dans la ville à l'est pour en sortir au sud-ouest. C'est évidemment la plus magnifique voie de la ville. Mais la Seine n'a point à Paris le rôle de la Tamise à Londres. Abandonnée à la navigation commerciale des vins, de la pierre, des cailloux de macadam et autres matériaux, la Seine n'est fréquentée qu'en la saison des bains froids par les Parisiens qui, en tout autre temps, ne la regardent que du haut des vingt-cinq ponts faisant communiquer la rive droite avec la rive gauche et les deux rives avec les îles.

Le projet, plusieurs fois annoncé, aussi souvent ajourné, d'établir un service de bateaux à vapeur parcourant le fleuve dans toute la traversée de Paris vient seulement d'être mis à exécution.

D'élégants navires construits par M. Duvergier, de Lyon, font un service régulier d'Autouil à Bercy, avec escales intermédiaires.

La pittoresque promenade des quais vient d'être décrite. Nous suivrons donc ici le cours même du fleuve, afin de rencontrer les ponts dont l'histoire est, généralement, très-brève.

La Seine fait son entrée dans Paris, un peu après avoir reçu, à Conflans, les eaux de la Marne; elle passe tout d'abord sous un pont de six arches, ayant chacune trente-quatre mètres d'ouverture et qui se prolonge en viaduc sur l'une et l'autre rive. Ce pont, en effet, est à double voie : il sert à la circulation des voitures et des piétons, et porte les rails du chemin de fer de Ceinture. La longueur du pont, entre les culées, est de quatre cents mètres. Les arches des viaducs s'élèvent à huit mètres au dessus du quai. Construit en 1858, ce pont a reçu le nom de *Napoléon III*.

Vient ensuite le *pont de Bercy*, qui date de 1335, et fut d'abord un pont suspendu de trois travées. En 1663, on l'a remplacé par le pont actuel, construit en pierre, avec cinq arches dont la courbe elliptique a beaucoup d'élégance. La longueur entre les culées est de cent cinquante mètres.

Au pont de Bercy succède le *pont d'Austerlitz*, contemporain du premier Empire, et même du Consulat, car, commencé en 1802, il fut achevé en 1807, et appelé *d'Austerlitz*, en souvenir de la victoire remportée près de cette ville de Moravie, le 2 décembre 1805, par Napoléon sur les empereurs d'Autriche et de Russie. Le pont avait alors cinq arches en fer fondu reposant sur des piles en pierre. Sous la Restauration on donna officiellement au pont d'Austerlitz le nom de *Pont du Jardin du roi*, qui ne passa jamais dans l'usage des Parisiens.

Pendant les années 1854 et 1855, le pont d'Austerlitz a été reconstruit en pierre, avec le même nombre d'arches; il a cent trente mètres de longueur et dix-huit de large. Sur les ornements qui décoraient le pont sont inscrits les noms des principaux officiers tués à la bataille d'Austerlitz.

Un peu au-dessous du pont d'Austerlitz, débouche dans la Seine la gare de l'Arsenal où vient se déverser le canal Saint-Martin.

Quelques mètres plus bas, la Seine rencontrait autrefois l'île Louviers, sur laquelle il n'existait point d'habitations et qu'occupaient seulement des chantiers de bois. L'étroit canal qui séparait cette île de la rive droite a été comblé en 1847, et l'île a cessé d'exister.

Bientôt, la Seine détache sur la droite un petit bras qui, en allant rejoindre le bras principal, forme l'île *Saint-Louis*, agrandie, au dix-septième siècle, par la réunion de deux îles moindres dont la plus orientale s'appelait l'île *aux Vaches* et la plus occidentale l'île

Notre-Dame, parce qu'elle appartenait au chapitre de la cathédrale. Ce dernier nom fut, quelque temps, celui de l'île unique qui reçut nom du roi *Saint-Louis* lorsque Louis XIV accorda l'autorisation d'y bâtir.

L'île Saint-Louis communique avec la rive gauche, dont la sépare le grand bras de la Seine, par la passerelle de *Constantine*, jetée sur deux piles laissant entre elles un espace de cent deux mètres et s'élevant chacune à vingt-trois mètres de la rive, et le pont de *la Tournelle*. La passerelle, qui a cent vingt-cinq mètres de longueur, a été construite de 1836 à 1838, et a reçu le nom de la ville algérienne de Constantine, prise par les Français, le 19 octobre 1836; elle n'est praticable qu'aux piétons.

Le pont de la Tournelle, construit en 1614, par Marie, sur l'emplacement d'un ancien pont en bois, fut d'abord en bois ~~entièrement~~ emporté en 1637, relevé aussitôt, détruit encore en 1651, il fut recommencé en pierre, dans l'année, et achevé seulement en 1668. Il devait son nom à une tour ou *Tournelle*, espèce de fortification du quatorzième siècle, située sur la rive gauche, qui servit longtemps de lieu de dépôt pour les ~~armes~~ et ne fut démolie qu'en 1661.

De 1816 à 1847, le pont de la Tournelle a été complètement restauré, et le tablier en a été élargi au moyen d'arcs en fer.

En 1841, des voleurs qui avaient enlevé à la bibliothèque royal~~e~~ des médailles de grand prix jetèrent leur butin dans la Seine, du haut du pont de la Tournelle. Des plongeurs réussirent à en retrouver une partie.

Entre le pont d'Austerlitz et le pont de la Tournelle, vis-à-vis de l'Entrepôt, sur la berge gauche de la Seine, s'étend le port en bois et en pierre à peu près abandonné depuis que l'annexion a réuni à Paris le village de Bercy, où se traitent la plupart des transactions en ces matières.

Au delà du pont de la Tournelle, toujours sur la berge gauche, fut longtemps le port aux pommes et aux fruits, appelé vulgairement *le Marais*, et transféré maintenant sur la rive droite, près de l'Hôtel de Ville. C'est là que stationnait le coche d'Auxerre, une célèbre dactylète.

Le petit bras de la Seine qui entoure l'île Saint-Louis ne peut passer tout d'abord sous une estacade destinée à protéger contre l'invasion des glaces les bateaux remisés dans ce canal pour navigable. Depuis quelques années, on a installé à la partie supérieure de l'estacade un plancher en bois qui sert de communication, pour les piétons seuls, entre le quai Henri IV (ancienne île Louviers) et l'île Saint-Louis.

Un pont, partant de la rive gauche, en face du boulevard Saint-Germain, doit venir s'appuyer sur la pointe orientale de l'île



LE PONT AU CHANGE

Dessin de M. DAUBIGNY, gravé par M. BOTTZEL

Saint-Louis, puis, de là, gagner la rive droite vis-à-vis d'une avenue qui aboutira à la place de la Bastille.

Le *pont Marie*, situé dans l'axe du pont de la Tournelle, eut l'honneur d'une première pierre posée, en 1614, par Louis XIII et Marie de Médicis, mais ne fut terminé qu'en 1635. Il porte le nom de Marie, le grand entrepreneur des constructions de l'île Saint-Louis; 80 maisons y étaient bâties. En 1658, les eaux emportèrent deux arches et 22 maisons; on reconstruisit celles-là, non celles-ci. En 1788, les maisons subsistantes furent démolies; on adoucit alors la pente du pont, qui fut encore diminuée en 1851. Il a 93 m. 97 c. de longueur et 23 m. 70 de largeur. Chacune de ses cinq arches à plein cintre a de 12 m. 80 à 14 m. 20 d'ouverture.

Le *pont Louis-Philippe*, dont le nom indique le règne sous lequel il fut établi (1833-1834), ne ressemble déjà plus à ce qu'il fut originellement. C'était alors un pont en fil de fer, composé de deux parties allant, l'une de la rive droite à l'île Saint-Louis, l'autre de cette île à la Cité. Une espèce d'arc de triomphe, élevé à la pointe occidentale de l'île Saint-Louis, supportait les chaînes des deux parties. Un incendie accidentel endommagea, en 1848, la travée du Nord. En 1862, le pont tout entier a été démoli et remplacé par deux ponts. Celui qui conserve le nom de Louis-Philippe, va du quai de la Grève au quai Bourbon; il est construit en pierre, avec trois arches ayant chacune 30 mètres d'ouverture; la largeur du pont est de 16 mètres.

En aval du pont Louis-Philippe, se trouve le *port aux fruits*. C'est de là que partent les bateaux à vapeur de la haute Seine.

Le *pont Saint-Louis*, qui joint les deux îles, a succédé à la seconde section du pont Louis-Philippe qui, elle-même, avait remplacé un pont en bois, plusieurs fois détruit et reconstruit, qu'on appelait le *pont Rouge*, à cause de la couleur dont il était peint.

C'est au-dessous de ce pont Saint-Louis que le plus fort volume du grand bras de la Seine se précipite, par une pente rapide, pour venir rejoindre le petit bras. Un autre petit bras, détaché du premier et continuant à couler en ligne droite, se réunit au grand à l'extrémité du terre-plein du Pont-Neuf. L'île comprise entre ces deux bras est la *Cité* ou l'île *Notre-Dame*. C'est là que fut autrefois Lutèce; il n'y reste plus qu'un petit nombre d'habitations. Ce sera bientôt une espèce de solitude, où ne s'élèveront que des monuments publics et ayant à l'une de ses extrémités un café chantant, à l'autre la Morgue. Combien chanteront là qui viendront échouer ici!

Le petit bras, canalisé depuis quelques années, pouvait autrefois être traversé, presque à pied sec, en été. Un barrage y maintient un volume d'eau assez considérable. Il passe d'abord sous le

pont de l'Archevêché, construit en 1627 et composé de trois arches, dont celle du milieu a 17 mètres d'ouverture, tandis que chacune des deux autres n'en a que 15. Il tire son nom du voisinage de l'archevêché, démoli après l'émeute du 14 février 1631.

Vient ensuite le *pont au Double*, ainsi nommé parce que pour y passer on payait une petite pièce de monnaie appelée *double* et valant 2 deniers. Construit en 1654, il était alors composé de deux arches, praticable seulement aux piétons, et débouchait dans l'île sous une voûte. De 1647 à 1848, le pont au Double a été entièrement reconstruit et n'a plus qu'une arche; les voitures y passent. Il a 33 mètres de longueur sur 15 m. 10 de largeur.

Il ne faut pas compter comme pont la passerelle *Saint-Charles* exclusivement réservée au service intérieur de l'Hôtel-Dieu.

Le *Petit Pont* est, par son origine, le plus ancien de tous les ponts de Paris; c'est le premier par lequel Lutèce a communiqué avec la rive gauche, qui était la plus rapprochée de l'île. Bâti tantôt en bois, tantôt en pierre, brûlé par les Normands, emporté dix ou douze fois par les eaux, incendié accidentellement, le *Petit Pont* a été une dernière fois démoli en 1853 et reconstruit aussitôt avec une seule arche; il a 38 m. 10 de long sur 20 de large.

Le *Petit Pont* était défendu sur la rive gauche par une forteresse appelée le *Petit Châtelet*, qui a été démolie en 1782.

Le *pont Saint-Michel* date du quatorzième siècle et tire son nom d'une chapelle qui se trouvait dans l'enceinte du palais de la Cité. Il fut plusieurs fois détruit et rebâti. La dernière reconstruction est de 1857; la longueur en est de 54 m. 90 et la largeur de 30 mètres.

Après avoir passé sur le *Pont-Neuf* dont il sera parlé plus loin, le petit bras rencontre le barrage éclusé de la Monnaie, qui sert à y maintenir un volume d'eau suffisant pour qu'à peu près en toute saison la navigation puisse avoir lieu.

Au delà de ce barrage, les deux bras se réunissent avant de s'élargir sous le pont des Arts.

Le grand bras, après avoir fait irruption entre les deux îles Saint-Louis et de la Cité, passe sous le *pont d'Arcole*, appelé d'abord *pont de la Grève*, lorsqu'il fut construit, en 1828. C'était alors un pont suspendu formé de deux travées que supportaient des chaînes attachées à la partie supérieure d'une arcade reposant sur une pile placée au milieu du pont.

Le 28 juillet 1830, lors de l'attaque de l'Hôtel de Ville par les Parisiens, un jeune homme, faisant partie d'un groupe de combattants qui tirait de la Cité sur la place de Grève, s'élança sur le pont et fut aussitôt mortellement frappé, en s'écriant : « *Souvenez-vous que je m'appelle d'Arcole* » Verité ou légende



provisée par l'imagination populaire, ce fait a valu au pont le nom qu'il porte encore.

Le nom est tout ce qui lui reste de son état originaire. On l'a, en effet, reconstruit d'après un nouveau système, en 1854 et 1855. Il se compose actuellement d'une seule arche, d'une courbe très-douce et très-bien surbaissée. Praticable autrefois aux piétons seuls, le pont d'Arcole est maintenant accessible aux voitures.

Comme le *Petit Pont* pour le bras méridional de la Seine, le *pont Notre-Dame* est, sur le bras septentrional, le pont d'origine la plus ancienne. C'est l'antique *Grand Pont* de l'époque gallo-romaine qui conduisait aux nombreuses voies romaines partant de la rive droite. Il a subi aussi bien des vicissitudes. Ses parties les plus anciennes, encore subsistantes, remontent à la fin du quinzième siècle, mais il a été, surtout dans ses parties supérieures, plusieurs fois réparé, remanié, restauré, notamment en 1853, où l'on en mit à niveau avec le nouveau sol de la rue Saint-Martin. Dans ces dernières années, a été démolie un édifice élevé sur l'île, en 1670, reconstruit en 1700, et contenant une pompe à vapeur qui alimentait un grand nombre de quartiers de Paris. Cette construction, gênante pour la navigation, produisait, quoique sans doute avec une certaine élégance, un effet pittoresque.

Le pont Notre-Dame est aujourd'hui le plus ancien des ponts de Paris.

Le *Pont au Change* était aussi un des plus anciens et, parmi les plus anciens, le plus large des ponts de Paris. Il y eut là, primitivement, un pont construit par le roi Charles le Chauve, et dont on a retrouvé des vestiges considérables lors de la récente construction du grand égout collecteur de la rive droite. Ce pont fut détruit et, à ses emplacements tout voisins on en construisit successivement deux autres, le *pont Marchand* et le *pont au Change*, qui existèrent quelque temps simultanément. Le second seul est resté; son nom lui venait des *Changeurs* qui habitaient les maisons dont il était fait chargé comme les autres ponts de Paris.

De 1859 à 1860, pour une simple fantaisie d'ingénieur, l'ancien solide pont au Change a été démoli, non sans de grandes peines, et reconstruit à peu de distance, tel qu'on le voit aujourd'hui. Il se compose de trois arches formant chacune un arc elliptique qui mesure 31 m. 60 c. d'ouverture; il a 30 mètres de largeur.

L'ancien Pont au Change a figuré plus d'une fois dans les entrées de rois et reines et autres solennités publiques.

L'île de la Cité, au commencement du seizième siècle, se terminait au point où se trouve la rue Harlay, pratiquée sur l'emplacement d'un petit bras de Seine qui séparait la grande île de six autres îles plus petites appelées, l'une *l'île aux Bureaux*,

l'autre île à la *Gourdaine* ou du *Passeur aux vaches*. C'est dans celle-ci qu'avaient été brûlés Jacques de Molay, grand maître des Templiers, et Guy, commandeur de Normandie.

En 1578, Henri III résolut de construire un pont à proximité du Louvre; il en donna la direction à Baptiste du Cerceau, fils du célèbre Androuet. On mit à profit les deux petites îles pour y asseoir des piles. Les travaux, commencés avec quelque célérité, interrompus par les événements politiques, repris sous Henri IV, ne furent achevés qu'en 1604, au bout de vingt-six ans, sous la direction de Guillaume Marchand, qui conserva les plans de son prédécesseur. Les deux petites îles furent alors réunies en une seule par la construction du terre-plein. Le surplus du terrain fut donné par le roi au premier président Harlay, à la charge de l'annexer à la Cité et de faire bâtir la place qui s'appelle *place Dauphine*.

En 1614, fut placé sur le terre-plein un cheval de bronze qui avait eu de bizarres aventures. Commandé par Ferdinand, duc de Toscane, pour sa propre statue, au sculpteur Jean de Bologna, après la mort du duc — par Cosme de Médicis, à la régente de France, Marie de Médicis; naufragé sur les côtes de Normandie; laissé un an au fond de la mer, le cheval de bronze fut enfin repêché et amené à Paris, où on le destina à porter une statue de roi Henri IV. Le monument était entouré d'une haute grille en fer.

Un autre monument décora le *Pont-Neuf*, c'était le *château de la Samaritaine*, ainsi nommé à cause d'un bas-relief où l'on voyait la Samaritaine offrir de l'eau à Jésus. Cet édifice, construit en 1561 et détruit en 1813, contenait une pompe qui alimentait plusieurs fontaines publiques; il était surtout célèbre par son horloge à carillon qui faisait la joie des Parisiens.

À l'autre bout du Pont-Neuf, sur la rive gauche, s'élevait une vieille construction appelée le *château Gaillard*, qui servit quelque temps de théâtre à Bruchel, l'inventeur des marionnettes.

Le Pont-Neuf a joué un grand rôle dans l'histoire parisiennne, à cette époque le rendez-vous des bateleurs, saltimbanques, chanteurs publics, d'où le mot *Pont-Neuf* appliqué à certaines chansons. La circulation n'y a pas toujours été sans danger, pour la nuit, et pour la bourse en plein jour.

Les demi-lunes placées au-dessus des piles ont été pendant longtemps garnies de boutiques uniformes, construites en pierre, ou tapées par diverses industries, notamment par des marchands de jouets d'enfants. Il n'y a pas encore beaucoup d'années que, de 15 heures au 15 janvier, le Pont-Neuf devenait le centre d'un véritable tour aux jouets. Il se levait alors un double rang de boutiques tout autour du terre-plein.

Le Pont-Neuf a eu aussi sa part dans les émotions politiques

Quelques-uns des premiers incidents de la Fronde s'y sont passés. En 1750, le peuple obligeait les gens qui passaient en équipage à descendre de leur voiture et à s'agenouiller devant la statue de Henri IV. Le duc d'Orléans se fit infliger cette génuflexion. En 1792, la statue fut renversée et envoyée à la fonderie pour faire des canons contre l'étranger, destination que le Béarnais n'eût peut-être pas répudiée. A la place, on éleva un amphithéâtre d'enrôlements volontaires, et plus tard on y mit le canon d'alarme qui y resta plusieurs années. Louis XVIII rentrant à Paris, en 1814, suivit triomphalement une partie du Pont-Neuf pour se rendre à Notre-Dame, escorté par les bataillons, mornes et irrités, de l'ex-garde impériale. La même année, on y rétablit une statue de Henri IV, mais en plâtre, et qui fut remplacée, en 1818, par la statue actuelle, œuvre du sculpteur Lemot.

Quelques étymologistes prétendent que le Pont-Neuf tire son nom de ce qu'il a *neuf* issues, trois au centre et trois à chacun de ses extrémités. Plus probablement il a été appelé *neuf*, à son origine, parce qu'en effet il était alors le plus *neuf* des ponts de Paris.

Le Pont-Neuf a été plusieurs fois restauré, réparé, modifié : on en a abaissé la chaussée à diverses époques, notamment en 1852.

Ce pont est divisé, par la pointe de la Cité, en deux sections ; celle du nord a sept arches, celle du sud n'en a que cinq. La longueur totale du pont est de 229 mètr. 41 cent., et la largeur de 23 mètr. 10 cent.

On attribue à Germain Pilon les mascarons qui supportent la console extérieure au-dessus des arches.

Le *pont des Arts* met en communication directe le Louvre (autrefois *palais des Arts*) et l'Institut. Construit de 1802 à 1803, il forme huit arches ayant chacune 16 m. 80 c. d'ouverture, en fer forgé et posant sur des piles en pierre. Sous le premier empire il était garni d'arbres en caisses. En 1862, une des arches a été supprimée pour l'élargissement du quai Conti.

Ce pont a 130 mètres de long sur 10 mètres de large.

L'extrémité méridionale du pont des Arts s'appuie sur l'emplacement de l'ancienne et fameuse tour de Nesle.

Le *pont du Carrousel* (on l'appelle aussi des *Saints-Pères*, et quelquefois *Polonceau*) a été construit, en 1834, sous la direction et d'après le système de l'ingénieur Polonceau. Les trois arches ayant chacune 47 m. 67 c. d'ouverture, sont composées d'arcs en fer fondu formant des tuyaux à courbe elliptique. Cette disposition donne à la construction une élasticité qui se manifeste par un mouvement d'oscillation très-sensible.

Les deux extrémités du pont sont décorées de statues assises,

en pierre, par M. Petitot, représentant, sur la rive gauche, la *Seine* et la *Ville de Paris*, sur la rive droite l'*Abondance* et l'*Industrie*.

Le *pont Royal* a été construit, en 1685, pour remplacer le *pont Beulier* ou *Rouge*, situé en face de la rue de Beaune et emporté par les glaces en 1684. Les dessins ont été fournis par Mansard et Gabriel, les travaux dirigés par François Romain, moine dominicain. Il a cinq arches à plein cintre, d'un diamètre moyen de 22 mètres; il mesure 128 mètres de long sur 17 mètres de large.

De 1792 à 1804 ce pont a été appelé *pont National*, et de 1804 à 1814 *des Tuileries*.

C'est à l'extrémité méridionale du pont Royal que, le 13 novembre 1831, un coup de pistolet fut tiré sur le roi Louis-Philippe.

Le pont Royal a subi plusieurs réparations et la pente en a été abaissée.

Entre le pont Royal et le pont des Arts, sur la berge droite, est établi le *port Saint-Nicolas*, où stationnent particulièrement les navires à vapeur allant de Londres à Paris. En aval, et sur la rive gauche, est l'embarcadere des vapeurs qui font, en été, le service de Paris à Saint-Cloud.

Le *pont de Solferino* est un des plus récents, car il date seulement de 1860, et rappelle la bataille de Solferino gagnée par les Français sur les Autrichiens le 25 juin 1859. Les noms des principaux combats de la même campagne sont gravés sur des disques qui surmontent les piles. Il est formé de trois arches ayant chacune 40 mètres d'ouverture; la longueur du pont est de 144 m. 50 c., et la largeur de 20 mètres.

Le *pont de la Concorde* a bien souvent changé de nom. Commencé en 1757 par l'architecte Perronet, il dut s'appeler d'abord *pont Louis XV*. Terminé en 1790 avec des pierres provenant de la Bastille, il fut désigné, pendant plusieurs années, sous le nom de *pont de la Révolution*. La Convention nationale le nomma de *la Concorde*, et il garda cette dénomination jusqu'en 1814. La Restauration lui donna, comme à la place où il aboutit, le nom de *Louis XVI*. La révolution de Juillet l'a fait redevenir *pont de la Concorde*.

Ce pont a 150 mètres de long sur 20 mètres de large. Ses cinq arches, à courbes surbaissées, sont d'inégale ouverture; celle du milieu a 31 mètres, chacune des deux suivantes a 27 mètres; chacune des deux dernières 26 mètres.

Au-dessus de chaque pile s'élève un large piédestal destiné à recevoir une statue. En effet, sous la Restauration on y a placé douze statues d'hommes célèbres qui, n'ayant pas été jugées de bon goût, ont été, sous le règne de Louis-Philippe, transportées à



1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900



VUE PRISE DU PONT DE LA CONCOÏDE
D'ENHIN DE M. LALANNE. REVUE PAR M. TRÉVIER.

Versailles, où on les voit encore dans la cour d'honneur du palais de Louis XIV.

Le 15 août 1806, à la suite du feu d'artifice, un double courant de foule s'étant précipité en sens inverse sur ce pont, il en résulta une pression terrible où neuf personnes perdirent la vie.

Le *pont des Invalides*, allant du quai de la Conférence au quai d'Orsay, fut d'abord (1825 à 1854) un pont suspendu, à trois travées. De 1854 à 1856 on l'a reconstruit en pierre. Il a quatre arches de 30 à 31 mètres d'ouverture. La pile du milieu est décorée, en amont et en aval, de deux statues représentant, l'une la *Victoire terrestre*, l'autre la *Victoire maritime*, par MM. Diébolt et Villain.

Le *pont de l'Alma* a été construit en 1855. Ses trois arches ont de 39 à 43 mètres d'ouverture. Au dessus de chaque pile, mais à l'extérieur du pont, sont des statues engagées représentant un *grenadier* et un *souave*, par M. Diébolt, un *chasseur à pied* et un *artilleur à pied*, par M. Arnaud.

Après le pont de l'Alma, sur la gauche, il y avait autrefois une petite île dite *des Cygnes*, qui, en 1620, a été réunie au quai d'Orsay et dont le nom est demeuré à une rue voisine.

Un peu au delà du même pont, le cours de la Seine s'infléchit au sud-ouest, et le fleuve va passer sous le *pont d'Iéna*, construit de 1806 à 1813, et dont le nom rappelle la victoire remportée par les Français sur les Prussiens le 14 octobre 1806. Aussi, en 14, les Prussiens de Blücher voulurent-ils faire sauter ce pont; on réussit à les en détourner. La Restauration lui ôta du moins son nom pour lui donner celui de *pont des Invalides*, qui ne fut jamais qu'officiel; elle effaça aussi les aigles sculptées au dessus des piles et y substitua des L affrontées. Celles-ci, à leur tour, ont disparu en 1852 pour rendre la place aux aigles. A cette dernière époque on a placé sur les quatre piédestaux des extrémités du pont quatre statues de cavaliers ayant leurs chevaux en main: cavalier grec, cavalier romain, cavalier gaulois, cavalier arabe. Ces groupes ne sont pas d'un heureux effet.

Le pont d'Iéna est composé de cinq arches à courbe elliptique ayant 26 mètres d'ouverture; il a 140 mètres de long sur 14 mètres de large.

A quelque distance au-dessous du pont d'Iéna la Seine se divise pour former l'île de Grenelle, long e, étroite, inhabitée, et sur l'extrémité inférieure de laquelle vient s'appuyer le *pont de Grenelle*, construit en bois vers 1826; et composé de six arches.

Enfin, un peu avant de franchir l'enceinte militaire de Paris, la Seine passe sous le *pont du Point du Jour*, qui doit son nom à un hameau voisin, aujourd'hui en partie annexé à la ville. Ce pont

est le seul de ce genre que possède Paris. C'est en même temps un pont et un viaduc pour le chemin de fer de Ceinture. Le pont se compose de cinq arches ayant chacune 31 mètres d'ouverture. Le tablier présente deux chaussées destinées aux piétons et aux voitures. Entre les deux s'élève le viaduc formé, sur le pont, de 41 arches à cinq mètres d'ouverture supportant la voie de fer. Ces arches, qui se prolongent bien au delà du pont sur l'une et l'autre rive, sont, dans leur largeur, percées de quatre rangs d'arcades un peu moins hautes sous lesquelles on peut circuler, de sorte que ce pont est le seul à Paris qu'on puisse franchir à l'abri du soleil et de la pluie; il a été construit de 1865 à 1866.

Cette œuvre, véritablement monumentale, a été conçue et dirigée par M. de Bassompierre, ingénieur en chef du chemin de fer de Ceinture.

Il y a vingt ans, plusieurs ponts de Paris étaient encore soumis à un droit de péage au profit des Compagnies qui en avaient entrepris la construction. Tels étaient les ponts de Bercy, d'Anterlitz, de Constantine, de la Cité, de l'Archevêché, des Arts, de Carrousel, de Grenelle. Tous ont été affranchis du péage, rachetés par la Ville après la révolution de 1848, sauf le premier et le dernier qui, se trouvant alors en dehors de Paris, n'ont été affranchis qu'après l'annexion.

Les ponts qui subsistent encore sur le canal Saint-Martin ne méritent aucune mention.

La Bievre passe sous plusieurs voies publiques, mais un seul de ces passages a un nom, c'est celui de la rue Mouffetard, qui porte, dans le quartier, la dénomination bizarre de *pont aux Trips*.

Cette longue courbe de la Seine semble deux fois répétée sur la rive droite, d'abord par la ligne des anciens boulevards, de ceux qu'au siècle dernier on appelait encore les *Boulevards neufs* et que la population parisienne appelle par excellence les *Boulevards*, ligne qui commence vers l'est, aux bords mêmes du fleuve, par le boulevard Bourdon, et qui vient s'y terminer, vers l'ouest, par la rue Royale et la place de la Concorde.

Plus haut, vers le nord, une autre courbe beaucoup plus étendue que celle-ci se développe encore de la Seine (Bercy) à la Seine (Passy) : c'est la ligne des boulevards et devant extérieurs, ceux qui forment le dernier mur d'enceinte demoli en 1850.

La première de ces deux lignes ne se retrouve qu'incomplètement sur la rive gauche, dans l'esplanade et le boulevard des Filles-du-Caluvaire, puis le boulevard du Montparnasse, qui s'arrête au contour de l'Observatoire.

La seconde ligne se prolonge, sur la rive gauche, de la Gare à la Gare, et est adhérente à la Seine à la Seine. (Voir *Boulevards*.)

Enfin, côtoyant la voie qui règne en dedans des fortifications et suit tous les détours de l'enceinte fortifiée, voie qu'on a nommée d'abord *route stratégique* ou *rue Militaire*, et qui forme maintenant une série de boulevards, se déroule le *chemin de fer de Ceinture*, dont le long ruban enveloppe tout le périmètre de Paris. (Voir le *Pourtour de Paris*.)

Si, laissant ces courbes concentriques, on jette les yeux sur le réseau des rues intérieures, on aperçoit tout d'abord deux voies presque parallèles qui, du nord au sud, traversent Paris en entier: ce sont les rues qui s'appellent, l'une Saint-Martin, sur la rive droite, et Saint-Jacques sur la rive gauche, l'autre Saint-Denis, sur une rive, et sur l'autre boulevard Saint-Michel et rue d'Enfer.

La première est évidemment la plus ancienne des rues de Paris; elle a commencé dans la Cité par une voie qui eut longtemps trois noms (marché Palu, Juiverie, Lanterne) et qui est maintenant la rue de la Cité. Puis elle a franchi la Seine à droite et à gauche, là s'étendant à travers la plaine, ici escaladant la montagne Sainte-Genève. Le prieuré de Saint-Martin d'un côté, le couvent des religieux de Saint-Jacques de l'autre, lui ont donné ses deux noms principaux, ceux qui subsistent encore. Sur la rive droite cette voie est prolongée par les rues du Faubourg-Saint-Martin et de Flandres, sur la rive gauche par les rues du Faubourg-Saint-Jacques et de la Tombe-Issoire. Au nord comme au midi elle a, au moins sur une partie de son parcours, remplacé d'anciennes voies romaines.

La seconde, à bien peu près contemporaine de la première et marchant aussi sur des tracés de voies romaines, part de la Seine (rive droite), et, sous les noms de rue Saint-Denis, rue du Faubourg-Saint-Denis, rue de la Chapelle, se dirige vers l'abbaye où fut, dit-on, enterré saint Denis à qui elle doit son nom.

Dans la traversée de la Cité, c'était, en ces derniers temps, la rue de la Barillerie; c'est aujourd'hui le boulevard du Palais.

Sur la rive gauche, la voie serpentait aux flancs, déjà moins abruptes, de la montagne Sainte-Genève, sous les noms de rue de la Harpe, rue d'Enfer, puis se prolongeait, au delà du mur d'octroi, comme route d'Orléans. Le boulevard Saint-Michel, a absorbé la majeure partie de la rue de la Harpe, dont il ne reste plus qu'un tronçon délaissé, et la première moitié de la rue d'Enfer.

Avant les prolongements de la rue de Rivoli, les deux voies que nous venons de mentionner étaient croisées par une autre voie qui, courant parallèlement à la Seine, coupait presque transversalement Paris, c'était la rue Saint-Honoré, la rue brillante du vieux Paris qui, à droite de la rue Saint-Denis, sous les noms de

rues des Lombards, de la Verrerie, du Roi-de-Sicile, Saint-Antoine et du Faubourg-Saint-Antoine, allait gagner le cours de Vincennes, tandis qu'à gauche, sous les noms de la Ferronnerie, Saint-Honoré, du Faubourg-Saint-Honoré, du Faubourg-du-Roule, elle atteignait la vieille route de Neuilly.

Ces trois maîtresses voies de l'ancien Paris sont bien déchues de leur splendeur. La rue Saint-Denis a perdu depuis longtemps le privilège des entrées royales : Charles X est le dernier roi qui, venant de Reims, soit entré dans Paris par le faubourg Saint-Denis, mais il ne l'a suivi que jusqu'au boulevard qui est aujourd'hui la route obligée des solennités officielles.

Le luxe des magasins à la mode a déserté la rue Saint-Honoré; le carnaval qui, il n'y a pas cinquante ans y alignait quatre rangées de voitures pressées promène maintenant sur les boulevards ses véhicules industriels. La rue de Rivoli lui fait une concurrence ruineuse, comme fait le boulevard de Sébastopol aux rues Saint-Denis et Saint-Martin.

Sur la rive droite, deux rues de moindre étendue, mais longues encore, partent de la Seine et se suivent presque parallèlement : c'est la rue du Temple et la rue Vieille-du-Temple, devant toutes deux leur nom au monastère disparu des chevaliers moines du Temple (voir *Marché du Temple*). Elles sont prolongées jusqu'aux fortifications, la première par la rue du Faubourg-du-Temple et la rue de Paris-Belleville, la seconde par la rue Oberkampf et la Chaussée de Ménilmontant.

À l'ouest de la rue Saint-Denis, la rue Montorgueil, qui devient successivement rue du Petit-Carreau, Poissonnière, du Faubourg-Poissonnière, des Poissonniers, va gagner l'enceinte militaire, tandis que, partie du même point, la rue Montmartre, se prolongeant sous les noms de rue du Faubourg-Montmartre, rue et Chaussée des-Martyrs, atteint presque le faite de la butte Montmartre.

Sur la rive gauche, les longues voies datent d'une époque beaucoup plus récente : telles sont les rues Jacob et de l'Université, Saint-Dominique, de Grenelle, de Sèvres et de Vaugirard.

Parmi les voies modernes, il faut citer la rue de Rivoli, prolongée d'un côté par les rues Saint-Antoine, du Faubourg-Saint-Antoine et l'avenue Daumesnil jusqu'à Vincennes, de l'autre par l'avenue Gabriel et la rue de Ponthieu jusque près de l'arc de Triomphe; le boulevard qui, sous la dénomination de Strasbourg, Sébastopol, du Palais et Saint-Michel, va de la gare de l'Est à l'Observatoire; la rue Lafayette que la rue d'Allemagne continue jusqu'aux fortifications; le boulevard Malesherbes; les boulevards Beaugrenot et Haussmann; l'avenue des Champs-Élysées qui va de la Grande-Armée même jusqu'à Neuilly; le boulevard



LA RUE DE LA FERRONNERIE
Dessin de M. DELAUNAY, gravé par M. SOTAIN.

du Prince-Eugène; le boulevard Mazas; le boulevard de Magenta; la rue de Turbigo, etc.

Un assez grand nombre de voies publiques, surtout depuis les récentes ouvertures de boulevards ou avenues, ont un parcours fort étendu et dépassant un kilomètre. Quelques-unes vont même au delà de deux kilomètres : telles sont la rue de l'Université (2,701 mètres), la rue de Rivoli (2,575), la rue Saint-Dominique (2,438), la rue de Grenelle-Saint-Germain (2,251), la rue Saint-Maur-Popincourt (2,223), la rue de Vaugirard (2,155), la rue du Faubourg-Saint-Honoré (2,077); les boulevards Malesherbes (2,700 mètres); de Magenta (2,000 m.); l'avenue de Vincennes (2,200 m.).

Une seule rue n'atteint pas une longueur de dix mètres, c'est la rue des Degrés, formant, comme son nom l'indique, escalier entre la rue de Cléry et la rue Beauregard, et qui n'a que sept mètres. La rue Saint-Jules, allant de la rue du Faubourg-Saint-Antoine à la rue de Montreuil, a juste dix mètres de long.

Avant qu'on eût porté à 30 mètres la largeur de quelques nouveaux percements, les rues les plus larges étaient : la rue Tronchet avec 28 mètres, les rues Castiglione, de la Paix, de Rivoli, Royale-Saint-Honoré, avec 22 mètres.

Les rues de Paris sont divisées en deux catégories : rues parallèles à la Seine, rues perpendiculaires au fleuve. Dans les premières, la série des numéros va d'amont en aval, c'est-à-dire suit le cours de la Seine : dans les secondes, la série part de l'extrémité de cette rue la plus voisine de la Seine. Mais rien n'indique au voyageur à quelle catégorie appartient la rue où il se trouve, depuis qu'on a abandonné la différence de couleur des numéros qui étaient rouges dans les rues parallèles, et noirs dans les rues perpendiculaires. Aujourd'hui, les numéros sont partout en blanc sur plaque bleue, ce qui les rend plus facilement visibles le soir. Mais il semble que, sans renoncer à ce dernier avantage, on eût pu trouver une combinaison conservant une indication qui avait une utilité réelle.

Toutes les voies publiques sont éclairées pendant la nuit entière. De grand matin, avant le jour, des escouades de balayeurs et de balayuses réunissent les immondices de toute sorte en une multitude de tas que viennent enlever, quelques heures plus tard, des tombereaux qui les emportent dans les campagnes environnantes pour y servir d'engrais.

Pendant le jour, d'autres balayeurs soignent les chaussées macadamisées qu'ils ne parviennent pas à débarrasser tantôt de la poussière, tantôt de la boue.

Chaque jour, en été, des tonneaux remplis d'eau arrosent les

principales voies publiques. Ces tonneaux portent à l'arrière un appareil disposé de façon à pouvoir arroses d'un seul coup toute la largeur de la chaussée. Dans certaines rues de médiocre largeur, ou lorsque le tonneau ne peut pas tenir exactement le milieu de la chaussée, les piétons des trottoirs reçoivent une part de l'arrosage municipal, ce qui, d'ailleurs, arrive aussi aux voitures découvertes et basses. Il est donc prudent de faire attention à la marche des tonneaux, si l'on tient à éviter une asperge intempestive.

Chaque voie publique est désignée par une appellation particulière. Il y a encore un assez grand nombre de voies qui, tout en paraissant ne former qu'un même parcours, portent plusieurs noms. Cela tient, parfois à des circonstances locales, le plus souvent à ce que, très-anciennement, c'était le caprice des habitants qui appliquait une dénomination à la rue. De là les fréquents changements de nom d'une même rue. Ce n'est guère qu'au dix-septième siècle que l'administration municipale intervint officiellement en cette matière. Mais alors, les dénominations furent moins souvent tirées de circonstances locales : l'adulter prodigua les noms de princes, de personnages puissants ou riches qui n'ont pas laissé de traces dans l'histoire. Sous Louis XIV, on admit au partage les victoires et ceux qui les avaient remportées. Au dix-huitième siècle, les officiers municipaux se donnèrent la satisfaction de s'immortaliser en attribuant leurs noms à des rues ouvertes, non par eux, mais au temps de leur gestion ; pour quelques-uns cette immortalité a déjà fini. La Révolution inscrivit les noms de ses héros, de ses martyrs, de ses triomphes, de ses grands citoyens et aussi de ses passions soit aux rues nouvelles qu'elle ouvrit, soit aux rues anciennes dont elle jugea à propos d'effacer les appellations monarchiques. L'Empire suivit le même système. La Restauration revint aux traditions royalistes. La monarchie de Juillet reprit celles de la Révolution et de l'Empire et, moins exclusive, mit à la fois les vieilles gloires de la France au modernes, et les illustres étrangers aux illustres nationaux. Depuis 1852, les dénominations nouvelles se sont singulièrement multipliées, d'abord à cause des percements nouveaux, puis parce que, poursuivant et étendant une pensée des édilités antérieures, la municipalité actuelle tend à faire disparaître les dénominations identiques et à supprimer les dénominations mal placées d'une même voie. Mais l'application de cette excellente pensée n'a pas toujours été faite avec assez de soin et l'un y a trop peu tenu compte de l'histoire locale.

Sur l'île de la Cité, le Palais de Justice et la métropole de Notre-Dame, le vieux coin de la Cité, à peu près rasé, se

présente plus guère aucun souvenir historique au visiteur. Le Tribunal de Commerce et la caserne qui y fait pendant ne méritent pas un regard ; l'Hôtel-Dieu n'a plus que des constructions peu anciennes et sans aucun caractère. Quelques tronçons de rues, encore debout entre la cathédrale, le quai Napoléon et la rue d'Arcole, donnent à peine une idée de ce qu'était la Cité il y a moins de vingt ans encore. La rue des Chantres ne garde pas vestige de la maison du chanoine Fulbert, où aimèrent et souffrirent Héloïse et Abailard, dont le souvenir populaire vit toujours en ce coin de Paris. Un reste mutilé de la rue Basse-des-Ursins rappelle à peine par son nom la famille et l'hôtel de Juvénal des Ursins. Au n° 7 de cette rue, une maison de modeste apparence a été habitée par Jean Racine. Est-ce là aussi qu'a demeuré Racan ? Dans une des vieilles maisons de la rue du Cloître habita quelque temps Boileau.

A l'angle de la rue Basse-des-Ursins et de la rue de la Colombe, on retrouve dans un cabaret et dans une écurie quelques colonnes, quelques voûtes de la chapelle Saint-Aignan, sœur aînée de Notre-Dame, tandis que les magasins non encore abattus de la *Belle-Jardinière* sont superposés à l'ancienne chapelle de Saint-Symphorien, transformée en crypte. Un peu plus loin, rue de la Cité, une maison isolée, qui sans doute va tomber, cache sous son revêtement moderne la nef de l'église *Sainte-Madeleine-en-la-Cité*.

A la pointe occidentale de l'île, dans la dernière maison du quai de l'Horloge, au second étage, est née Manon Phlipon, la célèbre madame Roland.

Voici, groupées par arrondissements, les rues où le visiteur trouvera la trace de quelque souvenir historique.

1^{er} arrondissement. — Louvre. — Cet arrondissement présente les contrastes les plus singuliers : trois palais et les Halles-Centrales, autour desquelles règne un mouvement qui ne s'arrête ni jour ni nuit. Il réunit le négoce le plus humble, celui qui s'exerce en plein vent, et le négoce de luxe qui s'étale dans les plus somptueux magasins. La maison faisant l'angle du quai de la Mégisserie, de la rue Bertin-Poirée et de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois est bâtie sur les substructions du *For-l'Évêque*, ancienne prison de l'évêché de Paris, qui devint, dans les derniers siècles de la monarchie, la prison des comédiens arrêtés par mesure administrative.

Au coin oriental de la rue des Vieilles-Étuves et de la rue Saint-Honoré, était la maison où naquit Molière. Non loin de là, rue Richelieu, une inscription désigne la maison où le grand comique mourut, suivant la tradition. On a prétendu récemment qu'il est mort dans la maison faisant suite à celle-ci.

Rue de Grenelle-Saint-Honoré, au numéro 43, on voit encore quelques vestiges de l'ancien hôtel La Ferrière, où mourut Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Au numéro 45, est le vaste hôtel des Fermes, ainsi nommé parce que les fermiers généraux y avaient leurs bureaux. L'origine en remonte au seizième siècle. Après avoir appartenu à diverses familles de la haute noblesse, cet hôtel devint, en 1612, propriété du chancelier Séguier, qui le fit reconstruire et y offrit un local à l'Académie française. Il reste quelques parties de cette époque.

La rue appelée autrefois *Plâtrière* et aujourd'hui *Jean-Jacques-Rousseau* doit ce dernier nom au séjour qu'y fit l'illustre écrivain dans la maison numéro 2, au second étage. Dans le jardin de la maison numéro 12, subsistent les restes d'une tour de l'enceinte de Philippe Auguste. — La Fontaine est mort dans cette rue, en 1695.

Le nom de la rue *de la Jussienne* rappelle, sous cette forme dénaturée, l'église Sainte-Marie-l'Égyptienne, qui se trouvait à l'angle de la rue Montmartre. Au numéro 16, est un élégant hôtel en style du dix-septième ou du dix-huitième siècle, qui a appartenu à la fameuse comtesse Dubarry, et où avait ses bureaux le financier Perruchot, qui fut, au temps de Louis XV, le principal organisateur du pacte de famine.

Rue des *Vieux-Augustins*, le numéro 17 était, en 1793, l'hôtel de la Providence où logea Charlotte Corday.

Rue du *Jour*, jadis du *Sejour*, parce que le roi Charles V y avait une résidence, on remarque, au numéro 1, l'hôtel de Royaumont bâti, en 1613, par l'abbé de Royaumont et devenu plus tard propriété du célèbre duelliste le comte de Montmorency Boutteville. Le maréchal de Luxembourg est né dans cet hôtel.

Rue *d'Argenteuil*, au numéro 18, a demeuré et est mort Pierre Corneille.

On voit, rue Sainte-Anne, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, une belle maison qui fut construite et habitée par Lully.

Rue des Moulins, n° 14, l'abbé de l'Épée reunit ses premiers élèves sourds-muets.

La rue Saint-Honoré, comprise tout entière dans le premier arrondissement, a été longtemps une des plus importantes et des plus brillantes rues de Paris; elle est mêlée fréquemment à l'histoire de la capitale. Jeanne Darc attaqua, le 8 septembre 1430, la porte Saint-Honoré, située entre les rues actuelles de l'Écheve et Roban. Le 21 juillet 1578, Saint-Mégrin, favori de Henri III, y fut assassiné près de la rue de Grenelle. Au mois d'août 1649, le premier comte de la Fronde s'engagea près de la rue de l'Arbre-Sec. Le 15 juillet 1830, Law faillit être massacré à côté du Palais-

Royal. Le 27 juillet 1790, les premiers coups de feu furent tirés place du Palais-Royal. La même place fut le théâtre du combat le plus sérieux de la révolution de Février 1848.

La rue Saint-Honoré a été habitée par des personnages diversement célèbres : Ravillac, à l'auberge des *Trois Pigeons*, en face de Saint-Roch ; Fontenelle, Marivaux, madame Geoffrin ; les conventionnels Isnard, Barère, Chabot, Sieyès, Jean Debry, Daunoy, Soubrani, Rabaut Saint-Étienne, Couthon, les frères Robespierre. Le général Lamarque est mort au numéro 368.

Rien ne reste des couvents des Feuillants et des Capucins. Voltaire a demeuré rue de la Fontaine-Molière, dans la maison n° 23, qu'ont aussi habitée les comédiens Lekain et Fleury.

Rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, deux hautes portes cintrées formaient l'entrée de la bibliothèque du couvent des Jacobins, où se tenait le club des Jacobins.

La place Rivoli ou des Pyramides occupe l'emplacement de la salle du Manège, où siégèrent la Constituante, la Législative, et, pendant quelque temps, la Convention.

La rue de Luxembourg a été habitée par Marmontel, par les conventionnels Cambon (au n° 27), Romme et Granet (au n° 23). En 1830, Casimir Périer demeurait au numéro 49.

Au numéro 2 de la rue Saint-Florentin est l'hôtel Saint-Florentin, plus tard de l'Infantado, où demeura Carnot en 1793. Le prince de Talleyrand l'occupait sous l'Empire et y offrit l'hospitalité à l'empereur de Russie en 1814 ; c'est là que fut résolue la déchéance de Napoléon et le rappel des Bourbons. Talleyrand y est mort en 1838.

Deuxième arrondissement. — Bourse. — C'est encore un grand foyer de commerce et d'industrie. La partie orientale fabrique les mille menus objets qui servent à la confection de ce qu'on appelle l'article Paris. Le quartier Bonne-Nouvelle a les grands magasins en gros de toiles d'Alsace et de dentelles. Puis, dans sa partie occidentale, sont les plus importants ateliers de modes, de fleurs, de tailleurs, tout le luxe de la toilette. Du couvent des Capucines, sur l'emplacement duquel a été ouverte la rue de la Paix, il ne reste plus rien qu'une porte, située rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 84, par où l'on entrait dans le jardin du monastère qui servait de promenade publique.

Les constructions existant, rue Neuve-Saint-Augustin, entre la seconde section de la rue Louis-le-Grand et la seconde section de la rue d'Antin, étaient les communs de l'hôtel d'Antin, qu'habitait le maréchal de Richelieu. L'hôtel a été démoli pour le prolongement de la rue d'Antin. Les jardins s'étendaient jusqu'au cours (le boulevard actuel), où le maréchal avait fait élever un pavillon

encore subsistant et qui garde le nom de pavillon de Hanovre, parce que le duc l'avait, disait-on, payé avec le produit de ses exactions en Hanovre.

Saint-Just demeurait, en 1793, rue Gaitton, à l'hôtel des États-Unis.

Au numéro 13 de la rue de Grammont est un bel hôtel bâti au dix-huitième siècle, pour la compagnie des Indes.

La maison où est établi le café *Cardinal*, rue Richelieu, est construite sur l'emplacement de celle qu'habita Regnard. La rue Richelieu est la seule rue de Paris où un médaillon et une inscription rappellent l'homme illustre dont elle porte le nom. Ce utile exemple, donné par un particulier, n'a pas été suivi.

A l'angle de la rue de Cléry et de la rue Beauregard demeure André Chénier.

Dans la rue Mauconil existait, au quinzième siècle, l'hôtel des ducs de Bourgogne, dont il reste un donjon élevé, bâti par Jean sans Peur, et contenant un escalier très-curieux. Ce donjon a été mis en évidence par les démolitions pour l'ouverture de la rue Tully.

Comme la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Denis a été longtemps une des plus commerçantes et des plus riches de Paris. La création du boulevard de Sébastopol a porté un coup sensible à sa prospérité, déjà entamée par l'émigration du grand commerce vers les quartiers de l'ouest. Ainsi que toutes les autres longues rues de l'ancien Paris, elle s'est allongée successivement, à mesure que reculaient les limites de Paris. La rue Saint-Denis était, nous l'avons déjà dit, la voie des entrées solennelles de rois et de reines, c'était aussi le chemin que reprenaient les uns et les autres vers la royale nécropole de Saint-Denis. L'espérance avait accueilli l'arrivée, les regrets l'accompagnaient pas toujours le départ.

La rue Saint-Denis possédait, avant la Révolution, plusieurs monastères, tous démolis, et plusieurs églises dont il ne reste plus que Saint-Léon.

Les élections parlementaires de 1827 occasionnèrent des troubles qui amenèrent des scènes sanglantes dans la rue Saint-Denis. Trois ans plus tard elle fut, surtout auprès de la porte Saint-Denis, le théâtre d'un des combats les plus acharnés des journées de Juillet.

C'est aussi à l'extrémité de cette rue, autour de l'arc de triomphe, que commença le feu en juin 1848.

A l'angle de la rue de Tracy, on remarque un édifice de style grec, au dix-huitième siècle, occupé par un magasin de nouveautés. C'est la chapelle de la communauté de Saint-Chaumont.

dont les bâtiments, situés au numéro 374, sont convertis en habitations et magasins.

Troisième arrondissement. — Temple. — Cet arrondissement renferme trois localités auxquelles se rattachent des souvenirs historiques des plus considérables et des plus intéressants : le Temple, les hôtels des Guise et de Rohan (Archives et Imprimerie impériale), et le prieuré Saint-Martin (Conservatoire des Arts et Métiers). Chacune de ces localités a dans ce livre son article particulier.

Le troisième arrondissement a des industries nombreuses et variées, dont la plus considérable est celle des bronzes, qui s'est, depuis environ vingt-cinq ans, installée dans les grands hôtels du Marais.

Le boulevard de Sébastopol s'est enrichi aux dépens de la rue Saint-Martin, aussi bien qu'au préjudice de la rue Saint-Denis. Ces deux rues, en quelque sorte jumelles, ont eu des destinées à peu près identiques, bien que la rue Saint-Martin ait été moins honorée de pompes officielles; elle s'est aussi étendue progressivement. Plus heureuse que sa voisine, elle conserve deux de ses trois églises, Saint-Merri et Saint-Nicolas-des-Champs, et garde des parties importantes et curieuses du seul monastère qu'elle ait jamais eu (*le Conservatoire*). Elle a pris une part non moins active aux événements politiques, et l'histoire n'oubliera pas l'héroïque résistance de quelques dizaines de républicains retranchés, en juin 1832, autour de l'église Saint-Merri. D'autres combats s'y livrèrent encore, en avril 1834, en mai 1839, en février 1848.

La rue Beaubourg s'est prolongée en absorbant la rue Transnonmain. Au n° 12 de cette dernière (68 actuel), exista longtemps un petit théâtre d'élèves, bien connu sous le nom du directeur Doyen, où se sont formés plusieurs artistes dramatiques devenus célèbres par la suite. C'est dans cette même maison qu'ont eu lieu les massacres d'avril 1834.

La rue des Gravilliers, où l'on voit, au numéro 60, une maison que la tradition dit avoir appartenu à Gabriel d'Estrées, fut, pendant la Révolution, le centre d'une des sections les plus patriotes. Au numéro 68 ont été arrêtés les complices de Georges Cadoudal.

Au numéro 51 de la rue Montmorency, on remarque une antique maison qu'une inscription en lettres gothiques rappelle avoir été bâtie par Nicolas Flamel, en 1407. (Voir les *Maisons historiques*.)

D'Alembert, l'auteur de l'Encyclopédie, a passé son enfance rue Michel le-Comte, chez un vitrier dont la femme l'avait recueilli sur le parvis Notre-Dame.

La rue du Temple, qui date du douzième siècle, se termina ontemps aux murailles du monastère militaire et ne fut prolongée

encore subsistant et qui garde le nom de pavillon de Hanovre, parce que le duc l'avait, disait-on, payé avec le produit de ses exactions en Hanovre.

Saint-Just demeurait, en 1793, rue Gaillon, à l'hôtel des États-Unis.

Au numéro 13 de la rue de Grammont est un bel hôtel bâti au dix-huitième siècle, pour la compagnie des Indes.

La maison où est établi le café *Cardinal*, rue Richelieu, est construite sur l'emplacement de celle qu'habita Regnard. La rue Richelieu est la seule rue de Paris où un médaillon et une inscription rappellent l'homme illustre dont elle porte le nom. Cet utile exemple, donné par un particulier, n'a pas été suivi.

A l'angle de la rue de Cléry et de la rue Beauregard demeure André Chénier.

Dans la rue Mauconseil existait, au quinzième siècle, l'hôtel des ducs de Bourgogne, dont il reste un donjon élevé, bâti par Jean sans Peur, et contenant un escalier très-curieux. Ce donjon a été mis en évidence par les démolitions pour l'ouverture de la rue Turbigo.

Comme la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Denis a été longtemps une des plus commerçantes et des plus riches de Paris. La création du boulevard de Sébastopol a porté un coup sensible à sa prospérité, déjà entamée par l'émigration du grand commerce vers les quartiers de l'ouest. Ainsi que toutes les autres longues rues de l'ancien Paris, elle s'est allongée successivement, à mesure que reculaient les limites de Paris. La rue Saint-Denis était, nous l'avons déjà dit, la voie des entrées solennelles de rois et de reines; c'était aussi le chemin que reprenaient les uns et les autres vers la royale nécropole de Saint-Denis. L'espérance avait accueilli l'arrivée; les regrets n'accompagnaient pas toujours le départ.

La rue Saint-Denis possédait, avant la Révolution, plusieurs monastères, tous démolis, et plusieurs églises dont il ne reste plus que Saint-Léon.

Les élections parlementaires de 1827 occasionnèrent des troubles qui amenèrent des scènes sanglantes dans la rue Saint-Denis. Trois ans plus tard elle fut, surtout auprès de la porte Saint-Denis, le théâtre d'un des combats les plus acharnés des journées de Juillet.

C'est aussi à l'extrémité de cette rue, autour de l'arc de triomphe, que commença le feu en juin 1848.

A l'angle de la rue de Tracy, on remarque un édifice de style grec du dix-huitième siècle, occupé par un magasin de nouveautés. C'est la chapelle de la communauté de Saint-Choument.

dont les bâtiments, situés au numéro 374, sont convertis en habitations et magasins.

Troisième arrondissement. — Temple. — Cet arrondissement renferme trois localités auxquelles se rattachent des souvenirs historiques des plus considérables et des plus intéressants : le Temple, les hôtels des Guise et de Rohan (Archives et Imprimerie impériale), et le prieuré Saint-Martin (Conservatoire des Arts et Métiers). Chacune de ces localités a dans ce livre son article particulier.

Le troisième arrondissement a des industries nombreuses et variées, dont la plus considérable est celle des bronzes, qui s'est, depuis environ vingt-cinq ans, installée dans les grands hôtels du Marais.

Le boulevard de Sébastopol s'est enrichi aux dépens de la rue Saint-Martin, aussi bien qu'au préjudice de la rue Saint-Denis. Ces deux rues, en quelque sorte jumelles, ont eu des destinées à peu près identiques, bien que la rue Saint-Martin ait été moins honorée de pompes officielles; elle s'est aussi étendue progressivement. Plus heureuse que sa voisine, elle conserve deux de ses trois églises, Saint-Merri et Saint-Nicolas-des-Champs, et garde des parties importantes et curieuses du seul monastère qu'elle ait jamais eu (*le Conservatoire*). Elle a pris une part non moins active aux événements politiques, et l'histoire n'oubliera pas l'héroïque résistance de quelques dizaines de républicains retranchés, en juin 1832, autour de l'église Saint-Merri. D'autres combats s'y livrèrent encore, en avril 1834, en mai 1839, en février 1848.

La rue Beaubourg s'est prolongée en absorbant la rue Transnonnain. Au n° 12 de cette dernière (88 actuel), exista longtemps un petit théâtre d'élèves, bien connu sous le nom du directeur Doyen, où se sont formés plusieurs artistes dramatiques devenus célèbres par la suite. C'est dans cette même maison qu'ont eu lieu les massacres d'avril 1834.

La rue des Gravilliers, où l'on voit, au numéro 60, une maison que la tradition dit avoir appartenu à Gabriel d'Estrées, fut, pendant la Révolution, le centre d'une des sections les plus patriotes. Au numéro 88 ont été arrêtés les complices de Georges Cadoudal.

Au numéro 61 de la rue Montmorency, on remarque une antique maison qu'une inscription en lettres gothiques rappelle avoir été bâtie par Nicolas Flamel, en 1407. (Voir les *Maisons historiques*.)

D'Alembert, l'auteur de l'Encyclopédie, a passé son enfance rue Michel le-Comte, chez un vitrier dont la femme l'avait recueilli sur le parvis Notre-Dame.

La rue du Temple, qui date du douzième siècle, se termina longtemps aux murailles du monastère militaire et ne fut prolongée

jusqu'au boulevard qu'en 1697. On y remarque plusieurs anciens hôtels aristocratiques, aujourd'hui occupés par le commerce ou l'industrie : au numéro 71, l'hôtel Saint-Aignan ; au numéro 79, l'hôtel Caumartin.

A l'angle de la rue du Chaume et de la rue de Braque, subsistent quelques vestiges du couvent de la Merci, bâti en 1618, par Boffrand et démolé par la Révolution.

La rue du Grand-Chantier, conserve plusieurs hôtels du siècle dernier : au numéro 2, l'hôtel Choiseul, bâti par Mansard, et habité, en 1791, par Adrien Duport ; au numéro 11, l'hôtel d'Argenson. Au numéro 12, est mort Lamennais, le 27 février 1854.

Rue des Enfants-Rouges, au numéro 2, est l'hôtel Tallard, bâti par Bullet pour Amelot de Chatillon. On y remarque un bel escalier.

Au numéro 22 de la rue des Quatre-Fils, demeurait madame de Deffant. Au numéro 10, furent arrêtés, le 4 mars 1804, le prince Jules de Polignac et le duc de Rivière, impliqués dans l'affaire de la machine infernale.

Deux célèbres conventionnels ont habité la rue de Saintonge : Merlin (de Douai), au numéro 9 ; Robespierre, au deuxième étage du numéro 20.

Antérieure, comme son nom l'indique, à la rue du Temple, la rue Vieille aboutissait aussi aux domaines des Templiers. Elle a été, au moyen âge, une des rues importantes de Paris et s'est inscrite en sinistres souvenirs dans l'histoire.

A l'angle de la rue Barbette, on remarque une tourelle gothique : c'est le dernier vestige de l'hôtel bâti en 1298, par Étienne Barbette, prévôt des marchands (voir page 56). C'est en sortant de cet hôtel dans la soirée du 23 novembre 1407, que Louis d'Orléans, beau-frère et amant d'Isabeau, fut assassiné, rue Vieille-du-Temple, par les ordres et peut-être de la main même de Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

La rue Vieille-du-Temple possédait plusieurs couvents qui n'existent plus. Mais on y remarque encore d'anciens et beaux hôtels : n° 15, l'hôtel Vibray ; n° 20, hôtel d'Argenson ; n° 36, hôtel d'Éliat, bâti par le père de Cinq-Mars, passé plus tard au contrôleur Lepelletier, dont un des descendants, le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau, y demeurait, en 1793, lorsqu'il fut assassiné au Palais-Royal par le garde du corps Paris ; n° 49, l'hôtel de Hollande (voir page 70) ; n° 110, hôtel d'Épernon.

Rue des Trois-Pavillons, au numéro 4, est mort, en 1836, le juriconsulte Carnot.

A l'époque du 9 thermidor, le trop fameux Tallien demeurait rue de Perle, n° 14.

La rue Turenne, autrefois rue Saint-Louis, a repris récemment ce premier nom qu'elle avait déjà porté de 1806 à 1814, en mémoire du maréchal de Turenne, qui y avait son hôtel, sur l'emplacement duquel est construite l'église Saint-Denis-du-Saint-Sacrement.

Rue de la Chaussée-des-Minimes, est une caserne dont les bâtiments proviennent en partie du couvent des Minimes, fondé par Marie de Médicis. La rue passe sur l'emplacement de l'église. Dans la même rue, au fond d'une impasse, subsistent les bâtiments d'un ancien couvent d'Hospitalières où se retira madame Scarron, après la mort de son mari.

La rue des Tournelles, dont le nom rappelle l'ancien palais des Tournelles (voir la *Place-Royale* et le *Marais*) était encore, sous Louis XIII, un des centres du grand monde de Paris. Ninon de Lenclos habitait au numéro 28 un hôtel encore subsistant. Mansard, l'abbé Provost ont aussi habité cette rue. La fameuse comtesse de Lamoignon a demeuré au numéro 74.

Un peu plus loin, dans la rue Saint-Claude, demeurait Cagliostro.

Quatrième arrondissement. — Hôtel de Ville. — Cet arrondissement comprend dans ses limites les plus anciens quartiers de Paris, dont la démolition a fait les plus nouveaux. Il n'a pas de caractère particulier en commerce ni en industrie : il participe un peu du quatrième pour l'un et pour l'autre. Le lycée Charlemagne y fait fleurir plusieurs grandes maisons d'éducation.

Toute la partie du quartier Saint-Merri, qui s'étend de la rue de Rivoli à la Seine, a été entièrement reconstruite depuis 1852. L'Hôtel de Ville seul a des parties plus anciennes. Un seul vestige d'une plus haute antiquité y subsiste encore, c'est la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie.

Les rues Nicolas-Flamel et Pernelle rappellent, mais seulement par leur dénomination, le vieux quartier des Écrivains, dans lequel de patients calligraphes, d'ingénieurs enlumineurs confectionnaient lentement ces curieux et coûteux manuscrits qui furent la seule ressource de l'étude avant l'invention de l'imprimerie. Nicolas Flamel appartenait à cette corporation lettrée, et, comme la science était rarement alors réputée innocente, on lui fit un renom d'alchimiste. Jusqu'au moment où disparut, en 1652, la maison qu'il habitait avec sa femme Pernelle, la légende populaire voulut que des trésors fussent cachés dans les caves. Flamel et Pernelle avaient leur tombeau à Saint-Jacques-la-Boucherie. La tour de cette église, encore debout au milieu d'un jardinet, a vu s'agiter à son ombre une autre corporation, mais turbulente et redoutable, celle des bouchers, qui joua un rôle sinistre dans nos guerres civiles du moyen âge; il en est resté le nom sanglant des *Écorcheurs*.

La partie inférieure de la rue Saint-Martin, avec *Ségismund-Salm-Merri*, et celle de la rue Saint-Denis, appartiennent au *quatrième* arrondissement jusqu'à la rue Rambuteau.

Dans la rue des Billettes est l'ancienne église des *Carmes*, aujourd'hui temple des *Billetes*. (Voir *Temples protestants*.)

La rue du Roi-de-Sicile ne garde plus rien de l'ancien *hôtel* des rois de Sicile, passé plus tard aux ducs de La Force, et qui, devenu prison, a eu, sous ce dernier nom, une *ministère renommé*.

Dans la rue Saint-Antoine, on remarque les *hôtels de Beaumont*, de Sully et de Mayenne ou d'Ormesson; dans la rue *Touraine*, l'hôtel Carnavalet; dans la rue Pavée, l'hôtel Lamoignon; dans la rue Geoffroy-l'Asnier, l'hôtel de Luxembourg; rue des *Écoles*, l'hôtel de Sens; quai Saint-Paul, l'hôtel de la Vicuville et l'hôtel Fieubet; rue de la Cerisaie, l'hôtel Lesdiguières et la *maison de Philibert de l'Orme*; passage Charlemagne, les restes de l'hôtel Graille; rue de Jouy, l'hôtel d'Aumont. (Voir *Maisons historiques*, la *Place-Royale* et le *Maraîs*.)

Au numéro 10 de la rue Royale-Saint-Antoine est mort, en 1895, le conventionnel *Lakanal*.

Enfin, deux localités historiques de cet arrondissement sont, après l'Hôtel de Ville, les places Royale et de la Bastille.

Cinquième arrondissement. — Pantheon. — C'est sur les pentes septentrionales de la montagne Sainte-Geneviève que Paris *hanta* ses premiers pas hors de l'île où s'était formée Lutèce. Là, fut donc le plus ancien quartier de la ville continentale; plus tard, ce prestige d'antiquité s'augmenta du prestige littéraire, quand la montagne Sainte-Geneviève devint le *pays latin* et que la *paix* humaine y rompit, à la voix d'Abailard, la longue *soumission* du moyen âge. Les collèges s'y multiplièrent à l'envi : la *science moderne* y eut son berceau, l'imprimerie y installa ses *premières presses*. Il n'y a pas beaucoup d'années que l'*Université* (c'était le nom général de la rive gauche) conservait encore sa *vieillesse* physique, mais animée, ravivée par une jeunesse toujours renouvelée. Aujourd'hui, la rue des Écoles, le boulevard Saint-Germain, la rue Monge ont démantelé le vieux quartier latin et lui ont donné l'aspect monotone que prennent tous les quartiers de Paris. La jeunesse aussi a perdu sa *gaieté*, sa *verdure*, sa *belle humeur* d'autrefois : tous les amours qui hantaient ces *têtes juvéniles*, un seul amour les a remplacés, le maussade amour du gain. — *Flores* duat Jehan Frolo, a chassé Cupidon. — Le *pays latin* reste cependant encore le grand centre, à Paris, des études littéraires et scientifiques. (Voir *Le Quartier Latin*). La librairie y compte des maisons importantes, Delalain, Delagrave, Durand, etc.

Le *lecteur* auteur des *Maisons historiques* a parlé de l'hôtel de

Colbert, des hôtels Rolland et de Mesmond, de l'hôtel à peu près effacé de la Reine-Blanche, rue Saint-Hippolyte. Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin, Saint-Étienne-du-Mont, le Muséum d'histoire naturelle, le Panthéon, le Collège de France, les Écoles normales et polytechnique, la Sorbonne, les Facultés, les Lycées, le Val-de-Grâce, les Sourds-Muets, les Thermes et l'hôtel de Cluny, Saint-Médard, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la maison de Scipion, les Gobelins, tout cela a sa place particulière dans ce livre. Que reste-t-il donc à glaner dans le territoire du cinquième arrondissement ?

La rue du Fouarre, près de l'Hôtel-Dieu, est encore presque, par exception, aussi étroite et aussi sombre qu'à l'époque où Dante y venait étudier et, peut-être, regrettant là son soleil et son ciel d'Italie, commençait à rêver de l'enfer.

Rue de Pontoise, une caserne de pompiers s'abrite sous quelques ogives du monastère des Bernardines ; un peu plus loin, rue Saint-Victor, à côté de la fontaine Cuvier, dans une cour, subsistent aussi quelques vestiges de la célèbre abbaye des Victorins. Rue Fontanes, derrière une maison d'école, on retrouverait encore une partie de la chapelle des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Latran, dont la tour, du douzième siècle, a disparu récemment, laissant quelques épaves au musée des Thermes. La rue de l'École-Polytechnique, garde des débris de la chapelle du collège des Grassins. Rue des Sept-Voies, n° 27, subsiste le collège de Fortet, où fut fondée la Ligue et où fut élu le Conseil des Seize. Rue Clovis, se dresse encore un fragment du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, et au coin de la rue Descartes vit toujours le cabaret du *Roi Clovis*, qui joua un rôle dans l'affaire des sergents de la Rochelle.

Catinat habitait, rue Mathurine, un hôtel qui fait, aujourd'hui, partie de la librairie Delalain.

Rue des Mûsons, près de la Sorbonne, Racine a demeuré au numéro 16, Dulaure est mort au numéro 21.

Diderot a habité la haute maison qui ferme à l'est la place de l'Estrapade. Micholet est né tout auprès au numéro 12 de la rue des Postes. Jean-Jacques Rousseau a vécu, non loin de là, rue des Cordiers, à l'angle de la rue Cousin. Pascal et Rollin sont morts rue Neuve-Saint-Étienne, Bernardin de Saint-Pierre y a demeuré, et madame Roland, jeune fille, y a passé quelque temps, au couvent des Augustines, qui subsiste encore au numéro 6.

Dans la rue Tournefort (jadis rue Neuve-Sainte-Geneviève), aux numéros 16 à 20, est l'ancien couvent de Sainte-Aure, où fut élevée Jeanne Vaubernier, qui devint plus tard comtesse Dularry.

A l'entrée de la rue des Feuillantines par la rue Saint-Jacques, il reste à peine quelques parties de bâtiments du couvent des Feuillantines, chanté par Victor Hugo, qui y passa plusieurs années de son enfance. Un peu plus haut, dans la rue Saint-Jacques, au fond d'une impasse obscure, s'élève encore la porte du monastère des Carmélites, où se retirèrent les duchesses de Longueville et de La Vallière. D'autres Carmélites occupent ce qui reste des bâtiments.

En face de l'hôtel Scipion se trouve une place de médiocre grandeur, formée d'une partie de l'ancien cimetière Sainte-Catherine, dans lequel furent déposés sans honneur les restes de Mirabeau proscrits du Panthéon. Ils sont là, peut-être, foulés sous le pied du passant indifférent.

Le cinquième arrondissement comprend, dans sa partie sud-est, le faubourg Saint-Marcel ou Saint-Marceau qui, avec le faubourg Saint-Antoine, joua souvent un rôle décisif dans les scènes de la Révolution. La rue Mouffetard était la grande artère de ce faubourg. Avant l'invention des allumettes chimiques, c'était là le centre de la fabrication des allumettes soufrées aussi bien que celui des chiffonniers. Aussi, le peuple, raillant sur sa propre misère, l'appelait le quartier *souffrant*. Maintenant de larges percées sont faites à travers les rues étroites et les hautes maisons; la rue Mouffetard, éclairée au gaz, se dresse et s'élargit; un peu de luxe se montre çà et là, et la misère recule pour aller se réfugier un peu plus loin des yeux de la ville riche et fastueuse!

Sixième arrondissement. — Luxembourg. — Beaucoup plus jeune que le précédent, le sixième arrondissement s'est formé de l'extension du pays latin venant joindre des groupes d'habitations voisins de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Encore au dix-septième siècle, ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, le *noir faubourg*, n'était que le Pré aux Clercs, où venaient boire, faire l'amour et se battre les écoliers de l'Université : le souvenir en reste dans le nom de la rue de l'Université, tracée à travers le Pré aux Clercs. Aujourd'hui encore, toute cette région se partage entre le pays latin et le faubourg Saint-Germain. La librairie et la bimbeloterie d'église ont leur quartier général autour de Saint-Sulpice. Là sont aussi les grandes librairies littéraires et scientifiques, Didot, Hachette, Dider, Furne, Bachelier, Arthus Bertrand, Balhère, Victor Masson, Asselin, Pagnerre, Aubry, Hetzel, etc.

Sa et ses églises et ses édifices publics, le sixième arrondissement n'a pas de souvenirs bien anciens, du moins il n'y en a guère de vestiges encore subsistants. L'hôtel d'Hercule, celui de l'Horodéclo sont mentionnés aux *Maisons historiques*. Au numéro 14 de la rue de l'Antienne-Comédie s'élève encore la maison où fut, en

dix-septième siècle, la Comédie-Française ; en face est le café Procope, le premier qui s'ouvrit à Paris, et où l'on garde le souvenir de La Fontaine, de Voltaire et d'autres écrivains qui venaient là parler de la pièce nouvelle. Le peintre Gros habitait cette maison à l'époque de sa mort. Rue de l'École-de-Médecine, n° 20, a demeuré Marat ; c'est là que Charlotte Corday l'a assassiné. Dans la même rue, la grande maison qui fait l'entrée de la cour du Commerce a été habitée par Danton et par Camille Desmoulins. En face d'eux, dans une maison aujourd'hui démolie, demeurait le cordonnier Simon. Au numéro 15, le musée Dupuytren occupe l'ancien refectoire des Cordeliers. Au coin de la rue Hautefeuille, une maison a été pratiquée dans l'église du collège des Prémontrés ; un café en occupe le chœur et l'abside.

Rue du Dragon, un vaste plat émaillé, attribué à Bernard Paliissy, marque une maison où la tradition prétend que le célèbre artiste a résidé.

Rue Visconti (autrefois du Marais), 21, des inscriptions dues à un propriétaire intelligent rappellent que Racine et Adrienne Lecouvreur ont habité et sont morts dans cette maison où a demeuré aussi Hippolyte Clairon. Dans cette même rue résidait Marie de Champmeslé, pour qui Racine fit *Iphigénie*. La famille Ducerceau, qui a produit plusieurs architectes renommés, habitait rue Jacob. Clément Marot a demeuré rue de Tournon. Rue de Seine, aux numéros 4 et 6, il reste quelques parties du palais de la reine Marguerite, femme de Henri IV.

A l'école des Beaux-Arts subsiste l'église des Petits-Augustins.

Au numéro 1 du quai Malaquais est l'hôtel Mirabeau, bâti en 1613, au numéro 17, l'hôtel Juigné, où fut, sous le premier empire, le ministère de la police.

La caserne de la rue de Tournon occupe l'hôtel du maréchal d'Ancre où, plus tard, logèrent les ambassadeurs extraordinaires.

Dans la rue du Cherche-Midi, le conventionnel Grégoire est mort, en 1631, au numéro 44. Les conseils de guerre siègent au numéro 37, dans l'ancien hôtel de Toulouse.

Ballanche est mort, en 1847, au numéro 17 de la rue de Sèvres.

Septième arrondissement. — Palais-Bourbon. — Cet arrondissement comprend le faubourg Saint-Germain proprement dit, et le Gros-Caillou, celui-ci aussi populaire que celui-là était aristocratique. Les rues de Varennes, de Grenelle, Saint-Dominique, de l'Université, de Lille, du Bac gardent encore un grand nombre des beaux hôtels que les grands seigneurs du dix-septième et du dix-huitième siècle y ont bâtis, et où ils se dédommageaient fastueusement de leur domesticité à Versailles. Mais, avant même la

Révolution, la plupart ont fréquemment changé de propriétaires, et si tous ont été habités par de grandes familles, peu méritent de figurer dans l'histoire. Citons : l'hôtel de Luynes, rue Saint-Dominique, 51, bâti par la célèbre duchesse de Chevreuse, et le seul qui appartienne encore à la famille des propriétaires originaires; l'hôtel de Nesle, rue de Beaune, dont dépend le petit hôtel Maillé qui fait face au pont Royal. Là ont demeuré les cinq demoiselles de Nesle, dont quatre ont été, l'une après l'autre, les maîtresses de Louis XV. Rue de Varennes, 53, le vaste hôtel appelé successivement Matignon, Monaco, Valentinois, et qui fut la résidence du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif en 1848. Au numéro 77, l'hôtel Peirenc de Moras, puis hôtel Biron, qu'occupait le couvent du Sacré-Cœur. Notons qu'au numéro 36 est morte, le 20 mai 1849, Marie Dorval, la grande artiste dramatique.

Rue de Grenelle, n° 15, l'hôtel Beauvais, où descendit le doge de Venise, sous Louis XIV. Au numéro 101, l'ancien hôtel Cassi, longtemps affecté au ministre de l'intérieur et aujourd'hui à l'ambassade d'Autriche; au numéro 210, l'hôtel Rochecouart, bâti sur les jardins de l'hôtel de Navailles, où demeurait Villars, occupé, sous l'Empire, par Lannes, puis par Augereau, et où est installé le ministère de l'instruction publique. Au numéro 127, l'hôtel Duchâtelet, où réside l'archevêque de Paris.

Rue de Bellechasse, à l'angle de la rue de Varennes, est l'ancien hôtel de Castries, saccagé en 1789 par le peuple, qui accusait le duc de Castries, ministre de la guerre, de faire marcher des troupes contre Paris.

Dans la même rue, derrière la maison presque neuve portant le numéro 31, subsiste un corps de logis provenant du couvent de Bellechasse et où mourut, le 21 juillet 1818, le célèbre conventionnel Gaspard Monge, organisateur de l'École polytechnique.

Rue Saint-Dominique, on remarque, outre l'hôtel de Luyon, au numéro 62 l'hôtel Molé, devenu, avec des agrandissements considérables, le ministère des travaux publics; au numéro 67, l'hôtel de Broglie, qu'ont habité Chaptal et Armand Marrat; aux numéros 82 à 92, divers hôtels qui, ajoutés à l'ancien couvent des Filles de Saint-Joseph, forment le ministère de la guerre; le numéro 92 était l'hôtel de Brienne et fut habité, sous l'Empire, par Letizia Bonaparte; Lucien Bonaparte l'avait habité quelque temps; au numéro 199, l'hôtel Dillon, où demeura Fanny Bonaparte, femme un moment célèbre par sa beauté qu'elle faisait, dit-on, et ses vers qu'elle ne faisait pas. Le maréchal Davoust y est mort en 1813 — Merlim de Douai est mort, en 1836, au numéro 104.

Rue de Lille, n° 56, on voit un bel hôtel bâti par Libéral Bruant, pour le comte de Belle-Isle, fils du célèbre Fouquet. Sur-

tauré, remanié du côté du quai où il a perdu sa belle terrasse plantée en jardin, c'est aujourd'hui la Caisse des Dépôts et Consignations. Au numéro 73, demeurait Condorcet en 1792. Au numéro 66 était, en 1812, l'hôtel du maréchal Ney. L'hôtel d'Avray, n° 78, était occupé, sous le premier Empire, par le ministre de la guerre. L'ambassade de Prusse l'occupe aujourd'hui. Boffrand a bâti l'hôtel Torcy, n° 88, et Cotte l'hôtel du Maine, n° 92; au numéro 119 est l'hôtel Forcalquier, puis de Neailles, où résidait La Fayette en 1789.

Le boulevard Saint-Germain, dont on voit l'amorce à l'angle du quai et de la rue de Bourgogne, et les rues qui doivent s'y raccorder, vont faire une large trouée à travers les beaux hôtels et les rues de ce quartier, où ne manquent cependant ni l'air ni l'espace. Ainsi le veut la fantaisie de nos Églises.

Les grands événements historiques dont quelques parties du septième arrondissement rappellent le souvenir se rattachent au palais Bourbon et au Champ de Mars, qui ont chacun, dans ce livre, un article particulier.

Huitième arrondissement. — Élysée. — Cet arrondissement est encore plus jeune que le précédent et ne date guère que de la seconde moitié du dix-huitième siècle; il a considérablement augmenté en nombre d'habitations dans le dix-neuvième. C'est néanmoins un de ceux que l'éclat actuelle a le plus bouleversés avec le moins de raisons plausibles. La rue de Rome, l'avenue de Friedland, le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, avec ses nivellements extravagants, en ont profondément changé la physionomie. Si on l'a débarrassé de quelques maisons de la petite Pologne, on l'a, par compensation, privé des charmes du parc Monceaux, transformé en parterre à l'usage des voitures.

Les grandes opulences financières de ce temps-ci ont leurs plus somptueux hôtels dans cet arrondissement, côte à côte avec les plus riches étrangers et ces luxueuses existences féminines, dont le faste insolent a l'origine la plus honteuse. C'est le centre de la vie actuelle.

Le ministère de la Marine, la Madeleine, l'Élysée, l'hôpital Beaujon, la gare de l'Ouest ont tous une notice dans diverses parties du livre.

Le faubourg Saint-Honoré était recherché, sous la Restauration, par les anciens généraux du premier Empire et avait ainsi une couleur de bonapartisme. Mais il s'y rattache aussi quelques souvenirs plus chers à la liberté. Rue Royale, madame de Staël a demeuré au numéro 8, et y est morte le 14 juillet 1817. Au numéro 9 est mort, en 1827, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, dont les funérailles donnèrent lieu à un triste scandale. Rue

d'Anjou, Benjamin Constant est mort au numéro 19, La Fayette au numéro 6, Destutt de Tracy au numéro 44. Le général Moreau possédait l'hôtel n° 36, que Bonaparte donna plus tard à Bernadotte.

Neuvième arrondissement. — Opéra. — Le neuvième n'est pas beaucoup plus ancien que le huitième, car si, vers les faubourgs Saint-Denis et Poissonnière, la ville avait commencé à franchir le cours ou rempart dès le dix-septième siècle et peut-être même un peu dès le seizième, c'est seulement au dix-huitième qu'elle a fait irruption dans le faubourg Montmartre et la chaussée d'Antin. Il faut en excepter la rue même du Faubourg-Montmartre, qui, conduisant vers la célèbre abbaye de Montmartre, comptait déjà quelques maisons, ainsi que la rue des Martyrs.

Ce furent d'abord des *petites maisons* de grands seigneurs, cherchant le mystère dans ces régions excentriques, puis de beaux hôtels de financiers et des hôtels moins splendides de femmes de théâtre. La Gannard, la Duthé, Sophie Arnould ont habité la chaussée d'Antin. Mademoiselle Raucourt demeurait rue Bassin-du-Rempart. Plus près de notre temps, ce sont encore des artistes dramatiques, Talma, mesdemoiselles Mars et Duchesnois, qui ont étendu les limites du quartier en construisant des hôtels dans ce qu'on appela quelque temps la *nouvelle Athènes*, où leur présence attira bientôt des artistes peintres ou sculpteurs et des écrivains qui trouvaient là plus de calme, d'espace, de lumière. Enfin, à une époque plus récente encore, la spéculation, s'emparant des terrains inhabités au delà de l'église Notre-Dame-de-Lorette, y construisit des maisons où une certaine élégance et le bon marché des loyers attirèrent les sectatrices de l'amour facile et vénaal qui reçurent et acceptèrent le nom de *Lolettes*, dont Gavarni a consacré la célébrité. L'art et les lettres partagent encore ces hauteurs avec la galanterie de deuxième ordre.

L'histoire a peu de choses à revendiquer dans le neuvième arrondissement. Plus d'une fois, cependant, le grand flot des émeutes populaires est venu le battre.

Dans les derniers jours de mars et les premiers d'avril 1794, une multitude inquiète se pressait dans la rue de la Chaussée-d'Antin, aux abords de l'hôtel que remplace la maison portant le numéro 42. Là, souffrait et allait mourir l'homme dans l'âme de quel vibrant l'âme de toute une nation, Mirabeau. Il y mourut, en effet, le 2 avril. Par une étrange coïncidence, sa femme, dont il s'était vu séparé, voulut, plusieurs années après, venir habiter le même appartement, et mourut, le 6 mars 1800, dans la chambre et dans le lit de son mari. Après la mort du grand orateur, le peuple donna à la rue le nom de *rue Mirabeau*. Quand la révolution eut frappé la mémoire du tribun de 1793, on effaça son

, mais on le remplaça par un nom rappelant une conquête de république, *rue du Mont-Blanc*. La Restauration rétablit l'ancien nom de *Chaussée-d'Antin*.

Quarante ans après Mirabeau, un autre orateur populaire mourut un peu plus loin, dans une maison démolie aussi et à laquelle succéda le numéro 64. C'était le général Foy, un des grands combattants de la Restauration. Pour lui aussi, le peuple parisien se pressa de nouveau dans cette rue et l'immense cortège suivit les restes du grand citoyen jusqu'au cimetière de l'Est. Ce fut le temps des grandes funérailles.

Plus tard, cette rue aussi avait commencé sa fortune un homme qui, plus tard, transféra sa maison de banque rue d'Artois, dans l'ancien hôtel bâti par le financier Laborde. C'était Jacques Laffitte, de cette petite mais énergique phalange de députés qui défendaient vaillamment contre les réacteurs de 1815. En juillet 1830, l'hôtel Laffitte devint le quartier général de la Révolution; de là partit ce mouvement qui emporta la branche aînée des Bourbons. Laffitte y mourut. Mais aujourd'hui son hôtel n'existe plus; son nom, du moins, reste attaché à la rue et son souvenir y restera plus peut-être que celui du roi de la finance qui, à côté, occupa plusieurs années, entre autres celui qu'habita, sous le premier empire, la comtesse Hortense, et qu'avait bâti Bollioud de Saint-Julien.

Plus loin, sur la limite méridionale du neuvième arrondissement, au boulevard des Capucines, que, dans la soirée du 23 février 1848, suite d'un coup de feu parti accidentellement, la troupe de la garde nationale exécuta la décharge meurtrière qui fut le signal décisif de la révolution. Les cadavres, ramassés par le peuple et entassés sur un camion, furent portés devant les bureaux du *National*, alors à la rue Lepelletier, n° 3. Armand Marrast promit que justice était faite: le lendemain, la monarchie de Juillet n'existait plus. Quelques années plus tard, Armand Marrast, rentré dans la vie civile, le plus solitaire, après avoir administré Paris, présida l'Assemblée nationale, après avoir promulgué et avoir vu briser la constitution dont il avait été le rapporteur, mourut pauvre dans sa dernière maison, rue Notre-Dame-de-Lorette, 52, d'où il était parti pour aller siéger à l'Hôtel de Ville comme membre du gouvernement provisoire.

Plus loin de là, rue de Londres, n° 29, Eugène Cavaignac fut tué mort par sa veuve pour aller retrouver au cimetière du Nord son frère Godefroy, mort aussi dans le neuvième arrondissement, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 23.

Le nom de la rue de la Victoire rappelle le souvenir des succès du général de l'armée d'Italie, il ne permet pas d'oublier que c'est de son petit hôtel, aujourd'hui détruit, que partit

l'ambitieux capitaine pour aller violer à Saint-Cloud, la constitution de sa patrie et attenter à la Représentation nationale.

Dans la rue Drouot, l'administration de l'Opéra occupe l'ancien hôtel Laborde, possédé ensuite par le duc de Choiseul, ministre de Louis XV. Cet hôtel fut, pendant la Révolution, le ministère de la guerre.

La mairie de l'arrondissement est installée dans l'hôtel Dangey, où demeura longtemps le banquier Aguado.

Dans la rue de Provence, Garnier-Pagès est mort au n° 4, le 24 juin 1841.

Au numéro 21 de la rue des Martyrs a demeuré Manuel et est mort Géricault.

En haut de cette même rue, la cité Malesherbes a été formée sur les terrains de l'hôtel qu'habitait M. de Malesherbes, défenseur de Louis XVI, et dont il reste quelques parties au numéro 70.

Rue de Laval, n° 22, est morte la célèbre cantatrice madame Damoreau Cinti.

Rue Blanche, au n° 70, ont demeuré et sont morts Emile Manin et son père, le stoïque président de la République de Venise.

Dans la rue Saint-Lazare, à l'endroit où s'élevait aujourd'hui l'église de la Trinité, se trouvait, au siècle dernier, le fameux cabaret de Ramponneau, dont les derniers arbres ont disparu il y a guère plus de vingt-cinq ans.

Bien que de formation très-récente, le neuvième arrondissement a été profondément atteint par la monomanie des grands percements de voies publiques. La rue Lafayette le traverse du nord-est au sud-ouest. Le prolongement du boulevard Haussmann, des rues Lepeletier et Ollivier, la construction du nouvel Opéra et des rues qui l'encadrent, ont renversé un grand nombre de ses plus belles maisons, tandis que le prolongement de la rue de Mabeuge détruit quantité d'habitations d'ouvriers.

Le neuvième arrondissement est le centre principal de la finance et de la vie galante, deux choses dont la première alimente la seconde, tandis que la seconde ruine souvent la première : juste retour des vices d'ici-bas. (Voir *La Chaussée-d'Antin*).

Dixième arrondissement. — Enclos Saint-Laurent. — Il y a trente ans à peine, toute la partie nord de cet arrondissement, entre les deux faubourgs Saint-Martin et Poissonnière, n'était que des terrains incultes traversés par une seule voie un peu vivante, la rue du Faubourg-Saint-Denis. L'hôtel Lariboisière n'eût pas cette solitude, qui ne commença à se peupler qu'après l'ouverture des deux chemins de fer du Nord et de l'Est. Des rues ont été tracées, le boulevard de Magenta, croisant la rue

Lafayette, y a attiré un assez grand mouvement. Aujourd'hui, c'est tout un quartier non pas encore très-habité, mais déjà bien plus vivant que le quartier de l'hôpital Saint-Louis, qui y confine, et qui ne s'est pas encore beaucoup senti de la surexcitation générale.

La partie méridionale, envahie, depuis un siècle ou deux déjà, par les habitations et le négoce, a reçu, de l'ouverture du boulevard de Strasbourg et du prolongement du boulevard de Magenta, un surcroît d'activité. C'est dans cette région que sont les grandes maisons de commission, les vastes et nombreux entrepôts de la porcelaine et de la cristallerie.

Outre l'église Saint-Laurent et la prison de Saint-Lazare, qui ont chacune leur histoire en d'autres points de ce livre, il n'y a guère à citer, historiquement, dans tout le dixième arrondissement, que la caserne de la rue du Faubourg-Poissonnière, dite de la Nouvelle-France, construite pour les gardes françaises, et où l'on montre encore la chambre qu'occupèrent, comme sergents dans cette garde, Hoche et Marceau.

Rue de Paradis, au n° 41, est l'hôtel qu'habitait, en 1814, le duc de Raguse.

Vers l'extrémité nord-est de l'arrondissement, il faut remarquer l'îlot circonscrit par le quai de Jemmapes, les rues des Écluses, Grange-aux-Belles et des Buttes-Chaumont; il représente à peu près intégralement l'enclos dans lequel s'est dressé, pendant des siècles, le symbole et l'instrument sinistre de la justice royale, le gâbet de Montfaucon, où furent attachés Enguerrand de Marigny vivant et Gaspard de Coligny assassiné.

Onzième arrondissement - Popincourt. — Ce fut d'abord un faubourg, séparé de la ville et par les remparts de celle-ci et par de vastes espaces vides, et qui tirait son nom d'un hôtel ou plutôt d'une maison de campagne appartenant à Jean de Pincourt, premier président du parlement de Paris au commencement du quinzisième siècle. C'est dans cette maison que, plus tard, les Calvinistes tinrent leurs assemblées. (Voir *Temples protestants*, page 750.)

La principale rue du bourg, la rue Popincourt, puis les rues de Charonne et de la Roquette furent longtemps les seules à peu près complètement habitées. Encore étaient-elles rendues solitaires par les couvents qui possédaient de vastes terrains cultivés ou jardins.

Le canal Saint-Martin contribua longtemps à isoler encore du reste de Paris la plus grande partie de l'arrondissement. La voûte établie sur ce canal, depuis le faubourg du Temple jusqu'à la Bastille, et l'ouverture du boulevard du Prince-Eugène, réussirent-elles

à porter la vie dans cette région excentrique qu'attriste le voisinage du Père-Lachaise et surtout celui de la place où se font les exécutions capitales?

Au numéro 51 de la rue de Charonne est l'hôtel Vocanson. (Voir *Conservatoire des Arts et Métiers*, page 196.) Au numéro 95 était le couvent de Bonsecours, dans les bâtiments duquel Richard Lenoir avait ses ateliers.

Mademoiselle Duchesnois a demeuré rue Saint-Maur, n° 44.

Au numéro 20 de la rue des Amandiers est mort Parmentier, l'importateur de la pomme de terre.

Rue de Montreuil, au numéro 41, est l'ancien hôtel du conseiller Titon du Tillet, occupé, en 1789, par la manufacture de papiers peints de Réveillon, qui fut pillée le 27 avril de cette année, et qui amena une répression sanglante.

Douzième arrondissement. — Reuilly. — Cet arrondissement doit son nom à une ancienne résidence des rois mérovingiens dont le seul vestige subsistant est ce nom, resté à une des principales rues. Toute la partie du territoire située au delà de la ligne de boulevards allant de la Seine à la place du Trône a été annexée en 1860. (Voir le *Pourtour de Paris*.)

La voie principale et la plus peuplée du douzième arrondissement est la rue du faubourg Saint-Antoine, dont les numéros impairs appartiennent au onzième. Cette rue a joué, en différents temps, un rôle historique; elle a été l'un des points disputés de la bataille livrée, le 2 juillet 1652, par Condé, commandant l'armée de la Fronde, à Turenne, commandant l'armée royale. L'histoire de la Révolution dit quelle part prit l'énergique faubourg à presque toutes les grandes scènes de cette époque, c'est du faubourg Saint-Antoine qu'en octobre 1812, Mallet partit, avec deux conjurés, pour tenter l'audacieux coup de main qui faillit reconquerir l'empire.

Le faubourg Saint-Antoine contribua à la Révolution de Juillet, il fut un des points de la plus vigoureuse résistance dans les insurrections de juin 1832 et 1848.

Le général Santerre avait sa brasserie au numéro 220.

Cette grande et laborieuse rue du faubourg Saint-Antoine est le centre de la fabrication des meubles.

L'établissement des deux chemins de fer de Lyon et de Valenciennes a donné beaucoup d'activité à une grande partie de cet arrondissement, dont l'extrémité orientale est desservie aussi par le chemin de Ceinture.

Douzième arrondissement. — Gobelins. — C'est seulement des quatre quartiers de cet arrondissement appartenant au Paris d'avant 1860, les deux autres ont été annexés à cette dernière



époque. Aussi seront-ils décrits dans le chapitre intitulé *le Pourtour de Paris*.

Ces deux quartiers forment l'extrémité sud du faubourg Saint-Marceau et ne sont pas habités par une population plus heureuse que le reste de ce faubourg. (Voir *Sizième arrondissement*.)

L'hospice de la Salpêtrière et le chemin de fer d'Orléans occupent la plus grande partie du quartier auquel l'hospice donne son nom.

C'est dans un terrain voisin du quai d'Austerlitz et de la Bièvre qu'en 1814, des malfaiteurs, après avoir violé au Panthéon les tombes de Voltaire et de Rousseau, enfouirent, pendant la nuit, les ossements de ces deux hommes illustres.

Dans la rue Saint-Hippolyte, on voit quelques restes de la maison de la reine Blanche. (Voir *Maisons historiques*, p. 55.)

Quatorzième arrondissement. — Observatoire. — Une partie seulement d'un des quatre quartiers de cet arrondissement était compris dans Paris avant l'annexion de 1860; encore la presque totalité de cette partie est-elle occupée par de vastes établissements publics (*Observatoire, Sourds-Muets, Enfants assistés, Hôpital Marie-Thérèse, Maison d'accouchement, Hôpitaux Cochin et du Midi*) qui sont décrits en d'autres chapitres de *Paris-Guide*.

Les autres quartiers du quatorzième arrondissement, ainsi que les quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, se trouvent ci-après dans le *Pourtour de Paris*.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

LE POURTOUR DE PARIS.

Nous désignons sous ce titre tout le territoire annexé en 1860 et qui, compris entre la ligne des anciens boulevards extérieurs bordant autrefois le mur d'octroi et l'enceinte fortifiée, aujourd'hui substituée à ce mur, forment une partie des XII^e, XIII^e, XIV^e arrondissements et la totalité des XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e.

Deux voies sont ouvertes pour parcourir cette circonférence de Paris agrandi: la ligne des boulevards ci-devant extérieurs, dont l'aspect est notablement changé, non-seulement par la démolition du mur d'octroi, mais encore par la transformation qui a remplacé l'ancienne et unique chaussée par un promenoir planté d'arbres, coupé de passages de traversée et bordé de deux chaussées empierrées, avec trottoir le long de chaque rangée riveraine d'habitations. Puis, le chemin de fer de Ceinture, qui circule tout autour des

arrondissements excentriques, à peu de distance des fortifications, et pour être, au besoin, utilisables pour la défense militaire de Paris. Il y a bien encore une troisième voie, c'est la série de boulevards nouveaux suivent les lignes de l'enceinte fortifiée; mais, outre, que cette route est solennellement dénuée de voitures quelconques, elle s'éloigne trop de la partie pour présenter quelque intérêt.

Il y a encore dans la ligne de ceinture une solution de continuité en gare de l'Ouest et la station de l'avenue de Clichy. Mais cette lacune est probablement comblée d'ici à l'ouverture de l'Exposition. Au reste quelque point que l'on parte, gare Saint-Lazare ou avenue de Clichy, l'on peut suivre l'ordre numérique des arrondissements. Nous partirons de la gare principale et nous parlerons des arrondissements dans l'ordre où les rencontrerons.

Lorsque le train sort du tunnel, sous lequel il a franchi l'ancien boulevard extérieur, le voyageur se trouve sur le territoire du XVII^e arrondissement — Batignolles-Monceaux, — qui doit son nom à deux localités d'abord séparées et distinctes, réunies en une seule par suite du grand nombre d'habitations que l'on y a construites depuis environ quarante ans.

Le XVII^e arrondissement est trop jeune encore pour avoir beaucoup d'événements à inscrire dans son passé. Cependant, il a déjà pris place dans l'histoire par le fait de la résistance que, le 30 mars 1814, quelques détachements de troupes, appuyés par la garde nationale, sous le commandement du général Monecy, opposèrent à un corps de l'armée alliée, qui vint attaquer la barrière Clichy. Un tableau d'Hippolyte Vernet a popularisé ce souvenir en montrant le nom du restaurant Lachade, qui figure sur le tableau et subsiste en bon état, dans la Grande-Rue.

Le XVII^e arrondissement ne possède aucun édifice qui mérite une mention, mais il est doté d'une assez jolie promenade, située derrière l'église Saint-Martin, avec eaux courantes, cascades, rochers et grotte en miniature, et le principal attrait est la vue du chemin de fer de l'Ouest.

Près de cette promenade est la station du chemin de fer de Ceinture.

La seconde station, dite de la Porte-Maillot, est encore dans le XVII^e arrondissement, mais sur la partie qui avant l'annexion on appelait la fin de la commune de Neuilly, formée, il y a une trentaine d'années, depuis de l'ancienne place des Sablons.

L'avenue de Neuilly ou de la Grande Armée sépare le XVII^e arrondissement du XVI^e, comprenant les anciennes communes de Passy et d'Auteuil avec un fragment de l'ancien 1^{er} arrondissement.

C'est de ce côté qu'aurait certainement voulu résider Horace, s'il eût été à Paris. C'est dans le XVI^e arrondissement qu'habitent Jules Janin, Leconte de Lisle, Rollinat, celui qu'ont habité Proudhon, Beranger, et tant d'autres illustres de la plume, de la palette ou de la note. Qui ne serait tenté de venir passer sa tente ou son nid à Auteuil ou à Passy, ayant à leur dos la Seine, à leur gauche le Bois de Boulogne, et à leur front l'Arc de Triomphe et les Champs-Élysées; ayant des villas, des chalets et des chaumières en tous sens; malgré ses constructions et ses reconstructions, l'on retrouve les caractéristiques de la ville du Regent, la duchesse de Berry, et la comtesse de Montmorency, et de madame de Pompadour. Cependant nous préférons à tout cela ceux de Mouton, Buleau et Franklin, qui ont habité Auteuil en France.

Le Pavillon de la Mnette est placé en face de la cinquième station du chemin de fer.

Passy et Auteuil n'étaient pas, comme Batignolles et les Ternes, des faubourgs nés d'hier, enfants perdus de la grande ville, qui les reprenait à leur majorité.

Passy existait déjà au treizième siècle, simple et pauvre hameau, il est vrai, dépendant d'Auteuil; mais il prit de l'importance sous le roi Charles V, qui lui accorda certains privilèges, entre autres celui de prendre et manger les lapins de la forêt de Rouveray (bois de Boulogne) venant faire incursion à Passy. Au quinzième siècle, Passy avait un château et par conséquent un seigneur; puis, peu après, un monastère de Minimes, vulgairement appelés Bons-Hommes, établi sur la limite extrême du village qu'on appelait alors Nijon, et qui fut, depuis, Chaillot. C'est dans les bâtiments, détruits tout dernièrement, de ce couvent que l'on vit longtemps la raffinerie fondée par les Delessert, une famille qui a laissé dans Passy les plus honorables souvenirs.

Au dix-huitième siècle, la découverte d'une source d'eaux minérales fut pour Passy un coup de fortune. La vogue s'attacha à ce village, ne le quitta plus et en fit une ville qui ne cessa de grandir jusqu'au jour où Paris l'absorba.

On montre encore à Passy les demeures de Franklin (rue Basse, 40, hôtel Valentinois), de mademoiselle Comtat (même rue, 25), du général Moreau (grande rue, 3), de Béranger (rue Basse, 22).

En reprenant à la station de Passy le chemin de fer pour gagner Auteuil, on voit, à droite, la propriété de plaisance que la ville de Paris a offerte à Rossini.

Auteuil est d'origine beaucoup plus ancienne que Passy, puisque certaines parties de son église datent du onzième siècle, mais, plus modeste que son ancien vassal, il n'a été recherché qu'au dix-septième siècle et seulement par des hommes de lettres. A la vérité, c'était Molière (rue Molière, où sa maison est remplacée par une sorte de petit temple à sa gloire), Boileau (rue Boileau, 18, où il ne reste plus grand'chose de la maison qu'il a habitée), La Fontaine, dont un calembour préfectoral a donné récemment le nom à la rue de la Fontaine qui devait simplement son nom à une fontaine.

Au dix-huitième siècle, Auteuil devint le rendez-vous des Encyclopédistes, qui se réunissaient chez madame Helvétius, dont la maison sert aujourd'hui de presbytère, destinée assez bizarre. Il est vrai qu'on appelait madame Helvétius Notre-Dame d'Auteuil. Le général Bonaparte vint quelquefois chez cette femme éminente. Mais la société des *Idéologues* n'était pas faite pour plaire à un esprit aussi ambitieux de puissance matérielle. Destutt de Tracy, le peintre Gérard, d'autres célébrités contemporaines ont également habité Auteuil.

Auteuil a aussi sa source d'eaux minérales, située dans la partie la plus pittoresque de la localité.

Le XVI^e arrondissement a pris à l'ancien Paris une partie du quartier de Chaillot, village autrefois appelé Nijon et réuni à Paris en 1787. Dans ce village se trouvait le couvent de la Visitation de Sainte-Marie, où mademoiselle de la Vallière se retira une première fois avant de se faire carmélite. Le couvent a été démolé sous le premier Empire, pour faire place au palais du roi de Rome, qui ne fut pas construit.

Le XVI^e arrondissement a pris aussi partie d'une section d'Auteuil, et le Point-du-Jour, que les fortifications ont coupée en deux.

Le chemin de fer parcourt cette portion d'Auteuil sur un long viaduc à 152 arcades, qui traverse la Seine au moyen d'un pont monumental, avec aussi à l'usage des voitures et des piétons, et au delà duquel se prolonge aussi le viaduc.

Sur la rive gauche de la Seine, on est dans le XV^e arrondissement, issu de l'ancien village de Grenelle et d'une grande partie de celui de Vaugirard.

Grenelle ne comptait guère que quelques habitations clair-semées sur la berge de la Seine, lorsque, vers 1820, une société de spéculateurs entreprit de créer là un village. On traça des rues au cordeau, on bâtit une église, un théâtre, des maisons, et, pour attirer des colons, on appela l'endroit *Beau-Grenelle*. Les habitants vinrent, non pas aussi nombreux qu'on l'avait espéré, et l'affaire fut médiocrement fructueuse. Cependant la population a beaucoup augmenté dans les dernières années, bien que Grenelle soit isolé de Paris par le Champ de Mars, l'École militaire et les Invalides. La suppression du passage sur le pont de Grenelle, la construction du pont du Point-du-Jour et de la ligne de fer le donneront des éléments de prospérité. Il y a déjà beaucoup d'usines.

Pendant la Révolution, il y avait à Grenelle une poudrière de l'État, qui le 31 août 1794, à sept heures du matin, fit explosion avec une telle violence que des débris humains furent lancés jusqu'au centre de Paris. On ne connaît jamais ni les causes du sinistre ni le nombre exact des victimes.

Le Directoire avait installé dans la plaine de Grenelle un camp qui, durant la nuit du 9 au 10 septembre 1796, des conjurés, venus de Paris, essayèrent de soulever contre le gouvernement. Accueillis par une répression qu'ils n'avaient pas prévue, ils durent se retirer en désordre. Plusieurs furent pris, jugés et condamnés.

Cette plaine de Grenelle, aujourd'hui couverte de maisons, eut longtemps le triste honneur de servir aux exécutions militaires. C'est là qu'eut lieu, le 19 août 1815, le jeune général Labédoyère, dont le nom ne put pas même être alors inscrit sur sa tombe.

Sous la Restauration, c'est là aussi que les conseils de guerre de la garde royale suisse tenaient leurs audiences en plein vent. Jugement, révisions, et souvent exécution, tout se passant en une matinée.

Appelé d'abord Val-Boisiron, le village qui confine à Grenelle prit, au treizième siècle, le nom de Val (ou Val) Gérard, parce que Gérard de Morv, abbé de Saint-Germain, y établit une maison de convalescence, avec chapelle, pour ses religieux. Vaugirard dépendait alors d'Issy, dont il fut séparé en 1314. Ravagé par les guerres étrangères et civiles, ce village resta longtemps chétif et pauvre. Il prit de l'importance dans le siècle présent et s'étendit beaucoup, tout en gardant un aspect misérable et malpropre, qu'il est loin encore d'avoir tout à fait perdu.

Le XV^e arrondissement comprend une certaine étendue de territoire de l'ancien Paris, où se trouvent le Champ de Mars, l'École militaire, les hôpitaux Necker et des Enfants malades. Voir les articles particuliers.)

Le chemin de fer de Bretagne sépare le XV^e arrondissement du XVI^e, formé de Plaisance, du Petit-Montrouge, d'une fraction du Grand-Montrouge dont la partie la plus considérable est au delà de l'enceinte fortifiée, et d'un petit lambeau de l'ancien Paris. Toutefois, dans ce lambeau se trouvent des

établissements importants, l'Observatoire, les Enfants assistés, la maison d'accouchement et la nouvelle prison de la Santé. (Voir les articles particuliers.)

Plaisance, section de Vaugirard, était un groupe d'habitations tout à fait indigne du nom qu'on lui donna, qui s'était créé aux abords du chemin de fer de Versailles (rive gauche).

Montrouge doit évidemment son origine à des habitations construites pour les carriers qui exploitaient les nombreuses et vastes carrières de ce plateau, et aux auberges échelonnées sur la route d'Orléans. De là la longueur démesurée de ce village, qui se divisait en deux sections, le *petit*, plus voisin de Paris, et le *grand*, situé plus au midi. Montrouge fut ravagé au quinzième siècle par les Anglais, au seizième, par les troupes de Henri IV, qui, lors du première siège de Paris, campa de ce côté.

Sous la Restauration, Montrouge eut un instant de fâcheuse célébrité par le séjour des jésuites, qui vinrent y réoccuper une ancienne maison de leur compagnie.

Le XIV^e arrondissement possède plusieurs établissements publics, le théâtre du Mont-Parnasse, l'hospice La Rochefoucauld, le chemin de fer de Sceaux et Orsay, l'asile des aliénés et l'infirmerie Marie-Thérèse. C'est aussi sur son territoire que se trouve l'entrée principale des *Catacombes*. (Voir ces différents articles.)

Au XIV^e arrondissement appartient le cimetière du Midi ou du Mont-Parnasse. (Voir *Cimetières*.)

Un peu après avoir passé sous le chemin de Sceaux, la ligne de ceinture pénètre dans le XIII^e arrondissement, que la rue de la Santé sépare du XIV^e.

Dans une première répartition des vingt arrondissements, ce chiffre XIII, si longtemps mal famé, devait échoir à une autre région de Paris. C'est, dit-on, sur les réclamations de moralités susceptibles qu'une combinaison différente fut cherchée et qu'on adopta le système de la spirale, par l'effet duquel ce chiffre malencontreux tomba sur la partie la plus pauvre peut-être, une des moins connues assurément, mais non des moins intéressantes, à bien des égards, du nouveau Paris. Ni l'amour-propre, ni les appréhensions superstitieuses n'ont protesté ici contre le chiffre immoral et fatal.

Le XIII^e arrondissement a pris de l'ancien Paris l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, puis la partie du territoire de Gentilly et d'Ivry comprise à l'intérieur des fortifications. Il appuie sa limite N.-E. à la Seine, et, dans sa partie occidentale, il est parcouru par la Bièvre, qui y décrit de nombreux méandres. Plus accidenté et plus pittoresque qu'aucun autre, il présente des plateaux, des collines, des plaines, des vallons. Il faut qu'il soit relégué aussi loin du centre actif de Paris pour n'être pas tout semé de villas et de parcs. Il est surtout peuplé de carriers, de blanchisseurs, de tanneurs.

Le vallon de la Glacière, coupé par les deux bras et de multiples dérivations de la Bièvre, artificiellement inondé en hiver, fut longtemps le rendez-vous des patineurs parisiens. Aujourd'hui, divisé en lots entourés de murs, à peu près impraticable aux promeneurs, n'ayant presque rien gardé de son ancien aspect agreste, il est envahi par l'industrie. Cependant la vallée de la Glacière prolonge jusque-là ses perspectives pittoresques, et du remblai du chemin de fer ou de certains points du boulevard d'Italie, on a encore, soit vers Gentilly, soit vers les Gobelins, un panorama qui vaut la peine d'être vu. La Bièvre y coule entre de hauts peupliers ou des fabriques, que dominent

les longues lignes des bâtiments de Bicêtre, tandis que, de l'autre côté, elle serpente à travers le vaste domaine des Gobelins, au-dessus duquel s'étagent des amphithéâtres de maisons, d'où s'élancent les dômes du Val-de-Grâce et du Panthéon, les tours de Saint-Etienne-du-Mont et de la vieille abbaye Sainte-Geneviève. Nul autre point de Paris ne présente un spectacle pareil.

Tout l'ancien Gentilly est resté en dehors des fortifications. La partie annexée comprend le hameau de la Glacière et celui qui, plus voisin de l'ancienne barrière d'Italie, avait pris d'une auberge le nom de *la Maison-Rouge*. Plus près encore, et enfermés dans Paris, au commencement du siècle actuel, étaient deux autres groupes, les *Deux-Moulins*, naguère réunies de guinguettes, et *Austerlitz*, qui devait son nom au pont voisin.

A Ivry appartenait le village de *la Gare*, ainsi appelé à cause d'une gare circulaire pour les bateaux, commencée vers la fin du siècle dernier et qui n'a pas été achevée.

Le XIII^e arrondissement renferme des établissements très-considérables : la gare du chemin de fer d'Orléans, la Salpêtrière, la manufacture des Gobelins;

Trois ponts : ceux de Napoléon III (servant au chemin de fer, aux voitures et aux piétons), celui de Bercy et celui d'Austerlitz font communiquer le XIII^e avec le XII^e, situé sur la rive droite de la Seine.

Le chemin de Ceinture, qui a son origine à Orléans avant de quitter le XIII^e arrondissement, rencontre celle de Lyon en entrant dans le XII^e, et un peu plus loin, celle de Vincennes.

Le XII^e comprend une grande partie de l'ancien VIII^e de Paris et le village de Bercy.

Bercy existait déjà au treizième siècle, mais ne prit d'importance qu'à la fin du dix-huitième siècle, quand le commerce des vins et eaux-de-vie créa un vaste entrepôt libre pour l'approvisionnement de Paris. Le 21 juillet 1820, un immense incendie le ruina en partie; mais il se releva aussitôt de ce désastre, qui lui coûta cependant plus de 10 millions de francs.

L'annexion a porté une grave atteinte à sa prospérité.

Bercy possède un beau château bâti sur les plans de Levan et qui appartenait à un parc fort étendu, planté de magnifiques arbres. Entamé par les fortifications détruit pour l'agrandissement de la gare de Lyon, le château de Bercy n'a guère laissé d'autres vestiges que quelques arbres encore debout et le mur qui longeait la Seine.

Bercy se relie à Paris par la *Rappe*, longue file de maisons, qui forme le quartier du même nom; la *Vallée de Fecamp* et la *Grande Pinte*, dénommées ainsi par suite d'une auberge, toutes deux confondues dans la rue de Charonne.

Contigu au XI^e arrondissement par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, le XII^e touche au XX^e par la grande avenue de Vincennes, que le chemin de fer tranchait à mi-chemin.

Le XX^e arrondissement est composé de l'ancien village de Charonne et de la section de Belleville, qu'on appelait Menilmontant. Une notable partie de son territoire est occupée par le cimetière de l'Est, dit du Père-Lachaise.

Charonne est un des plus anciens villages environnant Paris; on en fait remonter la fondation à Saint-Germain d'Auxerre; mais il ne prit jamais d'importance. Aujourd'hui encore, il est peuplé de quelques milliers d'un grand nombre de maraîchers et d'horticulteurs. Les uns font

déjà envahi sur beaucoup de points. Le cimetière de l'Est constitue un grand obstacle à ses communications avec Paris.

C'est souterrainement que le chemin de fer traverse la partie septentrionale de Charonne pour ensuite parcourir à ciel découvert Ménilmontant, colline sur les pentes de laquelle s'élevaient d'abord des maisons de campagne dont le voisinage attirait des guinguettes. La population s'accroît et forma presque un nouveau village, annexe de Belleville, dont il songeait à s'affranchir quand Paris les absorba l'un et l'autre.

Ménilmontant a eu un moment de célébrité lorsqu'en 1333, l'association saint-simonienne s'étant divisée, le père Enfantin se retira dans une maison de ce village avec ceux de ses disciples qui lui étaient restés fidèles. Ils accomplissaient eux-mêmes tous les travaux de la vie domestique, en chantant des hymnes composés par Félicien David.

On a récemment construit sur les hauteurs de Ménilmontant les vastes réservoirs où sont emmagasinées les eaux de la Dhuy. (Voir *Sous de Paris*.)

Belleville, que la ligne de fer franchit en tunnel, était un village fort ancien, appelé d'abord *Sarvis*, puis *Poironville*, sans doute à cause de quelque propriétaire, et dont le nom actuel ne paraît guère dans l'histoire qu'à propos des sources que Philippe Auguste en dérivait pour alimenter des fontaines à Paris.

La célébrité qu'il n'avait pas eue autrefois, Belleville l'a tristement conquise au commencement du siècle actuel. C'est sur ce village et sur les deux qui le précèdent, l'Antin et Romainville, que se porta l'effort principal des armées étrangères pendant cette lutte inégale et héroïque, qui dura toute la journée du 30 mars 1814 et qui s'appelle la *Bataille de Paris*, dans laquelle l'ennemi perdit plus de soldats que n'en comptait la petite armée française. Vers le soir, l'Antin, Romainville, les hauteurs en avant de Belleville ayant été envahies par des forces démesurément supérieures, les Français se retirèrent, défendant le sol pied à pied, disputant vigoureusement chaque rue du village, jusqu'à ce que Marmont, dont l'épée était brisée et les habits troués de projectiles, donna l'ordre de la retraite et mit fin à la bataille par une capitulation que lui et les généraux, ses collègues, durent prendre sur eux de signer, le roi Joseph Bonaparte, qui commandait l'armée de défense, ayant jugé prudent de s'enfuir sans laisser aucun ordre.

Pendant les longues années de paix qui s'écoulèrent après 1815, Belleville grandit en population et en prospérité. C'était la promenade favorite des Parisiens qui, le dimanche, allaient chercher l'ombre au bois de Romainville et des lilas dans les prés Saint-Gervais. Les fortifications ont fait disparaître bois et lilas. Depuis, ont disparu aussi les *Montagnes françaises* et la fameuse *Île d'Amour*, chère aux grisettes parisiennes, du temps où il y avait encore des grisettes.

Ce que Belleville a perdu encore et, sans le regretter, il faut s'étonner que le goût de notre époque l'ait laissé périr, c'est l'ignoble et brutale *Decence de la Courtille*.

Cette hideuse cohue se faisait, à l'aurore du mercredi des cendres, dans les quartiers de Belleville, sortant des bals à 25 centimes, déguenillée, pâle et sale, regardant, après l'orgie du petit bleu et du Cupidon froletés, avec des yeux d'oiseau de nuit, le soleil qui éclairait de ses purs rayons les tarpitudes d'une foule en délire, vomissant des infamies, lançant des ordures à tout ce qui l'approchait. L'immonde torrent s'écoulait dans Paris par le faubourg du

invraisemblable, que, pendant toute la journée du 30 mars, Montmartre ne fut pas attaqué. Le soir seulement, l'ennemi osa s'en approcher et, ne rencontrant aucune résistance, occupa la montagne, tourna les pièces et lança quelques boulets sur Paris. La capitulation vint arrêter les hostilités.

La construction du quartier Notre-Dame-de-Lorette, en créant une communication plus facile que les rampes abruptes des rues Blanche et des Martyrs, et, plus tard, l'enchérissement des loyers dans Paris, firent affluer beaucoup d'habitants à Montmartre, dont la population s'accrut rapidement et atteignait presque le chiffre de 50,000 en 1860. Beaucoup d'artistes, d'hommes de lettres se fixèrent dans cette localité où les maisons, élevées sur les flancs de la montagne, ont de l'air, de la lumière en abondance et souvent de beaux points de vue.

Au sommet de Montmartre se trouve un obélisque élevé sous Louis XVI pour marquer la méridienne de l'Observatoire de Paris. Ce petit monument, abandonné, tombe en ruine.

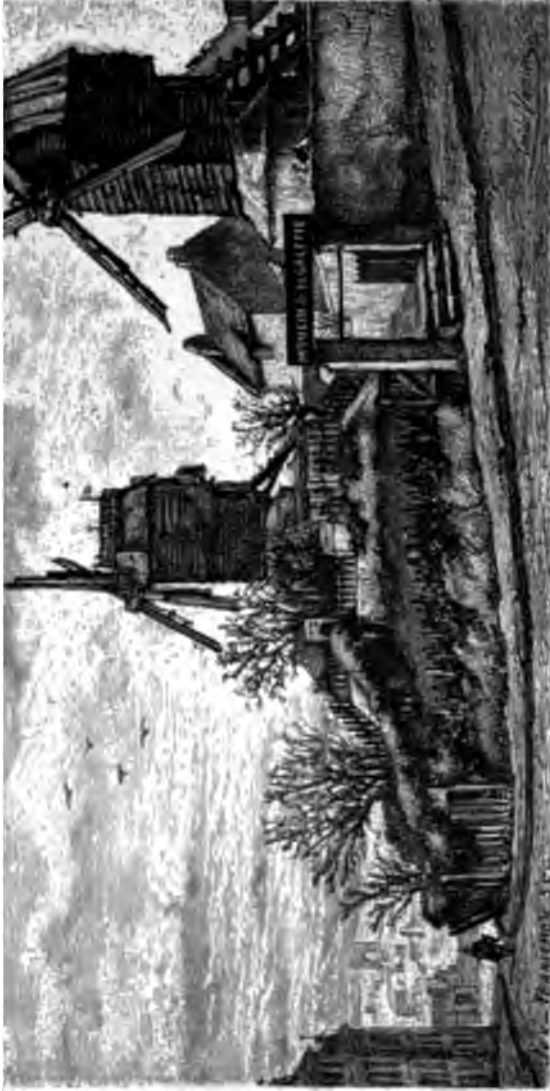
De Montmartre dépendait le hameau de Clignancourt, où l'on remarque une construction ayant les caractères du seizième siècle et que la tradition locale prétend avoir appartenu à Gabrielle d'Estrees, ce que rien ne démontre. On l'appelle le *Château-Rouge*. C'est là que se tenait le roi Joseph pendant la bataille de Paris, et c'est de là qu'il partit à cheval, abandonnant l'armée.

Le Château-Rouge est aujourd'hui un bal public.

Il y avait autrefois, à Clignancourt, une petite chapelle dont l'édifice subsiste encore, affecté à un poste de pompiers, rue Marcadet. Non loin de là est l'église neuve de *Notre-Dame-des-Clignancourts*.

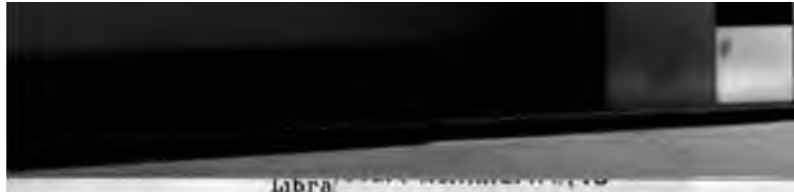
La dernière station notable du chemin de Ceinture est à l'avenue de Saint-Ouen, sur la limite du XVII^e arrondissement.

BENJAMIN GASTIERAC.

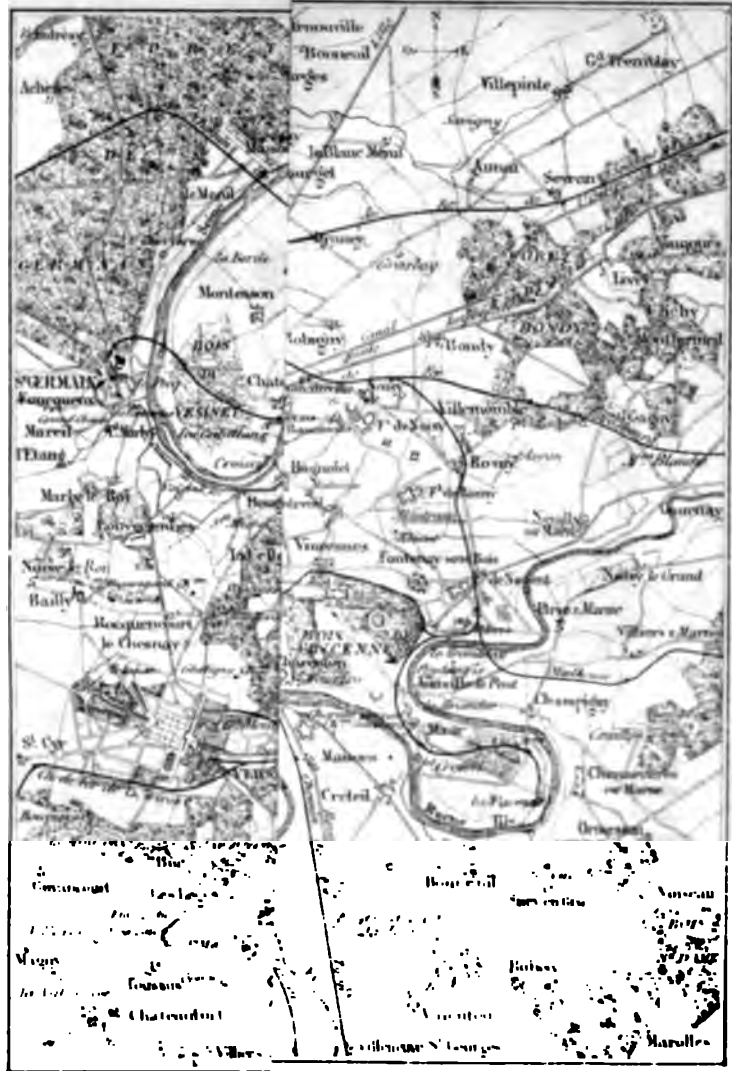


LES MOULINS DE MONTMARTRE
Dessin de M. E. VERRIER, gravé par M. Yon-PERRICHON.





LIBRA

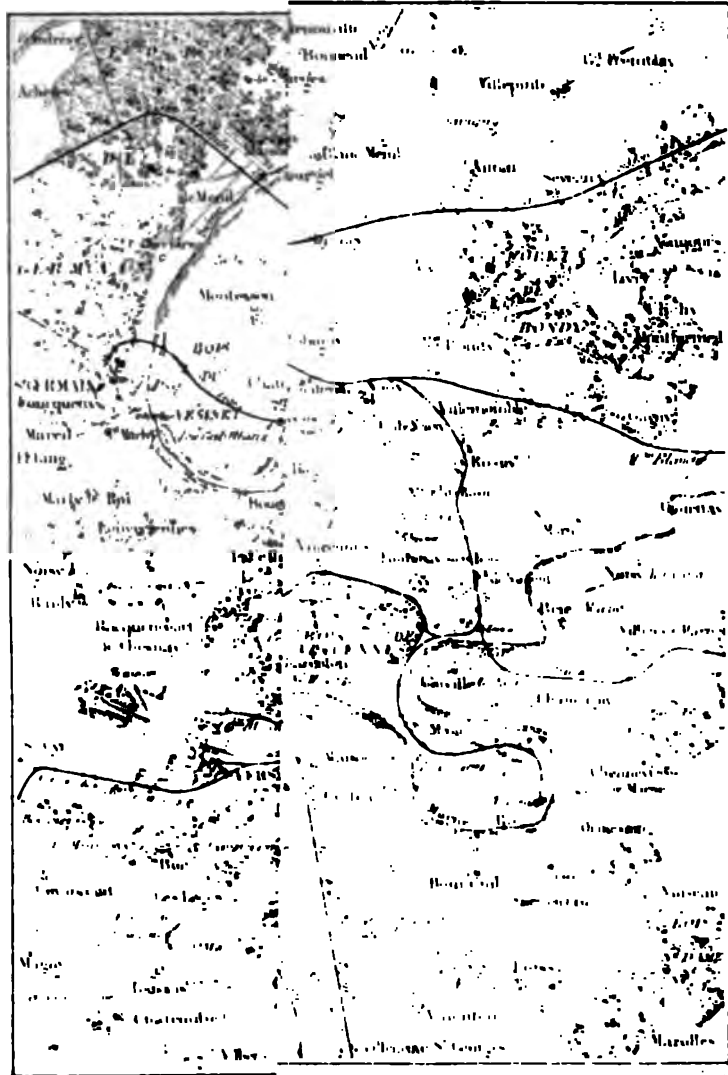


A. Ang et à Livourne

lumière et de verdure. Partout l'espace, l'air vif, ces mille parfums champêtres, ce grand silence, tout plein de bruits confus... enfin ce je ne sais quoi, qui résulte à la fois de la liberté du ciel, de la franchise du vent, du cri de l'oiseau, du gloussement des poules, du marteau lointain sur l'enclume, du bourdonnement des enfants dans l'école, ou de celui des abeilles dans la ruche... et qui vous dit clairement : « Voici le vrai village! Tu peux entrer; ôte ton habit, si tu as chaud... chante, si tu es gai! — Tu n'offenseras ici personne!... Chatou est loin; et ces petits tourbillons blancs, que le vent soulève autour de toi, sur la route, ce n'est pas de la poudre de riz... C'est de la vraie poussière! »

Et pour appuyer mon dire, la première maison qui s'offre à nous, encadrée de beaux tilleuls centenaires et toute décorée de glycine en festons, est celle de Francis Wey, placée là comme pour faire accueil au nouveau venu, et l'inviter au séjour, en lui vantant les douceurs de la simplicité champêtre. C'est un emblème que cette demeure à la bonhomie narquoise, c'est presque une leçon! — Ces grands arbres qui l'enveloppent appartiennent au parc voisin, celui de la Dubarry. Seule, la maison spirituelle et sage en profite! Ces arbres lui gardent le soleil; ils l'abritent du froid. De sa fenêtre, le maître de cet aimable logis a vu fuir tous ses opulents voisins, chassés, qui par l'ennui, qui par la ruine; lui, demeure et sourit, et pense que ces beaux arbres sont à lui seul, puisque c'est pour lui seul qu'ils fleurissent!

Et maintenant, tout ce qui va suivre sur la droite est l'ancien domaine de la Dubarry, ce pavillon de Louveciennes, si fameux au dernier siècle! — Longez le mur d'enceinte, franchissez à droite le seuil de l'ancienne entrée, vous êtes à la fois à la porte de son habitation et dans l'enclos de la machine de Marly. A travers la grille moderne qui donne accès au pavillon, vous verrez encore le profil du bâtiment, le grand bassin, quelques beaux arbres, seuls restes du passé! Ledoux, cet original, qui prit si volontiers l'excentricité pour du génie, et qui nous a légué tant de tombeaux, sous prétexte de petites maisons, Ledoux avait construit l'habitation que Fragonard et Lecomte ornèrent de leur mieux. Et à tort ou à raison, toute la décoration intérieure, jusqu'à la serrurerie, y passait pour chef-d'œuvre. C'est du moins ce que m'affirmaient les anciens du pays, ces mêmes anciens, qui se souviennent d'avoir vu la Comtesse sur son perron, agaçant deux singes blancs qui sautaient après son mouchoir; et derrière elle, cet autre vilain singe de Zamore, souriant aux ébats de ses collègues. — Sur la charité et la bienfaisance de l'ancienne dame, ces mêmes vieux ne tarissaient pas. Et pourtant la pauvre Dubarry ne trouvait pas, dans la population de Louveciennes, un seul défenseur,



A. 10 et à Livourne



V

PARIS EN PROMENADE

—

LOUVECIENNES, MARLY

PAR

Victorien SARDOU

I

Louveciennes.

Êtes-vous marcheur intrépide?... Fait-il un de ces clairs soleils qui invitent à courir les champs! Et vous plait-il de connaître la région la plus pittoresque et la plus riche en souvenirs, de tous ces environs de Paris, si justement vantés?... Partez de bon matin pour Bougival, et après un copieux déjeuner au bord de l'eau, gagnez Marly-le-Roi par le chemin de Louveciennes, qui est celui des écoliers.

Tout d'abord, vous ne quitterez qu'à regret ce bord de la rivière, si gai, si lumineux, si verdoyant... Il ne faut pas moins que l'attrait du joli clocher de Bougival, pour vous inviter à pousser plus avant... Mais au delà de l'église une rampe assez rapide s'offre à vous sur la droite. C'est par là!... montez... La beauté de la vue vous fera bien vite oublier la roideur de la pente.

Il faut, du reste, vous attendre maintenant à toujours monter. Et de fait, toutes ces collines qui se prolongent sur la rive gauche de la Seine, depuis Saint-Cloud jusqu'à l'extrême limite de la forêt de Marly, sont les Alpes du département de Seine-et-Oise; Alpes gracieuses, Alpes galantes, toutes semées de bois charmants, de villas exquises, de petits villages propres et joyeux!... C'est la

Celle-Saint-Cloud et son château autrefois royal, de la main gauche, par la Pompadour; aujourd'hui princier par ses splendeurs!... C'est Beauregard, Saint-Michel, les Gressets, Montbuisson!... enfin Louveciennes et Voisins, où nous allons!... Et partout vallons et collines. — Une vraie fatigue... mais si bien récompensée!... De temps en temps, entre deux pics de terrain ou deux bouquets d'arbres, toute la plaine se révèle subitement, avec les coteaux de Montmorency pour arrière-plan, et le cours de la rivière, qui miroite coquettement au soleil. Ici même, où l'abaissement du terrain vers la Seine est à pic, la surprise qui vous attend au détour du chemin est assez vive; vous quittez à peine Bougival, et déjà vous le voyez, tout en bas, à vos pieds. Le Parisien qui suspend ses jardins au flanc de ce coteau, et qui a bien du mal à les empêcher de dégringoler dans la plaine, les jours de grande pluie, se traite volontiers de rude montagnard, et n'est pas loin de se croire sur les rives du Rhin, — témoin cette tour allemande, bâtie par un burgrave de la rue Saint-Denis, pour semer l'effroi parmi les voyageurs de l'omnibus.

Cependant nous montons toujours. — Les petites maisons deviennent plus rares; la Seine disparaît derrière un épais rideau de beaux arbres, qui commence à border la route. — C'est l'ancien parc de Boissy-d'Anglas. Dans un poème en l'honneur de toute la contrée, il a célébré lui-même la beauté de son domaine et raconté sa stupeur le jour où, allant visiter ces belles pelouses, il se trouva tout à coup en présence d'un petit lac d'eau vive, qui s'était formé de lui-même, après une nuit d'orage. — Je souhaite la même surprise à tous les propriétaires!

La route se prolonge quelque temps, tout ombreuse et comme encaissée entre les arbres de ce grand parc et des coteaux couverts de vigne; puis elle s'ouvre, près d'une carrière, et là, se bifurque. — Ce chemin, sur la gauche, mène à Louveciennes, dont le clocher, rival autrefois de celui de Bougival, n'apparaît plus là-bas que sous la forme d'un hideux pigeonner. — Quant à la route de la Princesse, que nous avons suivie jusqu'ici, et qui tient son nom de la princesse de Conti, dont nous verrons plus haut la demeure, le mieux est de la suivre tout droit jusqu'à Voisins, le bourg jumeau de Louveciennes, car aussi bien tout nous y invite! D'un côté des vignes en étages, de l'autre ce creux tout foisonnant en verdure; en face, des maisonnettes perdues dans le feuillage... et, couronnant le tout, les belles arcades de l'aqueduc qui donnent à ce paysage un grand air italien. — En somme, la plus délicieuse arrivée de pays qu'on puisse voir! — De quelque côté que vous tourniez les yeux, les lignes de terrain se raccordent par les ondulations les plus douces, et avec les plus heureux contrastes de

lumière et de verdure. Partout l'espace, l'air vif, ces mille parfums champêtres, ce grand silence, tout plein de bruits confus... enfin ce je ne sais quoi, qui résulte à la fois de la liberté du ciel, de la franchise du vent, du cri de l'oiseau, du gloussement des poules, du marteau lointain sur l'enclume, du bourdonnement des enfants dans l'école, ou de celui des abeilles dans la ruche... et qui vous dit clairement : « Voici le vrai village! Tu peux entrer; ôte ton habit, si tu as chaud... chante, si tu es gai — Tu n'offenseras ici personne!... Chatou est loin; et ces petits tourbillons blancs, que le vent soulève autour de toi, sur la route, ce n'est pas de la poudre de riz... C'est de la vraie poussière! »

Et pour appuyer mon dire, la première maison qui s'offre à nous, encadrée de beaux tilleuls centenaires et toute décorée de glycine en festons, est celle de Francis Wey, placée là comme pour faire accueil au nouveau venu, et l'inviter au séjour, en lui vantant les douceurs de la simplicité champêtre. C'est un emblème que cette demeure à la bonhomie narquoise, c'est presque une leçon! — Ces grands arbres qui l'enveloppent appartiennent au parc voisin, celui de la Dubarry. Seule, la maison spirituelle et sage en profite! Ces arbres lui gardent le soleil; ils l'abritent du froid. De sa fenêtre, le maître de cet aimable logis a vu fuir tous ses opulents voisins, chassés, qui par l'ennui, qui par la ruine; lui, demeure et sourit, et pense que ces beaux arbres sont à lui seul, puisque c'est pour lui seul qu'ils fleurissent!

Et maintenant, tout ce qui va suivre sur la droite est l'ancien domaine de la Dubarry, ce pavillon de Louveciennes, si fameux au dernier siècle! — Longez le mur d'enceinte, franchissez à droite le seuil de l'ancienne entrée, vous êtes à la fois à la porte de son habitation et dans l'enclos de la machine de Marly. A travers la grille moderne qui donne accès au pavillon, vous verrez encore le profil du bâtiment, le grand bassin, quelques beaux arbres, seuls restes du passé! Ledoux, cet original, qui prit si volontiers l'excentricité pour du génie, et qui nous a légué tant de tombeaux, sous prétexte de petites maisons, Ledoux avait construit l'habitation que Fragonard et Lecomte ornèrent de leur mieux. Et à tort ou à raison, toute la décoration intérieure, jusqu'à la serrurerie, y passait pour chef-d'œuvre. C'est du moins ce que m'affirmaient les anciens du pays, ces mêmes anciens, qui se souviennent d'avoir vu la Comtesse sur son perron, agaçant deux singes blancs qui sautaient après son mouchoir; et derrière elle, cet autre vilain singe de Zamore, souriant aux ébats de ses collègues. — Sur la charité et la bienfaisance de l'ancienne dame, ces mêmes vieux ne tarissaient pas. Et pourtant la pauvre Dubarry ne trouvait pas, dans la population de Louveciennes, un seul défenseur,

le jour où une première perquisition chez elle amena la découverte du chevalier de Maussabré, caché dans l'armoire au linceul. Même indifférence quand cet affreux coquin de Grèves lui presenta, à sa grille, la tête de M. de Brissac, massacré à Verrailles. ou, flanqué de Zamore, vint l'arrêter pour l'expédier au tribunal révolutionnaire... « bien que ses cris au départ, me disait le doyen de l'endroit, fussent pour attendrir les cailloux du chemin! »

Ces cris rappellent tout de suite ceux de l'échafaud, qu'on lui a tant reprochés. Mais là-dessus il faut s'entendre. Elle avait bien sujet de crier, et très-fort, si on lui avait promis la vie sauve comme il le semble, à la condition qu'elle révélerait toutes ses cachettes à bijoux. — Le « *Encore un moment, monsieur le bourreau!* » s'explique de soi-même, chez une femme qui se croit encutée par erreur!... Et enfin, quand elle aurait eu peur!... J'aimerais bien cet héroïsme de la part de gens qui, du coin de leur feu, disent dédaigneusement : « Comment! elle crie! » Eh bien, ou elle crie!...

De bijoux, d'argenterie, de trésors de toute sorte!... ce part en était furci! Chaque pied d'arbre avait son magot. La liste est curieuse. Elle tient quatre ou cinq pages pleines! — On vint fouiller les jardins: on fit main-basse chez tous les gens du pays signés comme ayant leur dépôt; mais la Dubarry pourrait bien, dans son trouble, n'avoir pas donné la liste complète; et l'un des futurs passesseurs de l'endroit découvrait quelque trésor, en déracinant un arbre, que je n'en serais pas surpris.

Qu'après cela le citoyen Grèves ait joué en paix du prix de ses forfaits! il y a forte apparence, car c'est l'usage! — Pour Zamore, sur la fin de sa vie, il se promenait au Palais-Royal, bras dressés, sous le bras de Chodruc-Duclos! — Un châtement... mais mérité!

Tout en philosophant, nous voici à une nouvelle grille d'entrée, à travers laquelle nous apercevons, à la fois, un bassin et un petit pavillon à colonnettes, qui n'est à peu près que la réduction du grand. — C'était une sorte de salle de musique que la Dubarry s'était fait construire dans une situation merveilleuse. — Ici le tableau est admirable, et sans franchir la grille de madame Dierickz, qui occupe ce pavillon, dont on a fait une propriété particulière depuis Laflitte, autrefois possesseur de tout, il vous suffira de faire trois pas, entre ces deux haies qui descendent à la rivière pour jouir de la plus belle vue peut-être de tous les environs de Paris.

Là, en effet, le terrain s'abaisse à pic, comme à Bougival, mais dans des conditions plus heureuses. — La Seine, venue de Chateaufort par une jolie courbe, que domine au fond le mont Valérien,

disparaît, par un détour non moins gracieux, dans la direction du Pecq, où le vieux château de Saint-Germain la couronne. — Dans la plaine, ce ne sont que villages, avec la grande tache verte du Vésinet, qui ne fait ici que l'effet d'un vaste jardin. Voici Argenteuil, Saint-Denis, Bartrouville, Herblay, Cormeilles! Vingt clochers! Et plus près Chatou, Croissy, qui grandit chaque jour, et les îles récemment découvertes et colonisées par les canotiers de la Seine. Sur le *continent*, au bord de la rivière, cette maison blanche à véranda est celle d'Émile Augier. Çà et là sur les rives, j'en citerais d'autres intéressantes, quoiqu'un moins illustres, mais le dénombrement serait sans fin. A gauche, le grand et le petit Prunay, en pleine verdure... Très-beau tableau au soleil couchant; mais qui, à toute heure de jour, vaut la promenade. Le sentier même, qui de cette hauteur vous conduit à la Seine, *semble* *faire à souhait pour le plaisir des yeux*. — Entre deux haies d'épines blanches et de chèvrefeuilles, il serpente et descend jusqu'à des maisonnettes perdues, comme des nids d'oiseaux, dans le feuillage. Des toits rustiques apparaissent tout à coup, là où on les attendait le moins... sous vos pieds; et, par des ponts volants jetés sur le chemin, donnent accès à des greniers, où il faut descendre!

Là-dessous, des petits jardins factices, sur des terrassements bizarres: des arbres fruitiers, des fleurs et des tonnelles... Toute une végétation vigoureuse de volubilis, de houblon, de clématites, grim pant, escaladant les toits, les rampes, les palis; s'arrondissant en berceau ou se balançant en grappes odorantes qui embaument le sentier et le parent de la façon la plus exquise!... A trois pas de là, une petite source tapageuse, venue de Prunay, bondit parmi les folles herbes et s'en va, fraîche et limpide, jaillir dans la rivière!

Cette vive allure vous donne envie de l'imiter et de dégringoler, comme elle, jusqu'à la Seine, par ce pavé gras et moussu. N'en faites rien... à moins que vous ne soyez gourmand du cresson qui croît, plus bas, au bord de ce joli ruisseau. Je vous le donne pour exquis!... J'en ai volé!... et je vous conseille d'en faire autant... Mais gardez-vous des gens de la Machine, qui veillent sur lui avec un soin jaloux! — A quatre heures, la place est vide; c'est le bon moment!

Toutefois, je ne vous cache pas qu'il faudra remonter, chose dure, et qu'une visite à la Machine est un dédommagement médiocre à tant de peine. Non que cette Machine n'ait son attrait, à certains égards, et qu'il ne faille la voir une bonne fois... quand ce ne serait que pour ne plus y revenir!... mais j'aime mieux vous retrouver assis aux pieds des remparts de la Dubarry, et vous arracher à la contemplation de ce beau panorama, pour vous rappeler

que Marly est encore loin, et que le soleil est déjà au milieu de sa course.

Donc, un dernier coup d'œil à ce petit pavillon des fêtes où madame Lebrun, faisant le portrait de la Dubarry, par une chaude journée de juillet, s'interrompt pour prêter l'oreille... « Mais c'est le canon, comtesse! — Croyez-vous? dit la Dubarry. — Je vous assure... écoutez! » — On écoute. C'était en effet le canon qui prenait la Bastille. — Madame Lebrun, effrayée, ramasse tous ses pinceaux et court à Paris voir où en est M. de Calonne. Le portrait reste là inachevé, sauf la tête, qui est à point. Mais, voyez le sort!... Ce portrait est acheté plus tard par la Russie; on l'embarque pour Saint-Petersbourg... Il arrive, on déballe... Les rats du navire ont dévoré le visage. — Le destin en voulait décidément à cette jolie tête! Je ne la défends plus... Passons!

En remontant, vous pourrez admirer les énormes tuyaux qui, de la machine proprement dite, portent l'eau de la rivière jusqu'aux aqueducs : ils méritent l'examen. Il n'y a pas bien longtemps que de beaux peupliers ombrageaient tout ce territoire, autrefois dit *des Grands-Chevalets*; on vient de les abattre...

Nous rentrons au village : quelques pas dans une petite rue où les maisonnettes se tapissent de rosiers grimpants, un détour à droite, et nous voici devant la grille du château de Voisins. — Du vieux logis bâti par Cavoye et agrandi par Louis XIV, plus rien! Le comte Hocquart y a substitué cette grande maison blanche soi-disant à l'italienne. — Des vieux jardins à la française, des terrasses, des parterres, des boulingrins et des quinconces!... plus rien!... qu'un magnifique rond de marronniers. Et toutefois, dans ces belles prairies et sous ces massifs de lilas, le souvenir d'André Chénier est toujours présent; c'est là qu'il venait à pied de Versailles, par les bois de Rocquencourt et de Louveciennes, aux plus mauvais jours de la Terreur, demander quelques consolations à l'amitié de madame Pourat, et au sentiment plus tendre que lui inspirait celle qu'il a célébrée sous le nom de Fanny :

Sur ce gazon assise et dominant la plaine,
Des méandres de Seine,
Révuse, elle suivait les obliques détours!...

II

Marly.

Une magnifique avenue relie la grille du château de Voisins à celle du château de Marly, et se confond à mi-chemin avec la

route de Versailles et de Saint-Germain. C'est la partie la plus monotone du voyage. Cette belle avenue s'éternise. — Enfin la dernière arcade de l'aqueduc est dépassée, et nous sommes à la grille de Marly. — A droite, la route du Cœur-Volant qui descend vers l'abreuvoir; à gauche, celle de Rocquencourt à Versailles. C'est là-bas, *Aux Deus Portes*, là même où vous voyez l'habitation de madame Anaïs Aubert, que les Prussiens, en 1815, battus par Excelmans, tentèrent de se rallier; et, dispersés de nouveau, traversèrent le parc en déroute, pour se replier sur Saint-Germain. Cent ans après votre mort, ô Grand Roi, des Prussiens retranchés derrière les débris de votre grand salon! Saint-Simon, dans ses plus violents accès de bile noire, l'eût-il jamais prophétisé!

Je n'oublierai jamais quelle vive émotion accueillit ma première entrée dans ce parc, que je n'avais connu jusque-là qu'en peinture. Le jour baissait; il tombait une de ces petites pluies fines, continues, qui n'ont pas la verve tapageuse des bonnes ondées; mais la mélancolie flasque du brouillard. Les deux beaux vases de Jouvenet qui ornent encore les deux pilastres désignent assez la place de l'ancienne grille. Je poussai une petite porte, et le seuil franchi, qui, pilastres à part, est celui d'une ferme... quelle grandeur! quelle solitude! quelle tristesse!

Ici même, un rond-point ruiné, les anciennes écuries et les remises. — Devant moi, une pente rapide, encaissée entre deux murs autrefois garnis de charmilles; et tout au fond, là-bas, comme dans un ravin, quelques tas de pierres... le château! — Au delà, un admirable cirque de verdure; toute une muraille de beaux arbres, étagés en amphithéâtre et comme fendus au milieu, par la brèche énorme d'une ancienne allée. Tout cela, courbé sous la pluie, trempé, frissonnant, lamentable!... Et pas un cri, pas un être vivant... la solitude pleurant sur le désert! Une seule voix éclata tout à coup derrière moi: la femme du garde appelait au soupçon son mari et sa fille: « Sylvain!... Sylvie!... » Il me sembla que tous les échos du parc frémissaient d'aise à ces deux noms d'autrefois, qui, de ces ruines humides, évoquaient tout à coup le souvenir étincelant du passé!

Malgré la pluie, malgré le vent, malgré l'ombre envahissante, je descendis la rampe d'arrivée, à tel point rapide que les lourds carrosses du grand siècle s'en allaient parfois dégringolant jusqu'en bas. — Ici, seconde cour, celle du corps de garde et de la chapelle, reconnaissable encore à quelques fragments de carreaux noirs et blancs. Quelques pas encore, et traversant les parterres latéraux du château, remplacés par des quinconces de beaux tilleuls, j'étais au pavillon royal...

Un carré de pierres, débris des fondations, voilà tout ce qui

reste. C'est à peine si quelques cloisons de briques révèlent, çà et là, les distributions intérieures; quant au grand salon, celui du bal, du jeu, des tombolas, des mascarades... une femme le traversait en ce moment sur son âne. Je ne crois pas qu'il soit au monde ruine plus ruinée que celle-là. C'est navrant!... Aussi, l'émotion s'impose. — Il y a là plus à méditer que sur toutes les briques de Babylone, et il ne fallut pas moins que la nuit close pour me décider à regagner mon gîte.

Par un beau soleil, l'impression est tout autre. — Rien n'invite moins à la mélancolie que cette verdure luxuriante qui se travaille partout à parer ces débris. Et puis, en plein jour, tout l'ensemble des constructions et des jardins se reconstruit sans peine, grâce aux soins intelligents du sous-inspecteur de la forêt, M. Récopé, qui, atteint comme moi de la Marlymanie, a su dégager les anciennes allées des broussailles qui les avaient converties en forêt vierge. Un peu d'imagination venant en aide aux documents très-exacts que le grand siècle nous a légués sur la demeure favorite du grand Roi, et vous pourrez, comme nous, reconstruire pierre à pierre, charmille à charmille, le plus curieux édifice où le goût français du dix-septième siècle ait pu s'épanouir à cœur joie!

Sur l'emplacement du château, on n'a pas épargné à Louis XIV les critiques les plus sévères. On lui proposait Feullancourt, Grandval, Louveciennes, les hauteurs de Marly, où se voyait encore, près de l'église, la trace des remparts construits par les Thibault, les Hervé et les Bouchard, seigneurs de Montmorency et autres lieux. — Là, une vue admirable, quinze lieues de pays, et tout le cours de la rivière de Paris à Pontoise. Mais le roi voulait un ermitage, une façon de désert, une caverne ombreuse; ce coin sauvage perdu entre deux ravins, envahi par les eaux marécageuses, et que les gens du lieu appelaient *la Craudière*, lui parut merveilleusement propre à cet emploi. Et de cette fantaisie naquit Marly, qui, commencé en ermitage, finit en palais.

Le plan général est d'une régularité presque parfaite. C'est une sorte de triangle dont la base s'appuie sur la forêt, dont la pointe regarde la Seine et Saint-Germain. Au milieu, le pavillon royal isolé, bâtiment carré à l'italienne, orné de palastres, tout décoré de fresques, accessible par quatre perrons ornés de sphinx, et dont la distribution intérieure est fort simple. Au centre, un très-beau salon octogone, éclairé par les trois fenêtres de la toiture et flancé de quatre cheminées. Sur chaque face, un vestibule donnant accès à ce salon. Aux quatre angles, les appartements du roi et de la reine, les appartements de la dauphine, entre les vestibules et ces appartements, les salles à manger, billard, etc. A l'étage



leur, le logement de divers autres membres de la famille et des serviteurs attachés du plus près à leurs personnes. pour le roi et les siens.

ur les offices, cuisines, etc., et logements de toutes sortes és à la maison du roi, il y a le *Grand commun*, construit pavement à la chapelle et aux corps de garde, à distance égale villon royal. C'est la partie la mieux conservée aujourd'hui, du moins trace de fenêtres. Sur la face qui regarde le château *Grand commun*, autrement dit *Bâtiment des seigneurs*, fut tivement décoré de l'une de ces perspectives, alors imitées de e, et fort en goût, qui, sur un ciel toujours bleu, représentaient olonnade sans limite. — L'auteur, Rousseau, un protestant, ir après la révocation de l'édit de Nantes, et sa perspective ée par un élève, puis dégradée par la pluie, disparut enfin place à de vraies fenêtres, décorées de vrais balcons.

grandes lignes une fois établies, il est facile au visiteur de nter. Si, du milieu des ruines du pavillon royal, il se tourne e midi, il a sous les yeux, d'abord, une sorte de demi-lune, occupée par des parterres, et des bassins ornés de statues, ris de peintures et pavés de fort beaux carreaux de faïence, nille débris, récemment exhumés du sol, n'avaient rien perdu pureté de leur émail! — Au delà e ces parterres encadrés leurs, qui ont gardé leur ancienne forme de berceaux, un tapis vert se dresse jusqu'au sommet d'un coteau couronné ne maison de garde. — C'était la grande cascade! — Du haut colline, l'eau descendait en larges nappes, par soixant-trois s de marbre rouge et vert, et se déversait dans un admirable y, dont le travail si intéressant de M. Guillaumot (autre mar- ie) donne une idée fort exacte.

gradée, faite d'entretien, sous la minorité de Louis XV, la de motiva une réunion du conseil de régence. Le cardinal y, homme radical sur le fait de l'économie, et qui venait poser la démolition de la colonnade de Perrault, pour épar- es frais de restauration, reproduisit la même théorie à l'égard rly-le-Roi et en proposa la destruction pure et simple. Sur il est curieux de voir se lever, pour la défense du château, là même qui l'avait tant critiqué, Saint-Simon, dont l'avis pla de celui du cardinal.

se borna à démolir la cascade, qui fut remplacée par un vert. Les socles de marbre des Tritons et des Néréides t donnés à l'église Saint-Sulpice, où ils sont encore; de s devenus dévots, en leur vieillesse, comme le Roi-Soleil, maître.

si nous abandonnons maintenant la face du midi pour celle

du nord, nous aurons sous les yeux l'ensemble des parterres, reconnaissables encore malgré les ravages de la charrue. C'est tout un système de terrasses, reliées par des escaliers, et s'en allant d'étage en étage, de bassins en bassins, jusqu'à l'extrême pointe du triangle, où la dernière terrasse domine l'abreuvoir, et flanquée des chevaux de Marly, terminait heureusement la perspective.

Deux longues avenues de beaux arbres, qui encadrent les parterres, attirent tout d'abord les regards; c'était une sorte de portique formé par l'entrelacement de jeunes tilleuls courbés en berceaux et maintenus par des cerceaux de fer. Tondus avec un soin minutieux, ils en étaient venus à se couronner de plumets et de vases en feuillage, qui faisaient l'admiration des visiteurs. Derrière ce portique, six pavillons à droite et autant à gauche, destinés aux invités du roi et décorés de fresques charmantes, se dégageaient heureusement de toute cette verdure, rompant la monotonie de la ligne et l'égayant de leurs couleurs vives. Enfin, derrière ces pavillons, reliés entre eux par une guirlande de berceaux, ce n'étaient que bosquets, salles de verdure, pièces d'eau, statues, etc., tant du côté de Louveciennes que du côté de Marly. Je renvoie les curieux de ces détails à Piganiol de la Force et à Dulaure, qui en ont donné la nomenclature exacte.

De tous les bassins des grands parterres, il ne reste plus que la trace. Le *Grand Jet* est envahi par les roseaux; l'eau sans écoulement y séjourne, et cela retourne tout doucement à la *Crapaudière*; les *Nappes* sont un champ de blé semé de pavots; les *Quatre Gerbes* donnent naissance à une foule de pommes de terre. Un seul bassin latéral du second parterre est resté bassin jusqu'à bout: les femmes de Louveciennes et de Marly y viennent laver leur linge.

Il suffit de jeter les yeux sur les toiles de Martin pour comprendre que Marly ait fait l'admiration de tout un siècle. Malgré ces ifs taillés en boules et ces colonnades de tilleuls à panaches, qui sont d'un goût contestable et qui ont le tort plus grand d'être passés de mode, tout cela devait présenter un admirable ensemble. Ce qui prête à Marly un intérêt spécial, c'est que là seulement Louis XIV met en œuvre une pensée toute personnelle, et la préférence qu'il lui accordait sur la fin de sa vie n'a peut-être pas toute cause. Saint-Germain est l'héritage du passé; c'est le résumé de la Renaissance calqué sur les villas italiennes. Des canalis toujours, du gazon, jamais! Force berceaux, nombre de statues, des pierres partout et de la verdure nulle part. — A Versailles Louis XIV charge le moule; l'architecture n'est plus envahissante, l'arbre apparaît. Ce n'est plus la terrasse, c'est

réellement le jardin; mais les plans antérieurs contrarient toujours ses desseins, et le vieux Versailles gêne le nouveau. Marly est, au contraire, la réalisation d'un rêve conçu et exécuté tout d'une pièce. Plus j'y pense, et plus je me persuade que le grand roi érige ici, à sa propre gloire, une sorte de temple calqué sur les décors féeriques d'opéra de son temps. Regardez le frontispice de l'une de ces tragédies lyriques représentées à Chambord ou à Fontainebleau; c'est le palais d'Alceste, ce sont les jardins d'Armide. — C'est aussi Marly! — Même ordonnance, mêmes portiques, mêmes cascades; c'est le temple de Louis-Apollon. Le Pavillon royal offre partout les insignes du soleil, et les douze pavillons sont marqués chacun d'un signe du zodiaque.

Et puisque nous parlons soleil, ici comme à Versailles, on s'est récrié sur ces grands parterres et ces vastes escaliers sans ombrages. Mais cette critique, bonne au point de vue de nos habitudes modernes, n'a pas de sens au dix-septième siècle. On ne connaît alors pour la promenade que cette heure du soir où le soleil oblique n'a plus que des rayons caressants, où les vastes parterres que l'on arrose sont plus attrayants que les bosquets humides, où les fleurs échauffées exhalent tous leurs parfums, où les eaux jaillissantes s'allument des mille feux du couchant, où Louis XIV enfin apparaît, escorté de ses dames, comme un nouveau soleil qui fait éclipser l'autre.

De même que la promenade, tout est prévu et réglé d'avance dans cette vie intime de Marly. Après le lever du roi, conseil des ministres tous les jours; puis la messe, puis le dîner, à *petit couvert*. A deux heures, il quitte la table, monte à cheval, et va courre le cerf. — S'il demeure, on joue au reversis, à la blanche, au bocca, au brelan, dans le grand salon, où chacun triche à l'envi. Arrivent, au milieu du jour, le roi et la reine d'Angleterre; on gagne les bosquets, où l'on s'amuse à l'anneau tournant, au jeu des portiques, à l'escarpolette; ou bien toute la cour va sur la hauteur assister à quelque belle partie de mail, en faisant la collation, et s'amuser à la *ramasse*, qui n'est autre chose que notre montagne russe. — Cependant des escouades de jardiniers se répandent dans les parterres, le râteau et l'arrosoir en main. Le roi surveille la taille des ifs et des charmilles et explique à sa *solidité* madame de Maintenon, qui ne le suit qu'en chaise à roulettes, quelque projet nouveau de bassin qui de carré deviendra rond, ou de rond deviendra carré. Voici la nuit, on rentre; concert des vingt-quatre violons, dans le grand salon; jusqu'au souper, qui se fait à grand couvert et à trois tables, entourées, l'hiver, de paravents. C'est ici que les princesses s'animent un peu trop, et de bâtarde à bâtarde se traitent parfois de *ses à vin* et de *sac à*

guenilles. — Après souper, le roi joue au billard avec M. de Vendôme, M. Le Grand et Chamillart, que remplace Grammont à ce défaut; ce pendant que le jeu reprend de plus belle dans le grand salon. De temps à autre, une fête improvisée rompt la monotonie de ces habitudes quotidiennes. C'est une mascarade, une tombée de bijoux, une danse aux chansons. Tous les mercredis, après souper, le roi travaille avec Chamillart ou Desmarets chez madame de Maintenon, et, en plein hiver, commence par ouvrir les fenêtres, d'où résulte que la bonne dame grelotte dans sa literie, malgré la fidèle Nanon attentive à la garder du courant d'air. Plus tard, ce supplice se renouvelle tous les soirs... Enfin le roi se retire, madame de Maintenon respire et cherche à retrouver le sommeil perdu, en regrettant son boudoir. Le roi envoie Blouin lui quérir Fagon ou Daquin en toute hâte... Il a trop soupé!... Les princesses, de leur côté, se réunissent à pas de loup dans la chambre de l'une d'elles, débouchent les flacons de liqueurs cachés dans les armoires, et envoient quérir des pipes au corps de garde voisin de la chapelle; tandis que la duchesse de Bourgogne prépare quelque niche à l'adresse de cette pauvre d'Harcourt, très que crins coupés dans son lit, pétérd sous sa porte, et pose faldons dans son escalier!

Enfin tout se calme, ivresse, indigestion, folies; le chancelier sommeille ou fait semblant; les patrouilles passent et ferment les yeux en traversant les bosquets. Le roi, qui a pris force de l'eau de la reine de Hongrie, s'endort enfin, mais avec le cauchemar... — L'État, c'est lui!

Tel est le cercle de plaisirs et d'ennuis dans lequel on tourne sans cesse. Pour toute variété, on se purge, on a la petite vérole ou la fièvre quarte. — Ils ont tous la fièvre quarte! — Ce que *Marty* a dévoré de quinquina dépasse la consommation annuelle de toute la Solagne; et j'ai bien peur que tant de lassins n'y aient pour quelque chose. Mais le roi tient à ses jets d'eau autant qu'à ses arbres. La veille même de sa mort, il transforme ses cascades et fait planter... Passe encore de bâtir!

Et tant de soins, tant d'art, tant de belles et intelligentes créations, pour en venir à ceci: quatre murs écroulés et une eau croupissante! J'ai fouillé le sol, et à part quatre pièces de monnaie, quelques tessons de porcelaine et de faïence, et des fragments innombrables de marbre, rien du palais de Louis XIV. quand M. Botta a découvert, à Ninive, tout celui de Sardanapale V...

On croit généralement que cette destruction est due à un incendie! — Il fallait qu'un Arvernat, nommé Sanial, s'attachât sur ce palais intact pour délater ses bosquets en bûches et ses

marbres en cuvettes. La Terreur avait respecté Marly comme elle respecta Versailles, malgré la proposition de Proudhomme, qui voulait détruire ce dernier à coups de canons et inscrire sur les ruines : « C'est ici la dernière caverne des tyrans !... » Après Louis XV qui n'y venait plus, sous Louis XVI qui n'y venait guère, Marly fut le séjour de quelques familles nobles, qui, moyennant redevance, occupaient à titre de locataires les pavillons du parc. — La Révolution trouva ces braves gens installés, vivant de souvenirs, fort inquiets des idées nouvelles, mais nullement inquiétés!... Un beau jour, grand bruit de chevaux! et son de clairons!... C'est M. de Lambesc à la tête de son insupportable Royal-Allemand! — A ces premiers jours de la Révolution, on est sûr de rencontrer quelque part M. de Lambesc, caracolant, salué au poing, et en train de faire une sottise... Cette fois, il venait, disait-il, *délivrer* les gentilshommes du parc. Voilà tout Marly en l'air : la garde nationale court aux armes, tire de la mairie deux petits amours de canon, cadeau de Louis XIV, et les canonniers du lieu, fortes têtes, les citoyens Carragou et Friquet, déclarent à M. de Lambesc qu'il va détalier sur l'heure, lui et tout son Royal Allemand, ou qu'ils font feu!... Lambesc jure et brandit le sabre, quand M. de Belzunce accourt et lui crie : « Que dantre fais-tu ici, toi! — Je caracole, répond Lambesc. — Au diable! reprend l'autre, va-t'en! » Lambesc tourne bride, Carragou et Friquet triomphent; et les canons donnés à Marly pour fêter la Saint-Louis rentrent aux cris de : « Vive la nation! » à la mairie, d'où on ne les sort plus que, le 15 août, pour fêter l'Empereur!

Lambesc parti, les *émigrés* du lieu s'envolèrent, et firent bien, d'ailleurs. De ce moment, le parc n'est plus qu'un objet de curiosité et de promenade. De 92 à 96, on y venait de Paris, en partie de plaisir, déjeuner sur l'herbe et manger, à la sauce au vin, les carpes du grand roi, qu'un industriel ingénieux avait eu l'idée de ramasser en un seul bassin. Puis, un jour, le Directoire vend le parc, réserve faite des statues, que l'on transporte aux Tuileries, où elles sont pour la plupart. Et cela tombe aux mains de Saniel pour un prix total qui représente à peine celui des seuls matériaux de l'enceinte.

Un autre s'y fût enrichi. Mais ce Saniel, fabricant de draps, était une sorte de crétin qui rêvait la ruine de la fabrication anglaise; il abat la toiture du grand salon, qu'il transforme en cour, et y installe huit bœufs qui font tourner je ne sais quelle manivelle, tendant à fabriquer je ne sais quel drap. A quoi il ne ruine personne que lui-même, si bien qu'il est contraint de faire argent des plus beaux arbres abattus et de démolir, pierre à pierre, les

pavillons pour en vendre les matériaux à l'encan. La municipalité de Marly s'émeut. Saniel l'invite à déjeuner, et lui déclare que ses draps rendront à Marly tout le lustre perdu depuis Louis XIV. Mal convaincue, la municipalité s'adresse au pouvoir. On en était au Consulat. Bonaparte offre pour le rachat du parc une somme que Saniel, criblé de dettes, trouve insuffisante. Il ajoute deux bœufs à son attelage, ne s'en ruine que plus vite, et recommence à tout abattre. Pétitions sur pétitions des gens de Marly, cette fois à l'empereur : nouvelles offres encore repoussées. Napoléon est à Vienne, les négociations traînent, et quand l'État rachète enfin, il ne trouve plus rien, que Saniel debout sur tout son débris — et si bien réduit à l'écuelle qu'il s'en va mourir de misère chez son ancien concierge. — Dénouement qui, je l'avoue, me cause un doux frémissement de joie!

Si cet Auvergnat, trop imprégné de la politique du blocus continental, ne s'était absolument cramponné à l'idée de ruiner le commerce anglais, il eût agi tout bonnement comme son successeur, qui, simple fermier de l'État, s'enrichit lestement par la seule vente de tout le plomb arraché aux conduites et aux bannières du parc.

Aujourd'hui que, de ces déplorables plâtras, on ne peut plus extraire que des souvenirs, faisons enfin nos adieux à ces ruines. Suivons cette belle haie qui contourne les anciennes glacières et la surintendance, et entrons dans Marly-le-Roi.

Cette avenue où nous sommes va droit à l'abreuvoir, qui mérite la course à lui seul. Figurez-vous la terrasse, revêtue de marbres, ornée de sa belle grille et couronnée de ses deux groupes de Coysevox, transportés, sous Louis XV, au Pont-Tournant, ou des chevaux de Coustou qui leur succédèrent, et qui ouvrent aujourd'hui la grande avenue des Champs-Élysées; imaginez-vous l'eau tombant à grande gerbe du bassin supérieur, alors alimenté par deux gros bouillons. Représentez-vous enfin le roi sur sa terrasse et toute sa cour derrière lui, regardant les chevaux qui piaffent dans l'abreuvoir, et vous aurez certes un joli tableau!

L'avenue qui nous conduit ici s'appelle avenue Fitz-James. Regardez, près de l'abreuvoir, cette petite maison cachée derrière un beau rideau d'énormes tilleuls, comme si elle avait des remords. C'est là qu'habita longtemps Rachel; et qu'après elle, la comtesse de Fitz-James prit feu en rangeant sa bibliothèque, et mourut de l'horrible mort que l'on sait, en léguant aux habitants de Marly un souvenir qui tient du culte.

Une petite rue, celle du Chenil, nous mène à la mairie, qui fut autrefois jadis de la vénérable royale. Le Chenil appartient aujourd'hui à la famille Dupuytren. Par une rue montante

et pittoresque, nous arrivons à l'église, où Louis XIV, sur la fin de sa vie, ne manquait pas de venir assister à la messe et aux vêpres; toutes les rues de ce village l'ont vu suivre la procession, le cierge en main, de reposoir en reposoir, le jour de la Fête-Dieu; tandis que les dames de la cour, fatiguées de se mettre à genoux, murmuraient tout bas contre celle que la princesse Palatine appelait la *vieille ripopée*; et se promettaient pour le règne futur tout le bon temps qu'elles se sont donné!

Par les vignes, à droite, vous pourriez ici descendre à la rivière. Par la belle route de la Bégue, vous gagneriez Saint-Germain, en ne rencontrant partout que les souvenirs de noms aimés ou glorieux. Ici, le parc de Mélesville! plus bas, le Monte-Cristo de Dumas; plus loin, Feuillancourt, où herborisait Jean-Jacques, où Parny se cachait, sous la Terreur! Ces clochers, là-bas, sont ceux de Fourqueux et de Mareil, dont l'église est un bijou; dans ce vallon, c'est l'Étang, où l'on descend par deux routes, dont l'une, en plein bois de châtaigniers, est un délicieux bocage d'éventail ou d'opéra-comique.

De la place du Verduron, où est l'église, à l'entrée de la forêt, la course est rapide. Vous voici tout à l'heure sur la route de Bailly et de Saint-Cyr, en forêt. Ces arbres verts à gauche occupent l'emplacement de l'ancien Champ de Mars où le Directoire établit un camp. Sous ces grands chênes à droite, perdus dans un creux magnifique, on faisait la fête, sous Louis XVI. — Nous marchons toujours, les arbres s'éclaircissent peu à peu; nous sommes dans le Tiré. A droite un palis nous sépare du val Croye, une merveille inconnue, toute en fougère et en bruyères; un désert, le bout du monde! Plus loin, du même côté, la lisière de la forêt qui s'étend vers la Bretèche et Saint-James... A gauche, la clôture du parc et ses fossés écroulés qui ne sont plus que des terriers à lapins... Devant nous, la plaine, toute couverte de taillis épais, d'ajoncs et de genêts à hauteur de ceinture. Cela vous a je ne sais quel petit air de savane ou de maquis qui tranche avec tout ce que l'on vient de voir. Vous marchez... une compagnie de perdreaux s'envole; ou bien, c'est un chevreuil qui bondit et traverse la route! — Cependant le soleil descend derrière Fourqueux; la solitude se fait plus grande, et mille parfums s'élèvent de toutes ces broussailles en fleurs. Puis, c'est l'aboi d'un chien... une fumée bleue à travers les arbres... Voici Bailly; évitez la route de Rocquencourt et tirez toujours vers Saint-Cyr. Sur la gauche, vous apercevrez tout à l'heure une avenue de pommiers; au bout, une porte à fronton, ornée de deux cors de chasse. Poussez la porte!... Vous êtes dans le parc de Versailles. Vous n'avez plus maintenant qu'à suivre cette large avenue. Elle vous conduira à l'une

des branches du canal, au bel escalier en fer à cheval du grand Trianon; là, vous gagnerez bien tout seul la grille d'Apollon, et je puis vous abandonner à vous-même.

Car aussi bien, il n'y a plus ici qu'à ouvrir les yeux pour admirer... ou critiquer. — Que si quelqu'un vous dit pourtant que ces belles allées sont bien régulières, ces charmilles bien uniformes, ces tapis verts bien symétriques et ces ifs taillés en fronces bien insupportables... passez encore condamnation sur les mauvais exemples; mais demandez à ce railleur si nos jardins à l'anglaise, avec l'éternelle pelouze flanquée de l'éternel arbre vert, et l'éternel ruisseau bourbeux décoré du nom de rivière; si nos prétendus lacs, qui ne sont que des mares, et nos soi-disant cascades en nougat; si nos rustiques en fer, nos vases de fonte, nos stalactites en coque verni et toute cette quincaillerie qui fait aujourd'hui le ton de nos campagnes, ne sont pas à la fin tout aussi monotones que les ifs taillés et les boulingrins, et non moins artificiels, avec plus de prétentions à la vérité... si nos ancêtres, qui concevaient le jardin comme une création toute conventionnelle, tout architecturale, et destinée à fusionner les arts décoratifs en un seul ensemble, n'avaient pas jusqu'à certain point raison contre nous, qui, depuis que le dix-huitième siècle a inventé la Nature, nous ingénions à la réaliser par des moyens factices, et n'arrivons jamais qu'à la contrefaire... et si, enfin, la postérité n'aura pas à se moquer de nous, un peu plus que nous ne nous moquons de nos pères...

Pour moi, qui, sans rien pousser à l'extrême, estime que les deux méthodes ont du bon, je souhaite que quelque homme de génie trouve un jour à les mettre d'accord et, de ces deux théories des jardins réguliers et paysagers, nous fasse quelque troisième art nouveau qui ne soit ni à demi italien, comme Versailles, ni tout à fait anglais, comme le bois de Boulogne, mais vraiment français, par le bon goût, l'esprit, le sens commun, et cet amoureux mariage de l'art et de la nature, qui là comme partout ailleurs est l'idéal rêvé!

Et sur cette belle réflexion, je ne saurais mieux faire, moi voyageur, que de vous tirer ici ma révérence, en vous priant d'excuser mon bavardage, qui n'a eu d'autre motif que l'ardent désir de vous plaire.



LE PARC DU CHATEAU DE VERSAILLES
Dessin de M. LALANNE, gravé par M^{lle} H. BORTZEL.

VERSAILLES

PAR

Emile DESCHAMPS

Versailles, avril 1867.

A Madame de N..., en sa villa, près de Gênes.

Madame,

Comment! vous ne viendrez pas à Paris pour l'exposition universelle! Vous aviez différé jusque-là votre premier voyage en France, et un obstacle imprévu et insurmontable vous retient dans votre belle Italie, où je ne puis aller moi-même. Que de tristesses ici! en auriez-vous un peu là-bas? J'ose l'espérer.

Je ne vous connais que par vos photographies et par vos lettres, ces photographies de l'esprit et de l'âme, mais j'étais l'ami de votre père, qui vous a laissée, deux ans à peine écoulés, dans les bras de votre excellent mari, le jour même où vos vingt ans sonnaient; et il m'a tant parlé de sa chère et charmante Francesca, que, la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir, je ne ferai pas votre connaissance — je vous reconnaitrai. — Hélas! quand viendra cette fête à présent?

Une fois à Paris, vous seriez à Versailles. Et maintenant que tout est manqué, vous me demandez l'historique et la description des palais, des parcs et de la ville, tels qu'ils étaient et tels qu'ils sont: pas davantage.

Si vous étiez là, madame, tout serait facile. On se promène, on visite, on regarde ensemble, on interroge, on cause, les souvenirs arrivent par les objets mêmes, et les yeux vous en apprennent bien plus et bien mieux que toutes les descriptions.

Je vous aurais conduite d'abord dans le grand parc du château de Versailles, un matin de la semaine, quand on n'y rencontre personne, quand il n'est peuplé que de ses grandes et innombrables statues: dieux, déesses et demi-dieux de marbre et de bronze, imitations inspirées, ou plutôt résurrections de l'antique, dues à la main puissante des sculpteurs de Louis XIV.

Vous auriez remarqué cette immensité régulière, cette nature

chaussée, et une grande partie du premier étage et tout l'attique, maintenant rempli de tableaux et de statues, pourrait contenir les habitants d'une ville assez considérable.

Je me rappelle avoir visité le château de Versailles sous la Restauration, en 1827. Tout ce qui compose aujourd'hui les galeries historiques était tombé dans un état de délabrement qui me serra le cœur ! Mon idée se porta vers son passé splendide et un avenir inconnu, et je ne pus m'empêcher de composer en même temps les deux strophes que voici, dont la dernière a quelque chose de prophétique, comme on l'a remarqué depuis. Je copie ces strophes pour votre père, madame : elles coururent un peu le monde, mais vous n'étiez pas née, vous ne les avez sans doute pas connues et je les place sous vos yeux, à cause du phénomène de *seconde vue*, dont vous savez que je fus doué maladivement dans plus d'une circonstance de ma vie :

En visitant le château de Versailles (juin 1827).

Voilà le solennel, l'abandonné Versailles,
Qu'ose seule habiter l'ombre du grand Louis ;
Des fêtes d'autrefois, mon cœur encore tressaille,
Je rêve... et les héros de Lens et de Marseille,
Les dames, les seigneurs, sous mes yeux éblouis,
Tous, fantômes de gloire et de magnificence,
Repeuplent ce palais, solitaire cité,
Dont aucun roi vivant, dans toute sa puissance,
Ne peut remplir l'immensité.

Levez-vous donc, géants exhumés de nos fastes,
Morts anciens, jeunes morts, pressez-vous sur le soleil !
Héroïsme, génie, arts féconds, vertus chastes,
Hôtes sacres, à vous ces olympes trop vastes !
A vous, parcs et châteaux, nations du cercueil ! --
Si jamais, dans ce lieu, par un a, j'ai emprunté,
Tout ce qu'a vu de grand la France est évoqué,
La gloire y fera foule, et dans Versailles même,
L'espace, un jour, aura manqué !

Et, en effet, arriva 1830, et quelques années après, Louis-Philippe créa le musée de Versailles, avec cette inscription :

A TOUTES LES GLOIRES DE LA FRANCE.

Et comme pour répondre à mes *vertus chastes*, la princesse Marie fit son chef-d'œuvre de Jeanne Darc.

Donc, madame, nous aurions visité tout ce musée historique. Les salles du rez-de-chaussée sont occupées par les tableaux des croisades et les portraits en pied des connétables, amiraux et maréchaux de France, depuis l'origine jusqu'à nos jours; au premier étage sont les tableaux représentant les grands faits et les grandes batailles de notre histoire, et dans l'attique, les portraits d'une infinité de princes, princesses, hommes et femmes célèbres, même contemporains. Mais, madame, je n'entreprendrai point un si redoutable inventaire. J'aime mieux vous envoyer les livres excellents qu'a publiés, sur le château de Versailles et les deux *Trianons*, M. Eudore Soulié, le savant et si littéraire conservateur de notre musée historique. Vous trouverez là tout ce que le goût et l'érudition peuvent offrir de plus intéressant et de plus instructif, revêtu d'un style de véritable écrivain.

Ainsi, madame, je ne vous dirai qu'un mot des *Trianons*, M. Eudore Soulié vous dira le reste. Le grand Trianon est une villa de marbre, aussi charmante et plus grande que vos charmantes villas d'Italie. Ses jardins, à la française, sont les jumeaux réduits du grand parc. A ses portes, on a construit un abri pour y renfermer toutes les voitures des sacres et autres cérémonies, depuis les temps les plus anciens. C'est une collection qui vous aurait plu et qui plaît à tous les connaisseurs.

Le petit Trianon, bâti et créé vers la fin du règne de Louis XV, est surtout remarquable et célèbre par son jardin anglais, le premier jardin anglais qui ait été tracé en France, et un des plus délicieux de l'Europe. Le hameau, la laiterie où se plaisait Marie-Antoinette, sont dans la mémoire attendrie de tout le monde qui sent et qui pense. Une exposition de meubles, bijoux, vêtements, objets d'art, qui ont appartenu à la reine, aura lieu tout à l'heure, en même temps que l'Exposition universelle à Paris, et, certes, ne sera pas moins visitée.

Quant à la ville de Versailles (car elle existe, je vous jure, quoi que bien des Parisiens et des Parisiennes croient encore que Versailles ne se compose que d'une avenue et d'un tapis vert!), ceux qui la connaissent superficiellement la trouvent triste, parce qu'ils n'ont vu que les rues; mais les maisons et les salons prennent bien leur revanche, et c'est par le mouvement des esprits et non des cabriolets et des charrettes qu'il faut, n'est-ce pas! juger de l'agrément d'une ville.

Et encore bien des gens à Versailles ne vont pas dans la Société; un bon nombre y sont pour n'être pas à Paris sans être ailleurs. J'en sais, et ce ne sont pas les pires, qui viennent y cacher leur bonheur ou leurs travaux, sans même se voir entre eux. C'est une foule de solitaires.

Et, si comme vous me l'avez écrit, madame, vous tenez à connaître la ville aussi bien que le château de Versailles, vous allez recevoir un ouvrage qui dit tout sur notre cité ancienne et actuelle, et qui dit tout mieux que je ne puis l'exprimer : le livre de M. Le Roi, bibliothécaire de Versailles, dont plusieurs éditions sont déjà épuisées, sans avoir, il s'en faut de beaucoup, éprouvé le sympathique empressement du public et des vrais amateurs.

Encore tous mes vifs regrets, madame, et mes respectueux et ferventes admirations à vos pieds... s'il y a de la place!

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PAR

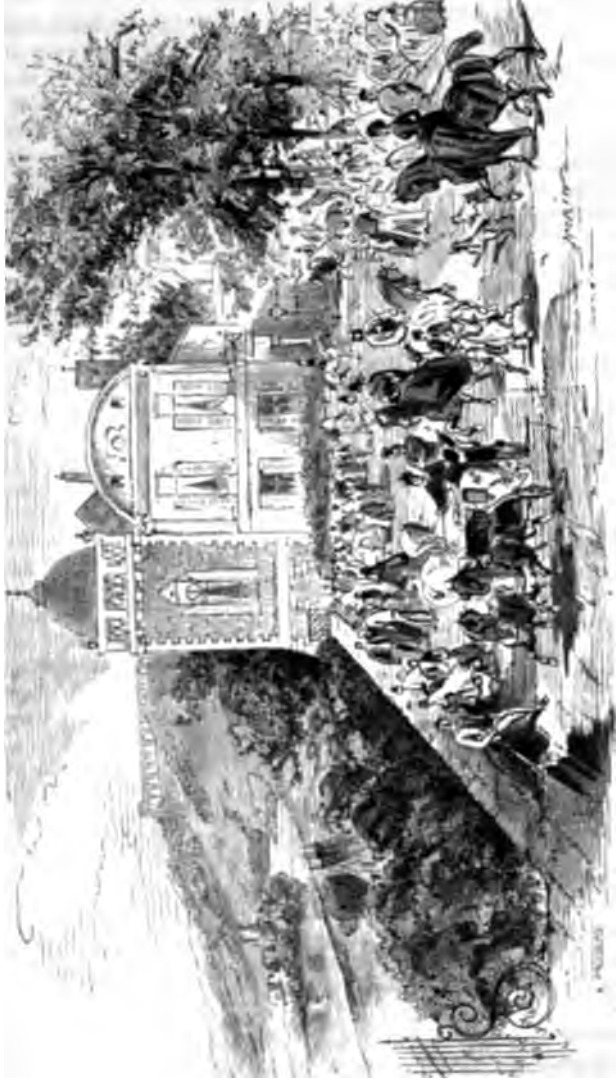
Louis LEROY

Si l'auteur illustre de toutes choses daignait consulter les gens sur le moment opportun où il leur serait agréable de faire leur entrée dans le monde, il me paraît démontré que beaucoup d'entre eux le reculeraient indéfiniment. Le menu allant chaque jour en s'améliorant, nul ne voudrait s'asseoir trop tôt au repas de corps de l'humanité. On attendrait que le progrès eût dit son dernier mot, apporté sa dernière invention pour en bénéficier; ce qui pourrait être long, vu notre nature essentiellement perfectible.

Cette réflexion m'est venue en comparant par le souvenir les concours de ma jeunesse aux chemins de fer de mon âge mûr, et en regrettant de ne pouvoir profiter des moyens de locomotion inconnus dont usera pour se rendre à Saint-Germain celui qui prendra la suite de mes affaires ici-bas. Mais, qu'on le veuille ou non, on est de son temps, et l'avenir est encore moins à nous que le passé. Ceci dit, prenez votre canne et suivez-moi.

Quand vous aurez franchi les vingt et un kilomètres qui séparent Paris de Saint-Germain, vous débarquerez sur la place du Château, et votre premier devoir sera d'aller visiter la royale demeure de François I^{er}. Le public y entreira comme chez lui au moment de l'Exposition. En m'y prenant d'avance pour éclairer votre route et préparer vos logements, j'ai dû avoir recours à l'obligeance d'un conservateur, M. Beaune, et j'en ai usé largement.

Le château, bâti au douzième siècle par Louis le Gros, se trouve



LE PAVILLON HENRI IV. A SAINT-GERMAIN
Dessiné de M. Moitte, gravé par M. Assolant.



mal d'une visite du Prince Noir. Ce vainqueur s'y comporta en locataire désagréable, et il y eut bien des choses à dire sur l'état déplorable dans lequel il le laissa; il n'en avait pas usé, comme le recommandent les baux, en *bon père de famille*, et Charles V eut fort à faire pour reconstruire son chastel de Saint-Germain-en-Laye. Ses successeurs y firent de fréquents séjours. François I^{er}, s'y trouvant mal logé, fit élever le château actuel par un architecte italien nommé Serlio, dit-on, qui ne conserva des bâtiments primitifs que le donjon et la chapelle. Mon cicerone penche pour un architecte français du nom de Philibert Philandrier; je n'ai aucune raison pour n'être pas de son avis, et j'aime autant Philandrier qu'un autre.

Le château ayant souffert beaucoup de l'abandon de Louis XIV, des injures du temps et du pénitencier militaire qu'on y avait installé, la restauration en est devenue urgente, et c'est à M. Eugène Millet, déjà connu par ses travaux aux cathédrales de Troyes et d'Amiens, qu'on l'a confiée. Choix heureux entre tous. En s'aidant des dessins et plans qu'Androuet Ducerceau a laissés dans son ouvrage des *grandes résidences royales*, et aussi des débris retrouvés dans les fouilles, sous le sol de la chapelle et ailleurs, M. Millet est arrivé à rendre aux parties ruinées du château leur physionomie première. Attributs, chiffres, devises, décorations, tout a été étudié, réparé avec une grande sûreté d'érudition et un goût parfait.

L'escalier d'honneur qui conduit aux salles du nouveau musée est un bijou architectural. Les peintures décoratives se mêlent très-heureusement à la brique; dans ces sortes d'enluminures, il faut joindre au caractère du dessin une entente de la couleur que tous les architectes ne possèdent pas au même degré que M. Millet.

La restauration du château ne pourra être terminée avant six ans; mais les nombreux visiteurs amenés par l'Exposition seront à même de se rendre compte de l'effet général en voyant dans la grande cour tout un côté de l'édifice complètement achevé.

La chapelle est dans un état déplorable. Les peintures de Simon Vouet ne peuvent, à mon sens, être conservées; elles sont d'abord très-endommagées, ensuite leur faire petit, coquet, leur donne un aspect peu religieux.

C'est dans cette chapelle que la sainte couronne d'épines, achetée par Baudouin, a été placée en arrivant en France. On m'a montré la place où saint Louis entendait la messe: elle est dégradée au possible, et le pieux monarque s'y agenouillerait difficilement aujourd'hui.

En piochant dans le mur, on a retrouvé la grande rosace qu'un

maçon barbare avait plâtrée. Pour atténuer son crime sans que le malheureux l'ait remplacée par une imitation peinte l'effet est déplorable. Signalons une particularité de ce moment c'est l'ogive encadrée.

Les appartements occupés par Jacques II dans la partie est du château nouvellement restaurée n'existent plus maintenant. Il n'a rien à regretter de leur suppression : ils étaient d'une grande insignifiance au point de vue architectural.

Une pensée qu'on ne saurait trop louer, c'est celle qui a présidé à la formation du nouveau musée. Les âges les plus reculés sont représentés par des objets qui excitent un intérêt puissant.

Voici d'abord des silex à peine taillés; ils vous donnent une idée de la coutellerie avant le déluge. C'est avec ces outils même que nos premiers parents dépeçaient leur nourriture. Peu à peu l'habitant des cavernes a perfectionné ses ustensiles; la pierre obéit à ses efforts patients; la hache a été taillée avec soin et le trou pour recevoir le manche a été creusé avec une rectitude étonnante.

On a beau aller tout nu ou se couvrir de peaux de bêtes, le queueur ne perd jamais ses droits; témoin ces colliers en silex témoignent du besoin de parure; des belles dames antédiluviennes il y a loin de là aux perles d'Opéra et à la bijouterie moderne; ces bijoux de pierre auraient sans doute peu d'influence sur les Parisiennes de 1867; mais peut-être qu'en leur temps ils ont joué d'un certain poids dans la balance de la galanterie; ils sont si lourds pour cela.

Je recommande aux artistes de s'arrêter devant des dessins qui ne datent pas précisément d'hier. Voici, gravée sur un os, une coupe de cheval tout bien indiquée; on ne saurait l'accuser d'être, et Alfred Dedreux n'aurait pu y puiser des leçons de main; cependant on en rencontre sur les murs de plus incorrectes.

Les caricaturistes pourraient voir aussi comment nos premiers ancêtres entendaient la charge; j'en ai remarqué une qui devant les ressemblance n'y a dix mille ans.

Avec les haches et les couteaux, des scies, des fers de lance, des marteaux, des tasses ouvrees et des rasoirs! La légende du combat des gardiens du château, où se fait la barbe qu'avec un coup de scie doublement cimentée, quel bel éloge de l'instrument et du beau du tamatique antique!

Plus tard, des silex ont été travaillés délicatement, des flèches et des harpons ont été gravés avec leur beau adroitement.

Une chose peut-être un peu intéressante, c'est le dessin d'un

table de salle à manger incomplètement desservie. On a enlevé soigneusement d'une caverne du Périgord une tranche du sol sur lequel se sont fossilisés des ossements à demi rongés, des couteaux et des débris d'aliments. Ce conglomérat est des plus curieux; après l'avoir étudié, le gourmand devient rêveur.

C'est à M. Boucher de Perthes et au roi de Danemark que l'on doit les plus beaux échantillons de l'âge de pierre. La collection offerte par M. de Breuvery est aussi fort remarquable. M. Beaune, le conservateur, qui *fait parler la pierre*, comme l'a dit spirituellement une grande dame, mis en goût par les découvertes faites dans le terrain d'Abbeville, a pensé que la Picardie ne devait pas avoir le monopole des placers de silex travaillés et de fossiles, et il s'est livré à l'étude des terrains de transport diluvien; ses recherches ont été couronnées de succès; il a mis la main sur plus d'un objet précieux qui figure honorablement au musée.

L'âge de bronze est richement représenté: épées, casques, cuirasses, fers de javelots et de lances, tout ce qu'il faut pour tuer son prochain avec facilité et agrément. L'âge de fer ne le cède en rien au précédent; ses engins destructeurs témoignent d'une civilisation déjà fort avancée.

Des fragments d'étoffes m'ont paru curieux. Une trousse d'oculiste très-complète est exposée dans une vitrine: des verreries irisées par le temps, des objets de parure, qui seront copiés quand la mode sera venue pour les femmes de se costumer en Gallo-Romaines, une collection d'épées retrouvée à Alise, mais rien qui fasse pressentir le fusil à aiguille, ce que j'ai constaté avec l'orgueil d'un homme qui n'a plus rien à craindre de la levée du premier ban.

Les reliefs des principaux dolmens offriront aux visiteurs un attrait particulier. J'ai reconnu là celui de Gagrénanis, situé aux environs de Locmariaker, dans le Morbihan, et j'aurais voulu être à l'échelle pour pouvoir y descendre encore. Ces blocs géants, disposés avec une certaine régularité, ont une mine sauvage inquiétante; le culte auquel ils servaient devait être d'une mansuétude douteuse pour les fidèles.

— Je crois cette exhibition de dolmens fâcheuse, me dit un monsieur qui visitait le musée en même temps que moi.

— Je la trouve au contraire fort intéressante, lui répondis-je.

— Intéressante... sans doute; mais elle peut avoir des conséquences graves.

— Lesquelles, monsieur?

— Nos architectes aujourd'hui ont établi une telle confusion dans les styles qu'il est permis de redouter de leur part une nouvelle imitation. Le byzantin n'ayant pas réussi à l'église Saint-

- Oui, monsieur.
- Voyez donc, à gauche, là-bas, comme ce château fait bien.
- C'est celui de Maisons-Laffitte.
- En face, ce carré important me fait l'effet d'une gare de chemin de fer!
- Mais non, c'est l'arc de l'Étoile.
- C'est vrai; comment ne l'ai-je pas reconnu tout de suite! — Voici le Panthéon, par exemple.
- Où donc!
- Là... au-dessus du pont.
- Vous voulez dire le dôme des Invalides.
- Ah! vous croyez!
- J'en suis sûr.
- Me trompant, à tout coup, je me raccrochai au Mont-Valérien qui me crevait les yeux, et cette fois je tombai juste. Enhardi par ce succès, je pris un air dégagé, pour dire en montrant le *palais de Henri IV*: — Louis XIV est né là, monsieur.
- Je crois qu'il y a été seulement ondoyé, me répliqua poliment mon Hongrois.
- Oh! ajoutai-je, l'histoire de l'un n'est pas l'histoire de l'autre, il en faut pour tous les goûts, la fable ne gâte jamais rien. Tenet, c'est comme pour certains monuments, que de faux bruits sur leur compte!
- C'est vrai, monsieur.
- On ne craint pas d'affirmer qu'ils sont visibles de tel ou tel point d'où on ne les a jamais pu voir.
- Oui, on exagère quelquefois.
- La cathédrale de Saint-Denis, par exemple, à dix lieues à la ronde on a la prétention de l'apercevoir.
- C'est absurde.
- Évidemment, car c'est un des monuments les plus modestes que je connaisse... une violette architecturale.
- Le Hongrois me regarda en souriant.
- Il est certain, me dit-il, qu'on ne la voit pas de partout aussi bien que de la terrasse de Saint-Germain.
- Ce mot m'alla au cœur. — Quoi! me dis-je, lui aussi!...
- Mon Dieu, répliquai-je, on la voit... sans la voir. Le brouillard, la brume...
- Pas aujourd'hui, le temps est si clair. Regardez comme la flèche s'enlève bien sur le ciel... Et du doigt il me montra au bout de l'horizon sur lequel je me hâtais de braquer ma lunette... C'était bien elle, et Louis XIV avait raison!
- Là! crevez les yeux, ajoutai-je impudemment; puis je tirai mon carnet de ma poche et j'écrivis la note que j'y avais inscrite.

— Je connais assez mal Paris et ses environs, me dit mon Hon-
 ■ grois, mais j'espère compléter mon éducation topographique en
 ■ étudiant avec soin le *Paris Guide* que l'on va publier pour l'Expo-
 ■ sition.

— Et vous ferez bien, monsieur, lui répondis-je. Je vous recom-
 ■ manderais surtout l'article concernant Saint-Germain ; il est d'un de
 ■ mes amis, et jamais connaissances historiques plus variées, érudition
 ■ plus sérieuse, n'auront été dépensées avec plus de prodigi-
 ■ galité.

— Je vous promets, monsieur, de le lire avec un soin particu-
 ■ culier.

— Vous ne pouvez qu'y gagner.

Je quittai l'étranger, sur cette phrase modeste, pour courir la
 forêt en voiture. Elle s'étend sur un espace presque entièrement
 entouré par la Seine; encore un peu et ce serait une île. Elle est
 fort bien percée, faiblement accidentée et en somme d'un pitto-
 resque calme qui ne provoque pas l'enthousiasme. On s'y promène
 agréablement à cheval, à pied et en voiture, voilà tout.

Le *château du Val*, appartenant à M. Fould, doit être visité par
 les touristes ainsi que le *pavillon de la Muette*; mais pour cela il
 faut des feuilles aux arbres et du soleil sur le sol des allées. En
 hiver la mélancolie vous gagne, on se met à l'unisson du temps,
 et faute de mieux on cause avec son cocher.

— Vous êtes du pays! dis-je au mien en arrivant aux Loges par
 la belle avenue à quatre rangées d'arbres qui part du château.

— Oui, monsieur, me répondit-il.

— La fête des Loges est-elle toujours aussi brillante qu'autre-
 fois!

— Oh! non, monsieur.

— On y voit moins de monde!

— M'pardonnerez, monsieur; mais c'est moins bien composé que
 dans ma jeunesse.

— Vous m'étonnez.

— C'est comme ça. On ne sait plus s'amuser aujourd'hui: plus
 de disputes, plus de cris comme dans le temps.

— En effet, c'est fâcheux. On doit se battre un peu moins
 aussi!

— Nécessairement; mais c'est pas les batteries que je regrette,
 c'est la conversation.

— Quelle conversation!

— Eh ben, les *attrapages* de voiture à voiture. Voyez-vous, on
 montait à Saint-Germain en coucou, en char-à-lancs, en tapisserie,
 on n'importe quoi, et tout le long de la route on s'assassinait de
 farces et de gros mots; c'était charmant.

— Je le comprends.

— Aujourd'hui, ça serait mauvais genre. On va aux **Leqs** comme à l'enterrement : on se salue quand on se reconnaît, on se demande des nouvelles du petit et on s'offre du tabac. Je vous en fais juge : appelez-vous ça rigoler !

— Évidemment non.

J'essayai de donner un autre tour à la conversation.

— Avez-vous entendu dire qu'un seigneur de la cour se retirait par ici, dans un ermitage ?

— Si c'est dans la chapelle de Saint-Fiacre, ça ne peut être qu'un jardnier.

— Non, c'était un personnage important qui vivait sous Louis XIII.

— Je ne l'ai pas connu ; sous Louis-Philippe, je ne dis pas. Quant à la fête, voyez-vous, la moitié des habitants de Saint-Germain ne pouvaient plus parler le lendemain ; tous des **extinctes** de voix. Dieu de Dieu, était-ce gai !

Ce devait être fort gai sans doute, mais cela perdait à être raconté, aussi j'en restai là de mes essais de causerie avec le corcher. Je me contentai d'aller de carrefour en carrefour en cherchant à vain de beaux arbres. Fontainebleau, Compiègne, le plus maigre de vos cantons vaut mieux que les plus hautes futaies de la forêt de Saint-Germain.

En rentrant en ville, je me fis arrêter à la porte de l'église, pour y visiter le tombeau que la reine Victoria a fait élever à la mémoire de Jacques II. Il est assez simple et sent son homme détrôné. Le marbre se mesure d'ailleurs aux gens qui n'ont pas su garder leur place jusqu'à la fin ; il y a des exceptions, mais elles sont rares.

L'église n'a absolument rien de remarquable ; elle est d'une **maigreur** profonde, et pourtant on y a mis le temps : commencée en 1766, elle a été terminée de nos jours et presque aussitôt restaurée ; ses architectes ayant eu du mal à l'élever, sa santé en est restée chancelante.

M. Amaury Duval a essayé de l'embellir par des peintures à fresque ; mais les compositions développées ne sont pas le fort de cet artiste éminent ; il se tire mieux d'une figure et d'un portrait, et je doute que ces peintures ajoutent beaucoup à sa réputation.

La chaire, destinée d'abord à la chapelle de Versailles, est venue se clocher tristement dans l'église de Saint-Germain. Le gros bon plaisir sous la chaire n'a jamais dû donner d'insomnies à Barye. Son ouïe fine est peu faite pour effrayer les consciences coupables, et je n'en voulais pas pour chien de garde.

L'air est salubre à Saint-Germain ; on doit y vivre d'une façon

tenace. Le voisinage de la forêt contribue à la bonne renommée hygiénique de l'endroit, aussi les employés retirés y viennent-ils chercher les moyens de grever la caisse des pensions le plus longtemps possible.

La salubrité de la ruche mise à part, je constate la nullité architecturale des alvéoles. Pendant la promenade consciencieuse que j'ai faite à travers la ville, je n'ai pas trouvé à m'arrêter une seule fois. La seule émotion agréable que j'aie ressentie en la parcourant, je la dois à un troupeau de bœufs au milieu duquel je me suis trouvé; lorsque je fus hors de cette forêt de cornes, j'éprouvai une sensation de plaisir que je ne pourrais dissimuler sans ingratitude.

La ville est commerçante; les petites boutiques y fourmillent, et il y a du monde dans les rues. J'ai même remarqué que les habitants de Saint-Germain n'avaient pas l'air de s'ennuyer d'une façon ostensible; j'en ai demandé la raison à un marchand de curiosités, qui ne doit pas servir de correspondant à lord Hertford, si j'en juge par la simplicité de ses bibelots.

— Monsieur, m'a-t-il répondu, comment voulez-vous qu'on s'ennuie ici, la ville est si gaie!

— L'est-elle vraiment autant que cela!

— Cent fois plus que Versailles!

— Je ne suis pas de votre avis, moi.

— Ah! monsieur, c'est impossible; vous voulez rire. Depuis des siècles, il est reconnu de père en fils que Saint-Germain est guilleret.

— Vos rues sont tortueuses.

— C'est ce qui en fait le charme.

— Vos maisons n'ont aucun caractère.

— Oh! pardon; les fenêtres ont un air de bonne humeur qu'on ne trouve nulle part; et puis nous avons quelquefois des encombrements dans les rues; ce qui n'arrive jamais chez les autres (les Versaillais).

— Pourtant, ajoutai-je, si je devais me retirer quelque part, je préférerais...

— N'achevez pas, monsieur, interrompit le marchand; vous en auriez trop de regrets plus tard.

— Elles sont très-larges les rues de...

— C'est ce qui les rend si tristes, puisque personne n'y passe.

— La boue y est rare.

— Justement! vous leur adressez là un reproche sanglant. Quand je sors, je ne déteste pas de rentrer crotté... ça prouve que je suis sorti.

— En effet, c'est une preuve.

— Je le comprends.

— Aujourd'hui, ça serait mauvais genre. On va aux Loges comme à l'enterrement : on se salue quand on se reconnaît, on se demande des nouvelles du petit et on s'offre du tabac. Je vous en fais juge : appelez-vous ça rigoler ?

— Évidemment non.

J'essayai de donner un autre tour à la conversation.

— Avez-vous entendu dire qu'un seigneur de la cour se retira par ici, dans un ermitage ?

— Si c'est dans la chapelle de Saint-Fiacre, ça ne peut être qu'un jardinier.

— Non, c'était un personnage important qui vivait sous Louis XIII.

— Je ne l'ai pas connu ; sous Louis-Philippe, je ne dis pas. Quant à la fête, voyez-vous, la moitié des habitants de Saint-Germain ne pouvaient plus parler le lendemain ; tous des extinctions de voix. Dieu de Dieu, était-ce gai ?

Ce devait être fort gai sans doute, mais cela perdait à être raconté, aussi j'en restai là de mes essais de causerie avec le cocher. Je me contentai d'aller de carré four en carrefour en cherchant en vain de beaux arbres. Fontainebleau, Compiègne, le plus maigre de vos cantons vaut mieux que les plus hautes futaies de la forêt de Saint-Germain.

En entrant en ville, je me fis arrêter à la porte de l'église, pour y visiter le tombeau que la reine Victoria a fait élever à la mémoire de Jacques II. Il est assez simple et sent son homme détrôné. Le marbre se mesure chèrement aux gens qui n'ont pas su garder leur place jusqu'à la fin ; il y a des exceptions, mais elles sont rares.

L'église n'a absolument rien de remarquable ; elle est d'une insuffisance profonde, et pourtant on y a mis le temps : commencée en 1706, elle a été terminée de nos jours et presque aussitôt restaurée ; ses architectes ayant eu du mal à l'élever, sa santé en est restée chancelante.

M. Amaury Duval a essayé de l'embellir par des peintures à fresque ; mais les compositions développées ne sont pas le fait de cet artiste éminent ; il se tire mieux d'une figure et d'un portrait, et peut-être que ces peintures ajoutent beaucoup à sa réputation.

La chaire, destinée d'abord à la chapelle de Versailles, est venue se cacher tristement dans l'église de Saint-Germain. Le gros lion placé sous la chaire n'a jamais dû donner d'insomnies à Barye. Son air paternel est peu fait pour effrayer les consciences coupables, et on n'en voudrais pas pour chien de garde.

L'air est salubre à Saint-Germain ; on doit y vivre d'une façon

tenace. Le voisinage de la forêt contribue à la bonne renommée hygiénique de l'endroit, aussi les employés retirés y viennent-ils chercher les moyens de grever la caisse des pensions le plus longtemps possible.

La salubrité de la ruche mise à part, je constate la nullité architecturale des alvéoles. Pendant la promenade consciencieuse que j'ai faite à travers la ville, je n'ai pas trouvé à m'arrêter une seule fois. La seule émotion agréable que j'aie ressentie en la parcourant, je la dois à un troupeau de bœufs au milieu duquel je me suis trouvé; lorsque je fus hors de cette forêt de cornes, j'éprouvai une sensation de plaisir que je ne pourrais dissimuler sans ingratitude.

La ville est commerçante; les petites boutiques y fourmillent, et il y a du monde dans les rues. J'ai même remarqué que les habitants de Saint-Germain n'avaient pas l'air de s'ennuyer d'une façon ostensible; j'en ai demandé la raison à un marchand de curiosités, qui ne doit pas servir de correspondant à lord Hertford, si j'en juge par la simplicité de ses bibelots.

— Monsieur, m'a-t-il répondu, comment voulez-vous qu'on s'ennuie ici, la ville est si gaie!

— L'est-elle vraiment autant que cela!

— Cent fois plus que Versailles!

— Je ne suis pas de votre avis, moi.

— Ah! monsieur, c'est impossible; vous voulez rire. Depuis des siècles, il est reconnu de père en fils que Saint-Germain est guilleret.

— Vos rues sont tortueuses.

— C'est ce qui en fait le charme.

— Vos maisons n'ont aucun caractère.

— Oh! pardon; les fenêtres ont un air de bonne humeur qu'on ne trouve nulle part; et puis nous avons quelquefois des encombrements dans les rues; ce qui n'arrive jamais chez les autres (les Versaillais).

— Pourtant, ajoutai-je, si je devais me retirer quelque part, je préférerais...

— N'achevez pas, monsieur, interrompit le marchand; vous en auriez trop de regrets plus tard.

— Elles sont très-larges les rues de...

— C'est ce qui les rend si tristes, puisque personne n'y passe.

— La boue y est rare.

— Justement! vous leur adressez là un reproche sanglant. Quand je sors, je ne déteste pas de rentrer crotté... ça prouve que je suis sorti.

— En effet, c'est une preuve.

— *La-bas, ils ne marchent que dans l'herbe; c'est à porter le diable en terre. Allez, monsieur, renoncez à une comparaison impossible à soutenir. Heureusement, ajouta-t-il avec un sourire bienveillant, il n'y a que moi qui vous ai entendu*

En quittant le marchand, j'écrivis sur mon carnet : « *Signe particulier de Saint-Germain : infiniment plus gai que Versailles.* »

FONTAINEBLEAU

PAR

Paul FOUCHER

Fontainebleau semble un marionnette théâtre, et sur ce théâtre un drame unique s'est joué depuis le dixième siècle jusqu'en 1814. Ce drame c'est l'absolutisme. On l'y a vu successivement déployer toutes ses splendeurs — commettre des fautes ou des crimes. La résidence des souverains s'est éclairée de toutes les gloires du gouvernement personnel, ou s'est assombrie de toutes ses cruautés, — a rayonné de toutes ses fêtes, et finalement y a abdiqué pour toujours. Le despotisme ne peut reprendre racine en France, et il n'en fait pas d'autre preuve que l'ostentation de libéralisme des gouvernements qui ont sourdement ou violemment, toujours momentanément, combattu ou même terrassé la liberté. Ce n'est jamais qu'en l'embrassant qu'on l'étouffe. Elle est bien forte cette puissance morale qu'on ne peut supprimer qu'à la condition de prétendre la servir.

La fondation de la résidence royale est supposée généralement remonter à Robert, fils de Hugues Capet. Mais ce n'est guère qu'un siècle après, sous Louis le Jeune, que Fontainebleau apparaît tout armé dans l'histoire. — Louis VII y donne asile à Thomas Becket qui devra tomber bientôt assassiné devant l'autel de la cathédrale de Canterbury, sous les coups des émissaires de Henri II d'Angleterre. Philippe Auguste y ouvre les lettres où il va trouver la preuve que le Vieux de la Montagne veut le faire assassiner à l'instigation de Richard Cœur de Lion. Ce château devient une brillante hospérite à Agnes de Méranie, que le pauvre souverain, esclave devant Rome en même temps que despote



LE PALAIS DE FONTAINEBLEAU
Dessiné de M. LALANNE. Gravé par M^{lle} BOUTTEL.



à Paris, va bientôt chasser et qu'il espère au loin mourir de sa douleur. A ce moment, les chroniques font déjà mention de la fameuse Roche qui pleure, lame éternelle qui semble contemporaine de la renaissance postdiluvienne de l'humanité et qui ne s'arrêtera peut-être qu'à sa destruction complète.

Dans ce temps-là, la forêt de Fontainebleau était un coupe-gorge, s'il faut en croire les chroniques (il est vrai qu'elles sont aussi un coupe-gorge). Saint Louis y est entouré par des voleurs, mais il donne d'un oer qui, plus efficace que l'oliphant de Roland, attire sa suite. Blanche de Castille avait son chêne dans ce bois, comme Louis IX à Vincennes. Saint Louis appelle Fontainebleau ses chers déserts. Il croit y mourir et y lègue ses dernières volontés à un prince qui le devance au tombeau.

Philippe le Bel, né à Fontainebleau, part de là également pour le terrible rendez-vous que lui a donné, au tribunal de Dieu, Jacques Molay sur son bûcher. L'absolutisme expie quelquefois à court délai ses crimes. Le roi Jean suit la peste noire dans cette résidence qui a toujours conservé une réputation de salubrité. Charles V y fonde la bibliothèque. Ce souverain, type de la sagesse et du patriotisme éclairé, change ce domaine du bon plaisir et ce théâtre de fêtes en lieu d'études. Budé, Hugot, de Thou figurent plus tard au nombre des bibliothécaires. Isabeau de Bavière a dû faire sans doute de Fontainebleau sa « petite maison », puisque nous apprenons qu'elle s'y est plu. Charles VII veut illustrer ses parois par la peinture des batailles qu'on a gagnées pour lui.

François I^{er}, ce roi théâtral, doit tout naturellement y avoir d'éclatants débuts. Il y revient toujours, que ce soit de Marignac ou de Madrid. Léonard de Vinci y mourut dans ses bras. Mais la une histoire curieuse, qui prouve que le bon plaisir ne se genait pas plus dans les joyeusetés que dans ses vengeances. Dans la grotte des Pins, qui sert de salle de bains, se trouve une fausse niche où l'on pouvait se cacher, et au moyen d'un miroir à réflexion contempler les ébats des baigneurs. C'est de là que Jacques V, roi d'Écosse, fiancé à Madeleine de France, voulut connaître la personne qu'il venait épouser. Ayant gagné l'officier chargé du soin de la grotte, il ne parvint que trop à son but. C'est là qu'il apprit qu'il déplaisait et que la princesse française aimait le jeune et aventureux don Juan d'Autriche. Mais Madeleine eut beau avoir mis à nu son cœur, Jacques l'emmena en Écosse, où elle mourut d'ennui en six mois. Les princesses languissent vite. C'est une grâce d'état, et Madeleine n'est pas la seule qui ait été « heureuse comme une reine ».

Les querelles du Primate et de Benvenuto Cellini, qui eut

l'imprudence de s'aliéner la duchesse d'Étampes, maîtresse du roi, troublent et menacent d'ensanglanter Fontainebleau. François I^{er} y disait : « Je suis chez moi, » et c'est pour cela qu'il tenait sans doute lui-même à purger la forêt de tous les monstres qui l'infestaient. Un historien nous apprend qu'il y avait alors un prodigieux serpent de dix-huit pieds de longueur qui dévora plusieurs hommes et qui se cachait dans les rochers avec tant d'intelligence qu'un seul homme pouvait pénétrer jusqu'à lui. (C'est toujours l'historien du Gâtinais qui parle.) Le grand roi François, « d'un courage indomptable, » se fit faire une paire d'armes complètes — qui se fermaient par les brassards, tassettes, coiffure et habillements de tête à ressort, qui se voit encore à présent parmi les armes du roi. Mais un gentilhomme plus prudent eut l'idée de faire faire pour le roi une armure toute couverte de rasoirs. (Le chroniqueur ne dit pas qu'on ait conservé celle-là.) C'est ainsi harnaché que François I^{er}, que Bayard en l'armant eût dû appeler le Chevalier des Rasoirs (il y a bien dans don Quichotte le Chevalier des Miroirs), alla à la recherche du monstre, qui eût pu, à coup sûr, profiter de l'occasion, pour peu qu'il eût été barbu. Mais dans la circonstance, « venant à l'entortiller de sa queue et replis, il se trancha en pièces, et le roi l'ayant achevé par deux dagues dans la gorge, » la salamandre fut victorieuse du grand serpent de terre, et le roi — revint victorieux avec l'étonnement de toute la cour qu'un homme eût eu cette résolution de combattre un tant venimeux et effroyable monstre. » (*Histoire générale du pays du Gâtinais.*)

Il faut avouer, en lisant ce récit, que l'excès que brûlaient les historiens d'alors devant la royauté n'était pas toujours d'une grande délicatesse.

C'est à Fontainebleau que Catherine de Médicis, sous le débile successeur de Henri II, tint ces états connus sous le nom d'Assemblée des notables, assemblée ténébreuse dont les membres les plus marquants sont devenus d'avance à une mort tragique ou prématurée : François II, qui va expier, en expirant à dix-huit ans, à peine époux et encore moins roi, les crimes commis et soufferts à Amboise; Marie Stuart promise à l'échafaud de Fontainebleau; François de Guise que guetta la fille de Poltrot; Coligny, le grand maître de la messe de la nuit du 24 août 1572. Le cardinal de Lorraine, plus heureux que le pape son neveu, mis à l'écart à Blois, mourut paisiblement à Avignon, et qui était alors chef de l'administration des finances, s'avisa, à Fontainebleau, de se faire un jour un spectacle pour se débarrasser des solliciteurs de la cour et de la ville. Il fit publier à son de trompe que tous ceux qui venaient à la cour pour demander quelque chose eussent à se présenter dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus

à un gibet qui fut dressé devant le château. Ordinairement la vieille monarchie prodiguait facilement les rigueurs de ce genre aux esprits indépendants, aux caractères peu souples ; mais c'est la seule fois, dans son histoire, qu'on la voit menacer de mort la sollicitation obséquieuse et le désir un peu intéressé de la faveur.

Catherine de Médicis fait le Primatice surintendant des bâtiments de Fontainebleau. Il serait oiseux de noter à chaque règne les embellissements particuliers de cette résidence, mais elle profite des plaisirs de toutes les races. Sous Henri IV, elle se poétise d'un reflet de la beauté de Gabrielle, mais elle voit en même temps Sully résister courageusement au roi tenté d'épouser sa maîtresse, et Henri IV, mieux inspiré, empêcher son vénérable sujet de s'agenouiller devant lui. C'est à Fontainebleau qu'on arrête Biron, dont le supplice semble faire tache sur ce règne de bonté ! Sous Richelieu, ce décapité se fût perdu dans la foule des fantômes sanglants. A Fontainebleau, don Pedro de Tolède, ambassadeur d'Espagne, répond brièvement au Béarnais, qui le menace d'aller à Madrid, que François I^{er} y a bien été, et comparant la splendeur du château avec la mesquinerie de l'église, fait remarquer au monarque converti qu'il a moins bien logé son nouveau maître que lui-même. D'autres avertissements ne manquent pas au roi, et c'est sous ce règne que le fantastique vient jouer un rôle dans l'histoire de Fontainebleau.

Un bruit, la chasse infernale semblable à celle de *Freyschutz*, retentit aux oreilles de Henri dans la forêt. Le roi envoie à la découverte. Le comte de Soissons et quelques autres, guidés par le bruit, aperçoivent dans l'épaisseur des broussailles un grand homme noir et hideux, qui leva la tête et leur dit : « M'entendez-vous ? » ou « Qu'attendez-vous ? » ou selon d'autres : « Amendez-vous ! » Il disparaît, et on vient faire rapport du prodige au roi, qui s'informe auprès d'un bûcheron et apprend que l'apparition lui est connue et qu'on la nomme le grand-veneur. Ne semble-t-il pas que ce terrible chasseur, parodiant les plaisirs royaux, soit un avant-coureur fatidique du peuple qui devra un jour renverser cette monarchie ?

Sous Louis le Juste, un misérable paysan calabrais, qui tente de se faire passer pour prince géorgien et qui s'est blessé lui-même afin d'attirer la pitié, est rompu vif sur la place du grand marché de Fontainebleau, parce qu'il s'est permis de jouer sa comédie dans un couloir de la résidence royale. Cet abominable assassinat juridique exaspère M. Vatout, qui nous a laissé une Histoire des châteaux royaux, écrite d'un style lourd et prétentieux, mais assez riche de recherches.

Dans ce même temps, les courtisans de Louis XIII y proposent, en façon de divertissement, au roi, de faire pendre François Miron, prévôt des marchands, qui vient lui faire des remontrances courageuses. Fontainebleau est témoin de la maladroite conspiration de Chalais, condamné sans rémission par Richelieu. Ses amis font disparaître les bourreaux pour retarder son supplice; qu'importe! on en trouvera, fussent-ils aussi gauches que les conspirateurs. Le maître des hautes-œuvres d'occasion scie littéralement de trente-quatre coups de doloire la tête de Chalais, qui crie miséricorde jusqu'au vingtième. La justice n'exécute plus; elle charcute.

Richelieu, qui envoie au supplice Cinq-Mars et de Thou, passe à Fontainebleau. On ne dit pas qu'on ait renversé des pans de murs devant sa litière, mais on le descend par la fenêtre, pour accomplir l'oracle de Nostradamus :

Quand bonnet rouge passera par fenêtre,
A quarante onces, on coupera la tête.

Ce château, déjà si assombri, reçoit la visite de Henriette d'Angleterre, la femme — bientôt la veuve de Charles I^{er}. Une autre visite va signaler à l'exécration de l'histoire le despotisme voyageur et faire pousser même des cris d'horreur aux contemporains, si habitués qu'ils soient à s'incliner devant la volonté des souverains. Une reine, à qui Fontainebleau sert d'hôtelier, découvre, chemin faisant, je ne sais quelle trahison d'un amant qui ne lui plaît plus ou à qui elle ne plaît plus. Christine de Suède n'a pas de parlement sous la main pour y traduire Monaldeschi, mais peu importe! Son absolutisme de poche trouve, à son moyen d'improviser une justice sommaire. Monaldeschi est pris par des courtisans à tout faire et de chaqueté vivant dans les galeries des Cerfs. La reine, pour toute grâce, le fait achever. Christine n'est pas retenue par la crainte d'indigner Dieu et de révolter la conscience humaine. Ceci n'a rien d'étonnant; mais elle ne s'arrête pas devant la pensée de tacher les parquets royaux qu'on lui prête. Ici le crime va jusqu'à l'indiscrétion, et la scélérate couronnée est décidément un peu sans gêne.

Reportons-nous plutôt vers le tableau séduisant des premières années de Louis XIV. Ici le fantôme sombre du pouvoir absolu se cache sous le masque rose des fêtes. On donne à Fontainebleau (23 juillet 1661) le ballet des Saisons, devant le comte Tott, ambassadeur du successeur de la reine Christine de Suède. Le jeune roi y paraît en Cérès. On se demande pourquoi Bossierade, l'auteur présumé du ballet, lui donne ce personnage féminin. Cérès

est l'emblème de la fécondité, et le roi venait d'épouser Marie-Thérèse qui était grosse et qui devait, trois mois et quelques jours plus tard, lui donner un dauphin, au milieu de cette allégresse universelle du populaire qui saluait dans chaque prince nouveau-né l'aurore d'un beau règne, habitué qu'il était à n'attendre la destinée que de la personnalité des souverains.

Quoi qu'il en soit, si l'explication hypothétique que je donne du choix du personnage figuré par Louis XIV peut paraître bizarre, elle ne l'est pas plus que le choix en lui-même. Dans le cortège des nymphes de Diane (Henricette d'Angleterre), on voit mademoiselle de la Mothe, plus tard aimée un moment du roi, et mademoiselle de Pons, adorée de Henri de Lorraine, duc de Guise, grand chambellan et acteur lui-même dans le ballet. Ce descendant du Balafre n'ébranlait point le trône de Louis XIV, comme eussent fait tous ses aïeux. Il avait cherché des couronnes de Naples et trouvé des prisons en Espagne. Il bornait alors ses exploits héroïques à se purger quand sa maîtresse prenait médecine. Où la sympathie allait-elle se nicher ?

Parmi les humbles coryphées, — on pourrait presque dire les figurants du ballet, — s'avance timidement une simple nymphe pour qui l'auteur du livret a écrit ce quatrain de vraie poésie officielle :

Cette beauté depuis pensée,
Ce teint et ces vives couleurs,
C'est le printemps avec les fleurs,
Qui promet une bonne année.

Cette nymphe est mademoiselle de la Vallière. On voit que la sympathique figurante devait bientôt passer chef d'emploi. Mais Fontainebleau sera bientôt déserté, oublié pour Versailles. Cependant Louis XIV y reçoit encore le légat (Mgr Chigi), qui vient lui offrir des réparations pour des coups de fusil tirés à Rome sur le carrosse de l'ambassadeur français. Le roi donne au cardinal une représentation de l'*Œdipe* de Corneille.

C'est de Fontainebleau que part cette intéressante Marie-Louise d'Orléans qui, le cœur plein d'amour pour un prince de sa famille, va s'unir, pour mourir empoisonnée, à Charles II d'Espagne, le spectre usé, idiot, impuissant. On dirait que Dieu a voulu frapper en lui de stérilité le despotisme, ce type de l'infécondité morale et politique. N'est-ce pas le même enseignement qui nous montre aujourd'hui deux branches de Bourbons, ceux de France et de Naples, dont la première ne fut pas sans gloire, mais personnifiant toutes deux l'absolutisme, destinées à s'éteindre sans héritiers !

Un noble souvenir s'attache à Fontainebleau en 1686. Un vrai grand homme, Condé, qui y est venu soigner sa belle-fille malade de la petite vérole, y est arrêté par la maladie et y meurt. Louis XIV vieillit et décline. La spirituelle et charmante duchesse de Bourgogne est reçue là par son aïeul et devient le jeune chien de ce vieux lion, avec la permission de madame de Maintenon et le privilège de cette régente. Madame de Maintenon mène la duchesse voir l'abbesse de Moret, l'abbesse noire, la dauphine mauresse, énigme vivante à qui la nature a donné d'avance le masque sombre du célèbre prisonnier des îles d'Hyères, qui fut peut-être son parent. Une princesse d'Orléans épouse à Fontainebleau le duc de Lorraine. C'est de là que part le duc d'Anjou, pour aller occuper, non sans coûter bien du sang à la France, ce trône d'Espagne que Marie-Louise, née d'Orléans, avait déjà, on peut le dire, trouvé — et laissé vite vacant.

Sous Louis XV, Fontainebleau est un asile. Marie Leczin-ka, l'honnêteté sur le trône, y apparaît pour y épouser le roi. Le dauphin, un prince doux et de mœurs régulières, y meurt. On y verra arriver les comtesses de Provence et d'Artois, des princesses que la calomnie même va épargner. Les émanations immondes du Parc-aux-Cerfs, les miasmes pestilentiels de la royauté en décomposition ne viendront pas jusque-là. Fontainebleau justifie enfin sa réputation de salubrité.

La Révolution semble y avoir apparu avec Jean-Jacques Rousseau, en 1762; mais ce n'était pas l'auteur du *Contrat social*, c'est celui du *Devin de village* que l'on y accueille. Il se sauve la nuit de son succès, de peur que, présenté, au roi, il n'ait à lutter devant la cour contre sa simplicité ou son infirmité.

La philosophie de Voltaire endosse avec moins de peine l'habit de cour, mais il s'échappe aussi de Fontainebleau à la suite d'un mot trop franc dit en anglais à madame du Châtelet, qui perdit au jeu, et de peur de représailles... peu littéraires.

Les temps sont revolus. Fontainebleau, qui n'a point vu toutes les grandes scènes de la Révolution, verra cependant le despotisme albanais et pour toujours. Napoléon I^{er}, l'autocratie du capitalisme diabolique, — plus étonnante dans ses gloires, mais l'auteur d'un autre malheur désastreuse dans ses revers que celle de Louis XIV, et bien plus intelligente — sa marche ne se débotté jamais, malheur et catastrophe à Fontainebleau l'absolutisme religieux représenté par Pie VII. Entre despotismes, on se devait plus d'égards. Le malheur de Napoléon I^{er} fatiguée et ouverte de force par la défaite de Waterloo et son prisonnier, et, bien peu de temps après, traqué dans ses mêmes salons cet autographe illisible qu'on y conserve étiqueté et qui n'a dit le parole d'un démon vaincu

Puis, après avoir tenté inutilement de se suicider, entouré de ses derniers compagnons d'armes, il jouera dans la cour de Fontainebleau cette scène théâtrale des adieux, qui n'est pas sans une véritable grandeur. Le beau rôle commence. L'opresseur devient l'opprimé.

Fontainebleau n'a guère plus de fastes. Après 1814, tous les règnes qui se sont succédé, y compris le règne actuel, n'y laissent que les souvenirs de quelques séjours et que les procès-verbaux de quelques chasses. Tout au plus peut-on noter que, dans le grand salon, a été signé le contrat de mariage du jeune duc d'Orléans et de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, morts tous deux aujourd'hui. Je ne puis songer, sans une émotion du cœur, à ce prince, qui fut mon condisciple sur les bancs du collège Henri IV, en même temps qu'Alfred de Musset, beaucoup plus admis encore que moi dans l'intimité de la jeune Altesse. Peut-être, si ce dernier eût vécu, sa grâce sympathique, son esprit libéral eussent-ils sauvé cette monarchie, qui ne pouvait renier pour partenaire la liberté qui l'avait produite, mais qui tomba pour avoir voulu la tricher.

Resterait à apprécier Fontainebleau au point de vue de l'art. Cette tâche dépasserait les limites qui me sont tracées. J'empièterais d'ailleurs de façon bien incompétente sur les impressions des voyageurs étrangers, qui comprendront certainement ce joyau du passé dans leur inventaire de touriste. Tous les règnes ont laissé leur empreinte à Fontainebleau ; toutes les architectures y ont leur date ; mais ces graves enseignements du temps semblent surtout jouer à travers ces arabesques, dans ces mille détails ciselés par la Renaissance. Fontainebleau, aujourd'hui, c'est l'Histoire en récréation.

ENGHÏEN — MONTMORENCY

PAR

LOUIS RATISBONNE

Souvent, quand le temps était sombre ou quand il faisait sombre dans votre cœur, vous avez fermé les yeux comme pour échapper à la morne réalité et pour mieux voir ce que vous rêviez. Et dans votre rêve, presque toujours, se levait alors quelque fraîche vallée, semée de jolis villages, de riantes villas; le bois était au pied de la montagne, les sentiers étaient touffus, odorants. Vous aviez choisi un nid dans ce feuillage, quelque blanche maison aux volets verts. Il y avait un petit lac où se berçaient des cygnes; vous y aviez votre barque et l'amour. Vous viviez là délivré des bruits du monde, de tout ce qui vous fait souffrir, et vous étiez heureux!

Le décor de ce beau rêve est à la portée du Parisien. Presque aux portes de la capitale, il peut voir au moins, quand il veut, la place de ce coin de félicité. S'il y avait un lieu qui pût fixer ici-bas le bonheur, oui, il s'arrêterait peut-être là, dans un pli de la vallée riante de Montmorency.

Les villages coquets sont étagés le long des collines et s'y éparpillent dans la verdure comme les blanches graines d'un collier de perles. Villages et hameaux se nouent les uns aux autres par des sentiers fleuris qui sont les fils de ce collier. L'horizon est ouvert, les pentes sont faibles. L'air est pur, imprégné de balsamiques odeurs qui viennent de la forêt. L'air de la nature qui parcourt ces campagnes y rencontre, à chaque instant, des points de vue nouveaux, des perspectives inattendues. Il y a un air de gaieté répandu sur tout le paysage, un aspect de grâce accorte et de bonne humeur. La nature est souvent, et en France même, plus admirable, mais son plus frais sourire est ici. L'Allemagne, la Suisse, l'Italie offrent aux voyageurs des beautés de site plus grandes, plus touchantes. Mais il ne trouverait pas aisément ailleurs cet aspect si net, si clair, si sain et fort, caractère particulier de la campagne aux environs de Paris, marqué surtout dans cette vallée d'élection et qui constitue ce qu'on pourrait appeler le paysage gaulois.

Ainsi c'est le rendez-vous par excellence des bons Gaulois de

Là-bas, là-bas où fleurit le citronnier ! soupirait la tendre non. Là-bas où rougit la cerise, la cerise de Montmorency ! vient les joyeuses Ninettes de Paris, quand vient le dimanche de mai a souri. On va battre la forêt, à cheval, à âne, et les cadades font retentir de cris et d'éclats de rire les échos de la , au risque d'éveiller les vieux barons et les grandes ombres usées qui hantent ces lieux où s'est reposé Catinat, où a rêvé Jacques.

Le chemin de fer du Nord vous transporte aujourd'hui, en une heure, de la fournaise parisienne dans ce rafraîchissant . Partez, vous êtes arrivé. Vous avez passé Montmartre. — ont des Martyrs, — où saint Denis, saint Rustique et saint thère furent décapités. C'est là que saint Denis ramassa sa et la porta dans ses mains une lieue plus loin, où devait ver l'abbaye baptisée de son nom. La légende l'affirme, et quoi pas ! Dans un pareil effort, on l'a dit, il n'y a que le vier pas qui coûte. Certains ajoutent même que, dans le trajet, tint baïsa tendrement sa tête à plusieurs reprises, action difficile à se représenter ; mais les miracles sont l'épreuve de

ici Saint-Denis même : la ville, l'église, l'abbaye. C'est la ière station du chemin du Nord. Mais si vous descendez, t alors Enghien et Montmorency ! La promenade ne sera pas aujourd'hui, ou il sera bien tard pour la commencer. Vous oublierez devant la vieille église, nécropole des rois, où fut : Pépin, où Henri IV abjura, où les vieilles armées de la ce venaient prendre leur bannière, l'oriflamme, aux cris de *joie et Saint-Denis*. Vous vous oublierez, et pourtant aucune leur visible ne vous tiendra arrêté. Un torrent dévastateur a i ; l'homme a aidé aux ruines du temps. Saint-Denis, une des riches églises de l'univers, n'a pas seulement perdu ses ux, mais ses ossements et ses poussières. Les caveaux res, à part deux ou trois mausolées, ne contiennent aujourd- que des pierres commémoratives, simulacres de ces tombes is poursuivis jusque dans la mort, quand la Révolution déli- voulut anéantir le souvenir même de la royauté. Mais on ce pas l'histoire, et c'est l'histoire de France qui habite ces es et remplit le sépulcre vide. Passez donc, passez vite, pour s rêver trop longtemps. Vous cherchez pourtant du regard la s de la sainte église, flèche funèbre que ne voulait pas voir : XIV de sa terrasse de Saint-Germain, et qui fut la cause ersailles. Atteinte par la foudre il y a quelque trente ans, flèche menaçait ruine. On a fait descendre du ciel la menace ; démolit le clocher.

A peine la station de Saint-Denis est passée, on entre dans la vallée ouverte de Montmorency. La ville, car c'est une petite ville plutôt qu'un village, domine la vallée. C'est là le berceau de ceux qui prirent le nom de premiers barons chrétiens, de cette maison illustre dont relevaient plus de six cents fiefs, qui a donné à la France tant de grandes figures militaires, ducs, connétables, maréchaux, amiraux, grands maîtres. C'est là que le premier de cette généreuse lignée, qui fut, celui-là, un bandit, Bouchard le Barbu, obtint de l'abbé de Saint-Denis, dont il ravageait les domaines, un lieu appelé *Montmorentiacum*, et y construisit une forteresse dont les ruines mêmes ont disparu.

On descend de wagon à Enghien, un village moderne construit au pied des collines de Montmorency. Et tout de suite on va au Lac, à ce petit lac dont vous avez rêvé, où de gentilles nacelles, suivies par des cygnes, vous invitent, et où se mirent toutes sortes de constructions champêtres, chalets suisses, villas gothiques, petites maisons blanches et coquettes que domine l'établissement des bains, l'hôtel des Quatre-Pavillons. Le parc est auprès, un parc charmant où l'on dansait il y a quelques années comme à Asnières, où l'on se promène paisiblement aujourd'hui. Avez-vous des rhumatismes, avez-vous mal à la gorge ou tout autre mal? Vous avez un prétexte pour vous établir dans ce joli séjour. Il y a des eaux minérales à Enghien, et qui guérissent de plus en plus, à ce qu'il paraît. En effet, le nombre des baigneurs augmente chaque année, et l'on viendrait à Enghien comme à Bad, à Ems ou à Spa, pour peu que la mode s'en mêlât. Il faudrait seulement y laisser construire, comme en Allemagne, quelque une de ces maisons dites *de conversation* où le malade incurable, le joueur, pût dire deux mots à la Fortune.

Les baigneurs ne sont pas seulement à Enghien; ils sont répandus dans tous les alentours. Ils ont le choix au milieu de ces villages aux doux noms : Saint-Gratien, Eaubonne, Epinay, Andilly, Ermont, Montigny.

Il fut un temps où cette vallée de Montmorency fut, comme jadis Autant, le séjour de personnages célèbres, d'écrivains et de femmes spirituelles unis par l'amitié. On se promène dans les grands souvenirs comme dans la nature, et ces souvenirs sont un des enchantements du pays. A Saint-Gratien, bien fréquenté encore aujourd'hui, et où le château de madame la princesse Mathilde s'élève à côté de la résidence d'été d'un journaliste célèbre, Emile de Girardin se tint autrefois le père *Le Peuple*, le maréchal Catinat, fier de ses yeux roturiers. Il y mourut, et l'on peut voir encore l'orme plante de ses mains près du château qu'il a habité.

Mais le génie du lieu c'est Rousseau; c'est le nom qu'évoque

aussitôt la vallée de Montmorency à l'imagination du promeneur, comme Ferney fait murmurer celui de Voltaire. C'est là que le philosophe se promenait solitaire et sauvage, causant avec les fleurs, leur faisant ses Confessions avant la lettre, que les hommes n'ont point entendues, mêlant à leurs parfums les soupirs passionnés de son âme ardente et de son cœur ulcéré. L'Ermitage qu'il a habité existe encore : c'était, à l'époque de Jean-Jacques, une vieille masure que madame d'Épinay transforma en une habitation petite, mais commode, qu'elle offrit à Rousseau pour l'empêcher d'aller se fixer à Genève : « Mon ours, voilà votre asile, lui dit-elle, comme il le raconte dans ses *Confessions*, c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre. » Il fut heureux quelque temps dans cet asile; il en a retracé la mémoire dans des pages éloquentes :

« Quel temps, écrivait-il à M. de Malesherbes, croyez-vous que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves ! Ce ne sont pas les plaisirs de la jeunesse, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume... ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont les jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. »

Mais ce bonheur sauvage, qu'il ne goûtait que dans la solitude, fut bientôt troublé, troublé par lui. Il était de ceux qui empoisonnent eux-mêmes leur félicité. Sa folle passion pour la belle-sœur de madame d'Épinay, madame d'Houdetot, aimée de Saint-Lambert, le poète des *Saisons*, sema la désunion dans le cercle intime qui s'était fait un nid dans ces ombrages, se réunissant tantôt au village de Sannois, chez madame d'Houdetot, tantôt au château de la Chevrette, chez madame d'Épinay. Jean-Jacques quitta l'Ermitage et s'établit un peu plus loin, à Montlouis. A l'Ermitage, il avait écrit la *Nouvelle Héloïse*; à Montlouis, il écrivit *Emile* et le *Contrat social*.

Cette petite habitation de l'Ermitage eut d'autres hôtes célèbres à divers titres. A la Révolution, la terre de la Chevrette, dont l'Ermitage était une dépendance, fut déclarée propriété nationale par le gouvernement républicain. Robespierre, en cette maison de Rousseau, dressa, dans la nuit du 6 au 7 thermidor de l'an XI (1793), la liste de proscription du canton de Montmorency. Quatre ans plus tard, Grétry l'acheta au prix de dix mille francs et résolut d'y finir ses jours. Il y mourut, en effet, en 1813. Malheureusement cette habitation de l'Ermitage a passé depuis de main en main; au milieu de ces mutations, elle a perdu son aspect. Elle a été

outrageusement agrandie et embellie. La chambre de Rousseau est devenue une salle de billard, et le souvenir du grand homme n'a pas protégé le petit mobilier qui lui avait appartenu et qu'on y voyait encore il y a quelques années. On en a réuni seulement quelques débris qu'on montre dans une chambre du Restaurant de l'*Ermilage*, près des célèbres châtaigniers de Montmorency.

À défaut de reliques, restent les souvenirs. Ils suffisent à peupler ces beaux lieux pour l'étranger qui vient les voir en passant. Pour l'habitant de Paris, leur visiteur accoutumé, ils font lever en outre dans la mémoire les souvenirs personnelles qui effacent les plus beaux fantômes du passé historique. Pour moi, comme pour tous ceux qui ont grandi et vécu à Paris, cette vallée rappelle à mon cœur les plus aimables souvenirs d'enfance et de jeunesse.

C'était au temps du collège. J'allais mes études à Henri IV. J'appartenais en même temps à l'institution Amiel, qui n'admettait qu'un nombre d'enfants limité, et dont le chef s'étant fait le paternel ami de ses élèves. Le jour de sa fête, toute la passion allait cavalcader dans la forêt de Montmorency. On prenait des petits chevaux et des ânes sur la place du Marché, vis-à-vis de l'auberge à la double enseigne du *Cheval blanc*, peinte un jour, pour payer leur carte, par Isabey et Gérard, encore inconnus.

L'enseigne y est toujours. Le nom du propriétaire de l'auberge n'a pas changé non plus, c'est toujours Leduc, que nous prononcions gaîment : *le duc* de Montmorency.

Oh! les belles courses que nous faisons dans la forêt! Oh! les culbutes inattendues! Les selles qui tournaient, et les galops *rentrés à terre!* Plus d'un, confiant dans sa monture et essayant de saisir une branche au passage, y demeurait suspendu comme Absalon; l'âne, délivré, passait entre les jambes du cavalier et revenait tout seul. Comme nous étions joyeux, insoucients! Nous revenions à la nuit, épuisés de fatigue. Quel bonheur!

J'ai aussi, sur le lac d'Enghien, *joué au lac*. Je croyais être amoureux. Je ramais au crépuscule du soir. Les étoiles se levaient dans le ciel. J'avais devant moi, au fond de ma nacelle, deux yeux noirs qui me regardaient tendrement, et des lèvres qui murmuraient :

O temps, suspends ton vol!...

Un peu plus tard, et il y a déjà plus de quinze ans, — ce qui prouve que le temps n'écoute pas ce qu'on lui dit, — grâce à l'hospitalité d'une tante bien aimée, j'habitais, à Montigny, « le lac de la vallée », un pavillon où je m'oubliais dans une étude enchanteresse. C'est là que je commençai de transposer en français

les vers de Dante. Combien de fois, distrait des âpres splendeurs du vieux poète, je promenai mes regards sur l'admirable panorama que j'avais devant moi ! Il m'arrivait dans ce temps-là de me lever presque avec l'aube. Je voyais sortir peu à peu, des brouillards du matin la colline et la forêt et l'horizon immense, et la Seine qui tremblait dans le lointain. La vallée odorante fumait dans la brume comme une vaste coupe où brûlent des parfums ; peu à peu, le brouillard s'envolait dans le soleil ; alors le paysage étincelait, et la nature s'épanouissait devant mes yeux comme une jeune mariée qui a laissé tomber ses voiles de gaze.

On dit que l'administration municipale de la Seine, qui veut transporter hors de Paris les cimetières, a choisi ces coteaux. Est-ce possible ? Là où l'on errait avec tant de bonheur, en riant, en chantant, en oubliant ses larmes ! Les morts y dormiraient bien peut-être, pourvu qu'on ne les dérange plus. Mais quel voile de deuil jeté sur ta fraîcheur et sur ta grâce, ô vallée de Montmorency ! Quand on t'aura changée en vallée de Josaphat, nous pourrions bien dire :

Nous n'irons plus au bois : les lauriers sont coupés !

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

MEUDON. — BELLEVUE.

Un frane-archer de Meudon se trouvait, au mois de janvier 1474, détenu dans les prisons du Châtelet de Paris. On l'accusait de vols commis dans des églises, et notamment dans l'église de Meudon. Condamné par le prévôt de Paris, condamné en appel par le parlement, il ne restait plus qu'à le pendre, lorsqu'on s'avisa qu'il avait la pierre, maladie dont souffraient précisément alors plusieurs grands personnages, et devant laquelle la science hésitait. L'idée vint aux chirurgiens de tenter sur cet homme l'opération de la taille ; après tout, s'il lui arrivait d'en mourir, il y gagnait toujours d'éviter le gibet ; que risquait-il, d'ailleurs ? Pouvait-il bien encore se dire de ce monde, séparé qu'il était de la mort par la simple formalité de la corde ? Notre archer se laissa convaincre. Voilà les chirurgiens à l'œuvre, taillant, coupant, incisant. L'épreuve faite, on remet les entrailles en place, on recoud le patient ; quinze jours après, il était guéri, et eut remise de ses cas sans despens, et si luy fut donné avecques ce argent (1).

Cet épisode chirurgical est le premier fait intéressant par lequel Meudon se révèle à l'histoire. Tout ce qui précède n'est que légende, hypothèse ou

(1) *Chronique scandaleuse du roi Louis XI.*

chronologie aride. Le druidisme n'a-t-il pas abrité ses mystères à l'ombre de ces forêts épaisses dont les débris ont survécu à tant de siècles (1) ? N'est-ce pas là qu'à l'époque où César préludait par la conquête des Gaules à l'asservissement de Rome, Labiénus, se repliant devant nos pères soulevés, força le passage de la Seine, et cette colline n'a-t-elle pas supporté jadis le manoir d'Arkeatoul de Mendon, qui vécut vers 1180 ? Nous passons rapidement sur ces origines lointaines et problématiques ; mais le franc-archer de Louis XI nous introduit dans une phase nouvelle : ce malfaiteur qui dépouille les églises, cette justice à deux degrés, cette expérience de vivisection *in anima vix*, tout cela est vrai, réel, pris sur le fait, comme l'avait été probablement l'archer lui-même : il y a là tout un petit drame. Le dénouement, par exemple, en est légèrement défectueux au point de vue de la morale : si l'archer obtient sa garnison, et a avecques ce argent, n'est-ce pas à ses méfaits mêmes qu'il doit cette double bonne fortune ? Un honnête homme d'archer eût vulgairement succombé à son mal, tandis que le coquin arrive tout droit au bonheur par le chemin qui mène à la potence. L'histoire, hélas ! n'a pas de ces scrupules de délicatesse, et nous savons de reste, l'archer de Mendon ne fit-il pas la pour nous le redire, que sur ce point le monde diffère sensiblement du théâtre, ou c'est toujours la vertu qui est récompensée.

Invers ce coin de la France où nous conduisons le lecteur, la nature s'est montrée prodigue : elle lui a donné la terrasse et la forêt, c'est-à-dire l'étendue sans bornes, la plaine immense ; on s'agite la vie humaine, et le cadre au loin, l'horizon finit, la solitude. Et l'histoire n'a pas été moins généreuse : elle a fait passer tour à tour sur cette petite scène le luxe et la galanterie des cours les plus brillantes, souverains et souveraines, celles-là surtout, assurément les plus puissantes, à qui de la royauté il ne manquait que le titre, peuples qui tenaient en échec une monarchie de six siècles, penseurs et soldats vaillants par la plume ou par l'épée, les merveilles de l'art et les dévouements du patriotisme ; enfin, comme en un abrégé, toutes les splendeurs et toutes les grandeurs de la France.

Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, une de ces reines sans concurrence, apporta les premiers embellissements à la terre de Mendon qu'elle avait reçue le 5 novembre 1527 de son oncle Antoine Sanguin, « marguillier de Fontevrault et de la Roche, Monsieur Saint-Martin de Mendon », connu depuis sous le nom de Cardinal de Meulan. Le château de la duchesse n'était, à bien dire, qu'une maison fort simple. Elle n'en reçut pas moins les fréquentes visites de François II, qui s'y plaça au cœur de la Renaissance il fallut des destructions, embellissements, des fêtes artistiques, et la duchesse, artiste elle-même, avait accompagné le plus vaillant et le plus intelligent du monarque. La mort de François II laissa la duchesse sans appui en face des haines qui s'étaient accumulées contre elle au temps de sa puissance. La terre de Mendon tomba tout d'un coup dans l'oubli des temps, favorisé du nouveau roi : elle passa, le 19 novembre 1552, au cardinal de Lorraine. Presque en même temps que le château, la cure du village changea de titulaire, et Mendon perdit le plus illustre de ses seigneurs, François Rabalais.

(1) Les dolmens de la région de Fontevrault, qui se trouvent d'un dolmen, le plus remarquable, est celui de la Roche, qui se trouve à l'ouest de la Roche, elles sont aujourd'hui détruites.

Rabelais a laissé, dans *Pantagruel*, une des créations les plus étonnantes de l'esprit humain; tout est prodige dans cette œuvre où la langue et la pensée rivalisent d'audace. Il n'y a pas d'écrivain ni de philosophe dont la France doive être plus fière; et pourtant, si la gloire qui rayonne autour des grands noms ne se refuse pas à l'analyse, s'il est possible d'en rechercher les origines diverses comme on recherche les sources d'un grand fleuve, ce n'est ni à l'écrivain ni au philosophe que s'attache pour François Rabelais la portion la plus populaire de sa gloire. Les dévots à son génie, on les compte; la masse l'ignore, ou ne le comprend pas. C'est que les œuvres « de haute gresse », dont il faut chercher péniblement la « moëlle substantifique », ces œuvres obscures à dessein, parce qu'elles sont profondes, accomplissent un travail patient qui échappe aux yeux du peuple. Les longues échéances ne sont pas faites pour lui. Il lui faut le résultat prochain, le toucher qui supprime l'intervalle, l'intimité familière des hommes et des choses. *Pantagruel* ne peut appartenir qu'aux privilégiés de l'éducation et de l'intelligence; mais le curé de Meudon appartient au peuple.

Rabelais, sans effort, pliait à ces rapprochements sa large nature. Il s'était fait l'homme des petits, des humbles et des malades; il enseignait le plainchant à ses enfants de chœur, il apprenait la lecture aux plus pauvres; malgré son grand âge, il prêchait tous les dimanches, mais sa dévotion simple ne proscrivait pas le plaisir bonnête, et quand il avait lui-même orné de fleurs son église, il faisait après l'office danser la jeunesse devant le presbytère.

Elle était ouverte à tous, cette maison modeste, où les Parisiens accouraient en foule voir M. le curé, « l'homme du monde le plus revenant en la figure, de la plus belle humeur... et du meilleur entretien », où s'asseyait M. et madame de Guise, que le maître du logis appelait ses bons paroissiens, où se réunissaient les savants et les littérateurs, cherchant à renouer la chaîne brisée du vieux pantagruelisme : milieu intelligent et facile dont Rabelais, à coup sûr, appréciait tout le charme. Il le quitta pourtant : l'âge lui venait vite, et *Pantagruel* n'était pas fini. Il donna sa démission le 9 janvier 1552; le quatrième livre de *Pantagruel* parut immédiatement après; Rabelais mourut à Paris l'année suivante, avant la publication du dernier livre.

Durant cet intervalle, la maison de madame d'Étampes s'était bien transformée aux mains des Guises. Sur les débris du vieux palais s'élevait pour les nouveaux hôtes une nouvelle résidence à la mesure de leur orgueil. Le château construit par Philibert de l'Orme n'existe plus aujourd'hui, mais les descriptions et les gravures nous en retracent la magnificence. Il était situé dans l'axe de la grille actuelle; la grande cour carrée, fermée sur le devant par un petit mur demi-circulaire, était entourée de bâtiments immenses où rehaussaient de larges terrasses. On y remarquait deux tours que décorèrent les noms de Mayenne et de Ronsard. L'ordonnance des jardins n'était pas moins belle.

A peu de distance du château, Philibert de l'Orme y avait construit une grotte de rocaille; mais, chose étrange, ni le château ni la grotte ne sont mentionnés dans les ouvrages de cet architecte. On croit que les travaux de Meudon eurent pour lui de grands mécomptes. Il avait voulu amener dans les jardins les eaux de la Seine « au moyen de pompes ou de machines », et Bernard Palissy le raille amèrement de ses tentatives malheureuses : « Quand

2 août 1682. « Messieurs, dit Louis XVI à ses courtisans le 5 octobre 1789, la chasse est finie. » C'est la royauté qui était finie.

Après les Guises, après le surintendant Abel Servais, qui recula les limites du domaine et fit construire la fameuse terrasse (1) en déplaçant une partie du village, après Louvois, qui continua d'agrandir le parc et le château où il enfouit des millions, Meudon passe au roi de France. Louis XIV voulait tenir sous sa main toute sa famille, et Choisy, résidence du Dauphin, lui déplaisait par son éloignement de Versailles. Il fit demander à madame de Louvois l'échange de Meudon contre Choisy. Les offres du roi étaient larges, comme il convient à un souverain qui manie l'argent sans compter. Madame de Louvois avait eu Meudon pour cinq cent mille francs à la mort de son mari; le roi lui en proposa immédiatement quatre cent mille de retour et Choisy qu'il comptait pour cent mille. Le contrat fut signé le 14 juin 1695.

Au mois de septembre suivant, on vit sur les hauteurs de Meudon un spectacle extraordinaire : deux grands bras qui agitaient éperdument leurs articulations disloquées, en lançant vers l'horizon des gestes étranges, auxquels du haut de Belleville, par-dessus Paris, deux autres bras, à peine visibles, semblaient répondre. Le physicien Amontons venait d'inventer cette étonnante machine. Pauvre vieux télégraphe, si dédaigné aujourd'hui, quel cri d'admiration en salua les premières expériences! La première dépêche que transmit Amontons contenait ces mots : « A Dieu seul, honneur et gloire! » Monsieur le Dauphin voulut aussi donner sa phrase; ce fut la suivante : « Prendrai-je le loup que je courrai jeudi? » Ce fils de France s'imaginait apparemment que le télégraphe était un oracle.

C'était du reste un grand preneur de loups que Monseigneur, et la chasse était belle dans ces vastes forêts de Meudon, où il venait d'enclorre, par un bienfait de la munificence royale, la maison et le parc de Chaville. Aussi, « bien qu'il fût avare au delà de toute bienséance », Monseigneur avait-il infiniment dépensé à ses équipages de chasse. Et ce n'était là que la moindre de ses charges. Il bouleversait son parc où Le Nôtre entassait les merveilles, il chargeait Vauban d'amener jusqu'au-dessus de la terrasse les eaux recueillies dans les plaines de Velizy et de Villacoublay; il se faisait construire, sur l'emplacement de la grotte de Philibert de l'Orme, un château neuf, moins grand que l'ancien, mais aussi riche, pour l'ornement duquel il ne voulait que des chefs-d'œuvre. Ajoutons qu'il distribuait assez d'aumônes au curé et aux capucins, et qu'il avait donné de très-belles tapisseries à l'église du village où il rendait le pain bénit.

Autour du Dauphin se groupait une petite cour subalterne dont la reine était mademoiselle Choin, « grosse fille écrasée, laide, canarde, ayant l'air d'une servante... excessivement grasse, vieille et puante ». Maintenant au petit pied, trônant dans les *Parado* (2) sur un fauteuil, pendant que la duchesse de Bourgogne était assise sur un tabouret, épouse ou maîtresse économique en tout cas, à qui le Dauphin donnait pour toute pension 100 pistoles par trimestre (3). Le temps s'écoulait fort agréablement dans cette belle résidence entre le jeu, l'intrigue et la table, car on était gros mangeur dans la famille royale, à telles enseignes que le 19 mars 1701, Monseigneur avait

(1) La terrasse de Meudon mesure 260 mètres de longueur sur 120 de largeur.

(2) Nom qu'on donnait aux petites réunions de Meudon.

(3) Dangeau. Saint-Simon dit seize cents louis par an.

failli mourir d'indigestion, parce qu'après avoir collationné à Meudon toute la journée, il s'était « crevé de poisson au souper du roi ». Quel coup pour les familiers de Meudon, favoris présomptifs du régime en expectative! Le coup n'était qu'aiguillé.

Le mardi 8 avril 1711, Monseigneur rencontra à Chaville le Saint-Sacrement qu'on portait à un malade atteint de la petite vérole; il en eut l'horreur et trépassa. Le lendemain, en s'habillant, il éprouva une faiblesse; le vendredi, la petite vérole était déclarée. Louis XIV vint aussitôt s'installer à Meudon avec madame de Maintenon et les plus braves de ses courtisans.

Bénigne d'abord, à ce point « qu'on ne craignait plus que par la nature traitresse de cette sorte de maladie dans un homme de cinquante ans fort épais », la petite vérole prit tout à coup une apparence inquiétante dans la journée du mardi 14; vers les quatre heures du soir, Monseigneur se trouvant au plus mal; vers les sept heures, le secret du danger imminent échappa; aux mêlés ins. L'agonie entassait remèdes sur remèdes, sans en attendre l'effet; le désordre était tel dans la chambre que le curé de Meudon en trouva les portes ouvertes; il s'approcha du prince, et lui fit faire tant bien que mal une manœuvre de confection.

Le roi n'apprit le danger qu'au sortir de table; il faillit tomber à la renverse. Dès lors, la confusion fut au comble. Le père Teller, près du moribond, lui donna une absolution aussi en règle que possible, ce qui était la grande préoccupation du roi; madame de Maintenon « tâchant de pleurer »; les princesses couraient éperdues de Louis XIV au Dauphin. Après une heure d'agonie sans connaissance, Monseigneur expira vers minuit.

Le Dauphin mourut; aussitôt la maison est vide. Derrière le roi, qui partit à l'instant même pour Versailles, tout ce qu'il y avait de gens de la cour s'establèrent dans ce qui se trouva de carrosses; deux amies de mademoiselle Olympe le jetèrent dans une voiture de louage. Il ne resta près du cadavre qu'un ou deux valets et un seul courtisan, homme rare, après lequel Diogène eût sauté sauterne. La Vallière, l'infection étant telle que les capucins qu'on avait appelés ne purent tenir dans la chambre, Monseigneur fut enseveli par des sœurs grises ou par les trotteurs du château, ou peut-être même par les ploumiers qui préparent le cercueil. On le porta le jeudi à Saint Denis dans la carrosse de la cour, peu disposé pour cet usage, et hors duquel le cercueil faisait saillie par la glace de devant qu'on avait enlevée (1).

Les sépultures de Meudon étaient finies. Le duc de Bourgogne, sur le désir exprimé par le roi, déclara qu'il n'y mettrait plus les pieds. En 1718, le Béatissime de Meudon en échange d'Anjou, à la duchesse de Berry, sa fille, qui se voyait malade, y contracta, dans un souper qu'elle voulut donner le soir à son père, par la terrasse, la fièvre urticulaire dont elle alla mourir deux ans après à la Muette.

Le coup de Meudon s'affaissa dans l'oubli, voici à deux pas Bellevue qui survécut. Par une belle journée du mois de mai 1718, madame de Pompadour se promena aux environs du pont de Sevres. Elle remarqua l'heureuse attention de Louis XV, qui partant de la Seine, monte jusqu'aux premiers ombrages de la forêt de Meudon; elle en gravit la pente, et son admiration fut plus

(1) Est-il bien inutile de dire que les détails concernant le grand dauphin ont été copiés aux archives de Saint-Sauveur?



grande encore à l'aspect du panorama splendide qui se déroula devant ses yeux. Voir, c'est avoir : la marquise voulut l'un et l'autre. C'était alors le bon temps des marquises : la France n'avait d'autre volonté que leur caprice, et, dès le mois suivant, madame de Pompadour était propriétaire du coteau. Assise sur un trône de gazon et de cailloutage, elle exposa elle-même ses idées à MM. Lassurance et d'Isle; le premier fut chargé des bâtiments et le second des jardins. Telle fut l'origine du château de Bellevue : jamais nom ne fut mieux mérité.

On donna le premier coup de pioche le 30 juin 1748; le 29 novembre 1750, on attachait la dernière tenture, et quatre jours après, le roi coucha au château pour la première fois. Pendant le cours des travaux, il était venu à diverses reprises voir les ouvriers, les encourager, leur donner des avis; il avait même soupé et couché dans un petit pavillon placé près de la Seine et qu'on nommait Brimborion. Son goût pour Bellevue était extrême; Bellevue, d'ailleurs, lui coûtait assez cher pour qu'il l'aimât : 200,000 écus. Il voulut y être chez lui, et s'en fit rétrocéder la propriété par la marquise, le 22 juin 1757.

Le château, élégant et simple, avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour plaire à ce voluptueux indolent. Les bas-reliefs des frontons sur les quatre faces étaient dus au ciseau de Coustou; Fragonard et Chardin avaient décoré l'intérieur de leurs meilleures toiles; Pigalle avait sculpté la statue de Louis XV, qui ornait l'allée principale. Des rampes symétriques, une des promenades favorites de la marquise, conduisaient doucement jusqu'à la Seine; les jardins offraient mille dispositions heureuses où s'était épuisé l'art du jardinier : on y voyait des rochers, des cascades, des bosquets de lilas et de lauriers roses, de roses et de jasmins, d'arbrisseaux toujours verts. En face du château, une double allée (1) et une patte d'oie prolongeaient le coup d'œil jusque dans la campagne. Rien ne valait encore la vue dont on jouissait de la terrasse sur la vallée de la Seine, rien, si ce n'est l'omnipotence elle-même, à qui le séjour de Bellevue empruntait son charme le plus puissant.

Nul esprit plus varié, plus vif que celui de la marquise; elle savait tout, elle dirigeait tout : Bellevue, et la France et l'Europe. Elle organisait pour le roi des fêtes ingénieusement flattouses; elle gravait de sa main une série de médailles en l'honneur du monarque, ce qui ne l'empêchait ni de s'intéresser à l'Autriche, ni de rompre avec la Prusse. La guerre de Sept Ans était son œuvre, comme le rôle de Colin, dans *le Devin du Village*, son triomphe. Elle ruinait la France; mais avec tant de grâce! Comment Louis XV n'eût-il pas été ravi? La marquise s'entendait si bien, d'ailleurs, à lui ménager les surprises : tantôt elle lui apparaissait sous les habits d'une sœur grise, tantôt sous ceux d'une laitière ou d'une bergère. Un jour, elle introduit le roi dans une immense serre chaude où dominaient les roses, les œillets et les lis; jamais parterre n'avait rien produit de pareil. Le roi extasié ne pouvait assez admirer l'odeur suave et la beauté de ces fleurs; il veut en cueillir une... ô merveille! toutes ces fleurs sont de la porcelaine, chef-d'œuvre des artistes de Sévres, et l'odeur qui s'en exhale n'est que la combinaison d'essences savamment volatilisées.

Pendant que la marquise promenait à travers les décors de son palais de fé l'indifférence ennuyée du monarque, une petite bourgeoise, éprise des vraies

(1) Aujourd'hui l'avenue Mélanie.

fleurs et de la vraie nature, courait joyeusement les bois de Meudon à la recherche des fougères et des orchis; au retour, quand on avait dormi sur l'herbe ou sur les feuilles et qu'on avait fait quelque grande découverte lointaine dont on était bien fier, on entraît chez la laitière de la grande avenue, on y levait une jattée de lait fraîchement trait, goûter rustique, assaisonné de pain bis et de bonne humeur; on dînait chez un suisse du parc, et le soir venu, si le lendemain était encore un jour de fête, on couchait dans le village à l'auberge de la *Rue de France*, à Amable Meudon! s'écrie malame Roland, s'attenrissant sous les verrous de Sainte-Pélagie à ces souvenirs de sa jeunesse, combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages! » Et qui sait? à la même heure peut-être et sous ces mêmes ombrages cheminaient, passant formidable, cette puissante incarnation du génie révolutionnaire qu'on appelle Danton (1).

Les fêtes de Bellevue finirent avec la marquise de Pompadour; *Mémoires* sœurs du roi, qui lui succédèrent, n'étaient rien moins qu'artistes en dépit de leurs prétentions, et leur lumineuse covote s'accommodait mal à l'esprit fatigué de la jeune cour ou régnait Marie-Antoinette. Elles s'isolèrent à Bellevue.

La Révolution éclata. Le 4 juin 1799, le fils aîné de Louis XVI, premier Dauphin, meurt dans le château de Meudon, décidément fatal aux princes qu'attent la couronne. Vers la fin du mois de février 1791, *Mémoires* s'évadent de Bellevue. La Convention prend Bellevue sous sa sauvegarde; innis adme l'arrache aux fureurs populaires que pour le livrer à l'impitoyable dévotion. Le château et le parc ont disparu aujourd'hui, et dans les vastes ligantes qui en occupent l'édifice, c'est à peine si l'on retrouve encore quelques débris de la demeure de l'Empire aristocratique élevée par le nomme de Pompadour.

Meudon est un spot plus moderne. La Convention installe dans le vœux de l'air et sur un terrain sous vaste établissement de stime à des épreuves d'aviation. On y fait également des expériences de navigation aérienne sous la direction de l'ingénieur et aéronaute de Meudon, et c'est de là que partit l'aérostat de la République, dirigé par le capitaine de l'armée, et il sur le champ de bataille de Fleurus.

Après avoir été un spot national au avant de la République, le vœux de l'air a été un spot national à la victoire. Il fut dévasté le 26 ventôse an II (mars 1794) par les troupes de l'armée de l'Est en 1794.

Le château de Meudon, qui fut un spot national à la victoire, eut un moment un spot national à la République. Il fut dévasté le 26 ventôse an II (mars 1794) par les troupes de l'armée de l'Est en 1794.

Le château de Meudon, qui fut un spot national à la victoire, eut un moment un spot national à la République. Il fut dévasté le 26 ventôse an II (mars 1794) par les troupes de l'armée de l'Est en 1794.

Le château de Meudon, qui fut un spot national à la victoire, eut un moment un spot national à la République. Il fut dévasté le 26 ventôse an II (mars 1794) par les troupes de l'armée de l'Est en 1794.

(1) *Mémoires* de la vie de Danton, par Danton, Paris, 1793, à la forêt de Meudon.

Meudon, affaire où le général Excelmans avait détruit les deux plus beaux régiments de l'armée prussienne; mais la partie était trop inégale. Après une résistance opiniâtre, les batteries de Blücher s'établirent sur la terrasse du château, balayant tout le coteau qui s'étend jusqu'à la Seine, et que les Français occupaient encore. On se canonna par-dessus le village.

Le château du grand dauphin ne va plus être désormais qu'une sorte de majestueux hôpital à l'usage des royautés malades : il reçoit en 1833 don Pedro, roi titulaire de Portugal, comme déjà, en 1736, il avait abrité l'exil de Stanislas Leszcynski, roi de Pologne. De nos jours, le château neuf est devenu la résidence de Jérôme Bonaparte, ancien roi de Westphalie. Aujourd'hui, c'est le prince Napoléon qui l'habite.

On arrive au château par une longue avenue de tilleuls qui ont remplacé, vers le commencement du siècle, les ormes séculaires dont madame de Pompadour affectionnait l'ombrage, vestibule imposant d'une des plus magnifiques terrasses qui soient au monde. Sur la droite s'élève le château, derrière lequel s'étend le parc réservé. Au delà, on pénètre dans cette belle forêt de Meudon, retraite aimée des Parisiens en vacances, avec ses vastes prairies ondulées, ses collines à pic, ses étangs couronnés de feuillage, ses océans de verdure, ses sentiers mystérieux : Clamart, Villebon, Velizy, Sèvres, Chaville, Viroflay, Versailles... Dans cette nature pleine d'accidents et de contrastes, que de contrastes n'a pas apportés l'homme lui-même : Rabelais d'abord, ce contraste, Rabelais qui plus d'une fois, sans doute, en croyant réciter son bréviaire, se prit à murmurer involontairement quelque menu propos de « Papi-manie » ou de « l'île Sontarte » ; puis madame d'Étampes et le Balafre, puis le roi de Navarre sous le toit des Guises ; plus tard, la Choin, « grasso » et « punte », et l'élégante Pompadour, et après celle-ci, Mesdames, et après Mesdames, les patriotes de 93 : toutes physionomies accentuées et distinctes, et criant toutefois sous cette variété apparente la persistance des mœurs et des caractères : madame de Pompadour n'est-elle pas une duchesse d'Étampes transportée au dix-huitième siècle, et les durs Gaulois qui balancèrent la fortune de César ne semblent-ils pas revivre dans ces héroïques populations de 1815, qui soutinrent le choc de l'invasion étrangère ? Ainsi l'histoire se répète en se diversifiant. De nos jours encore, le promeneur qui traverse en rêvant ces vallons silencieux, attentif au bruissement des feuilles et au bourdonnement des insectes, entend parfois retentir à son oreille comme un lointain roulement de tonnerre : il s'arrête... c'est le canon qu'on essaye sur la terrasse du château, comme on l'essayait en 94, au temps de la Convention. Adieu la rêverie, loisir de la pensée errante ; adieu les mille voix confuses de la nature !... Mais non : le tonnerre s'apaise, le bois a retrouvé son silence, les insectes et les feuilles reprennent leur murmure, et, rattachant les lambeaux de sa pensée interrompue, le promeneur solitaire disparaît au tournant du sentier (1).

LEON JOURNAULT.

(1) Entre les stations de Meudon et de Bellevue, mais plus près de celle-ci, on remarque, sur la ligne septentrionale de la ligne de fer, un petit édifice de style ogival. C'est la chapelle de *Notre-Dame-des-Flammes*, érigée en mémoire du terrible accident du 8 mai 1842, par une famille dont plusieurs personnes ont péri dans la catastrophe.

18 brumaire en dispersant l'assemblée des Cinq-Cents. Si les représentants eurent la faiblesse de se rendre à une convocation pour le moins bien étrange, s'ils furent trahis par leur président, frère et complice du conspirateur, du moins n'eurent-ils pas, devant la force brutale, l'attitude ridicule que leur ont prêtée certains narrateurs, courtisans de la violence triomphante. Ils mirent plus de deux heures à évacuer la salle de l'orangerie où ils avaient été réunis, et s'ils sortirent par les portes-fenêtres communiquant de plain-pied avec l'extérieur, c'est qu'ils n'avaient pas d'autre issue, puisque les soldats occupaient l'entrée.

Ce souvenir rendit Saint-Cloud cher à Bonaparte. Premier consul, puis empereur, il y fit exécuter de grands travaux, y résida souvent et y célébra, le 1^{er} avril 1810, son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise. Cinq ans après, les troupes ennemies occupaient Saint-Cloud, et le général prussien Blücher affectait de se vautrer sur le lit et les meubles du vainqueur d'Iéna. Le prince autrichien de Schwarzenberg y donna une fête aux souverains étrangers à la suite de la capitulation de Paris, signée à Saint-Cloud le 3 juillet 1815.

Louis XVIII nettoya Saint-Cloud des traces peu courtoises qu'y avaient laissées ses *alliés*, ajouta au château quelques bâtiments de service et continua l'église dont la reconstruction avait été commencée par Marie-Antoinette. Charles X aussi aima Saint-Cloud, l'orna d'une caserne pour ses gardes du corps, y signa les ordonnances de juillet 1830 et dut s'enfuir précipitamment en apprenant comment le peuple de Paris répondait à l'*immuable volonté* royale.

Louis-Philippe, qui gardait à Saint-Cloud des souvenirs de son enfance, se plut à habiter et embellir cette résidence dont il a restauré, modifié et remeublé les appartements. Il autorisa le passage du chemin de fer à travers une partie du parc, à ciel ouvert, et souterrainement pour la partie joignant Ville-d'Avray.

Depuis 1852, Saint-Cloud est redevenu résidence impériale.

Pour la description du château et du parc, nous devons renvoyer soit à l'*Histoire de Saint-Cloud*, par M. Vatout, soit à l'exposé plus succinct, mais encore complet, d'Ad. Joanne dans les *Encirons de Paris illustrés*.

Le parc de Saint-Cloud est attenant au joli village de Ville-d'Avray, situé dans un vallon pittoresque où abondent les belles maisons de campagne et se terminant à deux vastes étangs que la manie des embellissements a dépouillés des beaux ombrages qui couvraient une de leurs rives. De là on peut gagner à pied Versailles par une promenade charmante à travers les bois de Fausses-Reposes.

Un service de voitures met Ville-d'Avray en correspondance avec le chemin de fer de l'Ouest (rive gauche).

Ce chemin de fer conduit à de curieuses excursions peu distantes de Paris. Nous en citerons particulièrement deux intéressantes, l'une par son aspect pittoresque, l'autre par des souvenirs historiques : les Vaux de Cernay et le château de Rambouillet.

Les Vaux de Cernay étaient une abbaye datant du douzième siècle, supprimée, puis vendue pendant la Révolution et en partie détruite en 1816 par un général qui en était alors propriétaire. Des vestiges imposants au milieu d'un site parfois sauvage, parfois charmant, constituent un spectacle bien digne d'être vu. On peut aller aux Vaux de Cernay en descendant soit à la

Verrière, soit à Lartoire, où l'on trouve des voitures de correspondance. Les visiteurs qui pourraient disposer de plus d'un jour feraient bien de comprendre dans leur excursion Chevreuse, Dampierre et les ruines de Port-Royal-des-Champs.

Rambouillet, ville d'environ 4,000 habitants (Seine-et-Oise), n'a de remarquable que sa forêt et son château. Celui-ci n'a gardé des temps les plus anciens qu'une grosse tour ronde, garnie de créneaux et de machicoulis, à laquelle se rattachent assez irrégulièrement des constructions du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle, maladroitement restaurés au dix-neuvième siècle. Après avoir passé par bien des mains, ce château fut acheté par Louis XVI, qui s'en ôprit avec une ardeur que ne put partager Marie-Antoinette, aux yeux de laquelle Rambouillet ne fut jamais qu'une « crapaudière. » Ce même roi eut le bon esprit d'y établir une bergerie de mérinos achetés en Espagne et qui sont devenus l'origine des troupeaux de mérinos français.

Rambouillet n'a pas été favorable aux souverains. François I^{er} y mourut à la suite d'une partie de chasse. Henri III, chassé de Paris, vint y chercher asile pour une nuit, pendant laquelle il n'osa pas même quitter ses bottes. Marie-Louise, Joseph Bonaparte y passèrent en fugitifs en 1814. C'est de là qu'après y être revenue un instant, la femme de Napoléon partit pour Vienne, prisonnière, sans trop de regrets, d'une escorte autrichienne. Napoléon aussi y coucha, le 29 juin 1815, avant de prendre la route de Sainte-Hélène. Charles X, enfin, fuyant Saint-Cloud, vint chercher un refuge à Rambouillet, y signa une abdication qui arrivait trop tard, comme toujours, et mourut par une année inaccoutumée, dut se résigner à gagner Clermont, où il s'embarqua pour son dernier exil.

Le parc et la forêt offrent de belles promenaes

Dans une direction différente. Chemin de fer du Nord, Chantilly, ville de 3,000 habitants, peu près le département de l'Oise, rappelle des souvenirs de culture très-élevée : l'industrie et l'histoire l'ont rendue célèbre. Mais aujourd'hui la fabrication de la dentelle y a presque disparu et il ne reste plus qu'une partie de la résidence illustrée par les grands noms des Montmorency et des Condé.

Le petit chat au et les magnifiques courses, qui sont, à elles seules, presque un monument, méritent la visite des curieux, qui devront avoir soin de s'y préparer en relisant la brillante description des splendeurs de Chantilly dans *la Femme moderne à Longueville*, par Victor Cousin. Le parc est remarquable par ses belles eaux limpides et courantes.

Le village de Chantilly est l'un des plus belles de l'environ de Paris, avec ses larges avenues, ses vastes étangs de Commelin et son castel de la Renaissance, le portail de la chapelle de moyen âge qui domine les arcades romanes de la porte de la Chapelle.

Le terrain de Chantilly est un superbe champ de courses.

Si nous venons à quitter, non loin de Chantilly, le parc de Mortefontaine, nous nous retrouverons, non loin de Paris, la ville avec son décor et son air des Flandres ou plutôt de St. Rouwan, seule aux ruines romanes et sa belle église gothique. C'est, en tout, Chantilly, seule, Ermoneville, Mortefontaine, une pèlerinage que l'on peut faire en deux jours, trois au plus, et que l'on rechercherait avidement si elle n'était pas trop près de Paris.

Les environs de Paris sont riches en points de vue pittoresques et char-



LES REGATES DU ROWING-CLUB
Dessin de M. E. MONTIN, gravé par M. MAHAIS.

usants que la population parisienne dédaigne trop et que les étrangers ne connaissent point. Dans le nombre nous citerons la presqu'île formée par la Marne, de Joinville-le-Pont à La Varenne-Saint-Hilaire, et qui touche au bois de Vincennes (consulter le *Tour de Marne et le Bois de Vincennes*, par M. Roumet, deux volumes accompagnés de photographies excellentes); Sceaux, qui n'a gardé qu'un fragment du parc de ce château somptueux où la duchesse du Maine tenait sa cour, mais qui a des voisinages délicieux : Aussy, Châtinay, la Vallée-aux-Loups, Verrières et son buisson, Bièvre et sa délicieuse vallée qui se prolonge jusqu'à Versailles, Fontenay qui a presque sacrifié les roses pour les violettes et les fraises; Argenteuil, assise au bord de la Seine et qui n'a pas oublié Héloïse; Sannois, Franconville sur leurs collines pittoresques; Nanterre, sur les pentes du Mont-Valérien, qui montre encore le puits de sainte Geneviève et conserve, avec Surcennes, le culte des Rosières; Asnières avec ses canotiers, ses canotières et ses régates, etc.

Pour toutes ces excursions et d'autres encore dans le voisinage de Paris, nous ne saurions indiquer aux voyageurs un guide plus sûr, un compagnon plus aimable que le livre des *Environ de Paris illustrés*, par Adolphe Joanne : histoire, souvenirs, légendes, descriptions parfaitement exactes, renseignements certains sur les moyens de transport, la durée des trajets, les restaurants, hôtels ou auberges, tout y est réuni avec soin et clarté.

COMPIÈGNE

Heureux ceux qui font partie des invités de Compiègne, qu'ils soient de la première, de la seconde ou de la troisième série ! certes, c'est un coûteux honneur. Costumes de cour, costumes de chasse, frais de toilette, gratifications, dépenses diverses finissent par grever sensiblement les plus gros budgets; mais peut-on payer trop cher l'avantage d'être l'hôte de majestés, de vivre en compagnie de têtes couronnées, de grands dignitaires, d'ambassadeurs, de sénateurs, de députés du centre; de suivre la chasse impériale couru d'un tricorne et vêtu comme un personnage de Vanloo; d'assister aux représentations données sur le théâtre du château par les comédiens ordinaires de l'Empereur ou par les artistes du Gymnase, et de voir, pour surcroît de gloire, son nom mis dans la gazette ?

Et pourtant, sans ces fêtes splendides, sans ces brillantes cavalcades, sans ces grandes réceptions, le touriste n'en serait pas moins attiré vers Compiègne. N'est-ce pas une charmante ville, bien assise, à peu de distance du confluent de l'Oise et de l'Aisne, environnée de paysages riants ? N'est-elle pas des monuments et des souvenirs historiques à en rêver ? N'est-elle pas auprès d'une forêt de 14,136 hectares, ayant un pourtour de 94,328 mètres, percée de 254 routes qui ont ensemble 1,350,000 mètres de longueur ? Ces chiffres indiquent l'étendue; mais quels mots peindraient la beauté des sites, la fraîcheur des ombrages, la majesté des avenues, l'imprévu des perspectives, la variété des paysages, le pittoresque des petits villages cachés comme des nids au milieu des bois ?

Nos ancêtres imitaient Nemrod. C'étaient de grands chasseurs devant le Seigneur, et dans le voisinage des grandes forêts ils ont toujours bâti des villes importantes ou placé des résidences royales. Compiègne (*compendium*) remonte aux temps celtiques et grandit sous la domination romaine; dans ses environs ont été découverts des haches en silex et granit, ou en bronze; des sarcophages, des monnaies gauloises, des armes, des statuettes romaines; les traces d'un camp romain, les gradins d'un théâtre, les bas-reliefs d'un temple d'Apollon. A cette époque de chaos où se forme si péniblement la nationalité française, les Mérovingiens ont un palais à Compiègne. Clovis y meurt en 500; Dagobert I^{er}, Thierry III y convoquent des synodes épiscopaux. En 757, pendant qu'il préside une réunion des leudes et des évêques, Pépin le Bref y reçoit les ambassadeurs de Constantin Copronyme, qui lui offrent en présent un orgue à vapeur. Si vous en doutez, lisez ce passage de la chronique de Guillaume de Malmshury : *Mirum in modum aque calefacte violentis ventus emergens implet concavitate[m] barbiti, et per multitudine[m] transitus a[n]ae fatalis modulatas clamores emittunt. Est-ce clair?*

Voici d'autres ambassadeurs : ce sont Ibn-al-Arabi, gouverneur de Saragosse, et Turem-ben-Yu-uk, qui viennent à Compiègne réclamer l'appui de Charlemagne contre Abd-el-Rhaman, premier des Omniades d'Occident. Quelques années plus tard, dans ce même palais d'où son père dictait ses ordres à l'Europe, Louis le Bonnaire entend prononcer sa déposition.

Charles le Chauve, en 876, eut la royale demeure à des bénédictins, qui en font un monastère sous l'invocation des saints martyrs Corneille et Cyprien. La plus grande partie de ce convent a été détruite par la Révolution; mais allez dans la rue Saint-Corneille, et vous y verrez encore le cloître; si de là vous vous transportez sur les toits de l'Œuse, vous y apercevrez une vieille tour, mal à propos appelée *tour de la Pucelle*. C'est le dernier reste du palais neuf que se fit construire Charles le Chauve après son acte de libéralité.

Eudes, comte de Paris, fut élu roi à Compiègne. Le bon Robert eut son oratoire et son trésor dans la tour de Charles (*turris Caroli*), comme nous l'apprend le moine Helgard dans son *Epitome vite Roberti regis*.

Compiègne était une ville aimée des rois, et des 1116, Louis le Gros lui octroya une charte communale. Philippe Auguste lui accorda des armoiries d'argent au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or et chargé de six fleurs de lys de même; puis une belle devise qui se lit encore au-dessus de la porte du collège : *Regno et regi prelatissima*. Quoique la commune fit tout de compte alors quatorze mille habitants, elle était riche et commença l'édification d'un hôtel de ville dont vous admirerez le beffroi, les échappettes latérales et la balustrade découpée à jour; ne négligez pas d'y entrer pour visiter le musée Vivanel, qui contient, entre autres toiles, le grand tableau phalanstérien de Dominique Papety : *le Recu du bonheur*.

De grands souvenirs vous enlacent de toutes parts. L'Hôtel-Dieu et sa chapelle furent relevés par Louis IX, qui, avec l'assistance du roi de Navarre, y voulut porter lui-même le premier malade. Les princes ont pu en l'honneur d'inaugurer les hôpitaux de cette façon.

Le marche aux herbes est établi sur l'emplacement d'une salle où s'assemblèrent les états généraux, le 4 mars 1358, pendant la captivité du roi Jean. Ces vieux murs sont les vestiges d'un Louvre dont Charles V avait tracé le plan. Ce fut dans l'église Saint-Jacques qu'avant la fatale sortie de

24 mai 1490, Jeanne Dare communia et dit aux assistants : « Mes bons amis, je suis trahie et serai bientôt livrée à la mort; priez pour moi ! »

L'église Saint-Antoine, commencée dès l'an 1300, a été achevée par les ordres de Henri III. Sous Louis XIII, ont été négociés à Compiègne le mariage de la princesse Henriette avec Charles I^{er}, et l'alliance avec la Hollande contre l'Autriche. Louis XIV, du 30 août au 22 septembre 1698, a commandé en personne un faux siège de Compiègne, où soixante mille vainqueurs et vaincus se couvrirent de gloire. Madame de Maintenon y assistait en chaise à porteurs, et près d'elle le grand roi, le chapeau à la main, se baisait pour lui parler, par la glace à demi baissée. Exercice qui, dit Saint-Simon, dut lui fort laisser les reins. Des gratifications furent distribuées aux troupes; mais tant de somptuosité avait été déployée que, suivant son témoignage, ce fut une goutte d'eau, et qu'il n'y eut point de régiment qui ne fût ruiné pour bien des années, corps et officiers.

Louis XV renouvela les mêmes folies pour amuser madame Dubarry. Il ordonna la reconstruction complète du palais, sur les dessins de l'architecte Gabriel, et il y reçut, en 1770, Marie-Antoinette d'Autriche. Compiègne doit à Louis XV le pont sur l'Oise, dont la longueur est de 114 mètres, la largeur de 12 mètres, et dont les arches surbaissées ont, l'une 24 mètres, les deux autres 22 mètres d'ouverture.

Le Directoire fit du château de Compiègne un Prytanée; le Consulat, une école des arts et métiers; mais à partir de 1804, les splendeurs royales de Compiègne reparaissent. Napoléon I^{er} dépense 7 millions à restaurer et à embellir le château; c'est là qu'en 1808, Charles IV, roi d'Espagne détrôné, trouve momentanément un asile; qu'au mois de mars 1810, les jeunes filles de la ville offrirent des fleurs à l'empereur et à sa nouvelle compagne; que Louis XVIII eut une première entrevue avec le czar Alexandre; qu'au mois d'août 1832, Louis-Philippe maria sa fille aînée à Léopold I^{er}; qu'au mois d'octobre 1861, Guillaume I^{er}, roi de Prusse, depuis le commencement de la même année, rendit visite à Napoléon III. L'évocation de tous ces événements ajoute à l'intérêt qu'offre le château de Compiègne, qui n'a pas intrinsèquement un grand mérite architectural.

Étudiez toutefois, si vous êtes amateur, les plafonds de Girodet-Trioson, froids, mais d'une noble ordonnance; l'histoire de don Quichotte, peinte par Charles Coypel; des Chasses d'Oudry et de Desportes; des admirables tapisseries des Gobelins et de Beauvais; les Victoires d'Alexandre, bas-reliefs terminés en 1784 par Nicolas Beauvallet; quelques statues disséminées dans les jardins; et quand vous aurez vu toutes ces choses, montez dans l'omnibus qui, en une heure, va vous conduire à Pierrefonds. Une audacieuse entreprise a été tentée et menée à bonne fin par M. Viollet-le-Duc.

Louis d'Orléans avait mis quinze ans, de 1390 à 1405, à asseoir sur un promontoire de rochers un château flanqué de huit tours crénelées, élégant et solide à la fois. Ses murailles avaient déjà soutenu plus d'un siège, quand Charles de Valois, comte d'Auvergne, vint, par les ordres de Louis XIII, en déloger le capitaine la Villeneuve, qui pillait les coches et rançonnait les voyageurs, sous prétexte qu'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres et seigneur de Pierrefonds, était du parti des mécontents. La place se rendit, et des lettres royales du 16 mai 1617, contre-signées Albert de Luynes, en ordonnèrent la démolition. Mais si rude était l'œuvre destructive, qu'elle resta inachevée.

Le gouvernement, en 1818, avait, moyennant 4,000 francs, acheté ces ruines imposantes, sans trop savoir ce qu'il en ferait. L'idée lui est venue d'offrir au dix-neuvième siècle un spécimen complet du château féodal de 1300; et Pierrefonds renaît avec ses hautes tours, son donjon, ses machicoulis, ses pavillons, ses grandes salles voûtées, ses cryptes peuplées de tombeaux. Au banquet d'inauguration, lorsque l'édifice aura été restauré dans ses moindres détails, il faudra que les hommes portent des surcoats mi-partis, que les dames se coiffent de hennins, et que l'hyposaras coule dans les banaps.

Au pied du château est un lac d'une physionomie helvétique, à l'extrémité duquel jaillit une source minérale, qui contient en dissolution des acides carbonique, sulfhydrique et silicique; du sulfate de calcium, des chlorures de sodium et de magnésium. Elle est efficace, dit-on, contre le catarrhe chronique, les affections des naugesues et les rhumatismes. Un établissement a été créé pour la donner en bains, en douches, ou simplement en boisson, à dix centimes le verre. Elle rappelle un peu l'eau d'Enghien, dont la source est dans des conditions topographiques analogues. Goûtez-en, si vous le jugez à propos, chers touristes, mais entrez ensuite au Grand-Hôtel de Pierrefonds, ou à l'Hôtel des Bains, ou à l'Hôtel des Etrangers; et tout en vous reposant des fatigues d'une longue excursion, tout en essayant de débrouiller vos impressions nombreuses et variées, buvez un verre de quelque vin reconfortant.

Franchement, vous l'aurez bien gagné.

EMILE DE LA BÉDOLLÈRE.

LA VALLEE DE L'YVETTE ET LA VALLÉE DE LA NIÈVRE

On a dit que la Vallée de l'Yvette est un vent à Paris; au et s'étendent l'une jusqu'à la Seine et l'autre jusqu'à la Loire.

La première, qui a donné son nom à la première et qui part des environs de Rambouillet pour aller se jeter dans l'Oise, coule placidement dans un étroit et qui boudent par et au de l'épave à la ligne, presque sans bruit, au travers d'un paysage qui les entoure que des rares goujons qu'ils parviennent à surprendre. L'Yvette, lorsqu'elle pendant la belle saison, est infestée, de sa multitude de la terre, par une bande d'écumeurs, a été le théâtre d'un événement qui a fait de tout le monde, au profit des marchands de poisson, un grand magasin de poisson. On a vu, à ce sujet, à un protestant de la Vallée de l'Yvette, qui n'a pu satisfaire les Parisiens en leur fournissant du poisson, se plaindre de ne pas avoir de poisson, et de ne pas manquer jamais de le saisir.

La Vallée de la Nièvre, qui est le plus populaire des environs de Paris, est une Vallée qui, de compagnie avec un couplet de la Vallée de l'Yvette, a été le théâtre de la pauvre Nièvre. On a l'impression que la Vallée de la Nièvre, le vaillant jeune homme, crève de faim, et que la Vallée de l'Yvette, pour avoir refusé de croire à la Vallée de la Nièvre, a été la Vallée de la Nièvre, une maison en briques.

LA VALLÉE DE L'YVETTE ET LA VALLÉE DE LA BIÈVRE 1518

rouge habités par George Sand. — Selon l'abbé Lebouf, « Palaiseau vient incontestablement du latin *Palatium*, qui est le diminutif de *Palatium*, lequel a été dit, en langue vulgaire, *Palaisol* ou *Paléol*, d'où s'est formé *Palaisseau*, comme d'*oiseil*, oiseau. » Je souscris volontiers à cette étymologie, qui paraît triomphante à l'auteur de *l'Histoire de la ville et du diocèse de Paris*. Ce bourg possédait, en effet, un château, ou, si l'on veut, un palais, contemporain de la première race de nos rois et qui fut témoin de l'entrevue de saint Rigomer et de sainte Thénestine avec Childéric I^{er}. Voilà, ce me semble, un titre de noblesse parfaitement conditionné. Ce n'est pas tout : cent ans plus tard, saint Vandrille, abbé de Fontenelles, au diocèse de Rouen, vint y trouver Clotaire III, pour en obtenir la confirmation de la terre de Fontenelles. Il ne reste plus rien aujourd'hui de ce château.

La terre de Palaiseau cessa de faire partie du domaine royal au commencement de la seconde race. Elle passa entre les mains des moines de Saint-Germain-les-Près, qui l'aliénèrent en 930. Elle devint la propriété de divers seigneurs laïques et finit, au dix-huitième siècle, par être érigée en marquisat, en faveur d'Antoine de Harleville, qui fut gouverneur de Calais.

L'église de Palaiseau, dédiée à saint Martin et située sur le flanc d'un coteau, est d'un âge assez respectable. Ses premières assises datent du douzième siècle.

Avant les chemins de fer, les vastes hôtels de ce bourg, aujourd'hui déserts, ne désamplissaient pas : c'était un des principaux relais entre Paris et Chartres.

On peut en dire autant d'Orsay. Mais Orsay, étant tête de ligne, aurait, bien qu'il y parût, gagné un nouvel ordre de choses, n'eût été l'exagération exorbitante du prix des terrains. Cette exagération arrêta le plan des admirateurs de ce joli site, une véritable oasis rurale, où l'on retrouve jusqu'aux pontons à à côté. Mais il n'est plus temps de réaliser de ses prétentions... Le chemin de fer a porté à Limours sa tête de ligne.

Le château d'Orsay, dont il ne demeure plus debout que le pavillon à colonnes dorées et ornées construit par le général Ménéville, qui il servit de villa, avait, comme beaucoup d'autres, été un nid de brigands. Il servait surtout à l'époque où les Anglais ravageaient la France, de concert avec les Bourguignons. « Les larrons qui occupaient le château étaient pires que les Sarrasins, dit le *Journal de Paris*, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Nul ne peut s'imaginer les tourments qu'ils faisoient souffrir à leurs prisonniers et la tyrannie qu'ils exerçoient sur eux.

« Avant qu'ils parvennent à faire un homme prisonnier, ils lui enlèvent tout ce qu'il a de vêtements qu'il portoit, et l'obligent à payer une forte rançon. Le prisonnier mettoit tout en œuvre pour se procurer la somme qu'on lui demandoit pour la liberté; et quand la somme étoit levée, ces hommes, si bons lorsqu'ils étoient en prison, se mettoient à mourir de faim ou d'indigestion, ou par d'autres moyens violents. Les chevaliers et les soldats d'Orsay étoient obligés de faire des queues, des queues qui étoient si longues, qu'il y avoit de tous les villages voisins et même de Paris pour secourir les souffrants. » Au bout de huit jours, la place fut obligée de se rendre, et les larrons furent défilés sur Paris, la corde au cou. A quelque distance d'eux, marchaient les gentilshommes et chevaliers du château, tenant à la main une lunette d'une épée nue, dont ils appuyaient la pointe sur leur poitrine, et

signe de gens rendus à la volonté du prince. Toute l'histoire d'Orsay se réduit à ce fait et à une bataille, qui fut livrée dans son voisinage, entre le comte de Chartres, Eudes, et Burchard, comte de Corbeil, lequel remporta la victoire.

Presque en face de l'église, qui est insignifiante, s'étendait, au milieu d'une prairie, un étang qu'enveloppait une ceinture d'arbres magnifiques. Ce délicieux petit coin, si frais et si vert, a disparu sous les terrassements. Le conseil municipal n'a pas eu l'esprit de le sauver des mains de l'ingénieur du chemin de fer.

A droite de la route qui conduit à Versailles, s'élève un coteau planté de châtaigniers séculaires et flanqué du château de Corbeville, qui abrita un des Arnauld et qui est aujourd'hui la propriété de la famille Vavin. On y arrive par un hameau appelé le Guichet, duquel se détachent quelques chaumières d'un effet très-pittoresque.

D'Orsay à Chevreuse, on rencontre trois villages : Bures, dont la seigneurie appartenait à la charmante maîtresse de François I^{er}, Anne de Pissoleu, duchesse d'Étampes; Gif, qui n'a de remarquable que l'ermitage de M. Bourion de Sarty, habité sous le premier empire par M. de Meneval; Saint-Remy, célèbre autrefois par le prieuré de Beaujeu, dont il n'y a plus la moindre trace.

On voit joindre, à droite et à gauche du chemin, de nombreux châteaux et des ruines de couvents. Au nord de Saint-Remy, s'ouvre un vallon boisé où était situé Port-Royal, dont la pittoresque Louis XIV a fait ce que l'on sait.

Chevreuse, qui s'appela d'abord *Cheposon*, à cause des chevreaux dans les bois environnants étaient peuplés, eut pour origine la petite abbaye de Saint-Saturain. En y entrant, les yeux se tournent avant tout vers des ruines haut perchées, seuls vestiges d'un château, dont le plus ancien seigneur connu est Milon de Chevreuse, qui, comme ses successeurs, fut un des quatre Français ayant le droit exclusif de porter sur leurs épaules l'évêque de Paris, pendant la cérémonie de son intronisation. Chevreuse, dévasté pendant les troubles du règne de Charles VI, ne secoua le joug des Anglais qu'en 1419. Charles VII fit l'acquisition du château, qui, après avoir passé entre les mains de la duchesse d'Étampes, tomba dans celles du cardinal de Lorraine et fut érigé en pairie, en faveur de Claude de Lorraine. A la mort de ce dernier, qui ne eut pas d'enfants, il fut compris dans la dotacion de Claude de Saint-Louis. On ne peut accuser la révolution de l'avoir démolie; c'était fait depuis longtemps; il avait croulé tout seul. Ce qui en subsiste est rentré dans la famille de ses premiers propriétaires, racheté par M. de Launay de Luynes, qui eut la pensée de le reconstruire, mais qui, de peur de se tromper, sembla avoir abandonné ce projet.

En face de l'église de Chevreuse, qui ne remonte qu'au quinzième siècle, on trouve les ruines assez intéressantes de l'abbaye de Saint-Saturain, bâtie dans le style roman, mais dont la chapelle a subi une douloureuse mutilation; le spiritueux y a détaché le spirituel. On y a installé un entrepôt de poudre.

Quatre kilomètres plus loin, se dresse le château de Dampierre, construit par M. de Launay et aussi royal que le parc qui en dépend. A ce dernier sujet, M. de Launay de Luynes raconte une anecdote qui ne tire pas à conséquence, mais qui est fort piquante. « Quand il le duc de Chevreuse fit ce grand parc à Dampierre, il le fit à la manière du bonhomme d'Angoulême; il en-

LA VALLÉE DE L'YVETTE ET LA VALLÉE DE LA BIÈVRE 1517

ferma les terres du tiers et du quart : il est vrai que ce ne sont pas trop bonnes terres ; et, pour les apaiser, il leur promet qu'il leur donneroit à chacun une clef, qu'il est encore à leur donner. » Pure boutade, sans doute, de l'amusant chroniqueur. Le vrai est que ce parc a grand air et qu'il n'y a pas un seul pauvre à plusieurs lieues à la ronde, grâce à l'infatigable bien-faisance du duc de Luynes.

Au sortir de Palaiseau, lorsqu'on a traversé la voie ferrée, on aperçoit à sa droite le buisson de Verrières et le château de Vilgenis, à sa gauche le village de Vanlallan et les bois du Pileux, et devant soi la vallée de la Bièvre.

On traverse d'abord Igny, où il faut donner un coup d'œil au château grandiose édifié, en 1852, par un ingénieur, M. Félix Tourneux, et que son jardin d'hiver a rendu célèbre. Ce village, légèrement accidenté, a deux issues qui mènent à de très-agréables promenades. Voulez-vous jouir d'un beau panorama ? Montez sur ce coteau qui écrase l'église. Préférez-vous de tranquilles ombrages ? Prenez ce chemin bordé d'arbres à fruits et qui aboutit au bois de Verrières. Mais ne choisissez pas le dimanche. — L'automne dernier, vous auriez pu vous y croiser avec un bœuf qui, ne se sentant pas de goût pour l'abattoir, avait trompé la surveillance de ses gardiens et s'était retiré dans un fourré, à proximité d'un pré. On essaya vainement, pendant deux mois, de l'en débusquer. On ne put s'en rendre maître qu'en le tuant traîtreusement, alors qu'il allait étancher sa soif à l'étang de Malabry. Son foie, mangé sur place, exhalait déjà une odeur de bœuf sauvage. Cet animal, évidemment né pour la vie libre des pampas, fournit à un journal l'occasion d'un fait divers triomphalement intitulé : **UNE CHASSE AU BUFFLE AUX PORTES DE PARIS.**

D'Igny à Bièvre, la distance est très-courte. Il suffit, pour la franchir, d'un quart d'heure en suivant le sentier qui traverse la prairie et d'où l'on découvre de tous cotes de jolis paysages. — Saluez cette maison qui, là-bas, émerge d'un bouquet d'arbres. C'est là qu'en 1817, à l'âge de quarante-sept ans, est mort Frédéric Schlegel, en murmurant ces vers :

Je n'achèverai point mon pénible labeur ;
Plus de récolte. Hélas ! imprudent moineau,
Hâtant tous les travaux faits à ma forte hâte,
Je jetais au grenier le froment et la paille,
De mon rude labeur nourrissant ma maison,
Sans m'informer comment s'écoulait la moisson.

Bièvre a fait le désespoir des étymologistes.

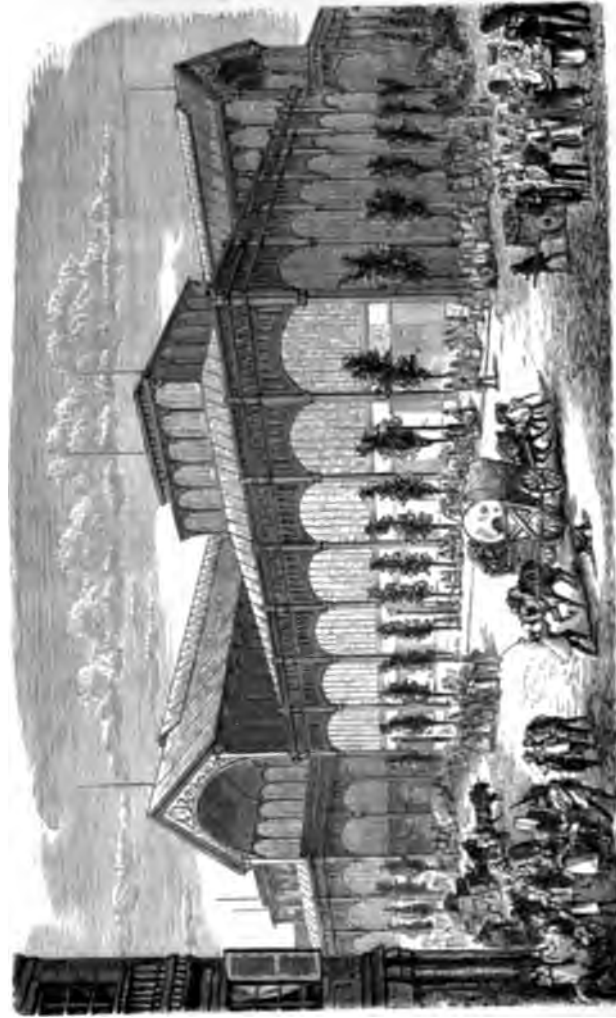
« On trouve assez souvent, dit l'auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris*, dans les cartes de géographie de France, des villages ou bourgs qui portent le même nom que la rivière qui y passe. Savoir si c'est la rivière qui a donné le nom au lieu, ou si c'est ce lieu qui a communiqué le sien à la rivière, c'est ce qui n'est pas encore décidé. M. de Valois prétend que le village de Bièvre a pris le nom de la rivière. M. Lancelot, dans sa note manuscrite sur cet endroit de la Notice des Gaules, assure que c'est contre l'usage ordinaire, par où il fait voir qu'il croyoit que c'étoit le lieu qui avoit donné son nom à la rivière. Ce qui fait pour le sentiment de M. de Valois est que la rivière est constamment plus ancienne que le village qui a le

même nom, et que ce nom a une terminaison qui est plus ordinaire pour les rivières que pour les villages; mais lui avoit-on donné un nom avant la construction de ce village? C'est ce qui sera toujours ignoré. » Le docte abbé aurait pu aisément se convaincre que ce problème étymologique n'était nullement insoluble. Il n'avait qu'à consulter Ducauge. Il y aurait vu que *Bere* ou *Burum* signifie castor. A rien pas douter, c'est là le mot de l'énigme. La petite rivière, dont les teinturiers, les tanneurs et les blanchisseurs troublent aujourd'hui les eaux, était hantée autrefois par les castors, qui n'ont pas entièrement abandonné la France, car on en trouve encore dans l'île de la Barthelasse — au bout du fameux pont d'Avignon.

D'après le cartulaire du prieuré de Longpont, le premier seigneur de Bièvre connu avant 1150 serait *Garnerus de Berria*. Il est signalé comme « présent au don des dixmes de Montecien », tandis qu'un autre, nommé *Poganus de Berria*, fut « simplement témoin d'un don que Sultan de Macy fit à ce prieuré. » Et de tous les seigneurs qui se sont succédé dans ce château disparu, le folâtre marquis de Bièvre est le seul qui ait surnagé... C'est sur cette terrasse à moitié effondrée et qui était plantée de six ifs, qu'il aimait à conduire les dames après dîner, sous couleur d'y respirer l'air pur de son r. En réalité, c'était pour commettre ce coupable jeu de mots :

— Madame, voilà l'endroit *de six ifs*.

ÉMILE COLOMBET.



LES HALLES CENTRALES
Dessin de M. PARENT, gravé par M. MINOERON.

VI

L'ALIMENTATION A PARIS

LES HALLES ET LES MARCHÉS

PAR

Victor BORIE

I

Les Halles centrales

Depuis que Paris est devenu, par la suppression de ses anciennes barrières, une des plus grandes villes du monde, ayant pour limites l'immense enceinte de ses ruineuses et inutiles fortifications, l'approvisionnement de sa population a pris les proportions d'une question de premier ordre. Il faut que Paris trouve, chaque matin, pour son déjeuner et pour la consommation de la journée, une masse énorme de denrées alimentaires; il faut que les denrées arrivent régulièrement, à heure fixe, en quantité suffisante, et qu'elles soient mises rapidement à la portée des innombrables consommateurs qui peuplent la capitale.

Quelques heures avant le jour, les maraîchers, les cultivateurs de la banlieue, entrent dans la ville et convergent vers le même point. D'énormes et bruyants camions apportent, en même temps, à ce centre commun, les colis expédiés chaque jour de la province et de l'étranger par la voie des chemins de fer.

On appelle ce marché : les Halles centrales. Les Halles centrales sont situées en face de la belle église Saint-Eustache, au débouché des rues Coquillière, Montmartre, Montorgueil,

Rambuteau, etc. : une large rue, nouvellement ouverte, relie les Halles au Pont-Neuf dont elle porte le nom. Les douze pavillons de cet immense et élégant bâtiment, entièrement construit en briques et en fer, abritent la vente des différentes denrées alimentaires indispensables à la vie de Paris : viande, poisson, volaille, gibier, beurre, fromage, fruits, légumes, etc. Chaque pavillon a sa destination spéciale. Un pavillon est affecté à la vente des viandes à la criée; un autre, au débit de la viande au détail et à l'amiable; un autre aux poissons; un autre, aux beurres et aux œufs.

Un assez grand nombre d'autres marchés, répandus dans la ville, et dont on trouvera plus loin l'indication, permettent aux ménagères de trouver à leur portée les denrées nécessaires à leur consommation; mais la plupart de ces marchés sont alimentés par les Halles centrales. La construction légère, en fer et en briques, de quelques-uns de ces marchés, offre une reproduction réduite des Halles centrales.

La consommation annuelle de Paris donnera une idée de l'importance des marchés dont nous parlons.

Deux grands marchés, aux Bestiaux, à Sceaux et à Poissy, le marché, plus modeste, de la Chapelle-Saint-Denis, tous destinés un jour à se réunir au marché de la Villette, encore en construction, ont pour fonction, concurremment avec le marché de la viande à la criée des Halles centrales, d'alimenter le pot-au-feu parisien.

On a vendu, en 1866, en nombres ronds, 110,000 bœufs sur les marchés de bestiaux sur pied, 46,000 vaches, 169,000 veaux et 619,000 moutons. Un fait curieux, c'est qu'à Paris personne ne vend et personne n'achète de viande de vache, et cependant on en consomme un peu plus de 46,000 dans une année. Ajoutez à ces chiffres 19 millions de kilogrammes de viandes abattues, vendues à la criée sur le carreau des Halles centrales, et vous pourrez vous rendre compte des quantités de viandes consommées, chaque année, par les Parisiens.

Si nous cherchons, par exemple, combien Paris mange de kilogrammes de beurre, d'œufs et de fromage, nous arrivons à des chiffres prodigieux. Paris a consommé, en 1866, 3 millions de kilogrammes de petits beurres d'une livre, 2 millions de kilogrammes de petit beurre, 35,000 kilogrammes de beurre salé et fondu, plus de 3 millions de kilogrammes de beurre d'Isigny ou de Charente d'Isigny, en Normandie, à peu près autant de kilogrammes de beurre de Gennevilliers, toujours en Normandie; ce qui fait un peu plus de 10 millions et demi de kilogrammes de beurre vendus sur les marchés, et dont la vente a été officiellement constatée.

Il s'est vendu, au marché des Halles centrales, pendant la même année 1866, plus de 232 millions d'œufs. Ces œufs sont comptés et mirés, c'est-à-dire reconnus bons ou mauvais, par des compteurs et mireurs jurés, travaillant dans les souterrains du marché, et qui gagnent bon an, mal an, de 3 à 4,000 francs à cette besogne. On comprend cette énorme consommation d'œufs, quand on sait que tel pâtissier, M. Guillout, par exemple, emploie, par jour, 23,000 œufs pour la fabrication de biscuits dits de Reims.

La consommation des fromages n'est pas moins intéressante. On a vendu, l'année dernière, sur le carreau des Halles, 440,000 fromages de Brie — et on prétend que le fromage de Brie s'en va! — 1 million 500,000 bondons de Neufchâtel, 81,000 fromages de Monthéry, 500,000 fromages de Livarot, un peu plus de 1,000 fromages du Mont-Dore, près Clermont-Ferrand, et 680,000 fromages divers.

Passons aux légumes. Ici, on ne compte plus par kilogrammes, mais par voitures. 45,000 voitures ont apporté en 1866, au marché, 265,000 sacs de petits pois, 110,000 sacs de haricots verts, 215,000 sacs de haricots en cosse, etc. Dans le deuxième semestre de 1866, c'est-à-dire pendant une saison, il est arrivé aux Halles centrales 41,000 voitures de fruits, 195,000 voitures de légumes, près de 50,000 voitures de pommes de terre et 25,000 voitures de petits pois, haricots et fèves.

Le marché aux poissons offre des résultats tout aussi importants. En 1866, il est arrivé 14 millions de kilogrammes de poissons, qui se sont vendus environ 13 millions de francs. Le quart de cette marée nous vient de l'étranger. L'Angleterre nous envoie surtout des saumons et des langoustes; la Hollande, des saumons, des crevettes grises, des anguilles, des brochets et des carpes; la Belgique, des moules; la Suisse, des truites, provenant plus ou moins du lac de Genève; la Prusse, des saumons et des truites, et le reste de l'Allemagne des quantités énormes d'écrevisses.

Les huitres renchérissent, s'écrient les Brillat-Savarin de notre temps; les huitres s'en vont! Or, les huitres ne s'en vont pas, puisqu'en 1866 Paris en a mangé plus de 200 millions, et si le prix s'en est démesurément élevé, ce n'est la faute ni des pêcheurs, ni des marchands, puisque le prix de vente en gros dépasse à peine de 12 centimes par douzaine le prix moyen de l'année dernière. Qui est-ce qui encaisse le bénéfice résultant de l'énorme élévation du prix au détail!

Ajoutons, pour dessert, 12,400,633 kilogrammes de raisin.

Les Halles centrales ne sont pas seulement affectées aux ventes en gros, à l'amiable ou à la criée, de vastes emplacements sont

réservés à la vente au détail de toute espèce de denrées alimentaires, pain, viande, légumes, fruits, etc. Les boutiques sont tenues par les *dames de la halle*, dont l'éloquence est connue depuis de longues années.

Mais partout les produits vendus « n'ont pas servi », si je puis m'exprimer ainsi. Les pâturages, les jardins, les vergers, les rivières et la mer fournissent directement ces produits immaculés. Il y a pourtant une curieuse exception. Dans une partie de la Halle, non loin des magasins de fromage, se trouvent une demi-douzaine de boutiques visitées, de sept heures du matin à midi, par une foule nombreuse et variée. Peu d'ouvriers, beaucoup de ménagères dont la toilette n'indique pas l'opulence, des messieurs en redingote râpée, chapeau malenté, teint rare ou jauni par les ans, des robes en haillons s'appuyant sur des comptoirs de marbre étincelant de propreté, sur lesquels sont rangées de nombreuses assiettes couvertes de mets bizarres et mystérieux, dont on ne peut deviner par un premier regard ni l'origine ni le nom. Ce sont de cassettes de cornues de cuivre, un lit et profondément entamé, et tout le manche défilant à l'air avec le ciel; un fragment de vol-au-vent, délaissé, trempé dans la sauce figée; des ris de veau à la portotte; une assiette de cassonade au tapioca, délaissée par un cuivre mal soigné; un plat de macaron gratiné la semaine précédente; une charlotte russe; about les biscuits trempés dans du lait; des macarons frottés; puis, d'un autre côté, un restant de viande bourgeoise ou de bœuf à la mode, des petits pains de graine de saussis, qui farent granulés par une jolie bouche dédaigneuse; de minces fines de légumes et de viande accompagnées de sauces fines, d'œufs et d'objets sans nom.

Pendant qu'il passe le jour de son jour, la foule se presse devant ces comptoirs, et les dames, en robes avenantes et promptes à la mode, de robe en robe, offrent un fragment de journal, ces copies ordinaires des restaurants de Paris et de quelques grands journaux.

Ces boutiques sont situées à la Halle, surtout les Halles centrales; mais on en trouve également dans d'autres parties de la ville, d'une étude intéressante, que l'on ne peut pas s'empêcher d'entreprendre. On ne peut pas s'empêcher de s'arrêter quelques détails sur un marché de la Halle, mais dont on connaît peu les secrets, tant le nombre de ceux qui y vendent.

II

Le marché de la Vallée

Le marché à la volaille et au gibier, connu plus particulièrement sous le nom de *marché de la Vallée*, était, il y a quelques jours encore, situé aux bords de la Seine, au coin de la rue des Grands-Augustins, sur l'emplacement de l'église et d'une partie du cloître des religieux de ce nom. Ce marché se tenait d'abord sur le quai, en plein air, et obstruait la voie publique. Sous le premier empire, en 1809, on posa la première pierre de la halle qui vient d'être abandonnée.

Le débit au détail est peu important sur ce marché, qui est plus spécialement affecté aux ventes en gros de la volaille et du gibier. Ces ventes ont lieu à la criée. Comme dans toutes les halles d'approvisionnements, des facteurs, commissionnés par le préfet de police, servent d'intermédiaire entre les expéditeurs de la province et les revendeurs de Paris.

Il faut voir avec quel soin sont dressées et emballées les marchandises que les expéditeurs envoient au marché. Les lapins, les lièvres sont tués, vidés et emballés, lorsqu'ils sont froids, dans de la paille fraîche. L'expérience a démontré que la paille, étant mauvais conducteur du calorique, convenait très-bien pour l'emballage des animaux morts. Le foin se met rapidement en putréfaction et détermine très-vite la fermentation.

On a soin de ne pas couper le cou aux volailles; elles doivent être plumées et dressées à peu près comme si on les destinait à être mises immédiatement à la broche. Cette précaution est très-importante, car une volaille qui serait présentée au marché sans cette préparation perdrait infailliblement de sa valeur auprès des acheteurs.

Le gibier tué au fusil se conserve difficilement, aussi est-il expédié en toute hâte et vendu sans délai. Quand le gibier, arrivé en retard sur le carreau de la halle, pour une cause ou pour une autre, est atteint par la corruption ou quand il est déformé par les coups de feu, la vente en a lieu à vil prix; c'est ce qui explique les impossibles perdrix au choux des diners à trente-deux sous. On vous sort bien de la perdrix, mais quelle perdrix!

Les plus belles volailles viennent en grande partie des fermes de la Sarthe et de la Normandie. La Bresse, qui expédie ses volailles, grasses et blanches comme la neige, dans toute l'Europe, n'en fournit point à Paris. Les oies et les dindons viennent plus particulièrement du Bourbonnais, du Berri, de la Beauce et de la

Champagne. Le gibier est expédié de tout le rayon d'approvisionnement de Paris, c'est-à-dire de 200 kilomètres à la ronde.

Les pigeons sont toujours envoyés vivants, et il en arrive des quantités considérables, surtout de la Picardie. L'expédition des pigeons vivants au marché de la Vallée a donné naissance à une industrie singulière, qui occupe et fait vivre un assez nombreux personnel. Comme ces pigeons, renfermés dans des paniers et privés de nourriture, ont toujours fait un long voyage, il est indispensable, avant de les livrer à la vente, de leur faire subir une certaine opération. Un local spécial est consacré à ce travail. Des préposés, nommés par M. le préfet de police et portant médaille, sont chargés de recevoir les pigeons à leur arrivée et de leur donner à déjeuner. Voici comment ils s'y prennent pour servir leurs hôtes rapidement. Les *gaveurs* c'est le nom qu'on leur a donné mettent du grain dans leur bouche et l'introduisent de cette façon dans le bec du pigeon, comme fait une mère avec ses petits. Ils fournissent le grain et il leur est attribué de 20 à 25 centimes par douzaines de pigeons gavés.

Cette bizarre précaution est indispensable si l'on ne veut s'exposer à mettre en vente de la marchandise dépréciée d'avance. Quelques grands expéditeurs se sont affranchis de cette formalité, qui n'est pas obligatoire, en créant, hors barrière, des établissements particuliers, où ils font gaver pour leur propre compte les pigeons destinés au marché.

Il se vend certainement, au marché de la Vallée, des quantités fort importantes de volaille et de gibier; mais les belles pièces y apparaissent rarement. Les grands magasins s'approvisionnent directement en province; les restaurants de premier, de second et même de troisième ordre, passent des marchés avec les marchands de gibier dont les maisons sont en renom. La raison de cette abstention est toute simple: les ventes au marché de la Vallée ont toujours lieu par lots; dans chaque lot, on trouve de la bonne et de la mauvaise marchandise; or, les bons restaurants, les marchands qui ont une riche clientèle et les grandes maisons particulières, ne voulant acheter que de la marchandise de première qualité, ne peuvent se charger du fretin qui s'y trouve mêlé.

Les clients habituels de la Vallée sont les restaurants à 32 sous, les traiteurs, les rôtisseurs et les revendeurs des divers marchés de la capitale. Pour ceux-là, tout est bon; il leur faut bien quelques volailles de première qualité, mais leur débit comprend surtout les pièces qu'ils peuvent obtenir à très-bon marché. Aussi ne faut-il point s'étonner quand la carte d'un restaurant du Palais vous offre pour 1 fr. 60 c., outre le pain et la boisson,



honorée du nom de vin de Mâcon, des salmis de bécasse, des perdrix aux choux, des mauviettes et même des faisans. Ce gibier a été acheté à la Vallée dans un lot un peu détérioré par le fusil du chasseur, par le mode d'emballage ou par le voyage. Il coûte moins cher au restaurateur qu'une simple et honnête tranche de bœuf ou de gigot.

On ne rencontre pas seulement à la Vallée des restaurateurs à bon marché, des marchands au détail ; il y vient encore des négociants d'un rang tout à fait inférieur, dont le magasin, porté sur deux roues, parcourt les rues de Paris. Ce sont les *raleur*. Il est inutile d'ajouter que ce n'est point à eux qu'il faudrait demander des poulets gras ou des perdrix fraîches. Le *raleur* fréquente particulièrement les rues éloignées du centre et les faubourgs.

Outre le *raleur*, il existe encore, au marché de la Vallée, une variété de revendeurs campagnards qu'on appelle les *houillons*, du nom du village de Houilles, situé dans le département de Seine-et-Oise, et qui a l'heureux privilège de renfermer dans ses murs presque tous les honorables négociants qui se livrent à cette industrie, la plus lucrative de toutes peut-être. Le *houillon* achète de tout à la halle, du bon et du mauvais ; mais il recherche de préférence tout ce qu'il y a de plus mauvais et par conséquent de moins cher en fait de gibier. Il parcourt la banlieue de Paris avec sa marchandise et approvisionne depuis la villa d'été du Parisien jusqu'à l'établissement borgne du marchand de vin des environs de Paris.

Mais ses ventes les plus lucratives se font à Paris, en plein boulevard ; ses clients, je devrais dire ses victimes, sont de très-honnêtes pères de famille, des acheteurs confiants, économes et gourmands, et quelques chasseurs plus vaniteux qu'habiles. Le *houillon*, je l'ai dit, est un bon villageois des environs de Paris, de Houilles ou d'ailleurs, et il a grand soin de conserver la tenue de sa condition, ou plutôt le costume de son emploi. C'est sa blouse bleue qui fait son succès. A l'époque de la chasse, il parcourt le boulevard ; le *houillon* est physionomiste, comme tout bon paysan ; dès qu'il aperçoit une bonne et candide figure, il tire mystérieusement de dessous sa blouse, un beau lièvre, une couple de perdrix, qu'il offre si timidement à un prix si modéré que l'honnête homme, ne sachant pas trop si le gibier a été braconné ou dérobé, ou s'il a affaire à un imbécile, s'empresse de payer comptant, et apporte triomphant, à sa ménagère, un rôti trop âgé de quinze jours.

III

Le Marché aux Chevaux

Une des artistes les plus illustres de notre pays et de notre siècle, mademoiselle Rosa Bonheur, s'est inspirée du marché aux chevaux de Paris pour créer une de ses plus admirables productions. Mademoiselle Rosa Bonheur a bien voulu faire le charmant descriptif qui accompagne ma modeste prose. C'est une bonne fortune pour ce livre et un grand honneur pour l'écrivain.

L'existence du marché aux chevaux remonte à près de six siècles. Il y a longtemps, on le voit, que l'on vend publiquement des chevaux à Paris et plus longtemps encore que l'on trompe les acheteurs; car, en fait de chevaux échangés ou vendus, la fraude est permise; je dirai plus: on y apolaudit.

Le premier marché fut établi en 1534, sur l'emplacement de l'hôtel des Tourrelles, démolé, par ordre de Catherine de Médicis, vers le mont de Henri II, qui y perdit l'empereur d'un coup de pique, le comte de Montgomery. La cour intérieure du palais fut le marché aux chevaux et eut cette destination jusqu'en 1793. Cette époque, Henri IV fut consacré sur son emplacement par le dessein d'y installer des manufactures, les bâtiments furent démolis depuis le plan Royale.

Le marché fut alors transporté sur le terrain occupé aujourd'hui par le boulevard des Capucines.

En 1642, François Baragon, valet de chambre et apothicaire, obtint le privilège d'établir un marché aux chevaux dans le faubourg Saint-Victor, au lieu appelé autrefois la *Folie-Eich*. C'est à peu près l'emplacement du marché actuel.

Ce marché est situé entre le boulevard de l'Hôpital et le boulevard du Marché-aux-Chevaux. La principale entrée se trouve du côté du boulevard. Une première cour est réservée aux voitures qui viennent à la crèche; puis, après un pédoncule du commerce, on se trouve l'espace destiné à recevoir les chevaux qui sont amenés et vendus aux enchères. Le marché qui s'étend vers le boulevard Condorcet est partagé en deux allées parallèles de 12 mètres, afin d'abriter les chevaux et de les soustraire autant que possible aux attaques des mouches.

Autour de ces allées règne une palissade en bois, divisée en stables. Chaque stable pouvant contenir de quatre à six chevaux. Chaque compartiment est exclusivement destiné à recevoir les chevaux d'un des marchands qui viennent habituellement



MARCHE AUX CHEVAUX
Dessiné de M^{rs} H. BOISLON, gravé par M^{rs} H. BOISLON.

marché. Cependant, si le marchand ne remplit pas sa stalle, le premier propriétaire venu peut y attacher son cheval.

Un hémicycle, formé de deux sentiers en arc de cercle, qui s'élèvent de chaque côté, afin de former une *montée* et une *descente*, sert à l'essai des chevaux de trait. La ville de Paris fournit les charrettes et les harnais nécessaires. Les charrettes d'essai sont trainées à vide; mais les acheteurs, leurs amis, les gamins, dont ce marché fourmille, s'attellent gaiement derrière la charrette et parviennent quelquefois à paralyser les efforts du malheureux coursier.

Les chevaux entiers sont, par une sage mesure de prudence, séparés des juments. On observe même, dans l'aménagement des animaux, une sorte de classification hiérarchique. Les meilleurs chevaux se trouvent dans les stalles les plus rapprochées de l'entrée du marché; à l'autre extrémité on relegue les pauvres bêtes, maigres, efflanquées, flétries par les habitués du marché, du nom générique de *rossaille*.

Au reste, le marché du boulevard de l'Hôpital est plus spécialement consacré aux chevaux de travail et aux ci-devant chevaux de luxe, réformés pour quelques tares ou par un long service. Les illustres produits de la race chevaline, qui quelquefois ne valent guère mieux que les hâtes du marché aux chevaux, se vendent chez les célèbres maquignons des Champs-Élysées, ou bien au Tattershal, établissement fort utile et d'importation anglaise.

Au boulevard de l'Hôpital, le marché le plus important de la semaine se tient le samedi. On y présente de sept à huit cents chevaux, dont les prix ne s'élèvent guère au-dessus de quinze ou vingt francs; mais j'y ai vu vendre fréquemment des chevaux de 20 à 15 francs. On n'avait pas inventé, à cette époque, la bouche-rie de cheval et le cheval de bouherie. L'infortuné cheval de fiacre vient faire une dernière et triste apparition au marché avant d'aller terminer sa carrière à Aubervilliers ou dans la boutique du boucher appophtage, sous la forme de saucisson.

C'est un principe admis, à Paris comme en province, mais à Paris plus que partout ailleurs, qu'en fait de vente de chevaux il n'y a ni amitié ni parenté qui tienne. Avoir *trompé* son acheteur est un triomphe pour le véritable sportman aussi bien que pour le plus obscur maquignon. Le plus parfait gentleman ne peut se soustraire à ce coupable sentiment. La loyauté et la bonne foi sont bannies des transactions dont les chevaux sont l'objet. La loi n'a pu qu'atténuer légèrement cet incroyable abus en spécifiant des vices rédhibitoires et en donnant neuf jours au dupé pour revendiquer ses droits contre le trompeur. On trouve encore bien souvent le moyen de côtoyer la loi en évitant ses sévérités. Enfin, ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, dans ces endroits-là,

le volé prête toujours à rire, tandis que le voleur reçoit fréquemment les honneurs du triomphe, comme s'il s'agissait d'une femme légère et d'un mari trompé.

Il est vrai que le marchand de chevaux montre souvent une habileté, un aplomb, une rouerie dignes des plus illustres diplomates. Nul n'est adroit comme un maquignon pour déguiser un cheval, lui donner une physionomie nouvelle et brillante, faire d'une pauvre bête usée un cheval plein de feu, dressant l'oreille, caracolant, bondissant d'impatience au moindre geste. Vous vous êtes débarrassé, il y a huit jours, d'un cheval éreinté, usé jusqu'à la corde, sourd aux coups de fouets, insensible à l'éperon; vous retrouvez une bête vive, frétilante, pleine de fougue et d'ardeur, et vous devez vous estimer bien heureux si l'on ne vous revend pas le même animal, ayant changé de robe, quatre fois plus cher que vous ne l'avez vendu.

Voici comment s'est accompli le prodige de la transformation. On a nourri le cheval à l'avoine pendant dix jours, en lui donnant de fortes rations; la veille et le matin du marché, un vigoureux palefrenier, armé d'une solide chambrière, lui a appliqué une correction énergique, qui s'est répétée d'heure en heure, jusqu'au moment du marché où le malheureux animal est conduit avec un poivre long ou un morceau de gingembre sous la queue. Le cheval est arrivé à un état de surexcitation tel qu'au moindre claquement du fouet il se redresse et se cabre épouvanté. L'acheteur confiant et inexpérimenté prend cet état maladif pour de l'ardeur, et il est bien heureux si la pauvre bête ne lui creve pas entre les mains quelques jours après ce magique achat.

Certains maquignons déploient, dans leur commerce, les ressources d'une imagination à rendre jaloux un de nos plus spirituels yodelistes; ils sont aussi très-observateurs et même un peu vétérinaires. On sait qu'un cheval poussif se vend difficilement. Les maîtres nous guérissent une maladie incurable, *la pouxe*; mais, malheureusement, ils ne la guérissent que pour deux jours. On fait jeuner le cheval pendant quarante-huit heures, et peu de temps avant l'heure du marché, on livre à son appétit surexcité une botte de foin mouillée. La pouxe disparaît comme par enchantement. Vous pouvez faire courir la bête, lui tâter les côtes, écouter le fonctionnement des poumons: rien. Après un jour ou deux, vous vous apercevez que votre cheval est poussif; il est même plus malade qu'avant le traitement; et vous êtes le malheureux s'il ne creve pas dans votre écurie.

On emploie aussi, dans le même but, *la potion*. Savez-vous ce que c'est que la *potion*? C'est un affreux amalgame de substances aqueuses, violentes, qui provoquent un gonflement subit des

poumons et font disparaître momentanément les signes de la pousse. Seulement, il faut savoir mesurer la dose ; si l'opérateur dépasse la mesure, l'animal meurt. On voit, de temps en temps, des chevaux tomber roides morts sur le marché ; personne ne s'en préoccupe. On sait ce que cela veut dire.

Un cheval couronné est un cheval déshonoré ; tout le monde sait cela. Or, un cheval ainsi flétri perd les trois quarts de sa valeur. Les marchands, qui tiennent à ne pas voir déprécier leur marchandise ou bien à vendre très-cher ce qu'ils ont acheté très-bon marché, sont arrivés à réaliser des chefs-d'œuvre d'habileté pour dissimuler cette tare ruineuse. Un jour, un célèbre maquignon amena au marché du mercredi un magnifique cheval qui s'était abattu le dimanche précédent dans la descente de Saint-Germain et s'était couronné ; les deux genoux avaient été complètement dénudés.

Le propriétaire du cheval rencontra un de ses amis qui avait assisté à l'accident :

— Reconnaissez-vous ce cheval ! lui dit-il ; il est guéri.

— Comment, guéri ! répondit l'autre, en trois jours ! c'est impossible.

— J'ai un secret. Mettez vos lunettes, examinez ; mais, pour Dieu, ne touchez pas.

Notre homme, vieil habitué du marché, et par conséquent rompu à toutes les ruses, regarde avec soin ; un miracle avait été accompli ; les genoux étaient intacts, un poil lisse et brillant recouvrait les parties qui devaient attester la honte du coursier couronné. C'était à n'en pas croire ses yeux !

Une heure après, le propriétaire du cheval vendait la bête restaurée 1.500 francs à l'un de ses amis intimes, un des marchands de chevaux les plus roués et les plus riches de Paris. Au premier coup d'étrille, la supercherie était reconnue. On avait collé sur chaque genou, à l'aide d'une substance gommeuse, des poils arrachés sur le cou de l'animal et réunis avec un soin, une délicatesse et une adresse qui eussent fait envie au plus habile des artistes en cheveux. Le cheval avait un faux toupet sur chaque genou.

Je ne parlerai pas des chevaux teints, comme les cheveux et la barbe de certains beaux surannés. On ne teint pas les chevaux pour les rajeunir, mais pour les rassortir afin de composer des attelages de chevaux semblables qui reçoivent de cette ressemblance factice une plus grande valeur. Cette ruse n'est plus guère employée. Je ne parlerai pas non plus des dents limées pour réparer des ans, l'irréparable outrage et rattraper quelques printemps frauduleux sur un passé implacable ; cela se fait tous les jours.

a été enfin, de nos jours, réalisé comme on le voit actuellement, sous la direction de M. Baltard.

Cette reconstruction a fait disparaître l'ancien marché des Innocents qui avait succédé à un des plus vieux cimetières de Paris. L'emplacement en est occupé par le jardin au milieu duquel s'élève la fontaine si renommée de Jean Goujon, et par un flot de maisons dont les caves reposent sur des couches secondaires d'ossements humains.

Le marché *Saint-Joseph* a été formé en 1791 sur le terrain de la chapelle Saint-Joseph, bâtie en 1640, dans le cimetière de laquelle avaient été enterrés Molière et La Fontaine.

Le marché des *Carmes* et le marché *Saint-Germain*, établis le premier sur l'emplacement du couvent des Carmes, le second à la place de la foire Saint-Germain, ont été construits de 1813 à 1818.

Le marché à la volaille se tenait autrefois dans une partie du quai de la Mégisserie appelée la *Vallée de misère* et, par abréviation, la *Vallée*, nom que prit le marché et qu'il transporta dans la halle construite, de 1807 à 1812, sur l'autre rive de la Seine, à la place du monastère des Grands-Augustins. Le marché à la volaille vient d'être annexé aux Halles centrales.

La *halle au blé*, destinée au commerce des céréales et farines, a été construite, d'après les dessins de Camus de Mézières, sur les terrains occupés du douzième au seizième siècle par un hôtel appelé de *Neste*, puis de *Bahme*, que Catherine de Médicis fit démolir en 1572 pour édifier à la place une sorte de palais qu'elle abandonna bientôt et dont l'acquisition fut faite, en 1594, par le comte de Soissons, qui lui donna son nom. La ville l'acheta en 1755 et le fit abattre, ne laissant debout qu'une haute colonne cannelée, garnie intérieurement d'un escalier conduisant à une plate-forme où subsistent encore des appareils astrologiques à l'usage de la royale superstition de la mère de Charles IX.

Le marché *Saint-Martin* a été construit, de 1811 à 1816, dans une partie du jardin de l'ancien prieuré Saint-Martin des Champs, devenu le Conservatoire des Arts-et-Métiers. Au centre est une fontaine exécutée par M. Goussier. — Le marché aux oiseaux s'y tient le dimanche.

Le marché *Sainte-Catherine* (N^o 10) a été construit, en 1783, sur l'emplacement du couvent de *Sainte-Catherine* au Val-des-Écoliers.

Le marché *Beauregard* (N^o 11) a été construit, en 1779, par l'architecte Nicolas Lebon, sur des terrains dépendant de l'abbaye Saint-Antoine, dont alors était abbessé madame de Beauregard. Ce marché a été reconstruit en 1819.

Le marché des *Bleues-Montagnes*, rue Vieille-du-Temple, a été construit, de 1813 à 1819, sur l'emplacement du couvent des Hospitalières de Saint-Étienne, sous le nom de la rue de la Blanca-Manteaux qui en est resté.

Le marché *Beauregard*, rue Royale Saint-Hippolyte, a été construit, de 1772 à 1776, sur les deux tiers d'Arcevesan, l'un conseiller au parlement de Paris, l'autre conseiller de France.

Le marché de *Beauregard*, aux Vieilles-Herbes, vieux linge, a été construit en 1807, sur un terrain en plein vent qui se tenait dans un terrain appartenant aux patriarches pour avoir jadis appartenu à des patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie.

Le marché *du Temple*, construit de 1800 à 1811, reconstruit de 1863 à 1865.

occupe une partie du vaste enclos composant le monastère des célèbres chevaliers du Temple ou Templiers. Ce monastère, fondé à la fin du douzième siècle, fut confisqué en 1307 par Philippe le Bel, qui le donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, dont il resta la propriété jusqu'en 1790. La fameuse tour du donjon où Louis XVI fut enfermé avec sa famille a été démolie en 1800.

La *halle aux veaux*, rue de Pontoise, bâtie en 1774, par Nic. Lenoir, sert aussi de marché à la vieille ferraille.

Le marché de la *Madeleine* a été construit en 1835, près de l'église dont il porte le nom.

Le marché *Saint-Honoré*, dit aussi *des Jacobins*, a été construit de 1809 à 1810, sur l'emplacement du couvent des *Jacobins réformés*, fondé en 1613 et supprimé en 1790. L'église contenait les tombeaux de Mignard, par Lemoine, et du maréchal de Créqui par Coyzevox, d'après les dessins de Lebrun. La bibliothèque, qui contenait 30.000 volumes, servit, du 1^{er} avril 1791 au 11 novembre 1794, aux séances de la *Société des amis de la Constitution*, si célèbre dans la Révolution sous le nom de *Société des Jacobins* qui lui fut donné à cause du local qu'elle occupait. L'entrée était par la rue Saint-Hyacinthe.

La Convention avait décrété, le 28 floréal an III, que le couvent serait détruit et remplacé par un marché appelé *du neuf Thermidor*.

Le marché *Saint-Honoré* a été reconstruit en 1865.

Le marché *des Enfants-Rouges*, rue de Bretagne, a été établi en 1623, et dut son nom au voisinage de l'*Hôpital des Enfants-Rouges*, fondé en 1536 par Marguerite de Valois pour des orphelins provenant de l'Hôtel-Dieu, et qui étaient vêtus de rouge. L'hôpital fut supprimé en 1772.

Le marché *Popincourt*, rue Popincourt, a été construit en 1829.

Le *marché Neuf*, dans la Cité, campé provisoirement sous des baraques, est certainement le plus ancien marché de Paris et remonte à une époque qu'on ne saurait préciser. Il se tenait d'abord dans une rue dite de l'*Orberie* ou de l'*Herberie*, située sur l'emplacement actuel du quai et bordée, au midi, de maisons dont le pied baignait dans la Seine. En 1568, on avait construit, pour ce marché, deux corps de halle, décorés de sculptures par Jean Goujon, qui furent démolis en 1734, ainsi que les maisons bordant la Seine. Depuis lors, le marché est resté à peu près en plein vent, tantôt occupant la chaussée du quai, tantôt s'adossant, comme aujourd'hui, au trottoir.

Le marché *du Gros-Caillois*, rue Saint-Dominique, 132, a été construit en 1835.

Le marché *Saint-Maur*, rue Saint-Maur-Popincourt, a été construit de 1834 à 1837.

Le marché *de Château-d'Eau*, dit aussi de la *Porte-Saint-Martin*, rue du Château-d'Eau, a été construit en 1854.

Le marché de *La Rochefoucauld*, rues de La Rochefoucauld et Notre-Dame-de-Lorette, a été établi en 1848 et appelé d'abord, jusqu'en 1852, *marché de la Fraternité*.

Des marchés couverts, remplaçant d'anciens marchés en plein vent, ont été récemment construits rue Saint-Maur-Saint-Germain et boulevard de Magenta. D'autres sont en construction sur divers points, notamment dans l'ancienne banlieue. Partout on suit, sur de moindres dimensions, le genre d'architecture des Halles centrales.

Une nouvelle *halle aux cuirs* a été construite, en 1866, rue Censier (V^e arrondissement).

Chaque année, pendant la semaine qui précède et la semaine qui suit Pâques, une *Foire au pain d'épice*, très-animée, se tient place du Trône et dans la partie supérieure de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Chaque année aussi, une autre *Foire aux jambons* et produits de charcuterie a lieu sur le boulevard Bourdon, les mardi, mercredi et jeudi de la semaine sainte.

Ces deux foires sont les seules qui se tiennent à Paris.

MARCHÉS AUX FLEURS.

De tout temps les Parisiens ont beaucoup aimé les fleurs, et leur goût pour les jardins, même sur les fenêtres, est proverbial. Aussi le commerce des fleurs a-t-il toujours été considérable à Paris. Autrefois, la vente des fleurs se tenait sur le quai de la Mégisserie, alors fort étroit, concurremment avec la vente des oiseaux. En 1808, Napoléon ordonna de niveler et de planter un assez vaste emplacement situé sur le quai Desaix, entre les ponts Notre-Dame et au Change, pour y tenir le marché aux fleurs et arbustes. Cette prescription fut exécutée aussitôt, et le marché s'ouvrit en 1809. Longtemps ailleurs à Paris, il y est resté célèbre sous la dénomination populaire de *quai aux fleurs*. Les marchandes étaient placées sous des abris légers et mobiles qu'ombrageaient des acacias, devenus d'énormes lorsqu'on les abattit, et y a une quinzaine d'années, sous prétexte de travaux de nivellement. On en replanta d'autres; puis bientôt on les abattit encore pour affecter une partie du marché aux fleurs à cette laide et bizarre construction qu'on appelle le tribunal de commerce. Aujourd'hui, le quai aux fleurs n'existe pour ainsi dire plus, bien que la vente des fleurs se tienne encore, le mercredi et le samedi, sur ce qui reste du quai, sur le pont Notre-Dame et sur le quai Napoléon, cette dernière section étant plus particulièrement consacrée aux arbres.

La vente des fleurs a lieu soit en pots ou en caisses, soit en *arrachés*, c'est-à-dire la racine étant simplement enveloppée d'une motte de terre humide. On vend aussi, dans les marchés aux fleurs, des fleurs coupées ou en bouquets. Mais cette dernière industrie est pratiquée, tous les jours de l'année, par une file de noir humides ambulantes, et non par quelques marchands en boutique qui ont fait mettre les fleurs en pots et en caisses. On trouve aussi des bouquets de fleurs dans les marchés aux légumes.

Il y a, en outre, d'autres marchés aux fleurs qui ont été établis : en 1834, place de la Madeleine, à Paris; en 1840, boulevard de la Chapelle; — en 1850, boulevard Saint-Martin, près du Chat-aux-Lions, et jeudi; — en 1846, place

de la Bastille, à Paris. Mais, dans ces deux derniers marchés, on ne vend que des fleurs coupées, et non des fleurs en pots et en caisses.

Le climat de Paris, qui est un climat de culture naturelle donne librement, en France, toutes les espèces de fleurs et même des plants d'arbres et d'arbrustes.

MARCHÉ DES VASES ET BASSINS-VIEUX, OU HALLE AUX VASES.

Il y a, à Paris, des gens qui ne savent rien d'autre que d'écarter à leurs pieds les fleurs coupées, et d'arracher les plus nécessaires à la

viè, la lumière, l'air, les aliments : c'est là l'origine des droits d'octroi qui aujourd'hui sont perçus, partie au profit de l'État, partie au profit des villes. C'est pour assurer la perception de ces droits qu'en 1788, les fermiers généraux, qui en étaient chargés, firent construire le mur et les barrières de Paris. En 1789, en 1830, en 1848 même, le peuple, qui n'a jamais aimé l'octroi, brûla quelques barrières, mais il n'eut pas l'heureuse idée de démolir la muraille. Il est vrai que la Révolution abolit l'octroi. Ce ne fut malheureusement pas pour toujours. En 1798, le Directoire, trouvant le mur et la presque totalité des barrières debout et inutiles, conçut et réalisa la pensée de les employer à la perception d'un octroi municipal et de bienfaisance institué pour durer deux ans. Ces deux ans-là ne sont pas encore finis et l'on nous promet qu'ils se prolongeront indéfiniment, bien qu'autour de nous les nations qui avaient conservé l'octroi aient à peu près toutes aboli ce droit dont l'exercice est barbare et sauvage. C'est bien assez des douanes aux frontières, sans en avoir encore à l'entrée de chaque ville.

Le vin et les spiritueux qui en dérivent ont été des premiers objets soumis à l'octroi et sont frappés de droits fort lourds. Pour le vin, la science n'est pas encore parvenue à trouver le moyen d'établir un droit proportionnel; telle pièce de vin valant 30 francs d'achat paye le même droit (environ 50 fr.) que la pièce coûtant 3,000 francs.

Le vin n'est pas une denrée facilement transportable en détail, comme la plupart des autres denrées alimentaires. La consommation d'une grande ville telle que Paris exige que les négociants en vins aient dans leurs magasins des approvisionnements considérables. Si le droit d'octroi était perçu au moment même où les pièces entrent dans la ville, les négociants auraient à faire l'avance de sommes souvent fort élevées, dont le remboursement n'arrivant qu'au fur et à mesure de la vente laisserait ce capital improductif. C'est pour leur venir en aide et aussi pour rendre la fraude inutile, qu'en 1809 Napoléon ordonna l'établissement d'un entrepôt pour les vins, les eaux-de-vie et les huiles d'olives; d'après le projet primitif, cet entrepôt devait occuper un vaste emplacement s'étendant de la rue de Seine (rue Cuvier) à la place Marbert, en développant une façade de 1,500 mètres le long de la Seine. Une dérivation du fleuve, formant canal, devait pénétrer dans l'établissement pour y amener directement les marchandises.

Ce projet ne fut pas complètement exécuté, sans doute faute d'argent.

L'entrepôt encore existant, construit de 1813 à 1819, s'étend sur un terrain en forme de triangle, isolé entre les rues des Fossés-Saint-Bernard, Saint-Victor, Jussieu, Cuvier et le quai Saint-Bernard, couvrant ainsi une superficie de 11 hectares. Une petite portion de ce terrain, à l'angle du quai et de la rue des Fossés, dépendant et acquise de l'abbaye Saint-Victor, avait été occupée, de 1664 à 1739, par une halle aux vins destinée aux marchands forains. Tout le reste, y compris la place Saint-Victor, les rues Jussieu et Guy-Labrosse, formait l'enclos de l'abbaye Saint-Victor, si célèbre au moyen âge. Supprimé par la Révolution, devenu propriété nationale, le vaste monastère était resté debout dans son abandon. Le décret de 1809 le fit disparaître. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques arceaux ogives dans le cours de la muraille appartenant à la fontaine Cuvier.

L'entrepôt des vins comprend huit grands corps de bâtiments qui séparent six rues et deux préaux. Quatre de ces bâtiments sont destinés aux vins, trois aux eaux-de-vie et vinaigres, le dernier aux huiles d'olives.

Chaque bâtiment se subdivise en magasins, celliers, caves au niveau du sol ou souterraines. Le tout, formant une superficie de 80,000 mètres, peut contenir 1 million d'hectolitres de vin, 160,000 hectolitres d'eau-de-vie, 6,000 hectolitres d'huile.

Des fontaines, au nombre de plus de 60, fournissent abondamment de l'eau pour le service de l'établissement.

Dans un des bâtiments sont installés de magnifiques appareils pour vérifier la contenance des fûts d'eau-de-vie et d'alcool.

Un pavillon contient les bureaux; quatre pavillons servent au logement des employés; deux pavillons plus petits, placés aux deux portes d'entrée, servent de postes aux agents de l'octroi.

En avant des magasins et le long du quai, s'étend un vaste espace, planté d'arbres, où sont rangés un grand nombre de légers pavillons en bois, de modèle uniforme; ce sont les bureaux des négociants en vins, concurremment de caves à l'Entrepôt. Presque tous les pavillons sont accompagnés d'un petit jardin garni de fleurs.

Le canal qui devait amener dans l'intérieur de l'Entrepôt les barques chargées de vin n'ayant pas été exécuté, on a établi, sur la berge de la Seine, en face de l'Entrepôt, un vaste port où les fûts sont déchargés par des ouvriers que comme le préfet de police et où ils restent quelquefois plusieurs jours. Le port est, comme l'Entrepôt, placé sous la surveillance et l'autorité de l'administration de l'octroi.

Les vins amenés au port et emmagasinés à l'Entrepôt y entrent et y séjourneront, francs de toute autre charge que le prix de location des caves et celliers. Les droits d'octroi ne sont acquittés qu'après la vente, au moment où le vin sort de l'Entrepôt.

Cet établissement a coûté plus de 20 millions à la ville de Paris et n'a jamais rapporté plus du tiers de l'intérêt de cette somme, par les locations.

Avant l'annexion de la banlieue parisienne, il existait, pour le commerce des vins et eaux-de-vie, un entrepôt libre, bien plus considérable que celui du quai Saint-Bernard, c'était la commune de Bercy, livrée presque tout entière à ce commerce.

La loi d'annexion a concédé aux négociants des territoires annexés la faculté d'un entrepôt à domicile, mais la durée de cette faculté, limitée à dix ans, et expirant au 31 décembre 1969, ne pourrait être prolongée que par une loi.

En 1905, la consommation de Paris a été de 2,154,414 hectolitres de vin en pièces, et 17,595 en bouteilles; — 114,776 hectolitres d'alcool pur et liqueurs; — 77,833 hectolitres de cidres, poirés et fruits réduits; — 812 hectolitres d'alcool dénaturés; — 2,465 hectolitres d'huile d'olive, et 169,633 hectolitres d'autres huiles comestibles; — 49,084 hectolitres de vinaigre; — 120,635 hectolitres de bière fabriquée dans la ville, et 247,090 hectolitres de bière emportée.

MARCHÉ AUX TOILES.

Depuis quelques temps, l'administration municipale a autorisé les fabricants de toiles pour draps, chemises et serviettes à tenir un marché pour le



LE MARCHÉ DE POISSY
Dessin de M^{lle} Rosa Bonheur, gravé par M. MARAIS

R. Bonheur

vente de leurs produits au premier étage de la Halle au blé, rue de Viarmes.

Ce marché, encore trop peu connu des Parisiens, a lieu le premier lundi de chaque mois et les deux jours suivants, de 10 heures à 3 heures.

LES ABATTOIRS.

Les abattoirs sont tout à la fois des entrepôts où séjournent, peu de temps il est vrai, les animaux appartenant à des bouchers, des laboratoires où ces animaux sont mis à mort, puis préparés pour la consommation, des marchés où se traitent des opérations assez considérables en viandes, et, enfin, des usines où certains résidus animaux sont transformés pour être livrés à l'industrie.

Avant le siècle actuel, les bouchers tuaient à domicile, ce qui entraînait des inconvénients de plus d'un genre pour la sécurité et la salubrité publiques. Afin de les faire disparaître, Napoléon ordonna que l'abattage des animaux et les opérations qui en dérivent auraient lieu désormais dans des établissements à ce destinés et situés aux extrémités de la ville, dans des quartiers alors peu ou point habités. Cette prescription, édictée en 1808, ne put être commencée qu'en 1813 et ne se termina que bien après la fin de l'empire, en 1818. Dans cette période, cinq *abattoirs* furent construits sur un modèle à peu près uniforme. Après 1848, il en fut ajouté deux pour l'abattage des porcs.

Tous ces établissements sont aujourd'hui supprimés, démolis ou en démolition, et remplacés par un seul et vaste abattoir situé à l'extrémité de la Villette, entre le canal Saint-Denis et le canal de l'Ourcq. Au delà de ce dernier s'étend un immense marché aux bestiaux, destiné à remplacer les deux marchés de Poissy et de Sceaux.

L'abattoir de la Villette a été mis en activité le 1^{er} janvier 1867. Le marché annexé n'est pas encore achevé.

L'abattoir occupe un terrain de forme très-irrégulière qui a rendu difficile la tâche de l'architecte. L'entrée est dans la rue de Flandre, à proximité du chemin de fer de Ceinture et du raccordement des lignes de l'Est et du Nord. L'ensemble forme une sorte d'éventail, divisé en cinq branches par autant d'avenues séparant les bâtiments. Ceux-ci sont construits en pierre de taille dans la partie inférieure, et en briques pour le reste. L'ensemble est clos de murs.

Le marché aux bestiaux, où l'on pourra réunir 5,000 bœufs et 30,000 moutons à la fois, fournira une série de constructions séparées aussi par quatre rues ayant 80 mètres de large, comme celles de l'abattoir, et, de même, plantées d'arbres. Chaque bâtiment a une cour particulière.

Il y aura, au centre, une halle aux bœufs, et de chaque côté de celle-ci une halle aux porcs et une halle aux moutons.

Le marché aux bestiaux aura son entrée sur la route d'Allemagne.

LES GRANDES CUISINES & LES GRANDES CAVES

F.V.

Auguste LUCHET

Ce n'est point vraiment chose indifférente ou facile que d'avoir à guider honnêtement son voyageur dans le labyrinthe du grand manger et du grand boire publics. Les voies tortues qui devaient mystérieusement ce territoire spécial sont remplies de pièges et de trappes et il convient d'y marcher à pas comptés et crautés, la lanterne, le fil et la sonde à la main. Crème ici, serait vouloir se perdre. Telle autre, amène vous, appelle et vous attire, neuve, luisante, sentant bon, vous fait d'abord reconnaître même et montrant mille beautés derrière ses vitres grossissantes, qui vous réserve, hélas ! si vous y succombez, autant d'infortunes que de plats, de desserts, de boissons, de manières et de secrets que de chiffres. Tel autre, comme disant rien, vous guide au contraire tous les biens de la vie. Ne pas savoir et choisir, c'est abstrait. D'autant plus que sur ce sujet l'annonce ment, les hôteliers trompent, et les correspondants se trompent. Quant à la clameur publique, il ne faut pas s'y fier, la malheureuse étant les diners à prix fixe et le vin de la cave de Paris. Le grand mot est, dit Voltaire :

Une condition, toutefois, sera de reconnaître notre tâche dans les circonstances qui nous l'imposent. L'Exposition universelle étant la plus importante exposition de tous les chefs-d'œuvre, nous avons le droit de considérer l'Exposition dans ses hauteurs seulement. Mais, si nous descendons plus bas, quels chefs-d'œuvre

seront-ils, au lieu de cela ?

Les grands restaurants, les grandes caves : voilà le sujet. Entrons-y par le commencement.

Un restaurant, selon Buisson-Savarin, est celui dont le commerce consiste à donner à manger, qui est toujours prêt et dont les plats sont toujours servis. Il demande des consommateurs.

Il n'est pas difficile de dire que le restaurant est la maison du star, le lieu où se réunissent les Ruyons. Trouve qui pourra d'ailleurs, dans les annales de la cuisine française, et du d'ailleurs, un restaurant qui ait existé avant 1770, il y avait eu les

restaurateurs de la capitale, et il y avait eu à la belle-étoile,

lesquels fournissaient seulement des pièces entières et sur commande. Ces traiteurs ont pour reproducteurs actuels les pâtisseries-cuisiniers, tels, par exemple, que Sureau, de l'ancienne rue Saint-Louis. Auparavant régnait le cabaretier, qui fut très-longtemps florissant et célèbre, de toutes façons bonnes et mauvaises. Une ordonnance de Louis XIV l'avait fait distinct du marchand de vin. Ce pauvre marchand de vin ne pouvait vendre sa denrée qu'à huis coupé et pot renversé, c'est-à-dire qu'il passait au chaland un pot plein par l'ouverture de sa demi-porte, et, l'ayant repris vide, le renversait sur son comptoir; avec défense, s'il vous plaît, de mêler le blanc au vermeil, même par votre ordre, sous peine d'amende et de confiscation. Ceux d'aujourd'hui trouveraient la disposition rude, eux qui tant et si souvent nous réduisent à la regretter!

Au lieu que, librement et chèrement, le cabaretier donnait à boire et à manger chez lui, et s'étonnait, néanmoins, et s'irritait parfois de payer plus de taxes que l'autre. La haine du fisc est du même âge que le fisc. MM. Francisque Michel et Édouard Fournier ont, avec leur science et leur esprit bien connus, rebâti la très-amusante chronique de nos vieux cabarets si gais. Cabaret de Renard, dans le jardin des Tuileries, maison verte de cuisine fine et haute, avec retraits amoureux où le satin s'adossait aux haies vives, chuchotant à l'histoire vos beaux noms, duchesses vaillantes et galantes de Montbazou et de Longueville; et le vôtre aussi roi des Halles, *beau-fort* aimé des forts, qui vous y battiez autrement qu'en prince, et jetiez la table par la fenêtre pour dernière raison; et le tien aussi, Brienne, commissionnaire d'iniquité, chargé par Mazarin de lui acheter les gens de lettres après boire. Pas bien cher, sans doute; il payait mal, cet Italien! Cabaret du Bel-Air, auprès du Luxembourg, où le grand musicien Lambert, déjà exécuté de la cave du Vin Muscat, finit par devoir tant, qu'il épousa la fille de l'hôte. De même à peu près fit le poète La Serre, à celui des trois Ponts d'Or; seulement, au lieu de la fille il prit la veuve, ou bien la veuve le prit. Liquidations toujours dangereuses. C'était la mode déjà des enseignes en rébus; une femme sans tête, à la *Bonne-Femme*; trois bancs de chêne massif, aux *Trois-Forbans*; et d'autres, dont les cléricaux s'indignaient: le Saint-Esprit, pour *l'esprit du vin*; un cerf et un mont, pour *sermon*: « je vais au sermon », ou « je reviens du sermon », disait aux siens l'ivrogne hypocrite; ou bien enfin, un tableau, montrant Jésus au Jardin des Oliviers. à savoir: *le Juste pris pour au juste prix*, juste ciel! Cabaret de la Croix de Lorraine, rue Grenétat, je suppose, à l'entrée borgne, quoique illustre, où festinaient Boileau, Chapelle, Furetière, Molière, et nombre de seigneurs et d'abbés venus pour le voir. Cabaret de la Tête Noire, près du Palais, rendez-vous de la

a été enfin, de nos jours, réalisé comme on le voit actuellement, sous la direction de M. Baltard.

Cette reconstruction a fait disparaître l'ancien marché des Innocents qui avait succédé à un des plus vieux cimetières de Paris. L'emplacement en est occupé par le jardin au milieu duquel s'élève la fontaine si renommée de Jean Goujon, et par un flot de maisons dont les caves reposent sur des couches séculaires d'ossements humains.

Le marché *Saint-Joseph* a été formé en 1794 sur le terrain de la chapelle *Saint-Joseph*, bâtie en 1640, dans le cimetière de laquelle avaient été enterrés Molière et La Fontaine.

Le marché des *Carmes* et le marché *Saint-Germain*, établis le premier sur l'emplacement du couvent des Carmes, le second à la place de la foire *Saint-Germain*, ont été construits de 1813 à 1818.

Le marché à la volaille se tenait autrefois dans une partie du quai de la Mégisserie appelée la *Faillie de misère* et, par abréviation, la *Faillie*, nom que prit le marché et qu'il transporta dans la halle construite, de 1807 à 1812, sur l'autre rive de la Seine, à la place du monastère des *Grands-Augustins*. Le marché à la volaille vient d'être annexé aux Halles centrales.

La *halle au blé*, destinée au commerce des céréales et farines, a été construite, d'après les dessins de Camus de Mézières, sur les terrains occupés du douzième au seizième siècle par un hôtel appelé de *Neste*, puis de *Bohéme*, que Catherine de Médicis fit démolir en 1572 pour édifier à la place une sorte de palais qu'elle abandonna bientôt et dont l'acquisition fut faite, en 1604, par le comte de Soissons, qui lui donna son nom. La ville l'acheta en 1755 et le fit abattre, ne laissant debout qu'une haute colonne cannelée, garnie intérieurement d'un escalier conduisant à une plate-forme où subsistent encore des appareils astrologiques à l'usage de la royale superstition de la mère de Charles IX.

Le marché *Saint-Martin* a été construit, de 1811 à 1816, dans une partie du jardin de l'ancien prieuré *Saint-Martin-des-Champs*, devenu le Conservatoire des Arts-et-Métiers. Au centre est une fontaine exécutée par M. Goussier.

— Le marché aux oiseaux s'y tient le dimanche.

Le marché *Sainte-Catherine* (IV^e arrondissement) a été construit, en 1783, sur l'emplacement du couvent de *Sainte-Catherine* au Val-des-Écoliers.

Le marché *Beauvais* (XII^e arrondissement) a été construit, en 1779, par l'architecte Nicolas Levré, sur des terrains dépendant de l'abbaye *Saint-Antoine*, dont alors était abbesse madame de Beauvais-Craon. Ce marché a été reconstruit en 1819.

Le marché des *Biancs-Manteaux*, rue Vieille-du-Temple, a été construit, de 1813 à 1819, sur l'emplacement du couvent des Hospitalières de *Saint-Vaast*, mais a pris son nom de la rue des *Biancs-Manteaux* qui en se

Le marché *D'Époussan*, rue Royale-Saint-Honoré, a été construit, de 1772 à 1776, par les deux frères d'Aguesseau, l'un conseiller au parlement de Paris, l'autre premier président de France.

Le marché des *Patriarches* (vieilles halles, vieux Inge) a été construit en 1809 pour remplacer un marché en plein vent qui se tenait dans un terrain d'origine égyptienne pour avoir jadis appartenu à des patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie.

Le marché *du Temple*, construit de 1800 à 1811, reconstruit de 1863 à 1865,

occupe une partie du vaste enclos composant le monastère des célèbres chevaliers du Temple ou Templiers. Ce monastère, fondé à la fin du douzième siècle, fut confisqué en 1307 par Philippe le Bel, qui le donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, dont il resta la propriété jusqu'en 1790. La fameuse tour du donjon où Louis XVI fut enfermé avec sa famille a été démolie en 1800.

La *halle aux veaux*, rue de Pontoise, bâtie en 1774, par Nic. Lenoir, sert aussi de marché à la vieille ferraille.

Le marché de la *Madeleine* a été construit en 1835, près de l'église dont il porte le nom.

Le marché *Saint-Honoré*, dit aussi *des Jacobins*, a été construit de 1809 à 1810, sur l'emplacement du couvent des *Jacobins réformés*, fondé en 1613 et supprimé en 1790. L'église contenait les tombeaux de Mignard, par Lemoine, et du maréchal de Créqui par Coyzevox, d'après les dessins de Lebrun. La bibliothèque, qui contenait 30.000 volumes, servit, du 1^{er} avril 1791 au 11 novembre 1794, aux séances de la *Société des amis de la Constitution*, si célèbre dans la Révolution sous le nom de *Société des Jacobins* qui lui fut donné à cause du local qu'elle occupait. L'entrée était par la rue Saint-Hyacinthe.

La Convention avait décrété, le 28 floréal an III, que le couvent serait détruit et remplacé par un marché appelé *du neuf Thermidor*.

Le marché Saint-Honoré a été reconstruit en 1865.

Le marché *des Enfants-Rouges*, rue de Bretagne, a été établi en 1628, et dut son nom au voisinage de l'hôpital *des Enfants-Rouges*, fondé en 1536 par Marguerite de Valois pour des orphelins provenant de l'Hôtel-Dieu, et qui étaient vêtus de rouge. L'hôpital fut supprimé en 1772.

Le marché *Popincourt*, rue Popincourt, a été construit en 1829.

Le marché *Neuf*, dans la Cité, campé provisoirement sous des baraques, est certainement le plus ancien marché de Paris et remonte à une époque qu'on ne saurait préciser. Il se tenait d'abord dans une rue dite de l'*Orberie* ou de l'*Herberie*, située sur l'emplacement actuel du quai et bordée, au midi, de maisons dont le pied baignait dans la Seine. En 1568, on avait construit, pour ce marché, deux corps de halle, décorés de sculptures par Jean Goujon, qui furent démolis en 1734, ainsi que les maisons bordant la Seine. Depuis lors, le marché est resté à peu près en plein vent, tantôt occupant la chaussée du quai, tantôt s'adossant, comme aujourd'hui, au trottoir.

Le marché *du Gros-Caillois*, rue Saint-Dominique, 132, a été construit en 1855.

Le marché *Saint-Maur*, rue Saint-Maur-Popincourt, a été construit de 1834 à 1837.

Le marché *du Château-d'Eau*, dit aussi de la Porte-Saint-Martin, rue du Château-d'Eau, a été construit en 1854.

Le marché de *La Rochefoucauld*, rues de La Rochefoucauld et Notre-Dame-de-Lorette, a été établi en 1848 et appelé d'abord, jusqu'en 1852, *marché de la Fraternité*.

Des marchés couverts, remplaçant d'anciens marchés en plein vent, ont été récemment construits rue Saint-Maur-Saint-Germain et boulevard de Magenta. D'autres sont en construction sur divers points, notamment dans l'ancienne banlieue. Partout on suit, sur de moindres dimensions, le genre d'architecture des Halles centrales.

Une nouvelle *halle aux cuirs* a été construite, en 1866, rue Censier (V^e arrondissement).

Chaque année, pendant la semaine qui précède et la semaine qui suit Pâques, une *Foire au pain d'épice*, très-animée, se tient place du Troisiè et dans la partie supérieure de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Chaque année aussi, une autre *Foire aux jambons* et produits de charcuterie a lieu, sur le boulevard Bourdon, les mardi, mercredi et jeudi de la semaine sainte.

Ces deux foires sont les seules qui se tiennent à Paris.

MARCHÉS AUX FLEURS.

De tout temps les Parisiens ont beaucoup aimé les fleurs, et leur goût pour les jardins, même sur les fenêtres, est proverbial. Aussi le commerce des fleurs a-t-il toujours été considérable à Paris. Autrefois, la vente des fleurs se tenait sur le quai de la Mégisserie, alors fort étroit, concurrentement avec la vente des oiseaux. En 1808, Napoléon ordonna de niveler et de planter un assez vaste emplacement situé sur le quai Desaix, entre les ponts Notre-Dame et au Change, pour y tenir le marché aux fleurs et arbustes. Cette prescription fut exécutée aussitôt, et le marché s'ouvrit en 1809. Longtemps après à Paris, il y est resté célèbre sous la dénomination populaire de *quai aux fleurs*. Les marchandes étaient placées sous des albris légers et mobiles qu'ombrageaient des acacias, devenus déjà grands lorsqu'on les abattit, et y a une quinzaine d'années, sous prétexte de travaux de nivellement. On en replanta d'autres; puis bientôt on les abattit encore pour affecter une partie du marché aux fleurs à cette laide et bizarre construction qu'on appelle le tribunal de commerce. Aujourd'hui, le quai aux fleurs n'existe pour ainsi dire plus, bien que la vente des fleurs se tienne encore, le mercredi et le samedi, sur ce qui reste du quai, sur le pont Notre-Dame et sur le quai Napoléon, cette dernière section étant plus particulièrement consacrée aux arbustes.

La vente des fleurs a lieu soit en pots ou en caisses, soit en arrachés, c'est-à-dire la racine étant simplement enveloppée d'une motte de terre humide. On vend aussi, dans les marchés aux fleurs, des fleurs coupées ou en bouquets. Mais cette dernière industrie est pratiquée, hors les jours de l'année, par une foule de marchands ambulants et aussi par quelques marchands en boutique qui ont même les fleurs en pots et en caisses. On trouve aussi des fleurs coupées dans tous les marchés de la capitale.

En 1841, d'autres marchés aux fleurs ont été établis : en 1834, place de la Madeleine, à l'extrémité de la rue de la Harpe; — en 1836, boulevard Saint-Martin, près du Château-d'EAU, mardi et jeudi; — en 1844, place

de la Madeleine, à l'extrémité de la rue de la Harpe, pour la vente des fleurs coupées et en bouquets.

Le climat de Paris, qui, par sa température naturelle donne libéralement, en France, un grand nombre de fleurs et même des plants d'arbres et d'ar-

LES VINS ET LA VITICULTURE, OU HALLE AUX VINS.

Le commerce des vins en France a été imaginé d'octroyer à leurs propriétaires la faculté de vendre leurs vins en détail aux consommateurs les plus nécessaires à la

vie, la lumière, l'air, les aliments : c'est là l'origine des droits d'octroi qui aujourd'hui sont perçus, partie au profit de l'État, partie au profit des villes. C'est pour assurer la perception de ces droits qu'en 1788, les fermiers généraux, qui en étaient chargés, firent construire le mur et les barrières de Paris. En 1789, en 1830, en 1848 même, le peuple, qui n'a jamais aimé l'octroi, brûla quelques barrières, mais il n'eut pas l'heureuse idée de démolir la muraille. Il est vrai que la Révolution abolit l'octroi. Ce ne fut malheureusement pas pour toujours. En 1794, le Directoire, trouvant le mur et la presque totalité des barrières debout et inutiles, conçut et réalisa la pensée de les employer à la perception d'un octroi municipal et de bienfaisance institué pour durer deux ans. Ces deux ans-là ne sont pas encore finis et l'on nous promet qu'ils se prolongeront indéfiniment, bien qu'autour de nous les nations qui avaient conservé l'octroi aient à peu près toutes aboli ce droit dont l'exercice est barbare et sauvage. C'est bien assez des douanes aux frontières, sans en avoir encore à l'entrée de chaque ville.

Le vin et les spiritueux qui en dérivent ont été des premiers objets soumis à l'octroi et sont frappés de droits fort lourds. Pour le vin, la science n'est pas encore parvenue à trouver le moyen d'établir un droit proportionnel; telle pièce de vin valant 30 francs d'achat paye le même droit environ 50 fr. que la pièce coûtant 3.000 francs.

Le vin n'est pas une denrée facilement transportable en détail, comme la plupart des autres denrées alimentaires. La consommation d'une grande ville telle que Paris exige que les négociants en vins aient dans leurs magasins des approvisionnements considérables. Si le droit d'octroi était perçu au moment même où les pièces entrent dans la ville, les négociants n'auraient à faire l'avance de sommes souvent fort élevées, dont le remboursement n'arrivant qu'au fur et à mesure de la vente laisserait ce capital improductif. C'est pour leur venir en aide et aussi pour rendre la fraude inutile, qu'en 1830 l'État a établi l'établissement d'un octroi et que les vins, les eaux-de-vie et les huiles d'olives; d'après le projet primitif, cet octroi se devait accomplir dans un vaste emplacement s'étendant le long de la rue de Seine (rue Cuvier à l'actuelle) et de la rue de la Harpe, au débouché de la Seine, sur une façade de 1.500 mètres le long de la Seine, une dérivation du fleuve, formant canal, devait pénétrer dans l'établissement pour y amener directement les marchandises.

Ce projet ne fut pas complètement exécuté, sans doute faute d'argent.

L'édifice encore existant, construit de 1813 à 1819, s'étend sur un terrain au faubourg de la Harpe, entre les rues des Fossés-Saint-Victor, Saint-Victor, du quai Cuvier et le quai Saint-Bernard, couvrant une surface totale de 11 hectares. Une petite portion de ce terrain, à l'angle du quai Cuvier, la rue des Fossés, appartenant et acquise de l'abbaye Saint-Victor, avait été occupée, de 1664 à 1739, par une halle aux vins destinée aux marchands de grains. Tout le reste, y compris la place Saint-Victor, les rues du quai Cuvier-Lafosse, formait l'ancien emplacement de l'abbaye Saint-Victor, si ce n'est pour une partie occupée par la Révolution, devenue propriété nationale, le vaste emplacement qui est resté debout dans son état actuel. Le décret de 1830 a été exécuté, mais il n'est resté jusqu'aujourd'hui que quelques constructions destinées à servir de bureaux, au-dessus de la fontaine Cuvier.

L'édifice des vins comprend huit grands groupes d'édifices qui sont : six corps et deux pignons. Quatre de ces bâtiments sont destinés aux vins, trois pour l'eau-de-vie et vinaigres, le dernier aux huiles d'olives.

Chaque bâtiment se subdivise en magasins, celliers, caves au niveau du sol ou souterraines. Le tout, formant une superficie de 80,000 mètres, peut contenir 1 million d'hectolitres de vin, 160,000 hectolitres d'eau-de-vie, 6,000 hectolitres d'huile.

Des fontaines, au nombre de plus de 60, fournissent abondamment de l'eau pour le service de l'établissement.

Dans un des bâtiments sont installés de magnifiques appareils pour vérifier la contenance des fûts d'eau-de-vie et d'alcool.

Un pavillon contient les bureaux; quatre pavillons servent au logement des employés; deux pavillons plus petits, placés aux deux portes d'entrée, servent de postes aux agents de l'octroi.

En avant des magasins et le long du quai, s'étend un vaste espace, planté d'arbres, où sont rangés un grand nombre de légers pavillons en bois, de modèle uniforme; ce sont les bureaux des négociants en vins, concessionnaires de caves à l'Entrepôt. Presque tous les pavillons sont accompagnés d'un petit jardinet garni de fleurs.

Le canal qui devait amener dans l'intérieur de l'Entrepôt les bateaux chargés de vin n'ayant pas été exécuté, on a établi, sur la berge de la Seine, en face de l'Entrepôt, un vaste port où les fûts sont déchargés par des ouvriers que nomme le préfet de police et où ils restent quelquefois plusieurs jours. Le port est, comme l'Entrepôt, placé sous la surveillance et l'autorité de l'administration de l'octroi.

Les vins amenés au port et emmagasinés à l'Entrepôt y entrent et y sejourne, francs de toute autre charge que le prix de location des caves et celliers. Les droits d'octroi ne sont payés qu'après la vente, au moment où le vin sort de l'Entrepôt.

Cet établissement a coûté plus de 30 millions à la ville de Paris et a toujours rapporté plus du tiers de l'intérêt de cette somme, par les locations.

Avant l'annexion de la banlieue parisienne, il existait, pour le commerce des vins et eaux-de-vie, un entrepôt libre, bien plus considérable que celui du quai Saint-Bernard, c'était la commune de Bercy, livrée presque tout entière au commerce.

Le loi d'annexion a concédé aux négociants des territoires annexés la faculté d'entreposer à domicile, mais la durée de cette faculté, limitée à dix ans, et expirant au 31 décembre 1869, ne pourrait être prolongée que par une loi.

En 1868, la consommation de Paris a été de 3,151,414 hectolitres de vins en pièces et 17,526 en bouteilles; — 111,776 hectolitres d'alcool pur et bonifié; — 77,955 hectolitres de cidre, poires et fruits réduits; — 813 hectolitres d'huiles dénaturées; — 2,160 hectolitres d'huile d'olive, et 16,000 hectolitres d'autres huiles comestibles; — 40,084 hectolitres de bière; — 120,655 hectolitres de bière fabriquée dans la ville, et 17,000 hectolitres de bière étrangère.

MARCHÉ AUX TOILES.

Depuis quelques temps, l'administration municipale a autorisé les fabricants de draps, chemises et serviettes à tenir un marché pour la



LE MARCHÉ DE POISSY
Dessiné de M^{lle} Rosa Bonheur, gravé par M. MARAIS.



Chaque bâtiment se subdivise en magasins, celliers, caves au niveau du sol ou souterraines. Le tout, formant une superficie de 80,000 mètres, peut contenir 1 million d'hectolitres de vin, 160,000 hectolitres d'eau-de-vie, 6,000 hectolitres d'huile.

Des fontaines, au nombre de plus de 60, fournissent abondamment de l'eau pour le service de l'établissement.

Dans un des bâtiments sont installés de magnifiques appareils pour vérifier la contenance des fûts d'eau-de-vie et d'alcool.

Un pavillon contient les bureaux; quatre pavillons servent au logement des employés; deux pavillons plus petits, placés aux deux portes d'entrée, servent de postes aux agents de l'octroi.

En avant des magasins et le long du quai, s'étend un vaste espace, planté d'arbres, eu sont rangés un grand nombre de légers pavillons en bois, de modèle uniforme; ce sont les bureaux des négociants en vins, concessionnaires de caves à l'Entrepôt. Presque tous les pavillons sont accompagnés d'un petit jardinet garni de fleurs.

Le canal qui devait amener dans l'intérieur de l'Entrepôt les bateaux chargés de vin n'ayant pas été exécuté, on a établi, sur la berge de la Seine, en face de l'Entrepôt, un vaste port où les fûts sont déchargés par des ouvriers que nomme le préfet de police et où ils restent quelquefois plusieurs jours. Le port est, comme l'Entrepôt, placé sous la surveillance et l'autorité de l'administration de l'octroi.

Les vins amenés au port et emmagasinés à l'Entrepôt y entrent et y restent, francs de toute autre charge que le prix de location des caves et celliers. Les droits d'octroi ne sont levés qu'après la vente, au moment où le vin sort de l'Entrepôt.

Cet établissement a coûté plus de 30 millions à la ville de Paris et a dû jusqu'à présent rapporter plus du tiers de l'intérêt de cette somme, par les locations.

Avant l'ouverture de la banlieue parisienne, il existait, pour le commerce des vins et eaux-de-vie, un entrepôt libre, bien plus considérable que celui du quai Saint-Bernard, c'était la commune de Bercy, livrée presque tout entière au commerce.

En 1860, l'Etat s'est réservé aux négociants des territoires annexés la faculté d'entreposer à domicile, mais la durée de cette faculté, limitée à deux ans, et expirant au 31 décembre 1869, ne pourrait être prolongée que par une loi.

En 1868, la consommation de Paris a été de 3,151,414 hectolitres de vins crus, et 17,526 en bouteilles; — 111,776 hectolitres d'alcool pur et liquoreux; — 77,955 hectolitres de cidre, poires et fruits réduits; — 813 hectolitres d'huiles dénaturées; — 2,160 hectolitres d'huile d'olive, et 16,000 hectolitres d'autres huiles comestibles; — 40,064 hectolitres de bière; — 190,635 hectolitres de bière fabriquée dans la ville, et 17,000 hectolitres de bière importée.

MARCHÉ AUX TOILES.

Dans quel temps, l'administration municipale a autorisé les fabricants de draps, chemises et serviettes à tenir un marché pour la



LE MARCHÉ DE POISSY
Dessin de Mlle Rosa Bonheur, gravé par M. MARAIS.



vente de leurs produits au premier étage de la Halle au blé, rue de Viarmes.

Ce marché, encore trop peu connu des Parisiens, a lieu le premier lundi de chaque mois et les deux jours suivants, de 10 heures à 3 heures.

LES ABATTOIRS.

Les abattoirs sont tout à la fois des entrepôts où séjournent, peu de temps il est vrai, les animaux appartenant à des bouchers, des laboratoires où ces animaux sont mis à mort, puis préparés pour la consommation, des marchés où se traitent des opérations assez considérables en viandes, et, enfin, des usines où certains résidus animaux sont transformés pour être livrés à l'industrie.

Avant le siècle actuel, les bouchers tuaient à domicile, ce qui entraînait des inconvénients de plus d'un genre pour la sécurité et la salubrité publiques. Afin de les faire disparaître, Napoléon ordonna que l'abatage des animaux et les opérations qui en dérivent auraient lieu désormais dans des établissements à ce destinés et situés aux extrémités de la ville, dans des quartiers alors peu ou point habités. Cette prescription, édictée en 1808, ne put être commencée qu'en 1813 et ne se termina que bien après la fin de l'empire, en 1818. Dans cette période, cinq abattoirs furent construits sur un modèle à peu près uniforme. Après 1848, il en fut ajouté deux pour l'abatage des porcs.

Tous ces établissements sont aujourd'hui supprimés, démolis ou en démolition, et remplacés par un seul et vaste abattoir situé à l'extrémité de la Villette, entre le canal Saint-Denis et le canal de l'Oucreq. Au delà de ce dernier s'étend un immense marché aux bestiaux, destiné à remplacer les deux marchés de Poissy et de SCEAUX.

L'abattoir de la Villette a été mis en activité le 1^{er} janvier 1867. Le marché annexé n'est pas encore achevé.

L'abattoir occupe un terrain de forme très-irrégulière qui a rendu difficile la tâche de l'architecte. L'entrée est dans la rue de Flandre, à proximité du chemin de fer de Ceinture et du raccordement des lignes de l'Est et du Nord. L'ensemble forme une sorte d'éventail, divisé en cinq branches par autant d'avenues séparant les bâtiments. Ceux-ci sont construits en pierre de taille dans la partie inférieure, et en briques pour le reste. L'ensemble est clos de murs.

Le marché aux bestiaux, où l'on pourra réunir 5,000 bœufs et 30,000 moutons à la fois, fournira une série de constructions séparées aussi par quatre rues ayant 80 mètres de large, comme celles de l'abattoir, et, de même, plantées d'arbres. Chaque bâtiment a une cour particulière.

Il y aura, au centre, une halle aux bœufs, et de chaque côté de celle-ci une halle aux porcs et une halle aux moutons.

Le marché aux bestiaux aura son entrée sur la route d'Allemagne.

LES GRANDES CUISINES & LES GRANDES CAVES

PAR

Auguste LUCHET

Ce n'est point vraiment chose indifférente ou facile que d'avoir à guider honnêtement son voyageur dans le monde parisien du grand manger et du grand boire publics. Les voies tortues qui divisent mystérieusement ce territoire spécial sont remplies de pièges et de trappes; il convient d'y marcher à pas comptés et craintifs, la lanterne, le fil et la sonde à la main. Croire ici, serait vouloir se perdre. Telle encoignure vous appelle et vous attire, neuve, luisante, sentant bon, bien habitée, renommée même et montrant mille beautés derrière ses vitres grossissantes, qui vous réserve, hélas! si vous y succombez, autant d'infortunes que de plats, de déboires que de verres, de mécomptes et de regrets que de chiffres. Tel autre coin, ne disant rien, vous gardant au contraire tous les biens de la vie. Ne pas savoir et choisir, c'est abstrait. D'autant plus que sur le sujet l'annonce ment, les hôteliers trompent, et les correspondants se trompent. Quant à la clameur publique, il ne faut pas s'y fier; la malheureuse a fait les dîners à prix fixe et le vin de la cuvée de Paris. *Vix populi, cur de belli*, disait Voltaire.

Une condition, toutefois, semblerait éclaircir notre tâche dans les circonstances qui nous l'imposent. L'Exposition universelle étant donnée comme une collection de tous les chefs-d'œuvre, nous avons le droit de considérer la question dans ses hauteurs seulement. Bon manger est un art, ne parlons que des chefs-d'œuvre de cet art.

Si les chefs-d'œuvre n'y a.

Les grands restaurants donc, et leurs caves: voilà le sujet. Entrons-y par le commencement.

« Un restaurant, selon Brillat-Savarin, est celui dont le commerce consiste à offrir au public un festin toujours prêt et dont les mets se détaillent en portions. Sur la demande des consommateurs. Impossible de le mieux dire. Le restaurant est la maison du restaurateur, c'est-à-dire de Gamaud de la Rynière. Trouve qui pourra le nommer ainsi, le mot et la chose sont français, et du dix-huitième siècle. Le premier établissement de ce genre en 1770, il y avait eu les trois tables de la rue de la Harpe, et le grand voyageur à la belle-tête,

lesquels fournissaient seulement des pièces entières et sur commande. Ces traiteurs ont pour reproducteurs actuels les pâtisseries-cuisiniers, tels, par exemple, que Sureau, de l'ancienne rue Saint-Louis. Auparavant régnait le cabaretier, qui fut très-longtemps florissant et célèbre, de toutes façons bonnes et mauvaises. Une ordonnance de Louis XIV l'avait fait distinct du marchand de vin. Ce pauvre marchand de vin ne pouvait vendre sa denrée qu'à huis coupé et pot renversé, c'est-à-dire qu'il passait au chaland un pot plein par l'ouverture de sa demi-porte, et, l'ayant repris vide, le renversait sur son comptoir; avec défense, s'il vous plaît, de mêler le blanc au vermeil, même par votre ordre, sous peine d'amende et de confiscation. Ceux d'aujourd'hui trouveraient la disposition rude, eux qui tant et si souvent nous réduisent à la regretter!

Au lieu que, librement et chèrement, le cabaretier donnait à boire et à manger chez lui, et s'étonnait, néanmoins, et s'irritait parfois de payer plus de taxes que l'autre. La haine du fisc est du même âge que le fisc. MM. Francisque Michel et Édouard Fournier ont, avec leur science et leur esprit bien connus, rebâti la très-amusante chronique de nos vieux cabarets si gais. Cabaret de Renard, dans le jardin des Tuileries, maison verte de cuisine fine et haute, avec retraits amoureux où le satin s'adossait aux haies vives, chuchotant à l'histoire vos beaux noms, duchesses vailantes et galantes de Montbazou et de Lungueville; et le vôtre aussi roi des Halles, *beau-fort* aimé des forts, qui vous y battiez autrement qu'en prince, et jetez la table par la fenêtre pour dernière raison; et le tien aussi, Brienne, commissionnaire d'iniquité, chargé par Mazarin de lui acheter les gens de lettres après boire. Pas bien cher, sans doute; il payait mal, cet Italien! Cabaret du Bel-Air, auprès du Luxembourg, où le grand musicien Lambert, déjà exécuté de la cave du Vin Muscat, finit par devoir tant, qu'il épousa la fille de l'hôte. De même à peu près fit le poète La Serre, à celui des trois Ponts d'Or; seulement, au lieu de la fille il prit la veuve, ou bien la veuve le prit. Liquidations toujours dangereuses. C'était la mode déjà des enseignes en rébus; une femme sans tête, à la *Bonne-Femme*; trois bancs de chêne massif, aux *Trois-Forbans*; et d'autres, dont les cléricaux s'indignaient: le Saint-Esprit, pour *l'esprit du vin*; un cerf et un mont, pour *sermon*: « je vais au sermon », ou « je reviens du sermon », disait aux siens l'ivrogne hypocrite; ou bien enfin, un tableau, montrant Jésus au Jardin des Oliviers, à savoir: *le Juste pris pour au juste prix*, juste ciel! Cabaret de la Croix de Lorraine, rue Grenétat, je suppose, à l'entrée borgne, quoique illustre, où festinaient Boileau, Chapelain, Furetière, Molière, et nombre de seigneurs et d'abbés venus pour le voir. Cabaret de la Tête Noire, près du Palais, rendez-vous de la

basoche et des chantres de la Sainte-Chapelle; **Boileau y fit le Lutrin**, Cabaret du Mouton-Blanc, chez la veuve **Bervin**, au cimetière Saint-Jean; Racine y fit *les Plaideurs*, dit-on, buvant avec le même Boileau et l'avocat Brilliac; on montra longtemps leur table à la postérité pieuse. Je l'ai connu, ce cabaret, sous le nom d'ent d'hôtel de Chelles; les marchands de toile de la Brie y descendaient.

Le plus fameux de tous était la Pomme de Pin, non pas au Pont-Neuf, mais rue de la Licorne, en la Cité, en face de l'église de la Madeleine; de la maison, de l'église et de la rue, plus rien n'existe. Desbordes Grouyn l'avait fondé, dont le fils, dédaigneux de l'état, se mit et se perdit dans les gabelles; son successeur fut **Cresnay**, que Boileau encore écrit *Crenet* et maltraite, peut-être pour un écot trop réclamé; Cresnay, l'un des douze marchands de vin du roi, ce qui donnait droit coûteux à porter le velours et l'épée.

Puis un *hostel* fort noble, chez la Boisselière, pres du Louvre, où l'on ne dinait pas à moins de dix livres, un très-grand prix pour le temps. C'est là que naquit la vogue du vin de Beaune, recommandé à Louis XIV vieux par son médecin Egon, que les Bordelais, toujours jaloux, accusèrent d'avoir là-bas quelques vignes. Le fournisseur de la Boisselière était Boucinze, si admiré de Boursault le poète, parce qu'il faisait son vin lui-même; ces marchands avaient déjà du génie. Le cabaret de la Guerbois à la butte Saint-Roch, dit *hostel des ragouts* par excellence; le fermier général Béchamel y venait essayer ses inventions souveraines. Le maréchal d'Estrées, propriétaire des vignes de Sillery, qui alors n'étaient pas un mythe, en gagnait et gouvernait la cave. La clientèle justifiant ce patronage, bien-vivant. Ce fut chez la Guerbois que le prince de Condé, fils du Grand, gagnant mille écus au prince de Conti en faisant manger une cochonnette à son valet La Guiche pendant que celui sonnait. Le pauvre La Guiche n'eût bien en crever, mais qu'est-ce qu'un diable! Les comédiens, si riches alors, avaient leurs deux maisons, à l'Argon, auprès de l'hôtel de Bourgogne, et chez Buzonnet, aux Bons-Enfants, pres du Palais-Royal. La rue de Turbigo passe aujourd'hui sur l'une; la rue des Bons-Enfants rappelle encore l'autre. Les danseurs allaient à l'Épée de Bois, qui faisait et fut encore l'angle des rues Quincampoix et de Venise. Plus tard un peuplier au Mississippi ce qui est et comme le Mexique d'aujourd'hui, y fut dit-on, assassiné. Les moines, forts buveurs, allaient au Café Vert de la rue Saint-Hyacinthe. Les gens d'église, fins joueurs, allaient à la Table-Ronde, en la Vallée de Misère, l'Université, au Café d'Argent, une maison triste; les raffines, chez la Caille, au Café de la Vierge et Voltaire, La Cutther, dame complaisante, dans le Café de la Paix, le La-Mulle, en la place Royale, et son cabaret fort mous, se dit le Roy, par Louis. Le bon est déjà une

vieille bête. A l'autre bout, près de la rue qui s'appelle Turenne, s'enrichit le cabaretier de l'Écharpe, qui inventa les cabinets particuliers. Un malin.

Le cabaret parisien eut surtout son beau temps sous le Grand Roi devenu sérieux et prude ; on y venait se détirer et se secouer du sublime ennui de Versailles. Mais c'était par hygiène plutôt que par débauche ; bien que bruyants parfois, les ébats ne sortaient point de la ligne honnête et gardaient toujours l'air de vacances de bon ton. L'ivresse même y était peu brutale. Mais quand le Soleil, depuis soixante et douze ans sur l'horizon, se fut enfin couché à l'immense soulagement de la jeunesse, le plaisir délivré ne se ménagea plus, prit possession ouverte des grandes demeures et laissa le cabaret aux courtoups qui en firent les honneurs aux laquais. Cela devint promptement malpropre, crapuleux et ignoble. Un seul bon souvenir à peu près en reste, celui des premières réunions du *Caveau*, chez le cabaretier Landelle, rue de Buci, avec Crébillon fils, Gallet, Piron, Collé, Panard, etc. Ce fut là qu'un jour Palissot fit au pauvre mystifié Poincette la confidence d'une pommade qui rendait invisible, à laquelle bourde Poincette crut, et fut battu rudement pour sa bêtise. Et pourtant le *Cercle* est la chose d'un homme d'esprit ! On ne sait jamais bien tout ce qu'il y a dans un poète. De l'enfant, de la portière, et du dieu.

Le dernier cabaret a été celui de Ramponneau, à l'enseigne de *Tambour Royal*, à la devise saisissante et rissolée « Mon oyt (*monnoie*) fait tout. » L'orgueilleux possesseur s'y était fait peindre en style olympien : à califourchon sur un tonneau, entre Camargo la danseuse et Belle-Humeur le sergent ; ce qui, pour lui, symbolisait l'Amour et la Gloire. Ces hommes-là meurent volontiers idiots. Charbon, boisson et vanité ; trois raisons de démence.

Donc, en 1770, le restaurant parisien naquit : chez Lamy, dans un passage noir, aux environs du Palais-Royal. Quelques-uns en font l'honneur, cinq ans auparavant, au nommé Boulanger, qui sur une boutique de la rue des Poulies, avait écrit ce verset parodique : *Venite ad me, omnes qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos*. Mais celui-ci serait plutôt un lointain précurseur de Duval ; il ne tenait que des bouillons. Chez Lamy, on dînait : modestement, il est vrai, et sans nappe, sur chêne couvert en toile cirée ; mais on dînait.

Il y avait loin de là, cependant, aux tables en acajou du Café Anglais.

Nous n'entreprendrons point cette légende d'un siècle des restaurateurs de Paris. La République les eut à peu près comme les avait eus Louis XVI, et l'Empire comme la République : quatre ou cinq au premier rang, huit ou dix au second, après quoi la foule.

Les conditions n'ont pas encore beaucoup changé et l'avenir probablement ne les changera pas davantage. Ce n'est guère le premier venu qui peut devenir un restaurateur de premier ordre. L'art de bien nourrir ses semblables implique une encyclopédie. Pour l'exercer véritablement et complètement, me disait Bignon l'aîné, qui est un maître, il faudrait posséder et transmettre tout ce qui plaît au goût, aux yeux, à l'estomac et à l'esprit; être à la fois éleveur de bestiaux, boucher, fermier, pêcheur, chasseur, vigneron, verrier, fruitier, fleuriste, physicien, connaisseur en melons, épicer, confiseur, liquoriste, boulanger, pâtissier, cuisinier, limonadier, glacier, architecte, peintre, décorateur, verrier, lustrier, céramiste, orfèvre, ébéniste, dégustateur, physionomiste et, de plus, bon administrateur, afin de ne pas s'y ruiner. Faute de ces connaissances innombrables et impossibles à l'état vrai, on doit au moins avoir assez vu, lu, pratiqué et comparé, sentir le respect des autres et de soi-même, savoir profondément, surtout, que personne n'a le droit de faire manger ou boire une mauvaise chose, et qu'en toutes œuvres les hommes doivent être en proportion du service rendu. Ainsi ne raisonnent point les gargotiers illustres. Ceci dit et acquis, il faut devenir le monde et traiter chacun selon le caractère et la nationalité qui le distinguent. Dans une maison de grand ordre, l'étranger ne peut jamais être tenté à s'en aller mécontent. Ainsi le Russe est facile; il a de la confiance, il est de tous les étrangers celui qui mange le plus et boit le mieux des meilleures choses. L'Anglais, au contraire, ne sait pas manger et croit toujours qu'on le trompe. L'Américain dépense beaucoup, gâche, mange volumineusement sans faire, et boit infiniment ensuite, attendant des noix pour s'y exoter après un dessert sans pareil. L'Espagnol est gourmand et sobre, et veut du simple, mais coûteux et cher. L'Italien a des mépris et des manies, des préjugés et des vanités; on le sert à volonté. Le Français de province veut de mets riches, variés, compliqués, délicats, et ne s'entend qu'aux détails; il aime le dessert, et s'il se plaint rarement, ce n'est pas qu'il n'ait rien à dire, mais à le bien traiter.

Ces détails de la vie de Paris qui n'en finissent plus. Cinq ou six cents francs par jour de détail, avant que d'avoir acheté un petit appartement de loyer net de quatre cents, quarante à cinquante mille francs; chauffage, quinzaine à vingt mille francs; chauffage, cinq à six mille francs; eau, dix à quinze mille; renouvellement du linge, huit à dix mille francs. — une serviette sert ordinairement trente à quarante fois; passe-ensuite aux truides, aux marrons, au poisson par exemple. — Le chef de cuisine, chargé spécialement des entrées, et qui a fait le chef pour excellent, coûte de quatre à six

mille francs; le chef *saucier*, qui le double, deux à trois mille; le chef des entremets, *entremetier*, autant; le rôtisseur, cette rareté, autant. Le rôtisseur a ses aides, comme tous les chefs: où l'on dit chef on suppose troupe. Le chef du garde-manger, à deux mille francs, qui prépare les mayonnaises et fait les articles froids, a les siens aussi; trousseurs et bardeurs de volailles, habilleurs de poissons, etc. Chacun de ces aides nombreux reçoit de cinquante à cent francs par mois. Tous, officiers et soldats, travaillent la tête rasée quasi, et coiffés de toile: cheveu tombé, cuisine à jamais déshonorée. J'ignore ce qu'on donne au laveur, en sus des eaux grasses et des fonds de chaudière; le laveur, pauvre automate qui s'étuve de sept heures du matin à neuf heures du soir, souffredouleur éternellement bouilli! On m'a dit qu'il gagnait beaucoup d'argent. Pêche en eau trouble est métier inconnu.

Puis le miroitier, l'argentier, le coutelier, ouvriers spéciaux chargés toute la vie de polir, de brunir et de fourbir: l'argentier du Café Anglais a travaillé chez Odier. Puis, deux maîtres d'hôtel au moins, majordomes du service, restaurateurs futurs, aux appointements honorables de trois à cinq mille francs; puis les caissières, les lingères, la sommellerie, la tonnellerie. C'est énorme.

Ajoutez-y l'intérêt et l'entretien du mobilier, du matériel, de la cave, du fonds; la surveillance et le contrôle de ce monde de faits et de ce monde d'hommes: chaque jour chercher et trouver la meilleure viande, le plus frais poisson, le premier choix dans les mille denrées que comportent les trois cents numéros d'une carte; prévoir en outre la fantaisie possible ou impossible, nationale ou cosmopolite du tout-venant capricieux, blasé, gâté, curieux, quinteux; cela depuis huit heures du matin jusqu'au lendemain matin: et voyez si l'état vous paraît de ceux qu'on puisse ranger parmi les agréables et les paisibles!

Lourd, au contraire, et dangereux métier, s'il en fut. On s'y perd plus souvent qu'on n'y prospère. J'en excepte, comme ailleurs, les gens qui volent doucement et tuent modérément leur prochain; à ceux-là toujours l'argent viendra, sans préjudice de l'honneur.

Comme nombre, sinon comme valeur, le bon restaurant me semble avoir perdu depuis 1830. Qui dit grand et réputé ne dit pas toujours bon. Alors le boulevard des Italiens avait le café de Paris, le café Hardy, le café Anglais, Nicolle, Riche. Le boulevard Saint-Martin avait Quiney. La rue Richelieu avait encore Lointier et Lemardelay. La Bourse avait Champeaux et Gobillard. La rue Caumartin avait Rousseau. Le passage des Panoramas s'illuminait de Véron; le passage Vivienne avait Grignon, le pauvre cher maître Grignon que j'ai vu depuis à Londres, opposant tristement ses souvenirs flétris aux contrefaçons du *Verey* de Regent-Street. Le

Palais-Royal, si vivant en ce temps-là, avait Véry le véritable, les Provençaux, Véfour, le café du Périgord et le café Corazza. La rue de Chartres avait Parly, le Véfour des commis de la place des Victoires; et dans la rue Montorgueil était Borrel, successeur de Balaine, c'est-à-dire peut-être le premier de tous. La rue Neuve-des-Petits-Champs avait encore Terré, le restaurateur des Espagnols. La rue Mondovi avait Rosset. La rue Sainte-Anne avait Crémier, créateur fantaisiste de la soupe au cerfeuil. La rue du Bac avait ses deux étoiles, le café Desmares et le café d'Orsay, Castor civil et Pollux militaire. La rue Neuve-Saint-Eustache, que j'oubliais, avait Brébant, successeur de Lacaille en sa petite salle excellente et longue. Enfin les noces, bals avec soupers, repas de corps et autres joies ou ennuis de ce genre avaient le Cadran Bleu, Delfieux, le Veau qui Tette, les Vendanges de Bourgogne, et Bancelin des Champs-Élysées, fils de Bancelin l'historique, chez qui jadis chantait et coquetait Fanchon la Vieilleuse, en ses tonnelles fleuries du boulevard du Temple. La barrière de l'Étoile avait Ravel; la porte Maillot avait Gillet. Les Marseillais glorifiaient Abélard, du Bœuf à la Mode, inventeur phocéén des *soen-tal-les* et des *réunitoirs*. Les étudiants riches avaient Foyot. Les amoureux avaient Bombarda.

Le reste, ou peu s'en faut, était vaillant seulement pour le quartier. Ce n'est pas en dire du mal.

Voyons à présent ce que les bonnes maisons sont devenues.

Le Café de Paris et Nicolle, disparus. Des tailleurs ont pris leur place; ce n'est pas la même chose. Où le bienfaisant Quiney faisait sa belle et haute cuisine, on fume des pipes en vidant des chopes pendant les entr'actes du théâtre de l'Ambigu. Le nom de Loutier est allé mourir au boulevard Bonne-Nouvelle, et les salons maintenant dorés de Lemardelay voient probablement moins de festins que de réunions d'actionnaires. M. Trapa succède à Champoux, dans un jardin qui est en fer au lieu d'être en fleurs, et notre ami Gollard est aux vœux, et des hommes littéraires qui illustrèrent son entresol, le seul Étienne Arago survit. Le coin si doux et si fin de Rousseau sert d'étalage à un tapissier. La pétillante boutique de Véron est aujourd'hui le grand et froid café des Panoramas, on y mange encore, mais c'est tout. Grignon, Véry, le Perceval ont péri. La rue de Chartres est abattue. On vend des mouchoirs où fut le Rocher de Cancale. La rue Neuve-Saint-Eustache s'appelle rue d'Aboukir, et Brébant est allé se faire dans les boutiques azitées de Vachette. Le café Desmares a vécu. Le café d'Orsay s'en va. Le Cadran Bleu sert de magasin au Grand Terminus. Ses quatre similaires ont vécu. Le Bœuf à la Mode, désormais française, très-diminué, n connaît plus, hélas!

les bourrides ni la bouillabaisse ; et Bombarda de la rue de Rivoli s'est évanoui dans une arcade. Où fut Rosset, est M. Gosteau, qui a trouvé la merveille du *grilloir*, gril à l'envers où la graisse ne brûle pas, salut de l'odorat et providence des ménages. Je ne sais plus qui est où fut Crémer.

L'état a ses duretés, comme je le disais, et la prospérité n'y est pas stable.

Au petit nombre resté debout et brillant se sont ajoutés quelques établissements nouveaux. Nous les dénombrerons par ordre, autant que possible, mêlant les vieux avec les jeunes, faisant à chacun justice selon ses mérites, cuisine et cave, ou l'une ou l'autre séparées. Les voici à peu près. Café Riche, Maison Dorée, Café Durand, Café Anglais, Pascal-Philippe, Café Voisin, les Provençaux, Magny, le Café Foy, Brébant-Vachette, Roussel-Véfour, Tavernier-Bonvalet, Roussel-Bonnefoy, Maire, Peters, le Moulin-Rouge, Guibert-Véfour, Philippe de Bercy, et notre bon Janodet. Que les oubliés et les mal placés nous pardonnent !

L'homme d'esprit qui fit les *Mémoires de Bilboquet* appelait le restaurant Riche « un Café Anglais économique où l'on conduit les amis auxquels on ne tient pas beaucoup. » S'il y revient aujourd'hui, je crois que son opinion a dû changer. M. Bignon, aîné de deux frères jadis ensemble au Café Foy, a fait du Café Riche une maison modèle. Tout s'y tient de beauté et de bonté. Premières matières, premières façons, premiers artistes. C'est le fonds de Paris qui a coûté le plus cher, et il vaut aujourd'hui plus qu'il n'a coûté. Près d'un million, pourtant ! On est là chez soi, et mieux que chez soi, quel qu'on soit, le plus haut passant comme le plus simple. Le maître, homme de travail et de devoir, a fait de son état cette mission sérieuse : « donner de son mieux le bien-être à chacun. » Et il la remplit.

On monte dans les salons du Café Riche par la rue Lepeletier. Escalier en marbre, muraille en marbre, rampe en bronze, jardinières persanes. Le premier et le huitième salon surtout sont des merveilles de luxe : non pas ce luxe indigent dont l'éclat farineux montre la gêne et la corde, mais la vraie magnificence du grand logis bien banté. Des meubles de Roux, qui fait comme Boule, des bronzes de Barbedienne, des panneaux en onyx, des rideaux en velours, des tapis d'Aubusson, des sièges intelligents, du linge royal, une argenterie superbe, et la saine douceur de l'éclairage aux bougies.

La cuisine est blanche et lumineuse, au lieu de ces ténèbres rougeâtres, lieux de torture souterrains où des hommes utiles se tuent pour que des inutiles vivent. Il fait bon là, vraiment, travailler à de bonnes choses ; le laboratoire est digne du labeur. La

il est comme de la vie en bouteille; un vin de Sicile, Marsalla ou Donato de 1820, etc. Le reste à l'avenant.

Maison de premier ordre donc, prise sous toutes ses faces. Les autres peuvent l'égaliser; aucune ne la surpasse.

La Maison-Dorée, sa voisine, date de l'époque où nous recommençâmes à dépenser de l'argent. La Restauration avait eu les habitudes ménagères et sobres; on y cherchait dans un travail rigoureux une fortune lente et modeste, et ce que le présent est connu d'appeler spéculation faisait peur à l'honneur de bien des gens. Les chemins de fer naquirent, et tout changea. Le raccourcissement des distances donna le vertige des jouissances promptes: on vit se faire des richesses improvisées, et chacun là-dessus prit sa part de peine en haine et s'écarta de la fatigue. *Gagnons et vivons* fut la devise. Et c'est toujours elle. L'avenir la jugera; nous disons ce que nous voyons.

Cette modification profonde dans les sources de la dépense provoqua naturellement le renouvellement de ses formes. Les actes de la vie animale voulurent s'accomplir dans des palais. Les simples se contentèrent du bon, les riches exigèrent le splendide. Le café Pietron, au boulevard Poissonnière, fut, je crois, la première tentative dans ce mouvement dangereux. Tout suivit: le grand Paris se mit à copier Marseille, où le petit verre a ses ivres.

Au coin de la rue Laffitte, autrefois d'Artois, autrefois Cérutti, du boulevard de Gand, une maison blanche avait longtemps prospéré. On l'appelait le Café Hardy. Il y avait un gril en argent sur la cheminée du salon, pour cuire publiquement les rognons et le boudin Richelieu. Les frères Hamel la tenaient, ou même un autre fort aimée, le grand Vésou du Palais-Royal. Cette excellente ancienneté finit un jour — tout finit — et son bâtiment tomba, et sur leurs ruines, l'entrepreneur Lemaire éleva une nouvelle et magnifique encoignure, empruntant sa fastueuse décoration à l'éclat passager de ses balcons. Au rez-de-chaussée, au centre-sol s'ouvrit, en 1841, le restaurant de la Maison-Dorée. Quelques-uns même disent la Maison-d'Or et disent bien, si c'est une allusion aux solides qualités qui la distinguent.

Là encore, les choses sont de premier choix, et leur préparation doit laisser d'inquiétude à personne. M. Ernest Verdier, l'un des maîtres avec son frère Charles, n'a jamais, dans sa cuisine, mis l'entrée d'une pièce médiocre, et le chef Casimir, qui est un artiste, n'y prêterait pas d'ailleurs son talent. Qui n'a point mangé de poisson à la Maison-Dorée ignore ce que c'est que du poisson. Toujours aussi les premières volailles, les meilleures truffes et du beurre à six francs le kilo pour tout faire. Rôtis à la

cheminée flambante, la seule que la broche puisse habiter dignement. Bonne tenue, service noblement fait, grande politesse. Clientèle heurtée : deux publics très-différents, celui du jour et celui de la nuit : l'un débraillé, l'autre tiré à quatre épingles. On a beaucoup trop parlé des nuits, pas assez ni justement des jours. Même bon et beau traitement à toute heure. La dépense grande, mais l'argent bien gagné.

La cave de MM. Verlier est à deux étages. Le premier en descendant est voisin de la cuisine. On y serre les liquides qui recherchent une température haute, tels que les vins d'Espagne, certains vins de Bordeaux, le rhum, le kirsch et leurs semblables. Au-dessous règne une fraîche et sèche suite de bons berrons. Au numéro 12 de la rue Laflitte est encore une autre cave. En tout 180,000 bouteilles environ, entre deux et quarante francs. Cette richesse nombreuse consiste beaucoup en vins rouges de Bordeaux, fournis par des commerçants sûrs, les Barton et Guettier, les Funcke, les Poncelet Deville, les Bethmann ; et en grands vins achetés directement aux *châteaux*, puisque là-bas tout est château ! Fort peu manquent de ceux que l'on répute. Les vins de la Côte-d'Or ont été choisis par M. Étienne Boullay, une de nos fiertés commerciales, et par M. Dupont, maire de Beaune ; ceux des côtes du Rhône par la maison Faure ; ceux d'Espagne et de Madère sont arrivés droit, ou tout au moins par M. Collard, un doyen des honnêtes gens. Les vins blancs de la Gironde, château Yquem, château Perraguay, la Tour Blanche, Climens, clos Saint-Robert, la Tour de Rodet, par M. Poncelet Deville ; la Montagne de Chablis, par M. Boyvalet ; les vins de Champagne, par Louis Roderer et la veuve Clicquot. Puis les raretés, telles que lacryma-Christi rouge et blanc, Capri rouge et blanc, Falerna, Siveuse, Constance, et quelques vieilles perles encore de l'écrin splendide du feu marquis d'Aligre. C'est donc à fréquenter

Le Café Durand ou de la Madeleine, à l'angle de la place et devant l'église de ce nom, appartient à M. Lequen, qui l'a pris obscur pour en faire cette troisième merveille en l'art de bien vivre. Même valeur de cuisine que ci-dessus et même rang ; ne nous répétons pas. Rendez-vous de grandes familles, comme au Café Riche, mais pas un peu plus dans l'étranger. Ce n'est point fulgurant ni sévère, et la nuit on y dort. C'est ample et doux. Le consommateur y est considéré. Maison tout à fait aimable et attrayante dans ses tables et poques.

La cave et l'honneur à son directeur, M. Morisset ; bien conçu ; l'air y est harmonieux et sain. Elle vaut 500,000 francs au moins ; voilà les nécessités actuelles. Donnons-en l'aperçu



LES GRANDES CUISINES ET LES GRANDES CAVES 1549

onologique. 1846, Romanée, clos de Vougeot, Chambertin. 1847, beau Yquem, l'année d'or. 1848, grands crus de Bordeaux. 1849, Romanée, Chambertin, Montrachet. 1851, château Laffite, l'année met la bouteille à 30 francs. 1852, château Yquem. 1857, Yquem, Montrachet exquis, et Musigny de M. Piffond, un vin romantique de finesse et de bouquet. 1858, château Yquem et les grands vins de la Côte-d'Or : même provenance qu'au Café Riche. 1859 enfin, Montrachet, Chambertin, Romanée, Musigny; produits magnifiques.

Beaucoup de vins de Bordeaux ont été fournis par M. Fonade, homme qui s'y connaît.

Quelques exceptions de grande cave : vin du Rhin de 1809; vin Collioures de 1810; Constance introuvable; Madère voyageur; vins mousseux de la réserve de M. Jacquesson, sorte très-discret, inconnue au buveur sédentaire.

Le Café Anglais, quatrième de ces lieux d'exception, justifie son nom par sa physionomie. De même autrefois qu'il y avait ce jeu de mots : riche pour dîner chez Hardy, hardi pour dîner chez Hardy, avant que d'entrer au Café Anglais, on a la pensée d'entrer dans le changeur. Ces tentures sans or, ces tables en acajou sans tapis, qu'on couvre seulement pour le repas, vous disent quelque chose des *dining rooms*, et l'imagination en détache comme un morceau de pickles et de soupe à la tortue. Partout aussi règne une propreté si prodigieusement minutieuse, qu'on a peine à se croire en France, en effet! Mais ce n'est qu'une apparence heureuse, et le premier mets venu de l'exquise cuisine que M. Dugléré vous sert, on se retrouve aussitôt national et ravi. Par exception très rare, la cuisine du Café Anglais est au rez-de-chaussée; on y est à vivre. Seulement nous la voudrions plus blanche; il est vrai qu'elle peut-être elle en serait plus chaude.

On a été dit sur cette vieille maison que l'univers joyeux ne naît. Ce n'est point un sanctuaire, à coup sûr, et l'austérité de la famille y trouverait à évoquer des souvenirs dérangeants. Non qu'après tout, une fois envolés, les amours n'y laissent guère de traces, pas même sur les miroirs des cabinets. Le *commit no tances* est pratiqué ici comme à Londres; quiconque écrit sur la glace la fait chose sienne et la paye. Il peut même au besoin rapporter.

Cette police d'outre-mer ne nous déplaît pas.

Le propriétaire présent du Café Anglais est M. Delhomme, de Bordeaux, qui l'a acheté vers 1855, d'un ancien notaire, M. Lourdoueix, successeur lui-même de M. Talabasse, lequel avait été le colporteur de Borrel. Tout y sent la tradition grande du Rocher Caucalo. M. Delhomme s'est dernièrement adjoint M. Dugléré,

homme de bouche illustre en même temps qu'artiste et connaisseur charmant. Un tel homme est une âme pour un tel lieu.

La cave est une coquetterie. Régulière, tenue comme un salon et admirablement percée, elle passe maintenant jusque sous la Librairie Nouvelle, agrandie des anciens souterrains du cercle de Grammont. Des imitations de vigne en fer tapissent ses arcades et portent des grappes en émail opalin qui donnent, illuminées, une illusion de chasselas. Au centre, un grand oranger semblable peut de même allumer ses pommes d'or. Des Russes voulurent, une fois, dîner dans le rond-point. Il leur en coûta bon.

La richesse de cette cave consiste en vins de Bordeaux. M. Delhomme, Bordelais, négociant, et n'aimant point le vin de Bourgogne, n'admet guère non plus qu'on puisse l'aimer. Il en a donc, mais pour la forme et comme à son corps défendant. Champagne: Moët, Roderer et veuve Clicquot. Collection assez belle de vins étrangers, tous placés debout, et rappelant, d'un peu loin, les 300,000 amphores de la cave de Scarus, en 185 sortes cataloguées. Nous ne valons guère, en regard de ces géants, et nos cavettes ont bien l'air de caveaux.

Pascal, successeur de Philippe, rue Montorgueil, et le Café Voisin, rue Saint-Honoré pres de l'Assomption, sont deux restaurants excellents et du même ordre à peu près. L'un très-paré, doré, fleuri, l'autre tout simple. Cependant, la cuisine est plus radicalement bonne chez leminent praticien ascal; en revanche, la cave serait ou aurait été beaucoup meilleure chez Voisin. Il y avait là jadis des vins de Bourgogne achetés en Belgique et véritablement merveilleux. Mais tout s'use, et, quand c'est du vin, difficilement se remplace. Deux caves comme celle du Café Richi sont impossibles à la fois.

Le commerce et la province riche ont adopté Pascal l'Oriental, qui leur sert des dîners héroïques: M. Bellangé, du Café Voisin, a sa clientèle dans la haute administration. Gens sobres, c'est-à-dire mangeant peu de mets et dépensant beaucoup; par exemple une bouteille de vin à vingt francs avec une côtelette. Le compteur aime ces cartes-là.

Les Provençaux! voilà aussi une vieille gloire. Bien des fois transformée, contestée, débattue et battue, mais vivante encore, quoi qu'il en soit. Que de révolutions dans cet empire à quatre faces! Ils étaient là d'abord trois frères, Provençaux véritables, qui s'appelaient Manelli, au premier, à côté de Lemblin, dans trois salons gris tout simples, meubles du nécessaire, éclairés tranquillement. Ils servaient aux généraux des menus valeureux, nouvelles de leurs vins uniques, à jamais célèbres et pleurés, et qui pourtant — sainte Comète nous le pardonne! — ne pouvaient pas

valoir mieux que les Musigny de 1858. Devenus riches ou contents, ils s'en allèrent sans bruit comme ils étaient venus. Alors apparurent des nouveaux, frères aussi, qui prirent avec pitié ce tranquille étage et lui firent un soubassement d'or, des lambris d'or, des dessus d'or, tant et si bien qu'ils s'y ruinèrent et leurs créanciers aussi. Survint alors M. Collot, un homme heureux, lequel profita de l'épave et y gagna beaucoup d'argent. Sa cuisine laissait à désirer; on y sentait le lointain économique du prix fixe. Il vendit à M. Godin, qui mourut à la peine. A celui-ci succéda M. Ducléré, le même praticien savant qui gère aujourd'hui le Café Anglais; il avait été vingt-cinq ans le cuisinier de M. de Rothschild. Mais le talent ne suffit pas, il faut encore la chance qui s'en passe. Après M. Ducléré et ses associés, M. Hurel, du Café d'Orsay, voulut déchiffrer l'énigme. Il ne put; le désespoir le prit, et il se tua. Seconde faillite: ce qui nuit toujours au *fonds* et n'accommodé point la forme. M. Goyard a maintenant la tâche, et nous lui souhaitons le sort de M. Collot. Ce qui s'est fait peut encore se faire. Espérance, activité et bonne volonté sont les vertus du succès; M. Goyard les possède.

Les salons des Provençaux sont splendides, comme il convient pour les festins et noces à haut prix. De quinze francs par tête jusqu'à cinquante francs. On y a des fleurs, des musiciens et des oiseaux, chanteurs du ciel et chanteurs de la terre. Cela rappelle un peu les Romains qui saluaient par des fanfares l'entrée des belles pièces de table. La cuisine s'y relève bravement et la cave se remonte. C'est une maison qui revit. On y présente parfois un vin de Xérès découvert par M. Ducléré, lequel est bien la plus divine chose qui se puisse.

Pas-ons maintenant la rivière, et, prenant le Pont-Neuf tout du long, puis la rue Dauphine appelée je ne sais plus comment, nous voilà dans la rue Contrescarpe. Avant 1839, était là un marchand de vin nommé Parisot, lequel avait succédé à son père mais trouvait l'héritage petit. Il s'avisa un jour de renverser le comptoir d'étain patrimonial, et, à peine né gargotier, de s'instituer restaurateur. Il glissa sur la montée raide. En 1842, Magny, chef de cuisine chez Philippe de la rue Montorgueil, acheta cette maison fermée dont on n'espérait rien, et en fit non-seulement la meilleure du quartier, mais encore une des plus soignées, des mieux finies, des plus parfaites de tout Paris. Juste succès de la conscience et de la patience! Voilà vingt-cinq ans que l'ouvrier est à l'œuvre, et jamais, pendant ces vingt-cinq ans, il n'a passé un jour sans tout contrôler, surveiller, préparer, donnant le meilleur toujours et regrettant de n'avoir pas meilleur encore. Tous ses habitués sont ses amis; il est la franchise, la

complaisance et la joie. Et quels regrets quand un apprêt cloche : « Il n'y a plus de sujets, me disait-il un jour; personne ne veut plus rien apprendre : des polissons qui ont passé deux saisons dans une bourgade de bains ont l'audace de se croire cuisiniers ! »

La cave de Magny est petite, mais bonne. Il a peut-être le tort, cet honnête homme, de trop compter sur l'honnêteté des marchands. Recommandons parmi ses grands vins le château Lafitte 1847, le château Margaux 1848, le Chambertin Ouvrard 1850, et un Corton de la même année, fourni par M. Maire de Beaune. De plus, un vin de Madère très-sincère et suffisamment vieux.

Les frères Bignon avaient autrefois le Café Foy, à l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard. Depuis la renaissance du Café Riche, M. Bignon jeune est seul à tenir cette maison fine, très-renommée pour les diners et les soupers de cabinets. Cuisine et cave y soutiennent dignement le nom de famille du chef. Au besoin, je pense, on pourrait en prendre à témoin le grand connaisseur Rossini, son voisin d'un étage. Le théâtre du Vaudeville, repoussé jusque-là par les nouveaux percements, ne pourra qu'ajouter aux succès solides du Café Foy.

Le Café Vachette, à l'angle du faubourg Montmartre et du boulevard Poissonnière — hors des boulevards point de salut, dit-on. — fut d'abord le Café Allez. Tout petit, on y vivait bourgeoisement et sainement. Un beau vieillard, ce M. Allez, avec ses sourcils noirs sous ses cheveux blancs. M. Vachette, de la rue de la Harpe, prit après lui le coin, qu'il agrandit et répandit. Il le vendit après et puis il le reprit. Puis il le revendit à M. Aubry, un nom que les restaurateurs respectent. Après M. Aubry, vint quelqu'un qui ne fut pas heureux : ne le sont point tous ceux qui le pourraient être. Aujourd'hui le Café Vachette, devenu grande maison, est à Brebant, jadis successeur de son père dans la rue Neuve-Saint-Eustache, où le jeune M. Foyot l'a remplacé.

Le Café Vachette, bien fréquenté le jour, est un des rares retreats où l'on mange la nuit. C'est alors d'une gaieté triste : mets gâchés, propos lâchés, vins mal bus. La cuisine, bellement faite en son rez-de-chaussée vaste, travaille néanmoins toujours sur marchandises de premier choix. La casserole n'a donc rien à masquer : c'est une garantie. La cave, souvent faite et refaite, est forte de 80,000 bouteilles. On y signale un vin de Lafitte de 1866, les quatre grands châteaux de 1818, un Pichon Longueville 1867, avec beaucoup du propriétaire, des Chambertin de 1812 et 1868, Rouzeau 1816, 1851, 1858, clos de Tart, Pomard, Volnay-Saint-Jacques et Beaune des Hospices 1818. De plus, quelques vins d'Herbigny et de Côte-Rôtie de 1819. Si c'est bien pur, c'est bien attardé.

Le Véfour-ainé du Palais-Royal, encore appelé Café de Chartres, est à M. Roussel jeune. La maison n'a point besoin qu'on la vante. Réputation antique et solennelle. Clientèle sérieuse. Fond de travail excellent. L'adjonction des hauts salons du premier étage, avec tant de cristaux, et de bronzes, et de cheminées, a peut-être un peu détruit la tradition. « Repas de corps, disaient les anciens, et cuisine chère ne peuvent. » Cependant personne ne s'en plaint, ce qui prouverait que de louables habitudes sont restées. La cave, nombreuse et bien tenue, se recommande par de très-bons vins de château Margaux et Pichon Longueville 1848, château Lafitte et Pichon 1851, Romanée et clos de Vougeot 1846, et vins de Chablis 1864, de la Moutonne et de Grenouilles, qui promettent d'être superbes.

Le Véfour jeune est à M. Guibert. On dit celui-ci le *petit*, et l'autre s'appelle le *grand*, si bien que beaucoup vont chez l'un qui n'oseraient pas entrer chez l'autre. Même valeur cependant et même prix; bons soins et considération semblables. Chez Véfour jeune on ne fait pas de noces.

Au-dessus du Véfour jeune est notre vieil ami Janodet, que l'abattis du quartier des Écoles a renvoyé ici, du café Vuchette en la rue de la Harpe. Les médecins et les avocats qu'il a connus et secourus quand ils étudiaient ont fait de son Grand Vatel leur maison, hospitalière, substantielle et bien servie.

Là finit l'argenterie. Nous n'avons certainement pas entendu établir cette revue sur le pied d'une hiérarchie rigoureuse, mais où le *christofle* remplace l'odiot, un fossé se creuse et le public change. Nous ne croyons point que ce soit toujours avec raison; « la boîte ne fait point l'onguent », disait le chantre des Roses. Onguent, dans sa langue, signifiait parfum.

Du Palais-Royal, par une enjambée immense, nous sautons où fut le jarlin Turc, verdoyante relique sur laquelle s'éclairait autrefois le célèbre salon jaune de Bonvalet. Alors vivait et riait le boulevard du Temple, dont la pioche et le déchaussement multiplient et désolent les débris. Alors, accumulés et serrés, des théâtres prospéraient là, qui maintenant ne s'efforcent ailleurs de renaître que pour languir et repérir. Plus de spectacles, partant plus de soupers. Il a donc fallu changer de fond en comble cette maison que Bonvalet, c'est-à-dire le goût et l'esprit, avait inventée si amusante et si peuplée. La bonbonnière joyeuse est devenue le temple spacieux de l'hyménée. Où l'on faisait l'amour on se marie. C'était étroit, c'est immense. C'était joli, c'est très-beau. Mais adieu la bagatelle!

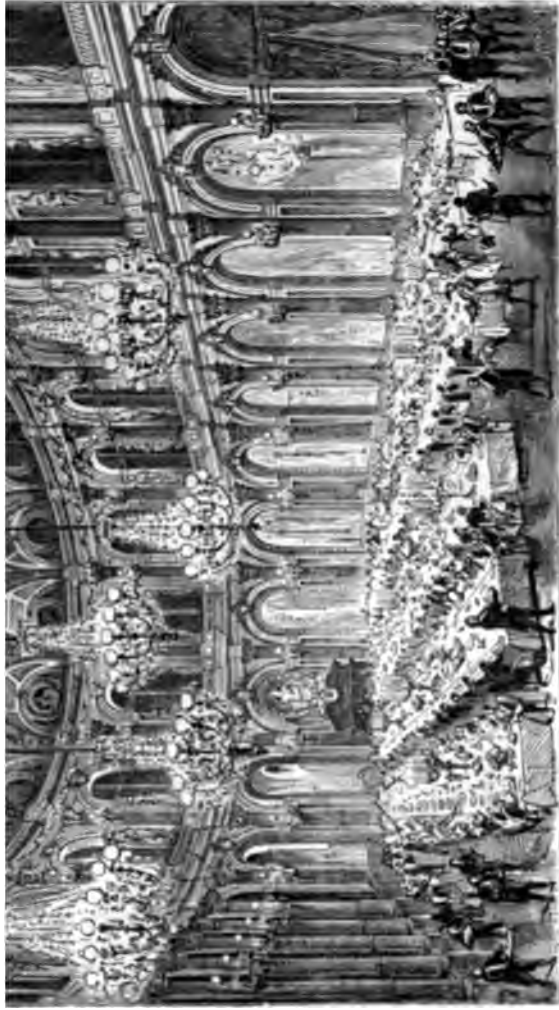
M. Tavernier, l'un de ceux qui avaient le grand Véfour, et son gendre très-aimable, M. Noël, tiennent parfaitement cette maison

vaste. La cave est toujours la cité souterraine que Bonvalet avait peuplée, que Pierre Dupont et Charles Vincent ont chantée : seulement ses vins sont bus ! Mais on les remplace. Il en reste un admirable vin de Lafitte de 1851 :

Citons encore, après ceux-ci, sept ou huit bons endroits, de cuisines diverses et de dépense modeste. Roussel aîné, successeur de Bonnefoy, au boulevard Montmartre, homme soigneux et loyal, chez qui vous pourrez boire un vin de 1858 unique, celui des Échézeaux, fin rubis de la Côte-d'Or, que le commerce contracteur n'a jamais vendu sous son vrai nom ; Maire, à l'angle des boulevards de Strasbourg et Saint-Denis, cuisine devenue saine et ambitieuse, cave restée bourguignonne et fine ; Peters, au passage Miès, maison à l'américaine, où l'on se précipite et s'étouffe, attiré par son alhambra qui fut la salle à manger de l'hôtel des Princes, les gens d'esprit et de journaux qu'on y rencontre, et les 200.000 bouteilles de sa cave cosmopolite ; Guillot, du restaurant de France, angle du boulevard Poissonnière et de la rue Saint-Fiacre, qui sert son monde en cuisinier d'honneur et fait consciencieusement la boullabaisse (en français : « retire la chose quand elle bout ») ; Désiré Beaurain, presque en face, populaire maison conservée bonne et agrandie dans le bien par deux intelligences s'appuyant César et Bèjot : on y boit du vin du clos de Vougeot authentique ; le Café Cardinal, à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard, maison à peu près tout étrangère ; Verrier du Faubourg Saint-Denis, rôtisseur sans pair, hôte bienveillant ; Balvet, restaurateur de Drouhin, aux Champs-Élysées : une vieille réputation ; le Moulin-Rouge, avenue d'Antin, création amoureuse et charmante de M. Bardout. Et c'est fini, ou à peu près.

Et quand les étrangers, naïfs chercheurs de vrais vins, sont curieux de voir Bercy l'historique, où tant de milliers de litres sont couloyés par tant de millions de mauvais, il leur faudra dîner chez Philippe, à l'enseigne du Rocher de Cancale, maison abondante et succulente, dont, par exception locale, le maître n'a jamais menti.

Resterait bien encore à parler de l'Hôtel du Louvre et du Grand-Hôtel, et du grand Café de la Paix, leur succursale ; mais ces tables d'hôte polyglottes sont instituées dans des conditions qui nous échappent. Nous signalerons toutefois, de la cave du Grand-Hôtel, l'incomparable vin d'Hermitage de la cuvée Bergier : voilà qui vaut et qui est sérieux. Avec ce vin-là et du pain, on vit.



LA SALLE A MANGER AU GRAND-HOTEL
Dessin de M. E. MORIN, gravé par M. ANSBAU.

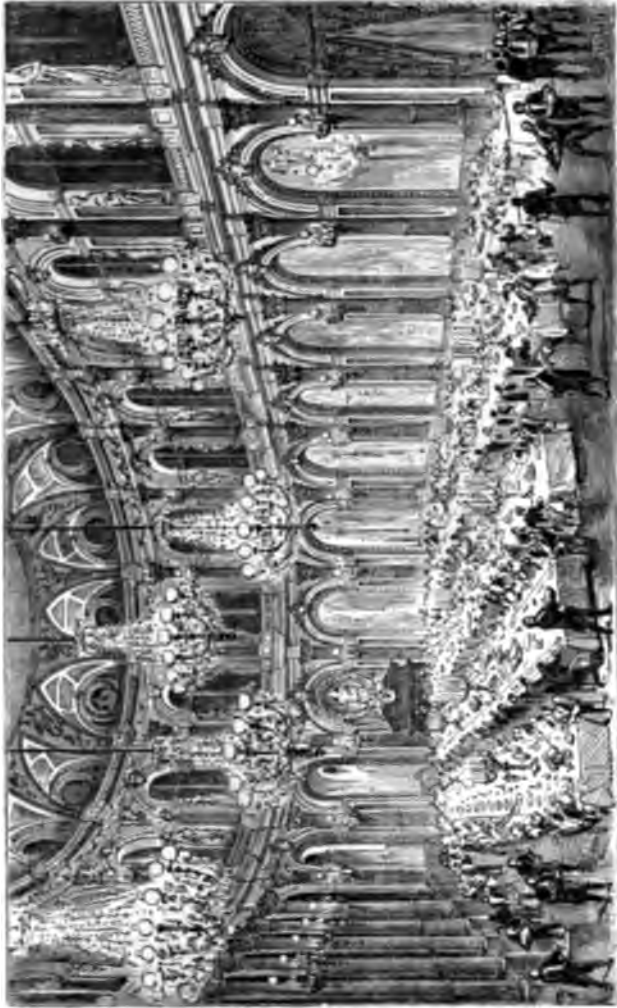


vaste. La cave est toujours la cité souterraine que Bonvalet avait peuplée, que Pierre Dupont et Charles Vincent ont chantée : seulement ses vins sont bus ! Mais on les remplace. Il en reste un admirable vin de Lafitte de 1851 :

Citons encore, après ceux-ci, sept ou huit bons endroits, de cuisines diverses et de dépense modeste. Roussel aîné, successeur de Bonnefoy, au boulevard Montmartre, homme soigneux et loyal, chez qui vous pourrez boire un vin de 1855 unique, celui des Échézeaux, fin rubis de la Côte-d'Or, que le commerce contrefacteur n'a jamais vendu sous son vrai nom ; Maire, à l'angle des boulevards de Strasbourg et Saint-Denis, cuisine devenue étroite ambitieuse, cave restée bourguignonne et fine ; Peters, au passage Mirès, maison à l'américaine, où l'on se précipite et s'étouffe, attiré par son alhambra qui fut la salle à manger de l'hôtel des Princes, les gens d'esprit et de journaux qu'on y rencontre, et les 200.000 bouteilles de sa cave cosmopolite ; Guillot, du restaurant de France, angle du boulevard Poissonnière et de la rue Saint-Fiacre, qui sert son monde en cuisinier d'honneur et fait honorablement la bouillabaisse (en français : « retire la chose quand elle bout ») ; Désiré Beurnain, presque en face, populaire maison étendue, vée bonne et agrandie dans le bien par deux intelligences étayant César et Bèjot : on y boit du vin du clos de Vougeot authentique ; le Café Cardinal, à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard, maison à peu près tout étrangère ; Verrier du restaurant Saint-Denis, rôtisseur sans pair, hôte bienveillant ; Balvet, restaurateur de Drouhin, aux Champs-Élysées : une vieille réputation ; le Moulin-Rouge, avenue d'Antin, création amoureuse et charmante de M. Bardout. Et c'est fini, ou à peu près.

Et quand les étrangers, naïfs chercheurs de vrais vins, sont curieux de voir Bercy l'historique, où tant de milliers de vins sont coudoyés par tant de millions de mauvais, il leur faudra déjeuner chez Philippe, à l'enseigne du Rocher de Cancal, maison abondante et succulente, dont, par exception locale, le maître n'a jamais menti.

Resterait bien encore à parler de l'Hôtel du Louvre et du Grand-Hôtel, et du grand Café de la Paix, leur succursale ; mais ces tables d'hôte polyglottes sont instituées dans des conditions qui nous échappent. Nous signalerons toutefois, de la cave du Grand-Hôtel, l'incomparable vin d'Hermitage de la cuvée Bergier : voilà un vaut et qui est sérieux. Avec ce vin-là et du pain, on vit.



LA SALLE A MANGER AU GRAND-HOTEL
Desain de M. E. MORIN, gravé par M. ANSRAU.

LES PETITES CAVES, LES PETITES CUISINES

PAR

Charles JOLIET

Les ressources d'un bachelier de province à Paris.

Ce fut au commencement du mois de mai que Jacques Olivier arriva à Paris, en gare de Lyon, à neuf heures du matin, venant de Besançon.

Si l'histoire de Jacques n'était pas longue, c'était celle d'un homme. Son père, employé à la préfecture, avait femme et quatre enfants, deux garçons et deux filles, dont Jacques était l'aîné. La famille n'était pas riche; mais la petite république était honnête, unie, bien portante, et le père disait: « Quand l'aîné tourne bien, le reste suit. » Il mit Jacques au collège comme externe. L'enfant profita. Ses études terminées, il entra comme expéditionnaire chez un notaire, gagna en un mois la somme nécessaire pour ses droits d'examen et passa son baccalauréat. Il avait dix-huit ans. « Je n'ai pas d'économies, lui dit son père; si tu tombes au sort, il faut gagner de quoi te racheter. » Jacques entra dans une imprimerie de la ville, comme prote, aux appointements de 100 francs par mois. Il dit à son père de mettre son jeune frère au collège et qu'on aviserait plus tard.

Deux ans après, arriva l'époque de la conscription. Jacques n'avait que 500 francs de côté, c'est-à-dire à peine le tiers de ce que coûte un homme pour l'armée. Sa mère brûla beaucoup de cierges et adressa au ciel de nombreuses et ardentes prières. Jacques tira le numéro 5, lequel lui donnait le droit de mettre des rubans à son chapeau et de se considérer comme un défenseur de la patrie. Ce n'était pas son affaire.

Jacques était un grand jeune homme blond, presque imberbe d'apparence délicate, mais doué d'une organisation nerveuse et pleine de ressort. Pendant la semaine qui précéda la séance du conseil de révision, il se soumit à un régime singulier, mangeant juste assez pour ne pas mourir de faim, buvant un demi-litre de

café par jour et dormant quatre heures. La veille de la visite, il passa la nuit à se promener sur les bords du Doubs, par un temps froid chargé d'humidité. Le lendemain la face était cadavéreuse, l'œil éteint, le corps affaissé, le cœur agité de palpitations violentes encore accélérées par la peur. Il alla se placer nu sous la toise. Au premier coup d'œil, le chirurgien fit un geste désagréable, l'auscultait, colla son oreille sur la poitrine et sur les reins. L'examina encore quelques secondes d'un regard soupçonneux. Il le déclara absolument impropre au service des armées de terre et de mer. Moyennant quoi Jacques se rhabilla, rentra à la maison en joie, mangea comme un ocre et fit un somme de dix-huit heures.

Il entra dans la vie sociale. A la suite d'une petite délibération de famille, il fut convenu qu'il partirait pour Paris avec ses 800 francs. C'est là que nous le prenons à la gare de Lyon, muni de son diplôme de bachelier, de son certificat de radiation militaire et d'une lettre de l'imprimeur chez lequel il avait travaillé. Sa fortune se composait donc de 750 francs nets, voyage payé, et d'une bonne grosse malle de province bourrée de ses habits et de quelques bouquins, plus une collection de chemises, mouchoirs et bas, le tout cousu, ourlé et tricoté par sa mère qui pleura beaucoup le jour de son départ.

Jacques prit un fiacre et se fit conduire à l'hôtel de la Harpe, où habitait un camarade de collège, Michel Fauverot, étudiant en droit de troisième année, qu'il avait prévenu de son arrivée. La voiture suivit un moment les boulevards, et Jacques, l'œil fixé voyait se dérouler comme un panorama mouvant la double rangée des magasins devant lesquels circulaient les piétons et les voitures.

Il trouva Michel dans un café de la place de la Sorbonne. Les deux amis eurent vite renoué connaissance. Ils étaient à peu près logés à la même enseigne. Au bout d'une heure de causerie, Jacques était initié aux principes généraux de la vie économique, et il calcula qu'il avait quatre grands mois devant lui avant d'avoir à compter avec la nécessité, dans l'hypothèse peu admissible qu'il ne trouverait pas immédiatement une case dans la ruche travail-

leuse. Michel, interrogé sur ces questions de premier ordre, se hâta d'éclaircir sur la pente professionnelle et répondit par des discours somes de vérités et de paradoxes.

— En thèse générale, dit-il, on ne profite guère de l'expérience d'autrui avant de s'être heurté à tous les angles, d'avoir trebuché sur tous les obstacles et donné de la tête dans toutes les vitres. J'espère cependant te mettre en main le fil qui dirigera tes pas

dans le labyrinthe. J'ai reçu de dures leçons pendant mes années d'apprentissage; tu en recevras aussi. La première chose à faire est de se tracer un plan de conduite et, si tu n'as pas peur des discours, je vais t'exposer mes théories.

— Tu seras écouté comme un professeur.

— On ne les écoute pas tous. Je pars : Pour les hommes intelligents et pauvres, comme nous nous flattons de l'être, le superflu est le nécessaire. Or, la Pauvreté est une maladie sociale qui ne se traite pas par le mépris, et il faut la combattre pied à pied. Il s'est rencontré des farceurs millionnaires qui en font l'école du talent. Ils considèrent les grands artistes, les grands avocats, les grands médecins, les grands politiques et le reste comme des fruits verts qui doivent mûrir sur la paille, et jugent après dîner les défaillances et les capitulations des estomacs affamés. Je n'abuserai pas des instants de la cour, — c'est toi qui es la cour, — et je réduis à néant cette plaisanterie qui n'appelle pas la discussion. Donc, « *stem, faut vivre,* » dit la coutume de Beauvais, c'est-à-dire avoir le pain, le gîte et le vêtement. Voilà pour la *Bête*; mais pour l'*Autre*, il lui faut la satisfaction des appétits intellectuels, le livre, le théâtre, le journal, la fréquentation du monde, le commerce des gens supérieurs, en un mot la Science du bien et du mal, écrite sur l'*Album de Méphistophélès*, bien que le *Faust* du grand Goethe ne soit pas de taille aujourd'hui à passer un examen de doctorat ès sciences. Quant à la satisfaction des appétits moraux, c'est une affaire de tempérament. Maintenant, descendons des hauteurs de la philosophie et parlons des choses du moment. J'ai une grande chambre meublée, trente francs par mois. On y mettra un lit et nous partagerons.

— Mon cher ami, dit Jacques, je...

— Ne m'interromps pas. Je mange dans un restaurant de la rue Monnaie-le-Prince. Le diner coûte vingt-cinq sous, vingt-quatre sous au cachet, soit pour trente cachets, trente-six francs par mois. Si plus tard tu quittes le Quartier Latin, tu pourras dîner très-suffisamment et aussi bon marché dans des établissements spéciaux, disséminés dans tous les quartiers de Paris, et qui sont autant de succursales d'une immense entreprise alimentaire. Pour le déjeuner, la fantaisie est permise. Tout dépend de l'appétit. J'ai l'habitude de déjeuner au café avec du chocolat qui me coûte quinze sous. Pour le même prix, on peut déjeuner solidement dans un crémier; mais le Café est pour moi, comme pour tous ceux qui n'ont ni famille ni intérieur, un luxe d'une nécessité absolue et même une grande économie. Ceci a l'air d'un paradoxe, c'est d'une logique inflexible. Après dîner, par exemple, si je reste dans ma chambre, il me faut de la lumière et l'hiver du feu.

Au Café, sans dépenser davantage, je suis éclairé, chauffé, j'ai des journaux, des revues, une plume, de l'encre et du papier, des allumettes, des jeux, une tasse de café, du sucre, une carafe d'eau et des domestiques pour me servir. Voilà des chiffres. C'est égal, le préjugé est là, et mon père est convaincu que je suis un piler d'estaminet... Pour le vêtement, il y a le Temple, mais tu trouveras à bon compte dans le *Quartier* des habits vendus par des étudiants qui ne les ont pas portés.

— Et combien dépenses-tu par mois?

— Environ deux cents francs, sans dettes, mais avec cent cinquante francs on peut vivre. La pauvreté ne donne pas le génie, mais elle rend l'homme industrieux... Le temps est magnifique, nous n'avons rien à faire ici, montons sur l'impériale d'un omnibus.

— Si nous allions à pied!

— Tu as le temps de battre le pavé. D'ailleurs, l'omnibus offre une économie de temps et d'argent. Pour trois sous, tu peux aller de Paris d'une extrémité à l'autre, et cet équipage du pauvre a de plus beaux chevaux que celui d'un millionnaire.

Les deux amis une fois installés sur l'impériale, Michel reprit le cours de son enseignement supérieur :

— Pour te donner une notion sommaire de la topographie de Paris, considère la Seine que nous allons traverser, la rue de Rivoli, la rue Saint-Honoré et les boulevards comme des lignes parallèles. Ces grandes artères sont coupées en perpendiculaire par des rues importantes, les rues de la Paix, Richelieu, Vivienne, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, etc. Une fois ceci dessiné sur une feuille de ton carnet et logé dans ta tête, tu retrouveras facilement ton chemin, sans compter les monuments qui te serviront de jalons. Un petit détail bon à noter : les numéros des rues parallèles à la Seine suivent son cours, c'est-à-dire commencent du côté de l'Hôtel de Ville; les numéros des rues perpendiculaires commencent par l'extrémité la plus rapprochée du fleuve. Voici la Bourse, descendons.

— Ah! dit Jacques en mettant pied à terre, nous sommes dans le Paris de Balzac. Je le reconnais.

— Oui. Cette rue est la rue Vivienne, la plus brillante et la plus animée. C'est Paris avec sa fièvre et ses mirages. Le centre topographique est la place du Châtelet, mais le vrai centre est ici. C'est que seconde, marquée par l'horloge de la Bourse, compte les pulsations du cœur de l'Europe. Là, dans le tumulte confus des voix, se répètent les plus lointains échos des deux mondes et se traduisent les plus faibles oscillations de leur équilibre. A cette extrémité, le Palais-Royal, le Louvre et les Tuileries; à l'autre, le

boulevard. De ce centre, en décrivant une circonférence restreinte, on englobe dix théâtres : le Vaudeville, le Théâtre-Français, le théâtre du Palais-Royal, les Variétés, les Italiens, l'Opéra, les Bouffes, l'Opéra-Comique, le Gymnase. Ce monument bâti en briques et en pierres de taille déployant sa double façade, c'est la Bibliothèque qui renferme dans ses catalogues l'héritage de toutes les littératures, comme le Louvre renferme l'héritage de toutes les écoles de peinture. Ici, continua Michel en étendant le bras, tu as le monde entier rassemblé sous ta main. Ici, on respire la science dans l'air, et la voix de la grande ville apporte à ton oreille le grand murmure de la vie sociale. Chaque boutique qui sollicite ton regard est une exposition spéciale et choisie. Le dernier mot des découvertes et des conquêtes de l'esprit moderne est au grand soleil. Voici une machine à vapeur, des objets d'art, l'antiquité et la mode; là, une boutique de libraire, le musée de la gastronomie, un magasin de fleurs, des tableaux, des gravures, des bronzes, les photographies des célébrités des lettres, des sciences, des arts, de la chaire, du barreau, de la politique, de la cour, de la ville et du théâtre; dans ce kiosque, cent journaux; devant toi, la poste et le télégraphe; ici, des hôtels, des cercles, des cafés, des passages. En deux heures, avec l'or que nous n'avons pas, on peut y organiser sa vie, et dans cette vaste usine jour et nuit en travail, tranquille au milieu de ses mille rouages, tu peux observer l'ordre et l'harmonie d'une ruche d'abeilles sous son armure de cristal.

Après une longue promenade interrompue à chaque pas, Jacques et son cicerone entrèrent dans un restaurant du Palais-Royal où, pour deux francs par tête, ils dînèrent comme des princes aux sons de la musique exécutée dans le jardin.

— Tu parais surpris du luxe de ces immenses établissements, dit Michel; il est bon d'y manger de temps en temps, mais ces dîners-là ressemblent aux vins travaillés, agréables au goût, qui laissent un peu d'amertume au palais... Nous aurions pu remplacer un plat par une tasse de café... Comme une fois n'est pas coutume, allons à la Rotonde.

Ils allumèrent un cigare et s'assirent dans le jardin. Jacques regardait les grandes ailes du Palais qui l'entouraient dans leur quadrilatère de flammes.

— Les cigares, dit Michel, constituent une dépense folle et ruineuse, sans compter qu'ils ne valent pas une bonne pipe... Une autre fois, nous irons dans un café de la galerie d'Orléans où la demi-tasse ne coûte que sept sous au lieu de huit. Cette économie semble puérite; mais quand la tasse coûte sept sous, on donne huit sous, pourboire compris, et quand elle en coûte huit, on donne dix sous. Or, deux sous par jour font trente-six francs par

an dans un budget, c'est-à-dire une somme énorme... Voici un programme des théâtres, suis tes inspirations.

Après avoir rapidement parcouru la série des spectacles de jour, Jacques, séduit par le titre, proposa à Michel d'aller au Vaudeville, où on jouait *le Roman d'un jeune homme pauvre*.

Ils arrivèrent au moment où la queue se pressait aux guichets qui n'étaient pas encore ouverts. Michel fit entrer son ami chez un marchand de vins de la rue des Filles-Saint-Thomas. Là, il s'adressa à un homme assis dans un coin. — Deux solitaires, dit Michel. — Deux francs cinquante. — Il fait chaud. — Deux francs. — J'applaudis pour mon compte, quand la pièce est bonne, et nous sommes des clients. — Voyons, pour vous ce sera un franc cinquante et un verre de cognac. — Voilà trente-cinq sous, dit Michel.

Dix minutes après, ils suivaient un couloir sombre qui donnait accès dans la salle, précéds par une colonne d'hommes étranges marchant comme une troupe disciplinée obéissant à un mot d'ordre.

— Quels sont ces gens-là? demanda Jacques.

— En poésie, les Romains, en prose, les Chevaliers du lustre, en langage technique, la Claqué, institution littéraire... Allons nous asseoir là, dans ce coin, à gauche, nous serons admirablement placés pour voir et pour entendre.

La salle était vide, le lustre baissé. Les murmures des hommes massés en bataillon carré au centre du parterre éveillaient seuls les échos de la salle morne et obscure.

— La claqué est gratuite et même rétribuée, dit Michel. Nous sommes des solitaires, c'est-à-dire qu'une fois entrés, nous sommes libres comme le public payant. Remarque, ami, que nous n'avons pas fait queue deux heures parqués dans les barrières, que nous avons choisi les meilleures places, et que nous avons payé trente-cinq sous au lieu de quatre francs... Un soir, nous nous à l'Opéra comme figurants, nous revêtrons un costume d'archer ou de Napolitain, et nous verrons les coulisses et l'envers du théâtre.

— Quand tu voudras. Tu es un homme précieux.

— Il y a, mon cher ami, une imitation forcée à la vie parisienne pour le riche comme pour le pauvre. Nous avons usé d'un moyen violent pour obtenir deux parterres au rabais, les riches usent de leur position, de leur influence, de leurs relations, pour obtenir les mêmes qu'ils payent d'une manière ou d'une autre, mais nous sommes à l'Opéra comme figurants, nous revêtrons un costume d'archer ou de Napolitain, et nous verrons les coulisses et l'envers du théâtre.

de Te sais par cœur.

— C'est une bonne lecture, mais la comédie humaine est une

serre chaude où poussent des plantes et des fleurs qui meurent à l'air libre, et des théories qu'il faut contrôler par des observations personnelles. Entre le monde de Balzac et le monde réel, il y a la différence du décor à la nature et du théâtre à la vie. C'est une question d'optique. Ses pauvres, par exemple, sont des géants, comme Lucien de Rubempré, Bianchon, Daniel Darthez, Z. Marcas. Ses forçats, ses hommes de police ont des proportions colossales. Il taille ses personnages sur le patron de Michel-Ange, et leur exagération puissante ne permet pas de les regarder de sang-froid. Les vrais pauvres, c'est nous. Ce sont les bacheliers qui ne connaissent les inégalités sociales qu'au sortir du collège. Tu dois avoir mes idées là-dessus. Les uns ouvrent toutes les portes avec la clef d'or, nous devons en surprendre le secret. On dit que le talent perce toujours, proverbe stupide et consolateur. La richesse ne fait pas le bonheur, la misère non plus. Connaît-on les hommes de génie qui sont morts étouffés, étiolés, écrasés ? Tout vient à point à qui *peut* attendre. Combien d'hommes nés pour avoir du talent végètent oubliés et inconnus dans un emploi de manœuvre, qui ne seront jamais avocats, médecins, artistes, savants ou hommes politiques, faute d'avoir pu faire les années d'apprentissage ! C'est banal. On le sait, on le dit, on l'imprime tous les jours, mais l'aristocratie affirme qu'il y a un trop-plein d'intelligence et que les sociétés meurent par son mauvais emploi. Certainement l'intelligence a tué et tuera leurs sociétés, tuera l'aristocratie de l'argent comme elle a tué celle de la naissance. Ils ont raison...

— Ceci est indiscutable.

— Parbleu ! Je te parlais tout à l'heure des riches et des pauvres. Les millionnaires d'aujourd'hui ne sont plus les millionnaires d'autrefois. L'argent a perdu la moitié de sa valeur et les besoins ont doublé. Il y a trente ans, avec un million, un homme pouvait avoir voiture et loge à l'Opéra. Aujourd'hui il faut cent mille livres de rentes, et encore. Nos pères s'amusaient au quartier Latin avec douze cents francs. Il en faut trois mille aujourd'hui sans faire la moindre folie. Donc, un millionnaire qui établit son budget de fin d'année est plus embarrassé que nous, toutes choses égales d'ailleurs. Pour tenir son train de maison, il en est réduit, dans un cercle plus large, à nos expédients et à nos combinaisons économiques. Il a une voiture, nous l'omnibus. Tu as un vêtement chaud l'hiver, frais l'été ; il en a dix, mais il n'en porte qu'un. Il faut qu'il reçoive, qu'il paye la toilette de sa femme et qu'il marie ses filles. Sa vie le condamne à une harmonie de dépenses forcées, de corvées officielles et d'ennuis obligatoires par grâce d'état. En somme, à voir les choses d'un peu

haut, il vit absolument comme nous. Il est dans une loge capitonnée, nous au parterre, c'est vrai; mais nous jouirons mieux du spectacle que lui, nous avons diné de meilleur appétit et nous dormirons mieux... Voici le public qui entre.

Au bout de quelques instants la salle était pleine, de l'orchestre au cintre, inondée par la lumière du lustre. Les musiciens accordèrent leurs instruments, la rampe s'enflamma, les trois coups retentirent et le rideau se leva au milieu du silence.

Pendant les entrâcles, Jacques et Michel effleurèrent d'autres sujets de conversation. Ils se communiquèrent leurs observations sur la comédie que Michel appelait une plaisanterie déplorable faite à la pauvreté en général et à lui, Michel, en particulier. Le spectacle terminé, Jacques demanda à son ami ce qu'ils allaient faire.

— J'ai deux billets pour la Closerie des Lilas qu'on m'a donnés ce matin. Nous y verrons mes amis et tu ébaucheras des relations. En route, c'est loin.

— Je n'aurais jamais supposé que les distractions se procuraient aussi facilement à Paris.

— Paris! Paris la grande Babylone, la ville sainte, la ville libre et hospitalière aux parnis intelligents qui lui apportent leurs cerveaux pour alimenter sa fournaise. Elle dévore, mais quelles heures! Demain, tu auras vécu une bonne année de province. A Paris, on vit des siècles entiers, et toutes les cordes du clavier humain vibrent harmonieuses.

— Oui, quand on ne passe pas sa jeunesse à tourner une meule comme un cheval aveugle.

— Laisse-moi donc tranquille! L'âge d'or est devant toi. Voici Bûlher : *Je t'en danse*.

Ils rentrèrent à deux heures du matin dans leur chambre commune, gais comme deux soldats en campagne. Malgré l'heure avancée, Jacques était encore sous la première influence de la fièvre et ne se sentait pas en humeur de dormir. Après avoir récapitulé les événements de la journée, il se mit à griffonner du papier.

Le lendemain matin, Michel, levé le premier, aperçut ces notes sur la table, et lut avec une certaine surprise les lignes suivantes qui resumaient l'impression de Jacques et la sienne sur la comédie de la veille :

« J'assistais hier à la représentation du *Romain d'un jeune homme pauvre* au théâtre du Vaudeville. Bon que je ne sois qu'un simple bachelier de province, le héros de la pièce ne me paraît pas être le moins du monde dans les conditions nécessaires pour s'appeler un jeune homme pauvre.

« Le rideau se lève sur un décor d'appartement somptueux. Un des amis de Maxime Odiot, auquel il apprend sa ruine mais qui ignore sa position *in extremis*, lui offre un cigare. C'est assez naturel. Le héros paraît surpris qu'il ne lui offre pas un petit pain.

« Resté seul en face d'une table munie de tout ce qu'il faut pour ne pas se donner une indigestion, il tombe en défaillance dans un fauteuil de velours capitonné en murmurant : « Il y a donc une maladie qui s'appelle *la Faim* ? »

« Certainement, pauvre jeune homme, cette maladie existe, et ceux qui la connaissent doivent sourire. Mais la morale conventionnelle et l'optique du monde qui est le vôtre s'opposaient sans doute à la mise en scène d'une faim vulgaire, d'une faim qui ne serait pas une faim *comme il faut*. Votre faim, jeune homme pauvre, est de celles qu'on calme avec de la brioche, une faim élégante et de bon goût, une vraie faim de gentilhomme. Je me demande cependant pourquoi vous refusez avec tant de hauteur les 10,000 francs offerts si cordialement par votre notaire.

« Permettez-moi de ne pas trop m'apitoyer sur la destinée qui vous met au pain sec. Assis sur les ruines de votre mobilier, vous ignorez sans doute l'existence de cette institution de haute utilité publique que mon ami Michel appelle *le Conservatoire*. Allons, tant mieux, voici qu'on vous apporte à diner. Bon appétit, monsieur, et consultez mademoiselle votre sœur avant de brûler le testament qui lui rend sa fortune. »

Sa lecture achevée, Michel écrivit au bas de la page, en guise de signature : *Un jeune homme pauvre*, mit la feuille sous enveloppe et l'adressa *franco* à un journal en vogue.

Il se retrouvèrent à déjeuner. Jacques demanda à son ami des nouvelles de la page qu'il avait cherchée.

— Je la garde, dit Michel, en souvenir de notre première soirée. Maintenant, mon cher ami, nous pouvons causer sérieusement et imiter Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. J'ai lu à ton intention les *Petites-Affiches* qui sont remplies de *demandes*. Quant aux *offres*, si tu as des capitaux, tu trouveras à les placer. Or, la vie se compose de beaucoup de mauvaises chances et de quelques bonnes. As-tu un projet d'établissement ? Quelle carrière brigues-tu ? En un mot, qu'est-ce que tu sais faire ?

- Des rôles de notaire.
- Ça rime, mais les places sont prises.
- Je peux être pion.
- C'est triste.
- Je peux donner des leçons.
- Tu n'en trouveras pas.

— J'ai été prote d'imprimerie.

— *Eureka!*

Le jour même, Jacques se présenta dans plusieurs imprimeries. On prit son nom et son adresse, en cas de vacances, mais il ne trouva rien.

Deux jours après, un matin qu'ils déjeunaient ensemble, Michel lui passa un journal en lui indiquant un article. Jacques devint pâle. Il venait de reconnaître les lignes écrites le soir de son arrivée sur *le Roman d'un jeune homme pauvre*, et la lettre moulée lui avait donné cette émotion puissante qu'on n'éprouve qu'une fois et qui ne s'efface jamais.

Sur le conseil de Michel, il se présenta aux bureaux du journal et demanda à parler au rédacteur en chef auquel il expliqua le but de sa visite. Celui-ci lui dit quelques mots flatteurs. Jacques lui exposa en trois mots sa situation. L'autocrate lui donna une lettre pour l'imprimerie de son journal.

— Cela ne vous empêchera pas de brocher des articles, ajouta-t-il, et d'arriver si vous avez du talent.

Jacques sortit de son cabinet comme un homme sous l'influence d'un rêve. Le caissier l'appela au moment où il allait s'éloigner. lui présenta un reçu tout préparé et lui tendit une plume en lui disant : « Quarante lignes à vingt-cinq centimes, veuillez signer voilà dix francs. »

— Il s'agit maintenant de trouver une place de prote, dit Michel en apprenant cette nouvelle. La littérature n'est pas une carrière ingrate, mais avant que tu aies appris le métier de journaliste, de romancier ou d'auteur dramatique, et surtout avant que tu aies enfoncé les portes solides et bien défendues des rédacteurs en chef, des éditeurs et des directeurs, il coulera beaucoup d'eau sous le pont des Arts et sous les autres ponts. En te supposant un talent supérieur, tu ne pourras le manifester que le jour où tu connaîtras à fond les livres anciens et nouveaux, les lettres, les sciences, les arts et la politique, le monde à l'endroit et à l'envers, les mœurs, la vie, en un mot, quand tu connaîtras Paris comme ta poche. Tu as le pied à l'étrier, mais à moins d'une chance sur laquelle il y aurait folie de compter, il te faudra dix ans pour être d'aplomb sur ta selle.

— Je ne me fais pas d'illusions à cet égard.

— Tu peux, en attendant, publier des articles dans les journaux littéraires et faire de bonnes relations, mais j'ai entendu dire que le journalisme actif tuait les plus riches organisations, et il te faut bien diner.

— Je suis décidé à travailler, et dès aujourd'hui, j'entame ma lune pour m'acheter une petite bibliothèque.

— Voilà que tu te mets déjà à déraisonner ! Si c'est là ce que tu appelles une théorie économique, tu commences bien. Les bénédictins n'avaient que quelques bouquins rangés sur une tablette à la tête de leur lit. Aujourd'hui, on n'en a même plus besoin. Il y a à deux pas, dans le passage du Commerce, un cabinet de lecture où pour trois francs d'abonnement par mois, tu pourras emporter deux ouvrages différents. Tu trouveras là une bibliothèque munie des soixante ou quatre-vingts auteurs que tout homme pensant doit avoir dans la tête. On y reçoit tous les livres nouveaux qui ont une valeur, de sorte que tu pourras avoir en même temps un classique et un moderne sur ta table. Outre cette ressource, tu as la Bibliothèque de la rue Richelieu à ta disposition, et la Bibliothèque Sainte-Geneviève qui reste ouverte le soir. Cela ne t'empêche pas d'acheter, de temps en temps, quelque bouquin de première nécessité, si tu trouves une bonne occasion aux étalages, mais seulement comme un ouvrier achète un outil qui lui sert tous les jours. Tu as les revues et les journaux au café, les cours de la Sorbonne sont gratuits, l'entrée est libre dans les musées. Avec cela, tu peux apprendre tout ce qu'il faut savoir. Quant aux théâtres, il se joue dix pièces nouvelles par an qui valent la peine d'être vues, et trente pièces du répertoire au Théâtre-Français; ton journal ou tes confrères te donneront probablement des billets, par conséquent, tu vois que la science ne coûte pas cher à Paris... J'ai connu un garçon qui passait sa vie à lire et qui avait l'habitude de copier les pensées, les maximes et les observations qu'il rencontrait dans ses lectures. C'est un travail facile que tu peux faire en étudiant les écrivains dont l'œuvre est considérable, et tu trouveras peut-être à le vendre à quelque éditeur spécial de ces sortes d'ouvrages qui renferment la moelle d'un homme dans un petit volume.

Jacques admirait l'esprit net et pratique de son ami Michel qui avait acquis une maturité précoce par les rudes leçons de la vie et le commerce des hommes intelligents qu'il fréquentait tous les jours, professeurs, avocats ou médecins en herbe. D'ailleurs, comme il le disait lui-même, à Paris, la science se respire dans l'air et on étudie en flânant dans les rues.

Après une série de démarches actives, Jacques trouva un emploi dans une imprimerie qui l'occupait quatre ou cinq heures et lui rapportait une centaine de francs par mois. A deux heures de l'après-midi, il était libre et pouvait se livrer à ses études favorites. Il était entré dans la vie par la porte de fer, mais il était de ceux qui en sortent par la porte d'ivoire, car le travail ne trahit jamais.

Son histoire s'arrête ici.

.....

NOTES ET ENSEIGNEMENTS

HYGIÈNE

Paris d'aujourd'hui. — Paris d'autrefois. — Conditions sanitaires. — Diminution progressive de la mortalité et disparition des maladies épidémiques. — Conseils aux étrangers. — Préceptes qu'ils auront à suivre pendant leur séjour à Paris.

La Seine traverse Paris de l'est à l'ouest; elle le divise en deux moitiés, l'une au nord (rive droite) et l'autre au sud (rive gauche).

Le Paris d'aujourd'hui, comparé à celui d'il y a quinze ans, se trouve dans des conditions sanitaires toutes nouvelles, et ceux qui vous auraient jugé le premier par le second, c'est-à-dire d'après leurs souvenirs, s'en feraient une idée bien peu exacte.

Le long des deux rives de la Seine, il existait de nombreux quartiers à rues étroites, boueuses, privées d'air et de soleil. Les maisons très-élevées y étaient habitées presque en totalité par la classe ouvrière.

Là, au milieu d'aérations de toutes sortes, se développaient les foyers des maladies épidémiques, telles que : rougeole, petite-verole, choléra, etc.

La aussi, reagnaient en permanence les fièvres intermittentes, les dysentéries et autres maladies endémiques.

Les nouveaux quartiers que les démolitions ont fait surgir sur ces deux rives sont maintenant traversés par de larges voies de communication qui permettent à l'air de circuler et de se renouveler. Des places, des squares, des avenues plantées d'arbres y purifient l'atmosphère et la débarrassent des miasmes et des odeurs insalubres.

L'assainissement du nouveau Paris est complété par un vaste système de canaux souterrains. Deux grands égouts collecteurs, parallèles au fleuve, recueillent au moyen de galeries tributaires de nombreux égouts tous les eaux des quartiers qu'ils traversent et les amènent dans un collecteur général qui les conduit dans la Seine, en aval du pont d'Asnières, à 1300 mètres de l'embouchure de la Seine.

A côté de ces égouts, il y en a d'autres qui sont destinés à répandre l'eau dans toute la ville et à la distribuer à tous les étages des maisons.

Tous ces travaux, en quelques mots, les nouvelles conditions de salubrité générale auxquelles nous sommes parvenus peu à peu, la grande différence qui existe entre la mortalité d'aujourd'hui et celle d'autrefois.

La terrible épidémie que présente le choléra de 1866 est venue confirmer l'heureuse influence de ces améliorations. Il a été, en effet, bien établi par la comparaison des chiffres de la mortalité que la ville très-peu de traces paraît avoir eues de ce terrible fléau qui se répandit partout ailleurs.

Le choléra de 1866, qui a survécu pendant si longtemps à Paris, n'a pas reparu depuis. Il n'est plus, non seulement en France mais en Europe, et il est si difficile de croire à une épidémie de ce genre dans les rues animées et lumineuses de Paris. On sait

en outre, qu'une mauvaise conseillère, *la Presse*, était venue paralyser toute confiance en inspirant les statistiques mensongères de la presse des départements et de l'étranger.

L'affluence considérable des visiteurs qui se rendront à l'Exposition internationale, nous engage à tracer brièvement la ligne de conduite qu'ils auront à mettre en pratique durant leur séjour dans la capitale.

Aux personnes qui viennent des contrées septentrionales et froides, nous dirons :

Choisissez de préférence une habitation sur la rive droite, c'est-à-dire dans la partie nord de la ville, afin que les influences atmosphériques soient à peu près les mêmes que celles de vos pays.

Veillez à ce que votre alimentation ordinaire ne soit pas changée; que votre nourriture soit substantielle, excitante plutôt que légère, les vins généreux votre boisson.

Préférez les vins de Bourgogne aux gros vins du Midi, l'eau de la Dhuis à l'eau de la Seine (1).

N'abusez pas des boissons fermentées, telles que bière et cidre, qui laissent beaucoup à désirer à Paris.

Ne modifiez pas votre manière de vous vêtir, car le climat de Paris est en général froid et la température y est sujette à des variations brusques, même en plein été.

Ne séjournez pas trop longtemps dans les endroits publics peu aérés et où la foule a l'habitude de stationner.

Ce dernier conseil a beaucoup d'importance; son inobservation est une cause bien connue d'indispositions et de maladies qui sévissent sur les nouveaux venus.

Aux visiteurs originaires des régions méridionales, nous recommandons, avant tout, de se munir de vêtements chauds pendant tout le temps de leur séjour dans la capitale, les brusques changements de température étant très-nuisibles à ceux qui ne sont pas faits à notre climat.

Cette précaution prise, ils pourront indifféremment s'installer dans une habitation bien aérée sur la rive droite ou sur la rive gauche de la Seine.

Leur nourriture se composera d'aliments stimulants, viandes rôties, mets épicés, la cuisine parisienne étant généralement préparée au beurre et non avec des huiles ou de la graisse, comme dans le Midi.

A eux surtout, nous dirons :

Buvez de bons vins, principalement des vins corés et toniques. Point d'eau, point de bière, point de cidre, point de boissons fermentées d'aucune espèce; au lieu de vous sustenter, elles vous affaibliraient et vous exposeraient à des dérangements et aux irritations intestinales.

Les gens du Midi devront éviter surtout les lieux publics où la foule stationne et où l'air ne circule pas. Leur climat, leur tempérament, leurs habitudes les rendent plus sensibles que ceux du Nord aux influences d'une atmosphère viciée.

En règle générale, nous dirons aux uns comme aux autres :

(1) La Dhuis est une petite rivière de la Champagne dont les eaux abondantes et d'excellente qualité approvisionnent, depuis très-peu de temps, presque toute la rive droite de la capitale.

Gardez-vous bien des excès de toutes sortes, car vous vivrez dans un milieu où les plaisirs sont faciles et entraînants.

Ne vous privez jamais du repos de la nuit, le sommeil étant indispensable à la santé. Tous les matins faites quelques exercices de gymnastique en chambre.

Fréquentez les établissements de bains, car la souplesse de la peau et l'harmonie dans les fonctions vitales sont de première nécessité pour la santé.

Consacrez tous les jours quelques heures à la promenade. Fréquentez de préférence les endroits plantés d'arbres, afin que vous y respiriez un air pur et salubre.

Enfin nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cette courte instruction qu'en conseillant à tous la mise en pratique du précepte si connu et si peu observé :

« Ayez la tête fraîche, le ventre libre et les pieds chauds. »

Docteur FAVROT.



VII

PARIS SOUTERRAIN

LE DESSUS ET LE DESSOUS DE PARIS

PAR

NADAR

Quatre fois l'an, Madame, et sur le coup de minuit, il peut vous être donné d'assister à un rendez-vous assez étrange, pris souvent plusieurs mois à l'avance, entre quatre à cinq cents personnes qui ne se connaissent point.

Vous les voyez, une à une ou par deux, trois et quatre, converger à l'heure dite par les boulevards extérieurs et la rue d'Enfer — qui eut jadis la prétention d'être longue, — vers une façon de petit Temple à colonnes doriques où veillait l'octroi de cette ancienne barrière. Ces gens, d'un sexe et de l'autre, portent tous à la main un petit paquet comme en signe de ralliement. Plusieurs brandissent, non sans quelque fierté contenue, une lanterne, qu'un ou deux ont même arborée à leur boutonnière en manière de décoration.

De ces gens, les uns affectent l'allure grave et même recueillie; les autres rayonnent d'une gaieté trop en dehors pour ne pas sembler un peu voulue. Tous ont la physionomie spéciale, mystérieuse et légèrement suffisante de personnages auxquels une mission secrète et non sans importance fut confiée. S'il n'y avait pas les Allemands au monde, je prendrais cette occasion de dire que le Français, toujours né un tantinet fonctionnaire bien plutôt que malin, chérit et guigne tout ce qui ressemble au moindre privilège; mais au surplus, il ne nous tombe pas tous les matins une occasion d'être solennel.

Par la porte du petit Temple, ils disparaissent les uns après les autres.

Ces élus vont visiter les Catacombes. Les diverses administrations publiques auprès desquelles ils ont sollicité, dans les termes du vocabulaire très-respectueux, cette « faveur » qu'on ne refusa jamais à personne, profitent de l'occasion des quatre visites annuelles des ingénieurs pour se débarrasser par fournées de ces solliciteurs sans ambition.

— Vous ne connaissez pas les Catacombes, Madame, et je dois vous y conduire. Veuillez prendre mon bras et — suivons le monde!

Dans la cour d'aspect un peu négligé où nous voici, la compagnie déjà nombreuse entoure le puits et surtout l'espèce de petite poterne en pierre par laquelle nous descendrons tout à l'heure. Nous avons là les divers spécimens du genre curieux, le curieux insatiable et le curieux indifférent, le sérieux et le goguenard, l'éloquent et le taciturne. Voici — espèce rare — le Parisien familier avec la Manufacture des Gobelins et pour qui le Musée d'Artillerie n'a pas de secrets, à côté du Parisien générique qui ne donne un coup d'œil à son Paris que lorsqu'il lui échot un visiteur départemental. Voici encore en appoint ce public spécial qui achète les quatre ou six traductions des *Nuits d'Young* et s'ahonne au « Père-Lachaise Illustré » — et l'inévitable ban d'Anglais excursionnistes.

Ce monde est nécessairement un peu mêlé et on se familiarise vite avec son voisin : il n'est rien comme l'approche du danger pour pousser à la fraternité. Chacun se dispose et allume sa bougie. Si les rires qui retentissent çà et là ne persistent à être un peu forcés, quelques visages effarés témoigneraient, à la gloire du Cours de Littérature de Noël et Chapsal, que tout le monde n'a pas encore oublié l'infortuné mortel égaré dans les catacombes de Rome, et, par aggravation de peine, mis en vers par Delille. Cet autre brave homme qu'on entoure a prudemment emporté deux livres de bougies, comme pour un hivernage, un pain de quatre livres et une provision de chocolat; pour un rien, en réfléchissant, si seulement il croyait encore avoir le temps, il courrait doubler ses munitions. Mais je ne jurerais pas que le farceur qui se moque plus haut que les autres de notre pèlerin circonspect ne recèle, si on le fouillait bien, au fond de ses poches, une douzaine de pelotes de ficelle, en souvenir de Théate, l'homme au Labyrinthe. Le classique nous poursuivra longtemps encore.

Vous ne doutez pas, Madame, vous qui êtes brave comme un homme — brave! que dans ces visites réglementaires il ne s'agit

y avoir l'ombre d'un danger. A la queue leuleu, nos excursionnistes, comptés à l'entrée pour être recomptés à la sortie, munis chacun de son lumineux, n'ont qu'à défilier bien paisiblement dans le parcours restreint de l'Ossuaire, sous la surveillance des hommes de garde postés à chaque fausse issue. L'entreprise serait tout autre assurément, sans guide et hors de l'Ossuaire proprement dit, par cet immense et capricieux réseau de carrières romaines d'où notre Lutèce est sortie du troisième au huitième siècle, et qui se replient sur elles-mêmes d'un côté de la Seine et de l'autre, de Vaugirard à Charenton, de Passy à Ménilmontant.

Mais la poterne s'est ouverte. Chacun s'engouffre peu à peu dans l'étroit escalier au tournant rapide. Vous plaît-il d'apprendre, Madame, que cette entrée, la plus ordinaire, est l'une des soixante-dix issues que comptent environ les Catacombes, et aussi que cet escalier a quatre-vingt-dix marches ! Cela ne vous intéresse point ? ni moi, vraiment, et je ne vous ennuierai pas de chiffres ni de statistique.

Je ne sais d'ailleurs, et pour commencer, qui pourrait se vanter de connaître bien au juste les six à sept millions de squelettes que neuf ou dix siècles nous ont légués ici, mine sans fin de phosphate de chaux et de nitrate de potasse.

Nous sommes arrivés au bas de l'interminable et glissant escalier. Derrière les premiers et suivis des autres, nous cheminons dans une étroite galerie aux parois sautillantes et dont la voûte écrasée fait courber les plus hauts. La promenade monotone se prolonge, et comme pour la rendre plus désagréable, l'odeur fumeuse de cette procession de bougies — encore n'y a-t-il pas quelque chandelle ! — se condense et persiste dans ce long couloir privé d'air.

Mais l'espace se fait plus large autour de nous. Une porte noire apparaît, et au-dessus l'inscription :

MEMORIE MAJORUM

et des deux côtés :

HAS ULTRA METAS
REQUIESCUNT, BEATAM SPEM EXPECTANTES.

C'est ici. Nous pénétrons dans l'Ossuaire.

Entre les piliers de pierre de taille arrivés tout à temps pour soutenir contre les éboulements cette partie méridionale de Paris, sont rangés dans un ordre parfait tous les ossements

recueillis depuis 1785 dans les cimetières supprimés, les anciennes églises et les fouilles qui ont, dans ces derniers temps surtout, retourné de fond en comble une grande partie du sol parisien. Depuis les Césars et les invasions des Normands jusqu'aux derniers bourgeois et prolétaires extraits en 1861 du cimetière de Vaugirard, tout ce qui a vécu dans Paris dort ici, vagues multitudes et grands hommes, saints canonisés et suppliciés de Montfaucon et de la place de Grève. Dans cette confuse égalité de la mort, les rois mérovingiens gardent l'éternel silence à côté des massacrés de septembre 92; Valois, Bourbons, Orléans et Stuarts achèvent de pourrir au hasard, perdus entre les malheureux de la cour des Miracles et les deux mille « de la Religion » que mit à mort la Saint-Barthélemy.

Mais le néant de la chose humaine ne serait pas complet; le niveau de l'éternité veut plus encore: ces squelettes péle-mêlés sont eux-mêmes désagrégés, dispersés. Par la main des deux maçons employés à l'année à ce service, les côtes, vertèbres, sternums et autres débris sont tassés, retoulés en masses plus ou moins cubiques sous les cryptes — en *bourrages*, comme on dit ici, — et maintenus en avant par les têtes choisies dans les mieux conservées: ce que nous appelons les *façades*. Par l'art des terrassiers, ces chapelets de crânes se combinent avec des femurs en croix dans certaines dispositions symétriques et variées — de façon à rendre leur aspect intéressant, *presque agréable*, dit ce bon Dulaure évidemment séduit, et que M. Paul Fassy, dans son très-intéressant travail sur les Catacombes, a quelque raison de traiter de « partial ».

Ainsi les crânes qui composent cette « façade » devant laquelle nous passons proviennent de la rue de la Ville-Levesque, où furent jetés en commun une partie des exécutés de 1793. Parmi eux est incontestablement celui de Philippe Égalité d'Orléans. — Lequel, Madame?...

Et ce verset du premier livre de saint Luc, fatal comme une sentence, est-ce le seul hasard qui le grava justement ici :

DEPOSUIT POTENTES DE SEDE ET EXALTAVIT HUMILES...

Tous sont là: sainte Geneviève et Mirabeau, Marat avec Nicolas Flanel et son épouse, saint Vincent de Paul et le cardinal Dubois, Marguerite d'Anjou et l'homme au Masque de Fer, Bernart, le maréchal d'Ancre, Vouture, Cassini, Benserade, saint Modeste, Gauthier Garguille, Malherbe, Gassendi, Phitippe de Cham, ... etc., Rabalais, Luthi, Communes, etc., etc. **Frédéric**

repose peut-être à côté de mademoiselle de La Vallière, et Madeleine de Scuderi sur Turlupin, entre Pichegru et l'abbé Santeuil.

C'est le défilé des grands noms de France et aussi des petits. Pas une de nos vieilles familles qui n'ait à réclamer là quelqu'un de ses aïeux, Condés ou Contis, Soyecourt ou Vendôme, Créqui, Rohan, Montmorency, Villars, Brancas, Noailles, Dulau, La Trémouille, Nicolaï, Molé, Luxembourg, etc., etc., gisant de ci de là, parmi la foule innombrable des plus humbles, des noms anonymes : Vincent, Durand, Petit, Lemaire, Berger, Lenoir et Leblanc.

Ce fragment de crâne que votre pied vient de heurter, ce débris sans nom, oublié, perdu, ignoré, — un de vos grands-pères peut-être, Madame, — cela a aimé, cela a été aimé...

On a cherché, depuis quelques années surtout, à ne plus confondre les ossements des diverses provenances. Des inscriptions lapidaires indiquent que tel amas provient de Picpus, tel autre du couvent des Cordeliers ou du marché des Innocents. Ces inscriptions alternent avec des versets latins de la Bible et des morceaux français, assez fâcheusement dépités pour la plupart, dans Lemierre, Ducis, Delille déjà nommé.

Une petite source d'eau limpide, et toujours de niveau dans sa cuve de pierre, sert d'asile à cinq ou six petits poissons importés par la fantaisie d'un travailleur de l'endroit. Au-dessus :

SICUT UNDA DIES NOSTRI FLUXERUNT.

Plus loin, et hors de l'Ossuaire, est un puits large et profond, dans lequel on descend par des marches souvent inondées.

A côté de là, deux essais de sculpture architecturale, taillés dans le tuf,

QUARTIER DE CAZERNE.

PORT SAINT-PHILIPPE, 1777,

disent les inscriptions de l'auteur. Ces travaux de patience, qui ne porteront nul préjudice à la colonnade du Louvre, sont dus aux loisirs d'un ancien soldat nommé Decure, qui avait, paraît-il, pris là sa retraite et que la tradition locale y fait périr, victime de son imprudence, sous un éboulement.

Voici encore, pour ne rien oublier, une table pareillement prise en pleine pierre, et sur laquelle la même tradition veut que Charles X ait pris une collation.

Des inscriptions sur des cippes témoignent que sont réunies là les victimes du COMBAT AU CHATEAU DES THUILERIES, LE

10 AOÛT 1792 — et celles des COMBATS DE LA PLACE DE GRÈVE, DE L'HOTEL DE BRIENNE ET DE LA RUE MESLÈRE, LES 25 ET 29 AOÛT 1793 — et celles du COMBAT A LA MANUFACTURE DE REVEILLON, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, LE 25 AOÛT 1793.

Celle-ci est plus terrible encore dans sa concision lapidaire.

D. M.

II ET III

SEPT^{ME}

MDCCXCII

Une pierre tombale, la seule que nous trouvions ici recueillie parmi tant de milliers d'autres d'un plus pressant intérêt, se dresse encore pour nous apprendre en prose et en vers qu'ils couvrent le corps de Françoise Gellain, femme Legros, qui aida à l'évasion de Latude.

Voilà le sarcophage dit Tombeau de Gilbert, où Gilbert meurt; mais il ne saurait être bien loin.

Et l'autel provisoire où au moins une fois l'an, je suppose, la messe doit être dite pour tant de trépassés, en attendant la chapelle spéciale que réclame, dans tous ses mandements d'aujourd'hui, le ci-devant pamphlétaire Timon de Cormenin, jadis funéraire aux lapins de l'ancienne liste civile.

Ici, la voie est barrée. Cet énorme amas d'ossements, étouffement dont le sommet perce la voûte, provient du puits de la rue de la Tombe-Issoire. Par ce puits sont, au fur et à mesure, déchargés tous les débris humains mis à jour dans les cimetières supprimés et les déblais pratiques pour la création de voies nouvelles, puisque la Mort elle-même ne nous garantit pas contre l'expropriation. Les hommes de l'Ossuaire les ont tassés dans chacun de ces deux tombeaux qu'ils poussent devant eux, une à une, vers les voussures vides encore qui attendent leur bottage.

A côté du monceau, une petite bière, toute fraîche neuve. Une carte clouée et suscrite à la main nous apprend que les restes qu'elle contient ont été désignés et réservés pour être ensevelis ailleurs. La décomposition du tombeau n'a pas laissé grand-chose à garder, car c'est un vrai cercueil d'enfant.

Mais quel parmi tant de poussières si chères autrefois, une seule évoque? La Place de la femme s'intérait-elle donc aussi? E. n'était-ce pas le lieu, pour les ordonnateurs de cette nécropole,

où tout vient s'évanouir, jusqu'au souvenir des pères dans la mémoire des fils, de remplacer un des distiques de leurs Chenedollés d'élection par le cri déchirant qui s'échappe de la poitrine lamentable du Psalmiste :

« O vous, qui fûtes mes amis, ayez pitié de moi ! »

Et encore des ossements, et des inscriptions encore... — Ne trouvez-vous pas, Madame, qu'il serait temps de partir d'ici ! Les aspects n'y sont guère variés, le pittoresque s'épuise, et nous tournerions toujours sur nous que nous n'y verrions guère autre chose. Ce mot mystérieux Catacombes écrite par lui-même une curiosité qui, datant de loin, a bien pris son temps de couvrir tout le monde n'a pas le loisir, l'occasion ou l'idée de descendre là, — et c'était deux raisons suffisantes pour y venir. Mais quelques pas dans ces souterrains, et la curiosité se trouve aussitôt plus que satisfaite. C'est un de ces lieux où tout le monde veut être allé et où personne ne retournera.

Grimpons donc cet escalier qui nous paraît plus interminable encore, et voilà l'air vivifiant du dehors, voilà la lumière, voilà le réjouissant soleil qui chassent derrière nous, comme un rêve mauvais, pis encore, ennuyeux, le souvenir de cette excursion funèbre.

Mais cet entr'acte de grand air ne sera pas long, car tout est disposé près d'ici, et vous voyez, Madame, qu'on nous attendait. Ces deux hommes, aux grandes bottes selon le rite, vous indiquent, bonnet en main, que nous n'avons pas fini avec le Paris sous terre.

Le passage n'est guère plus large que tout à l'heure, mais au moins n'est-il pas de ceux que dessert une simple échelle, et ses quelque douze marches ont été bientôt descendues, n'est-ce pas ! Vous êtes, Madame, dans les Égouts de Paris.

A la lueur des lanternes et au jour vague qui tombe, à distances réglées, par les « regards » démasqués au dehors tout exprès pour nous, nous distinguons une galerie sans fin, bâtie de meulière rougeâtre. On dirait que l'humidité rouille la pierre.

Un trottoir étroit borde de gauche et de droite une canalisation plus profonde que large : cette écluzée de liquide impur, à épiderme épais, est ourlée de chaque côté d'une marge de rails.

Dans ce petit wagon découvert, dont une lampe à l'avant doit éclairer la marche, nous attend déjà l'employé chargé de nous faire les honneurs de ces lieux, et les quatre convoyeurs, deux

de ci, deux de là, qui feront office de locomotive, sont également à leur poste la main tendue sur les barres d'appui de notre wagon. — Vous pourrez remarquer en passant, Madame, la discipline et l'irréprochable politesse de tous ces ouvriers résignés aux plus humbles travaux, politesse qui en remontrerait parfois à messieurs les commis, petits ou gros, de nos administrations publiques.

A peine avons-nous pris place sur le wagon, qu'un long coup de trompe, signal de marche, résonne sous les voûtes pour être répété de loin en loin devant nous; nos quatre coureurs nous poussent en avant. — et nous voilà partis sur nos rails de toute la vitesse de leurs huit jambes avec un roulement de tonnerre qui ne nous empêche d'entendre ni le grondement sourd des vitures qui retombent sur les « regards » à mesure que nous les avons dépassés. Sur toute notre ligne, dessus comme dessous, la consigne veille sur nous! Permettez-moi de garantir avec ce plus votre cou et vos épaules : l'atmosphère moite que nous traversons à toute lancée s'est faite glaciale; elle pourrait devenir meurtrière.

Si vite roulons-nous qu'à peine avons-nous le temps de distinguer sur les écriteaux du Municipale, lettres blanches et fonds bleus, les noms répétés des voies publiques sous lesquelles nous glissons.

Un énorme tuyau de fonte d'un mètre de diamètre, soutenu par de solides potences et maintenu encore par des crampons solidement scellés, nous tient compagnie suivie tout le long du mur; c'est la conduite principale des Eaux de la Ville. — Une simple fissure à cette conduite, et, par le déchirement subit, nous serions en peu d'instants sans rémission engloutis.

De temps à autre, une cascade immonde tombe à notre gauche ou à notre droite par un chenal ménagé : un groupe d'égoûts au labeur se range à notre approche contre la muraille et, muet, nous regarde passer. De droite et de gauche aussi, nous laissons derrière nous nombre de galeries diagonales, autres arrières de cette vaste circulation dont tous les vaisseaux résonnent mesurent pas moins de soixante lieues.

Ici, nous traversons une buée épaisse par laquelle s'obscurent sont la lampe à réflecteur de notre wagon et la lanterne qui port notre premier équipier : cela signifie qu'au-dessus de nos têtes un établissement de bains liquide ses opérations de la même — Plus loin, une odeur suave nous envahit : nous passons sous fabrique d'un parfumeur. Cette odeur, un souvenir de jeune mêlé au patchouly, sera la seule qu'il nous aura été donné gustater dans tout notre trajet par cet ex toire des infis

putridités d'une grande capitale, grâce à la ventilation parfaite et au système de vanes mobiles, wagons ou bateaux, qui entretient dans ces cloaques une évolution permanente : le « circulus » de la boue. Pourtant, il ne faudrait pas trop s'y fier : le poison, pour être latent, n'en demeure pas moins le poison.

Mais loin, bien loin devant nous, un point lumineux apparaît, qui s'avance avec un bruit de typhon : en même temps, le signal des trompes retentit. C'est un autre convoi qui vient sur nous, et la voie n'est pas double. Par la collision, un déraillement dans ces ignominies serait horrible ! Heureusement, à notre contre-appel, l'ennemi ralentit sa marche. Nous sommes justement sur un angle déterminé : notre wagon oblique à droite sur une plaque tournante — et nous repartons à toute vitesse par une issue nouvelle.

Pas un rat ; — du moins, n'en apercevons-nous point.

Mais à quelques carrefours, notre voie s'élargit inopinément en vastes coupoles. Comme ces amphithéâtres, un peu démesurés là, ne me paraissent pas précisément destinés à des Conférences ; comme le Droit de réunion, legs de 89 que nous sûmes si bien conserver, ne doit pas être moins sagement réglementé ci-dessous que ci-dessus, j'en arrive naturellement à admettre la possibilité de certaines prévisions stratégiques dont on m'avait parlé. Chacun de ces Colisées clandestins offrirait, en effet, pour les concentrations de forces en telles éventualités, des points tout à fait précieux et même un peu inquiétants, si nous ne savions, en somme, comment tout se passe et passe, et que finalement tout fruit mûr, même le meilleur, à point toujours tombe. L'endroit silencieux où nous sommes a son éloquence comme il a ses souvenirs, et s'il n'en savait pas encore assez long par lui-même sur la fin des choses, l'Égout de Paris n'aurait qu'à interroger les Gémonies de Rome.

Tout ce qui n'est que le Fait se termine là, tout vient là, et le penseur y trouve ses épaves, tout comme les « mudlarks », ces pauvres « alouettes de boue », dépistent leur butin dans les vases de la Tamise.

Cependant nous roulons toujours, et la voûte, dont la sueur glacée tombe à gouttes plus fréquentes, s'écrase sur nous de plus en plus, et les parois resserrées se resserrent encore. Par instants, nous devons courber nos têtes, surtout sous les gros étaux transversaux dont le fer visqueux pleure des larmes de rouille.

Les bottes de nos coureurs clapotent dans le liquide affreux sur les trottoirs submergés. Le chemin descend, l'inondation monte : ils enfoncent jusqu'aux genoux et ils courent toujours, et tout autour de nous ruisselle, flaque, découle, dégoutte, suinte. Le lieu est devenu tout à fait sinistre : par les miasmes épais qui flottent, nos lampes ont pâli. Au malaise succède le frisson, au frisson tout à l'heure l'angoisse : nous sommes dans les vieux égouts, là où nul, il y a soixante ans à peine, n'eût osé pénétrer, à une des croix les plus lugubres de l'hypogée. Ce n'est autour de nous qu'évents, goulottes, pilotis, siphons, gargouilles ; un entassement difforme de sentines et de boyaux.

C'est le noir rendez-vous de l'immense néant.

Il y a des niveaux différents, étages dans la fange. Le clipeur a sa superbe et ses préférences. Ce qui reste d'espace étranglé entre pierre et eau s'obstrue encore de choses in-nommées, inquiétantes, et dispute la place à la brume. Des chaînes énormes, toutes rongées, tirent sur une partie plus élevée du cintre et semblent se faire plus lourdes pour hâter l'écroulement : ces poulies soudées par l'oxydation ne furent-elles pas disposées par un tortionnaire mystérieux pour quelque besogne terrible ! Entre les pilers cagneux, le mur infiltre, lépreux, et ces ferrails aux monstrueuses, notre wagon maelfié ne saurait plus avancer d'une ligne ; reculer, le pourra-t-il !... C'est le Barathrum. Et dessous, dessous, devant, derrière, partout, de l'eau, cette eau sinieuse, infâme, avec toutes ses voix, — mugissements, boquets, éclaboussements, crachements, borborygmes...

Nous reculons enfin : l'horreur a fui, et, dégagés de ces épouvantes, nous roulons par une série nouvelle de voies droites et courbes. — Au brusque tournant d'une tangente, on nous arrête.

Nous sommes descendus de notre chariot, et, après quelques pas, nous nous trouvons sous l'arc d'une voûte majeure au bord d'une large canalisation. C'est le fleuve définitif qui rallie tous ces courants, la suprême synthèse de toute notre vie Parisienne, — le grand Collecteur.

Un bachelot massif, carré de forme, nous reçoit, et un dernier relai de coureurs — ceux-là ne pourront plus que marcher — nous l'ait fondement sur le flux souterrain. Nous traçons, dans ces épaisseurs, un large sillon en même temps que, par notre marche même, l'action de notre van mobile chasse à l'avant les boues tout vers la Seine empestiférée.



VUE DE PARIS PRISE DU TROCADERO
Dessin de M. LALANNE, gravé par M^{lle} BUSTZEL.



Les boîtes de nos coureurs clapotent dans le liquide affreux sur les trottoirs submergés. Le chemin descend, l'inondation monte; ils enfoncent jusqu'aux genoux et ils courent toujours, et tout autour de nous ruisselle, flaque, découle, dégoutte, sainte. Le lieu est devenu tout à fait sinistre : par les miasmes épais qui flottent, nos lampes ont pâli. Au malaise succède le frisson, au frisson, au les vieux égouts, là où nul, il y a soixante ans à peine, n'eût osé pénétrer, à une des croix les plus lubriques de l'hypogée. Ce n'est autre est autre de nous qu'évents, goulottes, pilotis, siphons, gargouilles; un chevêtrement difforme de sentines et de boyaux.

C'est le noir rendez-vous de l'immense néant.

Il y a des niveaux différents, étages dans la fange. Le clapier a sa superbe et ses préférences. Ce qui reste d'espace étranglé entre pierre et eau s'obstine encore de choses innommées, inquiétantes, et dispute la place à la brune. Des chaînes énormes, toutes rongées, tirent sur une partie plus élevée du cintre et semblent se faire plus lourdes pour hâter l'écroulement : ces poulies soudées par l'oxydation ne furent-elles pas disposées par un tortionnaire mystérieux pour quelque besogne terrible ! Entre les pilers cagneux, le mur infiltre, lepeux, et ces ferraleries monstrueuses, notre wagon maudic ne saurait plus avancer d'une ligne; reculer, le pourra-t-il... C'est le Barathrum. Et dessous, dessous, devant, derrière, partout, l'eau, cette eau sennieuse, infâme, avec toutes ses voix, — muissements, boquats, éclaboussements, crachements, boboyages...

Nous reculons enfin : l'horreur a fui, et, dégagés de ces épaouvantes, nous roulons par une série nouvelle de voies droites et courbes. — Au brusque tournant d'une tançante, on nous arrête.

Nous sommes descendus de notre chariot, et, après quelques pas, nous nous trouvons sous l'arc d'une voûte majeure au bord d'une large canalisation. C'est le fleuve définitif qui rallie tous ces courants, la suprême synthèse de toute notre vie Parisienne, — le grand Collecteur.

Un baïot massif, carré de forme, nous reçoit, et un dernier relai de coureurs — ceux-là ne pourront plus que marcher — nous hâte hardement sur le flux solide. Nous traçons, dans ces épaisseurs, un large sillon en même temps que, par notre marche même, l'action de notre van mobile chasse à l'avant les boueuses du fond vers la Seine empestiférée.



VUE DE PARIS PRISE DU TROCADERO
Dessin de M. LALANNE, gravé par M^{lle} BASTZEL



Dans l'histoire des égouts, écrite avec la plume géniale du poète, du philosophe, du savant, après cette description qu'il a su rendre plus émouvante qu'un drame, Hugo raconte qu'en Chine il n'est pas un paysan revenant de vendre ses légumes à la ville, qui n'en rapporte sa lourde charge d'un double seau rempli de ces précieux ferments. Ici, nous envoyons, à grands frais, au Pérou, des navires pour nous rapporter ce que nous jetons ici, et Barral, dans sa *Trilogie agricole*, évalue à quarante millions d'hectolitres de blé ce que l'agriculture perd annuellement d'engrais naturels. Tous nos économistes agricoles, tous les hommes spéciaux, Bousingault, Liebig et autres ne cessent de protester contre cette démenche. Mais de les écouter on n'a garde, de les entendre encore moins, et — insondable bêtise humaine! — dans ce siècle qui, à défaut d'autres vertus, est au moins et incontestablement le plus grand siècle en science acquise, nous nous obstinons à dépenser quatre cents millions par an à empoisonner nos poissons.

— Mais, pardonnez-moi, Madame, car en vérité je m'oublie. Des spectacles, d'un attrait tout autre, d'ailleurs, nous appellent. Les heures du jour s'écoulent, et je m'aperçois que nous avons trop dépensé du temps qui nous était donné.

Laissons donc derrière nous les autres curiosités du Paris souterrain, aqueducs de la Dhuy, canaux du nord-est couverts, trésor de la Banque, tombes du Panthéon et des Invalides, etc., jusqu'aux celliers de Bercy et à ces caves du Café Anglais, célèbres dans le monde entier, — une ville en miniature avec ses trottoirs éclairés au gaz.

Le ballon qui nous a promis le panorama de Paris est gonflé, poire gigantesque dressée sur son pedoncule, et le soleil oblique endore la rotundité luisante et brune

— LACHEZ TOUT!...

Au cri sacramental, toutes les mains qui nous retenaient ont obéi comme une seule main.

Notre force ascensionnelle bien précisément mesurée nous donne un départ lent, solennel.

Les cordages, qui pendent à distances égales de l'équateur du ballon, tombent rigides.

Nous montons...

Nous montons — sans heurt, sans secousse, sans le vouloir, sans y penser, — presque sans y croire, — comme la bulle de savon, gonflée d'un souffle tiède, monte passive, inconsciente de son essor.

— Ne vous penchez pas en dehors, Madamé! nous sommes encore trop près du sol et des arbres, maisons, édifices, — points de comparaison que votre regard pourrait ne pas aviser impunément. Tout à l'heure, dans une seule minute, quand nous planerons bien isolés, dans l'espace, alors vous regarderez au-dessous de vous tout à votre aise et vous braverez à coup sûr le vertige.

Vous n'auriez guère à jouir d'ailleurs, pour le moment, que du spectacle assez prosaïque de ces myriades de visages braqués sur nous, peu embellis de l'uniforme, stéréotypée, éternelle grimace des gens qui regardent de bas en haut — les yeux mi-clos, la bouche grande ouverte...

Un moment encore! — Toutes les discordances aiguës de l'immense clameur de cette foule, hourras et sifflets, rugissements, mugissements, glapissements, commencent à s'harmoniser à peu près déjà en un brouhaha, terrible encore, mais qui va s'adoucir bientôt en un mode plus doux... Entendez : ce n'est plus qu'un bourdonnement; quelques secondes encore, ce sera à peine un murmure... — Regardez maintenant!...

Oui. « — Que c'est beau !!!... » Ce cri d'admiration que j'ai tant de fois entendu, — toujours le même! — ce cri d'extase et de reconnaissance, en même temps que de vos lèvres il s'est échappé des poitrines gonflées de nos compagnons.

Mais cette parole ne sera pas suivie de beaucoup d'autres. Devant ces immensités il faut se taire. Tout mot humain qui troublerait le recueillement serait impie. — Je vous vois déjà absorbés, attendrie devant l'imposant spectacle...

.....

— Quant à nous qui, cette fois, ne sommes point montés jusqu'ici seulement pour contempler et jouir, prenons nos notes :

Mais quoi! ce n'est plus Paris, mon Paris que je connais, où je suis né, le Paris que je contemplais sous moi encore à mon ascension dernière. Je ne saurais plus me retrouver même dans ce qui l'entoure.

J'entre vois bien à peu près à leurs places, bien qu'ils me paraissent autrement découpés, les bois de Versailles et de Choisy-le-Roi, la forêt de Saint-Germain, celle de Montmorency un peu

envahie, Bondy qui me semblait plus touffu et le sage Senart encore ignoré du maçon. Je distingue même Chantilly l'hippique, Rambouillet, Armainvilliers, Crécy, déjà plus brumeux, et je devine encore, dans les lointains plus vaguement estompés, Compiègne et Fontainebleau, ces deux rivaux de cour.

Mais autour de nous, je n'aperçois plus ces grandes taches plus prochaines et d'un vert allègre, — le Vert ! sain aux yeux et à l'âme, — qui appelaient chaque dimanche les familles du Paris modeste et leur distribuaient sans marchander pour toute la semaine leur provision de bon air et de santé. Ah ! vous appreniez sous le dernier règne, mes amis, le vocabulaire forestier pour crier après les « coupes sombres » ; en voici de claires ! — Et le Pecq, Rosny, Romainville, Neuilly, cet orléaniste ! ne sont plus. Une main jalouse a balayé ces places aimées pour y semer çà et là les maisons grises par le macadam et l'asphalte, et la fumée du bitume a étouffé les bourgeons des chênes et des pins aux senteurs amères. Au bois de Boulogne, amoindri de tout le parc des Princes, et même à Vincennes devenu *lakist*, les piétons ne sont pas en estime, et les petits peuvent maintenant chanter la chanson mélancolique : « Nous n'irons plus au bois... »

Puissent les maigres arbres, économiquement transplantés dans nos squares et le long de nos boulevards poudreux, oublier bien vite les fatigues de leurs voyages, s'entendre le mieux possible avec leur nouveau voisin, le gaz, un mauvais coucheur ! et nous reconstituer au plus tôt un peu de ces éléments carboniques dont l'obstiné chimiste s'entête à prétendre que notre hygiène ne peut se passer !

Pauvres arbres ! j'écoute, j'entends leur plainte. Entraînés de vive force et contre toutes lois de nature dans les exaspérations de notre vie factice et surmenée, les voilà par le bruit sans trêve et la lumière qui dévore, les voilà condamnés à l'insupportable supplice de l'insomnie éternelle. Les réparations du repos pourtant doivent être nécessaires à leur organisme comme à toute existence. Mais par nous ils devront mourir, sans avoir plus jamais dormi !...

Cependant, dans cette métropole nouvelle où le génie Russe se marie si heureusement — symbole et symptôme — avec le goût Américain, où d'innombrables perspectives Newski coupent sur mille points d'incommensurables Broadways, tâchons de recouvrer notre vieux Paris.

Ce n'est pas facile. Les ateliers nationaux ont été décrétés en permanence et l'argent coûte si bon marché ! Tout a été mis « cen

dessus dessous », comme écrivait Balzac, et les bateaux chalandés du canal Saint-Martin circulent désormais à la chandelle — ce fut d'urgence ! — sous les racines du platane, empereur des squares. Les fortifications, notre vieux repère, ne nous guident plus, linéairement à jamais perdu, dans cet inextricable écheveau de stries. La Seine elle-même, ce large ruban d'argent, resserrée entre ses berges de plus en plus envahissantes et ses accapareurs de quais, tout à l'heure hydrophobes — (nous avons perfectionné notre Droit à l'inondation) — la Seine va disparaître sous la folle profusion de ses ponts. On nous en promet un en long. En long ! tout comme le Berlinois, né respectueux, dispose ses barricades pour laisser passage aux voitures. Un pont en long !... mais ces grandeurs nous étaient réservées, parce qu'on sait bien que nous les méritons.

Plus de Champs-Élysées. A la place chantent les mille et un temples de Concertopolis, l'art étant, de son essence, monarchique.

Un peu plus loin, Mars a cédé son champ à Mercure, et cette place jusqu'alors respectée, où un grand peuple s'éveillant appelait tous les opprimés ses frères à l'universelle Fédération, cette place disparaît sous l'hydropisie d'un boudin monstrueux qui se mord la queue comme le serpent de l'éternité. Et il y restera le boudin, car, en France, tout ce qui est provisoire est éternel, hormis les gouvernements.

Tout est changé, boulevards, idées, choses et jusqu'aux noms. A l'instar de Szanarelle, nous avons mis le foie à gauche, la rate je ne sais plus où. J'espère que nous finirons par retrouver le cœur à sa place. Mais, jusque-là, Montmartre n'a qu'à bien se tenir, car voici la Butte des Moulins, expropriée d'hier, qui n'a pas même gardé la ressource de se faire envoyer à Chailot, démenagé sans laisser d'adresse : un mot de plus, j'y mets un lac !...

Et au milieu de ces ahurissements de bouleversements, entendez, devant l'Odéon, Voltaire réclamer très-aigrement un vote que M. le Préfet de la Seine veut de decerner sans autre façon à M. Casimir Delavigne, encore tout honteux du cadeau, car ils ne respectent même pas nos baptêmes, — tandis qu'à quelques pas de là Racine se demande timidement, mais non pas sans une certaine inquiétude, comment il a pu lui arriver de se la voir mourir dans la rue de M. Visconti, architecte de Louis-Philippe !

L'égalité partait de notre a-crostat et l'absence de tout contact nous donnent le loisir de faire à notre aise une constatation, — est que, depuis le plan de Gomboust jusqu'aux dernières cartes

dans nos journaux illustrés, toutes les vues de Paris à vol en rendent l'aspect presque aussi bien que si elles ont été levées par la photographie aérostatique, — un art prédominant, puisque M. Negretti, le fameux opticien de Lon-
dres, est aujourd'hui et que nous l'avons prouvé dès hier : un art qui nous donnera tout de suite et presque pour rien des relevés planisphériques que nous refusèrent les célèbres artistes auxquels nous les avons et si cher payés d'avance.

Cette même absence de courant semble mettre une obstination à nous clouer en l'air au-dessus de cet indigeste palais de l'Exposition, que le syndicat des charcutiers de Paris ne désavouerait point et qu'ont renoncé à embellir même les jardins de M. Alphand que Le Nôtre eût décalqués d'Armide. Et dire que nous fûmes si durs pour le palais des Arts et des Métiers ! Et quel goût malsain a précisément été le goût de ce palais messéant parmi tant d'autres et à côté des plans de Le Nôtre, ce fou de génie qui dessina Sydenham à côté de Paxton et qui devina avant tous nos Halles centrales, cette merveille d'art appliqué, le plus incontestable chef-d'œuvre de la France et de la grâce, si, au lieu d'animer la sveltesse de ses colonnes par quelque réjouissant camaïeu vert ou rose, on ne s'était contenté d'empoussiérer du bas en haut d'un ton gris sépulcral. Vous me direz que le goût, c'est en somme le suprême bon sens et que nous manquons peut-être un peu plus ailleurs encore à Paris, et qu'au surplus le gris est aujourd'hui bien plus à la mode.

que nous montons un peu.
Le triomphe de l'Etoile ne nous apparaît plus que réduit à une portion d'un dé à jouer.
En même temps, nous avançons.
Le monument disparaît comme une véritable aiguille l'Obélisque de Louxor, qui jouit de son reste sur la place de la Concorde et se contente de danser dans quel coin on se dispose à le perdre. Son piédestal

LUDOVICUS PHILIPPUS
FRANCORUM REX
UT ANTIQUISSIMUM ARTIS ÆGYPTIACÆ OPUS
ETC., ETC

vous n'avez qu'une pensée constante, âcre : démarquer, dégrader, jusqu'au dernier lambeau trouvé dans la sucette de nos ascendants...

Nous suivons la rue de Rivoli, où nous ratâmes irrémédiablement, par la cupide section des arcades, la rue unique au monde. Et pourtant Jouffroy, dans son *Napoleon Apocryphe*, ce bréviaire, nous en avait légué le plan tout fait.

Tandis qu'à gauche, la ligne des boulevards nous fait escorte, avec son Grand Hôtel, caserne des privilégiés, et son nouvel Opéra, qui sera peut-être bon à regarder si on peut se reculer sans pour le voir, — tandis qu'au-dessous du dernier moulin de Montmartre, nous laissons derrière nous Saint-Augustin et la Trinité, ces deux pièces montées qu'envie le confiseur Siraudin-Reinhardt, — voici, sur notre droite, la glorieuse mitre du Tribunal de Commerce — (dans mes rêves elle est toujours en peau de loutre...), qui exécute son vis-à-vis devant la fontaine à tiroirs de la place Saint-Michel.

Plus loin, le Luxembourg, embelli à la façon d'Abailard. Plus loin encore, le Panthéon que le Parisien au retour sait découvrir de si loin...

Et sous nous, la tour Saint-Jacques, le pied dans l'herbe, — et Notre-Dame de Paris, cette belle cathédrale et ce beau livre, — et l'Hôtel-Dieu reconstruit, mais non précisément avant l'Opéra. A moins toutefois que ce ne soit la caserne que l'on érige préalable pour garder l'hôpital quand il sera commencé. — Et au delà, pour garder l'Hôtel de Ville, une caserne encore. Nous avons besoin de grandes précautions, paraît-il, si tant est que cet universel encasernement soit parangon de prudence et garantie. Casernes partout, bon gré, mal gré, et ce qui n'est pas précisément casernes aujourd'hui, demain casernes peut-être. Si bien, comme dirait Gubetta, resté indécis entre le rouge des forçats et le rouge des cardinaux, si bien qu'à les voir ainsi uniformément et lourdement envahir cette capitale du monde de l'Idée, casernes hôpitaux et Grands Hôtels casernes, théâtres lyriques casernes et casernes églises, on en vient à se demander décidément si c'est les Magasins Reunis qui sont des casernes ou les Parisiens qui sont des imbéciles.

Une palette d'or signale devant nous le Génie de la liberté qui persiste à s'envoler, hélas ! de la colonne de la Bastille. Nous avançons vers Mazas, redoutable aux hommes d'Etat et même aux flots, et le chemin de fer de Lyon, sans égal pour causer avec privilège les reus des voyageurs, non loin, le futé du Père-Lachaise, qu'il pourvoie. Et nous n'avons même pu deviner sous nous la rue de Rambuteau, cette voie fastueuse qui nous fit ouvrir de ses grands yeux sous le dernier rogne, imperceptible ruelle aujourd'hui. Tout est relatif : le blanc n'est blanc que parce que le

noir existe ; tu n'es grand que parce que à côté de toi est le plus petit. Pauvre homme de roi, à qui nous reprochions si amèrement sa « maladie de la pierre ! » Quelle figure feraient aujourd'hui tes quatre maçons devant les sept kilomètres de la rue Lafayette, d'un coup percés par notre compagnon providentiel, d'un providentiel à tout casser, comme dit M. Ranc, quand il s'égaye. Que diraient-ils devant tous nos boulevards Sébastopol, Haussmann, Malesherbes, Pereire, Puebla, Prince Eugène, que sais-je ! devant ce Paris transformé, bouleversé, bousculé de telle façon, qu'on ne peut plus faire deux pas sans tomber de l'un dans les fondrières de quelque embellissement nouveau, mûrement conçu dès la veille au soir, décrété le matin, exécuté un quart d'heure avant ; mais si cela ne va pas, on recommencera à la place autre chose ! triomphante Capitale du courant d'air, cité bizarre où, phénomène authentique et l'explique qui pourra, le piéton ne court jamais plus de dangers que depuis qu'on a fait plus de place à la circulation des voitures...

Je ne récuse aucune des nécessités non plus qu'aucun des avantages de cette furie de démolition et de bâtisse. Paris, ce « théâtre des nations », comme écrivait déjà madame de Sévigné à madame de Grignan, Paris doit changer ses décors. L'hygiène publique qui demandait quelque chose semble comblée, et les expropriés y toisent. Quant au Parisien de dix-huit cents francs de revenu qui ne trouve plus de logis à moins de deux mille francs, qu'il s'arrange pour le reste : la Bourse est là. On n'y regardera pas de trop près, pourvu qu'il ne se fasse pas prendre absolument la main dans le sac.

Je n'aurai pas non plus le mauvais goût de cet entêté auquel croire : « Il y avait Agrippa qui démolissait un peu trop ; mais il fallait un tombeau de marbre à ce grand peuple qui voulait mourir. » Celui qui a dit cela n'était qu'un rêveur. De marbre ici, il n'y a point du tout, et je suis de ceux auxquels on ne saurait rien réclamer à l'heure où on présentera l'addition définitive, — la vraie.

Mais, outre que tout a sa mesure, je ne puis me défendre, vieux Parisien né, contre cette amère, infinie tristesse de me chercher vainement aujourd'hui dans ce pays qui fut pourtant le mien. Je n'ai plus de pays. Où fut mon enfance, où ma jeunesse fut, où chaque aspect me rappelait des mémoires chères, où j'ai laissé enfin tout ce qui est pour nous la Patrie, je suis comme le voyageur arrivé d'hier dans une ville étrangère. Ils ont tout détruit jusqu'au souvenir et, en vérité, comme s'ils n'étaient même pas Français. De ces murs où j'ai été coulé, à chaque pan qui tombe,

le froid me vient. Je me trouve isolé et nouveau à cette place où tout me connaissait et me faisait famille, et il m'est imposé de recommencer ma vie à l'heure où le temps va manquer devant moi.

Il y avait pourtant un intérêt tout aussi urgent et non moins sacré que cette démolition universelle, exaspérée, à laquelle nous assistons effarés et navrés, sentant bien que quelque chose de nous s'en va par là. Il ne peut être indifférent pour l'ordre moral ce trouble inouï des choses matérielles, et les anciens avaient leurs graves motifs pour tenir si étroitement à leurs lares. Il n'est pas sain de répudier ainsi tout ce qui était derrière nous. Les traditions ont leurs enseignements; le bien et mal passés, quand leurs traces mêmes sont évanouies, s'effacent encore plus vite, et leur leçon est perdue. Ce n'est pas impunément qu'on fera, de matin au soir, tout un peuple rompre aussi absolument avec la religion de son passé.

Ils ont voulu dire — pouvant tout, même dire cela — que cette population de Paris était vagabonde, sans avenu, ne tenant à son sol ni à rien, mais ils ne nous le feront jamais croire à nous qui saurons devant nos foyers domestiques écroulés, et cette malraige de destruction n'a-t-elle pas atteint, d'ailleurs, toutes les villes jusqu'aux plus petites? L'étranger admirera, il est vrai, mais ce n'est pas pour lui, c'est pour nous que nous sommes ici. Comme tout se tient, tout se paye: vous verrez que nous payerons tout cela...

Et encore, dans un ordre d'idées moindres mais d'un intérêt tout aussi immédiat, je me demande malgré moi toujours un peu ce que nous ferons alors, quand tout aura été trois fois pour une démolit et remolit, du perpétuel relai de ces trois cent mille paires de bras supplémentaires dans l'industrie du bâtiment que Paris à lui seul a enlevés aux campagnes et qui n'ont, sous aucun prétexte, le goût d'y retourner. Et ceux de Lyon, et ceux de Marseille, et ceux de Rouen, sans compter ceux de partout ailleurs, y compris Vannes au pays du Mar-tiniquais, où le moindre procureur ne trouve pas de gîte à moins d'un million...

Mais vivons-nous jusque-là? Et après nous, qu'importe?

Qu'importe, en cet instant surtout, et de quelles misères vais-je mourir? Je suis le proie de ce microcosme ridicule que j'ai laissé sous moi, et que je ne connais pas. Les vapeurs grises par lesquelles nous commençons à monter aident la distance à effacer jusqu'à la pensée d'un monde auquel nous n'appartenons plus.

Peu à peu, les aspects si variés que nous admirions tout à l'heure se sont fondus dans la tonalité vague et neutre, lumineuse toujours, des nuages qui nous enveloppent, — comme la toile de fond disparaît graduellement, insensiblement, sous les gazes redoublées des féeries. Tout a disparu enfin dans ces molles densités par lesquelles nous flottons...

Nous montons. Bientôt une lueur plus vive éclaire et réchauffe ces transparences confuses : les masses flottantes s'empourprent, s'enflamment. Nous avons atteint la couche supérieure des nuages. Un sac de lest par-dessus le bord, bien vite ! et, d'un jet, nous émergeons au-dessus d'une mer de feu sans horizon, flamboyante, aveuglante, qui nous éclaire d'en bas comme un incendie. Un sac encore ; et, plus prompts que la pensée, nous nous élançons à une telle hauteur, que nous ne percevons plus que comme une réflexion indécise ce foyer dont nos yeux restent encore éblouis...

Bien au-dessous des nuages laissés derrière nous, avait expiré déjà la vague et dernière rumeur de la vie qui s'agite. Le rêve se poursuit. Aux enchantements des yeux succède l'enivrement par l'ouïe. — Ici règne le Silence.

Si haut, en effet, que vous ayez gravi la plus haute cime, vous avez toujours conservé avec vous l'inséparable, inéluctable Voix des Choses, cette Voix mystérieuse dont Platon eût voulu surprendre les dialectes divers, avec laquelle mon pauvre et doux Gérard de Nerval aimait tant dialoguer toujours :

Crains dans le mur aveugle un regard qui t'épie !
A la matière même un verbe est attaché ;
Ne la fais pas servir à quelque usage impie !

Toujours dans l'être obscur habite un Dieu caché,
Et, comme un œil naissant couvert par ses paupières,
Un pur esprit s'accroît sous l'écorce des pierres...

Lorsque les mille voix brutales et trop perceptibles de la nature dite animée vous ont depuis longtemps quitté, les mille autres sons de la vie latente vous ont suivi. L'Âme de la Terre est toujours avec vous et son homophonie vous accompagne. Si timides, si étouffés qu'ils soient, bruissements, vibrations ou soupirs, sans que le moindre souffle les querelle ni les provoque, à votre oreille la plante murmure son effort, l'inerte métal crépite sa plainte, la pierre froide geint. L'organisme universel s'affirme par l'un de

Nos yeux se sont-ils faits aux ténèbres! Non; évidemment le noir blêmit. Une lueur relative semble augmenter de seconde en seconde, non plus chaude et rubéfiante, mais pâle et blasarde. Les ombres se font bleuâtres : c'est comme le crépuscule d'une phosphorescence. En même temps, une vague, lointaine rumeur, semble vouloir rompre le charme de notre ravissement muet; à notre oreille, nel venue attentive, cette rumeur se révèle, s'accuse, — et, tout d'un coup, comme par la subite déchirure d'un voile, apparaît sous nous un immense foyer de lumière.

C'est encore Paris! Paris la nuit. Le vent a continué de se taire : nous n'avons fait que monter et descendre sur place.

Comme le halo du météore, une atmosphère polarisée enveloppe la grande ville à une hauteur déterminée, où elle se fond dans les ombres de la nuit.

A travers cette couche diaphane, la Seine nous apparaît première, étroit et long lingot de plomb figé sur un lit de cendres ardentes.

A mesure que nous descendons, la rumeur augmente et se fait lent...

Ceinture sinueuse et irrégulière, coupée çà et là sur de longs espaces, les cheminées usinières des banlieues arborent au plus loin leurs aigrettes de flamme tantôt fixes, tantôt haletantes. Sur le vaste périmètre, chaos de clartés, des millions de points lumineux se détachent peu à peu symétriques, pour dessiner les vastes orbes et les moindres vaisseaux de ce corps Géant qui ne dort jamais. La nuit resploit comme le jour, et, série permanente dans ses éblouissements, la Fête de Peking aux lanternes dure in d'un bout à l'autre de l'air.

Plus nous approchons, mieux nos yeux se retrouvent dans la confusion du premier aspect. Places et boulevards, rues et palais, tout se dispose et se classe dans son ordre capricieux, et par le milieu des chaussées, entre les cordons qu'aligne le gaz, innombrables et sans fin, — des scintillations folles, témoignant de la vie par le mouvement, vont, viennent, s'entre-croisent toujours comme pareilles à ces étincelles qui protestent contre le foyer éteint et s'obstinent à broder de toute leur vitesse des arabesques fantomatiques sur le papier consumé et noirci.

Et le bruit augmente, bruit fait de mille bruits, sans et sans, accents et echoes. Le sol mat nous renvoie le roulement des voitures, le coup sec du sabot qui piaffe, le claquement du fouet, et la discordante harmonie de la cacophonie humaine montée vers

nous de plus en plus distincte : cris ou murmures, bourdonnements, éclats, rires et plaintes.

Et nous descendons si bas que nous rasons les toits fumeux sous lesquels tout cela veille ou rêve, les assouvis et les affamés de par l'antagonisme éternel et impie, les vaincus et les forts, les féroces et les misés; ce qui pense et ce qui digère : toutes les félicités menteuses de l'heure présente et toutes les détresses, le cri du nouveau-né et les affres du mourant, baccarats de club et râles d'hôpital, crime sur le pavois et vertu conspuée, ovations et martyres, fausses joies et désespoirs sombres, chimères, trahisons, fiels et venins...

Mais un souffle du vent qui se lève nous emporte loin de ces misères. Béni soit-il!

Tout fuit sous nous, lumière et bruit...

La grande cité, de moins en moins visible, va disparaître derrière nous vers l'extrême horizon : ce n'est plus que la pâle et dernière lueur que jette le falot...

Elle s'éteint...

— et nous poursuivons notre vol, au hasard, par le sombre infini...

LES CARRIERS ET LES CARRIÈRES

PAR

L. SIMONIN

I

Paris avant les hommes

Il faut remonter au delà du déluge, si l'on veut savoir comment ont été formées toutes les roches que depuis des siècles Paris tire de ses carrières, et qui ont servi à le construire et à l'embellir. Cette excursion dans le domaine de la géologie est ici tout à fait à sa place, et l'on ne saurait nous demander dès le début, comme Dandin à l'Intimé, de passer au moins au déluge, car c'est par là que cet exorde doit finir.

Le bassin au milieu duquel s'élève Paris forme comme un immense golfe mis à sec et s'ouvrant du côté de la Manche. Par le travers, une large échancrure, sensiblement dirigée du sud-est au nord-ouest, représente le lit de la Seine. Sur le contour resté fermé, vers Meudon, se profile comme un rivage qu'on devine çà et là aux larges taches blanches qu'il découpe sur le sol : c'est la craie; elle forme le fond du golfe, et sur elle reposent tous les terrains qui portent Paris. Ces terrains se recouvrent eux-mêmes les uns les autres, de telle sorte que, si l'on imagine le bassin parisien réduit aux dimensions d'une coquille, ils représenteront de celle-ci les lamelles superposées. La série des bancs se succède avec régularité. Il en est quelques-uns qui manquent sur certains points, mais il n'y a jamais aucun renversement : on pourrait donc les numéroter comme les feuillets d'un livre, auxquels ils peuvent aussi se comparer.

Le golfe est maintenant comblé, recouvert par ces bancs superposés; mais enlevons par la pensée les dépôts supérieurs, rétablissons les choses comme elles devaient être à l'époque où, dans une mer calme et profonde, se forma la craie. Les eaux s'étendaient alors du centre de la France au centre de l'Angleterre. C'était le déclin de la période que les géologues nomment secondaire, en raison de ce qu'elle a été elle-même précédée par la période primitive dans laquelle se déposèrent les premières couches terrestres.

Des myriades d'êtres microscopiques, les infusoires, vivaient dans la mer secondaire. La craie, roche tendre, grenue, qui a la même composition que le marbre statuaire, celle du carbonate de chaux ou calcaire pur, est formée des dépouilles de ces infimes animaux. Au milieu de la craie sont aussi des lits de silex provenant soit du passage d'eaux chargées de silice, soit des restes d'autres infusoires, à carapace siliceuse et non plus calcaire.

Des oursins, des seiches (les pieuvres d'alors), différents coquillages, quelques poissons ont laissé leurs débris dans la craie. Enfin, on y rencontre aussi des ossements d'oiseaux de la famille des antruches; les volatiles de nos déserts tropicaux peuplaient les lieux où devait être plus tard Paris. Ces oiseaux venaient sans doute s'ébattre sur le bord de la mer crétacée, et plus d'un, trop curieux ou trop lent, dut se trouver pris à la marée montante, et fossa dans les lits crayeux ses restes pétrifiés.

Quand le terrain de craie se fut déposé, la mer se retira, ou plutôt le fond s'en exhaussa par un de ces mouvements du sol encore si fréquents aujourd'hui. Alors commença la période qu'on nomme tertiaire.

Des eaux boueuses s'étendirent sur le sol émergé, et ces eaux

n'étaient plus salées, mais douces, comme celles d'un fleuve ou d'un lac. L'argile qu'elles contenaient se déposa en bancs épais sur la craie. Autour de ces marécages végétaient quelques arbres, du genre des palmiers ou des cèdres. Des restes de troncs à moitié carbonisés, de minces lits d'une houille sèche, friable, de couleur brune, des rognons épars de résine fossile transformée en ambre jaune, sont les derniers survivants de cette végétation antédiluvienne.

Puis le sol s'affaissa, et de nouveau la mer envahit le golfe parisien réduit à une moindre étendue. Alors se déposèrent, dans des eaux fortement minéralisées et chargées de carbonate de chaux impur, toute une série de bancs de couleur jaunâtre, d'un grain lâche, rude au toucher, au milieu desquels d'abondantes coquilles, qui vivaient dans la mer tertiaire, laissèrent leurs empreintes. A la base, ce sont surtout les *nummulites*, coquilles cloisonnées, rondes, plates, qui doivent à leur forme le nom qu'elles portent (*nummus*, en latin pièce de monnaie).

Bientôt les nummulites disparaissent, et à la partie supérieure du dépôt, se présentent surtout les *cérithes* en forme de cône, aux spirales décroissantes, des *limaces pyramidales*, comme les appelait Palissy. Des requins, des baleines fréquentent aussi ces eaux, et ont laissé leurs restes incrustés dans les lits calcaires qui se formaient. En beaucoup de points on peut suivre les traces du rivage tertiaire, et on les reconnaît nettement à de nombreuses cellules cylindriques, de la grosseur du doigt, que des coquilles lithophages ont ouvertes dans la pierre, en la perçant pour s'y loger. Ces coquilles, encore aujourd'hui, ne peuvent vivre à une grande profondeur sous l'eau, et partant à une grande distance du rivage.

Quand le calcaire coquillier s'est déposé, une seconde fois la mer se retire, ou le sol s'élève peu à peu. Le phénomène s'opère alors si lentement, que les eaux, en s'éloignant, abandonnent des bancs de sable au milieu desquels on retrouve les plus minces, les plus délicates coquilles, admirablement conservées. Blanches, nacrées, quelques-unes à peine visibles, elles gisent intactes dans le sable, comme si le flux s'était retiré tout à l'heure et allait venir les reprendre. Sur quelques points, en s'agglutinant, ces sables ont donné naissance à des grès compactes.

C'est maintenant le tour des eaux douces. Des lits de marne, de calcaire argileux, pétris de coquilles lacustres et fluviatiles, se déposent au-dessus des calcaires et des sables coquilliers marins.

Cette série est surmontée de puissantes couches de gypse ou pierre à plâtre (sulfate de chaux), alternant avec de nouveaux lits

de marne et de calcaire argileux. Au bord des marécages sur eaux sulfureuses où se forment ces dépôts, se montrent des oiseaux, des tortues, des crocodiles, et dans les eaux quelques mollusques, quelques crabes et quelques poissons, qui tous laissent leurs débris au milieu des bancs de gypse ou de calcaire marneux. C'est aussi à cette même époque que vivaient au bord de ces eaux, dans lesquelles ils venaient sans doute se baigner, les kangourous et les sarigues, qu'on ne retrouve plus aujourd'hui qu'en Australie, tant les conditions climatiques et biologiques ont changé sur la terre depuis ces temps si reculés.

Abas excitant aussi, dans le bassin de Paris, les paléothères, les aptéothères, espèces depuis complètement éteintes, tenus d'abord par et de l'hippopotame, et que Cuvier, par son génie, après les essais infructueux de bien des naturalistes, devait seul parvenir à reconstituer.

Sur la vue de quelques ossements incomplets et mutilés restés des plémures de Montmartre, le fondateur de l'anatomie comparée, guidé par une force de déduction peu commune, créa de toutes pièces une nouvelle science, la paléontologie ou science des animaux fossiles, une des plus grandes découvertes qui jamais eût été l'œuvre de l'esprit humain.

Au-dessus du terrain gypseux, la mer apparaît encore une fois. Des marnes vertes, jaunes, brunes, des marnes calcaires blanchâtres, feuilletées, se déposent, et, au milieu d'elles, des bancs d'huîtres; puis c'est le tour des grès et des sables marins, jaunes ferrugineux, coquilliers.

Au-dessus, au milieu de plaques d'eau douce, ne formant plus que de petits bassins à la surface du sol, se précipitent enfin des roches marnouses et siliceuses. Celles-ci sont les meulères, roches dures, ravaillées par l'éolien, criblées de cavités, et souvent pétrées de coquilles. Ce dépôt est le troisième des dépôts d'eau douce; il y a eu également trois dépôts marins, alternant avec les premiers.

Cependant la période tertiaire poursuivait, sur d'autres points du pays qui devait être un jour la France, la série de ses formations. Elle donnait naissance à de nouvelles roches, sources de précieuses, ou bien à du charbon, du sel, du soufre ou du minerai de fer. Mais alors le bassin de Paris, entièrement comblé et nivelé, s'élevait définitivement au-dessus des eaux, et l'âge tertiaire s'achevait sur le globe, sans qu'aucune révolution marquante eût lieu sur ce dernier point.

Il n'en fut pas de même au début de l'âge quaternaire, celui que les géologues ont si bien nommé le diluvium, car il a vu les plus grands déluges, les plus formidables cataclysmes qui aient

jamais dévasté la terre. Une grande irruption des eaux, venue du sud-est, sillonne alors tout le bassin de Paris. Elle a laissé partout des traces de son passage, d'abord en creusant le lit de la Seine, puis en donnant aux collines et aux buttes qui s'élèvent au-dessus du sol (le mont Valérien, les buttes Montmartre, les buttes Chaumont) leur direction principale.

Elle a fait plus, elle a semé partout des débris énormes de roches, aux arêtes parfois vives et intactes, tant les transports ont été violents et rapides. Quelques-unes de ces roches proviennent des cimes granitiques et porphyriques du Morvan, d'où le déluge semble être parti. D'autres sont arrachées à des lieux plus voisins : ce sont des meulière de Meudon ou de Fontainebleau. On a découvert quelques gigantesques échantillons de ces dernières dans les fouilles faites au Champ de Mars en vue de l'Exposition universelle de 1867. Profitant de cet heureux à-propos, on a décidé que ces blocs eux-mêmes figureraient à l'Exposition, comme d'irrécusables témoins de l'histoire primitive de Paris.

Les énormes dépôts de cailloux roulés et de sables fins qu'on trouve autour de la capitale à Ivry, au Champ de Mars, au bois de Boulogne, au Pecq et dans la forêt de Saint-Germain, pour ne pas citer d'autres lieux, sont une preuve convaincante de cette grande révolution géologique.

L'homme fut-il le témoin et la victime de cette effrayante catastrophe? C'est probable; car on a retrouvé au milieu de ces dépôts quelques-unes de ces armes en silex de forme caractéristique, travaillées par l'homme primitif. Les mammoths ou éléphants velus, les bisons, les castors, les cerfs géants aux grandes cornes, qui peuplaient les forêts où devait être plus tard Paris, ont disparu également après le diluvium. Emportés dans ce gigantesque cataclysme, ces animaux ont laissé leurs restes pétrifiés au milieu des lits de sable et de galets. Des molaires d'éléphants, d'énormes bois de cerf gisent là avec les outils de l'homme contemporain de ces êtres éteints. Aujourd'hui, le terrassier qui découvre ces débris est non moins étonné que le paysan dont parle Virgile, qui ramenait sous le soc de la charrue des épées, des casques rouillés et des ossements humains provenant d'une antique mêlée.

II

Les carrières.

Reprenons la série des étages géologiques que nous avons vu se déposer, nous reconnaitrons dans chacun d'eux des roches

propres aux constructions et aux applications industrielles les plus variées

A la base du terrain, c'est la craie, formant l'assiette sur laquelle repose tout l'édifice. La craie, combinaison de chaux et de gaz acide carbonique, sert, avant tout, à fabriquer de la chaux, par la cuisson dans des fours ouverts.

Mise en présence d'un acide énergique, tel que l'acide azotique ou sulfurique (eau forte, huile de vitriol), elle dégage l'acide carbonique, élément de toutes les eaux gazeuses. Mêlée avec l'argile et la marne, et cuite avec elles dans des fours, elle donne d'excellents ciments. Elle fournit le crayon blanc, bien connu des mathématiciens; elle entre dans la préparation du papier peint, des cadres dorés; enfin, faut-il le dire? on l'utilise volontiers, grâce à sa couleur virginale et à son peu de valeur, pour altérer les blancs de plomb et de zinc, le plâtre, le sucre; mais une matière beaucoup plus lourde, le sulfate de baryte, exploitée presque uniquement dans ce but, a détrôné quelque peu la craie dans ces glorieux emplois.

Quant aux bancs de silex que la craie renferme, ils étaient naguère fort recherchés comme pierres à fusil. Aujourd'hui on ne s'en sert plus que pour l'empierrement des routes ou la fabrication du papier de verre.

La craie est surtout exploitée autour de Meulan. D'immenses galeries ouvertes dans le sol comme de gigantesques cryptes, donnent accès dans les talles où des ouvriers, armés de pics abattent la roche en gradins.

La pierre blanche est broyée dans des manèges intérieurs, conduits par des chevaux, puis lavée et purifiée dans des bassins également souterrains. Au dehors, la craie est desséchée et de nouveau pulvérisée ou moulée en boules.

Mieux à l'étage qui recouvre la craie nous y trouvons l'argile, la base des ouvriers rependue en énormes bancs. D'une couleur gris-bleuâtre, rouge sur quelques points, l'argile de Paris est l'argile plastique par excellence. On l'exploite au moyen de puits et de galeries par lesquels on va attaquer le banc sous le sol ou bien à découvert si la profondeur où git la roche est faible. A Paris on voit une immense exploitation conduite par cette dernière méthode.

La craie se défile au hoyau en blocs réguliers, tendres, mais très-homogènes. On en prépare, à l'aide de quelques manœuvres et tressemples, suivies de la cuisson, des briques, des tuiles, des tuyaux de drainage, de cheminée ou autres, des vases et des plats de toute forme.

La faïence, si renommée, était faite avec une

variété blanche, très-pure, de cette argile, qui est encore employée à Sévres pour divers usages. Quelques sculpteurs appliquent aussi au modelage la terre plastique de Paris.

Le calcaire coquillier qui surmonte l'argile est la pierre de taille et à moellon. Les géologues lui donnent le nom de calcaire grossier à cause de la rudesse de son grain.

Certaines variétés dures, siliceuses, qu'on rencontre surtout à Bagneux, sont employées de préférence à faire des marches d'escaliers (les marches du parvis de l'église de la Madeleine viennent de là); d'autres variétés, d'un tissu plus lâche, forment surtout la pierre à filtre des ménages, indispensable aux eaux boueuses de Paris. Mais c'est principalement aux qualités qui en font un moellon et une pierre de taille de premier ordre, que le calcaire grossier doit le renom dont il jouit.

La pierre poreuse, légère, grenue, prend bien le mortier; tendre et durcissant à l'air, elle est d'habitude peu sensible aux gelées; elle se laisse facilement tailler et conserve indéfiniment les moulures.

Notre-Dame est sortie tout entière des vieilles carrières d'Ivry. Presque tous les matériaux qui ont servi à élever les monuments parisiens sont de même empruntés aux assises calcaires locales. Londres et Paris reposent sur la même couche argileuse, mais le bassin de Londres est sorti des eaux avant celui de Paris pour n'y plus rentrer, tandis que son voisin s'est baigné et exondé à plusieurs reprises, gagnant à chaque fois de nouvelles assises. Et voilà pourquoi Paris est une ville de pierre, et Londres une ville de briques.

Pendant les siècles historiques, de Julien à Napoléon, Paris est sorti, de nouveau, mais d'une autre façon, de dessous terre, et s'est fait, on peut dire, pierre à pierre avec les éléments de son propre sol.

Aujourd'hui, c'est grâce encore à ses innombrables carrières que Paris a pu être démoli en quelque sorte de toutes pièces, et reconstruit comme par enchantement.

Toutefois, la mine n'est pas inépuisable, et les carrières de quelques départements ont dû être appelées à fournir un certain contingent. Les chemins de fer rendent aujourd'hui ces emprunts faciles.

Sur plusieurs des anciennes carrières de Paris les travaux remontent au delà de quinze siècles. Tout autour de la capitale et sous la primitive Lutèce, existent des vides énormes dont une partie forme aujourd'hui les catacombes. Dans d'autres de ces souterrains, on élève des champignons, ou l'on remise pendant l'hiver des plantes de serre. Quelques-uns, voisins des anciens

murs d'octroi, ont servi longtemps à faciliter la contrebande. Les bancs calcaires qui couronnent les assises à pierre de taille et à moellon, et qui appartiennent à la même formation, sont argileux, désagrégés, et portent chez les carriers le nom de *caillasses*. On les emploie avec quelques bancs inférieurs, de qualité médiocre, dans la fabrication du ciment ou de la chaux maigre. On tire parti de tout, et ces calcaires se prêtent, comme on voit, aux emplois les plus variés.

Avançons; élevons-nous encore dans la série géologique. Les sables qui dominent le calcaire grossier servent dans la verrerie et dans la confection des briques réfractaires, celles que ne saurait fondre le feu. Naturellement agglutinés, ces sables donnent aussi des grès très-durs, exploités pour le pavage, notamment à Beauchamp-Seine-et-Oise.

Le calcaire lacustre déposé sur ces sables et ces grès marins, n'est susceptible d'aucun emploi. Des lits fissurés de marne, de calcaire impur, qu'on peut suivre dans les fouilles que les embellissements récents de Paris ont fait ouvrir autour du boulevard Haussmann et de l'arc de triomphe de l'Étoile, sont un embarras pour les terrassiers eux-mêmes, qui ne savent que faire de ces matériaux désagrégés, amules des plus mauvais décombres.

Le gypse qui succède à ces bancs calcaires les remplace avantageusement, car ce n'est autre que la pierre à plâtre. Comme pour l'arable et la pierre de taille, les carrières sont souterraines ou à ciel ouvert.

Non moins que le calcaire grossier, le plâtre parisien est renommé, et, sous le nom de gypse de Montmartre, fait concurrence sur bien des marchés lointains, aux plâtres indigènes. On s'en sert pour les badigeonnages et toutes les moulures. On connaît l'emploi du plâtre dans la statuaire, où il supplée si économiquement le marbre et le bronze. Comme la pierre calcaire, on peut dire que le gypse est exploité à Paris de temps immémorial, ou au moins depuis quinze à dix-huit siècles.

Au moyen âge, le plâtre servait à relier entre eux les pans de bois dont les vieilles maisons du pauvre Paris sont encore faites.

L'histoire ne dit pas si dès lors, comme à notre époque, les plâtriers italiens venaient dans la capitale mouler avec cette matière si pure leurs pieuses statuette. Dante, qui a étudié à Paris et qui nous parle des banquiers lombards déjà établis chez nous de son temps, ne mentionne pas les mouleurs péninsulaires. Il faut croire qu'ils ne seront venus que plus tard, après la Renaissance, quand le réveil de la sculpture aura donné au peuple de
des blanches Agulinas.

Aujourd'hui ces artistes nomades, établis autour de Montmartre, à Belleville et à la Villette, moulent avec le plâtre toutes sortes d'objets d'art. Tantôt ce sont des Vénus de Milo, des Diane de Gabies; tantôt, pour les âmes religieuses, des sainte Vierge et des saint Joseph, tout cela au plus bas prix, car les mouleurs n'ont pas à payer la réduction-Collas, et souvent même évitent la patente.

Ces étrangers qui parlent la langue dantesque, qui de nous ne les a rencontrés le soir, sur les boulevards, le long des quais, portant tout leur musée sur leur tête ou l'étalant à poste fixe? Les parapets des ponts et la grille de certains hôtels, dans le quartier Breda, par exemple, sont leurs stations favorites.

Arrêtez-vous, vous qui passez insouciant, regardez leur exposition, souvent elle en vaut la peine, et reconnaissez dans toutes ces statuettes l'emploi aussi heureux qu'utile d'un des matériaux les plus communs et les plus purs du terrain de Paris, le gypse ou pierre à plâtre, à la couleur du blanc de neige quand il a été calciné.

Les marnes vertes et bariolées, qui forment le toit du terrain gypseux, sont presque partout exploitées en même temps que le gypse; ainsi, à Montmartre, aux carrières dites d'Amérique, près les Buttes-Chaumont, à Pantin, et sur la rive gauche de la Seine, à Antony. Ces marnes, soit seules, soit mêlées à la pierre à chaux, servent principalement par la cuisson à fabriquer du ciment et de la chaux hydraulique.

Faut-il continuer à dérouler ce catalogue de la richesse souterraine de Paris?

Parlerons-nous des meulières, des sables jaunes ferrugineux et des grès supérieurs, les premières employées, non-seulement comme meules de moulin (1), mais encore dans la bâtisse, comme moellons d'excellent choix, durs, caverneux, faisant corps avec le mortier; les seconds, repoussés par les *limousins* comme trop ferrugineux, mais admis dans les cuisines pour le polissage des cuivres, et dans tous les cafés de la capitale pour sabler les parquets; les troisièmes enfin, usités surtout pour le pavage.

Avec les grès de Fontainebleau, les Romains, ces grands bâtisseurs, si bons juges en fait de matériaux de construction, avaient dallé leurs chaussées autour de Paris. Il n'y a pas longtemps qu'auprès du Petit-Pont on a mis à découvert toute une voie romaine pavée de larges plaques de grès assemblées entre elles.

(1) Les fameuses meules de la Ferté-sous-Jouarre, exploitées depuis plusieurs siècles, et expédiées dans le monde entier, sont comprises dans cette formation.

Elles rappelaient les plaques en basalte qui recouvrent encore la voie Appienne dans la campagne de Rome. Les dalles siliceuses de l'ancienne voie de Lutèce ont été religieusement transportées au musée de Cluny, où, dans un coin du jardin, on a remis en place une partie de la gigantesque mosaïque.

Aujourd'hui, ce n'est plus le grès ni le silex, c'est le granite, c'est le porphyre, c'est le basalte le plus dur qu'il faut pour paver Paris, et encore l'on n'y réussit pas. Le mouvement incessant des voitures, des charrettes, qui jour et nuit circulent dans l'active capitale, a réduit à néant toutes les prévisions, toutes les combinaisons de l'édilité parisienne. Le grès dur de Fontainebleau a été vaincu le premier. Après lui, c'est en vain que la Normandie, le Finistère, les Vosges et l'Auvergne ont fourni tour à tour leurs granites, leurs porphyres et leurs meilleurs basaltes.

Les cailloux de silex dont on macadamise les chaussées des routes et des boulevards de Paris sont tirés du terrain diluvien. Nous savons qu'on les exploite aussi dans les bancs de craie, d'où les eaux les ont du reste arrachés lors des derniers cataclysmes terrestres. C'est surtout sur la rive gauche de la Seine, autour du Champ de Mars et de l'École militaire, à Grenelle, que sont fouillées ces bancs puissants de sable et de cailloux roulés. D'immenses excavations sont ouvertes dans cet ancien lit de la Seine, et les ouvriers, armés de pioches, démolissent la roche meuble et désagrégée.

Au moyen de claies, ils séparent les galets du sable fin. Celui-ci est réservé à la fabrication du mortier, tandis que les galets sont destinés à l'empiérement des voies ou à la confection du béton, mélange de mortier hydraulique et de cailloux roulés qui sert surtout à faire les fondations.

Résumons-nous. Ce que nous pouvions déjà théoriquement prévoir par la première partie de cette étude, s'est de tous points confirmé : tous les matériaux que réclame surtout le constructeur sont concentrés autour de Paris. L'argile à brique et à tuile, la pierre à chaux, à ciment, à plâtre, le moellon, la pierre de taille, le grès, le sable, le gravier, sont partout ardemment exploités, et ont donné lieu aux plus intéressantes industries. Il faut maintenant dire un mot des ouvriers eux-mêmes qui travaillent dans ces excavations, et parler des carriers après avoir traité des carrières.

III

Les Carriers.

On ne saurait ranger dans un même type tous les ouvriers qui travaillent aux carrières de Paris.

Ceux de la craie ne sont pas les mêmes que ceux de l'argile; les carriers proprement dits, ceux qui extrayent la pierre de taille, ne ressemblent pas aux plâtriers, ni ceux-ci aux terrassiers des sablonnières. Cependant il est un caractère commun que tous ces ouvriers ont entre eux : la plupart sont étrangers et sont venus de Normandie, de Picardie, de Bourgogne, de Lorraine, du Limousin, de Bretagne. Ce sont des ouvriers émigrants, et comme tels ils n'ont pas apporté avec eux ces habitudes d'ordre, d'économie, de stabilité qui font les bons ouvriers. Ils sont turbulents, batailleurs, dissipent leur salaire dans le vin, observent religieusement le lundi, et se mettent volontiers en grève. Mais, il faut le dire aussi, courageux, énergiques, susceptibles de longs efforts, ils fournissent une rude besogne et rendent service à la société en prêtant leurs bras à l'une des industries les plus indispensables, celle qui a pour but d'arracher au sol les matériaux de construction.

Dans cette armée du travail, les salaires sont assez élevés et peuvent atteindre 6 francs par jour pour les ouvriers les mieux payés. Ce salaire s'élève encore quand les ouvriers travaillent, comme ils disent, à leurs pièces, à tant le mètre cube, par exemple.

La fatigue est grande pour les premiers ouvriers. Dans la craie, c'est le piqueur qui ménage la *trace* (l'entaille) sur le banc; dans l'argile, le piocheur qui, armé du hoyau, debout ou sur ses genoux, divise péniblement en mottes la terre onctueuse et résistante; dans le calcaire, le *soucheveur* qui, couché sur le flanc, excave en dessous (souchève) le banc sur un de ses lits, pour le faire ensuite tomber en porte-à-faux; dans le plâtre enfin, c'est le mineur armé du fleuret, forant le trou de mine qui doit faire éclater la roche. Ce sont là les carriers d'élite.

Ces rudes travailleurs ne se font aucune opinion sur l'origine des terrains qu'ils exploitent. Pour eux, les ourains pétrifiés de la craie sont des *châtagnes*, les bélemnites ou os de seiches des *sucres d'orge*, et les coquilles fossiles du calcaire grossier, des *limaces* et des *escargots*, comme au temps de Bernard Palissy. Que de fois j'ai voulu connaître la façon de voir des ouvriers carriers

sur ces bancs de bivalves si répandus dans tous les lits calcaires, et n'ai pu obtenir d'eux que des réponses évasives.

— Ne croyez-vous pas, leur disais-je, que la mer a passé par là puisqu'elle y a laissé des coquilles?

— Nous ne savons pas, c'est possible, m'ont répondu les moins ignorants.

— Ça, des coquilles, disaient les autres, ça y ressemble, mais ça n'en est pas; c'est la pierre qui les a rejetées; c'est des formes de limaces qui sont dans la pierre.

L'idée du déluge ne leur venait pas même à l'esprit. Moi, je n'insistais pas, me rappelant qu'il y a un siècle à peine, il y avait encore dans tous ces fossiles, même pour les savants, un *ludus nature*, un jeu de la nature, ce que des carriers et des mineurs toscans, à l'esprit cependant bien éveillé, appellent toujours un *giocco*. Quelques carriers parisiens, poussés à bout, prononçaient bien les mots de *tremblement*, de *craquement de la nature*, comme s'ils avaient eu une idée vague des cataclysmes qui ont présidé, sinon à la formation du bassin de Paris, du moins à celles d'autres terrains, et c'était tout; ils se taisaient après avoir donné ces raisons. Un d'eux, par hasard, se montra plus hardi que les autres. Je le rencontrai aux carrières de sable près de Meudon, dans la forêt, et nous nous mîmes à causer. C'était un ancien soldat, il avait fait les guerres d'Afrique, puis avait été matelot. De retour à Paris, il s'était employé aux carrières. Il avait travaillé d'abord à Montmartre, et prétendait y avoir trouvé les débris d'un navire fossile. Et comme je témoignais mon étonnement :

— À preuve qu'il y avait encore les plats-bords, me répondit le paléontologiste improvisé. Les navires ça me connaît, je suis Breton et j'ai navigué. Et puis, on trouve bien des coquilles et des poissons dans ces terrains de Paris; pourquoi pas des bateaux?

Je me tus; il n'y avait rien à objecter à des raisons aussi convaincantes.

Si les carriers de Paris sont pour la plupart incrédules aux données de la géologie, ils ont des traditions et des légendes auxquelles ils sont fort attachés.

En voici une recueillie à Ivry. Un ouvrier m'avait remis un sol parisien du temps des Valois, trouvé dans une vieille excavation. Comme je lui recommandais de mettre à part tout ce qu'il pouvait rencontrer, lui démontrant l'utilité que cela pouvait avoir pour l'histoire locale :

Quant à vos vieux sols, à vos vieux pics, je m'en bats l'œil, me repartit-il en arrière dans son énergique langage. Si c'était le Nord de Pharaon, c'est différent.

— Qu'est-ce que cela le liard de Pharaon!

— Le liard de Pharaon, monsieur, comment, vous ne le connaissez pas?

— Pas le moins du monde.

— Eh bien! c'est un trésor perdu dans les carrières au temps du roi Pharaon, et celui qui le trouvera s'enrichira du coup.

— Bonne chance, mon brave, trouvez-le donc.

— Je voudrais bien.

Et voilà comment, aux portes de Paris, j'ai recueilli une légende orientale ou tout au moins franc-maçonnique.

Oserai-je, après avoir parlé des hôtes habituels des carrières, dépeindre ici ces hôtes de passage que l'on rencontre principalement autour des plâtrières, comme à Montmartre et à Belleville.

Les carrières d'Amérique sont surtout fameuses par la fréquentation de ces ouvriers sans travail, pour ne pas les appeler autrement, et qui contrastent d'une façon si étrange avec les précédents. Les galeries sinueuses et profondes des carrières leur servent d'abri, mais surtout le sommet des fours à plâtre, où règne une douce chaleur et que protège une toiture. C'est là qu'ils dorment, sous la pierre qui cuit; c'est dans les boyaux souterrains qu'ils se cachent, quand la police tend ses filets et vient pour les surprendre.

Le matin au petit jour, le soir à la brune, véritables oiseaux de nuit, ils quittent leur refuge pour procéder à leur industrie.

Ils vont par bandes; deux par deux, trois par trois, l'un veille, l'autre opère. Ils enlèvent sur le pas des portes des jattes de lait pendant que la laitière tourne l'œil; à l'étal des bouchers, des quartiers de viande; aux devantures des épiciers, des boîtes de salaisons, et décrochent en passant, le long des magasins de confection, une paire de pantalons ou de bottes. Tout cela se fait de la façon la plus innocente du monde. Puis chacun revient; on tient conseil, on troque, on partage. Celui qui n'a rien pris reçoit sa part, à condition qu'il sera plus heureux le lendemain. Celui qui a trop d'effets les échange contre des victuailles: C'est une espèce de *clearing-house*, montée sur le modèle de celle de Londres, où les banquiers de la Cité, tous les matins, échangent leurs papiers respectifs.

Ces industriels inventifs, qui ont du tien et du mien une idée si peu nette, se donnent entre eux le nom de *gouapeurs*, emprunté à l'argot parisien. C'est comme qui dirait à la fois paresseux et débauchés. Il y en a de tous les âges. Un jour j'allais visiter les carrières d'Amérique. A mon approche, les gouapeurs en masse décampèrent. Le moindre visage étranger les émeut à ce point, tant ils craignent la surveillance de la police.

Voyant grouiller un amas de haillons au-dessus des fours, je

demandai à mon guide ce que c'était : « Ce sont les gouapeurs qui s'en vont ». Et il me raconta sur eux ce que je viens de dire.

Nous nous enfonçâmes dans les galeries tortueuses pendant que j'écoutais ce chapitre détaché des vrais mystères de Paris. Peu à peu les gouapeurs, comprenant qu'ils n'avaient affaire qu'à un visiteur paisible revinrent. Au dehors, le temps était froid, glacial, et sur le dessus des fours régnait au contraire une douce température. Je m'approchai. L'assemblée était au complet, moins un des habitués qui, la veille, était mort sur son four. Il s'y était endormi au lieu d'aller à la maraude. Les gaz dégagés dans la cuisson du gypse l'avaient asphyxié, et on l'avait porté à la Morgue, le matin même.

De tels cas arrivent assez souvent; mais nul n'y prend garde. Un des gouapeurs, roulé dans un vieux sarrau jaunâtre comme un poulleux de Murillo, grelottait de fièvre. Les autres dévorèrent à belles dents des conserves, volées le matin à l'ouverture des boutiques. La sardine de Nantes, dans sa boîte d'étain, faisait surtout figure. Quelques-uns, roulés dans d'immondes couvertures qu'ils portaient pour tout vêtement, digéraient étendus par terre, ou sommeillaient à demi, comme des Arabes enivrés de haschich. Il y avait dans tout ce monde quelques vieillards et beaucoup de jeunes *coyous*.

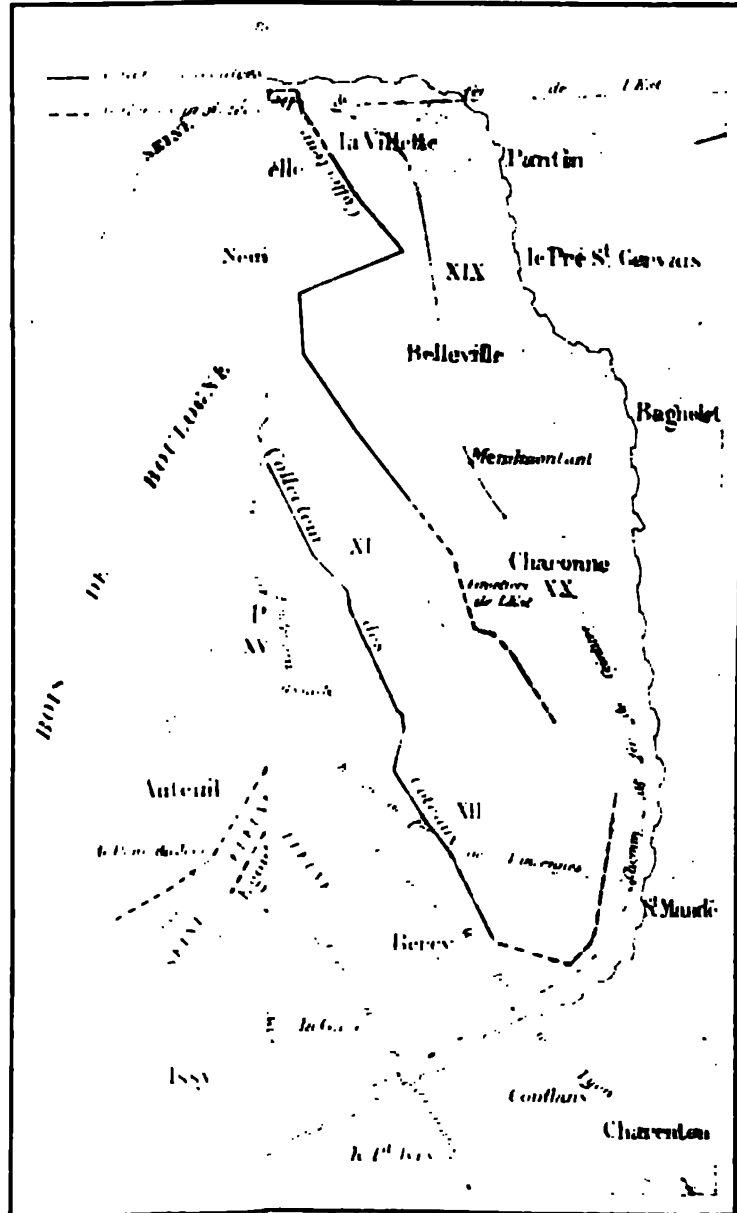
J'entamai la conversation. Elle prit bien vite un tour particulier qui me força à quitter la place. Je regrette de ne pouvoir transcrire ici aucune des réponses, quelque spirituelles qu'elles puissent être, que me firent mes interlocuteurs. Au temps de Rabelais, on aurait pu encore écrire de ces dialogues, ou plutôt de ces *gravelures*; mais aujourd'hui le lecteur français, comme déjà au temps de Boileau, veut être respecté.

Toute cette canaille me fit pitié. Il n'y avait là nul sentiment, et l'on voyait qu'une paresse invétérée avait poussé au mal tout ce monde, ce nid de vagabonds précoces ou endurcis.

L'intérêt personnel empêche seul ces gens de mal faire sur les lieux où ils se réfugient. Jamais le moindre dégât aux fours ou aux carrières. De leur côté, les exploitants ne chassent pas ces *veaux* qui pourraient devenir encore plus incommodes, et vivent même en très-bonne intelligence avec eux. La police seule, de temps en temps, vient faire sur les plâtriers d'abondantes *razzias*. Mais que faire ensuite de tous ces va-nu-pieds? On les lâche quand les prisons sont pleines et que leur peccadille n'est pas grosse, et ils recommencent le lendemain, vrais parias de la société...

Comme on le voit, l'étude des carrières de Paris offre au géologue, à l'économiste, à l'économiste et même au philosophe, un sujet d'observations fécondes, et ce sera notre faute si nous n'avons pas tiré de cette étude tout l'intérêt et tout l'attrait qu'elle comporte.

VILLE DE PARIS



et de Paris

les nouveaux besoins, de nouveaux égouts; mais ces égouts, construits pour la plupart à ciel ouvert, présentaient de grands inconvénients au point de vue de la salubrité publique. Encombrés d'immondices stagnantes, ils formaient des cloaques putrides dont les exhalaisons ne produisaient que trop souvent des maladies contagieuses.

Sous le règne de Louis XIV, en 1665, plusieurs projets ayant pour but de débarrasser la capitale de ces foyers d'infection furent présentés sans résultat; on se borna à prescrire un curage général et à charger le prévôt des marchands et ses échevins de visiter au moins une fois par an les égouts de la ville.

A cette époque, la longueur totale des égouts desservant Paris, dont la population s'élevait à plus de cinq cent mille habitants, développait 5,325 toises, sur lesquelles 1,210 toises seulement étaient voûtées.

Il est curieux de comparer l'état informe de la canalisation de Paris, sous le règne du grand roi, avec le système d'égouts existant à Rome depuis Tarquin l'Ancien. Les premiers égouts de cette capitale du monde eurent pour but d'assainir la vallée de Velabrum, située entre le Capitolin et le Palatin. La Cloaca Maxima (le grand collecteur d'alors) partait du Forum pour aboutir au Tibre. Ce grand égout, qui existe encore, a 5 m. 20 c. de hauteur sur 4 m. 20 c. de largeur, dimensions qui n'ont été dépassées que par le collecteur d'Asnières; la voûte de cette belle galerie est à triple rang de voussoirs, des banquettes règnent sur plusieurs points, le long des murs; la cunette est au milieu. Des tassons de pierres devant supporter des conduites d'eau pour les fontaines existent encore d'intervalle en intervalle. Les principaux magistrats de la République dirigeaient la construction et l'entretien des égouts. Sous le règne d'Auguste, Agrippa, qui fit construire un grand nombre de ces galeries souterraines, s'y embarqua un jour et descendit au Tibre par la Cloaca Maxima. Un semblable voyage n'a pu s'effectuer à Paris qu'après un intervalle de près de deux mille ans.

Voyez, d'après Pline le Jeune, un aperçu des travaux exécutés sous l'administration d'Agrippa : « Il rassembla les canaux de sept fleuves dont l'impétuosité, comparable à celle d'un torrent, emporte et nettoie tout ce qui s'y rencontre dans les égouts; ce volume d'eau prodigieux, accru encore des pluies qui y tombent et de ses bords du Tibre qui y reflue, bat éternellement les murs de ce canal, sans que le choc des masses d'eau qui s'y heurtent sans cesse en ait altéré la solidité et la beauté. Le poids des débris des édifices en ruine, les maisons qui s'écrasent sous les efforts de l'incendie, les secousses des tremblements de

terre, rien, depuis 760 ans, n'a pu ébranler ces voûtes indestructibles. » Quelle différence entre ces ouvrages où la grandeur s'alliait à l'utilité et ces égouts de faible capacité établis sans plan d'ensemble, mais par des travaux successifs pour répondre aux besoins de chaque époque!

Ce ne fut qu'au commencement du dix-huitième siècle que l'ancien ruisseau de Ménilmontant ou égout de ceinture, devenu la principale artère d'assainissement de Paris, fut revêtu de murs et eut un radier en pierre. En 1740, Turgot, prévôt des marchands, le fit voûter aux frais des propriétaires riverains, moyennant la concession du terrain rendu disponible par la couverture de cette galerie.

Peu à peu, grâce à la vigilance de l'administration municipale, la presque totalité des égouts de Paris fut revêtu de maçonnerie et voûtée. Le premier Empire donna aux travaux de canalisation souterraine une vive impulsion qui depuis ne s'est pas ralentie.

Le tableau ci-dessous permet de juger de l'accroissement pris par les égouts de 1800 à 1854.

Mètres courants d'égouts construits :

(1) Avant 1800.....	15,836 m.	0 c.
De 1800 à 1831.....	20,124	61
— 1832 à 1837.....	50,670	90
— 1840 à 1847.....	27,804	86
— 1848 à 1849.....	5,926	21
— 1850 à 1854.....	21,738	45
Total.....	142,300 m.	13 c.

En 1855, la ville possédait un réseau d'égouts d'environ 143.000 mètres de long; mais ces ouvrages étaient insuffisants à desservir une cité dont les voies publiques développaient une longueur de plus de 423.000 mètres.

Les anciennes galeries construites en moellons et quelques-unes avec chaîne en pierres de taille avaient, en moyenne, une largeur de 0 m. 75 c. à 1 mètre, et une hauteur de 1 m. 75 c. à 2 mètres.

Ces dimensions ne permettaient pas d'assurer l'écoulement du volume d'eau provenant des pluies d'orage; en outre, ces égouts coûtaient fort cher, par suite de l'épaisseur des maçonneries qui variait de 0,40 à 0,45 centimètres, comparativement à leur faible section. De 1832 à 1839, le moellon fut remplacé pour les travaux

(1) Avant 1800, il existait 23,530 mètres d'égouts, sur lesquels 7,694 ont été supprimés.

LA CANALISATION SOUTERRAINE DE PARIS

PAR

Alfred MAYER

Architecte voyer adjoint de la Ville

Le premier ouvrage ayant trait à la canalisation de Paris remonte à la domination romaine; c'est l'aqueduc d'Arcueil, qui amenait au palais des Thermes les eaux des sources des coteaux de Rungis, de l'Hay, de Cachan et d'Arcueil.

Jusque vers 1374, la Seine, dont le lit occupe le thalweg du bassin parisien; le ruisseau de Ménilmontant, descendant du village de ce nom et se déchargeant dans le fleuve, au bas de Chailot, au-dessous de l'emplacement actuel des pompes à feu; la Bièvre, coulant vers la Seine entre la colline appelée Montagne-Sainte-Genève et une extrémité du coteau de Bicêtre, étaient, dès l'origine, les grands exutoires de la ville.

Vers ces trois voies, au moyen de rigoles creusées à travers les terrains en culture dont alors les îlots de maisons formant Paris étaient environnés, les anciens habitants dirigeaient les eaux pluviales et ménagères. Par la suite, une partie des fossés des enceintes de Philippe Auguste et de Charles V reçut aussi les eaux boueuses de Paris.

En 1374, Hugues Aubriot, prévôt des marchands, construisit le premier égout véritable en faisant voûter la rigole qui amenait les eaux du quartier Montmartre au ruisseau de Ménilmontant, déjà tari, et dont le lit offrait un canal naturel dans lequel on conduisait les eaux de plusieurs quartiers de Paris. C'est à partir de cette époque que ce ruisseau prit le nom d'égout de ceinture qu'il porte encore aujourd'hui.

En 1412, l'égout découvert dit du Pont-Perrin, passant sous la Bastille Saint-Antoine, fut dirigé par l'enclos de la Culture-Sainte-Catherine vers les fossés du Temple. Ce changement de direction, qui devait assainir les alentours du palais des Tournelles, n'atteignit que partiellement ce but, car, vers le seizième siècle, l'infection résultant des égouts découverts chassa les rois de cette résidence.

En 1305, le prévôt des marchands, François Miron, fit voûter à ses frais l'égout du Ponceau. Dès lors, on continua à établir, suivant

les nouveaux besoins, de nouveaux égouts; mais ces égouts, construits pour la plupart à ciel ouvert, présentaient de grands inconvénients au point de vue de la salubrité publique. Encombres d'immondices stagnantes, ils formaient des cloaques putrides dont les exhalaisons ne produisaient que trop souvent des maladies contagieuses.

Sous le règne de Louis XIV, en 1665, plusieurs projets ayant pour but de débarrasser la capitale de ces foyers d'infection furent présentés sans résultat; on se borna à prescrire un curage général et à charger le prévôt des marchands et ses échevins de visiter au moins une fois par an les égouts de la ville.

A cette époque, la longueur totale des égouts desservant Paris dont la population s'élevait à plus de cinq cent mille habitants, développait 5,325 toises, sur lesquelles 1,210 toises seulement étaient voûtées.

Il est curieux de comparer l'état informe de la canalisation de Paris, sous le règne du grand roi, avec le système d'égouts existant à Rome depuis Tarquin l'Ancien. Les premiers égouts de cette capitale du monde eurent pour but d'assainir la vallée de Velabrum, située entre le Capitole et le Palatin. La Cloaca Maxima (le grand collecteur d'alors) partait du Forum pour aboutir au Tibre. Ce grand égout, qui existe encore, a 5 m. 20 c. de hauteur sur 4 m. 20 c. de largeur, dimensions qui n'ont été dépassées que par le collecteur d'Asnières; la voûte de cette belle galerie est à triple rang de voussoirs, des banquettes règnent sur plusieurs points, le long des murs; la cunette est au milieu. Des tassons de pierres devant supporter des conduites d'eau pour les fontaines existent encore d'intervalle en intervalle. Les principaux magistrats de la République dirigeaient la construction et l'entretien des égouts. Sous le règne d'Auguste, Agrippa, qui fit construire un grand nombre de ces galeries souterraines, s'y embarqua un jour et descendit au Tibre par la Cloaca Maxima. Un semblable voyage n'a pu s'effectuer à Paris qu'après un intervalle de près de deux mille ans.

Voici, d'après Pline le Jeune, un aperçu des travaux exécutés sous l'administration d'Agrippa : « Il rassembla les canaux de sept fleuves dont l'impétuosité, comparable à celle d'un torrent, emporte et nettoie tout ce qui s'y rencontre dans les égouts; ce volume d'eau prodigieux, accru encore des pluies qui y tombent et des débordements du Tibre qui y reflue, bat éternellement les murs de ce canal, sans que le choc des masses d'eau qui s'y heurtent successivement ait altéré la solidité et la beauté. Le poids des débris des édifices en ruine, les maisons qui s'écroulent sous les efforts de l'incendie, les secousses des tremblements de

terre, rien, depuis 700 ans, n'a pu ébranler ces voûtes indestructibles. » Quelle différence entre ces ouvrages où la grandeur s'alliait à l'utilité et ces égouts de faible capacité établis sans plan d'ensemble, mais par des travaux successifs pour répondre aux besoins de chaque époque!

Ce ne fut qu'au commencement du dix-huitième siècle que l'ancien ruisseau de Ménilmontant ou égout de ceinture, devenu la principale artère d'assainissement de Paris, fut revêtu de murs et eut un radier en pierre. En 1740, Turgot, prévôt des marchands, le fit voûter aux frais des propriétaires riverains, moyennant la concession du terrain rendu disponible par la couverture de cette galerie.

Peu à peu, grâce à la vigilance de l'administration municipale, la presque totalité des égouts de Paris fut revêtu de maçonnerie et voûtée. Le premier Empire donna aux travaux de canalisation souterraine une vive impulsion qui depuis ne s'est pas ralentie.

Le tableau ci-dessous permet de juger de l'accroissement pris par les égouts de 1800 à 1854.

Mètres courants d'égouts construits :

(1) Avant 1800.....	15,836 m.	0 c.
De 1800 à 1831.....	20,124	61
— 1832 à 1837.....	50,670	90
— 1840 à 1847.....	27,804	85
— 1848 à 1849.....	5,905	21
— 1850 à 1854.....	21,728	45
Total.....	142,300 m.	13 c.

En 1855, la ville possédait un réseau d'égouts d'environ 143.000 mètres de long; mais ces ouvrages étaient insuffisants à desservir une cité dont les voies publiques développaient une longueur de plus de 423.000 mètres.

Les anciennes galeries construites en moellons et quelques-unes avec chaîne en pierres de taille avaient, en moyenne, une largeur de 0 m. 75 c. à 1 mètre, et une hauteur de 1 m. 75 c. à 2 mètres.

Ces dimensions ne permettaient pas d'assurer l'écoulement du volume d'eau provenant des pluies d'orage; en outre, ces égouts coûtaient fort cher, par suite de l'épaisseur des maçonneries qui variait de 0,40 à 0,45 centimètres, comparativement à leur faible section. De 1832 à 1839, le moellon fut remplacé pour les travaux

(1) Avant 1800, il existait 23,530 mètres d'égouts, sur lesquels 7,694 ont été supprimés.

des égouts par la pierre meulière. En 1844, l'on se servit de mortier de ciment romain dans la maçonnerie des voûtes seulement; en peu de temps, l'emploi de ce dernier mortier, d'une prise presque instantanée et permettant de donner une grande rapidité à l'exécution des travaux, se généralisa dans la construction des égouts municipaux et particuliers (1). L'épaisseur des murs et voûtes d'égouts où le mortier de ciment remplace le mortier de chaux hydraulique est réduite d'un tiers. A partir de 1855, le pavement des nouvelles galeries fut revêtu d'un enduit de ciment romain, qui donne à ces égouts une propreté et une sonorité inconnues jusqu'alors.

En 1855, M. Haussmann, préfet de la Seine, fit commencer la construction d'égouts collecteurs dont le tracé et la section répondaient aux besoins les plus pressants. L'établissement de ces galeries était un premier pas vers l'adoption d'un système de canalisation souterraine.

Cependant, quelle que fût l'importance de ces améliorations, de nombreuses lacunes n'en existaient pas moins dans le réseau des égouts de Paris; il s'agissait donc de créer un système complet de canalisation qui fût en harmonie non-seulement avec l'état actuel de la ville, mais avec l'état de Paris après l'achèvement des grandes opérations de voirie qui allaient transformer presque complètement cette capitale.

C'est d'après ces idées qu'un projet d'ensemble, préparé par le savant ingénieur en chef des travaux publics de Paris, M. Bertrand, fut présenté, en 1856, par le préfet du département au Conseil municipal.

Le tracé des principales artères prévues par ce système de canalisation étant déterminé par le relief du sol, il est indispensable d'en indiquer la configuration.

Sur la rive droite, les hauteurs de Belleville forment, entre les faubourgs Saint-Antoine et du Temple, un contre-fort de peu de relief, qui, partant de la barrière des Amandiers, vient mourir au bas de la rue Meslay, et dont les buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins forment comme les derniers mamelons. Au sud-est de ces ondulations s'étend vers la Seine une vaste plaine formant le faubourg Saint-Antoine et le Marais. Au nord-ouest, au pied des buttes Chaumont et Montmartre, s'ouvre une vallée qui aboutit à la Seine en s'élargissant; à l'ouest, les coteaux de Beaujon et de Chaillot, prolongement des buttes Montmartre (qui en sont séparés par la plaine Monceau), forment cette vallée.

(1) La rapidité d'exécution est très-importante dans ces ouvrages, par suite de l'encombrement qu'ils occasionnent dans les rues d'une cité populeuse.

La rive gauche est partagée en trois vallons par la montagne Sainte-Geneviève et la petite colline sur laquelle s'élève l'église Saint-Germain-des-Prés. La Bièvre coule au plus profond d'un de ces vallons, entre le promontoire de la barrière d'Italie et la montagne Sainte-Geneviève.

C'est d'après ces conditions topographiques qu'a été établi le système d'égout dont voici l'exposé :

Sur la rive droite, de l'entrée du boulevard Bourdon, en aval du pont d'Austerlitz, part un égout collecteur qui suit les quais jusqu'à la place de la Concorde, et assèche complètement toute la dépression du faubourg Saint-Antoine, recueille le produit des égouts situés entre la rue de Rivoli et la Seine, ainsi que le trop-plein de la galerie de Rivoli, dont la capacité, jugée excessive lors de sa construction, lui permet à peine aujourd'hui de desservir le Marais et le versant méridional des buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins.

Un collecteur partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'angle de la rue Vivienne, suit la première de ces rues, la rue Neuve-des-Capucines, le boulevard de la Madeleine jusqu'à la rue Royale, et dessert les quartiers compris entre la butte des Moulins et les boulevards intérieurs.

Une longue galerie, dite collecteur des Coteaux, ayant son point de départ au quartier du Bel-Air, dans la vallée de Fécamp, où elle prend le ru de Saint-Mandé, longe les rues Basfroid, Popincourt, le quai Jemmapes, passe sous le canal à l'écluse de la Douane, et se continue par les rues de la Douane, du Château-d'Eau, des Petites-Écuries, Richer, du Faubourg-Montmartre, Saint-Lazare et de la Pépinière jusqu'à la place de La Borde. Le vieil égout de ceinture rectifié et agrandi est conservé jusqu'à la rue de l'Arcade.

Ces galeries, guidées de l'est à l'ouest par le relief du sol, se terminant les unes à la place de la Concorde, les autres sur une ligne allant de ce point à la place de La Borde, viennent se dégorger dans le collecteur général de la rive droite, partant de la place de la Concorde, suivant la rue Royale, le boulevard Malesherbes jusqu'à la place La Borde, et qui de là, par un tunnel pratiqué sous le col de la barrière Monceau, joint la Seine en aval du pont d'Asnières, à 1,800 mètres de l'enceinte fortifiée de Paris.

Sur la rive gauche, un égout de grande section, dit collecteur général de la rive gauche, recevant la Bièvre et les eaux de la vallée qu'elle traverse, se dirige par les rues Saint-Victor, les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel vers les quais et les suit jusqu'au pont de l'Alma, où il débouche dans le fleuve.

L'établissement de cette ligne, affranchissant la Seine des eaux

des égouts par la pierre meulière. En 1844, l'on se servit de mortier de ciment romain dans la maçonnerie des voûtes seulement; en peu de temps, l'emploi de ce dernier mortier, d'une prise presque instantanée et permettant de donner une grande rapidité à l'exécution des travaux, se généralisa dans la construction des égouts municipaux et particuliers (1). L'épaisseur des murs et voûtes d'égouts où le mortier de ciment remplace le mortier de chaux hydraulique est réduite d'un tiers. A partir de 1855, le parement des nouvelles galeries fut revêtu d'un enduit de ciment romain, qui donne à ces égouts une propreté et une sonorité inconnues jusqu'alors.

En 1855, M. Haussmann, préfet de la Seine, fit commencer la construction d'égouts collecteurs dont le tracé et la section répondaient aux besoins les plus pressants. L'établissement de ces galeries était un premier pas vers l'adoption d'un système de canalisation souterraine.

Cependant, quelle que fût l'importance de ces améliorations, de nombreuses lacunes n'en existaient pas moins dans le réseau des égouts de Paris; il s'agissait donc de créer un système complet de canalisation qui fût en harmonie non-seulement avec l'état actuel de la ville, mais avec l'état de Paris après l'achèvement des grandes opérations de voirie qui allaient transformer presque complètement cette capitale.

C'est d'après ces idées qu'un projet d'ensemble, préparé par le savant ingénieur en chef des travaux publics de Paris, M. Belgrand, fut présenté, en 1858, par le préfet du département au Conseil municipal.

Le tracé des principales artères prévues par ce système de canalisation étant déterminé par le relief du sol, il est indispensable d'en indiquer la configuration.

Sur la rive droite, les hauteurs de Belleville forment, entre les faubourgs Saint-Antoine et du Temple, un contre-fort de peu de relief, qui, partant de la barrière des Amandiers, vient mourir au bas de la rue Meslay, et dont les buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins forment comme les derniers mamelons. Au sud-est de ces ondulations s'étend vers la Seine une vaste plaine formant le faubourg Saint-Antoine et le Marais. Au nord-ouest, au pied des buttes Chaumont et Montmartre, s'ouvre une vallée qui aboutit à la Seine en s'élargissant; à l'ouest, les coteaux de Beaujon et de Chaillot, prolongement des buttes Montmartre (qui en sont séparées par la plaine Monceau), ferment cette vallée.

(1) La rapidité d'exécution est très-importante dans ces ouvrages, par suite de l'encombrement qu'ils occasionnent dans les rues d'une cité populeuse.

La rive gauche est partagée en trois vallons par la montagne Sainte-Geneviève et la petite colline sur laquelle s'élève l'église Saint-Germain-des-Prés. La Bièvre coule au plus profond d'un de ces vallons, entre le promontoire de la barrière d'Italie et la montagne Sainte-Geneviève.

C'est d'après ces conditions topographiques qu'a été établi le système d'égout dont voici l'exposé :

Sur la rive droite, de l'entrée du boulevard Bourdon, en aval du pont d'Austerlitz, part un égout collecteur qui suit les quais jusqu'à la place de la Concorde, et assèche complètement toute la dépression du faubourg Saint-Antoine, recueille le produit des égouts situés entre la rue de Rivoli et la Seine, ainsi que le trop-plein de la galerie de Rivoli, dont la capacité, jugée excessive lors de sa construction, lui permet à peine aujourd'hui de desservir le Marais et le versant méridional des buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins.

Un collecteur partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'angle de la rue Vivienne, suit la première de ces rues, la rue Neuve-des-Capucines, le boulevard de la Madeleine jusqu'à la rue Royale, et dessert les quartiers compris entre la butte des Moulins et les boulevards intérieurs.

Une longue galerie, dite collecteur des Coteaux, ayant son point de départ au quartier du Bel-Air, dans la vallée de Fécamp, où elle prend le ru de Saint-Mandé, longe les rues Basfroid, Popincourt, le quai Jemmapes, passe sous le canal à l'écluse de la Douane, et se continue par les rues de la Douane, du Château-d'Eau, des Petites-Écuries, Richer, du Faubourg-Montmartre, Saint-Lazare et de la Pépinière jusqu'à la place de La Borde. Le vieil égout de ceinture rectifié et agrandi est conservé jusqu'à la rue de l'Arcade.

Ces galeries, guidées de l'est à l'ouest par le relief du sol, se terminant les unes à la place de la Concorde, les autres sur une ligne allant de ce point à la place de La Borde, viennent se dégorger dans le collecteur général de la rive droite, partant de la place de la Concorde, suivant la rue Royale, le boulevard Malesherbes jusqu'à la place La Borde, et qui de là, par un tunnel pratiqué sous le col de la barrière Monceau, joint la Seine en aval du pont d'Asnières, à 1,800 mètres de l'enceinte fortifiée de Paris.

Sur la rive gauche, un égout de grande section, dit collecteur général de la rive gauche, recevant la Bièvre et les eaux de la vallée qu'elle traverse, se dirige par les rues Saint-Victor, les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel vers les quais et les suit jusqu'au pont de l'Alma, où il débouche dans le fleuve.

L'établissement de cette ligne, affranchissant la Seine des eaux

infectes de la Bièvre, a nécessité la construction en tunnel d. collecteur dans son passage rue Saint-Victor. Cette galerie des quais reçoit aussi les eaux des pentes de la montagne Sainte-Genève et du versant septentrional de la butte Saint-Germain-des-Prés.

L'assainissement de la rive gauche est complété par un collecteur prenant les eaux de la rue de Sèvres et les amenant dans le collecteur général par les avenues Duquesne et Bugey qui conduisent cette galerie jusqu'au quai.

A la fin de la campagne de 1897, le collecteur général de la rive gauche traversera la Seine au moyen d'un double siphon de 1 mètre de diamètre. Il au pont de l'Alma, débouchera sur la rive droite, place de l'Alma, suivra le boulevard de ce nom, passera en tunnel sous la place de l'Étoile, se continuera par la rue de Wagram, la rue de Courcelles, et rejoindra le collecteur général de la rive droite à la route d'Asnières, en amont du pont du chemin de fer.

C'est également au moyen d'un siphon que les eaux provenant du groupe d'égouts des îles Saint-Louis et de la Cité seront déversées dans le collecteur du quai de la rive droite.

Deux collecteurs doivent être établis parallèlement à la Seine, l'un sur la rive droite, dit collecteur d'Auteuil, devra partir du Point-du-Jour et amener, par la route de Versailles et le quai de Billy les eaux de Passy et d'Auteuil dans le collecteur général de la rive gauche qu'il rejoindra place de l'Alma; l'autre sur la rive gauche, dit collecteur de Grenelle, doit être construit sous les quais, entre les fortifications et le pont de l'Alma, et après avoir desservi le quartier de Javel, Grenelle et du Gros-Caillou, il tombera dans le siphon qui traversera la Seine à ce pont.

Enfin un collecteur départemental débouchant en Seine, à Saint-Denis, dont quelques tronçons sont déjà en service sous les anciens boulevards extérieurs et à la Villette, route d'Allemagne et rue de Bondy, sera utilisé pour l'écoulement des eaux provenant des XXe, XIXe et XVIIIe arrondissements.

En résumé, le système actuel de canalisation consiste dans l'établissement d'égouts collecteurs recueillant soit directement soit au moyen de canaux tributaires de petites dimensions, les eaux des quartiers qu'ils traversent, et les amenant dans un collecteur général qui les conduit à la Seine.

On a vu à l'occasion de précédents articles, étudiés actuellement par le service des égouts de Paris, les plans des matières solides en suspension dans les eaux des égouts.

Le plan placé à la fin de cette étude, indiquant le tracé des principaux égouts collecteurs de Paris, permet de se rendre facilement compte du système que nous venons de décrire. Ce plan a été dressé par les soins de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (1), sous la direction de M. Maurice, secrétaire de la Commission du bulletin et rectifié par nous d'après le dernier tracé adopté par l'administration.

Le collecteur général de la rive droite ou d'Asnières, qui ne peut être comparé qu'à la Cloaca Maxima de l'ancienne Rome, a un développement de 6,164 m. 60 c.; sa largeur est de 5 m. 60 c., sa hauteur de 4 m. 40 c.; de chaque côté règne une banquette de 0 m. 90 c. de large. La partie de cette galerie établie en tranchée a été construite en maçonnerie de meulière et mortier de chaux hydraulique; pour la partie faite en tunnel, de 1,800 mètres de longueur, le mortier de ciment a été substitué à celui de chaux hydraulique; le pourtour de ce collecteur est revêtu d'un enduit intérieur en ciment.

La capacité des galeries formant l'ensemble du système que nous venons de décrire est calculée de façon à leur permettre de débiter promptement les eaux provenant des plus grandes averse, afin d'éviter autant que possible toute inondation momentanée.

Les égouts perpendiculaires à la Seine, et plus spécialement la galerie Sebastopol, coulant du nord au sud vers le fleuve en traversant la plupart des collecteurs, ont pour fonction principale de dégager les autres parties du réseau, pour en conduire, en cas de pluies torrentielles, les eaux directement à la Seine.

Ces mêmes artères, qui débarrassent la ville des liquides fétides qui se produisent sans cesse dans son étendue, lui apportent, au moyen de conduites agrafées aux parois au-dessus de la naissance des voûtes, les eaux pures nécessaires à ses habitants et aux services publics.

Douze types d'égouts déterminent les dimensions des nouvelles galeries; le type n° 1 indique celles du collecteur général d'Asnières, le type n° 12, celles des branchements particuliers conduisant dans l'égout public les eaux ménagères et pluviales des maisons riveraines.

Toutes les propriétés situées dans une rue où existe un égout public sont pourvues d'un branchement particulier établi suivant le type 12, c'est-à-dire de forme ovoïdale, et ayant 2 m. 30 c. de

(1) La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dont le siège est rue Bonaparte, 41, a été fondée en 1801. Ses présidents, depuis sa fondation, ont été Chaptal et Thénard, son président actuel est l'illustre chimiste Dumas.

hauteur sur 1 m. 30 c. de large aux naissances et 0 m. 60 c. au radier. À l'aplomb du mur de face de la maison, ce branchement est fermé par une grille en fer à deux clefs dissemblables, dont l'une reste entre les mains du propriétaire et l'autre est remise à l'administration. Un numéro exactement semblable à celui de la propriété est placé dans l'égout public au débouché du branchement particulier (1).

Dans un grand nombre d'immeubles (principalement dans ceux de construction récente), ces galeries particulières, prolongées sous les maisons mêmes, sont utilisées pour le départ des matières contenues dans les fosses d'aisances.

Des regards d'égout ou cheminées de descente, construits de 50 mètres en 50 mètres de distance, et munis d'échelons en fer scellés dans les maçonneries, donnent accès, soit directement, soit par des branchements spéciaux, dans les galeries, et communiquent aussi à des chambres de sauvetage établies au-dessus de la voûte des égouts, servant de refuge aux ouvriers en cas d'envahissement subit des galeries par les eaux pluviales, et de dépôt pour leurs ustensiles. L'établissement de larges et nombreuses bouches d'égout au point bas des ruisseaux, le placement au point haut de bornes-fontaines fournissant l'eau nécessaire au lavage des houes, complètent les dispositions adoptées pour la canalisation souterraine de Paris.

Par l'état ci-dessous, on peut constater l'importance donnée dans ces dernières années aux travaux d'égout.

Mètres courants d'égouts publics construits antérieurement à :

1855.....	142,300 m. 13 c.
De 1855 à 1856.....	3,528 "
En 1857.....	10,999 "
— 1858.....	4,436 "
— 1859.....	18,383 "
— 1860.....	19,944 "
— 1861.....	20,079 "
— 1862.....	30,057 "
— 1863.....	30,682 "
— 1864.....	39,227 "
— 1865.....	46,593 "
— 1866.....	74,504 "
Total à reporter.....	440,812 m. 13 c.

(1)
85,

ement des égouts particuliers peut être évalué à plus de
cents. Ce chiffre augmente tous les jours.

LA CANALISATION SOUTERRAINE DE PARIS 1619

<i>Report</i>	440,812 m. 13 c.
Il faut ajouter pour la zone suburbaine les égouts construits jusqu'en 1860 inclu- développant.....	51,580 »
Ensemble.....	492,392 m. 13 c. (1)

est donc desservi actuellement par plus de 490,000 mètres
s d'égouts publics; dans ce chiffre sont compris un certain
de vieilles galeries qui disparaissent successivement et
nplacées par de nouveaux égouts.

lication du nouveau système de canalisation souterraine
le la construction de : 1° 56,442 mètres courants d'égouts
de et moyenne section; 2° 323,890 mètres d'égouts de pe-
ion, ce qui formera un réseau complet d'un développement
332 mètres dont l'établissement est évalué en nombre
10 millions de francs.

ette longueur de 380,332 mètres, il a déjà été construit et
service, de 1858 à 1867, près de 300,000 mètres. compre-
presque totalité des galeries de grande et moyenne sec-

mplète transformation des égouts n'en permettait plus le
nent manuel; cependant les eaux qui arrivent dans ces gale-
surtout celles qui proviennent des chaussées macadamisées
nent une telle quantité de sable et de débris qu'un net-
it incessant est indispensable au maintien de leur circu-

les collecteurs de grande section, ce problème a été résolu
option du bateau-vanne sur lequel les visiteurs sont admis
uer. Voici, d'après M. l'Inspecteur général Baude, la des-
d'un de ces ingénieux appareils :

bateau porte en tête une vanne percée de trous et qui a
n contour exactement la forme de la cunette de l'égout :
cend jusqu'au radier ou se relève pour se placer horizon-
t à l'avant du bateau. Poussée par le courant, la vanne
nt forme obstacle à l'écolement de l'eau, et il en résulte
us qui donne une force d'impulsion à la vanne pour pousser
elle les matières solides déposées sur le radier et remises

s chaque trottoir des voies publiques de 20 mètres de largeur et au-
est établi un égout. Cette disposition réduit notablement les frais
ruction des galeries particulières, supportés par les propriétaires

Dans le chiffre total de 492,392 mètres courants d'égouts publics,
as compris les branchements particuliers.

en suspension par les filets d'eau qui s'échappent à travers la vanne et les caisses.

Dans les caisses, dont la vanne est de moindre dimension, l'eau est remplie par un wagon roulant sur des rails soles et par les lanquettes à vapeur est également adaptée une vanne particulière.

Les lanquettes, au lieu d'être à la petite section disposées à lanquettes s'opère, comme par le passé, au moyen du balayage à la main.

Nous ne pouvons mieux terminer cette étude qu'en rappelant ces paroles de M. de Lamoignon, à qui appartient l'initiative de ces utiles travaux :

« Les galeries souterraines creusées de la grande cité, fonctionnent comme ce cœu du corps humain sans se montrer ni pour l'eau pure et fraîche, la lumière et la chaleur y circulent comme des sèves de vie, dont le mouvement et l'entretien servent à la vieillesse, se font et se défont mystérieusement et naturellement, à sa santé publique sans troubler la bonne ordonnance de la vie et sans nuire à sa beauté extérieure. (1). »

L'EAU A PARIS

PAR

LOUIS FIGUËR

Le service des eaux de Paris a subi, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'importantes et curieuses modifications. Le humble capitale des deux premières races de nos rois, à peine sorti de ses ancrages, et contenu dans l'étroite enceinte de la Cité, pouvait se contenter de l'eau de Seine pour son alimentation; aujourd'hui, dans sa période d'adolescence, elle est obligée d'emprunter à des provinces éloignées, leurs rivières et leurs sources.

Les éléments de cette étude ont été en partie puisés dans les documents officiels en l'honneur de la préfecture de la Seine; les renseignements relatifs aux travaux exécutés ou projetés ont dus à l'obligeance de M. l'inspecteur général Bégin.

Les premiers habitants de Paris s'alimentaient de l'eau de Seine, puisée directement dans le fleuve. Au quatrième siècle, une galerie maçonnée, connue depuis sous le nom d'aqueduc d'Arcueil, avait été, dit-on, construite par l'empereur Julien, pour amener la source de Rungis jusqu'au palais des Thermes. Cet aqueduc fut détruit dans le cours du neuvième siècle, par les envahisseurs normands.

De petites sources très-nombreuses, venant de Belleville et des Prés Saint-Gervais, furent dérivées, à une époque qu'il est impossible de préciser, par les moines de Saint-Laurent et de Saint-Martin-des-Champs, qui construisirent deux aqueducs, destinés à conduire ces eaux jusque dans leurs monastères. Mais Philippe Auguste revendiqua ces sources pour les besoins du peuple de Paris, et les abbés en perdirent la propriété exclusive. De cette époque datent les trois grandes fontaines publiques, *Naubute*, des *Innocents* et des *Halles*. Ces sources, aux eaux dures et stériliteuses, les plus mauvaises qui existent dans le bassin de la Seine, ont suffi à l'alimentation des Parisiens pendant quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où fut érigée, près du Pont-Neuf, la pompe de la Samaritaine.

Pouvant disposer de ces eaux à leur gré, les rois de France eurent le tort d'en accorder de larges concessions aux riches monastères et aux puissants seigneurs de leur entourage. L'abus devint si grand, et les fontaines publiques devinrent si pauvres, que l'eau manquait presque complètement dans divers quartiers de Paris. En 1392, Charles VI révoqua toutes les concessions particulières, sauf celles du Louvre et des hôtels des princes du sang. L'autorité municipale n'intervenait pas encore dans l'administration des eaux, qui ne relevait que du roi. Ce n'est qu'à partir de 1457 que la ville fut chargée de l'entretien de ses établissements hydrauliques, et acquit ainsi un droit de propriété sur ces établissements. L'aqueduc de Belleville fut reconstruit par le prévôt des marchands, sur quatre-vingt-seize toises de longueur.

A la fin du quinzième siècle, on comptait dans Paris seize fontaines publiques. Mais ces eaux ne pouvaient suffire à une population qui s'était rapidement augmentée, car, au seizième siècle, le nombre des habitants de la capitale était de 200,000, et le volume d'eau distribuée n'était que de 300 mètres cubes par vingt-quatre heures, ce qui correspond à un litre environ par habitant. Encore les riches monastères et les grands seigneurs absorbaient-ils à leur profit la plus grande partie de ces eaux. La pénurie d'eau était donc extrême.

Henri IV limita le nombre des concessionnaires et se réserva le droit de disposer des eaux. Voulant rendre à la ville le volume d'eau que recevaient, à cette époque, les maisons royales, il fit

ériger la *pompe de la Samaritaine*, près du Pont-Neuf, malgré l'opposition du prévôt et des échevins, afin de distribuer l'eau de la Seine au Louvre et aux Tuileries. C'était la première fois qu'on faisait usage de machines hydrauliques.

Après la mort de Henri IV, on vit reparaître tous les anciens abus. Les ordonnances qui réduisaient les concessions particulières étaient éludées, et le peuple souffrait toujours de la pénurie d'eau. Henri IV avait conçu le projet de rétablir, pour l'usage des habitants, l'antique aqueduc d'Arcueil, lorsque la mort le surprit. Marie de Médicis reprit ce projet, quand elle construisait son palais du Luxembourg. Elle confia la direction des travaux à un particulier nommé Jacques d'Aubry, qui s'engageait à amener, en quatre ans, les eaux des fontaines de Rungis, situées près du village d'Arcueil, dans un grand réservoir qui serait construit entre les portes Saint-Jacques et Saint-Michel.

La première pierre du grand regard des fontaines alimentées par l'aqueduc d'Arcueil fut posée le 17 juillet 1613, par Louis XIII, en personne, accompagné de la reine régente. Les réservoirs publics furent d'abord établis sur les places Mabert et Saint-Benoît, près le puits Sainte-Geneviève et la porte Saint-Michel. Enfin l'eau fut introduite dans les conduits de distribution le 18 mai 1624.

Le roi se réservait trente-huit pouces d'eau par vingt-quatre heures et en laissait seulement douze au public, qui était encore obligé de les partager avec les riches abbayes et les puissants seigneurs de la cour. Malgré cela, la dérivation de la Source d'Arcueil fit jouir la ville de Paris d'un volume d'eau presque double de celui dont elle avait joui jusque-là.

Cependant l'abus des concessions se reproduisit, par la faiblesse du bureau de la ville, qui n'avait pas la force de refuser aux hauts personnages une grande quantité d'eau, qu'ils employaient à la décoration de leurs jardins.

L'irritation du peuple était à son comble; une réforme était devenue nécessaire. Un arrêt du conseil du roi, du 28 novembre 1666, révoqua toutes les concessions accordées jusqu'à ce jour. Mais le seul moyen de remédier au mal, c'était d'augmenter le volume d'eau disponible. C'est alors que Daniel Jolly proposa de substituer une machine à quatre corps de pompe au simple moulin, mû par le courant de la Seine, qui existait au-dessous de la troisième arche du pont Notre-Dame. Ce projet fut approuvé le 20 décembre 1769.

L'année suivante fut construite, au-dessous de la première, une seconde machine hydraulique, qui donna cinquante pouces d'eau: celle de Jolly n'en donnait que vingt-cinq à trente. La distribution des eaux de la pompe Notre-Dame se fit par quinze nouvelles

fontaines publiques, que l'on érigea en moins de deux ans, avec un grand luxe de sculptures, tables de marbre et inscriptions. Mais ces machines ne tardèrent pas à se détériorer, et malgré les réparations que l'on y apporta en 1700 et 1717, leur débit se réduisit considérablement.

Les machines hydrauliques du pont Notre-Dame, malgré leurs défauts et leur insuffisance, ont duré près de deux siècles. Tout le monde a vu en pleine Seine, aux pieds du pont Notre-Dame, cet étrange échafaudage qui depuis bien longtemps n'était plus en harmonie avec la science de l'ingénieur. Elles n'ont disparu qu'à l'époque de la reconstruction de ce pont, c'est-à-dire en 1858.

Au dix-huitième siècle, des projets sans nombre surgirent pour l'amélioration du service des eaux. De Parcieux proposa de dériver les eaux de l'Yvette; mais ce projet n'eut pas de suite.

C'est alors que les frères Périer, offrirent de former une compagnie d'actionnaires, qui établirait, à ses frais, une ou plusieurs machines, à l'aide desquelles on élèverait 150 pouces d'eau de Seine par jour. Ils ne demandaient que le privilège exclusif de construire des machines pendant quinze ans, et de les employer comme ils le jugeraient convenable. Périer avait rapporté de Londres une pompe à feu, c'est-à-dire une machine à vapeur destinée à l'élévation des eaux, et la juste admiration qu'excitait cette belle et récente découverte de la mécanique assurait au système qu'il proposait toutes les sympathies des hommes de progrès.

On établit à Chaillot deux pompes à feu, qui devaient se suppléer au besoin. Elles commencèrent à fonctionner en 1762.

C'était commettre une grande faute, que de choisir l'emplacement de Chaillot, situé à l'aval de Paris, c'est-à-dire dans la localité la moins convenable pour recueillir de l'eau potable, puisqu'elle était souillée par son passage à travers la ville.

Deux autres machines furent établies en même temps, au Gros-Caillou, par les frères Périer.

En 1762, un ingénieur, M. de Fer de Lanouerre, proposa de dériver les eaux de la Bièvre, au lieu de celles de l'Yvette, comme le voulait De Parcieux. Un arrêt du Conseil d'État autorisa l'exécution de ce projet, et les travaux furent même commencés en 1768; mais les plaintes des riverains de la Bièvre, c'est-à-dire les teinturiers de Paris, motivèrent un arrêt, en date du 11 avril 1769, qui suspendit définitivement les travaux entrepris par M. de Fer.

La Révolution française vint paralyser, pour longtemps, tous les projets d'amélioration du service des eaux de Paris.

En résumé, au commencement du dix-neuvième siècle, Paris était alimenté : 1° par les eaux des Prés Saint-Gervais; 2° par les eaux de Belleville; 3° par les eaux d'Arcueil; 4° par les eaux de la Seine,

que distribuaient les pompes de la Samaritaine, la pompe Notre-Dame, la pompe à feu de Clamart et celle du Gros-Cailion.

Le produit total de ces eaux en vingt-quatre heures, était de 7,950 mètres cubes. Paris comptait alors 547 755 habitants; la distribution était de 14 litres par tête, chaque vingt-quatre heures. Aujourd'hui ce volume d'eau suffirait à peine à la distribution d'une ville de 20,000 âmes.

Si le Napoléon III le capitaine reçut un tribut abondant de sources et de fontaines, nous voudrions parler de la dérivation des eaux de l'Oise.

L'Ouse est un affluent de la rive gauche de la Marne. Il prend sa source dans la forêt de Rilly, au pied du coteau de Fère en Tardenois. Après avoir parcouru une assez vaste tourteronne, l'Ouse arrive à Mareuil, qu'il fut choisi pour le point de départ de la dérivation, et vient tomber enfin dans la Marne, au dessous de Laon, après un cours de quatre-vingt lieues.

Depuis longtemps on avait eu l'idee de dériver vers Paris cette petite rivière, que l'abondance de ses eaux rendait précieuse à l'Yvette, surtout à une époque où l'on ne se rendait pas tant compte de la fécondité des terres basses fertiles et de la quantité surabondante de l'eau potable.

Le 15 septembre 1862, M. Girard fut nommé ingénieur en chef des travaux du Gouvernement. Le 1^{er} octobre commença de droit fait à de vives discussions dans le conseil des Ponts et Chaussées. Enfin, le 15 mars 1865, cette question fut débattue d'une manière approfondie dans le cabinet de l'empereur. L'avis de Napoléon III fut adopté, et le projet de canal de l'Ouse, fut définitivement fixé tel qu'il est aujourd'hui.

L'année 1870 fut remarquable par l'impulsion donnée aux travaux de dérivation de l'Ouse. L'entreprise de dérivation fut entreprise le 1^{er} août de cette année. Le bassin de la Vilette se trouva complètement rempli, et les eaux de la Seine y furent introduites le 1^{er} de septembre.

Enfin, le 15 août 1870, jour de la défection de l'empereur, les eaux de la Seine furent introduites pour la première fois dans toute l'étendue des colonnes de la ville, coulaient en larges nappes, à la hauteur des lignes bleues, au lieu de la pluie emerveillée, qui n'est jamais venue à l'aide de Paris qu'un fiot d'eau, sans avoir été par les colonnes, les grilles. La distribution de l'eau dans les quatre arrondissements fut immédiatement commencée sous le commandement de M. de Brauer.

Le canal de l'Ouse est une des plus grandes et des plus utiles entreprises que l'on ait exécutées dans ce genre de travaux. Aujourd'hui l'on a même dérivé les eaux potables dans la

capitale, au moyen d'un aqueduc couvert, l'eau de ce canal ne servira plus, sans doute, qu'au lavage des rues et des égouts, à l'alimentation des fontaines monumentales et des cascades du bois de Boulogne, en un mot à l'embellissement de Paris, selon l'idée primitive de l'auteur de ce projet, et elle contribuera très-efficacement à accroître nos ressources hydrauliques pour les usages communs.

Il faut ajouter que, par suite d'un traité supplémentaire, en date du 1^{er} février 1841, le Clignon, affluent de la rive gauche de l'Ourcq, fut dérivé dans le canal. La dérivation traverse toute la vallée de l'Ourcq. Le débit du Clignon peut être évalué à 1,500 pouces en basses eaux; de sorte que la quantité d'eau que la ville peut prendre en vingt-quatre heures, dans le bassin de la Villette est de 106,000 mètres cubes par vingt-quatre heures.

Nous ne pouvons parler de l'alimentation de Paris en eaux publiques sans dire quelques mots des puits artésiens qui existent dans cette capitale.

Vers 1632, l'administration municipale, sur la proposition de l'ingénieur Emmercy, décida qu'on entreprendrait le forage d'un puits artésien dans la plaine de Grenelle, non plus seulement, comme on le faisait aux environs de Paris, jusqu'aux couches sablonneuses de l'argile plastique, mais jusque dans les grès verts. On devait ainsi percer non-seulement la masse des terrains tertiaires, mais encore la craie blanche qui forme le premier étage des terrains secondaires, les premières assises de la craie inférieure, notamment les argiles du gault, et atteindre les terrains aquifères situés au-dessous de cet étage géologique.

M. Mulet, qui commença les travaux le 24 décembre 1833, sous la direction des ingénieurs Emmercy et Mary, eut à surmonter des difficultés sans nombre pendant l'exécution du forage; il sut remédier avec une grande énergie à tous les accidents qui se produisirent. L'eau jaillissante arriva à la surface du sol le 24 février 1841. La profondeur du puits est de 545 mètres.

Le débit du puits de Grenelle, qui se montra d'abord très-irrégulier, était de 940 mètres cubes par vingt-quatre heures, par suite de travaux de perfectionnement qui, entrepris en décembre 1850, furent terminés le 20 juillet 1852. Mais, depuis le forage du puits artésien de Passy, son débit est tombé à 662 mètres cubes par vingt-quatre heures. La température de l'eau est constante, et s'élève à 27° 50; sa pureté est très-grande; essayée à l'hydromètre, elle donne 9° 50, en temps ordinaire.

Le puits artésien de Passy est venu ajouter un tribut nouveau à la quantité d'eau dont on peut disposer dans la capitale. Commencé en 1855 par M. Kind, sondeur saxon, ce puits reçut les eaux jaillissantes le 24 septembre 1861. Il débite aujourd'hui, par vingt-

quatre heures, 8,000 mètres cubes d'eau, du sommet de son tubage.

L'analyse des eaux du puits de Passy et de celles du puits de Grenelle a prouvé qu'elles proviennent toutes les deux de la même nappe souterraine. Elles renferment moins de sels calcaires et magnésiens que les bonnes eaux; mais, après les avoir aérées et refroidies, on les emploie comme boisson.

Ainsi, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, l'alimentation de Paris en eaux publiques était surtout faite par l'eau de Seine et par celle de l'Ourcq. Les eaux de Belleville et du Pré Saint-Gervais, ainsi que celles d'Arcueil, ne donnaient qu'un très-petit produit, et elles sont considérées, les premières au moins, comme détestables.

Les pompes à feu de Chaillot, qui avaient été construites, comme nous l'avons dit, par les frères Pèrier, en 1762, ont été remplacées en 1851, car les dispositions n'en étaient plus en rapport avec les progrès de la science des machines. Les pompes de Chaillot sont maintenant au nombre de deux. Elles sont à simple effet et dans le système de Cornouailles, c'est-à-dire que la puissance de la vapeur n'agit dans le cylindre que pendant l'aspiration. Le refoulement de l'eau s'opère par des contre-poids qui chargent le piston des pompes. Le volume d'eau monté par chaque appareil, varie avec la longueur de la course du piston. Il est au maximum, et en marche normale, de 10,000 mètres cubes par vingt-quatre heures pour chaque machine.

La pompe à feu, dite de *Chaillot*, est établie au bord de la Seine, en face du pont de l'Alma, à la bifurcation du boulevard de l'Empereur et de l'avenue de l'Alma; c'est le même emplacement qu'elle occupait à l'origine, et deux ateliers sont encore à peu près tels qu'ils existaient au temps des frères Pèrier. Nous n'avons pas besoin de dire que l'établissement a été fort augmenté dans ces derniers temps. Les constructions ont plus que double d'étendue, et deux hautes cheminées signalent de loin cet établissement hydraulique.

L'eau de la Seine, aspirée par la pompe de Chaillot, est amenée dans de vastes réservoirs sur les hauteurs de Passy. Elle sert surtout à l'alimentation des bacs du bois de Boulogne et des Lances-fountaines de la rive droite.

Quant aux machines à vapeur du Gros-Cailou, elles ont cessé de fonctionner le 15 août 1858. La conduite d'aspiration de ces machines était située à l'aval de l'égout des Invalides, aussi l'eau de la Seine qu'elles fournissaient n'était pas acceptable dans le service. On les a remplacées par deux autres machines sorties des ateliers de MM. Farcot, ingénieurs-mécaniciens, et installées près des bords de Paris, c'est-à-dire en amont du pont d'Austerlitz.

Ces machines, d'une force de cent vingt chevaux chacune, élèvent l'eau à 55 mètres de hauteur, pour la déverser aux

réservoirs de Charonne et de Gentilly. Tout en ne consommant que 1 kilogramme 60 environ de houille, par heure et par force de cheval, elles donnent 20,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. C'est une économie bien grande et digne d'être signalée.

Jusqu'à ces derniers temps, l'eau du canal de l'Ourcq et celle de la Seine concouraient donc presque exclusivement à l'alimentation de Paris. Mais, par suite du notable accroissement de la population, le service des eaux était devenu insuffisant. En outre, l'eau distribuée dans Paris était d'une impureté notoire. Les eaux de la Seine sont sans cesse altérées par leur mélange avec les produits des égouts, des fosses d'aisance et des résidus qu'y déversent les industries s'exerçant à l'intérieur de la ville. L'eau du canal de l'Ourcq est passible du même reproche, parce qu'elle est incessamment contaminée par les mariniers et les bateliers qui vivent sur le canal depuis le bassin de la Villette jusqu'à Mareuil.

Le service des eaux de Paris exigeait donc toute une réforme. Il fallait consacrer les eaux dont jouissait la ville aux services publics, c'est-à-dire à l'arrosage des rues, au nettoyage des pavés, au lavage des égouts, à l'entretien des fontaines monumentales et décoratives, etc.; en second lieu, amener à Paris une rivière ou une source très-abondante et très-pure, pour lui fournir la quantité d'eau potable qui lui était nécessaire.

C'était là le meilleur système, et c'est en effet celui qui fut adopté par le Préfet de la Seine et par le Conseil municipal.

En avril 1854, M. Belgrand, ingénieur en chef de la navigation de la Seine et du service hydrométrique du bassin de ce fleuve, fut chargé de faire une étude des sources qui pouvaient être dérivées vers Paris.

Cet ingénieur éminent s'arrêta aux sources situées à très-peu de distance des points où commence à se montrer la craie blanche de la Champagne. Dans cette région se trouvent un grand nombre de sources d'excellente qualité, et assez abondantes pour alimenter Paris. M. Belgrand proposa donc de faire l'étude de la dérivation de la Somme-Soude, petite rivière qui coule entièrement dans la craie, et tombe dans la Marne, entre Châlons et Épernay (Champagne). En y réunissant quelques belles sources des terrains tertiaires situées entre Château-Thierry et Épernay, en dehors des terrains gypseux, telles que la Dhuis et le Sourdon, on pouvait conduire sur les hauteurs de Belleville, à 53 mètres au-dessus de la Seine, 100,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures.

Dans une évaluation sommaire, M. Belgrand portait à 214 kilomètres la longueur de l'aqueduc de dérivation, et à vingt-deux millions le montant des dépenses de construction de l'aqueduc.

Le travail de M. Belgrand fut déposé à la préfecture de la Seine le 8 juillet 1854. En même temps, l'administration fit étudier, sous

quatre heures, 8,000 mètres cubes d'eau, du sommet de son tubage.

L'analyse des eaux du puits de Passy et de celles du puits de Grenelle a prouvé qu'elles proviennent toutes les deux de la même nappe souterraine. Elles renferment moins de sels calcaires et magnésiens que les bonnes eaux; mais, après les avoir aérées et refroidies, on les emploie comme boisson.

Ainsi, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, l'alimentation de Paris en eaux publiques était surtout faite par l'eau de Seine et par celle de l'Ourcq. Les eaux de Belleville et du Pré Saint-Gervais, ainsi que celles d'Arcueil, ne donnaient qu'un très-petit produit, et elles sont considérées, les premières au moins, comme détestables.

Les pompes à feu de Chaillot, qui avaient été construites, comme nous l'avons dit, par les frères Périer, en 1762, ont été remplacées en 1851, car les dispositions n'en étaient plus en rapport avec les progrès de la science des machines. Les pompes de Chaillot sont maintenant au nombre de deux. Elles sont à simple effet et dans le système de Cornouailles, c'est-à-dire que la puissance de la vapeur n'agit dans le cylindre que pendant l'aspiration. Le refoulement de l'eau s'opère par des contre-poids qui chargent le piston des pompes. Le volume d'eau monté par chaque appareil, varie avec la longueur de la course du piston. Il est au maximum, et en marche normale, de 10,000 mètres cubes par vingt-quatre heures pour chaque machine.

La pompe à feu, dite de *Chaillot*, est établie au bord de la Seine, en face du pont de l'Alma, à la bifurcation du boulevard de l'Empereur et de l'avenue de l'Alma, c'est le même emplacement qu'elle occupait à l'origine, et deux ateliers sont encore à peu près tels qu'ils existaient au temps des frères Périer. Nous n'avons pas besoin de dire que l'établissement a été fort augmenté dans ces derniers temps. Les constructions ont plus que doublé d'étendue, et deux hautes cheminées signalent de loin cet établissement hydraulique.

L'eau de la Seine, aspirée par la pompe de Chaillot, est amenée dans de vastes réservoirs sur les hauteurs de Passy. Elle sert surtout à l'alimentation des lacs du bois de Boulogne et des bornes-fontaines de la rive droite.

Quant aux machines à vapeur du Gros-Cailloü, elles ont cessé de fonctionner le 15 août 1855. La conduite d'aspiration de ces machines était située à l'aval de l'égoût des Invalides, aussi l'eau de la Seine qu'elles fournissaient n'était pas acceptable dans le service. On les a remplacées par deux autres machines sorties des ateliers de MM. Farcot, ingénieurs-mécaniciens, et installées près des bords de Paris, c'est-à-dire en amont du pont d'Austerlitz.

Ces machines, d'une force de cent vingt chevaux chacune, élèvent l'eau à 55 mètres de hauteur, pour la déverser aux

réservoirs de Charonne et de Gentilly. Tout en ne consommant que 1 kilogramme 60 environ de houille, par heure et par force de cheval, elles donnent 20,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. C'est une économie bien grande et digne d'être signalée.

Jusqu'à ces derniers temps, l'eau du canal de l'Ourcq et celle de la Seine concouraient donc presque exclusivement à l'alimentation de Paris. Mais, par suite du notable accroissement de la population, le service des eaux était devenu insuffisant. En outre, l'eau distribuée dans Paris était d'une impureté notoire. Les eaux de la Seine sont sans cesse altérées par leur mélange avec les produits des égouts, des fosses d'aisance et des résidus qu'y déversent les industries s'exerçant à l'intérieur de la ville. L'eau du canal de l'Ourcq est passible du même reproche, parce qu'elle est incessamment contaminée par les mariniers et les bateliers qui vivent sur le canal depuis le bassin de la Villette jusqu'à Mareuil.

Le service des eaux de Paris exigeait donc toute une réforme. Il fallait consacrer les eaux dont jouissait la ville aux services publics, c'est-à-dire à l'arrosage des rues, au nettoyage des pavés, au lavage des égouts, à l'entretien des fontaines monumentales et décoratives, etc.; en second lieu, amener à Paris une rivière ou une source très-abondante et très-pure, pour lui fournir la quantité d'eau potable qui lui était nécessaire.

C'était là le meilleur système, et c'est en effet celui qui fut adopté par le Préfet de la Seine et par le Conseil municipal.

En avril 1854, M. Belgrand, ingénieur en chef de la navigation de la Seine et du service hydrométrique du bassin de ce fleuve, fut chargé de faire une étude des sources qui pouvaient être dérivées vers Paris.

Cet ingénieur éminent s'arrêta aux sources situées à très-peu de distance des points où commence à se monter la craie blanche de la Champagne. Dans cette région se trouvent un grand nombre de sources d'excellente qualité, et assez abondantes pour alimenter Paris. M. Belgrand proposa donc de faire l'étude de la dérivation de la Somme-Soude, petite rivière qui coule entièrement dans la craie, et tombe dans la Marne, entre Châlons et Épernay (Champagne). En y réunissant quelques belles sources des terrains tertiaires situées entre Château-Thierry et Épernay, en dehors des terrains gypseux, telles que la Dhuis et le Sourdon, on pouvait conduire sur les hauteurs de Belleville, à 53 mètres au-dessus de la Seine, 100,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures.

Dans une évaluation sommaire, M. Belgrand portait à 214 kilomètres la longueur de l'aqueduc de dérivation, et à vingt-deux millions le montant des dépenses de construction de l'aqueduc.

Le travail de M. Belgrand fut déposé à la préfecture de la Seine le 8 juillet 1854. En même temps, l'administration fit étudier, sous

la direction de M. Belgrand, par M. l'ingénieur Lesguillier, le projet de dérivation de quelques sources d'une autre rivière, la *Vanne*, qui tombe dans l'Yonne, à Sens.

Dans la séance du 18 mars 1859, le Conseil municipal adopta le projet de M. Belgrand, exposé par M. le Préfet dans un remarquable mémoire.

Malgré cette décision officielle, un incident inattendu vint tout paralyser.

Un décret, en date du 16 février 1859, réunissait à l'ancienne ville de Paris la partie des communes suburbaines comprise dans l'enceinte des fortifications. Cette immense extension du périmètre de la capitale, forçait d'étendre le projet primitif de distribution des eaux, tant en raison de l'accroissement de la population à desservir que par suite de l'altitude des nouveaux quartiers, de Belleville, Batignolles, Passy, etc. Il fut dès lors décidé que les eaux de la Dhuis, dont l'altitude est de 80 mètres au-dessus de la Seine, desserviraient les quartiers hauts de Montmartre, Belleville, Passy et Montrouge, récemment annexés à Paris, et qu'un aqueduc nouveau recevant les eaux de la *Vanne*, dont l'altitude est de 43 mètres au-dessus de la Seine, serait consacré au service des quartiers bas.

L'aqueduc de la Dhuis était donc le premier ouvrage à exécuter, puisque l'eau dérivée atteindrait les points les plus élevés de la capitale, et que les 10,000 mètres cubes d'eau que cet aqueduc devait amener chaque vingt-quatre heures, pourraient suffire, pendant quelques années, à tous les besoins du service privé.

Dans le rapport sur les trois projets, les ingénieurs démontraient que la dérivation des sources empruntées à la Champagne pourrait seule fournir une eau n'ayant besoin de subir aucune préparation, et pouvant être consommée par la classe ouvrière telle qu'elle sort des conduites publiques. Ils prouvaient, en même temps, que ce dernier projet réunissait encore le mérite de l'économie, malgré le grand éloignement des sources qu'il s'agissait d'amener dans la capitale.

Le 1 mars 1862, un décret déclarait la dérivation de la Dhuis *d'utilité publique*. La ville de Paris s'était empressée de faire d'avec l'acquisition des sources.

L'aqueduc de la Dhuis, aujourd'hui terminé, se compose de galeries en maçonnerie et de tuyaux en fonte. Les galeries sont établies sur les cotés qui forment la Dhuis ou la Marne, les conduites en fonte servent à franchir les vallées secondaires qui bordent ces cotés. La largeur intérieure de l'aqueduc est considérable; elle est de 1 m. 40. Les conduites de fonte, pour la traversée des vallées, sont de 1 mètre et 1 m. 33 de diamètre intérieur. La longueur totale de cet aqueduc est de 33 lieues (130,822 mètres). La

pende des galeries en maçonnerie est de 0 m. 10 par kilomètre. Celle des conduites en fonte ou siphons, dont le diamètre est plus petit, et dans lesquelles l'eau doit prendre une plus grande vitesse, est portée à 0 m. 55 par kilomètre. L'aqueduc se maintient sur les coteaux de la rive gauche de la Dhuis, puis de la Marne, jusque dans le voisinage de Paris, près de Chalifert, où il franchit la Marne sur un pont, pour passer de là sur les coteaux de la rive droite, qu'il suit jusqu'à Paris. Il est construit en pierre meulière, et avec du ciment romain.

L'eau de la source de la Dhuis, qui sort des argiles à meulière, est d'une limpidité parfaite : sa température, en été, se maintient à 12°. Elle est à l'altitude de 130 mètres au-dessus du niveau de la mer et elle arrive aux vastes réservoirs de Ménilmontant, près des fortifications, à l'altitude de 108 mètres, c'est-à-dire à 81 mètres au-dessus du niveau de la Seine, pris au zéro de l'échelle du pont de la Tournelle.

Les admirables réservoirs de Ménilmontant, aujourd'hui un des plus beaux monuments de Paris, font le plus grand honneur à M. le Préfet de la Seine, à l'ingénieur en chef, M. Belgrand, et aux ingénieurs des eaux qui ont dirigé la construction. Sur un terrain de plus de deux hectares, qui est couvert d'un épais tapis de gazon, pour conserver une température constante de 12°, un petit rocher artificiel cache la porte qui conduit aux réservoirs. Ils ont la forme d'un fer à cheval : 21,000 mètres de surface sont occupés par l'eau. Ils se divisent en deux parties superposées : la partie supérieure, d'une contenance de 100,000 mètres cubes, reçoit les eaux de la Dhuis ; la partie inférieure, de 31,000 mètres cubes, reçoit les eaux de la Marne, dont nous allons parler. A côté sont des dérivations destinées à l'écoulement du trop plein de l'eau, en cas de crue, pour l'amener dans les égouts. On ne saurait trouver trop d'éloges pour cette remarquable construction ; c'est, sans contredit, un des plus beaux édifices que notre siècle ait produits.

Les dérivations de la Somme-Soude et de la Vanne doivent être exécutées dans quelques années, en commençant par la Vanne.

Lorsque ces trois aqueducs seront exécutés, la ville aura dépensé soixante-deux millions de francs environ, et elle jouira de 200,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. L'intérêt annuel sera presque nul, car l'eau amenée par le premier aqueduc est déjà placée et vendue aux habitants de Paris en quantité suffisante pour couvrir en partie les dépenses et les frais d'amortissement du deuxième. De même, le troisième aqueduc ne sera entrepris que lorsque les produits de la vente de l'eau couvriront les intérêts et l'amortissement du troisième emprunt.

Ainsi, une mise de fonds de dix-huit millions a suffi pour commencer ce grand travail, qui assurera aux habitants de Paris une quantité suffisante d'eau d'une pureté parfaite, d'une température agréable en hiver, fraîche en été, et qui, enfin, n'ayant jamais besoin d'aucun mode d'épuration, affranchira le consommateur parisien de l'impôt du porteur d'eau.

Les eaux de la Marne contribuent aussi, depuis quelque temps, à l'alimentation de Paris. L'usine de Saint-Maur, située à Gravelle, dans la commune de Saint-Maurice, doit contenir six machines de cent chevaux chacune, dont quatre roues et deux turbines, fonctionnant au moyen de l'eau. Quatre sont déjà en mouvement et produisent, en moyenne, 8,000 mètres cubes chacune en vingt-quatre heures, de sorte que cette usine produira de 40,000 à 48,000 mètres cubes, quand toutes les machines seront placées. L'eau prise directement dans la Marne, et conduite dans des bassins de dépôt sur un terrain contigu à l'usine, se clarifie peu à peu; prise par les machines qui l'élèvent à 70 mètres de hauteur, elle est envoyée jusqu'aux réservoirs de Ménilmontant, au moyen de tuyaux de 80 centimètres de diamètre. Elle occupe, comme nous l'avons dit, la partie inférieure de ces réservoirs. Cependant l'usine envoie aussi à Vincennes 1,200 à 1,500 mètres cubes d'eau pour l'approvisionnement du bois. Les immenses moteurs de l'usine de Saint-Maur sont en fonte. Ils sont dus, ainsi que le corps de pompe, à M. Girard, ingénieur civil, qui a perfectionné le système, surtout en permettant de voir immédiatement, au moyen des tiges de soupapes à clapets qui ressortent en dehors, le moindre dérangement dans la machine. L'usine est aujourd'hui terminée. Outre la perfection de toutes les machines, l'admirable aménagement qui règne dans cet établissement, on doit en signaler le côté économique: l'eau, en effet, étant la cause même du mouvement, les frais d'exploitation se réduisent à l'entretien de l'usine, tandis que les autres établissements hydrauliques sont obligés de faire une grande dépense de combustible pour l'entretien des machines à vapeur.

En résumé, l'administration municipale de Paris dispose aujourd'hui d'un volume d'eau de 235,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, en y comprenant les eaux de la Dhuis et de la Marne. Elle en affecte une partie au service public et l'autre partie au service privé.

L'Etat accorde, pour l'usage public, dit un mémoire présenté à M. le préfet de la Seine, par des fontaines monumentales qui servent à décorer la ville et à rafraîchir l'air de leurs eaux jaillissantes, par d'autres fontaines de simple utilité, ou chaque jour librement, par des bornes ou bouches d'eau qui suppléent à ces dernières fontaines dans les quartiers populaires, et qui

s'ouvrent partout, à de certaines heures, pour le nettoyage des rues; par des poteaux d'arrosement ou des bouches d'incendie, dont les noms indiquent la destination.

• Elle se distribue, pour l'usage privé, par des fontaines marchandes, où les porteurs d'eau s'approvisionnent moyennant rétribution, et par des embranchements dont le produit, mesuré d'une manière exacte ou approximative, est concédé sous forme d'abonnement. »

Le service public est donc richement doté, et bientôt le service privé ne laissera plus rien à désirer. Quand les deux dernières dérivations, celles de la Vanne et de la Somme-Soude, seront accomplies, les habitants de Paris pourront se vanter, à juste titre, de jouir du luxe de l'eau. Et il y a quelques années seulement, ils souffraient de la pénurie d'eaux potables!

Le projet qui consistait à conduire dans la capitale les sources de la Dhuis, de la Vanne et de la Somme-Soude suscita, de 1860 à 1864, des critiques véhémentes. Paris était alimenté par des eaux tout à la fois impures et insuffisantes; la dérivation des sources de la Champagne devait lui assurer des eaux pures, abondantes, fraîches en été, chaudes en hiver, et qui exempteraient le pauvre de l'impôt du porteur d'eau, puisqu'elles n'avaient pas besoin d'être filtrées et pouvaient se boire au sortir de la conduite publique. Personne ne paraissait comprendre ces avantages, des critiques spécieuses, longuement poursuivies, ayant jeté des doutes sur l'utilité de cette belle entreprise. Aujourd'hui ces critiques sont réduites à leur juste valeur, ces doutes sont dissipés. Doter la capitale d'eaux salubres et abondantes, conduire au sein d'une ville, qui fut toujours si déshéritée sous ce rapport, un fleuve entier d'eaux pures qui affranchissent le pauvre de toute dépense, c'est un grand bienfait public. Distribuer de bonnes eaux aux habitants d'une ville, c'est leur distribuer la santé et quelquefois la vie.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

LES FONTAINES PUBLIQUES

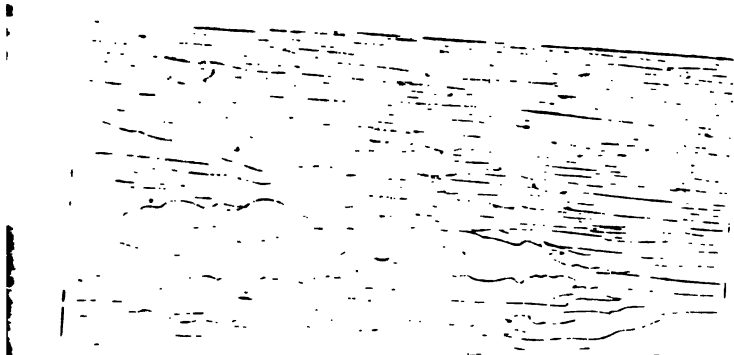
L'usage, qui tend à se généraliser, des concessions d'eau dans les habitations particulières a déjà fait disparaître un grand nombre des anciennes fontaines marchandes où les porteurs d'eau allaient s'approvisionner pour, ensuite, revendre l'eau aux Parisiens. Aujourd'hui la plupart des porteurs d'eau, qui cumulent ordinairement ce trafic avec celui du bois et du charbon au détail, ont chez eux un réservoir à filtre alimenté par une concession de la ville. Les fontaines marchandes disparaissent rapidement, et les fontaines

monumentales se débarrassent successivement de l'entourage, souvent peu agréable, toujours incommode, des porteurs d'eau. Là où cette vieille industrie subsiste encore, se perpétue aussi un usage traditionnel. Tandis que chaque porteur d'eau ne doit remplir ses seaux qu'à son tour d'arrivée, tout habitant qui se présente avec un vase destiné à contenir l'eau pour sa consommation personnelle a droit de le remplir immédiatement et gratuitement. Les habitants peuvent aussi venir prendre de l'eau, sans redevance, aux bornes-fontaines pendant les heures où elles sont ouvertes. Il n'est point permis de puiser dans les bassins des fontaines monumentales; mais quelques-unes sont pourvues de robinets distribuant l'eau pour l'usage des particuliers et des porteurs d'eau.

La plus ancienne peut-être et la plus célèbre certainement des fontaines de Paris est celle des INNOCENTS. L'origine en remonte au treizième siècle pour le moins. La fontaine était alors située à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers, aujourd'hui démolie, puis reconstruite sous le nom de rue Berger (en souvenir du *maire des barricades*). Quel en était alors l'état, on l'ignore. Sans doute, elle était en ruine vers le milieu du onzième siècle, puisque, en 1550, Pierre Lescot fut chargé de la réédifier. Il la composa de trois arcades, dont deux sur la rue Saint-Denis et une sur la rue aux Fers, chaque arcade étant surmontée d'une frise, d'un entablement et d'un fronton triangulaire, le tout élevé sur un soubassement dont la partie supérieure était décorée de bas-reliefs et la partie inférieure munie de deux robinets par arcade pour la distribution de l'eau. Entre les pilastres corinthiens séparant les arcades, des figures de nymphes avaient été sculptées par Jean Goujon, à qui aussi l'on doit sans doute tout le reste de la décoration sculpturale, aussi riche qu'élegante, de ce monument regardé, à bon droit, comme un chef-d'œuvre.

Au commencement du dix-huitième siècle, la fontaine des Innocents était fort dégradée. On y fit alors quelques réparations.

La fontaine n'était point seule; elle se trouvait appliquée à l'église des Innocents, derrière laquelle s'étendait un vaste cimetière, servant depuis des siècles. En 1785, l'édilité par son neveu résolut de supprimer tout à la fois le cimetière et l'église, qui était, d'ailleurs, fort peu remarquable. La double opération fut exécutée en 1796. Mais, en démolissant l'église, l'ingénieur, M. Saxe, fit démonter, pour la place le monument de Lescot et de Goujon. Puis, lorsque l'emplacement de l'église et du cimetière eut été converti en marché, la ville fit élever au milieu la fontaine. La partie du soubassement qui n'était point décorée fut remplacée par trois bassins, en retraite l'un sur l'autre et surmontés d'un quatrain bassin carré, au centre duquel une vasque repandait de l'eau qui retombait par rampes dans les bassins inférieurs. Aux quatre angles du bassin supérieur, des lions enroulés lançaient aussi de l'eau. Au-dessus du bassin carré, on posa les trois arcades de P. Lescot; mais alors le quatrième côté restait ouvert. Les architectes Payet et Molinos, chargés de cette réédification, construisirent une quatrième arcade, dans le style des trois autres et en y employant des pierres de l'ancienne fontaine; puis on fit décorer la nouvelle arcade par le sculpteur Pajou, qui s'inspira assez heureusement des modèles de Jean Goujon. Des huit figures de nymphes que l'on voit aujourd'hui, cinq sont de Jean Goujon; la grâce, l'élegance des attitudes, la délicatesse de l'exécution ont valu à ces figures une juste célébrité; les trois autres, œuvre de



LA FONTAINE DES INNOCENTS
Dessin de M. LALANNE, gravé par M. YON-PERRICHON.



Fujon, quelques très-inférieures, ne sont cependant pas sans mérite et ne déparent pas le monument. Le tout fut surmonté d'une calotte sphérique recouverte de cuivre découpé en écailles. Les sculptures ajoutées sont de MM. Danjou, Luillier et Mézières.

Dans son état nouveau, la fontaine des Innocents devint très-populaire; les moins habiles en matière d'art l'admiraient instinctivement. Bien que l'écoulement n'en fût pas très-commode, les Parisiens aimaient venir voir, en été, ses belles nappes d'eau descendant de gradins en gradins; en hiver, les magnifiques congélations qui s'y formaient. En juillet 1830, à quelques mètres de la fontaine, le peuple creusa une fosse où il enterra des citoyens et aussi des soldats tués dans les combats des trois jours. Ces tombes modestes, mais toujours entretenues soigneusement, restèrent là jusqu'au 28 juillet 1840, jour où les restes des citoyens morts pour la liberté furent déposés dans les caissons de la colonne élevée sur la place de la Bastille.

En 1865, le marché des Innocents a été supprimé et détruit; sur une partie de l'emplacement devenu disponible, on a établi un jardin au milieu duquel a été transportée la fontaine de Lescot et de Gonjon. Mais on a trouvé moyen, dans cette nouvelle restauration, de gêner le monument en lui donnant un aspect lourd, massif et disgracieux, qui contraste avec le caractère des sculptures et avec la physionomie antérieure de la fontaine.

Selon une tradition que n'appuie aucun document authentique, Jean Gonjon aurait été tué le jour de la Saint-Barthélemy, tandis qu'il travaillait à la fontaine des Innocents.

Non loin de là, à l'angle des rues Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec, est une autre fontaine, dite aujourd'hui de l'Arbre-Sec, mais qu'on appelait jadis de la Croix du Trahoir ou du Tiroir, parce qu'elle était voisine d'une croix ainsi nommée qui marquait une place affectée aux supplices des criminels. La croix était de fort ancienne date. François I^{er} fit construire, en 1539, une fontaine située, comme la croix, au milieu de la voie, et dont les degrés étaient occupés par des fruitières et des vendeuses d'herbes. C'était une grande gêne pour la circulation et un sujet de plaintes continuelles, qui restèrent inutiles pendant plus d'un siècle. Enfin, en 1676, le prévôt des marchands obtint l'autorisation de déplacer la fontaine et de l'appliquer à un pavillon construit, en 1606, par le prévôt François Miron, pour recevoir les eaux d'Arcueil. C'est là qu'elle est encore. Mais la fontaine qu'on voit aujourd'hui n'est plus celle du seizième siècle. En 1770, Soufflot, chargé de restaurer cet édifice qui tombait en ruines, l'a reconstruit tel qu'il est aujourd'hui.

Plus loin, dans la même rue Saint-Honoré, au n° 359, est une fontaine dite des Capucins, parce qu'elle était proche du couvent des Capucins, qui fut reconstruite en 1719 et qui n'a rien de remarquable.

Sur la butte Saint-Roch, au coin des rues des Orties et des Moulins, se trouve une fontaine des plus simples, dont le nom seul a quelque singularité : on l'appelle fontaine d'Amour; mais pourquoi?...

La fontaine *Noubé*, au coin de la rue de ce nom et de la rue Saint-Martin, est une des plus anciennes de Paris, car elle existait déjà au quatorzième siècle. Elle a été refaite en 1734.

Un peu plus haut, dans la rue Saint-Martin, à l'angle de la rue du Vertbois, au pied d'une tour qui faisait partie de l'enceinte du prieuré de

Saint-Martin-des-Champs, coule une fontaine établie par les moines de Saint-Martin, en 1712, en vertu d'une convention faite avec la ville et approuvée par le roi Louis XIV.

La fontaine de l'Échaudé, rue Vieille-du-Temple, au coin de la rue de l'Échaudé, date de 1671.

La fontaine des Haudriettes, au coin des rues des Vieilles-Haudriettes et du Chaume, a été établie en 1636, puis reconstruite en 1760, sur les dessins de Moreau, avec un bas-relief représentant une navade, par Mignot.

Les fontaines des rues de Charonne, Bisfroid, de Charenton, des Blancs-Manteaux, de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, ont été établies en 1719.

La rive gauche manqua longtemps de fontaines par suite de la difficulté de faire arriver l'eau dans ces quartiers élevés. Ce n'est qu'après la construction de l'aqueduc d'Arcueil que cette partie de la ville fut à peu près convenablement alimentée d'eau. D'assez nombreuses fontaines furent établies à partir de cette époque; quelques-unes ont disparu; celles qui restent sont les fontaines :

Des Carmélites, près de l'entrée de l'ancien couvent des Carmélites, dans le haut de la rue Saint-Jacques; Saint-Séverin, au bas de la même rue; cette fontaine a perdu sa décoration et est réduite à une espèce de borne; il en est de même de la fontaine Sainte-Geneviève, en face de l'École polytechnique, et aussi de la fontaine de la place Maubert; la fontaine des Cordeliers ou de Saint-Germain, ainsi nommée à cause du voisinage de l'ancienne porte Saint-Germain et du couvent des Cordeliers, rue de l'École-de-Médecine, a été construite en 1672, réédifiée en 1692 et 1717; de la Charité, près de l'hôpital de la Charité, rue Taranne, 1692; de l'abbaye Saint-Germain, que d'Erfurth; Saint-Benoît, place Cambrai, à côté du collège de France, 1622; Garancière ou Palatine, rue Garancière, construite, en 1715, par la princesse palatine Anne de Bavière, veuve du duc de Bourbon, qui habitait le Luxembourg; du Pot-de-fer, rue Mouffetard, au coin de la rue du Pot-de-Fer.

En 1806, plusieurs fontaines nouvelles furent établies :

Fontaine de Lodi, placée alors au coin des rues de Vaugirard et du Regard, supprimée depuis quelques années et appliquée à la façade orientale de la fontaine Médicis, dans le jardin du Luxembourg; fontaine Égyptienne, rue de Sévres, construction de style égyptien, avec une statue tenant à chaque main une urne d'où s'échappe l'eau; de Bustris, au coin des rues Censier et Mouffetard.

Rues de Turenne et de la Roquette, sont des fontaines construites depuis une vingtaine d'années.

Toutes ces fontaines, à l'exception de celle des Innocents, servent à l'alimentation des habitants et n'ont rien de monumental. Voici maintenant la série des fontaines qui sont surtout ou exclusivement décoratives.

RIVE DROITE. — Fontaine du Château-d'Eau, boulevard Saint-Martin, construite de 1806 à 1810, formée de quatre bassins circulaires, coupés par des lions assis, et s'étagant en pyramide; du sommet jaillit une gerbe d'eau, dont le volume a été considérablement augmenté sous le règne de Louis-Philippe. Cette fontaine produit de beaux effets de congélation en hiver.

Fontaine du Palmier ou de la Victoire, place du Châtelet, construite en 1807, présente un fût de palmiers s'élançant d'un bassin circulaire, et



PLACE LOUVOIS

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. HUMB.

surmonté d'une statue de la victoire distribuant des couronnes. Le long du fût, à intervalles égaux, des espèces de bracelets portent, en lettres d'or, les noms de victoires remportées en Égypte et en Italie. Au pied du palmier, quatre statues, se tenant par la main, représentent *la Foi, la Vigilance, la Loi et la Force*, Palmier et statues reposent sur un soubassement dont les quatre faces sont décorées de sculptures et les quatre angles garnis de cornes d'abondance d'où l'eau jaillit.

Ce monument, dont les dessins sont de Bralle et les figures de Bosio, ne manque ni de grâce ni d'élégance. Comme après la reconstruction de la place du Châtelet, de 1855 à 1858, la fontaine ne se trouvait plus au centre, on l'a enlevée d'une seule pièce, le 22 avril 1868, et transportée douze mètres plus loin. Mais on a eu la malencontreuse idée de la placer sur un autre piédestal (ce qui fait deux piédestaux) assez élevé, occupant le centre de trois bassins superposés, ce qui met le monument à une hauteur pour laquelle il n'a point été fait et en fait paraître les proportions trop exigües. En même temps, on a placé dans le bassin inférieur quatre sphynx, dont la croupe est engagée dans le massif du piédestal. Des marronniers plantés autour de la fontaine en masquent un peu la vue.

Les fontaines de la place de *la Concorde* ont été construites de 1836 à 1846, sur les dessins de M. Hittorf. Le plan est uniforme pour les deux : au centre d'un bassin circulaire, s'élève une vasque surmontée d'une autre vasque plus petite du milieu de laquelle l'eau jaillit pour retomber dans la vasque inférieure, puis dans le bassin. Dans celui-ci des statues allégoriques tiennent des attributs d'où s'élancent des jets d'eau qui vont tomber dans la grande vasque.

La fontaine du nord est consacrée à la navigation fluviale ; deux des six figures du bassin, représentant le Rhône et le Rhin, sont de M. Gechter ; les quatre autres sont de MM. Lanno et Aristide Husson. Les génies de la vasque supérieure sont de Fenchères.

La fontaine du midi, qui marque presque la place où fut posé l'échafaud de Louis XVI, est attribuée à la navigation maritime : Océan et Méditerranée par Debay père ; les quatre autres figures par Vallois et Desbœufs.

Les Néréides et Tritons des deux fontaines sont d'Antonin Moyné et de MM. Elschœt et Parfait Merlieux.

Le tout est exécuté en fonte de fer des usines de Tusey (Meuse) et a été bronzé, en 1861, par le procédé de M. Oudry, à Auteuil.

Une fontaine du même genre, mais d'un goût plus pur et de proportions plus élégantes, s'élève dans le jardin de la rue Richelieu, établi sur l'emplacement de la salle de l'Opéra que la Restauration fit abattre après que le duc de Berry y eut été assassiné par Louvel, le 13 février 1820. On décida alors de bâtir la une chapelle expiatoire. Les travaux étaient déjà avancés lorsque la révolution de Juillet vint d'abord les interrompre, puis les faire disparaître. On y substitua une place plantée d'arbres, au centre de laquelle fut construite la fontaine qu'on y voit. Le monument se compose d'un bassin et de deux vasques superposées. Le pied de la plus grande est entouré de génies montés sur des dauphins. Au milieu de cette vasque, quatre figures de femmes, représentant *la Seine, la Loire, la Garonne et la Saône*, les mains enlacées, soutiennent une seconde vasque, plus petite, où l'eau s'épanche d'un vase très-orné. Cette fontaine, en fonte de fer, a été exécutée d'après les dessins de Visconti ; les figures sont de Klagmann. Dans ces dernières années,

la place a été convertie en jardin entouré d'une grille formant coiffe.
(Voir page 1207.)

Deux autres fontaines, de même style aussi, décorent les deux massifs d'arbres des Champs-Élysées; elles datent de 1843 ou 1844.

La fontaine d'*Astin* ou de *Gaillon*, carrefour Gaillon, remonté à l'année 1752, mais elle a été entièrement reconstruite en 1828. Cette reconstruction est constatée par une inscription latine dont la première ligne (*Argenteo Carolo X*) a été, en 1830, recouverte d'un enduit qui la cache encore. La Restauration avait donné l'exemple de pareilles mutilations en opérant de même sur l'inscription de la colonne de la place Vendôme.

La fontaine *Molière*, à l'angle des rues de la Fontaine-Molière (auparavant Traversière) et Richelieu, a été construite au moyen d'une souscription nationale et inaugurée le 15 janvier 1844, anniversaire du jour où Molière mourut près de là, dans une maison de la rue Richelieu. Au-dessus d'un bassin semi-circulaire s'élève un haut piédestal sur lequel Molière est assis dans un fauteuil, la plume en main et méditant. L'entablement forme un fronton hémisphérique, supporté par deux couples de colonnes corinthiennes et dans lequel un génie étend une couronne sur la tête de Molière. Aux deux côtés du piédestal sont deux grandes statues de femmes en marbre représentant l'une la comédie sérieuse, l'autre la comédie plaisante. L'ensemble du monument a été dessiné par Visconti; la statue de Molière est de M. Soufflot; les deux statues de femme sont de Pradier.

Quelques autres fontaines décoratives, mais non monumentales, existent sur divers points de la rive droite; il suffira de citer celles de la place Royale, au nombre de quatre, qui ont remplacé, sous la Restauration, une belle gerbe jaillissante qui se trouvait au centre de la place et qui est maintenant dans le bassin du Palais-Royal; — les fontaines Saint-Georges, de la place Fuguère, du rond-point des Champs-Élysées, de l'avenue Dauphine, de la place de la Madeleine, des marchés Saint-Honoré et D'Aguesseau.

CITÉ. — La Cité possède trois fontaines, dont une seule a quelque aspect monumental, c'est la fontaine élevée par souscription, de 1801 à 1803, sur la place Dauphine, à la mémoire du général Desaix, tué à Marengo. Elle se compose d'un piédestal surmonté du buste de Desaix que couronne la Victoire. Le socle est garni de tablettes en marbre contenant les noms des souscripteurs. Le plus grand nombre en est devenu illisible. Cet édifice, d'une physionomie assez triste, est de MM. Percier et Fontaine; Desaix méritera mieux.

À l'autre extrémité de l'île, sur l'emplacement de l'ancien archevêché, on a construit, en 1815, une petite fontaine de style gothique, assez pittoresque, bien qu'un peu aigre. C'est l'œuvre de M. Vigoureux.

Sur le parvis Notre-Dame, une fontaine assez peu ornée est rattachée à l'ancien bâtiment des Enfants-Trouvés, aujourd'hui affecté au service de l'Hôtel-Dieu.

RIVE GAUCHE. — La rive gauche possède deux des plus belles fontaines monumentales de Paris: la fontaine Médicis et la fontaine de la rue de Grenelle.

La fontaine *Médicis* a été construite par Salomon Debrasse, en même temps que le palais du Luxembourg et pour l'ornement du jardin de ce palais, dont

elle a toujours fait partie. Elle était autrefois un peu plus à l'est; on l'a déplacée, dans ces dernières années, pour l'ouverture de la rue Médicis. C'est une œuvre remarquable et d'un bel effet. On a eu l'idée assez peu heureuse d'y placer récemment un groupe colossal représentant *Acis et Galathée surpris par Polyphème*, ce qui fait une grotte dans une grotte. Ce groupe qui, d'ailleurs, ne manque pas de mérite, est de M. Ottin, qui est aussi l'auteur de deux statues, un *Femme* et une *Nymphe*, placés dans les niches latérales de la fontaine; la *Nymphe* a de la grâce et de l'élégance.

La fontaine de la rue de Grenelle, à laquelle il manque d'être plus en vue, a été élevée en 1739, aux frais de la ville de Paris. Le monument se développe dans un hémicycle dont la partie inférieure forme un soubassement au centre duquel une statue en marbre figure la Ville de Paris; à ses côtés sont deux statues couchées, un *flueur*, la *Seine*, et une *malade*, la *Merve*. Derrière ce groupe, un *avant-corps*, orné de colonnes et surmonté d'un fronton, contient une inscription latine indiquant les circonstances et l'époque de la construction. A droite et à gauche, sont des niches où se trouvent les figures des quatre Saisons. Bouchardon a fourni les dessins de la fontaine et en a exécuté les statues. Il est fâcheux qu'on ait plaqué ce monument sur une maison dont les portes, ouvrant dans le soubassement, et des croisées simulées, nuisent à l'ensemble dont l'effet général est élégant.

La place Saint-Sulpice a aussi une fontaine monumentale, rappelant un peu la disposition de celle des Innocents. Au-dessus et au centre de trois bassins étagés on retrace l'un sur l'autre, s'élève un édifice quadrangulaire dont chaque face forme une niche contenant la statue d'un cardinal français: Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier, par Fouchères, Hanno, Fenequier, et Desprez. Les bassins sont séparés par des lions (emblème singulier pour des évêques) de M. Derre. C'est Visconti qui a fait le dessin de cette fontaine, construite en 1847.

La place Saint-Sulpice avait antérieurement une fontaine beaucoup plus simple qui est maintenant au milieu du *marché Saint-Germain*.

La nouvelle place Saint-Michel est *décorée* d'une fontaine dont le mérite n'égale pas la dimension. Appliquée aussi à une haute maison dont on n'a pu dissimuler heureusement le pignon et les cheminées, elle présente un colossal *Satan* terrassant *Satan*, groupe en bronze par Duret, accompagné de quatre Vertus par Barye, Guillaume, Jussery et Robert. Au pied de la fontaine sont deux chimères, et au faite deux aigles, assortiment bizarre de fantastique et de réel, de mythologie païenne et chrétienne. Cette construction est de 1850.

La fontaine *Cuvier*, à l'angle des rues Cuvier et Saint-Victor, consacrée à la mémoire du grand naturaliste Cuvier, a été construite, en 1839, par M. Lemaire, à la place d'une ancienne fontaine établie dans une tour de l'abbaye Saint-Victor, dite tour d'Alexandre.

En face de l'hôpital Militaire du Gros-Caillon, se trouve une fontaine assez simple, datant du premier empire.

Il faut citer enfin l'écopée de cage ou tourelle en fonte de fer, dressée sur la place Breteuil pour recevoir et distribuer les eaux du puits artésien de Grenelle qui, par leur propre force, montent jusqu'au sommet de cette construction et en redescendent par un tube dans un bassin entourant la base de la tourelle. Au centre de l'édifice se trouve un escalier en spirale.

la place a été convertie en jardin entouré d'une grille formant corbeille. (Voir page 1207.)

Deux autres fontaines, de même style aussi, décorent les deux massifs d'arbres des Champs-Élysées; elles datent de 1843 ou 1844.

La fontaine d'*Antin* ou de *Gaillon*, carrefour Gaillon, remonte à l'année 1752, mais elle a été entièrement reconstruite en 1828. Cette reconstruction est constatée par une inscription latine dont la première ligne (*Argentarius Carolo X*) a été, en 1830, recouverte d'un enduit qui la cache encore. La Restauration avait donné l'exemple de pareilles mutilations en opérant de même sur l'inscription de la colonne de la place Vendôme.

La fontaine *Molière*, à l'angle des rues de la Fontaine-Molière (auparavant Traversière) et Richelieu, a été construite au moyen d'une souscription nationale et inaugurée le 15 janvier 1844, anniversaire du jour où Molière mourut près de là, dans une maison de la rue Richelieu. Au-dessus d'un bassin semi-circulaire s'élève un haut piédestal sur lequel Molière est assis dans un fauteuil, la plume en main et méditant. L'entablement forme un fronton hémisphérique, supporté par deux couples de colonnes corinthiennes et dans lequel un génie étend une couronne sur la tête de Molière. Aux deux côtés du piédestal sont deux grandes statues de femmes en marbre représentant l'une la comédie sérieuse, l'autre la comédie plaisante. L'ensemble du monument a été dessiné par Visconti; la statue de Molière est de M. Soufflot; les deux statues de femme sont de Pradier.

Quelques autres fontaines décoratives, mais non monumentales, existent sur divers points de la rive droite; il suffit de citer celles de la place Royale, au nombre de quatre, qui ont remplacé, sous la Restauration, une belle gerbe jaillissante qui se trouvait au centre de la place et qui est maintenant dans le bassin du Palais-Royal; — les fontaines Saint-Georges, de la place Pigalle, du rond-point des Champs-Élysées, de l'avenue Dauphine, de la place de la Madeleine, des marchés Saint-Honoré et D'Aguesseau.

CITÉ. — La Cité possède trois fontaines, dont une seule a quelque aspect monumental, c'est la fontaine élevée par souscription, de 1801 à 1803, sur la place Dauphine, à la mémoire du général Desaix, tué à Marengo. Elle se compose d'un piédestal surmonté du buste de Desaix que couronne la Victoire. Le socle est garni de tablettes en marbre contenant les noms des souscripteurs. Le plus grand nombre en est devenu illisible. Cet édifice, d'une physionomie assez triste, est de MM. Percier et Fontaine; Desaix méritait mieux.

À l'autre extrémité de l'île, sur l'emplacement de l'ancien archevêché, on a construit, en 1815, une petite fontaine de style gothique, assez pittoresque, bien qu'un peu aigre. C'est l'œuvre de M. Vigoureux.

Sur le parvis Notre-Dame, une fontaine assez peu ornée est adossée à l'ancien bâtiment des Enfants-Trouvés, aujourd'hui affecté au service de l'Hôtel-Dieu.

RIVE GAUCHE. — La rive gauche possède deux des plus belles fontaines monumentales de Paris: la fontaine Médicis et la fontaine de la rue de Grenelle.

La fontaine *Nodécus* a été construite par Salmon Debrasse, en même temps que le palais du Luxembourg et pour l'ornement du jardin de ce palais, dont

elle a toujours fait partie. Elle était autrefois un peu plus à l'est; on l'a déplacée, dans ces dernières années, pour l'ouverture de la rue Médicis. C'est une œuvre remarquable et d'un bel effet. On a eu l'idée assez peu heureuse d'y placer récemment un groupe colossal représentant *Acis et Galathée surpris par Polyphème*, ce qui fait une grotte dans une grotte. Ce groupe qui, d'ailleurs, ne manque pas de mérite, est de M. Ottin, qui est aussi l'auteur de deux statues, un *Foetus* et une *Nymphe*, placés dans les niches latérales de la fontaine; la *Nymphe* a de la grâce et de l'élégance.

La fontaine de la rue de Grenelle, à laquelle il manque d'être plus en vue, a été élevée en 1730, aux frais de la ville de Paris. Le monument se développe dans un hémicycle dont la partie inférieure forme un soubassement au centre duquel une statue en marbre figure la Ville de Paris; à ses côtés sont deux statues couchées, un *fleur*, le *Soleil*, et une *salade*, le *Norme*. Derrière ce groupe, un *avant-corps*, orné de colonnes et surmonté d'un fronton, contient une inscription latine indiquant les circonstances et l'époque de la construction. A droite et à gauche, sont des niches où se trouvent les figures des quatre Saisons. Bouchardon a fourni les dessins de la fontaine et en a exécuté les statues. Il est fâcheux qu'en ait plaqué ce monument sur une maison dont les portes, ouvrant dans le soubassement, et des croisées simulées, nuisent à l'ensemble dont l'effet général est élégant.

La place Saint-Sulpice a aussi une fontaine monumentale, rappelant un peu la disposition de celle des Innocents. Au-dessus et au centre de trois bassins étagés en retraite l'un sur l'autre, s'élève un édifice quadrangulaire dont chaque face forme une niche contenant la statue d'un cardinal français: Bossuet, Fenelon, Massillon et Fléchier, par Fenechères, Hanno, Fauquier, et Desprez. Les bassins sont séparés par des lions (emblème singulier pour des évêques) de M. Derre. C'est Viollet le Duc qui a fait le dessin de cette fontaine, construite en 1847.

La place Saint-Sulpice avait antérieurement une fontaine beaucoup plus simple qui est maintenant au milieu du *marché Saint-Germain*.

La nouvelle place Saint-Michel est décorée d'une fontaine dont le mérite n'égale pas la dimension. Appliquée aussi à une haute maison dont on n'a pu dissimuler heureusement le pignon et les cheminées, elle présente un colossal Saint-Michel terrassant Satan, groupe en bronze par Duret, accompagné de quatre Vertus par Barye, Guillaume, Jussery et Robert. Au pied de la fontaine sont deux chimères, et au faite deux aigles, assortiment bizarre de fantastique et de réel, de mythologie païenne et chrétienne. Cette construction est de 1850.

La fontaine *Curvier*, à l'angle des rues Cuvier et Saint-Victor, consacrée à la mémoire du grand naturaliste Curvier, a été construite, en 1839, par M. Lemaire, à la place d'une ancienne fontaine établie dans une tour de l'abbaye Saint-Victor, dite tour d'Alexandre.

En face de l'hôpital Militaire du Gros-Caillou, se trouve une fontaine assez simple, datant du premier empire.

Il faut citer enfin l'espèce de cage ou tourelle en fonte de fer, dressée sur la place Breteuil pour recevoir et distribuer les eaux du puits artésien de Grenelle qui, par leur propre force, montent jusqu'au sommet de cette construction et en redescendent par un tube dans un bassin entourant la base de la tourelle. Au centre de l'édifice se trouve un escalier en spirale.

LE GAZ A PARIS

PAR

E. SERVIER

Ingénieur à la Compagnie du Gaz (service des usines).

C'est à Philippe Le Bon, ingénieur des ponts et chaussées, qu'est due l'invention de l'éclairage par le gaz. Il annonça sa découverte à l'Institut en l'an VII de la République (1799), et en fit l'application dans les appartements et le jardin de l'hôtel Seignelay, rue Saint-Dominique, à Paris. Mais, comme la plupart des inventeurs, il n'eut pas le bonheur de jouir du fruit de ses travaux et mourut ruiné et découragé en 1802. L'idée restait et fit son chemin, mais ce ne fut pas sans engloutir d'abord des capitaux considérables, et les premières compagnies qui s'organisèrent aboutirent presque toutes à une liquidation.

A la fin de 1829 seulement, ce mode d'éclairage inspira assez de confiance à l'autorité pour qu'elle laissât, sous l'administration de M. de Belleyme, éclairer par le gaz les lanternes publiques de la place Vendôme. Le succès du gaz fut désormais assuré : les compagnies se formèrent à l'envi et se disputèrent les périmètres. Enfin, M. le préfet de la Seine fixa la circonscription des compagnies qui, en 1855, étaient au nombre de cinq.

Ces cinq compagnies furent réunies en une seule au 1^{er} janvier 1859, sous le nom de Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, avec une concession de cinquante ans; c'est aujourd'hui cette Compagnie qui éclaire Paris, la plupart des communes du département de la Seine et quelques-unes de Seine-et-Oise.

Son capital social est, en actions, de.....	84,000,000 fr.
— en obligations, de.....	24,837,673
Total.....	110,837,673 fr.

Le gaz est vendu à raison de 30 centimes le mètre cube aux particuliers et 15 centimes à la ville, et son pouvoir éclairant doit être tel que 100 mètres de gaz donnent la même lumière qu'une lampe à huile de 120 grammes d'huile à l'heure. Des essais sur des lampes qui servent pour l'éclairage, par des agents de la

ville, au moyen d'appareils d'une grande sensibilité, dans onze bureaux disséminés sur le réseau des conduites, afin de veiller à l'exécution de cette clause du cahier des charges. La pureté parfaite du gaz est constatée aussi chaque soir dans les mêmes bureaux.

Dans ces conditions, le mètre cube de gaz, du prix de 30 centimes, équivaut à 400 grammes d'huile, coûtant 65 centimes, et à 700 grammes de bougie, coûtant 1 fr. 96 c.

La quantité de gaz fourni par les anciennes Compagnies n'atteignait, pendant l'année 1855, que le chiffre de 40 millions 774,400 mètres cubes; la Compagnie parisienne en a livré, à la consommation, plus de 116 millions en 1865, ce qui représente, en dix années, une augmentation de près de 190 pour 100.

Il m'a paru intéressant de rapprocher le chiffre de la consommation de Paris de celui de quelques capitales de l'Europe, et de faire ressortir le nombre de mètres cubes consommés par tête et par an; c'est ce que résume le tableau qui suit :

	NOMBRE d'habitants.	CONSUMMATION	CONSUMMATION
		annuelle 1865	par tête et par an.
		m. c.	m. c.
Paris intra muros.....	1,667,841	116,000,000	63
— extra muros.....	158,615		
Londres.....	2,805,034	226,500,000	80
Vienne.....	432,000	?	?
Berlin.....	450,000	35,654,000	79
Florence.....	120,000	1,831,000	15
Bruxelles.....	281,376	8,765,000	31
Madrid.....	298,377	4,700,000	15

Ces chiffres montrent l'avenir qui est réservé aux usines à gaz des grandes villes, lorsque l'usage du gaz y sera aussi répandu qu'il l'est à Londres et à Berlin.

La longueur totale de la canalisation qui sert à distribuer le gaz dans Paris dépasse 1,150 kilomètres, c'est-à-dire qu'en mettant les tuyaux les uns au bout des autres, on formerait une conduite plus longue que la distance de Paris à Vienne.

Le nombre des becs publics dépasse 20,000 et celui des becs particuliers 650,000.

Le tableau suivant permet de suivre le développement de l'éclair-

rage public depuis l'extension des limites de Paris, tant dans la ville ancienne que dans les nouveaux quartiers.

	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866
Bees de Paris ..	14,911	15,370	16,254	17,214	17,378	17,352	18,500	19,000
	3,812	3,099	4,059	5,061	5,900	7,516	10,500	11,000
Bees de Banlieue annexée.	431	750	750	749	749	"	"	"
	752	1,129	1,110	1,117	1,210	993	1,795	1,000
Bees de Banlieue non annexée.	"	900	613	278	278	"	"	"
Totaux....	18,939	21,248	22,786	24,115	25,515	25,861	30,395	31,000

L'éclairage au gaz n'est plus seulement aujourd'hui une nécessité pour le commerçant, il est devenu un objet de luxe, et les étalages des magasins sont éclairés *a giorno*.

Dans les théâtres, il concourt à l'éclat de la mise en scène et rehausse la toilette des spectatrices. J'indiquerai, à titre curieux, le nombre de becs en service dans chacun des théâtres de la capitale :

Grand-Opéra.....	3,414	Galté.....	2,975
Théâtre-Français.....	923	Ambigu.....	707
Opéra-Comique.....	1,433	Bouffes-Parisiens.....	620
Italiens.....	409	Déjazet.....	320
Odéon.....	1,067	Folies-Dramatiques.....	520
Théâtre-Lyrique.....	3,191	Benjamin-Chais.....	625
Châtelet.....	3,190	Dela-sensants-Comiques.....	545
Vaudeville.....	620	Cirque Napoléon.....	1,000
Variétés.....	413	Cirque de l'Impératrice.....	1,000
Gymnase.....	307	Cirque du Prince-Impérial.....	1,113
Palais-Royal.....	244	Bellevalle.....	257
Porte-Saint-Martin.....	634		

Les théâtres Lyrique, du Châtelet et de la Galté, sont éclairés par la coupole au travers de verres décoratifs.

On juge, par les chiffres qui précèdent, de l'importance de ce public qui était encore réduit en 1859, et l'on prévoit la

grandeur des moyens d'action dont doit disposer la Compagnie qui en est chargée.

La Compagnie parisienne possède, en effet, tant à Paris que dans sa banlieue, une superficie de terrain de plus de 100 hectares, ce qui équivaut à plus du centième de la surface du nouveau Paris, qui est de 7,802 hectares. Ces terrains sont occupés en partie par dix usines à gaz, situées à la Villette, à Courcelles, à Passy, à Vaugirard, à Ivry, à Saint-Mandé, à Belleville, et, en dehors des fortifications, à Saint-Denis, Boulogne et Maisons-Alfort.

Le nombre des gazomètres, où s'emmagasine chaque jour une portion du gaz destiné à l'éclairage de la soirée, est de cinquante, cubant ensemble un volume de 350,000 mètres. Ces appareils sont de dimensions diverses, mais les plus grands, de construction récente, ont 50 mètres de diamètre et cubent 25,000 mètres.

Les appareils distillatoires, dans lesquels s'opère la décomposition de la houille, sont de deux sortes : les cornues et les fours à coke. Les cornues produisent du coke propre aux usages domestiques, tandis que les fours donnent du coke spécialement destiné aux locomotives et aux fonderies.

Les procédés les plus perfectionnés sont appliqués à la fabrication du gaz, à Paris, et l'on remarque particulièrement dans les usines de la Compagnie des extracteurs de différents systèmes, destinés à soustraire les appareils distillatoires à l'influence de la pression. La force motrice destinée à faire mouvoir ces extracteurs et les machines employées aux services accessoires, telles que pompes, etc., dépassent 300 chevaux-vapeur.

La grande usine de la Villette renferme une petite usine expérimentale et un laboratoire de recherches, où ont lieu les essais des charbons et des procédés de fabrication.

La Compagnie parisienne possède, en outre, des usines accessoires, dans lesquelles elle traite les sous-produits de sa fabrication, c'est-à-dire les goudrons et les eaux ammoniacales; une briqueterie, qui lui fournit ses cornues et ses pièces réfractaires; une chaudronnerie, pour la confection de ses cloches de gazomètres; une carrosserie, pour la construction des nombreuses voitures desservant la clientèle qui absorbe son coke pendant l'hiver; un atelier de réparation de machines, et des forges pour l'entretien de l'outillage; et enfin un magasin central pour les conduites et tout ce qui concerne le service extérieur.

Quatorze bureaux de section sont disséminés sur le périmètre, pour recevoir les demandes et les réclamations des abonnés et y satisfaire rapidement; ils servent de postes pour les alim-

ments.

Pour développer son industrie, la Compagnie ne s'est pas bornée à attendre le client; elle est allée le chercher dans les étages supérieurs des maisons, en installant à ses frais des colonnes montantes, c'est-à-dire en prolongeant la conduite de la rue jusqu'à la porte du locataire de la maison. Il existe actuellement environ 1,500 colonnes montantes.

L'usage du gaz n'est pas limité à l'éclairage; le chauffage en absorbe une quantité importante, et les fourneaux de cuisine, en particulier, ont pris une grande extension.

Les administrateurs de la Compagnie parisienne ne se sont pas contentés d'apporter, au côté matériel de l'entreprise, tous les perfectionnements dont elle est susceptible, et qu'atteste le cours des actions qui, du prix d'émission de 500 francs, oscille autour de 1,600 francs. Les saines notions de l'économie politique et sociale n'ont pas été oubliées. Par une organisation bien entendue de la main-d'œuvre, les chauffeurs qui, en 1856, ne touchaient que 3 fr. 50 c. par jour, gagnent actuellement 5 francs; en outre, une somme de 15 francs est allouée mensuellement à tous ceux qui ont été exacts dans leur service, ou, suivant l'expression populaire, qui n'ont pas *fait le lundi*.

Une caisse de secours et un service médical permettent de venir en aide aux employés et ouvriers malades; moyennant une retenue de 1 pour 100 sur leur traitement ou leur salaire, ils reçoivent, pendant la durée de leur maladie, la moitié de ce traitement ou salaire et les soins gratuits des médecins de la Compagnie, ainsi que les médicaments. La Compagnie verse dans la caisse de secours une somme égale au montant des retenues opérées, et même, lorsque le malade a de bons et anciens services, elle ajoute volontairement au secours alloué par la caisse la somme nécessaire pour compléter son salaire intégral. Les frais d'inhumation sont aussi à la charge de la caisse de secours, qui donne à la veuve ou aux orphelins une somme équivalente à deux mois de traitement.

La Compagnie a fondé également une caisse destinée à servir des pensions de retraite aux employés qui auront vieilli à son service. Le fonds de cette caisse est formé au moyen d'un prélèvement annuel sur les recettes brutes de la Compagnie, ainsi que de donations et legs dont l'exemple a déjà été donné. La pension de retraite est allouée aux employés ayant vingt-cinq ans de service et cinquante-cinq ans d'âge.

Telle est l'organisation générale de la Compagnie qui est chargée de l'éclairage de Paris.

L'industrie du gaz ne sera pas représentée dans son ensemble à l'Exposition universelle; le voyageur en trouvera cependant à

chaque pas le merveilleux produit, et ne s'en étonnera probablement pas plus que de la locomotive qui l'aura amené dans Paris, ou de la dépêche télégraphique qu'il recevra des pays les plus éloignés. C'est qu'il en est ainsi de nous : nous faisons plus d'attention à une curiosité passagère et souvent de peu de valeur, qu'à une œuvre permanente de génie, dont notre admiration ne tarde pas à prendre l'habitude.



VIII

CORRESPONDANCES & TRANSPORTS

—

LES TÉLÉGRAPHES

PAR

Victor BOIS

Il ne peut être question ici que de la télégraphie électrique : l'invention des frères Chappe a fait son temps. La jeune génération n'aura plus la joie de contempler ces grands acrobates de l'air remuant leurs pieds et leurs bras, et transmettant d'un bout de la France à l'autre ce langage muet et mystérieux qui mettait l'esprit de nos pères à la torture sans trahir aucun secret. Quelques bourgeois s'arrêtaient encore, il y a trente ans, sur la place Saint-Sulpice et prétendaient comprendre la signification et le langage de ces alidades verticales, horizontales ou obliques; mais cette prétention ne durait pas longtemps, et ils passaient bientôt leur chemin avec le sentiment de leur impuissance. Aujourd'hui les nouvelles se transmettent avec une discrétion encore plus grande qu'avec les télégraphes aériens, les bureaux sont fermés, les fils sont immobiles, ils sont même le plus souvent souterrains, la nouvelle circule silencieusement et sans qu'aucun mouvement extérieur trahisse le fonctionnement; on attendrait en vain pour reconnaître par un signe extérieur que la nouvelle est transmise, et en supposant que vous soyez admis dans le bureau de travail, dans l'enceinte où se trouvent les appareils, vous pourriez difficilement saisir les secrets des télégrammes, quel que soit le système employé. S'il s'agit du télégraphe à cadran, l'aiguille qui marque les lettres marche avec une telle rapidité que l'œil a de la peine à la suivre et qu'il faut une grande habitude pour

assembler ces lettres et en former des mots. S'il s'agit du télégraphe de Morse, la difficulté est encore plus grande. Cet appareil trace sur un papier préparé d'avance des caractères hiéroglyphiques dont la traduction est toute une science conventionnelle; c'est une sorte de tachygraphie dont il faut avoir la clef. S'il s'agit de certains télégraphes de l'État, la langue employée ne ressemble à aucune langue, et on peut dire qu'à l'exception du télégraphe imprimant, il est impossible aux personnes étrangères au service de comprendre et de traduire les dépêches transmises.

Nous venons de parler des appareils récepteurs des dépêches; s'il s'agit maintenant des manœuvres de ceux qui les transmettent, elles paraissent encore plus extraordinaires. Tantôt vous voyez un levier parcourir rapidement un cadran horizontal contenant toutes les lettres de l'alphabet, en s'arrêtant à peine une demi-seconde sur celle qu'on veut transmettre, tantôt c'est un bouton sur lequel on frappe un ou plusieurs coups sans le changer de place, en espaçant les coups inégalement, en exécutant une sorte de batterie cadencée qui ressemble à un rythme auquel les opérateurs sont tellement habitués que chaque mot représente une musique distincte que les initiés peuvent traduire sans même regarder l'opérateur, tantôt on agit sur un véritable clavier. Notre regrettable Froment, que l'Institut eût appelé dans son sein si la mort n'était venu le saisir au milieu de ses importants travaux et dans tout l'éclat de son talent, Froment est le premier qui ait indiqué et exécuté le télégraphe à clavier. Il avait un clavier rectiligne comme un petit piano à quatre octaves, composé de vingt-cinq touches. Celui qui envoie la dépêche n'a qu'à poser le doigt sur la touche qui porte la lettre à transmettre, et l'aiguille obéissante vient s'arrêter sur le cadran au point même de la lettre touchée, de sorte que la transmission d'une dépêche s'opère à peu près comme s'exécute un morceau de musique sur un instrument à touches, mais plutôt sur un orgue que sur un piano. C'est encore avec un pareil instrument que fonctionne le télégraphe imprimant, et c'est encore à Froment qu'on doit les récents perfectionnements de cet appareil qui serait jusqu'à présent la dernière expression du progrès, si le télégraphe autographique n'était pas inventé.

Aujourd'hui, dans certaines stations, on peut envoyer d'une extrémité de la France à l'autre non-seulement sa signature sur un effet de commerce, mais une véritable lettre; le père qui attend des nouvelles de son fils pourra voir son écriture d'une heure à l'autre; l'objet aimé n'enverra pas seulement sa pensée, cette pensée sera matérialisée, écrite de la main même de l'expéditeur. L'appareil de M. Caselli envoie au destinataire le *fac-simile* de

l'écriture de son correspondant : on reconnaîtra si l'écriture est ferme ou tremblée, ce sera exactement comme si on recevait une lettre, avec tous les avantages de l'instantanéité ; on pourra transmettre un dessin, un portrait, la topographie des lieux qu'on habite.

Il ne saurait entrer dans notre cadre de rechercher à quel inventeur revient l'honneur de la découverte du télégraphe électrique ; et quand nous aurons dit que Franklin est le premier qui ait deviné les ressources que présentait l'électricité pour transmettre les nouvelles ; que, des 1774, on fit un premier essai avec la machine électrique ordinaire ; que, vingt ans après, un Allemand nommé Reiser se servit des propriétés de l'étincelle électrique pour rendre les lettres lumineuses à de grandes distances ; que le célèbre professeur de Copenhague, *Ersted*, démontra, au commencement de ce siècle, l'action directrice qu'un courant fixe exerce à distance sur une aiguille aimantée mobile ; que c'est de cette époque que date la véritable invention du télégraphe électrique tel qu'il existe aujourd'hui ; que les appareils du danois *Ersted* ont été perfectionnés en 1820 par le célèbre *Ampère* et l'illustre *Arago*, et que ce n'est qu'en 1833 que *Samuel Morse*, physicien des États-Unis, a donné la solution pratique du problème de l'emploi des électroaimants, nous aurons fait une histoire abrégée des recherches savantes. Grâce à tous ces savants, le monde est en possession de cette admirable invention qui supprime les distances et qui est la plus précieuse conquête faite par la civilisation, cette invention qui, en assurant l'union des peuples, fait pressentir le mélange de leurs intérêts, et par suite la paix universelle.

Mais si nous ne recherchons pas les curiosités de la science, nous voulons faire connaître le principe général sur lequel elle s'appuie pour produire ces merveilles. On sait qu'un électroaimant est une bobine recouverte d'un fil métallique enveloppé de soie ; si cette bobine reçoit le fluide électrique, elle acquiert la faculté d'attirer le fer ; si le courant électrique est interrompu, la bobine n'attire plus. Supposons maintenant qu'un levier en fer soit mis à proximité de cette bobine et soit sollicité par un ressort en sens inverse ; quand celle-ci sera aimantée par l'électricité, le levier sera attiré ; quand l'électuente n'agira plus, le ressort ramènera le levier qui sera ainsi animé d'un mouvement de va-et-vient comme un drapeau qui appelle ou qui s'agit de droite à gauche à la volonté de l'opérateur, selon que celui-ci fait passer ou interrompt le courant électrique. Ce passage et cette interruption du courant peuvent être instantanés, en sorte que le levier peut être successivement attiré et abandonné à lui-même plus de

soixante fois par minute; chaque battement du levier transmet une indication. Dans le télégraphe le plus souvent employé, on a une aiguille qui parcourt par saccades un cadran sur lequel sont gravées toutes les lettres de l'alphabet. Le courant magnétique passe d'une manière instantanée; chaque fois que le courant passe, le levier est attiré par la bobine; chaque fois qu'il est interrompu, le ressort le ramène dans sa première position; à chaque battement du levier, l'aiguille passe devant une division du cadran et parcourt autant de divisions qu'il y a de battements.

On comprend que tous les télégraphes sont fondés sur le même principe, et qu'un mouvement étant donné à un levier d'un bout à l'autre d'une ligne télégraphique par l'intermédiaire d'un fil métallique extérieur ou souterrain, reposant sur des poteaux isolants, ou isolé au fond des mers par des matières non conductrices de l'électricité, on peut obtenir non-seulement des indications, mais encore un tracé quelconque ou un véritable imprimé.

Depuis quelques années les appareils ont reçu de très-grandes améliorations. Ce n'est qu'en 1851, au mois de mars, que la loi du 29 novembre 1850 a été mise en exécution. Pour les dix premiers mois de l'exploitation, le nombre des dépêches n'a été que de 9,011; en 1852, le nombre des dépêches a été de 45,105 et a produit 452,225 fr. Les nouveaux appareils du système Hughes ont eu pour résultat d'augmenter dans une très-grande proportion les dépêches transmises. Ce système permet de transmettre ou de recevoir 50 dépêches de 20 mots par heure, tandis que la moyenne des télégrammes expédiés par l'appareil Morse ne dépasse pas le nombre de 15 dépêches par heure.

Les amis de la statistique trouveront dans le *Livre Bleu* distribué au Corps Législatif, sur la situation de l'Empire, des documents intéressants sur les bureaux télégraphiques et les résultats de l'exploitation de cet admirable moyen de transmettre la pensée.

Au 1^{er} décembre 1866, le nombre des bureaux télégraphiques de France s'élevait à 2,091, dont 939 bureaux dans les gares des chemins de fer. Le nombre des dépêches transmises en 1866 a été de 2,367 991 dépêches, dont 1,972,571 dépêches intérieures ayant produit 4,531,144 fr. 38 cent., et 395,430 dépêches internationales ayant produit 1,937,742 fr. 06 cent., soit ensemble une somme de 6,471,886 fr. 44 cent. L'excédant sur les recettes de 1865 a été de 602,603 fr. 69 cent., soit une augmentation de 10,26 p. 100. Si le produit des lignes internationales n'avait pas baissé par suite de la réduction considérable des tarifs arrêtés en janvier 1866, l'augmentation du dernier exercice eût été beaucoup plus importante,

puisque les dépêches intérieures ont augmenté à elles seules de près de 27 p. 100.

Dans plusieurs villes importantes, Lyon, Marseille, Lille, des lignes souterraines ont été substituées aux fils aériens qui présentent certains inconvénients et sont plus exposés que les fils cachés.

A Paris, non-seulement ce mode de transmission a été adopté depuis longtemps, mais encore on a essayé un système de tube atmosphérique. *Le Livre Bleu* s'exprime ainsi :

« A Paris, l'affluence des dépêches déposées dans les principales succursales aux heures de la Bourse, et l'impossibilité de les faire parvenir au poste central par les fils télégraphiques, avaient déterminé l'adoption du mode de transport par des courriers qui circulaient constamment entre ces divers points. Ce mode est sur le point de céder la place à une combinaison meilleure et plus économique. Une ligne atmosphérique, dont la première section posée à titre d'essai entre la Bourse et le Grand-Hôtel fonctionne avec toute la régularité désirable, deviendra bientôt dans Paris l'auxiliaire utile de la télégraphie. Ce travail n'a pas fait obstacle à la continuation du réseau souterrain qui amène au poste central des fils venant de tous les points de l'empire. »

Tel est le dernier mot de l'organisation télégraphique actuelle.

Le décret du 1^{er} juin 1854 a fixé le personnel de l'administration. Le décret du 21 mars 1856 a augmenté le nombre des inspecteurs; celui du 26 avril 1858 est relatif au cautionnement des directeurs ou chefs des stations télégraphiques chargés de la perception des taxes. Le 29 novembre 1858, il y a eu une réorganisation de l'administration centrale. Aujourd'hui le personnel télégraphique compte 3.500 agents, tandis que le service des postes compte plus de 27.000 employés.

Les tarifs des dépêches privées ont été plusieurs fois modifiés. Nous ne suivons pas ces modifications, qui tantôt portent un droit fixe, tantôt un droit proportionnel au nombre de myriamètres. En 1858, le prix des dépêches échangées entre deux bureaux d'une même province était fixé à 1 franc; le prix d'une dépêche de un à quinze mots entre deux provinces limitrophes, à 1 fr. 50; celui d'une dépêche de un à quinze mots de deux bureaux de provinces non limitrophes était de 2 francs.

Aujourd'hui les bases de la taxe sont les suivantes : la longueur de la dépêche en France et à l'étranger est fixée à vingt mots, dans lesquels sont comprises l'adresse du destinataire et la signature de l'expéditeur. La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis gratuitement.

Tous les autres mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de la dépêche sont comptés et taxés. S'il ne tient pas à transmettre son adresse au destinataire, il ne doit pas moins la mettre sur sa dépêche après sa signature en l'entourant d'une marque qui l'isole du reste de la dépêche.

La taxe de la dépêche simple est augmentée de moitié par chaque série ou fraction de série supplémentaire de dix mots. *Aujourd'hui, après-demain, contre-ordre* ne comptent que pour un mot.

Les traits d'union et les signes de ponctuation ne sont pas comptés.

Les nombres en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant.

Les tarifs sont les suivants pour une dépêche de vingt mots :

1° Entre deux bureaux parisiens.....	0 f. 50
2° Entre deux bureaux d'un même département... ..	1 »
3° Entre deux bureaux de départements différents (excepté la Corse).....	2 »
4° Entre un bureau continental de l'empire et un bureau corse.....	3 »
5° Entre un bureau de France et Alger.....	2 »
6° Pour le reste de l'Algérie.....	3 50
7° Pour la Tunisie.....	4 50
Si on emploie la voie sous-marine, on paye.....	8 »
Entre un bureau de France et l'Autriche.....	6 »
— — le grand-duché de Bade.....	3 »
— — la Bavière.....	3 »
— — la Belgique.....	3 »
— — le Danemark.....	8 »
— — l'Espagne.....	4 »
— — les États de l'Église... ..	5 »
— — la Grèce.....	10 »
— — l'Italie.....	4 »
— — la Norvège.....	10 50
— — le Portugal.....	5 »
— — la Prusse.....	3 et 4 f. » suiv. les cas.
— — la Russie d'Europe... ..	10 50
— — la Russie du Caucase.. ..	13 50
— — la Suède.....	8 50
— — la Suisse.....	3 »
— — les Indes.....	117)
— —	122) suiv. les cas.
— —	123 75)
De Paris à Londres ou les îles anglaises de la Manche	6 »
— les autres bureaux britanniques	7 25

La télégraphie est loin d'avoir dit son dernier mot, et le développement qui en a signalé la marche depuis son origine fait pressager dans l'avenir une telle extension que l'organisation du matériel et du personnel devra subir de profondes modifications.

On trouvera aux *Renseignements utiles* l'indication des bureaux télégraphiques à Paris.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

LA POSTE A PARIS.

L'administration des Postes en France ressortit au ministère des Finances. Elle a son siège central à Paris dans un hôtel perdu au milieu d'un quartier populeux, entre des rues étroites, sales, à peine munies de trottoirs. L'air, la lumière et l'espace manquent à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, tandis que le travail, le mouvement des employés, des piétons, des voitures surabondent au dehors et au dedans.

L'hôtel, il est vrai, n'a pas été construit exprès pour servir à une administration dont les développements inattendus réclament chaque jour une nouvelle annexion de terrain. En remontant un peu loin dans l'histoire de Paris, nous verrions que son emplacement était jadis celui d'une carrière à plâtre autour de laquelle s'échelonnaient les cabanes de quelques pauvres ouvriers. Ce fut vers la fin du treizième siècle que s'éleva dans la rue Plâtrière, aujourd'hui rue Jean-Baptiste-Roux-eau, une première maison en pierre, laquelle avait pour enseigne une image de saint Jacques. Cette maison passa plus tard dans la famille des Gandy, qui fournit plusieurs papes à l'Eglise, entre autres le cardinal de Retz, qui nous a légué des noms restés demeurés célèbres. Après diverses transformations, elle devint la propriété des ducs d'Épernon. Ceux-ci en firent un palais et le vendirent à leur tour à Barthélemy Hervart, contrôleur général des finances en 1637. Hervart, vers l'année 1710, d'achat un hôtel splendide dont le propriétaire s'appelait Jean-Baptiste Fleury, marquis d'Armonville.

Le contrôleur général des postes étant anciennement rue des Déchargeurs, et d'après un rapport au roi, on l'avait été transféré rue des Poules (actuellement rue du Louvre, ou à peu près). La maison dans laquelle il se trouvait était partie d'une rue étroite, infecte, mal bâtie, et fut demolie pour cause de saugrenuerie et d'assommoir du quartier. Jeannelle, surintendant général des postes et relais de France à cette époque, fut chargé de trouver un nouveau local et jeta les yeux sur l'hôtel d'Armonville. Il fit un long rapport tendant à prouver que nulle part il n'existait de bâtiments aussi convenablement placés au point de vue des intérêts du commerce et de la rapidité de la circulation des bureaux. Son rapport reçut l'approbation royale et son projet fut réalisé moyennant 550,000 livres de

100 livres de gratification à prendre sur les revenus des bureaux des postes au profit des héritiers ou propriétaires ou

quis d'Armenouville décédé en 1751. L'acte d'acquisition fut signé en 1756.

Mais à peine fut-on entré en possession de cet immeuble qu'on s'aperçut combien il y avait à faire pour l'approprier réellement à la destination qui en avait motivé l'achat. Près de trois millions furent successivement dépensés sans amener de résultats satisfaisants. Ce fut au point que soixante ans plus tard l'empereur Napoléon I^{er} fit étudier un projet de construction d'un nouvel hôtel des Postes sur les terrains occupés depuis par le ministère des Finances. Ce projet n'eut même pas un commencement d'exécution. Il fut repris en 1847, et sans plus de succès. Enfin le directeur général actuel, M. Vandal, a déployé les plus louables efforts pour obtenir un local en rapport avec l'importance prodigieuse du service des postes. En 1853, une commission fut nommée pour étudier ses plans et convaincre le gouvernement de l'urgence d'un déplacement radical du siège de l'administration centrale. Plus tard, dans un rapport fort étendu, il exposa ses doléances sur les inconvénients graves que présente l'agglomération tant pour les intérêts du service que pour la santé des agents, et exprima des craintes réellement fondées pour un avenir prochain dont l'exposition universelle de 1867 sera le point de départ. Tentatives inutiles; démonstrations perdues, l'hôtel des Postes reste ce qu'il est et sur son ancien emplacement. Son transfert ou son agrandissement serait une dépense qu'il ne convient pas d'inscrire au budget.

La Poste à son début coûtait fort cher. Dès qu'elle a rapporté quelque peu, elle a été classée parmi les administrations fiscales, de là tous ses malheurs. Et comme parmi les administrations productives pour le trésor elle donne le moins de bénéfices nets, il s'ensuit qu'elle est reléguée au dernier rang et ne peut être la favorite d'aucun ministre des finances présent ou futur. Effectivement, 20 millions, c'est un faible apport. Toutefois, on y tient ferme.

Situé entre la rue Jean-Jacques-Rousseau, la rue Pagevin, la rue Coq-Héron et la rue Coquillière, à laquelle il est relié par un pâté de maisons, l'hôtel des Postes est introuvable pour un étranger et incommode pour ceux qui sont obligés d'y aller, employés ou public. L'entrée principale est rue Jean-Jacques-Rousseau; un drapeau tricolore au-dessus de la porte et un factionnaire sur le trottoir attirent les yeux du passant. La première cour et la plus grande, de forme carrée, est dominée par l'horloge centrale. Au rez-de-chaussée, à gauche, sont les bureaux où l'on affranchit les lettres ordinaires et les lettres chargées, et à droite, la caisse où s'effectuent les envois d'argent à découvert et où se payent les mandats. Pour l'expédition des journaux, des imprimés et des échantillons, il faut traverser la première voûte à gauche dans cette cour. Mais s'il s'agit d'aller chercher une lettre au bureau des rebuts, il est impossible d'y parvenir sur une simple indication, car ce bureau est situé au fond de la troisième cour, à gauche, au deuxième étage. Quant à la poste restante, elle sera l'objet d'un paragraphe spécial.

Immédiatement à droite, en entrant par la rue Jean-Jacques-Rousseau, on remarque un magnifique escalier qui conduit à la salle du conseil et dans certains bureaux du service administratif. Cet escalier est muni d'une rampe en fer forgé. Il a sa légende. On prétend que sous les couches de peinture dont les divers chefs du matériel l'ont fait successivement recouvrir, il y a une dorure extrêmement précieuse. On ajoute qu'en 1848, un maître serrurier instruit de ce secret sollicita de l'administration la faculté

de s'emparer de la rampe aurifère et de la remplacer par une autre rampe en fer forgé du même dessin et du même poids. Ses sollicitations demeurèrent infructueuses.

Dans ce même escalier était autrefois la chapelle où, sous les rois légitimes, le directeur général, avec des chefs de bureaux et des employés bien pensants, assistait régulièrement à la messe chaque dimanche.

Le service du départ et de l'arrivée, celui de la distribution des lettres, le bureau du matériel et les appartements du directeur général occupent le premier étage des bâtiments. Au deuxième et un peu au troisième, c'est-à-dire sous les toits, sont relegués les agents du service administratif.

La poste restante a récemment trouvé place dans une construction utilitaire et coûteuse, élevée à l'angle de la rue Pagevin et de la rue Coq-Héron, au débouché de la rue de la Jussienne, trois rues qu'on ne saurait classer sans injustice parmi les larges voies de la capitale. Mais c'est en attendant la reconstruction totale de l'hôtel! Cette annexe est adossée au local où on trouvait encore récemment le bureau des articles d'argent, dans lequel existait un cabinet qui avait été une petite salle de bains de forme ovale, avec des murs recouverts de remarquables chinoiseries. Ces chinoiseries étaient sur pans de bois et furent un jour menacées du badigeon. Un sous-chef de bureau, qui était fort intelligent et fort amateur des belles choses, essaya de les sauver du naufrage; mais il ne put les obtenir à aucun prix, même en offrant de faire arranger la pièce à ses frais et conformément au projet de badigeonnage administratif.

Le service de la poste à Paris comprend la poste aux lettres et la poste aux chevaux. Nous ne nous occuperons que de la première, car l'autre est devenue sans objet.

Le service de la poste aux lettres dans Paris n'a pas toujours existé sur une aussi large échelle que nous le voyons aujourd'hui. Ses débuts datent de la seconde moitié du règne de Louis XIV, sous la surveillance générale de Louvois. Des boîtes avaient été placées dans plusieurs quartiers pour recevoir les correspondances des particuliers; mais la régularité et la surveillance du service étaient alors telles, que l'on oublia pendant plusieurs mois de lever lesdites boîtes, et que quand on s'avisa de les ouvrir on n'y trouva que des souris nichées dans des débris de papier. En 1692 une nouvelle tentative eut lieu, et six boîtes furent établies : rue Saint-Jacques, place Maubert, au coin du jeu de paume de Metz dans le faubourg Saint-Germain, rue Saint-Honoré, rue Saint-Martin, rue Saint-Antoine. Elles furent levées régulièrement pendant assez longtemps, mais tombèrent ensuite en désuétude. Les bureaux mêmes ne recevaient plus de lettres de Paris pour Paris, parce qu'ils pouvaient assurer la distribution.

Ce fut l'industrie privée qui suppléa à l'insuffisance de l'Administration. En 1754, un homme qui avait déjà consacré une partie de ses richesses à des établissements d'utilité publique, M. de Chamousset, fonda, par permission royale et à ses frais, une petite poste dans la capitale. Il reçut en échange et pour trente ans une commission des revenus de son institution. Ce n'étant point un homme de loi, une déclaration ultérieure du roi, il est spécifié que les particuliers ne pouvaient pas même faire porter leurs lettres et paquets dans la ville et dans les faubourgs de Paris, par telle permission qu'ils obtiendraient. Le port était payable par avance, était de deux sols par lettre simple, bulletin ou carte, de six sous d'une once, et de trois sols l'once

pour les paquets. Chaque objet de correspondance était frappé du timbre spécial du bureau d'origine. Neuf de ces bureaux, désignés par une des premières lettres de l'alphabet, étaient disséminés dans Paris :

- A. Place de l'École.
- B. Cloître Culture-Sainte-Catherine.
- C. Rue Saint-Martin.
- D. Rue Neuve-des-Petits-Champs.
- E. Porte Saint-Honoré.
- F. Rue du Bac.
- G. Rue du Petit-Lion.
- H. A l'Estrapade.
- I. Rue Galande.

En 1784, il y avait quarante-six boîtes semblables, 107 facteurs et neuf distributions par jour.

La première année, M. de Chamousset encaissa 50,000 livres de bénéfices nets. Aussi le gouvernement lui enleva la petite poste pour l'ajouter à ses fermes et lui fit une pension annuelle de 20,000 livres jusqu'à sa mort. Ne pouvant suivre pas à pas le développement d'une institution née des besoins mêmes de la population, nous arrivons à examiner ce qu'elle est aujourd'hui, en nous bornant surtout aux limites de l'ancien Paris, avant la suppression des barrières.

Le service général des postes en France et le service particulier à Paris sont exécutés suivant un système de centralisation qui consiste à apporter les dépêches de toutes les gares de chemins de fer, de tous les quartiers de Paris, vers un centre unique, l'hôtel des Postes, les y manipuler et les renvoyer du centre aux extrémités.

C'est ainsi qu'il passe annuellement à l'hôtel des Postes 293 millions d'objets de correspondances, parmi lesquels 26 millions sont originaires et à destination de Paris.

Les trois termes principaux sous lesquels peut se résumer la poste sont :

La réception et l'expédition des correspondances;

La distribution des objets de correspondance;

Les objets de correspondance tombant en rebut, c'est-à-dire non distribués.

C'est sous ces trois aspects que nous allons exposer le service des postes à Paris.

Réception et expédition des objets de correspondance.

Indépendamment de la recette principale rue Jean-Jacques-Rousseau, il y a dans Paris trente-neuf recettes ouvertes au public pour l'envoi des correspondances de toute sorte, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir dans la semaine, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 heures seulement. Cinq cents boîtes sont distribuées dans les arrondissements de ces bureaux et en particulier chez un grand nombre de débitants de tabac chargés aussi de vendre des timbres-poste. Ces boîtes sont levées sept fois par jour par des facteurs auxiliaires, quelques-unes ont en plus des levées spéciales, soit à l'hôtel, soit à proximité des gares de chemins de fer.

Une loi récente a permis d'accorder au public de nouvelles facilités pour l'expédition des lettres, en admettant à profiter du plus prochain départ,

moyennant une taxe supplémentaire, celles qui sont déposées dans certains bureaux après les heures des levées ordinaires.

Cette taxe supplémentaire, quel que soit le poids des lettres, est fixée de la manière suivante :

20 centimes pendant le premier quart d'heure qui suit les levées actuelles, de 6 heures à 6 h. 1/4.

40 centimes pendant le second quart d'heure, de 6 h. 1/4 à 6 h. 1/2.

60 centimes pendant tout le délai ultérieur (jusqu'à 7 heures seulement).

Les bureaux qui présentent ces facilités, outre celui de l'hôtel, sont situés :

Rue Tirechappe, n° 1. — Rue de Luxembourg (ministère des Finances). — Boulevard Beaumarchais, n° 83. — Rue des Vieilles-Handriettes, n° 4. — Rue d'Enghien, n° 21. — Place de la Madeleine, n° 23. — Rue Saint-Dominique, n° 56. — Rue Bonaparte, n° 21. — Rue Cardinal-Lemoine, n° 22. — Rue Saint-Lazare, n° 11. — Rue du Helder, n° 24. — Place de la Bourse, n° 4. — Rue de Cléry, n° 28. — Rue Saint-Honoré, n° 202.

A quatre de ces bureaux ont été adaptées des boîtes dans lesquelles ont exclusivement lieu les levées exceptionnelles et qu'il ne faut pas confondre avec la boîte banale. Ces bureaux sont :

Place de la Bourse, n° 4. — Rue Saint-Honoré, n° 202. — Rue de Cléry, n° 28. — Hôtel des Postes.

Il est entendu que toute lettre jetée dans une des boîtes du périmètre ne peut profiter de la latitude accordée par la loi; c'est à la boîte du bureau même qu'il convient de l'apporter. 150.000 lettres environ ont profité de cette faveur en 1865.

Toutes les lettres recueillies tant dans les boîtes adhérentes au bureau de recettes que dans les boîtes de son arrondissement sont soumises à trois opérations dont deux simultanées. Déposées d'abord sur une grande table, elles sont divisées, d'un côté celles portant le timbre-poste de 10 centimes, c'est-à-dire de Paris pour Paris; d'un autre côté celles affranchies au moyen du timbre-poste de 20 centimes, c'est-à-dire à destination de la province, enfin une troisième division pour les lettres expédiées à l'étranger.

Aux lettres non affranchies est appliqué la taxe réglementaire de 15 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes si elles sont à destination de Paris, et de 30 centimes par 10 grammes ou fraction de 10 grammes si elles sont à destination du reste du territoire français, y compris la Corse et l'Algérie.

Les lettres affranchies passent par les mains d'un sous-agent qui a soin d'oblitérer avec un timbre losange à pointes tous les timbres-poste servant à leur affranchissement. Comme il oblitère de la main droite, tandis qu'il se sert de la main gauche pour faire glisser les lettres, le public lui facilite la besogne en appliquant les timbres-poste à l'angle supérieur droit de la suspension et surtout en se gardant de les mettre au dos de l'enveloppe.

En même temps que s'effectuent la taxation et l'oblitération, les lettres reçoivent toutes instantanément une nouvelle empreinte; celle du timbre à date. Ce timbre est composé de deux cercles concentriques entre lesquels se trouvent le mot Paris et le nom de la rue ou est situé le bureau d'origine. Le cercle intérieur est rempli à la partie supérieure par le numéro de

levée et la date du mois et le nom est placé dans la partie inférieure avec les deux derniers chiffres du millésime. De cette manière on sait le

quartier où a été recueillie la lettre, la date de sa mise à la poste et, à une heure près, l'heure à laquelle elle a été jetée à la boîte.

Ce n'est qu'après ces opérations qu'elle est livrée aux agents manipulateurs qui la classent alors dans la dépêche du bureau de destination, ou du bureau intermédiaire.

Lorsque les dépêches sont formées, elles sont placées soit sous enveloppe de papier gris, ficelées et cachetées, soit dans des valises de cuir fermées au moyen d'un cadenas spécial. Un tilbury à un cheval vient les prendre et les transporte à l'hôtel des Postes.

Le service du transport à l'hôtel des lettres recueillies dans Paris, s'effectue au moyen de onze tilburys à un cheval faisant sept tournées par jour et parcourant ainsi 840 kilomètres par jour avec une vitesse de 10 kilomètres à l'heure. Ce chiffre de la vitesse est inférieur à la réalité, car à chaque retour le tilbury séjourne 15 minutes à l'une des recettes qu'il dessert. Dans les 840 kilomètres de parcours sont comprises les courses dans la banlieue annexée et retour.

A quelques minutes près, tous les tilburys arrivent au centre et s'arrêtent dans la cour des malles devant le bureau du transbordement des dépêches.

Une escouade de sous-agents, nommés chargeurs et au nombre de 47, retirent les dépêches des voitures et les transportent à dos ou à la main au bureau du départ, section des lettres, section des imprimés, section de la distribution, suivant le cas.

Les dépêches qui parviennent ainsi au bureau central du départ sont l'objet d'une manipulation extrêmement active et rapide, car il s'agit d'expédier aux départements ou à l'étranger les objets de correspondance recueillis dans toutes les boîtes le jour même, et l'on sait que les trains-poste partent de Paris entre 7 h. 3/4 et 8 h. 30 du soir.

De nouvelles et plus fortes dépêches sont composées avec les dépêches rudimentaires fournies par bureaux d'arrondissement et les objets retirés des boîtes de l'hôtel. Elles sont fermées par le même procédé que les premières, ensachées et remises au bureau de transbordement devant lequel de grands fourgons de un à deux chevaux stationnent en éventail, prêts à partir à toute bride vers les gares. Sur la gare du Nord, il y a tant à l'aller qu'au retour 16 courses par jour, de fourgons transportant les dépêches entre l'hôtel et cette gare, 10 courses à un cheval et 6 à deux chevaux. Entre la gare de l'Est et l'hôtel, 9 courses à un cheval et 3 à deux chevaux. Pour la gare de Lyon, 7 courses à un cheval et 6 à deux chevaux; à la gare d'Orléans, 5 courses à un cheval et 7 à deux chevaux; à la gare Montparnasse, 10 courses à un cheval et 2 à deux chevaux; à la gare Saint-Lazare, 17 courses à un cheval et 1 à deux chevaux; à la gare de Vincennes, 4 courses à un cheval; enfin, à la gare d'Orsay, 4 courses à un cheval. La fréquence des courses s'explique par la fréquence des départs des trains renfermant soit un wagon-poste, soit un compartiment spécial à un courrier-convoyeur, sous-agent escortant des dépêches closes qu'il remet sur son passage. En réalité les trains-poste, c'est-à-dire les trains dotés d'un service ambulancier ne partent que deux fois par jour. Les agents de ce service remettent non-seulement les dépêches destinées aux bureaux situés sur leur ligne, mais de plus ils manipulent en route les lettres recueillies sur les parcours et en forment des dépêches spéciales pour les bureaux de destination.

avec lesquels ils sont en correspondance. Ils reçoivent ainsi les *dépêches* de ces mêmes bureaux.

Quant aux lettres de Paris pour Paris, elles sont transmises à la salle des facteurs et préparées pour la distribution à domicile.

Distributions des lettres.

Au-dessus de la voûte qui relie la première cour à la seconde, est une vaste salle où les facteurs se réunissent sept fois par jour. C'est la salle où se prépare la distribution des lettres de l'étranger, de la province et de Paris pour Paris.

De longues tables, divisées en autant de casiers qu'il s'y assoit de facteurs, traversent la pièce, et à l'une de leurs extrémités est placé un employé à côté duquel siège un chef facteur.

Sous le rapport de la distribution des lettres, Paris est divisé en onze rayons, desservis par 510 facteurs, 95 facteurs sont spécialement attachés à la distribution des imprimés, qui a lieu trois fois par jour, en semaine, et une fois le dimanche; 26 sont facteurs du gouvernement, et 140 sont assistants ou suppléants. S'y ajoutent 115 de ces mêmes sous-agents détachés dans les bureaux d'arrondissement, ce qui arrive à un total de 818 facteurs pour le service de Paris, dont le traitement varie entre 900 francs et 1.500 francs. Les chefs facteurs du gouvernement ont un traitement de 700 francs, et les sous-chefs de 50 francs. Ils ont tous 40 francs pour les pertes de change de monnaie et une indemnité de chausserie de 36 francs. L'Administration leur fournit un pantalon bleu, une tunique verte et un képi de cuir bouli noir. Sur le collet de la tunique est inscrit le numéro du rayon auquel ils appartiennent.

Les territoires annexés ont un service particulier.

Généralement recrutés parmi les anciens militaires, ils ont une grande habitude de la discipline, de l'exa-titule et de la propreté. On les voit toujours vifs, alertes, en cours de distribution. Il leur est défendu de s'arrêter tant qu'il reste une lettre dans leur boîte. Pour le plus grand nombre d'entre eux cette défense est superflue, car ils possèdent à un haut degré le sentiment de leur devoir et de l'importance des intérêts qui leur sont confiés.

C'est à 5 heures du matin qu'ils arrivent à leur poste, et c'est à 7 heures ou à 7 h. 30 qu'ils commencent la distribution.

L'organisation actuelle du service de la distribution des lettres dans Paris date du 17 janvier 1837; elle est modelée sur ce qui existait déjà à cette époque chez nos voisins d'outre-Manche.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en remontant trente ans en arrière, on voit que Lille et Lyon avaient quatre distributions par jour, tandis que Paris n'en avait que deux. Et encore la première de ces deux distributions commençait-elle à 9 heures du matin pour finir parfois à 2 heures de l'après-midi. Il en résultait un grand retard pour les affaires commerciales qui devaient se traiter le matin et au sujet desquelles on ne pouvait, faute de temps, répondre dans la journée. Les plaintes s'élevaient de toutes parts et battaient en brèche l'organisation dont chaque heure démontrait les imperfections. Le public ne se rendant pas compte des travaux préparatoires, se récriait à tort et à travers que des correspondances arrivées le matin à 8 heures ne lui fussent pas envoyées plus tard.

C'est par une convention postale conclue avec la Grande-Bretagne,

deux agents de l'Administration française avaient été détachés à Londres et y avaient observé l'organisme du service local. Leurs notes fort intelligemment recueillies fournirent à M. Coste, alors directeur général des Postes, les éléments d'un rapport remarquable au ministre des Finances, M. Ducloux.

Antérieurement, le service, effectué sous un système décentralisateur, nécessitait l'envoi aux bureaux d'arrondissement des dépêches reçues au centre. Des facteurs attachés à ces bureaux en opéraient la distribution. Mais ce qui causait les retards dont les destinataires ne cessaient de se plaindre, c'étaient précisément les opérations préparatoires à l'hôtel des Postes et ensuite dans les bureaux.

Ces opérations étaient divisées, selon l'origine des dépêches, en autant de routes qu'il existait de mailles-poste. Or il y en avait quinze. Les employés attachés à chaque route avaient à reconnaître d'abord le nombre des dépêches et leur état; ils faisaient ensuite la séparation, par nature, des objets qui composaient les dépêches; puis venait la vérification des taxes auxquelles étaient soumis les objets; enfin, il était procédé au tri, au répartition des lettres entre les différents bureaux auxquels étaient détachés les facteurs par qui ces lettres devaient être distribuées. Ces bureaux étaient au nombre de neuf. Lorsque les écritures nécessaires étaient faites, pour la constatation de la dette en taxes de lettres à la charge de chacun des directeurs de ces bureaux, les dépêches qui avaient été formées de ces lettres étaient réunies, de toutes les routes dont elles étaient originaires, et envoyées par des hommes à cheval aux bureaux d'arrondissement.

Il était fait trois envois de ces lettres: le premier à 7 h. 1/4 du matin; le second, à 8 h. 1/4; le troisième et dernier, consacré exclusivement aux lettres dont le port avait été acquitté par les voyageurs, ne pouvait avoir lieu qu'une heure après, c'est-à-dire à 9 h. 1/4.

Les lettres composant les deux premiers envois étaient réparties entre des facteurs sortant de leurs bureaux respectifs pour entrer en distribution au plus tôt à 9 heures du matin. Les lettres affranchies, qui composaient le troisième et dernier envoi, moins favorisées encore que les premières, n'étaient mises en distribution qu'à 10 heures. Enfin ces deux distributions finissaient à peu près en même temps, c'est-à-dire à midi, à 1 heure ou à 2 heures.

Le nombre des correspondances mises en distribution le matin à Paris, et comprenant 22,000 lettres et 12,000 francs de taxes à recouvrer, demandaient quatre heures de préparation. Or les agents français en mission en Angleterre avaient remarqué qu'un bureau de Londres 77,000 lettres, dont les taxes s'élevaient à près de 88,000 francs, ne demandaient que 2 h. 1/2 de travail préliminaire.

La comparaison n'était certes pas à l'avantage de notre administration, mais puisque le mal était reconnu jusque dans ses oses et que le remède se présentait non plus timide et théorique, mais vivace et appliqué sur une large échelle, l'hésitation n'était plus permise. Abandonnant totalement le système de décentralisation qu'elle avait suivi jusqu'alors, la Direction générale adopta le principe centralisateur qui avait produit de si merveilleux résultats chez les Anglais, et demanda au ministre de vouloir bien désormais faire inscrire au quarante et unième chapitre du budget une somme de 14,000 francs pour entretien et réparation du mobilier à Paris, et au quarante-deuxième chapitre, 30,000 francs pour la construction des voitures

destinées au transport des facteurs, 3,000 francs pour le loyer et l'entretien de ces voitures, et enfin 16,000 francs pour le transport dans Paris. Aujourd'hui la dépense annuelle est de 420,000 francs environ.

Ce mode d'organisation, arrêté par une décision de l'Administration du 5 novembre 1836, fut approuvé par le ministre des Finances le 9 du même mois et mis à exécution le 1^{er} janvier 1837.

Le maître de poste à Paris, qui était M. Dailly père, s'engagea à fournir les quarante chevaux nécessaires pour l'attelage des voitures, devant effectuer un parcours de 163,500 kilomètres par an, soit 22,396 mètres par attelage et par jour.

La nécessité de la réforme non-seulement se faisait sentir par les plaintes du public, mais elle se traduisait par une progression insignifiante des recettes réalisées sur la taxe des lettres de Paris pour Paris. En effet, tandis que de 1829 à 1836, la taxe des lettres originaires et à destination des départements et l'étranger s'élevait de 6,334,321 francs à 8,125,265 francs, c'est-à-dire croissait dans une proportion de 28,20, celles des lettres de Paris pour Paris passait de 830,932 francs à 820,904 francs, c'est-à-dire croissait de 7,22 seulement.

La réorganisation de novembre 1836 s'est perpétuée jusqu'à nous avec les perfectionnements qu'amènent le temps et l'expérience. C'est sous son empire que s'effectue le service actuel de la distribution des lettres dans Paris.

Chaque jour, entre 4 et 6 heures du matin, les trains poste arrivent à Paris remorquant vingt bureaux ambulants dont les dépêches sont apportées par vingt fourgons à l'Hôtel des Postes. Ces dépêches sont ouvertes, déposées dans les bureaux et livrées au tri par rue et par numéro de maison. La reconnaissance des taxes n'est plus aujourd'hui qu'une faible partie de la besogne. Les timbres-poste ont diminué, dans une grande proportion, la somme de travail et les chances d'erreur. C'est au point que vers 7 heures ou 7 h. 1/2, les facteurs sont prêts à partir dans les neuf voitures-omnibus qui les attendent sous les voûtes de la cour des malles.

Cette première distribution est généralement la plus forte, la plus importante comme nombre de lettres originaires et de lettres chargées. Elle comprend tout ce qui vient de Paris, de la province et de l'étranger. Il y a aussi sept distributions devant s'effectuer et s'effectuant chacune en deux heures. On évite au chiffre approximatif de 400,000 par jour, dont 100,000 lettres, le nombre des correspondances distribuées dans Paris. En supposant que les 510 facteurs ou récepteurs marchent tous les jours, ils auraient en moyenne 700 mètres ou imprimés à livrer journellement, et l'on sait que les changements ne peuvent être livrés que sur un registre, les facteurs ont donc à livrer en moyenne 100 lettres par jour sans aucune rétribution supplémentaire à livrer.

A la fin de leur tournée, les facteurs se rendent au bureau, et si sur leur registre les lettres ont été par une raison ou pour une autre, n'ont pu être livrées, ils les remettent sous l'expresse en contre pour être travaillées à nouveau le lendemain.

Le service de la distribution des lettres dans Paris, par l'Etat et de finances ne devait pas être interrompu. De nombreux autres cours de bourse données le jour même, les journaux et les journaux et le public y firent répondre par une protestation. Le lendemain, le ministre, le service de Paris n'a rien à dire. Le service de la distribution des lettres dans Paris, par l'Etat et de finances ne devait pas être interrompu. De nombreux autres cours de bourse données le jour même, les journaux et les journaux et le public y firent répondre par une protestation. Le lendemain, le ministre, le service de Paris n'a rien à dire.

telle que des renforts deviennent chaque jour plus nécessaires. En cinq ans, de 1860 à 1865, le travail a augmenté de 54 p. 100, et le nombre de bras attachés à son exécution a été augmenté de 10 p. 100. Les chiffres parlent assez haut pour déplorer une fois de plus que le budget de la Poste soit si limité. Quand donc la considérera-t-on comme une industrie qui a besoin de tous ses produits pour se mettre au niveau des exigences croissantes et justes du public? Son hôtel est d'une insuffisance notoire, ses bureaux dans Paris sont dans des locaux obscurs, malsains, exigus et peu appropriés aux besoins de leur destination.

Lettres tombant en rebut.

Malgré toute la bonne volonté et les tours d'adresse avec lesquels les facteurs tentent d'arriver à la distribution de toutes les lettres, il en est devant lesquelles leurs efforts échouent complètement. La faute en est assurément à l'expéditeur qui, par ignorance ou par distraction, a omis de libeller la suscription d'une manière lisible et suffisante. Les lettres qui, pour une cause ou pour une autre, ne peuvent être remises à destination, *tombent en rebut* et appartiennent désormais à un bureau spécial dans lequel elles sont méthodiquement classées.

Le nombre d'objets de correspondances traversant le service des postes a dépassé 706 millions en 1866. Les erreurs imputables aux agents ont été de 1 1/2 pour 1,000 environ. Sur les 327,341,898 lettres manipulées dans la même année, 1,904,600 sont tombées en rebut, plus de 100,000 pour adresses incomplètes, 500,000 comme étant adressées à des destinataires inconnus, 1,000 qui ne portaient aucune suscription et un peu plus de 1 million qui ont été refusées par les destinataires.

Il ne faudrait pas penser qu'une lettre est facilement admise dans la catégorie des lettres non distribuables. Lorsqu'un facteur, à l'issue d'une tournée, rend les objets de correspondances qu'il n'a pu livrer pour un des motifs ci-dessus énoncés, ces mêmes objets sont essayés une seconde fois, et souvent une troisième par d'autres facteurs. Puis encore, au moment où tous les distributeurs sont réunis dans la salle, et après avoir inutilement consulté l'*Almanach Bottin*, on procède à l'appel à haute voix de toutes les lettres rapportées. A ce moment il règne un grand silence, et si l'un des facteurs reconnaît le nom d'un destinataire comme faisant partie de son quartier, il répond par le numéro du rayon auquel il appartient.

Ce n'est qu'après avoir résisté à toutes les recherches dont l'Administration dispose qu'une lettre est transmise au bureau spécial des rebuts et non-valeurs. Là, elle est renvoyée à l'expéditeur sans être ouverte, si un cachet, une griffe, ou une étiquette le fait connaître; et après ouverture seulement, si elle renferme le nom de l'expéditeur. Il arrive quelquefois que l'on rencontre à l'intérieur des renseignements qui permettent d'expédier la lettre au destinataire lui-même. Celles dont l'expéditeur et le destinataire restent inconnus sont classées suivant l'ordre alphabétique rigoureux dans un vaste casier préparé *ad hoc* et sont plus tard détruites par le pilon.

Il va sans dire que si au premier abord la lecture des lettres, ainsi ouvertes, semble offrir un intérêt, il est en tous cas de courte durée, et les employés qui en sont chargés ont assez de besogne pour n'avoir que juste le temps de chercher les indications propres à en faciliter le renvoi. Au reste, on n'a pas

connaissance de la moindre indiscrétion commise par eux, et de plus, s'ils parcourent le contenu des correspondances en rebut, on peut affirmer à peu de chose près qu'ils ne le lisent pas.

La diminution du nombre des rebuts appartient au public. Au fur et à mesure que l'instruction se répand, les adresses sont mieux écrites, et il est de principe fondamental que plus une adresse est courte, tout en étant complète, moins une lettre a de chances d'erreur et de non-distribution.

Pour retirer une lettre tombée en rebut, il suffit de la réclamer au Directeur général des postes. La réclamation peut être faite sur papier libre. Si l'on préfère se déranger en allant jusqu'à l'Hotel, ce qui aboige les délais, et s'adresse dans les bureaux de la poste restante en tout ouverts des guichets spéciaux, et non formant sa réclamation sur des feuilles officielles préparées. Le lendemain, ou quelques jours après, les lettres et leurs envois sont remis à domicile par les facteurs.

La poste restante.

La poste restante a été transférée à l'angle de la rue Pagevin et de la rue Coq-Héron. Sur son emplacement existait un petit jardin dominié par un arbre qui servait de figure à tous les yeux du quartier.

Il est impossible de décrire le bâtiment qui n'appartient qu'à l'ordre par architectural des constructions provisoires et improvisées. On y pénètre par une porte au-dessus de laquelle s'élève, et à droite et à gauche s'ouvrent les guichets.

La poste restante est ouverte au public depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Les lettres et les envois terminent à 5 heures.

Pour en retirer une lettre, il faut bien faire reconnaître la véritable destination. C'est pour cela que les employés de ce bureau à l'aide de certaines questions aux destinataires et de quelques pièces justificatives. Ces pièces sont en premier lieu les cartes postales, les lettres recommandées, les lettres de même origine que l'objet qui fait l'objet de la demande.

Au-dessus de chaque guichet se trouvent les lettres de l'alphabet formant les initiales des noms des destinataires. Il faut donc se présenter là, ou se faire lire la lettre initiale du nom, pour que la suscription des correspondances que l'on veut retirer.

Dans les bureaux se trouvent les guichets où l'on reçoit les réclamations de lettres non parvenues.

Bureau spécial d'Exposition universelle.

L'Exposition universelle qui va s'ouvrir au Champ de Mars, entraînant une agglomération considérable d'individus dans un espace limité, comme celui d'une ville, le service de la Poste a dû y ouvrir un bureau spécial dont l'entrée sera à l'angle sud-est du palais. Ce bureau, plus complet que les autres dans Paris, recevra, enregistrera et distribuera les lettres, correspondances adressées aux Expositions universelles, lettres de la poste restante.

Il sera ouvert au public, et des employés choisis pour leur parfaite connaissance des langues étrangères pourront donner sur demande, concernant la langue française, tous les renseignements dont ils auront besoin pour leurs relations départementales.

Pour éviter tout désagrément provenant de l'ignorance des règlements, il est utile de se renseigner au bureau même au sujet des conditions auxquelles sont soumis les objets à destination de l'étranger. Nous ne ferons qu'une remarque générale, c'est qu'une lettre ne peut être valablement affranchie qu'autant qu'elle porte en nombre suffisant des timbres-poste du pays d'origine. Toute lettre née en France, quelle que soit sa destination, devra donc être affranchie en timbres-poste français. Enfin, les réclamations relatives aux correspondances de cette nature ne sont pas admises au delà des six mois qui suivent la date d'envoi.

Le bureau de poste de l'Exposition ayant un caractère spécial et provisoire, ne sera point ouvert au public au dehors de l'enceinte, et disparaîtra à la fermeture du Palais.

Le nombre total des lettres transportées par la poste française, qui était, en 1847, de 126,440,000, rapportant, avec le système de taxes progressives, une somme de 45,618,120 francs, s'est élevé, pour 1866, à 327,381,893 lettres, produisant, avec la taxe unique, 67,711,316 francs.

Ce double accroissement de correspondances et de revenu est le résultat de la réforme postale accomplie par la loi du 26 août 1848, mais dont l'initiative appartient à M. Étienne Arago, directeur général des postes en 1848. M. Arago avait proposé d'exécuter la réforme au moyen d'un décret du Gouvernement provisoire. Le ministre des Finances, M. Garnier-Pagès, tout en approuvant le principe, voulut laisser à l'Assemblée nationale l'honneur de le mettre en pratique.

La loi de 1848 instituait une taxe de 20 centimes pour les lettres simples à destination des départements, et de 10 centimes sur les lettres de Paris pour Paris, le poids de la lettre simple étant de 7 grammes et demi, chiffre contraire au système métrique, mais que l'on conserva par habitude. Moins d'un an après, l'esprit de routine, qui n'avait pas accepté volontiers la réforme, demanda et obtint, par des sophismes de fiscalité, que la taxe de 20 centimes fût élevée à 25. Quelques années plus tard, on fit plus encore : sous couleur d'offrir une prime à l'affranchissement, on abaissa la taxe à 20 centimes pour les lettres affranchies, mais on la porta à 30 centimes (et à 15 pour Paris) sur les lettres non affranchies, système qui produit cet étrange résultat que le destinataire est puni de la négligence ou de l'avarice de l'expéditeur. Ce système fonctionne depuis le 1^{er} juillet 1854. Toutefois, une amélioration a été réalisée en 1862 : le poids de la lettre simple a été fixé à 10 grammes (il est de 15 à Paris).

Le nombre des lettres affranchies, qui était de 10 p. 100 avant la réforme postale, est monté, en 1866, à 95,17 p. 100. Il semble donc qu'on pourra renoncer à la surtaxe de 10 centimes sur les lettres non affranchies.

L'institution des timbres-poste, conséquence de la réforme postale, a contribué aussi à l'extension des correspondances. Il en a été vendu, en 1849, un nombre de 21,232,675, ayant produit la somme de 4,166,766 fr. 36 c. En 1866, la vente a été de 427,219,000 timbres, et le produit de 13,436,553 fr.

Cent vingt mille fonctionnaires de tout ordre jouissent de la franchise totale ou partielle, qui est accordée aussi à de nombreuses sociétés savantes ou autres. Ces concessions ne sont pas sans entraîner des abus, qu'un rapport officiel du directeur général des postes au ministre des Finances signale en ces termes : « Ce n'est plus la correspondance seule qui circule en franchise, ce sont des ballots d'imprimés, des registres, des plans de

grande dimension enroulés sur des bâtons, des livres soumis aux lois qui régissent le colportage, et jusqu'à des écharpes municipales et des pains de munition. Certains fonctionnaires ont émis la prétention d'envoyer en franchise leurs invitations personnelles. » Le directeur général estime qu'en 1865 ces envois privilégiés s'élevaient à plus de 100 millions, pesant 7 millions de kilogrammes et représentant une taxe de 56 millions de francs.

En 1866, des journaux, imprimés, etc., au nombre de 294,336,440, ont produit 7,358,411 francs; les lettres chargées, au nombre de 4,114,600, ont produit 2,170,000 francs; les mandats, au nombre de 4,427,319, représentant une somme de 132,135,580 francs, ont produit 1,359,654 fr. 53 c. pour droit de poste et 511,020 fr. 20 c. pour droit de timbre.

En 1865, la totalité de recettes des Postes a été de . . . 78,700,386 fr.
Celle des dépenses de 58,037,176
Ce qui donne un excédant de recettes de 20,663,210 fr.

Que d'améliorations ne réaliserait-on pas si cette somme, de plus de 20 millions, était, comme cela devrait être, employée à perfectionner le service, à mieux rémunérer les agents et à réduire encore les taxes?

Il est impossible, en parlant des postes, de ne pas songer au fameux *cabinet noir*. Que cette institution ait existé autrefois, cela n'est ni contestable ni contesté. Quant au temps présent, voici ce que raconte Étienne Arago :

« Le jour même de mon entrée à l'administration des postes (21 février 1847), après avoir assuré le départ des malles, je demandai qu'on me conduisit au cabinet noir, ma volonté bien arrêtée étant de le supprimer sur l'heure.

« Les sous-directeurs présents se prirent à sourire et me déclarèrent que le cabinet noir n'existait pas.

« Après bien des questions renouvelées dans les premiers jours, et auxquelles M. Gouin, que je sondais le plus ardemment, répondait avec une sincérité indignée; après des recherches personnelles, accomplies même dans la nuit, force fut à mon incrédulité d'être convaincue. J'appris que, depuis 1827, sous la direction de M. de Villeneuve, le cabinet noir avait été abolie. Mais j'acquis plus tard la preuve non moins certaine que, depuis l'époque où l'on ne déchiffrait plus les lettres à l'Administration des postes, certains directeurs, soumis servilement aux fantaisies du souverain régnant, avaient travaillé avec lui, — pour me servir de l'expression de Bourneville, qui nous montre, dans ses *Mémoires*, M. Delaforest, directeur des postes, travaillant ainsi avec le premier Consul. »

Étienne Arago eut aussi la preuve que des lettres expédiées par les ambassades étrangères à Paris étaient déchiffrées, lues, et formaient l'objet de rapports quotidiens adressés aux ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Vérification faite, voici ce qu'il découvrit :

« Dans chaque ambassade, il y a un sac dans lequel bien des nationaux habituellement envoient journellement glisser leurs lettres à côté de celles de chaque ambassadeur et qui voyagent en franchise. Eh bien! le porteur du sac, lorsqu'il est parti, il apportait son sac au bureau du déchiffrement de la poste; généralement on choisissait les lettres jugées suspectes, puis le porteur venait vider le sac à la poste. Une opération en sens inverse était

faite à l'arrivée des correspondances étrangères à Paris; elles passaient par le bureau secret, où plusieurs étaient décachetées et recachetées avant d'arriver à leur destination.

« Cela a été pratiqué sous tous les gouvernements qui ont précédé la République. Nonobstant les observations, les prières de M. Carlier, alors directeur de la sûreté générale, qui faisait voir la France désarmée en face des puissances étrangères, *moins scrupuleuses* sur ce point que nous n'allions l'être, M. Bastide brisa d'une main indignée cet instrument de régime monarchique, dont on ne lui avait pas jusque-là révélé l'existence dans son ministère. » (ÉTIENNE ARAGO, *les Postes en 1848.*)

En résumé, l'Administration des postes fait ce qu'elle peut pour justifier le monopole qui lui est accordé. Mais il est fâcheux qu'elle soit restreinte dans ses ressources et qu'elle ne puisse dépenser en améliorations ce qu'elle gagne par son travail. Ainsi que le disait le Directeur général actuel, dans son rapport du 26 janvier 1866 au ministre des Finances : « Si le gouvernement consentait à renoncer, pendant deux ou trois ans, à l'accroissement de produits annuellement réalisés par les recettes de la Poste, et s'il appliquait ces excédants à l'amélioration ou plutôt à la régénération du service des postes, la gratitude des populations l'indemniserait de ce sacrifice; en outre, il aurait préparé à l'avenir un accroissement certain de recettes, attendu qu'il est de notoriété que chaque facilité nouvelle donnée au public est pour lui une excitation à en user. »

Ce raisonnement si sage n'ayant pas été admis, il ne reste plus qu'à souhaiter que M. le Préfet de la Seine fasse disparaître l'hôtel des Postes, par l'ouverture d'une rue ou d'un boulevard.

E. Joseph LARDIN.

LES CHEMINS DE FER

PAR

Léon SAY

On entre dans Paris par cinquante et une portes et quatre porternes, quand on vient des quelques villages qui font ceinture à la grande ville, et par douze gares de chemins de fer quand on vient du reste du monde. Aussi peut-on dire que les gares sont les vraies portes de Paris. Les autres ne sont que des entrées de service pour les maraichers, les carriers, pour quelques messagers arriérés, pour tous ceux enfin qu'un cheval de charrette peut amener dans une matinée et remmener dans la soirée du même

PARIS. — LA VIE

On passe par les portes ne s'arrêtant que pour les diligences, tandis que celui qui passe par les portes de la mort, Si l'on douze portes, il n'y a que six qui sont consacrées exclusivement au service des diligences, et sont situées dans les faubourgs de la Vilette et Bercy; les autres sont des passages qui quoiqu'encore fréquentés du commerce, elles en sont néanmoins beaucoup plus

de voyageurs, il y en a cinq sur la rive gauche de la Seine. Les cinq gares de la rive gauche sont la gare des chemins de fer de l'Ouest, rue Saint-Jacques, la gare du chemin de fer du Nord, rue de Dunkerque, la gare des chemins de fer de l'Est, à la rue Lafayette, la gare des chemins de fer de l'Etat, au boulevard Sébastopol, la gare du chemin de fer de Vincennes, place de la Bastille, et la gare du chemin de fer de la rive gauche, quelque cent mètres au delà de celle de Vincennes. Les trois gares de la rive gauche sont la gare du chemin de fer de Versaille, au boulevard Malesherbes, la gare du chemin de fer de St-Denis, à la barrière d'Enfer, et la gare du chemin de fer de St-Germain, derrière la barrière des Pantes.

Il y a sept gares sur la rive droite de la Seine, celle du Nord, celle de St-Denis, celle de Vincennes, celle de St-Germain, celle de St-Martin, celle de St-Louis, celle de St-Jacques, celle de St-Vincent. Nous ne nous arrêterons pas à parler des gares de la rive droite, car elles sont toutes situées dans les faubourgs de la rive droite, et sont toutes situées dans les faubourgs de la rive droite. Les gares de la rive gauche sont situées dans les faubourgs de la rive gauche, et sont toutes situées dans les faubourgs de la rive gauche.

Il y a sept gares sur la rive droite de la Seine, celle du Nord, celle de St-Denis, celle de Vincennes, celle de St-Germain, celle de St-Martin, celle de St-Louis, celle de St-Jacques, celle de St-Vincent. Nous ne nous arrêterons pas à parler des gares de la rive droite, car elles sont toutes situées dans les faubourgs de la rive droite, et sont toutes situées dans les faubourgs de la rive droite.

de ces voyages de banlieue est déterminée par le temps et par le prix. Il faut que le Parisien, habitant la campagne, puisse venir à Paris le matin pour ses affaires et rentrer chez lui vers l'heure du dîner; il faut, en outre, que le prix de la place, répété tous les jours, n'ajoute pas une somme trop forte au loyer de son habitation de campagne. Les compagnies de chemins de fer accordent, en général, pour la banlieue, des réductions sur le prix des places, variant de 20 à 40 pour 100, réductions qui sont faites sous la forme de billets d'aller et retour et de cartes d'abonnement.

Une ligne qu'on tracerait autour de Paris et qui, partant de Versailles, passerait par Saint-Germain, Pontoise, Chantilly, Senlis, Meaux, Coulommiers, Fontainebleau et Orsay, comprendrait tout l'espace où se concentre le mouvement des voyageurs de banlieue en été. Les bords de la Seine en aval de Paris, les environs de Saint-Germain, les bois de Meudon, de Ville-d'Avray, les environs de Versailles, sont desservis par les deux chemins de fer de Versailles et par le chemin de fer de Saint-Germain. Aussi les deux gares de la compagnie de l'Ouest absorbent-elles, à elles seules, la plus grande partie du mouvement de la banlieue. Le chemin de fer de l'Ouest embrasse dans son réseau plus d'un tiers de l'horizon de Paris. Il touche du côté de l'ouest aux jolis coteaux de Sannois, et du côté de l'est aux ravissants bois de Meudon. Le nombre des voyageurs qu'il transporte dans cette zone s'élève à plus de dix millions par an, soit plus de vingt-sept mille par jour. Un peu plus à l'est et touchant aux coteaux de Sannois, on trouve la vallée de Montmorency, remplie de jolies maisons de campagnes et desservie par le chemin de fer du Nord. Plus à l'est encore, on découvre les bords de la Marne, domaine des chemins de fer de l'Est et du chemin de fer de Vincennes, petite ligne qui, dans un développement de dix-sept kilomètres seulement, transporte déjà plus de quatre millions et demi de voyageurs par an.

En continuant à tourner autour de Paris, on rencontre au sud-est la jolie vallée d'Hyères et les coteaux de Brunoy, Fontainebleau et sa forêt de vieux arbres que traverse le chemin de fer de Lyon. On arrive enfin à la vallée d'Orsay du côté sud de Paris, aux bois d'Aulnay et de Verrières, aux environs de Sceaux, où pénètrent les chemins de fer d'Orsay et de Sceaux. On se retrouve alors sur les confins du réseau de l'Ouest, car les bois de Verrières touchent aux bois de Meudon.

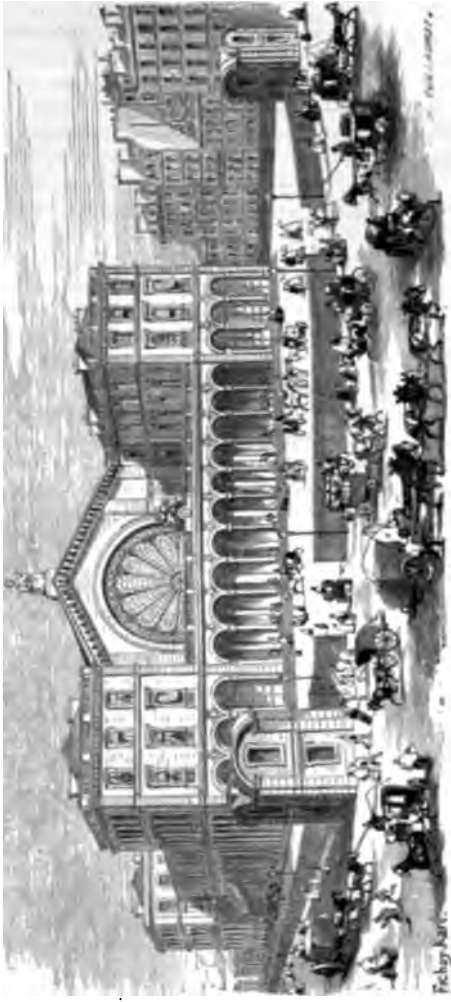
Quoique ce soit, après tout, le même public qui fréquente toutes les gares de banlieue, on peut néanmoins classer, jusqu'à un certain point, les voyageurs en catégories, selon la gare dont ils usent et la direction qui leur plaît davantage. La gare de la rue Saint-Lazare, par exemple, appartient en propre aux agents de

change et à leurs commis. Les trains qui arrivent l'éto à neuf heures et demie du matin et qui repartent le soir à cinq heures sont comme une succursale de la Bourse. Le voyage se fait en pays de connaissance; tout le monde s'aborde et cause. On y parle haut par l'habitude qu'on a prise de dominer le tumulte de la Bourse.

Les gares du Nord, de l'Est et de Lyon sont plus tranquilles; c'est plutôt le domaine des commerçants et des boutiquiers. Le personnel en est moins assidu et plus varié; quelques-uns viennent tous les matins à Paris et s'en retournent le soir; mais souvent aussi on ne part de Paris que le samedi soir pour revenir en ville le lundi matin. Les voyageurs se connaissent moins; la conversation dans les wagons est moins générale et moins bruyante. C'est à la gare de la rue Saint-Lazare qu'il se vend le plus de journaux du soir; car le public de la Bourse est celui qui a le plus besoin de connaître la situation exacte de la politique en Europe, telle qu'elle est résumée tous les soirs par l'agence Havas, cet Argus moderne. Par état et par habitude, ce public a toujours sur les lèvres la question: « Qu'y a-t-il de nouveau? » Les gares de la rive gauche sont plus spécialement fréquentées par les employés d'administration, libres vers les quatre heures de l'après-midi et pouvant gagner à temps pour partir à cinq heures, c'est l'extrémité de Paris. Tout cela, bien entendu, n'a rien d'absolu, et les étrangers n'y verront aucune différence, mais la nuance existe, et les vrais Parisiens ne s'y trompent pas.

C'est le 26 août 1837 que le premier chemin de fer partant de Paris a été livré à l'exploitation. C'était le chemin de fer de Saint-Germain. Deux ans plus tard, le 2 août 1839, le chemin de Versailles (rive droite) était ouvert aux voyageurs. L'année suivante, le 10 septembre 1840, le chemin de fer de Versailles (rive gauche) était, à son tour, inauguré. Quelques jours après, la compagnie du chemin de fer d'Orléans commençait à exploiter la ligne de Paris à Corbeil.

Pendant six ans, Paris n'eut que trois gares: celle de la rue Saint-Lazare, celle du boulevard Montparnasse et celle du Jardin des Plantes. En 1846, enfin, deux gares nouvelles y furent ajoutées, celle du Nord par l'inauguration du chemin de fer de Paris à la frontière (20 juin) et celle de la barrière d'Enfer pour le chemin de fer de Sceaux (23 juin). Il fallut encore trois ans de plus et attendre jusqu'en 1849 pour avoir la sixième et la septième gares, celle de l'Est, dont l'inauguration eut lieu le 5 juillet 1849, et celle du chemin de fer de Lyon, dont l'inauguration eut lieu le 19 août de la même année. Cette situation n'a subi aucune modification pendant dix ans, et ce ne fut qu'en 1859 qu'une nouvelle



LA GARE DE STRASBOURG
Dessin de M. Fillion, gravé par M. Guillaumot.



gare, la huitième et dernière, fut construite à la place de la Bastille pour le chemin de fer de Vincennes.

Ces différentes gares, quoique occupant encore les mêmes emplacements qu'à l'origine, ont été considérablement modifiées. Les bâtiments de la gare de l'Ouest en façade sur la rue Saint-Lazare n'ont pas été reconstruits, mais ils ne forment plus qu'une fraction peu importante de l'établissement total. Tout l'espace compris entre la rue d'Amsterdam et le nouveau boulevard de Rome a été petit à petit réuni aux terrains de l'ancienne gare. La place de l'Europe que le chemin de fer traversait jadis souterrainement a été enlevée et remplacée par un pont ou plutôt par une place en fer sur laquelle se croisent trois grandes rues. C'est un travail plus curieux qu'élégant et qui étonne par sa forme bizarre et son immensité. La gare du chemin de fer du Nord a été refaite en entier; il ne reste plus rien de la gare de 1846. Tous les espaces compris entre le faubourg Saint-Denis et l'hôpital Lariboisière ont fini par être absorbés et couverts de voies, de plaques tournantes et de halles. On a construit sur la place Roubaix une façade monumentale ornée de statues qui sont dues aux ciseaux des meilleurs maîtres modernes, Cavalier, Gumery et beaucoup d'autres. C'est M. Hittorf, de l'Institut, qui a conçu le plan de cette façade et qui l'a fait exécuter.

La gare du chemin de fer de l'Est, faisant point de vue à l'extrémité du boulevard Sébastopol, subsiste toujours comme elle a été construite à l'origine. Celle du chemin de fer de Lyon a été agrandie à plusieurs reprises et ne se voit pas bien d'ensemble. Celle du chemin de fer d'Orléans est sur le point de disparaître. Les nouveaux bâtiments vont être construits en façade sur la Seine, tout à côté du pont d'Austerlitz. C'est une société coopérative d'ouvriers maçons qui a été chargée de l'entreprise; le monument qu'on élève consacrera ainsi la date du mouvement qui s'est produit dans l'esprit des classes ouvrières à Paris en faveur des associations. La gare du chemin de fer de Vincennes, la plus récente, n'a pas de style; la façade ressemble à celle d'un vaste estaminet. La gare du chemin de fer de Sceaux est petite, et n'a pas subi de changement. Celle du boulevard Montparnasse a plus grand air, mais les mouvements de terrains et les remblais qu'on a faits tout autour après coup, enterrent le monument et lui ôtent tout ce qu'il pouvait avoir de caractère.

Il existe une circulation par chemin de fer plus rapprochée encore de Paris que la circulation de banlieue: c'est celle du chemin de fer de Ceinture. Le chemin de fer de Ceinture fait le tour de Paris en suivant à l'intérieur l'enceinte des fortifications. Il a été établi d'abord pour faire communiquer entre eux les chemins de

l'Ouest, du Nord, de l'Est, de Lyon et d'Orléans, afin de pouvoir envoyer les wagons d'une ligne sur l'autre sans déchargement et d'éviter les retards et les frais du transbordement et du rechargement. C'était une ligne qui partait, en conséquence, de la gare des marchandises de la compagnie de l'Ouest, située aux Batignolles, traversait les voies du Nord, de l'Est et de Lyon, franchissait la Seine à Bercy, pour aboutir à la gare du chemin de fer d'Orléans, à Ivry. Pendant longtemps, le chemin de fer de Ceinture n'a été utilisé que pour le transport des marchandises. Ce n'est qu'à partir du 14 juillet 1862 qu'on a organisé un service de trains pour les voyageurs. On a construit entre Batignolles et Ivry pour satisfaire à ce service, sept stations espacées de deux en deux kilomètres. Le nombre des voyageurs transportés, qui était d'abord assez faible, atteint aujourd'hui le chiffre de douze cent mille par an, c'est en moyenne trois mille trois cent par jour. La construction et l'exploitation du chemin de fer de Ceinture ont été concédées aux cinq grandes compagnies réunies en syndicat. La compagnie des chemins de fer de l'Ouest avait, de son côté, construit, en 1854, un chemin de fer le long des fortifications à l'intérieur, de la gare de la rue Saint-Lazare à Auteuil, sur une longueur de sept kilomètres avec six stations. Le nombre des voyageurs transportés entre la rue Saint-Lazare et Auteuil s'élève à plus de trois millions et demi par an. Par suite d'une convention passée, en 1864, entre l'État et la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, la lacune qui existe entre le chemin de fer d'Auteuil et le chemin de fer de ceinture à Batignolles va être comblée; en outre, la compagnie des chemins de fer de l'Ouest a accepté la concession du chemin de fer de Ceinture sur la rive gauche de la Seine. Ce nouveau chemin de fer, construit depuis peu de temps, part de la gare d'Auteuil, traverse la Seine au Point-du-Jour sur un pont viaduc très-élegant, et va rejoindre la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans, à Ivry; un embranchement s'en détache pour desservir le Champ de Mars. Le service du chemin de fer de Ceinture et du chemin de fer d'Auteuil est un véritable service d'omnibus; il ne se relie pas au service des voyageurs des grandes lignes. Il existe néanmoins une gare commune au chemin de fer de Ceinture et au chemin de fer de Vincennes, à Bel-Air, à l'endroit où les deux lignes se croisent; les heures de passage des trains ont été combinées de façon à ce que les voyageurs, partant de Vincennes, puissent quitter le train de Vincennes à Paris pour prendre les trains de Batignolles à Ivry et réciproquement. On étend les stations à établir au croisement des autres grandes lignes avec le chemin de fer de Ceinture, afin de rendre plus faciles les communications des faubourgs de Paris avec les diffé-

rentes banlieues, mais il sera toujours très-difficile, sinon impossible, d'établir des concordances de passage entre le train circulaire et tous les trains transversaux.

Le chemin de fer de Ceinture est le seul réseau intérieur de Paris. Les projets qui ont été élaborés pour d'autres chemins de fer n'ont pas encore de caractère assez pratique pour pouvoir être pris en sérieuse considération. Il n'est pas douteux que le mouvement de *traversés* de Paris ne soit beaucoup plus important que le mouvement circulaire. On croyait même à l'origine que le mouvement circulaire ne prendrait jamais d'importance, et c'est là ce qui a retardé pendant si longtemps l'ouverture aux voyageurs du chemin de fer de Ceinture. Les Batignolles, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Bercy, tous ces faubourgs englobés aujourd'hui dans la grande enceinte de Paris ne contenaient pour ainsi dire que le trop plein des quartiers intérieurs touchant à ces faubourgs. Leurs relations les plus fréquentes étaient et sont encore avec l'intérieur de Paris; il suffit de traverser le matin les rues Saint-Antoine, du Temple, Montorgueil et Montmartre pour constater l'existence d'un flot de personnes descendant des extrémités et se dirigeant vers le centre de Paris, c'est-à-dire vers le Pont-Neuf et les Halles. Les faubourgs dont nous venons de parler n'ont entre eux que des relations accidentelles; ce qui les fait vivre, c'est le Paris central. La circulation de trois mille trois cents voyageurs par jour sur le chemin de fer de ceinture fait donc supposer qu'on obtiendrait une circulation très-considérable sur les chemins de fer transversaux qu'on pourrait construire, par exemple de Montmartre à Montrouge et de Bercy aux Ternes. On a d'ailleurs des données très-positives dans le nombre des voyageurs transportés par les omnibus, et il ne se passera sans doute pas beaucoup d'années avant que les projets que nous indiquons ne soient mis sérieusement à l'étude; ce qui se passe à Londres montre qu'il n'y a rien d'impossible à la réalisation de ces projets chez nous.

Après les promenades, les voyages, d'abord les voyages à l'intérieur, puis ceux à l'étranger. A mesure qu'on embrasse un horizon plus étendu, le nombre des voyageurs diminue. Les relations de la province avec Paris sont infiniment moins considérables que les relations de la banlieue avec la ville et le mouvement international est également moins actif que le mouvement intérieur. Il est inutile de faire remarquer que nous ne parlons ici que du nombre des voyageurs; il n'en est pas de même des recettes effectuées par les compagnies de chemins de fer, puisque le prix des places est, en général, proportionnel à la longueur des parcours. Ce sont les chemins de fer du Nord et de l'Est qui amènent à Paris le plus grand nombre d'étrangers, parce que ces chemins de fer

correspondent aux frontières depuis Boulogne-sur-Mer jusqu'à Bâle en Suisse. Les chemins de fer de l'Ouest font face aux côtes de l'Océan depuis Dieppe jusqu'à Brest ; le chemin de fer d'Orléans dessert les ports de Bordeaux et la frontière espagnole. Les voyageurs de la Suisse, de l'Italie et du bassin de la Méditerranée entrent à Paris par la gare du chemin de fer de Lyon. Le nombre total des voyageurs transportés par les chemins de fer qui ont leur tête à Paris s'élève à plus de soixante-treize millions par an. Plus du tiers entre à Paris ou en sort, les autres composent le mouvement local, fort important d'ailleurs, aux environs des grandes villes comme Marseille, Lyon, Bordeaux, Rouen, Lille. Les chemins de fer de l'Ouest fournissent un contingent de vingt et un millions sur les soixante-treize, et quatorze millions de voyageurs sur les vingt et un sont des voyageurs de banlieue ; de sorte que les deux tiers des personnes transportées sur le vaste réseau qui embrasse toute la Normandie ne dépassent pas les hauteurs de Versailles ou de Saint-Germain. Le nombre des personnes arrivant à Paris se balance avec le nombre des personnes qui en partent ; s'il en était autrement, si le nombre des arrivées dépassait celui des départs, il se produirait dans la population de Paris un accroissement par immigration, ce qui n'est pas, le nombre des habitants n'augmentant en réalité qu'avec une certaine lenteur.

Les gares de voyageurs servent également de gares d'arrivée et de départ pour les marchandises transportées à grande vitesse. Les chemins de fer apportent à Paris, dans les trains de vitesse, un très-grand nombre de denrées. Les ports de la Manche, par exemple, depuis Dieppe jusqu'à Calais, approvisionnent Paris de poissons de mer, que les chemins de fer de l'Ouest et du Nord sont chargés d'apporter. Les paniers de poissons arrivent le matin de très-bonne heure et sont immédiatement enlevés dans de grandes voitures, divisés en lots, puis vendus à la criée aux marchands de détail de la Halle. Les poissons vendus le matin à la Halle ont été pêchés à la mer généralement dans la nuit précédente. Il n'est pas jusqu'aux salades que les chemins de fer n'apportent à Paris, et la petite ville de Nanteuil expédie par chemin de fer sur Paris, tous les ans, plus de quatre cent mille kilogrammes de cresson. Quoique les chemins de fer fournissent un contingent assez important aux marchés de Paris, il faut reconnaître néanmoins que la Halle est surtout approvisionnée par les marchands des environs, venant avec leurs voitures et leurs chevaux. Les chemins de fer n'ont d'avantage, au point de vue du transport des denrées, que s'ils les expédient à de grandes distances. Un cultivateur des environs de Paris qui charge une charrette pour la gare voisine, s'y transporte, dépose ses paniers et

revient à vide, perd la moitié de sa journée. Quelques heures de plus et il va sans débrider jusqu'à la Halle même; l'économie qu'il réalise sur les frais de transport et de transbordement lui permet de perdre le restant de sa journée. Les chemins de fer de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon apportent en grande vitesse de la Sarthe, de la Bresse, du Centre et du Midi des volailles, des œufs, du beurre, des fruits qui entrent pour une très-grande part dans l'alimentation de Paris; mais ces comestibles paraissent peu à la Halle. Ils sont expédiés directement à l'adresse des marchands qui tiennent boutique, soit dans les environs de la Halle, soit dans les quartiers riches. Cette absorption par Paris des comestibles de la province, grâce aux chemins de fer, a eu pour résultat d'amener une augmentation très-sensible du prix de la vie dans des endroits où il n'existait autrefois d'autre débouché qu'une consommation locale extrêmement restreinte. Il tend à s'établir sur toute la France, un prix moyen des choses. C'est là une conséquence du progrès, et si quelques intérêts particuliers en souffrent, il n'en est pas moins vrai que les intérêts généraux y trouvent leur satisfaction. Il faut que tout le monde puisse tirer le meilleur parti possible des produits de son industrie; le bas prix des choses dépend tout à la fois de l'offre et de la demande. S'il tient à l'abondance des offres, c'est un signe de prospérité, mais s'il a pour cause la rareté des demandes, c'est un indice de pauvreté. Les chemins de fer ont eu pour résultat d'étendre les demandes sur un territoire plus vaste, et d'anéantir le privilège dont jouissaient certains consommateurs, par l'impossibilité où les producteurs se trouvaient de les mettre en concurrence avec d'autres consommateurs. C'est la doctrine de l'égalité qui fait son chemin dans tous les ordres de faits, et les Français sont, de par les chemins de fer, de plus en plus égaux devant la volaille et les fruits.

Le service des voyageurs et des marchandises à grande vitesse se fait dans les huit gares de l'intérieur, sans compter les gares spéciales du chemin de fer de Ceinture; les quatre gares des faubourgs sont consacrées aux marchandises transportées par les trains de petite vitesse. Ces gares sont fort curieuses à visiter; elles occupent des espaces de terrains fort étendus et couverts de halles pour abriter les marchandises au départ et à l'arrivée. A la gare de Bercy il existe en outre de grandes caves pour le dépôt des pièces de vin.

Les marchandises qu'on ne craint pas d'exposer à l'humidité, comme le charbon de terre, sont mises à terre à l'air libre et chargées ensuite sur wagon quand elles partent, ou sur charrette quand elles arrivent. Il se produit de temps en temps des

pas moins de 15,000 individus. Une partie compose le personnel des bureaux, une autre le personnel des services actifs, et une troisième partie enfin le personnel des ateliers de réparations. Un tiers, soit environ 5,000, forme le personnel des bureaux; les deux autres tiers, soit environ 10,000, constitue le personnel des services actifs et des ateliers. On voit que les gares peuvent être assimilées aux usines les plus considérables. Les compagnies de chemins de fer n'ont pas failli aux devoirs qui incombent aux grands chefs d'industrie, de veiller au bien-être de leurs ouvriers.

Aux époques de disette ou plutôt de cherté, les compagnies sont venues en aide à leur personnel inférieur, soit en allouant une haute paye à tout le monde, soit en distribuant des secours aux plus nécessiteux. La Compagnie du chemin de fer du Nord a pris la valeur du pain pour base des allocations supplémentaires. On sait qu'à Paris le prix moyen du pain est de 35 centimes le kilogramme, et que le prix le plus élevé auquel le pain ait été vendu depuis plus de trente ans est de 62 centimes le kilogramme. La consommation moyenne des ouvriers, travaillant de leurs bras et dépensant une certaine force musculaire, est de 1 kilogramme de pain par tête et par jour; celle des femmes d'ouvriers est de 550 grammes, et celle des enfants au-dessous de quinze ans est de 260 grammes. Un ouvrier marié et père de deux enfants a donc besoin de se procurer environ 1,100 grammes de pain par jour en sus du kilogramme qui lui est nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille. Chaque hausse de 3 centimes sur le prix du pain lui impose donc une charge supplémentaire de 3 centimes $\frac{1}{3}$ par jour ou de 1 franc par mois, 50 centimes pour sa femme et 50 centimes pour ses enfants. Telle est la base qui a servi à établir la haute paye des employés ou des ouvriers mariés de la Compagnie du chemin de fer du Nord, dont le salaire ou le traitement ne dépasse pas 120 francs par mois. Par chaque hausse de 3 centimes, la Compagnie alloue un supplément de 50 centimes pour la femme, de 50 centimes pour les deux enfants; elle ajoute pour l'ouvrier lui-même un supplément égal à celui qu'elle lui accorde pour sa femme. Lorsque le pain était à 47 centimes le kilogramme, c'est-à-dire à 12 centimes au-dessus du cours moyen normal la Compagnie du chemin de fer du Nord accordait 2 francs de supplément à l'ouvrier, 2 francs à sa femme et 2 francs à ses deux enfants, soit en tout 6 francs. En supposant une famille composée du mari, de la femme et de deux enfants, et un traitement de 120 francs par mois, l'allocation supplémentaire représentait donc 5 p. 100 du traitement.

Il a été institué en outre, dans la plupart des gares de Paris, des épiceries dans lesquelles les compagnies vendent sans bénéfice et au prix du gros, les denrées de consommation à leurs employés

encombrements dans les gares de marchandises à Paris par l'impossibilité où l'on est d'enlever au moyen de charrettes tout ce qui arrive par wagon.

La célérité des communications et l'usage de plus en plus répandu de la télégraphie électrique ne sont pas sans influence sur la fréquence de ces encombrements. Le progrès entraîne presque toujours à sa suite des crises dont il faut séler les inconvénients et qui en sont comme le prix. Les arrivages se faisaient autrefois d'une façon plus continue, parce que dans l'impossibilité où l'on était de proportionner sans cesse le montant des approvisionnements aux fantaisies de la consommation, on avait des réserves qu'on entretenait régulièrement. Mais aujourd'hui qu'il suffit d'une minute pour savoir à Lyon ce qu'il faut de pièces de soie à Paris, et d'une nuit pour envoyer ces pièces de soie de la fabrique au comptoir, l'industrie des transports ressent le contre-coup de la mobilité des affaires. Tout s'arrête en même temps; tout reprend à la fois. Les affaires sont beaucoup plus saccadées qu'elles ne l'étaient autrefois, et le proverbe qui dit *Natura non facit saltus* ne s'applique plus au commerce.

Il entre à Paris beaucoup plus de tonnes de marchandises qu'il n'en sort. Ainsi les arrivages représentent cinq millions de tonnes de mille kilogrammes, tandis que les expéditions ne représentent qu'un million et demi de ces mêmes tonnes. Il ne ressort que 50 p. 100 en poids de ce qui est entré, et comme le poids ne se perd pas, le reste s'en va en fumée par en haut, comme le charbon dans les cheminées, ou autrement par en bas dans les égouts.

Le charbon de terre, les pierres de taille, les vins et les grains sont les quatre espèces de produits dont il entre le plus en poids. Le chemin de fer du Nord y porte du charbon de terre, des pierres de taille, des fers et fontes, des sucres; le chemin de fer de l'Est y porte des grains, des pierres et des bois; le chemin de fer de Lyon apporte ces vins, des grains, du charbon de bois; le chemin de fer d'Orléans apporte des vins et des grains; et le chemin de fer de l'Ouest des grains et des denrées de consommation. Au départ de Paris, sauf les plâtres, les expéditions se font par petites quantités. Les articles de Paris qui sont chers ont par cela même peu de poids. On sait quelle est la diversité des produits de l'industrie de Paris; mais nous verrons pour les détails nos lecteurs à la statistique récemment publiée par la Chambre de commerce de Paris.

Pour faire manœuvrer les locomotives, les voitures et les wagons, pour décharger et recharger les marchandises, pour reparer le matériel, il faut un personnel considérable. L'armée des employés et des ouvriers le chemin de fer à Paris même ne comprend

pas moins de 14,000 individus. Une partie compose le personnel des bureaux, une autre le personnel des services actifs, et une troisième partie enfin le personnel des ateliers de réparations. Un tiers, soit environ 5,000, forme le personnel des bureaux; les deux autres tiers, soit environ 10,000, constitue le personnel des services actifs et des ateliers. On voit que les gares peuvent être assimilées aux usines les plus considérables. Les compagnies de chemins de fer n'ont pas failli aux devoirs qui incombent aux grands chefs d'industrie, de veiller au bien-être de leurs ouvriers.

Aux époques de disette ou plutôt de cherté, les compagnies sont venues en aide à leur personnel inférieur, soit en allouant une haute paye à tout le monde, soit en distribuant des secours aux plus nécessiteux. La Compagnie du chemin de fer du Nord a pris la valeur du pain pour base des allocations supplémentaires. On sait qu'à Paris le prix moyen du pain est de 35 centimes le kilogramme, et que le prix le plus élevé auquel le pain ait été vendu depuis plus de trente ans est de 62 centimes le kilogramme. La consommation moyenne des ouvriers, travaillant de leurs bras et dépensant une certaine force musculaire, est de 1 kilogramme de pain par tête et par jour; celle des femmes d'ouvriers est de 550 grammes, et celle des enfants au-dessous de quinze ans est de 260 grammes. Un ouvrier marié et père de deux enfants a donc besoin de se procurer environ 1,100 grammes de pain par jour en sus du kilogramme qui lui est nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille. Chaque hausse de 3 centimes sur le prix du pain lui impose donc une charge supplémentaire de 3 centimes $\frac{1}{3}$ par jour ou de 1 franc par mois, 50 centimes pour sa femme et 50 centimes pour ses enfants. Telle est la base qui a servi à établir la haute paye des employés ou des ouvriers mariés de la Compagnie du chemin de fer du Nord, dont le salaire ou le traitement ne dépasse pas 120 francs par mois. Par chaque hausse de 3 centimes, la Compagnie alloue un supplément de 50 centimes pour la femme, de 50 centimes pour les deux enfants; elle ajoute pour l'ouvrier lui-même un supplément égal à celui qu'elle lui accorde pour sa femme. Lorsque le pain était à 47 centimes le kilogramme, c'est-à-dire à 12 centimes au-dessus du cours moyen normal la Compagnie du chemin de fer du Nord accordait 2 francs de supplément à l'ouvrier, 2 francs à sa femme et 2 francs à ses deux enfants, soit en tout 6 francs. En supposant une famille composée du mari, de la femme et de deux enfants, et un traitement de 120 francs par mois, l'allocation supplémentaire représentait donc 5 p. 100 du traitement.

Il a été institué en outre, dans la plupart des gares de Paris, des épiceries dans lesquelles les compagnies vendent sans bénéfice et au prix du gros, les denrées de consommation à leurs employés

et à leurs ouvriers. Le système le plus complet est celui qui est en vigueur à la gare d'Ivry appartenant à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Le magasin de la Compagnie contient non-seulement des denrées de consommation courante, telles que du sucre, du beurre, du café, de l'huile, du jambon, des viandes salées, des légumes, mais encore des objets de bonneterie, de literie, des étoffes et des vêtements confectionnés. Pour être admis à se fournir au magasin, il faut avoir reçu un livret qui constate la qualité d'employé ou d'ouvrier, et sur lequel le chef de bureau indique le chiffre du traitement mensuel. Les achats ordinaires faits dans le mois sont portés en compte et déduits du montant de la paye, mais les achats extraordinaires, tels que ceux de vêtements, donnent lieu à un crédit remboursable en six mois, par retenue sur le traitement. Le crédit ne peut dépasser une certaine somme en rapport avec le traitement. La confection des articles de lingerie, chemises, pantalons de toile, blouses, ainsi que des articles de draperie, redingotes, vestes, paletots, se fait à la gare même d'Ivry, dans un établissement spécial. Toutes les marchandises sont achetées en fabrique ou chez les marchands en gros de Paris. Les travaux d'aiguille sont confiés exclusivement à des femmes ou filles d'ouvriers et agents de la Compagnie, de sorte que le personnel gagne doublement à cette organisation; les articles achetés font réaliser à l'employé acheteur une économie qu'on peut évaluer à 30 p. 100, et la famille de certains ouvriers trouve dans l'atelier de confection une occupation productive.

Mais la partie la plus curieuse de l'établissement fondé par la Compagnie d'Orléans au profit de ses agents est sans contredit le *refectoire*. Ce réfectoire a été établi en 1857, dans une grande salle construite pour cet usage à la gare d'Ivry et qui peut facilement contenir cinq cents personnes assises et mangeant à de petites tables distinctes. La salle à manger est séparée par un grillage d'une grande cuisine au milieu de laquelle est installé un vaste fourneau. Un grand nombre de guichets sont pratiqués dans le grillage, et tout agent de la Compagnie est admis à se présenter aux guichets pour y obtenir, contre un certain nombre de jetons, des portions de soupe, de viande et de légumes.

Les jetons sont à l'usage au magasin comme une marchandise qui se vend à raison de 5 ou 10 centimes chacun. Une portion de soupe coûte 10 centimes, il en est de même des portions de viande.

En ce qui concerne le poisson, les portions de légumes coûtent 5 centimes. Le prix du pain est variable selon les cours, comme celui du vin, mais en général le vin se vend 50 centimes le litre, on ne délivre pas plus d'un demi-litre de vin par personne. Pour 47 cen-

times et demi, tout agent peut se procurer sur place le diner suivant : une portion de pain pour 10 centimes, un quart de litre de vin pour douze centimes et demi, une soupe avec 45 grammes de pain et 500 grammes de bouillon gras pour 10 centimes; de la viande (une portion de 90 grammes) pour 10 centimes, une portion de légumes pour 5 centimes, en tout 47 centimes et demi.

Les aliments sont délivrés aux guichets dans des gamelles étamées, semblables à celles dont se servent les soldats. Ces gamelles sont à double fond, la partie inférieure contient la soupe et la partie supérieure contient la viande et les légumes. L'agent, après avoir reçu sa gamelle en échange de ses jetons, s'installe pour manger à une table garnie à l'avance de sel, de poivre, d'assiettes, de cuillers, de fourchettes, de verres et de carafes pleines d'eau.

Près de 1100 repas sont servis chaque jour au réfectoire : 200 de neuf heures à onze heures du matin, 550 de onze à deux heures et 350 de quatre heures à six heures et demi du soir. Le repas de midi est en général celui des ouvriers de l'atelier; celui de cinq heures forme le diner des employés de bureau.

Outre les guichets destinés au service du réfectoire, la cuisine dessert un guichet s'ouvrant dans une petite pièce qui communique avec la cour. Les employés peuvent se présenter à ce guichet extérieur et y obtenir, contre la remise de jetons, des aliments à emporter; mais ils doivent, dans ce cas, être munis de vases, les gamelles ne devant jamais sortir de la salle. On ne saurait trop admirer la tenue de ce réfectoire. Un seul gardien se promène dans la salle pour veiller au bon ordre. La cuisine et les gros ouvrages sont faits par trois hommes et dix femmes. La direction de l'établissement est confiée à des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Jusqu'à présent les frais ont été couverts par la vente des jetons; et si le réfectoire est en bénéfice, il régale un jour ses habitués en leur donnant par extraordinaire des dindes rôties ou d'autres plats substantiels.

Depuis quelque temps l'extrémité de la salle du réfectoire a été fermée par une cloison légère, afin de disposer dans cette partie réservée une classe avec des tables et des bancs. Dans cette classe, de jeunes employés, élèves de l'École centrale, font le soir des cours de dessin aux ouvriers de l'atelier. Quelques jeunes gens, également employés, ont même ouvert des cours de grammaire et d'écriture. Ces cours, surtout les cours de dessin sont très-assidûment suivis.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans s'est fort honorée par le soin que ses directeurs et administrateurs ont mis à faire réussir cet ensemble d'institutions remarquables. La fondation du

réfectoire est due à l'initiative de M. Polonceau, qui a dirigé pendant longtemps le service de la traction du chemin de fer d'Orléans, et qui s'est fait un nom dans l'industrie des chemins de fer en France. M. Bartholony, président du Conseil d'administration, et M. Cochin, administrateur, en ont été, dans le Conseil d'administration, les plus zélés promoteurs.

Les autres Compagnies de chemins de fer suivent, mais un peu de loin, par malheur, l'exemple de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans; il n'en est pas une, cependant, qui, dans les temps difficiles, n'ait fait des sacrifices, quelquefois considérables, pour aider les agents à petits traitements à passer les rudes hivers et les époques de cherté de vivres.

Aussi le personnel payé à la journée se montre-t-il relativement assez satisfait de son sort, et les grèves qui se sont produites à Paris parmi les cochers des voitures de place ne se sont-elles pas étendues jusqu'à présent aux individus employés dans les Compagnies de chemins de fer.

Il est un autre point de vue qui ne peut échapper quand on étudie les Compagnies de chemins de fer à Paris, c'est le point de vue financier. C'est à Paris que se concentre le mouvement des fonds de ces grandes entreprises, c'est à la Bourse de Paris que se négocient la plupart des titres qui se vendent et s'achètent, actions ou obligations. Le nombre des actions est à peu près fixe, mais celui des obligations augmente sans cesse. C'est à la Compagnie du chemin de fer du Nord qu'on doit l'invention de l'obligation 3 p. 100, c'est-à-dire du titre de 500 francs rapportant 15 francs d'intérêt annuel et se vendant aux environs de 200 francs. Les premiers titres de cette nature qui ont été mis en circulation sont ceux qui ont été remis par la Compagnie du chemin de fer du Nord aux actionnaires de la Compagnie primitive du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, lors de l'acquisition de la ligne de Boulogne par la Compagnie du Nord. Les 75.000 titres créés à cette occasion ont servi de type aux emprunts ultérieurs. On peut dire que leur prospérité a prospéré, car elle est aussi nombreuse aujourd'hui que les sables de la mer. Les six grandes Compagnies dont le siège social est à Paris, la Compagnie du chemin de fer du Nord devant être ajoutée aux cinq Compagnies qui ont leur siège à Paris, puisqu'elle y a le centre de son administration, ont ensemble un capital de 1,300,000 francs en actions et de 4 milliards de francs en obligations.

Il est tout à fait impossible de connaître, même approximativement, le nombre de personnes intéressées dans le capital actions ou obligations des chemins de fer, mais ce nombre doit être considérable. C'est là ce qui fait la force de ces grandes Compagnies;

leur prospérité intéresse le pays tout entier, car leurs actionnaires s'appellent légion. C'est par là que les Compagnies de chemins de fer diffèrent des Fermes générales auxquelles on a voulu quelquefois les comparer pour les rendre impopulaires. Les fermiers généraux étaient peu nombreux; et quoiqu'ils eussent des associés, ces associés n'étaient que quelques-uns. Les associés des Compagnies de chemins de fer ne peuvent pas être comptés; c'est tout le monde. Aussi les attaques malveillantes dont les Compagnies sont quelquefois l'objet, épuisent-elles fort vite la tendance naturelle du public au dénigrement. Le public sent fort bien que c'est son propre intérêt qui est en jeu. Il demande aux Compagnies de remplir strictement leurs devoirs, mais il exige aussi qu'elles ne sacrifient rien de leurs droits.

LES VOITURES PUBLIQUES DE PARIS

PAR

DU COUX

La population parisienne est desservie par deux catégories principales de voitures. L'une comprend le transport individuel et à volonté des voyageurs, l'autre le transport en commun. Les *équipages de grande remise* qui se louent à l'année, au mois, à la journée ou à la demi-journée, et les voitures dites de *places* et de *régie* qui se louent à l'heure et à la course, forment la première de ces deux catégories. La seconde se compose des voitures dites *omnibus* et se subdivise en plusieurs services dont nous parlerons à la fin de cette notice.

I

Nos aïeux construisaient des chars destinés non-seulement à leurs besoins domestiques, mais encore à leurs faits de guerre. Tout le monde connaît le terrible char gaulois, hérissé de lances, de feux, de dards et autres engins de destruction. Ces chariots étaient traînés par des bœufs. Dans les combats, on les poussait à

reculons dans les rangs ennemis; ou bien l'on s'en faisait un rempart contre les assaillants. Les chevaux de frise employés aujourd'hui pour défendre une brèche ou arrêter la cavalerie ne sont qu'une imitation des chars gaulois. Mais dans ces temps primitifs, les chefs des peuples méprisaient, pour leur usage personnel, ce moyen de transport que l'absence de routes et de chemins praticables rendait lent et difficile. C'était à cheval que nos aïeux franchissaient les distances et allaient offrir le combat aux tribus ennemies.

L'art de la carrosserie, à cette époque et sous les rois de la première race, était à peu près inconnu.

Dans les premiers temps de la monarchie française, les chars furent peu usités comme moyen de transport appliqué aux personnes. Lorsque, plus tard, l'emploi commença à s'en répandre, ce fut un privilège exclusivement réservé aux rois, aux princes et à quelques seigneurs.

Le progrès fut insensible, car, plusieurs siècles après le règne du premier roi de France, ses successeurs en étaient toujours aux chariots gaulois. Alors, comme le dit Boileau :

« Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
« Promenaient dans Paris le monarque indolent. »

Au commencement de la troisième race, les princes et seigneurs allaient encore à cheval ou sur des mules et même sur des ânes; le plus ordinairement les dames montaent en croupe.

À cette époque, on n'avait pas songé à paver les rues de la capitale; cette amélioration n'eut lieu que sous le règne de Philippe Auguste. Les principales rues seulement furent pavées, et ce'a suffit pour propager le goût des chars avec une rapidité telle que, dans une ordonnance de 1204, contre ce qu'il appelait *les superfluités*, Philippe le Bel crut devoir restreindre l'usage des chars aux dames de distinction. Ces chars n'étaient, à cette époque, que des litières découvertes. Ce genre de voitures paraissait le plus noble et ne servait que dans les grandes exhibitions de cour.

Quant aux carrosses proprement dits, l'usage en est beaucoup plus moderne, puisqu'on n'en comptait que deux sous François I^{er} : l'un pour la reine et l'autre pour Diane de Poitiers. Vers le tiers du dix-septième siècle, en dépit des lois et ordonnances, le mode des carrosses envahit la cour, la magistrature et même la bourgeoisie. Jusque-là, le moyen de transport aristocratique avait appartenu à la chaise à bras, dont l'usage eut extrêmement répandu à la fin du même siècle. L'exploitation de cette industrie constituait la privauté, au profit de dames et de seigneurs de la cour. La

première concession eut lieu en 1617. Le roi Louis XIII, par lettres patentes, enregistrées au parlement, donna ce privilège à un sieur Petit, capitaine des gardes. En 1639, cette faveur passa au sire de Cavoy, capitaine des mousquetaires de M. le cardinal de Richelieu, et à M. le marquis de Montbrun. Sur la fin du règne de Louis XIII, et après une foule de perfectionnements successifs, un sieur Dupin inventa les chaises à deux roues, dites *brouettes*, pour lesquelles il sollicita l'autorisation royale. MM. Cavoy et de Montbrun, menacés dans leur privilège des chaises portées à bras, s'opposèrent à la demande du sieur Dupin, qui fut refusée. L'invention des *brouettes* produisit une grande sensation. L'opinion publique se prononça contre les vieilles chaises à bras. MM. Cavoy et de Montbrun essayèrent d'exploiter les *brouettes*, mais ils ne purent obtenir du sieur Dupin la communication d'un mécanisme secret qui constituait la supériorité de son roulage. La persévérance de cet inventeur finit par triompher. En 1679, le roi Louis XIV, par lettres patentes enregistrées, autorisa les *brouettes* et en donna l'exploitation exclusive à Dupin, associé avec les sieurs Chanderolles et Paris, à la condition expresse que lesdites *brouettes* seraient tirées par des hommes seulement.

Ce véhicule fut mis définitivement en usage dans le courant de l'année 1671. Son apparition sur les places et dans les rues de Paris donna lieu à des manifestations qui troublèrent pendant plusieurs jours l'ordre public. Ces *brouettes* venaient inquiéter les vieilles industries. Les chaises à bras et les carrosses se coalisèrent contre la réforme du sieur Dupin. Elle devint principalement le but des jouets et des violences des jeunes gaudins de l'époque, des cochers et des gens de livrée. Les associés Dupin et consorts, attaqués dans leur propriété, furent obligés de recourir au magistrat de police, qui, à la date du 28 avril 1671, rendit une ordonnance par laquelle tout individu « de quelque condition qu'il fût, ayant empêché le roulage desdites *brouettes*, était puni d'une amende de 500 livres, et tous cochers ou gens de livrées, pour même fait, étaient punis de prison et d'une peine exemplaire. »

La *brouette* triompha de la malveillance des concurrents et resta longtemps à la mode parmi les hautes dames de la noblesse, les bourgeoises et les filles en vogue. Les chaises à bras n'avaient pas cependant disparu, puisqu'on les retrouve encore sous le règne de Louis XV, employées à l'usage des favorites et des duchesses, avec surcharge de dorures et autres ornements inspirés par la fortune et le caprice.

A la fin du règne de Louis XV, ce privilège appartint à MM. Louis Bontems, l'un des premiers valets de chambre

Henri de Cazans, premier maréchal des logis du duc de Berri, et au colonel Cazans, son frère.

Le perfectionnement de ce genre fut beaucoup moins rapide que celui des chaises. Jusqu'à Louis XIV, le carrosse n'était encore qu'une lourde machine mal suspendue où l'on entrait par des portières formées d'un leuux mobile, en cuir. Cette disposition explique la facilité avec laquelle Ravaillac put commettre son crime abominable. Les carrosses à glaces parurent beaucoup plus tard.

Le premier que l'on connut à Paris y avait été amené de Bruxelles, en 1630, par le prince de Condé.

Les intendants et les seigneurs avaient seuls pu jouir, jusqu'à ce moment, de la faculté de se faire transporter en carrosse. Ce ne fut qu'en 1650 qu'un sieur Sauvage, logé dans un hôtel de la rue Saint-Martin, portant pour enseigne : *A l'Heure de Saint-Fiacre*, eut l'idée d'entretenir des chevaux et des carrosses pour les louer à ceux qui se présenteraient. Le nom du Saint est resté aux voitures qui ont succédé à celles du sieur Sauvage. L'exemple de cet intelligent industriel devint promptement contagieux. Bientôt un grand nombre de carrosses publics parurent dans les carrefours de Paris. L'écueil que le public fit à cette innovation excita les convoitises des gens de cour. Plusieurs de ceux-ci se mirent en quête d'un privilège. L'un d'eux, le sieur Charles Villermé, acheta le nom de Sauvage de sa bourse et de son crédit. Il demanda et obtint, moyennant une somme de 15,000 livres versées au trésor royal, la permission exclusive d'établir, dans la ville de Paris, de *grandes et petites carrosses*, des *lières* et des *brancards*, pour la commodité publique.

L'entreprise des sieurs Sauvage et Villermé se bornait aux carrosses à un seul cheval, travaillant à la course ou à l'heure. C'était, en un mot, l'inauguration du service des voitures dites de *place*. Mais les besoins de la circulation ne firent pas à susciter la création de nouvelles voitures publiques, répondant à d'autres nécessités. En mai 1657, le roi accorda au sieur de Givry, par lettres patentes en forme d'édit, « la faculté de faire établir, dans les carrefours, lieux publics et commodes de la ville et des faubourgs de Paris, tel nombre de carrosses, calèches et chariots, attelés de deux chevaux chacun, qu'il jugerait à propos, pour y être exposés depuis les sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir et treize heures à l'heure, à la demi-heure, à la journée, ou autrement, lesquels calèches et carrosses ne pourraient servir de voitures, ni transporter des marchandises, aux villes, bourgs et villages où ils seraient établis, et qui pourraient aller librement à quatre ou cinq lieues de distance aux maisons des

particuliers, à la campagne et promenades, à peine, en cas de contravention, de confiscation des chevaux et carrosses. »

« Ledit privilège était accordé au sieur de Givry, ses successeurs et ayens cause, pleinement, paisiblement et perpétuellement, à peine, pour ceux qui attenteraient à leurs privilèges, de trois mille livres d'amende et de la confiscation de leurs établissements. »

Les deux privilèges accordés aux sieurs Villierme et de Givry provoquèrent d'autres entreprises. M. le duc de Roubanne, gouverneur général de la province du Poitou, M. le marquis de Sourches, grand prévôt de l'hôtel, et M. le marquis de Crénan, grand échanson de France, proposèrent d'établir dans Paris des carrosses publics à l'instar des *roches* de la campagne, et représentèrent au roi « que ces voitures seraient infiniment commodes pour un grand nombre de personnes, comme plaideurs, gens infirmes et autres, qui n'ayant pas le moyen d'aller en chaises ni carrosses, parce qu'il en coûtait une pistole ou deux écus au moins par jour, pourraient être menés pour un prix tout à fait modique, par le moyen de ces carrosses qui feraient toujours les mêmes trajets dans Paris, d'un quartier à l'autre, savoir : les plus grands, pour cinq sous marqués par place, et les autres à moins, et partiraient toujours à heure réglée, quelque petit nombre de personnes qui s'y trouvaient, même à vuide s'il ne s'y présentait personne. » Le roi fit examiner la proposition dans son conseil, et, le 19 janvier 1662, il fut expédié des lettres patentes, enregistrées au parlement le 27 février suivant, accordant le susdit privilège aux demandeurs et condamnant à trois mille livres d'amende tous ceux qui en troubleraient l'usage.

De cette époque date, comme on le voit, la création des voitures affectées au transport en commun dans l'intérieur de Paris, c'est-à-dire des omnibus, qui sont, en effet, pour l'intérieur de la capitale, ce qu'on appelait alors les *coches* de campagne, lesquels ont pris plus tard le nom de *diligences*.

Si l'on en croit quelques chroniqueurs de ces temps, la première idée de ces voitures-omnibus appartient à Pascal, l'immortel auteur des *Provinciales*. « Je me souviens, dit le P. Labat, d'avoir vu le premier carrosse de louage qu'il y ait eu à Paris et qu'on appelait carrosse à cinq sous, parce qu'il ne coûtait que cinq sous par place. Il contenait six personnes et avait une lanterne placée au bout d'une tige en fer, au coin de l'impériale et à la gauche du cocher. »

L'industrie des carrosses publics ne fut pas limitée aux trois créations dont nous venons de parler. Presque en même temps, le sieur Nicolas Piquet de Sautour, mousquetaire du roi, et sa sœur, une des filles d'honneur de la reine, sollicitèrent le privilège

d'établir *certaines calèches qui ne seraient tirées que par un seul cheval*. Cette affaire fut étudiée depuis le mois de mars 1659 jusqu'en 1664. Le roi leur accorda, par lettres patentes enregistrées au parlement, le 2 septembre 1666, la faculté demandée en imposant à tous contrevenants une amende de cinq cents livres.

À cette époque, le sieur de Givry n'avait pas encore beaucoup avancé l'organisation de son entreprise. Les grandes dépenses occasionnées par l'achat des chevaux et des équipages, les loyers de maisons, les salaires des domestiques et autres, etc., etc., le déterminèrent à se débarrasser d'une affaire dont il ne pouvait supporter les charges. En vertu de nouvelles lettres patentes du roi, datées du 22 décembre 1664, l'autorisant à s'associer qui bon lui semblerait, il traita avec les frères Francini. Ceux-ci complétèrent l'établissement à leurs frais et s'engagèrent à payer au sieur de Givry une redevance annuelle de quatre mille livres tant que durait le privilège. Le tout fut réglé et convenu par contrat passé devant Le Normant et Gigault, notaires au Châtelet de Paris, à la date du 22 février 1665.

Ce traité ne termina pas les tribulations du sieur de Givry. Le sieur Piquet de Sautour et sa sœur firent des oppositions à l'entrepris de MM. de Givry et Francini, lesquels, de leur côté, attaquèrent l'exercice du privilège de leurs adversaires. Ce procès se termina par une transaction entre les parties. Mais la paix ne fut que de courte durée. De nouvelles oppositions surgirent à l'effet d'empêcher les sieurs de Givry, de Sautour et consorts de conduire leurs calèches à Saint-Germain-en-Laye, où résidait la cour. Un arrêt du 27 août 1667 donna raison au capitaine des gardes et à la fille d'honneur de la reine. Cette décision souveraine ne fut pas acceptée sans murmure par les entrepreneurs de carrosses publics. *Ces petites gens* créèrent des lieux de remisage dans des maisons particulières, surmontées d'une enseigne où étaient écrits ces mots : *Carrosses à louer par heure*. Ce fut l'origine des voitures sous remise.

Cette concurrence donna lieu à de nombreuses passes judiciaires dans lesquelles devaient nécessairement échouer ceux qui osaient lutter contre les favoris de la cour.

L'usage des carrosses n'était généralisé en quelques années. Indépendamment des véhicules autorisés par edits royaux, des entrepreneurs organisèrent un service de calèches et autres voitures avant la destination de ce qu'on appelle aujourd'hui équipages ou voitures de grande remise. Ces véhicules ne stationnaient pas sur la voie publique. Ils étaient loués, à prix débattu, dans le domicile des voitureurs.

Sauval, en parlant des efforts des loueurs pour imiter les car-

rosses de l'aristocratie, s'exprime ainsi : « Quoique certains maîtres dépensent beaucoup pour les faire semblables aux carrosses bourgeois, il arrive à ces voitures la même chose qu'aux femmes publiques qui d'ordinaire ont de belles jupes et de beaux mouchoirs de col, mais en même temps de vilains souliers, des gants sales ou quelque autre chose à quoi on les reconnaît pour ce qu'elles sont. »

Cette infériorité provenait de ce que les loueurs de *fiacres* étaient en même temps loueurs de carrosses de remise et que leur personnel aussi bien que leurs équipages, affectés tour à tour à un service qui changeait de nom, ne changeaient pas pour cela de qualité. Cette promiscuité industrielle ne dura pas longtemps : la distinction des carrosses des diverses catégories fut réglée par deux arrêts, l'un du 27 août 1667 et l'autre du 30 décembre 1673.

Une redevance journalière avait été imposée aux voitures des diverses catégories, au profit de l'hôpital général de la ville. Le roi Louis XV, par lettres patentes du 29 mai 1725, enregistrées le 19 juin suivant, réduisit à 2 sous 6 deniers la redevance des carrosses de remise et déchargea les carrosses de place de la rétribution de 3 sous par jour qu'ils avaient payée jusqu'alors.

L'établissement des carrosses publics fut un grand bienfait pour la population de Paris et de ses environs, non-seulement à cause de leur utilité, au point de vue des transports, mais encore à cause de la délivrance qu'ils apportèrent à tous les possesseurs de chevaux et chariots. Jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, les gens qui suivaient la cour dans ses voyages aux nombreuses résidences royales s'attribuaient le droit de faire violence aux particuliers pour enlever d'autorité les chevaux et les voitures qui se trouvaient dans les maisons et les fermes. Ces réquisitions forcées et gratuites ruinaient les propriétaires. Ceux-ci s'estimaient bien heureux lorsqu'ils ne recevaient pas, en outre, les coups et les injures de leurs nobles détrousseurs. L'audace de la haute et basse valetaille des cours était poussée si loin sous le règne de Charles IX, que ce roi, de sinistre mémoire, fut obligé de prendre, à ce sujet, des mesures très-sévères dans un édit daté du 29 septembre 1570. A la suite de cet édit, on songea à organiser un service de voitures spécialement affectées aux besoins des personnes suivant la cour. Cette organisation constitua un privilège qui fut, comme à l'ordinaire, accordé à la faveur. Cette concession échut à madame de Beauvais, première femme de chambre de reine Anne d'Autriche. Ce privilège se confondit plus tard, par suite d'arrangements personnels, avec celui des concessionnaires des carrosses de place et ne forma plus qu'une seule industrie.

En 1665, le roi Louis XIV retira le privilège accordé à madame

de Beauvais : mais cette dame employa si bien son crédit que le privilège lui fut restitué à la condition qu'il s'appliquerait seulement aux voitures autorisées à suivre la cour. Des peines sévères furent décrétées contre quiconque tenterait de faire concurrence.

Le privilège resta le régime de l'industrie des voitures jusqu'au 24 novembre 1790, où le roi Louis XVI promulgua l'ordonnance d'exécution du décret de l'Assemblée nationale, révoquant le privilège exclusif des carrosses de place de la ville et faubourgs de Paris, et de celui des voitures et des messageries des environs de Paris. Ce privilège était alors exploité par les Sieurs Perreau frères et C^e. Il leur fut alloué une indemnité en espèces de 420,000 livres et plusieurs autres dédommagements pour la résiliation de leurs loyers, la vente de leurs chevaux et de leur matériel, en un mot, pour la liquidation de leur industrie.

II

L'abolition du privilège des carrosses publics décrétée par l'Assemblée nationale était la conséquence logique des décrets antérieurs qui avaient supprimé les maîtrises et jurandes. La grande Revolution, en adoptant *l'égalité* comme un des trois termes de son dogme réformateur, ne pouvait ni ne voulait continuer la tradition du favoritisme des cours. Jusqu'alors les privilèges avaient été accordés moins dans un but d'utilité publique que pour la satisfaction exclusive d'intérêts particuliers. Donc ils devaient disparaître. Le décret de novembre 1790 fut conséquemment un acte essentiellement politique.

L'expérience ne tarda pas à démontrer qu'en fait d'économie, la réalisation du principe doit quelque fois fléchir lorsqu'il s'agit d'une exploitation ayant pour objet un service d'utilité générale. La liberté fit surgir des myriades de véhicules de toutes formes, de toutes dimensions. La voie publique fut littéralement encombrée de troléaux, tapissières, chariots, luttant entre eux de malpropreté, de délabrement, et conduits par des hommes non-seulement inespérément, mais en core dangereux. En l'absence de tout règlementaire et de toute surveillance, les voyageurs étaient rançonnés impitoyablement et ne trouvaient aucune sécurité pour leurs personnes, ni pour leurs effets et marchandises. Les bandes de voleurs se comptaient parmi leurs maux en grand nombre. Les voleurs, qui ne comptent pas parmi leurs maux en grand nombre, ne furent pas les seuls à profiter de la décomposition de la population. Néanmoins, ces événements, qui avaient commencé à menacer la vie de Paris, continuèrent les combats de l'administration municipale pendant les

terribles années qui suivirent la proclamation de la liberté des voitures. Un pareil désordre ne pouvait durer.

Une loi du 9 vendémiaire an V (30 septembre 1797), sans abolir la liberté de l'industrie des voitures, imposa aux entrepreneurs des formalités qui eurent pour effet d'en restreindre l'exercice. A compter du 1^{er} brumaire suivant, il fut perçu, au profit du Trésor public, un dixième du prix des places exploitées par les entrepreneurs particuliers des voitures partant à heures fixes et suivant le même trajet.

• Tout citoyen qui entreprenait des voitures suspendues, partant d'occasion ou à volonté, fut tenu de fournir la déclaration de son matériel et de payer, chaque année, pour tenir lieu du dixième imposé sur les autres voitures publiques, une taxe variant de 20 à 75 francs, suivant le nombre des roues et des places.

• Tout entrepreneur convaincu d'avoir omis de faire sa déclaration ou d'en avoir fait une fausse, était condamné à la confiscation des voitures, harnais, et à une amende qui ne pouvait être moindre de 100 francs et dépasser 1,000 francs. »

Une ordonnance de police du 3 octobre 1800 (11 vendémiaire an IX) régla le prix du travail soit à la course, soit à l'heure, ce qui avait été jusqu'alors à peu près arbitraire.

Voici les énonciations de l'article 28 concernant ce tarif.

28. — Les cochers seront payés, soit à la course, soit à l'heure, pendant le jour, depuis six heures du matin jusqu'à minuit, ainsi qu'il suit :

Pour chaque course dans l'intérieur de Paris.....	1 fr. 50 c.
Pour la première heure.....	2 »
Pour chacune des suivantes.....	1 50
Pour aller à Bicêtre.....	4 »
Pour y aller, y rester une heure et en revenir.....	6 »

Dans les deux derniers cas ci-dessus, le droit de passe sera à la charge du cocher.

29. — Les cochers pris avant minuit et gardés passé ladite heure, recevront, à compter de minuit, 60 c. (10 s.), en sus des prix ci-dessus fixés.

Ceux qui, après minuit, seront pris sur une des huit places indiquées par l'article 26 seront payés à raison du double des dits prix fixés par l'article 28.

30. — Toutes les fois que, pendant une course, un cocher aura été détourné de son chemin, il sera censé pris à l'heure et payé sur ce taux sans qu'il puisse lui être payé moins d'une heure.

31. — Lorsqu'un cocher qu'on aura fait venir de la place sera renvoyé sans être employé, il lui sera payé une demi-course.

Ces dispositions ont été conservées dans les règlements ultérieurs. Il convient de remarquer que ce tarif était appliqué exclusivement au parcours dans l'intérieur de Paris, limité par le mur d'octroi qui a été démoli tout récemment, après l'annexion des communes suburbaines. Le trajet représentait ainsi la moitié des trajets actuels. Le salaire journalier du cocher était alors de 1 fr. 50, celui des ouvriers carrossiers, selliers et autres de 2 fr. à 2 fr. 50. Tous les loueurs étaient établis hors barrière, pour échapper aux frais d'octroi. La proximité de l'ancienne banlieue leur permettait, en effet, d'être à la portée du travail de Paris sans avoir à en supporter les charges locatives.

Nous croyons devoir noter toutes ces observations, afin d'avoir un élément de comparaison entre les anciens et les nouveaux tarifs dont nous parlerons tout à l'heure.

A cette époque, il n'existait, sur les places de Paris, qu'une seule catégorie de voitures, du moins quant à l'attelage et à la construction. C'étaient les fiacres à quatre roues, à deux ou quatre places, attelés d'un ou deux chevaux. On y ajouta, dans les derniers mois de l'année 1800, le cabriolet à deux roues, et à deux places dont une était occupée par le cocher. Le voyageur avait ainsi pour compagnon de voyage l'automédon chargé de le conduire. Ces cabriolets ont roulé jusqu'en 1830. Une partie de la génération actuelle ne peut avoir oublié que le cabriolet de place n'était souvent qu'une ignoble machine suspendue sur essieu, attelée d'un cheval qui semblait échappé d'un abattoir d'équarisseur.

Une ordonnance du 5 février 1801 (16 pluviôse an IX), fixa le tarif de ce genre de voiture à 1 fr. par course, et à 1 fr. 25 par heure. Plus tard, ce prix fut porté à 1 fr. 25 pour chaque course, et 1 fr. 50 pour l'heure.

Ce régime de liberté industrielle, tempéré par un règlement dont la police modifia souvent les exigences, se continua jusqu'en 1817.

La liberté fut alors nettement supprimée. Pour assurer la sécurité de la voie publique, on réduisit le nombre des voitures en circulation à 1490, dont 900 fiacres et 590 cabriolets. Cette mesure éteignait à peu près la moitié des numéros existants, mais, pour arriver à ce résultat, il fut décidé qu'aucune permission nouvelle ne serait accordée, et qu'aucun transfert de numéros ne serait autorisé, à moins que le concessionnaire ne justifiait de l'extinction d'un second numéro. Cependant, en ce qui concerne les cabriolets, il fut reconnu plus tard que le nombre de 590 était insuffisant, et dès lors que les extinctions cesseront d'avoir lieu.

Le droit de stationnement au profit de la caisse de la ville de

Paris fut fixé, pour chaque année, au chiffre de 150 fr. pour les fiacres et 216 francs pour les cabriolets. Cette différence eut pour cause l'intérêt fiscal de la caisse municipale. Les propriétaires de cabriolets avaient bénéficié, en 1817, de la suppression d'un certain nombre de voitures de cette catégorie. La ville, pour maintenir le niveau de ses recettes, surchargea les cabriolets restants d'une augmentation de redevance proportionnelle au nombre de ceux qui avaient disparu.

Sous ce régime de liberté réglée, la Préfecture de police avait seule le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre des voitures en circulation, quelle que fût la catégorie. Elle disposait de la concession des nouveaux numéros en faveur de qui bon lui semblait. Dans un sentiment de bienveillance pour les entrepreneurs en exercice, elle accordait le plus ordinairement les numéros nouveaux aux propriétaires des numéros anciens.

De 1790 à 1822, la ville de Paris ne posséda pas de voitures dites *sous remise*, marchant à l'heure et à la course. Au mois d'octobre de cette année on fabriqua cent cabriolets de cette catégorie, dotés d'un tarif spécial. Cette innovation fut motivée par un règlement qui existe encore et en vertu duquel l'accès intérieur de la cour des Tuileries est interdit aux voitures de place portant de gros numéros. Les nouveaux cabriolets sous remises reçurent un numérotage rouge, beaucoup moins ostensible. Leur construction, par cela même qu'elle était récente, parut moins défectueuse que celle des cabriolets de place. Cela suffit pour leur donner un moment de vogue. Cependant le succès fut des plus modestes, car, en 1823, le nombre de ces voitures était réduit à 80 et descendait, en 1824, à 50.

Après la révolution de 1830, l'exploitation de ces voitures devint libre sans limites. Les règlements municipaux se bornèrent à leur interdire le droit de stationner sur la voie publique sans être louées. Pour ce motif, elles furent exemptes de la redevance municipale.

Depuis le décret de 1790 jusqu'en 1830, le service des voitures de place fut la honte de la capitale. Les voitures les moins repoussantes étaient à peine au niveau de celles que l'on voit, de nos jours, marauder le soir à la porte des établissements publics. Quant aux voitures destinées au transport en commun, il nous suffit de rappeler ces véhicules si célèbres, désignés sous le nom de *coucou* et réservés au service de l'extérieur.

Aussi la voiture a excité bien souvent la verve gauloise de nos chansonniers. Dans une grande ville comme Paris, le fiacre est le témoin, l'auxiliaire ou le complice de tous les événements, c'est le confident muet de la plupart des scènes de la vie humaine.

Désaugiers nous a laissé l'histoire d'un fiacre écrite par lui-même. Bien que cette histoire ne soit qu'une chanson, on nous pardonnera d'en citer quelques vers :

Je vais ici vous faire
Ma généalogie entière.
De quatorze ans je suis âgé,
Et mon très-cher grand-père
Fut un peuplier,
Mon grand cousin un chêne,
Mon frère était pin,
Moi je suis sapin,
Et fus fait par Duchesne (1).

Tomnant d'ors au pouvoir
D'un loueur de voitures,
Qui, par état, doit savoir
Rajennir les tournettes,
Je repris, en moins d'un jour,
Une apparence neuve,
Et sans-aun je fus retenu pour
Les noms d'une veuve.

Quo je voyais de si gros
Dans cette comédie,
Que de petits portefaix
A grande profusion
Je conduisais d'un pas lent
Un art de se mouvoir,
Je menais chez le maître
Un sous-prieur reformé,
Je roulais d'un pas agité
Une drôle d'Académie,
Je menais d'un air tranquille
A moi cette quinzaine
Je promettais sans sa femme
Fins, gaudes et baratins,
Et le lendemain de l'après
A Gros-Boulevard de Paris
Je conduisais en voiture
L'homme et la comédienne,
A X Ventes de l'Opéra-Comique,
Et le lendemain de l'après

(1) Les noms de ces arbres sont ceux de l'époque.
C'est tout ce qu'il faut.

Désaugiers est loin d'avoir épuisé le sujet. Notre société moderne en a plutôt élargi que rétréci le cadre.

Du 3 octobre 1800 (11 vendémiaire an IX) jusqu'au 1^{er} avril 1853, il n'y a pas eu moins de trente-deux ordonnances concernant les voitures de place et de remise. Toutes ont eu pour objet la fixation des tarifs, le règlement des stationnements et l'énumération détaillée des obligations imposées soit aux entrepreneurs, soit aux cochers. En 1828, on autorisa douze nouveaux fiacres. Les titulaires de voitures en service quotidien furent admis à faire circuler, les jours de dimanches et fêtes, pendant le carnaval et les quinzaines qui précèdent et suivent le 1^{er} janvier, des voitures supplémentaires dont le nombre était, en 1853, de 353. Ces voitures portaient des numéros blancs. Le public leur donna le nom de *Jockos*, parce que leur création coïncidait avec la pièce féerique de ce nom qui eut un long succès sur le théâtre de la Gaité. A dater de 1828, il se forma des compagnies, dans le but d'exploiter plusieurs numéros réunis. La première de ce genre fut la *Compagnie des Citadins*, puis vint celle des *Dellas*. Le nombre progressa jusqu'en 1855, époque à laquelle s'opéra une transformation importante. Il existait alors dans Paris 733 numéros de cabriolets ou coupés à deux places, 913 numéros de fiacres ou voitures à quatre places, 353 voitures supplémentaires de place et 2,488 écussons de régie ou de petite remise. Sous l'influence du mouvement financier et industriel qui s'était manifesté à partir de 1852, les idées spéculatives avaient gagné toutes les classes de la société. Les compagnies surgissaient par centaines. Le courant de l'opinion publique était porté vers les fusions de toutes les entreprises similaires. On fusionna les services municipaux du gaz, des eaux, des omnibus et enfin celui des voitures à la course et à l'heure. Ce dernier projet, mis à l'étude en 1854, ne fut réalisé qu'en 1855. C'était l'année de la première Exposition universelle. Sous l'impression de cet événement exceptionnel, M. le préfet de police Piétri présenta un mémoire à la commission municipale, dans lequel ce magistrat exposait « que le service des voitures publiques à Paris, sur place et sous remise, était tout à fait insuffisant et qu'il convenait, en l'augmentant, de le reconstituer de manière qu'il pût répondre aux besoins et au goût du public, surtout au moment où l'Exposition universelle, en amenant à Paris une grande quantité d'étrangers et de voyageurs, allait accroître le besoin de voitures publiques sur tous les points de la capitale. »

M. le préfet soumit à la commission un traité conditionnel qu'il avait passé avec une société composée d'anciens administrateurs de messageries, de députés et de capitalistes. La commission

municipale s'empressa d'approuver ce traité qui paraissait, suivant les termes de la délibération, satisfaire « à toutes les nécessités et offrir toutes les garanties désirables, et qui offrait, en outre, l'inappréciable avantage d'augmenter les recettes de la ville d'une somme d'un million deux cent trente mille francs. »

Cette dernière raison domina toutes les autres. La redevance municipale, pour les stationnements des voitures de place, fut élevée de 150 francs à 365 francs par année, elle fut même étendue aux voitures sous remise qui appartenaient à la nouvelle Compagnie. A cette occasion, l'autorité municipale créa 500 nouveaux numéros de place et autant de remise. Les tarifs ne furent pas modifiés et les fondateurs de la Compagnie s'engagèrent à construire tous leurs établissements dans l'intérieur de Paris *et non ailleurs (sic)*. La ville assurait par cette clause le bénéfice de ses octrois.

La fusion qui était l'objet principal du traité ne fut pas complétée. Soixante-quatre voitures de place et près de 1,600 voitures de remise conservèrent leur indépendance. Le traité ne parlait pas de la limitation de ces dernières; cependant, à partir de la fondation de la Compagnie qui reçut le nom de Compagnie impériale des voitures de Paris, l'autorité municipale n'accorda aucun nouveau numéro.

Nous n'avons pas à écrire ici l'histoire de cette Compagnie qui vient tout récemment d'être transformée en société anonyme. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître qu'elle a introduit dans le service des voitures de Paris, à l'heure et à la course, des améliorations considérables. Lorsque éclata la grève formidable des cochers de la Compagnie, en juin 1865, le gouvernement et l'opinion publique furent conduits, bien à tort, suivant nous, à penser que le privilège pouvait avoir occasionné cette manifestation qui succédait à une suite d'autres, survenues dans des exploitations non privilégiées. Le gouvernement, désireux de permettre quelques libertés commerciales et industrielles, à défaut des libertés politiques de plus en plus ajournées, mit à proclamer la liberté des voitures le même empressement qu'il avait montré en 1855 à en ordonner la fusion.

La grève avait eu pour motif ou pour prétexte une augmentation de salaire réclamée par les cochers et refusée par la Compagnie, qui déclarait ne pouvoir acquiescer à leurs prétentions, vu l'insuffisance notoire des tarifs que l'autorité municipale lui avait imposés.

Nous venons de voir le chiffre des tarifs de l'année 1800, dans l'ancien Paris, alors que le salaire des cochers était, nous le répétons de 1 fr. 50 c., que les loueurs s'étaient affranchis de l'octroi et que la redevance pour stationnement était insignifiante.

En juin 1865, les tarifs des voitures de place qui, à l'exception des 64 non fusionnées en 1855, appartenaient toutes à la Compagnie, étaient de 1 fr. 40 c. par course pour les voitures à 2 et 4 places, et de 1 fr. 90 c. et 2 francs pour l'heure, pour les voitures de remise. Or, depuis 1857, le parcours s'étend jusqu'au périmètre des fortifications, c'est-à-dire dans un espace à peu près double de celui de 1800, avec cette circonstance aggravante que les cochers, après avoir conduit leurs voyageurs à la ligne des fortifications, doivent nécessairement faire un second trajet à vide pour rentrer sur les points de Paris où se trouve le travail. La redevance municipale est de 365 francs par an et par voiture; tous les établissements de la Compagnie ont été bâtis dans les limites de l'octroi *et non ailleurs*, ainsi que l'a décidé la délibération municipale de 1855.

De pareilles obligations rendaient le privilège très-onéreux à la Compagnie; aussi, désespérant d'en adoucir la rigueur, elle dut s'incliner devant des faits qui dominaient sa volonté et transiger pour l'abolition de son traité avec la ville de Paris.

Le 15 juin 1866, la liberté des voitures, qui avait été illimitée de 1770 à 1797 et limitée de 1797 à 1817 pour disparaître à cette dernière époque, fut proclamée de nouveau. Nous ne pouvons encore prévoir ce qu'il adviendra de cette seconde expérience. Le seul résultat connu jusqu'à présent, c'est que les tarifs ont été augmentés, que les besoins du public dépendent davantage de la volonté des loueurs et des cochers, et qu'au nom de la liberté les voyageurs n'ont plus le droit de monter dans une voiture de remise qui revient à vide à son lieu de remisage, à moins que cette voiture n'ait préalablement versé la redevance de 1 franc par jour dans les caisses de la préfecture de la Seine. L'autorité qui a fixé des tarifs s'est moins occupée des commodités de la population que de l'intérêt fiscal de la ville.

Sous ce régime, le nombre des voitures de place et de remise varie chaque jour. En octobre dernier, l'état des voitures marchant à l'heure ou à la course dans Paris était de 5,889, dont 2,752 voitures de place, 980 voitures de remise et 2,156 voitures appelées *mixtes*, par la nouvelle ordonnance préfectorale, parce que, moyennant l'acquit de la redevance municipale, elles ont le singulier privilège d'avoir un tarif différent suivant qu'elles sont louées sous une remise ou sur le pavé de Paris. Ce nombre a augmenté de 400 environ, à cause de l'exposition universelle. Jusqu'à présent, la contenance ou la qualité présumée du véhicule en avait déterminé le prix de location, maintenant la même voiture, bonne ou mauvaise, à un tarif différentiel, d'après le lieu de son chargement. — Le public souffre, naturellement, de cette

confusion de tarifs. — Sur le total de ces voitures, la compagnie qui a cessé de s'appeler *impériale* pour prendre le nom de *général* en devenant anonyme, en fait circuler 3,200. Elle emploie à cet immense roulement une cavalerie de 11,000 chevaux environ qui travaillent un jour sur deux. Les voitures de cette entreprise se distinguent par une construction et un état d'entretien supérieurs à ceux des autres loueurs et par un type exceptionnel dont la préfecture de police a prescrit les dimensions. Elles portent sur les portières l'écusson de la Compagnie. Tous ses cochers sont revêtus d'une livrée uniforme. L'effectif de ceux-ci est de 4,200 environ, nombre à peine suffisant pour assurer la régularité du roulement quotidien à cause des maladies, des mises à pied et des absences volontaires. Leur salaire est de 1 franc fixe aux quel-
 viennent se joindre les gratifications des voyageurs. Ils sont de service pendant une durée moyenne de 15 à 16 heures. Leur service se borne exclusivement à la conduite des voitures et à leur nettoyage sur les places, sans qu'ils puissent cependant les laver, soit à cause de la quantité d'eau qu'ils dépenseraient à la ville, soit pour éviter la malpropreté des stationnements. Les cochers et les chevaux sont répartis en 22 dépôts, disséminés dans l'intérieur de Paris. La Compagnie a varié la couleur des pans coupés des lanternes de ses voitures, suivant le quartier du dépôt. C'est une indication précieuse pour la sortie des théâtres. La couleur verte indique les dépôts de la rive gauche, la brique ceux de Belleville, Chaumont, Popincourt; le jaune orange ceux du quartier Rochechouart, Pigalle, la rouge Batignolles, les Ternes, Passy. Tous ces établissements sont de premier ordre. Rien n'y a été négligé en ce qui concerne l'hygiène du cheval, la capacité des manèges et la bonne tenue des écuries.

Le recrutement des cochers est fourni, en majeure partie, par les départements de la Savoie, de l'Auvergne, de la Lozère et de la Normandie. Les apprentis cochers de la Compagnie sont dressés dans un dépôt spécial. Avant d'être admis au grade d'instrucent, ils doivent prouver de leur connaissance des rues de Paris c'est là leur dernière épreuve. On les reconnaît, au brassard médaille qu'ils portent au bras gauche, lorsqu'ils sont sur le siège du cocher instructeur chargé de les piloter dans les rues de la capitale. Indépendamment de ce recrutement provincial, un grand nombre sont fournis par les anciens cochers de maisons lozéroises et par des individus de toutes les classes, sans en excepter les plus aristocratiques. On y trouve plusieurs poètes, auteurs, des bacheliers et lettrés et des sciences, d'anciens professeurs, de vieux notaires, des huissiers, et jusqu'à des officiers et fils d'anciens ambassadeurs. Les cadres de la

Compagnie contiennent des échantillons de tous les ordres ; c'est un capharnaüm assez vaste pour recueillir toutes les épaves de la société. Nul ne peut conduire une voiture s'il n'a obtenu de la préfecture de police un permis. Les cochers de la Compagnie versent, en outre, un cautionnement de deux cents francs pour garantie de la fourniture de leur uniforme et des contraventions de police pouvant donner lieu à des amendes.

Les tarifs ont été fixés par ordonnance de M. le préfet de la Seine, en date du 24 mai 1866, et sont en vigueur depuis le 15 juin suivant. L'application, nous le répétons, en a coïncidé avec le rétablissement de la liberté des voitures. Bien que supérieurs à ceux qui avaient été accordés à la Compagnie privilégiée, ils sont encore de beaucoup inférieurs à ceux de 1800 et de 1807, si l'on compare la longueur des parcours qui ont doublé, les salaires des cochers, des carrossiers, selliers et autres, qui ont triplé, la redevance municipale qui a presque doublé, la liberté des loyers qui a quadruplé, et la valeur relative de l'argent qui s'est amoindrie des deux tiers.

Il est à remarquer que de toutes les consommations habituelles de la population parisienne la voiture est la seule à peu près dont le prix soit resté stationnaire. Les régimes du règlement et du privilège, pratiqués depuis 1817, expliquent cette particularité économique, comme ils expliquent aussi le malaise persistant de ce genre d'industrie. Tout entrepreneur qui subit les conditions de son travail au lieu de les régler lui-même suivant ses besoins et les circonstances est nécessairement condamné à l'insuccès, et si l'industrie de cet entrepreneur s'applique, comme dans l'espèce, à un objet d'utilité générale, l'insuccès de l'individu a pour conséquence le préjudice de la communauté ; car il n'y a pas et il ne peut y avoir amélioration d'un travail ou d'un service quand il coûte à l'exploitant autant ou plus qu'il ne lui rapporte.

Jusqu'à présent, tous les tarifs de voitures, à Paris, ont été calculés non sur la distance à parcourir, mais sur le temps employé au parcours. Ce principe est radicalement faux : il conduit à ce singulier résultat que la rémunération, dans plusieurs cas, est en sens inverse du travail. Une voiture à l'heure est payée d'autant moins qu'elle marche plus vite. Tel cocher recevra le prix d'une heure et demie pour une distance qu'un autre parcourra en une heure. C'est absurde.

À Londres, le tarif comprend la distance parcourue ou le temps employé, au choix du voyageur. Le mode le plus en usage est le tarif kilométrique. Mais comme les voyageurs, et principalement les étrangers, sont dans l'impossibilité d'apprécier exactement la distance qu'ils viennent de parcourir, il en résulte qu'à Londres les

cochers surtaxent les clients plus encore que ceux de Paris, obligés de se renfermer dans les prescriptions d'un tarif à prix uniforme pour les courses et à prix fixe pour l'heure et ses fractions.

Les tarifs à l'heure de Londres sont plus élevés que ceux de Paris.

L'heure ou partie de l'heure coûte.....	2 fr. 45 c.
Chaque quart d'heure en sus.....	60
Chaque personne au-dessus de deux paye en sus....	60
Deux enfants comptent, comme à Paris, pour une grande personne.	
Chaque colis paye.....	20

Les voitures de place de la capitale britannique sont de beaucoup inférieures à celles de Paris en ce qui concerne la construction et la propreté. En revanche, leurs *cabs*, qu'on a vainement tenté d'accimater à Paris, sont, sinon confortables, du moins rapides et bien conduits. Il existe chez nos voisins deux éléments de supériorité incontestables. Ce sont les cochers et les chevaux. Malgré ces causes, il est probable que le *cab* anglais aurait une allure moins vive si, au lieu d'être payé au kilomètre, il était à la course ou à l'heure.

La Compagnie générale, dont la conviction sur ce point est faite depuis longtemps, a mis au concours, en 1861, l'étude d'un compteur kilométrique. Plus de trois cents inventeurs ont pris part à cette lutte. Une commission composée des ingénieurs les plus compétents a été chargée d'examiner tous les appareils présentés. Après bien des tâtonnements et des essais, le problème paraît toucher à une solution favorable, à la condition, toutefois, que l'autorité municipale remplace le tarif horaire par le tarif kilométrique. Ce sera une véritable révolution dans l'industrie carrossière, et les voyageurs seront les premiers à tenir cette découverte, puisqu'ils auront pour objet de les garantir contre la lenteur de la marche et les surtaxes dont les cochers sont si prodigés.

Voici, en quelques mots, le mécanisme de l'appareil.

L'appareil est renfermé dans une petite caisse en fer qui se place en arrière et sous le siège du cocher, faisant face aux voyageurs assis dans la voiture. Il est éclairé pendant la nuit par la lumière qui brille de la voiture muni d'un réflecteur. Il est mis en communication avec une des roues par une transmission spéciale. Une tige de cocher est une tige métallique qui leve et qui baisse, suivant que la voiture est libre ou chargée. Le voyageur assis dans la voiture a devant lui deux cadrans dont l'un est horaire et l'autre est divisé en fractions kilométriques. Ce dernier

a une seule aiguille marchant lorsque la voiture est louée. Indépendamment des divisions kilométriques, ce cadran indique la somme à payer pour chacune de ces divisions, au fur et à mesure que le parcours s'effectue.

Voyons maintenant le fonctionnement de l'appareil. La voiture est au repos, l'aiguille kilométrique est à 0. Un voyageur monte dans la voiture. Le cocher abat le signe libre et se met en route.

L'aiguille kilométrique, mise en mouvement par les roues, trace sous les yeux du voyageur, avec une précision mathématique, le chemin parcouru. Arrivé à la fin de la course, le voyageur n'a qu'à regarder l'aiguille kilométrique pour savoir ce qu'il doit. Le cocher, devenu libre, relève sa tige, et l'aiguille revient à 0. Si, au lieu de faire une course, c'est-à-dire d'aller directement d'un point à un autre, le voyageur prend la voiture à volonté (aujourd'hui à l'heure), il se fait dans le compteur une double opération, complètement indépendante de la participation du voyageur et du cocher. L'aiguille kilométrique obéit aux roues pendant que la voiture roule, mais lorsque la voiture s'arrête sans cesser d'être louée et sans que la tige soit relevée, cet arrêt produit un débrayage qui place l'aiguille sous la dépendance du mécanisme horaire; de telle façon que, malgré l'immobilité de la voiture, l'aiguille continue à marcher, comme si la voiture roulait à la vitesse réglementaire de huit kilomètres pour la place et de dix kilomètres pour la voiture de remise. Le voyageur trouve sa carte à payer aussi régulièrement inscrite sur le cadran kilométrique que s'il avait fait une simple course.

Enfin, il se présente fréquemment, dans le travail, une troisième indication qu'il s'agissait de remplir. Un voyageur désire marcher au pas. Dans ce cas, la distance ne peut régler le salaire. Un simple mouvement de tige fait que l'aiguille marque huit kilomètres, comme si la voiture marchait à cette vitesse réglementaire.

Pendant que les cadrans reproduisent extérieurement le travail de la voiture, pour le contrôle du voyageur, un stylet intérieur trace très-distinctement sur un carton placé dans l'appareil toutes les particularités du travail. Ce carton sert de contrôle à la Compagnie. La simultanéité des rapports entre les deux cadrans fait que les fractions kilométriques parcourues répondent aux fractions horaires, et qu'en examinant le carton, non-seulement on voit quel a été le nombre des kilomètres parcourus, mais encore à quelle heure, à quelle vitesse le parcours a eu lieu. Les kilomètres fictifs effectués par le mouvement d'horlogerie pendant le repos de la voiture sont tracés sur une ligne distincte de celle des kilomètres effectués dans le mouvement. La Compagnie parvient ainsi

à connaître le travail effectif de sa cavalerie, aussi bien que la recette de ses cochers. Ceux-ci ont intérêt à manœuvrer exactement la tige; car s'ils ne l'abaissent pas étant chargés, l'aiguille kilométrique resterait à 0, le voyageur n'aurait rien à leur payer, et ils auraient en outre dans la tige dressée un révélateur de leur fraude; si, au contraire, étant libre, le cocher négligeait de relever la tige, tout le parcours ultérieur reproduit sur le carton intérieur resterait à sa charge. Quelle que soit, du reste, la situation de la tige, la voiture ne peut effectuer un mouvement quelconque sans que le carton intérieur en révèle les détails.

Il nous reste à dire un mot des OMNIBUS et des voitures désignées sous le nom de GRANDES REMISES.

Les voitures-omnibus desservant l'intérieur de Paris sont fusionnées en une Compagnie anonyme privilégiée, depuis 1854. Nous avons vu au commencement de cette notice que les premiers omnibus ont circulé dans Paris en 1662, époque à laquelle l'exploitation exclusive de ce genre de véhicules fut accordée à MM. le duc de Rohannes et consorts.

Ces voitures avaient été abandonnées vers la fin du règne de Louis XIV, et n'ont reparu sur la voie publique, à Paris, que dans l'année 1825. La ville de Nantes et plusieurs villes d'Angleterre en faisaient usage depuis longtemps. Les premiers essais faits à Paris ne furent pas heureux. Un des entrepreneurs imagina, croyant ainsi échapper à une obligation fiscale, de réduire de quatre à trois le nombre des roues. De là vint le nom de *tricycles* que prit une Compagnie spéciale qui revint bientôt à l'usage des quatre roues, tout en conservant le nom de tricycles.

Malgré les éclatés succès des entrepreneurs, cette industrie résista, parce que l'idée en était bonne. Plusieurs lignes furent concédées à diverses compagnies et quelques-unes étaient en prospérité lorsque surgit le projet de fusion. L'innovation qui a le plus profité à ce service est l'application des banquettes sur l'impériale. Ce genre de recette, n'entraînant qu'une faible augmentation de dépenses générales, constitue la plus claire partie des bénéfices de l'exploitation. Le prix des places dans l'intérieur est de 30 centimes, celui de la banquette de 15 centimes.

Les lignes d'omnibus sont au nombre de trente et une (1^{re} avril 1897), désignées par des lettres de l'alphabet. Chaque voiture contient quatorze places d'intérieur à 30 centimes et dix places d'impériale à 15 centimes. Sur divers points de chaque itinéraire (aux bureaux ou les voitures de plusieurs lignes, se rencontrant à ce point, s'arrêtent pour laisser descendre les voyageurs) on trouve un cahier de *correspondances*. Ces correspondances, très-centrales en général pour le public, obligent parfois à de longues

attentes, surtout le dimanche. Chaque voyageur descendant reçoit, au bureau, un numéro d'ordre à l'appel duquel il doit répondre pour monter dans la voiture de correspondance. On distribue aussi, dans les bureaux des deux points extrêmes de la ligne, des numéros d'ordre pour prendre place en voiture.

Les voitures des différentes lignes sont distinguées entre elles par la couleur de la caisse et par celle des lanternes. Chacune aussi porte, sur les côtés, l'indication du point de départ et du point d'arrivée. A l'intérieur et à l'extérieur est marqué, en chiffres très-visibles, le numéro particulier de la voiture, et il suffit de rappeler ce numéro en cas de réclamation. Enfin, lorsque la voiture est pleine, le public en est averti par le mot *complet*, que le receveur fait apparaître au-dessus de l'entrée.

Le nombre moyen des omnibus faisant le service spécial des lignes intérieures de Paris et d'une partie de la banlieue a été, en 1865, de 621. L'effectif moyen des chevaux de la Compagnie a été, pendant la même année, de 7,376, dont le travail a été, par jour, de 16 kilomètres 734 mètres. Les 621 omnibus ont, en 1865, transporté 101,228,900 voyageurs, dont 58,278,363 ont pris l'intérieur de la voiture et 42,950,517 sont montés sur l'impériale. Sur ce nombre de voyageurs, 85,041,842 ont payé place entière; les autres, c'est-à-dire 16,187,058 voyageurs ont profité des correspondances. Sur les 621 voitures qui ont composé l'effectif moyen de l'exploitation, 50 sont attachées au service de la banlieue.

Indépendamment des voitures de la Compagnie générale, les chemins de fer entretiennent de petits omnibus d'été, des voitures dites de famille, et d'autres plus vastes destinées au transport des voyageurs qui vont aux gares ou en viennent. Les voitures dites de famille ne sont en réalité que de grands fiacres, faisant le transport des parcours en commun, car il est de notoriété qu'elles vont de porte en porte déposer des voyageurs parfaitement étrangers les uns aux autres. Les omnibus des lignes de fer suivent un itinéraire obligatoire.

Nous terminons par quelques mots sur les voitures de grande remise.

Cette industrie a toujours été libre. Les voitures de cette catégorie n'ont pas le droit de travailler à la course ou à l'heure, ni de stationner sur les places pour y prendre des voyageurs. Elles se louent au domicile de l'entrepreneur, à l'année, au mois, à la journée, à la demi-journée. Le prix se traite de gré à gré. La forme des voitures varie suivant les caprices et la fortune du client, depuis le modeste panier jusqu'à la calèche et la berline à huit ressorts. A Paris, plus encore qu'à Londres, les familles riches qui ont l'habitude de venir passer dans la capitale leur saison

ils ne laissent leurs équipages en province et prennent une grande remise au mois, pendant leur séjour. Les hauts fonctionnaires de l'État, les capitalistes opulents se montrent de plus en plus disposés à adopter cet usage qui les affranchit des embarras et de l'ennui que causent la possession et l'entretien de voitures personnelles.

Pour mettre en circulation une voiture de cette catégorie, il suffit d'adresser une demande à la préfecture de police, qui délivre un permis avec numéro d'ordre, après expertise favorable de la voiture déclarée.

Les droits de régie pour la grande remise sont les mêmes que ceux des voitures louées à la course et à l'heure, c'est-à-dire de 48 francs pour les voitures à deux places, de 96 fr. pour les voitures à quatre places, ainsi de suite, à raison de 24 francs par place.

Comme ces voitures n'ont pas de numéro apparent, l'administration des contributions indirectes délivre, en outre du laissez-passer, une estampille métallique numérotée, qui est fixée sous la pente du siège pour faciliter le contrôle et empêcher la fraude.

La livrée des cochers de grande remise est aussi variée que la forme des voitures. Elle est modifiée au goût des clients, dont plusieurs font peindre leurs armoiries sur les panneaux de la voiture qu'ils choisissent, afin de conserver, même accidentellement, le luxe apparent de leurs équipages personnels. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les dissipateurs, les tapageuses du demi-monde et la haute bohème usent et abusent de la grande remise, dans les limites du crédit qu'ils rencontrent près des fournisseurs. La libre disposition d'une voiture est, dans les grands centres de population, un objet de puissante convoitise pour tout le monde et principalement pour ceux dont l'industrie consiste à afficher un faste extérieur, afin d'exploiter la crédulité publique.

Les registres d'un bureau de grande remise, s'ils n'étaient protégés par la discrétion invincible des cerbères qui en sont les gardiens administratifs, seraient des plus curieux à consulter. On y trouverait l'histoire intime d'une foule de célébrités plus ou moins orthodoxes de tous les pays, tenue en partie double, avec une netteté de chiffres et d'observations susceptible de désorienter les moralistes les moins intolérants.

Ce n'est là, hâtons-nous de le dire, que l'exception. Les voitures de grande remise sont, pour la plupart des cas, employées par une clientèle d'élite, à tous les points de vue. Elles figurent dans les fêtes de famille, baptêmes, mariages, et constituent, sous ces divers aspects, une entreprise des plus utiles et qu'il faudrait inventer, si elle n'existait pas.

Cette catégorie de voitures, par cela même qu'elle est recher-



LES VOITURES PUBLIQUES DE PARIS

1893
1893

chée exclusivement par la riche clientèle, a ses établissements dans les quartiers les plus somptueux de la capitale. Le boulevard des Capucines en est la terre classique.

La Compagnie générale vient de créer, rue Basse-du-Rempart, 50 bis, un dépôt qui est un modèle du genre, tant pour l'élégance que pour le confort des bâtiments et du matériel. Cet établissement, le plus vaste et le plus complet de ce genre qui existe au monde, contient deux étages, de splendides écuries et deux cours superposées, accessibles aux voitures attelées. C'est une des curiosités de la capitale et la plus en vogue.



IX

PARIS ADMINISTRATIF

—

LES MAIRIES

PAR

Pierre VÉRON

Elles étaient douze jadis, — plus ce fameux treizième arrondissement, célèbre par ses mariages à la petite semaine.

O souvenirs insoucieux! ô caprices de la main gauche! ô Musette! ô Mimi Pinson! Le treizième à lui seul mériterait une histoire spéciale si l'on voulait raconter les dames et les comédies qu'il voyait défiler. C'étaient là les vrais jeux de l'amour et du hasard.

La mairie du treizième (vieux style) était un singulier édifice : il se composait tout juste d'une fenêtre, celle par laquelle on jetait son argent; celle par laquelle aussi s'envolaient les échos des rires joyeux et des chansons printanières.

On assure qu'on a reconstruit plus loin le même monument, — dans la banlieue du Code. Mais il n'y a pas que son nom qui ait changé (on l'appelle maintenant le vingt et unième), ni Musette, ni Mimi Pinson ne sont plus là; les refrains du passé ont fait place à *La Femme à Barbe*, et la manie des amoureux est devenue un mont-de-piété où ces dames n'engagent leur cœur que contre espèces sonnantes.

De pr juredy!

N'en parlons plus et revenons aux mairies sérieuses. On ca

compte vingt aujourd'hui dont nous allons tout d'abord vous donner la fidèle nomenclature.

1 ^{er}	arrondissement	(Louvre), place du Louvre.
2 ^e	—	(Bourse), rue de la Banque, 8.
3 ^e	—	(Temple), rue Béranger, 11 (nouvelle mairie en construction : square du Temple).
4 ^e	—	(Hôtel de Ville), rue de Rivoli, derrière la caserne Napoléon.
5 ^e	—	(Panthéon), place du Panthéon.
6 ^e	—	(Luxembourg), rue Bonaparte, 78.
7 ^e	—	(Palais-Bourbon), rue de Grenelle-St-Germain, 116.
8 ^e	—	(Élysée), rue d'Anjou-St-Honoré, 11.
9 ^e	—	(Opéra), rue Drouot, 6.
10 ^e	—	(Enclos-St-Laurent), rue du Faubourg-St-Martin, 72.
11 ^e	—	(Popincourt), place du Prince-Eugène.
12 ^e	—	(Reuilly), place de l'Église, à Bercy.
13 ^e	—	(Gobelins), place d'Italie.
14 ^e	—	(Observatoire), à Montrouge.
15 ^e	—	(Vaugirard), place de la Mairie.
16 ^e	—	(Passy), grande-rue de Passy, 67.
17 ^e	—	(Batignolles-Monroux), rue de l'Hôtel-de-Ville. Batig.
18 ^e	—	(Buttes-Montmartre), place de l'Abbaye.
19 ^e	—	(Buttes-Chaumont), rue de Bordeaux, 17.
20 ^e	—	(Ménilmontant), rue de Paris, 128, à Ménilmontant.

Architecturalement parlant, ces vingt sanctuaires municipaux offrent entre eux les contrastes les plus bizarres et les plus imprévus. De ces mairies, les unes noircies et vermoulues représentent un des derniers vestiges du vieux Paris qui s'en va; les autres neuves, endimanchées, embourgeoisées ont des aîlures de parvenu en toilette.

Tous les genres, d'ailleurs, sont représentés dans le catalogue.

Nous avons la mairie-couvent, comme celle de la place du Louvre : des ogives hurlant à côté des pleins-cintres, un travestissement mi-parti moyen-âge, mi-parti *Belle-Jardinière*; un amalgame insensé; le veau à deux têtes de la pierre de taille.

Nous avons ensuite la mairie-caserne. Voir le spécimen de la rue de la Banque, une grande diablesse de construction qui semble avoir eu des pressentiments de landwehr.

Nous avons encore la mairie-bastion (Batignolles ou Montrouge). L'œil cherche des canons dans toutes les embrasures : espérons qu'il n'y en trouvera jamais.

Nous avons enfin la mairie-temple avec portique grec faisant face au Panthéon. Un avant-deux de mausolées.

Voilà pour le côté plastique. Le côté historique n'offre pas grand intérêt : avec l'Haussmannisation, Paris n'a plus le temps d'avoir un passé. Quand je vous aurai raconté que la mairie de la rue Drouot, par exemple, fut jadis l'hôtel du financier Aguado, en serez-vous plus avancé pour cela ?

Si je signale à votre attention les mouchetures qui marbrent çà et là les colonnes de la mairie du cinquième arrondissement, je serai forcé d'évoquer le spectre des guerres civiles et des barricades de Juin.

Passons et arrivons sans plus de retard au côté moral.

Une mairie parisienne, c'est un microcosme, c'est un des vingt cœurs auxquels vient aboutir la circulation sociale ; c'est un des centres de cette immense circonférence tracée par les fortifications dont on n'aura jamais (souhaitons-le l'occasion de se servir.

Pour peu que vous désiriez voir défilier sous vos yeux en quelques minutes un résumé de la vie parisienne, c'est à la porte d'une mairie qu'il faut vous poster. A droite, un poste de sapeurs-pompiers, assurance contre l'incendie. A gauche, un poste où il n'y a plus trace de cette garde nationale que certaines gens, au contraire, voudraient nous faire prendre pour une incendiaire déguisée.

Jadis c'était différent, et les gardes nationaux avaient un rôle important dans l'État ; aujourd'hui, on ne trouve plus que de faibles vestiges de ce qui s'appela le *patrouillotisme*.

A côté de la porte, vous apercevrez un rassemblement qu'il ne songe pas le moins du monde à dissiper. C'est le cabinet de lecture en plein vent, c'est le journal sur murs.

Toutes ces braves gens dévorent le *Moniteur* qu'on placarde chaque matin dans un cadre spécial. Efforts de contorsions, prodiges de torticolis ! Les plus grands lisent par-dessus la tête des plus petits, les plus petits se faufilent sous le bras ou entre les jambes des plus grands. Décidément la politique est faite pour disloquer les hommes au propre comme au figuré.

Nous entrons cependant.

Le porter un personnage à boutons de métal, nous toise avec l'air d'importance qui est en France l'apanage de tout fonctionnaire public. Les allants et venants s'entre-croisent dans la cour ; vous verrez que je ne vous ai pas trompés en vous promettant un spectacle varié.

Voici l'*Alpha* de toute chose. Un nouveau-né, porté sur les bras d'une bonne ou d'une sage-femme, s'avance, suivi par son père — l'assurons-lui ses illusions — en compagnie des deux témoins traditionnels.

(Nota.) L'un des témoins est quelquefois un marchand du vois-

nage, il y eut même jadis des individus sans ouvrage qui se louaient pour ce genre d'exercice.

Le cortège gravit un escalier, ouvre une porte et se trouve dans la salle des naissances. L'employé, qui racontait à son collègue la dernière pièce des Délassements-Comiques, interrompt son récit et procède avec une insouciance automatique aux rédactions de rigueur.

Bronzé d'ailleurs par l'habitude, il ne bronche pas plus devant le nom d'un fils de sénateur que devant le nom d'un fils de fruitier, devant l'énumération d'une généalogie aristocratique que devant la formule inflexible de *père inconnu*.

Le petit trouve le temps long et proteste, comme s'il avait déjà de l'intelligence, contre les lenteurs de la bureaucratie, pousse des cris de paon qu'on cherche à endormir par des caresses; si c'est une petite, on s'assure qu'elle ne devra point à la patrie l'impôt du fusil à aiguille. Un des témoins essuie une larme d'attendrissement. A un autre!

Changement de tableau.

Un pauvre diable, rasant la muraille, hésite au milieu de toutes ces portes étiquetées. Il est si vieux que sa vue ne lui permet pas d'en déchiffrer les inscriptions. Il se décide pourtant à demander d'une voix tremblante à un garçon de bureau :

— Le bureau de bienfaisance, s'il vous plaît!

Le garçon de bureau lui désigne d'un geste (à quoi bon dépenser des paroles pour si peu!) le fond d'un couloir obscur où le malheureux s'empresse de s'engouffrer. Là, du moins, on ne verra ni son pantalon rapiécé, ni les coutures de son habit, auquel l'encre a essayé d'apprendre à ne pas rougir.

Autre contraste.

Une foule de curieux; des voitures de gala, des cochers gantés de filoselle blanche, des robes de soie dont les ramages ont fait gémir, il y a vingt ans, les métiers de Lyon, et que porte une vieille cousine invitée à la cérémonie, des habits noirs dont les plis devaient depuis longtemps demander vainement de l'air, tous les comparses ordinaires de ce scénario consacré, y compris les deux futurs : c'est un mariage.

Cette fois, le garçon de bureau, qui compte sur un pourboire, n'attend pas qu'on lui demande le chemin.

Complétez vous-même le paysage; et puisse la séparation de corps ne pas se charger d'y donner plus tard le dernier coup de pinceau!

Pendant ce temps-là, un jeune homme escorté d'un monsieur mûr, au front voilé de courroux, pénètre dans une pièce voisine au seuil de laquelle on lit : *Recrutement... Engagements volontaires.*

C'est le *lasciate ogni speranza* de la localité. Enregistrements volontaires dit l'été cette aimable ironie! Pardonnez-leur, mon Dieu, car les trois quarts du temps ils ne savent pas ce qu'ils font!

Puis loin, en creux, le bureau des décès.

L'héritier qui sourit et le regret sincère qui pleure s'y rencontrent tout étonnés du côté-à-côté. Déjà une nuée de vautours s'est abattue sur eux au passage. Ce sont les parasites de la mort.

L'un glisse dans la poche de ceux qui viennent faire une déclaration mortuaire l'adresse de sa maison, brevetée pour l'assainissement des appartements. L'autre offre ses services pour les lettres de faire-part: calligraphie premier ordre, beau papier vergé, 10 p. 100 au-dessous du cours.

Un troisième tire un album de sa poche:

— Monsieur, des modèles de tombeaux en tous genres, ce qui se fait de plus nouveau... Daignez jeter un coup d'œil. Tous ces échantillons sont notre propriété exclusive... Prenez notre adresse... Au tout honneur de la mort...

Alors onable *crédé*.

Après s'être dépêtré tant bien que mal de ces fourrageurs, l'héritier ou le parent procède à l'enregistrement de sa joie ou de son deuil.

— Nous disons, fait l'employé en continuant à croquer sa tablette de chocolat... malheureux de X... dix-neuf ans... Allou-lou! un pâté sur le 9! Qu'est-ce qui m'a pris mon grattoir!

Allez pour Varick!

Allé salutons-en. Le spectacle n'est définitivement pas des plus gris. Allons-nous-en! Mais auparavant voyons-nous respectueusement pour laisser passer M. le maire. Son écharpe rouge dans le tissu, il est relevé un simple mortel pour tout le monde, excepté pour le portier, que nous avons trouvé si superbe en enfant et qui s'incline cette fois devant son supérieur de façon à vous paraître plus humble que nature.

* O maries, cours gratuits de philosophie!



LES PRÉFETS DE POLICE

PAR

DUCOUX

Si nous avions à écrire l'histoire de la police en général, il nous faudrait remonter à l'origine de l'espèce humaine. Car, partout où il y a eu rassemblement d'individus, ébauche d'une société quelconque, il y a eu une police. Le besoin de se garder est instinctif, même chez les animaux; aussi, l'homme, qui a la prétention d'être le roi de la création, loin de faire exception à cette loi générale, en a, au contraire, exagéré l'application. Les monarques les plus fameux dans l'histoire des peuples n'ont été, pour la plupart, que d'immenses policiers.

En ce qui concerne la France, on retrouve aux pages les plus anciennes de ses annales la police associée avec la justice. Quelquefois même, les deux se confondent, le juge devient l'exécuteur de ses propres sentences. Lorsque les Romains eurent triomphé de la patriotique résistance de nos aïeux, ils introduisirent naturellement dans la Gaule quelques-unes des habitudes de leur métropole. Cependant ils se gardèrent bien de heurter trop vivement les mœurs et la religion des vaincus. Nous ne trouvons, nulle part, dans les plus antiques cités gauloises, le préfet de la ville (*præfectus urbis*) ni les magistrats inférieurs, qui existaient, à Rome, sous le nom de *curetores*, et que représentent assez bien nos commissaires actuels.

Ces simples municipalités, composées des deux éléments, romain et gaulois, furent chargées de veiller aux intérêts et à l'ordre public. La juridiction du clergé acquit, dans les premiers siècles de l'occupation étrangère, une omnipotence qui, dans ces temps de barbarie, fut un progrès relatif et un bienfait pour les populations incessamment exposées au pillage et à la servitude.

Après l'invasion victorieuse des Francs et l'expulsion des Romains, lorsque la force substitua le fait brutal au droit ancien, le clergé gaulois était maître d'une grande partie du sol, c'était autour des monastères et des églises élevés par le christianisme à la place des temples païens, que le peuple venait fixer sa demeure et chercher protection. Les nouveaux conquérants se trouvèrent en face de l'élément sacerdotal et de l'élément romain. Après avoir

trionphé du dernier, ils employèrent le premier à consolider leur œuvre. Ce fut là l'origine du mouvement religieux qui s'empara tout à coup de ces hordes barbares et produisit la fusion des races.

A l'exemple des Goths et des Bourguignons qui occupaient déjà les provinces gauloises de l'Est et du Midi, les Francs adoptèrent et rédigèrent des lois qui réglaient les divisions de la propriété, l'ordre des successions, les obligations envers le chef de l'Etat et les rapports des citoyens entre eux. Nous n'écrivons pas un traité de législation comparée ; aussi franchisons-nous, d'un seul bond, ces siècles d'incubation administrative pour arriver au règne de Louis IX. Ce monarque réunit dans un code spécial toutes les lois et tous les règlements épars dans les anciennes législations dites *saliques* et *ripuaires*. Il s'efforça de préciser ou plutôt de distinguer des attributions confondues avant lui. Estienne Boileau fut le premier prévôt de Paris. Le code de police de ce règne fut appliqué pendant un siècle et demi. Avec le roi Louis XI, la police acquit une importance nouvelle mais sinistre. Juge et bourreau à la fois, *Tristan le Terrible*, compère du roi de Plessis-lez-Tours, mit la police partout. Par elle, il rassurait son maître contre ses terreurs et ses recoins, remplissait ses coffres, appuyait sa politique et soignait ses intérêts personnels. Sous ce règne, qui est sans contredit un des plus accentués de notre histoire, le culte de la police fut poussé si loin, qu'il devint la cause de l'établissement des Postes. Louis XI ne créa cette institution que pour accélérer et multiplier les rapports dont la lecture composait, avec ses prières à la Vierge, les principales occupations de ses journées.

Catherine de Médicis, après Louis XI, raffina la police par les moyens les plus abjects. L'espionnage constituait une affiliation immense de seigneurs et dames de la cour, de prêtres et ribauds, d'archers et de filles de joie, de voleurs et même de meurtriers.

Sous Louis XIV, à l'époque la plus splendide de ce long règne, le mal était arrivé à un tel point, que le procureur général du Parlement crut devoir publier, à la date du 9 décembre 1682, un réquisitoire constatant :

• Les désordres, assassinats et voleries qui se commettent dans cette ville et ses faubourgs ; le grand nombre de vagabonds et gens, appelés vulgairement *frances*, comme aussi certains gueux estropiés qui, sous ce prétexte, croient devoir être soufferts, lesquels, la plupart du temps, sont de part dans tous les vols qui se font, servent aux voleurs, etc. •

Sur ce réquisitoire, le Parlement ordonne :

• Que tous les soldats, qui ne sont sous charge de capitaine,

tous vagabonds portant épée, tous mendiants non natifs de cette ville, se retireront au lieu de leur naissance, à peine, pour les valides, des galères; contre tous estropiés, du fouet et de la fleur de lys, et contre les femmes, du fouet et d'être rasées publiquement. »

A cette époque, la police, placée dans les attributions du prévôt de Paris, était exercée, sous la surveillance du Parlement, par deux lieutenants au Châtelet, l'un civil, l'autre criminel. Ces doubles fonctions de prévôt de police se rejetaient dans les costumes que ce fonctionnaire portait dans les diverses cérémonies. Il présidait en robe au Châtelet, et il portait l'épée à la tête des troupes dont il avait le commandement. Deux pages marchaient devant lui, portant chacun au bout d'une lance, son casque et ses gantelets. Il avait, en outre, une compagnie d'ordonnance, deux compagnies de sergents, l'une à cheval, l'autre à pied.

La division des pouvoirs était nuisible à la bonne administration de la justice et à la sécurité de la ville. Louis XIV, éclairé par son conseiller Colbert, sur le véritable état des choses, créa la charge de lieutenant général de police, par ordonnance de mars 1667. Il en fit une magistrature indépendante à la fois de la commune et des ministres, investie, en même temps, d'une force morale et de moyens matériels assez puissants pour en imposer à tout le monde.

De 1667 à la Révolution de 1789, la ville de Paris eut quinze lieutenants généraux de police. Notre intention n'est pas de tracer leur histoire. Nous nous bornerons à signaler les faits les plus saillants de cette longue période administrative. Le premier lieutenant de police fut Nicolas de La Reynie. Il resta en fonctions depuis le 29 mars 1667 jusqu'en 1697. Homme énergique, il trouva de nombreuses occasions de faire preuve de détermination. Paris renfermait, au moment de son entrée en charge, trois cents tripots fréquentés par des voleurs, des spadassins, des filles de joie, qui s'y réunissaient le jour et la nuit. Les valets et les pages des gens de qualité formaient une corporation formidable qui avait pris possession du Pont-Neuf et de la place Dauphine et se livraient à des rixes qui dégénéraient parfois en combats acharnés. Malgré les murmures des seigneurs, La Reynie fit pendre un laquais du duc de Roquelaure et un page de la duchesse de Chevreuse qui avaient rossé de coups un étudiant sur le Pont au Change. Il fit murer les établissements immoraux, entre autres, une catégorie de repaires où l'on apprenait à tuer les gens, à *cinq sous le cachet*. Il fit placer trois mille lanternes dans les rues les plus mal famées, organisa un service de chariots chargés de l'enlèvement des immondices. Son exécution la plus saillante fut celle de la fameuse

cour dite des Miracles, devant laquelle tous les pouvoirs précédents avaient faibli. La conservation de cette *Casbah* de voleurs et de prostituées rendait inutiles ou insuffisantes toutes les autres mesures de sûreté. La Reynie en décida la destruction.

Les commissaires, les agents et des détachements considérables du guet à pied et à cheval essayèrent par trois fois de pénétrer dans ce repaire; trois fois ils furent repoussés avec perte. La Reynie prit en personne la direction de l'attaque. La cour des Miracles était située près de la porte Saint-Denis sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les rues des Filles-Dieu, Sainte-Foy et autres.

Précédé d'une escouade de sapeurs et de deux cents soldats à pied et à cheval, il se présenta à la pointe du jour devant la Cour des Miracles et somma les habitants de se rendre. En un instant, on vit se dresser une forêt de vieilles espingoles, de bâtons ferrés, de broches aigues, agités par une foule en haillons, poussant des hurlements, vomis par des bouches hideuses, contournées par l'ivresse et la fureur. Les soldats hésitaient devant de pareils ennemis.

— Ne tirez pas! dit La Reynie d'une voix tonnante.

Et s'avancant au premier rang :

— Je pourrais, s'écria-t-il, vous faire enlever tous et vous envoyer aux galères. J'ai pu de vous. On va pratiquer trois brèches à vos murailles; je vous donne une heure pour vous retirer, les douze derniers restants payeront pour les autres!... Six seront pendus immédiatement, les six autres vont aux galères pour vingt ans. »

Cette apostrophe intimida les holémens. Les sapeurs se mirent à l'œuvre, protégés par les autres soldats. Les brèches pratiquées, La Reynie s'écria de nouveau :

— Malheur aux douze derniers!

En vingt minutes, tout le monde eut déguerpi : les boiteux, paralytiques et autres estropiés furent les plus prompts à retrouver l'agilité de leurs membres. On rasa les murailles, on brûla les huttes et on ne pendit pers une.

Cette énergie de La Reynie fut quelquefois utilisée dans des opérations beaucoup moins justifiées que celle-là. Le serviteur d'un gouvernement despotique ne trouve que trop souvent l'occasion de devenir le complice des infamies de son maître. Nous n'avons donc pas à défendre la mémoire de quiconque s'expose à de pareilles conséquences.

La Reynie eut pour successeur Voyer-d'Argenson, qui pratiqua une autre forme de police. Il remplaça la vigueur et l'énergie par l'espionnage. Le nombre des affidés était si grand, que Louis XIV,

déjà vieux, s'en étonnait et demanda un jour à son lieutenant de police :

— Où recrutez-vous vos gens ?

— Sire, répondit d'Argenson avec cynisme, dans tous les états, mais surtout parmi les ducs et les laquais. Je paye les uns dix louis et les autres dix sous.

Ces deux premiers lieutenants généraux de police eurent pour successeurs des hommes plus ou moins habiles qui, à l'exception de MM. de Sartines et Lenoir, ont laissé peu de traces dans l'histoire municipale de la ville de Paris.

M. de Sartines s'occupa d'une façon spéciale des établissements de bienfaisance et fit preuve, dans toutes les circonstances, d'un désintéressement remarquable. Il composa son personnel de toutes espèces de gens, même de forçats libérés ou repentants. Si les éléments de surveillance laissaient à désirer, il est juste de reconnaître que, par son autorité morale, il savait en tirer un parti profitable à la sécurité commune. Cependant il ne put se soustraire à l'obligation de distribuer des lettres de cachet. On lui reproche même de les avoir prodiguées, pour s'attirer plus complètement les faveurs de la cour et les flattoires auxquelles il se montra toujours accessible.

C'est sous son administration qu'eut lieu l'événement déplorable qui, le 30 mai 1770, attrista la fête publique donnée à l'occasion du mariage de Louis XVI, alors dauphin, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche. Cent trente-deux personnes perdirent la vie. Le Parlement, après une enquête dans laquelle durent comparaître le lieutenant général de police et le prévôt des marchands, reconnut que cette catastrophe était due à l'insuffisance des mesures, occasionnée par la rivalité des deux pouvoirs municipaux. Les attributions de la lieutenance de police furent, à cette occasion, augmentées de tout ce que perdit la prévôté des marchands.

Cette rivalité des deux préfetures de Paris n'a pas cessé ; de nos jours elle est plus accentuée que jamais, et nous avons le regret de dire que, suivant nous, le décret impérial du 10 octobre 1859, daté de Biarritz, a compliqué plutôt qu'amoindri cet antagonisme préjudiciable à la population.

Sartines quitta la lieutenance de police en 1774 et eut pour successeur M. Lenoir, alors maître des requêtes après avoir été lieutenant criminel. Louis XVI était sur le trône, et l'on entendait gronder l'orage avant-coureur du sublime mouvement de 1789.

À peine installé, le nouveau lieutenant de police crut devoir donner sa démission, à l'occasion de la question des subsistances

sur lesquelles il était en désaccord avec le ministre Turgot. Après la chute de ce dernier, Lenoir fut rappelé à son poste.

Son premier soin fut d'améliorer la tenue et l'administration des hôpitaux et des prisons, qui étaient convenablement dotés, mais dont les ressources étaient dilapidées. Les malades couchaient trois et quatre ensemble, atteints de maux différents. Lenoir réforma ces abus, s'occupa du choix et de la quantité des aliments, créa des secours pour les vieillards et les incurables, organisa des conseils de surveillance pour tous les établissements hospitaliers ; il supprima les chaînes des prisonniers, fit placer des lits de camp dans les maisons de détention, accorda un matelas et une couverture aux détenus âgés de plus de cinquante ans, modifia le service des vivres, avec l'assistance du célèbre chimiste Lavoisier, qui était alors fermier général. Il étudia et perfectionna les moyens de salubrité, fonda plusieurs écoles pour les enfants pauvres, réglementa le sort des enfants trouvés, créa les bureaux de nourrices, rédigea le règlement de 1682 sur les secours et les soins à donner aux blessés, noyés et asphyxiés, augmenta le corps des pompiers, institua le mont-de-piété, doubla l'éclairage des rues. Il quitta la lieutenance de police en même temps que le ministre Calonne abandonnant le pouvoir. Prévoyant la tourmente révolutionnaire, il se retira à l'étranger en 1790 et vint mourir à Paris en 1807.

Le dernier lieutenant de police de l'ancienne royauté fut M. de Crosne, qui succéda, le 30 janvier 1785, à M. Albert, dont l'administration avait été de très-courte durée. Crosne se montra médiocre administrateur, cependant on lui doit une des plus grandes améliorations que la capitale ait vu réaliser. C'est à lui qu'est due la suppression du charnier des Innocents qui existait depuis Philippe le Bel aux abords de la rue Saint-Denis. Ce cimetière recevait les corps de plusieurs paroisses. Une galerie obscure, garnie d'un côté de marchandes de modes et d'écrivains publics, de l'autre de miralles faites avec des ossements humains, étalait aux yeux des promeneurs les produits de la vanité des vivants et les débris des morts. La terre, aux environs, engraisée par la putréfaction des cadavres de plusieurs générations, exhalait des miasmes délétères qui rendaient les épidémies permanentes dans le quartier de la Ferronnerie. Sur la demande du lieutenant de police, le roi, en son conseil, ordonna d'abord de supprimer cette cause incessante d'insalubrité. Les architectes Legendre et Molinos furent chargés de surveiller l'exécution des travaux. Cette opération, commencée dans le mois d'août, fut conduite avec tant de précaution et de rapidité, que l'extraction de plus de seize cent mille cadavres, dont le tiers était en core à l'état d'incorporation, ne causa, même

chez les travailleurs, aucune maladie sérieuse. L'église des Saints-Innocents disparut avec son cimetière pour faire place au marché qui existe actuellement et au centre duquel on transporta la belle fontaine dite des Innocents qui était au coin de la rue aux Fers.

Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, Crosne résigna ses fonctions entre les mains de Bailly, maire de Paris.

Les fonctions du lieutenant de police et du prévôt des marchands furent confondues avec celles d'un *comité permanent*, établi par les électeurs de Paris, sous la présidence du *maire de Paris*, et dont faisaient partie tous les membres du bureau de la ville, avec voix délibérative.

De 1789 au 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), plusieurs lois et règlements de police furent promulgués. La loi du 3 août 1791 déterminait l'emploi de la force publique contre les attroupements. La première organisation des commissaires de police et la désignation des pouvoirs dont ils sont revêtus se rapportent à la même époque.

La Préfecture de police, telle qu'elle était avant le décret du 10 octobre 1859, dont nous avons parlé, ne fut définitivement constituée que par la loi du 17 février 1800, concernant la division du territoire de la France en départements, arrondissements et municipalités.

Un arrêté des consuls, du 17 ventôse an VIII, nomma M. Du Bois préfet de police. Ses pouvoirs et ses attributions furent déterminés par un second arrêté du 12 messidor de la même année. L'intelligente activité de ce magistrat ne parvint pas à prévenir la machine infernale du 3 nivôse, ni quelques autres tentatives moins désastreuses par leur résultat. En aucun temps, la police n'a eu, en effet, le privilège de deviner et, conséquemment, le pouvoir d'empêcher les attentats inspirés par le fanatisme politique ou religieux. L'opinion publique se méprend, à ce sujet, sur la puissance des moyens dont le préfet de police dispose. Sans doute, il est difficile, impossible même, surtout de nos jours, à une association quelconque de faire aboutir une entreprise dont l'exécution nécessite des forces collectives ; mais ce que peuvent méditer des personnes isolées ou n'ayant que de très-rares confidents, la police est impuissante à le découvrir, et lorsque l'information lui parvient, elle la doit, dans la presque totalité des cas, à des indications spontanées de la part d'individus étrangers à son personnel.

Pour les cas les plus ordinaires, c'est l'indiscrétion des affiliés dans les lieux publics ou la révélation volontaire de l'un d'eux qui met l'autorité sur la piste. Quant aux agents proprement dits

de la police secrète, ils ne valent pas l'argent qu'on leur donne, et les préfets de police se gardent bien d'accorder à leurs rapports plus de confiance qu'ils n'en méritent. Ces agents sont le plus souvent *brûlés*, c'est-à-dire éventés.

En général, dit M. Vivien dans son livre intitulé *le Préfet de police*, les services de police s'obtiennent à peu de frais. La concurrence est très-grande; les consciences se tarifient à très-bas prix. La correspondance est pleine de demandes. Parmi les agents secrets, les uns trompent sciemment, d'autres apportent dans leurs rapports beaucoup de bêtise et le plus grand nombre envoient des indications vagues et sans utilité.

Le 11 octobre 1810, M. Dubois fut remplacé par M. Pasquier. Le zèle excessif qu'il mit à satisfaire les décrets despotiques de l'empereur ne le rendit ni perspicace ni équitable dans sa gestion administrative. Un jeune collègue de Paris, auteur d'une chanson satirique sur la retraite de Russie, fut enfermé par ses ordres sous les verrous, où il se trouvait encore, deux ans après, quand les étrangers entrèrent pour la première fois dans Paris. Il chercha sans le découvrir, l'auteur de la chanson intitulée *le Roi d'Yvetot* et dans cette même année fatale de 1812, n'ayant su ni prévoir ni empêcher le coup de main militaire des trois généraux Malet, Lahorie et Gindal, il se laissa enterrer avec le duc de Rovigo, son ministre de la police, comme le premier des administrés. M. Pasquier cessa ses fonctions le 31 mars 1814. Le fonctionnaire obéissant et dévoué de Napoléon, en quittant la préfecture impériale, se fit annoncer à la porte des salons de Louis XVIII, qui le nomma conseiller d'État, puis directeur général des ponts et chaussées. Il disparut dans les Cent-Jours pour revenir à la seconde invasion. Après avoir été ministre de la justice sous la branche aînée des Bourbons, président de la chambre des pairs sous la branche cadette, et chancelier de France, M. Pasquier s'est éteint, surchargé de fortune, d'honneurs et d'années.

La police fut, sous la Restauration, animée du souffle qui animait le gouvernement lui-même, elle se montra tracassière, impitoyable même, à l'égard des citoyens qui ne voulaient s'accommoder ni de la direction des jésuites, ni du droit d'aînesse, ni de la loi positive du sacrilège, en un mot d'aucun ter lance qui fût la condamnation des principes de 1789. Sous le ministère Martignac, la préfecture de police modifia son attitude. Avec M. Debelloyne, elle devint tolérante pour toutes les croyances politiques et les aspirations nationales. La sécurité de la ville y gagna, car c'est un fait digne de remarque que les délits et les crimes diminuent à mesure que la liberté augmente. Il suffit de comparer la situation morale des pays pour comprendre la

différence qui existe entre la sécurité de ses habitants. Pour borner nos études à l'Europe, le brigandage est passé à l'état d'institution dans les anciens États des Bourbons de Naples, du Pape, en Espagne, dans les provinces européennes dépendantes de la Turquie, dans plusieurs provinces russes, en un mot partout où dominent l'intolérance religieuse et le despotisme politique, ces deux ennemis permanents de la liberté, c'est-à-dire de la justice, de l'ordre et de la sécurité.

M. Dobeleyne créa ou plutôt fixa les attributions du corps des sergents de ville, dont le service exclusivement municipal est pour la population une précieuse garantie. C'est sous son administration que reparut l'institution démocratique des omnibus qui avait existé déjà sous Louis XIV et avait disparu devant l'improbation aristocratique du dix-septième siècle. M. Dobeleyne abandonna la préfecture à l'avènement du ministère Polignac, et M. Mangin, son successeur, eut le triste honneur de suivre la vieille branche des Bourbons dans l'exil, à la révolution de 1830.

L'histoire de la préfecture sous le roi Louis-Philippe est trop récente pour que nous ayons à la raconter. M. Gabriel Delessert fut le dernier du règne; il occupa la préfecture du 6 septembre 1836 au 21 février 1845. La population parisienne conserve avec reconnaissance le souvenir de ce magistrat dont les vertus privées égalaient l'intelligence et le dévouement à la chose publique. M. Delessert sut toujours atténuer les nécessités quelquefois terribles de sa charge par l'esprit de tolérance et de bonté avec lequel il remplit ses devoirs.

Après février 1845, M. Marc Caussidière, installé à l'hôtel de la préfecture de police, s'y comporta en homme d'honneur. Il oublia que ses subordonnés avaient été ses ennemis, et il conserva et trouva moyen de maintenir l'ordre dans Paris en faisant, comme il le dit pittoresquement, « de l'ordre avec du désordre ». Après lui, M. Trouvé-Chauvel, puis M. Ducoux, commencèrent à faire de l'ordre avec de l'ordre. M. Ducoux, dont la nomination succéda aux douloureux événements de juin, rassura la population parisienne par les bulletins hebdomadaires qu'il publia. A cette époque si tourmentée de notre histoire contemporaine, tout Paris était armé. Soixante-quatorze clubs étaient pour ainsi dire en permanence. Cependant le nombre des sergents de ville, qui était de cinq cent cinquante sous l'administration de M. G. Delessert, ne fut pas augmenté. Il est aujourd'hui de plus de quatre mille. Pendant la première période de la République, on signala peu de vols et pas un assassinat. Un autre fait que nous croyons devoir publier sans commentaire, c'est que les trois préfets de la République de 1848, MM. Caussidière, Trouvé-Chauvel et Ducoux sont les seuls qui

des officiers de paix, stationnent à la Préfecture, toujours prêts à se porter partout où besoin sera.

Le service de sûreté, créé par le trop fameux Vidocq, est composé d'agents qui, bien que sans uniforme, ont un caractère légal, officiel, et reçoivent un traitement régulier.

Il y a quatre commissariats de police par arrondissements, soit quatre-vingts; mais tous ne sont pas occupés. Dans certains arrondissements, un seul commissaire est chargé de deux quartiers.

La demeure du commissaire de police est signalée, nuit et jour, par une lanterne en rouge, portant l'inscription : *Commissaire de police*.

Le commissaire de police est toujours à la disposition de la justice, de l'administration et du public, mais ses bureaux ne sont ouverts que depuis onze heures jusqu'à quatre heures du soir, et de sept heures du soir à dix heures. On y trouve, à toute heure, un employé qui a mission d'aller prévenir le magistrat dans les cas où son action personnelle est indispensable.

Les commissaires de police de Paris sont des auxiliaires très-actifs de la justice. Le procureur impérial et les juges d'instruction les délèguent dans un nombre considérables d'affaires. Leurs attributions administratives sont très-variées.

En l'absence du commissaire, le bureau de police est dirigé par son secrétaire.

Chaque commissariat se compose, outre le commissaire et son secrétaire, de deux inspecteurs et d'un garçon de bureau.

Les inspecteurs du commissariat sont chargés de l'inspection du quartier. Leur surveillance s'exerce sur les cafés, auberges et cabarets, sur les bals et autres lieux publics. Dans les informations judiciaires auxquelles se livre le commissaire, ils sont chargés de diverses opérations délicates qui exigent autant de probité que d'habileté.

L'officier de paix n'est pas magistrat. C'est un agent et un chef de corps. Il obéit au commissaire qui le requiert, mais il est sous les ordres immédiats et directs du chef de la police municipale, dont la résidence et les bureaux sont à la Préfecture de police.

Si l'on a une plainte, une réclamation à porter à l'autorité, c'est au commissaire que l'on doit s'adresser et non à l'officier de paix, qui ne peut, sauf des cas très-urgents, agir d'initiative.

Il y a, à Paris, vingt officiers de paix qui commandent et dirigent le service de la police municipale dans les vingt arrondissements. Chacun est à la tête de deux cents ou cent cinquante sergents de ville; ils ont pour auxiliaires des brigadiers et sous-brigadiers de sergents de ville.

Les sergents de ville veillent à la sûreté des rues qu'ils parcourent incessamment et maintiennent l'ordre dans la circulation; ils sont toujours prêts à donner aux passants les renseignements ou l'aide dont ceux-ci peuvent avoir besoin, parfois à risquer leur vie pour prévenir des accidents. Tous, ou du moins la plupart, ont appartenu à l'armée, et on peut voir, par les médailles dont ils sont décorés, qu'ils y ont honorablement servi.

L'institution des sergents de ville est due à M. Debelleyne, qui organisa aussi les inspecteurs de police chargés de veiller, sans signe suffisamment distinctif, au maintien de l'ordre public. Le nombre des sergents de ville a été progressivement augmenté. Leur organisation actuelle est imitée de l'organisation des *police-men* de Londres. Ils sont actuellement au nombre d'environ

quatre mille, répartis en postes de quartier et ayant chacun à surveiller un certain espace de territoire. Suffisants ou à peu près dans le centre de la ville, ils sont encore trop clair-semés dans les quartiers excentriques dont cependant la topographie même reclame une surveillance plus active.

LA MONNAIE

PAR

TURGAN

Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, le public est admis à visiter le musée de la Monnaie; quelques privilégiés, ayant eu la précaution préalable de demander au président de la commission une faveur qui se refuse rarement, sont de plus autorisés à entrer dans les ateliers où se fabriquent les *espèces* et les médailles; les personnes qui aiment le numéraire peuvent donc gratuitement et moyennant une simple lettre polièdre-sée à M. Pelouze, se donner, deux fois par semaine, l'inextinguible plaisir de contempler des décalitres de pièces d'or ou d'argent, remuées dans des paniers comme des oignons ou des haricots, sans la moindre considération. Une simple visite à la Monnaie, deux au plus, donnent une explication suffisante de la prolixité des *carçons* de caisse.

Théophile Gautier nous a dit souvent : « Je suis dégoûté de l'argent depuis que j'ai découvert qu'il servait à payer. » Nous qui n'avons jamais estimé beaucoup les espèces modernes, excepté pour en faire immédiatement usage, et qui n'avons de goût véritable que pour les tétradrachmes d'Alexandre ou de Mithridate, les déc drachmes d'Argente, les écus de Louis XV, ou même les pièces de quarante francs de la duchesse de Parme, nous avons été réellement navrés en voyant le sans-*façon* peu respectueux avec lequel était traité le divin argent, *quædam pecunia*, cette chose si merveilleuse pour ceux qui en ont peu.

Certes, l'établissement est beau, il est noble d'aspect et bien approprié à son objet, mais on ne devrait réellement pas laisser voir aux profanes comment on fabrique cette représentation de Dieu sur la terre, ce signe révéré qui, à défaut de l'image du Père éternel, porte toujours du moins le profil auguste du souverain.

Comment, après l'avoir vu laminer, peser, pousser, tripoter, de tant de façons, peut-on encore vénérer, comme on le doit, cette base de la société moderne, cette représentation de toutes choses depuis le pain jusqu'à l'absinthe, depuis la stalle à la comédie jusqu'à la chaise à l'église; ce symbole des transactions humaines, après lequel tous les moralistes de tout temps ont si bêtement crié, comme s'il était le vice lui-même! La monnaie n'est qu'un morceau de métal, ayant d'autant plus de valeur qu'il est plus inaltérable aux agents extérieurs, et sur lequel, soit un souverain, soit une société organisée et reconnue, ont fait apposer leur marque de garantie. C'est une sorte de billet à vue qui porte la double sûreté de l'État et de sa propre valeur.

L'esprit de l'homme est infiniment borné, essentiellement routinier et sa prétendue diversité se borne à d'insignifiantes modifications. Aucun art, aucune industrie ne démontrent plus clairement la pauvreté d'idées de l'homme que la fabrication de ses monnaies. Tous les peuples commencent par employer le lingot ou plutôt la pépite pure et simple, comme on le fait encore en Australie et en Californie. La pierre dure et rare, les diamants bruts sont souvent utilisés de la même manière, mais bientôt le poids de la pépite devient matière à discussion, son titre donne lieu à des soupçons; de là querelles, contestations, différends portés devant le conseil de la ville ou devant le tribunal du prince, lesquels décident invariablement qu'il sera frappé une marque sur le petit lingot; que cette marque représentera tel objet, telle image ou tel dessin; que le lingot pèsera tel poids, et que naturellement ceux auxquels on l'offrira en paiement seront forcés de l'accepter pour la valeur indiquée. Il faut ajouter qu'invariablement aussi la ville ou le souverain prélèvent un bénéfice plus ou moins fort pour cette opération.

Depuis le commencement des siècles, il en a toujours été ainsi, et les souverains se sont conduits plus ou moins honnêtement en se payant de leur fabrication; ce qui les a fait bien ou mal juger par leurs sujets et leurs voisins. Pour expliquer l'adjonction d'une quantité variable d'un métal moins cher, on a heureusement trouvé un prétexte dans la malléabilité de l'or et de l'argent fins. On a donc imaginé d'y ajouter du cuivre pour les rendre plus durs et moins altérables, ce qu'on fait encore aujourd'hui à la Monnaie dans le premier atelier où nous pénétrerons en suivant l'ordre des opérations successives.

Les lingots d'or ou d'argent venant des lieux d'extraction, les monnaies anciennes ou étrangères à refondre, sont d'abord ramolles au titre légal, c'est-à-dire liquéfiées à chaud dans des creusets avec une quantité de cuivre déterminée par les lois; nos

pièces de 5 francs sont encore à 900 grammes d'argent pour 100 grammes de cuivre, mais nos pièces de 50 centimes, 1 et 2 francs ne sont plus qu'à 835 d'argent depuis la convention internationale monétaire intervenue entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. L'alliage ainsi composé est versé dans une série de lingotières prismatiques, d'où il sort en barres longues et minces qui sont passées dans une série de laminoirs jusqu'à ce que les lames soient réduites à l'épaisseur juste de la monnaie que l'on fabrique; de temps en temps, le lamineur, au moyen d'un emporte-pièce, enlève dans sa lame un cercle de métal nommé *flan*, qu'il pèse pour voir si ce disque a bien le poids voulu, sinon il continue le laminage. Lorsqu'il est satisfait et croit être certain de l'épaisseur de sa lame, il l'envoie à d'autres ouvriers qui la découpent en autant de flans qu'elle peut en donner. Ces flans sont remis au four et blanchis dans un bain d'acide. On lave ensuite ces disques métalliques dans un tonneau tournant, pour enlever toute trace d'acide; on les fait sécher, on les compte, on les pèse sous la surveillance d'un contrôleur qui en devient responsable après les avoir reçus.

Les monnaies d'or, d'argent ou de cuivre sont marquées par les mêmes procédés. C'est toujours avec un coin d'acier dur que le métal sur lequel il doit laisser son empreinte, seulement le mode de pression a varié dans la suite des temps. Cain, suivant les uns, d'autres disent Mogog, père des Scythes, fit les premiers coins sur lesquels on frappait à coups de marteau. On joignit ensuite les coins deux à deux pour être sûr que les deux côtés seraient bien marqués l'un en face de l'autre. Jusqu'à Henri II, on ne connut pas d'autre agent que le marteau pour marquer la monnaie. Ce fut un mécanicien, nommé Aubry Olivier, qui appliqua le balancier, au moyen duquel les pièces reçurent désormais l'empreinte; à partir de 1645 on supprima tout à fait, en France, le monnayage au marteau. Wann, gendre d'Aubry Olivier, fut nommé maître et directeur général des monnaies dans le royaume de France; à partir de cette époque et pendant une longue période, les monnaies françaises furent admirablement frappées, surtout depuis qu'un sieur Castaing, ingénieur du roi, eut inventé la machine avec laquelle on marquait d'un cordon sur la tranche les espèces d'or et d'argent. Mais le balancier ne va pas assez vite: la mécanique nouvelle aidant l'impatience contemporaine, a construit une presse très ingénieuse, soft tante aux besoins modernes, puisqu'elle va très rapidement et frappe assez exactement pour rendre la contrebande difficile.

Les monnaies anciennes étaient de véritables objets d'art, de merveilleux bas-reliefs, comme les anciens billets de banque

étaient d'admirables gravures ; on avait quelque plaisir à les regarder, à les conserver, on s'en dessaisissait avec regret ; aujourd'hui qu'il importe « cela doit servir à payer », et avec une rapidité telle qu'il serait vraiment bien inutile de prendre quelque peine pour orner ces carrés de papier ou ces morceaux de métal, tellement instables qu'ils sont, pour ainsi dire, toujours entre deux maîtres. La presse actuelle à monnaie n'en est pas moins très-remarquable d'agencement ; la compression s'y exécute au moyen d'une genouillère, et les flans sont présentés entre les deux coins par un mécanisme rapide, nommé poseur, qui les amène et les chasse en battant presque la seconde. Lorsque la colonne de flans qui doit l'alimenter est épuisée, la machine s'arrête d'elle-même. On appelle cette machine presse-Thonneller, du nom de celui qui l'a perfectionnée, mais ce fut Diedrich Ulhorn de Grevenbroich, près de Cologne, qui l'inventa vers 1817 ; elle ne fut adoptée par la France qu'en 1846. Vingt-deux de ces presses travaillent sans relâche dans l'atelier où le public favorisé est admis à voir naître la monnaie.

Chaque lot de pièces est essayé chimiquement pour constater la sincérité de l'alliage et chaque pièce est pesée une à une pour éprouver la régularité du poids ; un écart de trois millièmes au-dessus ou au-dessous est toléré, sinon les pièces sont refondues. On fait sonner les monnaies d'or sur un bloc d'acier pour s'assurer qu'elles ne contiennent pas une paille, qui les rendrait insonores et leur retirerait du crédit dans certains pays.

L'établissement de Paris ne travaille pas seulement pour la France, il vient de temps en temps au secours des gouvernements étrangers qui ont besoin de battre monnaie ; il a fabriqué pour la Russie pour près de 750 millions de pièces dites impériales et copecks, beaucoup moins pour la Grèce, pour la Suisse et même pour l'Égypte. Il fait en moyenne, par an, vingt millions de petites piécettes ou médailles, que se partagent les visiteurs de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne d'Auray, de Bétharam, de Fourvières, de Bon-Secours et autres pèlerinages fort suivis. Ce chiffre doit donner un peu à réfléchir à ceux qui se plaisent à croire au délaissement de la religion catholique en France.

Les habiles artistes de la Monnaie, pour prouver que ce n'est pas par leur faute, mais bien par celle des temps, si notre monnaie est si médiocre, gravent de temps en temps quelques coins précieux pour des médailles faites lentement et obtenues par les anciens procédés dans l'atelier où l'on frappait autrefois les monnaies. On voit encore aujourd'hui dans cet atelier un balancier du temps de Louis XIV, daté de 1698 et plusieurs autres de 1804, dont les montants sont faits avec les canons russes pris à Austerlitz.

Un atelier dans lequel le public n'est pas admis et qu'il faut, pour visiter, des protections bien puissantes, nous ne savons véritablement pourquoi, c'est l'imprimerie chromo-typographique dans laquelle se fabriquent les timbres-postes. Il s'en fait aujourd'hui une telle consommation que la production doit dépasser 1.000.000 par jour, pour être au courant des besoins. Nous ne voyons pas quel grand inconvénient, excepté celui de gêner les ouvriers, il y aurait à laisser visiter ces ateliers; la contre-façon du timbre-poste n'est guère à craindre; il ne sert de papier-monnaie qu'en échange de sommes presque insignifiantes et pour lesquelles on se découragerait difficilement à risquer les galères. On serait bientôt découvert par les yeux vigilants des agents des postes, si habiles à reconnaître les timbres qu'on veut faire servir une seconde fois.

La vignette qui sert à donner aux timbres-poste leur caractère spécial a d'abord été gravée sur un poinçon en acier, reportée ensuite par le frappeage sur des petits carrés de métal mou que l'on serre dans une forme sur laquelle on obtient un cliché électro-chimique; chaque cliché de cent cinquante figures forme une caquette que l'on remplit avec du métal et que l'on dresse sur une épaisseur plaque de fonte parfaitement plane. Ces formes sont mises une à une ou deux par deux sur le marbre des presses à bras, et tirées après une mise en train aussi soignée que pour les meilleures gravures. Depuis quelque temps, aux presses à bras on a ajouté une excellente machine en blanc d'Alauzet sur laquelle on peut tirer deux feuilles à la fois avec deux margeurs et deux receveurs de feuilles. Cette presse mécanique et les autres presses à bras de l'atelier nous ont paru très-propres et très-bien entretenues.

Les couleurs bleues, jaunes, orangées, vertes, etc., employées pour l'impression, sont, dit-on, des secrets d'État; le bleu, le vert et l'orangé sont assez beaux, mais le jaune destiné aux timbres à 10 centimes vient bien mal au tirage, surtout quand les formes sont usées. Pour empêcher le report lithographique et par suite la fabrication de types par des contrefacteurs, on a imaginé de couvrir le papier avant l'impression avec un vernis qui fixe les couleurs et empêche le report, ce vernis s'étend sur les feuilles par un passage sous les rouleaux d'une presse. La gomme qui recouvre la face non imprimée s'étend à la main avec de larges pinceaux et les feuilles sont sechées une à une sur des claies. Ce rouissage est très-bien exécuté, sans parcimonie, et les timbres-postes blancs adhèrent parfaitement sur les lettres; cette faculté adhésive est si généralement appréciée que la bordure des feuilles de timbres-poste rempli ce très-souvent aujourd'hui, pour les coupes, les taffetas d'Angleterre.

Les très-ingénieuses machines qui servent à faciliter la déchi-

rare des timbres-poste en les séparant les uns des autres par une ligne de piqûres, sont de provenance anglaise et construites par M. Nappier. Elles se composent de deux machines, dont l'une qui porte les aiguilles se baisse et s'élève entre deux montants, et l'autre, qui est fixe, est percée de trous correspondant exactement aux pointes de l'autre machine; la feuille de papier prise dans un cadre est amenée graduellement entre les deux mâchoires et trouée régulièrement. Lorsque chaque feuille est terminée, la machine s'arrête, elle reprend sa marche à l'arrivée de la nouvelle feuille.

L'ensemble de cette fabrication, très-convenablement agencée et très-bien outillée, gagnerait à être placée dans un local plus commode et plus étendu. Les bâtiments de la Monnaie étaient loin d'être destinés à contenir l'usine actuelle; il y avait eu là, autrefois, un hôtel somptueux, d'abord résidence des ducs de Nevers puis des princes de Conti. Une magnifique planche de Chastillon, faisant partie du cabinet de M. Amédée Berger, représente l'hôtel de Nevers et la campagne environnante en 1660, alors qu'il appartenait à Duplessis-Guénégaud. C'était un grand quadrilatère perpendiculaire à la Seine. On avait songé à y mettre d'abord l'Hôtel de Ville, puis l'Hôtel-Dieu.

M. de Laverdie, ministre des finances de Louis XV, choisit cet emplacement pour y placer les ateliers de la Monnaie qui se trouvaient alors dans la rue encore appelée rue de la Monnaie. La première pierre du nouvel édifice fut posée en 1771 par M. l'abbé Terray, contrôleur général. Les constructions s'élevèrent sous la direction de M. Antoine, architecte estimé à cette époque et dont le ministre avait adopté les dessins.

Saint-Victor, dans son tableau de Paris, loue l'architecte d'avoir su réunir « une foule d'objets de nature différente, tels qu'une école, un cabinet de minéralogie, une grande administration, de vastes ateliers, une forte manipulation de métaux, une immense réunion d'ouvriers; cet hôtel présentait à l'architecte de nombreuses difficultés, et il ne semblait pas aisé de bien déterminer le genre de décoration propre à un semblable monument, car il ne devait avoir ni l'aspect pompeux d'un arc de triomphe ni l'élégance magnifique et recherchée d'un palais; destiné cependant à donner une grande idée de la richesse nationale, il ne pouvait être traité dans le style sévère d'un simple monument d'utilité publique.

« La décoration de la façade principale présente un avant-corps de six colonnes ioniques, élevées sur un soubassement de cinq arcades, ornées de refends; un grand entablement, avec consoles et modillons, couronne l'édifice dans toute sa longueur. L'avant-corps est surmonté d'un attique, au-devant duquel sont six figures isolées; ces figures, exécutées par Pigalle, Mouchy et Le Comte,

représentent la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la Paix. La seconde façade, sur la rue Guénégaud, offre un attique sur un soubassement de même hauteur que celui de la première, et orné de bossages. Sur l'avant-corps on a placé les figures des quatre éléments, exécutées par Caffiéri et Dupré.

L'enthousiasme de Saint-Victor n'a plus de bornes lorsqu'il en arrive à décrire le cabinet de minéralogie, aujourd'hui cabinet des médailles, si bien dirigé et si soigneusement classé par M. Clérot. Nous partageons tout à fait l'appréciation de l'historien pour ce qui est des bâtiments situés sur le quai, pour la grande cour et la salle des presses; mais nous ne pouvons comprendre pourquoi dans une des cours latérales se trouve encore une locomobile surmontée d'un tuyau de tôle attaché par des fils de fer et si haut qu'il dépasse l'étage le plus élevé des bâtiments qui l'entourent. Nous l'admettons en 1861 comme machine motrice supplémentaire, mais en 1867, comme installation définitive, elle nous paraît peu convenable dans la cour d'un hôtel historique si dignement tenu en toutes ses autres parties.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

L'Etat en France ne fabrique pas directement la monnaie; il en délègue le soin, sous sa propre surveillance, à des *directeurs de la fabrication*, soumis à un cautionnement et auxquels il est alloué, à titre de frais, 1 fr. 50 c. par kilogramme d'argent et 6 fr. 70 c. par kilogramme d'or, à 900 millièmes pour l'un et pour l'autre. Cette allocation est prélevée sur le prix payé aux vendeurs de matières d'or et d'argent. Chaque hôtel de monnaies a pour marque particulière une lettre de l'alphabet qui est empreinte sur toutes les pièces fabriquées dans le même hôtel. Paris a pour marque A; Rouen B; Lyon D; Bordeaux K; Strasbourg BB; Marseille M; Lille W.

Le contrôle supérieur et la surveillance de la fabrication sont exercés par la *Commission des monnaies et médailles*, ressortissant au Ministère des Finances, et composée de trois membres: un président et deux commissaires. C'est elle aussi qui surveille la fabrication des timbres-poste.

Les monnaies d'or, d'argent et de cuivre appartenant à l'ancien système duodécimal sont absolument exclues de la circulation et n'ont plus qu'une valeur de médailles ou la valeur vénale du métal.

Il reste en circulation un nombre encore assez grand de pièces de 5 francs en argent, dites à l'*Hercule*, frappées sous la première République, à partir de 1795. Il ne fut alors frappé ni pièces d'or ni pièces divisionnaires en argent. Les pièces de toute valeur (or et argent) fabriquées sous les gouvernements ultérieurs sont encore nombreuses. Toutefois les pièces de 25 centimes en argent, les pièces de 5 et 10 francs en or, de petit module, ont été démonétisées et retirées de la circulation.

Toute l'ancienne monnaie de billon, comprenant les sous de Louis XV et

de Louis XVI, les pièces en métal de cloche, les 5 centimes et décimes de la République (qui étaient excellents), a été refondue en 1856. Il y en avait pour 48,511,907 fr. 46 c.

De 1795 au 31 décembre 1865, il a été fabriqué en France :

	Or.	Argent.	
Première République (Hercule).	» fr.	106,237,255 fr.	»
Napoléon	528,024,440	887,830,055	»
Louis XVIII	389,333,060	614,830,109	75
Charles X.....	52,918,920	612,511,320	50
Louis-Philippe	215,912,800	1,756,938,333	»
Deuxième République (Génie)...	56,921,220	»	»
— (Hercule).	»	259,628,845	»
— (Liberté).....	370,361,640	199,619,436	60
Second Empire.....	4,958,641,490	215,561,101	30
Total.....	<u>6,572,123,570 fr.</u>	<u>4,673,156,456 fr.</u>	65
A déduire par suite de retrait et de démonétisation :			
Pièces de 5 et 10 francs.....	71,082,860	»	»
Pièces de 25 centimes.....	»	7,671,101	25
Il reste, ayant cours.....	<u>6,501,030,710 fr.</u>	<u>4,665,485,355 fr.</u>	40
Ensemble.....	<u>11,166,516,065 fr.</u>		40 c.
A quoi il faut ajouter le montant de la monnaie de bronze à la même date, soit.			
	59,300,000	30	
Ce qui fait, en totalité.....	<u>11,225,816,065 fr.</u>		70 c.

La loi du 25 mai 1864, qui a modifié le titre des pièces en argent de 2 fr., 1 fr. 50 et 20 centimes, amènera le retrait de ces pièces qui seront fondues pour être refrappées au nouveau titre de 835 millièmes.

Une loi autorise la fabrication de pièces de 100 francs et de 50 francs, mais il n'a été frappé que pour 36,837,300 francs des premières et pour 41,839,300 francs des secondes.

Les curieux recherchent les pièces d'or et d'argent de la première Restauration (1814), où le roi Louis XVIII est représenté avec le collet de son habit. Ces pièces commencent à devenir rares.

Le Musée de la Monnaie contient toutes les monnaies royales de France depuis les Mérovingiens, toutes les médailles françaises depuis Charlemagne, un grand nombre de médailles seigneuriales de France, des monnaies et médailles de toutes les parties du monde. C'est une collection encore magnifique, bien que, il y a quelques années, elle ait été obligée de céder au cabinet des médailles de la Bibliothèque de la rue Richelieu toutes les pièces manquant à celui-ci et qu'elle possédait. A la vérité, la Bibliothèque lui a donné, en échange, une partie de ses doubles.

LA MANUFACTURE DES TABACS

PAR

TURGAN

La Manufacture des Tabacs est moins facilement accessible que la Monnaie; elle ne possède pas de musée ouvert au public, et pour entrer dans ses ateliers il faut une carte particulière délivrée au Ministère des Finances par la direction générale. Il est, du reste, facile de comprendre ces restrictions, car si l'établissement de Paris est le plus considérable du monde, il n'est pas le plus nouveau: aussi ses ateliers sont-ils installés sans ordre, mêlés aux magasins, de sorte que pour visiter rationnellement l'usine et en comprendre les travaux, il faut suivre, au milieu d'un véritable labyrinthe, la feuille de tabac depuis son entrée en balles ou en boucants, jusqu'à sa sortie en tonneaux de tabac en poudre, en paquets de scaferlati ou en caisses de cigares.

Les manufactures de Châteauroix et de Strasbourg, récemment construites, sont beaucoup plus régulièrement installées. Celle de la rue de Reuilly fonctionne activement. Lille, Le Havre, Dieppe, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse, Tonneins, Bordeaux, Morlaix, Nantes, Metz et Nancy contribuent à la manutention du tabac, et peuvent à peine suffire aux besoins de la consommation non-seulement en France, mais encore à l'étranger. La régie française fournit aux consommateurs le meilleur tabac à priser et à fumer qui soit en Europe, et depuis quelques années elle a en quelque sorte monopolisé l'achat des bons cigares de la Havane qu'elle revend dans notre pays et dans les contrées voisines, surtout à Londres, où elle a installé un magasin très-achalandé.

Il suffit d'avoir voyagé de l'autre côté d'une frontière quelconque pour comprendre pourquoi ont disparu entièrement les vieilles placanteries de mode autrefois contre la Régie, quand on a fumé un Cavour, un Vevey, un Hambourg et même un cigare espagnol, ou payé à tout prix le plus humble millarès de l'administration des tabacs. On peut trouver à Londres quelques cigares fumables, mais en les achetant dans Oxford Street et en les payant un shilling six pence. Quant au tabac à fumer en pipe, excepté dans l'ouest de l'Europe, où se trouvent quelques espèces spéciales

estimées des connaisseurs, on ne peut réellement user que du *caffè* français.

Les quantités de tabac vendues en France dans les 36,000 bureaux de l'administration ont dépassé 27 millions de kilogrammes et ont rapporté 214 millions de francs; cependant, en France, il y a encore moins de fumeurs que de personnes ayant échappé à cette *habitude funeste*: ainsi parlent les prud'hommes qui ont besoin de blâmer quelque chose et qui s'acharnent contre l'absinthe, l'eau-de-vie, le café, le thé, etc., pour se reposer de déclamer contre l'argent. Après avoir déclaré que le tabac était le fléau des temps modernes, ils le chargent de toutes les imperfections physiques et intellectuelles dont ils prétendent notre siècle affecté, à l'exclusion des siècles précédents; ces anathèmes se renouvellent depuis que le monde est monde, tantôt contre une chose, tantôt contre l'autre. Nous ne pouvons cependant croire qu'une habitude répandue avec autant de facilité et de persistance d'un pôle à l'autre, soit aussi niaise et aussi dangereuse qu'on se plaît à le dire. Ce n'est pas l'usage qui est mauvais, c'est l'abus, comme tout abus, et encore pour le tabac, l'abus se règle-t-il de lui-même; on ne peut pas se forcer à fumer, l'instinct rebute ce qui serait réellement dangereux. Quand nous étions interne dans les hôpitaux de Paris, nous n'avons jamais vu fumer aucun individu à qui le tabac aurait pu nuire; dès que le malade allait bien, il demandait sa pipe: c'était un signe certain de sa guérison prochaine.

Le gouvernement français a très-sagement agi; au lieu de chercher à entraver l'usage du tabac, ce qui n'aurait servi probablement, du reste, qu'à le répandre davantage, il en a converti la vente en un impôt des plus productifs et des moins discutés. Tout en améliorant le produit lui-même, il a choisi ses agents d'achat et de fabrication parmi les meilleurs élèves de l'École polytechnique, où les sentiments d'honneur et de probité se développent en même temps que l'instruction la plus élevée. Nous sommes donc sûrs qu'aucune marchandise frelatée ne se glissera dans les fournitures, qu'aucune commission honteuse ne fera fermer les yeux sur des ballots avariés. L'appât du gain aurait entraîné des commerçants libres, tandis que les ordonnances les plus sévères régissent les bureaux de tabac, dont la gestion est réservée comme récompense aux anciens militaires, aux veuves et aux enfants des serviteurs de l'État. Si donc le tabac est un poison, comme on le dit, en tout cas nous avons en France du poison de la meilleure qualité possible.

L'établissement où il se fabrique à Paris se compose de vastes bâtiments à cinq étages compris entre le quai d'Orsay, la rue de

L'Université, la rue Saint-Jean et la rue de la Boucherie-des-Invalides. La grande porte de la rue Saint-Jean donne entrée à des tabacs venant de tous les points du globe et dont le type ainsi que les diverses qualités ont été préalablement déterminés par une expertise sur des échantillons que l'on conserve, de manière à pouvoir sans cesse comparer les arrivages avec le type. Les tabacs qui viennent s'entasser dans les vastes magasins de la Manufacture sont de provenances très-éloignées : ce sont d'abord les tabacs d'Amérique du Nord, tels que le Virginie, le Kentucky et le Maryland, contenus dans d'énormes tonneaux appelés boucauts, et ceux des Antilles, qui se présentent sous la forme de petits paquets sous toile appelés ballotins; ceux de l'Amérique du Sud, cousus dans des peaux; ceux de l'Océan Pacifique arrivant de Java, de Manille; puis les tabacs de l'ancien continent, récoltés dans la Macédoine, l'Égypte et la Grèce, la Hongrie, la Hollande, l'Algérie, et enfin des tabacs cultivés en France dans les départements du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, du Nord, de la Meurthe, de la Moselle, du Haut-Rhin, du Lot, de Lot-et-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, de la Savoie et de la Haute-Savoie, etc. De nouveaux départements viendront certainement se joindre encore à cette liste. Les tabacs indigènes arrivent tous en balles couvertes en toile; on économise ainsi la place et le poids dans les transports. Ces tabacs, qu'ils viennent de près ou de loin, de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Midi, sont des feuilles du *Nicotiana tabacum*, plante dicotylédone de la famille des solanées. C'est une assez vigoureuse herbe annuelle, à racine persistante et dont la tige s'élève de un à deux mètres.

Le passage suivant du *Traité du tabac ou nicotiane, panacée, pelum: autrement herbe à la reine, etc.*, composé *premièrement en latin par Jean Neander, médecin à Leyden, et qui se vendait, en 1626, à Lyon, chez Barthélemy Vincent, à l'enseigne de la Victoire*, nous indique ce qu'on pensait de cette herbe il y a deux cents ans. Ce curieux passage, dont nous maintenons l'orthographe bizarre, fait connaître les différents noms que l'on donnait au tabac à cette époque: « Ceux du Peru et presque tous les antarctiques appellent ceste plante *Pelum* ou *Pill*, suyuant ce qu'en rapporte Monardes, ou Perchenue, comme veut Ouedus. Toutefois ce nom icy ne convient pas seulement au tabac, car les auteurs l'attribuent à certaine autre herbe qui croist aux Indes, et est différente de notre tabac. Elle est appelée vulgairement *nicotiane* ou *nicosiane*, du nom de M. Jean Nicot, natif de Nismes, conseiller du roy François II et Me. des requestes de son hostel, qui le premier en apporta la cognoissance en France. Tout ainsi que ce brave admiral François Drake l'a introduite en Angleterre, enuiron l'an de grâce

mil cinq cents huictante six. Sous le nom de monsieur Nicot elle a esté à bô droict publiée, de tous ceux qui ont ouy vanter ce souverain remede. Ce personnage ayant esté enuoyé en ambassade pour le roy en Portugal, l'an mil cinq cens soixante, arriua qu'un iour allant visiter l'officine de Lisbonne (où pour lors estoit la cour du roy de Portugal), là un gentilhomme flamand, qui alors estoit garde des papiers royaux, lui fait present de ceste plante estrangère, apportée depuis peu de la Floride.

• L'ambassadeur l'accepte volontiers, et comme plante transmarine, nô iamais veuë, la fait soigneusement entretenir en son jardin, à raison de sa rareté ayant esté asseuré desia par plusieurs fois de ses vertus en la guerison des playes et vlceres, en laquelle on les avoit esprouuées avec heureux succès. L'estime de ceste herbe va s'augmentant par tout le Portugal, les Espagnols et les Portugais la prisent et loüent beaucoup, et commence-on à l'appeler *herbe de l'ambassadeur*. Luy quelque temps apres estât de retour en France, présente de la graine de ceste herbe à la Reyne-Mère Catherine de Médicis, laquelle ayant appris que ceste plante estoit tres-salutaire aux vlceres et playes malignes et putrides, l'admirant comme une panacée incognuë, la voulut honorer de son premier nom, et fut dès lors appelée *l'herbe à la Reyne, Cathérinaire et Médicée*: ce qui la mit en grande vogue par toute la France. Les habitants de Virginie l'appellent *Vpporroc*, d'autres *l'herbe du grand Prieur*; d'autât qu'iceluy arriuë à Lisbonne fut reçu par M. Nicot, qui lui fit part d'un bon nombre de ses plantes, lesquelles il fit transplanter en son jardin, et là curieusement entretenir et eslever.

• La plupart des habitâs de la petite Espagne la nomment *Cosobba*, Cissalpinus l'appelle *Tornabone*, de ce qu'Alphonse Tornabon, prelat de Bourg, fut le premier qui la fit voir en Italie, luy ayant esté enuoyée par son nepueu Nicolas Tornabon, autre prelat, qui estoit pour lors ambassadeur en France. •

• Schwenckfeldius avec d'autres qui ont couché par escrit l'excellence de ses vertus, l'appelle *l'herbe sainte*, Camerarius *l'herbe vulnèraire des Indes*; d'autres l'appellent *piperine*; mais je ne vois pas sur quelle raison ils se fondent. Ceux de Leyden l'appellent *la buglosse antarctique*; Dodonæus, grand botanographe, luy donne le nom de *iusquiamo du Peru*, quoy que faussement (comme nous monstrerons en son lieu) d'autant que Cordus l'attribuë à la stramonée, et non pas au tabac. Le R. cardinal de Sainte-Croix, ayant esté envoyé nonce apostolique en Portugal, l'apporta le premier à Rome de ces contrées, d'où les Romains ont pris occasion de l'appeler *l'herbe de Sainte-Croix*. L'ample catalogue et denombrement de ses louanges, auerçes par vn suffisât nombre d'expériences

très-assurées, luy a acquis de plusieurs le titre de *seine sainte* : en Flandres et Angleterre, elle est appelée *tabac*. »

Cent ans plus tard, Valmont Bomare s'écriait avec douleur : « Je voudrais ignorer qu'en 1750 on estima que le Maryland et le Virginie produisaient chaque année aux Anglais plus de cent mille tonnes ou boucauts de tabac, dont ils gardaient à peu près la moitié pour leur consommation, et dont ils exportaient en France le reste presque entier, ce qui les enrichissait annuellement d'une somme de neuf millions deux cent mille livres de France. »

Aujourd'hui, dix-neuf départements de la France en produisent à eux seuls 24,492,000 kilogrammes valant plus de 30 millions de francs. La culture française est améliorée par l'aluminium elle-même, qui intervient dans le choix des terres à cultiver, et dans le mode de fumure ; elle impose aussi aux producteurs le choix des variétés : on a tenté l'acclimatation d'espèces nouvelles (Hayane, Paraguay, Virginie-Frédéric, Virginie-Oronoco). Ces essais ont été faits par l'emploi de la graine pure et par voie d'hybridation. Dans les hybridations, on a varié l'action des sexes, en prenant pour père tantôt l'espèce étrangère, tantôt l'espèce indigène. Le cultivateur sème parfois sa graine où il veut ; actuellement, la direction générale recueille elle-même la graine avec le plus grand soin et certifie les plantes mères mal venues. Cette graine est la seule dont les planteurs puissent se servir. On a reconnu de plus que, dans la dernière période de la végétation, la nicotine augmente rapidement, que la potasse qui favorise la combustibilité diminue beaucoup, et que la feuille perd les éléments qui constituent un tissu élastique et résistant. En hâtant dans certaines limites la cueillette, on a obtenu des tabacs moins chargés de nicotine, plus combustibles, plus aromatisés, et d'un tissu plus gommeux et plus maniable. On a aussi réglé la marche des fermentations qui exercent une si grande importance pour la qualité des tabacs. En outre, on essaye en ce moment de sécher artificiellement les feuilles pour les soustraire aux intempéries et aux éventualités défavorables de l'arrière-saison. Ces divers changements, effectués dans les quatre ou cinq dernières années, ont déjà donné de bons résultats.

Les tabacs manufacturés subissent tous une première préparation qui leur est commune et qui s'appelle l'épouillage. Les feuilles de tabac, quelle que soit leur provenance, sont toujours assemblées en petits paquets appelés manques, composés de feuilles plus ou moins serrées, mais cependant toujours retenues vers leur base par un lien.

L'épouillage consiste à ouvrir les manques en les débarrassant du lien, et à les secouer de manière à en enlever la poussière



et à en décoller les feuilles que l'on entasse dans de grandes mannes. Après l'épouillage vient le triage, qui détermine le genre de fabrication auquel peut être propre telle ou telle feuille de tabac. Rien en effet n'est plus différent d'une feuille de tabac qu'une autre feuille de tabac : petite, large et blonde quand elle s'échappe des couvertures en poil de chameau des Arabes et des boîtes vernies des Chinois, elle est longue et brune quand elle sort des boucauts de Kentucky et de la Virginie, longue encore, mais un peu plus pâle, quand elle arrive du Maryland. Le plus ou moins de nicotine n'est pas la seule base qui serve au classement des tabacs ; on se guide aussi sur l'analyse des parties terreuses qui donnent la proportion des sels de potasse, de silice ou de chaux. On comprend en effet que, pour les tabacs à fumer, la première de toutes les conditions étant de pouvoir brûler, plus il y a de silice et de chaux, moins ils sont combustibles ; plus il y a de sels de potasse, mieux ils brûlent.

Quand on prépare un triage destiné au tabac à priser, on choisit les tabacs qui renferment le plus de nicotine, car ils devront, après leur fermentation, offrir aux priseurs le plus de montant, causé par les vapeurs en grande partie ammoniacales, étherées ou acétiques, qui font rechercher l'usage du tabac en poudre. On commence par mélanger ensemble des feuilles de Virginie, de Kentucky, le tabac indigène des départements du Nord, du Lot, de Lot-et-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, et des débris de feuilles de toute provenance qui ne pourraient servir à la fabrication ni des cigares, ni du tabac à fumer. On y joignait autrefois des tabacs saisis en fraude qu'on ne pouvait utiliser autrement, mais aujourd'hui la fraude n'existe pour ainsi dire plus. Le mélange, une fois fait, est entassé dans des compartiments dont le sol est dallé en pierres. Là, on exécute ce qu'on appelle *la mouillade*, opération qui consiste à mouiller le tabac avec de l'eau salée. Deux raisons ont conduit à ajouter ainsi du sel : la première, c'est que la grande quantité de matières animales contenues dans le tabac le rend susceptible d'une prompte putréfaction ; la seconde, c'est que le sel, étant très-hygrométrique, maintient dans les feuilles l'humidité nécessaire à leur fabrication et à leur emploi. L'humidité contenue dans les feuilles de tabac destinées à être réduites en poudre peut être alors évaluée à environ 20 p. 100 de leur poids, et c'est en cet état qu'on les soumet à des machines nommées *hachoirs*. Ces instruments, comme tous les autres organes de l'usine, sont mus par de puissantes machines motrices dont la salle pourrait être appelée le salon, tant il y a d'élégance et de minutieuse propreté. Une plate-forme en dalles de fonte cannelée, entourée partout de balustrades bien placées, de légers escaliers et une galerie supérieure, aussi en fonte,

permettent de circuler sans danger au milieu des énormes volants, des engrenages et des courroies mis en mouvement par deux corps de pompe qui déterminent une force totale d'environ 160 chevaux.

Des hachoirs, le tabac est transporté dans des ateliers situés au rez-de-chaussée, où on l'entasse en meules carrées qui ont environ 4 mètres de haut, pour le laisser fermenter pendant environ quatre mois et demi; ce séjour détermine dans la masse une chaleur d'environ 70 degrés, lui donne une couleur uniforme et développe les vapeurs ammoniacales, acétiques ou étherées qui donnent le piquant au tabac à priser. Cette opération exige une grande habitude et une observation continuelle. En effet, si la fermentation était trop prolongée ou poussée à un degré trop élevé, les feuilles hachées se carboniseraient, et la masse deviendrait une espèce de terreau. Plusieurs causes peuvent déterminer cet effet désastreux; l'orage le cause même quelquefois. Lorsqu'on juge la matière suffisamment fermentée, on la monte dans un atelier situé au second étage. De là elle descend, par des ouvertures ménagées à cet effet, dans des moulins à meules garnies de lames et analogues aux moulins à café. Le tabac, réduit en poudre déjà assez fine par cette première moulure, est emporté par le mouvement d'une toile sans fin et monté au troisième étage par les godets d'une *noria*, qui le verse dans un entonnoir s'ouvrant sur des tamis situés au second étage; la poudre, assez ténue pour traverser le tamis, tombe sur une toile sans fin qui la jette dans un tuyau se rendant à l'étage inférieur où on la reçoit dans des sacs. Le reste, encore trop grossier, est versé à l'une des extrémités du tamis dans une rigole où se meut une vis d'Archimède qui, au moyen d'ouvertures pratiquées de distance en distance, renvoie la matière aux moulins raffineurs situés au premier étage. De ces moulins raffineurs le tabac retombe sur une toile sans fin, remonte au troisième par la *noria*, redescend au second sur les tamis, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout ait été réduit en poudre assez fine pour qu'il ne reste aucun résidu. Cette opération se faisait autrefois avec des moulins à bras, qui exigeaient un assez grand déploiement de force et maintenant l'ouvrier dans une atmosphère de poussière de tabac. Aujourd'hui, sept hommes seulement suffisent à la direction des moulins; là où autrefois il fallait sept cents ouvriers et leurs par un travail pénible. Le tabac râpé est ensuite déposé en sacs pendant deux mois, mouillé de nouveau, mélangé, transvasé. Pendant ces diverses opérations, il fermente encore, atteint environ 50 degrés de chaleur, et arrive peu à peu à l'état où il est livré au priser.

Toutes ces opérations durent près de vingt mois, depuis l'entrée

du tabac jusqu'à sa sortie en tonneaux, dans lesquels il est entassé au moyen de pilons. Dans ces tonneaux, fabriqués à la Manufacture, le tabac à priser est envoyé aux entrepositaires, qui le distribuent ensuite aux buralistes de leur circonscription. On croirait que l'habitude de priser s'est perdue pour faire place à celle de fumer; il n'en est rien, elle s'est encore accrue dans les dernières années, et la consommation a augmenté de plus de 10 p. 100 depuis 1863.

Une fabrication dont les produits sont peu connus dans les villes, mais cependant assez appréciés dans les ports de mer, est celle des *roles* ou tabac à chiquer. Ce tabac, destiné à être mâché, est livré au commerce sous la forme de cordes de deux grosseurs différentes indiquant deux qualités distinctes. Celui qu'on appelle *menu-filé* est fait avec du tabac de Virginie pur; il a environ 4 millimètres de diamètre et ne peut servir qu'à être chiqué; l'autre, plus gros, est non-seulement une provision de tabac à mâcher, mais aussi, pour les matelots et les voyageurs dans les pays déserts, une réserve de tabac à fumer. En effet, en découpant les *roles* peu à peu avec un instrument tranchant, on peut se préparer la quantité nécessaire de tabac pour rouler une cigarette ou bourrer une pipe. Ces deux fabrications, analogues et très-simples, consistent à écôter les feuilles de tabac et à les filer avec un rouet analogue à celui des cordiers. L'emploi des *roles* augmente aussi. celui des *roles* à chiquer de 5 p. 100, des *roles* à fumer de 20 à 30 p. 100, suivant le prix.

Le travail du tabac à fumer est plus compliqué que le précédent, quoique cependant plus simple et moins long que celui du tabac à priser. Voici en quoi il consiste : on mêle ensemble des feuilles de Kentucky, de Maryland, de tabac indigène, on les mouille avec de l'eau salée, mais en proportion plus forte que pour le tabac à priser; on les écôte, puis on les livre aux machines à couper. Ces outils ingénieux et simples, mais qui ne satisfont pas encore l'administration, se composent de deux toiles sans fin, dont le mouvement en sens contraire entraîne les feuilles comprimées et les livre au tranchant d'un couteau oblique qui se meut de haut en bas et les découpe en lanières d'un millimètre environ. Ces couteaux, extrêmement tranchants, se changent environ six fois par jour pour pouvoir être maintenus au degré d'acuité nécessaire. On a essayé de les remplacer par des couteaux circulaires pour obtenir un mouvement continu; mais ces derniers s'encrassaient rapidement et perdaient bientôt leur fil. Autrefois, lorsque les feuilles étaient ainsi hachées, on les passait sur de longues tables formées par une série de cylindres en fonte juxtaposés et échauffés au moyen de la vapeur. Cette opération donnait au tabac l'aspect

me qu'il conserve dans le commerce, et, de plus, favorisait l'évaporation de la nicotine et des huiles essentielles dont l'aéreté en rend l'usage si désagréable. L'atelier dans lequel se fait cette torréfaction a été complètement modifié, l'administration, dont l'attention se porte sans cesse sur les moyens de diminuer l'insalubrité du travail, ayant reconnu l'impossibilité par les moyens ordinaires de ventilation de soustraire les ouvriers à une atmosphère dangereuse pour leur santé. L'amélioration a été obtenue par l'installation du torréfacteur mécanique à hélice, inventé et perfectionné par M. Rolland, alors directeur en chef des Manufactures impériales. Au sortir du torréfacteur, le tabac est épluché, déposé sur les claies d'un séchoir, puis laissé en masse pendant environ un mois. On le livre ensuite aux paqueteuses, dont le travail fatigant et désagréable sera bientôt remplacé par des machines encore à l'Exposition.

Les cigares à cinq et à dix centimes sont faits, quant à l'intérieur, avec de bonnes feuilles de tabac d'Amérique et de France, dont les qualités inférieures ont servi pour la fabrication du tabac à priser et à fumer. Les plus belles feuilles étrangères sont réservées pour la couverture; le plus souvent on emploie les feuilles de Havane, Brésil, Guyaquil, on les lave et on les presse pour enlever les matières gommeuses qu'elles contiennent et qui noircissent et se gonflent à l'usage. On les sèche et on les livre aux cigarières. On a essayé de remplacer le travail manuel par un travail mécanique, mais jusqu'à présent les avantages obtenus n'ont pas été sensibles. La fabrication des cigarettes, qui avait eu d'abord peu de succès, semble promettre de puis quelque temps.

En résumé, la consommation de tabac a été en France, pour 1890, de :

Tabac étranger.....	117,000 kilogrammes.
Tabac français.....	1,161,000 —
Total.....	1,278,000 —
Cigarettes fabriquées en France.....	796,201,000 cigarettes.
Cigarettes fabriquées en France.....	7,000,000 cigarettes.
Cigarettes étrangères.....	4,181,000 cigarettes.

On consomme, en moyenne, par habitant, 20 cigares et une demi-livre de tabac à fumer ou près 200 grammes de tabac à priser. Voilà ce que c'est que de bien fabriquer.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ADMINISTRATION MUNICIPALE

I

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Capitale de la France, Paris est, depuis 1789, le siège permanent du gouvernement. Le monarque, roi ou empereur, réside aux Tuileries. C'est aussi dans ce Palais que la grande assemblée souveraine de la République, la Convention, a siégé pendant la plus grande partie de sa session.

La Chambre des députés ou le Corps législatif tient ses séances au Palais-Bourbon.

Le Sénat, comme la Chambre des pairs, a siégé et siège encore au palais de Luxembourg.

Le Conseil d'État est installé au palais du quai d'Orsay.

Les ministres se réunissent en conseil à la résidence du souverain, mais chacun d'eux occupe, avec ses bureaux, un hôtel ou local distinct.

Le Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts occupe une partie de la galerie septentrionale des Tuileries.

Le Ministère d'État est logé dans une partie de la même galerie et un des pavillons d'angle du nouveau Louvre.

Le Ministère de la Justice et des Cultes occupe l'ancien hôtel de la Chancellerie, place Vendôme.

Le Ministère des Affaires étrangères, le plus splendidement installé, réside dans un véritable palais, bâti près du Palais-Bourbon, de 1817 à 1833, sous la direction de M. Lacornée, architecte.

Le Ministère de l'Intérieur, a qui suffisait autrefois un seul local, a besoin, depuis qu'il est considérablement diminué, de trois immeubles. Le Ministre réside à l'hôtel Beauvais, rue du Faubourg-Saint-Honoré, ayant près de lui une partie de ses bureaux, rue de Miromesnil. Une autre partie est divisée entre l'ancien hôtel du Ministère, rue de Grenelle-Saint-Germain, 103, et l'hôtel Merlin, même rue, 99. Un des services ministériels est même détaché près la prefecture de police, quai des Orfèvres, 36.

Le Ministère des Finances est à peine à l'aise dans le vaste bâtiment de la rue de Rivoli. Le Timbre, qui lui appartient, est rue de la Banque. Le Ministère a aussi quelques services rue de Luxembourg, dans des bâtiments provenant de l'ancien couvent de l'Assomption. La Direction des postes, qui y ressortit, est rue J.-J.-Rousseau.

Le Ministre de la Guerre occupe personnellement l'ancien hôtel de Brienne, rue Saint-Dominique, 90. Ses bureaux sont même rue, nos 86 et 88, dans les anciens bâtiments, fort augmentés, des Filles de Saint-Joseph. Le dépôt de la guerre est rue de l'Université, 71.

Le Ministre de la Marine et des Colonies habite l'ancien Garde-Meuble, rue Royale-Saint-Honoré. Le dépôt des cartes et plans est rue de l'Université, 13.

Le Ministre de l'Instruction publique loge à l'ancien hôtel Rochechouart, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

Le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics occupe l'ancien hôtel Molié, rue Saint-Dominique, 61, ayant les bureaux des Travaux publics sous sa main, aux nos 58, 60, 62, tandis que ceux de l'Agriculture et du Commerce sont encore provisoirement à l'hôtel Tessé, rue de Varenne-Saint-Germain, 78 bis.

On ne peut, si l'on n'est sénateur ou député, arriver auprès des ministres ou de leurs secrétaires généraux qu'au moyen d'une lettre d'audience, obtenue après une demande écrite et indiquant l'objet dont on veut les entretenir.

Les chefs de service reçoivent à des jours et heures déterminés que l'on connaît exactement en s'adressant au concierge du Ministère. Sauf de très-rare exceptions, on trouve auprès de ces fonctionnaires une politesse, au moins de forme, qui ne se rencontre pas toujours chez ceux des employés inférieurs avec lesquels le public se trouve en rapport forcé.

Paris est le siège de la Haute-Cour de Justice et de la Cour de Cassation ayant juridiction sur toute l'étendue du territoire continental et colonial de la France. Il est aussi le siège d'une Cour impériale dont le ressort comprend les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Aube, Marne, Yonne. Il a un tribunal civil, vingt justices de paix, un tribunal de commerce et un tribunal de prud'hommes. Les diverses chambres du tribunal civil tiennent leurs audiences au Palais de Justice; le tribunal de commerce et celui des prud'hommes ont un palais particulier, vis-à-vis du Palais de Justice. Les justices de paix ont presque toutes leur prétoire à la mairie de l'arrondissement.

La Cour des Comptes, magistrature financière, a aussi sa résidence à Paris, palais du quai d'Orsay.

Paris est le chef-lieu d'une Académie universitaire comprenant les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Eure-et-Loir, Marne, Cher, Loir-et-Cher, Loiret, Oise.

Le Ministre de l'Instruction publique a le titre de recteur de cette académie, mais les fonctions rectorales sont remplies par un vice-recteur résidant à la Sorbonne.

Paris est le siège d'un archevêché ayant pour suffragants les évêques de Versailles, Chartres, Orléans, Blois, Meaux. Il y a aussi à Paris un consistoire de la confession d'Augsbourg, un consistoire calviniste et un consistoire israélite.

Paris est une place de guerre de premier ordre et le siège d'un grand commandement militaire comprenant les première et deuxième divisions militaires. Le chef de ce commandement réside place Vendôme, 9.

La première division militaire, dont Paris est le chef-lieu, se compose des départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Marne, Aube, Yonne, Eure-et-Loir, Loiret. Le commandant de la division réside place Vendôme, 5, avec le commandant de place. Paris est, en outre, le chef-lieu d'une légion de gendarmerie formée des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.

II

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Toute l'administration municipale de Paris est co-centrée dans les mains du Préfet de la Seine, près duquel siège, sous le titre légal de conseil municipal, une assemblée de soixante membres nommés par le chef du gouvernement.

Paris est divisé en vingt arrondissements et quatre-vingts quartiers. (Voir p. 50.) Dans chaque arrondissement il y a un maire et deux adjoints nommés par l'Empereur, chargés des fonctions de l'état civil et n'y joignant que de minces attributions municipales. Les registres de l'état civil sont déposés à la mairie où doivent s'accomplir tous les actes qui s'y rapportent. Peu de mairies sont des édifices remarquables. (Voir p. 1694.)

Le centre de l'administration municipale est à la préfecture de la Seine, qui occupe les vastes bâtiments de l'Hôtel de Ville. (Voir p. 606.)

Le Préfet de la Seine exerce toutes les attributions qui sont, en toute autre ville, dévolues au maire. Il n'y a eu de maires véritables à Paris qu'au commencement de la Révolution; ce furent alors Bailly, puis Pétion, et pendant l'année 1848 : Garnier-Pagès, Armand Marrast, puis M. Berger, qui devint Préfet de la Seine.

Le Préfet de la Seine gère donc, avec l'assistance de son conseil, toutes les affaires municipales : état civil, ouverture, entretien, nettoyage, éclairage, salubrité des voies publiques; autorisation et surveillance de constructions particulières; construction et entretien d'édifices communaux; plantations des voies et jardins publics; navigation de la Seine; service des eaux pour l'usage public et particulier; construction et entretien des égouts; instruction publique; assistance publique comprenant les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance et les consultations gratuites; service des inhumations; administration et surveillance des cimetières; police des halles et marchés; perception de toutes les recettes et ordonnancement de toutes les dépenses municipales.

Il existe auprès du Préfet de la Seine une commission permanente dite des logements insalubres à laquelle est confiée la mission de visiter les locaux d'habitation dont elle connaîtrait l'insalubrité et d'ordonner les travaux nécessaires pour les assainir. Au besoin, elle a droit de faire citer en justice les propriétaires récalcitrants. Cette commission fonctionne avec zèle et a déjà rendu de grands services.

En ces dernières années, le Préfet de la Seine, touché peut-être de la disparition de tant de souvenirs du Paris d'autrefois, a eu la pensée d'entreprendre, aux frais de la ville, une série de publications retraçant l'histoire et la physionomie du vieux Paris. Ni l'étendue ni la nature de ces publications ne sont peut-être bien déterminées encore. Un premier volume cependant a paru en 1866, comprenant la description historique et topographique de la région du Louvre et des Tuileries, travail qui fait partie d'une œuvre complète intitulée *Topographie de l'ancien Paris*, depuis l'époque la plus reculée jusqu'au dix-septième siècle. Ce vaste et curieux ouvrage est confié à M. Adolphe BERTY, architecte et archéologue, préparé à une telle tâche par de longues années d'études et de recherches. Ceux qui ouvriront la *Topographie* reconnaîtront bien vite que l'œuvre ne pouvait être remise en des mains plus habiles. Les fouilles récemment exécutées dans la cour de

Louvre ont constaté l'exactitude mathématique des données que M. Berty avait relevées d'après l'examen de ses documents graphiques. Des planches particulièrement exécutées reproduisent quelques monuments disparus ou modifiés, et un plan dressé avec le plus grand soin donne l'état de Paris dans les premières années du dix-septième siècle, avec l'indication des divisions antérieures.

Cette publication fait honneur au service des *Travaux historiques* créé par le Préfet de la Seine, et marque la véritable voie que devrait suivre ce service.

Exposer tous les détails de l'administration d'une ville telle que Paris serait un travail dépassant de beaucoup les limites d'un *Guide*. C'est toutefois une étude qui peut avoir de l'intérêt pour des étrangers. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer, pour cet objet, à l'excellent ouvrage *Administration de la commune de Paris*, par Jules Le Berquier, avocat, un volume in-8° de 650 pages.

ARMOIRIES DE LA VILLE DE PARIS. — Une nef ou vaisseau paraît avoir été fort anciennement le signe symbolique de la corporation des marchands de l'eau, qui devint plus tard la municipalité parisienne. Quelques auteurs prétendent faire remonter ce signe jusqu'aux hautes gallo-romaines et veulent le retrouver dans les proues que l'on voit encore en la grande nef des Thermes. Quoi qu'il en soit, cet emblème date réellement de plusieurs siècles, mais la forme n'en a peut-être pas été toujours exactement la même.

En 1817, une ordonnance du roi Louis XVIII, en date du 10 décembre décrit ainsi les armoiries officielles de la ville de Paris : « De gueules un vaisseau équipé, soutenu d'une mer de même, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or sans nombre, surmonté d'une couronne murale de quatre tours, et accompagné de deux tiges de lys formant supports. »

Cette description ne contient pas la légende *Flectat nec morietur* qui ne figure non plus sur aucun des sceaux de la municipalité depuis le treizième siècle. La légende n'était donc pas officielle. On peut supposer que les patois des marchands l'avaient adoptée pour leur usage personnel, car, dès la seizième siècle, on la voit sur le sceau de jeton portant des noms de prévôts. Un de ces jetons, à ce sceau, de 1594, a été trouvé en 1886 dans les débris d'un sceau au Théâtre Français, sur l'emplacement des anciens



L'INTERIEUR DE LA BOURSE
Dessin de M. MORIN, grave par M. COSTE

X

PARIS FINANCIER ET COMMERCIAL

—

LA BOURSE ET LE CRÉDIT

PAR

Léon WALRAS

I

La Bourse.

Deux faits résumant, pour ainsi dire, l'existence économique des sociétés modernes, deux faits qui s'enchaînent l'un à l'autre, réagissent l'un sur l'autre et se multiplient, en quelque sorte, l'un par l'autre :

D'une part, en conséquence de l'excédant journalier de la production des revenus sur leur consommation, c'est-à-dire de l'épargne, de nouveaux capitaux apparaissent, et la richesse augmente de jour en jour. Des chemins de fer, des navires, des bateaux à vapeur, des ports, des canaux, des ponts se construisent; des mines, des houillères sont exploitées; des usines, des hauts fourneaux, des forges, des filatures sont établies; la télégraphie électrique, l'éclairage au gaz, l'industrie manufacturière en général, s'étendent et se développent.

Et, d'autre part, en conséquence de l'apparition de capitaux nouveaux et de l'augmentation de la richesse, l'excédant de la production sur la consommation des revenus et l'épargne s'accroissent eux-mêmes d'un jour à l'autre.

Ainsi, tous les jours de nouveaux capitaux cherchent à se classer parmi des épargnes nouvelles; et tous les jours des épargnes

nouvelles cherchent à se placer sur de nouveaux capitaux. On conçoit donc qu'il faille un point où les capitaux et les épargnes se rencontrent, un lieu où les titres de propriété des capitaux passent aux mains des propriétaires des épargnes, en un mot un *marché des capitaux* où, tous les jours, les titres, c'est-à-dire les *actions et obligations*, des entreprises industrielles de toute sorte soient vendus à la criée, tout comme, sur le *marché au poisson*, se fait la vente de la *morue*.

Voilà ce que devrait être la Bourse. Quant à ce qu'elle est, c'est quelque chose de si anormal et de si fâcheux, de si imprévu et de si extravagant, de si dévoyé et de si pitoyable, que je ne crois pouvoir le faire bien saisir qu'au moyen d'un apologue.

Il existe fort loin d'ici, plus à l'est et plus au nord, un peuple qui se distinguait, il y a peu d'années, entre tous les autres, comme un peuple à la fois spirituel et riche : deux qualités aussi rarement réunies chez les peuples que chez les individus. En raison de la situation géographique de cette nation, la pêche et la consommation du poisson s'y font sur une très-grande échelle ; aussi, l'un des principaux monuments de la capitale est-il le *Marché au poisson* ; c'est un édifice à l'érection duquel on a employé plus de dix-sept ans et consacré plus de huit millions, et qui a la forme d'un temple grec. C'est là que, chaque jour, le poisson se vend à la criée par l'intermédiaire d'un certain nombre de courtiers qui sont privilégiés pour cet office. L'affectation de temples grecs à tous les usages et l'institution de privilèges pour toutes les affaires sont deux manes de cette population jadis si aimable et maintenant si grossière, si ridicule et si déplaisante. Mais ce sont là des détails de peu d'importance.

Dans le principe, toute vente de poisson se faisait *au comptant*. Et, en effet, ne semble-t-il pas qu'il en dût être ainsi naturellement ? On veut du poisson ou on n'en veut pas, on a de l'argent ou on n'en a pas. Si l'on aime le poisson et qu'on ait de quoi s'en procurer, il n'y a pas de raison, quand on en achète, pour ne pas acheter comptant. Mais acheter du poisson quand on ne l'aime pas, et quand on n'a pas d'argent, et l'acheter *à terme*, n'est-ce pas une déviation de toute transaction sérieuse et honnête ? Cela se fit pourtant, comme un jeu fondé sur les variations du prix du poisson, lequel était journellement en hausse ou en baisse comme celui de toutes les marchandises. Un individu, par exemple, vendait à un autre une certaine quantité de saumons pour une certaine somme, *au courant*, c'est-à-dire pour le dernier jour du mois. Ce jour venu, selon que le prix du saumon était supérieur ou inférieur à la somme fixée, c'était le vendeur qui perdait et l'acheteur

ou, réciproquement. Le saumon, d'ailleurs, n'étant

purement et simplement que le prétexte d'une opération de ce genre, on ne réglait en argent que la *différence* de prix constituant le gain ou la perte. Entre les parieurs, les uns jouaient principalement à la hausse : c'étaient ceux qui achetaient; on les appelait les *hausseurs*. Les autres spéculaient plus volontiers sur la baisse : c'étaient ceux qui vendaient; on les appelait les *baissiers*. Les premiers tendaient à faire monter, et les seconds à faire baisser le cours à terme.

Ainsi il y avait deux cours différents pour le poisson : le cours du poisson au comptant et le cours du poisson à terme. On disait qu'il y avait *report* sur tel ou tel poisson quand le cours à terme en était plus haut que le cours au comptant; on disait qu'il y avait *déport*, au contraire, quand le cours au comptant était plus haut que le cours à terme. On comprend que quand il y avait, par exemple, report sur le turbot, un détenteur d'argent avait intérêt à acheter du turbot au comptant pour le revendre plus cher à terme; que, quand il y avait déport, un détenteur de turbot pouvait avantageusement vendre son turbot au comptant et le racheter meilleur marché à terme.

Ce jeu, ainsi imaginé, se perfectionna d'une manière étonnante. Bientôt les ventes de poisson à terme se distinguèrent en ventes *ferme* et en ventes à *prime*. Le cas de vente ferme était celui où le vendeur et l'acheteur devaient sinon *livrer et lever* un poisson quelconque, du moins donner et recevoir une différence. L'acheteur pouvait alors ne pas attendre la fin du mois pour forcer le vendeur de livrer à sa convenance; l'usage de cette faculté s'appelait *escompte*. Dans le cas de vente à prime, il était donné des arrhes. L'acheteur pouvait alors résilier son marché moyennant l'abandon de ces arrhes. On achetait ainsi de la raie ou de la morue à 90 *dont* 1, c'est-à-dire à 90 francs, dont 1 franc d'arrhes, les 100 kilogrammes. A la fin du mois, on déclarait lever ou ne pas lever selon que le cours de la raie ou de la morue dépassait ou ne dépassait pas 89 francs. Ce moment s'appelait la *réponse des primes*. C'était, on le voit, toute une science et toute une langue.

Cette frénésie prit des proportions inouïes et eut des conséquences incalculables. L'on vit des charges de courtiers se vendre plusieurs millions. Tout le système industriel et commercial du pays se désorganisa. Les variations du prix du poisson acquirent une soudaineté et une fréquence extraordinaires, et comme qui dirait une sensibilité excessive et fatigante. Comment en aurait-il été autrement! Elles n'étaient plus en effet déterminées par le rapport de l'offre à la demande, ou de la somme des provisions à la somme des besoins, c'est-à-dire par des conditions inhérentes à la nature, à la quantité, à la qualité de la marchandise, mais par

toutes sortes de circonstances susceptibles d'agir sur l'imagination des joueurs, telles que les accidents quotidiens de la politique, la bonne ou mauvaise humeur du prince, la rivalité de ses favoris, les indispositions et les caprices de sa maîtresse, sans parler des faux bruits semés à dessein, des rumeurs absurdes colportées de bouche en bouche, des paniques subites. Devant ce trouble des prix, les producteurs et les consommateurs véritables se retirèrent d'abord, et ne revinrent ensuite que pour jouer comme les autres. Alors il n'y eut plus, à proprement parler, sur le Marché au poisson, ni vente ni achat de poisson; il n'y eut plus qu'un passage de main en main et une circulation continue de vieille marée. La même denrée servait indéfiniment aux mêmes opérations. Il y avait, par exemple, une *Société de Pêche Fluviale* dont la marchandise reparaisait à intervalles périodiques pour monter progressivement, sans que personne sût absolument pourquoi, jusqu'à des taux fabuleux, et pour retomber, après cela, beaucoup plus bas qu'au aravant. A vrai dire, il arrivait le plus souvent que l'on opérât moins sur une chose que sur un nom. Ainsi de la *Compagnie des Petites-Anguilles*, dont les produits, tombés au plus bas remonteraient, eux aussi, à un taux si élevé qu'il en résultait, en vertu d'un calcul exact, une valeur de plus de 50,000 francs par chaque anzeulle. Par ces quelques traits, on peut juger du reste.

Dans cette conjoncture, on eut recours aux moyens légaux de répression. L'article 4130 du Code pénal punissait d'un emprisonnement d'un mois - au moins et d'un an au plus, et d'une amende de 500 francs à 10,000 francs tous ceux qui « par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, auraient opéré la hausse ou la baisse des prix du poisson. » De plus, les articles 4210 et 4220 punissaient de la même peine les « paris » qui auraient été faits sur la hausse ou la baisse du poisson. Était réputé pari de ce genre « toute convention de vendre ou de livrer du poisson qui ne serait pas prouvée avoir existé à la disposition du vendeur au moment de la convention, ou avoir dû s'y trouver au moment de la livraison. » On appliqua ces dispositions à quelques pauvres diables, mais cela n'y fit, comme on dit, ni chaud ni froid.

Ensuite, on eut l'idée d'employer des combinaisons preventives, comme de mettre un impôt sur la spéculation et l'agiotage. On plaça des *tournequets* et l'on préleva un droit de 1 franc par personne à l'entrée du Marché au poisson. Cette mesure eut le résultat heureux de toutes les mesures analogues dans lesquelles se combinent harmonieusement l'intérêt du fisc et celui de la morale publique. Ce fut elle qui acheva de chasser du marché les derniers vendeurs et acheteurs sérieux, pour n'y plus laisser que les spéculateurs agioteurs purs, lesquels trouverent très-pénible et très-décon-



gréable de payer une patente de 300 francs par an, et la firent abolir.

Enfin la poésie et la littérature intervinrent : des académiciens composèrent des comédies en cinq actes et en vers intitulées : *La Poissonnerie*, et tous les journalistes, petits et grands, se mirent à flétrir les opérations sur le poisson comme ils flétrissaient déjà l'amour vénaal. Dès lors, il en fut des unes comme il en était de l'autre, c'est-à-dire qu'elles furent portées du coup au plus haut point d'éclat et de prospérité. — A l'heure qu'il est, ce triste peuple est déchu de tous ses bonheurs et de toutes ses gloires. Il n'a plus d'art, plus de science, plus de vie politique. Il n'a plus d'industrie et de commerce dignes de ce nom ; il n'a qu'une industrie et un commerce de luxe comme il convient à un peuple de joueurs. Il n'a plus son ancienne richesse, mais un amas de tous les brimborions et les colifichets. Il n'a plus d'esprit, mais un répertoire de cancanes et de gravelures comme il en faut à des gens qui vivent, au jour le jour, de hasards et d'aventures.

Tout cela s'est passé, comme je l'ai dit, dans une contrée fort éloignée ; mais peut-être ferions-nous bien, en France, de méditer cette histoire. Nous ne spéculons pas sur le poisson qui, dans notre climat, ne se conserve pas frais durant l'intervalle d'une liquidation à une autre ; mais nous spéculons sur les farines et sur les alcools, ce qui n'est guère différent ; et nous spéculons surtout sur les capitaux mobiliers et immobiliers, ce qui est encore exactement la même chose. Craignons, en suivant les mêmes errements, d'aboutir à la même catastrophe. Arrêtons-nous, s'il en est temps encore. Des historiens, des moralistes, des philosophes, ont déjà disserté longuement sur les événements que j'ai retracés. D'aucuns ont soutenu que tout le mal était venu de l'institution du Marché au poisson. D'aucuns ont prouvé que c'était le poisson lui-même qui avait été la source première et unique de tout le désordre. Il y en a quelques autres qui pensent que là a été l'occasion, non la cause, et que, quand un peuple tout entier se précipite dans de telles folies, c'est que ses destinées sont achevées et qu'il roule sans que rien puisse le retenir sur la pente de sa décadence.

II

Les Institutions de crédit.

Il y a un joli mot d'un homme à qui l'on offrait une place de dix-huit cents francs : « — Je gagne plus que cela à emprunter, » répondait-il à son protecteur. Le crédit dont nous voulons parler

ici n'est pas, disons-le tout de suite, celui de l'emploi duquel cet effort se faisait une profession si lucrative. C'est une distinction essentielle, chez tous les économistes, que celle du crédit qui est demandé pour consommer d'avec le crédit qui est demandé pour produire. Autant celui-ci est moral, utile, digne d'encouragement, autant celui-là est immoral, funeste et digne de réprobation. Nous pourrions, en repassant un peu nos auteurs, continuer assez aisément, pendant un certain temps, ce parallèle. Qu'il nous suffise d'avoir tracé la ligne de démarcation qui sépare ces deux variétés du crédit, et d'avoir indiqué, comme le seul domaine soumis à notre autorité et ressortant de notre compétence, le crédit fait à la production industrielle et commerciale.

Nous ignorons si la nature et le mode de l'autre crédit, du crédit fait à la consommation, ont subi, dans ces derniers temps, quelques changements ou quelques perfectionnements susceptibles d'être notés et mentionnés, quelles sont actuellement les relations entre usuriers et fils de famille, et si les crocodiles enjailés, les fûgates en ivoire, et autres objets qui figuraient jadis comme avancés en marchandises, ont fait place, de nos jours, à des combinaisons nouvelles et supérieures. Ce que nous savons, en revanche, et ce que nous désirons pouvoir montrer aussi clairement que possible, c'est qu'il s'est produit, dans l'organisation du crédit commercial et industriel, des modifications profondes et des progrès considérables qui constituent l'un des faits les plus importants et les plus caractéristiques de notre époque. Seulement, et pour cela, il faut qu'on nous permette d'établir et de développer en quelques mots la double définition du crédit *commercial*, ou crédit à *courte échéance*, et du crédit *industriel*, ou crédit à *long terme*, qui est, à nos yeux, le fil d'Ariane du labyrinthe financier où nous entreprenons de faire pénétrer le lecteur.

Le commerce et l'industrie ne sont pas deux choses absolument séparées et parfaitement distinctes. L'industrie commerciale est celle qui change la richesse de place, et l'industrie proprement dite est celle qui change la richesse de forme; mais il y a un certain nombre d'industries mixtes qui changent à la fois et la place et la forme de la richesse. Toutefois, la distinction entre le commerce et l'industrie, et, par suite, celle entre le crédit à *courte échéance* et le crédit à *long terme*, n'en sont pas moins réelles et non fondées. Un commerçant est un homme qui achète de la matière première sur le point où elle est produite et qui la vend sur le point où elle doit être travaillée; ou bien c'est un homme qui achète de la marchandise sur le point où elle est travaillée pour la vendre sur le point où elle doit être consommée. Une telle

opération peut s'effectuer dans un bref délai; et le crédit, pour la faire, doit être un crédit à courte échéance. Un crédit à long terme ne serait pas seulement inutile, il serait dangereux. On peut, à cet égard, citer une mesure qui a été prise tout récemment par les banques de Londres qui font les affaires de l'Indo-Chine, et qui, à partir du 1^{er} janvier 1867, a réduit l'usage des tirages de l'Inde sur l'Europe de six mois à quatre mois, malgré un usage immémorial, et en raison d'abus bien constatés. Un industriel, au contraire, est un homme qui installe les ateliers et les machines au moyen desquels la matière première doit être travaillée et transformée en marchandise consommable. Une opération de cette nature immobilise des capitaux pour un temps fort long; et, par conséquent, le crédit demandé pour ces capitaux doit être un crédit à très-long terme.

En regard des commerçants et des entreprises commerciales qui ont besoin d'emprunter de l'argent à courte échéance, il y a des particuliers qui ont précisément de l'argent dont ils peuvent se dessaisir pour une échéance plus ou moins courte. Et, de même, en présence des manufacturiers et des entreprises industrielles qui ont besoin d'emprunter de l'argent à long terme, il y a aussi des particuliers qui, précisément, ont de l'argent qu'ils peuvent engager pour un terme plus ou moins long. C'est l'office des banquiers et des institutions de banque de servir d'intermédiaires entre les prêteurs et emprunteurs de même catégorie; et c'est, on peut le dire, tout le problème du crédit de découvrir et de mettre en œuvre les combinaisons diverses au moyen desquelles il est possible d'amener vers les emprunteurs à quelques mois l'argent des prêteurs à quelques mois, et de conduire l'argent des prêteurs à plusieurs années vers les emprunteurs à plusieurs années. Toutes ces combinaisons, ou à peu près, sont à présent connues.

Les emprunteurs à quelques mois au plus sont les gens qui demandent l'escompte de *billets et de traites* qu'ils ont en portefeuille. On considère également comme emprunteurs à quelques mois au plus ceux qui demandent des *avances sur dépôt de titres* d'actions ou d'obligations; si, en effet, ces derniers avaient besoin d'emprunter de l'argent à plusieurs années, ils devraient plutôt définitivement vendre leurs titres que les engager momentanément.

Les prêteurs à quelques mois au plus sont les gens qui apportent en dépôt des fonds dont ils se réservent la faculté de disposer à volonté, pour tout ou partie, au moyen de la délivrance de reçus qu'on appelle des *chèques*. Il faut également considérer comme prêteurs à quelques mois au plus ceux qui acceptent en paiement les *billets dits billets de banque* qu'ils gardent par devers eux ou

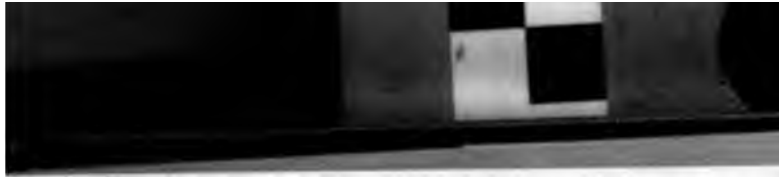
qu'ils repassent eux-mêmes à d'autres, au lieu de les échanger contre espèces.

Les emprunteurs à plusieurs années au moins sont les grandes compagnies qui se créent, et, une fois créées, se développent par *émission de titres*. Les États et les communes représentent, eux aussi, une clientèle de jour en jour plus considérable d'emprunteurs à plusieurs années.

Enfin les prêteurs à plusieurs années sont ceux qui souscrivent les *actions* et les *obligations* des États, des communes et des grandes compagnies.

Toutes les définitions qui précèdent étant une fois posées, celle des institutions de crédit commercial et de crédit industriel se fait d'elle-même, en quelque sorte. Les institutions de crédit commercial, ou de crédit à courte échéance sont celles qui, d'une part, reçoivent des dépôts de fonds en compte courant, contre remise de carnets de chèques, ou qui émettent des billets au porteur et à vue dits billets de banque, et qui, d'autre part, font l'escompte du papier de commerce ou les avances sur titres. Les institutions de crédit industriel, ou de crédit à long terme sont celles qui, d'une part, placent dans le public leurs propres obligations, et, d'autre part, souscrivent elles-mêmes les actions ou obligations d'autres compagnies pour en faire l'émission ou le classement dans le public ou dans leur clientèle. Ces deux genres d'institutions de crédit sont, à l'heure qu'il est, représentés en France et à Paris, et nous allons en énumérer à l'instant les types principaux; mais, auparavant, il convient d'insister sur le caractère tout nouveau et le caractère de ce mouvement des idées et des faits en matière financière.

En ce qui concerne le crédit commercial d'abord, la part du passé et du présent est bien facile à faire. Le billet de banque a été introduit en France en 1716, époque de la création de la *Banque générale* de Law. Cette banque recevait des dépôts et émettait des billets au porteur et à vue, elle effectuait des versements de parties, et faisait l'escompte du papier de commerce, elle était, comme on voit, tout ce qu'est aujourd'hui la *Banque de France*. Mais si, chez nous, le billet de banque est une chose et de longue date, le cheque, en revanche, est beaucoup plus jeune. Le mot lui-même ne figure pas dans le *Dictionnaire de l'Économie publique*, publié en 1853, et, de fait, c'est depuis ces années dernières seulement que, chez nous du moins, la chose est connue et pratiquée. L'usage de cet instrument de crédit, de circulation et de compensation se généralise rapidement, et il y a lieu d'espérer qu'avant peu il n'y aura plus guère d'hommes d'affaires ni de gens qui n'aient pris l'habitude de mettre leurs fonds dans



quelque banque de dépôt et d'en disposer au fur et à mesure de leurs paiements en délivrant des chèques.

Si le crédit commercial s'est considérablement développé sous nos yeux, grâce à la fondation d'institutions destinées à recevoir des dépôts contre remise de carnets de chèques et à faire l'es-compte du papier de commerce et les avances sur titres, on peut dire du crédit industriel qu'il est né tout entier dans la période de temps la plus récemment écoulée.

L'industrie, assurément, existait il y a trente ans, et elle ne manquait pas de capitaux. Mais, en premier lieu, elle était loin d'avoir l'extension et les besoins qu'elle a maintenant, et, en second lieu, ce qui est, à notre point de vue, très-important et tout à fait remarquable, la banque n'intervenait point ou n'intervenait que bien peu entre elle et le capital. A cette époque, on mettait de l'argent dans l'industrie de deux manières, soit en prenant une part de commandite dans une société, soit en recevant une simple créance sur quelque personne. En province surtout, c'étaient les notaires qui s'entremettaient entre les capitalistes et les industriels. Tout le monde, d'ailleurs, peut encore se rappeler avoir vu passer dans les héritages de famille de ces créances remboursables après un certain nombre d'années. Combien, depuis trente ans, combien surtout, depuis vingt ans, les choses n'ont-elles pas changé sous ce rapport! Ce n'est plus la part de commandite, c'est l'action qui, de plus en plus, représente la participation directe du capital public aux affaires industrielles; ce n'est plus la créance, c'est l'obligation qui représente l'intervention indirecte du capital dans les affaires. Enfin l'entremise du notaire, pour l'obtention et le placement des fonds, est une chose qu'on peut désormais reléguer, avec l'apparition du tabellion pour la conclusion des mariages, dans les romans et les opéras-comiques. Ainsi s'en vont les vieilles mœurs; ainsi disparaissent les anciens usages.

Au premier rang des institutions de crédit commercial, il faut placer la *Banque de France*. La Banque fait le crédit à courte échéance sous la double forme de l'escompte d'effets de commerce et des avances sur dépôt de titres. Ses opérations ont été, en 1866, de 6 milliards 574 millions pour l'escompte et de 420 millions pour les avances. Elle fait les fonds de ces services par le moyen des dépôts en compte courant qui lui sont remis et surtout par le moyen des billets à vue et au porteur qu'elle a, en France, le privilège d'émettre à l'exclusion de toute autre banque. Le montant de ses dépôts a varié, en 1866, de 110 à 377 millions; celui de ses billets en circulation de 846 millions à 1 milliard 29 millions.

La Banque de France a, comme nous venons de le dire, le

monopole de l'émission des billets de banque. Les autres institutions de crédit commercial n'ont, comme les banquiers, d'autre ressource que celle des dépôts contre remise de carnets de chèques. De ces deux instruments de crédit, le premier a sur le second des avantages incontestables : le billet de banque représente, en effet, un placement qu'on a pu chercher, auquel on s'est imposé en quelque sorte et qui est gratuit ; le chèque représente, au contraire, un placement qu'on a dû attendre, qui est venu s'offrir lui-même et qui est onéreux. On conçoit donc que le privilège de la Banque soit fort envié. On conçoit même très-bien que son monopole soit attaqué non pas seulement par des maisons de banque et en raison d'un intérêt particulier, mais par des écrivains financiers et au point de vue de l'intérêt général de l'industrie et du commerce. Nous ne examinerons pas ici, quant à nous, la légitimité et l'utilité de ce privilège exclusif : c'est une question au sujet de laquelle on voit de vieux amis se gourmer et des membres de l'Institut se dire les choses les plus désagréables. Nous nous bornerons à rechercher qu'elle en est l'étendue, et à faire voir comment on use la Banque. Pour cela, nous allons prendre de ce manège le plus publié par les journaux, et, après en avoir simplifié les chiffres pour les rendre plus simples et plus intelligibles, nous laisserons ces chiffres parler d'eux-mêmes.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCESSIONS.

Le 31 décembre 1897, en million.

Actif.	
(1) Virements en compte de chèques	780,819,329 fr. 68
(2) Billets en circulation	510,526,036 39
(3) Virements en compte de chèques	1,011,110 00
(4) Virements en compte de chèques	29,211,198 05
(5) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(6) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
Total	1,633,666,673 fr. 12
Passif.	
(1) Virements en compte de chèques	1,000,000,000 fr. 00
(2) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(3) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(4) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(5) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(6) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(7) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(8) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(9) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(10) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(11) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(12) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(13) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(14) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(15) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(16) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(17) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(18) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(19) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(20) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(21) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(22) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(23) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(24) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(25) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(26) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(27) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(28) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(29) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(30) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(31) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(32) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(33) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(34) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(35) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(36) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(37) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(38) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(39) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(40) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(41) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(42) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(43) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(44) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(45) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(46) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(47) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(48) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(49) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(50) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(51) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(52) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(53) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(54) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(55) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(56) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(57) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(58) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(59) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(60) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(61) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(62) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(63) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(64) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(65) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(66) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(67) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(68) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(69) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(70) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(71) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(72) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(73) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(74) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(75) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(76) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(77) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(78) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(79) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(80) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(81) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(82) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(83) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(84) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(85) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(86) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(87) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(88) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(89) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(90) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(91) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(92) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(93) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(94) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(95) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(96) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(97) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(98) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(99) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
(100) Virements en compte de chèques	1,000,000 00
Total	1,633,666,673 fr. 12

Si l'on met en regard les uns des autres les articles (*d*) et (*e*) de l'actif avec les articles (*q*) et (*r*) du passif, on voit clairement que la Banque, ayant employé son capital et ses réserves en avances à l'État et rentes, et payé son hôtel avec ses bénéfices, n'opère qu'avec l'argent ou la confiance du public, et n'accorde en réalité d'autre crédit que celui qu'elle obtient. Maintenant, et en conséquence de cette première observation, faisons abstraction des trois derniers articles de l'actif, ainsi que des trois derniers articles du passif, et cherchons dans la comparaison des articles (*a*) (*b*) (*c*) de l'actif avec les articles (*m*) (*n*) (*o*) (*p*) du passif quelques indications sur l'importance du crédit obtenu par la Banque, sur la valeur du crédit accordé par elle, sur le rapport de l'un à l'autre, en un mot sur la situation et le rôle de cette grande institution financière.

Et d'abord, constatons qu'en regard de 1 milliard 457 millions environ de billets au porteur ou à ordre en circulation et de comptes courants particuliers ou du Trésor créditeurs, la Banque a 1 milliard 451 millions environ d'espèces, effets en portefeuille et comptes d'avances débiteurs, les espèces notamment entrant en ligne de compte pour 780 millions. Cette dernière circonstance ne laisse pas que d'être assez rassurante. Il s'ensuit effectivement que si tous les porteurs de billets de banque (*m*), ou de billets à ordre (*n*), venaient les présenter au remboursement; que si tous les déposants (*o*), et le Trésor lui-même (*p*), venaient réclamer le solde de leur compte; que si, en un mot, tous les gens, sans exception, qui ont en main la signature de la Banque venaient tout d'un coup, et à la fois, présenter leurs créances, la Banque, après leur avoir fait prendre la queue préalablement par la rue Croix-des-Petits-Champs, la rue de Rivoli, le faubourg Saint-Antoine et la barrière du Trône, aurait à leur compter *sept cent quatre-vingts millions, huit cent quarante-huit mille, trois cent vingt-huit francs soixante-huit centimes* espèces (*a*), qu'elle tirerait de ses caves pour les aligner proprement sur les tablettes de ses guichets; après quoi seulement elle aurait à demander le temps d'encaisser ses effets en portefeuille (*b*) et de toucher le montant de ses avances (*c*). Or, à ce moment, 780 millions étant remboursés sur 1 milliard 457 millions, ce serait de 677 millions de billets de banque tout au plus qu'il faudrait demander le cours forcé.

Ces billets demeureraient garantis par le portefeuille (*b*), les avances sur lingots monnaies et titres (*c*), les avances à l'État et rentes (*d*), l'hôtel et le mobilier de la Banque (*e*), le tout montant à 691 millions, c'est-à-dire à une somme d'un tiers plus forte à peu près que la somme à garantir. D'ailleurs, sur les quatre

articles, trois correspondent à des valeurs d'une solidité presque absolue; le portefeuille seul est discutable, encore faut-il considérer que chacun des effets qui le composent est couvert par trois signatures.

Le résultat de cette analyse peut se formuler ainsi : — Il peut être rede mandé immédiatement à la Banque plus de 50 pour 100 de la totalité de son passif exigible sans qu'elle suspende ses paiements. La Banque pourrait perdre 40 pour 100 de la valeur de son portefeuille et luiider sans faillite. Elle pourrait perdre tout son portefeuille, c'est-à-dire tout ce qu'elle a à perdre, et distribuer 80 pour 100 à ses créanciers.

Il convient également de ne pas négliger la conclusion suivante : — La Banque est une institution qui accorde au public 40 pour 100 du crédit qu'elle en obtient. Voici bien exactement ce qui se passe à cet égard : la Banque de France nous emprunte 100 francs *gratuitement*; elle en met 50 dans sa caisse, elle en avance 40 sur le dépôt de titres, et elle nous prête le reste à 3 pour 100 d'intérêt, en 90 jours, contre billets à trois signatures. A ce compte-là on peut espérer qu'elle ne ruinera jamais personne.

Après la Banque de France nous devons citer, entre les institutions de crédit à courte échéance : le *Comptoir national d'escompte* fondé le 10 mars 1857, le *Société générale de Crédit industriel et commercial* créée le 25 octobre 1858, et le *Société de Dépôts et de Crédit* fondée qui date seulement de 1859.

Ces trois sociétés font, sur une échelle importante, l'escompte du papier de commerce et du papier de banque. Ces opérations se sont élevées, en 1866, par le Comptoir d'escompte, à 1 milliard 117 millions, pour le Crédit industriel à 391 millions, et par la Société de Dépôts à 117 millions. Deux de ces sociétés, le Comptoir national et le Crédit industriel, ont également les avances sur dépôt de titres. L'un par l'intermédiaire du *Nouvel-Comptoir d'escompte et de Dépôts*, l'autre par celui du *Nouvel-Comptoir de Commerce et de Industrie*. Toutes les trois reçoivent des dépôts contre remise de billets de banques.

Nous avons classé le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel et la Société de Dépôts au nombre des institutions de crédit commercial ou à courte échéance. Cependant, ces trois sociétés, outre les opérations d'escompte et d'avances sur titres, et outre les autres opérations accessoires de la banque, telles que virements de comptes, encaissements de coupons, ordres de Bourse, etc., font aussi les émissions d'actions et obligations. C'est ainsi que le Comptoir d'escompte a fait, en 1866, l'émission des obligations mexicaines et celle de l'emprunt autrichien, et que le Crédit



industriel et la Société de Dépôts ont fait ensemble l'émission des actions de la *Société anonyme de Crédit industriel et de Dépôts du Nord*. Cette partie de leurs opérations semblerait devoir faire ranger ces sociétés parmi les institutions de crédit industriel ou à long terme. Il n'en est rien, par la raison qu'elles ne font jamais ces émissions d'actions et d'obligations que pour le compte de tiers et moyennant une commission stipulée d'avance. Elles n'achètent point de titres pour les revendre, comme elles escomptent les billets et les traites pour les réescompter; elles fournissent, moyennant rémunération, leurs bureaux, leurs guichets, leur publicité et leur autorité sur leur clientèle.

On comprendra, si nous nous sommes bien expliqués, que cette réserve leur est imposée par la nature même des choses. Les caisses de ces établissements sont alimentées principalement par des fonds déposés en compte-courant disponible; placer de tels fonds en actions et obligations, ce serait prêter à long terme de l'argent emprunté à courte échéance, ce serait immobiliser des capitaux exigibles. Cette manière de procéder irait contre la distinction qui est, à nos yeux, comme nous l'avons exposé, le principe fondamental et souverain du crédit. Les trois sociétés que nous avons citées ont été organisées par des hommes incapables de contrevenir à ce principe; mais l'une d'entre elles surtout nous paraît se distinguer au point de vue de son observation scrupuleuse.

La Société anonyme de Dépôts et de Comptes-courants n'a point dans son portefeuille d'effets de l'industrie ni du commerce proprement dits; elle n'a que des acceptations des premières maisons de banque de Paris. C'est bien là faire du crédit, et même du crédit à l'escompte, puisque c'est faire du crédit à ceux qui font l'escompte; mais c'est surtout un emploi spécial de fonds spéciaux. Il semble que la Société de Dépôts ait moins cherché les capitaux pour le placement que le placement pour les capitaux. Quoi qu'il en soit, elle a trouvé le placement le plus sûr, le plus immédiatement réalisable des capitaux les plus flottants, les plus immédiatement exigibles. C'est le *nee plus ultra* du dépôt en compte-courant, le dernier raffinement du crédit commercial à courte échéance.

La *Société générale de Crédit mobilier*, fondée au début du second empire par les frères Pereire, est la première en date des institutions parisiennes et françaises de crédit industriel dans le sens où nous sommes convenus de prendre ce mot au cours de cette étude, c'est-à-dire des institutions de crédit à long terme fait à des entreprises ayant le caractère plutôt d'entreprises d'industrie que d'entreprises de commerce. C'en est aussi le type le plus complet,

comme cela ressort, au surplus, de son bilan mieux que de tout autre commentaire.

La situation de la Société, à la fin de l'année dernière, s'énonçait comme suit :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

Situation générale au 31 décembre 1866.

Actif.

(a) Rentes, Actions et Obligations diverses...	112,792,755 fr. 13
(b) Effets à recevoir et Avances aux Compagnies	91,559,720 65
(c) Espèces en caisse et à la Banque, Dividendes à recevoir au 1 ^{er} janvier.....	21,929,331 25
(d) Hôtels et Nubiiliers.....	3,103,760 51
(e) Solde du compte de Profits et Pertes.....	7,503,136 03
Total.....	213,119,701 fr. 57

Passif.

(m) Capital versé et Réserve.....	117,963,760 fr. 89
(n) Comptes-courants et Créances divers...	119,00,46 53
(o) Effets à payer.....	5,102,139 92
(p) Dividendes arriérés et Incr.....	772,654 33
Total.....	213,119,701 fr. 57

Une particularité de ce bilan, la première qui en ressorte avec évidence, c'est la présence, à l'actif, d'un portefeuille considérable d'actions et obligations diverses, par là se révèle la nature et l'essence d'une institution de crédit industriel. Le Crédit mobilier prête à long terme à l'industrie en achetant les *actions* des entreprises industrielles qui se constituent ou les *obligations* de celles qui s'étendent et s'agrandissent, tout comme la Banque de France et les autres établissements que nous avons cités plus haut prêtent à courte échéance au commerce en escomptant les *billets* et les *traités* des commerçants. C'est ainsi qu'il se trouve avoir un portefeuille de *titres* comme ces banques ont un portefeuille de *effets* de ..

En comparant entre le bilan du Crédit mobilier et celui de la Banque de France, s'arrête là; nous voulons dire au point de vue de la destination financière. Pourquoi? C'est ce qu'il est permis de se demander. Le mécanisme des institutions de crédit commercial est d'une perfection si bien démontrée par la science et si bien confirmée par l'expérience, qu'on ne voit pas pourquoi il ne

servirait pas de modèle exact et constant aux institutions de crédit industriel. Or, pour faire des affaires illimitées avec un capital limité, ces institutions ont deux procédés que nous avons reconnus et qui sont : 1° l'émission de valeurs à courte échéance, *billets de banques* ou *chèques*; et 2°, à défaut de cette première ressource, ou concurremment avec elle, la négociation de leur portefeuille par le r^éescompte des effets, billets ou traites, qui s'y trouvent. Eh bien, il semble que pour faire dépasser, elles aussi, le chiffre de leur capital à celui de leurs affaires, les institutions de crédit industriel n'auraient rien de mieux à faire que de recourir purement et simplement à ces mêmes procédés, lesquels, convenablement modifiés pour être appropriés à leur destination nouvelle, deviendraient : 1° l'émission de valeurs à long terme, telles que *bons de caisse* ou *obligations*; et 2°, concurremment avec cette première ressource ou à son défaut, la négociation du portefeuille par la vente en Bourse des titres, actions ou obligations, qui s'y trouvent. Grâce au billet de banque et au chèque, les banques de crédit commercial peuvent non-seulement faire des affaires illimitées avec un capital limité, mais même n'appeler qu'une fraction minime de ce capital. Grâce à cette ressource, elles peuvent aussi ne r^éescompter leur portefeuille que dans des cas urgents pour des besoins imprévus. Il y a lieu de croire que, de même, grâce au bon de caisse ou à l'obligation, les caisses de crédit industriel pourraient non-seulement faire dépasser le chiffre de leur capital à celui de leurs affaires, mais laisser la plus grande partie de ce capital entre les mains de leurs actionnaires à titre de capital de garantie. Il y a lieu de croire encore que, grâce à cette ressource, elles pourraient ne faire vendre en Bourse les titres de leur portefeuille que dans des cas et pour des besoins exceptionnels, ou quand les circonstances seraient tout à fait favorables.

Cependant, si nous revenons au bilan du Crédit mobilier, nous n'y voyons, au passif, au lieu d'un article *Obligations en circulation* dont on devinerait immédiatement le sens et la portée, qu'un article *Comptes-courants et Créanciers divers* d'une signification très-douteuse et très-obscur et dont on ne peut savoir absolument s'il correspond à des engagements à long terme ou à des engagements à courte échéance. Nous voyons aussi que le capital social est entièrement appelé et presque entièrement versé. Ainsi, il est clair que la Société ne fera d'affaires nouvelles qu'à la condition de négocier son portefeuille.

Il ne faut point qu'on se méprenne sur le motif de nos observations. Nous ne critiquons pas la manière dont est administré le Crédit mobilier : nous n'en avons ni l'envie ni les moyens, et la

place, ici, serait mal choisie. Nous critiquons la manière dont il est organisé, et nous croyons, en cela, ne blesser aucune convenance. N'est-il pas certain que la situation d'un banquier qui ne pourrait jamais escompter de nouveaux effets qu'à la condition seule et unique d'en recouvrer d'anciens, serait une situation difficile? Ne l'est-il pas également que la situation d'une caisse de crédit qui ne peut acheter des titres qu'à la condition d'en vendre d'autres doit avoir des inconvénients? Elle en a, selon nous, de très-graves, et dont le principal est la nécessité de provoquer les circonstances favorables à cette vente au lieu de les attendre, de faire la hausse au lieu de la laisser se faire toute seule, en un mot d'exercer sur le marché des valeurs, c'est-à-dire sur la Bourse, une action violente et continuelle qui est, à tous égards, désastreuse.

La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France. — Oui! — est une institution de crédit dont le mécanisme est de proportions aussi gigantesques que son titre est de dimension démesurée. Elle est à la fois banque de crédit commercial et caisse de crédit industriel. Elle fait l'escompte du papier de commerce et l'émission des actions et obligations des grandes compagnies, comme par exemple de la *Société algérienne*; elle a, en conséquence, un portefeuille d'effets et un portefeuille de titres. Elle reçoit des dépôts contre remise de carnets de chèques, et elle a des obligations en circulation. Bref, c'est le Crédit mobilier surmonté du Comptoir d'escompte, ou bien c'est, parmi les institutions de crédit, ce qu'est le *Leviathan* parmi les bateaux à vapeur. Nous ne savons encore que peu de chose de ses voyages.

L'usage s'est introduit de distinguer le crédit à long terme fait aux propriétaires de terres du crédit à long terme fait aux propriétaires de capitaux et d'appeler l'un crédit *foncier* en réservant à l'autre le nom de crédit *mobilier*. Toutefois les propriétaires de maisons sont assimilés aux propriétaires de terres; et on considère aussi comme propriétaires d'immobles les États et les communes, qui sont des propriétaires d'un certain nombre de contribuables, et auxquels on avance de très-fortes sommes à rembourser sur le revenu de ce capital.

Il y a une vingtaine d'années, de nombreuses et florissantes institutions de crédit territorial existaient en Allemagne et en Pologne; mais, en France, les gens qui parlaient d'introduire une vaste caisse de crédit comme intermédiaire entre les prêteurs et les emprunteurs, sur hypothèques, passaient pour des rêveurs insensés ou pour des novateurs dangereux. Cette cause existe aujourd'hui; c'est le *Crédit foncier de France*, qui a fait, en 1853, 113 millions de prêts hypothécaires et 235 millions de prêts

communaux. Ces prêts sont effectués sous le mode le plus correct et dans la forme la plus irréprochable, c'est-à-dire au moyen de l'émission des obligations du Crédit foncier, lesquelles ont véritablement la valeur et le caractère d'obligations hypothécaires, et mettent bien, en réalité, l'argent de ceux qui veulent prêter à la disposition de ceux qui peuvent emprunter sur hypothèques.

A l'histoire des obligations du Crédit foncier se rattache un fait peu connu et qui est un des plus caractéristiques et des plus instructifs que nous sachions en matière de pratique financière. Le moindre examen d'un esprit éclairé et sérieux révélait chez ces titres une solidité et un commodité exceptionnelles : c'est le prêt sur première hypothèque dégagé de toutes sortes d'embaras et pourvu de toutes espèces de facilités. Mais le public, probablement faute d'y rien comprendre, ne paraissait pas les apprécier ; et, dans tous les cas, n'en prenait point. L'administration du Crédit foncier fit alors ce qu'il a toujours fallu faire jusqu'ici, et ce qu'il faudra faire peut-être pendant longtemps encore en une telle conjoncture : elle amena le public à faire par imitation et par habitude ce qu'il se montrait incapable de faire par discernement et par choix. Elle fit journellement vendre par des agents de change des obligations foncières qu'elle faisait racheter par d'autres agents de change. De cette manière, on vit tous les jours passer et repasser à la Bourse les obligations nouvelles, on les entendit coter. Bref, chacun en prit croyant que tout le monde en prenait. On put alors arrêter les négociations factices ; elles avaient coûté 300,000 francs de frais de courtage. Il en est ainsi de tout en France : on fait les choses non parce qu'on les juge ni comme on les juge bonnes et avantageuses à faire, mais parce qu'on voit tout le monde et comme on voit tout le monde le faire ; aussi n'y a-t-il pas à s'étonner qu'à la Bourse, comme au théâtre, il suffise d'organiser une fausse queue pour attirer la foule ; et qu'en fait de crédit, comme en fait de toute autre chose, la science, le calcul, l'expérience, l'habileté ne soient rien sans un peu de charlatanisme.

Tel est, autant qu'il est possible d'en donner en quelques pages une idée un peu nette et un peu précise, l'état présent du crédit à Paris. Quant à ce que l'avenir nous promet ou nous réserve, c'est une chose dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment. Disons seulement qu'il faut à ce crédit, pour grandir et prospérer, bien des conditions dont les unes viendront des lois et dont les autres viendront des mœurs. Un peu plus de liberté et de facilité, c'est-à-dire un peu moins de monopoles et de privilèges, un peu moins de règlements et de gouverneurs, voilà pour la part du législateur. A quoi bon, dites-moi, le règlement qui interdit aux

institutions de crédit l'émission de titres étrangers sans l'autorisation du ministre des finances! Cela était-il nécessaire pour donner une approbation spéciale à l'émission de l'emprunt du Mexique! Et pourquoi donc un gouverneur au Crédit foncier! Est-ce à seule fin de sanctionner avec éclat l'abus de ses loteries! Un peu plus de jugement et de sagesse, c'est-à-dire un peu moins d'ignorance et de crédulité, d'avidité et d'imprévoyance, voilà pour la part des simples citoyens. Nous serions tentés de souhaiter aussi, de la part de la presse, un peu plus de compétence et d'indépendance; mais ce serait se montrer, pour le moment, trop exigeant: il faut remettre ce vœu à des temps meilleurs.

III

Les sociétés coopératives.

Un certain nombre de personnes, en Angleterre, en Allemagne, en France, — non point des gros négociants de la Cité, ni de puissants financiers hambourgeois, ni de riches propriétaires de la Beauce, — mais une foule de travailleurs, petits artisans, petits ouvriers, se sont, dans ces dernières années, tenu à eux-mêmes ce langage:

— C'est une grande vérité qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, et que l'eau va toujours à la rivière. Il n'est, par exemple, rien de plus simple et de plus facile que de s'enrichir. Il suffit, pour cela, d'avoir un million à soi et de le confier à qui le mette en œuvre. Nous autres, petites gens, nous faisons, centime par centime, quelques économies que nous portons à la Caisse d'épargne, et l'État nous fait bien de l'honneur en nous empruntant cet argent à 3 pour 100. Si nos gros sous étaient des pièces de 20 francs, nous les placerions sans peine à 5 dans les obligations qui se négocient à la Bourse; si c'étaient des billets de 100 francs, nous en tirerions bien aisément 7 et 8 dans les actions des grandes compagnies; et si c'étaient des billets de 1 000 francs, ils nous rapporteraient 9 ou 10 dans l'industrie et le commerce.

— Eh bien! faisons une chose. Unissons-nous; notre nombre suppléera à l'exiguïté de nos ressources: dix mille pauvres diables mettant chacun 2 francs de cote par semaine pendant un an sont tout près l'équivalent d'un millionnaire.

— C'est là une idée. Notre million étant trouvé, il n'y a plus qu'à l'employer dans quelque bonne entreprise de commerce, d'industrie ou de banque.

« Un commerce très-sûr et très-profitable, ne serait-ce pas, d'abord, celui qui nous vendrait à nous-mêmes tous les objets de notre subsistance journalière ? Nous mangeons comme nous travaillons, c'est tout dire ; et nous avons aussi de gros garçons bien endentés, et de grandes filles qui ne manquent pas d'appétit. Gagner 10 pour 100 sur toute cette nourriture, quelle meilleure affaire ?

« Une industrie qui serait également dans d'excellentes conditions, ce serait celle qui nous aurait à la fois pour maîtres et pour ouvriers. Assurément, nous travaillons bien pour nos patrons ; mais ne travaillerions-nous pas encore mieux pour nous-mêmes ? Avec cette idée que le bénéfice est pour nous, non pour d'autres, ne tirerions-nous pas tout le parti imaginable et de notre main-d'œuvre et de notre matière première, et n'offririons-nous pas sur le marché des produits d'une qualité et d'un prix exceptionnels ?

« Enfin, et sans chercher plus loin, une banque qui serait à même de rendre de grands services et de réaliser de beaux avantages, ce serait à coup sûr une banque fonctionnant pour tous ceux d'entre nous qui travailleraient soit isolément, soit en association, pauvres gens à qui les banquiers ferment leur porte, et à qui les escompteurs seuls ouvrent généreusement leurs guichets comme des souricières ! Nos petits métiers, nos petits négoce, cependant, sont le fond même du travail national ; le papier qui les alimente est sérieux, il est honnête ; et ce serait une opération utile et fructueuse que de l'endosser à moitié prix de ce qu'il en coûte pour le faire accepter des Arabes.

« Voilà une seconde idée qui complète la première. Mettons-nous donc à la besogne, et fondons des associations coopératives ! *Self-help ! Selbst-hülfe ! Aidons-nous nous-mêmes.* »

Tels sont, résumés en quelques mots, le principe et la théorie des sociétés de *consommation*, de *production* et de *crédit*. Quelques chiffres, à présent, donneront la mesure de l'échelle sur laquelle s'effectue l'application pratique.

Les sociétés de consommation (*industrial and provident societies*) d'Angleterre comptent environ deux cent mille membres ; elles ont un capital total de plus de 20 millions, et elles font pour plus de 100 millions de ventes annuelles.

Les sociétés de crédit mutuel (*vorschüssbanken*) allemandes se composent de deux à trois cent mille sociétaires ; le total des capitaux qui leur appartient est de 20 à 30 millions, et celui des prêts et avances annuellement faits par elles, de 400 à 500 millions.

En France, nous avons, s'il faut l'avouer, plus d'idées que de résolution, plus d'enthousiasme spéculatif que d'énergie réelle. Et

toutefois, à Paris seulement, il existe cinq ou six sociétés de consommation; un *Comptoir de consommation pour les employés des grands administrations*; une *Société coopérative immobilière*; plus de cent sociétés de crédit mutuel et d'épargne; et enfin une cinquantaine de sociétés de production en pleine activité qui sont, sans contredit, le meilleur lot de notre apport coopératif.

De ces sociétés, les plus anciennes remontent jusqu'à la période de 1830 à 1840, comme la société des *Bijoutiers en or*, Dreville, Thiébaud et C^e.

Les autres se rattachent au mouvement de 1848 et 1849. Ce sont les associations de *Formiers*, Delondre et C^e; — des *Taillleurs de limes*, Mangin et C^e; — des *Maçons*, Bouyer, Cohadon, Bagnard et C^e; — des *Ouvriers en cannes et manches de parapluies*; — des *Lonelliers*, Delabre, Muneaux, Vadepiet et C^e; — des *Faiseurs de pianos*, Yot, Schreck et C^e; — des *Menuisiers en voitures*, Guyot et C^e, etc., etc.

Enfin les plus récentes se sont créées dans le cours de ces dernières années. Parmi celles-ci nous citerons : l'*Association des Fondeurs en fer*, Brosse et C^e; — la société des *Bijoutiers en or*, Drenot, J. Guillaume, Montigny et C^e; — la société de *Charpenterie de Paris*; — l'*Association des Doreurs et argentiers sur métaux*; — l'*Association des Mégissiers*, Lehmann et C^e.

Tout ce groupe puise à pour centre trois maisons de banque spéciales : la société du *Crédit au Travail*, J.-P. Beluze et C^e, la *Caisse d'escompte des Associations populaires*, et la *Caisse des Associations*.

Ainsi, ce n'est point un million, c'est peut-être une centaine de millions qui, à l'heure qu'il est, se remuent, s'agitent et se multiplient entre les mains des travailleurs européens. Je vous dirais, si vous le voulez, l'effet, la série mathématique de la progression de cette somme d'une année sur l'autre, et vous verriez ainsi croître ces millions formant de milliards dans vingt ans d'ici. Or, ces milliards, je vous prie que ces 100 millions qui existent actuellement sont le résultat d'épargnes faites sur des salaires qui crassaient le mécanisme d'une organisation politique et économique qui ne cessait de se dégrader, qu'ils ont été pris sur le superflu de ce qui n'est le plus souvent le nécessaire. Et, maintenant, savez quelles sommes accumuleront nos travailleurs quand à leurs efforts individuels s'ajoutera le bénéfice de quelques grandes entreprises sociales, telles qu'un abaissement considérable du chiffre des impôts, et qu'un changement radical dans leur assiette ?

Qu'on ne se fâche pas, contessemor de la sottise théorique de Malthus, ce n'est point un système désespérante qui soutient que la pauvreté et la misère sont éternelles ! Bien peu de chose, n'est-il pas vrai ?

la bonne heure! Je vois que, de jour en jour, nous devenons tous de vrais démocrates et de bons socialistes.....

— Monsieur!

— Mais, en vérité, cher lecteur, nous ne vous en demandons pas davantage.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

La Bourse, c'est-à-dire la réunion des négociants et des spéculateurs, avait eu longtemps une existence nomade. Avant la Révolution, elle s'était tenue dans la partie du palais Mazarin située à l'angle de la rue Vivienne; pendant la Révolution, elle fut transférée aux Petits-Pères, puis au Palais-Royal.

Un décret du 16 mars 1806 ordonna de construire, à l'extrémité de la rue Vivienne, sur les terrains de l'ancien couvent des *Filles-Saint-Thomas*, un édifice destiné à réunir la Bourse et le Tribunal de commerce. La première pierre en fut posée le 24 du même mois et les travaux commencèrent aussitôt, sur les plans et sous la direction d'Alexandre Brongniart. L'œuvre allait lentement, faute de fonds. Brongniart mourut en juin 1813. M. Labarre continua la construction qui, interrompue en 1814, reprit activement en 1821, ne fut terminée qu'en 1827. L'inauguration avait eu lieu un peu auparavant, le 6 novembre 1826.

La grande salle de la Bourse mesure 38 mètres de long sur 25 mètres de large. La voûte est décorée de fresques par Abel de Pujol.

Deux escaliers donnent accès à l'édifice, l'un sur la place de la Bourse, à l'ouest, l'autre sur la rue Notre-Dame-des-Victoires, à l'est. L'un et l'autre sont décorés de statues. Celles de l'escalier de l'ouest sont : à droite, *le Commerce*, par Dumont; à gauche, *la Justice consulaire*, par Bosio. Celles de l'escalier de l'est sont : *l'Industrie*, par Pradier, et *l'Agriculture*, par Seurre. En 1829, le palais de la Bourse et ses abords ont été cédés par l'État à la ville de Paris. La dépense des constructions s'est élevée à 8,149,192 francs, dont 3,789,396 francs ont été payés par l'État, 2,266,180 francs par la ville de Paris, et 2,093,626 francs par le commerce parisien.

LES FINANCIERS

PAR

Adrien HÉBRARD

L'origine du banquier est cosmopolite et se perd dans la nuit des temps; celle du « financier » est essentiellement moderne, française et même parisienne. Ce n'est pas le lieu d'étudier ici l'aimable lignée des financiers du dix-huitième siècle; ni Law, ce novateur intrepide et sans scrupules qui, en avance de cent ans sur tous ses émules, enseigna, dans la rue Quincampoix, avec le mécanisme actuel du crédit, presque toutes les manœuvres frauduleuses sur lesquelles se fondent encore ce qu'on nomme les grands coups de Bourse; ni les traitants, si libertins et si prodigues et dont la race, décimée par les représailles de la Révolution, se retrouva sur pied comme par enchantement dans l'orgie et les tripotages du Directoire pour s'éteindre sans gaieté, sans dignité et sans éclat parmi les munitionnaires grossiers de l'empire. Faire de l'histoire contemporaine serait séduisant mais demeure impossible: bornons-nous donc à accompagner de quelques indications un titre qui ne saurait être sérieusement justifié.

On peut tout d'abord en prendre acte, PARIS est resté la capitale des financiers. Venus de tous les coins du monde de l'argent, les grands, les moyens et les petits s'y pressent, s'y combattent, s'y associent, s'y bousculent et tour à tour s'y renversent. La poussée est violente et la mêlée rude; mais les vainqueurs d'un jour y sont sûrs au moins d'un triomphe d'une heure. Ajoutons pourtant que ce même public qui les porte aux cimes de la popularité s'emploierait volontiers, quand la baisse est venue, à les rejeter jusque dans la ruine et jusque dans la honte; mais de telles révolutions ne font-elles pas partie des chances que court le plus puissant des souverains modernes, le financier.

Le banquier et le financier se confondent sans cesse aujourd'hui dans la même personne, mais la ligne de démarcation n'est pas impossible à saisir. Le plus illustre et le plus riche des financiers contemporains est avant tout un banquier. Ceux qui, depuis quinze ans, après avoir appris la banque auprès de lui, ont été le plus souvent, dans les grandes affaires, ses émules, ou pour mieux dire

ses adversaires, sont au contraire et avant tout des financiers. Regardez bien le premier, vous verrez rayonner sur son front couronné, mais non chargé de ses soucis, l'assurance auguste de l'homme qui sait qu'il appartient à une dynastie, et quelle dynastie ! La seule en Europe qui, depuis soixante ans, n'ait pas été secouée ou déracinée par une révolution. Ce monarque constitutionnel fait d'ailleurs tout ce qui concerne son état et étudie un petit escompte aussi minutieusement qu'un énorme emprunt.

Quel abîme entre ce peseur d'or et ces deux grands manieurs d'argent que la nature complaisante a unis comme le bras à la tête : si dissemblables de tempérament, de caractère et même de visage, et pourtant si bien faits l'un pour l'autre, et si bien faits tous deux pour le scabreux métier auquel ils se sont voués ! Dans cette bataille où l'un porte les qualités de l'algébriste et l'autre celles du tirailleur, ils ont frappé de rudes coups ; ils ont reçu et recevront encore plus d'un horion. Ils ont eu manifestement le tort de juger les intérêts modernes à travers le prisme grossissant d'une sorte de religion sociale qui, sous couleur d'améliorer la destinée des petits, la place dans la main des gros et semble, dans le recrutement passionné des grandes armées, chercher uniquement une raison plausible de composer de grands états-majors. Ces agglomérations anonymes de capitaux, nécessaires pour des entreprises gigantesques, lesquelles d'ailleurs se suffisent rarement à elles-mêmes, sont dangereuses quand elles s'appliquent aux industries qui veulent avant tout l'économie, la surveillance et la responsabilité des intéressés. On ne peut étudier ces deux financiers éminents sans reconnaître la puissance spéciale de leur esprit et l'impuissance générale de leur système.

L'argot contemporain, si nuancé et si flexible, entend, à vrai dire, par financier, tout spéculateur offrant au public des entreprises qu'il prétend lucratives. On a dit avec plus d'esprit que de précision : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » On pourrait dire sans malice et sans calomnie : « Le financier est celui qui fait méfier d'attirer l'argent des autres. » C'est là, c'est dans cette chasse « à l'argent des autres » que se déploient, que brillent, que meurent ou triomphent, plus bruyamment qu'en aucun autre lieu du monde, les financiers de Paris.

L'esèce est une ; les variétés sont innombrables, depuis le financier qui découvre et propage un système inédit d'emprunt et se fait le sauveur d'un royaume en détresse jusqu'à celui qui sollicite des capitaux pour exploiter un puits de pétrole dans les Principautés danubiennes. Le théâtre change singulièrement avec les acteurs. Du cabinet opulent d'un banquier considéré, il va au fumoir aristocratique et coquet d'un faiseur du grand monde, passe

par l'appartement bourgeois d'un honnête capitaliste, descend jusqu'à la tanière obscure d'un regratteur de petits procès et finit par s'installer autour d'une table boteuse dans le coin obscur de quelque café borgne.

Le fait son apparition le sous-genre le plus intéressant de la forme parisienne : « l'intermédiaire. » Sur chaque échelon de cette longue échelle des affaires, vous verrez à côté du financier un parasite éveillé et insatiable à l'affût de toutes les proies, à la recherche de tous les capitaux, au service de toutes les ambitions, aux usages de toutes les fortunes : c'est l'intermédiaire. Le mot d'une élasticité si menaçante n'exprime pourtant pas suffisamment la chose. L'intermédiaire se glisse, se faufile, s'installe et pullule partout où l'on voit reluire, où l'on entend tinter l'or des lointaines espérances. Supposez Jacquart débarquant à Paris dans le simple dessein d'attirer à son admirable métier une honnête commande. Son premier interlocuteur dans l'hôtel, sur l'asphalte, au spectacle, sera, soyez-en sûr, un de ces financiers hybrides dont la langue remue des millions et dont la main quête des gros sous, et qui, sans fortune, sans relations établies, sans autre capital que l'espoir de vous tromper, toujours renaissant, de rencontrer enfin ce maître-jeu de capitaliste, recrutent petit à petit et lancent autour de l'éventeur nuzem la meute vorace qui montrera ses crocs au lendemain du succès.

Le terme d'une exploitation préventive au moins et que justifie l'ironie, suivent la banque parisienne. Les banquiers de Paris, depuis un certain nombre d'années, se considèrent volontiers dans le monde industriel comme des êtres sages, sobres et sains qui les font vivre. Ils ont même à un degré suffisant le sentiment de l'égalité qui existe entre la bourse et le monde du crédit. Ces deux lieux de la commande et de l'exécution se soumettent volontiers au simple motif d'où l'ère industrielle a pu tirer dans le monde les milliards des petites et grandes bourses et l'intervention d'un levite autorisé. Le voyageur, le maître des diligences légères sont peut-être les seuls à ne pas se sentir en égalité avec les maîtres ou l'on fait l'usage de la force sont peut-être celles où l'on fait le moins d'usage de la force.

Plus de dix ans vos affaires vont si bien. Le premier l'atquer peut-être, si l'on veut, se préférera tout au moins à vous du fait sur lequel il a obtenu les relations s'absorbent. Expliquer simplement à l'homme les relations de prospérité, sans fausses perspectives, sans illusions, sans espoir de ne montrer que l'argent avant d'être le maître, sans que l'on ne se soit déjà coupé en vaine querelle.

Le système du financier qui accorde son patronage varie avec la nature de l'affaire patronnée; s'il s'agit d'une tentative industrielle modeste et assurée, il ouvrira un compte courant à découvert enrichi d'une participation aux bénéfices; si l'argent y doit courir le moindre danger, il partagera les chances entre quelques clients familiers; grossissez l'affaire, il aura recours à ses correspondants de province; agrandissez-la encore, il fera un appel direct au public.

Le rideau devrait se lever ici sur la comédie de la souscription publique: bruits habilement répandus; travaux, brochures et articles préparatoires; calculs rayonnants des apparentes clartés du mirage; circulaires, affiches, annonces et prospectus; participations offertes aux banquiers rivaux; syndicats destinés à maintenir les cours; fausses attaques victorieusement repoussées: les cent actes divers de cette bataille livrée si souvent à la plus inoffensive et à la plus vivace des nations, la nation sans arme des actionnaires. Mais ceci nous mènerait loin. Sachez seulement qu'à l'heure présente le plus petit emprunt d'État coûte 200,000 francs de publicité et dix fois autant de commissions diverses et qu'un homme sage a pu s'écrier: « A Paris il faut être millionnaire pour avoir l'espérance sérieuse de le devenir. »

PARIS INDUSTRIEL

PAR

André COCHUT

L'étranger qui se sent attiré vers Paris et qui y vient pour la première fois n'y cherche et n'y voit d'abord que ce qu'il a imaginé dans ses rêves: le grandiose ou le pittoresque des aspects, l'entrain général, le confort, le luxe, la variété des plaisirs. Il ne croit, à première vue, dans un milieu privilégié, où tout est sensation et spectacle, où l'on vit sans effort en sacrifiant à la fantaisie.

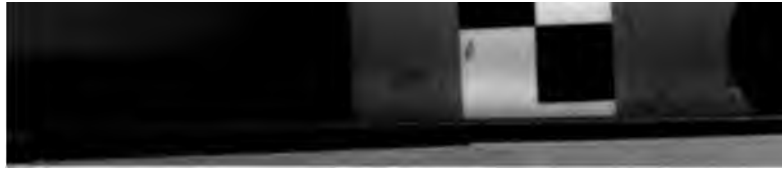
Les superficies sont éblouissantes, il est vrai; mais à quelles conditions! C'est qu'il y ait, sous cette société qui s'épanouit, une

population infatigable au travail et ingénieuse à produire. L'une est indispensable à l'autre.

Il y a des places, comme Londres ou New-York, où la spéculation atteint des chiffres plus élevés; nulle part l'activité industrielle n'est multiple et agissante au même degré qu'à Paris. Quand il aborde sa besogne, le Parisien l'attaque avec une furie toute française. L'effort, le coup de collier, quel qu'en soit le vigueur, n'altère jamais un certain idéal qui semble un don de sa nature. La spontanéité individuelle, cette entente du motif et ce tour de main qui constituent le goût, se font toujours sentir dans les travaux d'ensemble des grands ateliers, comme dans ces menus chefs-d'œuvre qui descendent parfois d'une pauvre manufacturée. C'est ce qui donne à la fabrique parisienne un cachet reconnu dans le monde entier. Allez au loin, en quelque région que ce soit: si vous distinguez quelque objet usuel ayant du charme et de la tournure, le marchand vous dira pour le faire valoir: « Article de Paris. » Et ce naïf éloge est mérité. Partout où intervient l'industrie parisienne, elle a vite le désir et crée un genre qui s'impose. L'ameublement dont elle sait faire un décor diversifié comme le drame de la vie, l'aliment paré pour parler aux yeux avant de répondre à l'appétit, le costume d'homme qui commande un maintien, la toilette de femme qui prolonge la jeunesse, les robes absolument utiles dont on ne peut plus se passer, la fantaisie évitant le bizarre, l'accent risqué qui devient le bon ton et jus qu'à la réclame qui sert de passe-pout, tout cela n'est-il pas encore « Article de Paris » ?

Par son énergie dans le travail, Paris se montre fidèle à son origine.

Le vaseau figuré dans les armoiries municipales nous rappelle que, peu de temps après César, une compagnie de marchands romains, privilégiée pour la vente des marchandises sur la basse Seine, installant ses comptoirs dans la boueuse Lutèce et commença ainsi, par le commerce, le rôle historique de la métropole française. La première forteresse élevée pour la défense de la ville naissante fut probablement la Bourse de ces mêmes négociants. En déblayant le terrain pour niveler le nouveau boulevard Saint-Michel, un peu au-dessus des Thermes de Julien, on a mis à jour tout récemment de hautes et robustes maçonneries: c'étaient les assises d'un vaste monument flanqué de tours et surmonté d'une plate-forme d'édifice. On se réunissait là pour parler d'affaires, et sans doute aussi on y consignait les valeurs et marchandises précieuses, comme dans une banque de dépôt. Les rois francs, considérés comme héritiers des empereurs romains, ne s'intéressaient à Lutèce que par les tributs en argent ou en



matériel qu'ils tiraient des anciens ateliers fiscaux. La direction morale était l'œuvre des évêques. Pour tout le reste, la hanse des navigateurs parisiens, appelés vulgairement « les marchands de l'eau », confondant ses intérêts avec ceux de la cité, était à peu près souveraine.

Viennent les incursions des Normands. La terreur qu'ils laissent, même après leur retraite, détermine la bourgeoisie à fermer les comptoirs largement installés au sud de la ville, sur les pentes moins boueuses de la rive gauche, et à se rapprocher des rives du fleuve, à proximité de l'île qu'on appelle encore la Cité, et qui était considérée comme un lieu de refuge, parce que les Normands n'avaient pas réussi à l'entamer. Il fallait pour le commerce un rendez-vous nouveau. On construisit, entre la forteresse appelée le Grand Châtelet et la Grève où l'on débarquait les marchandises, un monument désigné dans les vieilles chroniques sous le nom de *Parloir aux Bourgeois*.

Siège naturel de la municipalité, le Parloir aux Bourgeois devint peu à peu tribunal. Les chefs de la hanse prirent le nom de prévôts, qui était un titre de magistrature, et donnèrent à leurs assesseurs le nom d'échevins. Évoquant les causes commerciales, dans un milieu où l'industrie était le grand mobile, ils glissèrent aisément sur le terrain de la police politique. De là des conflits avec les juges royaux. Étienne Marcel paraît avoir été le dernier type historique et le plus fortement accusé de ces magistrats commerçants. Les révoltes successives, dont il avait en quelque sorte semé les germes, fournirent enfin à la royauté l'occasion d'un coup d'État. Vers la fin du quatorzième siècle, le prévôt des marchands cessa d'être l'élu du commerce parisien et devint, sans changer de titre, l'homme du roi. Le Parloir aux Bourgeois, que la conjonction en décadence venait de transférer un peu plus loin en remontant le fleuve, perdit son nom primitif en cessant d'être un rendez-vous commercial. Il fut remplacé, au seizième siècle, par un édifice qui devint le siège d'une municipalité purement administrative et est encore appelé l'Hôtel de Ville.

Depuis longtemps déjà les anciens collèges de métiers et les ateliers d'origine gallo-romaine, soulagés peu à peu du poids de la servitude, avaient été réorganisés sous saint Louis, d'après un plan tout nouveau. L'exercice de chaque métier concédé par privilège, l'invariable réglementation des pratiques d'atelier, l'activité de tout travailleur, maître, compagnon ou apprenti, rigoureusement limitée, voilà pour l'industrie. Quant au commerce proprement dit, un certain nombre de producteurs, non pas tous, avaient le droit de vendre au détail les articles qu'ils confectionnaient.

Le grand commerce était le fait d'une espèce d'aristocratie groupée en six compagnies qu'on appelait les *six corps* : c'étaient les drapiers, les épiciers, les merciers, les pelletiers, les bonnetiers et les orfèvres. Sur ce terrain, comme sur beaucoup d'autres, Paris eut encore l'honneur de l'initiative. Son moyen âge industriel et commercial devint le type d'un système qui se propagea dans une grande partie de l'Europe, et se maintint en France sans changements essentiels jusqu'aux grandes journées où l'Assemblée constituante renversa les entraves.

La liberté industrielle proclamée en 1791 ne porta pas immédiatement ses fruits. Le courant des idées ne poussait pas vers la spéculation. Les paniques fréquentes, la proscription systématique du luxe ruinèrent beaucoup de maisons, et la fabrique parisienne parut perdre cette dextérité qui s'était développée surtout pendant les deux derniers règnes. Vers le commencement de notre siècle, les grandes convulsions étant amorties, le génie industriel se releva. D'énergiques efforts furent faits pour ressaisir la supériorité et le prestige dans les genres où l'ouvrier parisien excellait autrefois. Les voies anciennes s'étaient élargies, des voies nouvelles s'en venaient ouvrir. L'abolition des obstacles légaux, les encouragements prodigués par le pouvoir, les procédés anciens et nouveaux par les découvertes de la science, la facilité des installations au milieu des villes que la révolution venait de faire, l'abondance et le bon marché de l'alimentation, tout cela agissant à la fois, provoqua le développement des anciennes fabriques et l'érection de beaucoup d'usines nouvelles favorise d'ailleurs par la centralisation, ce mouvement s'est continué jusqu'à nos jours avec une intensité de force et une vitesse croissante qui ont fait de Paris une ville de grande fabrique, de grand négoce et de grand abeur.

N'est-ce pas aux prodigieux accroissements de son industrie que Paris doit les développements peut-être excessifs de sa population? Le dernier recensement, dont on ne connaît encore que les résultats généraux, lui accorde dans ses limites closes 1 825 274 habitants, non compris la garnison. De ce nombre retranchez un peu moins du tiers pour les propriétaires et rentiers, pour les fonctionnaires et employés d'administrations, pour les professions savantes, les doctes et juchées, pour le clergé et la police, enfin pour la débauche et le parasitisme, et il restera environ 1 230 000 individus vivant de la production ou de l'échange des produits. Il est bien entendu que ce dernier chiffre comprend, non pas seulement les travailleurs proprement dits, ouvriers, mais tous les êtres qui sont à leur charge de la famille, les femmes, les enfants, les invalides.

lesquels, sans mettre directement la main à l'œuvre, tirent leur existence des profits industriels et commerciaux.

Si nous examinons seulement le personnel actif de l'industrie parisienne, la statistique (1) nous signalera plus de 101,000 patrons ou entrepreneurs et 462,000 ouvriers des deux sexes, y compris même les jeunes apprentis. La fabrication et le commerce proprement dit se confondent tellement, à Paris, qu'il est à peu près impossible de tracer la démarcation. Aussi compte-t-on, dans les 101,000 établissements industriels, depuis les usines splendides jusqu'à ces humbles chambres transformées en ateliers, depuis les magasins resplendissants jusqu'aux plus humbles boutiques. Tout homme travaillant pour son compte, et à ce titre payant patente, est classé comme patron. La cherté toujours croissante des loyers, la surcharge des droits d'octroi qui grevent l'alimentation de l'ouvrier, le combustible et beaucoup de matières premières, tendent à éloigner la grande industrie. Les vastes ateliers réunissant plus de dix ouvriers, dont on a compté récemment 7.492, sont relativement moins nombreux qu'il y a quinze ans. On pourrait même en dire autant des maisons intermédiaires qui emploient de deux à dix ouvriers et dont on a recensé 31.490. Ce qui augmente considérablement, ce qui imprime à l'industrie parisienne son cachet original, c'est le nombre de ces artisans à demi artistes travaillant pour leur propre compte, cherchant à traduire leur propre idéal, seuls ou avec un seul ouvrier : de ceux-ci on a compté plus de 62,000. Il est bien clair que la plupart des patrons de cette dernière catégorie ont une existence plus précaire que les bons ouvriers; mais ils sont les maîtres de leur sort; quelques-uns d'entre eux parviennent, par des miracles d'aptitude et d'économie, à se classer parmi les grands entrepreneurs. Pour les autres, ils ont l'avantage de travailler à leurs heures et selon leur goût et la consolation de se dire qu'ils sont libres!

La classe des ouvriers, au nombre de 462,000, avons-nous dit, se décompose ainsi: 326,000 hommes, 110,000 femmes, 26,000 enfants

(1) Les faits et chiffres concernant le classement et le mode d'activité de l'industrie parisienne sont empruntés pour la plupart à deux enquêtes très-minut euses, conduites et publiées à grands frais par la Chambre de commerce de Paris. L'une, qui n'est pas la moins curieuse quoique la plus ancienne, est antérieure aux agrandissements de la capitale. L'autre, publiée récemment, se rapporte au Paris actuel. Elles ont fourni deux énormes volumes que l'on peut consulter dans toutes les bibliothèques publiques. Il nous semble utile de les signaler aux étrangers, qui souvent sont intéressés à recueillir des renseignements précis sur quelque-une des professions exercées à Paris.

des deux sexes au-dessous de seize ans, et dont la plupart sont liés par des contrats d'apprentissage. Cette large participation des femmes et des enfants au labeur de la grande cité fait pressentir bien des souffrances. Sans déchirer tout à fait le voile, nous indiquons ce qu'il cache en parlant un peu plus loin de la condition matérielle et morale de l'ouvrier parisien, des progrès déjà accomplis à son profit, des aspirations qui deviendront des réalités.

Comme trait d'union entre le capital et le travail, il convient de placer un groupe intermédiaire en qui le patron et l'ouvrier se confondent. Ce groupe est celui des façonniers ou tâcherons, c'est-à-dire des ouvriers qui deviennent des espèces d'entrepreneurs, et, se chargeant d'une tâche à prix de battin, la font exécuter à leurs risques et périls par des ouvriers, sur la rémunération desquels ils trouvent un bénéfice. Ce genre de spéculation, fort mal vu des simples salariés, quoique très-légitime en soi, n'est pas sans importance à Paris. On a recensé à part plus de 26,000 tisseurs ou façonniers, car les femmes sont en majorité dans ce genre d'exploitation, particulièrement pour la confection des vêtements.

Les nationalités étrangères sont assez largement représentées dans l'industrie parisienne. Les Allemands sont de beaucoup les plus nombreux. On en compte plus de 30,000, donnés à titre de spéculateurs ou de simples ouvriers. Les Anglais et les Américains ne dépassent pas le nombre de 10,000. Il y a quelques milliers de Belges, et les Italiens commencent à venir.

Le premier mobile du travail dans cette ruche immense est le besoin qui le pousse à se nourrir. Le travail industriel et mercantile qui en fait le plus de capitaux, puisqu'il représente le tiers des affaires commerciales à Paris, s'exerce évidemment pour 30,000 chefs de familles employées et comme eux, plus ou moins, 30,000 femmes et 100,000 enfants qui vivent et débent des denrées alimentaires, et de vêtements, pour une valeur de 110 millions de francs. Ce chiffre, qui est celui de la statistique officielle, est exact, sans doute, car on ne saurait en faire plus et moins, si ce n'est en ce qui a trait personnellement à l'individu à l'égard de son point de passage des impuretés. Il y a maintenant à Paris 1,820,000 estomacs à satisfaire dont quelques uns sont très exigeants. Ce budget de 110 millions alloués à la nourriture donne une dépense moyenne de 1 fr. 61 c. par bouche et par jour. Or, prenez votre nourriture et dans votre intérieur, mesurez-vous du prix et du poids des légumes, calculez de combien vous Lucullus que vous savez, de combien vos amis et vous-même savez cette moyenne de 1 fr. 61 c.; rappelez-vous que ce que

les classes aisées dépensent au-dessus de la moyenne et à rabattre sur le contingent des pauvres, et vous resterez attristé de la maigre pitance qui doit échoir au plus grand nombre.

Les industries diverses concernant l'alimentation parisienne subissent depuis quelques années des transformations qui méritent d'être remarquées : elles sont dans la donnée et le ton général des choses de ce siècle. Les capitaux se groupent pour l'agrandissement et la splendeur des affaires. Le luxe s'introduit partout. En matière de cuisine, il apporte avec lui son excuse, car il réalise l'idéal de la propreté. Le luxe est digestif : à ce titre saluons-le comme un auxiliaire de l'hygiène.

Il n'y a pas bien longtemps que les trafiquants en comestibles, autorisés par des usages traditionnels, se contentaient d'une installation plus que modeste. Négociants ou débiteurs, ils entassaient leurs marchandises dans des locaux sombres, sans le moindre attrait pour l'acheteur, et même assez souvent d'une propreté suspecte. Chacun travaillait avec ses ressources ou son crédit personnel.

Tout cela est bien changé. Les capitaux ne dédaignent plus de se grouper pour des genres de commerce dont on laissait autrefois le monopole aux petites bourses. L'ampleur et l'éclat des installations sont devenus des moyens de concurrence. Dans les beaux quartiers, on fait souvent appel à de véritables artistes pour décorer des boulangeries, des boucheries, des salons de restaurants et surtout des cafés. Dans les quartiers populeux ou excentriques, le genre de progrès que nous signalons en ce moment est manifesté par trois innovations dont on n'a pas encore mesuré toute la portée. Les petites boutiques, les échoppes où les classes forcées à l'économie s'approvisionnent, les bouges trop souvent infects, où le pauvre allait prendre ses repas, disparaissent peu à peu et sont remplacés par de grands établissements décentement tenus. La cuisine se spécialise et s'approprie à la clientèle. Dans les maisons modestes où le bon marché est de rigueur, on a renoncé à offrir toute espèce de mets à des prix impossibles et qu'on se procurait on ne sait où : la carte est réduite à un petit nombre d'articles qu'on peut offrir à des prix modestes, quoique préparés proprement et avec soin. Enfin, et cette innovation est la plus importante des trois, dans les nouvelles installations populaires, il y a tendance à faire la cuisine et à régler le service sous les yeux du consommateur ; c'est lui offrir des garanties de propreté inconnues autrefois, quand la cuisine du pauvre se faisait à l'écart, dans quelque caverne ténébreuse, à la manière des sorcières de *Macbeth*. Ces changements, d'une importance considérable pour la santé publique et même pour les mœurs, ont déjà renouvelé l'aspect de certains quartiers.

Un sujet d'étonnement pour l'étranger nouveau venu à Paris est la fiévreuse activité dans les travaux du bâtiment. Le Parisien en est quelquefois plus étonné encore, car il lui arrive de chercher vainement une petite rue où il est allé quelques semaines auparavant et de trouver à sa place une voie spacieuse, avec des maisons qui sortent de terre pour l'encadrer, un boulevard où les arbres viennent s'aligner d'eux-mêmes. La mécanique, récemment appliquée à la construction pour remplacer la force humaine, produit ces miracles. La fonte de fer arrive avec les formes et les dimensions voulues et remplace la longue et coûteuse main-d'œuvre de la charpente. La vapeur lâche les mortiers, enlève la pierre de taille ; un chemin de fer sur la crête des murs en construction conduit les blocs à leur place. On fait ainsi en six semaines ce que nos pères n'auraient pas achevé en six mois. Cinq ou six millions de francs sont dépensés chaque année pour abattre des maisons dont plusieurs auraient encore duré un siècle. On immobilise en outre 400 millions en bâtiments nouveaux. Les statistiques officielles nous disent qu'il y a à Paris 5,000 entrepreneurs et 50,000 ouvriers employés aux diverses parties du bâtiment, depuis la charpente et la maçonnerie jusqu'à la serrurerie, la menuiserie et la décoration intérieure. Le sentiment public, se prononçant d'après les apparences, estime qu'il en existe un bien plus grand nombre, il craint même qu'il ne devienne impossible de perpétuer cette imprudente agglomération de salués dans la métropole, et qu'il ne sorte de là un danger social. Nous ne voulons voir aujourd'hui les embellissements de Paris que par leur bon côté ; il est incontestable qu'ils ont contribué à l'assainissement de la ville, et qu'ils exercent sur le monde entier une puissance d'attraction profitable aux intérêts du commerce local.

Les vieux meubles jurent dans une maison neuve. L'impulsion donnée au nom de l'État et par système au renouvellement des habitations a entraîné la rénovation du mobilier. Dans cette dernière spécialité, la fabrique parisienne possède une réputation ancienne et méritée ; elle est surpassée en ces derniers temps, non pas peut-être pour le grand style et la solidité des gros meubles mais pour la fantaisie variée qui se prête à toute espèce d'agencement intérieur, par je ne sais quelle élégance un peu fragile, appropriée à l'exiguïté de nos appartements, comme à la mobilité des goûts, dans nos sociétés où changent si souvent le décor et les perspectives. Les principaux ateliers et magasins de Paris pour l'ébénisterie, les papiers de tenture, les bronzes et cristaux, la tapisserie et même le bric-à-brac, ce vieux qu'on sait nous présenter sous des aspects si jeunes, mériteraient la visite des étrangers. Spécialités donc et non à l'usage de quelques affaires considérables ; elles ont



des débouchés dans le monde entier, et occupent 45,000 personnes, tant patrons qu'ouvriers.

A ne considérer que le chiffre des affaires et le nombre des personnes employées, l'industrie du vêtement aurait bien plus d'importance encore. On évalue, en faisant à coup sûr quelques doubles emplois, le commerce des tissus à 120 millions et la vente des vêtements confectionnés à 450 millions de francs. C'est le tribut que nous rapporte l'empire de la mode. On veut être costumé à Paris. Il y a dans les maisons renommées des patrons et des mesures au moyen desquels on fabrique des habits, des robes, des chapeaux d'hommes et de femmes, de la lingerie, des chemises, des chaussures, et jusqu'à des gants, qui sont expédiés, par des emballages ingénieux, jusque dans les contrées éloignées. La propagande faite par les dessins de mode, demandés souvent à d'habiles artistes, ou bien encore par des poupées coquettement habillées, contribue aussi à ce genre d'exportation.

Pour la consommation locale, les ateliers et magasins de vêtements sont d'une variété infinie. On en compterait plus de 26,000 depuis ces immenses et pompeux bazars, appelés vulgairement magasins de nouveautés, et qui sont pour les dames une des curiosités de Paris, jusqu'à la modeste échoppe où le pauvre va acheter à vil prix des guenilles rapiécées. Quelle distance il y a de ces régions véritablement artistiques où l'on dessine avec les étoffes, où l'on peint avec la soie, la dentelle et les fleurs, jusqu'à ce grossier pacotillage qui expédie par morceaux les vêtements impossibles à Paris pour les sauvages de la France et de l'étranger! Ne vous étonnez pas après cela que Paris renferme 24,000 confectionniers, 15,000 tailleurs, 4,000 modistes, 5 500 chapeliers ou casquettiers, 8,000 lingères ou chemisières, 9,000 pasacmentiers, 1,500 dessinateurs industriels, en un mot, 134,000 personnes des deux sexes, employées, à titre d'entrepreneurs ou d'ouvriers, à la préparation des étoffes, à la confection ou à la vente des vêtements.

Les industries métalliques sont ordinairement classées en deux groupes, suivant les éléments qu'elles travaillent : métaux précieux, métaux utiles. Que d'imagination dépensée dans la transformation de l'or et de l'argent en bijoux, en vaisselle d'ornement! Les mêmes objets, tour à tour exaltés ou condamnés par la mode, sont incessamment refondus, affinés, transformés; il existe entre les 20,000 personnes, tant inventeurs qu'exécutants, une incessante émulation, une fantaisie surexcitée jusqu'à la fièvre pour varier le dessin, l'agencement des émaux et des pierres, le ton, la mystérieuse intention cachée dans ces menus objets dont les matières précieuses font la moindre valeur. Grâce à l'électro-chimie, la bijouterie d'imitation est si bien exécutée à Paris, qu'elle commence

à faire grand tort à la bijouterie de luxe. L'horlogerie justement estimée se distingue par des instruments d'une merveilleuse précision, d'un style élégant, mais d'un assez haut prix, et en même temps par des produits d'un bas prix incroyable.

Le travail des métaux modestement utiles, leur transformation en mécaniques ou outils de toute sorte, constitue à présent une spécialité où s'exerce le plus fructueusement l'ingéniosité parisienne. Les livres qui font les honneurs de Paris aux visiteurs étrangers n'ont pas coutume de mentionner les produits qui ne se distinguent pas par le cachet artistique. C'est un tort. Les métiers destinés à fournir à tous les autres travaux les matériaux ou l'outillage sont les plus indispensables à la société, et en même temps les plus lucratifs pour ceux qui les exercent : ils présenteraient à coup sûr de curieux sujets d'étude; mais la plus simple énumération conduirait trop loin, tant le champ est vaste. Que d'indications utiles et piquantes il y aurait à donner pourtant, surtout à propos des spécialités qui s'enrichissent incessamment par les emprunts à la science, telles que la céramique, les produits pour l'éclairage, les innombrables applications du caoutchouc, la parfumerie, la pharmacie, et cette fabrication des produits chimiques qui lève tribut sur tant d'autres métiers!

Nous négligeons ce qu'on appelle en fabrique l'article de Paris, désignation vague pour enlôber une multitude d'objets, de superfluités, qui échappent au classement. Nous gaissons encore, non pas sans regrets, sur les professions rattachées au mouvement intellectuel, comme la typographie, la librairie, la reliure, la gravure, la fabrication des instruments pour les sciences ou pour les arts. Une mention trop rapide serait insuffisante, et des volumes ne suffiraient pas si l'on voulait descendre jusqu'aux détails.

Nous avons parlé jusqu'ici du commerce normal, des métiers qui sont exercés par des particuliers, sur le terrain de la libre concurrence. Il y a encore à Paris d'autres foyers de production et des plus considérables, puisqu'ils occupent plus de 45,000 ouvriers, tant hommes que femmes, sans compter les directeurs et commis de bureau; mais ces établissements sont exploités dans de mauvaises conditions, non telles, qu'on ne saurait les faire rentrer dans les conditions habituelles. Ce sont les manufactures exploitées pour le compte du Gouvernement ou les ateliers de certaines compagnies privilégiées, tels que le timbre, les manufactures militaires, la boulangerie des hôpitaux, l'imprimerie impériale, Le Moniteur, les Gobelins, la manufacture des tabacs, les abattoirs, le service des pompes funèbres, les ateliers des compagnies de chemins de fer, ceux des omnibus, des petites voitures, la compagnie d'éclairage au gaz, etc., etc. La plupart

de ces établissements mériteraient la visite des étrangers, et il en est plusieurs sur lesquels on trouvera, dans ce livre même, des notices spéciales ; mais nous avons pour tâche, en ce moment, de caractériser, dans son ensemble, la force productrice et le rôle social de l'industrie parisienne. Or, les établissements dont il s'agit ont des ressources et des procédés de travail aussi variés que leur origine et leur destination : il serait impossible d'évaluer commercialement l'importance de leurs produits ou de leurs services.

Nous l'avons déjà dit, le caractère de l'activité parisienne n'est pas celui de la grande industrie. Paris dévore la plus grande masse de ses produits : il en envoie une partie dans les départements pour solder les denrées alimentaires et les matières premières dont il a besoin, et cette partie doit être relativement assez faible, car la métropole, centre irrésistible d'attraction où les gens riches et les fonctionnaires supérieurs aiment à liquider leurs revenus, est une grosse rentière qui paye une grande partie de ses achats en argent. Quant à l'exportation extérieure, elle paraît sans doute bien chétive aux négociants de Londres ou de New-York. Les envois de la fabrique parisienne à l'étranger sont déclarés pour une somme de 300 millions de francs, et on a quelque raison de croire que les ventes s'élèvent en réalité à 350. Les sucres raffinés sont le principal des articles alimentaires compris dans ce chiffre. Les appareils de mécanique, plus appréciés de jour en jour, figurent déjà pour 25 millions ; les peaux et les cuirs pour 20 millions. Toutefois, les courants ordinaires de l'exportation concernent les bronzes, les petits meubles, les papiers peints, le vêtement, la carrosserie, la bijouterie, les instruments de musique, et les innombrables petits articles qui inoculent dans le monde entier la contagion des fantaisies parisiennes. Le débouché principal est la grande Union américaine, qui achète à Paris pour plus de 80 millions. Viennent après : l'Angleterre, 35 millions ; la Russie, 24 millions ; l'Espagne, 18 millions ; la Suisse, 14 millions. Les expéditions pour l'Amérique du Sud sont aussi considérables, mais elles se font par des intermédiaires qui n'en révèlent pas l'importance.

Le caractère minutieux et individuel de l'industrie parisienne se révèle encore par le peu d'usage qu'elle fait des moteurs mécaniques. Dans un foyer de fabrication aussi vaste et aussi actif, on constaterait à peine une puissance de 11,000 chevaux : ils sont représentés par 1,800 appareils de toute force et de tout système, moteurs à vapeur, locomobiles, manèges, turbines, petites machines électriques ou à gaz comprimé. On subdivise enfin la force motrice, de manière à en louer l'usage au détail, à la journée.

Le moteur tout-puissant de l'industrie parisienne, celui qui suffit aux produits, n'est pas de l'ordre matériel. Paris est un foyer sans cesse enflammé où viennent se fondre, s'épurer et prendre forme, comme l'ardente couée dans le moule, les sentiments, les idées, les opinions, les fantaisies, les illusions du monde entier. Tout cela est incessamment agité et ressassé dans les réunions officielles ou privées, les livres, les journaux, les exhibitions, les théâtres, les conférences, les cours publics, les musées et bibliothèques accessibles à tous. De cette chimie intellectuelle sort on ne sait quelle émanation subtile, on ne sait quel extrait pour les esprits. Le Parisien en reste imprégné plus ou moins, à quelque degré qu'il soit placé dans l'échelle sociale. De là un instinct chercheur, la poursuite fiévreuse du nouveau et du mieux.

Une race à part, digne de respect, malgré ses travers, l'inventeur est dans son élément naturel à Paris. L'atmosphère électrisée qu'il y respire, les facilités d'instruction qu'il y trouve, ces frottements avec la richesse ou tant de cupidités s'enflamment, le surexcitent outre mesure, souvent même jusqu'à un degré maladif et dangereux pour l'esprit. On serait attristé si l'on savait ce que notre monde industriel renferme de gens poursuivant une découverte, s'épuisant jour et nuit en combinaisons et en expériences, dévorant ressources et santé, soutenus qu'ils sont par l'espoir de changer leur sort du jour au lendemain. Chaque année, on prend à Paris quatre ou cinq mille brevets d'invention. Pas un inventeur sur dix ne verra son utopie réalisée, pas un sur cent ne profitera du succès, si succès il y a, et beaucoup seront précipités dans la détresse ou le désespoir. On est sans pitié pour ces infortunés, toujours flottants dans les régions nuageuses où le sublime se confond avec le ridicule. On est ingrat envers eux. Toutes ces inventions, même celles qui n'aboutissent pas, laissent des sillons où il y a des germes. Ces efforts aventureux, ces essais en tous genres sont incessamment repris, vérifiés, complétés; ils finissent par entrer pour ce qu'ils ont de bon dans la pratique, et au total l'industrie parisienne leur doit, pour une bonne part, son caractère inventif et son perpétuel rajeunissement.

En présence d'une activité exercée avec tant d'ardeur et sur un théâtre aussi vaste, on s'attend sans doute à constater un mouvement d'affaires très considérable. La dernière enquête de la

1. Il y a à Paris deux dépôts très-curieux où l'on communique les descriptions des brevets d'invention. L'un, au Ministère du Commerce, pour les brevets non payés, l'autre, au Conservatoire des Arts et Métiers, pour les brevets payés dans le domaine public.

Chambre du commerce, totalisant les chiffres fournis par les 101,000 manufacturiers ou boutiquiers dont on a reçu les déclarations, arrive à un ensemble de 3 milliards 369 millions de francs (non compris les manufactures du gouvernement et les ateliers des compagnies). Ce résultat ne saurait être accepté sans contrôle et sans explication. Il est évident que si chaque marchand déclare le montant brut de ses opérations, il y aura double emploi en beaucoup de circonstances. Par exemple : l'on nous apprend que la cordonnerie parisienne vend des chaussures aux consommateurs pour 83 millions de francs par année. Ce chiffre définitif est l'expression exacte de la valeur produite ; mais si les tanneurs ayant vendu à ces mêmes cordonniers pour 30 millions de cuirs déclarent cette somme de leur côté, l'estimation afférente à la chaussure sera portée à 113 millions au lieu de 83 millions qui représentent la valeur effective et donnent naissance à 30 millions de revenus à répartir entre les divers agents producteurs.

Les erreurs de ce genre nous paraissent fréquentes dans la statistique officielle. Le prix de la matière première y est constamment additionné avec celui de la même matière manipulée et rendue vendable ; l'importance collective des manipulations est considérablement surfaite. Nous ne serions pas surpris qu'il y eût un tiers à rabattre sur les 3 milliards 369 millions déclarés, et nous croyons qu'on serait beaucoup plus près de la vérité en estimant à 2 milliards 200 millions seulement la valeur consommable du travail parisien. Ne serait-ce pas déjà un beau chiffre d'affaires !

Les statistiques officielles, qui sont les oracles de notre temps, ressemblent trop souvent aux oracles d'autrefois : ils parlent pour ne rien dire, si on ne sait pas les interroger avec une certaine subtilité.

Il nous a paru curieux de rechercher comment se répartit cette énorme valeur de 2 milliards 200 millions de francs réalisés par l'industrie métropolitaine.

On sait que toute marchandise vendue ouvre une source de revenus égale à son prix vénal : par exemple, le sou obtenu pour prix d'un petit pain va s'éparpiller en atomes imperceptibles qui augmenteront les recettes du Trésor public sous forme d'impôt, les revenus des propriétaires d'immeubles, des capitalistes, des voituriers, du boulanger, des ouvriers employés par celui-ci et accessoirement des divers agents sociaux qui ont contribué, même par des services immatériels, au résultat matériel de l'opération. Or, après avoir soumis à l'analyse les éléments de la dernière statistique industrielle, après les avoir rectifiés et complétés autant que possible par les procédés à l'usage de l'économiste, nous sommes arrivé à un résultat que nous allons livrer, non

comme un énoncé d'une exactitude rigoureuse, mais à titre d'indication suffisamment approximative.

Impôts (taxes directes, indirectes et octrois)	220,000,000 fr. soit 10 p. 100.
Matières premières, transports compris....	660,000,000 — 31 —
Loyers des ateliers, magasins, boutiques ..	110,000,000 — 5 —
Int. rêts des capitaux circulants, escomptes.	132,000,000 — 6 —
Détérioration et remplacement du matériel, combustible, frais imprévus	154,000,000 — 7 —
Appointements des commis et frais de bureaux.....	66,000,000 — 3 —
Salaires d'ouvriers.....	418,000,000 — 19 —
Profits des entrepreneurs.....	410,000,000 — 20 —
	<hr/>
	2,200,000,000 fr. soit 100 p. 100.

On voit, par ce tableau, de quels éléments se compose le prix vérial des marchandises, et dans quelles proportions sont rétribuées les parties prenantes. — L'impôt surcharge nécessairement le prix de tous les objets, et il n'est pas exagéré de l'évaluer à 10 p. 100, quand on y fait entrer, avec les contributions directes et indirectes levées pour le compte du Trésor public, les taxes d'octroi perçues au profit de la municipalité. — Sous le titre de matières premières, on comprend ici non-seulement les matériaux inertes comme les métaux, le bois, les peaux qui vont prendre forme dans les ateliers, mais les produits agricoles qui, après avoir passé par les mains de ceux qui spéculent sur l'alimentation, sont classés dans les enquêtes comme fabrication et marchandises : ainsi se justifie l'énormité du chiffre attribué à cet article. — Le prix des loyers, qu'on serait tenté de croire un peu faible, ressort des indications administratives. — Les salaires d'ouvriers méritent qu'on en parle avec quelque développement : nous y reviendrons plus loin. Disons, pour le moment, que la somme de 418 millions consignée ici concerne seulement l'industrie particulière, et qu'il y faudra ajouter environ 55 millions pour les salaires des ouvriers attachés aux services publics ou aux ateliers privilégiés.

Arrêtons-nous un instant sur le compte des chefs d'industrie. A première vue, il paraîtra peut-être étrange et, disons le mot, peu équitable, que les entrepreneurs, quatre ou cinq fois moins nombreux que les ouvriers, réalisent, sur le prix des marchandises, un profit de 20 p. 100, quand le groupe des salariés n'en obtient que 19. L'analyse fait justice de cette objection. En effet, le profit net au patron doit représenter non-seulement sa juste rémunération comme promoteur et directeur du travail, mais encore de la somme immobilisée pour l'achat primitif ou la

création du fonds. Ajoutons que l'entrepreneur subit seul la responsabilité des pertes accidentelles et des non-valeurs qui viennent en déduction de son bénéfice. Voici d'ailleurs, par aperçu, la manière dont se répartit, entre les 101,000 patrons de l'industrie parisienne, le bénéfice collectif de 440 millions :

62,000 petits patrons, travaillant seuls ou avec un seul auxiliaire, peuvent gagner dans leur année 1,838 francs en moyenne, soit, collectivement	113,956,000 fr.
31,500 patrons employant en moyenne 6 ouvriers gagneront 5,514 francs chacun, soit.....	173,691,000
7,500 chefs d'industrie employant 22 ouvriers réaliseront chacun un profit net de 20,311 francs, soit.	152,355,000
<hr/> 101,000 patrons auront ainsi réalisé.....	<hr/> 440,002,000 fr.

Y a-t-il exagération dans tout cela?

Figurons-nous, par exemple, un des chefs de la grande industrie, de celle qu'on suppose occuper vingt-deux ouvriers. Pour fonder ou acheter son usine, il a dû immobiliser 200,000 francs, dont l'intérêt absorbe déjà 10,000 francs. Évaluons à 2 ou 3,000 fr. les pertes inévitables que lui restera-t-il pour prix de son aptitude et de son application constante? 7 à 8,000 francs nets, somme assurément modeste, s'il a des frais de représentation et des charges de famille à supporter.

Nous touchons enfin un des grands intérêts sociaux, celui qui a le plus réagi depuis un demi-siècle sur l'ensemble de la politique française : le sort de l'ouvrier. Bien qu'il ne s'agisse ici que de Paris, le problème s'élargit et se généralise en quelque sorte, car il semble que l'ouvrier parisien agisse et stipule pour l'ensemble du salariat français.

Commençons par établir que les chiffres qui vont suivre sont les moins contestables entre tous ceux que nous avons utilisés, car ils résultent des réponses des patrons naturellement disposés à un certain optimisme, quand ils ont à se prononcer sur le sort de leurs ouvriers. Voici comment nous sommes arrivé, en analysant ces déclarations, à établir le taux des salaires.

HOMMES

64,080 gagnant de 1 fr. à 3 fr. par jour.....	147,182 fr.
211,621 — de 3 fr. 25 c. à 6 fr.	958,154
15,058 — de 6 fr. 50 c. à 20 fr.	118,225
<hr/> A reporter.....	<hr/> 1,223,561 fr.

Report..... 1,223,861 fr.

FEMMES

17,203 gagnant de 50 c. à 1 fr. 25 c.....	17,781
89,234 — de 1 fr. 50 c. à 4 fr.....	192,821
767 — de 4 fr. 50 c. à 7 fr. et plus.....	4,151

ENFANTS

19,712 jeunes apprentis (1) recevant par jour 50 centimes.. 9,871

ATELIERS PUBLICS ET COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES

45,000 ouvriers, femmes, enfants et enfants, avec une rétri- bution moyenne de 1 fr. 50 c. par jour.....	202,500
461,221	1,650,165 fr.

On relève des salaires se rapportant à 1960, il y a eu depuis
cette époque des bonifications qui ne sont pas estimées trop haut
à 10 p. 100, soit..... 155,068

Total..... 1,915,753 fr.

À ces salaires de la population ouvrière de Paris, pour une journée pleine de travail, s'élevaient à 1,816,000 francs. Malheureusement, il n'y a jamais de journée remplie par tous sans exception et personne ne travaille pendant toute l'année : les forces humaines s'y suffisent pas, et les usages sociaux s'y opposent. Tout travailleur subit des temps d'arrêt qu'on pourrait ranger en trois catégories. Les premiers sont généraux et tiennent à l'élévation de jours fériés ; d'autres sont accidentels et résultent des maladies, des changements météorologiques, d'autres enfin sont professionnels, c'est-à-dire qu'ils ont pour cause des chômages habituels dans certains métiers. Il n'y a certainement pas d'exagération à retrancher soixante-cinq jours pour les dimanches et fêtes, les maladies et les devoirs impérieux. Ce n'est pas tout. Il y a un second décompte à faire pour les maîtres-maçons dont chaque maître en général et toute maison de chaque métier en particulier souffre plus ou moins.

La Chambre de commerce a recueilli à cet égard des matériaux nombreux que nous les avons en quelque sorte passés au crible et il est ressorti d'une longue élaboration que les chômages dans

1. Les enfants gagnant au plus de salaires de 1 franc et au dessus ont été classés parmi les ouvriers aux deux sexes.

les divers ateliers parisiens constituent une perte de 15 millions de journées; laquelle perte, tombant surtout à la charge des ouvriers de l'industrie privée, équivaut pour ceux-ci à un second retranchement de trente-huit journées : cela réduit leur travail effectif et rétribué à deux cent soixante-deux journées pleines dans l'année. En définitive, après des calculs impossibles à reproduire ici, nous sommes arrivé à constater que la population ouvrière, prise dans son ensemble, touche annuellement 484 millions de francs qui se décomposent ainsi : 418 millions pour les ouvriers de l'industrie privée, et 66 millions pour les ouvriers des services publics ou des compagnies privilégiées. Le contingent est relativement plus fort pour ces derniers, parce qu'ils n'ont pas à subir les changements professionnels, et que, sauf les jours fériés, ils travaillent à peu près toute l'année.

Il y a malheureusement à faire une distinction trop souvent négligée entre les journées de travail et les jours de consommation. L'ouvrier a beau ne travailler que 262 jours dans l'année, il faut qu'il mange, qu'il se vêtisse, qu'il s'abrite pendant 365 jours. Or, si l'on divise les 484 millions par 365, on constate un gain annuel de 1050 francs par individu. La décomposition de ce chiffre conduit aux résultats qui suivent :

Gain annuel de l'ouvrier adulte : 1273 francs, résultant d'un salaire moyen de 4 fr. 73 c. par journée de travail, ce qui procure une dépense possible de 3 fr. 49 c. par journée de consommation.

Gain annuel de la femme : 597 francs, résultant d'un salaire moyen de 2 fr. 24 c. par chaque journée où elle peut travailler, et une somme de 1 fr. 67 c. à dépenser pour chaque jour de l'année.

Ajoutons pour compléter ces données qu'un quart seulement des maisons de Paris demande moins de douze heures de travail, et que la journée dans tous les autres ateliers est de douze heures au minimum. Déduction faite des deux heures généralement accordées pour les repas, il reste au moins dix heures de travail effectif.

On nous pardonnera, nous l'espérons, la sécheresse de ces détails en raison de leur importance. Les chiffres consignés ici en disent plus que de longs discours sur la condition actuelle de nos classes ouvrières. Aussi n'avons-nous pas reculé devant les longs et fastidieux calculs nécessaires pour les obtenir. C'est un voyage de découvertes que nous faisons dans les régions où l'on s'agit parce qu'on y souffre. Une curiosité tristement sympathique nous pousse encore plus loin.

Nous venons de dire que la dépense quotidienne possible avec le gain actuel de l'ouvrier est de 3 fr. 49 c. pour les hommes et de

1 fr. 67 c. pour les femmes. Mais est-ce que les 462,000 ouvriers dont nous venons d'établir le bilan sont seuls au monde! Non. Ils ont des enfants à élever, des parents vieux ou infirmes à soutenir. On a vu plus haut que la population industrielle, y compris le personnel des familles, est au moins de 1,230,000 individus, parmi lesquels les travailleurs proprement dits, soit patrons, soit ouvriers, ne font nombre que pour 563,000 : il faut bien qu'il en soit ainsi, car la nation périrait, si la classe laborieuse, qui nourrit les autres, ne se reproduisait pas elle-même. Eh bien, imaginez qu'il y a de quatre à cinq cent mille êtres chétifs ou impuissants à la charge des 462,000 ouvriers ou ouvrières, réalisant à grand-peine le gain qu'on vient de voir!

Cette perspective de la société parisienne est fort triste. Hâtons-nous de dire, pour atténuer cette impression, que le sort de l'ouvrier parisien est en voie d'amélioration depuis vingt ans.

Relativement à l'année 1847, les consommations en viande, en vins, et malheureusement en alcool, ont augmenté dans une proportion très-considérable, et l'ouvrier a eu la plus large part dans ce genre de progrès. On a fait beaucoup pour l'éducation populaire : on trouverait maintenant dans les ateliers beaucoup de gens d'une intelligence cultivée, et la proportion de ceux qui sont complètement illettrés ne dépasse pas 10 à 12 p. 100.

Malgré ces améliorations, quand on considère d'une part la somme des ressources, d'autre part la cherté toujours croissante des vivres et des loyers, on constate les symptômes d'un malaise réel, et on s'en inquiète. L'exagération des travaux publics a créé dans certains groupes une prospérité artificielle dont beaucoup d'ouvriers se ressentent : on entend citer des salaires de 6 à 8 francs par jour, et on est frappé de voir beaucoup d'ouvriers faire meilleure figure que la plupart des petits boutiquiers, ou des gens engagés dans les ingrates professions appelées par habitude libérales. L'ouvrier de cet ordre, quand il est égoïste ou imprévoyant, quand il évite de se marier et ne songe pas à l'économie pour s'établir, peut, en effet, mener la vie très-gaillardement, il deviendra un Lovelace de bal public, ou un dilettante de café-concert; mais il est évident que ces privilégiés dépassent de beaucoup la moyenne des salaires et on est attristé, effrayé du peu qu'il reste à la disposition des autres. Combien de travailleurs honnêtes et laborieux se débattent contre la nécessité, fléchissent sous les charges de la famille! Et quel doit être le sort de tant d'ouvriers chétifs, de tant de pauvres femmes dont le gain tombe si bas que leur existence est un problème!

Les questions de cet ordre ne cessent pas d'être agitées dans les ateliers parisiens : de temps en temps, elles y deviennent

brillantes, et nous sommes dans une de ces crises. On cherche le remède dans l'association des efforts et des intérêts. Un mot nouveau pour une idée qui n'est pas nouvelle, la société coopérative, est fort à la mode. Le délit de coalition a été effacé récemment de nos codes. Les ouvriers peuvent se réunir pour discuter les conditions du travail; ils peuvent refuser collectivement le travail et se mettre en grève: ce genre de guerre est déclaré, et ce ne sera peut-être pas pour les étrangers actuellement à Paris une des moindres curiosités du moment. Sans partager toutes les illusions suscitées par ces tentatives, nous sommes persuadé qu'elles ne seront pas stériles. Au milieu des tiraillements pénibles auxquels nous assistons, une lumière se fera; c'est à Paris que s'éclaircira le malentendu entre les deux forces productrices, le capital et le travail.

Peut-être, en effet, n'a-t-on pas assez apprécié le rôle civilisateur dévolu à l'industrie parisienne. Dès son origine, elle offre un des plus anciens et des plus remarquables exemples de ces hanse, commerciales et politiques en même temps, qui ont tant contribué à l'éducation des barbares. C'est une compagnie marchande qui groupe à Lutèce la peuplade vagabonde des Parisiens: le rayonnement naturel du commerce, dont la nouvelle Cité est le foyer, prépare sa prépondérance future en élargissant la sphère de son action. Quand cette souveraineté commerciale a fait son œuvre et qu'elle disparaît usée par le temps, elle laisse à sa place une population industrielle très-vivace, déstituée, il est vrai, de tout rôle politique, mais puissante encore par la consistance de ses intérêts, par l'étendue de ses relations, par l'exemple. Le pouvoir royal, aux prises avec la féodalité, trouve là son meilleur moyen de propagande. Pour s'en faire un point d'appui, il constitue les corporations industrielles qui créent le bourgeois de Paris; de là va sortir cette bourgeoisie où la nation puise ses forces vives pendant plusieurs siècles et qui dira son dernier mot en 1789. La Révolution soulève et laisse après elle un nouveau et redoutable problème: l'affranchissement du travail manuel. Pour qui a pénétré notre histoire depuis cinquante ans, il n'est pas douteux que l'effort instinctif de l'ouvrier parisien pour relever le niveau de sa condition ait exercé sur la politique française des pressions qui en ont souvent fait dévier les tendances, et qui, par contre-coup, ont réagi sur l'ensemble de la politique contemporaine. Quand on se place à ce point de vue, on sent combien il est important de pénétrer jusque dans ses profondeurs intimes la constitution de l'industrie parisienne, et le jour viendra pour beaucoup de nos lecteurs où ils retrouveront avec profit les éléments d'études que nous venons de réunir.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Il nous reste à signaler quelques institutions spécialement appropriées aux besoins du commerce parisien.

CHAMBRE DE COMMERCE. — Il existe à Paris, comme dans plus de soixante autres villes françaises, une Chambre de commerce, ayant pour attributions de donner au gouvernement des avis et des renseignements sur les faits industriels et commerciaux, sur les améliorations à introduire dans la législation et la pratique, sur les travaux et établissements publics intéressant le monde des affaires.

Les Chambres de commerce sont élues par le corps électoral qui désigne celui de Paris le conseil, outre les membres du tribunal de commerce et des conseils de prud'hommes, les *Notables commerçants*, c'est-à-dire ceux qui sont propriétaires depuis cinq ans au moins et remplissent les conditions de l'éligibilité. Dans la pratique, l'industrie, qui donne la liste des notables, n'y insère que les patentes de quelque consistance, de sorte que les électeurs du commerce sont beaucoup moins nombreux qu'ils devraient l'être. Il y a plus, nous le verrons bientôt, ils ne peuvent exercer leur droit, et il se fait en ce moment un grand mouvement pour leur permettre d'exercer leur droit.

Si les électeurs commerçants et industriels ne ayant au moins trente ans d'âge et étant en ayant été propriétaires pendant cinq ans, le nombre des membres du tribunal de commerce est de 125, dont vingt et un est juges insuffisant parce qu'il ne couvre point plus de toutes les spécialités qu'il sera bien de répartir aujourd'hui. Les juges sont élus pour trois ans. Actuellement, la Chambre de commerce n'a de locaux que dans un hôtel qu'elle fait construire place de la Bourne, n° 2, et au N° 10, rue des Victoires, 21, mais un local plus vaste lui est destiné dans le nouveau palais du tribunal de commerce.

Quelques recettes impérisceptibles réalisées par la Chambre de commerce lui constituent un budget dont elle fait l'usage le plus utile. Elle a fait ce que les *Leçons spéciales*, ou les livres et documents de nature à intéresser les commerçants sont distribués au public avec empressement et intelligence. Cette bibliothèque est ouverte tous les jours non fériés, de onze heures à quatre heures, outre les enquêtes et statistiques industrielles qu'elle a publiées à grands frais, la Chambre de commerce a fondé une *École commerciale*, destinée à former des commis et employés bien préparés à la pratique du commerce avenue Trudaine, 27. (voir page 269). Elle a enfin introduit à Paris le *continuum* ment des *café*, et ce nous parlerons un peu plus loin.

CHAMBRES SYNDICALES. — Nous avons fait connaître, avec les développements qu'il convient, les institutions judiciaires spéciales au commerce, *par exemple* les tribunaux à Paris, d'une manière spontanée et à peu près indépendante, d'après les vœux très-intéressants qui tiennent des Chambres de commerce par leurs institutives consultatives, et des Tribunaux de commerce pour la compétence qu'ils leur accorde en matières judiciaires. Ce sont les

Chambres syndicales. Appropriées aux industries diverses, elles nous paraissent destinées, par leur agglomération et leur entente, à prendre une importance qu'on ne soupçonnait pas à leur origine. Elles recueillent les renseignements utiles à la profession, interviennent au besoin auprès des autorités, prononcent à l'amiable dans les contestations qui leur sont déférées.

Par exemple, la *Chambre syndicale des Tissus*, constituée en 1848, et une de celles qui ont servi de types, compte aujourd'hui 312 membres; elle envoie à ses adhérents un bulletin mensuel. En 1865, on a déféré à son arbitrage 508 affaires, et sur ce nombre 308 ont été conciliées, 45 abandonnées; 160 sont restées à l'état d'instruction pour l'année suivante.

On constate aujourd'hui dans le commerce parisien une tendance instinctive à multiplier les chambres syndicales. On en compte déjà une cinquantaine, et à mesure que le nombre en augmentera, leur accord constituera une force avec laquelle il faudra compter.

CONDITION DE LAINES ET TITRAGE DES SOIES. — La soie et la laine sont des substances ayant la propriété d'absorber l'humidité en notable quantité. Il s'est rencontré des commerçants qui ont profité de cette propriété pour tromper les acheteurs sur la quantité de la marchandise vendue, et faire payer de l'eau aussi cher que de la soie. Le commerce lyonnais, particulièrement menacé par cette fraude, s'en est ému, et il a fait les frais d'un atelier public dans lequel on constate la condition réelle et la valeur intrinsèque des tissus de soie et de laine. C'est un établissement analogue que la chambre de commerce de Paris a installé à ses frais, dans le lieu même de ses réunions, rue Notre-Dame-des-Victoires, 27. De cette manière, le titre réel des soies est constaté aussi exactement que celui des métaux précieux.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE. — Fondée à Paris, en 1801, par la généreuse initiative de quelques particuliers, cette société n'a cessé de rendre des services dont le monde industriel tout entier a tiré profit. Elle signale les améliorations réclamées par les producteurs, provoque les études et les recherches en offrant aux inventeurs des mentions, des médailles et des prix. Elle fait les frais des essais, des expériences nécessaires pour apprécier les procédés nouveaux; elle constate les résultats obtenus au moyen d'un *Bulletin* mensuel qui fait autorité en France et à l'étranger; elle vient en aide aux inventeurs pauvres.

Les incontestables services rendus par la *Société d'Encouragement* et le prestige qu'elle exerce mettent à sa disposition les subsides qu'elle emploie si bien. Son personnel est très-nombreux. On est admis, sur la présentation d'un membre, en vertu d'un vote au scrutin secret. Les élus résidents ou correspondants s'engagent à verser une cotisation annuelle de 36 francs ou une somme de 500 francs une fois payée. Ce budget suffit à toutes les charges, et, en ce moment même, les prix offerts, pour une série de questions mises au concours, s'élèvent à la somme de 165,000 francs.

Les sociétaires ont voix consultative, à titre égal. Ils se réunissent ordinairement deux fois par mois, rue Bonaparte, 44, mais ils viennent de décider que, pendant la durée de l'Exposition, ils tiendraient séance tous les vendredis, à sept heures et demie du soir. Les savants et industriels étrangers se procurent aisément des lettres d'invitation.



XI

PARIS MILITAIRE

PARIS PLACE DE GUERRE

PAR

Ch.-L. CHASSIN

I

L'Histoire des fortifications de Paris.

Paris est tout, même ce qu'il y a de plus opposé à son grand caractère cosmopolite, pacifique, indisciplinable, et qui ne devient belliqueux ou, pour mieux dire, héroïque que par accès de fièvre patriotique ou libérale.

Paris est une place de guerre de premier ordre.

Cinq fois entouré de créneaux et de tours depuis l'époque romaine jusqu'au règne de Louis XIII, il avait cinq fois brisé sa ceinture de pierre et s'était répandu sur les deux rives de la Seine avec une admirable fantaisie et le plus parfait mépris de l'art militaire. Ce qui fait lui valoir, après la bataille de Malplaquet, une terrible leçon de prudence, que, par bonheur, la victoire inexpérimentée de Denain lui épargna.

Quoiqu'il en soit, le grand habitat Versailles, la centralisation faisait déjà de Paris la tête et le cœur du royaume. L'État était perdu, si jamais un ennemi avait les lignes du nord ou de l'est, l'ennemi pouvait s'avancer jusqu'à la capitale et la saisir. Vauban conçut l'idée de protéger au moins de débouchés fortifiés et de la faire entrer dans le grand cercle de la défense du pays. Mais les desastres de la lutte trop prolongée ne laissent pas le temps de commencer

les travaux, et Louis XV n'eut garde d'en presser l'exécution, puisque sa maxime politique était : « Après moi, le déluge! » Enfin, en 1784, les fermiers généraux furent autorisés à élever ce fameux mur d'enceinte, qui ne fut achevé qu'en 1797, et ne servit jamais qu'à protéger le fisc contre la fraude.

Aux mois de juillet, d'août et de septembre 1792, la patrie étant déclarée en danger, Paris s'aperçut qu'il manquait de toutes défenses matérielles et qu'il était devenu le but de l'invasion austro-prussienne. Il se hâta d'élever des redoutes en terre à Montmartre, Saint-Denis et Belleville. Comme elles n'avançaient pas aussi vite que l'ennemi et ne pouvaient, du reste, lui opposer qu'une résistance de quelques heures, s'il arrivait, la grande cité révolutionnaire lança sa jeunesse en Champagne, enflamma la France entière d'une prodigieuse ardeur, et ce ne fut point devant des remparts, ce fut devant des poitrines d'hommes que la Coalition recula. Elle revint, l'année suivante, plus redoutable, et pénétra jusqu'à trente lieues de la capitale. Celle-ci, se sentant assez couverte par la levée en masse, précipitée à la frontière, mit en réquisition permanente tous ses ouvriers, tous ses habitants, jusqu'aux femmes, aux enfants, aux vieillards, et s'improvisa manufacture, magasin central, arsenal général des armes et munitions de la République.

Tant que le feu sacré de la Révolution brûla au cœur des Français, Paris sans murailles resta inattaquable. Ce feu étouffé, Paris se laissa prendre deux fois. Même événement fût-il advenu si Napoléon avait fortifié la capitale de son empire? Peut-être, derrière de solides retranchements, le vaincu de Leipzig et de Waterloo aurait-il réussi à prolonger sa résistance contre l'Europe et contre la France, harassée de sa gloire et de son despotisme. Pour sûr, s'il avait été capable d'abandonner la défense de Paris, bastionné d'avance, à l'héroïsme des Parisiens, il aurait pu disposer de la totalité de ses troupes de ligne, mettre les envahisseurs entre deux feux, conduire, en un mot, ses dernières campagnes autrement qu'il le fit, n'osant point armer le peuple, refusant de répéter les mots sublimes et de renouveler les mesures révolutionnaires de 92 et de 93, sacrifiant le salut de la patrie à l'égoïste et fol espoir de conserver sa couronne.

Les patriotes, qui avaient subi en rugissant l'outrage de l'invasion et qui conspiraient contre le régime restauré par elle, étaient convaincus de la nécessité de fortifier Paris, dès qu'il serait reconquis à sa mission démocratique et redeviendrait, par conséquent, l'objectif des attaques du despotisme européen. Aussitôt après la Révolution de 1830, l'opinion publique, redoutant l'effet des mauvaises dispositions de la plupart des cours contre « la

meilleure des républiques » du naïf La Fayette, réclame énergiquement des remparts pour « la ville commune » de la France libre. Saisissant ce prétexte afin de rassembler, autour du nouveau trône, une force armée imposante, le gouvernement se hâte de faire construire un vaste camp retranché entre la Marne et la Seine. Embrassant, par des ouvrages de fortifications passagères, Nogent, Fontenay-sous-Bois, Rosny, Noisy, Romainville, une faible partie du canal de l'Ourcq, ce camp se prolongeait jusqu'à Saint-Denis, dont le canal lui servait de fossé. Cinquante mille hommes suffisaient à sa défense; mais, quelque bonne que fût sa position, il ne garantissait qu'un des côtés exposés à l'attaque extérieure et ne résolvait qu'un des termes du problème de la fortification de la capitale.

En 1833, le maréchal Soult demanda à la Chambre des députés l'ouverture d'un crédit de 35 millions, ayant pour but d'élever autour de Paris des ouvrages permanents de défense. D'après les plans dressés par la majorité du comité du génie, 17 forts pentagonaux, présentant chacun 5 fronts bastonnés, seront établis : 11 sur la rive droite de la Seine et 6 sur la rive gauche. Revêtus, ainsi que les redoutes, en maçonnerie, avec contrescarpe et chemin couvert, ils renfermeront des casernes pour le logement des soldats et pour l'artillerie, des cuisines et des magasins de vivres. Ils pourront contenir chacun 1.000 hommes de troupe et 25 millions de poudre; leur armement consistera en 80 bouches à feu. Outre ces forts et le camp retranché, le mur d'octroi, partout élevé à 6 mètres, sera garni de deux rangées de créneaux et flanqué par 65 tours ou bastions, pourvus au total de 325 bouches à feu. Contaire à tous les principes de l'art, dit le critique militaire du *National*, le capitaine Z. K. Charras, blâmé d'avance par Vauban, par Cormontaigne, nos grands ingénieurs, par Napoléon et par toutes les sommités militaires, ce dispositif de défense fut critiqué et ruiné par Haxo et par son collègue au comité de génie, le général Valazé. Il fut démontré que les forts détachés n'empêchaient nullement le camp retranché d'être pris à revers par la droite ou par la gauche, que le mur d'octroi, de 6 mètres de hauteur, épais seulement de 50 centimètres dans la moitié de son élévation, n'avait qu'une valeur défensive très-bornée; qu'un de ces forts, emporté ou écrasé par le feu de l'ennemi, livré par lâcheté ou par trahison, ouvrait une large trouée à l'ennemi sur les deux rives du fleuve, un passage abrité contre les feux de flanc des forts latéraux; enfin, tout le monde comprit que, pour obtenir le maximum d'énergie dans la défense de la capitale, il ne fallait pas isoler d'eux-mêmes les défenseurs dans des forts détachés, mais bien les laisser au milieu des masses, où leur énergie se retremperait.

au besoin, au feu du dévouement qui anime toujours les grandes réunions d'hommes. »

Au projet officiel, la minorité du comité du génie oppose le plan d'une enceinte bastionnée continue, placée à 2,000 mètres du mur d'octroi, équivalant à 80 fronts, n'exigeant guère plus d'une soixantaine de mille hommes pour sa défense et devant coûter de 45 à 50 millions. Tandis que ce second projet trouve dans les Chambres un appui considérable, celui du maréchal Soult est exposé à la plus vive impopularité. La comparaison de la distance des forts, par rapport aux divers quartiers, derrière lesquels ils doivent être élevés, avec la portée des canons, destinés à leur armement, donne à penser qu'ils deviendront autant de bastilles, armées contre le peuple mieux que contre l'étranger. Craignant une défaite dans la Chambre des députés, le ministre de la guerre n'ose pas affronter l'indignation populaire et retire son malencontreux projet.

Durant sept années, il n'est plus question de fortifier Paris. Mais en 1840, la France, malgré laquelle la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse entendent débattre et régler les affaires d'Orient, croit voir ressusciter la Coalition, s'effraye et s'indigne de l'abaissement de sa diplomatie. On chante publiquement *la Marseillaise*. Louis-Philippe lui-même s'écrie : « S'il le faut, je mettrai le bonnet rouge ! » M. Thiers, alors ministre, profite de l'exaltation du sentiment patriotique pour publier les ordonnances du 20 septembre, ouvrant un crédit de 100 millions et déclarant d'utilité publique les travaux de fortification à exécuter autour de la capitale.

Mais en quoi doivent consister ces travaux ? S'agit-il de l'enceinte continue ou des forts détachés ? Contraint, par la presse démocratique, à s'expliquer, le ministère essaye de concilier les désirs obstinés du roi, qui tient aux forts parce qu'il redoute la turbulence des faubourgs, et les susceptibilités de l'opinion, qui se prononce avec énergie en faveur de l'enceinte ; il annonce qu'il sera fait une enceinte flanquée par dix-huit ou vingt forts détachés. L'agitation persiste et s'aggrave ; le public s'aperçoit que les forts s'élèvent précipitamment et que les travaux de l'enceinte ne commencent point. « Or, ne cesse de répéter le *National*, c'est l'enceinte qu'il importe d'obtenir avant tout ; car elle se prête admirablement à une défense de la cité par la garde nationale, et Paris doit être abandonné à ses propres forces en cas d'invasion. »

Aussi patriote que républicain, l'organe de la bourgeoisie radicale soutient sa thèse, tant que dure la discussion ; mais il ne veut pas, en haine des forts, combattre d'une manière absolue le projet de fortifier Paris. Il s'attire ainsi les attaques des journaux

démocratiques plus avancés qui, exprimant toutes les suspicions, toutes les craintes des faubourgs, repoussent n'importe quel embastillement sous prétexte de défense nationale. Les feuilles légitimistes, qui ont gardé le meilleur souvenir de la délivrance par l'étranger, et qui tiennent peu à ce que l'orléanisme achève de se fonder en augmentant sa puissance militaire, soutiennent l'opposition extrême. Au sein même du ministère, on est divisé, comme dans la presse. M. Guizot accepte volontiers la combinaison de son prédécesseur, M. Thiers, parce qu'elle lui assure dans les Chambres le concours d'une partie notable de la gauche; le maréchal Soult s'entête, avec le roi, dans le plan de 1833. Cependant, le 12 décembre, présentant aux députés le projet de loi, le ministre de la guerre consent à admettre en principe les deux systèmes; il ne cherche plus qu'à réserver au Gouvernement le choix de l'emplacement des forts, la faculté d'en déterminer le nombre et de faire l'enceinte dans les délais qui lui conviendront. Le rapporteur de la Commission législative, M. Thiers, propose, au contraire, le 13 janvier 1841, que le nombre des forts soit fixé d'avance; qu'il n'en puisse être établi aucun dans un rayon plus rapproché que celui de Vincennes (2,200 mètres du mur d'octroi); que l'enceinte, commencée sans retard, s'achève en trois ans. Malgré la très-mauvaise humeur peu dissimulée du maréchal Soult, malgré l'appui prêté par le centre-gauche à un amendement du général Schneider en faveur du système exclusif des forts détachés, éloignés à 4,000 mètres du mur d'enceinte, le projet sur lequel la Commission et le Gouvernement se sont mis d'accord passa, le 1^{er} février, à la majorité de 237 voix contre 102. L'initiative parlementaire n'y introduit qu'un nouvel article déclarant que la ville de Paris ne pourra pas être classée parmi les places de guerre, si ce n'est en vertu d'une loi spéciale.

A la Chambre des Pairs, les derniers efforts des adversaires de l'enceinte continue triomphent dans la Commission, mais échouent en séance: 117 boules blanches contre 85 noires consacrent la décision prise par la seconde chambre.

Il s'ensuivit avec vivacité par le génie militaire, employant de nombreux régiments aux terrassements, et par des entrepreneurs militaires disposant des masses d'ouvriers sur les divers points. Les travaux des fortifications étaient achevés au temps fixé par la loi, le 1^{er} octobre 1841. Par un véritable tour de force, qu'on ne saurait trop admirer sous le régime des vièvements, les dépenses n'avaient pas excédé le crédit ouvert de 140 millions; le génie avait même su y trouver les sommes nécessaires pour compléter les ouvrages autour de Vincennes, non prévus dans le projet.

II

Les forts détachés, l'enceinte continue et les postes-casernes.

La première ligne de défense de la capitale, sur la rive droite de la Seine, commence au fort de la Briche qui, avec la double couronne du Nord, la lunette du Maine et le fort de l'Est, couvre la ville de Saint-Denis. Se rapprochant de l'enceinte continue, par les forts d'Aubervilliers et de Romainville, elle s'en éloigne, dans la direction de l'est, par les forts de Noisy et de Rosny, la redoute de Fontenay-sous-Bois et le fort de Nogent-sur-Marne, formant demi-cercle autour de la citadelle de Vincennes. Le vieux château n'a conservé que sa chapelle et son donjon; les neuf tours dont il était autrefois flanqué ont été, sous le premier empire, rasées au niveau du mur d'enceinte et transformées en bastions. Les casernes et casernes, les magasins à poudre et de matériel, et les ouvrages qui, depuis 1832, y ont été successivement aménagés ou construits, en font une caserne et un arsenal considérables, un grand dépôt d'artillerie, ainsi qu'une forteresse, ayant une enceinte bastionnée, avec escarpe et contre-escarpe revêtues en maçonnerie, et un chemin couvert. Le sud du bois de Vincennes est défendu par la redoute de la Faisanderie et la pointe de Gravelle, qui bouchent la presqu'île de Saint-Maur.

Le fort de Charenton, situé entre la Marne et la Seine, relie les ouvrages de la rive droite à ceux de la rive gauche.

Sur cette seconde rive, beaucoup moins fortifiée que la première, les forts détachés sont plus éloignés les uns des autres et vont rejoindre le fleuve de l'est à l'ouest par Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves et Issy. Entre Versailles, Saint-Germain et Saint-Denis, se dresse la forteresse du mont Valérien. Son armement sur pied de guerre n'est pas moindre de soixante bouches à feu; elle peut loger quinze cents fantassins, le personnel d'artillerie et de génie indispensable et un matériel immense. Elle n'est point, comme Vincennes ou les ouvrages qui couvrent Saint-Denis, placée dans la direction des attaques probables; elle est destinée à protéger les arrivages de l'Ouest vers Paris assiégé, et à servir de lieu de sûreté aux approvisionnements d'armes et de munitions. — En cas d'invasion, les forts détachés serviraient à retarder l'approche de l'ennemi et à maintenir, en dehors de l'enceinte continue, l'armée libre de ses mouvements et capable d'assurer la subsistance de la trop nombreuse population retenue à l'intérieur de la ville.

Les fortifications de la seconde ligne, toute bastionnée et continue, comprennent, en allant du dehors au dedans : 1° la zone des servitudes, large de 250 mètres, dans laquelle, afin que l'ennemi ne rencontre rien qui puisse favoriser ses attaques, il ne peut être fait aucune construction en maçonnerie, même aucune en bois, à moins que l'autorité militaire ne le permette ; 2° le terrain militaire ou zone des fortifications, qui commence à la limite du glacis, embrasse la contre-escarpe, le fossé, l'escarpe, le talus extérieur, la plongée, le talus intérieur, la banquette et le terre-plein ; 3° la rue militaire.

Les places de guerre ont, en général, trois zones de servitudes ; Paris n'en a qu'une, mais elle suffit pour donner l'aspect le plus triste et le plus misérable à presque toutes les entrées de la cité du luxe et du plaisir. Ces entrées, qui ne ressemblent guère à celles de Babylone ou de Rome, coupent d'une soixantaine de petites grilles, décorées de bureaux d'octroi, l'enceinte continue. Ce fossé, qui ne pouvait gêner la circulation entre le dedans et le dehors de la capitale, a dû substituer des ponts-levis et des passerelles en bois, s'ouvrant à ras de terre et comblant ses fossés, livrer encore passage à deux canaux et à huit chemins de fer. Mais, évidemment, quelque nombreuses et larges que soient les trouées, ni le temps ni les bras ne manqueraient pour les boucher avant l'arrivée de l'ennemi.

Le fossé a quinze mètres de largeur. Le mur a dix mètres de hauteur et, en moyenne, trois mètres cinquante centimètres d'épaisseur. Il est renforcé, de cinq mètres en cinq mètres, par des contreforts entrant de deux mètres dans les terres du parapet. Il est construit en moellons et moellon, revêtu d'un parement en moellons couronné d'une tablette en pierre de taille. L'enceinte fortifiée de Paris a plus de trente-cinq mille mètres de développement et présente quatre-vingt-onze fronts, presque tous en ligne droite, vingt-six sur la rive gauche de la Seine et suscitèrent sur l'autre rive. Elle commence par une porte en fer à cheval, la porte de Belleville, monte en s'inclinant vers le nord, sur deux portes de Napoléon et de la Révolte, elle va directement à la porte de la Villette, puis descend, du nord au sud, à la porte de Prépaux ; de là, elle atteint la Seine à Bercy, près du pont Napoléon, et, de la porte de la Gare, en décrivant une courbe rassemblée, ouvre la porte du Bas-Ménil, sur la Seine, en face de la porte de Billancourt. Elle a ainsi enveloppé une surface d'environ huit mille hectares, tout l'ancien et tout le nouveau Paris.

La rue Militaire, circulant à l'intérieur des fortifications, est née d'une zone non interrompue de boulevards macadamisés,

plantés d'arbres et portant les noms des maréchaux du premier empire : Murat, Suchet, Lannes, Gouvion-Saint-Cyr, Berthier, Bessières, Ney, Serrurier, Macdonald, Mortier, Davoust, Soult, Poniatowski, Masséna, Kellermann, Jourdan, Brune, Lefebvre et Victor. Sur ces boulevards ont été établis quinze postes-casernes, dont le n° 1 est à Bercy, le n° 2 à Charonne, le n° 3 à Belleville, le n° 4 à Pantin, le n° 5 à la Chapelle-Saint-Denis, le n° 6 aux Batignolles, le n° 7 aux Ternes, le n° 8 à Passy, le n° 9 à Auteuil, sur la rive droite; et sur la rive gauche, les n° 10 et 11 à Vaugirard, les n° 12 et 13 à Montrouge, le n° 15 à la Maison-Blanche. Hormis le n° 11, et le n° 13, qui servent de dépôts permanents de remonte, ils sont tous occupés par des compagnies de garde impériale ou de ligne, et contiennent aujourd'hui environ 1,700 hommes. Ils communiquent directement les uns avec les autres, avec les forts détachés et avec les casernes parisiennes, maintenant ainsi une correspondance permanente entre la défense extérieure et la défense intérieure de Paris.

III

Les casernes anciennes et nouvelles et les grandes voies stratégiques.

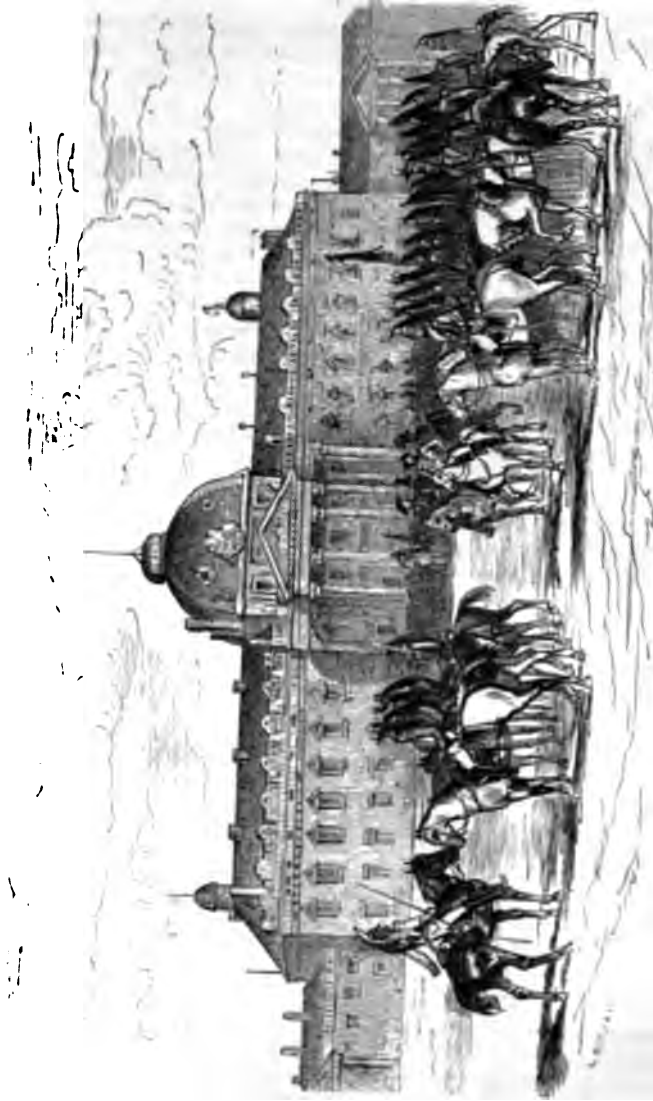
Les fortifications n'ont point encore, heureusement, trouvé leur emploi contre l'étranger envahissant le territoire national. Elles n'ont été, le 24 février 1848, d'aucune utilité pour la monarchie de Juillet. Lors de l'insurrection de juin et au 2 décembre 1851, elles ont pu servir à concentrer des troupes, et dans leurs casernes ont été entassés les insurgés et les défenseurs de la Constitution républicaine faits prisonniers. On n'a jamais essayé la portée et la puissance de leurs bouches à feu contre Paris. La ville, de fond en comble bouleversée et embellie, a été pourvue d'un assez grand nombre de casernes et de voies stratégiques, pour qu'il ne soit en aucune circonstance, pense-t-on, nécessaire de la bombarder.

Les casernes anciennes, en général, se cachaient dans les petites rues des faubourgs, ce qui en rendait l'isolement assez facile quand éclataient des soulèvements populaires. Les casernes de M. Haussmann, — ainsi appelle-t-on les nouvelles au Corps législatif, — se montrent avec orgueil, s'érigent en monuments et dominent à très-longues distances les boulevards les plus fréquentés.

Un simple coup d'œil jeté sur un plan de Paris fait déjà ressortir quatre ou cinq grands centres militaires ou forts détachés à l'intérieur de la capitale.

Voici d'abord la caserne du Prince-Eugène, place du Château-d'Eau. Sa façade, percée d'une centaine de fenêtres, n'a pas moins de 114 mètres de longueur. Ses combles et ses quatre pavillons d'angle, surélevés d'un étage, commandent à la fois les anciens boulevards intérieurs, jusqu'au delà de la porte Saint-Denis et jusqu'à la Bastille; le boulevard des Amandiers, de Richard-Lenoir et du Prince-Eugène, route de Vincennes; les rues du Faubourg-du-Temple et du Temple; le boulevard Magenta, qui conduit aux anciens boulevards extérieurs de Montmartre, la Villette et Belleville; la rue de Turbigo, qui va tout droit à la Pointe Saint-Eustache et, par le boulevard Sébastopol, ouvre les plus larges communications avec le Cité, l'Hôtel de Ville et le Louvre. Cette énorme caserne, où 3,200 hommes se trouvent logés à l'aise, relie celle de Popincourt, qui est en ce moment prêtée à l'assistance publique, mais qui sera réoccupée; celle du faubourg du Temple ou de la Courtille (600 hommes), qui doit être abandonnée; celle du faubourg Poissonnière, la Nouvelle-France (900 hommes), qui, depuis l'ouverture de la rue Lafayette, est largement dégagée et rattachée de loin aux fortifications, par la porte de Pantin, et, de l'autre côté, à la caserne de la Pépinière. Celle-ci avait naguère pour annexe, au faubourg Saint-Honoré, la caserne de la rue Verte (qui le plus souvent reste vide, bien qu'elle ne soit pas démolie); depuis peu remise entièrement à neuf et augmentée de près du double, elle ne dépare point le brillant aspect du carrefour où s'élève l'église Saint-Augustin. Les 1,500 hommes qui l'habitent peuvent se mouvoir par les larges boulevards Haussmann et Malesherbes, soit vers les Champs-Élysées ou les anciens boulevards extérieurs de Monceaux et des Batignolles, soit vers la Madeleine ou le quartier des Italiens.

Sur la rive gauche de la Seine, les immenses bâtiments, que l'Exposition universelle cache aujourd'hui et qui forment tout le fond du Champ de Mars, sont, avec leurs annexes, aménagés de telle sorte qu'une armée complète s'y trouve groupée. La partie principale de l'École militaire est une caserne d'infanterie, les deux ailes sont des quartiers de cavalerie et d'artillerie. Derrière, il y a un magasin pour le génie, un dépôt pour les équipages, un quartier pour le train. Ce quartier peut contenir de 900 à 1,000 hommes, et l'École militaire de 5 à 6,000. L'immense casernement est en entier réservé à la garde impériale, dont alternativement la moitié vient à Paris et la moitié va tenir garnison à Versailles, Saint-Cloud, Saint-Germain, Saint-Denis, Rueil, Joinville-le-Pont, au Mont-Valérien, à Melun, Fontainebleau, Meaux de ce centre rayonnent d'un côté, le quartier de cavalerie Ho (1,300 hommes), de l'autre, le logement d'infanterie

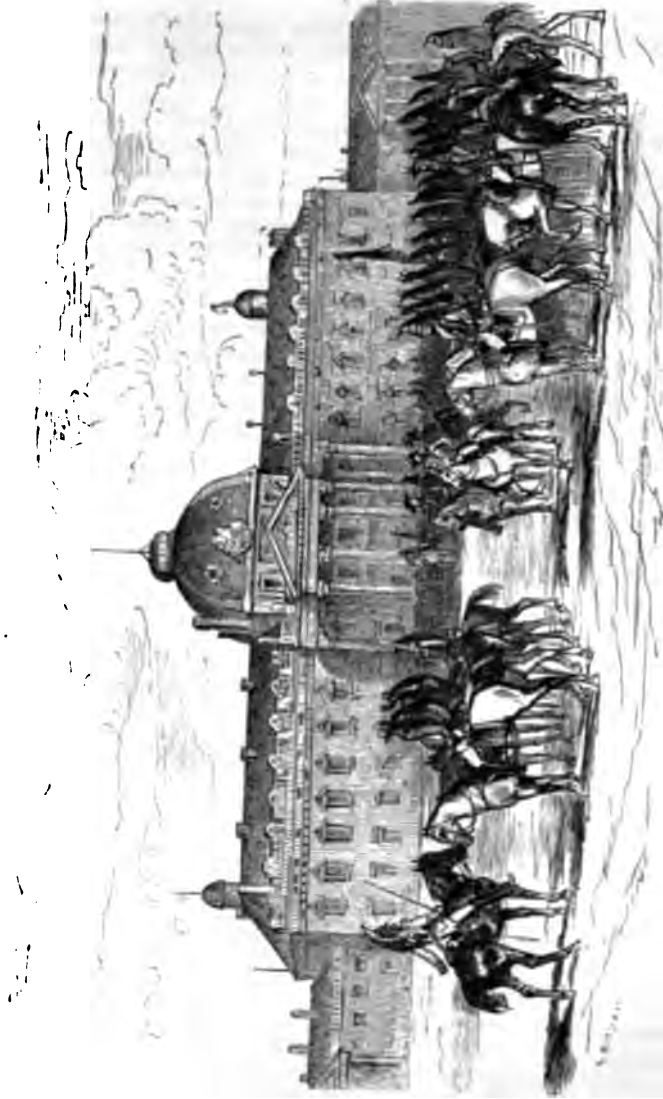


L'ÉCOLE MILITAIRE
Dessin de M. BROWN, gravé par M. SOTAIN.



Voici d'abord la caserne du Prince-Eugène, place du Château-d'Eau. Sa façade, percée d'une centaine de fenêtres, n'a pas moins de 114 mètres de longueur. Ses combles et ses quatre pavillons d'angle, surélevés d'un étage, commandent à la fois les anciens boulevards intérieurs, jusqu'au delà de la porte Saint-Denis et jusqu'à la Bastille; le boulevard des Amandiers, de Richard-Lenoir et du Prince-Eugène, route de Vincennes; les rues du Faubourg-du-Temple et du Temple; le boulevard Magenta, qui conduit aux anciens boulevards extérieurs de Montmartre, la Villette et Belleville; la rue de Turbigo, qui va tout droit à la Pointe Saint-Eustache et, par le boulevard Sébastopol, ouvre les plus larges communications avec le Cité, l'Hôtel de Ville et le Louvre. Cette énorme caserne, où 3,200 hommes se trouvent logés à l'aise, relie celle de Popincourt, qui est en ce moment prêtée à l'assistance publique, mais qui sera réoccupée; celle du faubourg du Temple ou de la Coutille (600 hommes), qui doit être abandonnée; celle du faubourg Poissonnière, la Nouvelle-France (900 hommes), qui, depuis l'ouverture de la rue Lafayette, est largement dégagée et rattachée de loin aux fortifications, par la porte de Pantin, et, de l'autre côté, à la caserne de la Pépinière. Celle-ci avait naguère pour annexe, au faubourg Saint-Honoré, la caserne de la rue Verte (qui le plus souvent reste vide, bien qu'elle ne soit pas démolie); depuis peu remise entièrement à neuf et augmentée de près du double, elle ne dépare point le brillant aspect du carrefour où s'élève l'église Saint-Augustin. Les 1,500 hommes qui l'habitent peuvent se mouvoir par les larges boulevards Haussmann et Malesherbes, soit vers les Champs-Élysées ou les anciens boulevards extérieurs de Monceaux et des Batignolles, soit vers la Madeleine ou le quartier des Italiens.

Sur la rive gauche de la Seine les immenses bâtiments, que l'Exposition universelle cache aujourd'hui et qui forment tout le fond du Champ de Mars, sont, avec leurs annexes, aménagés de telle sorte qu'une armée complète s'y trouve groupée. La partie principale de l'École militaire est une caserne d'infanterie, les deux ailes sont des quartiers de cavalerie et d'artillerie. Derrière, il y a un magasin pour le génie, un dépôt pour les équipages, un quartier pour le train. Ce quartier peut contenir de 900 à 1,000 hommes, et l'École militaire de 5 à 6,000. L'immense casernement est en entier réservé à la garde impériale, dont alternativement la moitié vient à Paris et la moitié va tenir garnison à Versailles, Saint-Cloud, Saint-Germain, Saint-Denis, Rueil, Courbevoie, au Mont-Valérien, à Melun, Fontainebleau, Meaux. Autour de ce centre rayonnent, d'un côté, le quartier de cavalerie de Grenelle (1,300 hommes), de l'autre, le logement d'infanterie



L'ÉCOLE MILITAIRE
Dessin de M. BROWN, gravé par M. SOTAIN.

de la Garde, tout récemment organisé dans une partie de l'hôtel des Invalides (1,750 hommes), et plus loin la caserne de Babylone (1,000 hommes), le quartier de Penthemont (200 à 250 hommes), rue de Bellechasse, enfin le quartier Bonaparte (1,000 hommes), quai d'Orsay, à proximité des Tuileries par le pont Royal.

Située au dedans de Paris comme l'est au dehors le Mont-Valérien, loin du théâtre ordinaire des luttes civiles et des lignes parcourues par l'insurrection, l'École militaire, avec ses annexes et correspondances, réunit des forces très-considérables, dont la distribution s'opère aisément par les ponts d'Iéna, de l'Alma, des Invalides, vers la rive droite de la Seine; par les avenues de Saxe et de Suffren, le long de tous les boulevards extérieurs de la rive gauche; par l'esplanade des Invalides, les quais, les ponts de la Concorde, de Solférino et Royal, dans la direction des Tuileries.

Les environs du Palais qu'habite le chef de l'État sont débarrassés de toutes les masures et petites rues qui en faciliteraient l'approche, l'investissement et l'invasion le 20 juin et le 10 août 1792, le 29 juillet 1830 et le 24 février 1848. Réunies au Louvre, les Tuileries se transformeraient au besoin en une solide forteresse; leurs cours intérieures, les places du Carrousel, de Napoléon et du Louvre, sont assez larges pour contenir une armée entière rangée en bataille. En sus de leur poste d'honneur, placé du côté du quai, elles possèdent, entre la Bibliothèque et les Musées, la caserne du Louvre, dont la capacité est de 1,800 hommes, et qui, par la rue de Rivoli, correspond directement avec les casernes de l'Hôtel de Ville.

La Maison commune, du balcon de laquelle la Révolution a toujours proclamé ses victoires (1), a été, avec autant de soin que la résidence impériale, mise à l'abri d'un coup de main. Les petites rues, qui, jadis, y conduisaient de barricade en barricade, ont été détruites, et, derrière le palais du préfet de la Seine, se dressent deux redoutables casernes. La caserne Napoléon (2,200 h.), construite dès 1852, semble destinée à balayer la rue de Rivoli jusqu'au Louvre et la rue Saint-Antoine jusqu'à la Bastille. Sa voisine, la caserne municipale Lobau (400 h.) donne, sur le quai de Gèvres, par dessus la Seine, la main à la caserne de la Cité. Ce formidable monument militaire, placé au centre de l'île où naquit Paris, entre Notre-Dame, le Palais du Commerce, le Palais de Justice et la Préfecture de Police, commande de ses quatre coins, qui ressemblent à quatre tours, les deux bras du fleuve, les ponts, les quais, et, en assurant la communication entre la rive

(1) Voir t. I, p. 606, l'article de M. P. Lanfrey sur l'Hôtel de Ville.

droite et la rive gauche, domine particulièrement le quartier des Ecoles et le vieux faubourg Saint-Marceau. La caserne de la Cité a tout récemment reçu une partie de la garde de Paris et doit recueillir les cent soldats provisoirement placés dans les petits locaux de la rue de Sally et de la barrière d'Enfer (ancien bureau d'octroi). Sur les dernières des quartiers de l'Odéon et Moufflard, on trouve : rue de Torron, une caserne de 300 hommes, affectée, comme celle de la rue de la Banque (260 h.), à la garde de Paris à pied et à cheval ; par delà le Panthéon, les casernes Moufflard et de Lourme, groupant, la première, 500 soldats et, la seconde, 750, dans de vieilles ruelles, en attendant sans doute que l'achèvement des lignes stratégiques de la rive gauche et surtout du boulevard Saint-Germain, qui tracera un grand arc du pont d'Austerlitz au pont de la Concorde, leur ait procuré une citadelle plus décente.

A l'extrémité de la rive droite de la Seine, Bercy ne contient qu'un dépôt de 300 hommes des équipages militaires. Entre le boulevard Mazas et la rue du Faubourg-Saint-Antoine, se cache encore la caserne de Rouilly, dont la capacité est de 2.500 hommes, et qui a été substituée, sous Louis-Philippe, à la manufacture de polissage et d'étamage des glaces de Saint-Gobain. Entre la Bastille et l'Hôtel de Ville, on rencontre, en les cherchant dans des petites rues qui ont échappé au marteau régulateur du préfet de la Seine, les anciennes casernes municipales des Minimes (120 h.) et des Célestins (1.100 h.) ; mais elles seront bientôt tout à fait vidées au profit des nouvelles, mieux en rapport avec le plan général de la défense intérieure de Paris.

Il va sans dire que tous les points militaires de la capitale et de ses fortifications sont reliés entre eux par le télégraphe électrique aérien ou souterrain. Sans être tout à fait folle, l'imagination se laisserait aller jusqu'à chercher une correspondance stratégique entre les principales lignes des boulevards et les grandes galeries des égouts, si bien que Paris se trouverait arde contre lui-même en dessus et en dessous.

IV

La garnison de Paris et le premier grand corps d'armée.

Nous n'avons qu'à nous en tenir, dans notre rapide énumération des casernes, à ce que le dépôt de Boulogne, qui ne contient du reste, qu'une quinzaine de soldats municipaux, et celles des pompiers, qui ne peuvent avoir d'importance stratégique. Ces



dernières, rue du Vieux-Colombier, à la Cité, rue Culture-Sainte Catherine, rue du Château d'Eau, rue Blanche, boulevard de la Chapelle, etc., dispersent leurs utiles sapeurs dans une foule de petits postes, pour les mettre à même de combattre l'incendie, partout où il se produit.

Si nous ne pouvons pas compter la garde nationale parmi la garnison de Paris, nous sommes forcé d'y comprendre les sergents de ville, qui ne sont point casernés, mais distribués dans un très-grand nombre de postes, groupés en chaque arrondissement autour d'un poste central, résidence plus particulière de l'officier de paix. Celui-ci est le commandant de chacune des 20 sections subdivisées dans chaque arrondissement pour les besoins du service en brigades A, B, C, etc. Ces brigades, auxquelles il faut ajouter les cinq dites centrales et celle dite des voitures, dont le point de ralliement est la préfecture de police et qui n'occupent pas de postes fixes, sont aux ordres chacune d'un officier de paix spécial. Leur effectif total est de 4,250 sergents et de 336 agents auxiliaires, tous armés ostensiblement d'une simple épée, mais pourvus d'autres armes au besoin. Si l'on y ajoute le minimum de 300 agents des services spéciaux (garnis, mœurs, sûreté), qui n'opèrent qu'en costume bourgeois, — style administratif, — la police municipale, dont les frais sont couverts aux trois cinquièmes par la ville et aux deux cinquièmes par l'État, fournit à la défense intérieure de Paris près de 5,000 hommes.

Les sapeurs-pompiers dépendent à la fois du ministre de la guerre, du ministre de l'intérieur et du préfet de police. Ils ne formaient naguère qu'un bataillon de dix compagnies. L'annexion des communes suburbaines exigeant l'augmentation de leur effectif, ils viennent d'être réorganisés en un régiment à 2 bataillons de 6 compagnies chacun et du total de 1,500 hommes. La garde de Paris, qui a remplacé la gendarmerie mobile, la garde municipale, la garde républicaine, se compose d'un régiment de 2 bataillons d'infanterie et de 4 escadrons de cavalerie, réunissant 2,900 hommes. — Ces deux corps, avec la gendarmerie du département de la Seine (160 hommes) et le cinquième escadron du train des équipages (650), forment, en dehors de l'armée de Paris, la brigade de réserve, aux ordres du général de la première division militaire.

La garnison *changeante* de la capitale, dont l'effectif moyen est de 20,000 hommes, comprend la majeure partie d'une dizaine de régiments de ligne, 3 régiments de chasseurs à pied, 2 régiments d'artillerie, l'un monté, l'autre à cheval, 2 régiments de dragons et 3 compagnies de cavaliers de remonte, d'ouvriers d'artillerie et du train des équipages. — Ce n'est sans doute que par hasard

qu'en font partie les 600 turcos, tirés d'Algérie et casernés au fond du quartier Bonaparte pour donner aux Parisiens un spécimen de ces tirailleurs algériens, dont les mœurs étranges ont servi l'année dernière au Sénat de thème à un curieux débat entre feu le très-spirituel marquis de Boissy et M. le baron de Heeckeren. — La garnison fixe, en temps de paix, comprend les cent-gardes et les gendarmes d'élite de l'escadron dit des chasses, le régiment de gendarmerie et la moitié du reste de la garde impériale, en tout à peu près 15,000 hommes.

On ne se tromperait guère en évaluant à 45,000 soldats la force d'ordinaire casernée dans l'intérieur de la capitale pour en garder les habitants — Ce chiffre répond à la fois à la capacité des casernes et à l'effectif total des divers corps sur pied de paix. Il était de 50,028 hommes d'après le recensement de 1861.

Paris place de guerre est, en même temps que chef-lieu de la première division militaire, le centre de ralliement du premier des sept grands corps d'armée, entre lesquels le décret du 17 août 1859 a réparti toutes les troupes stationnées sur le territoire français.

Sous le régime particulier établi dans les deux plus fortes agglomérations populaires de la France, Paris et Lyon, le commandement des troupes casernées n'appartient point aux autorités militaires locales. Il est concentré entre les mains des généraux en chef des armées *en campagne*, dont les quartiers généraux sont établis dans ces grandes villes. A Paris, le commandant de la place et de la division territoriale n'est pour rien dans le mouvement et la direction des corps. Hormis la brigade de réserve, ils sont tous, comme en guerre, à la perpétuelle disposition de celui qui dirige les opérations, le maréchal de France, chef suprême du premier corps d'armée.

Ce premier corps, vulgairement désigné sous le nom d'*armée de Paris*, est toujours prêt à accourir sous les ordres de son chef; il fait donc, en entier, réellement partie de la garnison de la capitale, de son enceinte et de ses forts, laquelle se trouve complétée par une autre armée d'élite, commandée par un autre maréchal, la garde impériale.

Voici le détail de la composition de ces deux armées, 1^{er} mai 1867:

GARDE IMPERIALE

Escadron des cent-gardes, à Paris.

Escadron des gendarmes d'élite, à Paris.

Régiment de gendarmerie de la garde, à Paris.

1^{er} régiment de grenadiers : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Rueil; dépôt au fort d'Issy.

2^e régiment de grenadiers : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Saint-Denis; dépôt au fort d'Issy.

3^e régiment de grenadiers : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Saint-Cloud, dépôt au fort d'Issy.

1^{er} régiment de voltigeurs : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt au fort d'Issy.

2^e régiment de voltigeurs : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt au fort de la Briche.

3^e régiment de voltigeurs : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt au fort d'Issy.

4^e régiment de voltigeurs : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt à Courbevois.

Bataillon de chasseurs à pied, à Paris et au fort d'Issy.

Régiment de zouaves, tout à Versailles.

Régiment de carabniers, tout à Melun.

Régiment de cuirassiers, tout à Fontainebleau.

Régiment des dragons de l'Impératrice, tout à Fontainebleau.

Régiment de lanciers, tout à Paris.

Régiment de chasseurs, tout à Compiègne.

Régiment de guides, tout à Meaux.

Régiment d'artillerie monté : 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e batteries à Versailles; 5^e et 6^e, à Paris.

Régiment d'artillerie à cheval, tout à Versailles.

Escadron du train d'artillerie, tout à Versailles.

Escadron du train des équipages, tout à Paris.

ARMÉE DE PARIS

PREMIÈRE DIVISION D'INFANTERIE

1^{er} bataillon de chasseurs : six compagnies à Paris sur huit.

14^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt à Fontainebleau.

25^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, au fort de Montrouge; dépôt à Dreux.

31^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt à Auxerre.

58^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt à Beauvais.

DEUXIÈME DIVISION D'INFANTERIE

8^e bataillon de chasseurs, à Vincennes.

24^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, au fort de Nogent; dépôt à St-Germain.

61^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, au fort de Noisy; dépôt à Orléans.

93^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, au fort de Romainville; dépôt à Alençon.

64^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, au fort d'Aubervilliers; dépôt à Évreux.

TROISIÈME DIVISION D'INFANTERIE

20^e bataillon de chasseurs : six compagnies à Paris; deux compagnies à Vincennes.

- 4^e brigade : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt à Troyes.
 5^e brigade : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt à Saint-Préne.
 6^e brigade : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris; dépôt au fort de Nogent.
 7^e brigade : 1^{er}, 2^e bataillons, à Paris et au fort de Charenton.

DIVISION DE CAVALERIE

- 9^e dragons : quatre escadrons à Paris; dépôt à Rambouillet.
 10^e dragons : quatre escadrons à Paris; dépôt à Rambouillet.

ARTILLERIE ET GÉNIE

- 10^e régiment d'artillerie, à Vincennes.
 11^e régiment d'artillerie, à Vincennes.
 5^e escadron du train des équipages : 1^{er} et 2^e compagnies à Paris.
 2^e section d'ouvriers d'administration, à Paris.
 13^e section d'ouvriers d'administration, à Paris.

Sur le pied de paix, la garde impériale comprend, en chiffres ronds, 28,000 soldats; le premier grand corps d'armée, 30,000; la brigade de réserve, 5,000. Si l'on y ajoute les 600 tirailleurs algériens et les 5,000 agents de police, on arrive au total moyen de 68,600 hommes. Quel progrès Paris a fait depuis la pacifique et libérale époque de 1789! En ce temps d'une antipathie fataleuse, bien qu'il ne soit éloigné du nôtre que de trois quarts de siècle, les immortelles Assemblées nationales, qui ont proclamé les grands principes sur lesquels la démocratie française se croit toujours fondée, ne cessaient de subordonner le militaire au civil. L'épée à la main, les corps armés qui ne peuvent se délibérer, à la représentation du peuple qui fait les lois, aux pouvoirs judiciaires et administratifs élus qui les appliquent. La Constitution de l'an III avait interdit au pouvoir exécutif de laisser passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de six myriamètres (soixante lieues) de la capitale, ou le Corps législatif, tant ses séances, si ce n'est sur sa requisition et avec son autorisation. Sur toutes les routes conduisant à Paris, se dressaient des colonnes qui traquaient la *limite constitutionnelle* qu'il est interdit aux soldats de franchir sous peine de mort ou des fers. La paix des colonies, nous avons des ouvrages de fortification tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la loi, — vieux style, — sont abolies, les dépassements tantôt, absolument interdits, tantôt subordonnés à la puissance civile.

V

Les grands établissements militaires. — Ministère, Comités, Dépôts. — Les ateliers de l'Artillerie, l'Arsenal.

Résidence du chef de l'État, commandant suprême de toute la force publique, dont les ordres sont transmis aux diverses parties de l'armée de terre et de mer par les ministres de la guerre et de la marine, Paris réunit naturellement dans son sein la tête de l'administration militaire et la plupart des grands établissements que cette administration exige.

Voici d'abord, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, les bureaux de la guerre, embrassant sept directions, dont cinq, celles du personnel et de l'infanterie, de la cavalerie et gendarmerie, de l'artillerie, du génie, du dépôt, ont pour chefs des généraux de brigade, et deux, celles de l'administration et de la comptabilité générale, des intendants généraux. Auprès du ministre siègent les six comités consultatifs de l'état-major, de l'infanterie, de la cavalerie, de la gendarmerie, de l'artillerie et des fortifications, le comité permanent d'administration et celui de l'Algérie, chargés d'examiner toutes les réformes à introduire dans l'organisation de ces différentes armes et services. Il existe, en outre, un conseil de santé des armées, une commission d'hygiène hippique, une commission supérieure de la dotation de l'armée, une commission de défense des côtes et une commission mixte des travaux publics. Cette dernière s'occupe des travaux à exécuter dans le rayon des places fortes, examine et discute les projets relatifs à la défense du territoire et cherche à concilier les intérêts divers mis en jeu par leur réalisation. Elle siège au dépôt des fortifications, qui comprend : une importante bibliothèque d'ouvrages de poliorcétique, les bureaux de la brigade topographique, chargée de faire les levées, par couches horizontales, des places de guerre, de leurs environs et des positions à fortifier; la très-curieuse galerie des plans en relief.

Le Dépôt de la guerre, — où se fait la *Nouvelle carte de France*, œuvre colossale, conçue en 1608, entamée en 1818, dont la première feuille a paru en 1832 et dont la 220^e vient d'être achevée, — est plus riche encore en plans, manuscrits, livres et documents relatifs à notre histoire militaire.

Pour les époques antérieures à 1789, ces trésors se laissent assez aisément aborder; mais il n'en est pas de même pour les dernières années du premier empire en particulier. Aucune liberté n'est cependant plus essentielle et plus inoffensive que la liberté de

- 4^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris.
 5^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris.
 43^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris.
 99^e de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e bataillons, à Paris.

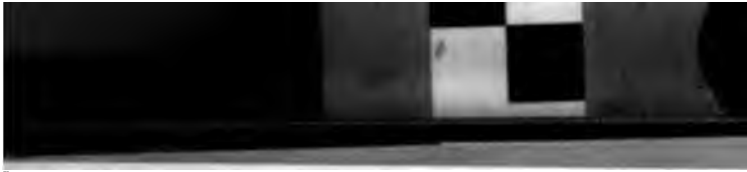
DIVISION DE CAVALERIE

- 9^e dragons : quatre escadrons à Paris.
 10^e dragons : quatre escadrons à Paris.

ARTILLERIE

- 10^e régiment d'artillerie, à Vincennes.
 19^e régiment d'artillerie, à Vincennes.
 3^e escadron du train des équipages.
 2^e section d'ouvriers d'administration.
 13^e section d'ouvriers d'administration.

Sur le pied de paix, la garde nationale est composée de 25,000 soldats; le 1^{er} bataillon de réserve, 5,000 hommes. La garde nationale algérienne est composée de 6,000 hommes; elle est arrivée au total moyen de 60,000 hommes depuis la pacifique et libérale révolution de 1793. L'antiquité fabuleuse, bien que depuis un quart de siècle, les hommes de lettres ont proclamé les grands principes de la république, se croit toujours fondée à se servir de l'épée au civil, l'épée à la main, à délibérer, à la représentation nationale, à exercer les pouvoirs judiciaires, à discuter la Constitution de l'an III, à passer ou séjourner dans les provinces, à tenir ses séances, à se livrer à la débauche et à la dissipation. Sur toutes les places, il y a des colonnes qui ont été élevées; il est interdit aux soldats de s'approcher de la place des colonnes; les places de l'intérieur et l'espace qui se trouve entre elles sont abandonnées à la débauche et même supérieures.



manufactures les machines qui forment leur — Ce n'est ni de Puteaux, ni de Vincennes, ni de Saint-Mas-d'Aquin que sort le mystérieux petit canon caché sous une espèce de manteau, vient de produire une foudroyante et son énorme portée, dans les fossés de la ville. Les modèles des trois pièces ajustées, dont il s'agit, ont été très-secrètement confectionnés à l'atelier de Saint-Cloud, et sont isolément fournis aux ouvriers de différentes manufactures.

En Paris, le vieux monument où Henri IV logea, dont l'origine remonte au quinzième siècle, est bien décoré de sa nouvelle splendeur. L'adoption du nouveau système de fabrication a imposé en ce moment même sa capsulerie de guerre. Les usines sont établies, l'une pour les manipulations de poudre à Montreuil-aux-Pêches, et l'autre, rue des Ormes, pour la fabrication des capsules et étoupilles fulminantes. La manufacture de salpêtre qui occupe, elle aussi, un des côtés de la place, n'est qu'un des sept établissements du même genre existant en France. Plus importante, dans ce groupe de bâtiments militaires, est la direction des poudres et salpêtres, qui, sous le patronage de l'artillerie, administre les poudreries françaises et affectées au service militaire. De puis peu, la production des poudres de chasse et de mine, monopole de l'État, a été placée, comme la poudre et la vente des tabacs, du ministère des Finances.

VI

Intendance. — Les Magasins militaires et la Manutention. — Les Hôpitaux, le Val-de-Grâce. — Les Ecoles spéciales et les Ecoles militaires.

Les services des fonds et de l'ordonnancement, de la solde et des dépenses, des subsistances, des fourrages, du chauffage et du logement, de l'équipement, de l'habillement, du campement, du logement et de la marche, des troupes, des hôpitaux et ambulances, en un mot tous les services administratifs de l'armée française, ont dû se centraliser près du Ministère de la guerre, à l'Hôtel de l'Intendance militaire. C'est à tort, comme le démontre avec toute l'autorité le général Trochu, que la direction, l'exécution et le contrôle de l'administration de l'armée sont réunis entre les mêmes mains et entre des mains exclusivement militaires, plus que jamais, en campagne, l'intendance n'a pas produit assez vite et avec assez de précision les effets exigés de son colossal

mécanisme. A Paris, le budget peut éprouver les conséquences de son manque d'aptitudes commerciales, mais la garnison et le premier grand corps n'ont qu'à se louer de sa prodigalité. Le public, s'il ne se demande pas ce que peut coûter aux contribuables l'entretien complet d'une énorme armée en temps de paix et la perpétuelle préparation de la guerre, ne saurait qu'admirer — du dehors, il est vrai, car ils lui sont fermés, — les magasins immenses et les majestueuses usines dont l'administration militaire a enrichi la capitale.

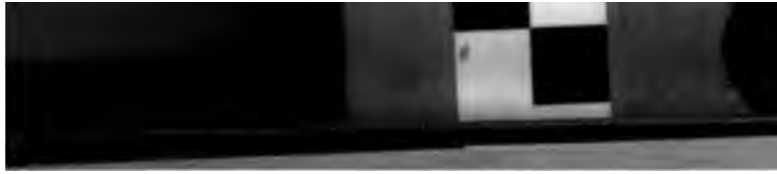
Sur le quai d'Orsay, dans l'ancien entrepôt de marchandises de l'île des Cygnes, s'entassent la Pharmacie centrale des hôpitaux militaires, le Magasin central des effets d'hôpitaux, le Magasin central de l'habillement, du campement et du harnachement. A l'autre extrémité du cours de la Seine, à la Rapée, sont le Magasin central de bois de chauffage et l'un des Magasins de fourrage; un second dépôt de fourrages vient d'être établi à Vaugrard, plus à la portée de la nombreuse cavalerie casernée à l'École militaire et à Grenelle.

Sur le quai de Billy, s'élève la Manutention des vivres de la guerre, le plus grand moulin du monde, où plus de vingt paires de meules tournent à la fois. Immense magasin de blé, où soixante à soixante-dix mille quintaux de froment peuvent aussitôt être mis à couvert, mais être tenus à l'abri de toute détérioration et sans cesse nettoyés par l'énergique mouvement que des machines à vapeur impriment à des greniers verticaux en toile, même non moins considérables, qui est capable de contenir quinze mille quintaux de farines et de leur faire subir tous les raffinages et préparations nécessaires pour les rendre comestibles sous une forme ou sous une autre, quadruple longueur de seize toises, avec salles souterraines pour le stockage du biscuit, pour la paneterie et la réserve des vivres fabriqués, un fort et dépôt de modèles de tous les ustensiles et outils employés dans le service des subsistances militaires; enfin, casernement magnifique d'un nombreux bataillon d'ouvriers d'administration. La Manutention garantit le pain quotidien à l'armée.

Paris n'a pas, en quelque quantité que ce soit de biscuit à importer, quelle expédition à entreprendre.

Si, grâce à elle, le soldat, quelque part qu'il soit lancé, est certain d'avoir, à l'avance, le fondement de sa nourriture, —

« Au milieu de son tourment et à temps par l'im-
 médiate et sûre, il n'a pas à craindre non plus de la promptitude avec
 laquelle les secours lui seront donnés s'il est blessé ou s'il tombe
 malade. Les secours des ambulances n'ont, dans ces dernières
 circonstances, d'importantes améliorations par suite des expé-



riences qu'ont faites avec tant de zèle et des observations qu'ont recueillies avec tant de science, durant la guerre de la sécession américaine, les très-pratiques et très-pacifiques héros de la grande République du nouveau monde.

À Paris, le service de santé permanent est excellent. Chaque caserne possède une infirmerie pour les hommes atteints d'indispositions subites, de maladies ou de blessures légères. Quatre hôpitaux se partagent les blessés et les malades des deux rives : sur la droite, ceux de Vincennes et du faubourg Saint-Martin, chacun de 600 à 600 lits; sur la gauche, le Gros-Caillou et le Val-de-Grâce, sans compter les Invalides (1). L'hôpital militaire du Gros-Caillou occupe, à l'angle formé par la rue Saint-Dominique et le Champ de Mars, un vaste emplacement qui lui permet d'avoir des cours et des jardins entre chacun de ses corps de logis. L'aération des salles est si parfaite que le visiteur n'y retrouve point cette odeur *sui generis* qui s'exhale des agglomérations de malades dans les hôpitaux civils. Suivant une des deux visites quotidiennes de l'un des médecins traitants, nous avons remarqué d'abord l'éloignement des lits qui, bien que nombreux (500 à 600), ne se gênent pas; puis l'ordre avec lequel sont reçues les observations du docteur, et toutes ses prescriptions enregistrées sur le cahier de visite, pour chaque malade, par le médecin adjoint de garde, l'adjoint d'administration de service et l'infirmier de visite; et surtout l'excellence, presque le luxe, des aliments et des douceurs fournies aux militaires convalescents. Il n'en a pas été toujours ainsi, car, d'après le dernier Exposé de la situation de l'empire, c'est depuis le 1^{er} janvier 1865 seulement que l'alimentation variée, réservée aux officiers, est donnée aux soldats. L'hôpital militaire modèle est le Val-de-Grâce, le plus remarquable en effet et le plus grand des établissements de ce genre. Il pourrait contenir aisément jusqu'à 1,000 lits. Le service de santé y est dirigé et fait par le directeur, le sous-directeur, les six professeurs et les sept agrégés de l'École d'application de médecine et de pharmacie militaires qui y est annexée.

Cette École, préparée en 1850 et organisée en 1852, reçoit ses élèves, au concours, parmi les sortants avec la note « satisfait » de l'École spéciale de Strasbourg, et les docteurs ou maîtres en pharmacie des diverses facultés de France, âgés de moins de vingt-huit ans. Ceux qui passent victorieusement l'examen de fin d'année reçoivent le grade d'aide-major de seconde classe et sont employés dans l'armée.

Parmi les autres écoles militaires de Paris, je ne dois que mentionner l'École d'application d'état-major et l'École polytechnique,

(1) Voir ci-après l'article de M. H. Monnier, spécialement consacré aux Invalides.

à laquelle un article est consacré (1); les Écoles d'hydrographie et d'application du génie maritime. A l'École vétérinaire d'Alfort sont entretenus aux frais du département de la guerre quarante élèves destinés au service de santé des animaux de l'armée.

L'École spéciale militaire, qui a succédé, en 1808, à l'École de Mars de 1794, à l'École militaire noble de 1751, n'a occupé qu'un moment, de 1814 à 1817, les grands bâtiments du Champ de Mars, qui ont conservé son nom (2). Depuis lors elle est établie à Saint-Cyr. Naguère, elle ne fournissait de sous-lieutenants qu'à l'état-major, à l'infanterie de ligne et de marine; une section de cavalerie y a été organisée en 1853.

Depuis 1842-1845, l'École normale de tir, à Vincennes, recevait chaque année, durant quatre mois, un sous-lieutenant et un lieutenant de tous les corps d'infanterie, destinés à devenir, à leur retour dans leurs régiments, instructeurs dirigeant l'enseignement du tir. Maintenant on y envoie, en outre, des sous-officiers destinés à devenir sous-instructeurs, et l'adoption des armes de précision y a fait ajouter une école pratique, dans laquelle passent les cadres de la garde impériale et de l'armée de Paris.

A la Fusanderie de Vincennes a été établie, par une décision ministérielle de 1833, une École normale de gymnastique, où, tous les six mois, quinze à vingt sous-lieutenants et cent sergents et caporaux, choisis deux par deux dans les divers régiments, viennent se préparer à devenir directeurs ou moniteurs de gymnastique dans les écoles régimentaires. Il vient d'y être ajouté deux nouveaux cours, l'un d'escrime à l'épée, et l'autre d'enseignement musical de la méthode Chevè.

Les écoles primaires régimentaires datent de 1818. Mais, comme les soldats n'étaient pas obligés d'en suivre les cours, elles ne rendaient que très-peu de services. On expérimente, depuis l'année dernière, dans les casernes des grands centres de réunion de troupes, notamment à Paris, un nouveau système d'instruction à deux degrés. Les cours du premier degré, comprenant la lecture, l'écriture et les quatre règles d'arithmétique, sont obligatoires pour tous les soldats illettrés, et il y a une école par bataillon, au lieu de deux par régiment. Les cours du second degré, comprenant l'écriture, l'histoire, la géographie, les notions les plus usuelles de l'arithmétique et de la géométrie, quelques leçons de fortification et d'artillerie, sont obligatoires pour tous les sous-officiers et caporaux, et divisés en quatre sections, que les élèves traversent

(1) Voir l'art. 100 du Bulletin de M. Deyrolle sur l'É. Sp. de Saint-Cyr.

(2) La section de cavalerie fut supprimée à Mars-la-Tour le 20 novembre de ce qu'il est évident qu'elle n'avait pu être organisée, et fut remplacée par le 10^e régiment de dragons.

successivement, après avoir fait preuve d'aptitude. Des livres classiques sont mis à la disposition des hommes que le service oblige à manquer les leçons. Chaque caserne est pourvue d'une salle d'études et d'une bibliothèque.

Voilà donc enfin le soldat devenu écolier; on s'est aperçu, non sans peine, de la supériorité de l'homme intelligent, même au point de vue militaire, et des déplorables effets de la vie oisive des garnisons. Est-ce à cause de cela, ou tout simplement dans le but de rendre l'alimentation des troupes plus variée et plus économique, que l'on cherche aussi à faire le soldat maraîcher? Ordre a été donné de mettre, dans tous les casernements où c'est possible, des terrains à la disposition des militaires, pour qu'ils les transforment en jardins potagers. Nous sommes en marche vers l'antique idéal du soldat laboureur; quand arriverons-nous au soldat citoyen?

VII

Les Conseils de guerre et les prisons militaires. — Le Dépôt de recrutement.

En attendant, l'Armée forme, au sein de la société, une société à part, astreinte à la discipline, soumise à une législation spéciale, justifiable de tribunaux particuliers. Dans la rue du Cherche-Midi s'élève, d'un côté, l'ancien hôtel de Toulouse, qui sert de palais à la justice militaire, et, en face, la maison d'arrêt et de correction.

Cette prison, qui a une succursale dans le fort de Vauves et contient un quartier pour les militaires punis disciplinairement ou désignés pour les compagnies de discipline, reçoit les officiers condamnés à l'emprisonnement et les sous-officiers ou soldats ayant à faire moins d'un an de prison. C'est dans un local attenant à l'hôtel même des conseils de guerre que se trouve la maison de justice, où sont déposés les militaires accusés, ceux qui ont été arrêtés en absence illégale, et les condamnés attendant, soit leur translation dans les pénitenciers, dans les ateliers de boulet ou de travaux publics, soit leur exécution ou leur commutation de peine.

Les dégradations se font, en présence d'un détachement de chacun des corps de la garnison de Paris, dans la grande cour de l'École militaire. En présence d'un détachement de tous les corps de l'armée de Paris, en grande tenue et défilant musique en tête, ont lieu, à Vincennes, les exécutions capitales.

La justice militaire, qui atteint tout homme présent sous les drapeaux, pour tous les crimes et délits même non militaires qu'il peut commettre, s'exerce, dans la première division, par deux conseils de guerre et un conseil permanent de révision. Ce

dernier tient lieu de cour de cassation, ne connaît point du fond des affaires, mais peut annuler, pour défaut de forme, excès ou incompétence, le jugement rendu par l'un des conseils de guerre, et renvoyer la cause devant l'autre. D'ordinaire, il se compose d'un président, général de brigade, et de quatre juges, dont deux colonels ou lieutenants-colonels, deux chefs de bataillon ou d'escadron ou majors; le commissaire impérial est actuellement un colonel en retraite. Les deux conseils de guerre sont composés chacun d'un président et de six juges, d'un rapporteur et d'un commissaire du Gouvernement, dont les grades varient suivant le grade de l'accusé à juger. Si un maréchal de France était traduit en conseil de guerre, un maréchal présiderait, assisté de trois maréchaux ou généraux et de trois généraux de division.

Pour juger les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, le président est colonel ou lieutenant-colonel, les six juges sont : 1 chef de bataillon ou d'escadron ou 1 major, 2 capitaines, 1 lieutenant et 1 sous-officier; le dernier des juges doit toujours être en égalité de grade avec l'accusé. Le commissaire du Gouvernement et le rapporteur du premier conseil sont actuellement des chefs de bataillon en retraite; les mêmes magistrats du second conseil sont l'un chef de bataillon et l'autre capitaine en retraite.

Nous ne saurions établir, d'après des chiffres sûrs, le compte particulier de la justice militaire à Paris. Mais le compte général de 1855, tout récemment imprimé par ordre du ministre de la Guerre, nous fournit quelques renseignements précieux à recueillir, dont une partie s'applique à la garnison parisienne et le reste à l'armée française entière.

L'effectif moyen du personnel soumis à la juridiction militaire est de 414 802 hommes. Le nombre des plaintes a été de 6 285, cela des mises en jugement 5 547 dont 1 057 suivis d'acquiescement. Le nombre des condamnations 1 010 comparé à l'effectif, a été de 1 sur 404 hommes. Les crimes et délits militaires fournissent la proportion de 1 mis en jugement sur 403 soldats, 1 condamné sur 422.

Les crimes et délits communs, prévus par la loi civile, ont donné lieu à 116 plaintes, 116 mises en jugement, 116 condamnations. Parmi ces derniers, ceux qui ont été le plus fréquemment découverts sont les *flouteries* et les non qualités, les escroqueries et abus de confiance, enfin les coups et blessures volontaires. Plusieurs de ces derniers, commis à l'égard même sur des citoyens inoffensifs, ont attiré l'attention publique sur le danger de laisser, en dehors du service, des armes à feu et des armes blanches trop souvent en état alcoolique, selon l'ex-
pression du général Trochu. — Les plus nombreux des



délits et crimes militaires proprement dits sont, de beaucoup, la vente, le détournement, la mise en gage et le recel d'effets militaires (1 prévenu sur 347 soldats, 1 condamné sur 353), ainsi que le vol de deniers ou effets appartenant à l'État ou à des militaires. Ensuite vient l'insubordination, dont les actes comprennent depuis le refus formel d'obéissance jusqu'aux voies de fait envers les supérieurs (1 sur 753, 1 sur 898). La désertion comptait 1 prévenu sur 643, 1 condamné sur 737 soldats; et le total des insoumis, reconnus comme s'étant soustraits à la loi du recrutement, était, au 1^{er} janvier 1865, de 17,116 hommes des classes de 1841 à 1865.

Durant cette dernière année, ni l'état-major, ni l'intendance, ni les écoles militaires n'ont fourni de justiciables aux conseils de guerre. Les sapeurs-pompiers de Paris (1,279) n'ont eu que 2 hommes accusés mais acquittés; la garde de Paris (2,790) 5 prévenus, 4 condamnés; toute la gendarmerie (19,779) 4 prévenus, 3 condamnés. La garde impériale a donné 1 accusé sur 371, et 1 condamné sur 625. L'infanterie, en masse, a eu 1 prévention sur 93, et 1 condamnation sur 111; la cavalerie 1 sur 95 et 1 sur 121; le train 1 sur 109, 1 sur 126; l'artillerie 1 sur 120 et 1 sur 140; le génie 1 sur 214, 1 sur 270.

La proportion la plus défavorable appartient aux trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique, composés de soldats ayant subi des peines correctionnelles, et aux trois régiments de tirailleurs indigènes, que les turcos représentent à Paris. Dans le premier de ces corps, il y a 1 prévenu sur 11 et 1 condamné sur 12; dans le second, 1 sur 34, 1 sur 41. Ce ne sont point les conseils de guerre, mais les conseils de discipline, justice de paix et de famille des corps, qui rendent les jugements en vertu desquels les militaires sont punis disciplinairement et peuvent être incorporés dans les compagnies de discipline. Ces compagnies, constatent les chiffres officiels, se recrutent parmi les engagés volontaires de toutes les catégories, et ensuite les rengagés et les remplaçants administratifs, dans une proportion beaucoup plus forte que parmi les militaires appelés au service par le sort. Argument qui ne manque pas d'importance contre la loi de 1855, contre la prime, l'exonération et la dotation, tant et si justement attaquées depuis que l'on s'occupe de la réorganisation de notre armée.

C'était naguère, à l'hôtel de Toulonse, rue de Sévres, que se tenait le dépôt de recrutement de la Seine. Il a été depuis peu transféré dans un bâtiment spécial au Gros-Caillou, au coin de la rue Saint-Dominique et du boulevard Latour-Maubourg. Il est sous la direction d'un commandant, lieutenant-colonel d'infanterie, par les soins duquel s'opèrent les appels de la réserve et la distribution entre les corps des recrues qui ont tiré au sort et

passé à la révision dans une des salles de l'Hôtel de Ville. C'est également au dépôt de recrutement que se reçoivent les engagements volontaires.

Les engagements sans prime de jeunes citoyens français n'ayant jamais servi ont beaucoup diminué depuis l'institution du remplacement administratif et du rengagement avec prime des soldats libérés du service depuis moins d'une année. Dans le total des engagés, les gratuits, les vrais volontaires, forment encore les sept onzièmes, et c'est toujours Paris qui en fournit le plus. — Au recrutement annuel, le département de la Seine donne 12,400 inscrits dont 3,500 sont appelés sous les drapeaux. Sur ce nombre, environ 1,000 s'exonèrent en versant la prestation déterminée par le ministre de la guerre. Elle était de 2,600 francs à l'origine (1855), descendue à 2,000 et 2,100 francs, elle a été portée à 3,000 francs, avant la conférence de Londres, et aussitôt après (20 mai 1867) abaissée à 2,500, grâce à la demande d'interpellation présentée par M. Ernest Picard et rejetée par le Corps législatif.

La statistique officielle nous indique que, parmi les hommes déclarés exemptés du contingent, dix sont inscrits maritimes, même s'ils ne sont que simples officiers ou commissionnés dans l'armée, environ 500 ont les pay engagements volontaires. Le total des exemptés sur cause d'infirmités restant impropre au service militaire s'élevé en chiffres ronds, à 1,000, dont 430 n'ont pas la taille réglementaire de 1 m. 56 cent. et 370 sont trop faibles de constitution.

Si l'on en jugeait par les ébats auxquels se livrent, chaque année, à l'époque du tirage au sort, les conscrits parisiens, on pourrait croire que les heureux sont ceux à qui les mauvais numéros sont échus. En voyant s'amasser, autour des régiments qui se recrutent, une foule curieuse dont la partie la plus plébéienne ne manque jamais d'emboîter le pas marqué par les tambours et conduit par la musique, on se figurerait aisément que les bons citoyens de la capitale de la civilisation sont tous en joie de posséder dans leurs murs tant et de si beaux soldats. Paris adore les revues, à titre de spectacles; les rentrées solennelles de troupes étrangères l'attirent en masse sur les boulevards et le portent au paroxysme de l'enthousiasme. Mais, en réalité, l'ouvrier parisien aime encore plus la conscription que le pay-an breton; du militaire il fait un plat beaucoup plus que l'état. Son patriotisme peut même, à certains moments, entacher d'un chauvinisme aveugle. Au XVIII^e siècle, il est aussi libéral qu'énergique. Les fortifications de la ville, trop rapprochées de ses faubourgs, étaient un de ses griefs contre le gouvernement de Louis-Philippe. Il disait tout haut :
 que faire de tant de bastions pour arrêter
 sur la ville sacrée de la Révo-



UN INVALIDE

Dessin de M HENRY MONNIER, gravé par M. COSTE

passé à la révision dans une des salles de l'Hôtel de Ville. C'est également au dépôt de recrutement que se reçoivent les engagements volontaires.

Les engagements sans prime de jeunes citoyens français n'ayant jamais servi ont beaucoup diminué depuis l'institution du remplacement administratif et du rengagement avec prime des soldats libérés du service depuis moins d'une année. Dans le total des engagés, les gratuits, les vrais volontaires, forment encore les sept onzièmes, et c'est toujours Paris qui en fournit le plus. — Au recrutement annuel, le département de la Seine donne 12,400 inscrits, dont 3,500 sont appelés sous les drapeaux. Sur ce nombre, environ 1,000 s'exonèrent en versant la prestation déterminée par le ministre de la guerre. Elle était de 2,500 francs à l'origine (1855 ; descendue à 2,000 et 2,100 francs, elle a été portée à 3,000 francs, avant la conférence de Londres, et aussitôt après (20 mai 1867), abaissée à 2,500, grâce à la demande d'interpellation présentée par M. Ernest Picard et rejetée par le Corps législatif.

La statistique officielle nous indique que, parmi les hommes déduits légalement du contingent, dix sont inscrits maritimes, même nombre à peu près officiers ou commissionnés dans l'armée, environ 570 déjà liés par engagement volontaire. Le total des exemptés pour cause d'infirmités rendant impropre au service militaire s'élève, en chiffres ronds, à 1,900, dont 430 n'ont pas la taille réglementaire de 1 m. 56 cent, et 370 sont trop faibles de constitution.

Si l'on en jugeait par les ébats auxquels se livrent, chaque année, à l'époque du tirage au sort, les conscrits parisiens, on pourrait croire que les heureux sont ceux à qui les mauvais numéros sont échus. En voyant s'amasser, autour des régiments qui se promènent, une foule curieuse dont la partie la plus plébéienne ne manque jamais d'emboîter le pas marqué par les tambours et surtout par la musique, on se figurerait aisément que les bons habitants de la capitale de la civilisation sont tous en joie de posséder dans leurs murs tant et de si beaux soldats. Paris adore les revues, à titre de spectacles ; les rentrées solennelles de troupes victorieuses l'attirent en masse sur les boulevards et le portent au paroxysme de l'enthousiasme. Mais, en réalité, l'ouvrier parisien n'aime guère plus la conscription que le payan breton ; du militaire l'habit lui plaît beaucoup plus que l'état. Son patriotisme peut bien être, à certains moments, entaché d'un chauvinisme aveugle ; mais au fond, il est aussi libéral qu'énergique. Les fortifications et les forts, trop rapprochés de ses faubourgs, étaient un de ses griefs contre le gouvernement de Louis-Philippe. Il disait tout haut et tout bas qu'il n'aurait que faire de tant de bastions pour arrêter les débris de la Révolution qui osaient marcher sur la ville sacrée de la Rév-



UN INVALIDE

Dessin de M HENRY MONNIER, gravé par M. COSTE



lution. Avec de vieux fusils et *la Marseillais*, il s'estimait capable de détruire toutes les armées royales et de faire sauter tous les trônes. On ne l'a pas cru sur parole. C'est pourquoi Paris est défendu par la garde impériale et le premier grand corps d'armée. Peut-être a-t-on eu tort de rendre tant de forces militaires indispensables à la sûreté et à la tranquillité de la capitale, et de mettre l'héroïsme des Parisiens en tutelle.

L'HOTEL DES INVALIDES

PAR

Henry MONNIER

I

« L'Hôtel des Invalides, dit Montesquieu, est le lieu le plus respectable de la terre. J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles. »

De tous les établissements dont la capitale s'honore et se glorifie, est-ce aussi celui qui excite au plus haut degré l'intérêt, la curiosité et l'admiration des étrangers.

Les vieux soldats, avant sa fondation, affluaient à Paris, pauvres et mutilés, demandant leur pain à la charité publique.

Charlemagne, touché de leur misère, les avait mis, sous le nom d'*oblats* (1), à la charge des abbayes et des prieurés; et ses successeurs, dit M. de Chamberet dans son *Histoire des Invalides*, consacrèrent et étendirent cette institution; quand toutes les places furent remplies, on donna des secours, puis des pensions à ceux qui ne pouvaient être admis; mais la plupart du temps ces secours étaient insuffisants.

Philippe Auguste, le premier de nos rois qui eût à sa solde une armée permanente, songea à créer des établissements spéciaux pour ces vieux serviteurs, afin de remédier à l'insuffisance des oblats.

Saint Louis, son petit-fils, réalisa une partie du projet de son royal aïeul, en fondant, à son retour de Palestine, la maison des

(1) *Oblat*, invalide logé dans une abbaye.

passé à la révision dans une des salles de l'Hôtel de Ville. C'est également au dépôt de recrutement que se reçoivent les engagements volontaires.

Les engagements sans prime de jeunes citoyens français n'ayant jamais servi ont beaucoup diminué depuis l'institution du remplacement administratif et du rengagement avec prime des soldats libérés du service depuis moins d'une année. Dans le total des engagés, les gratuits, les vrais volontaires, forment encore les sept onzièmes, et c'est toujours Paris qui en fournit le plus. — Au recrutement annuel, le département de la Seine donne 12,400 inscrits, dont 3,600 sont appelés sous les drapeaux. Sur ce nombre, environ 1,000 s'exonèrent en versant la prestation déterminée par le ministre de la guerre. Elle était de 2,600 francs à l'origine (1855 ; descendue à 2,000 et 2,100 francs, elle a été portée à 3,000 francs, avant la conférence de Londres, et aussitôt après (20 mai 1867), rabaisée à 2,500, grâce à la demande d'interpellation présentée par M. Ernest Picard et rejetée par le Corps législatif.

La statistique officielle nous indique que, parmi les hommes déduits légalement du contingent, dix sont inscrits maritimes, même nombre à peu près officiers ou commissionnés dans l'armée, environ 570 déjà liés par engagement volontaire. Le total des exemptés pour cause d'infirmités rendant impropre au service militaire s'élève, en chiffres ronds, à 1,300, dont 430 n'ont pas la taille réglementaire de 1 m. 56 cent. et 370 sont trop faibles de constitution.

Si l'on en jugeait par les ébats auxquels se livrent, chaque année, à l'époque du tirage au sort, les conscrits parisiens, on pourrait croire que les heureux sont ceux à qui les mauvais numéros sont échus. En voyant s'amasser autour des régiments qui se promènent, une foule curieuse dont la partie la plus plébéienne ne manque jamais d'emboîter le pas marqué par les tambours et surtout par la musique, on se figurerait aisément que les bons habitants de la capitale de la civilisation sont tous en joie de posséder dans leurs murs tant et de si beaux soldats. Paris adore les revues, à titre de spectacles ; les rentrées solennelles de troupes victorieuses l'attirent en masse sur les boulevards et le portent au paroxysme de l'enthousiasme. Mais, en réalité, l'ouvrier parisien n'aime guère plus la conscription que le payan breton ; du militaire l'habit lui plaît beaucoup plus que l'état. Son patriotisme peut bien être, à certains moments, entaché d'un chauvinisme aveugle ; mais au fond, il est aussi libéral qu'énergique. Les fortifications et les forts, trop rapprochés de ses faubourgs, étaient un de ses griefs contre le gouvernement de Louis-Philippe. Il disait tout haut : — Ce qu'il n'aurait que faire de tant de bastions pour arrêter les défilés des Prussiens marchant sur la ville sacrée de la Rév-



UN INVALIDE

Dessin de M. HENRY MONNIER, gravé par M. COSTE

lution. Avec de vieux fusils et la *Marseillaise*, il s'estimait capable de détruire toutes les armées royales et de faire sauter tous les trônes. On ne l'a pas cru sur parole. C'est pourquoi Paris est défendu par la garde impériale et le premier grand corps d'armée. Peut-être a-t-on eu tort de rendre tant de forces militaires indispensables à la sûreté et à la tranquillité de la capitale, et de mettre l'héroïsme des Parisiens en tutelle.

L'HOTEL DES INVALIDES

PAR

Henry MONNIER

I

« L'Hôtel des Invalides, dit Montesquieu, est le lieu le plus respectable de la terre. J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles. »

De tous les établissements dont la capitale s'honore et se glorifie, est-ce aussi celui qui excite au plus haut degré l'intérêt, la curiosité et l'admiration des étrangers.

Les vieux soldats, avant sa fondation, affluaient à Paris, pauvres et mutilés, demandant leur pain à la charité publique.

Charlemagne, touché de leur misère, les avait mis, sous le nom d'*oblats* (1), à la charge des abbayes et des prieurés ; et ses successeurs, dit M. de Chamberet dans son *Histoire des Invalides*, consacrèrent et étendirent cette institution ; quand toutes les places furent remplies, on donna des secours, puis des pensions à ceux qui ne pouvaient être admis ; mais la plupart du temps ces secours étaient insuffisants.

Philippe Auguste, le premier de nos rois qui eût à sa solde une armée permanente, songea à créer des établissements spéciaux pour ces vieux serviteurs, afin de remédier à l'insuffisance des oblats.

Saint Louis, son petit-fils, réalisa une partie du projet de son royal aïeul, en fondant, à son retour de Palestine, la maison des

(1) *Oblat*, invalide logé dans une abbaye.

Quinze-vingts pour ses gentilshommes seulement, que les sables brûlants de l'Asie avaient privés de la vue.

Charles VI ne fit rien ; il aurait voulu faire, que, dans l'abandon où il était plongé, il n'eût point été secondé ni même écouté. Charles VII ne fit pas grand'chose. Louis XI imita l'exemple de son prédécesseur ; Louis XII le père du peuple, François I^{er} celui des lettres, et Henri II, le noble époux de Catherine de Médicis et l'heureux amant de Diane de Poitiers, s'occupèrent plus ou moins d'améliorer le sort des gens de guerre ; et, le 28 octobre 1568, Charles IX publia cet édit :

« Entendons que pour quelque cause ou quelque occasion que ce soit, les titulaires des prieurés qui sont en la collation des archevêques, évêques, abbés, chapitres ou communautés de nos royaumes, pays et terre de notre obéissance, ne soient chargés de recevoir aucun soldat ou autre estropiés des places de religieux-lai (1) ou oblat, mais seulement voulons les dits religieux-lais et par nous mis en abbayes ou prieurés qui sont à notre nomination et sur laquelle notre Saint-Père le pape a accoutumé de pouvoir. »

Henri II publia également plusieurs ordonnances contre ces abus.

Ils n'en continuèrent pas moins, et les plaintes réciproques des titulaires de bénéfices d'une part, celles des officiers et soldats de l'autre, puis l'accroissement progressif de l'armée rendant de jour en jour plus évidente l'insuffisance de l'institution des oblats, il fallut, bon gré, mal gré, aviser au moyen d'assurer dignement l'existence de tous ces hommes vieillies et mutilés en défendant le pays.

Ces plaintes éveillèrent l'attention et la sollicitude de Henri IV. Ne pouvant, d'ailleurs, oublier les braves qui l'avaient aidé à conquérir son royaume, il conçut l'idée, qu'avaient eue quelques-uns de nos pré décesseurs de créer un établissement, afin de recueillir les invalides ; établissement dans lequel officiers et soldats vivraient en commun, projet qu'il fit connaître par son édit d'avril 1600 et par lettres patentes de janvier 1605, mais que sa mort, en 1610, ne permit pas de mettre à exécution.

Loin de continuer son œuvre, Marie de Médicis, déclarée regente sous l'influence d'un ministre étranger, supprima par arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 1^{er} septembre 1611, les maisons militaires de la Charité chrétienne et celle de Louscane, puis elle

(1) Lai, laïque qui sert dans un monastère.



ordonna que les officiers et soldats mutilés iraient, comme par le passé, remplir les places d'oblats dans les abbayes et prieurés assujettis à cette charge.

Non-seulement les vices et les insuffisances de l'institution n'avaient point disparu, mais les plaintes et les abus prenaient des proportions effrayantes.

Louis XIII, pour y mettre un terme, établit par édit de novembre 1633, sous le titre de *Commanderie de Saint-Louis*, une communauté où tous les estropiés de l'armée seraient nourris et entretenus pendant le reste de leur existence.

Mais la pénurie d'argent et les préoccupations ne permirent pas encore de donner suite à ce projet.

Les choses en restèrent là, jusqu'à ce que Richelieu fit un jour commencer les travaux de la maison de guerre que devaient occuper les militaires. Le 7 août 1634, quelques mois après l'édit du roi, commencèrent, par les ordres du cardinal et à ses frais, les travaux de la Commanderie. On devait croire qu'un établissement aussi utile, dont on s'occupait avec autant d'ardeur, serait très-incessamment inauguré : déjà les feuilles publiques l'avaient pompeusement annoncé, et, le 27 septembre, se promenait avec la croix et la bannière, la procession générale de l'ordre; la ville, toute javoisée, avait pris part à la cérémonie: la joie était non-seulement sur tous les visages, mais encore dans tous les cœurs, quand cet appareil, qui avait si longtemps été l'objet des conversations, s'éroula tout à coup, sans que jamais il ait été possible d'en pénétrer la cause.

La condition des vieux soldats fut de nouveau mise en question; elle était aussi triste, aussi fâcheuse qu'à la mort de Richelieu, qu'à la fin du règne de Louis XII, qu'à l'époque de la déclaration du roi Henri, si elle ne l'était pas plus encore.

Sous Louis XIV, on songea à tirer de la poussière certains projets du grand ministre qui avait illustré le règne précédent, et celui de la fondation d'un lieu de retraite pour les gens de guerre ne fut point oublié; mais le temps d'une minorité, peu propre aux grandes entreprises, ne permettait pas de prendre un grand parti.

Paris alors était inondé de soldats réduits à la dernière extrémité, bien qu'une ordonnance rendue le 7 janvier 1644 prescrivît de les faire sortir au plus vite de la ville et de les envoyer aux frontières, où, disait-on, la subsistance leur était assurée; une seconde leur défendit expressément de tendre la main. Ces deux ordonnances restèrent comme non avenues, les uns continuèrent à demeurer, d'autres s'en furent dans les provinces porter le désordre, le scandale et l'oubli des convenances.

Enfin, le 15 avril 1670, parut un édit royal ordonnant la construc-

tion immédiate de l'Hôtel des Invalides ; on disposa, en attendant qu'il pût être occupé, d'une partie des fonds pour louer, rue du Cherche-Midi, une vaste maison destinée à donner asile aux futurs pensionnaires.

Louvois, chargé de l'exécution de l'édit qu'il avait provoqué, choisit comme aides et suppléants les trois frères Camus, dont il croyait connaître les capacités et la loyauté : les chapitres religieux qui devaient apporter leur quote-part se firent tirer l'oreille, ils ne voulaient pas payer ; le ministre et Sa Majesté tinrent bon, ces messieurs durent s'exécuter, et l'on commença.

« Quelque prétexte que ce puisse être, car tel est notre plaisir, et afin que ce soit une chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes, sauf en autres choses notre droit et l'autrui en toutes. »

« Donné à Versailles au mois d'avril de l'an de grâce mil six cent soixante-quatorze, et de notre règne le trente-unième. Signé : Louis. Et plus bas : Par le roi, signé : Le Tellier, visu d'Aligre, et scelle du grand sceau de cire verte en lacy de soie rouge et verte. »

Vers la fin de 1674, on transféra les invalides dans leur nouvel hôtel : le roi arriva, par une belle journée du mois d'octobre, dans un brillant carrosse attelé de huit chevaux blancs, suivi de nombreux équipages ; les carrosses défilèrent et ne s'arrêtèrent que dans la cour d'honneur.

À deux heures, débouchèrent sur l'esplanade les invalides en marchant trois de front.

Deux soldats presque centenaires, qui avaient assisté aux batailles d'Arques et d'Ivry, tenaient la tête du cortège, dans lequel se trouvaient aussi les plus anciens pensionnaires.

On mit à la tête de l'administration et du gouvernement de l'Hôtel Lenaxon d'Ornoy, prévôt des bandes à la police du régiment des gardes-françaises.

Louis XIV vint une seconde fois, accompagné de madame de Maintenon, visiter l'Hôtel.

Aussitôt que son carrosse eut franchi la porte plusieurs invalides se portèrent au-devant des gardes du corps formant l'escorte et les empêchèrent d'avancer, en leur disant que, du moment où Sa Majesté entrait dans l'Hôtel, elle ne devait avoir d'autre garde que ses vieux serviteurs ; que ceux qui l'avaient défendue sur les champs de bataille pouvaient bien veiller sur elle quand il lui plaisait de venir les voir.

Une vive altercation s'engagea à ce sujet et appela l'attention du roi, qui, instruit du motif de la discussion, dit au capitaine de



ses gardes de se retirer et de l'attendre hors de l'Hôtel, ajoutant qu'à l'avenir et toutes fois qu'il viendrait il confierait sa personne à ses chers estropiés.

Au moment où les illustres visiteurs allaient quitter l'hôtel, un invalide amputé, s'approchant de madame de Maintenon, lui présenta sur un plat un pain de distribution entouré de fleurs.

— Permettez-moi, Madame, dit le vieux soldat, de vous prier de goûter le pain avec lequel nous sommes nourris.

Les dames de la cour en mangèrent et le dirent au roi, qui fit appeler M. Camus de Beaulieu; après lui avoir adressé une sévère réprimande, il lui intima l'ordre d'en donner du meilleur à l'avenir.

Le monarque fut accompagné jusqu'à la porte par les invalides, qui remirent à sa garde sa royale personne.

L'Hôtel pouvait à peine contenir ceux des pensionnaires compris sous la dénomination de *Moines-lais* ou *Manicots*; aussi ceux qui étaient plus valides durent-ils céder la place à leurs camarades; en conséquence, Louvois ordonna que quatorze compagnies seraient dirigées sur Montreuil-sur-Mer, d'autres furent envoyées successivement au Havre, à Abbeville et dans d'autres citadelles.

Louvois mourut en 1691, emportant les regrets sincères des invalides. Le roi ordonna qu'il fût inhumé dans les caveaux de l'église, et cet ordre fut exécuté. Mais, en 1699, la famille de Louvois obtint l'autorisation de faire transporter les dépouilles mortelles de l'ancien ministre dans l'église des Capucines de la rue Saint-Honoré; cette cérémonie eut lieu dans la nuit du 8 juillet 1699.

En 1714, le roi vint faire une dernière et minutieuse visite à l'Hôtel. Dans son testament, il recommanda l'établissement à la protection particulière de ses successeurs. La fondation des Invalides est peut-être le seul acte de Louis XIV qui soit resté populaire.

En 1716, le czar Pierre, qu'on a appelé *le Grand*, vint voir l'Hôtel des Invalides, le parcourut en détail, entra dans les réfectoires et goûta le vin. De retour dans ses États, il fonda à Saint-Pétersbourg un Hôtel des Invalides.

En 1718, le duc d'Orléans, régent, fit faire l'esplanade qui s'étend de l'Hôtel à la Seine.

L'Hôtel reçut, en 1768, la visite du roi de Danemark Christian VII, en 1771 celle du prince héréditaire de Suède, qui devint Gustave III, et en 1777 celle de l'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette. Cette princesse elle-même alla voir l'Hôtel en 1768.

En 1789, la salle du Conseil servit à la noblesse pour les élections aux états généraux.

Le 14 juillet 1789, le peuple s'empara, sans résistance, de l'Hôtel, emporta tous les fusils qui y étaient déposés et emmena les canons de la batterie triomphale.

L'Assemblée constituante, malgré les propositions contraires de son comité militaire, maintint l'Hôtel des Invalides. La Convention le plaça sous la surveillance spéciale du Corps législatif, et apporta quelques améliorations au sort des invalides et de leur famille.

En 1799, le général Berruyer, commandant de l'Hôtel, envoya un détachement d'invalides choisis à Saint-Cloud pour, au besoin, prêter leur aide à l'acte du 15 brumaire.

Le 7 février 1800, le général Lannes apporta solennellement à l'Hôtel soixante-quinze drapeaux pris en Égypte. A cette occasion, Fontanes prononça, dans le dôme, l'éloge funèbre de Washington. Le buste du grand citoyen qui fonda et respecta la liberté de sa patrie fut couronné de lauriers et entouré de drapeaux conquis que l'on voila de cranes.

Premier consul ou empereur, Napoléon témoigna beaucoup d'intérêt à l'Hôtel, dont il ne laissa pas diminuer la population.

La même sollicitude s'est retrouvée dans les gouvernements plus pacifiques qui lui ont succédé.

II

Depuis que l'Hôtel était habité, messieurs les pensionnaires s'élevaient de temps à autre aux dépens des gens qui venaient les visiter en tête des mauvais tours joués aux curieux il faut citer l'histoire populaire de l'invalidé à la tête de bois, « qui jamais n'a existé » dit un *livre de l'Étranger à Paris*.

Cette histoire date des premières années de la fondation de la maison. Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal en parle en ces termes :

« Comme il se présente pour visiter l'Hôtel des gens de toute espèce, quelques saluts badans ont inventé une bonne mystification à l'adresse de ceux qu'ils croient faciles à attraper, et qu'ils craignent de ce qu'il y a de curieux et d'intéressant à voir; ils leur recommandent surtout de ne pas quitter la maison sans s'être fait montrer l'invalidé à la tête de bois.

« Quand la proposition est agréée, ils indiquent son corridor et sa chambre; et, comme les camarades sont prévenus, ils font faire aux étrangers plusieurs voyages dans l'établissement, pour chercher



l'homme à la tête, les renvoyant d'étage en étage et de chambre en chambre, où il leur est dit : « Il était là, il n'y a qu'un instant, il est allé se faire raser et ne va pas tarder à revenir; prenez la peine de vous assoir. »

On appelle *Manicros* des hommes qui, ayant perdu l'usage de leurs mains, ont besoin d'être aidés et servis, et comme il faut rétribuer ceux qui leur viennent en aide, la gratification du *manicros* a été fondée à cette intention.

La table des *manicros* a été établie pour ceux des pensionnaires qui, à la suite de coups de feu qui leur ont brisé la mâchoire, ne peuvent broyer les aliments ordinaires; leur cuisine est faite par les sœurs et ils sont servis par elles; on ne donne aux *manicros* que des viandes, ou hachis et toutes choses faciles à digérer; ils ont du pain blanc, et leur table est plus dispendieuse que celle des autres pensionnaires.

La mort de Louis XIV fut un très-grand événement pour les invalides; eux seuls, peut-être, le regrettèrent.

Les portiers de l'Hôtel, habillés à la livrée du roi, portèrent le deuil, déjà ils l'avaient pris à la mort de Marie-Thérèse, et les archivistes ont consigné cette pièce de deuil :

« Il a été délibéré : « Attendu que les quatre portiers de l'Hôtel, portant les livrées du roi, doivent être habillés de deuil à cause de la mort de Sa Majesté, il leur sera payé à chacun cinq livres, pour avoir des crêpes, des gants noirs et un ruban bleu à mettre sur l'épaule. »

Sous le gouvernement du baron d'Espagnac, en 1766, une ordonnance royale admit indistinctement, comme les catholiques, les soldats protestants, qui jusqu'alors étaient exclus.

Cet acte de réparation et de justice, adopté par le duc de Choiseul, fut approuvé par l'opinion publique.

Le 17 juin 1776, parut un nouveau règlement, fixant ainsi le nombre des admissions :

- 6 Lieutenants-colonels,
- 18 Commandants de bataillon ou majors,
- 60 Capitaines de première et de deuxième classe,
- 200 Lieutenants,
- 60 Maréchaux de logis,
- 212 Bas officiers,
- 950 Soldats,

L'Hôtel des Invalides ne pouvait entretenir à l'avenir que les 1500 hommes désignés.

Le grand état-major était ainsi fixé :

Un gouverneur choisi dans le nombre des officiers généraux ;

Un directeur dans le nombre des commissaires du prince ;

Un major dans le nombre des lieutenants-colonels ;

Quatre aide-majors dans les capitaines ;

Un trésorier.

A l'avenir, il ne dut pas y avoir d'autres employés à la charge de l'Hôtel.

Ne pouvant désormais entretenir que les 1500 hommes désignés par l'article précédent y compris les 100 places vacantes, le roi défendit expressément que ce nombre des 1500 hommes pût jamais être augmenté sous quelque prétexte que ce fût.

M. le duc d'Aiguillon, à l'occasion de la mort de Louis XV, décide que :

« Les quatre portiers de la grille royale seront habillés de noir à l'occasion de la mort de Sa Majesté comme à celle du roi Louis XIV. »

La mort de Louis XV causa peu de regrets : les invalides virent froidement passer le cortège du roi bien-aimé.

Le baron d'Espagnac introduisit la pomme de terre aux Invalides, dans un grand dîner qu'il offrit à Parmentier, importateur en France de ce précieux tubercule qui, seul, fit les honneurs du repas.

A cette époque le comte de Saint-Germain fut nommé ministre de la guerre. Il opéra de nombreuses réformes dans l'Hôtel, il améliora l'uniforme, le rendit plus commode et moins dispendieux, opéra des réformes et fit supprimer ces médecines, dites de précaution, que se faisaient administrer bon nombre de pensionnaires qui, à l'aide de subterfuges et passant pour malades aux yeux des infirmières, recevaient des bouillons, des sirops et quantité de frigidités.

M. Greil de Montigny succéda le marquis de Sombreuil plus connu par le dévouement de sa fille que par son administration ; il fut le dernier gouverneur nommé par la monarchie.

Le baron de Berruyer, général de division, arriva en 1793, au gouvernement de l'Hôtel, et à cette époque difficile rendit d'importants services.

Le comte Serrurier, général de division, depuis maréchal de France, gouverna de 1801 à 1816.

L'empereur célébra, le 11 juillet an XII, l'anniversaire de la prise de la Bastille à l'Hôtel des Invalides, et voulut, en cette



occasion solennelle, consolider l'institution naissante de la Légion d'honneur.

De nombreuses salves des canons de l'hôtel annoncèrent l'arrivée de Napoléon.

Il se plaça sur un trône; derrière lui, vinrent se ranger les colonels généraux de la garde, le gouverneur et les grands officiers de la couronne.

Déjà l'impératrice, accompagnée des princesses ses sœurs et de ses dames, avait été reçue par le grand maître des cérémonies qui l'avait amenée à sa tribune.

Le cardinal légat, qui devait officier, se plaça sous un dais à droite de l'autel, le cardinal archevêque de Paris et son clergé se placèrent à gauche; derrière le maître-autel, sur un immense amphithéâtre, sept cents invalides et deux cents élèves de l'École polytechnique avaient déjà pris place, tandis que la nef contenait les grands officiers et MM. les membres de la Légion d'honneur.

Le cardinal légat commença la célébration de l'office divin; après le service, le grand chancelier fut conduit au pied du trône, indiqua le but de l'institution de la Légion d'honneur et traça les devoirs que l'admission imposait à chaque membre.

Le discours terminé, Napoléon reçut le serment de chacun, se couvrit, et l'on apporta les décorations dans des bassins d'or.

L'empereur fut décoré le premier par son frère, le prince Louis, futur roi de Hollande.

Sous le gouvernement du maréchal Serrurier, eut lieu la translation de l'épée du grand Frédéric; cette épée n'était pas le seul trophée qu'on transporta, et dans le char qui l'amenait, étaient déposés deux cent quatre-vingts drapeaux pris à l'ennemi dans la dernière campagne.

Derrière le char, attirant tous les regards, le maréchal Moncey, à cheval, portait l'épée du roi.

Cambacères, l'archichancelier, présidait la cérémonie; tous les invalides étaient sous les armes, et le maréchal gouverneur, à la tête de son état-major, alla au devant du cortège, qu'il introduisit.

De vieux invalides reçurent les drapeaux, qu'ils transportèrent sous le dôme au bruit des fanfares.

Les princes de la famille impériale occupaient des sièges sur les marches du trône, le fauteuil de l'empereur resta vide.

Les officiers du palais et le gouverneur se placèrent comme si le fauteuil avait été occupé, le maréchal Moncey prit place au milieu des faisceaux formés par les drapeaux.

Après la cérémonie, l'archichancelier remit entre les mains du

gouverneur l'épée du grand Frédéric, que lui présenta le maréchal Moncey.

A l'occasion de son mariage avec Marie-Louise, l'empereur dota d'une somme de six millions l'Hôtel des Invalides, et fit don d'un service en vaisselle plate à la table de MM. les officiers.

III

Ainsi grandissait, de jour en jour, la renommée de l'Hôtel des Invalides.

Pendant tout le temps de la Restauration, les invalides se refusèrent à croire à la mort de l'empereur et répondaient à ceux qui ne la mettaient point en doute : « Allons donc ! On voit bien que vous ne le connaissez pas. »

Le 10 juin 1822, Louis XVIII vint voir les Invalides ; cette visite précéda l'inauguration de la nouvelle statue de Louis XIV, sur la place des Victoires, cent cinquante pensionnaires assistaient à la cérémonie.

La ville de Paris fit appeler le citoyen des soldats du royaume, un centenaire, Jean-Baptiste Huot, enfant de troupe, qui déjà avait assisté à l'érection de la première statue : il fut nommé, pendant la cérémonie, membre de la Légion d'honneur, aux applaudissements de l'assistance, et admis, sur sa demande, comme pensionnaire à l'Hôtel des Invalides, exempté de toutes les formalités d'usage.

Un cas qui n'avait point été prévu par les règlements se présenta : Marie-Angélique-Joséphine Duchemin, veuve Brulon, née à Saint-Malo-de-Dinan, Côte-du-Nord, le 27 janvier 1772 fut admise à l'Hôtel, c'était la première, et la seule et unique femme que l'on y voyait figurer, elle avait près les armes d'un dragon, son mari, tué à ses côtés, et comptait :

Sept années de services,

Sept campagnes,

Trois blessures constatées.

Plusieurs fois mise à l'ordre du jour de l'armée, elle s'était notamment signalée en descendant, le 5 prairial an 11, un poste attaqué par les Anglais.

Entrée comme soldat le 15 mai 1811,

Caporal le 9 janvier 1812

Sous lieutenant par décision royale le 2 octobre 1822,

Membre de la Légion d'honneur en 1847.

La veuve Brulon mourut le 13 juillet 1848, respectée de tous ceux qui l'avaient connue et ne se souvenant pas d'avoir jamais vu les vêtements de son sexe.

L'invalidé, la plupart du temps, est triste, grognon; de là sa qualification parfaitement justifiée de grognard, et bien qu'il soit tenu, d'après les règlements qui régissent l'Hôtel, de vivre, boire, dormir et manger en commun, il vit seul, recherche peu la société de ses semblables, et, sauf de rares exceptions, il est naturellement peu communicatif.

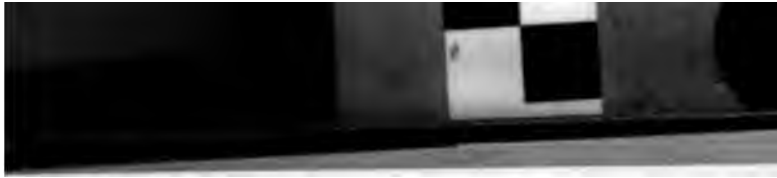
Les liaisons qu'il contracte sont avec des gens du dehors; depuis l'arrêté qui interdit la sortie des vivres, ses relations avec les habitants du Gros-Cailou, voisins de l'Hôtel, sont moins fréquentes; un second arrêté, émané du ministère de la guerre, défend aux pensionnaires tout travail sur la voie publique; ils ne peuvent plus être commis à la garde des monuments publics, des constructions et des démolitions; il a été reconnu que cette tolérance était devenue un abus: qu'ils étaient logés, habillés, chauffés, brossés, et aussi éclairés et rasés, nourris et blanchis; qu'ils n'avaient point à s'occuper de leur subsistance; que les amputés avaient une haute paye pour compléter un argent de poche suffisant; que les hommes qu'ils recevaient pour prix de leurs fatigues et de leurs veilles n'avaient point toujours une destination que pourraient approuver la morale et le bon goût, et que cet argent avait souvent servi à entretenir des liaisons coupables, sinon criminelles.

Sur les terrains qui précèdent l'Hôtel, au delà du parterre, sur les côtés qui longent les fossés, il a été réservé de petits jardins tirés au sort et destinés aux pensionnaires, qui trouvent le moyen d'en faire un endroit enchanteur, un nouvel Eden: chaque jardinet peut contenir, tout au plus, deux ou trois visiteurs; là, se prélassent l'heureux propriétaire; il le choie, il l'embellit, il le pare des plus belles fleurs, il y passe les plus belles heures de la journée; tous se ressemblent, c'est toujours un rocher construit en coquillages avec l'homme au petit chapeau et à la redingote grise, des immortelles à ses pieds avec une guérite qui l'hiver l'enveloppe et en temps de pluie le garantit, puis des canons et des devises.

Ces jardinets font les délices des petits bonshommes qui, les dimanches et les fêtes, viennent avec leur papa visiter les Invalides; tous les Parisiens sont venus admirer les drapeaux qui ornent les voûtes de l'église, et surtout les jardinets, qui sont certainement les sujets les plus intéressants de la promenade.

L'invalidé ne dit rien, ou s'il dit, il dit peu de chose; si vous interrogez ses souvenirs, vous serez tout étonné d'apprendre que s'il a beaucoup vu, il a fort peu appris et fort peu retenu. Parlez-lui de l'Égypte, il a trouvé que c'était un pays comme un autre:

- Et les habitants!
- Comme les autres.
- Pourtant, monsieur, permettez...
- Vous dites!
- Permettez, leurs costumes...
- Quels costumes!
- Leurs costumes différent : comment sont-ils habillés!
- Comme nous, la même chose : y vont pas tout nus.
- Et les sables, monsieur, les sables, non-seulement mouvants, mais brûlants!
- La même chose; comme chez nous.
- Et les Pyramides, monsieur, les Pyramides, ces monuments d'un autre âge qui montent aux cieux et se perdent dans la nue.
- Comme à Boulogne et à Calais, que j'ai été en garnison, au bord de la mer.
- Passons à un autre :
- Pardon, monsieur, si je vous interromps.
- Faites.
- Je vois sur votre poitrine briller la médaille qui prouve que vous fîtes partie de l'expédition qui alla conquérir la Chine.
- Montrant la place de la jambe absente :
- Tenez, c'est là que j'ai laissé cette quille-là.
- Vous n'en avez que plus de mérite. Et que dites-vous de ces messieurs!
- Quels messieurs!
- Les Chinois!
- Je les ai pas vus.
- Comment!
- J'en ai vu sans en voir. J'en ai vu si vous voulez.
- Que dites-vous de leurs mœurs, de leur végétation, de leurs habitudes!
- Certains pas.
- Leurs habitudes ne sont pas les nôtres!
- La même chose.
- Leurs habitations!
- Vous voulez dire leurs maisons!
- Oui, leurs temples, leurs pagodes!
- Les maisons nous en qui restent!
- Oui, certains subsistent, les temples où ils prient.
- Comme chez nous, y a des portes et des fenêtres, la même chose, comme chez nous.
- Merci, monsieur, bien obligé, infiniment reconnaissant.
- Il y a pas de quoi.



Même réponse si vous demandez des détails sur les batailles auxquelles assista un médaillé de Sainte-Hélène :

— Pardon, monsieur, vous fîtes partie, si je ne me trompe, des cohortes qui promènèrent notre drapeau dans le monde entier!

— 9^e cuirassiers, 4^e escadron.

— Vous fûtes par conséquent à Eylau.

— Témoin qui faisait diantrement froid, nom d'un ! J'avais mes pieds que je ne les sentais plus, mes mains la même chose ; quarante-sept heures que nous sons restés dans un cimetière. L'empereur avait eune casquette avec du poil après, y était. C'est là que mon capitaine est mort, capitaine Chauveau, vous l'a pt'êt connu!

— Jamais.

— Capitaine Chauveau; que son garçon qu'était enfant d'troupe il a été coupé en deux d'un boulet d' canon; colonel à Waterloo, vous l'a pt'êt connu!

— Je n'ai pas cet honneur-là.

— Edmond qu'on l'appelait.

— Je ne vous dis pas non.

— J'ai été les voir avec sa mère qui demeurait avec. Y faisait un froid à Eylau que l' diable en aurait pris les armes. Voilà la bataille d'Eylau, tous Russiens qui z'étaient.

La première pierre de l'Hôtel des Invalides a été posée le 30 novembre 1670. Quatre ans après, les officiers et soldats purent y être installés. Les plans de l'édifice entier, sauf le dôme, ont été faits par Libéral Bruant, qui dirigea les travaux jusqu'à sa mort. Après lui, Mansard les continua, sans rien changer aux plans de son prédécesseur. Mais il proposa et fit adopter la construction du dôme, dont il fournit les dessins.

L'Hôtel des Invalides s'élève en vue de la Seine, à l'extrémité d'une vaste esplanade plantée d'arbres. Au milieu de cette esplanade, il y avait une fontaine que surmontait, sous le premier empire, le lion de Saint-Marc, transporté de Venise. Repris, en 1814, par les Autrichiens, le lion fut remplacé par une énorme fleur de lis à laquelle la révolution de Juillet substitua un buste de La Fayette. Fontaine et buste ont disparu.

C'est sur l'esplanade des Invalides qu'eut lieu, en 1799, la première exposition des produits de l'industrie nationale.

De larges fossés, revêtus en pierres de taille, affectant la forme de bastions, mais dont le fond est pacifiquement planté de légumes, séparent de l'esplanade une cour plantée qui précède les bâtiments de l'Hôtel. Au delà des fossés, s'alignent des canons, différant de forme et de calibre, qui constituent ce qu'on appelle la *Batterie triomphale*, destinée à tirer des salves pour annoncer des

victoires ou simplement faire orchestre dans certaines cérémonies publiques. Ce sont des artilleurs de l'Hôtel qui servent les pièces.

En 1755, la batterie des Invalides comprenait seize pièces de canon, dont trois montées et un pierrier, avec affûts et armements complets; elle exista jusqu'au 11 juillet 1789, où le peuple envahit l'Hôtel, enleva les canons et les fusils, malgré les efforts de M. de Sombreuil, le gouverneur, et se servit de ces armes pour attaquer la Bastille.

De 1789 à 1800, on ne trouve plus de trace de la batterie des Invalides.

Le général Berthier, alors ministre de la guerre, prescrivit de la rétablir, en plaçant sur l'esplanade quatre bouches à feu de gros calibre. Le directeur de l'artillerie ne put disposer que de deux pièces de douze qui furent mises en place; le 16 juillet suivant, on les retira, puis il fut décidé que les canons nécessaires au service des salves seraient fournis par l'artillerie de la garde consulaire; il en fut ainsi jusqu'au 11 juillet 1804, jour où, sur la demande du gouverneur, le maréchal Serrurier, la batterie fut rétablie.

En 1815, la *Batterie triomphale*, composée de bouches à feu de divers calibres, fut réduite à trois pièces de huit et à trois de quatre; tout le reste du matériel existant alors aux Invalides fut versé à la direction de l'artillerie.

L'année suivante, à l'occasion du mariage du duc de Berry, la *Batterie triomphale* dut célébrer l'arrivée, à Paris, de la princesse; les pièces de quatre et de huit furent remplacées par dix canons de vingt-quatre.

De ce jour date la pensée de rendre aux vieux soldats la batterie de Louis XV, de Louis XVI et de Napoléon.

Une difficulté qu'il eût été facile d'aplanir mit obstacle à l'établissement en batterie des canons *étrangers*, ainsi que l'explique la lettre suivante du duc de Feltre, ministre de la guerre, au duc de Cognny, gouverneur de l'Hôtel :

« Monsieur le duc,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que, d'après le compte qui m'a été rendu, les canons *étrangers* que je vous avais annoncés devront être placés sur les plates-formes établies sur l'esplanade. Je donne des ordres pour qu'on substitue aux dix canons *étrangers*, qui d'abord avaient été désignés, douze canons *français* de vingt-quatre court, pour autant de plates-formes en pierres qui existent. par ce moyen, la batterie de siège qui devait être placée sera complète. »

Ces douze canons de vingt-quatre, appartenant à un système d'artillerie vicieux, furent remplacés par les douze plus anciens canons français de vingt-quatre, dont les dates de fabrication se rapprochaient le plus du temps de la fondation de l'hôtel.

En 1890, vingt-quatre pièces de bronze, de dimensions colossales, pesant chacune plus de cinq mille kilogrammes et provenant de la conquête d'Afrique, furent envoyées aux Invalides. Plus tard, on ramena à l'Hôtel les bouches à feu les plus remarquables, provenant des anciennes victoires, afin d'en perpétuer le souvenir. La *Batterie triomphale* ne put recevoir toutes ces bouches, quatorze seulement furent mises en place, savoir :

Un canon autrichien de 48, fondu à Vienne en 1651, et dont la volée représente un aigle aux ailes éployées tuant un dauphin, avec la devise : « Vaincre ou mourir » ;

Un autre canon autrichien de 27, fondu en 1560, ayant sur la volée un oiseau, les ailes étendues avec une légende en allemand ;

Huit canons prussiens de 24, fondus à Berlin en 1708, pris par les Autrichiens en 1757 et emmenés à Vienne, d'où les Français les enlevèrent après Austerlitz ;

Deux canons hollandais de 24, pris à la citadelle d'Anvers en 1632 ;

Un canon wurtembergeois de 12, sans date, mais portant les armes du Wurtemberg, pièce sculptée et décorée avec une élégance sans égale ;

Un canon vénitien de 32.

A ces quatorze canons il faut ajouter deux obusiers russes provenant de Sebastopol et deux mortiers algériens.

Près de ces diverses pièces, qui sont montées sur affûts, sont déposés seize canons algériens, un canon chinois, un canon cochinchinois et deux canons français qui, abandonnés à Saint-Jean-d'Acre, pris par les Égyptiens, mis, en 1827, à bord d'un des vaisseaux de la flotte égyptienne détruite à Navarin, tombèrent entre les mains des Grecs et furent rendus à la France.

En arrière de la batterie triomphale, s'étend la cour plantée, dans laquelle sont pratiqués les jardinets cultivés par des invalides. Au fond de la cour se développe, sur une longueur de plus de 200 mètres, la façade principale de l'Hôtel, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée avec un rang de mansardes, et percée de 133 fenêtres. Au milieu, fait saillie un avant-corps dans lequel s'ouvre une vaste arcade dont le tympan représente Louis XIV à cheval, accompagné de la Justice et de la Prudence, deux divinités qu'il n'écrouta pas toujours. Ce groupe, œuvre de Coustou, maltraité à la Révolution, a été restauré par Cartellier. Aux deux

côtés de l'entrée, sont les statues de *Mars* et de *Minerve*, aussi par Coustou. Aux angles de l'avant-corps et à ceux de la façade, des piédestaux supportent les quatre figures, en bronze, de Nations enchaînées qui s'humiliaient aux pieds de la statue élevée à Louis XIV par le maréchal de La Feuillade, sur la place des Victoires, et renversée en 1792. Ces statues avaient été exécutées par Desjardins.

L'arcade centrale donne entrée dans la cour autrefois *Royal*, aujourd'hui de *Napoléon*, entourée de deux étages de portiques, sorte de cloître militaire, dont l'aspect sévère n'est pas dépourvu de grandeur. Cette cour a 130 mètres de longueur sur 62 de large. Il s'y trouve une statue de Napoléon et une horloge de Lepaute datant de 1781. Au fond de la cour, s'élève le portail de l'église. Sous les portiques, M. Benedict Masson, peintre, est chargé de représenter, dans une suite de tableaux, les principaux faits militaires de l'histoire de France.

Quatre cours, dites *d'Austerlitz*, *de la Valeur*, *d'Angoulême* et *de la Victoire*, communiquant par des galeries couvertes, desservent les bâtiments d'habitation et de service.

Au rez-de-chaussée, sont de vastes réfectoires, dont les murailles sont décorées de peintures représentant les campagnes de Louis XIV, par Martin, élève de Van der Meulen. Les officiers supérieurs prennent leurs repas chez eux.

A proximité des réfectoires se trouvent les cuisines. Si l'on n'y admet plus la fumée et l'agitation matutine, on y voit, sur d'immenses fourneaux économiques, deux marmites dont chacune peut contenir la quantité, encore respectable, de 300 kilogrammes de viande pour faire le pot-au-feu des invalides.

Aux deux étages supérieurs s'étendent les dortoirs des soldats, remarquablement propres, les chambres d'officiers et les appartements d'officiers supérieurs.

De vastes salles, chauffées en été, chauffées en hiver, sont à la disposition des pensionnaires de l'hôtel.

Dans les corridors se trouve une galerie où sont exposés les plans en relief des principales places fortes de France. Cette collection est ouverte aux visiteurs tous les jours pendant la durée de l'Exposition universelle.

L'Hôtel des Invalides possède une *bibliothèque*, commencée seulement en 1800, mais déjà riche de plus de vingt mille volumes. On y voit dix-sept closets ayant appartenu au maréchal de Turenne et le boulet qui dit-on donna la mort à cet illustre capitaine.

Au-dessus de la bibliothèque sont conservées les *Archives*.

L'Hôtel a une *estrange* de 100 lits, avec services de bains

ordinaires, sulfureux, de vapeur et autres, une *pharmacie* et une *boulangerie*.

L'Hôtel des Invalides est placé sous l'autorité d'un gouverneur, secondé par un état-major, et assisté d'un conseil d'administration dont il est président. L'administration matérielle est dirigée par un intendant ou un sous-intendant militaire. Il y a un personnel de santé.

Chacun des pensionnaires de l'Hôtel reçoit par mois, pour ses menus besoins, une solde qui s'élève progressivement depuis 2 francs pour le simple soldat jusqu'à 30 francs pour le colonel. Le nombre des pensionnaires est d'environ 3,000.

L'ÉGLISE des Invalides, dédiée à *saint Louis*, est cure de première classe et fait le service de paroisse; elle a son clergé particulier.

L'église se compose d'une nef avec bas-côtés, ayant 70 mètres de long sur 22 de large, et environ 22 mètres de hauteur. La nef est garnie de bancs en bois. Au-dessous du sol sont ménagés des caveaux réservés à la sépulture des gouverneurs et de certaines grandes notabilités militaires. Quelques monuments ou inscriptions, fixés aux piliers de l'église, sont consacrés au souvenir de plusieurs gouverneurs.

Au-dessus des bas-côtés, on a disposé un certain nombre de tribunes.

L'église Saint-Louis, œuvre de Libéral Bruant, présente, comme tout le reste de l'édifice, un caractère de simplicité sévère, presque rigide. Tout annonce un séjour destiné à des hommes habitués à une vie rude qui doit se continuer dans ce dernier asile.

Dans le siècle actuel, ou plutôt dans les dernières années du précédent, l'église des Invalides a reçu une décoration toute militaire.

On a vu (page 681), dans la belle étude de M. Viollet-le-Duc sur Notre-Dame, que les drapeaux pris à l'ennemi étaient autrefois appendus aux voûtes de la cathédrale de Paris. L'histoire a consacré qu'en 1627, quarante-quatre drapeaux pris au siège de La Rochelle y furent placés.

Quatre-vingt-neuf drapeaux, cornettes et guidons enlevés aux Espagnols furent, en 1637, disposés à droite de la galerie de la nef; deux années plus tard, en 1638, on apporta encore quatre-vingt-huit drapeaux et quatre-vingt-onze cornettes de cavalerie enlevés aux Espagnols à la bataille de Brissach.

Louis XIV maintint ce pieux usage, et, sous son règne, beaucoup d'étendards et de pavillons vinrent se joindre aux précieuses reliques des règnes précédents.

Nos armées, sous Louis XV, augmentèrent la précieuse collection

de Notre-Dame de cent soixante-huit trophées pris aux batailles de Gunstalla, de Fontenoy et au siège de Bruxelles.

En pénétrant dans l'arsenal de cette ville, le maréchal de Saxe trouva un drapeau, deux étendards et une trompette, le tout aux armes de François I^{er}. Ces trophées avaient été pris par les Impériaux, ainsi que seize drapeaux, un étendard et deux timbales conquis aux batailles de *Boucourt* et de *Laufeld*. Le maréchal les fit déposer aux archives des Invalides.

Sous Louis XVI, la cathédrale reçut les drapeaux et les pavillons enlevés aux sièges de Boston et de Québec, au combat de Lexington, aux Antilles et dans l'Inde, de 1777 à 1783.

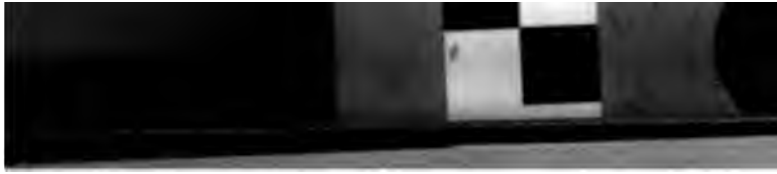
Lors de la fermeture des églises, le gouvernement se trouva fort embarrassé des trophées conquis par les armées royales; les laisser suspendus aux voûtes de la cathédrale n'était guère possible, si l'on voulait ne pas priver le public de la vue de ces témoins de la valeur de nos armées; il fut décidé qu'on les enverrait à l'Hotel des Invalides et qu'on les confierait à la garde des pensionnaires; puis, comme, à l'Hotel, il fallait les déposer dans un endroit quelconque, on les suspendit aux tribunes de l'église.

Impossible de dire à quelle époque ils furent transportés. L'histoire n'en ouvre pas la bouche.

Ce qui, au besoin, prouverait que déjà, depuis quelques années, l'établissement était en possession des drapeaux, c'est qu'en 1794, le ministre de la guerre fit déposer, avec un certain appareil, au dôme, les étendards de plusieurs régiments de cavalerie, dont les escadrons avaient été fondus dans d'autres corps; le musée d'artillerie aujourd'hui reçoit ces drapeaux.

On n'avait eu, en au un temps, le soin de rattacher à la prise de ces drapeaux le souvenir des actions à la suite desquelles ils étaient tombés aux mains de nos soldats. On n'avait pas même songé à conserver les noms de ces héros, pas même ceux des régiments qui les avaient enlevés.

Si cela eût été fait, beaucoup de ces trophées disparus, détruits en 1814, si ce n'est que les canons des Invalides fussent encore chargés des salves tirées pour célébrer les victoires de Montmirail et de Champaubert, auraient laissé leur histoire. Quand on apprit à l'Hotel que les armées alliées s'approchaient de la capitale, que soixante mille soldats de l'empereur battaient contre six cent mille étrangers coalisés contre celui qu'ils n'avaient pu vaincre, les invalides en état de soutenir une arme, de servir une pièce, allèrent, comme un seul homme, se mettre à la disposition de maréchal Mincey, commandant la garde nationale parisienne et ne restait à l'Hotel, le 30 mars 1814, que les impotents. Ces braves voulurent néanmoins mourir en défendant les trophées



commis à leur garde. Mais le gouverneur pensa que mourir en les défendant, ce n'était pas les sauver; il prit dans la journée même du 30 une détermination que lui dicta son désespoir; il fit dresser au milieu de la cour d'honneur un immense bûcher et livra aux flammes toutes ces reliques, y compris l'épée et les insignes du grand Frédéric.

Les invalides attisèrent eux-mêmes le bûcher, et tous ces témoins de la valeur de nos armées accumulés depuis trois siècles, le feu les dévora.

En 1830, après la révolution de Juillet, un certain M. Petitbon adressa au maréchal Jourdan, gouverneur des Invalides, une déclaration par laquelle il insinuait que les drapeaux, en 1814, n'avaient point été brûlés, que monsieur son fils (historique) les avait sauvés. Le maréchal s'empressa de faire faire une enquête des plus sérieuses qui détruisit totalement les espérances que la démarche du susdit sieur Petitbon père avait pu faire, un moment, concevoir.

Il se trouvait alors à l'Hôtel de vieux soldats et plusieurs officiers qui, ayant assisté à la destruction des trophées, signèrent la pièce suivante :

« Le colonel-major de l'Hôtel (baron Casaux), les adjudants-majors et l'architecte (Bartholomé) attestent que les drapeaux et autres trophées de gloire étrangers, qui existaient audit Hôtel antérieurement au mois d'avril 1814 au nombre de quinze ou seize cents, qui en ornaient l'église, ont été détruits en leur présence, entièrement et sans en excepter un seul, le 30 mars 1814, dans l'Hôtel même, où ils ont été brûlés au milieu de la cour Royale, vers les neuf heures du soir, la veille de l'entrée des troupes alliées dans Paris, et en présence aussi d'un grand nombre de militaires invalides qui paraissaient profondément affectés de ce lugubre spectacle, et que le lendemain, 31 mars, avant le jour, les cendres et les débris provenant de l'incendie de ces drapeaux furent portés dans une voiture et jetés dans la Seine sans laisser aucun vestige. »

Après une déclaration semblable, le doute n'était plus permis; d'ailleurs, plus d'un invalide témoin de la destruction existait encore.

Cet auto-da-fé anéantit les seize ou dix-huit cents drapeaux conquis sur toutes les puissances; leurs débris furent jetés dans le fleuve, à la place où l'égout de l'hôtel dégorge ses immondices.

Un ingénieur, M. Gailard, et M. Baudouin, depuis directeur du *Moniteur de l'Armée*, ayant eu connaissance de l'acte du maréchal Serrurier, se concertèrent pour opérer le sauvetage des vestiges

qu'on prétendait exister, mais les circonstances fâcheuses dans lesquelles on se trouvait leur ayant fait concevoir des craintes, ils ajournèrent l'exécution de leur projet, qu'ils reprirent plus tard, en apprenant que des fers de lance avaient été trouvés dans la Seine; ils se mirent à l'œuvre et découvrirent cent soixante-huit insignes en cuivre paraissant avoir appartenu à pareil nombre de drapeaux.

Quelques fers de lance retirés de l'eau et pouvant encore être utilisés ont été depuis placés aux hampes des drapeaux de la campagne de 1805, conservés à la Chambre des pairs et donnés aux Invalides lors de la translation des cendres de l'empereur.

Une commission fut nommée pour procéder à la vérification des objets retrouvés. Après les avoir scrupuleusement examinés, elle déclara qu'ils provenaient réellement des drapeaux et que les insignes de l'un d'eux étaient ceux de l'étendard offert par l'impératrice à la jeunesse de Vienne.

Le dépôt de ces objets fut fait à l'hôtel, le 30 mars 1829, en présence du conseil d'administration réuni.

A partir de ce moment, la précieuse collection, si malheureusement détruite, commença à se reconstituer, et l'on revint à la pensée première que l'hôtel des vieux soldats devait être le temple destiné à les recevoir.

Les drapeaux de Morée furent les seuls que la Restauration envoya; mais, en 1830, Louis-Philippe fit remettre soixante et onze drapeaux et cinq autres insignes enlevés en Afrique. Ces soixante et onze trophées, de diverses couleurs et dimensions, dont huit queues de cheval, avaient été pris sur le dey d'Alger.

Le maréchal Jourdan voulut que la réception de ces drapeaux eût lieu avec pompe, et à midi le vieux général de la République et de l'Empire vint en personne, entouré de son état-major, se placer pour les recevoir sur le péristyle de l'église.

Au lieu de les déposer à la salle du conseil, comme on l'avait fait pour les drapeaux de Morée, les drapeaux d'Afrique furent immédiatement placés aux voûtes de l'église.

La pieuse fondation de Louis XIV était rentrée en possession d'un droit dont elle avait été privée depuis l'événement du 30 mars 1814.

Avec les drapeaux de Morée et ceux de la conquête d'Alger, on avait reconstitué un ensemble considérable; le 20 juillet 1830, le nombre des glorieux insignes était double par l'envoi de cent dix trophées, dont soixante-quatorze espagnols, trente-deux portugais et quatre anglais provenant des campagnes de la Péninsule de 1808 à 1813.

Ces drapeaux furent envoyés au musée d'artillerie, tous étaient

pourvus de leurs hampes, mais aux journées de Juillet, le peuple ayant pénétré dans les galeries, un grand nombre de ces hampes furent enlevées pour servir de lances.

En 1840, la Chambre des pairs envoya aux Invalides cinquante-quatre drapeaux que Napoléon avait donnés au Sénat, et qu'en 1814 on avait soustraits à la destruction. Depuis, sont venus s'y ajouter d'autres drapeaux algériens et marocains, russes, autrichiens, mexicains, chinois et annamites.

Le *Dôme*, c'est ainsi qu'on appelle généralement l'édifice que Mansard ajouta à l'église de Libéral-Bruant, communique intérieurement avec cette église, mais il en est tout à fait indépendant et il a son entrée distincte sur une cour gazonnée qu'une grille sépare de la place Vauban, où viennent converger, formant un vaste éventail, l'avenue de Breteuil en face, l'avenue de Suger à droite, et à gauche l'avenue de Villars, qui prolonge le boulevard des Invalides. Une autre avenue, celle de Tourville, passe entre la cour et la place.

Le portail de l'édifice, se développant sur une étendue de cinquante-cinq mètres et s'élevant au-dessus d'un perron de quinze marches, présente, dans sa partie inférieure, une ordonnance dorique, et, dans sa partie supérieure, une ordonnance corinthienne. Au centre de la partie inférieure s'ouvre la porte entre quatre colonnes, après lesquelles viennent, de chaque côté, une niche, puis une fenêtre. Dans les niches sont les statues de *Charlemagne*, par Coyzevox, et de *saint Louis*, par Girardon; toutes deux sont en marbre blanc et mesurent plus de trois mètres de hauteur. A la partie supérieure, la porte est remplacée par une fenêtre. Au-dessus de l'avant-corps central s'élève un fronton triangulaire. A chaque côté des fenêtres des extrémités sont des statues représentant la *Confiance*, la *Constance*, l'*Humilité*, la *Magnanimité*.

La façade du portail, les façades latérales et celles qui relient le dôme à l'église forment ensemble un carré parfait. A l'intérieur, les constructions décrivent dans ce carré une croix grecque.

Du milieu du carré, et au-dessus du fronton du portail, s'élance une rotonde qu'entourent quarante colonnes corinthiennes, accouplées deux à deux et entre lesquelles s'ouvrent des fenêtres, décorées de chambranles, d'anges et d'autres motifs sculptés avec beaucoup de soin. Au-dessus de la rotonde s'élève un attique, non moins richement décoré, percé de douze fenêtres cintrées, qu'on n'aperçoit pas de l'intérieur, parce que, cachées par une fausse coupole, elles éclairent seulement les peintures qui ornent la voûte du dôme. Sur la corniche de l'attique se dressent douze candélabres d'où se projettent des flammes.

Enfin, sur cette corniche, repose la coupole du dôme, divisée en douze larges côtes entre lesquelles sont disposés des trophées dont les casques forment des lucarnes par où l'air pénètre dans la charpente intérieure. Toute la coupole est revêtue de plomb. Napoléon l'avait fait dorer, mais les intempéries ont fini par enlever la dorure, et l'opération serait tellement coûteuse qu'on a renoncé à la renouveler.

Au sommet du dôme s'élève une lanterne ornée de colonnes couplées trois par trois et dont les intervalles forment des ouvertures cintrées qui permettent aux regards d'embrasser, dans toutes les directions, des perspectives aussi variées qu'étendues.

La lanterne elle-même est surmontée d'un obélisque pyramidal qui supporte une croix latine dont l'extrémité supérieure se trouve à cent cinq mètres au-dessus du sol.

L'intérieur est divisé en croix grecque par quatre énormes piliers qui supportent tout le poids du dôme, mais dont l'architecte a dissimulé la masse, en y pratiquant des ouvertures diagonales qui permettent au regard de pénétrer dans toute la longueur de l'édifice, et en appliquant aux piliers des colonnes corinthiennes hautes de dix mètres au-dessus desquelles règnent des tribunes.

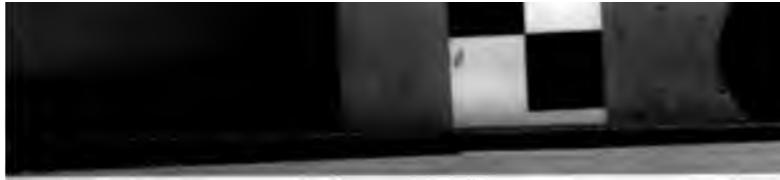
Dans les pendentifs de la voûte, Charles Lafosse a peint les quatre *Évangélistes*. Au-dessus, des médaillons en bas-relief représentent : *Clovis*, par Bosio; *Charlemagne*, par Rutzhiel; *Childéric*, par Taunay; *Pépin*, par Cartelier; *Louis le Débonnaire*, par Bosio; *Charles le Chauve*, par Cartelier; *Philippe Auguste*, par Taunay; *Saint Louis*, par Rutzhiel; *Louis XII*, par Taunay; *Héribert*, par Rutzhiel; *Louis XIII*, par Bosio; *Louis XIV*, par Cartelier.

Entre les bras de la croix grecque sont construites quatre chapelles circulaires dédiées à saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin, chacune a près de vingt-cinq mètres de haut sur dix de diamètre. Entre les deux premières se trouvent autrefois une chapelle de sainte Thérèse, et entre les deux dernières la chapelle de la Vierge, toutes deux ont reçu depuis une autre destination.

La chapelle de saint Grégoire est ornée de sculptures par Leconte et J. Poullet, et de peintures par Michel Corneille, représentant des épisodes de la vie de Grégoire.

La chapelle de saint Jérôme a des groupes et des bas-reliefs de Nicolas Cochin, de J. Poullet et de Fr. Spillola, avec des peintures de Ben. Bonnazone.

C'est Ben. Bonnazone aussi qui a exécuté les tableaux de la chapelle de saint Ambroise, dont les sculptures sont de Florent, Haoy, Poullet et Et. Magnier.



La chapelle de saint Augustin est décorée de bas-reliefs par Flamant, Poulthier, Lapierre, et de peintures par Louis Boullogne.

Au-dessus des bancs de chaque chapelle, on voit des bas-reliefs de Flamant, Cousteau, Seb. Slodtz, Legros et Vauclève, sur les dessins de Girardin.

Mais tous ces riches ornements ne sont, pour ainsi dire, que des accessoires accompagnant les magnifiques peintures exécutées à la voûte de la coupole par Ch. Lafosse et représentant *saint Louis qui dépose sa couronne et son épée aux pieds de Jésus-Christ*.

Le sanctuaire, qui a vingt-six mètres de haut, dix-huit de long, douze de large, est décoré de peintures à fresques par Noël Coypel.

Le maître-autel, en marbre noir sur un soubassement de marbre vert, est encadré de quatre colonnes torsées, en marbre blanc et noir et d'un seul bloc, hautes de sept mètres, surmontées d'un riche baldaquin, au-dessus duquel s'élève un Christ en bronze, par Turquetti.

A droite et à gauche de l'autel sont des groupes d'anges, par Husson.

Un large escalier circulaire, en marbre blanc, conduit à l'autel.

Louis XIV avait voulu que Turenne fût enterré à Saint-Denis. Lors de la destruction des sépultures royales, en 1792, le monument du maréchal fut transporté au musée des monuments français, d'où, en 1800, Bonaparte le fit transférer aux Invalides. Le tombeau de Turenne occupe l'ancienne chapelle de sainte Thérèse. Ce monument, dessiné par Lebrun, exécuté par Tuby, représente Turenne expirant entre les bras de l'Immortalité.

Près de lui sont les statues de la Sagesse et de la Valeur, par Marsy ; des bas-reliefs de Vauclève et Magnier décorent le devant du tombeau.

Vis-à-vis de Turenne, Napoléon a fait déposer, en 1808, le cœur de Vauban. Une assez maigre pyramide, exécutée alors par Trepsa, a été remplacée par une statue de Vauban, accompagnée de celles de la Science et de la Guerre ; toutes trois sont l'œuvre d'Étex. Ce monument occupe l'ancienne chapelle de la Vierge.

Dans le caveau de la chapelle de saint Ambroise sont déposés les cercueils de Jérôme Napoléon, ancien roi de Westphalie, celui de son fils aîné et le cœur de la reine sa femme.

En 1840, le gouvernement du roi Louis-Philippe avait obtenu que les restes de Napoléon fussent rendus à la France. Un des fils du roi, le prince de Joinville, fut chargé d'aller les prendre à Sainte-Hélène et les ramena en France sur la frégate *la Belle-Poule*, qui débarqua au Havre. De ce port, le cercueil remonta la Seine sur un bateau disposé tout exprès qui s'arrêta à Courbevoie.

Le 15 décembre, la translation du cercueil aux Invalides eut lieu avec une grande pompe officielle et un immense concours de population, malgré un froid de dix-huit degrés au-dessous de zéro.

Le cercueil fut déposé dans la chapelle de saint Jérôme en attendant la construction d'un tombeau.

Visconti, chargé de ce travail, à la suite d'un concours, ne voulant pas altérer le caractère du dôme, imagina de creuser au-dessous du sol une crypte destinée à recevoir le tombeau. Cette crypte, de forme circulaire, est à six mètres de profondeur. L'entrée, placée au pied du maître-autel, est fermée de portes en bronze qui gardent les statues colossales de la *Force civile* et de la *Force militaire*, par Duret. Aux deux côtés sont les tombeaux des maréchaux Duroc et Bertrand.

Le tombeau est placé au milieu d'une ouverture pratiquée dans le pavé et au centre même du dôme; tout autour règne une galerie couverte, supportée par des piliers carrés auxquels sont adossées douze figures de Victoires, sculptées par Pradier, et faisant face au tombeau. Dix bas-reliefs de Simart décorent la galerie. Sous les voûtes sont suspendues des lampes funéraires.

Vis-à-vis et à l'opposite de l'entrée, dans un caveau de marbre noir qui éclaire une lampe sépulcrale, se dresse une statue de Napoléon en marbre blanc, par Simart. L'empereur est en costume du sacre. En bas et en avant de la statue, sur un socle en forme d'autel antique, sont déposés l'épée que portait Napoléon à Austerlitz, le chapeau qu'il avait à Eylau, ses insignes de la Légion d'honneur, une couronne d'or offerte par la ville de Cherbourg et les trois clefs du cercueil de Sainte-Hélène. À droite et à gauche sont groupés des drapeaux ennemis enlevés pendant les campagnes de l'Empire et provenant de la Chambre des pairs.

Le pavé de la crypte forme une vaste auréole en marbre d'un jaune d'or dont les rayons se parent d'une couronne de laurier en mosaïque, au milieu de laquelle se développe le bler monolithe en granit rouge de Finlande, offert par l'empereur de Russie et posant sur un socle de marbre vert. C'est dans ce bloc que repose le corps de Napoléon, enveloppé de cinq cercueils : le premier, qui contient le corps, est en fer-blanc, le second en acier, le troisième en plomb, le quatrième en élène, le cinquième en chêne. Le tombeau se trouve assez élevé pour être vu du point de vue de la balustrade qui, dans le dôme, environne l'ouverture de la crypte.

La construction du tombeau commença en 1843. Ce fut seulement le 2 avril 1861 que les restes de Napoléon furent transférés de la chapelle de saint Jérôme dans la crypte destinée à être sa sépulture définitive. Cette translation eut lieu avec solennité.

La dépense totale des travaux occasionnés par la construction du monument funéraire de Napoléon, en y comprenant 1,800,000 fr. pour frais de la cérémonie du 15 décembre 1840, s'est élevée à 6,744,000 francs. La statuaire ne figure dans ce total que pour 617,000 francs.

Rien que par ces splendides funérailles, la France aurait donc largement payé sa dette envers Napoléon, si jamais la Patrie pouvait être la débitrice d'un homme.



XII

PARIS JUDICIAIRE

—

LE PALAIS DE JUSTICE

PAR

Frédéric THOMAS

La justice nous appelle
De l'autre côté de l'eau ;
Voici la Sainte-Chapelle
Ou l'on ira pour Belleau.

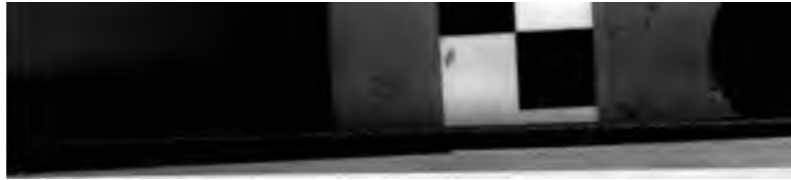
Et de fait, quand, après avoir traversé le Louvre, comme **Bé-ranger**, on se dirige par le quai de la Mégisserie et le **Pont au Change** vers le Palais de Justice, c'est la **flèche dorée de la Sainte-Chapelle** qui apparaît tout d'abord au-dessus des **éteignoirs ardoisés** des toits. L'aiguille de son clocher perce le ciel en dominant ce quadrilatère de dômes, de pavillons, de crêtes dentelées qu'étrai-grent les deux bras de la Seine.

On dit souvent *l'aigle de nos lois*. Si cette figure cessait d'en être une et qu'il fallût la prendre dans sa signification positive, elle serait réalisée par notre Palais de Justice.

De même que l'ensemble confus de nos lois s'est formé par l'ajout de tous les âges, de même ce palais présente des spéci-mens et les vestiges de toutes les époques. Juxtaposées ou su-perposées, les constructions les plus diverses se choquent, se to-utent, s'insistent ou s'achevètent dans un pêle-mêle qui n'est point et pas un chaos, et dont gailissent, çà et là, de mai-resses, de tours, de tours, de tours, et d'un grand style. On dirait que le temps, en collaboration avec l'histoire, s'est fait l'architecte de ce



TYPES D'AVOCATS
Dessin de M. H. DAUMIER, gravé par M. MAURAND.



monde à part et en a combiné les éléments dans une composition disparate et gauchement grandiose, mais empreinte d'une violente harmonie et d'une claustrale majesté.

Vous avez sous les yeux ce que le président De Thou appelait *le Capitole de la France*, c'est-à-dire le monument le plus envieux et le plus ancien de la Cité, le plus riche, à coup sûr, de grands souvenirs.

Le comte Eudes y soutint et y repoussa un siège de deux années par les Normands : c'était alors une forteresse. Le fils de Hugues Capet, Robert le Pieux, en fit un château, et saint Louis un palais, que Philippe le Bel agrandit, et que Louis XII restaura.

Ces pierres historiques ont vu tant de choses depuis la franque des rois chevelus jusqu'à l'épée de François I^{er}, jusqu'au panache de Henri IV et à l'éperon de Louis XIV !

Louis le Gros y affranchit les communes et y mourut, Philippe Auguste s'y maria, Louis IX y promulgua ses *Établissements* et cette *Pragmaticque sanction*, première revendication des libertés de l'Église gallicane.

Résidence officielle de rois de la première et de la seconde race, le Palais, même quand, pour aller habiter l'hôtel Saint-Paul et le Louvre, la royauté l'abandonna complètement à la justice, le Palais n'en resta pas moins le théâtre et le centre de tous les grands événements et manifestations politiques. Fêtes et séditions, lits de justice, états généraux, cours plénières s'assemblaient là, soit que le peuple voulût se mutiner, la bourgeoisie réclamer ses droits ou la royauté imposer ses édits, soit enfin que le parlement dût enregistrer des lettres de jussion, ou proclamer, par exemple, la majorité de Louis XIV, dont il devait, plus tard, casser le testament.

Ainsi, après avoir été le séjour de nos anciens rois, le berceau et le rempart de Paris, le Palais de Justice aura été encore le témoin et l'arène des luttes nationales pour la conquête de nos libertés.

C'est par le Pont au Change qu'on se rend d'ordinaire au Palais de Justice. Il suffit de s'avancer de quelques pas dans la Cité, par un magnifique boulevard où rien ne rappelle l'étroite rue de la Barillerie et encore moins la voie romaine tracée par César.

Du pont même on peut apercevoir le relief des colonnes qui bordent le premier pavillon de la grande façade.

Mais si vous le voulez bien, ce n'est pas le chemin de tout le monde que nous prendrons, mais le chemin des écoliers. Nous allons faire le tour du Palais avant de nous y introduire. Nous sommes au bout du Pont au Change du côté de la Cité. A notre

gauche, le somptueux bâtiment du Tribunal de Commerce, dont le dôme a l'air d'un couvercle mobile tournant sur un diorama. A droite et à l'autre angle du boulevard, l'ancien donjon du Palais, la tour de l'Horloge portant au sommet de ses murailles de six mètres d'épaisseur un beffroi dont la cage déborde en encorbellement et dont la cloche fut le tocsin qui donna le premier signal des massacres de la Saint-Barthélemy dans la nuit du 23 au 24 août 1572. Une heure du matin venait de sonner à cette belle horloge qui a donné son nom à la tour, horloge qui fut une merveille du règne de Charles V, horloge que restaura Germain Pilon, et que nos édiles ont rétablie avec son auvent fleurdéliné et sa devise latine qui invite les magistrats à distribuer la justice aussi impartialement qu'elle répartit elle-même le temps entre les heures.

Puisque nous suivons le quai en descendant le cours de la Seine, nous passons au pied de cette tour carrée, et en poursuivant notre marche, après avoir longé le fossé de pierre bordé d'une grille qui sépare l'édifice du quai, nous rencontrons bientôt la grande porte en ogive de LA CONCIERGERIE. C'est par là qu'on entre dans les CUISINES DE SAINT LOUIS, qui servent depuis si longtemps de prison. Un peu plus loin, toujours sur le quai, s'arrondit la *Tour d'argent*, qui gardait le trésor du même roi. Une étroite courtine la relie à une tour jumelle aux rares fenêtres aveuglées de ces barreaux en losanges dont l'entrelacement formant saillie donne à toutes ces ouvertures des aspects de cachot. Ici cet appareil et ces grilles sont tout à fait en situation ; car cette tour, sous un nom railleur, couvrait une signification sinistre. On l'appelait tour *Bon Bée* ou *Bon Bec*, parce que la question qu'on y infligeait faisait trouver bon bec à qui aurait voulu se taire.

Par surcroît, au-dessous de ces cachots étaient les oubliettes. Il y en avait deux, dit-on, qu'une chausse-trape au niveau du sol recouvrait. Le prisonnier était amené dans cet endroit obscur. Le poids de son corps faisait tout à coup basculer la machine et un abîme était ouvert. Le malheureux disparaissait dans un puits dont les murs hérissés de pointes le lardaient et taillaient en pièces dans sa chute. Il bondissait ainsi de mutilations en mutilations. Et ce n'est qu'en lambeaux qu'il arrivait au fond du gouffre où il expirait, en attendant que quelque crue de la Seine vint dans ses flots boueux emporter les restes de son cadavre.

La dernière tour, moins haute que toutes les autres, est encadrée dans les murs. C'est la seule qui porte une couronne de créneaux, et elle a pris le nom de *Tour de César*, de ce qu'elle fut élevée sur les fondations d'un fort bâti par ce conquérant.

Un peu plus loin, les constructions récentes s'ajustent à

l'enceinte féodale. Nous touchons aux confins du palais de ce côté ; car la rue Harlay, qui sert de trait d'union entre les deux quais, lui sert aussi de frontière.

Nous côtoyons maintenant la célèbre *cour de Harlay*, dont la place est occupée aujourd'hui par les nouveaux bâtiments destinés à la Cour de cassation.

Cette façade du palais tournée vers le Pont-Neuf semble avoir été imitée de la grande façade qui regarde Notre-Dame. Elle en rappelle la structure imposante et le caractère magistral. Construite dans le style gréco-égyptien, cette façade est élevée sur un soubassement et forme neuf travées encadrées de colonnes composites cannelées qui supportent l'entablement. Des figures allégoriques en relief et debout sont là comme les divinités tutélaires du lieu. Elles représentent la Justice, la Vérité, la Prudence, la Protection et la Loi.

Aux deux angles supérieurs de cette façade, un aigle géant étend ses ailes et semble prendre l'essor.

La rue Harlay parcourue dans toute sa longueur vous conduit sur le quai parallèle au quai de l'Horloge, c'est-à-dire sur le quai des Orfèvres.

Sur ce quai débouche la rue de Jérusalem, destinée à disparaître bientôt, où l'on voit encore, au numéro 5, une maison qui, au seizième siècle, fut habitée par un conseiller clerc, chanoine de la Sainte-Chapelle, sous le toit duquel fit explosion la fameuse *Satire Ménippée*.

C'est du logis du chanoine Gillot que partit cet éclat de rire gaulois qui, dans un moment de défection universelle, fut le cri de ralliement, l'indignation du bon sens et la revendication du patriotisme. Deux magistrats et deux poètes, dans un pique-nique d'esprit, composèrent cette œuvre de génie.

Adviennent des époques plus calmes, et le poème du *Lutrin* devra éclore au même lieu.

Aussi Boileau vint-il au monde dans la maison, quelques-uns même prétendent dans la propre chambre du chanoine Gillot.

Quel terrain plus propice à la raillerie française ! Entendez d'ici le rire dictateur de Voltaire. L'auteur de *Candide* n'est pas loin ; il l'affirme lui-même dans son épître à Boileau, auquel il dit :

Dans la cour du Palais, je naquis ton voisin.

Le père Arouet habitait, en effet, à l'angle de la rue de Nazareth, un édifice encore existant, qui dépendait de la Cour des comptes.

Et probablement c'est en mémoire des impressions de son

bert au que Voltaire a rendu ce glorieux hommage aux interprètes de la Loi : « La plus belle fonction de l'humanité est celle de rendre la justice. »

Chemin faisant, nous avons contourné la préfecture de police, englobée dans l'enceinte judiciaire. Puis, en nous engageant dans la rue de la Sainte-Chapelle, nous pénétrons dans l'intérieur du Palais par le bâtiment neuf affecté au service de la police correctionnelle, du parquet et de l'instruction. On passe sous une voûte qui débouche dans la COUR DE LA SAINTE-CHAPELLE, et, en effet, un des côtés de cette cour est formé par cette perle de l'art gothique, que l'architecte Lassus a coiffée d'un flèche flamboyante qui, pour n'être pas du même style que l'église, ne s'y adapte pas moins avec le coup d'harmonie.

Précédemment nous n'avons qu'à construire la Sainte-Chapelle, terminée en 1247. Les fleurs de lis de saint Louis s'y marquent aux armes de Castille, en l'honneur de la mère du fondateur. Mais on y voit plus la statue de la Vierge qui, d'après une naïve légende, avait penché sa tête vers Denis Scott, quand ce philosophe scolastique alla l'implorer avant de soutenir sa thèse sur l'incorruptibilité de la Vierge. Toutefois, on voit encore, à la hauteur du transept, la petite chapelle que Louis XI appliqua entre deux contre-forts de la grande et par laquelle il passait pour monter en tapinois dans une loge de grillage qui a vue dans l'église et regarde de biais le maître-autel. Du fond de ce réduit, il pouvait, invisible, assister à la messe tout en surveillant ce qui se passait en bas. C'est dans la Sainte-Chapelle qu'on dit encore tous les ans, à la rentrée des tribunaux, la messe du Saint-Esprit, appelée autrefois *la messe des jours de répit*, parce que mesieurs du parlement s'y réunissaient en grand costume, ou qu'en allant à l'offrande ils faisaient les révérences de tous côtés.

La cour de la Sainte-Chapelle est la plus vaste de toutes. En se portant au milieu, on a l'église en face; sur la gauche, en retour d'équerre, l'ancien hôtel de la Cour des Comptes, devenu l'hôtel du préfet de police; et derrière sur le bâtiment neuf affecté à la juridiction correctionnelle. Un grand escalier de pierre qui se divise en deux rampes parallèles monte à un large palier au premier étage, sur lequel débouchent, en regard l'une de l'autre, la troisième et la septième chambre. La huitième occupe l'étage supérieur et fait vis-à-vis à la chambre dite des Expropriations, où chaque coup de mat au est fait par un jury et où toutes les démolitions viennent se faire consoler par des indemnités.

Dans un angle formé par le même bâtiment et au rez-de-chaussée, un portail presque toujours fermé donne accès à une voûte sombre sous laquelle s'enroulent, comme à la dérobée, ces

fourgons aveugles qui ne prennent la respiration et le jour que par le haut, cachets mobiles à quatre roues qui transportent les détenus d'une prison à l'autre. Une fois ces fourgons entrés et le portait verrouillé, derrière eux on extrait les captifs pour les insérer dans les cellules de LA SOUSCIERRE. Ainsi se nomme cette prison-antichambre où l'on dépose pour quelques heures les détenus que M^{ME}. les juges d'instruction interrogent dans les combles, ou qu'on égrène à tour de rôle au premier et au second étage, dans ces chapelets, de vagabonds, de voleurs et de repris de justice qui se déroulent devant les trois chambres correctionnelles.

Nous pouvons maintenant poursuivre notre route en passant sous les gargouilles, à l'ombre des tourelles et clochetons de l'église. Il ne nous reste plus qu'à doubler le chevet de la Sainte-Chapelle, et par trois arcades nous arriverons à une seconde cour qui est la cour d'honneur du Palais.

Nous voilà donc revenus presque à notre point de départ. La cour d'honneur est bordée, du côté du boulevard, par une grille monumentale, merveille de serrurerie, qui date de 1787.

Vu du seuil de cette grille, le Palais offre un aspect un peu lourd, un peu massif, mais d'un ensemble imposant. Sa façade, construite après le second incendie du 10 janvier 1776, a tout à fait grand air.

Cet immense parterre d'où tombe un peuple noir,

pour parler comme *la Némésis* de Barthélemy, exhausse l'édifice et lui donne plus de majesté. Deux avant-corps, se projetant comme deux bras des deux côtés du bâtiment central, bordent la cour et aboutissent à la grille. Le pavillon du milieu est surmonté d'un dôme quadrangulaire sur lequel flotte un drapeau planté en paratonnerre. Sous le rebord inférieur de ce dôme, s'ouvre comme un œil de cyclope un grand cadran au bas duquel, et sur un entablement à balustrade, se tiennent debout quatre statues allégoriques.

L'édifice semble avoir voulu rendre sensible, par la disposition de ses étages, les degrés de juridiction de la justice qu'on y rend.

En contre-bas et au fond de la cour à gauche, le tribunal de simple police. C'est en quelque manière le sous-sol de la justice. Au rez-de-chaussée, plusieurs chambres du tribunal de première instance, et au-dessus, à l'étage supérieur, presque toutes les chambres de la Cour impériale.

Il faut ajouter que cette cour d'honneur où nous sommes s'appelle plus spécialement la Cour de Mai, à cause du privilège

qu'avaient les clerks de la Basoche d'y planter, tous les ans, le dernier samedi du mois de mai, un chêne qu'ils allaient choisir dans la forêt de Bondy. C'était une juridiction que cette Basoche, c'était aussi une armée, et quelle armée ! Elle rassembla un jour dix mille *suppôts* ou *sujets* aux obsèques d'un roi de la Basoche. Le véritable roi en fut effrayé. L'ombrageux Henri III supprima le titre de roi de la Basoche, disant qu'en France il ne pouvait y avoir d'autre roi que lui.

La fête de la plantation du mai et celle de la *revue annuelle ou monstre générale* des clerks de la Basoche étaient les grandes solennités du Palais. Le Parlement vaquait d'ordinaire ces jours-là. Nous lisons, en effet, dans un arrêt du 25 juin 1540, que François I^{er} voulut assister à une de ces revues, et qu'il vint tout exprès à Paris. M. le procureur général l'atteste en demandant à la Cour de déclarer par arrêt que ce serait fête, que d'ailleurs le *très-haut et triomphant équipage* du roi de la Basoche devant partir du palais, « il y auroit grand bruit et tumulte en la Grand'Salle pour les tambours et plufres qui sonneront, au moyen de quoi ne pourroit la Cour entendre à l'expédition des procès ».

Dans cette même cour était aussi, au bas de l'ancien escalier, le montoir qui servait aux magistrats à mettre pied à terre quand ils arrivaient de grand matin « sur leurs mulets, raconte Duchesne, priant Dieu et disant leurs heures et chapelets par les chemins ».

Rabelais voit moins respectueusement les mêmes choses. Son Pantagruel, sous prétexte de garder ces mules, ne s'amuse-t-il pas à couper à quelqu'une l'*estrièvre*, « et quand le gros enflé de conseiller ha pris son bransle pour monter sus, ils tombent tous plats... et, eux, arrivés au logis, ils font fouetter monsieur de page comme seic le vert ».

C'est là aussi que le bourreau brûlait les livres condamnés au feu et marquait les criminels condamnés à l'exposition publique. Montons les degrés et traversons le vestibule, qui n'est autre qu'une galerie conduisant, à gauche à la Sainte-Chapelle, à droite à la salle des Pas-Perdus ; prenons le milieu, et après avoir franchi la porte sur laquelle on lit *Cour impériale*, gravissons les marches de cet escalier de pierre à trois revolutions. Pour nous en faire les honneurs, se tient dans une éblouissante niche une très-coquette statue de la Justice, nullement aveugle, mais fort éveillée au contraire, qui montre de la meilleure grâce du monde un livre ouvert, sur les pages duquel on lit cette inscription *In legibus salus*. On ne s'étonne pas que cette grande dame du siècle dernier, que cette duesse de la Justice si bien attifée de broderies et de dentelles parle latin ; on sent qu'elle est la sœur cadette de Phéminte, qui, pour l'amour du grec, embrassait les gens. Si nous



franchissons toutes les marches blanches de cet escalier très-clair, nous arriverons tout au bout à la première chambre de la Cour, en laissant à main gauche une salle commune donnant accès à la deuxième et à la troisième chambre. Sur le battant droit de cette salle, vous apercevrez comme le cercle d'une cible. La peinture de cette porte a disparu sous le martelage des coups. Ce ne sont pas les pointes d'une lance ou les balles d'un pistolet qui ont laissé ces empreintes, mais la clef de l'huissier, qui, en frappant contre le bois, annonce l'ouverture des audiences de la première chambre.

Car si les huissiers n'introduisent plus et ne reconduisent plus MM. les présidents dans l'enceinte du Palais, ils annoncent du moins le moment où ces magistrats prennent séance.

LA PREMIÈRE CHAMBRE étant la seule qui ne ressemble pas à toutes les autres et la seule aussi où se tiennent les audiences solennelles, doit arrêter un instant notre attention.

Aux jours ordinaires, la Cour, en robes noires et réduite au nombre des conseillers qui la composent, se place sur un seul rang, le plus bas et le plus rapproché du parquet. Dans les solennités, et alors que plusieurs chambres sont réunies, les magistrats revêtent leurs robes rouges et remplissent également les banquettes du bas et les gradins supérieurs adossés contre les lambris.

Ce spectacle a quelque chose de sévère et de majestueux qui attirait la contemplation de M. de Maistre, et faisait dire à Royer-Collard que c'est à ces audiences qu'il avait *appris le respect*.

Par une disposition récente, le fauteuil de M. le premier président, placé au degré le plus élevé de l'amphithéâtre, est au milieu. Auparavant, il était seul, isolé à l'angle gauche de la salle, comme le sommet d'un éventail ouvert, dont les banquettes des magistrats auraient fourni les branches. Nous préférons cette disposition traditionnelle conservée encore dans les grand'chambres de la plupart des anciens Parlements. Cela tranchait avec cette mise en scène vulgaire qui est le lieu commun de la justice.

Le plus précieux ornement de notre première chambre est un tableau sur bois en forme de tryptique, une des raretés de la peinture. Ce tableau, de l'époque de Van Eyck, représente un crucifiement avec ces éblouissantes couleurs du peintre de Bruges. Grâce aux anachronismes les plus heureux, de grands saints et de grands rois se rencontrent sur le Calvaire. Saint Jean et saint Denis y coudoient saint Louis et Charlemagne. On prétend même que le peintre a voulu figurer en si bonne compagnie. Il l'aurait fait avec une grande discrétion, en se mettant au dernier plan, sous l'accoutrement d'un personnage subalterne.

Ce tableau, outre sa valeur comme œuvre d'art, a une réelle importance pour l'histoire de Paris, parce que le peintre y a représenté l'abbaye Saint-Germain et le Louvre, tels qu'étaient les deux édifices à cette époque lointaine.

Regagnons l'escalier, s'il vous plaît, et quand nous en aurons descendu les marches, dirigeons-nous en tournant à gauche par la galerie du vestiaire au fond de laquelle nous trouverons la **SALLE DES PAS-PERDUS**. Le seuil de cette salle est exhaussé de six degrés.

Tous les jours, quand les audiences s'ouvrent, les huissiers crient : « Le tribunal, messieurs ! chapeau bas ! » Ils pourraient dire aux visiteurs qui franchissent ce seuil : « Chapeau bas, messieurs ! l'Histoire ! »

Découvrons-nous, en effet, car c'est ici que se sont accomplis ou célébrés les plus grands faits de nos annales. Le plus intéressant de notre histoire a tenu ou s'est répercuté entre ces quatre murs.

Disons d'abord ce qu'est aujourd'hui la salle des Pas-Perdus. Épargnée par l'incendie du 10 janvier 1776, elle est restée telle que Jacques Delacroix la reconstruisit après le mémorable incendie de 1817.

Elle ne mesure pas moins de soixante-trois mètres de longueur sur vingt-huit de large. Sa capacité étonne le regard sans l'absorber. L'œil plonge dans deux vastes nefs parallèles dont les voûtes en se joignant s'appuient sur des piliers gigantesques qui divisent la salle dans le sens de sa longueur. De grands arceaux, sous lesquels il faut passer pour aller d'une nef dans l'autre, relient entre eux ces piliers. Aux carapaces de ces voûtes sont percés des oculi-de-bras profonds, qui projettent le jour dans la salle déjà abondamment fournie de lumière par de larges baies surmontées de demi-croisées, ouvertes aux deux extrémités de cet immense vaisseau.

Trois ou quatre écrivains soigneusement assis, le dos tourné au mur, devant une table noire, ne se doutent guère que leurs prédécesseurs devaient des préoccupations de l'ancien temps.

A main droite en entrant et presque en face du pilier dit des consultations, à cause des avis gratuits que les anciens avocats distribuaient en cet endroit au pauvre, vous remarquerez adossé à la muraille la salle un médaillon en marbre blanc à colonnes, tracé par les très-froids débiles à la mémoire de Malshertles. Ce bas-relief représente Malshertles et de Seze visitant Louis XVI dans le prison d'Évangéline, le manuscrit ou le dédicatoire, d'une trempure littéraire, écrite par la main du roi qui signa la Charte.

Plus loin, vers l'extrémité de la salle dont elle occu-



la tant célèbre table de marbre qui, selon Froissart, avait été faite « avec la plus belle tranche connue au monde ».

Sur cette salle des Pas-Perdus s'ouvrent la Chambre civile et criminelle de la Cour de cassation, la quatrième Chambre de la Cour impériale, et les première et cinquième du Tribunal. Pour aller aux trois autres Chambres de première instance, il faut prendre l'une des deux branches d'un escalier de pierre qui fait vis-à-vis au monument de Malesherbes. Cet escalier monte au premier étage d'une sorte de *patio* recouvert en verre, et dont les deux galeries communiquent entre elles au moyen d'un pont d'une coupe très-gracieuse.

Si l'on tient à voir la salle des Pas-Perdus dans toute son animation, c'est vers onze heures du matin, à l'ouverture des audiences, qu'il faut la visiter.

Elle est alors envahie par une foule bariolée dans laquelle dominent les robes noires et les cravates blanches, avec force dossiers sous le bras. Juges, avocats, avoués, greffiers, huissiers, journalistes, sténographes, sans compter les plaideurs, les petits clerks et ces employés du papier timbré, des chemins de fer, de la poste, des tabacs, des forêts, de l'octroi, qui viennent prêter serment à l'ouverture de la première Chambre. Partout des gens affairés qui se croisent, se heurtent, s'évitent. Les avocats surtout sont aux champs : celui-ci accourt tout essoufflé, il boutonne sa robe et attache son rabat en arpentant les dalles pour ne pas manquer l'appel des causes. Ceux-là se communiquent des pièces en toute hâte avant d'engager le combat.

D'autres cherchent leurs clients qui, de leur côté, sont en quête de leurs avocats. Entre les groupes circulent les petits clerks. Inquiets comme des âmes en peine, ces alertes aides de camp de la Patrocine tiennent à la main des conclusions additionnelles, munitions de la dernière heure qu'il faut remettre au plus vite entre les mains des artilleurs qui doivent les lancer. Ce bruit et ce mouvement rendent l'immense salle bourdonnante comme une ruche et agitée comme une fourmilière. Seul paisible dans cette mêlée, l'habitué frotte ses mains oisives, il observe, il regarde autour de lui, il voudrait flairer une cause intéressante; mais ce qu'il recherche avant tout, c'est le poêle qui chauffe le mieux et la chambre où l'on est le plus commodément assis.

Ce premier feu passé, cette impatiente multitude se distribue et se disperse entre ces chambres béantes. Peu à peu, la physiologie et la population de la salle s'éclaircissent. Ce tourbillon s'apaise. Les plaidoiries s'engagent, et alors les avocats qui ne plaident pas se promènent. Ils devisent en vrais péripatéticiens, attendant que le rôle de l'audience vienne les recruter.

A ce moment-là il est impossible, avec la diversité des Chambres, la variété des causes et l'ensemble des talents du barreau de Paris, il est impossible que dans quelque salle, à droite ou à gauche, en haut ou en bas, au civil ou au criminel, au siège du ministère public ou à la barre des avocats, il ne se prononce pas quelque discours ou éloquent, ou instructif, ou spirituel. Le tout est de savoir orienter sa curiosité.

Il y a des jours et il y a des chances pour ces bonnes fortunes de l'oreille. La première Chambre de la Cour et du Tribunal, la sixième de la Police correctionnelle, ont ordinairement le dessus du panier des causes qui les compétent. Le vendredi est un jour consacré aux grands débats.

Ajoutons qu'il n'y a pas d'autre lieu public dans Paris où l'on trouve rassemblés, tous les jours, tant de personnages remarquables. Abri du talent, refuge du travail, champ d'asile pour les blessés de tous les partis, le barreau parisien est à la fois une pépinière et un hôtel des invalides pour les hommes de la politique.

Les ministres du passé s'y promènent au bras des ministres de l'avenir. Ces mêmes voix qui s'échouent pour un intérêt privé ont débattu ou débattront les intérêts des Républiques et des Empires.

Aussi, anciens ministres, anciens représentants, anciens ambassadeurs y concluent les députés en exercice. Orateurs, savants académiciens, journalistes, tout cela se mêle et se confond dans cette multitude qui est une élite.

Voilà ce qu'est aujourd'hui la salle des Pas-Perdus.

Si nous voulons savoir ce quelle était autrefois, il faut le demander au grand poète, au maître par excellence dans l'art de faire revivre le moyen âge pittoresque et passionné. Voici comment Victor Hugo décrit la Grand-Salle :

« Au-dessus de nos têtes, une double voûte en ogive, lambrusquée en sculptures de bois, pente d'azur, fleurlisée en or, sous nos pieds, un pavé alternatif de marbre blanc et noir.

« A quelques pas de nous un énorme pilier, puis un autre, puis un autre, en tout sept piliers dans la longueur de la salle. Autour des quatre premiers piliers, des boutiques de marchands, toutes ornées d'arcades de verre et de cinquant ; autour des trois derniers, des bancs de bois de chêne, usés et polis par le haut dechausses des plaideurs et le robe des procureurs.

« Autour de la salle, le haut de ces hautes murailles, entre les portes, entre les croisées, entre les piliers, l'interminable rang de statues de tous les rois de France depuis Pharamond : les rois fumeants, les bras pendants et les yeux baissés; les rois



vaillants et bataillards, la tête et les mains hardiment levées au ciel.»

Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, édifica toutes ces merveilles, qu'inaugura son roi, en 1313, par huit jours de réjouissances publiques dans lesquelles il arma chevaliers ses trois fils. Enguerrand plaça son propre buste sous les pieds de la statue de son maître; mais cette effigie fut plus tard arrachée de sa niche et ignominieusement traînée à travers les degrés que ce malheureux ministre avait dressés lui-même. Cette salle admirablement disposée pour toutes ces fêtes d'apparat. Les rois y recevaient les hommages de leurs vassaux, y solennisaient leurs entrées, leurs avènements, leurs mariages, y assemblaient les états généraux et y tenaient cours plénières. C'est autour de la table de marbre que furent célébrées les noces de Catherine de France, fille de Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre, à la même place où s'était assis précédemment un autre roi du même pays, Edouard II, gendre et vassal de Philippe le Bel. C'est encore là qu'au milieu de huit cents chevaliers, l'empereur Charles IV et son fils Venceslas, dit *l'Iroquois*, roi de Bohême, furent conviés à un splendide festin, après lequel on donna une représentation merveilleuse de la prise de Jérusalem par les croisés. On y vit un gigantesque vaisseau avec ses agrès et son équipage manœuvrant au milieu de la Grand'Salle, et transportant les preux de Godefroy de Bouillon.

Il ne faut pas oublier que sur cette même table de marbre et après les *Mystères de la Passion*, les clercs de la Basoche jouèrent longtemps ces *Farces*, *Moralités* et *Sotties* dont la licence aristophanesque n'épargnait personne, ce qui les fit emprisonner sous Charles VIII, mais encourager sous Louis XII, dont l'intelligente sagesse « pensait par là sçavoir beaucoup de choses, lesquelles autrement il luy était impossible d'entendre ».

Cette table, tour à tour table de festin, trône, théâtre, était encore un tribunal, car, par un de ces contrastes qui plaisaient tant au moyen âge, c'était là que la juridiction de la connétablie et celle de l'amirauté tenaient leurs audiences, les jours où la Basoche ne tenait pas les siennes. C'est dans cette salle que, pendant la captivité du roi Jean, le prévôt Marcel égorgea Robert de Clermont et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, sous les yeux mêmes du dauphin, qui fut tellement épouvanté par cette scène, qu'il prit en horreur le séjour du Palais et se hâta de faire construire l'hôtel Saint-Paul pour y fixer sa résidence.

Ces voûtes retentirent aussi des tumultes, des cabales et des séditions de la Ligue et de la Fronde. La foule armée inondait les cours, les degrés et les salles. Les conseillers du temps de

Mazarin ne se rendait au Palais qu'en portant des poignards sous leurs robes, et, pour se mettre à la mode, le cardinal de Retz en cachait un sous son rochet, qu'on appelait le *bréviaire de notre archevêque*. Cela ne l'empêcha pas, le 18 août 1650, au moment où il essayait de pénétrer de vive force dans la Grand'Chambre, de trouver son cou pris entre les deux battants de la porte, et il aurait été immédiatement étranglé sous cette pression commandée par le duc de La Rochefoucauld, son ennemi, si M. de Champagnieux, le fils du premier président Molé, ne fût accouru à son secours, ordonnant d'autorité d'ouvrir cette porte, et dégageant ainsi la tête fort compromise du coadjuteur.

La Grand'Chambre, avons-nous dit. C'est aujourd'hui la chambre civile et criminelle de la Cour de cassation. Chambre royale sous saint Louis, qui la fonda et qui l'habitait, elle devint plus tard la chambre des plaids et enfin la grand'chambre du Parlement.

Vainement lui a-t-on enlevé sa physionomie d'autrefois, elle garde encore je ne sais quel air de grande race qui fait que les statues de L'Hôpital et de d'Azoussan n'y sont nullement déplacées. Elle fut longtemps l'orgueil et le luxe de nos rois. Elle était alors *lumineuse et ornée de lampes dorées et vermillonnées avec un artifice singulier*. Louis XII, qui se plaisait à y conduire tous les princes étrangers pour offrir à leur admiration *le bon ordre de sa justice*, la fit dorer avec de l'or de ducats de Hollande. Elle avait deux tribunes, deux lanternes, délicatement sculptées, places de faveur où l'on montait par des échelles mobiles.

La Révolution fit de la Grand'Chambre d'abord son *Tribunal de cassation* et en fit son *Tribunal révolutionnaire* « On remplaça les tentures chargées d'armonies inconstitutionnelles », ce qui s'explique à merveille; mais, poussant jusqu'au fanatisme le culte de l'égalité, on supprima les lanternes, et à la place du plafond de bois de chêne tout entrelacé d'ogives, on mit un plafond lisse et sans ornement ».

Dès lors, ces mêmes voûtes qui avaient vu tant de monarques étrangers depuis l'empereur Sigismond jusqu'à Pierre le Grand, czar de toutes les Russies, qui avaient retenti des voix aimées de nos rois de France depuis saint Louis jusqu'à François I^{er} et Henri IV, ces mêmes voûtes virent mettre en accusation et condamner à mort une reine de France. Elles entendirent les accents supérieurs des Girondins, les maos paroles de Charlotte Corday de madame Roland et les sanglots de La Dubarry.

C'est le peuple qui, si longtemps, avait vu et trôné cette magistrature majestueuse, unique au monde, qui n'a d'analogue dans aucune autre nation, qui n'a d'équivalent que le lest de l'esprit national et le sac de charge de la justice. Là, fleurirent, dans les temps



légendaires et héroïques des Parlements, ces dynasties de magistrats taillés dans le roc de la tradition et de la vertu.

Inclinons-nous devant cette austère compagnie qui tient une si grande place dans l'État et dont les *souverains* élus (car on désignait quelquefois ainsi les premiers présidents) portaient comme insigne de leur dignité le costume même de nos rois, ce qui se voyait dans cette Grand'Chambre par un tableau d'Albert Durer où le roi Charles VII était représenté en costume de premier président. Et dans les cérémonies publiques, c'était encore le premier président qui avait le droit de marcher immédiatement après le roi et avant ses fils. Aussi quel dévouement à la patrie ! Pendant les désastres et les captivités de nos rois, c'était le Parlement qui administrait le royaume avec une telle sollicitude, qu'après la glorieuse défaite de Pavie, on vit le premier président lui-même monter la garde à l'une des portes de la cité.

Nous ne saurions aujourd'hui nous faire une idée exacte de cette puissante compagnie dont les arrêts étaient des lois, les remontrances des conseils écoutés, qui cassait les testaments des rois les plus absolus, et dont les princes étrangers sollicitaient parfois l'arbitrage mais redoutaient les sentences quand, au lieu de les accueillir en visiteurs, elle les mandait à sa barre comme ses justiciables.

C'est, en effet, une chose à donner le vertige que cette ubiquité d'omnipotence du Parlement, reconnue au milieu du morcellement des peuples, de la diversité des États, de la contrariété des coutumes et des juridictions qui déchiquetaient le sol politique au moyen âge.

Le Parlement de Paris planait sur toute cette confusion ; il ne craignait pas de *citer à comparaître* l'empereur Charles Quint lui-même ; il l'ajournait bravement à son de trompe sur la frontière ; et, comme l'empereur faisait défaut, on lui confisquait, platoniquement il est vrai, mais par arrêt, l'Artois, la Flandre et le Charolais. Ce n'est pas tout, les mêmes magistrats osaient envoyer leurs émissaires à l'étranger et savaient les y faire respecter et obéir. Témoin la note d'un huissier, qui déclare avoir vaqué trente-trois jours, lui troisième, avec trois chevaux, pour aller à Gand ajourner le comte de Flandres ; ajoutant qu'il a pris à Tournay « Jean le Clément, sergent royal, parce que ledit sergent parlait le langage flamand et qu'il connaissait les chemins et nature du pays. »

On n'accomplit ces choses que lorsqu'on a l'excitation de l'esprit de corps et le feu sacré de la justice.

Le sublime côtoyait quelquefois le ridicule. C'était héroïque ou c'était burlesque, mais c'était toujours grand. Chaque magistrat était à lui seul une justice. Ces ministres du droit qui gardèrent

toujours une saisissante originalité avaient le secret de faire simplement les grandes choses. Et quelle familiarité de bon lieu ils savaient mêler à leurs actes, comme pour en faire la grâce de leur sévérité!

Ce parlement, qui n'ordonnait jamais que *sur peine de la hart*, qui appliquait la torture et dressait la potence, qui faisait trembler les plus grands seigneurs au fond des châteaux les plus reculés, où il les atteignait par des missionnaires de terreur dans ces *grands jours*, qu'il promenait d'un bout à l'autre de la France: ce parlement avait aussi des tendresses et des coquetteries charmantes, des amusements presque enfantins: il recevait les aubades de la Basoche et riait à ses représentations, il écoutait les causes grasses en carnaval et se laissait fleurir le 1^{er} mai par celui des princes qui obtenait l'honneur de lui présenter la *Baillie aux Roses*. Il réprimait aussi par arrêt son luxe domestique, défendant la soie à MM. les conseillers et « *priant* leurs femmes de se contenter d'aller sur haquenées sans aller en lytière ».

Ainsi vécurent ces gens de robe que la Satire Ménippée ne craignit pas d'appeler les tuteurs des rois et les médiateurs entre le prince et le peuple. Ces magistrats, esclaves et dispensateurs de la loi, austères et puissants comme elle, portaient aux pieds du trône les avis déplaisants de la sagesse qu'ils appuyèrent des témérités réfléchies d'une insubordination fidèle et d'une barbeuse obéissance: car, si la royauté trouva quelquefois en eux des complaisances de courtisan, elle y trouva aussi des résistances de héros. A des défaillances de femmes ils mêlèrent des opiniâtretés de martyrs et des petitesesses de bourgeois à des promesses de paladins. Ils furent les initiateurs de la parole indépendante, les propagateurs de l'esprit d'examen et, comme ils pratiquaient les mœurs de la liberté, ils furent les premiers à en parler le langage.

Toutes les pulsations de la pensée, toutes les impatiences du souffle national, ils les ressentirent pour les étouffer quelquefois, mais pour les discipliner souvent et les rendre irrésistibles. Girondins de la royauté, ils eurent le sort de la modération et du bon sens entre les passions extrêmes: ils furent broyés en mécontentant tout le monde, ils se crurent eux-mêmes les ennemis et furent les victimes d'une révolution dont ils n'avaient été que les précurseurs.

Retrancher de nos annales ce qu'on a appelé avec un si injuste dédain le Robincratie, ce serait en ôter ce qui fait le plus de bonheur au patriotisme, à l'intelligence et à la dignité de notre histoire. Ne foulons rien de si sacré de la liberté sous la loi, le sol

où a le mieux germé la franche parole de nos pères, un sol pétri de sel gaulois et d'indépendance, un sol vraiment français dont les tressaillements ont quelquefois agité le pays, mais pour lui épargner plus d'un tremblement de terre.

Mais où vont nous mener toutes ces réflexions qui nous égarent en chemin ! Il nous reste encore à parcourir la galerie de Saint-Louis, la bibliothèque et la Cour d'assises.

Donc au plus vite reprenons notre itinéraire. En sortant de la salle des Pas-Perdus, engageons-nous à droite dans une galerie vide qu'on appelle encore la GALERIE DES MERCIERS. Elle fut longtemps la promenade favorite et le rendez-vous de tout Paris. Le bel air était de s'y fouler entre deux rangées latérales de boutiques ou plutôt de *bonbonnières*. Le cardinal Bentivoglio y vit, en 1698, « des marchandes aussi jolies que des Romaines, aussi pétulantes que des Vénitiennes, aussi polies et aussi éveillées que des Florentines ». Plus tard, un des Persans de Montesquieu, le sensible Ricca, fut ému en entendant *leurs voix trompeuses*. Mais Mercier, dont l'observation est plus malséante, se sert de leur grâce pour flageller les disgrâces des *noirs individus* qui peuplent l'*antre de la chicane*. « Quels groupes de sangsues ! s'écrie-t-il. Parmi ces robes, ces rabats, des marchandes de modes et des vendeuses de brochures. De jolies têtes ornées de rubans à côté de ces figures de juristes. Des sacs de procureurs reposent sur des piéces à ariettes, et tous ces loups en perruque font les galants auprès de ces petites marchandes. » Les *loups* sont encore là, sans perruque, il est vrai ; mais où sont les *petites marchandes* ? Passons, et tournons à main droite, en tirant une porte vitrée. La GALERIE DE SAINT-LOUIS est une des parties les mieux conservées du vieux Palais. Dix travées à arc surbaissé, séparées par des poutrelles peintes la composent. C'est un spécimen en miniature des enluminures éblouissantes de l'ancienne Grand-Salle. Une statue de Louis IX debout, tenant à la main un livre fermé sur le plat duquel est écrit en lettres gothiques le mot *Loix*, occupe le fond de cette galerie, à côté d'un couloir qui descend à la chambre des Requêtes de la Cour de cassation et sur les parois duquel sont encadrés les portraits de douze avocats, magistrats ou légistes, depuis Cujas jusqu'à Gerbier.

En quittant la galerie Saint-Louis, vous êtes en face de la COUR D'ASSISES, où monte un escalier de pierre à deux rampes et en fer à cheval. Passez sous la voûte que forme la jonction de ces deux rampes et vous trébucherez dans un couloir obscur où pétille quelquefois en plein jour la mèche fumeuse d'un réverbère. Vous arrivez presque à tâtons à la chambre des appels de police correctionnelle, où vous lisez en frontispice un distique latin en

l'honneur de l'ancienne justice, qui se préoccupait beaucoup plus de veiller la société que de la défendre. Ce distique, composé par Santeuil, surmontait autrefois l'entrée de la salle du Châtelet. Vous traversez cette salle par la gauche, et en suivant des corridors qui se contredisent, à travers des escaliers qui se contrarient, vous aboutissez à un palier étroit où s'ouvrent les deux battants d'une porte, sur le linteau de laquelle on lit une inscription, si la fenêtre à guillotine qui est censée l'éclairer envoyait assez de lumière pour cela. L'inscription est celle-ci : BIBLIOTHÈQUE DE MM. LES AVOCATS. Et, en effet, c'est là qu'ils étudient, parlent ou perorent, selon qu'ils sont à la salle d'études, à la conférence ou à la *Parabole*. Elle compte vingt-huit mille volumes.

C'est un avocat, M. Riparionds, qui fonda cette bibliothèque pour ses confrères. Elle a aujourd'hui un membre de l'Institut pour conservateur; mais son berceau fut beaucoup moins scientifique. Quand elle commença, dans la cour de l'archevêché, elle n'avait d'autre bibliothécaire qu'une vieille femme qui s'asseyait sur un quinquonnet, assistée d'une jeune fille de dix-sept ans, pour donner les livres aux avocats.

Nous sommes ici dans les parages du plus embrouillé des dédales. Impossible de faire dix pas sur le même niveau. Il faut toujours ou monter ou descendre. L'air est des marches traîtresses où le pied trébuche ou s'enfonce. Ce ne sont que détours et corridors, escaliers tortus et couloirs bizarres, traversés par des tuyaux de pipes qui nouent leurs coules sur vos têtes. Les portes y ressemblent à des guichets, les fenêtres à des soupiraux. Des tréfilis de fer croisent leurs mailles à toutes les ouvertures extérieures et presque toutes les issues sont garnies de grilles qui remplissent tout l'espace du sol à la voûte. On circule ainsi à travers toutes les clôtures dont la serrurerie peut amener la manœuvre.

Il faut passer par ce labyrinthe pour aller à la *Buvette*, au *Petit Parcquet*, au dépôt de la Préfecture de police.

Retournons sur nos pas, et par l'escalier qui fait face à la galerie de Saint-Louis, montons à la Cour d'assises. C'est une des plus vastes salles du Palais, l'ancienne chambre des Enquêtes. Son plafond, couvert de peintures, se disloque et ne tient plus que par des ligatures de fer. Outre la grande porte d'entrée, partant des portes de dégagement pour introduire la Cour, les jurés, les témoins, les accusés.

C'est là que, tous les jours, douze hommes probes et libres jugent souverainement leurs semblables. De leurs verdicts dépendent l'honneur et la vie des citoyens; car ici le banc des accusés est du bois dont on construit l'échafaud.

Mais, chez un touriste, la journée s'est écoulée, les salles se

dépeuplent, le vide se fait. Ces galeries, si tumultueuses naguère, deviennent mornes comme des catacombes.

La nuit arrive, les grilles se ferment, les lanternes s'allument. Sous ces voûtes désertes, aucun bruit.

Le Palais s'endort ou plutôt il s'enterre, mais pour ressusciter demain.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

TRIBUNAL DE COMMERCE.

De même qu'il y a dans la législation française un code particulier régissant les transactions commerciales, il y a, dans notre organisation judiciaire, un tribunal particulier connaissant des litiges auxquels ces transactions peuvent donner lieu. Un tribunal de ce genre est tellement indispensable que la justice commerciale a précédé le Code de commerce. En effet, elle a été instituée par édit du roi Charles IX, en date de 1563. Les magistrats qui en furent investis eurent le titre de *juges consuls*, et c'est de là que l'on appelle encore le Tribunal de commerce la *Justice consulaire*. Cette juridiction eut son siège, jusqu'en 1826, dans un hôtel situé en cette partie de la rue du Cloître-Saint-Merri, qui se nomme aujourd'hui rue des *Juges-Consuls*.

En 1826, le Tribunal de commerce fut transféré dans l'édifice élevé rue Vivienne pour le recevoir avec la *Bourse*. Dans ces dernières années, on s'est avisé que le local était trop étroit pour d'eux, on a décidé que le Tribunal déménagerait, et on lui a construit une résidence à l'angle du quai Desaix, du boulevard du Palais et de la rue Constantine, sur l'emplacement où fut autrefois l'église Saint-Barthélemy, à laquelle succéda une salle occupée d'abord par le théâtre des *Variétés amusantes*, puis par le bal du Prado. Plus d'un juge, siégeant gravement sur son fauteuil consulaire, se rappellera peut-être les folles soirées du bal disparu.

Le Palais (on l'appelle ainsi) du Tribunal de commerce, bâti sur les plans et sous la direction de M. Bailly, n'est guère remarquable que par un dôme aussi bizarre de forme qu'étrangement placé dans l'ordonnance de l'édifice. C'est une fantaisie, non de l'architecte, qui n'eût pas à ce point lésé le bon goût, mais de l'administration préfectorale, qui a voulu avoir à un jalon pour le boulevard de Sébastopol.

Le Tribunal de commerce a pris possession de son *Palais* en 1866; il en occupe la plus grande partie, mais il laisse un local suffisant aux tribunaux des *Prodhommes*.

Les façades de l'édifice sont décorées de statues: celles du nord par MM. E. Robert, Chevalier, Eude et Salomon; celles de l'ouest par MM. Pascal, Maindron, Chapu et Cabet. La salle du Tribunal de commerce est ornée de peintures de M. Robert Fleury.

Une magistrature exclusivement commerciale ne semble pas devoir être appelée à intervenir dans les débats politiques. Cependant le Tribunal de

commerce de Paris a une belle page civique dans notre histoire contemporaine.

Le 28 juillet 1830, Châtelain, gérant du *Courrier français*, avait assigné devant le Tribunal de commerce son imprimeur qui, se fondant sur la première des trois ordonnances du 25, refusait d'imprimer le journal non pourvu d'autorisation officielle.

En ce moment la fusillade était engagée entre les citoyens et la garde royale, dans la rue Saint-Honoré.

Le président, M. Ginneton, rendit un arrêt par lequel le tribunal, « considérant que l'ordonnance du 25 juillet, contraire à la Charte, ne saurait être obligatoire... qu'aux termes de la Charte, les ordonnances ne peuvent être faites que pour l'exécution et la conservation des lois, et que l'ordonnance précitée a, au contraire, pour effet la violation des dispositions de la loi du 28 juillet 1826, » condamnait l'imprimeur à imprimer le *Courrier français*.

Le président du tribunal de première instance de la Seine, M. Debelloyne, saisi de la même question, en référé, par le gérant du *Journal du Commerce*, avait rendu une ordonnance analogue.

LE BARREAU

PAR

BERRYER et Jules FAVRE (1)

I

Le Barreau par BERRYER

Quand la censure de la presse, mal déguisée, s'exerce par des avertissements officieux,

Quand les journaux sont rédigés sous la crainte d'être suspendus ou supprimés sans jugement;

Quand l'exercice du droit de pétition est mis sous la protection du Sénat, comme au temps du premier empire la liberté individuelle et la liberté de la presse furent confiées à des commissions sénatoriales

(1) Berryer et Jules Favre, les deux illustres orateurs, m'ont autorisé à reproduire ces traits de leur vie privée, et qui caractérisent les fonctions et les devoirs du barreau. (Alphonse Lecanu.)



LE PALAIS DE JUSTICE
Dessin de M. PARENT, gravé par M. COSTE

Quand il n'existe aucune responsabilité ministérielle et qu'ainsi la critique des actes du pouvoir risque d'être facilement travestie en outrage ou en attaque contre le chef de l'État, de qui tout émane et vers qui tout remonte;

Quand les faveurs de l'avancement peuvent corrompre le principe de l'inamovibilité de la magistrature;

Quand, dans l'impatience du succès des réquisitoires, on accuse la modération ou l'indulgence des juges d'*énervier la répression* et d'accomplir une *œuvre de destruction morale*,

L'indépendance du barreau est encore pour chaque citoyen un rempart contre les colères et les atteintes du pouvoir, contre la violation des droits, contre les persécutions injustes. Tout est à craindre si elle est mutilée; rien n'est désespéré si elle se maintient et se fait respecter.

Là, triompheront, je l'espère, les persévérants efforts de la droite raison, de l'esprit de justice, de l'honnêteté publique. Là du moins, nous dit d'Aguesseau, retentira *le dernier cri de la liberté mourante*.

Pour moi, bientôt vaincu par l'âge, il s'en va temps que je me retire de ces nobles combats, et que, disant comme Entelle : *Artem cestusque repono*, je dépose mon chaperon sur des épaules valides, aptes à soutenir le poids des labeurs et les fatigues de la lutte. Je dirai à mes jeunes confrères : Demeurez fidèles aux grandes traditions et aux prérogatives de notre ordre; au milieu de la division et du désordre des esprits, restez inébranlablement attachés au culte de la vérité, de la justice, de la liberté, de l'honneur; mettez au service de vos clients une volonté ferme et toute la vigueur de votre esprit; fermez vos généreux cœurs aux suggestions de l'intérêt personnel, *le plus décrié, mais le plus inévitable des trompeurs*; lutez vaillamment contre les pouvoirs arbitraires; déjouez par la sincérité et les clartés de votre conscience les artifices de leurs lois; que vos droites intelligences ne se laissent point abattre ou décourager par les longs succès de l'imposture. Qu'importe que, pour ces nobles œuvres, la vie se consume en efforts impuissants, si l'on garde jusqu'à la dernière heure le plus précieux de tous les trésors, la juste satisfaction de soi-même!

Recueillez et méditez les paroles qu'avant l'avènement de Henri IV, le premier président du parlement de Provence (1) adressait aux jeunes hommes de son temps, dans le livre *De la constance et consolation des calamités publiques* : « J'ai flotté au monde en de grandes et dangereuses tourmentes; elles ont agité mon âme, mais elles ne l'ont pu, grâces à Dieu, renverser....., ny rien rabattre de l'affection qu'un bon citoyen doit à son pays. Ma

(1) Guillaume du Vair.

conscience me rend ce témoignage..... Je voudrais bien à mon dernier soupir faire encore quelque service au public : mais n'en ayant aucun autre moyen, je me retournerai vers vous, qui êtes de mes meilleurs amis et des siens, et pour le dernier office que je puis rendre à une si sainte amitié, je vous conjurerai, que puisque vous demeurez icy pour clore la fin d'un misérable siècle, vous affermassiez vos esprits par belles et constantes résolutions..... Fichez-vous au droit et à la raison, et si la vague a à vous emporter, qu'elle vous accable le tinon à la main..... Vous sçavez bien toutefois tempérer par prudence ce qu'une obstinée austerité ne ferait qu'aggraver et empirer, et suivre le destin sans abandonner la vertu. »

Angerville-la-Rivière, 15 octobre 1860.

II

Le rôle de l'avocat (par Jules Favre)

S'il est vrai que, chez les nations civilisées, le sentiment le plus élevé soit celui du droit, le premier besoin, celui d'une législation éclairée et d'une justice impartiale, l'institution qui répond à ces nécessités occupe dans l'État un rang dont nul ne méconnaît l'importance. Aussi, partout où elle est indépendante, la magistrature a droit à de légitimes respects. Nulle mission n'est plus sainte, ni plus difficile que la sienne. Mêlée aux faiblesses et aux passions humaines, elle doit s'y montrer supérieure; vouée à des travaux obscurs, elle trouve la récompense de ses efforts non dans le bruit de la renommée, mais dans les calmes satisfactions de la conscience, elle est l'interprétation vivante de la loi; et dans ce commentaire puissant qui ressort de ses arrêts, elle ne peut obéir à d'autres mobiles que ceux d'une raison ferme et libre; enfin, vigilante protectrice de tous les intérêts menacés, ennemie infatigable de la fraude, de la violence, de l'oppression, étendant sa sollicitude jusqu'aux plus humbles, elle est, dans nos sociétés modernes, le plus auguste et le plus redoutable des pouvoirs; elle en est le bienfait et la gloire, comme elle en serait le déshonneur et le fléau, si elle pouvait, oubliant ses devoirs, abuser de l'immense autorité qui lui est confiée.

À côté d'elle est le Barreau, qui, à un point de vue différent, concourt à l'accomplissement de la même tâche. À elle la décision et la souveraineté, à lui la discussion et la liberté. Il est le champion du droit individuel, le refuge des persécutés, le patron et le con-

solateur de toutes les infortunes. Pour servir dignement cette noble cause, toutes les ressources de la science et de l'art lui sont nécessaires. Il explique la loi et s'efforce d'en fixer les incertitudes; il faut donc qu'il en connaisse les sources dans l'histoire, dans la philosophie, qu'il en devine l'esprit en étudiant les besoins sociaux auxquels elle correspond. Il doit aussi porter la lumière au milieu des ténèbres dont l'ignorance et la mauvaise foi entourent trop souvent les questions litigieuses. Il faut alors qu'il pénètre les plus secrets replis des cœurs, qu'il y surprenne le jeu des passions, qu'il sache, en les dominant par la pensée, démêler et traduire leurs entraînements. Enfin, et dans tous les temps, il s'enorgueillit de ce précieux privilège, il se porte résolument au secours du droit partout où il est menacé par la force triomphante.

Dédaigneux de plaire, insoucieux du péril, il met sa gloire à se dévouer et sa plus haute fortune à sacrifier les avantages dont les hommes se montrent ordinairement le plus jaloux.

Tel est le rôle de l'avocat; j'ai raison de le trouver grand, et ceux-là qui seraient tentés de me contredire seraient bien vite de mon avis, si quelque revers les forçait à recourir à notre ministère. C'est alors qu'ils comprendraient l'erreur de ces esprits qui, dans un fol amour de l'autorité à tout prix, s'alarment de nos franchises; pour nous juger, il faut avoir souffert, et dans un temps où la fortune a de si brusques retours, où la prison et le trône se touchent de près, nous pouvons invoquer ce témoignage de la conscience publique, que nous restons fidèles au malheur, quel que soit son drapeau.

L'Orateur.

Éclairer et convaincre! tel est le double but que se propose l'orateur. C'est aux vives lueurs de son esprit rayonnant sur chaque partie de son discours que s'avancent rangés avec une savante méthode les arguments destinés à subjuguier ses auditeurs; c'est par la noble chaleur de son âme que sa parole répand autour de lui ces insaisissables et mystérieuses attractions qui le rendent maître des volontés et des cœurs, et assurent ainsi son triomphe par la plus pure des conquêtes, celle qu'établit l'union intime des sentiments et des pensées!

Mais cette victoire exige un effort opiniâtre. Tacite l'indique dans son *Dialogue sur les orateurs*, par quelques lignes utiles à méditer (1): « Le véritable orateur est celui qui, sur toutes matières,

(1) « Id est orator qui de omni questione palohrè et ad persuadendam spèb

peut parler avec une élocution pure, ornée, persuasive, en ayant égard à la dignité du sujet, à la convenance du temps, au plaisir des auditeurs. »

Avant lui, Cicéron avait écrit les mêmes choses en les appliquant plus particulièrement à l'éloquence du Barreau ¹⁾ :

« L'orateur ne doit pas se borner à satisfaire le client qui a besoin de lui, il doit se faire admirer de ceux qui le jugent indépendamment de tout intérêt. »

Et, s'il m'est permis de parler après ces grands génies, j'ajouterai que l'orateur ne doit pas se contenter d'instruire, de persuader, de charmer ceux qui l'écoutent; l'admiration dont les murmures mal contenus l'enivrent ne saurait être sa plus belle récompense : c'est à réaliser le type idéal du vrai et du beau mis en germe dans son sein que doit s'épuiser tout son être noble et vaillant labeur qui leve la créature bornée aux limites mêmes des régions infinies où sa nature se transforme; puissantes et fécondes méditations dans lesquelles, poursuivant avec une ardeur infatigable le rêve qu'elle entrevoit malgré sa faiblesse, la pensée s'agrandit et s'échauffe et comble l'âme de joies presque célestes voluptés ineffables dont nulle langue humaine ne saurait peindre la force et la douceur, car elles sont la plus haute expression du pouvoir de notre essence immatérielle. La poésie leur a donné un symbole en immortalisant le sublime délire de l'artiste qui sent palpiter le cœur de la femme sous le marbre que tourmente son ciseau, et se prosterne, éperdu d'amour, devant cette œuvre sans nom, pour l'enfantement de laquelle sa main s'est rencontrée avec celle de Dieu!

Et ne croyez pas que ce soit de ma part une téméraire exaltance que de vous convier à ces aspirations: elles sont la source de tout ce qui est véritablement puissant. C'est par le cœur que se mènent les hommes, et c'est le beau qui le pénètre et le captive. La beauté morale exerce sur lui un empire bien plus irresistible que la beauté physique, qui n'est que le reflet et le signe visible de la première. Dès lors, comment celui qui est chargé de persuader dédaignerait-il les séductions de la pensée? Comment renoncerait-il au recours désiré que lui apportent la pureté du langage, la grâce du tour, la noblesse de l'expression, la vivacité du trait, l'éclat des images, le rapprochement ingénieux des aperçus?

Cicéron dit en effet avec une extrême justesse « que le plus grand vice

¹⁾ *de oratore* lib. I. c. 17. *et ad. 1. 1. item temporum, cum voluptate audientium.*

²⁾ *de oratore* lib. I. c. 17. *et ad. 1. 1. item temporum, cum voluptate audientium.*

d'un discours, c'est de s'éloigner trop de la manière ordinaire de parler. » Mais il a prouvé, par son exemple, que la trivialité doit être évitée aussi sérieusement que le néologisme, et que la première force de l'orateur est dans la correction de son style et la noblesse de son langage (1). Et comment n'en serait-il pas ainsi? La beauté de la forme attirera toujours par d'irrésistibles enchantements; à elle seule elle impose.

Et verba incesse patuit dea,

dit le poète : les plus rebelles subissent son charme. Ils voudraient se révolter, les voilà pris et captifs. On peut dès lors leur faire tout entendre; les hardiesses ne les choquent plus. Entraînés par la magie de la séduction, ils oublient leur passion pour se livrer à celui qui sait les éblouir, et quand ils reviennent à eux-mêmes, il n'est plus temps de comprimer l'essor de la pensée dont l'art a brisé les entraves.

Cette préoccupation de bien dire que je vous conseille de toutes mes forces, cette habitude scrupuleuse de rechercher soigneusement le signe le mieux approprié à la pensée, ne vous serviront pas seulement dans les circonstances difficiles où l'habileté est une condition de salut, elles donneront à chacun de vos discours, même les plus ordinaires, deux qualités rares et dont vous tirerez le plus grand fruit : la propriété de l'expression et la sobriété des développements. Nous nous plaignons quelquefois d'être mal écoutés; au lieu d'en accuser le juge, prenons-nous-en à nous-mêmes. Commandons son attention en l'intéressant et en le charmant. Lorsque Périclès montait à la tribune, il se disait : « Souviens-toi que tu vas parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens. »

Il croyait ainsi nécessaire d'élever son esprit par le sentiment de la dignité de son auditoire. Nous, qui nous adressons à des magistrats rompus aux affaires, n'oublions jamais que le premier tribut du respect que nous devons à la justice, c'est un examen approfondi de notre cause.

Cicéron insiste sur ce précepte banal en apparence, et cependant fort utile à rappeler (2).

(1) Dans son livre de l'Orateur, il conseille aux jeunes gens de se former par de nombreuses compositions écrites. « La plume, dit-il, nous forme à bien dire, c'est le premier et le plus habile des maîtres. *Stylus optimus ac praxantissimus dicendi effector ac magister.* »

(2) Hoc et primum præcipiemus, quascumque causas erit acturus, ut eas

« Ce que je recommande d'abord à mon élève, c'est, quelque cause qu'il ait à traiter, de l'étudier avec soin et de la connaître à fond..., car on ne peut que fort mal parler de ce qu'on ne connaît pas. »

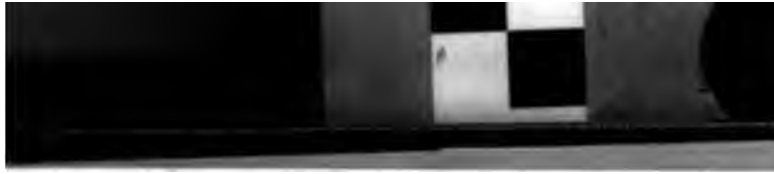
Mais ce n'est point assez de pénétrer toutes les parties de son procès; le choix réfléchi des moyens, la combinaison logique des idées et la recherche sévère de la forme la plus parfaite vous permettront d'être clairs, simples et brefs dans l'explication de ce qui ne soulève aucune difficulté sérieuse, substantiels dans la discussion, éloquentes et pathétiques quand la passion devra naturellement prendre place dans votre discours. Par ces efforts assidus vous deviendrez maîtres de vous-mêmes et souvent aussi de ceux dont vous aurez ainsi mérité la confiance et l'estime.

Vous entendrez répéter que les dissertations de droit ne sont plus tolérées dans nos plaiduries. S'il en était ainsi, j'en accuserais le Barreau. Une bonne discussion est toujours écoutée. Elle ne le sera pas moins pour être belle. Mais condamner la Magistrature à des lieux communs, à des doctrines hasardées, à des thèses jetées dans le débat sans préparation, c'est tenter une entreprise où celui qui perd le plus est l'imprudent qui se brise contre l'inattention dont sa légèreté est la seule cause.

Vous vous défiez donc, mes chers confrères, de ces conciliateurs, trop communs aujourd'hui, qui vous enseigneront les commodes préceptes du sans-gêne oratoire. Vous ne croirez pas que l'art de bien dire soit inconciliable avec la logique et la science, et vous vous appliquerez avec une intelligente persévérance à relever l'éclat du Barreau par l'alliance naturelle du droit, de la philosophie et de l'éloquence! Les conférences, qu'un usage immémorial a établies parmi nous, celles que vous formerez vous-même, vous seront, à cet égard, une excellente préparation. Plutarque nous apprend l'aideur avec laquelle Cicéron s'y consacra: « Il se remit de resche à estudier en rhétorique et à cultiver son éloquence comme un outil nécessaire à qui se veut entremettre du gouvernement de la chose publique, en s'exercitant continuellement à faire des harangues sur des subjects supposez et en s'approchant des orateurs et maîtres d'éloquence qui lors estoient le plus renommez. »

Ces luttes, où vos généreux instincts se donneront libre carrière, où vos succès auront d'autant plus de prix qu'ils ne seront achetés par aucune défaite, vous initieront peu à peu aux combats sérieux qui rempliront votre vie. Vous les affronterez avec

igniter penitusque cognoscat... quod nemo potest de ea re quam non videt non turpissime dicere.



la force que donnent de consciencieuses études, l'amour du travail et la noble ambition de bien faire, et votre jeune gloire rayonnant sur nos dernières années sera la plus douce récompense des efforts que nous aurons tentés pour faire fructifier et grandir au sein de votre génération les leçons que nos anciens nous ont transmises !

D'ailleurs, mes chers confrères, en vous façonnant aux rudes labeurs de notre profession, vous vous disposez à servir la patrie sur d'autres théâtres, si jamais elle en appelle à votre dévouement. On ne saurait être un homme d'État sans une connaissance approfondie du droit, et tous ceux qui ont exercé une décisive influence sur leur époque ont été habiles dans le maniement de la parole.

Je sais que l'heure présente semble peu favorable à l'éloquence politique. Si je voulais en rechercher les causes, je les trouverais sans peine. Tacite, dans son *Dialogue sur les orateurs*, se posait la même question, et y répondait ainsi (1) : « La gloire de l'orateur s'affaiblit et s'obscurcit au milieu des bonnes mœurs et d'une sage subordination. Qu'est-il besoin de longues discussions dans le Sénat, lorsque les bons esprits sont si vite d'accord ! Que deviennent toutes ces harangues au peuple lorsque l'administration publique n'est plus confiée à l'ignorance de la multitude, mais à la sagesse d'un seul ! »

Pour moi, mes chers confrères, j'estime que dans les jours les plus difficiles le courage et l'éloquence peuvent beaucoup encore, et que pour une nation condamnée à de pénibles épreuves, c'est un honneur, une consolation et une espérance que d'entendre, ne fût-ce que de loin en loin, des voix aimées s'élever pour la défense des causes perdues et la revendication des droits imprescriptibles de l'avenir.

Sachons donc tenir nos âmes aussi bien au-dessus des lâches défaillances que des aspirations inconsidérées. Accomplissons notre tâche quotidienne avec modération et fermeté, et soyons prêts, si les temps l'exigent ou le permettent, à paraître dignement sur cette grande scène publique, que les malheurs et l'éloquence de nos pères ont fait briller d'un lustre si éclatant.

Et quelle que soit la destinée que Dieu nous réserve, soyons heureux et fiers de nous vouer à une profession qui se distingue entre toutes par la sévère obligation d'un travail opiniâtre. Honorons-la en demeurant fidèles au culte de la science et de l'art, à la

(1) Minor oratorum obscuriorque gloria est inter bonos mores et in obsequium regentis paratos. Quid enim opus est longis in senatu sententiis quam optimi cito consentiant? Quid multis apud populum concionibus quam de re publica non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimas et unius?

plus scrupuleuse pratique de nos devoirs. Respectueux vis-à-vis de la magistrature, obtenons d'elle, sans faiblir, le maintien de nos privilèges, qui ne sont, après tout, que les droits sacrés de la libre défense. Bannissons avec soin des débats judiciaires les personnalités inutiles et les violences du langage, conservons religieusement entre nous ces règles si précieuses de la confraternité, qui nous imposent la douce nécessité de nous aimer les uns les autres, et ne perdons jamais de vue que notre plus grande force consiste à garder, au milieu de la société qui nous entoure, des traditions d'un autre âge, des principes et des scrupules qu'on chercherait vainement ailleurs que parmi nous.

Ainsi la loi commune fait de la rémunération la condition naturelle du travail. Notre vie n'est qu'un long et rude labeur. C'est à peine si l'avocat occupé peut goûter les saintes joies de la famille. Ses veilles ne lui appartiennent point. Courbé sous un joug que la conscience d'être utile seule allège, incessamment azité par le sentiment d'une responsabilité d'autant plus lourde qu'elle n'a pas de sanction, prodigue de son repos et de sa santé, jetant sans ménagement son e-sprit et son cœur dans cette lutte dévorante où tout son être se consume, usé souvent avant l'heure, tombant glorieusement à la barre comme Paillet, ou s'éteignant dans sa vigoureuse maturité comme les confrères bien-aimés dont la perte récente nous paraît encore impossible, après tant d'efforts, tant de sacrifices, tant d'abnégation volontaire, il arrive rarement à la conquête d'un modeste patrimoine. Qu'ils s'éloignent donc de cette noble carrière ceux qu'aiguillonne le désir du gain et qui ne comptent les succès que par les richesses! L'industrie la plus méprisée leur sera plus profitable; qu'ils prêtent l'oreille à la sanglante ironie du grand satirique écrivant à propos des orateurs de Rome

*Veni in deprimere necem
Sic tibi hinc centum parva cum a iudiciorum,
Parte tibi vobis parva, pro Livonia.*

« Veux-tu au juste apprécier le fruit de leur métier! mets d'un côté la somme de cent avocats réunis, et de l'autre celle du cocher Livonia. »

Les temps ne sont point changés, et les avocats peuvent encore se glorifier de leur noble rôle, car elle n'a d'autre cause que le désintéressement, qui est leur règle fondamentale. A eux appartient la noble prérogative de tendre au pauvre et à l'opprimé une main qui pousse tout s'élève. A eux cette délicate pudeur qui se fait, sans effort, trancheur contre eux-mêmes toute question d'intérêt personnel. Que ces principes vous soient particulièrement

sacrés, mes chers confrères; mettez votre honneur à les maintenir dans leur pureté, et plus le monde au milieu duquel vous vivez semble violemment entraîné vers le culte aveugle des jouissances matérielles que donne l'opulence, plus vous vous élèverez en lui offrant le contraste de la simplicité, de la modération et du désintéressement que nos traditions vous enseignent.

La Confraternité au barreau.

C'est la confraternité qui nous accueille et nous sourit au seuil de ce Palais, où nous attendent de rudes épreuves et de sévères labeurs. Et tout de même que, par un secret qui lui est propre, elle saura tempérer la vivacité de nos luttes, elle nous attire par son expansion familière, affectueuse, charmante, et donne ainsi à nos relations réciproques une cordialité particulière qu'on chercherait vainement ailleurs. Le sentiment qui l'inspire ne pouvait être connu des anciens. Ingénieux, fidèles et tendres dans leurs amitiés, dont ils nous ont laissé de si éloquents peintures, ils ne s'étaient point élevés à la conception d'un lien formé uniquement par la communauté d'obligations et de travaux. Cette notion appartient au christianisme, vivifiant toutes les actions de l'homme par l'amour et la foi. Elle se manifeste puissamment au moyen âge, et contribue, plus qu'on ne le pense communément, à tenir la force brutale en échec, à préparer la résurrection de la liberté.

C'est ainsi qu'elle nous a été transmise, c'est ainsi que, se modifiant avec les mœurs, elle s'est fortifiée à mesure que l'idée du droit se dégagait des obscurités dont l'ignorance et l'oppression l'enveloppaient. Notre confrérie n'est donc pas seulement la religieuse héritière des traditions passées : l'esprit nouveau l'anime et l'éclaire. Sa grandeur véritable est dans son infatigable dévouement à rechercher ce qui est juste, à défendre ce qui est légal.

Ceux qui consacrent leur vie à l'accomplissement de cette mission sentent nettement qu'ils forment dans l'État une corporation dont la première loi est une étroite solidarité.

Se respecter et s'aimer les uns les autres, prévenir soigneusement, par une affectueuse tolérance, le choc inévitable de naturelles susceptibilités; exagérer dans chaque détail les scrupules de la délicatesse et de la loyauté; s'entr'aider et se soutenir dans les épreuves; fuir comme dangereux et mortel un succès obtenu au prix de l'humiliation d'un adversaire; applaudir au talent d'un rival; s'unir enfin par une intime et forte ligue, celle des intelligences

et des cœurs, pour combattre l'arbitraire et l'iniquité; c'est là ce que j'appelle être confrères; c'est ainsi que je résume les nobles règles qui gouvernent notre ordre.

Le Devoir.

La maison de l'avocat, je la voudrais grave et modeste. Les lieux que nous habitons trahissent les dispositions de notre âme. Le faste et la frivolité ne sauraient convenir à une existence sérieuse. Ceux qui en feraient une enseigne descendraient au niveau des bateleurs. Leur exemple corrompateur précipiterait la jeunesse dans une voie pernicieuse. Qu'elle en croie mon expérience, le succès va au mérite, non à l'étalage. Qu'elle prenne donc son point d'appui dans le savoir et la vertu, et non pas dans les faux brillants d'un luxe dont le moindre inconvénient est trop souvent de dévorer les meilleures ressources de l'avenir!

C'est un grand moraliste du dix-septième siècle qui lui enseigne ce que doivent être ses préoccupations: « La fonction de l'avocat, dit La Bruyère (1), est pénible et laborieuse... Sa maison n'est pas pour lui un lieu de repos et de retraite, ni un asile contre les plaideurs; elle est ouverte à tous ceux qui viennent l'accabler de leurs doutes...; il se délasse d'un long discours par de plus longs écrits; il ne fait que changer de travaux et de fatigues. J'ose dire qu'il est dans son centre ce qu'étaient dans le leur les premiers hommes apostoliques... »

Ces fortes expressions ne sont point exagérées, et celui qui ne les prend pas au pied de la lettre n'a point la véritable intelligence de ses devoirs. Dans ce logis simple dont les livres sont le principal ornement, l'avocat attend, sans jamais les rechercher ceux qui attireront à lui sa bonne renommée. L'éclat de ses débuts, son zèle pour les malheureux, le scrupule consciencieux qu'il apporte aux travaux qui lui sont confiés. Le nombre en augmentera d'autant plus vite, qu'il se fera une obligation plus rigoureuse de l'absolue. Le respect pour le public avec lequel il entre en communication m'a toujours paru l'une des premières et des plus importantes applications de la loi de dévouement qui lui est imposée. Ce sont ceux qui souffrent qui viennent à nous. Que notre accès leur soit toujours facile, et qu'en touchant notre seuil, ils reconnaissent leur don une, dont les puissants de la terre ne sauraient jamais leur interdire le refuge!



C'est avec ce sentiment élevé, généreux, que l'avocat doit accueillir tous ceux qui réclament ses conseils. Il y puisera la douceur qui rassure, la patience qui encourage, l'attention qui éclaire et par-dessus tout l'ascendant salutaire qui commande la déférence et la soumission. Ainsi deviendra-t-il, dans le sens excellent du mot, le patron de son client, et s'il n'obtient ces résultats qu'aux prix d'efforts et de contrainte, combien n'en est-il pas tout d'abord récompensé par le singulier attrait qu'il y trouve ! Quelle source féconde d'observations, d'études, d'émotions variées ! J'ai fréquemment rencontré dans le silence du cabinet des effets dramatiques, des coups inattendus, des cris éloquents de la passion ou des rapprochements comiques d'une telle puissance que je regrettais de ne pouvoir les noter au passage. C'est que la nature humaine se montre à nous sans déguisement. Le souffle de l'intérêt personnel en soulève les voiles et en met à nu les faiblesses et les vices. Nous voyons se produire dans leur ingénuité les emportements de la haine, les bassesses de la convoitise, les artifices de la duplicité. En revanche, que d'héroïsmes cachés à tous les yeux se révèlent aux nôtres ! combien de douleurs saintement dissimulées sont devinées par nous ! que d'ineffables sacrifices obscurément accomplis et dont il nous est donné de juger l'inestimable mérite ! Cette perpétuelle analyse des sentiments et des pensées est certainement le plus curieux et le plus instructif des enseignements. S'il nous humilie par le spectacle de nos misères, il nous rend miséricordieux et tolérants, et en nous offrant l' inexplicable contraste du néant et de la grandeur de l'homme, il nous ramène à l'infini, dont nous sortons pour nous y perdre bientôt, après avoir traversé la courte halte de cette vie où tout, à commencer par nous-même, nous est obscurité, contradiction et mystère.

Mais ce n'est pas pour s'arrêter à ces solitaires contemplations que l'avocat assiste aux péripéties de la comédie humaine. Son rôle pratique y est à l'avance déterminé. Il est le médecin de l'âme. A lui appartient la tâche délicate de résoudre les difficultés, de fixer les incertitudes, d'indiquer la route de la vérité, plus encore celle d'apaiser, de consoler, de fortifier. D'une main douce et ferme, il sonde les plaies secrètes du cœur, il calme les tourments des consciences troublées ; il lui suffit d'un mot, d'un regard, pour découvrir ce que la pudeur ou la honte lui dérobe à demi ; c'est bien de lui qu'on peut dire que rien ne lui est étranger de ce qui touche l'homme. Il compatit à toutes les souffrances, il relève les courages abattus, il fait briller le sourire de l'espérance au travers des larmes, et se trouve-t-il en face d'une douleur sans remède, il sait encore en adoucir l'amertume par une bonne parole, par une invocation à un sentiment élevé.

L'accomplissement de cette noble mission exige une disposition essentielle sans laquelle toutes les autres qualités seraient superflues. Cette disposition, c'est la bonté : la bienveillance n'en est que la forme extérieure : elle est sans doute très-précieuse. Je demande plus à l'avocat : je lui veux le fond ; il lui est indispensable pour rendre son action complète et durable. Jean-Jacques l'a dit avec raison :

« On peut résister à tout, hors à la bonté ; et il n'y a pas de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de leur donner la sienne. »

Rien ne peut rendre la force que puise l'avocat dans ce sentiment voué par lui à ceux qui revendiquent son patronage. Il leur donne vraiment une part de la substance la plus épurée de son être ; il n'a en vue ni le lucre ni même la gloire quand il tressaillit, quand il s'irrite, quand il s'inquiète avec eux : il les aime ; et plus son âme se pénètre de cette noble chaleur, plus il est puissant. C'est le cœur qui féconde l'esprit, c'est lui qui entraîne les hommes et remue les empires.

LES PRISONS DE PARIS

PAR

Jules SIMON

Pour visiter une prison, il faut être historien et y chercher des souvenirs, ou moraliste et se comporter comme un médecin qui assiste à une clinique.

Les prisons de Paris ont une grande place dans l'histoire ; mais ce sont les prisons détruites. D'abord, la Bastille, qui était avec le clergé, la noblesse et le parlement une des grandes institutions de la monarchie ; puis le For-l'Évêque, si intimement mêlé à l'histoire des arts ; le Châtelet, dont les cachots, si on pouvait les visiter aujourd'hui, nous en apprendraient plus que tous les mémoires sur la justice pénale avant la Révolution. La Révolution elle-même ramène à chaque instant les noms de l'Abbaye, de la Force, de Saint-Lazare, de la Conciergerie. À l'exception de



Saint-Lazare et de la Conciergerie, qui garde encore quelques vestiges de son passé, tout le reste a disparu.

Paris est une ville de démolisseurs. C'est le plus grand théâtre de l'histoire de France : qui s'en douterait à le voir ! Où sont ces anciennes murailles, dont l'enceinte, de siècle en siècle, devenait insuffisante ! Que reste-t-il de l'hôtel Saint-Paul, du palais des Tournelles, du Louvre de Charles V, de la tour de Nesle ! Les simples maisons tombent à la file comme des châteaux de cartes. S'il en reste une qui remonte au dix-septième siècle, il faut qu'elle soit cachée au fond d'une cour ou dans une ruelle, et qu'elle ait échappé à la pioche et au marteau à force d'insignifiance. Même en fait d'églises, nous n'avons guère que la troisième ou la quatrième génération. Quand on a compté Notre-Dame, les deux Saint-Germain, la Sainte-Chapelle et une ou deux églises moins importantes, il faut sauter jusqu'à Saint-Eustache et Saint-Sulpice, et de là, d'un seul bond, à la Madeleine. Je ne sais pas si on pardonnerait cette démolition éternelle à des architectes qui feraient mieux que leurs devanciers ; mais elle est bien douloureuse pour ceux qui préfèrent Jean de Chelles et Pierre de Montereau, Philibert Delorme et Bullant à M. Fontaine et à... M. Percier. La seule pioche que je puisse amnistier est celle qui a renversé la Bastille, parce qu'elle a renversé, en même temps, tout autre chose. Certes je ne voudrais pas, même pour y enfermer un Larenaire, de ces cachots où l'on jetait, sous le grand roi, un cordonnier coupable d'avoir fait une paire de souliers sans être compagnon, mais je suis fâché qu'on ait si complètement balayé tous les vestiges du despotisme. Avec ce système de table rase, le vrai même devient invraisemblable.

De toutes les prisons historiques de Paris, une seule subsiste encore : LA CONCIERGERIE. Il lui reste de l'ancien temps deux grosses tours sur le quai, de gros murs à l'intérieur, une longue table dans le préau sur laquelle on prétend que saint Louis nourrissait les pauvres, la chambre où fut enfermé Damien, et le cachot de Marie-Antoinette. Ce peu mérite pourtant un pèlerinage. Mais quand on entre dans la prison de la reine, voit-on ces murailles nues, ce grabat, ce paravent derrière lequel veillait un geôlier, la chaise, la table, les grilles épaisses ! Non ; ce n'est plus qu'une chapelle sans caractère, toute chargée de peintures médiocres. La pauvre histoire ainsi attifée ressemble à quelque statue de Michel-Ange disparaissant sous des oripeaux et des scapulaires.

Voilà tout ce que nos prisons de Paris peuvent offrir aux anti-quaires. Quant aux moralistes, nous n'avons rien non plus de très-digne de leur intérêt, si ce n'est MAZAS.

En 1838, Paris comptait vingt prisons civiles et deux prisons militaires. C'étaient de vieilles prisons, comme la Conciergerie, l'Abbaye, le Temple ou d'anciens couvents appropriés tant bien que mal à leur nouvelle destination. La Force avait été, dans son temps, un palais. On comprend qu'avec ce matériel de hasard, on ne pouvait compter ni sur la salubrité, ni sur la sûreté des prisons. Les détenus n'étaient pas même divisés par catégories. Huit ou neuf prisons, dont quelques-unes faites exprès, suffisent aujourd'hui pour un nombre de prisonniers plus considérable, et permettent un classement à peu près régulier.

Il y a d'abord une maison de dépôt, à la préfecture de police; trois prisons préventives, Mazas et la Santé pour les hommes, LA CONCIERGERIE pour les deux sexes. Un quartier de Saint-Lazare est affecté aux femmes prévenues.

SAINTE-PÉLAGIE et SAINT-LAZARE, la première pour les hommes, la seconde pour les femmes, sont des maisons de correction qui contiennent les condamnés à un an et au-dessous. C'est à Sainte-Pélagie qu'on enferme ordinairement les détenus politiques.

Le dépôt de LA ROQUETTE est destiné aux condamnés à mort, aux forçats, aux reclusonnaires et aux condamnés à plus d'un an, jusqu'à leur transfert au bagne ou dans les maisons centrales.

Enfin, il y a Clichy, pour la dette.

Nous ne comptons dans cette nomenclature ni la prison militaire de la rue du Cherche-Midi, ni la prison de la garde nationale, qui est un peu une prison pour rire, mais qui changera bien de caractère si la garde nationale vient à être mobilisée, ni le dépôt de mendicité de Saint-Denis, qui n'est pas précisément une prison parisienne; ni la Petite-Roquette, où ont été renfermés, jusqu'en 1865, et soumis au régime meurtrier de l'emprisonnement cellulaire, des enfants et des adolescents coupables pour la plupart d'avoir eu des parents déshonorés.

Il semble qu'avec huit prisons pour une seule ville la séparation des prisonniers par catégories pourrait être complète, elle ne l'est pas. Je réinsiste ni sur les enfants emprisonnés par voie de correction paternelle, ni sur les condamnés à plus d'un an de prison qu'on a dû se administrativement à séjourner dans des prisons préventives. Ce qui me paraît grave, c'est la promiscuité sous les mêmes verrous de simples prévenus et de condamnés. Je prends pour exemple une prison de femmes, Saint-Lazare. Voici quelle en était, en 1864, la population: III prévenues, 111 accusées, 12 condamnées en pourvoi ou en appel, 29 condamnées

à un an et au-dessous, 162 condamnées à un emprisonnement de plus d'un an et au-dessous, 165 femmes détenues par mesure

administrative, 60 jeunes filles détenues par voie de correction paternelle, 3 jeunes filles accusées de crimes, 6 jeunes filles déjà condamnées, et au milieu de cette population féminine comprenant 1,030 personnes, 3 hommes détenus par voie administrative et qui vraiment semblent là tout à fait dépayés. Or, ces 111 prévenues, qui ne sont pas toutes coupables, et qui toutes doivent être considérées comme innocentes jusqu'à leur jugement, et ces 70 enfants, ou coupables ou malheureuses, se trouvent confondues dans la même maison avec plus de 300 condamnées et plus de 400 prostituées; car il faut dire ce que c'est que ces femmes détenues par voie administrative. Qu'il y ait des quartiers distincts, séparés par des barrières infranchissables, et des régimes différents pour des catégories si diverses, on ne saurait en douter, et l'administration fait certainement ce qu'elle peut pour obvier aux inconvénients de cette prison unique. Mais peut-elle faire qu'il n'y ait pas un seul et même directeur pour les prévenues, les condamnées, les prostituées et les enfants? Et peut-elle faire que la prison porte deux noms? Une honnête femme, compromise un jour ou deux par erreur, et relâchée avec des excuses, n'en a pas moins mis le pied à Saint-Lazare. Le bruit en pourra courir. Il faudra qu'une fille se résigne à expliquer que sa mère n'a jamais été condamnée pour vol. Se chargera-t-elle aussi de dire que sa mère n'a jamais été inscrite à la police?

Parmi les prisons de la Seine, il y en a deux qui peuvent exciter la curiosité par leur population : le Dépôt et la Dette, et une qui mérite d'être étudiée pour son aménagement et son règlement : Mazas.

On sait ce que c'est que le Dépôt. La police y emmagasine chaque jour quelques centaines d'individus ramassés pendant la nuit, ou extraits des divers *violons* de la capitale, et amenés là pour être immédiatement triés et dirigés vers les maisons d'arrêt. Ce n'est donc qu'un lieu de passage. On y est pourtant nourri; tandis qu'à Londres, dans les postes de police, on passe très-bien un jour entier sans manger, quand on n'a pas un penny au fond de sa poche. Si le directeur du dépôt est philosophe, il peut se flatter d'être placé au bon endroit pour étudier toutes les variétés de la pourriture humaine. Il a eu sous sa clef tous les assassins, tous les voleurs, toutes les prostituées et tous les orphelins sans asile. La police du dernier règne lui a donné à *boucler* deux ministres de la Restauration : Hyde de Neuville et Chateaubriand. Le dépôt était, il y a un an à peine, la plus sale, la plus horrible, la plus inhumaine des prisons. Il y avait là deux salles encombrées de femmes : les voleuses d'un côté, les prostituées de l'autre, sans table, ni siège, ni aucun autre meuble que les lits; les lieux

d'aisances, à peine séparés de la salle par une méchante porte, répandaient une odeur empestée. Cette abominable prison n'existe plus. On en a construit une nouvelle dans la même cour, qui est fort bien entendue et aussi commode que l'espace trop restreint le permettait. C'est une prison cellulaire avec quelques salles communes. Les cellules y sont spacieuses et plus habitables assurément que les trois quarts des garnis parisiens. On ne serait pas trop effrayé d'y loger pendant vingt-quatre heures un ministre de la Restauration, même s'il avait écrit *le Génie du Christianisme*.

Parmi les prisonniers que les voitures cellulaires versent chaque matin à la préfecture de police, les plus dangereux et les plus nombreux sont les récidivistes et les libérés en rupture de ban. Leur habileté consiste à cacher leur identité; celle de la police à la découvrir. On emploie, pour arriver à ces constatations, trois moyens principaux : les dossiers judiciaires, dont l'organisation, à Paris, est une véritable merveille, les interrogatoires qui sont faits par les agents de la préfecture avec une habileté consommée, et la visite, opération délicate, importante, difficile, et pendant laquelle se déploient de part et d'autre des facultés puissantes, que Balzac n'aurait pas manqué d'appeler du génie. Pour faciliter cet examen, on a placé, à Londres, au beau milieu de la salle d'entrée des postes de police, une sorte de cage circulaire en fer, sans plafond, de 50 centimètres de diamètre et d'environ 1 m. 30 cent. de hauteur. On y place debout le prisonnier, autour duquel les policemen peuvent circuler librement et impunément, pendant que le magistrat, placé à distance, prend son signalement et l'interroge. A Paris, où ce recensement est centralisé à la préfecture de police, on a disposé, dans la salle d'entrée du Dépôt, une suite d'armoires assez étroites, dont la porte est remplacée par une claire-voie en grillage de fer. C'est là que sont exposés les arrivants, pendant qu'une escouade d'agents, dont les yeux sont aussi exercés que la mémoire, les regardent de tous les côtés et triomphent de tous les déguisements. J'ai vu des prisonniers se redresser avec majesté et prendre un air de dignité offensée pendant cette visite. Et je me demandais quels pourraient être les sentiments d'un honnête homme qui, par grand hasard, se trouverait amené là. Je sais bien que tout le monde ne passe pas dans ces armoires : c'est une sorte de Morgue pour les vivants, où l'on ne dépose que les inconnus. Les célébrités et les habitués, dont on sait le nom sur le bout du doigt, entrent directement dans les cellules.

La prison de Chilly ou la Dette, pour l'appeler par son nom officiel, construite de 1826 à 1828, s'étale en façade sur la rue de Chilly, ce qui oblige beaucoup d'honnêtes gens à faire de longs



détours pour se rendre à la place Vintimille. Pour moi, Clichy n'est pas un épouvantail, c'est un anachronisme. Quand il m'arrive d'écrire une lettre après avoir passé par là, je crains toujours de la dater de 1466, ce qui ne serait pas sans inconvénient. C'est pourtant une belle prison, si l'on en croit M. Moreau-Christophe, qui fut dans son temps inspecteur général des prisons de la Seine. Les femmes y ont dix-huit chambres à cheminées, bien éclairées, bien chauffées, avec une salle de bains, un parloir, un chauffoir, un préau, une tribune haute dans la chapelle, pour assister aux offices sans être vues. Les hommes n'y sont guère moins bien traités. Indépendamment de leur jardin, ils ont un promenoir fermé pour l'hiver, un café, une cantine. Il y a bien aussi une infirmerie très-confortable, mais seulement pour le décorum, et par un scrupule exagéré de l'administration : le moyen d'être malade dans une maison si bien tenue! M. Moreau-Christophe a connu un détenu, M. Swan, qui était riche et qui était resté vingt-trois ans, pour dettes, à Sainte-Pélagie. Sa femme et ses enfants avaient voulu, à plusieurs reprises, désintéresser ses créanciers; mais il menaçait de déshériter sa famille si elle lui causait ce préjudice. Il sortit avec tout le monde, et bien malgré lui, en juillet 1830, et il faisait déjà des démarches pour être réintégré, quand il mourut. Cependant, quoique très-agréable, le séjour de Sainte-Pélagie était loin, suivant M. Moreau-Christophe, d'offrir les mêmes avantages que Clichy, et M. Swan est mort, malheureusement pour lui et pour la gloire de l'administration, avant d'avoir mis le pied sur la terre promise. M. Moreau-Christophe, un très-galant homme, a sans doute raison; et c'est en rendant, comme lui, justice aux beaux escaliers, aux bonnes chambres, au joli jardin et à toutes les ressources d'agrément de la prison pour dettes, que je la déclare une prison sinistre et que je demande, avec tous les gens sensés, qu'elle soit rasée jusqu'à la dernière pierre. Malgré mon amour pour les monuments historiques, je suis prêt à faire pour la prison pour dettes la même exception que pour la Bastille.

Mazas n'est pas la première prison cellulaire qui ait été construite en France, ni même à Paris. La Petite-Roquette, prison cellulaire pour les jeunes détenus, a été construite de 1825 à 1835. En 1836, une ordonnance ministérielle prescrivit d'adopter la forme cellulaire pour toutes les prisons à construire; quatre départements donnèrent le signal : la Gironde, Saône-et-Loire, la Côte-d'Or, Indre-et-Loire. Mazas, commencé en 1841 ne fut achevé qu'en 1850. Supposez une grande muraille circulaire; au centre, une rotonde; entre la rotonde et la circonférence, huit corps de bâtiments appuyés d'un côté sur la muraille, de l'autre

sur la rotonde, et formant comme les rayons d'une roue immense : voilà Mazas. Les cellules sont disposées sur deux étages de chaque côté dans la longueur du corps de bâtiment; celles de l'étage supérieur ouvrent sur un balcon; du même point l'œil aperçoit en même temps toutes les portes, à quelque endroit qu'on se place, et si on se tient dans la rotonde, on voit, en tournant sur ses talons, les huit corps de bâtiment formant huit grandes galeries, et toutes les portes du premier et du second étage dans chaque galerie. Cette rotonde est occupée au rez-de-chaussée par un bureau de surveillants; au premier étage, par la chapelle, de sorte que l'autel est le point central de la prison et que chaque prisonnier l'aperçoit dès qu'il ouvre la porte de sa cellule. Les escaliers, les balcons, les poutrelles qui supportent la chapelle, sont en fer, et occupent très peu d'espace, afin de ne pas gêner la vue. Les promenoirs, sortis de long en largeur sans ciels, fermés de trois côtés par une muraille et de quatre par une grille, et dont chacun n'a guère que la dimension de deux cellules, occupent les espaces triangulaires laissés vides entre les corps de bâtiment. Chaque prisonnier s'y trouve isolé, comme dans sa cellule, et comme dans sa cellule aussi, il ne peut ni voir qui que ce soit, ni cesser d'être vu par le gardien. Mazas est pourvu d'une cantine et d'une bibliothèque. Il contient un très-petit nombre de cellules doubles : on appelle ainsi deux cellules ouvrant l'une sur l'autre. On les emploie quelquefois à l'usage de cellules de famille, à qui l'on veut donner un compagnon de captivité doué d'une excellente mémoire. On en fait aussi à la politesse, quand il y a lieu, à un ministre ou à un général. Cette dernière règle se trouve pas dans les prisons belges ou anglaises. Le directeur d'une prison boïge qui avait caressé l'espoir de compter parmi ses pensionnaires le ministre de la guerre, condamné à un mois de prison pour duel, avait fait peindre à fresque par un détenu sur le mur d'une des cellules, de vastes pierres arrondies par un beau fleuve et couronnées par de grands bois. Ce n'était pas un tableau de maître; mais c'était une décoration assez commode. Les oiseaux y gazouillaient sous les feuilles; les chiens et les chats se reposaient sur la berge en liberté. C'est un tableau d'un bon effet de récompense. Il y a des prisonniers qui recourent à l'art pour le travail, de fideles au règlement et de bons citoyens, les gendarmes dans l'espoir d'être enfermés dans une cellule de général.

Il est à regretter que les représentants du peuple enlevés de leur domicile par le coup d'Etat du 2 décembre 1851 furent d'abord emprisonnés à Mazas.

Les prisons de France sont divisées sous ces deux formes, l'isolement et le contact, c'est-à-dire, le système de Philadelphie, et l'isolement



de nuit avec travail de jour en commun et en silence, système d'Auburn, est d'origine américaine. Parmi les grandes prisons cellulaires d'Europe, on peut citer la maison de force de Gand, construite en 1801, où les deux systèmes sont employés simultanément, et celle de Glasgow, soumise depuis 1824 au régime rigoureux de Philadelphie.

M. Dupuy, directeur de l'administration des prisons en France, prétend, dans son rapport de 1866, que l'emprisonnement cellulaire, sous sa double forme, a été appliqué pour la première fois à Rome, en 1708, par le pape Clément XI. Ce serait là, à coup sûr, une origine très-vénérable. Il faut bien comprendre que ce qui constitue le régime cellulaire, ce n'est pas l'isolement. Toutes les prisons, de tout temps, ont eu des cachots; et puisque M. Dupuy parle des papes, on peut dire aussi que tous les couvents en ont eu. Les cachots les plus célèbres dans l'histoire, après les oubliettes, sont les *in pace*, de provenance toute monacale. Un complice de Cartouche, qui, dans le procès, s'était fait le complaisant de la justice, obtint grâce de la vie. Il fut enfermé dans un cachot solitaire de Bicêtre, où il vécut quarante-trois ans. Son industrie était de contrefaire le mort, parce qu'alors on le portait au haut de l'escalier, ce qui lui permettait d'entrevoir le jour et d'aspirer quelques gorgées d'air frais. Cela lui réussit deux ou trois fois en quarante-trois ans. Mais les cachots solitaires avaient toujours passé, jusqu'à l'invention du système cellulaire, pour une aggravation de peine. Aujourd'hui même, en France, dans les bagnes, qui ne sont pas précisément des lieux de délices, un forçat coupable de quelque méfait est *mis aux sables*, selon l'argot du lieu, c'est-à-dire enfermé dans un cachot solitaire. L'invention propre des philanthropes consiste à avoir imaginé que l'emprisonnement solitaire était une diminution de peine et un moyen sûr d'amendement.

J'accorde trois choses : l'emprisonnement cellulaire de nuit est excellent; l'emprisonnement cellulaire de jour et de nuit peut et doit être appliqué dans les prisons préventives; on peut accorder l'isolement, dans certains cas, aux condamnés qui le préfèrent.

Hors de là, le système cellulaire n'est que le retour, par philanthropie, à une barbarie d'espèce particulière. Vous donnez à un prisonnier du jour, de l'air, de la propreté, de la salubrité : voilà le bienfait; mais vous lui retranchez, outre la liberté, l'humanité : voilà la faute.

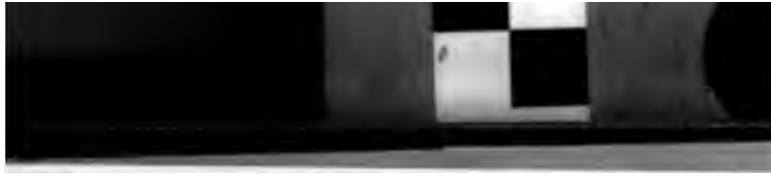
Je suis entré une fois dans une cellule où il y avait une table, une chaise, un lit de sangle, quatre murs bien blancs et quatre vitres en verre dépoli, laissant passer le jour et ne laissant passer aucune image. On y pouvait faire huit pas en longueur et trois pas et demi en largeur : j'ai visité par milliers des logements bien

plus misérables occupés par des ouvriers honnêtes. Je demandai au prisonnier depuis combien de temps il était en cellule, dans cette cellule. Il me répondit : « Depuis dix-sept ans. » Il était condamné à ces quatre murailles à perpétuité. Pensez à cela, car c'est matière à méditation. Cet homme ne voit jamais personne, pas même son gardien. On lui passe sa pitance par un trou étroit, et c'est à peine s'il voit la main qui tient l'écuelle. Cette barbarie ne vous prend pas d'abord à la gorge comme les anciens cachots, avec leur paille, leurs chaînes, leur obscurité, leurs ordures. Il faut réfléchir pour la comprendre. Il faut penser que depuis dix-sept ans, pas une de ses minutes n'a différé de l'autre. La loi anglaise permet l'emprisonnement cellulaire, et même le présent; elle en limite la durée à neuf mois, même pour les condamnés à perpétuité. J'ai vu des forçats partir de Pentonville, après leurs neuf mois de cellule, pour aller au logne de Portland, qui a une réputation terrible et bien méritée : ils respiraient! On lisait clairement sur leurs visages que le silence éternel et le travail éternel les effrayaient moins que ces quatre implacables murs de pierre dont ils venaient de sortir encore vivants.

Quant à l'amendement par la solitude, c'est une illusion, une contre-vérité. La solitude produit l'hypocrisie très-souvent l'abêtissement à coup sûr et la folie dans un cas sur quatre. Elle conserve parfaitement la haine et tous les instincts vicieux. Ce calançon, où rien n'entre et d'où rien ne sort, ressemble à un doigt on touché à l'éternel, et qui contiendrait la peste. C'est en quelque sorte contraindre la nature, que d'attendre un progrès moral d'une situation contre nature.

Dans plusieurs prisons cellulaires à l'étranger, et notamment dans celle de Gand, les prisonniers portent un masque toutes les fois qu'ils peuvent être vus. Je disais cela un jour devant un grand poète. — ou, comme je n'ai pas de raison de ne pas le nommer, — devant notre plus grand poète. « C'est, dit-il, cherchant une excuse, pour sauver l'auteur. — Mais les condamnés à perpétuité, qui portent aussi le masque, n'ont plus d'auteur. Cette coutume, à laquelle on a solennellement renoncé presque partout, était pourtant logique. Ce masque achevait et complétait l'encellulement. Il achevait d'ensevelir ou plutôt de détruire la personne.

Mais il ne faut pas cacher le châtement; cela ne vaut rien, ni pour celui qui châtime, ni pour celui qui le subit. Imposer un châtement secret, ce n'est que punir. Donner au châtement, sans scandale, la même publicité qu'au crime, c'est déjà réhabilitier.



NOTES ET RENSEIGNEMENTS

La Conciergerie était, comme son nom l'indique, l'habitation du concierge à l'époque où les rois résidaient au palais de la Cité. Depuis des siècles, cette partie du séjour royal est affectée à l'usage de prison. Le 12 juin 1418, les partisans du duc de Bourgogne, que la trahison de Périnet Leclerc avait introduits dans Paris, se ruèrent sur toutes les prisons de Paris où se trouvaient des prisonniers du parti Armagnac et les massacrèrent. La Conciergerie ne fut pas épargnée.

Là aussi, ont été enfermés des coupables fameux, comme Ravailiac et Damiens, et quelquefois des hommes non criminels comme Montgommery, l'involontaire meurtrier du roi Henri II. Le nom de ce prisonnier est resté à la tour où il fut détenu.

Pendant la Révolution, la Conciergerie a vu se renouveler, le 2 septembre 1792, les massacres de 1418; elle a ensuite reçu bien des hôtes illustres qui ne sortirent de là que pour aller à la mort : Marie-Antoinette et sa belle-sœur Elisabeth, les Girondins, madame Roland, le duc d'Orléans, Danton, Camille Desmoulins et leurs amis, les Hébertistes, Robespierre, Saint-Just et les autres victimes du 9 thermidor, tués sans jugement, Soubrani et les autres conventionnels arrêtés le 1^{er} prairial.

Sous le Consulat, Georges Cadoudal a été écroué à la Conciergerie.

Sous la Restauration, l'on y a vu le comte de la Valette, dont l'évasion est restée célèbre, Louvel, les sergents de la Rochelle, Beranger et d'autres détenus politiques.

Sous la monarchie de Juillet, Guinard, Godefroy Cavaignac, Armand Marrast, Lamennais, une foule d'autres écrivains politiques ont passé par la Conciergerie.

Enfin, en des temps plus rapprochés, la même prison, a reçu encore des hommes poursuivis à cause de leurs opinions, entre autres MM. Neffzer, Proudhon, Ch. et Fr. Hugo, Vacquerie, Paul Maurice, etc., et aussi des hommes coupables d'attentat contre le chef du gouvernement, tels que Pianori et Orsini.

Saint-Lazare occupe les bâtiments de l'ancien monastère de Saint-Lazare, dont l'origine est mal connue, mais qui existait déjà, au quatorzième siècle, comme hôpital affecté au traitement des lépreux. Situé alors au delà des murailles de la ville, cet hôpital fut plusieurs fois pillé, saigné, dévasté, par les Anglais. Il se releva pourtant de ses ruines et devint un des plus riches et des plus étendus de Paris.

En 1652, Saint-Lazare fut donné à saint Vincent de Paul, qui en fit le chef-lieu de la congrégation des *Prêtres de la Mission*, destinés à aller enseigner les habitants des campagnes. Les bâtiments actuels ont été construits par lui ou par ses successeurs.

Vincent de Paul mourut à Saint-Lazare, le 27 septembre 1660, et fut enterré dans l'église. Depuis, ses restes ont été transférés dans une chapelle de la rue de Sèvres.

Dans les premiers emportements de la Révolution, la maison de Saint-Lazare, soupçonnée de receler des armes et des amas de subsistances, fut pillée par le peuple, le 13 juillet 1789. L'année suivante la congrégation fut

supprimée et le monastère devint propriété nationale. En 1793, on en fit une prison. C'est là qu'ont été enfermés André Chénier et Roucher.

Aujourd'hui Saint-Lazare est une prison pour les femmes.

Autrefois, il y avait à Saint-Lazare un bâtiment appelé le *logis du roi*. Les anciens rois, en effet, s'y arrêtaient avant de faire leur entrée solennelle à Paris et y recevaient les serments des autorités municipales. Ils y revenaient encore une fois, mais morts, et leur corps y séjournaient pendant vingt-quatre heures avant d'être porté à Saint-Denis. Combien n'ont pas retrouvé à cette station les acclamations qui avaient accueilli, la première !

Les Lazaristes possèdent, dans la rue du Faubourg-Saint-Denis, les maisons portant les numéros 97 à 107. Ils étaient, en outre, propriétaires d'un immense terrain s'étendant au nord-ouest de leur monastère et comprenant à peu près tout l'espace compris par les rues de Paradis, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg-Saint-Denis et l'ancien boulevard extérieur. Sur ce vaste domaine on a ouvert nombre de rues, construit l'hôpital Lariboisière et la gare du Nord.

En 1823, l'ancienne église a été démolie et remplacée par la chapelle actuelle, qui n'a rien de curieux. De nouvelles constructions ont été ajoutées, à diverses époques, aux bâtiments monastiques.

La prison de *Sainte-Pélagie*, rue de la Vierge (IV^e arrondissement), occupe les bâtiments de l'ancien couvent du même nom, fondé, en 1605, comme maison de réclusion pour les filles ou femmes de mauvaise conduite. La maison a changé de destination et sa destination actuelle, c'est, en effet, aujourd'hui une prison pour hommes.

Pendant la Révolution, madame Roland a été enfermée à Sainte-Pélagie; c'est là qu'elle a écrit ses *Mémoires*.

Plus tard, Sainte-Pélagie fut partiellement affectée aux détenus pour dettes. Elle reçoit maintenant trois séries de prisonniers : des délinquants, les criminels et les politiques. Il n'y a plus que les deux derniers catégorisés. Un pavillon particulier, dit *des Français*, est réservé aux détenus pour faits de presse.

Parmi les écrivains politiques qui ont séjourné à Sainte-Pélagie, il faut citer les écrivains libéraux et républicains de la France de 1830 à 1848, Berquier, P.-L. Courier, Châteauneuf, Carrel, Lamennais, Marrast, Philippe, Godéroy, Lavaugreny. Ces trois derniers et d'autres républicains, détenus sous le gouvernement de Louis-Philippe, parvinrent à creuser un souterrain conduisant dans une maison de la rue Copeau (actuellement rue Lacépède), et réussirent ensuite à sortir de France. Proudhon y a séjourné en 1848 et 1851.

Plusieurs annexes ont été ajoutées, notamment du côté de la rue de l'Arbre-Sec, mais on ne trouve maintenant l'entrée de la prison.

Le *logis des condamnés*, place de la Raquette, construit en 1836, reçoit les condamnés à la réclusion ou aux travaux forcés jusqu'au moment de leur départ pour les maisons centrales ou le bagne. C'est là aussi que sont conduits les condamnés à mort, depuis le prononcé de l'arrêt rendu contre eux jusqu'au jour de l'exécution ou, si la peine est commuée, jusqu'au jour du départ.

Les exécutions capitales ont lieu devant la porte de cette prison. Quatre petites fleurs en terre au milieu des pavés, représentent les quatre moments de l'exécution.

En face du Dépôt des condamnés s'élève la prison des *Jeunes Détenus*, construite en 1831, d'après les plans de M. Hipp. Le bas, et destinée d'abord aux femmes condamnées dans le département de la Seine. On l'affecta ensuite aux jeunes garçons détenus correctionnellement par autorité de justice ou à la requête de leurs parents. Il s'y trouve des ateliers pour le travail des détenus.

La prison de la rue de la Santé, achevée cette année (1867), a reçu la population de l'ancienne prison des *Madelonnettes*, ce qui fait qu'on lui donne quelquefois ce nom, comme on appelle aussi Mazas la *nouvelle Force*. Elle soutient des prévenus et des condamnés à moins d'un an d'emprisonnement.

La *Prison Militaire*, rue du Cherche-Midi, a été construite en 1863, pour remplacer l'ancienne prison de l'Abbaye, de sanglante mémoire.

La prison de la *Garde Nationale* est située dans la grande rue de Passy. C'est tout simplement une maison d'habitation appropriée à sa nouvelle destination.

Le couvent des *Dames-Saint-Michel*, rue Saint-Jacques, n° 195, reçoit, dans une partie de ses bâtiments, des jeunes filles renfermées par la volonté de leur famille.



XIII

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

—

LE MONT-DE-PIÉTÉ LA PROSTITUTION, LA MISÈRE

PAR

Alfred DELVAU

—

Le Mont-de-Piété

I

Étes-vous entré quelque jour, au moins, dans un des nombreux bureaux de prêt ou en son nom, presque toujours le peuple appelle *le Mont-de-Piété* ? J'en ai pu le plus de *le Mont-de-Piété* de la rue des Blancs-Manteaux — j'en parlerai à son honneur, — mais des petits monts de-piétés en ont à travers Paris, comme une foule d'autres établissements de première nécessité. Ils sont curieux à voir — d'une curiosité triste, je vous en prévient, surtout ceux des

Il n'y a à Paris que le Mont-de-Piété de la rue des Blancs-Manteaux et un autre à la rue de la Harpe, avec bureaux auxiliaires et autant de bureaux de prêt que de maisons de prêt. On va de préférence chez ces bureaux de prêt de la rue de la Harpe et les autres et sont ordinairement sous le patronage des gouvernements de la rue.

quartiers pauvres, qui ont une physionomie différente de celle des bureaux des quartiers riches, où l'on emprunte tout autant qu'ailleurs.

La maison du *clou*, — que les étudiants et les bohèmes appellent aussi *ma tante* (1), — a l'aspect de toutes les maisons parisiennes, et rien ne la désignerait plus qu'une autre à l'attention de l'observateur, pas même le va-et-vient incessant de ses visiteurs, n'étaient les allures particulières que prennent ceux-ci pour y entrer et pour en sortir, une sorte de honte d'abord, beaucoup d'empressement ensuite. On dirait presque que c'est un mauvais lieu. Ah! comme on entre avec plus d'assurance à la Banque de France, et comme on en sort avec plus de fierté!

Si vous ne connaissez pas l'intérieur d'un bureau de commissionnaire au Mont-de-Piété, que connaît forcément tout le monde à Paris, prenez la peine de me suivre : nous allons en visiter un ensemble. Il n'est pas besoin pour cela d'avoir quelque chose à *accrocher*, l'affluence y est trop grande pour qu'on puisse s'apercevoir que vous n'engagez ou ne dégagez rien; et d'ailleurs, chacun venant là pour son propre compte, n'a pas à songer à vous ni à remarquer votre présence. « Combien va-t-on me prêter là-dessus! » Cette pensée absorbante, l'unique préoccupation des gens qui viennent au *clou*, ne permet pas les distractions ordinaires, celles qu'ont les publics de toutes les salles d'attente.

Entrons donc, suivons le monde. Une odeur spéciale, *sui generis*, qui participe un peu de l'odeur de caserne et de celle d'hôpital, — malgré la propreté avec laquelle cela est tenu, vous saisit dès vos premiers pas dans la salle commune : odeur composite où les choses entrent pour autant que les gens. On a beau ouvrir souvent les portes, cela sent le *renfermé*, — la plus fade et par conséquent la plus insupportable des senteurs connues... On s'y fait cependant, parce qu'il faut bien se faire à tout; on la supporte, parce qu'il faut bien supporter ce qu'on ne peut empêcher; et l'on s'assied, attendant ou faisant semblant d'attendre son tour, sur un des bancs de bois qui règnent autour de la salle. Cette salle est partagée en deux compartiments, la partie réservée au public et la partie réservée aux employés : une cloison, où sont ménagées deux ou trois ouvertures, séparent ceux-ci de celui-là. Le plus souvent, le compartiment réservé au public est sombre, il ne reçoit d'autre lumière que celle des guichets : seul, le compartiment réservé aux employés rayonne insolemment. Je dis insolemment, et je parle du soleil, qui a la mauvaise habitude d'éclairer, comme

(1) Les ouvriers anglais appellent *uncle* le prêteur sur gages. Les habitants de Bruxelles appellent le Mont-de-Piété *le Lombard*.

pour les égayer, les scènes et les actes les plus lamentables de la vie humaine. Mais ne faut-il pas que les commis de *précée* voient à quelles étoffes, de soie ou de coton, et à quels bijoux, d'or ou de cuivre, ils ont affaire!...

Je ne sais pas s'il y a dans quelque coin, écrit ou imprimé, quelque *Avis* qui recommande, qui impose le silence aux visiteurs; mais tout le monde est silencieux. — les employés et le public, le public et les employés. Les uns sont courbés, graves, impassibles, rigides — ou ennuyés, — sur leurs grands registres, inscrivant les engagements comme autant d'actes de décès, et ne relevant la tête que pour s'interroger mutuellement des yeux sur les choses du service. L'autre, le public, est assis ou debout, et il attend, quelquefois ennuyé, impatienté par l'attente, mais le plus ordinairement résigné — quand il n'est pas inquiet.

Et il y a de quoi l'être! Car de cet employé impassible sur son fauteuil comme Minos sur son siège d'airain, dépendent l'honneur de ce commerçant, le bonheur de cet amoureux, le souper de cette mère de famille, le début de ce comédien, la source de cette grande dame, la toilette de cette *petite dame*, la commande de cet artiste, — mille choses. Car ils y viennent tous et toutes, les bourgeois et les bourgeoisesses de la société parisienne, les plus hautes comme les plus humbles, les plus fiers comme les plus piteux, les duchesses comme les lavandières, les diplomates comme les voyous, les artistes comme les artisans. A un moment donné, les plus riches taries à l'emprunt, ceux qui se croyaient pour jamais à l'abri de cet ennemi impitoyable qu'on appelle la Nécessité, viennent à ce guichet, frémissants de colère, mais anxieux d'attente comme les autres, déposer leurs diamants, leurs bijoux, leurs cahenures, leurs dentelles, leurs trésors, afin d'obtenir sur ce nantissement, dont ils ne se séparent qu'à regret, la somme indispensable qui leur les sauver. L'histoire de Benvenuto Cellini jetant sa vaisselle d'argent dans le moule de son frère ou fasson et de Bernard Palissy jetant ses meubles au feu pour alimenter ses fourneaux où cuisent ses *rustiques figurines*!

II

Il y en qui sont regarder et deviner, le public d'un bureau de prêt spectacle, tout intéressant. On entre par la pensée dans toutes ces existences si diverses, échouées là pour des raisons et des motifs si différents, et on en sort couronné quelquefois, attristé presque toujours. La misère n'a rien de gai, — même la misère la plus joyeuse, — et c'est la misère, ou sa

seur honteuse la gêne, qui amène là tous ces gens si disparates de costume, d'âge, de sexe et de position.

D'abord (1), accoudé sur la planche du guichet, devant le commissionnaire, — soupeseur juré de tous ces fumiers avec lesquels on a la prétention de faire de l'or, — se tient un *blousier*, qui nous tourne le dos et nous laisse voir, sous son pantalon frangé, ses jambes nues dans ses souliers éculés. Celui-là vient engager son matelas, — la dernière, la suprême ressource! — son matelas qui n'a pas l'air bien ventripotent, et des outils de menuisier, qui n'ont pas l'air fâché de se reposer un peu. Est-ce un *gouapeur* qui veut « rigoler un brin », ou un ouvrier sans ouvrage qui a besoin d'argent pour attendre le jour où il sera embauché? Je pencherais assez pour cette dernière supposition, — quoique la première soit la meilleure.

A côté de lui, et pour faire contraste, se dresse effrontément une grande fille rouge, cheveux rouges, châle rouge, robe de soie mauve, manchettes de tulle blanc, que je rencontre quelquefois sur le trottoir de la rue des Martyrs, et qui personnifie, à elle seule, une certaine catégorie de femmes, — la troisième catégorie. Que vient-elle engager! son cœur! Il y a longtemps qu'il court les champs — et les rues! Son honnêteté! Elle a suivi son cœur! Son esprit! Elle n'en a jamais eu d'autre que celui de ses amants — qui l'ont gardé pour eux! Quoi, alors! Quelque joyau sans doute, dernier témoignage d'une dernière liaison; justement son oreille est veuve des vingt-cinq francs d'or qui y pendaient tout à l'heure: Monsieur le commissionnaire, pr tez-lui dix francs dessus pour qu'elle s'achète une chemise de batiste garnie de dentelles — en faux — chez la marchande à la toilette du coin.

Sur le banc de bois scellé dans la muraille sont d'autres personnes: deux femmes du peuple, en *marmotte*, qui estiment par avance le linge de toile qu'elles vont engager pendant que la petite fille de l'une d'elles mord insoucieusement dans une pomme; une jeune fille en noir, tête nue aussi comme la fille en rouge de tout à l'heure, mais plus décemment et plus pauvrement vêtue; un Arthur de la *Rivins Blanche*, chapeau sur l'oreille, mains dans les poches, regardant un petit chien jouant à ses pieds, pour regarder quelque chose; puis des hommes et des femmes du peuple, avec leurs enfants, s'entretenant de la dureté des temps et de la cherté des loyers; puis des bourgeois placides; puis des boutiquiers soucieux; puis encore d'autres gens plus ou moins intéressants — mais toujours intéressés. L'homme qui engage son

(1) Voir le tableau d'Heilbuth que nous racontons.

demain dimanche, — et ils halètent comme des soufflets de forge. Les autres saluent du chapeau en entrant; eux, ils entrent en saluant de la voix, et leur *reconnaissance* toute dépliée à la main. Ils n'attendent pas autant que les autres, ceux-là : il y a toujours moins de monde au guichet des dégagements qu'au guichet des engagements...

Cependant il y en a, le samedi principalement, en assez grand nombre pour donner de la tablature aux employés qui, bien qu'aimant le dimanche, eux aussi, à cause du repos qu'il leur amène, le redoutent presque autant parce qu'il leur apporte en même temps un surcroît de besogne. Et puis, ces gens qui dégagent ne sont pas aussi faciles à brider que les pauvres diables qui engagent; autant ceux-ci sont doux et patients, quoique pleins d'angoisses, autant ceux-là sont bruyants, exigeants, insolents même quelquefois. Les rôles sont changés, en effet! Les uns viennent demander, — c'est presque une aumône, malgré leur nantissement d'une valeur supérieure au prêt. Les autres viennent apporter, — c'est presque un cadeau, car le gage qu'ils retirent ne vaut pas toujours le prix qu'on l'a estimé, et s'ils ne le retireraient pas, le Commissionnaire pourrait perdre quelque chose dessus, au lieu de gagner. Vous saisissez la nuance!...

Et puis aussi, ce sont ordinairement les hommes qui engagent, tandis que ce sont ordinairement les femmes qui dégagent. Pour engager, il faut une signature; pour dégager, il suffit de la *reconnaissance*. Alors, je vous laisse à penser quel train doivent faire toutes ces commères, fières de *déracher* du maudit *clou* la robe ou l'habit qui y pendait depuis six mois, et qui est aussi indispensable pour aller danser ou se promener demain qu'il l'était peu il y a six mois quand il s'agissait de dîner ou de payer le *garni*. C'était un jour d'hiver, il faisait froid, on avait faim, et ces jours-là on n'aime guère à coucher à la belle étoile, et sans souper. Aujourd'hui, voilà le printemps revenu, et, avec le printemps, les belles promenades sous les verts ombrages du bois de Meudon : un coup de fer à la robe, un coup de fer à l'habit, tous deux fripés par un long séjour dans les casiers du Grand Mont-de-Piété (1), et il n'y paraîtra plus! on aura l'air d'avoir une robe neuve et un habit neuf! Oh! la jolie figure qu'elle aura, ainsi attifée, au bras de son cavalier de cette année, — qui n'est pas toujours

(1) Le commissionnaire accepte les nantissements, mais il ne les garde pas : tout va rue des Blancs-Manteaux. Seulement, de même qu'il se charge de l'engagement, il se charge aussi du dégagement, — autant de menus frais que s'épargnerait l'emprunteur en s'adressant directement au grand Mont-de-Piété.

le cavalier du printemps passé!... Ah! la fière mine qu'il aura, ainsi *endimanché*, aux bras de son adorée, qui est toujours celle de l'année dernière, et qui sera encore celle de l'année prochaine, et des années suivantes, — car, cette adorée, ce n'est pas une maîtresse, c'est la femme, c'est l'épouse, comme on dit en se moquant!...

Mais, hélas! cette joie tombera, le printemps passera, l'été aussi, et l'hiver reviendra, — et il faudra revenir aussi au Mont-de-Piété, non plus le front haut et la voix haute, non plus le sourire aux yeux et aux lèvres, mais, au contraire, la tête baissée, l'air humble, les yeux rouges, la bouche amère. Il faudra revenir pour engager de nouveau cet habit ou cette robe — dont le Commissionnaire ne voudra peut-être plus, non par cruauté, mais seulement par prudence, refusant pour ne pas être refusé lui-même par l'Administration centrale de la rue des Blancs-Manteaux.

IV

Cela m'amène tout naturellement, après avoir parlé des petits clous, à parler enfin du grand clou, après avoir dit ce que sont les Commissionnaires au Mont-de-Piété, à dire ce qu'est le Mont-de-Piété lui-même.

Qu'on se rassure! Je ne prendrai pas cette intéressante question *ab ovo*, — un œuf de faucon devenu un œuf d'autruche : je me contenterai de quelques lignes explicatives, en vous priant de vous en contenter comme moi. L'histoire des Monts-de-Piété en général, et du Mont-de-Piété en particulier, a été faite d'ailleurs par des historiens compétents, spéciaux, tels que MM. Balin Wauville et Blache⁽¹⁾, auxquels je ne peux que renvoyer pour tous les détails statistiques qui manqueront forcément ici, dans cette étude exclusivement pattoise.

Le grand Mont-de-Piété de Paris date de Louis XVI, qui l'établit par lettres patentes du 9 décembre 1777; il fonctionna presque immédiatement, mais non dans les bâtiments construits exprès rue des Blancs-Manteaux, à côté du couvent des Bénédictins de Saint-Maur, puisque ces bâtiments ne furent achevés qu'en 1786. Il se mit en eux, assurément, de suivre les phases diverses de ce vaste et dissimulé établissement public destiné « à faire cesser les désordres de la circulation de la monnaie par quelles séries d'opérations

(1) Voir l'ouvrage cité par le Mont-de-Piété, par Balin, *Rapport sur l'état de la Monnaie de Paris*, par Balin, Wauville, et Blache, et *Traité des Monts-de-Piété*, par Balin.

il a passé avant d'en arriver au chiffre énorme de 25 millions d'affaires annuelles, qui est son chiffre actuel; mais il n'est pas moins intéressant de savoir ce que renferment de nantissements de toute nature les cinq étages qui composent les bâtiments de la rue des Blancs-Manteaux et les quatre étages qui composent les bâtiments donnant sur la rue de Paradis, — une forteresse! M. Blaize, qui le sait, va nous le dire; c'est un excellent guide, suivons-le :

• Arrêtons-nous d'abord au premier étage; c'est le quartier de l'aristocratie, le faubourg Saint-Germain, la Chaussée-d'Antin de nos emprunteurs. Voici la 1^{re} et la 2^e division, dites des bijoux, où sont déposés les objets les plus précieux. J'ouvre les armoires des quatre chiffres; nous appelons ainsi ces armoires de fer qui renferment les nantissements sur lesquels il a été prêté mille francs et plus. Quelles richesses, mon Dieu! Des aigrettes étincelantes, des rivières de diamants, des parures à rendre folles des duchesses. Des services en argenterie à parer la table d'un roi! Dans ces régions de la misère, de la misère opulente et de la misère nécessiteuse, les yeux ne doivent pas tout voir, les oreilles ne doivent pas tout entendre : passons. Parcourons ces rues étroites, bordées des deux côtés de riches étagères. Voyez ces milliers de montres, de couverts, de timbales, de chaînes, de bracelets, de brillants montés, ces bijoux de toute sorte, ces dentelles, ces calices, ces ostensoirs, ces cachemires, toute cette foule innombrable d'objets d'art, de luxe d'utilité, de vanité, de coquetterie.

• Nous voici au deuxième étage. Ici commencent les divisions des *hardes*. Les planchers ploient sous le poids d'un million de nantissements qui viennent s'y entasser chaque année. Là sont rangés, avec un ordre admirable, les robes, les habits, les chemises, les draps, les couvertures, tous les objets de ménage et de toilette, des vêtements de soie et des haillons, des livres, des outils. Montons deux étages encore. Mêmes dispositions, même symétrie : partout des cases remplies de cartons, de boîtes, de paquets. Les murs des escaliers sont couverts de tableaux, de glaces, de pendules à musique qui n'ont pas trouvé place dans l'intérieur des divisions. Montons toujours.

Per me si va nella città dolente.

Nous sommes sur le seuil de la cité dolente, dans la région de la douleur et du dénûment. Voyez sous les combles ces longues files de matelas pressés, entassés. C'est le tribut extrême de la misère qui, après s'être dépouillée de ses habits, nous a donné

son dernier gage, et qui couche sur la paille où grelottent, dans un grenier fétide, autour d'une mère épuisée, des enfants bleus de froid, maigres, aux yeux cernés, au sourire triste et doux. Pauvres chères petites créatures! Elles ne demandaient pour vivre qu'un peu d'air et de pain!

« Descendons au rez-de-chaussée. Les magasins sont destinés aux marchandises neuves, telles que toiles, draps, mousselines, nappes de grande dimension, bronzes, cuivres, etc. Les objets trop lourds pour être déposés aux étages supérieurs, les tours, les étaux, les enclumes, les chaudières, y occupent une large place ¹⁾. N'oublions pas les magasins des fontaines. A la fin de l'automne, les marchands de *oro* nous apportent leurs fontaines et les échançant contre une somme bien minime, mais qui leur permet de se livrer à ces petites industries qui les font vivre pendant l'hiver. S'ils n'avaient pas le Mont-de-Piété pour lanquier, ils seraient obligés d'emprunter aux usuriers de la Halle, aux grosses bourses de cuir, les gros sous dont ils ont besoin. Aux premiers rayons de soleil du printemps, ils viennent chercher le gage qu'ils nous ont confié et, la clochette à la main, reprennent gaiement le chemin des Champs-Élysées et des boulevards.

« Chaque nantissement porte un bulletin; chaque bulletin un numéro pair, si c'est un engagement; un numéro impair, si c'est un renouvellement. Aussi souvent que l'article est renouvelé, un nouveau bulletin est cousu sur celui de l'année précédente: vous pouvez en compter dix sur ce nantissement; donc, neuf renouvellements. — Le prêt n'est que de six francs! — Six francs mais c'est un capital pour des malheureux dont le travail ne suffit même pas aux besoins du jour. Écoutez une simple et touchante histoire. Il y a quelques années, un de nos prédécesseurs remarqua un petit paquet qui portait toute une liasse de bulletins de renouvellement et sur lequel il avait été prêté trois francs. Il écrivit à l'emprunteur: une femme se présenta. — Pourquoi, lui dit-il, ne dégagez-vous pas ce nantissement? — Je suis trop pauvre, dit-elle. — Vous attachez donc un grand prix à cet objet? — Ah! monsieur, c'est tout ce qui me reste de ma mère. Le directeur dégagea le paquet, qui renfermait un vieux jupon de basin: la pauvre femme emporta en pleurant de joie ce trésor de la pitié filiale. Les faits de ce genre ne sont pas rares, et ils prouvent que, si l'imprévoyance et l'inconduite amènent au Mont-de-Piété quelques emprunteurs, le plus grand nombre y veut

¹⁾ Aujourd'hui, ce n'est plus rue des Blancs-Manteaux, mais rue des Anjou-Saint-Pierre, près de la Roquette, qu'on doit porter tous ces objets de ménage, ustensiles, voitures, meubles, matelas, etc.



poussé par d'autres causes et par des sentiments fort honorables. L'histoire de beaucoup de nantissements est une page lamentable du drame de la vie humaine, si pleine de misères sans nom et d'infortunes ignorées. Tous ne retournent pas à leurs propriétaires, il en est un peu moins de 6 p. 100 ; et que d'efforts pour empêcher qu'ils ne tombent dans les mains des brocanteurs qui les achètent à vil prix à la salle des ventes ! Le 26 juin 1819, il fut vendu une montre d'argent, engagée le 8 janvier 1817 pour la somme de 8 francs ; elle avait été renouvelée pour la dernière fois le 8 décembre 1817 : l'emprunteur qui n'avait pu la dégager avait payé successivement 26 fr. 50 c. de droits de renouvellement. Nous le fîmes rechercher : il était mort. Quel mystère de tendresse cachait une si longue constance ! Nul ne l'a su... »

Quel abîme que ce Paris ! et combien de créatures s'y débattent désespérément contre le monstre Misère, sans que personne ait soupçon ou souci de leurs efforts et de leurs tourments.

V

Quelques chiffres pour finir.

Tout le monde, je l'ai dit, emprunte à Paris, pauvres et riches ; tout le monde a recours au Mont-de-Piété, soit directement, soit par sa succursale de la rue Bonaparte, soit par ses bureaux auxiliaires, soit par les bureaux des Commissionnaires, des intermédiaires ; mais, on l'a deviné, dans le tableau qui a été dressé des professions des emprunteurs, les artisans sont en plus grand nombre que les rentiers, les pauvres en plus grande quantité que les riches. Le voici, du reste, ce tableau, calculé sur le chiffre de 1,000 engagements :

Commerçants, fabricants, petits marchands.....	112
Rentiers et propriétaires.....	84
Professions libérales.....	31
Employés.....	39
Militaires.....	4
Ouvriers et journaliers.....	730
Total.....	1,000

Si, maintenant, en regard de cette classification des emprunteurs, on place le chiffre des sommes touchées par eux, on voit que, sur mille francs, par exemple, il est prélevé, savoir :

Par les commerçants, fabricants, petits marchands...	367 fr.
Par les rentiers et propriétaires.....	156
Par les professions libérales.....	61
Par les employés.....	56
Par les militaires.....	10
Par les ouvriers et journaliers.....	330

C'est-à-dire que les derniers, quoique sept fois plus nombreux que les premiers, touchent moins qu'eux. Disproportion énorme, qu'on s'explique lorsqu'on sait que, sur 1,530,900 prêts annuels, il en est 1,050,000 de trois à dix francs...

A ces renseignements, d'une haute et cruelle signification, j'en ajouterai d'autres qui les compléteront :

Le nombre des engagements annuels dans les 44 Monts-de-Piété que possède la France et qui sont répartis dans 25 départements, — ce nombre est d'environ 3,400,000, représentant une valeur de plus de 49,000,000 de francs. Celui des dégagements est de 3,300,000, représentant une valeur d'un peu plus de 43,000,000. Quant aux nantissements vendus, faute d'être dégagés ou renouvelés, ils ne dépassent pas le vingtième de ceux qui ont été engagés, et leur valeur ne s'élève pas à plus de 2 millions et demi de francs. Enfin, on estime à 7 mois et 15 jours la durée moyenne de ces prêts. Or dans les chiffres qui précèdent, le Mont-de-Piété de Paris figure pour plus de moitié, mettons pour 1,800,000 engagements, so: pour 25 000,000 de francs. On juge à qui revient la part léonine de ce gâteau.

Ces chiffres font rêver; ils attristent l'esprit et offensent la pensée. Quoi! l'Humanité est en marche depuis des milliers d'années, et elle n'est pas plus avancée! Quelle tortue! On croit avoir tout fait parce qu'après bien des siècles on a remplacé l'usure exorbitante par le prêt raisonnable, et Shylock par le Mont-de-Piété: Quand donc ren placera-t-on la Misère par le Bien-être!...

La Prostitution.

I

J'ai parlé du Mont-de-Piété, l'Effort; je parlerai de la Misère, la Clé; — je veux dire auparavant un mot de la Prostitution, — qui est l'Avant-Misère.

L'homme peut et doit lutter, il est armé pour cela, il a les muscles nécessaires, il a la force, il a le courage. Pour lui la lutte a même parfois des joies âpres, sa volupté amère, sa grandeur



sauvage, non parce que parfois le triomphe est au bout, mais parce qu'il y a de l'honneur à être terrassé par le Sort et vaincu par la Fatalité. Celui qui s'avoue vaincu avant d'avoir combattu, et qui se jette dans les bras du Vice par peur de la Misère, — celui-là est un lâche qui ne mérite aucune compassion et que personne ne songe à relever lorsqu'il tombe.

Mais la femme, créature éternellement mineure, et par conséquent irresponsable, — la femme n'est pas née pour la lutte : elle est faite au contraire pour la chute, c'est-à-dire pour l'abîme. Tout la sollicite à tomber, elle et les autres, les choses et les gens, les mauvais exemples, les mauvais conseils, ses instincts mauvais, sa faiblesse naturelle, sa coquetterie, sa paresse, sa gourmandise, son effroi bien légitime de la pauvreté ; mille bras la poussent doucement, mais sûrement, hors du sentier droit qui a, paraît-il, trop de pierres aiguës pour ses pieds délicats, et la lancent, sans espoir de retour, sur la route fleurie de la galanterie. On commence par être Fantine la grisette, on finit par être Fantine la fille ; on était la maîtresse d'un étudiant, on devient la concubine du Public : une tache qui pouvait disparaître, une souillure désormais indélébile. C'est triste, c'est navrant, mais nous nous sentirons toujours désarmés devant cette abjection, — parce que c'est celle d'une créature née inférieure, sans le moindre sens moral, que nous n'avons pas le courage de châtier de notre mépris.

II

Tout sollicite la femme à tomber, oui. Je n'entends pas parler ici des filles des champs qui se laissent séduire et qui viennent à Paris cacher leur honte — qui ne restent pas longtemps une honte pour elles. Je parle spécialement des Parisiennes.

A Paris, la ville du progrès, des lumières, des arts, des sciences, des lettres, et de je ne sais plus quoi encore, une fille pauvre ne peut faire un pas, un seul, sans être éblouie par les richesses perfidement étalées aux devantures de toutes les boutiques et de tous les magasins. Ici des châles aux couleurs éclatantes, là des robes de soie ou de velours, là encore des bottines de satin d'une élégance rare, là encore, là surtout, des bijoux, des perles fines, des diamants, — des merveilles ! Et remarquez qu'elle n'a qu'une robe d'indienne sur les épaules, des bottines de coton aux pieds, pas la moindre pendeloque aux oreilles, pas le moindre bracelet au poignet. Le contraste est amer, et elle le ressent à sa façon. D'autant plus qu'en regardant de ses yeux enflammés de convoitise à travers les vitrines des magasins, elle s'est regardée elle-même et s'est

Par les commerçants, fabricants, petits marchands...	367 fr.
Par les rentiers et propriétaires.....	156
Par les professions libérales.....	61
Par les employés.....	56
Par les militaires.....	10
Par les ouvriers et journaliers.....	330

C'est-à-dire que les derniers, quoique sept fois plus nombreux que les premiers, touchent moins qu'eux. Disproportion énorme, qui se explique lorsqu'on sait que, sur 1,530,900 prêts annuels, il en est 1,050,000 de trois à dix francs...

A ces renseignements, d'une haute et cruelle signification, j'en ajouterai d'autres qui les compléteront :

Le nombre des engagements annuels dans les 44 Monts-de-Piété que possède la France et qui sont répartis dans 25 départements, — ce nombre est d'environ 3,400,000, représentant une valeur de plus de 40,000,000 de francs. Celui des dégagements est de 3,200,000, représentant une valeur d'un peu plus de 43,000,000. Quant aux nantissements vendus, faute d'être dégages ou renouvelés, ils ne dépassent pas le chiffre de ceux qui ont été engagés, et leur valeur ne s'élève pas à plus de 2 millions et demi de francs. Enfin, on estime à 7 mois et 15 jours la durée moyenne de ces prêts. Or dans les chiffres qui précèdent, le Mont-de-Piété de Paris figure pour plus de moitié, mettons pour 1,800,000 engagements, soit pour 25,000,000 de francs. On juge à qui revient la part léonarde de ce gâteau.

Ces chiffres font rêver, ils attristent l'esprit et offensent la pensée. Quand l'Humanité est en marche depuis des milliers d'années et elle n'est pas plus avancée! Quelle tortue! On croit avoir tout fait parce qu'après bien des siècles on a remplacé l'usure exorbitante par le prêt raisonnable, et Shylock par le Mont-de-Piété: Quand donc remplacera-t-on la Mesure par le Barètre?...

La Prostitution.

I

J'ai publié le Mont-de-Piété, l'Effort; Je parlerai de la Misère, le Clou; je n'ai pu dire auparavant un mot de la Prostitution, — qui est l'Avant...

L'homme ne peut et doit lutter, il est armé pour cela, il a les muscles nécessaires, il a la force, il a le courage. Pour tout le reste à nous parler des joies après, sa volupté amère, sa grandeur

sauvage, non parce que parfois le triomphe est au bout, mais parce qu'il y a de l'honneur à être terrassé par le Sort et vaincu par la Fatalité. Celui qui s'avoue vaincu avant d'avoir combattu, et qui se jette dans les bras du Vice par peur de la Misère, — celui-là est un lâche qui ne mérite aucune compassion et que personne ne songe à relever lorsqu'il tombe.

Mais la femme, créature éternellement mineure, et par conséquent irresponsable, — la femme n'est pas née pour la lutte : elle est faite au contraire pour la chute, c'est-à-dire pour l'abîme. Tout la sollicite à tomber, elle et les autres, les choses et les gens, les mauvais exemples, les mauvais conseils, ses instincts mauvais, sa faiblesse naturelle, sa coquetterie, sa paresse, sa gourmandise, son effroi bien légitime de la pauvreté ; mille bras la poussent doucement, mais sûrement, hors du sentier droit qui a, paraît-il, trop de pierres aiguës pour ses pieds délicats, et la lancent, sans espoir de retour, sur la route fleurie de la galanterie. On commence par être Fantine la grisette, on finit par être Fantine la fille ; on était la maîtresse d'un étudiant, on devient la concubine du Public : une tache qui pouvait disparaître, une souillure désormais indélébile. C'est triste, c'est navrant, mais nous nous sentirons toujours désarmés devant cette abjection, — parce que c'est celle d'une créature née inférieure, sans le moindre sens moral, que nous n'avons pas le courage de châtier de notre mépris.

II

Tout sollicite la femme à tomber, oui. Je n'entends pas parler ici des filles des champs qui se laissent séduire et qui viennent à Paris cacher leur honte — qui ne reste pas longtemps une honte pour elles. Je parle spécialement des Parisiennes.

À Paris, la ville du progrès, des lumières, des arts, des sciences, des lettres, et de je ne sais plus quoi encore, une fille pauvre ne peut faire un pas, un seul, sans être éblouie par les richesses perfidement étalées aux devantures de toutes les boutiques et de tous les magasins. Ici des châles aux couleurs éclatantes, là des robes de soie ou de velours, là encore des bottines de satin d'une élégance rare, là encore, là surtout, des bijoux, des perles fines, des diamants, — des merveilles ! Et remarquez qu'elle n'a qu'une robe d'indienne sur les épaules, des bottines de coton aux pieds, pas la moindre pendeloque aux oreilles, pas le moindre bracelet au poignet. Le contraste est amer, et elle le ressent à sa façon. D'autant plus qu'en regardant de ses yeux enflammés de convoitise à travers les vitrines des magasins, elle s'est regardée elle-même et s'est

trouvée digne, la pauvre belle Condillon, de porter ces riches toilettes, ces splendides falladas, réservés à ses orgueilleuses sœurs, cent fois moins belles qu'elle. Le sol est tout préparé, remué qu'il vient d'être profondément par le coultre infernal de l'envie : on peut y semer la séduction, elle germera vite, et y se portera des fleurs empoisonnées. Que le Prince Charmant — qui que toujours fort laid — se trouve à propos derrière cette jeune fille, dont le cœur est si violemment mordu par le désir d'être *une madame*, et qu'il lui dise tout bas que toutes ces merveilles du luxe, qui coûtent si cher aux honnêtes femmes ne coûtent absolument rien à celles qui ne le sont plus ou qui voudraient bien ne plus l'être, elle rougira peut-être un peu, mais elle comprendra, et, ce jour-là, elle oubliera de rentrer au logis paternel. Une vierge de plus à la mer!...

Qui l'aurait d'ailleurs prévenue contre ces tentations, courtoisie contre cette séduction ! Elle, d'ouvriers, cinquième ou sixième enfant d'une famille dont le chef n'est pas toujours le modèle des pères, de bonne heure elle a vu et entendu des choses que jamais n'auraient ni ne verront les filles de duchesses. Dans nos faubourgs les ouvriers n'ont pas de logements, et encore moins d'appartements : une famille entière — le père, la mère, les filles et les garçons — vit, mange et couche dans la même chambre. Ce devine ce qui peut résulter de cette déplorable promiscuité : la virginité de l'âme des enfants se fait vite dans cette atmosphère saturée de jurons, et souvent d'obscénités. Quelle belle préparation aux séductions de la rue et de l'atelier !

Car l'atelier aussi a ses séductions, parce que lui aussi a ses promiscuités. Dans cette filature, dans cette fabrique, on emploie deux cents, trois cents hommes, et autant de femmes et de jeunes filles. Pendant le travail, les yeux se font des signes et se donnent des rendez-vous auxquels le contre-maître ne voit que du feu. En apparence, tout a l'air de se passer en bon ordre, et la Morale n'a rien à dire ; mais, lorsque le cloche sonne les repas ou la fin de la journée, tout ce monde se met en bourdonnant comme des abeilles d'une ruche, et, sur le seuil, on se rejoint, on se confond, on reprend de la voix et du geste les conversations ébauchées à coups de regards. Il vient forcément un jour où la jeune ouvrière, qui restait autrefois très-réclusement chaque soir chez ses parents, y rentre maintenant à des heures incluses ; la mère gronde — une belle-mère souvent, souvent une concubine (1). — le père frappe.

(1). Belle-mère ou concubine, c'est là une des causes les plus fréquentes de la prostitution des jeunes filles du peuple. Toujours marâtre, la belle-mère ! Et l'ouvrier ne, d'inst ? La jeune fille les pince et elles la poussent dans la

les frères injurient, et alors l'oiseau, las de sa cage, prend sa volée pour le pays où ne fleurit pas la fleur d'oranger.

Ah! les faubourgs! C'est la grande manufacture de l'espèce féminine! C'est le séminaire de la galanterie parisienne!

III

Il faut avoir le courage de l'avouer, parce que la Vérité est la Vérité et qu'il y a sacrilège à la masquer d'hypocrisie ou d'héaïtation : non-seulement la Misère n'est pas la seule cause déterminante de la Prostitution, mais encore elle n'entre que pour une faible part dans l'affligeant total des filles inscrites sur les registres de la préfecture de police.

Je sais bien que, dans ce total, on compte peu, fort peu de femmes du monde et beaucoup de filles du peuple, paysannes et citadines, et que cela devrait signifier quelque chose, — juste le contraire de ce que je viens d'avancer. Assurément les filles de bourgeoises et les filles de duchesses, si elles ne sont pas tout à fait préservées des entraînements du cœur et des sollicitations des sens, le sont toujours, par leur éducation et la vigilance maternelle, contre les suites désastreuses de ces entraînements et les conséquences lamentables de ces sollicitations. C'est là un grand point; mais j'ai le regret de le dire, cela ne prouve pas du tout que la Misère soit l'unique pourvoyeuse de la Prostitution.

Je m'explique.

D'abord, qu'on me permette de le déclarer, je ne m'aventure sur le terrain brûlant de cette Étude que muni de renseignements puisés aux sources les plus sûres, recueillis de la bouche même d'un magistrat spécial, aussi bienveillant qu'éclairé, que je regrette bien de ne pouvoir nommer ici. Cela dit, j'entre résolument dans les détails.

L'inscription des filles (1) qui veulent se vouer à l'exercice régulier de la Débauche, — cette inscription sur le mystérieux

rué. — *« Mon père était avec une femme, »* répondent souvent, pour leur excuse, les malheureuses qui viennent se faire inscrire à la Préfecture de Police.

(1) Elle ne peut pas avoir lieu avant l'âge de seize ans révolus; et encore, si cet âge n'est pas assez visible, on fait attendre un an, deux ans, le temps nécessaire enfin pour que la jeune fille n'ait plus l'air d'une enfant. A seize ans une jeune fille est mineure; il faut donc que le père ou la mère vienne au Bureau des mœurs donner son consentement, et jamais ni le père ni la mère n'ont manqué à y venir, — sans rougeur.

registre que nul regard profane n'a jamais vu, est aussi difficile à obtenir que leur radiation (1). Il faut « la croix et la hannière » pour être jugée enfin digne de cet infamant honneur. Les sollicitieuses sont interrogées paternellement sur les raisons qui les ont ainsi dévoyées, et ces raisons sont tout simplement les trois quarts des péchés capitaux : la coquetterie, la paresse, la gourmandise — et le reste. Deux fois sur dix, la misère est la pierre d'achoppement que rencontrent sur leur chemin les pieds de ces malheureuses, — deux fois sur dix seulement! Cela ne donne-t-il pas à réfléchir! Les sceptiques qui disent la prostitution un mal nécessaire, et, ajoutent-ils, charmant, auraient-ils raison! Ah! j'ai froid jusqu'aux moelles en songeant à cela!...

Non-seulement les sollicitieuses de cartes sont interrogées paternellement sur leur passé, mais encore, non moins paternellement le sont-elles sur leur présent, c'est-à-dire sur la triste résolution qui les amène au *Bureau des mœurs* pour se faire inscrire. On cherche à faire entrer un peu de lumière dans les ténèbres de leur petite conscience, à insuffler un peu d'air pur dans leur petit cœur atteint de gangrène: on fait un dernier, un suprême appel à leur pudeur, — depuis longtemps sourde et muette; enfin, par un floquant et rapide tableau des humiliations, des avanies et des misères intérieures à l'infâme métier de prostituée, — le plus dur de tous les métiers, — on veut les empêcher de franchir le seul mauvais : vains efforts! Le Vice a marqué ces créatures de son crachin : elles appartiennent désormais à son troupeau, — qui est celui des lâches galvaneses... La femme de Sganarelle s'écriait : « Et si je veux être battue, mort... » Les sollicitieuses de cartes s'écrient : « Et si nous voulons être jolies, mort... »

Un jour, entra au Bureau des mœurs une belle grande fille, pleine de santé, épanouie comme une rose, et d'une sérénité sans égale. Le magistrat chargé de l'interroger fit pour elle ce qu'il

(1) Une fois qu'une fille est inscrite, c'est pour toujours : même lorsqu'elle a arrêté de vivre, la note d'identité qui la concerne reste dans l'implacable registre. Vous l'avez vu, Georgette Ducloux...

(2) Ce registre, personnel, excepté la Justice, ne peut avoir communication. L'Administration est inflexible là-dessus. Souvent, à la veille d'un mariage, vers d'un doute affreux, résultat d'une lettre anonyme, le futur mari veut au Bureau des mœurs peut demander, au nom de l'honneur, la vérité sur sa fiancée : au nom de l'honneur, on refuse de l'éclairer. Seulement, comme il ne faut pas qu'un honnête homme soit trompé, on fait venir la fiancée et on cherche à trouver au plus tôt un moyen de rompre le mariage projeté.

(3) Le magistrat, parce qu'en effet le chef du Bureau des mœurs est en même temps premier commissaire interrogateur.

« la bienveillante habitude de faire pour toutes ses pareilles : il lui montra sa famille déshonorée, son avenir brisé, le douloureux carcan auquel elle venait tendre si docilement le cou; il lui parla de la possibilité d'une réhabilitation par un travail honnête, il l'engagea à chercher à se placer comme domestique, — la seule place qui lui convint, puisqu'elle était incapable d'en remplir une autre; mais elle, se redressant fièrement de toute sa hauteur, répondit, la voix vibrante d'indignation : « Domestique, moi!... *Je ne mange pas de ce pain-là!*... »

Ah! la malheureuse! la malheureuse! qui ne sait pas que ce *pain-là* est cent fois plus blanc, plus sain, plus savoureux que le pain de l'infamie, doré au dehors, mais au dedans pétri de cendres amères! Ah! la malheureuse!... Et dire qu'il y en a comme cela cinq mille (1) à Paris, sans compter les vingt-cinq ou trente mille autres, réfractaires à l'inscription, mais non à la débauche, leur unique revenu!

IV

Un autre irait plus avant dans cette Étude sur la Prostitution. J'ai eu le courage d'avouer tout à l'heure ce que personne n'avait avoué jusqu'ici, à savoir que la Misère n'était pas l'unique proxénète parisienne, mais je n'ai pas celui qu'il faut pour descendre dans ces ténèbres boueuses, d'où je ne rapporterais d'ailleurs aucun renseignement. Je crois avoir dit tout ce qu'il importait de connaître et tout ce que je pouvais dire dans un espace relativement restreint. Il paraît qu'il y a des races fatalement vouées au servage, que ce soit le travail accablant, sans fin ni trêve, de certains hommes, ou la prostitution honteuse, sans trêve ni fin, de certaines femmes : telle est la conclusion désespérante qu'on est forcé de tirer des révélations du genre de celles que je viens de faire. Il y a même une autre conclusion à tirer, — et celle-là plus désolante que la première, — c'est que l'Humanité tout entière est à refondre...

Plus respectueux que les fils de Noé, qui ne surent pas voiler de leur manteau l'ivresse déshonorante de leur père, je demande

(1) 5,000 filles *inscrites*, dont environ 1,800 dans les *maisons de tolérance*, et le reste chez elles; ces dernières, appelées *filles isolées*, sont tenues à venir tous les huit jours au Dispensaire, tandis que les autres ne sont astreintes que tous les quinze jours à la *visite de santé*. Les 25 ou 30,000 autres femmes (*birches, cocottes, lorettes, etc.*) sont appelées *filles inconnues*.

la permission de couvrir de ma pitié les turpitudes d'une trop grande partie de ce sexe à qui nous devons nos aïeules, nos femmes et nos sœurs.

La Misère et les Misérables à Paris

« Misère! admirable et terrible épreuve dont les faibles sortent infâmes, dont les forts sortent sublimes; crouant et la Destinée jette un homme, toutes les fois qu'elle veut avoir un dieu ou un grelin. » (Victor Hugo.)

I

Au milieu du Festin de Trimalchion, où les commentateurs s'obstinent à voir une sanglante satire du monde romain sous Néron, on conte des histoires, on soutient des controverses, on récite des vers, on se grise avec de la satire après s'être grisé avec du Falerne opimien. — « Un pauvre et un riche étaient ennemis... » commence Agamemnon, un des convives. — « Un pauvre! » interrompt Trimalchion avec étonnement. « Qu'est-ce qu'un pauvre! » ajoute ce millionnaire, qui ne se souvient plus de son premier état ni de son abjection native. — « Ah! charmant! charmant! » s'écrie le chefur des parasites, des repus, des satisfaits, des complaisants, des flatteurs et des lâches.

Toutes les sociétés en voie de décomposition, toutes les Romes de la Décadence, ont en ainsi leurs Trimalchions, leurs heureux parvenus qui, du haut du monceau de boue dorée où l'ironique fantaisie du sort les a juchés, ne peuvent plus apercevoir les milliers de misérables qui grouillent autour d'eux, cherchant désespérément leur *pain quotidien* dans les miettes de gâteau échappées de leurs tables, et ne le trouvant pas tous les jours. Cette cécité volontaire mais réelle est une grâce d'état : pour que les riches vivent en paix, il ne faut pas qu'ils puissent un seul instant soupçonner qu'il y a quelque part des affamés.

Et pourtant ce ne sont pas les pauvres qui ont jamais manqué, — au plus, bien qu'on interroge l'histoire de l'Humanité dont ils souffrent, on les attristant, les pages les plus brillantes et les plus riches. Dans les civilisations les plus anciennes, toujours la disette. Misère apparaît, pâle et farouche, escortant la déesse. O, déesse, soumise et fleurie, — Cendrillon parfois

révoltée de cette sœur trop souvent sans entrailles. Toujours il y a eu, vivant au-dessous de la race favorisée, une race maudite d'Atrides obscurs, se reproduisant fatalement, on ne sait pourquoi ni comment, et se léguant de famille en famille la pauvreté, comme les coureurs des jeux sacrés se passaient de main en main le flambeau, — afin qu'elle ne s'éteignît jamais. Race vaillante, honnête, sympathique, travaillant sans relâche, luttant sans trêve pour conquérir sa place au soleil et sa part de bonheur, et sans cesse retombant dans sa misère et dans sa nuit : la race des gens qui, sous la neige et la pluie, l'hiver et l'été, labourent la terre, plantent des arbres, fouillent le sol, gâchent le plâtre, taillent la pierre, amenuisent le bois, pétrissent le pain, découpent le cuivre, tissent la laine, forgent le fer, fondent le plomb, festonnent l'acier, accomplissent en un mot mille besognes surhumaines, sans parvenir à retirer de tout cela pour eux une somme de bien-être suffisante, la nourriture, l'abri et les vêtements indispensables. Oui, ce sont précisément ces gens qui n'ont rien qui font tout, les meubles qui vont orner les salons, les couvertures qui vont orner les lits, les habits qui vont vêtir les hommes, les parures qui vont orner les femmes, les objets de luxe et les objets d'utilité, les choses frivoles et les choses sérieuses ! Ils sont la forge, ils sont l'usine, ils sont la cuve, ils sont l'atelier, ils sont l'alambic de la grande nation, ces humbles ! C'est de leurs industries diverses qu'ils nous enrichissent, ces pauvres ! Aussi chacun d'eux pourrait-il justement dire comme Antoine, après la bataille d'Actium : « Je n'ai plus rien dans l'univers que ce que j'ai donné. »

Et puis, ce n'est pas tout, — quoique cela soit bien assez, vraiment. Il n'y a pas que ces pauvres-là dans les sociétés civilisées ; la grande armée des misérables se compose d'autres soldats que des prolétaires, que de cette masse flottante d'ouvriers que la maladie, la concurrence ou un ralentissement dans la production peut affamer et jeter par milliers sur le pavé ; il y a encore, il y a surtout les innombrables légions des vagabonds, des déclassés, des infirmes et des mendiants, — ceux-ci assurément moins intéressants que ceux-là, mais cependant misérables aussi, et, à ce titre, dignes de l'universelle compassion.

II

Paris, cette vaste agglomération d'hommes, cette capitale de la France devenue la capitale du monde, et qui, sept ou huit fois déjà depuis son origine, a dû élargir son corset de pierre afin de

ne pas étouffer sous la pression des populations réfugiées dans son sein, — Paris, moins que toute autre ville, devait échapper à cet horrible fl au auquel on n'a pas encore trouvé de remède efficace. Il y a longtemps que la misère couloie cyniquement son luxe, qu'elle étale ses ulcères sur les marches de ses palais et qu'elle promène ses haillons le long de ses boulevards opulents.

Je ne remonterai pas jusqu'au moyen âge, de peur d'être accusé de remonter au déluge. Je ne parlerai pas de l'ordonnance du roi Jean déclarant que les vagabonds et les mendiants seraient mis au pilori, et en cas de récidive, marqués au front et bannis. A Rome, du moins, aux temps les plus mauvais, les nobles avaient compris l'urgence de prévenir par des libéralités abondantes les emportements légitimes du désespoir, et ce n'est pas eux qui seraient imputés l'ordonnance de 1359 comme solution infailible de plus épineux des problèmes sociaux.

Je daterai cette courte esquisse rétrospective de ce fameux édit du 17 avril 1656, dont on a voulu faire la gloire du règne de Louis XIV, et qui est bien loin de valoir le bruit qu'ont fait autour de lui les admirateurs sur parole du roi-soleil. Il y avait alors à Paris quarante mille vagabonds, c'était venant, c'était blessant : « Le 16 mai 1657, dit un historien, les magistrats firent publier aux portes de toutes les paroissses de Paris, que l'Hôpital Général, Bicêtre, Salpêtrière, la Salpêtrière et la Pitié serait ouvert pour tous les pauvres qui voudraient entrer de leur propre volonté, et défense fut faite à cri public de devant le Faumône des Paris. La messe du Saint-Esprit fut chantée le 13 dans l'église de la Pitié, et, le lendemain, les pauvres furent enfermés. » Et quand tous furent ainsi enfermés, — sans bien sûr, du, ceux qui avaient jugé prudent de se tenir cois jusqu'à nouvel ordre, — les docteurs Pangloss du temps s'écrièrent avec à l'airation et enthousiasme : « La misère a disparu de Paris! Paris est une ville où il n'y a plus qu des gens bien portants, heur eux et riches!... » Naïveté s'en de celle de l'auteur qui, poursuivie par les chasseurs, se cache la tête sous son aile et se croit en sécurité, parce que ne voyant pas elle s'imagine n'être pas vue. Les docteurs Pangloss se croyaient à l'abri du spectacle affligeant de la misère parce qu'ils ne l'apercevaient plus — mais les misérables n'étaient pas supprimés pour cela, — et la preuve, c'est qu'ils reparurent, malgré les édits, malgré les défenses, malgré les sévérités, malgré les châtiements. On ne decreta pas ainsi, du jour au lendemain, l'abolition d'une peste, il faut assumer auparavant.

La misère était si peu abolie en France et à Paris, qu'en 1760, au rapport de Sébastien Mercier, le gouvernement « sembla vouloir détruire la race entière des indigents, tant il mit en oubli les

préceptes de la charité. On vit des enlèvements qui se faisaient de nuit par des ordres secrets. Des vieillards, des enfants, des femmes perdirent tout à coup la liberté et furent jetés dans des prisons infectes, sans qu'on sût leur imposer un travail consolateur. Le prétexte était que l'indigence est voisine du crime, que les séditions commencent par cette foule d'hommes qui n'ont rien à perdre; et comme on allait faire le commerce des blés, on craignit le désespoir de cette foule de nécessiteux, parce qu'on savait bien que le pain devait augmenter... »

La misère était si peu abolie, que Chamfort, en parlant de l'état de la France à la veille de la Révolution, disait : « C'est une vérité incontestable qu'il y a en France sept millions d'hommes qui demandent l'aumône, et douze millions qui sont hors d'état de la faire... » Et que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, à la suite d'une enquête solennelle, déclarait en 1769, en pleine Assemblée nationale, qu'un dixième au moins de la population végétait dans le dénûment le plus absolu. D'où la création et l'organisation, par la Constitution de 1791, d'un établissement de secours publics pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides. Elle était un peu plus charitable que l'édit royal de 1656, cette brave Constitution de 1791 !

Je voudrais bien faire ici un peu de statistique et montrer la marche ascensionnelle de la misère, parce que les chiffres ont une éloquence que n'auront jamais les plus violentes déclamations : mais est-ce possible ! Beaucoup d'honnêtes esprits ont réclamé cette statistique éloquente, — une illusion ! Comment savoir la *vérité vraie*, comment connaître la profondeur et l'étendue de la plaie qui ronge l'ordre social ! On n'a pour se renseigner et s'édifier que les documents que publie de temps en temps l'administration de l'Assistance publique ; on n'a que le chiffre officiel de la misère, comme on n'a que le chiffre officiel de la prostitution, — cette autre misère. Il y a à Paris 5,000 filles *inscrites*, disent les relevés de la Préfecture de police ; tandis qu'il y a au moins 30,000 filles *insoumises*, — sans compter les filles et les femmes de notoriété publique qui vivent de l'amour sans bruit et sans scandale, et dont, à cause de cela, il est difficile de préciser le nombre.

Jugez donc de ce que doit être le *chiffre réel* des pauvres de Paris, quand on avoue un *chiffre officiel* de 117,740 individus, résultant du dernier recensement publié, celui de 1863 ! Près de 118,000 misérables inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance, — sans compter les 10,000 vagabonds que chaque année les agents de police arrêtent et conduisent à la Préfecture, cet autre bureau de bienfaisance ! Le chiffre est énorme, il est navrant, — et ce

n'est que le chiffre officiel! C'est le chiffre des *inscrits*, celui-là, mais le chiffre des *insoumis*, qui le dira! A Paris, la misère est Protée; elle revêt toutes les formes, emprunte tous les noms, endosse toutes les livrées, s'approprie tous les visages et prend tous les masques. Il y a la misère héroïque comme il y a la misère servile; il y a la misère gaie comme il y a la misère sinistre, — et ce n'est pas toujours la plus gaie qui est la moins triste, ni la plus sinistre qui est la moins bouffonne. Il y a la misère en habit noir et la misère en haillons, — et ce n'est pas toujours celle-ci qui est plus intéressante que celle-là. Il y a la misère de l'artiste et la misère du chiffonnier. Il y a la misère de l'inventeur inconnu et celle de l'ivrogne du coin. Il y a la misère décente, qui se cache dans l'ombre, et la misère insolente, qui s'affiche en plein soleil. Il y a la misère de l'honneur, le homme que ne secourt personne, parce qu'il ne se plaint à personne, et la misère du goujat auquel tout le monde s'intéresse parce qu'il se plaint à tout le monde. Oh! la comédie de la misère, quel drame!

III

Il faut avoir la cécité volontaire de Trimalcion pour ne pas voir les innombrables misères qui déshonorent Paris, la ville du Luxe et la capitale du plaisir, comme les taches et les trous déshonorent une robe de soie. Il est impossible de faire un pas dans ses rues, sur ses boulevards, le long de ses quais, sans avoir les yeux choqués par le spectacle d'une misère quelconque, — les yeux et aussi le cœur, quelque Sénèque le Sage appelle la pitié le vice d'une âme faible, et que Marc-Aurèle le Vertueux défend de se tenir en le compte de ceux qui pleurent. A côté du mendiant qui, pour vous émuouvoir, étale complaisamment son moignon hideux, à côté du vieillard qui, pour vous attirer, chantonne d'une voix cassée quelque refrain lanlaud, à côté de la pauvre accroupie sur le seuil d'une allée ou dans l'angle obscur d'une porte qui, pour vous renouer les entrailles, fait crier la petite créature, souffrante de fièvre ou de froid, sa fille ou celle d'une voisine, qui le tient en son giron; à côté de tous ces misérables attirés et captivés, secourus par vous et par le Bureau de Bienfaisance, passent et repassent, allant à l'aventure, tristes et révoltés, par les soirs souvent aussi farouches et désespérés, d'autres misérables, tous les déclassés de la vie, tous les fruits-secs de la société pourrie, tous les beaux tombés du haut de leurs tentatives avortées, tous les Titans précipités, foudroyés, du haut de leurs ambitions, tous les rêveurs rejetés, brisés, de

leurs paradis artificiels, tous les chercheurs de pierre philosophale épuisés par leurs veilles inutiles, tous les spéculateurs imprudents, victimes de leurs martingales infailibles, tous les fous bafoués, tous ceux qui hier étaient quelque chose et qui ne seront plus rien désormais parce qu'il leur manque le ressort, l'énergie, la foi qui bandait leur âme et leur permettait d'espérer — enfin tous, les gens sans feu ni lieu, que nous appelons des malheureux, et que la loi, l'impassible loi, la rigoureuse loi appelle des vagabonds et qu'elle punit comme tels...

Paris a ses promenades, ses boulevards, ses places, ses quais, ses jardins, ses squares, qui témoignent éloquemment de la sollicitude de l'édilité pour ses administrés — des quais pleins de soleil, des places pleines d'air, des boulevards pleins de filles élégantes, des jardins pleins d'oiseaux, des squares pleins d'enfants, tout cela formant des tableaux joyeux, réconfortants, agréables, que les Parisiens montrent avec orgueil aux provinciaux et aux étrangers émerveillés. Dans ces squares, dans ces jardins, sur ces boulevards, le long de ces quais, autour de ces places, il y a de distance en distance des bancs destinés aux promeneurs fatigués. N'avez-vous jamais vu sur ces bancs, à demi étendus pour ne pas éveiller les soupçons des sergents de ville, des hommes aux vêtements délabrés, souillés par toutes les poussières et par toutes les boues, et ne vous êtes-vous jamais demandé alors pourquoi ces hommes dormaient ainsi à l'heure où personne ne doit dormir, et pourquoi ils tachaient ainsi de leur paresse et de leurs haillons l'activité, la gaieté et la propreté universelle ?

Ah ! ne soyez pas trop sévères envers eux, — de peur d'être cruel, et peut-être injuste ! Ces misérables, dont l'aspect vous répugne plus encore qu'il ne vous attriste, et qui semblent une protestation inconvenante contre le bien-être général, ils n'ont pas choisi leur heure : ils la subissent. Quand vous reposiez, tranquille, ils veillaient, inquiets ; quand vous dormiez, ils se promenaient, faute d'un gîte pour se reposer comme vous, faute d'un lit où dormir comme vous. Ils se promenaient ! Épouvantable, ironique promenade ! Aller, aller sans cesse, à la lueur des étoiles, d'une extrémité de Paris à l'autre, sans s'arrêter un seul instant — de peur d'être arrêté comme suspect par les rondes d'agents de police ; marcher ainsi toute la nuit jusqu'à l'aube, souvent lente à paraître, malgré le vent, malgré le froid, — mais non malgré la pluie. « Les nuits où il pleut, me disait un jour un magistrat que j'interrogeais à ce sujet ; les nuits où il pleut, ils sont vaincus, ils se rendent, et le Dépôt s'encombre... »

Ils sont vaincus ! Ils se rendent ! J'ai retenu ces mots, qui résonnent toujours douloureusement dans mon esprit. Car enfin, ces

n'est que le chiffre officiel! C'est le chiffre des *inscrits*, celui-là, mais le chiffre des *insoumis*, qui le dira! A Paris, la misère est Protée; elle revêt toutes les formes, emprunte tous les noms, endosse toutes les livrées, s'approprie tous les visages et prend tous les masques. Il y a la misère héroïque comme il y a la misère servile; il y a la misère gaie comme il y a la misère sinistre, — et ce n'est pas toujours la plus gaie qui est la moins triste, ni la plus sinistre qui est la moins bouffonne. Il y a la misère en habit noir et la misère en haillons, — et ce n'est pas toujours celle-ci qui est plus intéressante que celle-là. Il y a la misère de l'artiste et la misère du chiffonnier. Il y a la misère de l'inventeur inconnu et celle de l'ivrogne du coin. Il y a la misère décente, qui se cache dans l'ombre, et la misère insolente, qui s'affiche en plein soleil. Il y a la misère de l'honorable homme que ne secourt personne, parce qu'il ne se plaint à personne, et la misère du gojât auquel tout le monde s'intéresse parce qu'il se plaint à tout le monde. Oh! la comédie de la misère, quel drame!

III

Il faut avoir la cécité volontaire de Trimalchion pour ne pas voir les innombrables misères qui déshonorent Paris, la ville du Luxe et la capitale du plaisir, comme les taches et les trous déshonorent une robe de soie. Il est impossible de faire un pas dans ses rues, sur ses boulevards, le long de ses quais, sans avoir les yeux élevés par le spectacle d'une infortune quelconque, — les yeux et aussi le cœur, quoique Sénèque le Sage appelle la pitié le vice d'une femelle, et que Marc-Aurèle le Vertueux défende de se lamenter sur le compte de ceux qui pleurent. A côté du mendiant qui, pour vous émouvoir, étale complaisamment son moignon ladeux, à côté du vieillard qui, pour vous attendrir, chantonne d'une voix cassée quelque refrain gaillard, à côté de la pauvre accroupie sur le seuil d'une allée ou dans l'angle obscur d'une porte, qui, pour vous remuer les entrailles, fait crier la petite créature à boutante de fièvre ou de froid, sa fille ou celle d'une voisine, qu'elle tient en son giron; à côté de tous ces misérables avérés et étiquetés, secourus par vous et par le Bureau de Bienfaisance, passent et repassent, allant à l'aventure, tristes et révoltés par les, souvent aussi farouches et désespérés, d'autres misérables, tous les déchets de la vie, tous les fruits-secs de la société pourrie, tous les leuvers tombés du haut de leurs tentatives maladroites, tous les Titans précipités, foudroyés, du haut de leurs escaliers ambulatoires, tous les rêveurs rejetés, brisés, de

leurs paradis artificiels, tous les chercheurs de pierre philosophale épuisés par leurs veilles inutiles, tous les spéculateurs imprudents, victimes de leurs martingales infailibles, tous les fous bafoués, tous ceux qui hier étaient quelque chose et qui ne seront plus rien désormais parce qu'il leur manque le ressort, l'énergie, la foi qui bandait leur âme et leur permettait d'espérer — enfin tous, les gens sans feu ni lieu, que nous appelons des malheureux, et que la loi, l'impassible loi, la rigoureuse loi appelle des vagabonds et qu'elle punit comme tels...

Paris a ses promenades, ses boulevards, ses places, ses quais, ses jardins, ses squares, qui témoignent éloquemment de la sollicitude de l'édilité pour ses administrés — des quais pleins de soleil, des places pleines d'air, des boulevards pleins de filles élégantes, des jardins pleins d'oiseaux, des squares pleins d'enfants, tout cela formant des tableaux joyeux, réconfortants, agréables, que les Parisiens montrent avec orgueil aux provinciaux et aux étrangers émerveillés. Dans ces squares, dans ces jardins, sur ces boulevards, le long de ces quais, autour de ces places, il y a de distance en distance des bancs destinés aux promeneurs fatigués. N'avez-vous jamais vu sur ces bancs, à demi étendus pour ne pas éveiller les soupçons des sergents de ville, des hommes aux vêtements délabrés, souillés par toutes les poussières et par toutes les boues, et ne vous êtes-vous jamais demandé alors pourquoi ces hommes dormaient ainsi à l'heure où personne ne doit dormir, et pourquoi ils tachaient ainsi de leur paresse et de leurs haillons l'activité, la gaieté et la propreté universelle ?

Ah ! ne soyez pas trop sévères envers eux, — de peur d'être cruel, et peut-être injuste ! Ces misérables, dont l'aspect vous répugne plus encore qu'il ne vous attriste, et qui semblent une protestation inconvenante contre le bien-être général, ils n'ont pas choisi leur heure : ils la subissent. Quand vous reposiez, tranquille, ils veillaient, inquiets ; quand vous dormiez, ils se promenaient, faute d'un gîte pour se reposer comme vous, faute d'un lit où dormir comme vous. Ils se promenaient ! Épouvantable, ironique promenade ! Aller, aller sans cesse, à la lueur des étoiles, d'une extrémité de Paris à l'autre, sans s'arrêter un seul instant — de peur d'être arrêté comme suspect par les rondes d'agents de police ; marcher ainsi toute la nuit jusqu'à l'aube, souvent lente à paraître, malgré le vent, malgré le froid, — mais non malgré la pluie. « Les nuits où il pleut, me disait un jour un magistrat que j'interrogeais à ce sujet ; les nuits où il pleut, ils sont vaincus, ils se rendent, et le Dépôt s'encombre... »

Ils sont vaincus ! Ils se rendent ! J'ai retenu ces mots, qui résonnent toujours douloureusement dans mon esprit. Car enfin, ces

vandal onds, ce ne sont pas des malfaiteurs toujours : les malfaiteurs ne sont pas vagabonds, ils savent dans quels bouges se réfugier, ils ont de l'argent pour cela, et quand, par hasard, l'argent leur manque, et leur manquent aussi les maîtresses et les amis, ils connaissent sur le bout du doigt les maisons en construction, ou les chantiers, ou les fours à plâtre, ou les trous généralement quelconques qui sont autant de domiciles pour les gens de leur sorte. Ces vagabonds ne sont pas des coquins, ce sont des malheureux appartenant à l'une ou à l'autre des catégories énumérées plus haut, — des ouvriers souvent, de la province ou de Paris, à qui l'ouvrage fait plus défaut que le courage. L'industrie, le commerce, ont leur ralentissement comme ils ont leur fièvre ; telle usine qui occupe le mois dernier quatre ou cinq cents travailleurs n'en peut plus occuper que deux ou trois cents : tant mieux pour ceux qui restent et tant pis pour ceux qui partent ! Ceux qui partent sont tristes, mais ils prennent patience, le chômage n'aura qu'un temps ; ils n'ont pas d'économies, mais ils ont crédit chez le boulanger et chez le logeur : huit jours, quinze jours se passent ainsi, en attente vaines, au bout desquelles il n'y a plus que la Seine, le vol, ou l'héroïsme... La Seine, il sera toujours temps d'y songer... Le vol, jamais ! L'héroïsme, c'est-à-dire la rue pour domicile et les tas d'ordures pour cuisine : va pour l'héroïsme ! Et c'est ainsi que d'honnêtes gens, jetés par la misère sur le pavé, y restent, se promenant la nuit, dormant le jour, espérant sans cesse, et ne se résolvant qu'à la dernière extrémité, — que vaincus par la pluie...

IV

On a vu à quel chiffre formidable s'élevait le nombre des misérables *inscrits*, — et j'ai laissé deviner à quel chiffre pouvait s'élever celui des misérables *insoumis*. D'après les états fournis par les Bureaux de bienfaisance eux-mêmes, le chiffre officiel de 117,740 gr serait très-sensiblement accru dans l'espace d'une année, — de quelque chose comme 16,176 nécessairement. La France n'a rien à envier à l'Angleterre. Paris n'a rien à envier à Londres, qui, au dire des derniers rapports publiés par les *Blue-books*, compte 30 000 pauvres dans ses work-houses, et plus de 100 000 indigents secourus à domicile par la charité légale.

Quelles sont les causes de cet accroissement, bien fait pour nous donner à réfléchir à tous tant que nous sommes, — même aux Triançoniens aveugles ou myopes ? Il y a des causes générales et particulières. Les causes générales de ce malaise social

sont : la répartition inégale de la fortune publique, du *capital social*; l'accroissement anormal de la population; l'action absorbante de l'industrie et du commerce; la substitution des machines aux bras; enfin les vices des institutions et ceux des individus. La cause particulière, qui a l'air d'être née d'hier, se trouve nettement définie dans ce passage d'un discours prononcé le 10 janvier 1831, par Simon Dreux, conseiller de Ville, au sujet de l'exécution de grands travaux dans Paris, construction d'une enceinte, achèvement de la porte Saint-Honoré, destruction des anciens murs, remblayage des anciens fossés, etc. : « Il y a, disait ce magistrat, un grand danger à entreprendre instantanément et dans plusieurs quartiers à la fois une opération aussi vaste. L'annonce seule de ces travaux gigantesques attirera dans Paris une foule d'ouvriers inoccupés de la province. C'est un appât auquel les moins capables de ces manœuvres ne sauraient résister. Cette population une fois dans Paris, il faut subvenir à ses besoins, à tous, entendez-vous bien ! Tant que vous aurez des travaux considérables, cela n'aura pas d'inconvénients; mais lorsqu'ils baisseront, comme vous ne pourrez pas toujours leur imprimer une activité semblable, dès que ces gens-là n'auront plus d'occupation, ils formeront ce noyau de séditieux qui se mettent aux gages des ambitieux toujours prêts à jalouser l'autorité royale que notre devoir est de fortifier même par nos votes administratifs. »

Il n'y a qu'un mot à changer dans ce discours pour le rendre d'une actualité saisissante : *indigents* au lieu de *séditieux*. Les journaliers accourus à Paris du fond du Limousin pour éventrer à coups de pioche les vieilles rues et les vieilles maisons de nos pères, une fois leur œuvre de destruction accomplie, ne veulent plus retourner chez eux, ils préfèrent rester dans cette ville où ils supposent qu'on démolira toujours, et comme ils ne trouvent plus à s'embaucher, ils végètent, ils vagabondent, ils meurent de faim, ils grossissent l'armée déjà trop considérable des misérables autochtones.

Et encore, s'il n'y avait qu'eux ! Mais la même attraction nous vaut d'autres invasions. Depuis que Paris, d'*urbs* s'est fait *orbis*, tous les misérables de l'univers fondent sur lui comme les sauterelles sur l'Égypte. L'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, nous dépêchent des ambassadeurs affamés et nous envoient des représentants en haillons. Nous les rapatrions sans doute, mais ils n'en viennent pas moins ici se nourrir, pendant un temps plus ou moins long, du pain de la charité publique; et d'ailleurs, ils se renouvellent sans cesse, pour les mêmes raisons, — ce qui fait que nous sommes assurés d'en avoir à peu près toujours le même nombre. Quant aux ambassadeurs de la province et aux

représentants des départements, c'est bien différent : d'abord, ils sont plus nombreux, ensuite, il est difficile de les expulser de France, puisqu'ils sont Français. Tous les déclassés, tous les infirmes, tous les malades, tous les indigents, tous les aliénés, tous les gens qui ont à se plaindre d'un déni de justice imaginaire ou réel, tous ceux qui éprouvent le besoin de proposer à l'Empereur un projet destiné à éteindre les impôts et à verser des milliards dans les caisses du Trésor public, toutes les filles qui éprouvent le besoin de dissimuler à leurs parents et à leurs voisins les suites d'une faute, tout ce monde-là afflue à Paris, les uns à pied, les autres en chemin de fer, quelquefois à leurs frais, souvent aux frais des communes, qui favorisent, sans en avoir l'air, ces émigrations de misérables, — en dégrèvement de leurs maigres budgets. Une fois à Paris, les uns mendient, les autres vagabondent; ceux-ci sont arrêtés, ceux-là échappent à la surveillance des agents, la préfecture de police reçoit un contingent nouveau; les hôpitaux voient augmenter le nombre de leurs assistés; les dépôts de Villers-Cotterets et de Saint-Denis, voient s'accroître le nombre de leurs locés. Ils s'attendaient tous, les malheureux, à trouver, comme on dit, la pie au nid, — c'est-à-dire, ceux-ci la guérison, ceux-là du travail, les uns la fortune, les autres un asile, — et ils n'ont rien trouvé, que la misère. Ils n'ont rien gagné à ce déplacement, et nous y avons beaucoup perdu. Ah! Paris! Paris! quand donc cesseras-tu de taccrocher ainsi l'univers, courtesane!

V

On ne verra pas de moi, sans doute, qu'aïrés avoir parlé du mal plus que le remède : une tâche trop délicate et trop difficile, où de plus savants et d'aussi dévoués ont échoué jusqu'ici, malgré l'énergie de leurs efforts et l'éloquence de leurs plaidoyers. J'ai cru qu'il me était permis d'esquisser un tableau de la Misère et des Misérables de Paris, c'est-à-dire d'avoir le courage de nos plaies comme d'autres écrivains ont l'orgueil de nos splendeurs, et je l'ai fait respectueusement, sobrement, en atténuant les tons violents, en évitant les couleurs *crisantes*, en homme pénétré de la gravité et de la tristesse de son sujet. — Voilà tout. J'aurais encore, certes, beaucoup de choses intéressantes à dire, certaines révélations curieuses à faire, certains traits significatifs à ajouter; mais il faut s'arrêter. L'œuvre est imparfaite.

Le lecteur n'en s'attache. Tous du port en déployant ses voiles, que l'on ose l'oser en peut aller conquérir des richesses inconnues. Ne peut-il pas être arrêté par le calme, assailli par la tempête, brisé



LE VAL DE GRACE

Dessin de M. PARENT, gravé par M. CARTER

contre un écueil, frappé de la foudre ! Et comment, l'industrie, dans son vol audacieux, ne rencontrerait-elle pas aussi des périls !... » Ainsi parle M. le baron de Gérando, en son livre *De la Bienfaisance publique*. Sa résignation est trop héroïque pour moi, qui ne sais pas observer de si haut les choses de ce monde, et qui m'attache moins aux mouvements d'ensemble, profitables peut-être à l'Humanité, qu'aux convulsions et aux souffrances d'un certain nombre de créatures isolées, le remords permanent de cette même Humanité. Quand je songe à l'effroyable quantité de misères et de misérables que recèle Paris, je me demande sérieusement, sincèrement, la main sur la conscience qui me bat d'indignation, la main sur le cœur, qui me bat de pitié, comment nous pouvons rire, manger, boire, et dormir. Je ne sais pas si, comme le prétend Ludwig Børne, la mélancolie est la joie de Dieu, mais je sais bien que la joie des riches est la mélancolie des hommes qui ont de bonne heure « sucé le lait de l'inaltérable bienveillance. »

N'est pas mélancolique qui veut !

LES HOPITAUX

PAR

Le docteur Léon LE FORT

Paris concentre dans sa vaste enceinte toutes les joies et toutes les douleurs de l'humanité. Au-dessus des riches salons les mansardes sans feu, près du luxe l'indigence ; mais, aussi à côté de la misère qui abat et qui tue, la charité qui sauve ou qui du moins protège : à côté des palais, l'hôpital. Sans doute, Paris, ville de plaisirs, ne voit pas s'étaler sur ses places et ses boulevards la plaie hideuse du paupérisme ; nous ne voyons pas se glisser, hâves et décharnés, sur nos belles promenades et presque sous les roues des brillants équipages, ces « déguenillés » que les quartiers pauvres de Londres jettent chaque jour sur le pavé de la métropole du Royaume Uni : un tel spectacle attristerait les heureux du monde dont Paris devient de plus en plus la capitale, et la loi y a mis bon ordre. L'Angleterre ouvre au malheureux sans asile et sans pain les portes d'un work-house ; la France celles

d'une prison; être sans abri est un malheur en Angleterre, en France c'est un délit : le vagabondage. Ne pouvant supprimer la misère, la loi en a du moins supprimé la manifestation : « La mendicité est interdite dans le département de la Seine. »

Mais parce qu'elle est cachée, parce qu'elle est refoulée peu à peu vers la circonférence de Paris, la misère n'y existe pas moins, et une lourde tâche incombe à la charité publique ou privée. Même en négligeant ce nombre si considérable d'ouvriers et surtout d'ouvrières pauvres, vivant au jour le jour d'un salaire trop souvent insuffisant, mais qui épuisent, avant de solliciter la charité officielle, leur peu de crédit et leurs dernières ressources, lorsque le chômage ou la maladie les réduisent momentanément à la gêne et bientôt à la misère, le nombre des individus secourus par la charité légale n'est pas seulement attristant, il est de plus en plus effrayant.

D'après le recensement opéré en 1863 par l'administration de l'Assistance publique, il y a dans Paris 40,053 ménages, comprenant 101,570 individus secourus par la charité officielle. Ce nombre, loin de diminuer, va toujours en s'accroissant, car il est de 11,254 individus supérieur au chiffre donné par le recensement précédent.

Ces 101,570 individus se répartissent de la manière suivante :

Adultes	Hommes	21,345
	Femmes	35,112
Enfants au-dessous de 10 ans		21,926
de 11 ans	filles	32,277

Si l'on rapproche ce nombre de 101,570 individus du chiffre total de la population parisienne constaté par le recensement de 1861, on remarque qu'il y a, à Paris, 1 indigent sur 16 habitants. Cette population indigente se répartit fort inégalement dans les divers points de la capitale : le IX^e arrondissement (Opéra, Chaussée-d'Antin) ne compte qu'un indigent miséricordieux sur 53 habitants; dans le XIII^e arrondissement (les Gobelins) il y a, au contraire, un indigent officiellement secouru sur 5 habitants.

Les arrondissements, dont la population indigente est le plus considérable, par rapport à la population générale sont ensuite le XIV^e (Observatoire), le V^e (Pantheon) et le XX^e (faubourg Saint-Martin), qui présentent un indigent sur 10 habitants.

Toutes les misères se trouvent représentées dans ce triste et nombreux cortège des misères sociales : les malades, les instituteurs, professeurs de langues, peintres, musiciens s'y trouvent à côté des chômeurs, des chiffonniers, des gardes de Paris, rien, du reste,

ne saurait mieux montrer la lugubre ironie de la vie humaine que ces listes qui nous montrent réduits au dernier degré de l'indigence, obligés de demander un peu de pain à la charité légale, des batteurs d'or et des lapidaires !

Quelque grandes que soient ces misères elles sont encore trop souvent aggravées par la maladie, qui augmente en même temps le nombre des nécessiteux. Ce ne sont plus seulement alors les indigents qui réclament les secours officiels, c'est presque toute la population ouvrière de Paris, et il nous suffira, dès à présent, de dire qu'en 1864 87,586 malades ont été soignés dans nos divers établissements hospitaliers et 57,415 à leur domicile.

Avant de décrire les hôpitaux, avant de parler de leur fonctionnement, il nous paraît utile de faire connaître brièvement, dans son esprit et dans l'ensemble de son organisation, l'Assistance publique à Paris.

L'esprit qui a présidé à la fondation des hôpitaux et à l'administration des secours qu'ils donnaient aux malades indigents a notablement varié avec les siècles... L'antiquité avait ignoré l'assistance sociale et presque la charité individuelle; le christianisme introduisit dans le monde cette belle maxime : « Aimez-vous les uns les autres, et faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-même. » Longtemps les hôpitaux ne furent pas autre chose que des monastères, dans lesquels un certain nombre de religieux se réunissaient pour faire en commun leur salut et gagner pour eux-mêmes le ciel, en se dévouant au soulagement des malades. Le prêtre était en même temps médecin, mais le prêtre primait le médecin, et l'hôpital était avant tout un couvent; on y recevait un petit nombre de malades, on leur faisait l'aumône de quelques soins; mais les sentiments qui animaient ceux qui les leur donnaient n'avaient rien de commun avec notre philanthropie moderne: soigner le malade, soulager ses misères, le guérir était un moyen de faire son propre salut et non un but de charité fraternelle. Dès le quinzième siècle, le relâchement des mœurs monastiques amena dans le régime des hôpitaux des abus et des désordres tels, que le bras séculier fut souvent obligé d'intervenir, et il intervenait avec d'autant plus de droit que la plupart des établissements hospitaliers s'étaient notablement enrichis par la munificence des souverains et par les dons et les legs des grands seigneurs et des riches bourgeois.

Un arrêt du parlement du 2 mai 1606 « sur ce qu'il est venu à la connaissance de la court que, en l'Hostel-Dieu de Paris, a eu et a de présent mauvais ordre, tant au spirituel qu'au temporel, et mesmement en ce qui concerne les pauvres malades » confia à huit commissaires laïques l'administration de l'hôpital.

En même temps que l'oubli des règles du christianisme transformait les hôpitaux en de véritables fiefs et les ordres hospitaliers en puissantes corporations vivant au sein du luxe et de l'indolence, l'esprit public se développait peu à peu. L'affranchissement des communes, l'abolition du servage firent sentir la nécessité de demander à la charité collective le soutien des indigents et des malades; la commune devenue libre voulut protéger et secourir elle-même ses propres citoyens: les seigneurs et les princes, au lieu de doter les corporations hospitalières, fondèrent eux-mêmes des établissements charitables; l'assistance *secule* se substitua peu à peu à l'assistance *religieuse* et *monastique*, et c'est ce mode de secours que nous trouvons aujourd'hui en vigueur dans presque tous les pays de l'Europe.

Le plus souvent, les établissements hospitaliers tirent leurs ressources de legs ou de donations. Les donateurs, en faisant béritiers de sommes plus ou moins considérables telle ou telle ville, tel ou tel hôpital, lui imposent presque toujours l'obligation de soulager les misères de tous les pauvres de la ville, ou seulement de certaines classes de nécessiteux. ils créent ainsi un droit au secours, car les malheureux sont leurs véritables héritiers, et c'est avec raison que le bien des hôpitaux est appelé *le bien des pauvres*. Si ces ressources sont au-dessous des besoins, les communes, les États les augmentent au moyen de certaines taxes spéciales, et le droit d'être secouru dans la misère et la maladie se confond alors avec ceux du citoyen.

Mais, il faut bien le dire, le droit au secours, le droit à la charité légale, loin d'être un bienfait, est trop souvent un malheur, car il détruit la prévoyance et affaiblit le sentiment de la dignité humaine. Dans beaucoup de villes de province, aller à l'hôpital, laisser ses parents aller mourir de vieillesse dans un hospice est une honte, et pour une famille une sorte de tache indelebile. Le peuple de Paris n'a pas de pareils scrupules. En cas de maladie, il ne connaît qu'une ressource, l'hôpital, il s'empresse d'y accourir pour le plus léger malaise, pour la moindre ecchymose, et plus d'un tiers de ceux qui y viennent solliciter leur admission n'ont aucune raison médicale d'y être reçus. Paris n'a pas comme Londres le *work-house*, institution tour à tour trop vantée, trop décriée et presque toujours mal connue et encore plus mal appréciée. Paris n'a que des hospices de vieillards ou des hôpitaux, et ceux que la misère atteint, que le chômage prive de salaire ne connaissent qu'une ressource, aller se reposer à l'hôpital et y attendre en repos des jours meilleurs.

Quant à la prévoyance, elle est presque toujours détruite par cette pensée que nous avons si souvent entendu exprimer :

« A quoi bon mettre de côté! Quand je serai vieux j'irai aux indigents, et, si je puis, à Bicêtre. » Faut-il pour cela supprimer ou restreindre la charité légale! Telle n'est pas notre pensée, mais il faudrait substituer à l'assistance religieuse et à l'assistance légale ce qui existe à Londres et ce qui manque absolument à Paris, l'*Assistance mutuelle*.

Les hôpitaux de Londres sont uniquement soutenus par la charité privée; l'État, la commune n'y interviennent pour rien. Ils sont le résultat d'une association, d'une sorte d'assurance mutuelle contre la maladie, et sont ouverts aux souscripteurs ou à ceux auxquels ils délèguent leurs droits.

Les hôpitaux de Paris sont, au contraire, devenus comme la propriété de l'État, ou mieux de la ville de Paris; la gestion des biens des pauvres échappe à tout contrôle du public, et se trouve tout entière sous la dépendance directe du préfet de la Seine et du ministre de l'intérieur, représentés par un directeur unique investi de tous leurs pouvoirs.

A côté du directeur existe un conseil de surveillance « qui éclaire, juge et modère au besoin, dans les limites de sa compétence, les actes directoriaux, sans cependant pouvoir jamais y substituer ses propres actes; le directeur seul agit, parce que seul il est responsable. » Il n'est pas inutile d'ajouter que le directeur n'est jamais un médecin, mais toujours un agent d'ordre administratif; particularité qu'on ne rencontre guère qu'en France et en Belgique.

Ce conseil de surveillance, institué par la loi du 10 janvier 1849, se compose du préfet de la Seine, du préfet de police, d'un conseiller d'État, d'un membre de la Cour de cassation, d'un professeur de la Faculté de médecine, d'un membre de la chambre de commerce, d'un membre du conseil des prud'hommes, de deux membres du conseil municipal, de deux maires ou adjoints, de deux administrateurs des bureaux de bienfaisance, de cinq personnes au choix du préfet de la Seine, et enfin d'un médecin et d'un chirurgien des hôpitaux. Parmi les vingt membres qui composent le conseil, chargé de surveiller l'administration confiée au préfet de la Seine, neuf sont nommés par le préfet, lequel est de plus le président de droit; tandis que ce conseil, qui est aussi chargé de surveiller la bonne direction des hôpitaux, ne comprend qu'un médecin et qu'un chirurgien.

A la tête de chaque hôpital est placé un agent de l'ordre administratif chargé de la conduite générale de l'établissement, et duquel relèvent tous les employés subalternes. Dans les hôpitaux de quelque importance, au-dessous de ce directeur est un économiste auquel est confié tout ce qui concerne la comptabilité.

Resources financières. Le budget de l'Assistance publique à Paris est de beaucoup supérieur à celui de certains États de l'Europe centrale : les dépenses ordinaires se sont élevées, en 1865, à 20,564,247 fr. 62 c. ; chiffre auquel il faut ajouter 2,167,074 fr. 84 c. pour dépenses extraordinaires telles que achat de lits de coucher, de linge, de meubles et travaux de bâtiment. Il est assez curieux d'analyser les éléments qui concourent à ce total si respectable : 120,365 fr. 52 c. ont été dépensés *en frais de bureau*. L'administration centrale, c'est-à-dire les bureaux placés avenue Victoria et comprenant 175 employés, dont aucun n'est en rapport direct de soins avec les malades, a coûté 505,100 francs ; le reste du personnel administratif a coûté 505,820 francs pour 165 employés, ce qui donne par employé une moyenne de traitement annuel de 2,949 francs, à peu près 3,000 francs, soit un total de 1,011,520 francs pour le personnel administratif.

Le personnel médical coûte beaucoup moins cher à l'administration, les médecins, chirurgiens, procureurs, pharmaciens, internes et sages-femmes, au nombre de 244, ont nécessité une dépense de 388,000 francs, c'est-à-dire, pour chacun d'eux, un traitement, ou mieux, une indemnité annuelle de 965 francs.

Là est la caractéristique de notre administration, car le nombre des employés de bureau est supérieur au chiffre du personnel médical, et les premiers coûtent aux pauvres, qu'ils ne soignent pas, 1,011,520 francs, tandis que les autres, en rapport direct avec toutes leurs misères, n'occasionnent qu'une dépense de 388,000 francs. Les principales dépenses sont les suivantes :

Rent.....	1,564,234
Variétés.....	1,265,217
Amortissement.....	1,759,136
Contingents divers.....	1,791,864
Miscellaneous.....	250,000
Charité.....	850,720

Le total des dépenses a été, comme nous l'avons dit, de 20,564,247 francs pour 1865, y compris 25,000 francs mis à la disposition de M. le préfet pour ses pauvres.

Pour couvrir ces dépenses, les revenus de l'administration sont les suivants :

Les revenus sur ventes immobilières, par suite de l'abolition de la loi des biens communaux, n'étaient plus que de 1,197,793 francs.

Sur les autres sources il y a un revenu supplémentaire, 1,273,423 francs. Les autres sont l'impôt de luxe en faveur des indigents, l'impôt de 10 centimes dans les spectacles, et de plus il atteint le chiffre de 1,891,674 fr. 95 c.

Le total des revenus de l'administration des hôpitaux est de près de 9 millions inférieur à ses dépenses ordinaires; pour combler ce déficit, la ville de Paris donne aux hôpitaux une subvention qui, pour 1885, a été de 8,786,843 francs.

Cette insuffisance actuelle des revenus hospitaliers; l'intimité qui existe entre l'administration de l'Assistance publique et la Préfecture de la Seine depuis la suppression définitive de la commission des hospices, c'est-à-dire depuis le second empire; les folles dépenses qui ont fait de l'hôpital de La Ribouisière le Versailles de la misère; la création à un prix inouï du nouvel Hôtel-Dieu continuée *per fas et nefas*, malgré les réclamations, les protestations de la Société de chirurgie, écho du corps médical, nous obligent à faire ressortir ce fait que toute somme léguée à l'administration de l'Assistance publique n'est plus en définitive qu'un don fait à la caisse municipale; car, en donnant aux pauvres de Paris un revenu de 100,000 francs, on diminue simplement de 100,000 francs la subvention municipale, sans augmenter d'un centime la somme dépensée pour les pauvres. Mais, comme le disait un de nos collègues, M. Vuillemier, un des deux directeurs de l'administration en 1848, « le résultat est celui-ci : c'est qu'il y a peu de donateurs, parce que bien des gens qui consentent à donner de l'argent aux pauvres ne veulent point en donner pour faire des trottoirs ou des avenues. »

Le temps est venu où nous devons imiter l'Angleterre en fondant, par la charité privée, des hôpitaux indépendants de l'État et de la Préfecture de la Seine.

Nos ouvriers, déjà réunis en association contre la misère, doivent aussi former entre eux une assurance mutuelle contre la maladie; ils doivent avoir leurs hôpitaux, construits et soutenus par l'épargne de tous; et lorsque atteints par une maladie grave ils devront aller chercher hors de leur demeure les secours médicaux qu'on trouve à l'hôpital, ces secours seront alors pour eux, non plus une aumône qui abaisse celui qui la reçoit, mais l'exercice d'un droit qu'ils se sont créé par le travail et la prévoyance.

SERVICE MÉDICAL. Le service médical des hôpitaux est fait par les médecins et chirurgiens, secondés par des élèves internes et externes, par des religieuses, des infirmiers, des infirmières ou des surveillantes.

Médecins et chirurgiens. Les médecins et les chirurgiens sont nommés au concours, ils restent en exercice : les médecins jusqu'à l'âge de 65 ans; les chirurgiens jusqu'à 60 ans (1). Chacun d'eux

(1) Il y a exception pour les professeurs de clinique de la Faculté de médecine.

est chargé, sous sa responsabilité, du service qui lui est confié, car le règlement du 30 janvier 1860 a supprimé avec raison les médecins et chirurgiens en chef.

Le mode de recrutement du corps médical des hôpitaux mérite de fixer l'attention; l'administration a conservé avec raison une organisation excellente, dont il est juste de lui faire honneur. Tout docteur en médecine d'une faculté française, ayant en cette qualité quatre années d'exercice et ayant atteint l'âge de vingt-huit ans, peut prendre part aux concours pour les places de médecin ou de chirurgien des hôpitaux; toutefois, la durée du temps d'exercice est réduite à deux ans pour ceux qui ont rempli pendant quatre années dans les hôpitaux de Paris les fonctions d'interne.

Le jury se compose de médecins et de chirurgiens en activité de service, choisis par la voie du sort. Les épreuves comprennent : 1^o une dissertation écrite sur un sujet de médecine ou de chirurgie, le même pour tous les candidats, et tiré au sort par l'un d'eux parmi six questions préalablement choisies à huis clos et discutées par les juges; 2^o une épreuve clinique; celle-ci a lieu à l'hôpital. Le jury choisit parmi les malades ceux dont la maladie lui paraît la plus difficile à bien reconnaître ou ceux dont l'affection présente des particularités intéressantes au point de vue du traitement; chaque candidat tire au sort le malade qu'il devra examiner et l'examine séance tenante; dix minutes seulement lui sont accordées. Après quoi, il se rend à l'amphithéâtre des cours, fait de vive voix une leçon sur le malade qu'il a examiné, décrit le malade, indique les particularités qu'elle présente, discute sa nature, sa gravité et conseille un traitement.

Lorsque ces deux épreuves, dites d'admissibilité, sont terminées, les juges désignent ceux des candidats admis à continuer le concours. Leur nombre est ordinairement limité au triple des places mises au concours.

Une troisième épreuve, analogue à la précédente, termine la série, et le vote des juges décide de la nomination. Lorsqu'il s'agit d'un concours pour une place de chirurgien, les candidats doivent en outre faire sur le cadavre, et en présence du jury, deux opérations.

Le médecin nommé n'est pas immédiatement mis en possession d'un service dans les hôpitaux, il doit, pendant un temps variable, mais qui ne peut excéder cinq années, faire au bureau central d'admission un service de consultations dont nous aurons occasion de parler, et il ne devient chef de service qu'au fur et à mesure des vacances qui se produisent. Il n'a d'abord en partage que les hôpitaux moins du centre ou moins intéressants pour l'étude, comme les infirmeries de Bicêtre et de la Salpêtrière, La Roche-

foucauld, Sainte-Périne, les Incurables, Lourcine, et puis, peu à peu et au fur et à mesure que l'âge de la retraite sonne pour ses aînés, son choix s'exerce sur les services plus enviés de Beaujon, la Charité, l'Hôtel-Dieu, etc.

Le rôle du médecin à l'hôpital est trop exclusivement borné, de par les règlements, à la visite des malades et à la prescription des médicaments. Il n'a aucune autorité directe sur les infirmiers et les infirmières, et n'a aucun droit de renvoyer ceux ou celles qui lui paraissent indignes de la mission difficile qui leur est confiée. Il n'a pas qualité pour surveiller la préparation, la distribution des aliments; il ne peut ni régler le nombre de lits que doit renfermer la salle qui lui est confiée, ni ordonner un changement dans leur distribution; il peut conseiller ou se plaindre, il ne peut ordonner, et nous ne pouvons que par nos protestations repousser la responsabilité de l'insalubrité de nos hôpitaux et celle de la trop grande mortalité qui y règne.

L'*interne* est le second, le bras droit du chef de service. Les internes sont nommés chaque année dans un concours auquel les externes des hôpitaux peuvent seuls prendre part. Le jury se compose de trois médecins et de deux chirurgiens des hôpitaux, désignés par le sort. Les épreuves du concours consistent en une composition écrite, la même pour tous les candidats, et d'une leçon orale de dix minutes. Le nombre des places étant assez restreint (30 à 40 annuellement), et le nombre des concurrents étant considérable, le concours de l'internat demande, pour être subi avec succès, des connaissances déjà approfondies, et l'on peut dire que la somme des connaissances nécessaires pour emporter la nomination dépasse le niveau de celles que représente le titre de docteur. La durée des fonctions est de quatre années.

En principe, tous les internes doivent être logés dans l'hôpital même; mais cette règle souffre malheureusement de nombreuses exceptions, par suite de la suppression des trop modestes chambres affectées jadis à cet usage. Depuis de longues années, les internes ont cessé d'être nourris dans les hôpitaux. C'est là une mesure des plus fâcheuses; car elle éloigne de l'établissement ceux qu'on devrait le plus chercher à y retenir. Chaque jour, un interne prend pour vingt-quatre heures la garde médicale de l'hôpital; il pare aux accidents imprévus, fait les accouchements qui ont lieu en dehors de l'heure des visites, et fait prévenir le chef de service si un accident grave, survenu pendant la journée, rend une intervention chirurgicale active nécessaire; enfin, il donne son avis sur le degré d'admissibilité des malades qui demandent leur admission.

Les *externes*, dont le nombre varie avec l'importance du service, sont chargés de faire les pansements, les saignées et autres

opérations de petite chirurgie; ils ne séjournent pas à l'hôpital en dehors de l'heure des visites quotidiennes; ils sont nommés chaque année dans un concours auquel peuvent prendre part tous les étudiants en médecine ayant plus d'une année d'études. Les épreuves, sauf leur durée, leur importance et la difficulté des sujets choisis par le jury, sont les mêmes que pour le concours de l'internat. La durée de leur service ne peut excéder trois ans; mais un nouveau concours est permis à l'externe dont le temps d'exercice est expiré.

Le *bénévole* est l'engagé volontaire de l'externat; il n'a pas rang officiel dans la hiérarchie. C'est en général un jeune étudiant en médecine voulant de bonne heure prendre part au service hospitalier.

Le *stagiaire* est un étudiant de deuxième ou de troisième année, que les règlements aujourd'hui en vigueur forcent à prendre un service actif dans les hôpitaux.

Ce qui caractérise l'organisation du personnel médical des hôpitaux, pour ce qui concerne les internes et les externes, c'est la grande libéralité avec laquelle l'administration permet à tout étudiant en médecine, venu de tous les pays de Strasbourg, des éléments précieux d'hist. nat. et ont. nat., si elle leur ouvre largement les portes de l'hôpital, elle leur ouvre aussi celles d'un magnifique établissement situé rue du Fer-à-Moulin et consacré à l'étude de l'anatomie.

Les religieuses.

Les Hôpitaux de Paris sont presque tous desservis par des religieuses, et cela depuis les premiers siècles. Les sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu sont chargées du service de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et de Saint-Louis; aux sœurs Jansénistes de Sainte-Marthe sont confiés la Petite-Belle-Pue et Saint-Antoine; aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Eugène, enfants malades, Necker, les Enfants-Assistés. Le premier devoir de chacune est de dire la messe; et, au-delà, pour le bien que l'on veut nous faire, de la part de l'administration, ce que nous avons à dire du rôle des religieuses dans les Hôpitaux de Paris, il nous est impossible de ne pas de reconnaître qu'il est loin d'être celui que leur attribuent des préjugés qui ne sont, du reste, que des souvenirs d'un temps fort éloigné. Ce rôle ne consiste pas, en effet, à donner directement les soins aux malades; ce n'est pas la sœur qui fait les pansements, ce sont les externes; et si il y a lieu dans la journée de les entretenir, de leur appliquer des cataplasmes, des sangsues, c'est alors l'infirmière ou l'infirmière quise substituent à l'externe, la cuillerée

de potion qu'il faut donner d'heure en heure, c'est d'infirmier qui l'administre; s'il faut changer un drap souillé, laver un malade, c'est encore l'infirmier qui intervient; la religieuse est la surveillante générale; elle fait la répartition des aliments que distribuent les infirmiers; elle règle les rapports avec la lingerie, veille au maintien de l'ordre et de la discipline de la salle. Leur rôle était tout autre si nous nous rapportons aux statuts de 1536. émanés de l'autorité ecclésiastique.

« Dorénavant, pour éviter les occasions de mal, se trouveront et n'y aura aucune personne séculières de quelque sexe ou condition qu'elles soient, au lavoir à aider à faire ou à laver la lexive du linge et autres quelzconques mundations de choses, que soit mesmes à porter les charges des draps, linges, boys ou autres choses, etc. »

Aujourd'hui, on compte à l'Hôtel-Dieu seulement 124 infirmiers et infirmières laïques.

Infirmiers et infirmières

Le service direct des malades est fait, comme nous l'avons dit, par des laïques, serviteurs à gages, qui, pour ces pénibles fonctions, reçoivent un salaire de 15 francs par mois, lequel, après quatre années, peut être élevé à un maximum qui est alors de 21 francs. Quand on réfléchit que les domestiques des deux sexes, généralement assez bien logés, reçoivent, à Paris, dans les maisons particulières, où ils sont bien nourris, un salaire qui, presque toujours, dépasse le double, on se demande par quel miracle l'administration des hôpitaux parvient à ne payer que 15 francs les pauvres d'ables charges du plus pénible et du plus rebutant de tous les services. Hélas! la réponse n'est que trop facile pour ceux qui ont vécu dans les hôpitaux, en contact journalier avec les malades. Sauf de rares, de très-rares exceptions, les infirmiers et infirmières présentent deux variétés: le rebut des serviteurs incapables de pouvoir être conservés nulle part ailleurs et des gens d'une moralité malheureusement non douteuse, que l'exiguité même de leur salaire pousse fatalement à les augmenter par les plus indignes extorsions. Si le malade a soif, si, cloué à son lit, il ne peut saisir le vase qui renferme sa tisane, ou s'il a bu celle qu'il lui avait été donnée, s'il réclame un autre secours, il faut qu'il paye ou que ses parents, en venant le visiter, aient appivoisé, à prix d'argent, des gens qui devraient être, qu'on croit être les serviteurs de celui qui souffre, et qui ne sont trop souvent pour lui que de véritables vampires. « Presque tous exigent ou des pauvres

malades, ou de ceux qui viennent les visiter, des gratifications plus ou moins considérables. Le malheureux qui ne peut payer reste privé de soins, sans que le directeur le plus actif, ou la surveillante la mieux intentionnée, puisse parer à ces inconvénients. » Voilà ce que disait le rapport de la commission médicale du 10 mai 1893, et l'administration se fait une étrange illusion, quand elle s'imagine avoir remédié au mal. Il persiste toujours le même, toujours aussi intense; il n'est pas un médecin d'hôpital qui n'en connaisse toute l'étendue; mais il n'est donné à aucun de nous de pouvoir l'atteindre; car la répression directe venant de notre part serait un empiétement sur les droits des administrateurs, et il ne nous appartient pas davantage d'appliquer le seul remède efficace: augmenter le salaire des infirmiers. Le mal est rendu inévitable par une économie des plus mal entendues; puisse l'administration finir par le comprendre, et diriger dans une meilleure voie les efforts très-réels, mais sans résultat décisif possible, auxquels elle se livre depuis longtemps pour combattre ce fléau.

Admission des malades dans les hôpitaux.

Il semblerait au premier abord que la première condition exigée pour être admis dans les hôpitaux de Paris est d'être malade; le croire serait pourtant une erreur: la première condition d'admission est d'être domicilié depuis six mois dans le département de la Seine. C'est l'art. 121 de la loi qui mérite d'être signalé.

Paris, comme toutes les capitales, possède dans ses hôpitaux des médecins et des chirurgiens justement en possession de la confiance publique; tel pauvre malade ne trouvant pas en province de chirurgien qui vaille ou qui ose l'opérer vient à Paris et se présente à la porte ou à la consultation d'un hôpital en demandant à y être admis. Ce fait, fréquemment renouvelé, greverait sans doute un peu plus que de droit le budget de la charité parisienne. Que faire à cela? La Belgique, beaucoup d'États allemands ont, par une loi rendue communément habile, par le malade de l'étranger l'hôpital étranger, ou il a été admis. Cette loi sur le domicile de secours, difficile dans sa conception, est délicate dans son application, qu'importe! On a posé avant tout ce principe: le malade veut être soigné, l'on verra après comment se faire rembourser son ouï-droit les frais du traitement. L'administration municipale de Paris, plus radicale et plus expérimentée, et sans s'inquiéter de la solution de ce difficile problème, traite de d'un seul coup la difficulté: **tout malade**

ranger au département de la Seine ne sera pas admis dans les hôpitaux, à moins qu'il ne paye d'avance les frais de son traitement. On ne croie pas que ce règlement soit comme l'épouvantail qui effraye les parasites; il n'est malheureusement que trop fréquemment appliqué, et j'en conserve par devers moi de nombreuses preuves matérielles. Sans nul doute, si M. le préfet de la Seine ou le directeur de l'Assistance publique étaient eux-mêmes chargés de l'application directe de ce règlement, ils le violeraient très-vaillamment au nom de la charité; mais ce qui dans une loi est seulement mauvais devient odieux quand son application est confiée à des agents subalternes, qui l'appliquent partout et toujours avec une rigueur inintelligente et l'inflexibilité d'une consigne.

Ce n'est pas tout encore. Un arrêté du 29 avril 1854 a décidé que tout malade domicilié à Paris, quand il ne serait pas dénué de ressources, devrait acquitter les frais d'hôpital. Pour s'assurer de l'exactitude de l'adresse indiquée par un malade, pour savoir s'il peut ou non supporter la taxe, l'administration a dû créer un corps d'inspecteurs, qui vont dans chaque demeure, interrogeant le concierge et les voisins, pénétrant dans le pauvre logis attristé par la maladie, par le départ pour l'hôpital du père ou de la mère, cherchant à savoir par un savant interrogatoire quelles sont les ressources que possède la famille, et, suivant leur appréciation, condamnant en définitive la mère et les enfants à payer le lit que les généreux donateurs avaient cru donner gratuitement aux indigents de Paris. L'administration, qui semble se considérer comme unique et légitime propriétaire des biens qui appartiennent aux malheureux, l'administration, qui ne vit pas en contact avec les malades, ne connaît pas comme nous toute la portée de cette mesure, et elle ne paraît pas se douter des colères et, pourquoi ne pas le dire! des haines qu'elle soulève depuis dix ans, dans la population pauvre de la capitale. La juste impopularité de cette mesure se rachète-t-elle au moins par les bénéfices qu'elle fait réaliser! En aucune façon. Elle a produit, en 1865, 77,840 francs; tandis que le traitement des visiteurs, employés, il est vrai, en même temps à visiter le domicile des indigents réclamant des secours, se montait à 60,100 francs.

L'admission des malades dans les hôpitaux se fait de trois manières différentes. Chaque matin a lieu, dans chaque hôpital, une consultation gratuite; si parmi les consultants il s'en trouve quelques-uns dont la maladie réclame les secours hospitaliers, le médecin ou le chirurgien les reçoit et leur donne un des lits vacants de son service. Quand nous disons donne, nous ne sommes pas allés à fait dans la vérité; le médecin qui a seule qualité scientifique pour apprécier si la maladie exige ou non le traitement à

l'hôpital, n'a pas le droit de prononcer l'admission, ce droit appartient au directeur administratif, et cette phrase de la circulaire du 28 juillet 1851 mérite aussi les honneurs d'une large publicité : « Il sera dès lors bien entendu que l'administration seule dispose des lits existants dans ses établissements, et que la mission de MM. les médecins consiste à signaler les maladies qui leur paraissent devoir être traitées à l'hôpital. »

Pendant la journée, les cas urgents peuvent être reçus directement à l'hôpital, sur l'avis de l'interne de garde chargé de constater la réalité de l'urgence. Enfin, il existe sur le Parvis de Notre-Dame, sous le nom de bureau central d'admission, un établissement dans lequel se tient une consultation permanente faite de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, par plusieurs médecins. Chaque matin, les directeurs des hôpitaux envoient au bureau central la liste des lits vacants dans leur hôpital respectif, et le médecin consultant dirige sur chacun d'eux les malades qui lui paraissent ne pouvoir être soignés à domicile.

Régime intérieur des hôpitaux.

Tout malade entrant à l'hôpital perd son individualité pour devenir un numéro. Monsieur 3, madame 5, telle est la manière dont eux-mêmes s'interpellent dans leurs conversations. Après avoir donné au bureau des entrées son nom, son âge, son adresse, l'indication de sa profession, le malade monte dans la salle, quitte ses vêtements, et reçoit en échange la capote grise, qui, sans épuration préalable, passe de l'un à l'autre, quelle qu'ait été la maladie de celui qui la portait quelques heures auparavant. L'interne du service le visite peu de temps après son arrivée, et, s'il y a lieu, commence tout de suite le traitement que confirmera ou rectifiera le lendemain matin le médecin ou le chirurgien.

À cinq heures du matin, les infirmiers, levés de bonne heure, arrivent dans la salle : la brosse et le balai commencent leur office. Tant pis pour le malade qui, après une nuit d'infortune, commence à trouver le repos.

De huit heures à neuf heures se fait le service médical. Le médecin, accompagné de son interne et de ses externes, passe de lit en lit, examinant chaque malade et prescrivant le traitement. La visite terminée, les externes procèdent aux pansements, l'interne en pharmacie délivre à chacun les médicaments ordonnés par le médecin, et dix heures sonnent l'heure du déjeuner.

De larges bûches apportent dans la salle les potages, les soupes et les légumes, les infirmiers présentent successivement à la

religieuse les écuelles d'étain ; elle verse dans chacune la quantité prescrite ou autorisée, et l'écuelle remplie retourne au malade. Assis devant sa table de nuit, celui-ci place son potage entre son urinoir, sa pipe et ses chaussures, et, dans cet odorant voisinage, prend, avec appétit parfois, un repas toujours fort peu appétissant. Tout est à faire pour ce qui regarde l'alimentation des malades. Les viandes fournies à l'hôpital sont d'excellente qualité, le poisson est frais, les légumes irréprochables ; mais comme la cuisson métamorphose tout cela ! La côtelette a été cuite une demi-heure avant d'être distribuée, et mise au four pour attendre le moment de la distribution ; elle ne présente plus qu'une surface desséchée et noircie ; le rôti était vermeil, mais il a fallu le couper d'avance à la cuisine, et c'est réduit au même état que la côtelette qu'il arrive par tranches dans la salle. Depuis deux ans, le directeur de l'administration a fait les plus louables efforts pour améliorer le régime alimentaire. Mais que peuvent faire l'intelligence, le désir du bien, le dévouement même contre les vices d'une centralisation poussée à l'excès ! Un seul homme peut-il surveiller et diriger, jusque dans les menus détails, une administration aussi vaste que celle de l'Assistance publique ?

Après le déjeuner le malade lit ou se promène ; de 1 heure à 3 heures, le dimanche et le jeudi, il peut recevoir la visite de sa famille ; à 4 heures, le repas du soir reproduit le repas du matin, et à 8 heures, la nuit commence par ordre, les conversations cessent, et les ronflements du sommeil, les gémissements de la douleur ou les plaintes de l'agonie troublent seuls le repos de ces vastes salles, qu'éclaire à peine, et de manière à faire voir les ténèbres, une petite veilleuse suspendue par une corde au plafond de la chambre.

Le nombre des malades admis annuellement dans les hôpitaux de Paris est considérable. En 1864, d'après le compte rendu publié ultérieurement, le chiffre des admissions et des décès dans les hôpitaux généraux a été le suivant :

	Admissions.	Décès.
Hôtel-Dieu.....	11,968	1,419
Pitié.....	8,735	1,065
Charité.....	7,079	730
Saint-Antoine.....	9,953	1,148
Necker.....	5,617	716
Cochin.....	1,589	175
Benoît-Léon.....	6,590	633
Lariboisière.....	9,796	1,240

Les hôpitaux spéciaux ont une mortalité très-différente les uns

des autres, suivant la nature des maladies qui y sont traitées. Sur 3,581 individus entrés à l'hôpital du Midi en 1864 il n'en est mort que 17; sur 1,020 femmes entrées pour accoucher à la Maternité il en est mort 310, c'est-à-dire que la mortalité générale de cet établissement nourricier a atteint l'effroyable proportion d'une morte sur cinq accouchées!

Consultations, traitement externe.

A chaque hôpital se trouve annexée une consultation; chaque jour, de neuf à dix heures, un médecin et un chirurgien de l'hôpital donnent gratuitement des conseils et des soins à toutes les personnes qui viennent les réclamer. Cette institution excellente rend d'immenses services à la population parisienne.

Hôpitaux	Consultations données en 1864
Hôtel-Dieu.....	11,135
École.....	12,345
Saint-Antoine.....	17,591
Necker.....	19,663
Cochin.....	8,737
Beaujon.....	11,767
Paroissiale.....	37,889
Le Midi.....	13,217
Lezauderie.....	1,332
Chapelles.....	2,260
Vieilles et Femmes.....	17,527
	<hr/> 177,103

Les consultations sont bien plus nombreuses encore dans les hôpitaux qui possèdent ce qu'on appelle le traitement externe, c'est-à-dire dans ceux où l'on délivre des bains ou les médicaments prescrits par le médecin.

Saint-Louis possède un traitement externe pour les maladies de la peau, 76,089 consultations y ont été données en 1864, et 46,975 malades y ont été traités, parmi lesquels 5,702 galeux, qu'on guérit séance tenante par un traitement local qui n'exige pas plus de deux heures.

Saint-Louis et la Charité délivrent de plus, sur prescription des médecins de l'hôpital, des bains simples ou médicamenteux aux malades du dehors. Il a été délivré dans une seule année, et dans deux établissements réunis :

LES HOPITAUX

1909

Bains simples	18,234
— sulfureux	42,089
— alcalins	25,150
— de vapeur	24,933
— de fécula	10,755
Douches	10,252
Fumigations	11,421
	<hr/>
	146,834

Il existe un traitement externe pour les enfants à Sainte-Eugénie et à l'hôpital des Enfants malades. Enfin, le bureau central des hôpitaux, parvis Notre-Dame, délivre gratuitement aux indigents des bandages et des appareils.

Outre les hôpitaux placés sous la dépendance directe de l'administration de l'Assistance publique, il en existe quelques-uns dont une heureuse pensée de sollicitude pour la population ouvrière de Paris a décidé la fondation. Le Gouvernement a créé en 1855 deux asiles de convalescence pour les malades sortant des hôpitaux ou soignés par les bureaux de bienfaisance. L'un, placé au milieu du bois de Vincennes, est destiné aux hommes et renferme 237 lits; l'autre, situé dans le bois du Vésinet, est consacré aux ouvrières convalescentes du département de la Seine; enfin, la maison Eugène-Napoléon, fondée en 1856, reçoit des jeunes filles pauvres qui y font leur éducation.

Les hôpitaux de Paris appartenant à l'administration de l'Assistance publique sont très-défectueux dans leur aménagement intérieur; mais presque tous ont été construits en vue d'une destination différente de celle qu'ils ont aujourd'hui, car la plupart ont été dans l'origine des couvents ou des asiles.

La Pitié fut construite en 1612, par ordre de Louis XIII, pour loger des pauvres et des enfants; Beaujon fut fondé en 1780 par le financier Beaujon; vingt-quatre enfants pauvres de la paroisse Saint-Philippe-du-Roule devaient y être entretenus et instruits; Saint-Antoine est l'ancienne abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, convertie en hôpital par décret de la Convention du 17 janvier 1795; Necker fut d'abord un couvent de Bénédictines; l'hôpital du Midi occupe l'ancien couvent des Capucins, Lourcine celui des Cordelières.

Quelques autres furent, dès l'origine, destinés à recevoir des malades. C'est dans ce but que saint Landry fonda l'Hôtel-Dieu, Marie de Médicis la Charité, Henri IV Saint-Louis, Jean-Denis Cochin, curé de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas en 1779, l'hôpital Cochin.

La science de l'hygiène hospitalière n'existant guère à cette

époque, les hôpitaux de Paris étaient dans un état honteux de malpropreté et d'encombrement dont ils ne sortirent que par l'heureux hasard qui amena à l'Hôtel-Dieu l'empereur Joseph II.

Doué d'une haute et très-libérale philanthropie, fondateur du Grand-Hôpital à Vienne, de la Maternité et de l'hôpital des Enfants à Prague, s'occupant de toutes les questions qui pouvaient augmenter la salubrité des hôpitaux, Joseph II, à peine arrivé à Paris et logé rue de Tournon, comme un simple particulier, alla rendre visite à l'Hôtel-Dieu. Encore indigné du spectacle qu'il avait sous les yeux, il courut à Versailles, fit à son beau-frère Louis XVI le récit de sa visite, lui apprit ce que le roi de France n'eût pas dû ignorer, et Louis XVI, homme excellent, nomma tout de suite une commission d'enquête, présidée par le vénérable Bailly. Tenon, qui s'était joint à la commission, fit connaître, dans son beau livre sur les hôpitaux, des détails qui révoltent tous les sentiments d'humanité.

Les lits, à peine assez larges pour loger deux malades, en fermaient à la fois quatre et souvent six, couchés, les uns aux pieds, les autres à la tête, « et le sommeil, dit Tenon, n'y pénètre qu'autant que les malades dont ils sont surchargés se concertent pour passer alternativement sur un banc une partie de la nuit. » C'était encore pis pour les accouchées; il en couchait trois dans un lit de quatre pieds quatre pouces de large, et, comme les pauvres malades, elles étaient obligées à se reposer alternativement sur un banc placé au pied de ce lit de misère.

Ces choses ont bien changé; mais, comme si d'un extrême il fallait tomber dans un autre tout à fait opposé, La Réunion, le seul hôpital de quelque importance construit dans ces dernières années, n'est pas un asile, c'est un palais ouvert à l'indigence et à la maladie; c'est, comme l'a dit Malgaigne, le Versailles de la misère. L'Administration montre avec orgueil aux étrangers cet hôpital, le plus malsain et le plus meurtrier des hôpitaux de Paris. Pour les curieux et les gens du monde, c'est un hôpital modèle; cela est vrai, mais c'est un modèle à ne pas imiter.

Malheureusement, l'Administration est en train de l'imiter, en l'aggravant encore. Malgré l'avis contraire de la commission médicale chargée pour se prononcer sur la valeur des plans proposés, malgré les réclamations du corps médical, malgré l'énergique protestation de la Société impériale de chirurgie, malgré l'opposition votée par elle et par laquelle elle déclare « que la population et les élèves de l'enseignement ne réclament pas un hôpital de six cents lits dans la Cité », un hôpital sera construit dans de mauvaises conditions sous le point de vue de l'emplacement, de l'espace, du nombre des lits, de

la disposition des bâtiments, de l'aération de l'édifice, » la préfecture de la Seine, aujourd'hui souveraine maîtresse de l'Assistance publique, poursuit son œuvre, et nous sommes, ou plutôt nos malades sont menacés de voir s'élever dans un lieu malsain, sur un espace trop restreint, avec les plus détestables conditions d'hygiène, un hôpital dont chaque lit coûtera, en dehors du prix de l'entretien et de la nourriture des malades, 1,500 francs de loyer annuel, c'est-à-dire aussi cher qu'un appartement avec salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine !

Un instant les travaux avaient paru s'interrompre, aujourd'hui ils sont repris, et bientôt la vieille Cité de Paris, concentrant dans son enceinte vide de ses citoyens tout ce qui, pour quelques personnes, représente les derniers progrès de « la civilisation moderne », ne renfermera plus que la Préfecture de police, le Palais de Justice, une église, le Tribunal de Commerce, des prisons, un hôpital, la Morgue et quelques casernes.

Assistance médicale à domicile.

L'institution des secours médicaux donnés à leur domicile aux indigents malades forme un heureux contraste avec l'état déplorable de nos hôpitaux. Admirable dans son organisation, admirable dans ses résultats, elle doit être pour la France, et surtout pour Paris, un titre de gloire, car ni l'Angleterre ni l'Allemagne n'ont sous ce rapport rien qui puisse lui être comparé. Nos bureaux de bienfaisance, qui rendent de si éminents services à la classe ouvrière et indigente, ont acquis depuis plusieurs années une importance qui, nous l'espérons, ne fera que s'accroître.

Le 25 mai 1791, la municipalité de Paris fut chargée de l'administration de tous les revenus des indigents, qu'elle devait distribuer ainsi que le produit des quêtes, entre les différentes paroisses. Le 5 août elle chargea une commission municipale de bienfaisance, prise dans son sein, de lui proposer un plan d'assistance publique. C'est à cette commission qu'on doit la création des bureaux de bienfaisance, fondés par la loi du 7 thermidor an V.

Aujourd'hui le service d'assistance à domicile relève des vingt mairies de Paris, et, par-dessus tout, de l'Administration des hôpitaux. Le service des secours dans chacun des vingt arrondissements est spécialement confié à ces bureaux de bienfaisance.

Chaque bureau se compose : 1° du maire de l'arrondissement, président ; 2° des adjoints ; 3° de douze administrateurs ; 4° d'un nombre illimité de commissaires et de dames de charité ; 5° d'un secrétaire trésorier. Il est attaché à chaque bureau : des médecins

et chirurgiens, des sages-femmes, des sœurs de charité et des employés de divers ordres. Chaque bureau possède deux ou plusieurs maisons de secours, où les pauvres non malades viennent chercher l'aide dont ils ont besoin et où les malades inscrits sur la liste des indigents peuvent avoir gratuitement des consultations, des médicaments et des soins. 53 maisons de secours sont disséminées sur les différents points de la capitale.

Le service des secours à domicile aux indigents malades a reçu, depuis 1851, une nouvelle organisation et une extension telle qu'on peut le regarder comme une véritable création. Il nous suffira, pour montrer son importance, le bien qu'il réalise et les éloges qu'il mérite, de rappeler que, du 1^{er} janvier 1854 au 31 décembre 1864, ce service a secouru 421,403 malades, parmi lesquels 102,202 ont été renvoyés aux consultations et 22,214 transférés dans les hôpitaux, 203,810 ont été guéris; 32,563 sont morts; 13,696 individus s'étant cru malades n'ont pas paru, après avoir été visités, avoir besoin d'aucun secours médical.

Le mécanisme du service à domicile est le suivant : Toute personne indigente ou nécessitée, desirant être soignée chez elle par les soins des bureaux de bienfaisance, s'adresse au bureau annexé à la mairie de l'arrondissement à laquelle elle appartient; si, administrativement, on juge qu'elle a droit au secours, on en prévient par lettre le médecin attaché à la section, lequel se rend chez le malade. S'il y a lieu de lui délivrer des médicaments, la prescription, signée du médecin, sur des imprimés spéciaux, est portée au bureau de secours, où l'ordonnance est exécutée par la religieuse chargée de la pharmacie.

Les accouchements sont faits par les sages-femmes attachées à ce service; mais, lorsqu'il se présente quelque cas difficile ou dans lequel une intervention chirurgicale est nécessaire, la sage-femme doit appeler à son aide un des médecins du bureau de bienfaisance. Le nombre des sages-femmes attachées au service à domicile est de 113; elles ont, en 1864, pratiqué 6,953 accouchements, ce qui donne une moyenne de 61,5 accouchements par sage-femme.

De ces 6,953 accouchées, 52 seulement sont mortes. Ainsi, dans cette même année 1864, pendant laquelle il ne succomba jamais les chentes indigentes des bureaux de bienfaisance qu'une accouchée sur 133, il mourut à la Maternité, sur les 1,620 femmes reçues dans cet hôpital, une accouchée sur 5!

Les hôpitaux de Paris sont encore, dans leur ensemble, les plus sains, les mieux et les plus nourtris de l'Europe; l'organisation du service médical à domicile, est, au contraire, pour Paris un véritable modèle et rend d'immenses et de réels services. A quoi tient ces différences et cette apparente contradiction?

C'est à l'élimination complète de l'élément médical dans la conduite directe des hôpitaux qu'est dû l'état défectueux dans lequel ils n'ont cessé d'être depuis soixante-dix ans. Pour diriger les hôpitaux, les meilleures intentions ne suffisent pas; rien ne remplace la compétence, que peuvent seules donner de longues études, de longues années où chaque matinée a été passée dans les salles d'un hôpital; l'intelligence et le dévouement ne remplacent pas la science et l'expérience : *Cuique suum!*

A l'administration la direction administrative et financière, aux médecins la direction des choses médicales! le salut de nos malades est à ce prix.

L'assistance à domicile est, au contraire, puissamment décentralisée; l'administration en a sans doute la haute direction générale, mais chaque mairie, chaque bureau concentre les efforts des maires, des adjoints, des dames de charité, des religieuses; chacun prend une part directe à cette œuvre fraternelle, qu'il accomplit avec tout le zèle qui accompagne le dévouement spontané à l'humanité et non comme un employé qui gagne son salaire; le médecin au domicile de l'indigent n'agit pas autrement qu'il ne le ferait dans une famille plus favorisée de la fortune; il peut donner des conseils avec l'espoir fondé de ne pas les voir, comme le médecin d'hôpital, négligés ou repoussés comme contraires aux règlements et aux prérogatives administratives.

Le secours à domicile conserve et fortifie les liens de la famille, l'hôpital les relâche et trop souvent les brise; l'hôpital c'est l'aumône faite au misérable, l'assistance à domicile c'est l'aide momentanée donnée au malheureux; le secours à domicile c'est souvent la guérison, l'hôpital c'est trop souvent la mort. Nous devons donc encourager de toutes nos forces les bureaux de bienfaisance, les aider de nos efforts personnels et du fruit de nos épargnes, encourager ceux qui les dirigent si bien de la conviction que leur œuvre, justement appréciée, leur vaut les éloges et la reconnaissance de leurs concitoyens.

Pour moi, je demanderai plus encore à cet avenir que nous ignorons tous. Ennemi de la substitution de l'État à l'individu, convaincu que le progrès pour les classes ouvrières réside dans la substitution de la famille à l'État, de l'initiative individuelle et de la solidarité à la protection, de l'émancipation par le travail et la prévoyance aux secours de la charité publique, j'appelle de tous mes vœux le jour où l'assurance mutuelle contre la maladie aussi bien que contre la misère, remplaçant pour l'ouvrier l'assistance officielle, relèvera le sentiment de sa dignité, lui fera mieux comprendre les droits et les devoirs de la famille, car il comprendra mieux alors ses devoirs et ses droits d'homme et de citoyen.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Les établissements se rattachant à l'administration de l'Assistance publique de Paris sont au nombre de vingt-huit, divisés en seize *hôpitaux* où sont soignées les malades et les blessés, et deux *asiles* ou *maisons de retraite*, dans lesquels sont reçus des vieillards des deux sexes ayant un faible revenu ou tout à fait indigents. Deux de ces hospices accueillent des aliénés en attendant que soit achevée la construction d'un établissement affecté exclusivement aux aliénés.

Les hôpitaux se subdivisent en *hôpitaux généraux* qui traitent toute espèce de maladie, et *hôpitaux spéciaux* où l'on ne soigne qu'une nature particulière de maladie.

Voici la nomenclature et l'histoire des divers établissements, par ordre chronologique de fondation.

HÔPITAUX.

HÔTEL-DIEU, place du Parvis-Notre-Dame. — C'est le plus ancien de nos hôpitaux parisiens. On en fait remonter la fondation à saint Landry, évêque de Paris, au milieu du septième siècle. Plus d'abord sous le patronage du chapitre de l'église cathédrale, il recevait à la fois des pauvres et des malades. On l'appelait alors *Hôpital Saint-Christophe*. Le nom d'*Hôtel-Dieu* vint plus tard, quand l'établissement fut transféré du voisinage de l'église Saint-Christophe en sa place actuelle. Dès lors, les princes, les particuliers s'engagèrent par de nombreux legs ou dons. Ainsi l'hôpital s'agrandit d'incontestablement, mais irrégulièrement. N'ayant pas de budget fixe, n'étant pas toujours administré avec soin, il eut de salutaires de prospérité et de décadence. On put, dans le courant du seizième siècle, en faire un tableau le plus qui est resté dans la mémoire populaire comme étant l'état normal de l'établissement, tandis que ce n'était qu'un état momentané auquel on cherchait à remédier. A cette époque, le désordre fut tel, qu'on voyait dans un hôpital jusqu'à dix malades, parmi lesquels se trouvait parfois un mort en attendant le service. La Révolution a régularisé et amélioré l'administration de l'Hôtel-Dieu, comme de tous les hôpitaux.

Le bâtiment a subi, dans le courant du même siècle, deux incendies consécutifs. L'un du 2 au 5 août 1737, l'autre le 30 décembre 1772, en détruisant un grand nombre de malades. Une partie des bâtiments de l'Hôtel-Dieu ont été reconstruits en 1802 et années suivantes. On démâta alors la chapelle, qui était du quatorzième siècle et menaçait ruine, et l'entrée, qui était rue de la Cité, fut transportée sur la place du Parvis. La Seine passe entre deux constructions de l'Hôtel-Dieu, que met en communication une passerelle accompagnée d'un ancien pont dit *Saint-Charles*, dont elle a conservé le nom.

Le chirurgien de pitié Gilbert est mort à l'Hôtel-Dieu, le 16 novembre 1717.

Seul survivant d'un grand nombre de malades, le M. de Mutyon, avec une statue

de ce bienfaiteur des hôpitaux parisiens, par Bosio. Ce monument a été solennellement inauguré, en présence d'une députation de l'Institut, le 26 avril 1838. Un autre monument est consacré à la mémoire de Desault et de Bichat.

L'Hôtel-Dieu a pour chapelle l'église de *Saint-Julien-le-Pauvre*, enclavée dans ses dépendances de la rive gauche et ayant une entrée dans la rue du même nom. Cette église existait déjà au sixième siècle, avec le titre de basilique et faisait partie d'un prieuré où séjourna plusieurs fois Grégoire de Tours. Saccagée par les Normands, donnée par Henri 1^{er} à l'évêque de Paris, elle appartenait au douzième siècle à des seigneurs qui la donnèrent à l'abbaye de Longpont. Elle a été réunie, en 1656, à l'Hôtel-Dieu, mais les bâtiments qui l'entouraient sont demeurés propriété particulière.

Cette église, dédiée d'abord à saint Julien, martyr, prit plus tard pour patron saint Julien du Mans, dit le *Pauvre*. Le portail, qui datait du treizième siècle, a été détruit au dix-huitième, ainsi que la tour et une partie de la nef. L'intérieur mérite la visite des archéologues (voir page 639). On remarque, encastrées dans la muraille, la pierre tombale de H. Rousseau, avocat au Parlement, mort en 1445, et une inscription en lettres gothiques : *Endoivion, rex Francorum, undecimus hujus nominis*, qui se trouvait autrefois au-dessous d'une statue de ce roi, sur l'ancienne façade de l'Hôtel-Dieu. Un calvaire, bas-relief en pierre du quatorzième siècle, est enchâssé dans la boiserie de l'autel. (Voir l'*Itinéraire archéologique de Paris*, par Fr. de Guilhaemy.)

Dans son état présent, l'Hôtel-Dieu contient 828 lits : 472 de médecine, 261 de chirurgie, 17 d'accouchement, 58 berceaux.

La question de reconstruire l'Hôtel-Dieu a été souvent agitée. Après l'incendie de 1772, on ouvrit à cet effet une souscription qui produisit deux millions de livres. On proposait alors de diviser l'établissement en deux parties. On proposa ensuite de le transférer à l'île des Cygnes dans une construction circulaire dont Poyet avait fait le plan et qui aurait pu recevoir cinq mille malades en des salles parfaitement isolées. D'autres plans furent encore présentés à diverses époques, toujours en partant de la pensée du déplacement de l'hôpital, que les uns voulaient transférer où est actuellement la Monnaie, les autres dans la plaine de Grenelle. Enfin, dans ces dernières années, on a résolu de démolir les bâtiments actuels et de réédifier l'Hôtel-Dieu dans la Cité même, sur un vaste terrain que circonscrivent la rue d'Arcole modifiée, le quai Napoléon, la rue de la Cité et le Parvis Notre-Dame. Toutes les maisons existantes sur cet emplacement ont été expropriées, démolies, et les fouilles pour les fondations sont commencées.

LA CHARITÉ, rue Jacob. — En 1602, la reine Marie de Médicis avait fait venir de Florence quatre frères de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, qu'elle avait établis rue de la Petite-Seine (aujourd'hui rue Bonaparte). Plus tard, voulant installer au même lieu d'autres religieux (les Petits-Augustins), elle transféra les frères dans la rue des Saints-Pères, et leur hôpital prit le nom de la *Charité*, qu'on donnait aussi à leur ordre. En 1637, ils l'agrandirent par l'acquisition de terrains dépendant de l'abbaye Saint-Germain. Vers la fin du siècle dernier, la chapelle de l'hôpital fut reconstruite, mais le nouvel édifice ne fut point affecté au culte. On y installa d'abord un cours de clinique fait par Corvisart, puis il resta quelque temps sans emploi jusqu'en

1851, où l'administration de l'Assistance publique le loua à l'Académie de médecine, qui l'usa encore.

L'entrée de la Charité a été transférée de la rue des Saints-Pères à la rue Jacob, en 1813.

Pendant la Révolution, la Charité s'appelait hôpital de l'Unité.

La Charité a eu aussi son Gilbert : Hégésippe Moreau y est mort, en 1834.

Cet hôpital contient 474 lits, dont 331 de médecine et 143 de chirurgie.

SAINT-LOUIS. — A la suite d'une maladie contagieuse qui régna à Paris en 1696, Henri IV, ordonna, en 1697, la construction d'un hôpital pour les pestiférés et lui donna le nom du roi saint Louis, mort de la peste. Les plans furent faits par Claude Vellefaux et approuvés par le roi; la première pierre de l'édifice fut posée le 30 juillet 1697 et l'hôpital ouvert en 1612. Faute de malades épidémiques, on y installa des gens atteints de maladies contagieuses comme la typhoïde, la gale, etc. Aujourd'hui, Saint-Louis est particulièrement réservé aux maladies de peau.

L'hôpital Saint-Louis fut, pendant la Révolution, appelé hôpital du Nord. Il contient 810 lits, dont 604 de médecine, 156 de chirurgie, 31 d'accouchement et 13 berceaux.

LA PITTE, rue Lacépède. — A la suite des longues guerres de religion du seizième siècle, il s'était formé à Paris une nombreuse population de gens pour qui la mendicité, après avoir été un besoin, était devenue une profession qu'ils exerçaient ouvertement, employant même la menace et la violence pour se faire donner l'aumône. L'autorité royale voulut mettre fin à ces désordres; au mois de 1612 ordonna que tous les mendiants valides seraient renfermés dans des maisons ou ils seraient tenus de travailler. Par suite de cet édit, la ville acheta successivement des maisons et terrains situés au faubourg Saint-Victor, entre les rues de la Clef, Copeau, d'Orléans et du Jardinet-Rou et y fit construire un vaste établissement qui prit son nom de sa chapelle nommée *Notre-Dame de la Pitié*. Dans la suite, on l'appela et on l'appelle encore, par abréviation, *la Pitié*. En 1615, la reine Marie de Médicis donna pour y recevoir les enfants des pauvres, la maison de la Savonaere, quai de Clugny, et la ville acheta, en 1622, pour les pauvres infirmes, la maison de Saugny, au faubourg Saint-Marcel.

La Pitié fut d'abord destinée aux jeunes filles pauvres; on les élevait avec soin et on leur enseignait un métier convenable. Plus tard, on affecta une partie de l'établissement à de jeunes garçons que l'on instruisait de même. Le quartier des filles était appelé *la grande Pitié* et le quartier des garçons *la Petite Pitié*. Après la fondation de l'Hôpital général, la Pitié, qui en faisait partie, et où se tenaient les assemblées des administrateurs.

Pendant la Révolution, la Pitié fut appelée hospice des *Enfants de la Pitié*. La plupart des enfants furent transférés au faubourg Saint-Antoine dans l'ancien hôpital des Enfants-trouvés (aujourd'hui hôpital *Saint-Enoch*) et la Pitié devint d'abord une annexe de l'Hotel-Dieu, puis un hôpital distinct.

La Pitié contient 620 lits, dont 403 de médecine, 108 de chirurgie, 31 d'accouchement et 18 berceaux.

SAINTE-EUGÉNIE, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 104. — Les bâtiments de cet établissement ont été construits en 1670, pour recevoir les enfants trouvés. La reine Marie-Thérèse en posa la première pierre. Les enfants trouvés y furent transférés du parvis Notre-Dame en 1672. En 1795, les enfants ayant été installés rue d'Enfer, à l'Oratoire, la maison du Faubourg-Saint-Antoine fut occupée par les orphelins qui, en 1838, furent réunis aux enfants. L'hospice devint alors, sous le nom d'*Hôpital Sainte-Marguerite*, une annexe de l'Hôtel-Dieu, ayant son entrée rue de Charenton. En 1853, on disposa l'établissement pour un service d'enfants malades, destination qu'il conserve encore, et on lui donna le nom de *Sainte-Eugénie*.

Il contient 405 lits, dont 305 de médecine et 100 de chirurgie.

ENFANTS MALADES, rue de Sèvres, 149. — Cet hôpital occupe les bâtiments, agrandis, de la maison de l'*Enfant-Jésus*, fondée en 1751, par l'abbé Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, pour l'éducation de trente jeunes filles nobles et sans fortune; elles y recevaient une instruction assez étendue et en sortaient à vingt ans, avec un trousseau. On y recevait aussi, à demeure, seize orphelines pauvres que l'on faisait travailler, et quatre-vingt-seize filles ou femmes pauvres que l'on faisait aussi travailler en échange de la nourriture, mais qui ne passaient dans l'établissement que la journée.

Pendant la Révolution, toutes les orphelines des maisons supprimées furent réunies à l'Enfant-Jésus; puis, en 1802, les orphelines ayant été transférées au faubourg Saint-Antoine, l'Enfant-Jésus fut converti en un hôpital exclusivement réservé aux *Enfants malades*.

Les enfants sont séparés d'abord selon les sexes, puis, autant que possible, suivant la nature des maladies.

L'hôpital contient 699 lits, dont 600 de médecine et 99 de chirurgie.

NECKER, rue de Sèvres, 151. — Cet hôpital occupe les bâtiments du couvent des *Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse*, fondé en 1636 rue du Vieux-Colombier, transféré en 1657 rue de Sèvres, et supprimé en 1770. Sur les instances de madame Necker, femme du célèbre ministre, Louis XVI accorda, en 1776, une somme de 42,000 francs pour la fondation d'un nouvel hôpital que madame Necker installa dans l'ancien couvent de Notre-Dame-de-Liesse et dont elle prit la direction. Cet hôpital, appelé alors de *la paroisse Saint-Sulpice et du Gros-Cailion*, fut nommé de *l'Ouest* pendant la Révolution. Depuis, on lui a donné le nom de la femme bienfaitrice qui en a provoqué la création.

L'hôpital Necker, considérablement agrandi, contient 386 lits, dont 234 de médecine, 89 de chirurgie, 28 de nourrices ou d'accouchement, 5 de reposantes et 30 berceaux.

COCHIN, rue du faubourg Saint-Jacques. — Cet hôpital, fondé par Jean-Denis Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui y employa toute sa fortune, fut construit de 1779 à 1782, sur les plans de l'architecte Viel. Appelé d'abord *Hôpital de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, puis pendant la Révolution, *Hôpital Saint-Jacques*, il a reçu depuis le nom de son fondateur.

Cochin contient 119 lits : 50 de médecine, 51 de chirurgie, 8 d'accouchement et 10 berceaux.

BEAUJON, rue du faubourg Saint-Honoré. — Cet établissement, construit par l'architecte Girardin, aux frais du célèbre financier et conseiller d'Etat Beaujon, en 1781, fut d'abord destiné à recevoir vingt-quatre orphelins et orphelines. La Convention nationale réunit ces enfants à ceux du faubourg Saint-Antoine et affecta Beaujon aux malades, sous le titre d'*Hôpital de Route*. Plus tard la maison reprit le nom du fondateur.

Beaujon, dont les bâtiments ont été agrandis, contient 416 lits, dont 236 de médecine, 179 de chirurgie, 18 d'accouchement et 19 berceaux.

MIDI, rue des Capucins. — Cet hôpital a été installé, en 1785, dans les bâtiments d'un convent de Capucins, fondé en 1613, et que ses habitants avaient abandonné pour se réunir aux Capucins de la Chaussée d'Antin (lycée Bonaparte).

L'hôpital des Capucins (ce fut sa première dénomination) a été, dès l'origine, réservé aux malades vénériens des deux sexes. Depuis 1836, on n'y admet plus que des hommes; les femmes sont traitées à Lourcine.

L'hôpital s'appelle aujourd'hui *du Midi*, parce qu'il est situé au midi de Paris. Il contient 330 lits.

SAINTE-ANTOINE, rue du Faubourg Saint-Antoine, 181. — Cet hôpital occupe les débris de l'ancienne abbaye royale de *Saint-Antoine-des-Champs*, dont l'origine remontait à une maison de retraite fondée, en 1197, pour des femmes qui venaient renoncer à la vie de couvent. L'évêque de Paris, Guillaume, cette maison en l'honneur de *Yves de Chartres*. Louis IX et le roi de Sicile, dont l'empereur fit faire au milieu d'une place devant l'entrée de l'hôpital. L'abbaye Saint-Antoine, dont l'importance, elle fut des années de haute famille et d'origine de sang royal. Dans l'église, dédiée à saint Pierre, et sur les terres de l'abbaye et l'église de Charles V, Eleonore de Bourbon-Condé, morte en 1700, après avoir été abbesse pendant plusieurs années.

Les bâtiments conventuels, réédifiés en 1770, par Louis, dit le Romain, abbé de Saint-Antoine, ont été agrandis de nouvelles constructions jusqu'à l'abbaye est devenue un hôpital.

C'est à Saint-Antoine que toute cette région de Paris a pris le nom de quartier de l'hôpital Saint-Antoine.

Le chiffre des revenus de l'abbaye ne passait guère 75 000 livres et les dépenses étaient de 115 000 livres de nettes et 37,6 3 livres de dépenses, ce qui constituait un déficit de 7 495 livres. La dernière abbesse fut dépossédée par le procès de Beauvilliers.

En 1791, l'abbaye de l'abbaye fut vendue par parcelles, puis supprimée, vers l'an 1793, et démolie.

En 1829, les débris de l'abbaye furent transformés en un hôpital, et les bâtiments furent restaurés. Dans ces dernières années, une partie des bâtiments ont été vendus ou convertis en voie publique (*rue de Clémence*) sur les débris de nouvelles constructions.

Saint-Antoine contient 180 lits, dont 147 de médecine, 23 de chirurgie, 11 d'accouchement, 10 de nourrices et 20 berceaux.

PORT-ROYAL, rue Port-Royal en face le boulevard. — Cet hôpital occupe l'ancien couvent de Port-Royal, fondé, en 1636, par

Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal-des-Champs, près Versailles. Une des sœurs de Pascal et la fille de Philippe de Champaigne y furent religieuses. L'église, bâtie en 1648, par Lepautre, contenait un saint Jean-Baptiste, une Madeleine et le portrait d'Angélique Arnauld, par Philippe de Champaigne; on y montrait une cruche des noces de Cana et une des épines de la sainte couronne. En 1664, lorsque, à l'instigation de sa dernière maîtresse, madame de Maintenon, inspirée par les jésuites, Louis XIV eut dévasté le monastère de Port-Royal-des-Champs, dont les fondations mêmes furent arrachées et les sépultures profanées, les religieuses de ce monastère vinrent se réfugier à Port-Royal de Paris. La persécution les y suivit; celles qui ne voulurent pas abjurer les erreurs qu'on leur attribuait furent arrêtées, exilées. On installa en leur place d'autres religieuses du même ordre qui avaient été plus dociles.

Dans l'église étaient enterrés Louis de Pontis, maréchal de bataille, mort en 1670, et Marie Angélique de Scoraille de Roussille, connue sous le nom de duchesse de Foutange, maîtresse de Louis XIV, morte à vingt-deux ans en 1681.

Supprimé en 1790, le couvent de Port-Royal possédait alors 35,391 livres de revenus, et les charges étaient à peu près égales.

En 1792, la maison de Port-Royal fut appelée *Port libre* et, plus tard, servit de prison.

En 1795, la Convention créa un hôpital dit de la *Maternité*, divisé en deux sections, l'une pour les femmes en couches, l'autre pour les enfants nouveau-nés. La première fut placée à Port-Royal, la seconde à l'ancienne institution de l'Oratoire, rue d'Enfer. En 1814, chaque section devint un établissement distinct; Port-Royal fut réservé aux *accouchements*, l'Oratoire à l'allaitement. (Voir *Enfants assésés*.)

Port-Royal a conservé vulgairement le nom de *Maternité*; on l'appelle aussi *la Bourbe*, qui était autrefois le nom de la rue où il est situé.

C'est à la Maternité que, le 7 décembre 1815, fut transporté, sur une civière, le corps du maréchal Ney qui venait d'être fusillé près de là au carrefour de l'Observatoire.

L'Accouchement contient 402 lits, dont 228 d'accouchement, 80 berceaux, et 94 lits pour les élèves sages-femmes de l'école d'accouchement établie dans la maison.

CLINIQUES, place de l'École-de-Médecine. — Cet hôpital occupe une partie de l'emplacement du couvent des *Frères mineurs du tiers ordre de saint François*, communément appelé *Cordeliers*, à cause de la corde qui leur servait de ceinture. Le couvent avait été fondé au treizième siècle. L'église, construite en 1267, brûlée en 1590, fut réédifiée par Henri III. Au moment de la suppression des ordres monastiques, en 1790, les Cordeliers possédaient 415,133 livres de revenus et avaient 10,441 livres de charges.

☞ C'est dans la salle d'école de ce monastère que tenait ses séances le fameux club des *Cordeliers*, fondé par Camille Desmoulins, et qui fut le rival de celui des Jacobins.

L'église des Cordeliers a été démolie, vers 1800, ainsi que les bâtiments conventuels, sauf le réfectoire où l'on a installé le musée Dupuytren et des écoles de dessin. Les terrains déblayés ont servi à former la place de l'École-de-Médecine et à bâtir l'hôpital des Cliniques.

Cet hôpital contient 152 lits, dont 61 de médecine, 54 d'accouchement et 37 berceaux.

LOURCINE, rue de Lourcine, 95. — En 1829, sur la proposition du préfet de police Debelleyme, une *maison de refuge* pour les mendians infirmes fut créée et placée dans ce qui restait des bâtiments de l'ancien couvent des *Cordelières*, fondé en 1283 par la reine Marguerite de Provence, femme de Louis IX. Cette princesse leur légua par testament une maison voisine qu'elle avait fait bâtir, avec un bois et d'autres terrains. Sa fille Blanche, devenue veuve, se retira dans ce couvent et y fut enterrée. En 1790, le couvent avait environ 46,000 livres de revenus, avec près de 4,000 livres de charges. Il devait 21,000 livres, mais il lui en était dû 25,000.

Supprimé en 1790, le couvent fut vendu avec réserve du terrain pour l'ouverture de deux rues, qui sont les rues *Pascal* et *Julienne*.

En 1833, les mendians infirmes furent transférés ailleurs, et la maison de refuge reçut les orphelins du cloître. En 1836, elle est devenue un hôpital pour les femmes atteintes de maladies vénériennes. Il y a 276 lits, dont 73 de médecine, 177 de chirurgie, 20 d'accouchement et 6 berceaux.

LA RIBOISIÈRE, rue Androsé Paré. — L'édification d'un hôpital sur des terrains de l'ancien clos Saint-Lazare, décidée en 1839, ne fut commencée qu'en 1846, d'après les plans de M. Gauthier, de l'Institut, qui s'inspira des idées émises en 1791, par l'Académie des sciences, ainsi que des observations faites depuis. L'hôpital ne fut ouvert que le 13 mars 1853. Avant d'être ouvert, il avait quatre fois changé de nom. En 1839, on avait décidé qu'il s'appellerait *Hôpital du Nord*, parce qu'il est situé au nord de Paris; en 1841, on l'appela hôpital *Louis-Philippe*, par cette vieille routine de servilité qui veut faire honneur aux princes de tout ce qui s'accomplit durant leur passage; en 1848, il devint hôpital *de la République*, pour relevenir, en 1850, hôpital du Nord. Enfin, l'administration de l'Assistance publique ayant, par une décision qui fut vivement attaquée mais judiciairement validée, appliqué à l'achèvement de cet édifice la somme que la comtesse de la Ribouisière avait léguée pour la fondation d'un hôpital, on appela le nouvel établissement hôpital *La Ribouisière*. Un monument exécuté par Marochetti consacre, dans la chapelle, le souvenir de la généreuse testatrice.

L'hôpital La Ribouisière a coûté 10,445,000 fr. 06 c. Le legs de madame de La Ribouisière s'est élevé à 2,000,000 francs.

L'hôpital contient 100 lits de médecine et de chirurgie, dont 28 berceaux. Le boni ne permettrait au besoin d'augmenter ce nombre.

Oltre ces divers hôpitaux, l'Assistance publique possède à Paris un établissement appelé **MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ**, qui diffère des hôpitaux en ce que l'admission n'y est pas gratuite.

Cet établissement, institué en 1802, fut alors installé dans le local de l'ancien hospice de *St-Médard*, créé en 1633 au faubourg Saint-Martin, par un fondateur dont le nom n'est resté que resté inconnu. En 1816, la maison de santé fut transférée dans l'ancienne communauté des *Soeurs grises*, rue du Faubourg-Saint-Denis, et fut alors appelée *Maison royale de santé*. Expropriée d'abord par la loi de 1810 pour l'ouverture des boulevards de Strasbourg et St-Martin, en 1811, elle fut transportée un peu plus haut, rue du

Faubourg-Saint-Denis, 200, dans des bâtiments construits pour elle, sous la direction de M. Labrousse.

La Maison de santé contient 300 lits; il n'en est guère occupé que 120 à 130 dans la belle saison et 180 à 190 en hiver. Elle est divisée en chambres à 2, 3, 4 et 6 lits, chambres particulières et appartements plus ou moins étendus. Les prix d'admission sont ainsi fixés : chambres communes, 7 fr., 6 fr., 5 fr., 4 fr. 50 c., 4 fr.; chambres particulières 8 fr.; appartements 10 fr., 12 fr., 15 fr., le tout par jour. Ces prix sont calculés de manière à couvrir les frais de service et le capital dépensé. Il est interdit aux personnes attachées à la maison de recevoir des malades aucune espèce de rétribution.

HOSPICES.

MÉNAGES, rue du Vivier, à Issy. — Cet établissement, dont l'origine remonte au seizième siècle, fut d'abord installé rue de la Chaise, à l'angle de la rue de Sèvres. Après l'agrandissement de Paris en 1860, l'administration de l'Assistance publique résolut de transférer dans les communes limitrophes les maisons de retraite, qui y trouveraient plus d'espace, d'air et de salubrité, et aussi plus d'économie. Les ménages ont été placés à Issy, dans de vastes constructions, élevées tout exprès, sous la direction de M. Véra, architecte, et parfaitement appropriées à leur destination.

Le nouvel hospice a été occupé en 1864. A la fin de cette même année, il comptait une population de 1,269 vieillards, dont 444 hommes et 825 femmes. Sur ce nombre, 481 étaient dans les dortoirs et 788 dans des chambres. L'établissement contient 1,398 lits.

Les Ménages, comme leur nom l'indique, sont destinés à recevoir des vieillards mariés ou veufs.

Les époux doivent avoir au moins soixante ans chacun, ensemble cent trente ans, et être mariés depuis quinze ans au moins. Ils versent un capital de 3,200 francs pour eux deux et apportent un mobilier réglementaire. Une fois admis, ils reçoivent chacun : 3 francs tous les dix jours; puis par jour, 60 décagrammes de pain pour les hommes et 55 décagrammes pour les femmes; — 50 décagrammes de viande crue par semaine; un double stère de bois et 4 hectolitres de charbon de bois par an.

Chaque veuf ou veuve admis verse un capital de 1,600 francs pour être en chambre, ou de 1,000 francs pour être en dortoir et fournit le mobilier réglementaire, ou une somme de 200 francs. Les veufs ou veuves en chambre reçoivent les mêmes prestations que les époux. Ceux des dortoirs prennent leurs repas en commun.

L'établissement possède une bibliothèque avec salle de lecture.

INCURABLES FEMMES, rue de Sèvres, 42 — Les bâtiments de cet hospice ont été construits, en 1634, par les libéralités de plusieurs personnes, mais surtout du cardinal de La Rochefoucauld, qui y consacra des sommes considérables et fit élever la chapelle en 1640. Originellement, on y admettait des incurables des deux sexes. A partir de 1802, la maison de la rue de Sèvres fut exclusivement destinée aux femmes. Pour y être admis, il faut être âgé de vingt ans au moins et justifier d'infirmités incurables.

Un nouvel hospice, devant recevoir les incurables des deux sexes (avec séparation complète et contenir 2.000 lits, est actuellement en construction à Ivry, près Paris. Les bâtiments de la rue de Sevres seront affectés au lycée Louis-le-grand.

VIEILLEUSE FEMMES, boulevard de l'Hôpital. — La création de l'Hôpital général (voir la *Piste*, ordonnée par Louis XIII pour débarrasser Paris des mendicants, n'avait été qu'incomplètement exécutée. Louis XIV, ou plutôt le cardinal Mazarin, résolut de prendre des mesures efficaces. Conseillé par le premier président Pomponne de Bellièvre, il obtint la signature du jeune roi pour un édit, date du 27 avril 1656, constituant en une seule administration, sous le nom d'*Hôpital général*, les deux sections de la Pitié, la maison de la Savonnerie, la maison Soudini, le château de Bicêtre, et un autre édifice construit sous Louis XIII sur la rive gauche de la Seine, pour la fabrication de la poudre, qu'on avait appelé d'abord le *Petit Arsenal*, puis la *Salpêtrerie*, parce qu'on y préparait du salpêtre.

L'édit fut solennellement lu, et le lendemain tous les mendiants furent enfermés.

Il n'y avait pas alors moins de 5.000 à 6.000 mendiants; les maisons destinées à les recevoir étaient insuffisantes. Louis XIV ordonna l'agrandissement de la Salpêtrerie, d'après les plans de Louis de Bruant, architecte des Rois. La somme d'argent qui fut employée pour ces constructions. En 1709, il n'y avait d'achève qu'une moitié de la grande façade. Une dotatrice, qui a voulu rester inconnue, donna des fonds pour faire l'autre moitié. On voit cependant par une gravure de la *Description de Paris de Pigou* de la Fin de siècle, vers 1775, la façade était encore inachevée. C'est seulement dans les premières années du siècle actuel que l'œuvre de Libéral-Bruant a été terminée.

L'édifice a un développement total de plus de 200 mètres. Au centre est l'église, son presbytère, les deux nefes aboutissant à un dôme; elle a été bâtie par Louis et est dédiée à saint Louis.

Après la Révolution la Salpêtrerie ne contenait de plus que des femmes. Les unes étaient à Bicêtre; l'établissement comprenait des salles pour les folles, d'autres infirmes, d'autres pour les jeunes filles que l'on faisait travailler dans un atelier séparé des autres constructions, qu'on appela le *grand atelier*; on se trouvait une maison de correction pour les filles de mauvaise vie et d'autres encore. La *Grande École*, qui internait des femmes ex-dames de cour, dans l'ancien atelier salpêtrier, n'est plus.

Le dôme de la Salpêtrerie a reçu le titre de *Sanctuaire des femmes*.

HOSPICE DE LA VIEILLEUSE HOMMES, à Bicêtre. — Le vieux château de Bicêtre et les bâtiments se prolongent partiellement sur une colline qui s'élève vers l'est, par Jean de Pontoise, évêque de Worcester, en Angleterre. C'est ce nom de Worcester qui, altéré par la prononciation, est devenu successivement *Worcetre*, *Borcetre*, *Bucetre* enfin, et du château s'est étendu au village de Bicêtre, qui se ferma à proximité. Après des destructions, puis, au milieu, saavage plusieurs fois, plus rarement restauré,

il appartenait en 1632 au domaine royal. Le roi XIII, c'est à-dire Richelieu,

augmenta les dépendances dans l'intention d'y loger les officiers et

soldats invalides. Louis XIV l'affecta à l'Hôpital général. (Voir l'article précédent.)

C'est à Bicêtre que, le mardi 15 avril 1792, fut faite, sur un cadavre, l'expérience de la nouvelle machine à décapiter, qui fut d'abord appelée *Louissette*, parce que cette expérience fut dirigée par le docteur Louis, et à laquelle, plus tard, on donna le nom du docteur Guillotin, qui, cependant, n'a participé en rien à l'invention.

Dans les journées de septembre 1792, les massacreurs se portèrent aussi à Bicêtre, pour égorgar les prisonniers. Ceux-ci se défendirent en désespérés dans leurs cabanons; il fallut le canon pour en venir à bout.

C'est à Bicêtre que Victor Hugo a placé la scène du *Dernier jour d'un condamné*.

ENFANTS ASSISTÉS, rue d'Enfer, 100. — La Révolution de 1848 a substitué cette dénomination à celle d'*Enfants trouvés* qui avait été en usage jusque-là.

Les enfants que leurs mères ne pouvaient ou ne voulaient pas garder étaient autrefois déposés, ou plutôt exposés, par elles soit aux portes d'une église, comme le fut d'Alembert sur les degrés de Saint-Jean-le-Rond, soit sur une pierre destinée à cet usage (voir *Notre-Dame-de-Paris*, par Victor Hugo). Au seizième siècle, le parlement prescrivit aux seigneurs hauts justiciers de prendre soin des enfants exposés ou trouvés dans leur ressort. En exécution de cet édit, l'évêque de Paris fit établir, près de la cathédrale, une maison dite *de la couche*. Cette mesure ne fut qu'un remède bien insuffisant. En 1638, Vincent de Paul, secondé par Louise de Marillac, veuve d'Antoine Legras, fonda, près de la porte Saint-Victor, pour les enfants trouvés une maison à laquelle Louis XIII et Anne d'Autriche firent, en plusieurs fois, un revenu de 1,200 livres. La maison de la rue Saint-Victor ne tarda pas à devenir trop petite. Vincent transféra les enfants à Saint-Lazare. En 1647, on les installa à Bicêtre, d'où l'air trop vif oblige de les ramener au faubourg Saint-Denis. En 1672 et 1698, on réunit à la maison *de la couche* deux autres maisons. En 1674, avait été achetée pour eux une grande maison rue de Charreton. En 1748, on construisit sur l'emplacement *de la couche*, au parvis Notre-Dame, l'édifice encore existant et actuellement affecté à l'Hôtel-Dieu. Les Enfants trouvés faisaient alors partie de l'Hôpital général.

En 1791, les Enfants trouvés, qu'on appelait les *Enfants de la Pairie*, furent transférés au Val-de-Grâce, puis, bientôt après réunis à la Maternité, mais placés dans l'ancienne institution de l'Oratoire, rue d'Enfer, où ils formèrent, à partir de 1814, une maison distincte, sous le titre d'*Asiles de l'allaitement*. L'usage vulgaire a maintenu et maintient encore un peu le nom d'*Enfants trouvés*.

L'institution de l'Oratoire avait été construite, en 1651, par la congrégation de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré.

En 1836, les Enfants trouvés et les Orphelins ont été réunis dans cette maison, qui a reçu de notables accroissements et améliorations.

Jusqu'en 1837, le dépôt des enfants abandonnés se faisait au moyen d'un tour, ou boîte mobile, qui, sur l'appel d'une sonnette tirée de l'extérieur, s'ouvrait en dehors, recevait l'enfant, puis tournait à l'intérieur, sans que, dans cette opération, la personne qui déposait l'enfant pût être vue. Aujourd'hui, bien que le tour subsiste encore, le dépôt ne se fait plus ainsi. Il faut

remettre l'enfant à des préposés de l'hospice, qui engagent la mère à se faire connaître, sans exiger absolument cette révélation.

Les enfants ne restent que peu de jours dans l'établissement. L'administration les confie à des nourrices habitant la campagne et scrupuleusement surveillés. En cas de maladie, les enfants sont ramenés à l'hospice.

C'est là aussi que sont déposés temporairement les jeunes enfants appartenant à des mères malades ou en état de détention.

Plus tard, l'administration ou maintient ses pupilles chez les nourrices, qui leur enseignent les travaux des champs, ou les met en apprentissage et, dans l'un et l'autre cas, ne cesse de s'occuper d'eux jusqu'au moment où ils peuvent vivre par leur propres ressources.

On a constaté ce singulier résultat que, depuis l'annexion de la banlieue, en 1860, le nombre des enfants abandonnés, qui aurait dû augmenter, a été moindre que dans les années antérieures.

LA ROCHEFOU CAULD, Grande-Rue de Montrouge. — Cet hospice a été fondé, en 1781, par suite des démarches de la vicomtesse de La Rocheffoucauld, qui donna 36,352 livres. Elle obtint ensuite du roi Louis XVI une rente de 1,000 livres sur les aides et gabelles, de la ville de Paris une autre rente de 1,900 livres, et du clergé une somme de 100,000 livres.

L'hospice ne fut ouvert qu'en juillet 1793, avec 16 lits seulement, occupés par des malades, tandis qu'il avait été destiné à des officiers, des ecclésiastiques et des magistrats sans fortune. Le titre de *Maison royale* avait été remplacé, en 1792, par celui d'*Hospice national*.

Converti quelque temps en asile des incurables, l'établissement est devenu, en 1801, une maison de retraite pour des personnes de l'un ou de l'autre sexe n'ayant pas de ressources suffisantes.

L'âge d'admission, fixé à soixante ans, peut être abaissé à vingt dans le cas d'infirmités incurables et rendant tout travail impossible. Les vieillards payent 250 francs par an, les infirmes 312 fr. 50 c. Cette pension peut être remplacée par un versement qui varie de 1,500 à 875 francs, suivant l'âge des admis.

Le nombre des lits est de 247, dont 103 pour les hommes, 119 pour les femmes, et 20 à l'infirmerie.

INCURABLES HOMMES, rue Popincourt. — Cet établissement, fondé par Vincent de Paul, dans une maison du faubourg Saint-Martin, transféré par Le Coq à son emplacement actuel dans l'ancien couvent des Récollets de la même rue, est, depuis quelques années, installé provisoirement dans l'ancienne caserne des gardes françaises de la rue Popincourt, en attendant l'achèvement de l'hospice qui devra être définitivement transporté.

Le nombre des lits est de 686, dont 25 pour l'infirmerie.

SAINTE-PERINE, établissement **VILLA DE LA REUNION**, rue de la Mairie.

Le couvent de Sainte-Perine, rue de Chaillot, fut mis à la disposition des sœurs de Charvay et Troux, pour y établir une maison de retraite pour des vieillards sans ressources par M. de Chamousset, maître des requêtes, mort en 1773. L'entreprise, mal gérée, échoua. Un décret de 1807 de l'administration inhabile et transféra Sainte-Perine dans les

attributions de l'administration des hospices. Cette décision fut l'origine d'un procès intenté par le sieur Duchayla et qui se prolongea jusqu'en 1836.

La maison de Sainte-Périne, atteinte par des ouvertures de voies publiques, a été transférée en 1865 dans un nouveau local construit à Auteuil, disposé d'une façon commode et agréable et pouvant recevoir 296 pensionnaires. Une rue voisine lui a fait donner le nom de Villa de la Réunion; mais celui de Sainte-Périne subsiste dans l'usage général.

La Réunion est destinée à venir en aide, sur la fin de leur carrière, à d'anciens fonctionnaires, à des veuves d'employés, à des personnes qui ont connu l'aisance et sont déçues d'une position honorable. Pour y être admis il faut avoir soixante ans révolus et payer une pension annuelle de 700 francs ou verser un capital proportionné à l'âge.

SAINTE-MICHEL, à Saint-Mandé, a été construit par M. Destailleurs, architecte, en exécution d'un legs fait par Michel Boulard, ancien tapissier, pour la fondation d'un hospice destiné à recevoir douze septuagénaires pauvres. Les réductions légales subies par les rentes provenant du capital légué ont obligé l'administration à n'admettre que 7 pensionnaires au lieu de 12. Sainte-Michel a été ouvert en août 1830.

HOSPICE BREZIN ou DE LA RECONNAISSANCE, à Garches, près Saint-Cloud. — Michel Brezin, ancien maître de forges et fonderies, avait légué des fonds pour construire un hospice, auquel lui-même avait donné le nom d'hospice de la Reconnaissance, où devaient être reçus d'anciens ouvriers de l'industrie du fer, qui étaient, disait-il, les auteurs de sa fortune. Cet hospice devait être installé dans sa propriété de Petit-l'Étang, près Garches. L'installation eut lieu en 1834, mais à titre provisoire. En effet, le local était insuffisant! On le démolit en 1836 et l'on construisit les bâtiments actuels, sous la direction de M. Gauthier, mais d'après les plans de M. Delannoy, architecte désigné par le testateur et mort avant le commencement des travaux.

L'hospice Brezin contient 316 lits, dont 16 d'infirmerie.

DEVILLAS porte le nom de M. Devillas, ancien négociant, mort en 1832, qui légua son hôtel situé rue du Regard et le capital nécessaire pour l'entretien de 20 septuagénaires indigents des deux sexes, atteints d'infirmités incurables. L'hospice fut ouvert en juillet 1835. En 1843 le nombre des lits a été porté à 35, dont 18 pour les hommes et 17 pour les femmes.

En 1864, l'hospice Devillas a été transféré à Issy, à côté de l'hospice des Ménages, dans un local construit par M. Vera, architecte.

HOSPICE CHARDON, à Auteuil, près de la Réunion, fondé par M. et madame Chardon-Lagache, a été ouvert en 1865. Les bâtiments, construits par M. Vera, peuvent recevoir 100 lits. Les conditions d'admission sont les mêmes que pour l'hospice des Ménages.

L'Assistance publique de Paris possède une filature, une boulangerie, une pharmacie et une boucherie.

La Filature, qui remonte à 1777, est établie dans l'ancien couvent des Hospitalières de la Charité Notre-Dame, impasse des Hospitalières, près la place

Royale, où la veuve de Scarron se retira pendant quelque temps, après la mort de son mari. Des mères de famille qui ne peuvent quitter leurs enfants, des femmes pauvres ou âgées, reçoivent de la filasse qu'elles convertissent en fils dont on fait usage pour la fabrication de toiles de toiles aux hôpitaux. Les ouvrières ainsi occupées sont au nombre d'environ 1.300. Les recettes de la filature, en 1961, ont dépassé les dépenses de 54.232 fr. 70 c.

La *Boulangerie*, instituée en 1819, est placée dans l'ancien Hôtel construit au seizième siècle par Scipion Sardini, et donné par Louis XIII à l'Hôpital général, qui y avait installé sa boulangerie et sa boucherie. Les boulangeries d'autres hôpitaux y furent réunies pendant la Révolution; enfin, en 1797, une seule boulangerie, celle de Scipion, fut chargée de fournir tous les hôpitaux civils de Paris. Mais, sous l'empire, le système républicain fut abandonné et la fourniture du pain remise à un maître boulangier. En 1818, on revint à la boulangerie de la Révolution.

Aujourd'hui, la boulangerie de Scipion, munie de machines à vapeur et d'appareils mécaniques, peut moudre 210 sacs de blé par jour et fabriquer, par jour aussi, 25.000 kilogrammes de pain. Quand cette quantité excède les besoins, le surplus est vendu, à prix de revient, aux habitants du quartier.

Où les hôpitaux civils, la boulangerie fournit de pain les troupes municipales, les collèges Rollin et Chapuis et divers établissements de bienfaisance.

La *Pharmacie* centrale des hôpitaux, créée en 1796, installée d'abord dans l'ancien édifice des Enfants-Trouvés, fut transférée en 1812, dans l'ancien hôtel de Nesmond, qui avait été établi, par madame de Miramion, le couvent dit *des Miramions*, quai de la Tourneffe. C'est là qu'elle est encore.

La *Boucherie*, qui était à l'abbaye Villejuif, a été transférée aux abattoirs généraux de la Ville.

L'Assistance publique a aussi une cave centrale et une vacherie, établis à Bicêtre, pour fournir du lait pur aux hôpitaux et les soins d'enfants. Elle fait centraliser également, près de la Salpêtrière, un magasin général où seront concentrées toutes les fournitures de matériel.

Devoirs des nourrices. — De ce quartier, une seule, il existait des bureaux de recommandation pour procurer des nourrices aux mères qui ne pouvaient elles-mêmes allaiter leurs enfants. D'abord tout à fait libre, ces bureaux furent placés, plus tard, sous l'autorité du lieutenant criminel, puis sous celle du lieutenant de police. En 1789, il y en avait quatre qui furent, le 21 janvier, réunis en un seul, placé, en 1802, dans le département de l'administration des hôpitaux civils. Le service a été réorganisé en 1821 sous le titre de *Bureau des nourrices*, et celle-ci fut instaurée, en 1812, dans le local qui est aujourd'hui occupé par la

La Direction ne se borne pas à procurer aux familles des nourrices sur la parole et à mesurer de quel elle a recueilli de nombreux renseignements; elle a des inspecteurs et des médecins locaux qui surveillent les enfants confiés à des nourrices habitant les départements. C'est donc le seul établissement qui procure aux familles garantie et sécurité.

Il faut toutefois faire une exception pour une institution libre, récemment formée, la *Société protectrice de l'Enfance*, qui se charge aussi, tout à fait gratuitement, de choisir des nourrices et de faire surveiller les enfants confiés à elles. Le siège de cette société est rue des Saints-Pères, 13.

Deux ASILES DE CONVALESCENTS ont été fondés en 1865, l'un à Vincennes pour les hommes, l'autre au Vésinet, près du Pecq, pour les femmes. Tous deux ont été construits sur les plans de M. Laval, architecte. Le premier a été ouvert en 1857, le second en 1859. L'asile de Vincennes contient 300 lits, celui du Vésinet 300.

Les malades sortant des hôpitaux (excepté ceux du Midi et de Louraine) peuvent recevoir, sur des fonds légués par M. de Montyon, des secours en argent ou en nature, dont le maximum ne doit pas, sauf des circonstances exceptionnelles, dépasser 25 francs.

Si l'on veut connaître plus en détail l'organisation des établissements hospitaliers de Paris et la comparaison de ces établissements avec les principaux de ceux qui existent à l'étranger, on consultera l'ouvrage intitulé *Étude sur les Hôpitaux*, publié par M. A. Husson, directeur de l'administration de l'Assistance publique, 1 vol. in-4° de plus de 600 pages, avec de nombreux plans (Paris, 1862).

Outre les maisons hospitalières, l'Assistance publique a encore dans ses attributions la direction des *Bureaux de bienfaisance* établis dans chacun des vingt arrondissements de Paris. Chaque bureau est composé du maire, de six adjoints et de douze membres nommés par le ministre de l'Intérieur, pour trois ans et indéfiniment renouvelables, de commissaires et de dames de charité au nombre illimité. Les commissaires et les dames ont mission de faire connaître au bureau les indigents et d'en proposer l'admission, puis, quand l'admission est prononcée, de leur distribuer des secours. A chaque bureau sont attachés des médecins, chirurgiens, sages-femmes et sœurs de charité. Chacun aussi possède, dans sa circonscription, une ou plusieurs maisons pour la distribution des secours.

En 1864, les bureaux de bienfaisance ont dépensé une somme de 4,050,979 francs qui a été répartie entre plus de 40,000 ménages formant une population de plus de 100,000 personnes.

Les bureaux reçoivent des fonds sur le budget de la ville de Paris; ils font, chaque hiver, des quêtes à domicile. En 1864, ces quêtes ont produit 841,147 fr. 33 c.

Depuis quelques années, l'administration de l'Assistance publique tente une innovation qui a déjà produit de très-heureux résultats, c'est pour les malades, la substitution du traitement à domicile (quand la chose est possible) au traitement dans les hôpitaux.

En 1864, le nombre des malades ainsi traité a été de 57,415, dont 32,000 non inscrits aux bureaux de bienfaisance. Ce nombre représente 846,696 journées de maladie et 2,237 lits d'hôpitaux.

L'administration centrale de l'Assistance publique est quai Lepelletier.

Les maisons hospitalières de l'Assistance publique ne sont pas les seuls établissements de bienfaisance qui existent à Paris. Il faut y ajouter d'abord l'hospice des Quinze-Vingts, l'institution des jeunes Aveugles et celle des Sourds-Muets, qui appartiennent à l'État, puis les fondations particulières.

L'hospice des QUINZE-VINGTS fut fondé, avant l'année 1260, par Louis IX, pour recevoir de pauvres aveugles au nombre de 300 (quinze fois vingt). Une

tradition fort ancienne, mais qu'aucun témoignage ne justifie et qui s'accorde peu avec la vraisemblance, prétend que ces aveugles étaient des chevaliers auxquels, dans les guerres de Palestine, dites *croisades*, les musulmans auraient crevé les yeux.

L'hospice occupait un emplacement situé hors de Paris, mais déjà entouré d'habitations et de jardins et qui venait confiner à la rue Saint-Horé entre la place du Palais-Royal et la rue de l'Échelle. Il s'étendait au sud jusqu'à une partie de la place actuelle du Carrousel. En 1779 le cardinal de Rohan, grand aumônier de France et, en cette qualité, administrateur de l'hospice, transféra les Quinze-Vingts dans le vaste hôtel bâti, en 1701, rue de Charle-tou, pour les mousquetaires noirs, fit démolir les anciens bâtiments, vendit une partie des terrains et fit ouvrir sur le reste plusieurs rues dont un seul tronçon subsiste aujourd'hui, la rue Rohan, qui conserve encore, en ce lieu, le souvenir de l'ancien hospice, par le nom de celui qui l'a détruit. Ce cardinal de Rohan est le même qui figura dans la fameuse affaire de *collier*.

Si le chiffre primitif des Quinze-Vingts fut de trois cents, ce chiffre a plusieurs fois varié dans le cours des siècles; tantôt il a été dépassé, tantôt il n'a pas été atteint.

LA MAISON DE CHARENTON, fondée en 1611 par Sébastien Leblanc, recevait au repos des fous, des épileptiques et même des prisonniers politiques. Cette dernière catégorie, supprimée en 1781, fut rétablie de 1807 à 1814. Depuis, la maison a été exclusivement affectée aux aliénés.

L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES, fondée par Hally, en 1785, établie d'abord aux Tuileries, transférée, en 1790, rue Notre-Dame-des-Victoires, en 1801 aux Quinze-Vingts, en 1805 dans l'ancien collège des Bons-Enfants de la rue Saint-Victor, a été installée en 1811, dans les bâtiments qu'elle occupe encore.

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS (rue Saint-Jacques, 234) doit son origine à l'abbé de l'Épée, qui recueillit d'abord quelques sourds muets chez lui, rue de Valenciennes, 14, en 1760. Longtemps il fit seul les frais de son école. Louis XVI le dota d'une institution nationale, lui alloua 6,000 livres annuelles sur sa cassette et la place, en 1765, dans le couvent des Célestins. L'abbé de l'Épée mourut en 1789, mais son œuvre fut continuée par un homme qu'il avait formé, l'abbé Sicard. En 1803, l'établissement fut transféré dans les bâtiments de l'ancien séminaire Saint-Magloire, qui avait succédé, en 1572, à l'hôpital de l'Haute-Pas, fondé au douzième siècle. C'est là qu'elle est encore, mais les bâtiments ont été complètement transformés et agrandis.

Jusqu'en 1859, l'institution recevait des filles et des garçons. En 1859, les filles ont été envoyées à la succursale de Bordeaux, et la maison de Paris est désormais exclusivement affectée aux garçons.

Il y a, comme aux Jeunes-Aveugles, des élèves de l'État, des bourgeois, et des pensionnaires à 1,000 francs. La durée des études est de sept ans. Le nombre des élèves est d'environ 200.

E DE LA PROVIDENCE, chaussée des Martyrs, 16 (XVIII^e arrondissement)

ment, Montmartre). Cet établissement a été fondé en 1804 par M. et madame Micault de la Vieuville, pour recevoir 60 vieillards, des deux sexes, âgés d'au moins 60 ans, pauvres, mais pouvant cependant, soit par eux-mêmes, soit par leurs familles ou amis, payer un droit d'admission de 90 francs et une pension annuelle de 700 francs. Quatre places gratuites sont à la disposition de la ville de Paris et de la famille des fondateurs. Les autres places sont conférées par la ville de Paris et par une société, dite de la Providence.

L'ASILE DE MARIE-THÉRÈSE, rue d'Enfer, 116, a été fondée en 1819, par la vicomtesse de Chateaubriand, qui lui a donné pour dénomination les prénoms de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Cette maison, appartenant actuellement au diocèse de Paris, sert de maison de santé ou de retraite pour des ecclésiastiques malades ou infirmes.

Chateaubriand a longtemps habité un pavillon de cette maison.

MAISON EUGÈNE-NAPOLÉON, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 262. — Cette maison doit son origine à l'impératrice Eugénie, qui a voulu y affecter une somme de 600,000 francs votée, pour lui offrir un collier, à l'occasion de son mariage, par la ville de Paris. L'établissement est destiné à l'instruction professionnelle de jeunes filles pauvres qui, ensuite, sont convenablement placées.

L'édifice a été construit par M. Hittorf, sur un terrain appartenant à la ville de Paris et précédemment occupé par un magasin de fourrages. L'inauguration a eu lieu le 28 décembre 1856. La maison est disposée pour recevoir 300 élèves, de huit ans au moins, de dix ans au plus, qui y restent jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Le produit des travaux exécutés par les élèves forme une masse qui sert à doter ces jeunes filles quand elles se marient.

HÔPITAL ET MAISON DE RETRAITE POUR LES ISRAËLITES, rue Picpus, 76. — Cet établissement, disposé et installé avec beaucoup de soin, a été fondé par les libéralités du célèbre banquier M. James de Rothschild, qui l'a doté magnifiquement. L'ouverture en a eu lieu le 25 mai 1852. Beaucoup d'Israélites sont venus joindre leurs dons à la générosité du fondateur.

L'hôpital contient 50 lits pour malades de l'un et de l'autre sexe. Il reçoit environ 800 personnes par année.

La maison de retraite renferme 40 chambres, garnies d'un mobilier. On y admet des vieillards (hommes ou femmes) ayant au moins 70 ans, justifiant de bons antécédents et d'une résidence de dix années à Paris.

ORPHELINAT DE SAINTE-MARIE, rue Saint-Jacques, 253. — Cet établissement a été fondé en 1833, pour recevoir des enfants restés orphelins à la suite de l'épidémie cholérique de 1832. Depuis, d'autres invasions du même mal sont venues entretenir la population de l'orphelinat Sainte-Marie, où l'on compte encore plus de 60 élèves, dont 20 payant une pension qui varie de 100 à 300 francs par an, et 50 admises gratuitement. Les enfants sont admises depuis l'âge de huit ans (quelquefois moins) et restent jusqu'à vingt et un

ans. Elles reçoivent l'instruction primaire et apprennent des travaux de couture, de blanchissage et de repassage.

La fondatrice de cette maison, mademoiselle Quilliard, qui la dirige encore, y a mis toute sa fortune et n'est aidée que par une très-minime allocation de la ville (500 fr.) et quelques offrandes particulières.

Beaucoup d'autres institutions, de genres très-divers, fondées et entretenues par des associations de particuliers, existent à Paris, soit pour le soulagement des pauvres, soit pour soigner les malades, soit pour élever des orphelins, soit pour ramener au bien des jeunes gens ayant subi une condamnation. Il y en a de catholiques, de protestantes et d'israélites. On en trouvera la nomenclature, avec leur destination et leur organisation, dans l'*Annuaire de la Charité*, par M. Knepflin (1 vol. in-12).

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ALIÉNÉS

LA SALPÊTRIÈRE — LICÈTRE

L'ASILE CLINIQUE — VILLE-ÉVRARD — VAUCLUSE — CHARENTON

PAR

Par le docteur LINAS

Vainement on chercherait, dans les annales ou dans les épreuves du vieux Paris, le souvenir ou les vestiges d'un établissement hospitalier spécialement consacré à la folie. L'institution des *asiles ou manicomies*, seulement ébauchée au commencement de ce siècle, n'a reçu, à vrai dire, sa consécration légale et son caractère définitif qu'à dater de la promulgation de la loi du 30 juin 1838, œuvre de sagesse et de progrès, malgré certaines lacunes dans le détail et quelques imperfections dans la pratique.

À une époque encore peu éloignée de nous, beaucoup d'aliénés étaient traités en criminels et jetés dans des cachots obscurs, d'autres, exorcisés comme démoniaques, ou « gehennés vifs » comme magiciens et sorciers. La plupart, errant à l'aventure dans les vignes et dans les campagnes, devenaient l'objet d'un intérêt superstitieux ou les tristes jouets d'une cruelle dérision. Jusqu'à ce que quel que monastère les recueillit par pitié. Plus

tard, la folie trouva un refuge dans les hospices. Dès les premières années du seizième siècle, une partie de l'ancienne maladrerie de Saint-Germain-des-Prés, — convertie dans la suite en *Hospice des ménages* (rue de la Chaise), — fut destinée à recevoir les fous. Ils étaient placés « à petites eschoppes de neuf à douze pieds en carré, » d'où le nom proverbial de *Petites-Maisons*, donné, en ce temps-là, à cet établissement. Un fameux lycanthrope angevin, Jacques Roulet, y fut enfermé, en 1598, par ordre du parlement, « pour avoir, estant transformé en loup, mangé un enfant masle, âgé de quinze ans, dans la paroisse de Cournouaille. » En 1791, l'Hôtel-Dieu de Paris comptait 74 aliénés; la Salpêtrière, 600; Bicêtre, 245; les Petites-Maisons, 44; et l'hospice de Charenton 78 pensionnaires placés par leurs familles. A l'Hôtel-Dieu, les fous étaient confinés dans des salles étroites et malpropres, couchés trois ou quatre dans un même lit, et traités tant bien que mal par des religieuses. A Bicêtre et à la Salpêtrière, les déments et les furieux, confondus avec les mendiants, les vagabonds et les scélérats, étaient garrottés dans de sombres cabanons et claquemurés dans des loges souterraines, humides et froides comme des fosses, chargés de chaînes, étranglés dans des carcans, couchés sur une paille immonde et croupissant dans la fange. Un médecin, Tenon, et un Constituant, La Rochefoucault-Liancourt, dénoncèrent tour à tour au pouvoir et à la compassion publique cette lamentable situation et préparèrent ainsi l'immortelle réforme que Pinel devait inaugurer un an plus tard (1792), en faisant cesser l'âge de fer des aliénés. Nous reviendrons, à propos de Bicêtre, sur cette œuvre de rénovation à la fois scientifique et philanthropique, sans contredit une des conquêtes les plus glorieuses, les plus solides, et aussi une des moins connues, de notre grande Révolution. Sous l'influence de ces généreuses idées, les malades atteints de folie sont éloignés sans retour de l'Hôtel-Dieu et des Petites-Maisons, et répartis entre Charenton, Bicêtre et la Salpêtrière (1802-1807). Dès lors, ces hospices, placés sous la direction médicale de praticiens éminents, changèrent de face, perdirent leur double caractère de maisons de santé et de maisons de force, et, grâce aux lumières et au zèle d'Esquirol, de Ferrus et de leurs disciples, acquirent dans le traitement de la folie et dans l'étude de la médecine mentale une réputation européenne (1820-1837).

Cependant Charenton, reconstruit, agrandi et transformé (1838-1845), étant devenu définitivement *maison nationale* et pensionnat, il ne restait plus pour les aliénés indigents du département de la Seine, que Bicêtre et la Salpêtrière, établissements hybrides, moitié hospices, moitié asiles, servant de refuge concurremment à la vieillesse et à la folie, insuffisants, defectueux, ne répondant

plus, malgré de nombreuses améliorations et des agrandissements successifs, aux progrès de la science, aux exigences de l'hygiène, aux nécessités du service, ni aux prescriptions de la loi de 1838. En raison du nombre croissant des aliénés et de l'exiguïté relative de ces deux enclaves, ne pouvant offrir ensemble que 2,250 places, force était de transférer et d'entretenir dans quarante-six asiles de province l'excédant ou, pour mieux dire, la majeure partie (environ 3,000), de la population aliénée de Paris.

C'est pour mettre fin à cette situation irrégulière et peu digne à tous égards de la capitale de la France, que le Conseil général de la Seine, sur l'initiative de M. le Préfet et conformément aux conclusions d'un lumineux rapport de M. Ferdinand Barrot, décida, dans sa session de 1862, qu'il y avait lieu de créer des asiles spéciaux pour les aliénés, les idiots et les épileptiques du département. Suivant toute probabilité, ces asiles seront au nombre de neuf; mais la construction immédiate de trois de ces manicomies fut résolue d'urgence. L'un, le plus important, bâti sur l'emplacement de la Ferme-Sainte-Anne, ancienne annexe de Bicêtre, est déjà ouvert aux malades depuis le commencement de cette année, sous le nom d'*Asile Clinique*; les deux autres, dont l'installation est fort avancée, s'élèvent dans les magnifiques domaines de Vacluse et de Ville-Evrard.

En résumé, il y a donc présentement, dans le département de la Seine, six établissements publics destinés aux aliénés, aux idiots et aux épileptiques, à savoir: 1^o un pensionnat ouvert à tous les aliénés de la France, et placé sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur, la *Maison impériale de Charente*; 2^o cinq asiles départementaux, deux formant de simples sections ou *quartiers* dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, et trois constituant de grands et beaux asiles dans toute l'acception du mot: *L'Asile clinique, Ville-Evrard et Vacluse*. Ces trois établissements et les sections d'aliénés de la Salpêtrière et de Bicêtre sont placés dans les attributions du Préfet de la Seine, conformément à la loi de 1838.

Poëqu'une sage et juste discrétion dérobe l'intérieur des asiles à la curiosité publique, nous allons tracer rapidement l'esquisse de ces maisons et la physionomie de leurs foyers. Le personnel actif d'un asile d'aliénés comprend une commission consultative, un service administratif, un service médical, un service de surveillance et un nombreux domestique. D'itez-vous et ne croyez pas un mot de ces peintures dantesques que maints écrivains et chroniqueurs se plaisent à faire de ces établissements. Rien ne ressemble moins à une vraie maison d'aliénés que ces asiles de pure fantaisie. Un manicomie est un lieu d'isolement

et de repos où le malheureux privé de la raison, souvent abandonné de ses amis et de ses proches, rencontre les conditions les plus favorables à son bien-être, les soins, les égards et les sympathies que mérite son infortune. C'est, suivant une expression consacrée, un instrument de guérison. La patience, la persuasion, la bienveillance, une sage discipline, quelquefois une fermeté salutaire ou une douce contrainte, sont les seules armes que les médecins, les surveillants et les serviteurs opposent aux caprices, aux bizarreries, aux menaces et aux emportements des hôtes de la maison. Quiconque viole ces principes d'humanité est congédié sur-le-champ. L'insubordination des malades est punie par la privation de quelque faveur ou par l'administration d'une douche accompagnée d'une verte semonce. Une camisole de toile à longues manches fermées est l'unique moyen de coercition que l'on emploie contre les fous violents et dangereux, afin de les préserver eux-mêmes contre les excès de leur propre fureur et de leur ôter la possibilité de nuire à leurs compagnons. Les cellules des agités, hautes et larges, bien éclairées, bien aérées, parquetées et cirées, meublées d'un bon lit, d'une table de nuit et d'une chaise, entretenues avec un très-grand soin, rappellent l'intérieur d'un petit cabinet d'étudiant et nullement l'aspect sinistre des loges d'autrefois.

Tous les malades, sans exception, calmes ou agités, jouissent du grand air, du soleil, de l'espace et de la somme de liberté compatible avec la prudence, avec la nature de leur délire, les exigences du traitement, le bon ordre et la règle de l'établissement. Sous les mêmes réserves, ils correspondent avec leur famille et reçoivent les visites de leurs parents et de leurs amis. Tous les mois, ils sont visités d'office par un magistrat chargé de recueillir leurs réclamations et leurs plaintes. Dans les manicomies, il y a des ateliers de tout genre pour les hommes, des ouvriers pour les femmes; de superbes dortoirs; des salles à manger d'une exquise propreté; des salles de billard; des salons de réunion et des bibliothèques où les malades se livrent à quelque occupation favorite, à la lecture, à la musique, au dessin; des cours spacieuses, des préaux plantés d'arbres, des parcs et des jardins où le plus grand nombre va se récréer, suivant son goût ou sa fantaisie durant une partie du jour. Pendant l'été, des excursions à la campagne; pendant l'hiver, des soirées, des concerts, des représentations scéniques; en toute saison, des distractions agréables, des occupations utiles, la diversion salutaire du travail; en un mot, une image aussi complète que possible des conditions ordinaires de la vie de famille, de l'existence sociale et du droit commun: tel est le tableau fidèle d'un asile. Il y a loin de là à ces prisons où à

ces « bastilles, » à ces « *in-pacc*, » dont on a fait tant de bruit dans ces derniers temps!

S'il vous était donné de pénétrer dans un asile, vous y verriez des gens de tout âge, de tout rang et de toute profession, atteints des types variés de la folie : des *Monomanes*, les uns paisibles et doux, rêvant à quelque chimère ou caressant une espérance vaine; les autres difficiles, égoïstes, opiniâtres et arrogants, ceux-ci bizarres, gais, expansifs et prodigues; ceux-là concentrés, astucieux, dissimulés, raisonneurs, entêtés d'une idée fixe dont ils ne veulent pas démordre. Les *Mélancoliques* ou *Lypémanes*, tantôt mornes, taciturnes, immobiles de stupeur; tantôt inquiets et hagards, rongés par un délire caché, déchirés par des remords imaginaires, poursuivis par des fantômes, persécutés par des bourreaux chimériques, traqués par des ennemis invisibles, tourmentés par des magiciens, harcelés par le diable, enclins au suicide, sollicités à la destruction, à l'incendie, au meurtre, par des voix mystérieuses ou par des instincts irrésistibles (*Henriette Cornier*, *Papavoine*, *Jobart*). Les *Hallucinés*, déplorables jouets de leur imagination pervertie ou de leurs sens abusés. Les *Maniaques*, turbulents et loquaces, extravagants dans leurs actes et incohérents dans leurs discours. Les *Démésurés*, réduits à l'intelligence rudimentaire de l'enfance. Les *Agités* le type du fou furieux, de l'énergumène, est à peu près disparu depuis que les aliénés sont traités plus humainement), criant et gesticulant sans relâche, vociférant jour et nuit, se livrant sans trêve ni repos à des mouvements desordonnés, en proie à l'exaltation la plus vive, quelquefois agressifs, violents et dangereux. Les *fous paralytiques*, qui commencent par se croire millionnaires, rois, empereurs, Dieu même, et qui, par des délires successifs, deviennent *gâteux* et meurent dans la plus abjecte débilité; cette horrible maladie, de nos jours en voie croissant, frappe inexorablement les hommes qui surmenent leur cerveau par l'excès du travail, et ceux qui s'épuisent dans la débauche. Les *Idiots*, pitoyables à voir, êtres abrutis, incomplets, frappés, dès leur naissance, d'une incurable décadence physique et morale. Enfin les *Epileptiques*, sujets à tomber rades du mal caduc, et quelquefois emportés et maltraités à la suite de leurs crises. Ces quatre dernières catégories de malades sont toujours placées dans des quartiers spéciaux et soustraits à la vue des aliénés tranquilles et des convalescents.

Les professions libérales sont celles qui, toutes proportions gardées, donnent le plus grand nombre d'aliénés; et Paris est, de fait, le rendez-vous de toutes les vanités et de toutes les passions. Les prisonniers, foyer de toutes les misères, de toutes les plaies et de toutes les misères, Paris est le pays de

France qui fournit à la folie les plus gros contingents. Tandis que le chiffre des fous pour les autres départements n'est que de 1 sur 1,500 à 2,000 habitants, il est dans le rapport de 1 à 500 pour le département de la Seine. En 1601, ce département comptait à sa charge 948 aliénés; en 1845, 2,596; en 1851, 3,060; en 1865, 4,388. Ne trouvez-vous pas alarmante cette augmentation de 1,793 fous en vingt ans! Heureusement, la folie n'est pas incurable! 369 aliénés, 154 hommes et 224 femmes, sont sortis guéris, en 1865, de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Il y a deux modes d'admission pour ces asiles : le placement *volontaire*, réservé au Préfet de la Seine, en faveur des aliénés non dangereux, sur la demande des familles; et le placement *d'office*, de beaucoup le plus fréquent, prononcé par le Préfet de police à l'égard des aliénés dont la folie est de nature à compromettre l'ordre public ou la sûreté des personnes. Les fous ainsi amenés d'office ne séjournent plus, comme autrefois, à la préfecture de police; ils sont examinés, dans la journée même, par un médecin spécial, et immédiatement dirigés vers l'un des établissements dont il nous reste à faire la description.

La Salpêtrière

Sur le fronton de son portail, on lit en gros caractères : *Hospice de la vieillesse — Femmes*. Tel est son titre officiel depuis 1823. Mais le vieux nom populaire a prévalu; on l'appelle encore et on l'appellera toujours *Salpêtrière*.

Elle est située dans le treizième arrondissement, presque à l'entrée, à gauche, du boulevard de l'Hôpital, à côté du chemin de fer d'Orléans, non loin du Jardin des Plantes, du pont d'Austerlitz et du quai de la Gare.

Là s'élevait, au temps de Louis XIII, le petit Arsenal, dit la *Salpêtrière*, « à cause du salpêtre qu'on y faisait. » Or, en 1656, le 27 avril, parut un édit du roi Louis XIV portant établissement, en cet endroit, d'un *Hôpital général* « pour le renfermement des pauvres mendiants de la ville et des flux-bourgs de Paris. » Grâce à la munificence royale, aux libéralités et à la généreuse coopération du cardinal-ministre Mazarin, du premier président Pomponne de Bellièvre, de la duchesse d'Aiguillon, de plusieurs échevins et notables bourgeois, grâce aussi au zèle pieux de Vincent de Paul et à l'active direction des architectes Levau, Bruant, Duval et Le Muet, « les divers corps de bâtiment de l'Arsenal furent heureusement changés en retraite des pauvres, moyennant 40,000 livres; » et deux constructions nouvelles (les bâtiments

Mazarin et Sainte-Claire) s'ajoutèrent aux bâtisses originelles. Du 7 au 13 mai 1657, l'hôpital général ouvrit ses portes à 628 - pauvres femmes, aveugles, folles et imbéciles, impotentes et estropiées, invalides, infirmes et sourdes; à plusieurs mendiants mariés; à 192 enfants de 2 à 7 ans, légitimes et bâtards, exposés et abandonnés, malades des escrouelles, etc. » En 1669, l'église fut bâtie, par ordre du roi. Vers 1684, on construisit, au centre de l'hôpital, la prison de la Force, où étaient détenues les femmes de mauvaise vie. Enfin, en 1756, la marquise de Lassay fit élever à ses frais le superbe bâtiment qui porte son nom et qui fait pendant au bâtiment Mazarin, de l'autre côté de l'église.

A cette époque-là, la Salpêtrière présentait encore, comme à son origine, la population la plus étrangement mélangée qu'on puisse concevoir. C'est de la fin du siècle dernier et surtout du commencement de ce siècle-ci que datent les premières tentatives de transformation de « ce cloaque affreux, » comme l'appelle Camus. De 1801 à 1804, la Force fut évacuée, et ses hôtes impures envoyées à Lourcine; les enfants transférés aux Orphelins; les ménages aux Petites-Maisons; les folles séparées des infirmes et placées dans un quartier spécial. De 1815 à 1823, après un mémorable rapport de M. de Pastoret, les cachots furent détruits, les locaux assanis, les dortoirs agrandis et largement aérés, les plantations remises en état, les places et les rues débarrassées des mauvaises échoppes qui les encombraient; le mobilier fut renouvelé, et le régime alimentaire amélioré. Enfin, comme pour mieux effacer tout souvenir du passé, la Salpêtrière, ainsi restaurée, prit le nom d'*Hospice de la vieillesse*. D'autres bienfaits réalisés depuis lors, notamment en 1836, 1845, 1849 et 1861, firent de cet établissement ce qu'il est aujourd'hui, le plus grand et le plus bel hospice de France.

La Salpêtrière occupe une superficie de 31 hectares. Les seules constructions, comprenant 45 corps de bâtiments percés de 4,682 croisées, couvrent une aire de 14 acres environ. Il faut une journée entière pour les visiter en détail. La population totale de l'établissement dépasse 5,000 âmes, savoir : 775 employés de toute catégorie, 1,500 aliénés, 2,750 vieillards ou infirmes. Les dépenses annuelles s'élèvent à près de 2 millions. C'est une véritable ville, plus grande, plus belle, plus salubre et mieux administrée que certains chefs-lieux de départements. Elle a une église, une boîte aux lettres, un bureau de tabac, une boucherie, l'éclairage au gaz, une abondante distribution d'eau, des lavoirs, des magasins, un marché ou plutôt un bazar où se débattent toutes sortes de denrées : épicerie, pâtisserie, charcuterie, légumes, fruits, articles de ménage, des rues, dénommées suivant les

lieux qu'elles desservent : rues de l'Église, de la Lingerie, de la Cuisine, etc. ; de vastes promenades et de jolis jardins ; des quartiers, des places, des cours, des squares, portant le nom glorieux d'un fondateur, d'un donateur, d'une bienfaitrice, d'un médecin célèbre ou de quelque saint illustre par sa charité.

Cette grande cité de l'indigence et de la folie est placée sous le sceptre de l'Administration générale de l'Assistance publique. Son gouvernement local se compose d'un directeur, d'un économe et de 11 commis. Autrefois, la Salpêtrière avait un médecin en chef et plusieurs médecins expectants ou adjoints ; depuis 1851, cette inégalité choquante a disparu : tous les médecins ont des titres égaux, et le nombre en a été porté à sept, dont cinq pour les sections d'aliénés et deux pour les infirmeries. Le service médical comprend, en outre, un chirurgien, huit internes en médecine et en chirurgie, un pharmacien, huit internes en pharmacie, et quatorze externes. La salle de garde de la Salpêtrière est une des plus fameuses dans les fastes de l'Internat. Le service religieux est fait par quatre aumôniers catholiques et par un pasteur protestant. Les services généraux, le service des salles et le soin matériel des malades sont confiés à des laïques, distingués hiérarchiquement en surveillantes, sous-surveillantes, serviteurs, servantes et gens de charge. Les dames surveillantes et sous-surveillantes portent un costume noir, uniforme, sévère, simple et de bon goût. Ce sont des femmes choisies, capables, dévouées, d'un zèle éprouvé, d'un caractère bienveillant, souvent d'un esprit cultivé et d'une complaisance parfaite. Mention honorable sous ce rapport aux dames surveillantes de la buanderie, des ateliers de couture, de raccommodage et d'habillement.

La grande entrée de la Salpêtrière, donnant sur le boulevard de l'Hôpital, est précédée d'une esplanade de quinconce, irrégulièrement triangulaire, paisible et presque désert pendant cinq jours de la semaine, bruyant, encombré de marchands ambulants, de petites baraques et de boutiques en plein vent, les jeudis et les dimanches, de midi à quatre heures, où le public est admis à visiter les pensionnaires. Il y a deux portiers, dont l'emploi n'est pas une sinécure si l'on considère qu'il entre en moyenne journellement 1,200 personnes, et 3,000 les jours de visite. Le portail est flanqué de deux guichets : l'un à droite, pour les dames ; l'autre à gauche, pour les hommes. D'un côté, le parloir et la boîte aux lettres ; de l'autre, les bureaux, le cabinet du directeur et l'agence des bâtiments.

En franchissant le seuil de la grille, on est agréablement impressionné par la vue de la *cour Saint-Louis*, vaste jardin, encadré d'une belle avenue de tilleuls et divisé, par trois larges

allées divergentes, en massifs réguliers couverts de verdure, d'arbustes et de fleurs. Plus loin, le regard s'arrête avec admiration sur la splendide façade du monument principal, dont le dessin grandiose, la masse imposante et les belles lignes architecturales attestent le grand siècle sous lequel il a été bâti. L'église, œuvre de l'architecte Leveau, et dédiée à saint Louis, en occupe le centre et le domine de toute la hauteur de son dôme. Louis XIV en ordonna la construction le 10 décembre 1669. Elle est de forme octogone, et elle se compose, à la manière des anciennes basiliques, de cinq coupoles — une médiane sous laquelle s'élève le maître-autel, et quatre latérales abritant un nombre égal de chapelles. Celles-ci sont séparées par quatre nefs disposées en croix et rayonnant autour du dôme central. Sous le portique, on remarque deux groupes allégoriques en plâtre, du statuere Etex. L'intérieur de l'église est orné d'anciennes orgues, de statues du Christ et des douze apôtres, d'assez nombreux tableaux du dix-septième siècle dont quelques-uns méritent qu'on s'y arrête. Chaque dimanche, près de 300 femmes aliénées assistent avec le plus grand recueillement à l'office divin. Sur les bâtiments et les pavillons qui se développent à droite et à gauche de l'église, sont gravés les noms des fondateurs illustres et des plus généreux bienfaiteurs de la Salpêtrière : *Mazarin, Béchameil, Fouquet et Lussay*. Derrière l'église, par delà le corps principal et sur les parties latérales, s'étendent les autres bâtiments, moins beaux que les premiers, mais très-dignes encore de fixer l'attention.

Administrativement et médicalement, la Salpêtrière est partagée en cinq arrondissements ou divisions, subdivisées elles-mêmes en quartiers ou sections, dans lesquelles sont réparties et classées les diverses habitantes de l'établissement. Les 1^{re}, 2^e et 3^e divisions, comprenant six sections et 2,700 lits, sont occupées par les *admissibles*, c'est-à-dire par les vieillards, les incurables et les infirmes. A côté de chaque lit est une armoire où chaque pensionnaire enferme les objets nécessaires à ses besoins. Dans les bâtiments *Mazarin, Lussay, Saint-Jacques, Saint-Léon et Sainte-Croix*, tout est grand, tout est propre, tout est bien. Le vaste dortoir de l'édifice Sainte-Clair est une petite merveille d'ampleur, de clarté et de bonne tenue. Le bâtiment de *la Vierge*, parallèle au précédent, qui sert à loger les reposantes, appartient aux temps primitifs de l'hospice; c'est un des vestiges du petit Arsenal transformé. A sa gauche on voit le bâtiment *Social-Faune et Flore*, dont l'aspect glacial, malgré les métamorphoses qu'il a subies, fait deviner l'ancienne Force. Les bâtiments de *l'Empire-Garden* et de *Sainte-Micheline*, affectés aux incurables, aux cancéreuses et aux gâteuses, sont composés d'occu-

liers tortueux, de salles basses, étroites, sombres, encombrées, qui ne sont plus de notre temps.

Les administrées font trois repas par jour : de 7 à 8 heures, un déjeuner au lait; de 11 heures à midi, la soupe, le bœuf bouilli ou accommodé; de 4 à 5 heures, un plat de légumes et un dessert. Les valides, 860 environ, mangent au réfectoire; les autres, dont le nombre dépasse 1,700, reçoivent leur nourriture dans les dortoirs. Ces dames sortent librement les mercredis et les dimanches, et reçoivent des visites les dimanches et les jeudis.

La mortalité annuelle des indigentes de la Salpêtrière est en moyenne de 23 p. 100. Les exemples de longévité n'y sont pas rares, et, à l'heure qu'il est, il y a une certaine dame Mercier qui porte très-gaillardement ses cent quatre ans.

L'*infirmerie générale*, formant une section séparée, a été bâtie en 1780 par l'architecte Panye. Elle est convenablement installée; elle comprend deux services de médecine pouvant recevoir 228 malades, et un service de chirurgie avec 68 lits.

La quatrième division n'est pas la moins intéressante à connaître. Placée au centre de l'établissement, elle est réservée aux plus importants des services généraux. On y voit : la *pharmacie*, une *boucherie* modèle, polie, stucquée et marbrée, comme les plus coquets de Duval; une *cuisine* immense, avec une rôtisserie gigantesque du système Baudouin, 3 fourneaux énormes et 44 marmites pantagruéliques, dans lesquelles cuisent journellement 1,000 kilogr. de viande, 160 kilogr. de riz, 400 litres de haricots, 1,400 kilogr. de choux et pommes de terre; des *magasins* nombreux, d'où sortent tous les jours 1,200 litres de lait, 165 kilogr. de fromage, 2,000 kilogr. de salade, 800 kilogr. de fruits et 160 kilogr. de confitures; une *galerie d'épluchage* où 300 femmes épluchent plus de 3,000 kilogr. de légumes par jour. La *buanderie* est une des curiosités dont la Salpêtrière se montre le plus justement fière. Les lavoirs, la coulerie, les bassins, les séchoirs, les étuves, les essoreuses, les ateliers de pliage y sont installés avec grand soin. Grâce à l'intelligente activité de la surveillance, admirablement secondée par une machine à vapeur, 4,609,357 pièces de linge, appartenant à divers hôpitaux, ont pu être blanchies, séchées, pliées et comptées pendant l'année 1886. La *lingerie*, remarquable par son excellente tenue, est garnie de comptoirs et de casiers renfermant des milliers de draps, d'alèzes, de chemises, de bonnets, etc. Les *ateliers* de couture, de raccommodage et d'habillement, irréprochables aussi du côté de l'ordre et de l'organisation, sont d'un misérable aspect et dans un état de délabrement pitoyable; il est temps qu'on les transporte dans le grand magasin central, voisin de la Salpêtrière. En attendant, on

confectionne dans ces mesures, par année, 700,000 pièces, soit les pour hôpitaux, soit pour le commerce. Les indigentes valides, employées à cet ouvrage, reçoivent un salaire de 20 à 30 centimes par jour. Là aussi est fabriqué, classé, trié, marqué et étiqueté tout le linge à pansement des hôpitaux de Paris.

La cinquième division, spécialement consacrée au service des aliénés, occupe l'extrémité méridionale de la Salpêtrière. Comme les autres parties de l'hospice, elle a subi, depuis quatre-vingts ans, une véritable transfiguration. Placé en 1795 à la tête de ce service, Pinel le dota des mêmes bienfaits qu'il venait d'accomplir à Bicêtre. Il fit supprimer les chaînes, les carcans, les fers dont les malades étaient chargés, et combler les loges souterraines où les pauvres folles à demi nues « avaient souvent les pieds rongés par les rats ou gelés par le froid des hivers. » Des logements plus spacieux, des cellules salubres, furent construits sous la direction de l'architecte Viel. De 1818 à 1836, Esquirol, l'élève, le continuateur et l'ami de Pinel, apporta encore de nouveaux adoucissements au sort des aliénés. Sous ses auspices, le nombre des loges fut réduit de 333 à 116; on installa de nouveaux bâtiments, des salles de bains, des galeries couvertes, des ateliers, etc. Les aliénés furent exercés au travail, et ramenés, autant que possible, aux conditions de la vie normale. Aujourd'hui, la division des aliénés est partagée en cinq sections, désignées sous les noms de *Rambuteau*, *Esquirol*, *Sainte-Louis*, *Parisel* et *Pinel*. Chaque section, pourvue d'un service de médecine et de surveillance, se compose d'une salle d'admission, où les nouvelles arrivées séjournent pendant dix ou douze jours pour y être soumises à un examen médical; d'un quartier affecté aux malades paisibles et demeurables; d'un quartier pour les acutes; d'un quartier pour les *quittés*; d'une infirmerie pour le traitement des maladies accidentelles; d'une salle de bains et de douches, d'un ouvroir; de salles de pension; de réfectoires et de dortoirs, de cours et de préaux ombragés d'arbres et égayés de verdure. *Rambuteau*, construit en 1836, d'après les principes d'Esquirol, peut passer pour la section modèle. On y remarque le quartier des cages, appelé *village suévo*, à cause des quinze petits chalets qui le composent. Quand une fièvre est trop violente, la gardienne de ceans appelle à son aide ses compères au moyen d'une cloche d'alarme. L'atelier du quartier Esquirol mérite aussi une mention spéciale. Rien n'a été imaginé pour en rendre le séjour agréable. C'est une vaste galerie entre deux pignons, abondamment éclairée, parquetée, cirée, meublée en chêne pour la plus de 200 aliénés se livrent au travail avec une docilité, un calme, une discipline et une adresse qu'on trouverait difficilement dans les ateliers de couturières ou de modistes.

soi-disant raisonnables. C'est là aussi qu'à certaines époques de l'année, notamment le dimanche gras, sont organisés des fêtes et des bals auxquels les malades prennent un grand plaisir. La plupart des cellules des agitées sont larges, bien éclairées, d'une apparence agréable. Dans le local étroit, impropre et défectueux où sont entassées 80 idiots, il n'y a de remarquable que deux choses : un superbe *gymnase* d'été et d'hiver, dirigé par M. Lainé; et la *salle d'école*, où deux institutrices, avec un zèle admirable, exercent à la lecture, à l'écriture, au calcul, à la géographie et à l'histoire, ces pauvres créatures déçues. Quelques élèves, par des prodiges de patience, parviennent à un degré d'éducation et d'instruction qui pourrait faire envie aux deux tiers de la population féminine de la France.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'exiguïté de quelques dortoirs, sur le nombre encore trop grand des lits en bois et sur le nombre trop restreint des promenoirs couverts, sur l'insuffisance de la plupart des salles de bains, et sur l'absence à peu près complète d'appareils hydrothérapeutiques, enfin sur l'état de délabrement et sur l'aspect sinistre du bâtiment des épileptiques, *Sainte-Laure*. Mais ces choses auront un terme prochain, et avant peu les idiots et les épileptiques trouveront place dans les nouveaux asiles de la Seine.

Deux mots, pour finir, sur les célébrités et sur les traditions de la Salpêtrière. Saint Vincent de Paul a exercé son ministère de charité dans les salles primitives de l'hospice. Bossuet y a prononcé, le 29 juin 1657, son panégyrique de Saint-Paul, un des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Là fut sequestré, en 1788, ce personnage mystérieux se disant madame de Douhault, dont l'identité n'a jamais pu être constatée et connu dans les fastes judiciaires sous les épithètes de *la Femme sans nom* ou *la fausse Marquise*. Là aussi fut enfermée la veuve et complice du fameux empoisonneur Desrués, massacrée avec trente-cinq autres détenues, le 4 septembre 1792. Deux autres femmes, qui ont joué dans le monde des rôles bien différents, sont mortes à la Salpêtrière : l'héroïne de Méricourt, le 9 juin 1817, à l'âge de cinquante-sept ans, après dix-huit années d'exaltation maniaque; et mademoiselle Quinot, ex-danseuse de l'Académie royale de musique..

La Salpêtrière a été le berceau de la psychiatrie, et la plus féconde pépinière de médecins aliénistes. C'est là que Pinel jeta les bases de la médecine mentale et inaugura cet enseignement clinique, auquel ses leçons d'Esquirol devaient donner tant d'éclat et de renommée. Il y a quelques années encore, MM. Baillarger et Falret réunissaient autour de leur chaire, aujourd'hui muette, de nombreux et avides auditeurs. C'est à la Salpêtrière aussi qu'Esquirol et son neveu,

M. le docteur Mitivié, ont essayé de traiter agréablement la folie, l'un par la musique, l'autre par le vin de Champagne. Rostan et Georget y firent, en 1622, des expériences magnétiques, qui eurent un grand retentissement dans le monde savant, sur deux sujets fort connus dans l'histoire du somnambulisme, la jeune Pétronille et la veuve Brouillard, dite *Braquette*, dont la lucidité fut mise, quelques années plus tard, à une délicate épreuve par trois malicieux internes, MM. Dechambre, Diday et Debron. La Salpêtrière a eu encore pour médecins : Pariset, l'éloquent secrétaire de l'Académie royale de médecine; M. Lélut, ancien député, membre de l'Institut, auteur de deux ouvrages où il cherche à prouver, au grand scandale de plusieurs, que Socrate et Pascal n'étaient pas dépourvus d'un petit grain de folie. Un savant doux et modeste, homme de cœur et de bien, ex-ministre de la république, et point chevalier de la légion d'honneur, auteur d'un beau livre sur la *folie lucide*, M. Trélat, habite actuellement le pavillon Bellevue.

La Salpêtrière a été fort éprouvée par le choléra en 1832 et 1949. Les médecins, les internes, les aumôniers, les employés et les serviteurs ont fait à cette occasion des prodiges de dévouement. Cet hospice a perdu, il y a cinq ans, un directeur aimable, fort homme d'esprit. M. Partout est mort, mais sa bonté est encore dans toutes les mémoires, et son portrait sur tous les murs. Il paraît avoir été bien remplacé par M. Gobert.

Bicêtre.

Vers l'an de J. C. 1284, sous le règne de Philippe le Hardi, Jean de Pontaise, évêque de Winchester, fit bâtir, sur une colline qui était en ce temps-là la *Grange-aux-Quaux*, un manoir qu'il appela *Winchester* ou *Wicster*, du nom de son évêché, d'où sont venus par corruption *Bicestres*, *Bicêtre*, et enfin *Bicêtre*. Après la mort de ce prélat, le castel fut, suivant les uns, confisqué par Philippe le Bel, ou, selon d'autres, cédé à Amédée le Rouge, comte de Savoie. Toujours est-il que, en 1316, il faisait partie des domaines de la maison de France, et que plusieurs ordonnances du roi Charles VI furent datées de ce lieu (1381-1402). Un des oncles de ce triste monarque, Jean duc de Berry, en fit une résidence somptueuse, et y forma, de concert avec le duc d'Orléans, une ligne impuissante contre l'audacieux Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. En 1410, les deux partis signèrent dans ce château une trêve de six mois, la *paix de Winchester* ou *Paix fourrée*. L'année suivante, la violation de ce traité, dite *trahison de Winchester*, devint le signal de la guerre des Armagnacs. La magnifique propriété

lu duc de Berry, saccagée et incendiée par les Bourguignons vicorieux, fut léguée en 1416 au chapitre de Notre-Dame, qui en conserva les ruines jusqu'en 1632. Louis XIII, en 1634, fit bâtir l'immense château que l'on admire encore de nos jours, et l'érigea en *Commanderie de Saint-Louis*, laquelle servit de retraite aux officiers et aux soldats estropiés, jusqu'à la construction de l'Hôtel des Invalides, sous Louis XIV. Compris au nombre des appartenances de l'Hôpital général de la Salpêtrière et converti en hospice par l'édit de 1656, le domaine de Bicêtre recueillit 600 pauvres, savoir : « Vieillards au-dessus de soixante-dix ans, grands parçons et petits enfants estropiés et incurables, aveugles, paralytiques, imbeciles, épileptiques, rompus, » et, par surcroît, quelques invalides de Vénus, « lesquels n'étaient reçus qu'à la charge d'être corrigés, fouettés et nourris de pain et d'eau ». Les malfaiteurs sont traités plus humainement aujourd'hui à l'hôpital des Capucins, où ils sont transférés depuis 1790. Sous Louis XV, six corps de bâtiments garnis de barreaux de fer furent ajoutés aux constructions primitives pour loger 400 prisonniers, détenus, éclusionnaires, forçats, condamnés à mort, suspects, libertins, etc ; à bien que, avant la révolution, Bicêtre était à la fois hospice, hôpital, maison de force et maison de correction ; en 1791, il devint, en outre, un asile pour les aliénés. Ceux-ci étaient condamnés avec les scélérats et jetés dans d'horribles cabanons, jusqu'au jour où Pinel et Pussin vinrent briser leurs chaînes. Mais ce ne fut qu'en 1812 que les fous furent placés dans un quartier spécial et isolés des prisonniers et des infirmes. Quant à la prison, elle a subsisté jusqu'en 1836, époque où ses bâtiments furent appropriés au logement des indigents et annexés au service hospitalier. Aujourd'hui les anciens cachots noirs servent de magasins pour les vivres et pour la pharmacie.

Bicêtre est situé *extra muros*, sur la route de Fontainebleau, à vingt minutes de marche de la porte d'Italie. Une avenue, bordée de cabarets et de guinguettes, sous l'invocation du dieu Mars, du fidèle Canonnier, etc., conduit à l'entrée principale. Celle-ci est surmontée d'un écusson royal, fleurdéliné, avec cette inscription : *Hospice de la Vieillesse. - Hommes*. L'établissement occupe le plateau d'une charmante colline dominant le village de Gentilly et adossée par la Buvre, très-pittoresque en cet endroit. Il s'étend sur une superficie totale de 21 hectares et demi, dont 2 hectares 3 ares couverts de constructions. Sa population, qui dépasse 3,000 individus, comprend plus de 400 employés et serviteurs, 1,534 indigents, 55 reposants, 629 aliénés adultes, et 111 enfants épileptiques et idiots. Ses dépenses annuelles atteignent environ le chiffre de 1,400,000 francs.

Bicêtre, comme la Salpêtrière, se partage en deux parties très-distinctes : au Nord, l'hospice, où sont reçus, à titre gratuit, des vieillards et des infirmes indigents de la ville de Paris ; au sud, l'asile, destiné aux aliénés du département de la Seine. Comme la Salpêtrière aussi, il offre plutôt l'image d'une ville que celle d'un hospice. Ses bâtiments, « édifiés sans vue d'ensemble et à mesure que les besoins du service en révélaient la nécessité, se groupent autour de neuf cours, la plupart très-vastes, rectangulaires, plantées en quinconces, entourées de belles avenues et ornées de jardins entretenus avec soin. » (Husson.) Sa construction la plus remarquable par son développement et sa situation, c'est le bâtiment dit du *Vieux Château*. Il se dresse fièrement en regard de Paris, et de chacune de ses fenêtres la vue s'étend sur une campagne splendide et sur le magnifique panorama de la grande ville, depuis le clocher de Montrouge jusqu'au donjon de Vincennes. « C'est une maison vraiment royale si elle estoit achevée... Sur la face de l'enclos regardant la ville de Paris est basti un grand corps de logis de 50 toises de long sur 6 toises de large, y compris deux pavillons qui ont 6 pieds de saillie. Ce corps de logis est orné à l'estage du rez-de-chaussée et à celui de dessus de deux corniches à arcades et à croisées qui servent à dégager les dortoirs qui ont leur entrée sur iceux... Aux deux bouts de ce grand corps de logis et sur mesme alignement sont deux autres plus basses, de 21 toises de long chacune, ce qui fait 98 toises de long sur le tout, qui montre assez la grandeur du bâtiment. » Cette description, qui date de 1657, n'a rien perdu aujourd'hui de son exactitude. Les dortoirs et les réfectoires de ce quartier sont spacieux, élevés, largement pénétrés d'air et de lumière, parquetés, très-propres et luisants à souhait. Mêmes elevés pour les salles de médecine et de chirurgie de l'infirmerie générale, placées au-dessus de la chapelle Bréton (ainsi appelée du nom de M. Bréton, neveu de l'ancien conseil général des hospices, en 1711).

L'église, construite comme celle de la Salpêtrière par Leveau, est toute de briques, est vaste et convenable, mais n'offre rien de particulier au point de vue de l'art et de la décoration intérieure.

Les services généraux, sauf la *logerie*, qui est grande et d'une tenue irréprochable, sont loin de pouvoir rivaliser avec ceux de la pièce de la Vieillesse Femmes, précédemment décrits. Ce qui a de plus remarquable dans la *boucherie*, c'est la quantité et la belle nature de la viande ; et, dans la *cuisine*, les flancs toujours pleins de 28 énormes matrones. La *buanderie* en est encore aux travaux de bois et attend sa machine à vapeur.

La cour des *épiciers* est dominée modestement d'une épicerie

et d'un débit de tabac. Il y avait jadis un débitant de liqueurs, mais l'intempérance des consommateurs a forcé l'administration d'exiler à jamais cet estimable industriel. Il a fallu, pour les mêmes motifs, afficher des règlements draconiens sur la porte de la *cantine*. La cantine occupe le superbe cellier de l'ancien château, crypte immense, admirablement cintrée et soutenue par un double rang de robustes pilastres. C'était autrefois l'Eldorado des habitants de Bicêtre. Administrés, serviteurs, étrangers, s'y livraient, du matin au soir, à des libations rabelaisiennes de rogomme et de petit bleu, si bien que l'exploitation de ce cabaret d'indigents rapportait, bon an mal an, 50,000 francs de bénéfice net et faisait promptement la fortune de ses heureux adjudicataires. Pour mettre un terme à ces abus, et dans le double intérêt de la morale et de la santé de ses amis et fidèles vassaux, l'administration hospitalière prit la gestion directe de la cantine en 1837 et la transforma en une modeste trink-hall, ouverte seulement deux heures le matin et deux heures le soir, avec prescription pour chaque consommateur de n'y pénétrer qu'une fois en vingt-quatre heures et de borner sa consommation à 30 centilitres de vin ou à 5 centilitres d'eau-de-vie, au choix. Il y eut des cris, des menaces, des révoltes partielles ; mais les buveurs eurent tort, et force resta à la loi.

D'ailleurs, l'eau ne manque pas aux Bicétriens pour apaiser leur soif. Ils ont à leur merci la plus belle merveille de puits qui soit au monde. Le *grand puits* est une des curiosités de l'endroit. Cette œuvre cyclopéenne a été construite de 1733 à 1735, par Germain Boffrand. Figurez-vous un cratère de 5 mètres de diamètre et de 58 mètres de profondeur (la hauteur des tours de Notre-Dame), vomissant par trois corps de pompe 25,000 litres d'eau à l'heure. Les parois sont maçonnées jusqu'à 50 mètres environ. Onze étages et une échelle de 220 marches servent à descendre au fond du gouffre. Une cage immense entoure la margelle et préserve les curieux de l'attraction vertigineuse du fond. Autrefois il y avait là un manège auquel on attachait, jour et nuit, sans relâche, des brigades de prisonniers d'abord, puis d'aliénés. Depuis l'année 1858, une machine à vapeur a remplacé ce supplice de galérien. On sort de là étourdi par le bruit de la machine et par celui de la masse d'eau qui monte et va se jeter dans un vaste réservoir voûté d'une capacité de 1,100 mètres cubes. La plus grande partie de ce réservoir est alimentée par l'eau du grand puits ; l'autre reçoit de l'eau de Seine puisée au Port-à-l'Anglais.

Dans le voisinage du grand puits sont les *petits ateliers*, pauvrement installés dans un local vieux, étroit, insuffisant : la cordonnerie, où il se fabrique 6,000 chaussures par an ; la confection, où les

tailleurs n'entrent jamais en grève, et qui débite annuellement 600 habillements; la carderie, la tapisserie; une centaine de petits établissements où les aveugles tâpent la corne, et où des infirmes et des vieillards sèment du papier et façonnent le bois. Plus loin, est la *cour des grands ateliers*, bien organisés, dans un bâtiment de belle apparence, où figurent presque tous les corps d'états : tonneliers, peintres, serruriers, mécaniciens, charrons, carrossiers, ferblantiers, maçons et fumistes. Pres de 200 administrés sont occupés dans ces ateliers, remarquables d'ordre et d'activité; environ 250 autres sont obligés, vu l'insuffisance des lieux, de travailler dans les salies, ce qui nuit à la tranquillité et à la bonne tenue. De nombreux indigents sont occupés aux travaux de la cuisine, de la buanderie, de la paneterie, de la sommellerie; d'autres aident à la culture d'un immense *marais*, servant à l'approvisionnement potager de l'hospice; quelques-uns enfin donnent leurs soins à la *vacherie*, destinée à fournir du lait exclusivement aux hôpitaux consacrés à l'enfance. Les gains des travailleurs varient de 10 à 70 centimes par jour. Il y a une convée de rigueur, que tous les administrés très-valides doivent remplir à tour de rôle et qui ne donne lieu à aucune rétribution, c'est l'épouillage des légumes. Le principe de l'obligation du travail dans les hospices a été consacré par le loi du 16 novembre 1839, et l'institution des ateliers à Bicêtre date du 17 septembre 1862.

Une *bibliothèque*, fondée en 1830 et renfermant environ 2.500 volumes classés dans le plus grand ordre, est ouverte deux fois par jour aux administrés. Tous les soirs, on y fait, en faveur des sans-emplois et des serviteurs, des cours gratuits de grammaire, d'écriture, de calcul et de chant.

Les malades valides se lèvent à 6 heures en été et à 7 heures en hiver; ils se couchent à 8 heures dans la première saison, à 9 heures dans la seconde. Au docteur, chaque administré a son lit dans un dortoir, au-dessus de sa table de nuit et sa petite armoire. Deux salles à manger se font en commun dans les réfectoires.

Le directeur, qui est un ancien député, ancien artisan, d'anciens maîtres de métiers, est un homme d'expérience, sans ressources personnelles, mais entouré de nombreux artistes, et travaillant avec eux à l'œuvre de réhabilitation matérielle, que le malade ne peut accomplir seul, et qui est faite à la mesure. Ce directeur est un homme d'ordre, qui a fait de l'hospice un établissement modèle, et qui a su attirer à lui les meilleurs artisans de la capitale. Il a su aussi attirer à lui les meilleurs artistes de la capitale, et les faire travailler avec lui à l'œuvre de réhabilitation matérielle, que le malade ne peut accomplir seul, et qui est faite à la mesure. Ce directeur est un homme d'ordre, qui a fait de l'hospice un établissement modèle, et qui a su attirer à lui les meilleurs artisans de la capitale. Il a su aussi attirer à lui les meilleurs artistes de la capitale, et les faire travailler avec lui à l'œuvre de réhabilitation matérielle, que le malade ne peut accomplir seul, et qui est faite à la mesure.

cantine; en 1841, à l'occasion de l'établissement du réfectoire et de la suppression des repas isolés; enfin, en 1848, où les administrés réclamèrent, au nom de la liberté, la faculté de sortir tous les jours, à toute heure et sans permission. Afin de prévenir le retour de semblables désordres, un arrêté administratif du 17 janvier 1850 institua des peines afflictives contre les fautes ou les délits: la privation de vin, la privation de sortie, le séjour au quartier disciplinaire, le renvoi de l'hospice.

On voit donc que ce n'est pas dans la division des fous, dont il nous reste à parler, que se trouvent toujours les gens les moins raisonnables.

L'asile d'aliénés de Bicêtre est partagé en trois sections: la première et la deuxième affectées aux aliénés adultes; la troisième, aux épileptiques et aux idiots. A l'exception du quartier dit des *collines*, qui forme une terrasse élégante d'où l'on découvre les campagnes de Montrouge et de Villejuif, le reste de cette division est notoirement défectueux, exigü, mal installé, misérable. Les cours, plantés d'arbres et ornés de plates-bandes, sont vastes et belles; mais les bâtiments sont vieux, insuffisants et d'une assez pitoyable apparence. Il y a notamment, dans la deuxième section, un réfectoire qui est ce qu'on peut imaginer de plus obscur, de plus humide et de plus laid. On ne doit parler des salles de bains que pour dire qu'elles auraient toutes besoin d'être reconstruites, si les aliénés devaient rester plus longtemps à Bicêtre. C'est, d'ailleurs, l'opinion de M. Husson, l'éminent directeur général de l'Assistance publique. Il s'en faut aussi que les chauffoirs ou salles de réunion offrent un aspect satisfaisant.

La *salle d'étude*, où les aliénés paisibles s'assemblent pour lire, écrire, dessiner, est intéressante par les ornements qui la décorent: ce sont des bustes et des statuettes, des aquarelles, des estampes, des fusains, des sépias, des gouaches, des dessins à la plume, les uns signés de noms obscurs, les autres de noms connus. Il y a maintenant, parmi les artistes, un pauvre insensé, un ancien prêtre, qu'on nomme dans la maison « monsieur l'abbé », et qui aurait pu peut-être un peintre de génie, s'il n'était point devenu fou. Rien de plus curieux que son « tableau symbolique de la vie ». C'est une vaste composition, où s'étalent avec une rare harmonie d'ensemble et une prodigieuse fécondité de détails, toutes les splendeurs et toutes les misères, toutes les hauteurs et toutes les bassesses, toutes les vertus et tous les vices, toutes les grandeurs et toutes les inamies, toutes les beautés et toutes les turpitudes de l'humaine existence, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Le quartier des enfants épileptiques et idiots est le plus désolé de tous; ses tristes bâtiments, ses salles basses et étroites ne

rappellent encore que trop la physionomie des anciennes prisons. Là, point de préau en propre; la cour de récréation n'est autre chose qu'un lieu de passage. En outre, les locaux ne se prêtent à aucune classification: et les plus jeunes enfants sont confondus avec les adultes, mélange infiniment regrettable, qui nécessite une surveillance incessante. Ces malheureuses créatures, considérées autrefois comme le rebut de l'espèce humaine, sont devenues aujourd'hui l'objet des soins les plus assidus et de la sollicitude la plus dévouée. Deux médecins de cœur et de talent, MM. Ferrus et Félix Voisin montrèrent, les premiers, que l'idiotie à ses degrés et n'est pas absolument réfractaire à toute culture intellectuelle. A leur instigation, une école a été instituée à Bicêtre pour les idiots, en 1812; et depuis lors, un professeur plein de zèle s'est imposé la tâche ingrate et difficile de leur éducation. On les exerce à la parole, au chant et à la lecture; on réforme leurs attitudes désordonnées et irrégulières, et on développe leur système musculaire par des marches, des courses, la danse, l'escrime, le travail à la terre. La gymnastique, pratiquée dans un *gymnase* très-grand et très-complet, on rectifie leurs sens, on réforme leurs mauvais instincts, et, plus tard, on leur enseigne, suivant leur aptitude, les métiers de vannier, de cordonnier, d-menusier, etc. Plusieurs enfants sortent annuellement de l'asile en état d'exercer ces professions et de vivre de leur travail.

Les aliénés détenus par jugement, ou signalés particulièrement comme dangereux et malfaisants, sont enfermés à part dans un bâtiment appelé la *Sûreté*. Dans cette rotonde sinistre, dont les dispositions rappellent un Mazas au petit pied, les malades sont logés en cellules et soumis jour et nuit à la surveillance la plus étroite.

Par un singulier contraste, l'occupation de ces forcenés consiste à découper des feuilles artificielles. Les emportements et les violences sont réprimés simplement par l'application de la camisole de force.

Le service médical de Bicêtre se compose de quatre médecins, dont un pour l'infirmerie générale et trois pour la division des aliénés, d'un chirurgien, d'un pharmacien, de cinq internes en médecine et en chirurgie, et de cinq internes en pharmacie. Le chirurgien et un des médecins résident dans la maison. Le directeur actuel M. Infroit, est un homme qui sait allier une grande fermeté à une extrême bienveillance.

Pour beaucoup de ses habitants Bicêtre est une vraie patrie. Il y a là des employés de toute catégorie qui comptent trente et quatre-vingt ans de services. On naît à Bicêtre, on y grandit, on s'y marie, on y fait souche et on y meurt; de sorte qu'il n'est pas rare

d'y trouver des dynasties d'employés et des générations de serviteurs, qui s'y perpétuent comme dans une cité.

Bicêtre a eu ses hommes célèbres, ses drames, ses événements mémorables. Dans les temps légendaires, le coteau de Gentilly était hanté par des loups-garous, et les sorciers du voisinage y tenaient leur sabbat. Nous avons retracé, au début, les faits importants de la période historique : la ligue du duc de Berry et du duc d'Orléans, sous Charles VI, la paix et la trahison de Winchester, l'origine de la guerre des Armagnacs.

On a raconté de jolies anecdotes sur la captivité de Salomon de Caux dans les cachots de Bicêtre et sur les visites de Marion de Lorme. C'est à la fois une fiction et un anachronisme. Au temps de Salomon de Caux (1580-1630), Bicêtre était un splendide château et non une prison. Ce qui est très-authentique, c'est que cet établissement a compté parmi ses prisonniers ou ses malades : Latude, cet incorrigible étourdi, déplorable victime des haines de la Pompadour, trois fois évadé de Vincennes et de la Bastille, trois fois repris, délivré enfin, après trente-cinq ans d'une affreuse captivité, par la courageuse persévérance de Madame Legros ; le complice et le délateur de Cartouche, qui vécut quarante-trois ans dans une sorte d'oubliette ; l'auteur de *Justine*, le marquis de Sade, type accompli de la folie érotique ; les quatre sergents de La Rochelle, ces martyrs héroïques de la liberté, dont le sang généreux fera éternellement tache sur les lis de la Restauration, et que le dévouement de deux internes en médecine, MM. Margue et Guillié-Latouche, aurait pu arracher aux mains du bourreau, sans la trahison de l'aumônier de Bicêtre ; Hervagault, le faux Dauphin ; enfin, le docteur Chassaing !...

Il y eut, à différentes reprises, des révoltes sanglantes parmi les prisonniers. En 1756, les détenus de la *petite fosse* engagèrent un combat à outrance contre les soldats du poste : deux archers et quatorze mutins restèrent sur le carreau. En 1774, un espion fut crucifié par les condamnés.

En septembre 1792, Bicêtre opposa une résistance acharnée aux massacreurs. Employés, prisonniers, aliénés, tous se défendirent avec un courage inouï. Il fallut faire le siège de chaque bâtiment. Maîtres de la place, les meurtriers n'épargnèrent personne : ce fut pendant trois jours et trois nuits un carnage épouvantable, que ne put arrêter l'intervention de Péthion.

C'est dans la petite cour adjacente à l'amphithéâtre de Bicêtre, et le mardi 15 avril 1792, à 10 heures du matin, que fut essayée pour la première fois, sur le cadavre, « la machine à décapiter », dont l'invention, attribuée à tort au docteur Guillotin, revient, en réalité, au docteur Louis, secrétaire perpétuel de la Société royale

de chirurgie : d'où le nom de *Louisette* donné primitivement à la guillotine.

Quelque temps après, vers la fin de cette année 1792, Bicêtre, qui venait d'être le théâtre de scènes si lugubres, eut aussi la gloire de voir s'accomplir dans ses murs le grand et heureux événement de la réhabilitation des aliénés. Puel, médecin en chef, avait sollicité de la commune de Paris l'autorisation de déchaîner les tous-furieux. Le lendemain, le cul-de-jatte Couthon se fait porter à Bicêtre pour s'assurer que Puel n'a révélé point les ennemis du peuple par ces mesures inconsidérées et presque effrayées par ses contorsions, les hurlements forcés et le bruit des chaînes. L'ombrière peudun se retourne vers Puel et lui dit : « Ah ça, citoyen, es-tu fou toi-même de vouloir déchaîner de pareils animaux ! — Citoyen, lui répond Puel, j'ai la conviction que ces aliénés ne sont si méchants que parce qu'on les prive d'air et de liberté. — Eh bien, s'écria Couthon en s'éloignant, fais ce que tu voudras, je te les abandonne. » Aussitôt Puel entre dans la loge du plus terrible des démons, un capitaine anglais⁶, enchaîné là depuis quarante ans, et par, pour de bons auparavant, avait tué ronde un caribon d'un coup de ses menottes. Le médecin en chef se délivre de ses fers, et le furieux, devenu calme et doux, fut, pendant les deux années qu'il vécut encore, le plus utile valet du surveillant du quartier. Puel eut successivement la liberté à un ancien officier qui, dans un moment de délire frénétique, avait poignardé le cœur d'un de ses propres enfants ; à un jeune poète, bon par amour qui, serré à Bicêtre, périt sur l'échafaud, le 8 thermidor ; à un soldat aux gardes françaises, Chevingé, un athlète, la tête percée de balles, qui ne tarda pas à donner à son libérateur un témoignage de tant de sa reconnaissance en l'arrachant à une bande de tourmens au moment où ils le conduisaient à la guillotine. Et fin cinquante autres aliénés de toutes les conditions et de tous les pays, traités plus humanement, renoncèrent vite à leurs fureurs et en portèrent témoignage.

Cette importante réforme place le nom de Puel dont il convient de ne pas séparer celui du surveillant Pissin, son fidèle et zélé coopérateur, au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Enfin, rappelons, pour ne rien oublier, que c'est dans les vieux sacots de Bicêtre que Victor Hugo a placé le drame du *dernier jour d'un condamné*.

Asile clinique.

Si toutes les entreprises de M. Haussmann ne sont pas à l'abri d'une critique, il en est assurément dont la grandeur et l'utilité

ne sauraient se contester sans parti pris ou sans mauvaise foi. Il faut compter dans ce nombre les nouveaux asiles du département de la Seine. Ces manicomies, destinés à suppléer aux quartiers insuffisants et surannés de la Salpêtrière et de Bicêtre, peuvent être regardés, dès maintenant, — n'en déplaise aux mécontents et aux frondeurs, — comme une des créations les plus opportunes et une des œuvres les plus considérables de l'édilité actuelle.

Éloignement convenable de Paris, communications faciles avec la grande ville, localités salubres, terrains fertiles en productions variées, vastes espaces, retraites paisibles à l'abri des regards indiscrets et des voisinages importuns, belles promenades, aspects riants et calmes : tels sont les avantages précieux que l'on a recherchés et que l'on a trouvés dans le choix de l'emplacement de l'asile clinique, des asiles de Ville-Évrard et de Vaucluse.

L'Asile Clinique, commencé dans les derniers mois de 1863 et achevé vers la fin de 1866, a été inauguré en janvier de la présente année. Son nom lui vient de ce qu'il doit être non-seulement un refuge pour les aliénés indigents, mais encore un centre d'instruction pratique pour les maladies mentales.

Situé dans le quatorzième arrondissement, près de la Glacière et du boulevard Saint-Jacques, le nouvel asile est bâti sur l'emplacement de la *Ferme-Sainte-Anne*, ancienne succursale de Bicêtre, où, depuis l'année 1833, environ 170 aliénés paisibles et convalescents étaient occupés à des travaux agricoles. Afin de consacrer le souvenir de cette institution, due à l'initiative du docteur Ferrus, le nom de cet éminent médecin a été donné à la rue qui mène vers l'entrée de l'établissement. Les autres voies qui l'entourent portent aussi des noms chers à la science et à l'humanité, ceux de *Cabanis* et de *Broussais*.

L'Asile Clinique doit loger 500 aliénés, 250 hommes, 250 femmes. La population actuelle n'est que de 140 à 150 malades des deux sexes.

L'aspect de cet établissement n'éveille en aucune manière l'idée de sa destination spéciale. Point de hautes murailles, point de grilles, point de barreaux aux fenêtres. Les constructions régulières, élégantes, correctes, en pierre de taille blanche et polie, percées de larges croisées et couvertes de toits de briques rouges, n'ont rien qui serre le cœur ni qui attriste la vue, rien qui rappelle la réclusion ou qui annonce la contrainte.

À gauche, en entrant, l'habitation de M. l'inspecteur général des aliénés de la Seine, charmante villa au milieu d'un très-joli jardin. À droite, l'agence des travaux, des ateliers, des magasins, des écuries, des reniases, etc. Puis une cour immense, à partir de laquelle six corps de bâtiments, disposés parallèlement et séparés

par de gracieux parterres et de vertes pelouses, s'échelonnent sur la ligne médiane dans l'ordre suivant :

Le bureau d'examen et d'admission, qui doit remplacer pour les aliénés le dépôt de la préfecture de police, pendant l'accomplissement des formalités légales. C'est l'image d'un asile en petit. Il renferme : une vaste et magnifique salle où, chaque matin, de neuf à dix heures, l'inspecteur général, assisté par deux médecins adjoints, examine et interroge les aliénés envoyés d'office et désigne l'asile vers lequel ils doivent être dirigés; deux parloirs; deux quartiers très-habilement disposés pour la surveillance, avec de petits réfectoires, des dortoirs de un à trois lits, des cellules, des salles de bains, des préaux servant à loger provisoirement les nouveaux admis, afin d'y être l'objet d'une observation scrupuleuse et d'un contrôle incessant. C'est là qu'habitent aussi les deux médecins adjoints.

Le bâtiment de l'administration, avec des bureaux au rez-de-chaussée, au premier et au deuxième étages, de très-beaux appartements pour les deux médecins en chef, pour le directeur, l'aumônier, le pharmacien et l'économier.

Le bâtiment des services généraux, comprenant : au rez-de-chaussée, le cabinet de l'inspecteur et deux cabinets médicaux; les bureaux de la direction et de l'économier; une pharmacie en miniature; un réfectoire; une cuisine très-vaste, dépourvue de fourneaux, mais ornée d'une batterie étincelante et de quatorze marmites à bascule, chauffées par des courants de vapeur (système L'égrot); dans un immense sous-sol, les dépendances de la cuisine, galerie d'épluchage, magasins d'alimentation, provisionnements, sommelierie, paneterie, etc.; au premier étage, le logement des internes en médecine; deux vastes dortoirs pour les convalescents; une salle très-spacieuse et très-belle destinée à deux fins, aux cours de clinique mentale, et aux fêtes, aux concerts, aux réunions des malades paisibles. Le deuxième étage est occupé par le logement des religieuses et des internes en pharmacie, par une lingerie propre et coquette à ravir, par une salle de repassage et les magasins d'habillement. Au troisième étage, logements d'employés.

L'église, un vrai bijou, dans le style bysantin, avec un orgue de Cavalier-Coll.

L'amphithéâtre d'autopsies, haut et large, salubre, bien éclairé, avec deux cabinets pour les études micrographiques et les collections anatomiques.

Enfin une *buanderie* modèle, surmontée d'un réservoir monumental.

Sur les parties latérales de ces cinq bâtiments centraux, s'alignent triplement une double rangée de pavillons : cinq à droite

pour les hommes, cinq à gauche pour les femmes. Dans chacune des deux divisions il y a : un pavillon pour les infirmeries, destinées à recevoir les malades, les faibles et les infirmes; trois pavillons pour les paisibles et les demi-paisibles; un pavillon pour les épileptiques; enfin un quartier de cellules pour les agités. Les convalescents sont placés dans le bâtiment des services généraux, qui est pour eux un lieu de transition de l'asile au dehors.

Chaque pavillon, pouvant loger 50 aliénés, précédé d'un jardin et élevé seulement d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, comprend : un promenoir couvert, une salle de réunion, un réfectoire, un cabinet de surveillance, trois dortoirs et autant de cabinets de toilette. Tout cela est spacieux, très-amplement pourvu d'air et de lumière, parqueté, ciré, frotté, brillant, chauffé par des calorifères, ventilé, éclairé au gaz, meublé avec goût et avec simplicité : tables de marbre, buffets en chêne, murailles blanches, dans les réfectoires; lits de fer, sommiers élastiques, draps et rideaux très-blancs, dans les dortoirs; lavabos à dessus de marbre, avec des cuvettes de porcelaine à soupape, dans les cabinets de toilette.

Rien de plus parfait que l'installation balnéaire : vaste salle de bains avec un haut plafond cintré, des murs couverts de stuc, un plancher de chêne et dix baignoires à fond émaillé, séparées par des rideaux; une salle pour les bains de pieds, avec dix cuvettes rangées sur deux lignes et scellées au parquet; enfin un arsenal hydrothérapique très-complet : étuve, bain de vapeur, bain russe, bain de siège à eau courante, piscine, douches de toute espèce écossaise, en jet, en pluie, en cercle, ascendante, descendante, transversale, etc.

A l'une des extrémités du bâtiment des bains se trouve le quartier des agités, composé d'un rang de dix cellules ou plutôt de petites chambres en rez-de-chaussée, dont une est matelassée et capitonnée d'après le système anglais. Chaque cellule, très-proprement meublée, s'ouvre en avant sur un corridor circulaire destiné à la surveillance, et en arrière sur un petit jardin. Deux cabinets de bains sont spécialement affectés à ce quartier. Quelques cellules sont pourvues d'un système très-ingénu de garde-robe à bascule communiquant avec un timbre, qui prévient les serviteurs quand le siège est occupé. Tout cela serait louable de tous points si, en outre des préaux particuliers adjacents à chaque cellule, il y avait une grande cour où les agités non dangereux pussent trouver plus d'espace et se promener avec plus de liberté.

Les divisions des malades sont entourées de sauts-de-loup et de murs à fleur de terre qui permettent de jouir en toute plénitude de la vue de la campagne environnante et du joli parc de Montsouris.

Des galeries couvertes, d'une forme élégante et légère, relient entre elles toutes les parties de l'établissement et permettent de le parcourir à l'abri du soleil ou de la pluie.

La salubrité de la maison est assurée par une abondante distribution d'eau et par un vaste système d'égouts.

Le régime alimentaire est très-satisfaisant : le matin, à huit heures, le lait ou la soupe; à onze heures, un *second déjeuner* avec un plat de viande et un plat de légumes; à cinq heures, le dîner, composé d'un potage, d'un plat de viande et d'un dessert. Que de gens raisonnables n'ont pas journellement un pareil menu à se mettre sous la dent!

Les bolos de l'Asile Clinique portent un costume uniforme, simple, commode, hygiénique. Bien fait pour dérouter leurs habitudes de désordre et leurs penchants destructeurs. Cette sorte de hygiène bien mieux que ces vêtements disparates et ces cravates étranges dont on voit ailleurs les fous affublés.

Des ateliers de menuiserie, de serrurerie, de confectionnerie, de tissage, etc., de tantens ne leur font pas à s'occuper et à recevoir les salaires après le travail.

Pour ce qui est de l'Asile Clinique, pour en faire un établissement incomparable dans son genre, une école, une salle d'étude, une bibliothèque, un musée d'anatomie pathologique et de psychologie. Le nombre des infirmes en médecine serait notoirement insuffisant s'il ne fut fixé à deux, surtout pour un manicomme qui a la plus prétention de devenir une pépinière de savants aliénistes.

Tout cela est cependant à l'Asile Clinique réalisé un véritable prototype de ce qu'on appelle le nouveau système de traitement. Il tient un grand rôle entre l'Asile pur, l'Asile méthodique, l'Asile *traçoir*, tel que l'on trouve à Epinal et tout Clémenton présente le plus beau type, et le système colonial, tel qu'il existe à Clermont-sur-Oise. Les partisans de la séquestration étroite s'effrayent de la plus grande latitude ouverte aux évasions et aux suicides. *Craintes d'une époque!* Pour prévenir ces dangers, il suffira d'une surveillance active et fortement organisée.

Au moment, tous ceux qui visiteront l'Asile Clinique seront d'avis que cet établissement fut le plus grand honneur à M. Girard de Caillex qui en a conçu le plan, d'après les données de son illustre maître Ferrus; à M. Questel, architecte, qui l'a si brillamment réalisé; à l'Administration qui en a prescrit et bien mené l'exécution. Il y a eu là quelques millions très-utilement employés.

Ville-Evrard.

L'asile de Ville-Evrard, qui sera probablement ouvert avant la fin de l'année, est situé à 15 kilomètres de Paris, près de Neuilly-sur-Marne, à proximité des trois chemins de fer de Vincennes, de Strasbourg et de Mulhouse. Il s'élève dans un magnifique domaine de 268 hectares environ, comprenant un château avec un parc orné de pelouses, de quinconces et de boulingrins; une ferme, de vastes communs, de beaux jardins fruitiers et potagers, des sources abondantes, des pièces d'eau, des prés et des terres labourables.

Vaucluse.

L'asile de Vaucluse, dont les constructions sont fort avancées aussi, occupe, à 24 kilomètres de Paris et à 15 minutes de la station d'Epinay, sur le chemin de fer d'Orléans, une belle propriété de 110 hectares, traversée par la petite rivière d'Orge. Ce charmant séjour se compose d'un château et d'un parc dessiné en jardin anglais, d'un moulin, de champs, de vignes, de prairies et de bois. La vue s'étend sur un paysage pittoresque, une riche vallée et de riants coteaux.

Les établissements de Ville-Evrard et de Vaucluse recevront, selon toute apparence, deux classes de malades : des indigents et des pensionnaires. Les indigents, au nombre de 500, seront logés dans l'asile proprement dit, construit d'après les principes et les plans de l'Asile Clinique. Les pensionnaires, au nombre de 100, occuperont, soit les châteaux déjà existants, mais appropriés à leur nouvelle destination, soit des chalets élégants ou des pavillons confortables en harmonie avec la position de fortune, la condition sociale, les goûts, les anciennes habitudes, les antécédents et le genre de vie accoutumé de leurs hôtes. L'asile et le pensionnat seront totalement distincts et si bien séparés que toute idée de communication ou de confusion sera impossible aux yeux du public.

Les nouveaux asiles de la Seine réussiront, certainement, beaucoup mieux que les plus beaux discours, à dissiper les préventions passionnées et les défiances injustes, soulevées dans ces derniers temps contre la mesure si utile et si efficace de la séquestration et de l'isolement des aliénés. Ils auront encore un autre avantage, ce sera de faire une utile concurrence et un sérieux échec

aux établissements particuliers, qui ne sont pas tous irréprochables sous le rapport de l'organisation, du régime intérieur, de la direction médicale, du désintéressement, des soins et des égards dus à leurs pensionnaires.

Maison de Charenton

A six kilomètres sud-est de Paris, sur la route de Lyon, près du confluent de la Seine et de la Marne, dans un site ravissant, cher autrefois aux artistes, aux poètes, aux rêveurs, aux canotiers, aux amoureux, aux pêcheurs à la ligne, aux amateurs de matelote et de friture, il existe un bourg, dont le nom est devenu proverbial et dont la réputation est presque universelle. Vous arrive-t-il de débiter quelque sornette ou de commettre la moindre extravagance, vite, de tous les coins du monde, on vous envoie à Charenton, ... par métaphore, bien entendu; à moins qu'on ne vous y expédie pour tout de bon, si par malheur vous êtes bien et dûment « fou du cerveau. »

La Maison de santé, qui a valu à Charenton sa renommée séculaire et de triste augure, n'est point située sur le territoire de cette commune; elle appartient, à vrai dire, au village de Saint-Maurice, dont les feux se confondent avec ceux de Charenton. Aussi, avait-on essayé, il y a une trentaine d'années, de changer le nom de l'établissement et de lui donner le glorieux vocable du saint légionnaire. Mais cette tentative n'eut point de succès. Il fallut y renoncer.

L'origine de la Maison de Charenton remonte à plus de deux siècles. En 1641, Sébastien Leblanc, conseiller du roi, contrôleur des guerres, fit don aux frères de la Charité ou de Saint-Jean-de-Dieu d'une maison toute meublée, sise en la censive de Charenton-Saint Maurice, avec jardin, terres labourables, clos de vignes, de la contenance de six arpents, et six cents livres. Le tout « aux charges de honneur, souz le tiltre de *Notre-Dame-de-la-Paix*, un hospital de sept lits, en l'honneur des sept allegresses de la Vierge, pour y recevoir et traicter les pauvres malades. » Une partie de cet hôpital primitif, bâti au pied du coteau qui longe la rive droite de la Marne, subsiste toujours et porte aujourd'hui le nom de *l'Éducatif*.

Peu d'années après leur installation en ce lieu, les frères de la Charité y créèrent un pensionnat pour les fous et les épileptiques, qui fut le noyau de l'établissement actuel. Comme toutes les maisons d'aliénés à cette époque, Charenton devint aussi une maison de traitement, où étaient enfermés, par lettres de cachet,

des prisonniers d'État, des prodiges, des débauchés et des libertins; c'était alors une succursale adoucie de la Bastille et de Vincennes.

En dépit des contrariétés incessantes, suscitées par un voisin peu tolérant, le sire de Laurière, seigneur de Saint Maurice, la maison des frères de Saint-Jean-de-Dieu acquit un grand et rapide développement. Dans l'espace de trente-cinq ans, de 1757 à 1792, elle reçut 757 aliénés ou réclusionnaires et près de 1,000 malades ordinaires. Le prix de la pension annuelle variait de 600 à 800, à 1,200, à 3,000 livres. En 1790, le revenu total de l'établissement s'élevait à 29,206 livres.

En ce temps-là, le nombre des aliénés était de 87, logés chacun dans une chambre à part, soignés par 10 religieux et servis par 62 domestiques. Quatre ans plus tard, le 12 messidor an III, couvent, pensionnat et hôpital furent supprimés par un arrêté du comité des secours publics; les religieux, les malades et les aliénés furent renvoyés et dispersés. Mais bientôt (27 prairial an V) le Directoire exécutif rendit un décret, qui est le titre constitutif de la Maison actuelle, portant « que l'hôpital de Charenton, connu sous le nom de *Refuge pour les fous*, serait rendu à sa première destination et placé sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur; que les aliénés des deux sexes y seraient admis, les indigents gratuitement, les non-indigents moyennant une rétribution journalière. » En même temps, l'abbé de Coulmier, ancien membre de l'Assemblée constituante, fut nommé régisseur général de l'établissement; M. Gastaldi, médecin; et M. Deguise, premier du nom, chirurgien. Enfin, la *Maison nationale de Charenton* entra dans la possession de plusieurs de ses anciennes propriétés et obtint, à titre d'indemnité, la concession provisoire d'immeubles, parmi lesquels figuraient les restes des Thermes de Julien. Ces ressources permirent de restaurer et d'agrandir les bâtiments laissés par les Frères de la charité, et de créer une division spéciale pour les femmes.

M. de Coulmier, peu soucieux sans doute des principes de 89, qu'il avait proclamés naguère, administra la maison en despote. A la mort de M. Gastaldi (1805), il s'arrogea si bien les prérogatives médicales, qu'il fallut l'intervention de l'École de médecine pour faire nommer médecin en chef le docteur Royer-Collard, frère aîné de l'illustre orateur. C'était, d'ailleurs, un tyran fort aimable pour les pensionnaires, ce bon abbé de Coulmier. S'inspirant de ses souvenirs classiques, qui lui rappelaient les fureurs de Saül domptées par la harpe du jeune David et les mugissements des filles de Proetus apaisés par la lyre d'Orphée, ce directeur-artiste avait imaginé d'appliquer un semblable traitement aux aliénés de

Charenton. A cette fin, il les étourdissait de danses, de spectacles, de feux d'artifice, voire de ballets, avec le concours des Rigol-boches de l'époque. Le marquis de Sade était l'ordonnateur de ces fêtes. Vous devez penser si elles avaient de l'attrait! Aussi, tout Paris y accourait à l'envi.

Au règne joyeux de M. de Coulmier succéda, en 1814, l'administration sévère de M. Raullac du Mauras. Adieu violons et pastorelles! Les comédies et les entrechats firent place aux utiles réformes, aux améliorations sérieuses, à la décence, au bon ordre et à une organisation médicale plus salutaire aux malades que le régime climatérique. Le quartier des femmes fut agrandi et embelli par la construction du *Château*, vaste bâtiment qui existe encore aujourd'hui et qui, par l'heureux choix de son emplacement, la belle vue dont on jouit du haut de sa terrasse, l'étendue et la bonne disposition de ses chambres et de ses dortoirs, constitue une œuvre notablement supérieure à tout ce qu'on voyait alors à Charenton.

C'est pendant la captivité que le prélude de la transfiguration qui devait s'accomplir sous l'administration de M. Palluy et sous la haute inspiration d'Esquirol, devenu médecin en chef depuis la mort de Royer-Collard. A l'exemple de Pinel, Royer-Collard avait déjà supprimé les entraves, les menottes et les courroies de fer, ne servant qu'à contenir les furieux; Esquirol fit disparaître les manivelles en fer et les lantes en bois, dans lesquels on enfonçait les sautoirs et les chaînons portés au cou des aliénés, et se contenta avec le liniment, il rédigea un projet pour la reconstruction de l'établissement tout entier, d'après un plan soigneusement approprié aux pratiques nouvelles et aux besoins du traitement des aliénés. Ce projet même fut approuvé par le gouvernement; un crédit de 2,720,000 francs fut voté par la chambre des députés, le 15 juillet 1818, et peu de temps après, M. de Montarivet, alors ministre de l'intérieur, posa solennellement la première pierre du nouvel édifice. Le souvenir de cette importante cérémonie est consacré par une inscription placée sous le vestibule principal de l'administration, en face de la plaque commémorative de la fondation de Sébastien Lallemand. Les travaux, confiés à M. Gilbert, architecte du département, durèrent sept ans; ils furent suspendus en 1843, après la construction de la chapelle, qui marque le milieu de la maison et le point de séparation du quartier des hommes achevé et du quartier des femmes seulement ébauché. Sur ces entrefaites, Esquirol était mort, sans avoir eu la joie de voir son œuvre terminée; et l'heure de la retraite avait sonné pour l'intelligent et habile directeur, M. Palluy.

On va à la Maison impériale de Santé par la jolie route de

Charenton à Saint-Maur, qui longe, en cet endroit, un bras de la Marne tout ombragé de saules, d'osiers, de lilas et de sureaux. La grille d'entrée et les bâtiments qui lui sont adjacents à droite et à gauche appartiennent aux époques primitives. D'un côté, c'est le petit *hôpital du canton*, avec ses quatorze lits pour les malades et les blessés du canton de Charenton, confiés aux soins du docteur Deguise, le troisième de cette dynastie chirurgicale, secondé par un interne, par une religieuse, dont le dévouement édifie toute la contrée, et par deux infirmiers, dont l'un nommé Louis est cent fois digne du prix Montyon. — De l'autre côté, la pharmacie, des ateliers, des écuries, des remises, des magasins à fourrage.

En face, un immense talus, couvert d'arbustes et de fleurs et coupé par quatre rampes symétriques formant un losange, qui mènent doucement les piétons sur la superbe terrasse où se dresse le bâtiment de l'administration. Une voie plus large et bordée de grands arbres y conduit les voitures.

Le bâtiment de l'Administration renferme : au rez-de-chaussée, les bureaux de la direction, du secrétariat, de l'économat et de la caisse; la salle de garde; le cabinet médical; une bibliothèque fondée par Esquirol pour l'instruction des internes, mais dont les internes n'ont pas la clef et où ils ne pénètrent jamais, par discrétion; le magasin d'habillements; une belle salle à manger avec une table de quarante couverts, où dînent en commun le secrétaire en chef, les internes, les deux surveillants généraux, « madame la musicienne », les malades convalescents et quelques paisibles de l'un et de l'autre sexe. Au premier étage, les appartements du directeur et du médecin en chef; une très-belle lingerie; une salle de billard et deux autres salons, servant de parloir dans le jour et de lieu de réunion pour les pensionnaires, le dimanche, et le jeudi soir. Au second étage, les logements du médecin adjoint, du secrétaire général, de l'aumônier, des internes, de l'économat, du caissier et de « madame la musicienne » (c'est ainsi qu'on nomme la personne chargée de diriger les exercices de musique dans la maison).

La grande *cour d'honneur*, où l'on pénètre en sortant du bâtiment de l'administration, offre un aspect sinistre, malgré les deux allées latérales et les quatre plates-bandes chétives qui ont la prétention de l'égayer. Une muraille épaisse, haute et grise, qui semble avoir été bâtie avec les mêmes moellons que les murs de Mazas, en forme le fond. Elle est flanquée d'un double escalier qui mène au plateau de la chapelle, et creusée d'une niche, vierge de statue depuis vingt-trois ans. On a voulu très-sensément masquer cette horreur de muraille sous des touffes de lierre; mais

M. Gilbert, l'architecte, qui a de bonnes raisons pour la trouver belle, n'a jamais permis au végétal envahisseur de grimper jusqu'au faite. En revanche, feu M. le directeur Boué y fit enchâsser, bon gré mal gré, une caisse ridicule munie d'une horloge et d'un cadran, qu'on prendrait pour une cible.

Le milieu de la cour est occupé par un groupe en bronze, qui ne contribue pas davantage à rejouer la vue. C'est la *statue d'Esquirol*, par Armand Tousseint, inaugurée solennellement le 22 novembre 1862. Nous applaudissons au tardif et légitime hommage rendu à l'illustre médecin; mais, à parler net, nous n'aimons pas les contorsions et les grimaces de cet insensé qui se roule à demi nu aux pieds et sous le manteau de son bienfaiteur. C'est un spectacle trop pénible pour les pensionnaires qui passent journellement devant cette image exagérée de leur cruelle infirmité. *Non erat hic locus.*

Au delà de la cour d'honneur, sur une plate-forme qui domine hardiment le bâtiment de l'administration et qui est le point culminant de la maison, s'élève une *chapelle*, de style grec, qui, de loin dans la campagne, frappe les yeux par son bel aspect architectural et fait songer vaguement à une réduction de l'Acropole et du Parthénon. Cette chapelle, œuvre magistrale de l'établissement, est décorée, à l'intérieur, de peintures murales dans lesquelles l'artiste a reproduit galamment les traits du directeur contemporain, M. Palluy, et de sa famille.

En regardant la chapelle, à gauche est le quartier des hommes, à droite le quartier des femmes.

Le quartier des hommes, reconstruit de 1838 à 1845, d'après les principes et les plans du médecin en chef, Esquirol, se développe en amphithéâtre sur le versant méridional d'une haute et superbe colline.

En arrière, il est adossé au bois de Vincennes, dont le simple mur et avec lequel il communique par une sortie particulière. En avant, il regarde l'immense et fertile plaine de Meys-sur-Albert, d'Ivry et de Choisy-le-Roi. Rien n'est comparable à cette situation, dont l'on embrasse un des plus beaux panoramas des environs de Paris: les méandres capricieux de la Marne avec ses bords enfiloteux et ses îles fleuries; le pittoresque mont d'Albert, le joli domaine de Charentonneau; des villages étalés au soleil au milieu des champs et des prairies; à l'horizon, les riantes coteaux de Saint-Maur, de Créteil, de Charentonneau, de Chenevères et de Bossy-Saint-Léger; la forêt de St-Denis, Villeneuve-Saint-Georges; à droite, le cours majestueux de la Seine et sa réunion avec la Marne; enfin, Paris dans le lointain! Les constructions sont disposées de telle sorte que, de toutes les

ties de l'établissement, la vue des malades se promène et se rée sur ces admirables perspectives.

Figurez-vous deux grandes ailes, étagées parallèlement l'une l'autre, séparées par une cour intérieure servant de chantier, coupées chacune à angle droit par une série de cinq pavillons qui circonscrivent autant de divisions. L'aile inférieure, composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, correspond au bâtiment de l'administration; l'aile supérieure, bâtie seulement en rez-de-chaussée, s'aligne avec la chapelle. Les terre-pleins qui supportent ce double édifice sont soutenus par d'énormes revêtements en maçonnerie et des contre-forts d'une grande hardiesse montrant quatre nefs de caves, bâties à trente-trois mètres au-dessus du sol.

Le nombre des divisions est de dix : huit occupées par les hommes, et deux provisoirement par les dames. Chaque section contient une salle de réunion, un réfectoire, des dortoirs, des chambres particulières, un cabinet de toilette et des water-closets : le tout donnant sur un préau, disposé en *impluvium*, orné au son milieu d'un candélabre à gaz dont le pied forme une fontaine, sablé, planté d'arbres, entouré de galeries couvertes, et, sur sa façade méridionale, d'un portique élégant, d'où le regard s'étend au loin sur la campagne. On trouve encore, dans ce quartier des hommes, des salles de bains, une salle de billard, une bibliothèque assez riche et curieuse à plus d'un titre. Tout y est d'une propreté exquise, entretenu avec un soin minutieux, orné avec une sobriété qui n'exclut ni l'élégance ni le bon goût, largement aéré et ventilé à souhait, éclairé au gaz et chauffé par des calorifères.

La distribution intérieure est bien entendue pour la surveillance, pour la classification et la séparation des diverses catégories d'aliénés. Ceux-ci, en effet, ne sont pas groupés par castes, suivant les classes auxquelles ils appartiennent. Leur classement est purement médical, c'est-à-dire qu'il est fait par le médecin d'après l'état mental des malades. Dans la *première division* sont logés les aliénés convalescents et tranquilles; dans la *seconde*, les aliénés qui ont une bonne tenue, mais dont le délire est encore assez actif; la *troisième* est occupée par des aliénés incurables, mais susceptibles de se plier à l'obéissance; la *quatrième* est réservée aux aliénés incurables difficiles à diriger; la *cinquième*, — un prodige de bonne tenue! — renferme les aliénés paralytiques et fous; la *sixième* est affectée aux infirmeries et reçoit les aliénés atteints de maladies ordinaires; la *septième* est consacrée aux épileptiques; la *huitième*, aux aliénés agités et violents. On recommande expressément la sixième division aux méditations

de ceux qui déblatèrent contre les maisons de santé. Ils verront là trois ou quatre infirmiers, occupés, jour et nuit, avec une *soin toute maternelle*, à prodiguer à une vingtaine de gâteux des soins de toute espèce qui les-étaient bientôt le zèle d'un parent et qui répèneraient certainement au dévouement d'un ami. Ces pauvres déments, paralysés de corps et d'esprit, on les conduit, on les soutient, on les couche, on les lève, on les babille, on les fait manger comme des enfants; et, à force de les bien débarbouiller, brosser, peigner, nettoyer, ajuster, on parvient à dissimuler leur abjecte décadence et à leur donner une tournure convenable, une propreté relative, et une bonne tenue, qu'ils trouveraient difficilement au sein de leur propre famille!

Le quartier des hommes est contigu à un vaste jardin et clos par des sauts-de-loup.

Ces constructions nouvelles, dont nous venons de vanter certaines dispositions excellentes, ne sont pas cependant à l'abri de tout reproche. Il y manque un quartier de réception pour loger et observer les nouveaux admis; une installation hydrothérapique pour le traitement des malades; enfin, des ateliers pour exercer et distraire les convalescents.

L'édifice est imposant; mais il lèse la vue par la monotonie de son ordonnance. Les pétaux sont trop bornés, d'un aspect nu et triste; il y manque des fleurs et du gazon. Les salles de réunion et les autres pièces du rez-dechaussée, assombries par le toit des galeries, ne reçoivent pas un jour suffisant. La division des ailes, au lieu d'être reliée à l'extrémité des bâtiments, confine à la chapelle, de sorte que les cris de ses hôtes s'entendent du bâtiment de l'administration et viennent troubler le repos des pensionnaires passibles et convalescents. Les services généraux, la cuisine notamment, sont trop éloignés des divisions supérieures, où les aliments arrivent toujours froids.

Quant au système, envisagé dans son ensemble, il a peut-être l'inconvénient de trop *patrouer* les aliénés, et de les assujettir à une classification étroitement méthodique, séduisante en théorie, mais irréalisable dans la pratique.

Le *quartier des Dames*, resté à l'état d'ébauche depuis 1844, se compose, pour la plus grande partie, d'anciens bâtiments, dont un seul, que nous avons déjà signalé, le *Château*, est remarquable par son heureux emplacement, ses belles proportions, son aspect imposant et quelques-unes de ses dispositions intérieures. Nous ne dirons pas plus long sur ce vieux quartier, voué à une démolition prochaine. Le 2 février 1866, l'Impératrice, alla visiter la Maison de Charenton, la prit sous son patronage, et décida la

construction du quartier des Dames sur le même plan que celui des hommes. Le Corps législatif s'est associé à cette pensée par le vote d'un crédit important. Déjà, grâce au zèle du directeur, M. de Fontaneau, les travaux sont en pleine activité; bientôt les restes du vieux Charenton auront disparu; la communauté des religieuses et la salle du Canton seront reconstruites aussi; une entrée plus monumentale, et plus en harmonie avec l'ensemble de l'édifice, doit être donnée à la Maison entièrement restaurée. Ainsi se trouvera achevée l'œuvre de 1838, restée boiteuse et interrompue depuis vingt-deux ans.

La superficie de l'établissement est de 145,367 m. Le terrain et les constructions actuelles représentent une valeur de 4,228,910 fr.

La Maison impériale de Charenton est un pensionnat ouvert aux aliénés de tous les pays, mais qui a un côté de bienfaisance par la modicité des prix de pension, par l'existence des bourses ou places gratuites et par les soins exceptionnels apportés au traitement et au bien-être des malades.

Les aliénés sont reçus à toute heure du jour et de la nuit. Leur placement, volontaire ou d'office, s'effectue conformément aux prescriptions des lois et règlements que nous n'avons pas à rappeler ici.

La population est en moyenne de 580 aliénés : 300 hommes et 280 femmes. Ce chiffre serait bien plus élevé si la Maison était plus grande et permettait d'admettre tous ceux qui se présentent.

Les malades se divisent en pensionnaires de première, deuxième et troisième classe, suivant le taux de la pension; en boursiers et demi-boursiers; militaires, marins et invalides.

Le prix annuel de la pension est de 1,500 francs pour la première classe; de 1,200 francs pour la deuxième; et de 900 francs pour la troisième. Les pensionnaires en chambre payent en outre 900 francs pour un domestique particulier. Tous sont tenus, en entrant, d'apporter un trousseau dont la composition a été fixée par le règlement général de 1844. Les officiers, placés aux frais de l'administration de la guerre, sont assimilés aux pensionnaires de la première classe; les sous-officiers et soldats, à ceux de la troisième.

Les bourses et demi-bourses, au nombre de 79, couvertes par une subvention de l'État d'une valeur de 66,410 francs, sont données par l'Impératrice.

Tous les malades, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont égaux devant le règlement et devant le traitement médical; tous sont l'objet des mêmes soins et d'une égale sollicitude. La seule différence qui distingue les trois classes est dans le régime alimentaire.

suffisant et sain dans la troisième classe, plus varié dans la seconde, abondant et choisi dans la première. La nourriture serait même excellente si elle était préparée par des cuisiniers habiles et formés à l'école du baron Brisse.

Les principaux éléments de la population de Charenton se recrutent parmi les employés de bureau, les artistes et les gens de lettres, les commerçants, les débitants de vins et de liqueurs, les officiers et soldats. On y rencontre tous les types de la folie : mais les déments, les mélancoliques et les maniaques y sont en majorité, frappés dans leur raison par des prédispositions héréditaires, par des excès alcooliques, l'abus des plaisirs, les chagrins domestiques, les rêves de fortune, les excès de travaux intellectuels.

Dans la période décennale de 1856 à 1866, le chiffre des guérisons s'est élevé à 563, dont 351 hommes et 212 femmes. 494 pensionnaires sont sortis dans un état sensible d'amélioration. La mortalité a été de 818, 613 hommes et 205 femmes, soit 1 décès sur 6,72.

On n'est égaré pour procurer aux malades des occupations utiles, des passe-temps agréables et des amusements salutaires, dans le double but d'accroître leur bien-être et de contribuer à leur guérison. Jeux variés, de cartes, de dames, de dominos, de billard, de quilles, de boules, de tonneau; séances de lecture, d'étude et de dessin, à la bibliothèque; travaux de jardinaie pour les hommes; travaux de couture et de broderie, pour les dames; exercices quotidiens de musique et de chant, dirigés par une maîtresse habile résidant dans la maison; recreations fréquentes dans les grands jardins de l'établissement; promenades dans les plus beaux endroits du bois de Vincennes; excursions en voiture et repas champêtres dans les plus délicieux parages des campagnes voisines; sortie de travail avec les parents ou avec les amis autour de soi : telles sont les distractions offertes aux pensionnaires de Charenton. *Delectando, pariterque curando.*

Mais le grand plaisir de la maison, *the great attraction*, ce sont les réunions et les concerts du dimanche et du jeudi soir. Un mot de ces *soirées*, sur lesquelles on a fait des récits pleins de fantaisie et que le public n'a guère vues que par les yeux de chroniqueurs mal informés ou trop esclaves de leur imagination. Et d'abord, elles ne sont point données par le directeur, ni dans *ex-otms*. Elles sont prescrites par les règlements, et elles font partie des institutions de la Maison depuis 1811. Elles ont lieu dans un vaste et beau local, construit tout exprès, et même un bien affecté à cette destination, que le directeur s'est toujours fait un scrupule d'y recevoir ses conviés et ses amis. Il y a trois

ons spacieux, communiquant ensemble par de larges issues : pour le billard, un autre pour la danse et la musique, un troisième pour les jeux divers.

Là s'assemblent plus de cent pensionnaires des deux sexes, isibles ou convalescents, désignés, *non point par le directeur, us par le médecin*. Tout s'y passe avec un ordre admirable, si bien et quelquefois mieux que dans le meilleur des mondes sonnables. Les toilettes sont simples, mais irréprochables. int de ces mises excentriques, de ces accoutrements grotesques de ces coiffures extravagantes, dont on a parlé dans ces derniers nps. Point de figures sinistres, point de visages hébétés, point poses contemplatives, ni de physionomies exaltées, comme on dit encore. Il règne dans ces réunions une gaieté de bon aloi un entrain mesuré. Chacun rivalise de politesse, d'urbanité, de a ton et de bonnes manières. La salle de billard est très-berchée par les messieurs. Le salon de jeu présente l'aspect eux et comme il faut d'un cercle aristocratique : on y cause, y joue au whist, à l'écarté, aux lotos, aux dames, aux échecs, trictrac; et il y a des joueurs d'une jolie force ! La musique le chant, écoutés avec calme et avec plaisir, ne sont point errompus, ainsi qu'on l'a raconté, par des cris soudains, des pirs mal comprimés, des attendrissements extatiques, ni des urs intempestifs. Un certain nombre de pensionnaires chantent s soli ou des chœurs, ou se font entendre sur le piano, le violon tout autre instrument.

Les employés de la maison viennent souvent animer de leur pré- ice cette nombreuse assemblée; quelques-uns même y appor- it avec une grâce exquise le concours de leur talent ou de leur i savoir. A neuf heures, on sert les rafraichissements; à dix urs, l'horloge, et non point le directeur, donne le signal de la aite.

Quelquefois, en hiver, les pensionnaires assistent à des concerts à des comedies de société, auxquels prennent part des artistes mérite.

telle est la vérité vraie sur les soirées de Charenton.

De grand établissement, bien que placé sous l'autorité immé- te du ministre de l'intérieur, a son autonomie et son individua- i propres. Il a un gros budget qui s'est réglé, pour 1866, en ettes à 723,392 fr., et en dépenses à 697,422 fr., avec un excé- nt de recettes de 30,969 francs. Il est régi par un directeur res- nsable, assisté d'une commission consultative, et secondé par secrétaire en chef, un économiste et un receveur. Les attribu- us du directeur sont purement administratives; et, quoi qu'en dit la chronique, M. de Fontanes est trop consciencieux, trop

droit, trop plein de déférence envers les médecins et trop pénétré de ses devoirs pour usurper une ingérence quelconque dans le service médical.

Ce dernier service est confié à un médecin en chef et à un chirurgien, ayant pour auxiliaires un médecin adjoint, cinq internes et un pharmacien. La visite se fait, tous les matins, de sept heures et demie à dix heures et demie, avec une ponctualité militaire. Le médecin en chef, précédé d'un infirmier-piqueur et escorté du médecin adjoint, de ses internes et des surveillants, passe en revue tous les malades debout au pied de leur lit, les examine, les interroge, les encourage, les avertit ou les admoneste, leur prescrit les remèdes et les autres moyens de traitement qu'il juge convenables. Les médecins reçoivent, en outre, les parents et les amis des malades, le dimanche et le jeudi de midi à quatre heures, et leur donnent tous les renseignements qu'ils peuvent désirer. Ces jours-là, aux mêmes heures, les familles sont admises à visiter les pensionnaires.

Charenton a toujours eu pour médecins des hommes éminents par le savoir et consommés dans la pratique des maladies mentales : L'equol, le maître de tous les autres, M. Foville, justement renommé pour ses belles recherches sur le système nerveux, M. Archambault, le traducteur d'Ellis, et auquel on doit la Botanique des quartiers de gâteaux ; MM. Deguise, chirurgien des dimanches ; M. Rousselin, devenu inspecteur général des hôpitaux ; M. Clinet, le médecin en chef actuel, attaché à la maison depuis quarante ans, un puits de science et d'érudition, en fait d'imagerie dans le dix-neuvième siècle, auteur des plus belles monographies de ce temps-ci sur la folie, esprit élevé et cœur généreux, la personnalité la plus accomplie du service médical. Et un tel savoir, cet a plus produit à lui seul que tous les autres réunis de l'Académie de médecine réunis, et de la science tout entière.

Il rédige soigneusement les notes et les renseignements sur les maladies mentales, à l'exécution des prescriptions médicales. La bibliothèque de Charenton se compose d'ouvrages relatifs à la médecine des professeurs et des praticiens, aux maladies mentales, à la folie, à la démence, à la manie, à la mélancolie, à la démence.

Charenton est en contact avec les autres asiles de la France. Il a eu pour directeur en chef, d'un côté, M. Esquirol, le grand maître de la médecine mentale, et de l'autre, M. Falret, le grand maître de la psychiatrie. Les médecins et pharmaciens de Charenton, M. Compagnon, est actuellement directeur.

pe parfait de douceur, d'aménité et de dévouement! Les maîtres l'idolâtrèrent, les familles l'appréciaient, et ses subordonnés l'entourèrent de respect. Ah! si vous le connaissiez, vous ne plus que les aliénés sont gardés par des geôliers! Aussi j'en ferais l'éloge des religieuses, si je ne craignais de blesser la modestie dont elles ont fait vœu.

Le directeur donne les soins et les secours spirituels aux malades et célèbre les offices religieux dans la chapelle de la Maison.

Charenton a un attrait irrésistible pour ses employés. On compare à un commis, et on y devient un haut fonctionnaire. Un employé qui n'est que de trente ans de bureau et qui n'a rien à faire, se trouve à la tâche. Le receveur et le sous-économiste ont reçu leur poste par voie de succession, après l'avoir gagné par leurs états de service. Beaucoup de serviteurs y meurent de vieillesse; quelques-uns quittent l'établissement avec regret, et les autres aspirent à y rentrer comme médecins.

Vous voyez bien que c'est un excellent séjour, dont il ne faut pas avoir peur.

Le service de la Maison étrangère aux quartiers peut être autorisé par une autorisation du directeur. Mais, à moins d'être médecin, il faut une permission du ministre de l'intérieur pour aller visiter les quartiers qu'habitent les malades.

En résumé, une position exceptionnelle, de belles constructions, une bonne organisation, un service médical largement doté, une administration paternelle, placent la Maison impériale de Charenton à la tête des établissements consacrés au traitement de la folie.

En outre, toutes les manicomies, Charenton a donné asile à des hommes célèbres : Dalègre, l'ami et le compagnon de Latude; le philosophe de Sade, qui, après avoir fait les beaux jours du règne de Louis XV, est allé mourir à Bicêtre; le danseur Trenis, qui fut tué d'une attaque d'apoplexie en dansant le menuet de la cour; le frère d'un illustre poète, poète lui-même; le spirituel, mort dans la plus profonde démence; le charmant et vaillant Malibouche, décapité aussi, bien loin de ses joyeux compagnons; enfin beaucoup d'autres, plus heureux et sortis de la Maison que je ne veux pas nommer.

Vous ne serez pas étonné de voir dans ces établissements de malades. Ce ne sera pas un mal, si nous réussissons à recueillir quelques-uns de ces malheureux abandonnés sur leur compagne. (L'Éclair, 1844, p. 37.)

LES SOURDS-MUETS

PAR

Ferdinand BERTHIER

Sourd-muet et doyen des professeurs, en retraite, de l'Institution de Paris

Vers la porte d'un modeste édifice situé rue Saint-Jacques n° 25-1, près du jardin du Luxembourg, à Paris, on voit de nombreux visiteurs s'acheminer journellement de tous les points de la France et même du globe.

Il y a dans cette affluence quelque chose qui rappelle les pèlerinages des dévots musulmans au tombeau de *Mahomet*, à la Mecque.

Jusqu'en 1794, l'édifice dont il s'agit fut le siège du petit séminaire de Saint-Magloire, appartenant à l'archevêque de Paris.

A cette époque, il céda la place à l'Institution des Sourds-Muets, qui, fondée en 1760 par l'abbé de l'Épée, dans son propre domicile, rue des Moulins, 14, fut érigée en établissement national par la loi des 21 et 29 juillet 1791 et transférée dans l'ancien couvent des Célestins, près de l'Arsenal.

L'institution impériale de la rue Saint-Jacques, qui existe encore et dépend du Ministère de l'Intérieur, contient, à l'heure qu'il est, 216 élèves, de sept à quatorze ans. Le cours des études est de sept années.

Il y avait naguère deux divisions entièrement distinctes et séparées, une de garçons, une de filles, marchant l'une et l'autre admirablement sous un même directeur, lorsque tout à coup les filles de l'institution de Paris ont été envoyées à l'institution de Bordeaux, et les garçons de cette dernière école envoyés à celle de Paris; de sorte qu'en ce moment, il n'y a plus que des filles à Bordeaux, et rien que des garçons à Paris, quel que soit leur lieu de naissance.

Ce double bouleversement sera-t-il une amélioration? Je le souhaite de tout mon cœur. L'avenir seul me prouvera si mes vœux auront été réalisés.

Quoi qu'il en soit, l'institution actuelle de Paris est administrée par un directeur parlant, assisté d'un professeur des études parlantes et de professeurs parlants et sourds-muets.

Une des meilleures institutions particulières de France, celle

de Lyon, qui renferme bon nombre d'élèves des deux sexes, a pour directeur M. Claudius Forestier, sourd-muet très-distingué, et pour directrice sa femme, personne fort instruite, fille parlante du sourd-muet fondateur de l'école.

On évalue approximativement le nombre des sourds-muets de France à vingt-cinq mille, et, d'après les données fournies sur ce sujet par les statistiques de Suisse, de Danemark, de Prusse et des États-Unis, on remarque que généralement le chiffre des garçons dépasse d'un cinquième celui des filles.

A chaque établissement public ou privé sont annexés des ateliers, dirigés par des hommes compétents, et dans lesquels tous les élèves, pauvres ou riches, n'importe! font l'apprentissage de professions, arts et métiers qui pourront leur servir un jour à gagner leur vie. Ainsi l'on ne rencontre plus dans le monde de sourds-muets oisifs et inutiles, mais beaucoup qui sont cordonniers, tailleurs, couturières, brodeuses, modistes, agriculteurs, architectes, maçons, charpentiers, menuisiers, forgerons, serruriers, compositeurs et protes d'imprimerie, employés dans diverses administrations, dessinateurs, peintres, graveurs, sculpteurs, statuaires, etc., etc. J'en connais deux, clerks de notaire à Paris et à Grenoble, un clerc d'avoué à Lons-le-Saulnier (Jura), plusieurs faisant valoir leurs propriétés rurales, et l'on m'en signale un, employé dans l'équipage d'un navire.... Que voulez-vous de plus!

Le nombre d'institutions de sourds-muets des deux sexes en France n'est encore que de quarante-huit.

Combien, par conséquent, n'est-il pas de ces malheureux qui vivent privés des bienfaits de l'instruction auxquels ils sont, pour la plupart, aussi aptes que beaucoup de parlants.

Ces réflexions si simples, bien des fois je me les suis faites à l'ombre de l'orme majestueux qui s'élève dans la cour de l'institution de Paris, et dont l'existence remonte à plus de trois siècles.

Sous le feuillage de ce géant végétal, Massillon, l'éminent prédicateur, est venu rêver souvent aux plus éloquents pages de son *Petit Carême*.

Et La Fontaine, donc! — qui a occupé deux ans une cellule de l'ancien séminaire, — rien ne prouve qu'il n'ait pas mûri, à l'ombre de cet arbre historique, le plan, au moins, de quelques-unes de ses ingénieuses *Fables*.

Revenons aux sourds-muets! Le mutisme, loin d'être une conséquence forcée de la surdité, se tient seulement dans la dépendance de celle-ci par un effet de sa liaison naturelle. Que la surdituté soit de naissance ou accidentelle, il n'en est pas moins constaté aujourd'hui que l'appareil vocal du sourd-muet et celui

du parlant sont, à de rares exceptions près, aussi bien organisés l'un que l'autre.

Un préjugé encore trop répandu dans le monde et qu'on ne saurait trop s'efforcer de détruire, c'est que la surdi-mutité se transmet infailliblement du père ou de la mère aux enfants, quand nous voyons, de toutes parts, des sourds-muets unis entre eux ou à des parlants, produire, sans cesse, des enfants entendants-parlants, qui ne participent en rien à l'infirmité paternelle ou maternelle.

Des arts qu'ont fait éclore les sublimes efforts du génie, aucun peut-être ne mérite plus, à notre avis, de fixer l'attention des savants et des philosophes que la méthode qui ouvre aux sourds-muets la route conduisant aux travaux intellectuels et à la pleine jouissance des droits civils et politiques.

Il semble cependant qu'à notre époque, on ne se doute pas assez de ce qu'elle pourrait être si l'on s'appuyait sur un concours plus général de méditations et de travaux. Que de clartés une telle méthode, envisagée comme elle devrait l'être, ne répandra-t-elle pas sur l'entendement humain et sur tant d'autres questions restées jusqu'à ce jour comme insolubles!

Le siècle est en marche. Que l'autorité interroge de vrais sourds-muets et non certains parlants qui visent à leur spécialité sans en avoir étudié les premiers éléments, et elle n'aura pas à se repentir de ses nouvelles investigations sur cette terre inconnue.

L'éducation de nos malheureux frères était considérée, dans l'antiquité, comme toute impossible aussi physique que morale. A quelle cause attribuer cette opinion générale, sinon au préjugé qui pesait sur eux!

Le père avait horreur de tout ce qui est faible et infirme. Le pauvre était au opprobre à ses yeux, la souffrance un scandale. Ils en ont fait une loi. Sous prétexte de repos, de sagesse et de prudence, ils ont exclu tous ceux qui pleuraient et gémissaient, quand ils ne les ont pas tués.

C'est ce que confirme à Sparte de laisser mourir de faim et de froid quelques jeunes soldats en les exposant dans les déserts. Telle est la signification des premiers pas dans ce gouffre fatal. L'humanité avait oublié de compter tous les êtres inutiles à la patrie.

Les lois de Solon ne réservaient pas un sort plus doux aux sourds-muets d'Athènes, quoique la capitale eût été en gratitude pour la tranquillité et la civilisation déjà avancées de ses habitants.

Il est possible, moi, justifier la rigueur des lois à l'égard de ce peuple d'infirmités, au moins en sachant que la proscription

morale. Dans le quatrième livre de son *Histoire des Animaux*, il ne balance pas à reléguer les sourds-muets parmi les idiots, en les déclarant incapables de toute instruction.

La république de Rome ne se montra pas plus humaine que ses aînées. L'intelligence avait beau briller dans le regard de ces malheureux; il suffisait que leur langue restât immobile pour qu'ils fussent condamnés à être précipités dans le Tibre.

Ce n'est que cinquante ans avant Jésus-Christ que Lucrèce, quoique imbu lui-même de quelques-uns de ces barbares préjugés, se laisse aller à accorder certains droits à un nombre circonscrit de ces infortunés qui s'étaient fait connaître par diverses aptitudes ou des talents justifiés. Plin le naturaliste cite, entre autres, *Pedius* comme ayant fait honneur aux beaux-arts.

Personne n'ignore aujourd'hui les éloges donnés par Lucien et Cassiodore à la pantomime des comédiens muets de leur époque, et avec quel empressement ils reconnaissent combien elle a contribué non-seulement à effacer le stigmate d'ignominie imprimé, depuis des siècles, sur le front de ces déshérités de la parole, mais encore à leur conquérir une bonne part dans la bienveillance publique.

En dépit de ces signes, avant-coureurs de la raison universelle, les hommes de loi n'en persistaient pas moins à croire accomplir encore à l'égard des sourds-muets un acte de haute justice en légalisant les arrêts étranges (pour ne pas dire plus) des philosophes grecs et romains, témoin le Code Justinien, suivi par plusieurs nations jusque dans le moyen âge.

Chez les Égyptiens et les Perses, au contraire, la surdi-mutité était l'objet d'une immense sollicitude qui touchait à l'adoration. Quoi d'étonnant? Personne ignore-t-il que, de nos jours encore, les crétins des Alpes reçoivent de pareils hommages!

Dans son sérail, le Grand Seigneur a eu longtemps, outre ses odalisques et ses nains, des muets qui se perfectionnaient de plus en plus, entre eux, dans le langage des gestes, au point de se faire entièrement comprendre de tous, non-seulement dans les circonstances usuelles de la vie, mais quand il s'agissait de récits historiques, de préceptes du Coran et de n'importe quoi. Leur instruction s'étendait même, nous a-t-on assuré, jusqu'aux idées abstraites. C'est un fait que nous nous réservons de vérifier, en cherchant aussi quel rapport leur mimique pouvait avoir avec la nôtre.

Toutefois les adhérents du Talmud, qui fourmillaient en Espagne, attribuèrent, pendant des siècles, notre double infirmité à un état permanent d'aliénation mentale, et livrèrent sans pitié nos malheureux frères à toute l'amertume de leur triste sort, ne tentant

du parlant sont, à de rares exceptions près, aussi bien organisés l'un que l'autre.

Un préjugé encore trop répandu dans le monde et qu'on ne saurait trop s'efforcer de détruire, c'est que la surdi-mutité se transmet infailliblement du père ou de la mère aux enfants, quand nous voyons, de toutes parts, des sourds-muets unis entre eux ou à des parlants, produire, sans cesse, des enfants entendants-parlants, qui ne participent en rien à l'infirmité paternelle ou maternelle.

Des arts qu'ont fait éclore les sublimes efforts du génie, aucun peut-être ne mérite plus, à notre avis, de fixer l'attention des savants et des philosophes que la méthode qui ouvre aux sourds-muets la route conduisant aux travaux intellectuels et à la pleine jouissance des droits civils et politiques.

Il semble cependant qu'à notre époque, on ne se doute pas assez de ce qu'elle pourrait être si l'on s'appuyait sur un concours plus général de méditations et de travaux. Que de clartés une telle méthode, envisagée comme elle devrait l'être, ne répandrait-elle pas sur l'entendement humain et sur tant d'autres questions regardées jusqu'à ce jour comme insolubles!

Le siècle est en marche. Que l'autorité interroge de vrais sourds-muets et non certains parlants qui visent à leur spécialité sans en avoir étudié les premiers éléments, et elle n'aura pas à se repentir de ses nouvelles investigations sur cette terre inconnue.

L'éducation de mes malheureux frères était considérée, dans l'antiquité, comme une impossibilité aussi physique que morale. A quelle cause attribuer cette opinion générale, sinon au préjugé qui pesait sur eux!

Le père avait horreur de tout ce qui est faible et infirme. Le père était un oprobre à ses yeux, la souffrance un scandale. Indolamment une loi, sous prétexte de repos, de sùreté et de plaisir, exilait tous ceux qui pleuraient et gémissaient, quand ils mouraient pas la mort.

C'était la coutume à Sparte de laisser mourir de faim et de froid les enfants sourds-muets en les exposant dans les déserts. A Athènes, lorsqu'on ne les précipitait pas dans le gouffre fatal de l'Égée, on avait ordonné d'en faire tous les êtres inutiles à la patrie.

Les lois de Solon ne réservaient qu'un sort plus doux aux sourds-muets d'Athènes, quoique la loi antique fût en grande partie pour l'usage et la civilisation déjà avancées de ses habitants.

Mais il semble, pour justifier la cruauté des lois à l'égard de ce peuple d'infortunés, au moins en sanctionner la proscription

morale. Dans le quatrième livre de son *Histoire des Animaux*, il ne balance pas à reléguer les sourds-muets parmi les idiots, en les déclarant incapables de toute instruction.

La république de Rome ne se montra pas plus humaine que ses aînées. L'intelligence avait beau briller dans le regard de ces malheureux; il suffisait que leur langue restât immobile pour qu'ils fussent condamnés à être précipités dans le Tibre.

Ce n'est que cinquante ans avant Jésus-Christ que Lucrèce, quoique imbu lui-même de quelques-uns de ces barbares préjugés, se laisse aller à accorder certains droits à un nombre circonscrit de ces infortunés qui s'étaient fait connaître par diverses aptitudes ou des talents justifiés. Plin le naturaliste cite, entre autres, *Pedius* comme ayant fait honneur aux beaux-arts.

Personne n'ignore aujourd'hui les éloges donnés par Lucien et Cassiodore à la pantomime des comédiens muets de leur époque, et avec quel empressement ils reconnaissent combien elle a contribué non-seulement à effacer le stigmate d'ignominie imprimé, depuis des siècles, sur le front de ces déshérités de la parole, mais encore à leur conquérir une bonne part dans la bienveillance publique.

En dépit de ces signes, avant-coureurs de la raison universelle, les hommes de loi n'en persistaient pas moins à croire accomplir encore à l'égard des sourds-muets un acte de haute justice en légalisant les arrêts étranges (pour ne pas dire plus) des philosophes grecs et romains, témoin le Code Justinien, suivi par plusieurs nations jusque dans le moyen âge.

Chez les Égyptiens et les Perses, au contraire, la surdi-mutité était l'objet d'une immense sollicitude qui touchait à l'adoration. Quoi d'étonnant? Personne ignore-t-il que, de nos jours encore, les crétins des Alpes reçoivent de pareils hommages!

Dans son sérail, le Grand Seigneur a eu longtemps, outre ses odalisques et ses nains, des muets qui se perfectionnaient de plus en plus, entre eux, dans le langage des gestes, au point de se faire entièrement comprendre de tous, non-seulement dans les circonstances usuelles de la vie, mais quand il s'agissait de récits historiques, de préceptes du Coran et de n'importe quoi. Leur instruction s'étendait même, nous a-t-on assuré, jusqu'aux idées abstraites. C'est un fait que nous nous réservons de vérifier, en cherchant aussi quel rapport leur mimique pouvait avoir avec la nôtre.

Toutefois les adhérents du Talmud, qui fourmillaient en Espagne, attribuèrent, pendant des siècles, notre double infirmité à un état permanent d'aliénation mentale, et livrèrent sans pitié nos malheureux frères à toute l'amertume de leur triste sort, ne tentant

pas le moindre effort pour améliorer leur position et les relever de leur abrutissement.

Ce ne fut qu'au seizième siècle que commença à cesser, pour eux, dans la Péninsule hispanique, ce déplorable état de choses, grâce aux persévérantes tentatives qu'un bénédictin, Pedro de Ponce, mort en 1594, fit le premier, dans le but de les élever au rang de membres utiles de la société. Il avait débuté par l'éducation de deux frères et d'une sœur du connétable de Velasco, atteints tous trois de surdi-mutité. Mais il n'était pas allé plus loin que de chercher à remplacer en eux l'ouïe par la vue et la parole par l'écriture.

Entrèrent après lui dans la même carrière Pedro Bonnet, secrétaire du connétable de Castille et maître du frère sourd-muet de ce haut dignitaire d'Espagne; Ramirez de Carion, à qui avait été confiée l'éducation d'Emmanuel-Philibert, prince de Carignan, sourd-muet; Pedro de Castro, autre Espagnol, médecin du duc de Mantoue, instituteur du fils sourd-muet du prince Thomas de Savoie; et J. Wallis, célèbre professeur de mathématiques à l'université d'Oxford, qui mérite également une des premières places parmi les plus habiles promoteurs de cet enseignement.

On n'en finirait pas de poursuivre la liste de tous ces maîtres étrangers. Néanmoins il ne serait pas juste de passer sous silence le médecin suisse Conrad Amman, établi à Amsterdam, qui, comme Bonnet, devait servir de guide au célèbre instituteur français, l'abbé de l'Épée, dans ses procédés d'articulation à l'usage des sourds muets.

Mais, avant d'arriver à cette spécialité dans notre patrie, hâtons-nous de faire remarquer qu'avant le seizième siècle, diverses éducations avaient été entreprises à des intervalles plus ou moins longs, et que Jean de Beverley, archevêque d'York, mort en 650, avait, entre autres, à ce que rapporte Bède le Vénéralable dans son *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, essayé, avec un certain succès, de faire prononcer quelques mots à un pauvre enfant sourd-muet qu'il avait recueilli.

En France, après le P. Vavin, de la Doctrine chrétienne, le premier instituteur de sourds-muets, dont la méthode est loin de mériter les éloges qu'elle a obtenus depuis, et après madame de Sainte-Rose, religieuse de la Croix du faubourg Saint-Antoine, dont le talent a été reconnu par l'abbé de l'Épée, apparaît le Portugais Rodriguez Perere, qui bientôt se présente, avec un de ses élèves, à l'Académie des Sciences.

Du docte corps il obtient le titre d'inventeur d'un art, qu'il soit mieux que personne n'être qu'un emprunt fait à Ponce et à Bonnet; mais il ne tarde pas à l'estimer si peu que, malgré ses succès, il

adopte de préférence la *dactylogogie*, et ose prétendre que c'est l'unique base de l'enseignement des sourds-muets.

Il devait cependant rencontrer un adversaire redoutable dans l'abbé de l'Épée, qui n'eut pas de peine à démontrer jusqu'à l'évidence que les signes étaient nécessairement, pour les yeux des sourds-muets, ce qu'est la parole pour l'oreille de l'entendant-parlant.

C'est à la rencontre que fit le saint homme de deux pauvres sœurs sourdes-muettes jumelles, dont la mort du père Vanin laissait l'éducation inachevée, que remonte la première éclosion du génie de l'abbé de l'Épée, en 1760.

Partant, lui aussi, de ce principe incontestable qu'il n'y a pas de liaison plus intime, plus naturelle, entre les idées et les sons qui frappent l'ouïe, qu'entre les idées et les caractères tracés qui frappent les yeux, il ne lui fut pas difficile de faire admettre victorieusement la possibilité de se servir, pour apprendre une langue au sourd-muet, de la mimique que Dieu lui a donnée afin de suppléer à l'ouïe.

Quant à l'articulation, apprécions-la, pour ce qui la concerne, à sa juste valeur, en nous gardant bien de laisser la porte ouverte à l'ignorance ou au charlatanisme. Ce moyen de communication peut être, il est vrai, dans certains cas, d'une utilité plus ou moins grande; mais il ne faut l'appliquer qu'à ceux de nos frères dont les organes vocaux sont reconnus assez dociles pour ne pas rendre les leçons du professeur parlant impuissantes. D'ailleurs, quelque essai que l'on tente sur le sourd-muet, on ne réussira jamais à le douer d'une prononciation aussi claire, aussi intelligible que celle de l'entendant-parlant, s'il n'a conservé quelque reste d'audition.

Que dire de la lecture de la parole sur les lèvres? Elle ne doit pas davantage être considérée comme une merveille, ainsi que le vulgaire se l'imagine. Au contraire, elle n'est ni plus ni moins que la prononciation artificielle. Encore est-il certainement bien plus facile au sourd-muet de lire la parole que de l'apprendre. C'est ici que les yeux font beaucoup.

Revenant à la *mimique*, hâtons-nous de faire observer que trop de parlants la confondent à tort avec la *dactylogogie* ou langage des doigts! La dactylogogie se borne à reproduire servilement les lettres de l'alphabet d'une langue quelconque, une à une, ou par syllabe, ou par mot, ou de toute autre manière conventionnelle. La mimique, tableau fidèle de la pensée humaine, peint les idées et les sentiments dans quelque langue vivante, ou morte, ou savante, que ce soit. C'est la langue universelle-innée de tous les peuples, la langue naturelle de l'humanité. Par elle la pensée arrive plus vite à la pensée que par la parole ou l'écriture. Quant à la

daetylogozie, en sa présence, il n'en saurait être question. *Moyen* purement mécanique, elle chemine, pas à pas, des milliers de lieues en arrière.

Au milieu de ses brillants triomphes, l'abbé de l'Épée n'en eut pas moins à lutter bien des fois contre deux classes de puissants adversaires, les philosophes et les théologiens, les premiers réservant à la parole seule la vertu de ramener l'esprit à la conquête des idées métaphysiques, les seconds ne voyant pas ailleurs qu'en elle l'intelligence suprême des vérités religieuses surnaturelles.

Mais notre profonde vénération pour la mémoire du grand instituteur français ne nous ferma jamais les yeux sur les quelques écarts qu'il s'est permis, à son insu peut-être, quand il s'est agi de puiser le principe de ses admirables signes dans l'essence même de la nature et dans l'analogie. Malgré ces légères imperfections, inséparables de toute œuvre humaine, la gloire de l'abbé de l'Épée, proclamée par ses contemporains, arrivera sans tache à nos derniers reves, et son immense charité, son extrême modestie, toutes ses vertus évangéliques acheveront de lui assigner une place à côté des plus sublimes bienfaiteurs de l'humanité.

Louis XVI lui avait accordé sur sa cassette une pension annuelle de six mille francs, outre l'établissement des Celestina. L'école jusque-là avait été soutenue douze ans par les seules ressources du fondateur, et les quelques aumônes qu'il recevait. Ce fut là qu'il expira en 1789, au milieu des larmes de ses élèves, dans la douce pensée que son œuvre ne périrait pas avec lui. Un sourd-muet, prêtre de mérite, M. Peyson, de Montpellier, a fait don à la chapelle de l'Épée, rue Saint-Jacques, d'un de ses meilleurs tableaux représentant cette scène attendrissante.

Parmi les disciples de l'abbé de l'Épée, nous devons citer l'abbé Suard, né dans les environs de Toulouse, chanoine de Bordeaux, que mon oncle, le cardinal de Crécy, archevêque de cette ville, envoya à Paris, où il avait fondé une institution de sourds-muets, pour étudier, au nom du grand homme sa méthode qui faisait tant de bruit. Les progrès rapides du jeune prêtre furent bientôt mis en évidence, de sorte qu'on le choisit pour compléter la pensée du maître en publiant l'Institut public en faveur de mes frères d'infortune par ses leçons et ses ouvrages.

Alors et de l'abbé de l'Épée Suard se présenta au concours, et fut, à l'unanimité, proclamé le véritable successeur de son héritage de bienfaisance. Ses nombreuses publications, entre autres son *Cours d'instruction pour les sourds-muets*, et ses leçons de plus en plus suivies, ne firent qu'ajouter au prestige dont s'entourait déjà sa renommée. Il serait toutefois injuste de ne pas mentionner qu'il avait mis dans ce dernier ouvrage une

ment illustré, s'il ne l'avait rétractée dans sa *Théorie des signes*, livre qui, quoique jugé digne du grand prix décennal comme une des meilleures productions d'éducation morale, ne nous paraît guère avoir répondu complètement à son titre.

Ainsi que beaucoup d'autres, l'abbé Sicard fut persécuté pendant la Révolution de 93. Jeté en prison après la journée du 10 août, il eut le bonheur d'échapper aux massacres de septembre. A peine rendu à la liberté, il fut, en sa qualité de rédacteur des *Annales catholiques*, condamné à la déportation à Cayenne, et passa deux ans en fuite loin de sa chère institution, dont il ne ressaisit les rênes qu'après la révolution du 18 brumaire. A la fondation de l'Institut, il fut appelé à faire partie de la classe répondant à l'*Académie française*. Il mourut en 1822.

Parmi les professeurs qu'il a formés, je dois mentionner un parlant, Bébien, qui a été censeur des études à l'école de Paris, a formé à son tour quelques professeurs sourds-muets au nombre desquels je m'honore de me citer, après avoir rendu un nouvel hommage à mon compagnon d'infortune M. Claudius Forestier, directeur de l'excellente école de Lyon. Les œuvres de Bébien, marquées au coin de l'esprit philosophique, sont encore consultées avec fruit, de nos jours, même à l'étranger, par tous ceux qui se voient à notre enseignement pénible. En première ligne, il faut inscrire son *Manuel pratique*, dans lequel il est venu à bout de remplir un vœu du baron de Gérando (1), « en simplifiant la méthode et la rendant assez facile pour qu'une mère de famille puisse apprendre à son enfant sourd-muet à lire comme elle apprend aux autres à parler. »

Les sourds-muets Massieu et Clerc firent longtemps la gloire et l'orgueil de l'école de l'abbé Sicard. L'un, après avoir étonné plus d'une fois les nombreux auditeurs de son illustre maître, accepta, quoique dans un âge avancé, les fonctions de directeur de l'institution des sourds-muets de Lille. L'autre, qui avait été neuf ans répétiteur à l'école de Paris, alla, en 1816, propager le bienfait de l'éducation française chez nos frères d'infortune des États-Unis.

L'oubli semblait planer depuis trop longtemps sur les restes mortels de l'abbé de l'Épée, lorsqu'en 1837, prenant en considération mon humble initiative et celle de bon nombre de mes frères d'infortune qui, comme moi, n'avaient pas oublié le lieu de sa sépulture, une commission se forma, composée de MM. Dupin aîné, président de la Chambre des députés; Villemain, pair de

(1) *Des Signes et de l'art de penser*, tome IV, page 466.

France; de Schonen, pair de France, procureur général à la Cour des comptes; du baron de Gérando, pair de France, président du Conseil d'administration de l'institution des sourds-muets; Chappuis-Montlaville, député; Cavé, chef de la division des beaux-arts au Ministère de l'Intérieur; l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch; Eugène Garay de Monglave, homme de lettres, plus tard inspecteur général des études des institutions de sourds-muets de France; Nestor d'Andert, artiste, et trois professeurs sourds-muets, Claudius Forestier, Alphonse Lenoir et moi. Son but était d'élever à notre saint Vincent de Paul un monument digne de lui au sein de l'église Saint Roch, à Paris, dans la chapelle Saint-Nicolas, appartenant à sa famille, où il avait l'habitude de célébrer la messe, servi par des sourds-muets, à tour de rôle, et où reposèrent plus tard ses cendres.

M. Auguste Prévault, statuaire d'un si rare mérite, fut unanimement choisi pour devenir l'interprète de cet hommage à notre père spirituel, et répondit dignement aux intentions de la commission et des souscripteurs.

Huit ans après, en 1815, une couronne de lauriers, en bronze, fut déposée à côté du monument avec cette simple inscription : *A l'abbé de l'Épée les sourds-muets suédois*. L'intention de M. O. E. Bérz, directeur de l'institution des sourds-muets et des aveugles de Stockholm, venu dans ce but à Paris, avec le montant de la souscription de ses élèves, n'a pas été remplie avec moins de bonheur et de talent par le même Auguste Prévault. Ce n'est pas en vain que *la musique a défini la reconnaissance la mémoire du cœur*.

Notre statuaire, qui croit devoir s'associer à ce sentiment comme à tout ce qu'il juge beau, avait payé son tribut, l'année précédente 1811, à l'œuvre de l'Hotel de Ville de Paris par une statue de l'abbé de l'Épée sur la ligne de celles des grands hommes qui sont nés dans notre capitale ou qui l'ont illustrée. C'est certainement une des meilleures œuvres de Prévault, et le Conseil municipal a dû se féliciter de lui en avoir confié l'exécution.

La ville de Versailles, qui s'enorgueillit d'avoir vu naître dans son sein notre célèbre instituteur, ne pouvait manquer de suivre, dans cette circonstance, l'exemple de Paris, en lui votant une statue qu'elle eut au ciseau de M. Michaut (des Monnaies). Plus tard, le même artiste a été chargé, par M. le comte de Montalivet alors intendant général de la liste civile, du buste de notre apôtre pour la galerie historique de Versailles.

Qu'on en dise ce que l'on veut, tant d'autres les morts ne s'en frottent pas, tant qu'il restera quelques sourds-muets dans ce monde.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES

L'Institution des Jeunes Aveugles a pour objet d'élever des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles, et de les préparer, suivant leur aptitude individuelle, à l'exercice d'un métier, d'un art ou d'une profession libérale.

L'établissement est situé sur le boulevard des Invalides; un beau fronton, dû au ciseau de Jouffroy, orne le bâtiment central : il représente Valentin Haüy, inspiré par la Charité, instruisant des aveugles. La statue d'Haüy décore la cour d'honneur.

Le bâtiment principal, destiné aux services généraux, est situé au centre et sépare le quartier des filles de celui des garçons. On remarque, au premier étage, une élégante salle de concert, où ont lieu les exercices publics, et la chapelle décorée de peintures dues à Lehmann.

Les réfectoires, les dortoirs, les préaux, les infirmeries et la salle de bains sont remarquables par leurs bonnes dispositions et leur excellent aménagement.

C'est en 1784 que Haüy, né en 1745 à Saint-Just en Picardie, imagina un plan général d'instruction pour les enfants aveugles; il expérimenta d'abord sa théorie sur un jeune homme de seize ans, aveugle dès la première enfance, qu'il trouva mendiant à la porte d'une église et qu'il recueillit. Les résultats furent tellement favorables que la société philanthropique, qui secourait à cette époque douze enfants aveugles, voulut aussitôt les confier aux soins d'Haüy. Haüy fit fondre des caractères en relief, que l'aveugle s'accoutume à reconnaître au toucher, comme l'enfant à qui l'on apprend à lire reconnaît à la vue les caractères qu'on lui montre. Haüy mit aussi en relief des chiffres, des signes pour la musique et des cartes géographiques.

Le 26 décembre 1786, les enfants aveugles de l'école d'Haüy furent admis devant le roi et la famille royale, qui se montrèrent satisfaits des exercices des enfants aveugles; pendant huit jours ils furent logés et hébergés au palais de Versailles.

Quoique, à cette époque, les enfants aveugles n'étudiassent la musique que comme un objet de distraction, Haüy entrevoyait qu'elle pourrait devenir un jour très-utile à ses enfants d'adoption; bientôt, grâce aux soins d'artistes distingués et particulièrement de Gossec, elle entra dans une voie qui, depuis, n'a pas cessé de s'élargir.

Un décret de 1791 décida la fondation d'un établissement public destiné à donner l'éducation aux enfants aveugles; l'Assemblée nationale créa des bourses et accorda une subvention au nouvel établissement, dont la direction fut confiée à Valentin Haüy. Le décret consacrait cette règle salutaire, qui a toujours été observée depuis, qu'aux aveugles appartiendraient dans l'Institution tous les emplois qu'ils pourraient remplir; règle aussi judicieuse qu'équitable, dont l'application, d'un côté, montre que ce n'est pas en vain qu'on donne l'éducation aux aveugles, et, de l'autre, place sans cesse devant les

jeunes élèves des exemples à suivre, des preuves vivantes qu'avec du travail ils peuvent, eux aussi, triompher de leur infirmité et se créer par le talent une position honorable.

Haity, étar un homme à vues libérales, il aimait les principes de la Révolution. Son cœur généreux le fit entrer dans la secte des théophilanthropes, et soit à cause des doctrines qu'il professait, soit en effet, selon les termes de l'arrêté ministériel, en vue de faire des économies, il fut privé de la direction de sa maison pendant le Consulat. Haity ne pouvait renoncer à mettre son expérience et son dévouement au service des malheureux enfants atteints de cécité; il leur ouvrit une école, mais la difficulté des temps l'obligea bientôt à la fermer. Pour répondre aux sollicitations du gouvernement russe, il s'expatria en 1806 et alla porter sa méthode d'enseignement pour les aveugles à Saint-Petersbourg et à Berlin. A Saint-Petersbourg, il trouva dans la famille impériale les dispositions les plus bienveillantes, et en peu de temps il se vit à la tête d'un établissement qui eût pu lui faire oublier celui de France, si son cœur ne le lui eût rappelé sans cesse; en 1817, il revint à Paris, où il mourut en 1822.

L'Instituton des Jeunes Aveugles eut des commencements pénibles, des épreuves à traverser: on comprend que les événements qui remplirent les premières années de son existence ne laissent guère au gouvernement le loisir de s'occuper de l'école des Jeunes Aveugles qui, en effet, fut à peu près laissée à l'abandon. Les pauvres enfants, souvent mêlés aux solennités de la République, ou les chantaient en s'accompagnant de leurs instruments, trouvaient à peine un morceau de pain en rentrant à l'école. Cette pénurie, cette misère ont été peintes avec de si couleurs vives et saisissantes par Armand, l'un des professeurs aveugles, doué d'une verve et d'une imagination tout à fait poétiques. La misère pesait sur lui comme sur ses compagnons d'infortune; les mandats reçus par eux tous les mois en paiement ne valaient guère mieux que les assignats qu'ils avaient remplacés. Le poète donc, en son nom et au nom de ses弟, écries, demanda instamment au ministre de mettre un terme à cette misère. Un pauvre aveugle ose l'écrire, lui dit-il :

Se rend-il aigne de reproche
En te disant qu'il y a grand pain;
Qu'il n'a pas un sou dans sa poche,
Et que point d'argent, point de pain?
Si c'est pour herger mieux le pain,
Mais, ne t'as-tu les mandats?
Où, j'en veux, que quand on m'en a donné,
Mais quand j'en donne, on n'en veut pas.

Il rappelle au ministre certains soupers faits autrefois chez lui par les jeunes aveugles admis à concourir, par leurs exercices, à une fête donnée au général Bourdan, souper qui, bien que modeste, a laissé cependant un long souvenir dans la mémoire de ces pauvres enfants :

L'an dernier tu nous fis faire
A souper chez toi, ma sœur chère;
L'abbé Jourdan, ce jour-là,
Nous y vit emprimer et lire,

Compter, écrire, et cætera,
 Et content, je crois, s'en alla.
 A ce souper, il faut le dire,
 On ne voyait point d'ortolans,
 Point de caillies, point de faisans :
 C'eût été par trop magnifique;
 C'était un souper pour le temps,
 Et le temps était bien critique.
 Nul de nous dès longtemps n'avait, malgré cela,
 Fait de souper comme ce souper-là.

Enfin la requête se terminait par ces vers aussi touchants par le fond que piquants par la forme :

Pas ne suis seul que rongé la misère,
 Elle en ronge trente avec moi,
 Sans com ter notre cuisinière.
 Ceci l'afflige, je le vois.
 Déjà tu me dis : Mais que faire ?
 Ah ! veux-tu le savoir, ce quoi ?
 Ou fais-nous tous les mois payer en numéraire,
 Ou fais-nous tous les jours venir souper chez toi.

En 1815, l'Institution des Jeunes Aveugles, confiée à un nouveau directeur, fut transférée de l'hospice des Quinze Vingt, où elle avait languie quinze années, dans l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor. Une nouvelle organisation lui fut donnée et le nombre des bourses augmenté. Aux leçons de sept professeurs aveugles choisis parmi les élèves les plus distingués, les premiers artistes du temps joignirent leurs conseils : Ducosta, Dupont, Habeneck montrèrent le plus vif intérêt aux élèves de l'Institution et mirent l'enseignement de la musique dans un état florissant. Sous ces maîtres habiles, quelques élèves devinrent de véritables artistes. La direction suivante voulut que l'enseignement de la musique, jusque-là donné en vue surtout de former pour l'orchestre de bons exécutants, devint plus pratique; elle chercha à faire des organistes, et bientôt la classe d'orgue, sous la direction du professeur aveugle Gauthier, produisit d'excellents artistes. Nombre d'organistes sortirent de l'établissement pour occuper entre autres buffets ceux des cathédrales d'Orléans, de Vannes, de Tours, de sept paroisses de Paris, etc.

De 1825 à 1829, un fait d'une haute importance s'accomplit à l'Institution : l'invention du système d'écriture au moyen de points saillants. On doit regarder cette découverte comme la plus importante qui se soit produite pour l'enseignement des aveugles depuis Haüy.

M. Barbier, étranger à l'Institution, avait imaginé un système d'écriture sténographique composé de signes figurés au moyen de points. La formation lente de cette écriture, la difficulté qu'on éprouvait à la lire en gagèrent quelques élèves à y chercher des modifications. Le jeune Braille, l'un d'eux, fut conduit, d'essai en essai, à transformer complètement le système de Barbier : il en simplifia les caractères, rendit le système grammatical et en généralisa l'usage en l'appliquant aux chiffres et à la musique. Cette écriture permet aux aveugles d'écrire et de relire rapidement, de prendre des notes, de se

former des bibliothèques, de fixer sur le papier leurs inspirations musicales, ou de copier les compositions des grands maîtres de l'art. L'écriture de Braille forme un objet d'enseignement dans les classes et il est adopté dans la plupart des écoles d'aveugles.

En 1810, une nouvelle organisation rendit nécessaire un règlement nouveau qui portait à cent quatre-vingts le nombre des élèves et à huit années la durée des études; il établissait le triple enseignement qui existe encore à l'Institution impériale.

Une loi de 1838 avait décidé la construction d'un bâtiment spécial pour l'Institution des Jeunes Aveugles. L'édifice, construit sur les plans de l'architecte Philippon, était terminé en 1843, et les Jeunes Aveugles étaient transférés dans le local qu'ils occupent aujourd'hui.

L'Institution est administrée, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, par un directeur assisté d'une commission consultative. Le personnel des employés attachés aux services administratifs se compose d'un receveur, d'un économe et d'un secrétaire de la direction.

La surveillance générale de l'enseignement est confiée, sous l'autorité du directeur, à un chef d'enseignement.

Un aumônier est attaché à l'établissement.

Le service de santé comprend un médecin, un médecin adjoint, des médecins consultants et un chirurgien-dentiste.

Le personnel du corps enseignant se compose, dans le quartier des garçons, de treize professeurs aveugles et de quatre professeurs voyants. Dans le quartier des filles, l'enseignement est donné, sous l'autorité d'une institutrice, par cinq dames professeurs aveugles, une dame professeur voyant et deux dames surveillantes.

Trois surveillants et un surveillant adjoint, sous les ordres d'un surveillant en chef, sont chargés d'assurer l'accomplissement fructueux des diverses études et du travail manuel dans le quartier des garçons. L'éducation est presque complètement laissée au service de surveillance.

Les élèves sont admis à titre de pensionnaires ou de boursiers. Le prix de la pension est de 1,000 francs. Le prix des bourses est fixé au taux nominal de 800 francs; d'où il suit que la concession faite par l'État à une famille d'une demi-bourse lui impose une charge de 400 francs. La durée de la bourse est de huit ans; une prolongation d'une année d'étude est quelquefois accordée lorsque les besoins de l'éducation justifient cette faveur et que l'élève qui la sollicite en est digne.

Un prospectus indiquant les conditions d'admission est gratuitement adressé aux personnes qui en font la demande au directeur de l'Institution.

L'enfant aveugle, à son entrée à l'Institution, est généralement inculte, souvent les complaisances d'une tendresse mal éclairée l'ont rendu volubaire et désordonné; presque toujours son éducation est toute à faire. À leur entrée et durant les trois premières années, les élèves reçoivent l'enseignement primaire : lecture et écriture, grammaire et arithmétique élémentaires, histoire sacrée, histoire de France et géographie générale. À l'égard de la musique, ils étudient le solfège et reçoivent des leçons de piano et d'un instrument d'orchestre. On les exerce, en outre, à de petits travaux manuels pour développer l'adresse de leurs mains. Ils sont aussi, dès le début, mis à l'essai sur tous les points, afin qu'ils puissent promptement faire connaître leurs aptitudes diverses.

Si les aptitudes de l'élève sont suffisantes, il passe à la division supérieure et continue les études littéraires; il complète les études de grammaire et d'arithmétique, suit successivement un cours de rhétorique et un cours de logique, un cours d'histoire et de géographie générale, et particulièrement de la France. Les éléments de géométrie, de cosmographie et de physique, entrent dans le programme de l'enseignement supérieur. Tous les élèves des deux dernières années suivent un cours de législation usuelle et assistent à des entretiens où des notions leur sont données sur les sciences physiques et l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, l'hygiène, la bienséance et les usages, etc.

L'enseignement donné à l'Institution des Jeunes Aveugles est essentiellement pratique : le voyant quitte le collège pour l'école professionnelle, le jeune homme aveugle quitte l'Institution pour être rendu à la société, où il doit immédiatement prendre place.

Les études musicales de la division supérieure comprennent l'harmonie, la composition musicale et l'orgue. Un orchestre et un chœur exécutent pour les analyser les œuvres des maîtres, et de fréquentes auditions musicales, dues à la courtoisie de la société des concerts et de la direction des trois principaux théâtres lyriques, complètent l'enseignement de l'art.

Les brillants résultats de divers concours et notamment les succès obtenus cette année au Conservatoire attestent que l'Institution impériale des Jeunes Aveugles de Paris maintient sa supériorité et marche constamment dans la voie du progrès. Elle peut être, à bon droit, regardée comme un établissement type digne de servir de modèle aux écoles de province et quelquefois même à celles de l'étranger.

Les élèves qui ne montrent aucune aptitude musicale cessent d'étudier la musique et se livrent à l'apprentissage d'un métier. Un cours spécial, consacré surtout à la langue française et au calcul, est fait pour les apprentis.

De toutes les professions qu'on a enseignées aux aveugles jusqu'à présent, celle d'accordeur de pianos, est sans contredit la plus lucrative. La cécité n'est pas un obstacle à l'exercice de cette profession, qui exige à la fois l'adresse des mains et la perfection de l'ouïe, organe qui est plus exercé et plus sensible chez l'aveugle que chez le voyant. Les accordeurs aveugles ont une aptitude pour le moins aussi grande que le voyant à l'exercice de leur art. Ils ont des notions musicales et reçoivent un enseignement théorique qui manque presque toujours aux ouvriers accordeurs voyants. Aujourd'hui, non-seulement les aveugles sont accordeurs de pianos, mais bon nombre font de ces instruments un commerce assez étendu, et quelques-uns d'entre eux sont fabricants. Les aveugles accordeurs ont eu à combattre de fortes préventions; aujourd'hui, le préjugé se dissipe, les accordeurs aveugles sont reçus chez les facteurs de pianos, concurremment avec les accordeurs voyants, et beaucoup d'artistes éminents donnent la préférence aux premiers.

Le plus grand nombre des élèves de l'Institution à leur sortie de l'établissement, se placent comme organistes, deviennent professeurs de musique, accordeurs de pianos ou exercent au dehors le métier qu'ils ont appris; mais ces derniers ne peuvent jamais rivaliser avec l'ouvrier voyant pour la rapidité du travail; ils ne peuvent complètement se suffire et ont besoin de soutien.

Une Société de placement et de secours, composée notamment des prin-

capaux fonctionnaires de l'institution, a est, après plusieurs tentatives, définitivement constitué, en 1853, pour venir en aide aux élèves sortants de l'institution et pour patronner constamment ceux d'entre eux qui ne peuvent se suffire. La bienfaisance privée vient ainsi compléter l'œuvre de la bienfaisance publique. Cette Société, dont les ressources s'alimentent du produit de dons, souscriptions, concerts, etc., dépense chaque année environ 1,000 francs en secours.

Ce fonds de secours, créé pour seconder les efforts des anciens élèves et que le temps ne peut qu'accroître, permet d'espérer que, dans une époque prochaine, l'avenir des jeunes gens élevés à l'institution impériale des Jeunes Aveugles sera assuré; qu'à aucun de ceux qui se seront rendus dignes d'appui et d'appui ne fera défaut; que nul ne passera plus des conditions de bien-être qui lui sont procurées dans l'établissement au déclin et à l'abandon.

MAISON DES QUINZE-VINGTS

La maison des Quinze-Vingts est destinée à recueillir trois cents aveugles de l'un et de l'autre sexe, pouvant occuper, chacun avec sa famille, un logement particulier et jouissant de divers avantages tant en argent qu'en nature. En outre, treize cents pensionnaires externes, repandus sur tout l'étendue de l'empire, reçoivent des secours en argent, divisés en trois classes : 200 francs, 150 francs et 100 francs.

L'origine de la maison des Quinze-Vingts est environnée d'obscurité. De là, des récits contradictoires, de ces légendes dérivées de fondement, à l'aide desquels on a voulu suppléer aux documents positifs.

D'après certains auteurs, saint Louis, à son retour de Palestine, fonda l'établissement des Quinze-Vingts pour trois cents chevaliers aveugles. Cette tradition se rattache, est-on dit, par suite du nombre de ses habitants et selon l'usage de l'époque, au nom de Quinze-Vingts. Cependant, les historiens du temps ne parlent pas de ce fait, les orlonnois de saint Louis n'en font mention qu'incidemment.

La légende des trois cents chevaliers doit donc être reléguée parmi les fables. Il est certain que la maison des aveugles remonte à une époque antérieure au règne de saint Louis, on peut dire, cependant, que ce prince marque, en se montrant par sa protection et ses libéralités l'existence de cette maison, en est le véritable fondateur.

Les Quinze-Vingts, formant une corporation ou vivant d'aumônes et appartenant corps et biens à la confrérie, furent établis d'abord rue Saint-Hippolyte, non loin des Filles-du-Calvaire, et y restèrent, sous le patronage constant de nombreux et puissants protecteurs, jusqu'en 1779, époque où Louis XVI transféra l'établissement dans un hôtel des Mousquetaires-Nobles, rue de Charpentier. Ses revenus s'élevaient alors à plus de 370,000 livres. La constitution de l'établissement fut alors modifiée, les quotes dans les églises et la monnaie furent révisées, et l'attention fut attirée aux pensionnaires, auxquels on assura une existence plus assurée.

Les archives des Quinze-Vingts offrent, par leur ancienneté, le nombre des documents qui s'y trouvent et les sujets traités, un ensemble de documents précieux à consulter pour l'histoire nationale, l'histoire et l'archéologie.

La protection constante et les libéralités de nos souverains depuis saint Louis, les dons de généreux bienfaiteurs, ont assuré la prospérité de la maison des Quinze-Vingts et garanti la perpétuité d'un établissement qui compte déjà six cents ans d'existence. S'il n'est pas d'infirmité plus digne de pitié que la cécité, il n'en est pas qui, dans tous les temps, ait été plus efficacement secourue. L'établissement des Quinze-Vingts en offre le plus éclatant témoignage, il est un monument vivant de la bienfaisance des siècles.

LES CRÈCHES DE PARIS

PAR

F. MARBEAU

La crèche garde du matin au soir, les jours non fériés, les petits enfants des ouvrières qui travaillent hors de leur domicile. Elle les reçoit depuis l'âge de quinze jours, jusqu'à celui où ils sont assez forts pour entrer à la salle d'asile, c'est-à-dire jusqu'à deux ou trois ans. Elle exige que la mère se conduise bien, qu'elle vienne allaiter l'enfant deux fois par jour tant qu'il n'est pas sevré, et qu'elle paye pour chaque journée de présence une rétribution qui varie de 10 à 20 centimes. La crèche ne reçoit jamais d'enfants malades.

Des *berceuses* prennent soin des enfants et font le service matériel de l'établissement.

Une *surveillante*, religieuse ou laïque, dirige les soins et l'éducation.

Une des dames de l'œuvre, sous le titre de *présidente* ou de *trésorière-directrice*, a la haute direction de la petite famille.

Des médecins, qui sont de service à tour de rôle, voient chaque enfant avant d'autoriser son admission, et visitent la crèche tous les jours.

Un *conseil d'administration* vote le budget, pourvoit aux dépenses et règle les comptes de l'année. Le maire et le curé en sont membres de droit.

Aucune crèche n'est ouverte avant que la salubrité n'en ait été vérifiée; un arrêté du préfet fixe, d'après la contenance du local, le nombre des enfants qui peuvent y être admis.

La crèche a pour but de donner aux ouvrières obligées pour vivre de travailler hors de leur domicile, un moyen d'élever elles-mêmes leurs enfants.

Les femmes qui travaillent dans les usines ou dans les ateliers, les couturières, blanchisseuses, journalières, marchandes des quatre saisons, etc., sont, lorsqu'elles ont un enfant, dans l'obligation ou de s'éloigner de lui, ou de renoncer à leur travail. Prendre ce dernier parti, c'est renoncer au salaire, la seule ressource de beaucoup d'ouvrières, et pour les autres l'appoint nécessaire du salaire du mari; c'est pis encore, c'est perdre l'habitude du travail, et s'exposer à tous les dangers de l'oisiveté.

Que faire donc de l'enfant! Le mettre aux Enfants trouvés! l'envoyer au loin, à grands frais, en nourrice, où, privés des soins maternels et malgré la surveillance de l'administration, meurent en moyenne soixante-dix enfants sur cent! le laisser seul au logis désert, exposé au froid, au feu, aux animaux, à mille accidents! le confier aux soins peu rassurants d'un frère aîné, que l'on prive ainsi de l'asile ou de l'école! le porter dans une *garderie*, où il paye 70 centimes par jour pour recevoir des soins douteux!

La crèche le recueille, et sous l'inspiration de la charité et de la religion, sous la surveillance de la mère elle-même, qui apporte l'enfant et qui doit venir l'allaiter, elle lui offre un local propre et salubre, des soins intelligents et désintéressés, et un commencement d'éducation morale: en quelques semaines elle le rend mieux portant, plus gai, plus sociable plus aimant. De tous les moyens auxquels peut recourir l'ouvrière, c'est la crèche qui sépare le moins l'enfant de sa mère, et qui l'abrite le mieux de tous les dangers.

La crèche est née à Paris, comme la plupart des œuvres destinées à prévenir, soulager ou guérir la misère. La première crèche fut fondée en 1844, à Charlot, dans le même arrondissement où quarante ans auparavant M. de Pastoret avait fondé la première salle d'asile.

La nouvelle institution, couronnée par l'Académie française, se propagea rapidement, et en peu d'années presque tous les arrondissements de l'ancien Paris eurent au moins une crèche.

Il en existe aujourd'hui dix-sept dans Paris et trois dans la banlieue. Pres de 40 000 enfants y ont été successivement admis. Il y ont compté près de quatre millions de journées de présence.

(1) Les 1 000 mères qui ont été admises à apporter leurs enfants à la crèche Saint-Antoine exercent toutes sortes de professions différentes, de toutes les appellations au monde.

Que serait-ce s'il existait des crèches dans les soixante-trois quartiers de Paris qui en sont encore dépourvus, et où plus de 10,000 ouvrières peut-être auraient besoin de leur secours!

La dernière crèche de Paris, celle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, a été inaugurée le 2 juin 1866, après qu'il eut été constaté qu'une femme du quartier des Halles faisait chaque jour six fois près de deux kilomètres pour porter et allaiter son enfant à la crèche de la Madeleine. 83 enfants y ont été admis pendant les six premiers mois.

Dans plusieurs quartiers on s'occupe de fonder de nouvelles crèches; le plus grand obstacle à leur création est habituellement la difficulté de trouver un local convenable et que les propriétaires consentent à louer pour un établissement de ce genre.

La dépense brute est en moyenne de 60 à 70 centimes par journée d'enfant.

Les ressources des crèches sont : 1° la rétribution quotidienne des mères ; 2° les cotisations des membres de l'œuvre et les dons des bienfaiteurs ; 3° le produit du tronc placé dans la crèche, et quelquefois d'autres troncs à la mairie, à l'église ; 4° celui des quêtes faites à l'occasion d'un sermon ou d'une fête de charité. Lorsqu'une crèche ne peut aligner son petit budget, la Société des crèches lui accorde une subvention.

Cette société, qui date de 1846, a pour objet de propager l'institution, et d'aider à fonder et à soutenir les crèches du département de la Seine. Elle est chargée de répartir entre les crèches les plus pauvres les subventions de l'État, du département et de la ville, qui se montent à 3,000 fr., 600 fr. et 1,000 fr. Elle a en outre pour ressources les souscriptions de ses membres, et le produit d'une quête faite à une séance publique annuelle où elle rend compte de ses travaux; ses séances ont été présidées par MM. Dupin, Dufaure, Emile Deschamps, Mgr Coquerneau, Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, Mgr Morlot et Mgr Darboy, archevêques de Paris.

L'institution des crèches est placée par le décret du 26 février 1862 sous le patronage de l'Impératrice, qui nomme les présidentes et vices-présidentes des crèches *approuvées*.

Voici la liste des vingt crèches du département de la Seine; les crèches approuvées sont en lettres italiques :

PARIS.

1845. *Saint-Philippe*..... Rue de Monceau, 17, f. S.-Honoré.
 — *Saint-Louis-d'Antin*..... Rue Blanche, 51.
 — *Saint-Jean-Baptiste*..... Rue de la Mare, 36, Belleville.

1815. *Saint-Pierre-du-Gros-Cailou*.... Rue de l'Église, 3.
 — *Saint-Vincent-le-Paul*..... Rue Oudinet, 5.
 1816. *Sainte-Geneviève*..... R. de la Montagne-S.-Geneviève, 36.
 — *Bethléem (Saint-Sulpice)*..... Rue Servandoni, 2.
 — *La Madeleine*..... Rue Saint-Honoré, 217.
 — *Saint-Jeromais*..... Rue Geoffroy-Lasnier, 19.
 — *Notre-Dame-de-Lorette*..... Rue Neuve-Cochennard, 22.
 1847. *Diaconesse*..... Rue de Reuilly.
 — *Saint-Antoine*..... Rue de Reuilly, 119, cité de Reuilly.
 — *Saint-Ambrose*..... Rue Popincourt, 70.
 1848. *Notre-Dame-de-l'Annonciation*... Rue Base, 40, Passy.
 1849. *Sainte-Marie*..... Rue Salle Neuve, 19, Batignolles.
 1851. *Saint-Thomas-d'Aquin*..... Rue Saint-Gillaume, 13.
 1866. *Notre-Dame-le-Bonne-Nouvelle*. Rue Sainte-Barbe, 5.

BANLIEUE.

1816. *Nenilly*..... Vieille Route, 95.
 1852. *Clichy*..... Rue Marthe, maison des Sœurs.
 1861. *Vitry-sur-Seine*..... Place de l'Église.

En outre, à la demande de M. Leplay, commissaire général de l'Exposition universelle, une crèche destinée à servir de modèle pour le local, le matériel et le service, a été construite au Champ de Mars, pour les petits enfants des ouvrières employées à l'Exposition. On y trouve tous les documents et renseignements nécessaires pour les crèches.

1815. *Saint-Pierre-du-Gros-Cailhou*.... Rue de l'Église, 3.
 — *Saint-Vincent-de-Paul*..... Rue Oudinot, 5.
 1816. *Sainte-Génervève*..... R. de la Montagne-S.-Genoviève, 36.
 — *Balthazar (Saint-Sulpice)*..... Rue Servandoni, 2.
 — *La Madeleine*..... Rue Saint-Honoré, 217.
 — *Saint-Étienne*..... Rue Geoffroy-Laumur, 19.
 — *Notre-Dame-de-Lorette*..... Rue Neuve-Cochennard, 22.
 1847. *Draconesses*..... Rue de Reuilly.
 — *Saint-Antoine*..... Rue de Reuilly, 119, cité de Reuilly.
 — *Saint-Ambroise*..... Rue Popincourt, 70.
 1848. *Notre-Dame-de-l'Annonciation*... Rue Bassé, 40, Passy.
 1849. *Sainte-Marie*..... Rue Salle Neuve, 19, Batignolles.
 1851. *Saint-Thomas-d'Aquin*..... Rue Saint-Goulaume, 13.
 1866. *Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle*. Rue Sainte-Barbe, 5.

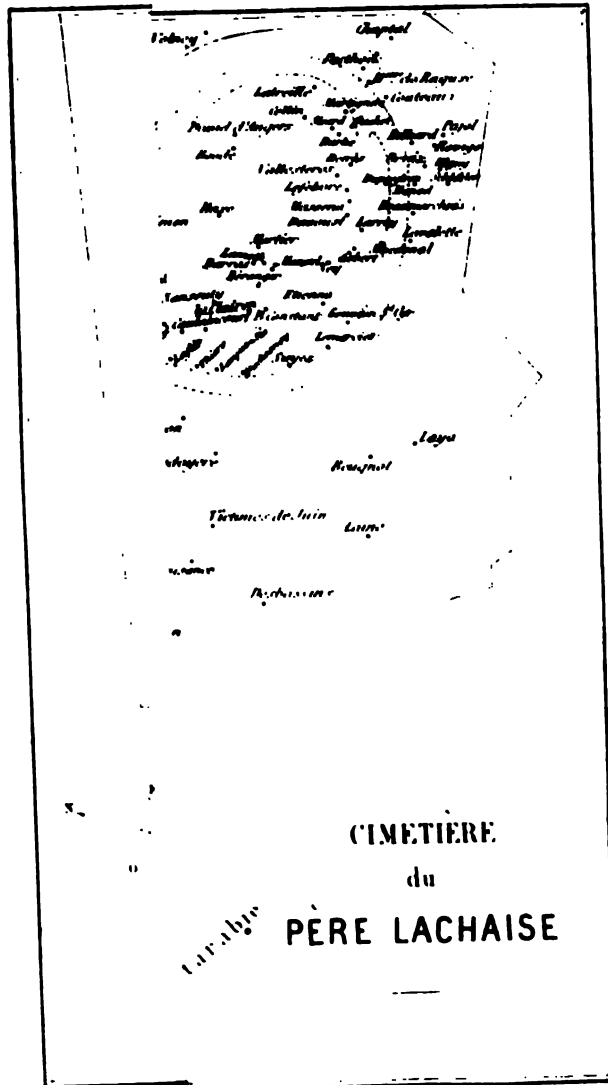
BANLIEUE.

1846. *Neuilly*..... Vieille Route, 95.
 1852. *Clichy*..... Rue Marthe, maison des Sœurs.
 1861. *Vitry-sur-Seine*..... Place de l'Église.

En outre, à la demande de M. Leplay, commissaire général de l'Exposition universelle, une crèche destinée à servir de modèle pour le local, le matériel et le service, a été construite au Champ de Mars, pour les petits enfants des ouvrières employées à l'Exposition. On y trouve tous les documents et renseignements nécessaires pour les crèches.



e, 15



ig et à Livourne



.....



XIV

PARIS MORT

LES CIMETIÈRES DE PARIS

PAR

Jules NORIAC

« O voyageur ! c'est ici qu'il faut s'arrêter ». Telle est la phrase écrite sur la nécropole de Canosa, au temps que la vie était considérée comme un simple voyage, et que le passant était considéré comme un voyageur.

Aujourd'hui celui qui vient de Vienne ou de Berlin, de Londres ou de Madrid est à peine un passant ; ceux qui arrivent de Pétersbourg ou de New-York voyagent ; ceux qui cherchent à planter leur tente au delà des sources du Nil ou au milieu de l'Afrique centrale sont seuls des voyageurs.

Quant aux provinciaux, ce sont tout au plus des voisins.

Aussi la lugubre phrase a perdu beaucoup de sa tristesse, et nous serions mal venus de l'écrire sur le fronton de nos cimetières que, Dieu merci, vous ne ferez que traverser, parce qu'il faut tout voir, même ce qui est triste.

Le progrès ne vous a pas encore procuré l'immortalité, heureusement ; mais il vous a donné des chemins de fer qui vous permettent d'aller mourir où vous êtes nés ou dans l'endroit que vous avez choisi dans la grande vallée pour abriter votre toit et le berceau de vos fils.

Les libres penseurs ont témoigné depuis le commencement de ce siècle une grande indifférence pour leurs os, mais tout le monde n'est pas libre penseur, et beaucoup de bons esprits seraient désolés de reposer en paix sous un ciel étranger. Ce qui

prouve bien que l'exil est une horrible chose, puisqu'il inspire de l'effroi, même au delà de la vie.

A côté de l'amour de la patrie, il est un autre sentiment qui pousse l'homme à vouloir mourir dans sa ville, dans son château ou dans sa cabane; l'homme veut être pleuré.

Si mon amante désolée
Venait pleurer quand le jour fait...

Son amante vient rarement, mais enfin elle vient quelquefois. J'en ai connu une qui allait souvent déposer une couronne sur une croix entourée de lierre, et si j'avais été une puissance dans l'État, je lui aurais fait donner une pension raisonnable, parce qu'en pleurant son bonheur enseveli, cette fille, c'était une fille, était une bienfaitrice de l'humanité. Que de pauvres gens sont morts ou mourront en se rappelant cette Artémise de contrebande et espéreront une couronne qui, sans jamais venir, les aidera à rendre le dernier soupir!

Il y a tant de choses à dire sur la mort que nous n'en voulons plus toucher un mot, sans cela ni vous ni nous n'entrerions jamais dans les cimetières que vous désirez voir.

Pourtant, avant de vous montrer comment Paris s'enterre, permettez-nous de vous dire comment il s'enterrait autrefois.

D'abord on s'enterria un peu partout. Ceux qui aimaient leurs morts les plaçaient dans leur jardin ou sur la route, non loin du pas de la porte; ceux qui ne conservaient pour la mémoire des trépassés qu'une estime médiocre les allaient porter dans un champ voisin ou dans une lande déserte.

Quand les religieux apportèrent les premiers semblants de civilisation, ils pensèrent qu'on devait leur payer leur peine, et ils établirent, avec des cimetières réglés, des impôts sur la mort.

Chaque église eut son champ de paix, et Paris posséda autant de cimetières que d'églises, ce qui n'est pas peu dire; les plus célèbres furent les cimetières de Saint-Etienne-du-Mont, de la Pitié, de Saint-Eustache, de Saint-André-des-Arts, de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Saint-Joseph, de Saint-Roch, de six cimetières de Saint-Sulpice et deux sous l'invocation de saint Benoît; enfin le cimetière des Saints-Innocents, qui devint véritablement célèbre.

Des la fin du huitième siècle, on enterra dans un emplacement qui probablement, devait se trouver à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue du roi-soleil sur la place des Victoires, lieu qui se tenait alors les Champaux. C'est à la grande croix du cimetière que l'ancien Croix-des-Petits-Champs doit son nom.

Ce funèbre établissement, loin d'être nuisible aux Petits-Champs, fut cause de leur splendeur. Voici comment il fit la fortune de ceux qui s'y vinrent établir : au moyen âge l'image de la mort était partout ; une foule d'artistes naïfs passaient leur vie à peindre ou à sculpter des squelettes soit dans les églises, soit aux portes des cabarets. La mort eut ses beaux jours comme Mayeux et Robert Macaire ; la caricature elle-même s'en empara et l'accommoda de toute les façons ; il résulta de toutes ces illustrations une foule d'idées superstitieuses ; le populaire prit pour vérités les légendes originales qu'on *picturait* alors. Il arriva qu'en peu de temps une terreur profonde s'empara des esprits. Chacun raconta avec bonne foi des histoires de revenants à peine effacées à l'heure où nous écrivons.

Les Petits-Champs ne tardèrent pas à devenir déserts ; même durant le jour, le Parisien craintif se détournait de son chemin pour ne pas passer trop près du champ des morts.

Les voleurs et les filles de mauvaise vie, les bandits, les assassins et les coureurs d'aventures, mendiants, juifs et bohémiens, gens fort avancés à toutes les époques, se réjouirent de l'effroi que causait le charnier et prirent leurs quartiers d'hiver et d'été dans les environs, bien convaincus qu'on ne viendrait pas examiner de trop près leurs petites affaires.

En deux cents ans, ces bandits sans ressources créèrent une ville qui commençait à la Cour des Miracles et finissait aux Vieilles-Étuves, ville horrible et nauséabonde, sillonnée de sépultures à peine creusées et d'ossements humains jetés aux quatre vents du chemin.

Cependant, les morts augmentaient plus que les vivants, et le cimetière des Champeaux gagnait du terrain ; les rues Coq-Héron, Coquillière et presque tout le quartier des Halles furent couverts de tombes placées sans ordre et sans méthode.

Philippe Auguste ordonna de clore le champ des sépultures, ce qui fut bien ou mal fait ; toujours est-il que ce ne fut qu'à la fin du douzième siècle, lorsque l'église des Saints-Innocents fut construite, qu'on mit un peu d'ordre à tout cela.

Et quel ordre ! « On construisit, dit M. Léon Vaflard dans sa remarquable brochure sur les sépultures anciennes et modernes de la ville de Paris, tout autour de la clôture du cimetière des Saints-Innocents, une galerie voûtée appelée *Charniers*. C'était là qu'on enterrait ceux à qui la fortune permettait de se séparer du commun des mortels. Cette galerie sombre, humide, servait de passage aux piétons ; elle était pavée de tombeaux et tapissée de monument funèbres. Plus tard, s'y installèrent des boutiques de modes, de lingerie, de mercerie et des bureaux d'écrivains publics.

Nicolas Flamel fit enterrer sa femme Pernelle dans cet endroit, et y fit de grandes dépenses. Ce philosophe positif n'était pas un libre penseur.

En 1756, Paris éprouva le besoin de se débarrasser de cette immense pourriture, que les générations de dix siècles avaient accumulée dans son sein. Il y avait longtemps que les habitants souffraient et se plaignaient des exhalaisons mortelles qui engendraient les plus grands maux ; il fallut l'effondrement d'une immense fosse qui ébranla tout le quartier de la Lingerie pour ouvrir les yeux aux gouvernants. Enfin, en cette même année, l'archevêque de Paris, Mgr Leclerc de Juigné, ordonna la suppression de cette immense nécropole, où les barons de Charlemagne dormaient à côté des coureurs de rueles et les brelandiers.

Les débris humains du gigantesque charnier furent enlevés et transportés à Montrouge, où ils formèrent une ville souterraine.

L'idée de transporter des nécropoles loin du centre des villes n'est pas nouvelle ; beaucoup de bons esprits luttèrent longtemps pour la faire triompher, mais des siècles se passèrent sans qu'elle fût adoptée. Quelques écrivains ont voulu rendre le clergé responsable des maux que causèrent les retards portés à l'exécution de cette idée ; d'autres ont voulu ne voir là que l'esprit de routine. Ce qui est certain, c'est que le clergé tira de grands profits de l'hospitalité qu'il donna aux morts de qualité dans les temples chrétiens.

En 1790, l'Assemblée constituante défendit d'enterrer les morts dans les églises, les chapelles et les hospices. Mais ce ne fut qu'en 1804 qu'on décida et ordonna la création de quatre cimetières établis hors de l'enceinte de Paris : un au nord, un au sud, l'autre à l'est, le quatrième à l'ouest. Il n'a été établi que trois de ces cimetières, qui sont :

Le Père-Lachaise (Est),
 Montmartre (Nord),
 Montparnasse (Sud).

Le Père-Lachaise.

Il en est des cimetières comme des autres choses de ce monde, chacun d'eux a sa physionomie particulière. Un cimetière est toujours un enclos planté de cyprès, illustré de monuments faits dans le même moule ou taillés dans le même marbre, avec les mêmes souvenirs et les mêmes regrets, et cependant chacun ne ressemble pas à celui-là et celui-là ne ressemble point aux autres.

Le cimetière du Père-Lachaise, qu'on nomme aussi le cimetière



LE SILENCE ÉTERNEL (tombeau braéille).

Dessin de M. A. PRÉAULT, gravé par M. SOTAIN.



Nicolas Flamel fit enterrer sa femme Pernelle dans cet endroit, et y fit de grandes dépenses. Ce philosophe positif n'était pas un libre penseur.

En 1786, Paris éprouva le besoin de se débarrasser de cette immense pourriture, que les générations de dix siècles avaient accumulée dans son sein. Il y avait longtemps que les habitants souffraient et se plaignaient des exhalaisons mortelles qui engendraient les plus grands maux ; il fallut l'effondrement d'une immense fosse qui ébranla tout le quartier de la Langerie pour ouvrir les yeux aux gouvernants. Enfin, en cette même année, l'archevêque de Paris, Mgr Leclerc de Juigné, ordonna la suppression de cette immense nécropole, où les barons de Charlemagne dormaient à côté des coureurs de rueles et les brelandiers.

Les débris humains du gigantesque charnier furent enlevés et transportés à Montrouge, où ils formèrent une ville souterraine.

Illégitime de former des nécropoles loin du centre des villes n'est pas nouvelle : beaucoup de bons esprits luttèrent longtemps pour la faire trompeler, mais des siècles se passèrent sans qu'elle fût adoptée. Quelques écrivains ont voulu rendre le clergé responsable des maux que causèrent les retards portés à l'exécution de cette œuvre d'hygiène, d'autres ont voulu ne voir là que l'esprit de routine. Ce qui est certain, c'est que le clergé tira de grands profits de l'hospitalité qu'il donna aux morts de qualité dans les temples chrétiens.

En 1790, l'Assemblée constituante défendit d'enterrer les morts dans les églises, les chapelles et les hospices. Mais ce ne fut qu'en 1804 qu'on décréta et ordonna la création de quatre cimetières établis hors de l'enceinte de Paris : un au nord, un au sud, l'autre à l'est, le quatrième à l'ouest. Il n'a été établi que trois de ces cimetières, qui sont :

Le Père-Lachaise (Est),
 Montmartre (Nord),
 Montparnasse (Sud).

Le Père-Lachaise.

Il en est des cimetières comme des autres choses de ce monde, chacun d'eux a sa physionomie particulière. Un cimetière est toujours un enclos planté de cyprès, illustré de monuments faits dans le même marbre ou taillés dans le même marbre, avec les mêmes souvenirs et les mêmes regrets, et cependant chacun ne ressemble pas à l'autre et chacun ne ressemble point aux autres.

Le cimetière du Père-Lachaise, qu'on nomme aussi le cimetière



LE SILENCE ÉTERNEL (tombeau Israélite).

Dessin de M. A. PRÉAULT, gravé par M. SOTAIN.



de l'Est et qu'on appelait autrefois le cimetière Mont-Louis, est le plus beau, le plus majestueux des cimetières de la capitale.

Son origine est connue, quoique bien ancienne; on pourrait raconter comme quoi ce champ devint le patrimoine de l'évêché et resta pendant des siècles le champ de l'évêque; comment il passa dans les mains du riche marchand Regnault, qui en fit ses folies; comment le roi-soleil y fit construire Mont-Louis, qu'il donna à son confesseur barassé.

C'était un homme de bien ce Père Lachaise; il existe sur son caractère trois certificats qui ne peuvent être discutés :

« C'était un homme doux, dit Voltaire, qui n'était pas absolument l'ami de la Société de Jésus; avec lui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes. »

« Esprit médiocre, écrit Saint-Simon, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré. »

D'Aguesseau dit tranquillement de lui :

« C'était un bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix et à y laisser vivre les autres. »

Ne trouvez-vous pas que ce juste méritait d'avoir un nom populaire, et qu'il était vraiment digne par ses vertus de s'éterniser dans l'esprit des masses! Et cependant il est certain que, sans le cimetière qui porte son nom, il y a longtemps que la mémoire de « ce bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix » reposerait de même.

Le champ du Père-Lachaise conserve encore quelques-unes des lignes sévères des jardins de Mont-Louis, ce qui lui donne un certain petit air versaillais qui ne messied pas à la majesté de la mort.

Après l'avenue principale se trouve celle de l'orangerie. On a remplacé les orangers des Folies-Regnault et ceux de Mont-Louis par des tombeaux, mais le nom est resté odorant et fleuri.

L'aspect du Père-Lachaise, comme celui des cimetières parisiens, est gai et souriant pendant le printemps, l'été et l'automne; l'hiver, tout est triste, même les cimetières.

Il est bien entendu qu'en disant que les cimetières sont gais et riants, nous parlons pour les visiteurs étrangers et désintéressés, nous ne parlons que de l'aspect de ces parcs ombragés par les saules, les platanes, les sycomores, les peupliers, les cyprès et les fleurs plantées par de pieuses mains.

Ah! pour celui qui accompagne sa mère ou celle qu'il aime, que ce lieu est triste et horrible à voir!

Les arbres ont l'air d'étendre leurs branches funèbres et crispées pour attirer dans l'ancre creusé à leur pied le pauvre corps que vous suivez; les fleurs semblent ne pousser qu'arrosées par des

larmes, et le chant insouciant des oiseaux nargue cruellement la douleur qui nous broie.

La douleur a ses variations comme un thème de Bériot : âcre, terrible et sombre au début, elle devient amère et pensive, jusqu'à ce que le temps la transforme en une douce religion, celle du souvenir. Peu à peu on s'habitue à l'idée de ne plus revoir ceux qu'on a perdus ou de les retrouver dans un monde meilleur. Alors les pèlerinages aux tombeaux deviennent de doux devoirs qui laissent, comme tous les devoirs accomplis, une douce satisfaction au cœur.

Les femmes sont plus que les hommes fidèles à la religion du souvenir. Il est peu de femmes légères, nous citons celles-là parce qu'elles ne sont astreintes à aucun devoir, qui n'aient là ou là une pierre entourée de quelques fleurs : c'est un amant, une mère ou un enfant, ou autre chose. A chaque événement de leur vie accidentée, bonheur ou larmes, les fleurs sont renouvelées, la pierre débarrassée des feuilles sèches et des herbes qui la couvrent.

Les femmes du monde sont plus discrètes dans leur douleur. Les bourgeois sont plus régulières dans leur chagrin.

Dans une visite au Père-Lachaise, nous remarquâmes une femme du faubourg Saint-Antoine portant une couronne d'immortelles jaunes, avec cette inscription tracée avec des fleurs semblables mais tentées en noir :

A MON FILS

Cette couronne lamale se distinguait des autres par cette particularité : elle était entourée de rubans tricolores.

Ces rubans multicolores avaient fort piqué notre curiosité ; nous suivîmes cette femme en cherchant à la deviner : elle n'avait pas ce regard énergique des femmes patriotes, elle n'avait pas au front l'étincelle sacrée des mères qui pardonnent à la liberté d'avoir vu leur fils mourir pour elle.

Elle arriva près d'une vieille petite croix noire, s'agenouilla, pleura et déposa sa couronne.

— Pauvre cher petit, nous dit-elle, c'est aujourd'hui qu'il aurait tiré à la conscription.

Après son départ nous regardâmes ce qu'il y avait d'écrit sur la croix et nous lûmes à travers les rubans tricolores :

ICI REPOSE

JEAN-LOUIS-FRÉDÉRIC BOUSSET

DECÉDÉ LE 6 AVRIL 1845

ÂGÉ DE TROIS MOIS ET DEMI



Pauvre mère! pauvre femme! Il y avait vingt ans qu'elle pleurait!

On a vu souvent des femmes venir mourir sur la tombe de leurs enfants.

Au milieu de cette douleur, M. le préfet de la Seine a lancé cette phrase réaliste : « Il est peu de sépultures qui ne soient pas abandonnées au bout de quarante ans. » Cette assertion du grand administrateur a fait tressaillir tout le monde, et cependant elle est au-dessous de la réalité. En dehors des caveaux de familles patriciennes, peu de tombes restent fleuries après quinze ou vingt ans. En visitant les cimetières le poète a dit :

L'oubli, c'est une fleur qui pousse sur les tombes.

Le poète a raison, M. Haussmann aussi.

Le cimetière du Père-Lachaise a ses habitués, comme les Tuileries ou le Luxembourg. Si vous passez dans l'avenue de Acacias, à droite du grand carrefour du rond-point, vous pourrez voir assis sur un banc voisin des tombeaux de Fourier, l'apôtre du socialisme, et de Gall, l'apôtre du matérialisme, un petit vieillard propre, bien rasé, bien coiffé, lisant tranquillement un volume de Parny, de Dorat ou de Boufflers. Si vous lui demandiez pourquoi il a fait de ce lieu son refuge de prédilection, il vous répondrait simplement que « c'est l'endroit le plus gai du quartier ».

Le cimetière du Père-Lachaise est, pour celui qui le visite, un grand enseignement. Là sont ensevelies dans le silence de la mort toutes les gloires du siècle. Des ennemis irréconciliables se coudoient, des amis sont couchés côte à côte, et des républicains, des socialistes, des légitimistes, de bonapartistes reposent en paix les uns contre les autres; des bouffons et des princes, des traîtres et des vaillants, des savants et des millionnaires, des reines et des saltimbanques dorment du grand sommeil dans l'égalité de la mort.

Sur plus de mille pierres se trouvent inscrits des noms dont le pays s'honore, gloires bien diverses, nous l'avons dit : Ney, Nansouty, Mortier, Macdonald, Valmy, Masséna, Davoust, Suchet y causent peut-être la nuit de leurs combats; Marchangy est le voisin d'Arago, que peuvent-ils se dire? Méry, qui savait le passé, touche Mademoiselle Lenormand, qui disait l'avenir. Alfred de Musset abrite presque Danton sous son saule.

Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière;
J'aime son feuillage éploré,

Sa pâleur en est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A l'endroit où je dormirai.

Balzac, Soulié, Nodier, Delavigne, Chénier, Millevoye, et bien d'autres poètes; Héloïse et Abailard et bien d'autres amants; Rothschild, Fould, Demidoff, Laffitte, Perregaud, et bien d'autres financiers; Scribe, Baour-Lormian, Népomucène Lemercier, Pigault-Lebrun, et bien d'autres auteurs; de grands artistes comme Talma et Pradier, de grands compositeurs comme Cherubini et Herold, des savants comme Marjolin, Dupuytren, Larrey, Geoffroy Saint-Hilaire, Jacotot, le vénérable fondateur de la méthode universelle, Madame Cottin, Madame de Genlis, jusqu'à Manuel et le général Foy qui conclurent Barrias, Eliza Mercœur, Mademoiselle Mars, la reine d'Oude et Debureau. Il y a là, nous vous le disons en vérité, un spécimen de tout ce qui a été grand, même dans le mal.

Il est une tombe devant laquelle il faut s'arrêter et se découvrir avec respect, elle est voisine de celles du général Foy, de Manuel, de Saint-Simon, de Nansouty, de Racine, de Benjamin Constant, de Garner-Pazes, c'est celle du général Hugo.

M. Jules Caïus, un homme du monde, est depuis de longues années le conservateur du Père-Lachaise. Les familles parisiennes, riches ou pauvres, savent avec quel tact, quel empressement et quelle urbanité ce galant homme a accompli sa mission dans les temps les plus difficiles. M. Caïus a su élever un emploi relativement modeste à la hauteur des plus nobles fonctions.

Le cimetière Montmartre.

Ce cimetière, presque aussi ancien que celui dont nous venons de parler, est remarquable par sa situation pittoresque. Placé au pied des buttes Montmartre, il domine Paris et offre, dans certains endroits, des points de vue saisissants. On y découvre tout Paris, et ce n'est pas sans tristesse qu'on se prend à penser que tous les gens qui grouillent dans l'immense fourmilière viendront un jour peupler le silence de ce vaste champ de repos.

Montmartre est le moins triste de tous les cimetières. Les tombeaux y sont moins sinistres qu'ailleurs, les fleurs y sont plus vives, les arbres moins pleureurs. Et puis, pour peu qu'on ait habité Paris pendant quelque temps, on s'y trouve tout de suite en pays de connaissance. Le voisinage de la nouvelle Athènes y a conduit déjà bien des célébrités artistiques aimées. Ici, c'est



Nourrit le chanteur; là, Cinti-Damoreau, cette perfection regrettée de l'art et de la grâce; plus loin, Jenny Colon, la reine d'un jour, et tant d'autres!

Une tombe des plus saisissantes est celle de Godefroy Cavaignac, l'un des chefs-d'œuvre de Rude. Armand Marrast, Stendhal, Manin, Delaroche, Halévy, les Jobannot, Alexandre Soumet, Murger, Madame de Girardin sont les hôtes de ce dernier asile. Alfred Delvau est arrivé le dernier, le cher poète; il avait quarante ans à peine; il est mort entre un livre à peine fini et un livre à peine commencé, au moment où son talent allait lui donner le bien-être. C'était lui qui avait écrit ces fameuses *Lettres de Junius* qui firent tant de bruit: il était doux, modeste et bon à l'excès. Il avait été, avec Jules Favre, secrétaire de Ledru-Rollin; Delvau est mort le jour où M. Favre est entré à l'Académie. Ainsi souvent Dieu se joue du destin des hommes.

Si nous parlons un peu longuement de Delvau, c'est que nous l'aimions et aussi parce que c'était lui qui nous avait fait les honneurs du cimetière Montmartre qu'il connaissait bien. Nous nous étions arrêtés dans l'allée des Polonais, devant la tombe d'un réfugié sur laquelle on lit cette inscription:

EXORIBARE ALIQUIS NOSTRIS EX OSSIBUS ULTOR

et il s'était écrié:

— Le vengeur viendra, mais nous ne le verrons pas.

A côté des noms aristocratiques des Montmorency, des d'Aguesseau (Séjour), des Saltikoff, on trouve, de ci de là, les sépultures oubliées de quelques reines du demi-monde; que voulez-vous! tout le monde meurt!

Ce cimetière est administré par M. Chauvel, ancien auteur dramatique, homme aimable et empressé, toujours prêt à obliger ou à être utile.

Le cimetière Montparnasse.

Ce cimetière, tracé avec une sinistre régularité, n'offre rien de remarquable aux yeux, mais c'est peut-être le plus intéressant à visiter en détail. Placé par un caprice du sort près de la rue de la Gaité, ce champ de repos est le seul aux approches duquel le visiteur sent son cœur serré. Pour quelques sépultures coquettement arrangées, on y voit, entre des milliers de tombes froides et austères, les PP. Lorient, Mazarelli et de Ravignan, de la compagnie de Jésus; celles de Bories, Goubin, Pommier et Raoulx, les quatre

sergents de la compagnie de la Liberté, celles de Dumont-d'Urville, de Rude, de Boulay de la Meurthe, de Grégoire, d'Auguste Dornès, tué en juin sur une barricade; d'Hégésippe Moreau et de Borzès.

Dans un coin, non loin de la tombe des quatre sergents, est un lieu couvert par de hautes herbes; c'est là, dit-on, que sont ensevelis Fieschi, Pepin, Morey, Alibaud et les assassins du général Bréa, mais rien n'indique leur dernière demeure, nul n'est venu pleurer sur eux, nul n'a voulu marquer leur place; l'humanité a fait pour eux tout ce qu'elle pouvait faire, elle les a oubliés. Nous aurions fait comme elle si nous n'écrivions l'histoire de Paris; ce n'est pas sans contrainte que notre plume a tracé leurs noms odieux, à côté des noms honnêtement démocratiques qui donnent au cimetière Montparnasse un caractère si particulier.

Avant peu les cimetières actuels seront fermés, parce que, depuis la suppression du mur d'enceinte, ils se trouvent dans Paris et, qu'outre les désagréments que cet ordre de choses entraîne, ces cimetières ne suffiront bientôt plus. M. le préfet de la Seine, dans son infatigable sollicitude, étudie plus que jamais, on le voit encore le lieu choisi pour un cimetière unique; ce qui est certain, c'est que M. Haussmann est décidé à supprimer la fosse commune. Le jour où ce magistrat proclamera l'égalité devant la mort, il aura bien mérité de la dignité humaine.

LA MORGUE

LES FORS VIOLENTS, CRIMES ET SUICIDES

PAR

Le docteur Ambrose TARDIEU

A l'extrémité orientale de l'île de la Cité, derrière le chevet de Notre-Dame, sur l'emplacement de l'ancienne promenade que l'on appelait *Levein*, s'élève une construction basse et profonde, d'apparence triste et froide, qu'un des historiens de la Ville signale comme le plus affligeant édifice qui soit dans Paris. C'est la Morgue, où l'on reçoit et où l'on expose les individus trouvés morts sur la voie publique et demeurés inconnus.

Dans ce lieu, le mort apparaît sous sa forme la plus sombre et la plus terrible, anonyme et violente, tantôt accidentelle, plus



souvent volontaire et criminelle. Elle s'offre à la foule dans sa nudité, sollicitant au milieu des indifférents, dont le flot se renouvelle sans cesse devant les tables mortuaires de la Morgue, un regard ami, une main pieuse qui, en lui rendant un nom, lui assure les derniers devoirs.

Ce serait, pour un observateur et pour un moraliste, un spectacle intéressant et singulièrement curieux que celui de cette vaste vitrine derrière laquelle sont étendus des corps inanimés envahis déjà par la décomposition, qui portent souvent des traces de violences et de mutilations, et devant lesquels s'écoule pendant tout le jour une multitude de curieux, la plus diverse par l'âge, par le sexe, par le rang, tour à tour émue et silencieuse, souvent soulevée de terreur et de dégoût, parfois cynique et turbulente. Il y aurait à recueillir là des impressions bien contraires, des commentaires saisissants, inspirés par la vue de ces morts violemment tombés au milieu du tourbillon de la vie parisienne, disparus en un instant et sans avoir laissé de trace du cercle où ils étaient connus, et qui attendent le hasard d'une rencontre pour pouvoir entrer en quelque sorte d'une façon régulière et légale dans l'éternel repos.

Parmi cette foule avide de contempler la victime encore inconnue d'un crime éclatant, on a vu parfois se glisser le meurtrier lui-même ; et il n'est pas sans exemple que celui-ci se soit dénoncé à la vigilance d'agents placés à la Morgue comme en un poste d'observation, par quelque remarque involontaire que lui arrachait le muet appel de ce corps frappé par lui et étendu sans vie devant ses yeux.

Mais ce n'est pas ici et ce n'est pas à nous surtout qu'il convient d'envisager ce tableau à un point de vue purement moral. Notre tâche est moins haute : nous voulons montrer seulement dans une grande ville comme Paris, au sein d'une population de deux millions d'hommes, et au milieu d'une organisation sociale aussi avancée, quelle place occupe la mort violente, quelles nécessités elle crée en ce qui touche l'état civil et l'ordre public et par quels moyens pratiques on arrive à garantir la reconnaissance de l'identité et la constatation des causes de la mort des individus décédés hors de leur domicile et transportés à la Morgue. Nous donnerons donc d'abord une description succincte de cet établissement, nous indiquerons comment sont réglés les divers services auxquels il est destiné, et nous donnerons un aperçu des observations et des faits principaux que la statistique administrative et judiciaire et la pratique de la médecine légale nous ont permis d'y recueillir.

La Morgue de Paris n'occupe que depuis peu de temps la place que nous avons indiquée. Elle était précédemment située sur le quai du Marché-Neuf. L'établissement actuel, ouvert seulement

depuis l'année 1864, beaucoup plus vaste et mieux distribué que l'ancien, est entièrement construit à niveau du sol et ne s'élève pas au-dessus du rez-de-chaussée. Il comprend un long espace triangulaire dont la base s'étend en façade sur le quai de l'Archevêché et dont les deux côtés et le sommet font saillie au-dessus de la Seine qui coule à ses pieds et dont la sépare un chemin de ronde destiné au passage des voitures et au transport des corps.

L'entrée principale donne accès dans une grande salle d'exposition qui occupe le centre de l'édifice, et qui, séparée seulement de la voie publique par un tambour destiné à empêcher l'œil de pénétrer du dehors au dedans, est toujours ouverte aux visiteurs et les invite en quelque sorte à entrer, condition essentielle pour la prompte et facile reconnaissance des individus exposés. Cette salle est séparée en deux dans toute sa largeur par un vitrage pouvant accidentellement être fermé par des rideaux, mais qui habituellement ouvert permet d'apercevoir dans la seconde moitié éclairée directement par le haut, douze tables de pierre disposées sur deux rangs sur lesquelles sont étendus les cadavres dépouillés de leurs vêtements et qu'un étroit tablier protège seul contre les regards. Les vêtements eux-mêmes, suspendus au-dessus des tables mortuaires, aident à la constatation de l'identité, lorsque celle-ci, comme il arrive trop souvent, est rendue difficile par la décomposition plus ou moins avancée des cadavres.

Autour de cette pièce principale se groupent, à droite, au fond et à gauche, les autres parties appropriées aux services multiples de la Morgue : d'un côté les salles de service et de garde des deux garçons dont le zèle intelligent et l'infatigable dévouement suffisent à leurs pénibles fonctions, les magasins pour le lavage, le séchage et la conservation des vêtements ; au milieu le hangar clos où a lieu la réception des corps, le déshabillage et le nettoyage, une vaste pièce à deux rangées de tables où sejourner les morts non exposés et connus, et la salle d'autopsie dans laquelle les médecins commis par la justice procèdent à l'ouverture des cadavres, toutes les fois qu'il y a lieu de rechercher la cause de la mort et de constater les traces d'un crime supposé. Toutes ces parties de l'établissement sont puissamment ventilées par un courant d'air fortement chauffé. De l'autre côté, à gauche de la salle centrale, se trouve le greffe, où un employé, toujours choisi parmi les plus distingués et les plus capables de la Préfecture de police, se livre avec un soin digne de tout éloge aux travaux considérables qu'exige le mouvement des nombreux services de la Morgue ; et, enfin, un cabinet pour les magistrats qui viennent procéder aux investigations et confrontations que peut réclamer une procédure criminelle.

Telles sont dans leur ensemble les constructions et dispositions générales dont se compose la Morgue de Paris. Il n'est pas sans intérêt de pénétrer dans le service intérieur de l'établissement et d'en suivre l'organisation.

La Morgue reçoit, sur l'ordre de tout officier de police judiciaire, les cadavres ou portions de cadavres d'individus non reconnus ou non réclamés, quel que soit le lieu où ils aient été trouvés dans le ressort de la Préfecture de police. A l'arrivée d'un corps à la Morgue, le greffier vérifie si le signalement est conforme à l'ordre d'envoi du corps ou à quelqu'un des signalements portés aux déclarations qui lui auraient été faites antérieurement à l'occasion de la disparition d'individus, et enregistre tous les renseignements qui lui sont donnés sur l'état civil de l'individu, le genre et la cause de la mort. A défaut des nom et prénoms, il inscrit le signalement du corps, le nombre et la nature des vêtements et tous les indices qui peuvent concourir à faire reconnaître la personne.

Tout cadavre apporté à la Morgue, s'il n'est ni connu ni méconnaissable, est immédiatement exposé dans la salle centrale aux regards du public pendant soixante-douze heures au moins, et les vêtements, préalablement lavés, sont placés au-dessus du corps. Lorsque l'exposition ne peut plus être continuée, soit par le fait de la décomposition, soit par toute autre cause, et que la reconnaissance n'a pas eu lieu, il est procédé à l'inhumation, mais les vêtements restent encore exposés pendant quinze jours. La Morgue est ouverte au public tous les jours, en toute saison, depuis le matin jusqu'au soir.

La constatation de l'identité, ou, pour parler plus clairement, la reconnaissance des individus transportés et déposés à la Morgue, est en toute circonstance l'objet principal, et il importe que tout le monde soit pénétré de l'intérêt social de premier ordre qu'il y a à ce qu'aucun membre même le plus infime de la cité ne puisse disparaître sans que son individualité soit reconnue et son état civil dûment fixé, et sans que la cause de sa mort soit constatée de manière à donner toute garantie à la sécurité publique. C'est dans cette vue qu'il est bon de reproduire ici l'inscription qui est gravée sur le marbre de chaque côté de la porte du greffe dans la grande salle de la Morgue : « PRÉFECTURE DE POLICE. — AVIS AU PUBLIC. — Le public est invité à faire au bureau du greffe, à la Morgue, la déclaration du nom des individus qu'il pourrait reconnaître. Cette déclaration n'entraîne aucuns frais de la part des étrangers, des amis ou de la famille même du défunt. Elle est toute gratuite. »

Les personnes qui se présentent au greffe de la Morgue pour

faire la reconnaissance d'un cadavre sont immédiatement conduites auprès du commissaire de police du quartier, pour l'accomplissement des formalités légales et la délivrance du permis d'inhumer; et le corps reconnu est immédiatement soustrait aux regards du public. Les parents ou amis peuvent obtenir la translation du défunt à son domicile en justifiant des moyens de le faire inhumer, et dans ce cas la translation est opérée par l'administration des pompes funèbres. Les effets et vêtements sont rendus à la famille si elle les réclame et sur la justification de ses droits.

La reconnaissance des corps exposés à la Morgue est l'occasion de scènes parfois bien touchantes, et nous avons garde le souvenir de drames singulièrement émouvants renfermés dans l'enceinte du greffe. C'est là que chaque jour, pendant des semaines, des mois entiers, des amis, des parents éplorés, sous le coup de cette incertitude plus poignante cent fois que la plus cruelle réalité, sont venus interroger les tables de marbre de la salle mortuaire ou les dépôts de vêtements ou les registres du greffe, et enfin, après une longue absence, ils retrouvent l'être aimé dont la disparition les tenait dans l'angoisse. D'autres fois c'est un coup subit, une rencontre inattendue qui place une personne de la foule, un simple curieux, un indifférent en face d'un cadavre dont la mort est restée ignorée et qui repose sans nom sur les froides dalles de la Morgue. De la province arrivent encore des familles inquiètes qui cherchent dans des vêtements ou des objets manimés les traces de celui qu'elles ont perdu et qu'il n'a pas été possible de conserver jusqu'à la reconnaissance. C'est là évidemment un point sur lequel un progrès facilement réalisable est à souhaiter. La science est en possession de moyens de conservation tellement perfectionnés, qu'il est permis de penser que l'on saura les mettre à profit pour garder pendant un temps beaucoup plus long qu'on ne le fait actuellement des corps qui sont inhumés avant d'avoir été reconnus. Déjà, en plus d'une circonstance, la justice a ordonné l'application de ces moyens à des cadavres qu'elle avait intérêt à conserver, soit pour arriver plus sûrement à en constater l'identité, soit pour les représenter à un plus grand nombre de témoins.

C'est ainsi qu'à la Morgue même, il y a quelques années, j'ai procédé, avec le docteur Sacquet, à l'embaumement du cadavre mutilé d'une femme dont les quatre membres avaient été réparés du tronc et qui présentait des traces évidentes de strangulation. Un peu plus tard, le corps d'un jeune enfant assassiné a été conservé de la même façon et est resté longtemps exposé à la Morgue.

Il est de fait que les reconnaissances, telles qu'elles se pratiquent à la Morgue, ne sont pas toujours et absolument à l'abri de

l'erreur. La décomposition qui rend, dans certains genres de mort, les corps rapidement méconnaissables la trop courte durée de l'exposition publique, l'obligation, pour les individus inhumés, de fonder uniquement, sur l'examen des vêtements, la constatation de l'identité, enlèvent à la reconnaissance, en bien des cas, les garanties de certitude nécessaires. Enfin, parmi les corps déposés à la Morgue, il en est, chaque année, un assez grand nombre qui restent définitivement et à jamais inconnus. Les efforts de l'administration tendent sans cesse et ont réussi heureusement à rendre ce nombre de moins en moins considérable. Un aperçu du mouvement qui s'opère annuellement dans cet établissement en fournira la preuve.

Au point de vue de la proportion des reconnaissances comparée au nombre des cadavres d'individus adultes apportés à la Morgue, on voit que dans la période qui s'étend de 1810 à 1830, le chiffre des reconnaissances n'atteignait pas les deux tiers des individus exposés. De 1830 à 1836, la proportion s'est élevée un peu plus au-dessus. Enfin, plus près de nous :

En 1860, sur 380 corps reçus, 285 ont été reconnus.			
1861	— 393	—	297
1862	— 445	—	326
1863	— 439	—	327
1864	— 430	—	326
1865	— 489	—	351
1866	— 572	—	445

Ce qui donne sur un total de 2,576 individus, 664 restés inconnus, c'est-à-dire un quart seulement.

Si nous recherchons maintenant quel est le chiffre total des cadavres reçus annuellement à la Morgue, nous voyons qu'il s'est élevé et s'élève chaque année d'une manière notable.

En 1811, il était de 258 pour les corps d'adultes.		
1820	272	—
1836	279	—
1861	393	—
1862	445	—
1863	439	—
1864	430	—
1865	489	—
1866	572	—

La Morgue reçoit deux fois et demi plus d'hommes que de

femmes. Mais, outre les adultes d'âges et de sexes différents, on dépose à la Morgue des débris de cadavres provenant de dissections anatomiques clandestines, des portions de membres qui se détachent des corps des noyés durant leur séjour dans l'eau et enfin un nombre considérable d'enfants nouveau-nés, de fœtus expulsés à une époque plus ou moins avancée de la gestation. Ces derniers forment une catégorie à part qui mérite de nous arrêter, car le nombre croissant des enfants nouveau-nés et des fœtus délaissés sur la voie publique et recueillis à la Morgue se rattache étroitement à une question grave à la fois au point de vue social et judiciaire, l'accroissement du nombre des crimes d'infanticide et d'avortement.

De relevés faits avec soin par nous-même, il résulte que dans l'espace de vingt-six années compris entre 1836 et 1862, 1,995 cadavres de fœtus et d'enfants nouveau-nés ont été déposés à la Morgue : dans ce nombre, 897 étaient à terme, 1,098 n'avaient pas atteint le terme de neuf mois; mais ce qui est plus remarquable, c'est que, sur ces 1,098 fœtus avant terme, 825, c'est-à-dire plus des quatre cinquièmes, n'avaient pas dépassé le sixième mois de la vie intra-utérine. Il est bien permis de faire remarquer que le plus grand nombre de ceux-ci doivent provenir d'avortements provoqués.

Si maintenant on compare entre elles les trois périodes que separent des mesures administratives qui ont eu pour effet de restreindre l'admission des enfants à l'hospice par la suppression des tours, et de rendre plus sévère la vérification des décès et par suite la perception de la taxe d'inhumation, on remarque un accroissement notable pour les dix-sept dernières années dans le chiffre des fœtus exposés.

3 9 de 1846 à 1854
Et 494 — 1855 — 1862
Contre 295 — 1836 — 1845

Les registres de la Morgue répandent sur cette importante question, qui touche à la morale et aux progrès de la population, de vifs lumières.

Il est un dernier point sur lequel il nous paraît intéressant de les consulter, et qui, nous l'espérons, complétera utilement cette étude.

Nous voulons parler des genres et des causes de mort constatés chez les individus déposés à la Morgue. C'est le tableau fidèle, quoique incomplet, de la mort violente dans la population parisienne.



Ce tableau se décompose en morts subites, accidents, homicides et suicides dans la proportion suivante.

Nous donnons les chiffres pour les trois dernières années seulement :

	Suicides.	Accidents.	Homicides.	Morts subites.	NOMBRE TOTAL des adultes reçus.	
1863...	171	96	3	107	430	{ 372 hommes. 67 femmes.
1864...	122	136	6	100	430	{ 363 hommes. 67 femmes.
1865...	144	100	14	82	489	{ 420 hommes. 69 femmes.
1866...	166	153	19	82	572	{ 486 hommes. 86 femmes.

Les morts subites réunissent des causes trop variées, les homicides constatés à la Morgue comprennent une trop petite partie des crimes commis à Paris contre les personnes pour qu'il puisse être utile de s'y arrêter. Il n'en est pas de même des accidents et des suicides, dont le caractère essentiel est précisément de constituer ces cas où la mort frappe à la fois d'une manière violente et soudaine sur des personnes dont l'identité peut rester inconnue et qui forment, si l'on peut ainsi parler, la clientèle spéciale de la Morgue.

Les accidents consistent surtout dans les cas de submersion, qui appartiennent aussi pour une part considérable au suicide; puis viennent, dans l'ordre de fréquence, l'écrasement par des voitures, les chutes d'un lieu élevé, les éboulements, les brûlures, les explosions de machines et les accidents de chemins de fer, les asphyxies par la vapeur du charbon, l'action de gaz délétères, la suffocation dans les foules, la foudre, l'empoisonnement, l'ivresse et le froid.

Nous insisterons plus particulièrement sur les submersions. Les noyés, en effet, ont de tout temps occupé le premier rang sur les statistiques mortuaires de la Morgue de Paris. Le tableau suivant résume, pour les six dernières années, les principales données relatives aux cas de submersion accidentelle et suicide.

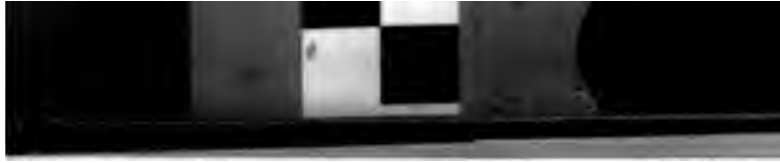


ANNÉES.	VOULTES reçus.	SUBMERSIONS, SUICIDES.				SUBMERSIONS ACCIDENTELLES.				Causés Inconn.	Total des cas de sub- mersions		
		H.	F.	Total.	Causes.	H.	F.	Total.	Causes.		H.	F.	Total.
1861	93	76	2	98	Dégoût de la vie, démence, maladie	64	1	65	Ivresse, baigneurs, ouvriers.	47	182	229	210
1862	415	383	22	105	Mauvaises affaires.	70	1	71	Imprudence	76	225	29	254
1863	139	98	20	118	Ivresse.	55	3	58	Id.	60	207	29	236
1864	430	47	22	69	Id.	77	2	79	Id.	76	190	34	224
1865	489	71	18	89	Id.	65	1	66	Pêcheurs.	110	237	28	265
1866	572	69	20	119	Id.	70	2	72	Id.	119	273	37	310

Ce relevé permet d'apprécier d'un seul coup d'œil la fréquence des cas de submersion à Paris, le chiffre comparatif des noyés de l'un et de l'autre sexe transportés à la Morgue, et les causes les plus fréquentes de ce genre de mort.

Nous terminerons par une considération qui n'est pas dépourvue d'intérêt, car non-seulement elle exerce une grande influence sur le service de la Morgue et sur la reconnaissance plus ou moins facile des corps qui y sont reçus, mais encore elle est de nature à éclairer l'histoire médico-légale de la mort par submersion. Il s'agit de la détermination du temps pendant lequel les corps des noyés séjournent dans l'eau. Nous avons recherché, à cet effet, parmi les renseignements très-exactement consignés dans les statistiques qui sont dressés chaque année sous la haute direction du médecin inspecteur de la Morgue, M. le docteur Devergie, combien de corps sont retirés de l'eau pendant chacun des mois qui suivent l'immersion constatée; en d'autres termes, après combien de temps de submersion les noyés sont généralement repêchés.

Nos calculs ont porté sur les quatre dernières années, 1863, 1865 et 1866, et nous avons trouvé que, sur un total de noyés :



LA MORGUE

2005

863 ont été retirés de l'eau dans le 1^{er} mois de l'immersion.

139	—	2 ^e	—
45	—	3 ^e	—
20	—	4 ^e	—
3	—	5 ^e	—
2	—	6 ^e	—
1	—	9 ^e	—
1	—	10 ^e	—

Il convient d'ajouter que, à part quelques cas exceptionnels, la plus longue durée du séjour dans l'eau se produit pour les individus qui se noient dans les premiers mois de l'année, dans la saison des hautes eaux et du froid.

Nous avons cherché dans cette notice à donner une idée vraie de la Morgue de Paris, de ses dispositions matérielles, de son service intérieur et de son mouvement annuel. On peut la donner comme un modèle de ce que doivent être ces établissements, qui, de première nécessité dans toutes les villes populeuses, ne sont nulle part inutiles, et qui répondent en même temps à un sentiment de haute convenance et à un intérêt incontestable de salubrité et d'ordre public



XV

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

I

PROMENADE A L'EXPOSITION

PAR

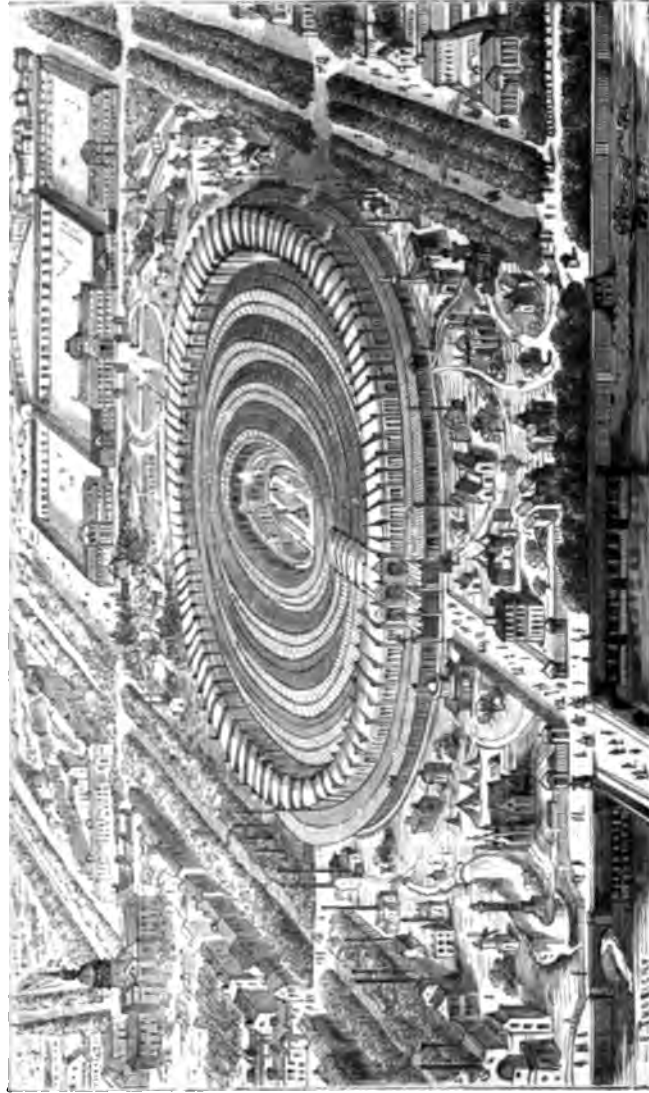
KAEMPFFEN

Naguère, des hauteurs boisées du Trocadéro, **métamorphosés** aujourd'hui en un immense amphithéâtre gazonné, **s'abaissant** en pente douce vers la Seine et coupé par un escalier gigantesque, le regard, franchissant le fleuve, s'arrêtait tout d'abord sur une plaine de sable aride et nue.

Ce désert parisien s'appelait le Champ de Mars.

Le Champ de Mars n'est plus qu'un **naïf** et un **souvenir**. Le désert est devenu le lieu le plus fréquenté du monde ; mieux que cela, le monde entier lui-même. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie avec leurs types humains, leurs animaux, leurs plantes, leurs minéraux, leurs produits naturels, leur industrie, leurs sciences, leurs beaux-arts tiennent dans ces quarante hectares.

Un nombre prodigieux d'édifices de toutes les formes, de tous les styles et de tous les temps surgissant du milieu des arbres et des charmilles, des dômes, des clochers, des cheminées de haut fourneau, des tours, des phares, des coupôles, des minarets se détachant sur le ciel, de grandes masses vertes qui couronnent les resplendissantes verrières des jardins d'hiver ; au centre de cette confusion l'arc d'une ancre ellipse ; voilà ce que de loin et à vol d'oiseau, l'œil aperçoit à l'endroit où fut le Champ de Mars.



VUE GÉNÉRALE DE L'EXPOSITION.
Dessin de M. THOMPSON, gravé par M. CARTER.



PROMENADE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2007

Ce tout si étrangement divers, c'est l'Exposition universelle : la Mekke du grand pèlerinage de tous les peuples de la terre, en l'an 1867.

Le Palais

Palais ! Est-ce bien le nom qu'il faut donner à cette vaste construction qui enferme dans son enceinte les plus nombreuses créations de l'art et de l'industrie qui aient jamais été rassemblées dans un même lieu ? Non, si ce mot de *palais* implique nécessairement l'idée de la beauté, de l'élégance ou de la majesté. Elle n'est ni belle, ni élégante, ni même grandiose cette masse faite de fer et de briques dont le regard ne saurait embrasser l'ensemble ; elle est lourde, elle est basse, elle est vulgaire.

Mais s'il suffit qu'un édifice, à qui il manque tout ce que nous venons de dire, contienne d'incalculables richesses pour qu'il soit un palais, c'est un palais, à coup sûr, que cette chose étrange, qui n'a pas eu de précédent en architecture.

Par la forme, elle rappellerait plutôt un cirque, un cirque où luttent dans une mêlée pacifique tous les peuples de l'univers. Va pour palais cependant, puisque c'est le mot convenu.

Le palais de la gastronomie ! On pourrait le croire tout d'abord et si l'on s'en tenait à l'extérieur. Sous l'ample marquise sont installés des restaurants et des cafés de tous les pays : ici, vous dinerez à la mode française ; plus loin, à la mode anglaise, allemande ou américaine ; ailleurs, des Russes en tunique de soie rouge ou bleue vous serviront le caviar, le *bittock* ou le *saumon fumé*. Avez-vous la fantaisie d'un repas à l'italienne ? Vous trouverez, à quelques pas du restaurant russe, le macaroni napolitain, les *ravioli* piémontais, la mortadelle de Bologne que vous arroserez de vin d'Asti, d'Orvieto ou de Marsala. Vous plait-il prendre du chocolat en Espagne, du café en Turquie, du thé en Chine, il ne tient qu'à vous ; des Frisonnes au casque d'or vous serviront le curaçao ou le *squidam* de Hollande, une Suédoise en costume national, l'eau-de-vie sucrée, et vous n'aurez que le choix entre la bière de Strasbourg, de Bohême, de Bavière, ou le faro de Belgique. Mais non, ce n'est pas pour vous initier à tout ce qu'a inventé l'imagination des peuples de tous les pays, pour stimuler ou calmer le plus agréablement possible la faim et la soif de l'homme que le Palais du Champ de Mars a été élevé : il a d'autres industries et d'autres merveilles à vous montrer ce Palais qui mesure 492 mètres dans sa plus grande longueur et 370 mètres dans sa plus grande largeur, et qui couvre 148,200 m. 78 c. de surface, dont 63,640 m. 88 c. sont occupés par la France, et 6 m. 60 c.

par le grand-duché de Luxembourg. On y entre par quinze portes, dont les quatre principales s'ouvrent : l'une en face du pont d'Iéna, l'autre en face de l'École Militaire, la troisième sur l'avenue de La Bourdonnaye, la quatrième sur l'avenue de Suffren.

Sept galeries ellipsoïdes le partagent en sept régions : la galerie des machines, celle des matières premières, celle du vêtement, celle du mobilier, celle du matériel des arts libéraux, celle des beaux-arts, celle de l'histoire du travail, qui confine à un jardin central à ciel ouvert, égayé par des jets d'eau, orné de statues et de groupes en marbre ou en bronze, au milieu duquel s'élève le pavillon de l'exposition des monnaies, des poids et des mesures.

Sous la marquise qui entoure ce jardin s'ouvrent quatre grandes voies coupant à angle droit les sept galeries et aboutissant au pourtour extérieur du Palais. Entre ces quatre voies rayonnent des galeries qui traversent les divers pays représentés à l'Exposition. Suivez les galeries, vous étudierez le même art ou la même industrie chez les différents peuples; suivez les rues, vous étudierez le même peuple dans les différents arts et les différentes industries. Si le goût a beaucoup à reprendre dans le Palais du Champ de Mars, il faut bien reconnaître qu'on ne pouvait imaginer une disposition plus heureuse, plus commode, plus *pratique*. le barbarisme est permis alors qu'il s'agit d'une Exposition où tant de langues étrangères se parlent en même temps que la langue française. Ne serait-il pas injuste d'ailleurs de reprocher à l'architecte de n'avoir point fait une œuvre artistiquement belle, étant données les conditions qui lui étaient imposées et les problèmes qu'il devait de toute nécessité résoudre ?

La décrire cette Exposition gigantesque, qui l'entreprendrait à moins de se résoudre à remplir trois ou quatre gros volumes ! Que faire en quelques pages ? En montrer ce dont on est frappé à première vue ; supposer qu'un voyageur qui n'a qu'un jour à lui donner la parcourt à grands pas, et ne s'arrête que devant ce qui le saisit, l'étonne, ou force son admiration. Ce voyageur, nous le servons ; ce qu'il verra, nous le verrons.

C'est dans la galerie des machines qu'il entre tout d'abord, et que nous entrons avec lui. Un monde de roues, d'hélices, de turbines, de machines à extraire le minerai, à draguer, à forer, à lamener, de fileuses, de tondeuses, de couseuses, de tisseuses. Des locomotives géantes, des canons monstres, près desquels ceux qui dorment sur les remparts des Invalides ont l'air de jouets ; et, s'élançant au-dessus des machines, des locomotives et des canons, des grues puissantes, des phares éblouissants, des orgues aux innombrables tuyaux, et, plus haut que les grues, les phares et les orgues,

touchant presque à la voûte, une pyramide au volume égal à celui de tout l'or australien recueilli depuis dix ans ! Pourquoi cette pyramide dans la galerie des machines ? Une ingénieuse plaisanterie des Anglais, sans doute. En or elle vaudrait trois ou quatre milliards. Trois ou quatre milliards ! un levier pour soulever l'univers. Et cet éléphant, dont le dos supporte un élégant pavillon où s'est assise quelque fille de rajah ou de nabab, que fait-il là, perdu dans le matériel des chemins de fer ?... Il représente l'industrie locomotrice en Asie. Quel mouvement, quel bruit, quelle vie forte et active dans cette merveilleuse galerie ! Petites et grandes machines accomplissent leur tâche avec ardeur. celles-ci rabotent, ou percent, ou scienc le bois, celles-là coupent le cuir, liment le fer ou le cuivre ; fileuses, dévideuses, tisseuses, couseuses, filent, dévident, tissent, cousent le coton, la toile, ou la soie ; et vingt ateliers, où la vapeur travaille de moitié avec l'homme, fabriquent leurs produits. Et ce sont des respirations essoufflées sortant des poumons de fer, des tonnerres sourds, des grincements, des sifflements. Parfois, au-dessus des mille voix des machines industrielles, un orgue énorme, machine musicale, déchaîne sa voix qui les absorbe toutes. Cependant des graveurs, penchés sous leur châssis, taillent patiemment leur planche, des sculpteurs en ivoire cisèlent quelque délicat objet à mettre sur une étagère, des femmes font du point d'Alençon ou de Chantilly, et des jeunes filles découpent, assemblent et montent sur leurs frêles tiges des fleurs artificielles.

En sortant de la galerie des machines, ce visiteur de peu de loisir que nous accompagnons par la pensée se trouve en pleine exposition française. La France est chez elle au Palais du Champ de Mars, il n'est donc pas surprenant qu'elle y ait pu réunir assez d'échantillons de tous les arts et de toutes les industries pour le remplir à elle seule presque à moitié. Ils sont là tous les fruits de son multiple génie et de sa multiple activité ; il faut choisir et aller aux plus brillants. D'autres excelleront comme elle dans l'utile, et parfois la surpasseront ; mais où elle est sans rivale, où elle est maîtresse et maîtresse incontestée, c'est dans ce qui sourit aux yeux, les réjouit, les éblouit, dans ce qui parle à l'imagination et la ravit, dans ce qui fait la vie douce, charmante, et magnifique, c'est enfin dans les choses de la fantaisie, du goût et du luxe. La France est vraiment elle-même et uniquement elle, dans la salle de Saint-Louis et de Baccarat, dans celle de Sèvres et des Gobelins, dans celle de l'orfèvrerie parisienne, dans le quartier des soieries lyonnaises, dans la galerie des bronzes et dans la galerie des meubles. La vue et la mémoire pleines encore de ces merveilles, imaginez la plus

élégante et la plus noble demeure ; puis, par un caprice de votre esprit, suspendez aux plafonds ces lustres et ces girandoles où la lumière se brisant sur les facettes devient rubis, émeraude, topaze, saphir et diamant : encadrez dans l'or des lambris ces grandes glaces de Saint-Gobain ; meublez les salons de ces bahuts, de ces tables, de ces consoles que les artistes de la Renaissance auraient jugés dignes de leur ciseau ; sur les consoles, sur les tables et sur les bahuts posez ces vases aux couleurs éclatantes ou aux douces teintes de camaïeu, ces coupes, ces statuettes, ces marbres d'après Michel-Ange ou Goujon ; recouvrez les murs de ces admirables tapisseries où revivent les plus belles œuvres de Raphaël, du Guide ou de Titien ; que l'ébène des dressoirs disparaisse sous les immenses surtouts d'argent ou de vermeil de nos orfèvres en renom... Enfin, au milieu de ces splendeurs, figurez-vous des femmes allant et venant superbes dans ces sévères étoles de velours ou dans ces splendides robes de soie brochée que passe le comte de la Croix-Roussel ; voyez-les passer le front, la poitrine, les bras chargés des bijoux et des pierres devant lesquelles vous venez de vous arrêter charmé, ébloui... Imaginez tout cela, et votre rêve sera comme le résumé de l'exposition française dans ce qu'elle a d'essentiellement caractéristique et national, supposez le premier venu transporté par magie dans votre rêve, il s'écriera : Je suis en France !

Une belle chose que le luxe, mais il faut en tout de l'à-propos. Si nous voulions un peu nous rattraper nous-mêmes sur la passion que nous avons de le mettre où l'on ne s'attendait guère à le voir, les occasions ne nous manqueraient pas à l'Exposition. Nous voir dans la galerie du musée des arts libéraux. Qu'est-ce que ces énormes volumes aux superbes reliures, décorés des plus riches arabesques, garnis de coins d'or ou d'argent mêlé, fermés par des fermetures curieusement ciselées. Des éditions de nos plus grands écrivains publiées par les plus fameux typographes ! Des livres illustrés par les plus célèbres artistes de ce temps-ci ! Peut-être quelques-uns de ces précieux manuscrits du moyen âge qu'un pauvre moine, fra Angelico de la miniature, passait vingt ou trente ans de sa vie à écrire et à orner de ces étonnantes peintures toutes brillantes encore, après cinq ou six siècles, de fraîcheur de peinture et de naïveté ! Point de ces somptueux volumes dont les superbes reliures, et sur leurs feuilles blanches un bonhomme à monocle de l'étrange transcrit le *blanc* et le *noir* d'un boucher ou d'un charbonnier. Bateau l'a dit, il n'est pas

De montrer aux yeux

Quelques-uns de ces livres qui sont aux yeux.

Et nous voulons que tout plaise aux yeux, même un registre de bureau.

Égayons-nous un peu à nos propres dépens; que les étrangers eux-mêmes sourient des magnificences de nos grands-livres; mais s'ils s'émancipent jusqu'à nous traiter de gens futiles, nous les prierons d'aller faire un petit tour dans nos galeries des fers, des cuivres, des produits chimiques, dans notre quartier des toiles, des cotons et des draps, et dans cette grande galerie des machines, que nous traversons tout à l'heure en courant. Peut-être l'ont-ils déjà visitée; mais ils ne se doutaient peut-être pas, en admirant tant de mécanismes et d'appareils ingénieux ou puissants d'un travail achevé, que la plupart, et souvent les plus beaux d'entre eux, sortaient de fabriques françaises. Il faut apparemment que la France ne passe pas tout son temps à faire des lustres, des candélabres, des statuettes, des robes de soie à ramages, des sur-touts de table, des tapisseries, des colliers, des bracelets et des éventails, et qu'il lui reste quelques loisirs pour forger le fer et travailler l'acier, puisqu'elle a envoyé à l'Exposition 191 appareils métallurgiques sur 207; 273 machines et appareils de la mécanique générale sur 455; 114 machines-outils sur 224; 111 machines pour la papeterie, la teinture, les impressions, sur 174; 152 locomotives, tenders, mécanismes ou appareils de l'industrie des chemins de fer, sur 251.

Allons, elle peut regarder l'Angleterre en face et lui dire : « Est-ce bien ? » Et l'Angleterre, qui sait que la grandeur d'un peuple n'est pas faite en ce temps-ci de la faiblesse des autres peuples, répondra loyalement : « C'est bien ! » Et toutes deux échangeront la poignée de main des nations fortes qui ont foi dans un pacifique avenir.

Nous traversons le grand vestibule et nous posons le pied sur le territoire britannique : ce vestibule sépare les deux expositions comme le canal les deux pays. Nos vaillants voisins occupent, eux aussi, un vaste espace dans le palais du Champ de Mars : donnez-leur rendez-vous sur le champ de bataille de l'industrie, ils ne manqueront jamais à l'appel; invention contre invention, produit contre produit, voilà les combats et les luttes qu'ils aiment. Des vitrines noires et simples; pas de bruyants étalages, mais tout proprement, soigneusement rangé; beaucoup d'ordre, point de caprice : on se sent bien en Angleterre. Certes, l'originalité et l'imprévu ne manquent pas, chez les compatriotes de Swift et de Sterne; mais ce sont choses qu'ils se gardent bien de laisser voir au public et d'exposer. Causez avec le marchand, peut-être le trouverez-vous plein de saillie et d'*humour*; regardez la vitrine : impitoyablement simple, correcte et banale.

Est-il besoin de dire que Sheffield brille ici dans tout son lustre? Non, sans doute, mais passez devant les cent mille éclairs que vous jettent ses couteaux et ses rasoirs. Les fils d'Écosse sont admirables; passez devant les fils d'Écosse. On n'a jamais fait d'aiguilles plus fines et plus fortes que ces aiguilles de Leeds, et comme elles sont gentiment et coquettement empaquetées! Passez devant les aiguilles de Leeds, passez même devant les porcelaines; vous avez pris hier votre thé, vous le prendrez ce soir dans ces tasses là. L'orfèvrerie est très-belle, passez encore. La verrerie n'est point à dédaigner, et l'on commence à fort bien imiter, de l'autre côté de la Manche, les verres et les flacons de Murano, passez toujours. Le voulez-vous absolument? arrêtez-vous, mais rien qu'un instant, dans le quartier des joyailliers, devant la vitrine où sont exposés les diamants, les émeraudes et les saphirs de la comtesse Dalrymple; un instant aussi devant le médaillon en diamants et en émeraude dans Hyde-Park à la mémoire du prince Albert, que deux témoignages de l'affection et du respect de son peuple et de son peuple même qui ne gouverne pas. Un médaillon d'argent, mais un médaillon seulement en courant, aux épreuves par les drapeaux gagnés par les vainqueurs d'Epsom et de Newmarket et par les vainqueurs de la plus benoîte postérité le nom des gagnés d'aujourd'hui, alors que le nom de certaines gloires de la Chambre des communes sera peut-être d'un jour bientôt oublié. Et maintenant, entrez dans les salles des journaux et des magazines. C'est là qu'il faut voir l'Angleterre, c'est là qu'elle triomphe vraiment. Si, devant ces armées pleines de publications qui répandent dans son immense empire son puissant et libre esprit, vous ne vous sentez pas en présence de quelque chose de grand, si vous ne croyez pas une sorte d'immense grave et forte qui élève l'âme et la fait concevoir de nouvelles espérances, ce sera tant pis pour vous, retournez aux magasins de Leeds et aux fils d'Écosse. Mais non, vous la ressentez, cette sainte et profonde émotion, à la vue de toutes ces feuilles, dont le denombrement seul en fait vingt pages et où la pensée humaine se manifeste sur tous les points, se déploye sur tous les points et sous toutes les formes, sur les vitrines, sur les vitrines, sur lesquelles notre œil se fixe avec une sorte d'avidité, onze ou douze cents exemplaires d'un grand journal périodique, journaux quotidiens pour les hommes d'affaires, pour les hommes d'affaires, pour les savants, pour les artistes, pour les gens du monde, pour les ouvriers. En outre, plus de deux cent vingt sont publiés par semaine; pas une communauté, pas une croyance qui n'ait ses journaux publiés pour des millions ou pour quelques millions. Et tout cela, tout cela que l'on attribue à sa large part

dans les journaux et les *magazines*? Vous en compterez tout près de cinquante qui s'adressent exclusivement à elle. Vingt-six feuilles ont pour objet de combattre l'esclavage et l'intempérance. Il y en a une qui s'appelle *l'anti-tabac* : vous devinez, à son titre, quelle mission spéciale elle s'est donnée.

A côté des journaux, vous trouverez les livres à bon marché : une très-curieuse exposition encore que celle-là. C'est aussi pour les petits garçons et les petites filles que beaucoup de ces livres ont été publiés. Il y a longtemps qu'on sait en Angleterre ce dont nous commençons à nous douter en France, c'est que l'homme et la femme étant dans l'enfant, il faut s'occuper des enfants pour faire des hommes et des femmes. Qu'ils sont charmants et gais à l'œil, avec leurs cartonnages aux couleurs vives, avec leurs comiques images si joyeusement enluminées, ces petits livres, qui feront rire du même rire frais et sonore le fils ou la fille du lord dans les riches hôtels de West-End, et la jeune famille du pauvre journalier dans les sombres taudis de Saint-Gilles.

Plus loin, c'est, traduit dans tous les idiomes connus, le livre qui est, pour la protestante Angleterre, le commencement et la fin de toute sagesse et de toute morale, l'inspirateur de tout bien, la Bible. A celui-là la main de l'homme ne doit rien ajouter; ce serait un sacrilège; même aux yeux des petits enfants il doit apparaître sérieux et austère : point d'ornements, point d'images, rien que le texte sacré. Et comme il doit être la nourriture de toute âme vivante sur la terre, il ira, parlant la langue de chacun, au-devant de tous, fût-ce aux extrémités du monde, fût-ce dans le palais de l'Exposition, où un employé tout de noir habillé vous arrêtera quand vous passerez devant la vitrine de la société biblique, vous demandera quelle est votre nationalité, et vous remettra un exemplaire, en votre langue maternelle, des psaumes de David, d'un des quatre Évangiles ou des Actes des apôtres.

« Tirons le meilleur parti de l'Exposition universelle pour nos affaires! » se sont dit la plupart des exposants, et ils font de leur mieux pour arriver à leur but. De leur côté, les membres de la Société biblique qui, eux aussi, sont des gens pratiques, se sont dit: « Voilà une occasion admirable d'avancer les affaires de Dieu! » et ils agissent en conséquence.

Vous prenez le petit cahier du monsieur en habit noir, qui s'efface en vous saluant avec un agréable sourire, et vous passez de la métropole dans sa grande colonie.

Ce sont des idoles bizarres, des types photographiés de toutes les populations de l'Hindoustan, de ses exemplaires des livres saints, des poèmes en quarante mille vers, des meubles de laque ou de bois précieux à la forme lourde, aux dessins étranges, fouillés avec

ses produits similaires, bien convaincu que vous n'auriez absolument rien à lui répondre.

Donc, ne vous donnez pas la peine de l'interroger, et prenant bravement votre parti, allez droit aux wagons, aux machines, aux bottes, aux manteaux imperméables, aux fourneaux économiques, aux vêtements à bon marché, au fer, à la houille et au pétrole de la république au pavillon étoilé. Mais, qu'est-ce que cette harmonie! Les accords d'un piano! Oui, et d'un piano de fabrication américaine, en vérité, digne d'être caressé par Thalberg ou cassé par l'abbé Liszt... Et nous disions que le côté agrément faisait défaut à l'exposition des États-Unis! Le côté agrément, mais le voici. Et la fantaisie, vous en faut-il! N'en est-ce pas que cette table en marqueterie envoyée par le Wisconsin, où sont figurés les portraits des plus grands hommes de l'Union et où il n'entre pas moins de 96,321 morceaux de bois assortis!

Ne demandez pas de pianos et de tables en marqueterie au Brésil; contentez-vous d'une collection de ses bois les plus précieux à l'état brut, pittoresquement groupés dans un décor de forêt vierge à laquelle un velum bleu fait un ciel du plus bel azur. A deux pas de la forêt vierge et de l'œuvre de la nature, de superbes épaulettes qui donneraient envie d'être général. Être général! Au Brésil, qui ne l'est pas, ne l'a pas été, ou ne le sera pas! Comment l'industrie de l'épaulette n'y ferait-elle pas des chefs-d'œuvre!

Le Brésil à part, tous les pays de l'Amérique du Sud n'exposent guère que ce que leur donne la terre; mais la terre y est fertile et libérale. Cependant le Chili vous montre ses costumes nationaux dont il a revêtu des poulx équestres de grandeur naturelle et de haute mine. Les chevaux qui portent leur maître aux champs ou au combat semble à tout bers de leurs harnais enrichis d'ornements d'argent. La Confédération argentine vous donne sur le hamac des idées toutes nouvelles: ce n'est plus le grossier hamac de corde, c'est le hamac de fine toile bordé de tulle brodé. Mais où trouver d'assez jolis arbres pour suspendre un si joli hamac! Venezuela au doux nom expose une tête d'Indien vieille de deux ou trois cents ans, peut-être davantage, et l'urne de terre qui la contenait. Même avec les idées du citoyen de l'Illinois ou du Tennessee, il serait difficile de découvrir le côté agréable de cette tête et de cette urne.

Reentrant pour un instant dans l'Amérique du Nord, traversez la Nouvelle-Écosse et le Canada, abondamment fournis de bois, de coquilles, d'échantillons zoologiques et minéralogiques; puis, pour revenir du nouveau monde à l'ancien continent, faites un petit détour; passez par Terre-Neuve, qui expose ses marbres,

ses peaux de phoques, ses poissons salés : par Queensland, le pays du coton ; par Victoria, riche de ses tabacs, de ses plumes de cazaar, de ses quartz aurifères ; et ne refusez pas un regard aux îles Sandwich, ou royaume d'Hawaï, si vous l'aimez mieux. Vous y voici... et vous souriez dédaigneusement : Eh quoi ! des gens qui vont avec des sandales de ficelle aux pieds, coiffés de ces misérables chapeaux de paille et couverts de ces grossières étoffes ! Fort bien, mais daignez vous approcher un peu de cette armoire mal éclairée. Qu'y voyez-vous ? Un code civil hawaïen et quatre ou cinq journaux écrits en langue hawaïenne ; un de ces journaux est illustré. Prenez maintenant une des notices qu'on a laissées tout expres pour vous sur cette table. Qu'y lisez-vous ? Que l'archipel d'Hawaï est gouverné par un roi constitutionnel, que les lois y sont votées par une chambre, que les ministres y sont responsables, que la presse y est libre et que le droit de réunion y est reconnu. Attendez la prochaine exposition universelle, regardez alors les vitrines d'Hawaï, et vous verrez ce que sauront faire ces sauvages si mal coiffés, si mal chaussés, si mal vêtus !

Un coup d'œil à l'Afrique anglaise, aux minerais de cuivre du Cap, à ses ivoires, à ses huiles de balano, de phoque, de requin et d'élephant marin ; un coup d'œil encore aux peaux de lion, de serpent et d'antilope, aux cornes d'élan, de rhinocéros, de *gou*, de *ko-doo* et de *twartewit-pens-boat* de la Côte de Natal... et vous voici de retour en Asie.

Oh ! le charmant portique si gracieux dans sa forme et d'un bleu tendre si doux à regarder ! C'est la Perse ! Par malheur, rien à voir de la Perse que ce portique peint par des décorateurs français. Les produits de l'industrie persane ne sont pas arrivés. Arriveront-ils ? Oui... si c'est écrit. Pour vous consoler de votre curiosité déçue, recueillez-vous un instant, et rappelez à votre imagination les pompes et les magnificences de la cour de Xerxès et de Darius.

En face, c'est l'extrême Orient : la Chine, Siam, le Japon. Des portiques encore, plus riches, plus éclatants, une architecture qui se ressemble à aucune autre, une ornementation d'une richesse baroque, les couleurs les plus gaies. Et dans les vitrines, sur les étagères, ce que nous avons vu depuis vingt ans, ce que nous pouvons voir tous les jours dans vingt boutiques de Paris ou à l'hôtel des commissaires prisurs. Ce que vous pourrez apprendre de nouveau sur ces amusants pays dont le bec-à-brac n'a plus de secrets pour vous, c'est le parc qui vous l'apprendra. C'est aussi dans le parc plutôt que dans le musée que vous trouverez tout à l'heure la Turquie, l'Égypte, Tunis et le Maroc : des *narghilés*, des *colons*, le *scamoun*, des étoffes brodées ou lances d'or et



PROMENADE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2017

d'argent, des mousselines brodées en fil de couleur, des burnous, des haïcks, des caftans, des tapis de Smyrne, des selles et des harnais d'une incomparable richesse, tout cela n'a plus rien qui nous puisse étonner; il y a longtemps que l'Orient musulman a montré ces merveilles-là à l'Europe, ne vous y attardez pas.

Un jour, sans doute, on vantera dans les expositions universelles les fers, les draps, les toiles et les cotonnades d'Italie; alors l'Italie, elle aussi, sera devenue sérieuse, et les citoyens des États-Unis auront pour elle quelque considération. Ce jour-là n'est pas encore venu, et dans les salles italiennes l'industrie n'est encore que riante et gracieuse; moins de nécessaire que de superflu, et plus d'agréable que d'utile: des mosaïques en pierre dure de Florence, des cabinets incrustés d'ivoire, des coraux, des filigranes de Gênes, des pailles d'une finesse et d'une souplesse sans égales, des coffrets en marqueterie de Sorrente où sont reproduites avec un art plein de naturel et de vérité des scènes de la vie populaire napolitaine; des verres de Murano, les plus légers et les plus élégants où jamais brillera aux rayons du soleil l'or du vin de Chypre; et dans l'exposition romaine, car Rome a gardé sa place à part au palais du Champ de Mars comme en Italie, de splendides spécimens de la typographie du Vatican, des épreuves photographiques de la ville des Césars et de la ville des Papes, et les canées, et les mosaïques célèbres dans le monde entier, et les cierges de Pâques gigantesques que l'on couvre de peintures et de dorures, parce que des cierges tout blancs auraient trop pauvre mine au milieu des splendeurs de la grande solennité catholique.

Rome, singulier hasard, regarde la Roumanie, qui lui a emprunté son nom, mais qui ne lui a pas pris ses magnificences et ses délicatesses: une exposition presque sauvage, rudes fourrures, des échantillons enpaillés de la faune des bois et des montagnes, des vêtements d'hommes en peau, brodés de laines de diverses couleurs vives et tranchées, quelques robes de femme où déjà l'on pressent l'Orient, et c'est tout.

Cette clôture en bois de sapin blanc sculpté, qui a la bonne intention d'être légère, sans doute, et qui ne l'est pas, enferme l'exposition russe. De Florence à Moscou ou à Saint-Pétersbourg, il n'y a que la largeur de la rue qui joint deux des portes du palais, la porte du levant et la porte du couchant.

Si un Russe nous servait de guide à travers les salles où sont réunis les envois de son pays, il nous saurait certainement gré d'avoir un mot poli pour les samawars où l'on fait bouillir l'eau pour le thé, de regarder avec bienveillance ces bougies si blanches dont la renommée a depuis longtemps franchi les frontières de la Russie, de louer ces dentelles de laine chaudes et légères, d'admirer



PROMENADE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2019

sensifs ou féroces qui hantent les forêts hyperboréennes, a fourni l'étoffe, est le plus beau qu'on puisse imaginer; on a plaisir sans doute à regarder ce minéral d'argent, puis ces jolies boucles d'oreilles en filigrane, aussi délicates que celles que nous venons de voir dans les vitrines de Gènes, et à se dire : Ceci est sorti de cela; mais de toute l'exposition suédoise et norvégienne, le plus curieux, à coup sûr, ce sont ces groupes de grandeur naturelle qui représentent les différents types et les costumes des différentes provinces du royaume scandinave. Physionomie douce et honnête chez les hommes, ingénue et gracieuse chez les femmes; habits aux couleurs vives et riantes, robes et coiffures parfois éblouissantes d'or et d'argent, comme pour égayer et réchauffer la triste et brumeuse nature.

Le Danemark est en face : bon petit pays, si laborieux, si intelligent, si actif; mais peut-être n'est-il pas encore bien remis de la rude secousse d'il y a trois ans, et n'a-t-il pas le cœur aux fêtes, même à celles de l'industrie. Il expose un peu de tout ce qu'on voit ailleurs, mais il n'affirme guère son individualité et, n'étaient quelques costumes, quelques parures faites de l'an bre jaune recueilli sur les côtes de la Baltique, quelques échantillons de minéraux d'Islande, on aurait peine à le reconnaître.

C'est à la Grèce que confine le Danemark; les organisateurs de l'Exposition n'étaient point avertis à la vérité géographique. Tant mieux, un peu de désordre dans les latitudes et les longitudes est d'un heureux effet; et le Nord mêlé au Midi, le Couchant au Levant ne font qu'à ôter au piquant de l'ensemble.

La Grèce ne tient pas beaucoup de place dans la galerie des machines, mais qu'elle est agréable à regarder dans la galerie du vêtement ! Même après les Turcs, même après les Bavarois, elle est restée la Grèce, le pays des vieilles nattes et des vieux costumes superbes et poétiques. Jamais les vestes des Palakans et leurs jambières ne furent d'un plus beau velours et plus maudite-ment ornées de broderies d'or; jamais la bus ancle pisser, dont l'et fle ble che se courbe vingt fois sur elle-même, ne tomba plus ample au-dessus du genou; jamais pistolets plus riches et damasquinés ne garnirent la ceinture des fils de la mouline. Ces rudes ser-touts sont ceux que portaient les marins des îles au temps de la domination de Venise, et les compagnons de Camille, pendant la guerre de l'Indépendance; et ce fut vêtues de robes semblables à celles-ci que les filles blanches d'Athènes et de Corinthe, parurent à la cour de Guillaume de Champlitte, prince d'Achaïe... Mais voyez mieux que cela, en vérité, une tunique, un peplum de laine blanche avec un ornement d'or et des colliers; n'est-ce pas le costume d'Helène, fille de Menelaüs, allant avec Paris vers les rivages

phyrgiens ! Tout près de là, les présents exquis du sol et du soleil de la Grèce : encore de la poésie, encore des noms fameux, antiques souvent, mélodieux toujours ! C'est le miel de l'Hymette, ce sont les vins d'Ithaque, de Santorin, de Corfou, de Patras, de Kalavrita, de Zante, de Théra, de Céphise. Doux noms, vins parfumés, double ivresse !

Voici l'Espagne et voici le Portugal. Sans les étiquettes des vitrines on ne s'en apercevrait guère. N'avez-vous pas entendu dire que les pays d'au delà des Pyrénées étaient les plus pittoresques et les plus curieux qu'on pût voir, pleins de surprises et d'étrangetés, et vraiment originaux ? Oui, cela est dans les livres, et les voyageurs le racontent, et cela est vrai sans doute, car on ne vient plus d'aussi loin, quand on vient d'Espagne ou de Portugal, pour se flatter de l'espoir qu'on mentira impunément. Mais ces surprises, mais cette originalité, où sont-elles, au palais du Champ de Mars ? Quelques alcarazas, quelques sombreros et quelques costumes de manolas de différentes provinces, perdus dans une foule d'objets, que semblent avoir fournis les étalages du boulevard des Italiens : vraiment ce n'est pas assez. Peut-être après tout, les deux peuples de la péninsule sont-ils à ce point jaloux de leur physionomie propre, qu'ils n'ont point voulu permettre à ce qui la fait différente de celle des autres nations de passer les Pyrénées, de peur qu'on ne la leur prit et qu'ils ne cessassent d'être eux-mêmes.

Est-ce bien la Suisse, simple, modeste et raisonnable, qui a élevé ce luxe ce palais de tulle et de mousseline brodée ? on serait tenté de dire ce temple : ne voyez-vous pas, en effet, que les femmes semblent n'y pénétrer qu'avec un religieux émoi, presque avec tremblement ? Oui, c'est la Suisse, c'est Saint-Gall, c'est Appenzell qui ont brodé ces tissus légers semés de bouquets et d'oiseaux ; qui les ont tendus pour en faire un plafond transparent qui tamisât doucement la lumière ; qui les ont suspendus en rideaux, en portières, et fait mollement retomber en plus harmonieux ; c'est Appenzell et Saint-Gall qui ont préparé ces irrésistibles pièces à la coquette féminine, qui s'enrichiront de ses faiblesses et qui n'en resteront pas moins simples, modestes et raisonnables.

La Suisse travaille pour les riches — mais elle travaille aussi pour les pauvres : vous venez de voir le palais de la mousseline, voici le palais de la cotonnaie. Avec ces robes et ces fichus d'indienne aux couleurs voyantes, la paysanne se fera belle le dimanche pour aller à la messe ou au sermon ; et le rouge éclatant de Winterthur, la pourpre villosaise, brillera de loin dans les sentiers sur les épaules des jeunes filles.

Et près de la cotonnaie c'est l'horlogerie avec des chrono-



PROMENADE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2021

mètres ornés de diamants et de rubis pour les millionnaires et de bonne grosses montres à trente francs pour les petits bourgeois et les journaliers; et près de l'horlogerie, les précieux ouvrages en bois, chefs-d'œuvre de sculpteurs inconnus, qui rappellent sur l'étagère du salon ou sur la cheminée de l'étudiant, les beaux voyages dans les Alpes aux jours de loisir et de liberté.

Par la Suisse, nous entrons en Autriche, la vieille ennemie d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald; depuis longtemps empire et république ont fait la paix; vieilles ambitions et vieilles colères sont oubliées.

Un vigoureux, sensé et solide peuple que ces Autrichiens.

Après la terrible déroute, l'effroyable catastrophe de Sadowa, d'autres, écrasés par ce tonnerre, désespérant de l'avenir se seraient assis l'esprit perdu dans la torpeur et l'engourdissement pour contempler leur ruine. Eux n'ont pas fait ainsi : ils ont senti le coup profondément, douloureusement, mais ils sont restés debout; mais ils ne se sont pas abandonnés, et le premier moment passé ils se sont dit : « Il y a une Exposition universelle l'année prochaine à Paris, il faut être prêts, nous y montrer de notre mieux, et s'il se peut, battre à notre tour les Prussiens au Champ de Mars. » Puis il se sont remis bravement à l'ouvrage, ils ont repus leurs préparatifs interrompus par la guerre; et lorsque tout leur a semblé aussi bien que possible, ils ont soigneusement emballé leurs produits et les ont expédiés. Un peu plus tard ils sont partis eux-mêmes, ont pris possession de la place qui leur était réservée, ont construit leurs vitrines, monté leurs machines, déballé, rangé, étiqueté leurs meubles, leurs étoffes et le reste... si bien qu'ils ne furent pas les derniers installés, et plus d'un concurrent, qui n'aurait pu s'excuser sur les malheurs de la guerre, fut en retard sur les vaincus de Sadowa.

Elle a bon air cette exposition autrichienne; tout y est bien casé, bien ordonné, bien aligné.

Souvent un beau désordre est un effet de l'art,

est un vers que les Autrichiens, même ceux qui savent le français, ne comprennent pas et ne comprendront jamais. De l'ordre, toujours de l'ordre, dans les batailles de l'art et de l'industrie comme dans les autres. De l'équilibre aussi : voyez, ce ne sont pas seulement des produits de luxe ou seulement des produits d'utilité, il y a de l'un il y a de l'autre dans de sages proportions : « Heureux qui sait passer du grave au doux, » a dit aussi le poète; cet hémistiche-là, les Autrichiens le comprennent. Beaucoup de draps et de toutes couleurs pour les uniformes, et

aussi beaucoup d'instruments de musique militaire et de magnifiques, de la chaussure de très-bonne qualité, et des verres de Bohême du plus riche travail, de très-belles éditions et les plus grandes pipes, et le plus curieusement ciselées qu'on puisse trouver dans le monde entier. Le nombre des pipes autrichiennes est prodigieux; il semble que ce serait trop peu pour les remplir de tout le tabac que produit pendant un an la Virginie. L'industrie des pipes est certainement une des industries maîtresses de l'Autriche. En voir une autre dont peu de gens se doutaient peut-être: celle des fez. C'est que l'Autriche touche à l'Orient.

Elle touche à la Prusse aussi, mais pas dans le palais du Champ de Mars; il y a entre les deux belligérants de l'année dernière, les États de l'Allemagne du Sud et les États de l'Allemagne du Nord. C'est la bonne et catholique Bavière, avec ses porcelaines devotes, avec ses poutées, ses toites de soldats, ses bergeries, ses villages aux toits rouges, aux arbres frisés, ses ménageries taillées dans le sapin dont les ours, les éléphants et les dromadaires sentent si bon; tous les joyeux trésors de Nuremberg; c'est le Wurtemberg tranquille et appliqué aux choses de la campagne, à celles du ménage, avec ses fors de faux, ses serpettes, ses ustensiles de cuivre, ses batteries de cuisine, son beau linge de table et ses cages d'oiseaux; c'est Bade et les coucoux de la forêt Noire: coucoux simples et coucoux ornés, coucoux des pauvres et coucoux des riches; c'est la Hesse avec ses ours vernis, c'est le Mecklembourg avec ses lunes brutes, encore grasses du suint, et ses laines cardées, blanches comme la neige.

Un canon, le plus énorme qui ait jamais été fondu, le léviathan ou le mammoth des canons, telle est l'enseigne de la Prusse; d'autres, grands partout ailleurs, groupés autour du monstre semblent des nains prosterner devant lui. On ne devine pas tout d'abord ce que c'est, la forme vous déroute, il faut y regarder à deux fois pour savoir au juste à quoi s'en tenir, ce n'est plus le canon-sanne, c'est le canon-machine. Braqué sur l'intérieur du palais, il se dit que: « Si je voulais, je briserais, je renverserais, j'arrêterais tout cela. » Pau bonheur, il daigne ne pas vouloir.

Peut-être vous attendez-vous, sur cet échafaudon, à ne voir qu'objets, verreries dans l'exposition prussienne: tentes et lits de camp dans la galerie du mobilier, uniformes, buffetteries, casques et gibernes dans la galerie du vêtement, nitre et salpêtre dans la galerie des matières premières, pains de munition dans la galerie des armées. Eh bien, non, vous y voyez des vases et des bronzes qui sont d'un art moderne, mais dont la peinture et la forme n'ont rien que de païenque, vous y voyez de magnifiques ouvrages en fer forgé, ce ne sont ni des piques, ni des lances, mais des grilles et des portes



de jardin ; voici des spécimens typographiques et des cartes géographiques de la plus rare beauté, ce ne sont ni des ouvrages de tactique ou de stratégie, ni des cartes militaires ; voici des partitions de Beethoven ; cette grande salle est remplie de pianos, et dans ces vitrines de jouets les boîtes de soldats sont plus rares que les poupées et les ménages. Regardez ce relief ; une citadelle ! une ville forte ! point : de jolis cotéaux couronnés de ruines romantiques, des gazons, de petits bois, de petits rochers moussus, des ruisseaux qui serpentent, et, dans les sentiers, des bergers en veste de soie, des bergères en robe de gaze avec des nœuds bleus ou des nœuds roses, coiffées de chapeaux fleuris ; devant les bergers et les bergères, des agneaux blancs enrubanés aussi et des chiens fidèles : Florian en Prusse.

Canon à part, je ne vois de belliqueux qu'une douzaine d'images enluminées dans quelque Épinal d'outre-Rhin. C'est que les Prussiens ne sont pas Prussiens seulement, ils sont Prussiens et Allemands en même temps : Prussiens, ils ont exposé le gros canon et les enduminures guerrières ; Allemands ils ont exposé les vases, les bronzes, les livres, les grilles de jardin, les pianos, les cartes de géographie, les partitions de Beethoven, les ménages, les poupées, les petits bergers, les petites bergères et les petits agneaux.

Sur la frontière belge pas de canon monstre placé comme un épouvantail.

La Belgique est toujours le pays du charbon de terre et de la dentelle, deux choses qui ne se ressemblent guère. Les houillères de Mons et de Charleroi ne sont pas épuisées, et jamais elles n'ont donné de plus riche combustible à jeter dans la gueule béante des locomotives et des hauts fourneaux ; jamais non plus les ouvriers de Bruxelles et de Malines n'ont de leur navette agile brodé sur le tulle de plus merveilleux dessins et de plus légères fleurs. Dans ces meubles en chêne sculpté, on retrouve la délicatesse et la souplesse de ces orfèvres en bois qui ont ciselé pour les vieilles cathédrales flamandes tant de chaires et de retables qui n'ont plus leurs pareils au monde. Ces boîtes, que fabrique Spa, sont les plus charmantes où une jolie femme puisse serrer ses gants ou ses mouchoirs entre deux sachets parfumés. Mais voici une industrie ou plutôt un art moins exclusivement belge, renouvelé sinon nouveau chez nos voisins : regardez ces faïences peintes au dessin large et fier, au coloris harmonieux ; c'est déjà presque la perfection.

Pas de canons sur la frontière, disions-nous, mais que de fusils au cœur de la Belgique ! Armes de chasse, armes de guerre, voici les collections des fusils de toutes les armées du monde et un



spécimen de tous les systèmes que le génie de l'homme, illimité en cette matière, a récemment inventés. Ces vitrines de Liège ont de quoi donner de la jalousie aux armateurs français. Oui, la Belgique fabrique d'admirables fusils de guerre et par centaines de mille, mais, l'heureux pays! ce n'est point pour elle, c'est pour les autres, elle ne se ruine pas à les acheter, elle s'enrichit à les vendre. Par là, elle ne songe point à s'agrandir; libre, elle n'ambitionne que la gloire. Être content de son sort, c'est sa devise... et c'est la sagesse.

Celle de la Hollande aussi. Peut-être s'est-elle un peu oubliée à cultiver ses tulipes et ses jacinthes, cette calme et grasse Hollande; ce n'est pas seulement par ses dignes et ses canaux qu'elle est un pays curieux et original en Europe, et son exposition pouvait refléter d'une façon plus saisissante son individualité les traits en sont un peu efflés au palais du Champ de Mars. Et la Hollande coloniale, elle non plus, n'est pas ce qu'elle devait être. Quel étrange et magique ensemble à composer dont Java et Sumatra auraient fourni les éléments; les trésors de Java et de Sumatra sont restés dans les splendides demeures des marchands van d'Amsterdam et de Rotterdam. Cette prodigieuse collection de bijoux hollandais, de toute fabrication, de toute marque et de toute dénomination ne nous en console qu'à moitié, ces velours d'Utrecht, jaunes ou rouges, nous rassassent pas eux-mêmes à nous en voir tout le ret, et point n'en est pas sans plaisir qu'on les retrouve, ces lions et soleils velours, tels qu'ils étaient il y a trente ans, qu'aujourd'hui les plus chères, avec les mêmes fleurs simples et doubles frappées dans l'étoffe, le luxe brillant et bruyant d'aujourd'hui n'a donc pas tout emporté de l'humble luxe tranquille et bourgeois d'autrefois, et il y a encore des gens qui n'ont pas perdu le goût et du velours d'Utrecht.

La Hollande nous a ramené à la France et à notre point de départ, nous avons fait le tour du plus industriel. Avant de faire le tour du palais autrichien, suivons le parc, où il va reprendre des forces au grand air, ce royal voyageur qui n'a qu'un jour à donner à l'Exposition universelle.

Le Parc.

Dans ce parc qui occupe tout le reste du Champ de Mars, c'est-à-dire une espace de plus à peu près de la superficie donnée au palais qu'il enveloppe, s'élèvent d'innombrables constructions, différentes d'aspect et de style, agglomération la plus étrange que l'imagination puisse rêver. Les palais ont les annexes collectives



PROMENADE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2025

des nations exposantes qui servent à loger ce qui n'aurait pas trouvé place ou eût été trop à l'étroit dans le palais ; d'autres sont affectées à des expositions particulières ; d'autres encore sont de véritables ateliers où fonctionnent diverses industries sous les yeux du public ; il en est enfin qui, reproduisant certains monuments, certains types d'architecture, ou présentées comme des créations appropriées à un usage ou à un besoin déterminé, sont elles-mêmes dans le vrai sens du mot produits exposés.

Suivez à la sortie du palais l'avenue qui continue la rue intérieure dite des Pays-Bas, en laissant de côté, à gauche, le parc hollandais avec son pavillon des beaux-arts, sa métairie, sa taillerie de diamants, à droite le parc belge avec son grand hangar circulaire pour le matériel des chemins de fer, ses maisons d'ouvriers, sa galerie de peinture et de sculpture, près de laquelle a été dressée la statue équestre du roi Léopold : les artistes belges comme les artistes hollandais ont voulu être tout à fait chez eux et n'ont point exposé dans le palais. Cette avenue mène à la porte du parc réservé.

C'est bien dans ce jardin merveilleux qu'est le repos pour les yeux et pour l'esprit après une course de cinq ou six heures à travers ce palais où le regard et l'attention sont incessamment sollicités par un nombre incalculable d'objets divers et disparates. Après ce changeant et incohérent spectacle, la vue des pelouses vertes avec leurs ondulations molles, des massifs d'arbustes, des parterres de fleurs, des pièces d'eau, du plus calme petit ruisseau qui se puisse voir, et des légers palais où voltigent les oiseaux des tropiques dont les ailes et le col sont des écrins d'émeraudes, de rubis et de saphirs ; après le bourdonnement confus des pas et des voix de la foule, le souffle de la brise et le chant des volières ; après l'air emprisonné et lourd des salles, l'air libre et parfumé du jardin, la fraîcheur et la demi-obscurité des grottes où, dans les aquariums, parmi les herbes ou les algues glissent, marchent ou s'épanouissent, silencieux, les poissons des eaux douces, et ceux des eaux salées, cuirassés d'or ou d'argent, les crustacés, armés de toutes pièces, les zoophytes et les anémones de mer. C'est une exposition encore que ce parc réservé : ces kiosques élégants, ces volières, ces ponts agrestes sur le ruisseau, cette chaise ou ce banc où vous êtes assis, ces serres, cet immense palais de cristal, qui arrondit si majestueusement sa courbe incendiée par le soleil, les belles grilles qui enferment cet Eden, chacune des fleurs et chacun des arbustes qui le peuplent, tout cela est inscrit au catalogue ; mais oubliez-le, et cet Eden-exposition ne sera plus qu'un enchantement, une féerie.

Il faut rentrer dans le réel, et vous y rentrez en sortant du

11

parc réservé, dont l'extrémité joint presque le grand parc français. Tous les semblables, tous les contraires, toutes les analogies, toutes les oppositions sont rapprochés dans ce grand parc français : les annexes du matériel des chemins de fer, de la mécanique générale, des machines outils et le palais de la soierie; les maisons ouvrières de Blanzv, celles des ouvriers de Paris, celles des ouvriers de Mulhouse, entourées d'un jardin, où quatre ménages vivent séparés et réunis en même temps sous le même toit et le palais du cachemire, surmonté d'une pagode toute resplendissante d'or que supportent quatre têtes d'éléphants; l'exposition du Creusot à côté d'une exposition de terres cuites; le modèle de la machine de Marly à deux pas des appareils de chauffage; un chalet tout près d'un carillon; un théâtre où l'on chantera l'opérette et l'opéra, où l'on jouera la comédie et le drame dans toutes les langues, où des Espagnoles danseront le fandango, des Italiennes la tarantelle, des Écossaises la gigue et des Françaises le ballet sérieux, et non loin du théâtre, une église, des ornements sacerdotaux, des vases sacrés, des images pieuses, des crucifix, des enseignes de croix, des livres de prières, des rosaires, des chapelets, tout le matériel du culte et des pompes catholiques ou des pratiques pratiques de la dévotion; la photographie, la photostéphanie, un vivant de la lumière du soleil, et, sur sa tou, haute de cinquante mètres, le phare électrique, soleil de la nuit; l'exposition du ministère de la guerre : sables, lunettes, fusils, canons, obusiers, mortiers, balles, bombes et boulets, et, en face, l'exposition de la Société de secours aux blessés : chapelets, voitures, et voitures d'ambulance; une machine pour les petits enfants, et à côté d'elle, la Sainte prière, les trois anneaux, et à côté de ces anneaux, une belle lingerie, deux sténographes, trois machines à écrire, une machine à papier, une machine à coudre civile et militaire, l'exposition des forges de Châtillon et Commentry, deux tentatives, un château d'eau, des chaudières à vapeur, non loin du phare, un phare ordinaire, des appareils lumineux, des appareils réfrigérants, une bicyclette, une cruche de fer, une exposition de vitraux, des bétons, des appareils de dégraissage, et un pâtissier.

Sur la berge de la Seine, dont le quai seul sépare le grand parc français, à l'exposition, celle de la navigation de plaisance entre les machines marines, d'un côté, et, de l'autre, le pavillon de la Société de sauvetage et l'exposition des appareils de plongeurs; des canots à rames et à voiles, des yachts, des periscaires flottent sur le fleuve même.

À l'extrémité de la grande avenue qui aboutit au pont d'Iéna, c'est le parc anglais, le parc américain et le parc oriental.

Immenses hangars où l'Angleterre et les États-Unis ont



PROMENADE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2027

installé leur matériel de chemins de fer et leurs machines agricoles bornent ce parc au midi. Au couchant, ce vaste bâtiment en forme de parallélogramme est le Cercle international. Là, négociants et gens de loisir se rencontrent pour traiter de leurs affaires ou causer de leurs loisirs; des voyageurs de cent pays différents s'y mêlent, des compatriotes s'y cherchent et s'y retrouvent en territoire neutre; dans la salle à manger, à la voûte et aux murs peints de fresques colossales, trois ou quatre cents convives venus de tous les coins de l'horizon mangent à l'aise le même dîner à la même table.

Ce n'est pas dans le palais seulement que le protestantisme travaille avec une merveilleuse activité, il sème aussi son grain dans le parc, à pleines mains, distribuant les évangiles, les psaumes, des actes des apôtres, et des milliers et des milliers de petits imprimés édifiants, au titre adroitement choisi pour piquer la curiosité et vous attirer sans que vous vous en doutiez dans le pieux filet. Vous serez d'autant mieux pris que la main qui vous a tendu le petit cahier est souvent celle d'un fils de l'Islam au teint noir ou cuivré, vêtu d'un caftan et coiffé d'un turban... et qui peut-être s' imagine gagner des âmes à Mahomet. Voici le centre d'où rayonne toute cette propagande, un kiosque très-élégant et très-gracieux vraiment, et, groupés dans le voisinage le pavillon de la Société biblique, le pavillon de la Société des missions, un temple où l'on prie le pour de bon, une école du dimanche! Tout cela propre, correct, confortable et froid.

Cette étrange chose, basse, lourde, à l'aspect funèbre, qui touche au parc anglais et au microcosme protestant, c'est une copie du temple d'Yxicole, où les anciens Aztèques immolaient des victimes humaines, et en même temps un musée mexicain.

Les Anglais sont très-belliqueux dans leur parc: cette construction est une caserne-hôpital, cette autre loge une exposition de munitions de guerre, cette autre des canons exposés par le Gouvernement et qui sont de taille et de calibre à donner à réfléchir au canon-monstre de la Prusse.

Point de caserne ni de canon en Amérique, qu'une allée sépare seule de l'Angleterre: un modèle de maison de campagne et un modèle de maison d'école.

Et maintenant, voici l'Orient, l'Orient musulman avec ses minarets, ses coupôles, ses terrasses, ses moucharabihs à grilles d'or; et l'Orient bouddhiste avec ses pagodes, ses portiques aux couleurs vives et gaies, aux ornements bizarres, ses toits aux angles retroussés; le Koran près de la Bible, Confucius voisinant avec Luther et Calvin, les hommes des mille et une nuits en face des hommes de Franklin et des concitoyens de Cobden.

C'est la Turquie, la Roumanie, le Maroc, l'Égypte, Tunis ; c'est la Chine, Siam et le Japon.

La Turquie avec sa mosquée en miniature, aux fenêtres encadrées d'émaux, et cet éblouissant salon digne de l'appartement d'une sultane favorite.

La Roumanie avec son pavillon étrange à l'ornementation magnifique et barbare : une architecture qui n'est plus de l'Europe et qui n'est pas de l'Asie.

L'Égypte avec ses écuries où sont installés deux dromadaires, un âne noir de Minieh et un âne noir d'Aboukir ; avec son caravansérai, dont le cour intérieure est entourée de boutiques devant lesquelles travaillent des bijoutiers du Caire et du Soudan, des fabricants de nattes, des brodeurs, des passementiers, des soieriers, des fabricants de tuyaux de chibouques ; avec son palais, où est exposé le plan en relief de toute l'Égypte, son pavillon de Suez, son temple, spécimen des trois grandes époques de l'art égyptien, qui renferme dans son échelle couvert des plus curieuses et quelques-unes des plus belles statues du musée de Boulaq, et la collection des bijoux ensevelis avec la momie de la reine Aah-Hotep, femme de Kamés, roi de Thèbes, qui vivait au temps où le Pharaon de Tunis avait pour ministre Joseph, fils de Jacob.

Tunis, avec son palais dont la façade a été copiée exactement sur celle du *Harem*, la résidence du bey. Un résumé de l'Orient africain que ce palais ! Au rez-de-chaussée, les écuries pour les chevaux bédouins, un café où cinq maîtres chantent et jouent sur des instruments bizarres des musiciens, des marchands de tabac, les marchands d'étoffes, les courtisanes assises, les jambes croisées sur leur comptoir ; au premier étage, toutes les splendeurs, toutes les richesses et toutes les grâces de l'art mauresque : un *patio* qui entoure toute une galerie à fines colonnes de marbre blanc, dont les murs sont revêtus jusqu'à mi-hauteur de carreaux de faïence aux teintes douces et harmonieuses ; au centre de la cour, égayée par quatre parterres de plantes tropicales, une petite fontaine de marbre blanc dont le bassin reçoit le ruissellement de la bouche de dauphins sculptés, sur le toit ouvrant les appartements : en avant, la salle de réceptions et la salle de justice ; au fond le grand salon ; un autre salon à droite, à gauche, les appartements intimes, les meubles les plus riches et les plus curieux, les tentures les plus belles et les plus travaillées, les tapis des moucharabehs et les vitraux de couleur enchâssés dans les arabesques, un frais demi-jour où se font éblouir les regards de arcs en latentes et l'or des peintures et des stucos.

La Chine, avec son pavillon fidèlement emprunté aux

écrans et aux paravents, et ses trois Chinoises au teint délicat et pâle, assises derrière le comptoir du magasins de thé, les yeux craintivement baissés sous les regards curieux des barbares d'Occident.

L'Italie relie de ce côté du parc l'Orient à l'Occident : de petites fabriques élégantes dont l'architecture est relevée par des faïences de couleur, des terres cuites, des majoliques et des fresques indélébiles, et à côté de ces gracieuses constructions une porte sombre qui mène dans quelque chose de noir et de souterrain. Est-ce la porte de Dante, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Per me si va nella città dolente*? Non, ce n'est pas en enfer qu'elle mène, mais ce n'est pas non plus dans un lieu bien riant ; ce sont les catacombes de Rome. Voici le corridor aux parois percées de niches profondes où l'on plaçait les cercueils ; des noms sont gravés dans la pierre : presque tous ignorés, quelques-uns illustres ; cette chambre carrée, où l'on voit peints sur les murs les signes et les chiffres symboliques intelligibles pour les seuls adeptes de la foi nouvelle, est une primitive église où se rassemblaient les confesseurs et les martyrs du lendemain pour assister aux mystères célébrés sur la tombe des confesseurs et des martyrs de la veille.

De la Rome souterraine vous émergez en pleine Europe moderne : ce sont les annexes agricoles, industrielles et artistiques de la Belgique, de la Prusse, de l'Autriche, de la Suisse, de la Bavière, du Württemberg, de l'Espagne, du Portugal, et la foule de constructions de dimensions moindres groupées dans le parc attribué à chaque pays : les écuries russes, écuries à mettre sur des étaçères, où les petits chevaux au col court ont des stalles si finement sculptées et ouvrees que des chanoines de chœur s'en contenteraient ; les maisons de paysan russe bâties de troncs d'arbres enchevêtrés, dont les toits lancent à droite et à gauche de grands bras de sapin découpé et dont les façades rendront jalouses les façades des chalets d'Interlaken ; près de ces bijoux en bois, la pauvre tente du lakoutsch nomade, sous laquelle entre en sifflant le vent des steppes ; plus loin c'est la maison de Gustave Wasa et le cottage norvégien ; plus loin, l'exposition saxonne de l'instruction publique, la maison d'école prussienne où tout est si propre, si calme, où les livres, les cahiers et les tableaux d'étude ont l'air de sourire à l'écolier et de lui dire : Courage, ce n'est pas si difficile. Dans le parc autrichien, la boulangerie, la grande brasserie à balcon intérieur, semblable à celle de Vienne, le débit de vin, dont le lierre et la vigne vierge encadrent la porte et les fenêtres, la maison bohémienne, la maison styrienne, la maison tyrolienne et la maison hongroise ; là-bas, en Espagne, le café ou des

filles de Valence à la jupe à ramages bordée d'un ruban d'or, servent le chocolat à l'eau, le vin de Porto ou le vin de Xérès.

Vous plaît-il maintenant de vous reposer de votre course dans le parc comme vous vous êtes reposé au milieu des fleurs et des volières de votre course à travers le palais? Entrez dans cette ferme modèle, vous pourriez vous y asseoir à une table rustique au milieu des étables et des ruches, et boire une jatte de lait en écoutant la symphonie pastorale des breuils qui mugissent, des moutons qui bêlent, des poules qui gloussent et des pigeons qui roucoulent, car dans ce monde du Champ de Mars, ne le disions-nous pas? tous les mondes sont réunis, même le monde champêtre... et il ne tient qu'à vous d'y raver une idylle.

II

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION

PAR

H. DE LA MADELÈNE

Ce qui frappe tout d'abord en entrant dans les sections consacrées aux Beaux-Arts, c'est l'énormité relative de l'Exposition de 1867 sur la grande Exposition de 1855. La somme de talent est la même pour l'une et l'abondance des œuvres d'art est au moins égale. Mais, hélas! le rappel, battu d'un bout du monde à l'autre, a fait surgir des centaines d'artistes, il n'a malheureusement relevé au un homme de génie. L'Exposition de 1867 manque particulièrement de ces œuvres magistrales, faites pour passionner le public, secouer la torpeur d'une critique banale et réveiller l'auteur des paléontiques. L'ensemble est ferme, incolore, sans accent, et cette médiocrité générale atteste une fois de plus la débâcle universelle, la confusion des genres, le désordre et l'indigence des esprits.

Cette défiance profonde de l'art contemporain a déjà été signalée bien des fois, depuis quinze ou vingt ans, par ce qui nous reste de critique : vains efforts! remontrances stériles! On l'a dit sur tous les tons, et comment se lasser de le redire! En tous pays, l'art participe essentiellement à la vie générale du siècle. Aux lendemains des fêtes d'écroulées, à l'heure des renaissances viriles et

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2021

des retrempelements généreux, l'art s'épanouit librement, fièrement et émerveille bientôt le monde par la force invincible de son élan victorieux. Rien ne l'arrête, rien ne l'étonne, rien ne lui résiste. Il entasse chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre et semble se faire un jeu des obstacles. Plus il travaille et moins il se lasse ; plus il produit et moins il s'épuise.

On voit alors, de tous côtés et coup sur coup, surgir ces personnalités vigoureuses qui incarnent en quelque sorte en elles les passions, les vertus, les haines, les enthousiasmes et jusqu'aux folies malades d'une époque. L'artiste marche alors de pair avec les politiques les plus profonds et les hommes de guerre les plus vaillants : il pèse de son poids propre dans la balance, et il faut compter avec lui.

Mais en des temps comme le nôtre, quoi de semblable ! Comment veut-on qu'une époque rétrécie, positive, toute aux appétits, sans virilités, sans passions, sans croyances, produise un art puissant, capable d'émouvoir les âmes ! Quand toutes les sources d'enthousiasme sont taries, quand la lassitude est partout, quand l'indifférence, pire que la mort, passe pour le dernier mot de la sagesse, que peut faire l'artiste et que peut-on lui demander ?

Aujourd'hui le ciel est vide : le Christ a cessé d'être le Rédempteur, l'Hostie expiatoire, Dieu lui-même fait homme. Jusque dans des chaires chrétiennes, nous l'avons vu présenter sous la forme la plus humaine, comme un philosophe, un moraliste, un jeune homme *des plus distingués pour son temps* ; croit-on que l'artiste persistera seul à croire à la divinité du Fils de l'Homme ? Et s'il a cessé d'y croire, comment la peindra-t-il pour nos églises ?

De là, dans le type traditionnel, une altération profonde : on peint Jésus de Nazareth comme on peindrait Platon, Confucius ou Manou ; cherchez maintenant dans les lignes glacées de cette tête de convention, l'expression d'ineffable tendresse, la douceur pénétrante et l'amour infini que les maîtres primitifs savaient si bien rendre à l'envi.

Pour l'Olympe, c'est même chose. Jupiter est en fuite, et malgré les louables efforts d'une petite école néo-païenne, le blond Phébus tentera vainement de ramener sur l'Hélikon le chœur divin des Karites. On peint encore Vénus, par-ci par-là, à cause de sa nudité, mais avec quel soin fait-on avant tout une belle femme de la déesse ! et l'Histoire ! et la Guerre ! L'Histoire n'apparaît plus que sous l'aspect anecdotique, et la perfection des engins de destruction enlevant de plus en plus à la guerre tout caractère épique, le tableau de batailles dégingole naturellement jusqu'aux romances militaires de M. Protais.

Plus nous deviendrons petits et plus l'art contemporain, soyez

en sûrs se rapetissera à notre taille. Tout se tient, tout s'enchaîne-petits : it y a si petite littérature, petits appartements, petits tableaux. Nous ne croyons plus aux dieux, aux martyrs, aux héros, mais nous prenons encore plaisir à voir couler l'eau claire sous les saules, et nous regardons volontiers rentrer les vaches à l'étable. Voilà la peinture qui nous convient ! Voilà pourquoi nous aurons de brillants paysagistes et de merveilleux peintres d'animaux. Que nous faut-il surtout des cadres grands comme la main, des portraits à mi-corps, des tableaux de genre, toutes choses prenant peu de place, faciles à démembrer. A la bonne heure ! voilà notre affaire ! et que cette Exposition de 1867 nous sert bien selon notre goût !

Soyons justes pourtant : si l'Exposition de 1855 a laissé un si grand souvenir, c'est qu'elle résu-mait pour ainsi dire l'effort artistique d'un demi-siècle, et d'un des siècles les plus tourmentés de l'histoire. L'Exposition actuelle ne représente guère qu'une période de douze années, et de quelles années ! Le grand mouvement romantique avait fait tant de grandes personnalités : l'ère du Crédit mobilier, du Comptoir d'Escompte et des gens de Bourse, n'a pu produire personne. En 1855, Decamps, Delacroix, Horace Vernet, Ingres, Aey Schaeffer, Troyon, vivaient encore ; en 1867 nous en sommes réduits à M. Cabanel, à M. Pils, à M. Yvon, à M. Gustave Doré. Ce n'est pas tout à fait même chose, on en conviendra.

Quelle génération passante qu'elle qui vient de s'éteindre ! Quelle sincérité vaillante dans la lutte et quelle bonne foi dans tous les camps ! L'amour de l'art débattait vivement toutes les âmes ; on était une âme pour escalader l'Olympe, et le même idéal était appét de toutes les portines. En avant !

Rappelez-vous Decamps, imaginez les tourments souvent stériles, les anxiétés et les peines, les maux de son exécution, malgré les excès de talent, mais quelque, n'est-il pas *effrayant* au possible ! L'énergie caractéristique de ses œuvres, la fermeté de son pinceau n'ont-elles pas dû en être le maître !

Decamps représente admirablement la violence de la vocation, la tentation et la persistance du désir, l'ambition noble de faire mieux que les autres. Quelque jugement que l'on porte sur son œuvre, c'est une personnalité très-tranchée et qui se détache en sa place dans le paysage, et qui se tient au milieu du cadre.

Le Decamps de l'avenir ! Quel plus puissant genre et quel génie plus précieux ! De ceux qui ont le droit légitime de ce siècle et de ceux qui ont le droit légitime de ceux qui nous suivent. Il eût été l'honneur de ce siècle, de ces époques artistiques. C'est le plus pathétique de la mort, car le feu de son âme est resté brûlant dans

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1903

ses toiles. Qui peut le regarder sans émotion, et qui l'oublie l'ayant vu !

Dans un ordre d'idées tout autres, Ingres n'est-il pas lui aussi une noble et sévère figure ? Ce grand vieillard tenace, si fervent dans son parti pris, lorsqu'il se dégage des réminiscences scolastiques et des formules énervantes de toute originalité, n'a-t-il pas rendu d'une façon accentuée jusqu'à la violence, la vie même du modèle vivant ? Que mettre au-dessus de certains de ses portraits ? Que comparer aux incomparables études du *Saint Symphorien*, par exemple !

Et Marilhat, et Horace Vernet, et Th. Rousseau, et Corot, et Millet, et tant d'autres moins illustres mais non moins méritants, Troyon, Diaz, Flandrin, Couture, Chenavard ! J'en passe ; j'en oublie.

Ce fut vraiment une heure unique dans l'histoire de ce siècle, que cette espèce de levée en masse d'esprits vaillants et généreux, tous à l'œuvre en même temps, et plus ardents les uns que les autres !

Hélas ! les uns après les autres, les voilà qui disparaissent chaque jour et qui, presque tous, meurent sans héritiers. Ils ont, toutefois, donné à leur temps, un tel branle, et même morts, ils sont si vivants encore, que notre affaissement s'en ranime parfois et que leur souffle court en frissons sur nos têtes. Nous valons moins qu'eux à coup sûr, mais, somme toute, nous valons encore quelque chose : et si nous regardons qui nous entoure, la petitesse des autres est bien faite pour nous laisser croire qu'on peut compter avec nous.

Dans cette exposition des œuvres de l'art français, résumons d'abord la grande peinture, c'est-à-dire tout ce qui, de près ou de loin, touche à la Bible, à la Fable ou à l'Histoire. Son rôle est des plus modestes, et la place qu'elle occupe n'est pas grande. C'est tout au plus si, sur les sept ou huit cents toiles proposées à notre admiration, sept à huit peuvent passer pour des peintures religieuses, cinq ou six pour des peintures historiques, et trois ou quatre pour des peintures mythologiques. On voit si j'étais, tantôt, dans le vrai, lorsque je parlais de déroute.

M. Cabanel tient la tête de ce petit groupe, autant par la dimension de ses toiles que par son importance officielle, la prétention et la diversité de ses envois. C'est un maître homme, si j'en juge par la fortune rapide qu'il a faite et la faveur dont il jouit. Sa main savante touche à peu près à tout avec cette ferme assurance que l'artiste puise dans la conscience de sa force. Nous lui devons la dernière *Nymphe enlevée par un Faune*, la *Princesse de V...* et un immense *Paradis perdu*, sans compter les p...

et de la comtesse de Clermont-Founerre, et celui de l'Empereur. Que choisit dans ce tas ! les grands ou les petits ! Ève ou Vénus ! peu importe ! Le maître est tellement égal à lui-même dans toutes ses œuvres, qu'on peut sans danger s'en rapporter au hasard, pour le choix.

M. Cabanel, qui prend volontiers des airs d'héréditaire et de Paul Delaroche et même un tantinet de M. Ingres, ne reste guère, à tout prendre, qu'un maigre élève de M. Prud. Nature masquée, manière, esclave du désir de plaire, il n'a ni tempérament, ni souffle, ni vigueur. C'est une sorte de net, fin et stérile, incorrect pour les dessinateurs, pâle pour les coloristes, insuffisant pour tout le monde. La *Naissance de Vénus* n'est qu'un dessus de porte de bouc-à-croix équivoque, et le *Papeau* perd une grande image de papier peint. Sous son pinceau d'Idol, la figure du ministre d'État perd tout caractère, et jamais empereur ne fut peint d'une façon plus triviale et plus vulgaire. Voilà pourtant ce qui a valu à M. Cabanel la grande médaille d'honneur, l'Institut, la rosette d'officier et des commandes par dessus la tête !

M. Glaze fils et M. Lazerges peuvent se donner la main, et le *Christ au milieu des lépreux*, du premier, vaut, à peu de chose près, la *Mort de la Vierge*, du second. Quel dire du *Job* de M. Laemlein et du *Christ au croix* de M. Dumas ! C'est déjà beaucoup, en conscience, que d'en faire seulement mention. Le *Re, ou livre des Merges*, de M. Émile Lévy, a le plus grand besoin des explications du livret, et sans l'*Adieu aux Merges*, de M. Brune, sobre et ferme peinture, où le bon élève de Gros se reconnaît à chaque touche, nous en aurions fini avec la peinture religieuse, sans trouver ou reposer notre œil avec la moindre complaisance.

En fait de peinture historique, nous n'avons guère que les grandes machines, de MM. Yvon et Piss, compositions diffuses qui semblent surtout préoccupées de commenter la prose épique du *Mémorial universel*. M. Yvon succède à Horace Vernet, à peu près comme M. Cabanel à Paul Delaroche. Si la peinture militaire est de stance à disparaître un jour, M. Yvon aura été pour une bonne part dans sa mort. La guerre est une bratâdie qui — plus qu'autre chose — a impérieusement besoin d'être ennoblée par l'interprétation poétique. Gros, Géricault, Delacroix l'avaient compris ainsi, et Horace Vernet lui-même semble, par moments, préoccupé de cette idée. M. Yvon, lui, ne s'en doute même pas. Rien de plus étroitement réaliste que le choc de ses bataillons, rien de plus vulgaire que les types de ses héros. Il y a assurément, dans ces vastes toiles, beaucoup d'habileté et une rare vigueur de main, mais on ne voit pas, l'élevation, le caractère héroïque ! Peindre de cette

ou, avec un peu de chaleur d'âme, de tels sujets : *Filma, Melchior*,

c'est ramener la peinture historique aux tableaux grossiers des montreurs de foire. On rougit vraiment de penser que de pareilles toiles sont destinées aux galeries de Versailles.

Mais qu'oi! ces malheureuses galeries n'en seront pas même quittes à si bon marché. M. Ange Tissier est là, lui aussi, avec sa toile, et sa toile en vaut une autre (j'entends une autre de M. Yvon). *Le Prince-Président rendant la liberté à Abd-el-Kader*, rentre par excellence dans cette peinture officielle qui charme les chefs de bureau artistes. Quels beaux uniformes! et que peut-on rien demander de plus!

Certes *le Serment de Brutus*, de M. Delaunay, et *Varsovie*, de M. Tony Robert-Fleury, sont loin d'être des chefs-d'œuvre, mais qu'ils paraissent donc superbes à côté de ces toiles criardes! Brutus sera toujours cher aux âmes fières, et c'est un noble dessein que de ranimer son image. Retracer une page du martyre séculaire de la Niobé des nations, c'est noble aussi et digne d'un pinceau juvénile; mais comme dernier mot de la peinture historique, c'est bien peu, vous en conviendrez.

Quand j'aurai signalé la *Vénus et Adonis*, de M. Briguiboul, *la Muse et le Poète*, de M. Timbal, *la Bacchante*, de M. Bouguereau, voire même le *Persée et Andromède*, de M. Bin, je crois que je serai en règle avec la Fable. En mentionnant seulement les noms de MM. Landelle, Barrias, Jacquand et Jalabert, je dois être en règle aussi avec la petite monnaie de M. Delaroche.

J'ai vivement regretté de ne retrouver qu'en réduction les grandes toiles décoratives exécutées pour le musée d'Amiens par M. Puvion de Chavannes. *La Guerre, la Paix, le Travail, le Repos*, malgré leur parti pris de colorations éteintes, auraient, j'en suis sûr, fait la plus noble figure à côté des pauvretés voisines.

Arrivons bien vite aux tableaux de genre et aux paysages : ici du moins la matière abonde et nous n'avons guère que l'embaras du choix.

En tête, hors ligne, comme un maître dans son domaine, se place M. François Millet, le *Michel-Ange des paysans*. Cette exposition de 1867 sera pour M. Millet ce que l'exposition de 1855 a été pour Eugène Delacroix, c'est-à-dire la consécration définitive d'un talent hors de conteste. Ses toiles écrasent tout autour d'elles : fidélité, caractère, intensité dans le vrai, idéalisation des sujets les plus humbles, désir véhément de faire aimer ce qu'il aime, M. Millet a tout cela, et de quelle façon!

Invinciblement attiré loin des villes, ce grand, ce ferme artiste aime d'un amour ardent la nature et ceux qui vivent le plus près d'elle, les paysans. Il s'assied volontiers à leur table et lui fait causer longuement de toutes les choses qui les touchent. Il

les suit aux champs et les regarde travailler avec un respect sincère. Il les peint comme il peindrait les empereurs et les rois, si jamais ce rustique devenait un peintre de cour.

Regardez ces *Glanuses*, couchées sur le chaume calciné, dans une atmosphère étouffante, ce *Semeur de pommes de terre*, ce *Bergier* avec son troupeau, cette *Tondeuse*, ce *Parc à moutons*, n'est-ce pas là la vie champêtre prise sur le vif et fixée sur la toile avec une fidélité prodigieuse? Que si la physionomie de ces paysans vous répugne, ne les regardez pas, mais regardez au moins la terre qu'ils touchent et, si j'ose ainsi dire, l'air qu'ils respirent. Ce ciel, c'est le firmament infini, profond, insondable; ce sol, c'est la terre elle-même, solide, pleine, vivante. M. Millet peint pour l'éternité, et son œuvre durera autant que le monde!

Quelle noblesse véritable et quel caractère imposant dans les moindres toiles! Vrai sans grossièreté, pittoresque sans artifice, tout à tout il saisit, il étonne, il attendrit, il fait penser, il fait peur. Écartez votre œil, à la cloche lointaine, dans le crépuscule qui descend, *L'Angelus du soir!* Et si vous ne craignez pas le cauchemar, regardez *la Mort et le Bûcheron*, cette table sinistre, diable d'Helheim! Un maître œil attend cette grandeur poétique et produit des impressions d'une telle intensité.

J'ai fort peut-être de parler de M. Breton tout de suite après M. Millet. M. Breton est aussi un ami des champs, mais c'est plutôt un faiseur d'idylles qu'un peintre des réalités vivantes. *Le Retour des Glanuses*, *la Moisson*, *les Sarclouses* se distinguent surtout par l'idéalisation des types, cette *Gardeuse de lin* rêve poétiquement au déclin du jour, comme pourrai le faire une pensionnaire du Sacré-Cœur, dont la main a été pour la première fois serrée intuitivement la veille au soir, entre deux portes. La dure vie des laboureurs n'apparaît pas ici, avec son travail écrasant et implacable. Ces filles sont alertes, bien portantes, plutôt dorées que brunes par le soleil, rien de coulé, rien de haletant, rien qui sente la peine et la sueur humaines. Ce n'est pas la campagne vraie, c'est l'Arcadie, et une Arcadie de lande, chose plus triste encore.

Que dire de M. Meissonier, pour peu que l'on tienne à ne pas tomber dans des redites? M. Meissonier est depuis quelque vingt ans en possession d'une popularité incontestable, et depuis vingt ans c'est le même homme. Il serait aussi injuste de dire qu'il décroît que d'affirmer qu'il grandit. Il peint, comme il y a vingt ans, de petits cavaliers, de petits capitaines, de petites servantes d'auberge, de petits corps de garde, de petits bonshommes de toutes les couleurs et de tous les costumes. Et il peindra ainsi dans vingt ans, s'il plaît à Dieu! Ce genre de besogne n'a rien de bien



LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2087


dévorant pour l'artiste; il ne demande ni le sang des veines, ni la moelle des os. Beaucoup d'habileté, beaucoup de patience, beaucoup d'adresse, c'est tout ce qu'il faut pour bien faire, et M. Meissonier a tout cela comme personne! C'est le lion de l'Exposition, et les étrangers s'entassent devant ses toiles minuscules : quoi de plus naturel! Il surprend, il amuse, parfois même il charme : ne voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut pour justifier la vogue dont il jouit!

M. Gérôme est moins heureux : l'engouement du public se refroidirait-il à son endroit! Je ne sais, mais je constate qu'il est cette année singulièrement délaissé. Il a pourtant envoyé ses plus fameux morceaux : *les Gladiateurs, la Mort de César, Phryné devant l'Aréopage, Louis XIV et Molière, l'Almée, les Augures*, que sais-je encore! Cette prodigalité manque d'adresse et étonne, de la part d'un homme si entendu d'ordinaire dans l'exploitation du succès. La réunion de toutes ces toiles met, en effet, singulièrement à nu l'indigence des procédés de l'artiste. C'est toujours un sujet piquant dans une tradition pédante. Rien de moins antique que ses augures, rien de moins auguste que ses juges. C'est la plus vulgaire canaille de modèles parisiens, en costumes grecs ou romains. Et la couleur! Et les chairs! Dans quel manche d'ivoire poli cette *Phryné* a-t-elle été taillée! D'où vient-elle elle-même, cette beauté parfaite!

D'Athènes ou du pays Breda!

J'ai revu pourtant avec un certain plaisir le *Duel de Pierrot*, et avec un plaisir très-vif le *Prisonnier*, conduit en barque sur ce Bosphore lumineux et limpide comme aux premiers jours. Dans des dissonances blessantes, voilà une note très-juste, et qui ferait pardonner bien des choses, si elle revenait plus souvent. Nous laisserons, s'il vous plaît, M. Hamon à ses poupées, M. Chaplin à ses saïences, M. Toulmouche à sa toilette et M. Jollivet à ses émaux, et nous nous arrêterons un bon moment devant M. Fromentin.

Il m'en coûte de le dire, car j'aime beaucoup M. Fromentin, mais j'ai éprouvé une certaine déconvenue en revoyant ses plus jolies toiles à trois ou quatre ans de distance. Cette peinture, naguère si brillante, si fine, si distinguée, s'est singulièrement amincie en vieillissant. Cela finit même par ressembler bien plus à des aquarelles qu'à de la peinture. Sans doute, l'esprit y est encore et le feu aussi, et l'élan et tout ce pittoresque aimable qui m'avait tant séduit, mais où la profondeur atmosphérique et la vérité des plans! Que restera-t-il dans dix ans de ces ailes de colibri fragiles! On se le demande en tremblant. Les tableaux de M. Fromentin seraient-ils destinés à avoir le sort de ces papillons



persistant, dont l'œil obstiné creuse à fond toutes choses, qui cherche avant tout l'intensité de la couleur, la franchise des formes, la netteté des ombres, la profondeur de l'atmosphère, et l'infini des horizons, ne sen ble-t-il pas le contraire de cet esprit charmant et tranquille, satisfait de rendre son impression telle qu'il la sent et les choses comme il les voit, avec une volupté confuse : primesautier et somnolent, attiré surtout par l'indéterminé, l'indécis, sorte de rêveur poétique qui peint le vague des strophes au lieu de les écrire ?

M. Théodore Rousseau parle à haute voix ; M. Corot murmure et chuchote : mais comme l'un et l'autre s'entendent, et comme ils se complètent l'un par l'autre ! Les *Gorges d'Apremont* et le *Clair de Roche*, sont des morceaux superbes, arrachés de vive force, et peints d'une main ardente et virile. *Le Soir*, le *Matin*, les *Bords du lac de Nemi*, peints sans efforts, doucement, résument toute la poésie de l'aube, du crépuscule et des eaux. Les premiers étonnent, impressionnent jusqu'à l'émotion, les seconds charment, attirent et captivent. Tous sont œuvres de maître, et dans le sens le plus large du mot.

Puis se révélèrent, et tous trois presque sur la même ligne, MM. Troyon, Diaz et Jules Dupré ; Troyon, que la mort vient d'enlever en pleine vigueur de talent, qui marquait ses moindres études d'un caractère si personnel, et dont la main avait acquis une si prodigieuse sûreté d'exécution ; Diaz, dont l'absence afflige et qui a si malheureusement compromis la plus brillante nature par des excès de production. Jules Dupré peintre robuste, main ferme et solide, plus préoccupé d'exécution parfaite que d'impression poétiques, et qui communique à ses toiles toute l'énergie de son âme.

Qui est resté M. Cabat, artiste sincère, plein de conscience et d'honneur, mais d'un niveau un peu lourd, affaibli par des années classées, et M. Paul Huet, vieux brave, sûr, la Roche et les traitants, toujours aux premiers rangs, comme un constant.

Et M. La Haye et M. Lavielle ?

M. De la Haye est peintre et célèbre, mais n'est-ce pas surtout un charme de ses sites, choisis avec le plus rare bonheur, qu'il doit sa grande réputation ? C'est à coup sûr un peintre d'impression très-saisissant, c'est loin d'être un exécutant de premier ordre : naïf, il se doit, mais que n'a-t-on pas à lui pardonner !

Combien je lui préfère M. Eugène Lavielle, le docteur et la sincérité en personne, vaillant artiste, lutteur courageux, longtemps dans l'ombre, aujourd'hui en pleine lumière et en plein succès, bien à sa place.

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2041

Bologne; aimez-vous mieux des émaux de Jean Limousin, des jaspes, des ivoires, des onyx, des agates? Vous n'avez qu'à parler ou plutôt qu'à choisir; M. Desgoffe peint tout cela, que dis-je peint! il cisèle, il repousse, il émaille, il polit, comme le plus habile orfèvre et le plus adroit lapidaire. C'est un sorcier incomparable.

Nos sculpteurs sont aussi en grand désarroi et se cramponnent de leur mieux au peu qui reste de la tradition.

Chez eux, la stérilité de l'enseignement scolastique est peut-être même plus frappante que chez les peintres. On sent que le sol se déroble sous leurs pieds, et que l'ombre grandit et s'épaissit autour d'eux. L'heure approche où la grande sculpture ira rejoindre la grande peinture dans la fosse commune, et voici l'ère prochaine du buste, de la statuette et du médaillon.

En attendant, un groupe assez compact résiste encore et par l'énergie de son effort proteste contre la fin menaçante. On ne saurait trop regretter la résolution prise par M. Barye de ne rien envoyer à l'Exposition universelle; l'abstention de M. Clésinger, moins regrettable, n'en fait pas moins un vide dans les rangs. Il nous reste MM. Carpeaux, Cavellier, Aimé Millet, Perraud, Gurnery et Vailet, gens de talent et gens de cœur, de taille à prendre corps à corps la nature vivante et à se mesurer avec elle. Puis viennent MM. Vilain, Vidal-Dubray, Maindron, Gustave Crauk et Paul Dubois, artistes pleins de mérite et de courage, et enfin, à un degré au-dessous, MM. Franceschi, Carrier-Belleuse, Gustave Gutten et Châroussé, etc., praticiens habiles qu'aucun marbre n'effraie.

M. Cordier continue ses études ethnographiques et mêle au marbre, avec une remarquable adresse, le bronze, l'émail, l'or, l'argent, l'onyx, la turquoise et le porphyre. Quant au baron de Triqueti, il se présente comme l'inventeur d'un art tout nouveau, la *larsia* de marbre, ainsi nommée par analogie avec les *larsis* que l'Italie exécutait en bois, au quatorzième et au quinzième siècle, art dont la décoration murale pourra tirer grand profit.

Arrêtons-nous: j'ai déjà dépassé, sans le vouloir, la place qui m'était réservée dans ce livre, et il est grand temps, ce semble, de s'occuper un peu des artistes étrangers qui ont répondu à notre appel.

L'Angleterre.

Pour ceux surtout qui ont gardé le souvenir de ses succès de 1856, l'Angleterre se présente cette année dans des conditions d'infériorité très-frappantes. Elle nous a fait depuis dix ans



LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2049

Si vous aimez les *Champs de blé* et les *Pièces d'orge*, bien ressemblants, adressez-vous à MM. John Linnell et Charles Lewis. Ces messieurs savent, épi par épi, l'histoire authentique du moindre sillon et sont gens à compter, brin par brin, les chaumes fauchés. Si vous préférez les scènes familières d'intérieur et de vie bourgeoise, voici M. Erskine, avec *le Paiement du loyer*, et même M. Taed, avec *la Seule Paix* et *les Charmes de la musique*, petits cadres, d'une bonhomie souriante et très-suffisants d'exécution.

M. Stanfield passe chez nos voisins pour un illustre peintre de marines. Mais j'aime à penser qu'il justifie sa grande réputation par des toiles tout autres que cette médiocre *Baie de Naples*, qu'il s'est contenté de nous envoyer.

Quand à sir Francis Grant, peintre de portraits et peintre de genre, on retrouve en lui, quoique fort affaibli, l'onction de la vieille école de Reynolds. Le *Retour de la bataille* est, à tout prendre, une bonne peinture, large et grasse.

M. David Roberts nous montre *l'Hôpital de Greenwich* et *le Palais de Westminster*. Il a, certes, beaucoup de talent, mais comment faire pour s'associer, de bonne foi, à la grande admiration qu'il inspire de l'autre côté du détroit! C'est très-correct, très-exact, mais aussi très-mince, très-lavé, et surtout glacé comme la mort même!

L'école anglaise a été justement glorieuse dans la première moitié de ce siècle: Reynolds, Gainsborough, Constable, Turner, peuvent marcher de pair avec les plus grands artistes contemporains, et leurs œuvres méritent vraiment de leur survivre. Par la mort de Wilkie, de Lawrence et de Mulréady, l'art anglais a reçu le dernier coup, et rien ne fait présager une renaissance prochaine, même dans l'aquarelle, où il a été un moment sans rivaux; on peut affirmer qu'il n'y a plus aujourd'hui de *maîtres* dans la vieille Angleterre. Il ne reste guère qu'une tourbe de faiseurs méticuleux et obstinés, rivaux puérils du daguerréotype, capables de compter jusqu'à la dernière feuille d'un arbre, et ravis de reproduire, à tromper l'œil, le lichen des roches et la mousse des chênes.

Certes, les belles œuvres d'art ne manquent pas en Angleterre, et l'on sait si la race anglo-saxonne se fait tirer l'oreille pour les payer le prix qu'elles valent, mais lorsqu'on songe que le même amateur met, côte à côte, dans la même galerie, un Titien lumineux et un Richard Pickersgill, et accroche un James Morgan sous un Paul Véronèse, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'à de très-rares et très-aristocratiques exceptions près, c'est en vain que cette race de marchands se monte le coup pour se donner l'air artiste. Ils sont, ils restent et ils resteront, comme leurs pères, d'une cécité morne devant les œuvres d'art, incapables d'apprécier



LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2045

d'honneur, le premier peintre de la Belgique est naturellement M. le baron Leys, commandeur de l'ordre de Léopold. Pour une bonne partie du public (dont je suis), la médaille d'honneur aurait dû revenir, sans conteste, à M. Alfred Stévens.

M. Leys est certes un homme de talent et je ne viens en aucune façon nier ni contester son mérite ; mais qu'il est loin d'être un artiste vivant comme M. Stévens ! Chez lui, l'archéologie et l'archaïsme remplacent l'imagination, la vraisemblance et la nature. Invinciblement ramené par la pensée vers le passé, on dirait qu'il ignore tout à fait le temps présent. Ce n'est pas un contemporain, c'est une sorte de revenant du seizième siècle, n'ayant goût qu'aux maisons, aux costumes, aux usages et aux ustensiles d'un autre âge. Ce goût va jusqu'au culte, et ce culte descend parfois aux puérités les plus enfantines. Il faut voir, comme méticuleusement, minutieusement, avec quels battements de cœur et en retenant son haleine, M. Leys peint les pavés disjoints des vieilles rues, les dalles des églises, les lézardes des maisons et jusqu'aux moindres crevasses des boiseries ! La fidélité historique est la préoccupation exclusive de l'artiste et, pour rien au monde, vous ne lui feriez mettre une ganse de plus aux chaussettes d'un échevin.

Si par miracle un document nouveau, authentique, irréprochable, venait établir, par exemple, que les halberdiers de la garde bourgeoise d'Anvers, portaient en 1542, le feutre au lieu de casque et le justaucorps de buffle au lieu de la cuirasse d'acier, M. Leys, serait homme à se coucher avec la jaunisse et se croirait aussi déshonoré qu'autrefois Vatel pour la matée en retard. Jugez si l'on peut s'en rapporter à lui pour la girouette des toits, la ferrure des portes, le fourreau des sabres et la longueur exacte des panaches !

M. Leys connaît à fond les maîtres nationaux de son époque de prédilection, et son adresse à s'assimiler leurs façons de faire est incontestable. Il est tel morceau de ses compositions qu'on jurerait peint par Memling, Van Eyck, Mabuse ou Quentin Metz.

Ce *Bourg mestre Lincolt Van Trsel*, haranguant la garde bourgeoise pour la défense de la ville, semble détaché d'un volet de dyptique ou d'un tableau donataire, et *Antoine de Brabant* de son vivant, n'eût certainement pas été peint d'un pinceau plus rigoureux ni plus fidèle.

M. Leys a beaucoup d'amis et même des admirateurs, mais j'imagine qu'il est permis de rester froid devant ses savantes recherches. Quel que soit le talent de l'artiste, je ne sais rien de monotone, à la longue, comme la contemplation d'œuvres de ce genre, et qu'on donnerait de grand cœur, le collége des échevins tout entier, voire *Charles de Brabant*, à un artiste bour-

geois de Bruxelles en redingote ou en habit noir de ce temps-ci.

Au contraire de M. Leys, M. Alfred Stévens est vivant, très-vivant, de notre vie de tous les jours et n'emprunte rien à personne. Avec la meilleure grâce du monde, il expose son œuvre presque entier et nous pouvons le suivre, pour ainsi dire pas à pas, depuis ses débuts et juger des progrès qu'il a faits d'une année à l'autre.

M. Alfred Stévens est avant tout un exécutant de premier ordre, très-brillant, très-adroit, très-agile, sûr de sa palette, sûr de son pinceau, plus sûr encore de son goût.

Dans un pays de peintres de race, il est vraiment de race de peintre, et sa robustesse native se devine jusque dans son exécution la plus raffinée. Qu'il peigne un tableau de mœurs populaires comme la *Mendicité à Brive*, une scène intime, comme la *Consolation*, ou cette exquise *Bonne Nuit*, toute fraîche encore, il est lui, non un autre; on le reconnaît d'emblée et à première vue : dans la rigoureuse étendue du mot, c'est un maître!

Son goût, qui qu'on le veuille, semble l'avoir exclusivement voué aux élégances modernes et aux raffinements à la mode. Il faut le voir pendre les belles robes, les châles de l'Inde, les chapeaux, les gants, les bottines, les dentelles, les rubans de nos merveilleuses! Quelle incomparable exécution et quel rendu étonnant! Voilà qui s'appelle et déborder la soie et le velours, bien mieux que ne le font la bonne faiseuse ou la modiste. Et comme tout est bien à sa place dans ces jolies et si charmantes meubles, tentures, tapis, fleurs, tout cela comme tout est discret, élégant, frais, aimable et de bon goût. Ah! quel plaisir de voir les dames et qu'elles sont spirituellement rendues dans ces tableaux naturels et leurs adorables petites mains. On ne saurait en donner la préférence et elles sont toutes plus charmantes que les autres.

Je n'ai vu M. Alfred Stévens et son maître, je ne m'en dédis pas. Mais j'espère que le voilà arrivé à la maîtrise, j'espère bien qu'il va sortir d'un cadre étroit et donner à ses œuvres nouvelles un relief et un relief plus grand. Ces femmes qui entrent, qui sortent, qui se font visiter, qui les ont des billets, qui envoient des fleurs, qui ont annoncé des condamnées, qui mettent leurs gants, qui se bécotent dans les salons, tout ce petit monde féminin, parfumé, frivole, est charmant et ses devoirs, mais c'est à tout prendre, un très-petit monde. Lorsqu'on peint avec cette largeur, cette aisance et cette sûreté de main, on peut, on doit viser plus haut. M. Alfred Stévens a assez joué à la poupée. Je l'attends maintenant à des œuvres variées.

Pour M. Florent Willems, c'est une autre
pas qu'il dépasse jamais le point où nous le vo-

Je ne crois
rivé. Doyen

dix ans, depuis quinze ans, ses toiles nous le montrent, pour ainsi dire, toujours le même, et je défie le plus malin des connaisseurs, de nous les classer par rang d'âge.

Comme M. Leys, M. Willems vit dans le passé et semble avoir horreur du temps présent. A deux bons siècles de distance, il croit devoir refaire les dames et les cavaliers de Mieris, de Terburg et de Metz. Je n'aurai pas la cruauté d'insister sur la distance énorme qui le sépare de ces maîtres, mais je suis bien forcé de le prendre tel qu'il se donne, c'est-à-dire comme une sorte de prince Charmant de la peinture de son pays.

L'exécution de M. Willems, souvent séduisante, trahit de très-grandes faiblesses. Ces robes de satin blanc, qu'il reproduit jusqu'à l'abus, arrivent presque à la dureté de l'albâtre; par contre, ses figures sont presque toutes en satin rose et de la plus rare insignifiance de physionomie. Certaines de ses compositions frisent même la niaiserie et ne sont, à vrai dire, que des prétextes à fouteurs empanachés, surcots de velours, pommeaux d'épées, souliers à boucles, robes à queues et manteaux courts. De quelle vie vivent ces mannequins brillants! Que nous veulent-ils, et quel intérêt pouvons-nous prendre à leurs révérences! Lorsque Terburg peint cet admirable *Cavalier en visite*, qui faisait naguère l'orgueil de la galerie du duc de Morny, il peint un de ses contemporains et non un élégant d'un autre âge. Sa toile, même après deux siècles, conserve ce genre d'intérêt qu'auront un jour précisément les toiles modernes de M. Alfred Stevens. Mais ici, quoi de semblable! Dans toute cette collection de beaux atours, frapper tout à la fois brillante et fanée, je ne vois guère que *la France*, petite toile d'un sentiment pénétrant et vrai, qui laisse dans l'esprit une autre impression qu'une impression d'étoffe, de brocart ou de broderies.

Voilà bien des sévérités pour un talent amable et dont la vogue va chaque jour grandissant. Que voulez-vous! J'ai beau faire, plus je regarde cette peinture, plus je me sens retrouver devant elle. Je cherche l'émotion, l'inquiétude, la conviction, la vie, je ne trouve que des tons brillants, des corps sans âme, peints avec une assurance tranquille, de la main la plus reposée du monde. Je proteste et je passe.

M. Gallait s'est abstenu de faire aucun envoi à l'Exposition de 1867 : il est permis de s'étonner de cette réserve. La mort de Paul Delaroche faisait pourtant, ce semble, la partie belle à ce rival que rien n'empêche plus de dormir.

M. Joseph Stevens, bon peintre, attentif, consciencieux, honnête, mais d'une main bien moins alerte et d'un esprit bien moins aiguë que son frère Alfred, mérite qu'on s'arrête un moment

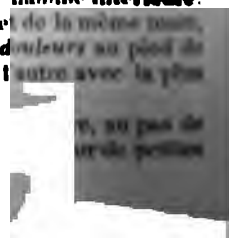
devant ses toiles. Ce n'est pas que les sujets qu'il traite aient grand intérêt et que *la Folie du logis* paraisse le tourmenter à outrance. M. Joseph Stévens n'entend pas se donner tant de souci; c'est un bon Flamand, très-content de prendre une bonne place entre Jadin et Decamps, et que sa saine et robuste nature pousse plus près de Decamps que de Jadin. Chiens au chenil et chiens en chasse, chiens de garde et chiens à la mode, chiens de laitiers attelés à de petites charrettes et chiens savants coiffés d'oripeaux, il ne sort guère de là et n'en demande pas davantage. De temps en temps, comme Landseer, il essaye de donner à ses compositions des airs de faïence en action, mais n'ayant pas la finesse de l'artiste anglais, et tout le premier à le reconnaître, on le voit revenir bien vite à ses chiens ordinaires et reprendre tranquillement sa besogne de tous les jours. Autant M. Alfred Stévens est devenu Parisien, autant M. Joseph Stévens est resté Belge; tant pis pour ceux que cela choque.

M. Coys peint la mer, mais bien qu'il annonce les vagues, décrive les vents et fasse ruer des nuées noires d'orage, on n'a pas grand'peur de faire naufrage dans ses toiles. Il manque essentiellement le sentiment de l'infini, du profond et de l'insondable qui est dans le terrible élément. Quand il peint le *calme* qui succède à quelque port de refuge, c'est autre chose. Ici, la présence est très-franche et sa manière rappelle les vieux maîtres hollandais. C'est encore là, avant tout, un bonhomme tranquille. Il aime la vieille roche, ennemi du tapage, buveur de la pipe et fumeur de bon tabac et très-peu préoccupé du train de la vie et des passions humaines.

Les paysagistes belges n'ont rien de remarquable, sauf M. Fourmois, maître de la belle plume de romans et de paysages pittoresques, prises que nous avons citées. M. Van Moer, qui peint aussi, par la présence distinguée de ses toiles, un caractère parfois sévère et caractérisé, quoiqu'étant, des paysages très-bons. M. Vervé, sorte de Troyon enroulé; M. Van Moer, peintre d'intérieurs, exact, net et dur; M. Joseph Quiriaux, talent souple et agile, et enfin M. de Knif, homme d'atelier qui s'applique à son travail très-frotte à Rousseau, et comme lui, passionné de nature.

Et M. Verlat? Verlat est un homme fort expert en son métier, mais qui ne tient pas non plus trop de veine de flamme intérieure! M. Verlat nous a fait la coupe de fourches, et de la même main, dans les mêmes proportions, peint la *Mère des douleurs* au pied de la croix, et semble avoir passé d'une toile à l'autre avec la plus parfaite indifférence. Heureux homme!

Je n'ai pas dit, comme on pense, «itons pour
monseigneur, M. Delens, genre et gu et facile, g



scènes de mœurs néerlandaises, peintre de patineurs et de glissades, relevant au besoin un bout de jupe d'un coup de vent, mais dans la juste mesure d'une gaillardise décente; M. Dausaert, bon vivant et bon compère; M. Stronbout, homme habile; M. Van Kuyck, homme adroit; et enfin MM. Bagniet et de Jonghe, tempéraments chétifs, honnêtes et bourgeois, flottant entre M. Alfred Stévens et M. Toulmouche, bien plus près du second que du premier et rachetant leur pauvreté native par beaucoup de conscience et de labeur.

J'ai gardé M. de Groux pour la fin à cause de sa physionomie plus marquée. M. de Groux est un esprit inquiet, toujours le nez au vent, en quête de succès, et prêt à suivre toutes les pistes. Sa *Mort de Charles Quint* est ce qu'on est convenu d'appeler un bon tableau, parfaitement suffisant pour donner des inquiétudes à M. Gallait. Il y a là, comme dans *les Bourgeois de Calais*, un bon sentiment pittoresque, une certaine onction, et une véritable extase des fluidités de la lumière et des profondeurs du clair-obscur. Par quel bizarre contraste ce peintre de hauts-de-chausses brillants, de lourdes tentures crépinées d'or, de manteaux courts soutachés, de lits à baldaquins et de justaucorps de velours, paraît-il tout d'un coup préoccupé de la simplicité caractéristique de notre Millet? Cette femme qui coupe du pain, par exemple, ne semble-t-elle pas, au premier abord, la sœur bourgeoise des *Gitanes*? Regardez de plus près, l'indigence de l'artiste va vite se révéler. Sous les habits de cour, comme sous la bure, les types de M. de Groux manquent de charpente, de relief et d'énergie. Millet est un rude maître et sa forte école s'accommode mal de ces tempéraments anémiques, plus languissants qu'ingenus, plus vagues que naïfs. Si M. de Groux veut m'en croire, il s'en tiendra à faire concurrence à M. Gallait, et tout le monde y trouvera son compte.

On voit par ce rapide coup d'œil si, toutes proportions gardées, la Belgique tient un rang considérable dans l'art contemporain. Tant il est vrai que la forte empreinte des maîtres est lente à s'effacer et qu'un pays qui produit de grands peintres vit encore longtemps à la lueur décroissante d'une tradition glorieuse!

La France et l'Allemagne du Nord.

Si le nombre des artistes dans un pays était vraiment un signe de vitalité artistique, l'Allemagne, à très-bon droit, pourrait prétendre aux premiers rangs. Ses peintres sont, pour ainsi dire, innombrables, et ses écoles affichent les prétentions

hautaines. Au fond, qu'y a-t-il? Des professeurs émérites, des savants, grands ergoteurs d'esthétique, rivaux à des traditions sèches et éternels de discussions vaines. L'art allemand n'a d'allemand que le nom : comme l'art grec, l'art italien, l'art espagnol ou l'art hollandais, il n'est pas auhi des entrailles mêmes du sol et il n'y a ni peur ni aucune peur. C'est essentiellement la création factice d'une race érudite et raisonneuse, et l'influence des universités s'y fait sentir à tout propos.

On a comparé les philosophes allemands, chercheurs obstinés de quinquessences, et, en fin de compte, chercheurs stériles, à des hiboux perchés sur des branches mortes dans les ténèbres. La comparaison pourrait, sans trop d'efforts, s'étendre aux artistes. L'art allemand est cosmopolite : il s'alimente de n plus d'érudition que d'impressions vives, et il préfère la théorie savante à l'élan personnel et spontané.

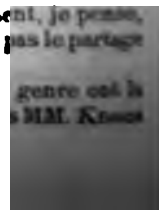
Dans chaque peintre allemand, même dans le plus barbu d'apparences, il y a un fond de pédantisme classique qui remonte toujours à la surface. Voyez M. Achenbach, par exemple : malgré sa touche d'une certaine âpreté, malgré ce goût d'exécution qui sent sa préoccupation de Decamps, qu'est-il au fond, sinon un académicien! Et M. Magnus, si majestueux et si digne, ne peint-il pas comme si Girodet et Guérin professaient encore? M. Pictrowski n'est, à proprement parler, que la petite monnaie de notre père Delacroix.

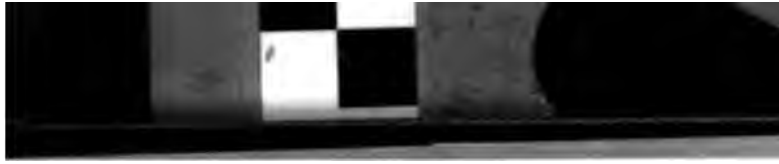
Je reconnais que M. Menzel, brosseur facile, non sans fougue, a donné à son *Grand Frédéric* une tournure fantastique qui n'est pas sans effet, mais n'est-ce pas au détriment du caractère arrêté d'un type? M. Boga est élève de Gros, et l'on s'en aperçoit encore, mais comme chaque jour davantage il s'efforce à renouer dans la sécheresse de la virilité et du ton du maître! Ce lourd rideau qui encadre le *Portrait de sa mère* de *Leon*, d'une manière si blessante, ne fait-il pas oublier tout de suite les qualités réelles du modèle et la fermeté de la touche?

Que M. R. Ufer cache son métier et soit à Berlin un professeur de premier ordre, nul n'en doute, et qu'importe! Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il fait de sa science acquise un singulier emploi. Tout est bien, et même très-bien dans le *Portrait d'un Germain*, tout, excepté pourtant le visage, le visage est peu de chose dans un portrait, paraît-il.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais ils suffisent, je pense, pour établir que le desordre et la débâcle ne sont pas le partage exclusif de l'école française.

En Allemagne, comme chez nous, les peintres man plus heureuse que les peintres d'I





LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2061

et Heilbuth, deux vieilles connaissances de nos *Salons* annuels et qui sont presque des Parisiens d'adoption. M. Knaus est un homme des mieux doués, affranchi de bonne heure des lisières académiques, très épris de pittoresque, très-habile, très-brillant, un peu tricheur, un peu *chiqueur*, observateur plein de finesse et peintre d'une adresse incomparable. C'est toujours avec un plaisir vif qu'on reçoit des toiles comme le *Sallust inquit* ou l'*Invulide*. La *Petit Paysanne* cueillant des fleurs dans une prairie est un tableau d'une véritable séduction; la *Remontrance du Curé*, une chose fort aimable et d'une observation charmante. On sent dans tout l'œuvre de l'artiste une sorte de bonne humeur communicative, et l'on est si content de ne voir soulever par cette peinture aucune grande question humanitaire, qu'on pardonne de grand cœur l' facile escamotage de certaines difficultés d'exécution.

M. Heilbuth a fait fortune avec des notes de voyage, rapportées surtout de Rome et mises sur toile d'un pinceau pittoresque et brillant : ses *Cerisiers de Cardinaur*, ses *Promenades de Séminaristes*, ses *Rencontres de Prêtres sur le Monte-Pincio* ont eu et ont encore le plus grand succès aux yeux d'un certain public. Il y a, dans ces petites scènes prises sur le vif de la vie cléricale, de l'observation, de la mesure, du goût, et aussi une intention évidente d'ironie. C'est là que la lourdeur tudesque se trahit tout de suite. Jamais un homme du Nord, s'il est encore plus de malice, ne parviendra à saisir au vol et à fixer d'enlèvement la physionomie vraie d'un *Boycott* ou d'un *Monsieur P.* Il faut pour cela la verdeur hardie et la familiarité latente des gens du Midi : on ne voit pas bien un cardinal en lui témoignant un respect trop profond.

Les petits intérieurs de M. Charles Becker n'attestent pas chez l'artiste une imagination de la hauteur de M. Lersch, mais ils le montrent sous un jour amusant, surtout comme exécutant. M. Lersch, diminutif de M. Knaus, semble vouloir rivaliser de popularité avec ce grand peintre allemand. M. Schmitt ne s'entend tout bien à rendre l'allure des chevaux et des cavaliers, mais paraît un peu trop préoccupé de M. Schmitt. Quant à M. Fahren, ses études de classe ne sont guère que des copies plus ou moins habiles de notre Pélacroux.

Si M. Fahren est un bon peintre fort remarquable, c'est au moins un homme peu sûr de lui et surtout plus soucieux de la plupart de ses vœux. L'*Erreur d'une chambre de paysan au lit abourgeois* lui apparaît bien en progrès et n'en vaut pas moins pour cela.

Pendant que le *Ferme chassur* de la ballade de Breuer traitait dans M. Heineberg un interprète plein de mouvement; que M. Brendel peignait des bergeries d'un caractère très-sincère et d'une vérité très-saisissante, M. Schlesinger songeait à donner aux *Cinq Sens* une personnification digne des penseurs; il faut voir

ce maître tableau, monument véritable de miserie corrompue et prototype d'affabulation avilie. Quelles lorettes misérables à la place des chastes Muses! Quelle bassesse de composition et que de grossièreté dans les attributs! Et dire que cette peinture de femme entretenue a été achetée à haut prix par S. M. l'Empereur des Français!

La Bavière, l'Autriche et l'Allemagne du Sud.

La Bavière essaye de faire bande à part et voudrait bien faire croire au monde qu'elle a une école nationale, vivant d'une vie propre et personnelle. Que dire pourtant des gens de Munich qui n'ait été dit ou qu'on ne puisse dire des gens de Dusseldorf et de Berlin!

A l'exposition de cette année, l'absence de Pierre de Cornélius est sensible; non que Cornélius soit un artiste d'une originalité puissante, mais c'est, incontestablement, comme naçûere chez nous M. Ingres, une personnalité d'un incontestable ac ent.

A défaut de Cornélius, voici du moins M. Guillaume de Kaulbach, le propre directeur de l'Académie de Munich, homme illustre parmi les siens. Les gens ne manqueront pas pour vous traîner au besoin de vive force jusqu'à un immense carton intitulé : *L'Époque de la Réformation*, et vous sommer d'admirer sur place et de vous pâmer séance tenante devant l'œuvre sans pareille d'un maître aujourd'hui sans rivaux.

Au risque toutefois de me faire lapider comme *Philistin*, je dois dire que jamais notre Clément ne n'avait paru si grand que depuis que j'ai pu le comparer à M. Guillaume de Kaulbach. *La Réformation* est une compilation confuse bien plus qu'une composition véritable; l'intérêt se perd dans les détails, et les détails sont des reminiscences serviles de Raphaël, de Jules Romain et de Michel-Ange; c'est prétentieux, pédant, fort savant si l'on veut, mais parfaitement insupportable.

Je sais avec quelle retenue il convient de parler de la Glyptothèque, de la Pinacothèque, des Propylées et du Maximilianeum de Munich; aussi passerai-je discrètement devant le *Periclytus* de M. Foltz, les *Noce d'Alexandre le Grand* de M. André Mueller et le *Godefroy de Bouillon* de M. Charles Piloty, destinés à la décoration d'un palais admirable, synthèse du génie german et du génie hellène, dernier mot de l'art de l'Est, pour me rabattre bourgeoisement sur les petits tableaux de genre. Chose triste à dire, malgré le culte du genre et en dépit de la résurrection de l'art grec,

en Bavière comme ailleurs, c'est au genre et au paysage qu'il faut en revenir si l'on veut trouver quelque chose à louer.

Voici d'abord M. Gabriel Max, qui a donné au *Martyre de sainte Ludmille* une physionomie aussi étrange que saisissante. Et M. Baumgartner, à qui la *Procession surprise par la pluie* a fourni le sujet d'une toile de bonne humeur. Le *Hardtmuth de Kronenberg* pressant congé de sa famille pour aller en guerre, de M. Victor Mueller, bien que d'une touche un peu molle, a du caractère et de la tournure, et je suis tout disposé à pardonner à M. Jean Makart ses *Ondines*, en souvenir de cette large et grasse esquisse de coloriste qui s'intitule *Enlèvement de femmes par des Centaures*.

Les petits cadres de M. Théod. Schnets : *Prière du soir*, *Matinée de Pâques*, ne manquent ni de naturel, ni de pittoresque; M. Louis de Hayn fait jouer aux quilles des *Bourgeois de Munich au XVIII^e siècle* avec un certain esprit à la Knaus; le *Refus* de M. Neustaetter est aimable quoique vulgaire; et *Bon gré mal gré*, de M. Zimmermann, serait charmant, n'étaient la puérité de certains détails et la préoccupation méticuleuse de l'artiste.

Les paysagistes allemands sont encore d'une cinquantaine d'années en arrière sur nos paysagistes français. Ils peignent surtout le morceau comme faisaient les nôtres avant la venue révélatrice de Théodore Rousseau et de Corot. Les études de MM. Adolphe Lier et Ed. Schleich marquent toutefois un pas en avant; la main n'a pas encore la sûreté magistrale, mais l'impression est bonne. Ces nuages courent bien dans ce ciel d'automne, et voilà des eaux vraiment mortes comme il convient que soient les eaux croupissantes des mares. Ce *Troupeau de moutons* réjouirait Millet.

A côté des *Glaciers* de M. Charles Millner et du *Torrent* de M. Stephan, plus glacé qu'eux peut-être encore, MM. Gustave Closs et Frédéric Bamberger rissolent la *Campagne romaine* et le *Rocher de Gibraltar* avec un bon vouloir méritoire. M. Stademann, moins téméraire, s'en tient aux *Paysages d'hiver* de son pays.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps en Autriche, et pour cause. A l'exception de M. Jean Matejko, à qui l'on doit la *Diète à Varsovie en 1773*, grande toile historique, très-mouvementée, très-énergique, d'une touche brillante mais criarde et comme dardreuse, qu'on croirait peinte par quelque Vanloo ressuscité tout exprès, et deux ou trois petits tableaux de genre, comme la *Bienvenue dans la chambre des vétérans* de M. Friedlander, ou le *Cordial*, de M. Loffer, je ne vois rien, en conscience, de bien digne d'attention. En Hesse, je note au passage M. Ch. Schloesser, homme adroit, main agile, sorte de Webster allemand, cherchant les succès faciles dans la recherche du grotesque, peintre d'*Écoliers fumeurs* et de *Marguilliers* endormis au banc d'œuvre. En

Wurtemberg il n'y a guère que M. Henri Rustige, pitoyable imitateur de Paul Delaroche, et M. Häberlin, rival médiocre de M. Claudius Jacquand.

Enfin, dans le grand-duché de Bade, M. Georges Saal, paysagiste fort adroit, rappelant par moments Vander Neer, et M. Schick, Titien de contrebande, excellant à donner à des *Fuils en Egypte* et des *Chats Suzonnois* peints de la veille la chaleur dorée des plus chaudes toiles vénitienes, et pourtant horriblement froid, malgré ces adroits artifices.

La Suisse. — Les Pays-Bas.

La Suisse et les Pays-Bas font leur exposition artistique dans un local à part, tout comme la Belgique ou la Bavière. Est-ce à dire qu'il y ait pour cela une école suisse? Hélas! pas plus qu'il n'y a une école néerlandaise. Mais le groupe de leurs artistes est important, et en voilà assez pour justifier les grands bâtiments montés d'abord en style temple grec, dont l'Helvétie et la Hollande se sont passés l'un l'autre.

Ce qui domine dans l'exposition suisse, c'est, on le devine, le paysage. Les amateurs de lacs, de cascades, de pics, de neiges éternelles, de chalets, de vallées et de bois résineux peuvent s'en donner à cœur joie. Il y en a pour tous les prix et pour tous les goûts. Ces braves paysagistes suisses sont un peu de la famille des sculpteurs de la fontaine, ils font propre et luisant à rayons d'ense les numéros, et leurs toiles semblent peintes tout express pour la décoration des salons honnêtes où l'ajou regne et gouverne. Le *tableau* n'y fut-il pas à merveille pendant à la Cascade, et quel de mieux qu'un joli lac en face d'un beau chalet haut perché?

A côté de cette production honnête et marchande, qui doit se vendre et se louer dans les deux Amériques, il est juste d'opposer et de signaler quelques tentatives moins banales et plus originales.

M. F. de la Chapelle, dont les toiles d'aspect étrange, à la fois bizarres et spirituelles, ont un singulier caractère de sincérité; M. Boeckmann, et surtout M. Karl Grandet, pinxéau de la nature, et M. de Meux et de Salo, et surtout M. B. de la Chapelle, dont le tableau qui date à Paris par les renseignements qu'il donne sur *Le tableau* et que nous retrouvons par ailleurs dans les ouvrages les plus sûrs que jamais.

Enfin, dans les Pays-Bas, devant les veaux, les vaches, les chiens et les chats, le basse-cour, peintes à la douzaine par des



LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2055

Troyon de quinzième ordre, et arrêtons-nous un moment devant le *Nouveau-Né* de M. Anker : il n'y a, à vrai dire, dans cette toile, ni sentiment de la perspective, ni sentiment des proportions, et l'accouchée dans son lit n'est pas plus une femme que le nouveau-né dans son berceau n'est un marmot : mais comment n'être pas frappé de la physionomie générale et de l'expression caractéristique des têtes ! Ce frère aîné, grand garçon de quinze ans, qui regarde si froidement le nouveau venu, la grande sœur et la sœur cadette qui sollicitent si vivement de lui *une risette*, et surtout le petit frère, blondin frisé de quatre ans, cramponné au berceau et se hisant sur la pointe des pieds avec une curiosité d'un si grand sérieux, tout cela, je le répète, est d'une observation très-franche et d'une rare vérité d'expression.

Que manquait-il à l'*Abnégation* de M. François Buchser, de Solothure, pour être une toile remarquable ! L'idée est charmante, mais l'exécution est débile. En pleine campagne, au temps béni de la moisson, quelques novices du couvent voisin sont en promenade. Ils marchent, les yeux baissés, hâves, maigres, dévorés d'ascétisme et de pénitence, insensibles à la nature riante, et à la vie qui les entoure, sous la conduite d'un père profès, obèse et bien portant qui n'a pas l'air de se meurtrir le corps, plus qu'il ne fait, de macérations et de jeûnes. De petits enfants, blonds et roses, jouent au milieu des gerbes dont les moissonneurs chargent les charrettes, pendant que sur la route qui borde la plaine file onde un cavalier et une dame taloptent de conserve, comme deux amoureux, empressés de rentrer au gîte. Quel plus joli sujet pour un peintre de talent !

M. Martinus Kuytenbrouwer, qui signe volontiers Martinus tout court, et que nous connaissons depuis longtemps comme peintre de chasses, est une sorte de Bas-de-Cuir familier avec les moindres recoins de nos forêts de Fontainebleau et de Compiègne. Il a pris, dans cette vie de trappeur, l'amour des grands chènes, et nul peut-être ne peint avec plus de respect que lui la majesté robuste des hautes futales. Il excelle aussi à faire battre entre eux, au temps du rut, les vaillants cerfs rivaux d'amour. Ne craignez pas de vous arrêter un instant devant ces fières toiles, un peu dures, un peu sèches même dans leur exécution, mais qui ont un si grand caractère : c'est de la bonne peinture, virile et saine.

Pour M. van Schendel, c'est une autre affaire. Si jamais solriquet de rapin toucha juste, c'est avec l'honorable membre de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Amsterdam, M. van Chaudette ne connaît qu'un effet, toujours le même, et l'emploie à tout propos. *La Nuit de Noë*, comme *la Fuite en Égypte*, *l'Annonciation de l'ange Gabriel*, ou le coin d'un *Marché hollandais*, ne sont pour lui

que des prétextes à effets de lumière : que dis-je là ! de ciandelle. Rien de plus banal que ce grossier artifice, mais rien de plus populaire aussi, paraît-il. Si j'en crois le livret officiel, ce bel effet à mérite, en 1-19, la médaille d'honneur unique de l'Exposition de Manchester. C'est bien honorable pour M. van Schendel, mais comme cela honore aussi le jury dispensateur suprême des récompenses !

De M. Bischoff, il n'y a qu'une toile, *la Peine interrompue*, mais cette toile suffit pour donner une bonne opinion de l'artiste. Ces belles filles, dans leur pittoresque costume frison, ne ressemblent pas aux premières venues : elles ont vraiment de la saveur locale.

Comme bien vous pensez, les peintres de petits intérieurs ne manquent pas en Hollande, mais nous ne retrouvons guère chez eux qu'un pâle reflet des maîtres qui furent la gloire et l'orgueil légitime du pays. Ici, comme partout ailleurs, le souffle des grandes traditions est éteint, et nous n'avons plus affaire qu'à des exécutants timides et débiles. Tout est petit, cadres et peintres : M. Bles se complaira à peindre un quatuor de *Musique d'amateurs*, ou la *Lecture de la Bible* en famille, pendant que M. Stroebel nous montrera *les Syndics de la Halle à la sagesse*, à l'ident, et que nous assisterons avec M. van Trigt au *Catéchisme dans une église luthérienne*, et avec M. Bakkerkorff à la *Lecture de la Gazette*, et ainsi des autres. Je remarque, çà et là, quelques jolis paysages de M. Bakkerkorff et des études très-franches de M. Roelofs. L'*Eglise de M. Weissenbruch* mérite de fixer l'attention. C'est d'un aspect un peu dur et d'une netteté à l'enporte-pièce et mais qu'il joliel ciel et quelles eaux claires !

À chaque pas, dans les prairies, au bord des mers, le long des levées, vous retrouvez l'inévitable vache hollandaise, mais, hélas ! ce n'est plus la vache de Peul Potter, pas même celle de Troyon : cela sort, tout au plus, des vacheries de mademoiselle Rosa Bouleur, et voilà bien la peine d'en parler !

En Pays Bas, si j'en juge par le nombre de ses toiles, l'homme d'importance est M. Alma Tadema, sorte de Gérôme pataud, maintiné de Bard en belle humeur. Il faut voir de quelle main lourde le pédantesque artiste peint des sujets antiques : *Catulle, Lesbé, la Danse en saone, Agrippine visitant les cendres de Germanicus*, que sa se croient ! Mais qu'est-ce là en comparaison de *la Mante, du feu, du ciel*, et du *Comment on s'amuse* il y a trois mille ans, compositions prétentieuses et pétales, d'une telle grandeur à l'envi pour provoquer le mépris. La seule œuvre, malgré les plus grandes distorsions, qui correspond ici

vreté d'invention de l'artiste. M. Alma Tadema se croit peut-être très-drôle, il n'est que grotesque. Ses danses égyptiennes, découpées à l'emporte-pièce sur des bas-reliefs et des sarcophages, sont de la plus navrante gaieté : l'exactitude méticuleuse des monuments, des costumes, des parures, des instruments, des moindres meubles, ne fait que mieux ressortir l'atonie mortelle de ces spectres : c'est folâtre comme une plaisanterie de croquemort.

Parlez-moi de M. Israëls, à la bonne heure ! Si ce n'est pas un grand génie, c'est du moins un homme : il touche, il émeut, il pénètre. Nature grave et mélancolique, cœur droit et sincère, c'est le peintre des douleurs domestiques, et il excelle à en rendre le caractère poignant et intense. Regardez dans *le Dernier souffle*, l'étreinte éperdue de la femme, dont le mari vient d'expirer ! Quelle vérité émouvante ! L'aïeule, dans un coin, dévorant ses larmes, attire à elle les petits orphelins et casseye de les distraire du terrible spectacle ; quoi de plus simple et de plus saisissant que son attitude ! Voici maintenant *la Convalescente*, amaigrie par de longues souffrances, épiant de son fauteuil encombré de coussins le premier rayon du soleil printanier. Y a-t-il au monde regard plus expressif et plus muette éloquence ! Jusque dans l'étude de la nature, M. Israëls obéit à la tendance mélancolique de son âme : *les Enfants de la mer* jouent au petit bateau sur la plage ; mais comme le site est triste ! quel ciel de plomb ! quelle plage désolée ! C'est la vraie nature du Nord peinte par un artiste du Nord, sans escamotage et sans artifices, dans la candeur d'une impression forte et naïve.

L'Italie. — Les États romains.

La renaissance italienne, prédite par quelques-unes de nos sibylles, ne s'affirme pas encore d'une façon bien frappante. A Turin, à Milan, à Florence, à Naples, on peint, on sculpte, on burine comme par le passé, mais rien n'indique un branle artistique correspondant aux ébranlements patriotiques du sol. L'influence dominante est encore là, comme partout, l'influence française. Qui dit que cette toile est peinte d'une main italienne ! Où l'accent personnel ! Où l'originalité vive !

Les peintres italiens sont au contraire en général fort médiocres ; excepté peut-être les frères Palizzi, gens de talent, bien maîtres de leur palette, M. Pasini, voire même MM. Induno, Toffano et Bianchi, je ne vois guère que de pâles imitateurs de nos peintres en renom. On avait fait grand bruit de la sculpture italienne et

ne nous attendre à des merveilles; la vérité est que les artistes romains et florentins sont surtout des praticiens remarquables, et ils manient le marbre avec la plus rare aisance, et avec surtout une qualité d'ouvrier. La couverture de laine de la statue des prophètes du *Napoli mourant* de M. Vela, peut passer pour être un prodige d'exécution, mais qu'importe une exécution ou moins parfaite en un tel sujet? c'est la tête, c'est le visage, c'est l'œil du martyr qui doit nous occuper, non son vêtement.

La *Pothé* de M. Jean Dupré, de Florence, et son *Bacchus enfant*, sont de bons morceaux de statuaire, presque sans reproches, mais à ses côtés sans originalité. Ainsi des jolis bustes de M. Argenti, si difficiles à distinguer des non moins jolis bustes de M. Bolla, ou de ceux de M. Corbellini. Quand on sort de cette orgie milanaise de marbres éblouissants et que l'œil s'arrête sur le prodigieux *Dorid* de Michel-Ange, coulé en bronze par M. Papa, on éprouve une sensation analogue à celle d'Achille, déclarant au bruit des armes la robe effemine qu'il portait pourtant sans rougir!

Il n'y a pas à parler des peintres romains plus que des peintres toscans, mais comment oublier ces œuvres étonnantes qu'une tradition, trop forte encore, perpétue à Rome de génération en génération, et qui tentent ces mosaïques si fidèles dans la reproduction des chefs-d'œuvre? Regardez, je vous prie, cette *Sainte Famille* de Sassi Ferrato, cette *Vierge à la chaise* de Raphaël, ou ce *Saint Pierre* de Guido Reni! Quel travail! quel goût! quel scrupule! Voilà vraiment de la peinture éternelle, digne de la ville éternelle, et marquée de la forte empreinte de ce vieux génie romain, toujours prêt à défier le temps.

Rome n'est, comme Milan, son sculpteur et le modèle et ce sculpteur est une femme. Marcello, bon et très mystérieux, n'est plus aujourd'hui un ou transparent et ses ouvrages et la foule de ses œuvres, comme on pense.

de nos jours, pour ma part, été très épris de cette sculpture due à l'Exposition de la *Madone Copella*, que nous connaissons de longue date et qui a vraiment du caractère, tout le reste me semble trahir autant de témérité que de faiblesse. Marcello travaille un peu à tout, avec une stupéfiante assurance : à la triple *Herminie* et à la *Marguerite* de Garthe; à *Méduse* et aux *Femmes du Tirolo*; à la destinée inflexible, *Ananke*, et à la reine *Mario-Anna*. Cela indique un aplomb des plus remarquables, surtout chez une femme, mais en fait d'œuvres d'art, qu'est-ce que l'aplomb, si il vous plaît!



L'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Russie, la Suède, le Danemark, la Turquie et l'Égypte, les États-Unis.

L'Espagne est d'un bon degré au moins plus bas encore que l'Italie. La terre illustre des Vélasquez, des Murillo, des Zurbaran, des Ribeira ne produit plus depuis longtemps que des peintres chétifs, sans souffle, sans ambition, sans fierté. Je m'arrête pourtant devant le *Testament d'Isabelle la catholique*, de M. Rosales, et le *Débarquement des Puritains dans l'Amérique du Nord*, de M. Gisbert. Ce sont là, en effet, relativement à tout ce qui les entoure, des toiles remarquables. M. Rosales, on le sent, a tâché de se pénétrer de son mieux de l'esprit des vieux maîtres nationaux, et il faut le louer de cette noble préoccupation. La peinture de M. Gisbert, sobre et ferme, n'est pas sans caractère. Chez lui aussi on sent le désir énergique de secouer la torpeur qui pèse sur l'Espagne artiste, depuis la mort de Goya, son dernier maître. Mais tout le reste, quel sépulcre !

En Portugal, rien. Je me trompe, une note, une seule, il est vrai, mais chaude, pittoresque et très-vive dans sa dureté violente, les *Paysans de Braga et de Mortosa*, de M. José Rezende, sont d'un peintre de bonne trempe.

La Grèce expose quelques essais informes de peinture à l'huile, bornons-nous à lui donner acte de cette velléité. Un de ses sculpteurs, M. Brossis, nous montre une *Pendule* en plâtre, non sans mérite, et une *Sapho* en marbre, de bon augure pour l'avenir ; c'est peu sans doute, mais c'est quelque chose.

La Russie fait évidemment effort sur elle-même pour s'élever au rang de nation artiste, mais cet effort est très-artificiel, tout de tête et n'a aucun caractère national. Aussi la peinture russe n'a-t-elle de russe que le nom de ses peintres. L'influence française se reconnaît à tout coup. Voyez cette *Mort légendaire de la princesse Tarakanoff*, de M. Constantin Flavitsky, et la *Mort de Barbe Radziwill*, de M. Simmler, ne dirait-on pas des toiles échappées de l'atelier de Paul Delaroche, ou de celui de M. Gallait ! Le *Souvenir de Cervara*, de M. J. Reimers, semble peint par M. Hébert en personne, et M. A. Rizzoni dans ces fines études de *Synagogues* ne paraît préoccupé que des procédés de M. Meissonier.

Il y a quelques bons paysages de MM. Clodt, Ducker et Lahorio, mais les *Batailles* de M. Kotzebûe, comme celles de M. Bozoliouboff, ne sont guères que des calques confus de M. Armand Dumaresq. M. Treutowski et J. Sokaloff se sont essayés dans la reproduction de scènes populaires du Caucase et de la Petite

Russie; ce serait très-bien si c'était plus franchement russe. Quant à M. Basile Péroff, si vulgaire dans le *Premier uniforme*, le voici qui touche juste dans cette *Troïka* sinistre qui jette sur la vie du paysan russe un jour si lugubre!

On ne peut guère citer le Danemark que pour mémoire. Toutefois, le *Samson*, de M. Bloch, tournant sa meule sous l'aiguillon d'un roseau aigu, à la risée des Philistins, ne manque ni de tournure, ni d'une certaine âpreté dramatique, dans son sentiment académique arriéré. Les *Marines* de M. Soerensen méritent aussi une petite mention honorable, et les jolies illustrations d'*Héro et Léandre*, de M. Fralich ne sauraient, sans injustice, passer inaperçues. Quand à madame Jerichau, l'orgueil actuel du Danemark, c'est tout au plus un Antigna en jupons, et Dieu sait ce que cela veut dire!

Il n'eût été particulièrement doux, en Suède et en Norvège, de saluer dans Sa Majesté Charles XV un grand artiste, mais la rareté du fait d'un exposant couronné ne saurait faire oublier la justice, et, de même, le roi Charles, n'est qu'un amateur de force moyenne. A l'exemple de leur souverain, MM. Muller, Holm et Vahlbergh peignent de vastes paysages décoratifs, assez monotones d'effet général, mais d'une facture très-solide.

MM. de Koskull, Fagerlin et Jernberg font de petits cadres avec de petits intérieurs et de petites scènes familiales, d'un sentiment naïf et fidèle et d'une facture suffisante. M. Berg n'est peut-être pas aussi fort que M. Guile, mais c'est, à mon avis, le plus personnel des artistes suédois, celui qui sent le plus le sol, et cette sensation native me fait pardonner tout de suite bien des étrangetés et des faiblesses. N'oublions pas mademoiselle de Post, une toute jeune fille, qui peint déjà comme bon des hommes voudraient peindre, et dont la sûreté de main étonne et charme en même temps.

Faut-il se souvenir les peintures de MM. Labbé, de Launay et Montau comme des peintures turques, et les dessins de M. Gustave Le Gray comme des dessins égyptiens? Je ne saurais m'y résoudre tant que les invitations du catalogue. J'aime mieux signaler à l'attention du public les camées et pierres gravées d'Abdulelle de Jérusalem, et les gravures sur nacre de Diboul de Bethléem, qui ont du moins un cachet particulier et une incongruité savoureuse.

La Chine est représentée, d'office j'imagine, par quelques peintures sur soie exposées par le marquis d'Hervey-Saint-Denis, et quelques miniature provenant du fameux *Palais d'Elle* et rapportées par le comte de Luppe. J'ai pourtant vu dans un coin de vieux portraits de dames chinoises et japonaises, de la plus

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2061

originale tournure. Les unes ont la lèvre inférieure peinte en vert, les autres se contentent de les relever d'un coup d'encre de Chine, aux commissures Je recommande surtout aux amateurs d'étranger, la belle dame indolente qui semble prendre un si vif plaisir à regarder, au plus moderne des stéréoscopes, les vues photographiques de Notre-Dame et du Louvre.

Les États-Unis d'Amérique sont à coup sûr un grand pays et les Américains du Nord un grand peuple, mais qu'ils sont encore de petits artistes ! Ces grands barbouillages qu'ils exposent, sous prétexte de *Montagnes bleues*, *Chute du Niagara*, *Plaines de Genesée* ou de *Pluies sous les tropiques*, attestent autant d'arrogance enfantine que de puérile ignorance. On affirme que ces criardes pancartes se vendent des prix fous à Philadelphie ou à Boston. Je veux bien le croire, mais je ne saurais m'en réjouir.

M. Whistler me paraît être le seul artiste américain vraiment digne d'attention : c'est pour nous une vieille connaissance du *Salon des refusés* de 1863, où sa *Fille blanche* obtint un succès d'engouement. C'est bien un Américain, comme l'entend la devise *Time is money*. M. Whistler sait si bien le prix du temps, qu'il ne s'arrête guère aux bagatelles de l'exécution ; l'impression saisie au vol et fixée le plus vite possible, en traits rapides, par un pinceau galopant, tel est l'artiste, tel aussi l'homme. En attendant qu'il devienne un peintre dans le sens que la vieille Europe attache encore à ce mot, M. Whistler est déjà un aquafortiste, tout feu et couleur, très-digne d'attention, n'eût-il que ce titre.

Voilà qui est fait. Si le lecteur m'a suivi jusqu'au bout, sans trop de peine, je m'estime bien payé de celle que j'ai prise pour le guider dans ce labyrinthe de l'art. Sans doute, je ne lui ai pas appris grand'chose, sachant fort peu moi-même, mais j'ai conscience d'avoir fait de mon mieux une besogne plus ingrate qu'on ne pense, et je réclame l'indulgence des gens de goût, comme si je tenais d'eux la liberté grande que j'ai prise.

Post-Scriptum. — L'HISTOIRE DU TRAVAIL. — Il me semble impossible de terminer cette rapide étude sur la section des beaux-arts, sans accorder au moins quelques lignes à la section voisine consacrée à l'*Histoire du travail*. Cette idée de réunir à part tous les monuments du travail humain, depuis les temps les plus reculés, et de présenter ainsi le passé à l'émulation du présent, est une idée aussi vraie que féconde. qu'il faut applaudir sans réserves. Le succès obtenu, il y a deux ans, aux Champs-Élysées, par le *Musée rétrospectif*, était un sûr garant du succès que l'*Histoire du travail* pouvait obtenir à l'Exposition du Champ

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1889

patience, si ce n'est peut-être sa témérité. Où en serions-nous sans les curieux, qui de tous temps, à toutes les époques, se sont mis à collectionner, ici et là, des médailles, les bronzes, les marbres, les tableaux? Les curieux ont rendu aux arts les mêmes services que les moines patients du moyen âge rendirent aux lettres, en multipliant les copies des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Reportez-vous par l'imagination aux lendemains des anéantissements formidables, qui ont effacés trois ou quatre civilisations successives : que reste-t-il dans la nuit qui semble s'éteindre sur le monde entier? Toutes les traditions sont perdues; comment se fera la renaissance? Ce sont les curieux qui, les premiers, vont fouiller la terre, soulever les ossements, interroger les décombres.

Ils exhument les débris, statues, vases, armures; ils ramassent avec soin jusqu'aux moindres ustensiles, jusqu'aux plus petites monnaies, et grâce à eux, la tradition se renoue, et les morts ressusitent.

De nos jours, la curiosité a pris une extension extraordinaire, et son goût s'est répandu d'un bout à l'autre de l'Europe. Elle a ses musées, ses conservateurs, ses historiens, ses initiés et ses fanatiques en Angleterre, en Russie, comme en Autriche et en Norvège. Chez nous, elle règne en souveraine à l'Hôtel de Cluny, au Musée d'artillerie, au nouveau Musée Saint-Germain, et dans un bon tiers des salles du Louvre. Ceux qui se rappellent les folies faites à certaines ventes de collections célèbres, comme les collections Soltikoff et Pourtales, savent si j'exagère l'importance du rôle que la curiosité joue dans nos mœurs.

Ceci suffira, je pense, à expliquer pourquoi, malgré son insuffisance patente, la section de la prétendue *histoire du travail* aura le plus grand succès et passionnera vivement la foule.

Et de fait, à prendre cette exhibition pour ce qu'elle est, quoi de plus intéressant somme toute? Ces reliquaires de formes bizarres, chefs et pieds, jambes et bras, d'argent ou de cuivre doré, ciselés, gravés, repoussés, brodés de filigranes ou constellés d'émaux de plique, ne sont-ils pas les choses les plus curieuses du monde? et ces grandes châsses en forme d'églises, incrustées de pierres précieuses, ces ostensoirs, ces tabernacles, ces crosses abbatiales, ces calices, ces ciboires, ces gobelets, ces flambeaux, ces monstrances en forme de tours et à pinacles, qui resument dans leur ornementation tous les caprices de l'art ogival, fleuri ou flamboyant, n'est-ce pas là le moyen âge dans son pittoresque le plus vif? Voici maintenant les croix processionnelles, les croix pectorales, les mitres, les chapes, les évangélistes, les missels, les vitraux, les mosaïques, les nielles, les gemmes, les ivoires, les encensoirs, les navettes à encens, les burettes, les custodes, les

Wurtemberg il n'y a guère que M. Henri Rustige, pitoyable imitateur de Paul Delacroix, et M. Heberlin, rival médiocre de M. Claudius Jacquand.

Enfin, dans le grand-duché de Bade, M. Georges Saal, paysagiste fort adroit, rappelant par moments Vander Neer, et M. Schœl, Titien de contrebande, excéllant à donner à des *Fuils en Egypte* et des *Chats Suzann* peints de la veille la chaleur dorée des plus chaudes toiles vénitienes, et pourtant horriblement froid, malgré ces ardents artifices.

La Suisse. — Les Pays-Bas.

La Suisse et les Pays-Bas font leur exposition artistique dans un local à part, tout comme la Belgique ou la Bavière. Est-ce à dire qu'il y a par là une école suisse? Hélas! pas plus qu'il n'y a une école néerlandaise. Mais le groupe de leurs artistes est important, et en voilà assez pour justifier les grands bâtements moitié châteaux, moitié temple grec, dont l'Helvétie et la Hollande se sont peuplés.

Ce qui domine dans l'exposition suisse, c'est, on le devine, le paysage. Les amateurs de lacs, de cascades, de pics, de neiges éternelles, de chalets, de vallées et de bois résineux peuvent s'en donner à cœur joie. Il y en a pour tous les prix et pour tous les goûts. Ces braves paysagistes suisses sont un peu de la famille des sculpteurs de la fontaine Notre-Dame, ils font propre et luisant à rayons d'aise les noyages, et leurs toiles semblent peintes tout exprès pour la décoration des salons honnêtes où l'Acajou regne et gouverne. Le *Glabbein* fait-il pas à merveille *jeunant à la Cascade*, et que de mieux qu'un joli lac en face d'un beau chalet bailli perché!

A côté de cette production bourgeoise et marchande, qui doit se localiser elle-même dans les produits dans les deux Amériques, il est juste cependant de signaler quelques tentatives moins banales et d'un caractère plus élevé.

M. L. de Meijer, par exemple, avec ses toiles d'aspect étrange, à la fois bizarres et fantasmatiques, ont un singulier caractère de sincérité. M. Baerentzen, en face et devant M. Karl Grandjeu, pinceau à la main, nous fait voir un monde exotique et surtout M. B. de Meijer, par exemple, avec ses toiles d'aspect étrange, à la fois bizarres et fantasmatiques, ont un singulier caractère de sincérité. M. Baerentzen, en face et devant M. Karl Grandjeu, pinceau à la main, nous fait voir un monde exotique et surtout M. B.

de Meijer, par exemple, avec ses toiles d'aspect étrange, à la fois bizarres et fantasmatiques, ont un singulier caractère de sincérité. M. Baerentzen, en face et devant M. Karl Grandjeu, pinceau à la main, nous fait voir un monde exotique et surtout M. B.

Troyon de quinzième ordre, et arrêtons-nous un moment devant le *Nouveau-Né* de M. Anker : il n'y a, à vrai dire, dans cette toile, ni sentiment de la perspective, ni sentiment des proportions, et l'accouchée dans son lit n'est pas plus une femme que le nouveau-né dans son berceau n'est un marmot : mais comment n'être pas frappé de la physionomie générale et de l'expression caractéristique des têtes ! Ce frère aîné, grand garçon de quinze ans, qui regarde si froidement le nouveau venu, la grande sœur et la sœur cadette qui sollicitent si vivement de lui *une risette*, et surtout le petit frère, blondin frisé de quatre ans, cramponné au berceau et se hissent sur la pointe des pieds avec une curiosité d'un si grand sérieux, tout cela, je le répète, est d'une observation très-franche et d'une rare vérité d'expression.

Que manque-t-il à l'*Abnégation* de M. François Buchser, de Soleure, pour être une toile remarquable ! L'idée est charmante, mais l'exécution est débile. En pleine campagne, au temps béni de la moisson, quelques novices du couvent voisin sont en promenade. Ils marchent, les yeux baissés, lèvres, maigres, dévorés d'ascétisme et de pénitence, insensibles à la nature riante, et à la vie qui les entoure, sous la conduite d'un père profès, obèse et bien portant qui n'a pas l'air de se meurtrir le corps, plus qu'il ne fait, de macérations et de jeûnes. De petits enfants, blonds et roses, jouent au milieu des gerbes dont les moissonneurs chargent les charrettes, pendant que sur la route qui borde la plaine féconde un cavalier et une dame galopent de conserve, comme deux amoureux, empressés de rentrer au gîte. Quel plus joli sujet pour un peintre de talent !

M. Martinus Kuytenbrouwer, qui signe volontiers Martinus tout court, et que nous connaissons depuis longtemps comme peintre de chasses, est une sorte de Bas-de-Cuir familier avec les moindres recoins de nos forêts de Fontainebleau et de Compiègne. Il a pris, dans cette vie de trappeur, l'amour des grands chênes, et nul peut-être ne peint avec plus de respect que lui la majesté robuste des hautes futaies. Il excelle aussi à faire battre entre eux, au temps du rut, les vaillants cerfs rivaux d'amour. Ne craignez pas de vous arrêter un instant devant ces fières toiles, un peu dures, un peu sèches même dans leur exécution, mais qui ont un si grand caractère : c'est de la bonne peinture, virile et saine.

Pour M. van Schendel, c'est une autre affaire. Si jamais solriquet de rapin toucha juste, c'est avec l'honorable membre de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Amsterdam. M. van *Chandelle* ne connaît qu'un effort, toujours le même, et l'emploie à tout propos. *La Nuit de No 1*, comme *la Fuite en Égypte*, *l'Annonciation de l'ange Gabriel*, ou le coin d'un *Marché hollandais*, ne sont pour lui

que des prétextes à effets de lumière : que disje là! de *chandelle*. Rien de plus banal que ce grossier artifice, mais rien de plus populaire aussi, paraît-il. Si j'en crois le livret officiel, ce bel effet a mérité, en 1-19, la médaille d'honneur unique de l'Exposition de Manchester. C'est bien honorable pour M. van Schendel, mais comme cela honore aussi le jury dispensateur suprême des récompenses!

De M. Bischoff, il n'y a qu'une toile, *la Prière interrompue*, et une cette toile suffit pour donner une bonne opinion de l'artiste. Ces belles filles, dans leur pittoresque costume frison, ne ressemblent pas aux premières venues : elles ont vraiment de la saveur locale.

Comme bien vous pensez, les peintres de petits intérieurs ne manquent pas en Hollande, mais nous ne retrouvons guère chez eux qu'un pâle reflet des maîtres qui firent la gloire et l'orgueil légitime du pays. Ici, comme partout ailleurs, le souffle des grandes traditions est éteint, et nous n'avons plus affaire qu'à des exécutants timides et débiles. Tout est petit, cadres et peintres : M. Bles se complaira à peindre un quatuor de *Musique d'amateurs*, ou *la Lecture de la Bible* en famille, pendant que M. Stroebel nous montrera *les Syndics de la Halle à la soie*, à L'ident, et que nous assisterons avec M. van Trigt au *Catéchisme dans une église luthérienne*, et avec M. Bakkerkorf à *la Lecture de la Gazette*, et ainsi des autres. Je remarque, çà et là, quelques jolis paysages de M. Bakker ysen, et des études très-tranches de M. Robous. L'*Écluse* de M. Weissenbruch mérite de fixer l'attention. C'est d'un aspect un peu dur, et d'une netteté à l'en-porte-pic, et nous quel joli ciel et quelles eaux claires!

À chaque pas, dans les prairies, au bord des mares, le long des levées, vous retrouvez l'inévitable vache hollandaise, mais, hélas! ce n'est plus la vache de Paul Potter, pas même celle de Troyon : c'est la sort, tout au plus, des vacheries de mademoiselle Rosa Bonheur, et voilà bien la peine d'en parler!

En Pays Bas, si j'en juge par le nombre de ses toiles, l'homme d'importance est M. Alma Tadema, sorte de Gérôme istaule, mâtiné de Baud en belle humeur. Il faut voir de quelle main lourde le pédantesque artiste peint des sujets antiques : *Catulle*, *Lesbie*, *La Baigneuse romaine*, *Agrippine visitant les cendres de Germanicus*, mais, que sa sagesse ennuie! Mais qu'est-ce là en comparaison de *la Momie*, du *Funérailleur*, et du *Croquant en attendant d'y avoir travaillé*, ces compositions prétentieuses et pénibles, d'une ethnographie puérile, grimaçant à l'envi pour provoquer le rite et n'arrivant qu'à faire piteusement valoir les plus grandes dislocations de pinceau. La recherche d'exécution correspond ici éternellement avec la vac-

vreté d'invention de l'artiste. M. Alma Tadema se croit peut-être très-drôle, il n'est que grotesque. Ses danses égyptiennes, découpées à l'emporte-pièce sur des bas-reliefs et des sarcophages, sont de la plus navrante gaieté : l'exactitude méticuleuse des monuments, des costumes, des parures, des instruments, des moindres meubles, ne fait que mieux ressortir l'atonie mortelle de ces spectres : c'est folâtre comme une plaisanterie de croquemort.

Parlez-moi de M. Israëls, à la bonne heure ! Si ce n'est pas un grand génie, c'est du moins un homme : il touche, il émeut, il pénètre. Nature grave et mélancolique, cœur droit et sincère, c'est le peintre des douleurs domestiques, et il excelle à en rendre le caractère poignant et intense. Regardez dans *le Dernier souffle*, l'étreinte éperdue de la femme, dont le mari vient d'expirer ! Quelle vérité émouvante ! L'aïeule, dans un coin, dévorant ses larmes, attire à elle les petits orphelins et essaye de les distraire du terrible spectacle ; quoi de plus simple et de plus saisissant que son attitude ! Voici maintenant *la Convalescente*, amaigrie par de longues souffrances, épiant de son fauteuil encombré de coussins le premier rayon du soleil printanier. Y a-t-il au monde regard plus expressif et plus muette éloquence ! Jusque dans l'étude de la nature, M. Israëls obéit à la tendance mélancolique de son âme : *les Enfants de la mer* jouent au petit bateau sur la plage ; mais comme le site est triste ! quel ciel de plomb ! quelle plage désolée ! C'est la vraie nature du Nord peinte par un artiste du Nord, sans escamotage et sans artifices, dans la candeur d'une impression forte et naïve.

L'Italie. — Les États romains.

La renaissance italienne, prédite par quelques-unes de nos sibylles, ne s'affirme pas encore d'une façon bien frappante. A Turin, à Milan, à Florence, à Naples, on peint, on sculpte, on burine comme par le passé, mais rien n'indique un branle artistique correspondant aux ébranlements patriotiques du sol. L'influence dominante est encore là, comme partout, l'influence française. Qui dit que cette toile est peinte d'une main italienne ! Où l'accent personnel ! Où l'originalité vive !

Les peintres italiens sont au contraire en général fort médiocres ; excepté peut-être les frères Palizzi, gens de talent, bien maîtres de leur palette, M. Pasini, voire même MM. Induno, Toffano et Bianchi, je ne vois guère que de pâles imitateurs de nos peintres en renom. On avait fait grand bruit de la sculpture italienne et

nous devons nous attendre à des merveilles; la vérité est que les sculpteurs milanais et florentins sont surtout des praticiens remarquables et qu'ils manient le marbre avec la plus rare aisance, mais c'est là surtout une qualité d'ouvrier. La couverture de laine qui entoure les jambes du *Napoléon mourant* de M. Vela, peut passer à bon droit pour un prodige d'exécution, mais qui impose une couverture plus ou moins parfaite en un tel sujet c'est la tête, c'est le front, c'est l'air du martyr qui doit nous préoccuper, non son linze.

La *Piété* de M. Jean Dupré, de Florence, et son *Bacchus enfant*, sont de bons morceaux de statuaire, presque sans reproches, mais aussi sans originalité. Ainsi des jolis bustes de M. Argenti, au d. f. l'iclos à d. stagner des non moins jolis bustes de M. Bolla, ou de ceux de M. Corbellini. Quand on sort de cette orge milanaise de maîtres éblouissants et que l'œil s'arrête sur le prodigieux *David* de Michel-Ange, coulé en bronze par M. Papi, on éprouve une sensation analogue à celle d'Achille, déclarant au bruit des armes la robe effemée qu'il portait pourtant sans rougir.

Il n'y a pas à parler des peintres romains plus que des peintres toscans, mais comment oublier ces œuvres étonnantes qu'une tradition, toute morte encore, perpétue à Rome de génération en génération. Je cite tels ces mosaïques si fidèles dans la reproduction des chefs-d'œuvre! Regardez, je vous prie, cette *Sainte Famille* de S. S. Ferrato, cette *Vierge à la chaise* de Raphaël, ou ce *Saint Pierre* de Guido Reni! Quel travail! quel goût! quel scrupole! Voilà vraiment de la peinture éternelle, digne de la ville éternelle, et toujours de la forte empreinte de ce vieux génie romain, toujours prêt à braver le temps.

Rome a, comme Milan, son sculpteur à la mode et ce sculpteur est une femme. Marcello, longtemps mystérieux, n'est plus aujourd'hui qu'un transparent rose nuyé, et on foule de sentasser devant ses œuvres, comme on pense.

De ma part, pour ma part, j'ai été très épris de cette sculpture curieuse. Exemple: *Buste de Bernini et jella*, que nous connaissons de longue date, et qui a vraiment du caractère, tout le reste me semble trahir autant de témérité que de faiblesse. Marcello l'a vu un peu à tort, avec une stupéfiante assurance: à la *triple Hérode* et à la *Marquise* de Gutthor à *Meluse* et aux *Femmes du Tiro*, à la *destinée inflexible*, *Alente*, et à la reine *Nero-Lucette*. C'est un aplomb des plus remarquables, surtout chez une femme, mais en fait d'œuvres d'art, qu'est-ce que ça rapporte, si d vous plaît!



LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1909

L'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Russie, la Suède, le Danemark, la Turquie et l'Égypte, les États-Unis.

L'Espagne est d'un bon degré au moins plus bas encore que l'Italie. La terre illustre des Vélasquez, des Murillo, des Zurbaran, des Ribeira ne produit plus depuis longtemps que des peintres chétifs, sans souffle, sans ambition, sans fertilité. Je m'arrête pourtant devant le *Testament d'Isabelle la catholique*, de M. Rosales, et le *Débarquement des Puritains dans l'Amérique du Nord*, de M. Gisbert. Ce sont là, en effet, relativement à tout ce qui les entoure, des toiles remarquables. M. Rosales, on le sent, a tâché de se pénétrer de son mieux de l'esprit des vieux maîtres nationaux, et il faut le louer de cette noble préoccupation. La peinture de M. Gisbert, sobre et ferme, n'est pas sans caractère. Chez lui aussi on sent le désir énergique de secouer la torpeur qui pèse sur l'Espagne artiste, depuis la mort de Goya, son dernier maître. Mais tout le reste, quel sépulcre !

En Portugal, rien. Je me trompe, une note, une seule, il est vrai, mais chaude, pittoresque et très-vive dans sa dureté violente, les *Paysannes de Braga et de Mortosa*, de M. José Rezende, sont d'un peintre de bonne trempe.

La Grèce expose quelques essais informes de peinture à l'huile, bornons-nous à lui donner acte de cette velléité. Un de ses sculpteurs, M. Brossis, nous montre une *Pendope* en plâtre, non sans mérite, et une *Sapho* en marbre, de bon augure pour l'avenir; c'est peu sans doute, mais c'est quelque chose.

La Russie fait évidemment effort sur elle-même pour s'élever au rang de nation artiste, mais cet effort est très-artificiel, tout de tête et n'a aucun caractère national. Aussi la peinture russe n'a-t-elle de russe que le nom de ses peintres. L'influence française se reconnaît à tout coup. Voyez cette *Mort légendaire de la princesse Tarakanoff*, de M. Constantin Flavitsky, et la *Mort de Barbo Radziwill*, de M. Simmler, ne dirait-on pas des toiles échappées de l'atelier de Paul Delaroche, ou de celui de M. Gallait? Le *Souvenir de Cervara*, de M. J. Reimers, semble peint par M. Hébert en personne, et M. A. Rizoni dans ces fines études de *Synagogues* ne paraît préoccupé que des procédés de M. Meissonier.

Il y a quelques bons paysages de MM. Clodt, Ducker et Laberio, mais les *Batailles* de M. Kotzebûe, comme celles de M. Bogoliouboff, ne sont guères que des calques confus de M. Armand Dumaresq. MM. Trontowski et J. Sokaloff se sont essayés dans la reproduction de scènes populaires du Caucase et de la Petite

Russie; ce serait très-bien si c'était plus franchement russe. Quant à M. Basile Péroff, si vulgaire dans le *Premier uniforme*, le voici qui touche juste dans cette *Troïka* sinistre qui jette sur la vie du paysan russe un jour si lugubre!

On ne peut guère citer le Danemark que pour mémoire. Toutefois, le *Samson*, de M. Bloch, tournant sa meule sous l'aiguillon d'un roseau aigu, à la risée des Philistins, ne manque ni de tournure, ni d'une certaine âpreté dramatique, dans son sentiment académique arriéré. Les *Marines* de M. Soerensen méritent aussi une petite mention honorable, et les jolies illustrations d'*Héro et Léandre*, de M. Fralich ne sauraient, sans injustice, passer inaperçues. Quand à madame Jerichau, l'orgueil actuel du Danemark, c'est tout au plus un Antigna en jupons, et Dieu sait ce que cela veut dire!

Il m'eût été particulièrement doux, en Suède et en Norvège, de saluer dans Sa Majesté Charles XV un grand artiste, mais la rareté du fait d'un exposant couronné ne saurait faire oublier la justice, et, d'ailleurs, le roi Charles, n'est qu'un amateur de force moyenne. A l'exemple de leur souverain, MM. Muller, Holm et Vahlbergh peignent de vastes paysages décoratifs, assez monotones d'effet général, mais d'une facture très-solide.

MM. de Koskull, Fagerlin et Jernberg font de petits cadres avec de petits intérieurs et de petites scènes familiales, d'un sentiment natif et fidele et d'une facture suffisante. M. Berg n'est peut-être pas aussi fort que M. Guide, mais c'est à mon avis, le plus personnel des artistes suédois, celui qui sent le plus le sol, et cette œuvre native me fait pardonner tout de suite bien des étrangetés et des faiblesses. N'oublions pas mademoiselle de Post, une toute jeune fille, qui peint déjà comme bien des hommes; voudraient pendre, et dont la sûreté de main étonne et charme en même temps.

Faut-il considérer les peintures de MM. Lalle, de Launay et Montau comme des peintures turques, et les dessins de M. Gustave Le Gray comme des dessins égyptiens? Je ne saurais m'y résoudre; mais les invitations du catalogue. J'aimerais signaler à l'attention du public les camées et pierres gravées d'Abduah, roi de Jérusalem, et les gravures sur nacre de Dilad de Beïdeim, qui ont du moins un cachet particulier et une incongruité saisissante.

La Chine est représentée d'office, j'imagine, par quelques peintures sur soie exposées par le marquis d'Hervey-Saint-Denis, et quelques miniatures provenant du fameux *Palais d'Elle* et rapportées par le comte de Lappe. J'ai pourtant vu dans un coin de terre dix portraits de dames chinoises et japonaises, de la plus

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2061

originale tournure. Les unes ont la lèvre inférieure peinte en vert, les autres se contentent de les relever d'un coup d'encre de Chine, aux commissures Je recommande surtout aux amateurs d'étranger, la belle dame indolente qui semble prendre un si vif plaisir à regarder, au plus moderne des stéréoscopes, les vues photographiques de Notre-Dame et du Louvre.

Les États-Unis d'Amérique sont à coup sûr un grand pays et les Américains du Nord un grand peuple, mais qu'ils sont encore de petits artistes ! Ces grands barbouillages qu'ils exposent, sous prétexte de *Montagnes bleues*, *Chute du Niagara*, *Plaines de Genesée* ou de *Pluies sous les tropiques*, attestent autant d'arrogance enfantine que de puérile ignorance. On affirme que ces criardes pancartes se vendent des prix fous à Philadelphie ou à Boston. Je veux bien le croire, mais je ne saurai m'en réjouir.

M. Whistler me paraît être le seul artiste américain vraiment digne d'attention : c'est pour nous une vieille connaissance du *Salon des refusés* de 1863, où sa *Fille blanche* obtint un succès d'engouement. C'est bien un Américain, comme l'entend la devise *Time is money*. M. Whistler sait si bien le prix du temps, qu'il ne s'arrête guère aux bagatelles de l'exécution ; l'impression saisie au vol et fixée le plus vite possible, en traits rapides, par un pinceau galopant, tel est l'artiste, tel aussi l'homme. En attendant qu'il devienne un peintre dans le sens que la vieille Europe attache encore à ce mot, M. Whistler est déjà un aqua-fortiste, tout feu et couleur, très-digne d'attention, n'eût-il que ce titre.

Voilà qui est fait. Si le lecteur m'a suivi jusqu'au bout, sans trop de peine, je m'estime bien payé de celle que j'ai prise pour le guider dans ce labyrinthe de l'art. Sans doute, je ne lui ai pas appris grand-chose, sachant fort peu moi-même, mais j'ai conscience d'avoir fait de mon mieux une besogne plus ingrate qu'on ne pense, et je réclame l'indulgence des gens de goût, comme si je tenais d'eux la liberté grande que j'ai prise.

Post-Scriptum. — L'HISTOIRE DU TRAVAIL. — Il me semble impossible de terminer cette rapide étude sur la section des beaux-arts, sans accorder au moins quelques lignes à la section voisine consacrée à l'*Histoire du travail*. Cette idée de réunir à part tous les monuments du travail humain, depuis les temps les plus reculés, et de présenter ainsi le passé à l'émulation du présent, est une idée aussi vraie que féconde, qu'il faut applaudir sans réserves. Le succès obtenu, il y a deux ans, aux Champs-Élysées, par le *Musée rétrospectif*, était un sûr garant du succès que l'*Histoire du travail* pouvait obtenir à l'Exposition du Champ

de Mars, et l'on devait s'attendre légitimement à voir dépasser de beaucoup l'effort tenté à cette époque par la seule initiative individuelle.

Il faut bien le dire pourtant, quelque intéressante que soit, en somme, cette partie de l'Exposition, elle est restée bien au-dessous de son programme grandiose. Sans doute, elle étale à nos yeux éblouis bien des merveilles; mais aucun ordre ne préside à cet étalage: aucune classification savante ne vient en doubler le prix. Tout est mélangé, épars, disparate, dans un pittoresque désordre, cher aux amateurs de *biblots*, mais singulièrement nuisible à l'étude. Antiquité, moyen âge, renaissance, ancien régime, temps présent, tout se trouve là, pelé-mêle, à la grâce de Dieu, voire même à la grâce du diable. C'est un chaos.

Le chaos était cependant tout indiqué, ce semble, et rien n'était plus facile que de le remplir avec un personnel de gens de goût comme celui dont on dispose.

Les monuments de l'Égypte, par exemple, épars çà et là dans les collections d'ivoires, arabes, françaises, etc., pouvaient être facilement groupés, à côté des monuments lacustres et des débris de tous genres de l'âge du fer. La vallée d'Égypte aurait pu former un compartiment du plus haut intérêt, comme aussi l'Inde antique et la Grèce immortelle. Les bronzes, les bijoux, les vases, les ustensiles de cuisine se plaçaient tout naturellement dans le voisinage des monuments d'or et d'argent, des médailles, des armes et des poteries en terres et en porcelaines, et ainsi de suite, l'enchaînement se fait tout naturellement, au temps présent, en passant par le Moyen-Âge et la Renaissance.

Au lieu de cela, que voyons-nous? Une succession de collections partielles, d'un intérêt personnel sans nul doute, mais qui ne se relient entre elles et qui ne captent d'aucunement l'attention qu'il eût fallu au contraire concentrer. M. Barry, de Toulouse, collectionne M. Pottier, de Valenciennes, M. Charvet, comme M. de Basiowski le *Jurien*, à Marseille, Lyon est à dix pas de la collection de bijoux suisses de M. Jacquemat, et les bronzes de Rouen, de M. Auzan, font face aux médaillons Louis XVI de M. Dubou. Nous voilà tout débarrassés de tout, mais nous sommes, en revanche, en plein chaos.

Il n'y a rien à voir outre mesure! Non, certes. La curiosité a des bornes, et ce n'est pas moi qui voudrais en mesurer.

Le chaos, par bonheur et par essence, touche à tout, aux monuments de bronze, aux productions d'arts, aux monuments de la vie humaine. Son propre est de ne rien négliger, de ne rien passer inaperçu d'attention, elle peut être dans le plus intime du passé rien ne la rebute, rien ne la décourage et rien n'égale sa

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1889

patience, si ce n'est peut-être sa témérité. Où en serions-nous sans les curieux, qui de tous temps, à toutes les époques, se sont mis à collectionner, ici et là, des médailles, les bronzes, les marbres, les tableaux? Les curieux ont rendu aux arts les mêmes services que les moines patients du moyen âge rendirent aux lettres, en multipliant les copies des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Reportez-vous par l'imagination aux lendemains des anéantissements formidables, qui ont effacé trois ou quatre civilisations successives : que reste-t-il dans la nuit qui semble s'éteindre sur le monde entier? Toutes les traditions sont perdues; comment se fera la renaissance? Ce sont les curieux qui, les premiers, vont fouiller la terre, soulever les ossements, interroger les décombres.

Ils exhument les débris, statues, vases, armures; ils ramassent avec soin jusqu'aux moindres ustensiles, jusqu'aux plus petites monnaies, et grâce à eux, la tradition se renoue, et les morts resuscitent.

De nos jours, la curiosité a pris une extension extraordinaire, et son goût s'est répandu d'un bout à l'autre de l'Europe. Elle a ses musées, ses conservateurs, ses historiens, ses initiés et ses fanatiques en Angleterre, en Russie, comme en Autriche et en Norvège. Chez nous, elle règne en souveraine à l'Hôtel de Clugny, au Musée d'artillerie, au nouveau Musée Saint-Germain, et dans un bon tiers des salles du Louvre. Ceux qui se rappellent les folies faites à certaines ventes de collections célèbres, comme les collections Soltikoff et Pourtalès, savent si j'exagère l'importance du rôle que la curiosité joue dans nos mœurs.

Ceci suffira, je pense, à expliquer pourquoi, malgré son insuffisance patente, la section de la prétendue *Histoire du travail* aura le plus grand succès et passionnera vivement la foule.

Et de fait, à prendre cette exhibition pour ce qu'elle est, quoi de plus intéressant somme toute! Ces reliquaires de formes bizarres, chefs et pieds, jambes et bras, d'argent ou de cuivre doré, ciselés, gravés, repoussés, brodés de filigranes ou constellés d'émaux de plique, ne sont-ils pas les choses les plus curieuses du monde? et ces grandes châsses en forme d'églises, incrustées de pierres précieuses, ces ostensoirs, ces tabernacles, ces crosses abbatiales, ces calices, ces ciboires, ces gobelets, ces flambeaux, ces monstrances en forme de tours et à pinacles, qui resument dans leur ornementation tous les caprices de l'art ogival, fleuri ou flamboyant, n'est-ce pas là le moyen âge dans son pittoresque le plus vif? Voici maintenant les croix processionnelles, les croix pectorales, les mitres, les chapes, les évangélistes, les missels, les vitraux, les mosaïques, les nielles, les gemmes, les ivoires, les encensoirs, les navettes à encens, les burettes, les custodes, les

rosaires, tout ce qui a échappé au sac des vieilles abbayes, pendant les guerres de religion et à la Révolution française. Quoi encore ! Voilà les sceaux des corporations, les sigilles des Jurandes, et les poids armoriés des bonnes villes ; et les armures ! et les médailles ! et les tapisseries ! et les outils ! et les verres ! et les grès ! qui peut tout dire, et comment ne rien oublier !

La Renaissance est là avec ses marbres, ses albâtres, ses terres émaillées, ses bronzes, ses bois sculptés, ses horloges, ses fers damasquinés, ses ferronneries délicates, ses étans, ses estampes et ses bijoux de toutes sortes. Quelles merveilles en émaux signés Pierre Reymond ou Courtois, Jehan Court ou Noel Landin, Suzanne Court ou Poucet de Lamoignon ! A côté des faïences d'Oron, voici les faïences italiennes de Gubbio, Chaffagiolo, Pesaro, Faenza, Deruta, Ferrare, Urbino, Castel-Durante, Venise et Rimini. Ceci, c'est un rarissime spécimen de cette fameuse poterie de Henri II, pour laquelle il a été fait tant de folies récentes, et c'est est de la meilleure main du grand Bernard Palissy, maître en *l'art de terre*. Imaginez quelque chose de plus délicat, de plus élégant et de plus fantasque que les verreries de Venise, d'Allemagne et de France.

Plus près de nous, voici les terres vernissées, les faïences et les porcelaines du dernier siècle. Rouen, Nevers, Moustiers, Avignon, Nolerviller, Strasbourg, Vinceny, Marseille, toute la céramique française, et çà et là, Delft et puis les porcelaines de Sevres, Saint-Claud, Clamilly, Mennecey et Secaux, à côté des *Capodimonte* de Naples, des Chelsea d'Angleterre, des Louisbourg et des Frankenthal et des Meissen d'Allemagne et de Saxe. Les grès, les cires, les tantes, les meubles, les tentures, les tentatives, les éventails, les boîtes à poudre, les boîtes à poudre, les tabatières, les bombonnières, les miroirs et autres d'une époque écoulée.

D'en passer, comme on pense, et pe plus me tenir à signaler au galop, à la pique, quelques curiosités hors ligne, prises un peu çà et là. En Hongrie, les cristaux de roche, les armes et les bijoux, en Espagne, les relations magiques de l'Alhambra, le manège, le bras historique du cheval de Mahomet et l'azulejo, en Italie, le *Colonna* en Portugal, les riches tapisseries, les tissés trinités d'or et la collection de médailles de roi, de la reine, en Norvège, et en Suède, des livres, des armes, de vieux canons à *trou coupé*, et particulièrement les porcelaines d'Altona, de la royauté, de Marienberg, en Russie, des émaux barbares, des tentures, des mosaïques, des peintures byzantines, en Angleterre, de nombreux peccés d'ivoire, tables en ivoire, en ivoire, masses d'armes, fontaines, bassins et chenets.

Il y a aussi de la bête et y figure avec un incomparable

éclat. L'Inde, patrie des diamants et des perles, est encore aujourd'hui, sans conteste, le pays qui apporte le plus de goût dans la mise en œuvre des matières précieuses. On fabrique chaque jour, et depuis des siècles, au Bengale, pour des nababs plus riches que des rois, des vases de jaspe, de cristal de roche et de jade, incrustés de perles, de rubis, d'émeraude, dont rien n'égale la beauté. Le Sind a ses armes terribles, chargées d'or et de pierres; Ulwar, ses grands sabres damasquinés; Bombay et Calcutta, les mosaïques d'ivoire; Kashmir, les tissus; et Visigapatam, les sculptures sur bois de sandal, merveilleuses à désespérer nos plus fins artistes. L'Orient nous a habitués à la sérénité séculaire et à l'uniformité impassible de ses productions artistiques. En face des envahisseurs, malgré les ravages de guerres interminables, les peuples écrasés de l'Asie conservent dans leur art une tranquille supériorité, un *statu quo* dédaigneux, et ne paraissent pas plus préoccupés d'inventions que soucieux de périls. Damas, héritière de Tyr et de Sidon, était, avant les conquêtes de Tamerlan, la capitale de l'art arabe; son nom est resté attaché à l'acier, aux incrustations d'or sur fer, aux soieries éclatantes. Damas est toujours digne de son nom : ses potiers émaillent la terre avec autant d'art qu'au temps des kalifes, et il faut être un connaisseur d'une certaine force pour reconnaître un vase fait d'hier, d'une de ces poteries de luxe, désignées déjà au moyen âge sous le titre générale de *terres de l'ouvrage de Damas*.

La Perse, la Chine et le Japon ont été mis à contribution comme l'Europe, et exposent des bronzes superbes, des jades, des écailles, des émaux peints et cloisonnés, des laques, des nattes, des armes, des meubles, de riches soieries et des joujoux, surtout de merveilleux échantillons de leur céramique, la première du monde!

Il faut s'arrêter.

S'il est véritablement regrettable que l'idée d'ensemble soit si peu sensible dans une exhibition de ce genre, il faut pourtant reconnaître loyalement qu'elle n'en constitue pas moins un spectacle plein d'attrait, et la plus instructive des distractions. On a constaté plus d'une fois l'influence excellente de nos collections d'art sur le goût de nos ouvriers. Soyez assurés que ce ne sera pas en vain que tant de merveilles de toute nature auront, cette année, passé sous les yeux. *L'Histoire du travail* ne justifie pas son titre comme nous aurions pu le désirer; mais elle fournit d'excellents modèles et des types de perfection pure. Ce n'est pas d'ailleurs la seule chose de ce temps qui n'aura tenu que la moitié de ses promesses.

LES MACHINES ET LES ARTS MÉCANIQUES

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

PAR

Léon DROUX et Léon RUEFF

Inventeurs

—

L'ILE DE BILLANCOURT

PAR

LUCIEN PUTEAUX

I

Les expositions publiques sont le plus éclatant manifeſte de l'activité industrielle et commerciale des peuples. Elles peuvent être mises sous le signe de l'union internationale de notre époque. Elles ont été à Paris vers la fin du siècle dernier, les manifestations pour l'abolition de l'esclavage, les expositions nationales, les expositions internationales. Elles ont été à Londres, à notre époque, les expositions universelles de l'Exposition internationale de 1862, les expositions universelles de 1873, de 1889, de 1904, de 1925, de 1937, de 1954, de 1958, de 1967, de 1974, de 1984, de 1988, de 1992, de 1998, de 2002, de 2005, de 2010, de 2015, de 2020, de 2025, de 2030, de 2035, de 2040, de 2045, de 2050, de 2055, de 2060, de 2065, de 2070, de 2075, de 2080, de 2085, de 2090, de 2095, de 2100.

Les expositions universelles de 1862, de 1873, de 1889, de 1904, de 1925, de 1937, de 1954, de 1958, de 1967, de 1974, de 1984, de 1988, de 1992, de 1998, de 2002, de 2005, de 2010, de 2015, de 2020, de 2025, de 2030, de 2035, de 2040, de 2045, de 2050, de 2055, de 2060, de 2065, de 2070, de 2075, de 2080, de 2085, de 2090, de 2095, de 2100, ont été les plus grandes manifestations de l'histoire humaine. Elles ont été les plus grandes manifestations de l'histoire humaine. Elles ont été les plus grandes manifestations de l'histoire humaine.

En 1862, l'Exposition internationale de Londres, qui, en 1851, fut l'honneur de convoier au monde entier, par l'entremise de la Compagnie des Indes, le grand globe.

Les expositions universelles de 1862, de 1873, de 1889, de 1904, de 1925, de 1937, de 1954, de 1958, de 1967, de 1974, de 1984, de 1988, de 1992, de 1998, de 2002, de 2005, de 2010, de 2015, de 2020, de 2025, de 2030, de 2035, de 2040, de 2045, de 2050, de 2055, de 2060, de 2065, de 2070, de 2075, de 2080, de 2085, de 2090, de 2095, de 2100, ont été les plus grandes manifestations de l'histoire humaine. Elles ont été les plus grandes manifestations de l'histoire humaine. Elles ont été les plus grandes manifestations de l'histoire humaine.

Le fait le plus remarquable de ce mouvement qui entraîne les peuples à un grand ensemble, en même temps qu'un grand résultat. Les peuples se connaissent

mal, l'ignorance réciproque entretenait les haines de race. La fréquence des rapports, la solidité des transactions, modifieront certainement cet état de choses, car en se voyant de plus près et plus souvent, chacun s'éclaircira sur sa force et sa faiblesse, le sentiment local, qui nourrit le préjugé, s'affaiblira, et l'esprit philosophique se développera en agrandissant les horizons.

Les expositions universelles font partie de ce vaste progrès économique auquel appartiennent les voies ferrées, la télégraphie électrique, la navigation à vapeur, les percements d'isthmes, tous les grands travaux publics, toutes les découvertes de la science, et qui doit amener un accroissement de bien-être moral, c'est-à-dire plus de liberté, en même temps qu'une augmentation de bien-être matériel, c'est-à-dire plus d'aisance, au profit du grand nombre.

Quel que soit son nom, qu'elle s'appelle Palais de Cristal, Palais de l'Industrie ou Palais du Champ de Mars, l'Exposition est un temple élevé à la gloire de la science et du travail; c'est une nouvelle ère qui s'ouvre; le passé réservait ses faveurs pour les grands conquérants et leur élevait des statues, c'était la glorification du génie destructeur; l'avenir réservera ses arcs de triomphe et ses monuments au génie producteur, qui est également le symbole de la Paix.

II

Ce qui caractérisait particulièrement les trois grandes Expositions de Londres, de Paris, et qui a fait leur succès, en attirant la foule des visiteurs, c'était surtout la galerie des machines en mouvement.

A l'Angleterre et aux organisateurs de l'Exposition universelle revient, sans conteste, l'honneur des expositions animées et parlantes; mais il était réservé à la France de compléter, en 1867, cette idée pratique, en offrant aujourd'hui à ses nombreux visiteurs, des spécimens d'usage ou d'ateliers dans lesquels la matière première se transforme, à l'aide d'une succession continue de machines et d'appareils, en produits manufacturés.

Cette idée se trouve réalisée d'une façon vraiment grandiose, aussi bien par les installations du parc que par les ateliers du dixième groupe, établis dans la grande galerie circulaire.

Quel intérêt une machine en repos peut-elle offrir à la masse des visiteurs, alors qu'il est souvent difficile, même aux adeptes, de saisir, sans une étude approfondie, les mille détails d'un de ces engins délicats employés dans les manufactures de tissus? Comment se rendre compte des progrès réalisés par une machine, et songer même de son usage, si elle reste immobile? C'est pourquoi la Commission impériale a cru devoir mettre à la disposition des exposants, de la force motrice, de la vapeur, de l'eau et du gaz.

Peut-on faut-il regretter qu'elle ne se soit pas complètement renfermée dans son programme, qui consistait à rendre gratuitement ces services à l'industrie, et que, sous une forme plus ou moins déguisée, elle fasse supporter aux exposants des charges onéreuses; mais nous n'en devons pas moins reconnaître qu'elle a donné à l'Exposition de 1867 un caractère tout nouveau par les installations du parc.

Nous n'avons rien à dire ici de la forme extérieure du monument (beaucoup lui refusent même ce titre), néanmoins, nous ne craignons pas d'affirmer que la seule partie réussie ne soit cette grande galerie, la plus haute

et la plus large de toutes, celle où la lumière et l'air sont répandus à profusion. Sa toiture, entièrement métallique, semble s'enfuir à l'infini en ellipses concentriques; tout cela est grandiose, solidement établi, admirablement charpenté, et rentre bien dans l'idée que l'ingénieur se fait de l'emploi des métaux.

Entre le sol et la toiture, au cinquième de la hauteur environ, a été établi un plancher à air monté sur colonnes, et dont l'idée était naturellement indiquée au constructeur de la travée, par la nécessité de suspendre les arbres de couche destinés à la mise en mouvement des machines. On peut ainsi, d'une plateforme centrale supérieure, examiner à son aise les détails de chaque machine, sans aucune crainte d'être broyé dans ses engrenages; cette étude eût été impossible sans la réalisation de cette conception.

Il y a plus, on n'aurait proposé, pour élever les visiteurs jusqu'à la toiture, un système déjà appliqué au montage des matériaux de construction; son offre a été acceptée, et l'on arrive jusqu'au faite de la galerie, sur un des plateaux de sa balustrade hydrostatique; on peut donc ainsi d'un dernier coup d'œil embrasser l'ensemble du monument. Nous serions étonné si le *mont-charge* *Elbur* n'avait pas un succès réel de curiosité.

Ces trois aspects de la galerie ont chacun un coup d'œil particulier qui impressionne au moins tout autant que la variété des objets exposés.

III

Dans chaque section consacrée aux exposants d'une même nation, les objets sont répartis en 10 groupes et en 95 classes.

C'est du sixième groupe, — Instruments et procédés des arts usuels, — classes 17 à 26, — et plus spécialement des arts mécaniques, que nous allons recueillir compte.

La vapeur, l'eau et la force motrice ont été gratuitement mis à la disposition des exposants par la Commission Impériale.

En raison de l'immensité des galeries à desservir et de la forme elliptique du Palais, il était impossible de faire ce service avec une seule machine; la dépense eût d'ailleurs été d'autant plus considérable, qu'une machine de mille chevaux, — force jugée nécessaire, — eût été difficilement applicable à l'édifice, privée, l'Exposition terminée.

La Commission a donc confié ce service à des exposants, auxquels elle a accordé une subvention représentative de la quantité de vapeur consommée et d'une partie des frais accessoires nécessités par la construction des fourneaux et des haute-chaudières.

On a accordé l'installation de ces appareils, machines et chaudières, conformément à l'art. 52, aux grands ateliers de construction et en cela la Commission a sagement agi, car, pour assurer la régularité de ce service d'aussi haut ton, elle ne pouvait s'adresser qu'à des matériaux convenables et capables de supporter, au besoin, les sacrifices d'une telle entreprise.

Les machines sont placées dans le Palais, en dessous des arbres de couche qui leur doivent leur mouvement. Par un excès de sécurité, les chaudières sont installées dans le Parc.

Trois groupes de chaudières-vapeur sont appliqués aux besoins spéciaux de l'Exposition; la motricité en est réservée au service hydraulique, au centre

chevaux sont affectés au service des exposants, le reste est appliqué à la ventilation et aux diverses installations du Parc.

La ventilation, due à MM. Piarron de Mondéair et Lehaitre, forme une des parties nouvelles et intéressantes de l'Exposition.

Nous trouvons réunis, dans cette classe 52, des types de machines inclinées, verticales, avec ou sans balanciers, horizontales, accouplées à deux cylindres; toutes sont d'une construction soignée.

Les appareils à vapeur forment la cheville ouvrière de l'industrie contemporaine, l'Exposition le prouverait encore une fois de plus s'il en était besoin. On peut lire sur les machines qu'elle renferme les noms des premiers constructeurs de la France et de l'étranger.

Citons : MM. T. Poncelet, de Rouen, qui ont exposé deux machines à balanciers accouplées sur un même arbre; Quillaecq d'Anzin, avec ses machines verticales; Houget et Teston, de Verviers, ainsi que Demare et Houget, d'Air-la-Chapelle, qui, tous deux envoient des machines à deux cylindres horizontaux, modification de la machine Woolf.

La machine de M. Flaud, qui met en mouvement la section des États-Unis, est à deux cylindres inclinés et conjugués.

Un nouveau condenseur à surface mérite l'attention, en ce qu'il permet de se servir toujours de la même eau, alternativement vaporisée et condensée.

MM. Farcot, Le Gavrian, de Lille, Duvergier, de Lyon, Boyer, de Lille, et les ateliers de Graffnstaden exposent de puissantes machines horizontales. Celle de M. Duvergier, à détente variable par le régulateur, présente de nouvelles et heureuses dispositions; ce constructeur annonce une consommation réduite à un kilogramme de houille par cheval et par heure.

Dans la section anglaise, les machines motrices de MM. Galloway sont également horizontales. Elles possèdent deux cylindres accouplés.

La généralité des chaudières qui fournissent la vapeur à ces machines sont à foyers intérieurs et tubulaires. Elles témoignent des efforts de nos constructeurs pour arriver à une meilleure utilisation du combustible.

Les plus remarquables sont celles de M. L. Chevalier, de Lyon, de M. Farcot, et de MM. Laurent et Thomas, toutes trois tubulaires et à foyers amovibles, c'est-à-dire démontables, afin de se prêter facilement aux réparations et à l'extraction des sels calcaires.

Signalons surtout le système de chaudières à tubes courbes et à retour de flamme, de M. L. Chevalier, susceptible de vaporiser jusqu'à neuf kilogrammes d'eau par chaque kilogramme de houille.

Ne quittons pas ces installations sans dire un mot des pavillons construits par M. J. Bon, architecte (Graffnstaden, Leconteux et Le Gavrian), et d'un constructeur de cheminées, M. L. Vassivière, qui a imaginé et qui propose de transporter d'une pièce, et au moyen d'une injection d'eau entre deux plateaux mobiles, la cheminée de trente mètres qu'il a construite au Champ de Mars. Cette idée hardie serait peut-être difficilement applicable à une cheminée, mais la tentative serait curieuse à faire pour le déplacement d'une construction moins considérable.

IV

La classe 40 (produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie) est la première que l'on rencontre dans le Palais; elle forme comme l'avant-garde des machines.

En France, on trouve d'abord les magnifiques produits métallurgiques de deux maîtres rivales, MM. Laveissière et Estivant frères qui exposent des pièces de cuivre martelés, des tubes et des cylindres sans soudure, applicables à la construction des machines aussi bien qu'au matériel des arts chimiques. Les tubes de M. Estivant portent les noms des navires à vapeur auxquels ils sont destinés, et l'on y rencontre presque tous ceux de notre marine militaire.

MM. Levrangé envoient, parmi de nombreux échantillons de plomb, de cuivre, d'étain et de zinc bruts ou manufacturés, une couronne de tuyaux de plomb d'un diamètre microscopique un millimètre et ayant, d'un seul morceau, 2,950 mètres de longueur, soit près de 3 kilomètres.

C'est plus et plus fort de force dans la fabrication qu'une pièce réellement utile, mais cette couronne obtenue par refroidissement ne mérite pas moins une généreuse attention.

Un peu plus loin, les fers des forges de la France Comtoise et ceux d'Aras-sur-Viel nous prouvent que la métallurgie a fait de grands progrès.

Nous ne pouvons avoir la prétention de donner une idée même incomplète de l'exposition, dans un cadre aussi restreint. Parmi toutes les merveilles de l'industrie moderne, nous ne pourrions que signaler au lecteur les objets qui méritent surtout d'appeler son examen.

Les classes 55 et 56, qui viennent ensuite, comprennent les machines et les appareils destinés à transformer les substances textiles, cotons, laines, soie, lin et chanvres, en produits manufacturés.

Lyon nous a envoyé le matériel de la soie; l'Alsace, ces machines compliquées qui servent à traiter le coton, les laines et le linette de mer.

Le matériel des industries linaires et chanvrières nous vient de Lille; c'est Rouen qui nous fournit plus particulièrement l'outillage qui s'applique au coton; Louviers, Lille et Sedan nous envoient le matériel propre à la fabrication des tissus. Par conséquent, nous voyons toutes les spécialités et le matériel du tissage.

Chaque matière textile demande, pour la filature, une machine spéciale.

Le coton est travaillé de deux façons distinctes, suivant que les fils à produire doivent être cardés ou peignés.

Pour la laine, il existe cinq machines qui produisent : le fil cardé, le fil peigné normal, le fil peigné long, le fil cardé peigné; la dernière, enfin, s'applique à un traitement spécial dans lequel le feutrage remplace le filage.

Le seul filage de la soie, les machines de filature paraissent moins compliquées. Cependant le dévidage des cocons, opération simple en apparence, est fort pénible et demande un travail soigné, non qu'avec des cocons de même qualité, la vitesse de dévidage peut varier du simple au double, suivant l'habileté de l'ouvrier et le type de dévidage.

Les appareils à filer et à mouliner la soie, de MM. Berthand et C^e, de Lyon, sont remarquables à ce point de vue.

LES MACHINES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1871

Dans le travail des laines, citons la magnifique exposition de M. Mercier, de Louviers; celle de MM. Stethelin et C^e, de Bitschwiller; les peigneuses circulaires de Harting Cocker, de L'Alle, et cent autres machines qui, sous les yeux des visiteurs émerveillés, produisent la filature que nous verrons tout à l'heure transformée en étoffes.

▼

Les machines de la classe 56 tissent les étoffes. Les métiers changent encore ici avec le genre de tissu à produire.

Les mêmes organes s'appliquent bien aux différents fils, mais ils sont modifiés, suivant que les étoffes doivent être *lisses, unies ou façonnées*.

Les appareils de cette industrie si importante ont été, depuis la dernière Exposition, l'objet de travaux constants et de nombreuses améliorations; tels sont les régulateurs, les débrayages électriques à sonnerie, lors de la rupture d'un fil, les boîtes à plusieurs navettes, etc. La construction plus soignée a permis l'accélération des mouvements et par suite une augmentation proportionnelle dans la production. Il faut encore signaler, parmi les perfectionnements que l'on a cherché à appliquer au métier Jacquart, la substitution du papier au carton. On comprend qu'indépendamment d'un prix d'achat inférieur le papier présente, sur le carton, l'avantage énorme de pouvoir s'enrouler sur un cylindre, tandis que le carton occupe un volume très-considérable, et l'on sait que telle étoffe exige jusqu'à quinze et vingt mille cartons.

En général, le métier Jacquart est manœuvré par la force de l'homme: l'Exposition de 1867 annonce une tendance à la transformation des métiers à main en métiers mécaniques, circonstance d'autant plus à noter que cette substitution amènera une révolution complète dans la condition du travail actuel, et pourrait bien, si l'on n'y prend garde, porter un coup funeste à la ville de Lyon, en transportant, en dehors de son rayon, la production des étoffes de soie aujourd'hui concentrée, non-seulement dans son enceinte, mais dans la famille même de l'ouvrier lyonnais.

L'industrie de la filature et du tissage présente une telle importance, qu'elle occupe partout le premier rang, soit par elle-même, soit par les nombreuses industries qui gravitent autour d'elle.

La valeur totale du matériel des industries textiles n'est pas évaluée à moins d'un milliard et demi.

Cette belle exposition nous prouve, encore une fois de plus, que dans cette industrie, comme dans presque toutes les autres, si la France a des nations rivales, elle n'en a pas qui lui soient supérieures, et qu'en ouvrant libéralement ses frontières à presque tous les produits manufacturés, elle n'a fait que stimuler l'industrie nationale et lui donner un nouvel essor.

Les galeries du matériel de la filature et du tissage ne sont pas celles qui intéressent le moins vivement le public; aussi, la foule environne chaque jour ces merveilleuses machines qui dévorent la laine et le coton avec une ardeur tumultueuse, dépeçant et tordant la matière, l'allongeant en brins imperceptibles et l'enroulant ensuite sur des bobines rapides comme l'éclair, pour, un peu plus loin, produire ces beaux tissus aussi indispensables à nous que garantir des intempéries atmosphériques qu'à compléter l'ameublement de nos

demeures. A voir ce travail si prodigieux et si régulier dans son désordre, on ne sait qu'admirer le plus, ou de la nature qui en fournit les éléments, ou de l'homme qui a su en tirer un tel parti. Quand on remonte à l'origine de ces travaux, et qu'on passe en revue cette suite de métamorphoses, on est à la fois surpris et effrayé de voir que des objets dont on fait si peu de cas aient passé par tant de mains, coûté tant de peines, et involontairement on se sent animé d'une reconnaissance profonde pour les innombrables services que nous rend chaque jour l'industrie mécanique.

VI

En suivant l'ordre dans lequel les machines sont rangées dans la grande galerie dite des *Arts usuels*, on arrive à la classe 59, comprenant le matériel et les procédés de la papeterie des teintures et des impressions.

Les perfectionnements dans la fabrication du papier, ainsi que ceux dans les arts de l'imprimerie et de la lithographie sont d'une telle importance pour les progrès de la civilisation et touchent à des intérêts d'un ordre si élevé, que chaque amélioration, chaque nouveau développement apporté dans ces industries, mérite la plus sérieuse attention.

C'est ici surtout que nous regrettons le cadre restreint de notre travail, car l'art de l'imprimerie occupe le premier rang parmi les arts utiles, soit comme propagateur, soit comme conservateur de tous les autres, et l'existence de la civilisation, aussi bien que l'avenir de l'humanité, en dépendent d'une façon directe.

Aucun progrès sérieux n'est, malheureusement, à signaler, et nous avons cherché en vain dans l'exposition française une machine à composer. Il n'a été pas été moins intéressant d'y rencontrer une fonderie de caractères; malgré ces regrettables omissions, la classe 59 présente encore aux visiteurs plus d'un intéressant sujet d'étude.

Citons d'abord les nombreuses presses mécaniques qui fonctionnent dans les jours, et notamment celles de MM. Dutarre, Gaveaux, etc.

On nous avait fait espérer une imprimerie complète, composition, mise en pages, clichage, tirage, on avait même cité le nom du journal qui devait en être l'imprimeur au grand jour. Il est fâcheux que cette idée, facile à réaliser, n'ait pu être mise à exécution, car non-seulement le public y eût apporté beaucoup d'intérêt, mais l'opération comme telle y eût encore et excité.

Le préjugé sur le travail des femmes dans l'imprimerie a bien établi, à l'extrémité de la grande galerie, dans le sixième groupe, un spectacle d'atelier, où cinq ou six femmes composantes travaillent devant le public, mais ces ouvrières ne donnent aucune idée de la rapidité avec laquelle les composantes manient ordinairement la lettre et feraient même douter du succès de sa machine et de sa rapidité, si on ne savait qu'il en existe dans ses ateliers des centaines plus habiles. Pourquoi n'aurait-on pas envoyé des apprenties à l'Exposition?

On remarque avec intérêt les machines à billets de chemins de fer, de M. Lecoq. Il en est de même de ses presses et de ses machines diverses pour composer, tirer, monter, fer et couper le papier.

On y verra aussi admettre les inevitables machines à fabriquer les enveloppes, un autre obligé de toutes les expositions, pour arriver aux cylindres destinés à la fabrication des timbres-poste sur papier continu.

L'administration des finances aurait pu installer à l'Exposition un atelier de fabrication ; on aime surtout à voir produire ce qu'en est appelé à consommer chaque jour. Nous connaissons d'avance les diverses objections qui peuvent être faites à ce projet, difficulté d'administration, difficulté de contrôle, et surtout désir de tenir dans le secret cette fabrication, pour se garantir des faussaires. Ce sont là des raisons plus ou moins spécieuses, et nous aurons tout à l'heure le même reproche à adresser à l'administration des tabacs.

Nous ne sommes pas de l'école de ceux qui veulent tout centraliser dans les mains gouvernementales, loin de là, mais quand l'Etat se fait industriel, il doit donner l'exemple et tenir à figurer avec honneur aux Expositions.

Le problème de l'impression mécanique de la lithographie à des prix analogues à ceux de la typographie est aujourd'hui résolu. L'Exposition montre en ce genre de nombreuses machines de systèmes variés, adoptées avec succès par l'industrie.

Dans la fabrication du papier, nous sommes toujours sans succédanés du chiffon, nous devons néanmoins signaler les perfectionnements apportés aux piles servant à la préparation de la pâte. Plusieurs constructeurs ont exposé des piles de grande dimension, et les accessoires des machines à papier.

Nous savons d'une façon certaine qu'un habile constructeur avait demandé l'emplacement nécessaire pour envoyer une immense machine destinée à la fabrication du papier continu. Cette intéressante exhibition n'a pu trouver sa place.

Le chiffre de la production annuelle des presses mécaniques ou des presses typographiques considérées, comme machines, ne s'élève qu'à environ deux millions, compris l'exportation.

Le chiffre total de la production des machines et appareils constituant le matériel spécial aux fabriques de papier et aux imprimeries, n'atteint pas en France douze millions par an.

Quel espoir cette industrie pourrait prendre, si nous avions la liberté de produire et de vendre un livre, comme on produit et comme on vend tout autre objet !

VII

La classe 51, qui vient ensuite, comprend le matériel des manufactures de produits chimiques.

Deux maisons, *MM. Aubert et Gérard* et *M. Guibal* exposent dans cette classe, l'ensemble des outils employés à la fabrication du caoutchouc.

L'Exposition universelle nous présente depuis les appareils à vulcaniser à l'aide de la chaleur et de la pression de la vapeur, jusqu'aux machines qui déchirent, mélangent et laminent le caoutchouc sous les yeux des visiteurs, pour le transformer en plaques indéfinies.

Ces plaques, découpées par une ingénieuse machine, produisent les fils. L'enroulement, la fabrication et la vulcanisation des tuyaux sont encore des opérations très-intéressantes.

Nous arrivons maintenant aux machines et aux modèles exposés, sous le numéro 38, par la direction générale des manufactures de l'Etat. (Administration des tabacs.)

nous ajoutons que cette Compagnie, si habilement administrée, expose aussi les remarquables produits extraits du goudron de houille, depuis l'aniline jusqu'à l'acide picrique. Ces travaux représentent un des faits saillants de cette exposition.

Disons cependant que cette exposition est encore incomplète, et que pour mieux se rendre compte des services que nous rend chaque jour la Compagnie parisienne de chauffage et d'éclairage par le gaz, il eût fallu avoir sous les yeux un tableau indiquant en regard de sa consommation de houille et du nombre de ses employés, sa production en gaz, coke et goudrons.

La Compagnie du gaz de Paris est dirigée, depuis nombre d'années, par un des ingénieurs les plus honorables et les plus distingués du corps impérial des ponts et chaussées, et c'est une de ces rares sociétés qui pourrait s'enorgueillir du chiffre de dividendes qu'elle distribue à ses actionnaires.

Une machine, installée par la compagnie fermière des eaux de Vichy, confectionne des pastilles dites de Vichy, dont la distribution gratuite attire un grand concours d'amateurs. A côté, un fabricant d'ustensiles de savonnerie lamine et moule en pains des savons de toilette qu'il n'offre pas gratuitement, à l'exemple de ses voisins, mais qu'il vend à un prix fort élevé. Plus loin, enfin, *MM. Bouillon et Muller* étalent leur nombreux matériel pour le lessivage, le blanchissage et le séchage du lin, et *MM. J. Lericieux et Co* leurs excellents tissus industriels, pour les fabriques de produits chimiques, les stéarineries et les sucreries.

La fabrication industrielle de l'oxygène et du chlore, installée par *M. Mallet*, permettra d'obtenir de sérieuses modifications dans l'éclairage au gaz, le blanchissement des tissus et la production des hautes températures.

Nous nous demandons si nous devons parler d'un appareil exposé sous le nom de l'un des signataires de cet article, et appliqué à la fabrication économique de l'acide stéarique destiné à être moulé en bougies. Mentionnons-le en passant, ne serait-ce que pour dire qu'il fonctionne sous l'énorme pression de quinze atmosphères, et pour signaler la tendance prononcée de l'industrie à faire intervenir la pression directe de la vapeur dans les réactions chimiques.

VIII

Le matériel des usines agricoles et des industries alimentaires forme la classe 50.

C'est d'abord l'exposition de la maison Cail : le matériel complet d'une fabrique de sucre de betteraves et quelques appareils destinés aux sucreries des colonies, notamment un moulin à trois cylindres et un moteur direct pour l'écrasement et la désagrégation des cannes à sucre.

Le grand appareil évaporatoire dit à triple effet, parce que la vapeur sert trois fois à produire la cuisson et l'évaporation de jus sucrés de diverses différences, occupe l'emplacement principal de cette exposition remarquable.

La sucrerie indigène est une des industries extractives qui exige le matériel le plus complet et le plus perfectionné. Le Nord de la France lui doit une grande partie de sa prospérité, car si la production de la betterave a conduit l'agriculture à l'état d'avancement actuel, la formation et l'entretien

des nombreuses usines que l'on rencontre dans chaque village n'a pas produit de résultats moins avantageux, en développant et en stimulant, dans ces contrées, la construction de ces ingénieux appareils qui utilisent à leur profit les forces et les propriétés étendues par la mécanique, la physique, la chimie, et même la physiologie végétale.

La fabrication du sucre est l'industrie qui s'allie le mieux à l'agriculture. Elle lui restitue en effet, sous la forme de *pulpes*, la nourriture indispensable à l'engraissement des bestiaux et à la production des engrais; elle ne lui enlève aucun bras, car c'est précisément à l'époque où la moisson est terminée que commence la fabrication, pour cesser au moment où les travaux agricoles appellent de nouveau les ouvriers aux champs. Localisées dans les villages et au centre de la production de la betterave, la sucrerie et la distillerie sont devenues les industries civilisatrices par excellence, répandant dans les campagnes le bien-être et l'éducation.

Signalons encore dans cette classe les appareils de distillation et de rectification des alcools, le decanteur à force centrifuge de *M. Dreyer*, applicable à la fabrication de l'amidon; les machines à chocolat, que nous retrouvons journellement dans nos villes, et surtout l'ingénieuse machine à mouler, peloter et paqueter de *M. Derinck*.

Dans le parc, deux boulangeries fabriquent et vendent du pain. On peut y suivre toutes les phases de la manutention, mouture du blé, séparation des farines et du son, fermentation du levain, et enfin cuisson. Rien n'est plus intéressant; aussi ces installations ont-elles le privilège de captiver la foule.

Le matériel agricole, charrues, semoirs, faucheuses, faneuses, machines à battre, locomobiles, occupe dignement la place que lui mérite son importance. La grande galerie n'a pu suffire à le contenir en entier; indépendamment de Balaicourt, qui constitue l'exposition agricole proprement dite, ces instruments sont encore répartis dans les annexes du parc.

Quant au matériel du génie civil et de l'architecture, qui forme la classe 63, quel que soit l'intérêt que présentent notamment les œuvres du monument des travaux publics, modèles en reliefs de ponts, d'enlacements, de escaliers, de plafonds, de tunnels et de constructions, quel que soit encore le fait que nous offrons de nombreux spécimens de matériaux, les usages qui nous a en matière de constructions nouvelles, ou jus qu'aux œuvres techniques de *M. de Sars*, il nous est impossible de nous y arrêter.

Il est difficile néanmoins de ne pas parler de ces nombreuses maisons d'ouvriers de Culhouse, de Blanzv, d'Anzin, etc., qui constatent une fois de plus cette tendance des grandes administrations à construire économiquement les logements de leurs employés, à les grouper autour d'écoles, tout en les faisant profiter du bénéfice de l'association.

Ces constructions ne sont malheureusement possibles que là où le terrain est sans valeur, et ne sauraient être appliquées dans les grandes villes. Il n'en est pas de même des maisons d'ouvriers et d'employés exécutés sous le régime de la loi de trente ans, mais qui ont été élevés dans l'arsenal de la guerre par le Gouvernement. Ces habitations à étages, dans lesquelles le logement d'un ouvrier ne dépasse pas 7 mètres le mètre carré, réunissent les conditions d'une économie de construction, de salubrité et de confort relative.



LES MACHINES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1877

IX

Le ministère de la marine n'a pas voulu rester étranger à l'Exposition. Deux vitrines distinctes nous offrent les nouveaux types de nos navires. La première contient les bâtiments de combat; les transports et les avisos composent la seconde.

Des modèles merveilleusement exécutés, à l'échelle de 3 centimètres par mètre et d'une exactitude mathématique, permettent de se rendre compte en quelques minutes des modifications complètes apportées dans notre marine militaire.

Nos vaisseaux sont aujourd'hui, tous, à vapeur et à hélice; ils sont construits sur huit types différents :

Le type *Marengo*, frégate cuirassée à éperon, de 950 chevaux, et muni de quatre tours blindées, armées chacune d'un seul canon de gros calibre;

Le type *Solférino*, frégate cuirassée à éperon, de 900 chevaux, à deux rangées de canons;

Les modèles *la Gloire* et *la Flandre*, frégates cuirassées de types différents, mais ayant chacune une seule rangée de canons;

Viennent ensuite les canonnières *Dicille*, *Aspic*, de 50 et 40 chevaux, puis enfin la chaloupe canonnière démontable pour être facilement transportée.

Tels sont les types de la marine destinés à l'attaque aussi bien qu'à la défense.

Le modèle de la batterie flottante cuirassée *Arrogante*, avec son aspect lourd et majestueux, avec sa rangée circulaire de canons formidables, représente la flotte de défense.

La corvette-avisio *Infernet*, de 450 chevaux; le transport-écurie *Creuse*, de 430 chevaux, et jusqu'au bateau sous-marin *le Plongeur*, sont les types de la flotte de transport et du matériel.

Mais ce ne sont là que de simples modèles. Sur la berge de la Seine, la marine a fait construire un hangar, dans lequel elle a établi les machines de 1,200 chevaux du *Friedland*, frégate cuirassée à hélice.

Tous les jours, de onze heures à quatre heures, ces énormes machines à trois cylindres, desservies par trente-deux foyers, mettent en mouvement une colossale hélice en bronze (6 mètres de diamètre), et ce n'est pas là le côté le moins curieux de l'Exposition.

En entrant dans le parc, des deux côtés du pont en tôle d'acier, les machines élévatoires aspirent et rejettent des montagnes d'eau, et témoignent des secours qu'elles peuvent rendre et qu'elles rendent effectivement chaque jour, soit pour l'élévation des eaux dans nos villes, soit pour le sauvetage des navires.

Le câble en fer de M. Martin Stein, de Mulhouse (système Hirn), destiné à la transmission à de longues distances, n'attire pas moins l'attention.

Nous passerons rapidement sur les envois du ministère de la guerre : canons, — rayés ou non, — fusils à aiguille, fusils Chassepot, modèles de villes détruites, n'ont pour nous aucun attrait, et nous espérons que le lecteur sera de notre avis.

La marine militaire rend de véritables services à l'humanité; elle porte la civilisation jusqu'aux contrées les plus reculées du globe; mais la guerre!...

X

La révolution de l'industrie au quatorzième siècle, celle de l'Australie par l'exportation du minerai dans le moyen âge, sont de ces grands faits qui caractérisent l'époque. Les chemins de fer donneront leur nom à celle-ci, que nous ne pouvons plus décrire sans le décrire, c'est-à-dire sans aller *sur le terrain des chemins de fer*.

Toutes les classes de nos jours sont tournées vers leur avenir; ce ne sont plus seulement les savants et les capitalistes, c'est la masse entière de la nation qui comprend que ce nouveau mode de transport est une révolution sociale dont toutes les conséquences sont de portée incommensurable.

Le matériel des chemins de fer a été classé à l'exportation sous le nom de *matériel*. Depuis 1855, la France n'a rien à exporter aux autres nations sous le rapport de la construction du matériel. Nos ateliers suffisent au développement de nos besoins, et même au-delà, car les ateliers de la Grande-Bretagne, l'an dernier, s'occupent à fabriquer et fournir quatorze mille tonnes de matériel pour l'Angleterre; la plupart des chemins de fer construits en ce pays ont été construits par nos ingénieurs et leur matériel sort de nos ateliers.

Pendant la seule année 1855, nous avons livré à l'étranger :

193 locomotives	} représentant 11.900.000 fr.	
171 tenders		
439 voitures		2.700.000
1903 wagons		5.200.000
Total.....		10.000.000 fr.

ce qui correspond à environ un tiers de la production totale des usines françaises.

Pendant cette même année 1855, les chemins de fer français, exploités sur une longueur totale de 13,500 kilomètres, ont transporté 84 millions de voyageurs et 34 millions de tonnes de marchandises, qui ont produit ensemble une recette brute d'environ 500 millions de francs. Ces chiffres parlent assez haut et exigent pour qu'il soit besoin d'y ajouter le moindre commentaire.

Le matériel des chemins de fer se divise en deux portions distinctes : le matériel roulant et le matériel fixe.

La France a en ce moment quatorze locomotives sur les trente-trois qui figurent à l'exportation; toutes sont en repos. Aucun atelier n'en vient en se rapprochant et produisant à leur usage en fonction, ce qui est été un nouveau sujet d'attraction pour le public.

Les machines des compagnies de l'Est, d'Orléans, du Midi, de Lyon se présentent pour la masse de voitures à roue mixte et on s'en sert; seule la compagnie de la Compagnie du Nord, à quatre cylindres et à six roues couple, n'est employée que pour le matériel fixe.

De nos jours, les usines ont cependant et chaque fois, depuis ces dernières années, vu leur atelier de construction de ces machines. Leur prix le plus élevé est à dix francs et en outre d'environ 2 francs le kilogramme, ce

descendu jusqu'en dessous de 1 fr. 75 c., prouve certains de la bonne organisation de nos ateliers et de l'état avancé de notre métallurgie.

Les progrès réalisés peuvent se résumer, en outre, dans la puissance de plus en plus grande donnée aux locomotives pour arriver à franchir des rampes de 30 à 40 millimètres par mètre; dans la substitution de la houille au coke; dans l'emploi d'appareils fumivores; enfin dans une meilleure utilisation du combustible et de la chaleur développée.

Les wagons n'ont peut-être pas encore été tous modifiés d'une façon convenable, mais l'emploi de freins bien étudiés, la solidité donnée aux caisses de voitures établies en fer, les communications entre les différents compartiments d'un même wagon, et même avec le surveillant du train, font que chaque jour la sécurité et le bien-être augmentent dans nos trains de chemins de fer.

Plusieurs wagons à deux étages applicables aux chemins départementaux, quelques wagons de luxe existent bien dans les galeries et dans les annexes, mais nous avons cherché en vain un wagon muni d'appareils de chauffage, et nous en sommes toujours à la bouillote d'eau chaude, si peu efficace, et cependant réservée aux seuls voyageurs de première classe. Nos compagnies devraient enfin comprendre l'égalité devant le froid.

Le matériel fixe, et surtout la voie, paraissent avoir fait plus de progrès que le matériel roulant. L'emploi de l'acier qui, grâce aux travaux de Bessemer, diminue chaque jour de prix, tend à se généraliser, et la Compagnie de Lyon étudie en ce moment la substitution complète du rail en acier au rail ordinaire, et cependant le rail en fer, qui en 1855 ne pouvait être établi à moins de 320 francs la tonne, est livré aujourd'hui à 180 francs, tandis que l'acier vaut encore 500 francs.

Les nombreux systèmes de traverses métalliques que l'on peut voir dans la grande galerie prouvent l'importance que tous ceux qui s'occupent de chemins de fer attachent au remplacement de la traverse en bois, par une traverse métallique: il est en effet possible de déterminer aujourd'hui l'époque où nous manquerons de bois. Quelques compagnies, et notamment celle du Nord, essayent aujourd'hui le système Vantherin.

XI

En continuant vers l'École militaire, on arrive aux machines et appareils de la mécanique générale. L'extension considérable qu'a prise en France depuis vingt ans la construction des machines de tout genre nous montre que cette industrie est la conséquence du développement de toutes les autres: 276 exposants français figurent au catalogue.

Les progrès de la métallurgie, l'abaissement du prix de revient de l'acier, l'emploi de la fonte malléable, sont venus donner un nouvel essor à la construction en général.

Dans la machine à vapeur, nos constructeurs se sont surtout appliqués à obtenir une diminution dans la consommation du combustible; plusieurs sont arrivés à de bons résultats, et il est possible d'avoir aujourd'hui des moteurs ne dépensant sensiblement pas plus d'un kilogramme de houille par force de cheval et par heure. Presque toutes les machines exposées méritent d'être mentionnées. Citons au hasard celles de de Cail, de Farcat, de Rouffet, de Normand, etc.

La construction et l'emploi des locomotives ont pris un développement considérable. Les mécaniciens se sont presque tous appliqués au perfectionnement de la machine, laissant de côté l'étude de la chaudière. Ils n'ont pas assez compris que l'industrie et l'agriculture n'emploieront jamais la locomobile quand il s'agira de produire de grandes forces avec économie. Ce qu'on réclame de la locomobile, c'est de marcher sans réparations fréquentes, ce qu'il faut avant tout, c'est qu'elle fonctionne. Un accident de la machine est presque toujours réparé en peu de temps; il n'en est pas de même de la chaudière. Dans cet ordre d'idées, signalons les excellentes locomobiles de *M. L. Chevalier*, de Lyon, dont plusieurs fonctionnent pour engendrer la force motrice de diverses installations. Tout ce qui se construit des machines, est exposant à porté tous ses soins sur ses chaudières à tubes amovibles et à retour de flamme par tubes courbes.

Si la locomotion sur les routes ordinaires n'est pas encore arrivée à la perfection désirable, on voit que de nombreux efforts se font dans cette voie.

Des perfectionnements ingénieux ont encore été apportés aux appareils qui, ne constituant pas en eux-mêmes une machine complète, n'appuient pas moins leur concours au progrès général. Les pompes hydrauliques de *M. Jouffray*, dont le but est de réduire considérablement les frottements; les extracteurs d'eau condensation de *M. Leclercq*; les graisseurs de *M. J. de la Coar*, le système de calorifères plastiques de *M. Poncelet*, qui conserve si bien la chaleur, méritent tous un éloge.

L'emploi de la vapeur dans les pompes à incendie n'est pas encore entré dans nos habitudes. Il rendrait de grands services dans les villes. Mais la pompe à incendie le générale que nous connaissons tous, et mise en mouvement au jour du danger avec tant d'élégance par les pompiers volontaires de nos campagnes, a encore sa place près du pompier à vapeur. Les pompes de *M. Flaxel*, le constructeur de la machine à vapeur à haute pression, celles de *M. Baubert*, quiissent à la fois les besoins de la pompe à incendie et ceux de ces engins, qui doivent être transportés rapidement à tous les endroits dangereux.

Les moteurs hydrauliques, les machines à vent, les pompes à vapeur, les gros à vapeur, les machines à turbines, les presses hydrauliques, sont et toutes ces améliorations sont le résultat d'un grand nombre de travaux réalisés depuis dix ans dans cette importante branche de l'industrie, qui compte les arts mécaniques.

XII

L'Exposition de 1875 est sur le point d'être ouverte par le plus grand nombre de nations, et les questions de commerce international qui se posent à ce sujet forment cette partie de l'Exposition.

C'est aux machines exposées que l'Autriche a été pendant longtemps le champion, et c'est à elle que revient le premier prix de la médaille d'or. Mais il faut partir du jour où l'Autriche a été vaincue par les machines exposées par les ateliers de la France, et c'est à ce moment que l'Autriche a été vaincue par la France.

Il faut se rappeler que les machines exposées par la France ont été construites par les ateliers de la France, et que les machines exposées par l'Autriche ont été construites par les ateliers de l'Autriche. Il faut se rappeler que les machines exposées par la France ont été construites par les ateliers de la France, et que les machines exposées par l'Autriche ont été construites par les ateliers de l'Autriche.



LES MACHINES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 2081

Plusieurs maisons se sont attachées, en France, à l'étude et à la construction des machines-outils. Toutes ont exposé: citons surtout les ateliers de Graffenstaden; ceux de la *Compagnie des Chantiers et Forges de l'Océan*, qui envoient leurs remarquables raboteuses verticales: *M. Ducommun*; la maison *De Coster*, l'une des premières qui se soient livrées à la construction de ces outils, et beaucoup d'autres que nous ne pouvons citer ici.

Dans l'annexe, les machines à travailler le bois ne présentent pas moins d'intérêt. La fabrication mécanique du parquet, les scies circulaires et à lames sans fin, les raboteuses à fraises, et jusqu'à la sculpture mécanique, sont là dignement représentées.

Deux simples ouvriers, *MM. Errard et Boyer*, ont imaginé une machine à fabriquer les charnières qui présente une telle combinaison de mouvements que la charnière est entièrement formée au sortir de ce merveilleux outil.

De cet examen rapide de machines-outils, on peut conclure à la tendance que manifestent les constructeurs pour simplifier et pour rendre plus résistant l'ensemble de la machine, tout en cherchant à faire subir à la pièce en travail, et sans la déplacer, les opérations diverses qu'elle exige.

Les machines à travailler le bois nous semblent avoir subi de nombreux perfectionnements, il en est de même de celles pour fabriquer les briques. Nous n'indiquerons que celle de *M. Durand*, susceptible de produire jusqu'à 30,000 briques en un jour, et celle de *M. Borie*, le propagateur de la brique creuse.

La classe 57, qui n'est pas la moins intéressante à étudier, a réuni les machines à coudre, celles destinées à la fabrication de la chaussure, et le matériel de la chapellerie.

Nous nous souvenons tous de l'apparition de la machine à coudre à l'Exposition de 1855 et de l'enthousiasme que provoqua cette machine d'importation américaine dont la France réclame aujourd'hui l'invention. Ces engins délicats sont livrés maintenant à des prix incroyables de bon marché, conséquence de la production sur une grande échelle, véritable fabrication industrielle, et cependant ces appareils sont tellement perfectionnés qu'ils peuvent se prêter à une transmission de mouvement par machine à vapeur, affranchissant ainsi l'ouvrier de cette térépation continuelle si funeste à sa santé.

La fabrication mécanique de la chaussure à vis est encore un de ces véritables progrès qui permettent de livrer à la consommation des produits de bonne qualité à bas prix.

Parmi les modèles d'atelier fonctionnant sous les yeux du public, nous citerons celui de *M. Lemaire*, fabricant de lunettes et lunettes de théâtre, non-seulement parce que cet industriel a inventé une ingénieuse machine à polir les verres, mais encore parce que c'est un philanthrope éclairé, qui tout en formant ses apprentis au travail, développe leur intelligence, en leur faisant suivre des cours le soir dans sa propre maison.

Les divers spécimens de ces industries fonctionnent chaque jour à l'Exposition, et la foule s'y porte continuellement, et s'engage avec de l'intérêt qu'ils inspirent.

Dans la classe 63, citons une machine bien exécutée de Borsig de Berlin; cette locomotive est suspendue sur balanciers et munie de nombreux organes en acier fondu. Dans la classe 48 nous remarquons des plans de dessèchement de formes, près de Dantsig. Les machines employées dans la distillerie et la brasserie forment, avec les produits remarquables en acier fondu de l'usine de Bouhurn, le caractère dominant de la classe 47.

La machine à gaz d'Otto et Langen, à Cologne, excite un vif intérêt, car avec le moteur de Lenoir, exposé par la Compagnie parisienne, et le système perfectionné de Hugon, elle représente toute une nouvelle industrie : nous voulons parler de l'emploi du gaz comme force motrice. Ces tentatives, qu'on retrouve chez les Américains, ne sont pas sans analogie avec les nombreux types d'appareils à air chaud qu'ils ont proposés et dont quelques-uns figurent à l'Exposition.

Les machines-outils envoyées par Zimmerman et entre autres celle à faire les roues dentées témoignent d'une fabrication robuste et bien étudiée. La belle presse hydraulique d'Eggels pour forger, munie de son moteur à vapeur, est l'application d'un nouveau principe qui consiste à substituer l'estampage lent et gradué au choc brusque et violent du marteau-pilon. Le principe de ces outils a été indiqué par M. Haswell, de Vienne, et l'un des signataires de cet article avait, bien auparavant Haswell, pris un brevet pour ce système d'estampage.

La filature, le tissage, le matériel des chemins de fer, sont brillamment représentés. Dans ce dernier ordre d'idées, les beaux produits en fonte donnés par le coulage dans des coquilles attirent les regards. Cette industrie, d'origine méricaine, a trouvé des partisans dans l'Autriche, chez Ganz l'Ofen, et en Prusse, chez Groun de Magdebourg. Peu de découvertes ou de faits absolument nouveaux sont à noter dans l'exposition prussienne.

La locomotive exposée par le grand-duché de Bade (usine de Carlsruhe) forme, avec un canon chargé par la culasse, les parties importantes des envois de ce pays, qui, avec le grand-duché de Hesse et les autres Etats, Bavière et Wurtemberg, ne nous présentent rien d'exceptionnel. Mais cependant que les connaisseurs s'arrêtent devant une belle machine à vapeur horizontale de la Bavière, remarquable par les facilités qu'elle offre au point de vue des réparations et du nettoyage, et devant quelques appareils à bras servant à la fabrication d'apertures et des cartonnages, branche se rapprochant de l'industrie papetière.

XIV

La métallurgie et la construction des machines sont caractérisées dans a partie au premier ordre de l'Exposition par des spécimens nombreux, en tête desquels il convient de signaler de belles machines locomotives dépassant une force de quatre cents chevaux-vapeur. Ce genre de machines offre un intérêt bien marqué. Il représente, sous un volume réduit, le développement de force le plus complet possible. La locomotive porte avec elle son alimentation complète; il faut qu'elle ne soit pas trop lourde pour ne pas détruire la voie; il faut qu'elle ne soit pas trop légère si on la veut suffisamment adhérente. Le type autrichien semble s'être spécialement appliqué à l'industrie autrichienne est la machine de montagnes, pouvant traîner de fortes charges dans des courbes de petit rayon. La solution des chemins de fer économiques rend de jour en

complètement nouvelles. On en pourrait dire autant de l'Espagne, qui nous montre seulement quelques cylindres durs, en acier trempé, bien polis, que la lime ne peut entamer.

Les pays scandinaves sont plutôt remarquables par les engins de pêche, par les modèles d'appareils de pisciculture, et par leurs bateaux, que par une forte industrie mécanique. Les fers de Suède font exception et on peut citer, dans l'exposition de ce pays, un marteau-pilon (classe 47), réglé par un appareil à air, des machines rotatives, des fours pour l'extraction du cuivre et des modèles de phares.

Pour la Russie, lorsque l'on a indiqué à la suite de ces pays les beaux tubes en cuivre, dénotant une fabrication avancée de ce métal, un essai de moteur électrique et un mesureur et plieur de toiles et rubans qu'expose le ministère de la guerre, on aura épuisé les envois que nous a faits cette dernière nation.

XV

La classe 47 de l'exposition anglaise nous montre des perforateurs à cinquante filets bien inférieurs aux appareils de percussion de *Somerville* en Italie, et deux systèmes différents de machines à abattre la houille dans les galeries de mines. La première de ces machines, due à *Corlett Marshal* et Cie de Leeds, évite les explosions de grisou en coupant la houille et en empêchant les étincelles de jaillir; elle marche avec une pression d'eau qui lui permet d'être calée automatiquement et de se fixer de la même manière. Comme elle avance elle-même en se remorquant sur une chaîne ainsi qu'un bateau-toueur, on peut dire que cet appareil accomplit, avec un seul homme, une des opérations les plus complexes de l'art du mineur.

L'appareil de *John et Leick* de Blaina, pour travailler dans toutes les couches stratifiées du combustible, agit par choc. Il nous paraît moins parfait et moins complet que l'outil précédent.

Cette classe 47 est riche en modèles intéressants, relatifs l'un à l'acier Bessemer, métal qui joue aujourd'hui un si grand rôle dans toutes les industries mécaniques, l'autre à un appareil pour recueillir les résidus des centres de population et les dessécher pour engrais.

Les applications de la vapeur sont représentées dans l'exposition anglaise par les belles machines marines de *Penn*, de *Mauslay* et de *Rennie*; par de nombreuses locomobiles de systèmes divers, avec ou sans foyers de rechange, par des locomotives pouvant servir surtout au labourage à la vapeur. Dans cette dernière catégorie, il convient de signaler la machine *Fowler* de Leeds qui, avec tous ses accessoires, vaut de 15 à 20,000 francs. Comme elle se transporte elle-même aux champs à labourer, elle tient le milieu entre la locomobile traînée par des chevaux et la locomotive sur rails. Les constructeurs anglais ont exposé un grand nombre de ces locomotives routières dont les plus remarquables sont celle de *Ramsomes* et *Sims* d'Ipwich, avec bride compensatrice agissant sur l'une des roues, celle de *Fowler*, disposée de manière à pouvoir facilement circuler dans des circuits de petit rayon, et enfin celle de *Clayton Shuttleworth* et C^e, à mouvement automatique, pour les passages dans les courbes.

La marche ordinaire de ces machines est de trois à quatre kilomètres par heure, selon l'état de la route et la charge à traîner.

Il y a lieu de mentionner aussi le développement que *Ramsomes* et *Sims*

ont donné aux pompes pour les irrigations, à la généralisation des machines agricoles, aux locomobiles et au labourage Fowler à la vapeur.

Ces locomotives routières sont fortes, ramassées et puissantes, notamment celle d'Aveling et Porter. Celle de *Parker* fait exception à la règle générale. Aussi considérons-nous ces appareils comme bien étudiés. Le but est atteint par un moyen direct: la transmission par chaîne est simple, les roues sont munies de patins et les détails de construction sont éminemment pratiques.

Il ne serait peut-être pas inutile de rapprocher de ces spécimens de la construction les autres systèmes proposés pour la circulation sur les routes ordinaires.

On trouve dans le parc, comme point de comparaison avec l'Angleterre, les machines d'*Hubert*, de *Larmyat* et de *Lotz*. La seconde subit presque automatiquement des petites roues aux arcs des dans les courbes, et la dernière, bien comprise, rappelle le mécanisme des mécaniciens les plus versés dans l'application de la vapeur à l'agriculture.

Parmi les locomotives, nous n'oublions pas le type de *Sharp* pour le plan incliné du *Bre Gilaut* et le système *Fairlee*.

Indiquons aussi un appareil à vapeur de *terren de Halesfield*, pour décaisser le fond d'un ruisseau, chauffé par les pompes à vapeur déjà connues de *Merr*, *Beaure* et d'ici, plusieurs essais de machines rotatives, des grès à vapeur, de beaux appareils pour le blé et la mouture. Enfin les martinets à la vapeur de *Carbat* attirent l'attention du public pour les services qu'ils peuvent rendre dans les forges. L'appareil de *Platt frères* et *C. à Orléans*, est remarquable pour la préparation, la filature et le tissage du coton et de la laine. Dans la classe 57, nous avons vu aussi deux appareils pour nettoyer les bords de chapeaux et l'autre pour faire les chaussures. Le matériel de chemin de fer est représenté par divers modèles de machines et de voitures du train et le mécanicien.

XVI

La plus importante est la partie orientale des arts mécaniques, les *typographes*. Tout est dans la perfection, la disposition admirable des machines, les détails les plus soignés, l'usage de substituer la vapeur à la force humaine, comme on le voit dans l'œuvre est très-élevée. En fait, nous voyons avec un degré de perfection incalculable, sans cesse de la fabrication des machines et des outils, se posent à l'égard de l'homme et de la machine, et nous voyons, dans les machines, l'originalité.

Voilà les machines qui sont les plus intéressantes à la section des États-Unis.

Les appareils présentant les détails de machines, leur composition et leur disposition, nous voyons les machines à vapeur à celles d'un piano. On obtient les impressions sur papier-carton mou dans lequel il est facile de faire des impressions par stéréotype.

On voit aussi des machines à vapeur et nouvelles qu'on voit dans les machines à tenir les machines et les chevaux, à balayer les machines, à balayer les tapis, quelques pompes à vapeur, quelques machines à vapeur rotatives aux que les nous avons vu dans les machines à vapeur d'une machine à vapeur dite de *Halt*.

sans transmission, exploitée par une grande compagnie, a attiré beaucoup les visiteurs.

Dans la classe 56, à côté d'une machine très-remarquable à tisser le drap, de *Crompton de Worcester*, et ayant des parties complètement nouvelles, se trouve un tissage convexe pouvant produire quarante corsets par jour, au lieu de cinq que fait un ouvrier dans les conditions ordinaires.

Dans l'industrie française, la cartouche Klotz des machines à coudre doit être signalée.

Un autre progrès à faire connaître dans les machines à coudre les chapeaux, les boutonnières et même les chaussures, consiste dans l'application de petits moteurs hydrauliques ou actionnés par l'électricité. Nous considérons, avon-nous déjà dit dans la revue des machines françaises, l'avantage de cette innovation, qui ne se généralise pas assez rapidement, comme important, si l'on songe aux inconvénients nombreux qui sont pour les ouvrières la suite d'un travail assidu dans les machines à coudre.

Comme appareils ingénieux, nous avons observé aussi des presses d'imprimerie simples et bien agencées, puis une machine dont la solution préoccupe depuis nombre d'années les inventeurs. Nous voulons parler de l'outil à tailler les limes exposé par *Warland* dans la classe 60, qu'il faudrait voir marcher pour pouvoir affirmer qu'il atteint complètement le but.

L'appareil à couper les tabacs, dans lequel la feuille placée sur une table tournante est attirée, comprimée par des ceintures de laiton et portée au couteau sous un volume réduit des trois quarts, mérite aussi qu'on s'y arrête. Les appareils à faire les cigares figurent dans la même classe. Cette opération est des plus difficiles, car il faut que le rouleau de tabac qui sort terminé de l'outil ne soit ni trop mou ni trop serré.

Clegg expose une machine faisant à la fois 35,000 et même 40,000 briques par jour, d'un système présentant quelque analogie avec l'appareil français de *Durand*. Ces briques sont lisses sèches avec des arêtes parfaitement nettes. Nous pensons qu'elles sont peu sujettes à se fendre ou à se gercer. On peut voir, avenue de Suffren, une de ces machines en fonction.

Nous avons regretté, notamment pour l'exposition américaine, de voir si peu d'outils en activité, car ils eussent mieux attiré l'attention du public, qui souvent cherche à deviner les combinaisons d'organes, lorsqu'un simple mouvement lui eût enseigné en même temps l'ensemble et le but de la machine. La galerie des arts usuels, si intéressante qu'elle soit, est essentiellement française, et si elle nous fait voir quelques bonnes fabrications, telles que celles des chapeaux de feutre ou des verres de montre, nous avouons que ces procédés n'ont rien d'absolument nouveau. Il fallait donc inspirer aux exposants étrangers le même désir d'offrir des spécimens d'industries en activité : ce procédé eût certainement rendu plus fructueux pour nous l'étude des systèmes qu'ils nous ont apportés.

Aux machines précédentes il convient d'ajouter un engin à percer les roches et à faire les tunnels, complètement nouveau. Il est à percussion. La métallurgie, l'art des mines sont faiblement représentés. Dans le travail du fer, *Sells* envoie de beaux modèles, entre autres un magnifique rabot à outils mobiles, avec trois burins; dans le travail du bois, on remarque ces ingénieux appareils à faire les douves, les plateaux, et même les assemblages complets des barriques.

La question du câble transatlantique est des plus importantes; elle

constitue un de ces grands problèmes que le génie civil de notre époque a su résoudre, comme il l'a fait pour le canal de Suez, ou le percement du mont Cenis. Aussi trouvons-nous là des études très-attachantes pour la pose et le relèvement de ces câbles.

Pour être complet, il faudrait citer encore les locomotives sur routes ordinaires, et la machine à avancer automatiquement dans les carrières, trouant elle-même son chemin au fur et à mesure des progrès de l'exploitation.

Parmi les machines à vapeur fixes, nous recommanderons un beau spécimen, système Corliss, qui est déjà imité par plusieurs constructeurs du continent.

Dans la locomotive *grandes vitesses*, *N. Westinghouse*, un voyageur se trouve dans le train averti de tout danger avec la plus grande facilité. Cette locomotive, munie d'un chassis-neige, peut franchir la route, lorsque la voie est obstruée, posée le long de deux rails sur la plate-forme d'abord, pour la soulever en cas d'accident, un appareil de distribution bien équilibré, des boîtes à graisse faciles à débiter, et des feux sous la main du conducteur.

Comme alimentation et lubrification, cette machine est un des beaux spécimens de l'Exposition. Nous sommes partisans de l'éclair avec lequel elle est polie et argentée. Mais l'esprit pratique des Américains se révèle dans tous les détails, notamment dans l'éclairage, le réflecteur placé en avant de la machine. La manière dont le conducteur est protégé contre les intempéries mérite aussi d'être notée. Les Américains semblent avoir les premiers compris que la sécurité de leurs chemins de fer pouvait être intéressée à ce que le conducteur fût en possession d'un abri confortable.

Si on ajoute à ces divers spécimens toutes les machines agricoles, depuis le manège, jusqu'à la moissonneuse et la batteuse, on voit que, dans toutes les directions, le génie créateur s'est accompli en pleine carrière aux États-Unis.

Il faut ajouter quelque chose d'important encore et dont il convient de parler avec soin.

Lorsque, fatigué et las des canons et des boulets, des *Krupp*, des *Armstrong* et des *Peton et Luchet*. Vous allez l'exposition américaine, vous rencontrez des procédés d'analgésie et des opérations merveilleuses appliquées pour les blessés pendant la dernière lutte.

Le docteur *Eliot* a perfectionné cette machine à médicaments, ce wagon bien aéré, chauffé, ventilé, pouvant recevoir quarante malades, et muni de conserves alimentaires pour les invalides. Nous croyons voir ici, avec les plans et les modèles des hôpitaux provisoires, la plus belle partie de l'exposition des États-Unis.

Il est impossible de visiter le Champ de Mars sans être frappé de ce contraste singulier de deux groupes de machines, d'un côté les uns les meilleurs moyens de destruction, et de l'autre les plus parfaits pour atténuer les maux humains de la guerre.

AVII

Demandez-vous, en terminant, quel est le fait saillant qui se dégage de ce grand concours de 1889 et lui imprime un caractère unique.

Avec tout respect pour les autres, nous dirons que, autour des machines en activité, on peut affirmer que le goût des arts et métiers est prédominant. C'est un vent nouveau qui souffle sur le genre humain, et c'est à l'aide de quels nouveaux procédés la

machine arrive à produire rapidement, sans fatigue et presque sans effort, ce que l'ouvrier, livré à lui-même, accomplit lentement, péniblement : c'est là un problème dont la solution intéresse tous les travailleurs. Nous avons assisté à des entretiens d'ouvriers arrêtés devant des appareils complètement nouveaux. Le but principal de leurs recherches consistait à se rendre compte de la manière dont l'idée créatrice avait surgi et à saisir le point de départ du premier inventeur. Ils recherchaient quelle analogie existe entre le travail de la main et le travail de l'outil, et avaient peine à la retrouver dans la dernière conception réalisée qui se présentait à leurs yeux. En effet, l'idée première, travaillée, modifiée successivement par des chercheurs laborieux et persévérants, a fini par prendre une forme tellement savante et compliquée, que l'on n'en peut retrouver l'origine sans de grandes difficultés, et en suivre la filière qu'avec une attention soutenue.

Cette généralisation dans les connaissances des arts mécaniques et cet attrait universel est peut-être un des faits saillants de l'Exposition universelle de 1867.

La première Exposition de Londres a, sinon produit, tout au moins répandu l'usage de la locomobile; la machine à coudre a fait son apparition à celle de 1855, à Paris.

C'est à Londres, en 1862, que l'on a pu voir pour la première fois l'application industrielle de la chaleur à la fabrication de la glace. Ces trois inventions peuvent, dans une certaine limite, caractériser chacune des trois Expositions précédentes.

L'Exposition universelle de 1867 nous offre-t-elle une de ces idées qui créeront une nouvelle industrie?

Trouverons-nous une conception qui viendra jouer le rôle immense qu'ont rempli la machine à coudre, la moissonneuse ou bien encore l'application de la vapeur au tissage et à l'agriculture?

Il serait injuste de considérer la mécanique à l'Exposition comme ne présentant pas quelques solutions nouvelles et judicieuses de problèmes difficiles. Les chercheurs ardents et persévérants ne manquent pas. Les uns appliquent l'électricité aux machines de filature, les autres, créent de nouveaux télégraphes. Un simple ouvrier, après dix ans de recherches continues, n'a-t-il pas découvert une machine à faire des charnières entièrement terminées? Un autre a pris du chanvre, et son appareil livre des câbles bien exécutés de toute force et de toute dimension.

La question de la généralisation des chemins de fer préoccupe à bon droit les esprits, et si la solution du problème des locomotives routières n'est point encore résolue, il ne faut pas moins rendre un hommage mérité aux nombreux appareils de ce genre fonctionnant dans le parc du Champ de Mars.

Avant dix ans, la transition dernière qui transformera la locomotive et la rapprochera de l'idée primitive que s'en était faite *Cugnot* dans son *Fardier*, sera peut-être un fait accompli! Cet exemple de recherches destinées à ramener une invention en quelque sorte au point de départ n'est pas rare dans l'histoire des machines.

Les locomotives routières de l'Exposition détériorent toutes nos routes ordinaires, et comme il serait difficile d'établir des appareils puissants et adhérents, sans que les chaussées en ressentissent les effets destructeurs, nous ne pensons pas que dans ces tentatives réside un des progrès de ce concours.

Ces inventions réelles, brillantes même, ces nouvelles tentatives améri-

LES MACHINES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1889

méthodique, chacune a pu développer son exposition dans l'espace qui lui était attribué.

Espérons maintenant que les sentiments de paix et de concorde entre tous les peuples se fortifieront de plus en plus, et que les préjugés de races finiront par disparaître dans ces grandes luttes pacifiques.

XVIII

L'ÎLE DE BILLANCOURT.

Coquettement assise, comme dans un nid de verdure, sur un bras de la Seine, en aval de Paris, entre Meudon et le bois de Boulogne, l'île de Billancourt offre un but de charmante promenade au visiteur qui se décide à franchir les 5 kilomètres qui la séparent du Champ de Mars. D'une contenance d'environ 23 hectares, fertilisée par le limon de la rivière, admirablement exposée au soleil, elle se prête à merveille aux expériences de la culture. Son site est pittoresque, sa terre d'une qualité supérieure, ses abords, quoi qu'on en ait dit, assez faciles, grâce aux légers pyro-caphes de la Compagnie lyonnaise, aux voies ferrées et aux omnibus : elle a donc été fort bien choisie comme emplacement d'une exposition agricole. Il est même à regretter qu'au lieu d'être une simple annexe, Billancourt ne soit pas un centre d'exposition. L'éparpillement des produits et du matériel de l'agriculture dans le palais du Champ de Mars, dans le Parc et dans ses hangars, leur multiplicité qui a été un écueil pour le classement, amène un grand désordre dans les détails d'un ensemble en apparence parfaitement régulier. Il résulte de cette confusion que le cultivateur dont le temps est précieux, — surtout à cette époque de l'année, — et qui a calculé ses heures, est fort embarrassé s'il veut se rendre compte des inventions nouvelles et de la marche progressive de l'agriculture. Nous n'avons point la prétention de lui servir de guide à travers ce dédale, un pareil travail demanderait trop d'espace, et la place nous est mesurée ; c'est donc une simple promenade que nous entreprenons à Billancourt.

Reliée à la terre ferme par deux ponts de construction récente, destinés à servir de trait d'union entre le bois de Meudon et le bois de Boulogne, l'île de Billancourt est traversée par une route qui divise l'Exposition en deux parties.

La première — comme richesse industrielle, — située à gauche, quand on arrive par Boulogne, contient les machines agricoles et les étables dans lesquelles doivent avoir lieu les expositions d'animaux.

La seconde, beaucoup plus vaste que la précédente, est consacrée au champ d'expérience. Cette grande surface de terrain entièrement libre, livrée aux exposants pour l'essai de leurs instruments agricoles, est d'un avantage incontestable, d'abord pour le fabricant, qui a toute facilité de faire valoir son œuvre, puis pour l'acheteur, auquel il importe de connaître toutes les qualités d'un objet, dont le prix est relativement élevé, avant d'en faire l'acquisition. Cette manière d'apprécier les choses, essentiellement pratique, est la bonne : comment juger du mérite d'une charrue, d'une herse, d'un rouleau, d'un semoir, d'une faucheuse, sinon en pleine activité et sur le champ

de manoeuvre qui leur est propre? N'est-ce point la seulement qu'il est possible de se rendre compte des services qu'on peut en attendre? Aussi le concours des instruments agricoles : charrues à vapeur, faucheuses, moissonneuses, faneuses, batteuses, rateaux, doit avoir lieu sur le champ d'expérience, et dans le cas où cet emplacement, quelque vaste qu'il soit, paraîtrait insuffisant, sur les terrains de la ferme de Vincennes ou de Font fleuve ou bien encore dans l'île Néguin attenante à celle de Billancourt.

La Commission ne s'est pas bornée à l'établissement d'un champ de manoeuvres par une heureuse innovation, elle a voulu faire figurer à l'exposition la terre elle-même, la terre où le génie de l'homme va puiser l'élément fondamental de la richesse des nations. C'est ainsi qu'on s'est proposé de nous fournir, à l'extrémité de cette partie de l'île, un spécimen de toutes les cultures, ou d'humbles agriculteurs ont entrepris une démonstration pratique de leurs systèmes. Mais on n'improvise pas une exploitation agricole comme on improvise un nouveau boulevard; il aurait fallu longtemps à l'avance préparer le terrain par un défrichement préalable, et n'en laisser qu'une faible portion en prairie permanente. Aussi tous ces petits champs découpés en languettes ont-ils une apparence quelque peu enfantine qui fait un singulier contraste avec l'importance même de cette exposition de cultures types.

L'île de Billancourt, offrant à la curiosité publique la réunion de tout ce qui concerne la pratique de l'agriculture, telle qu'on la comprend en ce jour, embrasse nécessairement la grande et la petite culture : celle qui a pour objet uniquement la culture des céréales et nécessite l'emploi de puissantes machines agricoles, et celle qui a surtout pour objet les pâturages, les prairies artificielles, les vignes, les plantes médicamenteuses, l'élevage des bestiaux, les légumes et les arbres fruitiers.

En avant du champ d'expérience, l'arboriculture se trouve représentée d'une pittoresque façon par une série d'arbustes disposés en massif au milieu d'un jardin fort bien dessiné qui s'étend jusqu'à la Seine. Nous y signalerons particulièrement un nouveau système de treilles pour les projets variétés consistant en un treillis formé d'une rangée d'arbres à fruits dont les branches s'élevaient sur des fils de fer horizontaux maintenus de distance en distance par de petites poteaux. En regardant cette culture, on songe involontairement à Bernardin de Saint-Pierre, qui formait le vœu de voir les pampres et les arbrés des vides plantes d'autres fruits.

Quant à l'exposition des cultures, on ne peut d'abord et de ferme, dans un espace très étendu, les différents procédés de culture de la vigne dans les principales contrées de production viticole. On y remarque de nombreux et nouveaux modèles de drainage. Comment ne pas citer les produits de M. Basse Charmoux, de Tonnerre, dont les treilles produisent ce magnifique chasselas qui fait l'orgueil de nos tables, et dont les serres, constamment garnies de raisins et de fruits de toute espèce font l'admiration des visiteurs de Fontainebleau?

Après avoir obtenu une rapide attention à la culture du tabac, du tatar et à quelques installations d'appareils hydrauliques du bord de la Seine, les treilles seules ne passent point inaperçues sur la route en avant du port, et les produits dans la dernière partie de l'île, on voit dans tous les directions les divers régimes, peuvent servir à la culture du vin, à la manipulation de ses produits.



Il suffit de parcourir les hangars où se trouve exposé le matériel agricole pour se convaincre des immenses services que la mécanique rend à l'agriculture. Suivant la tradition égyptienne, c'était au dieu Osiris qu'appartenait l'invention de la charrue, mais, en dépit de cette origine céleste, de quels perfectionnements n'était pas susceptible ce premier instrument aratoire ! Combien nous sommes loin de l'irper des Romains, de la *moera* et du *sarcolum* ! Et cependant ces peuples primitifs, qui regardaient l'agriculture comme l'art le plus utile à la prospérité d'une nation, tiraient un merveilleux parti de leurs instruments, quelque imparfaits qu'ils fussent. Toutefois, si nous honorons moins qu'on le ne faisait à Rome, — à tort sans aucun doute, — ceux qui se livrent à la culture des champs et au soin des troupeaux, il est incontestable que, grâce à nos machines, le travail agricole comporte moins de fatigue pour l'homme, qu'il est plus parfait, plus rapidement exécuté et d'une façon moins coûteuse. Aujourd'hui, il serait impossible à La Bruyère de comparer nos paysans à des bêtes fauves, hâlées par le soleil et courbées vers le sol pour en tirer une misérable vie.

Parmi le matériel agricole, la charrue est l'instrument dominant. Les exposants anglais, qui occupent un très-vaste emplacement, ont amené à Billancourt d'admirables machines, mais dont l'agriculture anglaise a seule pu jusqu'ici retirer de grands avantages. On ne peut s'empêcher d'admirer ces puissantes constructions d'une facture si élégante et si luxueuse. Elles donnent une haute idée de l'immense fortune et de la prodigieuse industrie de l'Angleterre. Mais ces machines cirées, lustrées, frottées de toutes parts, si coquettement vernissées et qui flattent merveilleusement le regard, paraissent plutôt destinées à figurer dans un salon qu'au milieu des champs, et, sous le rapport pratique, nous n'hésitons pas à dire que, pour la charrue, nous n'avons rien à envier à l'Angleterre. Aussi, à côté des Fowler, des Howard, des Rammersomes et des Clayton, nous plaçons sur la même ligne nos constructeurs français, MM. Gérard, Pinet, Peltier, Protte, Paulvé et Millot.

Les charrues vigneronnes de MM. Moreau-Chaumier et Renault-Gouin ont une immense importance en raison de la pénurie des bras dans nos campagnes, dépeuplées par l'émigration des paysans vers les grandes villes.

Les herses, les scarificateurs, les houes et les rouleaux sont très-nombreux ; la plupart appartiennent aux constructeurs anglais.

Les faucheuses et les moissonneuses, toutes de systèmes différents, y sont également en très-grande quantité. L'usage des faucheuses, encore peu répandu en France, est usuel en Angleterre.

Les faneuses et les râteliers à cheval fonctionnent parfaitement. Les machines à vapeur fixes, applicables aux travaux agricoles, attirent particulièrement l'attention des visiteurs intéressés à la question d'économie rurale.

Quand aux locomobiles anglaises, elles sont admirables par la forme et la fini de leur construction.

Les batteuses de grains de l'Angleterre ne peuvent rivaliser avec celles de nos constructeurs français. Nous citerons la puissante batteuse de M. Gannon, celles de MM. Gérard de Vierzon, Cumming d'Orléans et Albaret de Liancourt.

Les ustensiles de laiterie, les appareils de drainage, les nettoyeurs, les hache-paille, les broyeurs, les concasseurs, les coupe-racines ont également leur place à Billancourt.

En somme, ces divers instruments n'ont rien de très-nouveau, ils sont

de manœuvre qui leur est propre? N'est-ce point là seulement qu'il est possible de se rendre compte des services qu'on peut en attendre? Aussi le concours des instruments agricoles : charrues à vapeur, faucheuses, moissonneuses, faneguses, batteuses, rateaux, doit avoir lieu sur le champ d'expériences; et dans le cas où cet emplacement, quelque vaste qu'il soit, paraîtrait insuffisant, sur les terrains de la ferme de Vincennes ou de Fougères ce lieu encore dans l'île Séguin attenante à celle de Billancourt.

La Commission ne s'est pas bornée à l'établissement d'un champ de manœuvre; par une heureuse innovation, elle a voulu faire figurer à l'exposition la terre elle-même, la terre où le génie de l'homme va puiser l'élément fondamental de la richesse des nations. C'est ainsi qu'on s'est proposé de nous fournir, à l'extrémité de cette partie de l'île, un spécimen de toutes les cultures, où d'habiles agriculteurs ont entrepris une démonstration pratique de leurs systèmes. Mais on n'improvise pas une exploitation agricole comme on improvise un nouveau boulevard; il aurait fallu longtemps à l'avance préparer le terrain par un défrichement préalable, et n'en laisser qu'une faible portion en prairie permanente. Aussi tous ces petits champs découpés en languettes ont-ils une apparence quelque peu enfantine qui fait un singulier contraste avec l'importance même de cette exposition de cultures types.

L'île de Billancourt, offrant à la curiosité publique la réunion de tout ce qui concerne la pratique de l'agriculture, telle qu'on la comprend de nos jours, embrasse nécessairement la grande et la petite culture : celle qui a pour objet unique la culture des céréales et nécessite l'emploi de puissantes machines agricoles, et celle qui a surtout pour objet les pâturages, les prairies artificielles, les vignes, les plantes oléagineuses, l'élevage des bestiaux, les légumes et les arbres fruitiers.

En avant du champ d'expériences, l'arboriculture se trouve représentée d'une pittoresque façon par une série d'arbustes disposés en massif au milieu d'un jardin fort bien dessiné qui s'étend jusqu'à la Seine. Nous signalerons particulièrement un nouveau système de clôtures pour les propriétés rurales, consistant en un treillis formé d'une rangée d'arbres à fruits dont les branches s'enroulent sur des fils de fer horizontaux maintenus de distance en distance par de simples poteaux. En regardant cette clôture, on songe involontairement à Bernardin de Saint-Pierre, qui formait le vœu de voir les poteaux et les arbrisseaux des cultures d'autres fruits.

Quant à l'exposition proprement dite, on ne quitte pas de ce jardin et de ferme, sans un espace très étendu, les différents procédés de culture de la vigne dans les principaux centres de production vinicole. On y remarque de nombreux et nouveaux modes de drainage. Comment ne pas citer les produits de la Rose d'harmonie, de Thomery, dont les treilles produisent ce magnifique raisin qui fait l'orgueil de nos tables, et dont les serres, constamment garnies de raisins et de fruits de toute espèce font l'admiration des visiteurs de Fontainebleau?

Il est à regrettable qu'on ne donne une rapide attention à la culture du houblon, du tabac et à quelques installations d'appareils hydrauliques du bord de l'eau. Les trois derniers ne passent que marginalement en avant du port, et sont généralement dans la seconde partie de l'île, où sont réunis tous les instruments et les machines agricoles, peuvent servir à la culture du colza. La régulation de ses produits.

Il suffit de parcourir les hangars où se trouve exposé le matériel agricole pour se convaincre des immenses services que la mécanique rend à l'agriculture. Suivant la tradition égyptienne, c'était au dieu Osiris qu'appartenait l'invention de la charrue, mais, en dépit de cette origine céleste, de quels perfectionnements n'était pas susceptible ce premier instrument aratoire ! Combien nous sommes loin de l'épave des Romains, de la *saera* et du *sarcolum* ! Et cependant ces peuples primitifs, qui regardaient l'agriculture comme l'art le plus utile à la prospérité d'une nation, tiraient un merveilleux parti de leurs instruments, quelque imparfaits qu'ils fussent. Toutefois, si nous honorons moins qu'on le ne faisait à Rome, — à tort sans aucun doute, — ceux qui se livrent à la culture des champs et au soin des troupeaux, il est incontestable que, grâce à nos machines, le travail agricole comporte moins de fatigue pour l'homme, qu'il est plus parfait, plus rapidement exécuté et d'une façon moins coûteuse. Aujourd'hui, il serait impossible à La Bruyère de comparer nos paysans à des bêtes fauves, hâlés par le soleil et courbés vers le sol pour en tirer une misérable vie.

Parmi le matériel agricole, la charrue est l'instrument dominant. Les exposants anglais, qui occupent un très-vaste emplacement, ont amené à Billancourt d'admirables machines, mais dont l'agriculture anglaise a seule pu jusqu'ici retirer de grands avantages. On ne peut s'empêcher d'admirer ces puissantes constructions d'une facture si élégante et si luxueuse. Elles donnent une haute idée de l'immense fortune et de la prodigieuse industrie de l'Angleterre. Mais ces machines cirées, lustrées, frottées de toutes parts, si coquettement vernissées et qui flattent merveilleusement le regard, paraissent plutôt destinées à figurer dans un salon qu'au milieu des champs, et, sous le rapport pratique, nous n'hésitons pas à dire que, pour la charrue, nous n'avons rien à envier à l'Angleterre. Aussi, à côté des Fowler, des Howard, des Ramsomes et des Clayton, nous plaçons sur la même ligne nos constructeurs français, MM. Gérard, Pinet, Peltier, Protte, Paulvé et Millot.

Les charrues vigneronnes de MM. Moreau-Chaumier et Renault-Gouin ont une immense importance en raison de la pénurie des bras dans nos campagnes, dépeuplées par l'émigration des paysans vers les grandes villes.

Les herses, les scarificateurs, les houes et les rouleaux sont très-nombreux ; la plupart appartiennent aux constructeurs anglais.

Les faucheuses et les moissonneuses, toutes de systèmes différents, y sont également en très-grande quantité. L'usage des faucheuses, encore peu répandu en France, est usuel en Angleterre.

Les faneuses et les râteliers à cheval fonctionnent parfaitement. Les machines à vapeur fixes, applicables aux travaux agricoles, attirent particulièrement l'attention des visiteurs intéressés à la question d'économie rurale.

Quand aux locomobiles anglaises, elles sont admirables par la forme et la fini de leur construction.

Les batteuses de grains de l'Angleterre ne peuvent rivaliser avec celles de nos constructeurs français. Nous citerons la puissante batteuse de M. Gannoner, celles de MM. Gérard de Vierzon, Cumming d'Orléans et Albaret de Liancourt.

Les ustensiles de laiterie, les appareils de drainage, les nettoyeurs, les hache-paille, les broyeurs, les concasseurs, les coupe-racines ont également leur place à Billancourt.

En somme, ces divers instruments n'ont rien de très-nouveau, ils sont

Le succès de l'agriculture dépend principalement du climat, du soleil, ce grand incubateur du monde. Peu de contrées, sous ce rapport, ont été aussi favorisées par la Providence que notre pays. La France, avec son sol fertile, son climat tempéré, possède un vaste territoire également propre à tous les genres de culture. Qu'elle n'oublie donc point ces paroles du grand Sully : « Les biens que donne la terre sont les seules richesses inépuisables, et tout fleurit dans un État où fleurit l'agriculture. »

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXPOSITION UNIVERSELLE AU CHAMP DE MARS.

INDICATIONS POUR LES VISITEURS.

Entrées.

Des cartes d'abonnement, nominatives et personnelles et valables pour toute la durée de l'Exposition, sont mises à la disposition du public.

Le prix d'abonnement est fixé à :

60 francs pour les dames;

100 francs pour les hommes.

Les cartes d'abonnement donnent le droit :

1° D'entrer, tous les jours, dans le parc du Champ de Mars, dans le palais et dans le jardin, aux heures d'admission générale du public et aux heures réservées;

2° De visiter, sans rétribution, les expositions à pages spéciales;

3° De visiter l'exposition agricole et les champs d'expérience de l'île de Billancourt.

Les premiers abonnés ont droit, en outre, à un billet de stalle numérotée, pour assister à la cérémonie de la distribution des récompenses, qui aura lieu au palais de l'Industrie, Champs-Élysées, le 1^{er} juillet 1907.

Des guichets spécialement destinés aux dames sont établis à toutes les portes, excepté aux portes La Bourdonnaye (n^o 1), — Saint-Dominique (n^o 5), — Kléber (n^o 9), — de Sébastopol (n^o 11).

Enfin, les dames munies de cartes d'entrée de leur photographie sont admises par toutes les portes, excepté au bureau des abonnements, qui se trouve au pavillon de l'Association générale, avenue de La Bourdonnaye, n^o 2.

BILLETS DE SEMAINE.

Des billets de semaine sont mis à la disposition du public. Ces billets sont valables pendant sept jours consécutifs sans aucune rétribution, pour le travail, le dimanche et les six jours suivants, aux mêmes avantages que la carte d'abonnement.

Le prix de ces billets est fixé à 6 francs.

Ces billets sont délivrés au pavillon de l'Association générale, avenue de La Bourdonnaye, n^o 2.

Des cartes d'abonnement et de semaine sont délivrées maintenant au Grand Hôtel de la Ville de Paris, aux mêmes prix et aux mêmes conditions que celles que l'on peut se procurer au Champ de Mars.

ENTRÉES SIMPLES.

Le tarif d'entrée est fixé comme suit :

1° Entrée de l'Exposition au palais et parc, par toutes les portes, excepté la

porte de Tourville, à partir de 10 heures (heure de l'ouverture générale), jusqu'à la clôture du parc, 1 franc.

N.-B. — Les personnes qui veulent étudier d'une façon particulière et éviter la grande foule peuvent entrer à partir de 8 heures du matin; le prix de l'entrée est alors fixé de la manière suivante: de 8 à 10 heures du matin, par la porte de la gare, la grande porte et la porte Rapp, 2 francs.

Passage de l'enceinte du palais dans le jardin d'horticulture, 50 centimes.
Entrée directe dans le jardin d'horticulture par la porte de Tourville, comprenant l'entrée à l'Exposition et l'entrée au jardin d'horticulture, avant 10 heures, 2 fr. 50 c.; après 10 heures, 1 fr. 50 c.

RÉTRIBUTIONS SPÉCIALES

Théâtre chinois, 1 fr. 50 c. par personne. — Temple mexicain, 50 cent.
Concert Suffren. — On paye en consommations.
Concert du Cercle international. Premières, 3 francs; secondes, 2 francs.
Théâtre international. Avant-scènes du rez-de-chaussée et des premières, 8 fr.; — Premières de face, balcon, 6 fr.; — Orchestre, 5 fr.
Ascension sur le palais (galerie des machines, près la porte Rapp), 50 centimes par personne. — Salon français, 1 franc.

SERVICE DE LA POSTE

Un bureau de poste est établi, pendant toute la durée de l'Exposition universelle, au Champ de Mars, à proximité du Commissariat général, avenue de La Bourdonnaye.

Les visiteurs et autres personnes admises dans l'enceinte de l'Exposition pourront se faire adresser, poste restante, à ce bureau, des lettres ordinaires ou chargées, des journaux, imprimés, échantillons, papiers d'affaires, en un mot, tous les objets qui sont admis à circuler en France par la poste.

Ces objets devront porter sur la suscription, à la suite de l'indication des noms et qualités des destinataires, la mention suivante :

POSTE RESTANTE

Au bureau de poste du Palais de l'Exposition universelle de 1867, à Paris.

La distribution en sera faite aux destinataires au guichet de ce bureau, sur la production d'une pièce constatant leur identité.

TÉLÉGRAPHIE

Deux bureaux télégraphiques sont établis au Champ de Mars, l'un près du commissariat général, l'autre au Cercle international.

MOYENS DE TRANSPORT.

CHEMIN DE FER (DE LA GARE SAINT-LAZARE A LA GARE DU CHAMP DE MARS).

1° Les jours de la semaine : Départ de la gare de Paris (Saint-Lazare). Un train par heure partant à l'heure 20 minutes, depuis 7 h. 20 du matin jusqu'à 8 h. 20 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train par heure partant à l'heure 25 minutes, depuis 8 h. 25 du matin jusqu'à 11 h. 25 du soir.

En outre, un train supplémentaire partira du Champ de Mars à 5 h. 57 m. du soir.

2^e Les dimanches et jours de fête : Départ de la gare de Paris (Saint-Lazare). Un train régulier par heure partant à l'heure 42 minutes, depuis 6 h. 12 du matin jusqu'à 8 h. 12 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure 12 minutes depuis 11 h. 12 du matin jusqu'à 2 heures 12 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train régulier par heure partant à l'heure 7 minutes, depuis 8 h. 7 du matin jusqu'à 1 h. 7 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure 37 minutes depuis 4 h. 37 du matin jusqu'à 7 heures 37 du soir.

TRAMWAY CABLE DU CHAMP DE MARS ET LA STATION DE GRENELLE

En correspondance avec le chemin de fer de Ceinture pour les gares situées entre Grenelle et la gare de Clichy.

1^{er} Les jours de semaine. Départ de la gare de Clichy. Un train par heure partant à l'heure 30 minutes, depuis 6 h. 30 du matin jusqu'à 7 h. 30 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train par heure partant à l'heure 12 minutes, depuis 6 h. 12 du matin jusqu'à 7 h. 12 du soir.

2^e Les dimanches et jours de fête. Départ de la gare de Clichy. Un train régulier par heure partant à l'heure 10 minutes, depuis 6 h. 10 du matin jusqu'à 8 h. 10 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure juste depuis 10 h. du matin jusqu'à 11 h. 30 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train par heure partant à l'heure 17 minutes, depuis 6 h. 17 du matin jusqu'à 7 h. 17 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure 17 minutes, depuis 10 h. 17 du matin jusqu'à 9 h. 17 du soir.

Notes. — Le tramway est en service jusqu'à 10 heures 30 minutes de nuit avec le parc fermé. Les tramways sont sur les rails pendant toute la nuit, en attendant qu'on les ramène au pont de la Seine, au pont de l'avenue de la Bourdonnais, et au pont de la rue de Valenciennes.

CHEMIN DE FER AMÉRICAIN

Il part de la gare du Louvre, en face l'Élysée-Condorcet, et de la place de la Concorde pour aller à Nantes et Bordeaux, en passant devant l'Exposition. — Le passage devant l'Exposition a été supprimé à compter du 1^{er} juillet 1904.

BATEAUX À VAPEUR OMNIBUS

Ces services se font entre le pont d'Anvers et le pont d'Iéna. Les départs ont lieu à partir de 5 heures du matin. Les derniers ont lieu à 7 heures du soir du pont d'Iéna, et 7 heures 10 minutes du pont d'Anvers.

Les départs ont lieu tous les quarts d'heure, mais le nombre en est augmenté suivant les besoins du service.

OMNIBUS

Les routes de autobus desservant l'Exposition sont les suivantes :

- 1^{re} La ligne Y, le trajet de la porte Saint-Martin, depuis des voyageurs à l'Exposition, par les boulevards vers Grenelle, et les prend à la porte de Suffren, pour aller à la porte Saint-Martin.

- 2° La ligne Z, de Grenelle à la Bastille, stationne à la porte de Tourville.
 3° La ligne AC, de la petite Vilette, stationne à la porte La Bourdonnaye.
 4° La ligne AD, du Château-d'Eau, stationne porte La Bourdonnaye, au coin de la rue de l'Université, après de distance de la porte Rapp.
 5° La ligne A, de l'Assy à Auteuil, passe au pont d'Iéna (rive droite).
 6° La ligne B, allant au chemin de fer de l'Est, stationne au pont d'Iéna (rive droite).

Le service commence à 7 h. 1/2 du matin et se termine à 11 h. 1/2 du soir. Les intervalles entre les départs sont en moyenne de 5 minutes, mais ils sont moins longs aux heures d'affluence.

Une septième ligne d'omnibus vient d'être établie en vue de l'Exposition. Elle part de la Madeleine et s'arrête à l'Exposition même (porte Rapp).

La Compagnie du chemin de fer américain a monté un service spécial de voitures à 50 places, entre le pont d'Iéna et le Palais-Royal, avec des départs très rapprochés les uns des autres.

A l'heure du départ principalement, on trouve de nombreuses tapissières, breaks et voitures de place, etc., etc.

VISITES AUX MONUMENTS

Le public est admis, pendant la durée de l'Exposition universelle, à visiter sans permission et sans passe-port les palais, les musées, établissements et monuments de la couronne et de l'Etat dont les noms suivent, aux jours et heures ci-après indiqués, savoir :

Palais des Tuileries, les lundis, mercredis et vendredis, de midi à trois heures ;

Palais de Saint-Cloud, les mardis, jeudis et dimanches, de midi à quatre heures ;

Palais et Musée de Versailles, tous les jours, excepté le lundi, de onze à quatre heures ;

Palais de Trianon, les mardis, jeudis et dimanches, de midi à cinq heures.

Palais de Fontainebleau, tous les jours, excepté le lundi, de midi à quatre heures ;

Palais de Compiègne, tous les jours, excepté le lundi, de midi à quatre heures ;

Château de la Malmaison, les mardis, jeudis et dimanches, de midi à quatre heures ;

Manufacture de Sèvres, les lundis, jeudis et samedis, de onze heures à trois heures ;

Manufacture des Gobelins, les lundis, mercredis et samedis, de deux à quatre heures ;

Musée du Louvre, tous les jours, excepté le lundi, de midi à quatre heures ;

Musée des Thermes et de l'Hôtel Cluny, tous les jours, de onze heures à cinq heures ;

École des beaux-arts, tous les jours, de dix heures à quatre heures ;

Édifice de la Sainte-Chapelle, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, de onze heures à cinq heures ;

Eglise de Saint-Denis, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de onze heures à quatre heures :

Les règlements administratifs font défense aux gens de service de recevoir aucune rétribution des visiteurs, et le dépôt des cannes et parapluies a été supprimé aux musées du Louvre et de Versailles.

Pendant la durée de l'Exposition universelle, les collections artistiques du Palais-Royal sont ouvertes aux personnes munies de billets, tous les jours de la semaine, de midi à quatre heures, excepté le mardi et le samedi.

Les billets doivent être commandés à M. Hubane, secrétaire particulier du prince Napoléon, ou à M. Brangon, intendant au Palais-Royal, cour de l'Hologne.

Le ministère de la guerre a décidé que la galerie des plans-reliefs des batailles, à l'Hôtel des Invalides, sera ouverte au public, jusqu'au jour de la clôture de l'Exposition universelle.

Le public sera admis à la visiter, sans billets, tous ces jours, sauf le mercredi, de midi à quatre heures du soir.

Le musée de Saint-Germain est ouvert au public les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, de onze heures et demie à cinq heures. Les mercredis et vendredis sont consacrés à l'Étude. On ne sera admis ces jours-là que sur la présentation de cartes spéciales délivrées par l'administration. Les salles sont ouvertes aux travailleurs à dix heures et demie du matin. Le musée est fermé le lundi et le samedi.

L'Épicerie impériale, réglementairement ouverte au public le jeudi de chaque semaine, le sera aussi le lundi pendant la durée de l'Exposition.

La visite du public ayant lieu au milieu d'ateliers en activité, l'administration a besoin de connaître à l'avance le nombre et le proximitif des visiteurs, afin de garantir en conséquence le service spécial qui s'occupe des étrangers dans les divers quartiers de l'établissement. Il est donc toujours nécessaire que des cartes d'admission soient préalablement demandées au conseiller d'État directeur de l'Imprimerie impériale.

Tous les dimanches, pendant l'Exposition, il y aura des visites dans les Cabinets aux quels le public sera admis moyennant autorisation délivrée sur demande écrite, par le Préfet de la Seine.

DISTANCES

Il est bon de connaître, pour ceux qui vont à Paris, afin de visiter l'Exposition, les distances qui séparent les divers points de la distance qu'ils ont à parcourir, par le chemin de fer, au Champ-de-Mars, soit de leur domicile, soit d'un autre point de la ville.

Les distances sont les plus courtes, avec une approximation dans les cas où il y a des obstacles existant entre le Champ-de-Mars et les divers points indiqués en cette partie et gares de chemins de fer. Quel que soit le point de départ, on se rendra au Champ-de-Mars, à moins qu'il n'y ait un obstacle qui empêche de passer à 100 mètres près, étant entendu que si l'on veut aller à moins de 1000 mètres, soit un quart de chemin, on pourra aller par les routes de terre, si le temps le suffisant, en tenant compte de la fatigue que l'on éprouverait dans la circulation à Paris, il sera facile à tout le monde de se rendre de n'importe quel point de la ville pour aller à l'Exposition. Avec les distances en le versant la distance du Champ-de-Mars à la

place de la Bourse étant de 3,600 mètres, il faudra un peu moins de trois quarts d'heure pour effectuer le trajet.

Voici les distances :

RIVE DROITE DE LA SEINE.

Du Champ de Mars (pont d'Iéna) à la place de la Concorde, 2,000 mètres; au boulevard de la Madeleine (nouvelle salle de l'Opéra, Grand-Hôtel, rue de la Paix), 3,250 mètres; — au boulevard Montmartre (Opéra, passage des Panoramas théâtre des Variétés), 3,900 mètres; — au boulevard de Sébastopol (croisement avec le boulevard Saint-Denis (portes Saint-Martin et Saint-Denis, théâtre de la Porte-Saint-Martin), 4,780 mètres; — à la place du Château-d'Eau (boulevard du Temple, marché du Temple, boulevard du Prince-Eugène), 5,400 mètres; — à la place de la Bastille (chemin de fer de Vincennes, Arsenal), 7,100 mètres; — à la gare de Rouen, 3,400 mètres; — à l'église Notre-Dame-de-Lorette, 4,000 mètres; — à la gare du chemin de fer du Nord, 5,300 mètres; — à la place de la Bourse, 3,600 mètres; — au Palais-Royal, 3,200 mètres; — à l'Hôtel de Ville, 4,400 mètres.

RIVE GAUCHE DE LA SEINE.

Du Champ de Mars au Pont-Royal (Tuileries, Caisses des dépôts et consignations, rue du Bac), 2,600 mètres; — au pont des Arts (Institut, École des Beaux-Arts), 3,010 mètres; — au pont Saint-Michel (boulevard Saint-Michel, Palais de Justice, Notre-Dame), 3,700 mètres; au Jardin des Plantes (gare d'Orléans, pont d'Austerlitz, Halle aux Vins, la Salpêtrière, gare du chemin de fer de Paris à Lyon), 5,600 mètres; — aux Gobelins (place d'Italie, marché aux Cuirs), 4,300 mètres; — à l'Observatoire (chemin de fer de Paris à Sceaux, place d'Enfer, porte des Catacombes), 3,000 mètres; — au Panthéon (Jardin et palais du Luxembourg, École de Droit, Sorbonne, les lycées, la bibliothèque Sainte-Geneviève, Saint-Etienne-du-Mont), 3,400 mètres; — à Saint-Sulpice (séminaire de Saint-Sulpice, École de Médecine, hôtel de Cluny), 2,700 mètres; — à la gare du chemin de fer de l'Ouest (boulevard Montparnasse, rue de Rennes), 1,800 mètres.

Le pont de l'Alma et l'avenue Rapp, conduisant aux portes centrales du Champ de Mars, donnent une abréviation de trajet de 300 mètres sur le pont d'Iéna.

Pour les arrondissements de la rive droite de la Seine, les quais de la Conférence, de Billy et d'Orsay, sont les voies à emprunter pour se rendre au Champ de Mars.

L'itinéraire des arrondissements sud de Paris doit être dirigé vers la porte de l'École-Militaire ou vers la porte de l'extrémité sud de l'avenue La Bourdonnaye, en passant par les avenues de La Mothe-Piquet, de Tourville, Duquernes et de Suffren. Le boulevard Montparnasse offre une ligne directe entre les quartiers des XIII^e et XII^e arrondissements et la partie sud du V^e arrondissement et le Champ de Mars.

COMMISSARIATS DE POLICE DANS PARIS

I^{er} ARRONDISSEMENT. — LOUVRE.

- 1. Station d'Anvers. (Pl. des de Justice) 1
- 2. De la République. (Pl. de la République) 2
- 3. De la République. (Pl. de la République) 2
- 4. De la République. (Pl. de la République) 2

II^e ARR. — POISE.

- 5. De la République. (Pl. de la République) 2
- 6. De la République. (Pl. de la République) 2
- 7. De la République. (Pl. de la République) 2
- 8. De la République. (Pl. de la République) 2

III^e ARR. — TEMPLE.

- 9. De la République. (Pl. de la République) 2
- 10. De la République. (Pl. de la République) 2
- 11. De la République. (Pl. de la République) 2
- 12. De la République. (Pl. de la République) 2

IV^e ARR. — HOTEL DE VILLE.

- 13. De la République. (Pl. de la République) 2
- 14. De la République. (Pl. de la République) 2
- 15. De la République. (Pl. de la République) 2
- 16. De la République. (Pl. de la République) 2

V^e ARR. — PASSEYON.

- 17. De la République. (Pl. de la République) 2
- 18. De la République. (Pl. de la République) 2
- 19. De la République. (Pl. de la République) 2
- 20. De la République. (Pl. de la République) 2

VI^e ARR. — TEMPOUR.

- 21. De la République. (Pl. de la République) 2
- 22. De la République. (Pl. de la République) 2
- 23. De la République. (Pl. de la République) 2
- 24. De la République. (Pl. de la République) 2

VII^e ARR. — LAVAL-ROBERTON.

- 25. De la République. (Pl. de la République) 2
- 26. De la République. (Pl. de la République) 2
- 27. De la République. (Pl. de la République) 2
- 28. De la République. (Pl. de la République) 2

VIII^e ARR. — CASSE.

- 29. De la République. (Pl. de la République) 2
- 30. De la République. (Pl. de la République) 2
- 31. De la République. (Pl. de la République) 2
- 32. De la République. (Pl. de la République) 2

IX^e ARR. — OPERA.

- 33. De la République. (Pl. de la République) 2
- 34. De la République. (Pl. de la République) 2
- 35. De la République. (Pl. de la République) 2
- 36. De la République. (Pl. de la République) 2

X^e ARR. — SAINT-LAURENT.

- 37. De la République. (Pl. de la République) 2
- 38. De la République. (Pl. de la République) 2
- 39. De la République. (Pl. de la République) 2
- 40. De la République. (Pl. de la République) 2

XI^e ARR. — POPINCOURT.

- 41. De la République. (Pl. de la République) 2
- 42. De la République. (Pl. de la République) 2
- 43. De la République. (Pl. de la République) 2
- 44. De la République. (Pl. de la République) 2

XII^e ARR. — RICHIEY.

- 45. De la République. (Pl. de la République) 2
- 46. De la République. (Pl. de la République) 2
- 47. De la République. (Pl. de la République) 2
- 48. De la République. (Pl. de la République) 2

XIII^e ARR. — GOBELINS.

- 49. De la République. (Pl. de la République) 2
- 50. De la République. (Pl. de la République) 2
- 51. De la République. (Pl. de la République) 2
- 52. De la République. (Pl. de la République) 2

XIV^e ARR. — OBSERVATOIRE.

- 53. De la République. (Pl. de la République) 2
- 54. De la République. (Pl. de la République) 2
- 55. De la République. (Pl. de la République) 2
- 56. De la République. (Pl. de la République) 2

XV^e ARR. — VALGARD.

- 57. De la République. (Pl. de la République) 2
- 58. De la République. (Pl. de la République) 2
- 59. De la République. (Pl. de la République) 2
- 60. De la République. (Pl. de la République) 2

XVI^e ARR. — PASTY.

- 61. De la République. (Pl. de la République) 2
- 62. De la République. (Pl. de la République) 2
- 63. De la République. (Pl. de la République) 2
- 64. De la République. (Pl. de la République) 2

XVII^e ARR. — PATIN-GILLES-MOUC.

- 65. De la République. (Pl. de la République) 2
- 66. De la République. (Pl. de la République) 2
- 67. De la République. (Pl. de la République) 2
- 68. De la République. (Pl. de la République) 2

XVIII^e ARR. — HOTEL MONT ANIERE.

- 69. De la République. (Pl. de la République) 2
- 70. De la République. (Pl. de la République) 2
- 71. De la République. (Pl. de la République) 2
- 72. De la République. (Pl. de la République) 2

XIX^e ARR. — BUTTE-SOULMONTY.

- 73. De la République. (Pl. de la République) 2
- 74. De la République. (Pl. de la République) 2
- 75. De la République. (Pl. de la République) 2
- 76. De la République. (Pl. de la République) 2

XX^e ARR. — MESSIEMONTANT.

- 77. De la République. (Pl. de la République) 2
- 78. De la République. (Pl. de la République) 2
- 79. De la République. (Pl. de la République) 2
- 80. De la République. (Pl. de la République) 2

POSTE AUX LETTRES

Bureaux d'arrondissements

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Rue Jean-Jacques-Rousseau (Hôtel des Postes). — Rue Tiréchappe, 1. — Rue de la Sainte-Chapelle, 15. — Rue de Luxembourg, 9 (près du ministère des Finances). — Rue Saint-Honoré, 202.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue d'Antin, 19. — Place de la Bourse, 4. — Rue de Cléry, 28. — Rue Palestro, 5.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Beaumarchais, 83. — Rue des Vieilles-Haudriettes, 4 et 6.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Lohau (Hôtel de Ville). — Rue Saint-Antoine, 170.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue du Cardinal-Lemoine, 22. — Rue Pascal, 4. — Rue des Feuillantines, 98. — Rue de la Harpe, 42.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Vaugirard, 36 (au palais du Sénat). — Rue du Cherche-Midi, 53. Rue Bonaparte, 21.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 56. — Rue de Bourgogne, 2 (Corps législatif). — Rue Saint-Dominique, 148 (Gros-Cailou).

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Place de la Madeleine, 28. — Boulevard Malesherbes, 68. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75. — Avenue Joséphine, 42.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Londres, 39. — Rue Saint-Lazare, 11. — Rue du Helder, 24.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare du chemin de fer du Nord. — Rue d'Enghien, 21. — Rue de Bondy 28. — Rue des Ecluses-Saint-Martin, 4. — Rue de Strasbourg, 2.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue d'Angoulême-du-Temple, 48. Boulevard du Prince-Eugène, 105. —
Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 171.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Mazas, 19. — Saint-Maudé, rue de la Voûte-du-Cours, 11. —
Percy, Grande-Rue, 80.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare du chemin de fer d'Orléans. — A la Salpêtrière, boulevard de l'Hô-
pital. — Gare d'Ivry, rue du Chevaleret, 29. — Maison-Blanche, route
d'Italie, 101 bis.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT.

Montrouge, rue Mouton-Duvernet, 4.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

Vaugirard, rue de Vaugirard, 76. — Grenelle, rue de Grenelle, 47.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Autouil, rue Molère, 19. — Passy, rue Caulard, 4.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Les Ternes, rue de l'Arc-de-Triomphe, 37. — Batignolles, 130 de l'Hôtel-
de-Ville, 10.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Montmartre, rue de l'Abbaye, 11. — La Chapelle, rue Dosdennville, 4.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

La Vierge, rue de Fleury, 107. — Belleville, rue de la Mare, 19.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT.

Châtelet, rue de Paris, 20.

HEURES DES LEVÉES AUX BOITES

ET DES DISTRIBUTIONS DANS PARIS (anciennes limites)

Expédition des lettres à destination des départements et de l'étranger

LEVÉES DES BOITES	DISTRIBUTIONS		
Levée spéciale pour les départs de 5 h. à 8 h. 30 du matin.	1 ^{re} à 7 h. du matin	{ Lettres de Paris, des départements et de l'étranger.	
1 ^{re} pour la 2 ^e distrib. et pour les départs de 8 h. 30 à 11 h. m.	{ à 7 h. du matin aux boites du quartier; { à 7 h. 1/2 aux bureaux de poste à 8 h. 30 à l'hôtel des Postes.	2 ^e à 9 heures.	{ Lettres de Paris. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. s.
2 ^e pour la 3 ^e distrib. et les départs de 11 h. 15 m. à 1 h. 15 s.	{ à 9 h. 1/2 aux boites du quartier; { à 10 h. aux bureaux de poste à 11 h. à l'hôtel des Postes.	3 ^e à 11 heures 1/2.	{ Lettres de Paris et des départements.
3 ^e pour la 4 ^e distrib. et les départs de 1 h. 15 s. à 3 h. 05 s.	{ à 11 h. 1/2 aux boites du quartier; { à midi aux bureaux de poste à 1 h. à l'hôtel des Postes.	4 ^e à 1 h. 1/2 soir.	{ Lettres de Paris et des départements arrivées de 10 h. 50 m. à midi 45.
4 ^e pour la 5 ^e distrib.	{ à 1 h. 1/2 aux boites du quartier; { à 2 h. aux bureaux de poste à 3 h. à l'hôtel des Postes.	5 ^e à 3 h. 1/2 soir.	{ Lettres de Paris et des dép. arrivées de 1 h. à 1 h. 40 s.
5 ^e pour la 6 ^e distrib.	{ à 3 h. 1/2 aux boites du quartier; { à 4 h. aux bureaux de poste à 5 h. à l'hôtel des Postes.	6 ^e à 5 h. 1/2 soir	{ Lettres de Paris et des dép. arrivées de 1 h. à 4 h. 45 s.
6 ^e pour la 7 ^e distrib., les départements et l'étranger.	{ à 5 h. aux boites du quartier; { à 5 h. 1/2 aux bureaux de poste à 6 h. à l'hôtel des Postes.	7 ^e à 7 h. soir	{ Lettres de Paris et des départements. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres le matin du même jour.
Levée spéciale	{ à 5 h. 45 aux bureaux principaux; { à 6 h. aux bureaux de la Bourse, de la rue de Cléry, 28, de la rue St-Honoré, 202, et à l'hôtel des Postes.	Pour les départements et l'étranger	

La clôture des chargements de lettres a lieu à 4 h. 30 m. du soir dans les bureaux de poste, et à 4 h. 45 m. du soir à l'hôtel des Postes, au bureau de la place de la Bourse, à celui de la rue de Cléry, n° 28, et à celui de la rue Saint-Honoré, n° 202.

7^e pour la 1^{re} distrib. du lendemain et pour le départ du Havre. (à 9 h. aux boites du quartier); (à 9 h. 1/2 aux bureaux d'arrondissement); (à 9 h. 3/4 à l'hôtel des Postes.) Pour la 1^{re} distribution du lendemain et la 1^{re} expédition pour les départements.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 6^e et la 7^e distribution n'ont pas lieu. — La 7^e levée des boites n'est faite les dimanches et jours fériés qu'aux

Les lettres de Paris et les lettres de province sont faites à 8 heures aux boîtes de Paris et à 9 heures aux boîtes de province.

Les lettres de Paris et les lettres de province sont faites aux heures et dans les bureaux de Paris et de province.

Les lettres de Paris et les lettres de province sont faites aux heures et dans les bureaux de Paris et de province.

Plaque de la Boîte 4. 1/2 de 0 fr. à 0 fr. 15 c. moyennant une somme de 20 c.
 Rue de la Harpe 12. 1/2 de 0 fr. à 0 fr. 15 c. moyennant une somme de 20 c.
 Rue de la Harpe 12. 1/2 de 0 fr. à 0 fr. 15 c. moyennant une somme de 20 c.
 Rue de la Harpe 12. 1/2 de 0 fr. à 0 fr. 15 c. moyennant une somme de 20 c.

Horaires des Postes seulement, de 7 h. du matin à 7 h. du soir, à Paris, les jours de semaine.

Tout les lettres dont les timbres d'affranchissement ne représentent pas le montant de la taxe ordinaire et de la taxe supplémentaire sera expédiée le jour même du lendemain.

NOTA. Les lettres spéciales, dans lesquelles auront été indiqués les lieux à destination desquelles ont été établies aux bureaux de la place de la Bourse et de la rue de la Harpe, les lettres de Paris et de province, ne sont pas traitées comme les lettres ordinaires.

Les lettres de Paris et de province, les lettres de Paris et de province, les lettres de Paris et de province, les lettres de Paris et de province.

HEURES DES LEVÉES AUX BOITES

HEURES DES LEVÉES AUX BOITES DES COMMUNES ANNEXES A PARIS

LEVÉES DES POSTES	DISTRIBUCTIONS
De 7 h. du matin aux boîtes de Paris et de province.	1. Lettres de Paris, des départements et de l'étranger.
De 8 h. du matin aux boîtes de Paris et de province.	2. Lettres de Paris et de province.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

2107

LEVÉES DES BOTES		DISTRIBUTIONS	
1 ^{re} distrib. localités de Paris et départements à 1 h. 15 a	à 11 h. du matin aux boîtes du quartier; à 11 h. 30 aux bureaux de poste.	3 ^e à midi.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 9 à 11 h. du matin
2 ^e distrib. localités de Paris.	à 1 h. du soir aux boîtes du quartier; à 1 h. 30 aux bureaux de poste.	4 ^e à 2 h. du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 11 h. 30 m. à 1 h. s.
3 ^e distrib. localités de Paris.	à 3 h. du soir aux boîtes du quartier; à 3 h. 30 aux bureaux de poste.	5 ^e à 4 h. du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 1 h. à 2 h. s.
4 ^e distrib. localités de Paris et départements.	à 4 h. 30 du soir aux boîtes du quartier; à 5 h. aux bureaux de poste.	6 ^e à 6 h. du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 2 h. s. à 5 h.
5 ^e distrib. main dans les départements pour les lettres de Paris de 7 h. 30.	à 7 h. 20, levée spéciale aux bureaux pour la distribution de 7 h. 30 du soir. à 8 h. du soir aux boîtes du quartier; à 9 h. aux bureaux de poste.	7 ^e à 7 h. 30 du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 5 h. à 6 h. 30.

Les levées de boîtes ont lieu, à Auteuil, cinq minutes plus tôt que dans les autres localités.
 Les dimanches et fêtes, par exception, la 6^e et la 7^e distribution n'ont pas lieu. La levée des boîtes n'est faite qu'aux bureaux.

POSTE RESTANTE.

Il n'y a qu'à Paris qu'un seul bureau où l'on puisse retirer des lettres *poste restante*. Ce bureau est situé au coin de la rue *Pagevin* et de la rue *Coq-Héron*; et est ouvert de 8 heures du matin à huit heures du soir.
 Le bureau de poste restante est établi au palais de l'Exposition (Champ de Mars) pour les exposants.

RÉCLAMATIONS.

La réclamation de la *Poste restante* est commune à un autre service, celui des *Reclamations*. C'est dans ce bureau que s'effectue la recherche des lettres égarées en rebut, et l'on y reçoit toutes les réclamations ayant pour objet des lettres de et pour Paris, ou de Paris pour les départements et départements.
 — La vente des timbres-poste se fait dans tous les bureaux et chez les détaillants de tabac, qui, pour la plupart, ont aussi une boîte aux lettres.



TÉLÉGRAPHIE

—

DIRECTION GÉNÉRALE

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

—

Bureaux transmettant les dépêches au public.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Hôtel des Postes, rue Jean-Jacques-Rousseau. — Grand-Hôtel du Louvre, rue de Rivoli, 166. — Place Vendôme, 15.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Place de la Bourse, 12. — Rue aux Ours, 32.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard du Temple 41. — Rue des Vieilles-Habitantes, 6.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Hôtel de Ville.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard saint-Michel, 6. — Halle aux vins, place Saint-Victor, 24. — Rue aux Ours, rue de la Halle-aux-Ours.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Valenciennes, 29. — Rue des Saints-Pères, 29.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103. — Corps législatif, rue de Barye (Cet bureau n'est ouvert que pendant la session.) — Rue Bertrand, 24. — 1, rue militaire, quai de l'artillerie.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Malesherbes, 4. — Rue Bossy-d'Anglas, 3. — Rue Saint-Lazare, 124. — Avenue des Champs-Élysées, 67.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Lafayette, 35. — Grand-Hôtel, boulevard des Capucines. — Rue Saint-Hippolyte, 2.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare de l'est, place de Strasbourg. — Gare du Nord, place Roubaix, 24 (au coin). — Boulevard Saint-Denis, 16.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard du Prince-Eugène, 134. — Boulevard du Prince-Eugène, 283 (place du Trône).

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Lyon, 57 et 59. — Bercy, rue de Mâcon, 2.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare d'Orléans, rue de la Gare, 77. — Les Gobelins, route d'Italie, 6.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT.

Montrouge, route d'Orléans, 8.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

Grenelle, rue du Théâtre, 1. — Vaugirard, Grande-Rue, 9.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Passy, place de la Mairie, 4. — Auteuil, Grande-Rue, 10.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Les Batignolles, boulevard des Batignolles, 22. — Boulevard Monceaux, 108 (boulevard Courcelles). — Les Ternes, avenue de la Grande-Armée, 80.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Montmartre, rue des Acacias, 4. — La Chapelle, Grande-Rue, 102.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

La Villette, rue de Flandres, 43.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT.

Belleville, rue de Paris, 58.

ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES

Les courriers de la province et de l'étranger arrivent à Paris chaque jour, vers cinq heures du matin; les correspondances qu'ils apportent sont distribuées entre 8 et 9 heures.

DÉPART DES CORRESPONDANCES

Les courriers pour la province et l'étranger sont expédiés chaque soir de Paris par les chemins de fer, et emportent toutes les correspondances déposées à la boîte centrale de la rue J.-J.-Rousseau, avant 6 heures, et dans les boîtes de quartier avant 5 heures.

Les correspondances provenant de l'étranger ne parviennent pas toutes à Paris d'une manière uniforme.

Ainsi les lettres d'Angleterre sont reçues deux fois par jour et sont distribuées, la première fois, entre neuf et onze heures du matin, la seconde fois, entre sept et neuf heures du soir.

Au contraire, d'autres courriers de l'étranger ne partent de France qu'à des époques périodiques, les uns tous les cinq jours, les autres tous les dix jours; quelques-uns même une fois par mois seulement.

Ces différences sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

DESTINATION	DÉPARTS DE PARIS
En l'air.....	Deux fois par jour mettre à la boîte, le matin et le soir.
De Bordeaux pour le Brésil et la Plata	24 de chaque mois, 6 h. soir; de Bordeaux le 25.
De St-Nicolas à la Vera-Cruz (Mexiq.) — à la Martinique, Sainte- -Morthe et Aspinwall.....	15 de chaque mois (de Paris). 7 de chaque mois (de Paris).
Cayenne (colonie) et Pointe-à-Pit. e. Ligne de l'Indo-Chine.....	7 de chaque mois (de Paris). De Paris le 1 ^{er} , de Marseille le 19, de Suez le 27 de chaque mois.
— Panama Valparaiso	1 ^{er} , 5 et 16 de chaque mois.
Du Havre à New-York serv. français — — (serv. anglais)	Tous les jeudis. Toutes les deux semaines à partir du vendredi 11 janvier.....
— à Malaga, Cadix, Gibraltar, Lisbonne.....	1 ^{er} et 16 de chaque mois.....
<i>Echelles du Levant :</i>	
De Marseille en Syrie.....	8, 18 et 28 de chaque mois.
— à Constantinople.....	Samedi de chaque semaine.
— à Alger.....	Mardi, jeudi, samedi.
— en Corse.....	Mardi, vendredi, dimanche.
De Marseille en Corse.....	Tous les mercredis.
De Marseille à Oran.....	Tous les mercredis.
— à Tunis.....	Tous les vendredis.
— à Messine.....	Tous les jeudis.
— à Constantinople.....	Tous les samedis.
— à Alexandrie, Egypte.	9, 19, 29 de chaque mois.
— à Beyrouth et Haïfa.....	De Paris le 8, de Marseille le 9 de Suez le 17 de chaque mois.

AVIS.

Les bureaux de la rue de Grenne-Saint-Germain et de la place de la Bourse sont ouverts le jour et la nuit; ceux de la place du Temple, de la place Vendôme, du palais du Sénat, de l'avenue de la République, les gares du Nord et d'Orléans, de la rue de Lyon et du boulevard des Capucines, ont leur service jusqu'à minuit; celui du Grand-Hôtel, jusqu'à deux heures; celui de la place Vendôme n'est ouvert que jusqu'à deux heures du soir, et les autres bureaux ontrent à 7 heures du matin en été et à 8 heures en hiver, et ferment à 9 heures du soir en toute saison. Les lettres et les journaux ne sont reçus dans les bureaux de la rue de Grenne-Saint-Germain ou le service de nuit est établi.

SAPEURS-POMPIERS

ÉTAT-MAJOR, RUE CHANOINESSE, 8

(Prochainement boulevard du Palais)

—

Casernes.

Rue Blanche, 24. — Rue de la Mare-Ménilmontant, 63. — Boulevard de Beuilly, 24. — Rue Violet, 78. — Rue des Réservoirs, 9. — Boulevard de la Villette, 5. — Rue Culture-Sainte-Catherine, 7. — Rue du Vieux-Colombier, 11. — Rue du Château-d'Eau, 68. — Rue de Poissy, 24. — Rue de Rivoli (caserne du Louvre, une compagnie).

Bureaux où l'on peut réclamer des secours contre l'incendie.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Rue du Mont-Thabor, 21. — Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 2. — Rue de la Poterie, 1. — Rue Coq-Héron, 12. — Place du Palais-Royal. — Quai des Orfèvres, 26. — Rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. — Place du Louvre, rue de Rivoli. — Palais des Tuileries. — Rue du Luxembourg, 36. — Rue du Harlay.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Richelieu, 58.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Béranger, 11. — Rue Saint-Martin, 292. — Rue Vieille-du-Temple, 87.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Chanoinesse, 8 (État-Major). — Rue Culture-Sainte-Catherine, 7. — Rue des Blancs-Manteaux, 16. — Caserne Napoléon, place Lobau. — Boulevard Morland. — Hôtel de Ville.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Poissy, 24. — Rue de Clovis, 13. — Rue Saint-Jacques, 277 (Val-de-Grâce). — Halle aux vins.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue du Vieux-Colombier, 11. — Rue Bonaparte, 16. — Rue de Vaugirard, 25.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Quai d'Orsay, 103. — Rue de l'Université, 126. — Hôtel des Invalides (cour de l'Amitié, 3). — Rue de Grenelle-Saint-Germain (mairie du septième arrondissement). — Rue de l'Université, 71. — Rue Malar, 2. — Rue de l'Université, 13.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Ponthieu, 63. — Rue du Faubourg Saint-Henri, 93. — Rue Boy de, 2. — Rue de la Ville-Évêque, 41. — Palais de l'Industrie. — Caserne de la Pépinière.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Blanche, 24. — Rue Richer, 6. — Avenue Trudaine, 2. — Rue Drouot, 6.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue du Château-d'Eau, 69. — Chemin de Ronde de la Villette, 9. — Rue Grange-aux-Belles, 24.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue des Amandiers-Popincourt. — Rue de la Vierge du Temple, 69. — Avenue Parmentier, 2. — Rue Saint-Benoît, 15. — Mur de l'onzième arrondissement.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Beuilly, 24. — Rue de Berzy-Saint-Antoine, 7. — Boulevard de Saint-Martin, 18. — Rue de Charenton, 141. — Rue Solages, 29.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard de l'Hôpital, 151. — Rue Pascal, 66. — Quai de la Gare, 24. — Rue du Château-des-Rentiers, 45. — Rue d'Italie, 59.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Duconéde, 30. — Rue Saint-Médard, 1.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

Place Violet, 33. — Place de Breteuil, 1. — Rue de la Procession, 12. — Poste-Caserne, n° 11.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue des Bervoires, 9. — Quai de Billy, 32. — Place d'Agouveau, 1. — Rue Bois-Levant, 1.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de l'Arc-de-Triomphe, 37. — Rue Sausure, 64. — Rue de l'Église, 6. — Rue Moncey, 23.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de la Mairie, 1. — Rue Doujeauville, 1. — Place Marodet, 1. — Rue Léon, 1. — Rue des Francs-Bourgeois, 7.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Royale, 7. — Rue de Nancy, 9. — Rue Lauzin, 5.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

2113

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Paris, 130 (mairie de Belleville). — Rue Vilin, 3. — Rue des Cendriers, 10. — Rue de Bagnolet, 1. — Rue de Montreuil, 70. — Rue de la Mare, 63.

Postes ne sortant pas.

Palais des Tuileries. — Cour du Harlay. — Halle aux vins. — Cartes et Plans de la Marine. — Hôtel de Ville.

Postes ne sortant qu'aux environs.

Palais du Louvre. — Palais-Royal. — Garde-Meubles. — Élysée.

C'est un préjugé encore trop répandu, mais complètement erroné, que l'on encourt une amende lorsqu'on réclame l'intervention des pompiers. Le service de cette excellente troupe est toujours gratuit. C'est en ne le réclamant pas à temps, en laissant le feu faire des progrès, que l'on s'expose à l'obligation de payer au propriétaire ou aux voisins des dommages-intérêts, et peut-être à des poursuites judiciaires pour incendie par imprudence.

LIGNES D'OMNIBUS

- A. — Du Théâtre-Français à Auteuil.
- B. — Du chemin de fer de l'Est (rue Saint-Laurent) à Chailiot.
- C. — De la rue du Louvre à Courbevoie.
- D. — Du boulevard des Filles-du-Calvaire aux Termes.
- E. — De la Madeleine à la Bastille.
- F. — De la Bastille à Batignolles-Monceaux (rue Cardinet).
- G. — Du Jardin des Plantes à Batignolles (place de la Mairie).
- H. — De l'Odéon à Batignolles-Clichy.
- I. — De la Halle aux vins à Montmartre (rue Marcadet).
- J. — De la place Pigalle (Montmartre) à la Glacière.
- K. — Du Collège de France à la Chapelle.
- L. — De la place Saint-Sulpice à la Villette (rue de Flandre).
- M. — Du boulevard de Belleville aux Ternes.
- N. — De la place des Victoires à Belleville (rue de Paris).
- O. — De Ménilmontant à la chaussée du Maine.
- P. — De la place d'Italie à Charonne.
- Q. — Du Théâtre-Français à la place du Trône.
- R. — De Saint-Philippe-du-Roule à la rue de Charenton.
- S. — De Bercy à la rue du Louvre.
- T. — De la place Montholon à la gare d'Ivry.
- U. — De la pointe Saint-Eustache à Bicêtre.
- V. — De la place Roubaix (chemin de fer du Nord) à l'avenue du Maine.
- X. — De la place du Havre (gare de l'Ouest) à Vaugirard (Grande-Rue).
- Y. — De la porte Saint-Martin à Grenelle (rue du Commerce).
- Z. — De la Bastille à Grenelle (avenue Lowendahl).
- AB. — De la place de la Bourse à Passy (place de la Mairie).
- AC. — De l'avenue Rapp à la Villette (rue d'Allemagne).

- AD. — Du Clâteau-d'Eau au pont de l'Alma.
 AE. — Du Jardin des Arts-et-Métiers au château de Vincennes.
 AF. — De la place du Panthéon au boulevard Mouton.
 AG. — De la gare d'Est à Montrouge.

On va, sur rails, de la place de la Concorde à Sèvres.
 Service spécial de l'Exposition, de la place du Palais-Royal au Champ de Mars; — de la Madeleine au Champ de Mars.

ITINÉRAIRES ET CORRESPONDANCES.

AVIS POUR L'USAGE DES CORRESPONDANCES.

Tout voyageur voulant profiter de la correspondance doit :

1° En payant sa place, réclamer au conducteur un bulletin de correspondance;

2° En descendant de voiture, entrer tout de suite dans le bureau de station et retenir au compteur un cachet portant un numéro d'ordre;

3° A l'appel du numéro d'ordre se présenter et monter dans la seconde voiture après avoir remis le bulletin au conducteur.

Le tout au premier point de jonction de la correspondance.

La correspondance n'est pas gratuite, et la restitution du prix payé ne peut être exigée si le voyageur n'a pas de place dans les voitures correspondantes.

A. — Buses de Bohm et de Rivoli, place de la Concorde (*Champs-Élysées*), Cour du Bon *(Elysées en peinture)*, quai de Bercy (*Champ de Mars*), rue Drouot (*Grandes Buses de Passy*), rues Bulainvilliers, Lafontaine, Grande-Rue de Passy, boulevard de Neuilly (*Chemin de Cinture*), *boulevard de Boulogne*.

Correspondance: Place de la Concorde (Passy) avec A, B; — pont de l'Alma avec AB; — boulevard de Passy avec AC et AF; — Palais-Royal avec D, G, H, Q, T, S, X, Y.

B. — Boulevard de Strasbourg, rues de la Fable, N. de Paris, Papillon, Cour du Bon *(Elysées en peinture)*, quai de Bercy (*Champ de Mars*), rue Drouot (*Grandes Buses de Passy*), rues Bulainvilliers, Lafontaine, Grande-Rue de Passy, boulevard de Neuilly (*Chemin de Cinture*), *boulevard de Boulogne*, rue de Valenciennes, rue de Chailly.

Correspondance: Avenue des Champs-Élysées, avec C; — rue Royale avec D, E, G, H, I, K; — La Madeleine avec B, F; — place du Havre, avec L, N, O, P, S, T, U, V, W, X, Y; — rue Olivier, avec H, J; — rue de Valenciennes, avec A, C; — rue Bercy avec T, Y; — rue de Strasbourg, avec L.

C. — Buses de Bohm et de Rivoli (*Tout Paris*), place de la Concorde, avenue de la Concorde (*Champs-Élysées en peinture*), *Palais-Royal*, — *Champs-Élysées*, place de l'Étoile, avenue de la Concorde, avenue de la Concorde, pont de Neuilly, Grande-Rue de Neuilly.

Correspond : Avenue des Champs-Élysées 26, avec B; — rue du Louvre, avec C, Q, R, S, V.

D. — Boulevard du Temple, rues des Filles-du-Calvaire, de Bretagne, Philippeaux, R-aumur (*Arts-et-Métiers*), Grenétat, Mauconseil, Montorgueil, pointe Sainte-Eustache, de la Monnaie, Saint-Honoré, place du Palais-Royal (*Thâtre-Français, Saint-Roch, place Vendôme*), Duplot, boulevard es place de la Madeleine, rue Royale, du Faubourg-Saint-Honoré (*Élysée, Cirque, Palais de l'Industrie*), Grande-Rue des Ternes (arc de l'Étoile, bois de Boulogne).

Correspond : Boulevard des Filles-du-Calvaire, avec E, O; — pointe Saint-Eustache, avec F, J, U; — rue Saint-Honoré, avec Y; — même rue, 155, avec H, Q, R, S, X; — place de la Madeleine, avec E, F; — rue Royale, avec AC, AF, B; — faubourg Saint-Honoré, avec AB, R.

E. — Boulevards de la Madeleine, des Capucines (*place Vendôme*), des Italiens (*Opéra, Opéra-Comique*), Montmartre (*Variétés, Vaudeville*), Poissonnière, Bonne-Nouvelle (*Gymnase*), Saint-Denis, Saint-Martin (*porte Saint-Martin, Ambigu*), du Temple (*Thâtre-Léjazet*), des Filles-du-Calvaire (*Cirque*), Beaumarchais, place de la Bastille (*chemin de fer de Vincennes*).

Correspond : A la Bastille, avec F, P, Q, R, S, Z; — Filles-du-Calvaire, avec D, Q; — boulevard du Temple, avec AD, N, AE; — porte Saint-Denis, avec K, N; — boulevard des Italiens, avec B, D, F, H, AB; — à la Madeleine, avec AB, AP, B, D, F.

F. — Rues des Voeges (*place Royale*), Neuve-Sainte-Catherine, des Francs-Bourgeois, de Paradis (*Mont-de-Piété, Archives*), Rambuteau, pointe Saint-Eustache (*Halles*, rues Coquillière, Croix-des-Petits-Champs, de la Vrillière (*Banque*), Catinat, place des Victoires, rues Vide-Gousset, Notre-Dame-des-Victoires, Filles-Saint-Thomas (*Bourse, Vaudeville*), Neuve-Saint-Augustin, boulevard des Capucines (*place Vendôme*), place de la Madeleine, rues Tronchet, du Havre (*gare Saint-Lazare*), Saint-Lazare, du Rocher, de Lévis, d'Asnières.

Correspond : A la Bastille, avec E, P, Q, R, S, Z; — rue Rambuteau, avec T; — pointe Saint-Eustache, avec D, J, U; — place des Victoires, avec I, N, V; — place de la Bourse, avec AB, I, V; — place de la Madeleine, avec AB, AF, B, D, E; — place du Havre, avec B, X.

G. — Rues Saint-Victor, Galande, du Petit-Pont, de la Cité (*Notre-Dame, Hôtel-Dieu*), pont Notre-Dame, avenue Victoria (*Hôtel de Ville*), place du Châtelet (*Thâtre-Lyrique et du Châtelet*), rue de Rivoli, place du Palais-Royal (*Louvre, Thâtre-Français*), rues Saint-Honoré (*Saint-Roch*), du Marché Saint-Honoré, d'Antin, de Port-Mahon, Louis-le-Grand, de la Chaussée-d'Antin (*Trinité*), de Clichy, boulevard de Clichy, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Correspond : Rue Saint-Victor, avec U; — rue Saint-Denis (*Châtelet*), avec AG, J, S, O, AD, U, R, Q, K; — rue du Louvre, avec C, V, S; — rue Saint-Honoré (*Palais-Royal*), avec A, D, H, M, Q, X, Y; — rue Saint-Lazare, avec B; — boulevard de Clichy, avec H, M.

H. — Rues de Vaugerard, de Tournon, Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, rues du Vieux-Colombier, du Dragon, Taranne, des Saints-Pères, quai Malaquais, pont et place du Carrousel (*Tuileries, Louvre*), rue de Rivoli, place du Palais-Royal, rues Saint-Honoré, Richelieu (*Théâtre-Français et du Palais-Royal*), boulevard des Italiens (*Opéra-Comique*), rues Le Peletier (*Opéra*), Olivier, Notre-Dame-de-Lorette, Fontaine, boulevard de Clichy, Grande-Rue (*chemin de fer de Ceinture*).

Correspond : Place Saint-Sulpice, avec L, O, M, Z; — rue de Grenelle (Croix-Rouge), avec V, Z; — rue Saint-Honoré *Palais-Royal* avec A, D, M, Q, X, Y, G, S; — boulevard des Italiens, avec A, B, E; — rue Olivier, avec B, J; — boulevard de Clichy, avec G, H.

I. — Boulevard Saint-Germain, place Maubert, quai de Montebello, *Notre-Dame, Hôtel-Dieu*, quai et pont Saint-Michel, *Palais de Justice*, quai des Orfèvres (*Sainte-Chapelle*), place Dauphine (*Préfecture de Paris*), Pont-Neuf, rues de l'Arbre-Sec, *Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois*, Saint-Hippolyte, r. des Petits-Champs, place des Victoires, *Banque*, rues de la Fontaine, Neuv. des-Petits-Champs, *Palais-Royal, Bibliothèque Impériale*, Vivienne, place de la Bourse, *Faubourg*, boulevard Montmartre, *Varsovie*, rues du Faubourg-Montmartre, Cadet, Rocher, quartier de Ciguière, quartier, Marcadet.

Correspond : A la Halle aux vins, avec T, U, Z; — place Saint-Michel, avec A, J, I, K; — place Dauphine, avec AD, O, V; — rue Croix-des-Petits-Champs, avec F, N, V; — place de la Bourse, avec AB, F, V; — place Montholon, avec B, T.

J. — Boulevard de Clichy, rue des Martyrs, boulevard *Notre-Dame-de-Lorette*, quai de la Gare, du Faubourg-Montmartre, Montmartre, pont Saint-Eustache, rues Rambuteau, *Halles centrales*, Porte-Lesot, Saint-Denis, place du Châtelet (*Théâtre-Lyrique et du Châtelet*), pont au Change, boulevard du Palais (*Palais de Justice et Tribunal de commerce, Saint-Chapelle, Notre-Dame*), pont et place Saint-Michel (*Saint-Séverin*), boulevard Saint-Michel (*Sébastopol*), rue Soufflot, *Luxembourg, Panthéon*, rues Saint-Jacques (*Vierge-Grecque*), du faubourg Saint-Jacques, *Hopital du Midi, d'accouchement, Cochon, Observatoire*, boulevard Saint-Jacques.

Correspond : Place Pigalle, avec M; — rue Olivier, avec B, H; — pont Saint-Eustache, avec D, F, U; — rue Saint-Denis, *Châtelet*, avec AD, AG, K, O, Q, R, S, U; — place Saint-Michel, avec AG, I, K, L; — boulevard Saint-Michel, avec K, Z, A; — rue Soufflot, avec AF.

K. — Rue des Écoles, *Collège de France, Sébastopol*, boulevard, place et pont Saint-Michel (*Saint-Séverin*), boulevard du Palais (*Palais de Justice, Sainte-Chapelle, Tribunal de commerce, Notre-Dame*), pont au Change, place du Châtelet (*Théâtre Lyrique et du Châtelet*), rue Saint-Denis, *Saint-Louis*, porte Saint-Denis, rue du Faubourg Saint-Denis, *Saint-Lazare*, de Saint-Quentin, de Dunkerque (*chemin de fer du Nord*), du Faubourg-Saint-Denis (*Rues de Vincennes*), Grande-Rue de la Chapelle.

Correspond : Boulevard Saint-Michel, avec AG, J, Z; — place Saint-Michel, avec AG, I, K, L; — place du Châtelet, avec AD, AG, G, J, O, Q, R, S, U; — porte Saint-Denis, avec E, N, T; rue de Dunkerque, avec AC, V; — Grande-Rue de la Chapelle, avec M.

L. — Place et rue Saint-Sulpice, rues de Seine (*Luxembourg*), de Buci, Saint-André-des-Arts, place et quai Saint-Michel (*Saint-Séverin*), Petit-Pont, rue de la Cité (*Hôtel-Dieu, Notre-Dame, Palais de Justice, Tribunal de commerce*), pont Notre-Dame, rue Saint-Martin (*Hôtel de Ville, Saint-Merri, Conservatoire des Arts-et-Métiers, Saint-Nicolas-des-Champs, théâtre de la Gaité*), porte Saint-Martin (*théâtre de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu*), rue du Faubourg-Saint-Martin (*Théâtre des Nouveautés, Saint-Laurent, gare de l'Est*), rue de Flandre.

Correspond : Place Saint-Sulpice, avec AF, H, O, Z; — place Saint-Michel, avec AG, I, J, K; porte Saint-Martin, avec AE, E, N, T, Y; — rue de Strasbourg, avec AG, B; — rue Lafayette, avec AC.

M. — Boulevards de Belleville, de la Villette, de la Chapelle, de Clichy, des Batignolles, de Courcelles, Grande-Rue des Ternes (*arc de l'Étoile*).

Correspond : Boulevard de la Villette, avec AC; — de la Chapelle, avec K; — place Pigalle, avec J; — boulevard de Clichy, avec G, H; — boulevard de Courcelles, avec AF.

N. — Rues de Paris, du Faubourg-du-Temple, boulevard Saint-Martin (*théâtres de l'Ambigu, de la Porte-Saint-Martin*), Saint-Denis (*Gymnase*), rue d'Aboukir, place des Victoires, rue Catinat (*Banque, Palais-Royal*).

Correspond : Boulevard du Temple, avec AD, AE, E; — Porte-Saint-Martin, avec AE, L, T, Y; — Porte-Saint-Denis, avec E, K, T; — Rues Catinat et Croix-des-Petits-Champs, avec F, I, V.

O. — Rues Oberkampf, Comines, Vieille-du-Temple (*Imprimerie impériale, Archives*), rue de Rivoli (*Hôtel de Ville*), place du Châtelet (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), quai de la Mégisserie, Pont-Neuf, place Dauphine (*Palais de Justice, Sainte-Chapelle, Préfecture de police*), rue Dauphine, de l'Ancienne-Comédie (*Odéon*), rues et place Saint-Sulpice, Bonaparte (*Luxembourg*), de Vaugirard, de Rennes (*chemin de fer de l'Ouest, rive gauche*), boulevard et rue du Mont-Parnasse (*cimetière du Sud*), rue de la Gaité, chaussée du Maine.

Correspond : Boulevard des Filles-du-Calvaires, avec E, D; — rue des Deux-Portes, avec T; — place du Châtelet, avec AG, G, J, K, Q, R, S, U, AD; — place Dauphine, avec AD, I, V; — place Saint-Sulpice, avec AF, H, L, Z.

P. — Place d'Italie, boulevard de l'Hôpital (*Salpêtrière, Jardin des Plantes, gare d'Orléans*), pont d'Ansterlitz, boulevard de la Contre-carpe (*gare de Lyon*), place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue de la Roquette, boulevard de Charonne (*cimetière de l'Est*), Charonne.

Correspond : Place de la Bastille, avec E, F, Q, R, S, Z; — rue de la Gare, avec T; — place d'Italie, avec U.

Q. — Rue Saint-Honoré (*Théâtre-Français, Louvre*), place du Palais-Royal, rues de Rivoli, du Louvre (*Saint-Germain-l'Auxerrois*), quais de l'École, de la Mégisserie, rues Saint-Denis, de Rivoli, place du Châtelet (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), quais de Gesvres, Lapelleuier (*Hôtel de Ville*), de la Grève, des Ormes, Saint-Paul, rues Sully (*bibliothèque de l'Arsonat*), du Petit-Musc, Saint-Antoine (*Temple de la Visitation*), place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue

du Faubourg-Saint-Antoine (*Hôpitaux Sainte-Eugénie et Saint-Antoine, Maisons Eugène-Napoléon*), place du Trône.

Correspond : Rue Saint-Honoré et place du Palais-Royal, avec A, D, H, G, B, X, Y; — rue du Louvre, avec C, V; — place du Châtelet, avec AD, AG, C, J, K, O, U; — pont Louis-Philippe, avec T; — place de la Bastille, avec E, F, P, R, S, Z; — place du Trône, avec AE.

R. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré (*Saint-Philippe-in-Roule, Ministère de l'Intérieur, Élysée Royal (Madame), du Rivoli, Tustéria, Ministère de la Marine et des Finances, Rohan (Théâtre-Français), Saint-Honoré, place du Palais-Royal, rue Saint-Honoré, du Louvre (Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois), Rivoli, boulevard de Sébastopol, avenue Victoria (théâtre Lyrique et du Châtelet), rue de la Coutellerie, de Rivoli (Hotel de Ville), rue Saint-Antoine (églises Saint-Gervais, Saint-Paul, Temple de la Vierge), place de la Bastille (gare de Vincennes), rue de Charenton (Quatre-Vents).*)

Correspond : Rue du Faubourg-Saint-Honoré, avec AB, D; — rue Royale, avec AB, AC, AF, B; — rue Saint-Honoré (Palais-Royal), avec A, D, G, H, Q, X, Y; — rue du Louvre, avec C, S, V; — place du Châtelet, avec AD, AG, G, J, K, O, U; — rue des Deux-Portes, avec T; — place de la Bastille, avec E, F, P, Q, S, Z.

S. — Rue Grange-aux-Merciers, de Bercy, boulevard de Bercy, quai de la Rapée, boulevard Maras (gare de Lyon), rue de Lyon (gare de Vincennes), place de la Bastille, rue Saint-Antoine (Temple de la Vierge, Saint-Paul, Saint-Gervais), rue Royale (Hotel de Ville), rue de la Coutellerie, Avenue Victoria (théâtre Lyrique et du Châtelet), boulevard de Sébastopol, rue de Rivoli, du Louvre (Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois).

Correspond : Place de la Basille, avec E, F, P, Q, R, Z, T; — rue des Deux-Portes, avec AD; — au Châtelet, avec AG, G, J, K, O, U; — rue du Louvre, avec A, C, D, G, H, R, V.

T. — Rue Lafayette, Blaise, du Faubourg-Poissonnière (Conservatoire de Musique), des Petites-Ecuries, du Faubourg-Saint-Denis, porte et boulevard Saint-Denis (théâtre de la Porte-Saint-Martin), rue Saint-Martin (Conservatoire des Arts-et-Métiers, Galie, Saint-Nicolas-des-Champs, Hamletouan, du Temple, de la Vierge), des Deux-Portes (Hotel de Ville), de Rivoli, du pont Louis-Philippe, des Deux-Portes, pont de la gare, rue des Deux-Portes, rue Saint-Louis (pont de la Tourneille), quai Saint-Bernard (Hôtel des Arts), place Wagram (Jardin des Plantes, gare d'Orléans, Salpêtrière), quai d'Antoine et de la gare, pont de Bercy.

Correspond : Place M. de la... avec B, I; — porte Saint-Denis, avec K, N; — rue Saint-Bernard, avec AI, E, I, N, Y; — rue d'Antoine, avec F; — rue des Deux-Portes, avec O, R, S; — pont Louis-Philippe, avec Q; — Halles aux vins, avec L, Z; — quai de la gare, avec P.

U. — Pont Saint-Eustache (Halles centrales), rue du Pont-Neuf, des Halles (Halles), de Rivoli, boulevard de Sébastopol (théâtre Lyrique et du Châtelet), avenue Victoria, place de l'Hotel-de-Ville, pont d'Arcole (Hôtel-Dieu), pont de Neaupré, pont de l'Arc-éveché, quai de la Tourneille (Halles aux vins), rue du Grand-mal-Lemone, Saint-Victor, Godfroy-Saint-Médard (Hotel)

des Plantes, *Hôpital de la Pitié, Sainte-Pélagie, Fes-à-Moulin, Mouffetard (Gobelin)*, route de Fontainebleau, Bièvre.

Correspond : Pointe Saint-Eustache, avec D, F, J; — au Châtelet, avec AD, AG, G, J, K, O, Q, R, S; — Halle aux vins, avec I, T, Z; — rue Saint-Victor, avec G; — place d'Italie, avec P.

V. — Place Roubaix (*gare du Nord*), rues de Dames, Lafayette, du Faubourg-Poissonnière (*Conservatoire de musique*), Bergère, Faubourg-Montmartre, boulevard Montmartre (*Variétés*), rue Vivienne, place de la Bourse (*Vaudeville*), rues de la Banque, de la Feuillade, place des Victoires (*Banque de France*), rues Croix-des-Petits-Champs, Saint-Honoré (*Palais-Royal*), du Louvre (*Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois*), quai de l'École, Pont-Neuf, place Dauphine (*Palais de Justice, Préfecture de Police*), Pont-Neuf, quais Conti (*Honnais, Institut*), Malaquais, rue Bonaparte (*École des Beaux-Arts, Abbaye Saint-Germain-des-Prés*), rues Goulin, Ternes, du Dragon, Croix-Rouge, de Sèvres, Saint-Placide, du Cherche-Midi, avenue du Maine.

Correspond : Rue de Dunkerque, avec AC, K; — rue Blena, avec AC, B, T; — place de la Bourse, avec AB, F, I; — rue Croix-des-Petits-Champs, avec F, I, N; — rue du Louvre, avec G, C, Q, R, S; — place Dauphine, avec AD, I, O; — à la Croix-Rouge, avec AF, R, Z; — rue de Sèvres, avec X.

X. — Place du Havre (*gare de l'Ouest*), rues Saint-Lazare, Cammartin, Neuve-des-Capucines (*place Vendôme*), Neuve-des-Petits-Champs (*Théâtre-Italien*), Richelieu (*Bibliothèque impériale, théâtre du Palais-Royal, Théâtre-Français*), Saint-Honoré, place du Palais-Royal, Carrousel (*Tuileries, Louvre*), Pont-Royal, rues du Bac, de Sèvres, Cambonne, du Parc, Grande-Rue de Vaugirard, place de la Mairie.

Correspond : Place du Havre, avec B, F; — place du Palais-Royal, avec A, D, H, G, Q, R, V; — rue de Grenelle, avec AE, Z; rue de Sèvres, avec V.

Y. — Porte Saint-Martin (*Hôtel de la Poste-Saint-Martin*), boulevards Saint-Denis, Bonne-Nouvelle (*Gymnase*), Poissonnière (*Variétés*), rue Montmartre (*Bourse, Vaudeville*), J. J. Rousseau (*la Poste*), de Sirelle-Saint-Honoré, Saint-Honoré, place du Palais-Royal (*Théâtre-Français*), rue de Rivoli, Carrousel (*Louvre, Tuileries*), Pont-Royal, rues du Bac, Saint-Dominique (*Sainte-Clotilde, Corps législatif, Archevêché, Incurables; Ministères de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, de la Guerre, de l'Instruction publique, de l'Intérieur*), rue de l'Église, avenue Lamotte-Piquet, Champ de Mars (*Exposition, École militaire*), rue du Commerce.

Correspond : Porte Saint-Martin, avec AE, E, L, N, T; — place du Palais-Royal, avec A, D, G, H, Q, R, X; — rue Saint-Dominique, avec AE, AD; — avenue Lamotte-Piquet, avec Z.

Z. — Place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue Saint-Antoine (*temple de la Visitation, église Saint-Paul*), rue de Fovecy, des Nonnains-d'Hyères, pont Marie, rue des Deux-Ponts (*église Saint-Louis-en-l'Île*), pont et quai de la Tournelle (*Halle aux vins*), boulevards Saint-Germain (*église Saint-Nicolas-du-Chardonnet*), de Sebastopol (*musée des Sciences*).

France', rues de l'École-de-Médecine, carrefour de l'Odéon (*théâtre de l'Odéon*), Luxembourg', rue et place Saint-Sulpice, rues Bonaparte *abbaye Saint-Germain-des-Près*, du Four, de la Croix-Rouge, de Grenelle (*Ministère de l'Instruction publique, de l'Intérieur, de la Guerre, Sainte-Clotilde, Corps législatif, Archevêché*), esplanade des Invalides, avenues de Lamothé-Piquet (*École militaire, Exposition*), La Bourdonnaye, Lowenda'.

Correspond : Place de la Bastille, avec E, F, P, Q, R, S; — Halle aux vins, avec I, T, U; — boulevard de Sébastopol, avec AG, J, K; — place Saint-Sulpice, avec AP, A¹, H, L, O; — rue de Grenelle, avec H, V, AE, X; — avenue Lamothé-Piquet, avec Y.

AB. — Place de la Bourse (*Vaudeville*, rue Vivienne, boulevards Montmartre (*Variétés*, des Italiens *Opéra-Comique, Opéra*, des Capucines, de la Madeleine, rues Royale, du Faubourg-Saint-Honoré *Opéra, Ministère de l'Intérieur, hôpital Beaujon*), place de l'Étoile, avenue d'Élaur (*Hippodrome*), rue de la Pompe, Grand-Rue, place de la Mairie.

Correspond : Place de la Bourse, avec F, I, V; — boulevard des Italiens, avec E, H; — place de la Madeleine, avec E, F; — rue Royale, avec B, AC, AF; — rue du Faubourg-Saint-Honoré, avec P, R; — place de la Mairie, avec A.

AC. — Avenue Rapp (*Exposition*), pont de l'Alma, Cours-la-Reine *Palais de l'Industrie*, place de la Concorde *Palais*, rues Royale, Saint-Honoré, place Vendôme, rues de la Paix, de la Chaussée d'Antin, de Provence (*Opéra*, Richer), du Faubourg-Poissonnière (*Conservatoire de musique*), Lafayette (*Saint-Vincent-de-Paul*), de Denain, de Duhesque (*Gare du Nord*), Lafayette, route d'Allemagne.

Correspond : Au pont de l'Alma avec AD; — place de la Concorde, avec A, A¹; — rue Royale, avec AB, AP, B, D, R; — rue Richer, avec B, T, V; — rue de Duhesque, avec K, V; — Rue Lafayette, avec L; — boulevard de la Vilette, avec M.

AD. — Place du Château-d'Eau, rues du Temple, de Bayle (*Hôtel de Ville*), place du Châtelet (*théâtre Lyrique et du Châtelet*), boulevard de Sébastopol, quai de la Mégisserie, Pont-Neuf, place Dauphine *Palais de Justice, Préfecture de Police*, Pont-Neuf, rues Daubigny de Bayle, de Senne, Jacob (*Hôpital de la Charité*), de l'Université, Bechasse, Saint-Dominique (*Saint-Étienne, Ministère de la Guerre, de Boulogne, Corps législatif*), de l'Université, esplanade des Invalides, avenue Biquet (*Exposition*), pont de l'Alma.

Correspond : Au Château-d'Eau, avec AH, I, N; — au Châtelet, avec J, K, O, Q, R, S, U; — place Dauphine, avec G, L, V; — rue Saint-Dominique, avec Y, AF; pont de l'Alma, avec A¹, A, et l'ombelle au-dessus.

AE. — Boulevard de Sébastopol (*Conservatoire des Arts-et-Métiers, Gaiety*), rue de la Harpe, Saint-Martin, boulevard Saint-Martin (*théâtre de la Porte-Saint-Martin, de l'Odéon*), du Temple, du Prince-Eugène, place du Temple, avenue de Valenciennes.

Correspond : Aux Arts-et-Métiers, avec AG; — porte Saint-Martin,

avec E, F, L, N. — Boulevard du Temple, 6, au Al^o, E, N; — place du Trône, avec Q.

AF. — Place du Panthéon (*Panthéon, Saint-Étienne-du-Mont, bibliothèque Sainte-Genève, École de Droit*), rues Soufflot (*Luxembourg*), Monsieur-le-Prince (*Odéon*), Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, rues du Vieux-Colombier, Croix-Rouge, de Grenelle (*Ministères de l'Instruction publique, de l'Intérieur*), Bellechasse, Saint-Dominique (*Sainte-Clotilde, Ministère de la Guerre*), rue de Bourgogne (*Corps législatif*), pont et place de la Concorde (*Tuileries, Champs-Élysées*), rue Royale (*Ministère de la Marine*), place de la Madeleine, boulevard Malesherbes (*Saint-Augustin, parc Monceaux*).

Correspond : Rue Soufflot, avec J; place Saint-Sulpice, avec H, L, O, Z; — à la Croix-Rouge, avec V; — rue de Grenelle, avec X, Z; — rue Saint-Dominique, avec Y, AD; — Cours-la-Reine, avec A, AC, omnibus américain; — rue Royale, avec AB, AC, D, E, R; — à la Madeleine, avec E, F; — parc Monceaux, avec M.

AG. — Boulevards de Strasbourg (*Gare de l'Est, Saint-Laurent*), de Sébastopol (*Arts-et-Métiers, Gatté*), place du Châtelet (*théâtre Lyrique et du Châtelet*), pont au Change, boulevard du Palais (*Sainte-Chapelle, Palais de Justice, Préfecture de Police*), pont, place et boulevard Saint-Michel (*Saint-Séverin, Thermes et Cluny, Sorbonne, Luxembourg, Panthéon, Orléon, Val-de-Grâce*), rue d'Enfer (*Observatoire, Accouchement, Enfants assistés*), route d'Orléans (*gare de Sceaux*).

Correspond : Boulevard de Strasbourg, avec B, L; — boulevard de Sébastopol, avec AE; — au Châtelet, avec AD, G, J, K, O, R, Q, S, U; — place Saint Michel, avec I, J, L; — boulevard Saint-Michel, avec M, Y, Z.

OMNIBUS AMÉRICAIN. — Rues du Louvre (*Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois*), de Rivoli (*Palais-Royal, Tuileries, Théâtre-Français*), place de la Concorde (*Champs-Élysées*), quais de la Conférence, de Billy, de Passy (*Exposition*), routes de Versailles, de la Reine (Sèvres).

Correspond : Place de la Concorde, avec A, AC, AF; — pont de l'Alma, avec A, AD.

SERVICE SPÉCIAL DE L'EXPOSITION — Place du Palais-Royal (*Louvre, Tuileries, Théâtre-Français*), rue de Rivoli, place de la Concorde, quais de la Conférence, de Billy, pont d'Iéna, Champ de Mars. — Place de la Madeleine, rue Royale, place de la Concorde, quai de la Conférence, pont de l'Alma, avenue Rapp.

TARIF DES VOITURES DE PLACE ET DE REMISE

TARIF MAXIMUM DANS L'INTÉRIEUR DE PARIS				
De 6 heures du matin, en été <small>(du 1^{er} mars au 1^{er} octobre)</small> et de 7 heures du matin, en hiver <small>(du 1^{er} octobre au 31 mars)</small> à minuit 30 minutes		<small>De 6 heures du matin à minuit 30 minutes en été</small> <small>(du 1^{er} mars au 1^{er} octobre)</small> <small>et de 7 heures du matin à minuit 30 minutes en hiver</small> <small>(du 1^{er} octobre au 31 mars)</small>		
DESIGNATION DES VOITURES	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE	4 ^e CLASSE
Voitures de place et Voitures de remise en argent sur la voie publique :	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
A 2 et 3 places.....	1 50	2 00	2 50	2 50
A 4 et 5 places.....	1 70	2 25	2 50	2 75
Voitures de remise prises dans les lieux de remise :				
A 2 et 3 places.....	1 80	2 25	3 00	3 00
A 4 et 5 places.....	2 00	2 50	3 00	3 00
TARIF MAXIMUM AU DELÀ DES FORTIFICATIONS				
De 6 heures du matin à minuit, en été <small>(du 1^{er} mars au 1^{er} octobre)</small> De 6 heures du matin à 10 heures du soir, en hiver <small>(du 1^{er} octobre au 31 mars)</small>				
Quand les voyageurs rentreront à Paris		Quand les voyageurs quitteront les fortifications		
(1 ^{re} CLASSE) (2 ^e CLASSE)		INDENNITÉ DE RETOUR		
Voitures de place et voitures de remise en argent sur la voie publique :	fr. c.			
A 2 et 3 places.....	2 50	1 franc.		
A 4 et 5 places.....	2 75			
Voitures de remise prises dans les lieux de remise :				
A 2, 3, 4 et 5 places	3 00	2 francs.		
TARIF DE L'INDENNITÉ POUR LE TRANSPORT DES COFFRES				
Pour 1 coffre.....		25 cent.		
— 2 coffres.....		50		
— 3 coffres et au dessus...		75		

Le transport dans les communes non contiguës aux fortifications n'est pas obligatoire pour le cocher. Le prix se traite de gré à gré, pour le jour comme pour la nuit. Il en est de même pour la location des voitures avant six heures du matin en été et sept heures en hiver. Le prix, dans ces cas, est fixé à forfait. Dans le but d'éviter toute contestation entre les cochers et les voyageurs, la Compagnie générale a réglé ces prix de la manière suivante :

De minuit trente minutes à cinq heures du matin, 6 francs par heure.

De cinq heures à six heures en été et sept heures en hiver, 3 fr. 50 c. par heure.

Les cochers sont tenus de remettre au voyageur, au moment de la prise en charge, une carte indiquant le numéro et le tarif de leur voiture, lequel est, en outre, affiché dans l'intérieur du véhicule.

Il leur est interdit d'admettre plus de voyageurs qu'il n'y a de places indiquées à l'intérieur des voitures; deux enfants de dix ans au plus peuvent compter pour une grande personne.

Ils ne sont pas tenus de recevoir des voyageurs en état d'ivresse, ni des animaux.

Ils ne doivent laisser monter personne sur leur siège, sans l'agrément des voyageurs.

Ils sont tenus de communiquer, à toute réquisition des voyageurs, les règlements déposés dans chaque voiture.

Il est expressément défendu aux cochers dont les voitures ne sont pas louées de les faire stationner sur des points non affectés aux stationnements, de racoler des passants, de parcourir la voie publique au pas ou en faisant exécuter aux voitures, sur la même ligne, un va-et-vient, tous actes constituant le délit de la maraude, qui est formellement interdite.

Les cochers de place et de voitures mixtes, ayant leur voiture libre et rattachant sur un lieu de stationnement, s'ils sont rencontrés sur un point quelconque de la voie publique, peuvent être loués au prix des tarifs ordinaires.

Les cochers des voitures *sous remise*, ne payant pas la redevance de 1 franc par jour, ne peuvent charger ailleurs qu'à leur station de remise.

Il est défendu aux cochers de laver leurs voitures sur les places ou tout autre point de la voie publique. Ils doivent maintenir l'intérieur de leurs voitures en bon état de propreté.

Les cochers des deux premières voitures d'un corps de place se tiennent toujours sur leur siège ou à la tête de leurs chevaux, qui doivent être bridés et prêts à marcher.

Lorsque les cochers conduisent aux théâtres, bals, concerts et autres lieux de réunion et de divertissements publics, ils doivent se faire payer avant leur arrivée à destination; ils sont autorisés à se faire payer immédiatement le prix du temps écoulé, lorsque les voyageurs descendent aux barrières, à l'entrée d'un jardin public ou de tout autre lieu où il est notoire qu'il existe plusieurs issues.

Les cochers loués à la course ont le droit de suivre la ligne la plus courte; le prix de l'heure leur est dû si les voyageurs les détournant de leur route.

Les cochers loués à l'heure ont le droit de suivre l'itinéraire indiqué par le voyageur. La première heure est payée d'avance; les heures suivantes ne sont

pas entièrement écoulée. Le temps excédant est payé proportionnellement à sa durée.

Les cochers ne sont pas tenus de franchir les fortifications pour conduire dans les bois de Boulogne et de Vincennes, ou dans les communes dont le territoire est contigu à Paris, passé dix heures du soir en hiver et minuit en été, à moins qu'ils ne soient pris à l'heure.

Les communes contigues sont : Charenton-le-Pont, Pré-saint-Gervais, Saint-Denis, Montreuil, Bagnolet, Romainville, Pantin, Aubervilliers, Saint-Ouen, Saint-Denis, Clichy, Neuilly, Boulogne, Issy, Vanves, Montrouge, Arcueil, Gentilly, Ivry et Vincennes.

Le transport dans ces communes contigues, après les heures indiquées, est réglé de gré à gré.

Lorsque les chevaux ont été employés par le même voyageur, à l'extérieur pendant deux heures, le cocher peut les faire reposer pendant vingt minutes. Ce temps de repos est à la charge du voyageur.

Lorsqu'un cocher se rend au domicile du voyageur et n'est pas employé, il lui est dû le prix d'une demi-course, si l'attente ne dépasse pas un quart d'heure, et le prix de la course entière, si le temps excède quinze minutes. Il en est de même pour les cochers retenus à l'arrivée des chemins de fer.

ENVIRONS DE PARIS. — CHEMINS DE FER

GARE DE L'EST, rue Saint-Lazare

Ligne de Saint-Germain (Asnières, Nanterre, Ruol, Châtou, Villetaneuse, Le Pecq). Toutes les heures depuis 7 h. 35 du matin. Départ à minuit 35.

Ligne d'Asnières (Batignolles, Courcelles, Porte-Maillot, avenue de Flandres, Courcelles, Paris). Toutes les demi-heures, depuis 7 h. 3 du matin. Départ à minuit 10.

Ligne de Versailles (Asnières, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Saint-Ouen, Ville-d'Avray, Clamart, Viroflay). Toutes les heures depuis 7 h. 30 du matin. Départ à minuit 30.

Ligne d'Argenteuil (Asnières, Basse-Columbès, Colombes). Toutes les heures depuis 7 h. 5 du matin. Départ à minuit 15.

Exploitation directe de Paris (ouest) à Paris (nord), par Argenteuil, Saint-Ouen, Ermont, Enghien, Epouay, Saint-Denis. Toutes les heures depuis 7 h. 5 du matin.

Ligne de Creil (Argenteuil, Ermont, Franconville, Pontoise, Saint-Ouen, Argenteuil, Les-Adieux, Beaumont, Bouan, Pracy, Saint-Loup). Toutes les deux heures depuis 7 h. 5 du matin. Les trains de 7 h. 5 matin, de 5 h. 3 et de 1 h. 5 du soir ne vont qu'à Pontoise.

Ligne de Boissy (Columbès, Maisons, Conflans, Poissy, Trappes, Mantes-la-Jolie, Mantes). Matin : 7 h. 25, 8 h. 25, midi, soir : 1 h. 30, 4 h. 35.

Chemins de ceinture (Asnières, Pont-de-Jour, Vaugrard, Ouest-Centre, Montrouge, Gentilly, Vanves-Blanche, Ormès, Bagneux-Bercy, Bel-Air, Charenton, Montmorency, Belleville, Villette, la Chapelle, avenue de Clichy). 4 h. 35 matin, 6 h. 30 plus toutes les heures; dans le sens inverse à 8 h. 15, 9 h. 30 plus toutes les heures.

GARE DU NORD, place Roubaix.

Ligne de Creil (Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, Villiers-le-Bel, Goussainville, Louvres, Orry-la-Ville, Chantilly). Voir un Indicateur des chemins de fer.

Voyage circulaire de Paris (nord) à Paris (ouest) (Saint-Denis, Épinay, Enghien, Ermont, Sannois, Argenteuil. Toutes les heures depuis 6 h. 55 du matin.

Paris à Scailly. 7 h. 55, midi, 5 h. 55, 9 h. 15.

Paris à Compiègne (Creil, Pont-Sainte-Maxence). 7 h. 30 matin, 7 h. 55, midi 15, 3 h. 50, 5 h., 5 h. 10, 8 h., 10 h. 30.

GARE DE L'EST, place de Strasbourg.

Ligne de Meaux (Pantin, Noisy-le-Sec, Bondy, Raincy, Villemonble, Gagny, Montfermeil, Chelles, Lagny, Thorigny, Esbly). 6 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 9 h. 45, 10 h. 30, et toutes les heures à la demie.

Ligne de Grets (Pantin, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Villiers, Emerainville, Ozouer). 6 h. 15 matin, 7 h. 40, 9 h. 10 et toutes les heures à dix minutes.

GARE DE VINCENNES, place de la Bastille.

Ligne de la Varenne-Saint-Maur (Bel-Air, Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Joinville, Saint-Maur, Champigny). Toutes les demi-heures depuis 7 h. 5 du matin.

GARE DE LYON, boulevard Mazas.

Ligne de Brunoy (Bercy, Charenton, Maisons-Alfort, Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron). 21 départs chaque jour.

Ligne de Corbeil (Villeneuve-Saint-Georges, Draveil, Juvisy, Ris Orangis, Evry). 7 h. 25, 9 h. 30, 11 h. 35, 2 h., 4 h. 20, 5 h. 40, 9 h. 50.

Paris à Fontainebleau (Brunoy, Combs-la-Ville, Lieusaint, Cesson, Melun, Bois-le-Roi). 6 h. 40, 7 h. 8 h. 40, 9 h., midi 20, 3 h., 3 h. 25, 5 h. 15, 6 h.

GARE D'ORLÉANS, boulevard de l'Hôpital.

Paris à Breteigny (Vitry, Choisy-le-Roi, Athis-Mons, Juvisy, Savigny-sur-Orge, Épinay-sur-Orge, Saint-Michel). 6 h. 30 matin, 8 h. 10, 9 h. 25, 11 h. 15, 11 h. 40, midi 35, 1 h. 40, 4 h. 25, 5 h., 5 h. 15, 6 h., 9 h., 10 h. 5, 11 h. 20.

GARE DE SCEAUX, boulevard Saint-Jacques.

Ligne de Sceaux (Arcueil, Bourg-la-Reine, Fontenay). Toutes les heures depuis 6 h. du matin.

Ligne d'Orsay (Arcueil, Bourg-la-Reine, Antony, Massy, Palaiseau, Lozère) 7 h. 6 m., 9 h. 6, 11 h. 6, 2 h. 6, 4 h. 6, 5 h. 6, puis toutes les heures jusqu'à 10 h. 6.

GARE DE L'OPÉRA, boulevard du Montpensier.

Ligne de Versailles, rive gauche Clamart, Meudon, Bellevue, Sèvres, Chaville, Viry-Chatou, toutes les heures depuis 8 h. 5 du matin.

Ligne de Brezillac, Brezillac, Versailles, Saint-Ly, Targoy, la Verrière, le Peray, 7 h. 30 matin, 8 h., 10 h. 40, midi, 1 h. 55, 5 h. 30, 8 h., 9 h. 20, 10 h. 30.

OMNIBUS DES CHEMINS DE FER.

Ouest (rive droite), Boulevard Bonne-Nouvelle, rue de l'Échiquier, 27, place de la Concorde, Pont-Neuf, École-Militaire, place Saint-André-des-Arts, place du Croissant.

Ouest (rive gauche), Rue Royale, 14, place de la Bourse; rue Saint-Martin, 356; rue Bourlaourge; place du Palais-Royal; place Saint-André-des-Arts.

Nord, Boulevard de Sébastopol, 23; place de la Bourse, 6; rue Saint-Martin, 226; rue Aubry-le-Boucher, 21; rue de Rivoli, hôtels du Louvre, Maurice et des Trousselières; rue Saint-Honoré, 223; rue de l'Arande, 17; boulevard de Capucines, Grand-Hôtel; rue Saint-Honoré, 211.

Est, Rue de Bercy, 7 et 9; boulevard de Sébastopol, 42; place de la Madeleine; place Saint-Étienne, 14. Rue Bonaparte, 19, rue Capucines, 6; rue Baudouin, 6; boulevard de Strasbourg, 5 et 7; place Sainte-Apôc, 12; rue de Valenciennes, 102.

Océan, Rue Saint-Honoré, 130; rue Notre-Dame-des-Victoires, 36; rue de Valenciennes, 7; rue Le Peletier, 5; rue Notre-Dame de Nazareth, 30, rue de Valenciennes, 7; place Sainte-Apôc, 6; place de la Madeleine.

Seine et Oise, Rue de Chézy, 19; rue Drouot, 4; rue Saint-Honoré, 130; place Saint-Sulpice, 6.

VOITURES DES ENVIRONS DE PARIS

Montrougeuses, pour Montrouge, Châtillon, Fontenay-aux-Roses. — Rue de Valenciennes, Saint-Honoré, 15, hôtel des Fermes, rue Christine, 12, et rue Dauphine, 32, toutes les demi-heures.

Voitures pour Montrouge, Arcueil, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux. — Rue de Valenciennes, Dauphine et rue Christine, 4, toutes les heures.

Voitures pour Châteaufort, Viry, Thiais, Ivry, Porte-Anglais. — Rue de Bercy, 21, toutes les heures, depuis 7 h. 25 du matin (départ à minute 0).

Voitures pour Clamart, Vanves, Issy. — Cour des Fontaines, 9, toutes les heures.

Voitures pour Choisy-le-Roi. — Boulevard Richard-Lenoir, 5.

Voitures pour Brezillac. — Boulevard de Strasbourg, 57.

Bouloises, pour Auteuil, Boulogne, Saint-Cloud. — Rue du Bouloi, 7, toutes les heures, toutes les demi-heures.

Fontaines, pour Saint-Denis, toutes les quatre d'heures, depuis 7 h. 1/2 du matin. — Fontaines, 9, 11, 13 du matin, 2 h., 4, 2 du soir, 7 h. — Fontaines, Valenciennes, Saxe-Cobourg, Perrault, 8 h. 30 du matin, 10 h., toutes les heures. — Fontaines, 9, 11, 13, toutes les heures.

Voitures pour Beauvais, Tonnerre, Aumale. — Rue d'Enghien, 4.
Gondoles parisiennes, pour Saint-Cloud, Sèvres, Versailles. — Rue du
 Bouloi, 24, toutes les 40 minutes.
 Voitures pour Longjumeau, Châtenay, Palaiseau. — Rue Dauphine, 10.
 Voitures pour Vil juif. — Rue Mazarine, 29.
 Voitures pour Suresnes, Puteaux. — Boulevard de Strasbourg, 57.

CABINETS INODORES

RIVE DROITE

Champs-Élysées (près du Cirque).
 Jardin des Tuileries.
 Galerie Delorme.
 Palais-Royal, galerie de Nemours (derrière le Théâtre-Français),
 — galerie Montpensier (près le théâtre du Palais-Royal).
 Rue Beaujolois (Palais-Royal), 2 et 6.
 Passage Radziwill.
 Passage des Panoramas, galerie Montmartre.
 Boulevard des Italiens, 17.
 Passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 9.
 Rue du Louvre, 3.
 Gares de l'Ouest, du Nord, de l'Est, de Lyon.
 Passage Jouffroy, 13.
 Passage du Saumon, 28, galerie Saint-Sauveur.
 Avenue Victoria (près du théâtre du Châtelet).
 Quai de Gesvres (près du Théâtre-Lyrique).
 Rue de Bouly (près la Porte Saint-Martin).
 Cour Boni, rue Saint-Lazare, 126.
 Passage Vendôme, boulevard du Temple.
 Place de la Bastille (5 centimes).

RIVE GAUCHE

Jardin du Luxembourg.
 Place Saint-Sulpice (5 centimes).
 Rue Bonaparte (près de la rue de l'Ouest).
 Place Wallhubert, près du Jardin des Plantes (5 centimes).
 Gare d'Orléans.
 Jardin des Plantes.
 Gare de Sceaux.
 Gare de l'Ouest (boulevard du Montparnasse).

ERRATA

Page 561, ligne 20, au lieu de : ouvrage récemment publié par M. Barry,
lisez : par M. Berty.

Page 1343, ligne 37, au lieu de : suivons toujours la rive droite, *lisez* : la
rive gauche.

Page 1628, ligne 36, au lieu de : de Baurus, *lisez* : de Bacchus.

Page 1680, au lieu de : les Hispano-Américains, par S. de HEREDIA.
lisez : HEREDIA.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ARRAÏTS-AUX-BOIS (église de l') 714
Abattoirs 1547
ACADÉMIE FRANÇAISE 88, 90;
 des Beaux-Arts, 89; des Inscriptions et Belles-Lettres, 88; des Sciences, 88, 113; des Sciences morales et politiques, 89; de Médecine, 135.
Acclimatation (Jardin d')..... 1266
Administration générale et municipale..... 1727
Aliénés (établissements publics d'), 1930; Salpêtrière, 1922, 1935; Bicêtre, 1922, 1942; Asile clinique, 1950; Villa Evrard, 1935; Vaucluse, 1955; Charenton, 1956.
AMBIQU-COMIQUE (théâtre de l')..... 804, 836
ANNONCIATION (église de l')... 715
ARCHIVES DE L'EMPIRE..... 217
ARCS DE TRIOMPHE. — Porte-Saint-Denis, 645; Porte-Saint-Martin, 647; du Carrousel, 649; de l'Étoile, 651.
Argenteuil..... 1511
Armoiries de la ville de Paris. 1730
ART DANS L'INDUSTRIE DE LUXE (l')..... 895
ART EN FRANCE (l')..... 845
Arts-et-Métiers (Conservatoire des)..... 196
ARTS INDUSTRIELS (des).... 885
Asile (salles d')..... 271
Amièrès..... 1511
Assistance publique à Paris.. 1893
ASSOCIATION POLYTECHNIQUE. 272
ASSUMPTION (église de l')..... 715

B

Bals et concerts..... 991
Banque de France..... 1739
Barreau de Paris..... 1844

BEAUMARCHAIS (théâtre). 830, 837
Beaux-Arts (Ecole des)..... 855
Bellevue..... 1499
Bibliophile (le)..... 937
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, Impériales, 275; Sainte-Geneviève, 1357; de l'Arsenal, 282; Mazarine, 283; de l'Université, 283; de la Ville de Paris, 283; Populaires, 289.
Bicêtre..... 1922, 1942
Bièvre et sa vallée..... 1511, 1514
Bohémiciens ou Tsiganes à Paris 1107
Bois, de Boulogne, 1228; de Vincennes, 1250.
Boucherie des hôpitaux..... 1926
BOUFFES-PARISIENS (théâtre des)..... 829, 836
Boulangerie des hôpitaux.... 1926
Boulevards (les), de la Porte-Saint-Martin à la Bastille, 1282; de la Porte-Saint-Martin à la Madeleine, 1293; autres boulevards, 1300.
Bourse (la)..... 1731, 1751
BUREAU DES LONGITUDES... 179
Bureaux de bienfaisance. 1911, 1927

C

CABINET DES ESTAMPES (le).. 525
Cabinets inodores..... 2127
Café de la Régence..... 7
Canalisation souterraine de Paris (la)..... 1605
CARMES (église des)..... 716
Carriers et les Carrières (les). 1590
Casernes..... 1743
Catacombes (les)..... 1569
Chambre de commerce (la).. 1774
Chambres syndicales..... 1771
Champ de Mars (le)..... 1363
Champs-Élysées (les)... 1209, 1215
Chantilly..... 1510
Charenton (maison de)..... 1954
Château-Rouge (le)..... 991
CHATELET (théâtre du).. 813, 835
Châtenay..... 1611

Fontainebleau..... 1486
Fontaines publiques (les), 1625; des Innocents, 1626; de la Croix-du-Trahoir, des Capucins, d'Amour, Mauboué, du Vertbois, 1527; de l'Échauté, des Haudriettes, de Charonne, Basfroi I, de Charenton, des Blancs-Manteaux, Saint-Antoine, des Carmélites, Sainte-Genève, Maubert, des Cordeliers, de la Charité, Saint-Germain, Saint-Benoît, l'Alaine, du Pot-de-Fer, de Léda, Égyptiennes, de Bacchus, du Château-d'Eau, du Palmier, 1628; de la Concorde, Richelieu, 1639; d'Antin, Molère, Desaix, Médecins, 1630; de Grenelle, Saint-Sulpice, Saint-Michel, Cuvier, du Puits-de-Grenelle, 1631.
Fontenay-aux-Roses..... 1511
Fortificat ions de Paris..... 1776
Francoaville..... 1911

G

GATTÉ Théâtre de la... 805, 835
Garnison de Paris..... 1786
Gar a Paris..... 1632
GARDON, Ce qu'il écrit de Paris... 5
GAUBIENS (les)..... 835
GAUTHIER, Son opinion sur Paris... 5
GRAND-THEÂTRE-PARISIEN (le), 3 8
Grand-Chaumière (la)..... 930
Grandes cuisines et les grandes caves des..... 1538
GYMNASE (Théâtre du)... 814, 835

H

Halles et marchés, 1519; halle aux vins, 1534; aux cours, 1533; au blé, 1532; aux veaux, 1533.
HANOVRE (Pavillon de)..... 76
HIPPODROME (l')..... 834
HISPANO-AMÉRICAINS (les)..... 10 0
HISTOIRE de Paris (l')..... 8
 — de la presse parisienne, 1125
HÔPITAUX, civils, 1893; Hôtel-Dieu, 1914; Charité, 1915; Saint-Louis, Pitié, 1916; Saints-Éngénié, Enfants-Malades, Necker, Cochin, 1917; Beaujon, Mibé, Saint-Antoine, Amourclement, 1918; Clinique, 1919; Lourcine, La Rébel-

sière, Maison de Santé, 1920; Ménages, Incurables (femmes), 1921; Vieillesse, 1922; Enfants-Assistés, La Rochefoucauld, Incurables hommes, Saint-Pérone, 1924; Saint-Michel, Brozat, Devillus, Chardon, 1925; Quinze-Vingts, 1927; Charenton, Providence, 1928; Marie-Thérèse, Eugène-Napoléon, Hôpital israélite, Orphelinat Sainte-Marie, 1929.
HÔTEL-DE-VILLE (l')..... 606
Hôtel des Invalides..... 1901
Hôtel des Ventes (l') et le commerce d's tabl-aux..... 949
HÔTELS — Barbette, 56, 1432; de Sens, 57; de La Trémoille, 59; Turpant ou Bignon, 59; Carnavalet, 60, 832; Lamoignon, 61; d'Hercule, 61; Sully, 68; de MUYENNE ou d'ORMESSON, 69; de Beauvais, 69; d'Anmont, 69; Saclé, 69, 186; de Hollande, 70; Corberon, 70; d'Albret, 70; de Châteauneuf-Luxembourg, 70; Saint-Aignan, 71; Chamaulaut, 71; de Jars, 71; Colbert, 72; Desmarest, 72, 74; Foucault, 72; Parnodan, 72; Bretonvilliers, 72, 73; Lambert, 73; Roland, 73; de Nesmond, 73; Lafayette, 75; Nivernais, 75; d'Arce, 75; Joseph II, 75; d'Hersfeld, 75; de Rieux, 75; La Haye, 76; Thomsard, 76; Choiseul, 76; Brongas, 76; Desmarest, 76; Carost, 77; Boulaingvilliers, 77; de l'Infantado, 78; Bouillon, 78; Mortagne, 193; Souhise, 224; Bolin, 224, 309; Clisson, 230; de Guise, 230; Mazarin, 280; de Valic, 696; Turenne, 717; Gonc, 8 5; des Ventes, 919; des Turnelles, 1321, 1394; Pelloué, 1 21; Guéméné, 1332, 1411; Laferrière, 1426; des Fermes, 1426; de Malame-Dubarry, 1426; de Boyanmont, 1438; de l'Infantado, 1429; d'Antin, 1429; Talard, 1432; Vibray, d'Argenson, d'Efflat, de Hollande, d'Épernon, 1432; de Nesle, de Martignon, Biron, Beauvais, Conti, Rochechouart, de Castries, de Luynes, Molé, de Brienne, Dillon, de Belle-Isle, 1439; d'Avray de Torcy, du Maine, de Noailles, 1439.
Hron, Ce qu'il dit de Paris... 5
Hygiène..... 1536

Château-d'Eau, La Rochefoucauld, aux Cuirs, 1533; aux Fleurs, 1534; aux Toiles, 1536.
MARGOT (la reine) à l'hôtel de Sens, 58; y fait exécuter un de ses pages, 58.
MARIONNETTES-LYRIQUES (Théâtre des)..... 838
Marly..... 140
MÉDECINE (ancienne École de).. 74
MÉDECINE (la) A PARIS, 126; Académie de Médecine, 132, 185.
MENUS-PLAISIRS (Théâtre des), 830, 837.
Meudon..... 1499
Ministères..... 1727
Misère (la) et les Misérables à Paris..... 1134
MISSIONS ÉTRANGÈRES (Eglise des), 720; Séminaire, 193.
Mode et la Parisienne (la) 923
Monnaie (la)..... 1710
MONTAIGNE. Ce qu'il dit de Paris 3
MONTMARTRE, MONTFARNASSE, etc. (Théâtres)..... 838
Montmorency..... 1192
Mont-de-Piété (le)..... 1808
Morgne (la)..... 1996
Mortefontaine..... 1510
MUSÉES (les) du Louvre, 305; du Luxembourg, 416; des Thermes et de l'hôtel Cluny, 459; d'Artillerie, 478; de Marine, 519.
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE (le), 145; Bibliothèque du, 159.

N

Nanterre..... 1517
NAPOLÉON (Cirque)..... 837
NAVARRÉ (Collège de)... 182, 183
NAZARETH (Arcade)..... 67
NESLE (Tour de)..... 14
NOTRE-DAME..... 672, 711
NOTRE-DAME, d'Auteuil..... 735
NOTRE-DAME, de Berry..... 745
NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE..... 735
NOTRE-DAME, de Clignancourt 706
NOTRE-DAME-DE-LA-CROIX... 736
NOTRE-DAME-DE-LA-GARE... 736
NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 700, 736
NOTRE-DAME, de Plaisance... 737
NOTRE-DAME-DES-ARTS..... 879
NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX..... 735

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS... 736
NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 737
NOUVEAUTÉS (Théâtre des) . 830

O

OBSERVATOIRE (l')..... 172
ODÉON (Théâtre de l')... 810, 835
Omnibus, 169; lignes, 2111; itinéraires, 2112.
OPÉRA (Théâtre de l'), 817, 834; le nouvel Opéra, 839.
OPÉRA-COMIQUE (Théâtre de l') 824
Orientaux à Paris (les)..... 1102
ORPHEON (l')..... 881
Orsay..... 1515

P

Parcs Monceaux, 1208; des Buttes-Chaumont, 1213, 1411; de Mont-Souris, 1214.
PALAIS (les), du Louvre, 557; des Tuileries, 573, 546; du Luxembourg, 574; de l'Elysée, 583; le Garde-Meuble, 585; Bourbon, 1106; Royal, 1304; de l'Industrie, 901; de Justice, 1826.
Palaiseau..... 1514
PALAIS-ROYAL (théât. du). 814, 836
PANORAMA (le)..... 238
PANTHÉON (le)..... 658, 691
PARIS. Caractère de Paris, 45, 48; topographie, 48; enceinte actuelle, 49; population, 49; divisions successives, 49, 50; consommation de matériaux, 51; budget, 51; naissances, mariages, décès, 52.
Parisien (le) pour l'étranger.. 1013
Paysans à Paris (les) 1009
Pepinières de la ville..... 1215
Petites caves et petites cuisines (les)..... 1555
Petites industries (les) 963
Pharmacie des hôpitaux..... 1926
Places. — Royale, 1321, 1396; Walhubert, 1388; de Grève, 1391; de la Concorde, 1393; Dauphine, 1401; du Caire, de la Bastille, 1402; des Victoires, Vendôme, 1404; de la Bourse, 1405; Maubert, 1406; de l'Estrapade, de l'Arsenal, Bofeldieu, Breteuil, Saint-Sulpice, Saint-Eustache, de la Sorbonne, du Palais-Royal, Saint-Jacques, de la

Riquette, 1408; du Trône, 1439.
Périsy (marché de) 1520
Pont-neuf au Palais-Bourbon (la) 1105
 — au Luxembourg ... 1179
Ponts Napoléon III, de Bercy, d'Austerlitz, 1413; de Constantin de la Tournelle, 1414; Marie, Louis-Philippe, Saint-Louis, 1415; de l'Archevêché, au Double, Petit-Pont, Saint-Michel, d'Arcole, 1416; Notre-Dame, au Change, 1417; Neuf, 1418; des Arts, du Carrousel, 1419; Royal, de Solferino, de la Concorde, 1420; des Invalides, de l'Anna, d'Iena, de Grenelle, du Pont d'Ijour, 1421; aux Tripes, 1422.

PORTE-SAINT-MARTIN (théâtre de la)..... 811, 839
Portes Saint-Denis, 615; Saint-Martin, 617.

Ports Aux Vins, aux Pommes et Fruits, 1414, 1415; Saint-Nicolas, 1420.

Préfecture de Police (la) 1700
Préfectures (la) 611; bureaux, 2 et
Préfecture de Paris (le)..... 144
Préfectures (les)..... 149

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS

PIERRE LE MOULIN (théâtre de)
Présentations (les)..... 1497
Présentation (la) Paris, 1950; Com-
 munes, 1971; 714; 716; Saint-Louis,
 717; 718; 719; 720; 721; 722; 723;
 724; 725; 726; 727; 728; 729;
 730; 731; 732; 733; 734; 735;
 736; 737; 738; 739; 740; 741;
 742; 743; 744; 745; 746; 747;
 748; 749; 750; 751; 752; 753;
 754; 755; 756; 757; 758; 759;
 760; 761; 762; 763; 764; 765;
 766; 767; 768; 769; 770; 771;
 772; 773; 774; 775; 776; 777;
 778; 779; 780; 781; 782; 783;
 784; 785; 786; 787; 788; 789;
 790; 791; 792; 793; 794; 795;
 796; 797; 798; 799; 800; 801;
 802; 803; 804; 805; 806; 807;
 808; 809; 810; 811; 812; 813;
 814; 815; 816; 817; 818; 819;
 820; 821; 822; 823; 824; 825;
 826; 827; 828; 829; 830; 831;
 832; 833; 834; 835; 836; 837;
 838; 839; 840; 841; 842; 843;
 844; 845; 846; 847; 848; 849;
 850; 851; 852; 853; 854; 855;
 856; 857; 858; 859; 860; 861;
 862; 863; 864; 865; 866; 867;
 868; 869; 870; 871; 872; 873;
 874; 875; 876; 877; 878; 879;
 880; 881; 882; 883; 884; 885;
 886; 887; 888; 889; 890; 891;
 892; 893; 894; 895; 896; 897;
 898; 899; 900; 901; 902; 903;
 904; 905; 906; 907; 908; 909;
 910; 911; 912; 913; 914; 915;
 916; 917; 918; 919; 920; 921;
 922; 923; 924; 925; 926; 927;
 928; 929; 930; 931; 932; 933;
 934; 935; 936; 937; 938; 939;
 940; 941; 942; 943; 944; 945;
 946; 947; 948; 949; 950; 951;
 952; 953; 954; 955; 956; 957;
 958; 959; 960; 961; 962; 963;
 964; 965; 966; 967; 968; 969;
 970; 971; 972; 973; 974; 975;
 976; 977; 978; 979; 980; 981;
 982; 983; 984; 985; 986; 987;
 988; 989; 990; 991; 992; 993;
 994; 995; 996; 997; 998; 999;
 1000; 1001; 1002; 1003; 1004;
 1005; 1006; 1007; 1008; 1009;
 1010; 1011; 1012; 1013; 1014;
 1015; 1016; 1017; 1018; 1019;
 1020; 1021; 1022; 1023; 1024;
 1025; 1026; 1027; 1028; 1029;
 1030; 1031; 1032; 1033; 1034;
 1035; 1036; 1037; 1038; 1039;
 1040; 1041; 1042; 1043; 1044;
 1045; 1046; 1047; 1048; 1049;
 1050; 1051; 1052; 1053; 1054;
 1055; 1056; 1057; 1058; 1059;
 1060; 1061; 1062; 1063; 1064;
 1065; 1066; 1067; 1068; 1069;
 1070; 1071; 1072; 1073; 1074;
 1075; 1076; 1077; 1078; 1079;
 1080; 1081; 1082; 1083; 1084;
 1085; 1086; 1087; 1088; 1089;
 1090; 1091; 1092; 1093; 1094;
 1095; 1096; 1097; 1098; 1099;
 1100; 1101; 1102; 1103; 1104;
 1105; 1106; 1107; 1108; 1109;
 1110; 1111; 1112; 1113; 1114;
 1115; 1116; 1117; 1118; 1119;
 1120; 1121; 1122; 1123; 1124;
 1125; 1126; 1127; 1128; 1129;
 1130; 1131; 1132; 1133; 1134;
 1135; 1136; 1137; 1138; 1139;
 1140; 1141; 1142; 1143; 1144;
 1145; 1146; 1147; 1148; 1149;
 1150; 1151; 1152; 1153; 1154;
 1155; 1156; 1157; 1158; 1159;
 1160; 1161; 1162; 1163; 1164;
 1165; 1166; 1167; 1168; 1169;
 1170; 1171; 1172; 1173; 1174;
 1175; 1176; 1177; 1178; 1179;
 1180; 1181; 1182; 1183; 1184;
 1185; 1186; 1187; 1188; 1189;
 1190; 1191; 1192; 1193; 1194;
 1195; 1196; 1197; 1198; 1199;
 1200; 1201; 1202; 1203; 1204;
 1205; 1206; 1207; 1208; 1209;
 1210; 1211; 1212; 1213; 1214;
 1215; 1216; 1217; 1218; 1219;
 1220; 1221; 1222; 1223; 1224;
 1225; 1226; 1227; 1228; 1229;
 1230; 1231; 1232; 1233; 1234;
 1235; 1236; 1237; 1238; 1239;
 1240; 1241; 1242; 1243; 1244;
 1245; 1246; 1247; 1248; 1249;
 1250; 1251; 1252; 1253; 1254;
 1255; 1256; 1257; 1258; 1259;
 1260; 1261; 1262; 1263; 1264;
 1265; 1266; 1267; 1268; 1269;
 1270; 1271; 1272; 1273; 1274;
 1275; 1276; 1277; 1278; 1279;
 1280; 1281; 1282; 1283; 1284;
 1285; 1286; 1287; 1288; 1289;
 1290; 1291; 1292; 1293; 1294;
 1295; 1296; 1297; 1298; 1299;
 1300; 1301; 1302; 1303; 1304;
 1305; 1306; 1307; 1308; 1309;
 1310; 1311; 1312; 1313; 1314;
 1315; 1316; 1317; 1318; 1319;
 1320; 1321; 1322; 1323; 1324;
 1325; 1326; 1327; 1328; 1329;
 1330; 1331; 1332; 1333; 1334;
 1335; 1336; 1337; 1338; 1339;
 1340; 1341; 1342; 1343; 1344;
 1345; 1346; 1347; 1348; 1349;
 1350; 1351; 1352; 1353; 1354;
 1355; 1356; 1357; 1358; 1359;
 1360; 1361; 1362; 1363; 1364;
 1365; 1366; 1367; 1368; 1369;
 1370; 1371; 1372; 1373; 1374;
 1375; 1376; 1377; 1378; 1379;
 1380; 1381; 1382; 1383; 1384;
 1385; 1386; 1387; 1388; 1389;
 1390; 1391; 1392; 1393; 1394;
 1395; 1396; 1397; 1398; 1399;
 1400; 1401; 1402; 1403; 1404;
 1405; 1406; 1407; 1408; 1409;
 1410; 1411; 1412; 1413; 1414;
 1415; 1416; 1417; 1418; 1419;
 1420; 1421; 1422; 1423; 1424;
 1425; 1426; 1427; 1428; 1429;
 1430; 1431; 1432; 1433; 1434;
 1435; 1436; 1437; 1438; 1439;
 1440; 1441; 1442; 1443; 1444;
 1445; 1446; 1447; 1448; 1449;
 1450; 1451; 1452; 1453; 1454;
 1455; 1456; 1457; 1458; 1459;
 1460; 1461; 1462; 1463; 1464;
 1465; 1466; 1467; 1468; 1469;
 1470; 1471; 1472; 1473; 1474;
 1475; 1476; 1477; 1478; 1479;
 1480; 1481; 1482; 1483; 1484;
 1485; 1486; 1487; 1488; 1489;
 1490; 1491; 1492; 1493; 1494;
 1495; 1496; 1497; 1498; 1499;
 1500; 1501; 1502; 1503; 1504;
 1505; 1506; 1507; 1508; 1509;
 1510; 1511; 1512; 1513; 1514;
 1515; 1516; 1517; 1518; 1519;
 1520; 1521; 1522; 1523; 1524;
 1525; 1526; 1527; 1528; 1529;
 1530; 1531; 1532; 1533; 1534;
 1535; 1536; 1537; 1538; 1539;
 1540; 1541; 1542; 1543; 1544;
 1545; 1546; 1547; 1548; 1549;
 1550; 1551; 1552; 1553; 1554;
 1555; 1556; 1557; 1558; 1559;
 1560; 1561; 1562; 1563; 1564;
 1565; 1566; 1567; 1568; 1569;
 1570; 1571; 1572; 1573; 1574;
 1575; 1576; 1577; 1578; 1579;
 1580; 1581; 1582; 1583; 1584;
 1585; 1586; 1587; 1588; 1589;
 1590; 1591; 1592; 1593; 1594;
 1595; 1596; 1597; 1598; 1599;
 1600; 1601; 1602; 1603; 1604;
 1605; 1606; 1607; 1608; 1609;
 1610; 1611; 1612; 1613; 1614;
 1615; 1616; 1617; 1618; 1619;
 1620; 1621; 1622; 1623; 1624;
 1625; 1626; 1627; 1628; 1629;
 1630; 1631; 1632; 1633; 1634;
 1635; 1636; 1637; 1638; 1639;
 1640; 1641; 1642; 1643; 1644;
 1645; 1646; 1647; 1648; 1649;
 1650; 1651; 1652; 1653; 1654;
 1655; 1656; 1657; 1658; 1659;
 1660; 1661; 1662; 1663; 1664;
 1665; 1666; 1667; 1668; 1669;
 1670; 1671; 1672; 1673; 1674;
 1675; 1676; 1677; 1678; 1679;
 1680; 1681; 1682; 1683; 1684;
 1685; 1686; 1687; 1688; 1689;
 1690; 1691; 1692; 1693; 1694;
 1695; 1696; 1697; 1698; 1699;
 1700; 1701; 1702; 1703; 1704;
 1705; 1706; 1707; 1708; 1709;
 1710; 1711; 1712; 1713; 1714;
 1715; 1716; 1717; 1718; 1719;
 1720; 1721; 1722; 1723; 1724;
 1725; 1726; 1727; 1728; 1729;
 1730; 1731; 1732; 1733; 1734;
 1735; 1736; 1737; 1738; 1739;
 1740; 1741; 1742; 1743; 1744;
 1745; 1746; 1747; 1748; 1749;
 1750; 1751; 1752; 1753; 1754;
 1755; 1756; 1757; 1758; 1759;
 1760; 1761; 1762; 1763; 1764;
 1765; 1766; 1767; 1768; 1769;
 1770; 1771; 1772; 1773; 1774;
 1775; 1776; 1777; 1778; 1779;
 1780; 1781; 1782; 1783; 1784;
 1785; 1786; 1787; 1788; 1789;
 1790; 1791; 1792; 1793; 1794;
 1795; 1796; 1797; 1798; 1799;
 1800; 1801; 1802; 1803; 1804;
 1805; 1806; 1807; 1808; 1809;
 1810; 1811; 1812; 1813; 1814;
 1815; 1816; 1817; 1818; 1819;
 1820; 1821; 1822; 1823; 1824;
 1825; 1826; 1827; 1828; 1829;
 1830; 1831; 1832; 1833; 1834;
 1835; 1836; 1837; 1838; 1839;
 1840; 1841; 1842; 1843; 1844;
 1845; 1846; 1847; 1848; 1849;
 1850; 1851; 1852; 1853; 1854;
 1855; 1856; 1857; 1858; 1859;
 1860; 1861; 1862; 1863; 1864;
 1865; 1866; 1867; 1868; 1869;
 1870; 1871; 1872; 1873; 1874;
 1875; 1876; 1877; 1878; 1879;
 1880; 1881; 1882; 1883; 1884;
 1885; 1886; 1887; 1888; 1889;
 1890; 1891; 1892; 1893; 1894;
 1895; 1896; 1897; 1898; 1899;
 1900; 1901; 1902; 1903; 1904;
 1905; 1906; 1907; 1908; 1909;
 1910; 1911; 1912; 1913; 1914;
 1915; 1916; 1917; 1918; 1919;
 1920; 1921; 1922; 1923; 1924;
 1925; 1926; 1927; 1928; 1929;
 1930; 1931; 1932; 1933; 1934;
 1935; 1936; 1937; 1938; 1939;
 1940; 1941; 1942; 1943; 1944;
 1945; 1946; 1947; 1948; 1949;
 1950; 1951; 1952; 1953; 1954;
 1955; 1956; 1957; 1958; 1959;
 1960; 1961; 1962; 1963; 1964;
 1965; 1966; 1967; 1968; 1969;
 1970; 1971; 1972; 1973; 1974;
 1975; 1976; 1977; 1978; 1979;
 1980; 1981; 1982; 1983; 1984;
 1985; 1986; 1987; 1988; 1989;
 1990; 1991; 1992; 1993; 1994;
 1995; 1996; 1997; 1998; 1999;
 2000; 2001; 2002; 2003; 2004;
 2005; 2006; 2007; 2008; 2009;
 2010; 2011; 2012; 2013; 2014;
 2015; 2016; 2017; 2018; 2019;
 2020; 2021; 2022; 2023; 2024;
 2025; 2026; 2027; 2028; 2029;
 2030; 2031; 2032; 2033; 2034;
 2035; 2036; 2037; 2038; 2039;
 2040; 2041; 2042; 2043; 2044;
 2045; 2046; 2047; 2048; 2049;
 2050; 2051; 2052; 2053; 2054;
 2055; 2056; 2057; 2058; 2059;
 2060; 2061; 2062; 2063; 2064;
 2065; 2066; 2067; 2068; 2069;
 2070; 2071; 2072; 2073; 2074;
 2075; 2076; 2077; 2078; 2079;
 2080; 2081; 2082; 2083; 2084;
 2085; 2086; 2087; 2088; 2089;
 2090; 2091; 2092; 2093; 2094;
 2095; 2096; 2097; 2098; 2099;
 2100; 2101; 2102; 2103; 2104;
 2105; 2106; 2107; 2108; 2109;
 2110; 2111; 2112; 2113; 2114;
 2115; 2116; 2117; 2118; 2119;
 2120; 2121; 2122; 2123; 2124;
 2125; 2126; 2127; 2128; 2129;
 2130; 2131; 2132; 2133; 2134;
 2135; 2136; 2137; 2138; 2139;
 2140; 2141; 2142; 2143; 2144;
 2145; 2146; 2147; 2148; 2149;
 2150; 2151; 2152; 2153; 2154;
 2155; 2156; 2157; 2158; 2159;
 2160; 2161; 2162; 2163; 2164;
 2165; 2166; 2167; 2168; 2169;
 2170; 2171; 2172; 2173; 2174;
 2175; 2176; 2177; 2178; 2179;
 2180; 2181; 2182; 2183; 2184;
 2185; 2186; 2187; 2188; 2189;
 2190; 2191; 2192; 2193; 2194;
 2195; 2196; 2197; 2198; 2199;
 2200; 2201; 2202; 2203; 2204;
 2205; 2206; 2207; 2208; 2209;
 2210; 2211; 2212; 2213; 2214;
 2215; 2216; 2217; 2218; 2219;
 2220; 2221; 2222; 2223; 2224;
 2225; 2226; 2227; 2228; 2229;
 2230; 2231; 2232; 2233; 2234;
 2235; 2236; 2237; 2238; 2239;
 2240; 2241; 2242; 2243; 2244;
 2245; 2246; 2247; 2248; 2249;
 2250; 2251; 2252; 2253; 2254;
 2255; 2256; 2257; 2258; 2259;
 2260; 2261; 2262; 2263; 2264;
 2265; 2266; 2267; 2268; 2269;
 2270; 2271; 2272; 2273; 2274;
 2275; 2276; 2277; 2278; 2279;
 2280; 2281; 2282; 2283; 2284;
 2285; 2286; 2287; 2288; 2289;
 2290; 2291; 2292; 2293; 2294;
 2295; 2296; 2297; 2298; 2299;
 2300; 2301; 2302; 2303; 2304;
 2305; 2306; 2307; 2308; 2309;
 2310; 2311; 2312; 2313; 2314;
 2315; 2316; 2317; 2318; 2319;
 2320; 2321; 2322; 2323; 2324;
 2325; 2326; 2327; 2328; 2329;
 2330; 2331; 2332; 2333; 2334;
 2335; 2336; 2337; 2338; 2339;
 2340; 2341; 2342; 2343; 2344;
 2345; 2346; 2347; 2348; 2349;
 2350; 2351; 2352; 2353; 2354;
 2355; 2356; 2357; 2358; 2359;
 2360; 2361; 2362; 2363; 2364;
 2365; 2366; 2367; 2368; 2369;
 2370; 2371; 2372; 2373; 2374;
 2375; 2376; 2377; 2378; 2379;
 2380; 2381; 2382; 2383; 2384;
 2385; 2386; 2387; 2388; 2389;
 2390; 2391; 2392; 2393; 2394;
 2395; 2396; 2397; 2398; 2399;
 2400; 2401; 2402; 2403; 2404;
 2405; 2406; 2407; 2408; 2409;
 2410; 2411; 2412; 2413; 2414;
 2415; 2416; 2417; 2418; 2419;
 2420; 2421; 2422; 2423; 2424;
 2425; 2426; 2427; 2428; 2429;
 2430; 2431; 2432; 2433; 2434;
 2435; 2436; 2437; 2438; 2439;
 2440; 2441; 2442; 2443; 2444;
 2445; 2446; 2447; 2448; 2449;
 2450; 2451; 2452; 2453; 2454;
 2455; 2456; 2457; 2

SAINTE-MARTIN-DES-CHAMPS (Prieuré de) 197, 209
SAINTE-MÉDARD 733
SAINTE-MERRI 733
St-MICHEL, des Batignolles 734
St-NICOLAS-DES-CHAMPS 734
St-NICOLAS-DU-CHARDONNET 734
St-PHILIPPE-DU-ROULE 738
St-PIERRE-DE-CHAILLOT 739
SAINTE-PIERRE, de Montmartre 739
St-PIERRE-DU-GROS-CAILLOU 739
St-PIERRE, du Petit-Montrouge 740
SAINTE-ROCH 695, 740
SAINTE-SKVERIN 697, 742
SAINTE-SULPICE 691, 742
SAINTE-THOMAS-D'AQUIN 744
St-VINCENT-DE-PAUL 701, 745
St-Cloud (Village et château de) 1508
Saint-Germain-en-Laye 1476
SAINTE-MARCEL (Théâtre) 837
SAINTE-PIERRE (Passage) 65
SAINTE-CHAPELLE (la) 645
SAINTE-CLOTILDE 701, 717
SAINTE-ELISABETH 717
SAINTE-GENEVIÈVE 698, 658
SAINTE-MARGUERITE 732
StE-MARIE, des Batignolles 732
Sainte-Barbe (Institution) 268
Salles d'armes (les) 981
Salpêtrière (la) 1922, 1935
Sannois 151
Sapeurs-pompiers 2109
Sceaux : 1511; son marché, 1520.
SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT, 195; Saint-Sulpice, 192.
Sénat (le) 1195
Senlis 1510
SÉRAPHIN (Théâtre) 88
Société d'encouragement pour l'industrie nationale 1775
SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE 272
Société générale de crédit mobilier, 1713; du commerce et de l'industrie, 1716.
Sociétés coopératives 1718
SOCIÉTÉS SACRANES DE PARIS 297
Sommeil de Paris (le) 1901
SORBONNE (la) 16, 17, 249
Souris-muets (les) 166
Sport (le) — Natation, patinage, chasse, courses, manéges, tirs, gymnases, 947.
Squarres — de la Tour Saint-Jacques, 1205, 1410; des Arts-et-Métiers,

1208, 1410; du Temple, 1206, 1411; Montholon, 1412, 1411; Richelieu, 1207, 1411.
Surènes 1511
SYNAGOGUE (la) 783

T

Télégraphes (les) 1638, 2106
TEMPLES PROTESTANTS, 716; Oratoire, 766; de Pentemont, 766; de la Visitation, 766; des Billettes, 777; de la Rédemption, 778. Église Wesleyenne, 781; anglicane, d'Écosse, américaine, 782.
THÉÂTRES (les) 785, 803
THÉÂTRES DE MUSIQUE (les) 816
Tombeau de Napoléon 1823
TOUR SAINT-JACQUES (la) 621
TOURTELLES (anciennes) 65
Tribunal de commerce 1843
TRINITÉ (la) 744
Types parisiens (les) 929

U

UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS 875
UNIVERSITÉ (l') 15, 232

V

VAL-DE-GRACE 694
Vallée aux Loups (la) 1511
Vallée de l'Yvette et de la Bièvre (la) 1514
VARIÉTÉS (Théâtre des) 815, 836
VAUDEVILLE (Théâtre des) 814, 835
Vaux de Cernay (les) 1509
Ventes d'Hotel d'Or 949
Verrières 1511
Versailles 1471
Vie de Paris (la) 905
Vieux Paris (le) 3
Ville-Lavary 1509
Vincennes (bois et château de) 1250
Vistes aux monuments 2097
Voitures publiques de Paris (les), — des environs de Paris. 2126

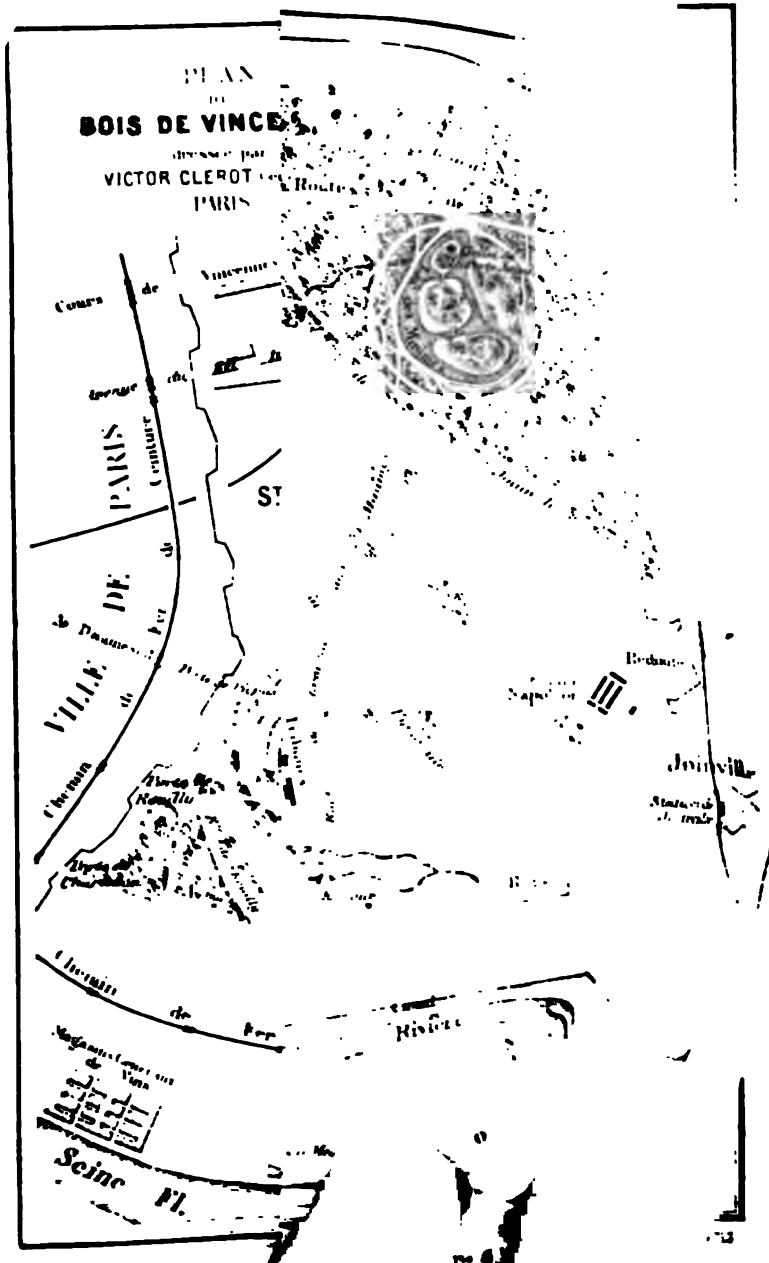
Y

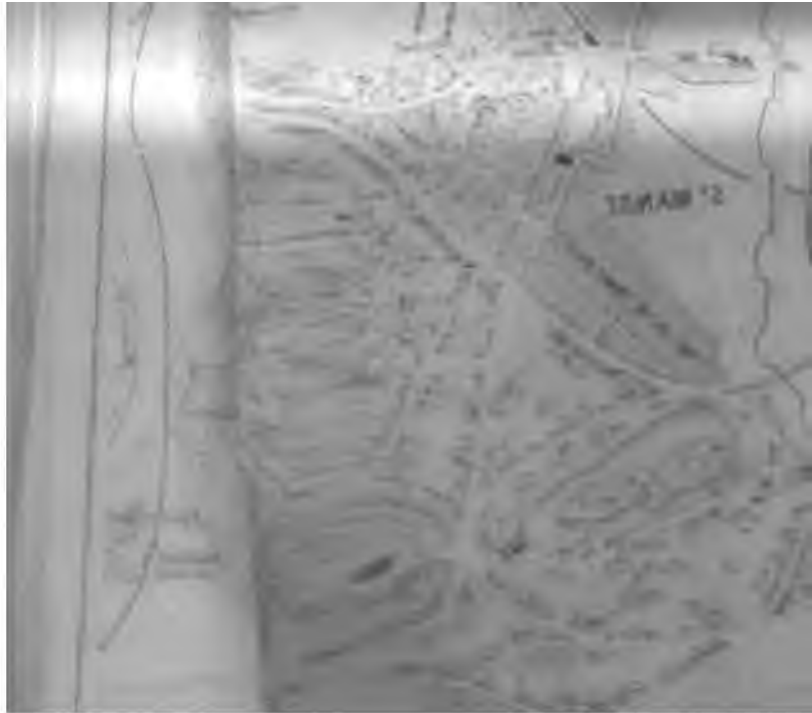
Yvette (Vallée de l') 1514

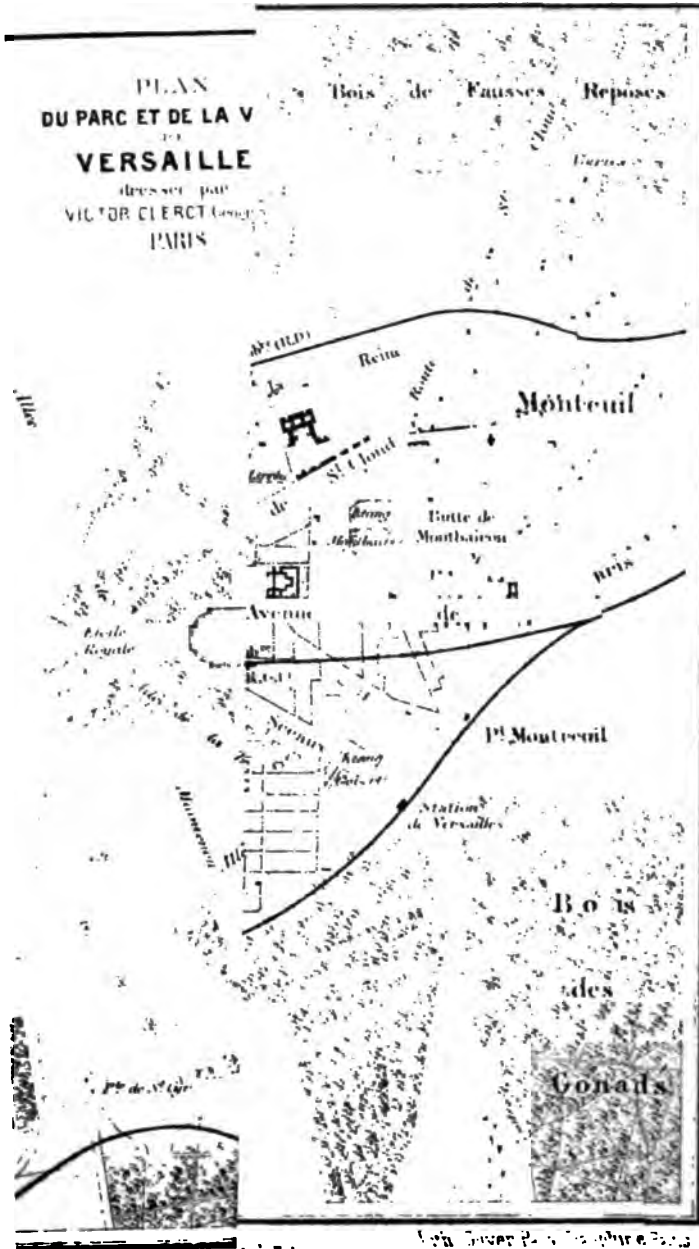
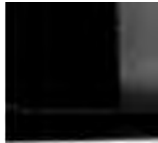




no. 15



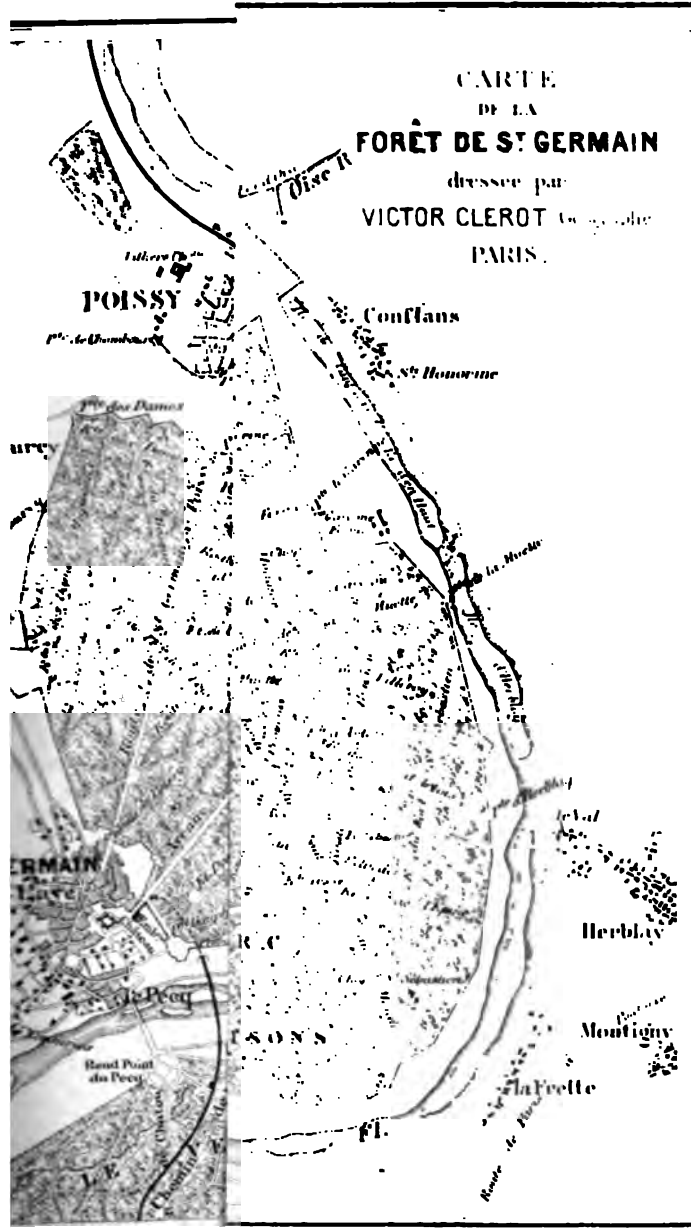




à Livourne

Paris

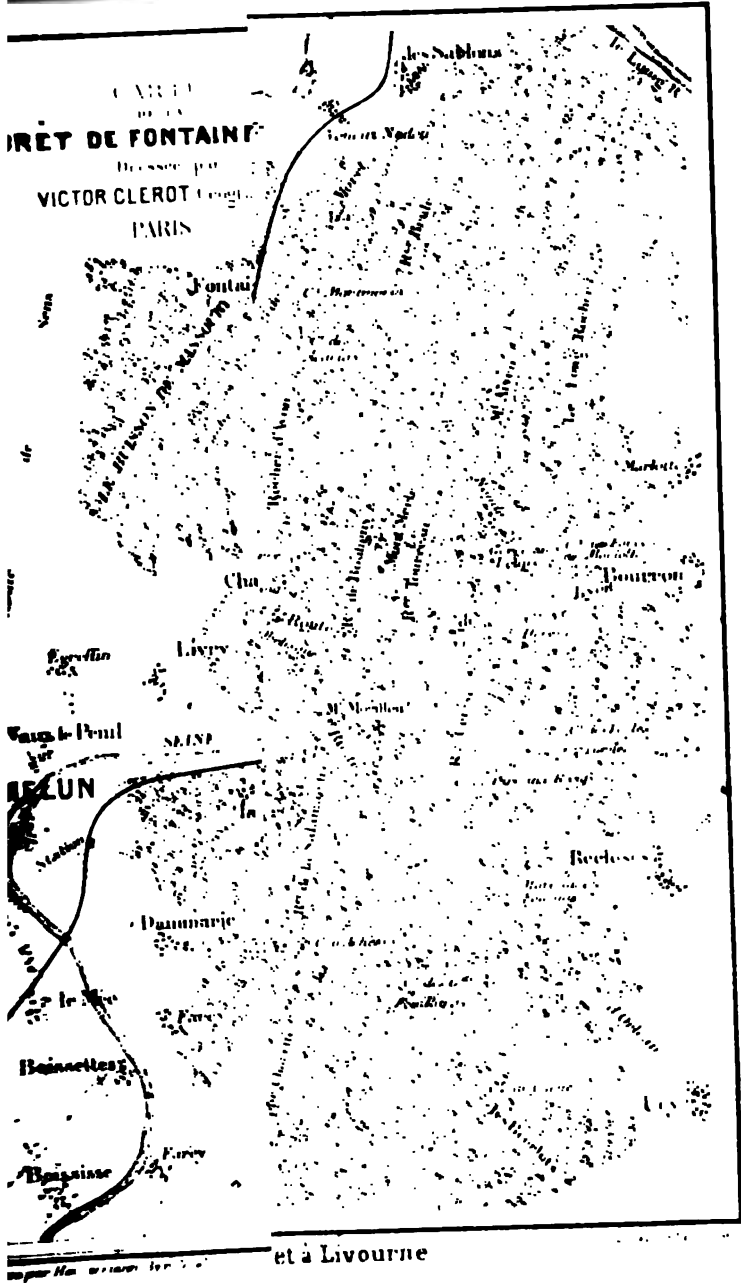




à Livourne

with other...





et à Livourne



La première partie de PARIS-GUIDE contient :

VICTOR HUGO. — Introduction.

LA SCIENCE

HISTOIRE

LOUIS BLANC. — Le Vieux Paris.
EUGÈNE PELLETAN. — Histoire de Paris.
ÉDOUARD FOURNIER. — Les Maisons historiques.

INSTITUTION SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

ERNEST RENAN. — L'Institut.
SAINTE-BEUVE. — L'Académie française.
BERTHELOT. — L'Académie des Sciences.
LITTRE. — La Médecine à Paris.

ENSEIGNEMENT

MICHELET. — Le Collège de France.
FOUCHÉ T. — Le Muséum d'histoire naturelle.
GUILLET MIN. — L'Observatoire.
PEYRONNET. — L'École polytechnique.
PERDONNET. — L'École centrale des Arts et Manufactures.
NICHON (l'abbé). — Les Séminaires.
CH. LABOULAYE. — Le Conservatoire des Arts et Métiers.
VALLET (DE VIRIVILLE). — L'École des Chartes.
MULLARD-BREHOLLES. — Les Archives de l'Empire.
FRÉDÉRIC MORIN. — L'Université.
ET. VACHEROT. — La Sorbonne.
EUGÈNE DE POIS. — L'École normale.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

B. HAURÉAU. — La Bibliothèque impériale.
BEULÉ. — Le Cours d'archéologie et l'École des langues orientales.

IMPRIMERIE

AMB-FIRMIN DIDOT. — L'Imprimerie à Paris.

L'ART

LES MUSÉES

THIOPHILE GAUTIER. — Le Musée du Louvre.
PAUL DE SAINT-VICTOR. — Le Musée du Luxembourg.
PAUL MARIÉ. — Le Musée des Thermes et de l'Hôtel Clugny.
PENGUILLY-L'HARIDON. — Le Musée d'artillerie.
LEON RENARD. — Le Musée de marine.
CHARLES BLANCHÉ. — Le Cabinet des Estampes.
W. BURGER. — Les Collections particulières.
ALBERT JACQUEMART. — Les Collections d'art.

LES PALAIS

BERNARD DE LASTEYRIE. — Le palais du Louvre, le palais du
Lycée, le palais de la Sorbonne, le palais de la Légation, le palais de la Justice, le palais de la Monnaie.
ARSENE HOUSSAYE. — Le palais des Tuileries.

LES MONUMENTS

E. LAFREY. — L'Hôtel de Ville.
LEO ARD PLOUVIER. — Le Tour Saint-Jacques.
ALFRED ASSOLANT. — Les Colonnades.
GABRIEL GUILLEMOI. — Le Arc de triomphe.

LES ÉGLISES ET LES TEMPLES

EDGAR QUINET. — Le Panthéon.
VIOLLET-LE-DUC. — Les Églises de Paris.
ATHANASE COQUEREL FILS. — Les Temples protestants.

LES THÉÂTRES

ALEXANDRE DUMAS FILS. — Les Premières représentations.
ÉMILE AUGIER. — La Comédie-Française.
NESTOR ROQUEPLAN. — Les Théâtres.

LES ÉCOLES D'ART

H. TAINÉ. — L'Art en France.
ALEXANDRE DUMAS. — L'École des Beaux-Arts.
AMBROISE THOMAS. — Le Conservatoire de musique et de déclamation.
GUSTAVE CHOUQUET. — L'Orphéon.

LES ARTS INDUSTRIELS

ALFRED DARCEL. — Les Gobelins et la Manufacture de Sevres.
FRÉDÉRIC LÖCK. — L'Art dans l'industrie de luxe.

.

.

.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

MAISONS D'ÉDUCATION

En parlant des lycées et collèges, nous avons mentionné les écoles libres et nous avons cité (p. 26) les deux plus anciennes de celles qui existent aujourd'hui, l'institution *Sainte-Barbe* et l'institution *Savouré*. Celle-ci date de la première moitié du dix-huitième siècle, tandis que celle-là remonte jusqu'au quinzième. La plus ancienne des écoles parisiennes, *Sainte-Barbe*, en est aussi la plus importante; elle comprend, outre les études classiques, des cours préparatoires à toutes les écoles spéciales. Pour les plus jeunes élèves, elle a une maison distincte, située à Fontenay-aux-Roses.

Les autres écoles libres, destinées aux études classiques, sont nombreuses à Paris. Le plus grand nombre en est groupé à proximité des lycées, dont elles suivent généralement les cours.

Il serait difficile d'indiquer exactement toutes celles qui sont bonnes. Nous citerons seulement les principales parmi celles qui ont acquis de la notoriété.

L'institution fondée par M. Hortus (rue du Bac, 94) en 1828, et que dirige aujourd'hui M. *Beaugé*, s'est signalée par de beaux succès au lycée Saint-Louis, surtout dans les études littéraires. Elle a eu, pendant plusieurs années, toute une colonie de jeunes Turcs.

M. *Bon* (rue de la Vieille-Estrapade, 5) continue l'institution qu'avait fondée, sous la Restauration, M. Jubé, ancien officier, et qui disputa longtemps au collège Henri IV (maintenant lycée Napoléon) le premier rang aux célèbres maisons Hallays Dabot et Vautier. Depuis la disparition de celles-ci, la maison de M. Bon est la principale du lycée. Le local en est très-heureusement disposé, l'enseignement y est soigné et la tenue excellente; elle a des cours spéciaux pour le Baccalauréat.

M. Chevalier est le successeur de M. Delavigne, qui a établi dans l'ancien collège des Écossais (rue des Fossés-Saint Victor, 38), une maison connue par de nombreux succès dans la préparation aux écoles spéciales.

M. Courgeon, ancien professeur agrégé de l'Université, précepteur de l'un des petits-fils du roi Louis-Philippe (le duc de Chartres), rentré dans l'enseignement public en 1851, écarté en 1852 pour refus de serment, a pris, en 1856, la direction de l'institution

Jauffret. Cette institution, si justement renommée pour la solidité de ses études littéraires et pour ses succès annuels dans les examens d'admission aux grandes Écoles du Gouvernement, et en particulier à l'École polytechnique, était alors établie rue Culture-Sainte-Catherine. Elle a été transférée en 1863 place Royale, n° 6, où elle occupe aujourd'hui ce bel hôtel Guéméné, longtemps la demeure de Victor Hugo.

C'est aussi un des plus anciens établissements du lycée Charlemagne que l'institution Favard, aujourd'hui dirigée par M. David, rue Saint-Antoine, 212, dans le vaste hôtel d'Ormesson, bâti sous le règne de Henri IV pour le duc de Mayenne. Elle n'a pas remporté moins de sept prix d'honneur.

C'est aussi une ancienne renommée universitaire que la maison dirigée par M. Seroin, avant lui M. Ebrard, fondée en 1818 par M. Maron, qui en commença la réputation, longtemps soutenue ensuite par M. Bellaguet. Elle va aux cours du lycée Bonaparte.

M. Fournié (rue Saint-Jacques, 247) conduit une des meilleures maisons pour la préparation aux écoles spéciales.

L'institution Keller (rue de Chevreuse, 4) s'adresse exclusivement aux familles protestantes et plus particulièrement encore aux familles anglaises. C'est une maison tenue avec beaucoup de soin. Elle a, dans le voisinage (rue Vavin, 12), une annexe pour la préparation aux écoles spéciales. L'institution Keller suit les cours du lycée Saint-Louis.

Nous retrouvons une célébrité scolaire dans la maison tenue par M. Lesage, et qui fut autrefois l'institution Massin (rue des Minimes, 12), une des plus renommées du lycée Charlemagne.

L'institution Lombert (rue du Rocher, 48), dirigée par un homme de grand goût littéraire, est une des meilleures du lycée Bonaparte.

M. Plumières a pris la direction de l'ancienne institution Belès (rue Saint-Lazare, 136), qu'il n'a pas laissée déchoir du rang distingué qu'elle avait conquis au même lycée.

Au lycée Bonaparte appartient aussi l'institution Servin (rue de Chaillot, 21), qui y a remporté d'honorables succès.

M. Delacour a transféré, rue des Fossés-Saint-Victor, 13, une institution fondée à la fin du siècle dernier et qui, de notre temps, acquit une grande renommée sous la direction de M. de Renner et se signala par de très-nombreux succès au lycée Saint-Louis. M. Delacour a donné à sa maison une organisation toute particulière. Abandonnant la fréquentation de tout lycée, il a voulu que ses élèves trouvassent chez lui un enseignement aussi élevé, aussi solide que celui des établissements de l'État, et il y a réussi. Il a pour professeurs des hommes qui ont conquis leurs grades et quelques-uns même une grande renommée personnelle dans les écoles de l'Université d'où les ont éloignés des scrupules de conscience.



LES MAGASINS RÉUNIS

BOULEVARD DU PRINCE-EUGÈNE

Personne n'ignore que, généralement, toute denrée n'arrive au consommateur qu'après avoir passé par un double intermédiaire : 1° l'acheteur *en gros* qui traite directement avec le producteur, 2° le marchand *au détail*, qui achète du premier, soit en gros, soit en *semi-gros* et revend ensuite au public. Il y a même de plus petits détaillants qui vont s'approvisionner chez des détaillants plus importants.

Presque toujours, le producteur vend ses produits à un prix qui n'est que justement rémunérateur. Cependant le public profite peu de ces prix modérés, parce qu'il faut, légitimement aussi, que chaque intermédiaire trouve la rétribution de son entremise, et il ne peut la trouver qu'en surélevant à son tour les prix d'achat. De là l'élévation du prix que doit, en définitive, payer le consommateur et qui s'est augmenté en raison du nombre des intermédiaires.

Il résulte de cet état de choses plus d'un inconvénient sérieux au double point de vue économique et social :

Le consommateur achète d'autant moins qu'il est obligé de payer plus cher ;

Le producteur crée d'autant moins que la consommation est plus imitée ;

Et, conséquences obligées, la classe ouvrière travaille moins ;

Les bras demeurent souvent inoccupés ;

L'État, lui-même, voit progresser, dans des proportions moins rapides, les avantages multiples qu'il retire toujours d'un grand mouvement industriel.

Les détaillants ne font, individuellement et en moyenne, qu'un petit chiffre d'affaires.

Ce petit chiffre d'affaires, — pour que chaque commerçant puisse vivre et en raison des frais généraux relativement considérables qui lui incombent, — entraîne l'obligation forcée d'un écart considérable entre le *prix d'achat* et le *prix de vente*.

Un gros chiffre d'affaires de détail produit nécessairement un effet opposé. — Plus on vend, plus on peut vendre à bon marché, parce que les frais généraux deviennent toujours insignifiants devant un gros chiffre de vente.

Rester dans les conditions de routine actuelle de commerce de

détail, c'est paralyser le travail et nuire à l'intérêt des producteurs comme à celui des consommateurs.

Faire disparaître, au grand profit des acheteurs, ces vices radicaux du système actuel n'est pas chose impossible.

Il est même facile, en appliquant de grands capitaux au commerce de détail, d'obtenir une immense amélioration.

Notre exposé va en fournir la preuve irrécusable et démontrer irréfutablement qu'une société puissante, une grande association supportant les frais généraux, allégeant de leur fardeau les négociants isolés, et faisant autorité sur tous les marchés, obtiendra certainement une large réduction dans les dépenses, réunira, par une vogue légitimement acquise, les bénéfices d'une vente considérable, et ainsi pourra faire profiter les acheteurs d'avantages inconnus jusqu'à ce jour.

Une société à responsabilité limitée se forme;

Elle est constituée; son capital de vingt millions est fait;

Elle se nomme *la Société des Magasins Réunis*;

Elle réunit les industries les plus variées au centre de Paris, en un vaste local construit et disposé spécialement;

Elle prend à sa charge tous les frais généraux;

Elle choisit, pour agents des achats et des ventes, des négociants de premier ordre, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans chaque spécialité. Ils apportent à la Société le concours de leur expérience et le prestige de leur honorabilité. En devenant des adhérents intéressés, ils conservent exclusivement leurs rapports directs avec les fabricants et le Public.

De cette combinaison résultent trois avantages qui sont communs au public et à la Société :

1^o Grand débit, ayant pour conséquence la possibilité d'acheter en grand, c'est-à-dire à prix avantageux;

2^o Réduction considérable des frais généraux;

3^o Augmentation importante des bénéfices.

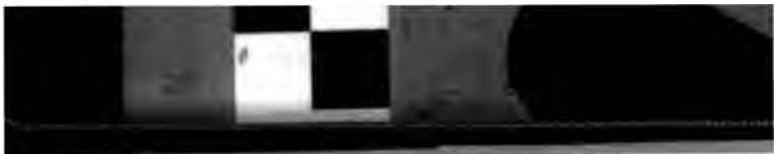
Or, les bénéfices de la Société sont des bénéfices pour le public, puisque chacun des clients est considéré comme un des adhérents de la Société et un des bénéficiaires.

Voici par quel moyen, tout à la fois pratique et moral, la Société assure au public de tels avantages :

Sans augmenter le prix des marchandises — sans diminuer leur qualité, — par le simple fait d'un prélèvement, au profit de l'acheteur, sur les bénéfices des ventes qui lui sont faites, — et au moyen de la capitalisation des intérêts, — la Société des Magasins Réunis prend l'engagement de rembourser à tout acheteur, — dans un délai déterminé, — le montant TOTAL des sommes qu'il aura dépensées dans ses magasins.

Le remboursement sera garanti à chaque acheteur par la remise d'un titre nommé *obligation-warrant*.

Les obligations-warrant sont de 100 francs; les achats sont tous



faits exclusivement au comptant, et ils donnent droit à autant d'obligations-warrant que la somme de 100 francs est contenue dans le total des dépenses, de toute nature, faites dans les *Magasins Réunis* par chaque acheteur.

Ces obligations-warrant remboursables, suivant les chances d'un tirage annuel, par voie d'amortissement dans un délai de deux à cinquante-neuf ans, sont garanties par une *lettre de gage hypothécaire* ou *des valeurs de premier ordre*.

Ces titres de garantie sont déposés, avec *affectation spéciale*, à la Banque de France ou dans tout autre grand établissement de crédit. Les fondateurs de la Société, en agissant ainsi, ont voulu que les obligations-warrant fussent des titres indiscutables, offrant toute sécurité, destinés à avoir un cours public et représentant un véritable placement de père de famille.

Les petits acheteurs ne sont point exclus du bénéfice de l'achat avec remboursement intégral du capital dépensé.

Pour chaque acquisition *au-dessous* de 100 francs, comme pour les fractions provenant des achats *au-dessus* de 100 francs, il sera délivré des reçus à souche ; dès que ces reçus partiels réunis atteindront le capital de 100 francs, ils seront échangés à présentation contre une obligation-warrant.


L'amortissement des obligations-warrant étant déterminé obligatoirement pour chaque exercice annuel, les reçus à souche devront être échangés chaque année avant le 10 janvier, terme de rigueur après lequel ils seront déchus de tout droit à la reconstitution du capital dépensé. — Les obligations-warrant afférentes à chaque exercice formeront ainsi des séries spéciales qui auront un cours toujours progressif et un marché de plus en plus large.

Ce système n'est pas une théorie de pure fantaisie. L'application en a déjà été faite à la vente des orgues de la manufacture de MM. Alexandre, et le succès en a été constaté par les plus hautes autorités officielles. C'est même ce succès qui a déterminé la formation de la *Société des Magasins Réunis*.

La vente avec remboursement à terme est applicable et avantageuse aux riches comme aux pauvres.

En effet, si le système nouveau avait existé depuis vingt ans, qu'une famille aisée eût dépensé 10,000 francs par année, sans lui supposer aucune des chances heureuses que présente forcément le tirage d'amortissement annuel, cette famille aurait aujourd'hui 200,000 francs de fortune inespérée, reposant sur les titres les plus sérieux et les moins contestables, dont l'échéance prochaine doublerait ses revenus.

D'autre part, en prenant un exemple plus humble, si le système avait vingt ans d'exercice, la pauvre famille qui eût élevé un fils jusqu'à l'époque de sa majorité pourrait aujourd'hui, par le seul fait de ses modestes dépenses journalières et *sans même y avoir songé*, voir apparaître et au delà la somme nécessaire à son



exonération du service militaire, ce rêve irréalisable de toutes les familles qui n'ont d'autres capitaux que leur travail journalier.

L'éducation même du fils peut, avec le retour des dépenses qu'elle nécessite, constituer la dot de la fille.

C'est le capital sans cesse employé, sans cesse imperissable, sans cesse renouvelé, sans cesse augmenté.

Cette théorie nouvelle, nous l'appliquons à toutes les marchandises; nous les rendons accessibles à tous les acheteurs.

En définitive, par la reconstitution du *capital autrefois perdu pour le consommateur*, nous supprimons sa dépense: elle n'est plus qu'une avance, dont la marchandise lui remplace l'intérêt et dont le capital fait retour infallible à sa fortune particulière, en l'augmentant d'autant.

Les acheteurs éloignés, ceux qui habitent la province ou l'étranger pourront, en toute sécurité, s'adresser avec confiance aux *Magasins Réunis* et profiter des avantages qu'ils présentent.

Il suffira à chacun d'adresser ses demandes *franco* à M. le Directeur général, pour toute nature de marchandises, en indiquant le prix qu'on ne veut pas dépasser pour l'achat de chaque article. Au besoin, et quand cela se pourra, les *Magasins Réunis* adresseront des échantillons.

La meilleure garantie du public dans la vitalité de l'œuvre, c'est qu'il importe à l'intérêt particulier de la Société que chacun soit satisfait de ses rapports avec elle; car le produit de la vente des *Magasins Réunis* est la sauvegarde matérielle et unique du capital considérable engagé par les actionnaires et les fondateurs, comme la satisfaction de la clientèle sera la consécration de leur idée collective en résultats de tous genres.

EN RÉSUMÉ :

Le vente au détail régénérée et développée;

Le commerce par la dépense;

Le commerce facile sans concurrence;

Le remboursement intégral et garanti des dépenses;

Le développement du pur bénéfice et le triomphe de l'épargne;

Tout est le programme matériel des *Magasins Réunis*.



AMEUBLEMENT


Dans la première partie de ce livre, il a été parlé de l'art appliqué à l'industrie de l'ameublement, et particulièrement à l'ébénisterie. Mais le bois, si richement sculpté, ciselé, incrusté qu'il puisse être, ne constitue pas seul la décoration des appartements; les étoffes de soie ou mélangées de soie et laine combinées y jouent un grand rôle. Aux sièges confortables que la civilisation moderne a substitués aux chaires en chêne du moyen âge, il faut des étoffes unies ou brochées, pour recouvrir le crin qui les rembourre; il en faut aussi pour décorer les fenêtres et les portes. La fabrication de ces étoffes constitue une branche importante de la grande industrie des tissus, et c'est Lyon qui en a, sinon le monopole, du moins le principal développement.

Une des plus anciennes maisons lyonnaises, en ce genre, est la maison Yéméniz, fondée au siècle dernier, et dont un des chefs fut le savant Yéméniz, qui, joignant le goût des lettres à l'habileté industrielle, accumula, pendant une longue existence, une bibliothèque renommée qu'il a voulu vendre, lui vivant encore, sans doute pour savoir en quelles mains, dignes de les posséder, passeraient ses livres aimés.

La maison Yéméniz a longtemps alimenté de ses riches étoffes les magasins du Levant. Ses opérations, toutefois, ont diminué dans cette région depuis que les Orientaux délaissent leurs splendides costumes asiatiques pour prendre nos prosaïques et ternes vêtements d'Occident. Mais la maison Yéméniz a conservé sa supériorité et son importance, presque séculaires, pour la fabrication des étoffes d'ameublement.

Depuis longtemps déjà M. Beaurepaire, dont les connaissances en ameublement sont connues, représentant de M. Yéméniz, est venu s'installer à Paris, rue Drouot, n° 2, dans l'hôtel construit, au moins en grande partie, vers 1784, par le fermier général Delaage et devenu plus tard la propriété du comte Edmond de Talleyrand-Périgord, que le roi de Naples fit, après 1814, duc de Dino. Cet hôtel, où ont habité Arnal, le docteur J. Cloquet, J. Pleyel, conserve encore, dans les salons mêmes qu'occupe M. Beaurepaire, de beaux panneaux en bois, décorés de curieuses peintures qu'encadrent des sculptures fines et délicates.

Là se trouvent réunies les plus somptueuses étoffes destinées à couvrir des sièges de toutes sortes, à former des draperies de salon, de chambre à coucher, de boudoir ou de cabinet de travail.



La maison Yéméniz, que dirige M. Beaurepaire à Paris, voit ses produits recherchés par les habitations les plus splendides, par les résidences mêmes des souverains. Il y a peu de temps, elle fabriquait pour le château de Dampierre, appartenant au duc de Luynes, des étoffes qui passent pour un chef-d'œuvre en tissus. Plus récemment, elle en envoyait d'autres modèles au prince de Galles, à la reine d'Espagne, au roi de Portugal. En ce moment même, elle expose au Champ de Mars toute une œuvre nouvelle, formant un ameublement complet, commandé par M. Parent, un des plus riches banquiers du temps actuel.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

Par la qualité et la variété de ses articles, par la perfection rare de ses gravures, la *Gazette des beaux-arts* est devenue un recueil indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux arts. Rien n'a manqué pour faire de ce recueil une publication sans rivale en Europe. Dans les vingt-cinq volumes déjà publiés se trouvent réunis les travaux les plus curieux, les noms les plus illustres ou les plus honorés parmi les écrivains, les dessinateurs et les graveurs. Naturellement divisé en deux parties, notre Courrier européen s'occupe des vivants d'abord, des morts ensuite. Grâce aux nombreux correspondants qu'il compte dans tous les pays, il suit le mouvement des arts et de la curiosité à Paris, en France, en Europe, en Amérique; il a l'œil aux ateliers, aux ventes, aux travaux publics, aux collections qui se forment et à celles qui se dispersent.

La *Gazette des beaux-arts* n'a rien négligé : ni l'architecture grecque, ni celle des temps gothiques, ni la peinture et la sculpture des maîtres anciens et modernes, ni l'art français ou étranger. Elle a publié nombre de gravures, de vrais chefs-d'œuvre, d'après Raphaël, Michel-Ange, Velasquez, Rubens, Rembrandt, Dürer, Holbein, Reynolds, Poussin, Leys, Lighthouse, Manichetti, Corneilles, Ingres, Delacroix, Delaroche, Ary Scheffer, Meissonier. Elle a publié de tout ce qui intéresse les amateurs : de noëls, vases grecs, porcelaines de Chine, faïences, orfèvrerie, livres reliés, verreries, gravures, médailles, meubles, armes anciennes.

les écrivains et ses graveurs
dans tous les trésors des églises
et dans les cabinets des
maîtres les plus illustres.

La *Gazette des beaux-arts* pu
bles, illustrés de gravures d'ap
l'Exposit

fouillé dans tous les musées,
et pénétré dans les cabinets des

un très-grand nombre d'ar
les œuvres anciennes et mo
erselle.



Cette revue, le plus beau des recueils illustrés, paraît une fois
par semaine et forme à la fin de l'année deux superbes volumes
de 600 pages chacun, enrichis d'un très-grand nombre de gra-
vures.

PARIS : Un an. . . . 40 fr. — Six mois. . . 20 fr.
DÉPARTEMENTS : Un an. 44 fr. — Six mois. . 22 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement la
chronique des arts et de la curiosité, qui forme à la fin de l'année
un beau volume de 400 pages du prix de 10 francs.

Bureaux, à Paris, 55, rue Vivienne

LIBRAIRIE DE MICHEL LÉVY

RUE VIVIENNE, 2 bis

La librairie Michel Lévy a conquis laborieusement, et en partant de letatrs modestes, le haut rang qu'elle occupe aujourd'hui parmi les quatre ou cinq maisons qui tiennent la tête de la librairie parisienne. Sans quelques sciences tout à fait spéciales en dehors du cercle, cependant fort étendu, de sa clientèle, il n'est guère de branches de la littérature générale qu'elle n'ait abordées, comme il n'est guère de célébrités dans les lettres contemporaines dont les noms ne se lisent sur son catalogue. Les éditeurs du *Paris-Quin* peuvent faire remarquer avec quelque fierté que les noms des collaborateurs du livre qu'ils publient se retrouvent presque tous parmi les écrivains éminents dont les œuvres figurent en tête ou en partie, sur les rayons de la librairie Michel Lévy.

Les questions les plus élevées de la physiologie, de la philosophie et de l'histoire chrétienne y sont traitées, discutées, éclairées, sinon résolues, par la plume élégamment savante de M. Renan. Un homme dont les actes peuvent être severement jugés, mais dont on ne saurait contester le grand talent oratoire et parlementaire, M. Guizot, apporte son témoignage, son apologie, si l'on veut, sur l'histoire contemporaine, à côté des intéressantes recherches de M. Duvèrier de Hauganne. Edgar Quinet et *Martin Lechevalier* le tableau saisissant des destines de l'humanité et écrit la poignante histoire de cette *Campagne de 1815*, sanglant et tragique dévouement d'une aventure qui semble remonter au moyen âge. M. Emile de Girardin y ajoute un recueil d'environ quarante volumes ou brochures de discussion militante. M. Athanase Couperel fils cherche à rappeler les coutumes au point de vue de la primitive culture évangélique. M. Turpin y écrit l'histoire la plus complète, la seule, peut-on dire, qui existe encore de nos grands établissements industriels textiles ou papeteriers. M. Ferdinand de Lasteyrie censure ou loue d'instinct et de goût les folles imaginations de l'industrie parisienne, tandis que M. Fournier traite, en savant et naïf, la question des eaux de Paris. Daniel Stern parle en beau style de la république et de l'école. M. Barthélemy Haecquaer remet en circulation quelques singularités peu connues de l'histoire littéraire. S. de Ruyter écrit une série de *Nouvelles* placées à côté de la *Revue*. Les ouvrages qui ont commencé sa renommée : *Journal*



Dans des genres où le génie et le talent trouvent, par des voies différentes, de non moindres élévations, voici la longue et toujours intéressante série des romans de George Sand, qui sait parler à l'esprit en même temps qu'au sentiment; les innombrables récits d'Alexandre Dumas, l'homme qui a le plus amusé et charmé ses contemporains; les romans et les drames, non moins remarquables et remarquables d'Alexandre Dumas fils. A côté d'eux, voici d'autres romanciers qui ont su aussi acquérir la faveur du public : Alphonse Karr, écrivain plein d'originalité et de sens; Louis Ulbach, qui n'aime que les saines émotions; Jules Janin, l'esprit étincelant et toujours jeune; Maxime du Camp, qui a manié l'épée avec autant de succès que la plume; Fr.-Victor Hugo, qui nous fait connaître des œuvres ignorées de la littérature anglaise; Edmond About, au style alerte et cinglant; Amédée Achard, Alf. Assollant, Th. de Banville, X. Aubryet, P. Féval, F. Mallefille, Nadar, J. Noriac, Ed. Plouvier, N. Roqueplan, P. de Saint-Victor, Champfleury, Ed. Texier, toute une légion d'aimables conteurs dont la fantaisie nous détourne un peu des misères de la réalité; le premier et leur doyen dans ce brillant domaine de la fantaisie sans limite est encore Théophile Gautier, qui avait deviné l'Orient, et qui, l'ayant vu, en a laissé un tableau éblouissant.

Le théâtre ne pouvait pas ne pas avoir une large part dans la librairie Michel Lévy. Aussi y trouvons-nous les noms des plus brillants de nos vingt dernières années : F. Foucher, Augier, Sardou, Legouvé, Banville, Alexandre Dumas fils, Plouvier, et deux des maîtres de la scène française de nos jours : George Sand et Alexandre Dumas. Ajoutons-y la collection à peu près complète de toutes les pièces jouées depuis une trentaine d'années sur tous les théâtres de Paris.

COMPAGNIE DE VICHY

PARIS — BOULEVARD MONTMARTRE, 22

Si les eaux minérales n'existaient pas, il faudrait aujourd'hui les inventer, tant la mode, qui suit les maladies et qui n'est souvent elle-même qu'une maladie factice, admet le goût de ces boissons ferrugineuses, alcalines, iodurées, etc., qui font désormais partie de l'hygiène de la famille.



ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY
BOULEVARD MONTMARTRE, 22





Il faut bien reconnaître aussi que les chemins de fer ont facilité cette extension si extraordinaire de l'industrie thermale.

La vente des eaux minérales transportées était peu de chose autrefois ; elle est devenue pour toutes les sources la plus grande cause de produit et de richesse. Les eaux de *Vichy, Saint-Galmier, Eaux-Bonnes* étaient toutes connues. La difficulté des transports donnait un avantage réel aux eaux fabriquées. Les paniers de Vichy, Saint-Galmier arrivaient par bateaux. A l'automne et au printemps, on voyait de grandes totes descendre l'Allier et la Loire, apportant sept ou huit cents caisses pour le service de la capitale, déposant en route celles que des consommateurs très-sérieux achetaient au passage.

La vente la plus considérable se faisait par une maison d'Eaux minérales, rue des Pyramides, et par quelques maisons installées rue Jean-Jacques-Rousseau. Lorsque l'Établissement thermal de Vichy fut donné en ferme par l'État à une Compagnie, la vente prit des proportions importantes et atteignit rapidement le chiffre de sept cent mille bouteilles en 1856.

A cette époque, la Compagnie étendit son commerce à toutes les Eaux minérales naturelles, dont elle créa un vaste entrepôt.

C'est la vue de cet établissement que représente notre gravure.

Dans ce dépôt, par une innovation que beaucoup de personnes demandaient depuis longtemps, l'Eau de Vichy se boit au verre. De petits flacons bleus contenant juste un verre sont débouchés en présence du client, et on peut en quelque sorte, sur le boulevard, faire une cure de Vichy pendant la promenade. C'est l'absinthe des gens soigneux de leur estomac. C'est une préparation au traitement, qui facilite et remplace parfois le séjour en l'Établissement thermal.

Dans le magasin sont réunies non-seulement toutes les Eaux minérales naturelles, mais aussi tous les produits qui en dérivent, tels que pastilles et sels extraits des Eaux. Nous n'avons pas ici à examiner si ces pastilles en général sont réellement faites avec les sels des Eaux ou si elles ne sont pas tout simplement une préparation pharmaceutique décorée du nom de la source dont on les prétend extraites ; toutefois, en signalant un de ces curieux établissements du boulevard, et sans trop vouloir parler ou réclamer de protection pour personne, nous devons expliquer que les sels de Vichy sont extraits des Eaux, sous la surveillance et le contrôle de l'État (*arrêté du 17 mars 1857* et sont vendus, comme les cartes et le tabac, sous le sceau de l'État, — c'est-à-dire avec une garantie pour le médecin qui commande un médicament et le malade qui doit le prendre.

Grâce aujourd'hui à ces sels extraits des Eaux, qui peuvent produire presque un bain comme celui qu'on prend à Vichy même ; grâce à des pastilles dont la réputation est européenne ; grâce aux bouteilles qui vous amènent les sources quand vous ne pouvez aller

à elles, on peut faire un *traitement de Vichy chez soi*. Avis à ceux qui ne peuvent aller à Vichy, — par santé, dépense ou éloignement. N'est-il pas juste dès lors que l'Établissement de Vichy sur le boulevard ait une page sérieuse dans *Paris-Guide*?

PRODUITS EXTRAITS DES EAUX MINÉRALES DE VICHY
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

PRIX

Pastilles digestives-

ROULEAU, 250 grammes 1 fr.
(Franco de port et d'emballage par 20 rouleaux, en France.)

Sels pour boisson artificielle de Vichy

FLACONS GRÈS, 500 grammes..... 6 fr.
BOITE DE 50 PAQUETS 6 fr.
(Chaque paquet pour un litre d'eau.)

Sels pour bains de Vichy chez soi

1/2 BOITE, 70 grammes 1 fr.
BOITE, 140 grammes 2 fr.
BOITE, 300 grammes 6 fr.

Tous les produits de 500 grammes s'envoient franco dans toute la France.)

ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY
22, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS.

HENRI DE BYSTERVELD
COIFFEUR FLEURISTE

(B. s. g. & g.)

Auteur de l'Album de Coiffures, collaborateur de divers journaux de modes
5, rue du Faubourg Saint-Memoré, à Paris

AU PREMIER

MODES — FLEURS

En tout temps et à toutes les époques, la chevelure a été le principal ornement de la femme. Apulée dit que « les cheveux ont été joints par la nature aux grâces naturelles de la tête. — Aussi s'est-on appliqué constamment à relever la beauté de la chevelure en lui donnant mille formes diverses.



Depuis l'antiquité, on a toujours considéré la chevelure comme un art, et, de nos jours, M. Henri de Bysterveld a élevé cet art à sa plus grande puissance.

C'est lui qui a eu l'heureuse idée de réunir en un album 120 coiffures des divers styles, grecs, romains, Louis XIII, XIV, XV, XVI, Empire, et quelques-unes toutes d'innovation. Grâce au talent hors ligne de son auteur, cet album est devenu européen, et lui a valu une réputation dans le monde entier.

Tous les journaux ont cité le talent de M. de Bysterveld ; ils ont cité tour à tour ses créations. Il nous coûterait trop de passer sous silence : *la Pompadour*, charmante composition, ainsi nommée à cause du goût exquis qu'avait pour se coiffer cette favorite de Louis XV ; — *la Déesse*, coiffure toute moderne d'un effet grandiose ; — *la Frisonne*, d'origine hollandaise ; — *la Parabère*, d'un style jeune et gracieux ; — *l'Incroyable*, d'un style riche qui fait désirer vivement son adoption ; — *le Premier Pas*, charmante coiffure pour une jeune personne qui fait son entrée dans le monde ; — *l'Inspiration*, entièrement nouvelle comme agencement de cheveux ; puis viennent *le Caprice*, *le Souverain*, *la Candeur*, etc., etc.

Mais tout cela n'est rien encore à côté de *l'Hirondelle*, d'une création récente et d'un effet des plus charmants.

Nous citerons également quelques créations de son dernier album, telles que la coiffure *Andromaque*, *Médée*, *la Silphide*, *la Niobé*, *la Phédre*, etc., etc. M. Henri de Bysterveld est un artiste qui s'inspire beaucoup d'après l'antique, et nous ne pouvons que l'en louer, car c'est un style riche.

M. de Bysterveld est essentiellement le coiffeur des femmes de distinction : il sait arranger les cheveux en harmonie avec le visage. Il sait leur donner une quantité innombrable de formes, toujours de bon goût, gracieuses et appropriées à la physionomie.

M. de Bysterveld est surtout inimitable pour l'ornementation : fleurs, plumes, perles, camées, diamants et métaux les plus précieux, sont disposés par lui avec un tact, un sentiment du beau et du comme il faut dont rien n'approche. Les bandelettes et cordellettes que l'on porte maintenant sont, pour ainsi dire, incrustées dans les cheveux par ce coiffeur magicien.

Il a laissé un excellent souvenir de lui dans tous les pays qu'il a parcourus, car ce n'est pas un artiste égoïste. Comme il est inséparable, il donne volontiers des conseils et fait profiter de son immense talent ses confrères d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, etc., pays qu'il visite quand, pendant l'été, Paris n'offre plus à son ardente imagination d'artiste les têtes des femmes élégantes qu'il est habitué de coiffer.

M. de Bysterveld est non moins habile dans la confection de tous les genres de postiches, de toutes les parures et modes, chapeaux, et toutes les ornementsations pour accompagner la coiffure,

CHAUSSURES

Il y a eu de tout temps des cordonniers à Paris. Mais si, autrefois, ils ont formé une corporation, tout y était laissé à l'effort individuel, et la cordonnerie ne s'élevait pas au-dessus du métier. C'est depuis vingt-cinq ans environ que le métier s'est développé en industrie, et que la confection des chaussures a pris un développement considérable.

Ce développement a une origine toute populaire. Ce sont, en effet, des hommes ayant commencé par être de simples ouvriers qui en eurent la pensée, qui hardiment entreprirent l'œuvre et laborieusement y réussirent. MM. Fanien et Suser datent à peu près d'une même époque, mais ils ont opéré sur des points différents : le premier à Lillers (Pas-de-Calais), le second dans la Loire-Inférieure, à Nantes même.

La maison Fanien occupe 15 à 1600 ouvriers et ouvrières qui travaillent exclusivement pour la chaussure d'hommes.

M. Fanien, qui a obtenu les premières récompenses aux expositions universelles, a été décoré en 1862.

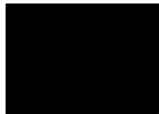
M. Suser, qui a commencé en 1824, occupe aujourd'hui 1000 ouvriers et il a créé, en 1847, une tannerie et corroierie dont les produits sont aussi renommés que sa chaussure.

Quinze médailles d'or, d'argent et de bronze sont les récompenses qu'il a obtenues à différentes expositions.

La maison Massez et C^e, créée à Paris en 1835 par M. Jolly et reprise, en 1849, par M. Massez, est devenue la plus importante fabrique de chaussures de femmes pour l'exportation.

Une succursale a été établie à Châlons-sur-Marne, et les deux fabriques emploient 74 à 1500 ouvriers et ouvrières qui confectionnent 1800 paires de chaussures par jour.

M. Ph. Latour, dont la fabrique est à Liancourt, où il occupe



1500 ouvriers et ouvrières, et produit journellement 4 à 5000 paires de chaussures pour hommes, femmes et enfants, jouit d'une renommée aussi étendue que légitime.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur à l'Exposition de 1855 pour ses perfectionnements mécaniques dans la chaussure rivée, il a obtenu la première médaille à Londres en 1862, la médaille d'honneur à Porto en 1865, et se trouve, en 1867, hors de concours comme membre du jury des récompenses.

La chaussure à vis, dont l'établissement est rue Paradis-Poissonnière, à Paris, a été fondée par MM. Lefébure et S. Dupuis. M. Dumery, ingénieur civil, a inventé tout un système de machines dont une partie est mise en mouvement par la vapeur; la supériorité des produits de cette maison a été, depuis 1849, constatée à toutes les expositions de Paris et de Londres par les premières médailles. Elle est la seule, dans sa spécialité, qui ait atteint un degré de perfectionnement aussi élevé. Son organisation, due à M. Sylvain Dupin (sous le titre de Compagnie générale des chaussures à vis), permet l'emploi des trois quarts de femmes dans le personnel, qui s'élève aujourd'hui à environ 600 personnes.

Le plus élégant, le plus littéraire et le plus complet des Journaux de Modes est incontestablement

L'ILLUSTRATEUR DES DAMES

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Ce Journal paraît le samedi à Paris et le dimanche en province. Il donne, en plus des 52 numéros illustrés, 64 annexes coloriées pour la 1^{re} édition à 22 francs par an, et 24 annexes pour la 2^e à 14 francs par an.

Chaque numéro publie en outre un portrait de femme célèbre

Le texte, les dessins et les annexes sont inédits

On s'abonne à la Librairie internationale, 15, boulevard Montmartre, ou 3, faubourg Saint-Honoré, en écrivant *franco* à M. Charles Vincent.



ALUMINIUM

ORFÈVRERIE
ET
BIJOUTERIE MASSIVE
ET
BRONZE D'ALUMINIUM
DE
P. MORIN & C^{IE}
BREVETÉS

Vente au détail : 21, boulevard Poissonnière

GRANDS ET EXPORTATION : 94, BOULEVARD SÉBASTOPOL

Nous avons donné tous les détails sur l'industrie du bronze d'Aluminium dans la première partie, pages 898, 899 et 900.



ALIMENTATION

CHOCOLATS DE LA Compagnie Coloniale

Tous les CHOCOLATS de la COMPAGNIE COLONIALE sont composés, *sans exception*, de matières premières de choix; ils sont exempts de tout mélange, de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, *considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé*, toutes les propriétés bienfaisantes dont ce précieux aliment est susceptible, la C^{ie} COLONIALE ne fait pas du *bon marché la question principale*; elle veut, avant tout, livrer aux Consommateurs des produits d'une *supériorité incontestable*.

Contrairement à un abus qui existe dans le Commerce, la C^{ie} COLONIALE ne prodigue pas à ses Chocolats les qualifications de *surfins* et *extra-fins*; elle ne

donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement *Bon ordinaire*, est de beaucoup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les *dénominations les plus exagérées*. Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme *Chocolats fins*, ils sont d'une *qualité tout à fait exceptionnelle*.

La COMPAGNIE COLONIALE ne suit pas non plus l'usage blâmable, qui consiste à comprendre dans le poids énoncé *le carton et le papier* qui servent d'enveloppe aux Chocolats. Les produits de la COMPAGNIE COLONIALE, au contraire, ont toujours le poids vrai que l'étiquette indique, et ce, *en dehors du poids des enveloppes*, de quelque nature qu'elles soient.

PRINCIPAUX PRODUITS DE LA C^{ie} COLONIALE

CHOCOLAT DE SANTÉ

Le demi-kilog.

BON ORDINAIRE.....	2 fr 50 c.
FIN.....	3 ..
EXTRA.....	3 50
EXTRA-SUPÉRIEUR.....	4 ..

CHOCOLAT DE POCHE

Et de Voyage

La boîte de 24 petites tablettes.	
Simple, la boîte.....	2 fr. 25 c.
EXTRA, la boîte.....	2 50
EXTRA-SUPÉRIEUR la boîte.....	3 ..

ENTREPOT général à Paris, rue de Rivoli, 132

DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Chez les principaux commerçants.



Les Consommateurs ne doivent accepter que les produits portant le cachet de la Compagnie et la signature ci contre.

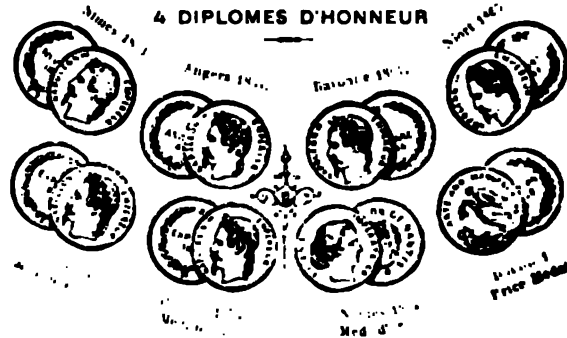


DÉPÔTS PRINCIPAUX :

Boulevard des Italiens, n° 11, et Place des Victoires, n° 1

FABRIQUE D'ÉBÉNISTERIE ET SIÈGES EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1790



FOIS LEGLAS-MAURICE

FABRIQUE A PARIS
Rue Saint-Gilles, 17

FABRIQUE A NANTES
Rue de Briord, 9

MEUBLES MODERNES, SIÈGES
ÉBÉNISTERIE ARTISTIQUE, GLACES
PAPISSERIE, ETC.

MEUBLES SCULPTÉS
VIEUX CHêne OU BOIS
SIÈGES, ETC.

EXECUTION SUR PLANS

Cette Maison dont la grande réputation et son importance à l'excellence de ses produits. Placée au premier rang dans l'industrie du meuble, elle possède des ateliers où se font les plus beaux ouvrages en bois pour effet une fabrication irréprochable livrée à une grande modicité de prix.

Elle peut offrir à ses clients les prix les plus réduits et les plus variés en tous styles dont les prix varient selon la classe, ainsi que les meubles les plus simples d'un goût parfait, à des prix où il est donné un aperçu

MODÈLES VARIÉS

CHAMBRE A COUCHER COMPLÈTE	}	ACAJOU	450 fr.	840
		BOIS NOIR	750	1300
SALLE A MANGER COMPLÈTE	}	CHÊNE ANCIEN	750	1300
		VIEUX CHÊNE	900	1500
		SCULPTÉ	900	1500
MEUBLES & SIÈGES DE SALON EN TOUS GENRES	}	ACAJOU	685	500
		BOIS NOIR	500	1200

MEUBLES POLI - MARQUETERIE EN TOUS GENRES

AU PETIT SAINT-THOMAS

Rue du Bac, 27, 29, 31, 33, 35, et rue de l'Université, 28



NOUVEAUTÉS

Le Petit-Saint-Thomas est une célébrité, une curiosité, on pourrait presque dire un des monuments du faubourg St-Germain : c'est le palais de la Nouveauté sur la rive gauche. Lui aussi, il a eu des commencements modestes, humbles même. Puis il a grandi, absorbant successivement une boutique après l'autre, et faisant de tout cette longue galerie qui s'étend presque de la rue Gribcauval à la rue de l'Université, élevant un étage quand le terrain lui manque au rez-de-chaussée, puis se repliant autour d'un jardin qui donne l'air et la lumière à ce cadre d'étoffes où la ménagère et la femme du plus grand monde trouvent également ce qui convient à leurs besoins et à leur luxe.

La maison du Petit-Saint-Thomas, dont la création remonte aux premières années du siècle, est arrivée à un chiffre d'affaires considérable ; pouvant entreprendre ses opérations sur une très-large échelle, elle réalise sans cesse de sérieux avantages sur ses achats, dont elle fait loyalement profiter sa clientèle.

Aujourd'hui, ses immenses magasins, couvrant une surface de plus de 8,000 mètres carrés, sont un véritable bazar que l'étranger et le voyageur ne peuvent se dispenser de visiter, et où l'on trouve réunis les tissus de toutes espèces : Soieries, Linnages, Hautes nouveautés pour robes et vêtements, Châles, Confections pour dames, Lingerie, Toiles de fil et de coton, Dentelles, Bonneterie, Ganterie, Rubans, Passenterie, Etoffes pour ameublement, Tapis, etc.

GRANDE MAISON DE MERCERIE, FONDÉE EN 1800
Admise à l'Exposition universelle de 1867

A LA PENSÉE

RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 5, PRÈS LA RUE ROYALE

HENRY

Mercerie, rubans, passementerie, tapiserie, japon. — Gouperet d'art
et point de Venise. — Vente et leçon

La *Maison de la Pensée* représente un des côtés les plus séduisants et les plus ingénieux de l'industrie parisienne : le goût et la fantaisie dans les accessoires de la toilette et les ornements qui accompagnent le costume féminin; l'art dans ses charmants et utiles ouvrages, qui remplissent d'une manière si agréable les loisirs de la femme. *M. Henry* ne fabrique pas tous les produits qu'il met en vente, l'immense variété de ses articles lui rendant leur fabrication impossible; mais il crée ses modèles, les fait confectionner sous ses yeux, et beaucoup de produits que l'on admire sous les vitrines du Palais de l'Industrie ont été exécutés sur ses ordres et ne se trouvent que dans ses magasins.

De là ce bon goût, cette variété artistique des articles mis en vente dans la *Maison de la Pensée*, et qui lui a valu la haute réputation dont elle jouit depuis un demi-siècle, et qu'elle n'est pas disposée à laisser déchoir. On y trouve réunis sous la main, à l'usage des dames, ce qu'on serait obligé d'aller chercher en vingt longues courses à travers Paris et qu'on ne pourrait trouver nulle part aussi bien fait et en aussi grand choix.

M. Henry a su conserver une légion de jeunes personnes actives, honnêtes et prévenantes, ce dont on peut lui savoir gré dans un temps où toutes les fonctions occupées par la femme dans le commerce lui sont enlevées.

Fondée dans un quartier aristocratique, la clientèle qui s'y attachait se trouvait attirée par la supériorité des qualités et la bonne tenue de la maison, forcé enfin d'agrandir ses magasins pour recevoir une clientèle devenue très-nombreuse et qui augmente sans cesse, la mode, toujours changeante, exigeant des assortiments toujours plus considérables, le bon marché est devenu une condition essentielle, *M. Henry* l'a compris, et, opé-

rant une large baisse de prix sans lui sacrifier la qualité des articles, il a mis les principes et les habitudes commerciales de sa maison en rapport avec les circonstances nouvelles.

Où l'on peut dire que M. Henry est fabricant et presque créateur, c'est à propos de cette résurrection des vieilles guipures et du point de Venise ; grâce à ses leçons, à ses modèles commencés et à ses dessins, toutes les dames peuvent refaire ces riches points si appréciés de leurs aïeules. C'est le passe-temps le plus recherché en ce moment.

Afin de n'oublier personne, la *Maison de la Pensée* vient de créer un nouveau rayon pour la vente des poupées et de leurs trousseaux, où l'on trouve séparées toutes les pièces de leurs habillements, espérant par là être agréable à sa clientèle enfantine.

COMPTOIR DES INDES

Boulevard Sébastopol, 129

FOULARDS POUR ROBES, MOUCHOIRS ET CRAVATES

L'un des magasins les plus appréciés par les Parisiennes est le *Comptoir des Indes, boulevard Sébastopol, 129* ; on y trouve la plus complète collection de tous les foulards unis et de tous les foulards à dessins, en toute teinte connue et nouvelle ; la mode actuelle, favorisant les costumes composés des deux teintes (robe et jupon différents ou assortis), a donné une extension plus grande que jamais à ce commerce. Il n'est point de tissu, en effet, qui mieux que le foulard se prête aux plus heureuses et aux plus diverses combinaisons du costume actuel ; ce tissu est maintenant plus solide que jamais. Encouragée par la faveur croissante que lui témoigne le public, la fabrication du foulard a peut-être atteint son point culminant, si l'on en juge par les tissus que l'on trouve au *Comptoir des Indes, boulevard Sébastopol, 129* ; les teintes en sont à la fois vives et douces, veloutées et brillantes ; les dessins du meilleur goût, quoique d'une originalité remarquable, et, enfin (détail qui ne sera indifférent à personne), la robe de foulard, tout en demeurant la toilette d'été la plus élégante, est cependant l'une des moins coûteuses parmi toutes celles du même genre.

A LA REINE DES FLEURS

L.-T. PIVER

PARFUMEUR DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

10, boulevard de Strasbourg, 10,

PARIS

Extrait de la Revue d'un Journal spécial de l'Exposition de 1907.

Parmi les charmantes vitrines de la classe XXX, nous avons remarqué celle de M. L. T. Piver, qui primait déjà à toutes les Expositions universelles. Le célèbre parfumeur de S. M. l'Empereur est depuis longtemps passé maître dans son art, qui lui doit ses progrès les plus sérieux. Les nouveaux procédés pour l'extraction du parfum des fleurs, l'outillage mécanique complet pour la manipulation des savons de toilette, de nouveaux appareils distillatoires, et quantité de modifications importantes, assent à ses produits une qualité qu'on chercherait vainement ailleurs que chez lui.

Nous devons encore à M. Piver l'invention du savon au suc de laitue, dont la pâte est si douce, dont le parfum est si suave et si frais; toute la parfumerie à base de lait d'iris et quantité de cosmétiques spéciaux, justement renommés.

M. L. T. Piver, en outre de son vaste et splendide établissement du boulevard de Strasbourg, possède deux fabriques. L'une à la Villette, l'autre à Grasse, cette patrie des fleurs au parfum généreux... Deux maisons spéciales à l'étranger. L'une à Bruxelles, l'autre à Londres, 100, Regent-Street, plus cinq élégantes maisons pour le détail, situées sur les boulevards et dans les quartiers les plus fashionables de Paris.

Honore des récompenses les plus enviées à toutes les expositions précédentes, M. Piver a été mis hors concours pour celle de 1907 et le jury de sa classe le fait adjoint à titre d'expert.

ل. ت. بيفر



FRANCIS PETIT

EXPERT

RUE SAINT-GEORGES, N° 7

TABLEAUX ET DESSINS

DES

PREMIERS MAITRES DE L'ÉCOLE MODERNE

Salons d'Exposition et de Vente

Direction de ventes publiques à l'hôtel des commissaires-priacurs
rue Drouot

Voir, p. 962, la gravure d'un des tableaux de Meissonier, appartenant à cette maison.

MÉTHODE STIGMOGRAPHIQUE

INVENTÉE

par le Docteur F.-K. HILLRADT

(A Vienne, Alserstrasse, 41)

Les livres, les manuscrits, les tables et les appareils à dessiner, fondés sur cette méthode, se trouvent exposés dans le groupe X, cl. 89, Autriche n° 22, à l'usage de ceux qui désirent enseigner clairement les éléments de l'écriture, du calcul, du dessin, de la géométrie, de la stéréométrie, de la perspective linéaire, de la boisage et de la musique.

Les tables géométriques pour l'enseignement élémentaire (texte allemand), Vienne, 1866, se vendent au prix de 334 francs.

LIBRAIRIE

PIETRO MARIETTI

11, via di Pò

A TURIN

Librairie italienne

française

Ouvrages à esportiment

Livres de fonds

Toutes les nouveautés

AGENCE D'ABONNEMENT

MAISON DE SANTÉ ET HOTEL JUNGFRAUBLICK

A INTERLAKEN (SUISSE)

L'avantage que cet hôtel a sur tous les autres de l'Oberland bernois consiste surtout dans sa situation incomparablement belle. La plus grande partie du terrain sur lequel l'hôtel est situé est formée par une colline sortant de la chaîne des Alpes dans la vallée d'Interlaken et qui offre une pleine vue sur la Jungfrau, les lacs de Thun et de Brienz, ainsi que sur le Bodén. Sur le plateau de cette colline se trouve la maison de santé, entourée par des parties d'arbres ombrés et de vertes prairies qui, elles-mêmes se joignent aux vastes promenades de la forêt du Rugea, dans laquelle on trouve des sites et des points de vue qui ne le cèdent en rien aux plus beaux parcs du monde. Le petit lait de chèvre arrive chaque matin tout frais des Alpes dans la Triakballe de l'hôtel, située dans le parc. On fournit également des eaux minérales. L'ensemble de la musique d'Interlaken donne plusieurs fois par semaine des concerts sur la terrasse de l'eménagement confortable ne laisse plus rien à désirer depuis l'installation du gaz.

L'Administration.

MAISON FONDÉE EN 1814

P.-J. MALHERBE ET C^{IE} Fabricant d'armes de guerre.
 propriétaire de l'ex-manufacture impériale d'armes,
 A Liège (Belgique), quai Saint-Léonard, 25

Médaille d'argent, Bruxelles 1847	Médaille d'honneur, Paris 1855
— d'or, — 1841	Prize medal, Londres 1852
— d'or, — 1837	Grande médaille d'honneur, Paris 1865

Décoré de plusieurs ordres étrangers.

H.-F.-G. KRATZENSTEIN
AMSTERDAM

PLUMES, DUVETS, ÉDREDON
 KAPOCK PURIFIÉ ET CORDE POUR LITERIE
 LAINES ARTIFICIELLES
 BOURRE GRISE ET BLANCHE DE VEAUX ET DE CHÈVRES

EDUCATION AT GENEVA

M^{rs} THUDICHUM and LOTHESSEN'S establishment. Splendid situation in the
 suburbs. Most salubrious air — Ample
 care in all respects. FRENCH, GERMAN, ITALIAN and SPANISH thoroughly acquir-
 ed, besides general Knowledge. Resident masters. Prospectuses franco.

SUISSE ET SAVOIE

Vues photographiques
 dédiées à l'Alpine Club, par W. ENGLAND

Ces belles collections se trouvent au complet chez **F. MACK** rue de la Lac, 7 et 9, à Vevey, lequel en possède le dépôt central pour la Suisse

Cette maison est entièrement assortie en articles d'art et de toute espèce. — Nulpe avec maison. — Bijouterie de cristal, bijoux, spate, antiquités, etc. — Papeterie. — Imprimerie de postcards. — Objets de toilette et de voyage. — Grande exportation de journaux.

Suisse MONTREUX Lac de Genève
HOTEL ET PENSION
BEAU RIVAGE

Tenu par M. G. BRECHT — Magnifique sur les Alpes, le Valais et de la Savoie — Au bord du lac. — Belle terrasse — Jardin ombragé — Bains de mer — Eau d'été chaude — Ventes abondantes et bateaux attachés à l'hôtel. — Location de voitures à la Suisse de Nord, Sud, Est, Ouest, etc.

Banque et Commission
GEORGE GLAS
 VEVEY (SUISSE)

Bureau de change. — Reçu et versements. — Negociation de valeurs étrangères. — Comptes, fonds et dépôts, et des courants.

FABRIQUE
MACHINES A COUDRE
 SCHNEIDER'S & CO
 A DRESDEN (Saxe)

Seules machines à coudre en Suisse et en France. — Garantie absolue.

LE
BULLETIN DU DIMANCHE

3, Impasse de Paris, à Bruxelles
 Journal hebdomadaire politique, littéraire avec un supplément de nouvelles.
 55 numéros par an. 1 page par semaine. — Prix 5 fr. par an.



ROWLANDS' MACASSAR OIL

Cette huile fait croître les cheveux, à restaurer, les conserve et les embellit.

ROWLANDS' KALYDOR

Préparation qui perfectionne, rafraîchit et embellit le teint et la peau et fait disparaître les défauts cutanés.

ROWLANDS' ODONTO

OU DENTIFRICE DE PERLE, pour blanchir les dents, les garantir l'haléine.

SEULS AGENTS A PARIS : Guerlain, 15, rue la Paix; Roberts et C^e, 23, place Vendôme; R. Roge, no 8, et Sureau, n^o 12, rue Castiglione.

FABRIQUE HAMBOURGEOISE-AMERICAINE

DE MACHINES A COUDRE

POLLACK, SCHMIDT ET C^e
HAMBOURG ET PARIS

Rapport de la Commission dans l'exposition de Cologne (Rhénan)

Les machines à coudre de la fabrique hambourgeoise-américaine ont été exécutées d'une manière très-soignée et avec améliorations importantes qui consistent dans la suppression de tout bruit; dans la mise au point qui se règle d'après des chiffres (ce que les inventeurs ont fait brouter en Amérique et autres pays) et qui fixe d'une manière sûre la grandeur des points qu'on veut obtenir; dans une construction toute particulière de l'entraînement, qui s'use si vite aux autres machines; dans un ourleur mobile par chiffres qui conduit l'ourleur jusque sous l'aiguille; dans le perfectionnement apporté à l'appareil à piler, qui règle également la grandeur des fils d'après des chiffres et d'un nouvel appareil à broder.

Egalement s'expriment la commission technique de la Société hambourgeoise et la fabrique des chemises mécaniques, à Altona (près Hambourg), où fonctionnent 60 machines de notre fabrique, au moyen de la vapeur, faisant 1,000 points par minute.

Nos machines recevaient, en 1864-65, les premiers prix dans les expositions de Hambourg, Cologne, Stettin, Wismar (Prusse), Salzbourg, Haguenau, Linz (Autriche) et Oporto (Espagne).

Nous livrons aussi des machines à coudre pour des tailleurs, cordonniers et autres ouvriers, sur les meilleurs systèmes, avec de nouvelles améliorations.

Machines à coudre à la main, sur les meilleurs systèmes. Nous garantissons la bonté de nos machines. — Prix modérés.



JOSEPH GILLOTT'S
STEEL PENS

SOLD BY ALL DEALERS THROUGHOUT THE WORLD

SANDERS ET FILS

Fournisseurs des **POMMES A BIERE** aux buffets français, italiens, suisses, au richiens et prussiens dans l'Exposition de 1867. Oxford street, 473, Londres.

LA FLEUR DE FARINE DE SANTÉ, préparée par **M. C. Voorhoevel**, à Brunnisse (province de Zélande), si excellente pour tout à les maladies de poitrine, etc., se vend dans toutes les principales villes des Pays-Bas.

H. NYGII

ENTREPRENEUR A ROTTERDAM
A exposé les portraits de S. B. le roi des Pays-Bas, S. M. l'empereur des Pays-Bas, S. A. le prince Frédéric des Pays-B.

FABRIQUE D'ARME DE LIÈGE
DRESSE, ANCIEN, LALOUX ET C^{IE}

Société en commandite
au capital de 8 millions de fr. — 47, rue Sou-la-Fontaine

Armes à feu en tout genre : de guerre, de luxe et d'exportation — Pistolets de poche. — Revolvers.
Armes à charge par la culasse. — Canons, etc. — Quincailleries.

L'un des journaux politiques et commerciaux le plus répandus dans les Pays-Bas, le journal quotidien

NIEUWE ROTTERDAMSCHÉ-COURANT

EST TRÈS RECOMMANDABLE

pour tous ceux qui ont besoin de publier

DES ANNONCES ET RÉCLAMES

dans ce pays.

S'adresser à l'éditeur H. NYGH, à Rotterdam.

FABRIQUE DE CHAPEAUX DE SOIE

Maison DE GROOT

Magasins à ROTTERDAM, UTRECHT et NIMÈGUE

ARMES

De guerre, luxe et exportation. — Spécialité de fusils à aiguille et revolvers.

Fabrique de N. VIVARIO et P. CALIFICE, Liège Belgique.

FLEUR DE FARINE DE FROMENT

Société dite : DE KORENSCHOOFF, Utrecht (Hollande)

MÉDAILLE DE PRIX A L'EXPOSITION NATIONALE DE HAMBURG 1864

GRANDE MÉDAILLE D'OR, JUILLET 1863

Grande Médaille d'argent à l'Exposition nationale d'Amsterdam, août 1865

FLEUR DE FARINE INALTÉRABLE

MÉTHODE BREVETÉE

Pour navires, voyages de long cours, pour les Tropiques, etc. — En morceaux de pâte, revêtus blancs avec deux bandes de fer. — En boîtes de fer blanc de toute forme et dimension, formes hermétiques, étiquettes, s'ouvrent facilement sans endommager la pâte. — Le tout livré franco à bord ou au gare au prix du jour. — Ces farines inaltérables se conservent pendant plusieurs années, même dans les pays les plus chauds et les plus humides. — Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Société, à Utrecht.

J. HEIMERDINGER, A HAMBURG
ACHAND DE COMESTIBLES ET DE FRUITS
Spécialité de jambon de Hambourg, façon d'York.

LE TIMBRE-POSTE. Journal de nos contemporains, paraît à Paris chez J.-B. Morel, Galignani, etc. Bruxelles (Belgique), qui accepte et vend des timbres-postes, pour toutes les villes, de tous pays.



1



**ACME
BOOKBINDING CO., INC.**

MAR 21 1985

**100 CAMBRIDGE STREET
CHARLESTOWN, MASS.**



The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

Non-receipt of overdue notices does not exempt the borrower from overdue fines.

**Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413**



Please handle with care.
Thank you for helping to preserve
library collections at Harvard.

